QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28604

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

LUNDI 8 JANVIER 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER... Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité

Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGE 1

Les Opérations militaires. — Dans les airs. — Sur mer. — Les Entretiens de Venise. — Le Remaniement ministériel en Grande-Bretagne.

PAGE 2

Nouvelles de l'Etranger. — Une allocution de M. Rio. — Académies. — Un article de M. Henri Bergson : la Force qui s'use et celle qui ne s'use pas. — Pasteur et le Brésil, GEORGES RAEDERS.

PAGE 3

Nouvelles du jour. — La Vie économique. — Théâtres. — Cinémas. — T.S.F. — Le Temps financier.

PAGE 4

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — Après les entretiens de Venise. — Le Remaniement ministériel en Grande-Bretagne. — En Finlande. — Lettre d'Italie,* PAUL GENTIZON.

Paris, le 7 janvier 1940

BULLETIN DU JOUR

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL ANGLAIS

Le remaniement partiel de son cabinet auquel vient de procéder M. Neville Chamberlain fait couler beaucoup d'encre. En temps normal le remplacement de deux ou trois membres du gouvernement par des personnalités de même nuance politique ne susciterait qu'un intérêt assez relatif, mais dans les circonstances créées par la guerre toutes les curiosités sont en éveil et tous les nerfs sont à vif. L'esprit de polémique se manifeste à tout propos et souvent contre l'évidence même des faits, sans compter que la propagande ennemie, qui ne se soucie point de l'information exacte, est toujours prompte à exploiter n'importe quel événement, n'importe quel incident, dans le sens le plus hostile aux puissances alliées pour la défense du droit et de la liberté. Les dirigeants nationaux-socialistes s'imaginent par là faire diversion aux propres difficultés du Reich hitlérien, et faire illusion au peuple allemand sur la situation dans les pays démocratiques. Ce sera cette fois encore peine perdue, car il a été clairement établi dès la première heure que le remaniement de son équipe gouvernementale auquel vient de procéder le premier ministre britannique ne saurait modifier en rien ni la politique générale de la Grande-Bretagne ni la conduite de la guerre. Les Allemands eux-mêmes sont bien obligés de le constater ce matin, puisque certains de leurs journaux officieux reconnaissent qu'aucune modification ne sera apportée à la politique de M. Chamberlain et que le successeur de M. Hore Belisha à la tête du ministère de la guerre, M. Oliver Stanley, mènera l'armée britannique contre le Reich avec la même énergie qu'il déployait à faire la guerre économique à l'Allemagne.

Cette constatation d'un fait qui ne saurait donner lieu à aucune interprétation tendancieuse seule importe. Tout le reste est secondaire et ne relève que de préoccupations de politique intérieure, ce qui est uniquement affaire aux Anglais eux-mêmes. Ce qui a donné au remaniement partiel du cabinet britannique un certain éclat, c'est la surprise provoquée par le départ du War Office de M. Hore Belisha, départ que rien n'avait fait prévoir. La forte personnalité du ministre démissionnaire, les grands services qu'il a rendus à son pays et à la coopération franco-britannique, le courage politique avec lequel il a assumé ses responsabilités en organisant la conscription et en réalisant des réformes profondes qui ont donné à la nouvelle armée britannique toute sa valeur actuelle en l'adaptant à ce qu'exigent les circonstances, tout cela a valu à M. Hore Belisha une réelle popularité dans son pays, où il a pris figure d'homme de premier plan. Il est donc assez naturel que sa retraite ait surpris l'opinion, peu avertie des difficultés que doit résoudre un premier ministre chaque jour au sein même d'un cabinet d'union où inévitablement des influences personnelles s'exercent parfois en des sens contraires; il est non moins naturel que la presse anglaise traduise cette surprise dans des commentaires qui, il convient de le souligner, ne comportent aucune part de critique de la politique même du gouvernement que préside M. Chamberlain.

L'hommage unanime que les journaux d'outre-Manche rendent à l'œuvre accomplie par M. Hore Belisha est absolument mérité, mais la même unanimité à constater que le problème du développement de l'armée sera résolu par une formule d'accord général n'est pas moins remarquable. La presse souligne que la continuation de l'œuvre entreprise par M. Hore Belisha sera assurée, que l'adoption de la conscription, l'appel méthodique des conscrits, les dispositions en vue de l'entraînement et de l'équipement des troupes sont des gains acquis dont aucun ministre de la guerre ne privera plus la nation. Quant aux motifs du changement qui est intervenu, la plupart des journaux estiment que la retraite de M. Hore Belisha doit s'expliquer, suivant les termes dont se sert le *Sunday Times*, « par certaines difficultés et incompatibilités personnelles dont le public n'a pas été informé », mais qui n'entraînent aucun changement de politique. C'est d'ailleurs là ce qui se dégage clairement de l'échange de lettres entre M. Neville Chamberlain et le ministre de la guerre démissionnaire. Dans sa lettre de démission, M. Hore Belisha, considérant qu'il lui est impossible, pour les raisons qu'il a exposées personnellement, d'accepter l'important poste que le premier ministre lui a offert dans le gouvernement remanié — celui de président du Board of Trade, — déclare qu'il donnera tout son appui à la conduite la plus ferme de la guerre jusqu'à la victoire finale, et il souligne expressément qu'il n'existe entre le chef du gouvernement et lui aucune divergence de vues sur la politique à suivre. Dans sa réponse, M. Neville Chamberlain confirme nettement le fait, ce qui enlève à l'incident toute portée proprement politique et lui laisse son caractère essentiellement personnel. Dans le message qu'il a adressé à ses électeurs de la circonscription de Devonport, où il s'explique sur son activité dans les différents postes qu'il a occupés au sein du gouvernement, M. Hore Belisha déclare que pour le moment il n'a pas d'autre pensée que celle de gagner la guerre.

Par là, on peut en être certain, il demeure en plein accord avec le gouvernement et avec l'immense majorité du peuple britannique. Au surplus, en temps de guerre, aucune influence personnelle ne saurait prévaloir sur celle du gouvernement responsable, qui agit au nom de la nation entière et avec le plein assentiment de celle-ci. Il peut y avoir des nuances dans la manière et dans les méthodes, mais sur la volonté d'aller jusqu'au bout de la lutte et d'atteindre les buts assignés à l'effort des deux grandes démocraties qui ont pris les armes pour sauvegarder les valeurs essentielles de toute civilisation, il ne saurait y avoir le moindre flottement, la moindre hésitation, quels que soient les hommes au pouvoir. Avec la présence, aujourd'hui, de M. Oliver Stanley au War Office comme avec celle, hier, de M. Hore Belisha, l'Angleterre, dans le cadre de la coopération franco-britannique, continuera à mettre en œuvre tous ses moyens et toutes ses ressources pour gagner la guerre.

SÉCURITÉ IMPÉRIALE

Les ennemis de la plus grande France, qui sont ceux de la France tout court, se flattaient que le grand bouleversement de la guerre, compromettant la solidité et l'homogénéité de l'empire, favoriserait les desseins de l'irrédentisme nationaliste qui s'était manifesté à diverses reprises au cours de ces dernières années dans certains milieux indigènes ne constituant d'ailleurs qu'une infime minorité. On sait qu'il n'en a rien été, que tout au contraire les populations placées sous notre tutelle, embrassant avec une enthousiaste unanimité la cause de la métropole, apportent à la France en armes leur plus entier concours : magnifique récompense du libéralisme de la mère patrie, heureux et substantiel résultat de la politique d'association préconisée et pratiquée depuis un demi-siècle par tous les grands coloniaux français.

Mais l'ennemi veille, et ne renoncera pas facilement à l'entreprise de subversion impériale qu'il poursuit depuis si longtemps contre la France, et aussi contre l'Angleterre. De cette entreprise scélérate, la Russie des Soviets était avant la guerre et reste certainement à l'heure actuelle la grande inspiratrice en même temps que la principale exécutante. On n'a pas oublié les efforts de propagande et même d'action directe qu'elle a prodigués dans les différentes parties de l'empire, prêchant la sécession et la révolte, appelant à la rescousse le fanatisme religieux et le particularisme ethnique, entretenant outre-mer des agitateurs, souvent Français, hélas ! spécialisés dans la prédication d'une guerre sainte inséparable de la guerre sociale qui est à la fois son seul but et son unique moyen. Il n'y a point de doute qu'elle continue et que, ses insuccès ne l'ayant pas découragée, elle cherche de plus belle à remonter le courant d'adhésion fervente qui pousse les sujets, protégés et citoyens français de l'empire à mener sans réserve avec nous, contre les agressions, les oppressions et les dictatures, le bon combat de la liberté.

Contre ce danger persistant, il faut donc plus que jamais se garder, et tout d'abord mettre fin à l'équivoque qu'une fois de plus nous signalions hier, en introduisant la clarté qu'il faut dans les rapports de la République avec le gouvernement des Soviets. Sur le terrain de la sécurité impériale, l'équivoque qui prolonge sans raisons et contre toute raison nos relations diplomatiques avec Moscou n'est ni moins anormale ni moins nocive que sur le terrain de la paix intérieure et de la conduite de la guerre contre l'Allemagne. Plus encore que les foules ouvrières de la métropole, les populations indigènes peuvent à bon droit s'étonner que le communisme, poursuivi et traqué par les pouvoirs publics, continue à bénéficier à Paris d'une représentation diplomatique nécessairement assortie du privilège de l'exterritorialité.

A ces multitudes d'allégeance française et de sentiments français, à leur fidélité, à leur loyalisme, nous devons de mettre nous-mêmes de l'ordre dans nos propres idées et dans notre propre maison. Nous devons et mener contre les disciples, complices et sympathisants de Moscou, dans les différents pays d'Empire, une répression sans trêve ni merci, et rompre officiellement toute attache avec le pays et le régime qui inspirent leur œuvre de destruction et de mort. Les deux opérations, également nécessaires, également urgentes, ne vont pas l'une sans l'autre; une même logique les commande, une même volonté doit les mener à bien.

Le ministre des colonies, M. Georges Mandel, a au plus haut degré, on le sait, le sens impérial et la conscience de ses responsabilités dans la sauvegarde de l'unité et de la sécurité de la France totale. Le danger que nous signalons aujourd'hui n'échappe point à sa vigilance : on peut se reposer sur lui, ainsi que sur le gouvernement tout entier, du soin de faire à cet égard ce qu'il faudra et tout ce qu'il faudra.

EN ALLEMAGNE

LA POLITIQUE D'INTIMIDATION DU REICH VIS-A-VIS DES NEUTRES

On télégraphie de la frontière allemande, 6 janvier :

La *Berliner Bœrsen Zeitung* reprend l' « offensive » contre les neutres, tantôt par l'accusation et la menace, tantôt par la persuasion. Le journal répète aux pays neutres, inscrits à la Société des nations, qu'ils ont le « devoir de s'opposer vigoureusement aux procédés des alliés ». Il les avertit qu'aucune construction théorique, si ingénieuse soit-elle, aucune tentative d'isoler la question de Finlande ne peut libérer les neutres de leur responsabilité, aussi longtemps qu'ils se tairont et resteront dans la Société ».

La *Berliner Bœrsen Zeitung* s'adresse d'ailleurs surtout aux pays scandinaves, qu'elle s'efforce de mettre en garde contre une aide anglaise « pour le renforcement de leurs armements ».

Le journal prétend que « les livraisons de matériel anglais à la Suède ne seraient exécutées qu'en vue de servir la politique de guerre britannique, et tout en mettant en doute les possibilités pour l'Angleterre de fournir ce matériel de guerre, il conclut sur un ton menaçant : « Nous espérons que les Suédois et les pays nordiques n'auront aucun doute sur le fait que si l'Angleterre réussit par ses livraisons à s'implanter chez eux, ils seront impliqués dans la sphère d'intérêt des grandes puissances ».

On télégraphie, d'autre part, de Berne :

Les *Basler Nachrichten*, commentant la politique allemande à l'égard des neutres, écrivent :

Tandis que le *statu quo* germano-scandinave semble ne pouvoir se maintenir, les attaques de Berlin contre le groupe neutre belgo-néerlandais sont beaucoup plus inquiétantes.

Les raisons données à ce sujet sont tirées par les cheveux. Brusquement, on fait un crime à la Belgique et à la Hollande de leur attitude au cours du débat qui s'est déroulé, à la Société des nations, relativement au conflit finno-soviétique. Les polémiques de presse demandent clairement qu'elles donnent leur démission de la Société des nations, comme si une telle mesure et la rupture des relations internationales, qui en serait la conséquence, devait être le meilleur moyen de renforcer l'amitié entre les deux pays...

Pour reprendre sans raison une pareille accusation, après plus d'un mois d'attente, il faut des motifs particuliers...

La critique d'amour

La N.R.F. vient de publier un *Tableau de la littérature française* (de Corneille à Chénier) d'un nouveau genre, dont l'idée est de M. Andre Gide, qui en a, dans l'Avant-propos, fixé le dessein. C'est une suite de portraits de nos classiques, tantôt esquissés, tantôt peints en pied, par quelques écrivains choisis entre « les meilleurs d'aujourd'hui », chacun selon son goût, son affinité, sa préférence. Excellent principe, que M. André Gide n'a pas eu beaucoup de peine à justifier. On ne traite bien que de ce que l'on aime, et il s'agissait seulement d'appareiller au mieux le peintre et le modèle, selon la prédilection du premier. M. André Gide, avec raison, parle sans mauvais propos des historiens de la littérature professionnels, « souvent excellents », dit-il, comme Brunetière, Lanson ou Nisard, dont il définit exactement l'utilité, historique, didactique, idéologique, et l'intention objective et impersonnelle.

On aime que justice ainsi soit rendue à de bons serviteurs des lettres, et que M. André Gide, sur ce point, se sépare du boulevardier Vandérem, qui avait institué naguère, si l'on s'en souvient, une querelle un peu abusive sur la critique des professeurs et la critique des créateurs. A l'en croire, il n'y avait que les romanciers, les poètes, les dramaturges pour parler convenablement du théâtre, de la poésie, du roman; ce qui est possible en principe, mais ne l'est pas en fait, nul n'ayant dit plus de bêtises sur Racine et sur Stendhal que le créateur Hugo, si ce n'est, sur le même Hugo, sur Gœthe et sur Diderot, le créateur Barbey d'Aurevilly, pour ne citer que ces deux exemples, et il y en a d'autres. L'idée de M. André Gide est plus sage. Il n'a pas demandé aux collaborateurs de son *Tableau* de la critique critiquante, il n'a sollicité d'eux que de la critique d'amour.

Aussi bien, ce livre est des plus savoureux, et fournira un excellent et très utile complément aux ouvrages classiques de Lanson, de Brunetière et de Faguet. Il y a chez ceux-ci plus de méthode, d'esprit de suite et de classement. Mais Léon-Paul Fargue traitant de La Fontaine, Mauriac de Pascal, André Suarès du cardinal de Retz, Drieu La Rochelle de Diderot, Charles Maurras d'André Chénier, ou Jean Giraudoux de Racine, ajoutent à la connaissance du sujet une tendresse, un pathétique ou une fantaisie qui manquent nécessairement aux manuels, plus guindés et moins subjectifs... La table des matières du *Tableau de la littérature française*, qui ne porte que sur les dix-septième et dix-huitième siècles (on souhaite un second volume qui serait consacré au dix-neuvième), est convenable, malgré quelques lacunes ou défauts d'échelle: on y a omis l'abbé Prévost, Fontenelle, Saint-Simon, Regnard, et fait figurer des écrivains du second et même du troisième rayon, comme le charmant et mince Parny et l'ennuyeux et ignoble Sade. C'est le danger du critère de la prédilection, qui risque parfois de surfaire et d'exagérer. Encore y a-t-il la façon. Furetière n'est pas un grand écrivain, mais notre ami André Thérive en a si joliment parlé qu'on lui passera cet engouement. Ce qui prouve que la critique est un art en soi, c'est que souvent le peintre y vaut mieux que le modèle; et c'est précisément le cas.

Entre tous ces divers portraits, il en est un à mettre hors de pair : le *Montesquieu* de Paul Valéry, autrefois écrit pour servir de préface à une nouvelle édition des *Lettres persanes*, et vraiment, de luxe, celle-là, car l'introduction égalait le texte. Ces pages datent de 1926, et, vu tout ce qui s'est passé dans l'intervalle, elles sont aujourd'hui pour nous d'une merveilleuse actualité. Ecoutez ceci, par exemple : « Une société s'élève de la brutalité jusqu'à l'ordre. Comme la barbarie est l'ère du *fait*, il est donc nécessaire que l'ère de l'ordre soit l'empire des *fictions* — car il n'y a point de puissance capable de fonder l'ordre sur la seule contrainte des corps par les corps. Il y faut des forces fictives. L'ordre exige donc l'action de présence de choses absentes, et résulte de l'équilibre des instincts par les idéaux. » Hélas ! ces vérités sont pour notre temps, menacé par la barbarie de retourner à l'ère du *fait*, quand les forces fictives se sont montrées inopérantes, ou sont impudemment niées par les barbares. Ces forces fictives, c'étaient les traités et les pactes, l'honneur international respecté par tous, « les écritures, les paroles obéies, les promesses tenues, les conventions observées ». A quoi nos adversaires d'aujourd'hui entendent substituer le droit de la force et la loi brutale du fait. Mais M. Paul Valéry n'écrirait plus, peut-être, à cette heure, comme il y a quatorze ans, « qu'il n'y a point de puissance capable de *fonder* l'ordre sur la seule contrainte des corps par les corps »; il dirait plus justement que cette contrainte des corps peut *rétablir* cet ordre menacé, quand les forces fictives qui le fondaient ont encore une pleine valeur aux yeux des croyants et des défenseurs de cet ordre. Ces forces fictives, c'est la morale, dont la puissance s'exerce par des mots et par des images. Valéry disait encore, prophétiquement et très bien : « Il est indispensable à l'ordre qu'un homme se sente sur le point même d'être pendu quand il est sur le point de mériter de l'être. S'il n'accorde un grand crédit à cette image, bientôt tout s'écroule. » Cela paraît assez vrai en 1940, et le sera davantage un jour prochain. Il suffit de trouver l'application de ce propos, et ce n'est pas très difficile. Y a-t-il aujourd'hui à chercher longtemps qui mériterait d'être pendu ?

EMILE HENRIOT.

EN ITALIE

Le rôle de l'Italie en Méditerranée orientale

On mande de Rome:

M. de Vecchi di Val Cismon, gouverneur de l'île de Rhodes, a fait des déclarations sur le rôle et l'importance que le gouvernement italien attribue aux possessions italiennes de la mer Egée par rapport à l'influence et à la position de l'Italie en Méditerranée orientale.

L'Italie, a dit notamment à la revue *Action coloniale* M. de Vecchi di Val Cismon, a des intérêts vitaux en Méditerranée orientale.

Les dernières délibérations du Grand Conseil fasciste, qui parlent des intérêts balkaniques de l'Italie, embrassent évidemment tous nos intérêts en Méditerranée orientale, et il est clair que ces derniers sont si importants que M. Mussolini a cru opportun d'avertir que personne ne sera autorisé à y toucher. La mer Egée est une partie de la Méditerranée orientale, et c'est au cœur de la mer Egée que se trouvent les territoires qui nous appartiennent, petits sans doute par leur superficie, mais des plus importants pour la politique fasciste.

Et le gouverneur de Rhodes d'affirmer que le prestige et l'influence de l'Italie en Orient sont intimement liés au développement et au sort de l'île de Rhodes, « phare allumé dans l'Orient méditerranéen pour guider les navigateurs ».

Rhodes, a-t-il conclu, est appelée à devenir un phare de lumière romaine dans la Méditerranée orientale, et les navigateurs de la politique devront en tenir compte demain avant de fixer leur route.

Le plébiscite du Haut-Adige

On mande de Rome, le 6 janvier :

Cent quatre-vingtcinq mille habitants du Haut-Adige, d'origine allemande ont, comme on le sait, récemment opté pour la citoyenneté allemande, ce qui entraînera, conformément aux accords italo-allemands de l'automne dernier, leur émigration en Allemagne.

Au regard de ce chiffre, on précise aujourd'hui que 83,000 autres Haut-Adigeois d'origine allemande conservent la citoyenneté italienne, soit qu'ils se soient prononcés dans ce sens, soit qu'ils n'aient fait aucune demande d'option.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS DU 6 JANVIER (SOIR)

Au cours de la journée, nos patrouilles ont rencontré l'ennemi en divers points du front et ramené quelques prisonniers.

DU 7 JANVIER (MATIN)

Activité des patrouilles en divers points du front. Action assez vive des deux artilleries au début de la nuit dans la région à l'est de la Blies.

DANS LES AIRS

L'activité de la R. A. F.

On mande de Londres, le 6 janvier :

Outre les « patrouilles de sécurité » qu'elle fait normalement au-dessus des bases allemandes d'hydravions situées autour des îles de la Frise, la R. A. F. a encore effectué avec succès, hier soir, un vol de reconnaissance au-dessus du Nord-Ouest de l'Allemagne.

Au quartier général de la R. A. F.

Le ministère britannique de l'information communique :

Lord Halifax, ministre des affaires étrangères, accompagné du maréchal de l'air Sir Cyril Newal, chef de l'état-major de l'air, a visité le quartier général de l'aviation de combat de la R. A. F. samedi après-midi.

SUR MER

La perte du chalutier « Eta »

On mande de Londres, le 6 janvier :

Le chalutier *Eta* a coulé à la suite de l'explosion d'une mine prise dans un filet.

Six membres de l'équipage ont été débarqués dans un port de la côte orientale par le chalutier *Rotha*.

L'abordage de la malle d'Ostende par un patrouilleur français

On mande d'Ostende, 6 janvier :

La malle *Prince-Charles*, qui avait quitté Ostende à destination de Folkestone, est entrée, ce matin, en collision avec un bateau patrouilleur français, au large de Dunkerque. Le bateau français a été sérieusement endommagé.

La malle, sous les ordres du commandant Van Gool, avait à bord trente passagers. Quand le bateau se trouva en vue de la côte française, il régnait sur mer une légère brume. Arrivée en rade de Dunkerque, où un signal indiquait qu'aucun bateau ne pouvait quitter le port, la malle continua sa route. Brusquement surgit un chalutier français, affecté au service de patrouille et de dragage des mines, qui sortait du port et qui heurta la malle. Plusieurs passagers furent pris de panique. Le gouvernail avant du *Prince-Charles* fut abîmé et rendu inutilisable. Le chalutier français eut des dégâts beaucoup plus graves.

Le commandant Van Gool jugea plus prudent de regagner Ostende où il était de retour au début de l'après-midi.

L'éventualité d'une attaque navale contre la Grande-Bretagne (?)

Le rédacteur naval du *Sunday Chronicle* affirme que l'amiral Ræder, chef de la flotte allemande se préparerait à venger l'*Admiral-Graf-Spee*, en procédant à une attaque navale de grande envergure contre l'Angleterre.

Hitler aurait ordonné de faire sortir la flotte allemande de son abri de Kiel et de la diriger dans la mer du Nord pour lancer l'offensive en deux directions : 1° en forçant la flotte britannique à accepter l'engagement, dans l'espoir de lui causer ainsi des dommages suffisants pour porter atteinte à sa domination des mers; 2° en bombardant des villes et des ports de la côte britannique, surtout ceux qui ne sont pas défendus, pour détruire les plus possible de navires de commerce.

Dans les deux cas, l'offensive navale serait précédée de plusieurs vagues d'avions de bombardement et de combat, dont un grand nombre aurait été affecté dans cette intention à la flotte nazie.

Le journal souligne que la flotte britannique ne serait nullement prise au dépourvu. Il indique comme effectifs de la flotte allemande : deux croiseurs de bataille, deux cuirassés de poche, six croiseurs, vingt destroyers, vingt sous-marins. En revanche, les Anglais disposeraient pour répondre à cette offensive de quatorze croiseurs de bataille, six porte-avions, cinquante-huit croiseurs, cent soixante-huit destroyers et soixante sous-marins. En outre, un nouveau champ de mines protège les côtes britanniques depuis le nord de l'Ecosse jusqu'à Douvres. Enfin, d'autres navires britanniques que ceux indiqués sont prêts à intervenir.

Le rédacteur ajoute que l'une des raisons des raids allemands au-dessus des Orcades et des Shetland a été le désir de l'ennemi de constater quelle proportion de la flotte britannique est concentrée dans les eaux anglaises et si un très grand nombre de navires britanniques sont dispersés sur les routes de l'Océan.

L'INDÉPENDANCE DES PAYS-BAS

Une mise au point gouvernementale

On télégraphie de la Haye :

Le service de presse du gouvernement communique :

« Depuis quelque temps, des organes de la presse étrangère publient des informations tendancieuses relatives à la Hollande, faisant notamment naître le doute sur la résolution de la Hollande de se défendre, par tous les moyens dont elle dispose, contre toute agression étrangère.

« A ce sujet, il nous incombe de déclarer une fois de plus, afin d'écarter toute équivoque, que l'intégrité de la Hollande ne peut pas faire l'objet de négociations et que tout agresseur du territoire néerlandais trouvera devant lui la résistance acharnée de nos armes, quel que soit le côté d'où viendrait l'agresseur. »

La fidélité à la Société des nations

On télégraphie d'Amsterdam :

La Hollande restera membre de la Société des nations, nonobstant les menaces.

Répondant aux attaques dirigées par le Reich contre les petits pays neutres qui continuent à participer à la Société des nations, les milieux compétents hollandais, selon l'organe *Het Volk*, affirment que la Hollande ne se laissera dicter par personne son attitude dans cette question. La Hollande estime que sa qualité de membre de la Société des nations n'entache en rien sa position de neutralité.

LES ENTRETIENS DE VENISE

Les relations hungaro-roumaines ont dû faire l'objet principal de l'entretien des deux ministres des affaires étrangères

Notre correspondant particulier à Rome téléphone dimanche matin, 7 janvier :

Les entretiens de Venise entre les ministres des affaires étrangères d'Italie et de Hongrie ont été au nombre de trois. Le premier s'est déroulé samedi matin sitôt après l'arrivée du comte Ciano, entre 11 heures et 12 h. 45. Le second, au cours de l'après-midi, de 17 heures à 18 h. 30. Un troisième et dernier entretien a eu lieu ce matin même. On attend, d'un instant à l'autre, la publication d'un bref communiqué. Aucun instrument diplomatique nouveau n'a été conclu. La rencontre a conservé le caractère d'un échange de vues correspondant à la politique de collaboration active et permanente entre les deux Etats.

Les lignes directrices de la politique italienne touchant l'Europe centrale et balkanique

Pour bien comprendre la portée et l'importance des entretiens de Venise, il convient de ne pas perdre de vue les directives de la politique italienne à l'égard de l'Europe centrale et balkanique.

Ces directives sont nettement indiquées par le communiqué du Grand Conseil fasciste du 7 décembre dernier et par le récent discours du comte Ciano. L'organe suprême du régime fasciste a déclaré que tout ce qui peut arriver dans cette région de l'Europe ne peut pas ne pas intéresser directement l'Italie. De son côté, le comte Ciano a réaffirmé le vif désir de l'Italie de voir maintenir et se consolider l'ordre et la paix dans l'Europe danubienne et balkanique.

Puis, après avoir écarté l'idée de la constitution d'un bloc balkanique comme ne correspondant pas aux possibilités de l'heure, il a déclaré que l'Italie verrait avec la plus grande sympathie toute manifestation de la volonté des peuples danubiens et balkaniques de résoudre, amicalement, les questions qui existent entre eux, et il a conclu qu'elle était prête à donner, à cet effet, ses conseils et son appui.

La Hongrie, de son côté, est liée à l'Italie depuis la fin de la guerre mondiale. Par la convergence d'une foule d'éléments économiques, historiques, spirituels, un parallélisme d'action politique s'est constitué entre les deux pays. Cette collaboration est l'élément fondamental des deux politiques de Budapest et de Rome dans les Balkans. La Hongrie compte pouvoir résoudre grâce à cette collaboration les problèmes internationaux qui la concernent, et l'Italie l'utiliser pour développer son action balkanique selon les directives fixées par le comte Ciano.

Déjà des jalons ont été jetés dans la direction de la Yougoslavie. Les relations entre Budapest et Belgrade se sont améliorées dans une large mesure. On peut même dire qu'elles sont devenues confiantes. Il s'agit maintenant d'attaquer résolument le problème des rapports hungaro-roumains, afin d'arriver à une détente et, si possible, à une entente.

L'Italie demande à la Hongrie — comme elle le demandera à la Roumanie — de n'être pas intransigeante

Tel a été, d'après toutes les nouvelles qui parviennent de Venise, le thème principal des entretiens Ciano-Csaki. Le point de vue de l'Italie paraît avoir été le suivant : le problème des rapports hungaro-roumains se résume tout entier dans celui des groupes ethniques magyars résidant en Roumanie. Sa solution doit dépendre du sens de réalisme politique des deux parties, de leur bonne volonté comme de leur esprit réciproque de modération.

La pression de la Russie sur la Bessarabie, sa présence aux cols des Carpathes, la guerre, enfin, qui sévit aux confins des deux pays, doivent leur suggérer la création, à tout prix, d'un nouveau système de rapports hungaro-roumains fondés sur certains sacrifices.

En d'autres termes, l'Italie demande à chaque partie de ne pas être intransigeante (on parle même, à cet égard, d'un prochain voyage à Rome de M. Gafenco, ministre des affaires étrangères de Roumanie) et de faire des concessions afin qu'une atmosphère de collaboration rende stable la paix dans l'Europe sud-orientale.

Cette prise de position est dictée en grande partie, non par une volonté agressive contre la Russie, mais par l'intention très nette d'arrêter l'expansion du communisme et de sa menace contre l'ordre, les traditions, la civilisation de l'Europe.

Les autres problèmes envisagés

De toutes les communications téphoniques qui parviennent de Venise, on peut déduire que les deux ministres des affaires étrangères d'Italie et de Hongrie ont abordé une foule de questions. A côté du problème des rapports hungaro-roumains, ils ont dû passer en revue les conditions nouvelles créées par la collusion germano-soviétique, examiner le problème de la défense du Sud-Est de l'Europe contre les Soviets, envisager de quelle façon l'Italie pourra secourir la Hongrie au cas d'une attaque soviétique, décider quelle serait l'attitude des deux pays au cas où les Russes pénétreraient en Bessarabie, considérer l'attitude de la Yougoslavie et de la Bulgarie par rapport à toutes ces éventualités.

Ce qui paraît ressortir clairement des entretiens de Venise est la volonté manifeste de paix de l'Italie et de la Hongrie.

La guerre de Finlande a démontré le péril d'un élargissement du conflit. L'action de Rome paraît toute tendue à écarter ce danger de l'Europe centrale et orientale. Les colloques de Venise méritent donc d'être envisagés avec sympathie. Ils contribueront d'un côté à renforcer l'amitié italo-magyare, de l'autre à faciliter les rapports entre les Etats de l'Europe sud-orientale, à consolider la paix dans le secteur danubien et balkanique.

Déclaration du comte Ciano

On mande de Venise, le 7 janvier :

A l'issue de son premier entretien avec le ministre des affaires étrangères de Hongrie, le comte Ciano a déclaré aux journalistes :

Notre entrevue a été franchement cordiale et a servi à réaffirmer l'intime collaboration existant entre nos deux pays et la parfaite identité de vues sur les problèmes touchant la défense de l'ordre et de la paix en Europe.

A l'issue de l'entretien de l'après-midi, qui, comme le premier, s'est déroulé dans les salons d'un palace vénitien, le ministre des affaires étrangères d'Italie, interrogé par des journalistes, a déclaré de nouveau que la conversation avait été empreinte de la plus vive cordialité et qu'elle avait confirmé la complète identité de vues des deux gouvernements sur tous les problèmes qui avaient fait l'objet des entretiens.

Le soir, le comte Csaky a assisté à un dîner offert en son honneur par le comte Ciano. Après quoi les deux ministres des affaires étrangères ont assisté à une représentation de gala au théâtre municipal de la ville.

Un article de M. Virgi o Gayda porte-parole officieux du palais Chigi

M. Virginio Gayda, dans un article du *Giornale d'Italia* intitulé « Collaboration », se félicite des nouveaux contacts italo-hongrois.

Cette nouvelle rencontre, écrit-il, samedi après-midi, survient dans un moment particulièrement important de l'histoire européenne, mais il ne faut pas s'attendre à des résolutions exceptionnelles ou à des accords marquant une direction nouvelle. Il s'agit d'éclaircir l'atmosphère de l'Europe danubienne et balkanique, tout en confirmant l'intimité confiante des rapports qui unissent l'Italie à la Hongrie.

La situation de l'Europe sud-orientale, à en croire le journaliste officieux, serait caractérisée par les quatre éléments suivants : l'état de guerre des grandes puissances, avec les inconnues et les répercussions qu'il comporte; l'attitude des Etats danubiens et balkaniques face aux problèmes posés par les hostilités, l'état des rapports actuels entre ces diverses puissances, l'apparition d'une nouvelle politique russe et communiste à l'égard de certains de ces Etats. C'est sur ces divers points que portera en particulier l'examen entrepris en commun par les deux ministres des affaires étrangères. Les vues italiennes n'ont pas besoin d'être précisées de nouveau, l'ordre du jour du Grand Conseil, le discours du comte Ciano, ont jeté une pleine et entière lumière sur les conceptions du gouvernement fasciste.

A l'origine, poursuit le directeur du *Giornale d'Italia*, la guerre a suscité des inquiétudes dans tous les pays de l'Europe danubienne et balkanique, inquiétudes qu'aggravait encore l'attitude adoptée par la Roumanie et par la Grèce qui avaient reçu une garantie unilatérale de la Grande-Bretagne, par l'accord turco-britannique, politique et militaire, conclu pour quinze ans, et dont les buts comme les applications possibles sont encore difficiles à préciser. Mais la position ferme et limpide de l'Italie a maintenu la paix dans toute cette zone de l'Europe et a réussi à limiter jusqu'à présent le conflit armé, bien que le gouvernement de Rome n'entende pas circonscrire tous les problèmes économiques de portée européenne qui en dérivent.

La ligne de conduite de l'Italie ne doit pas être confondue avec la neutralité, bien qu'elle vise au maintien à l'heure présente de la paix dans cette partie de l'Europe et de la Méditerranée. L'Italie, qui est devenue désormais la plus grande puissance balkanique, affirme ses droits et ses intérêts vitaux permanents. Elle entend respecter les possessions territoriales et les droits nationaux des autres Etats de l'Europe danubienne et vivre en paix avec eux. Elle désire que ces diverses nations, dans leur intérêt même, examinent franchement et résolvent les problèmes encore pendants entre eux afin d'arriver à une conciliation générale, base nécessaire d'une collaboration amicale.

On a parlé, continue M. Gayda, d'un grand bloc les neutres balkaniques, dont l'Italie aurait pris la direction, sous une forme ou sous une autre. Ces bruits étaient sans fondement. D'autre part, l'Italie désire garder sa liberté d'action, d'autre part, il reste encore entre certains pays danubiens et balkaniques des questions trop essentielles qui ne sont pas encore résolues pour qu'on puisse concevoir une union intime et confiante entre eux.

Un bloc balkanique, dans les conditions actuelles, serait absolument prématuré. L'Italie entend, en revanche, favoriser un rapprochement entre les différents Etats danubiens sur la base d'une clarification utile des différents problèmes ouverts.

En ce qui concerne particulièrement la Hongrie, qui appartient à la zone la plus chaude des amitiés politiques de l'Italie, les questions les plus importantes sont celles des rapports avec la Yougoslavie et avec la Roumanie. La Yougoslavie, avec laquelle le gouvernement fasciste et la nation italienne entendent maintenir et développer ses rapports de cordialité agissante qui ont été consacrés par les accords de Pâques 1937, s'est déjà rapprochée notablement de la Hongrie. L'Italie le constate avec satisfaction.

Il reste encore à définir le problème des relations roumano-hongroises, bien que l'intérêt des deux parties d'arriver à une détente et, si possible, à une entente, soit évident. La solution du différend roumano-hongrois doit être confiée au sens du réalisme politique des deux parties et à leur bonne volonté et leur esprit réciproque de modération. La guerre qui flambe le long de leurs frontières leur conseille plus que jamais de résoudre leurs problèmes et d'établir des rapports confiants. Les origines de la guerre actuelle démontrent éloquemment combien il est utile d'éclaircir à temps les contestations internationales, même au prix de quelques sacrifices. La Roumanie et la Hongrie peuvent aujourd'hui reconnaître l'équivalence de certaines de leurs positions et de leurs intérêts. La puissance russe, qui pèse sur la Bessarabie, se fait sentir également sur les frontières hongroises.

Cela nous amène, continue le porte-parole officieux du palais Chigi, à parler de l'affaire russe et de l'action économique qui se manifeste sous une forme nouvelle sur les confins de l'Europe sud-orientale.

Existe-t-il, dans cette partie du continent, une menace de la Russie soviétique, comme beaucoup de journaux étrangers voudraient le faire croire?... Les directives de la politique italienne, tracées par M. Mussolini, observe M. Gayda, sont bien connues. L'Italie n'est pas poussée par des desseins agressifs contre la Russie des Soviets. En cela elle se différencie des autres grandes puissances qui, aujourd'hui, sont engagées contre la Russie comme, il y a quelque temps, elles paraissaient s'efforcer d'accaparer ses faveurs.

L'Italie entend seulement arrêter l'expansion du communisme. Que l'U.R.S.S. reste donc chez elle, sur son territoire vaste et si riche, qui offre tant de possibilités, et l'Italie n'aura rien à dire. Mais si le communisme prétendait s'avancer vers des zones d'intérêt vital pour l'Europe et pour l'Italie, le fascisme saurait y répondre comme il convient.

Dans les premiers échanges de vues qui ont eu lieu samedi matin entre le comte Ciano et le comte Csaky, conclut M. Gayda, l'identité des intérêts et des sentiments politiques de l'Italie et de la Hongrie a été confirmée. « Elle ne peut que favoriser le développement de la collaboration entre les deux nations amies. La Hongrie est animée d'une volonté de paix et du désir de clarifier les problèmes encore en suspens par une négociation pacifique. Une telle attitude justifie encore plus les directives de la politique italienne qui a pu préserver jusqu'à présent, cette zone de l'Europe de tout bouleversement. »

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL EN GRANDE-BRETAGNE

Le remplacement de M. Hore Belisha ne signifie aucun changement de politique

On mande de Londres à l'agence Havas :

« Le remplacement de M. Hore Belisha par M. Oliver Stanley ne comporte aucun changement de politique. Le gouvernement reste entièrement déterminé, en étroit et complet accord avec la France, à employer toutes les ressources du pays en vue d'une victoire totale sur l'ennemi commun. » Telle est l'affirmation catégorique que l'on recueille dans les milieux bien informés de la capitale britannique, où l'on ajoute que la politique d'accord avec la France et de victoire est celle de M. Oliver Stanley, comme elle était celle de M. Hore Belisha. Aucun doute ne saurait donc exister sur la résolution du gouvernement.

Cette réaffirmation est d'ailleurs parfaitement claire dans les lettres qui ont été échangées hier entre le premier ministre et M. Hore Belisha. L'un et l'autre ont su que le parti de la propagande ennemie pourrait tirer de l'incident, et ils ont tenu à s'inscrire par avance en faux contre toute insinuation de cet ordre.

Pour important qu'il soit, ce changement de titulaire du War Office est donc ramené aux justes proportions d'un événement de politique intérieure qui paraît avoir plus de rapports avec la psychologie qu'avec l'art de la guerre. Aussi ne s'attend-on pas que le chef du gouvernement donne à d'autres qu'aux membres du Parlement les raisons qui ont dicté sa décision.

Dans les milieux militaires, on déclare que ce serait mal connaître les traditions de discipline de l'armée que d'ajouter foi au bruit que l'action d'officiers frappés par le rajeunissement des cadres réalisé par M. Hore Belisha, ne serait pas étrangère à la décision du premier ministre.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

M. Hore Belisha à ses électeurs

M. Hore Belisha, ministre démissionnaire de la guerre, a adressé le message suivant à ses électeurs de la circonscription de Devonport :

Les habitants de Devonport m'ont toujours donné leur appui au cours des jours difficiles que j'ai passés à leur service et au service de l'Etat, depuis que j'ai été élu député pour la première fois, il y a plus de seize ans.

J'ai fourni un gros travail dans quatre départements différents du gouvernement; et lorsque je me suis trouvé dans le dernier d'entre eux, c'est-à-dire au ministère de la guerre, il m'est incombé la responsabilité de réorganiser sérieusement l'armée britannique et de la préparer complètement à la guerre.

De nombreux changements et développements ont été nécessaires dans l'armée, et aujourd'hui cette armée entre en campagne en nombre sans cesse croissant et elle est démocratiquement organisée. Elle accomplira son devoir avec courage et distinction lorsque l'occasion se présentera.

Je suis fier d'avoir eu le privilège d'être si longtemps associé à cette armée et d'avoir contribué à la former pratiquement et moralement.

Quelle que soit la tâche qui m'incombe, je l'accomplirai avec énergie. Mais, pour le moment, je n'ai d'autre pensée que celle de gagner la guerre. Je suis certain que tous mes électeurs se concentrent vers le même but. Le fait que je demeure député de Devonport me donne toujours l'occasion de servir.

Impressions romaines

On mande de Rome, le 6 janvier :

Le remaniement ministériel en Grande-Bretagne suscite un vif intérêt à Rome, où les journaux consacrent de longues correspondances à cet événement.

D'une manière générale, les observateurs italiens attribuent la retraite de M. Hore Belisha aux divergences de vues qui existeraient entre le ministre de la guerre démissionnaire et l'état-major britannique, touchant certaines nominations et certaines réformes décidées par M. Hore Belisha.

Le *Popolo di Roma* souligne la popularité en Angleterre du ministre démissionnaire et met en relief qu'on ne lui fait aucun grief en ce qui concerne la préparation militaire et l'envoi des troupes britanniques en France. « Sa réputation d'organisateur reste intacte, écrit l'organe fasciste », qui constate d'autre part que le nouveau titulaire du portefeuille de la guerre incarne toute la tradition britannique.

L'impression en Allemagne

On télégraphie de la frontière allemande, le 6 janvier :

La presse allemande, dit l'agence allemande D. N. B., suit attentivement les changements survenus dans le gouvernement britannique. L'impression est qu'aucune modification ne sera apportée à la politique de M. Chamberlain.

La *Nachtausgade* estime que M. Oliver Stanley, successeur de M. Hore Belisha, mènera l'armée contre l'Allemagne, avec la même « brutalité » qu'il déployait en lui faisant la guerre économique.

L'*Angriff* écrit : « M. Chamberlain s'entoure de nouveaux comparses, mais son intention d'anéantir l'Allemagne demeure la même. »

La *Correspondance diplomatique et politique* prend prétexte du remaniement partiel du cabinet anglais pour broder sur le thème le plus récent de la presse allemande. « L'Angleterre veut l'extension du théâtre de la guerre. »

L'organe officieux, pour essayer de justifier ses allégations, commence par déclarer que, bien avant la guerre, M. Oliver Stanley, successeur de M. Hore Belisha, était une de ces personnalités, qui « voulaient porter préjudice à l'Allemagne sur ses marchés naturels ». Par là, le journal veut dire que le ministre anglais ne s'était pas montré disposé à tolérer que le Reich établit à son profit une sorte de monopole économique dans le Sud-Est européen. La *Correspondance diplomatique et politique* prévoit que le ministre va poursuivre la réalisation de ses desseins, sans doute avec d'autres méthodes, « étant donné qu'à ce sujet des travaux préliminaires ont été accomplis à Genève, il y a quelque temps ».

Et le journal d'ajouter : « Secours pour la Finlande, voilà la devise britannique par laquelle on veut forcer les membres de la Société des nations, qui ont pris des engagements envers la Finlande, à appuyer les tendances de la Grande-Bretagne qui veut élargir le théâtre de la guerre au Nord. »

La *Correspondance* conclut en avertissant les neutres « de la tendance unilatérale de la politique britannique », et en les invitant à « se méfier à temps des faux amis ».

AUX ETATS-UNIS

La protestation contre le contrôle britannique de contrebande

On télégraphie de Londres :

La protestation des Etats-Unis contre les retards qu'impose au courrier le contrôle de contrebande exercé par la Grande-Bretagne, fait toujours l'objet d'une étude à Londres et une réponse y sera faite en temps utile.

Lord Lothian, ambassadeur d'Angleterre à Washington, vient de télégraphier à Londres le résumé d'une communication du gouvernement des Etats-Unis relative à la situation des navires américains qui peuvent être contraints de se rendre dans les ports de contrôle britanniques. Les départements anglais intéressés examinent en ce moment ce document avec l'intention de faire tout leur possible pour remédier aux inconvénients qui y sont mentionnés.

Dans les milieux anglais, on estime en général que la Grande-Bretagne, en demandant aux navires de se détourner de leur route pour lui permettre d'exercer son contrôle de la contrebande, ne fait rien de plus que ce à quoi elle est autorisée par le droit international. La note la plus récente de Washington a trait aux rapports entre la loi de neutralité et la question de la déviation de route que le contrôle demande aux navires. En ce qui concerne le courrier, le retard occasionné est habituellement d'un, deux ou trois jours au maximum.

Pays-Bas. — Le comte Van Aldenburg Bentinck vient de décéder à Amerongen dans sa 82e année. C'était un ami de l'ex-kaiser, auquel il fut le premier à donner asile en 1918.

Hongrie. — M. Clodius, ministre plénipotentiaire, directeur des accords commerciaux du Reich, est arrivé à Budapest, où il prendra part à la réunion périodique de la commission économique germano-hongroise.

Turquie. — Une délégation grecque, présidée par le conseiller de l'ambassade, M. Dalietos, est arrivée à Ankara en vue d'engager des négociations commerciales.

EN FINLANDE

De nouvelles attaques russes dans l'isthme carélien se brisent contre les défenses finlandaises

Le commandement suprême de l'armée finlandaise publie le communiqué suivant, sur les opérations jusqu'au 6 janvier à 13 heures :

Sur terre. — Dans l'isthme de Carélie, le 5 janvier à la fin de la journée, activité de l'artillerie, qui, entre le golfe de Finlande et Muolaajærvi, a été plus forte que d'habitude. De petits détachements ennemis ont lancé une attaque contre les positions finlandaises sur la glace du lac de Muolaajærvi, et ont renouvelé leurs attaques contre Kirvenmæki, sur la rivière Taipale (à proximité du lac Ladoga); mais ils ont été repoussés sur les deux points.

Sur la frontière orientale, dans la région située entre Raate (à la frontière soviétique, à l'est-sud-est de Suomussalmi) et Suomussalmi, les combats continuent. Les troupes finlandaises ont détruit deux tanks et pris un char d'assaut.

Dans le secteur de Juntusranta, les Finlandais ont pris, parmi d'autre butin, une grande quantité de produits sanitaires et médicaux dans une ambulance de campagne abandonnée par les rouges. Sur la route de Juntusranta, l'ennemi a laissé derrière lui onze tanks, deux canons, deux affûts de canons, trente camions et une quantité importante de munitions.

Sur le reste du front, actions de patrouilles et d'artillerie.

Sur mer. — Les batteries côtières finlandaises ont détruit des colonnes de ravitaillement ennemies et des batteries de campagne ennemies.

Dans les airs. — Le 5 janvier, l'activité aérienne ennemie a repris en raison du beau temps, et cette activité s'est surtout manifestée dans le centre et dans le nord de la Finlande. Un certain nombre de lieux de résidence dans ces régions ont été l'objectif des bombardements. A Mikkili, d'après ce que l'on sait jusqu'à présent, il y a eu un certain nombre de victimes parmi la population civile, et des femmes et des enfants ont été tués. On note également dans ce lieu des dommages matériels. Ailleurs, les bombardements n'ont causé que des dommages sans importance.

L'aviation finlandaise a accompli certaines opérations de reconnaissance, de protection et de bombardement. Au cours de la journée d'hier, l'aviation de chasse finlandaise et la D. C. A. ont abattu huit avions soviétiques, chiffre contrôlé, auquel s'ajoutent deux avions ennemis probablement abattus, qui n'ont pas été retrouvés.

Le communiqué soviétique

L'état-major de la circonscription militaire de Leningrad publie le communiqué suivant :

6 janvier. — Aucun événement important. Dans le secteur d'Ouchta, collisions d'éléments de reconnaissance. Dans les secteurs de Repola et de Petrozavodsk, opérations d'éclaireurs et de mitrailleuses. Dans l'isthme de Carélie, opérations d'éclaireurs et feux d'artillerie.

L'aviation soviétique a effectué avec succès plusieurs attaques contre les réserves et les objectifs militaires de l'ennemi. Six avions ennemis ont été abattus pendant un engagement aérien.

Liaisons précaires de l'armée rouge dans le Nord

On mande de Stockholm, le 6 janvier :

On apprend que sur le front nord de Finlande, le ravitaillement et les liaisons de l'armée rouge sont rendus extrêmement difficiles par les nombreuses patrouilles de skieurs finlandais.

Tanks enfouis sous la neige

On mande d'Helsinki, le 6 janvier:

De nombreuses photographies de tanks capturés sont publiées ce matin par la presse finlandaise; ceux-ci sont presque enfouis sous la neige.

On peut constater, d'après ces photographies, à quelles difficultés se heurtent les troupes motorisées russes.

Un certain nombre de tanks, en bon état, capturés par les Finlandais, ont dû être laissés sur place par eux, à cause de l'amoncellement de la neige.

Nouvel appel de la radio finlandaise aux soldats de l'armée soviétique

On mande d'Helsinki, le 6 janvier :

« Soldats de l'armée rouge, — dit un nouvel appel en langue russe, diffusé par la radio finlandaise — vos familles et vos proches attendent que vous les libériez de l'oppression dans laquelle ils vivent et dont ils deviennent de plus en plus conscients.

» Rentrez dans vos foyers et secouez le joug de la terreur et de l'injustice qui vous est imposé par votre gouvernement.

» Vous vous rendez compte aujourd'hui, poursuit cet appel, que vos dirigeants n'ont tenu qu'une infime partie de leurs promesses.

» Que vaut le communisme s'il n'est pas fondé sur la justice ? »

S'adressant alors au gouvernement soviétique, la radio finlandaise déclare :

« Ne comprenez-vous pas, messieurs les commissaires du peuple, vous qui restez indifférents aux souffrances de vos camarades mal vêtus et affamés, que vous envoyez mourir en Finlande, que leurs yeux s'ouvrent au moment de leur mort ? Ne comprenez-vous pas que le peuple que vous opprimez et qui manque de pain se rend compte de plus en plus nettement de vos méthodes et de votre bestialité, qui suscitent l'indignation du monde entier ?

» Soyez sûrs, conclut la radio finlandaise, que le peuple russe ne supportera pas indéfiniment votre violence et votre perfidie. »

Des troupes russes s'entraînent au froid

On mande d'Amsterdam, le 6 janvier :

Le journal hollandais *Telegraaf* apprend de Moscou que dans la région militaire de Sibérie, de forts contingents de troupes russes sont soumis actuellement à un entraînement spécial. Les hommes couchent par un froid de 50 à 60 degrés au-dessous de zéro, dans de petites tentes chauffées avec des poêles de fer. La hauteur de neige dans cette région atteint un mètre et demi, et les troupes doivent, en complet équipement, parcourir à skis de longues distances.

Ces troupes seraient destinées à être employées dans la guerre de Finlande.

Les effectifs de l'armée rouge sur les divers fronts finlandais

On mande d'Helsinki, le 6 janvier :

Les effectifs russes sur le front de Finlande sont évalués, de bonne source finlandaise, entre 500,000 et 600,000 hommes.

La plus grande partie de ces troupes se trouvent dans l'isthme de Carélie.

La destruction dans le golfe de Botnie par un sous-marin, du bateau suédois "Fenris"

On mande d'Ostende, 6 janvier :

Le capitaine du bateau suédois *Fenris*, coulé dans le golfe de Botnie, par un sous-marin, a maintenant remis son rapport sur la perte du bâtiment. En voici les termes :

Un sous-marin de nationalité inconnue nous a attaqués sans avertissement. J'ai alors fait arrêter mon bateau et, dans l'attente des ordres du sous-marin, j'ai invité mes hommes à prendre place dans le bateau de sauvetage. Quand le sous-marin a continué à faire feu sur nous, j'ai compris qu'il avait l'intention de nous couler.

Pendant les opérations de sauvetage, plusieurs obus sont tombés à proximité du bateau de sauvetage.

Tous les hommes de l'équipage sont sains et saufs, mais n'ont pu emporter que très peu d'objets personnels. Ils ont pu débarquer d'abord auprès d'un phare, d'où ils ont été transportés à terre. Ils prendront ce soir le train pour Stockholm.

Peu de temps après que l'équipage eut quitté le navire, celui-ci a coulé.

Les premiers volontaires norvégiens

On mande d'Oslo, le 6 janvier:

Le premier contingent de volontaires norvégiens est parti pour la Finlande.

On estime à 500 le nombre de ces volontaires.

La « Journée de travail pour la Finlande » en Suède a rapporté 9 millions de francs

On mande de Stockholm, le 6 janvier:

Quatre cent trois entreprises suédoises ont pris part à ce qu'on a appelé « la journée de travail pour la Finlande »; 89,969 ouvriers et employés ont réuni une somme de 951,304 couronnes suédoises, soit plus de 9 millions de francs, y compris le bénéfice des heures supplémentaires et quelques dons des établissements.

En plusieurs endroits, les ouvriers ont décidé de travailler les jours de fête et de verser le produit des heures supplémentaires à la Finlande.

Un millier d'autres familles suédoises se sont déclarées prêtes à accueillir des enfants finlandais.

Y compris les envois effectués hier, la Suède a déjà envoyé en Finlande 137 tonnes de vivres et 200 tonnes de vêtements.

L'U. R. S. S. et l'assistance à la Finlande par les Etats membres de la Société des nations

On mande de Moscou, le 6 janvier :

La *Krasnaïa Zvіezda*, dans un article intitulé « Les dessous de la campagne de la Finlande mannerheimienne », vient à la rescousse de la campagne de la presse allemande.

On se rend compte à Berlin, écrit notamment l'organe soviétique, que la « question finlandaise » fait partie du plan stratégique anglo-français de guerre contre l'Allemagne.

Le journal conclut :

Les efforts faits pour transformer les pays scandinaves en instruments dociles de l'Angleterre et de la France, tels sont les dessous de l'aide anglo-française à la Finlande mannerheimienne.

EN POLOGNE

Destructions allemandes

L'agence Pat communique :

On annonce de Riga que, sur l'ordre des autorités allemandes, il a été procédé à la destruction de tous les monuments dans toute la Pologne occidentale, ainsi que dans un grand nombre de villes de la Pologne centrale.

A Poznan, en plus du grand monument du Cœur-de-Jésus, ont été détruits les monuments de Wilson, président des Etats-Unis d'Amérique; de Kosciuszko, héros national polonais, ainsi que celui d'Adam Mickiewicz. Pourtant, avant la grande guerre, les Allemands n'avaient pas osé toucher à ce monument, érigé en 1857, malgré les pires vexations qu'ils avaient fait subir aux Polonais.

De même tous les monuments ont été détruits dans de petites villes de province.

A Lodz, a été détruit le grand monument de Kosciuszko.

A Gniezna, a été détruite la grande statue du roi Boleslas le Vaillant, qui avait été érigée devant l'antique cathédrale de cette ville.

A Cracovie, les Allemands ont emporté le monument de Kosciuszko, qui se dressait près du château royal de Wawel, ainsi que la statue de Mickiewicz, sur la grande place du Marché.

Enfin, dans toutes les provinces occidentales de la Pologne, les Allemands ont détruit toutes les petites chapelles et les croix qu'on pouvait voir sur les routes.

ARMEE

Commission de contrôle des affectations spéciales

La commission interministérielle de contrôle des affectations spéciales dont le président du conseil avait annoncé à la Chambre la constitution, reçoit pour l'année 1940, la composition suivante :

Président: le général de division Matter. — Sénateurs: MM. Rambaud, le comte de Blois. — Députés: MM. Burtin, Liautey. — Anciens combattants: MM. Henri Pichot, André-Jacques Fonteny.

Présidence du conseil: MM. Hamelin et de Peyster. — Vice-présidence du conseil: M. Aubert.

Guerre: le général Ricard, sous-chef d'état-major général. — Marine: le capitaine de frégate Deglo de Besses. — Air: le général Romatet. — Armement: le commandant Troome, directeur de la main-d'œuvre. — Affaires étrangères: M. de Robien. — Agriculture: M. Preaud. — Blocus: M. Gentil. — Colonies: M. Barthes. — Commerce: M. Lecuyer. — Education nationale: M. Rosset. — Finances: M. Boissard. — Intérieur: M. Berthoin. — Justice: M. Fillaire. — Marine marchande: M. Cretin. — Transmissions: M. Cabane. — Anciens combattants: M. d'Eté. — Santé publique: M. Haye. — Travaux publics et transports: M. Aron. — Travail: M. Parodi.

Une allocution de M. Rio aux marins de la marine marchande

M. Alphonse Rio, ministre de la marine marchande, a prononcé hier soir à 19 h. 45 une allocution qui a été radiodiffusée par les postes d'Etat : le ministre a exalté en ces termes la belle conduite des marins de la flotte commerciale :

Marins français de la marine marchande et de la flotte de pêche, aux premiers jours de septembre, le gouvernement de la République, son chef et son ministre de la marine marchande n'ont point jugé nécessaire de s'adresser particulièrement à vous; ils connaissaient votre patriotisme, vos courages, vos consciences, ils savaient que, sans appel, vous seriez les égaux des marins britanniques et que vous rempliriez magnifiquement pour la France la tâche que Sa Majesté le roi George VI avait solennellement définie pour les siens.

Après quatre mois de guerre c'est un premier merci que je vous apporte, un premier merci de la nation tout entière, et je vous l'offre avec la fierté d'un chef et l'émotion d'être un des vôtres.

Quand les T. S. F. de vos navires ponctuèrent l'ordre de la mobilisation générale, quand les clochers sonnèrent le tocsin dans le vent des ports, quand les affiches blanches aux drapeaux croisés furent collés dans les halls ou les carrés des navires et sur les murs des docks, vous avez écouté, vous avez lu avec gravité et vous avez regagné vos places à bord, avec l'angoisse dans la gorge et la résolution au cœur. Les revendications, les mécontentements, les oppositions des jours heureux ont tout à coup cessé d'exister, comme des jeux futiles quand le travail devient intense. Officiers et matelots, vous vous êtes regardés, face à la nouvelle tempête. Elle aura beau, dans la longueur des temps, souffler de l'est sauvage un vent de mitraille et de haine, solides et confiants dans vos réciproques vertus, vous vous êtes entrejuré de conduire quand même vos navires, de bon port à bon port.

Marins du commerce, le ministre de la marine marchande qui vous parle est un de vos anciens capitaines. J'ai bourlingué sur toutes les mers du monde avec vos aînés et vos pères. Je connais la valeur de vos serments et la dureté de votre tâche.

A toux ceux qui écoutent la radio française ce soir, je veux dire brièvement la modestie et la grandeur de votre métier, votre courage obstiné et votre persévérante énergie. Vous allez aux quatre coins du monde charger les denrées, les matières premières, les produits ouvrés. Vous les transportez par vents et marées. Vous venez d'embarquer à vos bords les soldats d'Orient et d'Afrique, les soldats de nos Antilles et la masse des travailleurs coloniaux qui, solidairement avec les ouvriers et les combattants de la métropole, vont assurer la protection des 100 millions de Français de l'empire.

Dans l'accomplissement d'une telle tâche, vous ne connaissez aucune limitation à la dépense de forces physiques et à la dextérité. Votre adresse, votre ingéniosité, votre endurance, savent faire face à toutes les difficultés que dressent devant vous la nature inclémente, et un ennemi dont le manque d'humanité est légendaire.

M. Alphonse Rio a terminé par ces mots :

Marins, mes camarades, vous avez fait la preuve, au cours de ces quatre premiers mois de guerre, que le pays peut compter sur vous, si pénible et si longue que puisse être la lutte qui nous est imposée.

Nos armées, nos usines, nos foyers ne cesseront pas, grâce à votre abnégation persistante, d'être ravitaillés tandis que les armées, les usines, les foyers de l'Allemand, soumis à l'efficace blocus des flottes alliées subiront chaque jour des restrictions plus graves.

Et quand l'heure de la paix sera venue, quand nous pourrons exiger que la violence soit rayée des mœurs internationales, vous rejoindrez vos familles, qui vous attendent dans la dignité et l'inquiétude et vous pourrez paraître au milieu d'elles avec la légitime fierté d'avoir été, au même titre et au même rang que les plus exposés de nos combattants, les ouvriers de la victoire.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Nécrologie

— On annonce la mort, à Boulogne-sur-Mer, à l'âge de 97 ans, de *Mlle Sophie Leporcq*. La défunte était vraisemblablement la doyenne des dames d'œuvres de France. Depuis plus de quatre-vingts ans, elle remplissait les fonctions de catéchiste volontaire et visitait les pauvres de la paroisse Saint-Vincent de Paul. Elle était titulaire depuis sept ans de la médaille d'or du mérite diocésain d'Arras.

— On annonce le décès de *Mme veuve Jules Aghion*, née Eugénie Robino.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On annonce la mort du *gouverneur général honoraire Lamy*, ancien gouverneur de la Guyane, décédé hier matin au Val-de-Grâce.

Cercles

A la dernière réunion de la commission d'admission du comité France-Amérique ont été admis à titre de membres : l'ambassadeur d'Argentine et Mme Miguel Angel Carcano, le ministre de France au Mexique et Mme Albert Bodard, le conseiller de l'ambassade des Etats-Unis et Mme Robert D. Murphy, présentés par le bureau du comité, et l'abbé Luc J. Lefèvre, présenté par M. François Boucher et le marquis de Rochambeau.

Nouvelles diverses

— La société des « Amis d'Aristide Briand » tiendra son assemblée générale le mardi 9 janvier, à 11 heures, à l'institut international de coopération intellectuelle. A l'issue de cette réunion, un banquet est organisé sous la présidence de M. René Cassin, président honoraire de l'Union fédérale des mutilés et anciens combattants, professeur à la faculté de droit de Paris.

— Aux Chaussures F. Pinet,
1, boulevard de la Madeleine,
Dernière semaine de la grande vente de soldes.
Nouvelles séries pour dames et messieurs sacrifiées avec de très gros rabais.

— Incomparable pour son confort et la tranquillité de son parc ensoleillé, le Winter-Palace Hôtel à Nice offre des conditions particulièrement avantageuses cette saison.

— Le comité d'entente des grandes organisations féminines « les Françaises au service de la nation » a offert jeudi 4 janvier, au siège de l'association, 2, boulevard de La Tour-Maubourg, dans l'hôtel mis à sa disposition par Mme la comtesse Charles de Vogüé, un arbre de Noël auquel étaient conviés deux cents enfants choisis parmi les familles nombreuses les plus nécessiteuses des vingt arrondissements de Paris.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences morales et politiques

Il est procédé à l'installation du bureau pour 1940. M. Joseph-Barthélemy, au moment de quitter la présidence, prononce le discours d'usage. Il dit, notamment :

Nous voilà de nouveau devant le crime. La guerre d'aujourd'hui n'est pas une de ces luttes politiques comme l'histoire en a d'ailleurs trop enregistrées, c'est la révolte de la matière contre l'esprit.

Dans la malheureuse, grande et héroïque Pologne, l'agresseur criminel, avec une abominable méthode et une odieuse suite dans les idées sait parfaitement ce qu'il fait en tuant froidement tout ce qui représente l'esprit. Il incendie les facultés et les sanctuaires, les laboratoires et les temples. Il déporte, emprisonne, tue les professeurs et les prêtres, les prélats et les physiciens de renommée mondiale. Il fournit une illustration et un commentaire sanglant à la vieille parole : *Paucis vivit humanum genus.* Sa fureur contre l'esprit n'est pas aveugle. Il sait trop bien que pour assassiner une nation, il faut d'abord tuer son âme. Et que pour tuer l'âme, il faut s'attaquer à l'élite pensante. La férocité contre l'admirable Finlande vient également de ce que c'est une nation exceptionnellement riche de valeurs morales, que notre Académie est chargée spécialement de représenter, et qui excite la haine de nations avides de faire revenir le monde à l'âge de la barbarie primitive. La guerre se déroule entre l'humain et le bestial, entre le règne paisible de la loi et la domination de la brutalité, entre la vérité et le mensonge, entre la droiture et la fourberie, entre la fidélité au serment et le parjure. Une guerre de cette nature et de cette physionomie ne peut pas admettre des neutres. Travaillons donc pour que, suivant la parole récente de Roosevelt, le monde futur ne devienne pas pour les hommes dignes de ce nom, un endroit dangereux et sordide.

M. Germain-Martin, qui lui succède à la présidence, prononce à son tour une allocution :

Cette année, dit-il, les événements me paraissent imposer au bureau de l'Académie un devoir particulier. Nous sommes les collaborateurs de l'esprit public pour tout ce qui touche aux sciences morales et politiques. Ce rôle, qui nous a été dévolu par ceux qui décidèrent la création de notre Académie, fut-il jamais plus utile de nous consacrer à le bien remplir ?

Depuis les premiers jours de septembre 1939 on n'a cessé d'affirmer que la guerre serait à la fois un combat d'armées et de forces économiques. Ajoutons qu'elle est aussi et surtout une guerre de concepts moraux et spirituels.

En apparence elle est survenue à la suite des tentatives d'hégémonie du Führer allemand au service d'une cause fort ancienne le rêve pangermaniste de domination continentale et ensuite mondiale.

En fait, elle est ouvertement aujourd'hui le conflit entre les formes de civilisation qui pratiquent le respect de la personne humaine, de la famille, des religions, de la culture de l'esprit et les plans révolutionnaires de peuples qui ne croient qu'à la force brutale, à la satisfaction des instincts de leurs dirigeants.

Les agresseurs cherchent à dissimuler la réalité de leurs desseins, et se présentent comme les libérateurs des masses prolétariennes opprimées par le capitalisme. L'observation la plus rapide des faits survenus au cours de l'année 1939, la prise de possession de la Tchécoslovaquie, de la Finlande, Etats audacieusement réformateurs ont enlevé toute valeur aux affirmations mensongères de la Russie et du Reich.

Le baron Seillière présente, de la part de l'auteur, le comte Bégouen, une étude biographique sur le général *Caffarelli du Falga*, membre de l'Institut; et, au nom de M. Dalloni, professeur à l'université d'Alger, une volume intitulé *Géologie appliquée de l'Algérie*.

M. Germain-Martin fait une communication sur le conflit de la civilisation occidentale, et du communisme asiatique.

Il rappelle qu'au début de son rôle de propagandiste Hitler attaque violemment les marxistes et les dirigeants de la Russie soviétique. Il payait ainsi le soutien que lui accordaient les magnats de l'industrie et certains chefs du grand état-major effrayés par le développement du communisme en Allemagne. Après avoir conquis les suffrages des masses, il ne cacha plus les tendances profondes de son action révolutionnaire; sa volonté de susciter par la guerre un désordre mondial pour enlever aux masses tout pouvoir, au profit de dirigeants qui seraient ses disciples. Ainsi serait créé un monde nouveau dont Hitler n'a jamais précisé les caractères. Le Führer, par son action de nivellement de la pensée, des situations, des patrimoines a donc rapproché l'Allemagne du soviétisme. Aujourd'hui, il conduit le combat contre les principes et les assises de la civilisation occidentale. L'enfant n'est plus élevé au sein de la famille. Il est façonné par l'Etat communiste. Le culte des engagements pris est tenu pour une forme de la naïveté. On donne une parole d'honneur pour mieux duper ses amis et ses ennemis. La vie humaine n'est plus en sécurité. Elle est à la merci de l'arbitraire, des caprices, des intérêts du despote. La guerre sera le moyen de destruction de toutes les libertés, dans toutes les nations capitalistes ou non. L'on ne peut concevoir le rétablissement de la paix tant que ces tendances persisteront. Pourra-t-on les éliminer et protéger la civilisation sans la formation d'une pensée commune qui reconnaisse la valeur des principes du droit et de la sécurité collective et individuelle? Des garanties morales et matérielles seront indispensables au maintien d'une paix durable.

Académie des beaux-arts

Il est procédé à l'installation du bureau pour 1940. M. Alfred Bachelet cède la présidence à M. George Desvallières, et M. Landowski occupe le siège de vice-président.

Lecture est donnée d'un rapport de M. Bottée sur les envois de Rome de gravure en médailles.

Académie de Versailles

L'académie de Versailles donnera en janvier deux conférences; la première, vendredi 12 janvier, sera faite par M. Jacques Hérissay, président de la société des études historiques, sur *le régicide assassiné : Le Peletier de Saint-Fargeau.* La seconde, vendredi 26 janvier, aura pour titre : *la stupéfiante Mystification d'un académicien;* elle sera faite par le conseiller à la Cour de cassation Pierre Bouchardon.

Ces deux conférences auront lieu à 17 heures, dans la salle du foyer du soldat de Notre-Dame des armées, impasse des Gendarmes, à Versailles.

Société de géographie commerciale et d'études coloniales

Le 596e déjeuner-conférence mensuel aura lieu mercredi 10 janvier, au restaurant Voltaire, à midi trente, sous la présidence de M. Holma, ministre de Finlande. Communications d'usage, notamment par MM. Y.-M. Goblet et Brissaud-Desmaillet : *l'Economie de la Finlande.*

UN ARTICLE DE M. HENRI BERGSON

La force qui s'use et celle qui ne s'use pas

M. Henri Bergson avait publié sous ce titre, au début de la guerre de 1914, dans le *Bulletin des armées de la République*, l'article suivant :

L'issue de la lutte n'est pas douteuse : l'Allemagne succombera. Force matérielle et force morale, tout ce qui la soutient finira par lui manquer, parce qu'elle vit sur des provisions une fois faites, parce qu'elle les épuise et ne saurait les renouveler.

Sur ses ressources matérielles, tout a été dit. Elle a de l'argent, mais son crédit baisse, et l'on ne voit pas où elle pourrait emprunter. Il lui faut des nitrates pour ses explosifs, de l'essence pour ses moteurs, du pain pour ses soixante-cinq millions d'habitants; de tout cela elle a fait provision; mais le jour viendra où ses greniers seront vides et ses réservoirs à sec; comment les remplira-t-elle? La guerre, telle qu'elle la pratique, fait chez elle une effroyable consommation d'hommes : pourtant, ici encore, tout ravitaillement est impossible, aucune aide ne viendra du dehors, parce qu'une entreprise lancée pour imposer la domination allemande, la « culture » allemande, les produits allemands, n'intéresse et n'intéressera jamais que ce qui est allemand. Telle est la situation de l'Allemagne en face d'une France qui garde son crédit intact et ses ports ouverts, qui se procure vivres et munitions comme il lui plaît, qui renforce ses armées de tout ce que ses alliés lui apportent, et qui peut compter, parce que sa cause est celle de l'humanité même, sur la sympathie de plus en plus agissante du monde civilisé.

Mais ce n'est là encore que la force matérielle, celle qu'on voit. Que dire de la force morale, celle qu'on ne voit pas, celle qui importe le plus, puisqu'elle peut suppléer au reste dans une certaine mesure, et que sans elle le reste ne vaut rien?

L'énergie morale des peuples, comme celle des individus, ne se soutient que par quelque idéal supérieur à eux, plus fort qu'eux, auquel ils se cramponnent solidement quand ils sentent vaciller leur courage. Où est l'idéal de l'Allemagne contemporaine? Le temps n'est plus où ses philosophes proclamaient l'inviolabilité du droit, l'éminente dignité de la personne, l'obligation pour les peuples de se respecter les uns les autres. L'Allemagne militarisée par la Prusse a rejeté loin d'elle ces nobles idées, qui lui venaient, d'ailleurs, pour la plus grande part, de la France du dix-huitième siècle et de la Révolution.

Elle s'est fait une âme nouvelle, ou plutôt elle a accepté docilement celle que Bismarck lui a donnée. On a attribué à cet homme d'Etat le mot célèbre : « La force prime le droit. » A vrai dire, Bismarck ne l'a jamais prononcé, car il se fût bien gardé de distinguer le droit de la force : le droit était simplement à ses yeux ce qui est voulu par le plus fort, ce qui est consigné par le vainqueur dans la loi qu'il impose au vaincu. Toute sa morale se résumait ainsi. L'Allemagne actuelle n'en connaît pas d'autre. Elle a, elle aussi, le culte de la force brutale. Et, comme elle se croit la plus forte, elle s'absorbe tout entière dans l'adoration d'elle-même. Son énergie lui vient de cet orgueil. Sa force morale n'est que la confiance que sa force matérielle lui inspire. C'est dire qu'ici encore elle vit sur ses réserves, elle n'a aucun moyen de ravitaillement. Bien avant que l'Angleterre eût commencé le blocus de ses côtes, elle s'était bloquée elle-même, moralement, en s'isolant de tout idéal capable de la revivifier.

Elle verra donc s'user en même temps ses forces et son courage. Mais l'énergie de nos soldats est suspendue, elle, à quelque chose qui ne s'use pas, à un idéal de justice et de liberté. Le temps est sans prise sur nous. A la force qui ne se nourrit que de sa propre brutalité nous opposons celle qui va chercher en dehors d'elle, au-dessus d'elle, un principe de vie et de renouvellement. Tandis que celle-là s'épuise peu à peu, celle-ci se refait sans cesse. Celle-là chancelle déjà, celle-ci reste inébranlée. Soyons sans crainte, ceci tuera cela.

Un ami de M. Bergson lui ayant écrit pour lui dire qu'il désirait reproduire cette belle page et pour lui demander s'il ne voudrait pas y ajouter quelques mots, M. Bergson a répondu :

décembre 1939.

Cher ami,

Je viens de relire mon petit article de 1914, et je constate comme vous qu'il s'appliquerait exactement à la situation actuelle. A mon avis, c'est cette *applicabilité* parfaite qui est instructive, parce qu'elle démontre que l'hitlérisme n'est pas un accident de l'histoire, comme on le croit généralement. En réalité, l'Allemagne d'aujourd'hui est identique, dans son essence, à celle de 1914. C'est l'Allemagne bismarckienne, l'Allemagne convertie par Bismarck, depuis 1871, à un matérialisme brutal et sans scrupule. Aussi la reproduction de mon article n'aura-t-elle son plein effet que si on le réimprime sans en changer un mot et si l'on fait remarquer en note que, publié par exemple dans un journal sans indication de date, il serait sûrement pris pour un article du jour.

Henri Bergson.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

INDOCHINE

La session du conseil de gouvernement

Le conseil de gouvernement de l'Indochine s'est réuni, à Hanoï, en session ordinaire les 4 et 5 janvier. Le général d'armée Catroux, gouverneur général par intérim, a exposé aux membres du conseil, la situation intérieure et extérieure de l'Indochine.

MAROC

Un message de M. Daladier au résident général

Le président du conseil a adressé au résident général de France au Maroc le message suivant :

Les membres du conseil du gouvernement du Maroc ont bien voulu m'assurer de leur foi en l'armée française et de leur attachement à notre pays et ils m'ont exprimé leur dévouement. J'ai l'honneur de vous prier de leur faire savoir combien je suis sensible à leurs sentiments et de leur dire la confiance profonde, autant que la fierté, que m'inspire, dans les circonstances actuelles l'étroite union du Maroc et de la France.

FEUILLETON DU *Temps*

LE 8 JANVIER 1940

PASTEUR ET LE BRÉSIL

I

En septembre dernier, un nouveau paquebot rapide de la marine marchande devait entrer en service entre la France et l'Amérique du Sud : le *Pasteur*. Aucun nom ne pouvait être mieux choisi que celui d'un savant universellement admiré au Brésil et dont, récemment encore, on a inauguré une statue à Rio-de-Janeiro. Au reste la capitale brésilienne a donné, depuis longtemps, à l'une de ses plus belles avenues le nom de Pasteur. Les autres villes, même de médiocre importance, ont, elles aussi, presque toujours une rue ou une place Pasteur, quand, au surplus, elles ne possèdent pas un institut du même nom. Cependant, on ignore assez communément que Pasteur projeta de venir au Brésil et qu'il entretint avec l'empereur D. Pedro II de longs et intéressants rapports.

L'empereur du Brésil, passionné, comme on sait, pour les lettres et les sciences, avait accepté avec plaisir d'être désigné, en 1872, comme membre correspondant de l'Institut de France, classe de l'Académie des sciences. C'est probablement à l'occasion d'une des séances de cette Académie, séances auxquelles il se plaisait à assister chaque fois qu'il séjournait en France, qu'il rencontra, pour la première fois, Pasteur. En 1873 il voulut visiter le savant dans son laboratoire et, à partir de 1880, ses relations avec lui se précisèrent. Et voici pourquoi :

D. Pedro II se tourmentait chaque jour davantage des progrès de la fièvre jaune, en certaines parties du territoire de son empire. La terrible maladie, qui commençait à occasionner tant de ravages, aurait été, pensait-on, introduite à Bahia en octobre 1849 par un navire nord-américain arrivé de la Nouvelle-Orléans. Quoi qu'il en soit, le 27 décembre suivant le premier cas mortel était constaté dans la capitale. L'année suivante on compta 3,860 victimes à Rio-de-Janeiro seulement. Aux inquiétudes de l'empereur au sujet de son peuple venaient s'en ajouter d'autres concernant sa politique au sujet de l'immigration qu'il désirait intensifier, et qui était de ce fait gravement compromise. En effet, des agents des nations voisines, et même des Etats-Unis, qui avaient mission de détourner l'émigration européenne vers leurs pays (que les temps sont changés!) répandaient, souvent par ordre, des bruits très exagérés sur les ravages de la fièvre jaune en territoire brésilien. Or, depuis 1882, Pasteur travaillait à découvrir le « microbe » de cette fièvre. Il était incliné à croire, en effet, que la maladie avait pour cause un infiniment petit, un virus. Isoler ce virus, le modifier, le discipliner de manière à en faire un vaccin, tel était le but de ses recherches. On ignorait encore que la fièvre se répandait par l'intermédiaire d'un moustique, le *stégomyia*, et qu'un navire ne pouvait la véhiculer au loin que si vivaient à bord des stégomyias, infestés avant le départ ou en cours de traversée sur des passagers déjà contaminés. Le rôle vecteur du moustique ne fut définitivement démontré par le Nord-Américain Carlos Finlay qu'en 1881 et c'est en 1900 seulement qu'une mission nord-américaine put confirmer cette importante découverte. Dès lors, le Brésil organisa la lutte contre l'épidémie, — c'est-à-dire contre le stégomyia, — avec des moyens considérables et des résultats qui ont étonné le monde entier, résultats auxquels reste attaché le nom immortel du grand savant brésilien Oswaldo Cruz. On peut affirmer qu'en fait la fièvre jaune a complètement disparu des régions tropicales du Brésil où elle avait sévi durant un certain nombre d'années.

Ainsi, D. Pedro, inquiet, aurait désiré que Pasteur vînt lui-même au Brésil pour étudier de plus près la maladie. Le savant, tenté, envisagea le voyage puis, en fin de compte, accablé par la besogne et les projets, il renonça, à regret semble-t-il, à accéder aux désirs de l'empereur.

Une longue correspondance à peu près inconnue, qui va du 11 septembre 1880 au 16 janvier 1890, témoigne de la cordialité des rapports engagés entre le souverain et le savant.

Dans une première lettre (11 septembre 1880), l'empereur, de sa capitale, recommande à Pasteur un jeune médecin français, le docteur Fort, qui était venu à Rio étudier la fièvre jaune, et le prie « de l'entretenir quelquefois de ses recherches sur les infections et la théorie des ferments ». Il ajoute aussitôt avec une charmante simplicité et comme s'il craignait d'être indiscret : « Si cela vous est agréable. Je n'allègue que mon amour pour la science et les bons rapports que j'ai pu avoir avec vous à Paris. »

Pasteur, touché, envoie, en retour, quelques-uns de ses travaux à l'empereur et, après avoir reçu le médecin recommandé, il écrit (15 novembre 1880) : « Si j'étais plus jeune et plus valide, j'irais, Sire, demander l'hospitalité pendant un an ou deux à votre beau pays et tenterais l'étude scientifique de cette terrible maladie [la fièvre jaune], la recherche du microbe, s'il en existe un, ce qui est bien probable. Ce sont, avant tout autre soin, les causes qu'il faut découvrir. La prophylaxie vient ensuite le plus souvent. Voyez ce qui arrive pour le charbon. Aujourd'hui que son étiologie est connue, quoi de plus simple que l'application du sérum prophylactique? Si les cultivateurs le veulent, dans dix ou quinze ans l'affection ne sera plus qu'un souvenir, une curiosité de laboratoire On ira en chercher les germes dans un flacon de culture. »

Le 2 mars 1882, Pasteur fait part à l'empereur que, la veille, il a communiqué à l'Académie des sciences une note donnant à connaître les résultats de l'application de la méthode de la prophylaxie de la rage, qu'il avait exposée le 26 octobre précédent. Il songe d'ores et déjà à la création, qu'il juge nécessaire, d'un établissement contre la rage, à Paris. « J'ai dit entre autres choses, écrit-il ensuite, que cet établissement unique à Paris pourrait suffire pour toute la France et même pour toute l'Europe et l'Amérique du Nord. Il n'y aurait lieu de fonder un établissement semblable que dans l'Amérique du Sud, au Brésil, au Chili... » En ce qui concerne le Brésil, le vœu de Pasteur fut très tôt et très heureusement réalisé.

D. Pedro, le 8 juin 1883, félicite Louis Pasteur de son discours de réception à l'Académie française : « Vous vous y êtes montré croyant comme tous ceux qui savent expérimenter (ce qui est bien différent d'observer, comme vous m'avez fait distinguer avec tant de justesse), et vous avez brillamment reconnu ce que notre raison ne peut qu'admettre, aidée par le sentiment, quoiqu'elle ne sache l'expliquer, ainsi que bien d'autres l'ont fait. » Puis il renouvelle l'expression de ses regrets que le savant n'ait pu « venir dans son pays ». Il exprime, enfin, l'espoir que, même sans sortir de France, Pasteur saura donner au Brésil le vaccin de la fièvre jaune.

Pasteur, le 7 juillet 1882, après avoir remercié l'empereur de sa continuelle bienveillance à son égard, revient sur le sujet de la fièvre jaune :

« Vous avez également, Sire, la bonté de me parler de vos regrets que je n'aie pu me rendre au Brésil pour y étudier la fièvre jaune. C'est aussi un de mes chagrins de ne pouvoir assigner une origine microbienne à l'une des trois grandes pestes de l'Orient : la peste vraie, le choléra, la fièvre jaune. Non seulement la théorie microbienne dans les contagions recevrait de ce fait un nouveau et décisif développement, mais on pourrait espérer découvrir le vaccin des nouveaux microbes. L'an dernier, au mois de septembre, il y a eu au lazaret de Pauillac, près de Bordeaux, cinq cas de fièvre jaune qui l'avaient apportée du Sénégal. Je me suis rendu à Bordeaux à la première annonce de ce fait, mais à mon arrivée les morts étaient enterrés et les malades tous convalescents. J'attendis plusieurs navires du Sénégal, dans l'espoir de nouveaux cas. Heureusement pour l'humanité, et peut-être malheureusement pour la science, il n'y en eut pas. Sur ma demande, le ministre de la marine voulut bien prier un médecin de la marine, à qui j'avais donné quelques instructions à Bordeaux, de se rendre au Sénégal, d'où il m'enverrait certains liquides de malades et de morts. Je n'ai rien observé de bien nouveau sur ces produits, ce que j'attribue en grande partie à ce que le médecin dont je parle, M. le docteur Talmy, n'est arrivé qu'à la fin de l'épidémie et n'a rencontré que quelques cas de fièvre mal caractérisés, comme il s'en trouve au moment de la cessation des grandes épidémies.

» C'est vraiment dans un des foyers du mal qu'il faudrait aller l'étudier. Mais Votre Majesté doit considérer, Sire, que je ne suis plus ni jeune, ni très vaillant de santé, et surtout que j'ai à suivre des recherches sur diverses maladies d'un grand intérêt également. C'est la rage principalement qui m'occupe en ce moment. L'étude en sera longue, difficile, moins dangereuse qu'on ne se l'imagine. Je suis bien résolu à ne l'abandonner qu'à mon corps défendant, le jour seulement, très éloigné encore, où j'aurai épuisé toutes les combinaisons expérimentales auxquelles je veux la soumettre. »

A propos de la thèse d'un jeune médecin brésilien que lui a envoyée Don Pedro II, le savant rappelle les luttes dramatiques qu'il doit soutenir pour défendre ses idées scientifiques :

« Autant que je puis l'entrevoir dans le texte portugais de l'auteur, la thèse de concours de M. le docteur Lima e Castro est écrite dans l'esprit des nouvelles doctrines chirurgicales. Je l'en félicite vivement. Dès que je pourrai me procurer une traduction de son travail, je m'empresserai de le lire avec attention, plaisir et profit. De toutes parts s'affirment les conséquences en médecine et en chirurgie de la théorie des germes. Depuis plus d'une année, je me suis abstenu de paraître aux séances de l'Académie de médecine de Paris, où, chaque semaine, je devais défendre la vérité contre les plus frivoles contradictions. Ma santé en était éprouvée. Un jour même, un chirurgien de cette compagnie m'y proposa un duel, en séance publique. Je crois que si je prenais la réoslution d'assister de nouveau aux séances de la docte compagnie, j'y serais reçu avec déférence, même par mes contradicteurs opiniâtres, tant la vérité a fait de chemin dans ces dernières années. »

Don Pedro ne perd pas l'espoir d'attirer Pasteur au Brésil :

« M. le docteur Pereira dos Santos, écrit l'empereur, le 14 octobre 1884, qui vous a porté une de mes lettres, et qui a travaillé dans votre laboratoire, vient d'en installer un à l'Ecole de médecine de Rio pour l'étude des microbes si intéressante pour mon pays, qui pourra vous devoir la vie d'un grand nombre de ses habitants, si vous venez à Rio et prononcez votre opinion sur les études que l'on y aura faites sur la fièvre jaune.

» Vous y trouverez des cultures faites avec le plus grand soin pour l'examen de cette question, et même si nous ne pouvions vous être reconnaissants de la découverte du vaccin de cette maladie, votre visite à mon pays sera un événement qui aurait la plus grande influence sur le progrès scientifique au Brésil. Mes sentiments pour vous et mon amour de la science vous sont bien connus, et je me fais déjà une fête de vous accueillir ici comme vous le méritez, en ne faisant qu'accompagner tout mon pays. »

(*A suivre.*)

Georges Raeders.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

— Le président de la République a reçu hier après-midi le nonce apostolique, rentré de Rome le matin et venu lui présenter les vœux des membres du corps diplomatique accrédités à Paris.

Une conférence au ministère de la guerre

M. Edouard Daladier a présidé, à la fin de l'après-midi d'hier, au ministère de la guerre, une conférence à laquelle assistaient MM. Dautry, ministre de l'armement ; Campinchi, ministre de la marine ; Guy La Chambre, ministre de l'air ; Pomaret, ministre du travail ; le général Gamelin, chef d'état-major général de la défense nationale; le général Colson, chef d'état-major de l'armée; le contrôleur général Jacomet, secrétaire général du ministère de la guerre, et des techniciens de différents départements ministériels.

Au début de l'après-midi, M. Edouard Daladier s'était entretenu avec M. Georges Bonnet, ministre de la justice.

Un démenti

La presse italienne ayant fait état d'une prétendue communication officieuse, qui aurait été donnée à Paris, concernant les conditions préalables et les « garanties matérielles » auxquelles seraient subordonnées des négociations de paix, on dément dans les milieux autorisés français l'existence de toute communication, officieuse ou officielle, sur ce sujet.

M. Gentin confère avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne

M. Fernand Gentin, ministre du commerce, a reçu, au début de l'après-midi d'hier, Sir Ronald Campbell, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris.

Pour la défense nationale

Un donateur de Haute-Savoie vient de faire parvenir à la Caisse autonome de la défense nationale quatorze pièces d'or (onze pièces de vingt francs et trois de dix francs).

M. et Mme J. N..., de Liége (Belgique) ont fait don de vingt louis d'or. Une mine d'or du Cameroun, renouvelant le geste d'une autre entreprise de ce pays, a fait envoi d'un lingot de un kilo, et un Alsacien des environs de Mulhouse, qui tient à conserver l'anonymat, a fait remettre à la Caisse 251 pièces d'or françaises, anglaises et allemandes, d'une valeur globale dépassant 70,000 francs.

A l' « Officiel »

Le *Journal officiel* d'aujourd'hui 7 janvier publie notamment :

Finances. — Un décret fixant les conditions d'application de la réduction de 40 0/0 de la rémunération des heures de travail faites au delà de la durée légale du travail, à compter du 1er novembre 1939, s'appliquant aux ouvriers et employés de l'un ou l'autre sexe, de tout âge et de toute nationalité travaillant dans les établissements visés à l'article 6 du livre 2 du Code du travail.

— Un décret relatif à la congélation des vins.

Défense nationale. — Liste des élèves de l'Ecole militaire d'artillerie nommés au grade de sous-lieutenant à titre définitif dans l'arme de l'artillerie. — Liste des élèves de l'Ecole militaire du génie de Versailles nommés sous-lieutenants dans le génie à leur sortie de l'Ecole.

Ministère de l'air. — Par décret le colonel Jean Fieschi est nommé attaché de l'air à Rome en remplacement du colonel Roger Poupon.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le ramassage des vieux papiers

Le haut commissariat à l'économie nationale communique la note suivante :

Le public a répondu avec empressement au récent appel du gouvernement en faveur de la récupération des vieux papiers. Il a compris que si, demain, nous étions obligés d'importer toute la cellulose nécessaire à la fabrication du papier, il en résulterait une dépense d'au moins trois milliards de francs pour l'année 1940 qui seraient versés à l'étranger. Hémorragie dont la gravité n'a échappé à personne.

Voici quelques précisions indispensables à la réalisation de cette récupération. Chaque ménagère mettra soigneusement de côté tous les papiers qui lui « tombent sous la main » (journaux, sacs à provisions, emballages, etc.) et en fera des paquets. Ces papiers ne seront jamais jetés à la poubelle, ils seraient perdus. Périodiquement, et à des dates fixées d'un commun accord entre concierges et chiffonniers, ces derniers viendront faire le ramassage à domicile. Ce ramassage sera facilité si les locataires remettent préalablement leurs paquets aux concierges.

Le chiffonnier payera les papiers au poids et compte tenu de leur état et de leur qualité. Les personnes qui le désirent pourront également s'adresser à une organisation de scouts de leur choix, qui se chargera de cette collecte. Dans les villes sans concierges, les mairies pourront mettre à la disposition des habitants l'abri nécessaire au stockage. Toutes instructions à cet égard ont été déjà remises aux préfets.

Au comité national de surveillance des prix

Le comité national de surveillance des prix s'est réuni au haut commissariat à l'économie nationale.

Il a été saisi d'une lettre de la Fédération des coopératives et syndicats laitiers de la région de Paris concernant la fixation du prix du lait à Paris. Afin de pouvoir statuer en toute connaissance de cause sur cette demande, le comité national a estimé indispensable d'ouvrir une enquête sur les prix effectivement payés à la production.

D'autre part, le comité national a pris connaissance des conditions dans lesquelles s'effectue la répartition de certains produits alimentaires, notamment des cafés et des huiles, et il a décidé d'exercer une surveillance très étroite pour réprimer les hausses illicites qui pourraient être pratiquées sur les prix de ces produits.

Enfin, le comité national a statué sur diverses demandes concernant les prix de la literie, des fils retors des tissus, filés et élastiques, des soies écrues et teintes, du simili-cuir, du sulfate de cuivre, du soufre, de la verrerie faite à la main, des huiles de coprah et de palmiste, des chocolats, de la confiserie, etc.

Il a en outre été donné connaissance des jugements rendus par les tribunaux au cours de la semaine du 28 décembre 1939 au 4 janvier 1940 : 56 condamnations ont été prononcées variant de 10 à 300 francs d'amende et de huit jours à un mois de prison avec ou sans sursis ; quatre acquittements ; un retrait de la carte de commerçant étranger pour un mois.

Signature d'un accord commercial franco-grec

Le ministère du commerce communique :

Les négociations qui se poursuivaient depuis quelques semaines entre la France et la Grèce viennent d'aboutir à la conclusion d'un accord qui a été paraphé par les présidents des deux délégations : du côté grec par M. Argyropoulo, directeur des affaires économiques au ministère des affaires étrangères; du côté français par M. Gerdolle, directeur adjoint du commerce extérieur au ministère du commerce.

Les pourparlers, qui se sont déroulés dans une atmosphère de cordiale sympathie permettent d'escompter un développement important des échanges commerciaux entre les deux pays.

THÉATRES

— Opéra. — Vendredi 12 janvier, à 20 h. 15, gala au bénéfice des œuvres des « Ailes franco-polonaises », sous le haut patronage de M. Albert Lebrun, président de la République française, et de M. Wladislaw Razkiewicz, président de la République de Pologne, avec le concours de : Mme Wanda Landowska; de M. Bronislaw Huberman, et de M. Philippe Gaubert, directeur de l'Opéra, qui conduira l'orchestre. Au programme : J.-S. Bach, Berlioz, Francis Poulenc, François Couperin le Grand, Henry Purcell, J.-Ph. Rameau, Chausson, Debussy, Szymanowski.

— Comédie-Française, vendredi, 20 h. 30 : *Aimer;* samedi, 16 h. 30, matinée poétique : les Ecrivains morts pour la France; 20 h. 15 : *Chacun sa vérité*, le 12; dimanche, 14 h. 30 : *George Dandin, le Malade imaginaire*; 20 h. 15 : *le Médecin malgré lui, l'Avare.*

— Odéon. — Le programme de la matinée classique de jeudi 11 janvier, comprendra *Andromaque* et *les Folies amoureuses.*

.. SPECTACLES DU DIMANCHE 7 JANVIER ..

Comédie-Française, 20 h. 15 : la Rabouilleuse.
Opéra-Comique, 20 h. 15 : la Tosca.
Odéon, 20 h. : le Fauteuil 47.
Antoine, 20 h. 30 : Egarements.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 15 : Fascicule noir.
Châtelet, 19 h. 45 : Nina-Rosa.
George-VI, 20 h. 15 : J'ai dix-sept ans.
Madeleine, 18 h. 45 : C'était... histoire de rire.
Michel, 18 h. 45 : Plus ça change.
Mathurins, 20 h. 30 : Captain Smith.
Montparnasse, 19 h. : Maya.
Nouveautés, 20 h. 30, 15 h. : la Revue des revues.
Œuvre, 18 h. 45 : Je vivrai un grand amour.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Vénus e l'Ilot.
Saint-Georges, 19 h. : Nous ne sommes pas mariés.
Variétés, 20 h. 30 : la Revue des Variétés.

MUSIC-HALLS

A. B. C., 14 h. 45, 18 h., 20 h. 30. — Drôle de revue.
Empire, 20 h. 30, 15 h. : Attractions.
Etoile-Palace, 20 h. 20, 15 h. — Spectacle de music hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, attractions.
Ciro's. — Déjeuners, thés, dîners.

CINÉMAS

PARLANT FRANÇAIS : Aubert-Palace, 2e bureau contre Kommandantur. **Biarritz**, le Lion a des ailes. **Colisée**, Ils étaient neuf célibataires. **Impérial**, Fric-Frac. **Lutetia**, la Chevauchée fantastique, le Coup du parapluie. **Marivaux**, Ils étaient neuf célibataires. **Gaumont-Palace**, Entente cordiale. **Max-Linder**, Tourbillon de Paris. **Olympia**, le Lion a des ailes. **Moulin-Rouge**, Circonstances atténuantes. **Normandie**, Vive la nation! **Pagode**, la Fin du jour. **Paris**, Hôtel impérial. **Royal-Pathé**, la Fessée, Un scandale aux Galeries. **Saint-Didier**, les Nouveaux riches. **Studio de l'Etoile**, J'étais une aventurière. **Studio Universel**, Circonstances atténuantes. **Victor-Hugo**, Derrière la façade, Idole d'un jour.

PARLANT ANGLAIS : Avenue, Mademoiselle et son bébé. **Balzac**, Honolulu. **Caméra**, la Chevauchée fantastique. **César**, Au service de Sa Majesté. **Champs-Elysées**, Ennuis de ménage. **Ciné-Opéra**, Vedettes du pavé, Fils de gangster. **Cinévog-Raspail**, Fantômes en croisière. **Cinévog-Saint-Lazare**, Goldwyn follies. **Courcelles**, Elle et lui. **Ermitage**, la Baronne de minuit. **Lord-Byron**, Mademoiselle et son bébé. **Marignan**, Pièges. **Marbeuf**, le Monde est merveilleux. **Paris**, Stanley et Livingstone. **Portiques**, les Hauts de Hurlevent. **Studio de l'Etoile**, les Ailes de la flotte. **Studio Universel**, Sous-marin D. 1. **Triomphe**, Good Byr, Mr. Chips. **Ursulines**, les Invités de huit heures, Kermesse funèbre.

EN GRANDE EXCLUSIVITE AU
STUDIO DE L'ETOILE
14, rue Troyon (Mét. Etoile). Eto. 57.27
TOUS LES FRANÇAIS
DOIVENT CONNAITRE LA FORMIDABLE
PUISSANCE DE L'AVIATION
ET DE LA MARINE AMERICAINES
LES AILES DE LA FLOTTE
av. G. BRENT et OLIVIA DE HAVILLAND
(version originale - sous-titres français)
et J'ETAIS UNE AVENTURIERE,
avec Jean Murat et Edwige Feuillère.
P. 14 à 23 h. Orch. sem. ttes pl. 8 fr.; sam., dim., fêtes 10 fr. Militaires 5 fr.

Un authentique chef-d'œuvre!
GOODBYE Mr CHIPS!
AU NOUVEAU CINEMA LE TRIOMPHE
92, Avenue des Champs-Elysées
TÉLÉPHONE : BALZAC 45-76

T. S. F.

Le nouvel horaire des émissions radiophoniques

Un nouvel horaire des émissions vient d'être établi pour l'ensemble des postes français, à l'exception de Radio-Paris. Cet horaire entrera en usage à dater du lundi 8 janvier.

Les émissions en langues étrangères seront regroupées à certaines heures de la soirée. Ce regroupement aura en même temps pour effet de dégager le milieu de la soirée et de permettre le libre déroulement des programmes de radiodiffusion qu'elles coupaient fréquemment.

Dans le même esprit, les émissions du Centre d'information de 19 h. à 19 h. 15 et de 22 h. 30 à 22 h. 45 seront aussi regroupées en une émission unique de 20 h. 30 à 21 heures. On y entendra en particulier des personnalités connues présenter les grands thèmes sur lesquels s'appuie la cause des alliés. Cette série sera inaugurée par une causerie de M. Louis Madelin, de l'Académie française, sur « les Responsabilités de la guerre », et par une apostrophe de Me de Moro-Giafferri: « Dimitrov, où êtes-vous ? »

Les émissions d'information de 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30, 19 h. 30, 21 h. 30, 23 h. 30 restent sans changement.

Emissions recommandées du dimanche 7 janvier

Radio-Paris : 17 h. 45, Concerts Colonne-Lamoureux; 19 h. 30, Orchestre de la B.B.C.; 20 h. 45, « le Petit duc » (Lecocq); 22 h. 45, Trio (Rameau, Turina).

Paris-P.T.T. : 19 h. 45, Concert symphonique; 21 h. 10, Chansons de France et d'Angleterre.

Programmes du lundi 8 janvier

Radio-Paris : 6 h. 40, 7 h. 45, Musique variée; 11 h. 45, Piano; 12 h., Orchestre féminin; 12 h. 45, 13 h. 15, Duos; 13 h., La connaissance de l'ennemi (Ed. Vermeil); 13 h. 45, Violon; 14 h. 10, « Carmen »; 15 h., Orgue; 15 h. 30, Chansons de Paris; 16 h., Emission dramatique : théâtre anglais; 16 h. 30, Piano; 17 h., Chansons; 17 h. 15, Instruments anciens; 17 h. 45, Mélodies; 18 h. 15, Concert instrumental; 18 h. 45, Albert Ier (Dumont-Wilden); 19 h., Musique légère; 19 h. 30, Théâtre-Français: « le Voyage de M. Perrichon » (Eug. Labiche); 20 h. 45, Concert symphonique : Saint-Saëns, Franck, Ropartz; 21 h. 45, Montage; 22 h. 15, Solistes; 22 h. 45, Les réalités invisibles (Henriette Charasson); 23 h. 15, Sonates de Schumann (piano); 23 h. 45, Orchestre jazz.

Paris-P.T.T. : 6 h. 45, 7 h. 45, 8 h. 15, Musique variée; 12 h., Orchestre féminin; 12 h. 45 et 13 h. 45, Musique variée; 17 h. 30, Chansons; 18 h. 15, Piano; 18 h. 45, Paris-Paname (Carco); 19 h. 45, Concert symphonique : J.-S. Bach, Lulli; 21 h., « la Jolie gantière » (P. Clérouc); 22 h., Théâtre; 22 h. 30, Airs d'opérettes; 23 h. 45, Orchestre jazz; 17 h. 45, Musique légère; 19 h., Musique de chambre; 21 h. 45, Soliste; 22 h. 45, Jazz.

Radio-Cité : 7 h. 45, Variétés; 12 h., Tour d'horizon; 13 h. 45, Variations de Beethoven; 18 h. 45, Orchestre; 19 h. 45, Vedette; 20 h. 5, Sketch; 20 h. 10, Petits papiers musicaux; 20 h. 45, Voulez-vous jouer avec nous; 21 h., Variétés; 21 h. 45, Trois jeunes filles à la page; 22 h. 45, « le Tricorne » (de Falla); 23 h. 15, Tangos.

Radio-37 : 8 h. 8, Concert Chabrier; 12 h., Repos après la soupe; 12 h. 45, Chant; 13 h., F. Gardoni; 13 h. 20, 13 h. 45, Musique variée; 18 h. 45, Ceux de chez nous; 19 h. 15, Tito Schipa; 19 h. 50, Un sourire, une chanson; 20 h. 10, « Mes succès »; 21 h. 5, Un soir parmi tant d'autres soirs; 21 h. 45, Petit Casino; 22 h. 30, « Thaïs » (Massenet); 22 h. 45, Musique douce.

Poste Parisien : 8 h., Musique symphonique; 12 h., Orchestre; 12 h. 45, Jan Sibelius; 13 h. 45, Concert; 18 h. 30, Le miracle canadien; 18 h. 45, Quart d'heure du permissionnaire; 20 h., Session de la S.D.L.; 21 h., Fantaisistes belges; 21 h. 45, Le bon moment; 22 h. 15, Boléro (Ravel); 22 h. 35, 23 h. 15, Musique symphonique.

SOCIETE NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
LE BUREAU DE TOURISME DE LA GARE SAINT-LAZARE EST OUVERT DE 9 HEURES A 11 HEURES ET DE 13 HEURES A 18 HEURES.
(SAUF DIMANCHES ET FETES.)
TELEPHONE : LAB. 70.81.

LE "TEMPS" FINANCIER

Chronique

Réflexions sur le «circuit»

Avant de voter définitivement le budget de 1940, la Chambre a entendu un discours fort intéressant de M. François Piétri, où l'orateur étudiait le problème du financement de la guerre. Les idées qu'il a développées appellent quelques réflexions; elles nous donnent l'occasion de considérer d'un peu plus près que nous ne l'avions fait précédemment certains aspects de ce problème capital.

L'ancien ministre du budget a été amené, à son tour, à souligner la nécessité du *circuit des capitaux*. Il a fait observer avec raison que s'il fallait décaisser définitivement la moitié seulement du montant gigantesque que l'Etat aura à dépenser en 1940, « tout l'édifice monétaire craquerait et tomberait en morceaux ».

Il est donc essentiel qu'une partie aussi importante que possible des sommes mises en circulation par l'Etat revienne dans ses caisses sous forme de souscriptions à des emprunts. Elle pourra alors être utilisée pour de nouvelles dépenses, qui à leur tour alimenteront le circuit. Et le même mouvement de va-et-vient se poursuivra, en théorie, indéfiniment.

Cependant il ne s'agit pas d'un phénomène se produisant en toutes circonstances avec une régularité parfaite. Pour que le circuit fonctionne bien, certaines conditions doivent être remplies. Les autorités responsables ne sauraient y veiller avec trop de soin.

***

On indique généralement en premier lieu parmi ces conditions l'absence d'exportations de capitaux. Lorsque de telles exportations ont lieu, il se produit une contraction de la masse des moyens de payement intérieurs dans la mesure où les sorties de fonds, rompant l'équilibre sur le marché des changes, entraînent des sorties d'or, et où celles-ci, à leur tour, déterminent l'institut d'émission à retirer des billets de la circulation.

Actuellement, on le sait, ce mécanisme monétaire, à supposer qu'il y eût des exportations de capitaux, ne fonctionnerait pas. Mais le déséquilibre des changes se traduirait par une tension des devises étrangères, donc par une baisse du franc et, à plus ou moins bref délai, par une hausse des prix. Or nous verrons dans un instant qu'une telle hausse, si elle prenait des proportions importantes, gênerait également la marche du circuit.

En fait, il ne se produit pas d'émigration de fonds parce qu'en période de guerre les propriétaires de capitaux tendent à faire rentrer leurs avoirs plutôt qu'à les exporter. Et si d'aventure cette tendance venait un jour à se modifier, le contrôle des changes mettrait obstacle aux sorties.

Ce n'est donc pas de ce côté que le mécanisme du circuit risque d'être bloqué.

Deuxième condition : le circuit des capitaux suppose une stabilité au moins relative des prix. Il est facile de comprendre que si le pouvoir d'achat intérieur de la monnaie s'abaissait les dépenses du public absorberaient une partie plus considérable des sommes lancées par l'Etat dans la circulation, et que par conséquent une partie moindre en reviendrait au Trésor. Aussi est-il logique que le gouvernement lutte contre le renchérissement.

Cette lutte, toutefois, pose des problèmes délicats. Si les autorités voulaient immobiliser les prix de vive force, sans tenir compte des éléments de hausse échappant à leur action ni des conditions dans lesquelles les produits vendus peuvent être remplacés, la production et les échanges seraient exposés à une paralysie progressive dont le Trésor lui-même finirait fatalement par souffrir. Si d'autre part nul frein n'était mis à l'élévation des prix le mécanisme sur lequel compte le ministre des finances pour alimenter régulièrement les caisses de l'Etat serait brisé tôt ou tard.

Ce qu'il faut donc, en cette matière, c'est une juste mesure; c'est d'ailleurs ce que le ministre des finances a implicitement admis dans sa réponse au discours de M. Piétri, en indiquant que si le gouvernement ne peut empêcher la répercussion sur les prix intérieurs de facteurs tels que la hausse des frets ou le renchérissement des matières premières sur le marché mondial, il continuera en revanche de porter tous ses efforts sur les points où son action peut être efficace.

Pour que le circuit joue normalement, il faut enfin que les billets que l'Etat déverse dans la circulation ne soient pas thésaurisés.

A ce sujet, M. Piétri a posé cette question quelque peu paradoxale : le gouvernement ne risque-t-il pas de voir la monnaie thésaurisée si elle inspire confiance, et de la voir refluer vers les guichets du Trésor si l'on en craint la dépréciation ? La réponse, croyons-nous, ne saurait qu'être négative. Si le public a confiance dans le franc, il aura également confiance dans le crédit de l'Etat; il souscrira donc aux emprunts. Si, au contraire, il se défait de la monnaie, il pourrait être tenté soit de la thésauriser à cause de l'extrême mobilité des billets, soit de constituer des approvisionnements de produits ou d'acquérir des biens « réels » quelconques. (Justement ce phénomène très significatif, que M. Piétri considère comme une thésaurisation indirecte, et qui constitue en fait une « fuite devant la monnaie », a été récemment observé en Allemagne.)

Heureusement personne n'ignore en France que depuis déjà plus d'un an le franc est, grâce aux rentrées de capitaux, auxquelles la guerre n'a point mis fin, la monnaie la plus forte de l'Europe. Et l'immense majorité des épargnants savent également qu'en prêtant leurs ressources à l'Etat ils aident le gouvernement à défendre cette monnaie en même temps qu'ils lui donnent le moyen de hâter la victoire. Au reste, une propagande intelligente devrait parvenir sans trop de peine à convaincre les thésauriseurs que les bons d'armement, principal véhicule des sommes qui reviennent au Trésor, sont presque aussi mobiles que la monnaie, et que dès lors il est en tout état de cause absurde de se priver d'un intérêt pour thésauriser des billets.

Que le gouvernement veille que cet intérêt soit aussi bas que possible et qu'il mette ainsi un frein à l'aggravation de la charge de la dette publique, c'est assurément, sur le plan financier, un de ses devoirs essentiels. Cependant nous ne pousserons pas, à ce sujet, l'optimisme aussi loin que le fait M. Piétri lorsqu'il affirme qu'en régime de circuit fermé l'Etat est le maître de fait du taux de l'intérêt. Ce que le gouvernement peut et doit faire — ce que M. Paul Reynaud a d'ailleurs fait et fort bien réussi — c'est relever le crédit public, fortifier la confiance des épargnants, de manière que l'intérêt fléchisse par le seul jeu de l'offre et de la demande (ce qui s'est effectivement produit sur le marché des rentes dans les quinze derniers mois). Ce qu'il ne saurait faire sans s'exposer à des mécomptes, c'est imposer arbitrairement des taux jugés trop bas par le public; car, si un intérêt anormalement élevé est de nature à faire naître des doutes sur le crédit que mérite l'Etat, un intérêt tenu par l'épargne pour insuffisant risquerait de son côté d'encourager la thésaurisation. Là encore le souci d'entretenir le circuit commande donc une juste mesure.

***

La nécessité du circuit étant démontrée, il faut toutefois se garder des illusions. Il ne peut pas plus y avoir de circuit total et mathématique que de mouvement perpétuel. Une certaine déperdition des ressources est fatale, soit parce que, malgré les efforts du gouvernement, les prix ne restent pas absolument stables, soit parce qu'il existe toujours un peu de thésaurisation; de plus, il y a lieu de tenir compte du temps très variable pendant lequel les sommes dépensées par l'Etat restent hors de ses caisses.

Il est donc indispensable de stimuler et de compléter le circuit. Par quels moyens ?

On peut évidemment injecter dans l'économie des doses massives de papier-monnaie comme pendant la précédente guerre. Le circuit se réamorce alors sans peine. Mais du même coup surgissent des obstacles monétaires — la hausse des prix, notamment — contre lesquels il risque de se briser, qui enflent davantage les dépenses publiques et conduisent à une inflation de plus en plus considérable. Ce n'est plus le circuit, mais le cercle infernal.

Des emprunts périodiques à long terme, se superposant au système du circuit, pourront, en revanche, rendre de grands services, d'abord en consolidant une partie plus ou moins importante des bons en circulation, et en créant ainsi pour ces titres de nouvelles possibilités de souscription, puis en attirant vers les caisses du Trésor des réserves de capitaux capables de suppléer au moins en partie l'insuffisance du circuit.

D'autres ressources encore pourront et devront être mises en œuvre. L'une des plus importantes, sur laquelle M. Emile Mireaux a attiré il y a déjà longtemps l'attention, et que M. Abel Gardey vient à son tour de signaler au Sénat, serait fournie par une politique rationnelle des dépôts bancaires, propre à modifier les habitudes de payement du public français, à généraliser l'usage du chèque et à accroître de la sorte la masse desdits dépôts. Le profit serait double. D'un côté il pourrait s'édifier sur la base que constitue la circulation des billets un édifice de crédits infiniment plus vaste que celui qui existe aujourd'hui, et le Trésor trouverait là, comme c'est le cas à Londres, de très larges possibilités d'emprunt à court terme. D'autre part les titres de la dette flottante qui se formerait ainsi seraient entre les mains non plus du public, mais des banques, ce qui assurerait à cette dette une stabilité beaucoup plus grande: il n'y aurait point à craindre pour ce qui la concerne le fameux plébiscite des porteurs de bons qui menaça plus d'une fois le franc, et que M. Piétri a rappelé dans son discours.

On voit que, si le circuit ne peut évidemment assurer à lui seul le financement de la guerre, les moyens de le compléter ne font point défaut. Les besoins sont tels qu'aucun d'eux ne saurait être négligé.

FRÉDÉRIC JENNY.

REVUE DU MARCHÉ DE PARIS

Paris, 7 janvier.

Les premières Bourses de 1940 n'auront vu se produire aucune modification notable dans les dispositions du marché. Les capitaux en quête d'emploi ont continué de s'investir en valeurs, et les échanges sont, en conséquence, demeurés animés.

D'autre part, il est vrai, des acheteurs ayant bénéficié plus ou moins largement de la récente avance des cours ont jugé opportun de revendre leurs titres et de s'assurer ainsi leurs bénéfices. Mais, en raison précisément de l'afflux persistant de capitaux nouveaux, ces offres n'ont jamais sérieusement pesé sur la cote. Si elles ont parfois ralenti le mouvement de hausse dans certaines parties du marché — ce dont il n'y a peut-être pas toujours lieu de se plaindre — elles ont été absorbées avec une grande facilité.

La tendance fondamentale de la Bourse est donc restée favorable. La lutte efficace de la Finlande contre l'invasion russe et — à la séance d'avant-hier — le message de M. Roosevelt ont pu contribuer à entretenir cette fermeté. Mais la cause principale en a résidé, comme déjà précédemment, dans l'importance des demandes pour le compte du « portefeuille », demandes dues au rapatriement et à la déthésaurisation de capitaux.

Comme nous l'avions laissé prévoir la liquidation mensuelle s'est effectuée, mardi, avec la facilité habituelle; toutefois l'argent disponible pour les reports a valu au parquet 2 1/4 0/0 au lieu de 1 0/0 à la dernière liquidation de quinzaine, et, en coulisse, 5 1/2 0/0 contre 5 1/4 0/0 à la fin de novembre.

Le volume des positions spéculatives à la hausse est passé pendant la seconde quinzaine de décembre, sur le marché officiel, de 979 à 1,043 millions de francs : augmentation très modérée, qui ne fait guère que refléter la hausse des cours. Quant aux engagements à la baisse, ils ont au contraire fléchi de 317 à 275 millions. Si de ce fait la situation technique de la Bourse est peut-être un peu moins forte, on constate en revanche que, devant la persistance du mouvement de hausse, une partie des vendeurs à découvert s'est découragée.

Le bilan de la semaine se traduit presque partout par des hausses, et celles-ci sont souvent fort appréciables.

Dans le compartiment de nos fonds publics, on a remarqué notamment une nouvelle et vive avance du 4 1/2 0/0 1937 à change garanti, qui, gagnant 5 points 1/2, s'est établi au niveau « record » de 225 francs. Parmi les autres valeurs, les banques, les valeurs de produits chimiques et de métallurgie et, au groupe international, les mines d'or et diverses ont principalement bénéficié de la faveur de la Bourse. Sur les titres en vue, la hausse varie de 3 jusqu'à 8 0/0. Très rares sont les valeurs qui, tels le Crédit foncier et le Rio-Tinto, ont perdu quelque terrain.

Fonds d'Etat

	5 janv.	29 déc.	Différ. au 5 janv.
3 0/0	76 60	76 25	+ 0 35
5 0/0 1920	112 80	113 25	— 0 45
4 0/0 1917	78 20	78 50	— 0 30
4 0/0 1918 (1)	77 20	78 60	— 1 40
4 0/0 1925	182 50	182 30	+ 0 20
4 1/2 0/0 32 tr. A	85 ..	85 ..	...
— tr. B	83 75	83 30	+ 0 45
4 1/2 0/0 1937	225 ..	219 50	+ 5 50
Caisse autonome	895 ..	895 ..	...
Argentino 4 1/2 1934	1.290 ..	1.270 ..	+ 20 ..
Belgique 5 1/2 0/0 1932	2.970 ..	2.980 ..	— 10 ..
Unifié d'Egypte	2.805 ..	2.800 ..	+ 5 ..
Serbe 4 0/0 1895	237 ..	204 ..	+ 33 ..

(1) Ex-coupon.

Malgré quelques prises de bénéfices qui sont intervenues, nos *rentes* n'ont cessé de montrer des dispositions très soutenues. Les emprunts qui sont assortis d'une garantie de change continuent à jouir de la faveur des opérateurs, ce qui a permis au *4 0/0 1925* de se maintenir à 182 50, et au *4 1/2 0/0 1937* de faire un nouveau bond en avant en s'inscrivant à 225 contre 219 50.

Parmi les fonds d'Etat étrangers, les *fonds belges* se retrouvent sans grand changement à leur niveau d'il y a huit jours.

Fermeté des *fonds danois*, le *3 0/0 1894* accentuant ses progrès à 1,450 contre 1,400. Les *fonds norvégiens* sont également très fermes; l'obligation de 20 livres de l'*emprunt 3 0/0 1888* gagne encore du terrain à 2,400 contre 2,175.

De son côté, el *Credito interno argentino* est en nouveau progrès de 1,290 contre 1,270.

Banques. — Valeurs immobilières

	5 janv.	29 déc.	Différ. au 5 janv.
Banque de France	8.755 ..	8.550 ..	+205 ..
Banque de l'Algérie	6.980 ..	6.990 ..	— 10 ..
Banque de l'Indochine	6.995 ..	7.090 ..	— 95 ..
Banq. de l'Afrique-Oc.	1.260 ..	1.205 ..	+ 55 ..
Crédit lyonnais	1.770 ..	1.630 ..	+140 ..
Société générale	800 ..	768 ..	+ 32 ..
Comptoir d'escompte	885 ..	829 ..	+ 56 ..
Banque Nle com. et ind.	576 ..	562 ..	+ 14 ..
Crédit fonc. de France	2.950 ..	3.030 ..	— 80 ..
— ind. et comm. (nom.)	309 ..	306 ..	+ 3 ..
Crédit com. de France	540 ..	529 ..	+ 11 ..
Société marseillaise	650 ..	620 ..	+ 30 ..
Banque de Paris	1.045 ..	1.014 ..	+ 31 ..
Banq. de l'Un. parisne	516 ..	519 ..	— 3 ..
Banq. transatlantique	645 ..	645 ..	...
Compagnie algérienne	1.335 ..	1.290 ..	+ 45 ..
Créd. f. Algérie-Tunis	490 ..	490 ..	...
Crédit fonc. égypt.	4.230 ..	4.080 ..	+150 ..
— 1/10e parts	8.500 ..	8.600 ..	—100 ..
Banque nat. d'Egypte	5.730 ..	5.260 ..	+470 ..

Les valeurs françaises de banques ont eu, cette semaine, une allure brillante. La *Banque de France* gagne un peu plus de 200 francs à 8,755, la *Banque de l'Indochine* demeurant autour de 7,000 francs.

Parmi les actions de nos grands établissements de crédit, le *Crédit lyonnais* s'est avancé jusqu'à 1,800 francs pour terminer à 1,770, en progrès de 140 francs pour la semaine; des rumeurs qui paraissent dénuées de consistance ont circulé relativement à une augmentation du fonds social par incorporation de réserves. La *Société générale* est passée de 768 à 800, le *Comptoir d'escompte* de 829 à 885, le *Crédit commercial de France* de 529 à 542.

Aux banques d'affaires, la *Banque de Paris* est en progrès d'une trentaine de francs à 1,045, l'*Union parisienne* se bornant à consolider à 516 sa forte avance précédente.

Fermeté de la *Banque transatlantique* à 645 et avance de la *Compagnie algérienne* qui s'inscrit à 1,335 contre 1,290.

Dans la section des banques étrangères, le *Crédit foncier égyptien* a réalisé de nouveaux progrès, s'inscrivant à 4,230 (+150). De même, la *Banque nationale d'Egypte* est en gain de 470 francs à 5,730.

La *Banque ottomane*, qui avait poussé une pointe jusqu'à 682 la semaine dernière a fait l'objet de prises de bénéfices qui l'ont ramenée d'une cinquantaine de francs en arrière, mais elle demeurait très fermement orientée à 669 en fin de semaine.

Quant à la *Banque nationale du Mexique*, elle s'est bornée à défendre sa hausse antérieure à 318.

Des réalisations ont ramené le *Crédit franco-canadien* à 4,400 contre 5,675.

Aux valeurs immobilières, la *Rente foncière* demeure résistante à 333, mais la *Foncière lyonnaise* se retrouve en nouvelle avance à 670 (+11). L'*Immobilière marseillaise* marque le pas à 1,900.

Transports

	5 janv.	29 déc.	Différ. au 5 janv.
Est	595 ..	590 ..	+ 5 ..
Lyon	870 ..	895 ..	— 25 ..
Midi	743 ..	720 ..	+ 23 ..
Nord	875 ..	855 ..	+ 20 ..
Orléans	856 ..	858 ..	— 2 ..
Santa-Fé	820 ..	790 ..	+ 30 ..
Chem. de fer de Buenos-Aires	828 ..	810 ..	+ 18 ..
Tram. de Shanghaï	992 ..	985 ..	+ 7 ..
Métropolitain	806 ..	780 ..	+ 26 ..
Wagons-Lits	51 ..	48 50	+ 2 50
Chargeurs réunis	786 ..	770 ..	+ 16 ..
Canadian Pacific	309 ..	288 ..	+ 21 ..
Canal de Suez	18.025 ..	17.775 ..	+250 ..
Port du Rosario	9.365 ..	9.380 ..	— 15 ..

Allure un peu irrégulière mais très soutenue des titres des anciennes compagnies de chemins de fer. Le *Lyon* a légèrement fléchi à 870 contre 895, mais le *Nord* est plus ferme à 875 (+20), ainsi que le *Midi* à 743 (+23).

Des rachats de vendeurs et l'engouement qui s'attache depuis longtemps déjà aux valeurs argentines, ont permis aux *Chemins de fer de Santa-Fé* de faire un nouveau bond en avant jusqu'à 827 pour terminer à 820, en gain de 30 francs.

Les *Tramways de Shanghaï* n'ont que peu varié à 992.

Port du Rosario toujours ferme à 9,365.

Le *Canal de Suez* se retrouve en légère plus-value aux environs de 18,000, à 18,025, en gain de 250 francs pour la semaine.

Eaux, gaz et électricité

	5 janv.	29 déc.	Différ. au 5 janv.
Comp. génér. d'électr.	1.915 ..	1.822 ..	+ 93 ..
Comp. paris. de distrib.	673 ..	630 ..	+ 43 ..
Energ. du lit. méditer.	662 ..	649 ..	+ 13 ..
Energie industrielle	1.210 ..	997 ..	+ 13 ..
Nord-Lumière	769 ..	735 ..	+ 34 ..
Havraise d'énergie	843 ..	812 ..	+ 31 ..
Union d'électricité	448 ..	442 ..	+ 6 ..
Electric. de Paris (act.)	692 ..	680 ..	+ 12 ..
— (parts)	9.750 ..	9.750 ..	...
Télégraphie sans fil	830 ..	855 ..	— 25 ..
Eaux et El. Indochine	938 ..	900 ..	+ 38 ..
Lyonnaise des eaux	1.210 ..	1.142 ..	+ 68 ..
Gaz France et étrang.	1.060 ..	1.010 ..	+ 50 ..
Gaz Lebon (cap.)	2.195 ..	2.125 ..	+ 70 ..
Philips	2.380 ..	2.350 ..	+ 30 ..

Les valeurs d'électricité ont, pour la plupart, enregistré de nouveaux et très sensibles progrès.

Malgré l'assimilation de 43,250 actions nouvelles, la *Générale d'électricité* a gagné près de 100 francs à 1,915 et la *Parisienne de distribution* est en hausse de 43 francs à 673. *Electricité de Paris* 692 (+12), *Lyonnaise des eaux* 1,210 (+68), *Nord-Lumière* 769 (+34), *Energie électrique du littoral méditerranéen* 662 (+13).

Hausse de la *Havraise d'énergie électrique* à 843 contre 812 et de l'*Energie électrique du Sud-Ouest* à 839 contre 821.

L'*Energie industrielle* a fait un bond à 1,210 contre 997; les actions de ses filiales sont également demandées : *Forces motrices du Rhone* 730 contre 720, la part passant de 11,775 à 11,910; *Energie électrique de la Basse-Loire* 349 (+4); *Forces motrices de l'Est* bien tenues à 134.

Métallurgie. — Charbonnages

	5 janv.	29 déc.	Différ. au 5 janv.
Tréfileries du Havre (1).	1.014 ..	1.299 ..	—285 ..
Schneider	1.840 ..	1.705 ..	+135 ..
Aciéries de Longwy	315 ..	307 ..	+ 8 ..
Forg. et ac. de marine	545 ..	461 ..	+ 84 ..
Denain-Anzin	1.460 ..	1.420 ..	+ 40 ..
Lens	329 ..	319 ..	+ 10 ..
Courrières	239 ..	234 ..	+ 5 ..
Bruay (2)	304 ..	98 ..	...
Charbonn. du Tonkin	2.580 ..	2.470 ..	+110 ..

(1) Ex-droit.
(2) Actions nouvelles.

Fermeté d'ensemble de ces compartiments dans une ambiance assez active.

Denain-Anzin termine à 1,445 contre 1,420, *Schneider* à 1,840 contre 1,705, les *Forges Nord-Est* à 700 contre 612.

Les *Tréfileries du Havre* cotent 1,014 ex-droit contre 1,299 droit attaché; le droit s'est négocié à 480.

Les *Aciéries de Micheville* sont à 800 contre 760. La production de fonte de l'année écoulée a été de 260,128 tonnes contre 319,972 pour 1937-1938; celle d'acier de 244,275 tonnes contre 293,845.

On retrouve les *Aciéries de la marine* à 545 contre 461. Les comptes de l'exercice, qui a été arrêté au 31 août dernier, font ressortir un bénéfice disponible de 12,537,903 francs; le dividende proposé est de 30 francs par action.

Pont-à-Mousson, qui vient de payer un acompte de dividende à raison de 49 fr. 815 net par action A libérée au porteur et de 45 fr. 793 par action A non libérée, au nominatif, se retrouve à 2,600, inchangé.

Fermeté des *Aciéries du Chili* à 11,250 contre 10,800. Les livraisons à la Bethlehem ont atteint pour les 10 mois à fin octobre : 1,382,217 tonnes contre 1,289,072 pour la même période de 1938.

Parmi les charbonnages, *Béthune* cote 640 contre 624, les *Charbonnages du Tonkin* 2,580 contre 2,470, *Courrières* 239 contre 234, *Lens* 329 contre 319 et *Vicoigne* 550 contre 532.

Au comptant, *Carmaux* termine à 1,150 inchangé et *Ostricourt* à 1,095 contre 1,005.

Mines diverses. — Sud-africaines

	5 janv.	29 déc.	Différ. au 5 janv.
Rio-Tinto	3.172 ..	3.237 ..	— 65 ..
Mines de Bor	1.663 ..	1.465 ..	+198 ..
Haut-Katanga part sociale	5.970 ..	5.680 ..	+290 ..
Vieille-Montagne	1.555 ..	1.455 ..	+100 ..
Central Mining	3.150 ..	2.930 ..	+220 ..
Rand Mines	1.567 ..	1.490 ..	+ 77 ..
Crown Mines	2.990 ..	2.750 ..	+240 ..
De Beers ord.	1.280 ..	1.255 ..	+ 25 ..

L'*étain* s'est encore alourdi à Londres à 245 livres 5/8 au comptant, contre 247 livres 7/8 à la tonne.

A *New-York*, les cours en *cuivre, plomb* et *zinc* sont pratiquement inchangés.

Le *Rio-Tinto* se traite à 3,172 contre 3,237, l'*Union minière du Haut-Katanga* à 5,970 contre 5,680.

On retrouve les *Mines de Bor* à 1,663 contre 1,465. Un accord a été conclu entre le gouvernement yougoslave et la compagnie, aux termes duquel une partie de la production de celle-ci sera achetée par l'Etat yougoslave et payée en dinars; l'autre partie sera vendue hors de Yougoslavie par la compagnie, qui conservera pour ses besoins en devises étrangères le montant de cette vente.

Les *Mines de l'Ouenza* sont à 2,550 contre 2,525. Les expéditions totales de la société s'élèvent, pour l'année 1939, à 1,845,205 tonnes contre 1,664,183 tonnes en 1938 et 1,347,823 tonnes en 1937.

En 1939, les mines du Rand ont distribué une somme totale de dividendes de 19,819,000 livres, en augmentation de 2,611,000 livres sur 1938.

Ce groupe de valeurs a témoigné une grande fermeté.

On retrouve l'*Union Corporation* à 1,420 contre 1,375, *Geduld* à 1,710 contre 1,664, *East Geduld* à 2,350 contre 2,220, *Central Mining* à 3,150 contre 2,930, *Crown Mines* à 2,990 contre 2,750, et *Sub Nigel* à 2,180 contre 2,110.

La *De Beers* est en reprise à 1,280 contre 1,225 l'action ordinaire, et à 1,810 contre 1,730 l'action de préférence.

Pétroles

	5 janv.	29 déc.	Différ. au 5 janv.
Royal Dutch	6.770 ..	6.720 ..	+ 50 ..
Shell Transport	828 ..	817 ..	+ 11 ..
Mexican Eagle	78 ..	73 75	+ 4 25
Franç. des pétroles	1.190 ..	1.175 ..	+ 15 ..
Péchelbronn	... ..	... ..	...
Pétrofina	420 ..	410 ..	+ 10 ..
Concordia	54 ..	47 50	+ 6 50
Colombia	70 ..	63 ..	+ 7 ..
Omnium français	292 ..	283 ..	+ 9 ..

La *Royal Dutch* termine à 6,770 contre 6,720. Le conseil a décidé la répartition d'un acompte de dividende de 5 0/0 à valoir sur l'exercice 1939, payable à partir du 15 janvier. Pour 1938, il avait été déclaré en janvier un premier acompte de 6 0/0, en avril un second acompte de 8 0/0 et un dividende final de 3 0/0, soit 17 0/0 au total.

De son côté, la *Shell* (828 contre 817) annonce la répartition d'un dividende intérimaire de 5 0/0 contre 7 1/2 0/0 l'an dernier, soit 1 sh. par action de 1 livre contre 1 sh. 6.

D'après le président Cardenas, le problème pétrolier mexicain sera résolu définitivemnt par le paiement d'une indemnité lorsque les évaluations qui sont actuellement en cours auront été achevées. *Mexican Eagle* cote 78 contre 73,75 et *Canadian Eagle* 93 25 contre 91.

Reprise du groupe roumain : *Colombia* 70 contre 63, *Concordia* 54 contre 47 50, *Omnium français* 292 contre 283.

Caoutchoucs

	5 janv.	29 déc.	Différ. au 5 janv.
Caoutch. de l'Indochine	1.160 ..	1.148 ..	+ 12 ..
Indoch. Hévéas	595 ..	605 ..	— 10 ..
— 1/5 part.	402 ..	400 ..	+ 2 ..
Financière caoutch. V.	895 ..	851 ..	+ 44 ..
Malacca	211 ..	211 50	— 50
Padang	1.110 ..	1.038 ..	+ 72 ..
Terres Rouges	751 ..	758 ..	— 7 ..
Amsterdam Rubber	4.900 ..	4.935 ..	— 35 ..

Regain d'activité et fermeté à peu près générale des affaires de plantations en Indochine. La publication à l'*Officiel* d'un arrêté précisant les conditions dans lesquelles sera appliquée la taxation *ad valorem* sur les exportations de caoutchouc, a été considéré comme apportant une sensible atténuation au décret fixant cette taxation. En effet, le prix de base, au-dessus duquel les exportations subissent une retenue de 60 0/0, sera majoré de 10 0/0, cette majoration correspondant à un accroissement forfaitaire du prix de revient.

Le prix du caoutchouc reste sans changement à Londres à 11 11/16.

Les *Caoutchoucs de l'Indochine* cotent 1,160 contre 1,148, les *Cultures tropicales* 256 contre 259, l'action *Hévéas* 595 contre 605.

De son côté *Padang* s'établit à 1,110 contre 1,038, *Cambodge* à 713 contre 690.

Amsterdam Rubber termine à 4,900 contre 4,935, L'*Amsterdamsche Effektenblad* évalue à 9 0/0 contre 10 0/0 le dividende pour 1939 à condition que les affectations aux réserves extraordinaires ne soient pas prélevées sur le bénéfice net.

Phosphates et Produits chimiques

	5 janv.	29 déc.	Différ. au 5 janv.
Péchiney	1.940 ..	1.875 ..	+ 65 ..
Kuhlmann	852 ..	826 ..	+ 26 ..
Air liquide (act. n.)	1.509 ..	1.438 ..	+ 71 ..
— (parts)	5.900 ..	5.570 ..	+330 ..
Saint-Gobain	2.538 ..	2.330 ..	+208 ..
Rhône-Poulenc	1.040 ..	964 ..	+ 76 ..
Mat. colorant. St-Denis (1)	1.550 ..	1.605 ..	— 55 ..
Ugine (1)	2.150 ..	2.600 ..	—450 ..
Norvégienne azote	1.980 ..	1.934 ..	+ 46 ..
Phosph. Constantine	376 ..	374 ..	+ 2 ..
Kali-Ste-Thérèse	980 ..	894 ..	+ 86 ..

(1) Ex-droit.

La fermeté a été la note à peu près générale dans ces compartiments.

On retrouve *Saint-Gobain* à 2,538 contre 2,330, l'*Air liquide* à 1,509 contre 1,438, *Kuhlmann* à 852 contre 826 et la *Norvégienne de l'azote* à 1,980 contre 1,934.

D'autre part, *Péchiney* se traite à 1,940 contre 1,875; le droit est encore activement négocié à 626 contre 620.

Ugine (de 2,600), droit attaché, est passé à 2,150 ex-droit, tandis que le droit se négocie à 530 contre 515.

Parmi les phosphates, *Gafsa* a terminé à 1,034 contre 966 et les *Phosphates de Constantine* à 376 contre 374.

Valeurs diverses

	5 janv.	29 déc.	Différ. au 5 janv.
Raffinerie Say	829 ..	808 ..	+ 21 ..
H. V. A.	49.800 ..	50.900 ..	—1.100
Sucreries d'Egypte	1.138 ..	1.135 ..	+ 3 ..
Union européenne	715 ..	705 ..	+ 10 ..
Dollfus-Mieg (cap.)	4.600 ..	4.100 ..	+500 ..
Afrique Occ. française	1.450 ..	1.480 ..	— 30 ..

Ex-coupon du dividende de l'exercice au 30 septembre (40 francs brut), la *Say* se traite à 829 contre 808.

Les *Sucreries d'Egypte* valent 1,138 contre 1,135 et *H. V. A.* 49,800 contre 50,900.

Quilmès est en nouvelle hausse à 9,295 contre 9,190.

Les *Etablissements Damoy* sont à 546 contre 485. Un léger bénéfice ressortira des comptes qui seront présentés à l'assemblée du 25 janvier.

AVIS FINANCIERS ET COMMUNIQUÉS

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Société anonyme au capital de 114,750,000 francs.
Siège social : à Mulhouse.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société alsacienne de constructions mécaniques, qui avait été convoquée à Paris pour le 4 janvier 1940 n'ayant pu délibérer valablement faute de réunir un nombre d'actionnaires représentant le quorum exigé par la loi, une deuxième assemblée générale extraordinaire aura lieu, conformément à l'article 36 des statuts, le jeudi 25 janvier, à 14 h. 30, dans l'une des salles du Comité des Forges, 7, rue de Madrid, à Paris, avec le même ordre du jour, savoir :

Ordre du jour

1° Modification, à titre exceptionnel, de la durée de l'exercice social 1938-1939 qui a commencé le 1er octobre 1938 et dont le terme serait fixé au 31 août 1939, et, conséquemment, de la durée de l'exercice social 1939-1940, qui commencerait le 1er septembre 1939 pour se terminer le 30 septembre 1940;

2° Suspension, à titre exceptionnel, en ce qui concerne la date de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 1938-1939, de l'application du premier alinéa de l'art. 34 des statuts; pouvoirs à donner au conseil pour fixer la date de cette assemblée au cours du premier semestre 1940.

Pour assister ou se faire représenter à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur voudront bien déposer leurs titres jusqu'au 20 janvier 1940, au plus tard, soit à la Société, à Mulhouse, Belfort, Graffenstaden ou Paris, soit dans l'une des banques désignées ci-après :
Banque nationale pour le commerce et l'industrie;
Banque de Paris et des Pays-Bas;
Banque de l'Union parisienne;
Comptoir national d'escompte de Paris;
Crédit commercial de France;
Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine;
Crédit lyonnais;
Société générale alsacienne de banque;
Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France;
Société Nancéienne de crédit industriel et de dépôts, et dans toutes les succursales et agences de ces établissements.

Les pouvoirs donnés par les actionnaires pour les représenter à la première assemblée et les cartes d'admission délivrées pour cette même assemblée restent valables pour celle qui est présentement convoquée, à condition toutefois que les dépôts de titres au porteur déjà effectués soient maintenus.

Le Conseil d'administration.

Tirages financiers

Crédit national 6 0/0 juin 1923. — Au tirage du 2 janvier. Dans chacune des quatre séries de un million de titres émis, le n° 175,638 est sorti remboursable par 100,000 francs; le n° 715,638 par 50,000 francs.

Crédit national 6 0/0 1938. — Au tirage du 2 janvier, le n° 649,902 a été appelé au remboursement par 1 million de francs; le n° 152,654 par 100,000 francs, et les quatre numéros 443,061, 431,061, 702,061, 907,061 chacun par 25,000 francs.

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Les opérations militaires

L'ARMÉE NORVÉGIENNE

Développant sur l'océan Glacial et sur l'Atlantique une façade de plateaux archéens et de pentes montagneuses de dix-huit cents kilomètres de longueur à vol d'oiseau et de cinquante à deux cents kilomètres seulement de profondeur, dotée par la nature de côtes découpées par une innombrable quantité de fjords, de criques, d'anfractuosités, qui sont autant d'excellentes rades en eau profonde, contrainte par son climat et par la structure de son relief de concentrer toute sa population dans le voisinage de la mer, la Norvège est avant tout une nation maritime : toutes ses grandes villes sont des ports; la presque totalité de ses habitants sont des marins ou des pêcheurs.

D'autre part, reléguée sur les confins septentrionaux de l'Europe, séparée même de la Suède, sur les deux tiers de la frontière commune aux deux pays, par une haute chaîne inhabitée, couverte de vastes champs de glace et percée seulement de rares cols donnant passage à des voies de communication, cette contrée si excentrique a pu à bon droit se considérer jusqu'ici comme placée hors du circuit où les secousses résultant des grands conflits continentaux avaient chance de se faire sentir. On s'explique donc que, plus encore que la Suède, la Norvège ait réduit au minimum les charges de sa défense nationale.

Avec une population de deux millions neuf cent mille habitants, la Norvège possède une armée qui en temps de paix ne compte pas plus de seize mille hommes en été et de huit mille hommes en hiver. Les deux neuvièmes seulement du contingent annuel reçoivent, dans les écoles de recrues, une instruction dont la durée est théoriquement de quatre-vingt-quatre jours, mais qui en réalité est généralement réduite (en 1936 elle a été ramenée à soixante-douze jours). Les réservistes sont légalement tenus de prendre part à deux exercices de répétition de vingt-quatre jours, mais ceux-ci, dans la pratique, sont bien souvent supprimés.

En temps de paix, ces faibles effectifs sont groupés en six brigades-cadres.

Les forces aériennes terrestres comprennent cinquante-deux avions et l'aviation maritime vingt-huit appareils.

En cas d'hostilités le nombre des hommes mobilisables serait de soixante-dix à quatre-vingt mille, qui permettraient de porter à l'effectif de guerre les six brigades du temps de paix.

La Norvège est habitée par une population active, vigoureuse, instruite. Cette race de marins possède toutes les qualités solides des gens de mer. Il est certain que les Norvégiens, individualistes, indépendants et profondément patriotes, défendraient leur pays, s'il en était besoin, avec une farouche énergie.

D'ailleurs, la nature semble s'être efforcée de mettre cette lointaine contrée à l'abri des entreprises des grandes puissances européennes. Une irruption ne peut se concevoir que si l'ennemi arrivait par la mer.

En plan, la Norvège peut se comparer à une balance dont le fléau porte aux deux extrémités des plateaux inégaux.

Au nord de la Finlande, le Finmark, avec ses fjords extrêmement profonds et abrités, en mer libre, pourrait tenter la convoitise des Soviets. Mais, fût-elle maîtresse de la Finlande, l'U. R. S. S. parviendrait très difficilement à ravitailler, dans cet extrême Nord lapon, une force de quelque importance, à cause de la nature déserte de l'arrière-pays et du manque presque absolu de routes.

De Narvik à Trondhjem, tout mouvement effectué parallèlement à la ligne générale des côtes, sur une corniche étroite et tourmentée, à travers un dédale d'anfractuosités maritimes et de lacs, est pratiquement impossible.

La seule région où des troupes d'un certain effectif pourraient évoluer à l'aise est la partie sud de la Norvège, qui s'étale au nord d'Oslo. Mais cette zone ne semble abordable que par le Skagerrak ou la côte de l'Atlantique. Ce n'est donc plus les Russes, mais les Allemands, qui pourraient menacer de ce côté, après s'être rendus maîtres du Jutland. Ils auraient d'ailleurs à vaincre de grandes difficultés naturelles.

Quant aux deux points stratégiques les plus importants : Bergen, qui commande la sortie de la mer du Nord en face des Shetlands, et Narvik, débouché maritime du chemin de fer qui aboutit aux gisements de fer suédois, ils ne sont pratiquement accessibles que par la mer.

En résumé, la Norvège ne dispose pour sa défense que de forces peu nombreuses, mais la nature difficile de son sol et le tempérament énergique de ses habitants lui permettraient sans doute d'opposer à un envahisseur éventuel une résistance très sérieuse. La Norvège, pays maritime, n'est guère vulnérable que sur mer.

L'ENTREVUE DE VENISE A PRIS FIN

Le comte Csaky rentrera demain à Budapest

Venise, 7 janvier.

Le comte Csaky et le comte Ciano ont eu ce matin un nouvel entretien qui a duré une heure environ.

Recevant ensuite les représentants de la presse, le ministre des affaires étrangères d'Italie leur a fait part de sa satisfaction et leur a déclaré à nouveau qu'une parfaite identité de vues se manifestait entre les deux pays, non seulement sur le plan politique, mais aussi sur le plan moral, au sujet de tous les problèmes européens qui ont été examinés au cours des conversations.

Le comte Csaky et le comte Ciano ont pris part à un déjeuner offert en leur honneur par le sénateur Cini, président de l'Exposition universelle de 1942.

Le comte Ciano repartira pour Rome dans le courant de la journée, et le comte Csaky, au lieu de se rendre à San-Remo, comme on l'avait annoncé au début de son voyage, rentrerait demain à Budapest.

Un communiqué officiel

Voici le texte du communiqué publié à l'issue des entretiens italo-hongrois de Venise :

Le ministre des affaires étrangères d'Italie, comte Ciano, et le ministre des affaires étrangères de Hongrie, comte Csaky, ont eu, à l'occasion de leur rencontre à Venise, un échange d'idées sur la situation générale européenne, et ont pu constater encore une fois avec satisfaction que les fondements sur lesquels reposent l'amitié et l'étroite collaboration des deux pays sont solides et sûres, et qu'il existe, sur tous les problèmes, une parfaite identité de vues entre les deux gouvernements.

Le remaniement ministériel en Grande-Bretagne

Les circonstances de la démission de M. Hore Belisha

Londres, 7 janvier.

La presse dominicale britannique traduit l'émotion causée par la démission de M. Hore Belisha, tout en constatant que l'affaire n'aura aucune répercussion sur la politique générale de la Grande-Bretagne et sur son attitude dans la guerre, et que l'œuvre accomplie par M. Belisha demeurera intacte. Les journaux du dimanche font d'ailleurs, comme leurs confrères de la presse quotidienne, l'éloge du ministre démissionnaire, et font valoir toute l'importance de ses innovations et de ses réformes, qui seront maintenues.

Il semble que le départ de M. Hore Belisha, écrit le *Sunday Times*, doive s'expliquer par certaines difficultés et incompatibilités personnelles dont le public n'a pas été informé. Mais aucun changement de politique n'est projeté. Ce n'est d'ailleurs pas la caractéristique la moins importante de l'œuvre accomplie par M. Hore Belisha que cette continuation de son entreprise après son départ.

Tout le problème de l'expansion de l'armée va se poursuivre sans heurt pour être réglé finalement selon une formule ralliant l'accord général. L'adoption de la conscription, l'appel méthodique des conscrits, les dispositions prises en vue de l'équipement et de l'entraînement sur une vaste échelle sont des gains acquis dont aucun ministre de la guerre ne nous privera plus. Ajoutons que personne ne contestera à M. Hore Belisha le mérite de cette acquisition.

Le rédacteur politique du même journal est d'ailleurs d'avis que M. Hore Belisha ne sera pas tenu longtemps éloigné des conseils du gouvernement :

Ses réformes subsisteront, ajoute-t-il, et au cours de son passage au pouvoir notre petite armée est devenue une grande armée et elle continuera à se renforcer sur les lignes qu'il a tracées.

Le *Sunday Times* considère, au surplus, avec une certaine sympathie l'arrivée de M. Stanley au ministère de la guerre.

Le *Sunday Dispatch* demande d'une façon assez impérative la divulgation immédiate des raisons qui ont amené M. Chamberlain à retirer le portefeuille de la guerre à un ministre qui s'acquittait de ses fonctions avec tant de compétence.

Le premier ministre, demande ce journal dans l'une des quatorze questions qu'il se pose à ce sujet, est-il sûr que le départ de M. Belisha renforcera l'effort de la Grande-Bretagne? Il faut, en l'absence d'une déclaration explicite à ce sujet, présumer que les raisons du renvoi de M. Hore Belisha sont assez fortes pour contre-balancer l'inconvénient évident de l'émotion qu'il a suscitée dans la nation. Il est de l'intérêt public que toute la vérité soit connue, et M. Chamberlain doit énumérer ses raisons avec brutalité, franchise et clarté. Si ses explications sont acceptées par la nation, l'incident, au lieu d'être inquiétant, deviendra une indication réconfortante que nous faisons la guerre avec une résolution inflexible, sans tenir compte des sentiments particuliers.

L'*Observer*, faisant l'éloge du ministre démissionnaire, écrit :

Il a exercé au War Office une influence plus profonde et plus salutaire que ne l'a fait aucun de ses prédécesseurs depuis lord Haldane. Grâce à son énergie et à sa clairvoyance, il a rendu de grands services à l'Etat. Toutefois, une bonne administration exige l'harmonie; il arrive des cas où les particuliers, quels que soient leurs talents, doivent être sacrifiés aux besoins de l'équipe.

Dans un article critiquant avec véhémence le départ de M. Hore Belisha, le *Reynolds News*, journal sympathique au travaillisme, écrit notamment :

Il est certain que de grands changements politiques sont imminents. Il faut y procéder maintenant alors que l'ennemi est contenu si magnifiquement dans tous les domaines de la guerre. Les différer serait détruire l'unité nationale.

Dans le *Sunday Graphic*, le député conservateur Beverley Baxter fait un chaleureux éloge du ministre qui « a accompli une grande œuvre et dont la place est assurée dans l'histoire de la nation reconnaissante; ce n'est pas la fin d'une carrière éminente, ce n'est qu'un intermède, un moment malheureux; Belisha reviendra comme son grand compatriote Disraeli ».

Examinant les raisons possibles de la démission de l'ex-ministre de la guerre, ce député estime que « Belisha a décidé de son sort actuel quand il procéda autrefois à une grande purge de généraux ». Toutefois il aurait été un peu trop radical dans ses « limogeages ».

En tout cas, estime M. Beverley Baxter, toutes les divergences de vues auraient pu être réglées par des compromis, sauf la différence de tempérament.

L'auteur ajoute que l'armée britannique a le plein sentiment de sa responsabilité envers l'Etat, mais qu'elle ne veut pas se plier à l'autorité politique en matière de détails.

Ni Gort ni Ironside ne sont des personnalités médiocres. Le rôle qu'ils ont peut-être joué en mettant fin au régime Belisha a certainement été inspiré par la conviction qu'ils avaient raison. M. Chamberlain a eu à choisir. Ça a été un moment douloureux pour lui, car il est grand admirateur de Hore Belisha.

Il nous faut reconnaître aussi que la seule chose qui compte est de poursuivre vigoureusement la guerre et que la persistance de graves divergences au War Office aurait pu devenir un danger national. En présence de cette probabilité, on doit reconnaître que M. Chamberlain a pris sans doute la seule décision possible.

Dans le *Sunday Chronicle*, lord Milne souligne que la démission de M. Hore Belisha n'affectera en rien « l'énergie avec laquelle les hostilités seront poursuivies ». Lord Milne déclare que la coopération franco-britannique était excellente et que la difficile question du commandement avait été résolue d'une manière très satisfaisante.

Nous pouvons avoir confiance, dit-il, aujourd'hui, que le général Gamelin et le général Georges, ces vaillants généraux, agiront en coopération absolue avec les généraux britanniques et la nouvelle administration du War Office.

Lord Milne insiste d'autre part sur la nécessité d'empêcher la Finlande d'être battue par les Russes.

La frontière de la civilisation se trouve dans l'isthme de Carélie où les Finnois contiennent les hordes bolcheviks. Permettre à la Finlande d'être battue par les Russes, non seulement serait désastreux pour la Scandinavie, mais serait une calamité pour tous les pays civilisés.

Il met enfin en garde contre l'illusion qui consiste à se figurer que la majorité du peuple allemand ne soutient pas Hitler.

Le peuple allemand, estime-t-il, saluerait avec satisfaction n'importe quelle action aventureuse de Hitler, qui semblerait promettre une victoire. Pour la jeunesse allemande en grande majorité, Hitler est l'image de la divinité sur la terre, et les peuples limitrophes de l'Allemagne sont des sauvages. Le seul moyen de persuader à ces jeunes Allemands que Hitler est un faux dieu est de le battre.

EN FINLANDE

Les prisonniers russes voudraient faire venir leurs femmes et leurs enfants...

Londres, 7 janvier.

L'envoyé spécial du *Sunday Times* à Helsinki déclare qu'il a vu des prisonniers russes dans un état pitoyable en raison de leurs vêtements insuffisants pour affronter une campagne d'hiver en Finlande.

Plusieurs ont déclaré qu'il y a quelques semaines seulement que des bottes ont été délivrées aux soldats russes; auparavant, ils étaient forcés de marcher et de combattre dans la neige avec de minces chaussures de cuir de très mauvaise qualité.

La plupart des prisonniers interrogés par le correspondant étaient des paysans. Ils avaient l'air terrifiés. Ils avaient cru, en effet, que les Finlandais allaient les assommer, comme l'avaient prétendu les commissaires russes aux armées. Aucun des prisonniers, même membre du parti communiste, ne montrait un grand enthousiasme pour la guerre. Tous s'inquiétaient surtout du sort de leurs familles pour lesquelles, apparemment, rien n'avait été fait.

Certains ont demandé naïvement s'ils ne pourraient faire venir leurs femmes et leurs enfants avec eux en Finlande. Tous se sont plaints de la qualité de la nourriture dans l'armée rouge, et ont dit que la viande y est une rareté. Leur pain est si dur qu'ils sont souvent forcé de le scier. Tous les prisonniers étaient dans un état de saleté repoussante.

Un autre champion finlandais tué au front

Helsinki, 8 janvier.

Le champion du monde de vitesse en patinage, Birker Vasenius, a été tué sur le front, au nord du lac Ladoga.

Vasenius, qui avait 28 ans, avait été champion de patinage pour la Finlande en 1933-1935 et 1937-1939. Il devint champion du monde en 1939

La destruction d'un bateau suédois par un sous-marin soviétique

Stockholm, 7 janvier.

Le bombardement du bateau suédois *Sendris* par un sous-marin russe dans le golfe de Botnie provoque l'indignation unanime de la presse suédoise. Les journaux de ce matin font remarquer que cent obus ont été tirés contre ce petit navire, et que ce n'est que grâce à la mauvaise qualité des projectiles que l'équipage suédois a pu échapper à la mort.

Le *Dagens Nyheter* fait observer que le *Sendris* se trouvait à une distance de 20 milles de la côte finlandaise, et que par conséquent le bateau ne pouvait pas être considéré comme ayant rompu le blocus russe de la Finlande. « Blocus, ajoute le journal, que la Russie n'avait d'ailleurs pas le droit de proclamer, n'ayant jamais déclaré la guerre à la Finlande; en outre, ce bateau transportait des marchandises suédoises d'un port suédois à un autre port suédois. »

L'attitude de la Suède

Stockholm, 7 janvier.

« La Suède ne pourrait sous aucune condition interrompre son aide à la Finlande comme elle ne saurait non plus refuser le droit de transit pour les envois de matériel de guerre en Finlande, en exécution des décisions de la Société des nations », écrit en réponse aux attaques allemandes contre la Suède, le *Gœteborg Handeltidningen*.

Le *Dagens Nyheter*, de son côté, déclare que l'opinion suédoise avait montré assez de compréhension envers l'Allemagne à l'époque de ses difficultés pour qu'elle puisse à son tour demander à l'Allemagne de se rendre compte de l'inquiétude provoquée dans le Nord par l'agression soviétique.

Le Reich n'a nullement besoin d'adresser des avertissements : le gouvernement suédois, représentant tous les partis du Parlement, sauf les communistes, est absolument opposé aux tendances incriminées par le Reich. Aucun doute ne saurait exister à ce sujet et les pays du Nord auraient été heureux d'avoir des précisions aussi rassurantes sur l'attitude de l'Allemagne officielle.

D'autre part, le correspondant du *Svenska Dagbladed* donne, sur la politique du Reich à l'égard du Nord, les renseignements suivants : si les alliés se tiennent à l'écart du conflit, l'Allemagne le considérera comme une affaire isolée; mais si les alliés cherchent à s'assurer des points d'appui dans les pays nordiques, le Reich ne manquera pas de porter ses armes dans le Nord, alors même qu'une pareille intervention signifierait une catastrophe pour les pays scandinaves aussi bien que pour l'Allemagne.

SUR MER

Saisie d'un vapeur suédois

Copenhague, 7 janvier.

Le vapeur suédois *Konnung-Oscar*, faisant route de Riga à Stockholm, a été conduit, par la marine allemande, dans un port allemand.

Quarante-deux Polonais en état de porter les armes qui se trouvaient à bord et désiraient se rendre en Angleterre, ont été internés dans un camp de concentration.

L'évolution de la guerre de 1940 d'après l'« Observer »

Londres, 7 janvier.

Dans son éditorial de l'*Observer*, M. J. L. Garvin estime que 1940 sera une année décisive, que la guerre finisse ou non cette année. Selon lui, la période d'incertitude et d'aléas pour les alliés peut s'étendre jusqu'à l'automne prochain.

A l'encontre de la thèse selon laquelle l'ennemi va lancer une offensive contre le front Ouest dès que le terrain sera praticable, M. Garvin estime qu'il est possible que Hitler, Gœring et un grand nombre d'autres chefs militaires allemands veuillent appliquer la doctrine du général Hoffmann. Ce général du kaiser, qui a reproché à l'Allemagne impériale d'avoir fait « une guerre d'occasions perdues », a préconisé pour le Reich une défensive inexpugnable à l'Ouest et une politique de conquête et de sécurité économique à l'Est. Cette politique pourrait fort bien être appliquée par Hitler de la Baltique jusqu'au delà des Balkans, en liaison avec Moscou.

En tout cas, si à l'encontre de cette doctrine, Hitler se décide à l'offensive contre le front Ouest celle-ci serait tentée par un mouvement tournant à travers la Hollande, la Belgique et le Luxembourg. En même temp, la ligne Maginot serait attaquée en plusieurs points dans l'intention de percer un secteur par une concentration formidable d'aviation, d'artillerie et de tanks. La tactique allemande consisterait dans ce cas à renouveler la méthode d'attaque contre Verdun en l'améliorant.

M. Garvin exhorte les alliés à se préparer à une invasion de la Belgique et du Luxembourg pour le début du printemps ou même plus tôt, comme s'il s'agissait d'une certitude.

Il souligne d'ailleurs que « en quelque lieu que l'ennemi puisse attaquer, ses difficultés sont graves et les perspectives peu favorables ».

S'il attaque contre le front Ouest muni de tous les pouvoirs défensifs modernes, la probabilité est qu'il sera battu, ce qui entraînera des conséquences désastreuses. Le régime hitlérien a dépendu jusqu'à présent de l'hypnose du succès et serait ébranlé jusqu'en ses fondations par une grande défaite.

D'autre part, si les nazis attaquent la Hollande et la Belgique, les forces de ces pays s'ajouteront à celles des alliés. L'opinion des neutres, surtout des Etats-Unis, sera indignée. Si l'hitlérisme attaque la Scandinavie avec la complicité de la Russie, les Suédois et les Norvégiens combattront comme les Finlandais.

En présence de ce spectacle d'une antique liberté luttant jusqu'à la mort contre la tyrannie, nous nous refusons à croire que la neutralité américaine resterait froide et rigide.

Enfin, il est certain que, le cas échéant, l'Italie, la Yougoslavie, aussi bien que la Turquie et la Roumanie, résisteraient à une tentative de domination nazi-soviétique de la Hongrie et des Balkans, et en triompheraient.

L'indignation turque contre la propagande allemande

Stamboul, 7 janvier.

Les émissions en langue turque de la radio de Berlin accentuent leur campagne venimeuse contre la Turquie et tendent à semer la discorde parmi la nation turque.

La presse manifeste une vive irritation dont se fait l'interprète le journal *Tan*, qui demande que soient boycottés sans merci les produits allemands ainsi que les journaux, les livres, les véhicules et la propagande nazie.

De nombreux Turcs qui, jusqu'ici, montraient de la sympathie pour l'Allemagne, renient aujourd'hui cette nation destructrice de toute moralité et hostile à tous les principes civilisateurs et humanitaires.

L'archevêque de Fribourg-en-Brisgau s'élève contre la toute-puissance de l'Etat

Amsterdam, 7 janvier.

Dans une lettre pastorale adressée à ses fidèles, Mgr Grœber, archevêque de Fribourg-en-Brisgau, s'élève contre la toute-puissance de l'Etat, surtout en ce qui concerne l'éducation, et souligne que « la puissance illimitée de l'Etat est néfaste même pour les rapports entre nations ».

L'archevêque invite ses fidèles à étudier la récente encyclique du pape Pie XII.

Dans notre soumission toute filiale, écrit l'archevêque, nous partageons la profonde douleur du Saint-Père et nous le remercions pour ses efforts sincères de paix qui sont, hélas, restés sans résultat.

Mgr Grœber exprime ensuite l'idée que la catastrophe actuelle a son origine dans la violation des lois de la morale générale.

REVUE DE LA PRESSE

Les réflexions suivantes sont suggérées à M. Wladimir d'Ormesson, dans le *Figaro*, par le voyage du comte Csaky en Italie :

La rencontre du ministre hongrois avec son collègue italien (et sans doute aussi avec M. Mussolini) est, certes, un fait digne d'être noté. Mais il n'apporte, en soi, aucun élément nouveau. Les rapports italo-hongrois sont, depuis de longues années, intimes et confiants. L'Italie n'a cessé d'appuyer la Hongrie et la Hongrie n'a cessé de chercher un soutien à Rome. Dans les circonstances que nous traversons, une telle identité d'intérêts et de vues ne peut que constituer un facteur d'ordre et de paix dans cette trégion d'Europe.

Il est remarquable — et fort heureux — que la Hongrie, dans la situation extrêmement délicate où elle se trouve placée (et en raison précisément de cette situation délicate), ait montré depuis quatre mois une conscience aussi avertie de ses grandes responsabilités européennes. Il n'est pas moins remarquable, ni moins heureux, que l'Italie la seconde, d'une façon aussi nette, dans cette tâche. Il y eut un moment où — à tort ou à raison — l'impression existait que la politique italienne avait quelque peu abandonné le rôle que tout contribuait pourtant à lui assigner en Europe danubienne et balkanique. Les événements tragiques qui se succèdent depuis l'agression allemande sur la Pologne, et la poussée bolchevique qui en a été à la fois la condition et la conséquence, ont effacé cette impression. L'Italie a repris toute son activité, toute son influence dans ce secteur continental. Elle a une grande mission a y accomplir.

M. Lucien Bourguès dit, de son côté, dans le *Petit Parisien* :

Le comte Csaky s'est rencontré hier à Venise avec le comte Ciano. Ce n'est pas seulement pour réaffirmer l'amitié italo-hongroise, qui est plus étroite que jamais, mais bien pour s'entretenir du danger que représentent, tant pour la Hongrie que pour l'Italie, l'arrivée des bolcheviks au pied des Carpathes et leur poussée éventuelle vers les Balkans.

Par suite du partage de la Pologne entre Berlin et Moscou, la Hongrie a reçu pour voisine la Russie des Soviets. Comme le souvenir de Bela Kun et de son affreux régime est encore vif en ce pays, les Hongrois contemplent avec une appréhension bien justifiée cette frontière qui pourrait, un jour ou l'autre, devenir un second « isthme de Carélie ».

L'Italie, de son côté, verrait d'un très mauvais œil la moindre expansion soviétique, soit vers la Hongrie, soit vers la Roumanie. On peut dire qu'en ce moment toute la politique italienne est dominée par cette préoccupation. Aussi, la diplomatie romaine s'efforce-t-elle d'aplanir les différends entre Budapest et Bucarest.

Sous le titre : « La leçon d'un plébiscite », M. Maurice Colrat écrit dans *Excelsior* :

Les populations d'origine germanique habitant le Haut-Adige avaient le choix de rester à l'endroit où elles étaient nées ou d'aller partager la servitude, la gêne et les risques de leurs compatriotes. Quatre-vingt-dix pour cent ont opté pour le départ, ont consenti à cet arrachement de la terre natale, le plus cruel de tous.

Pourquoi ? Mais parce que ces Germains n'éprouvent pas à l'égard du régime arbitraire et policier du nazisme la même répugnance que nous; parce que dans le meurtre de la Bohême et de la Pologne ils ne voient que la victoire de la race élue sur des races inférieures; parce que le Führer des Führers a rendu l'Allemagne redoutable et qu'ils sont Allemands.

Même s'ils pouvaient se faire aimer, les Allemands préféreraient se faire craindre. Et quand on leur propose d'être libres ou d'être forts, ils n'hésitent pas. Ils sont, ils ont toujours été du côté de la force. Et voilà ce que jamais nous n'aurions dû oublier.

M. Stéphane Lauzanne parle, dans le *Matin*, de l'Amérique au secours de la Finlande.

Secouée par une vague d'indignation qui n'a pas de précédent dans son histoire, l'Amérique entière s'est dressée de l'Atlantique au Pacifique, sans distinction de région ou de parti. La Californie lointaine est à l'unisson du Massachusetts plus proche, et l'ancien président Hoover marche, la main dans la main, avec le président en fonctions Roosevelt. Le Sénat est unanime, et la presse, et les Eglises, et l'opinion. On donnera tous les milliards qui sont nécessaires, et les avions, et les vivres. Il n'y a d'embargo que sur l'indifférence et la lâcheté.

Et c'est un spectacle prodigieusement réconfortant de voir un peuple heureux, riche, puissant, non seulement se lever en faveur d'un peuple malheureux, pauvre, faible, mais se lever en faveur de ces abstractions qui se nomment le droit, la justice, la pitié.

On lit dans l'éditorial du *Journal* :

La grandeur de la France et de l'Angleterre, sait-on de quoi elle est faite? De ceci : que les deux nations sont libres, qu'elles ont choisi librement la forme de leur gouvernement et librement accepté le grand devoir qu'elles sont en train de remplir.

La faiblesse de l'Allemagne et de la Russie est faite, au contraire, de ce que les deux peuples allemand et russe sont deux troupeaux d'esclaves. Aussi ces deux troupeaux n'ont-ils pas le droit de souffler mot. Aucune presse, ni en Allemagne ni en Russie, sauf la presse officielle, dont les articles sont dictés par les autorités à des fonctionnaires appointés qui continuent de porter traditionnellement le titre de journalistes.

Dans ces conditions, les gouvernements allemand et russe peuvent, sans doute, exciter ou berner leurs « sujets » à longueur de journée, mais ils ne savent pas ce que pensent ces grandes communautés muettes.

Dans le *Jour-Echo de Paris*, M. Fernand-Laurent termine ainsi son article sur la « reconstruction de l'Espagne » :

Certes, les haines sont encore vivaces entre les adversaires de la veille. Le général Franco pense qu'il n'y a pas de meilleur moyen de les atténuer que de contraindre tout Espagnol à collaborer à cette œuvre commune pour des fins vraiment nationales.

Il importe au premier chef à la France que se reconstruise rapidement, et sur des bases solides, à sa frontière du sud, cette grande nation à laquelle nous attachent les liens traditionnels de l'amitié latine.

Que nos amis d'Espagne sachent tout au moins avec quelle ardente sympathie nous suivons leurs efforts de redressement, cette œuvre de restauration qui a pour témoin direct le grand soldat qui, là-bas, nous représente avec autant d'autorité et de clairvoyance que d'abnégation.

A propos de la démission de M. Hore Belisha, il est écrit dans l'éditorial de l'*Œuvre* :

Le survol des pays neutres, à quelque altitude qu'il soit exécuté, constitue bien une véritable violation de territoire, et aucun argument ne saurait la justifier.

A quelque attitude en effet qu'opère l'aviation de guerre, les risques que son passage comporte pour le pays traversé demeurent : possibilité d'accidents de toutes sortes, faculté d'opérer ainsi librement dans le ciel d'une autre nation avec tous les risques et périls que cela peut comporter pour elle, éventualité de descentes en parachutes sur son territoire. Conséquence inéluctable : l'intervention des aviations ennemies, venant légitimement s'opposer à de tels passages; autant de raisons, concluantes sur le plan pratique, confirmant le principe de la souveraineté.

Du moins devons-nous — nous, Français — rendre, au moment de son départ, un particulier hommage à M. Hore Belisha. Nous le devons parce qu'il a compris et fait comprendre au peuple anglais que si un conflit nous était imposé, comme il nous l'a été malgré toutes nos concessions à la paix, il fallait en mesurer et en accepter toutes les conséquences. La collaboration sur le front des unités françaises et anglaises est la preuve tangible que les efforts de celui qui était, hier encore, le chef du War Office ont porté leurs fruits.

De M. Laurent Eynac, dans la revue *l'Air* :

Si étroite que soit désormais la collaboration, sanctionnée par les accords Paul Reynaud-Simon, entre la France et l'Angleterre, elle suppose — et c'est ce qui en fait moralement tout le prix — l'absolue indépendance des deux pays quant à leur politique intérieure.

Nous n'avons donc pas à nous préoccuper outre mesure du remaniement ministériel britannique — dont les démissions de M. Hore Belisha et de lord Macmillan sont la cause ou l'effet.

M. Georges Pernot à Marseille

M. Georges Pernot, ministre du blocus, est arrivé hier à Marseille, accompagné de M. Dayras, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur de son cabinet, et du contrôleur de la marine, M. Sire.

Désireux d'étudier d'une manière très complète le fonctionnement du blocus dans le premier port de France, il a conféré pendant toute la matinée avec l'amiral Godfroy, commandant la marine et le secteur de défense de Marseille, et avec les officiers auxquels celui-ci a confié les divers services du blocus.

M. Georges Pernot a consacré son après-midi à une visite au service des prises, du blocus et de l'intendance maritime, qui lui ont été présentés par l'amiral Godfroy, et des principaux terre-pleins et magasins du port.

Le ministre a ensuite conféré avec M. Boude, président de la chambre de commerce, puis avec M. Gourret, directeur du port. Il a porté d'une manière toute particulière son attention sur la question de l'évacuation rapide des marchandises, et il prendra avec les autres ministres intéressés les mesures nécessaires pour permettre au port de jouer dans les meilleures conditions le rôle qui doit être le sien dans le ravitaillement du pays.

Le ministre a réuni le soir dans un dîner intime M. Henri Tasso, sénateur, ancien ministre, président du conseil municipal, le vice-amiral d'escadre Devin, préfet maritime de Toulon, l'amiral Godfroy, M. Serre, secrétaire général représentant le préfet, M. Boude, président de la chambre de commerce, et M. Surleau, administrateur extraordinaire de la ville de Marseille, ainsi que diverses personnalités.

Cinq militants communistes arrêtés à Cognac

Cinq membres de l'ex-parti communiste, à Cognac, — deux institutrices, un instituteur, une employée des P. T. T. et un ouvrier typographe — ont été arrêtés ce matin, sur mandat d'amener émanant de l'autorité militaire, et transférés à Tours, où ils ont été mis à la disposition du général commandant la région.

Revillon
40, Rue La Boétie, Paris-8e
Fourrures
Manteaux, Cravates
Prix de Janvier
De 9 à 12 heures 30 et de 14 à 18 heures

ENTR'AIDE

« Lecture, arts et loisirs aux armées »

Le service de « Lecture, arts et loisirs aux armées », créé par décret en date du 21 novembre 1939, et dont la première initiative a permis, au moment des fêtes de Noël, l'envoi au front de plus de 600,000 colis et cadeaux de toute nature, vient, afin de pouvoir répondre à tous les besoins récréatifs des armées, de s'adjoindre une section « sports », dont l'activité sera certainement appréciée par les soldats du front.

Le service ainsi élargi vient d'être rattaché, en tant que service annexe, aux œuvres d'entr'aide dans l'armée, du ministère de la guerre, ce qui lui permettra d'intensifier son action.

Les différentes branches du service fonctionnent aux adresses suivantes :

Pour la correspondance et les contacts personnels : palais de Chaillot, Paris-17e; pour les dons *en espèces :* 231, boulevard Saint-Germain, Paris-VIe; *pour les dons en nature :* 141, avenue du Docteur-Durand, à Arcueil.

Visite du roi Carol en Bessarabie

On télégraphie de Bucarest :

Poursuivant ses visites aux frontières de la Roumanie, le roi Carol a participé à Chisinau, capitale de la Bessarabie, à quelques kilomètres du territoire de l'U. R. S. S., aux fêtes orthodoxes de l'Epiphanie; de même qu'à Oreada-Mare pour Noël et à Constantza pour le jour de l'an, le souverain a passé en revue les troupes massées à la frontière. Puis, dans une allocution énergique, il a souligné la confiance de la Roumanie dans son destin et sa volonté de faire respecter toutes ses frontières : « Contre l'union des forces roumaines tout ennemi se briserait », a déclaré le souverain, qui a ajouté : « Nos frontières seront éternelles. »

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

NOUVELLES COMMERCIALES

METAUX. — Paris, 6 janvier. — Cote officielle des métaux bruts à l'acquitté, les 100 kilos : aluminium français en lingots de 3 kilos et plus, 2,060 50 franco. — Cuivre : électrolytique en barres 1,534 50; en cathodes 1,520 50. — Etain : Banka 6,254; Détroits 5,554; anglais Cornouailles 5,379. — Plomb : marques ordinaires 490 50. — Zinc : bonnes marques 567 50; extra pur 719 50. — Antimoine régule 99 0/0 en pains 1,666. — Cadmium en lingots 10,947. Le tout à l'acquitté ports français d'arrivée.

CEREALES. — Chicago, 6 janvier. — En cents par bushel : maïs, mai 59 1/8; juillet 59 5/8. — Blés : mai 103 7/8 à 103 5/8; juillet 101 3/8 à 101 1/4.

Winnipeg, 6 janvier. — En cents par bushel : blés, mai 88 5/8; juillet 87 1/2; oct. 86 7/8.

CAOUTCHOUCS. — New-York, 6 janvier. — En cents par lb : feuille fumée gaufrée : janv. 18 91; mars 19; mai 18 72; juillet 18 43; sept. 18 20; oct. 18 20.

SAINDOUX. — Chicago, 6 janvier. — En cents par lb : janv. 5 95; mars 6 50.

CAFES. — New-York, 6 janvier. — En cents par lb : disp. 5 1/2; café Rio n° 7, ancien contrat : mars 4 21; mai 4 28. Santos n° 4, disp. 7 1/2; mars 6 25; mai 6 33; juillet 6 40; sept. 6 43.

SUCRES. — New-York, 6 janvier. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison, 282. A terme, mars 150 1/2; mai 151 1/2; juillet 152; sept. 153. Ancien contrat : janv. 187; mars 191; mai 195; juillet 198; sept. 202.

COTONS. — New-York, 6 janvier. — En cents par lb : disp. 11 46; janv. 11 22; mars 11 20. Nouveau contrat : janv. 11 39; mars 11 34.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

Lettre d'Italie

L'ARMÉE ROUGE VUE DE ROME

(*De notre correspondant particulier*)

Rome, janvier.

Le *Vœlkischer Beobachter* a publié, au début de décembre, un article exposant en détail ce que pourraient être les possibilités stratégiques de la Russie en cas de guerre avec la Turquie à travers le Caucase et l'Arménie. Il insistait sur la disproportion entre les forces russes et turques et affirmait qu'une guerre pareille pourrait être facilement gagnée par Moscou tout en ouvrant à de nombreux peuples (Kurdistan, Irak, Syrie) la route de l'insurrection contre la Turquie, l'Angleterre et la France. Le journal allemand incitait en somme les Russes à marcher sur les traces d'Alexandre le Grand. Il rappelait que Napoléon lui-même caressa l'idée de frapper la puissance britannique sur le front oriental. Il concluait que ce qui hier encore pouvait être considéré comme une entreprise téméraire pouvait aujourd'hui, avec les moyens mécaniques modernes, être facilement réalisé. La Russie était en mesure d'accomplir une telle campagne. Avec le Caucase et l'Asie centrale, elle était déjà à pied d'œuvre. Il ne dépendait que d'elle de remporter de grands triomphes en Asie...

Le journal hitlérien ne doutait en aucune façon des possibilités offensives de l'armée rouge. Il convient, en revanche, de relever que la presse fasciste n'a cessé d'exprimer sur la valeur et l'efficacité des forces soviétiques des jugements complètement négatifs. C'est ainsi que durant la guerre de Pologne la *Stampa* de Turin a publié sur plusieurs colonnes, sous une signature des plus autorisées, un article très documenté, montrant qu'en dépit de tous les efforts du Kremlin l'armée rouge souffre de l'insuffisance des cadres, des difficultés de transport et de l'état arriéré de l'industrie russe. Il concluait que s'il ne fallait pas sous-estimer les possibilités d'action stratégique et tactique défensives de l'armée soviétique, celle-ci n'en était pas moins dépourvue de toute capacité offensive de certaine durée. Fait symptomatique : deux mois plus tard le même journal, sous la plume de son envoyé spécial dans la zone de la Baltique, G. Artieri, a publié sur l'avance russe en Estonie un autre article corroborant ce jugement jusque dans les moindres détails. Comme on le sait, il s'agissait cependant d'une pénétration amicale, pacifique. Le gouvernement estonien s'était incliné devant les demandes soviétiques qui comportaient l'occupation de certains ports et points stratégiques. Que se passa-t-il ? Le 22 octobre, une brigade motorisée et cuirassée franchit la frontière. Aucune organisation d'étape, aucun ravitaillement en benzine et en vivres n'avaient été prévus. Au cours des trois jours de son avance, l'unité perdit exactement, soit par incapacité mécanique, soit par désorganisation, 53 0/0 de ses tanks. Autour des machines immobilisées, « les soldats russes apparaissaient comme de grands gamins aux prises avec des jouets compliqués ». Les trains de ravitaillement pour le corps d'occupation, qui comprenait 25,000 hommes, n'arrivèrent qu'après des dizaines d'heures de retard et les deux tiers n'arrivèrent pas du tout. Il y eut de nombreux drames. « L'avance russe en Estonie, concluait G. Artieri, fut une preuve d'inconscience de la part des chefs et une marche de la faim pour les soldats. »

La campagne de Finlande n'est pas pour faire oublier la lamentable avance russe en Estonie

Les opérations de Finlande ne sont pas pour corriger ce jugement. La disproportion des forces n'a pas même valu aux troupes de Moscou le moindre succès tactique. La résistance de la Finlande a été et est encore admirable. Elle présente même un caractère d'héroïsme sacré véritablement pathétique. L'armée finlandaise a été splendide d'élan, de courage, d'ingéniosité, de discipline. Elle a vaillamment tenu. Ses exploits ont été innombrables. En face d'elle, au contraire, l'armée rouge se manifeste nettement inférieure à sa tâche. Une fois de plus la puissance militaire de la Russie apparaît sous un mauvais jour. Le journal du comte Ciano, le *Telegrafo*, n'a pas hésité à le faire ressortir en un article qui a causé à Rome une grande impression. Il montre notamment qu'après un mois d'hostilités et malgré l'avantage du nombre l'armée soviétique, en dépit de la réclame que lui ont faite les communistes du monde entier, non seulement n'a manifesté aucune suprématie véritable, mais encore est nettement battue en brèche par celle d'un petit pays. A tel point que déjà son prestige est fortement atteint. Tout en énumérant les qualités du soldat russe : la robustesse, le sens de l'obéissance, le fatalisme, le courage physique, etc., l'article expose à la lumière de l'histoire que le destin des bataillons envoyés au feu par les tsars et par les Soviets a toujours été d'être mal organisés, mal commandés, mal ravitaillés. Il y a là comme une incapacité des Russes dans l'art de la guerre, conséquence même de leur psychologie ou, comme disait Gobineau, de leur « inertie organique ». Bien plus, à ces antiques raisons qui expliquent le caractère amorphe des armées rouges s'en ajoutent aujourd'hui de nouvelles dérivant du régime politique et social de la Russie soviétique. Jadis, sous les tsars, le soldat russe avait un idéal. Il marchait au feu pour Dieu, pour la patrie, pour le « Petit Père » de Tsarskoïé-Sélo. Mais aujourd'hui, tous ces idéaux étant liquidés, quelles sont les raisons pour lesquelles les soldats de Staline devraient marcher à la mort ? Pour les *tovaritch*, il n'y a pas d'Etre suprême; il n'y a pas de vie future et le paradis est une invention des capitalistes; il n'y a plus d'obligation morale découlant d'une conviction traditionnelle héritée avec le sang. Toutes les traditions ont été démolies. Les slogans ont rempli les vieux idéaux qui jadis répandaient une étincelle de vie intérieure jusque dans les isbas. Mais ce stock inerte de phrases toutes faites, ces formules vides des radios de propagande, ces appels mécaniques à la révolution mondiale, n'agissent plus devant les mitrailleuses... Conclusion : la Russie bolcheviste reste un danger pour la civilisation de l'Occident, mais elle n'est point une force...

Ce qu'écrivait M. Mussolini

Au demeurant, la pensée n'est pas nouvelle. Elle est tout entière dans la politique mussolinienne. Devant la Russie rouge, Rome, à la différence de Berlin, n'a cessé d'observer une attitude rectiligne d'opposition dictée par le péril que comporte pour le monde l'action de désagrégation du bolchevisme. Mais le Duce n'a jamais institué de rapport entre la puissance militaire de la Russie soviétique et le péril communiste. Au contraire, il fut le premier à indiquer avec une précision mathématique l'inconsistance de l'armée russe. Le dernier volume des *Ecrits et discours* contient en effet cette phrase prophétique : « Une armée dans laquelle les chefs sont fusillés, qu'ils soient des espions ou des innocents, est une armée qui ne peut durer; c'est une masse qui doit se désagréger; c'est une force qui ne peut rien entreprendre au delà de ses frontières... »

Le réquisitoire des journaux italiens contre l'armée soviétique est éloquent. La pensée est formulée en toute clarté. L'Italie ne masque pas son jeu. L'indifférence la plus complète l'anime même pour les conséquences éventuelles, politiques, économiques ou autres, de sa prise de position.

P. GENTIZON.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS
Rapides de jour Paris-Menton et Menton-Paris
(1re et 2e classes — Wagon-restaurant)
ALLER : Paris, 0 h.; Lyon, 15 h. 32; Marseille, 19 h. 55; Nice, 23 h. 23; Menton, 0 h.8.
RETOUR : Menton, 8 h.; Nice, 8 h. 38; Marseille, 12 h. 13; Lyon, 16 h. 51; Paris, 23 h. 15.
Dans les deux sens, arrêts à Laroche-Migennes, Dijon, Valence, Avignon, Toulon, Saint-Raphaël, Cannes et Antibes.
CORRESPONDANCES (à l'aller) : à Avignon pour Nimes; (au retour) : à Avignon pour Nimes et à Lyon pour Chambéry.
CONDITIONS D'ADMISSION : ne prend en 1re classe que les voyageurs pour Lyon et au delà, en 2e classe que les voyageurs pour Avignon et au delà.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28615

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

VENDREDI 19 JANVIER 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

		Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES		52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER...	Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
	Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité

Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGE 2

Nouvelles de l'Etranger. — Chambre. — Sénat. — Nouvelles du jour. — Armée. — Marine. — La Vie économique.

PAGES 3 & 4

Académie française : Réception de M. Jérôme Tharaud; Discours de MM. Jérôme Tharaud et Georges Duhamel.

PAGE 5

Echos et informations. — Théâtres. — T. S. F. — La Bourse.

PAGE 6

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — Sur mer. — La Situation politique à Berlin. — Sir Ronald Campbell à l'American Club.*

Paris, le 18 janvier 1940

BULLETIN DU JOUR

LA POSITION DE LA SUÈDE

Tandis que les Russes continuent à subir de graves échecs en Finlande, un débat s'est institué hier au Riksdag, à Stockholm, qui projette quelque clarté sur la position de la Suède et, en général, sur celle de l'ensemble des Etats scandinaves. On se rend bien compte que le conflit russo-finlandais, aggravé de la pression que l'Allemagne s'efforce d'exercer sur les pays nordiques, crée à ces derniers une situation singulièrement délicate pour le maintien de la politique d'indépendance et de neutralité qui résume toute leur action extérieure. La solidarité des Etats du groupe scandinave, auquel la Finlande avait adhéré spontanément avant d'être l'objet d'une agression de la part de la Russie soviétique, est un fait qui a été hautement proclamé lors de la conférence des rois de Suède, de Norvège, de Danemark et du président de la République finlandaise, mais il n'en est pas moins certain que cette solidarité, essentiellement d'ordre moral et économique, n'implique aucune coopération militaire, de quelque nature que ce soit. L'accord entre les Etats scandinaves n'a le caractère ni d'une entente politique ni d'une alliance militaire; il est au premier chef une affirmation de bonne volonté et de compréhension réciproques en vue du maintien de la paix, mais laisse à chacun des Etats de ce groupe son entière liberté de pratiquer la politique d'indépendance et de neutralité comme il l'entend pour la sauvegarde de ses intérêts.

C'est ce qui explique certains flottements que l'on constate parfois, et qui paraissent assez contradictoires lorsqu'on se place à un point de vue général, mais qui, dans la réalité des choses, s'accordent avec une situation de fait qu'il n'est au pouvoir de personne de modifier. Lors du débat récent de Genève sur l'exclusion de la Russie et sur l'aide à apporter à la Finlande, on a vu les Etats scandinaves se réfugier dans l'abstention, alors que les ardentes sympathies de tous les pays nordiques pour la cause finlandaise ne sauraient faire le moindre doute et se traduisent, grâce à des initiatives privées, par une assistance matérielle et humanitaire qui n'est, certes, point négligeable. On comprend très bien que les gouvernements de Stockholm, d'Oslo et de Copenhague, dans leur légitime souci de ne pas être entraînés soit dans un conflit avec la Russie, soit dans un conflit avec l'Allemagne, veillent à ne donner aucun prétexte à une intervention de Moscou et de Berlin pour leur imposer une conception de la neutralité qui, si elle pouvait être admise, signifierait la négation même des devoirs et des droits qu'implique la notion d'une honnête pratique de la non-belligérance. Jusqu'ici, les Etats scandinaves ont résisté avec beaucoup de dignité aux procédés d'intimidation du Reich et de l'Union soviétique, et il ressort du débat qui s'est institué au Riksdag qu'ils entendent s'en tenir à cette attitude.

Trois discours ont souligné l'importance de ce débat : celui de M. Sandler, ancien ministre des affaires étrangères, qui a quitté le gouvernement récemment, lors de la réorganisation de celui-ci sur la base d'une union nationale élargie, et dont la retraite donna lieu à des commentaires assez contradictoires en raison de la campagne menée par la presse allemande contre sa personnalité; celui de M. Gunther, qui a succédé à M. Sandler à la direction des affaires extérieures, et, enfin, celui de M. Hansson, président du conseil. M. Sandler a soutenu la thèse que la Suède doit contribuer à la sécurité de la zone des îles Aland par ses propres forces, et il n'a pas caché qu'à son avis la politique nordique, dans la pratique de laquelle il eut une part de responsabilité qu'il ne conteste point, a été mise en échec parce qu'elle était basée sur des assurances données par l'Union soviétique et que l'on pouvait considérer comme constituant un facteur de paix. En somme, sa thèse est que la Suède doit collaborer avec la Finlande, que l'impérialisme soviétique est plus dangereux que l'ancien tsarisme, et que le moyen le plus efficace de parer à ce danger est de contribuer à faire obstacle à son extension au delà de la frontière soviéto-finlandaise. Le ministre des affaires étrangères actuel, M. Gunther, a affirmé que le peuple suédois est unanime dans son désir de secourir la Finlande, et que l'avenir de la Suède dépend essentiellement de celui de la République finlandaise; mais il a insisté sur le fait que le gouvernement suédois doit tenir compte également de sa neutralité dans la guerre européenne, surtout, a-t-il fait remarquer, étant donné que la stabilisation des positions sur le front occidental est de nature à faire craindre que le théâtre de la guerre ne s'étende à d'autres territoires. M. Gunther considère que le cabinet de Stockholm doit éviter toutes mesures pouvant être interprétées comme incompatibles avec la neutralité, et que dès lors il est difficile de faire tout ce que la Suède voudrait entreprendre pour aider la Finlande. De son côté, le président du conseil, M. Hansson, a affirmé, lui aussi, qu'il ne saurait être question de prendre des initiatives incompatibles avec la neutralité suédoise, comme l'octroi du droit de passage à des troupes belligérantes ou l'utilisation de points d'appui sur le territoire suédois; mais il a déclaré avec force que toute tentative de violer la neutralité du pays serait repoussée par tous les moyens.

Ce qu'on peut en dégager, c'est que le gouvernement et le peuple suédois sont unanimes sur le principe même de l'aide matérielle et humanitaire à fournir à la Finlande, qu'ils se rendent parfaitement compte que la sécurité de la Suède dépend du salut de la République finlandaise, mais que dans l'ordre de toute activité officielle la neutralité la plus stricte doit continuer à être observée rigoureusement. En fait, la doctrine de l'indépendance et de la neutralité dont s'est réclamée jusqu'ici la politique nordique à laquelle a fait allusion M. Sandler est maintenue intégralement. Il reste à savoir dans quelles conditions, dès lors, l'aide au peuple finnois par des initiatives privées peut suppléer à ce que sa position de neutralité absolue interdit au gouvernement de Stockholm.

HITLÉRISME ET STALINISME

Votée par la Chambre à l'unanimité moins deux voix, la déchéance des élus communistes, actuellement à l'étude devant les commissions du Sénat, sera incessamment adoptée par la haute Assemblée. Une loi expresse aura ainsi mis hors d'état de nuire des hommes qui, en pleine guerre, n'ont pas balancé à prendre parti, contre leur propre pays, pour une puissance étrangère alliée de fait d'une puissance ennemie, se rendant ainsi coupables d'un acte de trahison pure et simple.

Le réflexe de la nation française en présence de cette attitude criminelle a été ce qu'on pouvait attendre de son haut patriotisme et de sa traditionnelle clarté d'esprit. Aucun Français imbu d'esprit national n'a songé une minute à discuter avec des auxiliaires de l'ennemi, pas plus qu'il ne songerait à discuter avec l'ennemi lui-même. Tous les communistes qui peuvent ou pourraient, à la faveur d'un mandat électif, faire chez nous les affaires de M. Hitler sont éliminés sans phrases. Et l'adhésion unanime de l'opinion à cette mesure de salut public montre bien l'incompatibilité foncière qui existe entre l'état d'esprit des adeptes de la IIIe Internationale et celui de tous les républicains français.

Comment se fait-il que durant de longs mois, durant même, hélas ! de si longues années, une partie de ces mêmes républicains, de ces mêmes Français aient pu à ce point s'illusionner sur le communisme ? Comment une alliance entre les démocrates de chez nous et les forcenés imbus des sombres doctrines staliniennes a-t-elle été possible, alors qu'elle n'était, en réalité, même pas concevable ? On frémit d'angoisse rétrospective en songeant à la place que le parti communiste a occupée dans notre pays, à l'influence qu'il a exercée sur la conduite de notre démocratie, alors que le communisme, auquel son internationalisme interdit tout patriotisme autre que de façade, est par définition le contraire de la démocratie.

Car la IIIe Internationale n'est pas seulement, de par son idéologie elle-même, un parti de dictature excluant le régime parlementaire et la souveraineté du suffrage universel; elle est, de surcroît, un parti d'absolutisme et d'oppression, aux yeux duquel la liberté est l'ennemi public n° 1, et qui, en fait, n'a jamais cessé et ne cessera jamais de la traquer et de la combattre. Il est aujourd'hui impossible, à la lumière de l'expérience, de distinguer en quoi que ce soit le totalitarisme communiste du totalitarisme hitlérien : ces deux régimes, exactement comparables sur le terrain de la doctrine, se confondent en outre dans la sauvagerie qui les pousse l'un et l'autre aux plus injustes et sanglantes agressions contre les peuples libres. Impérialisme, bellicisme, méconnaissance de la foi jurée et des règles les plus élémentaires du droit international et du droit tout court, mépris insultant de la personnalité humaine, violence bestiale et bas matérialisme, tout cela caractérise le bolchevisme aussi bien que le national-socialisme, et tout cela ne rappelle la démocratie que par opposition et contraste, comme le bien fait penser au mal, comme la nuit fait penser au jour.

A-t-on vraiment pu s'imaginer que la France des Croisades et de Jeanne d'Arc, que la France de la Déclaration des droits de l'homme et de Valmy, que la France de l'idéalisme et de la raison pourrait devenir, après la Russie, la terre d'élection de cette mystique ténébreuse ? S'est-il vraiment trouvé quelqu'un de ce côté-ci de nos frontières pour penser que notre démocratie avait des leçons à recevoir des absolutistes et des oppresseurs bolchevistes, qui n'ont et n'ont jamais eu d'autre idée que de tuer la démocratie et les démocraties, que d'en abolir la notion et jusqu'au souvenir ? Y a-t-il eu vraiment des naïfs pour s'imaginer que le communisme pouvait participer à un titre quelconque soit à la défense de la paix, soit à la guerre de la liberté, alors que tout conduisait la IIIe Internationale à pousser M. Hitler à la guerre, puis à la faire à ses côtés ?

En tout cas, si de telles illusions ont pu réellement exister, l'affreuse réalité de ces quatre derniers mois les a bien brutalement dissipées. La collusion germano-soviétique a déchiré tous les voiles, remis en place toutes les perspectives, soufflé sur toutes les nuées. L'aisance et la rapidité avec lesquelles MM. Hitler et Staline se sont entendus pour partir ensemble à l'assaut des peuples libres et pour faire front contre les démocraties occidentales ont révélé aux moins clairvoyants l'identité de doctrine, de fins et de moyens qui unissaient par avance *et de tout temps* le bellicisme germanique et l'absolutisme russe. Les Français qui, aujourd'hui, défendent encore les conceptions staliniennes et l'attitude de la IIIe Internationale ne le font plus par illusion ou par méprise, mais par choix et par propos. Ils sont passés à l'ennemi.

NERF ET NERFS

Un théâtre de Paris donne une nouvelle revue : *En pleins nerfs*. Autrefois florissaient les revues de fin d'année et l'an parisien ne pouvait honnêtement finir si on n'effectuait pas au théâtre la révision des événements qui en avaient constitué le charme ou le drame. Désormais on donne des revues toute l'année, et elles apportent, au fur et à mesure que coulent les mois, des leçons, des encouragements, des conseils ou des blâmes. Elles veulent être directement excitatrices des énergies. Ah ! les ambitieuses !

Si le valeureux Brunetière avait daigné s'attarder à l'histoire des revues théâtrales, il eût certainement prévu l'évolution de ce genre-là. L'évolution ou l'adaptation. Mais Brunetière n'était pas violemment attiré par les revues de théâtre ou de music-hall et par leur histoire. Il abandonnait ce divertissement frivole à Sarcey, que les revues enchantaient justement, ou à Jules Lemaître, qui faisait profession d'y prendre un plaisir extrême. Quant à lui, il n'étendait sa prédilection qu'aux genres nobles, et la revue n'était pas à ses yeux un genre très noble. Tout change ici-bas, même les principes littéraires; et peut-être qu'aujourd'hui Brunetière accorderait longuement à la revue parisienne son attention militante et dissertante, et qu'il lui trouverait les meilleurs titres de noblesse.

Il constaterait du moins que, dans les revues, il y a une chose qui n'évolue pas. Le calembour en reste un élément essentiel et comme un vieil ornement si sûr de soi qu'il n'éprouve pas le besoin de se rajeunir. Vous voyez que le calembour n'a pas honte de lui-même puisqu'il s'étale dès le titre de la revue nouvelle : *En pleins nerfs*, et que nous subissons le plus cordialement du monde sa provocation.

En pleins nerfs. On parle beaucoup de la guerre des nerfs. Mais il me semble que la fatigue nerveuse appartenait, si l'on ose dire ainsi, aux années pacifiques. Les hommes se flattaient même que la maladie des nerfs n'était après tout qu'une maladie féminine. On tenait pour démontré que cette maladie était exaspérée surtout par une suite d'incidents minuscules. Elle résultait d'une série de petites secousses qui d'abord n'étaient que pénibles et qui avaient bientôt fait de devenir douloureuses. La nervosité était entretenue par une foule de riens presque imperceptibles. Puis elle se multipliait dans le vide et comme dans le néant des existences plus qu'à demi oisives et qu'épargnaient les grands chagrins ou les grands chocs.

Maintenant cette maladie a complètement disparu. Elle n'est pas à la proportion des événements. Il faut que les maladies elles-mêmes choisissent leur moment. Dans la tragédie de l'heure actuelle, la nervosité n'est plus de saison. Jamais la France n'a été moins nerveuse qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle est même d'un calme impressionnant. Et le mot : nerf reprend son vrai sens symbolique. La France n'est pas nerveuse parce qu'elle a du nerf. On ne cède pas à ses nerfs quand on a du nerf. N'admirez-vous pas, en passant, que certains mots, au pluriel, se permettent de signifier exactement le contraire de ce qu'ils signifient au singulier ? Ah ! ils sont puissants pour empêcher la logique de triompher. Résignons-nous à leur fantaisie. Elle est irréductible et nul ne pourra jamais rien contre elle. Il suffit de le savoir pour n'en pas souffrir.

Et apprenons à ne pas souffrir davantage dans la bataille que les exubérants faiseurs de calembours engagent continuellement contre nos nerfs. Ils ne sont pas méchants. Je ne dis pas les calembours, mais ceux qui les font. Voltaire, toujours prêt à défendre les grandes causes, entendait créer une ligue contre le calembour. « Ne tolérons pas qu'un tyran si sot usurpe l'empire de l'univers. » Evidemment, nous ne le tolérons pas. Nous ne saurions toutefois nous fâcher. Convenons que le calembour est le plus souvent inoffensif, qu'il ne prétend pas à l'empire totalitaire, et qu'il a parfois une cocasserie qui doit emporter les consentements. Avec nerf et sans nerfs, nous luttons contre d'autres tyrans.

J. ERNEST-CHARLES.

SUR MER

Les trois sous-marins britanniques coulés dans la baie d'Heligoland

On annonce à l'amirauté britannique que cinq officiers et trente-quatre hommes du sous-marin britannique *Seahorse*, quatre officiers et vingt-six hommes du sous-marin *Undine*, cinq officiers et trente-quatre hommes du sous-marin *Starfish* sont manquants.

On sait que le gouvernement allemand a annoncé qu'un certain nombre de membres des équipages ont été recueillis.

Paquebot suédois capturé par un navire allemand

On mande de Stockholm, le 17 janvier :

Le vapeur suédois *Biger-Jarl*, en route de Windau pour Stockholm, avec cinquante passagers, a été arrêté par un navire allemand et emmené à Swinemunde.

Collisions et échouages

On mande de Londres, le 17 janvier :

L'équipage du vapeur génois *Premuda* (4,427 tonnes), composé de trente hommes, a été ramené par les bateaux de sauvetage de Margate et de Ramsgate. Ce navire s'était échoué à la côte à la suite de difficultés sur lesquelles on ne possède pas encore d'autres détails.

Le bateau-feu *Brake* est entré en collision avec un paquebot italien de 8,000 à 10,000 tonnes, dont le nom n'est pas encore connu. L'équipage du bateau-feu a été ramené à terre par les canots de sauvetage.

Après le torpillage de l' « Arendskerk »

On mande d'Amsterdam, 17 janvier :

Le torpillage du navire hollandais *Arendskerk* soulève en Hollande une immense indignation. L'opinion publique des Pays-Bas interprète en outre cet acte de piraterie comme une preuve de l'impuissance de la marine allemande.

La destruction de l'*Arendskerk*, écrit le *Telegraaf*, est un de ces actes de vaine violence qui n'apportent aucune gloire à la marine allemande. Tout peuple ayant une tradition maritime détourne la tête en voyant les actes que la marine allemande a accomplis au cours des derniers mois.

En écrivant cela, nous pensons à tous les non-combattants qui ont perdu la vie parce que, quelque part dans un bureau, un homme poursuit une chimère. L'*Arendskerk* ne transportait pas de marchandises de contrebande, et le seul motif du torpillage est que ce bateau se rendait dans un port belligérant.

Nous considérons d'ailleurs la tactique allemande visant à isoler l'Angleterre comme ayant par avance échoué : personne ne nous empêchera de naviguer, pas plus que l'Allemagne ne réussira à empêcher l'Angleterre de faire sortir ses navires; le nombre des bateaux anglais qui sortent des ports britanniques chaque jour est en telle disproportion avec celui que les Allemands arrivent à détruire que l'inutilité de la guerre maritime allemande est désormais démontrée.

La saisie du courrier américain

On mande de Washington, le 17 janvier :

Le département d'Etat annonce qu'il a reçu la réponse du gouvernement britannique à la protestation élevée par les Etats-Unis contre la saisie à bord de navires neutres du courrier américain destiné à l'Europe.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS DU 17 JANVIER (SOIR)

Journée calme dans l'ensemble. Activité de nos patrouilles.

DU 18 JANVIER (MATIN)

Nuit calme dans l'ensemble. Assez vive action d'artillerie dans la région à l'ouest de la Sarre.

La visite des directeurs de journaux français en Grande-Bretagne

Les directeurs de journaux français actuellement en visite en Angleterre où ils sont les hôtes du « British Council » se sont rendus mercredi à l'un des centres de la Royal Air Force.

Ils ont assisté à des exercices de tir d'un avion de combat, au départ d'une patrouille d'avions de chasse et à un simulacre de combat entre bombardiers et avions de chasse.

L'AGRESSION SOVIÉTIQUE CONTRE LA FINLANDE

Tandis qu'à Salla, en Laponie, la bataille continue au nord du lac Ladoga les Russes battent en retraite

Le commandement suprême de l'armée finlandaise publie le communiqué suivant sur les opérations jusqu'au 17 janvier, à midi :

Sur terre. — Dans l'isthme de Carélie, activité de harcèlement de part et d'autre.

Sur la frontière orientale, au nord-est du lac Ladoga, combats entre les éléments de reconnaissance. Dans ces combats, les troupes finlandaises ont repoussé un détachement ennemi fort d'une compagnie et ont détruit deux chars d'assaut. L'ennemi a laissé sur le terrain 70 tués et environ 100 fusils.

En Laponie, les troupes finlandaises combattent avec succès dans le secteur de Salla.

Sur les autres points du front, activité des patrouilles et tirs habituels de l'artillerie.

Sur mer. — Rien à signaler.

Dans les airs. — L'activité de l'aviation soviétique n'a pas revêtu une très grande importance, excepté dans l'isthme de Carélie et dans la région de Kajani.

Les forces aériennes finlandaises ont, au cours de la journée de mardi, lancé des bombes contre des colonnes ennemies et sur des concentrations de troupes soviétiques. Un avion soviétique a été abattu.

On mande d'Helsinki, le 17 janvier :

Dans l'isthme de Carélie, le communiqué signale la continuation des actions de harcèlement. A propos des tirs d'artillerie, un observateur neutre, récemment revenu de ce front, déclare avoir entendu de façon continue les tirs de l'artillerie soviétique.

« Les Russes, dit-il, tirent sans arrêt avec des obus de tous calibres. »

Quant à l'activité maritime, elle s'est ralentie depuis quelque temps, au point d'être devenue presque nulle. Cela n'a rien de surprenant : l'hiver de cette année est, en effet, d'une rigueur exceptionnelle et, avec les températures qui ont été atteintes et qui sont encore enregistrées actuellement, le golfe de Finlande ne peut manquer de geler fortement, tout au moins dans sa partie orientale.

D'après des informations reçues aujourd'hui, le golfe de Finlande est solidement gelé à peu près jusqu'au niveau de Kotna et de l'île de Hogland.

On mande de Moscou :

Voici le communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad, pour la journée du 17 janvier :

Actions d'éclaireurs dans toutes les directions et, par endroits, fusillades et tirs d'artillerie peu nourris.

L'aviation soviétique a effectué des vols de reconnaissance et bombardé plusieurs nœuds de voies ferrées et des objectifs militaires.

Onze avions ennemis ont été abattus au cours d'un combat aérien.

On se bat par un froid de 40 degrés

On mande d'Haparanda (ville suédoise à la frontière finlandaise), le 17 janvier :

Les Russes battent en retraite sur la rive nord du lac Ladoga. En Laponie, la bataille pour Salla continue. Les troupes soviétiques essaient, dans cette région, de rompre l'étreinte des détachements finlandais et lancent des attaques dans trois directions divergentes. Tous ces combats se déroulent malgré un froid extrême, atteignant dans de nombreuses régions de la Finlande 40 degrés au-dessous de zéro.

Dans la région située au nord du lac Ladoga, c'est-à-dire en avant de la position principale de résistance finlandaise établie sur la rivière Jænis, entre le lac Jænis et le lac Ladoga (distants d'une quinzaine de kilomètres), les troupes soviétiques se replient précipitamment, abandonnant un nombreux matériel, notamment plusieurs canons et 29 chars d'assaut.

Cette retraite précipitée est due, comme partout ailleurs, au manque de liaison et de ravitaillement. L'axe des communications russes empruntait la seule bonne route existante, celle qui longe la rive du lac entre Salmi et Impilahti. Or, cette route est prise, sur presque tout son développement, sous le feu des batteries côtières finlandaises établies dans l'île Mantsinsaari. Cette île est située au large de Salmi, sur le flanc des positions russes, à 30 kilomètres en arrière du point extrême de l'avance soviétique. Elle a été conservée par les troupes finlandaises malgré la formation d'une épaisse couche de glace sur les eaux du lac. De là, les canons finlandais balaient la route et les arrières soviétiques, troublant profondément leur ravitaillement, au point que les soldats russes dans cette région abattent leurs chevaux de trait pour se nourrir.

Dans le Nord, autour de Salla, les troupes russes ont déclenché trois offensives : à l'ouest de Salla; au sud-ouest de cette localité, vers Kupsu (sur la route de Kemijærvi), et enfin dans le Sud, en direction de Viitavara. Les Finlandais ont contenu victorieusement ces deux premières attaques. Après les avoir brisées, ils ont passé à la contre-offensive. Ils progressent actuellement en direction de Salla et ont repris Kursu. Dans le Sud, ils se replient en bon ordre sur Viitavara.

Une interview du chef de la brigade des volontaires scandinaves

On mande de Londres, le 18 janvier :

Le général Axel Linder, chef de la brigade de volontaires scandinaves en Finlande, a déclaré à l'envoyé spécial du *Daily Mail* en Finlande qu'en mars il compte avoir un grand nombre de volontaires avec lui.

Il a souligné que la plupart des volontaires scandinaves actuellement arrivés sont originaires du nord de la Suède et de la Norvège, où le climat est analogue à celui de la Finlande; aussi supportent-ils fort bien le climat finlandais.

Le général a déclaré qu'il irait partout où iront ses troupes. Il a précisé qu'il est sous les ordres du maréchal Mannerheim, comme les autres volontaires.

Interrogé sur ce qu'il ferait au cas où les Russes bombarderaient Haparanda et couperaient les communications avec la Suède, il a répondu : « Dans ce cas, c'est que les Russes chercheraient à entrer en guerre avec la Suède ».

La très médiocre qualité des bombes d'avion soviétiques

On mande d'Helsinki, le 18 janvier :

Le chef de la défense aérienne de Gœteborg, M. Ernst Fontell, qui se trouvait à Abo pendant un récent bombardement de cette ville, a fourni les renseignements suivants dans une interview aux représentants de la presse scandinave à Helsinki :

« Les autorités finlandaises ont découvert dans les appareils de bombardement russes abattus près d'Abo deux cartes du Nord, où le chemin à suivre de Léningrad à Stockholm et à Haparanda a été très soigneusement indiqué; de même tous les renseignements y sont fournis concernant la manière d'employer le compas en route.

» Ces cartes, déclare M. Fontell, prouvent qu'il est permis de s'attendre à toutes sortes d'éventualités. La conclusion pratique qu'il convient de tirer est la nécessité de construire, d'ores et déjà, de nombreux abris dans toute la Suède.

» Malgré les ravages produits à Abo par l'aviation soviétique, il faut constater que les bombes sont de qualité très médiocre. Pour que le bombardement ait de l'efficacité, les aviateurs russes remplacent la qualité par la quantité. Ainsi ils jettent à la fois dix bombes incendiaires et dix bombes explosibles.

» Les aviateurs russes bombardent n'importe quoi : les cimetières, les processions funèbres, les églises. Ils montrent un intérêt particulier à détruire les quartiers ouvriers. »

La Suède s'inspirera, pour sa défense aérienne des mesures adoptées en Finlande

On mande d'Helsinki, 17 janvier :

M. Ernst Fontell, chef de la police de Gœteborg, port important sur la côte occidentale de la Finlande, a donné cet après-midi une interview aux représentants de la presse scandinave à Helsinki. Il a déclaré qu'il était venu examiner les dispositions prises en Finlande pour la protection des populations civiles en cas d'attaques aériennes et pour étudier les méthodes d'évacuation qui ont été retenues.

M. Fontell a déclaré que les Finlandais avaient gardé un calme étonnant lors des attaques dont ils ont été l'objet. Il a été témoin d'un bombardement qui, à Abo, a détruit en particulier une maison en bois où vivait une famille de condition modeste. Il a vu les trois personnes composant cette famille abandonner leur demeure après qu'elle eut été atteinte et, parmi elles, une jeune fille qui déclara alors : « J'ai un frère sur le front et il montrera aux Soviets ce que nous pouvons faire ».

M. Ernst Fontell a déclaré que le plan arrêté pour les évacuations, en Finlande, s'était révélé excellent, grâce à la présence de nombreuses voitures privées et à la rapidité avec laquelle les mesures avaient été prises. Il a fait l'éloge également des mesures de protection de la population civile contre les bombes. En effet, a-t-il ajouté, le système des caves privées de chaque maison, soigneusement renforcées et pourvues d'issues, est beaucoup plus rapide et beaucoup moins coûteux que le système qui consiste à aménager de grande refuges collectifs.

A Gœteborg, a fait remarquer M. Fontell, on a déjà fait beaucoup pour la défense passive : mille caves privées ont été renforcées. Dans deux semaines on en comptera mille de plus.

La préparation d'une évacuation éventuelle de la ville de Gœteborg comporte l'établissement de fiches pour chaque personne dont l'éloignement sera jugé nécessaire : malades, infirmes, enfants, etc... Pour cette catégorie d'évacués, on a déjà prévu des lieux d'asile à la campagne. Les mesures d'évacuation obligatoire s'étendent à 63,000 personnes et, pour les autres, ce sont des mesures d'évacuation volontaire qui ont été mises au point.

M. Ernst Fontell a rappelé à cet égard que le dernier recensecent de la ville de Gœteborg, l'année dernière, avait fait apparaître le nombre de 275,700 habitants.

La radio soviétique traite de " pure invention " une information de la " Frankfurter Zeitung ".

On mande de Moscou, 17 janvier:

La radio soviétique a diffusé ce soir un démenti de l'agence Tass au journal allemand *Frankfurter Zeitung*, l'accusant de se livrer « à des pures inventions ». La *Frankfurter Zeitung*, a annoncé dans son numéro du 29 décembre, parvenu ces jours-ci en Russie, « que la région de Petsamo constituait la revendication principale présentée par l'U.R.S.S. à la Finlande, et que le camarade Molotov aurait relevé cette revendication dans son discours du 31 novembre ».

« Le gouvernement soviétique, dit la note Tass, n'a jamais demandé l'annexion à l'U.R.S.S. du territoire de Petsamo, et le camarade Molotov n'a rien dit de pareil dans son discours du 31 novembre, pas plus que dans quelque autre discours que ce soit. L'information de la *Frankfurter Zeitung* est donc une pure invention. »

Un grand débat au Riksdag sur la politique étrangère suédoise

Déclarations du président du conseil

On mande de Stockholm, le 17 janvier :

Prenant la parole au cours d'un grand débat parlementaire ouvrant la session du Riksdag, le président du conseil, M. Hansson, a souligné que la politique extérieure de la Suède ne subit aucun changement. L'indépendance et la neutralité de la Suède seront défendues.

M. Hansson a qualifié les discussions dans la presse étrangère sur la possibilité pour la Suède de se tenir à l'écart de la guerre, de « discussions par-dessus nos têtes ».

Nous n'avons été soumis, a ajouté M. Hansson, ni à une pression de la part des puissances occidentales, ni à des menaces de la part de l'Allemagne. *Toute tentative de violer notre neutralité sera repoussée par tous les moyens à notre disposition.*

Il ne peut pas être question d'actes contraires à notre neutralité, comme la permission de passage donnée aux troupes belligérantes ou l'utilisation de points d'appui sur notre territoire.

La Suède maintient sa collaboration avec les petits Etats libres d'alliances, lesquels recherchent la paix, qui donne la sécurité par la justice.

L'objet de la collaboration entre Etats nordiques est d'assurer, avec la neutralité, l'indépendance. Il n'a jamais été question de coalition militaire, et il n'existe aucune obligation pour la Suède de se ranger aux côtés de la Finlande.

Le peuple suédois est animé de sentiments chaleureux à l'égard de la Finlande. La solidarité nordique est profondément affectée par les actes de violence contre un peuple nordique et par la tentative de le forcer à quitter la communauté nordique choisie par lui comme son espace vital, dans le sens le plus large.

Cela ne signifie aucune hostilité contre le peuple russe. L'aide à la Finlande est l'objet de la vive sympathie du gouvernement suédois, mais une précaution s'impose si nous voulons éviter de devenir une partie du champ du grand conflit.

Nous n'avons pas besoin d'instructions de l'étranger touchant nos relations avec la Finlande. Nous jugeons nous-mêmes librement comment servir le mieux la cause du Nord et de la Finlande.

Le président du conseil a terminé son discours par ces paroles, qui ont été saluées d'acclamations :

Unissons tous nos efforts pour bien nous acquitter de nos propres affaires et pour porter aide à notre voisin.

« La cause de la Finlande est la nôtre » déclare le ministre des affaires étrangères

Parlant avant le président du conseil, le ministre des affaires étrangères, M. Günther, avait déclaré qu'il était clair pour tout le monde que le peuple suédois tout entier était uni dans son désir de secourir la Finlande.

Et ceci, a dit le ministre, doit être la ligne de conduite de notre politique. *La cause de la Finlande est la nôtre, et l'avenir de la Suède dépend de celui de la Finlande.* Nous devons également rester en éveil devant la grande guerre européenne et ne pas sous-estimer le danger qui nous vient de ce côté. C'est notre volonté de garder notre indépendance et notre neutralité qui doit guider, aujourd'hui comme toujours, notre politique.

Le ministre des affaires étrangères a conclu en exprimant sa joie de voir la politique gouvernementale approuvée par le Riksdag.

Au cours du débat, l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Sandler, exposant les raisons de sa démission, a dit notamment que, selon lui, la Suède avait dû et devait contribuer à la sécurité de la région d'Aland au moyen de ses propres forces. M. Sandler est d'avis que la politique nordique pour laquelle il avait travaillé a subi une défaite sur ses bases mêmes qui étaient étayées sur des assurances de l'U. R. S. S. en tant que facteur de paix.

M. Sandler a insisté pour que l'aide la plus efficace soit apportée à la Finlande, cela étant le meilleur moyen de maintenir l'indépendance et la neutralité de la Suède et de diminuer ses risques d'être impliquée dans la grande guerre.

Au cours du débat, les leaders des grands partis ont formulé unanimement leur approbation à la politique gouvernementale, notamment au sujet de l'aide à la Finlande.

LA GUERRE ÉCONOMIQUE

Débats au Parlement britannique

La Chambre des communes et la Chambre des lords ont ouvert mercredi des débats sur la « guerre économique » et sur les moyens de donner la plus grande efficacité aux mesures destinées à arrêter le commerce de l'Allemagne avec les pays neutres, à tarir les importations et les exportations du Reich.

Aux Communes

M. Ronald Cross, ministre de la guerre économique, a commencé par souligner l'étroitesse des relations entre la France et la Grande-Bretagne en matière économique : « Je suis heureux, a-t-il dit, d'être à même d'assurer la Chambre des communes qu'en ce qui concerne la guerre économique, les relations anglo-françaises sont des plus heureuses ».

M. Cross rappelle que des négociations en vue de la conclusion d'accords commerciaux de guerre se poursuivent, ou ont abouti récemment, avec 14 gouvernements. « Bien qu'il ne me soit pas permis de donner des détails, je puis cependant citer l'accord signé avec la Suède, la conclusion des négociations avec la Belgique et l'Islande, et la poursuite active des discussions avec la Norvège, le Danemark et la Hollande ».

M. Ronald Cross estime qu'il existe des signes encourageants des effets de la guerre économique menée contre l'Allemagne.

Au bout de quatre mois et demi, nous trouvons l'Allemagne dans le même état de détresse économique qu'après deux ans de la précédente guerre.

Nous aspirons au jour où, ayant étranglé toute vie économique ennemie, l'Allemagne ne sera plus à même de soutenir un effort guerrier. Par ce moyen nous pensons rapprocher le jour des règlements de compte, et sauver des vies dans notre propre pays.

Nous avons profité des leçons de l'autre guerre. Nous avons commencé nos travaux en collaboration étroite avec nos alliés français — collaboration qui s'est trouvée grandement facilitée par la présence à Londres, dès les premiers jours de la guerre, d'une commission française permanente de la guerre économique.

Il ne semble pas possible d'exagérer la cordialité et la compréhension qui existent entre les deux départements. Après l'expérience de 4 mois et demi, nous apprécions vivement la contribution de la France à notre travail et je suis heureux de saisir cette occasion pour reconnaître publiquement la clairvoyance et l'ardeur dont font preuve les Français dans la conduite de la guerre économique.

M. Ronald Cross a ensuite abordé la question des importations allemandes en provenance du sud-est de l'Europe. Le ministre estime à ce sujet que beaucoup d'entre elles ont un intérêt secondaire et qu'il n'y a aucun avantage à gaspiller ses réserves d'or et de devises étrangères pour les acheter.

Il constate que tous les Etats neutres, surtout les petits, se trouvent dans une situation difficile. Bien que, selon lui, la grande majorité de ces populations semble avoir une profonde antipathie pour le régime hitlérien, elles vivent dans la crainte d'une agression. Ces pays sont souvent l'objet de menaces et sont extrêmement désireux de maintenir leur neutralité et d'éviter de faire quoi que ce soit qui puisse être interprété par l'Allemagne comme un prétexte pour la violer.

Nous sommes, a conclu M. Cross, résolus à user pleinement de notre pouvoir afin de nous assurer que les pays neutres ne favorisent pas le Reich. De l'opposition de ces deux forces doit résulter une attitude correcte de neutralité.

A la Chambre des lords

Le débat sur la guerre économique a été amorcé par le vicomte Cecil qui commence par déclarer qu'il est impossible de faire des pronostics sur la façon dont se poursuivra la guerre en 1940. S'il est difficile de se rendre compte du but exact des opérations sur terre, il n'en est pas de même pour la guerre sur mer, où la situation lui semble parfaitement claire. Ceci est encore plus vrai pour la guerre économique. Là, le but est précis. Les alliés s'efforcent de priver l'ennemi, par des moyens économiques, de son pouvoir de continuer la lutte.

Nous désirons l'empêcher de se procurer des armes et du matériel qu'il ne possède pas et susciter des obstacles à l'augmentation des armes qu'il produit chez lui.

Il y a intérêt à convaincre les pays neutres que l'Angleterre ne cherche nullement à profiter de la guerre pour accroître ses marchés au détriment de ces Etats.

Il y a également intérêt à permettre l'importation en Allemagne de produits qui ne sont pas indispensables à la conduite de la guerre, tels que le tabac et même le café, car l'argent ainsi dépensé ne pourra pas être employé à l'achat de produits vitaux.

Il a conclu en rappelant que l'Angleterre, en s'efforçant de mettre le plus d'entraves possibles au commerce allemand, ne fait que remplir les obligations qu'elle a contractées en vertu du statut de la Société des nations qui l'autorise à couper toutes les relations de l'Etat agresseur avec les autres nations.

Lord Strabolgi, ayant soutenu que le meilleur moyen d'empêcher la Russie de ravitailler l'Allemagne est de lui acheter les produits exportables dont l'Allemagne a un besoin vital, le vicomte Elibank (conservateur) proteste avec véhémence contre cette suggestion.

Nous aurions mieux fait, dit-il, de laisser la Russie et l'Allemagne « mariner dans leur propre jus », la Russie ne possède pas autant de ressources que beaucoup de gens lui en attribuent.

Lord Hankey, ministre sans portefeuille, répondant aux différents orateurs au nom du gouvernement, a insisté sur le désir de la Grande-Bretagne de tenir compte, dans toute la mesure du possible, des intérêts des nations neutres dans sa conduite de la guerre économique.

Nous n'utiliserons pas nos droits de belligérants, non plus que les mesures économiques que nous prenons dans la conduite de la guerre pour en faire bénéficier le commerce du Royaume-Uni au détriment des neutres.

Au sujet de la suggestion d'achats de produits russes émise par lord Strabolgi, lord Hankey précise :

Avant l'attaque de la Finlande, l'accord Barter avait été conclu et appliqué : nous recevions du bois de charpente russe en échange de caoutchouc et d'étain, mais il existe des difficultés évidentes à poursuivre ces achats dans les circonstances actuelles.

Lord Hankey conclut en soulignant l'importance capitale « d'un complet boycott des marchandises nécessaires à la vie de l'Allemagne, ce qui équivaudrait à une victoire sur mer, sur terre et dans les airs », et de l'effet psychologique qu'une telle victoire produirait sur la population allemande. « Comme au cours de la précédente guerre, au moment de la défaite militaire, cette arme économique pourrait bien être décisive. »

Le contrôle de la contrebande

Le ministère britannique de la guerre économique annonce que, le 16 janvier, 31 navires neutres se trouvaient dans les bases de contrôle du Royaume-Uni, dont 14 y étaient depuis cinq jours ou moins. Ces navires étaient : 11 hollandais, 10 norvégiens, 4 belges, 2 danois, 2 suédois, 1 américain et 1 estonien.

Au cours de la semaine qui s'est terminée le 13 janvier, le comité de contrôle de la contrebande a examiné les cargaisons de 196 navires. Dans 114 cas, la cargaison entière a été relâchée à premier examen ou après enquête. Il a été saisi 3,364 tonnes de marchandises dont on avait toutes raisons de croire qu'elles étaient destinées à l'Allemagne.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

La visite de M. Dautry à Londres

M. Chamberlain a présidé mercredi un déjeuner offert par le gouvernement britannique en l'honneur de M. Raoul Dautry, ministre français de l'armement.

Réunion du groupe libéral national

Les membres du groupe parlementaire libéral national ont tenu mercredi soir, dans une des salles de conférences de la Chambre des communes, une réunion privée sous la présidence de Sir John Simon, chancelier de l'Echiquier. M. Hore Belisha assistait à cette réunion, à l'issue de laquelle a été publié le communiqué suivant :

Les assistants ont exprimé leur reconnaissance pour les services rendus à l'Etat par M. Hore Belisha et leur approbation pour le discours qu'il prononça hier à la Chambre des communes.

M. Hore Belisha a remercié le parti, qu'il a assuré de tout son appui. L'assistance a approuvé à l'unanimité la déclaration de M. Hore Belisha selon laquelle la principale préoccupation de chacun devait être de gagner la guerre.

Plusieurs orateurs auraient, au cours de la réunion, exprimé le vœu que M. Hore Belisha fût chargé d'un grand ministère de l'économie.

Une déclaration du major Attlee

Le major Attlee, chef de l'opposition travailliste, parlant à l'issue d'un déjeuner à Londres, a déclaré :

Nous n'avons jamais accepté l'idée que, par le fait de la guerre, nous devrions devenir tous conservateurs. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour soutenir la nation dans son effort de guerre, sans pour cela renoncer à nos buts socialistes. Nous critiquons l'administration dans la mesure où ces critiques ne font pas le jeu de l'ennemi. Nous sommes convaincus que, pour gagner la guerre et pour gagner la paix, il faut faire un grand progrès dans la voie du socialisme.

M. Attlee a ensuite déploré l'attitude de la Russie soviétique et exprimé l'espoir que, maintenant encore, elle pouvait se ranger contre le fascisme.

Précautions contre d'éventuels sabotages

Le ministère britannique des transports publie la déclaration suivante :

Dans le cadre général des mesures de précaution, des instructions ont été données aux différentes autorités publiques, les mettant en garde contre les dangers de sabotage de la part de personnes malintentionnées. Ces instructions ont été renouvelées au moment des attentats de l'armée républicaine irlandaise. Dans certains endroits, la répétition des mesures de précaution a même eu lieu récemment.

Les importations et exportations

D'après les statistiques publiées par le Board of Trade, le chiffre des importations comme celui des exportations britanniques a été plus élevé au cours du mois de décembre dernier qu'en novembre ou en décembre 1938.

Sur l'ensemble de l'année, les importations sont tombées de 4 0/0, les exportations de 7 0/0 et les réexportations de 25 0/0.

Les importations totales se sont élevées pour l'année à environ 886 millions de livres contre 919 millions en 1939, les exportations à 438,800,000 livres contre 470,755,000 et les réexportations à 45,925,000 livres contre 61,525,000 l'année précédente.

Arrêt de l'importation du tabac américain

Le gouvernement britannique a décidé de cesser, pour une période indéfinie, d'importer du tabac américain.

Les sociétés anglaises de manufacture des tabacs ont des réserves de tabac de Virginie pour deux ans et demi, mais il est à peu près certain qu'une proportion de 10 0/0 à 15 0/0 de tabac turc et grec sera mélangée au tabac de Virginie.

Les importations de tabac turc et grec, sur une échelle beaucoup plus grande qu'à l'heure actuelle, doivent commencer dans un avenir prochain.

Mesures de restriction

Le « Board of Trade » décrète qu'à dater du 20 janvier, le bacon et le jambon, y compris le bacon et le jambon conservés en boîtes hermétiques, et le saindoux seront ajoutés à la liste des marchandises ne pouvant être importées qu'avec une licence.

Le but de ce décret est de permettre au ministère des vivres de contrôler ces produits, d'ajuster les prix et de s'assurer que le bacon, le jambon et le lard importés soient utilisés au mieux.

ALLEMAGNE

Le docteur Schacht n'a été chargé d'aucune mission

On télégraphie de Berne:

En ce qui concerne les bruits qui ont circulé au sujet de négociations particulièrement importantes qui auraient été confiées au docteur Schacht et pour lesquelles il se serait rendu à Bâle, l'ancien président de la Reichsbank a déclaré, d'après le correspondant berlinois des *Basler Nachrichten*, qu'il n'est pas venu à Bâle depuis cinq mois, qu'il ne songe pas à y venir et qu'il n'a été chargé d'aucune mission.

SLOVAQUIE

Activité militaire allemande en Slovaquie

On télégraphie de la frontière slovaque, 17 janvier.

On signale en Slovaquie une activité accrue des autorités militaires allemandes. Les représentants de la Wehrmacht ont exigé du gouvernement slovaque que des commandants allemands du Reich soient nommés dans différentes places fortes importantes. C'est ainsi que la place de Presov, important nœud ferroviaire commandant les lignes Bratislava-Kassaét, Zilina-Ushorod, en Hongrie, est mise sous le commandement d'un officier de l'état-major général allemand.

La garnison de Hlohovec, à la frontière slovaco-hongroise, eset également commandée par un officier allemand.

Une mission militaire allemande est en train de faire l'inspection des routes stratégiques reliant la Slovaquie à la Hongrie et à la Russie subcarpathique.

Enfin, les hôtels des principaux centres slovaques, comme Bratislava, Presov, Zilina, ont reçu l'ordre de réserver, pour le 1er février, des chambres pour les officiers allemands.

SUISSE

Un éloge italien de l'armée suisse

On télégraphie de Berne:

L'armée suisse, qui est en état de mobilisation permanente depuis le début de la guerre et dont la valeur militaire constitue la meilleure garantie du respect de la neutralité helvétique, est l'objet d'appréciations des plus élogieuses de la part des milieux qualifiés italiens. Sous le titre « La Suisse, force d'équilibre », le général Cabiani expert militaire de renom, examine, dans la revue italienne *les Sciences illustrées*, la dernière réorganisation effectuée dans l'armée suisse.

C'est — constate le général Cabiani — l'événement militaire le plus important de la vie de la Confédération, puisqu'il a permis, après beaucoup de sacrifices de créer un état de choses permettant d'assurer au pays une tranquillité, qui n'aurait pas eu, autrement, de bases réelles.

Après avoir passé en revue, du point de vue technique, les difficultés que la Suisse avait à résoudre pour la défense de son territoire, le général Cabiani conclut :

Il ne suffit pas de proclamer la neutralité. Il faut encore savoir la défendre, et notre voisine, la Confédération helvétique, a su se constituer à cette fin une armée de premier ordre.

ESPAGNE

Le voyage de Mgr Harscouët

On télégraphie de Madrid, 17 janvier :

Mgr Harscouët, évêque de Chartres, a célébré à la cathédrale, à 11 heures, une messe à la mémoire des victimes de la guerre d'Espagne.

Dans l'assistance, on remarquait le maréchal Pétain, Mgr Eijoo, évêque de Madrid et d'Alcala, le général Saez de Buruaga, gouverneur militaire de Madrid, et les autorités civiles.

La presse a longuement rendu compte de cette cérémonie ainsi que du déjeuner qui a été offert à l'ambassade de France par le maréchal Pétain et auquel assistaient le nonce et les évêques de Madrid et de Chartres.

POLOGNE

Les Allemands poursuivent le pillage systématique des territoires occupés

On télégraphie de la frontière allemande :

Une récente ordonnance du gouverneur général allemand a décidé la mise sous séquestre de tout le patrimoine artistique et la confiscation de tous les objets d'art qui se trouvent entre les mains de particuliers en Pologne.

La célèbre bibliothèque des Jagellons, de l'université de Cracovie, qui possède une collection de documents originaux de la plus haute valeur, a été transportée en Allemagne.

On apprend de Poznan que les Allemands ont enlevé de son socle le célèbre monument du « Cœur de Jésus », qui fut ensuite traîné dans la boue par les jeunesses hitlériennes. Ils ont également fait disparaître les statues du président Wilson, du héros national polonais Kosciusko et du poète Mickiewicz.

Cette destruction systématique des souvenirs historiques, culturels et artistiques polonais s'accompagne de la récupération des objets en métal d'usage courant. Comme en Allemagne, les nazis ont enlevé actuellement tous les boutons de porte en métal, les grilles des parcs, les rampes et les barreaux en fer ou en laiton. En ce moment, ils obligent les Polonais à leur livrer tous les objets d'usage personnel renfermant une certaine quantité de ces métaux. Quant aux métaux précieux, ils ont été réquisitionnés depuis longtemps déjà.

L'expulsion forcée des Polonais de Poméranie, de Posnanie et de Haute-Silésie, provinces considérées comme définitivement intégrées au Reich, se poursuit inlassablement.

Poznan, la capitale de l'Ouest polonais, est presque complètement vidée de ses habitants polonais.

On estime à 550.000 le nombre des colons allemands arrivés depuis trois mois dans ces provinces.

La lutte contre l'Eglise est toujours aussi implacable. De toutes parts arrivent des nouvelles sur les arrestations de prêtres et sur les brutalités qu'ils subissent de la part des S.S. Les Allemands ne se cachent pas pour dire qu'ils veulent exterminer le clergé.

Le maire de la ville de Ciezyn a déclaré récemment, au cours d'une réunion publique, que tout le clergé polonais devra disparaître, car il est constitué de « partisans », qui ont stimulé la résistance des Polonais contre les Allemands.

SUÈDE

La lutte contre le communisme

On télégraphie de Stockholm :

Les Chambres suédoises ont délibéré sur les mesures à prendre contre le mouvement communiste en Suède. Le président du conseil, M. Hansson, a affirmé que le gouvernement ferait le nécessaire afin de contrôler l'activité du parti communiste. Il a ajouté : « Il est pénible de savoir qu'il existe, en ce moment, des hommes et des femmes de ce pays qui se livrent à une activité de traîtres envers leur patrie. Si les moyens de répression qui sont actuellement à notre disposition se montraient insuffisamment efficaces, nous saurions en forger de nouveaux. »

ROUMANIE

Le contrôle du pétrole

On télégraphie de Bucarest :

Le gouvernement roumain a décidé la création d'un commissariat national du pétrole, dont la mission, ainsi qu'elle est définie dans le décret paru au journal officiel, est d'assurer le contrôle et la coordination des industries pétrolières, d'en diriger la production et le raffinage, d'assurer l'approvisionnement de l'armée, l'intensification de la production, et, ce qui est très important, de régler la vente et l'exportation « conformément aux intérêts de l'Etat ».

Ce commissariat aura des pouvoirs extrêmement étendus et pourra même appliquer des sanctions aux entreprises qui ne se soumettraient pas à ses directives. Dans certains cas, le commissariat peut prendre lui-m(me en main l'exploitation d'une entreprise.

Le président de cette commission n'est pas encore désigné, mais on sait qu'elle se composera principalement de représentants de l'armée, du ministère de l'économie nationale, du ministère des finances et de la Banque nationale.

Le système défensif du pays

On télégraphie de Londres :

On apprend de source roumaine autorisée que la Roumanie a presque achevé un formidable réseau de fosses, de pièges à tanks et de fortins dont l'ensemble doit constituer une sorte de « ligne Maginot » et doit mettre le pays à l'abri d'une invasion, soit par l'ouest, soit par l'est. Cette ligne, connue sous le nom de « fosse de Carol », court le long de la frontière hongroise, depuis la rivière Muresch à l'ouest, jusqu'à la Bukovine au nord, et, parallèlement au Dniester, le long de la frontière séparant la Russie de la Bessarabie.

Sur des centaines de kilomètres, paysans et soldats roumains ont, sur l'ordre du roi Carol lui-même, travaillé activement à l'édification de cette ligne gigantesque dont la construction a commencé au lendemain des accords de Munich.

Une caractéristique notable de ce système de défense consiste en ce que les fosses sont reliées à tout le réseau fluvial descendant des Carpathes et que, par conséquent, elles pourraient être inondées rapidement.

ÉTATS-UNIS

L'explosion d'une poudrerie

On télégraphie de Gibbstown (New-Jersey) :

A la suite de l'explosion de 6,000 livres de nitroglycérine, les bâtiments de la poudrerie Dupont et compagnie ont été détruits. L'explosion, qui a été d'une très grande violence, a ébranlé les maisons voisines et brisé les vitres jusqu'à 35 kilomètres à la ronde. Selon les premiers renseignements, il y aurait deux manquants.

Le *New-York Daily News* croit savoir que la direction de la poudrerie avait récemment exprimé la crainte que la fabrique de poudre ne fût l'objet d'un sabotage. Bien que la direction de l'usine attribue l'explosion à un accident, M. Edgar Hoover, chef du bureau fédéral des investigations, a ouvert une enquête.

Le procès du secrétaire du parti communiste

On télégraphie de New-York :

La première audience du procès Earl Browder, secrétaire du parti communiste aux Etats-Unis, accusé d'usage de faux passeports, a été consacrée au choix du jury. Ce dernier est composé de onze hommes, négociants et employés de maisons de commerce et d'une femme exerçant la profession de secrétaire.

Le juge et les accusateurs publics ainsi que l'avocat de la défense ont insisté auprès du jury sur le fait que Browder était amené devant la justice pour usage de faux passeports et non en raison de ses affiliations au parti communiste.

L'acte d'accusation déclare que le prévenu a obtenu un passeport en 1921 au nom de Nicolas Dozenberg et qu'il s'est rendu à Moscou. Il a obtenu un nouveau passeport en 1933, sous le nom d'Albert Henry Richard, qui lui a servi également à aller à Moscou. Earl Browder s'est servi d'un troisième nom, celui de Georges Morris, pour obtenir encore un autre passeport.

Grève des camionneurs de charbon

On télégraphie de New-York :

Une grève d'environ 5,000 camionneurs de charbon, en protestation contre un refus d'augmentation de salaires, vient d'éclater. Les autorités craignent qu'une disette de charbon ne sévisse d'ici quelques jours si les parties intéressées ne trouvent pas rapidement un compromis. Le département du travail de l'Etat de New-York a offert sa médiation.

Deuxième centenaire de l'université de Pennsylvanie

On télégraphie de Philadelphie :

A l'occasion du deuxième centenaire de la fondation de l'université de Pennsylvanie par Benjamin Franklin, l'ambassadeur de France à Washington, M. de Saint-Quentin, a été reçu à Philadelphie où il a déposé une couronne au monument Franklin.

Il a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé l'œuvre accomplie par Benjamin Franklin. L'université compte 15,000 étudiants et est une des plus importantes des Etats-Unis. L'ambassadeur de France a été l'hôte à déjeuner du collège « Girard » où il fut reçu par les élèves chantant la *Marseillaise* en français.

EN ITALIE

LA RÉVOLUTION FASCISTE CONTINUE

Les instructions du secrétaire du parti

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone jeudi matin 18 janvier :

Le nouveau secrétaire du parti fasciste, M. Ettore Muti, vient d'exposer, devant les « hiérarques » (secrétaires fédéraux) de l'Italie centrale, les directives actuelles du régime. Ses déclarations ne sont pas seulement importantes au point de vue de la politique intérieure, mais elles touchent aussi, sur un point, à l'attitude de l'Italie devant la situation internationale. Quelles sont les circonstances qui ont provoqué cet exposé? A bien peser les commentaires de la presse, il semble que ce soit un certain retour à des tendances vers le libéralisme, qui se seraient manifestées depuis septembre dernier, c'est-à-dire dès le début de la nouvelle guerre européenne.

On se rappelle, d'ailleurs, que, dans le premier discours qu'il prononça après l'ouverture des hostilités, le 23 septembre 1939, le Duce parla de « renettoyer les encognures » (*angolini*) des « résidus de l'antifascisme intérieur ». Cette fois-ci, comme l'écrit le *Lavoro Fascista*, les arguments invoqués par le secrétaire du parti constituent une prise de position résolue contre « tout cet ensemble d'état d'âme, de tournure d'esprit, de mentalité de la vieille Italie qui revient à la surface dans les moments où la navigation est difficile ».

En somme, deux événements importants : la nouvelle guerre européenne au début de septembre, et le « changement de garde », au début de novembre, paraissent avoir agi en profondeur sur l'opinion publique italienne. A cet égard, les déclarations de M. Ettore Muti constituent à la fois une réaction, une mise au point et un nouveau mot d'ordre.

Le parti reste antidémocratique, antibourgeois et antibolchevique

Ses directives peuvent être synthétisées en une seule phrase : « Intransigeance catégorique du parti dans sa prise de position antidémocratique, antibourgeoise et antibolchevique. » Ce sont là, on le sait, les principes directeurs du mouvement mussolinien dès ses origines.

Ce retour aux idées-bases du fascisme signifie que le régime reste sur ses positions. Il n'a aucune intention de suivre une autre voie, d'évoluer, de s'éloigner des principes fondamentaux, tels qu'ils ont été établis par le Duce. Cette attitude signifie que tous les francs-tireurs, les tièdes, les esprits critiques et hétérodoxes seront forcés de reprendre leur place dans le rang.

En parlant d' « antidémocratie », on tient à souligner, une fois de plus, le caractère autoritaire et totalitaire du régime.

En dénonçant, une fois encore, l' « esprit bourgeois », on s'élève contre une façon de vivre commode, on identifie bourgeoisie avec « hédonisme », c'est-à-dire que l'on doit préférer la vie sobre, combattive, voire dangereuse, et instaurer toujours davantage, dans la péninsule, une psychologie spartiate et militaire.

Quant à l'antibolchevisme, il appartient, en Italie, non seulement à la politique extérieure, mais également aussi à la politique intérieure. Il reste l'axe du moteur fasciste, l'âme de sa doctrine.

A ces trois points fondamentaux, s'ajoutent les directives subsidiaires. Le secrétaire du parti a parlé de « racisme », mais seulement dans une phrase incidente, et sans le mettre au premier plan. Au demeurant, le concept raciste du gouvernement italien n'a rien de doctrinaire. Aucun fatalisme déterministe n'est à la base. Le racisme italien s'oriente vers l'eugénisme, c'est-à-dire vers l'amélioration physique et morale des populations de la péninsule. Dans ce sens, il contient nombre de principes qui peuvent être acceptés par les autres Etats. A remarquer encore que l'exposé de M. Ettore Muti ne fait pas la moindre allusion à la question juive, ni à l'antisémitisme. Quant à l'autarcie, c'est-à-dire la lutte pour l'indépendance économique de la nation, elle est plus que jamais, depuis le début de la guerre, le mot d'ordre pour le peuple.

Consigne à la nation

L'exposé du secrétaire du parti est, en somme, tout entier une consigne à la nation. Il indique la ligne de conduite, qui doit être suivie en ces temps difficiles, pour assurer un avenir qui n'est pas sûr, et que les événements pourraient ébranler la péninsule. C'est un appel au peuple à plus de cohésion, sous le signe du Licteur, de manière à offrir, s'il le faut, un front de résistance inébranlable.

Et cette réaction doit être entendue également dans le domaine de la politique étrangère. Sur ce point, le secrétaire du parti a déclaré : « Il ne faut pas s'endormir dans l'illusion que l'attitude actuelle de l'Italie en face du conflit soit de nature à se perpétuer. *L'Italie fasciste peut se trouver, à chaque instant, dans la nécessité et le devoir de prendre les armes.* »

Ces paroles signifient très clairement que l'Italie n'est pas certaine de pouvoir rester dans l'état de non-belligérance jusqu'aux derniers jours de la guerre et que des faits peuvent se produire, qui soient de nature à la déterminer à entrer dans le conflit.

Deux autres points de l'exposé méritent encore d'être relevés : d'abord, il ne contient aucun appel explicite à la solidarité du racisme fasciste avec d'autres régimes de même nature. C'est une nouvelle preuve que l'Italie continue de songer à ses propres intérêts.

En second lieu, il conseille au peuple italien « de ne pas se laisser illusionner par de récentes manifestations de sympathie internationale, sans justification ni fondement ».

En d'autres termes, on tient à ne pas être dupe de simples promesses, ne pas tomber dans les pièges tendus par l'étranger, quel qu'il soit. L'Italie fasciste se méfie des mots; elle ne veut s'appuyer que sur des faits.

Le discours du secrétaire du parti reste donc dans la ligne de la « révolution permanente », selon l'expression du Duce. L'Italie mussolinienne poursuit sa route, en restant fidèle aux buts sociaux et politiques qu'elle s'est donnés dès ses origines. La révolution fasciste continue.

La politique italienne en Europe sud-orientale

On mande de Belgrade :

Depuis l'entrevue Ciano-Csaky à Venise, la presse yougoslave porte une attention toute particulière aux plans de la politique italienne en Europe sud-orientale.

La *Politika* publie aujourd'hui une correspondance de Rome définissant ainsi les buts de l'Italie:

L'Italie considère que sa frontière se trouve sur les Carpathes et désire rendre impossible tout changement dans le triangle formé par les Carpathes, la mer Adriatique et la Méditerranée. La diplomatie italienne s'efforcera donc de trouver les moyens de supprimer les litiges entre les pays au sud des Carpathes, et de faire valoir son influence dans les Balkans et dans le bassin danubien, si la situation se complique.

L'Italie se propose de normaliser les relations de tous ces Etats entre eux et surtout avec Rome. C'est à un système de pactes bilatéraux qu'elle songe; et elle rejette l'idée de créer un bloc balkanique, auquel elle adhérerait, car un tel bloc la priverait de sa liberté d'action et pourrait être interprété comme une collaboration avec l'une des parties belligérantes, ce que l'Italie veut éviter pour l'instant.

Réunion prochaine de la commission suprême de défense

Notre correspondant particulier à Rome nous mande :

La commission suprême de défense se réunira le 8 février au palais de Venise.

L'événement n'a rien d'extraordinaire; il était prévu par le calendrier du régime, publié au début de l'an fasciste, le 28 octobre dernier.

La commission suprême de défense est un organisme dont font partie, non seulement tous les ministres mais aussi, aux côtés du chef d'état-major, tous les maréchaux d'Italie, le grand amiral, le maréchal de l'air, l'inspecteur de l'instruction prémilitaire et le président du comité pour la mobilisation civile. La commission suprême de défense est, en somme, un organe de coordination de la préparation guerrière, et étudie surtout le rapport entre les forces armées et le pays. On sait que cette fonction acquiert, de nos jours, une importance d'autant plus grande que la guerre, et par conséquent sa préparation, sont toujours plus le fait de la nation entière, et non pas seulement des formes armées considérées à part.

NOUVELLES DIVERSES DE L'ÉTRANGER

Italie. — Le sénateur Gaudenzio Fantoli est mort, à Milan, à l'âge de 72 ans.

Il dirigeait, depuis quinze ans, l'Ecole polytechnique de cette ville et s'était acquis une grande notoriété par ses études dans le domaine de l'hydraulique. Il avait fait partie de nombreuses missions scientifiques italiennes à l'étranger.

— Sept ouvriers ont été tués par l'explosion d'une mine, à Subiaco, à une soixantaine de kilomètres de Rome.

A LA CHAMBRE

LA SUPPRESSION DE LA PATENTE

AUDITION DE M. PAUL REYNAUD à la commission des finances

Au cours d'un brillant exposé à la commission des finances sur la suppression de la patente, M. Paul Reynaud a, tout d'abord, fait l'historique des travaux entrepris pour tenter vainement d'apporter des améliorations à cet impôt; puis il a montré que, depuis la guerre, de nombreux commerçants n'osent ouvrir leurs magasins parce qu'ils auront une patente à payer, même s'ils ne font pas d'affaires. Les faits obligent donc à trouver immédiatement une solution que le ministre n'a pas voulu apporter par décret-loi, car le Parlement doit continuer à remplir son rôle.

La patente étant un impôt annuel, sa suppression fera perdre une année entière quel que soit le moment auquel interviendra, cette année, le vote du Parlement. La majoration de 1 0/0 de la taxe d'armement, au contraire, ne jouera qu'à partir du moment où la loi sera votée. Si donc le vote de la loi intervenait en février au lieu de janvier, ce serait 500 millions de recettes perdues, ce qui rendrait la réforme impossible.

M. Paul Reynaud a donc insisté pour que l'examen du projet et son vote eussent lieu sans aucun délai. Le gouvernement, sachant les ressources dont il disposera pour 1940, pourra déposer ensuite le second projet de réforme des finances locales annoncé, qui vise à la répartition des ressources nouvelles entre les collectivité locales.

Le ministre a indiqué dans quel esprit d'équité fiscale la réforme avait été élaborée. Il a exposé comment le comité de surveillance des prix sera en mesure d'en empêcher de fâcheuses répercussions sur le coût de la vie.

La totalité des ressources provenant de la majoration de la taxe d'armement sera attribuée aux budgets locaux, a assuré le ministre, qui a donné en outre des précisions sur l'imposition des commerces ne payant pas la taxe d'armement. Pour le lait et le pain, la commission de taxation des prix tiendra compte de cette exonération dont bénéficieront, en fin de compte, les consommateurs.

La commission a entrepris l'examen du projet auquel elle s'est montrée favorable, et en a continué aujourd'hui l'étude pour permettre sa discussion dès demain devant la Chambre.

La politique du blocus

A la commission de la marine marchande, M. Georges Pernot, ministre du blocus, a exposé la façon dont s'exerce la surveillance du trafic maritime en étroite collaboration avec la Grande-Bretagne. Il a montré les efforts des alliés pour concilier, dans toute la mesure du possible, les intérêts légitimes des neutres avec l'exercice de leurs droits de belligérants, alors que l'Allemagne impose aux bateaux arraisonnés dans la Baltique des délais beaucoup plus longs que ceux auxquels sont soumis les navires visités par les alliés.

Après avoir établi l'efficacité de la politique du blocus, M. Georges Pernot a fait justice des arguments à l'aide desquels la propagande allemande s'efforce — vainement du reste — de dresser l'opinion mondiale contre cette politique.

« Ceux qui torpillent les navires neutres sans souci de la vie de leurs équipages, a-t-il dit, n'ont pas le droit de donner aux autres des leçons d'humanité. »

Le ravitaillement

A la commission du commerce, M. Queuille, ministre de l'agriculture, a exposé comment il entend assurer la satisfaction des besoins de la population civile en combinant l'activité du commerce privé avec le fonctionnement des groupements d'achat et de répartition dans le cadre départemental et les importations qui, dans certains cas, ne peuvent être faites que par l'Etat lui-même.

Il a précisé la situation en ce qui concerne la viande, le café, les corps gras, les légumes secs, les pâtes alimentaires, le cacao, etc., et donné tous apaisements au sujet de l'approvisionnement du pays en ces divers produits.

A la commission des affaires étrangères

Dans un rapport qu'a approuvé la commission des affaires étrangères, M. Deschizeaux a signalé les lacunes existant dans l'organisation du cinéma; il a suggéré plusieurs mesures pour rendre leur activité à nos studios de production et pour reprendre l'exportation du film français. Il a traité ensuite de la photographie d'actualités, dont le rôle dans la presse est chaque jour plus important et dont la propagande allemande fait un si large emploi.

La commission qui devait entendre, au sujet de ses campagnes de presse, M. de Kerillis, a pris acte du fait que celui-ci ne s'est pas rendu à la convocation. Elle se trouve donc privée de moyens d'information. Dans ces conditions, elle compte que le gouvernement fera, comme il s'y est engagé, entendre dans le plus bref délai M. de Kerillis par la justice militaire; elle souhaite être tenue au courant des suites de l'enquête.

La commission a insisté de nouveau pour la publication des documents diplomatiques relatifs aux négociations entre la France, l'Angleterre et la Russie.

A la commission de la législation

La commission de la législation civile a décidé, à la demande du ministre de l'intérieur, le renvoi à huitaine de la discussion qui devait s'ouvrir à la Chambre cet après-midi sur les décrets à prendre à l'égard des individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique et d'entendre à ce sujet M. Albert Sarraut, mardi prochain.

La commission a adopté les conclusions de M. Drouot, favorables au projet adopté par le Sénat relatif au fonctionnement des cours et tribunaux pendant la guerre.

La commission a chargé M. Guerret de rédiger un rapport général sur la législation des loyers pour le temps de guerre.

Elle a adopté les propositions réglant les rapports entre bailleurs et locataires en temps de guerre et invitant le gouvernement à prendre d'urgence des mesures spéciales concernant les baux ruraux.

AU SÉNAT

DANS LES COMMISSIONS

La situation de notre agriculture

Réunie, hier, sous la présidence de M. Marcel Donon, la commission de l'agriculture s'est occupée des ensemencements du blé d'automne dans l'ensemble du territoire qui ont été effectués dans la proportion de 30 0/0 au minimum.

M. Marcel Donon, après avoir signalé avec force la situation dans laquelle se trouve l'agriculture du fait du manque de main-d'œuvre et des conditions météorologiques défavorables, a affirmé que pour remédier à cette situation qui pourrait entraîner une réduction considérable des rendements en 1940, il importait de favoriser sans délai les semailles de blés alternatifs et de printemps.

Le président a ajouté que des dispositions ont déjà été prises pour approvisionner les cultivateurs en semences sélectionnées; au surplus, et c'est là l'essentiel, le gouvernement vient de décider l'application de mesures importantes dont l'objet est de mettre à la disposition des exploitations rurales la main-d'œuvre dont elles ont besoin, sous des formes qui vont être très prochainement portées à la connaissance des intéressés.

MM. Boully et Patizel appuient les déclarations du président de la commission, en insistant pour que les mesures envisagées soient prises immédiatement, et qu'enfin la mobilisation agricole, prévue par la loi d'organisation de la nation en temps de guerre, soit menée de pair avec la mobilisation industrielle.

A la suite des interventions de MM. Victor Boret, René Courtier, Cournault, Gore, Harent, et Senès, la commission de l'agriculture mandate son président, M. Marcel Donon, pour suivre à la présidence du conseil l'application des instructions et obtenir qu'elles soient impératives et non pas soumises aux interprétations des chefs de corps.

M. Marcel Astier demande que les équipes militaires composées de spécialistes puissent être constituées en tenant compte des disponibilités des régions militaires et non des départements. Il demande également qu'un certain contingent de bois et d'emballages soit réservé à la production fruitière.

M. Senès insiste pour que les commissions de réforme de chevaux se transportent au siège de l'unité et que les centres de vente soient multipliés, de façon à éviter des déplacements onéreux aux acquéreurs.

Au sujet des baux ruraux, à la suite des observations de M. Turbat, le président de la commission est chargé à nouveau d'intervenir auprès du ministre de l'agriculture et du garde des sceaux, ministre de la justice, pour obtenir le dépôt d'un texte spécial à l'agriculture.

Sur l'invitation de MM. Gore et Patizel, M. Marcel Donon fera auprès du gouvernement une démarche pour que soit assuré le financement intégral des blés livrés aux coopératives et au commerce, de façon que les cultivateurs reçoivent le prix légal du blé, déduction faite de la taxe à la production.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

Le président de la République a reçu hier, successivement, les nouveaux membres des bureaux du Sénat et de la Chambre des députés.

M. Albert Lebrun a reçu également M. René Besnard, sénateur, ancien ministre, ambassadeur de France, président de la section française de l'Exposition de Rome ; M. Milan, sénateur, président, et les membres du bureau de la Caisse autonome d'amortissement ; MM. Xavier Vallat, Ribet et Thiébaut, avocats; M. Susini, ancien préfet; M. Henry-Paté, ancien sous-secrétaire d'Etat.

A la présidence du conseil

M. Edouard Daladier, président du conseil, a conféré hier après-midi avec M. Pol Le Tellier, ambassadeur de Belgique à Paris ; M. Jules Julien, ministre des transmissions; M. William C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, et M. Henri Queuille, ministre de l'agriculture.

Le comité national de la C. G. T. au ministère du travail

M. Charles Pomaret, ministre du travail, a reçu une délégation du comité national de la C. G. T. conduite par M. Léon Jouhaux, accompagné de MM. Belin, Buisson et Dupont.

La délégation a remis officiellement au ministre la résolution votée par le comité sur les problèmes du travail. Le ministre s'est entretenu avec la délégation des différents points exposés dans la résolution.

Une allocution radiodiffusée de M. André Siegfried

M. André Siegfried, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, a prononcé hier soir, à la radio, une allocution dans laquelle il a établi un parallèle entre le peuple anglais et le peuple français qui luttent actuellement sur un même front pour une cause commune. Après avoir montré que les deux peuples relèvent d'une même civilisation, la civilisation occidentale, M. André Siegfried a défini les bases de cette civilisation défendue par les deux peuples, qui professent un égal respect politique du citoyen, proclament la primauté de l'intelligence et ont cette conception de l'homme libre que les Grecs défendaient déjà à Marathon contre les despotes orientaux. M. André Siegfried a conclu en ces termes :

Sous ce régime occidental, qui a été celui du monde depuis cent ans, la liberté et l'individualité se sont révélées fécondes et créatrices. Ne vous y trompez pas: c'est le vrai climat de l'Europe et le vrai climat de l'Occident. Supprimez liberté et individualité, la technique survivrait un certain temps; et puis elle s'étiolerait et elle finirait par disparaître à son tour, et avec la technique et avec la liberté de l'esprit la civilisation disparaîtrait enfin.

Voilà donc les valeurs que nous défendons en commun dans la lutte actuelle. Il y a en jeu la sécurité de la civilisation à laquelle nous tenons, et, tout au fond de cette civilisation, il y a la défense commune qu'en font les Anglais et les Français. On peut dire sans exagérer qu'ils sont derrière la tranchée et qu'ils défendent la civilisation occidentale à quoi nous tenons par-dessus tout.

Dans les fédérations radicales socialistes départementales

La fédération radicale socialiste de la Vienne réunie sous la présidence de M. Louis Ripault, vice-président du parti, a pris une délibération flétrissant l'agression russe contre la Finlande et saluant en ces termes l'attitude de cette héroïque nation :

« Jamais peuple innocent n'a plus mérité l'aide qu'on lui apporte. Par sa discipline, sa civilisation, par son travail, son organisation technique, sociale et commerciale, il a droit à tous les respects et à nos vœux les plus ardents. Il faut à tout prix écarter de la Finlande le péril grave créé par l'action déshonorante du dictateur russe. »

— La fédération des Alpes-Maritimes a tenu, sous la présidence de M. Lefranc, une réunion pour l'examen de différentes questions d'ordre économique. Au cours de sa séance, elle a rendu hommage aux efforts persévérants du gouvernement Daladier pour assurer les destins de la France et a fait appel à l'union de tous les Français pour défendre « l'œuvre de civilisation et de droit humain menacée par des barbares ».

A l' « Officiel »

Le *Journal officiel* d'aujourd'hui 18 janvier publie :

Présidence du conseil. — Un arrêté nommant président de la commission des réquisitions M. Saint-Raymond, conseiller maître à la Cour des comptes.

Intérieur. — Un décret instituant en Algérie la contribution nationale extraordinaire de 15 0/0.

Education nationale. — Un décret supprimant le comité consultatif du froid et rattachant ses services au Centre national de la recherche scientifique.

— Un décret relatif au classement des documents d'archives privées.

Défense nationale. — Un décret relatif à l'utilisation, de 20 à 48 ans, des étrangers sans nationalité et autres étrangers bénéficiaires du droit d'asile.

— Un décret relatif à la préparation militaire aux armées de terre, de mer et de l'air, éducation physique, sports dans l'armée.

LA LOTERIE NATIONALE

Le secrétariat général de la Loterie nationale annonce que l'émission de la 4e tranche de la Loterie nationale 1940, dénommée « Tranche des mères françaises », s'ouvrira le 22 janvier courant.

Cette tranche, identique à la précédente, est limitée comme elle à 1 million de billets et comportera 211,137 lots.

Opérations des caisses d'épargne

Voici les résultats parvenus du 16 au 31 décembre des opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la Caisse des dépôts et consignations :

Dépôts de fonds	217.714.840 12
Retraits de fonds	25.326.982 60
Excédents de dépôts	192.387.857 52

En conséquence, l'excédent de dépôts du 1er janvier au 31 décembre 1939 atteint 233,770,066 fr. 31.

Les caisses ont acheté en Bourse, pendant le mois de décembre, des rentes pour un capital de 31,354,918 francs.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

ALGERIE

Adresse à M. Daladier

Oran, janvier.

De notables musulmans de Tlemcen, réunis sous la présidence de M. Bensliman, adjoint au maire, ont adressé au gouverneur général de l'Algérie une déclaration où ils font confiance à M. Daladier et réprouvent le bolchevisme et le nazisme.

L'adresse dit notamment :

Nous réprouvons tout contact avec les promoteurs de mouvements quelconques inféodés au bolchevisme et au nazisme dont les agissements sont nuisibles à la masse et contraires aux préceptes de l'Islam qui les condamne.

Nous vous assurons de notre patriotisme et nous vous déclarons que nous sommes prêts à tous les sacrifices pour le salut de la patrie commune.

INDOCHINE

La réforme des institutions indochinoises

M. Georges Mandel, ministre des colonies, vient de soumettre à la signature du président de la République un décret remaniant les conseils municipaux des villes de Saïgon, Hanoi, Haïphong.

Chacune de ces municipalités ne comprenait jusqu'ici que six conseillers annamites. Le nombre de ceux-ci sera désormais de dix.

La mesure ainsi réalisée vient s'intégrer dans la réforme d'ensemble des institutions indochinoises que poursuit le ministre des colonies.

ARMÉE

Les officiers de réserve pères de six enfants

En vertu d'une récente décision du président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre, les officiers pères de six enfants vivants pourront être renvoyés dans leurs foyers sans avoir à donner leur démission d'officiers, comme c'était le cas jusqu'ici.

Sur leur demande ils seront placés hors cadre et resteront à la disposition du ministre jusqu'à ce qu'ils aient atteint la limite d'âge de leur grade. Ceux d'entre eux qui ont donné leur démission depuis le début de la guerre ont la faculté de la révoquer pour bénéficier des nouvelles dispositions.

Les officiers de réserve pères de six enfants peuvent donc reprendre leur vie civile en conservant leur titre d'officier.

L'engagement des étrangers dans les corps français ou indigènes

Des dispositions récentes viennent d'être prises qui permettent aux étrangers justifiant de dix ans de résidence en France de s'engager dans les corps français ou indigènes.

Ce délai est réduit à cinq ans pour les étrangers qui remplissent une des conditions suivantes: 1° Etre âgé de 18 à 35 ans; 2° être marié à une Française ou avoir un enfant d'une Française; 3° avoir un fils servant ou ayant servi dans un corps français ou indigène; 4° posséder un diplôme d'études français de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur ou un diplôme équivalent; 5° exercer certaines spécialités.

Les étrangers trouveront auprès des commandants des bureaux de recrutement tous renseignements utiles sur les formalités à accomplir.

Les étrangers exerçant les professions de boulanger, tonnelier, menuisier, ébéniste, boucher, charcutier, toucheur de bétail, peuvent s'engager dès maintenant dans le service de l'intendance.

MARINE

Les manœuvres navales américaines

On mande de Washington :

M. Edison, secrétaire d'Etat à la marine, annonce que vingt-deux navires de l'escadre de l'Atlantique appareilleront sous peu de la base de Guantanamo, près de Cuba, pour une croisière d'entraînement dans la mer des Caraïbes.

Ces manœuvres coïncideront avec des manœuvres de l'armée et de la marine sur la côte du Pacifique, sur l'échelle la plus grande qui ait jamais été entreprise en temps de paix. Les manœuvres ont commencé hier avec l'arrivée de la flotte et d'un détachement de deux mille fusiliers marins aux îles Culebra et Viequez, à l'est de Porto-Rico.

L'amiral Haynes Ellis, à bord du cuirassé *Texas*, dirige les opérations qui consisteront à réaliser certaines phases du « problème vingt » : 1° défense du canal de Panama; 2° protection de l'hémisphère ouest contre le débarquement d'une force étrangère; 3° protection des côtes contre une attaque aérienne.

Les opérations préliminaires sont consacrées à la défense de Porto-Rico contre un ennemi cherchant à établir une base, d'où il tenterait de s'emparer du canal de Panama et d'attaquer les côtes de l'Atlantique. Ces manœuvres constituent la première opération de l'escadre de l'Atlantique, depuis la création du dixième district naval, comprenant Porto-Rico, les îles de la Vierge, et la création de la région militaire de Porto-Rico.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le transport des voyageurs

Le ministère des travaux publics communique:

Les grands froids entravant les transports par eau et surchargeant les transports par fer, il y a lieu, dans l'impossibilité d'augmenter la dépense de charbon, d'établir une priorité dans l'utilisation des moyens ferroviaires pour les transports de marchandises.

C'est en vue d'assurer, provisoirement au moins, cette priorité, que le ministre des travaux publics a dû prescrire à la Société nationale des chemins de fer de tasser le trafic des trains de voyageurs.

Ceci n'implique aucune suppression de trains rapides ou express, mais interdit toute circulation nouvelle et limite les dédoublements de trains.

Les voyageurs sont priés d'éviter les déplacements de fin de semaine qui ne sont pas indispensables, et de louer leur place à l'avance. Ils faciliteront ainsi l'accomplissement exact de ses devoirs par la Société nationale des chemins de fer.

AVIS ET COMMUNICATIONS

La gratuité des envois de colis aux mobilisés

M. Jules Julien, ministre des transmissions, communique :

Par décision du président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre, a été reportée au 31 janvier courant la date limite d'admission des colis gratuits, jusqu'au poids de 5 kilos, expédiés par chemin de fer à l'adresse des militaires aux armées ou à l'intérieur. Ces colis doivent être déposés dans les gares ou dans les bureaux de correspondances du chemin de fer.

Exceptionnellement, le dépôt en est accepté aux guichets du bureau de poste dans les localités distantes de plus de 5 kilomètres d'une gare ou d'un service de correspondance du chemin de fer.

TRIBUNAUX

Après la dissolution du parti communiste

Le capitaine de Moissac, juge d'instruction près le 3e tribunal militaire de Paris, a, sur conclusions conformes du commissaire du gouvernement, rejeté une nouvelle requête tendant à la mise en liberté provisoire de Marie dit Jean Duclos, député de Versailles (5e), membre du groupe ouvrier et paysan français, frère de l'ancien vice-président de la Chambre des députés, Jacques Duclos, en fuite.

Marie Duclos est actuellement à l'hôpital du Val-de-Grâce, la prison de la Santé ne comportant pas de service d'ophtalmologie; il est, en effet, blessé de guerre et doit recevoir des soins.

Homicide par imprudence

Le tribunal correctionnel de Vienne a rendu, hier, son jugement dans l'affaire de M. Auguste Murer, connu sous le nom de Raimu, poursuivi pour homicide par imprudence et délit de fuite.

M. Raimu est condamné à deux mois de prison avec sursis, 3,000 francs d'amende, 3,000 francs de pension annuelle pour chacun des trois fils de la victime jusqu'à leur majorité.

Une bande de romanichels devant le jury

Depuis lundi comparaissent devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme six romanichels, qui répondent des crimes de meurtres et complicité.

Le drame s'est déroulé en septembre 1938, dans un paisible village d'Auvergne, devenu le champ de bataille de cinq tribus, à la suite de l'abandon d'une jeune fille par un séducteur qui l'avait rendue mère. La lutte se termina lorsque la gendarmerie intervint pour relever trois cadavres et une demi-douzaine de blessés, et arrêter un grand nombre de romanichels sur lesquels il n'en fut retenu finalement que six, les accusés d'aujourd'hui.

Bien entendu, tous nient à qui mieux mieux avoir tiré des coups de feu ou avoir frappé quiconque, alors que, cependant, les gendarmes ont ramassé autour ou dans les roulottes, dix fusils et autant de matraques.

De nouveaux témoins ont été entendus. On espère que le verdict de l'arrêt pourra être rendu ce soir jeudi.

FAITS-DIVERS

Criminel arrêté. — L'enquête menée par M. Roches, chef de la brigade spéciale de la police judiciaire, a permis l'identification rapide et l'arrestation de l'assassin de la petite Madeleine Lannoy, dont on a découvert le cadavre, samedi soir, ainsi que nous l'avons relaté, dans une rue de Saint-Ouen, proche de la zone. C'est dans une baraque située à proximité que la jeune fille avait été violentée et étranglée. Le propriétaire, un manœuvre, Albert Lafosse, auteur du crime, avait pu y attirer, pendant l'absence de sa femme, la victime, celle-ci étant une camarade de sa fille actuellement évacuée dans l'Allier. Lafosse a été arrêté à Beauvais où il est mobilisé. Il était venu samedi en permission. Naturellement, il a nié. Mais, M. Ordonneau, juge d'instruction, n'avait signé le mandat d'arrêt qu'en présence des preuves accumulées par M. Roches, établissant la culpabilité.

ACADÉMIE FRANÇAISE

RÉCEPTION DE M. JÉRÔME THARAUD

M. Jérôme Tharaud, ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. Joseph Bédier, y est venu prendre séance cet après-midi.

Il a été reçu par M. Georges Duhamel.

DISCOURS

DE

M. JÉRÔME THARAUD

Messieurs,

Je vous remercie du grand honneur que vous me faites aujourd'hui; et je vous remercierais plus encore si, à trop appuyer sur la reconnaissance que j'éprouve d'être reçu dans votre Compagnie, je ne craignais de m'attribuer plus qu'il ne sied d'une gloire qui n'appartient qu'à vous, et à laquelle j'apporte si peu. J'ai d'autant plus lieu d'être modeste que si mon frère et moi ne faisons à nous deux qu'un mince personnage, encore est-il bien vrai que je n'en représente que la moitié.

Laissez-moi vous dire aussi (et je suis sûr de n'être contredit par aucun de ceux de mon âge qui ont pris place ici avant moi) que, lorsque je songe au destin de la génération à laquelle j'appartiens, celle qui avait quarante ans en 1914, je ne puis que penser avec humilité qu'eux et moi n'aurions dû entrer dans cette enceinte qu'à la suite d'un homme vers qui on se tournera toujours quand on voudra se représenter ce qu'étaient nos sentiments d'avant guerre, je veux parler de l'homme auquel déjà vous pensez tous, le grand écrivain des *Cahiers de la quinzaine*, le poète de Notre-Dame de Chartres, le soldat de la Marne, celui qui marche en tête de nos quinze cent mille morts, parce qu'il personnifia parmi nous avec le plus de force les sentiments et les idées immémorialement attachés au mot France, *la douce France* dont parle *la Chanson de Roland*, le génial, l'héroïque Péguy.

Enfin, messieurs, comment n'éprouverais-je pas le sentiment du périlleux honneur qui m'échoit d'avoir été appelé par vos suffrages à succéder à un maître qui a si magnifiquement associé dans son œuvre l'érudition et l'art — assemblage bien rare, mais qui donne des fruits admirables toutes les fois qu'il se rencontre chez un Renan, un Mgr Duchêne, un Gaston Paris, un Bédier. J'ajoute que tous ces grands esprits se ressemblent encore en ceci que leur œuvre, si impersonnelle en apparence, reflète comme dans un miroir ce qu'ils étaient dans la vie. C'est ce que je voudrais essayer de vous montrer pour Joseph Bédier, et je m'efforcerai de le faire avec d'autant plus de piété qu'il n'est pas pour moi un de ces personnages dont la fortune académique aurait pu me donner la haute mission de prononcer l'éloge sans que la vie m'en eût autrement rapproché, mais mon heureuse chance a voulu qu'il soit lié, lui aussi, comme Péguy, à ma jeunesse, et même que je l'aie eu pour maître avant qu'il devînt mon ami, si je puis dire que quand il était mon maître il n'était pas déjà mon ami.

Jamais je n'oublierai le jour où, venant d'achever les épreuves orales du concours à l'Ecole normale, nous remontions, ma mère et moi, la rue Soufflot, dans cet état d'esprit maussade que vous connaissez tous, où vous jette l'inquiétude d'un résultat incertain, lorsque je vis venir à nous un homme jeune, mince, de haute taille, l'air d'un officier en civil plus que d'un professeur, à peine âgé d'une dizaine d'années de plus que moi, qui, s'étant arrêté après une courte hésitation, et saluant ma mère, lui dit avec cette politesse un peu embarrassée, mais exquise, qui était celle de Joseph Bédier, que j'étais reçu à l'Ecole. Je m'excuse de rappeler un souvenir si personnel, mais comment, par la suite, n'aurais-je pas toujours conservé une particulière affection pour celui dont le geste gracieux apporta, ce jour-là, un des plus grands bonheurs de sa vie à celle dont un bonheur plus grand encore aurait été, messieurs, de me voir aujourd'hui parmi vous ?

Si surprenant que cela soit chez quelqu'un qui a passé sa vie à se pencher sur le passé pour lui redonner ses vraies couleurs, Joseph Bédier n'aimait pas se pencher sur son propre passé. Dans cette rêverie sentimentale où nous entraîne fatalement trop de complaisance au souvenir, il ne voyait qu'une faiblesse, un détour pour se dérober à la seule chose qui importe : l'application parfaite à la tâche du jour. Ses ouvrages, sitôt achevés, lui devenaient comme étrangers. Les critiques ou les éloges que l'on pouvait en faire ne l'intéressaient pas. Quant à l'idée de les rouvrir, elle ne lui venait jamais. C'est vrai que lire les ouvrages des autres n'est pas toujours très amusant, mais relire les siens, quel ennui ! Sans doute pour la même raison, il avait la phobie d'écrire des lettres : « Ecrire à ceux qu'on aime, confiait-il après un long silence à son ami Bernard Bouvier, c'est s'obliger à regarder en soi, à parler de soi, effort qui m'est toujours douloureux. » Et à M. Ferdinand Lot il déclarait sans ambages: « Le passé est pour moi comme s'il n'avait jamais existé. »

Il ne s'attardait pas davantage sur le passé de sa famille, car j'ai rencontré beaucoup de ses intimes auxquels il n'en a jamais soufflé mot. Il lui suffisait de savoir qu'il était de bonne souche, et que, depuis plus de deux siècles que sa famille habitait l'île Bourbon, aucun des siens ne s'était mésallié. « Savez-vous, disait-il avec fierté, ce que représentent, pour un homme des îles, de fidélité à la race, des cheveux blonds et des yeux bleus ? » Pour le reste, il n'en parlait jamais. Et cependant j'ai l'impression que je ne vous donnerais pas le vrai portrait de Joseph Bédier si je vous le représentais, comme on le voit souvent dans ses photographies, sur le fond d'une bibliothèque, au lieu de vous le peindre sur le fond animé, plein d'aventures et d'honneur, d'une vieille famille de la vieille France d'outre-mer.

C'est une idée familière à Bédier, et dont il s'est beaucoup servi pour étayer sa théorie des *Chansons de gestes*, que la mémoire est faible et que tout ce qui n'est pas fixé par l'écriture périt au bout de la troisième ou quatrième génération. « Connaissez-vous seulement, se plaisait-il à dire dans les discussions à ce sujet, le nom de famille de votre arrière-grand'-mère ? » Mais son père a pris soin de noter dans un récit demeuré manuscrit tous les souvenirs de famille qu'il avait recueillis de la bouche de ses parents, en sorte que grâce à lui nous remontons très loin dans l'histoire de ces Bédier, tous également dominés par un sentiment de l'honneur poussé à ses dernières limites. Vous n'imaginez pas, messieurs, le nombre de leurs contemporains que les ancêtres de votre si paisible et si courtois confrère ont expédiés dans l'autre monde par simple point d'honneur, et combien de fois ils ont failli y être dépêchés eux-mêmes !

L'histoire commence comme un roman d'Alexandre Dumas père.

Dans les dernières années du dix-septième siècle et les premières du dix-huitième vivait, au manoir du Méné Ouarn, un certain Gabriel Bédier qui, en 1717, entra avec quelques autres gentilshommes bretons dans la conspiration ourdie par la duchesse du Maine et l'ambassadeur Cellamare pour mettre sur le trône de France le petit-fils de Louis XIV, Philippe V d'Espagne. Le complot fit long feu, et Bédier alla chercher refuge et prendre du service, avec son fils aîné, dans un des régiments wallons de l'armée espagnole.

Un autre de ses fils, Jacques, fit quelques études de médecine et de chirurgie, et partit pour l'île Bourbon comme chirurgien dans un régiment de la Compagnie des Indes. C'était un petit homme apoplectique et taciturne, d'une grande énergie morale. Il avait épousé une demoiselle de Gomberville, dont le père, émigré comme lui, était fils du premier officier de l'échansonnerie du régent, et dont il eut quatorze enfants. Il n'avait point abandonné l'idée de retourner en France. Il fit racheter le domaine ancestral et envoya les instructions nécessaires pour relever au Parlement de Bretagne son titre de sire du Méné Ouarn. Mais la mort le surprit. Sa femme, qui avait marié plusieurs de ses filles dans l'île, ne se souciait aucunement d'abandonner Bourbon. Elle revendit le manoir, cessa de poursuivre son action devant le Parlement, et c'est ainsi que les Bédier se trouvèrent décidément enracinés sur une terre dont les cimes, les arbres, les fleurs, le ciel et la mer elle-même ne rappelaient en rien le pays mélancolique et pauvre d'où ils étaient partis.

Parmi les fils de l'émigré, l'un, Bédier Beauverger, devint le capitaine de la gendarmerie; l'autre, Bédier de Prairie, entra dans l'administration; un troisième, Bédier du Manoir, commandait l'artillerie de l'île; et le quatrième, Louis-Philippe-Marie, fut le trisaïeul de votre confrère.

Comme j'aimerais m'attarder sur ce pittoresque personnage! Il était grand, mince, élégant comme les Gomberville, et d'une force herculéenne. A l'âge de sept ans, on l'avait envoyé faire ses études en France, au collège de Vannes. Après quoi, il entra dans la deuxième compagnie des mousquetaires de Louis XV, dits les mousquetaires rouges. Et ce fut un vrai mousquetaire! Une fois, au Palais-Royal, où il se promenait en compagnie d'un vieil officier invalide, passe près d'eux, en grand uniforme, un colonel des gardes suisses, traînant une fille à chaque bras. Le vieil invalide s'indigne; le colonel l'apostrophe; le jeune Bédier intervient. Tous les deux, le mousquetaire et le suisse, vont vider leur querelle dans la ruelle voisine. Presque aussitôt Bédier est traversé d'un grand coup dans le ventre. Après quoi, flegmatiquement, le colonel essuie son épée à la basque de l'habit rouge de notre mousquetaire, en l'invitant à ne plus se mêler désormais de ce qui ne le regardait pas. Et jamais en effet le jeune homme ne s'en serait mêlé, si par hasard un chirurgien n'était passé par là, qui le fit porter à l'hôpital et le tira d'affaire.

Une autre fois, au café Procope, rendez-vous des encyclopédistes, et aussi des mousquetaires, il se prend de querelle, pour une histoire de billard, avec un officier, d'infanterie, celui-là. On va sur le terrain, on se bat, à cheval, au pistolet, et, les pistolets ayant été déchargés sans résultat, on met flamberge au vent, et cette fois c'est au capitaine de recevoir un solide coup d'épée.

A quelque temps de là, dans un bal, en Bretagne, où il était allé rendre visite à des parents, le galant mousquetaire se fait le champion de deux dames, une mère et sa fille, auxquelles un officier de Rennes avait adressé des paroles qu'il jugeait déplacées. Tous deux quittent le bal, et sous un réverbère, à minuit, on règle l'affaire aussitôt. Bédier embroche son adversaire, qui tombe raide mort sur le pavé. Or, celui-ci appartenait à une famille haut placée de la ville. Le mousquetaire n'eut que le temps de fuir et de prendre le premier bateau qui partait pour Bourbon.

A peine était-il arrivé que, traversant la place, dans son bel habit rouge, pour aller rendre ses devoirs au gouverneur, un coup de sifflet et le cri « Habit rouge ! » le firent soudain se retourner. Le coup de sifflet et le cri étaient partis d'un groupe de jeunes officiers en train de deviser ensemble. « Messieurs, leur dit Bédier en s'avançant vers eux, je regrette de vous offenser, mais il y a un malotru parmi vous. — Monsieur, répondirent deux d'entre eux, vous nous rendrez raison. » Il fait sa visite au gouverneur, puis il s'en va au rendez-vous. « Nous commencions à craindre, monsieur, de n'avoir pas le plaisir de vous voir, lui disent avec ironie les officiers qui l'attendaient. — Veuillez excuser mon retard, leur riposte Bédier, je vais faire de mon mieux pour réparer le temps perdu. » Cinq minutes plus tard l'un avait le bras déchiré du poignet jusqu'au coude, et l'autre recevait une blessure dont il mourait six mois après.

Messieurs, dans la vie de celui qui fut votre confrère il n'y a pas, Dieu merci, de sang versé, et jamais il n'a été besoin d'appeler le chirurgien autour de ses victimes. Mais lui aussi, c'était un grand duelliste, un mousquetaire à sa façon, et, sous ses manières parfaites, un tempérament batailleur qui, dans la défense des idées qu'il croyait être vraies, apportait autant de scrupule et de droiture inflexible que ses aïeux dans leurs affaires d'honneur. S'il n'a décousu personne, que de systèmes, d'idées mal venues ou fondées sur des ombres, il a dégonflés du bout de son épée, je veux dire de sa dialectique, de son ironie, de son bon sens, comme vous le verrez par la suite de toutes les belles théories qu'il a laissées sur le carreau.

Pendant longtemps, tous les Bédier menèrent au milieu de leurs noirs l'existence seigneuriale et patriarcale des Français d'outre-mer, et je pourrais vous rapporter bien des traits où vous saisiriez sur le vif les profonds sentiments qui les animaient tous : la fidélité au vieux pays lointain, où chaque génération continue d'envoyer les mieux doués de ses enfants pour y achever leurs études, la même horreur de l'argent et de tous les sentiments vils, la même réserve, la même délicatesse, le même scrupule infini en toutes choses, la même violence et, en même temps, la même crainte de blesser personne par un mot maladroit, qui faisait dire à l'un d'eux : « Gardez-vous de toucher à l'amour-propre de quelqu'un ! Tuez-le plutôt. »

Mais l'abolition de l'esclavage et la culture de la betterave dans nos départements du Nord transformèrent du tout au tout l'existence dans l'île. Quand Joseph Bédier vint au monde, c'en était bien fini de la vie opulente que sa famille avait menée. Les filles demeurèrent à Bourbon. les garçons s'en allèrent. L'un partit pour la Cochinchine, un autre pour Madagascar. Joseph, qui s'était fait remarquer au lycée, prit le chemin qu'avaient suivi tant d'autres des siens avant lui. Il vint en France préparer l'Ecole normale. Mais tandis que tous ceux qui l'avaient précédé étaient rentrés paisiblement chez eux, une fois leur instruction finie, pour y reprendre les vieilles habitudes, Joseph Bédier ne devait revenir qu'une fois, en passant, dans l'île parfumée. Je vous l'ai déjà dit : il n'avait pas la nostalgie du passé. Et même s'il n'avait pas été séparé de Bourbon par quatre mille cinq cents lieues de mer, y serait-il revenu plus souvent? C'est douteux, puisqu'il n'a jamais eu l'idée d'aller voir en Bretagne le vieux manoir d'où sa famille était sortie, et que, plus curieux que lui-même, je suis allé voir à sa place.

O surprise, Joseph Bédier était là qui m'attendait, avec ses yeux dont le soleil des tropiques n'avait pas changé la couleur, et où l'on retrouvait intact, après deux cents ans d'exil, le Celte obstiné dans ses desseins, subtil et fort dans ses raisonnements, ami du rêve et des beaux contes. Il m'attendait parmi les chênes ébranchés, les chemins creux, les haies touffues, en compagnie de Tristan et d'Iseut, de Roland et d'Arthur, dans les fantasmagories de ce soir de septembre, parmi les ruines, imaginaires elles aussi, du Méné Ouarn...

L'Ecole, où il entra d'emblée, pouvait lui enseigner ce que nulle part ailleurs, je crois, on ne pouvait mieux apprendre : à lire un texte, à l'analyser, à saisir ses contradictions ou son unité profonde, ou bien à étudier, suivant l'esprit de Sainte-Beuve, les influences qui concourent à la formation d'un écrivain. Il pouvait aussi admirer, dans cette Ecole où professait Brunetière, la puissance du raisonnement et la beauté qu'il y a dans l'édification des beaux palais d'idées. Mais il se tint toujours en garde contre une méthode trop oratoire et qui ne comptait pas, à son gré, suffisamment avec les faits. Ce qui ne l'empêcha pas de conserver toujours pour ce grand manieur d'idées une vénération profonde. Et vous savez que c'est à lui que Brunetière, en mourant, confia le soin de publier ses derniers manuscrits.

Mais il y avait un enseignement, celui de la philologie romane, qu'on ne donnait guère à l'Ecole, et qui était indispensable pour ces recherches de littérature médiévale vers lesquelles, dès ce moment-là, Bédier se sentait attiré. L'homme qui représentait alors ces études avec le plus d'éclat, non seulement en France mais en Europe, c'était un des vôtres, et des plus illustres, Gaston Paris. Du temps même où il était à l'Ecole, Bédier, par une faveur spéciale, fut autorisé à suivre ses cours des Hautes-Etudes et du Collège de France; et parmi les étudiants français et surtout étrangers qui se pressaient autour de lui, Gaston Paris ne fut pas long à remarquer ce nouvel auditeur, le plus jeune et le plus inconnu. Non seulement il l'invita, comme il faisait pour ses élèves préférés, à ses réunions du dimanche, qui n'étaient que la continuation, sur un mode plus familier et plus libre, de son enseignement, mais pendant toute une année, chaque semaine, à jour fixe, il le fit venir chez lui, en sorte que l'apprenti médiéviste eut l'extraordinaire privilège de ne pas apprendre les méthodes de la philologie à travers d'arides manuels, mais à leur source la plus pure, comme il l'a dit lui-même, « dans le commerce du noble esprit qui les avait fondées et précisées ».

Or, messieurs, il arriva, par la suite, que toute la vie de Bédier devait se passer à contredire Paris. C'est chose rare, en effet, que les rapports de maître à disciple aillent toujours par des chemins tout unis. Mais, plus heureux que d'autres, Bédier conserva jusqu'au bout l'admirative et tendre affection de son maître, car pour Gaston Paris un élève n'était pas le *famulus* du docteur Faust, un simple écho de ses paroles, mais un compagnon de voyage sur la route de la vérité, ou plutôt, soyons modestes, de la recherche de la vérité. Bédier n'en a pas moins souffert de la fatalité qui voulut que, dans tous les sujets dont il s'est occupé, il se trouvât en contradiction avec un homme auquel il devait tant. Et ses scrupules et ses regrets ne vous surprendront pas dans un cœur aussi délicat que le sien.

Ainsi formé par ces deux maîtres, Brunetière et Gaston Paris, adoubé par eux chevalier, et joignant aux armes solides qu'il en avait reçues deux dons magiques qu'il tenait de nature, un bon sens jamais en défaut et une intelligence qui n'acceptait pour vrai que ce qui lui avait été démontré jusqu'à l'évidence, Joseph Bédier se lança, pour la grande aventure, dans la forêt du moyen âge.

Qu'allait-il entreprendre ? Il n'a jamais aimé que les beaux et grands sujets. Sa raison ne pouvait admettre que tout objet de science fût digne d'une égale attention, et que tant valait le chercheur tant valait le sujet. A ce propos, il citait volontiers une boutade de Claude Bernard qu'il trouvait plaisante et profonde. Un élève du grand physiologiste lui ayant, un jour, présenté une savante monographie sur un petit animal appelé le gymnote, Claude Bernard lut son travail et lui dit : « C'est très bien, mon ami, mais à quoi serviraient, je vous prie, ces trois cents pages, si le gymnote, par hasard, n'existait pas ? »

Jamais Bédier ne devait s'attarder à se pencher sur les gymnotes. La recherche pour la recherche ne l'a jamais intéressé. Quelque étude qu'il entreprît, il apprenait tout ce qu'il était humainement possible de savoir sur la question, et se livrait aux investigations les plus menues, les plus arides, avec tout le scrupule qui était dans sa nature et la patience d'un chartiste; mais il mettait cette besogne à son plan, car il n'y a pas lieu, disait-il, de se gonfler si fort pour avoir fait, par exemple, une bonne bibliographie. Et l'œuvre terminée il se débarrassait avec indifférence de toutes les trouvailles qu'il avait pu faire en chemin et qui n'intéressaient pas son sujet, comme un menuisier des copeaux qui sont tombés de sa varlope.

Pourquoi choisit-il les *Fabliaux* comme thème de son premier travail ? A première vue, ces histoires à rire, comme il les nomme, ne semblaient guère faites pour plaire à un esprit aussi raffiné que le sien, et de plus le sujet semblait mince. Il ne l'était qu'en apparence, car cette étude soulevait un grand problème : où et comment les contes sont-ils nés ? Par quel miracle les trouve-t-on, et à peu près pareils, chez tous les peuples et dans toutes les parties du monde ?

Les uns soutenaient que les contes, j'entends les contes miraculeux, n'étaient que des résidus de mythologies défuntes, des restes d'anciens mythes solaires, lunaires ou crépusculaires, quelque chose comme une poussière d'astres. Les autres prétendaient y voir des débris de croyances historiques, antérieures aux plus vieilles mythologies, et telles qu'on les retrouve aujourd'hui encore vivantes chez les peuples primitifs. Les cendres du foyer, par exemple, où s'assoit Cendrillon, c'étaient pour les premiers les nuages gris de l'aurore, et pour les seconds un souvenir des vieilles règles humaines qui donnaient le foyer comme part d'héritage au plus jeune enfant. Pour les premiers le Petit Poucet, qui sème des cailloux sur la route, n'était qu'une image de la nuit qui sme des étoiles, et ses démêlés avec l'ogre la lutte des ténèbres avec le soleil levant. Pour les seconds il n'y avait là qu'un vestige du temps où nos races étaient anthropophages.

D'autres enfin affirmaient que tous les contes venaient de l'Inde, comme si un fleuve fabuleux de là-bas, quelque *fabulosus Hydaspes*, charriant des contes avec lui, en avait inondé le monde. Bien entendu, nos humbles fabliaux, nos contes gras, nos histoires à rire ne pouvaient prétendre à l'honneur de se rattacher à des mythes solaires, ni aux premiers balbutiements de notre humanité. Faisaient-ils donc partie de ces apologues sans nombre, inventés par les moines boudhistes pour illustrer la morale qu'ils enseignaient à leurs ouailles, et qui se seraient répandus de l'Orient à l'Occident par l'intermédiaire des Persans, des Byzantins, des Arabes, des Juifs et des Croisés ? Bédier ne le croit pas. Il ne croit pas que les Indiens, entre tous les peuples de la terre, aient eu le privilège d'inventer ces fables dont s'est enchantée l'humanité tout entière. Tous les peuples du monde ont imaginé des contes, dont personne ne songe à leur dénier la paternité, car ils portent en eux des traits, un caractère qui les signent. Tels, par exemple, les récits qui forment la légende d'Arthur, et qui ne peuvent être que le produit de l'inspiration celtique. Or, s'ils ont été capables d'imaginer ces contes ethniques, pourquoi ces mêmes peuples n'en auraient-ils pas inventé d'autres, d'une nature toute différente ?

Ces contes ethniques, qui portent la marque d'une civilisation et d'un temps particuliers, ces contes-là ne voyagent pas : ils naissent et meurent où ils sont nés, car ils sont de telle sorte qu'ils ne peuvent être compris que là où ils ont pris naissance. Ceux, au contraire, qui échappent au temps et à l'espace parce qu'ils n'expriment que des idées et des sentiments élémentaires, pourquoi leur attribuer une origine hindoue ? Parce qu'on trouve, paraît-il, dans l'Inde les plus anciens recueils de ces contes ? Mais l'ancienneté d'une version écrite ne prouve aucunement qu'il n'y ait pas eu, dans l'Inde même ou ailleurs, des versions orales plus anciennes. Quelle raison d'attribuer à ces versions indiennes plus d'importance qu'à celles qu'on peut recueillir aujourd'hui sur les lèvres d'un paysan de Normandie ou de Thuringe? Sans compter que sur les cent cinquante fabliaux que nous possédons il y en a tout au plus une dizaine qu'on pourrait rattacher par leurs sujets aux recueils indiens, et que dans tous les autres on ne trouve aucune trace d'indianisme.

Ces contes-là, qui dans leur thème essentiel ne portent la marque particulière d'aucun pays et d'aucun temps, peuvent avoir été inventés n'importe où et n'importe quand, et c'est précisément parce qu'ils n'ont rien de local qu'ils ont la vie si universelle et si dure. On perd son temps, nous dit Bédier, à chercher leur acte de naissance. Il en va d'eux comme des mots: on peut suivre les transformations d'un mot chez les peuples où il circule, mais viendrait-il à l'esprit de personne de fixer une origine à l'idée qu'il exprime ? La vraie patrie des contes, c'est là où ils se plaisent et où ils se développent, comme une graine emportée par le vent fructifie là où elle rencontre un terrain favorable. Et l'intérêt de leur étude n'est pas de leur chercher une origine impossible à découvrir, mais pour quelles raisons tel pays leur a convenu, pourquoi, par exemple, les fabliaux se sont si bien acclimatés dans la France du treizième siècle, et comment, après tant d'années d'une vogue étonnante, ils sont retournés à l'oubli.

Dès ce premier ouvrage, Joseph Bédier nous révélait la tournure de son esprit. J'ai connu naguère, au Maroc, un ministre de l'instruction publique de Sa Majesté chérifienne, qui considérait nos sciences comme un ensemble de fantaisies sur lesquelles tous les savants s'accordaient par politesse, pour ne pas se blesser les uns les autres. Je n'aurais garde de comparer Bédier à ce ministre marocain. Mais il est vrai de dire qu'il ne s'en est jamais laissé imposer par les systèmes les mieux accrédités. Et s'il les abordait toujours avec la plus grande déférence, c'était, comme le loup du *Petit chaperon rouge*, pour les mieux mettre à mal, avec sa connaissance parfaite du sujet, son tempérament réaliste et ce besoin d'évidence qui faisait de lui un cartésien parfait. « Expliquez-moi, je ne comprends pas », disait-il à tout instant. On lui expliquait, et avant même qu'on eût fini : « Vous croyez à ça ? » disait-il, quand déjà on n'y croyait plus.

Il y avait à peine dix ans que Bédier avait quitté la rue d'Ulm, quand le succès de ses *Fabliaux* et l'éclat de son enseignement à l'université catholique de Fribourg et à la faculté de Caen lui valurent l'honneur d'être appelé comme maître de conférences dans cette même école, où si peu d'années plus tôt il achevait de former son esprit. C'est là que je le retrouvai lorsque j'y entrai, à mon tour, comme élève.

La vieille maison n'était déjà plus tout à fait telle qu'il l'avait connue. La faveur exceptionnelle, qu'on lui avait accordée naguère, de suivre des cours au dehors, était passée à l'état d'habitude, ce qui nous donnait un peu d'air. Nous n'en restions pas moins soumis à une règle monastique qui faisait des trois années d'école trois années de plus d'internat. Cette discipline, comme on pense, ne nous amusait pas toujours, mais les distractions du siècle étaient remplacées chez nous par le plaisir de pousser à ses dernières limites, souvent jusqu'à l'extravagance, une liberté d'esprit que rien ne venait contrarier, sinon l'impitoyable critique que nous exercions les uns sur les autres, cette blague normalienne, toujours un peu pédante, qui n'était pas ce qu'il y avait de meilleur dans la maison, et qui n'épargnait personne.

On eût pu croire que notre nouveau maître, avec sa timidité apparente, ses hésitations de langage et sa politesse extrême (la politesse, hélas ! était la moindre de nos vertus), aurait attiré sur sa tête nos cruautés de potaches attardés. Mais, dès le premier jour, nous avions reconnu quelle fermeté d'esprit se cachait derrière cette parole qui se cherchait quelquefois, quel scrupule de justesse il y avait dans tous ses mots, et l'exceptionnelle qualité de tout ce qu'il nous apportait.

Je confesse qu'à l'école je fus bien loin d'être un modèle. D'autres préoccupations que celles qu'on y encourageait me sollicitaient déjà, et il me faut avouer, avec beaucoup de honte, que je me suis souvent ingénié à me dérober à des cours qui, certainement à tort, me paraissaient fastidieux. Jamais pourtant je n'ai manqué une seule leçon de Bédier. Tout y était nouveau, ingénieux, spirituel, aussi éloigné que possible du ronron habituel de la critique littéraire, et pénétré de cet amour de la littérature que trop souvent les érudits sont inclinés à dédaigner. Toutes ces conférences, qu'il prenait soin de rédiger cinq ou six fois avant de nous les lire, étaient des chefs-d'œuvre à leur façon, comme celles qu'il nous fit, par exemple, pendant tout un trimestre, sur le voyage de Chateaubriand en Amérique, et où il montrait clair comme le jour, par la seule confrontation de la durée de son séjour avec la longueur de ses trajets à travers les savanes et les forêts ou sur les eaux du grand Meschacébé, que ce fameux voyage n'était qu'une odyssée fabuleuse, où tout avait été emprunté aux relations des pères jésuites et autres voyageurs. Avec une patience infinie, Bédier avait recherché et retrouvé tous les textes dont s'était inspiré l'illustre itinérant. et qui lui avaient fourni la matière de ses découvertes et de ses émerveillements au pays des Miscogulges, des Séminoles et des Chériquois. Mais le même homme qui faisait ces plaisantes trouvailles avait trop le sentiment de l'art pour charger d'une ironie facile l'auteur des *Natchez* et *d'Atala;* et, comparant ces humbles textes avec l'usage souverain qu'en avait fait Chauteaubriand, il nous invitait à conclure que, si ce petit jeu littéraire jetait quelque lumière sur le caractère de l'auteur et la nature de son génie, il ne pouvait qu'ajouter à notre admiration pour son art, et que lorsqu'il s'agit d'un Molière, d'un Racine, d'un La Fontaine ou d'un Chateaubriand, recréer c'est créer.

Bédier lui-même se chargea d'illustrer par son propre exemple la vérité de cette idée. Depuis quelque temps déjà, il s'occupait des versions différentes qui nous sont parvenues du roman de *Tristan*, et il était arrivé à cette conclusion que les poèmes de Bérould, de Thomas et de Godfried de Strasbourg n'étaient que des copies, plus ou moins déformées, d'un poème original qui ne nous est pas parvenu, et dont il avait essayé par déduction de rétablir le texte primitif. Tout imprégné de la vieille légende, il composa pour son plaisir, en marge de ses travaux d'érudit, une œuvre toute personnelle où, cette fois, il ne s'occupait plus que de plaire et d'émouvoir, une œuvre d'art enfin, ce *Roman de Tristan et Iseut* que vous connaissez tous, et qui devait trouver par le monde le chemin de cœurs innombrables, parce qu'à chaque page on y tremble pour les amants innocents et coupables, sur lesquels la mort est suspendue.

Nous (j'entends ses élèves), nous fûmes les premiers auditeurs de l'admirable histoire. A mesure qu'il la composait, il nous en lisait des chapitres. Et nous l'écoutions tous avec une émotion qui ne nous était guère habituelle, chaque fois plus émerveillés de le voir extraire, lui aussi, un philtre si puissant de vieilles fleurs fanées.

Le succès fut éclatant, et le volume prit si vite sa place dans la littérature universelle qu'une tête moins forte que la sienne en eût été tournée. Il aurait pu être tenté de renouveler, avec un autre thème de notre moyen age, cet exploit littéraire qui venait de lui donner la gloire, mais il ne se laissa pas séduire. Et il ne faut pas le regretter, car en restant fidèle aux austères disciplines auxquelles il s'était consacré, en suivant sa ligne, comme il disait, il allait nous donner la grande œuvre de sa vie.

Le hasard des circonstances n'y fut pas étranger, ainsi que cela se voit souvent dans les vies les moins soumises au caprice. Un beau jour, l'Ecole cessa d'être ce qu'elle était depuis toujours. Les bâtiments, la bibliothèque, les dortoirs et les réfectoires; les élèves même étaient toujours là, mais l'âme était partie. Un ministre, et, ce qui est plus triste, les normaliens eux-mêmes qui présidaient à ses destins, décidèrent qu'elle avait fait son temps, qu'elle doublait inutilement la Sorbonne et perpétuait des privilèges qu'un esprit vraiment démocratique ne pouvait tolérer. En conséquence, ses professeurs furent dispersés aux quatre vents du ciel. La plupart allèrent en Sorbonne; Bédier, lui, fut nommé au Collège de France, à la chaire de Gaston Paris qui venait de mourir.

Mais ce ne fut pas sans tristesse qu'il quitta la vieille maison où il avait passé quinze ans, et dont le droit à continuer de vivre n'avait besoin d'autre justification à ses yeux que le nombre et l'excellence des esprits qu'elle avait formés.

Délivré désormais de la contrainte que faisait peser sur lui l'obligation de se conformer dans son enseignement aux programmes universitaires, il se trouva un moment quelque peu désorienté. A quel sujet allait-il s'appliquer ? Récemment, il avait relu les poèmes du cycle de Guillaume d'Orange, et, mis en goût par sa lecture, l'idée lui vint de les prendre pour sujet de son cours. Sans grand enthousiasme d'ailleurs, car après Gaston Paris et tant d'autres qui s'étaient occupés de nos chansons de geste, que restait-il à découvrir? Pas grand'chose. Le problème de leur origine était définitivement éclairci (il le croyait du moins), et il ne pourrait que répéter ce qu'on avait dit avant lui.

Depuis longtemps déjà, on n'en était plus à penser, avec les frères Grimm, que la poésie populaire échappait à la mesure des choses terrestres, et que, comme tout ce qu'il y a de beau et de profond, elle avait surgi doucement de la force silencieuse du Tout. Vieille idée du romantisme allemand qui enchanta Renan toute sa vie, et où il n'était pas loin de voir la découverte la plus originale de la pensée moderne. Mais si l'on écartait maintenant l'idée mystique d'une création spontanée, instinctive, de l'âme populaire, et si l'on admettait que tout poème, quel qu'il fût, avait nécessairement été créé par quelqu'un, on estimait toujours (et par là on en revenait, par un détour, aux frères Grimm) que ce quelqu'un, cet inconnu, agissait beaucoup moins en tant qu'individu que comme porte-parole d'une foule anonyme. Ces poèmes primitifs étaient-ils à l'origine, comme le croyait Gaston Paris, des cantilènes, des chants lyrico-épiques, des dialogues rapides et heurtés de guerriers, des cris d'admiration, de douleur, tels qu'ils pouvaient jaillir de l'instant héroïque où quelque exploit se produisait ? Etaient-ce plutôt, comme le croyait M. Pio Rajna, des récits versifiés et déjà de courtes épopées ? Les érudits n'étaient pas très d'accord, mais tous s'entendaient sur ce point que l'épopée française était née d'événements qui s'étaient réellement passés, et qu'elle exprimait les sentiments de ceux qui en avaient été les acteurs ou les témoins; que la légende de Charlemagne et de ses compagnons était essentiellement l'œuvre de leurs contemporains, et que Guillaume d'Orange, Roland, Ogier et tant d'autres héros furent d'abord célébrés de leur vivant, ou tout de suite après leur mort, « en ces jours où, comme dit Gaston Paris, les guerriers se sentaient eux-mêmes des personnages épiques, et d'avance entendaient dans la mêlée la chanson insultante ou glorieuse que l'on ferait sur eux ». Bref, nos chansons de gestes des douzième et treizième siècles n'auraient été que le dernier aboutissement d'un travail poétique commencé au huitième siècle et peut-être plus avant encore, et le pauvre reflet d'une poésie primitive, infiniment plus belle parce que plus naïve et plus vraie.

Bédier tenait la théorie de son maître pour acquise et cependant, au cours de ses lectures, des doutes s'étaient élevés dans son esprit, car elle ne satisfaisait, au fond, ni son tempérament, ni son goût, ni sa logique. Par nature, cet aristocrate était peu disposé à croire au génie créateur de la foule. Il était à l'opposé de ces gens qui refusent de faire confiance à l'individu, au poète, à l'homme exceptionnel, et qui, à force de vouloir trouver des sources, des précédents à tout, finiraient par nous faire croire que rien ne peut être dit qui n'a pas déjà été dit. En quel temps, en quel pays avait-on vu justifiée par les faits une création collective ? Comment admettre qu'une œuvre aussi admirable et parfaitement composée que la *Chason de Roland* fût une œuvre de décadence, faite de pièces et de morceaux ? Et s'il fallait à tout prix que nos chansons de gestes ne fussent qu'une compilation, un écho affaibli de cantilènes ou de récits épiques plus anciens, par quelle fatalité aucune trace n'était-elle restée de ces cantilènes ou de ces récits? Enfin par quelle étrange conjoncture ces poèmes, qui portaient si évidemment la marque des douzième et treizième siècles, étaient-ils une survivance du temps de Charlemagne?... Tout cela le troublait, mais il se heurtait toujours à cette idée, qui paraissait indiscutable, que, les personnages et les événements racontés par les chansons étant des personnages et des événements historiques, il fallait bien que les jongleurs du douzième siècle les eussent empruntés à des œuvres antérieures, car si ces œuvres-là n'avaient pas existé comment auraient-ils pu jamais s'intéresser et intéresser leur public à des choses et à des gens auxquels personne ne songeait plus ?

Bédier en était là de ses incertitudes quand son vieil ami de Genève, Bernard Bouvier, qu'il connaissait depuis le temps où ils étaient ensemble à l'Ecole, vint le voir à Saint-Georges-de-Didonne où il villégiaturait avec sa famille. « Ah ! que ce cours m'ennuie à faire ! lui disait-il à tout moment. Quelle corvée, de rabâcher des choses qu'on a dites parfaitement avant moi !... Et puis enfin, tout ça ne me semble pas si sûr, sans que je voie pourtant ce qu'on pourrait mettre à la place. — Bast ! répondait Bouvier, tel que je te connais, tu t'en tireras à ton honneur, et tu trouveras bien du nouveau.

Et en effet il trouva du nouveau. Un matin que Bouvier arrivait chez lui pour déjeuner, il l'aperçut de loin qui l'attendait sur sa porte, tenant à la main un papier qu'il brandissait avec un air de victoire.

« Viens ! » lui dit-il en l'entraînant aussitôt dans la pièce où il travaillait.

Et étendant sur une table la carte qu'il tenait à la main, il lui montre une ligne qu'il avait tracée au crayon bleu et qui réunissait un certain nombre de points, comme s'il avait préparé un itinéraire pour un voyage. Réfléchissant, la nuit passée, à ce fait que, dans tous ces poèmes, autant les personnages réellement historiques étaient rares et les actions qu'on leur prêtait incertaines, autant au contraire étaient nombreux et précis les noms de localités aisément vérifiables, qu'autant l'histoire était vague, autant la géographie, ou plutôt la topographie des épopées, était précise, l'idée lui était venue de réunir tous ces lieux par un trait, et il s'aperçut que ce trait-là, par deux chemins différents, le conduisait de Paris à Saint-Jacques-de-Compostelle. Ce fut une illumination. Tous ces points qui revenaient ainsi dans les chansons, c'étaient les grands sanctuaires, les monastères, les chapelles qui jalonnaient la route de Saint-Jacques, les étapes du plus grand pèlerinage de la chrétienté avec Rome et Jérusalem. « Voilà peut-être le secret ! disait-il à Bouvier. Nos jongleurs trouvaient tout sur cette ligne bleue, leur inspiration et leur public. Sur ces routes de pèlerinage, ils trouvaient dans les monastères quelques parchemins latins qui donnaient une date, un nom, un fait; des traditions locales, relatives au fondateur ou à quelque bienfaiteur du sanctuaire, un souvenir plus ou moins réel, attaché à tel monument, à telle pierre, à tel tombeau; des inventions de moines préoccupés de donner de l'importance à leur couvent. C'était plus qu'il n'en fallait pour fournir aux jongleurs tout ce dont ils avaient besoin pour composer leurs fables. Ils trouvaient aussi, dans les foules accourues pour vénérer les reliques ou assister aux foires qui se tenaient autour des lieux saints, un admirable auditoire qui ne demandait qu'à être édifié ou diverti. Et pour plaire à tous ces gens, quoi de mieux que de leur raconter des choses qui, soi-disant, s'étaient passées à l'endroit même où ils étaient ? »

Ainsi tout s'éclairait. On comprenait enfin comment les jongleurs des douzième et treizième siècles avaient pu s'intéresser à des événements censés s'être produits au huitième et au neuvième siècle; et plus n'était besoin, pour expliquer leurs chansons, de recourir à l'existence de ces fameuses cantilènes ou de ces récits non moins hypothétiques, dont aucune trace n'était restée.

Minute heureuse et fugitive, où l'on croit avoir découvert ce que personne n'a vu avant vous ! Mais aussitôt des doutes le saisirent. Il douta de lui-même comme il avait douté des autres. Il avait beau se dire qu'il n'était pas parti d'une idée *a priori*, de considérations mystiques sur la nature et l'essence de la poésie populaire, à la manière de Wolf pour les poèmes homériques, ni d'une définition arbitraire de l'épopée primitive, comme son maître Gaston Paris ou M. Pio Rajna; qu'il n'avait pas imaginé abstraitement une hypothèse pour essayer ensuite de la légitimer par des faits, mais qu'il s'était appuyé sur une observation positive, la relation évidente qu'il y avait entre tel ou tel épisode de nos chansons de gestes et tel ou tel monastère; il avait beau se dire tout cela, il redoutait d'être victime de quelqu'une de ces obsessions diaboliques qu'ont connue, plus ou moins, tous ceux qui se sont enfoncés dans les mystères du moyen âge. Plus simplement, il redoutait d'être la dupe de lui-même, et il se rappelait cet avertissement de son maître Brunetière : « De toutes les libertés, la plus précieuse peut-être est celle de ne pas se faire le complaisant de soi-même, l'esclave de sa propre pensée. » Et à cette crainte se mêlait sourdement la tristesse dont je vous ai parlé, quelque chose comme un remords d'être infidèle à son vieux maître, et d'inaugurer son cours, dans cette chaire du Collège de France où il le remplaçait, en contredisant tant de choses qu'il avait crues établies pour toujours.

Le temps me manque pour entrer dans le détail des recherches savantes et des raisonnements subtils qui forment la matière des quatre volumes des *Légendes épiques*, et par lesquelles Bédier précise et confirme la révélation, si je puis dire, de la nuit de Saint-Georges. Laissez-moi seulement vous donner une preuve exemplaire de ses scrupules et de sa modestie. Lorsqu'il eut achevé le premier de ses quatre volumes, où l'on trouve les mêmes constatations que dans les trois autres qui suivirent (et dans lesquels son examen s'exerce sur d'autres chansons), il apporta le manuscrit à son ami, M. Ferdinand Lot. « Lisez ça, lui dit-il. Et quand vous aurez lu, si vous me dites de ne pas publier, je ne publierai pas. » M. Lot demanda un mois pour lui donner une réponse. Il lut son travail le jour même, mais pendant tout un mois il n'en souffla pas mot, autant pour se donner le temps de réfléchir que par une malignité amicale; et chaque fois que l'infortuné Bédier le rencontrait il était crucifié par son silence. A la fin, le terme arrivé, son tortionnaire lui dit : « Depuis cinquante ans que Paris a écrit son *Histoire poétique de Charlemagne*, on n'a rien publié de pareil. » Et Bédier tomba dans ses bras.

Composée avec autant d'art et de science que l'*Histoire poétique*, les *Légendes épiques* l'emportent de beaucoup, suivant mon humble avis, par leur portée générale. Si, en effet, les idées de Bédier sur l'épopée française sont exactes, il n'y a pas de raison qu'elles ne soient pas aussi valables pour toutes les épopées quelles qu'elles soient, hindoues, grecques ou allemandes. D'autre part, s'il est vrai qu'elles sont de bout en baut des œuvres du douzième siècle, écrites par des poètes du douzième et pour des gens du douzième, et non pas la postérité bâtarde d'œuvres antérieures, ignorées, et soi-disant plus belles, des temps carolingiens et mérovingiens, un écho affaibli des sentiments de Charlemagne et de ses compagnons, que devient la fameuse théorie, défendue par Gaston Paris lui-même, d'après laquelle l'épopée française n'était rien que l'esprit germanique sous une forme romane ?... C'était, au contraire, un début, une œuvre originale, l'éblouissante aurore de notre littérature, une trouvaille de plus de cet âge prodigieux de la fin du onzième siècle et du commencement du douzième, qui a vu naître en France le premier tournoi, la première croisée d'ogive, le premier vitrail peint, la première charte de liberté d'une commune, l'idée de la première croisade, le premier mystère en langue vulgaire, et, en même temps que la première *chanson de geste*, la première poésie lyrique des troubadours; cette période unique, à l'illustration de laquelle Bédier rêvait de consacrer un livre dont il avait déjà trouvé le titre : *le Premier siècle des lettres françaises, 1075-1175*, et qui aurait donné leur vrai sens et leur portée à tous ses travaux antérieurs. « Dans cet ouvrage, écrivait-il en 1933 à son cher confident Bernard Bouvier, j'oserai définir et débattre le problème de la naissance, non plus seulement des *chansons de gestes*, mais de tous les genres littéraires à la fois, et, en fait, de toutes les littératures modernes. Marche à fond de train contre la notion de création populaire, contre toute la mystique herderienne et hitlérienne; revendication, en matière littéraire ou artistique, du rôle de l'élite, et, dans l'élite, de l'individu; explication du rôle d'inspiratrice et d'initiatrice que tint la France tout au long du onzième et du douzième siècle. Je n'ai pas besoin de développer : tu reconnais, chimériques ou non, mes vieilles rengaines. Mais cette suite d'idées que j'ai si longtemps portées en moi, cette nébuleuse de pensées prolongées, je l'ai contrainte à se préciser enfin et à prendre corps. Ce qui me donne, en cette entreprise, confiance et courage, c'est — chose paradoxale — le fait qu'il a paru tout récemment une série de travaux sur les *chansons de gestes*, et particulièrement sur *la Chanson de Roland*, où l'on s'applique à me démolir. Pour la première fois, j'ai lu, la plume à la main, les comptes rendus de mes *Légendes épiques*, et regardé d'ensemble et de près la masse des critiques qui leur ont été opposées au cours des vingt dernières années, critiques anciennes, critiques d'hier; j'ai passé les mois de ce bel été à les examiner solitairement; et ce qui renforce ma foi en mes théories, c'est précisément l'inconsistance, la médiocrité des théories (d'ailleurs contradictoires entre elles) qu'on essaye d'y substituer. Jamais je ne me suis mieux persuadé que je tiens le bon bout. Jamais je n'ai travaillé avec plus d'allégresse. »

Messieurs, quand on lit cette lettre si pleine d'entrain juvénile et de confiance en lui, lui toujours si modeste, le cœur se serre à la pensée que le destin ne lui a pas permis de mener à bien ce travail, dont sa gloire n'avait pas besoin, mais qui aurait couronné son œuvre.

Le quatrième et dernier volume des *Légendes épiques* fut publié en 1913. L'année suivante la guerre éclatait. C'eût été mal connaître Bédier d'imaginer un instant qu'il allait continuer paisiblement dans sa bibliothèque ses travaux d'érudit, quand la France jouait son existence et que ses deux fils étaient au front. Il entendit servir, lui aussi, avec des armes que personne ne savait manier comme lui.

Dès les premiers jours de la guerre, — qui ne s'en souviendrait? — monta une longue clameur contre les atrocités commises par les armées allemandes dans la Belgique et les départements envahis : fusillades de civils, viols, incendies sans raison, achèvements de blessés, scènes horribles auxquelles on obligeait les enfants d'assister. Et ce n'étaient pas là de ces crimes individuels comme il peut s'en produire dans toutes les armées du monde, mais des crimes commis en service commandé, pour obéir à des ordres, et au mépris des conventions signées par les Allemands eux-mêmes. Seulement, l'horreur de ces forfaits faisait qu'à l'étranger on avait trop de propension à les tenir pour des manœuvres de propagande et des fables. Il était indispensable d'établir leur authenticité, sans larmoiement inutile mais d'une façon patente et sans réplique.

C'est à cette besogne que Bédier s'employa d'abord, en demandant à des soldats allemands, et rien qu'à des soldats allemands, les aveux de leurs crimes. Avec la même patience et le même scrupule qu'il apportait à étudier un texte médiéval, il se mit à dépouiller les innombrables carnets de guerre trouvés sur des prisonniers, des blessés ou des cadavres ennemis, à en extraire les passages les plus significatifs, où les soldats allemands se peignent eux-mêmes ou peignent leurs compagnons d'armes sous les traits d'incendiaires, de pillards et d'assassins, qui, encore une fois, n'incendient, ne pillent et n'assassinent que par ordre des chefs. Pour briser d'avance toute objection sur l'authenticité des textes, il prit soin d'en donner les fac-similés photographiques dans une brochure intitulée

les Crimes allemands d'après des témoignages allemands, qui répandue à des milliers d'exemplaires fit le tour de l'univers.

Cela n'empêcha pas les Allemands de désavouer ces témoignages, en disant qu'ils étaient tronqués ou inexactement traduits. Fidèle à sa méthode, dans une nouvelle brochure, *Comment l'Allemagne essaie de justifier ses crimes*, Bédier publia les deux versions des passages contestés, et chaque fois il put établir, par l'horreur du contexte, que, quelque version qu'on adoptât, l'ignominie restait la même.

L'effet produit fut énorme, particulièrement en Amérique, en Suède, en Norvège et en Suisse, dans tous les pays où Bédier était allé faire des leçons et où son prestige était grand. Les Allemands eux-mêmes furent touchés. On m'a raconté le cas de cet étudiant de je ne sais plus quelle université allemande, soigné à l'ambulance du lycée Louis-le-Grand, à qui l'on remit les deux brochures, et qui, voyant sur la couverture le nom de leur auteur : « Ah! dit-il, le professeur Bédier! » en même temps qu'il fondit en larmes, car le professeur Bédier, dont il connaissait les ouvrages, ne pouvait pas mentir.

Par la suite, il fut affecté au grand quartier général, dans les services de l'infanterie, avec le grade de capitaine, et on le vit alors dans un uniforme kaki, plus ou moins militaire, coiffé d'un lourd képi dont la visière lui tombait sur les yeux mais qui ne l'empêchait pas de bien voir, aller d'une division à l'autre, vivre la vie des troupes, visiter les camps d'instruction et suivre les opérations. De cette expérience-là, de ses conversations avec les officiers qui lui servaient de guides, et aussi des documents mis à sa disposition par le ministère de la guerre, il tira ces admirables articles, qui parurent dans la *Revue des Deux Mondes* et qu'il réunit ensuite en volume sous ce titre *l'Effort français*, où il s'appliqua à montrer, dans une large vue d'ensemble, la façon dont tout au long des quatre années de guerre notre état-major ne cessa d'inventer de nouvelles méthodes de combat et de nouveaux engins, en même temps qu'il instruisait et ravitaillait en munitions nos alliés; bref, comment notre armée remplit sa besogne de couverture de la coalition, ou mieux encore d'armée de couverture de la civilisation.

C'est à ce moment de sa vie qu'il fit connaissance et se lia tout de suite d'amitié avec un homme qui lui ressemblait sur bien des points — encore qu'à première vue cela puisse surprendre. Mais les ayant bien connus l'un et l'autre, je puis en témoigner.

Chez Barrès et chez Bédier, même amour de la France, de ses traditions, de son passé; même désir de servir, même sentiment de l'honneur, même susceptibilité aussi; même méfiance de la foule, même confiance dans l'individu; même respect de l'ordre, des conventions sociales, des institutions établies, et même intransigeance sur les devoirs qu'impose la situation qu'on occupe; même horreur des irréguliers, des faux génies; même absence de tout snobisme, même simplicité, je dirais même austérité; même dédain du divertissement, des plaisirs, du voyage pour le voyage; même horreur du temps perdu, même application à leur besogne, et dans le travail même patience, même sérénité; même attrait pour les promenades en compagnie d'un ami, où les idées qu'on a laissées derrière soi, à sa table, prennent un visage nouveau; même limitation de leur curiosité, et même besoin que le sujet de leur étude ait un vaste horizon; même forme de génie, qui a besoin, pour se manifester, d'un objet extérieur à lui, que leur sensibilité pénètre, et d'où leur imagination s'élance; enfin, pour achever de les rapprocher l'un et l'autre, leurs enfants à l'armée.

Barrès avait demandé qu'on lui fournît des documents sur l'héroïsme du soldat français. Le grand quartier le mit en relation avec Bédier, et à partir de ce moment s'engagea entre eux une conversation qui dura tout le long de la guerre, et dont on connaît fort bien l'objet par les billets où Barrès lui demande un rendez-vous, en indiquant d'une façon rapide ce qu'il attend de lui. Ce qu'il attend, ce sont des documents, des textes qui lui permettront de montrer qu'un Français d'aujourd'hui a la même humeur, le même esprit dans le courage que nos Français du temps de Joinville ou de Froissart. Et Bédier n'était jamais à court. Sans être un très grand clerc, il ne serait pas malaisé de découvrir dans les livres de guerre de Barrès ce qu'il doit à l'auteur des *Légendes épiques*. Chacun de ses billets témoigne de sa reconnaissance. Et le jour de l'armistice, vers qui, d'abord, va sa pensée ? Vers son ami, auquel il écrit ce billet : « En souvenir de notre amitié des jours d'angoisse, ce jour du salut et de la victoire, je vous envoie pour Mme Bédier, pour vos fils et pour vous, ma pensée de profond bonheur, qui s'associe à votre bonheur. »

Depuis quelque vingt ans déjà que Bédier professait au Collège de France, il avait profondément goûté le caractère aventureux de l'enseignement qu'on y donne. Nul souci d'examen, toute licence de proposer les hypothèses les plus chanceuses en toute liberté, d'exposer son travail à mesure qu'il se fait, avec les doutes, les tâtonnements d'une pensée à la recherche de la vérité qui fuit; une seule règle, mais impérieuse : ne jamais se répéter. Aussi, lorsqu'un beau jour il vit l'antique et noble maison tout près d'être absorbée par la Sorbonne, les Langues orientales, la Faculté de médecine, et menacée du même sort qu'avait connu l'Ecole normale, il sentit que son devoir envers les Gaston Paris, les Renan, les Michelet, les Budé et tant d'autres, était de défendre ces vieux murs, ces salles délabrées, ces laboratoires minables, où se faisait une besogne qui ne ressemblait à aucune autre; et quand on lui offrit de devenir l'administrateur du Collège, il accepta sans hésiter.

Pendant dix ans il s'occupa à peu près exclusivement de ses tâches administratives, car c'était une de ses maximes qu'on ne fait bien qu'une chose à la fois. Il répara les bâtiments, il en construisit de nouveaux, et surtout il obtint pour le Collège la personnalité morale, ce droit de recevoir des legs et d'en disposer à son gré, qui rajeunit du tout au tout la fondation de François Ier, et proprement l'a sauvée.

Ses amis regrettaient qu'il abandonnât de la sorte pour l'administration son œuvre de critique et d'historien, le projet qu'il avait d'écrire, dans le goût de son *Tristan et Iseut*, un volume inspiré des légendes de la Vierge, une histoire des quatre fils Aymon, et surtout ce fameux ouvrage sur le onzième siècle français, qui devait être en quelque sorte la somme de son œuvre érudite. On partage d'autant plus ce regret que jamais son intelligence critique ne se montra plus déliée, plus vigoureuse, comme le prouve un petit ouvrage qu'il a composé en ce temps-là, un petit ouvrage de quelques pages seulement, une *Introduction au fabliau du Lai de l'Ombre*, où il détruit en un tournemain une méthode de classement des manuscrits acceptée depuis un demi-siècle, pour en proposer une nouvelle. Jamais, au dire des spécialistes, il n'a rien écrit de plus fort. Tel était Joseph Bédier : partout où il passait, ce conservateur mettait des pétards de dynamite.

Messieurs, cette belle vie s'achève. Un matin de septembre, au Grand-Serre, où il passait ses vacances dans une propriété familiale, il était parti, comme il faisait chaque jour, dès cinq heures et demie, pour aller pêcher la truite. Il excellait dans ce sport pacifique qui lui permettait de réfléchir à son aise, et il ne tirait pas une mince gloire de prendre du poisson là où les autres n'en prenaient pas, comme en d'autres domaines il trouvait du nouveau là où tout le monde s'imaginait qu'il n'y avait plus rien à découvrir. Le jeune notaire de Montélimar, qui venait le chercher d'ordinaire en voiture, étant en retard ce jour-là, il était parti sans l'attendre. Or, vers 8 heures, son compagnon de pêche, qui l'avait rejoint, le vit tout à coup s'affaisser. Il crut d'abord qu'il avait glissé, mais ne le voyant pas se relever il s'approcha et s'aperçut aussitôt avec effroi qu'il s'agissait de tout autre chose. Il courut à sa voiture pour l'amener près du ruisseau. Bédier n'avait perdu ni tout à fait la conscience, ni tout à fait la parole. Et avec ce souci de respectabilité qui, même à ce moment, ne l'abandonnait pas, il murmura : « C'est ridicule... », tandis que son compagnon le relevait pour le placer sur les coussins.

En arrivant au Grand-Serre il trouva encore quelques mots pour rassurer sa femme : « Ça n'est rien... ça n'est rien. » En même temps, il essayait de sourire, mais ses yeux si clairs, si perçants qu'à Bourbon il apercevait la terre même avant la vigie, étaient tout à fait chavirés. Il les ferma pour ne plus les rouvrir... Et c'est bien qu'il soit mort ainsi, lui qui n'avait ni peur de la mort ni grande inquiétude métaphysique, mais seulement l'appréhension d'une diminution intellectuelle et physique, et la crainte de ne plus pouvoir travailler.

Il fut enterré au Grand-Serre. Le corbillard de la commune, traîné par deux chevaux de labour, l'amena au cimetière du village. Bernard Bouvier, son cousin Louis Artus, son disciple Faral et le maire du pays tenaient les modeste cordons. Pas de discours. Rien ne fut plus simple que l'enterrement de cet homme dont les titres et les distinctions auraient facilement rempli quatre pages de Borniol, car s'il ne demandait jamais rien, on lui avait tout donné.

Telle fut la fin, messieurs, de ce grand humaniste, aussi éloigné des pédants à la cavalière, comme dit Montaigne, que des pédants à l'érudition, d'un goût si délicat, d'une dialectique si puissante, si peu dupe de lui-même et des autres, si ardent et si courtois, si révolutionnaire et si conservateur tout ensemble, et, d'un mot, si français que je doute qu'ailleurs, dans tout autre pays que le nôtre, on puisse rencontrer son pareil.

RÉPONSE DE M. GEORGES DUHAMEL

Monsieur,

Nous tirons de nos travaux ordinaires une sorte d'expérience que nous entendons bien mettre à profit dans les entreprises futures. Ne fondez pas un tel espoir sur l'effort que vous venez d'accomplir : le discours de réception que prononcent les membres de l'Académie française au moment de s'incorporer à cette Compagnie est l'exemple même des travaux gratuits. Un discours tel ne se prononce qu'une seule fois dans toute une vie. On ne peut guère utiliser les vertus qu'il exige et qu'il met en œuvre. L'Académie française apparaît donc, dès cette épreuve liminaire, comme une école de désintéressement. Je ne crois pas superflu de jeter cette lueur furtive sur l'essence même de son activité.

Aussi bien, les problèmes qui vous seront posés par la suite ne laissent pas, dans leur variété, d'être parfois déconcertants. Me serait-il donné de vivre un siècle et d'exercer à vingt reprises les fonctions de directeur, je n'aurais probablement pas une seconde fois l'occasion de faire ce que je vais faire aujourd'hui, c'est-à-dire de recevoir deux auteurs en un seul, d'employer la seconde personne du pluriel, non par le simple effet de la politesse usuelle, mais par un véritable souci d'exactitude numérique; bref, de louer votre œuvre littéraire, ce à quoi je m'emploierai du fond du cœur, en songeant que cette œuvre ne vous appartient pas de manière exclusive, parce qu'elle est le fruit d'une collaboration fidèle, d'une collaboration infiniment touchante.

Nous autres écrivains, quand nous avons l'honneur d'entrer à l'Académie, ce n'est presque jamais pour nos actions, mais c'est pour nos ouvrages. Le meilleur de notre histoire est dans nos livres, et je ne crois pas qu'il soit bon, je ne crois pas qu'il soit sage de l'aller chercher ailleurs. Vous qui, de si belle manière, avez raconté la vie de divers personnages, vous êtes, monsieur, à l'accoutumée, d'une discrétion parfaite sur tout ce qui concerne votre vie privée. Votre frère Jean, que tout le monde appelle mystérieusement Charles, par son prénom véritable, a conté comment vous travaillez en collaboration, dans une spirituelle conférence qui est signée de vos deux noms et qu'il a prononcée tout seul parce que vous gardez pour l'intimité le secret de votre duo. Vous l'avouerai-je? ces éclaircissements ne m'ont pas appris grand'chose. Vos meilleurs amis eux-mêmes ne semblent pas posséder de notables lumières sur les mystères de ce phénomène fraternel. De quel droit me risquerais-je à pénétrer dans une retraite si bien gardée, pour vous dire des choses que vous connaissez mille fois mieux que je ne les pourrais connaître moi-même? Je ne vais pas m'aviser de vous apprendre, par exemple, quel jour vous êtes né, puisque, par votre silence, vous m'engagez à la réserve. Je préfère de beaucoup m'attacher à cette œuvre variée, séduisante, substantielle, qui est sortie de vos entretiens à deux, de vos enthousiasmes, de vos querelles. Je préfère dénombrer les thèmes de cette œuvre, en examiner les ressorts et le jeu, en tirer l'enseignement ou, si vous me passez le mot, la morale, enfin vous peindre d'après ce miroir sur lequel se penchent deux visages et qui prétend n'en refléter qu'un seul.

Il m'est impossible toutefois d'en finir avec mon préambule sans m'attarder encore un peu sur cet étrange fait de la collaboration qui, pour beaucoup d'entre nous, est presque incompréhensible.

Je dis qu'il nous est difficile d'imaginer un tel accord, et cependant il nous arrive souvent, quand nous songeons à l'étendue de nos devoirs, à nos desseins, à nos ambitions, il nous arrive de souhaiter jouir, non d'une seule, mais d'au moins deux existences contemporaines. Vous avez résolu ce difficile problème de la multiplication et de l'ubiquité. Vous pouvez, à la fois, être à Sainte-Barbe et à Angoulême, dans la bibliothèque de Barrès et dans un collège hongrois, en Ethiopie et à Versailles. Ce pouvoir d'omniprésence, vous le poussez si loin que vous décrivez à merveille des pays où vous n'avez voyagé ni l'un ni l'autre, je veux dire ni votre frère ni vous. Si je n'avais appris, et de vous-même, que vous n'avez pas visité le Transvaal, il m'aurait été difficile de le croire. Et j'en viens à me demander à quoi sert encore de voyager quand on possède ce don magique. J'en viens à me demander quel plaisir pervers vous trouvez encore à courir le monde quand il vous est possible d'en chercher l'image dans le regard de votre compagnon ordinaire qui, lui-même, se contenterait peut-être de le rêver.

Il m'est arrivé, jadis, d'aborder pour la première fois un écrivain qui collaborait avec son frère, et de lui demander tout uniment « lequel des deux » il était. Cet homme d'esprit me répondit : « Je suis l'autre. » Ce mot, vous ne le prononceriez pas, mais vous en trouvez souvent de meilleurs, je veux dire de plus délicatement fraternels. A certaine personne qui vous priait de lui donner votre opinion sur un ouvrage, vous avez répondu ceci : « Nous l'avons lu, mais je ne l'ai pas lu. » La charmante réponse, monsieur ! Et comme elle éclaire délicatement le secret de votre vie laborieuse !

Soyez-en bien sûr, cette collaboration, qui provoque notre étonnement, m'apparaît comme un phénomène bien respectable et surtout bien rare. Elle a produit maints beaux ouvrages, et cela suffirait pour la justifier et la désigner aux louanges. Elle est avant tout un très précieux exemple dans l'ordre moral. Pour l'honneur de cette société humaine, aujourd'hui si misérable, continuez longtemps, monsieur. Trop de couples semblables au vôtre se sont disjoints sous la brûlure de la vie. Que le vôtre nous demeure comme une consolation et une espérance. Sur nos fauteuils, qui sont des chaises, il n'y a place que pour une seule personne; mais, les soirs d'hiver, quand la lumière est un peu trouble dans notre salle des séances, il ne me sera pas difficile de rêver en vous regardant et d'apercevoir, à votre gauche, une autre figure qui, d'ailleurs, d'année en année, travaille affectueusement à ressembler à la vôtre dans l'expression d'abord et même dans la structure.

Que j'en vienne maintenant à votre œuvre, puisque j'entends y consacrer le plus clair de mon discours. En général, l'œuvre d'un écrivain qui entre à l'Académie se trouve soumise à un traitement rigoureux. Bien que votre maître Barrès avoue qu'il n'ait pas agi de cette sorte quand il eut à recevoir le poète Jean Richepin, il est d'usage, pour le directeur, de relire ou de lire cette œuvre, à la file et plume en main. Epreuve dangereuse, en vérité ! Je me hâterai donc de déclarer que vous supportez cette épreuve avec une heureuse vaillance. Je connaissais presque tous vos livres. Je les ai repris, un par un. Vous avez été, pendant deux mois, le compagnon de mes loisirs. Vous êtes un très bon compagnon. Cette œuvre n'est point petite. Plus de trente livres : des romans, des contes, des récits historiques, des relations de voyage, des biographies aussi, biographies traitées de cette manière qui vous est personnelle et où l'hagiographe soutient le mémorialiste. Tout cela bien vivant, bien varié. S'il me fallait dénombrer avec exactitude les effectifs de notre Compagnie, j'hésiterais peut-être à vous loger, soit parmi les romanciers, soit parmi les historiens. Les romanciers vous feraient, je peux l'affirmer, l'accueil le plus empressé. Je n'ose me porter garant pour messieurs les historiens, qui sont en général plus sourcilleux que nous autres. Au surplus, mon hésitation aurait peu de chance de se transformer en véritable embarras : je crois avoir écrit, dans un de mes ouvrages, que si l'historien est le romancier du passé, le romancier est l'historien du présent, et cette définition conjuguée correspond assez bien à vos multiples mérites littéraires.

Pour caractériser cette œuvre, il n'est pas difficile de trouver les mots essentiels, ou mieux les maîtres-mots, comme dirait le grand Kipling, dont vous avez fait, jadis, une rapide caricature. Je prononce donc, sans ordre strict : humanité, impartialité, pessimisme, curiosité, goût des légendes, constant amour de la France. Reconnaissez, monsieur, que cette guirlande critique est belle et tout à votre honneur. Vous êtes un vrai romancier par votre sentiment de l'humain, votre discipline d'impartialité, votre infatigable quête du curieux et de l'étrange. (Entendez « de l'étranger », si le mot vous plaît davantage.) Vous êtes un historien par ce parfum de pessimisme qui monte, en dépit de vous-même, de la plupart de vos peintures. Malgré la rigoureuse discipline que vous ont enseignée vos maîtres, les réalistes du dix-neuvième siècle, vous retenez mal, parfois, un profond soupir de tristesse. Vous écrivez, parlant de la révolution hongroise : « Là aussi, il se passa des histoires mal connues, des drames rapides et féroces, exactement calqués sur les horreurs bolchevistes, et qui ne sont propres qu'à vous dégoûter de l'humanité quelle qu'elle soit. » Le grand Flaubert, ce naïf impassible, désavouerait peut-être une phrase telle, qui est un jugement personnel; mais l'historien Michelet, j'en suis sûr, la contresignerait et l'aggraverait au besoin d'une de ces flambées lyriques auxquelles vous cédez rarement.

Si, jugeant en historien les excès de la multitude, il vous arrive de vous abandonner au désespoir, vous retrouvez l'accent de la plus douce humanité quand vous considérez vos semblables et même les êtres et même les paysages dans la clarté de la solitude et de la contemplation. J'aime les innombrables tableaux dont votre œuvre est enluminée, je dirai même illuminée, ces tableaux qui, tous, attestent un sens délicieux de la vie, de la personne humaine, de la sagesse consolante. Cette vieille femme que vous esquissez dans *Une relève*, et qui ne veut pas vous laisser payer le blanchissage de votre linge, parce que ce linge a été couvert de poussière pendant un bombardement, cet ami que vous rencontrez pendant la guerre et que vous représentez si bien ainsi : « Un de ces amis avec lesquels on peut demeurer indéfiniment sans rien dire », votre refus si humainement superstitieux d'écraser un cafard volant pendant votre voyage aérien à Saïgon, voilà de ces traits, et je les choisis au hasard entre mille, qui me donnent, si j'ose ainsi parler, qui me donnent, à moi médecin, la température de votre âme.

J'aime l'homme, fût-il impassible romancier, qui ne craint point de se trahir — avec pudeur, il va sans dire. Vous ne cédez pas souvent à ce genre de faiblesse. Il est parfois difficile de savoir ce que vous pensez dans le secret de votre esprit. Quand vous avez mis un poids dans un des plateaux de la balance, vous vous hâtez de mettre dans l'autre plateau quelque masse équivalente. Vous avouez de bon cœur une certaine absence de passion, et vous l'avouez sans honte, afin que l'on vous fasse plus volontiers crédit. Vous écrivez : « Est-ce un bien, est-ce un mal pour un littérateur ? J'avoue que je suis naturellement incliné à regarder toutes choses en spectateur désintéressé. » Faut-il vous l'avouer, monsieur, je n'ajoute pas grande créance à ces déclarations polaires ? Je ne crois pas du tout au spectateur pur, et quand le spectateur pur s'appelle Tharaud, je suis tenté de caresser, d'une main amicale et incrédule, le dos de son bel habit à broderies vertes, et de lui dire en souriant : « Nous vous connaissons quand même assez bien, monsieur l'observateur glacé. »

A qui ferez-vous croire que c'est en spectateur désintéressé que vous avez considéré vos maîtres et vos amis, Joseph Bédier dont vous venez, finalement, de nous montrer l'image, Barrès qui fut votre patron, Péguy dont vous avez composé une inoubliable figure de vitrail? Votre fine ironie, même quand elle pointe sous la réserve, ce dont elle ne se prive pas, est toute colorée d'affection. Vous êtes un homme très sensible, monsieur le témoin imperturbable en vue d'un procès de canonisation. c'est fort bien ainsi.

En général, ce n'est pas avec les renseignements fournis par ceux qui ont connu les saints que l'on pourrait constituer un dossier favorable en vue d'un procès de canonisation. Ceux qui ont connu les saints n'ont aperçu, le plus souvent, que leurs tics, leurs défauts, leur goût de l'excès, leur démesure, tout ce qu'il y a d'irritant chez les gens qui recherchent la perfection, il faut bien le dire. Et pourtant, si jamais Péguy, ce qui n'est pas impossible, se trouvait, un jour futur, promu dans l'ordre international de la sainteté, on pourrait se reporter aux récits et relations mémoriales de ce témoin oculaire que vous fûtes. Et quand on songe, monsieur, que, pour donner carrière à tant d'indulgente bonté, vous n'êtes pas un, mais deux, on est tenté de crier au miracle, car en général les bonnes actions ne se font pas de compagnie, et deux hommes excellents peuvent former un couple hargneux, discourtois et insensible.

Dans vos relations, dans vos souvenirs, on chercherait en vain ces gouttes de fiel, ces mots amers, ces traits empoisonnés qui font, par exemple, l'intérêt principal de certains journaux intimes. Au risque de vous indisposer, je dirai donc, monsieur, que votre impartialité ressemble curieusement à la charité des autres. Vos portraits généreux sont en même temps des portraits ressemblants. Vous évitez la poix ou les bitumes, et pourtant vous ne tombez jamais dans le pastel. Vous savez éclairer les êtres que vous prenez pour modèles, non au moyen d'une lueur agressive et désobligeante, mais par leur lumière intérieure. C'est la méthode la plus juste. La plupart des hommes sont pareils à ces petits abat-jour de soie poussiéreuse qui, vus au grand jour de la fenêtre, sont fanés et sans grâce, mais qui reprennent un doux éclat quand on les illumine au moyen de la lampe qu'ils recèlent entre leurs plis.

Ces belles qualités humaines, il me faut dire, maintenant, à quoi vous les employez. Et voici que, tout à coup, ma tâche devient très difficile. Il semble que ce soit toujours à la question la plus brûlante, la plus aride, la plus amère que vous vous attaquiez avec une franchise qui pourrait, en bien des cas, porter le nom d'intrépidité.

Vous avez, par exemple, consacré sept ou huit de vos livres à divers aspects de ce qu'on pourrait appeler le phénomène juif. A maintes reprises, vous revenez sur cette étude. Dans votre ouvrage sur *Fez ou les bourgeois de l'Islam*, vous déclarez incidemment : « Je suis entraîné par le mystérieux attrait qu'exerce sur moi la vie juive. » Etes-vous en Syrie pour étudier très précisément les peuples et la politique de ce pays, vient un moment où, n'y tenant plus, vous gagnez Jérusalem pour revoir le Mur des pleurs — qui n'était primitivement pas l'objet de votre voyage — et ce peuple israélite sans lequel, à votre regard, le monde serait peut-être morne. On sent, dans tous vos livres, que ces étonnants problèmes ont, pour vous, la force d'une obsession.

De ces problèmes, désormais si confus et sanglants, auxquels les hommes de sens rassis redoutent même de dédier une pensée, une parole, dans la crainte d'envenimer d'inexpiables chicanes, de ces problèmes, vous avez parlé longtemps avec beaucoup de bon sens et de curiosité sympathique; je dirai mieux : avec générosité. C'est une œuvre sourcilleuse. Dieu lui-même doit se quereller avec ses anges quand il débat, au conseil céleste, ces affaires si douloureuse et, dirait-on, insolubles désormais. L'impartialité est-elle possible dans la conjoncture où s'évertue notre monde cruel ? La susceptibilité de vos modèles est légendaire, pour mille raisons que nous n'avons pas même besoin d'imaginer, car ces raisons ne sont que trop évidentes. Moins contents de leurs succès qu'irrités ou meurtris par leur détresse et leurs malheurs, vos modèles ont donc réagi parfois. Vous n'avez pas manqué de réagir à cette réaction. Il n'en faut pas davantage pour que les positions primitives risquent de se modifier. Vous avez, dans cette chamaille, reçu forcément des coups. Vous avez peut-être aussi fourni des munitions à des belligérants dont, cependant, vous n'aviez cure. Et voilà comment, homme de modération, ayant eu l'audace de toucher au tabernacle dans le dessein de simplement le décrire, vous avez pu, malgré tous vos efforts, passer pour un partisan.

Je suis bien sûr, pour mon compte, que la seule passion du vrai vous animait dès le principe. Vous êtes, comme nous tous, curieux d'humanité. Dans la réponse que vous faites à l'un de vos contradicteurs, vous déclarez avec franchise : « Ce n'est pas tous les jours que l'on découvre un monde tout à fait ignoré, à quatre pas du nôtre! » Je reconnais de bon cœur qu'il faudrait être dénué de tous les dons de l'écrivain pour résister à la sollicitation de certains modèles extraordinaires.

Vous avez toujours aimé les personnages qui marient, en eux, le fabuleux et le réel. Vos meilleurs ouvrages, ce n'est pas à votre porte, dans votre rue familière, que vous les avez trouvés. Quand vous peignez les gens de chez nous, dans *les Hobereaux*, par exemple, ou dans *la Maîtresse servante*, vous cherchez le recul du temps, à défaut de celui que vous offre ordinairement l'espace. Mais, le plus souvent, ce que vous souhaitez de rencontrer, c'est la légende toute vive. Israël est, tout naturellement, la première des créatures à la fois réelles et fantastiques auxquelles vous avez appliqué votre faculté d'observation et votre talent.

Vous avez rencontré d'autres figures. Permettez à l'un de vos plus sûrs amis de vous chercher ici une légère noise. C'est votre goût pour les personnages d'allure mythique qui vous a conduit, sans doute, à marquer un peu plus que de la curiosité pour ce fameux Roumain, le capitaine Codreano, qui n'était ni Roumain ni capitaine, et qui faillit livrer à l'influence des agitateurs germaniques le grand royaume latin de l'Europe orientale. A lire ce livre bien fait, comme le sont tous vos ouvrages, on sent que vous succombez sans trop de résistance à la séduction qu'exercent sur vous, fussent-ils redoutables, et ils le sont presque toujours, les extravagants, les chimériques et les monstres. Le capitaine Codreano n'est plus. Paix à son ombre! La Roumanie n'a pas fini de lutter pour s'affranchir des illuminés et des fous. Nous la suivons dans cette lutte avec sollicitude, avec amitié. Vous avez, en dernière heure, complété votre livre par un très bref épilogue qui met toutes choses au point, ce dont vos fidèles lecteurs vous ont de la gratitude. Mais, considérant la détresse profonde où se trouve plongée cette civilisation occidentale que la France aura tant de mal à sauver une seconde fois du désastre, je voudrais vous dire, monsieur, que l'heure n'est plus, pour nous, de juger avec une bienveillance même purement zoologique tous ces enragés de mystique. Notre monde pourrait mourir d'avoir été, depuis vingt ans, abandonné, sans résistance, à leurs divagations. Ce dont notre monde a besoin pour sortir de l'abîme, c'est de ferme bon sens et de froide raison. Il me suffit de considérer la France en guerre, résolue, grave, muette dans sa sombre constance, pour comprendre que cette raison vers laquelle je me tourne est encore assurée de trouver chez nous refuge et citadelle.

Vous ne ferez, je le sais, aucune difficulté pour vous ranger à cet avis. Je sens bien que, souvent, les forcenés et les malades sur lesquels vous vous inclinez avec une tendresse attentive ont fini par vous lasser. Vous dites, au moment de quitter ce Ravaillac dont vous avez raconté l'histoire de manière si pathétique, vous dites soudainement : « Pourquoi s'attarder à ces sinistres vies, où la folle belladone s'est mêlée à l'angélique, au lis, et aux fleurs des champs? » Ainsi parlez-vous, monsieur, mais je ne suis pas bien sûr que, si la chance vous sollicite, vous n'emboîterez point le pas à quelque étonnant lunatique dont le fantôme aura traversé votre rêverie vagabonde et vous aura séduit et entraîné, une fois de plus.

Je m'en voudrais de laisser croire, fût-ce une seule minute, que toute votre œuvre est dédiée aux héros de la déraison. Vous avez peint toutes sortes de figures admirables, respectables ou touchantes, et vous avez rencontré des modèles en parcourant, avec une ferveur infatigable, une grande partie du vieux monde, et notamment la plupart des provinces de notre empire.

Voilà que se trouve posé l'un des brûlants problèmes de la littérature moderne.

Les mots de reporter et de reportage figurent tous deux dans la dernière édition de notre Dictionnaire. Il me semble pourtant qu'ils vont, pour la première fois, être prononcés à cette place et donner prétexte à glose académique.

Je ne me contenterai pas, monsieur, de dire, ce que tout le monde sait, que vous êtes un reporter de grand mérite; j'ajouterai tout aussitôt que, grâce à des gens de votre valeur, le reportage a désormais pris rang parmi les genres littéraires, et j'ajouterai : parmi les genres littéraires les plus vivants et les plus efficaces.

Au moment de commencer votre nouvelle campagne de correspondant aux armées, vous avez déclaré, dans l'un de vos articles : « C'est un art, et des plus difficiles, de peindre la réalité telle qu'elle vous apparaît, et d'éveiller en même temps chez un lecteur lointain le juste écho de ce qu'on a soi-même éprouvé. » Je ne sais, monsieur, si cette définition naïve du reportage n'est pas, en somme, la définition même de toute peinture littéraire.

Je suis sûr, en abordant cette question, de faire effort pour jeter quelque lumière dans un très utile débat. Vous n'avez jamais renié cette mission de reportage à laquelle vous consacrez une part de votre activité. Vous avez dédié l'un de vos livres à Louis Delaprée, journaliste courageux qui fut tué dans un avion pendant la guerre d'Espagne. Vous célébrez en toute occasion la grandeur et les dangers de cette profession chanceuses. Je vous approuve en tout cela. J'ajoute même que le reportage n'est pas un art né d'hier. Nombre d'ouvrages de nos maîtres nous ont donné des modèles de cette littérature chaude et vivace. J'imagine que vous avez dû lire souvent et mettre à leur juste place, sur les rayons de votre bibliothèque, ce chef-d'œuvre de reportage qu'est l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, ainsi que les relations de Jean Racine, historiographe de Louis XIV et correspondant de guerre. Un grand nombre d'écrivains, sans mériter vraiment le titre de reporter, ont écrit de bons ouvrages pour raconter, dans la chaleur de l'impression, ce qui les avait frappés. Tout le monde s'accorde à reconnaître qu'une littérature active doit comporter de ces témoignages allègres qui, souvent même, préparent des livres mieux digérés. N'empêche que cette littérature désormais exubérante pose, je le répète, une question qui demande examen.

Le Dictionnaire de l'Académie donne, du mot reporter, une définition somme toute excellente et que je vais rappeler ici mot pour mot : « Reporter : nom donné en Angleterre et, par imitation, en France, aux journalistes d'information. »

Nous vivons dans une époque où l'esprit le plus insensible n'oserait guère se dire affranchi des servitudes angoissantes de l'information. Il n'en est pas moins nécessaire de maintenir une distinction fondamentale entre ce qui est information et ce qui est connaissance. La presse et la radio, dans nos sociétés dites civilisées, ont contribué notablement, pour la majeure partie du public, à créer une confusion dangereuse entre l'information et la connaissance. Un homme peut paraître régulièrement informé des événements du monde et ne posséder aucune notion organique sur l'univers et sur lui-même. Le propre de l'art des lettres est de nous amener à faire des actes de connaissance. Si le reportage, même composé par d'habiles écrivains, devait accoutumer la multitude des lecteurs à se contenter d'impressions superficielles, à renoncer, par ainsi, aux lectures fondamentales sur lesquelles peut s'édifier une véritable connaissance des êtres et des événements, je dis tout net que le développement de cette littérature souvent éphémère serait un mal pour l'esprit.

Je crois heureusement qu'il n'en est rien, et que les écrivains de votre mérite ont vite fait de dissiper nos inquiétudes. En général, les récits des reporters vieillissent vite, au moins dans la substance des faits. Ces Berbères de l'Atlas, que vous nous représentiez hier en état de guérilla perpétuelle contre le colonisateur français, je les ai revus, l'hiver dernier, non pas soumis, mais, ce qui est beaucoup mieux, gagnés. Vous échappez agilement au reproche d'actualité, car vous excellez à saisir l'éternel à travers le fugitif. On peut relire des ouvrages comme *la Bataille à Scutari*, on est tout de suite entraîné. On peut relire de la même façon vos belles chroniques historiques, *Ravaillac* ou encore *les Frères ennemis;* on touche, grâce à vous, dès les premières pages, l'homme éternel, le seul qui nous intéresse, le seul que nous voulons trouver dans nos lectures.

Un danger des récits du reporter, c'est leur dispersion, leur manque de cohérence. Ils sont rarement faits pour constituer après coup un ensemble. Mais vous, monsieur, vous ne semblez pas composer vos relations de voyage au jour le jour. On dirait que les événements surgissent non pour inspirer, mais pour justifier votre ouvrage. Dès votre départ, vous disposez tous les linéaments de votre périple, et déjà vous mettez le retour en place. Vous êtes un habile ordonnateur de l'imprévu.

Vous avez rompu de longue date avec l'idée bourgeoise de l'inspiration à domicile. Vous allez chercher au loin presque tous les sujets de vos livres. Vous allez prendre, où ils se trouvent, le rare et l'extraordinaire. Qu'une sédition se prépare, qu'une crise diplomatique se développe dans un pays lointain, qu'une guerre éclate, et vous bouclez votre valise, vous prenez le train, le bateau, l'avion, tout simplement, comme autrefois Pierre Corneille prenait le coche d'eau de Rouen. Vous ne craignez pas de cheminer à dos de mulet, et ces exercices fatigants vous entretiennent en état de jeunesse, ce qui est juste récompense. Vous parlez admirablement des choses les plus diverses et des êtres les plus différents. Vous savez tout : à vous entendre, nous n'en doutons pas un instant. Ah ! séducteur, comme vous auriez beau mentir, à la faveur de vos dons; mais nulle crainte ! Si vous nous séduisez si bien, c'est précisément parce que vous ne mentez point.

En vérité, monsieur, il n'y a pas de genre littéraire qui soit condamnable en soi. Il n'y a que de bons ouvrages ou de mauvais ouvrages. Le récit de Théramène est à mes yeux le modèle des reportages, et c'est vous dire où sont mes préférences. Il va sans ajouter, j'aime encore mieux un beau récit bien fait — que nous acceptions ou non de le baptiser reportage — qu'une médiocre tragédie ou qu'un prétentieux roman. Je relirai toujours d'un esprit charmé votre *Chemin de Damas*, avec ses pages poétiques, ses contes, ses légendes, ses divagations gracieuses ou méditatives. En revanche, il est dans la littérature une foule d'œuvres austères, pleines d'orgueil et d'emphase, que je suis résolu à ne relire jamais, si tant est que je les ai lues, et ce n'est même pas très sûr.

Nous en venons tout naturellement ainsi, monsieur, à considérer l'art que vous mettez en pratique pour composer vos ouvrages, ces beaux et bons ouvrages que nous refermons tour à tour en murmurant : « Voilà le meilleur ! »

J'étais encore tout jeune homme quand me tomba dans les mains un petit livre intitulé *le Coltineur débile*. C'était votre premier récit. Il jouissait alors d'une faveur marquée dans les cénacles littéraires. Je le lus avec enthousiasme. L'écriture en était non certes maniérée, mais quelque peu précieuse. Autour de chaque phrase, on devinait que vous aviez disposé beaucoup de silence, d'ombre et de mystère. Cet ouvrage en prose était ordonné, rythmé comme un poème; bref, de la première à la dernière page, il fleurait bon la grande ferveur littéraire des premières années du siècle.

Vous avez dit — si ce n'est vous, c'est votre frère — que vous ne reliriez jamais ce fameux *Coltineur débile*, et vous le qualifiez de livre absurde. Permettez-moi de vous répondre que vous avez tort. Ces *juvenilia* sont, pour le commentateur, de très précieux témoignages. La littérature française, si rigoureuse dans sa démarche et sa règle qu'il m'est arrivé de la comparer à une église, connaît, périodiquement, des moments de trouble, de recherche et de songerie. C'est pendant une époque telle que nous avons débuté dans les lettres. Nous avions de fort bons maîtres, et nous en avions de moins bons. Comme tous les jeunes gens, nous ne choisissions pas toujours les meilleurs, car l'art parfait est presque insensible et donc inimitable. Je crois sincèrement que, si l'avenir consent à nous rendre justice, il nous tiendra compte — je dis « nous » pour m'associer à votre labeur et non pas à la récompense — il nous tiendra compte, dis-je, de l'effort que nous avons fait pour ramener la nef au milieu du courant, pour nous libérer de toutes les singularités de cette génération qui se disait elle-même, non sans naïveté, décadente, pour nous remettre à l'école des classiques et pour rechercher les secrets de la langue la plus simple et la plus droite.

Malgré vos résolutions qui semblent colorées d'humeur, reprenez *le Coltineur débile*, et relisez-le, je vous prie. Il n'est pas inutile, parfois, d'entr'ouvrir nos premiers ouvrages, si nous voulons comprendre le sens de notre course et la vitesse de notre monture. Relisez donc ce *Coltineur*, et vous constaterez, non sans plaisir, que vous avez fait d'assez beaux progrès. Je sais bien que ce mot ne saurait vous indisposer. Vous souhaitez sans doute, comme tout artiste véritable, qu'on le puisse prononcer à votre sujet jusqu'à la dernière page et jusqu'au dernier souffle.

Vous avez, monsieur, le goût de l'ouvrage bien fait. Vous marquez un mépris salutaire pour cette conception romantique de l'art en vertu de laquelle tout éclat de génie serait en quelque sorte le résultat d'un frénétique « pile ou face ». Vous observez sagement les règles éprouvées par une légion de grands hommes qui nous ont tout enseigné, tout donné, tout éclairci. Cet admirable instrument que vous avez trouvé sur le pupitre, que vous avez appris à manier selon la bonne tablature, vous en faites un usage habile, prudent, toujours efficace.

Vous connaissez plusieurs styles et ne les confondez jamais. Le style critique, par exemple, vous l'appliquez ordinairement au bon endroit, telle une liqueur corrosive; vous ne le laissez pas envahir les styles descriptif et lyrique dont vous jouez d'ordinaire avec maîtrise. S'il vous arrive, par exception, d'exposer des vues critiques dans le style du mémorialiste, vous le faites si légèrement, avec tant de discrétion, que nous aurions vraiment tort de n'y pas trouver de plaisir. Je vais donner un exemple et citer ici quelques lignes de votre livre sur Barrès : « Les classiques, d'ailleurs, il les connaissait mal, dites-vous. Il leur ouvrait dans son esprit un crédit idéal, qui n'allait pas jusqu'au besoin de faire plus ample connaissance avec eux. » On peut imaginer ce qu'une pensée de cette sorte aurait pu devenir entre les griffes d'un méchant.

Je parlais tantôt du style descriptif, et j'entends y revenir. Les maîtres de l'école naturaliste nous ont rassasiés de descriptions luxuriantes. En sortant de leurs ouvrages, beaucoup d'écrivains, dont je suis, s'étaient juré de ne plus jamais faire de tableaux dépassant dix ou douze lignes. Vous êtes sagement revenu sur ce mouvement d'humeur. Vous décrivez à merveille. Vous nous avez rendu le goût des larges peintures décoratives. A ceux qui pourraient en douter, je recommande la délicieuse description de la ville d'Hama, dans votre *Chemin de Damas*. Mais à quoi bon prendre un exemple unique : il suffit d'ouvrir au hasard l'un quelconque de vos ouvrages, et tout ce que je pourrais dire se trouve aussitôt justifié.

Enfin, monsieur, vous possédez le nombre. Cette vertu qui, comme le dit fort bien d'Alembert, consiste dans une certaine manière d'arranger les mots, j'ai tenté parfois de l'expliquer par une image. De même que, pour faire tourner la clef d'un coffre, il est nécessaire de composer un nombre donné; de même, pour avoir accès dans l'âme de ceux qui nous lisent, le style doit jouer sur certaines combinaisons prosodiques sans lesquelles une pensée juste resterait inerte ou rampante.

Cette vertu, vous la possédez, monsieur, et je ne vous en louerai pas, car c'est à la nature que devraient aller mes louanges. Ce don naturel, vous le mettez à l'œuvre avec prudence et sagesse. Trop d'écrivains admirables ont abusé de leurs talents pour nous faire accepter parfois les plus dangereux mensonges.

Mais assez sur ce sujet. Je m'aperçois, ainsi parlant, que je succombe, par l'effet de quel secret mimétisme, aux délices de l'octosyllabe, de ce mètre familier dont vous faites, dans vos écrits, un usage bien trop habile pour qu'on le juge intempérant.

En arrivant au terme de cette harangue, j'ai le sentiment, monsieur, que si les éloges étaient réservés à ceux qui accomplissent quelque besogne très pénible, nous ne mériterions ni l'un ni l'autre le moindre applaudissement.

Vous succédez à un homme que nous avons beaucoup aimé. Joseph Bédier était l'ornement de nos assemblées. Je n'avais pas eu la chance d'être au nombre de ses élèves; mais l'affection que je lui vouais était, comme celle d'un vrai disciple, toute colorée de tendresse et de gratitude.

Il est très rare qu'un homme soit en même temps comblé par les qualités qui font l'artiste et par celles qui font le savant. La science des lettres, comme celle des laboratoires, est une carrière aride. Elle exige grande patience. L'illumination n'est pas la joie de chaque jour pour des voyageurs qui s'aventurent sur ce difficile chemin. De grands savants avouent n'avoir, dans toute une longue existence, reçu la visite de l'ange qu'un petit nombre de fois. Joseph Bédier parlait de cette longue attente avec beaucoup de sagesse. A l'égal de tous les savants, il avait connu les retraites méditatives, les lentes interrogations, les imperceptibles progrès parmi l'ombre et les obstacles. Mais, comme ce grand savant était un artiste heureux, il pouvait boire à toutes les fontaines et recevoir des rayons de toutes les étoiles.

Avec sa parole souvent hésitante et parfois enflammée, avec son doux regard amical et insistant, avec ses gestes qui, si bien, alliaient l'élégance à la réserve, l'élan à la spontanéité, le maître à qui vous venez de rendre hommage était parmi nous comme un témoin, comme un recours et comme un juge. A tout instant, nous éprouvions le besoin de nous tourner vers lui pour recueillir des avis dont nous ne savions nous passer et qu'il produisait toujours en termes courtois et précis. J'aimais à le regarder quand je me trouvais dans le doute. Il faisait — mais l'a-t-il jamais su? — partie de ce conseil secret que nous réunissons en rêve, pendant nos grandes solitudes, et dont nous sollicitons des avis ou des sentences dans le plus intime de notre cœur.

Prononcer la louange d'un tel homme, avouez donc, monsieur, que c'est une besogne facile, puisqu'il vous a suffi d'écouter vos souvenirs, votre cœur, votre franche admiration.

Cela dit, j'avoue de bon gré que je n'ai pas éprouvé non plus une peine extrême pour faire à votre propos une déclaration publique. Si cette image que je vous tends ne vous semble pas trop infidèle, si vos amis les plus proches acceptent d'y retrouver quelques-uns de vos traits, la gloire n'en revient pas au peintre, mais plutôt au modèle. Dites-vous, en conséquence, que mon mérite est très modeste.

Les travaux académiques sont les œuvres de la paix. J'ai composé ce discours pendant les semaines amères d'un automne ensanglanté. Je redoutais, au début, d'avoir à détourner mon esprit, fût-ce pour quelques jours seulement, des images douloureuses qui ne cessaient de le hanter. Je m'en voudrais de ne pas dire ici, monsieur, que la fréquentation de vos livres et de votre pensée m'a, dans ces moments d'angoisse, apporté de l'allégement. La France que vous avez peinte, notamment, cette France en route à travers le monde, est si belle et si respectable qu'elle suffit à sauver de la honte et du désespoir l'humanité très misérable au milieu de laquelle force nous est, aujourd'hui, de combattre et de subsister.

LE PALMARÈS DE LA CHARITÉ FRANÇAISE

La première liste de souscriptions au profit du Secours national vient de paraître au *Journal officiel*. Elle couvre quatre colonnes, et M. le président de la République s'y inscrit en tête, pour 50,000 francs, suivi immédiatement par le Comité de la reconnaissance française (800,000 francs), qui centralise les dons de nos amis étrangers. De nombreuses personnalités ont tenu à apporter leur contribution : le baron Maurice de Rothschild, 100,000 francs; M. et Mme Oppenheim, 40,000 francs etc... Les grands établissements financiers et les sociétés industrielles sont en bonne place : Banque de France 500,000 francs; Société de Louvroil-Montbard-Aulnoye 250,000; Grands magasins de la Samaritaine, 100,000, etc... Les œuvres ne sont pas absentes, puisque leur Office central figure pour 100,000 francs. Deux Français anonymes ont donné chacun un demi-million, et une amie de la France, 250,000 francs. Mais les plus modestes apports ne sont pas les moins émouvants: ils affluent de tous les coins du pays. Un Alsacien de soixante-dix ans envoie 50 francs; une petite fille « en souvenir de son papa mobilisé », 20 francs; une veuve âgée et isolée a prélevé 18 francs sur ses minces ressources. Il n'est pas jusqu'aux soldats qui n'aient tenu à participer au sauvetage des civils affligés, puisqu'une collecte, faite à la 10e compagnie de passage, dépôt d'infanterie 152, a produit 1,254 francs. De tels apports vont droit au cœur des évacués et des populations éprouvées par la guerre, au profit des quels le Secours national, 149, rue de Grenelle, à Paris, fait un appel pressant à tous les membres de la grande famille de France.

ENTR'AIDE

Avis aux réfugiés de Strasbourg

Il vient d'être constitué à la préfecture de la Dordogne (mission du Bas-Rhin), à Périgueux, un fichier général de tous les Strasbourgeois évacués sur les départements de correspondance (Dordogne, Indre, Charente-Inférieure). Ce fichier a permis jusqu'à ce jour à de nombreuses familles strasbourgeoises d'obtenir des renseignements utiles.

Dans ces conditions, tous les réfugiés strasbourgeois disséminés auraient intérêt à fournir au service du fichier général susvisé leur adresse actuelle en précisant leur nom, prénoms, lieu et date de naissance ainsi que leur dernier domicile à Strasbourg. Ils seront alors incorporés au fichier général, ce qui permettra d'indiquer leurs adresses aux personnes qui les recherchent.

Ces renseignements devront être adressés à la préfecture de la Dordogne (mission du Bas-Rhin), 26, cours Tourny, à Périgueux (Dordogne).

ÉCHOS ET INFORMATIONS

La « chauffeuse » de M. Oliver Stanley. — Le prédécesseur de M. Oliver Stanley au ministère de la guerre, M. Hore-Belisha, avait une « chauffeuse » (c'est le mot même employé en anglais) qui « dans le civil » était actrice : miss Kathleen Kelly. Elle vient de passer ses pouvoirs, si l'on peut dire, à une autre « chauffeuse » bien connue dans l'aristocratie anglaise : Mrs. Dowse-Finnemor, fille de lord Carbery. L'une et l'autre appartiennent actuellement au Service territorial auxiliaire; elles sont mobilisées comme les soldats de l'active et peuvent être chargées à tout instant de missions diverses. La nouvelle « chauffeuse » du ministre de la guerre prend son service dès l'aube et doit rester à son poste jusqu'à des heures très tardives. Entre autres obligations, elle est tenue de laver sa voiture tous les matins avant d'aller au ministère.

Cercles

— Le 212e déjeuner-conférence du Cercle métropolitain de l'empire français aura lieu le mercredi 24 janvier, à midi et quart, dans les salons du palais d'Orsay (gare d'Orsay), sous la présidence de M. Edouard Herriot, député, maire de Lyon, président de la Chambre des députés, ancien président du conseil. A ce déjeuner, S.E. M. Stephen Osusky fera une conférence sur « la République tchécoslovaque ». On peut s'inscrire à ce déjeuner en téléphonant à Littré 42-50. Prix du couvert : 50 francs (service compris). Les dames sont admises.

Naissances

— M. Jean Martin, et Mme, née Anne-Marie Manchez, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Laurence. 19 décembre 1939.

Mariages

— M. et Mme E. Lafaurie-Frechin font part du mariage de leur fille, Mlle Andrée Lafaurie-Frechin, avec M. Freddy Thivot, ingénieur A. et M., actuellement sous-lieutenant aux armées. Le mariage a eu lieu dans la plus stricte intimité le 17 janvier en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nécrologie

— On nous prie d'annoncer la mort de M. Jean *Duzan*, ingénieur civil des Mines, ingénieur à la société anonyme des Pétroles Jupiter, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, décédé accidentellement à l'âge de 49 ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On a le regret d'annoncer le décès survenu à Charleville (Ardennes), le 16 janvier 1940, du *Docteur Gaspard Vassal*, ancien maire de Charleville.

De la part de Mme Gaspard Vassal, son épouse; du docteur et Mme Louis Vassal, de M. et Mme Robert Moreaux, du chef de bataillon et Mme Raymond François, de M. et Mme Maurice Trousset, de M. et Mme René Trousset, ses enfants et de ses petits-enfants.

— On annonce d'Avignon la mort subite de *Mme Coulondre*, mère de M. Robert Coulondre, ancien ambassadeur de France à Berlin, directeur du cabinet de M. Daladier au ministère des affaires étrangères.

— Le contrôleur de la marine et Mme Gabriel Gueyraud font part du décès de *Mme veuve Louis Caseau*, survenu le 11 janvier 1940.

Nouvelles diverses

— M. Georges Picard est nommé adjoint au maire du 8e arrondissement de Paris, pour la durée des hostilités, en remplacement de M. Rœderer, mobilisé.

— M. Camille Picard, ancien député, conseiller général des Vosges, maire de Lamarche, a envoyé à M. Daladier, président du conseil, une somme de 10,000 francs, recueillie par le comité d'œuvres de guerre de sa commune, pour être affectée à la défense nationale. M. Daladier l'en a aussitôt remercié en termes émus.

— Il est rappelé aux lecteurs, officiers ministériels et particuliers que l'expert Dusausoy (maison fondée en 1840) estime et achète les beaux bijoux.

41, boulevard des Capucines (entresol).

Cours et conférences

— M. José Germain fera, le lundi 29 janvier, au Cercle interallié, une conférence sous ce titre : « Impressions d'un torpillé ».

— Au cercle Jacques-Bainville, 104, avenue des Champs-Elysées, M. Jacques Boulenger fera samedi 20 janvier, à 15 heures, une conférence intitulée : « Impressions d'un correspondant de guerre sur le front. »

THÉATRES

— A l'Atelier, ce soir, à 19 heures, reprise de *Richard III*, de Shakespeare, adaptation d'André Obey.

— Comédie-Française. — La réception du service (représentation à bureaux ouverts) de : *On ne badine pas avec l'amour* et de *29 degrés à l'ombre*, aura lieu, comme nous l'avons dit hier, lundi 22 janvier, en soirée. Rideau à 8 h. 15 précises.

Les spectacles de la semaine, modifiés par suite de l'indisposition de M. Jean Debucourt, sont arrêtés comme suit : vendredi, 8 h. 15, *Asmodée;* Samedi, 4 h. 30, matinée poétique : *la Normandie;* 8 h. 15, *On ne badine pas avec l'amour;* 29 *degrés à l'ombre.* Dimanche, 2 h. 30, *On ne badine pas avec l'amour; 29 degrés à l'ombre;* 8 h. 30, *Atmer.*

— Opéra-Comique. — Vendredi 26 janvier, à 20 heures, aura lieu une représentation exceptionnelle, sous la présidence d'honneur de M. Albert Lebrun, au bénéfice de « l'Œuvre du combattant ». Au programme : *la Vie de bohème*, avec le concours de Mlles Nelly Fréval, Delille; MM. Altéry, Bourdin. Chef d'orchestre, M. Clooz.

— Théâtre des Ambassadeurs. — M. Henry Bernstein donnera, les 29, 30 et 31 janvier, la répétition générale, le gala au profit de l'œuvre « le Colis aux armées », et la première de sa pièce nouvelle : *Elvire.*

Elvire sera interprétée par Elvire Popesco, Henri Rollan, Jeanine Crispin, Carette, Mlle Romano, Jean Delacour.

Conférences :

— *Conférencia*, Cercle militaire, place Saint-Augustin.

Lundi 22 janvier, à 14 h. 45 : « Une visite aux soldats au front », conférence par MM. J. J. Tharaud, de l'Académie française.

Abonnements et tickets, 2, rue de Penthièvre.

SPECTACLES DU JEUDI 18 JANVIER

Comédie-Française, 20 h. 15 : Madame Sans-Gêne.
Opéra-Comique, 18 heures : Manon.
Atelier, 19 heures : Richard III.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 15 : Fascicule noir.
Châtelet, 19 h. 45 : Nina-Rosa.
Daunou, 20 h. 30 : Poursuites.
George-VI, 20 h. 15 : J'ai dix-sept ans.
Madeleine, 18 h. 45 : C'était... histoire de rire.
Mathurins, 20 h. 30 : Captain Smith.
Michel, 18 h. 45 : Plus ça change.
Montparnasse, 19 h. : Maya.
Nouveautés, 20 h. 15 : En pleins nerfs.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Vénus de l'îlot.
Saint-Georges, 19 h. : Nous ne sommes pas mariés.
Variétés, 20 h. 30, 15 h. : la Revue des Variétés.

MUSIC-HALLS

A. B. C., 14 h. 45, 18 h., 20 h. 30. — Drôle de revue.
Etoile-Palace, 20 h. 20, 15 h. — Spectacle de music hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, attractions.
Ciro's. — Déjeuners, thés, dîners.

CONFÉRENCES

au THÉATRE MARIGNY

Conférences des Ambassadeurs
et
Société des Conférences réunies

MERCREDI 24 JANVIER, A 14 H. 30

HOMMAGE A LA FINLANDE

SOPHIE DE MANNERHEIM parlera de son père en présence de S. E. M. Holma, ministre de Finlande en France, et sous la présidence de M. le maréchal Franchet d'Espèrey, accompagné de M. le général Niessel.

Location ouverte Ely. 06.91. «

LA GASTRONOMIE

Gâteaux d'un sou

Par ces temps de vie chère, une ménagère n'a le droit de se plaindre du prix des choses que si elle a épuisé toutes les ressources de son ingéniosité. Il est presque toujours possible de compenser le renchérissement de certaines denrées par une meilleure utilisation de leurs qualités. Il est en tout cas nécessaire de supprimer les gaspillages même infimes, mais quotidiens. Il y en a beaucoup plus qu'on ne croit dans les maisons les mieux tenues.

Ainsi, la peau du lait bouilli que tant de personnes ne supportent pas et dont le seul aspect inspire une vraie répulsion à nombre d'entre elles, si elles la retrouvent, d'aventure, dans leur soupe ou dans leur café.

Mettez ou faites mettre de côté cette peau, chaque jour. Elle se conserve, au frais, une semaine. Utilisez-la ensuite avec de la farine et du sucre, par poids égal pour chacun de ces trois éléments. Une fois pétrie et découpée en rondelles, et aromatisée d'un peu de zeste de citron râpé, cuisez à four doux pendant dix ou quinze minutes.

Ces gâteaux sont exquis, au sortir du four. Mais ils se conservent, tout en devenant plus durs. Ils accompagnent très agréablement le thé ou une crème. Prix de revient ? Un sou, au plus. On peut donc le manger sans remords et aussi faire à bon compte la part de ceux qui n'ont même pas ces petites douceurs à se mettre sous la dent. — *R. B.*

LA CIGOGNE Restaurant, 17, r. Duphot
SPÉCIALITÉS ALSACIENNES
Livre en ville les gds crûs d'Alsace, ses célèbres liqueurs des Vosges, ses délicieux foies gras de Strasbourg. »

LA PERGOLA 23, avenue du Maine (gare Montparnasse. Lit. 85-60)
Ses spécialités franc-comtoises faites par le patron. Cadre nouveau, calme et reposant.

BRASSERIE D'ALSACE 1, rue de l'Isly.
Table de tt 1er ord. Carte ou prix fixe 25 fr. Px tr. mod. Plats et vins régionaux. M. Martin, prop. Eur. 35.47.

CHEZ GEORGES 273, Bd PEREIRE (Porte Maillot).
Mazarguil a rouvert avec sa fine cuisine et ses gds vins. Il vous soignera comme avant.

POUR VOTRE TABLE, POUR VOS CADEAUX
REMY MARTIN
FINE CHAMPAGNE V. S. O. P.

CINÉMAS

Films de propagande

Hier soir, à la salle Pleyel, le Centre national d'expansion et de tourisme, présidé par M. E. Jonas, a présenté à une très brillante assistance quelques-uns des films documentaires inédits qu'il se propose de diffuser à travers le monde pour servir la propagande française. Plusieurs de ces réalisations font partie des « envois » effectués, l'an dernier, à l'Exposiiton de New-York, par les soins de M. Olivier. Mais, à ces images du temps de paix, s'ajoutait le « journal de guerre » exécuté par le service cinématographique de l'armée, et le relief de ces visions, dont la simplicité développe le pathétique, a dominé toute la représentation.

M. Henri Clerc a prononcé une brève et chaleureuse allocution pour souligner l'intérêt de cette initiative qui, tantôt, laisse parler les paysages de France, tantôt nous rappelle la mission civilisatrice des grands Français à travers les âges. C'est ainsi que l'on a pu admirer successivement les beautés de la Corse, le pittoresque des rivages de notre pays, les aspects saisissants de la vallée du Verdon et la précieuse collaboration du génie français à toutes les découvertes importantes qui ont jalonné la route du progrès humain.

Et l'on a goûté l'ingéniosité d'un film sur les modes parisiennes nous montrant les jolies marquises de Watteau, abandonnant le décor d'une de ses toiles célèbres pour aller découvrir, chez les grands couturiers de 1939, la pérennité de l'élégance et du goût français. — V.

— A partir de dimanche prochain, les séances du Cercle du cinéma au Musée de l'homme, palais de Chaillot, auront lieu à 16 heures précises au lieu de 14 heures. La séance du dimanche sera consacrée au cinéma et à l'enfance. On projettera en fragments : *Le Gosse, La Maternelle, Des hommes sont nés;* et, en version intégrale et inédite : *L'Enfer des anges.*

PARLANT FRANÇAIS : Aubert-Palace, au Service de Sa Majesté. **Colisée**, Cavalcade d'amour, **Impérial**, M. Brotonneau. **Lutetia**, la Grande farandole, les Pillards du Texas. **Marivaux**, Cavalcade d'amour. **Gaumont-Palace**, Berlingot et Cie. **Max-Linder**, Tourbillon de Paris. **Olympia**, Menaces. **Moulin-Rouge**, Circonstances atténuantes. **Normandie**, le Danger d'aimer. **Pagode**, la Fin du jour. **Paramount**, Invitation au bonheur, Alerte sur l'Angleterre. **Paris**, Hôtel impérial. **Royal-Pathé**, Quels seront les 5 ? Demoiselle en détresse. **Saint-Didier**, les Nouveaux riches. **Studio de l'Etoile**, Port-Arthur. **Studio Universel**, Circonstances atténuantes. **Victor-Hugo**, la Grande farandole, les Pillards du Texas.

PARLANT ANGLAIS : Aubert-Palace, au Service de Sa Majesté. **Avenue**, Chaud et froid. **Balzac**, Honolulu. **Biarritz**, le Lion a des ailes. **Caméra**, Ginger **Ted. César**, Au service de Sa Majesté. **Champs-Elysées**, Ennuis de ménage. **Ciné-Opéra**, Vedettes du pavé, Fils de gangster. **Cinévog-Saint-Lazare**, Gungadin. **Courcelles**, Elle et lui. **Ermitage**, Au service de la loi. **Lord-Byron**, Mademoiselle et son bébé. **Marignan**, Pièges. **Marbeuf**, le Monde est merveilleux. **Paris**, Stanley et Livingstone. **Portiques**, les Hauts de Hurlevent. **Studio de l'Etoile**, Je suis un criminel. **Studio Universel**, Sous-marin D. 1. **Triomphe**, Good bye Mr. Chips. **Ursulines**, Docteur Jekyll et Mr. Hyde, Monkey business.

L'UNION FAIT LA FORCE

L'union fait la force — jamais ces mots ne furent mieux d'actualité.

Unissons-nous et coyons forts physiquement et moralement.

Moralement par la volonté de vaincre toutes nos difficultés et physiquement par l'alimentation sucrée qui nous donne du muscle — nous serons invincibles.

T. S. F.

Emissions recommandées du jeudi 18 janvier

Radio-Paris : 18 h. et 20 h. 45, Relais de l'Opéra-Comique : « Manon » (Massenet); 19 h. 45, Causerie du général Weiss sur l'effort aérien français; 22 h. 45, Théâtre : L'Homme du jour (M. Gouverné); 23 h. 45, Musique légère.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : 19 h. 45, Théâtre : « Le Rossignol », d'après Andersen; 21 h. 45, Mélodies par Mlle Berthon; 23 h. 15, Mélodies par Alice Raveau.

Programmes du vendredi 19 janvier

Radio-Paris : 7 h. 30, Cours d'anglais pratique; 11 h. 45, Violon; 12 h., Musique légère; 12 h. 45, Piano; 13 h., Vie féminine : Femmes turques; 13 h. 15, Mélodies; 13 h. 45, Violoncelle; 14 h. 10, Flûte; 15 h., Orgue; 15 h. 30, Les rencontres imprévues, par J. Variot; 16 h., Radio aux aveugles; 16 h. 30, Œuvres de Debussy, pour piano; 17 h., Chansons; 17 h. 15, Trio Tzipine; 18 h., La vie sur mer, par Ed. Delage; 18 h. 10, Hommes et choses de l'Empire; 19 h., Musique légère; 19 h. 30, Emission des Théâtres du Cartel : « Musotte (G. de Maupassant et J. Normand); 20 h. 45, Orchestre national, « Pelléas et Mélisande », de Debussy; 22 h., Causerie musicale; 22 h. 45, Musique espagnole; 23 h. et 23 h. 45, Concert, direction Rhené-Baton.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : 6 h. 45, 6 h. 55, 7 h. 45, 8 h. 15, Musique enregistrée; 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., 12 h. 45, 13 h. 45, Musique légère et variée; 18 h. 15, Violon; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 18 h. 45, Chansons, par Lys Gauty; 19 h. 45, Orchestre national : « Pelléas et Mélisande »; L'Accident d'automobile (Dorin); 21 h., Chansons de route par Mlle Bordas; 21 h. 45, Piano; 22 h., Granados (J. Cassou); 22 h. 45, Les sonnettes (Meilhac et Halévy); 23 h. 15, Chansons par M. Burnier; 23 h. 45, Concert symphonique.

Radio-Cité : 12 h., Lawrence Tibett, baryton; 12 h. 10, Orchestre; 12 h. 45, Chanson à l'inconnue; 12 h. 55 Accordéon; 13 h. 10, Violon; 18 h. 20, Airs tziganes; 18 h. 45, Dancing; 19 h. 45, Le chanteur sans nom; 20 h., Une chanson douce; 20 h. 5, Sketch avec Jane Sourza; 21 h., Jazz; 22 h. 30, Les grands maîtres de la musique étrangère; 23 h. 15, dancing.

Radio-37 : 8 h. 5, Concert; 12 h., Le repos après la soupe; 12 h. 45, Germaine Sablon; 13 h. 5, Musique gaie et variée; 18 h. 15, Tino Rossi; 18 h. 45, Musique ininterrompue; 19 h. 15, Fanny Heldy; 20 h. 10, Charles Trenet; 21 h. 5, Orchestre Radio-37-Pasdeloup; 22 h. 45, Musique douce.

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

IMMEUBLES

PARC MONCEAU Très bel immeuble pierre. Tout confort, 6 étages, 8 croisées, appartements 5 et 4 p., bains. 800 mètr. Rev. 150,000. Px 1,250,000. SEGONDI, 4, rue de Clichy. Trinité 08.43.

LOCATIONS

APPARTEMENTS

AVENUE FOCH, côté ensoleillé, à louer bel appartement, 5e étage. S'adresser Péguy, gérant, 19, bd Malesherbes. Anjou 09.59. «

SITUATIONS

Banque privée cherche pour service relations étrangères ou service études financières homme 22 à 35 ans, nationalité française, hautes études commerciales, sciences politiques ou équivalent, ayant quelques années de pratique bancaire, de préférence dans services analogues, connaissant anglais.
Excellentes références personnelles exigées. Situation avenir pour candidat qualifié.
Adresser curriculum détaillé à : Agence Havas N° 400,403, rue Richelieu, 62, Paris, qui transmettra. «

S. N. C. F.

EXPEDITIONS
PAR LES BUREAUX DE VILLE
(Paris)

Durant les mois de janvier et de février les bureaux de ville S. N. C. F. fermeront, pour la réception des marchandises, à 17 heures.

SAMARITAINE

MAISON ERNEST COGNACQ, 67 à 81, RUE DE RIVOLI, PONT-NEUF & MONNAIE — PARIS R. C. Seine 55.659

MAGASINS OUVERTS TOUS LES JOURS DE 9 H. A 6 H. 15 (LE LUNDI DE 1 H. A 6 H. 15)

MARDI 23 ET MERCREDI 24
CONTINUATION DE LA VENTE DE **BLANC**

P. **PARURE** jersey indémaillable mat rose ou ciel. La combinaison. **15.95** La culotte assortie **8.50**

J. **DRAPS** toile blanche mi-fil, sans couture, festonnés et brodés main. Dimensions 3m35x2m40. *Le drap* ..... **125** fr. Taie d'oreiller assortie, intérieur 0m70x0m70.... **32** fr.

P. **PARURE** nansouk belle qualité, rose ou citron, broderie main et jours. Chemise ou culotte. **8.90** Combinaison. **15.90** Beau shirting blanc. Chemise **8.75** ou culotte. Combinaison. **15.75**

X. **FOURREAU** coutil broché saumon, et satin rayonne, lacé dos, sans côté, soutien-gorge dentelle Du 42 au 54. **69** fr.

J. **DRAPS** toile de coton blanc, bonne qualité, jours fantaisie. Dimensions 3m25x2m20. *Le drap* ..... **72** fr.

AT. **COMBINAISON** jeune fille, nansouk saumon, jours fils tirés et broderie main. Bustes 34 à 40. 12 à 18 ans. **14.75**

A. **CHEMISE** pour homme bel oxford rayures mode, col tenant. *Hors cours...* **22** fr.

BD. **LINGE de table** ourlé, tissu natté coton blanc encadrement et carreaux bleus et or, ou rouges et or. *La nappe.* 1m60x1m60 **31** fr. 1m40x1m40 **21** fr. La serviette assortie **3.75**

En beau tissu chaud, fil à fil bleu.. **18** fr.

BD. **SERVIETTES** éponge coton blanc, à franges, fantaisie écossaise bleu et or, ou saumon et or. Taille 0m50x0m80. *La douzaine*..... **42** fr.

T. **SHIRTING** pour lingerie. Largeur 0m80. *La coupe de 10 mètres.* **46.50**

H. **MOUCHOIRS** blancs, batiste pur fil de Cambral, ourlets à jours, initiale brodée main. Dimension 0m28. *La douzaine*.. **16.90**

P. **CHEMISE** demi-empire, shirting belle qualité broderie main et jours ..... **10.50** La culotte fermée.. **10.50**

CD. **BLOUSE** pour dames, forme enveloppe, beau vichy écossais, rouge, mauve ou bleu. Tailles 1-2-3. **TABLIER** pratique assorti. *Les 2 pièces pour..* **22.50**

CALEÇON long pour hommes toile coton écru. *Hors cours* **13.45** Filets blanc. **11.45**

BS. **CHAUSSETTES** laine, dessins sur fond gris ou marron. **8.45**

AK. **COUVRE-PIEDS** à volants, satin rayonne, or, bleu, rose ou grenat, doublé simili, intérieur lainage. *Pour lit de 2 personnes*..... **149** fr.

AP. **BRODERIE** mécanique fine, pour lingerie. *La coupe* de 4m10. H= 0m02 **3.85** 0m03 **5.35**

CO. **STORE-PANNEAU** voile rayonne crème, broderie blanche.

BD. **TORCHONS** toile crémée mi-fil liteaux rouges, ourlés avec attaches. Taille 0m55x0m80. *La douzaine*..... **59** fr.

2m80x1m50..... **49** fr.
2m80x1m80..... **59** fr.
2m80x2m40..... **89** fr.

AUJOURD'HUI

CINEMA de l'AVENUE 5 rue du Colisée

En première exclusivité
CHAUD et FROID
(EVERYTHING'S ON ICE)
avec
IRENE DARE
EDGAR KENNEDY — LYNNE ROBERTS

PRIX DES PLACES 15 ET 20 FRANCS, MILITAIRES 10 FRANCS

DÉPÊCHES ET INFORMATIONS

PARIS, 17 janvier

MINES DE LA GRAND'COMBE. — Le conseil d'administration a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires pour le 13 février, à l'effet de modifier les statuts, pour clore exceptionnellement au 31 août l'exercice 1939. Au cas où cette assemblée ne pourrait valablement délibérer le 13 février, faute du quorum légal, elle serait convoquée à nouveau pour le mardi 12 mars.

L'assemblée générale ordinaire sera convoquée pour le 12 mars pour statuer sur les comptes de l'exercice 1939, réduit à huit mois. Après amortissements et provisions, le bénéfice net dudit exercice est de 6,786,655 francs. Le conseil proposera aux actionnaires un dividende brut de 32 francs par action comme pour l'exercice précédent.

MINES DE HOUILLE DE BLANZY. — La production de 1939 s'est élevée à 2,216,592 tonnes contre 2,141,000 en 1938.

LONDRES, 17 janvier

BOURSE DE LONDRES. — Marché résistant. Bonne tenue des fonds anglais.

War Loan 3 1/2 0/0, 96; Emprunt Young, 5 1/4; U. S. Steel, 76 7/8; Canadian Pacific, 7; Courtaulds, 35 1/4; British Am. Tobacco, 96/10 1/2; Mexican Eagle, 6/7 1/2; Canadian Eagle, 8/6; Royal Dutch, 33 1/2, ex-coupon; Shell, 3 29/32; Central Mining, 14; Rand Mines, 15 1/3; Goldfields, 48/9; Crown Mines, 14 1/2; Chartered, 20/3; De Beers, 5 7/8; Rio-Tinto, 16 1/4; Tharsis, 40/; Tanganyika, 4/3.

A PROPOS DES BRUITS DE REQUISITION DES VALEURS ETRANGERES. — A la suite des commentaires qu'ont suscités les déclarations prêtées par le *Financial News* au colonel Llewellin, secrétaire parlementaire du ministère de l'approvisionnement, au sujet de la réquisition éventuelle des valeurs étrangères détenues par des porteurs britanniques, ce journal vient de publier la mise au point suivante :

« Le colonel Llewellin a expliqué que sa déclaration était de caractère général et que la conclusion que certains milieux en ont tirée qu'un plan particulier quelconque était envisagé par le Trésor n'était pas justifiée par ce qu'il avait dit; ses remarques n'ont pas dû être bien comprises. »

NEW-YORK, 17 janvier

BOURSE DE NEW-YORK. — Transactions très calmes à la séance de mercredi — il a été traité 470,000 titres sur le marché officiel — et la tendance a été irrégulière. Les différences sont modestes, que ce soit dans un sens ou dans l'autre.

MARCHE DES CHANGES. — 17 janvier. — Paris 2,24 1/8 contre 2,25; Londres 3,95 1/2 contre 3,96 7/8; Bruxelles 16,84, inchangé; Amsterdam 53,13 contre 53,19; Genève 22,42 1/2, inchangé.

La parité en francs s'établit à 44,618 pour le dollar et à 176,464 pour la livre.

BRUXELLES, 17 janvier

BOURSE DE BRUXELLES. — Marché bien tenu. Brazilian Traction 212 50; Sidro 124; Tubize 52 50; Union minière 3,310; Petrofina 272 50; Financière des Caoutchoucs 133 50; Banque de Paris 597 50; Electrobel 900.

AMSTERDAM, 17 janvier

BOURSE D'AMSTERDAM. — Les échanges ont été restreints à la séance de mercredi et la tendance a été irrégulière. Royal Dutch 255, ex-dividende, A. K. U. 35 3/4, Philips 125 3/4, H. V. A. 393, Deli Mij 166 3/4.

LES CHANGES A PARIS. — Voici les cours extrêmes pratiqués jeudi :

Londres (1 livre sterling), 176 50 — 176 75; New-York (100 dollars), 4,370 — 4,390; Belgique (100 belgas), 738 — 739; Hollande (100 florins), 2,322 — 2,330; Norvège (100 couronnes), 993 — 1,000; Suède (100 couronnes), 1,040 — 1,048; Suisse (100 francs), 981 —989; Canada (100 dollars), 3,920—3,960.

Société anonyme des bains de mer et du cercle des étrangers à Monaco

Avis de convocation
d'une assemblée générale extraordinaire

MM. les actionnaires de la Société des bains de mer et du Cercle des étrangers sont convoqués en assemblée générale extraordinaire au siège social, au Casino de Monte-Carlo, le jeudi 22 février 1940, à 11 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital social réalisée en application des résolutions votées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 juillet 1935;

2° Modification à l'art. 5 (nouveau) de l'Acte additionnel du 28 avril 1936 au Cahier des charges de la Société;

3° Mise au point corrélative des statuts, notamment des articles 2, 5, 6, 9, 22, 53.

Les dépôts de titres devront être effectués auprès de banques, agents de change ou notaires, suivant les modes et dans les conditions prévus aux statuts.

MM. les actionnaires qui ne peuvent assister à l'assemblée, soit parce qu'ils sont empêchés, soit parce qu'ils ne possèdent pas un nombre de titres suffisant (cent actions ou l'équivalent en cinquièmes), soit parce qu'ils ne sont pas en mesure de se grouper, doivent, pour être représentés, remplir les formalités suivantes :

1° Déposer leurs titres dans les caisses d'une banque, d'un agent de change ou d'un notaire qui les immobilisera jusqu'au lendemain de l'assemblée;

2° Remettre leur pouvoir à la banque, à l'agent de change ou au notaire dépositaire qui l'acheminera au siège social après avoir régularisé le dépôt ou adresser directement au siège social ce pouvoir avec le récépissé de dépôt des titres.

La feuille de dépôt des titres étant close au siège de la Société, à Monaco, dix jours pleins avant le jour de l'assemblée, le conseil prie instamment MM. les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs titres, de remettre leurs pouvoirs et leurs instructions à leur banque, avant le 10 février, pour en permettre l'arrivée au siège social dans les délais statutaires.

Jetons de présence. — Il a été décidé d'attribuer aux actionnaires 1 franc par action et 0 fr. 50 par cinquième présents ou représentés à l'assemblée réunissant le quorum.

Le conseil d'administration.

PAYEMENT DE COUPONS

Les détenteurs de titres au porteur des Sociétés ci-dessous désignées sont informés que les coupons seront payés, sous déduction de l'impôt sur le revenu français, à partir du 7 février 1940, au Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris, après un délai de quatre jours francs :

Compagnies.	N° du Coupon.	Montant par action. s. d.
City Deep, Ltd.	40	2. 6.
Consolidated Main Reef Mines and Estate, Ltd.	57	3. 0.
Crown Mines, Ltd.	77	9. 6.
Durban Roodepoort Deep, Ltd.	38	1. 6.
East Rand Proprietary Mines, Ltd.	40	1. 9.
Geldenhuis Deep, Ltd.	70	2. 6.
Modderfontein B. Gold Mines, Ltd.	55	1. 3.
Modderfontein East, Ltd.	6	4. 0.
New Modderfontein Gold Mining Co, Ltd.	67	2. 6.
Nourse Mines, Ltd.	63	2. 3.
Rand Mines, Ltd.	78	4. 0.
Rose Deep, Ltd.	71	2. 0.
Transvaal Consolidated Land and Exploration Co, Ltd.	17	1. 0.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	75 50	3 0/0	73 75	73 45	73 75	73 80
3 ..	86 50	3 0/0 amort.	86 50	... ..	... ..	85 70
4 ..	77 50	4 0/0 1917	76 60	76 60	76 70	76 80
4 ..	77 ..	4 0/0 1918	76 05	75 95	76 10	76 10
5 ..	112 50	5 0/0 1920 am.	110 75	110 35	110 50	110 80
...	181 ..	4 0/0 1925	183 85	183 05	183 10	183 ..
4 50	85 50	4 1/2 % 32, tr.A	81 60	81 807	82 ..	82 10
4 50	84 ..	4 1/2 % 32, tr.B	82 40	82 45	82 90	82 95
5 ..	917 ..	4 1/2 0/0 1937.	915 85	916 90	917 ..	917 ..
5 ..	97 50	5 0/0 1939	97 ..	97 25	97 50	97 60
5 ..	102 ..	Déf.nat.5 0/0 38	103 15	103 35	103 50	103 50
45 ..	972 ..	Obl. Tr. 4 1/2 33	966 ..	965 ..	966 ..	966 ..
40 ..	890 ..	Obl. Tr. 4 0/0 34	885 ..	884 ..	884 ..	885 ..
50 ..	990 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	989 ..	987 ..	987 ..	987 ..
45 ..	870 ..	Obl. Tr. 4 1/2 32	869 ..	865 ..	869 ..	869 ..
4 ..	127 50	Ob.Tr.4 0/0 36 B	129 25	129 ..	130 50	... ..
45 ..	1050 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1046 ..	1055 ..	1055 ..	1060 ..
50 ..	1020 ..	Bons Tr.5 0/0 34	1021 ..	1016 ..	1020 ..	1020 ..
45 ..	1032 ..	Bons Tr.4 1/2 34	1031 ..	1033 ..	1033 ..	1032 ..
40 ..	1030 ..	Bons Tr.4 0/0 35	1034 ..	1039 ..	1032 ..	1037 ..
4 ..	127 ..	B. T. 5 % sep.37	1022 ..	... ..	... ..	1032 ..
50 ..	1032 ..	B. T. 5 % déc.37	1035 ..	1035 ..	1035 ..	1032 ..
55 ..	1060 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1060 ..	1060 ..	1060 ..	1057 ..
45 ..	890 ..	Caisse autonome.	885 ..	890 ..	890 ..	890 ..
320 ..	8500 ..	Bque de France.	8000 ..	8050 ..	8250 ..	8180 ..
320 52	6800 ..	— d'Algérie	6600 ..	6740 ..	6730 ..	6775 ..
420 ..	6450 ..	— de l'Indoch.	6355 ..	6400 ..	6400 ..	6495 ..
35 ..	1020 ..	— de Paris	960 ..	960 ..	995 ..	978 ..
30 ..	640 ..	— transati	610 ..	601 ..	601 ..	601 ..
30 ..	500 ..	Union parisienne	469 ..	472 ..	483 ..	480 ..
80 ..	1235 ..	Cie algérienne	1221 ..	1220 ..	1220 ..	1215 ..
50 ..	845 ..	Compt. nat. esc.	830 ..	828 ..	834 ..	830 ..
40 ..	520 ..	Créd. commercial	505 ..	513 ..	514 ..	517 ..
185 ..	2870 ..	— fonc. France	2780 ..	2745 ..	2770 ..	2810 ..
... ..	235 ..	— fonc. ind..	226 ..	230 ..	229 ..	225 ..
100 ..	1720 ..	— lyonnais	1680 ..	1684 ..	1700 ..	1689 ..
40 ..	770 ..	Société générale.	760 ..	760 ..	764 ..	758 ..
33 ..	672 ..	Fonc. lyonnaise.	672 ..	... ..	... ..	669 ..
20 545	328 ..	Rente foncière.	300 ..	... ..	... ..	... ..
... ..	70 ..	Génér. foncière.	69 ..	69 ..	69 ..	67 ..
899 92	17800 ..	Suez	17100 ..	17245 ..	17460 ..	17400 ..
614 91	14550 ..	— (jouiss.)	14050 ..	14400 ..	14400 ..	14500 ..
914 86	14150 ..	— (fondt)	13150 ..	13580 ..	13280 ..	13580 ..
324 75	4650 ..	— (civile, 5es)	4495 ..	4475 ..	4500 ..	4525 ..
40 ..	590 ..	Est	585 ..	616 ..	616 ..	609 ..
70 ..	895 ..	Lyon	853 ..	... ..	... ..	890 ..
50 ..	735 ..	Midi	700 ..	705 ..	705 ..	700 ..
70 ..	869 ..	Nord	840 ..	850 ..	850 ..	850 ..
64 ..	850 ..	Orléans	830 ..	... ..	... ..	833 ..
55 ..	1000 ..	Indoch.-Yunnan	995 ..	1007 ..	1007 ..	1000 ..
... ..	800 ..	Santa-Fé	760 ..	750 ..	743 ..	750 ..
60 ..	772 ..	Métropolitain	745 ..	741 ..	738 ..	739 ..
52 50	540 ..	— (jouiss.	526 ..	510 ..	510 ..	505 ..
26 50	326 ..	Paris. ind. elect.	330 ..	320 ..	325 ..	321 ..
100 ..	900 ..	Tram. Shanghai	960 ..	964 ..	974 ..	965 ..
175 ..	1170 ..	Lyonnaise eaux	1125 ..	1140 ..	1159 ..	1150 ..
62 50	910 ..	— (jouiss.	860 ..	875 ..	875 ..	878 ..
75 ..	910 ..	Eaux Ind

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Ire ÉDITION

Les opérations militaires

LES POSSIBILITÉS DE MANŒUVRE DES ARMÉES ALLEMANDES EN BELGIQUE

Comment les Allemands, s'ils violaient de nouveau la Belgique, et en même temps, cette fois, la Hollande, pourraient-ils mettre en application, à leur aile droite, la méthode du double enveloppement, telle qu'elle ressort des idées professées par les disciples de Schlieffen, idées que nous trouvons précisées dans la solution donnée par le général Grœner comme corrigé de la bataille de la Sambre d'août 1914? C'est une question que nous pouvons nous poser maintenant. Mais, pour éviter tout malentendu, nous tenons à spécifier qu'il s'agit ici uniquement d'une étude théorique, destinée à présenter, dans un cadre connu, une esquisse concrète des procédés stratégiques allemands, sans qu'il soit un instant question de deviner les intentions de manœuvre de nos adversaires.

Les Allemands ont actuellement, entre Trèves et la mer du Nord, quelque cinquante divisions appuyées par la plus grande partie de leurs forces blindées, légères et motorisées, formées en un dispositif offensif, le long des frontières de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg. Sauf sur le territoire de ce dernier pays, ils ont partout devant eux des obstacles organisés et des positions successives renforcées par les moyens de la fortification permanente. Leurs armées n'ont donc pas le champ libre pour entamer aussitôt des opérations de guerre de mouvement. Les premières phases d'une attaque éventuelle de grand style comporteraient, pour nos adversaires la rupture des positions fortifiées opposées. On peut toutefois penser que leur effort principal s'exercerait sur des secteurs tels que la manœuvre ultérieure de double enveloppement se trouvât amorcée dès le début.

En 1914 le Luxembourg belge, au sud de la Meuse, de Liége à Namur, n'a pas été défendu. Les Allemands ont donc pu s'avancer de ce côté sans coup férir jusqu'aux abords sud et est de Liége, de Namur et de Dinant, en même temps que plus au nord leurs deux armées de droite progressaient vers Bruxelles, après avoir refoulé l'armée belge dans Anvers. Dans la situation actuelle il en serait tout autrement: le Luxembourg belge, que recouvre en partie le vaste massif forestier des Ardennes, rendu presque impraticable par de nombreuses destructions, serait disputé pied à pied par les excellentes divisions de chasseurs ardennais. Ainsi la branche gauche de la tenaille allemande se verrait interdire tout le terrain situé entre la Meuse, de Liége à Namur, et la frontière du grand-duché de Luxembourg. C'est donc seulement à travers ce dernier pays, puis dans la partie sud du Luxembourg belge, que l'aile gauche du dispositif de double enveloppement pourrait agir.

Nous laisserons de côté les opérations excentriques : au nord l'invasion de la Hollande centrale et septentrionale, et au sud l'attaque éventuelle de diversion contre la ligne Maginot, pour nous occuper seulement de la manœuvre dans le Brabant septentrional et en Belgique. Elle serait confiée à trois groupements :

1° La droite, dotée de nombreuses unités mécaniques de diverse nature — formations de canons automoteurs pour agir contre les ouvrages fortifiés, divisions blindées pour attaquer les positions de campagne, divisions légères et motorisées pour assurer l'exploitation en cas de succès, — serait déployée à l'est du Limbourg hollandais, entre Aix-la-Chapelle et l'ouest de Crefeld.

2° Le centre, dont la densité serait moindre, s'étendrait d'Aix-la-Chapelle à la pointe nord du Luxembourg.

3° Enfin la gauche, moins étoffée que la droite, mais pourvue cependant d'une assez forte proportion d'unités blindées, aurait sa base de départ entre la pointe nord du Luxembourg et la Moselle.

L'offensive aurait lieu en trois phases.

La première consisterait à rompre sur tout le front la première armature des systèmes défensifs hollandais et belge, puis à s'avancer jusqu'à la position principale tenue par le gros de l'armée belge. La droite se porterait ainsi, par un large mouvement de conversion, face au canal Albert, entre Liége et Anvers. Le centre ferait une courte progression sur le sol belge, par exemple jusqu'à la vallée de l'Amblève, entre la place de Liége et la pointe nord du Luxembourg. La gauche traverserait le grand-duché et s'alignerait sur la frontière ouest de celui-ci.

Dans la deuxième phase, la droite aurait à forcer la défense du canal Albert et à prendre pied au sud de ce large et profond fossé. Le centre resterait sur place ou n'avancerait que faiblement, de façon à demeurer en retrait par rapport aux ailes. La gauche se porterait tout entière en territoire belge.

C'est alors seulement, au cours d'une troisième phase, que les armées allemandes auraient devant elles une zone de terrain libre suffisamment vaste pour se prêter à une manœuvre stratégique. Cependant, elles seraient dans l'impossibilité d'étendre leur mouvement au delà de l'Escaut, tenu forcément par les Belges, et de la frontière française, doublée par le prolongement de la ligne Maginot gardé par des forces françaises et anglaises.

L'effort principal des Allemands se ferait alors par les deux ailes, renforcées dans cette intention, et fortement échelonnées en profondeur.

L'extrême droite, précédée d'un important groupement de divisions mécaniques, décrirait un vaste arc de cercle par Malines, Alost, l'ouest d'Ath, pour se rabattre ensuite vers Mons, Charleroi et Dinant. L'extrême gauche, lançant elle aussi en avant des formations blindées et légères, converserait par Neufchâteau vers Dinant.

Le mouvement du centre serait réglé d'après la progression de l'extrême droite. C'est seulement quand celle-ci serait parvenue près de la Sambre que le vaste dispositif concave se porterait à l'attaque en entier.

Cette courte synthèse suffit pour mettre en évidence les difficultés qu'aurait à surmonter une manœuvre de cette forme dans le champ clos belge. Non seulement la droite allemande aurait à franchir rapidement la Meuse hollandaise, les inondations de la région marécageuse au nord de la frontière belgo-néerlandaise et les lignes d'eau de la Campine, mais elle devrait ensuite forcer le canal Albert, puis se couvrir fortement face à Anvers et à Gand, d'où pourrait déboucher une contre-offensive alliée. De même la gauche serait tenue de s'avancer à travers le massif tourmenté des Ardennes.

L'une et l'autre aile se trouveraient exposées, sur leur flanc extérieur, aux contre-attaques que seraient en mesure d'exécuter les forces franco-britanniques installées sur la ligne Maginot prolongée. On conçoit le service que peut rendre, sur le plan stratégique, cette puissante position fortifiée, qui limite le terrain où les Allemands pourraient développer leur manœuvre.

Enfin il n'est pas du tout exclu que la résistance hollando-belge aux premiers efforts allemands permette au commandement franco-anglais d'intervenir assez tôt et assez puissamment pour empêcher la manœuvre allemande de prendre tout son développement.

SUR MER

Le torpillage du « Arendskerk »

Amsterdam, 18 janvier.

On possède maintenant des détails sur la façon dont le navire hollandais *Arendskerk* a été torpillé dans l'Atlantique.

Selon des déclarations faites à Lisbonne par les membres de l'équipage, le commandant du sous-marin allemand, après avoir examiné les papiers du bord, fit connaître au capitaine Wijker, commandant du navire, que l'*Arendskerk* devait être coulé puisqu'il se rendait dans l'Afrique du Sud. Le commandant allemand précisa qu'un délai d'une demi-heure était accordé à l'équipage pour quitter le navire.

Les canots furent rapidement mis à la mer et les 60 membres de l'équipage, comprenant 59 hommes et une femme, montèrent à bord des embarcations. Ils durent passer plus de deux heures en mer, par un froid extrêmement vif, avant d'être recueillis par le navire italien *Fedora*.

Quant à l'*Arendskerk*, il fut envoyé par le fond par le sous-marin allemand, d'abord au moyen d'une torpille, puis par vingt-cinq coups de canon tirés sur l'épave flottante par la petite pièce d'artillerie qui se trouvait à bord du sous-marin allemand.

Explosion d'une mine sur la côte hollandaise

Amsterdam, 18 janvier.

Une mine a explosé hier soir à Huisduinen, près du Helder, dans la Hollande septentrionale, causant d'importants dégâts. La digue a été fortement endommagée, ainsi que les maisons avoisinantes, notamment un hôtel balnéaire.

L'explosion s'est produite au même endroit où une mine avait éclaté il y a trois semaines environ, causant des dégâts évalués à 7,000 florins, soit environ 160,000 francs. Les dommages paraissent cette fois encore plus importants.

Des rescapés de bateaux torpillés débarquent en Portugal

Lisbonne, 18 janvier.

Les soixante hommes de l'équipage, et deux passagers du cargo hollandais *Arendskerk*, torpillé par un sous-marin allemand au large d'Ouessant, alors qu'il se rendait au Cap, sont arrivés à bord d'un cargo hollandais.

Le capitaine J.-H. Wyker a raconté que le commandant du sous-marin décida de couler le navire, bien qu'il se fût assuré au préalable qu'il n'y avait pas à bord de contrebande de guerre.

Ce cargo avait été construit en 1938, c'est-à-dire qu'il était du type le plus moderne.

Le capitaine J.-H. Wyker regagnera la Hollande par chemin de fer. L'équipage embarquera sur un bateau hollandais.

Madrid, 18 janvier.

Quatre des cinq survivants du vapeur norvégien *Fagershein*, coulé par une explosion dans le golfe de Gascogne, ont été débarqués, aujourd'hui à Vigo, par le bateau grec *Iris*.

Le navire norvégien a coulé en deux minutes, après avoir été littéralement coupé en deux par une explosion. On ignore encore si elle a été provoquée par une mine ou une torpille.

Quatorze membres de l'équipage ont péri noyés. Les rescapés ont lutté plusieurs heures, isolés dans l'eau. Le cinquième rescapé est le capitaine du bateau qui, les jambes brisées, a dû être hospitalisé.

Service funèbre à la mémoire des victimes du patrouilleur « Barsac »

Vigo, 18 janvier.

Un service funèbre a été célébré à la collégiale, en mémoire des victimes du patrouilleur français *Barsac*, coulé récemment.

Le commandant Delaye, attaché naval à l'ambassade de France, et les consuls de France et d'Angleterre y ont assisté, ainsi que les représentants des deux colonies.

Les résultats de la guerre économique

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Londres, 18 janvier.

Bien que l'on cherche en Angleterre à ne pas se laisser décevoir par des rapports trop optimistes, l'exposé qui a été fait hier à la Chambre des communes par M. Ronald Cross, ministre de la guerre économique, sur la situation relative de l'Allemagne et des alliés du point de vue des ressources industrielles et financières, a fait une profonde impression.

C'était la première fois qu'un pareil exposé était présenté à la Chambre des communes. On a remarqué l'hommage généreux que M. Cross a rendu à la France alliée et sa gratitude envers les Dominions et l'Inde pour leur coopération dans l'application de la nouvelle technique du blocus. Il est évident qu'en appliquant, dès le début de la guerre, les méthodes par lesquelles l'Allemagne est privée autant que possible de toutes ressources venues du dehors et en arrêtant d'autre part ses exportations, les alliés ont infligé à l'économie du Reich un choc aussi violent qu'inattendu. C'est ce qui a permis à M. Cross de formuler cette importante conclusion que l'Allemagne, après quatre mois et demi de la présente guerre, se trouve dans une situation aussi difficile qu'après deux ans de la précédente. En outre, elle n'a pas autant de ressources qu'il y a vingt-cinq ans et ses conditions d'existence sont maintenant gênées.

Le ministre de la guerre économique est d'avis que l'heure n'est pas éloignée où la constriction économique infligée au Reich allemand l'empêchera de soutenir son effort de guerre et rapprochera l'heure de la victoire. C'est sans doute un des aspects les plus intéressants de cette étrange guerre que l'importance qu'y joue l'arme économique et il se dégage de ce débat une impression rassurante pour l'avenir.

Toutefois M. Dalton, à la Chambre des communes, a regretté qu'on n'ait pas appliqué plus tôt le système de préemption d'achats, chez les neutres, des marchandises dont l'Allemagne a besoin, de manière à l'en priver. De son côté, lord Cecil, à la Chambre des lords, a exprimé l'avis qu'on aurait dû, comme dans la précédente guerre, rattacher plus étroitement l'administration du blocus au ministère des affaires étrangères, puisque c'est le Foreign Office qui doit discuter avec les pays étrangers des difficultés résultant du blocus.

Envoi d'ambulances à l'armée française

Londres, 18 janvier.

On annonce que l' « Anglo-French Ambulance Corps », organisation constituée pour fournir des ambulances à l'armée française, se propose de mettre à la disposition de celle-ci vingt-deux ambulances au début de février. Un certain nombre de municipalités, de faubourgs, d'associations ouvrières et de particuliers ont promis de leur côté de fournir une ou plusieurs ambulances.

On sait que le roi George VI et le président de la République française sont les présidents de l' « Anglo-French Ambulance Corps », dont le colonel J. Baldwin-Webb vient d'être nommé secrétaire honoraire.

L'AGRESSION SOVIÉTIQUE contre la Finlande

Trois avions de chasse finlandais attaquent avec succès 18 avions de bombardement

Stockholm, 18 janvier.

Dix-huit avions soviétiques ont attaqué hier une petite ville du centre de la Finlande. Trois avions de chasse finlandais ont engagé un combat à l'issue duquel onze avions russes ont été abattus. Les sept autres appareils ont été mis en fuite.

Avant l'intervention des avions de chasse finlandais, les Russes avaient réussi à jeter 150 bombes, causant la mort de deux personnes et en blessant grièvement deux autres.

Dans les environs d'Abo, un aviateur russe s'est tué à la suite d'un atterrissage forcé. Deux sous-officiers qui, après avoir opposé une vive résistance, finirent par être désarmés, déclarèrent qu'ils redoutaient d'être mis à la torture par les Finlandais.

Vers un arrêt des opérations à Salla où le thermomètre marque —51 degrés (?)

Stockholm, 18 janvier.

Les informations parvenues du front de Salla confirment le mouvement de repli des troupes soviétiques, annoncé dans de précédents télégrammes.

La situation actuelle semble montrer clairement que le haut commandement russe a décidé d'ajourner les opérations pour une double raison : tout d'abord par crainte d'un encerclement. Les deux compagnies rouges chargées de rétablir les lignes de communication dans un secteur important de l'arrière ont été anéanties.

En second lieu, un froid intense sévit dans la région de Salla : —51 degrés. Même à Viborg, la température est tombée à 48 degrés.

L'intervention de M. Sandler au Riksdag

Copenhague, 18 janvier.

Le correspondant du *Politiken* à Stockholm mande que dans son discours d'hier au Riksdag l'ancien ministre des affaires étrangères Sandler a reproché au gouvernement d'avoir torpillé (*sic*) la coopération nordique en ne venant pas au secours de la Finlande.

Il déclara alors — ce qui n'a pas été rapporté dans le compte rendu — que « ni les ministères de concentration, ni les lignes directrices de la politique étrangère ne sont éternels ».

Sans doute, déclare le correspondant, M. Sandler attend-il son heure. Une très forte majorité soutient le gouvernement suédois de concentration dans sa politique finlandaise; mais la question décisive est de savoir si ce gouvernement sera assez fort pour résister à une vague de sentiments puissants qui pourrait se lever au moment où la résistance de la Finlande viendrait à faiblir.

Stockholm, 18 janvier.

Le Tidningarnas Telegrambyraa mande :

Dans son discours d'hier au Riksdag [dont nous publions un extrait d'autre part], le ministre des affaires étrangères, M. Günther, après avoir déclaré que l'avenir de la Suède dépend au plus haut degré de celui de la Finlande, a ajouté, en substance :

« Mais il faut que la Suède tienne compte aussi de sa neutralité dans la guerre entre les grandes puissances. L'atmosphère est très tendue et on peut redouter une aggravation ultérieure. L'immobilisation des positions sur le front ouest est de nature à faire craindre que le théâtre de la guerre ne soit étendu aux territoires des pays neutres.

» Dans ces circonstances, le gouvernement suédois doit éviter toutes mesures pouvant être considérées comme contraires à la neutralité. Il est par conséquent impossible de faire tout ce que le gouvernement voudrait pour aider la Finlande. »

La situation politique à Berlin

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Genève, 18 janvier.

S'efforçant de faire le point de la situation politique actuelle à Berlin, le correspondant de la *Neue Zürcher Zeitung* publie ce matin un article qui contient d'intéressantes indications.

Il relève, tout d'abord, que la presse allemande a presque totalement ignoré le discours de M. Chamberlain et que seules quelques feuilles ont polémiqué à propos de la démission de M. Hore-Belisha.

L'annonce faite par M. Chamberlain que l'on devait s'attendre à de sérieux événements militaires en Europe n'a pas été commentée et, de plus en plus, à Berlin, on marque une réserve très stricte, sans doute pour ne pas laisser apparaître les vues personnelles des dirigeants allemands. Cette réserve s'étend aussi bien aux événements militaires qu'aux faits qui relèvent de l'activité diplomatique.

Les journaux allemands ne parlent plus du tout de la Belgique ni de la Hollande. On s'est contenté d'une mince mise au point par l'intermédiaire de la presse, et dans laquelle les mesures de renforcement militaire prises par les voisins neutres de l'Allemagne ont été simplement enregistrées. Mais il est bien évident que, dans les milieux diplomatiques, l'intérêt est beaucoup plus accentué que ne le laissent apparaître les journaux allemands.

Toute l'attention politique du moment se porte maintenant à Berlin vers les événements dans le Nord européen. L'échange de notes entre l'Union soviétique, la Suède et la Norvège est considéré comme la confirmation de la tension créée depuis le début du conflit finno-soviétique et, à la Wilhelmstrasse, sans doute pour des raisons tactiques, on s'élève contre l'interprétation selon laquelle l'Allemagne serait intéressée à ce que l'Union soviétique entre en conflit militaire avec les puissances occidentales.

D'autre part, on s'efforce de monter en épingle les négociations commerciales avec l'U.R.S.S. Le docteur Ritter, chef de la délégation économique allemande, qui vient, comme on sait, de repartir pour Moscou, doit — dit-on dans les milieux officiels allemands — présider à la signature prochaine d'arrangements économiques de la plus grande importance. On estime que les difficultés de principe n'existent plus et que, des deux côtés, on a maintenant le désir d'arriver à un accord afin d'affirmer la collaboration économique des deux pays en face des possibilités de développement politique qui peuvent se produire en Europe.

L'aide franco-britannique, écrit le « Vooruidt » peut seule faire pencher la balance

Amsterdam, 18 janvier.

Le *Vooruidt*, parlant de la pression que Staline exerce en ce moment sur les Etats scandinaves, estime que les arguments dont il se sert sont définis par ce proverbe : « Lorsqu'on veut noyer son chien, on dit qu'il est enragé. »

Voici les faits, écrit le journal. D'une part, la Russie veut contraindre, par tous les moyens, la Suède et la Norvège à cesser le recrutement de volontaires et empêcher le transit du matériel de guerre; d'autre part, les deux gouvernements refusent de céder à la menace. Si des volontaires ont passé individuellement la frontière pour aller prendre part à la guerre, ce n'est pas une violation de la neutralité, répondent les Scandinaves, pas plus que le transit des armes n'est contraire au droit international.

Nous approuvons cette attitude courageuse; elle prouve que les gouvernements de Suède et de Norvège ont rejeté les considérations qui ont, à chaque occasion, assuré le succès des conquérants, les considérations nées de la peur. Les Finlandais ont donné l'exemple et leur attitude — nous pouvons le dire sans hésitation — a été décisive, même en ce qui concerne celle de la Suède et de la Norvège.

A la longue, la résistance opposée par les petits peuples à la collusion nazi-communiste ne suffirait pas cependant à arrêter l'agression, si les grandes démocraties n'intervenaient pas. Ce sont elles qui peuvent faire pencher la balance, et le monde attend l'aide, aussi énergique qu'efficace, que les gouvernements français et britannique ont promise à la Finlande. L'assistance à la Pologne est arrivée trop tard, mais les alliés peuvent dire à bon droit qu'ils n'étaient pas prêts et que la Pologne avait négligé sa défense militaire et économique « irrémédiablement », comme l'a déclaré le général Sikorski lui-même. On ne pourra jamais en dire autant de la Finlande.

EN GRANDE-BRETAGNE

La situation parlementaire des nouveaux ministres britanniques

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Londres, 18 janvier.

Les deux nouveaux ministres anglais qui ont été choisis par M. Neville Chamberlain au début de janvier : Sir John Reith, ministre de l'information et Sir Andrew Duncan, président du Board of Trade, ne sont pas membres du Parlement. Aussi va-t-on leur donner à chacun un siège à la Chambre des communes. Sir Andrew Duncan deviendra l'un des deux députés de la Cité de Londres, en remplacement de Sir Alan Anderson, qui démissionnera et Sir John Reith deviendra représentant de Southampton, à la place du député libéral national Sir Charles Barrie qui sera élevé à la Chambre des lords.

A propos de l'alarme en Belgique et en Hollande

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Londres, 18 janvier :

Un récit dramatique des circonstances dans lesquelles le secret des concentrations allemandes sur la frontière hollando-belge est tombé entre les mains du service de renseignements en Belgique, est rapporté par un correspondant spécial du *Daily Telegraph* à Liége.

L'officier allemand qui avait été chargé de porter de Berlin à Cologne des documents très importants avait reçu l'ordre de voyager par chemin de fer. Mais, pressé de rejoindre sa jeune femme le soir même à Cologne, il prit place dans l'avion militaire d'un pilote de ses amis à l'aérodrome de Tempelhof. Le pilote commit une grande erreur de navigation et se trouva beaucoup plus bas qu'il ne croyait dans la vallée du Rhin. Quand le canon de la défense aérienne hollandaise ouvrit le feu sur son appareil, il obliqua vers le sud et fit un atterrissage forcé à Mechelen-sur-Meuse, dans le Limbourg belge. L'officier d'état-major tenta vainement, par deux fois, de mettre le feu aux documents qu'il portait mais il en fut empêché.

La politique de la Belgique

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Bruxelles, 18 janvier.

Au cours de la séance de rentrée à la Chambre belge, mercredi après-midi, le premier ministre a fait une courte déclaration soulignant la continuité de la politique de l'ancien cabinet par le gouvernement qui a été remanié le 5 janvier. Continuité de la politique extérieure telle que M. Spaak l'a exposée à la Chambre lors du débat récent sur les affaires étrangères; continuité de la politique militaire, dont le but est d'assurer, avec le maximum d'efficacité, la défense du territoire; continuité de la politique financière et budgétaire et de la politique sociale, tel est le programme.

Au cours du conseil de cabinet tenu mercredi, la décision a été prise de suspendre *sine die* le journal nationaliste flamand *Volk en Staat*. La même mesure est prise contre deux autres journaux nationalistes flamands en raison de la propagande subversive qui s'y révèle.

Cette mesure a été bien accueillie par la presse belge, qui la souligne avec satisfaction. Ajoutons que ce groupe nationaliste flamand, fort peu nombreux mais très remuant, poursuivait ces derniers temps une campagne contre la conception — généralement admise ici — qu'une violation des frontières de la Hollande mettrait en danger les intérêts vitaux belges, conception que les nationalistes flamands disaient être, selon eux, contraire à la neutralité. A ce propos, le journal flamand le plus important, *Het Laatste Nieuws*, dont l'autorité est considérable chez les populations de langue flamande, et dont le directeur est l'ancien ministre M. J. Hoste, proteste énergiquement contre cette campagne.

Het Laatste Nieuws écrit notamment :

Moins que jamais, un doute peut être émis sur la volonté de paix de notre pays. Mais il est aussi un fait que toute inclination pour la vassalité est absente chez notre population. De petits pays comme le nôtre peuvent souhaiter, dans leur intérêt, qu'une paix réelle soit maintenue. Mais ils n'y aideront que si, sans haine et sans crainte, d'une manière absolument indépendante, ils assument les obligations qu'entraîne le maintien de leur indépendance. »

AU SENAT

La déchéance des élus communistes

Le Sénat se réunit aujourd'hui jeudi, à 14 h. 30, pour recevoir le projet de loi relatif à la déchéance des élus communistes.

Le projet de loi voté mardi par la Chambre des députés sera déposé sur le bureau de la haute Assemblée par M. Camille Chautemps, vice-président du conseil qui demandera l'urgence.

Le projet sera aussitôt renvoyé à la commission du suffrage universel présidée par M. Lancien, sénateur du Finistère, qui se réunira à 16 h. 30 pour l'examiner et le rapporter.

Dans les couloirs du Luxembourg, on pensait que le Sénat se réunirait vendredi en séance spéciale pour voter le projet tel qu'il a été adopté par la Chambre des députés.

On sait qu'il n'y a au Sénat que deux élus communistes : MM. Marcel Cachin et Clamamus, tous deux sénateurs de la Seine.

M. Clamamus s'est désolidarisé depuis le 15 septembre du parti, cependant que M. Marcel Cachin y est resté. Venu à Paris pendant vingt-quatre heures, M. Marcel Cachin est retourné en Bretagne où il séjourne depuis un certain temps. Le projet voté, M. Marcel Cachin sera déchu de sa qualité de sénateur.

Le contrôle des affectations spéciales

La commission interministérielle de contrôle des affectations spéciales, réorganisée par le décret-loi du 29 novembre 1939, s'est réunie au ministère de la défense nationale sous la présidence de M. H. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale et à la guerre, assisté du général de division Matter, président de ladite commission.

M. H. Ducos, dans une substantielle allocution, a exposé le désir profond du président Daladier de remettre chacun à sa place en répartissant les charges de la guerre d'une façon équitable entre tous les citoyens mobilisés. Le gouvernement, a déclaré M. Ducos, a tenu à associer aux travaux de la commission des membres du Parlement et des délégués des associations d'anciens combattants.

Il a le droit de compter que très rapidement seront redressées ou supprimées des erreurs qui ont légitimement ému aussi bien l'avant que l'arrière.

Le général Matter a proposé à la commission une méthode de travail qui aura pour objet de donner un rendement rapide à l'œuvre qui lui a été confiée.

Déjà un certain nombre d'abus ont été réduits et des injustices flagrantes ont été supprimées. Il a été entendu d'ailleurs que les résultats obtenus par la commission interministérielle seront publiés périodiquement afin de montrer aux armées et à l'intérieur l'effort accompli en vue de mettre chacun des mobilisés à la vraie place, compte tenu de son âge, de sa situation de famille, de sa compétence technique.

A la Société française de géographie économique et d'action coloniale

Une communication du général Serrigny

A l'occasion du dernier déjeuner mensuel de la Société française de géographie économique et d'action coloniale, que préside le comte Clauzel, ambassadeur de France, le général Serrigny devait faire la communication d'usage sur « les hésitations de l'Allemagne en guerre ».

De très nombreuses personnalités représentant l'élite du monde politique, diplomatique, scientifique et commercial avaient répondu à l'appel de cette vivante association et de son actif secrétaire général, Me André Calandreau, avocat à la cour.

Nous avons noté au hasard des diverses tables, aux côtés du comte Clauzel, de la comtesse Clauzel et du général Serrigny, la présence de M. Hippolyte Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la guerre; M. Lucien Lamoureux, vice-président de la Chambre, ancien ministre; MM. Gourdeau, Guernier et Bonnefous, anciens ministres; colonel Josse, sénateur et Mme Josse; les professeurs Truchy, président de la Société d'économie politique, et René Pinon, membres de l'Institut; M. Pineau, directeur de l'office national des combustibles liquides; M. et Mme Mercier, M. Sommier, capitaine Jozon, représentant M. Mandel, ministre des colonies; Mme Franchet d'Espèrey, M. René Fould, président de la chambre syndicale des constructeurs de navires; M. Louis Bréguet, président de la chambre syndicale de l'aéronautique; M. Raymond Berr, président de la Société des ingénieurs civils de France; M. Fiquet, ancien conseiller municipal de Paris; M. Frangulis, secrétaire général de l'académie diplomatique internationale; M. Gilbert, président de la fédération des syndicats de produits chimiques de France; les généraux Anthoine, Brémond, Laras; M. J.-H. Adam, comte Cassel, M. Bouvier, M. Huffer, le colonel Bernard, président et administrateur de sociétés industrielles; le colonel de Massignac, le capitaine de corvette Damour; le médecin principal Le Rouvillois, les professeurs Sorrel, Moure et Cottenot; M. Cunin, expert comptable, etc.

Présenté en termes excellents par le comte Clauzel, président de l'association, le général Serrigny a fait un remarquable exposé des raisons par lesquelles peuvent s'expliquer les hésitations de l'Allemagne en guerre. Se penchant plus particulièrement sur le problème des matières premières qu'il a particulièrement étudié, l'éminent conférencier établi que si l'Allemagne avait, en prévision de la guerre, effectué depuis quatre ans une véritable mobilisation intérieure, elle n'avait pu cependant réunir des approvisionnements suffisants pour lui permettre de supporter le choc d'une bataille aussi longue que celle de Verdun.

Seule, aux yeux du général Serrigny, cette insuffisance de matières premières, et plus particulièrement de fer et de pétrole, peut avoir dicté la politique de l'Allemagne depuis l'ouverture des hostilités. Si l'Allemagne n'avait pas eu cette préoccupation, il est certain qu'elle n'aurait point laissé s'accomplir notre mobilisation dans des conditions telles que notre puissance militaire et industrielle s'est considérablement accrue au cours de ces derniers mois.

C'est toujours la question du ravitaillement en matières premières qui reste au premier plan des préoccupations allemandes. C'est elle qui a conduit les chefs allemands au traité germano-russe et qui, depuis quelques semaines, motive ses incessants chantages auprès des Etats neutres.

Nous devons tenir compte de cette situation et combattre l'adversaire sur ce terrain. Il ne faut pas oublier, a proclamé avec force le général Serrigny, que la ligne Maginot de la victoire passe à la frontière roumaine.

La guerre peut être beaucoup plus courte que certains ne le pensent, si elle est menée sur ce terrain avec l'énergie désirable, à la fois contre les ennemis qui ont lié leur sort à la veille du conflit.

Le général Serrigny a terminé sa communication, suivie avec le plus vif intérêt par tous les assistants, en exprimant sa confiance dans la victoire totale de la France et de l'Angleterre unies pour la défense de leurs libertés.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

Académie française

Réception de M. Jérôme Tharaud

L'Académie française a reçu cet après-midi avec le cérémonial d'usage M. Jérôme Tharaud élu à la place vacante par le décès de M. Joseph Bédier.

A 14 heures le récipiendaire, portant l'uniforme des membres de l'Institut, a fait son entrée dans la salle des séances. La parole lui a été immédiatement donnée pour la lecture de son discours.

M. Georges Duhamel lui a répondu au nom de l'Académie. On trouvera d'autre part le texte de ces deux discours.

L'EAU DE POUGUES
EXCITE L'APPÉTIT
FACILITE LA DIGESTION

SIR RONALD CAMPBELL à l'American Club

Sir Ronald Campbell, ambassadeur de Grande-Bretagne en France, était ce matin l'hôte de l'American Club à son déjeuner hebdomadaire. Une nombreuse assistance se pressait au Cercle interallié pour accueillir l'éminent diplomate auquel le président du club, M. Max Shoop, souhaita, en termes choisis, la bienvenue. On remarquait à la table d'honneur MM. Holma, ministre de Finlande; les ambassadeurs Paul Claudel, de Laboulaye et Henry Bérenger; MM. Oliver Harvey, W. Mack, Sir Charles Mendle, les attachés militaire et de l'air de Grande-Bretagne, etc. M. William Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis, était représenté par M. Maynard B. Barnes, premier secrétaire.

Au dessert, Sir Ronald Campbell remercia ses hôtes et prononça une allocution.

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE SURVEILLANCE
Surveille en votre absence
vos hôtels et appartements
S'adr. 233, Bd St-Germain (7e). Tél. Inv. 70.02

Inauguration de la Maison de la culture française à Lausanne

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Genève, 18 janvier.

Hier, a été inaugurée dans les salons d'un grand hôtel de Lausanne la « Maison de la culture française », groupement nouveau que préside M. Edmond Jaloux, de l'Académie française, et qui se propose de grouper les Français de Lausanne et d'organiser des conférences d'écrivains français.

Le comité de la Maison de la culture française recevait M. Paul Chack, qui a parlé de l'histoire, pleine de grandeur, de la marine française. Plus de 200 personnes ont applaudi le brillant conférencier, qui était entouré de Mme E.-R. Blanchet, vice-présidente de l'œuvre, et de M. Garreau, consul de France à Lausanne.

L'assassin de Madeleine Lannoy a fait des aveux

Albert Lafosse, le militaire de Beauvais accusé d'avoir assassiné la jeune Madeleine Lannoy a fait des aveux complets à M. Roches, commissaire chef de la brigade spéciale. Le criminel a été mis à la disposition de M. Combault, juge d'instruction, en attendant sa mise à la disposition de la justice militaire.

NOUVELLES DE LA BOURSE

18 janvier. — Le marché maintient ses bonnes dispositions. Si à l'ouverture, on se contentait assez souvent de consolider la reprise de la veille, la fermeté s'est affirmée dans la suite à la faveur d'un mouvement d'échanges plus suivi.

Tous les compartiments participent à cette reprise, mais il y a lieu de souligner la hausse de nos rentes, de celles qui sont solidaires du franc aussi bien que de celles à garantie de change.

Aux valeurs françaises, l'avance est surtout sensible sur les valeurs de métallurgie et de produits chimiques. Les valeurs internationales, notamment le Rio Tinto et la Royal Dutch, accusent des progrès appréciables.

VALEURS	COURS précédents	COURS DU JOUR (mi-séance)
3 0/0	73 75	74 25
4 0/0 1918	76 10	76 45
5 0/0 1920	110 50	111 15
4 0/0 1925	183 10	183 10
4 1/2 0/0 1932 A	82 ..	82 95
4 1/2 0/0 1937	217 ..	218 70
Caisse aut. Déf.Nat.5 0/0 1938	103 50	104 15
Obli. Trés. 4 1/2 0/0 1933	966 ..	971 ..
— 4 0/0 1926 B	130 50	130 90
Banque de France	8.250 ..	8.350 ..
— de l'Indochine	6.400 ..	....
— de Paris	995 ..	999 ..
— Union parisienne	483 ..	489 ..
Comptoir nat. d'escompte	834 ..	833 ..
Crédit foncier	2.770 ..	2.790 ..
— lyonnais	1.700 ..	1.710 ..
Société générale	769 ..	762 ..
Canal de Suez	17.460 ..	17.400 ..
Santa Fé	743 ..	724 ..
Tramways de Shanghaï	974 ..	990 ..
Lyonnaise des eaux	1.159 ..	1.155 ..
Parisienne de distribution	629 ..	632 ..
Générale d'électricité	1.840 ..	1.850 ..
Energ. littor. médit	625 ..	624 ..
Nord-lumière	715 ..	723 ..
Télégraphie sans fil	790 ..	793 ..
Thomson-Houston	225 ..	231 ..
Union d'électricité	425 ..	433 ..
Forges du Nord et de l'Est	632 ..	658 ..
Schneider	1.760 ..	1.783 ..
Tréfileries du Havre	889 ..	910 ..
Charbonnages du Tonkin	2.430 ..	2.520 ..
Mines d'Anzin	661 ..	661 ..
Lens	304 ..	309 ..
Vicoigne	488 ..	... ..
Mines de Bor	1.525 ..	1.550 ..
Le Nickel	1.149 ..	1.159 ..
Française des Pétroles	1.135 ..	1.137 ..
Kali Sainte-Thérèse	870 ..	887 ..
Kuhlmann	812 ..	812 ..
Matières col. Saint-Denis	1.435 ..	....
Péchiney	1.843 ..	1.855 ..
Saint-Gobain	2.420 ..	2.445 ..
Quilmès	8.750 ..	8.925 ..
Caoutch. Indochine	1.080 ..	1.094 ..
Indoch. Plantat. Hévéas	587 ..	600 ..
Raffinerie Say	774 ..	775 ..
Credito argent. 4 1/2 0/0 1934	1.260 ..	1.288 ..
Unifié d'Egypte	2.730 ..	2.720 ..
Credit foncier égyptien	4.030 ..	4.025 ..
Canadian Pacific	294 ..	300 ..
S. K. F.	1.798 ..	1.785 ..
Central Mining	2.995 ..	3.051 ..
Geduld	1.675 ..	1.690 ..
Rio-Tinto	2.973 ..	3.030 ..
Royal Dutch	6.690 ..	6.773 ..
Amsterdam Rubber	4.725 ..	4.740 ..
Anglo American Corporation	392 ..	390 ..
Brakpan	515 ..	514 ..
Canadian Eagle	87 ..	88 ..
Financière des Caoutchoucs	221 ..	225 ..
Crown Mines	2.900 ..	2.900 ..
De Beers ord.	1.200 ..	1.220 ..
— priv.	1.720 ..	1.715 ..
East Rand	482 ..	482 ..
Goldfield	500 ..	511 ..
Mexican Eagle	71 50	70 75
Gnome et Rhône	885 ..	880 ..
Padang	1.095 ..	1089 ..
Etabliss. Pernod	750 ..	737 ..
Phosphates de Constantine	355 ..	375 ..
Randfontein	391 ..	400 ..
Rand Mines	1.560 ..	1.580 ..
Roan Antelope	162 ..	164 ..
Shell	796 ..	788 ..
Sub Nigel	2.120 ..	2.135 ..
Tharsis	401 ..	402 ..
Union Min. Haut-Katanga	5.675 ..	5.710 ..

Les Ets COGERY (S.A.)
17 bis, RUE DE MAISTRE, PARIS, 18e.
REGISTRES COMPTABLES
ET A FEUILLETS MOBILES
ont ouvert un nouveau magasin de détail
5, RUE DU LOUVRE.— Tél. Central 78-23
vous y trouverez tous tracés permettant
l'adaptation aux nouveaux décrets.

Mort du professeur E.-F. Gautier

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. E.-F. Gautier, professeur à l'université d'Alger, officier de la Légion d'honneur. Explorateur d'abord de Madagascar avant la conquête de la Grande Ile, puis du Sahara, géographe, géologue, esprit éminent et puissant, M. E.-F. Gautier laisse une œuvre remarquable : *la Conquête du Sahara, le Sahara, le Passé de l'Afrique du Nord, Un siècle de colonisation; Genséric, roi des Vandales; Mœurs et coutumes des musulmans; l'Afrique noire occidentale; l'Afrique blanche.*

Il faisait à la Sorbonne un cours sur les questions africaines.

Mort d'un député

M. Louis Gélis, député de la Seine, est décédé aujourd'hui à Saint-Juéry, près d'Albi, son village natal, des suites d'une longue maladie.

Il était âgé de 54 ans.

RUBIS ET BRILLANTS
MM. Yves Roué, joailliers experts près les Cies d'assurances, sont acquéreurs de brillants et de rubis. 61, Brd Malesherbes (St-Aug.)

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 17 janvier. — En cents par bushel : maïs, mai 58 1/4; juillet 58 3/8. — Blés : mai 101 à 101 1/8; juillet 98 3/8 à 98 1/4.

Winnipeg, 17 janvier. — En cents par bushel : blés, mai 87; juillet 87 78; octobre 89.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 17 janvier. — En pence par lb : feuille fumée, disp. 11 3/4; fév. 11 3/4; mars 11 3/4; avril-juin 11 3/4.

New-York, 17 janvier. — En cents par lb : feuille fumée, gaufrée : janv. 19 05; mars 19 12; mai 18 71; juillet 18 55; sept. 18 30; oct. 18 26; déc. 18 20.

SAINDOUX. — Chicago, 17 janvier. — En cents par lb : janv. 6 02; mai 6 35.

CAFES. — New-York, 17 janvier. — En cents par lb : disp. 5 1/2; café Rio n° 7, ancien contrat : mars 4 27; mai 4 39. Santos n° 4 disp. 7 1/2; mars 6 27; mai 6 33; juillet 6 38; sept. 6 42; déc. 6 50.

SUCRES. — New-York, 17 janvier. — En cents par 110 lbs : Cuba prompte livraison 290. A terme, mars 157; mai 154; juillet 154; sept. 154; déc. 155 1/2.

METAUX. — Londres, 17 janvier. — Argent : cpt. 22 5/8; à terme 22 5/8. — Or : 168 sh. — Etain : cpt. 241 17/6; à terme 241 7/6.

COTONS. — Liverpool, 17 janvier. — Nouveau contrat : janv.-fév. 8 35; mars-avril 8 34; mai-juin 8 31. New-York, 17 février. — Disponible 10 90; mars 11 03; mai 10 78. Nouveau contrat : mars 11 22; mai 10 92.

MARCHÉ DES GRAINS

Après avoir été plus faible, en raison des bruits de taxation, le marché des sons est à peine soutenu, le disponible valant de 106 à 108 dans le rayon de Paris. En céréales secondaires, tendance généralement ferme. On peut coter approximativement : seigles Beauce et Gâtinais 155 à 157, Champagne 158 à 160; sarrazins Bretagne et Limousin 165 à 170 selon les qualités; avoines: grise de Beauce, Eure, Brie 104 à 105, noire du Centre 107 à 108, jaune-blanche Oise, Somme, Aisne, Beauce, Eure 102 à 104; orges de brasserie Beauce, Gâtinais, Champagne 137 à 138.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28616

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

SAMEDI 20 JANVIER 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

		Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES		52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER...	Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
	Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité

Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGE 2

Nouvelles de l'Etranger. — Bonnes feuilles : Edouard Daladier. — Chambre. — Sénat. — Un discours de M. Dautry. — Echos et informations.

PAGE 3

A l'Académie française, ANDRÉ THÉRIVE. — *Les Spectacles : Théâtres; Cinémas. — T. S. F. — La Bourse.*

PAGE 4

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — Sur mer. — La Menace allemande contre les neutres.— Lettres du front: la Poste aux armées,* JACQUES BOULENGER.

Paris, le 19 janvier 1940

BULLETIN DU JOUR

LA COOPÉRATION FRANCO-BRITANNIQUE

Les déclarations faites hier à Londres par M. Leslie Burgin, ministre des munitions de Grande-Bretagne, et M. Dautry, ministre de l'armement de France, soulignent, une fois de plus, le caractère absolu de la coopération franco-britannique dans tous les domaines, avec l'unique préoccupation de mettre en œuvre toutes les ressources et tous les moyens des deux empires afin de gagner la guerre le plus vite possible. Les entretiens que M. Leslie Burgin et M. Raoul Dautry viennent d'avoir sont d'une importance considérable à cet égard. Ainsi que l'a dit le ministre anglais, les deux pays s'efforcent actuellement de mettre en commun non seulement les produits bruts de leurs empires, mais aussi toutes leurs ressources industrielles. De son côté, M. Dautry a fait ressortir dans les déclarations qu'il a faites hier que la collaboration franco-britannique existe dans les esprits, dans les cœurs et dans les actes, que jamais, même au dernier mois de la guerre de 1914-1918, elle n'a été ce qu'elle est aujourd'hui, que jamais elle ne s'est réalisée industriellement dans une atmosphère d'une telle limpidité. Des deux côtés de la Manche, les ministres, les savants, les ingénieurs et les industriels travaillent ensemble sur le plan allié, comme ils travaillent chaque jour chez eux sur le plan national. Le ministre de l'armement a constaté que la France et l'Angleterre ayant mis en commun leurs forces militaires, leurs richesses économiques, leurs moyens financiers par les accords conclus par les deux chefs de gouvernement et les deux ministres des finances, lui-même et M. Burgin ont coordonné les ressources techniques, les machines, la main-d'œuvre des deux nations, si bien qu'il n'y a plus de secrets, plus de frontières entre elles, et que, dans ces conditions, le mot collaboration est trop faible pour qualifier cet état de choses, que c'est « union franco-britannique » qu'il faudrait dire — union conclue pour sauver la liberté.

Un si puissant effort est digne de la cause que les deux peuples servent de tout leur cœur, de tout leur élan. M. Dautry a raison quand il déclare que ni la cause que nous défendons ni notre puissance ne peuvent permettre à un homme raisonnable de douter de notre victoire, mais que nous ne vaincrons qu'au prix de durs efforts, dont la nécessité doit apparaître à tous et auxquels chacun doit concourir avec toute son énergie. La presse anglaise souligne ce matin qu'une complète coopération industrielle et scientifique, instituée entre la France et la Grande-Bretagne en conclusion des échanges de vues de M. Raoul Dautry et de M. Leslie Burgin, est d'un intérêt capital pour la conduite de la guerre et le développement de la politique générale des deux puissances démocratiques. Elle insiste sur le fait que cette coopération si intime ouvre des perspectives très favorables pour une collaboration encore plus étroite en temps de paix, et que si plus tard d'autres Etats se joignaient à la France et à l'Angleterre il y aurait de solides raisons de chercher à étendre la portée pratique de cette alliance économique. Des journaux libéraux, notamment, font valoir que la paix, lorsqu'il sera possible de la rétablir, posera des problèmes formidables à résoudre, surtout si la guerre doit être longue et dure, mais qu'il ne faut pas attendre le rétablissement de la paix pour mettre en action le mécanisme de la coopération internationale qui, en temps de guerre, apporte la sécurité et l'espoir du salut.

On en revient ainsi à l'idée maîtresse que M. Neville Chamberlain a exposée à deux reprises et qui, tout autorise à le penser, est un des arguments essentiels de la politique franco-britannique. Le premier ministre du Royaume-Uni a exprimé l'espoir, dans son récent discours à la Chambre des communes, que le système de collaboration en vigueur entre la France et la Grande-Bretagne pourra conduire, avec le temps, à des relations plus étroites dans les domaines économique et financier entre les nations d'Europe, peut-être du monde entier, et que l'œuvre de reconstruction pacifique, après l'heureuse issue de la guerre, s'en trouvera grandement facilitée. Par là cette « union franco-britannique » à laquelle a fait allusion M. Dautry prend toute sa valeur et toute sa portée pratique. Elle constitue, en effet, une base pour une œuvre durable. Elle n'est pas seulement un système improvisé pour faire face aux nécessités de la guerre et permettre de gagner celle-ci dans les meilleures conditions, mais elle renferme les principes d'une organisation permanente, valant pour le temps de paix comme pour le temps de guerre, et capable, par la mise en commun de toutes les ressources et de toutes les activités des peuples de bonne foi et de bonne volonté, d'assurer cette reconstruction de la vie internationale sur des bases équitables et durables sans laquelle il ne saurait y avoir de salut pour notre civilisation.

Tout ce qui fut envisagé jusqu'ici dans cet ordre d'idées s'est constamment heurté à l'égoïsme national, à d'irréductibles oppositions de doctrines et d'intérêts. C'est ce qui explique l'échec des tentatives répétées de la Société des nations en vue de rétablir un ordre économique normal en Europe et dans le monde. L'exemple qu'offrent aujourd'hui la France et l'Angleterre prouve à l'évidence que tous les obstacles peuvent être surmontés si, de part et d'autre, on envisage la coopération internationale dans un véritable esprit réaliste, avec le seul souci du bien-être général. Il manquait jusqu'ici une base pratique pour un tel effort; cette base, la plus intime union franco-britannique en vue de la conduite de la guerre la fournit maintenant pour une construction solide de la paix. Aucun des peuples demeurés en dehors du conflit actuel et qui sont aux prises avec le difficile problème de vivre par leurs propres moyens ne saurait rester indifférent à la perspective d'une vaste association économique et financière des nations libres, à laquelle la France et l'Angleterre assureraient l'apport des immenses ressources de leurs deux empires, qui peuvent se suffire à eux-mêmes, mais sans la contribution desquels il ne saurait y avoir de stabilité financière et économique dans le monde civilisé. Il n'est pas de système d'autarcie qui puisse prévaloir sur une telle conception de l'intérêt général et de la coopération internationale la plus efficace pour la prospérité de toutes les nations.

Aviation et commandement

L'importance des contingents terrestres et aériens qu'ils ont déjà transportés sur le continent vient de placer nos alliés britanniques devant le classique problème de la coordination des commandements des armées de terre et de l'air appelées à s'engager sur un même théâtre d'opérations. Il s'agit, d'une part de donner aux divisions, corps d'armée et armées terrestres les moyens d'être éclairés, protégés contre les attaques aériennes de l'ennemi, et, enfin, appuyés dans la bataille par les feux d'un nombre aussi élevé que possible d'escadrilles; d'autre part de conserver la faculté de concentrer rapidement dans une seule main toute la masse des forces aériennes pour pouvoir les découpler dans des actions d'ensemble de chasse ou de bombardement.

La première série de missions exige qu'un lien très étroit soit établi entre l'aviation et les grandes unités terrestres participant à une même opération : elle tend à la division des forces aériennes; la deuxième nécessite la réunion de tous les moyens sous un seul chef chargé de faire converger leur action vers l'objectif capital : elle tend à leur groupement en force indépendante. C'est cette opposition des tendances qui a toujours créé un point délicat pour l'organisation des commandements intéressant à la fois des forces terrestres et des forces aériennes. Pendant de longues années, cette organisation a donné lieu, en France, à de vives controverses; elles viennent de se renouveler, avec les mêmes arguments, en Angleterre. Le défenseur le plus convaincu et le plus brillant d'une aviation étroitement liée à l'armée de terre est le général Spears, dont l'élégante et jeune silhouette était si familière aux combattants de 1914-1918. Il n'était pas d'attaque importante pendant la bataille de la Somme qu'on ne le vît atterrir, avec un de nos pilotes, sur quelque terrain français pour y suivre l'action. C'est là sans doute un des moments de la guerre où il a pu le mieux constater combien il est indispensable que les observateurs soient parfaitement instruits de la tactique des troupes amies et ennemies, que les chefs d'escadrille maintiennent une liaison serrée avec les commandants des divisions et des corps d'armée, que les groupes de chasse interviennent en complète concordance avec le déroulement des actions terrestres, que les escadres de bombardement, constamment éclairées sur la situation du champ de bataille, puissent être déclenchées sans erreur et dans le minimum de temps sur leurs objectifs. D'un mot : que l'aviation soit, aux différents échelons, en connexion intime avec le commandement des forces à terre. Ce sont de semblables souvenirs, confirmés par l'expérience polonaise, qui ont certainement déterminé le général Spears à demander, dans de remarquables articles publiés par le *Daily Telegraph*, la création d'une aviation de coopération spécialement équipée et instruite en vue de son action avec l'armée de terre et rattachée à cette armée. Aviation de coopération qui n'exclurait point, d'ailleurs, l'existence d'escadres destinées aux opérations à grande distance.

Les partisans de l'aviation indépendante se sont vigoureusement élevés contre cette proposition; ils contestent la possibilité d'effectuer des bombardements efficaces du champ de bataille en raison de la puissance destructive de la chasse et de la D. C. A. modernes auxquelles ils se heurteront. Ils estiment que, dans l'état actuel de l'Allemagne, c'est en bouleversant les usines de guerre, les dépôts d'approvisionnements, les lignes de transport, que l'armée de l'air contribuera le plus efficacement à la victoire. Mais, pour cela, il ne faut pas l'émietter entre de multiples commandements et limiter l'amplitude de son intervention aux dimensions restreintes du champ de bataille; il faut, au contraire, la conserver groupée sous les ordres d'un commandant en chef aérien, qui, connaissant parfaitement les possibilités de l'arme et sachant les exploiter à fond, portera hardiment la dévastation jusqu'aux points les plus éloignés du territoire adverse en concentrant les attaques sur les objectifs industriels vitaux à détruire.

Il est excessif d'affirmer, comme le font les défenseurs de cette thèse, que l'aviation ne pourra plus intervenir d'une façon efficace sur le champ de bataille même. Certainement, dans les secteurs où la chasse et la D. C. A. seront denses et bien organisées, les attaques à faible altitude se heurteront à des feux redoutables qui briseront rapidement leur offensive. Si les Polonais avaient pu opposer un obstacle de ce genre aux escadrilles allemandes, celles-ci n'auraient pas obtenu les résultats écrasants qui ont si puissamment favorisé la progression des divisions blindées. Mais, même avec d'excellentes dispositions défensives initiales, il se produira parfois, dans les péripéties du combat, des situations telles que la protection aérienne des troupes sera insuffisamment assurée et que des occasions très favorables d'intervention seront offertes à l'aviation. Pour être en mesure de les exploiter, il faudra disposer d'escadres bien préparées à cette mission et maintenues en liaison étroite avec les commandants des grandes unités terrestres; au besoin, en les plaçant provisoirement sous leurs ordres.

Il n'en reste pas moins que la possibilité de concentrer rapidement toutes les forces de chasse et de bombardement sous un seul chef, pour frapper à un moment donné avec le maximum de puissance contre l'objectif principal, doit être sauvegardée.

Pour satisfaire à ces deux conditions : souplesse dans l'articulation des forces et possibilité de regroupements rapides, nos alliés britanniques ont décidé que toutes les unités de la « Royal Air Force » en France seraient réunies en un seul commandement sous les ordres du maréchal de l'air A. S. Barratt, mais en ajoutant que ce chef devrait assurer la coopération la plus étroite entre les forces aériennes et l'armée terrestre.

Devant une situation analogue, avec notre esprit français et notre amour de constructions rigoureuses, nous aurions peut-être exigé que le commandant de l'air fût placé sous les ordres du commandant en chef des forces terrestres, de façon à réaliser l'unité de commandement sur le même théâtre d'opérations. Le tempérament britannique est différent : il compte davantage sur l'esprit de collaboration, sur la convergence automatique de toutes les volontés vers le but fixé par la direction de la guerre, et il respecte l'autonomie organique des armées terrestres, navales et aériennes. Pour obtenir la coordination des efforts, nos alliés demandent moins aux textes et aux subordinations qu'aux traditions de solidarité entre les chefs. L'expérience passée justifie leur confiance dans ces procédés. Aussi pouvons-nous être assurés que, comme le lui prescrit la directive qu'il a reçue, le maréchal de l'air A. S. Barratt « apportera au corps expéditionnaire et aux armées françaises l'aide la plus efficace des forces aériennes britanniques ».

En marge

Les desseins de Bellone sont impénétrables. Vous l'imaginez aiguisant son glaive : elle joue avec l'amour... Le sort des batailles peut dépendre du soupir des amants séparés comme du génie des grands capitaines... Napoléon ne trouvait-il point le temps, au cours de ses combats, d'adresser de chauds billets à Joséphine, puis à Marie-Louise ? Toutefois, lui, n'oubliait pas de vaincre; tandis que l'ardent aviateur allemand a négligé sa consigne en se ruant vers son épouse... Vous connaissez la touchante histoire; les dépêches d'hier l'ont contée. Porteur d'un message où l'état-major avait mis ses plus précieux secrets, le courrier amoureux prit l'avion pour passer auprès de sa femme les quelques heures qu'il gagnerait ainsi. Hélas ! Psyché, une fois de plus jalouse, souffla sur l'appareil, qui perdit sa route. Après avoir survolé la Hollande, notre messager et son pilote atterrirent en Belgique. Et nos voisins apprirent alors que Hitler s'apprêtait à les attaquer. Ah ! nez de Cléopâtre, quelle courbe sinueuse tu donnes au destin !...

Ne dites point que Ferdonnet a collaboré à cette littérature. Elle est authentiquement allemande, puisqu'elle est épaisse et sentimentale, et puisque les Français y sont pris pour des sots. Boiteuse comme M. Gœbbels et lourde comme M. Gœring, elle est lancée sur nous comme un mensonge de M. Hitler. Elle se propose de nous faire rire et aussi de nous apitoyer. A ce mari volant et trop pressé d'embrasser son épouse, il sera en France beaucoup pardonné. Enfin, voici un guerrier allemand qui a de la gentillesse dans le cœur et de la frivolité dans la tête ! Sans doute, l'aventure est plaisante où l'a conduit un vent malicieux, et voilà notre galant quinaud, entre deux gendarmes belges. Mais sa faiblesse même le transforme en homme de notre climat. Il a succombé à une tentation; il a pensé pouvoir ruser avec ses chefs; il a voulu être « débrouillard ». « Le vin, les femmes et le tabac » sont les attributs de la martialité française. Pour une fois, la rudesse germanique s'adoucit auprès de la tendresse. « Camarades ! nous ne sommes pas si méchants qu'on le dit et nous clignons de l'œil devant Gretchen »....

M. Hitler, résolu à se battre avec l'Europe, souhaiterait ne point se battre avec nous. Il a tout fait pour nous séduire, et il continue. Il y a employé ses grâces singulières, qui n'étaient pas toujours malhabiles. L'Angleterre lui est odieuse; mais, encore maintenant, il ne se défend point d'éprouver quelque sympathie pour la France. Il a bien écrit un livre où il nous voue à l'extermination... Qui n'a péché en sa jeunesse ? Il boudait alors contre ses profonds sentiments. Ne nous laissait-il pas l'Alsace et la Lorraine, et la Bretagne, et la Touraine aussi ? Il n'avait besoin pour vivre avec « honneur » que d'un peu de Balkans et de pétrole russe. Quelle belle Europe il aurait inventée, si nous l'eussions laissé faire ? Nos théâtres seraient redevenus florissants. Son Gœring aurait accepté de souper avec nos actrices, et la vue de Gœbbels nous aurait peut-être été épargnée. Ses ingénieurs auraient mis en valeur nos terrains, ses architectes auraient rajeuni nos villes. Il nous aurait même prêté sa police pour diminuer le nombre de nos malandrins. Nous avons repoussé ses présents et nous l'avons contraint, horreur ! à se commettre avec un Staline ! Mais sa longanimité n'est point épuisée. Nous pourrions nous entendre encore, comme un bon maître s'entend avec un bon valet...

Névropathe de Berchtesgaden, remonte sur ton sommet. Tu y entendras s'élever vers toi la réprobation unanime de l'univers qui veut la paix et qui, par conséquent, ne veut plus de toi.

JEAN LEFRANC.

EN GRANDE-BRETAGNE

Une allocution radiodiffusée de M. Jacques Chastenet directeur du « Temps »

On mande de Londres :

M. Jacques Chastenet, directeur du *Temps*, a prononcé jeudi après-midi une allocution à la radio de Londres.

Faisant état des visites faites par lui et les autres directeurs de journaux français à la base de Portsmouth et aux forces aériennes britanniques, le directeur du *Temps* a exprimé ses sentiments d'admiration pour l'œuvre accomplie par nos alliés.

« Cependant, a dit M. Chastenet, la guerre ne pose pas seulement un problème d'hommes, de canons et de capitaux. Le facteur psychologique n'a pas une moindre importance. L'ennemi s'efforce par tous les moyens d'affaiblir le moral des populations des alliés. Le front psychologique de l'intérieur doit donc être abordé avec la même énergie que celle démontrée sur le front de mer ou sur la ligne Maginot ».

En conclusion, M. Chastenet a exprimé sa conviction que la fraternité entre la France et l'Angleterre sera maintenue après la victoire.

Prochaine visite à Londres de correspondants de guerre français

Huit correspondants de guerre français auprès des armées britanniques en France arriveront, le 21 janvier, à Londres; ils y seront les hôtes du ministère de l'information. Celui-ci, de concert avec les ministères de la guerre, de l'air, des fournitures de guerre, et de l'amirauté, a organisé cette visite, qui a pour objet de démontrer à la France la grandeur de l'effort de guerre réalisé par la Grande-Bretagne.

Les journalistes français seront reçus, à leur arrivée à Londres, par Sir Edward Grigg, secrétaire parlementaire du ministère de l'information, et par le major général J. H. Beith, directeur des « Public Relations » au ministère de la guerre.

L'explosion dans une usine de Londres

On télégraphie de Londres :

Le ministère des fournitures de guerre a le regret d'annoncer qu'une explosion s'est produite ce matin jeudi dans une usine du nord de Londres, à Waltham Abbey. Cinq hommes ont été tués et un certain nombre d'employés ont été blessés. Heureusement la plupart des blessures sont légères.

Une enquête sur les causes de l'accident est en cours.

Les livraisons de coton

On annonce au ministère britannique des fournitures de guerre que les gouvernements de Grande-Bretagne et des Etats-Unis ont convenu que les livraisons de coton prévues dans l'accord de troc entre les deux pays devront être ajournées au cours des mois de février, mars et avril.

Les expéditions de coton prévues par cet accord au cours des mois suivants feront l'objet d'un nouvel examen.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS DU 18 JANVIER (SOIR)

Dans les Vosges, un de nos postes a repoussé l'attaque d'un détachement ennemi qui a laissé entre nos mains quelques prisonniers.

DU 19 JANVIER (MATIN)

Rien à signaler.

SUR MER

Mesures contre les mines flottantes

On mande de Londres, 18 janvier :

M. Geoffrey Shakespeare, secrétaire parlementaire à l'amirauté, a annoncé aux Communes que des navires spéciaux étaient actuellement armés en vue de provoquer l'explosion des mines flottantes. Ces navires seront employés dans la zone où les mines flottantes ont été signalées jusqu'ici en plus grand nombre.

Néanmoins, les équipages des chalutiers et divers navires patrouilleurs continueront de faire sauter à coups de fusil toutes les mines qu'ils apercevront à la surface de la mer.

Un vapeur grec coulé par une mine

On mande de Londres, 18 janvier :

Le vapeur grec *Asteria* (3,313 tonnes) a été coulé la nuit dernière dans la mer du Nord par une mine.

Sur les 24 membres de l'équipage, 13 ont été tués ou ont péri noyés. Les 11 survivants ont été débarqués dans un port de la côte orientale anglaise; 8 sont blessés.

Service maritime suspendu

On mande d'Amsterdam, 18 janvier :

La « Compagnie de navigation réunie des Pays-Bas », à laquelle appartient le navire *Arendskerk* torpillé par un sous-marin allemand lundi dans l'Atlantique, a décidé de suspendre provisoirement tous les départs de ses bateaux.

La reprise ultérieure des services dépendra de la façon dont sera traitée entre les gouvernements de la Haye et de Berlin la question de la réparation des dommages causés à la compagnie par la perte de l'*Arenskerk*.

Vapeur norvégien torpillé

On mande de Trondhjem, le 18 janvier :

D'après un télégramme adressé aux armateurs par le capitaine du vapeur norvégien *Enid* (1,800 tonnes), ce navire a été torpillé et coulé au large des îles Shetland.

L'équipage de dix-sept membres a été débarqué aujourd'hui dans un port du nord-est de l'Ecosse.

« Le sous-marin, a rapporté un des marins, a d'abord lancé contre notre bateau une quinzaine ou une vingtaine d'obus, mais comme il n'était pas ainsi parvenu à le couler, il s'est un peu éloigné pour lancer une torpille. Peu après, le feu prit à notre bord, et nous avons dû abandonner l'*Enid*. »

Les membres de l'équipage se sont répartis dans deux canots de sauvetage. Celui dans lequel se trouvait le marin qui fait le récit a accosté dans une île, quatre heures après le torpillage.

On pouvait encore voir de la côte, au début de la matinée, le navire norvégien sur lequel le feu faisait toujours rage.

Un vapeur allemand heurte une mine

On mande de Stockholm, le 18 janvier :

Le Tidningarnas Telegrambyraa annonce que le vapeur allemand *August-Thyssen* a heurté une mine suédoise en essayant de passer à l'est au lieu de l'ouest du phare Understen, dans la partie sud du golfe de Botnie.

Le gardien du phare put voir l'équipage s'embarquer à bord de barcasses, qui vont à la dérive vers le sud dans les glaces.

Le vapeur avait négligé de prendre un pilote à bord.

Une dépêche ultérieure annonce que l'équipage de l'*August-Thyssen*, sauvé par un navire de guerre suédois, est arrivé dans un port de Suède.

L'odyssée de l'équipage du « Columbus »

On mande de San-Francisco, le 18 janvier :

Les représentants à New-York de la compagnie à laquelle appartient le paquebot *Tatuta-Maru*, à bord duquel devaient s'embarquer, à destination de l'Allemagne, *via* le Japon et l'U.R.S.S., cinq cent douze membres de l'équipage du *Columbus*, navire allemand qui se fit couler plutôt que d'être capturé par un croiseur anglais, ont déclaré que le navire quittera San-Francisco sans eux.

On a appris, d'autre part, par l'intermédiaire de M. J. G. McGrath, commissaire à l'immigration, que des dispositions avaient été prises pour les recevoir à l'île Angel, quartier d'immigration sur la côte du Pacifique.

Ce changement est attribué à des rumeurs persistantes selon lesquelles deux navires de guerre, l'un australien, l'autre canadien, se trouveraient à une centaine de milles des côtes, avec l'intention de capturer les membres de l'équipage allemand.

LA CAMPAGNE ALLEMANDE CONTRE LES NEUTRES

Le Reich s'en prend cette fois à la Suisse

On télégraphie de Berne, 19 janvier:

Dans la polémique engagée par les journaux officieux allemands contre les neutres accusés par le Reich, du fait de leur appartenance à la Société des nations, de complicité avec la France et la Grande-Bretagne, la Suisse n'avait guère jusqu'ici été prise à partie nommément.

Voici cependant que cette accusation de « complicité » vient d'être lancée par le journal officieux *Berliner Bœrsen Zeitung* qui accuse les journaux suisses de préconiser la destruction de l'unité allemande. En fait un des journaux visés est le *Vaterland*, de Lucerne, porte-parole des catholiques suisses alémaniques, où l'on pouvait lire récemment : « La destruction de l'Autriche-Hongrie n'est pas reléguée dans l'histoire; elle est un fait de l'actualité la plus brûlante, car ses conséquences affectent la présente guerre et font obstacle à la conclusion de la paix. » Le même journal publiait, peu après, la protestation d'un Autrichien contre la détention du chancelier Schuschnigg, « prisonnier à Vienne de la Gestapo, l'âme et le corps brisés par un régime cellulaire », et s'élevait contre la transformation en héros nationaux des assassins du chancelier Dollfuss.

Tant que ces attaques de la presse allemande contre la presse suisse n'auront que le caractère d'une polémique de presse, il n'est pas certain que les milieux compétents suisses jugent opportun d'y répliquer. Il est, d'ailleurs, à remarquer que la presse helvétique a déjà réagi avec dignité contre la campagne menée par les journaux allemands contre les Etats neutres. C'est ainsi que le *Journal de Genève* a affirmé que les neutres qui, comme la Suisse, ont pleinement conscience de tenir leurs engagements, ne se laisseront point ébranler par des reproches et des injures, qui manquent de tout fondement.

L'AGRESSION SOVIÉTIQUE CONTRE LA FINLANDE

Les troupes finlandaises, dans la région de Salla, ont avancé, ces jours derniers, de 45 kilomètres

Le commandement suprême de l'armée finlandaise publie le communiqué suivant, sur les opérations jusqu'au 18 janvier à midi :

Sur terre. — Rien à signaler dans l'isthme de Carélie.

Sur les frontières orientales, les troupes finlandaises ont repoussé toutes les attaques de l'ennemi au nord-est du lac Ladoga.

Dans le secteur d'Aittojoki et de Kuhma, les patrouilles finlandaises ont détruit plusieurs détachements ennemis importants.

En Laponie, les troupes finlandaises ont avancé, au cours de ces derniers jours, de 45 kilomètres dans le secteur de Salla. L'ennemi a abandonné Jontsijærvi et a été repoussé jusqu'à Markæjærvi, où le combat continue.

Ailleurs sur le front, calme relatif.

Sur mer. — Rien à signaler.

Dans les airs. — Le 17 janvier, l'ennemi a bombardé encore Abo et Hangœ avec des forces aériennes peu importantes. Les avions soviétiques ont également bombardé Lappeenranta et Koivisto.

Suivant les renseignements parvenus jusqu'à présent, deux personnes ont été tuées et quatre personnes ont été blessées en Laponie.

Au cours de la journée, les Finlandais ont abattu onze avions soviétiques de bombardement.

Le correspondant de l'agence Havas à Helsinki mande, 18 janvier:

En marge du communiqué, on apprend que, sur onze avions de bombardement abattus hier par les Finlandais, neuf ont été descendus par trois avions de chasse finlandais à Lappeenranta.

Douze avions de bombardement soviétiques en tout auraient pris part à ce combat.

Lorsque les Finlandais posséderont une aviation de chasse plus nombreuse, il est probable qu'ils pourront infliger aux aviateurs soviétiques des défaites de ce genre, et qu'ils pourront défendre plus efficacement leurs villes ouvertes, contre lesquelles les Soviets font preuve d'acharnement, faute de pouvoir emporter la décision sur le front.

Sur le front de l'isthme de Carélie, l'artillerie soviétique continue à déployer une activité intense et on apprend que ses bombardements manifestement inutiles sont surtout destinés à donner du courage aux troupes soviétiques.

On a trouvé dans les bois des soldats russes complètement transformés en glaçons.

Le communiqué soviétique

On mande de Moscou, le 18 janvier :

Voici le communiqué de l'état-major de la circonscription de Leningrad, transmis par la radio soviétique à 23 h. 30, heure locale :

Au cours de la journée du 18 janvier, l'activité de nos troupes a consisté principalement en recherches d'éclaireurs.

Dans un certain nombre de secteurs, tirs d'artillerie. Notre aviation a effectué des vols de reconnaissance.

L'acharnement de la lutte sur le front de Salla

On mande de Rovaniemi à l'agence Havas, le 18 janvier :

L'encerclement des troupes soviétiques autour de Salla (un peu au nord du cercle polaire), prévu par les Finlandais, est fort avancé et concerne le gros des forces soviétiques dans cette région.

Depuis quelques jours, le temps est nettement en faveur des Finlandais. Depuis dimanche, il fait plus de 40 degrés au-dessous de zéro. Les Finlandais ont fait avancer leur matériel léger sur la route qui va de Kemijærvi à Markæjærvi. Les patrouilles finlandaises, d'autre part, passent par la forêt et harcèlent les troupes soviétiques. Celles-ci auraient, paraît-il, tenté de retirer leur plus lourde artillerie de campagne, et leur résistance aurait été souvent très vive contre les Finlandais, qui attaquent des deux côtés de la route.

On estime que les concentrations soviétiques se trouveraient dans un triangle au nord-nord-est de Salla, et on évalue le gros des troupes soviétiques à près de 40,000 hommes.

De son côté, le correspondant particulier de l'agence Havas à Helsinki mande, le 18 janvier :

En ce qui concerne les opérations de terre, il semble que, dans une région où les Soviets avaient pu se vanter d'avoir pénétré profondément en territoire finlandais, ils se trouvent dans une situation plutôt difficile.

Dans la région de Salla, en effet, les troupes soviétiques se sont avancées, d'après les communiqués finlandais, jusqu'à Jontsijærvi, qui se trouve à un peu plus de 100 kilomètres de la frontière.

L'avance des troupes finlandaises signalée dans le communiqué de ce soir est en cours, évidemment depuis plusieurs jours, et si les Finlandais la mentionnent dans leur communiqué officiel, c'est que leur reprise du terrain a toute la certitude désirée par le gouvernement finlandais, qui n'aime pas beaucoup se risquer à fournir des renseignements qui ne sont pas sûrs ou qui manquent de confirmation.

Dans certains milieux bien informés, on suit avec un grand intérêt les opérations dans le secteur de Salla et, de plus en plus, l'impression se précise qu'on se trouve en présence d'une action que les Finlandais ont en bonnes mains et qu'ils ne sont pas loin de mener à bien.

On mande d'Helsinki, 19 janvier:

On ignore le nombre des divisions russes qui sont engagées dans la bataille de Salla. Il y a lieu de croire qu'elles sont au nombre de deux. L'une d'elles s'est repliée sur Kemijærvi, d'où elle a été obligée de se retirer vers la frontière russe.

Dans la région de Markæjærvi, se sont déroulés des combats extrêmement durs, et l'on croit que c'est dans ce secteur que le résultat décisif sera obtenu.

L'aviation russe en Finlande consomme un demi-million de litres d'essence par jour

On mande d'Helsinki, 19 janvier:

D'après les statistiques de l'état-major finlandais, les Russes ont perdu depuis le début des hostilités 208 aéroplanes.

On estime que les opérations aériennes russes au-dessus de la Finlande exigent un demi-million de litres d'essence par jour, et, comme il n'est pas facile de transporter des quantités d'essence aussi considérables, on peut supposer que l'activité de l'aviation soviétique pourra être entravée par manque de combustible.

Les aviateurs rouges mitraillent les pompiers luttant contre les incendies qu'ils ont allumés

On mande d'Helsinki, 19 janvier:

On annonce que, dans la journée d'hier, les avions soviétiques ont bombardé Abo et Lappeenranta. Quelques incendies se sont déclarés à Lappeenranta. Un civil aurait été tué.

Les avions soviétiques ont lancé un total de 150 bombes au cours de ces raids sur les villes suivantes: Hangœ, Ekenæs, Raumo et Viborg.

On possède d'autres détails sur les bombardement subi dimanche matin par la ville d'Ekenæs. Cette petite ville est absolument dépourvue d'objectifs d'intérêt militaire. Plus de cent avions russes l'ont attaquée, et les héros de l'aviation rouge ne se sont pas contentés de jeter des bombes : ils ont tiré des balles explosives et des balles incendiaires sur les pompiers qui luttaient contre le feu. C'est réellement un miracle qu'il n'y ait pas eu une seule personne de tuée, mais seulement cinq blessés.

« La seule libération qu'offrent les Soviets c'est la mort »

On mande de Londres, le 18 janvier :

« Tous les bombardiers de Russie ne pourront jamais saper le moral des Finlandais », a déclaré ce soir à Oxford M. Georges Grippenberg, ministre de Finlande à Londres.

Tant que nous aurons des forces, nous nous battrons. Mais cela ne peut pas empêcher la destruction de nos villes et de nos villages. Les bombardiers soviétiques détruisent, ravagent nos plus belles œuvres architecturales et artistiques.

Il n'en serait pas ainsi si nous avions suffisamment d'avions, car nous pourrions alors défendre nos femmes, nos enfants et nos foyers avec autant de succès que nous défendons nos frontières.

Un cri d'horreur s'élève en Finlande devant les massacres insensés qui se déroulent à ses frontières. Des milliers de soldats russes sont tombés et des centaines d'autres sont morts de froid et de faim.

Une telle destruction de vies humaines horrifie le peuple finlandais. Nous ne désirons pas tuer les Russes. Nous ne désirons tuer personne. Mais nous n'avons pas le choix. Ce n'est pas nous qui avons voulu cette guerre. Nous ne pouvons que tuer ou être tués...

Les buts impérialistes de la Russie apparaissent au grand jour. Le bombardement impitoyable et indiscriminé des maisons des ouvriers et des paysans prouve la fourberie du cri soviétique de libération des ouvriers de Finlande.

Des tracts jetés au-dessus de certaines de nos villes, exhortant les ouvriers à déposer les armes et à se joindre aux libérateurs soviétiques, ont été suivis quelques minutes plus tard de bombes et de balles de mitrailleuses.

Il semble que la seule libération qu'offre l'Union soviétique soit la mort.

Déclarations du général Badoux constructeur de la ligne Mannerheim

On mande de Bruxelles, le 18 janvier :

Le général belge Badoux, qui fut le constructeur de la ligne Mannerheim, a donné au chroniqueur militaire du *Soir* de nouvelles indications sur le système de défense de la Finlande.

Il estime que l'isthme de Carélie deviendra le théâtre principal des opérations militaires en Finlande.

Il existe là, dit-il, d'énormes pierres nommées « kivi », qui ont été utilisées pour la construction d'obstacles antichars. Même les chars de 20 tonnes sont arrêtés par ces pierres, taillées et profondément fichées dans le sol. La nature du sol, alentour, les empêche de contourner l'obstacle, et c'est alors que les canons antichars entrent en action.

Grâce à l'abondance du bois, les Finlandais arrivent, par un procédé qui leur est spécial, à couler du béton par une température de 20° au-dessous de zéro, alors que, dans nos pays, on ne peut plus en fabriquer au-dessous de moins 4°. Cela a permis à la Finlande de doubler, voire de tripler certains tronçons de la ligne Mannerheim, depuis le début des hostilités.

Le général Badoux précise encore que la Finlande fabrique des canons en utilisant la licence de l'importante firme suédoise Bofors, et qu'elle possède une usine capable de construire — en nombre insuffisant, il est vrai — tous les types d'avions.

Comme autre raison d'être optimiste, le général retient la quasi-indépendance alimentaire de la Finlande, ses richesses minières, son équipement électrique.

Les armées finlandaises, conclut-il, ont accompli des prodiges. Elles étonneront encore le monde civilisé, qui se doit de les aider. Elles tiendront sur la ligne Mannerheim; et les échecs récents des hordes soviétiques confirment mes pronostics.

Lors de mon séjour en Finlande, j'avais signalé la difficulté de défendre la très large embouchure du fleuve Taipale, qui se jette dans le lac Ladoga. Je fis fortifier la corde de l'arc, abandonnant une vaste étendue de terrain à l'envahisseur éventuel. Les Russes y prirent pied en décembre dernier et proclamèrent qu'ils avaient emporté une partie de la ligne Mannerheim. Ils mentaient une fois de plus. J'ai la fierté d'affirmer que ma ligne est intacte et qu'elle le restera.

En l'honneur de la Finlande

Une manifestation de sympathie franco-finlandaise vient de réunir en un déjeuner, sur l'initiative de la revue *Défense nationale*, des personnalités politiques et militaires, dont M. Oberkirch, ancien ministre, fut l'interprète éloquent.

Autour de la table d'honneur, présidée par Mlle Mannerheim, fille de l'illustre maréchal de Finlande, on remarquait le général Mariaux, gouverneur des Invalides, le général Maurin, ancien ministre de la guerre, M. Jacques Bardoux, de l'Institut, M. Miellet, député de Belfort, président de la commission de l'armée, M. Louis Marin, ancien ministre d'Etat, M. Pierre Taittinger, contrôleur aux armées, député de Paris, M. Lioré, de l'Aéro-Club, M. Achille Fould, ancien ministre, M. Joseph Denais, député de Paris, M. Brussil, de la chambre de commerce franco-finlandaise, ancien collaborateur du maréchal Mannerheim, le médecin général Emily, le colonel de Massignac, le colonel Rouyer, le colonel Carlier, de l'Association des officiers de réserve, etc.

Après la lecture d'un message de l'ambassadeur d'Angleterre, de vibrants discours flétrirent l'agression odieuse de la Russie contre l'héroïque Finlande.

A l'issue du déjeuner, Mlle Mannerheim reçut les hommages de nombreuses délégations patriotiques.

EN ALLEMAGNE

Les nouvelles directives du ministre de l'économie

On télégraphie d'Amsterdam :

La tendance de collectivisation, qui se manifeste dans l'appareil de distribution allemand, en raison de la pénurie de plus en plus sensible des biens de consommation, est illustrée par les directives que vient de publier le ministre de l'économie du Reich, pour mettre de l'ordre dans les multiples ordonnances décrétées depuis le début de la guerre.

A l'encontre du programme officiel nazi tendant à la conservation et au renforcement des classes moyennes, ces directives aggravent nettement la situation des détaillants et artisans, qui furent jadis les préférés du régime.

Une récente ordonnance a déjà interdit la fondation de nouvelles firmes de commerce en gros jusqu'en 1942.

L'ordonnance du 5 avril 1939, portant interdiction d'ouvrir de nouveaux magasins de détail, est renforcée.

Leur fermeture peut être prononcée sur la demande des détaillants, mais aussi contre leur gré.

La tendance très nette de ces dispositions est d'arriver à une rationalisation de l'appareil distributeur, qui permettra de centraliser les ventes et de mieux surveiller la consommation des particuliers, en même temps que leurs propos.

On se serait aperçu, en Allemagne, que de nombreux détaillants n'exerçaient pas leur fonction en bons nazis et qu'ils provoquaient les réclamations de la population, au lieu de les apaiser. Le Führer des détaillants du Reich, dans un mémoire aux autorités, leur a demandé de favoriser les détaillants connus pour leur attachement au parti nazi.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Bonnes feuilles

ÉDOUARD DALADIER

par Yvon Lapaquellerie

Aucune étude complète n'avait été encore consacrée au chef du gouvernement de la France en guerre. Un *Edouard Daladier* d'Yvon Lapaquellerie va paraître chez Flammarion De cet important ouvrage nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs l'extrait que voici :

Le 29 septembre au matin, sous un ciel morose, la route de Paris au Bourget évoquait la médiocrité d'une banlieue à laquelle un aérodrome proche n'est pas parvenu à donner le moindre cachet d'héroïsme, à apporter le plus petit avant-goût des évasions possibles.

Sur le terrain, les ministres, les deux préfets, les généraux, l'ambassadeur d'Angleterre et le chargé d'affaires d'Allemagne piétinaient autour de l'avion « Poitou », levaient le nez, considéraient le ciel nuageux et parlaient du temps :

« Espérons d'ailleurs que vous allez arriver dans la clarté », dit une voix dans le groupe qui entourait M. Daladier, à qui M. von Brauer, de l'ambassade d'Allemagne, offrait cérémonieusement ses vœux.

M. Daladier s'installa dans l'avion en compagnie de Marcel Clapier, de deux hauts fonctionnaires du quai d'Orsay : MM. Léger et Rochat, et de son officier d'ordonnance.

Le pilote Darmon prit les commandes.

L'atmosphère rappelait les problèmes européens : brouillard. L'avion s'envola dans un « ciel bouché ». A l'aboutissement du voyage, l'incertitude brumeuse allait cesser, mais quelle lumière verrait le monde ? Lumière reposante de la paix ou flamme de la guerre ?

De l'avion, il était impossible de découvrir un pouce de la « douce France ». Strasbourg même passa inaperçu; à peine soupçonnait-on le Rhin, coulée d'un gris plus pâle que le brouillard.

Passé la Forêt-Noire, le ciel se dégagea peu à peu, la flèche d'Ulm apparut, visible. Le beau Danube bleu roulait des flots clairs, filtrés de tous les miasmes qui embourbaient le Rhin. Il semblait que, dans ce voyage, tout fût symbole.

En mettant pied à terre, le président Daladier se trouva face à face avec M. von Ribbentrop, venu pour l'accueillir en compagnie de M. François-Poncet.

Ce rite banal qui consiste, pour un chef de gouvernement, à passer en revue la garde qui lui rend les honneurs, prit brusquement un sens nouveau sur le terrain d'Oberwiesenfeld. La discipline allemande tend à arracher toute sensibilité au soldat, à en faire un robot pensant. Mais, pour prouver qu'ils ne sont pas en cire, les soldats suivent des yeux le chef qui les inspecte à mesure qu'il passe devant eux. Et ce regard en porcelaine de jeunes guerriers accentue l'impression d'automates au repos qu'ils donnent. Une musique militaire lente, triste, trahissant un génie à l'opposé du nôtre, accompagna les premiers pas de M. Daladier sur la terre allemande, tandis que les militaires de la garde fixaient leur regard sur lui, sans ciller.

Aux enfants des écoles en service commandé, à la foule en uniformes variés qui peuplait l'aérodrome, succéda la route de Munich, nette et déserte.

M. Gœring, éclatant de graisse, de blancheur et de bonhomie, vint chercher, à l'hôtel des Quatre-Saisons, le président du conseil pour l'escorter en voiture découverte jusqu'au Führerbrau. Un aigle allemand dominait la maison du Führer. M. Daladier passa la porte, flanquée par une croix gammée inscrite dans un disque blanc.

En haut des marches du Führerbrau, dans le cabinet de Hitler, allait se jouer le grand jeu, le jeu des Quatre. Les voici, face à face, séparés par mille choses, dont la plus gênante, à ce moment-là, était l'ignorance où ils étaient chacun de la langue que l'autre parlait. L'interprète Schmidt s'empressa pour leur permettre de s'entendre. Les quatre chefs des grandes puissances européennes s'observaient en hommes qui savent regarder.

Daladier, Mussolini, Hitler, d'origine modeste, issus de familles pauvres, ont lutté pour parvenir. Tous les trois comptaient dans les rangs des combattants pendant la guerre de 1914. M. Chamberlain, lui, appartient à un milieu bourgeois, à une famille de tradition plus ancienne. La vie lui a épargné bien des épreuves. Son île, qui se garde seule au milieu des mers, l'a préservé de bien des contacts.

Son visage semble particulièrement reposé, moins apte à refléter la tension d'esprit ou l'irritation que les visages de ses interlocuteurs, figure mafflue de M. Mussolini, face banale de célibataire pincé de M. Hitler, visage si français, au regard clair, de M. Daladier.

Chacun parlait dans sa langue, sauf M. Mussolini, qui s'exprimait en français et en allemand.

Le verbe allemand dominait. M. Hitler avait ouvert les cataractes saccadées de son éloquence Naïvement ignorant du monde extérieur en dehors des frontières fumeuses qu'il assigne au peuple élu, « son peuple », il se montrait peu entraîné à la discussion, peu habitué à entendre le point de vue des autres et à s'y arrêter.

Contre les strictes positions sur lesquelles il se maintenait avec entêtement, M. Daladier opposait ses thèses. « Aux solutions de force, on peut substituer les pratiques du droit. »

Comme dans les tragédies classiques, les confidents, M. Alexis Léger, M. Rochat, le comte Ciano, apparaissaient à l'arrière-plan. L'interprète Schmidt portait inlassablement la parole de l'un à l'autre.

L'entretien, coupé par les repas pris séparément, coupé par quelques conciliabules qui réunissaient à part Français et Anglais, Allemands et Italiens, dura jusqu'au milieu de la nuit.

Dans la soirée une rumeur discrète passa les portes : un accord serait signé avant la séparation des Quatre. Peu après on vit sortir solitairement M. Daladier de la pièce où s'élaborait l'accord de Munich, et on eut l'impression d'une rupture des pourparlers. M. Chamberlain apparut derrière M. Daladier. Il s'entremit. M. Hitler se modéra; et la conférence reprit.

Les Quatre signèrent, à 1 h. 35, un accord qui débrayait la mécanique de la guerre, de telle façon qu'on put en croire les rouages arrêtés.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

ITALIE

L'Allemagne médiatrice entre l'Italie et l'U. R. S. S. (?)

On mande d'Amsterdam, 18 janvier :

Selon tous les observateurs neutres, l'Allemagne espère jouer le rôle difficile de médiateur entre l'U.R.S.S. et l'Italie dans les Balkans, de même qu'elle s'efforce de jouer ce rôle en Extrême-Orient entre l'U.R.S.S. et le Japon.

Le silence le plus complet a été observé à Berlin sur la présence actuelle à Rome d'une mission militaire hollandaise.

CITÉ DU VATICAN

Le nouveau nonce en Pologne

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone vendredi matin 19 janvier:

Pie XII a reçu en audience Mgr Pacini, conseiller de la nonciature apostolique de Pologne. Ce diplomate partira aujourd'hui pour la France et se rendra à Angers où il représentera le gouvernement central de l'Eglise auprès du gouvernement provisoire. L'ancien nonce à Varsovie, Mgr Cortesi, se trouve toujours en Roumanie, où il s'était rendu après l'invasion de la Pologne.

Le départ de Mgr Pacini pour Angers est une nouvelle démonstration du Vatican en faveur de la Pologne. C'est une autre preuve que le Saint-Siègle se prononce ouvertement pour la reconstitution de ce pays. Sur ce point, le gouvernement central de l'Eglise partage les mêmes idées que la France et l'Angleterre. Déjà, dans sa première encyclique, à la fin d'octobre dernier, Pie XII annonça solennellement que l'heure de la résurrection sonnera un jour pour la Pologne. En prédisant pareil événement, le successeur de Pierre affirmait **sa** certitude en la victoire franco-britannique.

NORVÈGE

Hommages à la Finlande

On télégraphie d'Oslo :

Au cours d'un dîner qui a eu lieu hier jeudi au palais royal en l'honneur du Parlement norvégien, le Storting, qui s'est réuni à nouveau, le roi a déclaré :

« Nous ne pouvons que penser avec horreur à l'avenir alors que la guerre commence réellement. La guerre entre l'U. R. S. S. et la Finlande est un nouveau facteur de danger et nous espérons que ces deux pays reviendront bientôt à un état de paix. Heureusement, la Norvège est, jusqu'ici, en dehors de la guerre, mais les difficultés restent multiples. Il y a un rayon de lumière dans cette atmosphère, c'est la camaraderie de notre peuple. Je suis convaincu que cette camaraderie nous aidera à atteindre le but qui est le nôtre, c'est-à-dire une Norvège libre et indépendante. »

SUÈDE

Le bombardement par des avions soviétiques

On mande de Stockholm, 18 janvier:

Le chargé d'affaires de Suède à Moscou a reçu aujourd'hui la réponse du gouvernement soviétique à la note du gouvernement suédois protestant contre le bombardement effectué par des avions soviétiques sur le territoire suédois.

Le gouvernement de Moscou, tout en exprimant ses regrets au sujet de l'incident, explique que deux bombardiers soviétiques se sont égarés au delà de la frontière finlando-suédoise, en raison des difficultés d'orientation provoquées par une tempête de neige.

TURQUIE

Nouveaux séismes

On télégraphie d'Ankara :

Des nouvelles secousses ont été enregistrées en divers points du territoire turc.

On apprend que la secousse qui s'est produite le mardi 16 janvier dans le village de Bor, près d'Adana, y a causé la mort de huit personnes et y a fait vingt blessés; cent quatre-vingt-six maisons ont été détruites.

A la suite des inondations qu'on a eu à déplorer au début de l'année dans la région d'Izmid, un glissement de terrain s'est produit en deux endroits; le résultat a été l'écroulement d'un pont à Kandra, le déplacement d'un second pont et l'écroulement d'une chaussée. On ne signale pas de victimes.

IRAK

Attentat contre le ministre des finances

Le ministre des finances de l'Irak a été victime d'un attentat.

L'auteur de l'attentat est un fonctionnaire révoqué. Le ministre a été atteint par trois balles de revolver devant son bureau; ses blessures sont graves.

ETATS-UNIS

L'état de santé du sénateur Borah

On télégraphie de Washington :

On dit que le sénateur Borah, qui est âgé de 74 ans, est dans un état grave à la suite d'une hémorragie cérébrale qu'aurait provoquée une chute faite dans son appartement mardi dernier. Sa secrétaire, a déclaré que le sénateur était dans le coma depuis mercredi soir.

Vente d'essence à l'U. R. S. S.

Selon le correspondant du *New York Times* à Washington, l'U. R. S. S. a acheté 1,300,000 barils d'essence aux Etats-Unis depuis le début de la guerre en Europe.

L'opinion unanime dans les milieux autorisés est que la plus grande partie de cette essence a servi à l'armée rouge dans ses opérations contre la Finlande. Les achats n'ont cessé de croître. Ils se sont élevés à 58,000 barils en septembre, 318,000 en octobre, 417,000 en novembre et probablement, le chiffre exact n'est pas encore connu, 316,000 en décembre.

JAPON

Un officier japonais invité aux manœuvres d'Indochine

On télégraphie de Tokio :

Les autorités françaises ont transmis, pour la première fois depuis vingt ans, à un officier japonais, une invitation officielle, à assister aux manœuvres qui se dérouleront prochainement en Indochine.

Le lieutenant-colonel S. Nishiura, membre de l'administration militaire au ministère de la guerre de Tokio, se rendra de Hong-Kong à Hanoï mardi, pour répondre à cette invitation.

La politique du nouveau gouvernement

On télégraphie de Tokio :

Selon le *Nichi-Nichi*, le premier ministre, l'amiral Yonaï, informera prochainement M. Wang Ching Wei, président du groupe « orthodoxe » du parti Kouomintang, de l'intention du gouvernement japonais de donner tout son appui au nouveau gouvernement central de la Chine en formation. Le cabinet de l'amiral Yonaï, précise ce journal, a été formé en vue de liquider l'affaire de Chine, cependant que les relations internationales et les problèmes intérieurs seront traités dans l'esprit déjà défini par la déclaration du prince Konoye, du 22 décembre 1938, et dans le sens récemment suivi par le cabinet démissionnaire du général Abe.

Déclaration du ministre de l'agriculture

On télégraphie de Tokio :

Au moment où il s'installe à nouveau au poste qu'il occupait dans le ministère Hirota de 1936, le ministre de l'agriculture et des forêts, M. Toshio Shimada, a déclaré aux journalistes venus l'interviewer que la situation actuelle est centrée sur le manque de riz et le prix élevé de cette denrée de première nécessité.

Mais, poursuivit M. Shimada, il n'y a pas, actuellement, de véritable disette de riz, et si ce produit fait défaut dans les principaux centres de consommation, cela est dû à une solution défectueuse des problèmes de distribution. Le Japon ne manque pas de riz : la récolte a été abondante; nous recevons, en outre, du riz de l'extérieur; aussi ne s'agit-il que d'en régler judicieusement la consommation.

ESPAGNE

La ratification du traité de commerce franco-espagnol

On télégraphie de Madrid, le 18 janvier :

Les instruments de ratification du traité de commerce franco-espagnol ont été échangés, à 11 h. 40, entre le maréchal Pétain et le colonel Beigbeder, ministre des affaires étrangères, dans le cabinet de ce dernier.

Le traité, qui entrera en vigueur le 22 janvier, est valable jusqu'à 31 décembre 1940.

Pendant la cérémonie, le maréchal Pétain s'est entretenu très cordialement avec le colonel Beigbeder. L'ambassadeur de France a rappelé que c'était le second accord international qu'il signait, et tous deux avec l'Espagne : le premier, notamment, avec le général Primo de Rivera, pour la coopération franco-espagnole dans la guerre du Maroc.

A l'issue de la cérémonie, le ministre des affaires étrangères a offert un cocktail aux membres des deux délégations.

Le voyage de l'évêque de Chartres

Mgr Harscouet, évêque de Chartres, s'est rendu dans la matinée de jeudi à Tolède, où il a célébré la messe à la mémoire des victimes de la guerre, dans la chapelle de l'Alcazar.

Le général Moscardo a reçu le prélat français et a assisté à la messe.

Le cardinal primat d'Espagne, docteur Goma, a offert un déjeuner, à l'évêché, à Mgr Harscouet et à sa suite.

La Journée parlementaire

A LA CHAMBRE

SÉANCE DU JEUDI 18 JANVIER 1940

La séance est ouverte à 15 h. 30 sous la présidence de M. Herriot. Mais le gouvernement ayant demandé le renvoi à la commission de législation de la proposition de résolution de M. Marius Moutet tendant à l'abrogation des décrets relatifs aux mesures à prendre à l'égard des individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique, cette proposition est retirée de l'ordre du jour et la séance est suspendue jusqu'à 16 h. 45 pour permettre à la même commission de rapporter le projet de loi, adopté par le Sénat, sur le fonctionnement des cours et tribunaux pendant la guerre, projet dont le gouvernement demande la discussion immédiate. Il est entendu, d'autre part, que l'on examinera en fin de séance la proposition de résolution de M. Joseph Aveline et de plusieurs de ses collègues invitant le gouvernement à prendre d'urgence, « pour la durée de la guerre, toutes les mesures qui régleront la position des locataires de baux ruraux, notamment la question de prorogation qui n'a pas été insérée d'une façon nette et précise dans le décret du 26 septembre 1939 ».

Le fonctionnement des cours et tribunaux

La séance est reprise à l'heure dite, sous la présidence de *M. Albert Paulin*, vice-président.

Le projet relatif au fonctionnement des cours et tribunaux pendant la guerre est mis en discussion. *M. Maurice Drouot*, rapporteur de la commission de législation, apporte des conclusions entièrement favorables à l'adoption du texte voté par le Sénat. Il s'agit de pourvoir à la suppléance des magistrats du cadre normal, y compris les juges de paix, greffiers des cours et tribunaux, avocats appelés aux armées par la mobilisation; des dispositions spéciales sont prévues pour le fonctionnement de la cour d'appel de Colmar, détachée à Metz, et pour le transfert, en cas de nécessités militaires, des bureaux fonciers.

M. Camille Planche (S.F.I.O.), intervenant dans la discussion générale, demande que soient rendues au plus vite à la justice civile les affaires dont la justice militaire se saisit en vertu de l'état de siège, alors qu'elles n'intéressent pas la défense nationale; il insiste, en outre, pour le rétablissement de la seconde chambre de la cour de Riom, qui est surchargée de dossiers.

M. Georges Bonnet, garde des sceaux, donne à l'orateur tous apaisements sur ces deux points, et le projet de loi est adopté à main levée.

Les baux ruraux

La Chambre aborde ensuite la discussion de la proposition de résolution de M. Joseph Aveline et de plusieurs de ses collègues sur les baux ruraux.

M. Guerret, rapporteur de la commission de législation, fait savoir que celle-ci, à l'unanimité, s'est prononcée pour l'adoption de cette proposition, tout en regrettant que ses auteurs, qui se plaignent des insuffisances du décret du 26 septembre 1939, n'aient pas soumis à la Chambre des textes rectificatifs. Le rapporteur s'élève contre l'article 3 dudit décret, qui exclut les locataires ruraux mobilisés du bénéfice de la résiliation de leur bail, et contre l'article 9 qui leur refuse implicitement le bénéfice de la réduction de plein droit du montant de leur fermage; il montre à quelle impossibilité matérielle l'article 12 du décret aboutit en matière de prorogation des baux venant à expiration avant la cessation des hostilités. Il en résulte, en effet, qu'un fermier mobilisé se trouvant à fin de bail peut obtenir d'être maintenu en possession des lieux s'il a obtenu une réduction de loyer, tandis que le signataire du nouveau bail, s'il n'est pas mobilisé, se verra obligé de quitter la ferme dans laquelle il est à fin de bail, sans pouvoir entrer dans celle où le cultivateur mobilisé est maintenu. S'il ne trouve pas une autre exploitation, il lui faudra vendre son cheptel et son matériel. M. Guerret prie instamment le garde des sceaux de faire cesser au plus vite ces injustices.

M. Joseph Aveline (Gauche démocratique) joint sa prière à celle du rapporteur.

Le garde des sceaux répond qu'il vient de constituer, d'accord avec le ministre de l'agriculture, une commission spécialement chargée d'étudier ce problème; cette commission va se mettre à l'œuvre sans délai pour élaborer un projet qui s'inspirera des justes observations qui viennent d'être présentées par MM. Guerret et Aveline.

M. Camille Planche fait accepter un amendement étendant aux baux à colonat partiaire l'invitation à légiférer qui est faite au gouvernement par la proposition de résolution.

Celle-ci est aussitôt adoptée.

La Chambre décide de siéger mardi et jeudi prochains pour la discussion du projet de loi portant suppression de la patente.

La séance est levée à 17 h. 25.

Séance mardi 23 janvier à 15 heures.

Vers la suppression de la patente

La commission des finances a procédé hier à un large échange de vues sur le projet tendant à supprimer la patente et à créer des ressources nouvelles pour les départements et les communes.

Elle a voté la clôture de la discussion générale et décidé de continuer son examen cet après-midi.

De nombreuses observations ont été formulées concernant notamment les répercussions que la réforme proposée pourrait avoir sur le coût de la vie et sur les budgets locaux. Diverses suggestions ont été présentées pour procurer des ressources aux collectivités locales, au cas où la majoration d'un pour cent sur la taxe d'armement ne serait pas retenue par la commission à titre de mesure compensatrice.

La situation des commerçants étrangers non-mobilisés

Le docteur Cousin et M. René Dommange, députés de Paris, ont déposé la proposition de loi suivante :

Tout commerçant étranger âgé de moins de 49 ans, qui, avant le cinquième mois des hostilités, n'aura pas sollicité un engagement pour la durée de la guerre dans la zone des armées, sera privé définitivement du droit d'exercer la profession de commerçant; sa carte de commerçant étranger lui sera retirée et ne pourra jamais lui être renouvelée.

Il lui sera également interdit d'exploiter tout commerce en association avec un commerçant français ou avec un commerçant étranger titulaire de la carte et de diriger une société commerciale.

En aucun cas, il ne pourra obtenir la naturalisation française.

AU SÉNAT

LA DÉCHÉANCE DES ÉLUS COMMUNISTES

Le Sénat s'est réuni hier après-midi à 14 h. 30, sous la présidence de M. Jules Jeanneney, président.

Au banc du gouvernement, M. Camille Chautemps, vice-président du conseil.

Après l'adoption du procès-verbal, le président donne la parole à M. Camille Chautemps.

M. Camille Chautemps dépose le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, tendant à la déchéance des élus ex-communistes. Il demande au Sénat de vouloir bien ordonner la discussion immédiate dudit projet.

M. Jules Jeanneney. — A quelle commission le Sénat entend-il renvoyer l'examen du projet qui vient d'être déposé? Je rappelle qu'il existe une commission chargée d'examiner les projets et propositions concernant l'élection des députés.

M. Labrousse pense qu'il faudrait nommer une commission spéciale, le projet déposé par le gouvernement n'ayant pas trait à l'élection des députés. (Mouvements divers.)

Le Sénat, consulté, décide de renvoyer le projet à la commission chargée de l'examen des projets et propositions concernant le mode d'élection des députés.

A la demande de M. Charles Reibel, la haute Assemblée prononce le renvoi pour avis à la commission de législation.

M. Jules Jeanneney, président, fait remarquer que le gouvernement a réclamé la discussion immédiate et il demande à quand le Sénat entend fixer cette discussion.

M. Laudier observe que plusieurs groupes et commissions se réunissent, notamment la commission de l'air, qui va entendre M. Guy La Chambre. Il prie le Sénat de renvoyer à aujourd'hui le débat sur la déchéance des ex-communistes.

M. de Courtois, au nom de la commission de législation qu'il préside, souligne que celle-ci pourra difficilement présenter ses conclusions dès cet après-midi. M. Lancien appuie les observations de son collègue, ajoutant que deux commissions doivent étudier le projet.

Si on devait en discuter aujourd'hui même, il faudrait tenir une séance après dîner.

M. Camille Chautemps. — Le gouvernement est aux ordres de l'Assemblée. Mais la commission qui est saisie du projet de loi au fond ne se réunit aujourd'hui qu'à 16 h. 30. Elle devra étudier le projet, peut-être entendre le gouvernement. Dans ces conditions, il semble que le débat public ne pourrait avoir lieu aujourd'hui qu'à une heure avancée, et dans des conditions telles qu'il pourrait sembler à la fois hâtif et étouffé. C'est pourquoi, puisqu'il n'y a pas urgence à vingt-quatre heures près, le gouvernement estime qu'il serait préférable que le projet fût discuté en séance demain; à ce moment-là, la question ayant été mûrement examinée, il serait possible et souhaitable d'aller très vite.

Le Sénat décide de se réunir aujourd'hui à 15 heures pour discuter le projet de loi, qui sera affiché conformément au règlement dans la salle des conférences à partir de quatorze heures.

Séance levée à quatorze heures cinquante.

A la commission relative à l'élection des députés

La commission spéciale chargée d'examiner les projets relatifs à l'élection des députés, à laquelle le Sénat avait renvoyé le projet de loi prononçant la déchéance de certains élus, s'est réunie sous la présidence de M. Lancien.

Après un exposé très complet de M. Camille Chautemps, une discussion s'est instituée à laquelle ont pris part le général Stuhl, MM. Alexandre Bachelet, Monsservin, René Coty, Labrousse, Achille Naudin, Milliès-Lacroix, Boivin-Champeaux et Marcel Donon.

La commission ayant décidé, à une forte majorité, de s'en tenir au texte de la Chambre, a rejeté divers amendements. A l'unanimité, M. Achille Naudin, sénateur de la Nièvre, a été désigné comme rapporteur. La commission de législation civile, qui a été saisie pour avis, se réunira ce matin vendredi sous la présidence de M. de Courtois pour examiner le projet.

A la commission de l'air

M. Guy La Chambre a été entendu hier par la commission de l'air, présidée par M. Paul Bénazet. Le ministre a fait un exposé complet sur la situation de l'armée de l'air; il a donné des précisions sur l'état de nos aviations de chasse, de bombardement et de renseignement, et communiqué la cadence actuelle de nos fabrications.

En enregistrant les résultats obtenus, la commission a la certitude que l'effort engagé sera poursuivi sans trêve.

Une interpellation sur le service de santé et la guerre

M. Lefas, sénateur d'Ille-et-Vilaine, a déposé sur le bureau du Sénat une demande d'interpellation adressée au gouvernement sur la nécessité d'adapter à la prolongation de la guerre les ressources du service de santé militaire en personnel et en locaux.

LE « LIVRE JAUNE » ET LA PROPAGANDE ALLEMANDE

L'agence Havas communique:

Devant le succès sans précédent du « Livre jaune », la propagande allemande a jugé nécessaire de publier une « déclaration officielle » qui a pour objet de faire croire que la France, en prenant les armes pour la Pologne, a agi en contradiction avec les engagements qu'elle aurait pris à Munich.

Jusqu'à présent, l'effort de réfutation des thèses indiscutables du gouvernement français tenté par la propagande allemande avait porté sur les journées qui précédèrent immédiatement le déclenchement du conflit européen. Elle s'était attachée — sans y réussir — en discutant sur des points de détail, à montrer que la Pologne, par son prétendu retard — qu'elle présentait même comme un refus — à accepter la conversation directe avec le Reich portait la responsabilité réelle de la rupture.

La riposte française, incluse dans la simple publication des dépêches des ambassadeurs à Berlin et à Varsovie, fut tellement pertinente, tellement irréfutable, que les services du docteur Gœbbels s'efforcent aujourd'hui de porter le débat sur un autre terrain.

Ils abandonnent le point central de leur démonstration pour invoquer des arguments latéraux. Ils remontent même dans le passé. La discussion, ils voudraient qu'elle eût lieu non plus sur les événements de la fin d'août 1939, mais sur ceux qui suivirent les accords de Munich et qui précédèrent l'annexion de la Bohême et de la Moravie. La manœuvre ne trompera personne.

La propagande allemande fait allusion à des conversations entre les ministres des affaires étrangères de France et d'Allemagne, en leur donnant un sens qu'elles n'avaient revêtu à aucun moment et favorable uniquement aux interprétations allemandes.

La France s'en tient aux faits, et ceux-ci sont suffisamment éloquents.

Oui ou non, les accords de Munich avaient-ils prévu une garantie pour l'intégrité de la Tchécoslovaquie ?

Oui ou non, dans la déclaration franco-allemande du 6 décembre 1938, une réserve formelle avait-elle été incluse, sauvegardant la Tchécoslovaquie ?

Les démarches répétées, faites à Berlin par M. Coulondre, dont le Livre jaune rend compte, et dont la dernière fut faite trois jours avant l'entrée des troupes allemandes à Prague, ne montrent-elles pas que la France ne se désintéressait pas du sort de la Tchécoslovaquie dont l'accord de Munich lui-même prévoyait que ses frontières seraient mises sous la sauvegarde des quatre puissances signataires ?

Les lenteurs, les hésitations mises par l'Allemagne à répondre à ces demandes françaises sont une nouvelle preuve qu'alors le Reich lui-même doutait singulièrement de la thèse qu'il soutient aujourd'hui.

Le 15 mars au matin, les troupes allemandes entraient en Tchécoslovaquie.

Que peuvent répondre à cela les services du docteur Gœbbels ? Les dirigeants du Reich, pour couvrir leur mauvaise foi et masquer leurs méthodes de violence, ont été obligés d'arracher, dans une nuit dramatique, le consentement du président Hacha à leur mainmise sur la Tchécoslovaquie.

Il n'en reste pas moins que les faits précédemment exposés ont une valeur historique indéniable, qui prouve à l'évidence que, dès la rencontre de Munich, l'Allemagne avait pris sa décision et que, dans l'esprit de ses dirigeants, la Tchécoslovaquie avait cessé d'exister comme nation libre et indépendante.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Au comité permanent économique

Le comité permanent économique s'est réuni sous la présidence de M. Daniel Serruys, haut commissaire à l'économie nationale, assisté de M. Cahen-Salvador, vice-président.

Le comité avait inscrit à son ordre du jour la question du contrôle des prix et du contrôle des changes.

Faisant abstraction des aspects financiers de ces deux problèmes, M. Serruys a fait un large exposé du mécanisme et du résultat du contrôle des prix en France, tel qu'il a été établi en vue d'assurer le maintien du niveau d'existence de la population française et le financement des dépenses de guerre.

Un débat circonstancié a suivi auquel ont pris part MM. Massé, ancien ministre; Joseph Faure, président de l'assemblée permanente des présidents des chambres d'agriculture; de Peyerimhoff, le baron Petiet, Boude et Boussenot, et d'où s'est dégagée une unanimité de vues en ce qui concerne la politique adoptée en ces matières par le gouvernement et l'efficacité des mesures prises pour son application.

UN DISCOURS DE M. DAUTRY

L'union franco-britannique

On mande de Londres, 18 janvier :

Au cours de la conférence de presse qui s'est tenue à Londres jeudi, M. Raoul Dautry, après M. Leslie Burgin, s'est adressé aux journalistes anglais et étrangers qui étaient assemblés dans la salle de conférences de la Royal Society of arts. Le ministre français de l'armement a parlé en français et M. Leslie Burgin a ensuite joué le rôle d'interprète.

Voici le texte du discours de M. Dautry :

Je ne vais pas faire un discours de « propagande ». La vérité, en Angleterre comme en France, est belle et n'a pas besoin de fard. C'est du fond du cœur, et non comme on prononce des formules rituelles, que j'emploierai tout à l'heure les mots qui ne devraient jamais être galvaudés d' « entente » et de « collaboration ».

Il y a longtemps que j'aime et que j'admire ce pays. J'y suis venu bien des fois comme ingénieur. Bien des fois aussi, j'y ai amené des collaborateurs pour qu'ils y puisent à leur tour les enseignements que j'y avais moi-même recueillis. Je n'ai pas oublié les ateliers de Crewe, ni les aiguilleurs de Clapham junction. Je me retrouve en Angleterre avec émotion.

L'Angleterre ne change pas. C'est toujours avec la même âme et avec le même visage qu'elle entre dans les heures difficiles de l'histoire. La France le savait. Aujourd'hui comme en 1914-1918, elle le voit. Elle suit avec orgueil les exploits de la marine et de l'aviation britanniques car elle en fait ses exploits, et elle accueille fraternellement les troupes anglaises prêtes, aux côtés des nôtres, pour les grands combats à venir.

La France et l'Angleterre, vous le savez, n'ont pas consenti, tant qu'a subsisté une chance de paix, à se transformer en usines d'armement. Mais, contre leur volonté, la guerre a éclaté. Cette transformation est faite. Notre force, immense déjà, croît et ne cessera plus de croître. Qui l'en empêcherait ?

Nous sommes maîtres des mers. Nos empires et l'univers nous offrent leurs richesses, et les deux pays se sont mis au travail avec une ardeur magnifique pour défendre leur liberté menacée.

Quelle différence avec notre ennemi !

Il a commencé la lutte comme un coureur rapide et puissant, mais qui prend le départ le cœur battant et les yeux brouillés par un parcours déjà long. Nous sommes partis, le souffle large et le regard clair.

Déjà l'œuvre accomplie est immense. Les usines anglaises, j'ai pu le constater moi-même pendant mon séjour, poursuivent un effort intense d'armement auquel, comme en France, tous participent sans réserve. Patrons et ouvriers travaillent coude à coude à la défense nationale et ne discutent pas sur les sacrifices que, de plein cœur, ils lui consentent.

La collaboration des deux nations décuple notre force. Cette collaboration existe dans les esprits, dans les cœurs et dans les faits. Jamais, même au dernier mois de la guerre en 1914-1918, elle n'a été ce qu'elle est aujourd'hui. Jamais elle ne s'est réalisée industriellement dans une atmosphère d'une limpidité pareille à celle que je trouve au Ministry of Supply. Le docteur Burgin, à qui je suis heureux de rendre la visite qu'il m'a faite il y a un mois, et moi-même, sommes en parfait accord depuis la première minute de cette première rencontre.

Nous n'avons pas procédé cette semaine à des « négociations » et des « échanges de vues ». Nous nous sommes réunis pour agir ensemble. Et nous avons agi. Ministres, savants, ingénieurs, industriels français et britanniques se sont rencontrés. Ils ont travaillé ensemble sur le plan allié, comme ils travaillent chaque jour dans leur pays sur le plan national.

La France et l'Angleterre ayant mis en commun leurs forces militaires, leurs richesses économiques, leurs moyens financiers par des accords de leurs premiers ministres et de leurs ministres des finances, nous avons, M. Burgin et moi, réuni nos laboratoires scientifiques, nos ressources techniques, nos machines, notre main-d'œuvre. Tout cela s'est fait et se fera sans l'ombre d'une discussion ni d'une difficulté.

Il n'y a plus de secrets, il n'y a plus de frontières entre nous. Peut-on encore, dans ces conditions, parler de collaboration ? Le mot me semble faible. Je voudrais que l'on dise : « l'union franco-britannique ».

Pour gravir plus sûrement les rudes pentes de la victoire, nous ne nous sommes pas seulement mis côte à côte : nous sommes encordés.

Nous vaincrons. Ni la cause que nous défendons, ni notre puissance ne peuvent permettre à un homme raisonnable d'en douter . Mais nous vaincrons au prix de durs efforts, dont la nécessité doit apparaître à tous, et auxquels chacun doit concourir avec toute son énergie.

Quelle récompense au terme de ces efforts ! La paix, une paix complète, où devra se perpétuer, pour assurer le bonheur des peuples, l'union conclue pour sauver leur liberté.

Le docteur Burgin et moi, nous armons et nous continuerons d'armer à outrance. Nous le faisons avec une résolution farouche, car nous sommes convaincus de contribuer à préparer un monde où il n'y aura plus de place pour des ministères de l'armement.

Un communiqué officiel

Le communiqué officiel suivant a été publié à Londres dans la soirée de jeudi, à l'issue des conversations entre MM. Raoul Dautry et Leslie Burgin :

« Les accords conclus au mois d'octobre dernier entre les gouvernements britannique et français pour la coordination de l'effort de guerre économique prévoyaient que des consultations ministérielles auraient lieu au cours de rencontres, soit à Paris, soit à Londres, à l'occasion desquelles les ministres intéressés prendraient toutes décisions requises relativement à l'activité des comités exécutifs permanents créés par ces accords et donneraient à ces comités les instructions nécessaires.

» Une réunion du conseil ministériel des armements vient de se tenir à Londres, et M. Raoul Dautry, ministre de l'armement, et M. Leslie Burgin, ministre des approvisionnements, ont examiné les progrès effectués par le comité exécutif permanent des armements et des matières premières, et, sur son rapport, ils ont pris les décisions requises dans toutes les sphères dans lesquelles les pays alliés collaborent actuellement de façon continue, afin d'intensifier leur effort commun de production d'armements et d'assurer un ravitaillement approprié de matières premières dans ce dessein, tant à la France qu'à la Grande-Bretagne. »

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

Le président de la République a reçu hier après-midi M. Provost-Dumarchais, sénateur, président de la commission de contrôle de la circulation monétaire, qui lui a remis son rapport annuel pour l'année 1939.

M. Albert Lebrun a reçu également M. Jean Zay, député, ancien ministre; M. Cournault, sénateur; M. Tabart-Robert, préfet du Territoire de Belfort.

Les réceptions du président du conseil

A la fin de l'après-midi, M. Edouard Daladier a reçu au ministère de la guerre M. Paul Reynaud, ministre des finances, puis M. Yvon Delbos, ministre de l'éducation nationale.

Au quai d'Orsay

M. Champetier de Ribes, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a reçu hier après-midi M. Behic Erkin, ambassadeur de Turquie.

Une mise au point du parti populaire français

Au nom de la direction du parti populaire français, M. Marcel Marschall, vice-président du Conseil général de la Seine, maire de Saint-Denis, nous demande de faire connaître que :

1° M. Jacques Doriot n'a jamais rencontré M. Ferdonnet;

2° Le parti populaire français n'a jamais eu de représentant à Berlin;

3° Les journaux du P. P. F. n'ont jamais rien publié de M. Ferdonnet ou sur M. Ferdonnet;

4° M. Jacques Doriot, actuellement mobilisé, va demander à ses chefs hiérarchiques l'autorisation de poursuivre M. de Kerillis.

A l'Association des maires de France

Le bureau de l'Association des maires de France a tenu sa réunion mensuelle, sous la présidence de M. Paul Marchandeau, député, maire de Reims.

Il a étudié le projet gouvernemental sur la suppression des patentes. Il en a approuvé le principe en demandant que des garanties soient, dès à présent, données sur la répartition intégrale, entre les départements et les communes, des ressources créées en remplacement de celles fournies jusqu'ici par la patente.

Le bureau, qui avait précédemment radié les maires communistes, a désigné MM. Grisoni, maire de Courbevoie, président des maires de la Seine; Morizet, sénateur, maire de Boulogne; Henri-Haye, sénateur, maire de Versailles, président des maires de Seine-et-Oise, et Château, maire de Rennes, pour compléter le comité de l'Association des maires de France.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Aux avant-postes finlandais. — L'envoyé spécial du *Corriere della Sera*, qui se trouvait récemment à l'est de Suomussalmi, a eu l'occasion de faire une petite incursion en territoire soviétique. Au point où se trouvait l'ancienne frontière, « cinq diables blancs », commandés par un sous-officier et faisant fonctions de douaniers, sortirent d'une guérite creusée dans la neige :

« En plaisantant, nous montrons nos passeports et le sous-officier nous fait observer qu'il y manque le visa pour la Russie. Nous descendons et faisons quelques centaines de mètres à pied. C'est une bien triste lande, ce morceau de terre russe que nous voyons sous le ciel; on a froid rien qu'à la regarder. Les Finnois la contemplent avec émotion et l'un dit : « Cela continue ainsi pendant des kilomètres et cela ne change jamais... »

Le journaliste italien conclut : « Cela me faisait un certain effet de penser que j'étais en Russie et j'aurais donné beaucoup pour pouvoir envoyer de là une carte au consul soviétique à Tallinn qui en 1938 me fit attendre un visa pendant six mois pour me le refuser en définitive. Il fallut m'adresser aux Finnois pour me faire entrer. »

Mariages

— Hier a été célébré à l'Oratoire du Louvre le mariage de M. Jean Réville, aspirant d'infanterie, fils de M. Albert Réville et de Mme, née Pariset, décédée, et petit-fils de notre ancien administrateur Camille Pariset, avec Mlle Nicole Guerrand.

Nécrologie

Abel Rey (1873-1940)

— Abel Rey, dont le journal annonçait mardi dernier la mort, enseignait, depuis plus de vingt ans, à la faculté des lettres, l'histoire et la philosophie des sciences. Docteur ès lettres en 1907 avec une thèse sur la *Théorie de la physique chez les physiciens contemporains*, il avait, dès ce moment, consacré toute son activité à l'étude des conséquences philosophiques que portait en soi le développement des sciences et particulièrement des sciences physiques. Mais il étendit son enquête à l'histoire générale des sciences, et la mort l'a surpris en train de faire connaître les résultats de ces recherches dans une œuvre dont les premiers volumes (*la Science orientale avant les Grecs*, 1930; *la Jeunesse de la science grecque*, 1933; *la Maturité de la pensée scientifique en Grèce*, 1939) ont seuls paru dans la collection de la Synthèse de l'humanité, mais dont plusieurs autres, notamment un volume sur la science médiévale, étaient attendus. Abel Rey avait d'ailleurs conscience de la nécessité d'un travail collectif dans des recherches aussi complexes. C'est pourquoi il travailla à la création d'un institut d'histoire des sciences qui fut fondé en 1932 et qui s'élargit en 1933 en un institut d'histoire des sciences et techniques; sous sa direction, l'institut manifesta sa vitalité par des travaux qui, depuis 1934, sont recueillis dans la revue annuelle *Thalès*. Enfin Abel Rey participait d'une manière très active à ce centre de synthèse, dirigé par M. Henri Berr; dans les « semaines » annuelles du centre, comme dans les séances de travail, Abel Rey trouvait réalisée cette union de la philosophie à la science, dont l'idée a gouverné son esprit. Par des œuvres telles que *Philosophie moderne* (1908), par ses conférences, par ses missions à l'étranger (au Chili et en Egypte), Abel Rey s'était fait connaître d'un public nombreux qui goûtait sa lucidité, son affabilité et sa bonne grâce.

Mort du professeur Ribemont-Dessaigne

Nous apprenons la mort du *professeur Ribemont-Dessaigne*, membre de l'Académie de médecine.

Il était né à Vendôme le 27 novembre 1847. Ancien interne des hôpitaux de Paris, professeur agrégé à la faculté, il avait été chargé de 1898 à 1905, de l'enseignement aux sages-femmes de la faculté. Il avait été ensuite nommé professeur de clinique obstétricale. Il était membre de l'Académie de médecine depuis 1898. Auteur de nombreux travaux importants d'obstétrique, de gynécologie et de pédiatrie, le docteur Ribemont-Dessaigne avait inventé un nouveau tube laryngien à insufflation. Il était officier de la Légion d'honneur.

— On annonce la mort de *M. Edouard Riou*, survenue dans sa 87e année, à Lablachère (Ardèche). Il était le père de onze enfants, dont M. Gaston Riou, député de l'Ardèche, secrétaire de la commission des affaires étrangères, ancien premier vice-président du parti radical-socialiste.

— Nous apprenons la mort, survenue le 19 janvier, à Meudon, de *M. Edouard Marbeau*. Le défunt, âgé de 93 ans, avait participé comme capitaine de mobiles à la défense de Paris pendant la guerre de 1870. Il fut vice-président des Vétérans de France. Ancien auditeur au Conseil d'Etat, il avait été secrétaire du conseil supérieur des chemins de fer et du conseil supérieur de l'instruction publique. Auteur d'études historiques: *Slaves et Teutons, Un nouveau royaume*, il avait fondé la *Revue française de l'étranger et des colonies*.

— Nous apprenons la mort à Guéret de *M. Louis Lacrocq*, chevalier de la Légion d'honneur, avocat, président de la Société des sciences archéologiques de la Creuse, membre du conseil de la Société française d'archéologie, membre non résidant du comité des travaux historiques et scientifiques.

Les obsèques ont eu lieu à Guéret le 15 janvier.

— Mme Louis Hirsch et Mme Raymond Sée ont la douleur de faire part de la mort de leur mère *Mme Albert Hermann*. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 18 janvier.

Services religieux

— Comme tous les ans a lieu à Marseille, à partir d'aujourd'hui, une semaine de prières pour l'unité chrétienne.

Dimanche, selon le rite byzantin, l'archimandrite Homsy célébrera une messe solennelle, et Mgr Delay, évêque de Marseille, présidera une cérémonie à la cathédrale.

Nouvelles diverses

— Dans sa séance du 16 janvier, la Société archéologique du Midi de la France, désireuse de rendre hommage à l'héroïsme de la Finlande et au mérite de ses savants, a, sur la proposition du comte Bégouen, directeur, nommé membre d'honneur l'érudit archéologue Tallgren, professeur à l'université d'Helsinki et directeur du musée de cette ville.

— Suivant la coutume prise depuis la réouverture de l'A. B. C., la direction de cet établissement fait don de la recette chaque vendredi soir à une œuvre de guerre. C'est au Secours national pour l'œuvre d'entr'aide aux réfugiés d'Alsace et de Lorraine que reviendra la recette intégrale du spectacle de l'A. B. C. de ce soir 19 janvier 1940.

— Demain, à LA GRANDE MAISON DE BLANC, place de l'Opéra, exposition de blanc.

Journée des fins de séries en mouchoirs, cravates, chemises et bonneterie pour hommes.

Des prix très au-dessous des cours, des marchandises de qualité.

— ACHAT DE BIJOUX.

E. Rosenthal achète au meilleur prix tous les bijoux : 82, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

— La Gironde compte deux nouveaux centenaires : Mme veuve Marie Lapeyre, habitant Préchac, qui a eu cent ans le 5 janvier 1940, et M. Albert Chaumel, demeurant à Coutras, qui est entré dans sa cent unième année le 13 janvier dernier.

Cours et conférences

— Dimanche, à 10 h. 15, Faubourg-Saint-Honoré, 7, hommage aux peintres tchécoslovaques et polonais, organisé par « le Génie français », avec le concours du peintre Eberl et de Mme Alexandrowicz.

— *Conferencia*, Cercle militaire, place Saint-Augustin.

Lundi 22 janvier, à 14 h. 45 : « Une visite aux soldats du front », conférence par MM. J.-J. Tharaud, de l'Académie française.

Abonnements et tickets, 2, rue de Penthièvre.

FAITS-DIVERS

Une bande de romanichels devant le jury

Le jury du Puy-de-Dôme s'est prononcé hier soir sur le cas des six accusés, qui lui avaient été déférés, à la suite de la bataille rangée qui s'était déroulée, en 1938, à Charbonnières-les-Mines, entre cinq tribus de romanichels. Joseph et Maurice Steis, Jacob et Joachim Bauer ont été condamnés chacun à cinq ans de réclusion et cinq ans d'interdiction de séjour, le jeune Charles Steis a été acquitté comme ayant agi sans discernement et confié à sa grand'mère, sous le régime de la liberté surveillée, enfin Pauline Lafleur a été acquittée.

ACADÉMIE FRANÇAISE

RÉCEPTION DE M. JÉROME THARAUD

On a eu bien raison de revenir aux pompes habituelles : le piquet d'honneur, les tambours, les plumets rouges sont à leur poste. Si quelques uniformes kaki ne parsemaient l'assistance (les fils d'académiciens mobilisés ont tenu à paraître dans cette séance de guerre), si sur les portes de petits placards blancs n'indiquaient les refuges en cas d'alerte, on pourrait croire les circonstances tout à fait normales. Dans les discours mêmes, les allusions restent menues et furtives à l'état de choses... La France en armes est devenue sinon la grande muette, au moins la grande discrète. L'Académie sent que cette réserve est un devoir.

La Coupole est aussi pleine que de coutume, sauf les tabourets de duchesses, où un huissier est à l'aise en sentinelle assise. Les bancs de l'Institut sont bien garnis. L'Académie française est représentée par dix-neuf membres, y compris le bureau, la délégation et les orateurs, soit huit habits verts. Peut-être la cérémonie brillait-elle par une simplicité et une gentillesse particulières, ce qui était dû à la bonhomie de M. Jérôme Tharaud, souriant à ses amis, qui s'appellent légion, et au ton familier, personnel, dont M. Georges Duhamel essaye d'instituer la tradition. Au vrai, c'était peut-être la réception des frères Tharaud, et non pas de l'aîné tout seul.

D'une modestie exquise et vraiment naturelle, le récipiendaire avait à évoquer Joseph Bédier, qui fut, lui aussi, modeste jusqu'à la timidité, par prudence scientifique et par délicatesse d'âme. Ce ne sont pas les événements de sa vie temporelle qu'il a retracés, mais les étapes de sa recherche et de sa pensée. Jérôme Tharaud a l'air de rendre toute chose facile et agréable, claire et pittoresque.

Grâce à lui, la vie de Joseph Bédier semblait appartenir, quoique si proche, à une Légende dorée. Et puisqu'on a en somme salué le nouvel académicien comme prince des reporters, dans le présent ou le passé, comment ne pas applaudir à ce reportage délicieux dans le domaine des médiévistes? La lettre de Bédier à M. Bernard Bouvier, qui fut citée dans le remerciement, est un de ces documents que l'on s'enchante de découvrir. Elle éclaire la philosophie de toute son œuvre, ce cartésianisme critique qui ruinait les préjugés et la mystique des savants germaniques, cette contribution au *personnalisme* dont on fait grand bruit aujourd'hui. Et ainsi s'élevait le débat, sans qu'aucun grand mot eût été prononcé...

M. Georges Duhamel, forçant un peu sa voix, où l'homme de cœur se sent autant que l'homme d'esprit, s'est fait admirablement écouter, et son discours était d'ailleurs d'une concision qui mérite de passer en exemple. Il n'a pas sacrifié aux routines biographiques, à peine aux usages de tendre rosserie. Il prononçait, comme ce devrait être la règle, une vraie *allocution*, qui suppose un objet devant soi, une galerie, des hommes de chair et d'os; quel délice quand on se souvient de certaines réceptions si mornes, si didactiques! Touchant le récipiendaire, on a pu remarquer deux traits curieux : le léger grief qui lui fut fait de ne s'intéresser qu'à des aventuriers monstrueux et pittoresques. Il est certain qu'il y a en Europe un personnage qui, sitôt mort ou déchu, serait le sujet idéal pour J. et J. Tharaud, meilleur encore que Ravaillac, Bela Kuhn et Codreano... L'autre question qui se pose est la sensibilité, réelle, du nouveau (j'allais dire des nouveaux académiciens) ne comporte pas un fonds de pessimisme. Georges Duhamel a très bien deviné à cet égard. Il n'est que les pessimistes pour souffrir aisément par autrui, avec autrui, ou pour autrui. Les optimistes ne sont peut-être tels que par incuriosité et indifférence. Toute l'œuvre des Tharaud montre une galerie de malheurs, de crimes, de batailles et de révolutions propre à vous dégoûter de l'espèce humaine. La belle humeur, l'ironie et la désinvolture que gardent ces conteurs ne doivent pas nous abuser là-dessus... Voilà pourquoi le discours de M. Duhamel était un remarquable essai de critique. Et aussi parce qu'il comportait un bel éloge de la simplicité dans le style et le langage. Les deux Tharaud, l'élu et le consort, doivent se féliciter d'avoir eu un tel introducteur dans l'empyrée académique. Et l'Académie d'avoir reçu un écrivain qui semble, même au comble du talent et de la gloire, ne jamais avoir rien fait exprès.

ANDRÉ THÉRIVE.

TRIBUNAUX

Au tribunal militaire de cassation

Le tribunal militaire de cassation, présidé par M. Brouchot, a procédé hier à l'examen de huit oppositions formées par des inculpés, condamnés par les tribunaux militaires de Paris et de Rouen pour divers délits.

Tous les pourvois ont été rejetés sauf pour un individu qui sera jugé de nouveau par le tribunal militaire de Rennes, la question posée à son égard n'ayant pas été conforme à la loi : il s'agissait de propos antifrançais, mais les juges ne s'étaient pas prononcés sur la question indispensable de publicité.

Le pourvoi de Tranchant, cet affecté spécial qui fut condamné à 3 ans de prison pour corruption d'employé, le pourvoi de l'ouvrier Trigodet, condamné à 3 ans de prison et 1,000 francs d'amende pour propos antifrançais, et le pourvoi de l'antifasciste Bianelli, condamné pour le même délit à 5 ans de prison et 1,000 francs d'amende, ont, sur rapport du maréchal des logis greffier Jean Gaston, conclusions des conseillers Ordonneau ou Hamel et du colonel Carrive, commissaire du gouvernement, fait l'objet de jugements de rejet.

Après la dissolution du parti communiste

Le tribunal militaire de cassation n'aura pas été long à se saisir de l'opposition formée par Marie dit Jean Duclos, député de Versailles (5e), contre l'ordonnance, signée par le capitaine de Moissac, juge d'instruction militaire au 3e tribunal de Paris, et refusant sa mise en liberté provisoire.

Dès son audience d'hier, la haute juridiction présidée par M. Brouchot a confirmé la décision du magistrat instructeur : le député ex-communiste demeurera à l'hôpital du Val-de-Grâce jusqu'à nouvel ordre.

Refus d'obéissance d'ouvriers réquisitionnés

Le tribunal correctionnel de Bordeaux vient de juger six ouvriers, qui, travaillant dans une usine réquisitionnée pour la défense nationale, avaient refusé d'obéir à un ordre et se trouvaient ainsi en état d'infraction à la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation en temps de guerre.

Le tribunal leur a infligé à chacun six jours de prison, trois des condamnés obtenant le bénéfice de la loi de sursis.

ART ET CURIOSITÉ

Commissaires-priseurs

— Mes Roger Walther et Jozon, avec M. Lamy, exposent le 23 et vendent après décès, les 24 et 25, salle 12, meubles, objets d'art, livres et céramiques.

CIRO'S
6, rue Daunou — Opéra 68.32.
THES-DANSANTS
DINERS - SPECTACLE

LA PHILATELIE

—o— Le Honduras prépare, à l'occasion du 50e anniversaire de la fondation de l'Union panaméricaine, l'émission d'un bloc de quatre timbres du même type mais de valeurs différentes : 14, 16, 30 et 40 c. Imprimés en cinq couleurs, procédé permettant de reproduire exactement la couleur des drapeaux des pays faisant partie de l'Union panaméricaine, ces timbres présenteront une carte du Nouveau continent, des Etats-Unis au détroit de Magellan, entourée des drapeaux des Etats-Unis et du Honduras.

—o— Le Paraguay a émis beaucoup de timbres depuis peu : deux timbres de poste aérienne (28 p. et 90 p.), et trois timbres-poste (50 c., 1 p. et 5 p.) pour commémorer le 50e anniversaire de la fondation de l'université d'Asuncion, puis un 5 p. représentant l'oratoire de la Vierge à Asuncion, deux timbres (2 p. chacun) en souvenir du transfert des cendres de C.-A. Lopez et de J.-E. Diaz, et deux séries de poste et poste aérienne pour célébrer la « Paix du Chaco ».

—o— Du 23 au 25 janvier, Me Gabriel et M. Behr disperseront une collection de timbres, salle 15, hôtel Drouot. — *M. L.*

Théodore CHAMPION 13, R. Drouot, PARIS (9e)
Envoi GRATIS et FRANCO sur demande du PRIX COURANT ILLUSTRÉ de PAQUETS et COLLECTIONS de TIMBRES-POSTE à PRIX RÉDUITS.

Un espion fusillé. — Guillaume Zaalberg Van Zelst, âgé de vingt-six ans, condamné à mort le 18 novembre dernier par le tribunal militaire permanent de la 6e région, pour espionnage, a été fusillé hier à Châlons-sur-Marne.

THÉATRES

— Comédie-Française. — Dans le but de satisfaire à de nombreuses demandes et, à titre d'expérience, l'administration a décidé de commencer ses représentations du soir à partir de la semaine prochaine, les mercredis, vendredis et dimanches, à 19 h. 15 (bureaux à 18 h. 45); les mardis, jeudis, samedis, à 20 h. 15 (bureaux à 19 h. 45).

— Parmi les lettres adressées par les journaux du front à M. Roger Capgras, le *Culbuteur* écrit : « Cet effort permet de toucher au but en soulageant directement les misères, car nul n'est mieux qualifié que nous pour nous occuper de nos propres hommes. » M. Roger Capgras, encouragé par cet accueil, désire donner la plus grande extension à l'œuvre des journaux du front.

SPECTACLES DU VENDREDI 19 JANVIER ET DU SAMEDI 20, EN MATINEE

Comédie-Française, 20 h. 15 : Asmodée.
Demain samedi, à 16 h. 30 : Matinée poétique : la Normandie.
Opéra-Comique : Gala. 19 h. 45 : Mireille.
Odéon : Demain samedi, en matinée, à 14 h. 30 : le Fauteuil 47.
Atelier, 19 heures : Richard III.

L'ATELIER
Tous les soirs à 19 heures.
Dimanche matinée à 14 h. 30.
RICHARD III
avec CH. DULLIN

Bouffes-Parisiens, 20 h. 15 : Fascicule noir.
Châtelet, 19 h. 45 : Nina-Rosa.
Daunou, 20 h. 30 : Poursuites.
George-VI, 20 h. 15, 15 h. : J'ai dix-sept ans.
Madeleine, 18 h. 45 : C'était... histoire de rire.
Mathurins, 20 h. 30 : Captain Smith.
Michel, 18 h. 45 : Plus ça change.
Montparnasse, 19 h. : Maya.
Nouveautés, 20 h. 15, 15 h. : En pleins nerfs.
Palais-Royal, 20 h. 30, 14 h. 30 : la Vénus de l'Ilot.
Saint-Georges, 19 h. : Nous ne sommes pas mariés.
Variétés, 20 h. 30, 15 h. : la Revue des Variétés.

MUSIC HALLS

A. B. C., 14 h. 45, 18 h., 20 h. 30. — Drôle de revue.
Etoile-Palace, 20 h. 20, 15 h. — Spectacle de music hall.

RIEN
ne peut égaler
en drôlerie, en gaieté
en interprétation
DROLE DE REVUE
d'A. Willemetz et P. Varenne
à l'A. B. C.
Tous les jours matinée et soirée
SAMEDI et DIMANCHE 3 REPRESENTATIONS

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, attractions.
Ciro's. — Déjeuners, thés, dîners.

CINÉMAS

PARLANT FRANÇAIS : **Aubert-Palace**, au Service de Sa Majesté. **Caméra**, Trois valses, Cœurs brisés. **Colisée**, Cavalcade d'amour. **Impérial**, M. Brotonneau. **Lutetia**, la Grande farandole, les Pillards du Texas. **Marivaux**, Cavalcade d'amour. **Gaumont-Palace**, Berlingot et Cie. **Max-Linder**, Tourbillon de Paris. **Olympia**, Menaces. **Moulin-Rouge**, Fric-Frac. **Normandie**, le Danger d'aimer. **Pagode**, la Fin du jour. **Paramount**, Invitation au bonheur, Alerte sur l'Angleterre. **Paris**, Hôtel impérial. **Royal-Pathé**, Quels seront les 5 ? Demoiselle en détresse. **Saint-Didier**, les Nouveaux riches. **Studio de l'Etoile**, Port-Arthur. **Studio Universel**, Circonstances atténuantes. **Victor-Hugo**, la Grande farandole, les Pillards du Texas.

PARLANT ANGLAIS : **Aubert-Palace**, au Service de Sa Majesté. **Avenue**, Chaud et froid. **Balzac**, Honolulu. **Biarritz**, Mr. Smith Goes to Washington. **César**, Au service de Sa Majesté. **Champs-Elysées**, Ennuis de ménage. **Ciné-Opéra**, Vedettes du pavé, Fils de gangster. **Cinévog-Saint-Lazare**, Gunga-Din. **Courcelles**, Elle et lui. **Ermitage**, Au service de la loi. **Lord-Byron**, Mademoiselle et son bébé. **Marignan**, Pièges. **Marbeuf**, le Monde est merveilleux. **Paris**, Stanley et Livingstone. **Portiques**, les Hauts de Hurlevent. **Studio de l'Etoile**, Je suis un criminel. **Studio Universel**, Sous-marin D 1. **Triomphe**, Good bye Mr. Chips. **Ursulines**, Docteur Jekyll et Mr. Hyde, Monkey business.

Ce soir à 20 h. 30, première à bureaux ouverts au profit des œuvres « L'aide à nos soldats » et « L'entr'aide aux paysans combattants et à leurs familles »

AVIS
En raison de la durée du film « Mr. Smith goes to Washington » (Mr. Smith au Sénat), la direction du « BIARRITZ » informe son public que le début de la dernière projection du film en soirée a lieu à 20 h. 45.

THEATRE DE LA MADELEINE
... UN TRIOMPHE ...
« C'était... HISTOIRE DE RIRE »
d'ARMAND SALACROU
... UN TRIOMPHE ...
SOIREE 18 h. 45 MATINEE, DIMANCHE, 15 H.

T. S. F.

13 h. 30, 19 h. 30, 21 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30 : informations de la Radio ; 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30.

Emissions recommandées du vendredi 19 janvier

Radio-Paris : 18 h., La vie sur mer, par Ed. Delage; 18 h. 10, Hommes et choses de l'Empire; 20 h. 45, Orchestre national : « Pelléas et Mélisande », de Debussy; 22 h. 45, Musique espagnole; 23 h. 4e Concert, direction Rhené-Baton.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : 22 h. 45, « les Sonnettes » (Meilhac et Halévy); 23 h. 45, Concert symphonique.

Programmes du samedi 20 janvier

Radio-Paris : 7 h. 30, Cours d'anglais pratique; 12 h., Jazz; 12 h. 45, Violon; 13 h. 15 et 14 h. 10, Mélodies; 15 h. 30, La T.S.F. à l'hôpital; 16 h. 30, Violoncelle; 16 h. 45, « Gengis khan, le destructeur », par M. Magre; 17 h., Emission polonaise; 17 h. 25, Emission pour les soldats anglais; 18 h., relais de l'Opéra : « Mârouf », d'Henri Rabaud; 21 h. 15, Quatuor Lœwenguth; 22 h., Musique légère; 23 h., Les deux visages, de F. Nozière.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : 6 h. 45, 7 h. 45, 8 h. 15, Musique enregistrée; 9 h., Chorale Gouverné; 10 h. 30, La jeune fille Violaine (Claudel); 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Jazz; 12 h. 45 et 13 h. 45, Musique variée; 18 h. 15, Piano; 18 h. 30, Le quart d'heure du soldat; 18 h. 45, Dorin; 19 h. 45, « les Suites d'un premier lit » (Labiche); 21 h., Sketch; 21 h. 15, Chansons du coin de la rue; 22 h., Piano et violon; 22 h. 15, Mélodies.

Radio-37 : 8 h. 8, Concert; 12 h. 45, Yvonne Louis; 13 h. 5, Musique gaie; 14 h. 30, Chansons de genre; 15 h., Concert; 17 h. 50, Musette; 18 h. 15, Tino Rossi; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 18 h. 45, Musique ininterrompue; 19 h. 15, Lily Pons; 20 h. 10, Jean Tranchant; 21 h. 5, « Eux », de Maurice Donnay.

Radio-Cité : 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Variétés; 12 h. 45, Chansons à l'inconnue; 12 h. 55, Accordéon; 13 h. 10, Orchestre; 13 h. 55, Orgue; 16 h. 30, Music-hall; 17 h. 30, Dancing; 18 h. 20, Albert Préjean; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 45, Edith Piaf; 19 h. 58, Une chanson douce; 20 h. 5, Sketch avec Jane Sourza; 20 h. 15, ... de la valse; 21 h., Les succès d'autrefois; 23 h. 15, Ouvert la nuit...

Poste Parisien : 12 h., 12 h. 45, 13 h. 10, 13 h. 45, Musique et chants enregistrés; 16 h., Musique légère; 17 h. 17, Actualité catholique; 18 h. 45, Quart d'heure du permissionnaire; 20 h., Lys Gauty; 20 h. 50, Orchestre Godefroy Andolfi.

HOTELS et RESTAURANTS RECOMMANDÉS

PARIS

ASTRID 27, av. Carnot, bel. Ascenseur. Conf. Chauf. Tél. de 30 à 50 fr.

HOTEL CASTILLE 37, rue Cambon (Madeleine) Gdes chambres chauffées. ABRI, pension, prix modérés.

CHAZELLES, 31, r. de Chazelles (parc Monceau). Studios grand luxe et petits apparts. 3 pièces avec cuisine. Grand confort.

EXCELSIOR 5, rue Lafayette (Opéra). Chamb. luxe, tt cf. Px mod.

FAVART 5, RUE MARIVAUX (Gds bds). Abris classés. Prix spéciaux.

FRANCIA 100, r. Lafayette. Quart. gares. Tt confort. Abri. Prix modérés.

La Bourdonnais. 113, av. La Bourdonnais, 7e. Hôtel et restaurt. Pension. Prix modérés.

HOTEL LUTETIA, Bd Raspail. Prix modérés. Salons pour repas, noces, banquets.

HOTEL RESIDENCE ETOILE
Prix modérés, arrangement pour séjour. Grand confort, 45, r. des Acacias. Eto. 50.62.

Hôtel Royal Malesherbes appart. et chambres. Restaurant, 24, bd Malesherbes (Anj. 53.30)

HOTEL SAINT-JAMES ET D'ALBANY 211, rue Saint-Honoré, 211.

SPLENDID PLACE DE L'ETOILE. 1, avenue Carnot. 1. Reste ouvert. Prix ajustés. Sous-sol abri.

SYLVA HOTEL, 3, rue Pergolèse, 16e. Tout confort. Prix modérés. ABRIS.

GRAND HOTEL TERMINUS SAINT-LAZARE et sa Rôtisserie normande, 108, r. St-Lazare.

TERRASS-ETOILE, 74, av. de la Gde-Armée. Réduct. 20 0/0 à tous militaires. Eto.16.00

TRIANON-PALACE, 1 bis, r. de Vaugirard. (Quartier latin). Chambres chauffées. Studios, pension, prix modérés.

PENSION HAWKES, 7, av. Présid.-Wilson. 1er ordre. Depuis 55 francs. Passy 99-14.

RESTAURANT DROUANT Place Gaillon.

LE GRIFFON 6, RUE D'ANTIN (Opéra). Déjeuners et dîners.

JOUANNE Aîné
Son restaurant — Ses tripes à emporter
Ses colis militaires depuis 25 francs.
10, AVENUE DE CLICHY

PRUNIER 9, rue Duphot
16, av. Victor-Hugo
LONDRES, 72, St-James's Street S.W.I.
« TOUT CE QUI VIENT DE LA MER »

COTE D'AZUR

CANNES Californie Palace
Dans son cadre de jardins.
150 à 175 francs pour pension avec bains.

MENTON. Hôtel Globe. Tout confort. Soleil. Mer. Montagne. Pension depuis 40 francs.

MONTE-CARLO Le Mirabeau. Situation incomparable près du Casino. Son grill et bar ouvert. Tél. 017.51.

NICE ALHAMBRA-HOTEL dans son merveilleux parc; plein midi, à Cimiez, le plus gd cf.Pens. à 80; 150 ch. av.tél.75.s.d.b.w.-c.

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

DIVERS

Cherche hôtel ou petit immeuble angle, confins 16e et 8e. Soleil, garage indispensable. Maximum 400,000 francs. Brousse, 95, avenue Kléber.

FONDS DE COMMERCE

OCCASION A SAISIR, CAUSE DEPART. A vendre proche banlieue, fonds à usage CAFE, HOTEL, RESTAURANT, bords Marne. Tout confort. Grande licence comprise dans prix très bas. Emplacement unique. Mellaerts, 14, quai Aug.-Prévost, Chelles.

OCCASIONS

WATOS EXPERT-JOAILLIER, 164, Faubourg-Saint-Honoré, Ely. 77.60 (angle Saint-Philippe du Roule) Vente, achat, échange et transformation de tous bijoux. Meilleures conditions. Voyez ses nombreuses occasions.

PETITES ANNONCES

d'Offres et Demandes d'Emplois Cours et Leçons

Rubrique paraissant les MARDI et VENDREDI au prix de fr. la ligne de 40 lettres, signes ou espaces

Cours et leçons, 10 francs la ligne.

DEMANDES

DIRECTION :

Monsieur non mobilisable (6 enfants), très actif, ayant grande expérience des affaires, très sérieuses références, possédant auto, pourrait remplacer, durant hostilités, patron ou directeur mobilisé, pour visite et réception clientèle, surveillance personnel, etc. — Ecrire : Lefèvre, 10, rue Saint-Pierre, Neuilly-sur-Seine.

SECRETARIAT :

Jeune femme, secrétaire rédactrice, sténo-dactylo, connaissances d'anglais, références premier ordre, cherche situation le matin de préférence. Ecrire : Mlle Martine, 1, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris.

COMPTABILITE :

Dame dactylo aide-comptable cherche emploi. Très bonnes références. Mme Carpentier, 36, rue Sibuet, Paris, 12e.

STENO-DACTYLOS :

Jeune femme, mari mobilisé, sténo-dactylo, 8 ans références, demande place journée ou demi-journée. S'adresser Mme P. Moreau, 1, rue du Docteur-Tuffier, Paris (13e).

GENS DE MAISON :

Cuisinière, bonne tout faire, demande place. Références. Voyagerait. Mlle Angèle Laville, 23 bis, rue de Châtillon, à Vanves.

SITUATIONS DIVERSES :

Monsieur actif, références premier ordre, ayant dirigé service commercial dans fabrique de papier, cherche situation similaire ou représentation. Genty, 1, rue Paul-Bert, Asnières, Seine.

OFFRES

SITUATIONS DIVERSES :

Demandons jeune femme possédant certificat de licence physique pour travail laboratoire. Radiologie, 53, r. Bokanowski, Asnières.

Demandons jeune femme possédant certificat licence chimie pour travail laboratoire. Radiologie, 53, rue Bokanowski, Asnières.

COURS et LEÇONS

Leç. piano, Grellet, 46, av. Polygone, Vincennes

Le Gérant : J.-L. CROZE.
IMPR. du Temps, H. MEMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

LA JOURNÉE FINANCIÈRE

Bourse du 18 janvier 1940

Le marché financier, déjà mieux disposé la veille, a continué à se raffermir au cours de cette séance. Les faits paraissent confirmer l'impression plus rassurante qui prévalait la veille quant à la situation de la Belgique et de la Hollande. Ainsi disparaît — ou du moins s'atténue — un élément de trouble qui n'avait pas été sans agir défavorablement sur la Bourse il y a quelques jours.

Du point de vue technique, la situation du marché apparaît satisfaisante. La statistique habituelle communiquée par la chambre syndicale des agents de change montre que les engagements à la hausse ont légèrement fléchi — de 1,043 à 1,038 millions — durant la première quinzaine de janvier; sans doute ont-ils diminué plus sensiblement par suite des réalisations qui se sont produites depuis la récente liquidation.

En revanche la position « vendeur » est passée de 275 à 305 millions.

Le groupe des rentes françaises a été, aujourd'hui, un des mieux orientés : tous les fonds bénéficient d'avances qui varient de 20 centimes à 1 fr. 45.

L'allure des autres valeurs françaises a été très soutenue, le compartiment de la métallurgie étant cette fois le plus favorisé.

Quant aux internationales, qui avaient fait preuve d'une réelle fermeté vers le milieu de la Bourse, elles n'ont pu conserver finalement qu'une partie de leurs gains.

MARCHE OFFICIEL

Le compartiment de nos rentes a été l'un des mieux disposés de la cote. Elles ont enregistré d'intéressantes plus-values.

Le 3 0/0 s'est avancé à 74 15 (+0 40), le 4 0/0 1917 à 77 (+0 30), le 4 0/0 1918 à 76 70 (+0 20), le 5 0/0 1920 à 111 (+0 50), et le 4 1/2 0/0 1932 à 82 60 (+0 60) pour la tranche A et à 83 40 (+0 50) pour la tranche B.

Aux emprunts à garantie de change, le 4 0/0 1925 s'est amélioré à 183 85 (+0 75) et le 4 1/2 0/0 1937 a atteint 218 15 (+1 15).

Marché calme sur les valeurs françaises de banques, qui se sont contentées de s'établir aux environs des cours de la veille, parfois légèrement au-dessus.

Aux valeurs d'électricité, tendance d'ensemble soutenue. Au comptant, fermeté de l'Energie industrielle à 1,105 (+55) et de l'Electrique de la Loire et du Centre à 315 (+14).

Les valeurs industrielles françaises de produits chimiques, de métallurgie et de charbonnages ont légèrement accentué leur mouvement de reprise.

Les valeurs internationales ont été fermement traitées. Elles n'ont pu cependant maintenir leurs meilleurs cours de la journée.

La Royal Dutch s'est établie à 6,730 (+40), après 6,773, le Rio-Tinto à 2,990 (+17), après 3,030.

MARCHE EN BANQUE

Les échanges n'ont pas été très animés mais la tendance a été résistante dans l'ensemble.

Les mines d'or ont bien défendu leurs positions. On note même des progrès sur Daggafontein, Durban Roodepoort, General Mining, Main Reef, Simmer and Jack et Spring Mines.

Bonne tenue de la De Beers.

Aux valeurs minières métalliques, légère avance de l'Union Minière du Haut-Katanga.

Les valeurs de caoutchouc n'ont évolué que dans d'étroites limites aux environs de leurs cours précédents.

De la résistance sur les valeurs de pétrole.

DÉPÊCHES ET INFORMATIONS

PARIS, 18 janvier

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE.— L'institut d'émission publie aujourd'hui son bilan hebdomadaire arrêté le 11 janvier, bilan normal et d'ailleurs satisfaisant.

A l'actif, le portefeuille d'effets escomptés, qui s'était déjà dégonflé de 762 millions de francs dans la semaine précédente, a encore diminué de 306 millions; il se trouve ainsi ramené à 4,111 millions en nombre rond. Le volume des avances sur titres a également fléchi de 80 millions environ, tandis que des augmentations respectives de 104 et de 50 millions sont enregistrées pour les prêts à court terme sur effets publics et pour les effets et warrants agricoles.

Les nouvelles avances provisoires à l'Etat sont sans changement à 14,750 millions.

Au passif du bilan nous trouvons la contrepartie de la diminution nette des actifs essentiellement dans la circulation des billets, laquelle, réduite d'une semaine à l'autre de 576 millions 1/2, s'établit à 152,392 millions. On note au contraire une légère progression — de 35 millions à peine — dans l'ensemble des comptes courants créditeurs.

De la sorte le total des engagements à vue de la Banque se présente en diminution de 541 millions 1/2, grâce à quoi le pourcentage de couverture de la monnaie s'est appréciablement relevé de 57,96 0/0 à 58,14 0/0.

LONDRES, 18 janvier

BOURSE DE LONDRES. — Marché bien tenu. Fermeté accentuée des fonds anglais.

War Loan 3 1/2 0/0, 97 1/4; Emprunt Young, 5 1/2; U. S. Steel, 76 7/8; Canadian Pacific, 7; Courtaulds, 35/9; British Am. Tobacco, 97/6; Mexican Eagle, 6/7 1/2; Canadian Eagle, 8/6; Royal Dutch, 33 1/2; Shell, 3 15/16; Central Mining, 14 1/2; Rand Mines, 15 1/3; Goldfields, 49/4 1/2; Crown Mines, 14, 5/8; Chartered, 20/1 1/2; De Beers, 5 7/8; Rio Tinto, 16 1/4; Tharsis, 40/; Tanganyika, 4/3.

REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT DE CONVERSION 4 1/2 0/0. — Sir John Simon a annoncé aux Communes que l'emprunt de conversion à 4 1/2 0/0 1940-1944 serait remboursé à partir du 1er juillet.

Les porteurs de bons auront le choix entre le remboursement en espèces ou la conversion de leurs titres en un nouvel emprunt, celui-ci à court terme et à un taux sensiblement plus bas.

Le nouvel emprunt portant intérêt à 2 0/0 sera remboursé au pair le 1er juillet 1945, mais la trésorerie se réserve le droit de le racheter au pair partiellement ou en totalité après le 1er juillet 1943.

Un projet de loi concernant la conversion des emprunts sera soumis aux Communes.

NEW-YORK, 18 janvier

BOURSE DE NEW-YORK. — L'activité est toujours restreinte — il a été traité 610,000 titres seulement à la séance de jeudi — et la tendance, irrégulière d'abord, s'est alourdie en fin de séance.

	Clôt. pr.	18 janv.		Clôt. pr.	18 janv.
U. S. Steel....	59 ./.	57 5/8	Standard Oil of N.-J..	44 ./.	43 7/8
Generl Electr.	38 1/4	38 1/4	Socony.......	11 7/8	12 1/8
Generl Motors	52 1/4	52 1/4	Anaconda	27 3/4	27 1/4
Americ. Can..	114 1/2	114 1/2	Kennecott	36 ./.	35 3/4
Amer. Teleph..	170 1/2	171 1/8	Bethlehem	73 5/8	72 3/8
Radio	5 3/4	5 3/4	Montgomery .	51 3/8	51 1/8
Westinghouse	108 ./.	107 5/8	Allied Chem..	172 ./.	173 ./.
Canad. Pacific	5 1/8	5 1/8	Du Pont......	181 ./.	180 1/8
N. Y. Central.	16 1/4	16 1/4	J. I. Case	70 ./.	70 ./.
Pennsylvania	22 ./.	21 3/4	American Tobacco ...	87 1/2	80 ./.
Union Pacific.	93 1/2	93 1/4			

MARCHE DES CHANGES. — 18 janvier. — Paris 2,24 7/8 contre 2,24 1/8; Londres 3,96 5/8 contre 3,95 1/2; Bruxelles 16,84 inchangé; Amsterdam 53,24 contre 53,13; Genève 22,42 1/2 inchangé.

La parité en francs s'établit à 44,469 pour le dollar et à 176,375 pour la livre.

BRUXELLES, 18 janvier

BOURSE DE BRUXELLES.— Tendance soutenue. Brazilian Traction, 212 50; Sidro, 124 50; Tubize, 52 50; Union minière, 3,315; Banque de Paris, 610; Electrobel, 905; Petrofina, 275; Financière des caoutchoucs, 133 50.

AMSTERDAM, 18 janvier

BOURSE D'AMSTERDAM.— A la séance de jeudi les échanges sont restés clairsemés et l'irrégularité a prévalu : Royal Dutch 255 5/8, Philips 125 1/2, H. V. A. 395, Amsterdam Rubber 198, Deli Mij 169.

LES CHANGES A PARIS. — Aucune modification aux cours pratiqués par la Banque de France.

La Caja autonoma de amortization de la deuda publica

(Caisse autonome d'amortissement de la dette publique du Chili) déclare, conformément à l'article 6 du décret n° 3837 du 24 octobre 1938 réglementant la loi n° 5580 du 31 janvier 1935, avoir perçu, dans le courant de l'année 1939, les revenus suivants devant être appliqués au service de la dette extérieure chilienne :

Bénéfices de la Corporation de Ventas del Salitre y Yodo de Chile........	$ 2.979.512 14
Impôt sur le revenu de l'industrie du cuivre	» 6.348.008 74
Droits sur le pétrole importé par l'industrie du salpêtre et du cuivre.	» 128.682 28
Total...........	$ 9.456.203 16

Le 50 0/0 de ces revenus sera appliqué au payement des intérêts à raison de 1,5225 0/0, soit : 15,225 francs suisses par 1,000 francs suisses de valeur nominale.

Avec le 50 0/0 restant des revenus, il a été amorti pour :

Francs suisses	228.000
$ U. S. A.	4.882.000
£ Sterling	120.560

de valeur nominale d'obligations retirées de la circulation.

Avis aux porteurs d'obligations de la tranche française de l'emp. 6 0/0 or janv. 1930 de la République du Chili

La caisse autonome d'amortissement de la dette publique du Chili avise les porteurs de la tranche française de l'emprunt extérieur or 6 0/0 janvier 1930 de la République du Chili qu'à dater du 1er février 1940 et jusqu'au 31 décembre 1940, elle met en payement aux guichets en France :

De la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris;

De la Société générale, 29, boulev. Haussmann, Paris;

Du Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris;

Du Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris, et de la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud, 12, rue Halévy, Paris.

En Suisse : du Crédit suisse, Zurich,

Et au Chili : de la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud, Santiago,

conformément à la loi n° 5580, du 31 janvier 1935, et aux décrets n° 37 du 4 janvier 1936, et 3837 du 24 octobre 1938, les coupons nos 12 et 13 du susdit emprunt à raison de francs suisses 3,045 pour l'ensemble des deux coupons ci-dessus d'obligations de francs suisses 200 de valeur nominale.

Les payements s'effectueront en France pour la contre-valeur en francs français de frs suisses 3,045, sous déduction des impôts français.

Les coupons d'échéances mises en payement antérieurement au 31 décembre 1939, conformément au plan de la loi n° 5,580, ne pourront plus être encaissés à l'avenir que s'ils appartiennent à une obligation dont ou plusieurs coupons ont déjà été présentés à l'encaissement avant le 13 janvier 1940. En conséquence, tout coupon de ces échéances devra rester déposé le temps nécessaire à sa vérification, entre les mains de la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud qui était chargée du payement desdites échéances.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	75 50	3 0/0	73 75	74 05	74 15	74 15
3 ..	86 50	3 0/0 amort. ..	86 50	.. ..	.. ..	.. ..
4 ..	77 50	4 0/0 1917 ..	76 70	76 95	77 ..	77 ..
4 ..	77 ..	4 0/0 1918 ..	76 10	76 30	76 30	76 40
5 ..	112 50	5 0/0 1920 am.	110 50	111 ..	111 .	111 ..
.. ..	184 ..	4 0/0 1925	183 10	183 45	183 85	183 30
4 50	85 50	4 1/2 % 32, tr.A	82 ..	82 75	82 60	82 60
4 50	84 ..	4 1/2 % 32, tr.B	82 90	83 35	83 40	83 45
.. ..	217 .	4 1/2 0/0 1937.	217	218 80	218 15	218 20
5 ..	97 50	5 0/0 1939 ..	97 50	97 85	97 65	97 65
5 ..	102 ..	Déf.nat.5 0/0 38	103 50	103 65	104 10	104 40
45 ..	972 ..	Ob. Tr. 4 1/2 33	966 ..	971 ..	970 .	969 ..
40 ..	890 ..	Obl. Tr. 4 0/0 34	884 ..	870 ..	883 50	881 ..
50 ..	990 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	987 ..	993 ..	993	990 ..
45 ..	870 ..	Obl. Tr. 4 1/2 32	869 .	872 ..	871	872 ..
4 ..	127 50	Ob.Tr.4 0/0 36 B	130 50	130 80	131 35	131 20
45 ..	1050 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1055	1065 .	1065	1065 .
50 ..	1020 .	Bons Tr.5 0/0 34	1020 ..	1018 ..	1017 ..	1016
45 ..	1032 ..	Bons Tr.4 1/2 34	1033	1033 ..	1033 ..	1032 ..
40 ..	1030 ..	Bons Tr.4 0/0 35	1032 ..	1032 ..	1032	1032 .
50 ..	1022 ..	B. T. 5 % sep.37	1022 ..	1030 ..	1030	1027 ..
50 ..	1032 ..	B. T. 5 % déc.37	1035 ..	1036 ..	1038 ..	1039 ..
55 ..	1060 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1060 ..	.. ..	... ..	1057
45 ..	890 ..	Caisse autonome.	890 ..	892 ..	892 .	894 50
390 ..	8500 ..	Bque de France.	8250	8260 ..	8290 .	8250 .
400 52	6800 ..	— de l'Algérie	6730	6740	6740 .	6785 .
420 ..	6450 ..	— de l'Indoch.	6400 ..	6600 ..	6575 .	6600
35 ..	1020 ..	— de Paris	995 .	985 .	988 ..	990
30 ..	640 ..	— transatl	601 ..	610 ..	615 ..	615
30 ..	500 ..	Union parisienne	483 ..	489 ..	488 ..	489
80 ..	1235 ..	Cie algérienne	1220 ..	1210 ..	1210 ..	1225
50 ..	845 ..	Compt. nat. esc.	834 ..	833 .	833 .	828
40 ..	520 ..	Créd. commercial	514 ..	510 ..	516 ..	519
185 ..	2870 ..	— fonc. France	2770 ..	2790 .	2795 ..	2770
.. ..	235 ..	— fonc. ind...	229 ..	231 50	229 ..	226
100 ..	1720 ..	— lyonnais	1700 ..	1700 ..	1700 ..	1685
40 ..	770 ..	Société générale.	764 ..	762 ..	762 .	755
33 ..	672 ..	Fonc. lyonnaise.	672 ..	... ..	... ..	... .
20 545	328 ..	Rente foncière.	300 ..	... ..	... ..	...
.. ..	70 ..	Génér. foncière.	69 ..	68 ..	68 ..	66 50
899 72	17800 .	Suez	17460 .	17500 .	17360 .	17400
811 94	14550 .	— jouiss.	14400 .	14550 .	14550 .	14300
914 86	14150 .	— (fond.)	13580	13550 .	13550 .	13500
324 75	4650 .	— (civile, 6es)	4500 ..	4540 ..	4525 ..	4500
40 ..	596 ..	Est	616 ..	610 ..	616 ..	604
70 ..	895 ..	Lyon	853 ..	920 ..	920 ..	909
50 ..	735 ..	Midi	705 ..	726 ..	726 ..	710
70 ..	862 ..	Nord	850 ..	875 ..	875 ..	875
64 ..	850 ..	Orléans	830 ..	... ..	... ..	850
55 ..	1000 ..	Indoch.-Yunnan	1007 ..	1015 ..	1015 ..	1000
.. ..	800 ..	Santa-Fé	743 ..	718 ..	725 ..	725
60 ..	772 ..	Métropolitain	738 ..	755 ..	755 ..	767
32 50	540 ..	— jouiss	510 ..	520 ..	520 ..	... .
26 50	326 ..	Paris. ind. élect.	325 ..	325 ..	321 ..	321
100 ..	990 ..	Tram. Shanghai.	974 ..	978 ..	990 ..	992
175 ..	1170 ..	Lyonnaise eaux	1159 ..	1135 ..	1155 ..	1160
62 50	910 ..	— jouiss.	875 ..	882 ..	882 ..	885
75 ..	910 ..	Eaux Indochine	891 ..	900 ..	900 ..	895
45 ..	640 ..	Distr. parisienne	620 ..	632 ..	630 ..	635
57 50	678 ..	Electr. de Paris	664 ..	675 ..	675 ..	680
25 ..	324 ..	Electricité Seine.	322 ..	325 ..	325 ..	328
20 ..	330 ..	Electr gaz Nord	315 ..	319 ..	316 ..	316
100 ..	1880 ..	Elect. (Cie gén.)	1840 ..	1849 ..	1850 ..	1832
40 ..	638 ..	Energ. littoral	625 ..	620 ..	630 ..	625
24 ..	306 ..	Energ. Nord Fr	300 ..	303 ..	303 ..	304
45 ..	940 ..	Fses Mot.Truyère	932 ..	933 ..	930 ..	944
65 ..	728 ..	Nord-Lumière	715 ..	723 ..	723 ..	717
40 ..	810 ..	Cie Télégr. s. fil	790 ..	796 ..	799 ..	793
.. ..	228 ..	Thomson-Houst.	225 ..	233 ..	231 ..	230
34 ..	425 ..	Union d'électr	425 ..	433 ..	427 ..	427
37 50	752 ..	Ecl.,ch.,f.motr	774 ..	... ..	... ..	... .
30	490 ..	Gaz et eaux	479 ..	482 ..	482 ..	486
30	658 ..	Forges Nord Est	632 ..	649 ..	649 ..	650
40	1360 ..	Denain-Anzin	1280 ..	1295 ..	1295 ..	1286
50	708 ..	Saulnes	685 ..	695 ..	695 ..	685
32 50	495 ..	Louvr.-Montbard	475 ..	480 ..	480 ..	490
80	1760 ..	Schneider et Cie	1760 ..	1783 ..	1780 ..	1775
40	910 ..	Tréfil. Havre	889 ..	910 ..	900 ..	900
25	615 ..	Béthune (10e)	590 ..	590 ..	596 ..	583
129 .	2540 ..	Charb. Tonkin	2430 ..	2460 ..	2519 ..	2520
30	680 ..	Anzin	661 ..	661 ..	665 ..	658
44 ..	1135 ..	Blanzy	1137 ..	1148 ..	1148 ..	1160 .

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
12 ..	230 ..	Courrières	225 ..	225 ..	230 ..	225
15 ..	315 ..	Lens	304 .	304 ..	305	306
25 ..	488 ..	Marles	468	475 .	475	480
25 ..	530 ..	Vicoigne Nœux.	488 .	495 ..	498	490
4 ..	90 ..	Boléo	89 .	87 ..	86 50	86
135 ..	1620 ..	Min. de Bor (n.)	1525 .	1550 ..	1530 .	1532
35 ..	1144 ..	Le Nickel	1149 ..	1157 ..	1144	1150
.. ..	470 ..	Peñarroya	465 .	481 .	474	479
.. ..	18 .	Fse ind. pétr.	19 ..	18 ..	18 ..	19 50
45 ..	1115 ..	Franç. pétroles	1135 ..	1137 ..	1137	1130
65 ..	1940 ..	Elect. ch. Ugine	1930 ..	1940 ..	1910	1950
57 50	930 ..	Kali-Ste-Thérèse.	870 ..	887 ..	887	890
30 ..	815 ..	Kuhlmann	812 ..	812 ..	810	810
60 ..	1370 ..	Mat.col.St-Denis.	1435 ..	1460 ..	1455	1450
50 ..	1000 ..	Phosph. Gafsa	983 .	999 ..	990	1000
65 ..	1880 ..	Péchiney	1843 ..	1868 ..	1839	1868
28 ..	985 ..	Rhône-Poulenc	980 ..	999 ..	995	990
70 ..	2475 ..	Saint-Gobain	2420 ..	2445 ..	2435	2410
98 ..	565 ..	Sal.Djibouti,Sfax	570 .	570 .	568	570
200 ..	9000 ..	Port du Rosario	8750 ..	8800 .	8825	8825
25 ..	725 ..	Charg. réunis	730 ..	765 .	769	769
70 ..	1410 ..	Fse Afrique occ.	1415 ..	1425 ..	1425	1425
32 50	1440 .	Air liquide	1497 .	1510 ..	1500	1496
130 ..	9000 ..	Brass. Quilmès	8750 ..	8900 ..	8900	8945
65 ..	1080 ..	Caoutch. Indoch.	1080 ..	1094 ..	1096	1090
20 .	528	Citroën	535 ..	532 ..	532	530
45 ..	600 ..	— act. N	605 ..	605 ..	605 .	501
35 ..	826 ..	Compteurs (Gaz)	828	842 .	842 .	850
14 50	222 ..	Cult. tropicales	233 50	233 ..	234	230
25 ..	460 ..	Distil. Indochine.	434 ..	449	453 .	453
. ..	80 ..	Ford (franç.)	74 ..	75 ..	75 50	77
26 ..	610 .	Ind.Plant.hévéas.	587 ..	597	597 .	591
15 96	400 ..	Hévéas (parts)	394 .	406	405	400
29 22	495 ..	Peugeot	477 .	480 ..	480	480
20 ..	445 ..	Pollet, Chausson	428 .	422 .	424	425
40 ..	790 ..	Raffineries Say	774 .	779 .	775 .	773
46 91	730 .	Terres Rouges	735 ..	745 ..	745	750
80 ..	685 .	Union europ	664 ..	684	682	675
15 ..	368 ..	Est obl.3 0/0 anc	304 ..	... ..	... ..	365
15 ..	360 ..	— nlle	360 ..	... ..	... ..	361
15 ..	338 ..	Lyon obl.3 0/0 anc	349 ..	... ..	... ..	342
15 ..	354 ..	— nlle	344 ..	... ..	... ..	350
15 ..	350 ..	Midi obl.3 0/0 anc	360 ..	... ..	... ..	347
15 ..	382 ..	Nord obl.3 0/0 anc	421 ..	... ..	... ..	406
15 ..	404 ..	— nlle	420 ..	... ..	... ..	395
15 ..	376 ..	Orl. obl.3 0/0 anc	378 ..	... ..	... ..	371
15 ..	372 ..	Ouest ob.3 0/0 anc	388 .	... ..	... ..	365
52 50	140 .	Oblig. Young	142 .	144 50	141 ..	141 .
1 p.50	1270	Or. Arg. 4 1/2 0/0	1260	1258 .	1258	1265
55 ..	956 .	Aut. 5 1/2 0/0 33	952	..	..	956
107 fl.5	2980	Belgiq. 5 1/2 32	2925	2935	2935	2940
107 fl.5	2985	— 5 1/2 34	2850	2852	2865	2855
£ 0.16	2820	Unif. Egypte	2780	2720	2720	2705
1 £	1650 ..	Japon 5 0/0 1907	1625 ..	.... ..	.... .	1605
.. ..	7	Russe consol	11 ..	11 .	11 50	11
57 ..	220	Serbe 4 0/0	212 ..	214 .	216 ..	218
16 65	296 ..	Turc 7 1/2 33	309 ..	310	310	306 ..
16 65	188 ..	— 7 1/2 0/0 34	189 ..	190	190	196
4 $ net.	310 .	Bque nat. Mex	285 ..	290 ..	297	294 .
£ 0.3.0	645 ..	— ottomane	633 ..	648	641	646
125 p.	4130 ..	Créd. fonc. égyp	4030 ..	4025	4025	4000
.. ..	310 ..	Canad.-Pacific	294 ..	305 ..	298 ..	300
21.b.	48 ..	Wagons-Lits	46 ..	48	46 ..	47
8 f.25	2350 .	Philipps	2190 ..	2250 .	2300	2300
18 esc.	450 .	Gaz. él.(Lisbon.)	434 ..	433	430	434
160 f.l.	4300 .	Arbed	4200 ..	4220 .	4220	
10 kr.	1840 .	S. K. F.	1798 ..	1775 .	1781	1780
£ 0.16	2930 .	Central Mining	2995	2995 .	2995	3000
£ 0.11.6	2270 .	East Geduld	2310	2295 .	2305	2300
£ 0.15	1670	Geduld	1675	1670 .	1668	1665
10 l.	275	Montecatini	261	265	265	271
.. ..	3100	Rio-Tinto	2973	2965	2990	2990
£ 0.8.0	1350	Un. Corporation	1408	1385 .	1385	1400
10 k.80	1940	Azote	1885	1870	1850	1870
35 l.b.	420	Petrofina	405	408	410	405
17 fl.	7000	Royal Dutch	6690	6740	6730 ..	6705
10 fl.	4000	Amsterd Rubber	4725	4740	4740 ..	4750
85 fl.	50000	H. V. A.	48500	... ..	... ..	49400
11 sh.	3880	Liebig	3510	3520	3520	3580
14 f. 1	11750	Nestlé	11720	11650	11650	11605
24 esc76	840 .	Portug. tabacs	820 .	830 ..	830 ..	830
£ 5 1 3/4	1140 .	Sucr. d'Egypte	1100 .	1110 ..	1110 ..	1125 .

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
35 ..	880 ..	Albi	868 ..	910 ..	919 ..	915
3 sh.	396 ..	Anglo-Amer. Cor.	392 ..	385 ..	392 ..	388
3 sh.6	264 ..	Aréas	272 ..	269 ..	271 ..	273
30 lei	102 ..	Astra Romana	109 ..	106 ..	105 ..	108 ..
£ 1 10	5200 ..	Bque nat. Egypte	5300 ..	5310 ..	5340 ..	5285
.. ..	240 ..	Barcelona Tract.	245 ..	243 ..	245 ..	247
3s.1p.5	492 ..	Brakpan	515 ..	509 ..	510 ..	508
5 p.40	1500 ..	Brasser. Palermo	1555 ..	1595 ..	1600 ..	1590
1 p.60	550 ..	Brasser. Schiau.	498 ..	515 ..	520 ..	515
4 sh.	980 ..	Brit. Am. Tobac.	978 ..	978 ..	988 ..	1005
8 ..	96 ..	Bruay	275 ..	275 ..	276 ..	276
18p.2.8	1870 ..	Cairo-Héliopolis.	1920 ..	1890 ..	1890 ..	1850
4 48	680 ..	Cambodge	706 ..	712 ..	705 ..	708
18 484	230 ..	Cambodge 100e	230 ..	233 ..	231 ..	231
6 p.	90 ..	Canadian Eagle.	87 ..	87 ..	87 ..	87 25
1 sh.	232 ..	Caoutch. (Fin.).	221 ..	225 ..	223 ..	220 .
40 fl.635	840 ..	— act. v.	837 ..	836 ..	832 ..	811 .
4 sh.3	212 ..	Chartered	209 50	206 ..	208 ..	209
30 ..	840 ..	Cinzano	878 ..	880 ..	880 ..	865
2 sh.3	472 ..	City Deep	519 ..	520 ..	528 ..	528 ..
90 lei	64 ..	Colombia	68 ..	69 75	70 ..	69 50
25 lei	48 ..	Concordia	50 50	50 50	50 ..	50
19 sh.	2720 ..	Crown Mines	2900 ..	2885 ..	2903 ..	2885
1s.6p75	400 ..	Daggafontein	419 ..	425 ..	427 ..	423
15 sh.	1200 ..	De Beers ord.	1200 ..	1215 ..	1227 ..	1225
20 sh.	1680 ..	— préf.	1720 ..	1720 ..	1722 ..	1705
.. ..	180 ..	Dong-Trieu	182 ..	189 ..	194 ..	194
1 sh.6	580 ..	Durban Roodep.	579 ..	585 ..	587 ..	586
3.45s/0	154 ..	Eastern	142 50	146 ..	146 ..	143 .
1 sh.6	450 ..	East Rand	482 ..	483 ..	485 ..	485
0 fl. 48	276 ..	Fr.-Néer de cult.	293 ..	297 ..	292 ..	296 .
1 $ 40	356 ..	Franco-Wyoming	390 ..	378 ..	381 ..	381
5 sh.	740 ..	General Mining.	745 ..	760 ..	760 ..	764
1 sh.	490 ..	Goldfields	500 ..	500 ..	513 ..	509
1 sh.	230 ..	Gula Kalumpong	212 ..	217 ..	217 ..	214
.. ..	704 ..	Hotchkiss	662 ..	673 ..	680 ..	674
37 50	404 ..	La Houve	409 ..	417 ..	417 ..	414
.. ..	1100 ..	Huaron (Cie Min	1283 ..	1290 ..	1275 ..	1285
20 ..	280 ..	Huiles de pétrole	315 ..	315 ..	315 ..	319 .
.. ..	144 ..	Hydr.-El Cère	151 ..	153 ..	157 ..	155 .
.. ..	124 ..	Jagersfontein	128 ..	136 ..	132 ..	136 .
3 sh.	370 ..	Johannesburg	375 ..	379 ..	381 ..	381
3 fl. 51	480 ..	Katanga » 1 60e	454 ..	455 ..	465 ..	462

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
1 sh.3	590 ..	Kleinfontein(N.)	562 ..	567 ..	567 ..	... ..
9 p.	250 ..	Kuala Lumpur..	235 ..	232 ..	236 ..	230 ..
2 sh.	188 ..	Lake View	208 ..	202 ..	199 ..	200 ..
2 sh.	88 ..	Langl. Estate ..	92 ..	92 ..	93 ..	91 ..
8 ..	176 ..	Liévin	175 ..	176 ..	171 50	173 ..
5 sh.6	692 ..	Main Reef	686 ..	708 ..	708 ..	700 ..
1 sh.6	208 ..	Malacca ord.	188 ..	192 50	192 50	191 ..
11 p.	72 ..	Mex. Eagle ord..	71 50	71 50	71 25	70 ..
61 77	1240 ..	Michelin (6e p.)	1255 ..	1260 ..	1260 ..	1260 ..
17 ..	356 ..	Mimot (ord.)	343 ..	347 ..	349 ..	344 ..
50 ..	760 ..	Min. et pr. chim.	755 ..	760 ..	768 ..	774 ..
13.53	580 ..	Min. Gds-Lacs	555 ..	553 ..	553 ..	... ..
50 ..	840 ..	Gnome et Rhône	885 ..	880 ..	885 ..	875 ..
6 sh.	496 ..	New-State Aréas	495 ..	495 ..	495 ..	... ..
30 ..	280 ..	Omnium fr. pétr.	278 ..	279 ..	280 ..	270 ..
58 60	1000 ..	Padang	1095 ..	1100 ..	1080 ..	1080 ..
50 ..	720 ..	Etablis. Pernod.	750 ..	737 ..	738 ..	745 ..
25 ..	360 ..	Phos. Constant	355 ..	370 ..	374 50	371 ..
14 ..	204 ..	Phos. M'Dilla	217 ..	218 ..	217 ..	219 ..
12 50	280 ..	Phos. Tunisiens.	288 ..	290 ..	288 ..	288 ..
15 ..	344 ..	Pointe-à-Pitre	433 ..	438 ..	436 ..	429 ..
1 sh.6	380 ..	Randfontein	391 ..	399 ..	399 ..	... ..
8 sh.	1440 ..	Rand Mines	1560 ..	1559 ..	1565 ..	1560 ..
15 0/0	222 ..	Rhod. ang.-amer.	222 ..	224 ..	222 ..	... ..
9 p.	168 ..	Roan Antelope	162 ..	161 ..	160 50	160 50
5 sh.	596 ..	Robinson Deep	587 ..	595 ..	598 ..	... ..
1 sh.	248 ..	Sennah Rubber	238 ..	242 ..	241 50	240 ..
4 sh.	820 ..	Shell	796 ..	791 ..	790 ..	788 ..
11 p.	184 ..	Simmer and Jack	198 ..	207 ..	206 50	... ..
1s.7p50	280 ..	Spring Mines	282 ..	288 ..	288 ..	... ..
15 sh.	2080 ..	Sub Nigel	2120 ..	2120 ..	2128 ..	2125 ..
14 .. 60	244 ..	T.Roug. 100e p.	235 ..	235 ..	238 ..	234 50
.. ..	412 ..	Tharsis	401 ..	397 ..	401 ..	404 ..
6 p.	80 ..	S. A. Townships	80 25	83 ..	83 ..	... ..
1 sh.6	212 ..	Transvaal	210 ..	214 ..	219 50	... ..
.. ..	100 ..	Tubize	88 75	88 75	88 ..	87 ..
160 f.b.	5600 ..	U.M. Ht-Katanga	5675 ..	5675 ..	5700 ..	5700 ..
2 p.	90 ..	Urikany	98 ..	98 ..	98 ..	91 ..
.. ..	1400 ..	Vieille-Montagne	1420 ..	1405 ..	1424 ..	1400 ..
.. ..	580 ..	Viscose (Nat.).	572 ..	560 ..	559 ..	560 ..
1 sh.6	340 ..	West Rand	347 ..	356 ..	358 50	... ..
1 sh.6	430 ..	West Springs	432 ..	445 ..	442 ..	... ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1912-14	370 ..	371 ..
25 ..	— 5 0/0 1919..	387 ..	387 ..
25 ..	P.T.T. 5 0/0 1928....	506 ..	506 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929.	468 ..	470 ..
50 ..	— 5 0/0 1934...	959 ..	955 ..
50 ..	— 5 0/0 1936...	979 ..	976 ..
.. ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934 40	98 ..	98 ..
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $).	5095 ..	5040 ..
70 $	7 0/0 or 1924	6331 ..	6150 ..
25 ..	Créd. national 1919	526 ..	526 ..
25 ..	Cr. n. obl. 5 0/0 1920	510 ..	505 ..
30 ..	6 0/0 juil. 1922	530 ..	530 ..
30 ..	6 0/0 janv. 1923	530 ..	534 ..
30 ..	6 0/0 juin 1923	520 ..	523 ..
30 ..	6 0/0 janv. 1924	542 ..	540 ..
50 ..	5 0/0 1934...	1018 ..	1018 ..
55 ..	5 1/2 0/0 1937.	1018 ..	1018 ..
60 ..	6 0/0 1938...	1058 ..	1065 ..
249 99	Banq. Guadeloupe	3305 ..	... ..
20 ..	Eur.e cent. ord.	290 ..	290 ..
25 ..	B. F. et Amer. sud	522 ..	... ..
30 ..	Nat. comm. ind	567 ..	569 ..
.. ..	B. Pays du Nord..	473 ..	473 ..
26 25	Créd. ind.com.nom	304 ..	306 ..
45 ..	— t. p..	705 ..	710 ..
25 ..	Cr. f. Algérie Tunis.	484 ..	484 ..
16 ..	Génér. Alsne Banq.	400 ..	... ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
30 ..	Marseillse de Crédit.	650 ..	649 ..
27 ..	Sous-Compt. Entr.	254 ..	261 ..
12 50	Union des Mines..	233 ..	234 ..
80 ..	Vichy (A)........	1480 ..	1466 ..
26 666	— (B)........	470 ..	455 ..
.. ..	Alsthom.........	357 ..	365 ..
20 ..	El. Bses-Mlle (10e p.)..	290 ..	290 ..
256 85	Elec. Gaz Nord parts.	4050 ..	4245 ..
864 20	Elect. Paris (parts)	9975 ..	9945 ..
20 ..	Elect. Loire Centre	301 ..	315 ..
30 ..	Energ. Ecl. (10e p.).	292 ..	300 ..
18 12	En. El. Basse-Loire	344 ..	344 ..
17 50	du Rhin.....	221 ..	221 ..
47 50	Ener. élec. S.-O. ord.	839 ..	820 ..
47 50	prior.	831 ..	821 ..
50 ..	Energie industrie.	1050 ..	1115 ..
10 ..	Forces motr. Est..	122 ..	125 ..
52 50	Forces m. Ht Rhin	238 ..	231 ..
25 ..	Forces mot. Rhône	690 ..	699 ..
20 ..	Vienne	330 ..	330 ..
52 50	Havraise en. élect.	816 ..	819 ..
65 ..	Hyd. et Auvergne	1010 ..	985 ..
102 50	Lorraine (parts).	1175 ..	1115 ..
26 ..	Nantaise éclairage	430 ..	430 ..
48 75	Ouest Lumière....	723 ..	732 ..
345 ..	Dollfus-Mieg......	4100 ..	4200 ..
110 ..	Gaz Lebon A (c.).	2300 ..	2290 ..
70 ..	Continentle du Gaz	1240 ..	1305 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
80 ..	Franç. Eclair. Gaz.	760 ..	760 ..
14 ..	Réunies gaz él. (1er.)	176 ..	175 ..
80 ..	Gaz France-Etran.	1050 ..	1050 ..
.. ..	— de Lyon......	310 ..	310 ..
25 66	— de Paris......	200 ..	204 ..
.. ..	Aciéries de Longwy	295 ..	295 ..
60 ..	Alsacne const. méc.	715 ..	720 ..
100 ..	Ch. et At. St-Nazaire	1400 ..	1419 ..
65 ..	Châtillon-Comment.	2276 ..	2300 ..
21 ..	Electr. Mécanique	595 ..	... ..
12 50	Forg. et Ac. Marine	543 ..	550 ..
61 09	Pont-à-Mousson.	2675 ..	2615 ..
40 ..	Fes matériel ch. fer	535 ..	550 ..
30 ..	Pechelbronn.......	336 ..	... ..
25 ..	Phosph. Océanie..	730 ..	760 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.).	325 ..	327 ..
.. ..	Potin	41 ..	36 ..
45 ..	Sucr. Pithiviers..	775 ..	775 ..
275 ..	Suze (Distillerie).	1255 ..	1320 ..
10 392	Bon Marché.......	291 ..	285 ..
25 ..	Nouv. Galeries..	310 ..	312 ..
65 ..	Paris-France	735 ..	720 ..
30 ..	Papeter. de France	334 ..	348 ..
20 ..	Autom. ind. Latil.	156 ..	... ..
30 ..	Ouest africain....	465 ..	450 ..
60 fb	Ougrée Marihaye.	950 ..	945 ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	4200 ..	4200 ..

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

I^RE ÉDITION

Les opérations militaires

LA SITUATION EN FINLANDE

Les Russes ont renoncé, au moins provisoirement, à rompre la ligne Mannerheim et à envahir la Finlande par la voie la plus directe, celle de l'isthme de Carélie. Depuis les premiers jours de janvier, les attaques ont cessé sur ce secteur. Les troupes soviétiques se retranchent à leur tour. Leurs organisations défensives procèdent d'ailleurs d'une conception nouvelle. Elles consistent en points d'appui isolés, d'assez faibles dimensions, entourés de réseaux de fils de fer, et reliés entre eux par de fréquentes patrouilles de chars.

C'est à l'expérience seulement qu'on connaîtra avec certitude la valeur de ce système, mais, si l'on se reporte aux souvenirs de la guerre précédente, on ne se sent pas porté à lui accorder une confiance sans réserve. Nous avons pratiqué à Verdun, au début de la bataille de 1916, la méthode des points d'appui isolés, plus ou moins circulaires, et se flanquant réciproquement de leurs feux. On les nommait brièvement des « macarons ». Les résultats n'ont pas répondu aux espoirs.

Au nord du lac Ladoga, où, comme on le sait, le terrain est difficile et très boisé, une action était en cours depuis la première semaine de janvier, près de Kitela, à trente-cinq kilomètres de la frontière orientale et à quelques kilomètres seulement de la rive nord du lac. Les Finlandais n'ont donné pendant longtemps sur ces engagements que des renseignements très sobres. Mais le 16 ils ont annoncé qu'après trois jours de durs combats les Russes avaient abandonné leurs positions. Plusieurs canons, vingt-neuf chars étaient tombés aux mains des vainqueurs. Aux dernières nouvelles, l'échec soviétique se transforme en déroute. Les Finlandais se sont emparés de Pitkaranta. L'ennemi s'enfuit en hâte pour éviter d'avoir sa ligne de retraite coupée.

Enfin, beaucoup plus au nord, à hauteur du cercle polaire, des combats importants se déroulent actuellement. On sait que, dans ce secteur, des rencontres ont déjà eu lieu du 18 au 21 décembre et qu'elles se sont terminées par un succès très net des Finlandais à l'ouest de Salla (Kuolajærvi). Les chefs soviétiques ne se sont pas tenus pour battus de ce côté. Des renforts importants, comprenant sans doute deux divisions, peut-être même trois, amenées évidemment par le chemin de fer de Mourmansk, ont pénétré encore une fois profondément à l'intérieur du territoire finnois.

Il semble que, cette fois, les généraux russes aient procédé plus méthodiquement. Ils ont pris la précaution de faire garder la route de communication de leurs troupes, à l'est de Salla, et de maintenir en position, près de cette localité, un détachement installé définitivement et formant échelon de recueil.

Trois colonnes se sont portées en avant : l'une au nord-ouest de Salla, par le chemin de Samkeski (village qui a déjà été occupé par les Russes voilà un mois, puis reconquis par les Finlandais); une autre par la route arctique qui mène directement de Salla à Rovaniemi, par Kursu et Kemijærvi, tête de ligne de la voie ferrée de Laponie; la troisième, plus au sud, par une autre route qui conduit également à Rovaniemi, mais en faisant un long détour par Sovajærvi.

Les renseignements donnés le 17 annonçaient que la colonne russe du nord avait été refoulée en direction de Salla par une contre-attaque finlandaise. Au centre, les rouges, parvenus à Kursu, avaient été chassés de cette localité. Mais au sud, les faibles détachements finnois avaient dû se replier sur une position située près du village de Viitavaara.

Le communiqué finnois d'Helsinki du 18 présente la situation sous un jour très favorable. Il annonce que les troupes finlandaises ont avancé de quarante-cinq kilomètres dans le secteur de Salla.

Ainsi, les Russes, malgré la rigueur de la saison, poursuivent un effort sérieux pour atteindre Rovaniemi, point central de la Laponie, situé sur la grande route de Petsamo au golfe de Botnie, et à quatre-vingts kilomètres de celui-ci. Mais plus les colonnes soviétiques s'avancent vers l'ouest, plus leur ravitaillement devient difficile, sur des routes étroites et encombrées de neige, et par un froid exceptionnellement rigoureux, tandis que les Finlandais disposent, pour le transport de leurs réserves, de leurs vivres et de leurs munitions, du chemin de fer de Laponie, relié au réseau ferré qui dessert la partie centrale du pays.

Quel que soit l'intérêt des combats engagés en Laponie, ils ne donnent pas à la lutte héroïque soutenue par la petite Finlande pour se débarrasser de l'étreinte du colosse russe son caractère actuel le plus essentiel. Mais dans les airs se déroulent, depuis une semaine, de violentes péripéties, qui constituent une phase nouvelle et particulièrement odieuse de l'agression soviétique contre un pays insuffisamment armé pour lui faire craindre des représailles. Les communiqués finlandais signalent quotidiennement, à partir de vendredi 12 janvier, de nombreux bombardements exécutés sur la plupart des villes importantes. On a compté jusqu'à quatre cents avions rouges survolant, au cours d'une seule journée, le territoire finnois, jetant des bombes sur les lieux habités, et mitraillant les civils sur les routes. Cette frénésie de destruction, survenant peu après les insuccès russes de l'isthme de Carélie et les défaites de Suomussalmi et de Raate, prouve bien que les Soviets, impuissants à triompher par les armes de la résistance des forces organisées de la Finlande, veulent contraindre cette valeureuse nation à céder, en faisant subir à sa population les traitements les plus barbares.

Le monde entier regarde avec une pitié indignée ce spectacle révoltant. Mais la pitié, à elle seule, n'améliore pas le sort des victimes. L'indignation est sans effet sur des hommes qui ont adopté comme méthode le meurtre et l'oppression. Ce qu'il faut aujourd'hui à la Finlande, ce sont des avions de combat et des bombes. L'Europe peut les lui donner.

Copenhague, 19 janvier.

Le correspondant berlinois du *National Tidende* mande que les autorités allemandes sont maintenant prêtes à rappeler 30,000 Allemands établis en Lituanie.

Londres, 19 janvier.

Au sujet de l'activité aérienne qui s'est manifestée, hier soir, autour de Sylt, on affirme, ce matin, dans les milieux autorisés de Londres, qu'aucun appareil britannique n'a survolé Sylt dans la journée d'hier.

LA MENACE ALLEMANDE contre les neutres

Les raisons des mesures de défense en Belgique

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Bruxelles, 19 janvier.

Les journaux belges, qui avaient montré une grande réserve au sujet des mesures de défense prises ces jours derniers, donnent aujourd'hui quelques indications sur les motifs d'anxiété qui ont provoqué le renforcement des mesures de défense en Belgique.

Le journal *la Métropole*, notamment, dit que les indications recueillies prouvent que ces motifs étaient sérieux, et que si le pire ne s'est pas produit au moment où on avait quelque raison de le redouter, le péril ne doit pas être encore considéré comme conjuré.

Depuis les journées de novembre une certaine inquiétude n'avait cessé d'exister, dont la raison principale était la permanence des troupes allemandes massées à la hauteur des frontières belge et hollandaise. Tant que ces troupes restaient au repos, sans donner de signes de renforcement ou de mouvement, on accueillait sans trop d'alarme les indications relatives à l'éventualité d'une attaque. Depuis le début de janvier, cependant, les renseignements reçus de sources sérieuses ont été soudainement plus graves. Ils furent confirmés par des mouvements de troupes constituant un resserrement vers la frontière, avec intervention de divisions nouvelles dans les intervalles.

Tout ceci, dit la *Métropole*, pouvait être interprété comme une menace ou une pression possible. Les documents trouvés sur les aviateurs allemands obligés à un atterrissage en Belgique étaient de nature à aggraver les craintes et à justifier les précautions. Enfin, des nouvelles reçues dans la soirée de samedi pouvant faire redouter le pire, les mesures militaires furent décrétées d'urgence. Aujourd'hui encore, ajoute la *Métropole*, l'élément résultant du renforcement de troupes allemandes aux frontières au cours des derniers jours n'a pas changé. La situation reste donc à cet égard préoccupante.

Répliques de la presse suisse

(*Par téléphone de notre correspondant particulier*)

Genève, le 19 janvier.

On sait que l'agence officielle allemande D.N.B. a donné hier une large diffusion à un article de la *Berliner Børsen Zeitung* qui accuse certains journaux suisses de plaider, d'accord avec les journaux français et anglais, pour la destruction de l'unité allemande. Le journal allemand, qui met également en cause l'état-major suisse, conclut par cette menace : « Le dossier dans lequel sont recueillis, du côté allemand, les résultats de cette prétendue neutralité suisse devient plus épais. » La réponse ne s'est pas fait attendre.

Le *Courrier de Genève*, un des journaux mis en cause par l'agence allemande, relevant la menace, constate que « la conception de la neutralité en Allemagne ne semble pas tenir compte du droit international ».

La *Tribune de Lausanne*, qui n'est pas visée personnellement par les insinuations du D. N. B., repousse dans un énergique article de M. Monnet, son rédacteur en chef, les accusations nazies, rappelant qu'en Suisse la presse est libre et que tant qu'il n'y a pas abus manifeste, telles que des attaques outrageantes, le pouvoir central ne peut, en Suisse, porter atteinte à la liberté des journaux.

Ce qui fait la gravité des accusations du journal hitlérien, écrit ce journal, c'est qu'elles s'intègrent dans une campagne de presse systématiquement menée contre les petits pays neutres. Ces attaques ont été dirigées, tour à tour, contre les Etats scandinaves, contre la Roumanie, puis, avant l'alerte du 14 janvier, contre la Belgique et la Hollande. Aujourd'hui, on s'en prend à la Suisse. Les reproches faits à tous ces pays sont toujours du même ordre : ils prêtent une oreille trop complaisante à la propagande des puissances occidentales et témoigneraient d'une insuffisante compréhension pour les besoins et les buts de guerre de l'Allemagne.

Si tel est vraiment le cas, ne serait-ce pas parce que les buts de guerre des puissances occidentales respectent les intérêts vitaux des petits Etats, tandis que ceux de l'Allemagne — du moins tels qu'ils sont exposés dans la presse — aboutiraient au vasselage de ces nations ?

Le journal lausannois, citant un article du *Narodny Politika*, journal tchèque qui conseille aux petits Etats neutres d'imiter l'exemple du président Hacha, et de se soumettre à l'Allemagne pour s'assurer la paix, constate alors que c'est précisément un tel choix que la Suisse ne veut pas faire, car la Suisse estime qu'elle ne fait partie de l'espace vital d'aucun de ses voisins. Et, après avoir rappelé le mot d'ordre de l'Exposition nationale suisse de Zurich : « La Suisse doit, veut et peut se défendre », la *Tribune de Lausanne* évoque les preuves récentes d'amitié que l'Italie, notamment, a données à la Confédération depuis le début de la guerre.

Le Reich envisagerait-il une offensive massive contre la Grande-Bretagne ?

Londres, 19 janvier.

Le rédacteur naval du *Daily Telegraph* ne croit pas que la convocation, annoncée par la radio allemande, de toutes les catégories de marins allemands, pour un but encore inconnu, puisse faire envisager une offensive contre la Grande-Bretagne, étant donné que la puissance de la flotte allemande est absolument hors de proportion avec toute opération d'envergure. En effet, la marine allemande ne comprend que deux navires de bataille, deux « Armoured ships », les cuirassés de poche, six croiseurs et vingt-deux destroyers et beaucoup moins de sous-marins qu'il n'y en avait en service au début de la guerre.

L'AGRESSION SOVIÉTIQUE contre la Finlande

Les Russes, à Salla, ont édifié des fortifications de campagne et disposent d'un bon service d'étapes

Helsinki, 19 janvier.

Les combats dans la région de Salla sont particulièrement pénibles, car les Russes ont réussi dans ce secteur à édifier des fortifications de campagne.

Par suite de leur retraite, les troupes soviétiques disposent de moyens de communication meilleurs et espèrent pouvoir résister sur leurs nouvelles lignes. Elles travaillent actuellement à former un front semi-circulaire. Cependant que, dans les bois, aux alentours du front, les patrouilles finlandaises déploient une grande activité et cherchent une fois de plus à rompre le service de liaison soviétique, mieux établi qu'auparavant puisqu'il peut disposer de certaines routes.

En réalité, la situation à Salla se présente comme un véritable puzzle, et si les Russes ont cru devoir battre en retraite, c'est par crainte que la défaite qu'ils ont subie à Pelkoseuniemi ne se transforme en une débâcle, comme ce fut le cas à Suomussalmi.

Quoi qu'il en soit, les opérations de Salla doivent être considérées comme la clef de toute la campagne d'hiver; mais il ne faut pas se dissimuler qu'en ce moment la tâche du haut commandement finlandais est extrêmement difficile, étant donné que les Russes possèdent une route reliant Kantalahti, station sur la voie ferrée de Mourmansk, à la frontière. De plus, ils se sont hâtés de construire d'autres routes, de sorte que leur service d'étapes est maintenant dans une situation bien meilleure.

L'assistance à la Finlande

(*Par téléphone de notre correspondant particulier*)

Genève, 19 janvier.

La Société des nations continue à recevoir de nombreuses réponses des gouvernements s'associant à la résolution de l'assemblée plénière relative à l'assistance à la Finlande.

Certains journaux étrangers ont fait allusion à une communication du négus relative à l'assistance à la Finlande. Informations prises, il s'agirait d'un geste spontané du négus, sous la forme d'un télégramme.

Regrets soviétiques pour le survol de la frontière norvégienne

Moscou, 19 janvier.

L'agence Tass communique :

Le 17 janvier, le commissariat du peuple aux affaires étrangères a remis à la légation de Norvège à Moscou une note en réponse aux notes de cette légation des 15 et 16 janvier dans lesquelles le gouvernement d'Oslo protestait contre le survol de la frontière norvégienne par des avions soviétiques les 12 et 14 janvier, dans la région de Svanvik-Vaggetem.

Le commissariat du peuple aux affaires étrangères a communiqué dans sa note que selon les renseignements obtenus, trois cas de survol accidentel de la frontière norvégienne eurent en effet lieu les 12 et 14 janvier, ce qui s'explique par les conditions atmosphériques extrêmement défavorables, qui rendirent difficile l'orientation des pilotes.

Le gouvernement soviétique a exprimé des regrets au sujet de ces incidents.

L'attitude de l'U. R. S. S. stigmatisée au cours d'un grand meeting ouvrier suédois

Stockholm, 19 janvier.

M. Sandler, ancien ministre des affaires étrangères de Suède, a pris la parole hier à un grand meeting ouvrier organisé par la section social-démocrate de Stockholm. La grande salle de l'Auditorium était comble.

Après avoir rappelé qu'à six reprises le gouvernement soviétique a déclaré « qu'il ne se trouvait pas en état de guerre avec la Finlande », l'orateur a fait remarquer qu'en fait, depuis l'accord conclu entre le Kremlin et le prétendu gouvernement Kuusinen, la Russie soviétique a entrepris une véritable conquête de la Finlande.

Il ne s'agit pas maintenant de se procurer seulement des bases aériennes ou navales, mais de bolcheviser le pays de fond en comble.

Le jour où Kuusinen prendrait le pouvoir en Finlande, le peuple finlandais tomberait en esclavage, et toute victoire du bolchevisme rapprocherait le bolchevisme des frontières scandinaves.

Prenant ensuite la parole, M. Hœglund, rédacteur en chef du *Socialdemokraten*, a déclaré que la guerre russo-finlandaise était la guerre la plus honteuse que connaisse l'histoire contemporaine. La bolchevisation de la Finlande condamnerait à retourner un pays démocratique et litre à l'état de barbarie. Rien ne reste aujourd'hui en Russie de l'esprit révolutionnaire. Le bolchevisme apporte avec lui le despotisme oriental. Le régime tsariste de Bobrikov en Finlande était une idylle en comparaison de ce que la Finlande pourrait attendre en cas de victoire de l'armée rouge.

C'est une atroce tragédie qui se joue sur le territoire finlandais, s'écria M. Hœglund.

L'orateur prouva ensuite, textes en mains, que Staline se trouvait en contradiction flagrante avec Lénine, qui, en 1901, écrivait que la Russie était tombée dans un tel état d'esclavage qu'elle voulait asservir les autres peuples.

Staline se trouve également en opposition avec Karl Marx, qui disait qu'un peuple qui opprime les autres nations ne saurait être libre lui-même.

Le bolchevisme, déclare M. Hœglund, finira par tomber sous le poids de ses mensonges.

Parlant de l'échange de notes suédoises et russes, M. Hœglund a déclaré que la Russie avait maintenant la prétention d'exiger de la Suède une neutralité morale inadmissible.

Ils font preuve d'une singulière naïveté, poursuit l'orateur, ceux qui croient qu'une Suède libre pourrait exister auprès d'une Finlande bolchevisée, avec des bases russes aux îles Aland et les sous-marins soviétiques dans le golfe de Botnie.

L'orateur s'est prononcé énergiquement en faveur d'une aide matérielle, financière et humanitaire à la Finlande.

La Finlande, a-t-il conclu, a besoin de volontaires, combattants et ouvriers. La Finlande se bat non seulement pour sa propre cause, mais également pour la cause de la civilisation occidentale.

L'assistance a fait à M. Sandler et à M. Hœglund une ovation frénétique.

SUR MER

Le traitement infligé à des marins britanniques prisonniers

Londres, 19 janvier.

Des révélations ont été faites à Londres sur le traitement humiliant infligé aux marins britanniques retenus prisonniers à bord du pétrolier qui ravitaillait le cuirassé *Admiral-Graf-Spee*.

La bateau-citerne, sur lequel des centaines d'Anglais durent vivre dans des conditions extrêmement malsaines, n'était guère autre chose qu'un camp de concentration nazi flottant.

Les hommes étaient rassemblés comme un troupeau d'animaux. Les matelas, jetés au hasard dans les cales, fourmillaient de vermine. L'eau était rationnée à raison d'un litre environ par jour, quantité qui devait suffire pour la boisson, les ablutions et le lavage des vêtements. Sur le pont supérieur, une vingtaine d'écuelles seulement avaient été disposées pour les ablutions de plusieurs centaines de prisonniers qui, d'ailleurs, manquaient complètement de savon. La nourriture était mauvaise et plutôt rare. Les marins devaient utiliser des gamelles improvisées : de vieilles boîtes à lait condensé. L'exercice en plein air était permis pendant une heure et quart seulement, et si le temps était beau.

Durant la première quinzaine de leur séjour à bord, il était interdit de fumer : ce fut ensuite autorisé par périodes restreintes. Toute contravention à l'ordonnance était punie de trois jours de cellule (celle-ci n'était guère plus grande qu'un placard), au régime du pain et de l'eau.

Les Allemands ont tout fait pour humilier les officiers britanniques devant leurs équipages, en particulier devant les « lascars ». Comme latrines, on avait placé dans les coursives quelques bidons d'essence vides, que les officiers étaient forcés de vider sous les yeux des marins indigènes.

La perte du pétrolier « Inverdagle »

Londres, 19 janvier.

Quatorze officiers et mécaniciens britanniques faisant partie des 46 membres de l'équipage du bateau-citerne *Inverdagle* (9,456 tonnes), sont manquants et présumés perdus. Le navire, enregistré à Dublin, a coulé après qu'une explosion se fut produite à bord.

Le reste de l'équipage était composé pour la plupart d'Antillais.

EN GRANDE-BRETAGNE

Le chômage en Angleterre

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Londres, 19 janvier.

Les statistiques du chômage en Angleterre, qui présentement accusent un total de chômeurs dépassant un million, ne reflètent pas l'état exact de la main-d'œuvre sans travail, mais l'exagèrent fortement au point presque de le doubler. Telle est la constatation à laquelle viennent d'aboutir certains experts industriels qui ont examiné et critiqué les méthodes statistiques du ministère anglais du travail.

Du reste, dans son discours récent à Mansion House, M. Chamberlain lui-même a évalué à près d'un demi-million cette marge d'erreur. Il a indiqué qu'elle provient de ce que l'on compte indistinctement tous ceux qui, à une date donnée, se sont trouvés sans travail, alors qu'un grand nombre d'entre eux ne le sont que temporairement, tels que les dockers, certains ouvriers du bâtiment, les jeunes qui cherchent un emploi et beaucoup d'autres qui se trouvent pour le moment entre deux situations.

On évalue à 250,000 seulement le nombre des vrais chômeurs, qui sont sans travail depuis longtemps, un an par exemple, et parmi eux il y a le petit noyau de ceux qu'on appelle les « inemployables », qui ne peuvent ou ne veulent faire aucun travail.

L'explosion de l'usine de Waltham Abbey

(*Par téléphone de notre correspondant particulier*)

Londres, 19 janvier.

L'explosion qui s'est produite hier à la poudrière de Waltham Abbey, dans le comté d'Essex, et dans la périphérie de Londres, qui a causé la mort de cinq ouvriers, a pu être causée par un acte de sabotage dû à des agents nazis. Une enquête a été immédiatement ouverte par la police de Scotland Yard, assistée du personnel de l'usine et de la police locale. On apprend que depuis quelque temps cette usine était surveillée par des agents qui avaient eu vent d'un complot, et l'on dit même que trois tentatives criminelles y avaient été déjouées. On a signalé ces jours-ci une sorte d'offensive générale d'agents secrets des nazis contre les chemins de fer anglais, et l'explosion d'hier montre que leur activité s'étend aux usines de munitions.

Lettres du front

LA POSTE AUX ARMÉES

(*De notre correspondant de guerre*)

Aux armées, 18 janvier.

— Le train a du retard : c'est une correspondance qu'il a dû attendre... Le lieutenant est en permission, mais je peux vous expliquer comment le service fonctionne... si vous voulez ?

— Certes, je veux !

Cela se passait dans un cagibi vitré, édifié à l'extrémité d'un quai de chemin de fer. Un brave petit poêle y maintenait une chaleur étouffante en dépit des 30 degrés au-dessous de zéro que marquait le thermomètre au dehors, et l'accent méridional qui sonnait là-dedans semblait réchauffer encore la température. J'avais devant moi un très sympathique adjudant, et les sous-officiers et soldats qui entraient dans le bureau pour s'y « décongeler momentanément », comme dit l'un d'eux, étaient d'allure fort militaire. Ne nous en étonnons pas : les plus jeunes postiers étant mobilisés dans les unités combattantes, ceux que je voyais là avaient presque tous fait la précédente guerre.

— Au point de vue de la poste militaire, la France est actuellement divisée en deux régions, dont chacune est commandée par un B. C. M.

— B. C. M. ?

— Bureau central militaire. C'est là que se fait le tirage des lettres expédiées en franchise. Elles sont classées selon les secteurs postaux auxquels elles sont adressées. On en fait des dépêches qui...

— Comment ! Des dépêches ?

— Une *dépêche*, dans notre langage, c'est un sac de lettres. Ainsi réparties en *dépêches* les lettres n'en sortiront plus et les sacs arriveront intacts aux vaguemestres des unités. Elles sont donc triées définitivement à leur départ du bureau et, de la sorte, les erreurs sont réduites au minimum.

— Il y en a eu pourtant un bon nombre, au début !

— C'est que le personnel de la poste militaire est recruté parmi celui de la poste civile, mais on n'en peut faire partie qu'âgé de 35 ans et plus; les jeunes vont aux unités combattantes. Songez que 40,000 postiers ont été mobilisés en quelques jours : cela faisait un joli trou. Pour les remplacer, il a fallu improviser des équipes : on a prélevé des « dames » dans d'autres services, des « dames téléphonistes » notamment; voilà pourquoi le téléphone n'a pas fonctionné normalement, lui non plus...

Je faillis faire remarquer que tout dépend de ce qu'on entend par fonctionnement normal du téléphone; mais je me retins prudemment. Mon interlocuteur continua :

— C'est difficile, de trier les lettres et de les trier rapidement, vous savez ! Il a fallu que ceux qui s'en trouvaient ainsi chargés à l'improviste fissent l'apprentissage de leur nouvelle fonction. Et puis les retards n'ont jamais été le fait de la poste aux armées, en somme. C'est vrai, ça, on nous en parle toujours, de ces malheureux retards du début, alors qu'on devrait plutôt féliciter l'administration d'avoir su si rapidement arranger les choses !

— Si rapidement, dites-vous? C'est alors que le temps n'a pas la même longueur pour la famille qui attend une lettre de son garçon que pour l'administration. Je reconnais d'ailleurs qu'elle a fait de son mieux, l'administration. Et puis, laissons cela : c'est le passé. A cette heure tout marche bien, n'est-ce pas?

— Oui. La machine est bien huilée, bien rodée, et les lettres vont presque aussi vite qu'en temps de paix. Parfois, il est vrai, le contrôle postal peut les retarder d'un jour. Mais, si les poilus savaient combien de fois le contrôle postal a permis d'améliorer leur vie, ils se loueraient de son existence. C'est par lui, en effet, que le commandement peut connaître leurs désirs. Lorsqu'un certain nombre de types se plaignent de quelque chose, on en avertit le chef de leur unité — sans donner leurs noms, faut-il le dire ? (les noms d'ailleurs ne sont jamais notés, sauf en des cas très rares). Et naturellement le chef d'unité remédie dans la mesure du possible à ce qui mécontente ses gars.

— Bon. Mais revenons à l'organisation de la poste, s'il vous plaît.

— Parties du B. C. M. dans un train spécial, les dépêches parviennent à un *bureau-frontière*, ainsi nommé parce qu'il se trouve à la limite entre le civil et le militaire; chacun d'eux correspond à une grande division territoriale. Là les sacs sont triés une première fois et envoyés en théorie par le train de ravitaillement, en pratique par les moyens de liaison les plus commodes, notamment par camions, aux divers *points de contact* qui dépendent du *bureau-frontière*. De là, enfin, ils partent pour les divers bureaux militaires dont chacun dessert un *secteur postal*. Et là les vaguemestres des diverses unités faisant partie de ce secteur postal viennent prendre les lettres.

— Et les lettres qui vont du front vers l'arrière?

— C'est la même filière, mais à l'envers. Les *dépêches* sont faites aux secteurs postaux, d'où elles partent pour les points de contact; groupées là, elles vont ensuite au bureau-frontière; elles y sont chargées dans un train spécial pour le B. C. M., où on les trie et les expédie à leurs adresses.

— Et elles sont nombreuses, les lettres qui partent du front?

— Dame, oui! En moyenne, il y en a chaque jour deux par homme, et comme le bureau-frontière dessert plusieurs centaines de milliers d'hommes, calculez. Certains en envoient jusqu'à cinquante ou soixante quotidiennement en franchise militaire.

— Des gens qui continuent à diriger leurs affaires du front même, évidemment.

— A la Noël et au jour de l'an, il y a le flot des cartes de visite. A vrai dire, les cartes de visite ne bénéficient pas de la franchise militaire, mais, comme il suffit de fermer l'enveloppe pour transformer une « carte de visite » en lettre, il n'y en a pas des masses, naturellement, qui soient timbrées... Pour venir à bout de ce flot de correspondances, on crée au besoin de nouveaux B. C. M., et chaque fois que notre main-d'œuvre paraît insuffisante, on nous donne des pionniers pour nous aider.

— Braves pionniers, toujours à la peine, toujours bons à tout!

— A part ces éventuels pionniers, nous restons en famille, pour ainsi dire : tous les postiers militaires sont postiers dans le civil. Et notre hiérarchie civile se transpose dans le militaire. A notre tête, nous avons un inspecteur — directeur général de la poste aux armées — qui a le grade de général de brigade et deux étoiles sur la manche. Le gardien de bureau de deuxième classe est simple soldat. Tel sous-chef de bureau, commandant.

Cependant, le train spécial entrait en gare. L'adjudant se précipita. Les camions qui attendaient là, depuis l'immense voiture de quinze tonnes, longue comme un tunnel, jusqu'à la modeste camionnette s'approchèrent des wagons béants; chaque voiture était l'organe de liaison d'un secteur postal, et son conducteur savait d'avance quel wagon apportait les sacs de lettres qui lui étaient réservés. L'une d'elles était conduite par deux Anglais. L'adjudant qui m'avait si bien accueilli revint vers moi en courant :

— Dites bien monsieur, que les postiers que vous voyez ici ont presque tous fait la guerre de 1914, et qu'ils totalisent un nombre impressionnant de croix de guerre, médailles militaires et croix de la Légion d'honneur.

— Entendu!

JACQUES BOULENGER.

AU SENAT

La déchéance des élus communistes

Le Sénat discute, cet après-midi, le projet de loi concernant la déchéance des élus communistes. C'est à 15 heures que le débat s'ouvrira, sous la présidence de M. Jules Jeanneney.

On peut juger de l'importance du projet soumis aux délibérations de la haute Assemblée par sa décision, prise hier, de renvoyer aux deux commissions, pour étude, le texte adopté hier par la Chambre des députés.

Dans la discussion générale vont intervenir M. Achille Naudin, au nom de la commission chargée d'examiner les projets ou propositions de loi concernant le mode d'élection des députés; M. Fourcade qui fera une déclaration au nom de la commission de législation; MM. Charles Reibel; Bardoux; Maulion, Fiancette et Camille Chautemps, vice-président du conseil.

Il est certain que le projet de loi sera adopté à une très forte majorité, qui montrera une fois de plus l'unanimité du Sénat quand il s'agit des intérêts supérieurs de la patrie.

Le rapport de M. A. Naudin

M. A. Naudin, sénateur de la Nièvre, secrétaire de l'Union démcoratique et radicale, chargé de préparer un rapport sur le projet de loi voté par la Chambre des députés concernant l'exclusion des élus communistes, examine tout d'abord les différentes opinions émises au sein de la commission. Malgré quelques critiques de détail, il propose le vote intégral du texte adopté par la Chambre et fait confiance au gouvernement pour procéder avec énergie à la répression nécessaire.

A LA CHAMBRE

Vers la suppression de la patente

Saisie pour avis du projet de loi portant suppression de la patente, la commission du commerce, après avoir entendu ce matin son rapporteur M. René Dommange, a procédé à une large discussion, et émis un avis favorable sur l'ensemble de ce projet, tout en suggérant certaines modifications de détail.

Arrestation de voleurs d'or

M. Roches, commissaire, chef de la brigade spéciale de la préfecture de police, vient de procéder à sept arrestations nouvelles dans l'affaire du vol commis au préjudice de la Compagnie des métaux précieux. Ces arrestations portent à douze le nombre des individus actuellement arrêtés pour cette affaire. Parmi les derniers arrêtés se trouve Jean Jacomy, 38 ans, 42, rue Dareau, chef affineur de la compagnie où les vols ont été commis.

L'union de travail franco-britannique

Londres, 19 janvier.

M. Raoul Dautry, ministre françois de l'armement, a déclaré au rédacteur industriel du *Daily Telegraph*, au sujet de la coopération industrielle et scientifique instituée entre la France et la Grande-Bretagne :

Nous sommes maintenant en présence de quelque chose d'autre qu'une assurance de la complète unité de vues des alliés. Nous avons pris d'importantes décisions. Elles montreront que le mariage de la Grande-Bretagne et de la France n'est pas seulement un mariage d'inclination, mais aussi de raison.

Des usines doivent être construites des deux côtés de la Manche pour exécuter les travaux commandés par l'un et l'autre gouvernement. Par exemple, il est possible que vos techniciens soient appelés à travailler pour nous dans vos usines de Manchester, Sheffield ou Glasgow. Il est possible que la France affecte des usines à la réparation de tanks anglais par exemple. Tout, les forces militaires, la richesse économique et les ressources financières, a été concentré dans notre effort commun.

Cette complète coopération industrielle et scientifique entre la France et l'Angleterre est accueillie avec une profonde satisfaction par la presse anglaise.

Le *News Chronicle* croit que le savant anglais qui doit exercer son activité au ministère français de l'armement pourrait être le professeur Andrade, conseiller scientifique au ministère des fournitures, professeur de physique à l'université de Londres depuis 1928, et auteur d'ouvrages sur la constitution des atomes.

Cette coopération, écrit le journal libéral, ouvre des perspectives très favorables pour une collaboration encore plus étroite en temps de paix. Si plus tard d'autres Etats se joignaient aux alliés dans leur grande lutte, il y aurait de grandes raisons de chercher à étendre la portée de cette alliance économique.

La paix amènera avec elle des problèmes formidables à résoudre, surtout si la guerre est longue et dure. N'attendons pas la paix pour mettre en action le mécanisme de la coopération internationale qui en temps de guerre donne la sécurité et après la guerre donne l'espoir du salut.

Vapeur italien renfloué

Londres, 19 janvier.

Le vapeur italien *Premuda* (4,427 tonnes), qui s'était échoué sur les Goodwins mardi soir, a été renfloué aujourd'hui par des remorqueurs et mis en cale sèche.

NOUVELLES DE LA BOURSE

19 janvier. — Le marché est très calme et montre de l'hésitation.

Il y a lieu cependant de souligner la fermeté des rentes françaises.

Dans les autres groupes, qu'il s'agisse des valeurs françaises ou des internationales, on enregistre quelques tassements, mais qui sont généralement modestes.

VALEURS	COURS précédents	COURS DU JOUR (mi-séance)
3 0/0	74 15	74 30
4 0/0 1918	76 30	76 50
5 0/0 1920	111 ..	111 50
4 0/0 1925	183 85	183 85
4 1/2 0/0 1932 A	82 60	82 70
4 1/2 0/0 1937	218 15	218 35
Caisse aut. Déf.Nat.5 0/0 1938	104 40	103 10
Obli. Très. 4 1/2 0/0 1933	970 ..	975 ..
— 4 0/0 1936 B	131 35	130 10
Banque de France	8.290 ..	8.120 ..
— de l'Indochine	6.575 ..	....
— de Paris	988 ..	980 ..
— Union parisienne	488 ..	480 ..
Comptoir nat. d'escompte	833 ..	836 ..
Crédit foncier	2.795 ..	2.770 ..
— lyonnais	1.700 ..	1.680 ..
Société générale	762 ..	757 ..
Canal de Suez	17.300 ..	17.325 ..
Santa Fé	725 ..	710 ..
Tramways de Shanghaï	990 ..	994 ..
Lyonnaise des eaux	1.155 ..	1.140 ..
Parisienne de distribution	630 ..	625 ..
Générale d'électricité	1.850 ..	1.845 ..
Energ. littor. médit	630 ..	621 ..
Nord-lumière	723 ..	718 ..
Télégraphie sans fil	799 ..	800 ..
Thomson-Houston	231 ..	227 ..
Union d'électricité	427 ..	425 ..
Forges du Nord et de l'Est	649 ..	659 ..
Schneider	1.780 ..	1.726 ..
Tréfileries du Havre	900 ..	889 ..
Charbonnages du Tonkin	2.519 ..	2.460 ..
Mines d'Anzin	665 ..	664 ..
Lens	305 ..	301 ..
Vicoigne	498 ..	492 ..
Mines de Bor	1.530 ..	1.511 ..
Le Nickel	1.144 ..	1.135 ..
Française des Pétroles	1.137 ..	1.147 ..
Kali Sainte-Thérèse	887 ..	870 ..
Kuhlmann	810 ..	806 ..
Matières col. Saint-Denis	1.455 ..	....
Péchiney	1.839 ..	1.820 ..
Saint-Gobain	2.435 ..	2.400 ..
Quilmès	8.900 ..	8.900 ..
Caoutch. Indochine	1.095 ..	1.085 ..
Indoch. Plantat. Hévéas	597 ..	604 ..
Raffinerie Say	775 ..	775 ..
Credito argent. 4 1/2 0/0 1934	1.258 ..	1.249 ..
Unifié d'Egypte	2.720 ..	2.730 ..
Crédit foncier égyptien	4.025 ..	4.010 ..
Canadian Pacific	298 ..	291 ..
S. K. F.	1.781 ..	1.785 ..
Central Mining	2.995 ..	2.950 ..
Geduld	1.668 ..	1.675 ..
Rio-Tinto	2.990 ..	2.990 ..
Royal Dutch	6.730 ..	6.700 ..
Amsterdam Rubber	4.740 ..	4.740 ..
Anglo American Corporation	392 ..	387 ..
Brakpan	510 ..	511 ..
Canadian Eagle	87 ..	85 ..
Financière des Caoutchoucs	223 ..	221 ..
Crown Mines	2.903 ..	2.875 ..
De Beers ord.	1.227 ..	1.195 ..
— priv.	1.722 ..	1.705 ..
East Rand	485 ..	485 ..
Goldfield	513 ..	500 ..
Mexican Eagle	71 25	69 75
Gnome et Rhône	885 ..	....
Padang	1.080 ..	1042 ..
Etabliss. Pernod	738 ..	735 ..
Phosphates de Constantine	374 50	373 50
Randfontein	399 ..	395 ..
Rand Mines	1.565 ..	1.555 ..
Roan Antelope	160 50	159 ..
Shell	790 ..	780 ..
Sub Nigel	2.128 ..	2.085 ..
Tharsis	401 ..	401 ..
Union Min. Haut-Katanga	5.700 ..	5.660 ..

OFFICIERS
En 3 jours, vous aurez l'uniforme qu'il vous faut, coupé par le tailleur le plus réputé de Paris. Prix spéciaux pour militaires. *Spécialiste anglais pour la « culotte »*.
CREED 7, rue Royale, PARIS. Anjou 25.56.

Au quai d'Orsay

M. Champetier de Ribes, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a reçu ce matin le ministre du Chili à Paris.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

Les affectations spéciales

La présidence du conseil communique :

L'attention des intéressés (employés et affectés spéciaux) est attirée sur l'importance du décret du 23 décembre 1939, modifiant le décret du 29 novembre 1939, qui prévoit des sanctions pénales très sévères contre tous ceux qui auront facilité ou favorisé une affectation spéciale injustifiée ou bénéficié d'un emploi d'affecté spécial irrégulier.

L'article 1er du décret du 23 décembre 1939 stipule que les dispositions pénales sont applicables aux infractions commises depuis le 2 septembre 1939, à l'exception des fausses déclarations qui auront été rectifiées par leurs auteurs avant le 25 janvier 1940.

Le délai imparti aux intéressés expire donc dans une semaine environ.

APÉRITIF A LA GENTIANE
SUZE
L'AMIE DE L'ESTOMAC

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 18 janvier. — En cents par bushel : maïs, mai 58 1/4; juillet 58 3/8. — Blés : mai 101 à 101 1/8; juillet 98 3/8 à 98 1/2.

Winnipeg, 18 janvier. — En cents par bushel : blés, mai 87; juillet 87 7/8; oct. 88 7/8.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 18 janvier. — En pence par lb : feuille fumée, disp. 11 7/8; fév.-mars 11 7/8; avril-juin 11 7/8.

New-York, 18 janvier. — En cents par lb : feuille fumée gaufrée : janv. 19 16; mars 19 25; mai 18 90; juillet 18 71; sept. 18 50; oct. 18 44; déc. 18 30.

SAINDOUX. — Chicago, 18 janvier. — En cents par lb : janv. 6 02; mars 6 32.

CAFES. — New-York, 18 janvier. — En cents par disp. 5 1/2; café Rio n° 7, ancien contrat : mars 4 37; mai 4 39. Santos n° 4 disp. 7 1/2; mars 6 27; mai 6 32; juillet 6 36; sept. 6 42; déc. 6 48.

SUCRES. — New-York, 18 janvier. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison 290. A terme, mars 154 1/2; mai 153; juillet 153; sept. 153; déc. 154.

COTONS. — Liverpool, 18 janvier. — Nouveau contrat : janv.-fév. 8 35; mars-avril 8 34; mai-juin 8 31.

New-York, 18 janvier. — En cents par lb : disp. 11 31; mars 11 07; mai 10 82. Nouveau contrat : mars 11 26; mai 10 96.

METAUX. — Londres, 18 janvier. — Argent : cpt. 22 1/4; à terme 22 1/4. — Or : 168 sh. — Etain : cpt. 241 17/6; terme 241 2/6.

En 1914 le bon de la Défense Nationale
EN 1939
LE BON D'ARMEMENT
Gagnez 7,52% en 2 ans
Tout en conservant votre argent liquide
Vous payez 930 francs un bon d'armement de 1.000 francs à deux ans. Ce bon d'armement rapporte 3,50 % officiellement. Mais l'intérêt doit être compté sur la somme versée, c'est-à-dire 930 francs, soit 3,76 %. — En deux ans vous bénéficiez donc d'un intérêt de 7,52 %.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28623

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

SAMEDI 27 JANVIER 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER... Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité

Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : *Paris, Numéro 60*

SOMMAIRE

PAGE 2

Lettre de Yougoslavie, GASTON CASTÉRAN.
Nouvelles de l'Etranger. — A Mlle Mannerheim, JACQUES BARDOUX.

PAGE 3

Avec Foch et Clemenceau, PIERRE FERVACQUE. — *Au Sénat. — A la Chambre.*
Courrier littéraire, EMILE HENRIOT.
La Vie à la campagne, CHARLES SILVESTRE.

PAGE 4

Courrier géographique : la Norvège, Y.-M. GOBLET. — *Echos et informations. — La Question de l'heure d'été*, CLAUDE-GEORGES BOSSIÈRE.

PAGE 5

Les Théâtres. — Cinémas. — T. S. F. — Bourse.

PAGE 6

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — Sur mer. — L'Italie, l'Allemagne et les Balkans. — Lettres du front : les Chevaux et leurs médecins*, JACQUES BOULENGER.

BULLETIN DU JOUR

L'INCIDENT DE L'« ASAMA-MARU »

L'incident de l'*Asama-Maru* donne lieu, on le sait, à des échanges de vues par la voie diplomatique entre Tokio et Londres, en même temps que se développe de nouveau au Japon une campagne antibritannique dans le genre de celle que l'on connut au moment des affaires de Tien-Tsin. Qu'il s'agisse là d'une agitation assez factice systématiquement encouragée par des éléments ayant intérêt à troubler les relations anglo-nippones à des fins que l'on discerne aisément, on ne saurait en douter. La propagande allemande est toujours prête à exploiter n'importe quel événement au profit des buts de la politique particulière du Reich. Depuis la répudiation par M. Hitler du pacte antikomintern, et cela du fait même de son accord avec M. Staline, l'Allemagne a perdu sensiblement du terrain au Japon, et l'on a vu le gouvernement de Tokio, bien résolu à rester à l'écart du conflit européen, se montrer disposé à améliorer ses relations avec les démocraties occidentales. La propagande allemande et les éléments favorables à la coopération du Japon avec le Reich hitlérien sur le plan de la politique générale ne se font aucun scrupule quant aux moyens à mettre en œuvre pour réagir contre cet état des choses. Il reste à démontrer qu'ils puissent y réussir en provoquant à Tokio même une agitation antibritannique sur le caractère de laquelle personne ne peut se tromper de bonne foi.

Que l'indignation que l'on manifeste dans certains milieux japonais à propos de l'incident de l'*Asama-Maru* soit assez factice et commandée par des buts politiques dépassant de beaucoup l'importance de l'événement qui en fournit le prétexte, on peut le croire, mais il est certain, d'autre part que le gouvernement de Tokio prend l'affaire très au sérieux, parce que se trouvent en cause des principes importants du droit international et de l'exercice de la souveraineté japonaise dans le cadre des droits dont se réclament les neutres en présence de toute activité sur mer des nations belligérantes. Le cas de l'*Asama-Maru*, ramené au fait initial, est assez simple. Le paquebot japonais transportait un certain nombre de marins allemands en âge et en situation d'être astreints au service militaire dans leur pays. Arrêté par un navire de guerre britannique, le bâtiment japonais a été obligé de livrer les Allemands transportés par lui. Le navire de guerre britannique a opéré en haute mer, loin des eaux territoriales japonaises, et dès lors l'arraisonnement de l'*Asama-Maru* paraît avoir eu lieu dans des conditions tout à fait normales.

Deux thèses sont en présence. A Londres on soutient que le navire de guerre britannique était fondé en droit et en fait à arrêter les 21 sujets allemands qui se trouvaient à bord du paquebot japonais. L'argument anglais est qu'en Allemagne les lois sur la conscription militaire sont très précises et ont été complétées par des décrets sur la conscription des travailleurs qui font qu'en réalité tout Allemand ayant atteint l'âge militaire doit être considéré comme participant effectivement à l'effort de guerre du Reich. Les Anglais font valoir également — et l'argument est de nature à retenir toute l'attention des Nippons — que les officiers du croiseur britannique n'ont fait qu'user du droit qui était reconnu par tous au cours de la grande guerre où les alliés, parmi lesquels se trouvait alors le Japon, ont pris des mesures similaires à l'égard de 64 bâtiments et de 350 sujets des empires centraux. Au surplus, l'Allemagne, elle, a usé jusqu'à l'abus le plus scandaleux de telles mesures, et elle a même créé un précédent grave en s'emparant récemment de marins pêcheurs anglais et de Polonais qui se trouvaient à bord de navires neutres. La thèse nippone, elle, prétend se réclamer de la déclaration de Londres de 1909 stipulant que seuls les nationaux incorporés dans les services armés d'une puissance belligérante peuvent être faits prisonniers à bord d'un bâtiment neutre par une autre puissance belligérante.

Il ne fait point de doute que si le débat se posait uniquement entre les deux gouvernements procédant par la voie diplomatique à un examen des principes du droit international, tout malentendu pourrait être facilement dissipé; mais il est à craindre que la passion politique ne s'en mêle et que l'opinion japonaise, toujours très sensible à ce qui touche à l'amour-propre national et au prestige de l'empire, ne vienne à compliquer les choses en exerçant une pression sur le gouvernement responsable. On signale notamment que des membres influents du parti Minseito, parlant au nom de tous les partis représentés à la Diète, insistent sur le caractère sérieux de l'incident, que les déclarations faites par l'ambassadeur de Grande-Bretagne n'ont pas suffi à éclaircir. Sir Robert Craigie avait exposé très loyalement que l'arraisonnement de l'*Asama-Maru* ne constituait en rien un affront fait au Japon, et que la dernière chose que la Grande-Bretagne voudrait faire serait bien de porter atteinte au prestige de cette puissance. La seule question qui se pose, ajoutait-il, est de savoir si, selon le droit international, les Allemands en âge de servir retournant dans leur pays, sous les ordres et aux frais du gouvernement allemand, pour servir dans les forces armées allemandes, peuvent être enlevés d'un bateau neutre, ou si toute action de cette nature doit se limiter aux seuls ressortissants allemands servant actuellement dans des formations allemandes.

La question est ainsi fort bien posée, et l'on ne comprendrait pas qu'elle ne puisse être résolue par les deux gouvernements responsables dans une atmosphère de sincère compréhension réciproque. S'il se confirme que les compagnies japonaises de navigation n'accepteront plus dorénavant de transporter des passagers allemands appelés à servir dans les armées du Reich, le retour de tels incidents serait prévenu en toute certitude. On peut croire, en tout cas, que le gouvernement britannique répondra sans délai à la protestation du gouvernement japonais dans un esprit qui dissipera toute équivoque et facilitera un règlement amical tout en sauvegardant les principes essentiels des droits des belligérants dans la guerre sur mer.

DISCIPLINE DE L'ESPRIT

L'arsenal des décrets destinés à protéger la nation contre la propagande ennemie vient de s'enrichir d'un nouveau texte. Un décret du 1er septembre 1939 réprimait déjà la publication d'*informations* de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations. Mais on n'ignore pas que les méthodes de démoralisation sont multiples, et qu'à défaut de tracts ou de publications diverses les agents de l'ennemi pratiquent volontiers le procédé de la propagande délictueuse de bouche à oreille. Une observation, un mot d'ordre, jetés négligemment en apparence dans une usine par un communiste de l'organisation clandestine — et l'on sait qu'il en reste un certain nombre, — peuvent avoir des conséquences néfastes. Le défaitisme peut s'infiltrer dans des conversations dans un café, dans la rue, les fausses rumeurs se répandre, et porter atteinte finalement à l'armature morale du pays. Or il est essentiel, dans cette guerre où les armes insaisissables de la parole et de l'écrit ont une efficacité considérable, où les nerfs sont soumis à la plus rude épreuve, que la défensive soit conduite avec le maximum d'énergie.

Le décret nouveau permet de frapper les discours ou propos, les cris ou menaces, les écrits, imprimés, placards ou affiches, qui, « sans présenter le caractère d'une information, sont, néanmoins, de nature à favoriser les entreprises d'une puissance étrangère contre la France, ou à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée ou des populations ».

L'arme ainsi forgée a la plus grande valeur. Elle pourrait même être estimée dangereuse pour les libertés publiques si elle était appliquée sans tenir compte des justes indications données dans l'exposé des motifs — et si l'on ne savait que la propagande orale est elle aussi peut-être la plus redoutable.

« Ce que nous entendons réprimer, dit l'exposé des motifs, ce sont ces *fausses* assertions qui, se présentant comme la manifestation d'opinions personnelles, *correspondent en réalité aux mots d'ordre de la propagande ennemie*, et qui, exprimées *publiquement*, marquent chez leurs auteurs l'*intention caractérisée* de nuire à la défense nationale en portant atteinte au moral de l'armée ou des populations. » Il faut donc que les assertions émises publiquement soient *fausses*, qu'elles correspondent aux mots d'ordre de la propagande ennemie, et que l'intention de nuire soit *caractérisée*. Le gouvernement n'entend donc pas porter atteinte à cette liberté d'opinion qui, tempérée par la discipline du patriotisme, est plus nécessaire peut-être en temps de guerre qu'en temps de paix. Il n'entend pas imposer au pays sa propre opinion et sa propre pensée sur tous les événements. Il n'entend pas davantage supprimer le droit de critique qui appartient à chacun.

Le droit de critique dans certains cas n'est pas seulement un droit, il devient parfois un devoir. C'est grâce à lui que peuvent être corrigées les erreurs et les fautes et que beaucoup de celles-ci ont été corrigées depuis le début de la guerre. La critique doit être réfléchie, justifiée et de bonne foi. Quand elle réunit cette triple condition, elle devient en somme la collaboration de chacun au bien public qui est la formule même de la démocratie.

Il est évident que chaque citoyen doit exercer d'abord sur lui-même sa propre censure, peser ses paroles prononcées en public, se demander à chaque instant si telle ou telle remarque ne serait pas de nature à démoraliser ceux qui l'entendent, et se demander aussi si telle ou telle plainte n'est pas de nature à redresser une injustice ou une erreur. Un tel état d'esprit n'est possible que si les citoyens gardent cette indépendance de la pensée qu'aucun gouvernement républicain ne peut songer à supprimer.

Le nouveau décret est à ce point de vue d'une utilité incontestable. On a réussi à peu près, semble-t-il, à rendre impuissante la propagande ennemie sous la forme de tracts, d'affiches, de publications clandestines. Il fallait nécessairement frapper la propagande orale, et, comme le dit encore l'exposé des motifs, « certains propos séditieux d'ordre purement subjectif, qui, sans constituer l'affirmation objective d'un fait précis, ni présenter en eux-mêmes et par eux seuls le caractère juridique d'un acte nuisible à la défense nationale », n'en sont pas moins nuisibles et « favorisent les entreprises de l'ennemi ». Sans doute est-il délicat de concilier la liberté d'opinion dont une démocratie a besoin pour vivre avec la discipline qui s'impose en temps de guerre. Mais les conditions indiquées dans l'exposé des motifs pour la répression de cette propagande subtile donnent les garanties qu'exige en tout temps le respect de la liberté des bons citoyens.

AVANT LA CONFÉRENCE BALKANIQUE

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone vendredi matin 26 janvier :

Dans un article consacré à la prochaine réunion de l'Entente balkanique, à Belgrade, l'*Osservatore romano* fait remarquer qu'il s'agit, avant tout, pour cette organisation de défendre la neutralité et par conséquent, la paix dans le sud-est de l'Europe.

L'organe du Vatican expose ce qui caractérise la phase actuelle de la situation dans les Balkans et la fin des blocs rigides en opposition les uns contre les autres. Aujourd'hui, l'Italie développe son œuvre de médiation entre la Hongrie, la Roumanie et la Yougoslavie. La Yougoslavie travaille en faveur d'un rapprochement entre les Hongrois et les Roumains. La Turquie agit sur Sofia, pour tempérer les controverses bulgaro-roumaines; la Grèce s'efforce de faire sentir le moins possible à la Bulgarie l'absence d'un accès bulgare à la mer Egée. Il s'agit, en somme, d'une nouvelle politique de concorde qui pourrait aboutir à une union intégrale de tous les Etats balkaniques. De toutes façons, les controverses en cours peuvent être résolues sans recours à la guerre. Dans ces conditions, les périls éventuels de complications concernent exclusivement les controverses de l'un ou l'autre des pays balkaniques avec des Etats extra-balkaniques. C'est pourquoi la tâche la plus difficile de la prochaine conférence de Belgrade sera la coordination de la politique balkanique par rapport à la politique des Etats non balkaniques, et plus particulièrement avec celle de l'Allemagne et de la Russie qui sont les seules grandes puissances belligérantes dont les frontières touchent au bassin danubien. Pour l'instant, l'Allemagne ne paraît souhaiter que la paix balkanique, car tout conflit danubien ne pourrait que nuire aux courants de trafic qui servent à son ravitaillement. La Russie, en revanche, poursuit un jeu qui mérite d'être suivi de près. L'un des problèmes les plus graves de la prochaine conférence de l'Entente balkanique, sera donc la recherche de moyens aptes à empêcher toute intrusion soviétique dans les Balkans.

En marge

On souhaiterait de vivre assez longtemps pour lire plus tard le « journal de guerre » de quelque Parisien aimant à passer le temps en en notant les nuances. Qu'ils soient destinés aux libraires ou aux neveux de l'annaliste bénévole, ces écrits auront saveur de vérité. Sans doute, dans vingt ou trente années, maints survivants de la saison présente évoqueront leurs souvenirs; mais on sait qu'à distance les remémorations se stylisent, même si la sincérité les inspire. On a l'exemple de Chateaubriand, dont la mémoire était artiste... Je rechercherais dans ces témoignages secrets, hors de toute littérature, l'événement ou le menu fait qui ne fut point aperçu ou qui fut bientôt oublié, ou qui se produisit dans un silence obligé. Et nous nous étonnerions tous, contemporains de la guerre, d'avoir passé par là, d'y avoir eu la vue si courte, l'esprit si distrait, le cœur si léger, ou si lourd au contraire...

En ce jour de la fin de janvier, le mémorialiste que j'imagine consigne sur son cahier que les cafés et restaurants reçoivent permission de garder leurs clients jusqu'à minuit. Et j'espère bien qu'il y décrit les mœurs et qu'il y analyse l'humeur des « couche-tard ». On a déjà, depuis quarante ans, assisté à la décadence de cette espèce. Les fastes du café datent d'avant août 1914. On y vivait autrefois; on y passe aujourd'hui. Il y eut l'âge du « Client sérieux », de l' « Intrépide vide-bouteilles », des habitudes complaisantes et flâneuses. Facilité révolue! L'existence parisienne dut sa dignité nouvelle aux âpres exigences de la nécessité. Je n'ai point la nostalgie de ce paradis des noctambules où régnait la sottise bavarde et vantarde; mais quand on a derrière soi plus d'une moitié de siècle on se rappelle avec étonnement qu'il fut fort difficile aux honnêtes gens de s'aller coucher...

Je ne sais si « la vie de café » a influencé les arts; je penche à croire qu'elle a influencé la politique. Des tribuns ont trouvé autour des bocks leurs premiers auditoires admiratifs. Les classes sociales ont commencé de se mêler sur la « moleskine » des salles enfumées. Les provinces elles-mêmes s'y sont confondues. Certains cafés du Quartier latin retentissaient de tous les accents de terroir, entre neuf heures du soir et trois ou quatre heures du matin, et le Boulevard donnait le même concert, mais un peu assourdi. Paul Souday, lui-même « homme de café », connut les deux époques, et s'il moqua le « tortonisme », ce fut par goût de la mortification. Le café a été une « école »; comme de toutes les écoles, de bons et de mauvais élèves en sont sortis.

Le témoin parisien de la guerre note donc, dans son journal indiscret, que les cafés d'aujourd'hui reçoivent leurs hôtes jusqu'à minuit. Quels sont ces hôtes ? Je voudrais qu'il nous en laissât des portraits. On y reconnaîtrait des insomnieux à qui le lit est toujours « de torture ». On y reconnaîtrait surtout, peut-être, les ennuyés qui, sûrs de s'ennuyer partout, bâillent au café plutôt que de se morfondre ailleurs. Ceux-là sont des inadaptés à notre temps rigide. Il y a un ennui moderne, qui n'est plus romantique, qui n'est aucunement littéraire, qui sûrement ignore la langueur désabusée de René, qui est vraisemblablement particulier aux époques de transition, d'incertitude, d'attente — et qui n'est qu'une des formes de l'apathie.

JEAN LEFRANC.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS DU 25 JANVIER (SOIR)

Journée calme dans l'ensemble. Quelques actions d'artillerie.

Le cargo allemand « Albert-Janus », de 1,600 tonnes, intercepté par un de nos bâtiments de patrouille, s'est sabordé.

Un de nos patrouilleurs a attaqué avec succès un sous-marin ennemi.

DU 26 JANVIER (MATIN)

Rien à signaler.

SUR MER

La perte du navire norvégien « Biarritz »

On mande d'Amsterdam, 25 janvier :

Le navire norvégien *Biarritz* qui a coulé, ce matin, à 2 heures, dans la mer du Nord, au large d'Ijmuiden, avait à bord 60 personnes, dont 25 passagers. 20 personnes seulement ont été recueillies par le *Borgholm* et transportées à Ijmuiden; on est sans nouvelles des 40 autres. On craint qu'elles n'aient péri.

L'explosion a été si forte que le navire a coulé immédiatement. La cause de l'accident, selon les déclarations faites par le capitaine en second du navire, n'est pas exactement connue. On suppose qu'il s'agit d'une mine, mais il se pourrait cependant que le bateau ait été torpillé.

Deux navires suédois coulés par des mines

On mande de Stockholm, 25 janvier :

Onze membres de l'équipage du bateau suédois *Gothia* (1,550 tonnes), qui a heurté une mine au large des côtes écossaises, ont été sauvés et ont débarqué sur une île de la côte d'Ecosse. Plusieurs d'entre eux sont sérieusement blessés et les autres sont exténués de fatigue. Ils racontent qu'au moins trois de leurs camarades ont été tués lors de l'explosion et que dix autres se sont sauvés sur une autre embarcation qui n'a pas été retrouvée et que l'on suppose perdue.

Les armateurs du vapeur suédois *Patria* (1,188 tonnes) ont reçu la nouvelle que le navire a heurté une mine et coulé en mer du Nord alors qu'il était en route de Rotterdam vers Gothebourg, samedi dernier. Un vapeur finnois est arrivé ce matin dans un port suédois, avec quatre rescapés du *Patria*, dont l'équipage comptait vingt et un hommes.

Les naufragés du « Nautical »

On mande d'Oslo, 25 janvier :

Un cotre appartenant à la Société des bateaux sauveteurs norvégiens a recueilli les occupants d'un canot de sauvetage du vapeur estonien *Nautical*, à plusieurs milles au large de la côte occidentale de Norvège. Les rescapés ont été ramenés à Christiansand. Un second canot de sauvetage du *Nautical* a abordé la côte norvégienne avec 11 naufragés, dont le capitaine, le second et une femme, restés en mer près de six jours. Le *Nautical* avait en effet coulé dans la mer du Nord le 20 janvier.

Un avion allemand bombarde un chalutier

On mande de Londres, 25 janvier :

Un avion allemand a lancé hier, au large de la côte du nord de l'Ecosse, deux bombes sur le chalutier *Loch-Assager*, enregistré à Aberdeen. Les engins, tombés à 15 mètres du bateau, ont légèrement endommagé la poupe.

L'ARRAISONNEMENT DE L'« ASAMA-MARU »

Déclaration de l'ambassadeur britannique au Japon

On annonce de Tokio, 25 janvier, que Sir Robert Craigie, ambassadeur de Grande-Bretagne, a déclaré :

A en juger par les articles qui paraissent dans les journaux japonais et les déclarations qui ont été faites par de nombreux visiteurs japonais à cette ambassade, l'impression est qu'il y a un gros malentendu concernant l'affaire de l'*Asama-Maru*.

On a beaucoup dit que l'arraisonnement de ce navire japonais constituait en soi un affront pour le Japon.

Je veux assurer à tous mes amis que la dernière chose que la Grande-Bretagne aurait voulu faire aurait été de porter atteinte au prestige japonais.

On verra que la seule question qui sépare réellement la Grande-Bretagne du Japon est de savoir si, selon la loi internationale, les Allemands en âge de servir retournant dans leur patrie, sous les ordres et aux frais du gouvernement allemand, pour servir dans les forces armées allemandes, peuvent être enlevés d'un bateau neutre ou si cette action doit se limiter aux ressortissants allemands qui servent en ce moment dans les formations allemandes.

Cette question peut certainement être réglée entre nos deux gouvernements, dans une atmosphère paisible. C'est dans cet espoir que j'ai essayé de définir l'affaire au point où elle en est et telle qu'elle me paraît être.

L'opinion au Japon

L'agence officieuse Domei communique, le 25 janvier :

Commentant la déclaration faite à la presse par l'ambassadeur de Grande-Bretagne (voir ci-dessus), le porte-parole du ministère des affaires étrangères a dit que le gouvernement britannique avait été invité à donner une réponse précise à la protestation du Japon concernant l'affaire de l'*Asama-Maru*. La Grande-Bretagne aurait dû, par conséquent, communiquer immédiatement son point de vue à son ambassadeur qui aurait dû le remettre aussitôt au gouvernement japonais, au lieu d'en appeler à l'opinion publique japonaise, ou de prendre aucune autre initiative personnelle.

Le porte-parole a qualifié l'action de l'ambassadeur britannique d' « inamicale » en adressant un appel à la nation japonaise avant de répondre officiellement à la protestation japonaise.

« Il est extrêmement regrettable qu'un incident tel que celui de l'*Asama-Maru*, calculé pour porter atteinte au prestige du Japon, ait eu lieu devant la porte d'entrée de l'empire japonais », a déclaré, d'autre part, l'amiral Kanazawa, porte-parole du ministère de la marine, au cours de la conférence de presse tenue ce matin audit ministère.

L'amiral a souligné que l'opinion publique au Japon a été vivement émue par cet incident, qui est actuellement l'objet de pourparlers sur le terrain diplomatique. Quel que soit le résultat de ceux-ci, la marine japonaise est résolue à prendre toutes les mesures dictées par la situation. Et il a ajouté : « Nous attendons de la part de l'Angleterre, une revision complète de son attitude. »

Questionné par un correspondant étranger au sujet des assurances données par lord Halifax à l'ambassadeur du Japon à Londres, M. Shigemitsu, assurances d'après lesquelles les autorités britanniques sont très soucieuses d'éviter de froisser les sentiments des Japonais, l'amiral Kazanawa a répondu : « Les autorités britanniques comprennent parfaitement les sentiments des Japonais et ce serait folie que de gâter par de tels actes les relations amicales entre la Grande-Bretagne et le Japon. » Il a refusé, toutefois, de donner aucune indication sur les mesures prises par la marine japonaise pour éviter le retour de semblables incidents.

Faisant ensuite allusion à la zone de sécurité de 300 milles demandée par les nations du continent américain, l'amiral dit que cette demande reflétait certainement les sentiments des peuples américains. Au Japon, ajouta-t-il, aucune demande semblable n'a été formulée, mais l'opinion lui serait certainement favorable si l'on en juge par l'indignation soulevée par l'affaire de l'*Asama-Maru*.

Mise en disponibilité du commandant de l' « Asama-Maru »

On mande de Tokio, 25 janvier :

Le commandant de l'*Asama Maru*, M. Yoshida Natabé, a été mis en disponibilité, à dater du 24 janvier, par la direction de sa compagnie, la Nippon Yusen Kaisha.

Cette décision a été prise, apparemment, en raison de la conduite de cet officier dans l'affaire d'arraisonnement et de remise de passagers allemands à un navire de guerre britannique, affaire à la suite de laquelle l'équipage du paquebot japonais avait menacé de quitter le bord si le commandant n'était pas remplacé.

Le paquebot « Tatsuta-Maru » n'a pas été arraisonné

On mande de Tokio, 25 janvier :

Le message de presse publié hier concernant le prétendu arraisonnement du paquebot japonais *Tatsuta-Maru* par un navire de guerre inconnu, au large de Honolulu, se trouve démenti aujourd'hui.

En effet, une dépêche ultérieure, reçue de Honolulu, précise que le *Tatsuta-Maru* est bien arrivé dans ce port mardi soir, avec cinq passagers allemands à son bord et a dissipé tout mystère au sujet de l'aventure dont il avait été, dit-on, l'objet.

Ce paquebot fut effectivement interrogé en mer par sans-fil sur son identité et cela de la part d'un bâtiment qui ne révéla pas la sienne mais il ne fut ni abordé, ni fouillé comme on l'avait dit.

LA PERTE DE L'« ORAZIO »

Les « Agences maritimes réunies », représentant la Compagnie « Italia », à laquelle appartenait l'*Orazio*, communiquent :

D'après les premiers résultats de l'enquête, la perte de l'*Orazio* doit être attribuée à un accident technique du moteur gauche, accident qui provoqua l'incendie. On peut donc exclure tout attentat ou toute négligence possible. Par un vent violent le feu se développa rapidement, créant des difficultés exceptionnelles de sauvetage, augmentées encore par de fortes bourrasques et une mer agitée, qui empêchèrent pendant plusieurs heures les navires français et italiens d'approcher.

On sait que la presque totalité des passagers furent sauvés. Les disparus se comptent parmi ceux qui furent victimes du feu ou qui, tombant ou se jetant imprudemment à la mer, se noyèrent. Passagers manquants : 44; membres de l'équipage manquants : 60. Total des personnes sauvées : 539, dont 490 par des navires italiens et 49 par des vaisseaux français.

Etant données les conditions extrêmement défavorables du temps, le pourcentage des personnes sauvées souligne l'abnégation, l'héroïsme et l'esprit de sacrifice déployé par les officiers et l'équipage de l'*Orazio*. La Compagnie « Italia » tient à exprimer elle aussi sa profonde reconnaissance à la marine française qui maintint hautement la tradition des gens de mer en se portant promptement au secours de l'*Orazio* et en déployant un émouvant esprit de camaraderie.

D'autre part, M. Mussolini a reçu le ministre des communications qui lui a fait un rapport circonstancié sur le sinistre de *l'Orazio*.

De ce rapport, il résulte que le nombre des manquants, « dont la plus grande partie doit être considérée comme perdue », est de 104, à savoir 44 passagers et 60 hommes d'équipage. Le rapport souligne que les passagers et les hommes d'équipage avaient quitté le paquebot en flammes, contrairement aux ordres du commandant du navire.

L'AGRESSION SOVIÉTIQUE CONTRE LA FINLANDE

De violents combats se déroulent au nord du lac Ladoga sur un front de cent kilomètres

Le commandement suprême de l'armée finlandaise publie le communiqué suivant, en date du 25 janvier :

Sur terre. — Dans l'isthme de Carélie, situation relativement calme. L'activité a été limitée aux reconnaissances et aux tirs de harcèlement de l'artillerie. L'ennemi a tiré avec des canons à longue portée sur Viborg, mais sans résultat.

Au nord-est du lac Ladoga, l'ennemi a continué ses attaques toute la journée. Les combats les plus violents ont eu lieu à Aittojoki. Les attaques soviétiques ont été repoussées avec de grosses pertes pour l'ennemi.

Au cours de la soirée d'hier, l'ennemi a commencé une attaque à Kollaanjoki. L'attaque a continué pendant la nuit, avec des interruptions. Avant le jour, elle était définitivement repoussée. Cette fois encore, l'ennemi a perdu, comme au cours de ces derniers combats, plusieurs centaines d'hommes; trois chars d'assaut ont été détruits.

En Laponie, l'ennemi a attaqué les positions finlandaises à Maerkaejaervi, mais il a été repoussé. A Petsamo, l'ennemi a attaqué deux fois sans résultat. Les troupes finlandaises ont détruit deux chars d'assaut.

Sur mer. — Rien à signaler.

Dans les airs. — En raison des chutes de neige, pas d'activité aérienne, à l'exception de quelques bombardements de peu d'importance à Samo et dans l'archipel des îles Aland. Ces attaques n'ont pas causé de victimes. On a pu constater que, le 23 janvier, un avion soviétique avait été abattu.

On mande de Haparanda (ville suédoise à la frontière finlandaise), à l'agence Havas, le 25 janvier :

Les attaques déclenchées au cours des dernières vingt-quatre heures par les troupes soviétiques dans divers secteurs, du lac Ladoga aux régions de l'extrême Nord, ne constituent que des opérations de contre-offensive destinées généralement à donner de l'air aux unités russes étroitement pressées par les détachements finlandais.

Dans la région de Petsamo seulement, où il semble que les Russes ont regroupé leurs forces, il apparaît qu'on se trouve en présence de l'amorce d'une reprise d'activité nettement offensive. Cette activité n'a peut-être pour objet, du reste, que d'alléger la pression que les Finlandais exercent toujours dans la région de Salla.

La plus importante des opérations engagées est celle qui continue à se dérouler, depuis plus d'une semaine, dans toute la région située immédiatement au nord du lac Ladoga, des rives de ce lac jusqu'aux environs immédiats d'Ilomantsi, à l'est du bourg important de Jœnsuu. Des combats très vifs se déroulent là, sur un front de plus de cent kilomètres.

On sait qu'au cours des deux premières semaines de l'année, les troupes finlandaises qui, jusque-là, se bornaient à disputer pied à pied les avancées de leur ligne principale de résistance, sont passées à la contre-offensive.

Profitant du fait que la principale route de ravitaillement russe, le long du lac Ladoga, était prise sous le feu des batteries côtières de l'île de Mantsinsaari, restée entre leurs mains, les Finlandais ont débordé, à Kitelæ, les troupes russes qui occupaient ce secteur, et les ont presque complètement cernées, le long des rives du lac, aux environs de Pitkæranta.

C'est pour dégager ces unités, dont la situation apparaît toujours comme extrêmement compromise, que les troupes russes ont déclenché des attaques de diversion sur le flanc gauche des troupes finlandaises.

Des combats violents se déroulent sur la ligne Usmas-Loimola-Ilomantsi, les Finlandais passant à la contre-attaque après avoir arrêté les attaques soviétiques.

L'armée rouge semble faire de gros efforts dans cette région où, malgré des conditions atmosphériques défavorables, l'aviation soviétique a collaboré activement avec les forces de terre, en bombardant notamment les villes de Sortavala et de Nurmes, stations importantes sur le chemin de fer qui forme voie de rocade derrière la ligne finlandaise.

En Laponie, l'attaque russe aux environs de Mærkæjærvi contre les positions finlandaises semble avoir surtout eu pour objet de dégager les lignes fortifiées construites et défendues, dans cette région, par un corps soviétique composé d'Ukrainiens.

La position de Mærkæjærvi, qui se trouve en bordure de la montagne de Sallatunturi, à l'intersection de la route Kuolajærvi-Kemijærvi et de celle qui se dirige, à travers une région d'une altitude relativement élevée, vers Kuusamo, localité bombardée, hier, par l'aviation russe, peut être considérée comme une position-clef commandant l'accès de la cuvette de Salla, où les Russes sont établis assez fortement.

Il faut remarquer, à propos de toutes les opérations qui se déroulent dans le Nord de la Finlande et en Laponie, qu'en raison de la difficulté des communications, de l'absence de lignes de chemin de fer, notamment, qu'il ne peut s'agir d'engagements de gros effectifs, aussi bien du côté des Finlandais que du côté des Russes, malgré l'extrême disproportion de moyens humains dont bénéficient ces derniers.

Le communiqué soviétique

On mande de Moscou, le 25 janvier :

Le communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Léningrad en date du 25 janvier porte : « Aucun événement important. »

Les aviateurs russes bombardent une petite église et un cimetière

On mande de Stockholm, le 25 janvier :

Les Russes, annonce une dépêche d'Helsinki au *Stockholm Tidningen*, s'acharnent à bombarder des buts qui n'ont rien de militaire : on signale qu'aujourd'hui, une dizaine d'avions russes ont jeté quelque soixante bombes sur une petite église dans la région de Lappis et sur le cimetière, où sont enterrés des morts de la guerre actuelle.

Description par un médecin finlandais d'une ambulance soviétique

On mande d'Helsinki, le 25 janvier:

Le journal *Hufvudstadsbladet* publie, ce matin, les déclarations d'un médecin militaire finlandais sur les ambulances soviétiques.

Il confirme le fait, maintes fois constaté, que les Soviets possèdent effectivement une quantité d'instruments excellents, qu'ils ne paraissent d'ailleurs jamais utiliser. Il a pu voir, au hasard des opérations, une ambulance de campagne que les Soviets avaient installée dans une école.

Bien qu'ils aient eu — par suite des abondantes chutes de neige — tout loisir de consacrer leur temps à l'installation de cette ambulance, un désordre incroyable régnait partout. Dans la cour, deux voitures du corps de santé avaient eu leurs pneus enlevés. Dans un chaos invraisemblable gisaient pêle-mêle des brancards, des lits, des caisses, des barils éventrés, des chiffons tachés... Un coin du bâtiment avait été utilisé comme « dépotoir ».

Alors qu'à l'intérieur on pouvait remarquer, près d'une fenêtre, un amoncellement, haut de 1 m. 70, de chiffons d'une repoussante saleté, on constatait avec surprise que dans un champ de pommes de terre voisin de l'école on avait abandonné un grand nombre de caisses contenant, soigneusement emballés, pansements, produits sanitaires, instruments chirurgicaux, sérums, etc. Ces emballages étaient intacts.

Une douzaine de cadavres, la plupart dévêtus, avaient été jetés dans l'âtre d'une vaste salle; dans un appentis on découvrait encore une dizaine d'autres corps.

Le journal finlandais ajoute, se référant à ce témoignage, que dans une salle de classe régnait une malpropreté indescriptible : des tas de vêtements sales, des taches de sang sur le plancher s'offraient aux regards.

Une salle, dont le plancher était couvert de paille, avait dû servir de dortoir : elle ne comportait pas un seul lit, et pourtant de nombreux lits et brancards avaient été relégués dans la cour.

Tous les meubles du personnel enseignant finlandais avaient été réduits en miettes.

Partout on rencontrait des pierres, des boîtes de conserves, des bouteilles vides, des seaux d'eau sale, laissés n'importe où.

Aucune des précautions les plus élémentaires n'avait été prise, et on restait confondu par ce spectacle, trahissant la désorganisation et la misère.

COMMENT L'ARMÉE FINLANDAISE SE DÉFEND CONTRE LES CHARS

Le correspondant de l'agence Havas à Helsinki mande :

Les pertes subies par les tanks soviétiques ont surpris tout le monde, à commencer par les Finlandais eux-mêmes. Les bolcheviks avaient prévu qu'ils atteindraient la capitale finlandaise en quelques jours, et l'une des raisons de leur confiance était qu'ils comptaient que leurs tanks franchiraient la frontière et contribueraient largement à faciliter la victoire. Or, sur un millier de tanks que les Soviets avaient mis en ligne dès le début de la campagne de Finlande, il n'en reste guère que 500. Au cours des sept semaines de guerre, les Finlandais en ont, en effet, détruit plus de 460.

Il nous a paru intéressant de rechercher les causes du fiasco de l'utilisation massive des chars d'assaut, et d'étudier les méthodes que les Finlandais ont mises en œuvre pour les combattre.

La première vague de tanks soviétiques fut arrêtée et détruite par un recours habile aux mines. Les tanks soviétiques rencontrèrent des mines partout, dès qu'ils eurent franchi la frontière. Ces mines avaient été judicieusement placées par les techniciens finlandais sur toutes les routes, sur tous les sentiers, sur tous les ponts. Ainsi, dès le début, les Soviets perdirent une grande quantité de tanks.

Ces mines n'avaient pas été placées une fois pour toutes à un endroit déterminé. Au contraire, durant la nuit, les patrouilles finlandaises s'ingéniaient à remettre en place celles qui avaient pu être détruites : plusieurs tanks soviétiques furent détruits par le même piège. Les routes ne constituaient pas une voie très sûre pour les tanks, car les Soviets ne pouvaient pas savoir si, après leur nettoyage, les Finlandais n'avaient pas replacé d'autres mines à la faveur de la nuit.

La deuxième arme — très redoutable — employée par les Finlandais a été le canon antichar. Ces canons représentèrent un danger important dès le début pour les tanks des Soviets. Le mécanisme de ces pièces n'est pas secret. Leur calibre est d'environ un pouce et demi (près de quatre centimètres). Elles tirent un projectile qui perfore le blindage des tanks même les plus puissants, puisque des chars d'assaut de trente tonnes ont été mis ainsi hors de combat. La perforation du blindage a pour conséquence immédiate de faire éclater l'armature du tank; et généralement l'équipage es tué par les éclats mêmes du blindage. Ces canons antichars sont très maniables, faciles à transporter et à dissimuler.

Les barrages établis par des volontaires appartenant à toutes les classes sociales, au cours de l'été dernier, ont constitué le troisième moyen de défense contre les tanks ennemis. Ces obstacles de tous genres ont été efficaces et ont représenté une riposte excellente. Seuls les plus gros chars soviétiques ont pu réussir à les franchir, mais les tanks petits ou moyens ont toujours été paralysés.

Ces obstacles étaient souvent faits de blocs de granit, fichés profondément dans le sol.

Les Soviets se sont évertués, en gaspillant des milliers et des milliers d'obus et de bombes, à entamer ce système de fortifications, mais en vain. Au cours des nuits, ils ont cherché à faire sauter ces barrages : peine perdue. Ils se sont ingéniés — en édifiant des passerelles construites de rondins et jetées sur ces barrages — à faciliter le passage à leurs machines : rarement l'artillerie finlandaise leur a permis de mener à bien cette difficile entreprise.

Les percées que les Soviets avaient pu réussir à faire dans ces barrages ont été, à leur tour, minées par les Finlandais, de sorte que les trouées réalisées par l'ennemi ont fini par constituer de véritables pièges.

L'ennemi ne s'est pas tenu pour battu. Il a recouru à un autre genre de tentative : il s'est efforcé de « pousser » deux ou trois chars d'assaut sur le même obstacle, le second essayant de passer par-dessus le premier. Ce genre d'opérations a dû être rapidement abandonné.

D'ailleurs, lorsqu'un ou deux chars ont pu réussir à franchir les barrages cela n'a pas servi à grand'chose. Les Finlandais n'ont pas quitté leur poste. Ils ont attendu l'arrivée des forces d'infanterie, qu'ils ont mises en déroute, et alors seulement ils ont retourné leurs canons antichars contre leurs téméraires visiteurs.

Inutile d'ajouter que, comme élément de combat, le tank n'est pas d'une utilité primordiale dans la forêt finlandaise. D'abord il est complètement « sourd et aveugle ». L'équipage n'a à sa disposition que les meurtrières du blindage; mais il ne faut pas qu'elles présentent une ouverture trop grande, car les Finlandais sont des tireurs habiles. Le tank en mouvement, le feu de ses pièces, s'il est nourri, n'est pas précis, et, partant, il est souvent sans effet. D'ailleurs, depuis leurs expériences plutôt décevantes les Soviets préfèrent réserver leurs chars à d'autres objets : ils limitent leur activité au pilonnage des positions finlandaises, ou encore s'en servent pour assurer pendant la nuit les services de surveillance qui empêchent les désertions soviétiques.

Etant donné que, ces derniers temps, l'activité des troupes rouges s'est notablement réduite, la destruction de leurs tanks n'a pu se poursuivre à la même cadence.

Notons que les Finlandais utilisent encore, dans la lutte contre les tanks ennemis, des fusils antichars et leur artillerie de campagne. Ces armes ont, du reste, pas mal de chars d'assaut soviétiques à leur actif. Les Finlandais ont même formé récemment pour la chasse aux tanks des détachements spéciaux dont l'activité s'est révélée néfaste pour les Russes. Ces hommes se servent de moyens tenus encore secrets. Depuis que les chars d'assaut ennemis ont réduit leurs « sorties », ces soldats, vêtus de blanc, n'hésitent pas la nuit à leur faire la chasse, quitte à aller les surprendre dans leurs propres repaires. On parle d' « hommes antichars » qui, munis de leur charge d'explosif, errent dans la forêt, la nuit, dans l'espoir de rencontrer un char et de le faire sauter.

D'autre part, il faut savoir que l'équipage d'un tank souffre terriblement du froid. Les moteurs des machines gèlent rapidement, et les Soviets sont souvent dans l'obligation de les maintenir constamment en marche; d'où une consommation de carburant dix ou vingt fois supérieure à celle qui avait été prévue. Il n'est pas rare que des machines qui ont fonctionné pendant longtemps « à blanc » doivent entrer en action soudainement, et c'est alors que le moteur lâche, faute de carburant.

Dès que le moteur cesse de fonctionner, l'équipage se trouve littéralement dans un « réfrigérateur », et les hommes meurent de froid à l'intérieur de leur machine.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Lettre de Yougoslavie

APRÈS LA VISITE DU PRINCE PAUL A ZAGREB

(De notre correspondant particulier)

Belgrade, 19 janvier.

On sait quel accueil cordial a été réservé au prince régent Paul et à la princesse Olga au cours des trois journées de leur séjour en Croatie. M. Matchek lui-même tint à exprimer publiquement, dans la métropole croate, au milieu de ses troupes, sa reconnaissance pour la part que le prince prit à la réalisation de l'accord liquidant définitivement la question croate. Cette visite constituait donc, en quelque sorte, le couronnement des efforts déployés depuis le 27 août dernier, date de la signature du protocole d'accord, pour donner à la Croatie le régime spécial qui lui confère les autonomies que réclamaient ses chefs depuis de longues années. L'accueil que la population de Zagreb réserva à la princesse et au régent, les multiples marques de déférente sympathie dont ils furent l'objet, la spontanéité des manifestations dont ils furent les témoins lors de leur visite dans la campagne croate jusqu'au village natal de M. Matchek prouvent qu'une ère nouvelle de concorde et de travail harmonieux est ouverte en Yougoslavie.

L'union difficile des Serbes et des Croates

Il est inutile de rappeler ici les soucis que donnèrent à tous les amis du jeune royaume les luttes que se livrèrent, depuis les premiers jours de l'union, Serbes et Croates qui n'arrivaient pas à trouver dans un Etat répondant cependant à leurs aspirations communes, le moyen d'y cohabiter et d'y fonder sur des bases solides un régime tenant compte des sentiments et des susceptibilités de tous. Aigris dans leur résistance farouche, décidés peut-être aux pires résolutions, les Croates avaient dû adopter une attitude dont le moins que l'on puisse dire est que la crise des relations serbo-croates était devenue une véritable crise d'Etat. Le développement foudroyant de la situation internationale, la conscience du danger que tous les petits peuples couraient en présence du déchaînement des appétits germaniques, la nécessité enfin d'assurer en ces heures troubles la sécurité du pays firent en quelques semaines, d'une Yougoslavie menacée de dislocation et guettée à ses frontières par des voisins qui attendaient le moment propice pour dépecer la proie sans défense, une Yougoslavie ralliée unanimement autour de son roi, fermement décidée à régler dans un esprit de justice et d'équité tous les problèmes de politique intérieure en faisant appel simplement à la conscience de tous et à leur foi patriotique. Il appartenait à M. Tsvetkovitch, président du conseil, chargé par le prince régent d'étudier les possibilités de l'accord avec les Croates, de réaliser entre Belgrade et Zagreb cette entente, dont le voyage du prince régent et de la princesse Olga est l'expression la plus récente et aussi la plus éclatante.

Où Zagreb n'a plus rien à envier à Belgrade

L'accord est entré maintenant dans la pratique de la vie publique quotidienne. La nouvelle banovine de Croatie a déjà reçu la plupart des autonomies qui lui reviennent. L'organisation de l'administration de la banovine se poursuit dans des conditions satisfaisantes. Zagreb n'a plus rien à envier à Belgrade et, de fait, il ne s'agit plus maintenant que de mettre au point le fonctionnement du nouveau régime en assurant, sans rien troubler dans la marche de l'appareil de l'Etat, le transfert des compétences administratives diverses que la loi sur la banovine de la Croatie a prévu dans tous ses détails. On peut s'étonner peut-être que cette modification fondamentale dans l'organisation de l'Etat, qui exigea d'ailleurs une modification aux clauses de la Constitution, ait pu s'effectuer aussi rapidement et alors que le pays devait d'autre part suivre avec une attention soutenue les développements des événements extérieurs. A cela, on peut répondre que le soin de donner vie à l'accord signé par M. Matchek et M. Tsvetkovitch fut confié à une équipe d'hommes jeunes et résolus, ardents et soutenus par une foi sans défaillance en l'avenir de leur pays. Ici encore, le rôle du prince régent fut décisif. Il sut calmer les impatiences, encourager les hésitants, et la façon dont il conduisit le vaisseau yougoslave à travers les tempêtes des derniers mois lui assure une grande place dans l'histoire de son pays.

« Le prince qui a fait l'accord »

Le séjour qu'il vient de faire à Zagreb lui aura permis de vérifier sur place les résultats de son action et de ses initiatives. Il aura vu à l'œuvre, dans leur véritable cadre, ceux qui sont venus spontanément lui apporter leur concours. Il aura enfin recueilli, aussi bien au palais de la banovine, où il reçut tout ce que la Croatie compte de personnalités : hommes politiques, universitaires, artistes, industriels, commerçants, hauts dignitaires de l'Eglise, etc., que dans les villages qu'il traversa pour se rendre à la ferme de M. Matchek, parmi les paysans accourus à l'appel de leur chef pour saluer « le prince qui a fait l'accord », le fruit de toutes ses peines. Quelle ne dut pas être sa joie profonde d'être accueilli, au seuil d'une bien simple habitation paysanne, par ce chef paysan qui avait jusque-là repoussé toutes les avances et toutes les compromissions, demandant la réalisation intégrale du programme de libertés autour duquel il avait rallié les masses croates. Plus que toutes les brillantes cérémonies qui se succédèrent à Zagreb durant ces trois journées historiques, cette rencontre dans la campagne croate, au foyer de celui qui symbolisa pendant si longtemps la résistance ouverte à Belgrade, entre le prince régent, initiateur de l'accord, et le docteur Matchek, qui le voulut, donne au voyage du couple princier sa véritable signification. La Croatie est désormais définitivement intégrée à la Yougoslavie et Matchek pouvait dire avec une certaine fierté que pour les Croates toutes les frontières du royaume sont également sacrées. Ils les défendront toutes du même cœur et avec la même volonté.

On comprendra ce que cette résolution signifie à l'heure où les menaces sur les pays du Sud-Est européen se précisent. Les voisins de la Yougoslavie ont été d'accord pour déclarer récemment qu'une Yougoslavie forte était indispensable au maintien de la paix dans ce secteur de l'Europe. Le voyage du prince Paul et de la princesse Olga à Zagreb doit pouvoir leur donner à cet égard toutes les assurances qu'ils demandent. En seront-ils tous satisfaits?

GASTON CASTÉRAN.

La perte du « Lioubliana »

On télégraphie de Belgrade:

Le communiqué officiel suivant est publié au sujet de la catastrophe du torpilleur *Lioubliana* :

Hier (mercredi), à 17 h. 20, le bâtiment royal *Lioubliana* a coulé à l'entrée du port de Sibenik, alors qu'il était en train de suivre le canal de Sainte-Anne. A la suite de la tempête, il a été projeté contre un roc, et, gravement endommagé, a coulé au bout de très peu de temps. L'équipage du navire a pu être sauvé, excepté le sous-officier mécanicien Griesbach. Une enquête est ouverte.

L'EXPLOITATION PAR LE REICH des puits de pétrole de Galicie

La radio soviétique n'y fait aucune allusion

On mande de Moscou à l'agence Havas, 25 janvier:

La radio soviétique ne fait aucune allusion aux bruits qui courent d'une cession de la région pétrolifère de Galicie au Reich. Bien au contraire, cet après-midi, à 18 heures (heure locale), le poste de Moscou a diffusé une information relative à l'activité de l'industrie pétrolière soviétique dans les régions polonaises occupées en septembre dernier par l'armée rouge.

Un travail fiévreux règne en Ukraine occidentale, déclare la radio soviétique. L'ingénieur Alexine nous a déclaré que la production de pétrole augmentait continuellement.

La radio soviétique ajoute que les ouvriers de ces régions ont l'intention de rattraper le temps perdu par les industriels polonais et que 10,000 mètres de fissures ont été mis à nu au cours des derniers mois, ce qui permettra une exploitation accélérée du pétrole.

Les pétroliers d'Ukraine occidentale, conclut le poste de Moscou, s'apprêtent à saluer par de nouveaux succès les prochaines élections au Soviet suprême de l'U.R.S.S.

Arrivée en Galicie d'experts allemands

On mande de Budapest, le 25 janvier :

Selon une information du journal *Pest*, des experts allemands seraient arrivés en Galicie orientale pour organiser l'exploitation des puits de pétrole.

Les élections municipales et rurales en U. R. S. S.

Les résultats démontrent le faible crédit du gouvernement parmi les masses paysannes

Notre correspondant particulier à Kaunas nous mande:

Les élections aux soviets municipaux et ruraux viennent de se terminer dans toute l'Union soviétique, sauf dans les régions de l'Ukraine occidentale et de la Russie-Blanche occidentale récemment annexées, et où sans doute la préparation de « bonnes » élections nécessite une activité renforcée de l'appareil de propagande communiste. De même dans la République de Carélie, cédée à la Finlande par le récent traité avec le « gouvernement » finlandais de Kuusinen, les élections n'auront lieu qu'après la fin de la guerre russo-finlandaise, tandis que dans le Daghestan soviétique les conditions géographiques ont imposé la remise de la consultation populaire jusqu'à l'été prochain.

Les chiffres officiels sur les résultats de l'énorme campagne électorale qui, pendant des semaines, a fixé toute l'attention du gouvernement et du pays viennent d'être publiés par la presse moscovite et présentent certainement un intérêt considérable, même pour l'observateur étranger. Ils sont d'autant plus intéressants qu'ils fournissent un tableau saisissant, étant donné le caractère spécifique des élections soviétiques, de la mentalité de l'électeur russe et de son attitude à l'égard du pouvoir central. A la lumière des événements actuels et des revers inattendus que l'armée rouge a subis en Finlande, ces chiffres acquièrent, nous semble-t-il, une signification toute particulière.

Jusqu'à maintenant, on a procédé au renouvellement des mandats de 1,281,908 députés, répartis entre 68,180 soviets dont l'énorme majorité, soit 63,183 soviets, avec 998,295 députés, est constituée par des soviets ruraux, soit de villages, soit d'agglomérations plus importantes dénommées « volost ».

On sait que la nouvelle Constitution soviétique de 1938 est assez démocratique quant à sa structure extérieure et à son système électoral, direct, égal et secret, qui est venu remplacer les anciennes élections à plusieurs degrés qui avaient principalement pour objet d'écarter, en une certaine mesure les éléments ruraux antisoviétiques et d'empêcher l'accès au congrès des Soviets, qui constituait alors l'organe suprême du régime et que le Soviet suprême remplace aujourd'hui, de trop nombreux représentants paysans que le parti communiste traitait en ennemis, sinon déclarés, tout au moins latents. Le système nouveau ne connaît plus ces restrictions, sauf une, qui, à elle seule, prive toute élection soviétique du moindre caractère démocratique. En effet, tout candidat à la députation ne peut être désigné que par le parti communiste ou par des organisations professionnelles, culturelles ou coopératives qui sont pratiquement, sauf à la campagne, des émanations directes du parti. On avait cru au Kremlin que la lutte électorale entre plusieurs candidats dont chacun serait d'une loyauté certaine, créerait un simulacre de véritable démocratie et produirait ainsi le meilleur effet dans le pays même et à l'étranger. Malheureusement, dès les premières élections au Soviet suprême, en 1938, on s'aperçut qu'une foule de candidats nettement antigouvernementaux, des « ennemis du peuple », des trotskistes notoires, des membres de l'opposition, des prêtres même, avaient été désignés comme candidats, et que les sections locales du parti communiste avaient été débordées par le réveil soudain de la volonté nationale, qui cherchait à profiter de la petite parcelle de liberté qui lui était subitement octroyée. Le gouvernement, alerté, réagit immédiatement, et un règlement électoral nouveau stipula que, dorénavant, une seule candidature sera admise pour chaque siège à pourvoir et que les candidats seront désignés d'accord par le parti communiste et les organisations prolétariennes. Quant au parti, il reçut l'ordre d'accepter, sous certaines réserves, les candidatures de personnes sans parti (c'est-à-dire non communistes, non candidates au parti, non sympathisantes, genre de stade préparatoire à la désignation comme candidat du parti), à condition que cette personne ne soit pas notoirement connue comme membre de l'opposition, et, dans les campagnes, comme adversaire du régime kolkhosien.

30 0/0 d'élus communistes 70 0/0 de « sans parti »

C'est sur cette base que les dernières élections, qui nous intéressent, ont eu lieu. Voici les résultats, auxquels on a prêté à l'étranger, à tort, une attention plutôt réduite : 99,21 0/0 des électeurs ont élu 402,398 communistes, soit 31,41 0/0 des députés, et 878,610 sans-parti, soit 68,59 0/0 des députés. Dans les soviets ruraux, la différence est encore plus frappante : une moyenne de 70 0/0 de sans-parti a enlevé les sièges et, dans certaines régions, il y eut même jusqu'à 85 0/0 de non-communistes élus. Dans les soviets municipaux, il n'y en a déjà que 43 à 50 0/0 et dans les soviets d'arrondissement, où l'administration a des moyens de pression bien plus importants que dans les villages, les communistes enlèvent 70 0/0 des sièges. Enfin à Moscou même, capitale de l'U. R. S. S., Mecque de l'ordre social nouveau, sur 1,402 députés au soviet municipal, 699 communistes, soit 49,8 0/0, ont été élus contre 703, soit 50,2 0/0 de sans-parti. Le soviet de Moscou est théoriquement entre les mains de personnes qui n'adhèrent pas au parti communiste.

Il est évident que de tels résultats, vingt années après la révolution, dix années après l'introduction sanglante du régime kolkhosien, dans les conditions de pression dont les autorités disposent à l'égard de l'électeur, dans l'absence absolue de toutes libertés démocratiques comme on les comprend en Europe occidentale, ne peuvent pas ne pas produire sur l'opinion publique mondiale une impression très forte, car ils prouvent d'une façon assez éclatante la faible autorité dont jouit le gouvernement parmi les énormes masses de paysans soviétiques ; ce qui pourrait lui réserver, dans le cas de difficultés internationales prolongées (et le mécontentement provoqué parmi la population de Léningrad après les échecs finlandais le prouve éloquemment), des surprises assez désagréables.

Si, pour cacher l'état de choses réel, la presse soviétique a reçu l'ordre de célébrer la « brillante victoire du bloc stalinien » de communistes et de sans-parti, si les nouveaux soviets où les communistes représentent, comme nous l'avons vu, parfois une faible minorité, jamais une majorité décisive, sont unanimes à manifester leur fidélité à l'égard de Staline, ceci ne constitue qu'une mise en scène qui peut facilement en imposer à ceux que la nation a envoyés pour la représenter dans les assemblées législatives, mais qui, une fois arrivés à destination, deviennent des victimes faciles de l'administration soviétique. Mais cette mise en scène n'arrivera certainement pas à donner le change à l'observateur étranger impartial.

L'U. R. S. S. dans la dépendance de l'Allemagne

Notre correspondant particulier à Londres mande :

La dépendance croissante de la Russie soviétique par rapport à l'Allemagne nazie est fortement soulignée par le rédacteur diplomatique du *Manchester Guardian*. Celui-ci ne croit pas que l'Allemagne va aider la Russie contre la Finlande en échange de l'occupation de la Galicie orientale par des troupes allemandes. Ces détachements seraient seulement destinés à garder la voie ferrée de Przemyl-Lwow-Kolomeo, par laquelle le Reich espère recevoir des produits de Roumanie. Il n'en est pas moins certain, suivant ce commentateur, que la question des transports et de l'industrie russes est telle que la Russie tombe de plus en plus dans la dépendance de l'Allemagne. Ses revers dans la guerre de Finlande ne font qu'accroître cette dépendance. En outre, le départ des techniciens américains qui contrôlaient l'industrie pétrolière russe a porté un grand coup à cette industrie, et il est douteux que les techniciens allemands puissent combler cette lacune.

La Russie soviétique dépendait de la technique étrangère pour presque toute son industrie, et elle est maintenant réduite à ne plus employer que des ingénieurs allemands. Il en résulte que, si la guerre se prolonge, ces techniciens du Reich réorganiseront la Russie de façon qu'elle serve les besoins les plus pressants de l'Allemagne.

M. Voigt rappelle du reste que l'affaiblissement de la Russie en Europe n'entraîne pas nécessairement son affaiblissement en Extrême-Orient, où elle a une armée et une économie de guerre autonomes et quasi indépendantes, moins sujettes aussi au terrorisme, aux « purges » et à l'incapacité générale qui caractérise la Russie d'Europe. Il conclut qu'un effondrement économique et administratif en Russie d'Europe n'affectera probablement en rien la Russie d'Extrême-Orient, ni peut-être la Russie d'Asie.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Parlementaires français à Londres

Les délégués du groupe parlementaire franco-britannique venant à Londres afin d'avoir une série de conférences avec leurs collègues du comité anglo-français de la Chambre des communes arriveront à la gare de Victoria samedi à 18 h. 30.

Ils seront accueillis par le brigadier général Spears, président du comité britannique, et par plusieurs autres membres de ce comité, notamment MM. Amery, Hugh Dalton, Harold Nicholson.

L'accroissement de l'armée anglaise

On évalue à 673,780 hommes le nombre des jeunes recrues ayant déjà répondu à l'appel sous les drapeaux et faisant partie des trois classes déjà appelées.

On estime qu'avec l'inscription, le 17 février, des jeunes gens de 20 à 23 ans inclus, annoncée jeudi, ce chiffre sera porté à 900.000 hommes environ.

On prévoit d'autre part qu'à la fin de mars la Grande-Bretagne possédera une armée de 1 million 750.000 hommes.

La réunion syndicale mixte franco-britannique

La réunion syndicale mixte franco-britannique qui s'est tenue jeudi à Londres a examiné des questions d'ensemble qui lui ont permis de constater sa parfaite unité de vues sur l'attitude des organisations du travail en présence de la guerre. Aussi, la réunion a-t-elle été empreinte de l'atmosphère la plus amicale.

Des rapports sur les organisations syndicales française et anglaise ont été discutées. Le problème des prix et du coût de la vie, de même que les détails de la législation du travail dans les deux pays ont également fait l'objet de la discussion. Un échange de vues a eu lieu sur la propagande dirigée contre la cause des alliés, spécialement en ce qui concerne la solidarité des travailleurs français et anglais.

M. Jouhaux a tenu à souligner à ses collègues britanniques à quel point sont injustifiées les attaques des extrémistes britanniques contre la législation sociale actuelle en France.

Nous avons en France, a-t-il dit, cinq millions d'hommes mobilisés et il nous faut cependant maintenir l'activité dans nos usines et nos campagnes. Comment peut-on concevoir dès lors qu'il ne puisse y avoir aucune différence dans les conditions du travail en temps de paix et en temps de guerre? Au surplus, il faut insister sur le fait qu'il n'a pas été porté atteinte aux principes des lois sociales. Ces principes ont même été renforcés à certains égards et l'on n'envisage nullement de les remettre en question.

L'heure d'été sera rétablie le 25 février

Sir John Anderson, répondant à une question de M. Attlee, à la Chambre des communes, a annoncé qu'après consultation avec le gouvernement français, le gouvernement britannique avait décidé de rétablir l'heure d'été, cette année, le dimanche 25 février, à deux heures du matin.

BELGIQUE

L'affaire d'espionnage de Charleroi

Des précisions intéressantes ont été recueillies dans le courant de la journée sur l'affaire d'espionnage qui vient d'être découverte dans la région de Charleroi et dont on se demande, dans certains milieux si elle n'est pas appelée à prendre des développements importants.

Un des deux personnages qui ont été mis, très tard dans la nuit d'hier, en état d'arrestation, est Jean Bero, représentant d'une firme de construction de machines-outils. A ce titre, Jean Bero — qui fut chef des gardes rexistes à Charleroi — faisait de fréquents voyages en Allemagne. Il fréquentait également un sujet allemand habitant la région et qui a pris la fuite depuis l'ouverture de l'enquête. Bero se rendait souvent à la Maison du soldat, à Charleroi, où il s'efforçait de recueillir des indications sur la situation des troupes, leur moral, leur matériel, etc.

Il était d'autre part en relations avec un certain Joseph Desmedt, employé chômeur et nationaliste flamand.

PAYS-BAS

La fidélité à la Société des nations

On télégraphie d'Amsterdam :

La Hollande continuera à rester membre de la Société des nations, a déclaré à la Chambre le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, M. Van Kleffens.

Le ministre a dénoncé comme injustes les affirmations selon lesquelles l'organisme de Genève serait gouverné par la France et par l'Angleterre. La Société des nations n'est cependant pas neutre dans le conflit qui oppose actuellement la France et l'Angleterre, d'une part, et l'Allemagne, de l'autre. C'est ce qui rend évidemment difficile aux petits Etats neutres la collaboration à cet organisme.

« Devons-nous donc, a-t-il dit, nous, Etats neutres, qui désirons rester en dehors du conflit, quitter la Société des nations ? A cette question, les petits Etats européens ont répondu: Non. Aussi longtemps qu'un espoir subsistera de pouvoir mettre sur pied une organisation internationale vivante, les petits Etats devront rester fidèles à la Société des nations. C'est seulement lorsque tout espoir de développement d'une vie internationale sera bannie pour les peuples que nous devrons quitter Genève. »

Parlant de la guerre, M. Van Kleffens a expliqué ensuite combien les précautions militaires sont nécessaires si des forces étrangères se groupent à proximité de la frontière. Des mesures ont été prises de tous côtés. Il ne s'en suit pas que les Etats veulent vivre selon la loi de la jungle.

Le ministre termine en ces termes :

Où irait le monde, si les hommes se résignaient à ce que nulle considération ne retienne des gouvernements d'envahir d'autres pays pour détruire les œuvres édifiées par des générations avec patience et dévouement ? Le monde ne peut pas être rendu accessible à l'idée de telles renonciations aux biens de la civilisation, obtenus à grand'peine. Au contraire, il faut qu'un sérieux avertissement soit donné à ces idées. La Hollande est toujours prête à contribuer au respect des territoires réciproques dans la société des Etats et dans la mesure compatible avec la position des Pays-Bas.

La Hollande pour sa part s'en tient à cette maxime : « Vivre et laisser vivre, à chacun le sien. » A ce sujet, nous restons vigilants et ne nous abandonnons pas à l'illusion du jour.

ITALIE

Les rapports italo-britanniques

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone vendredi matin 26 janvier :

Dans la dernière séance des Communes, le Premier britannique, en réponse à une question qui lui a été adressée, a exposé que dans le courant du mois d'août 1939 le gouvernement de Rome avait fait savoir à Londres qu'il ne pouvait accepter les propositions faites par le gouvernement anglais concernant les frontières entre l'Afrique orientale italienne et le Soudan, le Kénya et la Somalie britannique.

Le *gentlemen's agreement* déclare, à ce sujet, que les deux gouvernements de Rome et de Londres conviennent qu'immédiatement après l'entrée en vigueur de cet accord, des négociations seront ouvertes, auxquelles le gouvernement égyptien sera invité à participer, sur toutes les questions intéressant l'Egypte et le Soudan, en vue d'un accord définitif sur les frontières entre le Soudan, le Kénya et la Somalie britannique d'un côté, et l'Afrique orientale italienne de l'autre.

Comme l'a dit M. Chamberlain, l'Italie n'a pas accepté les propositions faites sur ce sujet par le gouvernement de Londres, mais à Rome on s'attend à la poursuite des négociations.

Le docteur Clodius à Rome

On mande de Rome à l'agence Havas, le 25 janvier:

Le docteur Clodius, chef de la section économique de la Wilhelmstrasse, est arrivé ce soir à Rome. Il prendra contact avec les dirigeants de l'économie italienne.

ALLEMAGNE

Le sort du pasteur Niemœller, de Thælmann et du chancelier Schusschnigg

On télégraphie de Bruxelles :

Selon une information de Berlin à l'agence Belga, on n'obtient aucune confirmation au sujet des bruits répandus à l'étranger, d'après lesquels le pasteur Niemœller aurait sollicité l'autorisation de partir comme volontaire.

Dans les milieux allemands bien informés, on ne croit pas que le pasteur Niemœller obtiendrait cette autorisation, s'il la demandait : « Le service dans l'armée — dit-on — est un honneur, et on ne peut pas accorder des honneurs à des gens qui sont les ennemis de l'Etat. »

Dans les mêmes milieux, on confirme que Thælmann reste toujours dans un camp de concentration, et qu'il n'est pas question de le relâcher.

Enfin, la situation de l'ex-chancelier Schusschnigg n'a pas, non plus, subi de modifications.

Le « cuirassé de poche » « Deutschland » s'appellera dorénavant « Lützov »

Le service de presse allemand destiné à l'étranger publie une dépêche de Berlin annonçant que le Führer et commandant suprême de l'armée ordonne que le nom du cuirassé *Deutschland*, « qui a rejoint son port d'attache » après sa campagne dans l'hémisphère sud, soit changé en celui de *Lützow*, étant donné qu'un navire plus grand sera baptisé *Deutschland*. Le grand cuirassé qui s'appelait d'abord *Lützow* sera également rebaptisé.

On mande à ce propos de Londres, le 26 janvier:

Les journaux anglais, dans leurs correspondances d'Amsterdam, émettent l'avis que le *Deutchsland* a peut-être subi des avaries que le gouvernement nazi a eu soin de ne pas révéler.

Le rédacteur naval du *News Chronicle* suppose que le premier *Deutschland* pourrait être le bâtiment coulé par le sous-marin britannique *Salmon*. Il est possible aussi qu'un des trois sous-marins britanniques perdus dans le courant de ce mois (*Seahorse*, *Starfish* et *Undine*, ait torpillé et coulé le cuirassé de poche avant d'être lui-même détruit.

Le rédacteur naval du *Times* estime toutefois qu'il serait peut-être imprudent d'attacher trop d'importance à la décision des Allemands de « jongler avec les noms de leurs bâtiments de guerre ». « Il n'y a rien d'anormal à changer le nom d'un navire de guerre, ajoute-t-il; la marine britannique l'a souvent fait. »

SUISSE

Une conférence du professeur Van Hamel

On télégraphie de Berne :

Le professeur Van Hamel, ancien haut commissaire de la Société des nations à Dantzig, et actuellement membre de la légation de Hollande à Berne, a parlé ce soir sur le droit à l'existence des petits Etats, au sein de la section bernoise de la nouvelle société helvétique.

Le professeur a déclaré que si les temps actuels ne sont pas favorables aux petits Etats, cela ne doit pas ébranler cependant leur confiance dans le droit à l'existence.

Trois tâches peuvent être mieux résolues par les petits Etats que par les grands : notamment celle d'assurer la liberté et l'ordre, celle d'encourager les individus à accomplir le maximum d'efforts en faveur de la collectivité, et enfin la tâche de maintenir un équilibre entre toutes les tendances extrêmes.

A la fin de la guerre mondiale, la Société des nations fut créée avec comme principe la mise sur le même pied des grands et des petits Etats. Cette tentative de fédération générale échoua. Plus tard, l'idée d'un directoire de quatre grandes puissances fut soulevée. Les petits peuples de l'Europe avaient fait de mauvaises expériences dans le passé avec de tels directoires.

De l'avis du conférencier, il faudra tendre, à l'issue de la guerre actuelle, à constituer un équilibre européen tel qu'il existait au dix-septième et au dix-huitième siècle. Dans ce statut, les petits Etats trouveront leur place.

Dans la seconde partie de son exposé, le professeur Van Hamel s'est occupé de la possibilité pour les petits Etats de maintenir leur existence. Tirant des exemples de l'histoire de la Hollande, il a montré que ce pays sut se défendre efficacement contre l'armée la plus moderne de l'époque, celle du duc d'Albe. La Hollande sut également se défendre contre les coups répétés de Louis XIV.

L'orateur a fait également allusion à la lutte héroïque et victorieuse de la Finlande qui combat pour son indépendance et aussi pour celle de toutes les petites nations.

Le principal est que tous les petits Etats gardent confiance en leur droit à l'existence et qu'ils soient prêts aux plus grands sacrifices pour faire respecter leur indépendance.

A l'issue de la conférence, une collecte a été faite en faveur de la Finlande.

ESPAGNE

Visite d'édiles parisiens

On télégraphie de Madrid, 26 janvier :

MM. François Latour, président des commissions du budget et des finances du Conseil municipal de Paris, et Bucaille, syndic du Conseil municipal, se sont entretenus, hier après-midi, avec M. Alarcon de la Lastra, ministre de l'industrie et du commerce.

Ils ont été ensuite reçus à l'Hôtel de Ville par la municipalité.

Les représentants français ont invité officiellement la municipalité de Madrid à la foire de Paris, qui se tiendra, comme on sait, au mois de mai prochain.

Le voyage de Mgr Harscouët

On télégraphie de Barcelone, 26 janvier :

L'évêque de Chartres, Mgr Harscouet, qui avait déjà visité Barcelone en février 1939, y est revenu hier, veille de l'anniversaire de la prise de cette ville par les troupes nationales.

Le prélat a célébré une messe à la mémoire des victimes de la « Tchéka », en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles les autorités locales espagnoles, les notabilités françaises, les familles des victimes, les élèves des écoles françaises, etc.

Nouvel attaché de l'air à l'ambassade d'Espagne à Paris

On télégraphie de Madrid:

Le lieutenant-colonel Juan-Antonio Ansaldo a été désigné comme attaché de l'air aux ambassades d'Espagne à Paris et à Londres.

La réforme agraire

Une loi concernant la colonisation de grandes zones agricoles vient d'être publiée. Elle constitue le premier pas du nouvel Etat vers la réforme agraire.

Les travaux seront dirigés et exécutés par un institut de la colonisation. Les propriétaires et les bénéficiaires de la loi pourront fonder des sociétés colonisatrices.

Les travaux seront exécutés sur un rythme accéléré, notamment en ce qui concerne l'irrigation des terrains. Dans toute zone ayant été déclarée « d'intérêt national » par le gouvernement le ministre de l'agriculture pourra procéder à l'expropriation des terres pour l'exécution du plan.

ÉTATS-UNIS

Expiration du traité de commerce avec le Japon

On télégraphie de Washington:

Le traité de commerce entre les Etats-Unis et le Japon qui a expiré à minuit réglait les échanges entre les deux pays depuis vingt-neuf ans. Signé à Washington en 1911, il assurait à chacune des parties les bénéfices de la clause de la nation la plus favorisée.

Il prévoyait le droit, pour les ressortissants nippons, de visiter les Etats-Unis, d'y voyager et de s'y établir afin de commercer. Il prévoyait des avantages analogues pour les Américains au Japon. Cependant, le Japon n'a pas bénéficié pratiquement de cette clause, les lois de l'immigration de 1907, qui supprimèrent à peu près totalement l'immigration japonaise, ayant été maintenues en vigueur.

Le traité stipulait qu'aucune restriction aux importations ou exportations ne pouvait être appliquée à un produit quelconque d'une des parties si elle n'était pas appliquée aux exportations ou importations de tous les autres pays. Ladite clause constituait donc un empêchement légal à l'embargo sur le matériel de guerre ou d'autres produits américains à destination du Japon. Ce fut la raison pour laquelle le secrétaire d'Etat, M. Cordell Hull, décida, le 26 juillet dernier, de dénoncer le traité, conformément à la clause qui prévoyait un préavis de six mois.

Les Etats-Unis sont donc libres à présent de décréter tout embargo ou d'appliquer toutes restrictions commerciales qu'ils jugeront utiles.

AU CANADA

DISSOLUTION IMPRÉVUE DU PARLEMENT

On télégraphie d'Ottawa:

Le Parlement canadien a ouvert jeudi la 6e session de la 18e législature. Lord Tweedsmuir, gouverneur du Canada, a annoncé, dans le discours du trône, qu'il demandait que les élections générales aient lieu immédiatement. Elles étaient constitutionnellement prévues pour la fin de l'année. Le gouvernement canadien avancera ainsi de quelques mois la consultation populaire.

Lord Tweedsmuir a consacré son discours à l'effort de guerre du Canada :

Depuis la session spéciale, a-t-il déclaré, mes ministres ont travaillé sans relâche à l'organisation et à la direction de l'effort de guerre du Canada. Le gouvernement se tient en étroit contact avec le gouvernement du Royaume-Uni et a pris les mesures qu'il a jugées les plus propres à servir la cause commune. Les diverses divisions de nos forces militaires ont agi avec vigueur en vue d'assurer la collaboration avec les armées alliées de terre, de mer et de l'air.

En vue de la conduite effective de la guerre nous poursuivons activement la mobilisation des ressources industrielles, financières et autres du pays ainsi que la coordination de toutes les initiatives de guerre. Les nations chérissant l'indépendance et l'idéal démocratique voient leur existence même menacée par les éléments d'une impitoyable agression qui cherchent à dominer le genre humain par la terreur et la violence. Le peuple canadien a manifesté sa détermination de participer avec la Grande-Bretagne, dans toute la mesure de ses forces, à la défense de la liberté.

De l'avis de mes ministres, la conduite efficace de la guerre exige que ceux sur qui retombe la grave responsabilité d'administrer le pays reçoivent de la nation, en des heures si critiques, l'appui d'un mandat exprès et incontesté. Mes conseillers ont, par conséquent, en tenant compte de la présente législature, décidé d'en appeler immédiatement au peuple.

Après le discours du gouverneur général, M. Mackenzie King a ajourné la session pendant deux heures afin de consulter le cabinet.

A la reprise du débat, le premier ministre a annoncé la dissolution immédiate du Parlement.

La dissolution, annoncée quatre heures après que le 18e Parlement canadien eut ouvert sa 6e session, est un fait sans précédent dans les annales parlementaires du Canada.

Les élections auront lieu à la fin du mois de mars.

Les raisons de la dissolution

Le premier ministre, M. Mackenzie King, a exposé aussitôt aux Communes la raison de ces élections précipitées. Elles sont d'ordre général et intérieur et peuvent être résumées ainsi :

1° La raison prédominante serait le souci des opérations militaires prochaines. M. Mackenzie King a déclaré : « Il y aura probablement une grande offensive au printemps; le gouvernement, quel qu'il soit, doit avoir derrière lui le soutien du peuple canadien »;

2° La session actuelle était la dernière du Parlement élu pour cinq ans; mais la majorité des milieux politiques pensait qu'elle serait différée à cause de la guerre. Cependant, M. Mackenzie King étant opposé à un gouvernement d'union nationale, des élections à plus ou moins lointaine échéance se révélaient comme nécessaires;

3° Le gouvernement fédéral a été violemment attaqué par M. Hepburn, premier ministre de la province d'Ontario, qui lui reprochait son insuffisance dans la préparation et les efforts pour la conduite de la guerre. M. Mackenzie King répond en demandant au pays d'exprimer son opinion;

4° Le gouvernement, prévoyant une guerre longue, désire un Parlement élu pour cinq ans, de façon qu'il puisse régler, sans perdre de temps en élections difficiles, les problèmes de la liquidation des hostilités.

Les critiques de l'opposition

Après que M. Mackenzie King eut proposé l'ajournement de la Chambre, le docteur Manion, chef du parti conservateur, s'est vivement élevé contre la politique suivie par le gouvernement. Il lui a reproché, par exemple, l'affaire de la vente de blé à la Russie comme une preuve d'incompétence. Cette vente, fit-il valoir, ne fut arrêtée que lorsqu'un cri d'indignation se fut élevé dans tout le pays.

Il accusa enfin le gouvernement d'avoir retardé la conclusion de l'accord relatif à l'entraînement des pilotes britanniques au Canada, ce qui lui valut une mise au point de M. Mackenzie King qui fit observer que les retards n'ont porté que sur des points de détail.

M. Woodsworth, leader du parti Canadian Commonwealth Federation, s'est déclaré « en accord, pour une fois », avec le chef du parti conservateur et a repris à peu près les mêmes arguments que son collègue.

La composition du Parlement

Les Communes actuelles ont actuellement une majorité libérale : sur 245 membres, on compte 175 libéraux, 39 conservateurs, 15 membres du Crédit social, 7 de la Fédération de la communauté coopérative à tendances socialistes, et 4 d'autres partis. Quatre sièges sont vacants.

Un nombre de lords équivalent est désigné par le gouvernement à la Chambre haute.

Prochain départ de la seconde division canadienne

On mande d'Ottawa, 25 janvier :

Au cours du discours qu'il a prononcé jeudi à la Chambre des communes, M. Mackenzie King, premier ministre, a déclaré :

« Le gouvernement fédéral se propose, s'il reste au pouvoir, de faire en sorte que la première division soit renforcée de semaine en semaine, de mois en mois, mais il tient également que la seconde division soit envoyée outre-mer aussitôt que possible ».

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

Résumé du message de Tchiang Kaï Chek au peuple chinois et aux nations amies

L'ambassade de Chine communique :

Le 22 de ce mois a été publié pour la première fois à Hong-Kong l'accord secret, récemment conclu par Wang Ching Wei avec les Japonais, concernant « les points fondamentaux pour le rajustement des relations sino-japonaises ».

L'esprit connu des vingt et une demandes, plus tard le rapport Tanaka, la politique actuelle du Japon si pauvrement indiquée dans l'accord sont une politique militaire et économique de complète domination de la Chine, faisant d'elle un protectorat total du Japon, sauf le nom. Il doit être clair, à présent, pour tout aussi longtemps que les militaristes japonais domineront leur pays, que la politique de conquêtes et d'agressions restera inchangée. Et, après la conquête de la Chine et l'utilisation de ses ressources en hommes, il n'y aura que peu de pas pour conquérir l'Indochine, la péninsule Malaise, les Indes orientales, les Indes, les Philippines et étendre son hégémonie sur le Pacifique, comme cela est nettement établi dans le Mémoire Tanaka.

La Chine a, depuis longtemps, compris les buts immuables des militaristes japonais et a pris les armes pour sa résistance, sans tenir compte de l'inégalité en sa défaveur.

Nous avons engagé une guerre farouche depuis deux ans et demi et enduré des souffrances indicibles. Dans notre résistance contre le Japon, nous luttons non seulement pour nous-mêmes, mais contre les ambitions grandissantes du Japon, ambitions qui, dans leurs prévisions, englobent toutes les nations.

En dehors de la domination de la Chine et de toutes ses conséquences, combien peu de signification ont les gestes avec lesquels le Japon, dans sa situation désespérée, essaie de tenter à présent les puissances : telles l'ouverture du Yang-Tsé sous le contrôle des militaires japonais, la délimitation des frontières entre la Mongolie et la Mandchourie et la cessation du blocus de Tien-Tsin.

J'espère qu'après avoir pris connaissance de l'enchevêtrement de cet accord, les puissances étrangères vraiment amies, prendront immédiatement des mesures positives pour aider la Chine et s'abstiendront de fournir au Japon les ressources qui lui permettraient la conquête de la Chine. Il va sans dire qu'elles devront aussi s'abstenir de toutes mesures qui pourraient affaiblir la résistance de la Chine, résistance qui est nettement vitale pour le maintien commun de la cause de l'humanité.

LA GUERRE ÉCONOMIQUE

Le blocus pratiqué par la marine française pendant la semaine du 13 au 20 janvier, a donné les résultats suivants : navires arrêtés, 9; marchandises interceptées, 15,600 tonnes.

Depuis le début de la guerre on compte: navires arrêtés, 254; marchandises interceptées : 480,500 tonnes.

HÉROISME FINLANDAIS ET GRATITUDE FRANÇAISE

A Mlle MANNERHEIM (1)

Mademoiselle,

Son Excellence M. le ministre de Finlande voudra bien me permettre de voir en vous, pour une fois, le représentant officiel de la libre et glorieuse Finlande. Il est dans nos habitudes françaises d'incarner les nations dans une silhouette féminine. La femme n'assure-t-elle pas la durée d'un peuple et la vie de ses foyers ? Une paysanne lorraine n'est-elle pas restée, depuis des siècles, la plus noble incarnation de la patrie française ? Je puis donc saluer en vous, mademoiselle, la nation que M. Holma représente à Paris avec distinction.

Les sentiments d'admiration et de gratitude que je veux vous exprimer ne me sont pas personnels. Ils sont partagés avec une totale unanimité par les membres du Sénat de la République et de la doyenne des Académies des sciences morales et politiques.

Nous avons contracté envers la Finlande une lourde, une quadruple dette de reconnaissance.

La France doit à la Finlande des visions de beauté. Elles ont leur prix à un moment où le regard, si loin qu'il s'étende, jusqu'aux confins de l'Asie, ne contemple que tueries cruelles et destructions frénétiques.

Vision de beauté que la silhouette de ce maréchal de soixante-treize ans, droit et ferme, souple et actif, savant et soldat, formé par de longs voyages et des expériences étrangères, qui est, à la fois, le Maginot, le Belhague et le Joffre de la Finlande; conçoit, construit et défend la barrière; tourne, surprend et encercle l'ennemi.

Vision de beauté que la silhouette de ces athlètes de la paix, ces chevaliers du ski, ces fantômes de neige qui n'ont peur ni du froid, ni de la nuit, ni des forêts, ni des balles; qui courent et volent, surgissent comme de blanches ombres et s'évanouissent dans la nuit arctique.

La France doit à la Finlande les revanches de l'esprit. Elles prennent une valeur à un moment de l'histoire humaine où le progrès des civilisations recule et où la marée des barbaries monte de toutes parts.

Revanche de l'esprit : la machine n'est pas tout. Sans l'intelligence, le savoir, le courage de l'homme qui la manie, elle n'est pour lui qu'une charge et parfois un tombeau.

Revanche de l'esprit : le nombre n'est pas tout. Il ne suffit pas, pour vaincre toujours et pour durer longtemps, de voir par masses et de gouverner par masses, de réduire les peuples à n'être que des troupeaux uniformisés et encasernés, qui marchent en ordre, pensent par ordre, prient par ordre. Il arrive, tôt ou tard, un moment où les nations qui, préférant à la vie grégaire la personnalité humaine, ne veulent être que la libre association d'individus différents, triomphent du nombre. Et la fronde du David finlandais assomme le Goliath de l'empire soviétique.

La France doit à la Finlande le redressement des courages. Lorsque l'Angleterre et la France se sont dressées pour arrêter Hitler — avant qu'il ait eu le temps d'assassiner d'autres nations : trois suffisaient — la Société des nations resta sans parole et le cercle des peuples proclama son détachement.

Mais du jour où Staline, en plein accord avec Hitler et pour préparer l'offensive allemande contre les neutres, se jette sur la petite République, pour retomber la tête fracassée par la fronde de David, le cénacle de Genève retrouve la voix et les témoins des crimes retrouvent une conscience. Le Sud-Amérique reprend le chemin du lac Léman : une solidarité s'ébauche. Les autres neutres reprennent conscience de leur force : des résistances se créent. Il suffit d'ouvrir les yeux et d'écouter les rumeurs. Le changement parmi les signataires des conventions d'Oslo est complet. Il n'y a pas que la lâcheté qui soit contagieuse, mademoiselle. Le courage l'est aussi. Or le vôtre est de taille.

La France doit à la Finlande la libération de bien des intelligences. Elles étaient intoxiquées par le mensonge communiste. Elles ne voyaient plus les faits. Elles ne formulaient plus de jugements. Elles répétaient et copiaient. Elles trébuchaient et vacillaient. Mais lorsque, au mépris de tous ses engagements envers vous et envers Genève, sans même déclarer la guerre, Staline, après avoir poignardé dans le dos la Pologne blessée et vaincue, lança sur la Finlande ses innombrables divisions et sur les villes ses bombardiers géants, la lumière se fit; les yeux s'ouvrirent : les intelligences se libérèrent.

Je pourrais invoquer le témoignage d'un haut fonctionnaires de la police. Je préfère invoquer le témoignage d'un modeste paysan de mon village. Mon village est bien différent des vôtres, — bien qu'il connaisse, lui aussi, les longs hivers, les grands froids et les âpres vents. Bâties sur un bloc de lave, au-dessus des vergers à fruits, ses maisons, aux tuiles romaines, se serrent au pied du château de Catherine de Médicis, autour de l'église romane, qui défie les siècles et les frimas. J'interrogeais un sergent. Il s'apprêtait à rejoindre son unité et m'attendait, au bras de sa femme, entouré des parents et enfants : « Je trouve très heureux que Staline se soit acoquiné avec Hitler. Il donne ainsi à cette guerre un sens et à notre attitude sa signification. » Ce simple cultivateur jugeait avec la sage fermeté d'un moraliste politique.

Parce que la France doit à la Finlande cette libération des intelligences, ce redressement des courages, ces revanches de l'esprit, ces visions de beauté, votre noble peuple, mademoiselle, a le droit de nous demander de l'aider à survivre. Nous avons fait quelque chose. Nous avons plus de mérite qu'on ne le sait à le faire. Nous devons faire plus encore.

Mais c'est à votre gouvernement qu'il appartenait de prendre les initiatives nécessaires à la survie de la Finlande, d'abord auprès des Etats scandinaves, solidaires de votre indépendance, ensuite auprès du cénacle genevois, sorti de sa léthargie.

Pourquoi ne pas provoquer une réunion immédiate du conseil de la Société des nations? Pourquoi ne pas le saisir et du recul des envahisseurs vaincus et du bombardement des populations civiles? Pourquoi ne pas demander, en même temps qu'une sommation collective à l'homme d'acier, des sanctions économiques et financières, industrielles et maritimes, contre cet Etat qui a violé tous ses engagements, limités et collectifs, toutes les lois humaines et divines? Je sais des sanctions économiques qui paralyseraient votre agresseur plus vite qu'une intervention armée. Vous avez le courage militaire et la discipline consentie des peuples qui méritent de rester libres. Ayez aussi de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, comme les révolutionnaires de notre première république.

Permettez-moi, mademoiselle, en terminant et conformément à l'usage de notre pays, de lever mon verre en l'honneur de votre nation, grande par les exemples qu'elle donne; en l'honneur de l'illustre maréchal, dont le nom est désormais entré dans l'histoire; en l'honneur de vos blancs chevaliers, qui glissent sur la neige étoilée de sang, vers la liberté ou la mort.

JACQUES BARDOUX.

(1) Allocution prononcée le mardi 16 janvier 1940, au cours du déjeuner offert par la revue la *Défense nationale* à Mlle Mannerheim, et auquel assistaient MM. Miellet, président de la commission de l'armée de la Chambre; Louis Marin, Oberkirch, Achille Fould, Joseph Denais, Pierre Taittinger, députés; M. Jacques Bardoux, sénateur; le général Mariaux, gouverneur des Invalides; le médecin général Emily, etc.

Chronique

AVEC FOCH ET CLEMENCEAU

« Quand on écrit sur le passé, il faut essayer, du mieux qu'on peut, de travailler aussi pour l'avenir. » Cette conclusion à la brève préface du livre de M. André Tardieu, *Avec Foch*, pourrait également être mise en exergue du *Clemenceau* du général Mordacq. Ces deux livres sont écrits sur le passé, mais on peut bien dire que leurs auteurs ont travaillé pour l'avenir et même pour le présent. *Avec Foch* fut publié avant la guerre — cette guerre nouvelle que la clairvoyance et l'énergie d'André Tardieu auraient peut-être pu empêcher : qu'on lise l'*Alerte aux Français* et *l'Année de Munich*. Le *Clemenceau* du général Mordacq était à peine achevé quand les premiers coups de canon retentirent à notre frontière. L'avertissement et l'exemple sont là devant nous. Nous avons le devoir de méditer l'un et l'autre.

Le général Mordacq n'a pas voulu écrire la vie de Clemenceau — qui se confond avec l'histoire de la République. Confident du grand vieillard sauveur de la Patrie, en 1917, 1918 et 1919 notamment, aux heures héroïques, il s'est borné à tracer un portrait sans retouche, sincère, presque brutal, où les défauts ne sont nullement voilés, mais font ressortir avec plus d'éclat les hautes qualités. Rien de plus tonique, en tout cas, et de plus émouvant que le récit des visites incessantes au front, des contacts directs avec les soldats.

Quelques lignes sur Lens, à la fin de la guerre, sont, dans leur laconisme, d'un effet saisissant : « De la vaste cité il ne restait que des pierres dispersées çà et là au hasard de l'éclatement des projectiles. Quelque temps après nous y repassâmes en pleine nuit, par un clair de lune magnifique : l'impression était encore plus tragique. »

La rencontre des deux livres — l'un écrit sur un grand homme politique par un soldat, l'autre sur un grand soldat par un homme politique — est presque symbolique. Mais M. André Tardieu est-il seulement un homme politique? On se le représenterait fort bien toute sa vie sous l'uniforme — qu'il porta d'ailleurs une bonne partie de l'autre guerre, et notamment pendant ces quatre premiers mois tragiques d'août à novembre 1914 « avec Foch », dont le récit a une saveur, une précision, une force toutes militaires. On songe à ces consuls de la Rome antique qui revêtaient indifféremment la toge et la cuirasse. Et, d'ailleurs, l'auteur de *la Révolution à refaire* n'a-t-il pas, militairement en quelque sorte, brisé avec la carrière si brillante déjà parcourue, mais qui n'était encore qu'un prélude? On ne regrettera jamais assez ce départ à l'avant-veille de si lourds événements, dont le cours pouvait être changé.

Mais laissons cela. Le livre de M. André Tardieu, qui apporte aujourd'hui un témoignage vivant sur le plus grand homme de guerre que nous ayons eu depuis Napoléon, est un acte infiniment utile. Je souhaiterais qu'il fût lu avec soin, médité et compris par tous ceux qui dans le pays ont une responsabilité à assumer, un ordre à donner, une initiative à prendre.

Qu'avons-nous de mieux à faire que de recopier ici quelques-unes des formules de Foch recueillies par André Tardieu?

« — Un seul critérium : la raison. Il s'agit d'appliquer des vérités générales à des cas particuliers.

» — La réalité du champ de bataille s'oppose à la réflexion. On fait ce qu'on peut pour appliquer ce qu'on sait. Dès lors, pour y pourvoir un peu, il faut savoir beaucoup et bien.

» Un des grands dangers de la guerre, c'est l'ordre basé sur une hypothèse.

» — Commander, c'est communiquer aux exécutants la pensée qui anime la direction. Il faut que le commandement supérieur ait des auxiliaires énergiques, pénétrés de sa pensée, et non pas de simples pions.

» — Liberté d'action pour obéir.

» — Une bataille défensive gagnée n'est qu'une partie à recommencer. Une manœuvre offensive qui réussit peut finir la guerre... La victoire est aux armées qui manœuvrent, c'est-à-dire aux plus instruites.

» — Il faut former le marteau à sa main pour choisir, sur le vaste horizon, l'objectif décisif.

» — Pas de bataille; pas de jugement; rien n'est fait. La guerre moderne exige continuité et décision. Pas de victoire sans bataille ! Le vaincu ne traite que quand il n'a plus le moyen de discuter. »

Mais il faudrait des pages et des pages pour transcrire ces réflexions, qui ne sont d'ailleurs rien par elles-mêmes. Une anthologie n'est qu'un froid herbier. Il faut aux formules les plus belles la vie, la volonté, la foi, l'application. Foch, le cartésien, le réaliste, était aussi le croyant. « Cet homme de guerre », comme le note M. André Tardieu, « avait le mépris de la force. » Il disait, et cette formule n'est pas la moins belle : « Au-dessus de la guerre, il y a la paix. »

La paix ? Mais il faut aussi la mériter. Et c'est pourquoi, aux formules de Foch, il n'est que juste d'ajouter cette réflexion de M. André Tardieu : « Les traités, comme les lois, ne valent que ce que vaut la main qui les applique. Si les vainqueurs de 1918 en sont venus où l'on sait, c'est qu'ils ont, vingt ans durant, pour des raisons de politique parlementaire, capitulé. Aucun texte, aucun homme de 1919 n'en est fautif. Quand on met au fil de l'eau des chiens crevés, ils flottent, le ventre en l'air, en descendant le courant. »

Avec Foch est aussi un livre d'histoire alerte, passionné, mais exact dans sa vie mouvante et multiple. Il contient, dans sa deuxième partie, des documents infiniment précieux. « Je possède depuis vingt-cinq ans ces textes, pour la période qu'évoque mon livre, dit M. André Tardieu. Un jour de janvier 1915, que je me promenais avec lui dans les allées de Chantilly, Joffre me dit : « Dites donc, Tardieu ! Tous ces » documents qui vous passent par les mains » pour vos travaux destinés à nos armées et à » nos ambassades, je voudrais que vous en gar» diez copie... » Voilà vingt-cinq ans — vingt-cinq ans pendant lesquels les vainqueurs ont perdu leur victoire — que ces textes dorment dans mes armoires. Je n'ai pas voulu publier mes souvenirs sans les publier aussi. Les uns ne vont pas sans les autres. »

Et sans doute l'histoire de cette période de la guerre « y ressuscite en traits de feu ». Mais les traits de feu sont infiniment plus vifs, plus brûlants quand à ces ordres, à ces documents, s'ajoutent les souvenirs vécus, et vécus avec quelle intensité, vous avec quel relief !

Nous prenons Foch et André Tardieu avant la victoire de la Marne, en pleine retraite sur l'Aube. Le général doit d'abord connaître les emplacements de son « détachement d'armée », regrouper ses divisions, les animer de sa foi et de son optimisme, malgré tout.

« C'est un désordre sans nom que Foch regarde, d'un œil sombre, du balcon de la mairie, en mâchant un cigare éteint. » Mais dès le lendemain : « Au fond, dit-il, rien n'est perdu... C'est un triste début, mais qui n'a rien de commun avec le début de 70. Aucune de nos unités n'est détruite. On peut recoller. Nous n'y perdrons probablement que l'immense bénéfice de gagner la guerre seuls. Ce qui est fait est fait. Ne gémissons pas ! Joffre et ses hommes sont gens d'esprit. Il y a une manœuvre magnifique à monter sur Paris. Ils la monteront. Ils en monteront une, deux, trois s'il le faut. Passez-moi donc un bout de votre tablette de chocolat. »

Tout Foch, avec sa foi ardente, sa lucidité, son génie, est là. Et l'on recolle en effet. C'est la Marne, la victoire que permet la tenace volonté du chef.

« Foch nous regarde, s'arrête et reprend :

» — Alors, voici mon idée. Ce n'est pas malin. La guerre est une chose simple. Puisque mon centre faiblit et me donne une poche, je vais en profiter pour attaquer par ma gauche. »

Même optimisme, même foi, même ténacité dans la course à la mer, quand Foch est nommé au commandement des armées du Nord. Régler l'affaire anglaise, la relève de l'armée britannique et les modalités de sa mise en ligne, souder, et ce n'était pas le plus facile, l'armée belge aux armées alliées (notons ici cette réflexion de M. André Tardieu : « La Belgique, quand Albert Ier la représentait, comprenait ce que lui avait coûté sa neutralité »), manœuvrer si possible, colmater le front, briser l'assaut désespéré du Boche, telle est l'œuvre de septembre et d'octobre, accomplie en liaison étroite avec le grand quartier général, où Gamelin est à Joffre ce que Weygand est à Foch. Dès que ce dernier arrive, tout se dégage peu à peu, tout s'éclaircit, tout s'arrange, par la force de la raison, de la lucidité, de la volonté et de la foi. Le résultat, c'est la victoire des Flandres, si complexe et si décisive.

Beau livre en vérité, et combien actuel ! Il n'y manque même pas cette gouaille chère à cet enfant de Paris qu'est M. André Tardieu, et qui n'a peut-être pas toujours été comprise.

« Un jour, conte-t-il, on m'envoya à Paris pour accélérer des envois de cartes. Je n'y restai que cinq heures. La capitale était magnifiquement tranquille. Mais je fus accablé d'anecdotes sur Bordeaux, le Capon-Fin, le Château-Lafuite, la Retraite des quinze mille. Un Taube ayant fait quelques victimes, des gens se plaignirent à moi que cela fût possible « quand on » paye tant de contributions ». Je m'enfuis, dégoûté, vers l'avant. »

Et ce joli trait d'humour, — ils foisonnent dans le récit de M. André Tardieu :

« Je pars d'abord à la recherche des territoriaux, que je trouve, en belle humeur, à Nieuport-Bains, station balnéaire vouée à une proche destruction. J'en rencontre un, orné de trois cache-nez, dans une guérite de casino, sur la plage. Et le soir je téléphone à Cassel : « J'ai » trouvé l'homme de gauche des armées » alliées. »

Mais le sens profond, la haute valeur de ces pages si poignantes dans leur pittoresque, si concises et si clairvoyantes, sera mieux compris aujourd'hui où notre pays, « si étourdi » comme disait un diplomate allemand en 1919, a en face de lui le même ennemi, redevenu puissant par notre faute.

PIERRE FERVACQUE.

Un appel de M. Georges Rivollet en faveur des bons d'armement

M. Georges Rivollet, ancien ministre, secrétaire général de la Confédération générale des anciens combattants, a prononcé, hier soir, devant le micro de la radiodiffusion nationale, une allocution sur le financement de la guerre et la nécessité pour les Français de souscrire aux bons d'armement :

On vous dit parfois que les bons d'armement rapportent peu. Voire ! Vous payez 930 francs pour un bon à deux ans de 1,000 francs. Il vous rapporte donc exactement 3,76 0/0 et non pas 3,50. Prenez une obligation au porteur du type 5 0/0. Le coupon de 50 francs supporte, pour le seul impôt cédulaire, une retenue de 13,50; ce qui ramène le coupon à 36,50.

La conclusion qui s'impose est la suivante : avec le bon d'armement, l'Etat nous offre un valeur à court terme facilement négociable.

Mais il est pour nous d'autres raisons, plus hautes et plus impérieuses, de vouloir que le front financier du pays soit aussi fort, aussi inébranlable que celui qui hérisse la frontière.

Nous avons fait la grande guerre à coups de sacrifices humains. 1,500,000 des nôtres sont tombés; 1 million d'hommes sont revenus mutilés et invalides; dans la bataille des frontières et dans celle de la Marne 400,000 morts sont restés sur les champs de bataille.

Nous avons le droit d'être fiers de tout cet héroïsme, de tous ces sacrifices que notre génération a supportés, et que la génération actuelle accepte d'un même cœur pour le salut de la patrie.

Mais nous savons, par une expérience douloureuse, que la puissance de l'armement est à la fois la condition de la victoire et de l'économie des existences de nos chers et admirables combattants.

Nous disons donc aux Français, après leur avoir parlé en toute sincérité, d'avenir, de richesses, d'intérêts : même au-dessus de ces considérations, vous devez apporter votre argent, tout l'argent dont vous n'avez pas besoin, pour que ceux qui vous sont chers, et qui sont exposés là-bas, ne tardent pas à revenir.

Fournissons-leur des armes et les moyens matériels qui leur assureront la suprématie sur l'ennemi et leur faciliteront la victoire.

Jamais l'appui que vous apporterez et que vous intensifierez n'aura eu de raison plus noble et n'aura mieux mérité d'être honoré.

AU SÉNAT

DANS LES COMMISSIONS

Plusieurs commissions générales se sont réunies hier pour procéder à l'élection de leurs bureaux, qui ont été réélus à l'unanimité.

Algérie

Celle de l'Algérie, réunie sous la présidence de son doyen d'âge, le général Stuhl, a constitué comme suit son bureau : président, M. Roux-Freissineng; vice-présidents, MM. Leblanc, Ulysse Fabre; secrétaires, MM. Cuttoli, Tony Révillon.

M. Roux-Freissineng, après avoir remercié ses collègues, au nom du bureau, s'est réjoui de voir la commission devenue une grande commission de 36 membres au lieu de 18, ce qui lui vaudra force et autorité.

M. Roux-Freissineng a enfin proclamé le désir qu'avait la commission de résoudre les problèmes qui se posaient pour l'Algérie et de contribuer, pour une part modeste, mais qui n'est pas négligeable, au triomphe final et à la victoire des armes françaises.

Armée

La commission de l'armée a réélu par acclamation : président, M. Daniel-Vincent; vice-présidents, M. René Besnard, le général Hirschauer; secrétaires, MM. d'Harcourt, J.-P. Rambaud.

Colonies

La commission des colonies a réélu par acclamation son bureau sortant, qui reste ainsi composé :

Président, M. Mario Roustan; vice-présidents, MM. Lancien, Leblanc; secrétaires, MM. Léonus Bénard, Rogé.

M. Mario Roustan a remercié en son nom personnel et au nom du bureau ses collègues de la commission. Après un rapide historique de la commission, dont il a été un des fondateurs en 1923, il a tracé un programme de travail pour 1940, ce programme devant satisfaire à la double tâche qui s'impose plus impérieusement pendant la guerre : contrôle du Parlement, collaboration avec le ministre, en vue de travailler à la préparation de la victoire. Le président a montré les difficultés de la tâche et les moyens de les résoudre.

Douanes

De son côté, la commisison des douanes, réunie sous la présidence de son doyen M. Turbat, a désigné comme président M. Néron; vice-présidents, MM. Chenal, Ulysse Fabre; secrétaires, MM. Bachelet, Toy-Riont; rapporteur général, M. Rogé.

Mines

La commission des mines, présidée par son doyen d'âge, M. Lavergne, a désigné à l'unanimité : président, M. Gaston Bazile; vice-présidents, MM. Pierre Robert, Coucoureux; secrétaires, MM. Borgeot, Brom. Elle a ensuite fixé le programme de ses travaux, après un débat où sont intervenus MM. F. de Wendel, Delpuech, Labbé, Jean Maroger, Pelletier, Brom. Elle a décidé de demander à M. de Monzie, ministre des travaux publics, de venir à une prochaine séance, lui fournir tous renseignements sur l'organisation de la production houillère et les moyens d'en accentuer le rendement.

Marine

La commission de la marine a constitué comme suit son bureau : président, M. Le Gorgeu; vice-présidents, MM. Veyssière, le comte de Blois; secrétaires, MM. Giacobbi, Vincent Delpuech.

Législation civile et criminelle

Réunie sous la présidence de son doyen M. Lefas, la commission de législation civile et criminelle a réélu par acclamation son bureau sortant : président, M. Pierre de Courtois; vice-présidents, MM. Armand Calmel et Manuel Fourcade ; secrétaires, MM. Boivin-Champeaux et Robert Belmont.

Le président, M. de Courtois, après avoir remercié ses collègues, a souligné l'ampleur du rôle de la commission en un moment où, de l'autre côté de nos frontières, la force tente de se substituer au droit. La commission a décidé d'entendre, mercredi prochain, M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, sur les conditions d'application du décret-loi qui a institué diverses mesures de sûreté.

A LA CHAMBRE

LA RÉFORME DE LA PATENTE

La commission des finances a continué, hier, sur le rapport de M. Jammy Schmidt, rapporteur général, l'examen du projet de loi tendant à supprimer la patente et à créer des ressources nouvelles pour les départements et les communes.

M. Paul Reynaud, ministre des finances, de nouveau entendu, lui a soumis diverses propositions correspondant à des suggestions présentées, notamment, par M. Jaubert, au nom du groupe radical socialiste, et par M. Joseph Denais.

Il a admis notamment l'exonération de la taxe d'armement majorée, pour les exemptés de la patente, tels que les petits artisans, les coopératives, etc... Il a accepté aussi que les communes perçoivent en tout état de cause, lors de la répartition, une somme égale à celle qu'elles avaient reçue en 1939 pour le produit de la patente. Il a confirmé, d'autre part, que la majoration de la taxe d'armement aurait un caractère provisoire, et qu'une commission serait instituée pour étudier la refonte des impositions départementales et communales.

M. Paul Reynaud, estimant que ces dispositions nouvelles étaient de nature à donner satisfaction à certains commissaires qui avaient formulé des réserves, a exprimé l'espoir que la commission, revenant sur ses décisions antérieures, prendrait de nouveau en considération le projet du gouvernement ainsi modifié.

Après l'audition du ministre, la commission a suspendu ses délibérations jusqu'à cet après-midi pour permettre au groupe radical socialiste convoqué dans la matinée, de reconsidérer également la question.

Les députés anciens combattants réalisent leur union

Le groupe des députés, anciens combattants, présidé par M. Xavier Vallat, et le groupe républicain des députés anciens combattants, présidé par M. Camille Planche, répondant à une suggestion de la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre, ont décidé leur fusion. Le nouveau groupe désignera ultérieurement son bureau.

Le geste des députés anciens combattants revêt, dans les circonstances actuelles, une particulière importance, et il sera très favorablement accueilli par le pays, pour qui il constituera un bel exemple d'union.

NOUVELLES DU JOUR

Un don du président de la République aux œuvres sociales de la marine

A l'issue de sa visite aux forces maritimes à Brest, M. Albert Lebrun, président de la République, a remis à M. Campinchi, ministre de la marine, un don important destiné aux œuvres sociales de la marine.

Le ministre de la marine a vivement remercié le président de la République de son geste généreux.

Les réceptions de M. Daladier

M. Daladier, président du conseil, s'est entretenu, hier, en fin d'après-midi, avec M. Anatole de Monzie, ministre des travaux publics.

Au quai d'Orsay

M. Champetier de Ribes a reçu, hier après-midi, au quai d'Orsay, M. Osusky, ministre de Tchécoslovaquie à Paris, et M. Pouritch, ministre de Yougoslavie à Paris.

Le voyage de M. Rio à Londres

M. Alphonse Rio, ministre de la marine marchande, est arrivé à Londres, hier à midi, par l'avion d'Air France. Il est accompagné de M. Jean Marie, directeur des transports maritimes; de M. Henri Cangardel, représentant du ministre de la marine cmarchande à Londres, et de M. Jean Henry, chef adjoint du cabinet.

Au cours de son séjour, M. Rio aura des conversations avec Sir John Gilmour, ministre de la marine marchande britannique et avec diverses personnalités des comités exécutifs permanents siégeant à Londres.

Dons pour la défense nationale

Les dons en provenance du Maroc adressés à la Caisse autonome de la défense nationale pendant le mois de décembre ont atteint 627,373 fr. 05, dont 226,175 francs versés par les indigènes de la circonscription de Petitjean. Le total des versements du Maroc, depuis le début des hostilités, dépasse ainsi trois millions de francs.

La Caisse autonome a également reçu, par l'intermédiaire de la Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud, un don anonyme de 236,081 fr. 12.

Remerciements du gouvernement italien à la marine nationale française

M. Champetier de Ribes, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a reçu, jeudi, au quai d'Orsay, M. Guariglia, ambassadeur d'Italie, qui venait remercier le gouvernement français pour le concours donné par notre marine nationale au sauvetage des passagers et de l'équipage du navire italien *Orazio*.

M. RAOUL DAUTRY A L'AMERICAN CLUB

M. Raoul Dautry, ministre de l'armement, a pris la parole, hier, au déjeuner de l'American Club, dont il était l'hôte d'honneur. Il a rappelé avec humour qu'il était membre de la section de Miami (Floride) de cette société d'anciens combattants américains qui s'intitule « 40 hommes, 8 chevaux. » Puis M. Dautry a défini sa tâche de ministre de l'armement.

Il a montré qu'à l'effort d'armement commencé depuis quatre ans et poursuivi inlassablement par l'Allemagne n'avait pas correspondu en France une préparation systématique à la guerre parce qu'on y croyait à la paix. Il s'agit maintenant de rattraper le plus rapidement possible l'avance que nos adversaires ont prise.

Je forge de l'acier, a dit M. Dautry, dans une usine qui ne doit plus s'arrêter. Et nous ne faisons pas la guerre à crédit, mais au comptant. Donc, il faut obtenir le maximum d'efforts avec le maximum d'économies : la France doit vaincre et ne pas être ruinée.

Parlant des résultats obtenus ainsi dans les établissements de l'Etat, le ministre a cité telle poudrerie où le personnel employé est passé depuis 4 mois de 200 à 16,000 personnes. Tel arsenal qui occupe 40,000 personnes au lieu de 1,500.

Le même effort d'adaptation a été réalisé dans l'industrie privée, et M. Raoul Dautry a cité avec fierté le passage d'une lettre d'un maître de forges qui avait réussi à remettre en route ses fourneaux que la même famille fait marcher depuis l'an 1475. Une armée de 1,300,000 ouvriers est actuellement au travail : elle comprend déjà 280,000 femmes. Elle accepte de bon cœur le régime de travail intensif qui lui est imposé :

Il n'y a pas eu un seul cas, a ajouté le ministre, où un ouvrier ait refusé de faire des heures supplémentaires ou de travailler le dimanche. Tous y ont librement consenti, tant est vrai ce mot du général Bonal : « Le Français est comme un cheval pur-sang : il somnole au pas, il faut le mettre au galop. »

La France est partie au galop, et sans vouloir donner de chiffres précis sur nos fabrications, je puis vous dire que sur certains points nous sommes parvenus à la proportion de 1 à 10, comparativement à l'avant guerre, et ce n'est qu'un commencement. Il n'y a pas de sacrifices, sachez-le, auxquels les Français ne soient prêts à consentir pour le triomphe de leur juste cause.

Le ministre a été frappé de trouver dans un magazine américain, où s'étalaient d'innombrables vues de matériel allemand dans lesquelles semblait s'affirmer la puissance du Reich, une seule photographie représentant un fantassin français assis dans un pré sur une chaise bancale à côté de sa mitrailleuse.

J'ai d'abord regretté, a ajouté l'orateur, qu'il n'y ait eu aucune autre image française pour répliquer à celles de la propagande allemande, qui affirme sa force avec tant de morgue, et puis, en y réfléchissant, j'ai trouvé cela très bien parce qu'il n'y a pas besoin de beaucoup de pages pour faire comprendre à vos compatriotes que le soldat français est assis ainsi sur sa chaise depuis deux mille ans.

La propagande française n'est mal faite, voyez-vous que pour ceux qui ne savent pas lire, mais ceux qui, comme vous, comprennent, saisissent immédiatement la valeur et la portée d'une image comme celle dont je viens de vous parler, où le petit soldat français veille à côté de sa mitrailleuse... (Je tâcherai, pour ma part, de lui procurer plus d'une mitrailleuse...)

M. Dautry a conclu par cette citation :

Laissez-moi, en terminant, vous remémorer cette phrase que j'ai lue, je crois bien, dans les *Mélanges* d'Emerson : « L'homme qui sans fanfare ni trompette, sans titre de seigneurerie, sans qu'on remarque son acte au loin, se décide, dans la solitude, pour ce qui est juste, qui accepte d'être pendu à sa porte plutôt que de consentir à quelque compromis avec sa liberté — celui-là est un baron de la plus haute noblesse. »

Cette phrase d'un de vos compatriotes, où s'exprime magnifiquement l'âme de la libre Amérique, souffrez, messieurs, que je l'applique à la France libre et au soldat français.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie de médecine

En ouvrant la séance, le président annonce la mort de MM. Ribemont-Dessaignes et Desgrez.

MM. Levaditi, Brechot, Mmes Gérard et Tourney présentent une deuxième note sur la flore microbienne des plaies de guerre.

MM. Danielopolu, Lupu, Craciun et Petresco font une communication sur certains caractères épidémiologiques et anatomo-cliniques du typhus exanthématique.

Académie diplomatique internationale

L'académie diplomatique internationale s'est réunie en assemblée générale sous la présidence de M. Bernhoft, ministre du Danemark. Après l'approbation des comptes et le vote du budget de 1940, l'académie procéda à l'élection du bureau et de son comité exécutif. Elle établit un programme de travaux. Prirent part aux débats : MM. Henry Bérenger, Jean Hennessy, Mavromichalis, Pusta, etc.

L'académie s'est réunie ensuite en séance plénière sous la présidence de M. Costa du Rels, ambassadeur de Bolivie, président du conseil de la Société des nations. Le secrétaire perpétuel, M. Frangulis, retrace les travaux scientifiques en cours de l'académie et prononce l'éloge de l'activité diplomatique de M. Motta, chef du département politique suisse, « ce grand pionnier de la paix », qui vient de disparaître.

L'académie aborde son ordre du jour et entend une communication de M. Léger, ministre d'Haïti, ancien ministre des affaires étrangères, sur « la conférence panaméricaine de Panama ». Cette conférence, dit-il, n'est autre chose qu'une nouvelle édition de la doctrine de Monroe, mais cette fois une édition collective des Amériques. Le but est de préserver le continent américain de la guerre. La conférence crée un comité permanent financier et économique, qui fonctionne déjà, elle institue une coopération permanente entre les trésoreries des Etats américains, elle adopte une déclaration de neutralité consacrant « l'unité spirituelle de l'Amérique par la similitude de leurs institutions républicaines » proclame « la sécurité de leurs droits souverains » et édicte une série de mesures collectives de neutralité. Enfin, par la « déclaration de Panama », elle bouleverse les règles existantes du droit international en fixant une zone de sécurité de trois cents milles. C'est une affirmation énergique de l'idéal de paix américain dans un commun attachement aux idées démocratiques.

L'académie poursuit ses travaux sur la vie et l'œuvre des grands diplomates, et elle entend une communication de M. Neton, ministre plénipotentiaire, sur « Sieyès diplomate ».Après avoir retracé la vie politique de Sieyès, l'orateur cite un épisode dont sa mémoire souffrit. En 1793, la Convention juge Louis XIV. Sieyès monte à la tribune et prononce au milieu d'un silence passionné : la mort. Il n'ajoute aucun mot et ce laconisme voulu fit dire au public que « Sieyès avait voté la mort sans phrases».Elu au Comité du salut public,il prit la direction de la section diplomatique et devint le véritable ministre des affaires étrangères de la Révolution. Ce sont les traités de Westphalie qui l'inspirent et il veut parachever la paix de Munster en donnant à la France ses limites naturelles. Après le traité de Bâle, 1795, il se rend en Hollande et parvint à détacher cette puissance de la coalition. Il pensait que « les petits Etat sont des corps amortissants placés entre les grands pour prévenir les chocs. Quand ils disparaissent, c'est pour aller grossir les grands Etats, déjà trop grands et trop redoutables ». En 1798, Talleyrand envoie Sieyès comme ministre à Berlin. Il poursuit là la reconstitution de la Pologne « en corps de nation » et la conclusion d'un traité d'alliance, et obtint l'inertie de la Prusse à la bataille de Zurich. Ce juge suprême qu'est l'événement lui donna raison. Dégageant la philosophie de sa carrière, Sieyès disait : « Ils ne m'ont jamais attendu que sur un chemin différent de celui que j'annonçais. Ils m'ont trompé en mentant; je le leur ai rendu, sans le vouloir, en disant vrai. »

Les grandes conférences françaises en province

Notre haut commissaire à l'économie nationale a pensé qu'il ne s'agit pas seulement de fournir de nourritures terrestres les réfugiés qui se morfondent loin de Paris ou des villes évacuées. M. Daniel Serruys a suggéré à une élite de conférenciers de s'organiser pour aller porter aux quatre coins de nos provinces un réconfort de choix aux cerveaux inquiets. Il n'est pas question de les catéchiser, mais de les intéresser, de les distraire noblement.

Mme Arthème Fayard a accepté la présidence effective de cette nouvelle société, qu'on a appelée « Visages de France », parce que c'est en présentant, à chaque province, ses plus grandes figures, qu'on se pique d'entretenir dans le pays ce ton vital, cette santé de la confiance qui est une des conditions de la victoire.

M. Octave Aubry a ouvert, à Rouen, le cycle de ces conférences, en parlant de Napoléon.

Bourses d'études de la fondation Lyautey

La fondation Lyautey, qui octroie chaque année à l'élite de la jeunesse française recrutée dans les grandes écoles et facultés des bourses de voyages dans les colonies et protectorats, a distribué, cet été encore, quinze bourses pour nos différentes possessions.

Le conseil d'administration de la fondation, présidé par M. Paul Tirard, membre de l'Institut, a décidé, pour l'année 1940, de décerner non plus des bourses de voyages, mais des bourses d'études. Ces libéralités permettront à des jeunes gens se préparant de préférence aux carrières coloniales, et dont la situation matérielle des familles est devenue précaire par l'état de guerre, de poursuivre leurs études.

C'est ainsi que deux bourses viennent d'être délivrées à l'Ecole libre des sciences politiques, quatre bourses à des élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures, et cinq bourses à des auditeurs de la section Afrique du Nord de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer.

En venant ainsi en aide à des jeunes gens, la fondation continue la tâche que lui assignent ses statuts, inspirés par la pensée de Lyautey, qui est de travailler à la formation des élites du pays, tâche rendue plus nécessaire encore par la guerre.

Les personnes désireuses de contribuer aux œuvres de la fondation peuvent adresser leurs offrandes, par chèque ou mandat, à M. Félix de Vogüé, secrétaire général de la fondation, 23, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris (2e), ou effectuer le versement au compte chèque postal du comité, Paris 1926-79.

Ecole nationale supérieure des arts décoratifs

Les prochains concours d'admission à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs auront lieu le 5 février 1940. Les inscriptions pour ces concours seront reçues au secrétariat de l'Ecole, 31, rue d'Ulm, Paris-5e, du lundi 29 janvier au samedi 3 février, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 heures, et à Bordeaux, musée de peinture (mêmes heures).

COURRIER LITTÉRAIRE

Les débuts de M. Henry Bordeaux

Les amis de M. Henry Bordeaux n'apprendront pas sans étonnement qu'il leur faudra fêter cette semaine les soixante-dix ans de cet écrivain, et en même temps son jubilé. Il y a en effet un demi-siècle ces jours-ci, que l'auteur de *Jeanne Michelin*, des *Roquevillard* et du *Pays natal*, à vingt ans, débutait à la vie littéraire, et inaugurait, en critique et en poète, sa longue et féconde carrière de romancier, d'essayiste et de moraliste. Il a lui-même, l'an dernier, réuni ces travaux de sa jeunesse ardente et curieuse au premier tome de ses *Œuvres complètes*, dont la réimpression ne doit pas aller sans plaisir ni mélancolie pour l'écrivain qui peut se permettre ce luxe-là, de recueillir méthodiquement les divers et les plus anciens produits de sa plume. Le plaisir est de ne rien laisser perdre, quand on a, comme M. Henry Bordeaux, beaucoup et toujours travaillé, et qu'on peut être fier, comme lui, d'avoir passionnément servi les lettres. La mélancolie serait de mesurer, à ces jalons, la longueur du chemin parcouru, et de constater les variations de goût et de pensée qu'un esprit habitué à se connaître ne peut manquer d'apercevoir en son recensement de ses étapes. Ce n'est d'ailleurs aucunement le cas de M. Henry Bordeaux, dont l'œuvre a suivi son cours en ligne droite, sans renoncements ni reniements d'aucune sorte, et qui est en somme heureusement resté lui-même, de ses premières armes à ses derniers écrits, ayant eu la chance de trouver sa voie à peu près dès les premiers jours dans un sentiment très vif du réel et des permanentes valeurs de la tradition. On notera, comme un très bel exemple de constance et de bonheur intellectuel, qu'il a pu, après trente ou quarante années, imprimer tel qu'il l'avait écrit en 1893 son premier roman, *le Mirage sentimental*, demeuré alors inédit et conservé en manuscrit pour des raisons de convenance personnelle les plus délicates. Ce premier roman de jeunesse reste l'un des plus jolis et des plus sensibles, avant ceux qu'avec plus de métier et de largeur de vues M. Henry Bordeaux a pu écrire par la suite.

Il est bon à un romancier d'avoir commencé par des vers et de la critique. Double école, de cadence et de jugement. Si l'auteur de *la Peur de vivre* a renoncé à la poésie, il est demeuré fidèle à l'essai, au portrait littéraire, au journal de route, où le romancier, à son heure, laisse la place à l'historien, au curieux de mœurs, au témoin. C'est encore une fidélité, de sa part, à la veine de ses premières analyses, qui le firent, dès son premier essai, sur *Villiers de l'Isle-Adam*, et son premier recueil, *Ames modernes*, reconnaître à des titres divers pour un critique remarquable, par des esprits aussi éloignés, aussi différents l'un de l'autre qu'un Mallarmé et un Paul Bourget. Car tels furent le départ de M. Henry Bordeaux, hors des coteries et des chapelles littéraires de 1890 ; et sa chance, sans doute enivrante, d'avoir, pour ses débuts, suscité l'attention et la sympathie de maîtres si contraires quant à l'art et à l'idéal. Si M. Bordeaux est trop sain pour céder, quand il corrige les épreuves de ses œuvres anciennes, à cette mélancolie du passé dont je parlais tout à l'heure, j'imagine pourtant qu'il ne doit pas évoquer sans quelque regret les mœurs et les conditions de la vie littéraire au temps où il y accédait, voici tout juste un demi-siècle, et l'état des esprits au milieu desquels un jeune provincial venait hardiment demander et prendre sa place, uniquement féru de lettres et de poésie. Le regret, en tout cas, est pour nous, à nous approcher en pensée de cette atmosphère intellectuelle, qu'il a si bien peinte, des années 1890 à 1900, qui ressemble si peu à la nôtre, et que nous n'aurons connue que par ouï dire, mais peut-être non sans envie, d'après les souvenirs et les évocations de nos aînés.

C'était le temps où, pour les clercs, la question ne se posait pas d'être autre chose que des clercs. Il y avait une vie littéraire, existante et suffisante en soi, importante, à laquelle il était loisible et même permis de s'adonner, si l'on avait la vocation, sans risquer de paraître inutile ou hors du siècle. De grands survivants d'un autre âge demeuraient encore, Leconte de Lisle et Mallarmé, et Verlaine dans l'entre-deux, déchu quant à la vie, mais délicieux par son art à un petit nombre. Les maîtres de la pensée du siècle, Renan, Taine, étaient encore là ; et M. Henry Bordeaux a noté, dans une page émouvante, l'émotion provoquée par la mort de celui-ci, dans son groupe, lorsque la nouvelle y parvint. Les maîtres du roman s'appelaient Daudet, Zola, Loti, France, Bourget. Lemaître, avec agilité, en se jouant, rendait limpides les problèmes. Le symbolisme finissait, léguant à deux héritiers mâles, Régnier et Moréas, ses trouvailles, ses leçons et ses libertés. Barrès accédait à la gloire, introduisant aux lettres des préoccupations morales qui enchantaient ceux que les préoccupations d'esthétique pure et le dilettantisme intégral commençaient de ne plus satisfaire. Il y avait de quoi admirer, et, pour l'esprit, d'infinies possibilités de choisir ses voies. On était individualiste avec Ibsen, sceptique avec France, artiste avec Heredia, exotiste et cosmopolite avec Loti, curieux du cœur avec Bourget, ou non conformiste en tous genres avec le *Mercure* ou la *Revue blanche*. Avant que d'aller retrouver, comme il le dit, « la chère autorité de la Terre natale », qui devait le requérir pour peintre, j'aime dans ces premiers essais d'Henry Bordeaux, au cours de son premier séjour parisien, cette diversité de curiosité intellectuelle et cette capacité d'admiration dont il faisait preuve à vingt ans, et qui, dans un esprit nourri des lectures les plus sérieuses (Fustel de Coulanges et Joseph de Maistre y compris), n'impliquait aucune naïveté. Il n'y avait, de sa part, point capacité seulement, mais volonté et même système, fondé sur l'affirmation généreuse d'Ernest Hello : que l'enthousiasme seul a le droit de juger. Je ne sais pas si M. Henry Bordeaux continue de penser aujourd'hui, à ce sujet, d'une manière si formelle et limitative, et s'il n'admet pas au contraire que la critique discutante ait aussi ses droits. Dans la préface savoureuse qu'il a mise en tête de ce premier volume de ses *Œuvres de jeunesse*, il reconnaît en souriant que le bric-à-brac spirituel de ses vingt ans s'est de lui-même remis en ordre. Mais il n'a pas à rougir d'avoir alors si largement aimé la littérature de son temps, et de s'être alors reconnu dans le jeune homme symbolique que Bourget a peint, accoudé sur un livre, paraissant oublier la vie, et vivant à cette minute même « d'une vie plus intense que s'il cueillait les fleurs parfumées, que s'il regardait le mélancolique Occident, que s'il serrait les doigts fragiles d'une jeune fille... ». Lui aussi, il a aimé Marie Bashkirtseff, il a cru à l'importance du très oublié Edouard Rod, et pris le d'ailleurs génial, mais très intentionnel, Villiers de l'Isle-Adam pour « l'un, peut-être, des plus grands poètes du siècle ». C'est à Villiers que M. Henry Bordeaux consacra, en 1890, son premier écrit, publié alors en Belgique, dans le *Magasin littéraire* de Gand. L'enthousiasme en a dicté les pages, qui doivent paraître aujourd'hui excessives à l'auteur du *Lac*

FEUILLETON DU *Temps*
DU 27 JANVIER 1940

La vie à la campagne

HIVER

Le soleil renaissant lustre les plumes du givre, ébouriffe les vieux coqs et les invite à chanter plus fort. L'espérance a la taille d'un beau brin de blé. Premièrement amicale aux paysans, l'étoile de Noël a voyagé dans un ciel clair; le vent d'est balayait les brumes devant elle. Jamais ses rayons ne descendirent aussi profondément au cœur des hommes de bonne volonté. Dans les églises campagnardes la fête des rois fut ardemment célébrée, et cette fois, au saint Livre, le récit qui raconte le massacre des Innocents surgit en lettres de sang et de feu.

Comme d'habitude, les pommes, les oranges, les noisettes, les baies du houx, les paillettes du genévrier égayèrent l'Enfant de la crèche. La prière, la confiance et le souci du travail veillaient ensemble.

Les métairies, les enclos attendaient les permissionnaires; les vieilles gens, les femmes qui maîtrisent sans cesse la besogne ne pouvaient les accueillir à l'arrivée de l'autobus, à la halte du chemin de fer local, mais chacun prêtait l'oreille pour les entendre venir dans le sentier et les reconnaître tout d'abord à la cadence de leurs pas. Tandis qu'ils montaient la garde, là-bas, les anciens tenaient la charrue, arrachaient les pommes de terre et les topinambours, soignaient le bétail, dans la pensée qu'ils combattaient avec eux. Les femmes lisaient à voix haute leurs lettres, aux soirs de veillée, où malgré l'absence leur esprit veillait avec le feu du foyer. Il en est une d'un jeune garçon de chez nous qui laisse paraître une grande âme : « Si je tombe, ce sera sans peine. De ma vie, je fais de bon cœur le sacrifice, pourvu que mes plus jeunes frères ne connaissent pas l'horreur de la guerre... » Il y en a beaucoup de cette force, qui tirent des larmes de courage aux yeux les plus secs.

Ils reviennent pour quelques jours au cher pays qu'ils défendent et qui leur appartient davantage; on est saisi de les revoir plus graves, plus virils. Bien vite ils reprennent les vêtements de travail, aident à curer les rigoles des prés, à couper les fagots, à balayer les feuilles mortes dès que le temps le permet. Le bon souci les démange; ils voudraient être partout à la fois. Les choses familières que l'habitude voilait se découvrent, et leur montrent une grandeur nouvelle, un doux attrait souriant, dans l'ombre de la menace. Quelle joie pour eux d'atteler la paire de bœufs à la charrette et de la guider à la pointe de l'aiguillon, dans les bois, sur l'herbe courte et glacée qui n'efface pas le sentier de chevreau où ils se plaisaient à courir au temps de l'enfance !... A la saison, ils faisaient une belle trompette d'une écorce mouillée de sève; ils dénichaient des cèpes dans la mousse... Ils écoutent de nouveau retentir dans le plein silence les coups pitoyables et tranquilles de la hache qui frappe à regret les arbres trop vieux. Ils vont contempler la pointe du blé, tandis que leurs chiens affectueux leur soufflent aux jambes; et le soir ils cognent joyeusement à la porte des aînés, qui parlent d'anciennes batailles et qui les regardent avec des yeux où monte une brusque flamme.

L'amitié vivante s'avance vers eux; mêm ceux qu'ils croyaient abominer, et qu'ils avaient honorés de quelques injures homériques, les saluent amiteusement, leur prennent le bras et les convient à boire un verre de vin. Les anciens les attendaient sans patience pour immoler le cochon fin et le mettre en pots par quartiers considérables. La cuisine les enchante d'une odeur de boudin grillé, qui n'est pas un boudin de charcutier mais de maison. Après le repas du soir, ils font la veillée jusqu'à minuit bien sonné. On a laissé s'éteindre le fourneau de fonte et bourré la profonde cheminée avec de grosses bûches de chêne, qui donnent des châteaux de braises. Les jeunes filles du village posent leurs socques à la porte et viennent en petites pantoufles de couleur, à pas de chattes, s'asseoir à côté du préféré, l'interrogeant, le couvant de l'œil. Il y a toujours un joueur d'accordéon pour les faire danser... La bouilloire à vin chaud jase entre les landiers de fer, les châtaignes grésillent dans la poêle percée. Un dégourdi va tirer au cellier une cruche de cidre... A l'heure du communiqué, le plus malin met en marche l'appareil de T. S. F.; et celui que l'on appelle le général commente les nouvelles à sa façon, rappelle la Marne et Verdun, où il a combattu. Il se vante justement de glorieuses blessures et de la médaille militaire. On l'écoute... Il est toujours en alerte, et même en plein champ il grogne tout seul et gémit de ne plus pouvoir porter les armes. Il fait confiance à M. Daladier, qu'il nomme superbement le père Daladier comme il dirait le père de famille.

Depuis plusieurs mois, nos campagnes du Centre sont peuplées de réfugiés alsaciens paysans qui s'accommodent de leur exil momentané. Aimables et d'une rare vigueur corporelle, d'humeur courageuse et riante, ils furent bien accueillis comme des frères éprouvés. Il leur a fallu peu de temps pour lier commerce amical avec les gens du pays; tenir leur place, groupés en familles dans les maisons, où leurs qualités de propreté et d'ordre sont exemplaires. Ils ne sont pas arrachés d'une province bien-aimée; leurs pasteurs et leurs curés, leurs maires veillent sur eux, entretiennent le feu de l'esprit, les réconfortent s'il en est besoin. Déjà ils rendent des services, ils veulent en rendre de plus grands dès que la saison favorable aux travaux des champs le permettra. Le dimanche, ils assistent ponctuellement à leurs offices religieux, et le soir les hommes vont boire une bouteille de vin à l'auberge du village. Ils donnent une impression de force tranquille, et nul ne les entend se lamenter. Certains d'entre eux, taillés puissamment, évoquent la rudesse de ces arbres qui luttent contre les rafales, en lisière de la forêt, et toujours les premiers assaillis.

L'autre jour, j'ai salué un vieillard de l'Alsace paysanne. Coiffé d'un bonnet de loutre, il paraissait bien ingambe, la figure vermeille et peu ridée, les yeux bleus et vifs, l'oreille fine. Il me dit son âge : 97 ans... En paroles pleines de sens, il parla des guerres de 1870 et de 1914, et du pays qui l'accueillait. Il fit le vœu d'aller dormir son dernier sommeil dans sa province natale; mais il souriait, car il n'apercevait pas sa mort. Il donnait une certitude de victoire... Toute la vie de ces réfugiés paysans est avant tout courageuse... Il ne faut pas douter qu'ils ne montrent, dès le printemps, des qualités, des façons de mener la besogne d'un certain biais, dont les travailleurs de chez nous feront profit. De notre côté, nous pourrons donner des leçons utiles. De tels échanges sont heureux... Déjà leurs artisans rustiques nous font voir ce qu'ils savent faire dans l'art de travailler le bois, le fer ou le cuir. Nos boucheries ont accueilli comme une aubaine leurs charcutiers inventifs qui grillaient de révéler leur talent. Ils voulaient tout d'abord réjouir les compatriotes, qui trouvaient nos charcuteries un peu pâles; leurs éventaires ont vite fait étendard d'énormes saucisses et de petits jambons fumés rigoureusement alsaciens. Ces nourritures leur rappellent le pays. Au début, nous en étions ébaubis; jusqu'à présent, nous connaissions seulement les charcuteries classiques; les gens d'ici ont vite fait mieux que leur tirer le chapeau : ils en ont mangé avec plaisir. Nos maîtres dans l'art difficile d'apprêter dignement le cochon se mettent à rivaliser; ils apprennent enfin tous les moyens de le présenter en multiples succulences... Les boulangeries paysannes ont reçu à bras ouverts des boulangers de Moselle, qui ne se contentent pas de pétrir et de chauffer le four, mais fabriquent encore d'exquises galettes, à croûte blanche et sucrée, bien croquante, recouvrant une pâte de brioche... Ainsi dans beaucoup d'autres domaines... Emulation, profit pour les uns et les autres.

Nos réfugiés furent partout solennellement fêtés au temps de Noël et du nouvel an. Dans la salle d'un grand enclos limousin, en la nuit de Nativité, la maîtresse qui doit veiller seule à toutes choses, son mari et ses garçons montant la garde là-bas, avait dressé un beau petit sapin, bien illuminé, chargé de pommes reinettes, de bonbons et de lainages. Un pasteur protestant, un curé guidaient leurs ouailles. Enfants et jeunes filles chantèrent à l'unisson des cantiques alsaciens qui parlent de l'amour divin et des hommes de bonne volonté. Les nôtres répondirent par les chants de leur terroir, qui luttaient ensemble d'ardeur... Le petit sapin gaiement dépouillé de ses richesses et d'un charmant soleil d'oranges, on mena des rondes de terroir, mais les cœurs battaient gravement dans la pensée qu'un sang héroïque rougissait les neiges glacées de Finlande...

Une neige moins cruelle étend sur le blé sa blancheur, que percent les arbres de clôture; la moisson est plus que promise... Au jour de l'an, dans les hameaux et les métairies, les jeunes gens sont passés comme autrefois en chantant *la Guillannée*, la vieille chanson gauloise. Les ménagères leur ont donné des œufs de poule blanche, qui portent bonheur; elles ont fait sauter des crêpes en signe de bonne espérance.

La lumière, avec la victoire, est en marche, et la parole de Mistral plane sur toute la France paysanne, si calme, si déterminée : « Que les dieux vous accordent la mémoire du passé, et la foi dans l'année nouvelle... »

CHARLES SILVESTRE.

noir et de *la Maison*, car il y égalait abusivement certains passages de l'*Eve future* aux plus sublimes incantations de Wagner et de Gluck, et aux plus saisissantes scènes de Shakespeare même. C'est l'erreur d'optique du temps, au reste en soi-même honorable. Il est beau qu'un jeune écrivain commence par l'enthousiasme, sur un sujet d'ailleurs digne d'estime et capable de susciter, pour l'idée qu'on se fait de lui, tant d'amour et tant de ferveur. Au demeurant, Henry Bordeaux n'aura pas été le seul à se laisser prendre au mirage exercé par le malheureux Villiers de l'Isle-Adam, en la personne et dans les propos duquel nombre de ses contemporains ont pu légitimement admirer le feu merveilleux d'un génie, qui n'eu a mis, avec beaucoup de fumée, que quelques étincelles dans son œuvre.

L'essai de son jeune admirateur n'en était pas moins remarquable, par la vigueur de l'analyse et la conception de l'art, dégagée de la préoccupation esthétique, ce qui constituait à l'époque une assez étonnante nouveauté. On y voit même percer cette « inquiétude », qui n'est décidément pas l'apanage ou le privilège de la plus récente génération; qui était déjà le lot de celle à qui Paul Bourget a dédié, à la même date, *le Disciple*, après en avoir lui-même dénoncé les causes dans ses *Essais de psychologie*. C'est le même thème que M. Henry Bordeaux devait reprendre, dix années après le maître livre de Bourget, dans ses *Ames modernes*, qui équivalent, en 1894, à ce que Bourget, en 1884, avait voulu faire : le portrait des maîtres de sa génération et des directeurs d'âmes de son temps. Ceux qui régnaient en 1894 s'appelaient Ibsen, France, Loti, Lemaître, Bourget. Les images que M. Henry Bordeaux a tracées alors de ces figures différentes valent encore, après quarante ans; et il en est même, parmi elles, qui étaient déjà en avance quant aux réserves et même à la désaffection. Oui, sans doute, un jeune homme nouveau venu aux lettres avant 1900 admirait encore l'art parfait et le style élégant d'Anatole France et l'ingéniosité d'esprit de Jules Lemaître. Mais il pouvait aussi avouer, avec quelque courage, au risque de déplaire, que son cœur ne trouvait pas sa nourriture dans leurs jeux, et que leur dilettantisme, somme toute, lui faisait horreur. Comme quoi nos surréalistes n'ont rien inventé; et ils s'étonneront peut-être de se trouver d'accord, pour une fois, à l'égard d'Anatole France, avec M. Henry Bordeaux, qui les a, sur ce point, devancés de trente ans. Revenant plus tard, lors d'une nouvelle édition de ses *Ames modernes*, à ces années de fièvre intellectuelle où il menait, à travers les lettres, si passionnément, si gravement son enquête, M. Henry Bordeaux devait renouveler d'aveu : « La tristesse et le désenchantement de nos aînés ne nous suffisaient plus. »...

Ainsi, en relisant ces pages de jeunesse, dont le jubilé d'aujourd'hui accentue et souligne la valeur, comme celle d'un indiscutable témoignage, j'aurai donc été, une fois de plus, la victime d'une illusion, à croire que la vie littéraire d'il y a cinquante ans, plus que la nôtre, était douce à ceux qui y entraient. Par ses conditions, certainement. Mais les esprits nouveaux y étaient mécontents des maîtres, dont ils répudiaient les leçons, stériles ou insuffisantes: et ils appelaient des affirmations et des certitudes nouvelles, en attendant de proposer les leurs à leur tour. Ainsi va la littérature, à travers ses inquiétudes gage de sa plus haute dignité, dès l'instant qu'elle entend faire siens les sérieux problèmes de son temps.

ÉMILE HENRIOT.

POUR NOS SOLDATS

Les règlements militaires nous interdisent de désigner, même sous une forme impersonnelle, les officiers ou les formations qui font appel à notre « **Service des cadeaux aux soldats** ».

Nous devrons donc nous borner désormais à signaler la nature des demandes qui nous sont adressées par des militaires aux armées.

Les envois devront, comme auparavant, être adressés au journal *le Temps*, Service des cadeaux aux soldats, 5, rue des Italiens, Paris, avec l'indication du numéro de la demande à laquelle ils se réfèrent.

Les destinataires seront toujours informés des noms et adresses des donateurs.

Le *Temps* demande :

N° 196. — Un poste de T. S. F., même usagé.
N° 198. — Un petit appareil de T. S. F. et des jeux.
N° 201. — Un poste de T. S. F.
N° 203. — Tabac et douceurs.
N° 204. — Passe-montagne et romans.
N° 205. — Un stylo.
N° 207. — Un poste de T. S. F.
N° 209. — Jeux, livres d'aventures, T. S. F.
N° 210. — Un ballon de football, des cartes.
N° 211. — Un poste de T. S. F.
N° 212. — Des chandails.
N° 214. — Des livres, un petit poste de T. S. F. (tout courant).
N° 215. — Bridge, appareil T. S. F. portatif.
N° 218. — Une T. S. F.
N° 219. — Effets chauds, linge de corps, friandises, phono et disques, jeux.
N° 220. — Un sac de couchage.
N° 225. — Un ballon de football.
N° 228. — Comédies en un acte (rôles d'hommes uniquement) et une petite boîte de grime ou quelques bâtons.
N° 229. — Patins à glace usagés.
N° 230. — Chaussures de football.
N° 231. — Jeux de 52 cartes, lainages, douceurs.
N° 232. — Un petit poste de T. S. F. (courant alternatif 110 volts).
N° 233. — Effets pour équipement football et rugby.
N° 234. — Lainages, ballon de football, dames, dominos.
N° 235. — Jeux.
N° 236. — Livres, cartes, dominos.
N° 237. — Lainages, articles toilette.
N° 238. — Gants de laine.
N° 239. — Jeux de cartes, petit dictionnaire Larousse.
N° 240. — Romans policiers, revues, jeux, lainages.
N° 241. — Gants et chaussettes.
N° 242. — Jeux de cartes.
N° 243. — Un petit appareil de T. S. F. tout courant.
N° 244. — Un harmonica.
N° 245. — Lainages, ballon de rugby, livres, jeux.
N° 246. — Petit poste de T. S. F. à courant continu ou accus.
N° 247. — Un ballon de football.
N° 248. — Un ballon basketball, un de volleyball, chaussures de football, chaussettes, gants, jeux.
N° 249. — Jeux, poste de T. S. F.
N° 250. — Des livres.
N° 251. — Journaux illustrés, dames et dominos.
N° 252. — Livres, disques, réchaud électrique 110 volts.

COURRIER GÉOGRAPHIQUE

LA NORVÈGE
bordure atlantique de l'Europe du Nord

La guerre de Finlande rappelle au monde scandinave la menace séculaire que fait peser sur lui la Russie cherchant une issue dans l'océan Atlantique. Depuis l'annexion de la Carélie du Sud par l'Etat de Novgorod en 1323 jusqu'à l'agression de l'Etat bolchevique de Moscou en 1939, tous les régimes russes ont eu à l'égard de la Finlande la même politique fondée sur la volonté d'atteindre au delà des détroits une mer ouverte et toujours libre de glaces. Le domaine géographique de cette politique ne se limite donc pas à la Finlande : il englobe tout le monde scandinave, et l'on a pu remarquer comment l'avance russe il y a quelques semaines se dirigeait vers la frontière norvégienne; aussi l'attention se porte-t-elle aujourd'hui sur le littoral convoité.

Ce littoral atlantique de la Scandinavie a été l'un des éléments physiques les plus actifs dans la formation du complexe politico-géographique norvégien, dont le premier domaine historique fut la zone de contact de la terre et de l'océan.

C'est qu'en Norvège cette zone a une puissante personnalité. Le plissement calédonien, en soulevant les roches huroniennes du bloc scandinave, avait fait surgir les montagnes de Norvège; à l'époque tertiaire l'effondrement de l'Atlantide produisit à la base occidentale de ces montagnes

une cassure toute craquelée, premier état d'une côte profondément déchiquetée, tailladée de failles où la mer pénétra et qui sont les fjords. L'érosion et plus tard les glaciers quaternaires ont modelé tout ce relief et raboté les montagnes, dénudées et aplanies en plateaux stériles qui sont les fields.

Le littoral est bordé dans sa plus grande partie par le strandflat, la plate-forme d'origine restée mystérieuse sur laquelle le skaergaard, le « jardin d'écueils », divise la mer en chenaux paisibles, où la houle du large est à peine ressentie. Dans le Nord la richesse en plankton du plateau sous-marin d'où émergent les Lofoten crée un « pâturage océanique » (Zimmermann), où vivent les bancs de morues, de harengs et d'esprots les plus populeux et les mieux nourris du globe.

S'il n'est resté pour les établissements humains qu'une étroite zone entre les rochers, les fields et la mer, celle-ci offre aux hommes des champs de pêche inépuisables, et des ports où s'est développée une marine marchande la quatrième du monde, alors que par sa population l'Etat n'arrive même pas au quarantième rang parmi les puissances. Et la vie économique de la Norvège atteste encore qu'elle fut dès les origines tournée vers l'extérieur et qu'elle eut pour centres les ports de la côte atlantique.

Aux dons de la côte et de la mer il faut ajouter non seulement l'égalité de climat habituelle aux pays océaniques, mais aussi une température d'une douceur unique à de si hautes latitudes, due aux courants tièdes venus de l'Atlantique équatorial, tandis qu'au nord un seuil sous-marin arrête les eaux froides des fonds polaires. Près de la côte, le blé mûrit encore à 150 kilomètres au sud du cercle polaire et le seigle à 350 kilomètres au nord. On peut cultiver l'orge jusque dans la région de Hammerfest, la ville du monde la plus proche d'un pôle (70° 40' de latitude nord). Et telle est l'influence de la mer qu'il y a moins de différence entre le nord et le sud de cette côte allongée sur plus de 22 degrés qu'entre la Norvège atlantique et la Norvège des détroits, qu'entre le Vestland et l'Œstland.

La région centrale de la côte ouest est le site de la vieille Norvège aux clans vivant chacun près de son fjord aux eaux tranquilles, aux ramifications pénétrant loin dans les terres, et qui ne mène nulle part. Là ont grandi les anciennes capitales : Trondheim, dont la cathédrale de Nidaros, avec son tombeau d'Olaf le Saint, est un sanctuaire national; Bergen, capitale des Hanséates éliminés par le commerce norvégien au milieu du dix-huitième siècle, centre intellectuel en même temps que centre de distribution des marchandises importées, ville de la mer au milieu de ses chenaux et de ses îles, ville de l'armement pour les transports internationaux, ville de la pêche et des industries du poisson. Car sur tous ces ports norvégiens flotte l'odeur du stockfisk et du klipfisk, qui est comme l'odeur nationale de la Norvège, de son labeur et de sa fortune, et dont Edouard Grieg, le musicien exquis des voix de la nature, avait la nostalgie loin de sa Bergen natale.

Par-dessus les fields et au long des vallées, ces villes sont maintenant jointes par des chemins de fer hardis à Oslo, où les gens de Bergen au dix-neuvième siècle se rendaient moins facilement qu'à Londres. Oslo, centre des chemins de fer norvégiens, proche du Telemark et de la Norvège intérieure, est le centre du jeune pays industriel; la moitié du tonnage étranger passe par son port; mais on dit dans l'ouest que son peuple s'intéresse plus aux industries terriennes qu'à la marine.

Les pays atlantiques continuent à se développer; Bergen a plus de 100,000 habitants, Trondheim de 55,000 et Stavanger approche de 50,000. Mais Oslo qui n'avait que 10,000 âmes en 1814 en compte 275,000 aujourd'hui : l'Œstland croît plus vite que le Vestland.

« La part de Bergen, écrivait Harald Hansen il y a une quarantaine d'années, c'est l'imagination, l'élan lyrique; la part de Trondheim c'est la grandeur majestueuse, mais aussi l'humour... (Mais) les meilleures créations appartenant en propre à Christiania (Oslo) témoignent de deux qualités natives très prononcées : une souple élégance, une pénétrante finesse. » Tous ces dons sont ceux des pays de l'Atlantique, dont la Norvège est la fille nordique en qui l'Océan occidental a mis toutes ses complaisances. Et c'est tout cela qui est menacé aujourd'hui comme autrefois par l'invasion russo-asiatique. Quelles cartes du Nord de l'Europe contiendront pour le vingtième siècle les atlas de géographie historique de nos arrière-neveux?

Y.-M. GOBLET.

TRIBUNAUX

Au tribunal militaire de cassation

Le tribunal militaire de cassation, présidé par M. Brouchot, après avoir procédé, hier, à l'installation du conseiller Normand, qui remplace provisoirement le conseiller Hamel, a examiné les douze pourvois formés par des condamnés de Paris, Le Mans, Rouen et Dijon et dont lecture a été donnée par le maréchal des logis Pierre Vignes.

Le tribunal, conformément aux conclusions des rapporteurs, le conseiller Ordonneau, le colonel Terneau ou le commandant Vial, et du commandant Raymond, commissaire du gouvernement, a rejeté dix recours et en a admis deux, concernant des individus condamnés pour infraction au décret-loi du 1er septembre 1939. Il ne s'agissait pas, en effet, d'imprécations, au sens strict du mot, mais de ces propos que réprime le nouveau décret-loi du 25 janvier.

Cependant, après avoir cassé les jugements de condamnation, le tribunal militaire de cassation a renvoyé les deux prévenus devant les tribunaux militaires siégeant à Orléans et à Amiens, pour être jugés, l'un sur l'inculpation de provocation à la désertion, l'autre d'outrages à l'armée et au drapeau, les propos relevés étant de nature à constituer ces délits.

LA LOTERIE NATIONALE

Voici les résultats du tirage, à Chinon, de la deuxième tranche de la Loterie nationale 1940 :

Tous les billets se terminant par 8 gagnent 110 francs.

Tous les billets dont le numéro se termine par 6 gagnent 220 francs.

Tous les billets dont le numéro se termine par 40 gagnent 1,000 francs.

Tous les billets dont le numéro se termine par 087 gagnent 5,000 francs.

Tous les billets dont le numéro se termine par 6,776 gagnent 10,000 francs.

Tous les billets dont le numéro se termine par 21,499 gagnent 50,000 francs.

Tous les billets dont le numéro se termine par 44,718 gagnent 50,000 francs.

Tous les billets dont le numéro se termine par 42,932 gagnent 100,000 francs.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 500,000 francs: 406,321 — 735,611 — 874,571 — 823,161.

Les deux numéros suivants gagnent chacun un million de francs: 890,871 — 549,053.

Enfin, le numéro 012,842 gagne le gros lot de cinq millions.

Le tirage de la troisième tranche

Le tirage de la troisième tranche de la Loterie nationale de 1940, dénommée tranche de la « Pologne héroïque », sera assuré à Angers (Maine-et-Loire) le jeudi 8 février, à 14 h. 30.

FAITS-DIVERS

Le meurtre de M. Leizer. — L'enquête menée par M. Roches, commissaire, chef de la brigade spéciale de la préfecture de police, au sujet du meurtre, avenue Henri-Martin, de M. Leizer, avait établi la participation au crime d'un courtier de banque, Michel Renaud. Ce dernier fut arrêté après une patiente filature. Interrogé par M. Roches, il déclara avoir appris que M. Leizer était revenu de Megève en possession d'une somme de 500,000 à 600,000 francs en pièces d'or, qu'il cherchait à négocier. Renaud eut aussitôt l'idée de s'approprier cette fortune. Il entra en pourparlers avec la victime et promit de lui trouver acquéreur; il se mit en relations avec un de ses camarades, Raymond Kuhn, titulaire de six condamnations, dont une à cinq ans de prison pour vol qualifié, et qui devait se trouver, en principe, au camp des exclus de Caylus, près de Montauban, mais qui jouissait d'une très grande liberté et pouvait se déplacer fréquemment. Kuhn et Renaud tombèrent rapidement d'accord et décidèrent de faire à M. Leizer le coup des faux policiers. Kuhn recruta à cet effet deux individus que Renaud a affirmé ne pas connaître. Lorsque tout fut mis au point, un rendez-vous fut fixé à Leizer. Renaud déclara qu'au moment de l'agression, il s'éclipsa et qu'il resta sans nouvelles de l'opération. Il ne revit que deux jours après le crime, qu'il connut par les journaux, son complice, Kuhn, qui devait lui remettre un quart du produit de l'opération. Mais Kuhn ne put tenir sa promesse, l'affaire ayant mal tourné. Renaud s'affola et disparut, mais il avait l'intention de se constituer prisonnier, dit-il, lorsqu'il fut arrêté.

M. Roches, après cet interrogatoire, envoya au camp de Caylus deux inspecteurs qui, avant-hier après-midi, procédaient à l'arrestation de Kuhn. Celui-ci proteste de son innocence et déclare que, le jour du crime, il se trouvait au camp des exclus où il aurait répondu à l'appel journalier. Il se trouve momentanément écroué dans une prison de Tarn-et-Garonne. Il est fort possible que cette affaire soit transmise au tribunal militaire.

A l' « Officiel »

Le *Journal officiel* du 26 janvier publie:

Présidence du conseil. — Deux décrets étendant aux sujets marocains et aux sujets tunisiens travaillant en France les dispositions de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre en ce qui concerne la réquisition des personnes.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Un précieux manuscrit de Mickiewicz à Lwow. — Il existe à Lwow, depuis plus d'un siècle, un institut national polonais, l'Ossolineum, qui contient une riche collection de volumes, d'autographes et de manuscrits polonais. L'institut doit son nom à son fondateur, le comte Ossolivski, grand patriote polonais, qui acheva sa vie comme bibliothécaire à la bibliothèque impériale de Vienne. Au moment de l'invasion de la Pologne par l'armée rouge, plusieurs magnats polonais firent de précieux dépôts à l'Ossolineum avant de s'enfuir à l'étranger. Une commission russe chargée d'examiner ces dépôts y a découvert ces jours derniers le manuscrit d'une des œuvres les plus célèbres d'Adam Mickiewiecz, *Pan Tadeusz*. La *Pravda* de Moscou écrit que ce manuscrit était accompagné d'une lettre du fils du poète, attestant qu'il avait vendu le manuscrit en 1871 au comte Stanislas Tarnovski. On aurait trouvé également dans la même caisse une toile de Rembrandt *Portrait d'un inconnu*, avec une note résumant l'histoire du tableau et certifiant son authenticité.

La pêche à la baleine. — La pêche à la baleine est une entreprise difficile; malgré cela les baleines prises annuellement atteignent un chiffre qu'on ne soupçonne généralement pas. Au cours de la saison 1938-1939 : 75 baleiniers norvégiens, 74 baleiniers anglais, 54 baleiniers allemands et 49 baleiniers japonais en avaient harponné 30,000 à la fin de février, c'est-à-dire une quinzaine de jours avant la fin de la saison. Sur ce total, les Japonais en avaient capturé 8,000, ce qui leur permit de transporter à Yokohama 3,000 tonnes d'huile. Ce chiffre de 30,000 baleines fait rêver des gens, qui, comme nous autres, considèrent la baleine comme un monstre que l'on ne rencontre que très rarement dans le Channel. Pour des raisons faciles à comprendre, on estime que le rendement de la saison 1939-1940 sera inférieur à celui de la saison précédente.

Propagande aérienne en 1917. — A propos du beau raid accompli récemment sur Vienne et Prague par des avions de la Royal Air Force, les journaux anglais évoquent un des premiers vols de propagande aérienne effectués pendant l'autre guerre. C'était en 1917. Une escadrille italienne survola Vienne et y jeta des tracts dont le *Sunday Times* reproduit un *fac-similé*. On y lit les passages suivants : « Nous, Italiens, nous ne faisons pas la guerre aux habitants, aux enfants, aux vieillards, aux femmes. Nous faisons la guerre à votre gouvernement, l'ennemi de la liberté nationale, à votre gouvernement aveugle, obstiné et cruel qui n'est capable de vous donner ni du pain ni la paix, et qui vous nourrit seulement de haine et de vains espoirs. » Le tract se terminait ainsi : « Citoyens de Vienne, pensez à ce qui vous attend et éveillez-vous. Vive la liberté! Vive l'Italie! Vive l'Entente! » Le papier léger lancé du haut des airs portait au dos les couleurs de l'Italie : « le tricolore de la liberté », disait la feuille volante rédigée à Rome il y a vingt-trois ans.

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Josette Cathala, fille du docteur Jean Cathala et de Mme, née Delagénière, avec M. Jean-Noël Maury, sous-lieutenant, aux armées, fils de M. François Maury et de Mme, née Faisans.

Mariages

— Le mariage du docteur Jean-Louis Herrenschmidt, médecin-lieutenant, aux armées, avec Mlle Jacqueline Lionnet, a été célébré, à Paris, le 20 janvier, dans la plus stricte intimité.

— Rappelons que le mariage de Mlle Paule Courbe avec M. Gilbert Manuel, ancien élève de l'Ecole polytechnique, lieutenant, aux armées, a été célébré, en raison des circonstances, dans la plus stricte intimité.

Nécrologie

— On annonce la mort, survenue à Niort, le *M. Adolphe Lions*, président du conseil d'administration du *Petit Niçois*.

— On annonce la mort de *M. Lucien Van Costen*, âgé de cinquante-neuf ans, rédacteur en chef du « Progrès de la Somme ». M. Van Costen, après avoir contribué à servir la propagande française en Egypte, avait collaboré à plusieurs quotidiens et revues de Paris. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

— On annonce la mort de *M. Emile Martin*, décédé le 24 janvier en son domicile, 7, rue Cardinet. En raison des circonstances actuelles, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

— On annonce la mort survenue à Niort, le 25 janvier, du *baron de Traversay*, chevalier de la Légion d'honneur, président du comité d'action de l'Union des aveugles de guerre. Ses obsèques auront lieu à Evreux, demain samedi à 13 h. 30.

— Mlles Ginette et Gilberte Daniel, le lieutenant et Mme Willy Lévy del Porto, leur fille Monique, M. et Mme Jean Daniel et toute la famille ont la douleur de faire part de la mort de *M. Edouard Daniel*. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— On annonce la mort de *Mme Jules Dufour*, née Pinguet, décédée pieusement à Saint-Germain-en-Laye.

De la part du capitaine Jean Dufour, décoré de la croix de guerre (1939), aux armées, son fils; de MM. Jacques et Dominique Dufour, ses petits-enfants; du capitaine de vaisseau Pinguet, commandeur de la Légion d'honneur, son neveu.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès, à Saint-Palais-sur-Mer, le 24 janvier 1940, de *Mme Jules Planté*, née Villaret.

De la part du capitaine de frégate et de Mme Jean Planté, et de M. et Mme Roger Engelhard.

— M. Charles Hemardinquer, directeur de l'Ecole Scientia, ses enfants et son petit-fils, ont la douleur de faire part de la mort de *Mme Charles Hemardinquer*, née Jeanne Wormser.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Nouvelles diverses

— L'assemblée générale de la Société d'entr'aide des membres de la Légion d'honneur aura lieu le samedi 27 janvier, à 15 h. 30, dans les salons de la grande chancellerie (entrée 64, rue de Lille).

— Demain, à LA GRANDE MAISON DE BLANC, place de l'Opéra, irrévocablement, dernière journée d'exposition de Blanc.

Du linge pour hommes, dames et enfants. Du linge de maison, des mouchoirs, des cravates, à des prix que vous ne reverrez plus.

— Il est rappelé aux lecteurs, officiers ministériels et particuliers que l'expert DUSAUSOY (maison fondée en 1840), estime et achète les beaux bijoux.

41, boulevard des Capucines (entresol).

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LA QUESTION DE L'HEURE D'ÉTÉ

D'abord un peu d'histoire. Il semble que l'idée d'avancer l'heure légale pendant l'été soit née en Grande-Bretagne. En 1908, M. William Willett a déposé à la Chambre des communes le projet du *daylight saving bill*, loi tendant à une meilleure utilisation de la lumière du jour. Puis un savant hollandais, M. Nubrecht, a entrepris une campagne pour faire adopter l'heure d'été par toute l'Europe occidentale. De fait, à partir de 1916, un certain nombre de pays ont pris l'habitude d'avancer l'heure légale pendant les mois d'été.

Vingt-quatre années d'expérience, ce n'est pas négligeable. Il est donc permis d'admettre que le principe de la réforme est désormais hors de discussion. Mais le but étant d'utiliser au mieux la lumière du Soleil, quels sont les meilleurs moyens d'y parvenir ? Entre quelles dates doit-on mettre en vigueur l'heure d'été ?

Ainsi que le faisait remarquer récemment à l'Académie des sciences M. Ernest Esclangon, le savant directeur de l'Observatoire de Paris, notre heure civile est celle de notre montre, sans souci de sa signification astronomique. Il est impossible que le midi de nos horloges marque le milieu du jour pour deux raisons : d'abord à cause de l'usage d'une heure unique alors qu'entre Nice et Brest, par exemple, la différence des deux midis astronomiques atteint 47 minutes ; ensuite parce que le Soleil ne se déplace pas régulièrement dans le ciel, l'amplitude des écarts dépassant 30 minutes au cours d'une année. Puisque notre heure civile est un compromis, c'est sur les modalités de ce compromis que peuvent porter les discussions. Et il n'y a aucune raison pour que les arguments favorables ou les objections écartent les discussions de la ligne qui mène droit au but.

Le problème étant pour une petite part d'ordre psychologique, mais pour la plus grande part d'ordre économique et pratique, il semble raisonnable, tant au chapitre des avantages qu'à celui des inconvénients de toute solution proposée, de favoriser la quantité par rapport à la qualité en donnant satisfaction au plus grand nombre. C'est le principe de toute mesure d'intérêt général. Quelles sont donc les dates limites de l'heure d'été les plus avantageuses pour le plus grand nombre ?

Si nous jetons un coup d'œil en arrière, nous constatons un certain flottement dans l'application, sinon dans les intentions. En 1916, du 15 juin au 30 septembre; en 1917, du 25 mars au 6 octobre; en 1918, du 10 mars au 5 octobre ; en 1919, du 2 mars au 4 octobre ; en 1920, du 15 février au 24 octobre ; en 1921, du 15 mars au 25 octobre ; en 1922, du 26 mars au 7 octobre ; en 1923, du 27 mai au 6 octobre. La loi du 24 mai 1923 a fixé pour l'avenir la période de l'heure d'été du dernier samedi de mars, ou du premier samedi d'avril, au premier samedi d'octobre.

Cédons maintenant la parole à M. Esclangon. « Considérons, dit-il, les mois d'octobre et de mars. Le 1er mars, à Paris, le jour naît à 6 heures pour se terminer à 18 heures. Pour le plus grand nombre, dans les villes, une heure de clarté est ainsi perdue le matin, alors que l'après-midi se termine après plus d'une heure de nuit. Avec l'heure d'été, ces heures, entre lesquelles il fait effectivement jour, deviendraient 7 heures et 19 heures, correspondant beaucoup mieux à la période d'activité générale. Il y aurait donc un intérêt manifeste à faire usage, déjà à cette date du 1er mars, de l'heure d'été. Prenons de même le 1er novembre ; compté en heure d'hiver, le jour débute, à Paris, à 6 heures également, pour finir à 17 heures. Avec l'heure d'été, ces heures deviennent 7 heures et 18 heures. Il y aurait donc le même intérêt à faire usage, encore à cette date, de l'heure d'été.

» Dans ces deux cas, sans nuire en rien aux commodités matinales du plus grand nombre puisque le jour commencerait à 7 heures au lieu de 6 heures, il y aurait pour tous sans exception gain d'une heure de jour supplémentaire en fin d'après-midi et, par suite, en plus d'un agrément accru, économie générale d'une heure d'éclairage. »

Et M. Esclangon conclut que si l'on admet le principe des changements périodiques d'heure, c'est aux environs du 1er mars et du 1er novembre qu'ils doivent être opérés et non aux environs du 1er avril et du 1er octobre, ainsi qu'il résulte de la loi du 24 mai 1923.

Le gouvernement britannique vient de décider d'avancer l'heure le 25 février prochain. Ce jour-là, en tenant compte de la demi-heure d'aube et de crépuscule, comme l'a fait M. Esclangon dans ses calculs, le jour utile à Paris débutera à 6 h. 10 et finira à 17 h. 55. Avec l'heure avancée, cela fera 7 h. 10 pour le matin et 18 h. 55 pour le soir. La date du 25 février pour le début de l'avance de l'heure fait sans doute partie du plan qui en a fixé la fin, en 1939, au 18 novembre. Ce jour-là, il n'a fait jour, à Paris, qu'à 7 h. 35, mais la nuit n'a commencé qu'à 17 h. 35, au lieu de 16 h. 35 avec l'heure classique.

Ainsi, après des essais de durée variable pendant huit ans, une loi avait fixé à six mois la durée du régime de l'heure avancée. Un des savants les plus qualifiés vient de montrer, chiffres à l'appui, que c'est logiquement pendant huit mois que ce régime devrait être appliqué. Nos amis britanniques proposent presque neuf mois. Avec cette solution, un certain nombre de personnes devront commencer leur journée de labeur à la nuit pendant quelques semaines ; mais tous les Français, tous les Anglais et sans doute tous les Belges, tous les Hollandais, jouiront d'une heure supplémentaire de lumière solaire pendant trente-neuf semaines. Pour les premiers, l'inconvénient du matin deviendra un agrément le soir. Pour tous les autres, l'agrément sera seul sensible. Et pour l'intérêt général, la grande économie d'une heure d'éclairage le soir restera infiniment supérieure à la petite dépense de lumière artificielle le matin.

C.-G. BOSSIÈRE.

AÉRONAUTIQUE

Un nouvel avion de tourisme italien

On mande de Rome :

Un nouvel avion de tourisme va être prochainement lancé sur le marché en Italie. Il s'agit d'un appareil biplace doté d'un moteur de 60 chevaux, ayant une vitesse de 150 kilomètres-heure, consommant 10 litres aux 100 kilomètres, et pouvant atteindre 5,000 mètres d'altitude.

L'appareil est construit exclusivement avec des matériaux « autarciques ». Il sera vendu au prix exceptionnellement bas de 28,000 lire, et devra contribuer au développement de l'aviation de tourisme en Italie.

LA PHILATÉLIE

—o— Sur l'initiative de M. Jules Julien, ministre des communications, de nombreux timbres-poste avec surtaxes, destinés aux œuvres de guerre sont en préparation. Certains de ces timbres porteraient les effigies des grands chefs militaires français qui dirigèrent la guerre de 1914-1918 : Joffre, Foch, Galliéni; d'autres honoreraient les hommes qui servirent notre défense nationale, entre autres Paul Painlevé et André Magnot. Un autre timbre de cette série serait dédié à la femme française personnifiée par une paysanne conduisant une charrue.

—o— L'office des émissions de timbres-poste de la principauté de Monaco vient d'éditer un luxueux album pour les collectionneurs des timbres de Monaco, contenant toutes les cases nécessaires, y compris erreurs et variétés, pour insérer les timbres de la principauté, puis des renseignements sur la principauté et ses princes, le gouvernement et la Constitution du pays, et un résumé de l'histoire des timbres-poste de Monaco.

—o— Dans la vente d'une collection de timbres-poste dirigée par Me Gabriel, assisté de M. Behr, on a noté l'enchère de 1,805 francs pour une série de timbres-poste modernes d'Espagne, puis celle de 501 francs pour un 0 fr. 40 orange de la Réunion (1891), et celle de 610 francs pour un 6 p. lilas du Cap de Bonne-Espérance, de 1855-1858. — M. L.

Théodore CHAMPION 13, R. Drouot, PARIS (9e)
Envoi GRATIS et FRANCO sur demande du PRIX COURANT ILLUSTRÉ de PAQUETS et COLLECTIONS de TIMBRES-POSTE à PRIX RÉDUITS.

HOTELS et RESTAURANTS RECOMMANDÉS

PARIS

ASTRID 27, av. Carnot. Abri. Ascenseur. Conf. Chauf. Tél. de 30 à 50 fr.

HOTEL CASTILLE 37, rue Cambon (Madeleine). Gdes chambres chauffées. ABRI, pension, prix modérés.

CHAZELLES, 31, r. de Chazelles (parc Monceau). Studios grand luxe et petits apparts. 3 pièces avec cuisine. Grand confort.

EXCELSIOR 5, rue Lafayette (Opéra). Chamb luxe, tt cf. Px mod.

FAVART 5, RUE MARIVAUX (Gds bds). Abris classés. Prix spéciaux.

FRANCIA 100, r. Lafayette. Pr. gares Nord, Est, Opéra. Tt cf. Bar. Prix mod.

La Bourdonnais. 113, av. La Bourdonnais, 7e. Hôtel et restaurt. Pension. Prix modérés.

HOTEL LUTETIA, Bd Raspail. Prix modérés. Salons pour repas, noces, banquets.

HOTEL RESIDENCE ETOILE Prix modérés, arrangement pour séjour. Grand confort, 45, r. des Acacias. Eto. 50.62.

Hôtel Royal Malesherbes appart. et chambres. Restaurant, 24, bd Malesherbes (Anj. 53.30)

HOTEL SAINT-JAMES ET D'ALBANY 211, rue Saint-Honoré, 211.

SPLENDID PLACE DE L'ETOILE, 1, avenue Carnot, 1. Reste ouvert. Prix ajustés. Sous-sol abri.

SYLVA HOTEL, 3, rue Pergolèse, 16e. Tout confort. Prix modérés. ABRIS.

GRAND HOTEL TERMINUS SAINT-LAZARE et sa Rôtisserie normande, 108, r. St-Lazare.

TERRASS-ETOILE, 74, av. de la Gde-Armée. Réduct 20 0/0 à tous militaires. Eto.16.00

TRIANON-PALACE, 1 bis, r. de Vaugirard. (Quartier latin). Chambres chauffées. Studios, pension, prix modérés.

PENSION HAWKES, 7, av. Présid.-Wilson. 1er ordre Depuis 55 francs. Passy 99-14.

RESTAURANT DROUANT Place Gaillon.

LE GRIFFON 6, RUE D'ANTIN (Opéra). Déjeuners et dîners.

JOUANNE Aîné
Son restaurant. — Ses tripes à emporter
Ses colis militaires depuis 25 francs.
10, AVENUE DE CLICHY

PRUNIER 9, rue Duphot 16, av. Victor-Hugo
LONDRES, 72, St-James's Street S.W. I.
« TOUT CE QUI VIENT DE LA MER »

COTE D'AZUR

CANNES Californie Palace
Dans son cadre de jardins.
150 à 175 francs pour pension avec bains.

MENTON. Hôtel Globe. Tout confort. Soleil. Mer. Montagne. Pension depuis 40 francs.

MONTE-CARLO Le Mirabeau. Situation incomparable près du Casino. Son grill et bar ouvert. Tél. 017.51.

NICE ALHAMBRA-HOTEL dans son merveilleux parc; plein midi, à Cimiez, le plus gd cf. Pens. d. 80; 150 ch. av.tél.75,s.d.b.w.-c.

A L'HOTEL DE VILLE

Pour hâter la distribution du charbon dans Paris

En raison des inquiétudes provoquées par les difficultés d'approvisionnement en charbon de la population, une délégation du Conseil municipal, conduite par M. Roger Rigaud, vice-président, assurant l'intérim de la présidence, et comprenant MM. Pierre Dailly, vice-président; Georges Ory, secrétaire; André Puech, rapporteur général du budget; Georges Lemarchand, Louis Peuch, anciens présidents, s'est rendue au ministère des travaux publics qui, d'accord avec l'autorité militaire, a pris immédiatement toutes dispositions pour hâter la distribution du charbon dans Paris.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 27 JANVIER 1940 (3)

LA PALU

PREMIÈRE PARTIE

II

Les raisons qui amenaient l'Italien Antonio Pastore sur les rives de la Garonne, en cette fin de novembre 1926, n'avaient rien d'extraordinaire ou qui pût s'interpréter de manière défavorable. C'étaient le hasard et l'impérieuse nécessité de gagner la vie de neuf personnes qui avaient décidé le chef de cette famille à fuir l'ingrate région où il avait vu le jour. Peut-être aussi un étrange besoin d'aventure qui était en lui, peut-être la secrète ambition d'assurer à ses enfants un meilleur destin que celui qu'il avait connu.

Il n'était pas venu tout de suite en France, après son expatriement. A quarante ans, il avait déjà couru pas mal de kilomètres dans le monde, et jusqu'à ce jour le sort ne l'avait pas complètement favorisé. L'expérience qu'il tentait serait sans doute la dernière. Il y risquait, en outre, tout son argent.

Antonio Pastore appartenait à une famille modeste, mais d'excellente moralité. Les Pastore passaient, dans leur pays, pour travailleurs, intelligents et honnêtes. Le malheur était qu'ils exploitassent, au flanc des Apennins, à quelques kilomètres de la petite ville de Borgotaro, une terre difficile, contenant plus de cailloux que d'humus. En dépit de leurs efforts, et quelle que fût la modestie de leurs besoins, le père, la mère et les deux enfants, Antonio et Ettore, vivaient avec difficulté, ne parvenaient pas à mettre une lira de côté.

L'aîné des enfants, Antonio, avait partagé jusqu'à trente ans cette misère. A la mort de ses parents, il avait épousé une jeune fille aussi pauvre que lui, une enfant que l'on avait, par nécessité, contrainte à se placer comme servante à la Spezzia. Elle s'appelait Virginia, était très brune, grande et mince. Son corps, néanmoins, admirablement proportionné, souple, aux gestes harmonieux, indiquait une nature saine, capable de résistance aux plus durs travaux.

En associant sa misère à celle du fils Pastore, elle savait qu'elle renonçait à tout espoir d'améliorer son sort; mais elle aimait Antonio, et comme elle était un peu orgueilleuse, il lui tardait de ne plus être en service chez les autres.

Des enfants étaient venus très vite au jeune ménage, trop vite même au gré des deux frères qui s'épuisaient au travail et voyaient leurs terres s'appauvrir à mesure que s'accroissait leur gêne. Il y avait eu Carlo, d'abord, puis une fille, Milène, puis encore une fille, Lina, et encore un autre garçon, Guido. Chaque année, régulièrement, comme un bon sol produit sa récolte, Virginia avait donné son rejeton. Pourquoi fallait-il que la joie de créer s'accompagnât de regrets et de privations nouvelles?

Quand il avait eu sept enfants, trois garçons et quatre filles, Antonio avait compris que le moment était venu de prendre une grave décision. A moins de contraindre toute la famille à mourir de faim, il fallait chercher ailleurs des ressources d'appoint.

C'est alors qu'il avait fait part à son frère de sa décision de partir seul pour l'Amérique.

Bien entendu, pour ces Italiens, l'Amérique ne pouvait être que l'Amérique du Sud : l'Argentine ou l'Uruguay. Là-bas, en effet, des milliers de leurs compatriotes risquaient leur chance. Il en partait d'autres milliers, tous les ans, chassés par la misère, attirés par l'espoir d'une vie meilleure, mais, surtout, par la perspective d'un rapide enrichissement. Car il arrivait, parfois, qu'un émigrant, parti sans chemise et sans chaussures, revint, après plusieurs années, possesseur d'un compte en banque. Ces réussites étaient l'exception. Elles étaient aussi rares qu'un gros lot de la *Lotteria*; mais elles exerçaient toujours, sur la masse des humbles, leur dangereux attrait.

Antonio Pastore avait la tête trop solide pour se laisser prendre à l'illusion d'une fortune subite. Toutefois, il n'ignorait pas qu'un travailleur intelligent pouvait, avec un peu de chance et beaucoup de sobriété, trouver dans la pampa l'occasion d'améliorer son sort. Il pouvait même y trouver de quoi mettre à l'aise tout son monde, pour peu qu'il prolongeât la tentative. Il avait, là-dessus, son opinion personnelle, fondée sur certains renseignements soigneusement notés et sur la certitude de pouvoir compter, en débarquant en Argentine, sur l'aide précieuse d'une foule de parents et d'amis.

— Combien de temps resteras-tu absent ? demanda Ettore, un peu inquiet.

— Le sais-je ?... Je resterai là-bas tant qu'il faudra. Si tout marche bien je vous ferai venir, toi, ma femme et les enfants... Si c'est dur, je continuerai. On ne peut pas savoir...

Ettore répéta, la voix assombrie :

— On ne peut pas savoir...

— Quoi qu'il en soit, reprit Antonio, je vous enverrai de l'argent. Chaque mois vous recevrez un mandat. Je te confie ma famille, Ettore... Mon frère, je compte sur toi.

— Tu peux, Antonio. Tu peux partir tranquille... On essaiera de tenir, en t'attendant.

Il était donc parti.

Pendant plusieurs années, il avait erré dans la pampa, du rio Colorado à la côte, de Bahia-Blanca à Buenos-Aires. Au début, la fortune lui avait fait grise mine, et il avait dû, pour tenir sa promesse d'envoyer un mandat mensuel, accepter de bien pénibles besognes.

Enfin, un coup de veine lui avait fait trouver, à Buenos-Aires, une place de contremaître chez un arrimeur espagnol du nom de Pedrosa. Son patron étant mort six mois après, la veuve, affolée, l'avait supplié de prendre l'affaire de compte à demi.

Il se fût certainement enrichi dans ce métier si la nouvelle de la perte de son frère ne l'avait brusquement rappelé en Italie.

Il avait débarqué à Gênes à la fin de l'année 1924, cinq ans après son embarquement, dans le même port, pour l'Amérique du Sud. Il venait d'atteindre sa quarantième année, et rapportait, en or, une fortune qui lui aurait donné, au change, un peu plus de trente mille lire. Ce n'était pas ce qu'il pensait, un moment, ramener d'Argentine; mais, comme il était de nature accommodante, il estimait somme toute n'avoir pas à se plaindre. Il s'agissait, maintenant, d'utiliser au mieux le petit capital que son travail et la chance lui avaient procuré.

Il ne resta pas longtemps au pays. Les Apennins lui semblèrent plus tristes que jamais, plus inhospitaliers, véritablement hostiles; il ne demandait qu'à les quitter.

Un hasard, justement, servit les desseins d'Antonio. Un oncle habitant la France, revenu dans la montagne à l'occasion d'un règlement de famille, raconta comment lui et plusieurs de ses compatriotes avaient formé, dans les environs de Port-Sainte-Marie, en Lot-et-Garonne, une minuscule et vivante colonie italienne. Emigré d'abord dans le Gers, où manquait la main-d'œuvre agricole, l'oncle était resté trois ans chez un modeste propriétaire, en qualité de domestique. Au cours de ces trois années, il avait fait venir successivement ses trois frères, deux cousins et des amis. Tout ce monde avait trouvé facilement des emplois rémunérateurs dans une région abandonnée par sa population : la ville, l'usine, les diverses administrations de l'Etat attiraient de plus en plus les gens de la terre, vidaient les campagnes, transformaient déplorablement les mœurs. Les paysans d'Italie, malheureux chez eux parce qu'ils étaient trop nombreux sur un sol improductif, trouvaient dans les régions désertées du Sud-Ouest l'occasion de manger à leur faim et d'élever leurs nombreux enfants. Par surcroît, ils redonnaient au pays sa prospérité perdue.

Les propriétaires restés fidèles à la mission léguée par les ancêtres découvraient dans ces auxiliaires étrangers, sobres et courageux, des collaborateurs précieux. L'entente s'était faite rapidement entre ces êtres de même race latine, et il arrivait, maintenant, que certains parmi les immigrés plus intelligents, plus travailleurs ou plus chanceux, se rendissent acquéreurs, pour peu d'argent, de fermes abandonnées. Ceux-là étaient désormais perdus pour l'Italie.

L'oncle d'Antonio, après avoir été domestique dans le Gers, était ainsi devenu propriétaire en Lot-et-Garonne. Il avait acheté, dans la vallée de la Garonne, qui en cet endroit rappelle la vallée du Pô, un domaine de peu d'étendue dont le rapport suffisait néanmoins à faire le bonheur des siens.

— Pourquoi, offrit-il à Antonio, ne viendrais-tu pas avec nous ? Je pourrais vous loger tous, au début; mais très vite, tu trouveras de l'ouvrage, et tu pourras même choisir la place la plus avantageuse. Elles ne manquent pas.

Cette proposition avait enchanté celui qui ne pensait qu'à repartir. Au reste, le voyage en Argentine lui avait donné le goût de l'aventure. Et il retrouvait une femme aimée, des enfants superbes qui méritaient les satisfactions de la vie après la pénitence. Fallait-il les condamner à mourir de misère au flanc de la sinistre montagne, sous l'imbécile prétexte que c'était là leur sol natal ?...

Il accepta de suivre l'oncle quand il repartirait pour la France.

On vendit pour presque rien la terre ingrate et la maison familiale, qui d'ailleurs menaçait ruine. On réalisa tout; on ne garda pour le voyage que les hardes nécessaires, des souvenirs et des papiers qui tinrent facilement dans une étroite malle verte.

A l'occasion de ce départ, Antonio fit des folies. Il acheta, pour sa femme et ses quatre filles, des robes de soie bariolées à la mode ancienne, qui mettaient en valeur leur type prononcé de pures Italiennes. Cette dépense prouvait à quel point il aimait sa femme et désirait gâter ses enfants.

Sa fortune, c'est-à-dire ses pesos d'or rapportés d'Amérique, fut rangée dans l'épaisseur d'une ceinture de toile qu'il boucla autour de ses reins à même la peau.

Dans la région de Port-Sainte-Marie, où il arriva en avril, l'Italien eut tôt fait de s'initier aux méthodes locales de culture, ainsi qu'à la langue française. Sa femme eut moins de facilité à s'adapter; mais les enfants montrèrent d'étonnantes dispositions. Au contact des garçons et des filles de leur âge, ils apprirent un amusant charabia qui faisait sourire les gens, mais forçait leur sympathie.

Antonio ne s'attarda pas dans cette région : il avait hâte de faire fructifier son capital, et surtout d'édifier son foyer définitif.

Ayant délibérément choisi le pays où il allait planter sa tente, il était impatient de travailler pour lui-même, et de préparer à ses enfants un avenir acceptable.

JEAN BOSC.

(*A suivre*).

Traduction et reproduction interdites.

LES THÉATRES

Une soirée exceptionnelle à l'Opéra

Sous le haut patronage du président de la République et de Mme Albert Lebrun, de M. Edouard Daladier, président du conseil des ministres, et de M. H. Holma, ministre de Finlande à Paris, le comité pour l'« Aide aux victimes finlandaises » organise au théâtre national de l'Opéra, le jeudi 8 février 1940, à 20 h. 15, une soirée exceptionnelle.

Mme Eide Norena, de l'Opéra, M. Georges Thill, de l'Opéra, et M. Sacha Guitry, prêteront leur concours. M. André de Fouquières fera un appel. Un film documentaire inédit, *la Finlande pittoresque et héroïque*, sera projeté au cours de la soirée.

L'orchestre du théâtre national de l'Opéra, sous la direction de son éminent chef, maître Philippe Gaubert, exécutera deux œuvres symphoniques de Sibelius : *Finlandia* et *la Saga*. Le ballet *Coppélia* de Léo Délibes sera donné avec Mlles Solange Schwarz, Binois, Lascar, et MM. Efimof, Ferouelle et les artistes du ballet de l'Opéra.

Pour cette belle manifestation la location est ouverte au théâtre national de l'Opéra.

Le Théâtre aux armées

Le ministre de l'éducation nationale communique :

Le Théâtre aux armées est une organisation officiellement rattachée au ministère de l'éducation nationale, destinée à offrir aux troupes des représentations gratuites exclusivement composées à leur intention, mais ne devant comprendre aucun artiste mobilisé.

Son conseil d'asministration, qui s'est réuni le 18 janvier à la direction générale des beaux-arts, a été mis au courant de l'activité du Théâtre aux armées depuis sa constitution. En deux mois et demi : 19 tournées officielles, comportant le déplacement de 235 personnes, ont donné aux troupes 143 représentations. Ce résultat n'a pu être obtenu que grâce à l'élan spontané et généreux de tous les artistes de théâtre, de music-hall, de cabaret, de cirque,au dévouement desquels le conseil a tenu à rendre un particulier hommage et à adresser son plus sincère remerciement.

Divers projets tendant à l'élargissement de l'action du Théâtre aux armées, et notamment à l'organisation de séances récréatives jusque dans la ligne Maginot, ont été ensuite mis à l'étude.

Nouvelles :

— La Comédie-Française donnera les lundi 29 et mardi 30 janvier, à La Haye, des représentations officielles de *Britannicus* et des *Plaideurs*, avec MM. Brunot, Alexandre, d'Inès, Lafon, Yonnel, Bertin, Escande, Le Goff, Meyer; Mmes Ventura, Fonteney, Barreau, Sully. Elève du Conservatoire : M. Oury.

— Opéra-Comique. — Ce soir, à 20 heures, représentation exceptionnelle au bénéfice de l'Œuvre du colis du combattant : *la Bohème*, avec Mmes Nelly Fréval et Delile; MM. Altéry, Gaudin, Guénot et Baldous. Chef d'orchestre, M. Cloez.

Au cours de la représentation, un autographe de Napoléon Ier sera vendu au profit de l'œuvre.

Les Concerts :

— Concerts Colonne et Lamoureux (théâtre du Châtelet). — Dimanche, 28 janvier, à 17 h. 45, festival Beethoven, avec Mmes B. Delprat, J. Tourel; MM. Cathelat, Cambon, et la Chorale Amicitia (200 exécutants). Ouverture de *Léonore* n° 3; *Fidelio* (air); 9e *Symphonie*.

Direction : M. Paul Paray.

— Concerts Pasdeloup. — Dimanche 28 janvier, à 17 h. 45 (salle Gaveau). Arnaud de Contaut-Biron. Ouverture du *Carnaval romain* (Berlioz); *Prélude à l'après-midi d'un faune* (Debussy); *Festin de l'araignée* (Roussel); *Variations symphoniques*, piano et orchestre (Franck); *Symphonie en ré mineur* (Franck).

Chef d'orchestre : M. Albert Wolff.

— Concerts du Conservatoire, 2 *bis*, rue du Conservatoire. — Dimanche 28 janvier, à 17 h. 45, et samedi 27 janvier, à 10 heures, répétition générale, avec MM. Pascal, Lavaillette, Manouvrier, Lamorlette, Sabaritch, Deruych, Linger. *Cinq concertos brandebourgeois* (nos 1, 6, 4, 2, 3), de Bach. Direction : M. Ch. Münch.

Les Conférences :

— *Conferencia.* Cercle militaire, place Saint-Augustin :

Lundi 29 janvier, 2 h. 45 : « la Justice et les hommes », conférence par M. Anatole de Monzie, ministre.

Mardi 30 janvier, 2 h. 45 : « la Finlande, son exemple, son martyre », conférence de M. Georges Duhamel, de l'Académie française; auditions de Mme Blanche Albane.

Abonnements et tickets : 2, rue de Penthièvre.

SPECTACLES DU VENDREDI 26 JANVIER ET DU SAMEDI 27, EN MATINEE

COMEDIE-FRANÇAISE
Mardi, jeudi, samedi : 20 h. 45.
Mercredi, vendredi, dimanche : 19 h.
Ce soir, à 19 h. :
On ne badine pas...; 29e de l'ombre.
Demain, 20 h. 30 : **Aimer.**

Opéra-Comique (gala), 20 h.: la Bohème.
Odéon, demain samedi, en matinée, à 14 h. 30: le Fauteuil 47.
Atelier, 19 h. : Richard III.
Bouffes-Parisiens 20 h. 15 : Fascicule noir.
Châtelet, 19 h. 45 : Nina-Rosa.
George-VI, 20 h. 15 : J'ai dix-sept ans.
Madeleine, 18 h. 45 : C'était... histoire de rire.
Mathurins, 20 h. 30 : Captain Smith.
Montparnasse, 19 h. : Maya.
Nouveautés, 20 h. 15, 15 heures: En plein nerfs.
Œuvre, 18 h. 45 : Je vivrai un grand amour.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Vénus de l'îlot.
Porte Saint-Martin, 20 h. 30, 14 h. 30: Boudu sauvé des eaux.
Variétés, 20 h. 30, 15 h. : la Revue des Variétés.

MUSIC HALLS

A. B. C., 14 h. 45, 18 h., 20 h. 30. — Drôle de revue.
Etoile-Palace, 20 h. 20, 15 h. — Spectacle de music hall.

A. B. C.
Revue d'actualité
Revue satirique
Revue drôle
DROLE DE REVUE
d'A. WILLEMETZ et P. VARENNE
est le plus grand succès
de PARIS
Tous les jours matinée et soirée.
Samedi et dimanche 3 représentations.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Diners, soupers, attractions.
Ciro's. — Déjeuners, thés, diners.

CIRO'S
6, rue Daunou — Opéra 68.32.
THÉS DANSANTS
:: DINERS-SPECTACLE ::

CINÉMAS

« De Lénine à Hitler »

De Lénine à Hitler est une anthologie cinématographique des années 1900-1940. Le film a été composé de fragments empruntés à des bandes d' « actualités »; il montre, sur l'écran, les épisodes les plus saisissants du vingtième siècle. Aucune scène n'a été reconstituée; toutes les vues sont authentiques; beaucoup d'entre elles inédites en France.

Rappelons que c'est au profit du Déjeuner des lettres et de la musique, œuvre placée sous la présidence d'honneur de Mme Albert Lebrun, et dont Mme Jean Giraudoux est l'active présidente-fondatrice, que le film *De Lénine à Hitler* sera présenté sous les auspices du commissariat général de l'Information.

Un « commentaire » accompagnera la projection des images. Le texte a été écrit par M. André Maurois, de l'Académie française.

La première représentation du film, donnée au bénéfice du D. L. M., aura lieu vendredi 26 janvier, à 20 h. 30, au Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière, et au César, avenue des Champs-Elysées.

DEMAIN

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : Au service de Sa Majesté.
Le César : Lénine et Hitler.
Colisée : Cavalcade d'amour.
Impérial : M. Brotonneau.
Lutetia : Berlingot et Cie.
Marivaux : Cavalcade d'amour.
Gaumont-Palace : Jeunes filles en détresse.
Max-Linder : Lénine et Hitler.
Olympia : Menaces.
Moulin-Rouge : le Lion a des ailes.
Normandie : le Danger d'aimer.
Pagode : la Fin du jour.
Paramount : Gagnant et placé.
Royal-Pathé : le Chasseur de chez Maxim's.
Saint-Didier : les Nouveaux riches.
Studio de l'Etoile : Port-Arthur.
Studio Universel : Circonstances atténuantes.
Victor-Hugo : 2e bureau contre Kommandantur.

PARLANT ANGLAIS :

Aubert-Palace : Au service de Sa Majesté.
Avenue : Chaud et froid.
Balzac : Broadway, Sérénade.
Biarritz : M. Smith goes to Washington.
Caméra : Joyeuse suicidée, Bar du Sud.
Champs-Elysées : Ennuis de ménage.
Ciné-Opéra : Vedette du pavé, Fils de gangster.
Cinévog-Saint-Lazare : GungaDin.
Courcelles : Elle et lui.
Ermitage : la Fin du jour.
Lord-Byron : Mademoiselle et son bébé.
Marignan : Pièges.
Marbeuf : le Canadien, le Cargo jaune.
Le Paris : Veillée d'amour.
Portiques : les Hauts de Hurlevent.
Studio de l'Etoile : Je suis un criminel.
Studio Universel : Circonstances atténuantes.
Triomphe : Good bye Mr. Clips.
Ursulines : Green pastures, le Voyage sans retour.

T. S. F.

Informations de la Radio : 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30, 13 h. 30, 19 h. 30, 21 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30.

Emissions recommandées du vendredi 26 janvier

Radio-Paris : **18 h.**, La vie sur mer, par Ed. Delage; **19 h. 30**, théâtre : « Bichon », de J. de Letraz; **20 h. 45**, « l'Arlésienne », de Bizet;; **22 h. 15**, Sept poèmes du Requiem de Schumann, par G. Loiseau; **22 h. 45** et **23 h. 45**, Concert.

Paris P. T. T. et les autres postes d'Etat : **18 h. 30**, Quart d'heure du soldat; **18 h. 45**, Chansons, par Lys Gauty; **19 h. 45**, « l'Arlésienne » (Bizet); **21 h.**, La revue de la quinzaine, avec Dorin, Marguerite Moreno, etc.; **22 h.**, Rythmes noirs, par Jean Cocteau; **23 h. 15**, Chansons du quartier latin; **23 h. 45**, Concert symphonique.

Tour Eiffel : **19 h.**, Mélodies, par Germaine Cernay; **21 h. 45**, Piano, par Lélia Gousseau; **22 h. 45**, « le Brésilien » (Meilhac et Halévy).

Programmes du samedi 27 janvier

Radio-Paris : **7 h. 30**, Cours d'anglais pratique; **11 h. 45**, Piano (Chopin); **12 h.**, Jazz; **12 h. 30**, Vauban, par Julien Cain; **12 h. 45**, Mélodies; **13 h. 15**, Sonate pour violon et piano en do majeur (Mozart); **14 h.**, Hommes et choses de l'empire français; **14 h. 10**, Flûte (Gluck); **15 h.**, Panorama de la musique chorale, avec la chorale Raugel; **15 h. 30**, Gala de vedettes; **16 h. 30**, Mélodies; **17 h.**, Emission polonaise; **17 h. 25**, Trio Moyse; **18 h.** et **20 h. 45**, Retransmission de l'Opéra; **21 h. 15**, Musique de chambre; **22 h. 15**, Musique légère; **22 h. 45**, Chansons; **23 h.**, « Docteur », pièce d'André Bisson.

Paris P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : **6 h. 45, 7 h. 45, 8 h. 15, 8 h. 45**, Musique enregistrée; **9 h.**, Concert; **10 h.**, Musique de chambre; **11 h. 45**, Le quart d'heure du soldat; **12 h.**, Jazz; **12 h. 45** et **13 h. 45**, Musique variée; **17 h. 30**, Chansons, par Urban; **18 h. 15**, Violon; **18 h. 30**, Le quart d'heure du soldat; **18 h. 45**, René Dorin; **19 h. 45**, théâtre : « l'Ours et le Pacha » (Scribe). **21 h. 15**, La chanson du coin de la rue; **22 h.**, Musique de chambre; **23 h. 15**, Violon; **23 h. 45**, Musique légère.

Tour Eiffel : **17 h. 45**, Musique légère; **19 h.**, Soliste; **19 h. 15**, Piano, par M. Motte-Lacroix; **21 h. 45**, Soliste; **22 h. 45**, Musique légère.

Radio-Cité : **12 h.**, Radio-Variétés; **12 h. 45**, Chanson à l'inconnue; **12 h. 55**, Accordéon; **14 h. 20**, Orchestre; **16 h. 30**, Les chansonniers oubliés; **16 h. 45**, Les vieux succès; **17 h.**, Music-hall; **17 h. 30**, Dancing; **18 h. 20**, Airs tziganes; **18 h. 30**, Quart d'heure du soldat; **18 h. 45**, Quintette du Hot-Club; **19 h.**, Les cinq de la chanson; **19 h. 50**, Edith Piaf; **20 h.**, Léo Marjane; **20 h. 5**, Sketch avec Jane Sourza; **20 h.30** Jean Marsac et Parysis; **21 h.**, Charles Trenet; **22 h.**, Le Théâtre des quatre-vents; **23 h. 15**, « Samson et Dalila » (Saint-Saëns).

Radio-37 : **8 h. 5**, Concert; **11 h. 45**, Quart d'heure du soldat; **12 h.**, Le repos après la soupe; **12 h. 45**, Maryse Marly; **13 h. 5**, Musique gaie; **15 h.**, Un concert à la radio pour les soldats du front; **16 h. 30**, Le gala improvisé; **18 h. 15**, Jean Sablon; **18 h. 30**, Quart d'heure du soldat; **18 h. 45**, Musique ininterrompue; **19 h. 15**, Germaine Martinelli; **20 h. 10**, Jean Tranchant; **21 h.**, « Une balle perdue » (Achard); **22 h. 45**, Musique douce.

Poste Parisien : **11 h. 45**, Quart d'heure du soldat; **12 h.**, **12 h. 45**, Musique enregistrée; **13 h. 30**, Orchestre; **14 h.**, Musique légère anglaise; **15 h.**, l'A. B. C.; **18 h. 30**, L'actualité catholique; **18 h. 45**, Quart d'heure du permissionnaire; **21 h.**, Orchestre Godefroy Andolfi; **22 h.**, Cabaret.

Ile-de-France : **12 h.**, Musique légère; **13 h.**, Rêvons, fantaisie; **18 h. 30**, Chansons militaires; **20 h.**, Hier et aujourd'hui, fantaisie; **22 h. 15**, Marche héroïque (Saint-Saëns).

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

IMMEUBLES

Luxembourg. Immeuble bon état, rapportant 126,000 fr. Valeur 1,200,000. A vendre au prix exceptionnel de 850,000. Chauffage. Surface 750 m. **Cadé**, 19, bd Saint-Denis. «

DIVERS

Cherche hôtel ou petit immeuble angle, confins 16e et 8e. Soleil, garage indispensable. Maximum 400,000 francs. **Brousse**, 95, avenue Kléber. «

TERRAINS

DUCLAIR
TERRAIN INDUSTRIEL A VENDRE
Situation unique entre ROUEN et LE HAVRE
42 HECTARES
ENTRE
SEINE MARITIME ET VOIE FERREE
permettant à la fois de recevoir les plus gros navires fréquentant le port de Rouen et de se raccorder au chemin de fer.

Pour ts renseignements s'adresser: à **M. Auricombe**, administrateur de la **Cie Bordelaise des Produits chimiques**, 79, av. des Champs-Elysées, à **Paris.**

LOCATIONS

APPARTEMENTS

APPARTEMENTS
Tout confort moderne chauffés, **près Etoile** : 5 pièces, 12,000 fr.; 6 pièces, 14,000 fr. **Près gare Saint-Lazare**, 6 pièces, 12,000 fr. 3 pièces, 6,000 fr. Téléph. Pig. 96.24.

FONDS DE COMMERCE

OCCASION A SAISIR, CAUSE DEPART. A vendre proche banlieue, fonds à usage **CAFE, HOTEL, RESTAURANT**, bords Marne. **Tout confort. Grande licence comprise dans prix très bas. Emplacement unique. Mellaerts**, 14 quai Aug.-Prévost, Chelles. «

OCCASIONS

WATOS EXPERT-JOAILLIER, 164, Faubourg-Saint-Honoré, Ely. 77.60 (angle Saint-Philippe du Roule) **Vente, achat, échange et transformation** de tous bijoux. **Meilleures conditions. Voyez ses nombreuses occasions.** «

PETITES ANNONCES

d'Offres et Demandes d'Emplois Cours et Leçons

Rubrique paraissant les **MARDI** et **VENDREDI** au prix de . fr. la ligne de 40 lettres, signes ou espaces

Cours et leçons, 10 francs la ligne.

OFFRES

SECRETARIAT :

Cherche secrétaire expérimentée, bien élevée, active, sténo-dactylo rapide, préférence sténotypiste, anglais parlé et rédigé indispensable. Quatre mois hors Paris. Ecrire avec références et copies certificats Dr Brousse, 95, av. Kléber, Paris (16e). «

EMPLOIS DE BUREAU :

On demande employés non mobilisables, habitués travail de bureau, disposés à partir en province. Ecrire en donnant tous renseignements et références Havas N° 400,834, rue Richelieu, 62, Paris.

COMPTABILITE :

Cherche un ou une aide-comptable, libre de suite, sérieuses références exigées. Si homme, libéré toutes obligations militaires. Ecrire références et prétentions, Petitbon, 143, avenue de Lutèce, La Garenne-Colombes (Seine).

SITUATIONS DIVERSES :

Maison de transports offre situation intéressante à personne énergique, commerçante, pour travailler clientèle transports intérieurs et internationaux. — S'adresser **Dubois et fils**, 5, cité Paradis, Paris, 10e. «

DEMANDES

SECRETARIAT :

Secrétaire sténo-dactylo, français, anglais, réf. 1er ordre, cherche emploi, même demi-journée. Misrahi, 7, rue Scribe.

Jeune fille, Française, 20 ans, cherche place secrétaire sténo-dactylo. Anglais, italien. Excellentes références. H. Cintioli, 51, rue Jouffroy, Paris.

Jeune femme, secrétaire rédactrice, sténodactylo, connaissances d'anglais, références premier ordre, cherche situation le matin de préférence. Ecrire: Mlle Martine, 1, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris. «

Monsieur, 57 ans, vigoureux, fils d'industriel et ancien industriel, capable diriger organisation intérieure ou extérieure, recherche emploi secrétaire ou sous-direction, poste de confiance, surveillance, magasinier, etc. Références 1er ordre. Ecrire à Estève, 80, bd de Picpus (12e). «

COMPTABILITE :

Dame dactylo aide-comptable cherche emploi. Très bonnes références. Mme Carpentier, 36, rue Sibuet, Paris, 12e. «

SITUATIONS DIVERSES :

Jeune femme, instruction secondaire complète, sténotypiste diplômée grande vitesse, prendrait discours, rapports, comptes rendus, conférences. Ecrire N° 10, « **le Temps Publicité** ».

COURS et LEÇONS

Jeune dame (Queen's College, Londres. Anglais. Conversation. Leçons, élocution. Liverant, 6, rue Colisée. Ely. 95.25.

DANS LES T. C. R. P.

La Société des transports en commun de la région parisienne communique :

A DATER DU LUNDI 29 JANVIER 1940 la ligne 17 « Saint-Cloud (place Georges-Clemenceau)-porte d'Auteuil » sera prolongée à la Madeleine par l'itinéraire de l'ancienne ligne 16 dans Paris.

Elle prendra la dénomination :

« Saint-Cloud (place Georges-Clemenceau)-Madeleine » et sera exploitée sous l'indice « 16 ».

THEATRE DE PARIS
Direction ALICE COCEA — ROGER CAPGRAS
GALA
au profit des
JOURNAUX DES SOLDATS
Pierre BLANCHAR — Marguerite PIERRY — Michèle ALFA — ASSIA — Roger LANNES et LOUVIGNY
Joueront
“NOUS NE SOMMES PAS MARIÉS”
de
MICHEL DURAN
Une collection unique des Journaux du Front sera vendue aux enchères
par
PIERRE BLANCHAR
LUNDI 29 JANVIER A 19 HEURES
LOCATION OUVERTE. PRIX DES PLACES : 100 FR., 60 FR., 30 FR.

LES SPORTS

Un gala cycliste pour nos soldats

Le cyclisme a voulu être le premier à venir en aide aux combattants et à leurs familles malheureuses. On ne dira jamais assez combien le sportif est sensible aux appels de générosité. A peine lancée, l'idée d'un grand gala cycliste organisé au Palais des sports, au bénéfice de l'Association pour le développement des œuvres d'entr'aide dans l'armée, a reçu partout un chaleureux accueil.

Les champions belges, anglais, italiens et français, pressentis, ont accepté avec enthousiasme de prêter leur concours bénévole à ce gala. La date de cette manifestation sportive a été fixée au dimanche après-midi, 25 février, au Vélodrome d'hiver. Tous les « as » cyclistes des diverses spécialités, prêteront leur concours.

Une épreuve de vitesse opposera les meilleurs sprinters du monde : Scherens, Gérardin, Loatti, et d'autres champions avec lesquels les pourparlers sont en cours.

LA JOURNÉE FINANCIÈRE

Bourse du 25 janvier 1940

L'ouverture s'est faite en tendance ferme ou raffermie dans la plupart des groupes puis, le manque d'affaires aidant, la cote s'est effritée et la clôture s'est effectuée sur une note alourdie.

On discutait dans les groupes sur les déplacements de troupes en Allemagne intéressant les divers front et, notamment, sur certaines menaces nouvelles en direction des Balkans, ainsi que sur les décisions prises par le gouvernement de Bucarest tendant à un resserrement du contrôle de la production et des ventes des entreprises de pétrole, décisions qui donnaient lieu à des interprétations divergentes.

Des réalisations sont intervenues en cours de séance sur les banques, diverses valeurs d'électricité et de produits chimiques. Quelques rares titres, cependant, ont pu échapper à l'ambiance.

Aux internationales le Rio, la Royal Dutch, la Central Mining, les valeurs égyptiennes ont cédé un peu de terrain. Suez également plus lourd. Sur les titres scandinaves, on s'est borné à marquer le pas. Après la cotation des premiers cours, le marché devient creux et la contre-partie se montre hésitante.

Léger glissement de lacote en coulisse, où les mines d'or ainsi que les affaires de caoutchouc ont montré une réelle résistance.

Au comptant, l'allure est irrégulière : on note encore çà et là quelques opérations « demandes réduites », mais la cote enregistre des tassements assez sensibles.

MARCHE OFFICIEL

Nos rentes ont montré de bonnes dispositions. Les derniers cours ne sont cependant pas les meilleurs de la séance.

Le 5 0/0 1920 a gagné 45 centimes à 111 85 et le 4 1/2 0/0 1932 a terminé soutenu.

Le 4 0/0 1925 s'est avancé à 183 70 (+0 45).

Peu d'affaires au groupe des banques qui ont dû laisser de nouvelles fractions.

La Banque de France est [illegible]enue à 7,900 (—100), le Crédit foncier à 2,675 (—25) et la Banque de Paris à 942 (—10).

Les valeurs d'électricité, de leur côté, n'ont donné lieu qu'à des transactions restreintes, mais elles ont bien défendu leurs positions.

Soutenues à l'ouverture, les valeurs industrielles françaises de métallurgie, de charbonnages et de produits chimiques ont été ensuite l'objet de quelques dégagements. Elles n'enregistrent, cependant, d'une séance à l'autre que des différences modestes.

Les valeurs internationales qui avaient débuté e[illegible] [illegible]nt dû finalement laisser des fractions assez sensibles.

La Royal Dutch s'est incrite à 6,535 (—45), après 6,598; le Rio-Tinto à 2,815 (—36); le Canal de Suez à 16,910 (—165), et le Crédit foncier égyptien à 3,800 (—70).

MARCHE EN BANQUE

Ici, comme au ma[illegible] officiel, les transactions ont été restre[illegible]ntes [illegible] l[illegible] tendance a été hésitante.

L'un des [illegible]mpartiment les plus résistants a été celui des valeurs de caoutchouc. Padang, Mimot, Cambodge et Fi[illegible]ncière les caoutchoucs ont facilement défen[illegible] [illegible] position. On note même des pr[illegible] sur Eastern, Gula et Malacca.

Les mines d'or ont généralement bien défendu le[illegible] positions. Toutefois, Main Reef, New States [illegible] et Ge[illegible]al Mining ont laissé des fractions.

Rési[illegible] des valeurs de pétrole, à l'exception des roumaines qui [illegible] été réalisées.

[illegible]es vale[illegible]rs minières métalliques n'accusent pas de modifications bien importantes.

DÉPÊCHES ET INFORMATIONS

PARIS, 25 janvier

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE. — Au bilan hebdomadaire arrêté le 18 janvier, l'allègement de la situation de la Banque, déjà constaté au bilan précédent, s'est accentué.

A l'actif, le portefeuille d'effets escomptés se présente en diminution de 90 millions de francs; il est ainsi ramené à 4,020 millions. De leur côté, les avances à court terme sur effets publics ont été réduites de 186 millions d'une semaine à l'autre, et les avances ordinaires sur titres d'une vingtaine de millions. Le montant des effets négociables achetés par l'institut d'émission sur le marché ouvert s'établit, en revanche, à 6,359 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 353 millions.

Les nouvelles avances provisoires de la Banque à l'Etat sont sans changement à 14,750 millions.

Au passif, la circulation des billets, qui avait déjà diminué de 576 millions pendant la huitaine antérieure, accuse une nouvelle régression de 667 millions qui la ramène à 151,725 millions de francs. L'ensemble des comptes créditeurs a, au contraire, augmenté de 423 millions, progression intéressant essentiellement les dépôts et comptes courants particuliers.

Ainsi le total des engagements à vue de la Banque a continué de se dégonfler modérément (de 244 millions), grâce à quoi le pourcentage de couverture de la monnaie s'est derechef relevé de 58 14 0/0 à 58 23 0/0.

SOCIETE GENERALE. — La situation au 30 novembre fait apparaître, par rapport à celle du 31 octobre, une augmentation des comptes de clientèle qui passent pour les comptes de chèques à 3 milliards 601 millions contre 3 milliards 434 millions et pour les comptes courants divers à 8 milliards 225 millions contre 7 milliards 634 millions.

A l'actif, les espèces en caisse, au Trésor et à la Banque de France sont sans changement notable à 1 milliard 295 millions au lieu de 1 milliard 285 millions, ainsi que les avoirs dans les banques et chez les correspondants à 1,158 millions contre 1,193 millions. Le portefeuille d'effets et de bons de la Défense nationale progresse à 7 milliards 527 millions contre 6 milliards 622 millions tandis que les comptes courants divers s'inscrivent à 2,539 millions contre 2,611 millions.

COMPTOIR D'ESCOMPTE. — Le conseil d'administration a décidé la mise en distribution d'un acompte de 10 francs, contre 15 francs l'an dernier, qui sera payé à partir du 31 janvier courant, sous déduction des impôts résultant des lois de finance.

LES HEURES D'OUVERTURE A LA BOURSE DE PARIS. — Par ordonnance du préfet de police à partir de lundi 29 janvier, sera mis en vigueur un nouvel horaire. L'ouverture de la Bourse aura lieu à midi et la clôture à 14 heures, au lieu de 11 h. 30 et de 13 h. 30 actuellement.

ELECTRICITE DE LA SEINE. — L'activité de cette compagnie, qui s'était développée normalement dans le courant de 1939, a enregistré un ralentissement depuis le début des hostilités, en sorte que les ventes de l'exercice accuseront une diminution sur celles de 1938.

LONDRES, 25 janvier

BOURSE DE LONDRES. — Marché résistant.

Emprunt Young, 6; U. S. Steel 75 1/2; Canadian Pacific 7; Courtaulds 36/; British Am. Tobacco 100; Mexican Eagle 6/3; Canadian Eagle 8/3; Royal Dutch 33 3/4; Shell 3 15/16; Central Mining 14 1/2; Rand Mines 15 2/6; Goldfields 4 8/9; Crown Mines 14 1/2; Chartered 20/3; De Beers 5 7/8; Rio-Tinto 16; Tharsis 40/; Tanganyika 4; War Loan 3 1/2 0/0.

NEW-YORK, 25 janvier

BOURSE DE NEW-YORK. — L'activité des échanges s'est à nouveau contractée à la séance de jeudi — 540,000 titres seulement traités sur le marché officiel contre 710,000 la veille — et la tendance s'est montrée réservée.

	Clôt. pr.	25 janv.		Clôt. pr.	25 janv.
U. S. Steel....	62 5/8	58 1/8	Standard Oil of N.-J..	44 3/4	44 1/8
Gener Electr.	39 1/8	38 7/8	Socony..........	11 7/8	11 7/8
Gener Motors	53 1/4	52 3/8	Anaconda....	27 1/2	27 1/8
Americ. Can..	115 ./.	115 1/8	Kennecott....	36 1/8	35 1/2
Amer. Telep..	171 ./.	171 ./.	Bethlehem ...	71 1/8	73 1/2
Radio	5 7/8	5 3/4	Montgomery.	52 ./.	52 1/8
Westinghouse	108 3/4	107 1/2	Allied Chem..	173 ./.	173 ./.
Canad. Pacific	5 1/8	5 1/8	Du Pont......	181 1/2	180 7/8
N. Y. Central.	16 7/8	16 1/4	J. I. Case	72 1/8	71 1/4
Pennsylvania	22 1/4	21 5/8	American Tobacco ...	88 ./.	89 ./.
Union Pacific.	94 ./.	95 ./.			

MARCHE DES CHANGES. — 25 janvier. — Paris 2,25 7/8 contre 2,26 1/8; Londres 3,98 3/8 contre 3,98 1/2; Bruxelles 16,92 contre 16,90; Amsterdam 53,14 contre 53,11; Genève 22,43, inchangé.

La parité en francs s'établit à 44,272 pour le dollar et 176,368 pour la livre.

BRUXELLES, 25 janvier

BOURSE DE BRUXELLES. — Pas de modifications très appréciables sur la veille.

Brazilian Traction, 218 75; Sidro, 128; Tubize, 52 50; Union minière, 3,290; Electrobel, 900; Petrofina, 258 75; Banque de Paris, 595; Financière des caoutchoucs, 131; Héliopolis, 1,180.

ABAISSEMENT DU TAUX DE L'ESCOMPTE DE LA BANQUE DE BELGIQUE. — La Banque nationale de Belgique a décidé d'abaisser ses taux de 1/2 0/0 (à l'exception du taux des traites acceptées représentatives de ventes à l'étranger de produits fabriqués en Belgique qui reste à 1 1/2 0/0). Le taux de l'escompte est donc réduit de 2 1/2 0/0 à 2 0/0.

AMSTERDAM, 25 janvier

BOURSE D'AMSTERDAM. — La fermeté du marché ne s'est pas affirmée à la séance de jeudi. Le redressement du florin a amené la spéculation à plus de circonspection.

Royal Dutch, 255 1/2; A. K. U., 37 1/16; Unilever, 93 1/8; Philips, 124; H. V. A., 390 1/2; Deli Mij 166.

L'AFFECTATION DU BENEFICE DE REEVALUATION DE L'ENCAISSE OR DE LA NEDERLANDSCHE BANK. — Ainsi que nous l'avons indiqué, le « bénéfice » comptable réalisé du fait de la réévaluation de l'encaisse, sera de 221 millions. Au sujet de l'emploi de ce bénéfice, il y a lieu d'apporter les précisions suivantes aux indications que nous avons données hier :

1° 29,800,000 florins seront remis à l'institut d'émission pour compenser les pertes subies lors de la dévaluation de la livre sterling en 1931. Sur ce montant, 7,600,000 florins seront utilisés pour rembourser le solde des avances fournies en l'occurrence par l'Etat; 15,700,000 florins seront affectés au fonds de réserve porté ainsi à 20 millions, soit l'équivalent du capital social; enfin, 6,500,000 florins seront attribués à la réserve extraordinaire qui sera ainsi portée à 14,200,000 florins.

2° 116,500,000 florins seront versés au crédit du fonds destiné à couvrir en partie les frais de mobilisation, c'est-à-dire au crédit de l'Etat;

3° Le fonds d'égalisation des changes sera doté du reliquat, soit environ 75 millions de florins, montant correspondant aux pertes résultant des opérations du fonds qui a vendu à la Nederlandsche Bank au cours ancien de 1,647 florins 47 de l'or acheté sur le marché libre à 2,100 florins par kilo, afin de soutenir le change.

LES CHANGES A PARIS. — Voici les cours extrêmes pratiqués vendredi :

Londres (1 livre sterling), 176 50 — 176 75; New-York (100 dollars), 4,370 — 4,390; Belgique (100 belgas), 737 — 743; Hollande (100 florins), 2,322 — 2,336; Norvège (100 couronnes), 993 — 1,000; Suède (100 couronnes), 1,040 — 1,048; Suisse (100 francs), 981 —989; Canada (100 dollars), 3,920—3,960.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	75 50	3 0/0	74 15	74 25	74 15	74 30
3 ..	86 50	3 0/0 amort. ..	86 40	.. ..	.. ..	85 60
4 ..	77 50	4 0/0 1917 ..	77 70	77 85	77 60	78 .
4 ..	77 ..	4 0/0 1918 ..	76 90	77 ..	76 70	76 80
5 ..	112 50	5 0/0 1920 am.	111 40	112 ..	111 85	111 80
.. ..	184 ..	4 0/0 1925	183 25	183 70	183 70	183 60
4 50	85 50	4 1/2 % 32, tr.A	83 40	83 70	83 50	83 50
4 50	84 ..	4 1/2 % 32, tr.B	84 15	84 30	84 20	84 20
.. ..	217 ..	4 1/2 0/0 1937.	211 50	211 10	210 90	210 75
5 ..	97 50	5 0/0 1939 ..	96 85	97 ..	97 10	97 ..
5 ..	102 ..	Déf.nat.5 0/0 38	103 45	103 75	103 60	103 65
45 ..	972 ..	Ob' Tr. 4 1/2 33	972 ..	972 ..	974 ..	974 ..
40 ..	890 ..	Obl. Tr. 4 0/0 34	884 ..	880 ..	[illegible]	885 ..
50 ..	990 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	993 ..	994 ..	994 ..	995 ..
45 ..	870 ..	Obl. Tr. 4 /2 32	875 ..	878 ..	873 ..	879 ..
4 ..	127 50	Ob.Tr.4 0/0 36 B	131 05	131 ..	131 ..	131 ..
45 ..	1050 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1062 ..	....	....	1065 ..
50 ..	1020 ..	Bons Tr.5 0/0 34	1019 ..	1019 ..	1020 ..	1020 ..
45 ..	1032 ..	Bons Tr.4 1/2 34	1038 ..	1041 ..	1041 ..	1036 50
40 ..	1030 ..	Bons Tr.4 0/0 35	1031 ..	1034 ..	1034 ..	1032 ..
50 ..	1022 ..	B. T. 5 % sep.37	1030 ..	1035 ..	....	1029 ..
50 ..	1032 ..	B. T. 5 % déc.37	1035 ..	1035 ..	1035 ..	1035 ..
55 ..	1060 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1058 ..	1061 ..	1061 ..	1058 ..
45 ..	890 ..	Caisse autonome.	892 ..	893 ..	893 ..	893 ..
390 ..	8500 ..	Bque de France.	8000	7900 ..	7900	7850
400 59	6800 ..	— de l'Algérie	6505	6550 ..	6550 ..	6550
240 ..	6450 ..	— de l'Indoch.	6390	6481 ..	6400 ..	6400
35 ..	1020 ..	— de Paris ..	952	952 ..	942 ..	947
30 ..	640 ..	— transatl. ..	610 ..	600 ..	610 ..	610
30 ..	500 ..	Union parisienne	465 ..	463 ..	464 ..	465 ..
80 ..	1235 ..	Cie algérienne ..	1225 ..	1215 ..	1215 ..	1205 ..
50 ..	845 ..	Compt. nat. esc.	795 ..	801 ..	801 ..	800 ..
40 ..	520 ..	Créd. commercial	498 ..	494 ..	493 ..	496 ..
185 ..	2870 ..	— fonc. France	2700 ..	2690 ..	2675 ..	2650 ..
15 ..	235 ..	— fonc. Ind...	220 ..	220 ..	218 ..	216 ..
100 ..	1720 ..	— lyonnais	1630 ..	1622 ..	1629 ..	1630 ..
40 ..	770 ..	Société générale.	750 ..	745 ..	743 ..	739 ..
33 ..	672 ..	Fonc. lyonnaise..	650 ..	649 ..	649 ..	659 ..
20 545	328 ..	Rente foncière..	....	265 ..	265 ..	265 ..
....	70 ..	Génér. foncière.	65 ..	66 ..	66 ..	64 50
899 72	17800	Suez	17075	17050	16910	16950
811 94	14550	— jouiss.	14250	14110	14000	13950
914 86	14150	— (fond^r)	13700	13500	13450	13410
324 75	4650	— (civile, 5e)	4270	4225	4210	4225
40 ..	596 ..	Est	596 ..	592 ..	592 ..	591 ..
70 ..	895 ..	Lyon	905 ..	....	....	899 ..
50 ..	735 ..	Midi	720 ..	710 ..	710 ..	705 ..
70 ..	862 ..	Nord	854 ..	....	....	850 ..
64 ..	850 ..	Orléans	880 ..	....	....	874 ..
55 ..	1000 ..	Indoch.-Yunnan	1040 ..	1065 ..	1065 ..	1050 ..
....	800 ..	Santa-Fé	670 ..	670 ..	679 ..	675 ..
60 ..	772 ..	Métropolitain	715 ..	720 ..	720 ..	720 ..
52 50	540 ..	— jouiss.	510 ..	510 ..	510 ..	505 ..
26 50	320 ..	Paris. ind. élect.	300 ..	297 ..	302 ..	303 ..
100 ..	990 ..	Tram. Shanghai.	995 ..	998 ..	993 ..	995 ..
75 ..	1170 ..	Lyonnaise eaux	1105 ..	1100 ..	1095 ..	1100 ..
62 50	910 ..	— jouiss.	860 ..	840 ..	840 ..	835 ..
55 ..	910 ..	Eaux Indochine	876 ..	876 ..	875 ..	870 ..
45 ..	640 ..	Distr. parisienne	610 ..	606 ..	607 ..	609 ..
57 50	678 ..	Electr. de Paris	646 ..	646 ..	646 ..	651 ..
25 ..	324 ..	Electricité Seine.	321 ..	322 ..	322 ..	322 ..
26 ..	330 ..	Electr. gaz Nord	306 ..	308 ..	308 ..	310 ..
100 ..	1890 ..	Elect. (Cie gén.)	1825 ..	1800 ..	1810 ..	1800 ..
40 ..	638 ..	Energ. littoral	615 ..	625 ..	624 ..	628 ..
24 ..	306 ..	Energ. Nord Fr.	296 ..	291 ..	291 ..	291 ..
45 ..	940 ..	Fses Mot.Truyère	910 ..	911 ..	906 ..	905 ..
65 ..	728 ..	Nord-Lumière	695 ..	700 ..	700 ..	700 ..
40 ..	810 ..	Cie Télégr. e. fil	823 ..	815 ..	802 ..	805 ..
....	228 ..	Thomson-Houst.	218 ..	218 ..	213 ..	212 ..
34 ..	425 ..	Union d'électr.	417 ..	420 ..	412 ..	418 ..
57 50	752 ..	Eel.,ch.,f.motr.	742 ..	741 ..	741 ..	745 ..
30 ..	490 ..	Gaz et eaux	475 ..	467 ..	471 ..	474 ..
30 ..	656 ..	Forges Nord Est	620 ..	623 ..	615 ..	615 ..
40 ..	1360 ..	Denain-Anzin	1252 ..	1253 ..	1253 ..	1260 ..
....	708 ..	Saulnes	658 ..	665 ..	668 ..	652 ..
32 50	495 ..	Louvr.-Montbard	471 ..	470 ..	465 ..	470 ..
80 ..	1780 ..	Schneider et Cie	1715 ..	1725 ..	1710 ..	1715 ..
40 ..	910 ..	Tréfil. Havre	845 ..	841 ..	832 ..	830 ..
25 ..	615 ..	Béthune (10e)	568 ..	567 ..	567 ..	570 ..
120 ..	2530 ..	Charb. Tonkin	2377 ..	2400 ..	2415 ..	2420 ..
20 ..	680 ..	Anzin	659 ..	650 ..	649 ..	649 ..
44 ..	1135 ..	Blanzy	1141 ..	1128 ..	1120 ..	1125 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
12 ..	230 ..	Courrières	218 50	218 ..	219 ..	220 .
15 ..	315 ..	Lens	292 ..	295 ..	291 ..	294 ..
25 ..	488 ..	Marles	452 ..	455 ..	456 ..	454 ..
25 ..	530 ..	Vicoigne Nœux.	495 ..	491 ..	497 ..	492 ..
4 ..	90 ..	Boléo	87 ..	87 75	87 ..	86 50
135 ..	1620 ..	Min. de Bor (n.)	1430 ..	1413 ..	1405 ..	1408 ..
35 ..	1144 ..	Le Nickel	1110 ..	1106 ..	1100 ..	1101 ..
.. ..	470 ..	Peñarroya	453 ..	415 ..	441 ..	445 ..
.. ..	18 ..	Fse ind. pétr. ..	19 ..	19 ..	19 75	18 50
45 ..	1115 ..	Franç. pétroles	1100 ..	1086 ..	1102 ..	1080 ..
65 ..	1940 ..	Elect. ch. Ugine	1897 ..	1905 ..	1890 ..	1885 ..
57 50	930 ..	Kali-Ste-Thérèse.	846 ..	849 ..	840 ..	840 ..
30 ..	815 ..	Kuhlmann	789 ..	784 ..	781 ..	781 ..
60 ..	1370 ..	Mat.col.St-Denis.	1460 ..	1460 ..	1440 ..	1410 ..
50 ..	1000 ..	Phosph. Gafsa ..	961 ..	960 ..	960 ..	965 ..
65 ..	1880 ..	Péchiney	1796 ..	1825 ..	1792 ..	1800 ..
28 ..	985 ..	Rhône-Poulenc ..	998 ..	990 ..	972 ..	995 ..
70 ..	2475 ..	Saint-Gobain ..	2345 ..	2350 ..	2325 ..	2340 ..
28 ..	565 ..	Sal.Djibouti,Sfax	552 ..	549 ..	545 ..	550 ..
200 ..	9000 ..	Port du Rosario.	8705 ..	8805 ..	8825 ..	8700 ..
25 ..	725 ..	Charg. réunis ..	726 ..	721 ..	720 ..	725 ..
70 ..	1410 ..	Fse Afrique occ.	1375 ..	1370 ..	1355 ..	1350 ..
32 50	1440 ..	Air liquide	1495 ..	1490 ..	1489 ..	1485 ..
130 ..	9000 ..	Brass. Quilmès ..	8700 ..	8780 ..	8650 ..	8700 ..
65 ..	1080 ..	Caoutch. Indoch.	1055 ..	1055 ..	1045 ..	1070 ..
20 ..	528 ..	Citroën	510 ..	495 ..	490 ..	484 ..
25 ..	600 ..	— act. N	564 ..	559 ..	557 ..	560 ..
35 ..	826 ..	Compteurs (Gaz)	800 ..	802 ..	802 ..	800 ..
14 50	222 ..	Cult. tropicales	226 ..	222 ..	220 ..	220 ..
25 ..	460 ..	Distil. Indochine.	442 ..	428 ..	443 ..	440 ..
.. ..	80 ..	Ford (franç.) ..	70 50	70 ..	70 ..	70 ..
26 ..	610 ..	Ind.Plant.hévéas.	575 ..	575 ..	570 ..	565 ..
15 96	400 ..	Hévéas (parts)	375 ..	370 ..	370 ..	370 ..
29 22	495 ..	Peugeot	470 ..	460 ..	460 ..	465 ..
20 ..	445 ..	Poliet, Chausson	417 ..	403 ..	401 ..	400 ..
40 ..	790 ..	Raffineries Say	761 ..	750 ..	743 ..	740 ..
46 91	730 ..	Terres Rouges	715 ..	717 ..	715 ..	721 ..
80 ..	685 ..	Union europ. ..	648 ..	635 ..	616 ..	638 ..
15 ..	368 ..	Est obl.3 0/0 ane	394 ..	....	....	367 ..
15 ..	360 ..	— nlle	360 ..	....	....	365 ..
15 ..	338 ..	Lyon obl.3 0/0 ane	349 ..	....	....	343 ..
15 ..	354 ..	— nlle	344 ..	....	....	343 ..
15 ..	350 ..	Midi obl.3 0/0 ane	380 ..	....	....	350 ..
15 ..	382 ..	Nord obl.3 0/0 ane	421 ..	....	....	392 ..
15 ..	404 ..	— nlle	420 ..	....	....	402 ..
15 ..	376 ..	Orl.obl.3 0/0 ane	378 ..	....	....	380 ..
15 ..	372 ..	Ouest ob.3 0/0 ane	388 ..	....	....	373 ..
.. ..	140 ..	Oblig. Young ..	135 ..	128 ..	129 ..	130 ..
4 p.50	1270 ..	Cr. Arg. 4 1/2 0/0	1192 ..	1188 ..	1180 ..	1180 ..
55 ..	956 ..	Aut. 5 1/2 0/0 33	952 ..	....	....	958 ..
107 fl.5	2980 ..	Belgiq. 5 1/2 32	2825 ..	2830 ..	2830 ..	2820 ..
107 fl.5	2925 ..	— 5 1/2 34	2820 ..	2830 ..	2825 ..	2815 ..
£ 0.16	2820 ..	Unif. Egypte ..	2800 ..	2815 ..	2790 ..	2795 ..
1 £	1650 ..	Japon 5 0/0 1907	1608 ..	1593 ..	1593 ..	1600 ..
.. ..	7 ..	Russe consol. ..	8 50	9 ..	9 25	9 ..
57 ..	220 ..	Serbe 4 0/0 ..	196 ..	195 ..	192 ..	203 ..
16 65	296 ..	Turc 7 1/2 33	300 ..	307 ..	300 ..	303 ..
16 65	188 ..	— 7 1/2 0/0 34	190 ..	189 ..	189 ..	186 ..
3 $ act.	310 ..	Bqus nat. Mex.	289 ..	283 ..	280 ..	287 ..
£ 0:3:0	645 ..	— ottomane ..	614 ..	616 ..	606 ..	605 ..
125 p.	4130 ..	Créd. fonc. égyp.	3870 ..	3820 ..	3800 ..	3800 ..
.. ..	310 ..	Canad.-Pacific	282 ..	286 ..	282 50	298 ..
2 f.b.	48 ..	Wagons-Lits ..	45 25	45 ..	45 ..	44 ..
8 f.25	2350 ..	Philipps	2170 ..	2190 ..	2190 ..	2192 ..
18 act.	450 ..	Gaz. él.(Lisbon.)	425 ..	426 ..	425 ..	430 ..
160 i. l.	4300 ..	Arbed	4110 ..	4325 ..	4325 ..	4320 ..
10 kr.	1840 ..	S. K. F.	1755 ..	1760 ..	1765 ..	1782 ..
£ 0:1:4	2930 ..	Central Mining	2900 ..	2867 ..	2860 ..	2895 ..
£ 0:11:6	2270 ..	East Geduld ..	2280 ..	2285 ..	2260 ..	2290 ..
£ 0.15	1670 ..	Geduld	1645 ..	1636 ..	1618 ..	1650 ..
10 l.	275 ..	Montecatini ..	243 ..	241 ..	238 ..	240 ..
.. ..	3100 ..	Rio-Tinto	2851 ..	2828 ..	2815 ..	2820 ..
£ 0 8 0	1350 ..	Un. Corporation	1359 ..	1345 ..	1340 ..	1360 ..
10 fl.80	1940 ..	Azote	1875 ..	1865 ..	1865 ..	1850 ..
35 f.b.	400 ..	Pétrofina	401 ..	382 ..	382 ..	391 ..
17 fl.	7000 ..	Royal Dutch ..	6580 ..	6598 ..	6535 ..	6505 ..
10 fl.	4900 ..	Amsterd Rubber	4680 ..	4680 ..	4680 ..	4625 ..
85 fl.	50000 ..	H. V. A.	48100 ..	48000 ..	48000 ..	47000 ..
11 sh.	3580 ..	Liebig	3485 ..	3500 ..	3500 ..	3525 ..
14 f.s 44	11750 ..	Nestlé	11920 ..	12060 ..	12000 ..	11935 ..
24 esc.74	840 ..	Portug. tabacs	793 ..	800 ..	795 ..	811 ..
25 l.1/4	1180 ..	Sucr. d'Egypte	1070 ..	....	....	....

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
35 ..	880 ..	Albi	940 ..	937 ..	930 ..	938 .
3 sh.	396 ..	Anglo-Amer. Cor.	380 ..	375 ..	373 ..	....
3 sh.6	264 ..	Aréas	274 50	268 ..	268 50	....
30 lei	102 ..	Astra Romana ..	99 ..	95 25	93 ..	97 ..
£ 1 10	5200 ..	Bque nat. Egypte	4970 ..	4880 ..	4905 ..	....
.. ..	240 ..	Barcelona Tract.	241 50	236 ..	235 ..	240 .
3s.1p.5	492 ..	Brakpan	507 ..	501 ..	498 ..	....
5 p.40	1500 ..	Brasser. Palermo	1580 ..	1568 ..	1558 ..	1555
1 p.60	550 ..	Brasser. Schiau.	507 ..	505 ..	510 ..	510 ..
4 sh.	980 ..	Brit. Am. Tobac.	951 ..	897 ..	905 ..	....
8 ..	96 ..	Bruay	267 ..	265 ..	262 ..	89 ..
48p.218	1870 ..	Cairo-Héliopolis..	1895 ..	1895 ..	1895 ..	1875 ..
4 48	680 ..	Cambodge	688 ..	689 ..	685 ..	687 ..
18 484	230 ..	Cambodge 100e..	224 ..	225 ..	221 ..	224 ..
6 p.	90 ..	Canadian Eagle..	82 75	82 25	82 ..	82 50
14 fb.	232 ..	Caoutch. (Fin.)..	216 ..	213 ..	211 ..	215 ..
40 fb.615	840 ..	— act. V.	812 ..	805 ..	807 ..	805 ..
1 sh.3	212 ..	Chartered	207 50	205 ..	203 50	207
30 ..	840 ..	Cinzano	848 ..	838 ..	864 ..	850 ..
2 sh.3	472 ..	City Deep	498 ..	497 ..	499 ..	....
90 lei	64 ..	Colombia	63 25	61 50	58 75	60 ..
25 lei	48 ..	Concordia	46 50	45 ..	45 ..	45 50
19 sh.	2720 ..	Crown Mines ..	2855 ..	2880 ..	2850 ..	2855 ..
3s.6p.75	400 ..	Daggafontein ..	418 ..	412 ..	411 ..	....
15 sh.	1200 ..	De Beers ord. ..	1166 ..	1180 ..	1175 ..	1155 ..
10 sh.	1680 ..	— préf. ..	1690 ..	1690 ..	1690 ..	1675 ..
.. ..	180 ..	Dong-Trieu	202 ..	200 ..	195 50	195 ..
2 sh.6	580 ..	Durban Roodep..	591 ..	581 ..	580 ..	....
3.450/0	154 ..	Eastern	133 50	137 ..	135 50	137 ..
3 sh.6	450 ..	East Rand	476 ..	471 ..	471 50	....
0 fl. 48	276 ..	Fr.-Néer. de cult.	290 ..	288 ..	288 ..	287 ..
0 $ 30	356 ..	Franco-Wyoming	363 ..	368 ..	362 ..	366 ..
5 sh.	740 ..	General Mining..	754 ..	744 ..	730 ..	740 ..
3 sh.3	490 ..	Goldfields	499 ..	498 ..	492 ..	493 ..
1 sh.	230 ..	Gula Kalumpong	202 ..	208 ..	202 50	201 ..
.. ..	704 ..	Hotchkiss	648 ..	637 ..	633 ..	635 ..
37 50	404 ..	La Houve	390 ..	387 ..	385 ..	392 ..
.. ..	1100 ..	Huaron (Cie Min	1225 ..	1212 ..	1210 ..	1205 ..
20 ..	280 ..	Huiles de pétrole	312 ..	308 ..	305 ..	312 ..
.. ..	144 ..	Hydr.-El. Cère ..	156 ..	153 ..	152 50	150 ..
.. ..	124 ..	Jagersfontein ..	122 50	121 ..	121 ..	....
3 sh.	370 ..	Johannesburg ..	363 ..	355 ..	352 ..	357 ..
4 fb. 54	480 ..	Katanga * 1/60e	446 ..	445 ..	442 ..	438 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
4 sh.3	590 ..	Kleinfontein (N.)	562 ..	565 ..	552 ..	....
9 p.	250 ..	Kuala Lumpur..	221 ..	217 ..	211 ..	210 ..
2 sh.	188 ..	Lake View	191 ..	192 ..	192 ..	193 ..
2 sh.	88 ..	Langl. Estate ..	86 25	86 ..	86 ..	85 50
8 ..	176 ..	Liévin	165 ..	162 ..	162 ..	165 ..
5 sh.6	692 ..	Main Reef	695 ..	686 ..	683 ..	685 ..
1 sh.6	208 ..	Malacca ord. ..	182 50	182 ..	181 ..	181 ..
11 p.	72 ..	Mex. Eagle ord..	65 25	66 25	66 ..	65 ..
61 77	1240 ..	Michelin (6es p.)	1220 ..	1215 ..	1198 ..	1200 ..
17 ..	356 ..	Mimot (ord.) ..	330 ..	331 ..	329 ..	326 ..
50 ..	760 ..	Min. et pr. chim.	725 ..	710 ..	712 ..	715 ..
13 .53	580 ..	Min. Gds-Lacs ..	560 ..	560 ..	552 ..	....
50 ..	840 ..	Gnome et Rhône	850 ..	842 ..	830 ..	825 ..
6 sh.	496 ..	New-State Aréas	494 ..	479 ..	477 ..	485 ..
30 ..	280 ..	Omnium fr. pétr.	261 ..	256 ..	253 ..	255 ..
58 60	1000 ..	Padang	1031 ..	1043 ..	1022 ..	1028 ..
50 ..	720 ..	Etablis. Pernod.	720 ..	710 ..	723 ..	720 ..
25 ..	360 ..	Phos. Constant. .	366 ..	352 ..	349 ..	351 ..
14 ..	204 ..	Phos. M'Dilla ..	213 50	211 ..	212 50	214 ..
12 50	280 ..	Phos. Tunisiens.	267 ..	268 ..	263 ..	260 ..
15 ..	344 ..	Pointe-à-Pitre .	423 ..	426 ..	426 ..	425 ..
4 sh.6	380 ..	Randfontein ...	390 ..	385 50	385 ..	385 ..
8 sh.	1440 ..	Rand Mines ...	1510 ..	1510 ..	1501 ..	1495 ..
15 0/0	222 ..	Rhod. ang.-amer.	216 ..	215 50	212 50	210 ..
9 p.	168 ..	Roan Antelope .	155 ..	155 ..	153 ..	158 ..
5 sh.	596 ..	Robinson Deep .	578 ..	575 ..	575 ..	570 ..
1 sh.	248 ..	Sennah Rubber .	232 50	230 ..	232 ..	225 ..
4 sh.	820 ..	Shell	773 ..	774 ..	777 ..	768 ..
11 p.	184 ..	Simmer and Jack	200 ..	200 ..	198 ..	190 ..
2s.7p.50	280 ..	Spring Mines ..	285 ..	287 ..	285 ..	284 ..
15 sh.	2080 ..	Sub Nigel	2060 ..	2058 ..	2052 ..	2050 ..
14 f.60	244 ..	T.Roug. 100e p.	225 ..	225 ..	220 ..	223 ..
.. ..	412 ..	Tharsis	389 ..	388 50	384 50	384 ..
6 p.	80 ..	S. A. Township	78 ..	77 50	77 50	77 ..
1 sh.6	212 ..	Transvaal	213 ..	211 ..	210	211 ..
.. ..	100 ..	Tubize	82 ..	80 75	80 25	82 50
160 f.b.	5600 ..	U.M. Ht-Katanga	5490 ..	5518 ..	5460 ..	5450 ..
2 p.	90 ..	Urikany	75 ..	95 50	96 ..	....
.. ..	1400 ..	Vieille-Montagne	1260 ..	1270 ..	1270 ..	1255 ..
.. ..	580 ..	Viscose (Nat.).	548 ..	536 ..	536 ..	....
2 sh.6	340 ..	West Rand	346 ..	346 ..	342 ..	342 ..
2 sh.6	430 ..	West Springs..	439 ..	445 ..	438 ..	438 ..

RENTES & ACTIONS AU COMPTANT

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1912-14	371 ..	371 ..
25 ..	— 5 0/0 1919...	390 ..	390 ..
25 ..	P.T.T. 5 0/0 1928....	506 ..	506 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929.	469 ..	469 ..
50 ..	— 5 0/0 1934....	960 ..	957 ..
50 ..	— 5 0/0 1936....	975 ..	967 ..
25 ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934-49	98 ..	99 ..
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $).	4775 ..	4800 ..
70 $	7 0/0 or 1924 (—).	6025 ..	5855 ..
25 ..	Créd. national 1919	532 ..	530 ..
25 ..	Crt nl obl. 5 0/0 1920	510 ..	506 ..
30 ..	— 6 0/0 juil. 1922	532 ..	531 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	520 ..	....
30 ..	— 6 0/0 juin 1923	525 ..	....
30 ..	— 6 0/0 janv. 1924	550 ..	543 ..
50 ..	— 5 0/0 1934.....	1015 ..	1010 ..
55 ..	— 5 1/2 0/0 1937..	1020 ..	1020 ..
60 ..	— 6 0/0 1938.....	1062 ..	1057 ..
249 99	Banq. Guadeloupe.	3105 ..	3010
20 ..	— Eurne cent. ord.	340 ..	348
25 ..	Be Fse It. Amér. sud	522 ..	....
30 ..	— Nat. comm. ind.	567 ..	564
.. ..	Be Pays du Nord...	473 ..	472
26 25	Crédt ind.com.nom	308 ..	311 ..
45 ..	— — t. p..	709	711 ..
25 ..	Cie f. Algérie Tunis.	482 ..	480 ..
15 ..	Génér. Alsne Banq.	400 ..	....

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
30 ..	Marseilse de Crédit.	649 ..	649 ..
27 ..	Sous-Compt. Entr.	250 ..	242 ..
12 50	Union des Mines..	231 ..	230 ..
80 ..	Vichy (A).........	1450 ..	1450 ..
26 666	— (B).........	460 ..	461 ..
.. ..	Alsthom.	353 ..	363 ..
20 ..	El.Bsse-Mlle (10e p.)..	285 ..	286 ..
256 85	Elec. Gaz Nord parts.	3980 ..	4050 ..
864 20	Elect. Paris (parts)	9800 ..	9810 ..
20 ..	Elect. Loire Centre	314 ..	310 ..
30 ..	Energ. Ecl. (10e p.).	295 ..	....
18 12	En. El. Basse-Loire	343 ..	341 ..
17 50	— du Rhin....	221 ..	....
47 50	Ener. élec. S.-O. ord.	833 ..	821 ..
47 50	— — prior.	830 ..	815 ..
50 ..	Energie industrlle.	1075 ..	1065 ..
10 ..	Forces motr. Est..	120 ..	....
52 50	Forces m. Ht-Rhin	231 ..	232 ..
25 ..	Forces mot. Rhône	685 ..	663 ..
20 ..	Vienne	340 ..	330 ..
52 50	Havraise en. elect.	898 ..	823 ..
65 ..	Hyd. el. Auvergne.	999 ..	995 ..
102 50	Lorraine (parts).	1110	1122
26 ..	Nantaise Eclairage	435 ..	423 ..
65 ..	Ouest Lumière....	755 ..	752 ..
345 ..	Dollfus-Mieg.	4150 ..	4101 ..
110 ..	Gaz Lebon A (c.)...	2200 ..	2200 ..
70 ..	Continentl du Gaz	1305 ..	1185 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
80 ..	Franç. Eclair. Gaz.	765 ..	760 ..
14 ..	Réunies gaz él. (25fr.)	170 ..	162 ..
80 ..	Gaz France-Etran.	1005 ..	1023 ..
.. ..	— de Lyon	310 ..	310 ..
25 66	— de Paris	200 ..	203 ..
.. ..	Aciéries de Longwy	290 ..	285 ..
60 ..	Alsacne const. méc.	703 ..	702 ..
100 ..	Ch.rs At. St-Nazaire	1400 ..	1395 ..
65 ..	Châtilon-Comment.	2260 ..	2201 ..
21 ..	Electr.- Mécanique	640 ..	610 ..
12 50	Forg. et Ac. Marine	536 ..	530 ..
61 09	Pont-à-Mousson...	2540 ..	2600 ..
40 ..	Fses matériel ch. fer	569 ..	555 ..
30 ..	Pechebronn.......	336 ..	....
25 ..	Phosph. Océanie..	779 ..	741 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.).	327 ..	328 ..
.. ..	Potin	36 ..	38 ..
45 ..	Sucr. Pithiviers ..	772 ..	803 ..
275 ..	Suze (Distillerie)..	1280 ..	1250 ..
10 392	Bon Marché.......	309	300
25 ..	Nouv. Galeries....	318 ..	318 ..
65 ..	Paris-France	731 ..	711 ..
30 ..	Papeter. de France	348 ..	....
20	Autom. ind. Latil.	165 ..	....
40 ..	Dunlop...........	595 ..	....
30 ..	Ouest africain.....	450 ..	445 ..
60 fb	Ougrée Marihaye.	900 ..	885 ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	4050 ..	4050 ..

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Ire ÉDITION

Les opérations militaires

L'ORGANISATION DU HAUT COMMANDEMENT EN 1918

On a précédemment résumé dans ces colonnes l'évolution de l'organisation du haut commandement pendant la dernière guerre. Après de longs tâtonnements, des essais malheureux, des retours en arrière, les alliés sont enfin arrivés à une formule qui présente un grand intérêt, puisqu'elle a régi les rapports réciproques des autorités supérieures françaises et interalliées pendant la phase finale du conflit qui s'est terminée par la défaite complète des puissances centrales. Il n'est donc pas hors de propos d'étudier d'un peu près cette solution.

Les questions relatives à l'organisation du haut commandement visaient deux ordres de faits différents : tout d'abord, la coopération des forces terrestres des diverses armées alliées sur le front occidental, puis la direction des opérations de la coalition sur les théâtres extérieurs.

En ce qui concerne le premier de ces domaines on peut dire que les dispositions adoptées en avril 1918 ont donné entière satisfaction. Si quelques « grippements » passagers se sont produits dans les rouages lors de la crise violente qui a suivi les premiers succès de l'attaque allemande de mai sur le Chemin des Dames, en revanche la coopération des armées alliées a fonctionné d'une façon aussi coulante qu'efficace pendant l'offensive générale de l'été et du début de l'automne de cette même année.

Au cours de cette période décisive, nous voyons deux organes en action :

1° Le maréchal Foch, *commandant en chef des armées alliées en France*, a auprès de lui, comme chef d'état-major, une personnalité de premier plan et un état-major réduit dont l'activité est tout entière absorbée par l'étude, sur le plan stratégique, des questions intéressant la conduite des opérations sur tous les théâtres, extérieurs et intérieurs, et par la préparation de directives générales concernant les phases successives de la manœuvre en cours sur le front occidental. Il n'a la charge d'aucun service propre, et dispose comme réserves d'une partie des disponibilités des armées alliées qui, d'après ses ordres, sont réparties, en raison des besoins, sur l'ensemble du dispositif commun.

2° Au-dessous de lui, les commandants en chef des armées française, britannique, américaine, italienne et belge, exercent la direction des forces terrestres de leurs nations respectives sur le front occidental, assistés chacun d'un grand quartier général, dont le chef dans l'armée française porte le titre de major général.

Ainsi le généralissime interallié, dégagé de tout souci de commandement personnel, conserve la liberté d'esprit voulue pour réfléchir longtemps à l'avance aux éventualités qui peuvent surgir du choc des événements et pour suivre les recherches, souvent fort longues, se rapportant aux éléments des décisions ultérieures qu'il doit soit prendre de sa propre autorité, en ce qui concerne la bataille sur le front occidental, soit proposer au conseil supérieur de guerre interallié, pour ce qui touche les opérations sur les théâtres extérieurs. D'autre part, les différents commandants en chef exercent leur autorité sur l'ensemble de leurs forces, sans autre contrainte que celle consistant à exécuter les instructions, d'ordre très général, reçues de l'échelon suprême du commandement.

En revanche, la direction des opérations sur les théâtres extérieurs a prêté souvent le flanc à la critique. Les décisions du conseil supérieur de guerre interallié ont été maintes fois laborieuses. Des heurts, des contradictions sans issue se sont bien des fois opposés à l'aboutissement de discussions qui auraient exigé cependant des solutions immédiates.

De telles difficultés ne sauraient surprendre. Les intérêts des grandes puissances modernes sont si complexes qu'on ne peut espérer trouver rapidement, le jour d'une crise, une solution ralliant l'approbation unanime des membres d'une coalition. Si le commandement militaire unique est parfaitement réalisable, comme les événements l'ont prouvé, la conduite interalliée de la guerre n'a pu être que le résultat de compromis et d'approximations. On doit, dans cet ordre d'idées, se contenter de méthodes forcément imparfaites, qui respectent les droits de toutes les nations associées sans entraver l'action commune.

En résumé, l'organisation du haut commandement en 1918 a réalisé, à peu de chose près, ce que l'on peut espérer de mieux dans un domaine où la perfection n'existe pas. En particulier, le système adopté pour la répartition de l'autorité dans les groupements supérieurs des forces alliées sur le front occidental s'est révélé d'une réelle valeur. C'est grâce à cette excellente organisation que le commandant en chef interallié, dégagé de la conduite directe de moyens lui appartenant en propre, et doté d'un état-major bien adapté aux besoins d'un commandement de nature uniquement stratégique, a réussi à assurer, à la satisfaction de tous, la coopération des efforts d'immenses armées appartenant à cinq nations différentes, et a pu ainsi mener heureusement jusqu'à son terme l'offensive générale qui nous a apporté le succès définitif sensiblement plus tôt que ne l'avaient prévu, quelques mois auparavant, les personnalités les plus qualifiées de tous les pays alliés.

SUR MER

Vapeur letton torpillé

Riga, 26 janvier.

Selon des nouvelles reçues de Riga, le vapeur letton *Everene* (4,434 tonnes), qui est parti hier de Blyth (Angleterre) pour la Lettonie, vient d'être torpillé. L'équipage, à l'exception d'un homme, fut sauvé par un autre vapeur letton.

L'*Everene* est la première victime de la guerre dans la marine marchande de Lettonie.

L'arraisonnement de l'« Asama-Maru »

Tokio, 26 janvier.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir Robert Craigie, a rendu visite, jeudi soir, au ministre des affaires étrangères, M. Arita, et lui a expliqué les circonstances qui l'avaient conduit à faire sa déclaration à la presse touchant l'incident de l'*Asama-Maru*. L'ambassadeur a fait ressortir que cette déclaration lui avait été inspirée par son désir de rendre clair que la mesure prise par la marine anglaise n'était nullement dirigée contre le Japon. Aussi fut-il très étonné de la répercussion fâcheuse produite par ses paroles dans le public japonais.

DANS LES AIRS

Les barrages de ballons captifs

Londres, 26 janvier.

Suivant la Press association l'extension du barrage national de ballons se poursuit avec une grande rapidité. Ce barrage couvre déjà plus de 700 milles de zones terrestres et maritimes, et plusieurs nouveaux barrages côtiers sont en voie de création. En dépit du mauvais temps, les volontaires sont toujours très nombreux pour les barrages maritimes, et cette semaine trois cents volontaires des unités « terrestres » se sont présentés alors que soixante-dix hommes seulement étaient demandés pour être affectés aux unités « navales ».

Perte d'un avion britannique

Londres, 26 janvier.

Le ministère de l'air communique qu' « un appareil de la Royal Air Force, qui avait quitté jeudi sa base en France pour accomplir un vol de reconnaissance au-dessus du Nord-Est de l'Allemagne, n'est pas rentré ».

Fausse alerte

Londres, 26 janvier.

On annonce officiellement que l'artillerie antiaérienne a ouvert le feu, la nuit dernière, contre un appareil non identifié qui volait au-dessus d'un des ports de la côte orientale anglaise. On s'aperçut, peu après, qu'il ne s'agissait pas d'un appareil ennemi. Heureusement, il n'y a eu à déplorer ni victimes, ni dégâts.

Un discours de Sir Nevile Henderson

Londres, 26 janvier.

Dans un discours prononcé à Sleuford, Sir Nevile Henderson, ancien ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, a déclaré que l'Angleterre est engagée dans une lutte à mort contre une nation de 80 millions d'hommes, extrêmement puissante, organisé à fond, et absolument dénée de scrupules.

Il a souligné que, dans une lutte nationale de cette envergure, la situation économique ou la richesse d'un pays joue un rôle tout au moins aussi important que son effort militaire.

Sir Nevile n'a nul doute sur la volonté britannique de vaincre. Il a une foi absolue dans le courage, l'endurance et la ténacité du peuple anglais et confiance dans la victoire, mais ce sera une guerre rude et il est possible qu'elle dure longtemps. Les alliés ont un grand avantage économique, mais il faut se garder de croire que l'Allemagne va s'écrouler bientôt.

La guerre actuelle, a ajouté l'ancien ambassadeur, est une guerre pour la démocratie, comme jamais il n'en fut. Il faut que l'Angleterre se prouve à elle-même, au monde et à la civilisation, qu'une démocratie basée sur le consentement de tous est meilleure et plus efficace qu'une dictature.

Un article de M. G. Wells

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Londres, 26 janvier.

Le grand écrivain H. G. Wells vien d'encourir la haine des nazis pour avoir écrit dans la revue américaine *Liberty*, qu'un bombardement aérien de Berlin et d'autres villes allemandes aurait un excellent effet en assagissant les esprits germaniques :

Je ne partage pas, écrit notamment M. Wells dans cet article, l'excessive tendresse de certaines gens pour le peuple allemand, et je ne crois pas qu'un bombardement rigoureux aigrirait le peuple allemand contre nous. Les Allemands se croient une race militaire et brave, et ils pensent que le terrorisme est permis à leur juste colère. Ils chantent à tout propos des hymnes de guerre, et ils nient énergiquement avoir été battus, alors qu'ils ont été bien battus en 1918. Les Allemands ont voulu, à tout propos, être des « embêteurs » du monde entier. Ils ont arrêté l'engrenage du progrès. La vie est entièrement désorganisée, non seulement en France, en Angleterre, en Pologne, mais en Suède, en Hollande, en Belgique, parce que ces gens veulent jouer au soldat. Je suis convaincu qu'un bombardement par les avions et par l'artillerie, en détruisant leurs villes, constituerait pour eux une expérience saine et assagissante.

Je fais ces observations sans le moindre sentiment vindicatif à l'égard des Allemands. Je suis un pacifiste, mais un pacifiste réaliste. Je voudrais une paix générale organisée. Donc, il faut que ces 80 millions de gens deviennent des associés réfléchis et modestes dans les affaires du monde.

La radio allemande n'a pas cité ces propos, mais elle se borne à affirmer que toute bombe lancée sur Berlin amènera dix bombes sur Londres. C'est ce qu'avait déjà dit, en se vantant, le maréchal Gœring en septembre dernier.

M. Wells répond ce matin à la radio de Berlin par cette déclaration faite dans le *Daily Mail* :

Evidemment cette affirmation des Allemands est une preuve de faiblesse; c'est un cri de terreur. Les Allemands n'ont pas hésité à bombarder Varsovie avec la dernière brutalité. Ils en auraient fait autant à Londres en septembre dernier s'ils l'avaient osé. Je suis absolument sûr que nous autres Anglais, à Londres, nous pourrions faire face à tout ce qu'ils pourraient nous envoyer, et leur infliger un châtiment plus qu'exemplaire. Nous sommes en guerre, et voilà où il faut en venir. Je préfère bombarder les Allemands que les affamer. En fin de compte, nous y gagnerions du temps, et les Allemands en sortiraient sans doute avec un esprit beaucoup plus sain.

La réponse britannique à la protestation japonaise

Londres, 26 janvier.

La presse anglaise annonce que la réponse britannique à la note japonaise, protestant contre l'arrestation de vingt et un Allemands qui se trouvaient à bord de l'*Asama-Maru*, est conçue en termes qui, espère-t-on, permettront un règlement satisfaisant de cette affaire.

« Les arguments britanniques y sont présentés avec franchise et sincérité, écrit le *Times*. Ils sont basés sur les principes et les précédents du droit international. On espère sincèrement, du côté anglais, qu'un règlement honorable interviendra. »

L'Italie, l'Allemagne et les Balkans

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Rome, 26 janvier.

Le *Giornale d'Italia* publie une correspondance de Berlin dans laquelle il expose « l'intérêt qu'aurait le Reich à maintenir limité le théâtre de guerre ». La presse allemande, dit le correspondant, accuse les puissances occidentales de chercher à entraîner les neutres dans le conflit, et particulièrement les Etats de l'Europe sud-orientale. On voudrait, à Paris et à Londres, déplacer en quelque sorte le front et jeter dans la mêlée les Etats scandinaves et la Roumanie. L'Allemagne entendrait, au contraire, circonscrire le conflit, et apprécierait vivement la tâche d' « équilibre européen » que l'Italie poursuit dans les Balkans. C'est ce qu'aurait déclaré en propres termes l'organe officiel *Berlin-Rome-Tokio*, qui paraît sous le patronage de l'office des affaires étrangères du Reich.

D'autre part, la presse italienne se fait l'écho de la soi-disant « campagne d'intimidation » entreprise à Londres contre la Roumanie, que l'Angleterre voudrait empêcher de vendre son pétrole à l'Allemagne.

Autour de la création, en Roumanie d'un commissariat général du pétrole

Une note officieuse roumaine

Bucarest, 26 janvier.

De source autorisée, on déclare que le commissariat général du pétrole, créé il y a quelques jours par décret du gouvernement, a été constitué en vue d'augmenter la production du pétrole, qui n'a cessé de diminuer au cours de ces dernières années, et les mêmes milieux autorisés soulignent qu'il n'y a eu, à aucun moment, de pression venant de l'extérieur pour amener la constitution de ce commissariat.

Cette mise au point a été faite à la suite d'interprétations inexactes sur cet organisme, parues dans une partie de la presse étrangère.

Bucarest, 26 janvier.

L'*Argus*, le plus autorisé des journaux de la presse économique roumaine, examinant la question du commissariat du pétrole récemment créé, écrit notamment :

Il s'agit là d'une mesure intérieure de sage administration. Il est absolument naturel que le gouvernement donne à la plus importante de nos richesses nationales une organisation durable et lui assure une unité de direction et de contrôle. En agissant autrement, le gouvernement aurait manqué à son devoir.

Le soin de changer les cotes de distribution extérieure n'incombe pas au commissariat du pétrole, déclare, d'autre part, l'*Argus*. C'est affaire du gouvernement, auquel incombe également de décider la politique générale du pays.

Notre politique économique, conclut le journal, poursuivant avec la même persévérance que notre politique étrangère des buts pacifiques, tient compte en toute mesure des obligations de la neutralité roumaine, des engagements du pays et des intérêts économiques auxquels le gouvernement doit parer.

En Allemagne les difficultés causées par le froid ne font que s'aggraver

Frontière allemande, 26 janvier.

Les difficultés et les lenteurs des transports en Allemagne, causées par le froid, le gel et la neige, ne cessent d'augmenter, et menacent de compromettre très sérieusement toute l'organisation du ravitaillement.

Depuis des semaines, les fleuves et les canaux sont gelés, et les chalands se trouvent immobilisés par des couches de glace de plus en plus épaisses. Il en résulte que les chemins de fer sont surchargés de travail, et n'arrivent plus à assurer le trafic.

Le problème est d'autant plus difficile que la navigation intérieure, à elle seule, assurait, en temps normal, un tiers du transport des marchandises lourdes. Comme, d'autre part, le matériel roulant des chemins de fer suffisait à peine pour le trafic normal, il n'est pas étonnant que la situation ne fasse qu'empirer. Pour trouver des locomotives, on a commencé par supprimer un certain nombre de trains express et omnibus. Cela n'a pas suffi. On a supprimé alors d'autres trains, même des trains de permissionnaires.

Le maréchal Goering, par un trait de plume, a fait disparaître la plupart des tarifs réduits et il a ordonné de mobiliser autant de matériel et de personnel que possible pour le transport des charbons et des produits alimentaires.

Le ministre du travail, de son côté, a autorisé les entreprises de transports à faire travailler leur personnel jusqu'à l'extrême limite des possibilités, à condition qu'on garantisse aux travailleurs un repos continu de 10 heures sur 24.

Un autre problème est celui du déchargement des wagons. Les gares de marchandises sont encombrées de trains en souffrance. Là aussi, on manque de personnel et surtout de camions. Tout cela explique que le charbon commence à manquer un peu partout et qu'il a fallu prendre les mesures d'économie les plus sévères.

Les écoles ont été fermées, faute de moyens de chauffage. Le service de l'eau chaude dans les maisons a été suspendu. La distribution du charbon est rationnée et les marchands devront eux-mêmes contrôler si ceux qui commandent des combustibles en ont vraiment besoin. Même situation en ce qui concerne le ravitaillement des villes en pommes de terre et légumes. Les arrivages sur les marchés deviennent de plus en plus réduits.

La presse publie quotidiennement des communiqués d'apaisement. Ils font appel à la patience et à l'esprit de sacrifice de chacun, en faisant croire à une amélioration dès que la température sera devenue plus douce. Mais on ne dit pas ce qui se passera si le froid rigoureux persiste.

Le maréchal Gœring saisit la fortune de l'Etat polonais

Frontière allemande, 26 janvier.

Le maréchal Gœring a pris un décret portant saisie-arrêt sur toute la fortune de l'ancien Etat polonais.

En vertu de ce décret sont saisis : tous les immeubles et meubles et tous les biens accessoires, y compris toutes les créances, participations, droits et intérêts de toutes sortes de l'ancien Etat.

Le règlement de la question charbonnière en Belgique

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Bruxelles, 26 janvier.

Un accord est intervenu dans la question charbonnière, et les propositions transactionnelles du gouvernement ont recueilli l'adhésion des organismes ouvriers. Les ouvriers feront, pendant la période de mobilisation, une demi-heure supplémentaire et il leur sera accordé un sursalaire qui représente pour les charbonnages une charge de 30 millions et qui correspond à 1,5 0/0 du montant des salaires.

Le charbonnage de Flenu sera rouvert, et les patrons garantissent que leurs versements de cotisations au fonds national des pensions des mineurs demeureront équivalents à 11 0/0 des salaires.

Les obsèques de M. Motta

Berne, 26 janvier.

La Suisse en deuil a fait ce matin d'imposantes funérailles nationales au conseiller fédéral, Giuseppe Motta.

Malgré le temps froid et maussade, une foule énorme venue non seulement de Berne, mais de toutes les régions du pays, était massée le long du parcours du cortège funèbre pour rendre un dernier et respectueux hommage au grand homme d'Etat suisse.

A 10 h. 15, le cortège quitte le palais fédéral pour se rendre à l'église catholique de la Trinité, en passant par les vieilles et principales artères de la ville: la rue du Marché et la rue de l'Hôpital.

La fanfare municipale de Berne ouvre la marche en jouant des hymnes funèbres. Elle est suivie de plus de cent délégations et corporations, d'étudiants en costume portant leur bannière; puis vient un grand char couvert de couronnes suivi d'un détachement de troupes dont les soldats portent d'innombrables couronnes. On remarque en particulier celle, cravatée d'un ruban aux couleurs tricolores, offerte par M. Daladier à son collègue suisse, et une très belle couronne aux couleurs pontificales envoyée par le cardinal Maglione, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie XII et ami personnel de M. Motta.

Le cercueil de chêne contenant la dépouille mortelle de l'ancien président de la Confédération, et ministre des affaires étrangères, recouvert du drapeau fédéral, est posé sur un char mortuaire tiré par deux chevaux.

Un bataillon d'infanterie avec musique et drapeau défile, suivi d'innombrables sociétés et organisations venues de toutes les régions de la Suisse.

A l'église de la Trinité, devant laquelle un escadron de cavalerie a pris position, la messe de *Requiem* pontificale est célébrée par Mgr von Streng, évêque de Bâle et de Lugano, assisté de tous les évêques suisses, et en présence de Mgr Philippe Bernardini, nonce apostolique à Berne.

Après l'office de *Requiem*, M. Pilet-Golaz, président de la Confédération, prononce l'éloge funèbre de M. Motta.

A l'association France-Pologne

L'association France-Pologne a donné, hier soir, son premier dîner de 1940, en l'honneur de M. Oscar Halecki, recteur de l'Université de la Pologne en France, et du conseil de cette université.

Devant une très nombreuse assistance, des discours ont été prononcés par Me Jacques Charpentier, bâtonnier de l'ordre des avocats, qui présidait la réunion; M. Truchy, membre de l'Institut; le gouverneur Merwart, au nom de l'Association des émigrés polonais, et le recteur Halecki.

M. Frankowski, chargé d'affaires de Pologne, assistait à cette manifestation à laquelle M. Yvon Delbos, ministre de l'éducation nationale s'était fait officiellement représenter.

Le gouvernement finlandais remercie la ville de la Rochelle

Le ministre des affaires étrangères de Finlande, L. Vanno Tanner, vient de prier le ministre de France à Helsinki, M. Charles Magny, de transmettre au conseil municipal de la Rochelle les vifs remerciements du gouvernement finlandais pour sa précieuse assistance.

Lettres du front

LES CHEVAUX ET LEURS MÉDECINS

(Suite.)

(De notre correspondant de guerre)

Aux Armées, le 17 janvier 1940.

La section vétérinaire mobile d'évacuation, S.V.M.E. ou, comme on dit, l'*esvémé*, occupe trois hangars aux murs blancs, qu'on a transformés en écuries en y plaçant perpendiculairement des bat-flancs mobiles. Sous le jour d'hiver assez avare, qui tombe du haut des murailles, les chevaux somnolent, les plus malades la tête basse et le flanc retroussé. Dehors, cependant, tout est gelé : les plus grandes rivières sont prises, la bise glaciale blesse les yeux et brûle les oreilles. Ici, la vue de la paille épaisse et jaune des litières, la chaleur que dégagent les chevaux, la bonne odeur d'écurie, tout ce fleuve de vie animale, fait éprouver une impression de confort et de bien-être.

— Vous voyez, chaque cheval qui arrive ici est matriculé sur la croupe. Puis on l'examine et, selon son genre de maladie ou de blessure, on l'envoie dans telle ou telle section. Les contagieux, — les morveux, par exemple, que nous révèle leur réaction à la malléine — vont au lazaret. Les gourmeux en ont un spécial.

— La malléine ?

— C'est une culture de morve stérilisée et filtrée.

— Ah ! oui, c'est vrai. Le colonel V... me l'expliquait tout à l'heure.

Le jeune vétérinaire-lieutenant en blouse blanche qui m'accompagne a, en ce moment, toute la charge de l'hôpital : son aide est en permission. Dans le civil, c'est un « canin », un spécialiste pour les chiens, et fort connu. Tout ici n'en marche pas moins à merveille. Les litières bordent l'allée centrale d'une double ligne qu'on croirait tracée au cordeau et, si la paille en est médiocre, ce n'est évidemment pas la faute du vétérinaire. Le pansage a été bien fait.

— Dans cette première écurie, nous plaçons les animaux fourbus ou fatigués et les malades non contagieux. Vous savez que le combattant qui débarque du train blessé est réchauffé et couché dès son arrivée à l'ambulance, de même nous nous efforçons de réconforter les chevaux.

— Combien de temps les gardez-vous ?

— Cela dépend. Nous gardons ceux dont la guérison paraît devoir demander peu de temps. D'une manière générale, nous nous efforçons de les mettre en état de supporter aisément le voyage, avant de les envoyer à l'H.V.A., l'hôpital vétérinaire d'armée. Ici on leur fait à tous préventivement une piqûre antitétanique et on leur donne une alimentation spéciale : barbotages, etc. Voyez les appareils de fortune que nous avons construits pour soulager les fourbus.

Ce sont des sangles de cuir ou de tissu, entrelacées de manière à former une sorte de hamac, qui passent sous le ventre du cheval et sont attachées au plafond par des poulies : l'animal est soulevé par elles, de manière que ses pieds ne supportent plus qu'un poids très léger.

— Vous savez, reprend mon guide, que la fourbure est une inflammation de la chair du pied : le tissu feuilleté, douloureusement comprimé entre l'os et la paroi, se congestionne. L'animal qui souffre ainsi a tendance à se coucher; mais tout cheval qui reste étendu 48 heures sans qu'on le retourne est perdu. Alors nous avons arrangé, par les moyens du bord, ce système de suspension.

L'écurie suivante est celle des blessés.

— Vous connaissez l'appareil à projeter l'ozone?

— Ma foi, non !

Il fait amener de sa stalle un cheval dont le nez est fendu; ce n'est pas beau à voir. Je demande ce qui est arrivé au pauvre animal.

— Oh ! un coup de sabot d'un camarade, probablement.

Le cheval est un animal qui cicatrise mal ; l'ozone a le pouvoir de vivifier les plaies en les anesthésiant. On approche l'ozoniseur. Sous le jet invisible, la plaie blanchit et semble bourgeonner à vue d'œil. Le cheval se laisse faire sans résistance; il semble même éprouver un certain bien-être.

— Est-ce que l'on se sert de cela pour les plaies humaines ?

— Pas beaucoup, je crois. Mais on en use pour les chiens.

C'est une consolation !

Maintenant nous visitons le garage, de l'autre côté de la cour. Car la S.V.M.E. est naturellement chargée de recueillir tous les chevaux abandonnés dans les cantonnements, parce qu'ils sont blessés ou malades. Et il y faut de la hâte : il est arrivé plus d'une fois, en effet, qu'une unité, trouvant le cheval laissé par une autre, le prenne ou l'échange contre un des siens sans se rendre compte qu'il est malade. C'est un animal qui a beaucoup de chances d'être perdu.

Cependant, entre ces murs glacés, parmi ces mécaniques inanimées qui empestent l'essence, je regrette la vie, la chaleur odorante des écuries.

— Ces vans immenses sont semblables à ceux qui voiturent les cracks jusque sur les champs de course.

— Ils ont été réquisitionnés, pour la plupart, à Chantilly et à Maisons-Laffitte, me répond le lieutenant A... On croyait bien faire, mais ils sont trop volumineux pour les petites routes du front, souvent mauvaises, trop difficiles à conduire aussi : comment voulez-vous mener une remorque de cette taille dans les chemins étroits et parmi les combattants ? Ce qu'il y a de plus commode pour nous, ce sont des *bétaillères* de ce genre-ci.

Et le lieutenant me montre des petits camions à transporter les bœufs.

— Là-dedans, nous pouvons placer à la rigueur huit chevaux en travers. Dans des moments de presse, il est arrivé à la section du train qui travaille pour nous d'en voiturer jusqu'à soixante en une seule journée.

— D'ici à l'H.V.A. ?

— Oh non ! Des cantonnements jusqu'ici. Pour envoyer nos « clients à l'H.V.A., nous employons le chemin de fer; nous formons des trains entiers. Vous devriez visiter notre H.V.A., il vaut la peine d'être vu, vous savez !

C'est ce que j'ai fait. Je vous en parlerai bientôt.

JACQUES BOULENGER.

M. Dautry préside la première réunion du comité consultatif de l'armement

La première réunion du comité consultatif de l'armement vient de se tenir au ministère de l'armement, sous la présidence de M. Raoul Dautry.

Dans une courte allocution M. Dautry a rappelé la mission qui est assignée au comité par le décret du 18 décembre 1939.

Il a particulièrement insisté sur la nécessité, dans les circonstances présentes, d'agir en vue de réaliser dans tous les domaines les économies les plus grandes possible de forces et de matières.

« Chacun, en temps de guerre, a-t-il déclaré, est responsable devant la nation de l'emploi de ses biens, de celui de ses forces ou de son temps. »

Le comité consultatif de l'armement, véritable comité de la ressource, sera saisi par le ministre de toutes les questions relatives, soit à l'organisation générale des professions ou des usines, soit à l'orientation précise de certaines productions en vue d'augmenter progressivement les rendements et de réduire les prix de revient.

Il aura en outre à définir comment peuvent, au mieux, s'intégrer dans la tâche commune toutes les forces économiques du pays, depuis l'atelier artisanal jusqu'à l'usine la plus considérable, en laissant à chacun toute liberté compatible avec la nécessité d'une discipline exigée par l'intérêt national.

« Nous avons le devoir, a conclu le ministre, de travailler sans égard pour nos goûts, nos préférences, nos intérêts, de travailler de toute notre intelligence et au delà même de nos forces, pour donner à nos soldats les moyens de conquérir la victoire et, à leur retour, de demeurer libres et forts dans la paix retrouvée. »

Cette première séance a été consacrée à la mise au point de l'organisation intérieure du comité. Chaque section a désigné ceux de ses membres qui la représenteront aux assemblées restreintes dans lesquelles se fera la synthèse du travail poursuivi sans désemparer dans les sections.

Dès à présent, le comité consultatif de l'armement est au travail.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

REVUE DE LA PRESSE

Dans le *Figaro*, M. Lucien Romier consacre une partie de ses « notes sur la guerre », à l'Allemagne et au pétrole roumain :

L'Allemagne a toujours compté sur les livraisons roumaines pour compléter et renouveler partiellement ses stocks de pétrole en cas de guerre et aussi pour s'approvisionner d'oléagineux. Cependant, même si la Roumanie pouvait livrer toute sa production au Reich, le problème ne serait pas résolu : compte tenu des réserves existant outre-Rhin et des arrivages possibles de Roumanie et de Galicie, il manquerait encore à l'Allemagne huit ou dix millions de tonnes de pétrole et essence pour qu'elle pût mener une guerre totale et générale, utilisant toutes ses armes mécaniques ou motorisées, terrestres et aériennes, pendant une longue période. Il est probable qu'après six ou huit mois d'une guerre offensive sur des fronts étendus, elle n'aurait plus de réserves de combustibles liquides. Son effort devrait dès lors se mesurer à ses moyens d'approvisionnement au jour le jour. Le manque de stocks de pétrole suffirait à lui faire perdre sa liberté stratégique.

C'est pourquoi on ne pouvait douter que, si elle courait le risque d'une guerre générale, elle chercherait tout de suite la solution du problème du pétrole dans un marché à n'importe quel prix avec Staline.

C'est pourquoi, aussi bien, il était sûr que, dès le début, elle s'efforcerait, par un moyen ou par un autre, de se procurer le contrôle, direct ou indirect, du pétrole roumain.

De l'article de M. Jean Fabry, dans le *Matin* :

En un mot, l'Allemagne a pris conscience du gouffre sans fond qu'ouvrira une bataille avec l'armée française. Elle cherche à réunir les moyens de faire face aux besoins d'une telle bataille.

Du coup, la guerre courte a disparu de l'affiche. Et parce qu'il s'agit maintenant d'une guerre qui durera et d'une bataille qui dévorera tout, l'Allemagne s'est ruée sur le blocus qui entend la priver de tout; en même temps et à tout prix, elle veut mettre la main sur les ressources les plus proches de ses frontières. Autour du minerai de fer de Suède et des pétroles de Roumanie se livre une rude bataille. On n'en est encore qu'aux préliminaires politiques et économiques, mais demain, peut-être, les actes militaires suivront...

Les neutres avaient espéré que cette bataille serait livrée avant qu'ils aient eu à prendre un parti, les voilà menacés d'avoir les premiers le feu chez eux. On comprend leur embarras; mais quel autre événement que la victoire des armées française et britannique pourrait donc les tirer d'embarras? Ils n'en peuvent pas souhaiter d'autres ou alors ils porteraient de l'eau au moulin qui tôt ou tard les broierait.

Du *Petit Parisien*, sous la signature de M. Ch. Morice :

La production du pétrole synthétique, qui est très poussée dans le Reich, ne peut suppléer à l'insuffisance des importations. La mainmise allemande sur l'Autriche et la Tchécoslovaquie n'a fait qu'augmenter les charges du Reich...

L'Allemagne a donc besoin du pétrole roumain et du pétrole de Galicie. Il convient de signaler que la production de pétrole en Roumanie accuse, depuis plusieurs années, une constante diminution: de 8,700,054 tonnes en 1936, elle est tombée à 6,350,000 tonnes en 1938. Certes, le Reich pourrait faire procéder à de nouveaux forages en Roumanie; mais, même à supposer que son accord commercial avec ce pays apporte à Berlin les avantages escomptés, les champs de pétrole roumains, mis en valeur par l'Allemagne, ne pourraient lui être d'un secours appréciable avant quelques années.

De Saint-Brice, dans le *Journal*, toujours sur la même question :

La grosse question, d'ailleurs, est celle des transports. Elle ne se pose pas seulement pour le pétrole de Roumanie, mais aussi pour le pétrole de Galicie que les Allemands se sont fait réserver. Maigre contribution, à vrai dire, car, même si les puits n'avaient pas été endommagés par les Polonais avant leur départ, ils ne produiraient pas plus de 400,000 tonnes par an et de l'huile de très médiocre qualité.

Bien plus intéressant est l'acheminement des quelque deux millions de tonnes que la Roumanie, en vertu du nouvel accord, pourrait fournir en un an. C'est pour en accélérer le transit que les Allemands ont obtenu de Moscou, non pas comme on l'a dit, de nouvelles répartitions territoriales en Galicie, mais la disposition de la principale ligne de chemin de fer et des mesures de contrôle militaire destinées à remédier au désordre qui paralyse, en territoire soviétique, la circulation des trains.

Sous le titre « Cette guerre que nous ignorons », M. Léon Bailby écrit notamment dans le *Jour-Echo de Paris* :

Les Français les plus humbles sont fixés sur la perfidie roublarde du Reich en matière de propagande. Mais ce n'est pas là un résultat suffisant. Stuttgart avec ses rengaines nous fait hausser les épaules. Qu'opposons-nous à Stuttgart?

Partout, chez les alliés et chez les neutres, les ambassades et légations allemandes ou russes ont décuplé leur personnel diplomatique dont le nombre peut paraître extravagant, en face de nos maigres effectifs. Ces gens, qui jouissent de l'immunité réservée au personnel de la carrière, en profitent pour filer leur venin dans l'organisme qu'ils infectent tout entier.

Partout à l'étranger, l'Allemagne a mobilisé sur place tous ceux de ses nationaux, négociants, voyageurs, courtiers, écrivains, artistes, conférenciers, qu'elle juge capables d'un rayonnement quelconque.

NOUVELLES DE LA BOURSE

26 janvier. — Marché plus résistant que la veille. Après l'inscription des premiers cours, en baisse sur la veille, une tendance meilleure a prévalu et les cours précédents ont été généralement regagnés. A noter la résistance des mines d'or et des valeurs de caoutchouc.

VALEURS	COURS précédents	COURS DU JOUR (mi-séance)
3 0/0	74 15	74 20
4 0/0 1918	76 70	76 50
5 0/0 1920	111 85	111 40
4 0/0 1925	183 70	183 30
4 1/2 0/0 1932 A.	83 50	83 35
4 1/2 0/0 1937	210 90	212 60
Caisse aut. Déf.Nat.5 0/0 1938	103 60	103 35
Obli. Trés, 4 1/2 0/0 1933	974 ..	973 ..
— 4 0/0 1936 B.	131 ..	130 70
Banque de France	7.900 ..	7.970 ..
— de l'Indochine	6.400 ..	6.300 ..
— de Paris	942 ..	943 ..
— Union parisienne	464 ..	465 ..
Comptoir nat. d'escompte	801 ..	795 ..
Crédit foncier	2.675 ..	2.671 ..
— lyonnais	1.629 ..	1.622 ..
Société générale	743 ..	740 ..
Canal de Suez	16.910 ..	16.950 ..
Santa Fé	679 ..	669 ..
Tramways de Shanghaï	993 ..	987 ..
Lyonnaise des eaux	1.095 ..	1.115 ..
Parisienne de distribution	607 ..	604 ..
Générale d'électricité	1.810 ..	1.802 ..
Energ. littor. médit	624 ..	610 ..
Nord-lumière	700 ..	700 ..
Télégraphie sans fil	802 ..	801 ..
Thomson-Houston	213 ..	210 ..
Union d'électricité	412 ..	416 ..
Forges du Nord et de l'Est	615 ..	610 ..
Central Mining	2.860 ..	2.865 ..
Geduld	1.618 ..	1.618 ..
Rio-Tinto	2.815 ..	2.795 ..
Royal Dutch	6.535 ..	6.530 ..
Amsterdam Rubber	4.680 ..	4 650 ..
Anglo American Corporation	373 ..	375 ..
Brakpan	498 ..	495 ..
Canadian Eagle	82 ..	81 50
Financière des Caoutchoucs	211 ..	213 50
Crown Mines	2.850 ..	2.820 ..
De Beers ord.	1.175 ..	1.170 ..
— priv.	1.690 ..	1.675 ..
East Rand	471 50	471 ..
Goldfield	492 ..	492 50
Mexican Eagle	66 ..	67 ..
Gnome et Rhône	830 ..	824 ..
Padang	1.022 ..	1028 ..
Etabliss. Pernod	723 ..	742 ..
Phosphates de Constantine	349 ..	346 ..
Randfontein	385 ..	383 ..
Rand Mines	1.501 ..	1.487 ..
Roan Antelope	153 ..	153 ..
Shell	777 ..	776 ..
Sub Nigel	2.052 ..	2.024 ..
Tharsis	384 50	386 ..
Union Min. Haut-Katanga	5.460 ..	5.460 ..
Schneider	1.710 ..	1.705 ..
Tréfileries du Havre	832 ..	837 ..
Charbonnages du Tonkin	2.415 ..	2.380 ..
Mines d'Anzin	649 ..	640 ..
Lens	291 ..	292 ..
Vicoigne	497 ..	490 ..
Mines de Bor	1.405 ..	1.399 ..
Le Nickel	1.100 ..	1.097 ..
Française des Pétroles	1.102 ..	1.076 ..
Kali Sainte-Thérèse	840 ..	845 ..
Kuhlmann	781 ..	780 ..
Péchiney	1.792 ..	1.800 ..
Saint-Gobain	2.325 ..	2.325 ..
Quilmès	8.650 ..	8.600 ..
Caoutch. Indochine	1.045 ..	1.035 ..
Indoch. Plantat. Hévéas	570 ..	575 ..
Raffinerie Say	743 ..	748 ..
Credito argent. 4 1/2 0/0 1934	1.180 ..	1.175 ..
Unifié d'Egypte	2.790 ..	2.790 ..
Crédit foncier égyptien	3.800 ..	3.820 ..
Canadian Pacific	282 50	283 ..
S. K. F.	1.765 ..	1.751 ..

A la présidence du conseil

M. Edouard Daladier, président du conseil, a reçu, ce matin, une délégation mandatée par le groupe socialiste au Parlement composée de MM. Hussel, Rives, Lazurick et André Le Troquer, à laquelle s'était joint M. Albertin.

La délégation a entretenu le chef du gouvernement de diverses questions d'ordre politique et militaire qui préoccupent actuellement l'opinion. Auparavant, M. Albertin, retour d'une mission aux armées que lui avait confiée la commission des finances, s'était longuement entretenu avec M. Edouard Daladier.

ORGEM 30, rue Drouot, achète maximum comptant bijoux, brillants.

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 25 janvier. — En cents par bushel : maïs, mai 57 1/4; juillet 57 1/8. — Blés : mai 98 5/8 à 98 1/2; juillet 96 1/8 à 96.

Winnipeg, 25 janvier. — En cents par bushel : blés, mai 85 7/8; juillet 86 3/4; oct. 87 7/8.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 25 janvier. — En pence par lb : feuille fumée, disp. 11 15/16; fév. 11 13/16; mars 11 13/16; avril-juin 11 3/4.

New-York, 25 janvier. — En cents par lb : feuille fumée, gaufrée : janv. 18 79; mars 18 79; mai 18 33; juillet 18 30; sept. 18 02; oct. 18; déc. 17 95.

SAINDOUX. — Chicago, 25 janvier. — En cents par lb : janv. 6 05; mai 6 30.

CAFES. — New-York, 25 janvier. — En cents par lb : disp. 5 1/2; café Rio n° 7, ancien contrat : mars 4 33; mai 4 35. Santos n° 4 disp. 7 3/8; mars 6 21; mai 6 28; juillet 6 33; sept. 6 37; déc. 6 44.

DE NOMBREUX PRODUITS SONT VENDUS AVEC BENEFICE
SUPERBES RESULTATS COMMERCIAUX

Si vous n'êtes pas ennemi des méthodes nouvelles, si vous avez un article à vendre, une marque à lancer, une affaire à développer; si votre exploitation est en déficit, si votre chiffre plafonne, si vous avez du mal à démarrer, si vous croyez enfin qu'un résultat meilleur puisse être obtenu (et ne peut-il l'être toujours), pensez que nous avons déjà solutionné des problèmes semblables.

Sans engagement d'aucune sorte, vous pouvez nous consulter, nous écrire, venir nous voir, ou nous convoquer chez vous. Voici notre adresse :

PUBLICITES PEREYRE, 2, r. Labat, Bayonne
Agents dans les principaux centres.
Départements spéciaux pour l'étranger.

LES FOURRURES GUELIS
3, Chaussée d'Antin, 3
(Angle Paramount)
SOLDES AVANT INVENTAIRE
Quelques prix de Manteaux : Mouton doré .... 1.290 ; Pattes d'Astrakan 1.300 ; Astrakan .... 3.500 ; Agneau des Indes. 2.650
Grand choix de collets renards argentés.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

En 1914 le bon de la Défense Nationale
EN 1939
LE BON D'ARMEMENT
Gagnez en 2 ans 7,52%
Tout en conservant votre argent liquide
Vous payez 930 francs un bon d'armement de 1.000 francs à deux ans. Ce bon d'armement rapporte 3,50 °/o officiellement. Mais l'intérêt doit être compté sur la somme versée, c'est-à-dire 930 francs, soit 3,76 °/o. — En deux ans vous bénéficiez donc d'un intérêt de 7,52 °/o.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28627

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

MERCREDI 31 JANVIER 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER... Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité

Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGE 2

Nouvelles de l'étranger. — L'Allocution radiodiffusée de M. Edouard Daladier. — Nouvelles du jour. — Echos et informations.

PAGE 3

Académies. — Tribunaux. — Les Spectacles : la Soirée théâtrale, R. K.; *Cinémas. — T. S. F. — La Bourse.*

PAGE 4

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — Sur mer. — En Finlande. — Le Discours de M. Daladier et l'opinion publique. — Dépêches de la Chambre.*

Paris, le 30 janvier 1940

BULLETIN DU JOUR

LE TROISIÈME MARTYRE DE LA POLOGNE

L'épopée finlandaise, qui constitue un si grand exemple pour tous les peuples civilisés, et la complexité de la situation créée par la guerre européenne qui affecte, en réalité, tout le continent, depuis l'océan Arctique jusqu'à la mer Noire et à la Méditerranée orientale, ne doivent pas faire perdre de vue le sort tragique réservé par l'Allemagne hitlérienne et la Russie stalinienne au peuple polonais, et qui est un défi permanent à tout élémentaire sentiment d'humanité. Ce que M. Raczkiewicz, président de la République polonaise, appelle dans les déclarations qu'il vient de faire au *Daily Telegraph* le troisième martyre de la Pologne dépasse, en effet, en horreur toutes les violences commises au cours des grandes guerres de l'histoire. On hésiterait à croire à la réalité de semblables actes de barbarie si les témoignages les plus sûrs et les plus autorisés n'en apportaient chaque jour la pleine confirmation.

Hier encore le centre d'information et de documentation du gouvernement polonais pouvait constater que l'expulsion massive des populations polonaises des provinces occidentales occupées par les Allemands et incorporées au Reich se poursuit à une cadence accélérée, et dans les conditions les plus odieuses. Des dizaines de milliers de gens sont arrachés à leurs foyers par une température de —35°, transportés dans des wagons à bestiaux pour des voyages durant plusieurs jours, laissés sans nourriture et pratiquement condamnés à mourir de faim et de froid. On cite ce détail effroyable que lors de l'arrivée d'un train amenant ainsi des enfants polonais expulsés de Posnanie les cadavres de trentre d'entre eux, morts de froid, furent trouvés dans un wagon. D'autre part les exécutions sommaires continuent en Posnanie, en Poméranie, en Silésie et dans la région de Lodz. Tout cela, qui a été scrupuleusement vérifié par des témoins dignes de foi et enregistré pour le livre des atrocités allemandes que le gouvernement polonais se propose de publier, ne saurait laisser indifférente l'opinion internationale, même dans les pays les plus fermement résolus à rester à l'écart du conflit et à ne pas prendre position contre les puissances de proie qui bouleversent si tragiquement l'ordre européen. La situation faite aux populations des provinces polonaises occupées par l'armée rouge n'est pas moins affreuse, encore aggravée par la politique de soviétisation systématique qui accompagne les troupes russes partout où elles font leur apparition.

Le gouvernement allemand a cru devoir faire une démarche par la voie diplomatique auprès du Saint-Siège pour protester contre la communication faite, il y a une huitaine de jours, par la radio de la Cité du Vatican au sujet du sort ainsi réservé au peuple polonais. Les informations radiodiffusées sous le contrôle du Vatican, dont des journaux anglais ont publié des versions détaillées, étaient pourtant fondées sur des témoignages irrécusables, et la protestation indignée élevée contre de tels faits rentrait bien dans la ligne des principes de charité chrétienne que le Saint-Père n'a cessé de recommander chaque fois qu'il l'a jugé utile pour la sauvegarde des valeurs spirituelles de la civilisation. On ne saurait s'étonner, en vérité, que le chef de l'Eglise catholique s'émeuve de violences commises au mépris de toutes les lois humaines et divines, et que le monde catholique tout entier élève une solennelle protestation contre des procédés impliquant la négation brutale de tout ce qui fait la force morale et la fierté de la chrétienté. La radio de la Cité du Vatican a confirmé, en somme, les exactions, les destructions, les actes de cruauté de toute nature commis dans les régions de Varsovie, de Cracovie, de Poméranie, de Posnanie et de Silésie, faits confirmés par des témoins irrécusables et qu'aucun système politique, si dur qu'il soit, ne saurait excuser envers une population sans défense chassée de ses foyers et vouée à toutes les épreuves. On peut donc tenir pour exact qu'en Pologne occupée nombre de Polonais sont dépouillés de leurs biens, qui sont attribués à des Allemands, et transportés dans la région de Varsovie, laquelle, entièrement dévastée par la guerre, ne peut leur fournir de ressources pour leur existence ; que les Allemands ont organisé en Pologne un système de déportation intérieure abominable; que 70 0/0 de la population polonaise est en proie à la famine, ses réserves alimentaires ayant été dirigées sur l'Allemagne; que les Polonais et les juifs ont été parqués dans des ghettos séparés, dont les ressources économiques sont tout à fait insuffisantes pour permettre à des millions de malheureux de subsister.

Il est bien naturel que la radio de la Cité du Vatican, interprète de la pensée du Saint-Siège, ait dénoncé comme un comble d'iniquité, pour une administration qui n'a cessé de proclamer qu'elle n'avait aucun grief à faire valoir contre la religion, le fait que les Allemands aient supprimé, à quelques apparences près, l'exercice de tout culte religieux chez un des peuples les plus catholiques d'Europe, et que des milliers d'églises polonaises soient fermées six jours et demi par semaine. Que tout cela constitue une sanglante injure au droit des gens et à la conscience humaine, on ne saurait le contester. L'Allemagne hitlérienne assume de ce fait les plus lourdes responsabilités devant l'histoire. Mais pourquoi s'étonner en présence d'une politique de force et de contrainte qui est dans la tradition allemande et dont on a pu constater les effets partout où le germanisme a prétendu établir sa domination? Les procédés allemands, on les a connus, au cours de l'autre guerre, en Belgique et dans le Nord de la France; on les connaît aujourd'hui en Tchécoslovaquie et en Pologne; on les connaîtrait demain dans d'autres pays si on pouvait tolérer quelque nouveau coup de force hitlérien. Le sort de la Tchécoslovaquie et de la Pologne doit faire réfléchir tous les peuples menacés par l'impérialisme germanique et slave sur ce que serait leur propre destin s'ils n'étaient pas fermement résolus à défendre leur indépendance et si la victoire de la France et de l'Angleterre ne devait pas assurer le salut de toutes les nations dignes de la liberté.

LA BATAILLE DU « MORAL »

Le président du conseil, dans son discours radiodiffusé, s'est adressé particulièrement à « l'arrière », c'est-à-dire à la population civile, pour lui demander d'être digne de nos soldats, d'être unie, d'être disciplinée. Dans la guerre qui nous est imposée, dans cette guerre « totale », il est évident que le moral de la nation prend une importance essentielle. Nous venons de parler de la « population civile », mais ce terme ne devient-il pas impropre ? A la vérité, il n'y a plus de « civils », puisque tous les citoyens, à des postes différents, participent à la guerre. Par suite, une discipline doit être imposée à tous, ou plutôt acceptée par tous. M. Daladier a eu raison de ne faire en somme que la distinction de « l'arrière » et de « l'avant », c'est-à-dire des combattants par les armes et des combattants par le travail.

Mais nous sommes en démocratie et la France a d'ailleurs pris les armes pour défendre, avec sa sécurité, ses traditions libérales, et cette civilisation foulée aux pieds par les dictateurs du nazisme et du communisme, alliés et amis. Comme l'a dit le président du conseil, la France, « derrière le rempart de son armée, a gardé les biens que certains peuples ont déjà perdus et que d'autres tremblent de perdre ». Pour la population de l'arrière, il s'agit de concilier la liberté démocratique avec la discipline indispensable en temps de guerre.

Quelle doit donc être cette discipline morale à laquelle les Français ont le devoir strict de se soumettre ?

Il leur faut d'abord, et M. Daladier l'a dit excellemment, « avoir le sentiment de la gravité, de la dureté de la situation », affronter cette situation « avec la même énergie que ceux qui combattent ». Ils doivent être dignes enfin des hommes qui « là-haut supportent de rudes souffrances et risquent leur vie chaque jour ».

Ainsi donc, en premier lieu, pas de découragement, moins de récriminations — et pour cela une confiance absolue dans les destins de la patrie.

La confiance dans la patrie ne va pas sans une unité morale, qui n'entraîne pas sans doute l'abdication des libres opinions, mais qui exige que cessent les divisions, les polémiques trop acerbes, les dénonciations injustifiées. Il n'est que trop certain que nos ennemis avaient compté sur une sorte de dislocation de l'armature morale de notre pays, qu'ils avaient espéré « dresser les Français les uns contre les autres », qu'ils avaient misé sur une guerre civile latente. Ils se sont trompés comme toujours. Les discordes intérieures ne tiennent pas devant le péril commun. La nation française a toujours su réaliser devant l'ennemi cette « union sacrée », témoignage de sa profonde cohésion fondée sur un patriotisme que rien ne peut affaiblir, ni les sophismes, ni cette volupté que nous éprouvons trop souvent peut-être, mais qui a sa haute valeur, dans l'escrime des idéologies. Nos ennemis ont pris l'apparence pour la réalité, et la trahison n'a pu parvenir à diminuer notre résolution.

Mais il importe que cette apparence même disparaisse tout à fait. L'unité française sera d'ailleurs d'autant plus forte que la nation se sentira protégée contre les traîtres, contre les défaitistes, quels qu'ils soient, contre cette propagande criminelle des communistes qui avait commencé par la provocation belliciste.

Le peuple français ne fait plus de différence entre ses ennemis. Il sait qu'« être soumis aux mots d'ordre de Berlin et de Moscou », comme l'a dit M. Edouard Daladier, c'est tout comme, et il a la ferme confiance que le gouvernement saura frapper aussi bien les fidèles impénitents de l'une et de l'autre obédience.

La bataille du moral peut être dès maintenant considérée comme gagnée. Mais c'est une bataille qui reprend tous les jours, qui ne connaît pas de trêve. La victoire du moral doit être gagnée à chaque instant, et par chacun de nous. Elle le sera grâce à la discipline personnelle que nous devons nous imposer, grâce à cette amitié française qui doit dominer toutes les divergences d'opinions, grâce enfin à ce sentiment que les civils doivent avoir d'être, eux aussi, des soldats pour une victoire qui, suivant l'expression du président du conseil, « dépasse de beaucoup la victoire des armes ».

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS DU 29 JANVIER (SOIR)

Une certaine activité d'aviation et d'artillerie.

DU 30 JANVIER (MATIN)

Rien à signaler.

DANS LES AIRS

Alerte aux îles Shetland

Un raid aérien a eu lieu sur les îles Shetland lundi, vers midi. Le ministère de l'air publie sur ce sujet le communiqué suivant :

« L'alerte a été donnée dans les îles Shetland peu après midi aujourd'hui. Plusieurs bombes ont été lancées par l'ennemi et sont tombées à la mer. On ne rapporte ni dégâts, ni victimes. Le signal « danger passé » a été entendu cinquante minutes plus tard.

» Les appareils de la Royal Air Force ont pris l'air mais, en raison des mauvaises conditions atmosphériques, ils n'ont pu rencontrer les avions ennemis. »

PERMISSIONS BRITANNIQUES SUSPENDUES EN RAISON DU FROID

On mande de Londres, le 29 janvier :

En raison de l'extrême rigueur de la température, le ministère de la guerre annonce que toutes les permissions ont été temporairement suspendues pour les membres du corps expéditionnaire britannique en France.

LES QUATRE AGES

Le chef des héros finlandais. Le maréchal Mannerheim. Soixante-douze ans. Notons et méditons.

Je lisais hier dans les premières pages du dix-septième tome de ces coulants, opulents, luxuriants, enfin admirables *Hommes de bonne volonté*, cette réflexion de Quinette, un des personnages de prédilection de Jules Romains et qui est assurément un curieux homme :

« Il n'est en somme jamais trop tard pour se sentir jeune et pour recommencer la vie comme si l'on avait vingt ans. »

Cela est juste bien que cela puisse être considéré comme faux. Et on ne m'ôtera pas de la tête que les idées qui, au premier regard, semblent être complètement fausses ne sont pas nécessairement les idées les plus justes.

Au surplus, il est prudent de s'y prendre tôt pour se sentir jeune. Et si on tente de recommencer la vie le moment passé, c'est alors qu'on s'aperçoit de la manière la plus cruelle qu'on n'a plus vingt ans et qu'il ne saurait y avoir des recommencements à tout. Mais certains êtres de choix n'ont pas besoin de recommencer la vie tout simplement parce qu'ils continuent leur vie et qu'ils mettent à la continuer la même ardeur qu'ils mettraient à la recommencer.

Nous avons appris beaucoup de choses inutiles et nous ne les avons pas oubliées toutes. Parmi celles que nous ne nous rappelons que trop bien est la classification des quatre âges de la vie. Les quatre âges : l'enfance, la jeunesse, la maturité, la vieillesse. Des savants caustiques et pessimistes professent même qu'on entre dans la vieillesse inéluctablement lorsqu'on entre dans sa soixantième année. On n'est pas obligé de les croire, Dieu merci !

Et heureusement le grand physiologiste Flourens a reculé très aimablement cette entrée déplorable jusqu'à la soixante-dixième année. Il en décidait ainsi parce qu'il était plus savant, ou parce qu'il avait dépassé la soixantaine. On prétend que seuls les vieillards acquièrent le privilège, en guise de consolation, de se livrer efficacement à la culture des sciences morales. Il vaudrait mieux, sauf erreur, cultiver les sciences morales dès l'enfance, et le reste du temps faire son profit de la culture. D'ailleurs on est contraint d'avouer que la culture des sciences morales apporte, elle aussi, de dures déceptions. Et on comprend parfaitement que des gens même assez raisonnables aient l'ambition de n'apprécier la consolation ou le privilège que le plus tard possible.

Quoi qu'il en soit, si Flourens vivait de nos jours, il porterait sans hésitation à un âge plus avancé encore l'heure de l'entrée dans la vieillesse, et il n'en serait pas fâché pour son compte personnel.

On parle quotidiennement du maréchal Mannerheim qui gagne une gloire resplendissante dans l'étonnante tragédie finlandaise. On parle de ses exploits réfléchis et de leurs résultats prestigieux. On ne nous parlait guère de sa personne même. Et on nous confie presque par hasard aujourd'hui que le maréchal Mannerheim a atteint la soixante-douzième année de son âge. Soixante-douze ans, ce jeune homme!

Il dépense une activité incomparable. Il montre dans la décision une fermeté et une prestesse à peu d'autres pareilles. Est-il donc un vieillard ce septuagénaire dont tous les quinquagénaires envieraient la force irrésistiblement communicative ? Et quels jeunes gens, en proie au drame, ne seraient pas séduits, enthousiasmés par la vivacité rayonnante de ce septuagénaire infatigable? Quels refuseraient de reconnaître que, mise à part la culture des sciences morales, la vieillesse peut conserver d'éclatantes supériorités ?

Peut-être, après tout, que la vieillesse ne consiste que dans le sentiment qu'on a de soi-même devant l'existence et devant le destin. Peut-être en outre qu'il s'impose, pour fuir la vieillesse avec succès, d'avoir une expérience approfondie et une volonté opiniâtre. Peut-être est-il indispensable par surcroît qu'expérience et volonté soient au service d'un idéal. Certes, et, ces conditions remplies, le miracle ne s'accomplirait pas forcément. Mais si l'exemple du maréchal ne restitue pas à tout coup aux septuagénaires la jeunesse, il peut empêcher bien des jeunes de penser en vieillards. Voilà encore un miracle qui a son prix.

J. ERNEST-CHARLES.

Avant la conférence de l'Entente balkanique

LES TROIS TENDANCES : ALLEMANDE, TURQUE, ITALIENNE

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone mardi matin 30 janvier:

Plus s'approche l'heure où s'ouvrira la conférence de l'Entente balkanique, plus on distingue clairement les divers courants qui vont s'affronter à Belgrade. De l'observatoire romain, on peut discerner en ce moment trois tendances principales : une tendance allemande, une tendance turque, tandis qu'une tendance italienne, à laquelle semble se rallier la Yougoslavie, paraît prendre une position intermédiaire.

La tendance allemande est dictée tout entière par les nécessités économiques et militaires actuelles du Reich. Elle ne s'intéresse, pour l'instant, à aucune considération, à aucun ordre politique balkanique particulier, à condition que les besoins allemands soient satisfaits. Ce que l'Allemagne veut, c'est être ravitaillée en pétrole de Roumanie, en chrome; en cuivre de Yougoslavie, en même temps qu'en denrées alimentaires de toute l'Europe sud-orientale. L'Allemagne se borne, actuellement, aux questions économiques : dépourvue d'or et de devises, elle entend poursuivre et développer même ses échanges avec tous les pays de la péninsule balkanique. Le reste, pour l'instant, lui importe peu. Mais si elle sort victorieuse de la guerre, les Balkans ne seront plus pour elle qu'un ensemble de terres subjuguées, lui servant de passage vers l'Orient.

Les tendances turques, telles qu'elles découlent des déclarations de M. Saradjoglou et de la presse de Stamboul visent, avant tout, au renforcement de l'Entente balkanique et même à la formation d'un bloc avec tous les Etats de la péninsule, y compris la Bulgarie et même la Hongrie. Ce bloc devrait être compris de telle façon que si un seul des Etats le composant était attaqué, les autres, automatiquement, devraient se ranger à ses côtés. L'avantage de ce système serait une garantie absolue de l'indépendance et de la paix de la zone balkanique. C'est, en somme, la solution idéale. L'Allemagne la redoute, car elle craint qu'elle ne constitue un faisceau de forces capable de se dresser contre elle et de l'empêcher même un jour de se tailler son fief en Orient.

L'Italie, comme on le sait depuis le dernier discours du comte Ciano, ne juge pas que la constitution d'un bloc puisse être utile à la cause de la paix. Elle se prononce pour un bon accord, une entente générale entre tous les peuples balkaniques. Les différends actuels bulgaro-roumain, hungaro-roumain, etc., seraient suspendus jusqu'à la conférence de la paix. Dans son action, l'Italie ne s'éloigne pas de la politique des accords bilatéraux. Cette tendance la porte à une certaine opposition au point de vue turc. On craint, à Rome, un renforcement du prestige d'Ankara dans les Balkans, en même temps qu'un affaiblissement de certaines positions italiennes. Symptomatique en ce sens est le voyage que les deux maréchaux Balbo et De Bono effectuent ces jours-ci dans le Dodécanèse. L'un des faits les plus frappants de la situation est l'action actuelle de l'Allemagne, visant à mettre l'Italie à la remorque de sa politique. L'atout qu'elle brandit à cet égard est la disparition de toute menace russe et bolchevique sur les Balkans. Sensible comme elle l'est à sa sécurité dans l'Adriatique, l'Italie ne paraît pas rester indifférente aux avances allemandes et cela d'autant plus que le Reich lui laisse les mains libres, politiquement, sur toute la marge occidentale des Balkans, notamment sur la Hongrie. C'est la politique de partage des zones d'influence. Il y a là le signe d'une solidarité qui, selon l'évolution des événements balkaniques, pourrait avoir des conséquences.

Quelle sera l'attitude de l'Entente balkanique, devant ces diverses tendances? Va-t-elle, avec une solution de transaction, s'incliner devant la pression économique et la tacite menace de l'Allemagne? Ou bien, la tendance turque va-t-elle triompher en forgeant, comme elle le peut, l'avenir et le salut des Balkans? La solution moyenne celle de l'Italie, pourrait avoir des chances de succès si, contrairement aux manifestations de ces derniers jours, elle se dégageait de toute influence allemande.

Jusqu'à ce jour, on croyait pouvoir écarter les Balkans du grand jeu européen, mais la géographie a ses lois fondamentales et inévitables. La conférence de Belgrade montrera, sans doute, que les Balkans sont encore ce qu'ils ont toujours été, le point géographique où se heurtent les volontés et les intérêts des grandes puissances.

LA GUERRE SUR MER

Baptême d'un torpilleur

Le général en retraite Lafont, grand chef des scouts de France, accompagné du R. P. de Paillerets, aumônier général, de trois commissaires nationaux et du chef scout régional, ont assisté, dimanche, au baptême d'un torpilleur dont les scouts de France sont les parrains.

Après une messe solennelle, le général Lafont et ses collaborateurs se sont rendus à bord du bâtiment accompagnés du vice-amiral commandant en chef de la région maritime, où se déroula la cérémonie en présence de l'état-major et des officiers. Une plaque de bronze a été remise, et, au champagne, servi dans le carré des officiers, des toasts ont été prononcés dans lesquels a été exaltée la grandeur de la devise des scouts de France, « servir toujours ».

Ce torpilleur, a dit le général Lafont, appartient lui-même à une glorieuse filiation de navires qui, au cours des siècles passés, ont assuré l'honneur du pavillon. Nous sommes certains que ce bâtiment se montrera toujours digne de cette filiation.

Partout où flottera votre pavillon, partout vous suivront notre pensée et nos prières. Songeant à vos efforts, chacun de nous s'efforcera de son mieux à son obscur devoir, unis à vous dans une confiante espérance dans la noble fierté de servir.

Le commandant du torpilleur répondit :

A bord, nous sommes heureux de ce parrainage qui évoque une idée de jeunesse fière et enthousiaste. Notre devise est la vôtre : « Etre prêts ». Dès les premiers jours de la guerre, nous avons suivi et admiré le bel exemple de dévouement et de solidarité sociale donné par les scouts de France et nous espérons vivement qu'il continuera à se développer et à rayonner toujours davantage, dans la marine notamment.

Les rescapés de l' « Alsacien »

Dimanche soir est arrivé dans un port du Sud-Ouest de la France un chalutier ayant à son bord les rescapés du navire français *Alsacien*, torpillé dans les conditions indiquées hier, en même temps que le *Tourny*.

Les corps de deux membres de l'équipage qui avaient succombé à leurs blessures ont été déposés à l'institut médico-légal. Deux blessés furent dirigés sur l'hôpital. Les autres rescapés reçurent l'hospitalité au foyer du marin.

Sur le quai assistaient au débarquement le représentant du préfet, l'adjoint au maire de la ville, le commandant de la place, le commissaire central et le chef du cabinet du maire.

Le torpillage de navires marchands neutres

On mande de Londres, 29 janvier.

Au cours des trois derniers jours, trois navires marchands neutres ont été coulés par des sous-marins allemands dans des circonstances particulièrement révoltantes. Dans les trois cas, aucun préavis n'a été donné, et, en raison de la mer démontée, les équipages n'ont eu, pour ainsi dire, aucune chance d'être sauvés.

Les trois navires sont :

Le *England*, danois (2,319 tonnes), dont le seul survivant est le second officier qui avait été recueilli après avoir passé 32 heures sur un radeau; il a déclaré que deux explosions s'étaient produites;

Le vapeur norvégien *Faro* (844 tonnes), dont l'épave s'était échouée hier matin; le capitaine et six hommes ont été recueillis par un système de câbles « va-et-vient »; une embarcation dans laquelle huit hommes s'étaient réfugiés ne contenait plus qu'un homme encore en vie et trois cadavres; le capitaine a déclaré qu'une explosion s'est produite, après quoi l'équipage a mis les deux canots de sauvetage à la mer;

Attaques d'avions allemands contre des navires de commerce

On mande de Londres, 30 janvier.

Le ministère britannique de l'air n'est pas encore en mesure de donner d'indication sur le nombre d'appareils allemands qui ont pris part lundi à toute une série d'attaques contre les navires de commerce, au large des côtes orientales de la Grande-Bretagne. Toutefois, on émet l'opinion, dans les milieux aéronautiques, que les bombardiers ennemis devaient être au nombre d'une vingtaine.

Les raids d'avions allemands en mer du Nord, au cours desquels de nombreux navires anglais et neutres ont été bombardés et mitraillés, ainsi que le torpillage de trois navires scandinaves, excitent la réprobation et l'indignation de la presse britannique. Les journaux stigmatisent ces attaques comme la nouvelle preuve que l'Allemagne se met délibérément hors la loi, sans le moindre respect des conventions internationales. « A ceux qui sont enclins à se demander : « Pourquoi » combattons-nous », la conduite des avions et des sous-marins allemands répond sans équivoque », écrit le *Times* dans son éditorial.

On mande de Londres, le 29 janvier :

Sept hommes auraient été tués cet après-midi au cours des attaques aériennes allemandes sur les navires marchands.

Dans la mer du Nord, un vapeur lettonien, *Tautmila*, a été attaqué par un avion ennemi qui lui a lancé six bombes. Quinze hommes et la femme du capitaine ont pu se sauver.

Les noms des navires de la marine marchande britannique qui ont été l'objet des nombreuses attaques de l'aviation allemande, aujourd'hui, sont les suivants :

Miriam, British-Officer, Athel-Monarch, Dany-Brun, Stamburn, Otterpool, Knitsley et *Wellpark-End.*

L'incident de l' « Asama-Maru »

On mande de Tokio, le 29 janvier :

Au cours de la conférence de presse tenue ce matin au ministère des affaires étrangères, le porte-parole de ce ministère a déclaré :

« Nous espérons que l'affaire de l'*Asama-Maru* sera réglée à l'amiable dans le moindre délai possible, mais tout dépend des développements qui peuvent survenir. »

Il insista sur le fait que les points de droit discutés par la note anglaise ne constituent pas le seul aspect sous lequel se présente l'affaire et qu'il est nécessaire de tenir compte des sentiments « nationaux » qu'elle a soulevés au Japon, ainsi que de ses conséquences politiques, afin que cet incident ne devienne un obstacle aux relations amicales entre le Japon et l'Angleterre.

L'AGRESSION SOVIÉTIQUE CONTRE LA FINLANDE

Dans les combats au nord-est et au nord du lac Ladoga les Russes ont eu, dimanche, plus de 1.250 tués

Le commandement suprême de l'armée finlandaise publie le communiqué suivant, en date du 29 janvier:

Sur terre. — Dans l'isthme de Carélie, rien de nouveau.

Au nord-est du lac Ladoga, les combats du 28 janvier ont revêtu, en divers points, un caractère de grande intensité. Les Finlandais ont repoussé toutes les attaques soviétiques et enlevé quelques points d'appui à l'ennemi. Au cours de la journée, les troupes soviétiques ont eu 800 tués et ont perdu en outre 160 hommes, faits prisonniers. Les Finlandais ont détruit quatre chars d'assaut et une automobile blindée soviétiques. Ils ont pris quatre canons, quinze mitrailleuses et beaucoup d'autres armes. Une colonne de transport soviétique comportant cent chevaux a été détruite.

A Aittojoki, les détachements soviétiques ont été repoussés alors qu'ils essayaient d'exécuter un mouvement tournant. Les Soviets ont laissé sur le terrain 450 morts.

Dans les autres secteurs, rien de nouveau.

Sur mer. — Rien d'important à signaler.

Dans les airs. — Les forces aériennes soviétiques ont attaqué au cours de la journée d'hier les environs de Kotka, Lovisa, Hangœ, Rauma. Dans la Finlande du Nord, les Russes ont bombardé Hyrnsalmi, et le village de Kuhmoniemi, où plusieurs incendies ont été allumés.

Les forces aériennes finlandaises ont accompli des vols de reconnaissance et de défense et ont bombardé des points de concentration des colonnes soviétiques. Les pertes aériennes soviétiques ont été, pour la journée du 28 janvier, d'un ballon captif et de deux avions.

Le communiqué soviétique

On mande de Moscou, le 30 janvier:

Voici le communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Léningrad, en date du 29 janvier :

Aucun événement important.

L'aviation soviétique a effectué des vols de reconnaissance et de bombardement. Sept avions ennemis ont été abattus en différents endroits.

Les bombardements aériens

Le « tableau de chasse » hebdomadaire de l'aviation soviétique

Le rapport du chef de la défense passive finlandaise pour la semaine du 21 au 27 janvier, dit notamment :

En comparaison avec la semaine passée, les bombardements de l'aviation soviétique ont revêtu une importance moindre et leurs objectifs se sont portés surtout sur la Finlande du nord et de l'est.

Quarante-six points ont été bombardés. Quelques-uns ont subi plusieurs attaques au cours de la même journée, des localités étant bombardées à quatre reprises.

L'aviation soviétique a jeté 2,941 bombes sur les villes de l'intérieur du pays, soit environ la moitié de la quantité jetée la semaine précédente. Quelques dizaines de bombes ont été jetées sur des lieux déserts.

L'ennemi a réussi à tuer, à l'arrière du front, vingt-quatre personnes, soit six de plus que la semaine précédente. Il a blessé 56 civils, soit deux fois moins qu'au cours de la semaine précédente. Parmi les tués et les blessés, se trouvaient des membres du personnel des hôpitaux.

Dans leurs bombardements dirigés sur des hôpitaux, les Russes ont battu cette semaine leur record; ils ont bombardé huit hôpitaux, portant distinctement cependant les signes internationaux de la Croix-Rouge. Ils se sont livrés également dans cette circonstance à des attaques à la mitrailleuse. On a pu constater que l'ennemi utilise, dans ses tirs à la mitrailleuse, des balles explosives, ce qui est contraire à la loi internationale.

Les objectifs des bombardements soviétiques n'ont pas été, dans la plupart des cas, des objectifs militaires.

Sur les côtes, l'ennemi a bombardé et mitraillé des navires finlandais et un navire allemand qui s'était échoué sur un récif. Sur ce dernier navire, ils ont lancé dix bombes, bien qu'il ait été clairement marqué des signes allemands.

Alertes à Helsinki

On mande d'Helsinki, le 29 janvier :

Deux alertes ont eu lieu dans la matinée à Helsinki et deux dans l'après-midi. Au cours de la troisième alerte — de 15 heures à 16 heures — un avion soviétique a été abattu, dans le voisinage immédiat de la capitale, par les tirs des mitrailleuses de la D. C. A. finlandaise. L'équipage, composé de trois officiers soviétiques, a été tué.

Quatre avions soviétiques sont passés à basse altitude au-dessus du lieu où se trouvent actuellement la plupart des légations, soit à une vingtaine de kilomètres de la ville. Les avions volaient si bas que le personnel de la légation de France a pu clairement reconnaître les signes distinctifs des appareils russes. Ces avions semblaient chercher leur chemin.

Le temps était, aujourd'hui, neigeux, avec un ciel bas et gris très propice au givrage.

Trente tués, cinquante blessés, hier lundi dans la seule ville d'Abo

On mande d'Helsinki, le 29 janvier :

On apprend officiellement que l'aviation soviétique a été de nouveau, au cours de la journée, particulièrement active contre la population finlandaise. Cette activité lui a, d'ailleurs, coûté assez cher, puisque, d'après certains renseignements, douze avions, dont le point de chute a pu être contrôlé, ont été abattus.

Le chiffre des pertes soviétiques serait même de dix-sept avions.

Les avions russes ont bombardé un hôpital dans l'Est de la Finlande, occasionnant vingt morts.

Abo (port au sud du golfe de Botnie), a été l'objet d'une attaque violente, au cours de laquelle trente personnes ont été tuées et cinquante blessées; en outre quinze maisons ont été détruites.

Dans la région de Borgo (sur le golfe de Finlande, à l'est d'Helsinki), il y a eu quatre tués et dix blessés.

Au-dessus d'un village, les aviateurs soviétiques ont lancé dimanche des tracts en langue finnoise. Ce fut peine perdue, car, dans ce village, on ne parlait précisément que le suédois.

Massacre dans un hôpital à Viborg

On mande d'Helsinki, le 30 janvier :

Un hôpital a été complètement démoli, à Viborg, par des bombes. Vingt-trois personnes ont été tuées, parmi lesquelles dix-sept malades, quatre infirmières et deux domestiques.

C'est le septième hôpital qui est bombardé par l'aviation russe depuis trois semaines.

L'hôpital était installé dans un presbytère, auprès d'une ancienne église, qui a été également endommagée. A cinquante mètres se trouvait un autre hôpital plus petit, qui, par miracle, a échappé à la destruction.

Des témoins oculaires ont pu enregistrer une vision effroyable : des malades grelottants de fièvre étaient étendus sur le plancher sans pouvoir s'enfuir; des blessés ont été grièvement atteints par des bombes et un médecin a raconté comment un malade couvert de sang se traînait sur le plancher pour échapper à la mort. Une lotta, très aimée des soldats et surnommée par eux « l'ange gardien », fut tuée dans les couloirs. Une vieille infirmière criait : « Le monde doit savoir que maintenant la Croix-Rouge, au lieu de garantir, attire au contraire, les bombes russes! »

Les Russes ne jettent pas seulement des bombes explosives et incendiaire ordinaires, mais aussi de grosses torpilles, qui occasionnent des ravages effroyables.

Les pertes soviétiques en décembre

On mande d'Helsinki, le 29 janvier :

Certains experts suédois estiment que les pertes soviétiques, au cours du mois de décembre, se sont élevées à près de 80,000 hommes, ce chiffre englobant les tués, les blessés, ceux qui sont morts de froid et ceux qui ont eu des membres gelés.

On annonce également, de la même source suédoise, que, trois fois déjà, les chefs de certains organismes importants de l'armée soviétique ont été changés.

Mécontentement en U. R. S. S.

On mande d'Helsinki, le 29 janvier :

D'après des rapports de soldats soviétiques récemment faits prisonniers et qui venaient de rejoindre le front, il paraîtrait qu'à Léningrad et à Moscou il y a eu à plusieurs reprises des troubles, ces temps derniers. Plusieurs officiers de grades élevés auraient été fusillés et, dans certains endroits de Moscou et de Léningrad, la police aurait dû tirer sur la foule.

Les gens, affirment les prisonniers, ont froid. Ils veulent manger à leur faim, avoir des vêtements et ne tiennent pas à faire la guerre.

Il est difficile de savoir dans quelle mesure ces témoignages se rapprochent de la vérité, car les prisonniers soviétiques peuvent avoir évidemment tendance à dire des choses agréables à entendre pour les Finlandais. Toutefois, remarque-t-on dans les milieux finlandais, les prisonniers interrogés sont de jeunes soldats de Léningrad, très courageux, et qui ont répondu aux autres questions avec une telle clarté et une telle vraisemblance qu'il est peut-être possible d'ajouter quelque créance à leurs déclarations.

Le « gouvernement Kuusinen » émet des bons du Trésor

On mande de Stockholm, le 29 janvier :

L'envoyé spécial du *Nya Dagligt Allehanda* sur le front finlandais, mande à son journal que le « gouvernement Kuusinen » a émis des bons du Trésor « payables dès qu'il aura pris le pouvoir effectif ».

C'est au moyen de ces bons que les troupes russes ont payé jusqu'à présent le bétail réquisitionné chez les paysans finlandais.

Les tracts diffusés par les Russes en Finlande, sont maintenant imprimés sur des papiers blancs, jaunes et rouges. Les tracts blancs contiennent un appel de soi-disant prisonniers finlandais, qui exhortent leurs camarades à passer dans les rangs rouges. Les tracts jaunes ont trait aux accords conclus entre Kuusinen et le Kremlin. Les tracts rouges invitent les Finlandais à massacrer leurs officiers et le « bourreau en chef », maréchal Mannerheim.

Des volontaires ukrainiens

On mande de la frontière allemande, le 29 janvier:

On apprend, de source ukrainienne, que le professeur et écrivain Alexandre Szulgyn, président du comité national ukrainien, et ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement ukrainien de Petliura, est arrivé à Helsinki où il a mis sur pied une unité de volontaires ukrainiens qui sera incorporée dans l'armée finlandaise.

Dans une allocution radiodiffusée en langue ukrainienne, le professeur Szulgyn a lancé un appel aux soldats ukrainiens enrôlés dans l'armée soviétique, les exhortant à ne pas se battre contre la Finlande.

Une réunion dimanche à Paris « en l'honneur de la Finlande héroïque »

Sous la présidence du général Gouraud aura lieu, le dimanche 4 février, à 14 h. 15, avenue d'Iéna 9 *bis*, une réunion « en l'honneur de la Finlande héroïque », organisée par la section de l'Union nationale des combattants du 16e arrondissement.

Mlle Mannerheim et le docteur Holma, ministre de Finlande, honoreront la réunion de leur présence.

Une conférence sur la Finlande et l'agression soviétique sera faite par M. Brusin, consul de Finlande, et des poésies finlandaises seront dites par Mme Claude Holma. Un film sonore sur la Finlande sera projeté.

Entrées sur invitations à demander au président de l'U. N. C. du 16e arrondissement, le commandant P. Lefebvre-Dibon, 5, avenue Rodin, Paris (16e).

Hommage français à la Finlande

En sentinelle aux avancées du Nord, énergique et résolue, une nation d'environ quatre millions d'hommes n'aspirait qu'à poursuivre, à l'ombre de ses forêts et sous la brume de ses lacs aux milliers de miroirs, sa paisible et laborieuse existence. Forte de son droit, éprise de justice et d'équité, sensible à la beauté, avide d'idéal, elle restait fidèle à la tradition héroïque et familière de son *Kalevala*, gerbe de chants cueillie au cours des siècles. Elle avait su communiquer à ses artistes, à ses poètes, à ses romanciers, ce souffle d'enthousiasme qui éternise et transfigure les œuvres : telles ces symphonies de Jean Sibelius ou ces ballades de Eino Leino; ces sculptures de Jussi Mætynen ou ces romans d'Aleksis Kivi et de Sillanpaa.

Les luttes auxquelles elle se préparait, c'étaient les Olympiades de 1940, où les meilleurs, venus de tous les pays, devaient se mesurer avec son éclatante jeunesse.

Elle attendait ses hôtes; elle a vu se ruer l'agresseur. Ses maisons étaient parées pour l'accueil; elles s'écroulent sous les bombes. Le jeu le plus noble a dû céder la place à la guerre la plus barbare. Athlètes, coureurs et lutteurs, gymnastes et lanceurs de javelot, émules des Nurmi et des Taisto Mæki, ont déserté le stade pour le champ de bataille : hier chevaliers des luttes pacifiques, aujourd'hui champions de la liberté. Hommes ou femmes, de la ville ou des champs, ouvriers de la pensée ou travailleurs manuels, tous, unis pour défendre leur indépendance, inscrivent chaque jour sur leur sol de neige les pages d'une épopée qui n'a pas son égale dans les annales de l'histoire. Mais demain la longue nuit polaire retrouvera son aurore, la neige ensanglantée reprendra sa blancheur.

Les intellectuels de France, universitaires, écrivains et artistes, maîtres et élèves sans distinction d'opinion et de croyance, animés d'un même élan, pénétrés d'un même sentiment et d'une même foi, adressent leurs vœux fraternels et l'hommage unanime de leur admiration au noble et valeureux peuple finlandais, debout pour défendre sa patrie et ses foyers et maintenir la dignité et la liberté humaines : sublime exemple offert à tous les peuples libres de la vieille Europe et du monde entier.

MM. Gustave Roussy, recteur de l'université de Paris, membre de l'Institut; Sébastien Charléty, recteur honoraire de l'université de Paris, membre de l'Institut; cardinal Baudrillart, de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris; MM. Maurice Goguel,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

directeur de la faculté libre de théologie protestante; André Bellessort, secrétaire perpétuel de l'Académie française; A. Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; R. Dussaud, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; Paul Valéry, de l'Académie française; Georges Duhamel, de l'Académie française; Emile Borel, professeur à la faculté des sciences de l'université de Paris, membre de l'Institut; Jean Perrin, professeur à la faculté des sciences de l'université de Paris, membre de l'Institut; Edmond Haraucourt, président de la fondation Victor-Hugo; André Honnorat, ancien ministre, président de la fondation nationale de la Cité universitaire; Th. Rosset, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale; Chatelet, directeur de l'enseignement du second degré au ministère de l'éducation nationale; Max Sorre, professeur honoraire à la faculté des lettres de Lille, directeur de l'enseignement du premier degré au ministère de l'éducation nationale; H. Luc, directeur général de l'enseignement technique au ministère de l'éducation nationale; Henri Laugier, directeur du Centre national de la recherche scientifique; Jean Sarrailh, recteur de l'académie de Grenoble; Edmond Faral, administrateur du Collège de France, membre de l'Institut; Henri Rabaud, directeur du Conservatoire national de musique et d'art dramatique, membre de l'Institut; Pierre Caron, directeur des Archives de France; C. Brunel, directeur de l'Ecole des Chartes, membre de l'Institut; docteur Louis Martin, directeur de l'Institut Pasteur, membre de l'Institut; MM. Paul Landowski, directeur de l'Ecole nationale des beaux-arts, membre de l'Institut; Léon Guillet, directeur de l'Ecole centrale, membre de l'Institut.

MM. R. Delavignette, directeur de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer; Suquet, directeur de l'Ecole nationale des arts et métiers; Paul Boyer, directeur honoraire de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes; J. Deny, directeur de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes; Georges Ripert, doyen de la faculté de droit de l'université de Paris, membre de l'Institut; Tiffeneau, doyen de la faculté de médecine de l'université de Paris; Charles Maurain, doyen de la faculté des sciences de l'université de Paris, membre de l'Institut; J. Vendryes, doyen de la faculté des lettres de l'université de Paris, membre de l'Institut; Damiens, doyen de la faculté de pharmacie de l'université de Paris; Bruhat, directeur adjoint de l'Ecole normale supérieure; Lépine, doyen de la faculté de médecine de l'université de Lyon, membre de l'Institut; A. Jolivet, directeur de l'Institut d'études scandinaves de l'université de Paris.

MM, Mario Roques, professeur à l'école pratique des hautes études, membre de l'Institut; Henri Pieron, professeur à l'école pratique des hautes études; Albert Bayet, directeur d'études à l'école pratique des hautes études; Paul Rivet, directeur du musée de l'Homme; Godart, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale; Gustave Monod, inspecteur général de l'éducation nationale; Marcel Abraham, inspecteur de l'académie de Paris; Emile Abry, inspecteur de l'académie de Paris; Berrod, inspecteur de l'académie de Paris; Gaston Rimey, inspecteur de l'académie de Paris; Jean Bonnerot, conservateur de la bibliothèque de l'université de Paris; Maurice Guyot, secrétaire général de l'université de Paris, etc.

Les signatures sont reçues au secrétariat général de l'université de Paris, à la Sorbonne, 5, rue de la Sorbonne.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

La visite en Angleterre des parlementaires français

Notre correspondant particulier de Londres téléphone le 30 janvier:

La délégation parlementaire française, qui est présentement en Angleterre, s'est rendue hier à Portsmouth pour visiter diverses organisations militaires et navales. Le ministre français de l'éducation nationale, M. Delbos, et ses onze compagnons de voyage étaient accompagnés de douze membres du Parlement anglais, tous parlant le français, et qui ont poursuivi avec eux les conversations commencées la veille pour la coopération des parlementaires des deux pays alliés.

Aujourd'hui les délégués parlementaires français et britanniques vont visiter des camps d'entraînement de l'armée et de l'aviation anglaises dans des localités du sud de l'Angleterre. Il est regrettable que cette visite ait coïncidé avec le temps le plus froid qu'on ait éprouvé à Londres et en Angleterre généralement depuis cinquante ans.

Les députés français doivent rentrer à Paris le 31 janvier.

ITALIE

La défense nationale

On mande de Rome, 29 janvier:

M. Mussolini a reçu, en présence du sous-secrétaire d'Etat à la guerre, le général Soddu, les généraux Monti et Amoroso, et le colonel Fortunato, du génie, puis le général Bergia, sous-chef d'état-major pour les forces territoriales.

Un communiqué précise que ces officiers généraux ont fait un rapport au Duce sur l'état des travaux défensifs en voie d'organisation aux frontières métropolitaines et sur la préparation de la défense contre avions.

M. Mussolini, ajoute le communiqué, a pris acte avec satisfaction de l'œuvre accomplie, et a donné des directives pour un ultérieur renforcement de la défense nationale qui consistera, en plus de l'augmentation des armements, en une période de rappel pour entraînement des effectifs de la défense contre avions, à une époque qui sera précisée.

ALLEMAGNE

Avant la publication du « plan Gœring »

On télégraphie d'Amsterdam, le 29 janvier :

Les effets escomptables du portefeuille de la Reichsbank, placés depuis le mois d'octobre jusqu'à ce jour, avec l'aide d'un consortium des banques allemandes, atteignent le montant d'un véritable emprunt de guerre.

Le poste « effets servant de couverture », dans le bilan de la Reichsbank, est tombé, en effet, de 1,440 millions de marks à la fin d'octobre 1939, à 487 millions au 23 janvier 1930, soit une diminution de 953 millions de marks. Le Reich s'est procuré ainsi, par l'intermédiaire de sa banque centrale d'émission, près d'un milliard de marks (15 milliards de francs), sans recourir ouvertement à l'emprunt.

D'autre part, on attend toujours, en Allemagne, avec de vives appréhensions, la publication du fameux « plan Gœring », qui est retardée par la rigueur exceptionnelle de l'hiver.

Menaces aux chefs d'entreprises

On télégraphie de Berne :

Jusqu'à présent, la qualité de « chef d'entreprises » pouvait être retirée, en Allemagne nazie, à ceux qui manquaient gravement aux prescriptions sociales de la doctrine nationale-socialiste.

Voici que le maréchal Gœring a maintenant menacé, dans une conférence avec les industriels allemands, de leur « retirer leurs droits de propriétaires d'entreprises », si le rendement de leurs usines laisse à désirer.

Il a reproché à certains d'entre eux — écrit le correspondant de la *Tagwacht* de Berne de ne pas se dépenser suffisamment pour la réalisation de la production de guerre, et les a avertis qu'il sévirait avec la plus grande énergie contre la « résistance passive ».

La répression des propos alarmistes

On télégraphie de la frontière slovaque :

Les autorités du Reich poursuivent impitoyablement tous ceux qui, par leurs actes ou autrement, peuvent éveiller dans leur entourage l'idée que la situation économique de l'Allemagne n'est pas aussi bonne que les milieux officiels le prétendent.

Le *Lidove Noviny*, de Prague, relate, en guise de mise en garde, le cas d'un propriétaire d'hôtel dans le Tyrol, qui a été arrêté et dont les biens ont été confisqués, parce qu'il avait écrit à un client que, dans le Tyrol, « il n'y avait à peu près rien à manger, et que les communications étaient tellement peu sûres qu'il était difficile d'y venir ».

Des mesures aussi draconiennes sont prises contre les commerçants qui essaient de remédier aux déficiences du système des cartes, en vendant à leurs clients les produits librement.

Attaques contre les Habsbourg en Autriche

On télégraphie d'Amsterdam, 29 janvier :

Le chef nazi d'Autriche, Joseph Bürckel, a déclenché une vaste action de propagande contre le mouvement légitimiste des Habsbourg en Autriche.

Une première manifestation du district national-socialiste de Vienne a eu lieu hier. D'autres doivent suivre en diverses localités autrichiennes.

SUISSE

Explosions dans une fabrique de machines-outils

On télégraphie de Berne, 29 janvier :

Les explosions, qui se sont produites vendredi dans la fabrique de machines-outil d'Œrlikon, près de Zurich, où des matières explosives avaient été déposées, font l'objet d'une enquête menée par les autorités judiciaires et militaires.

Il ne fait aucun doute que ces explosions sont dues à la malveillance, mais l'enquête devra établir si les auteurs ont eu pour but un sabotage de l'usine, ou bien s'ils ont voulu se livrer à une simple démonstration.

Des récompenses s'élevant à 2,000 francs suisses sont promises aux personnes qui fourniraient des renseignements susceptibles d'amener l'arrestation du ou des coupables.

POLOGNE

Mort du professeur Siedlecki

On télégraphie de Londres :

Le *Times* annonce que le professeur Michaël Siedlecki, un des plus grands savants polonais en zoologie, est mort au camp de concentration nazi de Sachsenhausen, après avoir été torturé par la Gestapo.

Il avait été arrêté au début de novembre, avec 163 autres professeurs de l'université de Cracovie.

U. R. S. S.

La production indigène de carburant suffisait à peine pour le temps de paix

On mande de Helsinki, le 29 janvier :

La situation de la Russie au point de vue des carburants est beaucoup moins favorable qu'on le croit généralement.

En effet, en 1938, la production russe de pétrole brut s'est élevée à 28 millions 859,000 tonnes, mais 10 0/0 seulement du pétrole brut peut fournir du carburant. Aussi, l'U. R. S. S. a dû acheter aux Etats-Unis 146,112 tonnes d'essence, soit environ l'équivalent de 5,1 0/0 de la production totale russe de carburants.

Ainsi l'essence importée actuellement en U.R.S.S. des Etats-Unis est destinée à être utilisée dans la guerre contre la Finlande.

La production russe en carburants est à peine suffisante pour le temps de paix. Si l'U. R. S. S. était en guerre à la fois à l'ouest et au sud, elle serait obligée d'importer des quantités considérables de carburant, et celles-ci ne pourraient être fournies que par les Etats-Unis.

ÉTATS-UNIS

Une mission économique suédoise

On télégraphie de Washington :

Le prince Bertil de Suède, chef de la délégation économique suédoise aux Etats-Unis, accompagné des autres membres de la mission, a été invité par le président Roosevelt à un thé à la Maison-Blanche.

La Suède s'est mise en rapport avec la Banque des importations et exportations en vue d'obtenir un crédit de 25 millions de dollars.

Le chômage

On télégraphie de Washington :

Selon l'American Federation of Labor, le nombre des chômeurs pour les Etats-Unis s'élevait à 9,379,000 en décembre 1939, soit 1,357,000 de moins qu'un an auparavant.

Vague de froid

On télégraphie de Washington :

Près de 400 personnes ont succombé jusqu'ici à la vague de froid qui s'est abattue sur les Etats-Unis. En outre, on enregistre des dégâts importants, notamment en Floride, où on évalue à quinze millions de dollars le montant des fruits et légumes perdus.

JAPON

Pas de nouveau pacte antikomintern

On télégraphie de Tokio :

Le porte-parole du Gaimusho a été interrogé au sujet d'une dépêche émanant du correspondant de l'*Asahi Shimbun* à Budapest. Selon cette dépêche, le comte Ciano, ministre des affaires étrangères d'Italie, aurait suggéré à M. Amau, ambassadeur du Japon à Rome, avant le départ de ce dernier pour Budapest, l'organisation d'un nouveau groupe « antikomintern » dans le cas où le Japon serait peu satisfait du pacte antikomintern existant, à la suite du rapprochement entre l'Allemagne et l'Union soviétique.

Il a répondu que le ministère des affaires étrangères n'avait reçu aucune information officielle à ce sujet. Et il a ajouté : « Nous n'envisageons aucun nouveau pacte antikomintern, et cela n'est pas non plus dans l'esprit des ambassadeurs du Japon en Europe. »

Le porte-parole a précisé que la conférence des représentants du Japon en Europe orientale ne s'était réunie à Budapest que fortuitement, pour des raisons de service de caractère courant, avec l'assentiment de leur gouvernement. Ils en profiteraient naturellement pour échanger leurs informations sur la situation en Europe.

LA VIE A VIENNE

Un de nos correspondants a reçu d'une de ses amies viennoises la lettre suivante, que nous reproduisons à titre documentaire en respectant son style et sa grammaire :

J'ai une occasion très agréable pour vous écrire sans censure. J'en profite pour vous envoyer un petit mot.

Une amie d'ici va en vacances à ... Pourriez-vous lui donner un tout petit paquet de thé ? Très peu suffit, parce que cela reste pour occasions spéciales et nous le faisons bien durer. Ce qui nous manque le plus, c'est thé, savon et graisse. Pour le reste on a assez. Le chocolat est une gourmandise dont on peut se passer, quoique ce soit dur à Noël.

Ce qui me manque aussi ce sont des bas. J'ai des bas de cet été que je garde parce qu'ils sont beaux. J'aimerais des bas épais, qui durent. Je mendie, mais vous comprenez que ce sont les circonstances.

Nous n'avons pas faim, nous allons vraiment bien. C'est seulement le système nerveux qui souffre. C'est une tyrannie comme sous Néron, et en plus le bolchevisme russe.

On ne peut plus rien acheter sans cartes, ni quand on en a besoin, pas même coton à repriser, fil. Ce qui n'est pas sur carte, on ne l'a plus. Pourquoi ? On ne sait pas. Les magasins sont plus ou moins vides.

C'est la décadence complète de Vienne. Vienne n'est plus qu'un grand village sans charme. On n'entend plus parler viennois, seulement allemand du Nord.

La haine est épouvantable et les drames nombreux. Quel pauvre peuple ! Mais une révolution est impossible. Personne ne peut bouger sans être supprimé. Des tas de victimes innocentes de la Gestapo. Beaucoup de nos connaissances. Tout cela pour vous donner une idée de notre vie. Mais chez nous ça va très bien.

MARINE

Remise de récompenses à l'équipage du « Siroco »

L'amiral, préfet maritime, au cours d'une cérémonie grandiose, mais simple, a remis des récompenses aux officiers, gradés et marins du torpilleur *Siroco*.

L'amiral, accompagné de son aide de camp, a passé en revue l'équipage qui a rendu les honneurs, massé sur la plage arrière, où la Croix de guerre a été épinglée sur un coussin tricolore.

Le préfet maritime a lu la citation du navire, puis celle du commandant Lapébie, des enseignes Flament et Cacheux, et des quartiers-maîtres Jannic et Broulin, cités à l'ordre de l'armée de mer.

Ensuite ce furent les citations du maître Vennègues, du quartier-maître Almeras, des matelots Salou et Trimaux, cités à l'ordre des forces maritimes de l'Ouest, des seconds-maîtres André et Lepape, des quartiers-maîtres Pennec et Barbier, à l'ordre des patrouilles de l'Océan; enfin des maîtres Bosseur et Danigo, du quartier-maître Caro, des matelots Le Rohellec et Bodenes, cités à l'ordre du torpilleur *Siroco*.

UNE ALLOCUTION RADIODIFFUSÉE DE M. DALADIER

M. Edouard Daladier, président du conseil, a prononcé, hier soir, à la radio l'allocution suivante:

Volonté de domination de l'Allemagne

Au bout de cinq mois de guerre, au milieu des alarmes renouvelées qui bouleversent l'Europe, une certitude s'impose de plus en plus clairement à tous les esprits. C'est que l'Allemagne cherche à établir sur le monde une domination absolument différente de celle que l'histoire a déjà connue.

La domination des nazis ne se borne pas, en effet, à déplacer l'équilibre des forces et à imposer la suprématie d'une nation. Elle poursuit l'anéantissement systématique et total des vaincus.

Hitler vainqueur ne traite pas avec les nations qu'il a soumises. Il les détruit. Il leur enlève toute existence politique et économique et cherche même à les dépouiller de leur histoire et de leur culture.

Il ne veut les considérer que comme un espace libre, un territoire vacant sur lequel il a tous les droits. Les êtres humains qui constituaient ces nations ne sont pour lui que des troupeaux; il ordonne leur massacre ou leur migration.

Il les contraint à faire place aux conquérants. Il ne prend même pas la peine de leur imposer des tributs de guerre, car il s'empare de toutes leurs richesses et, pour prévenir tout retour du destin, pour mater à l'avance toute révolte, il décime leurs élites et poursuit scientifiquement leur dégradation physique et morale.

Sous cette domination, dans des milliers de villes ou de villages d'Europe, des millions d'êtres humains connaissent des misères qu'ils n'auraient même pas osé imaginer il y a quelques mois. L'Autriche, la Bohême, la Slovaquie, la Pologne ne sont plus que des terres de désespoir. Des peuples entiers y sont privés de tous les biens matériels et moraux. Victimes de la trahison ou de la plus brutale des violences, ils n'ont d'autres ressources que de travailler pour leurs bourreaux, qui leur accordent à peine de quoi assurer la plus misérable des existences.

Ainsi se constitue, au milieu de l'angoisse des petits peuples restés libres, un monde de maîtres et d'esclaves, fait à l'image de l'Allemagne elle-même. Car, si l'Allemagne écrase, sous sa tyrannie, des hommes de toutes les races et de toutes les langues, elle s'écrase elle-même sous sa propre servitude et sous sa propre folie de domination. L'ouvrier et le paysan d'Allemagne sont les esclaves de leurs maîtres nazis, mais l'ouvrier et le paysan de Bohême et de Pologne sont devenus à leur tour des esclaves de ces esclaves.

Comment le monde ne frémirait-il pas devant cette première réalisation de rêves insensés?

Sérénité de la France

Pendant ce temps, derrière le rempart de son armée, la France a gardé tous les biens que certains peuples ont déjà perdus et que d'autres tremblent de perdre. Comme son alliée la Grande-Bretagne, la France n'a pas d'angoisses, quand elle pense à l'avenir. Elle est sûre de sa victoire. La grande peur qui traverse l'Europe s'arrête à nos frontières devant les fils de fer ou les casemates où veille et combat notre jeunesse.

Cette sérénité de la France repose sur le sacrifice de millions d'hommes, qui ont tout abandonné, leurs familles, leurs métiers, leurs intérêts personnels, leur bien-être.

Ils couchent sur la paille, et même sur la terre glacée. Ils ont accepté toutes les fatigues. Ils bravent tous les dangers. C'est grâce à leur résolution que la France est toujours la France.

Si la guerre totale hésite encore à se déchaîner, c'est parce qu'ils ont dressé devant le déchaînement de la violence le mur tranquille de notre force. C'est parce que, chaque jour, en avant de la position fortifiée, dans ces rudes rencontres d'avant-postes où triomphent les plus valeureux, ils imposent leur loi aux patrouilles ennemies.

J'ai déjà rendu à nos combattants l'hommage qui leur est dû. Je me suis adressé à eux à plusieurs reprises. C'est à eux que je pense sans cesse.

Mais, aujourd'hui, c'est à la France de l'arrière que je veux parler. Je veux lui parler avec franchise, avec brutalité même.

Je demande à nos combattants de m'écouter. Je ne voudrais être ici que leur interprète.

Je voudrais dire clairement ce qu'ils pensent, peut-être obscurément, et demander à tous, au nom de l'intérêt national, ce que chaque soldat a le droit de demander au nom du sacrifice qu'il a consenti.

Ce que le soldat demande aux civils

Ce que le soldat demande aux Français, c'est d'avoir le sentiment de la gravité, de la dureté de la situation. C'est de l'affronter avec la même énergie que ceux qui combattent. C'est de comprendre que si la guerre totale n'est pas encore déchaînée, ceux qui sont là-haut n'en supportent pas moins de dures souffrances, risquent leur vie chaque jour. Il est bon que la France soit sereine lorsqu'elle pense à l'avenir, il est juste qu'elle éprouve une confiance absolue en ses destins, mais il ne faudrait pas que cette sérénité l'entraînât à l'insouciance et que cette confiance la détournât de l'immense effort qui est indispensable au salut de la patrie.

Quand ils sont partis vers la frontière sous la capote kaki, sous le casque de combat, nos fils ont accepté la transformation totale de leur vie. Il faut que ceux qui sont restés à l'arrière et qui n'ont à supporter ni les mêmes souffrances ni les mêmes dangers acceptent aussi de sacrifier leurs intérêts personnels, qu'ils renoncent à certaines commodités. Il faut surtout qu'ils consacrent toutes leurs forces, toute leur activité au service de cette communauté française sans laquelle ils ne seraient rien.

Egalité des sacrifices

Il faut réaliser dans notre pays l'égalité des sacrifices, l'égalité du labeur. Je sais que l'immense majorité des Français la désirent. Il y a trop de parents, trop d'épouses qui ont leur fils ou leur mari au front pour que ce vœu des combattants ne soit pas aussi le vœu de la France entière.

Sans démagogie, sans nous laisser entraîner par des sentiments de basse jalousie, ensemble nous devons remettre dans le devoir ceux qui tenteraient de lui échapper. Il faut que chacun, à la place où il sert le mieux, porte le poids de la guerre. Le salut public exige l'égalité dans les sacrifices.

La forme actuelle de la guerre nous oblige, certes ! à maintenir provisoirement à l'intérieur un grand nombre d'hommes qui pourraient faire des soldats. La guerre totale — qui ne saurait tarder à se déchaîner — exige une formidable quantité d'armes et de munitions. Il a donc fallu et il faut encore les forger sans trêve et sans répit. L'activité de nos usines d'armement est une condition essentielle de la victoire. Il faut aussi que la terre française, la forêt produisent ce qui est nécessaire à la vie des armées et à celle du pays.

Par contre, il est indispensable que la présence de ceux qui restent à l'arrière soit pleinement justifiée. Déjà nous avons renvoyé dans leurs unités des hommes qui n'avaient aucune qualité pour être employés dans des usines de guerre et nous avons traduit devant les tribunaux militaires ceux qui étaient responsables de ces abus révoltants. Nous continuerons cette œuvre avec la collaboration du Parlement, avec celle des anciens combattants, dans un esprit de justice totale.

Il faut que chacun soit mis à la place où il est le plus utile; mais il faut que tous les Français acceptent de vivre dès maintenant comme vivent nos soldats, dans un esprit de dévouement et de sacrifice. Il faut, en un mot, que ceux de l'intérieur arrivent à se faire estimer par ceux du front à force de travail, de renoncement et de discipline.

Combat du moral

L'arrière a, du reste, à mener son combat, car devant la résolution de nos armées, c'est sur ses faiblesses et sur ses incertitudes éventuelles que l'Allemagne compte pour nous abattre.

C'est pour cela que je m'adresse aux civils aujourd'hui. Non parce que je pense que la propagande ennemie puisse les troubler, mais parce qu'il faut toujours répondre clairement à l'adversaire à l'endroit même où il porte son effort.

Là-haut, sur le front, nos soldats rendent dix coups pour un par le fer et par le feu. Ici il faut que chaque entreprise des nazis soit démasquée pour que nul, pour aussi mal renseigné qu'il soit, ne puisse les soutenir sans trahison.

Nos ennemis avaient eu d'abord l'espérance de dresser les Français les uns contre les autres. Ils avaient cru pouvoir enrôler les hommes d'ordre sous le drapeau rouge à la croix gammée, et les ouvriers sous le drapeau rouge à la faucille et au marteau.

Mais en septembre, tandis que l'armée allemande envahissait la Pologne, le masque est tombé. Les deux drapeaux n'en ont plus fait qu'un seul : celui de la ruée des barbares sur toutes les terres où il y a des biens à prendre et des hommes à asservir.

Cette machiavélique combinaison s'est écroulée devant l'épreuve des faits. Nos ennemis avaient oublié que nous sommes un pays majeur qui a connu toutes les vicissitudes, qui a triomphé de toutes les catastrophes. Notre patrie ne s'est pas disloquée; elle n'a pas ouvert, par ses discordes intérieures, les routes de ses frontières, et nous n'avons eu qu'à repousser dans leur néant des complices de la trahison.

Mon gouvernement a déjà frappé des agents de l'étranger; il ne cessera pas de mener contre eux une lutte sans merci. Mais il ne veut pas être un gouvernement de vengeance ou de tendance politique. Il est le gouvernement de la France. S'il a frappé les chefs communistes, c'est parce que en restant aux ordres de Moscou ils se mettaient aux ordres de Berlin.

Mais il tend une main fraternelle à tous ceux qui avaient suivi ce parti et retrouvent aujourd'hui la véritable tradition ouvrière qui fut toujours, en France, nationale et patriote. Il pense qu'au delà de l'écroulement de tant de rêves les ouvriers français doivent retrouver le visage de la France, de cette juste patrie infiniment plus douce aux humbles que les dictatures des professionnels et des exploiteurs de la révolution.

De même, mon gouvernement, qui a frappé et continuera à frapper tous les complices de la propagande nazie, ne songe pas à frapper les Français qui avaient rêvé, dans un sentiment libre et désintéressé, d'un rapprochement franco-allemand.

Il était, certes, légitime d'être communiste et de vouloir unir la France et la Russie pour la défense de la paix. Il était, certes, légitime de vouloir le rapprochement de notre pays avec l'Allemagne. Mais ce serait un crime, dans les circonstances présentes, de rester soumis aux mots d'ordre de Berlin et de Moscou.

C'est ce crime seul que nous frappons, mais nous le frapperons sans pitié.

Devant le danger, brisant d'un coup avec ceux qui voulaient la trahir, la France retrouve dans un mouvement de justice, de fraternité et de tendresse, ses véritables enfants.

Mais, après avoir échoué dans sa grande tentative de dislocation de la France, la propagande ennemie a recours à d'autres moyens. Elle renouvelle chaque jour ses entreprises. Tantôt elle s'efforce de nous séparer de l'Angleterre, tantôt elle s'acharne à ruiner au fond de nous notre confiance et notre résolution.

Cette propagande, que les techniciens du troisième Reich appellent la propagande chuchotée, s'exerce à propos de tous les événements, de tous les incidents de la guerre. Elle pousse les ménagères à se plaindre des restrictions, elle tente de jeter le discrédit sur toutes nos activités, sur tous nos chefs, sur tous les hommes qui ont une responsabilité. Elle exagère nos lacunes. Elle passe sous silence les fruits de nos efforts.

Ce n'est pas nos soldats que cette propagande espère ébranler, mais ceux-là mêmes qui ont gardé presque tous les biens du temps de paix. Ce n'est pas à ceux qui couchent sur la dure et qui passent les nuits aux créneaux qu'elle s'adresse, mais à ceux qui retrouvent leur lit chaque soir et qui continuent à s'occuper de leurs affaires.

Mensonges de la propagande allemande

La propagande nationale-socialiste est tout entière fondée sur l'exploitation des faiblesses du cœur humain. Elle ne cherche pas ses forces dans l'exaltation des plus nobles sentiments, mais dans la complicité de toutes les inquiétudes. Elle ne s'adresse pas au héros, mais à celui que ce héros protège.

Il suffit, pour en démontrer la malfaisance et l'absurdité, de la résumer en quelques phrases.

Elle dit au riche : « Tu vas perdre ton argent.»

Elle dit à l'ouvrier : « Cette guerre est la guerre des riches. »

Elle dit à l'intellectuel, à l'artiste : « Tout ce que tu aimes est menacé de destruction. »

Elle dit à celui qui aime les biens de ce monde: « Encore quelques mois, et tu devras accepter de dures restrictions. »

Elle dit au croyant : « Comment ta foi peut-elle accepter ce massacre ? » Elle dit enfin à l'aventurier : « Un homme comme toi peut se faire une place dans les malheurs de sa patrie. »

Ceux qui parlent ainsi, par leur radio, par leur presse, par des voix complices, parfois innocentes, parfois stipendiées, ce sont les hommes qui ont détruit ou confisqué toutes les richesses dont ils ont pu s'emparer, qui ont réduit leur classe ouvrière en esclavage, qui ont ruiné toute liberté intellectuelle, qui ont imposé à des millions d'hommes de terribles privations et qui ont fait du massacre la loi de leur gouvernement. Que leur importent ces contradictions! Ils ne font pas la propagande d'une cause et d'une doctrine. Ils se soucient peu d'être logiques. Ils cherchent seulement à diminuer la force de résistance de ceux qui se sont dressés devant eux alors qu'ils se croyaient déjà les maîtres du monde.

Notre victoire

Mais, après l'échec de cette bataille du moral par laquelle les nazis croyaient nous asservir, et qu'ils sont en train de perdre, il reste la puissance matérielle de l'Allemagne. Cette puissance est une des plus formidables du monde. Il serait vain et même criminel de nous le dissimuler. Toutes les privations que le peuple allemand a dû supporter depuis plusieurs années n'ont servi qu'à la renforcer. L'Allemagne a manqué de beurre et de viande mais elle a fabriqué des canons et des avions. L'Allemagne a détruit la liberté individuelle, mais elle a contraint ses ouvriers à travailler sans repos pour ses armements. Chez elle, la contrainte et les privations écrasent chaque homme, mais chaque homme ne vit que pour accroître la force d'agression que Hitler a déchaînée sur le monde. Pour la briser, il nous faut être forts. Il nous faut augmenter chaque jour les moyens qui sont déjà entre les mains de nos soldats. C'est pour cela qu'il est nécessaire que l'arrière, dans un esprit de renoncement et de sacrifice total, se consacre au travail, comme l'avant s'est consacré à la bataille.

Grâce à notre labeur, à notre discipline, à notre confiance, nous sortirons vainqueurs de ce formidable conflit qui ne met pas seulement en cause l'existence des nations, mais toute notre conception de la vie. Nous avons en effet à gagner la guerre, et nous la gagnerons, mais nous avons à remporter aussi une victoire qui dépasse de beaucoup la victoire des armes.

En face du monde de maîtres et d'esclaves que voudraient forger les insensés qui règnent à Berlin, nous avons à sauver la liberté et la dignité humaines.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La main-d'œuvre agricole

La Fédération des employeurs de main-d'œuvre agricole de France a obtenu du ministère du travail l'autorisation d'introduire un contingent de travailleurs agricoles marocains-berbères pour les prochains travaux agricoles.

Ces travailleurs seraient en mesure d'arriver en France à une date leur permettant de pouvoir participer aux travaux de binage des betteraves, travaux de moisson, arrachage des betteraves.

Toutefois, en raison de la limitation du contingent attendu, et afin de rendre plus aisées et de réaliser dans les meilleures conditions les opérations de recrutement au Maroc, il est dans l'intérêt des employeurs de se mettre le plus tôt possible en rapport avec la Fédération des employeurs de main-d'œuvre agricole de France pour prendre connaissance des conditions dans lesquelles ces travailleurs pourront être engagés, et de les réaliser dans les meilleures conditions.

Au comité national de surveillance des prix

Le haut-commissariat de l'économie nationale communique :

Le comité national de surveillance des prix s'est réuni au haut commissariat à l'économie nationale.

Il a décidé d'inviter les comités départementaux à faire application des dispositions de l'article premier du décret du 9 septembre 1939 concernant la réglementation des prix en temps de guerre, et en vertu desquelles en aucun cas ne doivent être autorisées ou tolérées les hausses résultant de l'intervention d'intermédiaires nouveaux : il importe, en effet, de mettre fin aux pratiques de certains intermédiaires qui stockent des marchandises dans un but spéculatif particulièrement préjudiciable à la fois au consommateur et à la vie économique du pays.

Le comité national a pris des décisions concernant les prix des filés et tissus de laine, les teintures et apprêts de lainage, la brosserie, les articles en bois courbé, les rhums, les thés, les savons, le sulfate de potasse, les fers à bœuf et à cheval, les articles de voyage, etc.

Le comité national a pris connaissance des jugements rendus par les tribunaux par application du décret du 9 septembre 1939 : 25 condamnations ont été prononcées, variant de 16 à 300 francs d'amende et de 8 jours à 1 mois de prison avec ou sans sursis, 7 acquittements, 16 fermetures d'établissements variant de quatre jours à deux mois.

NOUVELLES DU JOUR

A la présidence du conseil

M. Edouard Daladier, président du conseil, a conféré hier après-midi avec le général Gamelin.

M. Georges Bonnet précise le sens et la portée du décret du 20 janvier 1940

M. Georges Bonnet, garde des sceaux, ministre de la justice, a reçu le bureau du syndicat de la presse parisienne qui était venu l'entretenir de l'interprétation à donner, en ce qui concerne la presse, au décret du 20 janvier 1940 relatif à la répression des propos écrits de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations.

Le garde des sceaux a précisé que le nouveau décret avait eu uniquement pour but de mettre au point les décrets des 1er septembre et 3 novembre 1939 qui atteignaient déjà toutes les informations (décret du 1er septembre 1939) ou toutes autres manifestations verbales ou écrites (décret du 3 novembre 1939) de nature à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de la population ou de nuire à la défense nationale. Ces décrets avaient donné lieu à des divergences de jurisprudence auxquelles il importait de mettre fin pour pouvoir atteindre tous ceux qui se livrent sciemment à une propagande dangereuse pour le pays.

En ce qui concerne la presse, le ministre de la justice a indiqué que le visa par le contrôle d'un article de journal suffisait à établir clairement la bonne foi de son auteur et, dès lors, à écarter toute poursuite, aussi bien sous le régime du décret du 20 janvier 1940 que sous celui des textes antérieurs des 1er septembre et 3 novembre 1939.

Le bureau du syndicat de la presse a remercié M. Georges Bonnet de cette déclaration qui lui a donné tous les apaisements qu'il souhaitait.

Un préfet rejoint son corps aux armées

M. Jacques Bussière, préfet de la Mayenne, placé comme tous ses collègues en affectation spéciale renouvelable, vient, sur sa demande, d'être autorisé à reprendre son grade de capitaine d'infanterie dans la zone des armées.

Il sera remplacé à la date du 1er février par M. André Jacquemart, sous-préfet de Meaux, nommé préfet de la Mayenne à titre temporaire.

Une manifestation d'amitié franco-portugaise

La presse diplomatique française a offert hier un déjeuner en l'honneur des journalistes portugais venus à Paris à l'occasion du match de football France-Portugal.

Après quelques paroles de bienvenue de M. R. de Valfori, syndic des la presse diplomatique, M. Martinaud-Déplat, directeur de la presse et de la censure, a exprimé les sympathies de la France pour le Portugal, « nation grande par son histoire et par sa contribution au développement de la civilisation occidentale ».

M. P. Osorio, attaché de presse à la légation de Portugal à Paris, a répondu au nom de ses compatriotes :

Nos confrères ont trouvé Paris et le peuple français, a-t-il dit, tels qu'ils s'attendaient à les voir, calmes, résolus, tout dévoués à leurs tâches civile et militaire, et forts de leur volonté unanime de vaincre. C'est en vain que des sacs de sable ont été entassés devant la « Marseillaise », de Rude. Elle continue à faire entendre sa grande voix. On a pu faire l'obscurité dans les grandes avenues de votre capitale, mais cela ne l'empêche pas de répandre sur l'univers sa lumière spirituelle.

En terminant, M. Osorio a levé son verre à l'amitié franco-portugaise, plus vivace que jamais.

Un déjeuner « France-Italie » en l'honneur de M. René Besnard

Le comité France-Italie, que préside M. Louis Madelin, de l'Académie française, offrira le samedi 3 février, au cercle de l'Union interalliée, un déjeuner à M. René Besnard, sénateur d'Indre-et-Loire, ancien ministre, à l'occasion de sa désignation comme commissaire général de la section française à l'Exposition universelle de Rome 1942.

André Marty déchu de la nationalité française

Le *Journal officiel* d'aujourd'hui mardi publie le décret suivant :

« Est déchu de la nationalité française : Marty (André-Pierre), né le 6 novembre 1886, à Perpignan (Pyrénées-Orientales. »

Les assurances contre les risques de guerre

Le ministère du travail communique :

Certains courtiers d'assurances font état auprès du public de prétendues informations qu'ils auraient recueillies auprès des services compétents, en ce qui concerne les assurances contre les risques de guerre.

Le ministre du travail croit devoir mettre le public en garde contre ces agissements.

A l' « Officiel »

Le *Journal officiel* publie aujourd'hui 30 janvier:

Présidence du conseil. — Décret-loi fixant les règles à suivre pour l'imputation des dépenses afférentes en matière de réquisitions.

Intérieur. — Par décrets sont nommés sous-préfets, à titre temporaire pendant l'absence des titulaires : de Meaux, M. Poulat, sous-préfet de Castres ; de Castres, M. Chaumeil, secrétaire général de la préfecture de la Sarthe ; de Dunkerque, M. Le Gentil, sous-préfet de Lisieux ; de Lisieux, M. Houille, sous-préfet de Mirande.

Finances. — Un décret portant relèvement des prix de vente en Corse des tabacs fabriqués par les manufactures nationales.

Armement. — Un décret par lequel il est créé, sous le nom de comité interprofessionnel de l'automobile et du cycle, un comité consultatif chargé d'examiner les demandes de dérogation à la prohibition d'importation de tous véhicules automobiles, cycles, éléments ou pièces détachées de véhicules automobiles ou de cycles. Une décision du 29 janvier du ministre de l'armement nomme les membres faisant partie de ce comité, dont le baron Petiet est le président, et M. Algoud, délégué, secrétaire et trésorier.

A L'UNIVERSITÉ DES ANNALES

Une conférence de M. de Monzie sur : « La justice et les hommes »

Ainsi que nous l'avons annoncé lundi dans notre première édition, M. de Monzie a fait, à l'Université des Annales, une conférence sur *la Justice et les Hommes*. Dans une rétrospective historique et humoristique, il a rappelé que Thémis n'était pas l'aïeule véritable des juges : Thémis prophétisait, mais Dicé — déesse mineure — jugeait. Elle supplanta Thémis comme l'interprète en tous genres et en tous temps s'efforce à supplanter l'auteur. Cette querelle séculaire subsiste dans la pratique judiciaire. M. de Monzie, qui naguère écrivit un petit livre : *Grandeur et servitude judiciaires*, analyse la condition et la psychologie des magistrats français, montre à quel degré ils sont libres de toutes influences autre que celle de l'opinion commune. Mais il affirme que tout l'idéal de justice ne tient pas dans l'administration de la justice. Il se plaît à raconter comment cette hantise du juste s'est développée dans les esprits depuis le romantisme. De Hugo à Tolstoï, il y a une incessante revendication du juste enseignée par la littérature du peuple. L'aboutissement ce fut la Société des nations dont le conférencier parle avec déférence pour ce qu'elle contenait d'espoir déçu. Ainsi en vient-il à expliquer comment la revendication de justice succédant à celle du droit, anime la grandeur des armées alliées aux frontières inviolables de l'Occident.

ART ET CURIOSITÉ

Commissaires-priseurs

— Me Alph. Bellier expose jeudi, salle I, les magnifiques fourrures appartenant à Mme X... : manteau et manchon chinchilla, importante garniture zibeline, cape hermine, parures astrakan, renard, loutre, etc. Vente vendredi 2 février.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Le prodigieux succès des Livres bleu et blanc britanniques. — Alors qu'en Angleterre le tirage d'un roman à succès ne dépasse guère les 25,000 — ce qui est déjà assez gentil — le Livre bleu « sur les relations germano-polonaises jusqu'à l'ouverture des hostilités » a atteint 565,000 exemplaires à la vente. Quant aux Livres blancs (*White papers*), les évaluations publiées à ce jour donnent près de 300,000 pour le rapport définitif de Sir Nevile Henderson, et 377,000 pour la brochure sur « les traitements infligés en Allemagne à des nationaux allemands ». Ces chiffres montrent avec quel intérêt nos voisins et alliés se documentent sur les questions relatives à la guerre. Et nous pouvons être d'ores et déjà assurés que notre Livre jaune, dont on annonce la prochaine traduction en anglais, rencontrera le même succès auprès du public d'outre-Manche.

Une nouvelle édition de « Mon Combat »... à l'usage des combattants. — On se rappelle qu'il y a quelques mois, le roi George VI a fait distribuer à ses soldats combattant en France des Bibles, imprimées spécialement à leur intention et portant une dédicace du souverain. Adolf Hitler n'a pas voulu être en reste, et il vient d'ordonner de répartir entre les troupes allemandes, de toutes armes, une nouvelle édition de *Mein Kampf*. Ce simple rapprochement suffit à mettre en lumière l'esprit respectif qui anime chacune des deux armées et leurs dirigeants... Il paraît que le dernier tirage du livre de Hitler atteindrait près de six millions d'exemplaires. « Il n'est pas un seul poste sur le front, écrit le *Vœlkischer Beobachter*, pas une seule base d'aviation, pas une seule unité battant le pavillon à croix gammée », qui doive être dépourvu du précieux ouvrage. On a, du reste, à peine besoin d'ajouter que tous les passages relatifs à la Russie bolchevique et au communisme ont complètement disparu de cette édition militaire. Et le fait qu'elle ait pu être réduite à un format de poche atteste que les coupures ont été nombreuses et que l' « épuration » a été effectuée avec le plus grand soin.

Naissances

— M. et Mme Jacques Perroy sont heureux de faire part de la naissance de leur fille Marie-France. Cologny-Genève, 26 janvier 1940.

Nécrologie

Mort de l'escrimeur Nedo Nadi

On annonce de Rome la mort, à l'âge de 46 ans, de *Nedo Nadi*, président de la fédération italienne d'escrime et champion du monde. Né à Livourne le 9 juin 1896, et frère d'Aldo Nadi, qui lui aussi est une des gloires de l'escrime, Nedo Nadi était très connu en France où il avait paru dans de nombreux et brillants tournois. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

M. François Piétri, président de la Fédération française d'escrime, a adressé au secrétaire général de la Fédération italienne à Rome le télégramme suivant :

Au nom de tous les escrimeurs de France, j'adresse aux escrimeurs d'Italie mes condoléances profondément attristées pour le décès si cruellement imprévu de leur président Nedo Nadi, prestigieux champion, parfait camarade et propagateur illustre de notre cher et noble sport. Vous prie transmettre à sa famille et à Aldo l'expression de notre bien sincère chagrin.

Mort du commandant Hourst

Le *commandant Hourst*, officier de marine en retraite qui, le premier, a descendu le Niger, du Soudan français à la mer, est décédé le 24 janvier courant. Suivant la volonté expresse du défunt, aucun faire-part n'a été envoyé pour ses obsèques.

— Nous apprenons la mort de *M. Paul Labbé*, vice-président de l'Alliance française, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Carolles (Manche) le 23 janvier 1940, muni des sacrements de l'Eglise.

Suivant la volonté du défunt les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous sommes priés d'annoncer la mort de *M. René Bertin-Mention*. Les obsèques ont eu lieu au Père-Lachaise dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons la mort de *Mme Charles de Lansalut*, née Marie du Beaudier, survenue au château de la Ville-Janvier, Cournon (Morbihan), le 24 janvier 1940, munie des sacrements de l'Eglise. Les obsèques ont eu lieu à Cournon le 27 janvier suivies de l'inhumation à Caranteo (Finistère). De la part de M. Charles de Lansalut, aux armées, et Mme, née Odile Taylor, et du lieutenant de vaisseau et la comtesse Jean de Gouyon de Coipel, ses enfants. Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort de *Mme Emile Rothé*, pieusement décédée le 26 janvier après une longue et douloureuse maladie.

De la part de M. Emile Rothé, du lieutenant Marcel Rothé aux armées, et de Mme Marcel Rothé.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Il ne sera pas envoyé de faire-part.

— M. et Mme Louis Dangel et leur fils Robert, Mlle Yvonne Dangel ont la douleur de faire part du décès de *Mme veuve Victor Dangel*, leur mère et grand'mère.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mlle Poëtte, Petit-Fresnoy, par Saint-Quentin (Aisne) fait part avec tristesse de la mort de *Mlle Saladin*, professeur honoraire, décédée au Petit-Fresnoy, le 14 janvier.

Nouvelles diverses

— Dans les maternités de l'Assistance publique de Paris, deux mères ont donné naissance — le 29 janvier 1940 — à trois bébés en parfaite santé.

M. Serge Gas, directeur général, a félicité les heureuses mamans.

— HERMÈS

24, faubourg Saint-Honoré, 24

Avant la nouvelle collection soldera tailleurs, manteaux, robes, blouses, pull-over, tissus à des prix exceptionnels les jeudi 1er et vendredi 2 février.

Vente au comptant.

— Il est rappelé aux lecteurs, officiers ministériels et particuliers que l'expert DUSAUSOY (maison fondée en 1840), estime et achète les beaux bijoux.

41, boulevard des Capucines (entresol).

Cours et conférences

— Au cercle Jacques-Bainville, 104, avenue des Champs-Elysées, M. Robert Kemp fera une conférence sur : *l'Allemagne*, de Jacques Bainville, le samedi 3 février, à 15 heures.

— La deuxième série de cours sur les services sanitaires en matière de défense passive, a été ouverte hier à l'amphithéâtre de chimie de l'institut Pasteur, par une séance inaugurale qui s'est tenue sous la présidence de M. Marc Rucart, ministre de la santé publique.

LIBRAIRIE

VIENT DE PARAITRE
DAPHNÉ DU MAURIER
Rebecca
Le roman qui a passionné TOUTE L'ANGLETERRE
Traduction de DENISE VAN MOPPÈS
30 fr. ALBIN MICHEL, Édit.

ENTR'AIDE

L'esprit du front

« L'Esprit du front », fondé pour encourager ceux qui, par leurs journaux, contribuent au maintien d'un bon moral chez nos combattants, donnera, le mardi 6 février, à 16 h. 30, au Cercle militaire, place Saint-Augustin, un concert dont le produit sera consacré à l'attribution d'un prix à la gazette qui lui semblera représenter le mieux l'esprit du front. Mmes Mary Marquet, de la Comédie-Française; Lucienne Radini, violoncelliste; Marcelle Ragon, de l'Opéra-Comique, etc., prêteront leur concours à cette manifestation artistique. Prix des places : 15 fr. Location sans frais par téléphone : Elysées 80-39, de 9 h. 30 à 19 h.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

M. Esclangon transmet une note de MM. Barbier et Chalonge sur la loi d'absorption de la lumière par la matière interstellaire.

M. Pérez présente une note de Mme L. Nouvel, sur la crevette lysmata.

M. Lacroix étudie la composition minéralogique et chimique de types nouveaux des roches métamorphiques constituant le cortège des sakénites de Madagascar.

M. Molliard transmet une note de M. Savelli et Mlle Caruso sur la germination du pollen.

M. Portier communique une note de M. Képinov sur le rôle des vitamines A et E dans la glycogénolyse par l'intermédiaire de l'hypophyse.

TRIBUNAUX

Condamnations d'espions

Dans sa séance du 9 janvier 1940, le tribunal militaire de la 15e région a condamné pour espionnage les nommés François Cornillon, à la peine de quinze ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour; Marius Robini à huit ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour; Antoine Ré à cinq ans de travaux forcés et cinq ans d'interdiction de séjour; Jacinto Ré à vingt ans de détention et vingt ans d'interdiction de séjour.

Le tribunal militaire permanent de Châlons-sur-Marne, dans sa séance du 16 janvier 1940 a, d'autre part, condamné par contumace le nommé Arthur Klein à la peine de mort pour espionnage. Il a également condamné pour espionnage à vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour, les nommés René Bodson, Ludolf Bernard et Pierre Divo.

Après la dissolution du parti communiste

Le capitaine Marchat, juge d'instruction militaire au 3e tribunal militaire de Paris, avait été chargé, en octobre dernier, d'ouvrir une information à la suite de l'insertion, dans une feuille de Bruxelles, d'un tract signé par sept militants communistes de la commission administrative de la C. G. T., dont l'un, Benoit Frachon, prit la fuite, et les autres, Henri Raynaud, Julien Racamond Marceau Delobelle, Henri Becker, Eugène Finck, Carlo Garcia, furent arrêtés.

Une ordonnance du magistrat vient de mettre les six communistes en liberté et leurs défenseurs, Mes Alexandre Zévaès, Marcel Willard, Robert Foissin, Maurice Boitel en ont été avisés.

Mais l'administration doit user, à leur égard, du décret-loi du 18 novembre 1939, qui permet l'éloignement de leur lieu de résidence des individus dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique.

Le tract pacifiste « Paix immédiate »

L'ancien syndicaliste Armand Piquemal, devenu contrôleur des contributions indirectes, à Castres (Tarn), avait été arrêté pour diffusion du tract pacifiste « Paix immédiate » aux trente et une signatures et écroué à la prison de Montpellier.

Il vient d'être transféré à Paris et le capitaine Marchat, juge d'instruction militaire au 3e tribunal militaire de Paris, l'a interrogé en présence de Me Sizaire, son défenseur.

Piquemal a protesté de son innocence, affirmant qu'il n'avait diffusé aucun tract.

HOTEL CONTINENTAL
NICE
Centre. Grand Parc.
PRIX DE PENSION adapté aux circonstances.

FAITS-DIVERS

Accident de la circulation. — A proximité de Tarbes, hier, un automobiliste, M. Binoche, de Pau, allait doubler un cycliste lorsque ce dernier obliqua brusquemment à gauche. La mauvaise visibilité, par suite du brouillard, empêcha le conducteur de l'automobile de se rendre compte de cette manœuvre qui lui coupait la route. Le cycliste, M. Anselme Bennes, demeurant à Tarbes, fut renversé et eut le crâne fracturé. Transporté à l'hôpital, il n'a pas tardé à succomber.

Asphyxie accidentelle. — Un sujet italien, M. Marini, sa femme et sa fille, âgée de cinq ans, ont été trouvés asphyxiés dans leur logement, à Tarbes. Le père est décédé; la mère et l'enfant ont pu être sauvés. C'est le mauvais fonctionnement d'un poêle qui a provoqué ce triple accident.

THÉATRES

LA SOIRÉE THÉATRALE

« Elvire » de M. Henry Bernstein aux Ambassadeurs

Elvire s'est enfuie de Vienne, puis de Prague.. Son mari est martyrisé dans un camp de concentration, et mourra bientôt. On lui a tout volé, son palais, son argent; et elle a eu les mains brûlées d'avoir dû nettoyer aux acides les ordures des nazis. Un avocat israélite, plongé dans un gouffre de douleurs, lui a donné une lettre pour un confrère de Paris, le brillant jeune maître Viroy, qui, fort ému et indigné, accueille cette belle épave. La détresse particulière d'Elvire condense « une immense souffrance collective »... C'est au printemps dernier. La guerre vient. Tout le monde ne l'entend pas, qui marche.

Elvire sera spectatrice, confidente, consolatrice d'une mésaventure d'amour; d'un de ces sujets de comédie dramatique qui, dans les années pacifiques, remuent les âmes françaises, et dont on nous accuse de nourrir ou de sous-alimenter notre théâtre... Viroy aime Claudine et, d'autorité, la fait divorcer d'un mari diplomate, insignifiant, mais tendre et ébloui. Viroy, violent, jaloux, ironique, est un fascinateur. Claudine, séduite, mais offensée, et un peu effrayée, lui échappe, et accompagne le mari en Argentine... Après une crise de fureur, Viroy court chez Elvire, devenue une affectueuse camarade. Il voit sa misère secrète. L'échange de leurs confidences fait apparaître la médiocrité du malheur de Viroy;de plaintif, il se fait réconfortant. Quelques semaines de vacances à Cavalaire les unissent fort étroitement. Mais la belle veuve ne veut pas que Jean soit le compagnon de son malheur. N'est-il pas devenu amoureux d'une belle fille qui nageait intrépidement dans la Méditerranée? Voilà le destin de ce garçon nerveux et bourgeois. Elle, elle est la grande « opprimée »... « Je porte malheur à tout ce qui m'entoure », disait Hernani. Un ami de Viroy, journaliste, philosophe, gouailleur tendre, lui donnerait volontiers la nationalité française, pour l'abriter mieux, dans les reportages dont il la charge en Europe centrale. Mais elle veut défier seule la destinée.

Dans cette comédie, il y a des circonstances dont le pathétique est brûlant; il y a des personnages, et la protagoniste est symbolique, allégorique; c'est une figure de proue, une statue sur un socle. Mais il n'y a pas de « situation ». Trois amours manquées fournissent des scènes de tons divers; une « suite » musicale, des andante, des allegros, des scherzos... Et chacune rappelle la virtuosité incomparable de l'auteur. Mais le monument n'est pas bâti. Ce sont des fragments épars.

Mme Popesco — la « cousine de Varsovie », après la passion de Varsovie... — a fourni un bel effort, un courageux travail. Sa bouche tourmentée, ses sanglots ont été sur le point de nous émouvoir. Mais la revoir, belle et épanouie, quel soulagement! Solide, nerveux et romantique, M. Rollan a été Viroy fort exactement. J'ai particulièrement aimé M. Carette, dans son joli rôle de gouailleur tendre; et Mme Crispin, naturelle et modérée. — *R. K.*

— Comédie-Française. — Samedi, à 16 h. 30, matinée poétique. Au programme : « Jean de La Fontaine », textes choisis et présentés par M. J.-L. Vaudoyer, avec MM. André Brunot, Denis d'Inès, Lafon, Bertin, Bacqué, Escande, Le Goff, Meyer, Seigner ; Mmes Bovy, Marquet, Chauveron, Bretty, Fonteney, Korène, Rouer, Casadesus, Delamare, Dalmès.

— Opéra-Comique. — Mlle Segala fera ses débuts après-demain jeudi, dans *Louise*.

Conférences :

— *Conferencia*, Cercle militaire, place Saint-Augustin.

Mercredi, à 14 h. 45 : « La Révolution vue des coulisses de la Comédie-Française », conférence par Mme B. Dussane. Auditions.

Jeudi 1er février, au lieu de 14 h. 45, exceptionnellement à 17 heures : « La Vie de l'esprit en France, à travers nos auteurs », conférence par M. A. Bellessort, de l'Académie française.

Abonnements et tickets, 2, rue de Penthièvre.

Les Concerts :

— Concerts Colonne et Lamoureux (théâtre du Châtelet). — Dimanche 4 février, à 17 h. 45, festival Schubert-Franck, avec Mme Martinelli : *Rosamonde* (ouverture), deux *Mélodies*, *Symphonie inachevée* (Schubert) ; *Psyché*, *la Procession*, *Rédemption* (air de l'Archange), *Interlude symphonique* (Franck). Direction : M. Paul Paray.

— Concerts Pasdeloup (salle Gaveau). — Dimanche 4 février, à 17 h. 45, festival Beethoven, avec Jean Doyen, pianiste : *Egmont* (ouverture), *Concerto sol* (piano et orchestre), *Symphonie héroïque*. Chef d'orchestre : M. Albert Wolff.

— Concerts du Conservatoire (2 *bis*, rue du Conservatoire). — Dimanche 4 février, à 17 h. 45, Samedi, à 10 heures, répétition générale avec Mme E. Schenneberg, de l'Opéra : *Huitième Symphonie* (Beethoven), *l'Amour sorcier* (de Falla), *Daphnis et Chloé* (deuxième suite) (Ravel) chœurs et orchestre. Direction : M. Ch. Munch.

SPECTACLES DU MARDI 30 JANVIER

COMÉDIE-FRANÇAISE
Mardi, jeudi, samedi, 20 h. 15.
Mercredi, vendredi, dimanche, 19 h.
Ce soir, à 20 h. 15 : **Asmodée.**
Demain, à 19 h.: **Le gendre de M. Poirier.**

Ambassadeurs, 20 h. : Elvire.
Atelier, 19 h. : Richard III.
Bouffes-Parisiens 20 h. 15 : Fascicule noir.
George-VI, 20 h. 15 : J'ai dix-sept ans.
Madeleine, 18 h. 45 : C'était... histoire de rire.
Montparnasse, 19 h. : Maya.
Nouveautés, 15 h., 20 h. 20 : En plein nerfs.
Œuvre, 18 h. 45 : Je vivrai un grand amour.
Palais-Royal : Relâche.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Boudu sauvé des eaux.
Théâtre de Paris, 19 h. : Nous ne sommes pas mariés.
Variétés, 20 h. 30 : la Revue des Variétés.

MUSIC-HALLS

A. B. C., 20 h. 30, 14 h. 30 : Drôle de revue.
Etoile-Palace, 20 h. 20, 15 h. — Spectacle de music-hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Diners, soupers, attractions.
Ciro's (Opéra 68-32). — Thés, diners dansants.

CINÉMAS

— A partir de jeudi prochain, on pourra voir au Lord Byron, Gary Grant, Carole Lombard et Kay Francis dans un film *l'Autre* où une page de la vie américaine est magistralement traitée par ces grands artistes.

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :
Aubert-Palace : Menaces.
Le César : De Lénine à Hitler.
Colisée : Cavalcade d'amour.
Impérial : M. Brotonneau.
Lutetia : Berlingot et Cie.
Marignan : Brazza.
Marivaux : Cavalcade d'amour.
Gaumont-Palace : Jeunes filles en détresse.
Max-Linder : De Lénine à Hitler.
Olympia : l'Homme du Niger.
Moulin-Rouge : le Lion a des ailes.
Normandie : le Danger d'aimer.
Pagode : la Fin du jour.
Paramount : Gagnant et placé.
Royal-Pathé : le Chasseur de chez Maxim's.
Saint-Didier : les Nouveaux riches.
Studio de l'Etoile : Port-Arthur.
Studio Universel : Circonstances atténuantes.
Victor-Hugo : 2e bureau contre Kommandantur.

PARLANT ANGLAIS :
Avenue : Chaud et froid.
Balzac : Broadway sérénade.
Biarritz : M. Smith goes to Washington.
Caméra : Joyeuse suicidée, Bar du Sud.
Champs-Elysées : Ennuis de ménage.
Ciné-Opéra : Vedette du pavé, Fils de gangster.
Cinévog-Saint-Lazare: Gunga Din.
Courcelles : Elle et lui.
Ermitage : la Fin du jour.
Lord-Byron : Mademoiselle et son bébé.
Marbeuf : le Canadien, le Cargo jaune.
Le Paris : Veillée d'amour.
Portiques : les Hauts de Hurlevent.
Studio de l'Etoile : Je suis un criminel.
Studio Universel : Circonstances atténuantes.
Triomphe : Good bye Mr. Chips.
Ursulines : les Invités de 8 heures, Kermesse funèbre.

THEATRE DES AMBASSADEURS
DEMAIN : 1re
ELVIRE POPESCO
HENRI ROLLAN - JEANINE CRISPIN - CARETTE
ELVIRE par HENRY BERNSTEIN

SITUATIONS

RECHERCHONS INGENIEURS CHIMISTES dégagés de toute obligation militaire ou femmes, de préférence Ecole de physique et chimie ou Institut de chimie appliquée. Si possible ayant pratique laboratoires cimenteries.
Ecrire ou se présenter à la direction du Service de l'Exploitation de la Société des Etablissements **POLIET ET CHAUSSON** 125, quai de Valmy, Paris (10e). Situations d'avenir bien rémunérées.

OCCASIONS

WATOS EXPERT-JOAILLIER, 164, Faubourg-Saint-Honoré, Ely. 77.60 (angle Saint-Philippe du Roule) Vente, achat, échange et transformation de tous bijoux. Meilleures conditions. Voyez ses nombreuses occasions.

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

IMMEUBLES

BOURSE Très bel immeuble angle Pierre taille, 6 étages, 10 croisées, 3 boutiques, ascenseur. **Revenu : 85,000. Prix: 750,000.** Facilités. **Segondi**, 4, rue de Clichy. Trinité 08-45.

CHATEAUX

A VENDRE
Spacieux château entre Tours et Blois, état neuf, tout confort, vue Loire. Ecrire N° 11, « **Le Temps Publicité** ».

LA T. S. F.

Informations de la Radio : 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30, 18 h. 30, 19 h. 30, 21 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30.

Emissions recommandées du mardi 30 janvier

Radio-Paris : 17 h. 55, Causerie : « l'Idée de patrie », par M. Emile Henriot; 18 h. 15, Société des instruments anciens H. Casadesus; 19 h. 30 et 20 h. 45, de Rennes : Œuvres de Sibélius et concert symphonique; 21 h. 45, de Bordeaux : « le Portrait » (Carmontelle); 22 h. 45, Jazz.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 18 h. 45, Georgius; 19 h. 45, « Les deux pierrots » (Ed. Rostand); 21 h., René Dorin; 22 h., Sketch, de Rip; 22 h. 15, Voyage sur l'aile des chansons populaires, par M. Panzera; 23 h. 15, « le Seigneur auteur et l'auteur avantageux » (Carmontelle).

Programmes du mercredi 31 janvier

Radio-Paris : 7 h. 30, Cours d'anglais pratique; 11 h. 45, Clavecin; 12 h., Chorale Gouverné; 12 h. 30, Emission polonaise; 12 h. 45, Mélodies, par M. Catheiat; 13 h., Les écrivains aux armées; 13 h. 15, 13 h. 45, Musique de chambre; 14 h. 10, Cor; 15 h., Pièces pour violon et piano (Bach, Samazeuilh); 15 h. 30, « Miche », pièce d'E. Rey; 16 h. 30, Violoncelle; 17 h., « Paillot », scène radiophonique; 17 h. 15, Sonate de Bach; 17 h. 45, Mélodies; 18 h., Images d'Angleterre; 18 h. 10, Hommes et choses de l'empire français; 18 h. 15, Musique de chambre; 19 h., Musique légère; 19 h. 30, Emission dramatique; « M. et Mme Un Tel » (Denys Amiel); 20 h. 45, « le Pardon de Ploërmel » (Meyerbeer); 21 h. 45, Chants de folklore roumain; 22 h. 15 et 22 h. 45, Musique de chambre.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : 6 h. 45, 7 h. 45, 8 h. 15, Musique enregistrée; 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Chorale Gouverné; 12 h. 45, 13 h. 45, Musique variée; 17 h. 30, Chansons; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 18 h. 45, Chansons par Reine Paulet; 19 h. 45, Concert symphonique; 20 h. 15, Piano; 21 h. 15, « la Villa des amis » (Groffe); 22 h., Musique de chambre; 22 h. 30, Le soldat dans la littérature française, par R. Kemp; 23 h. 15, Chansons par Louis Lynel.

Tour Eiffel : 17 h. 45, Musique légère; 19 h., Trois farces de Tabarin; 21 h. 45, Mélodies; 23 h., Musique symphonique.

Radio-37 : 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Le repos après la soupe; 12 h. 45, Chant, par Jeanne Héricat; 13 h. 7, Chants canadiens; 13 h. 40, Valses; 18 h. 15, Rina Ketty; 19 h. 15, Tito Schipa; 20 h. 10, Chansons de Suzy Solidor; 21 h., Le volcan du diable, de Jean Tranchant; 21 h. 45, Le mariage imaginaire; 22 h., Paris qui sourit; 23 h., Musique douce.

Radio-Cité : 12 h., Déjeuner-concert; 12 h. 45, Chanson à l'inconnue;12 h. 55, Accordéon; 13 h. 10, Harmonica; 13 h. 30, Andrée Turcy; 13 h. 45, Œuvres de Sibélius; 17 h. 30, Jazz; 18 h. 45, Orchestre; 19 h., Les voix qui se sont tues : Emma Liébel; 20 h., Léo Marjane; 20 h. 5, Sketch avec Jane Sourza; 20 h. 20, Lettre de Max Régnier; 21 h., Jazz; 22 h. 25, « l'Apprenti sorcier » (Dukas); 23 h. 15, Jazz.

Poste Parisien : 12 h. 45, Georges Thill, par A. Borchard; 18 h. 30, Musique ancienne; 18 h. 45, Quart d'heure du permissionnaire; 19 h. 52, En correctionnelle; 22 h. et 23 h. 15, Musique symphonique.

Ile-de-France : 13 h., « Près de Nice la belle », évocation; 13 h. 30, Orchestre cubain; 19 h. 15, Valses 1900; 20 h., « Tout petit », fantaisie; 21 h., « le Barbier de Séville ».

PETITES ANNONCES

d'Offres et Demandes d'Emplois
Cours et Leçons

Rubrique paraissant les MARDI et VENDREDI au prix de 7 fr. la ligne de 40 lettres, signes ou espaces

Cours et leçons, 10 francs la ligne.

DEMANDES

DIRECTION :

Ingénieur, grande école, Français, parlant plusieurs langues étrangères, démobilisé, cherche emploi. Grande pratique commerciale. Ecrire n° 12, « Temps Publicité ».

Monsieur capable prendre direction, connaissant anglais, allemand, comptabilité à fond, change, crédit documentaire, références 1er ordre maison mondiale, cherche situation en rapport. Haber, 13, rue de la Concorde, Deuil-La Barre (S.-et-O.).

SECRETARIAT :

Jeune femme, secrétaire rédactrice, sténo-dactylo, connaissances d'anglais, références premier ordre, cherche situation le matin de préférence. Ecrire: Mlle Martine, 1, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris.

Jeune fille, Française, 20 ans, cherche place secrétaire sténo-dactylo. Anglais, italien. Excellentes références. H. Cintioli, 51, rue Jouffroy, Paris.

Secrétaire sténo-dactylo très expérimentée possédant machine, employée importante Société, cherche travail Paris, après 18 h. Préf. avocat, h. d'affaires ou parlementaire. Ec.: Mme Dauxois, 40, av. Junot, à Paris.

Mr 40 ans, Français, cherche emploi secrétaire - dactylo - comptabilité, démarches. Theurot, 4, square de la Vendée (12e).

COMPTABILITE :

Dame dactylo aide-comptable cherche emploi. Très bonnes références. Mme Carpentier, 36, rue Sibuet, Paris, 12e.

STENO-DACTYLOS :

On recommande jeune fille, 18 ans, certificat complémentaire commercial, sténo-dactylo, pour travaux de bureau. Mlle Y. Laquiez, 57, av. du Chemin-de-Fer, le Raincy (Seine-et-Oise).

DAMES DE COMPAGNIE :

Dame parlant anglais, très bonnes références, désire situation personne de confiance ou dame de compagnie. Ecrire n° 15, « Temps Publicité ».

SITUATIONS DIVERSES :

Econome d'un important établissement d'enseignement en province recherche situation similaire pour rentrer à Paris. Ecrire n° 16, « Temps Publicité ».

Françoise Chevigné (de la S.D.G.D. Lettres) recommande chaleureusement veuve sans enfants, ex-gérante librairie, ex-secrétaire écrivains connus, brevet supérieur, dactylo, culture générale, grande valeur morale, hautes références, personne toute confiance, qui souhaiterait situation dame compagnie, secrétaire particulière, direction d'intérieur, éducation jeune fille. S'adresser, pour renseignements: Mme Chevigné, Ch. du Travet, Lavaur, Tarn, ou, directement, Mme Manasse, chez Me d'Aubigny, 124, quai Louis-Blériot, Paris-16e.

Français, directeur de bimensuel, 37 ans, non mobile, cherche emploi même 1/2-j. Ecr.Havas n° 400,939, r.Richelieu, 62,Paris.

OFFRES

SECRETARIAT :

Société dont bureaux temporairement transférés province recherche pour emploi secrétariat candidat français dégagé toutes obligations militaires. Sérieuses références et réelle connaissance langue anglaise exigées. Adresser demande avec « curriculum vitæ » et copie certificats au n° 13, « Temps Publicité ».

Cherche secrétaire expérimentée, bien élevée, active, sténo-dactylo rapide, préférence sténotypiste, anglais parlé et rédigé indispensable. Quatre mois hors Paris. Ecrire avec références et copies certificats Dr Brousse, 95, av. Kléber, Paris (16e).

SITUATIONS DIVERSES :

IMPORTANT groupement industriel demande pour assurer gestions intérêts corporatifs haut fonctionnaire en retraite ou docteur en droit ayant pratique affaires. On exigera références de premier ordre et grande activité. Age limite : 55 ans. Ecrire : Agence Havas n° 5327, rue Richelieu, 62, à Paris.

Le Gérant : J.-L. Croze.

Impr. du Temps, H. Mémin, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

LA JOURNÉE FINANCIÈRE

Bourse du 29 janvier 1940

L'accalmie qui existait la semaine dernière à la Bourse persiste. Les échanges ont été, aujourd'hui encore, très clairsemés, et les cours n'ont subi que de faibles variations.

La Bourse n'a pas prêté beaucoup d'attention à la situation politique internationale. D'ailleurs il ne s'est produit aucun événement de nature à la stimuler ou à la déprimer.

La tendance générale est irrégulière. A l'approche de la liquidation de fin janvier les acheteurs observent une attitude visiblement circonspecte; mais de leur côté les offres ne sont ni massives ni pressantes. Par conséquent une réelle résistance caractérise l'allure du marché.

Les cours se présentent tantôt en hausse, tantôt en recul par rapport à vendredi. Cependant les avances l'emportent plutôt en nombre sur les baisses, les unes et les autres n'ayant d'ailleurs que peu d'amplitude.

Parmi nos fonds publics, les rentes solidaires du franc se sont fort bien comportées, plusieurs d'entre elles ayant gagné des fractions non négligeables; en revanche les deux fonds à change garanti se sont affaiblis dans des proportions du reste modérées.

Partout ailleurs on constate une certaine irrégularité, n'excluant point, toutefois, une grande stabilité de la cote. Dans le fait, si l'on excepte quelques très rares titres tels que Saint-Gobain, qui a progressé d'une cinquantaine de francs, il n'y a d'une séance à l'autre point de différences qui méritent d'être signalées.

MARCHE OFFICIEL

Bien que leur marché n'ait pas montré grande activité, nos rentes ont été fermement traitées.

Le 4 0/0 1917 s'est établi à 77 80 (+0 30), le 4 0/0 1918 à 76 70 (+0 15), et le 5 0/0 1920 à 112 05 (+0 75).

Aux rentes à garantie de change, le 4 1/2 1937 a été réservé à 211 95 (—0 55) et le 4 0/0 1925 a perdu 95 centimes à 182 40.

Marché réservé sur les valeurs françaises de banques : la Banque de France s'est inscrite à 7,840 (—40), le Crédit foncier à 2,660 (—27), et la Banque de Paris à 931 (—8).

Les valeurs d'électricité ont bien défendu leurs positions.

Les valeurs industrielles françaises de métallurgie, de charbonnages et de produits chimiques ont fait bonne contenance.

On note des progrès sur les Hauts fourneaux de Saulnes à 705 (+30), Louvroil à 475 (+12), Blanzy à 1,127 (+17), Saint-Gobain à 2,389 (+49), et Rhône-Poulenc à 989 (+13).

Les Tramways de Shanghaï, influencés par les nouvelles concernant l'attitude japonaise, sont revenus à 957 (—24).

Les valeurs internationales n'ont donné lieu qu'à un faible courant d'échanges et leur tendance a été hésitante.

La Royal Dutch termine à 6,535 (+20), le Rio-Tinto à 2,815 (—2), après 2,780, et le Canal de Suez à 17,010 (+20).

MARCHE EN BANQUE

Ici, comme au marché officiel, l'activité n'a pas été très grande mais la tendance a été résistante.

Les mines d'or, notamment, ont fait bonne contenance : la Crown Mines, Durban Roodeport, Main Reef, New States Areas et Sub Nigel enregistrent de légers progrès.

Bonne tenue de la De Beers.

Aux valeurs de pétrole, il n'y a guère à souligner que la fermeté de la Shell.

Marché calme sur les valeurs minières métalliques qui n'accusent pas de modifications bien appréciables.

Les valeurs de caoutchouc ont facilement défendu leurs cours précédents.

DÉPÊCHES ET INFORMATIONS

PARIS, 29 janvier

L'AIR LIQUIDE. — Le conseil demandera à une assemblée extraordinaire, l'autorisation d'élever le fonds social de 61,200,000 francs par l'émission, au prix de 120 francs, de 612,000 actions nouvelles. Ces actions nouvelles seraient réservées, à titre irréductible, aux actionnaires actuels à raison d'une pour deux anciennes. Les actions non souscrites par eux, le seraient par un tiers qui les tiendrait, sous certaines conditions, à la disposition de ceux d'entre les actionnaires, qui, par suite des circonstances, auraient été empêchés d'exercer leur droit dans le délai imparti.

COMPAGNIE DE BETHUNE. — La production de 1939 s'est élevée à 2,736,787 tonnes contre 2,478,243 pour 1938.

BANQUE DE L'INDOCHINE. — Un décret publié au *Journal officiel* du 27 janvier annonce la création d'agences de la Banque de l'Indochine à Londres et à Yokohama.

BANQUE NATIONALE D'EGYPTE. — Le dividende de l'exercice 1939 a été fixé à 1 livre 8 shillings contre 1 livre 10 shillings pour l'exercice précédent.

NORVEGIENNE DE L'AZOTE. — L'assemblée générale des actionnaires a fixé le dividende à 12 couronnes 60 par action ordinaire et à 14 couronnes 40 par action de préférence.

HAUTS-FOURNEAUX, FORGES ET ACIERIES DE POMPEY. — Le dividende a été maintenu à 40 francs par l'assemblée générale des actionnaires.

AUTOMOBILES PEUGEOT. — L'assemblée extraordinaire du 26 janvier a décidé que l'exercice 1938-1939 n'aurait qu'une durée de 10 mois, et fixé au 31 août 1939 la date de clôture dudit exercice. Elle a décidé, en outre, que l'année sociale commencerait dorénavant le 1er septembre et finirait le 31 août.

GRANDS MAGASINS « AU PRINTEMPS ». — Les comptes de l'exercice 1938-1939, qui ont fait ressortir un bénéfice de 616,367 francs, ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

TRICOTAGES DE L'ARIEGE ET BONNETERIE DE LA GARONNE REUNIS. — Les comptes de l'exercice 1938-1939, approuvés par l'assemblée générale, ont fait ressortir un bénéfice net de 1,665,902 francs contre 1,782,517 francs précédemment. Le dividende a été fixé à 16 fr. 50 contre 17 fr. 50 pour l'exercice précédent.

BANANIA. — Selon la décision prise par l'assemblée extraordinaire du 27 janvier, l'exercice commencé le 1er janvier 1939 a pris fin le 31 août. L'assemblée ordinaire a fixé le dividende de cet exercice à 45 francs.

LONDRES, 29 janvier

BOURSE DE LONDRES. — Marché calme et simplement résistant.

War Loan 3 1/2 0/0, 98 5/8; Emprunt Young, 6; U. S. Steel, 73 3/4; Canadian Pacific, 6 7/8; Courtaulds, 36 1/2; British Am. Tobacco, 101/3; Mexican Eagle, 6/3; Canadian Eagle, 8/3; Royal Dutch, 33 1/2; Shell, 3 15/16; Central Mining, 14 3/4; Rand Mines, 152/6; Goldfields, 49/4 1/2; Crown Mines, 14 1/2; Chartered, 20/3; De Beers, 5 7/8; Rio-Tinto, 15 1/2; Tharsis, 40/; Tanganyika, 4.

POSSIBILITE DE REDUCTION DU CONTINGENT DES EXPORTATIONS D'ETAIN. — Selon l'*Agence économique et financière*, le bruit court qu'à la prochaine réunion du Comité international qui se tiendra vers la mi-février, le contingent des exportations serait fixé entre 80 et 90 0/0 du tonnage standard contre 120 0/0 actuellement.

NEW-YORK, 29 janvier

BOURSE DE NEW-YORK. — La séance de lundi n'a pas présenté grand intérêt. Les échanges sont restés peu actifs et la tendance d'ensemble a été simplement résistante.

	Clôt. pr.	29 janv.		Clôt. pr.	29 janv.
U. S. Steel....	57 5/8	57 3/4	Standard Oil of N.-J..	44 ./.	43 3/4
Generl Electr.	38 3/4	38 7/8	Socony......	11 7/8	11 7/8
Generl Motors	52 3/4	52 7/8	Anaconda......	27 ./.	26 7/8
Americ. Can..	115 3/4	116 1/2	Kennecott....	35 3/4	35 1/2
Amer. Telep..	170 3/4	170 3/4	Bethlehem....	73 7/8	73 1/2
Radio........	5 3/4	5 3/4	Montgomery..	51 5/8	51 3/4
Westinghous	109 ./.	108 1/2	Allied Chem..	.... ./.	172 1/2
Canad. Pacific	5 ./.	4 7/8	Du Pont......	180 7/8	181 ./.
N. Y. Central.	16 1/2	16 3/8	J. I. Case.....	71 3/4	71 ./.
Pennsylvania	21 5/8	21 1/2	American Tobacco...	89 ./.	88 1/2
Union Pacific.	94 ./.	93 1/2			

MARCHE DES CHANGES. — 29 janvier. — Paris 2,26 3/4 contre 2,26; Londres 3,98 7/8 inch.; Bruxelles 16,97 contre 16,94; Amsterdam 53,09 1/2 contre 53,10. Genève 22,42 1/2.

La parité en francs s'établit à 44,102 pour le dollar et 179,983 pour la livre.

BRUXELLES, 29 janvier

LA PRODUCTION D'ACIER EN BELGIQUE. — Pendant le mois de décembre, il a été produit 318,370 tonnes d'acier brut, chiffre qui se compare avec 289,790 tonnes pour novembre.

Pour l'année 1939 entière, il a été produit 3,036,160 tonnes contre 2,212,540 seulement en 1938.

MINIERE DES GRANDS LACS. — La production de 1939 s'est élevée à 3,093 kilos d'or en lingots contre 2,793 kilos 484 en 1938 et à 535 tonnes de cassitérite contre 295,692.

KILO-MOTO. — La production d'or pendant l'exercice 1939 s'est élevée à 8,648 k. 153 contre 8,453 k. 493

AMSTERDAM, 29 janvier

BOURSE D'AMSTERDAM. — La séance de lundi a été aussi peu animée que les précédentes, mais la tendance a été plus soutenue.

Royal Dutch 253 5/8 contre 253, A. K. U. 37 contre 36 3/8, Philips 92 contre 91 1/2, H. V. A. 395 1/2 contre 392 1/2, Amsterdam Rubber 194 1/2 contre 195, Deli Mij 164 1/2, sans changement.

LE COURS DU PENGOE. — Budapest. — La Banque nationale hongroise a ramené le cours du dollar, qu'elle avait relevé en août dernier de 10 0/0, à sa parité antérieure. Elle a modifié dans les mêmes proportions les cours des autres devises ayant conformé depuis la guerre leur allure à celle du dollar. Quant au prix de la livre qui n'avait été abaissé en septembre, à Budapest, que de 10 0/0, alors qu'il avait fléchi de 20 0/0 sur tous les marchés libres, il a été réduit de nouveau de 10 0/0. La Banque « rajustera » également les parités des monnaies dirigées, telles que le mark, par rapport au pengoe.

Dans un communiqué, la Banque nationale hongroise souligne que ces mesures ont été rendues nécessaires par les circonstances exceptionnelles qui existent actuellement. Elle précise que ni l'exportation ni l'importation ne subiront la moindre entrave du fait de ce rajustement.

LES CHANGES A PARIS. — Voici les cours extrêmes pratiqués mardi :

Londres (1 livre sterling), 176 50 — 176 75; New-York (100 dollars), 4,370 — 4,390; Belgique (100 belgas), 737 — 743; Hollande (100 florins), 2,322 — 2,336; Norvège (100 couronnes), 993 — 1,000; Suède (100 couronnes), 1,040 — 1,048; Suisse (100 francs), 981 —989; Canada (100 dollars), 3,920—3,960.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	75 50	3 0/0	74 40	74 25	74 25	74 30
3 ..	86 50	3 0/0 amort. ..	86 40	....	....	85 95
4 ..	77 50	4 0/0 1917 ..	77 50	78 15	77 80	78 ..
4 ..	77 ..	4 0/0 1918 ..	76 55	76 75	76 70	76 80
5 ..	112 50	5 0/0 1920 am.	111 30	112 20	112 05	112 ..
.. ..	184 ..	4 0/0 1925	183 35	182 70	182 40	182 40
4 50	85 50	4 1/2 % 32, tr.A	83 50	83 50	83 45	83 45
4 50	84 ..	4 1/2 % 32, tr.B	84 20	84 30	84 20	84 20
.. ..	217 ..	4 1/2 0/0 1937.	212 50	211 75	211 95	211 75
5 ..	97 50	5 0/0 1939 ..	97 25	97 25	97 35	97 35
5 ..	102 ..	Déf.nat.5 0/0 38	103 30	103 25	103 25	103 20
45 ..	972 ..	Obl. Tr. 4 1/2 33	973 ..	976 ..	974 ..	978 ..
40 ..	890 ..	Obl. Tr. 4 0/0 34	875 ..	880 ..	880 ..	879 ..
50 ..	990 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	997 ..	995 ..	995 ..	995 ..
45 ..	870 ..	Obl. Tr. 4 /2 32	882 ..	876 ..	880 ..	880 ..
4 ..	127 50	Ob.Tr.4 0/0 36 B	131 05	131 ..	131 ..	131 ..
45 ..	1050 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1065 ..	1066 ..	1066 ..	1065 ..
50 ..	1020 ..	Bons Tr.5 0/0 34	1023 ..	1022 ..	1022 ..	1022 ..
45 ..	1032 ..	Bons Tr.4 1/2 34	1038 ..	....	....	....
40 ..	1030 ..	Bons Tr.4 0/0 35	1034 ..	1034 ..	1034 ..	1032 ..
50 ..	1022 ..	B. T. 5 % sep.37	1028 ..	....	....	1029 ..
50 ..	1032 ..	B. T. 5 % déc.37	1038 ..	1037 ..	1035 ..	1034 ..
55 ..	1060 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1060 ..	1060 ..	1060 ..	1059 ..
45 ..	890 ..	Caisse autonome.	895 ..	895 ..	895 ..	892 ..
320 ..	8500 ..	Bque de France.	7880 ..	7810 ..	7840 ..	7880 ..
400 52	6800 ..	— de l'Algérie	6640 ..	6615 ..	6615 ..	6580 ..
240 ..	6450 ..	— de l'Indoch.	6335 ..	6295 ..	6295 ..	6275 ..
35 ..	1020 ..	— de Paris ..	939 ..	931 ..	931 ..	935 ..
30 ..	640 ..	— transatl. ..	600 ..	600 ..	600 ..	600 ..
30 ..	500 ..	Union parisienne	466 ..	462 ..	464 ..	465 ..
80 ..	1235 ..	Cie algérienne ..	1215 ..	1205 ..	1205 ..	1218 ..
50 ..	845 ..	Compt. nat. esc.	798 ..	785 ..	789 ..	789 ..
40 ..	520 ..	Créd. commercial	489 ..	490 ..	491 ..	496 ..
185 ..	2870 ..	— fonc. France	2687 ..	2660 ..	2660 ..	2612 ..
15 ..	235 ..	— fonc. Ind...	214 ..	215 ..	210 ..	220 ..
100 ..	1720 ..	— lyonnais	1620 ..	1610 ..	1625 ..	1625 ..
40 ..	770 ..	Société générale.	740 ..	740 ..	736 ..	740 ..
33 ..	672 ..	Fonc. lyonnaise..	649 ..	645 ..	645 ..	651 ..
20 545	328 ..	Rente foncière..	252 ..	246 ..	246 ..	245 ..
.. ..	70 ..	Génér. foncière.	65 ..	64 ..	64 ..	63 ..
890 72	17800 ..	Suez	16990 ..	16950 ..	17010 ..	17000 ..
811 94	14550 ..	— Jouiss.	12825 ..	14100 ..	14100 ..	14050 ..
914 86	14150 ..	— (fondr)	13400 ..	13250 ..	13225 ..	13250 ..
324 75	4650 ..	— (civile, 5es)	4160 ..	4110 ..	4150 ..	4160 ..
40 ..	596 ..	Est	598 ..	603 ..	603 ..	605 ..
70 ..	895 ..	Lyon	905 ..	905 ..	905 ..	909 ..
50 ..	735 ..	Midi	701 ..	708 ..	708 ..	708 ..
70 ..	862 ..	Nord	854 ..	860 ..	860 ..	869 ..
64 ..	850 ..	Orléans	883 ..	870 ..	870 ..	870 ..
55 ..	1000 ..	Indoch.-Yunnan .	1065 ..	....	....	1098 ..
.. ..	800 ..	Santa-Fé	669 ..	655 ..	669 ..	652 ..
60 ..	772 ..	Métropolitain ..	720 ..	713 ..	713 ..	725 ..
52 50	540 ..	— Jouiss.	515 ..	510 ..	510 ..	505 ..
26 50	326 ..	Paris. ind. élect.	307 ..	312 ..	310 ..	314 ..
100 ..	990 ..	Tram. Shanghaï.	981 ..	952 ..	957 ..	961 ..
75 ..	1170 ..	Lyonnaise eaux .	1125 ..	1133 ..	1129 ..	1138 ..
62 50	910 ..	— Jouiss.	855 ..	....	....	840 ..
55 ..	910 ..	Eaux Indochine.	870 ..	864 ..	860 ..	870 ..
45 ..	640 ..	Distr. parisienne.	597 ..	596 ..	596 ..	600 ..
57 50	678 ..	Electr. de Paris.	646 ..	660 ..	660 ..	651 ..
25 ..	324 ..	Electricité Seine.	320 ..	320 ..	320 ..	324 ..
20 ..	330 ..	Electr. gaz Nord	303 ..	....	302 ..	....
100 ..	1880 ..	Elect. (Cie gén.)	1810 ..	1810 ..	1814 ..	1809 ..
40 ..	638 ..	Energ. littoral	617 ..	615 ..	623 ..	625 ..
24 ..	306 ..	Energ. Nord Fr.	291 ..	278 ..	278 ..	280 ..
45 ..	940 ..	Fses Mot.Truyère	912 ..	910 ..	910 ..	920 ..
65 ..	728 ..	Nord-Lumière	695 ..	706 ..	706 ..	696 ..
40 ..	810 ..	Cie Télégr. s. fil	809 ..	802 ..	802 ..	801 ..
.. ..	228 ..	Thomson-Houst.	210 ..	209 ..	206 50	210 ..
34 ..	425 ..	Union d'électr.	417 ..	415 ..	415 ..	410 ..
57 50	752 ..	Eol.,ch.,f.motr	740 ..	745 ..	745 ..	745 ..
30 ..	490 ..	Gaz et eaux	471 ..	470 ..	470 ..	474 ..
30 ..	658 ..	Forges Nord Est	608 ..	610 ..	611 ..	611 ..
40 ..	1360 ..	Denain-Anzin	1247 ..	1248 ..	1248 ..	1255 ..
50 ..	708 ..	Saulnes	675 ..	705 ..	705 ..	710 ..
32 50	495 ..	Louvr.-Montbard	463 ..	475 ..	475 ..	465 ..
80 ..	1780 ..	Schneider et Cie	1718 ..	1705 ..	1700 ..	1715 ..
40 ..	910 ..	Tréfil. Havre	825 ..	850 ..	838 ..	840 ..
25 ..	615 ..	Béthune (10e) ..	575 ..	575 ..	583 ..	582 ..
129 ..	2540 ..	Charb. Tonkin .	2410 ..	2380 ..	2375 ..	2400 ..
30 ..	680 ..	Anzin	642 ..	637 ..	640 ..	630 ..
44 ..	1135 ..	Blanzy	1110 ..	1135 ..	1127 ..	1115 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
12 ..	230 ..	Courrières	215 50	215 50	215 ..	213 ..
15 ..	315 ..	Lens	289 ..	291 ..	289 ..	290 ..
25 ..	488 ..	Marles	449 ..	447 ..	454 ..	449 ..
25 ..	530 ..	Vicoigne Nœux.	493 ..	489 ..	489 ..	500 ..
4 ..	90 ..	Boléo	87 ..	82 ..	82 50	83 50
135 ..	1620 ..	Min. de Bor (n.)	1399 ..	1400 ..	1410 ..	1406 ..
35 ..	1144 ..	Le Nickel	1099 ..	1113 ..	1115 ..	1103 ..
.. ..	470 ..	Peñarroya	440 ..	440 ..	443 ..	440 ..
.. ..	18 ..	Fse ind. pétr. ..	19 75	19 50	19 50	19 75
45 ..	1115 ..	Franç. pétroles .	1085 ..	1083 ..	1083 ..	1070 ..
65 ..	1940 ..	Elect. ch. Ugine	1890 ..	1890 ..	1890 ..	1882 ..
57 50	930 ..	Kali-Ste-Thérèse.	845 ..	841 ..	835 ..	830 ..
30 ..	815 ..	Kuhlmann	778 ..	776 ..	776 ..	776 ..
60 ..	1370 ..	Mat.col.St-Denis.	1415 ..	1410 ..	1390 ..	1370 ..
50 ..	1000 ..	Phosph. Gafsa .	959 ..	960 ..	960 ..	960 ..
65 ..	1880 ..	Péchiney	1800 ..	1791 ..	1785 ..	1800 ..
28 ..	985 ..	Rhône-Poulenc .	976 ..	981 ..	989 ..	981 ..
70 ..	2475 ..	Saint-Gobain ..	2340 ..	2400 ..	2389 ..	2375 ..
28 ..	565 ..	Sal.Djibouti,Sfax	540 ..	550 ..	550 ..	541 ..
200 ..	9000 ..	Port du Rosario.	8960 ..	9010 ..	9065 ..	9000 ..
25 ..	725 ..	Charg. réunis	735 ..	748 ..	769 ..	745 ..
70 ..	1410 ..	Fse Afrique occ.	1380 ..	1360 ..	1360 ..	1350 ..
32 50	1440 ..	Air liquide	1490 ..	1483 ..	1476 ..	1480 ..
130 ..	9000 ..	Brass. Quilmès .	8025 ..	8640 ..	8760 ..	8740 ..
65 ..	1060 ..	Caoutch. Indoch.	1034 ..	1035 ..	1025 ..	1035 ..
20 ..	528 ..	Citroën	495 ..	491 ..	491 ..	485 ..
25 ..	600 ..	— act. N ..	555 ..	556 ..	556 ..	565 ..
35 ..	825 ..	Compteurs (Gaz)	795 ..	799 ..	798 ..	800 ..
14 50	222 ..	Cult. tropicales	218 ..	218 ..	216 ..	215 ..
25 ..	460 ..	Distil. Indochine.	435 ..	435 ..	434 ..	440 ..
.. ..	80 ..	Ford (franç.) ..	69 50	70 ..	70 ..	70 ..
26 ..	610 ..	Ind.Plant.hévéas.	566 ..	575 ..	580 ..	570 ..
15 96	400 ..	Hévéas (parts).	371 ..	376 ..	371 ..	370 ..
29 22	495 ..	Peugeot	455 ..	460 ..	470 ..	470 ..
20 ..	445 ..	Poliet, Chausson	410 ..	412 ..	412 ..	419 ..
40 ..	790 ..	Raffineries Say.	745 ..	730 ..	740 ..	735 ..
46 91	730 ..	Terres Rouges .	709 ..	710 ..	715 ..	725 ..
80 ..	685 ..	Union europ. ..	625 ..	630 ..	630 ..	635 ..
15 ..	368 ..	Est obl.3 0/0 anc	394 ..	....	....	366 ..
15 ..	360 ..	— nlles	360 ..	....	....	368 ..
15 ..	338 ..	Lyon obl.3 0/0 anc	349 ..	....	....	342 ..
15 ..	354 ..	— nlles	344 ..	....	....	343 ..
15 ..	350 ..	Midi obl.3 0/0 anc	360 ..	....	....	352 ..
15 ..	382 ..	Nord obl.3 0/0 anc	421 ..	....	....	405 ..
15 ..	404 ..	— nlles	420 ..	....	....	402 ..
15 ..	376 ..	Orl. obl. 3 0/0 anc	378 ..	....	....	380 ..
15 ..	372 ..	Ouest ob.3 0/0 anc	388 ..	....	....	376 ..
.. ..	140 ..	Oblig. Young ..	122 ..	122 50	122 ..	121 ..
4 p.50	1270 ..	Cr.Arg.4 1/2 0/0	1175 ..	1190 ..	1190 ..	1195 ..
55 ..	956 ..	Aut. 5 1/2 0/0 33	961 ..	....	....	962 ..
117 fb.5	2980 ..	Belgiq. 5 1/2 32	2870 ..	2893 ..	2875 ..	2865 ..
117 fb.5	2925 ..	— 5 1/2 34	2851 ..	2895 ..	2895 ..	2875 ..
£ 0.16	2820 ..	Unif. Egypte	2790 ..	2783 ..	2783 ..	2780 ..
1 £	1650 ..	Japon 5 0/0 1907	1503 ..	1535 ..	1535 ..	1521 ..
.. ..	7 ..	Russe consol. ..	9 25	9 25	9 25	....
57 ..	220 ..	Serbe 4 0/0 ..	199 ..	203 ..	197 ..	196 ..
16 65	296 ..	Turc 7 1/2 33	300 ..	300 ..	300 ..	300 ..
16 65	188 ..	- 7 1/2 0/0 34	188 50	179 ..	179 ..	183 ..
3 $ ms.	310 ..	Bque nat. Mex.	283 ..	284 ..	284 ..	284 ..
£ 0:3:0	645 ..	— ottomane	613 ..	620 ..	620 ..	610 ..
125 p.	4130 ..	Créd. fonc. égyp.	3820 ..	3800 ..	3800 ..	3760 ..
.. ..	310 ..	Canad.-Pacific	281 50	282 ..	283 ..	288 ..
2 f. b.	48 ..	Wagons-Lits ..	44 ..	44 25	44 50	45 ..
8 f.25	2350 ..	Philipps	2225 ..	2200 ..	2200 ..	2200
18 esc.	450 ..	Gaz. él.(Lisbon.)	421 50	....	421 ..	425
160 L. L	4300 ..	Arbed	4325 ..	....	....	....
10 kr.	1840 ..	S. K. F.	1755 ..	1780 ..	1770 ..	1760
£ 0:14	2930 ..	Central Mining	2857 ..	2830 ..	2830 ..	2820
£ 0:11:6	2270 ..	East Geduld	2232 ..	2235 ..	2245 ..	2230
£ 0.15	1670 ..	Geduld	1611 ..	1606 ..	1608 ..	1620
10 L.	275 ..	Montecatini	235 ..	228 ..	232 ..	228
.. ..	3100 ..	Rio-Tinto	2817 ..	2780 ..	2815 ..	2760
£ 0 8 0	1350 ..	Un. Corporation	1335 ..	1325 ..	1320 ..	1320
10 k.80	1940 ..	Azote	1860 ..	1851 ..	1855 ..	1860
35 1. b.	420 ..	Pétrofina	385 ..	382 ..	382 ..	380
17 fl.	7000 ..	Royal Dutch	6515 ..	6525 ..	6535 ..	6500
10 fl.	4900 ..	Amsterd. Rubber	4650 ..	4650 ..	4650 ..	4555
85 fl.	50000 ..	H. V. A.	48000 ..	48000 ..	48000 ..	....
11 sh.	3680 ..	Liebig	3450 ..	3475 ..	3475 ..	3475
14 fs 11	11750 ..	Nestlé	11800 ..	12095 ..	12095 ..	11990
24 esc.	840 ..	Portug. tabacs .	808 ..	808 ..	808 ..	808 ..
£51 3/4	1140 ..	Sucr. d'Egypte.	1070 ..	....	....	....

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
35 ..	880 ..	Albi	928 ..	926 ..	926 ..	935 ..
3 sh.	396 ..	Anglo-Amer. Cor.	375 ..	381 ..	382 ..	....
3 sh.6	264 ..	Aréas	264 ..	263 50	263 ..	....
30 lei	102 ..	Astra Romana ..	91 ..	97 ..	95 ..	96 ..
£ 1 10	5200 ..	Bque nat. Egypte	4940 ..	4920 ..	4890 ..	....
.. ..	240 ..	Barcelona Tract.	236 ..	231 ..	235 ..	235 ..
3s.1p.5	492 ..	Brakpan	494 ..	492 ..	494 ..	....
5 p. 40	1500 ..	Brasser. Palermo	1570 ..	1555 ..	1540 ..	1530 ..
1 p. 60	550 ..	Brasser. Schiau.	502 ..	505 ..	506 ..	505 ..
4 sh.	980 ..	Brit. Am. Tobac.	921 ..	927 ..	930 ..	....
8 ..	96 ..	Bruay	261 ..	261 ..	261 ..	80 ..
48p.218	1870 ..	Caïro-Héliopolis..	1880 ..	1870 ..	1870 ..	1870 ..
4 48	680 ..	Cambodge	693 ..	690 ..	695 ..	690 ..
18 484	230 ..	Cambodge 100e..	220 ..	219 ..	219 ..	218 ..
6 p.	90 ..	Canadian Eagle..	82 50	81 25	81 ..	81 50
10 fb.	232 ..	Caoutch. (Fin.)..	214 ..	207 ..	210 ..	210 ..
40 fb 615	840 ..	— act. V.	800 ..	797 ..	805 ..	809 ..
1 sh.3	212 ..	Chartered	202 ..	206 50	205 50	....
30 ..	840 ..	Cinzano	878 ..	888 ..	882 ..	882 ..
2 sh.3	472 ..	City Deep	502 ..	497 ..	497 50	....
90 lei	64 ..	Colombia	60 ..	57 50	59 50	58 50
25 lei	48 ..	Concordia	44 50	46 ..	44 50	44 ..
19 sh.	2720 ..	Crown Mines ..	2815 ..	2810 ..	2825 ..	2835 ..
2s.6p75	400 ..	Daggafontein	412 ..	408 50	408 ..	....
15 sh.	1200 ..	De Beers ord. ..	1156 ..	1156 ..	1167 ..	1152 ..
10 sh.	1680 ..	— préf. ..	1680 ..	1675 ..	1665 ..	1660 ..
.. ..	180 ..	Dong-Trieu ...	191 50	192 ..	193 ..	194 ..
2 sh.6	580 ..	Durban Roodep..	588 ..	594 ..	594 ..	....
3.450/0	154 ..	Eastern	142 ..	137 ..	137 50	....
3 sh.6	450 ..	East Rand	408 ..	472 ..	472 ..	....
0 fl. 48	276 ..	Fr.-Néer. de cult.	275 ..	278 ..	282 ..	278 ..
0 $ 30	356 ..	Franco-Wyoming	358 ..	357 ..	362 ..	364 ..
5 sh.	740 ..	General Mining..	734 ..	730 ..	733 ..	715 ..
3 sh. 3	490 ..	Goldfields	489 ..	490 ..	488 ..	492 ..
1 sh.	230 ..	Gula Kalumpong	208 ..	203 ..	204 50	....
.. ..	704 ..	Hotchkiss	632 ..	632 ..	635 ..	625 ..
37 50	404 ..	La Houve	383 ..	382 ..	386 ..	385 ..
.. ..	1100 ..	Huaron (Cie Min	1218 ..	1218 ..	1230 ..	1230 ..
20 ..	280 ..	Huiles de pétrole	305 ..	305 ..	310 ..	309 ..
.. ..	144 ..	Hydr.-El. Cère..	153 50	150 50	153 ..	150 ..
.. ..	124 ..	Jagersfontein ..	119 ..	119 ..	119 ..	122 ..
3 sh.	370 ..	Johannesburg ..	358 ..	353 ..	354 ..	355 ..
8 fb. 51	480 ..	Katanga * 1/60e	428 ..	428 ..	428 ..	421 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
4 sh.3	590 ..	Kleinfontein(N.)	553 ..	551 ..	551 ..	550 ..
9 p.	250 ..	Kuala Lumpur..	217 50	214 ..	217 ..	....
2 sh.	188 ..	Lake View	193 ..	193 ..	193 ..	190 50
2 sh.	88 ..	Langl. Estate ..	85 25	84 50	84 50	85 ..
8 ..	176 ..	Liévin	164 ..	165 ..	163 50	166 ..
5 sh.6	692 ..	Main Reef	681 ..	682 ..	684 ..	676 ..
1 sh.6	208 ..	Malacca ord. ..	180 50	180 ..	181 ..	182 ..
11 p.	72 ..	Mex. Eagle ord..	66 50	65 75	65 25	66 25
61 77	1240 ..	Michelin (6es p.)	1200 ..	1201 ..	1201 ..	1200 ..
17 ..	356 ..	Mimot (ord.) ..	333 ..	329 ..	327 ..	331 ..
50 ..	760 ..	Min. et pr. chim.	710 ..	720 ..	716 ..	709 ..
13 l.b3	580 ..	Min. Gds-Lacs	552 ..	550 ..	550 ..	515 ..
50 ..	840 ..	Gnome et Rhône	825 ..	854 ..	858 ..	850 ..
6 sh.	496 ..	New-State Aréas	476 ..	484 ..	486 ..	488 ..
30 ..	280 ..	Omnium fr. pétr.	255 ..	252 ..	251 ..	248 ..
58 60	1000 ..	Padang	1026 ..	1018 ..	1025 ..	1020 ..
50 ..	720 ..	Etablis. Pernod.	745 ..	736 ..	736 ..	740 ..
25 ..	360 ..	Phos. Constant.	351 ..	354 ..	358 ..	351 ..
14 ..	204 ..	Phos. M'Dilla ..	210 ..	209 ..	208 50	212 ..
12 50	280 ..	Phos. Tunisiens.	260 50	262 ..	262 ..	261 ..
15 ..	344 ..	Pointe-à-Pitre ..	418 50	415 ..	418 ..	415 ..
4 sh.6	380 ..	Randfontein ...	380 50	381 ..	382 ..	384 ..
8 sh.	1440 ..	Rand Mines ...	1496 ..	1495 ..	1504 ..	1505 ..
15 0/0	222 ..	Rhod. ang.-amer.	206 50	211 ..	211 ..	212 ..
9 p.	168 ..	Roan Antelope	153 50	153 50	154 ..	156 ..
5 sh.	596 ..	Robinson Deep	578 ..	585 ..	586 ..	582 ..
1 sh.	248 ..	Sennah Rubber	222 ..	221 ..	221 ..	225 ..
4 sh.	890 ..	Shell	784 ..	788 ..	793 ..	798 ..
11 p.	184 ..	Simmer and Jack	193 ..	197 50	195 ..	197 0
2s.7p50	280 ..	Spring Mines ..	283 50	284 ..	283 ..	284 ..
15 sh.	2080 ..	Sub Nigel	2017 ..	2020 ..	2024 ..	2015 ..
14 f. 60	244 ..	T.Roug. 100e p.	221 ..	216 ..	220 ..	218 ..
.. ..	412 ..	Tharsis	386 ..	384 ..	385 50	268 ..
6 p.	80 ..	S. A. Townshlp	76 25	76 25	77 50	77 50
1 sh.6	212 ..	Transvaal	209 50	207 ..	207 50	206 ..
.. ..	100 ..	Tubize	83 75	84 ..	82 ..	83 ..
160 f.b.	5600 ..	U.M. Ht-Katanga	5446 ..	5440 ..	5430 ..	5425 ..
2 p.	90 ..	Urikany	95 75	87 75	92 ..	....
.. ..	1400 ..	Vieille-Montagne	1280 ..	1270 ..	1270 ..	1345 ..
.. ..	580 ..	Viscose (Nat.).	536 ..	568 ..	575 ..	....
2 sh.6	340 ..	West Rand	342 ..	344 ..	344 ..	343 ..
2 sh.6	430 ..	West Springs..	440 ..	432 ..	430 ..	438 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1912-14	371 ..	371 ..
25 ..	— 5 0/0 1919....	389 ..	389 ..
25 ..	P.T.T. 5 0/0 1928.....	506 ..	506 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929.	468 ..	467 ..
50 ..	— 5 0/0 1934.....	959 ..	962 ..
50 ..	— 5 0/0 1936.....	970 ..	974 ..
25 ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934-49	99 ..	99 ..
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $).	4890 ..	....
70 $	7 0/0 or 1924(—).	6075 ..	6090 ..
25 ..	Cred. national 1919	532 ..	534 ..
25 ..	Crt nl obl. 5 0/0 1920	508 ..	508 ..
30 ..	— 6 0/0 juil. 1922	531 ..	532 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	532 ..	532 ..
30 ..	— 6 0/0 juin 1923	525 ..	525 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1924	550 ..	545 ..
50 ..	— 5 0/0 1934....	1018 ..	1011 ..
55 ..	— 5 1/2 0/0 1937..	1023 ..	1021 ..
60 ..	— 6 0/0 1938.....	1068 ..	1065 ..
249 99	Banq. Guadeloupe.	2875 ..	2745 ..
20 ..	— Eurpe cent. ord.	335 ..	324 ..
25 ..	Be Fse It. Amér. sud	582 ..	....
30 ..	— Nat. comm. ind.	563 ..	564 ..
.. ..	Be Pays du Nord...	471 ..	469 ..
23 25	Crédt ind.com.nom	310 ..	309 ..
45 ..	— — — t. p..	710 ..	710 ..
25 ..	Cie f. Algérie-Tunis.	480 ..	480 ..
16 ..	Génér. Alsne Banq.	400 ..	....

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
30 ..	Marseillse de Crédit.	646 ..	649 ..
27 ..	Sous-Compt. Entr.	232 ..	224 ..
12 50	Union des Mines..	229 ..	231 ..
80 ..	Vichy (A).........	1474 ..	1473 ..
26 666	— (B)........	462 ..	....
.. ..	Alsthom...........	358 ..	363 ..
20 ..	El.Bsse-Mlle (10e p.)..	285 ..	....
256 85	Elec. Gaz Nord parts.	3950 ..	4000 ..
864 20	Elect. Paris (parts)	9045 ..	9900 ..
25 ..	Elect. Loire Centre	310 ..	307 ..
30 ..	Energ. Ecl. (10e p.).	283 ..	297 ..
18 12	En. El. Basse-Loire	341 ..	....
17 50	— du Rhin....	221 ..	....
47 50	Ener. élec. S.-O. ord.	820 ..	830 ..
47 50	— — — prior.	830 ..	830 ..
50 ..	Energie industrle.	1060 ..	1050 ..
10 ..	Forces motr. Est..	120 ..	113 ..
52 50	Forces m. Ht-Rhin	235 ..	235 ..
25 ..	Forces mot. Rhône	633 ..	633 ..
20 ..	— Vienne	335 ..	345 ..
52 50	Havraise en. elect.	823 ..	821 ..
65 ..	Hyd. él. Auvergne.	950 ..	962 ..
102 50	Lorraine (parts)..	1082 ..	1132 ..
26 ..	Nantaise Eclairage	428 ..	425 ..
65 ..	Ouest-Lumière....	745 ..	745 ..
345 ..	Dollfus-Mieg......	4105 ..	4100 ..
110 ..	Gaz Lebon A (c.)..	2200 ..	2210 ..
70 ..	Continentle du Gaz	1150 ..	1135 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
80 ..	Franç. Eclair. Gaz.	760 ..	760 ..
14 ..	Réunies gaz él. (25f.)	175 ..	170 ..
80 ..	Gaz France-Etran.	1027 ..	1030 ..
.. ..	— de Lyon......	310 ..	310 ..
25 66	— de Paris......	200 ..	201 ..
.. ..	Aciéries de Longwy	298 ..	297 ..
60 ..	Alsacne const. méc.	701 ..	....
100 ..	Ch.ers At. St-Nazaire	1376 ..	1380 ..
65 ..	Châtillon-Comment.	2195 ..	2160 ..
21 ..	Electr.-Mécanique	580 ..	608 ..
12 50	Forg. et Ac.Marine	528 ..	520 ..
61 09	Pont-à-Mousson...	2645 ..	2610 ..
40 ..	Fses matériel ch. fer	543 ..	568 ..
30 ..	Pechelbronn......	336 ..	....
25 ..	Phosph. Océanie..	728 ..	728 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.).	328 ..	325 ..
.. ..	Potin	40 ..	39 ..
45 ..	Sucr. Pithiviers..	790 ..	804 ..
275 ..	Suze (Distillerie)..	1300 ..	....
10 392	Bon Marché.......	309 ..	309 ..
25 ..	Nouv. Galeries....	318 ..	318 ..
65 ..	Paris-France	705 ..	710 ..
30 ..	Papeter. de France	348 ..	....
20 ..	Autom. ind. Latil.	165 ..	....
40 ..	Dunlop...........	590 ..	597 ..
30 ..	Ouest africain....	440 ..	435 ..
60 fb	Ougrée-Marihaye.	886 ..	905 ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	4040 ..	4050 ..
75 ..	Hutchinson	1495 ..	1495 ..

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

IRE ÉDITION

Les opérations militaires

QUE VA FAIRE HITLER ?

En cette fin de janvier, sur le front franco-allemand, la rudesse d'un hiver rigoureux paralyse les combattants des deux partis, sur la terre comme dans le ciel. Le communiqué officiel répète sa formule « Rien à signaler », qui traduit l'engourdissement du réseau des tranchées où la neige, la boue, la brume règnent en maîtresses. Cependant la mauvaise saison approche de son terme; la venue d'un temps plus clément dépend désormais du caprice d'un changement de vent; la durée des jours augmente d'une façon toujours plus sensible : bientôt les conditions atmosphériques redeviendront favorables à la reprise de l'activité guerrière. Pendant le dernier conflit les chefs des armées opposées, désireux de ne pas se laisser devancer par l'adversaire, ont souvent choisi le mois de février pour entamer leurs opérations. En 1915 la manœuvre de Hindenburg en Mazurie, qui a abouti à la victoire d'Augustowo, a commencé le 7 février; comme une réplique à cette agression, la bataille de Champagne, livrée par notre 4e armée, s'est rallumée le 16 du même mois. En 1916 la première attaque de Verdun a eu lieu le 21 février, après avoir été retardée de plusieurs jours à cause des intempéries. Ces précédents historiques nous prouvent qu'une offensive allemande avant le printemps n'a rien d'invraisemblable.

Chacun se demande : « Que va faire Hitler ? » Et, une fois de plus, cette question demeure sans réponse, car personne ne connaît les projets du maître de l'Allemagne et ne sait même s'il a des projets bien précis.

Comment le saurait-on ? Comment résoudre une équation dont la plupart des facteurs sont des inconnues ? Quelle est actuellement la situation de l'armée allemande ?

Où en est l'instruction des classes de réservistes qui n'avaient pas fait de service actif ? Combien sort-il d'officiers chaque mois des écoles et des cours militaires d'outre-Rhin, pour assurer l'encadrement des formations nouvelles ? Quelle quantité de grandes unités hâtivement constituées ont pu déjà être versées dans les armées ?

Où en sont les fabrications de matériel ? Quel chiffre d'avions de bombardement les dirigeants nazis comptent-ils atteindre avant de reprendre les hostilités ? Quelle proportion des appareils aériens plus ou moins périmés veulent-ils remplacer par de plus modernes ? A quel point d'avancement se trouve le travail de remplacement des chars trop légers par des véhicules plus rapides ? Nos ennemis ont-ils créé de nouvelles divisions mécaniques ? Ont-ils augmenté le nombre de leurs canons de très fort calibre ? Ont-ils en artillerie les moyens voulus pour attaquer avec chances de succès des positions fortifiées ?

Quelle idée les généraux allemands se font-ils de la valeur des armées française, britannique, belge ? Considèrent-ils comme une entreprise facile ou difficile de franchir les inondations hollandaises, de forcer le canal Albert, de crever notre ligne Maginot, d'envahir la Roumanie, de débarquer en Suède ?

Hitler a successivement menacé l'Angleterre, la France, la plupart des neutres. Lequel de ces pays considère-t-il aujourd'hui comme l'objectif dont il aspire à se débarrasser d'abord ?

Où en est le ravitaillement en pétrole de l'Allemagne ? A quel tonnage se montent actuellement les stocks de réserve ? A quel tonnage la production intérieure annuelle ? Les ressources permettent-elles une campagne prolongée, en engageant tous les moyens, blindés et motorisés ? La disette de carburant exige-t-elle au contraire la mainmise prochaine sur des gisements plus ou moins abondants ?

Quels sont les effets réels du blocus sur l'économie de l'Allemagne ? Celle-ci reçoit-elle actuellement assez de fer pour satisfaire aux besoins de production en armes de toute nature ? Le manque de minerai se fait-il sentir au contraire d'une façon assez pressante pour justifier la conquête de régions minières ?

Quand nous saurions tout cela, nous ne serions pas encore en mesure de dire ce que fera Hitler, car il n'est pas certain que sa décision future ne dépendra pas de raisons toutes personnelles, raisons de prestige, ou de haine, ou de mégalomanie, ou de simple idéologie.

Il faut donc se contenter d'établir la liste des hypothèses plausibles, c'est-à-dire matériellement réalisables. Tout au plus peut-on se permettre, sous bénéfice d'inventaire, d'établir un ordre d'importance parmi ces éventualités.

L'hypothèse aujourd'hui la plus vraisemblable est que les Allemands exécuteront enfin la grande offensive contre la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la France, de la Moselle au Rhin, pour laquelle ils sont concentrés depuis le mois de novembre. Deux raisons très sérieuses plaident en faveur de cette éventualité. Tout d'abord l'intérêt pour le Reich de faire une guerre courte, afin d'échapper aux effets du blocus allié, a depuis vingt ans été exprimé par tous les écrivains militaires allemands, demeurés sous l'impression pénible des dernières années du conflit précédent. Ensuite l'organisation et l'orientation du dispositif ennemi, depuis deux mois, inscrivent sur le terrain l'intention d'entreprendre une telle opération. La surprise stratégique, il est vrai, est impossible, et la surprise tactique très peu probable. Cependant nos adversaires ne sont pas restés inactifs depuis le 12 novembre. Ils peuvent avoir poussé leurs préparatifs assez loin pour se croire capables d'enfoncer rapidement au moins les premiers obstacles qu'ils rencontreraient.

Mais cette solution exige que le Reich ait les réserves d'essence et d'armes nécessaires pour soutenir une lutte intense de plusieurs mois.

S'il en est autrement il doit d'abord partir à la conquête du pétrole et de l'acier. La seconde hypothèse comporte donc des opérations, successives ou simultanées, en Roumanie d'une part, en Suède de l'autre. Deux éléments donnent aujourd'hui une certaine vraisemblance à cette supposition. D'un côté, les Allemands ont prolongé la position Siegfried de la mer du Nord à la Suisse. Ils sont donc en état de se couvrir, face à l'Ouest, contre les attaques franco-britanniques avec des effectifs assez réduits. D'un autre côté, ils ont récemment lancé deux avant-gardes, ou tout au moins deux pointes d'avant-garde : l'une en Galicie, face à la Roumanie ; l'autre sur les côtes de la Baltique, en direction de l'extrémité sud de la Suède. Hitler suppose peut-être que l'invasion de la Bessarabie par l'U. R. S. S., attaquant sur le Dniester, et de la région des pétroles roumains par l'Allemagne, s'avançant par la Bukowine et la Moldavie, pourrait s'accomplir sans provoquer l'intervention des autres pays balkaniques.

D'autre part un débarquement en Scanie, bien que difficile, peut ne pas sembler irréalisable aux Allemands, la Suède étant encore mal défendue sur sa côte sud.

Toutes les autres hypothèses, attaque étroite sur la ligne Maginot, attaque de la Hongrie, attente stratégique prolongée, sont assurément moins vraisemblables à l'heure présente, si l'on se place au point de vue des intérêts allemands et des possibilités d'ordre diplomatique et militaire. Il serait cependant très imprudent de les négliger *a priori*.

SUR MER

Les attaques d'avions allemands contre les navires de commerce

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Londres, 30 janvier.

Comme en 1917, l'Allemagne a choisi la fin de janvier pour commencer une guerre sans merci contre les navires marchands britanniques et neutres, cette fois non seulement par les sous-marins mais encore par des attaques d'avions. Les neutres en souffrent autant et plus que l'Angleterre et leurs équipages sont attaqués avec une telle barbarie qu'aucune chance ne leur est offerte de se sauver.

Cette barbarie qui s'acharne sur des navires sans défense et même sur les bateaux-phare n'a d'autre but que d'empêcher les pays neutres essentiellement maritimes de naviguer, que ce soit pour l'Angleterre ou pour toute autre destination. Elle constitue une preuve du dépit profond que l'Allemagne éprouve devant l'échec de ses campagnes sous-marines contre l'Angleterre. De tels actes de sauvagerie, que l'on avait essayé d'empêcher avant la guerre par la convention pour l'humanisation de la guerre sous-marine, à laquelle l'Allemagne a souscrit en 1935, constituent une preuve de plus de la barbarie déchaînée dans le Reich par le régime nazi et qui a été stigmatisée par M. Daladier dans son discours radiodiffusé d'hier soir.

Du point de vue de la nation anglaise, c'est la même erreur psychologique que les Allemands commettent une fois de plus. Ils ont cru, en attaquant cargos, chalutiers et bateaux-phare épouvanter les travailleurs de la mer et les empêcher de retourner à leurs occupations. Or, c'est le contraire qui s'est produit. Jamais les populations maritimes de la Grande-Bretagne n'ont fourni autant de volontaires pour les organismes de la défense nationale et pour la marine marchande.

Arrivée en Ecosse de rescapés

Londres, 30 janvier.

Trente rescapés — dont deux femmes — du navire letton *Everene*, et huit du vapeur norvégien *Gudveig*, torpillés la semaine dernière dans la mer du Nord, sont arrivés dans un port de la côte est de l'Ecosse. Un Letton et dix Norvégiens sont manquants et ont probablement péri au cours des deux naufrages.

Le capitaine du *Dolf*, qui a recueilli les Lettons et quatre Norvégiens, a déclaré que son navire se trouvait à environ un demi-mille en avant de l'*Everene* lorsqu'il entendit une explosion. L'*Everene* venait d'être touché. Six minutes environ après, c'était le tour du *Gudveig*, qui sombrait en une dizaine de secondes, tandis que l'*Everene* était resté à flot pendant trois minutes.

Les victimes du destroyer « Exmouth »

Londres, 30 janvier.

Quinze cadavres viennent d'être jetés à la côte. On croit que ce sont ceux de membres de l'équipage du destroyer *Exmouth*, qui a récemment été torpillé et a disparu corps et biens. D'autres cadavres ont été aperçus, mais en raison de la houle il a été impossible de les recueillir.

En un autre endroit de la côte, on a découvert une pièce de bois sur laquelle était peint le mot *Exmouth*.

Les pétroliers coulés

Londres, 30 janvier.

Les Allemands ayant prétendu avoir coulé 157,092 tonnes de bateaux citernes britanniques, le *News Chronicle* répond que le chiffre exact est 107,707 tonnes, représentant 13 bateaux. Entre autres, le pétrolier *Athelchief*, affirmé coulé par les nazis, est sain et sauf; d'autre part, le petit pétrolier coulé *Afrika Shell*, de 706 tonnes, est indiqué comme en jaugeant 7,060.

Malgré les pertes, conclut le *News Chronicle*, la situation des alliés au point de vue des pétroliers est bien meilleure à présent qu'au début de la guerre.

Les îles de la Frise « zône de guerre interdite » ?

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Londres, 30 janvier.

Les îles allemandes de la côte frisonne, ainsi que l'île de Sylt, vont-elles être évacuées par les nazis comme étant trop dangereuses, en raison des raids de l'aviation britannique? C'est la question que pose aujourd'hui le correspondant du *Daily Mail* à Amsterdam, à la suite de la décision prise hier en Allemagne de mettre ces îles dans la « zone de guerre interdite ». Cette hypothèse expliquerait les récentes explosions mystérieuses, qui ont été signalées à Sylt, alors qu'aucun avion anglais n'avait survolé cette île.

On rapporte, d'autre part, des districts danois voisins de Sylt, qu'on a constaté d'importants mouvements le long de la digue Hindenburg, comme si les Allemands déménageaient leurs installations militaires de Sylt, dans la crainte de représailles, à la suite de leurs attaques aériennes dirigées contre la côte anglaise. Les explosions, dont on a parlé il y a quelque temps, auraient été causées par les Allemands eux-mêmes, pour détruire leurs emplacements antérieurs.

La perte du « Tautmila »

Londres, 30 janvier.

Un canot de sauvetage portant l'inscription *Riga* s'est échoué pendant la nuit sur la côte du Norfolk. On croit qu'il s'agit du second canot du vapeur letton *Tautmilc* (3,724 tonnes), attaqué hier par des avions ennemis. Le canot était vide.

La plupart des survivants du *Tautmila* ont pu prendre place dans l'un des bteaux et ramer jusqu'à la côte. Des canots de sauvetage recherchent une embarcation à bord de laquelle doivent se trouver les autres membres de l'équipage.

L'incident de l' « Asama-Maru »

Tokio, 30 janvier.

Le ministre des affaires étrangères du Japon, M. Arita, a reçu aujourd'hui l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir Robert Craigie, sur la demande de ce dernier, à son bureau du Gaimusho.

Faisant allusion à l'affaire de l'*Asama-Maru*, le vice-président de la Compagnie de navigation à laquelle appartient ce paquebot, a déclaré que sa compagnie se conformerait à la politique définie par le gouvernement japonais et qu'elle autoriserait, en conséquence, le passage à bord de ses bateaux aux Allemands porteurs de certificats établissant qu'ils ne font pas partie des forces armées de l'Allemagne.

Explosion d'une mine

Londres, 30 janvier.

Une mine, ayant explosé, a fait une brèche dans la digue d'une plage de la côte est de l'Angleterre. Toutes les vitres du plus grand hôtel de la ville, qui se trouve sur la digue, ont été réduites en miettes. De nombreuses villas sur la plage ont également subi des dégâts. Des morceaux de métal provenant de la mine ont été projetés dans les rues à une distance de 300 mètres du lieu de l'explosion.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

L'AGRESSION SOVIÉTIQUE contre la Finlande

Une évaluation des pertes soviétiques depuis le début de la campagne

Londres, 30 janvier.

Les revers russes en Finlande sont examinés ce matin par le rédacteur militaire du *Times*. Le grand journal britannique croit que le chiffre approximatif de 200,000 morts et blessés russes, indiqué du côté finlandais, après les durs combats qui viennent de se dérouler, n'est sans doute pas éloigné de la réalité.

Déjà, des Russes bien informés estimaient qu'au début de janvier, les pertes soviétiques atteignaient 30 0/0 des 20 divisions alors engagées, soit 120,000 hommes. Depuis la récente offensive russe, on croit qu'une grande partie des 17 divisions en réserve sont entrées en ligne, ce qui rend vraisemblable le chiffre actuel de 200,000 morts et blessés.

L'expert ajoute qu'on apprend que le gouvernement russe éprouve des difficultés à approvisionner en essence ses troupes en Estonie, pour les bases d'aviation qui y sont stationnées. Du côté soviétique, on explique que les chemins de fer manquent de wagons-citernes et qu'il y a embouteillage de wagons dans la région entre Moscou et Léningrad. Si c'est le cas « l'espoir allemand de recevoir bientôt de grandes quantités de pétrole russe sera déçu ».

La Finlande, répète le « Times », a besoin d'un très grand nombre d'avions de combat

Londres, 30 janvier.

Un éditorial du *Times* souligne de nouveau la nécessité pour « tout gouvernement qui estime les services rendus par la Finlande à la civilisation », de fournir à ce pays le plus rapidement possible un très grand nombre d'avions de combat. Le *Times* stigmatise de nouveau la barbarie des bombardements par avions des populations civiles sans défense.

« C'est, dit-il, la négation de toute civilisation. »

Le journal rappelle aussi comment, selon des informations venues de Roumanie, les soldats russes ont été stupéfaits de la prospérité des Polonais qu'ils comparaient à la leur; pourtant, la Pologne orientale est une des régions les plus pauvres de l'Europe.

Il semble aussi que, lors de leur entrée en Finlande, les Russes aient supposé que la population les accueillerait avec enthousiasme. Mais Staline les a trompés. Près d'un quart de million de Russes ont été tués ou défigurés « à cause de son ambition insensée de réduire la Finlande en esclavage ».

Au sujet de la stupéfaction des Russes lors de leur entrée en Pologne orientale, le rédacteur militaire du *Times* relève que, finalement, des ordres interdirent aux troupes russes de vanter les produits du pays. On leur ordonnait au contraire de les juger avec mépris et de mettre en relief le soi-disant confort et la soi-sidant abondance que l'on connaissait en Russie.

L'aide belge à la Finlande

Bruxelles, 30 janvier.

Le conseil des ministres a autorisé le ministre des affaires étrangères à proposer un crédit supplémentaire de deux millions de francs comme subside à la Croix-Rouge à titre d'aide à la Finlande.

Le ministre des affaires étrangères se propose d'exposer au Sénat ce que sera l'aide de la Belgique à la Finlande lors d'une interpellation annoncée sur la nature et l'étendue de la contribution humanitaire de la Belgique à la Finlande.

L'opinion belge et les garanties franco-britannique

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Bruxelles, 30 janvier.

Le journal *le Soir*, de Bruxelles, revient sur le discours dans lequel M. Winston Churchill a défini l'attitude des pays neutres et a décrit leur sort. Le *Soir* estime que ce serait une lourde erreur de grossir cet incident :

> Plus que jamais, dit-il, nous attachons un grand prix à la garantie franco-britannique après les alertes que nous venons de connaître et alors que rien dans les éléments qui en ont fait la gravité ne se trouve modifié.
>
> La récente déclaration de M. Chamberlain aux Communes, poursuit le journal belge, disant que l'Angleterre envisageait tous les moyens d'assistance à la Belgique concrétise, une fois de plus, nos espérances et nos certitudes. Si notre armée était attaquée à l'Est, les secours de l'Angleterre, comme ceux de la France, rejoindraient nos forces sans aucun retard. En une conjoncture aussi tragique, nous ne pourrions oublier que la puissance de ce soutien serait due, en partie, à la politique de M. Winston Churchill lui-même.

Le *Soir* conclut que « personne, au surplus, ne doute en Belgique — et les Allemands ont tout fait pour nous en convaincre — du danger qui nous menace, et tous nous avons confiance en la force des démocraties ».

Les mesures contre le communisme et le national-socialisme en Hollande

Bruxelles, 30 janvier.

Dans une correspondance de Hollande au journal *la Métropole*, sont exposées les sévères mesures prises par le gouvernement hollandais contre le communisme et le national-socialisme depuis le début des hostilités.

Ce dernier mouvement, surtout, dit le correspondant, semble atteint par ces mesures, si bien qu'un grand nombre de ses adhérents sont forcés de l'abandonner. Son chef, Mussert, s'en plaint amèrement dans les journaux de son parti.

Il explique la grave crise subie par le mouvement national-socialiste ces derniers temps en Hollande par plusieurs causes, dont voici les principales : défense de toute lecture nationale-socialiste dans les casernes ; répression, avec dégradation et destitution, de l'opinion nationale-socialiste dans l'armée ; non-admission à l'instruction pour le rang d'officier ou de sous-officier des nationaux-socialistes ; exclusion de tout poste à responsabilités des jeunes gens qui ont été membres du parti ou dont les parents ont appartenu au parti.

A ces différents points, il faut ajouter l'interdiction dans l'armée de tous les journaux et autres publications ayant le mot « dietsch » (thiois) dans le titre.

Après l'incendie de l' « Orazio »

Gênes, 30 janvier.

Les recherches de l'épave de l'*Orazio* ont été définitivement abandonnées, à la suite des tentatives faites tous ces jours derniers.

On communique, d'autre part, que la ligne Italie-Amérique centrale-Sud Pacifique, qui avait été interrompue à la suite du sinistre de l'*Orazio*, sera rétablie le 20 février avec les transatlantiques *Augustus* et *Virgilio*.

Eloge britannique du général Gamelin

Londres, 30 janvier.

Dans un éditorial intitulé « Guerre sans batailles », l'*Evening Standard* consacre plusieurs paragraphes particulièrement élogieux au génie militaire du général Gamelin, qui constitue, dit-il, un des atouts maîtres des alliés et sur l'aspect particulier de ce génie qui apparut notamment lors de la guerre du Riff et en Syrie.

« Il ne veut pas risquer inutilement des vies humaines. Il préfère rassembler les forces dont il dispose jusqu'à ce que le moment lui paraisse venu de porter un coup décisif. On continue à discuter dans tout le pays de la meilleure stratégie à employer pour remporter la victoire. Certains voudraient une offensive sur terre et dans les airs. Nous préférons la tactique du général Gamelin contre les Riffains. »

Après le discours de M. Daladier

Vive impression aux Etats-Unis

Le discours du président Daladier a fait une vive impression sur les milieux politiques américains qui relèvent surtout le passage relatif à la « guerre totale qui ne saurait tarder à se déchaîner ».

On rapproche ces paroles de la récente allocution de M. Churchill demandant l'intensification de la guerre contre le Reich et surtout du discours prononcé, il y a quelques semaines, à Chicago, par l'ambassadeur de Grande-Bretagne, lord Lothian, annonçant une offensive allemande au printemps.

Les déclarations du président du conseil français, flétrissant les méthodes de destruction systématique employées par le Reich contre les nations conquises, rencontrent l'approbation quasi unanime de Washington, où l'émission radiodiffusée du Vatican sur les atrocités commises par les nazis contre les catholiques de Pologne avait provoqué un sursaut d'horreur.

L'intérêt manifesté par l'Italie

Rome, 30 janvier.

Le discours radiodiffusé de M. Daladier a été enregistré avec intérêt dans les milieux politiques italiens, mais ne fait toutefois l'objet d'aucun commentaire, en raison de son caractère exclusivement intérieur.

On relève la fermeté et l'esprit de tranquille décision dont il fait preuve.

Commentaires anglais

Londres, 30 janvier.

La presse du matin se borne encore à publier le discours de M. Daladier, soit intégralement, soit par extraits, sous des titres significatifs.

Le *Times* intitule son compte rendu « Des sacrifices pour la victoire. M. Daladier fait appel à la France »; le *Daily Express* : « Daladier déclare que les nazis ont fait l'union en France ».

Le même journal estime que le président du conseil français a averti gravement l'intérieur de ne pas prendre la guerre à la légère.

Le *Daily Herald* choisit comme titre « Le grave avertissement de Daladier à la France », et le *News Chronicle* écrit : « M. Daladier stigmatise Hitler. »

Le docteur Clodius prolonge son séjour à Rome

Rome, 30 janvier.

Le docteur Clodius, chef de la section économique au ministère allemand des affaires étrangères, prolongera de quelques jours encore son séjour à Rome, où il a eu des entretiens suivis avec les dirigeants fascistes.

Ce fait suffit à démontrer l'importance de la mission que remplit ici l'envoyé du gouvernement du Reich et l'intérêt que celui-ci attache, dans les circonstances présentes, au développement des relations économiques avec l'Italie.

Bien entendu, les négociations engagées par le docteur Clodius restent entourées d'une grande discrétion. Cependant, il se confirme que la question du matériel roulant de chemin de fer et la question du charbon constituent les deux points essentiels des pourparlers italo-allemands. L'Allemagne manque de wagons de marchandises et voudrait que l'Italie lui en vendît ou, du moins, lui cédât les wagons italiens récemment réquisitionnés sur le territoire allemand.

Elle demande, en outre, à l'Italie d'assurer par ses propres moyens le transport du charbon qu'elle lui fournissait jusqu'à ces derniers temps, dans une proportion supérieure à 50 0/0 des besoins de la péninsule.

Cette dernière question est particulièrement importante pour l'Italie, qui ne produit presque pas de charbon et doit s'approvisionner surtout en Allemagne et en Angleterre. Or, les charbonniers allemands sont bloqués dans les ports du Reich, et les compagnies de navigation anglaises, pour des raisons inhérentes à la guerre, ne garantissent pas le transport intégral des quantités de houille achetées en Grande-Bretagne.

D'autre part, indépendamment de l'insécurité de la navigation par suite de la guerre de mines allemande et du retard dû au contrôle maritime allié, les navires italiens ne suffisent pas à assurer le ravitaillement du royaume en charbon, qui dépend donc, dans une large mesure, désormais, des possibilités de transport par voie ferrée par le Brenner. C'est dire l'intérêt avec lequel les milieux italiens considèrent cette question, d'autant plus que le tonnage global importé au cours des quatre derniers mois est inférieur à la moyenne d'avant guerre et que l'on ressent déjà, en Italie, les effets de cette situation.

(Havas.)

Les relations germano-soviétiques

Londres, 30 janvier.

La pression allemande sur la Russie, en vue d'exploiter les difficultés avec lesquelles les Soviets se trouvent aux prises par suite de la guerre de Finlande, et de leur arracher de nouvelles concessions, est l'objet de longues considérations du rédacteur diplomatique du *Times*.

D'après lui, dans leurs conversations privées, les diplomates allemands disent que, depuis que l'armée soviétique est empêtrée en Finlande, Staline est moins en mesure de résister aux exigences allemandes. Ils attendent donc des résultats considérables de l'activité de la mission économique qui est maintenant à Moscou, sous la direction du docteur Ritter, et d'une autre mission, plus discrète, qu'on dit être composée d'officiers de l'état-major allemand.

Quant aux Allemands de Moscou, il semble qu'ils soient satisfaits, pour le moment, de voir le gouvernement russe aux prises avec des difficultés temporaires. Celles-ci ont permis, en effet, aux Allemands d'obtenir des concessions en ce qui concerne les chemins de fer de la Galicie du Sud.

Les Allemands de Moscou laissent entendre, d'ailleurs, que de nouvelles difficultés des Russes pourraient amener ceux-ci à faire d'autres concessions à l'Allemagne. Dans ces conditions, estime le rédacteur diplomatique du *Times*, il est tout naturel que les Soviets redoublent d'efforts pour en finir avec la Finlande.

Il y a quelques jours, des renforts de troupes à destination de la Finlande ont été prélevés dans de nombreuses régions de Russie, même dans la longue bande de terre qui s'étend le long de la frontière roumaine. Les unités qui étaient stationnées en cette région limitrophe de la Bessarabie devaient originairement, selon certains observateurs étrangers de Moscou, exercer une violente pression sur la Roumanie, si la guerre de Finlande avait pu être rapidement liquidée. Cependant, le rédacteur du *Times* estime que la réalisation des desseins russes en direction du sud-est de l'Europe, n'est que différée. D'après lui, les Russes qui étendent leurs chemins de fer stratégiques le long des frontières turque et iranienne, à travers l'Arménie et l'Azerbaïdjan soviétiques, se proposent en outre de construire une route allant de Stalingrad, sur la Volga méridionale, à la frontière de la Bessarabie roumaine, à travers le nord du Caucase.

Le docteur Todt, constructeur des routes du Reich, ne serait pas indifférent à ces projets.

Le rédacteur souligne ensuite qu'actuellement l'industrie et les transports soviétiques souffrent des effets du froid rigoureux, de la mobilisation et de la guerre. Depuis plusieurs années, on n'avait pas éprouvé à Moscou et à Leningrad une pénurie de vivres comparable à la pénurie actuelle. Le combustible est rare aussi. En revanche, l'industrie lourde des Soviets travaille intensément pour produire de grandes quantités de machines et de matériel de guerre.

L'étude du *Times* conclut :

> Les Allemands de Moscou ne prennent même pas la peine de cacher leur désir de voir les dirigeants soviétiques laisser les experts allemands leur apprendre à travailler efficacement, afin d'assurer des fournitures de guerre à l'Allemagne. Et des diplomates, habituellement fort réservés, vont jusqu'à dire que l'Allemagne a escompté que l'incapacité soviétique allant croissant, les Soviets auraient besoin d'une aide extérieure, et qu'un pacte avec Moscou ferait en sorte que cette aide vînt du Reich.

A la présidence du Conseil

M. Edouard Daladier, président du conseil, a conféré ce matin avec M. Dautry, ministre de l'armement.

Une inspection de M. Guy La Chambre

M. Guy La Chambre, ministre de l'air, accompagné du général Bouscat, chef d'état-major de l'armée de l'air, a, dans la journée d'hier, inspecté les écoles d'Istres et de Salon et visité le centre d'instruction de Marignane.

Dépêches de la Chambre

La réforme de la patente

La Chambre s'était ajournée à cet après-midi pour entreprendre la discussion du projet de loi tendant à supprimer la patente; mais les délibérations de la commission des finances ne se trouvant pas achevées, le débat s'est trouvé reporté à la prochaine séance, celle de jeudi.

La commission avait suspendu, vendredi son étude du projet gouvernemental remanié, à l'article 3 *bis* qui précise que la totalité du produit de la majoration d'un à deux pour cent de la taxe d'armement sera attribuée aux départements et aux communes, et que ce produit sera consacré par priorité à donner à ces collectivités, pour l'exercice 1940, une recette égale à celle prévue au titre des impôts supprimés, sans pouvoir être inférieure à la recette effective encaissée pour chaque collectivité en 1939, au titre des mêmes impôts.

Elle a repris aujourd'hui l'examen de ce texte et des autres dispositions du projet dont la discussion ne pourra être terminée que dans la soirée ou même seulement demain.

Au groupe radical socialiste

Le groupe radical socialiste a repris ce matin, sous la présidence de M. Chichery, l'examen du projet tendant à la suppression de la patente. Dans son communiqué, il a fixé sa position de la manière suivante :

« Le groupe, qui a toujours été partisan de la suppression de la patente, estime que la taxe de remplacement à introduire doit répondre aux préoccupations essentielles suivantes : restreindre les répercussions du nouvel impôt sur le coût de la vie; sauvegarder l'autonomie et les ressources des collectivités locales et préserver l'activité des entreprises. »

A la commission du règlement

La commission du règlement est convoquée cet après-midi par son président, M. Fernand Bouisson pour examiner la proposition de résolution de M. Camille Planche et ses collègues socialistes tendant à la nomination d'une commission d'enquête de quarante-quatre membres, selon le principe de la représentation proportionnelle des groupes, commission qui serait chargée « de rechercher, à travers l'activité des agents de l'étranger, les complicités et les compromissions qui se sont produites ».

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE SURVEILLANCE
Surveille en votre absence
vos hôtels et appartements
S'adr. 233, Bd St-Germain (7e). Tél. Inv. 70.02

REVUE DE LA PRESSE

Dans le *Petit Parisien*, M. Jean Vignaud fait l'éloge de M. Edouard Daladier :

> M. Edouard Daladier est populaire dans notre pays. C'est là une constatation qui a son prix dans les heures graves que nous vivons. Le chef du gouvernement a su conquérir la confiance de tous, par les décisions qu'il a prises, après de lourd débats de conscience, comme par ses entretiens à la radio, qui trouvent aisément, par leur ton simple, sérieux et familier, le chemin des âmes. Le mot « sérieux » caractérise bien, selon nous, le caractère de ce chef qui sait faire passer dans ses paroles la réflexion, la détermination et le sens de la responsabilité qu'il apporte dans la direction de la guerre.

L'*Ere nouvelle* commente en ces termes le début de l'allocution du président du conseil :

> Jamais on ne répétera trop que la présente guerre démontre l'incapacité de l'Allemagne à guérir de son goût sadique de destruction et de crime. Quand les Allemands n'ont personne à tuer, ils s'en prennent aux pierres, aux monuments, aux témoignages durables d'une civilisation, avec une sauvage frénésie, mais ces destructeurs n'oublient jamais d'emporter ce qui a quelque valeur. Ils sauvent les meubles, comme disait l'autre; mais ils les sauvent parce qu'ils sont tout simplement des voleurs. On oublie trop facilement les tueries et les pillages de 1914 à 1918 en Belgique et en France, sans vouloir remonter plus loin. C'est pour cela qu'il faut en finir une fois pour toutes, durement et définitivement.

De M. Lucien Romier, dans le *Figaro*, ces lignes sur l'aide que l'Allemagne attend de l'U.R.S.S. :

> Les dirigeants de l'Allemagne avaient calculé qu'à l'abri du « mur de l'Ouest » ils pourraient, en un an ou un an et demi, commencer la mise en exploitation vaste et régulière d'une Russie passive, dont l'amour-propre militaire serait satisfait, pendant ce temps, par des entreprises excentriques contre l'empire britannique dans le moyen Orient et sur les routes de l'Inde. Inutile de dire que la mise en exploitation est encore à l'état de projet. Ce retard a pour effet notamment la hâte de l'Allemagne à se procurer provisoirement auprès des neutres ce que la Russie ne lui fournira pas avant longtemps. On sent que le dictateur de l'économie allemande, Hermann Gœring, ne se nourrit pas exagérément d'illusions orientales.

Caen, 30 janvier.

Jugeant, hier et cette nuit, un crime passionnel commis à Falaise, en novembre 1938, la cour d'assises du Calvados a condamné aux travaux forcés à perpétuité la femme Maisonneuve, et à 20 ans de travaux forcés un jeune ouvrier de 19 ans, Emilien Buis.

Ce dernier, sur l'instigation de la femme Maisonneuve, avait tué, au cours d'une partie de chasse, M. Maisonneuve, mari de l'accusée, grand mutilé de guerre, chevalier de la Légion d'honneur.

NOUVELLES DE LA BOURSE

30 janvier. — Le mouvement des échanges manque toujours d'ampleur, mais la tendance est résistante. Après l'inscription des premiers cours, lesquels traduisent souvent de l'hésitation, un léger mouvement de reprise se dessine. On note, par exemple, la fermeté de Pechiney, de Kuhlmann, de la Française des pétroles, la résistance des valeurs de caoutchouc et des titres internationaux.

VALEURS	COURS précédents	COURS DU JOUR (mi-séance)
3 0/0	74 25	73 95
4 0/0 1918	76 70	76 30
5 0/0 1920	112 05	112 10
4 0/0 1925	182 40	181 65
4 1/2 0/0 1932 A	83 45	83 30
4 1/2 0/0 1937	211 95	211 60
Banque de France	7.840 ..	7.855 ..
— de Paris	931 ..	938 ..
— Union parisienne	464 ..	467 ..
Comptoir national d'escompte	789 ..	780 ..
Crédit foncier	2.660 ..	2.650 ..
— lyonnais	1.625 ..	1.631 ..
Société générale	736 ..	736 ..
Canal de Suez	17.010 ..	16.975 ..
Santa Fé	669 ..	672 ..
Tramways de Shanghaï	957 ..	956 ..
Lyonnaise des eaux	1.129 ..	1.113 ..
Parisienne de distribution	596 ..	596 ..
Générale d'électricité	1.814 ..	1.798 ..
Energ. littor. médit	623 ..	613 ..
Nord-lumière	706 ..	692 ..
Télégraphie sans fil	802 ..	795 ..
Thomson-Houston	206 50	207 ..
Union d'électricité	415 ..	416 ..
Forges du Nord et de l'Est	611 ..	617 ..
Schneider	1.700 ..	1.705 ..
Tréfileries du Havre	838 ..	842 ..
Charbonnages du Tonkin	2.375 ..	2.361 ..
Mines d'Anzin	640 ..	639 ..
Lens	289 ..	289 ..
Vicoigne	480 ..	490 ..
Mines de Bor	1.410 ..	1.390 ..
Le Nickel	1.115 ..	1.124 ..
Française des Pétroles	1.083 ..	1.100 ..
Kali-Sainte-Thérèse	835 ..	831 ..
Kuhlmann	776 ..	783 ..
Péchiney	1,875 ..	1.815 ..
Saint-Gobain	2.389 ..	2.370 ..
Quilmès	8.760 ..	8.790 ..
Caoutch. Indochine	1.025 ..	1.034 ..
Indoch. Plantat. Hévéas	580 ..	584 ..
Raffinerie Say	740 ..	745 ..
Credito argent. 4 1/2 0/0 1934	1.190 ..	1.190 ..
Unifié d'Egypte	2.783 ..	2.780 ..
Crédit foncier égyptien	3.800 ..	3.750 ..
Canadian Pacific	283 ..	281 ..
S. K. F.	1.770 ..	1.750 ..
Central Mining	2.830 ..	2.806 ..
Geduld	1.608 ..	1.615 ..
Rio-Tinto	2.815 ..	2.820 ..
Royal Dutch	6.535 ..	6.565 ..
Amsterdam Rubber	4.650 ..	4 645 ..
Anglo-American Corporation	382 ..	377 ..
Brakpan	494 ..	494 ..
Canadian Eagle	81 ..	80 75
Financière des Caoutchoucs	210 ..	216 ..
Crown Mines	2.825 ..	2.795 ..
De Beers ord.	1.167 ..	1.156 ..
— priv.	1.665 ..	1.655 ..
East Rand	472 ..	471 ..
Goldfields	488 ..	483 ..
Mexican Eagle	65 25	65 75
Gnome et Rhône	858 ..	878 ..
Padang	1.025 ..	1018 ..
Etablissements Pernod	736 ..	748 ..
Phosphates de Constantine	358 ..	358 ..
Randfontein	382 ..	... ..
Rand Mines	1.504 ..	1.489 ..
Roan Antelope	154 ..	155 50
Shell	793 ..	794 ..
Sub Nigel	2.024 ..	2.026 ..
Tharsis	385 50	386 ..
Union Minière Haut-Katanga	5.430 ..	5.430 ..

OFFICIERS
En 3 jours, vous aurez l'uniforme qu'il vous faut, coupé par le tailleur le plus réputé de Paris. Prix spéciaux pour militaires.
Spécialiste anglais pour la « culotte ».
CREED 7, rue Royale, PARIS. Anjou 25.56.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DES VINS

On a coté la semaine passée :

Narbonne : rouges 8° à 9°5 de 15 50 à 18, de 9°5 à 10°5 de 18 à 20. Lézignan : rouges Minervois et Corbières 8°5 à 10°5 de 15 à 18 75. Sète : vins de pays rouges, rosés, blancs : pas de cotation, insuffisance d'affaires; vins d'Algérie : rouges, pas de cotation. Saint-Chinian : rouges 15 50 à 18 50. Olonzac : rouges 15 à 18 75. Nîmes : aramon plaine 8°5 de 120 à 135 l'hecto; aramon supérieur 8°5 à 9°5 de 15 25 à 16 25; montagne 9° à 10° de 150 à 180, costières 9°5 à 10° de 175 à 190; vins de cafés, supérieurs 190 à 220. Montpellier : rouges 8°5 à 10° de 14 75 à 18 50. Perpignan : rouges 8°5 à 11° de 15 à 20 50. Carcassonne : rouges 8°5 à 10°5 de 14 75 à 18 75. Béziers : rouges 8°5 à 10° de 15 75 à 18 50; rosés 9°5 à 10° et blancs 10° à 11° sans affaires.

MARCHÉ DES SOIES

Les fluctuations de prix sur le marché nippon ont rendu les acheteurs très circonspects. Cependant une amélioration s'est dessinée à la fin de la semaine dernière. On a coté à Lyon :

Grèges. — Japon filat. blanches disp. double extra crack 13/15 440, à livrer triple extra 13/15 425, double extra crack 20/22 398 à 410. Chine filat. blanches disp. extra A favori 13/15 480, extra B favori 16/18 430, à livrer extra B 20/22 395. Canton filat. disp. best 1 favori 18/22 170, à livrer petit extra A 13/15 265.

Organsins et trames. — Sans cotations.

A Milan, on signale un petit nombre de transactions morcelées. New-York ne fait preuve d'aucune initiative. Le marché de Shanghaï, influencé par les fluctuations du Japon, signale quelques transactions. Canton est stationnaire et Yokohama, après un fléchissement, s'est subitement redressé.

LA VILLETTE, 29 janvier (Cours officiels)

Espèces	Amenés	Invendus	1re qual.	2e qual.	3e qual.	PRIX EXTRÊMES Viande nette	Poids vif
Bœufs...	2.370	85	17 ..	16 ..	11 40	à 17 70	à 10 97
Vaches..	1.390	45	16 90	15 ..	13 60	» 18 50	» 11 85
Taureaux	340	9	15 10	14 20	13 60	» 15 70	» 9 73
Veaux...	1.009	35	19 ..	18 ..	16 30	» 20 30	» 12 60
Moutons	5.668	12	22 ..	29 ..	16 ..	» 23° ..	» 11 50
Porcs...	1.203	..	16 ..	15 ..	12 28	» 16 58	» 11 60

Prix au kilo vif : bœufs 1re qual. 10 20; 2e qual. 8 80; 3e qual. 5 70. Porcs 1re qual. 11 20; 2e qual. 10 50; 3e qual. 8 60. Baisse de 20 centimes par kilo de viande nette sur les bœufs et les vaches de basse qualité. Hausse de 40 à 50 centimes sur les veaux, de 50 à 10 centimes sur les moutons et de 28 centimes sur les porcs.

Stamboul, 30 janvier.

Un accord commercial germano-turc restreint a été paraphé à Ankara. Il porte sur un échange de produits totalisant 7 millions 1/2 de livres turques.

Pour quelques jours seulement, toute personne qui en fera la demande aux Services de Publicité du Ministère des Finances, 184, rue de Rivoli, Paris, recevra cette magnifique affiche (60x80) Joindre 2 fr. en timbres pour couvrir les frais d'envoi.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28644

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

SAMEDI 17 FEVRIER 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

		Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES		52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER...	Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
	Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité

Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

Nous publierons demain une page spéciale où nos lecteurs trouveront toutes les informations utiles sur la « limitation des bénéfices des entreprises industrielles et commerciales », ainsi que sur la « contribution nationale extraordinaire et l'impôt cédulaire sur les traitements, salaires, pensions et rentes viagères ».

SOMMAIRE

PAGE 1

Les Communiqués officiels. — Sur mer. — Les Nouvelles menaces allemandes contre les neutres.
Tribune libre : la Seule Allemagne, PIERRE MILLE.

PAGE 2

Nouvelles de l'Etranger. — L'Agression soviétique contre la Finlande. — Mort de M. J.-H. Rosny aîné. — Au jour le jour : le Jeu de l'oie, MAURICE DUVAL.

PAGE 3

Chronique : Gallipolis, JULES BERTAUT. — *Au Sénat : l'Organisation économique du pays en temps de guerre.*
« La Palu », roman, par JEAN BOSC. (*N° 11.*)

PAGE 4

A la Chambre. — Echos et informations. — Après la dissolution du parti communiste. — Art et Curiosité. — Académies. — Les Sports. — La Philatélie.
Causerie scientifique : Métallurgie de guerre, L. HOULLEVIGUE.

PAGE 5

Théâtres : « l'Ecole de la médisance », R. K. — *Cinémas : « les Quatre plumes blanches »,* EMILE VUILLERMOZ. — *T. S. F. — La Bourse.*

PAGE 6

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — En Finlande : l'Offensive russe en Carélie. — Sur mer. — L'Armement français,* C.-G. BOSSIÈRE.

Paris, le 16 février 1940

BULLETIN DU JOUR

L'ALLEMAGNE ET LES NEUTRES

Les neutres peuvent se convaincre chaque jour que l'Allemagne leur fait la guerre autant qu'aux alliés. Depuis des semaines et des mois, elle s'acharne à torpiller les bâtiments marchands des nations non belligérantes, à paralyser l'activité commerciale des pays neutres par tous les moyens dont dispose le Reich hitlérien, qui ne se fait aucun scrupule de violer la loi internationale sur mer comme sur terre et dans les airs. Les sous-marins allemands coulant les bâtiments neutres sans avertissement, le plus souvent sans assurer le salut des équipages en détresse; les mines magnétiques semées sur les grandes routes de la navigation pacifique et frappant indistinctement les navires battant pavillon des pays neutres et les navires battant pavillon des puissances belligérantes; les bombardements aériens effectués par des avions allemands s'attaquant à n'importe quel bâtiment rencontré en haute mer, et s'acharnant de préférence sur des barques de pêcheurs sans défense: tels sont les procédés qui démontrent à l'évidence que l'Allemagne, dans sa rage de ne pouvoir briser le blocus franco-britannique, fait effectivement la guerre aux neutres, surtout à ceux d'entre eux qui ne disposent pas des moyens de s'y opposer par la force. Le cas du cargo hollandais *Bürgerdijk*, transportant une cargaison uniquement destinée au ravitaillement des Pays-Bas, illustre singulièrement le caractère odieux de la guerre sous-marine telle que la pratiquent les Allemands.

Tout cela s'accomplit sous le prétexte de faire obstacle au commerce des neutres avec la France et l'Angleterre, de paralyser le trafic à destination des ports français et anglais, et de contraindre les Etats non belligérants à prendre parti pour le Reich et à faire le jeu allemand en refusant d'admettre le contrôle des alliés tel qu'il fonctionne conformément aux règles du droit. Les procédés inqualifiables dont l'Allemagne use sur mer n'ayant pas donné les résultats escomptés et le trafic à destination des ports anglais et français n'en étant pas sérieusement affecté, le gouvernement de Berlin se proposerait maintenant d'élargir et d'aggraver sa méthode. Il n'a pas osé s'en prendre jusqu'ici directement aux bâtiments de commerce des grandes puissances neutres, et s'est acharné cruellement sur les navires marchands des petites nations, ne tenant aucun compte des justes protestations de celles-ci. Mais voici qu'il n'hésite pas à menacer tous les navires neutres sans distinction.

Que cette menace soit réelle ou qu'il n'y ait là qu'une nouvelle tentative d'intimidation, l'effet produit est le même, et les réactions dans les pays neutres, principalement aux Etats-Unis, sont vives. Un porte-parole du gouvernement allemand ayant fait connaître que les bâtiments américains courent le risque d'être torpillés en se rendant dans les ports de contrôle alliés a provoqué de l'autre côté de l'Atlantique une véritable vague d'indignation. La thèse allemande est que les navires neutres qui, bien que se dirigeant vers un port neutre, touchent en cours de route un port allié ou se soumettent au contrôle britannique, doivent s'attendre à être torpillés. A Washington on repousse naturellement une thèse aussi audacieuse qui tend à donner une apparence de légalité aux procédés inhumains des sous-marins allemands. On y rappelle que les Allemands ne peuvent couler légalement un navire américain que s'il est établi que celui-ci transporte plus de 50 0/0 de contrebande de guerre dans sa cargaison, et que si un navire américain touche un port de contrôle britannique, bien que sa destination soit un port d'un pays neutre, le fait d'être torpillé par un sous-marin allemand constituerait un acte pouvant entraîner les plus graves conséquences.

On considère, en général, que, pour des raisons politiques faciles à comprendre, les Allemands se garderont bien de torpiller systématiquement des bâtiments battant pavillon des Etats-Unis; mais la question de principe n'en est pas moins posée par cet avertissement donné par le porte-parole du gouvernement du Reich et rapporté par les journaux des pays neutres. A Washington on s'en préoccupe, tout en attendant des précisions à ce sujet et en estimant qu'il s'agit bien plus pour l'instant d'une manœuvre d'intimidation que d'une extension de la guerre sous-marine. En réalité, ainsi que le fait remarquer la presse britannique, l'exécution d'une telle menace ne changerait pas grand'chose à ce qui existe déjà en fait, puisque les Allemands attaquent et coulent depuis des mois des navires neutres se dirigeant vers des ports de contrôle britanniques ou en revenant. La seule nouveauté résiderait dans l'aveu d'une telle criminelle tactique et dans la tentative, absolument vaine d'ailleurs, de lui donner une apparence de légalité. Le moyen le plus efficace de parer à de tels risques est pour les navires des pays neutres de se joindre aux convois escortés et protégés par des bâtiments de guerre alliés, ce qui les met à l'abri des torpilles des sous-marins allemands. On convient à Washington que cette méthode de protection est efficace, et on examine la question avec toute l'attention qu'elle réclame. Mais, pour l'instant, les Etats-Unis s'en tiennent aux recommandations faites par M. Roosevelt aux bâtiments américains de voyager avec leurs feux allumés et de porter un pavillon étoilé visible, de signaler leur nationalité de manière qu'ils ne puissent être confondus avec des bâtiments marchands d'une nation belligérante, mesures de sécurité qu'on tient pour suffisamment efficaces pour que les navires américains n'aient pas à se joindre aux convois escortés par les bâtiments de guerre des alliés. Quoi qu'il en soit, la prétention allemande est nettement écartée par les Américains, et si l'avertissement donné par le porte-parole allemand devait être suivi d'effet l'incident aurait des conséquences graves à l'heure même où M. Sumner Welles va commencer son enquête en Europe et où le gouvernement de Washington engage des pourparlers préliminaires avec les autres puissances neutres.

ÉCONOMIE DES FORCES

Le débat d'hier au Sénat a été en somme l'illustration — et telle que nous pouvions la souhaiter — de quelques remarques que nous avons formulées ces jours derniers sur « l'économie des forces ». Les honorables interpellateurs, MM. Hachette et Caillier, ont exposé avec ampleur le problème ou plutôt l'ensemble des problèmes qui se posent devant le gouvernement, et dont une solution rapide est plus que désirable — essentielle.

De quoi s'agit-il d'abord ? Il s'agit de faire rendre aux activités nationales — à la terre, à l'industrie, au commerce, à l'empire — le maximum de ce qu'elles peuvent donner. Il s'agit de coordonner ces efforts, il s'agit enfin d'en assurer la répartition la plus efficace.

La loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre a prévu la mise en œuvre de toutes les forces du pays. Il n'est pas exagéré de dire, et nous l'avons dit, que tous les départements ministériels deviennent de petits ministères de la guerre. Mais l'on voit dès lors la difficulté principale, qui réside dans l'éparpillement, dans la lenteur, dans le risque d'une étouffante bureaucratie.

« Recherche du ministère responsable, a dit hier à la tribune du Luxembourg M. Hachette, c'est une expression que vous verrez revenir souvent. » Et l'honorable interpellateur a ajouté, non sans raison : « On parle d'autant plus de ministère responsable qu'on trouve moins de responsables dans les ministères. »

Une coordination sévère des services s'impose donc très rapidement. Sous quelle forme? Il est difficile de le dire exactement. Ce qu'il faut, en tout cas, c'est une rapidité d'exécution qui ne peut être obtenue par les lents transferts d'un ministère à un autre de dossiers en souffrance dont l'importance est parfois considérable.

M. Hachette a insisté encore sur la nécessité de provoquer les initiatives. Il est évident que l'état de guerre, que la mobilisation de toutes les forces nationales imposent une dose d'étatisme plus forte qu'en temps de paix. Mais cet étatisme doit-il tout entraîner, tout étouffer? Nullement. La forme même qu'a prise la guerre exige une liberté d'action, une indépendance accrue des forces économiques, sous un contrôle strict de l'Etat. On s'aperçoit un peu plus tous les jours que la vie des entreprises privées, loin d'être ralentie, doit prendre une extension nouvelle, avoir un rythme plus vif et plus constant. L'exportation doit être encouragée, poussée au point maximum; la production privée ne saurait être arrêtée, paralysée, sans danger grave pour la défense nationale. La guerre est économique et commerciale autant que militaire. On peut dire déjà que la victoire sera assurée aux peuples qui auront pu, dans l'épreuve, développer le plus largement possible leurs forces internes et externes, à ceux qui auront su maintenir le mieux leurs activités normales.

M. Hachette et M. Caillier ont indiqué que toute nouvelle entrave aux libertés économiques, à la liberté du commerce, « est un pas de plus vers la réduction de la liberté politique et civique du citoyen d'un pays », et il n'est pas besoin, a noté M. Hachette, « d'aller bien loin pour en avoir les exemples sous les yeux et pour s'en convaincre ». Mais il est facile de voir aussi que l'étatisme exagéré, sans compter les difficultés qu'il crée d'avance pour la reconstruction de l'après-guerre, est également une entrave au développement de ce dynamisme national que la guerre moderne exige. « L'armée économique se bat avec son intelligence, son courage au travail, ses dons d'improvisation et d'opportunité. » Mais encore faut-il que cette intelligence, ce courage au travail, ces dons d'improvisation et d'opportunité, ne soient pas ralentis ou paralysés par l'incompréhension, la bureaucratie, l'excès administratif.

Coordination des efforts, stimulation des initiatives publiques et privées, volonté d'agir — telles sont les nécessités actuelles.

LES OPERATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS

DU 15 FÉVRIER (SOIR)

Rien d'important à signaler.

DU 16 FÉVRIER (MATIN)

Tirs d'artillerie de part et d'autre dans la région de la Blies.

DANS LES AIRS

Officiers et soldats de la R. A. F. tués ou manquants

On mande de Londres, le 15 février :

Le ministère de l'air publie ce soir une liste des officiers et soldats de la Royal Air Force tués en service actif et tués ou portés manquants devant l'ennemi.

Dans cette liste figurent notamment les noms de quatre officiers et de six soldats tués devant l'ennemi, de trois soldats portés manquants que l'on croit tués devant l'ennemi, de deux officiers et de cinq soldats portés manquants, de cinq officiers et de sept soldats tués en service actif, et enfin d'un officier et de seize soldats morts en service actif.

En marge

Dans la nuit du 24 au 25 février, nous éprouverons la grande joie de pouvoir nous dire qu'il est une heure à deux heures du matin... Non, pardon, ce sera le contraire... Mais si... Ah! je ne sais plus...Enfin, l'heure sera changée, et la nuit feignant de tarder à venir, le jour l'imitera, inévitablement. Ces petites ruses qu'une autorité prévoyante emploie à l'égard du ciel, Clemenceau les condamnait en bougonnant. Il ne « faisait » point encore la guerre, mais il en suivait de fort près les péripéties, quand on décida, voici plus de vingt ans, de truquer les horloges. Il refusa de toucher aux aiguilles de sa pendule, et il fut longtemps pour lui ou trop tard ou trop tôt. Lorsqu'il devint le chef, il se soumit à la loi; mais je crois bien qu'il ne la tint jamais pour légitime.

Certains usages nous deviennent sacrés parce que nous leur obéissons depuis longtemps. Clemenceau, prompt à bousculer gens et choses, avait pourtant des goûts conservateurs. Les esprits qui l'habitaient dialoguaient à l'exemple des personnages du *Prêtre de Némi*: « De quel droit te permets-tu de modifier les rites des ancêtres? — Du droit que les ancêtres ont eu de les établir. » (Que Renan m'excuse si je le trahis en le citant de mémoire !...) Clemenceau se donnait et se contestait ce droit successivement et parfois simultanément. Il écrivait avec une plume d'oie, et son écriture, déjà mauvaise, prenait l'apparence d'un grimoire indéchiffrable. Il adopta volontiers l'automobile, néanmoins, et même il paraissait trouver plaisir à voir se dérouler les paysages, assis à côté de son chauffeur. Il était une vivante, une énergique, une virile contradiction.

Mais j'en reviens à l'heure qu'il est, ou plutôt qu'il sera dans une dizaine de jours. J'attends ce « décalage » horaire avec une impatience puérile. C'est pour moi comme si le printemps allait se hâter de nous venir, et même comme s'il cédait au désir que nous avons d'éprouver ses douceurs. J'ai l'illusion que nous opérons un miracle, que nous forçons la nature, que nous l'obligeons avec astuce à nous être favorable, ou du moins à cesser de nous être inclémente. Si je ne suis pas « l'Empire à la fin de la décadence, qui regarde passer les grands barbares blancs », je crois être l'esclave qui se libère, qui rejette son joug, qui répudie son maître et s'apprête à le dominer à son tour... Et je me découvre ainsi un penchant pour le sacrilège, pour la violation du normal, du fatal, pour le dérèglement du régulier. Tonnez, canons pare-grêle ! Recouvrez nos champs, réseaux de fils métalliques que parcourt une électricité qui décide les épis, les raisins et les fruits à mûrir plus tôt qu'ils ne devraient ! En somme, Méphisto reçoit de moi l'appel de Faust, et, si je ne souhaite point de rajeunir, j'aspire à éviter les désagréments de la vieillesse et du mauvais temps...

Mes rêves sont fort déraisonnables, j'en conviens, puisque l'heure que nous allons gagner à la fin de l'après-midi, je la perdrai, moi qui suis « lève-tôt », chaque matin. Nous sommes ainsi : aimant à jouer avec le réel, nous essayons de tricher au jeu. Le partenaire ne se laisse pas tromper. Une heure plus tôt, une heure plus tard, celle qui s'approche arrivera. Mieux vaut l'accueillir courtoisement, puisqu'il ne servirait à rien de lui faire méchante figure...

JEAN LEFRANC.

LE RETOUR DE L'« EXETER » DANS LES EAUX ANGLAISES

L'entrée triomphale dans le port de Plymouth

Nous avons signalé hier, à nos Dernières nouvelles, l'entrée dans le port de Plymouth du croiseur *Exeter*, un des héros du combat naval du Rio de la Plata, et qui essuya les premiers obus de l'*Admiral-Graf-Spee*. La dépêche suivante, de Londres, donne le détail de cette entrée triomphale :

C'est aux accents du *Rule Britannia* et aux acclamations d'une foule innombrable massée sur les quais et les falaises alentour, cependant que retentissaient toutes les sirènes des navires dans le port et des usines à terre, que le croiseur *Exeter* a fait, jeudi matin, son entrée dans le port de Plymouth.

M. Winston Churchill ne put s'empêcher de donner lui-même le signal des hourrahs en agitant son chapeau vigoureusement lorsque le navire s'approcha du quai.

Monté à bord, il a adressé aux officiers et aux hommes les paroles suivantes :

Nous sommes particulièrement heureux de vous féliciter de la chance que vous avez eue de livrer un combat dans le style d'autrefois, au lieu de mener la longue et fastidieuse lutte contre les mines et les sous-marins qui a, jusqu'ici, été le sort de vos camarades de flottilles.

Le souvenir de cette superbe action sera longtemps conservé par les chansons et par l'histoire. Lorsque vous remontiez la rivière, ce matin, lorsque vous êtes entrés dans le port et que vous avez vu la foule enthousiaste massée sur les rives, vous avez pu évoquer d'autres spectateurs venus de la grisaille du passé, des ombres nous revenant du temps de Drake et de Raleigh, de tous les grands loups de mer de jadis.

De nombreux mois, peut-être quelques années, d'une lutte longue et anxieuse nous attendent et nous envisageons l'avenir dans un esprit de sérieuse détermination.

Vous avez perdu de bons camarades qui ne sont pas avec vous aujourd'hui. Vous, du moins, êtes revenus avec votre beau navire pour réchauffer le cœur de vos compatriotes. Vous êtes revenus, après avoir accompli votre tâche valeureusement et fidèlement, chargés d'honneurs et ayant fait votre devoir.

Récits de la bataille du Rio de la Plata

Plusieurs officiers de l'*Exeter* ont décrit devant la presse la bataille du Rio de la Plata. Le commander Robert R. Graham, qui porte encore dans sa chair quinze éclats d'obus, reçus au cours de l'action, a déclaré :

Ce qui m'a le plus frappé dans la bataille a été l'attitude de nos hommes. Celle des blessés fut véritablement magnifique.

Nous attendions beaucoup de nos hommes, mais ils se sont conduits d'une façon encore plus splendide que nous n'aurions pu jamais l'espérer...

Le lieutenant-commander Smith, officier torpilleur, a parlé également de la bravoure des blessés; il a raconté qu'un marin qui avait eu les deux jambes emportées, répondit à un officier « qu'il allait bien, dans des circonstances quelque peu difficiles ».

Un membre de l'équipage a relaté comment la cinquième bordée tirée par l'*Admiral-Graf-Spee*, tua et blessa de nombreux hommes à bord de l'*Exeter*.

Je me trouvais sur la passerelle lorsque la bordée éclata. A côté de moi, se trouvaient deux jeunes matelots de 16 et 17 ans, qui se tenaient debout, l'un auprès de l'autre. Ils furent tués tous les deux par des éclats... Une tourelle fut mise hors d'usage, et huit des quinze hommes qui l'occupaient furent tués.

Le lieutenant-commander Bowen Manifold, le navigateur, qui se tenait debout sur la passerelle, en pyjama, occupé à surveiller un compas, fut tué par un obus, en même temps que huit marins dans une autre tourelle...

Ceci se passait un quart d'heure après le commencement de l'action.

...L'*Ajax*, l'*Achilles* et l'*Exeter* faisaient machine arrière lorsque nous aperçumes l'*Admiral-Graf-Spee*. Des ordres furent donnés... L'*Ajax* et l'*Achilles* firent machine avant et, certainement à la grande surprise de l'*Admiral-Graf-Spee*, nous convergeâmes vers lui...

Notre premier coup passa au-dessus du navire allemand, mais notre second atteignit directement sa tourelle de contrôle... Le tir de l'*Admiral-Graf-Spee* fut d'abord assez précis, mais, après ce coup, il devint irrégulier...

La ville de Londres offrira la semaine prochaine, au Guildhall, un déjeuner officiel aux officiers et matelots des deux croiseurs *Ajax* et *Exeter*, vainqueurs avec l'*Achilles* du cuirassé allemand *Admiral-Graf-Spee*.

Les nouvelles menaces allemandes contre les navires neutres

Elles ne changent rien, dit-on à Londres à la situation existante

On mande de Londres à l'agence Havas, le 15 février :

Dans les milieux officiels britanniques on déclarait aujourd'hui n'éprouver aucune surprise des menaces allemandes selon lesquelles tous les navires neutres qui se rendent vers l'une des bases britanniques de contrôle de la contrebande s'exposent à être torpillés. On déclare qu'en réalité ces menaces ne changent rien à la situation existante, puisque d'ores et déjà les Allemands ont attaqué et coulé des navires neutres se dirigeant vers un des postes de contrôle britannique ou en revenant.

La seule différence entre l'état de choses existant et celui que font prévoir les Allemands réside donc simplement dans le fait que les Allemands se flattent maintenant ouvertement de leur intention et de leur pouvoir de couler sans avertissement les navires neutres.

On ne doute pas ici qu'une telle menace, si monstrueuse qu'elle soit, ne puisse avoir d'autre résultat que d'irriter vivement les Etats neutres. Ceux-ci, ajoute-t-on à Londres, savent fort bien que les alliés mènent contre les sous-marins allemands une campagne dont les résultats ont été des plus encourageants et que, de toutes façons, les navires neutres sont à l'abri des menaces des sous-marins dès qu'ils se joignent aux convois escortés alliés, ce qu'ils ont toujours toute latitude de faire.

Une tentative pour envenimer nos relations avec les alliés, dit-on à Washington

On télégraphie de Washington à l'agence Havas, le 15 février :

La déclaration du porte-parole allemand suivant laquelle les navires américains pourraient être torpillés en se rendant dans les ports de contrôle alliés est considérée dans les milieux diplomatiques de Washington comme une tentative pour envenimer les relations entre les Etats-Unis et les alliés. On estime, d'ailleurs, peu probable que les Allemands mettent cette menace à exécution, car le torpillage d'un bateau américain dans de telles conditions ne manquerait pas de provoquer une vive réaction dans l'opinion publique américaine.

Le département d'Etat continue à rechercher avec les alliés toute formule susceptible de minimiser les risques encourus par les bateaux américains, sans abandonner aucun des principes établis depuis le début des hostilités.

On pense dans l'entourage du département d'Etat qu'il est inutile d'exagérer l'importance de la menace allemande avant que des cas précis se présentent, démontrant qu'il s'agit d'une extension de la guerre sous-marine allemande ou simplement d'une tentative d'intimidation.

Les discussions officieuses avec le gouvernement de Grande-Bretagne continuent en vue de faciliter les opérations de contrôle des navires américains, opérations considérées comme illégales dans la note de protestation américaine.

Afin d'éviter tout incident avec les belligérants en haute mer, l'attitude officielle américaine demeure :

1° D'encourager les navires américains à prendre toutes les mesures préconisées par le président Roosevelt pour signaler leur nationalité et éviter de donner l'impression qu'ils sont des navires marchands d'une nation belligérante;

2° D'insister auprès des compagnies de navigation américaines pour que les navires américains ne prennent pas part aux convois des belligérants.

Déclarations de M. Cordell Hull

On télégraphie d'autre part de Washington :

Interrogé au sujet de la déclaration de l'Allemagne que les navires neutres se rendant dans les ports de contrôle pourraient être torpillés, M. Cordell Hull a déclaré que, jusqu'à présent, la seule information officielle reçue de l'ambassade américaine à Berlin était qu'un speaker de la radio de Berlin a fait une déclaration dans ce sens, bien que les faits concernant cette affaire demeurent encore obscurs.

En ce qui concerne la déclaration anglaise offrant d'escorter les navires neutres dans les ports de contrôle, M. Cordell Hull a déclaré qu'une telle mesure donnerait une plus grande protection et réduirait, sans doute, les dommages, répétant, sans ajouter d'autres précisions, que le droit international traitait avec précision de cette question.

M. Hull a déclaré qu'il n'a pas discuté de cette question avec lord Lothian, ambassadeur de Grande-Bretagne.

Interrogé au sujet de l'attitude américaine à l'égard de la participation de navires américains à des convois, M. Cordell Hull a répondu que son attitude demeurait inchangée depuis la déclaration faite par M. Roosevelt peu de temps après l'ouverture des hostilités. M. Roosevelt avait alors déclaré que les navires prendraient les mesures nécessaires, voyageant avec leurs feux allumés, portant un pavillon américain visible et le nom du navire inscrit en grosses lettres. Ces mesures de sécurité ne rendraient pas nécessaire la participation de ces navires à des convois.

Interrogé au sujet du refus allemand de reconnaître la zone de neutralité de Panama, M. Hull a déclaré qu'il n'y eut encore aucune consultation à ce sujet et que la note allemande serait étudiée par le gouvernement américain quand elle arrivera à Washington.

Les pirates allemands, dit-on à Amsterdam n'attaquent que les navires des petits pays...

On mande d'Amsterdam, le 15 février :

Le torpillage du navire hollandais *Bürgerdijk* et la prétention allemande d'empêcher tout navire neutre de faire escale dans les ports anglais suscite une grande indignation en Hollande. Les craintes les plus vives se manifestent aux Pays-Bas quant à l'approvisionnement de la nation au cas où la libre navigation des unités marchandes hollandaises ne serait plus assurée.

La presse d'Amsterdam s'indigne notamment que l'Allemagne s'attaque aux navires des petites puissance neutres, tandis que les bateaux appartenant aux grands pays (Italie, Japon, Etats-Unis) ne sont pas inquiétés.

La nouvelle conception allemande, que l'on peut difficilement qualifier de conception de droit, écrit l'*Algemeen Handelsblad*, lèse les intérêts vitaux de tous les pays neutres. Il sera peut-être nécessaire que les pays non belligérants, petits et grands, forment un front commun neutre aussi large que possible pour s'opposer énergiquement à des abus de pouvoir aussi caractérisés, car ils ont un intérêt vital à la liberté des mers.

Une note hollandaise officieuse relative au torpillage du « Bürgerdijk »

L'Algemeen Nederlandsche Persbureau communique, le 15 février :

Nous apprenons que le gouvernement néerlandais a déjà fait entendre des objections très sérieuses auprès du gouvernement allemand au sujet du torpillage du vapeur *Bürgerdijk*, en attendant la démarche écrite dont ce gouvernement sera saisi.

On peut admettre que le gouvernement néerlandais exigera une entière réparation.

Les milieux compétents déclarent que, s'il est évident que ces procédés sont illicites, il convient toutefois de ne pas écarter l'éventualité que le commandant du sous-marin ait agi contrairement à ses instructions. Cela ne saurait d'ailleurs éliminer la responsabilité du gouvernement allemand.

Selon cette conception, le gouvernement allemand aurait toutes raisons de refuser son approbation à cet acte, afin d'anéantir la supposition que l'Allemagne voudrait porter atteinte aux droits vitaux élémentaires des neutres en torpillant maintenant des navires chargés de marchandises indispensables à l'alimentation nationale des Etats neutres.

EN ALLEMAGNE

Un discours du maréchal Gœring aux agriculteurs

On télégraphie de la frontière allemande, le 15 février :

Le maréchal Gœring, dans un discours aux agriculteurs, a demandé à la population rurale allemande « de travailler deux fois plus qu'en temps de paix et d'accepter de nouveaux sacrifices ».

C'était la seconde fois qu'il parlait depuis le début des hostilités. Il s'était adressé, le 9 septembre, aux ouvriers de l'industrie, pour défendre le programme de restrictions imposées par la guerre.

Après avoir fait l'éloge du paysan allemand et rappelé le plan de quatre ans, le maréchal a déclaré :

L'économie allemande d'aujourd'hui, contrairement à celle de 1914, a ses assises profondes dans le sol allemand. Nous avons remplacé les matières premières par des « ersatz », qui sont souvent meilleurs que les marchandises étrangères produites par la nature. Les matières premières que nous n'avons pas pu remplacer, nous les avons stockées.

L'Allemagne est, pour le maréchal, économiquement invincible.

Nous ne vivons pas, a-t-il dit, dans l'abondance, mais nous avons assez pour vivre et chacun doit comprendre qu'il s'agit dans cette guerre de faire des sacrifices.

Après avoir constaté avec ironie que « la riche Angleterre, qui dispose de tous les trésors de la terre, doit prendre des mesures comme la pauvre Allemagne », il a ajouté :

Nous ne doutons pas des grosses réserves que possède l'Angleterre dans le monde, mais nous doutons qu'elles soient vraiment à sa disposition, comme le blé est à la disposition de l'Allemagne dans ses frontières... Nos réserves de denrées — pommes de terre, céréales, sucre, etc. — ne peuvent pas être perdues par suite de la guerre sous-marine. Nous les avons chez nous. Cependant, il faudrait être myope pour ne compter que sur les approvisionnements existant. Ce qui importe, c'est la production constante.

L'orateur répond alors aux critiques qui se font entendre en Allemagne :

Je sais, dit-il, que votre grand souci est la pénurie de main-d'œuvre, en raison du grand nombre d'hommes appelés sous les armes. Vous devez donc travailler doublement.

Le maréchal reconnaît que les chevaux manquent. Il annonce l'arrivée d'ouvriers agricoles polonais, qui viennent, assure-t-il, travailler en Allemagne « volontairement et sans contrainte, parce que tout leur plaît chez nous ».

Son discours prend alors un aspect technique et il énumère les mesures nouvelles d'organisation : « Le peuple des paysans ne doit pas capituler, et si quelques pusillanimes ne croient pas qu'ils recevront de l'engrais par suite des difficultés de transport, les événements montreront qu'ils se sont trompés. »

Le maréchal parle encore de la pénurie de charbon, qui a causé beaucoup de soucis dans les milieux agricoles. Selon lui, cette pénurie n'existe pas : « Il y en a suffisamment et, grâce aux exploits de notre armée, nous avons repris les mines de Haute-Silésie. Nous sommes donc si riches en charbon que nous en avons pour contenter tout le monde, plus qu'il n'en faut. »

Les difficultés qui se sont produites à ce sujet ont été dues exclusivement à l'extrême rigueur du froid.

Ne venez pas m'objecter, poursuit le maréchal, que des betteraves cultivées l'année dernière n'ont pas été récoltées. Il s'agit d'un pourcentage insignifiant. Conservez votre bonne humeur et cultivez activement.

Le maréchal exhorte ses auditeurs à économiser la graisse :

On parle beaucoup, dit-il, du blocus de la graisse... Qu'on ne croie pas que nous capitulerons pour du beurre ou de la graisse. Que chacun n'en consomme pas plus que c'est nécessaire, et ainsi l'Anglais verra qu'il s'est trompé...

Pour éviter le gaspillage, le prix du lait sera augmenté de 2 pfennig par litre, et celui du beurre de 20 pfennig par livre (3 fr. 20, au cours officiel) :

« Deux milliards de litres de lait économisés peuvent nous donner presque autant que le total de notre importation en temps de paix. »

Le discours s'est terminé par le cri habituel de « Vive notre Führer ! »

L'impression en Suisse

On télégraphie de Berne :

Le fait que la situation de l'agriculture allemande retient tout particulièrement l'attention des dirigeants du Reich est attesté par le soin qu'avait pris le maréchal Gœring de convier par de fréquents appels toute la population agricole à l'écoute de son discours, qui a été largement radiodiffusé.

La hausse de 2 pfennig sur le prix du lait et de 20 pfennig sur le beurre ne constitue pas seulement une importante concession aux paysans, rappelant celle qu'a dû faire le régime aux travailleurs manuels; elle marque aussi une rupture avec les traditions économiques du national-socialisme.

Il est visible que le maréchal Gœring a voulu donner l'impression qu'il se mettait à la portée des besoins du monde agricole et de ses plaintes sans doute justifiées.

On a été frappé aussi du soin qu'a pris le maréchal de dégager la responsabilité des dirigeants du Reich en rappelant que la nature et la guerre elle-même avaient leur part dans les embarras de l'agriculture.

On admettra difficilement qu'un discours aussi nettement dirigé contre les difficultés agricoles ait été nécessaire si les populations rurales ne ressentaient fortement les conséquences de la guerre et ne le marquaient pas à l'occasion. Il reste à savoir comment les populations agricoles pourront travailler « doublement » et comment le consommateur acceptera la hausse des prix du lait et du beurre.

Enfin on remarque une fois de plus que le mot de capitulation apparaît dans la bouche des dirigeants allemands.

Nouvelles mesures contre les émigrés politiques des pays occupés

On télégraphie de Berne, 14 février :

Par ordonnance des ministères du Reich de l'intérieur et de la justice, la loi allemande sur la limitation du droit de succession est introduite en Autriche, en Bohême-Moravie et au pays des Sudètes.

Par suite de cette mesure, les émigrés politiques des pays occupés sont particulièrement frappés.

Conformément, en effet, aux dispositions du paragraphe 2, « tout citoyen séjournant à l'étranger, qui n'a pas obéi à la sommation du ministère du Reich de rentrer à son domicile, est destitué de son droit de citoyen. »

« Tout citoyen expatrié, coupable de méfaits au détriment du Reich ou ayant par son activité, « ridiculisé » ce dernier, est exclu du droit à la succession d'un citoyen des pays sus-indiqués ou d'Allemagne. »

La même exclusion s'étend aux donations entre vifs et aux promesses de donation.

La réglementation des mariages en Pologne occupée

Une ordonnance sur la conclusion des mariages vient d'être promulguée à Poznan.

Le service de presse évangélique suisse écrit qu'aux termes de ce décret les mariages entre ressortissants allemands seront conclus en vertu des lois en vigueur dans le Reich, des lois de Nuremberg et des lois sur la santé de la race. Il faudra donc que les conjoints soient allemands ou de sang apparenté et racialement sains.

Les mariages entre juifs ne pourront pas être conclus. Les mariages entre Polonais ne peuvent pas non plus être conclus jusqu'à nouvel avis. Les mariages entre Allemands et Polonais sont prohibés.

TRIBUNE LIBRE

La seule Allemagne

Il faudrait en finir avec ce débat, qu'on voit reparaître encore maintenant dans certaines feuilles publiques : « Y a-t-il deux Allemagnes: une Allemagne nazie; et puis une autre, faite d'Allemands sentimentaux, musiciens, métaphysiciens, tout pleins de bonhomie, et qui ne demandent qu'à vivre en paix ? » De sorte qu'il n'y aurait qu'à la débarrasser, par l'extérieur ou l'intérieur, de Hitler et de sa bande, de sa Gestapo, de tout son gangstérisme, pour qu'elle « redevienne raisonnable », ne vise plus à l'hégémonie sur l'Europe, à la domination sur le monde en qualité de « peuple de maîtres », et dégorge tout ce qu'elle a avalé : Autriche, Memel, Tchécoslovaquie, Pologne — et, j'oserai l'ajouter, Rhénanie.

Qu'on renonce donc une fois pour toutes à ces élucubrations qui ressortissent à la plus plate et fausse des fausses idéologies. Le bon sens le crie, avec du reste Daladier et Chamberlain : il n'y a qu'une Allemagne, celle contre qui l'on se bat. Et elle est une. Elle ne date pas de Hitler; elle était la même du temps de Brüning, de Wirth — qui l'a proclamé publiquement,— de Scheidemann, qui l'a écrit, de Guillaume II, du pasteur Stœcker, de Hegel; et de beaucoup plus loin encore.

Ceci pour une très bonne raison : d'abord, car ce n'est pas la seule, on ne saurait faire ce qu'on veut des Français et des Anglais. Chacun d'eux se fait, comme la Palatine, « son petit religion à part soi ». Et les gouvernements des Français et des Anglais ne peuvent qu'exprimer et réaliser la synthèse de ces religions individuelles. Au contraire un chef peut faire ce qu'il veut des Russes et des Allemands, parce que jamais ils n'ont pensé par eux-mêmes « politiquement ». Du point de vue national, leur discipline militaire s'étend au civil. Ce n'est pas seulement en temps de guerre, mais en temps de paix, qu'ils éprouvent alors le besoin d'être commandés, sans nul instinct de réaction individuelle. A cet égard ils sont à un degré inférieur de l'évolution sociale. Staline a remplacé tout naturellement « le petit père le tsar »; Hitler tout naturellement a remplacé Guillaume II, et avec le signe « plus », puisqu'il est dieu, puisqu'il n'y a plus de liberté d'expression, de critique possible, et puisqu'un des résultats des contemporaines applications de la science c'est la radio, qui serine au même moment, à tous, la même chose, qui est la parole et la volonté de ce chef-dieu.

Enfin il y a la *jeunesse*. En tous pays l'adolescence et la jeunesse ont des cerveaux plus plastiques que les adultes. Par essence, l'adulte germanique est déjà plus plastique — étant « a-politique » — que ses voisins français et anglais. Que dire alors de la jeunesse, si apte par définition et nature à recevoir l'empreinte qu'on lui veut appliquer ? Manquant de l'expérience que donne la vie, n'ayant nuls souvenirs, elle ne peut se diriger que par ce qu'on lui dit; elle ne peut avoir d'autre loi que celle qu'on lui inculque.

Donc, vous aurez beau abattre Hitler, abattre sa bande, abattre le nazisme, abattre, excommunier « le parti », il restera la jeunesse. Comment lui ferez-vous changer de convictions, de conscience ? Ne sera-ce pas là, entre plusieurs autres, un des problèmes les plus épineux de l'après-victoire ?

A moins que cette victoire ne soit telle que même cette génération de la jeunesse se dise : « Il n'y a plus rien à faire. » Et attendre alors de nouvelles générations ayant reçu une autre formation. Mais de qui ? Pourrait-ce être d'influences imposées, venues de l'extérieur ? Lourde tâche.

Oui, il n'y a plus qu'une Allemagne : celle que nous avons devant nous; la seule dont nous avons à tenir compte, et à laquelle il est nécessaire de donner une telle leçon — avec les mesures qu'il faudra — que non seulement elle implore l'*aman*, mais qu'elle disparaisse dans un trou si profond qu'elle ne puisse jamais en sortir, qu'elle ne puisse en rien influer sur cette autre génération.

Qu'il y ait eu jadis une autre Allemagne : celle des Etats germaniques aux princes « éclairés » et redoutant davantage la Prusse que la France ou l'Angleterre, celle de Schiller, de Gœthe, de Kant, celle d'une toute petite, sentimentale, musicale bourgeoisie, bonhomme et accueillante, cela est vrai. Mais il est inutile de s'inquiéter d'elle, et il est plus que dangereux d'en tenir compte, *parce qu'elle n'existe plus !*

Elle a disparu, beaucoup moins peut-être en raison de son unité, préparée par Bismarck — qui du reste, en aristocrate qu'il était, avait ménagé nombre des caractères particularistes des Etats, — que parce qu'à l'Allemagne surtout agricole de la fin du dix-neuvième siècle a succédé l'Allemagne du charbon et par conséquent de la grande industrie. Les nations d'agriculteurs sont pacifiques. Les nations qui vivent principalement d'industrie, et ne peuvent plus subvenir par elles-mêmes à leur alimentation — à moins qu'elles ne jouissent, comme la Grande-Bretagne, de facilités, d'un équilibre alimentaires dues aux facilités d'importation que donne la liberté des océans, — ne pensent plus qu'à la force pour obtenir de quoi manger. Il leur faut des esclaves, comme à certaines espèces de fourmis. Des esclaves qui tiendront pour elles le manche de la charrue qu'elles ont abandonné !

L'Allemagne ne peut plus vivre qu'en rétablissant « l'esclavage sur place » pour les peuples qui ont encore des charrues : ainsi les Autrichiens, les Tchèques, les Polonais doivent devenir des serfs attachés à la glèbe, à son profit. Les peuples du Sud-Est, également cultivateurs, seront « vassalisés » dans les mêmes conditions : la fourmi ira traire le puceron.

Et ce n'est pas tout : il faudra vaincre l'île maîtresse de la mer, parce que, malgré tout, c'est par mer qu'arrivent non seulement cette nourriture, mais le coton, la laine, qui servent à la payer, une fois transformés par ces mandibules dévorantes.

La France, assise sur sa terre féconde, et la plus équilibrée des nations parce que ses colonies lui fournissent — ainsi que le reste du monde — ce qui lui fait défaut pour son estomac et son industrie, ne pouvait accepter que l'Europe et la mer fussent réduites à cette servitude.

C'est toute l'histoire de cette guerre, inévitable et suprême. Ceci fut écrit avant que j'eusse lu *Hitler m'a dit*; Rauschning ne fait que le confirmer.

PIERRE MILLE.

RÉUNION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE DU DANUBE

On mande de Bucarest, le 15 février :

La commission européenne du Danube s'est réunie aujourd'hui à Galatz, en une session extraordinaire, qui doit durer huit jours.

Parmi les problèmes importants qui seront discutés, il faut signaler le nouveau règlement de la navigation danubienne, qui sera immédiatement mis en vigueur, conformément à l'accord signé par la commission lors de sa dernière session à Sinaïa. En outre, on va discuter sur les problèmes financiers et le budget de 1940, ainsi que le problème des techniciens congédiés dernièrement.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

L'AGRESSION SOVIETIQUE contre la Finlande

Les Russes continuent leurs furieuses attaques contre Summa et le Taipale dans listhme carélien

Ils laissent des milliers de cadavres devant les positions finlandaises

Le commandement suprême de l'armée finlandaise publie le communiqué suivant, en date du 15 février :

Sur terre. — Dans l'isthme de Carélie, l'ennemi a continué, mercredi, ses attaques sur de larges secteurs. Aux abords de Suomulahti, l'ennemi a tenté de passer sur la glace. Il a été repoussé.

Dans le secteur de Summa, et des deux côtés de ce secteur, les Finlandais ont repoussé toutes les attaques soviétiques.

Sur le lac de Muolaa, l'ennemi a laissé, après une attaque qui a échoué, environ mille morts et treize tanks. Entre Muolaa et la rivière Vuoksi, les Russes ont attaqué plusieurs fois et ont été repoussés. Deux tanks, que les Finlandais leur ont pris, ont été immédiatement retournés contre nemi.

A Taipale (extrémité orientale de la ligne Mannerheim), violents combats toute la journée. Les troupes finlandaises ont repoussé les vagues successives des attaques ennemies. En ce lieu, les pertes soviétiques sont estimées à deux mille cinq cents hommes.

Au nord-est du lac Ladoga, les unités soviétiques ont attaqué en de nombreux points, mais elles ont été repoussées. Les Finlandais ont détruit une colonne d'environ cent véhicules.

A Kuhmo (64e parallèle), les Finlandais ont dispersé plusieurs détachements soviétiques isolés. Les pertes des troupes soviétiques dans ce secteur sont estimées à environ cinq cents hommes. Les Finlandais ont pris des armes d'infanterie.

Ailleurs, rien à signaler.

Sur mer. — Les batteries côtières finlandaises ont pris part avec succès aux combats dans l'istfme, en repoussant les attaques soviétiques par la glace, dispersant les détachements ennemis et leur infligeant de lourdes pertes.

Dans les airs. — Les forces finlandaises, au cours de la journée d'hier, ont combattu avec succès dans des rencontres aériennes contre des avions de bombardement et des avions de chasse soviétiques.

Au cours de la nuit, les aviateurs finlandais ont bombardé des feux de cantonnement et des troupes d'attaque, et au cours de la journée, ils ont bombardé des concentrations de troupes soviétiques.

L'activité de l'aviation ennemie, au cours de la journée d'hier (mercredi), a été très vive dans la zone des opérations.

Viborg a été bombardé, ainsi que Willmanstrand. Les pompiers de Viborg ont été mitraillés par les avions soviétiques.

A l'intérieur du pays, Frederikshamn a été bombardée. Il n'y a pas eu de victimes.

Seize avions soviétiques ont été abattus. Certains avions soviétiques se sont attaqués les uns les autres, et les avionssoviétiques ont abattu un de leur appareil, ce qui porte le chiffre des pertes soviétiques à dix-sept. Cet avion est tombé derrière les lignes finlandaises. D'autres avions soviétiques ont été probablement abattus.

L'absence de réserves finlandaises fraîches est de nature à causer de sérieuses inquiétudes

On mande d'Helsinki à l'agence Havas, le 15 février au soir :

L'offensive soviétique dans le secteur de Summa, devient de plus en plus violente.

La canonnade est d'une extrême intensité, et les Russes arrosent littéralement d'obus tout le front finlandais. Un officier finlandais a déclaré avoir compté lui-même 200 obus lancés contre une position occupée par une seule compagnie.

Les batteries de Bjœrkœ (sur le golfe de Finlande), ont été mises en action aujourd'hui, non seulement pour repousser les assauts russes sur la glace, mais pour bombarder les concentrations des troupes soviétiques à l'arirère de leurs lignes.

Il se confirme que les Finlandais ont repris un certain nombre de postes conquis par les Russes; mais, en revanche, ils ont dû en céder quelques autres. Il est à remarquer, toutefois, que les nouvelles répandues par la propagande soviétique sont étrangement exagérées : ainsi, les Russes ont annoncé l'occupation de certains forts en béton; or, en réalité, il n'existe pas, en avant de la ligne Mannerheim, un nombre de forts en béton aussi important qu'un celui que les Russes disent avoir occupés.

Le secteur de Taipale a été soumis à une épreuve particulièrement dure. Deux divisions russes ont été jetées contre les positions finlandaises; les vagues d'assaut se sont succédé sans discontinuer; étant donné que le *no man's land*, dans ce secteur, est extrêmement étroit — quelquefois 75 mètres seulement — les combats ont eu lieu immédiatement devant les lignes finlandaises. Les Russes ont été rejetés.

On fait remarquer, dans les milieux militaires finlandais, que les Russes ont supposé qu'en opérant une forte pression sur le front de Summa, ils réussiraient à emporter les positions finlandaises du Taipale. Le commandement soviétique devait être certain que les Finlandais dégarnissaient les autres secteurs pour défendre le front de Summa.

Si grande que soit la résistance finlandaise, les événements ne laissent pas d'inspirer de sérieuses inquiétudes, en raison de l'absence de réserves fraîches du côté finlandais.

Les classes 1916 et 1917 ont été appelées, et il sera bientôt impossible d'appeler de nouveaux effectifs.

La « chasse au Finlandais »

On mande de la frontière russe :

La presse soviétique n'a pas renoncé à offrir une justification des raids meurtriers de son aviation sur les populations civiles finlandaises.

Sa volonté de propagande inlassable, où le cynisme le dispute à l'embarras causé par l'inefficacité militaire de ces bombardements, trouve aujourd'hui une expression caractéristique dans un article des *Izvestia*, auquel la défense héroïque de ce peuple de trois millions d'habitants constitue la plus sublime des réponses.

Le correspondant du journal de Moscou sur le front finlandais décrit les exploits des « chasseurs de piste aériens » en Finlande :

Aucun signe de vie sur le territoire ennemi. Les routes sont vides. Les fermes isolées sont ensevelies dans le sommeil et leurs cheminées sont sans fumée. Les sentiers sont oubliés. Et toujours de la neige sur les bois et les collines; on peut croire que la vie a disparu de ces lieux.

Effaçant ses traces, l'ennemi fait le mort. Il perd ses derniers traits de ressemblance avec l'homme. Il prend les mœurs de la bête fauve. De peur et de fureur, son poil se dresse .Il délaisse les chemins des hommes, se terre dans la neige, attendant le moment de bondir. Il est lâche et dangereux, cet ennemi. Il faut le trouver et l'abattre.

Et le correspondant raconte comment les avions de chasse soviétiques battent le pays jour et nuit, suivant les routes et les sentiers du haut du ciel, épiant la moindre trace de vie :

Voici une faible trace: elle conduit à un lac, finit à un trou dans la glace. Si on trouve le trou, il faut chercher l'homme à proximité. Les gens ne peuvent pas vivre sans eau.

L'aviateur décrit patiemment des cercles autour de l'endroit suspect, deux jours, trois jours, s'il le faut. « Mais si l'ennemi est finalement découvert, l'attaque prend quelques secondes. La bête est finie. »

Le correspondant ajoute que si, dans un rayon de soixante kilomètres un groupe de cinq Finlandais paraît, toutes les escadrilles le savent.

Plus loin, il raconte l'attaque d'un convoi automobile ennemi. Les conducteurs du convoi, surpris par l'aviation soviétique, s'égaient ; puis, se croyant saufs, reviennent, remettent leurs machines en marche et sont finalement détruits par les bombes.

L'ASSISTANCE A LA FINLANDE

L'enrôlement de sujets britanniques

On mande de Londres à l'agence Havas, 16 février:

Les services ministériels intéressés ont poursuivi aujourd'hui l'examen des mesures à adopter pour rendre effective l'autorisation donnée par le gouvernement aux sujets britanniques de s'engager dans les forces finlandaises.

Certains journaux ayant donné à entendre que les jeunes gens de moins de 27 ans ne pourraient bénéficier de cette autorisation et que, par contre, les personnes âgées de 27 ans ou plus n'auraient aucune difficulté pour se rendre en Finlande, on déclare dans les milieux autorisés que c'est là une interprétation au moins prématurée des intentions du gouvernement à cet égard.

Aucune mesure n'a encore été prise, mais la procédure actuellement en vigueur — consistant à examiner individuellement la situation de chacun des candidats — manque de souplesse et ne se prête plus à la décision de faciliter le recrutement des volontaires autant qu'il est possible.

On mande de Londres, le 15 février :

Un fonctionnaire du consulat de Finlande à Newcastle a déclaré aujourd'hui que cinquante volontaires se sont déjà présentés au consulat pour servir dans l'armée finlandaise.

Les noms d'un grand nombre de volontaires ont été envoyés directement au bureau de recrutement à Londres.

Départ de deux aviateurs portugais

On mande de Lisbonne, le 15 février :

Deux aviateurs portugais, José Tunon et José-Maria Ferreira Salvaterra, sont partis comme volontaires pour combattre en Finlande.

Tous deux ont déjà combattu en Espagne aux côtés des nationalistes.

L'aide sanitaire française

On mande d'Amsterdam, le 15 février :

Les infirmières et les médecins faisant partie du personnel de l'ambulance française destinée à la Finlande, sont arrivés ce soir à Amsterdam. Ils prendront demain l'avion pour Stockholm, d'où ils se rendront en Finlande.

La C.G.T. réclame d'urgence l'aide à la Finlande

La Confédération générale du travail communique:

« La commission administrative de la C. G. T. exprime ses sympathies à la libre démocratie finlandaise en lutte contre l'agression inqualifiable perpétrée par l'impérialisme soviétique et affirme sa solidarité avec les organisations ouvrières finnoises.

» Elle souhaite que l'héroïsme du peuple finlandais trouve sa récompense dans une victoire complète qui sera celle de la civilisation sur la barbarie, du droit sur la violence, de la liberté sur les dictatures totalitaires.

» Mais elle ne peut se dissimuler que la résistance de la Finlande qui lui vaut l'admiration du monde ne peut pas être réduite à ses propres forces; sa défaite aurait les conséquences les plus graves pour d'autres pays indépendants, qui seraient alors immédiatement menacés.

» La C. A. de la C. G. T. demande donc que l'aide à la Finlande soit développée de manière à donner au pays attaqué les moyens matériels de poursuivre avec moins d'inégalité la lutte à laquelle il a été contraint.

» Sans méconnaître les efforts déjà faits en conséquence et la décision prise par l'assemblée de la Société des nations, elle doit constater que l'appui auquel la Finlande a droit est maintenant une nécessité urgente. »

SUR MER

Un vapeur italien heurte une mine et coule

On mande de Gênes, le 15 février :

On apprend que le vapeur italien *Giorgio-Ohlsen* (5,649 tonnes), du registre maritime de Gênes, a heurté une mine et a coulé au large des côtes orientales de la Grande-Bretagne, dans la matinée d'hier. On ignore encore le sort de l'équipage, composé de 32 hommes.

Le *Giorgo-Ohlsen* avait quitté avant-hier les downs, et se dirigeait vers Newcastle par une route septentrionale en dehors des eaux territoriales britanniques. Il devait charger du charbon pour le compte des chemins de fer italiens.

Le *Giorgio-Ohlsen* est le troisième bâtiment italien victime de la guerre des mines.

Après le torpillage du « Sultan-Star »

On mande de Londres, le 15 février :

Le patron du cargo mixte *Sultan-Star* (12,000 tonnes), coulé par un sous-marin allemand mercredi dernier dans l'Atlantique, et des membres de l'équipage sont arrivés ce soir à Londres. Le capitaine a exalté l'héroïsme du radio, qui refusa de quitter son poste avant d'avoir reçu réponse à ses S. O. S. et qui se jeta à la mer au moment où le bateau disparaissait.

Le *Sultan-Star* transportait 8,000 tonnes de viande frigorifiée et 1,000 tonnes de beurre. Peu de temps après, le sous-marin qui l'avait coulé était à son tour détruit par un navire de guerre britannique.

La fin du vapeur norvégien « Snestad »

On mande d'Oslo, le 15 février :

Trente-trois survivants du vapeur *Snestad* sont arrivés à Bergen.

Le journal *Bergens Arbeitenblad* dit savoir que le bateau fut coulé sans avertissement, le 11 février, et que l'équipage, qui s'était réfugié dans les canots de sauvetage, fut sauvé au cours des jours suivants par un vapeur norvégien qui rentrait d'Amérique en Norvège. C'est peu après que le vapeur fut arrêté par un sous-marin. L'équipage mit les canots à la mer, mais deux survivants du *Snestad* se noyèrent en sautant du vapeur dans les flots pour gagner à la nage un radeau.

Le sous-marin s'apprêtait à couler le vapeur norvégien, lorsqu'une explosion se produisit à bord du submersible, qui commença à couler avant d'avoir pu lancer une torpille. Les détails de cet incident ne sont pas connus, mais on croit que la perte du sous-marin est due à un destroyer britannique.

Les marins norvégiens remontèrent à bord de leur bateau et gagnèrent Bergen.

Le sort de l'équipage du « Gretafield »

On mande de Londres, le 15 février :

La compagnie « Hunting and son, limited » à laquelle appartenait le pétrolier *Gretafield*, coulé mercredi au large de la côte écossaise, annonce ce soir que 30 des membres de l'équipage, qui se composait de 41 hommes, ont été sauvés.

On avait cru précédemment que seuls 27 d'entre eux avaient été recueillis.

L'enquête sur le naufrage du « Tempo »

On mande d'Oslo, le 15 février :

L'enquête légale a eu lieu aujourd'hui à Oslo au sujet du naufrage du vapeur *Tempo*, d'Oslo, près de la côte orientale de l'Angleterre, le 3 février. La procédure n'a pas été publique.

Le capitaine du *Tempo*, interviewé ensuite par le journal norvégien *Navigation et Commerce*, a confirmé que son bateau fut bombardé par des avions allemands et que ceux-ci attaquèrent les canots à coups de mitrailleuses. Il avait pu voir un pointeur allemand dans un des appareils.

Le bateau portait des marques apparentes de sa nationalité et battait pavillon norvégien.

L'ANGLETERRE CONTINUERA A RESPECTER LES POPULATIONS CIVILES

On mande de Londres, le 15 février :

Le capitaine Ramsay (conservateur) a demandé cet après-midi au premier miinstre de donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement britannique « n'approuverait pas les suggestions qui lui sont faites d'abandonner les principes en vertu desquels il dénonça le bombardement des populations civiles en Espagne et ailleurs et d'entreprendre lui-même une telle politique ».

« Je ne vois pas de quelles suggestions vous voulez parler, a répondu M. Neville Chamberlain. La politique du gouvernement à cet égard a été complètement exposée par moi le 14 septembre dernier.

» J'ai dit, à cette occasion, que, quoi que fassent les autres, le gouvernement ne recourrait jamais à des attaques systématiques contre des femmes, des enfants ou d'autres civils dans le seul dessein de semer la terreur. »

LES EFFECTIFS DE L'ARMÉE BRITANNIQUE

On mande de Londres, le 16 février :

Demain 250,000 hommes s'inscriront, dans les bureaux de travail de Grande-Bretagne, en vue de leur service militaire.

En un an, les effectifs de l'armée britannique ont doublé. L'armée, qui comptait 600,000 hommes en janvier 1939, en comptait 1,250,000 au mois de janvier de cette année.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Sir John Simon et les « attaques monstrueuses » de l'aviation allemande

Sir John Simon, chancelier de l'Echiquier, a déclaré, dans un message adressé à l'Association des gens de mer de Great Yarmouth, que la Grande-Bretagne était fermement résolue à riposter efficacement aux attaques « monstrueuses » de l'aviation allemande contre les navires anglais sans défense : bateaux de pêche, bateaux-feux, et navires de ravitaillement et de relève.

M. Churchill, a-t-il dit, parle au nom du gouvernement tout entier, lorsqu'il dit : « Nous ferons de notre mieux pour les protéger. »

A chaque nouvelle violence allemande nous faisons de notre mieux pour trouver la riposte. Nous avons tenu compte, dans nos plans, de la nécessité de protéger le personnel des phares et les pêcheurs.

Après avoir exprimé l'admiration qu'il éprouve pour les équipages des bateaux de pêche, des bateaux-phares, caboteurs, etc., le chancelier a ajouté : « Nous autres, Anglais, nous n'avons jamais coulé intentionnellement un bâtiment neutre, ni blessé un marin neutre, ni, bien entendu, coulé un navire ennemi qui ne participât pas à la guerre. La saisie des bâtiments marchands ennemis est une autre question, c'est l'utilisation parfaitement légitime de notre puissance navale en temps de guerre.

» Mais l'Allemagne, a-t-il conclu, puisqu'elle n'a pas la maîtrise des mers, a recours à son aviation pour bombarder et mitrailler les navires non-combattants et non armés, avec des résultats qui, j'en suis sûr, ne sont pas ceux qu'elle escomptait; car le marin britannique et les bateaux de pêche continuent leur travail quotidien. »

L'évacuation des enfants vers les zones de refuge

M. Walter Elliot, ministre de la santé, a fait, jeudi après-midi, aux Communes, une déclaration sur la politique du gouvernement en ce qui concerne l'évacuation des enfants des zones exposées vers les zones de refuge.

Voici les points principaux de cette déclaration :

Le gouvernement demeure convaincu de la nécessité d'une dispersion des enfants. C'est pourquoi il a préparé des plans en vue de retenir dans les zones de refuge le plus grand nombre possible des 400,000 enfants qui s'y trouvent encore, et de l'évacuation vers ces mêmes zones d'un nombre plus considérable encore, au cas où l'ennemi procéderait à des raids aériens sur une grande échelle comportant des bombardements « sérieux et continus ».

Le principe de l'évacuation sera volontaire. Cependant, les parents qui inscriront leurs enfants sur les registres préparés à cet effet par le gouvernement, devront prendre l'engagement formel de se conformer aux instructions qui seront données lors de l'application.

La radiodiffusion anglaise

Au cours de son séjour avec les troupes du corps expéditionnaire britannique, M. Ogilvie, directeur général de la B. B. C. (Compagnie de radiodiffusion britannique), a constaté, on le sait, que, d'une manière générale, les soldats aimaient écouter à la radio des émissions en français.

A son passage à Paris, il a examiné la question avec les représentants de la radio française, et, dès maintenant, il a été décidé d'incorporer des causeries en français dans le programme de la B. B. C., spécialement destiné au corps expéditionnaire.

A partir du 1er mars, un programme intitulé : « Vive la France ! », reflétant les divers aspects de la vie du peuple français, sera donné tous les quinze jours.

De plus, il y aura, chaque semaine, deux séries de leçons en français, sous forme de dialogues très simples.

ITALIE

La visite du chef des Jeunesses roumaines

On télégraphie de Rome:

Comme le *Temps* l'a annoncé, M. Théophile Siderovici, chef des organisations de la jeunesse roumaine, est arrivé, hier jeudi, à Rome. Il a été salué à la gare par M. Ettore Muti, secrétaire du parti fasciste, sur l'invitation duquel il est venu en Italie, par le ministre de Roumanie près le Quirinal et l'ambassadeur près le Saint-Siège, ainsi que par plusieurs personnalités fascistes, dont le vice-gouverneur et le préfet de Rome et le chef du protocole au ministère des affaires étrangères.

Après avoir passé en revue un détachement d'élèves de l'académie d'éducation physique en armes, M. Siderovici, qui était accompagné de Mme Siderovici, est allé s'inscrire au palais royal, puis il a déposé des couronnes au tombeau des rois au Panthéon, au Soldat inconnu et à la chapelle dédiée aux tués fascistes, au palais du Licteur.

Les journaux saluent en M. Siderovici un sincère ami de l'Italie fasciste et font l'éloge de sa conduite héroïque pendant la dernière guerre et de son œuvre infatigable pour l'unification nationale.

Le *Piccolo*, rappelant que M. Siderovici vient d'écrire un livre sur le roi Carol, rend hommage aux qualités de ce dernier et ajoute :

On peut bien dire aujourd'hui que le peuple roumain voit dans son souverain dont l'énergie patriotique a permis toutes les réformes capables d'assurer le salut du pays, le symbole de la patrie, tandis que le souverain voit dans la patrie le bien suprême de son destin royal.

La politique dans le Proche-Orient

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone vendredi matin 16 février :

La marque la plus caractéristique de la politique étrangère italienne d'aujourd'hui est certainement l'antibolchevisme.

Plusieurs journaux et revues ont ouvertement déclaré que si la Russie tentait de pénétrer dans les Balkans, l'Italie s'y opposerait par la force. Aujourd'hui on va même plus loin en disant que si la Russie pénètre en Méditerranée et même dans le Proche-Orient asiatique, l'Italie n'hésitera pas à prendre les armes. Cette prise de position éventuelle est exposée dans une correspondance du Caire du *Giornale d'Italia*. Après avoir montré quelle serait la situation dans le Levant, dans le cas où une offensive russe déclencherait l'application du pacte anglo-franco-turc, et par conséquent aussi celle du pacte anglo-égyptien, cette correspondance conclut qu'une autre grande puissance, qui a pour symbole de son unité, de sa justice et de sa fermeté, la hache du Licteur, — l'Italie, — *ne permettra pas que le germe du bolchevisme contamine les eaux de la Méditerranée.*

Ainsi, si l'on s'en tient à ce qu'exprime l'officieux du palais Chigi, l'Italie, au cas d'une pénétration russe en Méditerranée, se dresserait aussitôt contre l'envahisseur. Dans une pareille éventualité, l'Italie déclencherait donc, dans l'Orient de la Méditerranée, une campagne semblable à celle de la France et de l'Angleterre. Elle se trouverait ainsi aux côtés de ces deux puissances dans une solidarité toute naturelle. Au demeurant, cette association ne serait qu'une répétition de l'histoire. On se rappelle la campagne de Crimée. Encore une fois, la caractéristique de la politique actuelle de l'Italie est l'antibolchevisme. C'est sous cet angle que l'Italie juge qu'il y a intérêt pour elle de s'entendre même avec l'Egypte, la Turquie et la Roumanie. Dans le Proche-Orient européen, l'Italie paraît aujourd'hui poser des jalons pour une action éventuelle. Elle obéit aux lois de sa position géographique et de son histoire. Toute la zone du Levant l'intéresse au plus haut degré.

La « crise des berceaux »

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone vendredi matin 16 février:

On aborde souvent, dans les journaux italiens, le thème de la dénatalité en France. Notre déclin démographique est utilisé comme un argument de politique coloniale. Les statistiques prouvent, cependant, d'une façon très nette, que l'Italie se tromperait profondément en se laissant aveugler par l'illusion d'une grande vitalité démographique. En quarante ans, le chiffre des naissances de la péninsule a passé de 37,5 par 1,000 habitants à une moyenne de 23. Des villes comme Trieste, Turin, Alexandrie, Gênes, Imperia, ont des niveaux de natalité inférieurs à ceux de la moyenne de la natalité française, La « crise des berceaux » a, du reste, un caractère européen. Comme le Duce l'a dit un jour, il s'agit d'une menace visant toute la civilisation blanche.

L'Italie ne fait nullement exception à la loi générale. Sinon, on ne comprendrait pas la multiplicité et l'ampleur des efforts qu'elle poursuit pour s'assurer une abondante natalité.

D'après la *Gazzetta del Popolo*, dans la ville et la province de Turin, les morts ont dépassé, en janvier dernier, les naissances de 371 unités. Le journal déclare que le phénomène a des causes d'ordre moral et exprime le regret que l'idée, selon laquelle la force matérielle et spirituelle d'une nation consiste dans l'accroissement du nombre de ses habitants, ne soit pas encore enracinée dans la conscience de la population.

A l'école de Rome et à la villa Médicis

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone vendredi matin 16 février:

Le succès des conférences organisées par l'Ecole française de Rome se poursuit. M. Emile Mâle, de l'Académie française, a parlé mardi soir de l'art à Rome, au temps des empereurs d'Orient iconoclastes. Un auditoire très nombreux l'a applaudi.

A la villa Médicis, MM. Francis Poulenc et Bénac ont donné un concert des plus réussis. Un public choisi a pu écouter une sélection intelligente d'œuvres de Dukas, Fauré, Debussy. Des chansons de Ravel et des mélodies de Poulenc ont été particulièrement applaudies. M. Jacques Ibert, directeur de la villa, et Mme Ibert ont donné à cette réunion un ton de gracieuse et sympathique intimité. Ce fut une fête de la musique française.

BULGARIE

La crise ministérielle

On télégraphie de Sofia :

On s'accorde à penser que la crise ministérielle sera résolue à brève échéance de la façon suivante :

L'ancien président du conseil, M. Kiosseivanov, et le ministre de l'intérieur, M. Nedev, quitteraient définitivement le cabinet. Le professeur Filov deviendrait président du conseil et conserverait le portefeuille de l'instruction publique.

Le ministre de Bulgarie à Belgrade, M. Ivan Popov, deviendrait ministre des affaires étrangères; le ministre des chemins de fer, M. Gabrovski, prendrait le portefeuille de l'intérieur; le ministère des chemins de fer serait occupé par l'avocat M. Goranov; les autres ministres de l'ancien cabinet conserveraient leurs portefeuilles respectifs.

ROUMANIE

L'amitié de l'Italie

On télégraphie de Bucarest :

La presse roumaine commente longuement la visite en Italie de M. Théophile Sidorovitch, commandant de l'organisation des Jeunesses roumaines, et insiste sur l'amitié italo-roumaine qui s'est manifestée avec succès lors de la conférence de Belgrade et qui, disent les journaux, se trouvera encore approfondie par la rencontre des jeunesses d'Italie et de Roumanie. Cette amitié roumano-italienne, lit-on dans la presse, l'Italie désire la rendre encore plus étroite, plus durable et plus féconde. Aussi les journaux se félicitent-ils de la neutralité italienne, qui, disent-ils, contribue dans une grande mesure au maintien de la paix dans les Balkans,

ÉTATS-UNIS

La question de la zone « de sécurité »

On télégraphie de New-York, 15 février :

Au sujet du rejet par Berlin de la protestation du président de Panama contre les violations de la zone de sécurité à 300 milles des côtes des deux Amériques, le *New-York Times* écrit :

Ce rejet a causé une certaine surprise à Washington, en raison des rumeurs qui ont circulé, selon lesquelles Berlin pourrait accepter la protestation comme une manœuvre diplomatique contre la France et la Grande-Bretagne.

Le journal ajoute qu'aucun commentaire officiel n'a été émis puisque les questions en litige sont à l'étude par les gouvernements américains.

On télégraphie de Washington, le 15 février :

Dans les milieux diplomatiques américains, certains suggèrent d'interner les navires marchands qui ont cherché refuge dans les ports américains comme étant un moyen de faciliter l'acceptation de la zone de neutralité de Panama par les belligérants.

L'acte de Panama prévoyait des clauses générales de neutralité en vertu desquelles les gouvernements de l'Amérique latine étaient autorisés, s'ils le désiraient, à interner ces navires quand ceux-ci demeuraient trop longtemps dans leurs ports.

Ces milieux considèrent qu'une telle proposition empêcherait surtout les navires du Reich de sortir des ports où ils sont tapis, en raison de l'efficacité du blocus allié.

Par ce moyen, le désir manifesté par la Grande-Bretagne de voir les neutres américains prendre certaines responsabilités dans le fonctionnement de la zone de neutralité serait satisfait dans une certaine mesure.

La convention républicaine en vue de l'élection présidentielle

Le comité national républicain se réunira vendredi prochain, à Washington, pour fixer la date et le lieu de la convention nationale républicaine devant élire le candidat républicain à la présidence.

Selon les statuts de ce comité, quatre mois complets doivent s'écouler entre la date annoncée de la convention et la réunion de celle-ci. Ce n'est donc pas avant le 17 juin que la convention républicaine pourra se réunir.

Sitôt que sera connue la date de cette convention, M. Farley, président du comité national démocrate, fixera la date de la convention démocrate.

La croisière du président Roosevelt

M. Roosevelt a reçu la presse à Pensacola (Floride) à bord du destroyer *Lang*.

Le président a déclaré que sa croisière pourrait être en même temps un voyage de vacances et d'affaires.

Cette déclaration a suscité de la part des journalistes présents des demandes de précisions auxquelles le président Roosevelt ne répondit pas.

Peu après, M. Roosevelt a quitté le *Lang* pour s'embarquer à bord du croiseur *Tuscaloosa*, qui a appareillé aussitôt pour une destination inconnue.

Le *Tuscaloosa* est escorté de deux destroyers.

MEXIQUE

Le congrès panaméricain pour les réfugiés espagnols

On télégraphie de Mexico à l'agence Havas :

Dans le discours qu'il a prononcé à la séance inaugurale du congrès panaméricain pour les réfugiés espagnols, M. del Vayo, ancien ministre des affaires étrangères d'Espagne, a déclaré notamment :

Le service d'évacuation des réfugiés espagnols S. E. R. E. a dépensé jusqu'ici deux cent millions de francs dont notamment trente-neuf millions sept cent soixante quinze mille francs pour des voyages et autres changements de destination des réfugiés, dix-huit millions huit cent mille francs pour les camps de concentration, dix-neuf millions sept cent trente-trois mille francs pour les vêtements et les dépenses diverses, dix-huit millions pour des secours variés.

M. del Vayo a rendu justice à l'effort de la France, rappelant que le gouvernement français, qui attendait 100,000 réfugiés, en a vu arriver 500,000.

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

Le succès chinois de Suiyuan

On télégraphie de Tchoung-King :

Un message reçu de Sianfou donne les précisions suivantes sur les opérations au cours desquelles les Japonais ont été repoussés des confins de Suiyuan et du Ninghsia où ils s'étaient imprudemment aventurés la semaine précédente.

C'est lundi matin, à la suite d'une sanglante bataille, que les troupes chinoises réoccupèrent la ville de Lin-Ho, où les combats se poursuivirent jusque dans les rues contre l'arrière-garde des Japonais en retraite.

Plus de six cents cadavres de Japonais ont été comptés à l'intérieur de la ville, ainsi qu'environ deux cents camions endommagés et de grandes quantité d'approvisionnements militaires.

En même temps que les Chinois contre-attaquaient dans la région de Lin-Ho, d'autres unités réussissaient à intercepter, plus à l'est, des renforts envoyés de Paotéou au secours des colonnes japonaises.

J.-H. ROSNY AINÉ

On annonce la mort, en son domicile 47, rue de Rennes, à l'âge de 84 ans, de M. J.-H. Rosny, aîné, président de l'académie Goncourt.

Avec M. J.-H. Rosny aîné, qui vient de s'éteindre, disparaît une des figures les plus caractéristiques de la littérature contemporaine, en même temps qu'un bon romancier, qui, dans quelques ouvrages, avait su s'élever jusqu'à une formule d'originalité incontestable.

De son vrai nom Joseph-Henri-Honoré Boex, M. J.-H. Rosny, qui devait collaborer avec son frère cadet durant une partie de son existence, était né à Bruxelles en 1856. Les deux frères pouvaient se prévaloir d'un atavisme très complexe puisque leur famille, par des ascendants, se rattachait à la fois à la France, à la Belgique, à la Hollande et à l'Espagne.

Ces caractéristiques de naissance s'unirent de bonne heure chez lui à un don de curiosité et d'observation aigu, à la passion du savoir et à un penchant déterminé pour les sciences. Lorsqu'il voulut tenter ses premiers essais littéraires, il inclina tout de suite vers l'école naturaliste et les théories d'Emile Zola. Mais, en même temps, comme il avait subi l'influence de l' « écriture artiste » chère aux Goncourt, les premières œuvres qu'il signa avec son frère accusèrent dans la forme un maniérisme dont l'étrangeté étonna.

Transplanté de bonne heure en Angleterre, il vécut à Londres durant des années, explorant jusque dans ses dessous la ville immense, aimant surtout à observer les quartiers sordides, les bouges à matelots, les repaires de Whitechapel. D'où ce premier roman, *Nell Horn*, écrit en 1886, qui est un coup de sonde dans ces milieux populaires anglais, en même temps qu'une curieuse étude des types de l'armée du Salut. Par un certain côté sentimental, les frères J.-H. Rosny, dans cette première œuvre, se rattachaient un peu à la manière d'Alphonse Daudet, de même que, dans leur deuxième roman, *le Bilatéral*, analyse très poussée des milieux anarchistes, ils faisaient songer à Emile Zola.

Appliquant de semblables méthodes d'observation sociale aux milieux parisiens, ils donnaient coup sur coup *le Termite*, roman de mœurs littéraires, *Daniel Valgraive*, *l'Impérieuse bonté*. Ils y révélaient l'art de magnifier les plus humbles réalités par un don d'élévation remarquable : la poésie et la science étaient les deux signes sous lesquels ils se plaçaient. Il faut y ajouter la bonté qui bat comme un cœur caché derrière chacun de leurs récits. Non seulement les auteurs s'apitoyaient sur leurs personnages, mais leur altruisme généreux s'inquiétait de la société elle-même, tentait de consoler ceux qui souffrent, de relever ceux qui sont tombés.

Ces grandes et généreuses idées, M. J.-H. Rosny et son frère ne cessèrent de s'en inspirer dans la suite d'ouvrages qu'ils signèrent ensemble jusqu'en 1909, romans sociaux, romans psychologiques ou romans romanesques. *La Charpente* et *Sous le fardeau* furent les plus originales parmi les œuvres de la première catégorie, mais il convient aussi de citer *l'Autre femme*, *les Retours du cœur* et *la Silencieuse*, où ils firent preuve de la même pitié agissante, du même instinct de profonde humanité.

A partir de 1909, la séparation se fit entre les deux collaborateurs : M. J.-H. Rosny qui signait maintenant J.-H. Rosny aîné continua dans *Marthe Baraquin* et dans *la Vague rouge* de brosser de grandes fresques de la vie ouvrière dont la large facture ne nuisait pas à l'observation du détail. Ouvert à toutes les curiosités, son esprit attentif se livrait à l'étude minutieuse du peuple des grandes villes en notant les changements profonds que la civilisation et l'atmosphère des capitales avaient apportés dans la classe populaire.

Ces romans sociaux, si caractéristiques de la période pendant laquelle ils avaient été écrits (1909 à 1914), connurent un grand succès, mais ce ne sont peut-être pas ceux qui assureront la notoriété posthume au nom de J.-H. Rosny. Plus que leurs œuvres d'observation, les œuvres d'imagination des deux frères sont de premier ordre par l'originalité. Ils ont vraiment créé le roman préhistorique et ils ont donné de curieux échantillons du roman d'anticipation à la Wells.

En publiant en 1892 *Vamireh*, « roman des temps primitifs », qu'il signa avec son frère, puis, plus tard, *la Guerre du feu*, qui porte son seul nom, M. J.-H. Rosny aîné, avec une singulière audace d'esprit, nous transportait dans les temps quaternaires. Au milieu d'une formidable nature hostile et d'une animalité non moins redoutable il évoquait la lutte des premiers hommes, leurs premières terreurs, leurs premières joies, leurs premières victoires. Il disait l'enfance de l'humanité en des récits hallucinants où retentissaient les cris des fauves disparus et où passaient des silhouettes humaines à peine distinctes de celles des grands singes.

La même émotion fraternelle qui s'emparait du romancier lorsqu'il se penchait vers le peuple déshérité des villes faisait battre son cœur quand il considérait dans la nuit des temps ces ébauches des futurs hommes : ici et là un même sentiment d'altruisme le possédait.

Dans les œuvres d'anticipation comme *les Navigateurs de l'infini*, l'imagination logique de M. J.-H. Rosny aîné, son goût pour la science, l'étendue de ses connaissances lui permirent de créer des œuvres non moins originales qui peuvent s'apparenter à celles que M. Wells a le mieux réussies. Tour d'esprit vraiment personnel qui attestait la curiosité presque universelle de l'auteur cultivant parallèlement l'art et la science.

Aussi bien M. J.-H. Rosny aîné était-il encore un philosophe de valeur qui, sous le nom de Boex-Borel, avait étudié avec sagacité les tentatives de synthèse de la métaphysique et de la science contemporaine.

En dehors de ses romans et de ses longs récits, l'auteur de *Marthe Baraquin* avait dispersé à travers la presse un nombre considérable de chroniques et surtout de nouvelles qui attestaient la fécondité de sa veine créatrice. En plus d'un demi-siècle de littérature il avait collaboré à la plupart des journaux de Paris et des grands régionaux.

Il était membre de l'académie Goncourt depuis sa fondation et il y était tout à fait à sa place, d'abord parce qu'il avait de grandes affinités avec la manière des auteurs de *Germinie Lacerteux*, puis parce qu'il fut toute son existence un pur homme de lettres.

Sa silhouette était bien connue dans les milieux littéraires et il était l'objet, quand il y paraissait, du plus sympathique accueil. Il avait ce curieux visage que les dessinateurs slaves prêtent au Christ orthodoxe, parlait avec lenteur et comme avec circonspection, les paupières mi-closes, d'une voix monotone et un peu chantante.

Mais nul n'était moins apprêté que lui. Il était simple et cordial avec tous et toujours disposé à payer de sa personne dans les cérémonies littéraires. Que de banquets n'aura-t-il pas présidés! A combien de comités d'honneur n'aura-t-il pas accordé son nom! C'est un bon ouvrier des lettres françaises qui disparaît, un grand écrivain à la large ouverture d'esprit et à la grande générosité de cœur.

[De son vrai nom Joseph Boex, J.-H. Rosny aîné naquit à Bruxelles, le 16 février 1856. L'auteur de *Vamireh* meurt donc à la veille d'atteindre son anniversaire. Il se créa très rapidement une renommée considérable en signant, dès 1886, avec son frère Justin, toute une série de romans inaugurée par *Nell Horn*. Membre de l'académie Goncourt, il était le seul ayant appartenu à cette société au moment de sa constitution légale. Quand Gustave Geffroy mourut, il le remplaça comme président de la compagnie. J.-H. Rosny a présidé la Société des gens de lettres. Il était grand-officier de la Légion d'honneur.]

POUR LES EXPORTATEURS FRANÇAIS

Le ministère du commerce fait publier au *Journal officiel* d'aujourd'hui vendredi une notice pour les exportateurs français.

M. Fernand Gentin, ministre du commerce, a tenu à réunir dans cette notice tous les renseignements utiles sur les opérations douanières, les transports, les communications et les délivrances de passeports.

AU JOUR LE JOUR

LE JEU DE L'OIE

Dans tous les « Foyers du Soldat », on fait honneur au jeu de l'Oie...

— Oh! le président Osselin ne pourra pas vous recevoir, m'affirma l'huissier à la chaîne, il vient de réunir son groupe, et quand le « Centre indépendant » délibère, c'est pour longtemps...

Je sais que M. Osselin préside un groupe minuscule où cinq députés sont inscrits; mais quel besoin peut-il avoir de le convoquer tous les jours? A quels mystérieux desseins son activité répond-elle? Afin d'en avoir le cœur net, j'attendis, deux heures durant, dans la salle des Pas-Perdus, que sa séance s'achevât.

Quand M. Osselin parut : « Monsieur le président, lui dis-je avec le plus profond respect, ne voudrez-vous pas rédiger — pour la presse — un communiqué sur vos délibérations? »

Il me répondit fièrement : « Je viens, pour la troisième fois, de renverser le cabinet! » Je le regardai de travers avec un tel étonnement qu'il se mit à rire, et reprit :

— Ne cherchez pas à discerner de noirs calculs dans ces propos. L'événement dont j'ai parlé ne résulte, fictivement, que d'une compétition amusante et sans conséquence. Ah! par exemple, il faut savoir qu'au Centre indépendant l'on joue... au *jeu de l'Oie parlementaire*, un jeu qui date exactement de 1870. C'est, en somme, le cher vieux jeu de nos pères, à cela près qu'on en a changé le décor. Je l'ai découvert par hasard, dans les cartons d'un bouquiniste. Imaginez un hémicycle avec, au centre, la tribune et le bureau du président. Les députés sont à leur banc. On voit Rochefort, Jules Favre, Ernest Picard, Grévy, Raspail, Martel, Granier de Cassagnac, Dugué de la Fauconnerie, etc., etc. Les obstacles sont figurés par des incidents de séance. Il en est de très périlleux. Il s'agit de les éviter... ou d'en profiter. C'est le jeu. La gauche doit toucher le but : *Renversement du cabinet*, avant que la droite ait atteint la case où sont marqués ces mots joyeux : *Vote de confiance*. Or, la bataille, quelquefois, dure si longtemps qu'il nous faut la renvoyer au lendemain. Veuillez n'en pas rire, monsieur, elle est abondante en leçons!

Alors, cédant à son penchant, qui le pousse à philosopher sur les sujets les plus badins, cet homme si particulier me fit cet éloge du jeu :

— C'est une chose, en vérité, tout à fait bonne que l'on ait, à quelque époque que ce fût, inventé ces délassements qui savent occuper l'esprit sans l'obliger à travailler. S'il n'avait pas cet excitant, notre cerveau s'abîmerait dans la morne stupidité qu'ont les animaux au repos. Est-il vrai que le jeu de l'Oie ait fait les délices des Grecs? Il me plaît de le supposer, car c'est les honorer beaucoup. Ce joli jeu, sage en ses fins, est aussi simple que piquant. Il est noble et rafraîchissant. Alors que pour tant d'autres jeux, un grand travail doit s'accomplir dans l'esprit tendu des joueurs, ici le hasard règne en maître et, qu'on soit épais ou subtil, impulsif ou calculateur, le déplacement des jetons n'en est pas moins toujours soumis au caprice d'un coup de dés. Je m'y livre totalement, avec la volupté tranquille et délicate dont parlait M. de Voltaire en un conte aussi curieux que méchant : *la Princesse de Babylone*. Incomparable jeu de l'Oie! Il ne demande pas d'esprit, il en donne : entendez par là qu'il est rempli d'intentions, d'exemples et d'enseignements, enfin qu'il nous apprend à vivre, à faire oraison, car il est l'image de notre existence. Oui, sur ce chemin en spirale où cinq obstacles sont placés : le *pont*, le *puits*, l'*hôtellerie*, et le *labyrinthe*, et *la mort*, il en retrace les écueils, les fortunes et les revers, tout ce qui nous pousse en avant, tout ce qui nous immobilise ou nous rejette en arrière. Et comme il rabat notre orgueil! Quelle leçon il donne à ceux qui se croient trop vite arrivés ou qui vont trop vite en besogne, aux gens présomptueux, aux sots! Il enseigne aux uns la prudence, aux autres la persévérance, à tous l'art d'être patient et de compter avec le temps. A qui se flatte d'agir seul, il montre que l'homme a souvent besoin de son inférieur; à ceux qui se croient près du but, et que frappe l'adversité, qui voient leur œuvre ruinée et leurs espoirs anéantis, il commande de se courber devant l'implacable destin, et de se remettre à rouler, avec un courage serein, l'éternel Rocher de Sisyphe, — image de la politique, et de ses recommencements, et de nos disputes sans fin qui, vues dans l'espace et le temps, ne sont plus rien qu'un vain murmure... A votre service, monsieur.

MAURICE DUVAL.

NOUVELLES DU JOUR

A la présidence du conseil

M. Edouard Daladier, président du conseil, s'est entretenu hier après-midi avec M. Chautemps, vice-président du conseil, et M. Guy La Chambre, ministre de l'air.

A l'« Officiel »

Le *Journal officiel* d'aujourd'hui 16 février publie notamment :

Présidence du conseil. — Décret-loi portant interdiction d'affrètements particuliers, et sanctionnant les infractions à cette interdiction.

Intérieur. — Un décret autorisant la commune de Philippeville à contracter un emprunt de 4,250,000 francs pour le payement de diverses créances.

Travail. — Un arrêté modifiant l'arrêté du 25 juin 1921 relatif à la détermination de la réserve mathématique représentant les capitaux constitutifs des rentes non fixées ou non réglées financièrement à la date de l'inventaire en matière d'accidents du travail.

Agriculture. — Un arrêté relatif à la déclaration et au contrôle des stocks de céréales secondaires.

Travaux publics. — Un décret fixant le régime du travail du personnel du Métropolitain de Paris.

Education nationale. — Un arrêté fixant les dates des sessions d'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire pour l'année scolaire.

Armement. — L'ingénieur général de 1re classe du génie maritime Barillon, directeur du service des recherches scientifiques et techniques du ministère de l'armement, membre de l'Académie des sciences, est chargé, pour l'année 1940, des fonctions de rapporteur général de l'institut de la recherche scientifique appliquée à la défense nationale.

— M. Montel, membre de l'Académie des sciences, professeur à la Sorbonne, membre de l'institut de la recherche scientifique appliquée à la défense nationale, est chargé de mission auprès du comité exécutif de cet institut, pour l'organisation de la collaboration scientifique franco-britannique.

TRIBUNAUX

Au tribunal militaire de cassation

Le tribunal militaire de cassation, présidé par M. Brouchot, a examiné, dans sa dernière audience, seize recours de condamnés, sur lesquels le commandant greffier Boudot a fait un rapport, les conseillers commissaires du gouvernement donnant leurs conclusions.

Les recours de quatre espions allemands ont été rejetés. Paulus-Friedrich Klein, Heinrich-Franz Baron et Katharina Baron, née Muller, avaient été condamnés, le 31 janvier, par le tribunal militaire de la 20e région, siégeant à Nancy, les deux premiers à la peine de mort, la troisième à cinq ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour. Robert Dorfmann, tailleur d'habits, avait été condamné, le 27 janvier, par le 2e tribunal militaire de Paris, à dix ans de travaux forcés.

Tentative d'extorsion de fonds

Le 3e tribunal militaire de Paris, présidé par le colonel Gaffajoli, vient, sur les réquisitions du commandant Besson, de condamner à un an de prison avec sursis et 200 francs d'amende un nommé Eugène Pontille.

Pontille s'était fait fort d'obtenir à certains industriels, moyennant le versement d'une commission, le marché de fournitures pour la défense nationale et, pour ses agissements malhonnêtes, avait été déféré à la justice militaire par le président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre.

A côté de l'Histoire

GALLIPOLIS

Toutes les époques ont connu leur Eldorado : à la fin du dix-huitième siècle l'Eldorado, pour la France, s'appelait les Etats-Unis d'Amérique. Cette terre féconde, où, disait-on, la richesse se pouvait acquérir sans effort, où l'homme pouvait vivre selon les aspirations de son cœur, où régnait la justice pour tous, avait fini par devenir, aux yeux des contemporains de Louis XVI, le continent idéal, la patrie rêvée. Lorsque les troupes françaises qui avaient guerroyé aux côtés de La Fayette regagnèrent leurs foyers, elles apportèrent, par leur admiration pour les hommes et les choses de là-bas, un nouvel aliment qui accrut l'enthousiasme.

Rien d'étonnant dès lors si, un beau matin de 1789, au 162 de la rue Neuve-des-Petits-Champs, s'ouvrit un bureau où s'étalait une belle affiche annonçant, à des prix très bas, une vente de terrains dans le nouveau monde, au nord de la rivière Ohio. Des brochures largement distribuées aux curieux donnaient tous les détails sur ce lotissement exceptionnel qu'effectuait la Compagnie du Scioto.

En quelques pages enthousiastes, le rédacteur faisait la description de cet Eldorado. Le long de l'Ohio, dénommé « la Belle rivière », s'étendaient des terres magnifiques où tout avait été disposé par la main de Dieu pour le bonheur des hommes. Prairies luxuriantes, bois profonds d'essences les plus diverses, labours, pâturages, ruisseaux aux eaux vives, rien ne manquait à cette manière de parc naturel. La pêche y était miraculeuse, la chasse abondante et les cultures variées : le blé, l'orge, le seigle, l'indigo, le tabac y venaient à profusion. Deux et trois récoltes par an. Et quel sous-sol! Des mines de charbon, de fer, de plomb — voire d'argent et d'or! L'emplacement de la ville fastueuse, Gallipolis, était même indiqué sur le plan que pouvait consulter tout visiteur; l'on n'avait oublié ni l'école, ni l'église, et les promenades publiques, avec le kiosque à musique, étaient largement tracées le long de l'incomparable rivière aux eaux claires.

Une publicité aussi habile ne pouvait manquer d'attirer les émigrants, d'autant que ces terres merveilleuses étaient cédées à un prix ridiculement bas : un écu l'acre. De fait, plusieurs centaines de personnes se firent bientôt inscrire, dont les premières quittèrent la France en février 1790. C'étaient pour la plupart des gens de professions libérales, des artisans, des banquiers, médecins, orfèvres, perruquiers, carrossiers, maîtres de danse ou d'escrime. On prétend que le jeune Bonaparte, lieutenant d'artillerie, avait songé, un instant, à se joindre à eux. Seul son ami Hébécourt accompagna les voyageurs, parmi lesquels se trouvait encore un gentilhomme franc-comtois, le marquis Lezay-Marnésia, et un conseiller au Parlement de Paris, le comte d'Epremesnil.

Ce que fut cette randonnée épique de Français partis pour fonder une ville, leurs déboires, leurs misères, les luttes de toutes sortes qu'ils eurent à soutenir, et, finalement, leur succès, Mme Hélène Fouré-Selter vient de nous le dire dans un livre admirablement documenté, *Gallipolis* (Jouve, éditeur), qui est une belle leçon d'énergie française.

Les débuts furent plutôt durs et décevants. Le voyage sur mer dura plusieurs mois : au lieu de la « promenade agréable et reposante » que promettaient les prospectus, ce fut une traversée interminable avec tempête, avalanche de neige, mer démontée. L'un des navires était si vieux qu'une voie d'eau se déclara et que sans l'arrivée providentielle d'un bateau anglais tous les émigrants du bord auraient péri.

Enfin l'on arriva tant bien que mal à l'embouchure du Potomac où devait se faire le rassemblement, et l'on s'engouffra dans d'énormes charrettes qui devaient mener la caravane jusqu'à l'Eldorado. Piteuse caravane qui se traînait lamentablement le long des pistes défoncées par les orages, par une chaleur atroce et sous l'aiguillon de myriades de moustiques. Le soir on s'arrêtait pour camper et il fallait aussitôt organiser un service de garde, car toutes sortes de dangers menaçaient dans ces contrées inconnues. Un monde d'insectes s'éveillait, les lucioles brillaient dans l'obscurité, l'air était déchiré par le hurlement d'une bête fauve ou par le cri de ralliement d'une tribu de Peaux-Rouges, et les femmes se serraient avec effroi dans leurs couvertures près de leurs pauvres bagages. Le jour l'on était plus hardi, et les vieilles chansons du pays de France étaient lancées à plein gosier dans ces prairies immenses ou le long de ces forêts vierges.

La randonnée dura quatre mois, au bout desquels on parvint à l'emplacement de la future Gallipolis. Certes, là encore l'on eut bien des désillusions : l'on s'aperçut que ce pays était bien moins beau et bien moins riche qu'on ne l'avait annoncé, l'on constata qu'il faudrait des efforts immenses et un travail ininterrompu pour lui faire rendre de la richesse. Mais l'on s'installa tant bien que mal et chacun se mit à construire sa maison.

Ce qu'il faut souligner dans cette petite épopée de l'émigration, c'est la gaieté foncière de ces Français qui s'amusaient des difficultés elles-mêmes, répondaient par la belle humeur de leur race à tous les obstacles que la nature et les hommes accumulaient sous leurs pas. Ce qui est caractéristique aussi, c'est le souci qu'ils avaient tous de conserver leurs usages, leurs mœurs, leurs plaisirs. C'est ainsi que la grande distraction de la colonie fut toujours la danse. « On avait dansé le jour même de l'arrivée, dit Mme Fouré-Selter, et l'on continua de danser dans la salle qui, dès le premier jour, avait été choisie à cette intention. Les femmes se paraient comme elles l'avaient fait en France avant le départ. Elles mettaient les belles robes à paniers et leurs souliers à hauts talons... Les cheveux de tous, hommes et femmes, étaient frisés, parfumés et parfois poudrés pour la circonstance. Plus tard, quand on craignit les attaques des Indiens, les hommes apportaient leurs fusils, mais ils les déposaient en arrivant dans un coin de la salle et la gaieté n'était pas diminuée pour cela. On dansait des menuets, des gavottes, des quadrilles. L'étiquette était celle de la cour : les révérences et les baisemains faisaient penser à Versailles. »

Chacun des émigrants avait tout de suite exercé son métier et s'était rendu utile à la colonie. On comptait peu de paysans parmi eux, nous l'avons dit, mais surtout des bourgeois et des artisans. Mme Fouré-Selter s'est divertie à croquer les traits de quelques-uns, et c'est comme un coin de la vieille France qui est venu s'implanter dans le Nouveau-Monde. Voici François d'Hébécourt, l'ami de Bonaparte, ancien officier, qui est devenu tout naturellement chef de la milice chargée de défendre Gallipolis contre les Peaux-Rouges. Voici Claude Ménager, un Normand de vieille souche, qui a vraiment le génie des affaires. Travailleur, intelligent, courageux, il a fondé une sorte de bazar en même temps qu'une boulangerie, et il s'enrichit vite, lui, sa femme et ses cinq enfants. Antoine Saugrain, un Parisien, exerce la médecine et installe un petit laboratoire où il analyse les minéraux de la région et confectionne des baromètres et des thermomètres. Claude Vincent, autre Parisien, esprit distingué, cultivé, qui a failli entrer dans les ordres, s'est improvisé professeur, en même temps qu'éleveur de volaille... Il est demeuré incroyant, bien que déiste convaincu, tandis qu'un autre de ses compatriotes, Jean-Baptiste Bernard, d'une piété exemplaire, réunit autour de lui tous les dévots et les dévotes. Et il y a encore dans cette petite colonie place pour les fantaisistes, Jean Gervais, beau danseur, bon violoniste, « aussi artiste que poète », causeur étincelant qu'on invite pour l'entendre conter des histoires, et Jean Bureau, qui, de santé trop délicate pour se livrer aux gros travaux, s'est institué le conseiller de la petite ville et gère les affaires matérielles en même temps que les affaires de cœur de ses compatriotes.

On aurait tort cependant de croire que la vie fut aisée pour ce petit groupe de Français perdus dans les immensités de l'Amérique : les luttes qu'ils eurent à soutenir contre la nature et contre les Indiens furent âpres et parfois sanglantes.

Leur volonté et leur obstination vinrent néanmoins à bout de tous les obstacles, et Gallipolis fut une petite cité florissante. En 1800 cette partie du pays comptait 45,000 habitants. Deux ans plus tard le Congrès déclara ce territoire capable de former un Etat indépendant : ce fut l'Etat d'Ohio, et Gallipolis était devenu le chef-lieu du comté de Gallia.

JULES BERTAUT.

UN DÉJEUNER POUR LES DIRECTEURS DE JOURNAUX TURCS

La fédération nationale des journaux français a tenu à recevoir en un déjeuner confraternel, avant leur départ, les directeurs de journaux turcs.

Etaient présents : MM. Hussein Djahid Yaltchin, député, directeur du *Ieni Sabah*; Nendmeddin Sadak, député, délégué turc à la S.D.N., directeur de l'*Akcham*; Rechat Nourri Guntekin, député, littérateur de renom; Zekeria Sertel, député, directeur du *Tan*; Mouvafak Nenemendjioglou, directeur de l'agence d'Anatolie (frère du secrétaire des affaires étrangères); Chekib Engineri, conseiller ministériel, représentant le service de presse du ministère de l'intérieur; Mandil, secrétaire de l'ambassade de Turquie.

Le gouvernement français était représenté par MM. Giraudoux, ministre plénipotentiaire, commissaire général à l'information; Martinaud-Déplat, directeur de la presse et de la censure; Paul Hazard, de l'Académie française.

La presse diplomatique française était représentée par M. René de Valfori, président.

La fédération nationale des journaux français était représentée par MM. René Baschet, membre de l'Institut; Léon Bailby, président d'honneur du syndicat de la presse parisienne, vice-président du bureau; Eugène Gaillard, vice-président du bureau; Marc Texier, secrétaire général de la fédération nationale des journaux français; A. M. Chauchat, trésorier de la fédération; Jacques Chastenet, vice-président du syndicat de la presse parisienne; Pironneau, trésorier du syndicat de la presse parisienne; J. de Granvilliers, secrétaire général de la presse hebdomadaire française.

Au Sénat

L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE DU PAYS EN TEMPS DE GUERRE

Les interpellations de MM. Hachette et Caillier

Un débat économique d'une grande importance s'est engagé hier devant le Sénat et se poursuivra jeudi prochain 22 février où l'on pense que M. Gentin, ministre du commerce, pourra faire le point en indiquant à la haute Assemblée les directives que le gouvernement compte suivre pour conserver à la France la situation qu'elle doit occuper dans le commerce extérieur et intérieur.

La séance a été ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Jules Jeanneney, président. Au banc du gouvernement M. Albert Sarraut remplaçait M. Gentin, ministre du commerce, alité. Le ministre de l'intérieur avait à ses côtés MM. Paul Reynaud, Queuille, Pernot, Marc Rucart, Dautry, Serruys. M. Jules Jeanneney annonce que le Sénat va discuter les interpellations : 1° de M. René Hachette, sur les résultats déjà obtenus et sur ceux à attendre de l'application des principes qui ont présidé à l'organisation économique du pays en temps de guerre et sur les dispositions que le gouvernement compte prendre pour adapter la vie nationale aux circonstances actuelles; 2° de M. Caillier, sur les mesures que le gouvernement compte prendre et la politique qu'il entend suivre, une fois strictement satisfaits les besoins de la défense nationale et ceux du ravitaillement général, pour sauvegarder en temps de guerre nos débouchés commerciaux extérieurs et même pour les élargir, dans toute la mesure où les circonstances internationales le permettront.

M. RENÉ HACHETTE

M. René Hachette étudie notre économie de guerre et les règles établies en cette matière qui devront disparaître la paix revenue.

Nous parlerons ici d'intérêts, de commerce et de notions du même ordre. Mais ce n'est pas à dire que nous oublions ceux qui combattent à nos frontières et dont nous saluons tous le courage patriotique. Ils ne seront d'ailleurs pas absents de ce débat, puisque tous leurs espoirs sont tendus vers un retour à leurs foyers, à leurs affaires dans un pays ayant su se reconstituer une vie économique normale, après les temps de lutte et de trouble que nous vivons aujourd'hui.

C'est franchement, assure le sénateur de l'Aisne, qu'il interroge le gouvernement. Il lui demande de répondre avec la même franchise.

Mais, dès qu'il aborde le fond de son interpellation, M. René Hachette pose cette question :

L'Etat et l'économie nationale

Le gouvernement est-il disposé à desserrer l'étreinte de l'Etat sur l'économie nationale, ou bien entend-il, au contraire, profitant des circonstances, développer un étatisme contre lequel cependant notre Assemblée s'est déjà clairement prononcée ?

Pour le sénateur de l'Aisne, la lutte contre certains abus possibles ne peut, en aucun cas, justifier la naissance d'autres abus. En particulier, interroge M. René Hachette, le commerce honnête doit-il être brimé sous prétexte qu'il faut lutter contre les mercantis ?

Le problème, au début des hostilités, consistait, selon l'interpellateur, à harmoniser importations et répartitions, exportations et production des divers produits. Ce problème délicat, comment l'a-t-il résolu ?

Pleins pouvoirs au gouvernement en temps de guerre, soit ! Mais n'oublions pas, dit M. René Hachette, les désirs de liberté et de justice que nourrit encore ce pays, dans le temps même où il se bat.

Le problème des importations

Dès la mobilisation, toutes importations ont été soumises à des autorisations spéciales, en vertu de la loi du 11 juillet 1938.

M. René Hachette poursuit :

Certaines sociétés qui se sont constituées, et pour des raisons qui ne sont pas toutes honorables, n'offrent pas toujours les mêmes garanties. Certaines en sont arrivées à violer en permanence le décret de 1938. Pourquoi, demande alors le sénateur de l'Aisne, l'Etat n'a-t-il pas fait appel aux syndicats, aux unions de syndicats, aux fédérations déjà existants et dont la discrétion, l'honnêteté, sont connues comme exemplaires ?

Il faut aider les importateurs

Quant aux formalités imposées aux importateurs elles sont innombrables. Une demande doit être adressée au fournisseur qui doit répondre par câble; il faut ensuite qu'une banque ouvre un crédit, mais cela après une autorisation que l'on n'obtient qu'au bout de plusieurs semaines, et après avoir accompli ou rempli d'innombrables démarches, demandes, formalités, questionnaires...

En réalité, ajoute M. René Hachette, les ministères refusent d'une main ce qu'ils accordent de l'autre ou font preuve pour l'accorder d'exigences telles qu'il est pour ainsi dire impossible aux importateurs de les satisfaire.

Et encore l'interpellateur n'a-t-il parlé jusqu'ici, que du cas des commerçants dont les affaires ne touchent pas à des produits qui intéressent la défense nationale ou à des denrées particulières, tels le café ou d'autres; la situation de ces commerçants est intenable.

Ceux qui sont loyaux, ceux qui veulent ne pas sortir de la légalité ont affaire à un Etat « dont on ne connaît que trop les dispositions et les pratiques en la matière ».

Aussi ne nous étonnons pas que le café ne nous ait jamais paru si précieux que depuis que l'intendance s'est ingéniée à nous en priver; à ce propos je voudrais apprendre ce que sont les missions d'achats à l'étranger, qui a eu l'idée de la taxe spéciale qui frappe les sacs de café — sans tenir compte de leur poids — et où vont les 30 millions du produit annuel de cette taxe.

En ce qui concerne l'importation du coton, il existe un comité qui procède de façon tout à fait injustifiable. Enfin, pour certains produits, tels que les engrais, la situation n'est pas moins singulière.

De telles pratiques ont abouti à l'instauration d'un système qui est la négation même du commerce.

Ayons un plan général

Eh bien! je le demande, n'y a-t-il là qu'une expérience ou bien se propose-t-on de la perpétuer après la guerre? Pour nous elle nous apparaît comme désastreuse et je suis sûr que M. le ministre du commerce tiendra à répondre loyalement et complètement à la question que je viens de poser sur ce point. A-t-on établi la liste et le tonnage des produits dont l'importation est nécessaire? A-t-on étudié un plan de production de compensation pour nous libérer des importations ruineuses?

Le problème d'organisation qui se pose ainsi se double, pour M. Hachette, d'un problème de main-d'œuvre et de crédit. « Les populations agricoles attendent impatiemment la réalisation des mesures annoncées à cette tribune par le sous-secrétaire d'Etat à la guerre en réponse à l'interpellation de M. Veyssière », et qui sont jusqu'à présent demeurées lettre morte.

Quant aux exportations, si, en temps de guerre, le contrôle de l'Etat s'impose, il ne doit s'exercer que de manière à assurer la conservation de nos marchés étrangers et nous permettre la conquête de nouveaux débouchés.

J'ajoute que les restrictions sévères apportées à nos importations nuisent forcément à nos exportations. Les blocages massifs pratiqués par l'intendance constituent une autre cause de gêne. De nombreuses industries ont été victimes d'un tel état de choses — celle du jouet, notamment, qui a perdu l'occasion de supplanter au dehors l'industrie allemande. Le contrôle exercé sur les prix n'est pas non plus sans inconvénient, et c'est ainsi que certaines commandes nous ont échappé pour passer à nos amis anglais.

On doit aider nos exportateurs

Pour toutes ces raisons et pour quelques autres de moindre importance, nos exportations sont très difficiles; encore n'ai-je pas parlé des démarches et formalités administratives imposées aux exportateurs, et qui sont d'une minutie et d'une complexité incroyables. Le règlement des commandes doit passer par l'office des changes à qui des renseignements complets doivent être fournis. Enfin, les exportateurs doivent s'assurer contre les risques de guerre. En présence d'un tel formalisme des délais imposés, l'esprit d'initiative des commerçants français risque d'être paralysé. On invite les exportateurs à traiter en devises étrangères plutôt qu'en francs, il faut cependant tenir compte des désirs des acheteurs étrangers qui préféreraient payer en francs. Il sera d'ailleurs d'autant plus difficile de maintenir les errements actuels que certains traités avec des Etats étrangers condamnent ces errements. Au cours de l'enquête personnelle à laquelle j'ai procédé, j'ai été surpris du faible rôle joué par notre Banque nationale du commerce extérieur en matière de crédits à l'exportation.

D'autre part, poursuit l'interpellateur, le Sénat connaît hélas! l'insuffisance du tonnage français, la lenteur des rotations de nos bâtiments, et d'une manière générale, les difficultés apportées aux transports maritimes par l'état de guerre et le blocus.

La grande misère de l'exportation française, que je viens de décrire, dit M. René Hachette, était-elle inévitable? N'est-elle que la conséquence inéluctable de l'état de guerre? Je supplie ceux qui ont la responsabilité du gouvernement de se poser ces questions et aussi de penser à ce que sera l'après-guerre.

Pour nous, nous serions, me semble-t-il, impardonnables de laisser échapper les occasions que nous offre l'état de guerre de conquérir certains marchés.

Le gouvernement devra nous dire ce qu'il attend de la situation de notre production telle qu'elle résulte de la loi de juillet 1938 sur l'organisation de la nation en temps de guerre.

Le rôle du ministre du commerce

C'est le ministre du commerce qui a légalement la direction de la production avec le concours des régions économiques, lesquelles doivent centraliser les besoins et les moyens de l'industrie du secteur non abrité.

En réalité, ce que veut M. René Hachette, c'est ne pas transformer nos industriels, qui sont des hommes d'initiative, en fonctionnaires d'une économie étatisée. La production française, connue dans le monde pour son originalité, ne pourrait se relever d'une telle déchéance.

Comment sauver notre économie ?

Qui donc sauvera notre économie? interroge le sénateur de l'Aisne. A qui devons-nous nous adresser? Nul ne le sait. Tous les ministres ont une part dans l'organisation de la production. N'est-ce pas dire qu'il faudrait un grand ministère de coordination économique nanti de pouvoirs de décision? (Très bien! Très bien!)

Il ne semble pas que, jusqu'ici, le gouvernement se soit orienté vers cette concentration des pouvoirs, et il faut le déplorer.

Certes, le gouvernement s'est préoccupé du problème de la hausse des prix, hausse qui découle fatalement de la raréfaction des produits, de l'élévation des changes et des frets.

J'insiste surtout sur la raréfaction des produits, qui découle pour une part trop grande des gaspillages de la population civile et des abus de l'autorité militaire. (Très bien! Très bien!)

Un peuple, surtout un peuple en guerre, ne se gouverne pas avec des discours, mais avec des ordres. (Très bien!)

On a laissé la presse tourner en dérision les mesures de restriction et de précaution prises de l'autre côté du Rhin. On a trop dit que nos ressources sont inépuisables sans ajouter que le transport de ces ressources est difficile et coûteux.

Il n'est que temps de réagir. Il faut réduire la consommation par des exportations, des moyens fiscaux et, s'il le faut, par des restrictions obligatoires.

Ce pays, qui a donné tant de preuves de son courage, acceptera toutes les mesures qu'on lui imposera si elles sont équitables, fermes et exclusives de tout privilège.

Pourquoi donc ne pas s'inspirer en une telle matière de l'exemple de la dernière guerre et aussi des mesures prises dans cette guerre-ci par nos amis britanniques?

Le décret-loi du 9 septembre a posé le principe de la stabilisation des prix. Les autorisations de relèvements ont été accordées par les ministres sans vue d'ensemble. Parfois même, des hausses rétroactives ont été consenties par le ministère de l'armement.

La surveillance des prix

Parlant de la stabilisation des prix, sur laquelle il s'étend longuement, M. René Hachette dit :

Le comité national de surveillance des prix a abouti à diminuer la trésorerie des entreprises et leurs stocks en refusant d'admettre comme base le prix de remplacement. Grave erreur que ce comité et le commissariat de l'économie nationale paraissent heureusement abandonner aujourd'hui. Le principe du commerce est, en effet, de vendre à un prix permettant à la fois un bénéfice normal et le remplacement de l'objet vendu. Cela est incontestable. Prendre pour des bénéfices anormaux des marges qui seront absorbées par le remplacement, c'est véritablement folie!

S'il n'est pas contestable que l'Etat doive exercer le contrôle des prix pendant la guerre; s'il n'est pas contestable qu'il doive éviter des enrichissements scandaleux, il faut d'autre part qu'il permette au commerce de vivre.

On a entendu limiter les bénéfices dans toutes les entreprises, ainsi que la rémunération des capitaux engagés, hormis pour les affaires d'exportation. Un régime spécialement rigoureux et compliqué a été prévu pour les industries travaillant pour la défense nationale. Mais ce qu'on a appelé la « comptabilité Guinand » ne peut être appliqué qu'avec un personnel supplémentaire. On ne saurait trop déplorer que l'industrie soit ainsi écrasée sous un formalisme excessif. Mieux vaudrait respecter dans les entreprises l'esprit de création et l'entrain à produire davantage.

Le système actuel est trop uniforme et il ne tient pas compte de la diversité des productions; il engendre de choquantes inégalités; la limitation des bénéfices frappe surtout les petites et moyennes entreprises. L'arbitraire administratif joue avec excès à l'égard des éléments dont l'industriel est autorisé à tenir compte dans l'évaluation de ses charges.

Un appel au ministre des finances

Il faudrait enfin prévoir les difficultés de trésorerie auxquelles auront sans doute à faire face la plupart des industries à la fin de la guerre. M. René Hachette conclut :

Je demande donc au gouvernement de reviser la législation actuelle, en s'inspirant de ce qui se fait en Angleterre et en Belgique, où l'on frappe seulement les bénéfices supplémentaires estimés par rapport aux gains des années précédentes. Il faut également alléger la tâche fiscale du commerçant, de l'industriel, auxquels on demande désormais de faire un travail qui incombe normalement à l'Etat en matière fiscale; ensuite de quoi la partie improductive du personnel tend à devenir la plus nombreuse, et l'établissement des calculs et déclarations à absorber la principale activité du producteur; notamment tout ce qui concerne la taxe à la production est d'une complication accablante; quant à l'impôt cédulaire sur les salaires, son nouveau mécanisme transforme l'employeur en un véritable percepteur. Nous faisons appel à M. le ministre des finances pour simplifier un tel régime.

La loi du 20 juillet 1938 n'a été, à vrai dire, que partiellement appliquée, car elle permettait à l'Etat de mettre entièrement la main sur les fabrications; aussi tel gouvernement à venir pourrait-il s'en servir un jour pour réaliser l'étatisation totale; déjà nous pouvons juger de ce que serait celle-ci. Toute nouvelle entrave à la liberté du commerce est un pas de plus vers la suppression de la liberté politique. Récemment M. Caillaux criait casse-cou! à cet égard et montrait que certains prétendus progrès peuvent mener au césarisme.

L'armée économique se bat avec ses qualités propres. C'est bien servir la patrie que de supplier ceux qui ont à veiller sur elle de maintenir intactes des qualités qui ont fait à notre nation son auréole et la mèneront à la victoire. (Vifs applaudissements.)

La séance, suspendue à 17 heures, est reprise à 17 h. 30.

M. CAILLIER

C'est maintenant à M. Caillier, dont les premiers mots sont pour féliciter M. René Hachette de son discours si nourri, si documenté.

La balance commerciale

Quoi qu'il en soit, depuis que nous sommes en guerre, la question de la balance commerciale est devenue primordiale parce que les éléments de la balance des comptes autres que les importations et les exportations sont annulés; d'où l'importance accrue du commerce extérieur, à l'importation comme à l'exportation.

Cette vérité est d'ailleurs de toutes les époques et elle se trouve exprimée avec force dans un écrit de Colbert.

Dans son « testament politique » il déclare, parlant à l'adresse des contrôleurs généraux, que le roi ayant décidé de soutenir les traitants, les impôts sont rentrés sans difficulté; cet enseignement est à retenir et il s'applique parfaitement à la situation actuelle.

A la vérité, le domaine s'est agrandi, le royaume sur lequel il faut vivre, ce n'est plus seulement la France, c'est l'empire franco-britannique dont les ressources sont d'ailleurs suffisantes, à condition qu'elles soient bien exploitées. Les exportations à faire sont celles qui doivent nous procurer une monnaie d'échange, de façon que le « gold point » ne soit pas atteint. « L'exportation, a dit un membre éminent de cette assemblée, est la cinquième arme », comment faut-il la forger ?

Développons nos exportations

Après avoir assuré qu'il ne cherche nulle querelle au gouvernement, le sénateur de la Gironde affirme que le concours du Parlement ne lui manquera pas pour l'aider à apporter des améliorations à la situation actuelle; mais enfin, selon le mot de Rochefort, tant que les choses iront systématiquement mal, il continuera systématiquement à dire qu'elles ne vont pas bien.

Nos exportations et importations, souligne à ce moment M. Caillier, avant le déclenchement de la guerre allaient décroissant. On ne s'apercevait d'ailleurs pas beaucoup du déséquilibre de notre balance commerciale, car on regardait surtout la balance des comptes. Cependant la situation de notre balance commerciale était devenue telle, à la veille de la guerre, que nous étions tout près du « gold point », et que nous risquions par conséquent de porter atteinte à notre monnaie par des exportations d'or.

Utilisons le sol national

Si le Français doit tirer de lui-même ses ressources, dit alors M. Caillier, il doit les préparer non seulement dans sa terre mais dans son génie. Historiquement, le blocus continental nous a conduits au sucre de betterave qui a fait la fortune de plusieurs de nos départements; de même aujourd'hui, nous pouvons de nos gisements de lignite tirer de l'essence synthétique, remplacer la laine par des fibres végétales et créer des industries qui survivront à la guerre. Il faut aussi qu'au point de vue du rationnement et de l'usage des produits de substitution, la France se discipline; le pays est prêt à gagner la guerre sous toutes ses formes et il en a les possibilités.

Une politique des prix

Notre collègue M. Hachette a esquissé les traits d'une politique des prix; ceux-ci montent, comme il est naturel puisque les produits se raréfient. Les Anglais, eux, ont adopté un système pour remédier à cette hausse; ils la mettent à la charge de l'Etat; chez nous, c'est l'ensemble des Français qui payera. La commission de surveillance des prix, louée par les uns, vitupérée par les autres, a un rôle bien difficile à jouer.

Pour que nous puissions exporter il faut que nos prix intérieurs restent au-dessous des prix mondiaux, mais s'ils sont au-dessous des prix normaux, si nous vendons à perte, c'est de notre substance qui s'en va à l'étranger. Si nous arrivons au juste prix, pourquoi alors entraver les exportations ? Après toutes les difficultés qu'il doit surmonter, l'exportateur ne mériterait-il pas la croix du Mérite civil ? (Très bien ! Sourires.)

Deux conceptions s'opposent ici. La loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre place le pays sous le coup de la réquisition; l'Etat-Moloch, dont parlait M. Reynaud a tout sous sa main; mais ce système est l'aboutissement d'un régime de facilité où l'on n'avait pas voulu prévoir la guerre.

Ne serait-il pas possible, demande à ce moment M. Caillier, de faire un départ équitable entre les besoins de la défense nationale et ceux de l'exportation ? Le sénateur de la Gironde s'occupe aussi des transports.

De la marine marchande, je dirai seulement que les fautes du passé ne tarderont pas à être réparées, grâce à l'actuel ministre M. Rio. (Très bien! et applaudissements.) J'ajoute qu'il faudrait assurer à l'exportation une priorité en matière de transports, une fois satisfaits les besoins de l'armée. Mais, pour cela, encore faut-il qu'il existe un ministre de l'exportation, qui serait celui du commerce, et qui centraliserait administrativement, mais sur un mode commercial, toutes les demandes et toutes les formalités qui, pour l'instant, sont partagées entre plusieurs ministères.

Après de nouvelles observations, M. Caillier assure avec juste raison que l'Etat doit diriger les phénomènes économiques suivant un plan et dans l'intérêt public. Pour cela, il est indispensable que le ministère du commerce reçoive une organisation lui permettant de remplir effectivement le grand rôle qui lui incombe, et ne pas oublier que le commerce international obéit difficilement au système de débrouillage propre aux Français.

Le commerce international

Le commerce international c'est l'addition de tous les efforts des exportateurs réunis, efforts qui doi-

---

FEUILLETON DU *Temps*
DU 17 FEVRIER 1940 (11)

LA PALU

PREMIÈRE PARTIE

IX. — (*Suite.*)

L'arrivée de Capella sur le terrain et son air peu commode firent que les joueurs arrêtèrent leur partie. Bruno, docilement, s'avança vers son père, et, ayant reçu ses ordres, remit sa veste, abandonna ses camarades. Ceux-ci, d'ailleurs fatigués, ne demandaient pas mieux que d'en rester là ce dimanche; et, comme le soleil chauffait encore, ils s'assirent sur l'herbe, en faisant un large cercle.

Marc Audigier, dont le visage empourpré témoignait de l'animation de la partie, exprima l'opinion de tous :

— Bonne journée ! Espérons que dimanche prochain nous aurons le même temps.

— N'y comptons pas trop, corrigea Carlo, qui, déjà, parce qu'il accompagnait son père aux champs, se donnait de l'importance dès qu'on parlait de choses du métier.

Il ajouta sentencieusement :

— L'hiver approche.

— Et après ? riposta Marc. Est-ce que la saison de football ne commence pas avec l'hiver ?

— Oui, pour les clubs.

— Eh bien ! insista le fils du maire, qui nous empêche de former un club ?... Je me charge d'amener des camarades; on réunirait une équipe solide, bien entraînée; on défierait ceux de Lestignac...

Milène, furieuse, coupa :

— C'est cela ! Vous pensez déjà, les garçons, à vous passer de nous ! Que ferons-nous lorsque vous disputerez des parties pour de bon avec des amateurs organisés ?... Vous êtes des égoïstes !

Marc rougit violemment, s'excusa :

— Je vous demande pardon, Milène, je n'avais pas pensé à cela.

— Naturellement, vous ne pensez pas à nous.

Une telle contrariété apparut sur les traits de Marc que la jeune fille, à son tour, regretta ses paroles.

— Oh ! Marc, pardon... Je devrais, au contraire, vous remercier d'avoir apporté ici la gaîté, la bonne camaraderie...

Il s'enhardit, balbutia :

— Plus que de la camaraderie, Milène...

— De l'amitié? Merci de votre pensée, Marc; merci pour moi et pour mes frères.

— Merci pour moi, tout de même ! lança Lina un peu vexée.

Mais déjà Paulot, le fils de l'adjoint, la consolait :

— Nous sommes tous des amis, maintenant! C'est juré ?

— Juré ! firent en écho les garçons et les filles, subitement debout, se serrant les mains avec effusion.

Pour un peu, ils se fussent embrassés.

De loin, le père Pastore contemplait ce spectacle. De la costière sur laquelle il était monté, il n'entendait pas les paroles qu'échangeaient ses enfants et ceux de Capella avec les trois garçons qui s'étaient gentiment mêlés à eux. Il n'entendait pas, mais il devinait qu'une fraternité venait de naître entre ces jeunes gens, et que, déjà, ils n'étaient plus, eux, les Italiens, des étrangers à tenir à l'écart. On ne les acceptait pas encore, sans doute, comme ils l'eussent souhaité; on continuait à les tenir en méfiance, mais l'atmosphère était moins chargée d'inquiétude et de menaces, l'horizon s'éclaircissait.

Le soleil, continuant de décroître, dardait maintenant ses rayons obliques sur la plaine de la Garonne. La palu, en sa teinte automnale, rutilait, soudainement embrasée par les feux du couchant. Et Pastore, contemplant son domaine, l'entrevit à travers une atmosphère d'or.

Là-bas, au pied de la colline où s'arrêtait la palu, une cheminée fumait, celle de sa maison : Virginia préparait le dîner.

Allons, l'avenir se précisait; la partie qu'il jouait, il allait la gagner. Tout son bonheur était là, sous ses yeux, en images visibles : son bien familial, sa fortune, sa terre prête pour les semailles; ses enfants pleins de saine gaîté faisant, sur la prairie, de petites touches colorées et amusantes; la fumée de son âtre montant, toute droite, vers le ciel pur...

Une année venait de s'écouler. Il y avait un an, en effet, qu'il était monté sur cette costière pour la première fois. Et son âme, alors, était remplie d'inquiétude : il avait craint de s'être trompé en émigrant pour toujours, reniant ainsi sa patrie et sa race. Seule la vue de cette terre magnifique, dont un coin lui appartenait, l'avait réconforté : il n'était pas possible que la palu le trahît. Il lui avait fait confiance, s'était donné à elle entièrement. Désormais, il se sentait rassuré. Le sol, débarrassé des orties, des ronces et des chardons, promettait d'abondantes récoltes; la maison, restaurée, rajeunie, égayait de ses murs blancs et de ses volets bleus le pan de colline qui lui servait de fond.

Les enfants avaient grandi. Ils avaient un an de plus. Ils parlaient bien le français. Ils étaient les plus beaux du pays.

Les filles ne portaient plus les robes à l'italienne, si curieusement bariolées. Il les regardait, rentrant de leurs ébats sportifs, élancées, vêtues de blanc, élégantes, jolies, si peu paysannes !

Un orgueil lui vint, tout à coup, d'être le père de cette jeunesse prometteuse de grandes joies familiales. Un autre orgueil lui vint aussi d'être le maître de ce que sa vue embrassait : la terre, les arbres, les bâtiments, les êtres humains et les bêtes...

L'Angélus sonna. Un an plus tôt, à cette même place, il s'était agenouillé pour prier Dieu. Il s'agenouilla, cette fois, pour le remercier.

DEUXIEME PARTIE

I

Trois ans plus tard. Tout avait poussé prodigieusement : les récoltes semées dans les alluvions millénaires de la palu; les arbres fruitiers ou d'ornement; la luzernière; une petite vigne blanche pour les besoins de la famille, et aussi des bâtiments annexes qu'Antonio Pastore avait édifiés autour de la maison : poulailler, porcherie, parc à canards, étables pour le troupeau laitier.

Les enfants comme le reste avaient poussé. Carlo était aujourd'hui un beau jeune homme de dix-huit ans, athlétique et racé, qui faisait rêver les filles de Cambian. Son frère, Guido, lui ressemblait; il s'efforçait à l'imiter dans ses prouesses sportives, dans son travail, et jusque dans ses aventures sentimentales. Eduardo, le plus jeune, restait dissipé, turbulent, insupportable; mais il paraissait avoir du cœur.

Les deux plus grandes filles avaient tenu les promesses de l'adolescence : Milène, à dix-sept ans, était une créature superbe; sa beauté magnifiquement épanouie inquiétait maintenant ses parents : on ne savait plus quel avenir envisager pour cette jolie personne qu'on avait assez imprudemment instruite et éduquée; le professeur en retraite de Lestignac, à qui les Pastore avaient confié le soin de la dégrossir, avait d'autant mieux réussi que la jeune fille, intelligente et ambitieuse, s'était montrée une élève accomplie. Néanmoins, Milène n'était ni honteuse de sa condition ni réfractaire aux travaux de la ferme ; jamais elle ne boudait quand sa mère lui demandait de l'aider à laver la lessive; jamais elle ne refusait de traire les vaches ou de préparer la pâtée pour les porcs. Elle accomplissait ces basses besognes avec la même aisance qu'elle déployait dans la prairie au cours d'une compétition sportive. Qu'elle eût, aux pieds, de lourds sabots de bois ou de fines sandales, elle gardait dans son allure, dans sa façon de marcher, de courir, dans tous ses gestes une aisance harmonieuse où la légèreté, la grâce et la force se mariaient avec bonheur.

Elle faisait l'admiration des siens et leur causait, aussi, une vague appréhension.

Lina, qui avait grandi très vite, était plus mince, plus longue, ou plus maigre. Mais elle n'était pas moins jolie. La différence entre les deux sœurs venait de leurs dons physiques : ceux de Milène étaient empreints de grâce et de charme; ceux de Lina surprenaient par une singulière et précoce féminité. Les yeux de Milène disaient la franchise et la tendresse; ceux de Lina étaient veloutés, hardis. Parfois, une malice luisait au fond de ces prunelles effrontées; parfois un mot spirituel ou amer soulignait l'ironie du regard, témoignant que la jeune fille était de caractère indépendant.

Les deux dernières, Clara et Giovanna, avaient treize et onze ans. Clara, ainsi qu'il était prévu, s'était développée de manière si rapide qu'elle ressemblait déjà à une petite femme. Au contraire, Giovanna était restée l'enfant maigriote et souffreteuse qu'elle était en arrivant au pays. La dernière née semblait porter en elle la trace des malheurs dont la famille avait été accablée; elle était l'ultime rejeton d'une lignée dont la force était tarie.

Antonio Pastore avait les cheveux gris maintenant. Mais Virginia, sa femme, gardait à trente-sept ans toute sa séduction de brune et souple Italienne. Elle faisait impression sur les hommes que les circonstances ou les nécessités du métier conduisaient au Touja : le boulanger, le boucher, l'épicier, le charron, le marchand d'engrais, le maquignon la courtisaient plus ou moins. Achille Bussac, toutefois, l'adjoint au maire, était de beaucoup le plus entreprenant.

Virginia, honnête femme et épouse sans reproche, riait des manœuvres maladroites, souvent grossières, de ces galants. Jamais elle ne se fâchait, savait trouver le mot qui freinait leur audace, et ne jugeait même pas utile de mettre Antonio au courant des assiduités dont elle était l'objet.

Trois ans de passés ! Comme tout avait changé, évolué ! Le Touja était devenu la plus belle propriété de la palu; sa terre, travaillée sans relâche, constamment améliorée par une famille attelée à la tâche selon les moyens physiques de chacun, donnait des récoltes abondantes, qui commençaient à faire jaser. De jour en jour, les envieux se faisaient plus nombreux. Autour d'Antonio et des siens se développait, peu à peu, un sentiment trouble, sournoisement haineux, conséquence d'une trop rapide et insolente réussite.

Néanmoins, l'amitié du maire, celle de l'adjoint, avaient fait taire les velléités d'une hostilité ouverte. Au grand jour, l'Italien paraissait jouir, sinon de la sympathie des gens, du moins de leur indifférence. Lina n'allait plus à l'école; mais Clara et Giovanna qui continuaient de la fréquenter n'y avaient jamais été brimées. Quant aux trois garçons, liés avec la jeunesse de Cambian, dont ils étaient devenus les animateurs, ils n'avaient que des amis parmi les paysans de leur âge. Au surplus, contrairement à leur père qui n'était jamais entré chez Benquet, l'aubergiste, ils étaient ses fidèles clients du dimanche soir, à cause du billard. Ce jeu d'adresse les passionnait.

Trois ans ! Trois années d'activité, de tentatives nouvelles, de progression vers la fortune, objet secret des ambitions de la famille !

Trois années de luttes, pendant que la vie continuait, et que poussaient les choses et les êtres !

Pâques, cette année-là, se trouvait dans la deuxième quinzaine d'avril. Le printemps, plus précoce que d'habitude, avait fait verdir les prés, fleurir les arbres fruitiers, épanouir lilas, myosotis et renoncules. La nature, partout, prenait des airs de fête; les garçons et les filles sentaient monter en eux des élans passionnés vers la vie.

Les écoliers en vacances s'ébattaient dans la campagne, égayaient la fête printanière de leurs turbulents ébats.

Marc Audigier, qui venait d'avoir vingt ans et poursuivait ses études à l'école du service de santé de la marine, à Bordeaux, était venu passer son congé chez ses parents, au château des Pères, sur la côte.

Le dimanche avant Pâques, vêtu de son bel uniforme, il était descendu au Touja, impatient de retrouver ses camarades de sport, plus impatient peut-être de retrouver Milène, dont il avait suivi d'année en année la brillante métamorphose.

On l'accueillit, comme toujours, avec des manifestations d'amitié. Carlo, plus libre avec lui que ses frères et sœurs, sans doute parce qu'il était presque de son âge, le railla :

— Je te trouve bien beau pour jouer au football.

— Mais je n'ai pas l'intention de jouer...

— Tiens, tiens ! Que viens-tu faire, alors ?

Marc lui serra les mains :

— Te voir, vous dire bonjour à toi et à ta famille. Est-ce défendu ?

Mais Antonio, qui aimait beaucoup ce garçon si simple et distingué à la fois, sportif comme ses enfants, et auquel il gardait secrètement une reconnaissance infinie d'avoir été le premier du pays à faire un pas vers eux, s'emparait de Marc et l'obligeait à entrer dans la maison. Il voulait le faire asseoir à sa table au moment où justement Virginia versait le café. Et Marc se laissait entraîner, baigné d'une douce émotion.

Ce qu'il aperçut, en entrant, fut une délicieuse jeune fille, vêtue d'une robe en jersey de laine verte qui la moulait divinement.

— Milène !... Que je suis heureux de vous voir !

— Moi aussi, Marc... Vous voilà sans doute en vacances ?

— Oui, pour deux semaines. Alors, à peine arrivé, vous voyez...

Il chercha d'autres mots, rougit, se troubla, et finalement s'arrêta, souriant, comme en extase.

— Asseyez-vous, fit Milène. Nous sommes flattés de l'honneur que vous nous faites.

— Oh ! l'honneur ?... Je ne suis qu'un étudiant...

Milène sourit, et gentiment moqueuse :

— Vous êtes aussi le fils de M. le maire ! Et nous ne sommes que des paysans.

— Ne vous abaissez pas, je vous prie. Vous êtes de vrais propriétaires, et mon père ne sera bientôt plus que cela. Je crois qu'il n'en a plus pour longtemps à rester maire de la commune.

Antonio leva la tête :

— Que voulez-vous dire ?... Vous croyez que M. Audigier sera battu aux prochaines élections ? Allons donc ! Il n'y aura même pas une liste concurrente !

Marc précisa, la voix nuancée de gravité :

— Il y en aura une.

Ce fut une consternation. Un si bon maire ! Et qui semblait jouir de l'estime générale et ne faisait pas de politique !... Pourquoi cette opposition ?

— Pourquoi ? fit Pastore, en écho à la pensée de tous.

Marc ne répondit pas. Son front s'était rembruni, ses yeux reflétaient une gêne ou une secrète inquiétude.

— Parlons d'autre chose! dit-il brusquement.

— Alors, on joue ? s'écrièrent ensemble Guido et Lina. Justement le terrain est en bon état; les vaches ont pacagé toute la semaine dans notre coin : une vraie pelouse fraîche tondue !

Marc s'excusa :

— Je ne joue pas aujourd'hui. Je ne suis pas habillé pour cela. Mais dimanche, si vous voulez...

— Crâneur ! lui lança Lina. C'est pour montrer votre uniforme que vous êtes descendu ! On le sait, allez, qu'il vous va bien.

— Lina !

Milène, rouge d'indignation, se précipitait sur sa sœur. Cette petite avait vraiment trop de toupet.

Marc, amusé, riait et ripostait :

— Je ne jouerai pas, mais j'arbitrerai. Gare à vous, Lina, si, comme d'habitude, vous laissez traîner vos pieds dans les jambes de vos frères...

— Oh ! quel menteur ! Eh bien ! je ne jouerai pas si vous faites l'arbitre !

— Mauvais caractère. Vous comblez mes vœux, d'ailleurs : je voulais me promener. La palu est belle en ce moment, et j'ai tellement envie d'aller sur la costière et de faire le tour de cette magnifique propriété.

Il se tourna audacieusement vers Virginia :

— Madame Pastore... permettrez-vous à Milène de m'accompagner ? Je pense qu'elle non plus ne veut pas risquer d'abîmer la belle robe qu'elle a mise aujourd'hui...

La jeune fille rougit et répondit à la place de sa mère, sûre de son approbation :

— Je vous montrerai le blé que mon père a semé l'automne dernier : c'est le plus haut et le plus vert de tout le pays.

Ils s'en allèrent, côte à côte, par la grande allée qui divisait en deux les treize hectares du domaine. Ils formaient un couple charmant. Tant qu'ils se trouvèrent à proximité de la maison, ils affectèrent de s'intéresser à la levée des cultures, à la végétation très en avance, aux beautés de la nature que, de toutes parts, le printemps faisait s'épanouir. Ils se désignèrent du doigt les branches d'un cerisier où, déjà, l'on distinguait de petites boules vertes, qui demain seraient des fruits; ils faisaient semblant de discuter devant un champ de farouche, carré de verdure émaillé de confetti rouges; mais leur attitude était sans conviction.

JEAN BOSC.

(*A suivre.*)

Traduction et reproduction interdites.

vent être orientés par la connaissance des marchés étrangers, et dirigés par ce que l'on appelait, sous l'ancien régime, « un grand commis ».

Trouver ce grand commis n'est pas chose si difficile. Le conserver l'est davantage. Notre démocratie en effet conserve peu les grands commis, tandis que Louis XIV a conservé Colbert toute sa vie, et que Napoléon a toujours utilisé Talleyrand qu'il méprisait.

Et maintenant, comment exporter et où exporter ? Je salue les négociations commerciales entreprises avec l'Espagne, et qu'il faudra étendre davantage; mais s'il faut accroître nos échanges commerciaux avec l'Espagne, il faut aussi tirer toutes les conséquences de l'accord franco-britannique Reynaud-Simons, dont la signature sera l'un des grands événements de la guerre.

En France comme en Angleterre, nous devons chercher à faire des exportations de luxe dans les autres pays, de manière à nous procurer des devises et des matières premières. Qu'il s'agisse de la mode ou des grands vins, nous ne pouvons pas laisser mourir ce qui fait l'honneur de notre production. Mais, dans nos relations avec l'Angleterre, il ne peut pas s'agir d'exportations d'objets de luxe : qu'il nous suffise de remplacer en Grande-Bretagne les importations qui venaient d'Allemagne.

Hitler qualifiait l'autre jour le monde de la rive gauche du Rhin : « L'autre monde ! » Soit, dit M. Caillier ! Organisons donc cet autre monde qui doit vivre sur lui-même. Il n'y a d'ailleurs que des avantages à « emboîter » notre économie avec celle de l'empire britannique. Il y en a aussi pour nous à remplacer l'Allemagne sur les marchés de l'Amérique du Sud et des Balkans. Nous voudrions savoir quel est le plan du gouvernement à cet égard.

« Je fais la guerre », disait Clemenceau, en pensant surtout à la solution militaire. Aujourd'hui la guerre, qui est totale, ne l'oubliez pas, dit le sénateur de la Gironde, affecte une physionomie nouvelle.

Organisons donc à l'intérieur comme dans la zone des armées. N'oublions pas la cinquième arme, les exportations. Les combattants doivent savoir que rien n'est négligé pour assurer la vie du pays, pour soutenir l'effort de la femme qui lutte à la ferme ou celui du commerçant qui, lui aussi, dans la guerre totale est un soldat.

Il faut que le gouvernement agisse, et cela sans tarder, afin que la France ne désespère pas de son destin immortel. (Vifs applaudissements.)

La suite de la discussion des interpellations sur l'organisation économique du pays en temps de guerre est renvoyée à jeudi prochain 22 février, où l'on entendra les orateurs inscrits et le ministre du commerce.

Le Sénat fixe sa prochaine séance à mardi prochain 20 février, à 15 heures (discussion de l'interpellation de M. Lefas sur le service de santé militaire).

La séance est levée à 18 h. 10.

DANS LES COMMISSIONS

Air

La commission de l'air, présidée par M. Paul Bénazet, a entendu, hier, un exposé fort complet de M. Raoul Dautry, ministre de l'armement, sur le problème des matières premières et nos fabrications d'armement. Les renseignements communiqués par le ministre ont fait une vive impression sur la commission qui a pu se rendre compte de l'effort réalisé pour satisfaire les besoins de nos fabrications aéronautiques.

Agriculture

Réunie sous la présidence de M. Marcel Donon, la commission de l'agriculture a constaté avec regret que des restrictions importantes étaient apportées aux mesures que le gouvernement avait annoncées en vue de favoriser les ensemencements de printemps.

La commission a chargé son président de faire d'urgence une nouvelle démarche pour obtenir :

1° Que les agriculteurs de toutes catégories, ainsi que les ouvriers agricoles appartenant aux classes 1916, 1917, 1918 et 1919 bénéficient sans délai d'affectations spéciales, de détachements temporaires ou de permissions agricoles, quelle que soit leur arme (ateliers de renforcement compris);

2° Que la mobilisation contrôlée à la terre des agriculteurs des classes 1912, 1913, 1914 et 1915 soit effectuée immédiatement;

3° Que les artisans ruraux des classes 1912 et 1913, maintenus dans les ateliers de renforcement, soient placés en affectation spéciale sans attendre, comme il est prévu, le 1er mai 1940;

4° Que les cultivateurs appartenant à des classes libérées et requis par l'armement soient rendus à la terre.

Cette mobilisation agricole s'impose de toute nécessité en raison du rappel des hommes porteurs d'un fascicule bleu, de la récupération des anciens réformés, de l'appel de la classe 1940 et du pompage exercé par les établissements industriels sur les agriculteurs exemptés et sur les jeunes non encore mobilisables.

Afin de parer au déficit considérable de main-d'œuvre qui va se produire dans nos campagnes, il conviendrait d'envisager le renvoi, tout au moins pendant la période des grands travaux, de tous les auxiliaires, quelle que soit leur classe ou leur affectation, et, comme l'a demandé M. Maurice Dormann, de coordonner et d'accroître l'introduction des ouvriers étrangers en France.

En faveur des anciens combattants de 1914-1918

M. Gustave Guérin, sénateur, a déposé sur le bureau du Sénat une proposition de résolution invitant le gouvernement à accorder le vieillissement de deux classes aux mobilisables, pères d'un enfant unique, anciens combattants de 1914-1918, qui ont négligé d'accomplir la formalité prescrite par la loi militaire de 1923.

Les élus déchus de leur mandat

La commission relative à l'élection des députés s'est réunie, hier après-midi, sous la présidence de M. Lancien. Elle a entendu la lecture par M. Achille Naudin d'un rapport sur la proposition de loi de M. Maulion privant de leurs droits politiques les élus déchus de leur mandat par la loi du 20 janvier 1940.

La commission a décidé d'entendre le gouvernement sur la question avant de se prononcer

DONS A LA FRANCE

La présidence du conseil communique :

« Du 3 au 4 février, M. Daladier a reçu un total de dons s'élevant à 350.000 francs.

Suivant le désir exprimé par les donateurs, le président du conseil a transmis 200.000 francs à la caisse autonome de la défense nationale, et 150.000 francs aux œuvres d'entr'aide dans l'armée.

Il convient de noter que la moitié de cette dernière somme est constituée par deux versements du Victoria Racing Club de Melbourne, qui ont été transmis par l'association des « Madelons d'Australie » pour l'achat de lainages destinés à nos soldats combattant en première ligne. »

A LA CHAMBRE

LA DÉCHÉANCE DES ÉLUS COMMUNISTES

Le rapport de M. Georges Barthélemy

M. Georges Barthélemy, député, maire socialiste de Puteaux qui fut le rapporteur, à la Chambre, de la loi du 20 janvier sur la déchéance des élus communistes, a déposé un second rapport sur la question, au nom, cette fois, de la commission spéciale chargée de soumettre à l'Assemblée des conclusions en vue de l'application de cette loi.

Ce rapport, distribué aujourd'hui aux députés en prévision du prochain débat, rappelle que la Chambre doit apprécier souverainement la situation de chacun des députés ex-communistes pour décider si leur mandat peut être maintenu ou si, au contraire, la déchéance doit être prononcée. Il évoque ensuite les décisions de la commission spéciale qui a conclu à la déchéance pour 60 députés, mais ne propose pas pour être déchus : MM. Declercq, Dewez, Fouchard, Jardon, Raux et Fernand Valat, et laisse à l'Assemblée le soin d'apprécier le cas de M. Pillot.

« La situation de chacun a été examinée, ajoute le rapporteur avec le souci d'objectivité le plus strict, avec la pensée de servir au mieux les intérêts du pays. »

M. Georges Barthélemy poursuit en ces termes :

La commission adresse ses félicitations au gouvernement pour l'action qu'il a engagée contre ceux qui reçoivent leurs mots d'ordre de l'étranger; et elle lui fait confiance pour mettre un terme à toutes les menées antifrançaises, sans aucune distinction entre le bolchevisme et le nazisme.

Elle le remercie également de l'autorité dont il a fait preuve en déposant le projet de loi sur la déchéance de certains élus communistes. Mais cette déchéance, par elle-même, ne suffit pas à mettre fin au péril bolchevique. Certes, les agents de Moscou ne seront plus admis à siéger parmi nous, ils ne participeront plus à nos travaux; certes, ils perdront avec leur mandat une part de leur prestige et de leur influence auprès des masses, l'accès de la tribune leur étant désormais interdit. Mais s'ils ont été déchus, c'est en tant qu'agents de l'étranger; c'est encore comme tels qu'il faut les empêcher de continuer leur propagande auprès de nos soldats, de nos administrations, de nos ouvriers, de nos paysans, en un mot, leur œuvre de désagrégation de la force française.

C'est là un danger immédiat, contre lequel le gouvernement a la charge de nous prémunir : toutes les conséquences doivent être tirées de l'ensemble des faits qui ont déjà entraîné la déchéance, et pour cela il y a surabondance de motifs.

Il faut aller jusqu'au bout. La lutte contre le bolchevisme doit être menée avec la dernière rigueur dans tous les domaines. Le péril est d'autant plus grand que, le communisme se sentant traqué, est devenu clandestin. La gangrène bolchevique est parvenue à s'infiltrer plus ou moins dans les différents rouages de la vie française. Aussi ne faut-il pas se contenter de frapper les comparses, ou quelques « cheffaillons ». Les chefs doivent être arrêtés partout où ils se trouvent et traduits devant nos tribunaux, comme traîtres à la patrie.

Nous le répétons, l'épuration doit être définitive. Des intentions, des discours, quelques actes isolés, quelques arrestations, la déchéance de certains élus même, n'y suffisent plus. La lutte contre l'ennemi de l'intérieur réclame de nous la même énergie et la même action d'ensemble que la lutte sur le front.

Avec notre arsenal de lois, avec nos tribunaux, le gouvernement, fort de l'appui de la Chambre et de l'opinion publique, dispose d'armes largement suffisantes pour extirper le mal jusqu'à la racine, pour anéantir ceux qui, dans la paix comme dans la guerre, n'ont jamais cessé de trahir les intérêts de la France.

A la commission des colonies

La commission des colonies a entendu M. Pomaret, ministre du travail, sur l'organisation de la main d'œuvre indigène nord-africaine et coloniale en France.

Le ministre a exposé son programme d'utilisation de cette main-d'œuvre; il a indiqué l'importance des effectifs demandés à chaque colonie et déjà employés dans la métropole.

M. Pomaret a montré que tous les problèmes posés par cette immigration avaient été longuement étudiés et résolus au bénéfice des intéressés. C'est ainsi que la vie matérielle et morale de ces travailleurs a été organisée de telle façon que tous les indigènes auxquels il a été fait appel n'auront aucunement à souffrir de leur éloignement et trouveront partout où ils seront employés le maximum de bien-être.

Le ministre a ensuite étudié la question du payement des salaires et a fait connaître que de toute façon c'est avec beaucoup de sagesse que la main-d'œuvre en question sera utilisée.

M. Georges Nouelle, président, a remercié M. Pomaret de son exposé qui a très vivement intéressé la commission.

La commission a accueilli favorablement une proposition de M. Elbel tendant à la création d'une commission de coordination en vue d'assurer la liaison entre les différentes commissions ayant un caractère économique.

La commission a ensuite échangé des vues sur la question du transsaharien; elle a décidé d'entendre à ce sujet, un certain nombre de personnalités qualifiées.

La propagande à l'étranger

La commission des affaires étrangères a entendu et approuvé un rapport de M. Grumbach sur la propagande à l'étranger. M. Grumbach est arrivé aux mêmes constatations que MM. Marcel Héraud, Deschizeaux et Pezet — qui avaient traité des autres problèmes de l'information — aussi bien au sujet des crédits qu'en ce qui concerne l'organisation générale.

La commission a désigné M. Achille Fould comme rapporteur de la proposition de résolution de M. Nachon tendant à organiser une Journée nationale en faveur de la Finlande.

La suppression de la patente

La commission du commerce, continuant l'examen des amendements au projet de loi portant suppression de la patente, a approuvé un texte de MM. Barèty, Lebret, Bardoul, tendant à exonérer de la majoration de la taxe d'armement les produits alimentaires de première nécessité : farine, œufs, beurre, fromage, pommes de terre.

L'ordre du jour de la Chambre

A l'ordre du jour de la séance de la Chambre figure, cet après-midi, la discussion des interpellations sur la censure, la propagande, l'information et la radiodiffusion, déposées par MM. Léon Blum (socialiste), Xavier Vallat (Fédération républicaine), Deschizeaux (Union socialiste et républicaine), Marcel Héraud (républicain indépendant), Ernest Pezet (démocrate populaire), André Albert (radical socialiste), Louis Marin (Fédération républicaine), René Dommange (Union républicaine et nationale), Gaston-Gérard et Candace (Gauche démocratique).

Les orateurs inscrits sont : MM. P.-E. Flandin (Alliance), Maurice Delaunay (apparenté aux démocrates populaires), L.-O. Frossard (Union socialiste et républicaine), Cayrel (Gauche indépendante), Lafaye (U. S R.), Raymond Vidal, Malraux, Guerret (socialistes), ainsi que quatre députés déjà interpellateurs : MM. Pezet, Deschizeaux, Gaston-Gérard et Candace.

Le débat occupera donc plusieurs séances.

La conférence des présidents, réunie avant la séance, fixée à 15 h. 30, aura eu à fixer notamment les dates de discussion du rapport de M. Georges Barthélemy sur la déchéance de certains élus communistes et du rapport de M. Jammy Schmidt sur le collectif de février.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Bernard Shaw et le Führer. — L'acteur polonais Wegrzyn, qui joua le rôle de Hitler dans la dernière pièce de Bernard Shaw sur Genève, a été mis en prison par les autorités allemandes de Varsovie. Un ami de l'acteur a attiré l'attention du dramaturge sur le danger que courait son interprète: « Je vous prie, lui écrivait-il, de saisir l'opinion mondiale de cette nouvelle manifestation de la culture et de l'humanité allemandes en Pologne ». Bernard Shaw, en rapportant cet incident, s'exprimait en ces termes: « Si Adolf Hitler est responsable de la mesure prise, je suis indigné de son ingratitude. Je lui ai en effet accordé dans ma pièce des dons d'éloquence, de repartie, qu'aucun Führer mortel n'a jamais possédés ni ne possédera jamais. Et voilà comment il me récompense! S'il avait un atome de bon sens, il décorerait l'acteur polonais et ordonnerait un millier de représentations de l'œuvre ».

Le quatrième centenaire de la Compagnie de Jésus. — Dans quelques mois, la Compagnie de Jésus célébrera le quatrième centenaire de sa fondation. On la fait généralement remonter, il est vrai, à la célèbre réunion que Inigo Lopez de Recalde, immortalisé sous le nom de saint Ignace de Loyola, tint à Paris, dans la crypte de la petite église Notre-Dame de Montmartre, le 15 août 1934, jour de l'Assomption, avec ses six compagnons : le Savoyard Pierre Le Fèvre, le Navarrais François Xavier, le Castillan Diégo Lainez, le Tolédan Alfonso Salmeron, un autre Espagnol, Nicolas Bobadella, et le Portugais Simon Rodriguez. Mais c'est seulement le 27 septembre 1540 que le pape Paul III, par la bulle *Regimini militantis Ecclesiæ*, reconnut et consacra la nouvelle « société ». Le nombre de ses membres était limité à soixante. Cependant, moins de trois ans plus tard, par une autre bulle, *Injunctum notis*, le même souverain pontife revenait sur cette restriction.

Champagne soviétique. — La radio de Moscou a fait récemment une émission nocturne pour annoncer la conclusion de l'accord commercial germano-soviétique. Entre autres produits qu'il se flatte de fabriquer grâce à l'aide de l'Allemagne, le gouvernement russe cite le vin de Champagne...

« Ce champagne, affirme-t-il sérieusement, sera très supérieur à celui que l'on trouve en France. »

Naissances

— Le docteur Roger Feldstein, médecin lieutenant aux armées, et Mme, née Jacqueline Bernheim, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Marie-France. — Houlgate, 1er février.

Nécrologie

Les obsèques de Mgr Joseph Rumeau

Les obsèques de Mgr Joseph Rumeau, évêque d'Angers, chevalier de la Légion d'honneur, ont eu lieu hier à la cathédrale, sous la présidence du cardinal Verdier, archevêque de Paris, assisté de Mgr Pacini, chargé d'affaires du Saint-Siège près le gouvernement polonais, de nombreux archevêques et évêques, et de Mgr Gawlina, évêque de Pologne. La messe a été célébrée par Mgr Gaillard, archevêque de Tours. Dans l'assistance, on remarquait la présence des membres du gouvernement polonais, de tous les parlementaires, du préfet, du maire, des magistrats, et de nombreuses personnalités civiles et militaires. Après la messe, le cardinal Verdier a fait le panégyrique du défunt.

— Les obsèques du *vice-amiral Le Bris* auront lieu demain samedi. La cérémonie religieuse sera célébrée, à 11 heures, en la chapelle Saint-Louis des Invalides. L'inhumation se fera au cimetière de Neuilly.

— Les obsèques de *M. Henri Gilbrin*, président honoraire à la cour d'appel de Paris, officier de la Légion d'honneur, pieusement décédé le 5 février à Scy (Lorraine), ont eu lieu en cette église paroissiale dans l'intimité.

En souvenir de son fils Paul Gilbrin, mort au champ d'honneur en 1914, et de la part de ses autres enfants, M. Pierre Boutet, conseiller à la cour de Paris, et Mme Pierre Boutet; M. Gaston Aubergé, notaire à Melun, et Mme Gaston Aubergé ; le colonel Louis Goupil, aux armées, et Mme Louis Goupil; M. Pierre Gilbrin, notaire à Compiègne, aux armées, et Mme Pierre Gilbrin; le docteur Emile Gilbrin, aux armées, et Mme Emile Gilbrin. De ses dix-huit petits-enfants et de ses six arrière-petits-enfants.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort de *Mme de Place*, née Elisabeth Barthélemy de Chadenèdes, veuve de M. Henry de Place, directeur général honoraire des Houillères de Rochebelle, décédée le 8 février, dans sa quatre-vingt-dixième année. En raison des circonstances, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

De la part de Mme Guy de Place et ses enfants, de M. et Mme Etienne de Place et leurs enfants.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer la mort de *Mme veuve Jules Rivalland*, pieusement décédée au château de Saint-Martin (Gers), dans sa 75e année.

De la part de M. et Mme Pierre Rivalland, du contrôleur de l'armée et de Mme Joseph Rivalland, du capitaine et de Mme Charles Rivalland, ses enfants, et de tous ses petits-enfants.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Nouvelles diverses

— Il est rappelé aux lecteurs, officiers ministériels et particuliers que l'expert DUSAUSOY (maison fondée en 1840), estime et achète les beaux bijoux.

41, boulevard des Capucines (entresol).

— « Les Amis de 1914 » organisent à la galerie Carmine, au profit des femmes et enfants des artistes mobilisés, une exposition de dessins, aquarelles et gouaches, sous le titre : « les Deux guerre 1914-1939 », dont le vernissage aura lieu courant février.

APRÈS LA DISSOLUTION DU PARTI COMMUNISTE

Déchéance d'élus communistes

Seine

Le conseil de préfecture de la Seine, statuant sur des mémoires introduits par le préfet en exécution de la loi du 20 janvier 1940, a constaté la déchéance de 162 membres de conseils municipaux de communes de la banlieue.

Ces décisions intéressent les commune d'Antony (pour 1 élu); Arcueil (22); Bonneuil-sur-Marne (8); Clamart (25); la Courneuve (1); Fresnes (21); Gennevilliers (24); Ile-Saint-Denis (4); Issy-les-Moulineaux (19); Ivry-sur-Seine (29); Joinville-le-Pont (2); Rosny-sous-Bois (2); Saint-Ouen (2); Thiais (2).

Pas-de-Calais

Le conseil interdépartemental de préfecture, siégeant à Lille, a constaté la déchéance des élus communistes suivants : MM. André Parent, conseiller général du canton de Vimy; Abraham Laruay, conseiller d'arrondissement du même canton; Eloi Delattre, maire d'Helfaut, et Léonard Parenty, conseiller municipal d'Hallines.

Perquisitions, arrestations, condamnations

— La police d'Etat de Seine-et-Oise vient d'arrêter vingt-sept étrangers d'origine tchécoslovaque travaillant comme affectés spéciaux dans des usines de la défense nationale et qui avaient refusé de répondre à la convocation du comité national. Ces vingt-sept étrangers indésirables, qui déployaient une activité dangereuse pour la défense du pays, ont été dirigés sur un camp de concentration à Saint-Benoit, en Seine-et-Oise.

— Le tribunal militaire de la 15e région, siégeant à Marseille, a condamné à 4 ans de prison, 3.000 francs d'amende, 5 ans d'interdiction de séjour, et 5 ans de privation de ses droits civiques, le nommé Antoine Christos, ancien candidat communiste contre M. Fernand Bouisson, député, pour détention de tracts et brochures communistes.

— Le tribunal correctionnel de Lyon, présidé par M. Labarrière, a condamné à un an et un jour de prison, Andriev Smirnov, sujet russe, qui, dans un café de Lyon, avait tenu des propos insultants à l'adresse du gouvernement français.

M. Ch. Reibel, sénateur, ancien ministre, était intervenu auprès du préfet de Seine-et-Oise pour appeler son attention sur le scandale que constituait le maintien pour certaines écoles et rues de noms révolutionnaires donnés par des municipalités communistes aujourd'hui dissoutes.

Le préfet vient de faire savoir à M. Reibel qu'il faisait actuellement procéder pour toutes les communes intéressées au recensement nécessaire afin de provoquer tous les changements souhaitables d'appellation. M. Billecard indique que dès maintenant les groupes scolaires de Villeneuve-Saint-Georges et d'Ormesson dénommés Karl-Marx et Henri-Barbusse ont reçu la dénomination de groupe Jules-Ferry. Des changements d'appellation ont reçu également l'approbation du préfet pour les communes de Saint-Cyr, Sevran, Aulnay et Vigneux.

ART ET CURIOSITÉ

Le 33e Salon des artistes humoristes ouvre ses portes

Les Artistes humoristes, fidèles à leurs coutumes, et donnant l'exemple du travail pacifique et régulier, ouvrent, 11, rue Royale, leur 33e Salon. Si, en son aspect général, ce Salon semble se rapprocher des précédents, il n'en diffère pas moins lorsqu'on l'étudie avec quelque attention. Sans avoir été sollicités d'aucune sorte, les artistes y donnent l'exemple de la discipline que chacun de nous s'impose. Nulle vaine récrimination ne se fait jour dans leurs dessins; aucun de nos hommes politiques, nul propriétaire ou concierge n'est le but des flèches de leur satire. Ce Salon des humoristes apporte en tout le témoignage de l'union nationale qui anime tout le monde en France, du petit au grand.

Les sujets traités par les exposants se rapportent surtout aux scènes que crée autour de nous l'état de guerre. Silhouettes de soldats permissionnaires, alourdis par leurs musettes, dressées par M. Bognard; autres permissionnaires goûtant les joies diverses du retour à l'arrière, narquoisement décrits, seuls ou avec leurs compagnes, par MM. Hautot, Bloch, Cazanave, Dameron, Eltier, Moritz, Zaliouk, etc.; le train qui les amène montré par M. Cotinot, puis des plaisanteries sur les masques, sur les couards, voilà, autant que des scènes amoureuses et galantes, ce que l'on trouve dans cette exposition, refuge de la gaieté et de la bonne humeur, qu'il faut goûter sans trop en approfondir la cause.

Les exposants portent des noms familiers, que le public connaît: MM. Cappiello, Abel Faivre, Redon, Jean Droit, Albert Guillaume, Genty, Le Petit, Pavis, Benic, Hervé-Baille, Jean Lefort, Chaperon, René Péan, Jodelet et maint autre dont le talent s'exprime quotidiennement, dans les journaux illustrés, apportent sur les cimaises des pages alertes, claires et pimpantes. Certes, beaucoup de ces petits tableaux ne sont point aptes à passer nos frontières pour contribuer à une manifestation de caractère plus ou moins officiel, mais il en est qui rempliraient à merveille un rôle de propagande, si on les conviait à participer à cette tâche utile.

Quelques dessins ou gravures, se rapportant aux guerres de 1870-1871 et de 1914-1918, constituent une petite et intéressante rétrospective. On ne regardera pas sans quelque mélancolie, le Russe et l'Allemand, pieds liés par une même corde, dessinés par Forain lors de la *Défaillance russe; Le loup et l'agneau* du génial Daumier et plus encore, de ce dernier, la lithographie peut-être prophétique, où l'ours russe s'apprête à lancer son pavé sur le nez du Prussien étendu, endormi et confiant. Daumier, Forain, deux historiographes plus véridiques, plus profonds que maints autres à qui l'on se réfère. Il est regrettable que nos dirigeants, également dédaigneux des images, n'aient pas eu sous les yeux, depuis 1920, quelques-unes des œuvres où les artistes ont montré une singulière clairvoyance. — *R. J.*

Expositions

— Demain 17 février, vernissage de l'exposition A. Lebourg, galerie Raphaël Gérard, 4, avenue de Messine.

Commissaires-priseurs

Me Alph. Bellier expose lundi 19, salle 10, les belles fourrures appartenant à Mme X...: manteau en vison, cape et manteau en breitschwanz; capes zibeline, renard et petit-gris; manchons, garniture en hermine, loutre, castor. Vente, mardi 20.

DES PNEUS POUR TOUT CE QUI ROULE

La nécessité de continuer à fournir en produits bruts ou manufacturés les différentes branches de l'activité nationale en temps de guerre a posé des problèmes nouveaux.

Parmi ceux-ci, celui de l'approvisionnement en pneumatiques pour tout ce qui roule n'a pas été l'un des moins ardus.

Les industriels doivent en temps de guerre servir le pays d'abord en approvisionnant la défense nationale à une cadence rapide et sans défaillance, et ensuite dispenser à leur clientèle civile toutes les marchandises nécessaires à leurs besoins, sans attendre. Cette situation demande une mise au point remarquable de fabrication, de répartition et d'expédition pour satisfaire la consommation. Dunlop a fort bien compris que l'organisation du temps de guerre devait subir de profondes modifications sur celles du temps de paix et c'est ainsi qu'il s'est parfaitement adapté aux circonstances.

Tous ceux qui connaissent la clairvoyance de son administrateur-délégué, M. Jean Pétavy, sa remarquable compétence en matière d'organisation commerciale et industrielle, savent que cette mise au point a été faite avec un soin de détail modèle et que rien n'a été laissé au hasard.

Aucune solution n'a été adoptée à la hâte pour parer au plus pressé. D'une conception à large vue est née une réalisation coordonnant avec méthode. On a réussi par une centralisation de la production et par une étroite liaison des services immédiatement en contact avec cette production à atteindre sans heurt deux buts :

1° Réduction dans les frais d'exploitation indispensable en temps de guerre;

2° Suppression de toute perte de temps.

Ces dispositions ont permis aux ateliers de tourner à plein.

Il est intéressant de noter que leur outillage moderne permet dans les circonstances présentes d'accroître la production dans toutes les branches des différents produits manufacturés, parmi lesquels nous citerons les pneumatiques pour véhicules poids lourds, pour autos tourisme, motocyclettes, bicyclettes, pneus spéciaux. Les bottes, les matelas pneumatiques pratiquement inusables et d'un confort inégalable, sans compter bon nombre de nouveaux produits nécessaires aux besoins de l'heure présente.

Tous les postes de l'usine ont conservé leur activité. Les services d'études et de recherches travaillent sans cesse pour mettre au point et faire naître de nouvelles fabrications qui seront les besoins du marché de demain; voici ce que Dunlop a réalisé.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie française

Le travail du Dictionnaire occupe toute la séance jusqu'au mot *aiglette*.

L'Académie prend une décision de principe. Contrairement à ce qui s'est fait jusqu'ici, il est arrêté que des exemples empruntés aux auteurs classiques pourront désormais figurer dans le Dictionnaire.

A l'Ecole normale supérieure des jeunes filles

Les épreuves écrites du concours de 1940 pour l'admission à l'Ecole normale supérieure des jeunes filles et aux bourses de licence auront lieu :

Pour la section des lettres : du 24 au 31 mai; pour celle des sciences : du 24 au 29 mai.

Les centres de compositions pour les épreuves écrites seront organisés dans les académies suivantes : Paris, Aix, Alger, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Montpellier, Poitiers, Rennes et Toulouse.

LES SPORTS

Le 71e congrès de l'Union cycliste internationale

Le congrès annuel de l'Union cycliste internationale vient de se dérouler pour la 71e fois à Milan, sous la direction de M. Albert Collignon, président de ce groupement.

Les séances de travail ont été précédées par une manifestation de bienvenue que présidait le docteur Puccio Pessi, nouveau secrétaire général du Comitato olympico nazionale italiano, venu de Rome à cette occasion.

Particulièrement touffu, l'ordre du jour débutait par un projet de résolution préjudicielle présenté par l'Union vélocipédique de France, amendé par la Federazione pugilistica italiana. Cette résolution fut adoptée à l'unanimité par l'assemblée, laquelle comprenait les représentants de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, du Luxembourg, de l'Italie, des Pays-Bas et de la Suisse.

Il fut ainsi décidé que jusqu'à nouvel ordre le bureau en fonctions était nanti de pleins pouvoirs.

Diverses dispositions administratives et techniques furent également votées et, après l'établissement d'un calendrier des épreuves internationales sur route, les congressistes décidèrent de ne pas organiser de championnats du monde cycliste en 1940. Toutefois seront disputés en août et septembre prochains, à Milan, quatre grands-prix internationaux pour amateurs et professionnels sur route et sur piste.

Le second match France-Angleterre de football

Au stade municipal de Reims, où se pressait une nombreuse assistance d'officiers et de soldats des deux nations alliées, les équipes d'Angleterre et de France B ont disputé hier un nouveau match de football. Après une partie extrêmement mouvementée, les joueurs britanniques ont réussi à triompher par un but à rien, but réussi par l'avant Stephenson. L'équipe française B fit, néanmoins, une très belle exhibition.

LA PHILATELIE

—o— Pour le 200e anniversaire de la naissance du plus populaire parmi les poètes suédois Carl-Michael Bellman, auteur entre autres du recueil de poèmes *Friedman's Epistles*, l'administration des postes de Suède a mis en vente le 4 février deux timbres à l'effigie du poète (un 5 et un 35 öre).

—o— A Cuba c'est le centenaire de la naissance du poète José-Maria de Heredia qui sera commémoré par deux timbres de poste aérienne: un 5 c. vert avec effigie du poète et groupe de palmiers cubains avec la légende *Las Palmas Deliciosas* rappelant le titre d'une des plus belles œuvres du poète; puis un 10 c. bleu présentant les cataractes du Niagara avec la légende *Niagara Poderoso* (Niagara puissant), titre de la plus fameuse poésie de Heredia, poète cubain, cousin de José-Maria de Heredia, poète français.

—o— En Hongrie, l'administration des postes émettra dans quelques jours une série de timbres destinée à commémorer le 20e anniversaire de la nomination comme régent de l'amiral Horthy.

—o— Au Salvador, le 100e anniversaire du premier timbre, le one penny noir anglais, sera commémoré par un timbre-poste et deux timbres pour la poste aérienne. Ces timbres porteront une légende en espagnol : « Premier centenaire de l'invention du timbre-poste 1840-1940 », le buste de Sir Rowland Hill, les armes du Salvador et une vue du pays. — *M. L.*

—o— Déjà un million et demi a été encaissé pour une partie de la collection de M. S... Voici que la suite de cette importante vente de timbres-poste, comprenant de très belles pièces de France, Belgique, Espagne, Suisse, Etats allemands, etc., est annoncée pour avoir lieu à l'hôtel Drouot, du 5 au 8 mars, par Me Gabriel, assisté de M. Miro, expert au tribunal, 15, rue Laffitte, chez qui l'on distribue le catalogue.

Théodore CHAMPION 13, R. Drouot, PARIS (9e)
Envoi GRATIS et FRANCO sur demande du PRIX COURANT ILLUSTRÉ de PAQUETS et COLLECTIONS de TIMBRES-POSTE à PRIX RÉDUITS.

DES COLLABORATEURS INVISIBLES...

ceux qui pour vous dépouillent, compilent et classent le *Journal Officiel*.

« LA SELECTION DES TEXTES LEGISLATIFS » vous apporte tous les quinze jours, classé sous chemises par rubrique avec Table des Matières, un choix raisonné des Textes, Décrets, Arrêtés, Avis, Communications, parus au *Journal Officiel*. C'est une production de « LA DOCUMENTATION UNIQUE ». Plaquette explicative sur demande 20 rue de Maubeuge, Paris 9e. Trud. 28-21 (3 lignes) et Trud. 92-80 (3 lignes).

CIRO'S
6, rue Daunou — Opéra 68.32.
THÉS-DANSANTS
:: DINERS-SPECTACLE ::

BIBLIOGRAPHIE

LA FISCALITE FRANÇAISE DEVANT L'OPINION PUBLIQUE

La guerre pourra être longue et exigera vraisemblablement des contribuables de nouveaux sacrifices sous forme d'accroissement de tarifs ou de création de taxes ; notre excellent collaborateur M. Camille Rosier a pensé qu'il convenait, dès maintenant, d'appeler l'attention des redevables sur les difficultés inévitables que comporteraient l'aménagement et les « renforcements » d'un régime d'impôts déjà compliqués et lourds.

Professant la législation fiscale à l'Ecole des hautes études et au Conservatoire, l'appliquant lui-même depuis de très longues années, M. Camille Rosier a formulé, avec objectivité et clarté, ses observations dans un ouvrage qui vient de paraître à la Librairie générale de droit, sous le titre de *la Fiscalité française devant l'opinion publique*.

Après avoir dépeint la structure du système fiscal français et ses caractéristiques principales, il a précisé la notion de justice fiscale et la conception moderne de l'impôt. Il a passé ensuite en revue les critiques générales adressées aux textes fiscaux et signalé également les reproches faits à certaines taxations.

Puis M. Camille Rosier a posé les conditions équitables, à son avis, d'une refonte fiscale profonde. L'auteur ne s'est pas dissimulé que ses conceptions ne seraient pas toutes admises par ses lecteurs : les uns l'accuseront d'avoir été trop bienveillant pour le fisc et de s'être institué l'avocat du diable ; les autres lui reprocheront de préconiser des réformes trop timides ou manquant de prestige ou de nouveauté. Il s'est déclaré, conclut-il, résigné par avance aux critiques qui lui seront faites, estimant, en toute conscience, qu'il est des vérités éternelles, à dire non seulement au fisc, mais aux contribuables de bonne volonté.

SITUATIONS

Directeur, Français, 30 ans, libéré obligations militaires, ayant dirigé société en Belgique, cherche situation analogue ou comme chef de vente. Très capable, excellentes références. Ecr. Havas N° 401,552 bis, r. Richelieu, 62.

Société importante alimentation recherche collaborateur bon comptable au courant questions fiscales, ayant déjà collaboré direction. Capable suppléer éventuellement chef personnel. Ecr. référ. très détaillées et copie certificats N° 30, Temps Publicité. «

PRENEZ
DES AUJOURD'HUI VOTRE BILLET
DE LA
LOTERIE NATIONALE
Demain celui qui gagnera sera peut-être déjà vendu !

FEUILLETON DU *Temps*
DU 17 FEVRIER 1940

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Métallurgie de guerre

Pour les sous-primaires tout objet en métal commun, depuis les clous jusqu'à la tour Eiffel, est en fer. A un degré supérieur d'initiation scientifique on distingue déjà la fonte et l'acier; les mieux informés soupçonnent l'existence de plusieurs variétés de fonte, savent que les aciers possèdent, suivant la teneur en carbone, des propriétés fort différentes, et qu'il existe, en outre, des aciers spéciaux dont les propriétés sont grandement modifiées par l'introduction d'autres éléments. Pour pousser plus avant il faut être un spécialiste en métallurgie, et encore il en est peu qui puissent embrasser tout l'ensemble d'une technique infiniment variée. C'est pour cette raison que je me crois autorisé à en rappeler quelques éléments, dont la connaissance est indispensable si on veut comprendre les conditions nouvelles nées de la présente guerre, et les problèmes qu'elle soulève en Allemagne et en France.

On sait que pour obtenir la fonte, premier échelon dans l'élaboration des aciers, il faut faire réagir, dans le haut fourneau, divers éléments : d'abord le coke et le minerai, éventuellement la castine siliceuse ou calcaire, nécessaire à la formation d'un laitier fusible, ses qualités économiques, et les Allemands le et enfin une certaine dose (3 à 5 0/0) de minerai de manganèse.

Pour le coke, il y a peu de chose à dire, sinon que nous en sommes assez mal pourvus, tandis que l'Allemagne en possède surabondance, encore accrue par sa mainmise sur les magnifiques gisements polonais. La guerre ne changera pas grand'chose à cette carence naturelle, sauf en ce qu'elle nous contraindra à accroître notre production nationale (il paraît que la chose n'est pas impossible), et à demander à d'autres fournisseurs, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, les quelque deux millions de tonnes qui nous arrivaient, bon an, mal an, de la Ruhr; et les conditions de la fabrication ne seront pas modifiées, non plus que la qualité des produits.

De la castine, rien à dire, sinon que son adjonction est souvent inutile, par exemple lorsqu'on traite les minettes de Lorraine, et ce n'est pas un des moindrs avantages de ce précieux minerai. Or, par un juste retour, la nature, si parcimonieuse pour la houille, fut pour nous prodigue de fer, tant dans notre sol métropolitain que dans nos colonies; et le minerai s'y offre sous les formes les plus variées. D'abord cet admirable bassin des minettes lorraines, le plus puissant de toute l'Europe, dont la capacité de production annuelle avoisine 40 millions de tonnes : minerai à teneur médiocre (30 à 40 0/0 de métal), mais précieux pour la régularité de ses assises, pour la commodité de son extraction et sa bonne tenue au haut fourneau; pour obtenir une tonne de fonte il faut compter trois tonnes de minette et seulement une tonne de coke; mais cette minette est phosphoreuse, et pendant longtemps la présence de ce métalloïde fut considérée comme un obstacle insurmontable, jusqu'au jour où Thomas Gilchrist trouva le moyen de l'éliminer. En fait, la puissance de l'industrie métallurgique qui s'est établie sur le minerai lorrain est la meilleure preuve de savaient bien, qui nous l'achetaient à bon prix pour faire marcher leurs hauts fourneaux.

Mais si nous n'avions pas les minettes lorraines nous ne serions pas démunis; la Basse-Normandie, l'Anjou et la Bretagne retiennent d'amples provisions (encore qu'assez irrégulièrement distribuées) d'un minerai, hématite ou carbonate, dont la teneur peut aller jusqu'à 55 0/0, et dont la majeure partie était exportée en Angleterre et en Allemagne. Les Pyrénées recèlent aussi de beaux minerais. Mais c'est en Afrique du Nord qu'on rencontre les gisements les plus riches et les plus purs; depuis la Tunisie jusqu'au Maroc, on a recensé au moins 200 millions de tonnes d'hématite riche à 50 et 55 0/0 de fer, pauvre en phosphore et, au contraire, riche en manganèse, ce qui lui assure la clientèle des pays, comme l'Angleterre, qui travaillent les meilleurs minerais pour en tirer les meilleurs aciers.

En Allemagne la situation est beaucoup moins brillante : ce pays de puissante métallurgie a été pauvrement doté en fer par la nature, qui fut en ce cas prévoyante. Avant la guerre de 1914 les Germains pouvaient compter sur la moitié du bassin lorrain, qu'ils nous avaient arrachée en 1871, et ils complétaient cette production par des achats effectués surtout en France, en Espagne et en Suède, et lorsque éclatèrent les hostilités leur premier soin fut de se jeter sur notre bassin de Briey, dont ils comptaient s'adjuger la totalité; mais les choses tournèrent mal pour eux, et la ligne Maginot empêchera désormais ces cambriolages. Ainsi, depuis vingt ans, ils sont contraints d'acheter au dehors le minerai nécessaire à leur métallurgie, sauf quelque 8 millions de tonnes qu'ils trouvent chez eux; mais c'est un produit médiocre, à faible teneur (25 0/0 de fer), dont la gangue siliceuse exige un traitement onéreux. Il est vrai que l'annexion de l'Autriche a amélioré cette situation par l'acquisition du minerai de Styrie; mais la voracité des hauts fourneaux germaniques ne saurait se satisfaire à ce compte, et la preuve c'est qu'il a fallu importer 14 millions de tonnes en 1935, 18 en 1936, 20 en 1937 et 22 millions en 1938, dont une grosse part, sans doute, a servi à constituer des stocks.

Ce minerai importé venait d'abord de notre Lorraine, puis d'Espagne, mais surtout de Suède : il existe, en effet, en Laponie suédoise, à Gellivara et Kiruna, de splendides gisements d'hématite, d'une pureté exceptionnelle, dont la production annuelle, environ 8 millions de tonnes, se partageait entre l'Allemagne et l'Angleterre; en régime de paix elle était expédiée par le port norvégien de Narvik, d'où elle atteignait, par la mer du Nord et le Rhin, les hauts fourneaux de Wesphalie. A cette route, désormais interdite, l'Allemagne voudra sans doute substituer le passage à travers la Baltique, à partir du port suédois de Lulea, mais il ne faut pas oublier que le golfe de Bothnie est bloqué par les glaces pendant trois mois de l'année. Ainsi l'approvisionnement du Reich en minerais étrangers souffre dorénavant de lourdes difficultés; il lui faudra vivre sur ses stocks et faire marcher à fond les nouvelles usines Hermann Gœring dans des conditions qui entraînent une dépense supplémentaire de charbon, de temps et de main-d'œuvre.

Reste encore à résoudre le problème du manganèse; ce corps est employé deux fois dans les opérations métallurgiques, d'abord à l'état de minerai pour compléter les lits de fusion dans le haut fourneau, puis à l'état de ferro-manganèse pour parachever la préparation de l'acier. En France nous ne risquons pas d'en manquer, qu'il nous vienne du Maroc ou d'ailleurs; l'Allemagne, qui en consommait 400,000 tonnes, avait remplacé, dans ces dernières années, le manganèse russe par celui de l'Afrique et des Indes; elle a même essayé de s'en passer en y substituant le carbonate de soude, mais le rôle du manganèse est tellement complexe qu'aucun ersatz ne saurait le remplir tout entier.

Ainsi, du fait de la guerre, la métallurgie française ne rencontre pas d'insurmontables difficultés; elles sont, en tout cas, incomparablement moindres qu'en 1914, où dès le début nous avions perdu 40 0/0 de notre production en charbon et 90 0/0 de notre minerai. Mais l'Allemagne va connaître une « crise de quantité » qui portera à la fois sur les matières premières et sur le personnel ouvrier, crise d'autant plus sévère que la guerre est une terrible dévoratrice d'acier.

Cette crise de quantité se compliquera d'une crise de qualité au moins aussi grave. En régime de paix ce sont les services civils qui absorbent, presque en entier, l'acier produit : rails de chemin de fer, poutrelles et laminés de toutes sortes... Pour ces divers produits, les propriétés mécaniques doivent être appropriées au service qu'on en attend, mais cependant une certaine tolérance peut être admise; en revanche aucune tolérance n'est permise sur les prix de revient, qui sont réduits au minimum par une âpre concurrence, de telle sorte que la condition qui domine toutes les autres est de produire au meilleur prix un métal acceptable.

Ces exigences sont au mieux satisfaites par la transformation de la fonte en acier, telle que la réalise le convertisseur Thomas; c'est (je le rappelle en trois mots) un perfectionnement de la célèbre cornue Bessemer, qui permet de traiter les fontes phosphoreuses; grâce à une garniture basique en briques de dolomie et à l'introduction de chaux, on élimine successivement, mais partiellement, le silicium, le phosphore et l'excès de carbone; à la fin de l'opération, une addition de ferro-manganèse achève le nettoyage du bain et donne à l'acier les propriétés mécaniques requises.

Ainsi l'acier Thomas constitue le métal privilégié du temps de paix. Mais la guerre a d'autres exigences : les métaux qu'elle emploie y travaillent à l'extrême limite de leurs qualités mécaniques et, pour cette raison, aucune tolérance n'est admise sur ces qualités, ce qui exige une fabrication extraordinairement soignée : l'usinage d'une plaque de blindage ou d'un obus de marine est une opération qui dure plusieurs mois, et au cours de laquelle le métal est soumis à des analyses, à des examens microscopiques, à des épreuves de choc extrêmement sévères. Dans ces conditions il est indispensable de partir d'un acier de choix, qu'on obtient soit au four Martin-Siemens, soit au creuset, soit encore, pour certains aciers spéciaux, au four électrique.

Ainsi la métallurgie de guerre travaille dans des conditions toutes différentes de celles de la paix, et ses produits coûtent souvent vingt fois plus cher. Tandis que la seconde s'est concentrée en France, pour des raisons d'économie, au voisinage du bassin lorrain, la première s'est abritée au centre du pays, au Creusot, à Saint-Etienne, à Montluçon, où, sous la direction de nos grands ingénieurs et avec l'aide d'un personnel technique de haute valeur, elle livre à l'armée et à la marine des produits impeccables.

Pour l'Allemagne les conditions sont bien différentes; faute de minerais choisis, nos adversaires ont renoncé à la fabrication des aciers Martin, pour ne produire que de l'acier Thomas; ainsi en ont décidé les dictateurs de sa métallurgie, Gœring et Hammecken. Mais les critiqueurs commencent à apparaître; la qualité médiocre de l'acier allemand a déjà causé un certain nombre d'accidents dont l'écho a pu filtrer jusqu'à nous. C'est là, qu'on en soit assuré, une des raisons qui interdisent au Reich une guerre de longue durée, et qui doivent nous confirmer dans notre certitude raisonnée d'une issue victorieuse.

L. HOULLEVIGUE.

LES SPECTACLES

THÉATRES

LA SOIRÉE THÉATRALE

« L'Ecole de la médisance » aux Mathurins

Quelles jolies robes ! Les gentilles comédiennes !... La bonne pièce !

En ce temps-là, l'Europe était heureuse; pas pour longtemps. Les femmes d'Angleterre aimaient les grands chapeaux, les panaches, les soies à larges raies. On papotait, chez les ladies, un peu plus méchamment que dans le salon de Célimène... Plus d'un siècle après Molière, Sheridan a remodelé quelques-uns des personnages du *Misanthrope*, de *Tartufe*, de *l'Ecole des femmes...*; et c'est un amusement, et à la fois une gêne, de voir circuler des pensées, et presque des répliques d'Alceste, d'Arnolphe, d'Agnès, de Chrysale même, tout le long de la comédie...

Il paraît qu'on y retrouve aussi du Wycherley, du Congrave et du Fielding. Mais cela ne nous accroche point; avouons timidement que nous ne sommes pas imprégnés de Wycherley...

M. Claude Spaak a adapté la pièce de Sheridan, — poète des « classiques français », avec levain d'humour et acidité anglaise, — de façon libre et même désinvolte, mais très intelligente ! A voir vivre lady Sneerwell, qui pratique les fausses lettres et la calomnie, l'étonnante lady Teazle — Agnès devenue Célimène, — le pauvre Sir Peter, Alceste mâtiné d'Arnolphe et d'Orgon, le bon Sir Oliver, le perfide Joseph et le brave ivrogne Charles Surface, la petite Maria, sœur cadette d'Henriette des *Femmes savantes*, et la turbulente Mme Candeur, nous avons pris un franc plaisir.

Interprétation encore un peu lente, mais sûre. Mme Tania Balachova n'est pas très anglaise, mais elle a bien de l'esprit... Chaque apparition de Mme Lafon, en belle robe, faisait courir sur les spectatrices un frisson d'envie, et nous, nous admirions ! M. Paul Œttly joue large et ferme. M. Vanderic, M. Marcel Herraud, M. Jean Feurs sont soigneux. Décors et meubles spirituels. Une bonne soirée. — *R. K.*

Pour les œuvres de la marine et de la mer

C'est le samedi 17 février que sera donné au théâtre Michel le gala organisé par le club des amis des croisières au bénéfice des œuvres de la marine et des œuvres de mer, sous la présidence effective de M. Campinchi, ministre de la marine, assisté de M. Rio, ministre de la marine marchande. A cette occasion, M. Robert Trébor présentera en gala, à 7 h. 30, l'œuvre nouvelle de M. Jean Cocteau : *les Monstres sacrés*, dans laquelle la grande comédienne Yvonne de Bray fera sa rentrée. Les autres rôles seront créés (ordre alphabétique) par André Brulé, Suzanne Dantès, Claire Gérard, Jany Holt.

Au cours de ce gala unique, des manuscrits de MM. François Mauriac et Georges Duhamel, de l'Académie française; du commandant Paul Chack et de M. Jean Cocteau seront vendus aux enchères. Prix des places : 50 à 200 francs.

LE CONCERT DE LA R. A. F.

Le président de la République ne pouvant, en raison de son deuil, assister dimanche au concert donné au palais de Chaillot par la musique de la Royal Air Force a mis ses deux loges à la disposition du comité pour être vendues au bénéfice de l'Œuvre des foyers militaires franco-britanniques. Il a joint à cet envoi un don gracieux personnel très important.

L'ambassadeur de Grande-Bretagne, qui a donné son patronage à cette fête en même temps que le chef de l'Etat, assistera personnellement au concert, ainsi que M. Guy La Chambre, ministre de l'air.

Le programme unit aux airs les plus populaires de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande une des œuvres les plus populaires du célèbre compositeur finlandais Sibelius.

Nouvelles :

— Opéra-Comique. — La reprise du *Bon roi Dagobert*, de M. André Rivoire, musique de M. Marcel-Samuel Rousseau, est fixée à jeudi 22 février.

— Nouveautés. — Mlle Jeanne Aubert qui n'avait paru dans *En pleins nerfs !* la revue de Dorin, que dans des scènes de comédie, donne également depuis hier, avec grand succès, un tour de chant nouveau.

— Au théâtre des Optimistes, demain dimanche, deux matinées, à 14 heures et à 17 heures.

Les Conférences :

— *Conferencia*, Cercle militaire, place Saint-Augustin :

Lundi 19 février, à 14 h. 45 : « la Grande tâche de la France : gagner la paix après la victoire », conférence par M. Wladimir d'Ormesson.

Mercredi 21 février, à 14 h. 45 : « la Vie quotidienne d'une prisonnière sous la Terreur », documents inédits. Conférence par M. le duc de La Force, de l'Académie française.

Abonnements et tickets, 2, rue de Penthièvre.

SPECTACLES DU VENDREDI 16 FEVRIER ET DU SAMEDI 17, EN MATINEE

Comédie-Française, 20 h. 15 : M. Vernet, Cantique des cantiques.
Odéon, samedi 14 h. 30 : Ces Dames aux chapeaux verts.
Ambassadeurs, 19 h. 15 : Elvire.
Antoine, 20 h. : Celle qui n'est plus.
Atelier, 19 h. : Richard III.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 15 : Fascicule noir.
Châtelet, 19 h. 45, 14 h. 15 : le Tour du monde en 80 jours.
Daunou, 20 h. 30 : Mon gosse de père.
George-VI, 20 h. 15; 15 h.: J'ai dix-sept ans.
Grand-Guignol, 20 h. 30, 15 h. : le Laboratoire des hallucinations.
Madeleine, 18 h. 45 : C'était... histoire de rire.

THEATRE DE LA MADELEINE
CE SOIR, à 19 heures.
présenté par Alice COCEA
LE GRAND SUCCES DE LA SAISON
C'était... HISTOIRE DE RIRE
d'Armand SALACROU
avec les cinq vedettes
(par ordre alphabétique)
Alice COCEA, Fernand GRAVEY, André LUGUET, Suzet MAIS, Pierre RENOIR.

Mathurins, 19 h. 30 : l'Ecole de la médisance.
Michodière, 20 h. 15 : la Familiale.
Montparnasse, 19 h. 14 h. 15 : Maya.
Nouveautés, 15 h., 20 h. 30 : En pleins nerfs.
Optimistes, 15 h., 20 h. 30 : Quelque part... à Paris.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Permission de détente.
Théâtre de Paris, 19 h. : Nous ne sommes pas mariés.

THEATRE DE PARIS
Une ravissante comédie
de Michel DURAN
Nous ne sommes pas mariés
avec
Pierre BLANCHAR, Marguerite PIERRY, Michèle ALFA, ASSIA, Georges LANNES, LOUVIGNY, Alice DIDIER
Soirée à 19 heures

Variétés, 20 h. 30, 15 h. : la Revue des Variétés.

MUSIC-HALLS

A. B. C., 14 h. 45, 20 h. 30 : Drôle de revue.
Etoile-Palace, 15 h., 20 h. 30 : Spectacle de music-hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Diners, soupers, attractions.
Chez elle. — Diner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's (Opéra 68-32). — Thés, diners dansants.

CINÉMAS

LES QUATRE PLUMES BLANCHES

Ce film de Korda représente le gros effort industriel et artistique de la production anglaise de l'an dernier. Il avait été chargé de défendre les couleurs britanniques au concours de la Biennale de Venise. C'est une réalisation de grande envergure, exécutée en couleurs. Son action se situe à l'époque des exploits africains du sirdar Kitchener.

Les lauriers du metteur en scène des *Trois lanciers du Bengale* ont empêché beaucoup de cinéastes de dormir. Korda a visiblement souffert de ce genre d'insomnie. Mais il est évident qu'il n'a pu égaler son modèle. Son scénario, qui exalte le courage de trois officiers anglais faisant partie d'un corps expéditionnaire, n'est pas toujours d'une parfaite vraisemblance. Il est d'ailleurs très difficile de proposer à un peuple en guerre des visions héroïques « fabriquées » en temps de paix. Malgré toute la générosité des intentions, le ton ne semble jamais juste à des spectateurs qui entendent, au même moment, le *la* du terrible diapason de la mort. Tout semble trop théâtral et trop conventionnel. Et puis les « atrocités » des tribus soudanaises semblent bien anodines à un public qui a suivi de près l'assassinat de la Pologne. Les sauvages ont été, dans ce domaine, rapidement distancés par les civilisés.

Le scénario contenait pourtant un point de départ intéressant et émouvant. Un adolescent, voué par tradition familiale à la carrière des armes, craint de ne pouvoir remplir dignement cette mission. Poète, artiste, sentimental, ce jeune homme, dont tous les scrupules sont nobles et délicats, redoute la défaillance de ses nerfs. Il se demande avec angoisse si sa résistance physique ne l'abandonnerait pas à l'heure d'un grave danger. Et peu à peu cette phobie devient si forte qu'il donne sa démission d'officier pour ne pas s'exposer à l'inhibition qui pourrait lui faire déshonorer son uniforme.

Sa jeune femme et ses amis se détournent de lui avec horreur. Et trois de ses camarades, en s'embarquant pour rejoindre leur poste de combat, lui envoient trois plumes blanches, outrage suprême réservé aux lâches. Il y avait là un thème humain assez attachant. Mais il est développé d'une façon un peu trop artificielle. Cinglé par cet affront, le sensitif rejoint secrètement ses trois insulteurs au Soudan et accomplit des actes d'héroïsme dont la témérité nous déconcerte. Réhabilité, il rentrera en Angleterre pour restituer à sa femme la quatrième plume blanche qu'il lui avait empruntée, et tout finira par le plus optimiste des dénouements.

Cet ouvrage est joué assez médiocrement, sauf par l'admirable Aubrey Smith. Il comporte plusieurs batailles à grand spectacle, réalisées dans une bonne technique. Quelques images du Nil ont de la grandeur, mais les effets de couleur n'ont pas toujours l'accent désirable et font parfois regretter le relief du blanc et du noir.

EMILE VUILLERMOZ.

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : Menaces.
Ciné-Opéra : la Fin du jour.
Cinévog-Saint-Lazare : Derrière la façade, M[illegible] en plein vol.
Colisée : les Musiciens du ciel.
Gaumont-Palace : Monsieur Brotonneau.
Impérial : Jeunes filles en détresse.
Les Portiques : le Bois sacré.
Lutetia : la Bête humaine, la Main passe.
Marignan : Brazza.

Madeleine : Battement de cœur.
Marivaux : La charrette fantôme.

Max-Linder : De Lénine à Hitler.
Moulin-Rouge : Ils étaient neuf célibataires.
Normandie : les 4 plumes blanches.
Olympia : l'Homme du Niger.
Paramount : les 4 plumes blanches.
Royal-Pathé : Un enfant terrible, Menaces sur la ville.
Saint-Didier : la Vallée des géants.
Victor-Hugo : la Bête humaine, la Main passe.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : le Flambeau de la liberté.
Balzac : Broadway sérénade.
Biarritz : M. Smith goes to Washington.
Caméra : Cas de conscience, Une nuit à l'Opéra.
Champs-Elysées : Tonnerre sur l'Atlantique.
Cinévog-Saint-Lazare : Une étoile est née.
Courcelles : Seuls les anges ont des ailes.
Ermitage : Nous irons à Paris.
Le César : l'Esclave aux mains d'or.
Le Paris : Veillée d'amour.
Lord-Byron : l'Autre.
Marbeuf : l'Etrange sursis.
Pagode : Elle et lui.
Studio de l'Etoile : Edith Cavell.
Triomphe : Good bye Mr. Chips.
Ursulines : Miss Barrett, la Folle confession.

Petites nouvelles :

— Dimanche prochain, à 16 heures, au Musée de l'homme, palais de Chaillot, le Cercle du cinéma consacrera sa séance aux films anglais de propagande. Y seront projetés des films d'avant-garde de Len Lye et Massengham et des documentaires de Cavalcanti, H. Watt et Jennings : *Men in danger, Spare time, Warning, First days, Highlanders*, etc.

T. S. F.

Informations de la Radio : 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30, 13 h. 30, 19 h. 30, 21 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30.

Emissions recommandées du vendredi 16 février

Radio-Paris : 18 h. 27, Conférence de carême, par le pasteur Bœgner; 19 h. 30, théâtre du Cartel : « le Sentier de la vertu » (de Flers et Caillavet); 20 h. 45, de Rennes : « Boris Godounow » (Moussorgsky); 21 h. 45, « Rangoon », montage; 22 h. 15, Violoncelle; 23 h. et 23 h. 45, Concert symphonique.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 18 h. 45, Chansons, par Lys Gauty; 19 h. 50, « Boris Godounow » (Moussorgsky); 21 h., Le cabaret de la Madelon; 23 h. 45, Concert symphonique, direction Rhené-Baton.

Tour Eiffel : 17 h. 45, « Gillette de Narbonne » (Audran); 19 h., Sonate pour piano et violoncelle (G. Fauré); 21 h. 45, Violon, par Miguel Candela.

Programmes du samedi 17 février

Radio-Paris : 6 h. 40, 7 h. 45, 8 h. 45, Musique enregistrée; 11 h. 45, Piano, par Mme Colette Gaveau; 12 h., Jazz; 12 h. 45, Violon; 13 h., La vie féminine; 13 h. 15, Mélodies; 13 h. 45, Piano; 15 h., Causerie musicale avec la chorale Raugel; 15 h. 30, La T.S.F. à l'hôpital; 16 h., « Madagascar », montage; 16 h. 30, Fantaisie pour violon (G. Hüe); 16 h. 45, « la Vie inconnue de Clemenceau », par le docteur Varenne; 17 h., Emission polonaise; 17 h. 25, Musique de chambre; 18 h. et 20 h. 45, transmission de l'Opéra : « Mârouf, savetier du Caire » (Rabaud); 21 h. 15, Musique de chambre; 22 h. 15, Musique légère; 23 h., « les Deux pierrots », d'Edmond Rostand; 23 h. 45, Musique enregistrée.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : 6 h. 45, 7 h. 45, 8 h. 15, Musique enregistrée; 9 h., Concert (violon et piano); 10 h. 30, Théâtre; 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Jazz; 12 h. 45, 13 h. 45, Musique variée; 17 h. 30, Chansons, par Marcelle Bordas; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 18 h. 45, Dorin; 19 h. 45, l'Heure espagnole, de Franc-Nohain; 21 h. 15, Les chansons du coin de la rue; 22 h., Violon, par Janine Andrade; 23 h. 15, Piano, par Mlle Jeanne Leleu.

Tour Eiffel : 17 h. 45, Musique légère; 19 h., Harpe et violon, par Lily Laskine et Roland Charmy; 21 h. 45, Mélodies, par Mme Marie Beronita; 22 h. 45, Musique légère.

Radio-37 : 8 h. 5, Concert; 11 h. 40, Quart d'heure du soldat; 12 h., Le repos après la soupe; 12 h. 45, Cantine Radio-37; 13 h. 7, Maryse Marey; 13 h. 20, Musique gaie; 13 h. 50, Un jour parmi tant d'autres; 14 h. 35, Chansons de genre; 15 h., Les petits chanteurs d'opéra, de Lina de Surmont; 15 h. 30, Concert; 16 h. 32, Le gala improvisé; 17 h. 50, Au musette; 18 h. 15, Line Viala; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 5, Marian Anderson; 20 h. 10, Jean Tranchant; 21 h. et 21 h. 45, « les Deux orphelines », par le théâtre forain; 22 h. 45, Musique douce.

Radio-Cité : 11 h. 45, Pêle-mêle; 12 h. 2, Variétés; 12 h. 45, Chanson à l'inconnue; 12 h. 55, Accordéon; 13 h. 50, Concert Chopin; 14 h. 5, « Namouna » (Lalo); 16 h. 30, Les chansonniers oubliés; 16 h. 45, Music-hall; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 45, Edith Piaf; 20 h., Léo Marjane; 20 h. 5, Sketch avec Jane Sourza; 21 h., Charles Trenet; 22 h., Les succès d'autrefois.

Poste Parisien : 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Cocktail du jour; 13 h. 30, Orchestre; 14 h., Musique légère; 15 h., « Mon gosse de père » (L. Marchand); 18 h. 26, Actualité catholique; 18 h. 45, Quart d'heure du permissionnaire; 19 h. 52, Sketch; 21 h., Orchestre Godefroy Andolfi; 22 h., Un cas de conscience.

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

IMMEUBLES

GARE HENRI-MARTIN

SPLENDIDE IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE, 10 fenêtres façade, 720m², 2 appartements luxueux 6-7 pièces par étage, tout confort. Loyers bas 12,000 et 14,000 fr. Rapport 225,000 fr., à vendre urgence **1,700,000 fr.**, dont **620,000 Foncier**, amortissable 25 ans. **Gérance**, 22, bd Malesherbes. Anjou 77.31.

LOCATIONS

HOTELS PARTICULIERS

A **LOUER NEUILLY**, hôtel particulier, grand jardin, garage, 5 pièces, 2 bains, dépendances, dernier confort. — **Rimmer**, 9, rue Borghèse. Tél. Suf. 13.50, de 9 h. à 19 h.

OCCASIONS

WATOS **EXPERT-JOAILLIER, 164, Faubourg-Saint-Honoré**, Ely. 77.60 (angle Saint-Philippe du Roule)
Vente, achat, échange et transformation de tous bijoux aux meilleures conditions.
Voyez ses nombreuses occasions.

AMBASSADEURS (19 h. 15)
ELVIRE par HENRY BERNSTEIN
POPESCO

PETITES ANNONCES
d'Offres et Demandes d'Emplois

Rubrique paraissant les MARDI et VENDREDI au prix de [illegible] f. la ligne de 40 lettres, signes ou espaces

OFFRES

COMPTABILITE :

On demande **stagiaire expert-comptable** ou **bon comptable**, connaissant bien contrôle, libéré obligations militaires. Ecrire âge, prétentions, références : Bureau technique, 9, cité Paradis. Très sérieux. Ne pas se présenter.

Société cherche spécialiste expérimenté administration et comptabilité bancaires. Répondre Agence Havas N° 47/599, rue de Richelieu, 62, Paris, qui transmettra.

ENSEIGNEMENT :

Professeurs lettres et sciences demandés p^r établissement enseignement secondaire, Paris. Tél. Dau. 04.63 pour convocation.

SITUATIONS DIVERSES :

On cherche personne de nationalité française, dégagée d'obligations militaires, **ayant expérience commerce métaux non ferreux** pour situation stable. Ne pas se présenter. Ecrire avec curriculum vitæ à : **SOCIETE ANONYME COFRAMET**, 69, boulevard Haussmann, Paris.

On cherche personne de nationalité française, dégagée d'obligations militaires, **ayant expérience commerce produits de chimie minérale**, pour situation stable. Ne pas se présenter. Ecrire avec curriculum vitæ à **SOCIETE ANONYME COFRAMET**, 69, boulevard Haussmann, Paris.

Importante industrie recherche pour belle situation commerciale, exigeant déplacement ou séjour étranger, **collaborateur français**, non mobilisable, moins de 40 ans, excellentes références, de préférence diplôme grandes écoles ou facultés. — Ecr. à l'Agence Havas N° 4549 A, r. de Richelieu, 62, Paris, qui transmettra.

DEMANDES

DIRECTION :

Ingénieur grande école, Français, démobilisé, ayant dirigé affaire commerciale, parlant plusieurs langues étrangères, cherche emploi. Ecrire N° 35, « **le Temps Publicité** ».

SECRETARIAT :

Parfaite secrétaire instruite, sachant rédiger, bonnes notions anglais, désire emploi matin ou fait chez elle tous travaux machine et comptabilité. Ecrire Havas N° 401,481, r. Richelieu, 62.

Jeune femme, secrétaire sténo-dactylo expérimentée, sérieuses qualités administratives, cherche situation. Ecrire Coulomb, 7, rue Soyer, Neuilly.

Jeune femme ayant mari mobilisé, connaissant 3 langues, secrétariat, réception, bonne instruction, cherche situation. Bonnes référ. Holtzhauer, 116, bd Raspail. Lit. 66.48.

Secrétaire sténo-dactylo, longues et bonnes références, demande emploi pour après-midi seulement. Mlle Germain, 17, rue Joubert (9e).

Secrétaire française, connaissant bien l'anglais, cherche situation. Accepterait emploi demi-journée. Ayant machine à écrire, exécuterait travaux chez elle. Ecrire N° 37, « **le Temps Publicité** ».

GENS DE MAISON :

Gouvernante d'intérieur demande emploi, excell.réf. Ecr.n° 31 «**Temps publicité**»

COURS et LEÇONS

Allemand par Viennois diplômé. Références. M. Beck, 11, r. Commerce, 15e. Suf.28.24.

HOTELS ET RESTAURANTS
RECOMMANDÉS

PARIS

ASTRID 27, av. Carnot. Ibrl. Ascenseur. Conf. Chauf. Tél. de 30 à 50 fr.

HOTEL CASTILLE 37, rue Cambon (Madeleine). **Gdes chambres chauffées. ABRI**, pension, prix modérés.

CHAZELLES, 31, r. de Chazelles (parc Monceau). Studios grand luxe et petits apparts. 3 pièces avec cuisine. Grand confort.

FAVART 5, **RUE MARIVAUX** (Gds bds). Abris classés. Prix spéciaux.

FRANCIA 100, r. **Lafayette**. Pr. gares Nord, Est, Opéra. Tt cf. Bar. Prix mod.

La Bourdonnais, 113, av. La Bourdonnais, 7e. **Hôtel et restaur^t**. Pension. Prix modérés.

HOTEL LUTETIA, Bd Raspail. Prix modérés. Salons pour repas, noces, banquets.

HOTEL RESIDENCE ETOILE
Prix modérés, arrangement pour séjour. Grand confort, 45, r. des Acacias. Eto. 50.62.

Hôtel Royal Malesherbes appart. et chambres. **Restaurant, 24, bd Malesherbes (Anj. 53.30)**

HOTEL SAINT-JAMES ET D'ALBANY
211, rue Saint-Honoré, 211.

SPLENDID PLACE DE L'ETOILE. 1, avenue Carnot, 1. Reste ouvert. Prix ajustés. Sous-sol abri.

SYLVA HOTEL, 3, rue Pergolèse, 16e. Tout confort. Prix modérés. ABRIS.

GRAND HOTEL TERMINUS SAINT-LAZARE et sa Rôtisserie normande, 108, r. St-Lazare.

TERRASS-ETOILE, 74, av. de la Gde-Armée. Réduct. 20 0/0 à tous militaires. Eto.16.00

TRIANON-PALACE, 1 bis, r. de Vaugirard. (Quartier latin). Chambres chauffées. Studios, pension, prix modérés.

PENSION HAWKES, 7, av. Présid.-Wilson. 1er ordre. Depuis 55 francs. Passy 99-14.

RESTAURANT DROUANT Place Gaillon.

JOUANNE Aîné
Son restaurant. — Ses tripes à emporter. Ses colis militaires depuis 25 francs. 10, AVENUE DE CLICHY

PRUNIER 9, rue Duphot
16, av. Victor-Hugo
LONDRES, 72, St-James's Street S.W.I.
« TOUT CE QUI VIENT DE LA MER »

COTE D'AZUR

BEAULIEU -sur-Mer. HOTEL BEDFORD Bord de mer. Grand jardin au midi. Garage.

CANNES Hôtel Beaulieu. Situat. tranquille. Arrang^ts. Garage.Av. ou ss pension

CANNES California Palace
Dans son cadre de jardins. 150 à 175 francs pour pension avec bains.

NICE — HOTEL ADRIATIC
Ouvert toute l'année. Dernier confort. Bien chauffé. Prix modérés. Garage attenant.

NICE ALHAMBRA-HOTEL dans son merveilleux parc; plein midi, à Cimiez, le plus gd cf.Pens. d. 80; 150 ch. av.tél.75,s.d.b.w.-c.

LA JOURNÉE FINANCIÈRE

Bourse du 15 février 1940

Cette Bourse n'aurait présenté aucun intérêt sans la liquidation de quinzaine, qui s'est effectuée aujourd'hui dans des conditions d'extrême facilité.

Le taux des reports a été fixé à 3/8 0/0 seulement, contre 1/2 0/0 à la fin de janvier. Et malgré ce nouveau fléchissement du loyer de l'argent nombre de valeurs ont été reportées à des taux inférieurs au taux officiel.

Evidemment c'est là un indice à la fois du peu d'importance des positions spéculatives à la hausse et de l'abondance des capitaux circulants disposés à s'employer. Aussi imaginerait-on difficilement une situation technique plus saine, donc plus favorable, que celle qui existe actuellement sur le marché de Paris.

Celui-ci, cependant, continue d'être privé de la plupart des éléments d'activité dont il bénéficiait il y a quelques semaines. Sans qu'aucune influence extérieure s'exerce sur lui, les échanges demeurent clairsemés et parfois la tendance, tout en demeurant résistante dans l'ensemble, s'en ressent quelque peu en clôture.

Nos fonds publics restent stables et, d'une manière générale, soutenus. Dans les autres groupes de valeurs françaises les baisses l'emportent plutôt, en nombre, sur les avances, mais elles sont le plus souvent insignifiantes. Seules quelques internationales sont nettement déprimées, par exemple le Suez (—340 francs), la Royal Dutch (—90) et la Central Mining (—75).

MARCHE OFFICIEL

Marché calme sur nos rentes qui ont bien défendu leurs positions.

Les valeurs françaises de banques se sont bien comportées aux environs de leurs cours précédents. Toutefois, la Banque de France a été bien tenue (+30), mais la Banque de l'Indochine a cédé une fraction (—55) ainsi que la Banque de Paris (—11). La Banque de l'Indochine a été reportée au pair.

Les valeurs d'électricité n'ont accusé que des modifications peu importantes d'une séance à l'autre.

La Générale d'électricité a consolidé dans la fermeté son avance antérieure.

Les valeurs industrielles françaises de métallurgie, de charbonnages et de produits chimiques se sont facilement maintenues aux environs de leurs cours précédents.

Les matières colorantes de Saint-Denis, sur lesquelles a été coté en liquidation un déport de 1 franc, ont été l'objet de quelques rachats de vendeurs (+20).

Au comptant, quelques demandes sur les valeurs de métallurgie.

Encore un peu de lourdeur sur les valeurs internationales, particulièrement sur la Royal Dutch, la Norvégienne de l'azote, les sud-africaines et le Canal de Suez.

MARCHE EN BANQUE

Toujours aussi peu d'échanges sur cette partie du marché, où la tendance reste hésitante.

Les mines d'or sont plus lourdes, notamment Daggafontein, Durban Roodeport, Rand Mines, Randfontein et Sub Nigel.

Meilleure tenue des pétroles, des Eagle en particulier.

Le marché des valeurs de caoutchouc accentue sa lourdeur, les valeurs indochinoises comptant parmi les plus durement traitées.

Les valeurs minières métalliques se sont assez bien défendues. Toutefois, l'Union minière a laissé une fraction.

DÉPÊCHES ET INFORMATIONS

PARIS, 15 février

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE. — Le bilan hebdomadaire, arrêté à la date du 8 février, n'accuse pas par rapport au précédent de modifications très importantes.

Le portefeuille d'effets de commerce escomptés, passant à 4,658 millions de francs, s'est relevé de 348 millions. De son côté le poste « effets négociables achetés en France », où sont comptabilisées les opérations qu'effectue la Banque sur le marché libre, marque une progression de 220 millions, qui le porte à 6,775 millions en nombre rond.

Les avances à court terme sur effets publics accusent, en revanche, une diminution de près de 222 millions.

Quant au nouveau compte d'avances à l'Etat, le Trésor y a prélevé pendant la huitaine considérée 800 millions de francs; le total desdites avances s'établit ainsi à 16,700 millions.

Dans les comptes « divers » de l'actif le dénouement des opérations transitoires que nous avions signalées il y a huit jours a provoqué un dégonflement de 1,217 millions, qui compense l'augmentation des crédits nouveaux consentis par la Banque tant à l'économie privée qu'à l'Etat.

Au passif, la circulation fiduciaire subit un fléchissement modéré de 146 millions, qui en ramène le montant à 154,308 millions 1/2, tandis que l'ensemble des comptes créditeurs se présente en augmentation — également peu importante — de 163 millions 1/2. Pour les seuls dépôts et comptes courants particuliers la progression représente près de 310 millions; quant aux avoirs du Trésor public et de la Caisse d'amortissement, ils ont diminué respectivement de 90 et de 32 millions environ.

Le total des engagements à vue de la Banque n'ayant augmenté que d'un montant insignifiant (+17 millions) et l'encaisse or s'étant de son côté accrue d'un peu plus de 1 million et demi, le pourcentage de couverture de la monnaie demeure sans changement à 57,02 0/0.

LE MONTANT DU COUPON DE LA RENTE 4 1/2 0/0 1937 ET LE PRIX DU REMBOURSEMENT DES TITRES APPARTENANT A LA SERIE SORTIE AU TIRAGE. — Un arrêté du ministre des finances publié aujourd'hui, 15 février, au *Journal officiel* fixe, pour la période du 16 février au 15 août 1940, les montants du coupon venant à échéance le 1er mars aux sommes suivantes :

Montant nominal des coupons	Somme à payer
—	—
francs	francs
11 25	22 30
22 50	45 »
225 »	448 80
2.250 »	4.489 75

D'autre part, du 1er mars 1940 inclus au 15 août 1940 inclus, les titres appartenant à la série sortie au tirage seront remboursés aux prix suivants :

Montant nominal des coupons	Somme à payer
—	—
francs	francs
500 »	997 65
1.000 »	1.995 35
10.000 »	19.953 40
100.000 »	199.534 20

COMPAGNIE GENERALE DE T. S. F. — Le bénéfice net de l'exercice au 31 août 1939 — huit mois — ressort, après amortissements, à 18,065,404 francs contre 10,144,375 francs en 1938 (douze mois).

Le conseil proposera à la prochaine assemblée de maintenir le dividende à 40 francs par action et de porter celui des parts de 31 fr. 25 à 48 fr. 611.

COMPAGNIE RADIO-FRANCE. — Le bénéfice net de l'exercice au 31 août 1939 — huit mois — est de 4,855,239 francs contre 5,759,156 francs pour l'exercice 1938 et d'une durée normale de douze mois. Le dividende sera maintenu à 50 francs par action et celui des parts sera porté de 9 fr. 777 à 14 fr. 666.

AUTOMOBILES PEUGEOT. — Un dividende de 25 francs pour l'exercice au 31 août d'une durée de dix mois, contre 29 fr. 22 pour l'exercice 1938 d'une durée de douze mois, sera proposé aux actionnaires.

LONDRES, 15 février

BOURSE DE LONDRES. — Marché calme mais résistant. Bonne tenue des fonds anglais. Reprise des Eagle.

NEW-YORK, 15 février

BOURSE DE NEW-YORK. — Jeudi, le marché a été un peu plus actif — 750,000 titres traités sur le marché officiel contre 650,000 la veille — et la tendance a été plus soutenue. Les valeurs de cuivre, notamment, se sont raffermies.

MARCHE DES CHANGES. — 15 février. — Paris 2,24 contre 2,23 3/4; Londres 3,95 1/8 contre 3,94 5/8; Bruxelles 16,85 contre 16,88; Amsterdam 53,12 contre 53,14; Genève 22,42 1/2.

La parité s'établit en francs à 44,642 pour le dollar et à 176,391 pour la livre.

BRUXELLES, 15 février

BOURSE DE BRUXELLES. — Marché bien tenu. Brazilian Traction 210 50; Tubize 45 575; Union Minière 3,190; Electrobel 893 75; Financière des Caoutchoucs 1,150; Petrofina 258 75; Sidro 116 50.

AMSTERDAM, 15 février

BOURSE D'AMSTERDAM. — Les transactions sont restées clairsemées à la séance de jeudi et la tendance est demeurée hésitante, voire lourde. Royal Dutch, 242 3/8 contre 244 3/4; A. K. U., 38 9/16 contre 38 1/2; Philips, 114 3/4 contre 116 3/8; H. V. A., 378 3/4 contre 380 1/4; Deli Mij, 180 contre 182 1/2.

ASSOCIATION DES PORTEURS D'OBLIGATIONS de 1,000 francs à 5 1/2 0/0 (1931) de la Société des charbonnages du Dong-Trieu

AVIS DE CONVOCATION
(Rectificatif)

MM. les porteurs d'obligations de 1,000 francs 5 1/2 0/0 (1931) de la Société des charbonnages du Dong-Trieu, société anonyme au capital de 28 millions de francs, dont le siège social est à Haïphong (Tonkin), sont convoqués, aux diligences du conseil d'administration de ladite société, en assemblée générale, le mardi 5 mars 1940, à 11 heures, salle des Ingénieurs civils de France, 19, rue Blanche, à Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Communication relative à un projet d'augmentation du capital de la Société des charbonnages du Dong-Trieu;

2° Approbation des dispositions prises à cet effet par le conseil d'administration de ladite société;

3° Approbation de la suppression du § 3 de l'article 56 des statuts de la Société des charbonnages du Dong-Trieu.

Pour être admis à l'assemblée, les propriétaires d'obligations au porteur doivent déposer leurs titres au siège de l'Association des obligataires 5, rue Blanche, Paris (9e), ou justifier du dépôt de ces titres dans un établissement financier cinq jours au plus tard avant la date de la réunion de l'assemblée.

Le Conseil d'administration de la Société des charbonnages du Dong-Trieu.

LES CHANGES A PARIS. — Aucune modification aux cours pratiqués par la Banque de France.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	73 80	3 0/0	73 70	73 70	73 60	73 60
3 ..	84 ..	3 0/0 amort.	86 40	.. ..	.. ..	83 50
4 ..	77 80	4 0/0 1917	77 60	77 75	77 90	77 90
4 ..	76 50	4 0/0 1918	76 20	76 20	76 35	76 40
5 ..	112 90	5 0/0 1920 am.	112 75	112 55	112 60	112 90
.. ..	186 60	4 0/0 1925	187 05	187 ..	186 75	187 ..
4 50	82 60	4 1/2 % 32, tr.A	82 55	82 35	82 55	82 55
4 50	84 ..	4 1/2 % 32, tr.B	84 ..	84 ..	84 25	84 30
.. ..	215 ..	4 1/2 0/0 1937.	213 25	214 35	213 70	214 ..
5 ..	98 ..	5 0/0 1939	97 90	98 05	98 20	98 20
5 ..	103 75	Déf.nat.5 0/0 38	103 80	104 25	104 25	104 05
45 ..	980 ..	Obl. Tr. 4 1/2 33	978 ..	980 ..	976 ..	978 ..
40 ..	894 ..	Obl. Tr. 4 0/0 34	894 ..	894 ..	894 ..	896 ..
50 ..	994 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	996 50	991 ..	991 ..	991 ..
45 ..	880 ..	Obl. Tr. 4 /2 32	879 ..	880 ..	880 ..	880 ..
4 ..	130 25	Ob.Tr.4 0/0 36 B	130 20	130 ..	129 95	129 80
45 ..	1050 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1048 ..	....	....	1052 ..
50 ..	1028 ..	Bons Tr.5 0/0 34	1028 ..	1027 50	1027 50	1029 ..
45 ..	1045 ..	Bons Tr.4 1/2 34	1045 50	1046 ..	1046 ..	1047 ..
40 ..	1035 ..	Bons Tr.4 0/0 35	1035 ..	1037 ..	1037 ..	1035 ..
50 ..	1035 ..	B. T. 5 % sep.37	1035 ..	1038 ..	1038 ..	1035 ..
50 ..	1040 ..	B. T. 5 % déc.37	1038 ..	1039 ..	1039 ..	1039 ..
55 ..	1040 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1045 ..	....	....	1046 ..
45 ..	894 ..	Caisse autonome.	900 ..	899 ..	899 ..	898 ..
320 ..	7500 ..	Bque de France.	7520 ..	7545 ..	7550 ..	7595 ..
400 52	6850 ..	— de l'Algérie	6800 ..	....	....	6800 ..
240 ..	6950 ..	— de l'Indoch.	6935 ..	6890 ..	6880 ..	6850 ..
35 ..	914 ..	— de Paris	906 ..	902 ..	895 ..	901 ..
30 ..	606 ..	— transatl	605 ..	600 ..	600 ..	595 ..
30 ..	452 ..	Union parisienne	454 ..	455 ..	453 ..	452 ..
80 ..	1170 ..	Cie algérienne	1165 ..	1179 ..	1179 ..	1168 ..
50 ..	782 ..	Compt. nat. esc.	782 ..	778 ..	778 ..	778 ..
40 ..	494 ..	Créd. commercial	492 ..	493 ..	491 ..	496 ..
185 ..	2630 ..	— fonc. France	2620 ..	2630 ..	2625 ..	2645 ..
15 ..	228 ..	— fonc. Ind...	224 ..	226 ..	226 ..	222 ..
100 ..	1630 ..	— lyonnais	1620 ..	1625 ..	1625 ..	1629 ..
40 ..	736 ..	Société générale.	735 ..	731 ..	731 ..	720 ..
33 ..	630 ..	Fonc. lyonnaise..	644 ..	....	....	....
20 545	268 ..	Rente foncière..	265 ..	265 ..	265 ..	265 ..
.. ..	60 ..	Génér. foncière.	60 50	62 ..	62 ..	60 ..
899 72	17050 ..	Suez	17025 ..	16800 ..	16685 ..	16700
811 94	14000 ..	— jouiss.	13750 ..	13400 ..	13400 ..	13500 ..
914 86	13400 ..	— (fond^r)	13370 ..	12910 ..	12910 ..	13000
394 75	4100 ..	— (civile, 5e)	4160 ..	4051 ..	4050 ..	4090
40 ..	600 ..	Est	603 ..	600 ..	600 ..	600
70 ..	904 ..	Lyon	904 ..	904 ..	904 ..	900
50 ..	692 ..	Midi	692 ..	....	....	686 ..
70 ..	860 ..	Nord	860 ..	862 ..	862 ..	860
64 ..	894 ..	Orléans	910 ..	935 ..	935 ..	940
55 ..	1300 ..	Indoch.-Yunnan	1290 ..	....	....	1200
.. ..	650 ..	Santa-Fé	648 ..	643 ..	643 ..	636
60 ..	734 ..	Métropolitain	737 ..	737 ..	730 ..	728
52 50	490 ..	— jouiss.	489 ..	....	....	....
26 50	300 ..	Paris. ind. élect.	300 ..	299 ..	299 ..	300
100 ..	942 ..	Tram. Shanghai.	943 ..	950 ..	950 ..	944
75 ..	1100 ..	Lyonnaise eaux	1115 ..	1092 ..	1100 ..	1110
62 50	840 ..	— jouiss.	840 ..	845 ..	845 ..	840
55 ..	846 ..	Eaux Indochine.	850 ..	815 ..	815 ..	831
45 ..	600 ..	Distr. parisienne.	603 ..	605 ..	602 ..	609
57 50	628 ..	Electr. de Paris.	630 ..	631 ..	631 ..	625
25 ..	315 ..	Electricité Seine.	310 ..	310 ..	310 ..	310
20 ..	300 ..	Electr. gaz Nord	299 ..	296 ..	296 ..	293
100 ..	1920 ..	Elect. (Cie gén.)	1935 ..	1945 ..	1938 ..	1950
40 ..	615 ..	Energ. littoral	612 ..	615 ..	615 ..	620
24 ..	268 ..	Energ. Nord Fr.	275 ..	272 ..	272 ..	271
45 ..	930 ..	F^ces Mot.Truyère	935 ..	940 ..	935 ..	931
65 ..	682 ..	Nord-Lumière	682 ..	686 ..	686 ..	692
49 ..	788 ..	Cie Télégr. s. fil	781 ..	785 ..	785 ..	765
.. ..	214 ..	Thomson-Houst.	212 50	215 ..	215 ..	215
84 ..	408 ..	Union d'électr.	410 ..	411 ..	411 ..	405
57 50	740 ..	Ecl.-ch.-f.motr.	723 ..	728 ..	728 ..	723
30 ..	460 ..	Gaz et eaux	470 ..	470 ..	470 ..	474
30 ..	584 ..	Forges Nord Est	590 ..	592 ..	586 ..	590
40 ..	1220 ..	Denain-Anzin	1232 ..	1230 ..	1230 ..	1240
50 ..	690 ..	Saulnes	690 ..	680 ..	680 ..	690
32 50	445 ..	Louvr.-Montbard	442 ..	439 ..	439 ..	450
80 ..	1700 ..	Schneider et Cie	1695 ..	1676 ..	1687 ..	1695
40 ..	830 ..	Tréfil. Havre	838 ..	838 ..	840 ..	833
25 ..	590 ..	Béthune (10e)	590 ..	582 ..	585 ..	....
129 ..	2480 ..	Charb. Tonkin	2450 ..	2450 ..	2450 ..	2470
30 ..	640 ..	Anzin	640 ..	644 ..	644 ..	630
44 ..	1145 ..	Blanzy	1145 ..	1145 ..	1150 ..	1130

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
12 ..	222 ..	Courrières	223 ..	223 ..	223 ..	222 ..
15 ..	290 ..	Lens	292 ..	289 ..	289 ..	290 ..
25 ..	462 ..	Marles	467 ..	457 ..	457 ..	458 ..
25 ..	508 ..	Vicoigne Nœux.	511 ..	514 ..	514 ..	505 ..
4 ..	82 ..	Boléo	83 25	83 ..	83 ..	81 ..
135 ..	1345 ..	Min. de Bor (n.)	1311 ..	1300 ..	1305 ..	1312 ..
35 ..	1126 ..	Le Nickel	1134 ..	1128 ..	1135 ..	1130 ..
.. ..	420 ..	Peñarroya	416 ..	413 ..	412 ..	412 ..
.. ..	17 ..	Fse ind. pétr.	17 25	18 ..	18 ..	17 50
45 ..	1120 ..	Franç. pétroles	1098 ..	1109 ..	1108 ..	1095 ..
.. ..	....	Stand.Fr.Pétroles	868 ..	880 ..	855 ..	860 ..
65 ..	1910 ..	Elect. ch. Ugine	1902 ..	1905 ..	1900 ..	1906 ..
57 50	785 ..	Kali-Ste-Thérèse.	786 ..	777 ..	780 ..	785 ..
30 ..	789 ..	Kuhlmann	781 ..	782 ..	784 ..	781 ..
60 ..	1370 ..	Mat.col.St-Denis.	1372 ..	1385 ..	1392 ..	1377 ..
50 ..	946 ..	Phosph. Gafsa	945 ..	947 ..	945 ..	945 ..
65 ..	1790 ..	Péchiney	1786 ..	1775 ..	1775 ..	1775 ..
28 ..	1010 ..	Rhône-Poulenc	1009 ..	1015 ..	1014 ..	1015 ..
70 ..	2375 ..	Saint-Gobain	2379 ..	....	2370 ..	2385 ..
28 ..	550 ..	Sal.Djibouti,Sfax	549 ..	550 ..	551 ..	550 ..
200 ..	9200 ..	Port du Rosario	9220 ..	9260 ..	9315 ..	9300 ..
25 ..	770 ..	Charg. réunis	777 ..	....	780 ..	782 ..
70 ..	1385 ..	Fse Afrique occ.	1395 ..	....	1375 ..	1360 ..
32 50	1510 ..	Air liquide	1502 ..	1502 ..	1502 ..	1505 ..
130 ..	8900 ..	Brass. Quilmès	8880 ..	8920 ..	8935 ..	8915 ..
65 ..	1080 ..	Caoutch. Indoch.	1071 ..	1066 ..	1070 ..	1065 ..
20 ..	485 ..	Citroën	480 ..	485 ..	485 ..	480 ..
25 ..	560 ..	— act. N	555 ..	541 ..	543 ..	542 ..
35 ..	798 ..	Compteurs (Gaz)	800 ..	800 ..	800 ..	800 ..
14 50	235 ..	Cult. tropicales	230 ..	232 ..	232 ..	229 ..
25 ..	456 ..	Distil. Indochine.	447 ..	451 ..	451 ..	449 ..
.. ..	68 ..	Ford (franç.)	68 ..	68 ..	68 ..	68 ..
26 ..	592 ..	Ind.Plant.hévéas.	590 ..	590 ..	590 ..	595 ..
15 96	408 ..	Hévéas (parts)	400 ..	395 ..	395 ..	397 ..
29 22	458 ..	Peugeot	451 ..	458 ..	458 ..	457 ..
20 ..	412 ..	Poliet, Chausson	422 ..	427 ..	427 ..	425 ..
40 ..	720 ..	Raffineries Say	738 ..	735 ..	732 ..	735 ..
46 91	722 ..	Terres Rouges	722 ..	715 ..	715 ..	734 ..
80 ..	635 ..	Union europ.	631 ..	632 ..	632 ..	625 ..
15 ..	362 ..	Est obl.3 0/0 a^nc	394 ..	....	....	375 ..
15 ..	344 ..	Lyon obl.30/0a^nc	349 ..	....	....	347 ..
15 ..	342 ..	— n^lle	344 ..	....	....	348 ..
15 ..	342 ..	Midi obl.30/0a^nc	360 ..	....	....	350 ..
15 ..	386 ..	Nord obl.30/0a^nc	421 ..	....	....	412 ..
15 ..	406 ..	— n^lle	420 ..	....	....	406 ..
15 ..	382 ..	Orl.obl.30/0a^nc	378 ..	....	....	388 ..
15 ..	370 ..	Ouest ob.30/0a^nc	388 ..	....	....	370 ..
.. ..	112 ..	Oblig. Young	117 ..	116 ..	117 ..	118 ..
4 p.50	1160 ..	Cr.Arg.41/20/0	1150 ..	1154 ..	1136 ..	....
55 ..	958 ..	Aut. 51/20/033	961 ..	....	959 ..	958 ..
107 fl.5	2870 ..	Belgiq. 5 1/2 32	2905 ..	2905 ..	2905 ..	2870 ..
107 fl.5	2890 ..	— 5 1/2 34	2890 ..	2880 ..	2880 ..	2882 ..
£ 0.16	2740 ..	Unif. Egypte	2750 ..	2725 ..	2725 ..	2705 ..
1 £	1565 ..	Japon 50/0 1907	1540 ..	....	....	1531 ..
.. ..	8 ..	Russe consol.	8 25	8 ..	8 ..	8 ..
57 ..	192 ..	Serbe 4 0/0	182 ..	181 ..	193 ..	175 ..
16 65	300 ..	Turc 7 1/2 33	301 ..	301 ..	301 ..	296 ..
16 65	182 ..	— 7 1/2 0/0 34	183 ..	175 ..	175 ..	....
3 $ mex.	245 ..	Bque nat. Mex.	254 ..	251 ..	251 ..	251 ..
£ 0:3:0	602 ..	— ottomane	588 ..	585 ..	595 ..	588 ..
125 p.	3580 ..	Créd. fonc. égyp.	3565 ..	3575 ..	3590 ..	3600 ..
.. ..	265 ..	Canad.-Pacific	262 ..	261 ..	262 ..	266 ..
2 f. b.	41 ..	Wagons-Lits	41 ..	41 ..	41 ..	40 25
8 f.25	2075 ..	Philipps	2050 ..	2075 ..	2070 ..	....
18 esc.	415 ..	Gaz. él.(Lisbon.)	415 ..	401 ..	401 ..	405 ..
160 f. l.	4110 ..	Arbed	4170 ..	4110 ..	4150 ..	4150 ..
10 kr.	1660 ..	S. K. F.	1635 ..	1600 ..	1610 ..	1610 ..
£ 4:16	2600 ..	Central Mining	2530 ..	2500 ..	2455 ..	2455 ..
£ 011:6	2160 ..	East Geduld	2127 ..	2135 ..	2135 ..	2140 ..
£ 0.15	1550 ..	Geduld	1516 ..	1518 ..	1511 ..	1505 ..
10 l.	238 ..	Montecatini	244 ..	243 ..	243 ..	244 ..
.. ..	2700 ..	Rio-Tinto	2675 ..	2650 ..	2650 ..	2660 ..
£ 0 8 0	1350 ..	Un. Corporation	1339 ..	1315 ..	1313 ..	1315 ..
10 k.80	1784 ..	Azote	1780 ..	1752 ..	1742 ..	1738 ..
35 f.b.	380 ..	Pétrofina	370 ..	379 ..	379 ..	379 ..
17 fl.	6300 ..	Royal Dutch	6160 ..	6135 ..	6070 ..	6110 ..
10 fl.	4440 ..	Amsterd. Rubber	4425 ..	4425 ..	4400 ..	4380 ..
85 fl.	45600 ..	H. V. A.	45000 ..	45500 ..	45500 ..	45300 ..
11 sh.	3350 ..	Liebig	3225 ..	....	....	3340 ..
14 f. 10	11880 ..	Nestlé	11750 ..	11770 ..	11770 ..	11705 ..
24 esc.76	770 ..	Portug. tabacs	760 ..	778 ..	778 ..	765 ..
£ 51 3/4	1010 ..	Sucr. d'Egypte	1010 ..	1015 ..	1015 ..	1025 ..

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
35 ..	940 ..	Albi	979 ..	975 ..	978 ..	978 ..
3 sh.	380 ..	Anglo-Amer. Cor.	344 ..	345 ..	345 ..	348 ..
3 sh.6	262 ..	Aréas	248 ..	252 ..	256 ..	255 ..
30 lei	96 ..	Astra Romana	93 ..	95 ..	98 ..	101 50
£ 1 10	4900 ..	Bque nat. Egypte	4651 ..	4635 ..	4638 ..	4620 ..
.. ..	234 ..	Barcelona Tract.	220 ..	220 ..	220 ..	224 ..
3s.1p.5	404 ..	Brakpan	450 ..	438 ..	436 ..	437 ..
5 p.40	1560 ..	Brasser. Palermo	1512 ..	1530 ..	1522 ..	1550 ..
1 p.60	516 ..	Brasser. Schiau.	498 ..	496 ..	498 ..	498 ..
4 sh.	940 ..	Brit. Am. Tobac.	920 ..	908 ..	895 ..	891 ..
8 ..	260 ..	Bruay	256 ..	253 ..	254 50	88 ..
48p.213	1870 ..	Cairo-Héliopolis..	1820 ..	1832 ..	1835 ..	1825 ..
4 48	696 ..	Cambodge	714 ..	709 ..	707 ..	705 ..
18 484	220 ..	Cambodge 100e..	225 ..	224 ..	225 50	220 50
6 p.	82 ..	Canadian Eagle..	77 ..	77 ..	76 75	78 25
10 fl.	216 ..	Caoutch. (Fin.)..	206 ..	203 50	204 ..	204 ..
40 fl.625	810 ..	— act. V.	762 ..	762 ..	764 ..	745 ..
1 sh.3	204 ..	Chartered	193 50	195 50	194 ..	193 ..
30 ..	890 ..	Cinzano	841 ..	840 ..	840 ..	855 ..
2 sh.3	496 ..	City Deep	472 50	472 ..	472 ..	475 ..
90 lei	60 ..	Colombia	55 25	55 ..	55 ..	54 50
25 lei	44 ..	Concordia	42 75	44 ..	45 ..	44 ..
19 sh.	2800 ..	Crown Mines	2620 ..	2620 ..	2590 ..	2595 ..
2s.6p75	408 ..	Daggafontein	390 ..	380 ..	385 ..	386 ..
15 sh.	1160 ..	De Beers ord.	1102 ..	1101 ..	1102 ..	1110 ..
10 sh.	1660 ..	— préf.	1587 ..	1587 ..	1580 ..	1585 ..
.. ..	192 ..	Dong-Trieu	165 50	162 50	165 50	168 ..
1 sh.6	596 ..	Durban Roodep..	567 ..	557 ..	552 ..	559 ..
3.450/0	140 ..	Eastern	132 ..	129 ..	125 50	126 ..
3 sh.6	470 ..	East Rand	438 ..	440 ..	439 ..	437 ..
0 fl. 48	280 ..	Fr.-Néer. de cult.	267 ..	266 ..	267 ..	263 ..
0 $ 30	366 ..	Franco-Wyoming	347 50	342 50	343 ..	346 ..
5 sh.	732 ..	General Mining..	707 ..	710 ..	713 ..	702 ..
3 sh.3	484 ..	Goldfields	450 ..	451 ..	447 50	446 ..
1 sh.	206 ..	Gula Kalumpong	202 ..	200 ..	198 ..	197 ..
.. ..	640 ..	Hotchkiss	645 ..	644 ..	633 ..	627 ..
37 50	396 ..	La Houve	359 ..	360 ..	360 ..	351 ..
.. ..	1200 ..	Huaron (Cie Min	1265 ..	1235 ..	1235 ..	1230 ..
20 ..	304 ..	Huiles de pétrole	295 ..	298 ..	295 ..	297 ..
.. ..	152 ..	Hydr.-El. Cère	150 ..	150 ..	150 ..	151 ..
.. ..	120 ..	Jagersfontein	115 ..	113 50	114 50	118 ..
3 sh.	354 ..	Johannesburg	321 ..	322 ..	329 ..	328 ..
4 fl. 51	432 ..	Katanga * 1/60^e	377 ..	378 ..	378 ..	382 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
4 sh.3	556 ..	Kleinfontein(N.)	540 ..	533 ..	528 ..	530 ..
9 p.	250 ..	Kuala Lumpur..	211 ..	207 ..	207 50	206 ..
2 sh.	190 ..	Lake View	191 ..	192 ..	193 ..	195 ..
2 sh.	84 ..	Langl. Estate	72 ..	74 ..	73 50	73 ..
8 ..	166 ..	Liévin	163 ..	162 ..	164 ..	163 ..
5 sh.6	684 ..	Main Reef	643 ..	639 ..	638 ..	635 ..
1 sh.6	184 ..	Malacca ord.	175 ..	171 50	171 ..	171 ..
11 p.	66 ..	Mex. Eagle ord..	58 75	59 25	60 ..	61 25
61 77	1204 ..	Michelin (6es p.)	1178 ..	1170 ..	1174 ..	1165 ..
17 ..	330 ..	Mimot (ord.)..	334 ..	325 50	326 50	327 ..
50 ..	720 ..	Min. et pr. chim.	703 ..	703 ..	698 ..	710 ..
13 .53	540 ..	Min. Gds-Lacs	502 ..	502 ..	502 ..	....
50 ..	864 ..	Gnome et Rhône	805 ..	878 ..	880 ..	875 ..
6 sh.	484 ..	New-State Aréas	455 ..	449 ..	448 ..	448 ..
30 ..	256 ..	Omnium fr. pétr.	258 ..	252 ..	254 ..	254 ..
58 60	1020 ..	Padang	1011 ..	999 ..	998 ..	990 ..
50 ..	740 ..	Etablis. Pernod.	689 ..	685 ..	687 ..	691 ..
25 ..	358 ..	Phos. Constant..	356 ..	359 ..	362 ..	355 ..
14 ..	208 ..	Phos. M'Dilla	214 ..	213 50	213 ..	215 ..
12 50	264 ..	Phos. Tunisiens.	260 ..	249 ..	252 ..	250 50
15 ..	416 ..	Pointe-à-Pitre	392 50	398 ..	390 50	390 ..
4 sh.6	380 ..	Randfontein	347 ..	341 50	345 ..	....
8 sh.	1488 ..	Rand Mines	1403 ..	1385 ..	1345 ..	1395 ..
15 0/0	212 ..	Rhod. ang.-amer.	200 ..	202 ..	200 ..	....
9 p.	156 ..	Roan Antelope	146 ..	145 ..	143 50	144 ..
5 sh.	586 ..	Robinson Deep	553 ..	548 ..	548 ..	....
1 sh.	228 ..	Sennah Rubber	214 ..	215 ..	215 ..	....
4 sh.	796 ..	Shell	729 ..	725 ..	726 ..	730 ..
11 p.	192 ..	Simmer and Jack	180 50	180 ..	181 ..	....
2s.7p50	280 ..	Spring Mines	254 50	254 ..	254 ..	253 ..
15 sh.	2030 ..	Sub Nigel	1909 ..	1907 ..	1894 ..	1920 ..
14 f. 40	220 ..	T.Roug. 100^e p.	229 ..	224 50	225 ..	226 ..
.. ..	388 ..	Tharsis	356 ..	353 ..	353 ..	354 ..
6 p.	76 ..	S. A. Township	70 75	70 50	70 50	....
1 sh.6	206 ..	Transvaal	186 ..	186 ..	186 50	186 ..
.. ..	84 ..	Tubize	76 75	76 ..	76 ..	77 ..
160 f.b.	5440 ..	U.M. Ht-Katanga	5070 ..	5030 ..	5012 ..	5000 ..
2 p.	90 ..	Urikany	86 ..	88 50	89 ..	88 ..
.. ..	1300 ..	Vieille-Montagne	1200 ..	1190 ..	1190 ..	1200 ..
.. ..	556 ..	Viscose (Nat.).	547 ..	545 ..	538 ..	540 ..
2 sh.6	344 ..	West Rand	315 ..	314 ..	312 ..	....
2 sh.6	430 ..	West Springs..	401 ..	400 50	400 ..	....

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1912-14	373 50	374 ..
25 ..	— 5 0/0 1919...	389 ..	389 ..
25 ..	P.T.T. 5 0/0 1928....	506 ..	506 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929.	481 ..	483 ..
50 ..	— 5 0/0 1934....	987 ..	981 ..
50 ..	— 5 0/0 1936....	982 ..	960 ..
25 ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934-49	97 05	97 50
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $).	4740 ..	4700 ..
70 $	7 0/0 or 1924 (—).	6300 ..	6300 ..
25 ..	Cred. national 1919	535 ..	532 ..
25 ..	Cr^d n^l obl. 5 0/0 1920	508 ..	506 ..
30 ..	— 6 0/0 juil. 1922	533 ..	532 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	525 ..	521 ..
30 ..	— 6 0/0 juin 1923	537 ..	....
30 ..	— 6 0/0 janv. 1924	555 ..	558 ..
50 ..	— 5 0/0 1934.....	1015 ..	....
55 ..	— 5 1/2 0/0 1937..	1025 ..	1025 ..
60 ..	— 6 0/0 1938.....	1050 ..	1046 ..
249 99	Banq. Guadeloupe.	3220 ..	3075 ..
20 ..	Eur^ne cent. ord.	403 ..	390 ..
25 ..	B^e F^se It. Amer. sud	515 ..	515 ..
30 ..	— Nat. comm. ind	568 ..	568 ..
.. ..	B^e Pays du Nord...	442 ..	420 ..
26 25	Créd^t ind.com.nom	320 ..	....
45 ..	— — — t. p..	725 ..	728 ..
25 ..	C^f. Algérie-Tunis.	469 ..	469 ..
16 ..	Génér. Als^se Banq.	400 ..	....

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
30 ..	Marseil^se de Crédit.	648 ..	648 ..
27 ..	Sous-Compt. Entr.	245 ..	241 ..
12 50	Union des Mines..	224 ..	225 ..
80 ..	Vichy (A)..........	1452 ..	1450 ..
26 666	— (B)..........	470 ..	....
.. ..	Alsthom...........	336 ..	350 ..
20 ..	El.B^ses-Mlle (10e p.)..	286 ..	285 ..
256 85	Elec. Gaz Nord parts.	4050 ..	4020 ..
864 20	Elect. Paris (parts)	9750 ..	9690 ..
20 ..	Elect. Loire Centre	310 ..	306 ..
30 ..	Energ. Ecl. (10e p.).	270 ..	....
18 12	En. El. Basse-Loire	342 ..	....
17 50	— du Rhin....	176 ..	182 ..
47 50	Ener. élec. S.-O. ord.	725 ..	760 ..
47 50	— — — prior.	725 ..	758 ..
50 ..	Energie industr^lle.	1035 ..	1035 ..
10 ..	Forces motr. Est..	115 ..	117 ..
52 50	Forces m. H^t-Rhin	238 ..	....
25 ..	Forces mot. Rhône	694 ..	685 ..
20 ..	Vienne	350 ..	351 ..
52 50	Havraise en. élect.	780 ..	775 ..
65 ..	Hyd. él. Auvergne.	981 ..	980 ..
102 50	Lorraine (parts).	1001 ..	1005 ..
26 ..	Nantaise Eclairage	410 ..	406 ..
65 ..	Ouest-Lumière....	731 ..	731 ..
345 ..	Dollfus-Mieg......	3885 ..	3800 ..
110 ..	Gaz Lebon A (c.)...	2230 ..	2275 ..
70 ..	Continent^le du Gaz	1088 ..	1086 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
80 ..	Franç. Eclair. Gaz.	740 ..	....
14 ..	Réunies gaz él. (25fr.)	171 ..	168 ..
80 ..	Gaz France-Etran.	990 ..	990 ..
.. ..	— de Lyon......	325 ..	325 ..
25 66	— de Paris......	195 ..	192 ..
.. ..	Aciér^ies de Longwy	280 ..	275 ..
60 ..	Alsac^ne const. méc.	671 ..	668 ..
100 ..	Ch.^ers At. St-Nazaire	1390 ..	1420 ..
65 ..	Châtil^on-Comment.	2169 ..	2190 ..
21 ..	Electr.-Mécanique	602 ..	610 ..
12 50	Forg. et Ac.Marine	479 ..	482 ..
61 09	Pont-à-Mousson...	2350 ..	2355 ..
40 ..	F^ses matériel ch. fer	535 ..	535 ..
30 ..	Pechelbronn.......	285 ..	....
25 ..	Phosph. Océanie..	680 ..	666 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.).	330 ..	330 ..
.. ..	Potin..............	39 ..	39 ..
45 ..	Sucr. Pithiviers..	794 ..	785 ..
275 ..	Suze (Distillerie)..	1200 ..	1180 ..
10 392	Bon Marché.......	275 ..	260 ..
25 ..	Nouv. Galeries....	305 ..	308 ..
65 ..	Paris-France.....	789 ..	735 ..
30 ..	Papeter. de Franc^e	325 ..	328 ..
20 ..	Autom. ind. Latil.	165 ..	....
40 ..	Dunlop............	594 ..	590 ..
20 ..	Ouest africain.....	440 ..	440 ..
60 fb	Ougrée-Marihaye.	851 ..	860 ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	3800 ..	3780 ..
75 ..	Hutchinson.......	1460 ..	1450 ..

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

1re ÉDITION

Les opérations militaires

LA BATAILLE DE FINLANDE

Un certain nombre de précisions sont parvenues sur le caractère des combats dans l'isthme de Carélie, au cours de la journée du 13.

A l'ouest un régiment soviétique, appuyé par des chars, a essayé encore une fois de tourner la droite de la ligne Mannerheim, en progressant sur la glace du golfe de Finlande. Il a été facilement dispersé.

Près de Summa les chars de l'assaillant ont, en partie, réussi à pénétrer dans la position fortifiée, mais ils n'ont pas été suivis par l'infanterie, et ont dû faire demi-tour.

Au nord-est de Summa, près du village de Oimola, des corps à corps extrêmement violents ont eu lieu. Les adversaires ont effectué de furieuses charges à l'arme blanche, qui ont été suivies d'une mêlée où les combattants utilisaient le couteau, arme analogue sans doute à notre couteau de tranchée. Les résultats de cette lutte acharnée n'ont pas été indiqués; mais les Russes ont gagné peu de terrain sur ce secteur.

Du côté de Taipale toutes les attaques ont été repoussées. Mais les tentatives faites par les troupes finlandaises pour reprendre les ouvrages perdus n'ont pas réussi.

L'aviation rouge a appuyé très activement l'effort des troupes soviétiques : en particulier elle a effectué de nombreux bombardements en piqué.

La journée du 13 a donc eu la même physionomie que les deux précédentes : la lutte s'est poursuivie, ardente et sévère. Les attaques massives des Russes ont obtenu des succès en quelques points, mais sur la plus grande partie du front elles ont été brisées et rejetées.

Le communiqué finlandais concernant les combats dans la journée du 14 est très sobre. Il indique seulement que la bataille a continué avec la même violence, que, dans l'isthme de Carélie, les Russes ont de nouveau attaqué sur de larges secteurs, et que partout ces assauts ont été repoussés.

Les points où les assauts ont été les plus sévères sont :

La côte du golfe de Finlande, au sud-est de Koivisto;

Le village de Oimola ;

Les deux petits lacs situés entre Muolajærvi et le Vuoksi ;

Enfin Taipale.

Les Russes ont subi des pertes considérables en hommes et en chars.

Les aviations ont été très actives des deux côtés dans la zone arrière de la bataille. Dix-sept avions russes ont été abattus. Il est à croire que les appareils de chasse français arrivés en Finlande ont eu leur part dans ces succès aériens.

L'impression résultant de la journée du 14 est très réconfortante. La petite armée finlandaise oppose à l'énorme pression soviétique une résistance admirable et victorieuse.

Ainsi, les quelques succès remportés par les Russes, qui ont écorné en certains endroits la première ligne finlandaise, n'ont pas eu, jusqu'ici, de lendemain. Après plusieurs jours d'une lutte ardente, où les attaques et les contre-attaques se sont succédé, et où l'assaillant est resté maître de quelques points d'appui de la défense, l'état-major soviétique se trouve en présence d'un problème extrêmement difficile, au point que dans toutes les offensives de la dernière guerre sur le front français, ce problème n'a jamais été résolu d'une façon satisfaisante.

Il s'agit, pour le commandement russe, de relancer une attaque d'ensemble douée d'une grande force vive, en partant d'une situation de départ embrouillée et même peu connue. La difficulté réside dans l'impossibilité pour l'artillerie de neutraliser dans de bonnes conditions les mitrailleuses ennemies, quand le front présente des pointes et des trous. Si l'assaillant utilise des tanks pour neutraliser les armes automatiques adverses devant l'infanterie, l'artillerie est encore tenue de frapper avec précision les engins antichars de la défense, dont les emplacements ne sont pas connus. Dans le cas présent, cette mission de l'artillerie sera impossible si les antichars sont protégés par des cuirassements.

Ainsi on doit s'attendre à voir les masses russes piétiner sur place sans parvenir à enfoncer les lignes finlandaises, rétablies sur de nouvelles positions d'autant plus fortes qu'elles sont irrégulières et difficiles à situer.

L'issue de la lutte dépend donc bien de la réponse que les événements donneront à la question posée maintes fois : « L'état-major finlandais dispose-t-il des effectifs voulus pour alimenter la bataille, assurer les relèves et combler les vides causés par le bombardement ennemi et par des engagements répétés de la plus grande violence ? »

Mesures contre les propagandes subversives en Belgique

(*Par téléphone de notre correspondant particulier*)

Bruxelles, 16 février.

Au cours du conseil de cabinet qui s'est réuni d'urgence jeudi, et à l'issue duquel il n'a pas été donné de communiqué, il a été procédé à l'examen d'un projet de loi qui sera déposé prochainement sur le bureau de la Chambre et qui prévoit le renforcement de certains articles du Code pénal relatifs à la sauvegarde des institutions belges, la protection de l'intégrité du territoire et la répression des menées antinationales.

Ces dispositions préconisées par le gouvernement permettraient de lutter contre les propagandes subversives et antinationales qui visent à empoisonner l'esprit public. Visiblement, ces projets atteindraient le parti communiste, qui a été l'objet d'une proposition de dissolution de la part d'un député libéral, proposition qui ne permettrait pas, paraît-il, d'agir avec l'efficacité requise.

Négociations économiques belgo-espagnoles

(*Par téléphone de notre correspondant particulier*)

Bruxelles, 16 février.

Des négociations entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le gouvernement espagnol commenceront à Madrid dans quelques jours. Elles auront pour objet les possibilités d'aménagement et d'amélioration des échanges et payements commerciaux entre les deux pays.

L'OFFENSIVE RUSSE dans l'isthme carélien

Les Finlandais soumis à une effroyable pression ont dû céder du terrain dans le secteur de Summa

Stockholm, 16 février.

Des informations reçues la nuit dernière à Stockholm, il est permis de conclure que sous l'effroyable pression de l'offensive russe, les Finlandais ont dû céder un certain nombre de postes avancés dans le secteur de Taipale et dans la région d'Oinola (à l'est de Summa).

Dans les milieux autorisés finlandais, on fait toutefois observer que les positions occupées par les Russes représentent un gain bien faible, si l'on songe que toutes les ressources soviétiques avaient été mises en action. Il ne s'agit que de positions avancées, dont l'évacuation par les Finnois laisse toujours intacte la ligne Mannerheim.

L'offensive russe a atteint hier et avant-hier son point culminant, et jamais le gaspillage d'hommes et de matériel par le commandement rouge n'a été plus effroyable. Ce dernier n'a pas hésité à lancer sur la glace une attaque de cavalerie pour prendre les positions finlandaises de flanc par le golfe de Finlande : les chevaux, sur la blancheur de la glace, présentaient, comme on le conçoit, des cibles extrêmement visibles et les batteries de Bjœrkœ n'ont pas eu de peine à foudroyer cette vague d'assaut de la cavalerie russe, composée exclusivement de Caucasiens qui, en général, d'après les correspondants des journaux suédois, se montrent les meilleurs soldats de l'armée rouge, tandis que les troupes sibériennes ont été une grosse déception.

Helsinki, 16 février.

Le haut commandement annonce que, sous la pression de l'ennemi, les troupes finlandaises ont dû se retirer des lignes avancées sur le front de Carélie, dans le secteur de Summa. (*Agence Radio.*)

Communiqué soviétique

Moscou, 16 février.

Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad, pour la journée du 15 février :

Dans l'isthme de Carélie, les troupes soviétiques ont continué à progresser. L'ennemi bat en retraite, laissant des armes et des munitions et subissant de lourdes pertes. Les troupes soviétiques approchent de la station de Kamara.

Les troupes soviétiques ont occupé cinquante-trois points de résistance, dont vingt et un forts bétonnés et équipés d'artillerie.

Dans les autres secteurs du front, actions d'éclaireurs et, dans plusieurs régions, escarmouches des unités d'infanterie.

L'aviation soviétique a bombardé avec succès les troupes ennemies, ainsi que des objectifs militaires.

Dans les engagements aériens, six avions ennemis ont été abattus.

L'impression en Angleterre

Londres, 16 février.

Les journaux londoniens annoncent ce matin en grosses manchettes le repli des forces finlandaises dans le secteur de Summa.

La nouvelle est parvenue trop tard dans la soirée pour être longuement commentée dans la presse. Toutefois, les rédacteurs militaires du *Times* et du *Daily Telegraph* émettent l'opinion que la position des Finlandais, dans ce secteur particulier, bien que difficile, n'est nullement désespérée.

Il n'est pas douteux, disent-ils, que les Russes sont résolus à forcer la victoire sur ce front, et la bataille qui se livre actuellement sera peut-être décisive; mais une contre-offensive victorieuse des Finlandais est dans le domaine des possibilités.

Dans le secteur de Summa, écrit le rédacteur militaire du *Times*, les Finlandais ont signalé qu'à plusieurs occasions les Russes ont tiré en un jour 300,000 obus, ce qui représente à peu près le maximum de projectiles dépensés en un jour par la quatrième armée britannique au cours de la bataille de la Somme. Cela donne une idée de l'échelle sur laquelle se déroule la bataille.

Pour le *Daily Telegraph*, le danger peut venir justement de ce que les Finlandais risquent de se trouver à court de munitions alors que les ressources russes en matériel de guerre ne semblent nullement aller en diminuant.

Une fois de plus le *Daily Herald* insiste sur la nécessité pour la Grande-Bretagne et la France d'envoyer du matériel de guerre à la Finlande :

Les Finlandais, dit-il, ont besoin d'avions. Ils ont besoin de canons. Aussi préoccupés que nous soyons par notre lutte, le sort des Finlandais, gardiens d'un avant-poste de la démocratie, nous intéresse étroitement. Le gouvernement britannique envoie-t-il à la Finlande tout le secours matériel qu'il lui est possible d'envoyer ? Nous devons nous en assurer.

L'aide des alliés à la Finlande

Suivant les derniers renseignements parvenus de bonne source à Paris sur la lutte opiniâtre qui se déroule en Finlande, le long de la ligne Mannerheim, de nombreux tanks russes, notamment les fameux engins de 70 tonnes et des avions soviétiques — 17 appareils abattus le 13 février et 17 également le lendemain 14 — ont été détruits avec facilité par l'armée finlandaise.

Ces résultats, dignes du plus vif intérêt, paraissent avoir été obtenus grâce à l'entrée en action du matériel de guerre fourni par les alliés, et parmi lequel figurent en quantité importante les pièces d'artillerie, surtout des canons antitank et des avions de chasse envoyés par le gouvernement français à l'héroïque armée finlandaise.

On signale d'autre part que le général français Clément-Grandcourt, qui a repris du service pour combattre en Finlande, va être placé à la tête de légion étrangère en voie de formation en Finlande avec les éléments volontaires autres que les Suédois.

L'aide américaine à la Finlande

New-York, 16 février.

Le comité pour l'aide à la Finlande, que préside M. Hoover, a envoyé en Finlande un nouveau chèque de 100.000 dollars, qui porte à 1.200.000 dollars le total de ses secours.

Les déportations en masse des israélites en Allemagne

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Genève, le 16 février.

A la fin de l'année dernière, des transports d'israélites venant d'Autriche et de Tchécoslovaquie ont déjà eu lieu vers la « réserve » juive, que les autorités nationales-socialistes ont constituée aux environs de Lublin, en Pologne; des déportations analogues ont également commencé dans le territoire même du Reich.

Le correspondant à Berlin de la *Neue Zürcher Zeitung* décrit les méthodes employées. Ces détails, dans leur sécheresse, illustrent la cruauté et le manque d'élémentaire humanité de la part des exécuteurs nazis.

A Stettin, dans la nuit du 12 au 13 février, les appartements d'israélites ont été occupés, au milieu de la nuit, par des S. S. ou des S. A. Les familles juives furent alors informées qu'elles devaient immédiatement quitter leurs logis et partir pour une destination inconnue. Chaque personne ne put emporter qu'une petite valise. Toute l'installation de l'appartement dut être laissée. En dehors d'une alliance et d'une montre, il était interdit d'emporter de l'argent ou des objets de valeur. Les chefs de famille ont été obligés de signer, avant le départ, une renonciation en règle à tous leurs biens, comptes en banque ou propriétés immobilières.

Les familles israélites se virent interdire d'emporter des vivres. Tous ceux qui se trouvaient dans l'appartement étaient saisis. Enfin, entre 3 et 4 heures du matin, les S. S. ou S. A. entraînèrent ces familles à la gare de Stettin, d'où le train des déportés est parti aux premières heures du matin vers la Pologne orientale. Même les hospitalisés des deux asiles juifs de Stettin, qui comprenaient surtout des vieillards, furent également déportés. Certains durent être transportés à la gare sur des civières.

A Stettin et dans les environs, cette déportation a frappé 1,300 personnes, parmi lesquelles d'anciens combattants de la guerre mondiale. Chacune a reçu une plaque d'identité en carton, suspendue à son cou et portant le nom et le numéro de déportation.

Les déportés supplièrent en vain les autorités nationales-socialistes de leur permettre d'adresser un appel au président Roosevelt.

A Dantzig, à Kœnigsberg et dans d'autres villes de l'Allemagne du Nord, de semblables déportations en masse doivent être organisées.

Contre une agression russe ou hongroise l'Allemagne proposerait à la Roumanie un « gentlemen agreement »

Londres, 16 février.

Selon le correspondant du *Daily Telegraph* à Bucarest, l'Allemagne aurait proposé à la Roumanie la conclusion d'un « gentlemen agreement » aux termes duquel l'Allemagne garantirait la Roumanie contre une agression hongroise ou russe. L'offre n'a pas encore un caractère officiel.

« Il est proposé que la frontière septentrionale de la Roumanie soit garantie contre les Russes pendant dix ans et la frontière orientale garantie contre une agression hongroise pendant cinq ans.

» En échange, la Roumanie devrait observer une « neutralité complète », qu'elles que puissent en être les conséquences. La Roumanie devrait également s'engager à démobiliser les troupes à la frontière ainsi que ses réserves.

» Il est extrêmement peu probable que la Roumanie accepte une offre de cet ordre. Les objections sont évidentes. On croit cependant qu'en plus des objections d'un caractère politique, la Roumanie retiendrait le fait que l'Allemagne réclame comme condition de nouvelles concessions commerciales. Or, les intérêts roumains, politiques et économiques, sont tournés vers l'Italie. Les conversations commerciales italo-roumaines doivent commencer le 25 février à Bucarest. »

Le Danemark demande des crédits aux Etats-Unis

Washington, 16 février.

M. Jesse Jones, administrateur des prêts fédéraux, a annoncé que le Danemark avait formulé une demande à la Banque des exportations et importations pour l'octroi de crédits.

Il a ajouté que le montant des crédits n'a pas été discuté, mais que le Danemark désirait probablement une somme importante.

L'effort de l'armement en France

Nous avons assisté, cette fois-ci, à la fabrication en série et à la livraison des véhicules blindés. Ils sont de plusieurs sortes. Il y a d'abord, à tout seigneur tout honneur, les chars de combat. Légers ou lourds, petits ou gros, ils sont solidement blindés et puissamment armés. Armes offensives par excellence, ils doivent résister aux coups qu'ils reçoivent pendant qu'ils dirigent sur l'ennemi leur feu meurtrier. Il y a aussi les chenillettes, véhicules blindés de ravitaillement d'infanterie. Leur mission n'étant pas offensive, elles ne sont pas armées. Mais leurs chenilles de propulsion les conduisent sur tous les terrains au combat, et leur blindage met l'équipage et les organes essentiels à l'abri des balles et des éclats d'obus.

Tanks en série

La fabrication des pièces en série : pièces d'acier forgées au marteau-pilon, pièces d'alliages légers ou de fonte coulées à la chaîne; le montage des moteurs sur chariots défilant devant les ouvriers : celui-ci mettant un organe en place, son voisin un autre, etc.; l'assemblage des caisses à la file, la première étant habillée et bien pourvue, tandis que celle qui la suit est encore incomplète, mais plus avancée que la suivante, et qu'à l'autre bout de l'atelier, à l'extrémité initiale de la chaîne n'apparaît encore qu'un squelette d'acier; toutes ces opérations sont aujourd'hui classiques dans les grandes usines de mécanique. Mais ce qui vaut d'être souligné, c'est précisément l'adaptation de ce mode de travail à l'armement.

Convenons d'abord que la masse joue un rôle important. Le clown Grock disait que la contrebasse de son partenaire était al grand'mère de son minuscule violon. Quel est le degré de parenté entre une petite voiture de 8 chevaux, qui ne pèse pas ses mille kilos tout équipée, et un char de combat de plusieurs dizaines de tonnes ? Prenons l'exemple du moyen de propulsion. Peut-on comparer le boulonnage de quatre roues d'automobile contre les tambours de frein, au montage des deux chenilles d'acier longues, lourdes et articulées, sur lesquelles rouleront les galets du char, quels que soient le profil et la consistance du terrain ?

Le montage en série des « poids lourds » est déjà plus difficultueux que celui des voitures de tourisme. Mais avec des tanks, nous sommes dans le domaine des « très lourds ».

On retrouve la même disposition au niveau du moteur. Il faut un nombre imposant de chevaux pour mener au combat un fortin d'acier. Une moufle est nécessaire pour soulever de notre voiture le moteur tout entier, elle est obligatoire pour mettre en place le vilebrequin seulement d'un moteur de gros char.

Sécurité au combat

Le problème des masses n'est pas le seul que soulève la sécurité au combat. La protection offerte par l'épaisseur des plaques est primordiale. Mais cette protection atteint sa valeur maximum dans le mouvement. Engin essentiellement mobile, le char de combat ne doit pas se départir un seul instant de sa mobilité face à l'ennemi. Sur la route pour le touriste, sur le champ pour le laboureur, la panne de mécanique est toujours ennuyeuse; au combat, pour la char, llee peut être fatale.

On comprend, dès lors, la série d'épreuves très dures que les techniciens civils et militaires font subir à l'ensemble motopropulseur. Chaque moteur est d'abord soumis au banc d'essais. A plein régime, son collecteur d'échappement rouge cerise, il tourne pendant un temps déterminé, sous l'œil inquisiteur d'un spécialiste et sous le contrôle automatique des appareils de mesure. Ensuite, quand le char est monté, il est soulevé tout entier du sol par un élévateur qui le prend sous le ventre; on remet le moteur en marche et on embraye les chenilles. Les arbres de transmission, les barbotins, les galets, les axes de patins se rodent ainsi sous la surveillance des experts.

Il serait interminable de citer tous les atouts que constructeurs et ingénieurs militaires mettent dans leur jeu avant de livrer les chars aux combattants. Mentionnons cependant que tous les véhicules blindés de l'armée, y compris les chenillettes de ravitaillement d'infanterie, sont dotées d'un réservoir d'essence de sécurité, dont la pario a le merveilleux pouvoir de panser d'une manière autonome la blessure que lui causerait une balle.

Livraison du matériel

Les séries se suivent inlassablement dans les ateliers de construction et de montage. Les usines sont vates. Le personnel est nombreux. En un mois, le résultat est un long cortège de chars gros et petits et de chenillettes. L'acier est seulement recouvert de la peinture antirouille dont la couleur grise est bien connue. Il ne reste plus qu'à les peindre aux couleurs de camouflage.

Les officiers de chars et leurs hommes viennent prendre livraison du matériel. Les conducteurs prennent place. Les moteurs se temment à ronfler. Les fanions de commandement s'agitent. Le défilé bruyant, mais sûr et puissant, des gros commence, suivi de l'interminable théorie des chenillettes.

Le travail n'a pas cessé une minute à l'usine. Dans un mois, les soldats pourront revenir en chercher autant, et même plus.

C.-G. BOSSIÈRE.

M. André Maurois, de l'Académie française, parlera de l'amitié et de la solidarité franco-britanniques au concert donné par la Musique de la Royal Air Force au théâtre national du Palais de Chaillot (Trocadéro), dimanche prochain 18 février, à 14 h. 30.

Dépêches de la Chambre

A la délégation des présidents de groupe

Réunie sous la présidence de M. Léon Baréty, la délégation des présidents des groupes politiques a examiné différents problèmes touchant aux transports et notamment à la revision en temps de guerre du plan de coordination des transports routiers et ferroviaires.

Elle s'est préoccupée de nouveau des missions d'achats à l'étranger, de l'évacuation non encore exécutée de certains hôtels parisiens réquisitionnés et des sanctions prises contre certains faits en matière d'affectations spéciales.

Après avoir discuté diverses questions relatives au ravitaillement, elle a résolu de demander au gouvernement quelles décisions avaient été prises en ce qui concerne le payement de la prime de combat et l'amélioration de la solde des sous-officiers de réserve.

Au groupe radical socialiste

Le groupe radical socialiste a consacré sa séance hebdomadaire à l'examen du problème agricole dans son ensemble. MM. Laurens, Sclafer, André Albert, Daille, Elbel, Crutel, Rey, Landry, Bernier et Lassalle sont intervenus successivement dans ce débat. M. H. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale, a assisté à la séance.

Déchéance d'élus communistes

Le conseil de préfecture de Seine-et-Oise vient de constater la déchéance de leur mandat des 11 conseillers d'arrondissement communistes du département de Seine-et-Oise. Ce sont MM. Lecomte (d'Argenteuil); Desmazes (Maisons-Laffitte); Berlland (Sèvres); Fourcassa (Versailles-ouest); Babin (Arpajon); Leblanc et Jacquet (Longjumeau); Fillon (L'Isle-Adam); Duquesne (Aulnay-sous-Bois); Peyrable (Gonesse); Perduge (Le Raincy).

L'action contre la hausse des prix

Le préfet de Seine-et-Oise, poursuivant son action en vue de réprimer les hausses illégitimes des prix, a été appelé à saisir le parquet des dossiers de 112 commerçants; 52 condamnations ont déjà été prononcées dont 11 à des peines de prison avec sursis; en outre, le préfet a ordonné la fermeture de 28 établissements dont 23 boucheries pour une durée variant de deux jours à un mois.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

Exécution d'un espion

Le Luxembourgeois Jean Kuhn, condamné à mort le 16 décembre 1939, par le tribunal militaire de la 6e région, a été passé par les armes ce matin, à Châlons-sur-Marne. Son pourvoi avait été rejeté par le tribunal militaire de cassation de Paris et il avait vu sa grâce refusée par le président de la République.

Recherché depuis longtemps par notre police, qui connaissait son importante activité d'agent recruteur pour le compte des services de renseignements allemands, Kuhn était arrêté le 28 juillet 1939 alors qu'il pénétrait clandestinement en France. Deux affaires antérieures avaient révélé qu'il avait soudoyé en 1930 le contremaître d'une usine travaillant pour la défense nationale et un inspecteur de la police spéciale de la frontière. Il avait obtenu d'eux et fait passer en Allemagne de précieux documents dont la communication fut généreusement rétribuée par le Reich. Les deux complices français de Kuhn, arrêtés avec lui, furent condamnés l'un et l'autre à vingt ans de travaux forcés, maximum de la peine à l'époque pour crime de cette nature.

Cette condamnation n'avait pas découragé Kuhn qui continua à recruter tant au Luxembourg qu'en Belgique des hommes chargés en France de l'espionnage au profit de l'Allemagne.

L'inculpé fit des aveux complets au terme desquels il apparut que sa dangereuse activité s'était poursuivie jusqu'à la date même de son arrestation.

NOUVELLES DE LA BOURSE

16 février. — Le marché accuse aujourd'hui des velléités de reprise. D'une part, la situation technique est très saine et, d'autre part, l'activité des échanges est un peu plus grande. Tous les compartiments participent à cette reprise, rentes et valeurs françaises aussi bien qu'internationales.

VALEURS	COURS précédents	COURS DU JOUR (mi-séance)
3 0/0	73 60	73 90
4 0/0 1918	76 35	76 80
5 0/0 1920	112 60	113 20
4 0/0 1925	186 75	186 50
4 1/2 0/0 1932 A	82 55	83 10
4 1/2 0/0 1937 (1)	213 70	209 90
Banque de France	7.550 ..	7.650 ..
— de Paris	895 ..	905 ..
— Union parisienne	453 ..	454 ..
Comptoir national d'escompte	778 ..	... ..
Crédit foncier	2.625 ..	2.640 ..
— lyonnais	1.625 ..	1.625 ..
Société générale	731 ..	... ..
Canal de Suez	16.685 ..	16.800 ..
Santa Fé	643 ..	652 ..
Tramways de Shanghaï	950 ..	954 ..
Lyonnaise des eaux	1.100 ..	1.110 ..
Parisienne de distribution	602 ..	609 ..
Générale d'électricité	1.938 ..	1.965 ..
Energ. littor. médit.	615 ..	609 ..
Nord-lumière	686 ..	682 ..
Télégraphie sans fil	785 ..	780 ..
Thomson-Houston	215 ..	213 ..
Union d'électricité	411 ..	413 ..
Forges du Nord et de l'Est	586 ..	600 ..
Schneider	1.687 ..	1.685 ..
Tréfileries du Havre	840 ..	842 ..
Charbonnages du Tonkin	2.450 ..	2.490 ..
Mines d'Anzin	644 ..	664 ..
Lens	289 ..	297 ..
Vicoigne	514 ..	532 ..
Mines de Bor	1.305 ..	1.305 ..
Le Nickel	1.135 ..	1.144 ..
Française des Pétroles	1.108 ..	1 100 ..
Kali-Sainte-Thérèse	780 ..	783 ..
Kuhlmann	784 ..	787 ..
Péchiney	1.775 ..	1.798 ..
Saint-Gobain	2.370 ..	2.395 ..
Quilmès	8.935 ..	9.150 ..
Caoutch. Indochine	1.070 ..	1.075 ..
Indoch. Plantat. Hévéas	590 ..	595 ..
Raffinerie Say	732 ..	735 ..
Credito argent. 4 1/2 0/0 1934	1.156 ..	1.154 ..
Unifié d'Egypte	2.725 ..	2.720 ..
Crédit foncier égyptien	3.590 ..	3.625 ..
Canadian Pacific	262 ..	263 ..
S. K. F.	1.610 ..	1.625 ..
Central Mining	2.455 ..	2.485 ..
Geduld	1.511 ..	1.510 ..
Rio-Tinto	2.650 ..	2.685 ..
Royal Dutch	6.070 ..	6.100 ..
Amsterdam Rubber	4.400 ..	4.400 ..
Anglo-American Corporation	345 ..	350 ..
Brakpan	436 ..	444 ..
Canadian Eagle	76 75	80 25
Financière des Caoutchoucs	204 50	206 ..
Crown Mines	2.590 ..	2.605 ..
De Beers ord.	1.102 ..	1.120 ..
— priv.	1.580 ..	1.605 ..
East Rand	439 ..	461 ..
Goldfields	447 50	449 ..
Mexican Eagle	60 ..	63 50
Gnome et Rhône	880 ..	880 ..
Padang	998 ..	1.004 ..
Etablissements Pernod	687 ..	709 ..
Phosphates de Constantine	362 ..	360 ..
Randfontein	342 ..	348 ..
Rand Mines	1.345 ..	1.370 ..
Roan Antelope	143 50	143 50
Shell	726 ..	735 ..
Sub Nigel	1.894 ..	1.905 ..
Tharsis	353 ..	350 ..
Union Minière Haut-Katanga	5.012 ..	5.030 ..

(1) Ex-coupon.

ORGEM 30, rue Drouot, achète maximum comptant bijoux, brillants.

Le nouveau cabinet bulgare

Sofia, 16 février.

Le nouveau cabinet bulgare a été constitué ce matin. Il est composé comme suit :

Président du conseil et ministre de l'instruction publique : M. Bogdan Filov ; affaires étrangères : M. Yvan Popov, ancien ambassadeur de Bulgarie à Belgrade ; intérieur : M. Gabrovsky, ancien ministre des communications ; finances : M. Bojilov (conserve son poste); justice : M. Mijtakov (conserve son poste) ; guerre : M. Daskalov (conserve son poste) ; économie : M. Sarojov (conserve son poste) ; constructions : ingénieur Vassilew (conserve son poste) ; chemins de fer : M. Goranov.

Lettres du front

CIRCULATION

(*Suite*)

(*De notre correspondant de guerre*)

Aux armées, le 11 février 1930.

— Je vois que vous servez en somme de lubrifiant... Excusez la métaphore !

— C'est exact, et bien plus encore que vous ne croyez. Car nous sommes en quelque sorte l'agence Cook de l'armée. Nous fournissons aux colonels, à tous les commandants d'unités une foule de renseignements : où ils pourront se ravitailler, trouver à manger pour leurs hommes; quels sont les endroits non gardés et où ils auront à se protéger; si tel pont est solide; si l'on franchit aisément tel passage à niveau; si l'on peut loger un régiment à tel endroit; où l'on trouve du réseau, etc., etc. Les éléments qui débarquent par le chemin de fer, nous sommes là à leur arrivée : « Mon colonel, vous cherchez un renseignement? Vous devez vous rendre à tel endroit? Voici le chemin; c'est par ici. » Et je vous assure que nous soulageons souvent ainsi des gens bien embarrassés. Regardez ce répertoire de renseignements : il grossit tous les jours, il prendra bientôt les dimensions du Bottin !

Les transports

— Vous ne craignez pas les responsabilités !

— Nous en assumons ainsi un bon nombre, c'est vrai. Toutefois, je dois dire que ce n'est pas nous qui établissons le plan de circulation : c'est le 4e bureau; nous le conseillons techniquement s'il nous consulte, voilà tout. Seule l'exécution de ce plan dépend de nous. Mais il y a encore un côté de notre activité dont je ne vous ai pas parlé.

— Les transports, n'est-ce pas ?

— Oui. Le commandant en chef décide un *mouvement de bout en bout* : cette réserve générale du train dont je vous ai déjà parlé se trouve alertée et elle comprend les véhicules les plus divers : il en faut pour transporter le personnel comme le matériel. C'est nous, en ce cas-là, qui avons à exécuter les ordres du commandement. De même, lorsqu'une armée a besoin de moyens de transports pour un *mouvement*, elle les demande à la réserve générale du train, c'est-à-dire au G.Q.G. Celui-ci nous dit : « Mettez à la disposition de l'armée tels ou tels éléments », et nous avons encore à surveiller l'exécution du mouvement. Là encore notre responsabilité n'est pas mince : supposez qu'il y ait quelque anicroche, un accident de circulation, un embouteillage, tout le succès d'une manœuvre peut s'en trouver compromis.

— Je suis sûr que cela n'arrive presque jamais : vous devez connaître si bien les avantages et les inconvénients de tous les itinéraires !

— Il y a toujours la possibilité d'un « pépin » imprévisible. Tenez, je vais vous en raconter un qui ne date pas de bien longtemps.

Un « pépin »

« Vous voyez sur la carte ces trois routes qui forment une sorte de triangle isocèle. J'appelle A l'angle formé au sommet par les deux côtés égaux. Eh bien, un convoi de matériel devait suivre la route AC, puis tourner par la route formant la base du triangle, CB, et continuer droit devant lui. Un gros convoi d'infanterie devait au contraire passer par AB; emprunter également la base du triangle, mais dans le sens contraire à celui du premier convoi, BC; puis remonter la route qu'avait descendue le matériel, CA. Vous voyez ?

— Oui.

— Comment faire pour qu'ils ne se rencontrent pas ? C'est bien simple : l'horaire avait été établi de telle façon que le convoi de matériel passât par ACB une grande heure avant l'arrivée des cars d'infanterie. Hélas ! un « décalage » d'une heure, c'est insuffisant, si régulière que soit la marche des voitures. Vous allez voir pourquoi.

» Au moment où le convoi d'infanterie venait de s'engager sur AB, nous recevons un coup de téléphone du poste que nous avions détaché au point B : « Il y a un groupe d'artillerie qui défile sur BC. — Comment ? Quel groupe d'artillerie ? Qu'est-ce que c'est que ces gens-là ?... Bon, j'arrive. Faites stopper l'infanterie en attendant. » Je fais de même arrêter les camions qui transportaient le matériel sur AC. Puis je saute dans ma voiture avec le capitaine X... et en route !

Une mauvaise nuit

» Vous avez souvent roulé la nuit. Vous savez que...

— Ah ! c'était pendant la nuit ?

— Naturellement ! Ce n'est jamais pendant le jour que se font les mouvements importants. Vous savez que la nuit, et surtout quand les routes sont en partie couvertes de neige et de glace comme elles le sont ici, on ne peut pas aller très vite.

— Et vous encore, mon capitaine, vous n'avez pas peur de vous perdre : vous connaissez trop bien le secteur ! Mais quand on ne voit goutte et qu'on n'est jamais trop sûr de ne pas s'être trompé de chemin en dépit de la carte, quand il fait 20 degrés au-dessous de zéro, avec cela, et qu'au moment même où l'on descend à un croisement de routes pour tâcher d'apercevoir l'écriteau sauveur on constate que la pile de la lampe électrique est usée et ne marche plus, non, on ne passe pas des moments enchanteurs !

— Eh bien, imaginez ce qu'éprouve par une de ces nuits-là un pauvre capitaine qui se précipite pour éviter un embouteillage, mais dont la voiture doit doubler, deux roues sur la neige, tout un interminable convoi (car, hélas ! les camions transportant le matériel étaient déjà fort avancés sur AC), et qui pendant ce temps-là songe aux retards possibles et à tous les ennuis qu'il aura. Car tout le monde s'en prendra à lui, quoique ce ne soit en rien sa faute.

» Je vous ai dit que les cars pleins de fantassins qui arrivaient par AB et les camions chargés de matériel qui cheminaient sur AC avaient reçu l'ordre de stopper. En passant, je fis avancer le convoi de matériel sur une petite route qui s'élevait perpendiculairement à AC, exactement comme on range un train sur une voie de garage. Puis, j'allai au-devant de cette mystérieuse artillerie qui défilait sur BC, craignant sans cesse qu'elle ne tournât par la route CA, marchant ainsi à la rencontre du convoi de matériel.

» Enfin je découvre le commandant du groupe d'artillerie... Il n'était pas d'une humeur exquise; cela arrive en pareil cas. Moi non plus, au reste. Il m'explique qu'il va à Z..., qu'il aurait dû tourner à droite plus tôt, mais qu'il a raté la route et qu'il compte la rattraper par ici. « Bref, vous vous êtes perdu, mon commandant. — Perdu ! perdu ! » répète-t-il avec colère; mais il n'y avait vraiment pas moyen de soutenir le contraire. Bref, je décide de le laisser continuer, mais je le préviens qu'il ne doit pas tourner par la première route à droite (CA) sous peine de se heurter au convoi de matériel; qu'il lui faut au contraire continuer droit devant lui, quitte à rattraper sa destination par un vaste détour; et je l'abandonne à son malheureux sort.

» Cependant les fantassins se morfondaient dans leurs cars par 15 degrés au-dessous de zéro. Leur commandant n'était pas, lui non plus, de très bonne humeur... Enfin, au bout d'une heure et demie, je les remets en marche. Ils suivent la route BC, ils tournent par CA. Les conducteurs de ces cars ont l'habitude de marcher le nez sur le derrière de celui qui les précède; je ne sais pas si c'est très réglementaire, mais grâce à cela ils défilent relativement vite.

» Les voilà donc engagés enfin sur la route CA, et leur tête devait se trouver presque à hauteur de l'embranchement où j'avais garé les camions de matériel, lorsque leur convoi s'arrête. Je me précipite et qu'est-ce que je vois ? Un des chauffeurs ayant laissé par extraordinaire un certain espace entre lui et le car qui le précédait, une rame de voitures sanitaires, qui suivait une petite voie transversale et devait traverser la route CA, s'était engagée dans leur intervalle. Résultat, vingt minutes d'arrêt supplémentaire, cependant que la tête du convoi s'en allait toute seule. Les fantassins et leur commandant étaient de moins en moins contents. Et je les comprends !

» Au total ce ne fut que quatre heures après avoir été garés que les camions de matériel purent se remettre en route. Je crois bien que de ma vie je n'ai été maudit autant que cette nuit-là, ni d'ailleurs plus injustement.

» Mais nous faisons de notre mieux.

— Et votre mieux est très bien, j'en suis sûr, mon capitaine !

JACQUES BOULENGER.

PASTILLES SURPASTILLÉS
Poudre Pâte DENTIFRICE
VICHY ÉTAT
Facilitent la digestion
Parfument l'haleine
Antiseptique de 1er ordre

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 15 février. — En cents par bushel : maïs, mai 56 1/4; juillet 56 3/4. — Blés : mai 99 1/4 à 99 7/8; juillet 97 1/2 à 97 5/8.

Winnipeg, 15 février. — En cents par bushel : blés, mai 86; juillet 87; oct. 88 1/4.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 15 février. — En pence par lb : feuille fumée, disp. 12 13/16; mars 12 3/4; avril-juin 12 3/8.

New-York, 15 février. — En cents par lb : feuille fumée gaufrée : mars 18 90; mai 18 43; juillet 18 07; sept. 17 82; oct. 17 72; déc. 17 60; janv. 17 55.

SAINDOUX. — Chicago, 15 février. — En cents par lb : mars 6 25; mai 6 42.

CAFES. — New-York, 15 février. — En cents disp. 5 1/2; café Rio n° 7, ancien contrat : mars 4 35; mai 4 37. Santos n° 4 disp. 7 3/8; mars 6 13; mai 6 20; juillet 6 26; sept. 6 29; déc. 6 36.

SUCRES. — New-York, 15 février. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison 282. A terme, mars 155 1/2; mai 157; juillet 157 1/2; sept. 156; déc. 157 1/2.

COTONS. — Liverpool, 15 février. — Nouveau contrat : fév. 7 87; mars-avril 7 87; mai-juin 7 86.

New-York, 15 février. — En cents par lb : disp 11 09; mars 10 98; mai 10 70. Nouveau contrat : mars 11 11; mai 10 96.

METAUX. — Londres, 15 février. — Argent : cpt. 20 3/4; à terme 20 3/4. — Or : 168 sh. — Etain : cpt. 243 1/8; terme 242 7/8. — Cuivre standard liv. 62. — Plomb liv. 25. — Zinc liv. 25 15/0.

LA VILLETTE, 15 février (cours officiels)

Espèces	Amenés	Invendus	1re qual.	2e qual.	3e qual.	PRIX EXTRÊMES Viande nette	Poids vif
Bœufs	614	10	16 80	15 20	13 80	» 17 80	» 11 03
Vaches	410	10	16 70	14 40	13 10	» 18 70	» 11 95
Taureaux	150	2	14 50	13 60	12 90	» 15 40	» 9 55
Veaux	967	12	18 20	16 50	14 80	» 19 50	» 12 10
Moutons	4.340	550	21 ..	19 ..	15 ..	» 22 ..	» 11 ..
Porcs	870	..	15 72	14 72	12 ..	» 16 28	» 11 40

Prix au kilo vif : bœufs 1re qual. 10 08; 2e qual. 8 36; 3e qual. 6 90. Porcs 1re qual. 11; 2e qual. 10 30; 3e qual. 8 40. Les prix du précédent marché ont été maintenus.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

Conducteurs, Mécaniciens de l'Armée, voilà qui vous intéresse !

A tout moment, par tous les temps, le matériel dont vous avez la charge — camion, voiture "tous terrains", char d'assaut, etc. — doit partir au "quart de tour" et "tourner rond".

Vous le savez, le carburateur joue ici un rôle capital. C'est pourquoi Solex vous offre une documentation technique qui vous permettra :

- d'obtenir et de maintenir en toutes circonstances le fonctionnement parfait du carburateur et du moteur,
- de faciliter conduite et entretien,
- de faire le maximum d'économie d'essence et le minimum de réparations, et de ce fait, de limiter les importations de carburant.

Pour recevoir gratuitement et rapidement cette documentation technique, écrivez à SOLEX, Service 5, 190, Avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.

SOLEX

Très important
Dans votre demande, n'oubliez pas de donner le N° gravé sur le corps de votre Solex et la marque et le type du véhicule qu'il équipe.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28653

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

LUNDI 26 FEVRIER 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER... Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité

Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

La troisième distribution postale à Paris étant reportée de 15 heures à 16 h. 30, en raison de la mise en vigueur de l'heure d'été dans la nuit du 24 au 25 février, le « Temps » supprimera à partir du lundi 26 février sa première édition qui était destinée aux abonnés parisiens. Ceux-ci recevront désormais l'édition unique du journal qui paraîtra, comme autrefois, à 16 heures et contiendra, avec les toutes dernières nouvelles, les cours de la Bourse du jour.

SOMMAIRE

PAGE 1

Les Communiqués officiels. — Sur mer. — Un grand discours de M. Chamberlain.

PAGE 2

L'Agression soviétique contre la Finlande. — Nouvelles de l'Etranger. — La Politique hongroise, M. BEAUFORT. — *Nouvelles du jour. — Vie économique. — Après la dissolution du parti communiste.*

PAGE 3

Echos et informations. — Les Spectacles : Théâtres; Cinémas. — T. S. F. — Le Temps financier.

PAGE 4

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires.— M. Sumner Welles en Italie. Chronique théâtrale,* ROBERT KEMP.

Paris, le 25 février 1940

BULLETIN DU JOUR

DEUX DISCOURS

M. Neville Chamberlain a parlé hier, à Birmingham, avec toute la mesure propre à son éloquence, des buts de guerre des deux grandes démocraties occidentales, et au même moment M. Hitler, dans un discours prononcé à Munich, a parlé sur le ton véhément qui est dans sa manière des exigences du Reich et a affirmé sa volonté de poursuivre la lutte que sa politique de force a imposée à l'Europe. Ces deux discours fixent les positions respectives des puissances en lutte à la fin du sixième mois de la guerre, et leur importance, d'un point de vue général, réside dans le fait qu'ils ont été prononcés à l'heure où M. Sumner Welles débarque en Europe pour y remplir la mission d'information qui lui a été confiée par M. Roosevelt. Ainsi au seuil même de son enquête sur les conditions politiques actuelles et les perspectives qui se découvrent pour l'avenir le sous-secrétaire d'Etat américain est renseigné sur les dispositions des gouvernements des pays belligérants.

Le discours du chancelier Hitler n'apporte aucune surprise. Le maître du IIIe Reich persiste dans ses erreurs premières, dans les fautes commises par lui contre le peuple allemand, contre l'Europe, contre l'humanité. On peut négliger ses violences de langage à l'adresse des gouvernements des pays démocratiques. Il est seulement à noter que depuis la collusion germano-russe il se sert volontiers des formules familières à M. Staline. Il oppose sa conception allemande du monde à ce qu'il appelle la « conception capitaliste », et affirme que « les capitalistes luttent pour leur profit » tandis que lui lutte pour le salut du peuple allemand. « Le but de tous ces gens, ajoute-il, était de déchaîner une grande guerre. » On ne parle pas autrement à Moscou, et la collusion du national-socialisme allemand et du bolchevisme russe est maintenant complète sur le plan moral comme sur le plan politique. Il serait intéressant de savoir ce qu'on en pense à Rome et à Tokio, car le chancelier allemand n'a pas manqué d'insister également sur l'amitié de l'Italie fasciste acquise au Reich — « les deux pays dépendent pour leur avenir l'un de l'autre », affirma-t-il — et sur l'amitié de la Russie soviétique. Personne n'ignore pourtant l'hostilité foncière que marque l'Italie, liée à l'Allemagne par le « pacte d'acier », à la Russie, associée à l'Allemagne par le pacte Hitler-Staline. Le chancelier ne s'embarrasse point de ces contradictions. La grande affaire pour lui est de persuader le peuple allemand que l'amitié italienne se concilie en tous points avec l'amitié russe et qu'il a été habile de sa part de superposer l'axe Berlin-Moscou à l'axe Rome-Berlin.

En somme, la thèse de M. Hitler consiste à prétendre que ce sont les puissances « capitalistes » qui ont voulu la guerre, que l'Allemagne ne veut pas opprimer d'autres peuples, mais qu'elle lutte pour sa liberté, sa sécurité et « la sécurité de son espace vital ». On finira par faire accroire aux Allemands que ce sont les grandes démocraties qui ont supprimé l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Pologne de la carte politique de l'Europe, qui sont responsables des traitements barbares infligés aux Tchèques et aux Polonais. Et c'est pour ce mensonge impudent, pour cette œuvre monstrueuse, que M. Hitler invoque le secours de la Providence, de l'assentiment de laquelle il prétend être assuré et dont il affirme avoir senti personnellement la présence dans son combat. L'homme qui a fait de la lutte contre l'esprit religieux et du néo-paganisme germanique un des facteurs essentiels de sa politique ne se fait aucun scrupule de tenir le langage le plus impie. Ce qui est à retenir du point de vue politique, c'est que M. Hitler proclame que l'Allemagne exige l'Europe centrale pour son espace vital, que dans cet espace vital créé par les Allemands le Reich ne permettra pas que d'autres interviennent. « L'Europe centrale est à nous, et nous n'y tolérerons pas de combinaisons qui soient dirigées contre nous. » Telle est la doctrine de guerre et de paix du Reich.

Voici maintenant la doctrine des puissances démocratiques telle que M. Neville Chamberlain l'a exposée de nouveau hier à Birmingham. L'Angleterre et la France — les deux gouvernements pensent et agissent comme un seul — combattent contre la domination du monde par l'Allemagne; elles se battent pour redresser les torts infligés par l'Allemagne à des peuples libres, pour la liberté de la conscience individuelle et de la conscience religieuse, pour abolir le militarisme et l'accumulation des armements qui a appauvri l'Europe, pour obtenir l'indépendance des Polonais et des Tchèques. En somme, le but des alliés, on ne saurait trop y insister, est d'assurer la liberté et la sécurité pour tous en Europe. M. Chamberlain a répété qu'avec le gouvernement allemand actuel il ne peut y avoir aucune sécurité pour l'avenir, ses chefs ayant montré à plusieurs reprises qu'on ne peut avoir confiance en eux. « Nous devons recevoir quelque assurance tangible, a dit le premier ministre du Royaume-Uni, nous donnant la certitude que toutes les promesses ou assurances que nous recevrons seront tenues. » M. Chamberlain rejoint par là la formule de M. Daladier selon laquelle la paix juste et durable doit être accompagnée de garanties matérielles et positives.

Le premier ministre britannique a conclu que c'est à l'Allemagne à faire le premier pas et à montrer qu'elle a, une fois pour toutes, abandonné la thèse de la force primant le droit. Ce premier pas, le discours de Munich prouve assez que l'Allemagne hitlérienne ne le fera pas. Elle ne s'inclinera que lorsqu'elle sera vaincue. Une paix qui soit autre chose qu'une trêve précaire, qu'un compromis laissant subsister les problèmes européens dans toute leur complexité, seule la victoire de l'Angleterre et de la France peut la donner à l'Europe. « Tant que nous ne serons pas sûrs que la liberté est sauvegardée, nous continuerons à nous battre de toutes nos forces et de toutes les forces de l'ensemble de l'empire », a dit M. Chamberlain. Pour la France comme pour l'Angleterre, il n'y a pas d'autre vérité que celle-là.

LA CENSURE

La Chambre reprendra et terminera sans doute mardi le débat sur la censure, l'information et la radiodiffusion. Au cours des deux séances précédentes, des critiques souvent fort vives et parfois méritées ont été apportées à la tribune, des incidents pittoresques ont été évoqués. Mais des suggestions utiles et positives ont également été faites et c'est à elles que nous nous en tiendrons pour aujourd'hui. De toute manière ce débat était indispensable et nous espérons bien qu'il sera efficace.

Reconnaissons que le rôle de la censure est extrêmement difficile et toujours ingrat. Personne, cependant, ne soutiendrait, sans paradoxe, qu'il puisse être supprimé. Reconnaissons au surplus que des efforts incontestables ont été faits par ce service pour remplir sa mission. Des erreurs inévitables ont été commises, et soulignées sans bienveillance. Nous ne nous y arrêterons pas, persuadés que la censure est, suivant le mot fameux, une création continue, que les plaintes et les récriminations contribuent à son amélioration constante et qu'elles ne lui feront jamais défaut dans le cours de son existence. Nous voudrions seulement indiquer quelles sont les limites qu'une censure intelligente et compréhensive ne devrait jamais dépasser.

La censure n'est qu'un organe d'exécution qui obéit à un moteur central. Elle reçoit des consignes dont elle n'est pas juge — dont le gouvernement est seul juge, — et c'est donc en définitive le gouvernement chargé de la conduite générale de la guerre qui a la responsabilité de ce service.

Or quel est le devoir du gouvernement en cette matière dans une démocratie, c'est-à-dire dans un pays où l'opinion reste souveraine ? C'est évidemment de ne pas diminuer l'autorité des autres organes qui représentent l'opinion, de ne pas diminuer l'autorité de la presse. Dans une démocratie en guerre, la presse, comme toutes les activités nationales, doit tendre au but commun qui est la victoire. Son devoir essentiel est de contribuer à maintenir ce que l'on appelle « le moral » du pays, d'exalter sa confiance en lui-même. La presse a donc une mission infiniment importante. Mais pour que cette autorité ne soit pas diminuée, il va de soi qu'un minimum de liberté d'appréciation et d'informations, et nous dirions plus volontiers un maximum de liberté d'appréciation et d'informations compatible avec l'état de guerre et sous le contrôle du gouvernement, lui est indispensable.

La censure est l'organe de ce contrôle. Mais, dès lors, il lui faut éviter de paralyser la presse, de se substituer en quelque sorte aux organes de l'opinion, de prétendre faire elle-même le journal.

Son devoir strict est d'empêcher la publication d'informations qui pourraient renseigner l'ennemi ou nuire à l'état moral du pays. Elle doit encore limiter les polémiques — parfois inévitables — et veiller qu'elles ne puissent provoquer des ruptures de cette unité morale qui est une condition de notre force intérieure.

Mais son rôle s'arrête là. En le dépassant elle détruirait l'autorité de la presse, et, par conséquent, de l'un des éléments les plus importants de cette force intérieure.

Au cours de la dernière séance de la Chambre, M. Louis Marin a posé une question délicate et importante en indiquant que la censure devrait empêcher la propagation des fausses nouvelles. Cela est vrai quand la fausseté d'une information est manifeste, et surtout quand l'information est tendancieuse. Mais gardons-nous d'une équivoque. Le rôle de la censure n'est pas de discerner la qualité des nouvelles, de garantir leur véracité. Elle doit se borner à vérifier que ces nouvelles ne risquent pas de renseigner l'ennemi ou de nuire à l'amitié française. C'est à la presse que revient ce droit de discrimination parce que c'est par là, précisément, par la qualité, la valeur, la sûreté, l'impartialité de ses informations qu'un journal obtient la confiance du public.

En définitive, la censure devrait être pour la presse une auxiliaire discrète, une collaboratrice, et non un mentor. Elle doit aider la presse à maintenir, comme nous le disions plus haut, la confiance de la nation en elle-même. C'est par cette confiance maintenue et exaltée, non grâce au mensonge comme dans les pays qui nous sont ennemis, mais grâce à la force de la vérité, que la France vaincra. Le peuple de France a prouvé qu'il mérite qu'on lui ouvre le plus large crédit. Le rôle de la censure n'est pas de couper ce crédit.

AUX PAYS-BAS

L'affaire d'espionnage allemand

On télégraphie d'Amsterdam :

De nouvelles arrestations ont été opérées dans l'importante affaire d'espionnage découverte, il y a quelques jours, à Groningue, en relation avec la tentative de fuite de deux officiers aviateurs allemands interné en Hollande.

Certains inculpés transmettaient en Allemagne des renseignements sur la destination, les cargaisons et les trajets des navires hollandais.

Négociations commerciales avec l'Allemagne

On télégraphie d'Amsterdam :

Une délégation économique allemande, conduite par le docteur A. Walter, directeur au ministère de l'alimentation du Reich, est arrivée en Hollande pour mener des négociations commerciales.

Reprise de la navigation sur le Rhin

On télégraphie d'Amsterdam :

La navigation fluviale rhénane doit être reprise, lundi prochain, si le dégel continue. De nombreux chalands bloqués dans le port de Rotterdam attendent depuis des semaines pour remonter le Rhin vers l'Allemagne, où ils doivent charger du charbon, notamment pour l'Italie.

200,000 tonnes de navires italiens sont massées à Rotterdam, dans l'attente de ces chalands.

JOUETS DE PARIS

On voit, en ce moment, au musée Galliera, une exposition inattendue, consacrée aux jeux de l'enfance. *Images et jouets de France 1940.* C'est, je crois, la première exposition d'art organisée à Paris depuis la guerre, et il est assez remarquable que cette première exposition soit consacrée à un sujet aussi frivole, dans un temps aussi sérieux. Le fait paraît à signaler au futur historien de cette guerre. Il signifie que la vie continue, en somme, assez facilement, et que chacun, dans sa petite sphère, malgré les soucis et les deuils, poursuit son activité coutumière. Tout le monde ne peut pas tourner des obus ou boulonner des avions. Il est bon que le peintre continue à peindre, le modelliste à faire des poupées et des marionnettes, le décorateur à découper et à barioler des cartonnages, et l'illustrateur de livres d'enfants à combiner les images qui feront rêver les jeunes classes, dans la nursery...

Cette bimbeloterie est charmante. Il y faut un génie spécial, où la fantaisie, l'invention, l'ingéniosité, la tendresse et la poésie se composent à parties égales. Parler à l'enfance est un art, individuel et difficile, qu'on n'apprend dans aucune école. Des lointains conteurs du *Roman de Renart* et de *Ma mère l'Oye* aux amusantes imaginations de Benjamin Rabier ou de Jacques de Brunhoff, le regretté père de *Babar*, la même veine court et se tient; c'est l'art français par excellence, et de ces illustrations, de ces contes, de ces poupées, de ces découpages, à travers les temps, des amateurs délicats ont pu former des collections divertissantes, qui ont naturellement leur place, à côté du costume et du bibelot, dans le vaste musée du folklore national. Parmi la centaine d'exposants dont M. Paul Lavalley a réuni les menus ouvrages, dont quelques chefs-d'œuvre, à Galliera, il n'est pas indifférent de noter que des artistes, voués à des recherches plus graves, comme les peintres Charlemagne, Picart-Ledoux, Vergé-Sarrat, Lotiron, Masereel, Yves Alix, n'ont pas dédaigné de travailler eux aussi, à l'occasion, pour ce vaste public de l'enfance, souvent avec un bonheur parfait. Ils y auront trouvé leur récompense en s'amusant et en retrouvant eux-mêmes dans l'âge mûr la fraîcheur de leur cœur d'enfant. Car le petit public exigeant pour lequel travaille l'artisan de l'image et du jouet ne se soucie aucunement de la perfection technique de l'objet que l'on fait pour lui. C'est à l'esprit de la chose qu'il se plaît. Le jouet a sa poésie. Mais il faut être soi-même un peu poète pour en fabriquer d'excellents. Amuser les cervelles naïves demande, de la part de l'amuseur, autant de naïveté que d'imagination. Ce sont là vertus assez rares. Avec son exposition, M. Paul Lavalley aura sans doute rendu un réel service à ses camarades peintres, sculpteurs, décorateurs et cartonniers, en les obligeant à réfléchir méthodiquement à ce qu'est le goût de l'enfance, avec lequel on ne peut tricher.

Autre aspect de l'exposition de Galliera. Jusqu'ici c'est à l'étranger que nos magasins de jouets allaient approvisionner leurs vitrines en soldats de plomb, bêtes de peluche, poupées, marionnettes, découpures et livres d'images, objets de cotillon et d'arbres de Noël. Il s'agit de rendre au marché français son indépendance. En fait d'imagerie, c'est facile. Nous avons tous les imagiers qu'il faut pour renouer la tradition interrompue par la négligence et l'indifférence. L'image d'Epinal était de chez nous; c'est simplement un genre à relever, ce qui ne veut pas dire à imiter avec paresse, en réimprimant de vieilles planches. Il faut en inventer de nouvelles, intéresser les éditeurs du livre d'enfants et de l'estampe populaire à faire travailler nos artisans et nos façonniers, qui n'attendent que des commandes fermes. Ici comme ailleurs, et comme toujours, le goût, l'invention, l'esprit, la dextérité, dans ce domaine, ce n'est pas en France ce qui manque; il suffirait de l'exploiter, d'en tirer parti. Nous avons à vaincre sur tous les terrains.

EMILE HENRIOT.

LES OPERATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS

DU 24 FÉVRIER (SOIR)

Journée calme dans l'ensemble. Quelques tirs sur le Rhin.

DU 25 FÉVRIER (MATIN)

Rien à signaler.

DANS LES AIRS

Un avion britannique atterrit en Belgique

On a annoncé officiellement, à Londres, samedi après-midi, qu'un important vol de reconnaissance a été effectué vendredi soir, par la R. A. F., sur le Nord-Ouest de l'Allemagne; Kiel, Hambourg et Brême ont été survolés. Un avion britannique, ayant perdu sa direction, a atterri en Belgique.

On mande de Bruxelles, le 24 février :

C'est en revenant d'Allemagne et à la suite d'une panne d'essence que le bombardier britannique du type « Wellington » a été obligé de se poser cette nuit près de Gembloux. L'avion qui depuis quelque temps volait très bas et semblait descendre, lança une fusée éclairante, puis, ayant pu dégager son train de roues escamotable, il atterrit rudement, glissant sur le sol boueux sur plus de 80 mètres.

Aussitôt l'équipage, composé de six hommes, entreprit de mettre le feu à l'appareil, faisant flamber les parachutes pour activer la combustion. Des gendarmes arrivèrent presque immédiatement et purent éteindre, à l'aide de terre humide jetée sur les flammes, l'incendie qui avait déjà détruit une partie de l'entoilage. L'équipage a été fait prisonnier.

Les aviateurs britanniques, qui se croyaient en Allemagne, saluèrent avec joie les gendarmes belges, qui les détrompaient.

Avions étrangers au-dessus de la Hollande

On mande d'Amsterdam, le 24 février :

La D. C. A. a tiré, la nuit dernière, sur des avions étrangers, de nationalité inconnue, dans les parties centrale et occidentale des Pays-Bas.

A la suite d'une information de la radio allemande concernant le survol des Pays-Bas par des avions britanniques, on précise de source autorisée hollandaise :

Le survol par des avions britanniques est ignoré ici. Naturellement, il n'est pas exclu que, parmi les avions signalés comme ayant survolé les Pays-Bas, et dont la nationalité n'a pas été établie, se soient trouvés des avions britanniques. En revanche, quelques violations du territoire néerlandais par des avions allemands ont été constatées dans le courant de la semaine. Dans ces cas, la preuve fut fournie incontestablement, notamment lorsque à la suite d'une information allemande, le service gouvernemental de presse put nommer le type d'avion allemand ayant commis la violation, et que le démenti allemand ne fut pas répété.

L'AGRESSION SOVIETIQUE contre la Finlande

LA PRESSION RUSSE SUR LE FRONT DE CARÉLIE

Le commandement suprême de l'armée finlandaise publie le communiqué suivant, en date du 24 février :

Sur terre. — Dans l'isthme de Carélie, les troupes finlandaises ont repoussé des attaques soviétiques déclenchées, au cours de la journée d'hier (vendredi), entre le golfe de Finlande et Muolaajærvi.

Des attaques ennemies ont été lancées, de Koivisto et Kaislahti, contre les positions finlandaises des îles de la baie de Viborg, contre Somme, Naykijærvi et la gare de Kæmære.

Les pertes soviétiques ont été très importantes. Six chars d'assaut, six batteries d'artillerie ont été détruits par les Finlandais.

A l'est de Muolaajærvi, les Finlandais ont complètement détruit deux détachements russes qui avaient pénétré dans leurs lignes.

Les forces soviétiques qui ont attaqué à Salmenkaita ont été repoussées et ont laissé sur le terrain plus de mille morts.

Un grand nombre de mitrailleuses et d'autres armes ont été prises par les Finlandais.

A Taipal (extrémité orientale de la ligne Mannerheim), plusieurs attaques soviétiques ont été repoussées par des contre-attaques. Deux chars d'assaut ont été détruits.

Au nord-est du lac Ladoga, les attaques ennemies ont toutes été repoussées. Les Russes ont perdu environ un millier d'hommes: quinze chars d'assaut ont été détruits.

Dans le secteur de Kuhmo (64e parallèle), combats de patrouilles, dans lesquels l'ennemi a perdu 350 hommes.

Dans la direction de Salla (67e parallèle), les Finlandais ont repoussé une attaque soviétique.

Dans les airs. — Au cours de la journée d'hier, les forces aériennes finlandaises ont accompli des vols de reconnaissance et de bombardement.

L'activité aérienne soviétique s'est limitée au Nord de la Finlande et à Petsamo, où des formations soviétiques peu importantes ont bombardé Kajani et quelques autres lieux, ainsi qu'un train d'ambulance.

D'après des renseignements vérifiés, deux avions russes ont été abattus.

Comment est protégé le front finlandais au voisinage du golfe de Finlande

On mande de la frontière suédo-finlandaise à l'agence Havas, le 25 février :

Les Russes ont avancé jusqu'à environ 11 kilomètres de Viborg, de sorte que les fortifications finlandaises établies sur les îles du golfe de Finlande sont actuellement comprises dans la bataille.

L'avance russe a été très chèrement achetée, car les Finlandais ont admirablement défendu le terrain.

Les îles du golfe de Finlande sont solidement fortifiées et constituent une protection précieuse pour le flanc du front finlandais. Les puissantes batteries de Bjœrkœ (Koïvisto) sont restées intactes malgré les formidables bombardements russes. Ces fortifications sont destinées à jouer le même rôle que les fortifications de Mantsinsaari, sur le lac Ladoga, fortifications qui constituent un obstacle extrêmement sérieux aux opérations russes.

Les Finlandais, d'autre part, ont conservé un passage sur la terre ferme, en face des batteries de Bjœrkœ, et ils n'ont pas l'intention de le céder facilement.

Publication, à Genève, d'un « Livre blanc »

On mande de Genève, le 24 février :

Le secrétariat général de la Société des nations a publié et distribué aujourd'hui une sorte de Livre blanc sur le conflit soviéto-finlandais, sous la forme d'un supplément spécial au résumé mensuel des travaux de la Société des nations.

Le secrétariat général publie, sans aucun commentaire, le dossier des pièces et des faits qui ont accompagné et suivi l'appel du gouvernement finlandais à la Société des nations, selon la documentation officielle.

Après une introduction qui rappelle, en abrégé, l'histoire de la Finlande, les principales caractéristiques de la vie économique et de l'organisation militaire de ce pays, le Livre blanc de la Société des nations publie, dans un premier chapitre, les pièces de l'appel du gouvernement finlandais à Genève.

La partie la plus intéressante de ces documents — dont aucun, d'ailleurs, n'est inédit — est celle qui reproduit les télégrammes, propositions et contre-propositions échangés entre les gouvernements d'Helsinki et de Moscou entre le 14 octobre et le 24 novembre 1939.

C'est la première fois que les prolégomènes du drame finlandais sont ainsi présentés au public, qui peut juger sur pièces et par une vue d'ensemble l'obstination que mit le gouvernement soviétique à s'efforcer de faire capituler sans combat le vaillant peuple finlandais.

Le bombardement par des avions rouges de la localité suédoise de Pajala

On mande de Stockholm, 24 février :

D'après des renseignements puisés dans les milieux autorisés, la réponse négative russe qui a été faite sous forme verbale à la protestation relative au bombardement de Pajala n'a pas été jugée satisfaisante par le gouvernement suédois, qui insistera auprès du gouvernement des Soviets dans une note écrite.

SUR MER

Le vapeur « Asiatic » aurait coulé un sous-marin

On mande de Londres que le capitaine du vapeur *Asiatic* a fait le récit suivant :

Nous naviguions à 10 nœuds dans la mer du Nord. Il était 1 h. 30 et la lune était levée. Nous perçumes soudainement un choc épouvantable. Plusieurs membres de l'équipage, qui étaient de quart, virent que nous avions heurté un sous-marin. Si la rencontre s'était produite seulement vingt secondes plus tôt, nous aurions certainement coupé le submersible en deux.

Je pense que le sous-marin était venu à la surface pour recharger ses batteries ou pour surveiller un navire neutre qui se trouvait dans les parages. Je n'en suis pas absolument sûr, mais je pense que c'était un sous-marin ennemi. En cas de représailles de la part du sous-marin, j'ai préféré ne pas rester sur les lieux.

En apparence, l'*Asiatic* n'a pas été endommagé par le choc, mais il sera inspecté à Hull, dès son retour.

Un vapeur anglais saute sur une mine

On mande de Londres:

Le vapeur *Royal-Archer* (2,266 tonnes) a coulé au large de la côte d'Ecosse, samedi après-midi.

On déclare qu'il avait heurté une mine. Il avait été pris en remorque par deux remorqueurs lorsqu'il sombra.

Tout l'équipage est sauvé et a débarqué dans un port. Quatorze de ses membres sont blessés.

Perte d'un vapeur danois

On mande de Copenhague, le 24 février :

Le vapeur danois *Aase* a coulé dans l'Atlantique, alors qu'il se rendait d'Espagne en Angleterre.

Un radeau avec le mousse et le cadavre du second maître s'est échoué sur la côte, près de Plymouth.

Quinze membres de l'équipage sont manquants.

UN GRAND DISCOURS DE M. CHAMBERLAIN

M. Chamberlain oppose les buts de la croisade franco-britannique aux projets nazis de destruction des peuples et de domination du monde

M. Neville Chamberlain a prononcé, samedi, à Birmingham, le dernier des discours par lesquels les membres du cabinet de guerre s'étaient proposés, au cours des deux derniers mois, de renseigner la population sur l'évolution de la guerre.

Il a commencé par rappeler que son dernier discours a été prononcé dans la même ville et au même endroit :

Les origines de la guerre : la violation de la parole donnée par Hitler à Munich et l'invasion de la Pologne

C'était il y a près d'un an et aussitôt après que M. Hitler eût proclamé, en violation de ses assurances solennelles, l'annexion de la Bohême et de la Moravie au Reich. L'heure était sombre pour moi qui avais lutté si âprement pour préserver la paix et espéré, contre l'espoir même, que le chancelier allemand, quoique ayant violé les promesses de ses prédécesseurs, tiendrait du moins les siennes.

Par cette action de mars de l'an dernier, M. Hitler détruisit, à jamais, la foi qu'on pouvait mettre dans sa parole et démasqua son ambition de dominer le monde par la force. Même, alors, j'avais peine à en croire mes oreilles. Rappelez-vous les paroles que je prononçai : « Etant données toutes les leçons de l'histoire, il semble incroyable que nous puissions assister au lancement d'un tel défi. »

Mais je continuais en donnant un avertissement si explicite qu'on ne pouvait se méprendre sur sa signification. « Je me sens tenu de répéter, déclarai-je, qu'on ne pourrait commettre plus grave erreur que de supposer que, parce que notre nation considère la guerre comme une chose insensée et cruelle, elle a perdu sa vigueur et qu'elle ne fera pas tout ce qui est en son pouvoir pour s'opposer à un tel défi s'il devait jamais être lancé. »

Eh bien! le défi fut lancé. La Pologne suivit la Tchécoslovaquie en dépit de tous les avertissements donnés jusqu'au dernier moment. Avec la diabolique et cruelle agression contre la Pologne, les dés furent jetés, le défi relevé et l'acceptation de ce défi approuvée par tout l'empire.

L'agression soviétique contre la Finlande

Mais, hélas! un mauvais exemple ne tarde pas à être suivi. Ces conquêtes parurent si faciles qu'un apprenti crut pouvoir faire une tentative semblable contre la Finlande. Mais bien que l'apprenti russe n'eût rien à apprendre de son maître en matière de brutalité, il ne possédait pas encore sa maîtrise ni sa force et, aujourd'hui, le monde entier assiste avec une profonde admiration à la lutte héroïque de la petite Finlande contre son gigantesque, mais malhabile adversaire.

Malheureusement, les récents événements montrent que les tyrans allemands ne se contentent pas de la conquête d'un petit Etat par la force de leurs armes et de leur matériel. Des récits terribles nous parviennent sur le traitement dont les peuples conquis de Pologne et de Tchécoslovaquie sont l'objet.

Le but de l'Allemagne est non seulement de conquérir, mais d'exterminer les peuples qui résistent à son agression, et, dans cet effort pour anéantir l'âme des nations, ce sont les hommes les plus distingués par leur culture et leur caractère qui sont choisis comme premières victimes.

Les menaces allemandes contre les petits Etats neutres

Aussi, n'est-ce point étonnant que toutes les petites nations, qui sont assez proches de l'Allemagne pour être à portée de ses griffes et qui n'ont pas un armement suffisant pour lui résister, vivent dans un cauchemar des craintes continuelles. Ne vous étonneriez-vous pas s'il se trouvait dans ce pays des gens capables de mettre en doute ce que pourrait être notre destinée si nous n'étions pas capables de défendre, par la force, nos vies et nos libertés?

Au fur et à mesure que les jours passent et que l'Allemagne abandonne, les uns après les autres, tous les principes de la loi internationale auxquels elle avait souscrit et tout simulacre de respecter les plus simples considérations d'humanité, dans sa manière de traiter les citoyens sans défense de pays avec lesquels elle n'est même pas en guerre, son but devient de plus en plus clair pour le monde.

Ce régime qui a été bâti par les efforts de peuples civilisés et qui, malgré toutes ses imperfections, représente une sincère et honnête tentative de nous libérer de la barbarie du moyen âge et établit un ordre social plus en rapport avec les principes fondamentaux du christianisme, est maintenant en jeu, et seule la victoire des alliés peut le préserver.

Ceci est une vérité qui doit, maintenant, apparaître à beaucoup de pays qui vivent dans la crainte constante, même en maintenant leur neutralité, d'offrir au pays qui terrorise l'Europe, un prétexte pour leur infliger le sort fait à ses autres victimes.

Les nazis se soucient si peu des intérêts des neutres que les navires neutres ne sont pas à l'abri de leurs attaques, même lorsqu'ils naviguent entre deux ports neutres. Les navires marchands neutres sont coulés sans avertissement, les cargaisons détruites, des équipages sont abandonnés sans ressources et doivent, ou périr noyés ou mourir de faim et de froid. Cependant, les pays neutres n'ont pas le droit de se plaindre.

L'incident de l' « Altmark »

Alors que, pour sauver d'un camp de concentration 300 hommes faits prisonniers illégalement, la Grande-Bretagne commet une simple infraction technique à la neutralité n'amenant la perte d'aucune vie de neutre et ne portant préjudice à aucun bien neutre, les nazis s'épuisent en clameurs d'une indignation sans borne.

Quels que soient les crimes que puisse commettre notre ennemi, une chose est certaine, nous n'avons aucune raison de redouter le résultat de cette lutte, si longue qu'elle puisse être.

L'alliance franco-britannique

Au cours de ces six mois de guerre, notre alliance avec la France s'est transformée en une amitié et une entente si étroites que, comme M. Daladier l'a observé à l'issue de la dernière réunion du conseil suprême de guerre, *les deux gouvernements pensent et agissent comme un seul. Ce qui est vrai pour les gouvernements l'est également pour les peuples.*

Lorsque, au cours d'une récente visite en France, j'ai eu l'occasion de voir quelque chose de cette grande et toujours croissante armée britannique qui, côte à côte avec les soldats magnifiques de nos alliés français monte la garde sur le front occidental, j'ai été fier de voir ces troupes endurcies, renforcées par des mois de dur labeur et d'entraînement intensif, subissant joyeusement un hiver particulièrement rigoureux et prêtes, à tout moment, à rencontrer l'ennemi si celui-ci se hasardait à avancer. Mais je n'ai pas été moins fier des relations cordiales et amicales que je constate partout entre les troupes britanniques et françaises, travaillant ensemble dans la ligne Maginot, ainsi qu'entre les soldats britanniques pris individuellement et les habitants des villages où ils se trouvaient en cantonnement. Chaque Français avec qui j'ai parlé a insisté sur cette amitié avec fierté et avec plaisir.

Il ne peut y avoir de plus grande assurance de notre victoire commune, de meilleur motif d'espérer le rétablissement d'une paix durable. Car cette entente intime ne doit pas se terminer avec la fin de la guerre, mais doit plutôt nous aider à aborder les problèmes de la nouvelle Europe en une association dans laquelle nous accueillerons avec plaisir la collaboration des autres nations partageant nos idéaux. Déjà la France et nous avons établi des relations étroites dans tous les domaines avec la Turquie, et tout récemment nous avons élargi la base du pacte d'assistance mutuelle signé en octobre par la conclusion d'accords commerciaux et économiques.

La collaboration des Dominions

Il est une autre source croissante de force pour la cause alliée que nous pouvons considérer avec un plaisir et une fierté particuliers. Avant la guerre, on croyait communément en Allemagne que si la Grande-Bretagne devait être un jour de nouveau engagée dans des hostilités contre l'Allemagne, elle ne jouirait plus une seconde fois de l'appui que lui avaient donné les Dominions en 1914. Eh bien, ma foi, l'Allemagne a été glorieusement déçue, car de toutes les parties de l'empire nous recevons non seulement une approbation enthousiaste, mais bien un flot constant d'hommes, de munitions et de matériel qui ajoutent quotidiennement à la force de nos âmes.

Le premier ministre rappelle le compte rendu enthousiaste que fit M. Eden de sa rencontre avec le corps expéditionnaire australien et néo-zélandais en Egypte, et il évoque la présence en Angleterre de nombreuses troupes canadiennes. Il estime que « du fait que tous ces hommes ont franchi des distances aussi énormes, abandonnant leurs foyers pour venir combattre à nos côtés la tyrannie de l'agresseur, nous devons être profondément impressionnés par la grandeur morale d'une cause qui a inspiré une conviction aussi intense de sa justice ».

Puis M. Chamberlain cite quelques chiffres en ce qui concerne les fournitures des pays de l'empire.

« Pour les douze premiers mois de la guerre nous dépenserons plus de cent millions de livres sterling rien qu'au Canada.

» En Australie et en Nouvelle-Zélande, nous nous sommes arrangés pour prendre la totalité du surplus exportable de la production de laine et ceci pour toute la durée de la guerre.

» En Afrique du Sud, nous faisons de nouveaux achats de laines de telle sorte que, dans l'ensemble, nous achetons la moitié des exportations normales de la laine du monde entier.

» Au Canada et en Australie, nous avons déjà acheté presque quatre millions de tonnes de blé depuis le début de la guerre. »

La maîtrise des mers

Je pourrais vous donner d'autres exemples de la contribution de l'empire, presque à l'infini. Mais j'en ai assez dit pour vous montrer combien sont formidables les ressources qui nous sont ainsi offertes, mais qui manquent à notre ennemi. Et ceci m'amène à constater que *la raison pour laquelle nous jouissons aujourd'hui de ce formidable avantage est la maîtrise des mers par la marine royale.*

Cette maîtrise a été établie et maintenue pendant près de six mois de guerre. Elle a chassé la flotte marchande allemande des océans du monde et l'a obligée à se réfugier dans les ports neutres.

Parmi les navires qui se sont échappés de ces ports et qui ont évité d'être capturés quelques-uns se sont honteusement sabordés et, seuls, quelques-uns sont rentrés en Allemagne en se faufilant à travers les eaux territoriales norvégiennes.

Par un contrôle continu de la contrebande, le commerce maritime de l'Allemagne effectué à bord des navires neutres a été étranglé.

D'autre part, malgré toutes les formes d'attaques par sous-marins, par avions ou par mines, les navires britanniques sont entrés en Grande-Bretagne et en sont sortis avec leurs précieuses cargaisons.

Depuis le début de la guerre, près de 50 millions de tonnes sont entrées dans nos ports ou en sont sorties. Le système de convois que nous avons commencé au cours du premier mois de la guerre a si bien réussi que *sur 9,000 navires britanniques alliés et neutres qui ont pris part à ces convois, la proportion des pertes a été de un pour deux mille.*

Ce résultat remarquable est dû, non seulement à la vigilance de nos navires de guerre, mais au travail et au labeur de nos dragueurs de mines qui gardent des chenaux pour les navires de toutes nationalités qui approchent de notre littoral.

Rendons hommage aux réservistes et aux volontaires de la flotte de pêche, qui forment l'équipage de ces dragueurs, pour leur courage intrépide et leur ténacité à exécuter leur tâche ardue en présence de tous les dangers qui les affrontent, en tenant compte des tempêtes d'hiver et d'un ennemi sans pitié et sans scrupule.

Les tâches de la marine royale sont multiples et elles doivent être exécutées en même temps sur des étendues les plus dispersées. Mais nos marins, qu'ils soient occupés à la protection des convois, à la patrouille des mers, ou qu'ils participent à des actions aussi spectaculaires que la bataille de la Plata ou que cette expédition qui a eu la semaine dernière un retentissement mondial, par laquelle le *Cossack* a sauvé 300 de nos matelots de la brutalité allemande, ont montré qu'en adresse et en connaissance des choses de la mer, en endurance et en audace, ils peuvent soutenir la comparaison avec les plus grands marins du passé.

L'action de l'aviation

Une des plus remarquables caractéristiques de la guerre a été la coopération entre la marine royale et la R.A.F.

L'aviation a pénétré jusqu'au cœur de l'Allemagne et a démontré, à maintes et maintes reprises, qu'elle était en mesure d'aller où bon lui semblait, en dépit de l'aviation de chasse ennemie et de la défense antiaérienne.

Mais, pour ses opérations en mer, elle décide et travaille en coopération avec la marine. *Par tous les temps, elle patrouille en mer du Nord et découvre les repaires de l'ennemi.*

Elle repousse les bombardiers qui sortent des nuages, pour bombarder et mitrailler les bateaux de pêche sans défense, et les bateaux-feux dont les équipages poursuivent leur tâche bienfaisante pour le bénéfice de toutes les nations faisant commerce sur mer. Elle guide la marine vers le sous-marin perfide, et joint ses efforts aux siens pour envoyer l'équipage meurtrier par le fond. Sa force en hommes et en appareils s'accroît sans cesse. Nos plans pour l'entraînement de pilotes et d'équipages expérimentés dans la métropole et au Canada nous donneront des dizaines de milliers d'aviateurs, brûlant d'égaler les merveilleux faits d'armes que la R.A.F. compte déjà à son actif.

Nous pouvons bien être fiers de nos combattants, mais, tout en chantant leur louange, et en leur offrant notre hommage d'admiration pour leurs exploits, n'oublions pas le prix qui a dû être payé, la perte de nombreuses vies précieuses données pour le pays, ni la douleur de femmes et de mères dont la joie de vivre a été anéantie par les coups aveugles de la guerre.

Le courage des femmes anglaises

En vérité, je pense quelquefois que nous ne reconnaissons pas suffisamment l'esprit avec lequel les femmes de ce pays se consacrent à la tâche qui doit nous donner la victoire. Leurs sacrifices revêtent des formes diverses. Mais, qu'elles cachent leur inquiétude au sujet du sort de leurs compagnons, ou renoncent volontairement à leurs loisirs et à leur récréation pour travailler à cette tâche, ou pour s'occuper d'enfants qui ne sont pas les leurs, ou pour pratiquer des économies rigoureuses et empêcher le gâchis, à leur foyer, sans perdre patience, malgré les difficultés créées par le black-out ou les autres restrictions du temps de guerre, elles aident toutes à préserver le moral et le courage du pays et apportent ainsi toutes leur contribution à la victoire.

Le problème du charbon

M. Chamberlain rappelle qu'au cours des dernières semaines, de nombreuses familles ont eu à souffrir d'une pénurie de charbon, car la température qui était la cause même du besoin plus grand de charbon avait été si rigoureuse qu'elle avait amené une désorganisation du système de transport ferroviaire. Mais il peut donner l'assurance que la pire période est passée et que la situation va s'améliorer. Il loue ensuite l'ampleur de l'effort fait par ce pays et de l'esprit d'unité et de résolution avec lequel cet effort est accompli. Il pense à cette grande armée de volontaires

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

hommes d'un certain âge, maintenant assez nombreux pour former un corps expéditionnaire, qui n'ont pu attendre leur convocation, mais sont venus d'eux-mêmes offrir leurs services. Il pense aux millions d'hommes et de femmes enrôlés dans les services de défense civile, des chefs de famille qui ont, avec tant d'altruisme, sacrifié leur confort personnel pour aider à l'exécution du plan d'évacuation, aux fonctionnaires qui travaillent la nuit et pendant les week ends sans se plaindre. Il pense aux sacrifices consentis par les patrons et les ouvriers pour hâter la production des armes. Il pense aux petits épargnants qui ont déjà souscrit des bons pour 92 millions de livres.

Les buts de la croisade franco-britannique

Le premier ministre en arrive aux buts de la croisade franco-britannique, « car c'est bien, dit-il, d'une croisade qu'il s'agit ».

Mes collègues et moi avons exposé et défini maintes et maintes fois notre but. Mais les propagandistes, et en particulier les propagandistes nazis, sont insidieux et sans scrupules. Dans leurs propos pleins de subtilités et d'insinuations, ils nous attribuent des buts et des motifs qu'ils inventent pour le bien de leur cause et peut-être vaut-il donc mieux que je dise, une fois de plus, quelles sont les raisons pour lesquelles nous nous battons et quels sont les buts pour lesquels nous le faisons.

Peut-être serait-il utile que je m'arrête un moment pour examiner les buts nazis, car vous pourrez alors voir plus clairement le contraste entre leurs vues et les nôtres.

Leurs buts ont été clairement indiqués au monde.

Dans sa préface au Livre blanc allemand, M. von Ribbentrop déclare que l'Allemagne ne déposera pas les armes tant qu'elle n'aura pas atteint son but, à savoir la destruction militaire de ses adversaires. Dans son discours du 19 janvier dernier, le docteur Gœbbels a déclaré qu'en Allemagne, il n'y avait qu'une opinion au sujet des Anglais : les détruire. Il n'y a jamais eu un moment a-t-il ajouté, où l'Allemagne a eu des perspectives aussi splendides d'arriver à une position dominante dans le monde. Ainsi *les buts nazis se trouvent exposés en deux phrases : la destruction de la Grande-Bretagne et la domination du monde.*

Nous, au contraire, nous combattons contre la domination du monde par l'Allemagne... Mais nous ne désirons pas la destruction d'un peuple quelconque.

Nous combattons pour faire en sorte que, désormais, les petites nations européennes vivent en sécurité, libérées de la menace constante d'agression contre leur indépendance et d'extermination de leurs populations, mais nous ne recherchons pas pour nous-mêmes la domination et nous ne convoitons pas non plus le territoire de quelqu'un d'autre.

Nous nous battons pour redresser les torts infligés par l'Allemagne à des peuples jadis libres. Nous croyons que nous pouvons atteindre notre but et nous savons que nous pouvons y parvenir sans asservir d'autres peuples.

Nous nous battons pour la liberté de la conscience individuelle et pour la liberté de conscience religieuse. Nous nous battons contre la persécution, partout où elle peut se présenter.

Nous nous battons pour abolir l'esprit de militarisme et l'accumulation des armements qui a appauvri toute l'Europe, l'Allemagne elle-même non moins que les autres. Ce n'est que par l'abolition de cet esprit que l'Europe pourra obtenir la sécurité dont elle a besoin et que les nations européennes pourront être sauvées de la banqueroute et de la ruine.

Comment, en termes concrets, ces buts peuvent-ils être obtenus ? demande M. Chamberlain :

« Tout d'abord, il faut restaurer l'indépendance des Polonais et des Tchèques.

» En second lieu, nous devons recevoir quelque assurance tangible nous donnant la certitude que toutes les promesses ou assurances que nous recevrons seront tenues. Avec le gouvernement actuel, il ne peut y avoir aucune sécurité pour l'avenir. Les éléments qui sont prêts à coopérer à la reconstruction de l'Europe sont impitoyablement proscrits; la nation est mise hors de contact même avec l'opinion neutre et ses chefs ont montré, à maintes reprises, qu'on ne peut avoir confiance en eux, soit qu'ils s'adressent à des gouvernements étrangers, soit à leur propre population.

» C'est donc à l'Allemagne de faire le premier pas et de nous montrer qu'elle a, une fois pour toutes, abandonné la thèse affirmant que la force fait le droit. Mais qu'on me laisse dire ceci : la Grande-Bretagne et la France sont déterminées à faire ce qu'elles pourront pour assurer la sécurité par le maintien de cette complète identité de but et de politique qui nous unit actuellement et qui, après la guerre, constituera le fondement sur lequel les relations internationales entre nos deux pays seront établies.

» Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons fonder l'autorité et la stabilité qui, nous en sommes convaincus, sont nécessaires au bien-être et à la sécurité de l'Europe dans son ensemble pendant la période de reconstruction et de nouvel effort que nous escomptons après la fin de la guerre.

» Mais la France et la Grande-Bretagne ne peuvent pas et ne désireraient pas être seules à fixer la nouvelle Europe. Il faut que d'autres pays viennent et nous aident avant tout à amener le désarmement qui est la caractéristique essentielle d'une paix durable.

» Le désarmement a, jusqu'ici, déjoué toutes les tentatives faites pour amener sa réalisation, parce qu'aucun pays ne consentira à abandonner ses forces de défense tant qu'il craindra que d'autres, qui n'ont pas désarmé, ne puissent tirer parti de son impotence.

» Mais si nous pouvons exorciser cette crainte, le désarmement se fera et cela aussi sûrement que le jour succède à la nuit. Cela ne peut être qu'un processus graduel, et il faudra sans doute de nombreuses années pour y parvenir, mais une fois que nous aurons établi la confiance parmi les nations en leur bonne foi mutuelle, nous pourrons nous mettre à l'œuvre et chaque pas de fait facilitera celui devant le suivre.

» Pour le rétablissement de la confiance, l'Allemagne elle-même peut faire plus que toute autre nation puisqu'elle a fait plus que toute autre pour la détruire, et, lorsqu'elle sera prête à donner des preuves satisfaisantes de son bon vouloir, elle verra que les autres ne manquent pas du désir de l'aider à surmonter les difficultés économiques qui accompagneront la transition de la guerre à la paix.

» Dans ce que j'ai exposé comme étant nos buts de guerre il n'y a rien d'humiliant ni d'accablant pour quiconque, et sur une telle base, nous, en ce qui nous concerne, nous serions prêts à chercher un règlement avec tout gouvernement souscrivant à ces fins et donnant des preuves de sa sincérité.

» Mais, je le répète, ce n'est plus de nous maintenant que dépend l'avenir immédiat. Nous sommes résolus à obtenir que la cause de la liberté l'emporte, et c'est parce que la tyrannie et l'intimidation ont cherché à l'emporter sur la liberté que nous sommes entrés en guerre. Tant que nous ne serons pas sûrs que la liberté est sauvegardée, nous continuerons à nous battre de toutes nos forces et de toutes les forces de l'ensemble de l'empire. »

Election aux Communes

On télégraphie de Londres, 24 février:

Le docteur Av. Hill (conservateur indépendant) a été élu député aux Communes pour l'université de Cambridge, obtenant 9,840 voix contre 5,386 à son concurrent « progressiste », M. Ryle.

Une déclaration de Sir Archibald Sinclair

Sir Archibald Sinclair, chef de l'opposition travailliste, parlant à une réunion du Queen's Hall, a mis en lumière les conditions essentielles pour qu'un armistice soit possible.

Tout d'abord, l'anéantissement complet du gouvernement nazi; en second lieu, la perte pour l'Allemagne de tous les moyens militaires lui permettant de menacer ses voisins; enfin, la restitution de leur pays aux Tchèques et aux Polonais et l'évacuation de l'Autriche par les troupes allemandes.

L'orateur a ajouté qu'il espérait qu'au moment de l'élaboration du traité de paix, l'Allemagne ne serait pas exclue de la table de conférence, et que les neutres seraient consultés.

Les relations commerciales anglo-italiennes

L'état actuel des relations commerciales anglo-italiennes, exposé par le rédacteur diplomatique du *Sunday Times*, souligne notamment que si l'Italie veut continuer à recevoir des produits britanniques, surtout du charbon, il lui faudra les payer, sinon en monnaie étrangère, du moins en articles dont les alliés ont plus besoin que des principales denrées italiennes. Ainsi l'industrie lourde italienne aurait un vaste champ d'activité.

La question s'est compliquée du fait de savoir dans quelle mesure les exportations de charbon allemand en Italie peuvent continuer. Avant le blocus ce charbon parvenait en Italie à bord de navires italiens, surtout via Rotterdam. Le décret du blocus a précisé que seules seraient autorisées à passer les cargaisons contenant, en produits allemands, moins de 25 0/0 de leur valeur.

Actuellement, l'Italie affirme que la part de l'Allemagne dans ces exportations de charbon est inférieure à 25 0/0. Elle argue de ce que ce charbon est extrait en Westphalie par des mineurs, qui reçoivent l'essentiel de leur salaire en Italie et qui vivent d'aliments envoyés d'Italie.

Le rédacteur estime que cette argumentation est certainement ingénieuse. « Mais on peut se demander, conclut-il si le ministre de la guerre économique peut accepter entièrement le même point de vue. »

UN DISCOURS DU CHANCELIER HITLER

pour l'anniversaire du parti national-socialiste

On mande de la frontière allemande à l'agence Havas, le 24 février :

L'anniversaire de la création du parti national-socialiste allemand a été marqué, ce soir, par un discours d'Adolf Hitler, prononcé dans la brasserie Sternberg, à Munich, où, il y a dix-neuf ans, s'étaient réunis les quelques membres qui faisaient alors partie de ce groupement.

Adolf Hitler a parlé, ce soir, en présence de deux mille partisans.

Il a fait son entrée au son des marches militaires.

La séance est ouverte par une allocution du gauleiter de Munich, Adolf Wagner, qui célèbre Adolf Hitler comme le « Führer de tous les Allemands ».

Les Allemands en 1918 : des vaincus qui n'avaient pas de vainqueurs

M. Adolf Hitler prend ensuite la parole et déclare en substance (d'après l'audition radiophonique):

J'ignore combien d'hommes politiques peuvent, après vingt ans, se présenter comme je le fais aujourd'hui.

Ce qui m'a conduit alors à Munich, c'était la protestation de mon cœur de soldat. A cette époque, un malheur sans exemple s'était abattu sur notre peuple, encore que ceux qui se disaient vainqueurs ne le fussent nullement.

Nous étions vaincus, mais nous n'avions pas de vainqueurs. Nous étions les victimes d'une énorme tromperie mondiale. Mais nous n'étions pas seuls. Après la paix de 1918, les Italiens, les Hindous, les Arabes, et mêmes les Juifs furent également trompés.

Le peuple allemand a été trompé dans sa foi en une rénovation du monde. Le peuple allemand fut dépourvu de tout droit, car il était sans défense. C'est cela qui a amené plus tard tout ce qui s'est produit.

M. Adolf Hitler dresse un tableau de l'Allemagne qui, d'après lui, fut dominée par des parasites. Ce ne fut qu'un enfer pour les justes.

La crise économique avait causé une autre crise.

Il n'y avait plus d'autorité : 46 partis, tous impuissants,aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, et « la conséquence finale fut le pillage de notre pays et de notre peuple ».

Le peuple allemand peut vivre sans monarque et mieux vivre

Il n'y a pas de doute que cette politique ne pouvait durer. Nous avions bien le Reich, mais ce n'était pas la maison d'un peuple, c'était le théâtre de luttes d'intérêts. Il ne restait plus qu'un peuple esclave au service de comptoirs internationaux.

Bien des gens disaient alors, en présence de cette situation: « C'est la fin de la nation allemande. » Pour moi, j'étais d'un avis tout différent : pour moi, la fin c'était le commencement.

Le fédéralisme était alors la base de la constitution du Reich. La construction politique de l'Allemagne était à la longue intenable.

Cependant, il était évident que le peuple allemand avait une grande mission pour l'accomplissement de laquelle il fallait un régime et un peuple unis.

Il va sans dire que les deux mondes qui existaient alors en Allemagne n'étaient pas disposés à se faire des concessions et qu'ils ne pouvaient pas coexister. Une modification de cet état de choses était inévitable. *Beaucoup de choses ont été détruites, par exemple, la monarchie ; la monarchie a disparu, et le peuple allemand peut vivre sans monarque, et mieux vivre.* Tout un monde de conceptions et d'utopies économiques a été également détruit. Mais les espérances qu'avaient les auteurs de ces conceptions n'étaient pas destinées à l'éternité.

L'idée de Versailles était fondée sur la volonté des seigneurs

Ce qui fut l'essentiel, c'est que l'homme allemand ne fut pas détruit.

L'Angleterre et la France n'auraient pas vaincu en 1918 si, au lieu d'être un simple fantassin, un certain Adolf Hitler avait été chancelier.

Elles ont eu la tâche facile. Elles n'ont eu devant elles que des fantoches avec lesquels le peuple allemand n'a rien à voir.

Pendant quatre ans, il a prouvé qu'il était invincible et a montré ce qu'il peut faire quand il est en guerre.

Une chose était alors claire pour moi : si le Reich était détruit ainsi que les partis, un monde nouveau ne pouvait être que le monde du peuple. C'est le peuple même qui devait être la sauvegarde de l'idée du Reich.

L'idée de Versailles était fondée sur la volonté des seigneurs. Maintenant, c'était au tour du peuple à prendre en mains les rênes du gouvernement.

Que les ennemis de l'intérieur prennent garde

Le nouveau Reich devait naître de la volonté du peuple. Ce Reich a été proclamé il y a vingt ans dans cette salle. Il naissait d'un soulèvement national, avec la coopération des deux éléments essentiels, le nationalisme et le socialisme, fondus en une seule idée et en une seule force.

Alors commença le combat contre les ennemis de l'intérieur, combat que je n'ai pas mené en pacifiste, vous le savez.

Si jamais on voulait troubler cette évolution pacifique malgré tout, j'interviendrais avec violence. J'ai éduqué mes hommes à combattre tous leurs ennemis, par la force s'il le faut.

M. Hitler retrace ensuite les progrès du parti, devenant peu à peu la base du renouvellement du Reich.

C'est le parti qui a fait l'éducation du peuple allemand. En 1933, commença à se réaliser ce que nous avions prêché. Que de réalisations en quelques années! Dans tous les domaines de l'art, dans l'éducation des jeunes. Les villes ont commencé à refleurir. Que ne fîmes-nous pas dans le domaine de la fusion des classes, pour la jeunesse, etc.

Quand on nous dit qu'au lieu d'armer, il aurait fallu travailler, je réponds: « Mais, avant nous, il y avait des millions de chômeurs qui avaient faim et, quand j'ai vu que les excitateurs à la guerre ne cessaient pas leurs manœuvres, alors je me suis mis à réarmer et je l'ai fait comme jamais auparavant. Nous avons incorporé les sept millions de chômeurs dans l'économie. »

Et les démocraties, dit M. Hitler, quand je regarde ce qu'elles ont fait, je me dis que j'ai toujours eu le malheur d'avoir à combattre des nullités. Ces gens, incapables, dominent la plus grande partie du monde et ne sont même pas en état de supprimer le chômage chez eux. Et ce sont ces zéros qui parlent de rénover l'Europe!

Ils me rappellent ceux qui, chez nous, prêchaient le renouveau. Eh! bien, il y a ce renouveau chez nous et sans eux, et il en sera de même pour le renouveau du monde qui se fera aussi sans eux.

« L'Europe centrale est à nous... »

Il ne s'agissait pas de lutter contre les paragraphes de Versailles, mais contre l'esprit et contre les principes de Versailles, cet esprit qui veut que deux ou trois pays ayant mis la main sur le monde doivent perpétuellement le garder pour eux.

La conception capitaliste pouvait faire impression en 1918 sur le peuple allemand, mais non plus maintenant sur les nationaux-socialistes. Cette conception capitaliste doit sombrer et sombrera.

La providence n'a pas créé le monde pour les seuls Anglais. Dieu n'a pas dit que quelques petites races doivent dominer le reste du monde et contraindre les autres à la faim. Cela fut possible grâce à la faiblesse des autres, mais cela est maintenant fini. Ces peuples sont là pour faire valoir leurs revendications.

Nos exigences étaient modestes. Nous demandions notre espace vital, l'Europe centrale. Dans cet espace, qui a été créé par les Allemands, nous ne permettrons pas qu'on mette le nez. L'Europe centrale est à nous et nous n'y tolérerons pas de combinaisons qui soient dirigés contre nous.

Ensuite nous demandions la restitution de nos colonies. C'est alors que surgirent les excitateurs à la guerre.

Et M. Hitler nomme les membres du gouvernement britannique. Il poursuit :

Le Reich a l'amitié de l'Italie et les Russes sont de notre côté

C'étaient deux mondes qui s'opposaient: les capitalistes luttant pour leur profit, et moi pour le peuple allemand. Voilà nos positions.

Le but de tous ces gens était de déchaîner une grande guerre.

Devant eux se dressa un Allemand qui s'était préparé, et à fond. Ma volonté inébranlable était de libérer à nouveau l'Allemagne. Leur haine est mon plus grand orgueil. Si Churchill dit qu'il me hait, je le remercie de ce compliment. Si Chamberlain dit qu'il n'a pas confiance en moi, je le remercie aussi parce que c'est la preuve que je ne suis pas un traître.

Je n'ai qu'une ambition : l'amour et l'affection de mon peuple, et la haine de mes ennemis m'est absolument indifférente. Elle n'a jamais eu aucune influence sur moi, et maintenant moins que jamais!

Ces gens-là ne nous connaissent pas. La preuve en est dans leur prétention à faire renaître un nouveau 1918. Ces messieurs se font une fameuse idée de l'Allemagne d'aujourd'hui. (Hilarité.)

L'Allemagne a aujourd'hui l'amitié de l'Italie. Ce n'est pas seulement une amitié idéologique, car les deux pays dépendent pour leur avenir l'un de l'autre. Avec la Russie aussi nos relations ont changé et *la Russie aussi est maintenant de notre côté.* Je comprends qu'on soit furieux de ce rapprochement, mais nos deux peuples sont de trop bonne qualité pour verser leur sang pour les financiers de Londres et de Paris.

L'espérance que des changements pourraient intervenir entre l'Allemagne et la Russie est erronée. Quand je fais quelque chose, j'ai l'habitude d'aller jusqu'au bout. Voilà donc un formidable Etat qui ne compte plus parmi les ennemis du Reich.

Le Japon enfin, ajoute Adolf Hitler, n'est plus contre nous comme en 1914.

Du point de vue militaire aussi les choses ont changé. *Nous avons réarmé. Nous l'avons fait sans rien dire, pour ne pas inquiéter* (rires ironiques) *les autres inutilement.*

Un Anglais me disait, une fois : « Communiquons-nous nos budgets d'armements. » Je me suis tu, car sinon, le monde aurait été encore plus inquiet. Par contre, j'ai travaillé. J'ai construit une force militaire sans épargner mes efforts pour doter notre armée de l'armement le plus moderne : preuve en est la Pologne, qui fut plus tôt détruite que les stratèges de Paris et de Londres le croyaient!

La formation des chefs en Allemagne : « Je ne suis qu'un aimant... »

L'avenir confirmera notre force. N'ayons pas non plus d'inquiétude quant au moral de l'armée. Son moral est le moral de ses chefs. Economiquement, nous sommes aussi préparés. J'ai travaillé dans ce sens de longues années. J'ai pris mes mesures contre l'éventualité d'un blocus. Ce qui différencie la situation actuelle de celle de 1914, c'est que notre défense contre un blocus était, alors, nulle; alors qu'aujourd'hui il en est tout autrement dès le début. On n'abattra l'Allemagne ni militairement, ni économiquement. Vous le savez tous.

Mais la question essentielle est celle des chefs et je ne parle pas de moi seulement, mais de tous ceux qui, depuis 1919, ont été formés par nous pour devenir des chefs. *Je ne suis qu'un aimant qu'on promène constamment au-dessus du peuple allemand et qui attire à lui l'acier.*

Le parti, de bas en haut, constitue une sélection considérable. Des milliers d'énergies ont été mobilisées.

M. Adolf Hitler compare l'Allemagne d'avant la guerre à celle d'aujourd'hui.

Autrefois, il n'y avait que des chapeaux haut-de-forme et pas de peuple. Aujourd'hui, il n'y a qu'un peuple et pas de chapeaux haut-de-forme. Enfin, nous avons un autre peuple. Ce peuple s'est retrouvé. Nous pouvons nous mesurer avec succès avec les autres.

Le peuple allemand est passé par une école politique. Si aujourd'hui un de ces porteurs de chapeaux haut-de-forme venait parmi notre peuple pour faire de la propagande... (Hilarité générale.)

Chamberlain peut faire ses discours à l'usage de son propre peuple. Nous, nous n'en avons plus besoin. Les juifs, nous les avons liquidés en Allemagne. Ils font encore entendre leur voix en Angleterre. Chez nous, leur jargon ne plaît plus à notre peuple et leurs accents sont peine perdue. Tout le monde sait qu'ils mentent aussi vite qu'ils impriment et impriment aussi vite qu'ils mentent.

Nous abattrons la terreur étrangère comme nous avons abattu l'intérieure

Je suis décidé à mener le combat. Ce combat étant inévitable, il vaut mieux qu'il ait éclaté. Il est insupportable, à la longue, qu'un peuple de 80 millions d'êtres doive se laisser gouverner à chaque instant, et cela nous ne le supporterons pas. Cette terreur organisée d'une ploutocratie sanglante, nous n'en voulons plus. Nous avons vaincu nos ennemis intérieurs et nous ne nous laisserons pas dicter par l'étranger ce que nous avons à faire.

Nous sommes décidés à poursuivre la lutte jusqu'à ce que cette terreur soit abattue et nous l'abattrons comme nous l'avons fait à l'intérieur.

Le peuple allemand est aujourd'hui dans une meilleure position militaire qu'il ne l'a jamais été dans son histoire. Nous pouvons faire confiance à nos chefs militaires.

Je crois en une chose : il y a un bon Dieu (Herr Gott), qui a créé les peuples et a donné à tous les mêmes droits. Nous autres, Allemands, nous nous sommes très mal conduits il y a quelque 20 à 22 ans. Il y eut une révolution suivie d'une résurrection de notre peuple. *La Providence a béni notre combat. Elle fut toujours avec nous.* Et je sens que, sans son assentiment, on ne peut rien faire de grand. Moi-même, j'ai senti personnellement sa présence parmi nous.

Ce que nous voulons, ce n'est pas l'oppression d'autres peuples, mais notre liberté, notre sécurité, la sécurité de notre espace vital.

Nous supporterons tous les sacrifices nécessaires à la victoire

Je crois en une justice supérieure et suprême. J'ai toujours cru en cela. J'ai commencé le combat comme soldat allemand inconnu. Ce soldat est devenu le premier chancelier populaire de l'Allemagne, puis le Führer de la nation allemande. Il n'est pas possible que mon peuple doive être l'esclave d'autres peuples, et aujourd'hui, je crois plus que jamais en ceci : il ne saurait en être autrement. Nous devons vaincre et nous vaincrons. *Tous les sacrifices qu'on nous demandera, nous les ferons. Ces sacrifices sont nécessaires et nous les supporterons.*

Après le discours de M. Hitler, l'assistance entonne les hymnes nationaux et la réunion prend fin.

Le résumé très complet, que l'on vient de lire, du discours du chancelier, ne saurait rendre le ton sur lequel a été prononcée cette harangue.

C'est d'une voix souvent suppliante que le Führer a formulé son long appel à l'opinion allemande pour la persuader que l'Allemagne tiendra contre le blocus, pour lui demander de ne pas prêter l'oreille à la propagande des alliés, pour l'adjurer, enfin, de ne pas laisser faiblir sa croyance dans la victoire.

En dehors de cet effort d'ordre intérieur, il n'y a guère à noter, sur le plan international, que de nombreux appels à l'Italie, qui contrastent avec la simple phrase relative à l'U. R. S. S.

On remarquera en outre que, pour la première fois, le long historique habituel des malheurs du Reich avant l'avènement du nazisme, et sa prétendue régénération par ce mouvement, s'accompagnent de développements contre toute forme monarchique de gouvernement en Allemagne.

La prochaine visite de M. Sumner Welles

On télégraphie d'Amsterdam, le 24 février :

La visite de M. Sumner Welles est attendue à Berlin avec une certaine impatience, écrit le *Telegraaf*.

Il est certain que l'Allemagne espère de nouveau une médiation. Les milieux politiques berlinois observent maintenant une « réserve sympathique ».

D'après l'organe hollandais, l'envoyé de M. Roosevelt, après avoir été reçu lundi par M. Mussolini, se rendra directement à Berlin, où un accueil favorable lui est réservé. Le chancelier Hitler rentrera à Berlin spécialement pour recevoir l'hôte américain dans la capitale allemande.

M. Welles se rendra ensuite à Paris et à Londres.

On déclare, d'ailleurs, à Berlin, que M. Sumner Welles a longuement préparé son voyage et que des conversations préliminaires ont eu lieu dans les différentes capitales entre les autorités responsables et les représentants américains dans ces capitales. M. Welles est donc pleinement informé des différents points de vue et des chances que sa mission peut comporter.

Les effets du blocus sur le commerce de détail

On télégraphie de la frontière allemande :

Le petit commerce allemand subit, du fait des restrictions et du système des cartes, une crise qui aboutira, si la guerre se prolonge, à sa complète disparition.

La limitation des ventes ne permet plus aux détaillants un chiffre d'affaires couvrant leurs frais généraux. Les rapports entre les marchands et leurs clients sont tels que l'on envisage la création d'un tribunal d'arbitrage sous les auspices de la ligue des femmes national-socialistes.

Le *Vœlkischer Beobachter*, organe officiel du parti nazi, attaque violemment les détaillants :

Ce sont des pachas derrière leurs comptoirs, ces briseurs d'os (c'est-à-dire les bouchers), ces marchands de poissons, d'œufs ou de bonneterie. Ils sont là comme des seigneurs féodaux, sur le donjon de leur château-fort. Ils s'enflent de suffisance, quand paraît la ménagère, et se prennent pour de très grands messieurs, sous prétexte qu'ils sont préposés à la distribution des chaussettes ou des têtes de sanglier...

... Les bureaucrates du petit commerce se figurent être l'émanation de l'antique autorité du temps des classes sociales, dont nous avons gardé un si mauvais souvenir.

Cette violente semonce est d'autant plus intéressante à noter que la classe des petits boutiquiers et détaillants a constitué, à partir de 1930, la clientèle électorale la plus fidèle d'Adolf Hitler, à cause de son programme antisémite.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

BELGIQUE

L'Internationale ouvrière socialiste

La commission exécutive de l'Internationale ouvrière socialiste, qui siège à Bruxelles depuis samedi, terminera ses travaux demain soir. Presque tous les pays d'Europe sont représentés à cette réunion, notamment la Finlande, la Suède, la Norvège, le Danemark et les pays occupés par l'Allemagne : l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Pologne.

Le Labour Party anglais a délégué M. Noël Baker, M. Dalton; Mme Ayston-Gould et M. Gilies.

La délégation française est composée de MM. Léon Blum, Paul Faure, Grumbach, Roucayrol et Zyromski.

Les deux premières journées de la réunion ont permis d'entendre des rapports très intéressants consacrés à la situation internationale et en particulier, à celle de la Finlande.

M. Camille Huysmans, député, maire d'Anvers, a été élu, à l'unanimité, président de l'Internationale ouvrière socialiste.

YOUGOSLAVIE

Le séjour de M. Georges Duhamel

On télégraphie de Belgrade :

Le bref séjour en Yougoslavie de M. Georges Duhamel, de l'Académie française, a été un éclatant succès moral et spirituel de la cause française. Les journaux ont consacré des articles enthousiastes aux conférences que M. Duhamel a faites à la maison de France de Belgrade, et aux universités populaires de Belgrade et de Zagreb.

Contre la pénétration financière allemande

On télégraphie de Belgrade, le 24 février :

Les industriels yougoslaves s'inquiètent du fait que, depuis le début de la guerre, on remarque la pénétration accrue du capital allemand qui a investi déjà plus de 600 millions de dinars; les produits qui sont fabriqués dans ces entreprise sont immédiatement exportés vers le Reich. Les industriels yougoslaves vont demander une législation interdisant la création d'entreprises industrielles avec des capitaux étrangers.

BULGARIE

Le discours du trône

On télégraphie de Sofia :

Prononçant le discours du trône devant l'Assemblée bulgare, le roi a dit notamment :

La Bulgarie suivra sans écart sa politique de paix et de neutralité. Le changement gouvernemental intervenu ne modifie en rien la politique intérieure ou extérieure de la Bulgarie.

Le roi et la reine ont été salués par des ovations enthousiastes.

ROUMANIE

Pour une valorisation du mark en Roumanie

On télégraphie de Bucarest :

En liaison avec la visite du docteur Clodius à Bucarest, qui aura lieu le 26 février, le bruit court, dans les milieux financiers roumains, que le Reich demandera une nouvelle augmentation du cours de change du mark allemand; il veut, semble-t-il, que ce cours soit fixé à 60 lei. Ces jours derniers, les représentants des grandes banques allemandes sont arrivés à Bucarest et se sont joints à l'envoyé spécial du Reich pour les échanges économiques entre l'Allemagne et la Roumanie, M. Neubacher.

TURQUIE

Aucun incident à la frontière soviétique

On télégraphie de Stamboul :

Un journal américain a annoncé qu'un bataillon soviétique, ayant franchi la frontière turque, aurait été désarmé. Après enquête approfondie, la nouvelle apparaît comme dénuée de tout fondement.

L'agence Anatolie s'est déclarée autorisée à la démentir catégoriquement.

Une autre information, d'après laquelle l'état de siège aurait été proclamé en Turquie, n'a reçu elle non plus, aucune confirmation.

ESPAGNE

Décisions gouvernementales

On télégraphie de Madrid :

Le conseil des ministres a approuvé la loi « de répression de la franc-maçonnerie et de persécution des sociétés secrètes » et la loi autorisant la restitution de leurs biens aux propriétaires dépouillés par l'institut de réforme agraire de la République entre 1932 et 1935.

Le conseil a nommé, d'autre part, M. Angel de la Mora y Arenas, ministre d'Espagne à San-José-de-Costa-Rica. Il a approuvé le décret du ministre du travail, rendant obligatoire l'assurance contre les risques de guerre pour le personnel maritime.

LA POLITIQUE HONGROISE

(*De notre correspondant particulier*)

Budapest, février.

Le froid a continué ses méfaits et quelque peu assombri les esprits.

La politique n'est pas, cependant, tout à fait engourdie. Deux élections se préparent en province, qui doivent avoir lieu le dimanche 25 février. Elles ne sont pas précisément passionnantes, car aux yeux des initiés le résultat ne fait guère de doute; elles ne peuvent se terminer que par la victoire des candidats du parti gouvernemental dit « de la vie hongroise ». Elles ne sont intéressantes que parce que les nationaux-socialistes, une fois de plus, ont décidé d'y tenter leur chance. A moins de miracle, ces pauvres nationaux-socialistes sont en bien mauvaise posture. Leurs troupes paraissent en déroute. Les mauvaises langues affirment que le nerf de la guerre leur fait défaut. Quoi qu'il en soit, les dissensions qui déchirent leurs états-majors ne sont guère faites pour inspirer confiance à leurs partisans dispersés.

Ils sont d'ailleurs à bout d'arguments, et, après l'alliance hitléro-stalinienne, leurs doctrines périmées doivent sentir le fagot. L'un d'eux, entre autres, M. Ladislas Baky, ne s'est-il pas emporté, le 17 février, contre les bolchéviks et contre les juifs qui, comme chacun sait, sont à fourrer dans le même sac ?

Sympathies pour la Finlande

Il est à noter que le ton général de la presse hongroise se maintient en faveur de la Finlande. Les journaux nationaux-socialistes eux-mêmes ont peine à se défendre contre ce sentiment, qui est profondément ancré au cœur de tous les Hongrois. Une nouvelle annonçant, il y a quelque temps, que les Russes victorieux se préparaient à déporter tous les Finnois en Sibérie provoqua ici une véritable vague d'indignation.

La presse et le public suivent avec anxiété les détails de la sublime résistance du peuple frère. L'officieux *Pester Lloyd* lui-même va jusqu'à reprocher aux alliés leurs hésitations et leur lenteur à secourir la Finlande . L'article de fond de son édition du soir du 15 février est consacré à « la gigantesque bataille de Carélie » :

La décision (de la Société des nations) est datée du milieu de décembre et nous sommes au milieu de février. Pendant ces deux mois, la Finlande a saigné seule, tandis que ses « protecteurs » s'épuisaient en vaines discussions sur les moyens propres à lui venir en aide.... S'ils continuent de travailler à la même cadence, leurs contingents de volontaires ne courent point le risque de parvenir en première ligne.

La Finlande, écrit la *Magyarsorszag* (gouvernementale) du même jour, est déjà sous les pattes de l'éléphant, Sa situation, nous disent les docteurs, est fort grave, mais elle lutte avec un héroïsme admirable, essayant de se libérer et de démontrer devant l'histoire qu'elle est digne d'une existence indépendante.

Le vingtième anniversaire de l'élection du régent

Il y aura vingt ans, le 1er mars prochain, que le Parlement hongrois élisait à la régence l'amiral Nicolas Horthy. La Hongrie se prépare à célébrer ce jubilé avec la plus grande simplicité et dans le plus parfait recueillement, l'éminent chef d'Etat lui-même ayant, par avance, dans une lettre autographe adressée au président du conseil, instamment prié la nation de laisser de côté à cette occasion toutes manifestations solennelles.

M. BEAUFORT.

ITALIE

Un décret d'amnistie à l'occasion de la nouvelle naissance princière

On télégraphie de Rome, le 24 février :

A l'occasion de la naissance de la princesse Marie-Gabrielle de Savoie, le roi a signé, sur la proposition de M. Mussolini, un décret d'amnistie pour les délits n'entraînant pas une peine supérieure à deux ans de détention. Des réductions de peines sont prévues pour les délits plus graves, qui n'entrent pas dans le cadre de l'amnistie.

On annonce d'autre part que, par décision du ministre de l'éducation nationale, les enfants des écoles auront congé lundi.

Signature d'un accord économique italo-allemand

On télégraphie de Rome, 24 février :

Un accord économique italo-allemand a été signé par le docteur Clodius, chef de la section économique à la Wilhelmstrasse, et le sénateur Giannini, directeur des accords commerciaux au ministère des affaires étrangères.

Le communiqué suivant a été publié :

La commission mixte pour les échanges commerciaux italo-allemands s'est réunie ces jours-ci à Rome, en session ordinaire, pour déterminer les échanges commerciaux entre les deux pays pour l'année courante.

A cette occasion, on a également examiné d'autres problèmes économiques et financiers intéressant les deux pays, qui continueront, dans ce domaine également, leur collaboration solidaire.

Le Duce a suivi le cours des négociations et est intervenu personnellement pour impartir certaines directives.

On a également signé une convention pour le trafic frontalier entre les deux pays.

On signale, d'autre part, que la direction générale des services du commerce extérieur a été confiée à M. Adelchi Ricciardi, conseiller commercial de l'ambassade d'Italie à Berlin, qui a été nommé directeur général au ministère des échanges et devises.

Sensible augmentation des budgets de la guerre et de la marine

Les projets de budget de la guerre et de la marine ont été déposés sur le bureau de la Chambre. Ils s'élèvent respectivement à 4,255,316,400 lire et 3,425,591,838 lire en augmentation de 325 millions, et de 646 millions sur les budgets de l'exercice en cours.

Le budget de la guerre ne comprend pas les dépenses extraordinaires concernant le renforcement de la puissance militaire de la nation, « étant donné— dit un communiqué — que l'état de la situation internationale exige une revision des programmes prévus ».

L'allocation de 500 millions par an, qui avait été décrétée le 25 mars 1939, pour une période de dix ans, sera de ce fait suspendue.

JAPON

Vers la reprise des négociations avec les Etats-Unis

L'agence nippone Domei publie la dépêche suivante :

« Le ministre des affaires étrangères, M. Arita, envisage la reprise prochaine des pourparlers avec l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Joseph Grew, en vue du rajustement des relations entre le Japon et l'Amérique », a déclaré le porte-parole du Gaimusho.

« Toutefois, ajouta-t-il, aucune date n'a encore été fixée pour la reprise de ces négociations, en raison du surcroît d'occupations auquel doit faire face le ministre pendant la session de la Diète. »

On mande de Washington, le 24 février :

La nouvelle d'une reprise prochaine des conversations entre M. Arita, ministre des affaires étrangères du Japon, et M. Grew, ambassadeur des Etats-Unis à Tokio, n'a pas surpris les milieux diplomatiques américains, qui font remarquer que l'attitude des Etats-Unis reste l'expectative.

Deux questions dominent les autres aux yeux des observateurs américains :

1° L'évolution de la campagne japonaise en Chine;

2° Le traitement des intérêts étrangers par les Japonais en Chine occupée.

En ce qui concerne la première question, on note ici la tentative japonaise en vue d'unifier la Chine sous la direction de Wang Ching Wei, tentative qui, selon les informations reçues ici, a été jusqu'à maintenant infructueuse, l'opposition de Tchiang Kaï Chek demeurant totale.

Quant à la deuxième question, on note avec satisfaction l'arrangement intervenu avec le gouvernement japonais pour payer les dommages causés aux propriétés américaines, mais on constate que les cas non encore réglés dépassent de beaucoup les autres par leur nombre et leur importance.

La réouverture du Yang-Tsé à la navigation internationale intéresserait le commerce américain, mais il n'apparaît pas que cette réouverture présente une importance telle que le département d'Etat soit amené à modifier son attitude fondée sur l'existence du traité des Neuf puissances.

Déclarations du nouvel attaché militaire auprès de l'ambassade du Reich

L'agence Domei télégraphie de Tokio, en date du 24 février :

Le contre-amiral G. W. Wennecker, qui vient d'être nommé au poste d'attaché militaire du Reich auprès de l'ambassade d'Allemagne au Japon, et qui commandait naguère encore le « cuirassé de poche » *Deutschland*, est passé ce matin par Shimonosaki, en route pour Tokio, accompagné de sa famille.

Interviewé par des journalistes, l'amiral a déclaré que le Japon avait, apparemment, été ému en apprenant la conclusion du pacte de non-agression entre l'Allemagne et l'Union soviétique. Mais, souligna-t-il, le pacte antikomintern est toujours en vigueur; aussi l'amitié et la collaboration entre l'Allemagne et le Japon doivent-elles être renforcées.

D'autre part, l'amiral Wennecker déclara que le Japon devait, de toute nécessité, se hâter de régler l'affaire de Chine et établir la paix en Extrême-Orient le plus vite possible.

APRÈS LA DISSOLUTION DU PARTI COMMUNISTE

La déchéance des élus communistes

Jusqu'ici, le conseil interdépartemental du Nord et du Pas-de-Calais a constaté la déchéance de 250 élus communistes. La dernière liste comprend M. Cyprien Quinet, député du Pas-de-Calais, conseiller général du canton de Carvin, et 32 conseillers municipaux du Pas-de-Calais.

Le conseil de préfecture de Lyon a constaté la déchéance de 70 élus communistes du département du Rhône, dont MM. Brun Félix et Lévy Georges (anciens députés), appartenant au conseil général. Le conseil de préfecture interdépartemental a constaté la déchéance d'un conseiller d'arrondissement, M. Berrodier, et de quatre conseillers municipaux. M. René Nicod, député de Nantua-Gex, n'ayant pas été déchu par la Chambre, conserve son mandat de conseiller général.

Arrestations

A Lille, la police a arrêté et mis à la disposition de la justice militaire, le cafetier Henri Sossut, de nationalité belge, communiste notoire, inculpé de menées défaitistes et antinationales. La gendarmerie de Rosendael (Nord) a arrêté le militant communiste Michel Valbert, conseiller municipal d'Aubagne, déchu de ses fonctions. Il est inculpé de propagande subversive par distribution de tracts communistes. Il a été trouvé porteur d'un revolver neuf et de 21 cartouches.

A L'HOTEL DE VILLE

Les heures de vente aux abattoirs

A l'occasion de la mise en vigueur de l'heure d'été, et pour répondre aux demandes des divers commerçants intéressés, le préfet de la Seine a décidé que les ventes dans les marchés de rassortiment et les échaudoirs des abattoirs de Paris auront lieu, à dater du 26 février, tous les jours, sauf le dimanche, de 14 à 16 heures.

L'heure limite d'entrée des voitures dans les abattoirs est fixée à 18 heures, et l'heure limite de sortie des abattoirs à 18 h. 30.

AU JOUR LE JOUR

Arrivée en France de maréchaux britanniques

On annonce l'arrivée au grand quartier britannique en France, où ils sont les hôtes du général lord Gort, des maréchaux lord Birdwood, Sir Claude Jacob, Sir A. Montgomery Massingberd et Sir Cyrik Deverell.

Bien que n'exerçant plus de commandement en raison de leur âge, ces officiers généraux sont toujours en activité de service en leur qualité de fields-maréchaux. Ils ne sont pas soumis à la limite d'âge, ayant occupé les plus hautes fonctions militaires. Le maréchal Sir Montgomery Massingberd a été, par exemple, le chef de l'état-major impérial.

Un hommage britannique à M. Georges Mandel

Le correspondant parisien du *Times*, examinant la situation de la France en tant qu'empire colonial, fait un vif éloge de M. Georges Mandel, « ancien bras droit du Tigre » Clemenceau, homme de peu de paroles, mais fermement résolu à l'action.

« Dès son arrivée au ministère des colonies, en avril 1938, écrit le correspondant, il s'est adonné à la tâche d'encourager le développement économique et de préparer militairement les vastes territoires sous son contrôle. »

La Journée nationale du vin chaud

Le comité national de l' « Œuvre du vin chaud au soldat » a tenu hier au Palais-Bourbon une réunion préparatoire, sous la présidence de M. Barthe, assisté de M. Mario Roustan, président du groupe viticole du Sénat, du comte Clauzel, vice-président de la Croix-Rouge, et de MM. Pichot, président de l'Union fédérale des anciens combattants, et Soustelle, président de la Fédération nationale des journaux français.

M. Barthe a dit quel était l'état des préparatifs en cours et les résultats déjà obtenus, qui permettent d'espérer le complet succès de la Journée nationale du 3 mars. La Croix-Rouge a demandé 2 millions 1/2 d'insignes, les Anciens combattants 1,100,000, l'Union nationale des ouvriers chrétiens 800,000 ,etc.

Le comte Clauzel et M. Mario Roustan ont prononcé des allocutions, qui ont été suivies d'un échange de vues sur l'organisation de la Journée du 3 mars. Au début de l'après-midi, M. Queuille, ministre de l'agriculture, a lancé, en faveur de cette Journée, un appel radiodiffusé.

A l' « Officiel »

Le *Journal officiel* du 25 février publie :

Présidence du conseil. — Un décret relatif à l'assurance contre les risques de guerre de certains stocks, matières ou produits.

Ministère de l'armement. — Un décret créant des cadres de réserve du service des fabrications d'armement. Les ingénieurs militaires des fabrications d'armement de réserve, les ingénieurs des travaux d'armement de réserve seront recrutés parmi les ingénieurs d'active retraités ou démissionnaires et parmi les officiers et ingénieurs appartenant aux cadres de la deuxième réserve des armées de terre, de mer ou de l'air. Trente assimilés spéciaux de l'armement seront en outre recrutés parmi le personnel dégagé d'obligations militaires.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Au comité de surveillance des prix

La haut commissaire à l'économie nationale communique:

Le Comité national de surveillance des prix s'est réuni, sous la présidence de M. Serruys, haut commissaire à l'économie nationale.

Il a décidé d'adresser des instructions précises aux comités départementaux en vue d'assurer une uniformité indispensable entre les décisions des organismes départementaux et celles du Comité national de surveillance des prix, lesquelles doivent être appliquées à l'ensemble du territoire.

Le Comité national a également envisagé l'application de mesures de nature à permettre un contrôle plus serré des prix industriels et commerciaux.

Le Comité national a adopté des décisions concernant les prix des conserves de sprats, de filés de laine, des instruments de précision, de la filature et des produits d'amiante, des engrais azotés, etc...

Il a pris connaissance de l'état des jugements rendus par les tribunaux au cours de la semaine du 16 au 22 février 1940 : 46 condamnations ont été prononcées variant de 16 à 8,000 francs d'amende et de 15 jours à un mois de prison avec ou sans sursis, 17 acquittements, deux fermetures d'établissements (15 jours).

Du blé pour les semailles prochaines

Le ministère de l'agriculture communique:

Après avoir pris toutes mesures nécessaires pour que des blés « Florence Aurore », de l'Afrique du Nord, soient mis à la disposition des agriculteurs pour les semailles de printemps, le ministre des finances vient de décider que ces blés seraient cédés aux cultivateurs au prix du blé de meunerie.

Les agriculteurs auront, en outre, la faculté d'échanger, poids pour poids, auprès de leurs organismes stockeurs,les blés de leurs propres récoltes contre des blés « Florence Aurore ».

Les pertes résultant de la différence des prix de revient et des prix de vente seront couvertes par le Trésor.

Le ravitaillement général et l'office national interprofessionnel du blé ont pris toutes dispositions pour que les blés parviennent aux organismes stockeurs sur wagons, dans une gare de grand réseau la plus proche de leurs magasins.

Les agriculteurs peuvent, dès maintenant, s'adresser à leurs organismes stockeurs pour se procurer les blés nécessaires à leurs ensemencements de printemps.

Indiquons que le blé « Florence Aurore » importé peut ne pas être considéré comme blé de semence de sélection et de multiplication : c'est un blé de meunerie qui, semé assez tard, à raison de 2 quintaux 1/2 au moins à l'hectare, assurera une récolte satisfaisante, dont l'agriculteur recueillera le bénéfice et qui augmentera d'autant les ressources alimentaires nécessaires au ravitaillement des armées et de la population civile.

L'assurance-vie contre les risques de guerre

Le ministère du travail communique :

M. Charles Pomaret, ministre du travail, poursuivant son œuvre d'organisation de l'assurance des risques de guerre en France, a soumis au conseil des ministres et fait adopter un décret-loi qui sera incessamment publié au *Journal officiel* et qui tend à la constitution d'un groupement de sociétés d'assurances autorisé à garantir contre le risque de guerre, moyennant une surprime, les assurés titulaires d'un contrat d'assurance sur la vie.

Les sociétés d'assurances isolées ne peuvent, en effet, sans danger assurer ce risque, qui, en l'absence de données statistiques, échappe à toute prévision. Aussi, les souscriptions ont-elles pratiquement cessé depuis le 1er septembre dernier.

Le décret-loi, en créant un groupement auquel pourront adhérer toutes les sociétés d'assurances sur la vie admises à fonctionner en France, procure à tous les assurés une plus grande sécurité. Il accorde, d'autre part, aux assurés mobilisés qui auraient laissé expirer le délai prévu à leur contrat pour souscrire un avenant de garantie contre le risque de guerre, un délai supplémentaire d'un mois.

Le groupement qu'il institue fonctionnera sous le contrôle de l'Etat et l'assurance des risques de guerre ne pourra lui procurer aucun bénéfice.

La poste aérienne

Les objets de correspondance à destination de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, des Pays-Bas, du Danemark, de la Norvège, de la Suède, de la Finlande, de l'Estonie, de la Lituanie, de la Lettonie et de l'U.R.S.S. sont admis, depuis le 1er décembre, au transport par la voie aérienne. Le taux de la surtaxe est fixé à un franc vingt-cinq par vingt grammes ou fraction de vingt grammes.

ART ET CURIOSITÉ

Commissaires-priseurs

— Demain, à l'hôtel Drouot, salle 11. Vente à 13 h. 30. Après décès. Beau mobilier anc. et mod., tapisseries anciennes des Flandres à sujet champêtre. Me Marcel Walter.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Des lettres de Pierre le Grand. — On a découvert récemment, dans les archives de Kazan, plus de quarante lettres adressées par Pierre le Grand à I.A. Tolstoï, gouverneur d'Azov. Ces lettres datent de 1703-1709. L'une d'elles, chiffrée et inconnue jusqu'alors, a pu être mise en clair; elle contient les instructions du tsar sur les mesures à prendre pour écraser la révolte de Boulavine dans la région du Don. Les autres lettres ont été publiées dans une revue historique russe en 1879, mais le texte imprimé comparé à l'original contient des erreurs et des inexactitudes. Il y est question des victoires sur les Suédois, d'échange de prisonniers avec la Turquie, de construction de villes et de ports, etc. L'authenticité de cette correspondance vient d'être confirmée par un descendant du gouverneur d'Azov, M. Lev Tolstoï-Miloslavski, qui demeure à Paris. Les lettres se trouvaient originairement dans la propriété de famille à Mourzinka, sur la Kama; au moment de la révolution, en automne 1917, le grand-père de M. Lev Tolstoï-Miloslavski les déposa dans son coffre à la Banque d'Etat de Kazan avant de partir pour l'exil.

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Claudie-Francine Weil, fille du docteur et de Mme P. Emile-Weil, avec M. Jean-Georges Weil, lieutenant aux armées.

Nécrologie

Mort de M. Georges Beaume

On annonce la mort à Mirande de M. Georges Beaume, romancier, chroniqueur et nouvelliste apprécié. Il était né le 10 mai 1861 à Pézenas (Hérault). Citons, parmi ses nombreuses œuvres: *Lirette, Aux Jardins, les Vendanges* (prix Montyon), *les Quiszera, les Robinsons de Paris, la Bourrasque, Trottin de Paris, Au pays des cigales, M. le député*, etc. Il était chevalier de la Légion d'honneur; il avait été membre du comité de la Société des gens de lettres.

— On nous communique le décès de *M. le docteur Dartigues*, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, ancien chef de clinique gynécologique de la faculté, survenu à Neuilly le 23 février. Les obsèques auront lieu lundi 26, à midi, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, où l'on se réunira. Le docteur Dartigues, fondateur de l'U. M. F. I. A., a manifesté le désir que la conférence médico-militaire donnée sous les auspices des Voix latines soit maintenue pour ce même jour, lundi 26 février, à 16 heures précises (amphithéâtre Descartes, à la Sorbonne). Cette conférence sera donnée par le médecin général de Lavergne.

Remerciements

— Notre collaborateur et ami Gustave Samazeuilh, Mlle Alyette Samazeuilh, le brigadier Claude Samazeuilh, aux armées, remercient vivement les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur grand deuil, et leur font savoir qu'une messe pour le repos de l'âme de *Mme Gustave Samazeuilh*, décédée à Paris, le 10 février, et dont les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Bordeaux, sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier, mercredi 28 février, à 9 heures du matin.

Nouvelles diverses

— La 55e vente en faveur des colonies de vacances de la Chaussée-du-Maine, fondées par Mmes Edmond de Pressensé, Louis d'Eichthal et Franck Puaux, aura lieu jeudi 29 février, de 10 heures à 17 heures, à la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, sous la présidence de Mme Jean-Charles Roux.

L'œuvre a gardé plusieurs centaines d'enfants loin de Paris, et la tâche est très lourde.

— Le dîner amical des Amis de l'Ecole normale supérieure aura lieu mercredi 28 février, à 19 h. 30, au restaurant Duguesclin.

Cours et conférences

— Sous les auspices de l'institut international d'histoire de la Révolution française, M. Edouard Chapuisat, ancien président du Grand Conseil de Genève, correspondant du *Temps*, fera une conférence sur : « La France vue de Berne à la veille de la Révolution », mercredi 28 février, à 17 heures, à l'institut de coopération intellectuelle, 2, rue Montpensier.

CAMOUFLAGE ET ÉCLAIRAGE

Camoufler n'est pas éteindre. Il faut camoufler mais éclairer. Laissons la lumière luire dans notre home pour le bien-être de nos yeux et l'optimisme de notre moral. Chassons le cafard par la bonne lumière de Mazda.

TRIBUNAUX

Surveillance des prix

Dans son audience du 23 février 1940, le tribunal correctionnel de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) a condamné M. Jeannin-Maltet, président de la chambre de commerce de Chalon-sur-Saône, épicier en gros dans cette ville, inculpé de 41 infractions au décret du 9 septembre 1939, portant réglementation des prix en temps de guerre, à un mois de prison avec sursis et 5,000 francs d'amende.

Cet épicier majorait ses prix sans autorisation, et apposait sur ses factures la mention : « Les hausses appliquées sur cette facture sont autorisées », alors qu'elles ne l'étaient pas.

THÉATRES

« Le théâtre aux armées » à Paris

C'est au cours du gala organisé par les « Gueules cassées » au profit des œuvres d'entr'aide dans l'armée, que sera présenté pour la première fois « le Théâtre aux armées ».

La troupe est constituée par des soldats qui ont eux-mêmes réalisé les décors, les costumes, les sketches.

En assistant à cette soirée, vous aurez une idée de ce que sont les moments de distraction au cantonnement.

Ce spectacle sera donné au Marignan, mardi 27 février, à 20 h. 30, lors de la présentation du nouveau film *Sérénade*.

De nombreuses personnalités assisteront à cette soirée pour laquelle vous devez, dès maintenant, retenir votre place au Marignan. (De 25 à 50 fr.)

Répétitions générales et premières représentations de la semaine :

Lundi, au théâtre des Noctambules, en soirée, répétition générale de : *le Loup-Garou*, de M. Roger Vitrac. (Mardi, première.)

Mardi, au théâtre de l'Œuvre, en soirée, répétition générale de : *Roi de France*, de M. Maurice Rostand. (Mercredi, première.)

— Michodière. — *La Familiale*, de J. de Létraz (B. Daussmond, M. Berry, Palau, J. Veniat et R. Monteaux, Clermont, Sinclair, Perrier et Gobet).

Conférences :

— Conferencia, Cercle militaire, place Saint-Augustin.

Demain lundi, à 14 h. 45 : « Les ailes dans le ciel, nos aviateurs au combat », conférence par le général Pierre Weiss.

Mercredi 28 février, à 14 h. 45: « Les embusqués sous la Révolution », conférence par Me Maurice Garçon.

A 20 heures du soir, deuxième des trois conférences sur la Turquie : « La Turquie dans l'histoire », par le président Edouard Herriot.

Abonnements et tickets, 2, rue de Penthièvre.

SPECTACLES DU DIMANCHE 25 FEVRIER

Comédie-Française, 20 h. 15 : Aimer.
Opéra-Comique, 19 h. 45 : Carmen.
Odéon, 20 h. 15 : Ces dames aux chapeaux verts.
Ambassadeurs, 19 h. 15 : Elvire.
Atelier, 19 h. : Richard III.
Bouffes-Parisiens, 17 h. : Fascicule noir.
Châtelet, 19 h. 45 : le Tour du monde en 80 jours.
Grand-Guignol, 20 h. 30 : le Laboratoire des hallucinations.
Madeleine, 19 h. : C'était... histoire de rire.
Michel, 19 h. 30 : Ces monstres sacrés.
Michodière, 17 h. 30 : la Familiale.
Montparnasse, 19 h., Maya.
Nouveautés, 17 h. 30, 20 h. 30 : En pleins nerfs.
Optimistes, 17 h. 15, 20 h. 30 : Quelque part... à Paris.
Palais-Royal, 17 h. 15, 20 h. 30 : Permission de détente.
Théâtre de Paris, 19 h. : Nous ne sommes pas mariés.
Variétés, 17 h.30, 20 h. 30 : la Revue des Variétés.

MUSIC-HALLS

A. B. C., 14 h. 45, 20 h. 30 : Drôle de revue.
Etoile-Palace, 15 h., 20 h. 30 : Spectacle de music-hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, attractions.
Chez elle. — Dîner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's (Opéra 68-32). — Thés, dîners dansants.

CONCERTS

2 MARS, 17 H. — S. CHOPIN (Dand., Kiesg., Valm.) RECITAL DE PIANO. Profit du Colis du Soldat. MATH. DONJON

CINÉMAS

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : Menaces.
Colisée : les Musiciens du ciel.

Gaumont-Palace : l'Entraîneuse.
Impérial : Pièges.
Les Portiques : le Bois sacré.
Lutetia : Circonstances atténuantes, les Mains diaboliques.
Madeleine : Battement de cœur.
Marignan : Brazza.
Marivaux : la Charrette fantôme.
Max-Linder : le Plancher des vaches.
Moulin-Rouge : Tourbillon de Paris.
Normandie : les 4 plumes blanches.
Olympia : la France est un empire.
Paramount : les Quatre plumes blanches.
Royal-Pathé : Greh contre X., de Lénine à Hitler.
Saint-Didier : Amour triomphant.
Victor-Hugo : Circonstances atténuantes, Chasse au traître.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : le Flambeau de la liberté.
Balzac : An Englishmans home.
Biarritz : M. Smith goes to Washington.
Caméra : Trois jeunes filles ont grandi.
Champs-Elysées : Tonnerre sur l'Atlantique.
Ciné-Opéra : Mademoiselle et son bébé.
Cinévog-Saint-Lazare : la Fin du jour.
Courcelles : la Féerie de la glace, Grille-les tous.
Ermitage : Honolulu.
Le César : l'Esclave aux mains d'or.
Le Paris : Veillée d'amour.
Lord-Byron : l'Autre.
Marbeuf : l'Etrange sursis.
Pagode : Elle et lui.
Studio de l'Etoile : Edith Cavell.
Triomphe : Good bye Mr. Chips.
Ursulines : Green pastures, le Voyage sans retour.

T. S. F.

Informations de la Radio : 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30, 13 h. 30, 19 h. 30, 21 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30.

Emissions recommandées du dimanche 25 février

Radio-Paris : 17 h., Emission dramatique; 17 h. 45, Concert Pasdeloup; 19 h. 30, « la Mascotte » (Audran); 22 h. 15, A la bien-aimée absente (Beethoven); 22 h. 45, Jazz.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : 17 h. 30, Musique légère; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 20 h. 30, « Ramuntcho », de P. Loti; 22 h., Gala de l'Empire; 23 h. 15, Soliste; 24 h., Jazz.

Programmes du lundi 26 février

Radio-Paris : 7 h. 30, Cours d'anglais; 11 h. 50, Piano; 12 h., Orchestre féminin; 12 h. 45 et 13 h. 15, Chansons et duos; 13 h. 45, Sonate, de Corelli; 15 h., Récital d'orgue; 15 h. 30, Les maisons glorieuses; 16 h., théâtre : « Sidney », de Gresset; 16 h. 30, Folklore anglais, causerie; 16 h. 45, Cours de français destiné aux soldats britanniques; 17 h., Chansons; 17 h. 15, Trio de Beethoven; 17 h. 45, Mélodies, par Suz. Balguerie; 18 h. 10, Hommes et choses de l'empire; 18 h. 15, Piano, par Ricardo Vinès; 18 h. 45, Provinces anglaises, par L. Jouvet; 19 h., Musique légère; 19 h. 30, Comédie-Française : « Amoureuse », de G. de Porto-Riche; 20 h. 45, Œuvres d'Alfred Bachelet présentées par Gustave Samazeuilh; 21 h. 15, Violon, par René Benedetti; 21 h. 45, La vie qui chante; 22 h. 45 et 23 h. 45, Concert de nuit par l'Orchestre national.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : 8 h. 5, La voix de l'empire français; 12 h., Orchestre jazz; 12 h. 45, Musique variée; 13 h. 55, Concert relayé par la B.B.C.; 17 h. 30, Musique légère; 18 h. 15, Chansons, par Jean Lumière; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 20 h. 30, Emission lyrique; 23 h. 15, Fantaisie en *ut* mineur, de Mozart; 24 h., Concert de nuit.

Tour Eiffel : 18 h. 45, Musique de chambre; 22 h. 45, Quintette instrumental de Paris.

Radio-37 : 12 h., Repos après la soupe; 12 h. 45, Cantine Radio-37; 13 h. 5, Tour de chant; 13 h. 35, Musique variée; 17 h. 53, Pages de Saint-Saëns; 18 h. 15, Edith Piaf; 19 h. 15, Martial Singher; 19 h. 50, Les héroïnes d'opérettes; 20 h. 10, Mes succès; 21 h. et 21 h. 45, relais théâtral : « l'Ecole de la médisance », de Shéridan.

Radio-Cité : 11 h. 45, Pêle-mêle; 12 h. 45, Chanson à l'inconnue; Accordéon; 13 h. 45, Chant (Prokofieff); 17 h. 30, Jazz; 18 h. 20, André Baugé; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 50, Marie Bizet; 20 h., Léo Marjane; 20 h. 5, Sketch avec Jane Sourza; 20 h. 10, Voulez-vous jouer avec nous, de J. Nac; 20 h. 25, Les petits papiers musicaux, de J. Marsac; 21 h., Crochet radiophonique; 22 h., Trois jeunes filles à la page; 22 h. 15, Festival Schubert; 23 h. 15, Orchestre.

Poste Parisien : 12 h., Cocktail du jour; 12 h. 50, Piano et orgue; 13 h. 11, Le bon moment; 18 h. 17, Mélodies de Fauré; 18 h. 26, Les beaux régiments de France; 18 h. 45, Quart d'heure du permissionnaire; 20 h., Le chanteur philosophe; 21 h., Fantaisistes belges; 22 h., Opérette : « la Belle saison »; 22 h. 20, Ballet des saisons, de Tchaïkowsky; 23 h. 15, Jazz.

Ile-de-France : 12 h. 20, Opérettes; 13 h., Fantaisie : « Quand on est deux »; 19 h., Music-hall; 20 h., Fantaisie sur la forêt; 21 h., « la Fille de Madame Angot » (Lecocq); 22 h., Marches et chansons de route; 22 h. 15, Musique de genre et refrains dansants.

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

PROPRIETES

PROPRIETES TOUS GENRES
Dordogne — Charente
de Graffanaud, Aunac (Charente).

LOCATIONS

HOTELS PARTICULIERS

A LOUER NEUILLY, 9, rue Borghèse, hôtel particulier, grand jardin, garage, 5 pièces, 2 bains, dépendances, dernier confort.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du *Temps*, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

LE "TEMPS" FINANCIER

Chronique

LA RÉFORME DE LA PATENTE

Le projet de loi tendant à supprimer la patente et à créer des ressources nouvelles pour les départements et les communes, projet en discussion à la Chambre, a été renvoyé jeudi dernier à la commission des finances.

Au moment où celle-ci va procéder à un nouvel examen du projet, il ne sera pas superflu d'indiquer objectivement où en est cet important débat fiscal.

L'annonce faite par le ministre des finances de la suppression prochaine de la patente avait provoqué, chez beaucoup de personnes assujetties à cette contribution, un véritable soulagement.

Existant sous sa forme actuelle depuis bientôt cent cinquante ans, la patente — impôt dû par les commerçants, les industriels et les personnes exerçant certaines professions libérales — comporte un droit fixe, établi principalement d'après la nature du commerce, de l'industrie ou de la profession exercés, et un droit proportionnel ayant pour base divers signes extérieurs tels que notamment la valeur locative des locaux affectés à l'exploitation.

Lors de la substitution, en 1917, des impôts sur les revenus aux vieilles contributions directes, la patente fut supprimée en tant qu'impôt d'Etat. Mais elle a survécu — de même que la contribution personnelle mobilière — comme impôt local, sous la forme de centimes additionnels à un principal devenu fictif.

Ce que l'on reproche surtout à la patente c'est de n'avoir point été adaptée aux changements profonds qu'ont subis, depuis sa création, la vie économique et les conditions sociales. L'importance respective des professions sur la nature desquelles est fondé le droit fixe s'est considérablement modifiée. Quant au droit proportionnel, l'ascension des loyers et la multiplication des centimes additionnels en ont entraîné une progression souvent excessive.

Sous ces influences diverses, la répartition de la charge que représente l'impôt en question est devenue tout à fait anormale. Et elle l'est devenue de plus en plus à mesure que cette charge s'aggravait. A ce propos il a été indiqué à la Chambre que le montant des centimes additionnels perçus au titre de l'impôt de la patente était passé de 131 millions en 1914 à 4,600 millions en 1939 !

Dans la pratique, les inconvénients de l'assiette défectueuse de la patente se traduisent principalement par le fait que, fondé essentiellement sur des signes extérieurs indépendants de l'activité économique, cet impôt frappe de la même façon les entreprises ou les personnes dont la situation est florissante et celles dont les affaires sont rares et difficiles. Anomalie qui présente, évidemment, une gravité particulière en période de guerre.

En somme, les défauts de cette contribution ne sont guère discutés, et s'il s'était agi seulement de la supprimer, tout le monde aurait été d'accord.

***

C'est au sujet du remplacement de la patente que des controverses se sont élevées. Eu égard à l'importance des ressources que cet impôt procure aux collectivités locales, il ne pouvait être question de l'abroger purement et simplement. Bien plus : en raison des pertes de recettes et des charges supplémentaires que beaucoup de ces collectivités supportent par suite de la guerre, le gouvernement a jugé indispensable de substituer à la patente un impôt d'un rendement supérieur.

Le ministre des finances a proposé de remplacer la patente par le doublement de la taxe d'armement créée en avril 1939, et dont le taux serait porté de 1 à 2 0/0. De cette mesure, il attend 6 milliards environ pour une année entière; la patente ayant produit l'an dernier, ainsi qu'on l'a vu, quelque 4,600 millions de francs, une somme notable, voisine de 1 milliard 1/2, resterait donc disponible pour faire face au déséquilibre des budgets locaux affectés par l'état de guerre.

Cette solution a été approuvée par les uns, critiquée par d'autres.

Elle présente assurément le double avantage d'être simple et de ne comporter aucun risque sérieux quant à la productivité de la taxe de remplacement. Celle-ci est un impôt à assiette très large et à grand rendement. Ainsi les budgets départementaux et communaux ne seraient pratiquement exposés à aucun mécompte du fait de cette réforme.

Les objections présentées procèdent soit de préoccupations en partie politiques, provoquées spécialement par le projet de substitution d'un impôt d'Etat à un impôt local, soit de considérations d'ordre fiscal.

Plusieurs orateurs ont exposé à la Chambre leur crainte de voir, par suite de la disparition du caractère local d'un impôt important, une atteinte sérieuse portée aux prérogatives dont disposent en matière financière les assemblées communales et départementales. Ils ont souligné le danger que présenterait à leurs yeux l'extension du système des fonds communs. « L'Etat — a déclaré l'un d'eux — deviendra bientôt le seul dispensateur des ressources nécessaires aux collectivités locales. Ce sera la fin de l'autonomie communale. Celui qui verse les fonds veut en contrôler l'emploi. »

Fait curieux : certains redoutent la multiplication des fonds communs non point parce que les pouvoirs financiers des assemblées locales pourraient s'en trouver amoindris, mais parce qu'ils estiment qu'en libérant ces assemblées de la responsabilité de fixer les impôts destinés à assurer les besoins locaux l'Etat supprimerait un frein à la prodigalité.

Les objections formulées sur le terrain fiscal concernent d'abord le déplacement de charges que doit entraîner la réforme, déplacement dont les conséquences se trouveront accentuées du fait de l'aggravation du fardeau total que les contribuables auront, en définitive, à supporter. La répercussion éventuelle du doublement de la taxe d'armement sur le niveau des prix a également retenu l'attention. Enfin cette autre critique a été formulée : « A un important impôt direct va être substitué un impôt indirect, ce qui signifie un recul de la politique fiscale d'équité poursuivie dans les trente dernières années. »

***

A l'ensemble de ces objections, le ministre des finances a répliqué en premier lieu par un argument d'ordre général. Il a souligné qu'en raison des circonstances extraordinaires que traverse le pays il fallait aller vite, éviter des pertes de recettes, choisir la solution la plus simple en même temps que celle comportant le moins d'aléa pour le Trésor. Il s'est d'ailleurs associé à une proposition de la commission des finances, aux termes de laquelle le doublement de la taxe d'armement ne pourra rester en vigueur après la fin de l'année qui suivra celle où les hostilités auront cessé. Ainsi cette majoration apparaît comme une mesure provisoire prise en raison de la guerre.

Pour ce qui est de la disparition du caractère local de l'impôt, elle sera provisoire à un autre égard encore : le texte de la commission accepté par le gouvernement oblige celui-ci à déposer avant la fin de cette année un projet de réorganisation des finances locales, modifiant les bases des impôts directs locaux.

En ce qui concerne la question fiscale, M. Paul Reynaud n'a pas contesté que le vote du projet ne doive avoir pour conséquence le déplacement d'une charge : ne s'agit-il pas, précisément, de mieux répartir une charge aujourd'hui mal répartie ?

Pour éviter une répercussion fâcheuse sur le coût de la vie, le projet avait prévu que la majoration de la taxe d'armement serait supportée par les entreprises et ne pourrait être mise à la charge des acheteurs. Cependant on n'a pas tardé à s'apercevoir que dans beaucoup de cas le nouveau fardeau ainsi imposé au commerce et à l'industrie serait notablement plus lourd que l'ancien, voire souvent insupportable. C'est pourquoi il a été décidé qu'une augmentation des prix de vente serait admise dans la mesure où la nouvelle charge dépassera l'actuelle, ce qui, soit dit incidemment, ne simplifiera peut-être pas les rapports entre les entreprises et les autorités chargées de contrôler les prix.

Reste l'objection soulevée par le remplacement d'un impôt direct par un impôt indirect. Objection d'ordre purement doctrinal, a répondu en substance le ministre des finances, et à laquelle il convient de ne point s'arrêter, d'abord parce qu'il s'agit d'une mesure provisoire, ensuite parce que le souci d'équité est mieux satisfait par une contribution indirecte proportionnée au volume des affaires traitées par les entreprises que par un impôt direct réclamé même s'il n'y a point d'affaires du tout.

Quoi qu'il en soit, M. Bonnevay a saisi la Chambre d'un amendement inspiré des deux ordres de préoccupations dont le ministre s'était appliqué à démontrer le caractère illusoire. Cet amendement tend d'une part à majorer d'un décime seulement la taxe d'armement, pour permettre à l'Etat de compenser aux collectivités locales les pertes de recettes et les charges nouvelles dues à la guerre; d'autre part à autoriser les conseils généraux et municipaux, afin de combler les déficits creusés par la disparition de la patente, à établir des centimes additionnels soit à la taxe d'armement, soit aux impôts cédulaires sur les bénéfices industriels et commerciaux et sur les bénéfices des professions non commerciales soumises actuellement à la patente.

Le ministre des finances n'a point accepté cet amendement, et il en a donné les raisons : insuffisance du décime sur la taxe d'armement à couvrir les pertes et dépenses imposées aux budgets locaux par la guerre; impossibilité technique d'utiliser comme impôt local cette même taxe, dont le produit est recueilli principalement dans les grands centres commerciaux; dissentiments d'ordre politique ou autres, appelés à s'élever dans les assemblées locales quant au choix qu'il faudra faire entre les impôts de remplacement.

Comme, cependant, l'amendement semblait rencontrer la faveur d'une partie de la Chambre, il a paru sage de renvoyer le texte à la commission, qui va soumettre le problème à un examen nouveau.

Voilà exactement où en sont les choses.

FRÉDÉRIC JENNY.

REVUE DU MARCHÉ DE PARIS

Paris, 25 février 1940.

Les dispositions favorables que le marché financier avait témoignées durant la huitaine antérieure se sont maintenues cette semaine, en s'accentuant. Au cours de plusieurs séances, une franche fermeté dominait. Et si dans d'autres — notamment vendredi — quelques dégagements se sont produits, des gains très appréciables n'en subsistent pas moins, en clôture, comparativement aux cours d'il y a huit jours.

L'incident de l'Altmark a donné lieu pendant une bonne partie de la semaine à des commentaires nombreux. D'une manière générale la Bourse a jugé avec faveur l'attitude résolue prise à cette occasion par le gouvernement britannique.

Les menaces de nouveau formulées en Allemagne, après l'incident en question, à l'égard des neutres ont également retenu l'attention, ainsi que les réactions observées notamment dans les pays scandinaves.

Mais ces divers facteurs d'ordre politique n'ont eu pratiquement aucune influence sur l'évolution des cours.

En revanche une certaine action semble avoir été exercée par l'annonce de la réquisition, outre-Manche, d'une nombreuse série de valeurs américaines. La Bourse s'attend apparemment que le remploi des capitaux dont l'épargne britannique disposera du fait de cette réquisition entraînera une hausse des valeurs dépendant du marché de Londres et singulièrement des mines d'or. Aussi bien ces catégories de titres ont-elles bénéficié, pendant la semaine écoulée, d'une faveur marquée.

Cependant la situation propre de la Bourse de Paris a été certainement, pour l'ensemble du marché, la cause principale de l'amélioration constatée. Nous signalions il y a huit jours les excellentes conditions dans lesquelles s'était effectuée la dernière liquidation de quinzaine. L'impression très favorable qui s'en était dégagée s'est vue confirmée dès le début de cette semaine par la statistique des positions spéculatives : alors que les engagements à la baisse étaient demeurés à peu près stables, la « position acheteur » avait derechef diminué, durant la première quinzaine de février, de 951 à 917 millions.

Il apparaissait donc de plus en plus clairement que si au lendemain de la forte hausse de novembre et de décembre notre place était devenue quelque peu vulnérable, sa situation technique se trouvait désormais à la fois assainie et considérablement allégée. Ayant fait cette constatation, la spéculation professionnelle a modifié son attitude. Pendant que les uns, qui avaient pris position à la baisse, s'empressaient de se couvrir, d'autres, sortant de leur réserve, ont procédé à quelques achats nouveaux. Ce qui explique, dans une large mesure, les tendances satisfaisantes qui viennent de se manifester à la Bourse.

Quant aux détenteurs de capitaux disponibles, ils ne sont encore intervenus sur le marché qu'avec une certaine timidité. C'est pourquoi, malgré l'avance des cours, le volume des échanges ne s'est que modérément développé.

Parmi nos rentes, qui avaient notablement progressé pendant la huitaine précédente, le tassement survenu à la dernière séance a provoqué quelque irrégularité. Toutefois la majorité des fonds restent en progrès d'une semaine à l'autre, l'avance étant appréciable surtout pour les rentes à change garanti.

Les autres valeurs françaises bénéficient pour la plupart de hausses variant de 1 à 2 0/0, tandis que les internationales, en partie pour la raison indiquée plus haut, progressaient souvent dans des proportions plus importantes. Parmi ces derniers titres les valeurs de cuivre se sont distinguées, à côté des mines d'or, par une fermeté particulière.

Fonds d'Etat

	23 fév.	16 fév.	Différ. au 23 fév.
3 0/0	73 50	73 85	— 0 35
5 0/0 1920	113 25	113 20	+ 0 05
4 0/0 1917	78 30	78 50	— 0 20
4 0/0 1918	76 75	76 95	— 0 20
4 0/0 1925 (1)	183 85	186 50	— 2 65
4 1/2 0/0 1932 t. A	83 60	83 30	+ 0 30
— t. B	85 55	84 90	+ 0 65
4 1/2 0/0 1937	212 85	209 35	+ 3 50
Caisse autonome	904 ..	902 ..	+ 2 ..
Argentino 4 1/2 0/0 1934	1.148 ..	1.158 ..	— 10 ..
Belgique 5 1/2 0/0 1932	2 890 ..	2 890 ..	.. ..
Unifié d'Egypte	2.710 ..	2.720 ..	— 10 ..
Serbe 4 0/0 1895	188 7.	189 ..	— 1 ..

(1) Ex-coupon.

Le marché de nos rentes est resté favorablement orienté. Le volume des échanges s'est quelque peu développé sans prendre beaucoup d'ampleur cependant. Toutefois, bien que les déclarations de M. Paul Reynaud aient été favorablement commentées, la dernière séance s'est achevée sur une note irrégulière.

Le *3 0/0* s'est établi à 73 50 (—0 35), après 74 45, le *4 0/0 1917* à 78 30 (—0 20), après 79 10, le *4 0/0 1918* à 76 75 (—0 20), après 77 60, le *5 0/0 1920* à 113 25 (+0 05), après 113 90, et le *4 1/2 0/0 1932* à 83 60 (+0 30), après 84 30, pour la tranche A, et à 85 55 (+0 65), après 86 15, pour la tranche B.

Aux rentes à garantie de change, le *4 1/2 0/0 1937* a été activement recherché. Il a atteint 212 85 (+3 50), regagnant ainsi la majeure partie de son coupon détaché la semaine dernière.

Le *4 0/0 1925*, dont le coupon semestriel, fixé à 3 fr. 75, a été détaché cette semaine, a été fermement tenu à 183 85 contre 186 50.

Un peu de tassement sur les rentes françaises émises en dollars or aux Etats-Unis.

L'obligation de 1,000 dollars de l'*emprunt 7 1/2 0/0 1921* a accentué son recul à 47,000 contre 47,450 et celle de l'*emprunt 7 0/0 1924* est revenue à 59,050 contre 63,450.

Aux fonds d'Etat étrangers, le *Consolidé 2 1/2 0/0 anglais* a fait un nouveau pas en avant à 12,950 contre 12,825, l'*Unifié d'Egypte* a fait bonne contenance à 2,710 contre 2,720, ainsi que les *fonds extérieurs belges*, le *5 1/2 0/0 1932* se retrouvant à 2,890, cours de huitaine antérieure, et le *5 1/2 0/0 1934* à 2,887 contre 2,885.

Bonne tenue des *emprunts roumains*. Le *4 0/0 1922* s'est échangé à 84 contre 75, l'*Unifié 4 0/0* à 100 contre 95, l'*emprunt extérieur 7 0/0 1929* à 451 contre 446, et l'*emprunt extérieur 7 1/2 0/0 1931* à 215 contre 200.

De l'irrégularité sur les *fonds serbes*, mais les modifications sont peu sensibles.

Quelques demandes sur les *fonds bulgares*, notamment sur le *7 1/2 0/0 1928* qui a atteint 614 contre 585. Aux termes d'un accord qui vient d'être réalisé à Londres, la Bulgarie s'engage à payer 40 0/0 de la totalité des intérêts de sa dette pour l'année en cours contre remise des coupons y afférents. Cependant, le payement est subordonné aux possibilités d'exportation sur les marchés à devises libres. L'année dernière, les payements ne s'étaient élevés qu'à 36,5 0/0 pour le premier semestre et à 40 0/0 pour le second semestre.

Banques. — Valeurs immobilières

	23 fév.	16 fév.	Différ. au 23 fév.
Banque de France	7.725 ..	7.700 ..	+ 25 ..
Banque de l'Algérie	6.720 ..	6.725 ..	— 5 ..
Banque de l'Indochine	7.210 ..	6.900 ..	+310 ..
Banq. de l'Afrique-Occid.	1 165 ..	1.100 ..	+ 65 ..
Crédit lyonnais	1.662 ..	1 625 ..	+ 37 ..
Société générale	738 ..	734 ..	+ 4 ..
Comptoir d'escompte	783 ..	777 ..	+ 6 ..
Banq. Nation. com. et ind.	574 ..	570 ..	+ 4 ..
Crédit foncier de France	2.682 ..	2.645 ..	+ 37 ..
— ind. et comm. (nom.)	320 ..	320 ..	.. ..
Crédit com. de France	526 ..	499 ..	+ 27 ..
Société marseillaise	645 ..	646 ..	— 1 ..
Banque de Paris	947 ..	918 ..	+ 29 ..
Banq. de l'Un. parisienne	475 ..	467 ..	+ 8 ..
Banque transatlantique	585 ..	600 ..	— 15 ..
Compagnie algérienne	1.220 ..	1.175 ..	+ 45 ..
Créd. fonc. Algérie-Tunisie	467 ..	469 ..	— 2 ..
Crédit fonc. égyptien	3.650 ..	3.650 ..	.. ..
— 1/10 parts	7.500 ..	7.400 ..	+100 ..
Banque nat. d'Egypte	4.550 ..	4.765 ..	—215 ..

Echanges plus suivis, notamment au milieu de la semaine, sur les valeurs françaises de banques qui ont, pour la plupart, réalisé de nouveaux et intéressants progrès.

La *Banque de France* s'est établie à 7,725 (+25) après 7,945, et la *Banque de l'Indochine*, sur laquelle les transactions ont été particulièrement actives, a atteint 7,390, pour terminer à 7,210, en plus-value de 310 francs.

Le *Crédit foncier* a été fermement traité à 2,682 (+37), après 2,728, et le *Sous-Comptoir des entrepreneurs* a gagné une fraction à 249 contre 241.

Parmi nos grandes banques d'affaires, la *Banque de Paris*, largement traitée, a été portée à 947 (+29). La *Banque de l'Union parisienne* a été bien traitée à 475 (+8). Sa filiale, l'*Union européenne*, a réalisé une avance appréciable.

Les titres de nos grandes sociétés de crédit ont manifesté de fermes dispositions au milieu de la semaine.

Le *Crédit lyonnais* est en nouvelle hausse à 1,662 (+37), après 1,680, le *Comptoir d'escompte* a été bien traité à 783 (+6), ainsi que la *Société générale* à 738 (+4), la *Banque nationale pour le commerce et l'industrie* à 574 contre 570 et le *Crédit commercial* à 526 (+27).

L'action de 500 francs entièrement libérée du *Crédit industriel et commercial* a été soutenue à 734 contre 731. Le produit net de l'exercice 1939 ressort à 7,841,290 francs contre 7,692,230 francs pour l'exercice précédent. Le conseil proposera à l'assemblée générale de maintenir le dividende aux mêmes chiffres que pour l'exercice précédent, soit 26 fr. 25 brut pour les actions libérées de 125 francs et 45 francs brut pour les actions entièrement libérées.

La *Société marseillaise de crédit* n'a que peu varié à 645 contre 646, de même que le *Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie* à 467 contre 469.

Aux banques étrangères, les banques égyptiennes ont été réalisées en fin de semaine.

L'action *Crédit foncier égyptien* a terminé à 3,650, sans changement, après 3,795, et le dixième de part à 7,500 (+100), et la *Banque nationale d'Egypte* s'est abaissée à 4,550 (—215).

L'action *Crédit foncier franco-canadien* a été hésitante à 5,080 contre 5,215, mais la part a regagné une fraction à 20,450 (+400). Amélioration sensible de la *Société générale de Belgique* à 2,750 contre 2,530. La *Banque ottomane* a été résistante à 600.

Aux valeurs immobilières, la *Rente foncière* s'est bien comportée à 289 contre 265 ainsi que l'*Immobilière marseillaise* à 1,780 contre 1,750. La *Foncière lyonnaise* s'est abaissée à 598.

Transports

	23 fév.	16 fév.	Différ. au 23 fév.
Est	595 ..	603 ..	— 8 ..
Lyon	904 ..	888 ..	+ 16 ..
Midi	699 ..	692 ..	+ 7 ..
Nord	885 ..	868 ..	+ 17 ..
Orléans	904 ..	920 ..	— 16 ..
Santa-Fé	650 ..	654 ..	— 4 ..
Chem. de fer de Buenos-Aires	655 ..	601 ..	+ 54 ..
Tram. de Shanghaï	960 ..	960 ..	.. ..
Métropolitain	727 ..	730 ..	— 3 ..
Wagons-Lits	41 75	41 ..	+ 0 75
Chargeurs réunis	795 ..	789 ..	+ 6 ..
Canadian Pacific	265 ..	266 ..	— 1 ..
Canal de Suez	16.700 ..	16.775 ..	— 75 ..
Port du Rosario	9.200 ..	9.540 ..	—340 ..

Un peu d'irrégularité sur les titres de nos anciennes compagnies de chemins de fer.

Parmi nos chemins de fer coloniaux, les *Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan* ont accentué leur recul à 1,145 contre 1,200. *Dakar à Saint-Louis* s'est retrouvé à 1,265 contre 1,270.

Parmi les titres des entreprises exploitant en Argentine, *Santa-Fé* s'est bien défendu à 650 contre 654 et les *Chemins de fer de Buenos-Aires* ont sensiblement repris à 655 (+54).

Les *Tramways de Shanghaï* ont consolidé leur reprise à 960, ainsi que le *Métropolitain* à 727. Bonne tenue des *Chargeurs réunis* à 795 (+6).

Marché calme sur le *Canal de Suez*, qui est sans grand changement à 16,700 contre 16,775.

Quelques dégagements sur le *Port-du-Rosario*, qui a laissé 340 francs à 9,200.

Eaux, gaz et électricité

	23 fév.	16 fév.	Différ. au 23 fév.
Comp. génér. d'électr.	2.078 ..	1.970 ..	+108 ..
Comp. paris. de distrib.	616 ..	614 ..	+ 2 ..
Energie du lit. méditerr.	623 ..	611 ..	+ 12 ..
Energie industrielle	1 085 ..	1.043 ..	+ 42 ..
Nord-Lumière	690 ..	692 ..	— 2 ..
Havraise d'énergie	780 ..	770 ..	+ 10 ..
Union d'électricité	414 ..	415 ..	— 1 ..
Electric. de Paris (act.)	633 ..	629 ..	+ 4 ..
(parts)	9.400 ..	9.405 ..	— 5 ..
Télégraphie sans fil	805 ..	788 ..	+ 17 ..
Eaux et Elect. Indochine	870 ..	865 ..	+ 5 ..
Lyonnaise des eaux	1.130 ..	1.110 ..	+ 20 ..
Gaz France et étranger	1.010 ..	1.000 ..	+ 10 ..
Gaz Lebon (cap.)	2.305 ..	2.250 ..	+ 55 ..
Philips	2.000 ..	2 040 ..	— 40 ..

Bonnes dispositions d'ensemble au groupe de l'électricité.

La *Générale d'électricité* a fait un nouveau pas en avant à 2,078 (+108). Cette compagnie procède à l'émission, au prix de 1,900 francs, au placement d'obligations 5 1/2 0/0 de 2,000 francs faisant partie d'un montant nominal maximum de 100 millions.

La *Parisienne de distribution* a consolidé son avance antérieure à 616 contre 614, la *Lyonnaise des eaux* est restée bien tenue à 1,130 (+20), ainsi que les *Eaux et électricité de l'Indochine* à 870 (+5), l'*Electricité de la Seine* à 322 (+10), l'*Electricité et gaz du Nord* à 318 (+15) et l'*Energie électrique du littoral méditerranéen* à 623 (+12).

Au comptant, la tendance a été très soutenue. L'*Eclairage de la Loire et du Centre* s'est établie à 309 (+2), l'*Energie électrique du Rhin* à 193 (+13), l'*Energie électrique du Sud-Ouest* à 775 (+15), la *Havraise d'Energie* à 780 (+10), la *Marocaine de Distribution* à 720 (+13), et *Radio-France* à 733 (+18).

Les indications fournies sur les résultats de l'exercice 1939 ont stimulé l'*Energie industrielle* qui a atteint 1,085 contre 1,042. Les bénéfices d'exploitation sont en sensible augmentation, tant du fait de la mise en service des travaux de premier établissement réalisés par elle ces années dernières que de la coordination de ses différentes usines de production d'énergie hydraulique et des absorptions récentes de diverses sociétés. D'autre part, le portefeuille titres, dont la valeur boursière s'est largement valorisée au cours de l'année 1939, a bénéficié des très importantes distributions d'actions de réserve effectuées au cours du même exercice sur les titres des sociétés de production et de distribution d'électricité qui le composent. La distribution gratuite d'actions, à raison d'une action entièrement libérée pour quatre actions anciennes, est actuellement en cours. Les droits y relatifs sont cotés en Bourse à Paris et à Lyon. Ces droits valent 210 francs pour l'action de 500 francs et 40 francs pour l'action de 100 francs.

Le *Gaz Lebon* a progressé à 2,305 (+55), la *Continentale du Gaz* à 1,150 (+50), les *Compagnies réunies de gaz et d'électricité* à 175 (+7), le *Gaz pour la France et l'étranger* à 1,010 (+10) et les *Usines à gaz du Nord et de l'Est* à 460 (+10).

Métallurgie. — Charbonnages

	23 fév.	16 fév.	Différ. au 23 fév.
Tréfileries du Havre	853 ..	855 ..	— 2 ..
Schneider	1.720 ..	1.695 ..	+ 25 ..
Aciéries de Longwy	285 ..	271 ..	+ 14 ..
Forg. et ac. de marine	485 ..	479 ..	+ 6 ..
Denain-Anzin	1.264 ..	1.240 ..	+ 24 ..
Lens	305 ..	302 ..	+ 3 ..
Courrières	240 ..	236 ..	+ 4 ..
Bruay	273 ..	259 ..	+ 14 ..
Charbonn. du Tonkin	2.595 ..	2.495 ..	+100 ..

Par décision du comité de surveillance des prix, les prix des aciers étirés et des aciers comprimés ont été majorés d'une hausse uniforme de 10 francs aux 100 kilos sur la base des aciers doux Thomas.

La fermeté a été la note dominante dans tout le groupe sidérurgique.

On retrouve *Louvroil-Montbard* à 449 contre 442, *Schneider* à 1,720 contre 1,695. *Saulne* cote 690 contre 685; pour l'exercice au 31 août (huit mois) le dividende de cette dernière a été fixé à 50 francs.

D'autre part, *Fives-Lille* cote 592 contre 585, l'*Alsacienne de constructions mécaniques* 725 contre 665, et les *Aciéries de la marine* 485 contre 479.

Tous les charbonnages ont à nouveau parcouru une importante étape de hausse.

Béthune termine à 625 contre 602, *Courrières* à 240 contre 236, et *Lens* à 305 contre 302.

Les *Charbonnages du Tonkin* passent de 2,495 à 2,595. La distribution d'un acompte de dividende à valoir sur le dividende de 1939, décidée récemment par le conseil, ne s'effectuerait pas avant le mois de mai.

Dourges est à 1,255 contre 1,112. Le conseil proposera à l'assemblée extraordinaire du 14 mars une augmentation du capital par incorporation de réserves et création de 114,000 actions nouvelles de 250 francs entièrement libérées à attribuer aux actionnaires à raison d'une nouvelle pour trois anciennes.

Mines diverses. — Sud-africaines

	23 fév.	16 fév.	Différ. au 23 fév.
Rio-Tinto	2.860 ..	2.692 ..	+168 ..
Mines de Bor	1 335 ..	1 324 ..	+ 11 ..
Haut-Katanga part sociale	5.369 ..	5.010 ..	+359 ..
Vieille-Montagne	1.245 ..	1 196 ..	+ 49 ..
Central Mining	2.595 ..	2.485 ..	+110 ..
Rand Mines	1.415 ..	1.375 ..	+ 40 ..
Crown Mines	2.700 ..	2.585 ..	+115 ..
De Beers ord.	1.262 ..	1.117 ..	+145 ..

A Londres, l'*étain* fait à nouveau preuve de fermeté à 244 livres 7/8 contre 241 livres 3/8.

Le *zinc* et le *plomb* sont inchangés à New-York. Le *cuivre* maintient également ses cours qui toutefois sont plus fermes à terme.

On retrouve le *Rio-Tinto* à 2,860 contre 2,692.

L'*Union Minière du Haut-Katanga* termine à 5,369 contre 5,010 et *Bor* à 1,335 contre 1,324.

Le *Nickel* gagne une nouvelle fraction à 1,168 contre 1,155.

Les mines d'or ont été recherchées en fin de semaine sur l'espoir d'une atténuation aux taxes frappant actuellement l'industrie de l'or.

Sans doute aussi le marché escompte-t-il que les Anglais remploieront une bonne partie des fonds qu'ils recevront en contre-partie des valeurs américaines cédées au Trésor.

On retrouve l'*Union Corporation* à 1,340 contre 1,308 ; *Geduld* à 1,537 contre 1,510 ; *East Geduld* à 2,170 contre 2,137 ; *Central Mining* à 2,595 contre 2,485 ; *Crown Mines* à 2,700 contre 2,585, et *Sub Nigel* à 1,905 contre 1,892.

De Beers ordinaire est bien orientée à 1,262 contre 1,117, ainsi que la préférence à 1,760 contre 1,615.

Pétroles

	23 fév.	16 fév.	Différ. au 23 fév.
Royal Dutch	6.195 ..	6.110 ..	+ 85 ..
Shell Transport	778 ..	740 ..	+ 38 ..
Mexican Eagle	64 75	[illegible]	+ 0 75
Française des pétroles	1.114 ..	[illegible]	+ 7 ..
Pétrofina	432 ..	[illegible]	+ 53 ..
Concordia	44 75	45 ..	— 0 25
Colombia	56 50	59 ..	— 2 50
Omnium français	250 50	255 ..	— 4 5

Les valeurs de pétrole ont montré une bonne fermeté, à l'exception des titres qui se sont montrés hésitants.

La *Royal Dutch* s'est ressaisie de 6,110 à 6,195, et la *Shell* a progressé à 778 contre 740.

La *Mexican Eagle* se traite à 64 75 contre 64, et *Canadian Eagle* à 82 75 contre 81 25.

Parmi les titres roumains, la *Colombia* vaut 56 50 contre 59 ; *Concordia* 44 75 contre 45, et l'*Omnium français* 250 50 contre 255.

Caoutchoucs

	23 fév.	16 fév.	Différ. au 23 fév.
Caoutch. de l'Indochine	1.120 ..	1.075 ..	+ 45 ..
Indoch. Hévéas	629 ..	600 ..	+ 29 ..
— 1/5 part.	430 ..	405 ..	+ 25 ..
Financière caoutch. V.	783 ..	766 ..	+ 17 ..
Malacca	183 ..	171 50	+ 11 50
Padang	1.024 ..	1.005 ..	+ 19 ..
Terres Rouges	745 ..	729 ..	+ 16 ..
Amsterdam Rubber	4.455 ..	4.410 ..	+ 45 ..

Le caoutchouc à Londres conserve une allure soutenue à 12 pence 15/16 contre 13 pence la livre. Le comité international a maintenu à 80 0/0 le contingent de production pour le second trimestre de 1940.

Les valeurs de caoutchouc ont esquissé un mouvement de reprise.

Les *Caoutchoucs de l'Indochine* terminent à 1,120 contre 1,075, l'*Indochinoise d'Hévéas* à 629 contre 595, *Padang* à 1,024 contre 1,005 et *Cambodge* à 721 contre 715.

Dunlop s'est facilement maintenu à 590. Rappelons que cette importante entreprise, dont la situation financière est solide, procède actuellement — en vue de faire face au développement de l'activité industrielle, ses usines travaillant à pleine capacité, tant pour les besoins de la défense nationale que pour ceux de la clientèle particulière — à l'émission de 100,000 actions nouvelles. Ces actions nouvelles, offertes à 520 francs, sont réservées à titre irréductible aux actionnaires actuels à raison de vingt-cinq pour cinq anciennes.

Phosphates et Produits chimiques

	23 fév.	16 fév.	Différ. au 23 fév.
Péchiney	1.850 ..	1.824 ..	+ 26 ..
Kuhlmann	801 ..	789 ..	+ 12 ..
Air liquide (act. n.)	1.575 ..	1.524 ..	+ 51 ..
— (parts	6.440 ..	6.190 ..	+250 ..
Saint-Gobain	2.410 ..	2.385 ..	+ 25 ..
Rhône-Poulenc	1.045 ..	1.039 ..	+ 6 ..
Mat. colorant. Saint-Denis.	1.420 ..	1.425 ..	— 5 ..
Ugine	2.044 ..	1.950 ..	+ 94 ..
Norvégienne azote	1.620 ..	1.734 ..	—114 ..
Phosph. Constantine	374 ..	361 ..	+ 13 ..
Kali-Sainte-Thérèse	821 ..	795 ..	+ 26 ..

Des progrès ont été réalisés dans ce compartiment, où la fermeté ne s'est pas démentie d'un bout à l'autre de la semaine.

L'*Air liquide* termine à 1,575 contre 1,524. L'assemblée extraordinaire du 20 février (qui ne réunissait pas le quorum légal) a approuvé à titre provisoire l'augmentation du capital de 122 millions 400,000 à 183,600,000 francs par l'émission à 120 francs de 612,000 actions de 100 francs.

Saint-Gobain cote 2,410 contre 2,385, *Kuhlmann* 801 contre 789.

Péchiney vaut 1,850 au lieu de 1,825. Les résultats de l'exercice au 31 août, d'une durée exceptionnelle de huit mois, permettront de proposer la distribution d'un dividende de 45 francs brut par action, répartition qui s'applique tant aux actions anciennes qu'aux actions nouvelles réparties gratuitement.

Aux phosphates, *Gafsa* se négocie à 968 contre 954.

Valeurs diverses

	23 fév.	16 fév.	Différ. au 23 fév.
Raffinerie Say	749 ..	740 ..	+ 9 ..
H. V. A.	46.000 ..	45.150 ..	+850 ..
Sucreries d'Egypte	1 063 ..	1.034 ..	+ 29 ..
Union européenne	703 ..	645 ..	+ 58 ..
Dollfus-Mieg (cap.)	3.915 ..	3.800 ..	+115 ..
Afrique Occ. française	1.405 ..	1.375 ..	+ 30 ..

On retrouve la *Say* à 749 contre 740, *H.V.A.* à 46,000 contre 45,150.

Les *Sucreries d'Egypte* sont à 1,063 contre 1,034. Le bénéfice net de l'exercice au 31 octobre ressort à 152,925 livres égyptiennes, contre 148,183.

Quilmès a consolidé son importante avance antérieure à 9,110 contre 9,200.

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Les opérations militaires

LES CUIRASSÉS

La prédominance de la lutte contre le trafic allié menée par sous-marins, mines et avions ne doit pas détourner notre attention des flottes cuirassées.

La marine allemande s'était, avant la guerre, cyniquement libérée de tous ses engagements. Elle avait secoué les « chaînes » du « Diktat » de Versailles, dénoncé l'accord naval, pourtant si avantageux pour elle, consenti par l'Angleterre, entrepris de toute urgence la reconstitution de sa marine, en vue d'une guerre que la mégalomanie du maître de l'Allemagne rendait inévitable.

Si les forces légères et sous-marines avaient pu, en quelques années, être portées à un niveau assez élevé, il n'en alla pas de même de ses unités cuirassées qui restent, dans toutes les marines importantes, l'ossature même de la flotte de combat. La marine allemande est entrée en guerre avec une flotte de ligne extrêmement faible par rapport à celle de ses adversaires.

A la date du 1er juillet 1939, elle n'alignait, en effet, que les unités cuirassées suivantes : *Schlesien* et *Schleswig-Holstein*, vieux bâtiments datant de 1905 et 1906, d'un déplacement de 12,300 tonnes, armés de quatre canons de 280 mm., sans valeur militaire, et affectés à la division des écoles; trois « cuirassés de poche », du type *Deutschland*, lancés de 1931 à 1934, d'un déplacement de 10,000 tonnes, armés de six pièces d'artillerie principales de 280 mm. Ils ont, au combat du Rio de la Plata, fourni la preuve de leur insuffisance technique, et seraient incapables de figurer honorablement dans une rencontre en haute mer; ils sont, d'ailleurs, réduits à un duo (à supposer que le troisième soit indemne). Ces deux seuls bâtiments de combat — « *Schlachtschiffe* », pour employer le terme qui les désigne officiellement en Allemagne, — que le Reich peut actuellement aligner contre les croiseurs de bataille et cuirassés alliés sont le *Gneisenau* et le *Scharnhorst*, de 26,000 tonnes, armés de neuf pièces de 280 mm., de douze de 150 mm., dotés d'une vitesse qui semble n'être pas inférieure à 32 nœuds. Ce sont de beaux navires, en réalité des croiseurs de bataille particulièrement rapides et protégés, mais dotés seulement du calibre un peu faible de 280 mm. Deux bâtiments — même neufs et puissants — ne constituent évidemment pas un corps de bataille.

Quand la guerre a éclaté, la marine allemande avait en chantier trois autres bâtiments de ligne, dont le déplacement semblait ne pas devoir être supérieur à 35,000 tonnes, qui était, comme on sait, la limite de tonnage maximum admise par les grandes puissances navales à la suite des accords internationaux relatifs à la limitation des armements sur mer.

C'étaient les unités de remplacement *F*, *G* et *H*. Les deux premières, le *Bismarck* et le *Tirpitz*, lancées en 1939, après deux ans de travaux, doivent être en voie d'achèvement, puisqu'elles avaient été mises respectivement sur cale en 1936 et 1937.

L'amirauté allemande garde, comme cela est fort naturel, le secret le plus absolu sur la mise au point de ces deux premières unités. Celle du prototype, le *Bismarck*, a dû être plus longue que celle du suivant. On estime généralement que les deux navires seront en état de combattre dans le courant de cette année. L'Allemagne disposera donc, semble-t-il, prochainement, d'un quatuor de navires de combat cuirassés et rapides.

Un troisième grand bâtiment de ligne a été lancé récemment. Il avait été mis en chantier à Kiel dans le courant de 1938. Il est donc resté sensiblement moins longtemps sur cale que ses deux prédécesseurs. Ceci indique, de la part des chefs de la marine allemande, l'intention très nette de ne pas tout sacrifier à la guerre de course ou à la campagne sous-marine et de forger, dans le minimum de temps, un puissant instrument de combat d'escadre.

Des nouvelles de presse danoises ont, d'ailleurs, récemment révélé que cette troisième unité déplacerait 41,000 et non 35,000 tonnes. Il est, du reste, possible que les Allemands ne se soient déjà pas strictement tenus à cette dernière limite sur les deux premières, étant donnée leur largeur de trente-six mètres, supérieure à celle de leurs similaires étrangers.

Du moment que l'Allemagne avait, dès avant la guerre, annoncé son intention de ne plus se conformer aux règles adoptées par les signataires des accords navals, ratifiés depuis la conférence de Washington, il n'est pas étonnant qu'elle ait cherché à dépasser, en tonnage et en puissance, ses concurrents européens. L'exemple lui en avait été donné par le Japon, qui avait refusé de s'associer au traité de Londres de 1936, et qui, — selon l'*Annuaire des flottes de combat* de 1940 — construit actuellement trois super-dreadnougths de 43,000 tonnes, armés de canons géants de 406 mm., peut-être même de 457 mm.

De même les Etats-Unis, après avoir respecté la limite de 35,000 tonnes pour les six bâtiments de ligne de leurs programmes de 1937 et 1938, ont adopté le déplacement de 45,000 tonnes pour l'*Iowa* et le *Montana*, mis sur cale en 1939. La commission de la marine de la Chambre des représentants a même préconisé des tonnages infiniment supérieurs, allant jusqu'à 80,000 tonnes. Ils ont, du reste, été déclarés actuellement irréalisables par le département de la marine, qui s'est, paraît-il, arrêté au chiffre de 52,000 tonnes pour les prochaines unités à mettre en chantier. La Grande-Bretagne n'a pas dépassé 40,000 tonnes pour les quatre cuirassés commandés l'an dernier.

Les cinq cuirassés britanniques de la première série restent dans la limite de 35,000 tonnes fixée par le traité de Washington. Les deux premiers, le *King-George-V* et le *Prince-of-Wales*, lancés aux mois de février et mai 1939, seront sans doute parés en même temps que le *Bismarck* et le *Tirpitz*. Le *Richelieu* français, du même tonnage, est activement poussé.

Le quatuor germanique se heurtera donc, cette année, au corps de bataille ancien, mais d'une écrasante supériorité, franco-britannique, accru de trois nouvelles unités de 35,000 tonnes.

Si la guerre n'était pas terminée à cette date, l'Allemagne posséderait en 1942 quatre, peut-être même cinq navires de ligne de 35,000 et 40,000 tonnes. N'oublions pas qu'à cette même époque l'Italie aura complété la série des quatre bâtiments de ligne de 35,000 tonnes du type *Littorio*, dont deux sont déjà en service.

Du fait que la guerre navale actuelle a, depuis le début des opérations, revêtu la forme d'une guérilla acharnée menée par le Reich contre le trafic maritime anglo-français, il ne s'ensuit pas nécessairement que la bataille d'escadre en haute mer soit définitivement éliminée.

SUR MER

Le premier lord de la mer inspecte une base de chalutiers

Londres, 25 février.

L'amiral Sir Dudley Pound, premier lord de la mer, a inspecté hier samedi une base de chalutiers de la flotte située sur la côte nord-est de l'Angleterre. Il a félicité les officiers et les hommes de ces navires qui se livrent à la dangereuse tâche quotidienne de draguer les mines.

L' « Akabahra » n'aurait pas été attaqué

Oslo, 25 février.

Le propriétaire de l'*Akabahra* déclare que, d'après un télégramme du capitaine de ce navire, la nouvelle que ce bateau aurait été attaqué par des avions allemands, dans le voisinage de la côte ouest de l'Angleterre, doit reposer sur une méprise.

Le « Borghild » a coulé

Oslo, 25 février.

Le bateau estonien *Borghild*, qui s'était échoué sur un rocher au large de Hustadvika, et dont l'équipage avait été recueilli par un bateau norvégien, a sombré à la suite d'une explosion. Ce bateau transportait une cargaison de carbure.

Un navire norvégien avait vainement essayé de remettre le *Borghild* à flot.

Les cargaisons des navires allemands réfugiés

Londres, 25 février.

Un comité représentant la chambre de commerce de Londres et les assureurs va demander que soient immédiatement relâchées les cargaisons se trouvant à bord des navires allemands qui se sont réfugiés en Italie, en Erythrée, dans les colonies portugaises et les Indes hollandaises.

Les naufragés d'un navire grec torpillé

La Corogne, 25 février.

Les naufragés du navire grec *Elli*, torpillé dimanche dernier par un sous-marin allemand, au large de la Corogne, sont partis pour Barcelone, où ils s'embarqueront pour la Grèce.

DANS LES AIRS

Survol de l'Allemagne

Londres, 25 février.

On annonce au ministère de l'air que des avions de la Royal Air Force ont de nouveau survolé, hier, la baie de Heligoland et le nord-ouest de l'Allemagne.

Les aviateurs britanniques ont rejoint leurs bases sains et saufs après avoir repoussé dix attaques. L'un des appareils, notamment, a été attaqué par cinq Messerschmitt.

La politique de neutralité de la Belgique

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Bruxelles, 25 février.

A une réunion du « Katolieke Vlaamsche Volkspartei », M. Van Cauwlaert, président de la Chambre et leader de la droite flamande, a fait un exposé de la politique belge de neutralité. Après avoir rendu hommage à la Finlande héroïque, il a dit que la Belgique n'hésitera pas à suivre cet admirable exemple si le besoin s'en fait sentir, comme le précédent de 1914 en est le garant. M. Van Cauwlaert a rappelé que la neutralité belge n'est pas une neutralité contractuelle, mais qu'elle intéresse le maintien direct de la nation. « Laissons au roi et au gouvernement le soin de résoudre ce problème selon les circonstances et les nécessités impérieuses du pays, a-t-il dit, mais veillons à ce que la propagande délétère ne vienne pas ruiner l'union nationale et la force de résistance de ceux qui ont rendu possible l'application d'une politique de neutralité qui a fait l'unanimité du pays. »

Quant à la question de solidarité avec la Hollande, M. Van Cauelaert a répété que la Belgique n'avait pas d'accord militaire avec ce pays, et que la question de réciprocité n'avait pas été envisagée, mais que la Belgique devra juger ce qu'elle aura à faire lorsque le danger la menacera à son tour. A ce moment-là, on se rendra compte que la nature, et non les traités, conditionne l'exercice des moyens de défense et modifie les conditions qui, jusqu'ici, s'opposaient à une action commune. Il a repris à son compte une déclaration faite en janvier que le sort de la Belgique était lié à celui de la Hollande et que, malgré l'absence de tout traité, l'attaque contre l'un des deux pays ne saurait laisser indifférente la nation amie, cette opinion répondant à la réalité géographique.

L'AGRESSION SOVIÉTIQUE contre la Finlande

Le communiqué soviétique

Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Léningrad, en date du 24 février :

Sur le front de l'isthme de Carélie, de fortes chutes de neige et le brouillard ont empêché les opérations militaires.

Les troupes soviétiques ont occupé sur le front 26 points de résistance fortifiés, dont 19 forts bétonnés, équipés d'artillerie.

Nos troupes ont occupé, après combat, les îles Koïvisto (Bjœrkœ), Tiurinsaari et Piisaari avec leurs puissantes fortifications bétonnées.

22 pièces d'artillerie, dont 12 pièces d'artillerie de côte de 10 et 6 pouces, des canons de campagne et de défense aérienne, un grand nombre de mitrailleuses, des dépôts de munitions et d'équipement de guerre, se trouvant dans les îles, sont tombés dans nos mains.

Dans les autres secteurs du front, aucun changement important.

A la suite du mauvais temps, l'activité de l'aviation s'est bornée à des vols de reconnaissance.

Le Reich s'opposerait par la force au passage par la Scandinavie de volontaires alliés

Londres, 25 février.

Sous le titre, en grosse manchette, « Hitler essaie de terminer la guerre finlandaise et il menace d'user de la force contre la Scandinavie », le rédacteur diplomatique du journal dominical *Sunday Dispatch* écrit notamment :

L'Allemagne s'efforce de bâcler la paix entre la Finlande et la Russie. Je suis à même de révéler que la décision d'essayer de terminer la guerre russo-finlandaise est le résultat d'une série de conférences entre Hitler, ses conseillers politiques, et l'état-major allemand. La Russie, tout en se prêtant à ce plan, veut d'abord gagner la guerre sur la Finlande par une victoire décisive qui lui sauve la face.

Si la Russie insiste sur cette victoire, l'Allemagne cherchera à la hâter en empêchant le passage par mer ou par fer des volontaires alliés en transit à travers les pays scandinaves et à destination de la Finlande.

Pour obtenir ce résultat, assure le rédacteur diplomatique du *Sunday Dispatch*, l'Allemagne est prête à user de la force, et elle l'a signifié aux pays scandinaves. Cette menace a, en effet, été faite aux gouvernements suédois, norvégien et danois, à la veille de la conférence entre les ministres des affaires étrangères de ces trois pays qui commence aujourd'hui à Copenhague, et elle était accompagnée d'une promesse selon laquelle si les Etats scandinaves déclarent en langage non équivoque qu'ils entendent se tenir à l'écart de la guerre finlandaise, l'Allemagne garantira leur neutralité.

Poursuivant son chantage, ajoute l'auteur de l'article, l'Allemagne a également dit à ces Etats que si leur neutralité ne se rallie pas davantage au point de vue nazi, l'Allemagne se verra forcée, en raison du blocus britannique, d'anéantir le commerce scandinave et d'empêcher sa marine marchande de faire relâche dans des ports britanniques, en déclarant aussi la mer du Nord comme zone officielle de guerre.

A ces menaces est joint l'appât d'une offre, à savoir que si les Etats scandinaves consentent aux demandes de l'Allemagne, celle-ci est toute prête à prendre à son compte une partie de leur commerce extérieur actuel avec la Grande-Bretagne et de les indemniser de toutes pertes qu'ils pourraient subir du fait de la guerre maritime. — (*Agence Radio.*)

Convoqué à l'improviste, le Riksdag suédois se réunit aujourd'hui

Stockholm, 25 février.

Le Riksdag suédois a été convoqué à l'improviste pour aujourd'hui.

Cette convocation a produit une certaine sensation. On estime, dans les milieux politiques, que le bombardement de Pajala par des avions soviétiques sera évoqué au cours de cette séance.

D'autre part, le gouvernement suédois va demander au Riksdag de voter un projet de loi relatif aux restrictions sur les devises. Nul doute que les deux Chambres ne votent ce projet. La réglementation proposée dans ce projet n'affecte pas les accords existants concernant les clearings; il existe des accords de clearing avec l'Allemagne, l'Italie, la Turquie et l'Estonie.

Accident d'aviation en Angleterre

Londres, 25 février.

Mrs Bridge et sa fille, qui avaient été grièvement brûlées hier, par la chute d'un avion qui s'est abattu sur leur maison à Wallington, près de Croydon, sont mortes ce matin à l'hôpital.

Sept autres personnes, qui souffrent de commotions, ont été soignées à l'hôpital, sans y être admises.

APRÈS LE DISCOURS DE M. CHAMBERLAIN

Commentaires de la presse dominicale britannique

Londres, 25 février.

Les journaux dominicaux soulignent le contraste que forme le discours ferme et confiant du premier ministre britannique avec celui où, quatre heures après, Hitler a ressassé ses accusations. Aussi peuvent-ils dire que M. Chamberlain les a réfutées à l'avance.

« Il faut que l'Allemagne chasse le nazisme », écrit le *Sunday Times* en tête de son éditorial, où il montre que les alliés ne combattent pas seulement pour leur propre défense :

Si nous succombons, tous succomberont et la botte d'un militarisme triomphant écrasera la liberté du continent. Les nazis sont ennemis de la liberté, de l'humanité et de la religion. Ils gouvernent par le meurtre, la torture et l'espionnage. Nous ne combattons donc pas seulement pour sauver nos côtes et notre navigation, mais pour restaurer les conditions auxquelles les peuples pacifiques comme nous peuvent vivre à l'abri des menaces.

« Le Premier britannique a répondu à Hitler quatre heures avant que le Führer n'ait parlé », écrit en une énorme manchette de première page le *Sunday Chronicle*.

Le discours de Hitler, écrit le journal, s'est révélé la vieille et sempiternelle histoire. Hitler a crié : « Nous ne voulons que la sécurité et notre espace vital ». Mais M. Chamberlain avait déjà cloué ce mensonge au pilori. Il avait cité Gœring et Gœbbels pour prouver que les véritables buts de guerre de l'Allemagne sont la destruction de la Grande-Bretagne et la domination du monde.

Le *Sunday Chronicle* ajoute que le Premier a donné une réponse retentissante à ceux qui demandent une claire définition des buts de guerre britanniques.

Hommage d'un journaliste anglais aux dirigeants français

Londres, 25 février.

« La nation française toute entière soutient M. Daladier », écrit le correspondant du *Sunday Times* à Paris, dans un article où il décrit la France unie pour remporter la victoire.

Après avoir rappelé les dissensions des précédentes années, le correspondant montre « le retour à l'union, se manifestant d'abord imperceptiblement, puis devenant très apparent au début de 1939.

C'était, écrit-il, un spectacle fascinant de suivre l'attitude de M. Daladier pendant ces journées. Quand on s'en souvient, on se rend compte de la vraie raison de son prestige dans le pays, prestige resté presque intact après deux ans de ministère.

Le correspondant vante, d'autre part, les éminentes qualités de M. Reynaud « qui enseigne à la France certaines leçons financières, qu'elle n'avait jamais apprises auparavant »; de M. Dautry, ministre de l'armement et « organisateur de génie »; de M. Mandel, ministre des colonies, « qui a fait preuve aussi de génie créateur dans toutes les tâches qu'il a accomplies », et du fin lettré qu'est M. Delbos, ministre de l'éducation publique, ainsi que d'autres ministres.

Il ajoute que M. Blum, « en appuyant le gouvernement, a fait preuve d'un esprit de patriotisme délicat et désintéressé ».

Le séjour à Rome de M. Sumner Welles

Rome, 25 février.

Le programme du séjour à Rome de M. Sumner Welles a été arrêté, dans ses grandes lignes.

Le délégué du président Roosevelt est attendu à Naples ce matin. Il sera accueilli au débarcadère par le marquis d'Aieta, secrétaire privé du comte Ciano, et par M. Reed, conseiller d'ambassade des Etats-Unis.

Il poursuivra son voyage jusqu'à Rome dans le courant de la journée.

M. Sumner Welles sera reçu par le ministre italien des affaires étrangères, lundi matin, et par M. Mussolini, lundi après-midi.

Le même soir, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. William Philips, donnera un dîner en son honneur.

Mardi, M. Sumner Welles aura des entrevues successives avec les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne et d'Allemagne.

Il sera reçu par le pape, vraisemblablement mercredi, et partira, mercredi soir, pour Berlin.

On sait que M. Myron Taylor, représentant personnel du président Roosevelt auprès du Saint-Siège, arrivera à Naples en même temps que M. Sumner Welles.

Le discours de Hitler

Les constatations d'un organe anglais

Londres, 25 février.

Au sujet du discours de Hitler, le rédacteur diplomatique du *Sunday Times* souligne que les milieux officiels à Londres ont déclaré, hier soir, qu'il ne valait pas la peine d'être commenté. Toutefois, il souligne qu'à maints égards ce discours est caractéristique de l'état d'esprit du Führer. Ce fut un discours peu substantiel et Hitler en a prononcé de longs passages d'une voix sourde et lasse; puis son ton est devenu agressif et hystérique quand il a attaqué MM. Churchill, Chamberlain, Duff Cooper et Eden.

Ces passages ont été vigoureusement applaudis; mais, relève le correspondant, on a constaté « une remarquable absence d'applaudissements quand Hitler a parlé de l'Allemagne et de l'Italie destinées à être solidaires », et quand il a parlé de l'amitié avec la Russie et le Japon.

Hitler a donné, en somme, l'impression d'un homme profondément découragé et qui se sent entouré des pires ennemis, et qui se croit victime de leur persécution.

Cela n'a pas été le discours d'un homme animé de confiance. Il semble qu'à force de crier, il ait voulu se convaincre lui-même et convaincre ses auditeurs.

Hitler, Blanche-Neige...

Berne, 25 février.

A l'écoute radiophonique du discours du chancelier Hitler, lequel d'ailleurs n'a pas été propagé par la télédiffusion suisse, on a été frappé par le véritable « crescendo » de fureur atteignant, à un certain point, le paroxysme de la rage.

On a été également frappé, une fois de plus, par l'insistance avec laquelle le Führer a encensé sa propre personnalité et par sa prétention de faire couvrir par la Providence des actes qui ont attiré sur l'Allemagne le fléau de la guerre.

On a beaucoup remarqué que les rapports germano-italiens ont été définis dans la bouche du dans une voie, il va jusqu'au bout, ce qui concerne la collusion germano-russe, M. Hitler n'a pas craint d'affirmer que lorsqu'il s'engage dans une voie, il allait jusqu'au bout, ce qui semble faire prévoir de beaux jours pour l'interpénétration du nazisme et du bolchevisme, et permet de se demander lequel des deux absorbera d'autre.

On n'a pas cessé de se demander, à l'audition de cette nouvelle philippique antianglaise, à quoi rimait tout ce spectacle oratoire prenant pour prétexte le vingtième anniversaire de l'éclosion de l'hitlérisme et annoncé au public avec très peu d'avance, ce qui indique que des précautions extraordinaires pour la sécurité de l'orateur sont encore bien nécessaires.

L'objet du discours est enfin apparu lorsque le Führer a proclamé, contre toute évidence — après Vienne, Prague et Varsovie! — que l'Allemagne n'entendait opprimer personne et qu'en somme elle ne réclamait que sa place au soleil, son espace vital. A quelques jours de la visite de M. Sumner Welles, il est manifeste que M. Hitler a voulu, aux yeux des Américains, parer l'Allemagne de l'innocence de Blanche-Neige, injustement persécutée. Le discours permet donc, dans une certaine mesure, d'augurer l'argumentation qu'emploiera le Führer dans ses entretiens avec M. Sumner Welles.

Le contrôle de la contrebande

Les relations du Japon avec la Grande-Bretagne et les Pays-Bas

Londres, 25 février.

On peut dire en principe que les difficultés qui avaient surgi entre la Grande-Bretagne et le Japon au sujet des répercussions du blocus des exportations allemandes sur le commerce japonais ont été surmontées d'une manière satisfaisante, écrit le rédacteur diplomatique du *Sunday Times*. Toutefois, certaines questions techniques sont encore examinées.

Selon le rédacteur, on peut s'attendre que bientôt les deux navires japonais *Muroran-Maru* et *Takima-Maru*, qui attendent à Rotterdam et Gênes, pourront partir. L'une des questions principales à régler est celle de savoir si le payement de leurs cargaisons a eu lieu avant l'entrée en vigueur du décret britannique sur le blocus des exportations allemandes.

La question de la libération de neuf des Allemands faits prisonniers par les Anglais à bord de l'*Asama-Maru* est aussi en voie de règlement.

D'autre part, dans ses négociations à Tokio avec le ministre des Pays-Bas pour instaurer avec ce pays un nouveau traité d'amitié remplaçant le traité d'arbitrage et de conciliation de 1933, le Japon aurait en vue un traité plus vaste. Non seulement celui-ci définirait les futures relations économiques entre le Japon et les Indes néerlandaises, mais il contiendrait une déclaration formelle que le Japon n'a aucune visée territoriale au sujeé des colonies hollandaises.

Le match de rugby France-Grande-Bretagne

Une foule très nombreuse, parmi laquelle figurent cinq mille soldats britanniques venus du front par trains spéciaux, s'est rendue, cet après-midi, au Parc-des-Princes, pour assister au match de rugby qui oppose l'équipe militaire de France à celle de Grande-Bretagne.

Dans la tribune officielle on remarque M. Campinchi ministre de la marine; le représentant de l'ambassadeur d'Angleterre; MM. Clapier, directeur du cabinet du président du conseil; Oswald-Durand, directeur adjoint du cabinet du président de la République; Fernand Bouisson, Piétri, députés; Revilliod, secrétaire général de la préfecture de police; les généraux Falvy, Pellet, Berthère, etc.

Les deux équipes pénètrent sur le champ de jeu à 14 h. 15, aux vifs applaudissements des spectateurs. Après l'exécution des hymnes nationaux, par la musique du 212e régiment d'infanterie, M. Campinchi descend sur le terrain où les joueurs lui sont présentés par le capitaine-médecin Ginesty, président de la Fédération française de rugby.

La partie commence peu après, sous la direction du lieutenant aviateur C. B. Gadney, qui fut 14 fois international de la Rugby-Union d'Angleterre. Les équipes sont ainsi composées :

Grande-Bretagne. — 15. V. C. Jenkins (Galles); 14. E. J. Unwin (Angleterre); 13. P. Cranmer (Angleterre); 12. W. Wooller (Galles) et 11. R. A. Guest (Angleterre); 10. F. J. Reynolds (Angleterre) et 9. J. Ellis (Angleterre); 8. H. J. M. Sayers (Irlande), capitaine; Walker (Irlande); 6. J. B. Horsburgh (Ecosse); 5. T. F. Huskisson (Angleterre); 4. R. D. Mayne (Irlande); 3. W. T. H. Davies (Galles); 2. W. H. Travers (Galles) et 1. R. E. Prescott (Angleterre).

France. — 15. Bonnus (Toulon); 14. Celhay (Bayonne); 13. Elissalde (Bayonne); 12. Libaros (Tarbes) et 11. Tourte (Saint-Girons); 10. Lavail (Perpignan) et 9. Peyrelade (Tarbes); 8. Ferrand Chalon); 7. Charton (Montferrand); 6. Thiers (Montferrand), capitaine; 5. Tucco (Paris); 4. Dutrey (Lourdes); 3. Méret (Tarbes); 2. Daulouède (Tyrosse) et 1. Paul (Montferrand), talonneur.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

LE TEMPS HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Le *Temps* publie

une édition hebdomadaire illustrée

qui donne chaque semaine un résumé des événements militaires, politiques et sociaux du monde entier.

Cette édition présente certains aspects (la Mode à Paris, photographies, dessins humoristiques) que ne comporte pas le *Temps* quotidien. D'éminents écrivains y consacrent chaque semaine des articles inédits aux questions d'actualité.

Bien que le *Temps hebdomadaire illustré* soit plus spécialement destiné aux pays éloignés de la France où le *Temps* quotidien n'arrive qu'après de longs délais, les nombreuses demandes qui nous ont été adressées nous engagent à accepter dès maintenant les abonnements provenant de la France et des pays étrangers limitrophes.

Nous précisons que pour la France les abonnements seuls sont acceptés. L'hebdomadaire ne sera pas vendu au numéro.

Le tarif des abonnements est le suivant :

	3 mois	6 mois	Un an
France-colonies	15 »	28 »	50 »
Etranger :			
Pays à plein tarif	22 »	40 »	75 »
Pays à demi-tarif	19 »	35 »	63 »

Le montant des abonnements peut être envoyé par chèque ou mandat à l'administration du *Temps hebdomadaire illustré*, 5, rue des Italiens, à Paris, ou au compte chèques postaux Paris n° 2486-49.

OFFICIERS ! vous pouvez avoir en 3 jours l'uniforme qu'il vous faut. Prix spéciaux très étudiés. Spécialiste anglais pour la culotte.
CIVILS ! vous serez à votre aise dans des vêtements de ligne impeccable coupés dans les plus beaux tissus d'Angleterre.
CREED 7, r. Royale, Paris Tél. : Anj. 25-56

FEUILLETON DU Temps
DU 26 FEVRIER 1940

CHRONIQUE THÉATRALE

AU THEATRE MICHEL : les « Monstres sacrés » pièce en trois actes, de M. Jean Cocteau

Je voudrais, de bon cœur, avoir trouvé, l'autre soir, cet ouvrage meilleur. L'invention de prime saut, l'ingénuité prolongée, mais fraîche encore, de M. Jean Cocteau, sa fantaisie de music-hall, où de loin en loin éclatent des trouvailles de poète, son style délicat, que hante de moins en moins le fantôme de Dada, et qui semble oublier, enfin, la théorie du « lexique en désordre », inspirent une amitié vraie. Ses personnages évoluent parfois dans une atmosphère laiteuse, opaline, où des « pensées » authentiques, des idées de philosophe, des inspirations de moraliste se forment et s'évanouissent. Il peut être symboliste, sans lourdeur. On ne saisit pas aisément, en lui, le passage du spontané à l'artificiel. Curieux homme, il a cherché les êtres étranges... Il a réussi à ajouter de la beauté à la légende d'Œdipe, et le souvenir de la nuit de noces de Jocaste et de son fils, celui du départ d'Œdipe soutenu par l'ombre de sa mère, m'emplissent encore de bonheur. Malgré ses excès et ses manques, et, après des éclairs tragiques, ses misères vaudevillesques, j'ai aimé la comédie des *Parents terribles*. Je suis arrivé au Théâtre Michel tout disposé à être « scandalisé par amour », selon le mot, l'un des mille mots et un mot célèbres de M. Jean Cocteau. Mais le scandale m'a paru morne.

D'abord, je n'ai pas discerné, comme y sont parvenus de plus heureux que moi, la moindre poésie dans les *Monstres sacrés*, hors le titre. De quelle poésie me parle-t-on? Que les incidents, la présentation scénique des personnages, la suite de surprises, et les « attrapes » du premier acte soient amusants, j'en suis certain : je jubilais! Mais enfin, si je m'amuse fort d'entendre Mme Yvonne de Bray, la grande comédienne Esther, — « Rachel engendra Sarah, Sarah engendra Esther... », — invisible derrière un paravent par-dessus lequel elle lance en se déshabillant les soies légères de ses dessous, raconter à la fidèle Loulou — qui est sortie; et la loge est vide — combien l'ont gênée, dans les scènes pathétiques, les haussements d'épaules d'une vieille dame dans l'avant-scène; si Loulou, ensuite, aussi bête que bonne, me fait rire largement en me rendant compte de *Britannicus* à la Comédie-Française, où elle a cru que son patron, Florent, l'illustre tragédien, qui jouait Néron, s'est caché derrière le décor pour faire une farce à sa vieille Loulou; si je trouve plaisant le quiproquo de Loulou entre la Junie de Racine et la petite admiratrice d'Esther qui attend dans le couloir, je ne peux confondre ces jolies amusettes avec les fantaisies de Shakespeare. Ce sont des « gags »; et l'auteur y est adroit comme un singe. Mais il arrive à M. Rip et à M. Dorin d'être aussi inattendus; et M. Sacha Guitry, dans presque toutes ses « expositions », nous offre de ces tours d'illusionniste, et accomplit de ces prouesses d'homme de théâtre. Au fond, c'est peu de chose. Le caprice poétique, c'est autre; et c'est plus. Préoccupé de mêler assez de perlimpinpin joyeux à une histoire triste, et à des opinions désabusées sur la jeunesse d'après guerre, les générations inconciliables, et les regrettables victoires du cinéma, pour que le composé fût une « comédie légère », M. Cocteau nous a saturés de ces sketches malicieux, qu'on pourrait, à la rigueur, remplacer par d'autres « variétés », le premier de chaque mois.

On peut être poète en créant des êtres dont le monde ne fournit pas de modèles; mais qui semblent plus vivants que les hommes de chair; et qui, furieux ou héroïques à l'excès, mélancoliques ou divinement joyeux, lady Macbeth, Hamlet ou Miranda, nous saisissent par leurs enchantements. Ils naissent imaginaires; et ils deviennent réels. Leurs féeries mêmes sont véritables; et je crois en Titania et en Obéron. On peut l'être en incarnant une idée philosophique, une vérité morale neuve ou presque neuve, dans des êtres qui ne soupçonnent pas ce que leurs aventures et leurs paroles nous enseignent. Et c'est là le théâtre poétique. La forme supérieure du théâtre.

Je n'ai pas trouvé que les trois « imaginés » de M. Cocteau, Esther, Florent, Liane, — Liane est la plus vraie des trois, — vivent vraiment leur aventure; qu'ils tirent d'eux-mêmes, de leurs passions, de leurs âmes, la chaleur, le mouvement, l'éloquence. Ils vivent d'une vie mécanique; ils sont constamment remontés par M. Cocteau; et ils s'affaisseraient comme des poupées si l'auteur lâchait la manivelle, et les regardait vivre hors de lui.

Florent, sociétaire de la Comédie-Française, et Esther, directrice d'un théâtre, sont, hors de scène, où ils font palpiter les foules, les époux les plus bourgeois; quand le démon qui les saisit devant la rampe ne les rend plus frénétiques et sublimes, ils se précipitent vers la robe de chambre et vers les pantoufles. Certes, ce ne sont point des refoulés! L'exercice de leur art suffit à les délivrer de toutes les toxines. Quand viendra la vieillesse, ils n'auront pas même les piquants souvenirs des deux époux de la chanson : « *Je te rendais la pareille; tu n'en as jamais rien su...* »

Il ne faut pas, à ce propos, rouvrir la querelle du *Paradoxe du comédien*, dont Pierre Brisson et Mme Dussane ont épuisé tous les aspects. En théorie, et à la rigueur, Florent et Esther sont possibles. Mais l'histoire moderne et contemporaine, de la Champmeslé ou de Baron à Sarah, à Réjane, à Mounet, à Guitry, ne fournit guère d'exemples « à la limite », comme ceux-ci, d'une étanchéité totale entre la vie ardente du théâtre et l'embourgeoisement molasse du foyer. La frénésie de Rachel la suivait hors du théâtre; Mounet était un illustre rêveur éveillé, qui poignardait sa côtelette, et rugissait : « Garçon, un bock ! »; Sarah a vécu cent drames où Sardou n'était pour rien, ni Racine; et les très bons ménages de comédiens que l'on cite — pour ne parler que des disparus, le ménage Worms-Baretta fut remarqué pour sa dignité, sa pureté, et sa longue quiétude; les spectateurs n'en revenaient pas... — sont des ménages de très bons comédiens. Mais non de « monstres sacrés ». *Kean* ou « *désordre et génie* » est plus près de la vérité commune, au théâtre, que les *Monstres sacrés*.

La glorieuse quinquagénaire Esther, en attendant que son Néron démaquillé vienne la chercher pour la conduire au repos conjugal, voit surgir Liane, une élève du Conservatoire, un de ces « enfants terribles » dont aime rêver M. Cocteau, « brûlante et suant les poisons », qui, bouleversée par le talent d'Esther, lui embrasse les mains, se prosterne, et, son petit visage marbré de remords, le cœur battant de honte, lui avoue qu'elle est la maîtresse de Florent; et que le fidèle Florent lui a proposé d'abandonner Esther pour l'épouser. Et Esther, qui se vantait de simuler toutes les souffrances tout en restant aussi calme, au dedans, que la mer profonde sous une nappe de vagues entre-choquées, sent comme un couteau lui entrer dans la poitrine. La douleur, une inconnue, la surprend, la suffoque... Elle pourrait hausser les épaules. Mais Liane paraît si vraie !... Et cette grande Esther est si naïve !... Elle a joué tout un répertoire de « théâtre d'amour »; mais elle ne l'a pas bien compris.

Liane, envoyée derrière l'utile paravent, et cachée comme Néron, écoute Esther interroger Florent. L'illustre tragédien ne comprend rien aux questions insidieuses d'Esther. Il a, la toge ôtée, horreur du néronisme, des soupçons jaloux... Quand sa compagne, métamorphosée, lui jette Liane aux bras en criant : « C'est ta maîtresse! », il croit à une plaisanterie... Liane avoue qu'elle a tout inventé. Elle est mythomane; c'est un mal commun dans l'enfance, et particulièrement chez les jeunes filles qui sortent de l'enfance. On pourrait consulter là-dessus la collection des procès célèbres, depuis l'affaire La Roncière, et les livres des confesseurs, des psychiatres.

Figurez-vous qu'au lieu de chasser l'horrible petite menteuse, Esther l'installe chez elle, lui donne des leçons, et la tient à portée de ce cher Florent qui est au midi du démon, au début dangereux du déclin, à l'heure du fruit vert. Il est difficile d'imaginer pourquoi elle commet cette sottise, et je me tourmentais à y trouver des raisons... Attrait du danger? Défi jeté à la destinée? L'acte fou que les êtres de raison ont l'impérieux besoin d'accomplir une fois dans leur vie? Je ne sais quelle tentation qui n'oserait pas dire son nom? Ou encore, parce que le doute l'a traversée comme une épée, — et cette blessure ne fut pas sans volupté, — Esther veut-elle se persuader que Florent ne peut faillir?... Veut-elle, imprudemment, éprouver son pouvoir? Mon Dieu, je crois qu'elle le fait parce que M. Cocteau veut qu'elle le fasse; il espère s'en amuser; et nous amuser avec lui.

Au deuxième acte, le brave couple Esther-Florent, M. et Mme Denis comédiens, est devenu un affreux ménage à trois. Esther dort seule dans sa chambre. Quand un cauchemar ou une pointe trop aiguë de jalousie lui fait pousser, la nuit, un grand cri, Florent quitte les draps tièdes de Liane, et descend consoler sa chère femme. « Veux-tu que je reste avec toi? — Non, non; remonte... » Je ne saurais dire à quel point cela déplaît. D'abord, parce que c'est répugnant; vous le pensez comme moi. Et parce que c'est faux, et absurde! Parce que l'exercice du théâtre exaspérerait la sensibilité, plutôt qu'il ne l'anéantit, et que si, brusquement, Esther sentait revivre en elle toutes les souffrances des héroïnes qu'elle a été; si tous les cris, toutes les tirades qu'elle a lancées, sans conviction, — avec du « métier », — elle les jetait maintenant, et les remâchait avec une sincérité bouleversante, pour elle et pour nous, ce serait logique... Mais vous l'entendrez plaider le beau désordre, parler de sa « pureté », célébrer la tendresse, l'adoration — très maternelle — qu'elle a pour Liane; et souhaiter que cela dure; et ricaner contre ceux qui calomnient cette « bella combinazione »... Ah! On n'en revient pas...

Dans un *allegro furioso*, bernsteinien, la douce Liane, qu'Esther croit pleine de reconnaissance et d'amour filial, lui crache au visage sa haine, son horreur... Au moins, celle-là est nature! La vérité psychologique de la pièce s'est réfugiée chez l'enfant mythomane. Alors, avec la résignation d'une Maman Colibri qui s'incline devant l'amour, et qui s'en va, dans la retraite, vieillir, en léchant ses plaies comme une lionne blessée, Esther s'enfuit. Elle abandonne la villa de Chatou. Une dernière fois, elle écoute la voix de Florent qui dit, au loin, *la Nuit d'octobre*, avec Liane, la Muse; elle embrasse l'ébénisterie du poste de T.S.F.; elle sanglote; et je voudrais avoir des larmes plein les joues... Il n'en vient pas. Tant cette scène est fausse et apprêtée, et « avant guerre », et vieux théâtre... Mais enfin la pièce est finie... Non! Il reste un troisième acte.

Il est assez gai, le troisième acte. L'auteur veut tenir sa parole. Il a promis de nous faire avaler du Bataille enrobé dans des gamineries et qui sait? des parodies où il se raillerait lui-même. Les gamineries sont assez bonnes. Grâce au jeu franc, au comique ingénu et gracieux de Mme Dantès, dans le rôle d'une petite cabotine à la curiosité insatiable et d'une vanité de monstre sacré, l'interview radiophonique de Liane, qui veut partir pour Hollywood, a enchanté, rafraîchi, revigoré les spectateurs. Que M. Jean Cocteau est charmant, dans la bonne humeur! Pas grand; pas grand et pas « poète »... Mais charmant! Notre souffrance renaît quand reparaît Esther. Liane l'a convoquée — quelle idée! — pour persuader Florent qu'il est de son intérêt de la suivre à Hollywood. Florent et Esther en discutent. « Théâtre et cinéma »; parallèle à deux voix... J'étais convaincu d'avance que le théâtre est supérieur. Pas tout à fait aussi convaincu que Florent qu'il faut avoir cinquante ans pour bien jouer Perdican, et quarante-cinq pour être Agnès elle-même... Comment? Voilà M. Cocteau, le seul de nous tous à ne pas vieillir, qui prend le parti des géronte et de la gérontocratie? Ce doit être pour rire...

Rapprochés par leurs opinions, leurs souvenirs classiques, un commun besoin de repos, et par la naissance d'un petit-fils qui vient de voir le jour en Ecosse, Florent et Esther pourraient-ils se séparer? Suprême gentillesse : « Je suis amoureuse... », dit, en minaudant, Esther. « De qui? » demande Florent, d'une voix de vertige. « *Ferme les yeux !... De toi ! — Ah !* » (étreinte). Assurément, c'est de la parodie. M. Cocteau est sévère pour Scribe et pour Octave Feuillet. Surgit la petite furie Liane. Elle éclate de rire. Elle lance, avant de claquer la porte, le mot sur lequel M. Sacha Guitry a écrit un acte si amusant. « Vive le Cinéma !... » Les deux générations et les deux esthétiques ne se rejoindront jamais.

Pour un dernier éclat de rire, on nous amène une vieille dame en noir, sourde, gâteuse, paralysée à demi; la vieille dame qui, dans l'avant-scène, haussait malgré elle les épaules. Le comique des infirmes n'est pas le meilleur.

La pièce n'est pas bonne. Mais l'interprétation est assez remarquable. Mme de Bray a de la majesté. Elle incarne, avec une silhouette noble, une voix puissante et cette largeur de diction dont les vieux amateurs de théâtre regrettent la lente disparition; avec, d'ailleurs, beaucoup d'intelligence, et une émotion faite de volonté, Esther, et les grandes traditions. Si je n'ai pas été touché, c'est sûrement ma faute. Mlle Jany Holt joue avec tant de fougue, de méchanceté amère la petite Liane, qu'elle dément toute la pièce. C'est de son côté qu'est le vrai, le mordant, et le jeu de l'avenir.

En M. André Brulé j'ai peine à reconnaître les « monstres sacrés » que j'ai connus; et je me déciderais difficilement à lui voir jouer Néron. « N'en doutez point, Burrhus... » Non; évidemment non. Mais il est le partenaire exact et consciencieux de Mme de Bray.

J'ai dit la réussite de Mme Suzanne Dantès. En Loulou l'habilleuse Mme Claire Gérard est un délice. Comme disait Hyspa : « Il faut avoir de l'esprit, pour faire si bien la bête! »

ROBERT KEMP.

— DU 6 AU 17 MARS —
FOIRE INTERNATIONALE DE BRUXELLES
11 PALAIS -«o»- 2750 STANDS

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28658

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

SAMEDI 2 MARS 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER... Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité

Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGE 1

Les Communiqués officiels. — Sur mer. — Les Nouveaux décrets-lois économiques : Allocution radiodiffusée de M. Paul Reynaud.

PAGE 2

L'Agression soviétique contre la Finlande. — Visites à la flotte anglaise (I), ROBERT-L. CRU. — *Nouvelles de l'étranger. — Nouvelles du jour.*

PAGE 3

Chronique : les Maisons qui se ferment, EDMOND JALOUX. — *Au Sénat : la Déchéance de M. Marcel Cachin et l'organisation économique du pays. — A la Chambre.*

« La Palu », roman, par JEAN BOSC. *(N° 17.)*

PAGE 4

Les Décrets-lois sur les mesures de défense économique. — Echos et informations. — Faits-divers. — Art et curiosité.

PAGE 5

Les Spectacles : Cinémas, EMILE VUILLERMOZ ; *Théâtres. — La T. S. F. — La Bourse.*

PAGE 6

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — Sur mer. — La Mission de M. Sumner Welles. — A la Chambre.*

Paris, le 1er mars 1940

BULLETIN DU JOUR

LA POSITION DE LA NORVÈGE

Les déclarations faites hier au Storthing par M. Koht, ministre des affaires étrangères de Norvège, ramènent l'attention sur le problème de la politique de neutralité tel qu'il se pose pour les pays du Nord, et sur le règlement de l'affaire de l'*Altmark* qui donne lieu actuellement à des pourparlers par la voie diplomatique entre Oslo et Londres. On sait que le gouvernement norvégien a fait remettre samedi dernier au Foreign Office une note exposant la thèse norvégienne, et qui fait l'objet d'un examen attentif de la part du cabinet britannique. On ne possède aucune indication de source officielle sur la réponse qu'y fera la Grande-Gretagne, et il convient de n'accueillir qu'avec les plus expresses réserves les informations de presse publiées à ce sujet. Tout au plus indique-t-on de source anglaise que l'on estimerait dans les cercles diplomatiques à Londres que sur l'essentiel de l'incident de l'*Altmark* les vues de la Grande-Bretagne et celles de la Norvège ne différeraient pas autant qu'on pouvait le supposer au début. Il faut attendre de connaître les textes avant d'en discuter, mais il ne fait guère de doute que les deux gouvernements s'efforcent de régler directement l'incident à l'amiable. En tout cas on fait valoir du côté britannique que si le « passage simple » à travers les eaux territoriales neutres pouvait s'appliquer à tout navire de guerre ou à tout navire auxiliaire se livrant — comme c'était le cas de l'*Altmark* transportant des prisonniers britanniques — à des actes de guerre, il se trouverait créé un précédent qui risquerait à l'avenir de menacer d'une manière permanente la neutralité de la Norvège.

La question doit être réglée une fois pour toutes, car il serait inadmissible, on le conçoit, que les forces navales des deux puissances alliées ne puissent intervenir directement dans des eaux territoriales dont les forces allemandes abuseraient en s'y livrant à des actes de guerre et dont la puissance neutre intéressée négligerait ou ne serait pas en mesure de faire respecter la neutralité. La neutralité, avec tous les droits et toutes les obligations qu'elle comporte, ne vaut que dans la mesure où l'on est résolu à la défendre si l'un des belligérants vient à y porter gravement atteinte. S'il en était autrement une honnête politique de neutralité serait incompatible avec une véritable politique d'indépendance. A cet égard les déclarations faites hier au Parlement norvégien par M. Koht sont intéressantes à souligner. Elles ont, en effet, un accent sensiblement différent de celles faites précédemment par le ministre des affaires étrangères norvégien. M. Koht a établi le bilan des dommages subis par la Norvège du fait de la guerre sur mer telle que la pratique l'Allemagne. Il a constaté que son pays a perdu cinquante bâtiments de commerce représentant un total de 110,000 tonnes, et que 350 marins ou passagers norvégiens ont péri. Il a déclaré que son gouvernement avait la preuve que neuf de ces bâtiments avaient été coulés par des sous-marins allemands et que les autres avaient sombré après avoir heurté des mines, deux d'entre eux seulement ayant été détruits dans des champs de mines dont la présence leur avait été signalée. Il s'agit donc bien de destructions systématiques en violation de la loi internationale. Le ministre des affaires étrangères a insisté sur un certain nombre de cas de navires norvégiens coulés par les sous-marins ou des avions au sujet desquels le gouvernement norvégien a protesté à Berlin en demandant réparation pour les dommages subis. Quelle suite a-t-il été donné à ces protestations et demandes de réparations ? On l'ignore jusqu'ici, mais rien n'autorise à croire que l'Allemagne ait fait entièrement droit aux revendications de la Norvège ou ait renoncé aux méthodes barbares de sa pratique de la guerre navale.

Il est vrai que M. Koht estime de la plus grande importance qu'il soit mis fin à de tels procédés. Il a annoncé qu'en conclusion de la récente conférence, à Copenhague, des ministres des affaires étrangères de Suède, de Norvège et du Danemark, il avait été décidé que des démarches séparées seraient faites auprès des gouvernements des pays belligérants pour obtenir d'eux qu'il soit mis fin à la guerre illégale des mines. Cela ne s'adresse évidemment qu'au Reich, lequel a seul recours au système criminel des mines dites magnétiques. Le gouvernement d'Oslo a l'intention, a souligné M. Koht, de faire à ce sujet de nouvelles représentations à Berlin, et il a ajouté que les pays du Nord étaient décidés à se soutenir mutuellement à cet effet. Leur soutien mutuel sur le terrain diplomatique ne suffit peut-être pas pour obtenir la résultat escompté, et une action solidaire des trois puissances en vue d'une défense commune serait peut-être plus efficace. Mais l'Allemagne, on le sait, ne se borne pas à faire la guerre à la marine marchande des pays neutres. Elle exerce sur ceux-ci les pressions les plus vives pour les entraîner dans son orbite et les dresser contre le bloc franco-britannique.

Le ministre des affaires étrangères de Norvège a fait état de l'avertissement semi-officiel donné par l'Allemagne aux pays du Nord de ne pas faire naviguer leurs bâtiments de commerce dans les eaux dangereuses le long des côtes anglaises. De tels avertissements, a-t-il constaté avec raison, n'ont rien à faire avec la loi internationale, et il serait absolument contraire à la neutralité de vouloir arrêter la navigation norvégienne vers la Grande-Bretagne, alors surtout que le maintien de son commerce avec l'Angleterre est une question vitale pour la Norvège. Sans doute, le système de contrôle de la contrebande ne satisfait point le gouvernement d'Oslo lorsqu'il s'exerce sur des navires allant d'un port neutre à un autre port neutre; mais le fait, a souligné M. Koht, que les autorités britanniques obligent les navires norvégiens à faire escale aux ports de contrôle ne légitime pas les torpillages allemands des navires marchands scandinaves. Là est, en effet, la véritable question pour les pays neutres, car aucune comparaison n'est possible entre les simples mesures de contrôle de la contrebande prises par les puissances démocratiques et les criminelles destructions de bâtiments marchands neutres érigées par l'Allemagne en système de guerre navale, au mépris de toutes les règles du droit international et de tout sentiment d'humanité.

LES NOUVELLES MESURES FINANCIÈRES

L'ensemble des décisions que le gouvernement vient de prendre, et dont il n'est guère besoin de souligner l'importance, ne comprend — ainsi que le ministre des finances l'a indiqué hier soir dans son éloquent discours — qu'une seule mesure d'ordre financier : l'approbation d'une nouvelle convention entre l'Etat et la Banque de France.

La conclusion de cet accord avec l'institut d'émission ne doit pas être considérée comme l'indice d'embarras financiers. Au contraire, le fait que le gouvernement n'a pas été obligé d'aggraver derechef la fiscalité peut être tenu pour la preuve que l'évolution des finances publiques ne lui a point causé de préoccupations dans le passé récent.

A ce sujet, d'ailleurs, le ministre des finances a donné des renseignements à la fois précis et réconfortants. Il a confirmé ce qu'il avait déclaré il y a quelques jours aux représentants des anciens combattants, à savoir que les souscriptions aux bons d'armement dépassaient désormais huit milliards par mois. Il a fait connaître qu'en janvier dernier le rendement des impôts avait été, malgré la guerre, en progrès notable par rapport au même mois de 1939. Enfin, et surtout, il nous a appris que — toujours pendant le mois de janvier — les dépenses intérieures de l'Etat avaient été intégralement « financées » par l'impôt et les émissions de bons. D'où il résulte que les sommes que le Trésor a dû prélever durant le même mois sur son compte d'avances à la Banque de France ont été consacrées exclusivement à l'achat, au fonds de stabilisation des changes, de l'or et des devises nécessaires pour les payements extérieurs.

Qu'est-ce que la nouvelle convention va apporter à l'Etat ?

Elle lui apportera d'abord des ressources pour ses achats à l'étranger, ressources en or, par conséquent. Trente milliards sont prélevés sur l'encaisse et cédés au fonds de stabilisation des changes. Quant aux billets ou crédits qui avaient jusqu'ici ce métal pour contrepartie, ils seront désormais garantis par un montant égal de bons du Trésor négociables, que la Banque reçoit en règlement de la cession qu'elle consent à effectuer.

Il importe de bien insister sur ce point que l'or mis à la disposition du fonds constitue en quelque sorte une provision; qu'il s'agit non du payement de dépenses déjà effectuées, mais de moyens destinés à satisfaire des besoins futurs. La méthode employée — elle l'a été sur une plus grande échelle outre-Manche — a pour avantage essentiel de masquer aux yeux du public, et aussi aux yeux de l'ennemi, les prélèvements de métal que le Trésor pourra être amené à faire à mesure que se manifesteront les susdits besoins.

Deuxième objet de la convention : la Banque de France ouvre à l'Etat un nouveau crédit de 20 milliards, augmentant ainsi, à due concurrence, ses ressources intérieures. Le fonds de stabilisation étant, d'autre part, autorisé à investir ses disponibilités de francs en bons du Trésor, ces ressources pourront encore être accrues des francs détenus actuellement par cet organisme.

Là nous sommes en présence d'une simple mesure de prévoyance. On a vu, en effet, que dans ces derniers temps l'Etat n'avait pas besoin de recourir aux avances de la Banque de France pour faire face à ses dépenses intérieures.

Le gouvernement et la Banque ont voulu — et ceci est le troisième et dernier objet de la convention — maintenir, malgré le crédit nouvellement consenti par l'institut d'émission, le montant *total* des avances au Trésor à son niveau antérieur. Pour y parvenir, on utilise notamment la réserve cachée qui subsistait du fait que l'encaisse or était jusqu'ici décomptée en francs d'une valeur supérieure au niveau du change.

Cette encaisse va donc être réévaluée sur une base correspondant au prix d'achat de l'or fixé par la Banque au début de la guerre et maintenu depuis lors. Avec le produit que fera apparaître cette opération comptable, et qui sera complété au moyen de certaines disponibilités du fonds monétaire, le reliquat des avances anciennes de l'institut d'émission au Trésor — soit un peu plus de 20 milliards — sera remboursé, de sorte que le « plafond » de l'ensemble des avances non seulement ne sera pas augmenté, mais se verra légèrement abaissé.

Telles sont les grandes lignes de la nouvelle convention entre l'Etat et la Banque de France. Est-il besoin de dire qu'en temps normal de tels moyens de financement seraient à écarter radicalement; que l'emploi ne s'en justifie qu'en raison des nécessités supérieures de la guerre ?

Le gouvernement lui-même en est tellement convaincu qu'il n'a pas songé un instant à borner son initiative actuelle à ces mesures. Bien loin de vouloir pratiquer une politique de facilité, il a jugé d'autant plus nécessaire de demander à la population de nouveaux sacrifices et de nouveaux efforts sur le terrain économique que dans le domaine financier il avait besoin du concours de la Banque de France.

Aussi bien la convention doit-elle être non point considérée isolément, mais appréciée dans le cadre général des décisions que le gouvernement vient de prendre pour économiser et accroître les forces du pays, et hâter ainsi la victoire.

En marge

Après la révolution de mars 1917, le général Niessel fut le chef de la mission militaire que la France envoya chez son alliée d'alors pour « parer à la désorganisation de la Russie », comme il le dit. Il publie aujourd'hui ses *Souvenirs*, dont la plus grande partie garde la forme d'un journal où les événements étaient notés dans l'instant qu'ils se produisaient. Ce livre, *le Triomphe des bolcheviks et la paix de Brest-Litovsk*, est un document précieux pour l'histoire... Mais voilà un éloge qui s'accorde souvent à tort et à travers. Je crois vraiment qu'il est mérité ici. Pendant plusieurs mois des années 1917 et 1918, le général Niessel a vu tomber la Russie sous les coups — parfois hésitants — des révolutionnaires. Il a vu « gouverner » Kerensky; il a vu Lénine et Trotsky s'emparer du pouvoir. Il assista aux premières phases de la déchéance. Sa clairvoyance et sa loyauté font de lui un juge impartial que n'embarrassent ni les préjugés, ni les préférences d'ordre politique. Sa mission, écrit-il, était « d'essayer de revigorer l'armée russe pour que celle-ci continuât à retenir devant elle des forces allemandes importantes ». Tout Russe décidé à continuer ou à reprendre la résistance aux offensives ennemies lui devenait « ami » parce que pouvant être utile à la cause française. On est surpris de le voir rendre hommage à des personnages singuliers, dont quelques-uns sont nos compatriotes, qui tentèrent avec lui, le plus souvent sous son impulsion, de redresser la Russie, d'épargner à cette nation la honte de Brest-Litovsk et, en même temps, l'affreux chaos des premiers temps du bolchevisme.

Car le désordre des esprits et des choses fut aussi étendu que profond dans ce vaste pays bouleversé. Le général Niessel expose quelques effets de ces abus tragiques de la déraison, de la vengeance haineuse, de l'envie à la fois puérile et vile. Des malades d'hôpital se constituaient en soviets et prétendaient imposer leurs vues aux médecins et aux chirurgiens (l'un de ceux-ci, qui ne s'y conformait point, fut assassiné). Mme Kollantaï, alors ministre de l'Instruction publique et de la Bienfaisance *(sic)*, encourageait l'organisation des soviets d'écoliers qui soumettaient les instituteurs à leur propre « pédagogie » et les chassaient, si ces maîtres les mécontentaient... Le grotesque, l'absurde se mêlaient au cruel. Tout ce peuple était en état de démence.

A la fin de son ouvrage, le général Niessel souhaite « que les hommes qui ont la responsabilité des destinées de notre pays n'oublient pas cette leçon des vingt années écoulées depuis la fin de la guerre mondiale, et qu'ils apportent dans l'étude des questions de politique intérieure et extérieure un peu de mémoire et d'esprit critique, et une sage prudence, chaque fois que la IIIe Internationale aura à y intervenir directement ou indirectement ». Ce vœu nous touchait intimement dans la période incertaine qui précéda la guerre actuelle. A notre tour de souhaiter qu'il soit devenu vain, depuis que la France s'est soumise d'elle-même aux disciplines stoïques, depuis que la Russie et l'Allemagne ont révélé leur complicité...

Mais ce qui frappe dans cette évocation des premières secousses de la révolution russe, c'est la faiblesse de ceux qu'elle projetait d'anéantir. Par là, elle ressemble à toutes les autres transformations politiques et sociales auxquelles on donne le nom de révolution, en y attribuant un caractère de violente brusquerie. En vérité — et la France en a plusieurs exemples dans son histoire — aucun de ces changements ne fut imprévu. Paralysées par on ne sait quelle indolence fataliste, les victimes attendirent assez longtemps que se levât le bras des bourreaux...

JEAN LEFRANC.

LA MISSION DE M. SUMNER WELLES EN EUROPE

Le diplomate sera aujourd'hui à Berlin

On mande de Zurich, le 29 février :

M. Sumner Welles a quitté la gare de Zurich cet après-midi à 16 heures par le train qui se rend à Berlin *via* Stuttgart et qui arrive demain matin dans la capitale du Reich.

Au départ sont venus le saluer MM. Leland Harrison, ministre des Etats-Unis à Berne, Arthur C. Frost, consul général américain, ainsi que les représentants des autorités cantonales et municipales, les représentants de la presse et un nombreux public qui lui renouvela les manifestations de sympathie d'hier.

En quittant l'hôtel, dont il ne s'était pas éloigné pendant tout son séjour à Zurich, M. Sumner Welles a conversé librement avec les représentants de la presse, sans faire toutefois aucune déclaration substantielle.

M. Sumner Welles a confirmé qu'en rentrant d'Allemagne il repasserait par la Suisse. Sur la durée exacte de son séjour à Berlin, il n'a pu fournir de précision.

Au sujet des conversations de Rome

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone vendredi matin 1er mars :

Parmi les nombreuses rumeurs qui circulent autour du séjour de M. Sumner Welles sur les bords du Tibre, relevons celle qui concerne l'empire italien d'outre-mer. On dit, en effet, que le gouvernement italien aurait demandé à l'envoyé de M. Roosevelt la reconnaissance de l'empire par le gouvernement de Washington. Parmi les grandes puissances, en effet, les Etats-Unis sont les seuls, avec la Russie soviétique, à n'avoir pris aucune décision à ce sujet.

Or, la sensibilité du régime fasciste sur ce point est bien connue. Dans les milieux diplomatiques étrangers, on estime qu'il est fort possible que les Etats-Unis soient portés à accomplir cet acte diplomatique. Parmi les motifs qui dicteraient cette décision, il y aurait, dit-on à Rome, la raison que la non-belligérance italienne a été dictée, en partie, par la volonté de Rome de poursuivre en Afrique orientale sa grande tâche de civilisation, en même temps que de maintenir et d'organiser son empire en toute assurance. Dans ce sens, toute « reconnaissance » ne peut que renforcer la non-belligérance italienne.

LES BUTS DE PAIX DE L'ALLEMAGNE

On mande de la frontière allemande :

Dès que l'on s'est rendu compte à Berlin que le plan de paix allemand lancé en sous-main par les multiples services de propagande du Reich était interprété à l'étranger comme un signe de faiblesse, la presse allemande reçut l'ordre de démentir énergiquement l'origine allemande de ce plan. On déclara qu'il s'agissait d'une « invention française et anglaise ».

« L'Allemagne est invincible dans les airs et sur terre », proclame le *Hamburger Fremdenblatt*. « Le blocus a échoué. »

« Nous lutterons jusqu'à la victoire », affirme la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, « jusqu'à ce que soit assurée la sécurité de notre propre espace vital en Europe centrale ».

Les véritables buts allemands sont dévoilés cependant par la *Deutsche Diplomatisch-Politische Korrespondenz*.

L'Allemagne demande, selon l'organe de la Wilhelmstrasse, « la réparation de torts séculaires et l'anéantissement de toutes les positions fortifiées de la Grande-Bretagne dans le monde entier ».

Après avoir brisé « cette terreur », l'Allemagne consentira à établir une sorte de coopération « entre tous ceux qui veulent collaborer à la reconstruction de l'Europe ».

Mais le journal évite naturellement de préciser quel sera le rôle assigné aux vaincus dans cette Europe reconstruite à l'allemande !...

LES OPERATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS DU 29 FÉVRIER (SOIR)

Rien d'important à signaler.
Reprise de l'activité aérienne

DU 1er MARS (MATIN)

Nuit calme dans l'ensemble.

Patrouilles et tirs dans la région de la Lauter.

LA FERMETURE DE LA FRONTIÈRE GERMANO-BELGE

On mande d'Eupen, le 29 février :

Les premières informations sur la fermeture de la frontière germano-belge indiquaient que la mesure devait entrer en vigueur le 1er mars.

Il vient d'être signalé que les cartes frontalières et les laissez-passer seront supprimés à partir du 15 mars seulement.

SUR MER

Un vapeur allemand capturé

On mande d'Ottawa, le 29 février :

Le vapeur *Poland*, anciennement *Dusseldorf*, s'est amarré aujourd'hui dans un port canadien.

Cet ancien navire allemand, capturé au large de la côte du Chili par le croiseur anglais *Despatch*, est la première prise de guerre entrant dans un port du Dominion. Il a été rebaptisé *Poland*, ce nom étant celui du commandant du croiseur *Despatch*.

L'Allemagne avait protesté, lorsque le vapeur a traversé le canal de Panama, dirigé par un équipage de prise.

La perte du navire danois « Aase »

On mande de Londres, le 29 février :

L'enquête qui a eu lieu à Plymouth, au sujet de deux marins danois appartenant à l'équipage du *Aase*, coulé au large de la côte nord-ouest française, qui furent retrouvés sur un radeau le 23 février, a établi que les deux victimes étaient mortes de froid. Un des matelots danois était mort sur le radeau. L'autre a succombé à l'hôpital et il a pu faire auparavant le récit suivant : Le *Aase* coula presque immédiatement après l'explosion; le matelot parvint à hisser un de ses camarades sur le radeau, mais il vit plusieurs autres marins qui se débattaient dans l'eau, sans pouvoir leur porter secours.

Des marins du « Columbus » regagnent l'Allemagne

On mande de San-Francisco, le 1er mars :

Trente-cinq membres de l'équipage du paquebot allemand *Columbus*, sabordé en décembre dernier, au large des côtes américaines de l'Atlantique, se sont embarqués à bord du navire italien *Fella*. Les marins allemands débarqueront à Gênes d'où ils regagneront l'Allemagne.

EN ITALIE

Evolution de la politique à l'égard de la Russie (?)

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone vendredi matin 1er mars :

Il est curieux de noter l'attitude que certains journaux italiens viennent d'adopter à l'égard de la Russie. C'est ainsi que le *Giornale d'Italia* a saisi l'occasion que lui offrait un article du *Daily Herald* affirmant que tous les Etats autoritaires — Allemagne, Russie, Italie — « se valaient » pour faire remarquer que l'on agit ainsi, de façon à créer une véritable solidarité entre ces trois puissances. Le journal romain a l'air d'accuser les travaillistes, et même toute l'Angleterre, de vouloir mettre Rome, Berlin et Moscou « dans le même sac ». Cependant, d'après des dépêches de Berlin, la presse allemande s'est avisée d'exploiter l'entrefilet du *Giornale d'Italia*. C'est dire que la réaction de l'officieux du palais Chigi ne pouvait s'adapter mieux à la propagande allemande. Les milieux diplomatiques étrangers considèrent que l'entrefilet en question signifie un « petit clin d'œil » vers Moscou : d'où la satisfaction allemande.

Il n'y aurait pas lieu, toutefois, de relever ce symptôme, s'il ne s'ajoutait à d'autres manifestations italiennes dans la même direction, plus explicites encore. Le *Popolo di Roma*, par exemple, qui vient de changer de direction, et semble plus officieux qu'autrefois, vient de publier un article sur la question russo-finlandaise. Or, ce journal défend la thèse allemande, et semble même prendre parti pour la Russie. Il souligne, entre autres, que le maréchal Mannerheim n'a pas voulu le conflit, mais que celui-ci a été « dicté par le ministère des affaires étrangères d'Helsinki, qui a su habilement manœuvrer pour amener le peuple finnois à l'idée de la guerre ». Il reproche à la Finlande de n'avoir pas cédé, dans l'affaire d'Hankœ, où il ne se serait agi que de la cession de 1,200 mètres carrés de terrain, et de s'être illusionnée sur sa puissance !...

Après toutes les manifestations spontanées et enthousiastes des étudiants italiens pour la Finlande, l'envoi de matériel de guerre, l'attitude enthousiaste de la péninsule, etc., un tel article déconcerte. On se demande quels sont les nouveaux éléments qui peuvent avoir dicté un tel changement d'attitude. Est-ce une manœuvre de circonstance ? S'agit-il de montrer à l'envoyé de M. Roosevelt que, le cas échéant, rien, — pas même le facteur russe, — ne peut séparer Rome de Berlin ? Ou bien sommes-nous en présence d'un changement plus sérieux ? Pour l'instant, il n'y a qu'une manifestation de presse, qui contraste, d'ailleurs, avec toutes les dépêches provenant d'Helsinki et restant favorables à la Finlande.

La catastrophe minière

On télégraphie de Rome :

Le coup de grisou de la mine de l'Arsa, près de Pola, a causé jusqu'ici la mort de 86 mineurs.

L'antisémitisme italien et les professions libérales

On télégraphie de Rome :

Les juifs exerçant une profession libérale ne pourront plus compter dans leur clientèle, à partir du 1er mars, que les personnes de leur race.

C'est en effet à cette date qu'entrera en vigueur la loi du 29 juin 1939, qui prescrit également qu'aucun Italien de race juive ne pourra plus exercer la profession de journaliste.

MORT DU PREMIER PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AUTRICHIENNE

On mande de la frontière allemande, le 29 février :

Le docteur Michael Haïnisch, premier président de la République autrichienne, est mort ce matin à Glognitz, près de Wiener-Neustadt, en Autriche.

[Né en 1858, le docteur Haïnisch avait été élu, le 1er octobre 1920, chef de l'Etat autrichien. Réélu en 1924, il avait cédé sa place, en 1928, au docteur Miklas. En septembre 1929, il avait été nommé ministre de l'agriculture dans le cabinet du docteur Schober.]

Les nouveaux décrets-lois économiques

PRODUIRE PLUS — CONSOMMER MOINS

Tel est le but indiqué par M. Paul Reynaud dans son allocution radiodiffusée

M. Paul Reynaud, ministre des finances, a prononcé, hier soir, à la radio, l'allocution suivante :

Ce matin, le président de la République a signé ce qu'on est convenu d'appeler un train de décrets-lois.

Pourquoi ces décrets-lois ? Que contiennent-ils ?

Ils sont destinés à agir sur l'économie et sur les finances du pays.

Au début de la guerre, le 10 septembre dernier, je vous disais : « Derrière le front militaire, dont l'importance est vitale, il y a un front économique, financier et monétaire dont l'importance est vitale aussi. »

Or, à ce jour, c'est une guerre économique que nous fait l'Allemagne.

Son offensive navale est uniquement dirigée contre le ravitaillement des alliés. Eh bien, au bout de six mois de cette guerre, où en sommes-nous ?

Financièrement, nous avons tenu. Economiquement, au contraire, nous glissions sur une mauvaise pente. Car, je vous dis la vérité, en temps de guerre, comme en temps de paix, rien n'est pire que le faux optimisme, qui dissout les énergies.

Les finances d'abord :

Parlant, l'autre jour, aux anciens combattants, je leur disais l'évolution satisfaisante de notre situation financière depuis le début de la guerre, les souscriptions sans cesse croissantes aux bons qui dépassent déjà huit milliards par mois, l'accroissement des dépôts dans les caisses d'épargne, l'excellente tenue des rentes sans aucun soutien, le redressement du franc sur le marché libre de New-York.

A ces faits, je puis, aujourd'hui, en ajouter trois autres :

1° En janvier, en pleine guerre, le rendement des impôts a été, grâce à la taxe d'armement et malgré une baisse profonde des recettes douanières, de 300 millions supérieur à celui de janvier 1939;

2° Les souscriptions aux émissions du Trésor, dans les bureaux de poste ont été, pour la première quinzaine de février, très supérieures à celles du mois de décembre tout entier;

3° Pendant ce même mois de janvier, toutes les dépenses intérieures de l'Etat ont été couvertes, soit par l'impôt, soit par les souscriptions de bons.

En d'autres termes, ce que les techniciens appellent « le circuit des capitaux », s'est intégralement fermé.

Le mal économique

Ce n'est donc pas du côté financier que vient le péril. Le mal qui nous guette, c'est le mal économique, le plus redoutable de tous : celui de la hausse des prix. C'est la menace de la vie chère.

Pourquoi la hausse des prix ?

Il faut bien comprendre d'où vient le mal, si on veut le combattre.

Regardons les faits. Deux faits dominent tout depuis la guerre :

Premier fait : la France produit moins; deuxième fait : la France consomme autant.

La France produit moins, parce qu'elle a cinq millions d'hommes mobilisés, les plus jeunes, les plus forts. Elle produit moins, parce qu'une grande partie de ceux qui restent, une grande partie des machines qui tournent travaillent pour l'armement.

Or, ces hommes et ces machines ne produisent rien d'utile pour nous, rien pour nous nourrir, pour nous vêtir, pour nous chausser.

Par contre, si nous produisons moins, nous consommons autant. Cela n'est pas vrai pour chacun d'entre nous, mais c'est vrai pour l'ensemble du pays, si l'on tient compte des immenses besoins de l'armée, en nourriture, en vêtements, en transports. La vérité est qu'au total la France consomme autant qu'elle consommait avant la guerre, et pour certains produits davantage encore. Ici, j'ai une question à vous poser :

Produire moins et consommer autant, est-ce que cela peut durer ?

Cette question, le gouvernement se l'est posée. C'est à elle que répondent nos décrets-lois.

Notre consommation

Jusqu'ici, c'est en consommant une partie de nos réserves que nous avons fait face à ce déséquilibre.

Nous pouvions le faire, car nous avions des réserves.

Réserves matérielles, réserves financières, réserve d'or, cet or qui est comme un chèque en blanc sur toutes les nations de l'univers.

Nous avons puisé dans toutes ces réserves.

L'armée y a puisé par ses réquisitions. Elle a prélevé des chevaux, des camions, des matières premières, des tissus, des chaussures. Notre cheptel est à reconstituer, nos réserves de charbon devront être accrues.

Non seulement nous avons puisé dans nos réserves ultérieures, mais nous avons fait appel à l'étranger. Pour y faire des achats, il a fallu livrer de l'or. Notre encaisse-or a été entamée. Si elle l'a été très peu, c'est que, pendant les trois premiers mois de guerre, nous avons eu des rentrées massives de capitaux. Mais vivre sur des capitaux rapatriés, c'est encore consommer une réserve.

Quel risque, si le gouvernement avait laissé les choses aller ainsi!

On ne peut pas indéfiniment, si la viande sur pied se fait rare en France, se borner à la remplacer par de la viande frigorifiée, qu'on paye en dollars, c'est-à-dire en or, et faire de même pour toutes les denrées et tous les objets que nous avions l'habitude de consommer en temps de paix et que nous produisons désormais en quantité insuffisante.

Vous savez bien ce qui se produirait, tôt ou tard.

Maintenant, la hausse des prix a commencé

Moins de choses à acheter en face d'acheteurs aussi nombreux : cela provoque inéluctablement, automatiquement, la hausse des prix. Voilà la cause profonde de la vie chère. Nous voilà au cœur du sujet.

La hausse des prix, elle a commencé à se produire depuis la fin novembre dernier. Je sais qu'elle angoisse chacun d'entre vous. Je voudrais vous dire que, de tous les Français, celui qu'elle a angoissé le plus depuis trois mois, c'est le ministre des finances.

Pour beaucoup d'entre vous, la vie chère représente un sacrifice de plus, une dépense coutumière à laquelle on est obligé de renoncer, un train de vie pourtant modeste qu'on est obligé de réduire encore.

Ecartons le cycle infernal

Pour le ministre des finances, s'ajoute au sentiment de ces souffrances innombrables, qu'il n'ignore pas, croyez-le bien, une préoccupation plus grave encore : celle de voir le pays entrer dans le cycle infernal.

Savez-vous ce que c'est que le cycle infernal ? Je dois vous le dire, car si chacun de vous voit le danger, nous l'écarterons ensemble.

Le danger, c'est qu'on se dise un jour :

« Les prix montent ? Tant pis, Relevons les salaires ».

Eh bien, admettons qu'on relève les salaires. Les ouvriers seront satisfaits, du moins pour un temps.

Mais les ouvriers ne sont pas seuls.

Les hommes aux armées ne mériteraient-ils pas, en même temps, une augmentation de leur prêt et de leur solde?

Et les familles des mobilisés?

Et les fonctionnaires? et les retraités? et les pensionnés de guerre ?

Les paysans eux-mêmes n'auraient pas droit dans cet ajustement général à une hausse des prix agricoles ? et les petits rentiers qui ont fait confiance à l'Etat?

Imaginons, pour un instant, que l'on donne à tous satisfaction. Qu'y gagneraient-ils ? Tous auraient plus de billets de banque dans leurs poches, c'est entendu, mais y aurait-il pour cela, une côtelette de plus chez le boucher, une paire de chaussures de plus chez le cordonnier ? Evidemment non.

Alors? alors, cette nouvelle vague de billets de banque créerait une nouvelle vague de hausse des prix sans améliorer la situation de personne et tout sera à recommencer.

Voilà ce que serait le cycle infernal. Ce ne serait pas une chose nouvelle. Nous l'avons observé ailleurs, par exemple, au lendemain de la dernière guerre, dans les pays de l'Europe centrale où l'on en arrivait à changer les étiquettes dans les magasins plusieurs fois par jour.

Croyez-vous que l'ordre social serait maintenu? Croyez-vous que le financement de la guerre resterait possible? C'est pourtant à cela que nous conduirait la politique de facilité, celle de hausse des prix et des salaires. Toutes ces conséquences, en est-il un seul parmi vous qui les accepte? C'est cela que le gouvernement a voulu éviter en prenant les décrets qui ont été signés ce matin.

La convention avec la Banque de France

Nous n'avons pris qu'un seul décret-loi d'ordre financier : il approuve une convention avec la Banque de France. Cette convention a pour but de mobiliser deux réserves pour nos paiements à l'extérieur et pour nos paiements à l'intérieur.

Pour nos paiements à l'extérieur, nous mettons de côté une fraction de notre trésor de guerre, de notre or dont l'utilisation, désormais secrète, échappera aux regards de l'ennemi.

Pour nos paiements à l'intérieur, nous avons tiré parti d'une réserve que le Trésor avait à la Banque de France et qui résultait du fait qu'en novembre 1938 le stock d'or avait été réévalué à un prix inférieur à sa valeur réelle. Je n'entrerai pas ici dans des explications techniques, mais je le dis tout de suite, au risque de déplaire à la propagande allemande : la valeur du franc sera demain ce qu'elle était hier et le montant des avances en francs de la Banque à l'Etat reste le même.

Je vous rappelle, d'ailleurs, comme je vous l'ai dit en débutant, que le rendement des impôts et les souscriptions aux bons ont été tels que le circuit est actuellement fermé.

Cette convention est, de ce chef, un acte de prévoyance.

Elle nous met en état de faire face à toutes les situations qui peuvent naître de la guerre. Mais n'est-ce pas surtout en temps de guerre que gouverner, c'est prévoir ? Voilà pour le domaine financier.

Tous les autres décrets-lois sont d'ordre économique. A cet égard, les seuls remèdes — vous l'avez compris, il ne peut y en avoir d'autres — c'est de restreindre la consommation et d'accroître la production.

Il faut avoir recours, en même temps, à l'un et à l'autre de ces remèdes.

Le rationnement des civils

Celui auquel nous étions peut-être le moins préparés, c'est le rationnement de la population civile.

La France est un pays riche. Notre peuple est habitué à ses aises.

Les Français répugnent à tous les contrôles, celui de la consommation plus que tout autre.

Quand on a vu le régime des cartes généralisé en Allemagne, on a dit volontiers chez nous que c'était pour eux un mauvais signe.

Jamais nous ne verrons cela chez nous, déclarait-on. Eh bien, savez-vous qui devait se réjouir le plus de cet état d'esprit, savez-vous qui aurait souhaité le plus que nous persévérions dans cette erreur ?

N'en doutez pas, personne plus que M. Hitler.

Ce qu'il peut espérer de plus favorable pour lui, c'est que nous nous endormions dans nos habitudes du temps de paix.

L'Allemagne nous livre, jusqu'à ce jour, une guerre d'une forme nouvelle, qui est une guerre économique, avec l'espoir d'atteindre, par elle, notre moral.

La tactique de Hitler

Toute sa tactique est fondée sur l'idée que nous allons épuiser nos réserves pendant qu'elle, grâce à des privations inouïes, conservera les siennes ou même les accroîtra, en tout cas pourra tenir.

Réfléchissez.

Si M. Hitler ne nous a pas attaqués, ce n'est pas seulement par crainte d'un nouveau Verdun.

C'est qu'il a une arrière-pensée.

Cette arrière-pensée, pourquoi ne pas la dénoncer publiquement ? N'est-ce pas la meilleure façon de déjouer son calcul ?

M. Hitler ne veut certes pas ménager la France.

Dans son discours de Berlin du 30 janvier, il a levé le masque. En parlant de sa victoire en Pologne, il a dit : « J'ai dégagé mon dos », ce qui nous montre bien vers qui maintenant il tourne les yeux.

Parlant de la France, il a dit que « sa sève vitale n'est vraiment plus très féconde ». Et il a ajouté qu'elle a trop de terre pour les hommes qu'elle porte et que « ce problème devra être résolu, qu'il sera résolu exactement comme l'ont été les problèmes intérieurs de l'Allemagne ».

Nous voici prévenus.

C'est à nous qu'il en veut, c'est à nous qu'il en a. Mais il attend.

« Peut-être dans quelques mois, peut-être dans un an, se dit-il, au lieu d'avoir devant moi une France unanime, aurai-je une France démoralisée. Les Français sont un peuple brave, mais indiscipliné. Jamais ils ne consentiront à se plier aux privations qui sont inséparables d'une guerre longue.

» C'est là que je les attends, c'est là que je les aurai.

» Leur système craquera de l'intérieur, parce que les revendications se multiplieront dans les masses, parce que les faiblesses l'emporteront chez les chefs. »

Hitler est un agitateur révolutionnaire. Sous ses coups, trois républiques, sans compter celle de Weimar, ont déjà été effacées par lui de la carte de l'Europe.

Il sait comment le désordre économique et financier blesse à mort une démocratie. Il croit que notre régime signifie : « Retard, minimum d'effort et exigences. »

Avant de mettre en marche ses armées, il attend que nous tombions dans le piège qu'il tend à nos habitudes du temps de paix. Ce piège est dangereux.

Pour y tomber il aurait suffi que votre gouvernement hésitât trop longtemps à vous les demander. Il suffirait que vous ne lui donniez pas tout votre concours.

M. Hitler nous croit incapables de nous organiser, de nous discipliner, de nous rationner. M. Hitler se trompe.

Il vous suffira de lire les décrets-lois qui ont été signés ce matin pour en avoir la preuve.

Le rationnement

Dans quelques jours, commenceront les formalités du recensement général qui doit précéder la distribution à tous les Français de cartes de consommation individuelles.

Est-ce pour vous une bonne nouvelle ou une mauvaise nouvelle? Allions-nous laisser mettre

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

aux enchères les produits de première nécessité, laisser les riches les accaparer parce qu'ils sont riches?

Nous ne l'avons pas voulu. Des privations étant fatales, la seule répartition équitable, c'est celle du rationnement. Il n'y a pas de difficulté technique qui nous empêchera d'aller jusqu'au bout de cette tâche.

En Angleterre deux mois se sont écoulés entre le moment où le rationnement a été annoncé et le moment où il a pu fonctionner. Or, il n'y a eu, pendant cet intervalle, aucun stockage excessif chez les particuliers. Nous sommes sûrs qu'il en sera de même en France. Si quelques mauvais Français agissaient autrement, je voudrais leur dire le mépris que m'inspirent leur intelligence et leur caractère. Comment peuvent-ils penser que le pays pourrait gagner la guerre si tout le monde faisait comme eux et comment peuvent-ils penser préserver leur situation personnelle si nous la perdions ? J'ajoute que les lourdes pénalités qu'ils mériteraient sont prévues par le décret et leur seraient appliquées.

Autres restrictions

Dans les jours qui viennent entreront également en vigueur des mesures dont je ne vous dis pas ici le détail, qui se complètent les unes les autres.

Pourrions-nous, par exemple, fermer trois jours par semaine les pâtisseries sans interdire trois jours par semaine également la vente de l'alcool ? D'autant plus que l'alcoolisme s'accroît en ce moment. Est-ce que la race française n'a pas le droit d'être défendue comme les autres ?

Restriction de luxe alimentaire dans les restaurants, restriction de la consommation privée de l'essence, car vous savez que l'essence c'est de l'or, tous ces textes répondent à la même idée, au même besoin : réduire la consommation.

Ce programme de restrictions serait un triste idéal pour le temps de paix.

Aujourd'hui, en temps de guerre, chaque privation est un acte, une pierre apportée à l'édifice, un coup porté à l'adversaire.

Nous devons donc ménager férocement nos réserves.

Surtout celles qui nous permettent d'acheter à l'étranger, car si nous connaissons l'ampleur de nos besoins actuels ce serait un crime de leur sacrifier nos besoins futurs, qui seront peut-être plus grands et plus graves.

Un décret resserre le contrôle des dépenses publiques et, d'accord avec le haut commandement, organise la lutte contre le gaspillage jusque dans la zone des armées.

La France doit produire plus

Mais dépenser moins, consommer moins, cela ne suffit pas, il faut produire plus. Je ne parle pas, bien entendu, de l'armement. Dans ce domaine, notre effort s'intensifie chaque jour. Je parle de la production nécessaire aux besoins de la vie civile, celle qui répond aux besoins fondamentaux du pays et à nos possibilités d'exportation.

De même, des exonérations utiles à la vie économique, notamment à la vie agricole, ont été décidées. Désormais, les pièces détachées de machines agricoles entreront en franchise des droits de douane sur le territoire français.

Le budget prendra à son compte d'autres charges qui eussent grevé les prix de revient agricoles, notamment en matière d'engrais.

Les frais qu'impose l'immigration en France des travailleurs étrangers seront remboursés, et des primes seront accordées sur les ensemencements de printemps, vitaux pour notre économie.

Je crois pouvoir dire, en rappelant par exemple qu'en pleine guerre nous avons mis en application le code de la famille si justement favorable au monde agricole, qu'aucun gouvernement n'a jamais fait autant que le cabinet Daladier pour la grande cause paysanne.

Quant à notre production industrielle, c'est surtout de main-d'œuvre qu'elle a besoin.

Pourrions-nous continuer à recruter pour nos usines les ouvriers agricoles de nos campagnes? Ce serait courir un risque grave, qu'un décret-loi vient d'écarter.

L'appel aux femmes

Nous avons décidé de faire largement appel aux femmes. Le ministre du travail établira la liste des industries qui seront contraintes d'employer un pourcentage minimum de main-d'œuvre féminine. Il procédera en même temps au recensement de toutes les ouvrières sans emploi. Et si le volontariat ne suffisait pas nous n'hésiterions pas à avoir recours à un véritable service civil obligatoire.

Pour le développement de notre commerce extérieur, des ristournes fiscales pourront être accordées pour certaines exportations.

L'extension de l'accord franco-britannique

Dans un autre ordre d'idées, j'ai une nouvelle importante à vous annoncer. Vous vous souvenez de l'accord que nous avons signé, le 4 décembre dernier, le chancelier de l'Echiquier et moi.

Vous savez ce que contient cet accord :

— Solidarité des deux monnaies, franc et livre sterling ;

— Faculté pour chacun des deux pays de s'approvisionner sans limites dans l'empire de l'autre.

Un décret publié ce matin complète cet accord en facilitant l'échange des marchandises entre les deux pays et leurs colonies. Il supprime, en effet, en pratique, la plupart des formalités que le contrôle des changes impose à ces opérations commerciales.

Ainsi voit-on se créer, dans un monde que la guerre a compartimenté plus étroitement que jamais, une zone immense où renaît la liberté des échanges et des payements.

Les Américains ne s'y sont pas trompés. Ils ont compris que ces accords monétaires et économiques étaient le germe de l'organisation future de l'Europe. Leur sympathie nous est précieuse.

Le champ d'application de l'accord franco-britannique devra être encore étendu.

Dès à présent, nous disposons de l'arme qui servira après la guerre à reconstruire une Europe viable.

Il ne s'agit pas, en effet, seulement dans notre esprit d'un accord pour la durée des hostilités. Ce sera l'un de nos bénéfices de guerre, et non des moindres.

Tous les jours nos deux peuples se sentent plus près l'un de l'autre et, par là, se sentent plus forts.

Côte à côte avec l'Angleterre, nous vaincrons, et la paix qui suivra notre victoire commune ne sera pas perdue comme l'a été celle de 1918.

Elle ne sera pas perdue parce que tout le monde comprend que l'enjeu, cette fois-ci, est bien plus grand.

Les poussées d'impérialisme de l'Allemagne sont un mal chronique, mais quelle différence entre l'Allemagne d'aujourd'hui et celle de Guillaume II ! C'était en 1914 l'Allemagne du grand état-major, des hobereaux, des grands industriels; sa riche bourgeoisie, son peuple buveur de bière auquel l'âge donnait trois replis de graisse sur le cou, et sur tout cela un vernis de christianisme.

L'Allemagne des loups maigres

A l'Allemagne des loups gras a succédé l'Allemagne des loups maigres.

Leur victoire serait non seulement la ruine de la France, mais la ruine et le martyre individuel de chaque Français. Tous les jours nous recevons des détails précis sur la manière dont ils traitent les peuples qu'ils ont asservis. Pour trouver dans l'histoire des exemples de ce qui se passe en Pologne, où des familles reçoivent l'ordre d'émigrer dans les deux heures, où un million d'hommes vont être déportés en Allemagne où ils seront assujettis à de durs travaux agricoles, il faudrait remonter aux Assyriens de la haute antiquité.

Nous savons maintenant ce qui nous attendrait.

Cette guerre est dure, elle est perfide, elle est dangereuse comme une eau dormante. Le risque est énorme et il n'est pas visible.

S'abandonner, ne fût-ce qu'un instant, comme une sentinelle qui s'endort la nuit, ce serait tout perdre.

Assez de discours proclamant notre bon droit et leur mauvaise foi.

La guerre est une épreuve de force. Quand on entre en guerre, on s'en rapporte au jugement de la force.

Notre ennemi s'est toujours trompé sur les Français.

Il s'imagine que nous n'avons plus de sève, que nous avons perdu la fierté de notre passé. Nous verrons bien. Il s'imagine que nous n'avons plus de ressort, ni de jeunesse, ni d'audace, ni de grandeur.

Nous verrons.

A L'HOTEL DE VILLE

Le rationnement de la consommation

Le rationnement de la consommation décidé par le gouvernement et sur lequel le ministre des finances s'est clairement expliqué hier, dans son allocution radiodiffusée, va se traduire par la distribution de cartes à la population. Mais ci celles-ci sont déjà, au moins en partie préparées, elles exigent avant d'être remises aux ayants-droit, une opération préalable qui va demander un certain temps : c'est le recensement de la population; opération qui va être réalisée avec toute la diligence et la précision nécessaires, par les soins de la préfecture de la Seine.

L'agression soviétique contre la Finlande

LA PRESSION RUSSE SUR VIBORG

se fait de jour en jour plus forte

Le commandement suprême de l'armée finlandaise publie le communiqué suivant, en date du 29 février:

Sur terre. — Dans l'isthme de Carélie, la pression exercée par l'ennemi a continué, au cours de la journée du 28 février, entre le golfe de Viborg et Vuoksen (partie centrale de l'isthme), où les troupes finlandaises se sont retirées, par endroits, sur de nouvelles positions.

L'ennemi a subi des pertes très lourdes. Quatorze chars d'assaut ont été détruits.

A Taipale (à proximité du lac Ladoga), trois violentes attaques soviétiques ont été repoussées.

Au nord-est du lac Ladoga, des attaques dans la direction de Pitkæranta ont été repoussées.

Ailleurs, activité de l'artillerie et engagements de patrouilles. Quatre chars d'assaut et une auto blindée ont été détruits.

A Kuhmo (64e parallèle), les Finlandais ont enlevé quelques points de résistance.

A Petsamo, les combats se poursuivent près de la rivière de Nautsi.

Dans les airs. — Rien à signaler pour la journée du 28.

En plus de l'avion dont la chute avait été signalée le 27, on a encore abattu deux avions le même jour.

On mande d'Helsinki à l'agence Havas, le 29 février:

Les mouvements mentionnés dans le communiqué se rapportant à un ajustement du front dans la partie occidentale de l'isthme semblent avoir été exécutés plus rapidement qu'on ne s'y attendait et ont causé quelque surprise aux Russes; ceux-ci ont dû faire avancer leurs troupes sur un terrain très bien préparé par les Finlandais, qui sont des experts dans le placement de mines et autres pièges.

Les Soviets parleront sans doute pendant quelques jours des « forts d'artillerie bétonnés » qu'ils ont pris (terme classique chez eux qui ne signifie rien de bien précis) et du matériel qu'ils y ont trouvé, ce qui sera tout à fait inexact, étant donné que les Finlandais ont effectué leur repli très méthodiquement, ne laissant rien derrière eux qui puisse servir à l'ennemi.

Le commandement soviétique veut la victoire quel qu'en doive être le prix

Un envoyé spécial de l'agence Havas en Finlande mande le 1er mars :

La bataille pour Viipuri se développe avec une violence inouïe, et les Russes mettent en ligne des troupes toujours nouvelles, sans tenir compte des pertes réellement colossales que leur inflige l'artillerie finlandaise.

Sous cette pression énorme, les Finlandais ont dû se retirer encore, et les Russes ont réussi à enfoncer un coin dans les positions finlandaises : sur un point de la voie ferrée au nord-est de Kæmæræ, les troupes soviétiques se trouvent à 7 kilomètres à peine de Viipuri.

Il ne s'agit pas, toutefois, d'une rupture réelle des lignes de défense finlandaises. Les Finlandais défendent avec acharnement chaque mètre de terrain, et se replient en ordre parfait sur de nouvelles positions.

L'offensive coûte également aux Russes des pertes particulièrement grandes en matériel. Mais tout indique que les Russes ne comptent plus avec la disparition de leurs chars d'assaut, ni avec les morts et les blessés. Il ne s'agit pas de savoir ce que la victoire coûtera; il s'agit de réaliser un programme imposé.

L'action contre Viipuri atteint maintenant son point culminant et les Russes s'acharnent aussi contre les îles du golfe de Viipuri; ils disposent à cette heure de toute la péninsule de Koivisto, et, de Kaislahti, dirigent leurs assauts contre les îles du golfe.

Pour le haut commandement finlandais, il ne s'agit pas maintenant de conserver telle ou telle partie du pays, mais de tenir les positions considérées comme les plus avantageuses. Les Finlandais pourraient bien se retirer sur leur ligne de défense naturelle, à la hauteur de Viborg, sans que la situation générale en soit aggravée.

Simultanément avec les assauts sur la partie occidentale de l'isthme, les Russes ont cherché à remporter un succès définitif dans le secteur de Taipale; mais les trois assauts qu'ils ont déclenchés sur ce point ont été repoussés avec de lourdes pertes. Il semble que les positions occupées par les Finlandais pour la protection du réseau des lacs soient pratiquement impossibles à forcer.

Il est absolument évident que le haut commandement russe cherche un succès décisif avant la débâcle des glaces, qui augmentera sensiblement ses difficultés.

L'aspect de Viborg

De même source on télégraphie :

Dans les environs immédiats de Viborg, on ne trouve pas un seul village qui ne porte les traces de l'effroyable bombardement qu'a subi la région. Des voitures et des automobiles à moitié détruites jonchent les routes.

Malgré la destruction, le vieux château de Viipuri a résisté au bombardement, et le pavillon finlandais flotte toujours au sommet de la principale tour. Les Russes l'ont bien bombardé à plusieurs reprises, mais ses murs, qui datent de plusieurs siècles, sont restés debout.

Quant à Viipuri elle-même, c'est une ville complètement morte. On n'y voit que des patrouilles militaires.

Il y a quatre mois à peine, Viipuri était la deuxième ville de la Finlande. C'était une cité commerciale florissante de 80,000 habitants, et avec une vie culturelle extrêmement intense.

J'ai parcouru les divers quartiers de la ville. Partout les églises sont démolies, les maisons écroulées. Les murs, que les obus ont creusés de trous, sont noircis par la fumée des incendies.

Les dommages causés à Viborg l'ont été non seulement par les raids aériens (certains jours plus de cent vingt avions soviétiques ont survolé la ville), mais aussi par les grosses pièces d'artillerie que les Russes ont pu approcher de la ville.

Succès finlandais au nord-est du lac Ladoga

On mande d'Helsinki, le 1er mars :

Au nord-est du lac Ladoga, les Finlandais ont détruit un nid de résistance soviétique où depuis quarante jours 2,500 soldats rouges se trouvaient retranchés, presque coupés de toute communication.

Le communiqué soviétique

On mande de Moscou, le 1er mars :

Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Léningrad, en date du 29 février :

L'offensive des troupes soviétiques a continué à se développer dans l'isthme de Carélie. Les troupes soviétiques se sont emparées du chemin de fer de Viipuri à Vylkajærvi. Elles ont occupé les stations de Ayræpææ, Heinjoki, Pero (à neuf kilomètres à l'est de Viipuri), les bourgades de Yla, Sainio et des villégiatures sur le littoral est du golfe de Viipuri, à deux kilomètres au sud de Viipuri. Les 28 et 29 février, les troupes soviétiques ont occupé 270 fortifications ennemies, dont 66 ouvrages d'artillerie bétonnés, sans compter 42 fortifications mentionnées dans le communiqué du 28 février.

Dans les autres secteurs du front, aucun changement important. L'aviation soviétique a bombardé activement les troupes et objectifs militaires ennemis. Trente-six avions ennemis ont été détruits sur les aérodromes et 301 au cours de combats aériens.

La Finlande dénonce, à Genève les méthodes de guerre des Soviets

On mande de Genève, le 29 février :

M. Holsti, ministre de Finlande auprès de la Société des nations, a fait remettre, au milieu de la journée, au secrétariat de la Société des nations, une note de son gouvernement dénonçant, afin qu'elles soient portées à la connaissance de tous les Etats membres, les méthodes de guerre employées par l'U.R.R.S. contre la population civile finlandaise.

La note, qui comprend trois pages, apporte des précisions, notamment sur les bombardements systématiques des populations sans défense, villages, écoles, hôpitaux, etc.

Une dépêche ultérieure, de même provenance, déclare :

Dans une seconde note remise aujourd'hui (jeudi) à la Société des nations, le gouvernement d'Helsinki a porté à la connaissance du conseil de la Société qu'à plusieurs reprises les forces aériennes de l'U.R.S.S. ont violé la neutralité de la zone des îles d'Aland, garantie par la convention de Genève du 20 octobre 1921.

Il s'agit, à des dates que précise la note finlandaise, de bombardements, dans la zone des îles, de navires finlandais et allemands, de la ville de Mariehamn, et de survols répétés par l'aviation soviétique d'un certain nombre de localités.

L'aide financière américaine à la Finlande

On mande de Washington, le 29 février :

Le Sénat a approuvé le projet de loi voté par la Chambre, hier, prévoyant l'augmentation de capital de cent millions de dollars de la Banque des importations et exportations, et ouvrant la voie aux crédits pour la Finlande, la Chine, les pays scandinaves et l'Amérique latine.

A bord du destroyer *Lang*, le président Roosevelt a informé, par radio, M. Jones, administrateur des prêts fédéraux, qu'il signerait samedi le projet de loi voté par la Chambre et le Sénat, prévoyant une augmentation de 100,000,000 de dollars du capital de la Banque des exportations et importations, à l'effet de permettre des prêts aux pays scandinaves, et notamment un prêt de 20,000,000 de dollars à la Finlande pour l'achat, aux Etats-Unis, de tous produits autres que des armes et du matériel de guerre.

Une déclaration du premier ministre britannique

M. Chamberlain a annoncé jeudi aux Communes que les travaux parlementaires de la session actuelle ne permettraient pas de discuter la motion déposée par le député conservateur M. Locker Lampson.

Dans sa motion, le commander Locker Lampson demandait à la Chambre de déclarer que « par suite de la perte de la Pologne et de la Tchécoslovaquie et du péril imminent en Finlande, et étant donné que les armées alliées restent intactes au bout de six mois, le gouvernement libérera des effectifs de troupes substantiels pour servir immédiatement en Finlande, si cela est nécessaire, en vertu de la décision de la Société des nations, et que soit nommé un comité de membres appartenant à tous les partis de la Chambre pour défendre cette motion ».

Visites à la flotte anglaise

I

DANS UN GRAND PORT DE GUERRE

Londres, février 1940.

La Riviera britannique

En cet hiver singulier où il a gelé et neigé plusieurs fois, même à Londres, je suis un peu surpris pourtant de trouver qu'il fait froid quand j'arrive, à huit heures du matin, dans le « port de Drake ». Ce port et sa magnifique rade abritée, véritable fjord aux abords moins abrupts que ceux de Norvège, font en effet partie de ce que l'on appelle « la Riviera anglaise », région au climat aussi doux que celui de la côte de Léon en Bretagne. On y voit pousser, en pleine terre, des plantes et des arbres semi-tropicaux, yuccas, palmiers, mimosas et magnolias, comme à Londres dans les endroits abrités; mais le bougainvillier, même ici, a besoin au moins d'une serre froide.

Que de fois, au cours des vingt dernières années, j'ai vu dans des gares anglaises des affiches de la Riviera britannique ! Une carte faite en double montrait même, assez adroitement, la ressemblance qui existe, pour le contour, entre la « botte » de l'Italie et celle que constituent le Devon et la Cornouailles. Un de nos ambassadeurs les plus récents à Londres, pilote maritime breveté et très épris de la mer, y venait naguère passer de courtes vacances; et le vénérable duc de Connaught, frère d'Edouard VII, qui va avoir quatre-vingt-dix ans, a depuis quelques années cherché sur ces mêmes rivages un peu du charme de notre Côte d'azur.

Cette vieille ville, datant d'avant 1066, où Drake a fini sa partie de boules sur l'Esplanade (*The Hoe*) avant d'aller attaquer la grande Armada, où les républicains ont tenu jusqu'au bout contre les royalistes au dix-septième siècle, est aujourd'hui composée de trois villes, avec cinq vastes bassins naturels dans son estuaire, où les rivières Plym et Tamar mêlent leurs eaux. Elle est aussi un centre de libéralisme et de non-conformisme, comme le Sud-Ouest anglais en général. Mais ce qui nous intéresse aujourd'hui, et la raison de notre visite, c'est que c'est le centre naval le plus important de cette partie de l'Angleterre.

Les écoles de la marine

Ce qui frappe d'abord, c'est le nombre des écoles, je veux dire de la marine, et dès les premiers jours j'en ai visité trois, à bord et à terre. Les écoles navales, ici comme chez nous, sont en effet tantôt de vieux navires spécialement aménagés, tantôt des édifices construits comme des collèges. Mais les Anglais font comme si même la maison, à terre, était un bateau. L'école s'appelle par exemple *H.M.S. Impregnable*, ce qui veut dire « Vaisseau de Sa Majesté *Imprenable* », et les élèves sortant en ville « vont à terre ».

Le jovial commandant de ce même *Impregnable* nous a dit de ne pas nous étonner si les nazis annoncent prochainement qu'ils ont pris ou coulé son bateau, qui consiste en plusieurs douzaines d'immeubles contigus.

Un vrai bateau, celui-là, c'est le *Defiance*, auquel sont annexés le *Vulcan* et l'*Inconstant*, tous trois datant de quarante ans environ; l'un des trois a un éperon menaçant. Là sont formés des sous-officiers spécialisés dans les mines et les torpilles, et ils apprennent en même temps, bien entendu, les autres parties de la navigation, aujourd'hui si nombreuses. Une des difficultés de ces écoles navales est d'enseigner au marin tout ce qui lui est indispensable, sans nuire à sa spécialité. Et le temps est court, et il faut accélérer l'instruction.

Les « spécialités »

Est-il besoin de dire que tous ces élèves marins aspirant à devenir sous-officiers, mousses cherchant à faire carrière dans la flotte, se spécialisant dans les explosifs, ou l'artillerie, ou les signaux, font preuve de la plus grande ardeur à l'étude ? Partout j'ai remarqué l'importance de l'école de signalisation et de la classe où l'on enseigne à reconnaître, la nuit, les mouvements d'un navire par ses feux de position. Dans une cave où régnait en plein jour une obscurité complète, j'ai vu l'école des vigies, dont les élèves reconnaissaient et décrivaient, sous une vague clarté nocturne, tels ou tels bateaux que l'on faisait paraître tour à tour sur un horizon marin disposé au bout de la salle : « Un vapeur à deux cheminées sur la gauche, un petit voilier au centre, etc. », alors que, pour ma part, je n'y voyais goutte. Les écoles de canonniers, où j'ai remarqué notamment des équipes de marins polonais à l'instruction, varient les exercices de chargement rapide des pièces avec des travaux de tir, artificiel naturellement.

Sur les exercices eux-mêmes, les proportions de spécialistes requises par la flotte, la durée de l'entraînement à l'école et après l'école, j'ai été largement informé; mais ce sont des sujets sur lesquels il vaut mieux ne pas s'étendre ici.

L'impression dominante que je garde de cette première visite aux casernes et aux écoles navales de Plymouth et de Devonport, villes entre lesquelles se resserre Stonehouse, c'est que ce grand centre de plus de 200,000 habitants, poste de commandement des *Western Approaches* de l'Angleterre, reste aujourd'hui, comme il y a 350 ans, la capitale navale de toute la péninsule sud-ouest du royaume. Comme les Anglais ont un patriotisme local très développé, ce sont aussi les comtés du Sud-Ouest qui fournissent la grande majorité des marins et des mousses que nous voyons ici. Dans la chapelle de la caserne navale, un modèle du vaisseau de Drake est suspendu dans le chœur, au-dessus de l'autel, et une copie du tambour du même amiral est là...

Une légende veut que le tambour de Drake batte tout seul quand l'Angleterre remporte une victoire sur mer; mais l'aumônier ne peut pas me dire si son tambour a vibré vers la mi-décembre.

ROBERT L. CRU.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Un discours de M. Eden

Parlant à Liverpool, M. Eden a déclaré que le répit de l'automne et de l'hiver avait été des plus précieux en permettant de perfectionner les préparatifs britanniques. Mais il a ajouté « qu'il n'y avait là aucune raison de se laisser aller à envisager les choses avec complaisance. Il y aurait même là un certain danger si nous oubliions cette leçon vitale que, dans une guerre, la victoire au dernier stade signifie la défaite de l'ennemi. Ces mois de répit nous ont permis de forger nos armes. Lorsque des armes sont forgées, elles doivent être utilisées. »

Puis il rappelle que lorsqu'il était aux affaires étrangères, M. von Ribbentrop lui parla souvent du danger du bolchevisme.

Il disait que, sans le saint George hitlérien, le dragon rouge nous aurait dévorés. C'est là une fable qu'on nous répéta à mainte et mainte reprise sous bien des formes différentes. Or, qu'arriva-t-il ? Le dragon rouge a emmené saint George chevaucher sur son dos.

Le ministre a conclu :

Tant que l'hitlérisme et le banditisme international qu'il représente ne seront pas complètement et définitivement détruits, il n'y aura ni sécurité pour le présent, ni espoir pour l'avenir. Toute trêve, tout compromis auxquels vous pourriez essayer d'arriver maintenant, s'ils ne tenaient pas compte de ces formidables dangers, ne pourraient que nous mettre en présence de dangers plus grands encore dans quelques mois ou dans quelques années... Et alors, il pourrait être trop tard.

Un compromis avec ceux dont la force brutale est la seule foi, dont les seules méthodes sont en elles-mêmes un déni de civilisation, ce serait là le moyen de faire un véritable saut en arrière vers les périodes les plus sombres de l'histoire de l'humanité.

Le problème économique et financier

Les problèmes connexes de la hausse des prix, l'inflation, la réduction de la consommation, le projet d'« épargne obligatoire » élaboré par l'économiste J.M. Keynes ont été discutés jeudi à la Chambre des lords et ont fait l'objet d'un exposé de M. Keynes devant un groupe de députés à la Chambre des communes.

A la Chambre haute, lord Balfour a demandé au gouvernement de préciser les sacrifices que la population civile devait faire afin de maintenir l'équilibre économique de la nation.

Lord Stamp, conseiller économique du gouvernement, a répondu notamment qu'on n'a pas encore noté de signes très nets de l'inflation, mais qu'en certaines circonstances les germes pourraient subitement s'en manifester. Il y a danger, selon lui, que l'Angleterre, grâce à sa maîtrise des mers, ne soit encouragée à acheter et à consommer plus qu'elle ne peut payer.

Lord Hankey, ministre sans portefeuille, a indiqué que, dans l'examen de tout projet destiné à prévenir l'inflation, le gouvernement doit tenir compte du fait que, dans un régime démocratique, il faut d'abord s'assurer que le but qu'il s'est fixé ne peut être atteint par le système volontaire. Ce n'est qu'ensuite qu'il a le droit d'avoir recours à des mesures obligatoires.

Lord Hankey a ajouté que les commandes importantes passées par le gouvernement auraient pour effet de mettre l'argent dans les poches des travailleurs. « Comme, dit-il, le gouvernement ne peut pas tout reprendre par l'impôt, les travailleurs dépenseront cet argent et il en résultera une demande qui dépasse l'offre. »

Toutefois, fait-il observer, les statistiques de la Banque d'Angleterre indiquent que la population civile a réduit sensiblement ses achats au cours des derniers mois, et l'épargne a augmenté dans des proportions considérables. Mais si la population se mettait progressivement à dépenser les sommes ainsi accumulées, une hausse générale des prix serait inévitable, du fait que la production des articles susceptibles d'être achetés par les travailleurs a fortement diminué, en raison des commandes pour les armements.

Lord Hankey a conclu en affirmant que l'effort de guerre de l'empire britannique prenait tous les jours des proportions plus grandes. Plus il se développe, plus la consommation de la population civile devra diminuer. « Cette diminution est importante, voire indispensable si l'on veut arrêter la vis sans fin de la hausse des prix. Elle est indispensable aussi pour une autre raison. Elle permettra à l'Angleterre de maintenir un important commerce d'exportation, afin de pouvoir payer le matériel de guerre qu'elle achète à l'étranger. »

Quant à l'exposé de M. Keynes, il a été diversement accueilli par les parlementaires.

L'économiste a développé sa thèse connue, à savoir que la Grande-Bretagne devra augmenter ses exportations pour pouvoir importer des produits vitaux, augmenter sa production et consommer moins afin d'éviter la hausse des prix qui conduit éventuellement à l'inflation. Il a enfin rappelé que le peuple anglais devra se préparer à des sacrifices encore plus grands et que, pour sauver le pays, il faut obéir aux vérités économiques.

Le recrutement britannique

M. Ernest Brown, ministre britannique du travail, a annoncé à la Chambre des communes que 74,8 0/0 des jeunes gens convoqués devant les commissions médicales depuis le début de la guerre jusqu'au 10 février avaient été déclarés « bons pour le service en première ligne »; 12,1 0/0 ont été versés dans le service auxiliaire et 13,1 0/0 seulement, soit 90.000, ont été exemptés.

D'après le rédacteur militaire de la Press Association, 675.000 jeunes gens environ avaient été inscrits sur les rôles depuis le début de la guerre à la date du 10 février; 257.000 autres l'ont été le 17 février et 300.000 autres environ le seront le 9 mars.

ALLEMAGNE

Un ordre du jour du maréchal Gœring aux aviateurs

On mande de la frontière allemande, le 29 février :

A l'occasion de l'anniversaire de l'aviation allemande, le 1er mars, le maréchal Gœring a publié un ordre du jour pour les aviateurs, dans lequel il est dit :

Aviateurs !

Le peuple allemand sait que vous êtes leur protection contre toutes les attaques aériennes et que vous représentez également une arme mortelle contre tous ceux qui troublent la paix d'une manière criminelle, car l'ascension de notre peuple, de l'esclavage de Versailles au rang d'une grande puissance estimée, a causé la jalousie de nos ennemis, qui veulent détruire notre pays créé par le Führer.

L'ordre du jour se termine par une pensée aux morts et par un vœu d'obéissance au Führer jusqu'à la victoire finale.

ESPAGNE

Inauguration de l'institut des études italiennes de Madrid

On télégraphie de Madrid :

Mercredi 28, l'institut des études italiennes de Madrid a été inauguré en présence de M. Federzoni, président de l'académie royale d'Italie, et de nombreuses personnalités espagnoles et italiennes.

M. Federzoni a prononcé un discours sur la « Fraternité d'esprit et la communauté de destinée des deux pays ».

Le colonel Beigbeder, ministre des affaires étrangères d'Espagne, a répondu en déclarant notamment :

Pendant qu'en Europe tonnent les canons, nous, au service du monde et de la civilisation humaine, nous nous réunissons ici, en Espagne, pour inaugurer l'institut italien de culture. Dans cette heure de guerre et de mort, le Duce et le général Franco pensent à la paix et pensent à la vie.

HONGRIE

Aucun incident à la légation de France

D'après des informations fantaisistes, publiées à l'étranger, un incident se serait produit le 27 février à la légation de France, qui aurait été soumise à un véritable siège par la police hongroise.

Ces allégations n'ont aucun fondement et sont démenties de façon formelle. On se demande si le fait qui a pu donner prétexte à cette fausse rumeur ne serait pas la visite de quelques réfugiés tchécoslovaques venus demander des secours.

Le jubilé de l'amiral Horthy

Hier soir a commencé dans toute la Hongrie, dont les villes et les bourgs sont pavoisés aux couleurs nationales, la célébration de la vingtième année de régence de l'amiral Horthy.

Prenant la parole à Budapest, le comte Teleki, président du conseil, a notamment déclaré que le régent Horthy a accompli tout ce qu'il avait promis lorsqu'il a pris le commandement de l'armée nationale et ce qu'il a promis au moment de son élection à la régence. Il a dépeint l'amiral Horthy comme l'homme hongrois par excellence, franc, honnête, qui préfère l'honneur au bien-être.

Le pape a adressé au régent Horthy un télégramme de félicitations.

Le régent a reçu en audience les ministres de Bulgarie et de Yougoslavie.

TURQUIE

Le président du conseil définit la position de son pays

On télégraphie d'Ankara :

Le président du conseil, M. R. Saydam, a prononcé hier soir un discours radiodiffusé dans lequel il a parlé de la mise en vigueur de la loi sur la protection nationale et des rumeurs non fondées auxquelles celle-ci a donné lieu, ainsi que des informations de source étrangère concernant la Turquie.

M. Saydam a souligné que le gouvernement n'aura recours aux mesures prévues par cette loi qu'en cas de nécessité absolue, démentant ainsi les bruits extérieurs sur lesquels la mise en vigueur de cette loi serait le prélude d'une mobilisation, de même que les bruits intérieurs d'après lesquels le gouvernement aurait décidé d'entrer en guerre.

Le président a rappelé qu'une décision relative à la mobilisation et à la guerre ne serait prise qu'avec l'approbation de la grande Assemblée nationale.

Dans nos rapports avec l'U.R.S.S., il n'y a rien de changé depuis six mois, a ajouté M. Saydam.

Nous vivons une époque où tout le monde garde le secret de ses intentions. A notre époque, on ne peut donner trop d'assurance pour personne d'autre que soi-même, mais moi je le dirai courageusement. Nous, nous ne sommes jamais disposés à procéder à n'importe quelle action contre l'U.R.S.S.

D'ailleurs, personne ne nous le demande.

L'U. R. S. S. entreprendra-t-elle une action directe contre nous? Aucune preuve ne se manifeste, quant à présent, qui pourrait faire supposer une telle éventualité.

Nos engagements sont clairs. Nos intentions et nos buts sont définis. Nous avons tracé notre espace de sécurité par nos traités d'alliance connus de tous. Nous avons dit et montré clairement quand chez nous peut naître une atmosphère d'insécurité. Notre position hors de la guerre s'appuie sur l'inviolabilité nationale.

Le président du conseil a conclu en ces termes :

Toutefois la clarté, la loyauté et la fidélité de notre politique ne peuvent pas nous empêcher de faire notre devoir et de prendre les mesures que nous jugerons utiles pour notre propre sauvegarde. Personne ne doit en douter.

M. Saydam, en terminant, a invité la nation à se prononcer sur les rumeurs répandues ces derniers jours.

EGYPTE

Loi sur les syndicats ouvriers

La Chambre a voté, par 137 voix contre 3 et une abstention, l'ensemble du projet de loi sur les syndicats ouvriers. C'est la première législation officielle réglementant les syndicats de travailleurs en Egypte.

Le projet, tel qu'il fut voté par la Chambre, confère au gouvernement le droit de décider en dernier ressort de l'existence d'un syndicat, en vue de sauvegarder la sûreté publique dans le pays.

Après le vote, le projet a été envoyé au Sénat.

ÉTATS-UNIS

La croisière du président Roosevelt

A bord du destroyer *Lang*, le 29 février :

Le président Roosevelt annonce que sa croisière de pêche se terminera vendredi. Il débarquera à Pensacola, en Floride, et prendra le train pour Washington, où il arrivera samedi après-midi.

Le président Roosevelt aura effectué une croisière de 4,000 milles, qui a duré quinze jours, au cours desquels il s'est adonné à son sport favori de la pêche et a fait l'inspection détaillée des moyens de défense du canal de Panama.

Les constructions navales

On télégraphie de Washington :

Le secrétaire à la marine, M. Edison, a déclaré à la presse que la marine continuait à se préparer à construire quatre cuirassés de 45,000 tonnes. Il a ensuite dit qu'il demanderait au Sénat de rétablir les crédits de 112 millions de dollars que la Chambre a supprimés dans le budget naval de 1940.

Commentant l'actuel programme de construction, M. Edison a déclaré que la construction de contre-torpilleurs et de sous-marins est en avance sur le temps fixé, et que celle des cuirassés se développait selon les prévisions.

URUGUAY

L'épave du « Graf-Spee »

Dans les milieux maritimes, on annonce que l'épave de l'*Admiral-Graf-Spee* a été vendue par les autorités allemandes à des ateliers métallurgiques argentins pour une somme inférieure à 10,000 pesos.

JAPON

Déclaration de M. Arita sur les rapports avec les Etats-Unis

On télégraphie de Tokio :

L'attitude très ferme qu'adopterait le Japon à l'égard de l'Amérique, au cas où celle-ci ne tiendrait aucun compte des intentions réelles de l'empire dans ses efforts pour créer un nouvel ordre en Asie orientale, fut à nouveau mis en lumière par le ministre des affaires étrangères, M. Arita, devant la commission réunie à la Chambre des représentants.

« Même si les Etats-Unis se refusaient absolument à admettre les buts du Japon dans l'affaire de Chine, déclara le ministre, et même s'ils faisaient obstacle à nos opérations en vue de la réalisation d'un nouvel ordre en Asie orientale, cela ne nous effrayerait pas. Toutefois la situation n'en est pas encore là. »

A propos de la réouverture du Yang-Tsé, M. Arita dit que le gouvernement n'a jamais eu l'intention d'en faire une condition, dans les négociations en vue d'un nouveau traité de commerce avec l'Amérique.

Puis il expliqua que, malgré les fréquentes accusations des Etats-Unis contre le Japon, à qui ils reprochent d'avoir « violé le traité des neuf puissances », ni le gouvernement ni lui-même, en tant que ministre des affaires étrangères, ne reconnaissent le bien-fondé d'un pareil point de vue. Pour conclure, M. Arita déclara : « Au cas où l'Amérique voudrait nous forcer à céder sur ce point, il y aurait alors conflit entre les deux nations. Mais à peine est-il besoin d'ajouter que le Japon ne cédera jamais à une pareille pression de la part des Etats-Unis. »

NOUVELLES DIVERSES DE L'ÉTRANGER

Allemagne. — Un groupe de journalistes yougoslaves, presque tous rédacteurs de la rubrique économique de leurs journaux, séjournent actuellement en Allemagne. Ils ont à leur tête M. Skerl, chef du service d'informations économiques du bureau de presse de la présidence du conseil.

Les journalistes yougoslaves visiteront entre autres les établissements Krupp, les établissements Hermann-Gœring en Autriche, et le bassin houiller de la Haute-Silésie.

Roumanie. — M. Eadian, ministre roumain de la propagande, a donné sa démission pour raison de santé. On s'attend à la création prochaine d'un sous-secrétariat d'Etat à la propagande.

Etats-Unis. — Le 4 mars aura lieu à New-York l'inauguration d'une salle de concert, dite « Salle Hubbard », à l'école Manhattan de musique; c'est un événement important pour le rapprochement artistique franco-américain, car ce sont surtout des compositeurs et musiciens français qui se feront entendre dans la nouvelle salle.

République Argentine. — Le colonel Julio Argentino Sarmiento est nommé attaché militaire près l'ambassade d'Argentine à Paris.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

Le président de la République a reçu hier, M. Campinchi, ministre de la marine; M. Pierre Alypo, préfet de la Charente-Inférieure ; le Révérend Père Gillet, général des Dominicains ; le commandant Lauture, attaché militaire près du gouvernement polonais, et M. Jacques Ebstein.

M. de Monzie à Marseille

Venu à Marseille pour procéder à une enquête au sujet de l'utilisation, insuffisante à son gré, des wagons mis à la disposition soit des services publics, soit du commerce en général, M. de Monzie, ministre des travaux publics, a donné à différentes reprises, hier, au cours de son enquête, au directeur du port des instructions pour assurer au mieux le déchargement rapide des wagons à l'arrivée et le chargement non moins rapide des wagons en partance. Ces instructions doivent être exécutées dans toute la mesure compatible avec les exigences de certains services publics.

Dans une conférence tenue au bureau de la direction du port, M. de Monzie a indiqué les mesures qui s'imposaient pour éviter un encombrement du port dû à une coordination imparfaite. Le ministre a parcouru ensuite, les divers emplacements du port où se trouvent accumulés les marchandises ou les envois dont il avait été question au cours de la conférence.

L'après-midi a été consacré à l'examen sur place, dans les prolongements de Marseille, des possibilités d'extension que rend de plus en plus nécessaire le développement du port de Marseille. Des discussions techniques ont eu lieu sur le terrain. Après avoir établi les grandes lignes d'un programme et délibéré avec les techniciens, M. de Monzie est reparti pour Paris par le rapide de 21 h. 45. Son séjour, par sa brièveté, marque le caractère de technicité que le ministre a voulu donner à sa visite à Marseille.

Formation des unités polonaises en France

Le général Sikorski, commandant en chef de l'armée polonaise et président du conseil des ministres de Pologne, vient d'inspecter une des grandes unités polonaises qui se forment dans des camps différents du Midi de la France. Il y a inauguré, en même temps, le Foyer du soldat, créé sur l'initiative du chef de la mission militaire française.

Le succès des bons d'armement

Pendant la première quinzaine de février, le montant des émissions du Trésor (Bons d'armement et Bons de la défense nationale) dans les bureaux de poste a dépassé un milliard.

L'augmentation par rapport au mois précédent est importante. La moyenne par jour ouvrable ressort en effet à plus de 80 millions de francs, contre 50 pendant le mois de janvier et 35 pendant le mois de décembre.

A la commission supérieure des allocations militaires

La commission supérieure des allocations militaires s'est réunie au ministère de la santé publique, sous la présidence de M. Léon Marescaux, député du Nord.

Après avoir entendu le compte rendu des travaux de sa session permanente, elle a examiné notamment la situation, au regard de la loi, des petits commerçants et exploitants agricoles, et étudié la question des obligations alimentaires pouvant éventuellement incomber aux parents et beaux-parents des mobilisés.

Répression des hausses illicites

Des hausses anormales ayant été constatées sur le prix de vente des fromages de certaines régions, M. Georges Bonnet, garde des sceaux, ministre de la justice, a ordonné des enquêtes pour en établir les causes.

Ces enquêtes menées par l'autorité judiciaire ont révélé des manœuvres d'accaparement; elles viennent d'aboutir à l'ouverture, par les parquets de Besançon, d'Aurillac et d'Annecy, de procédures d'information pour hausse illicite des prix. Le juge d'instruction d'Aurillac a inculpé un important industriel de cette région à la charge duquel des manœuvres d'accaparement ont été relevées.

M. Georges Bonnet a donné les instructions nécessaires pour que cette affaire et toutes les autres de même nature actuellement en cours d'enquête, dans diverses régions de l'Est et du Sud-Est de la France, soient conduites avec le maximum de rapidité et d'énergie.

AÉRONAUTIQUE

Le centre « Georges Guynemer »

Le conseil d'administration de l'Aéro-Club de France a décidé de créer un centre d'accueil réservé aux officiers aviateurs des aéronautiques terrestres, navales et coloniales des armées alliées, pour leur permettre de trouver à Paris, au cours de leurs permissions, un lieu de rencontre agréable où seront mis à leur disposition un bar, un restaurant, une bibliothèque, une salle de correspondance.

Ce centre d'accueil, qui porte le nom de Georges Guynemer, a été installé dans la grande salle des fêtes du bel hôtel de la rue Galilée. La salle a été transformée en jardin d'hiver et divisée en trois parties. L'une d'elles est réservée aux joueurs de cartes, de dames, d'échecs, etc. La deuxième abrite le bar et est agrémentée de billards fantaisistes et autres jeux d'adresse. La troisième, enfin, constitue le restaurant.

La réception inaugurale du centre Georges Guynemer a eu lieu hier. M. de La Grange, sénateur, président de l'Aéro-Club; M. Paul Tissandier, président du comité du centre d'accueil; Mmes de La Grange, Louis Blériot, Maurice Farman et tous les membres du comité de l'Aéro-Club accueillaient le général Armengaud, le général Pinsard, de nombreux aviateurs français, des officiers de la Royal Air Force, de l'armée polonaise, de l'armée tchéco-slovaque. En drap gris bleu, comme les officiers de leur pays, deux femmes-pilotes polonaises étaient très entourées. Pendant la campagne de Pologne, elles avaient piloté des avions de liaison. On remarquait également les femmes françaises en uniforme bleu marine, membres de l'I.P.S.A., infirmières pilotes et secouristes de l'air.

La sœur de Guynemer, qui est la femme du commandant de la marine de Villiers de la Noue, avait tenu à se joindre aux organisateurs du centre d'accueil en ce jour d'inauguration.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

ALGERIE

Ouverture de la session interdépartementale des chambres d'agriculture

La session interdépartementale des chambres d'agriculture d'Algérie vient de s'ouvrir.

La séance d'ouverture était présidée par le gouverneur général, M. Le Beau, qui, après M. Vagnon, président de la chambre d'agriculture d'Alger, a prononcé un discours sur la situation agricole de l'Algérie en 1939.

M. Le Beau a constaté que dans toutes les branches agricoles les récoltes ont répondu aux espoirs des agriculteurs. Il a ajouté : « l'Algérie, malgré les difficultés résultant inévitablement de l'état de guerre, présente au seuil de 1940 des perspectives agricoles satisfaisantes ». Le gouverneur général a souligné la nécessité de la discipline qui s'impose à la population civile aux armées.

Avant l'ouverture des travaux, une motion de reconnaissance et de remerciement au gouvernement pour les facilités données pour le pèlerinage à la Mecque, a été déposée par les membres musulmans de l'assemblée et a été adoptée à l'unanimité.

MAROC

Le général Noguès exprime ses félicitations à l'équipage du torpilleur « Simoun »

Rabat, 29 février.

Le général Noguès, résident général, commandant en chef, accompagné de l'amiral d'escadre Ollive et de l'amiral Sable, s'est rendu cet après-midi à bord du torpilleur *Simoun*. Après avoir exprimé ses plus chaudes félicitations au commandant et aux officiers de ce bateau pour l'éclatant succès qu'il venait de remporter, il a procédé à une remise de décorations.

Le résident avait tenu également à témoigner tout l'attachement qu'il conserve au commandant Bataille, son ancien collaborateur à la résidence générale, ainsi que la fierté ressentie par le Maroc en raison de l'exploit accompli par un navire de guerre dont Casablanca se flatte d'avoir été le port d'attache au cours des dernières années.

Chronique

LES MAISONS QUI SE FERMENT...

Il semble que les premiers mois d'une guerre nouvelle produisent aussi de redoutables perturbations dans le monde de ceux qui ne sont point appelés au combat. On est frappé de voir combien de personnalités ont disparu depuis septembre 1939, — et dans le cercle de ses relations et amitiés combien de nous n'ont-ils pas constaté le nombre de vides soudain créés? J'ai ressenti la même surprise en 1914. Est-ce là une coïncidence hasardeuse ou une loi secrète? Les statisticiens seuls pourraient nous dire que ce phénomène est d'observation courante, — ou s'agit-il de coins isolés particulièrement visités par la mort? On peut supposer toutefois qu'il soit normal que le bouleversement moral causé par une aussi terrible épreuve, — qui ne frappe pas tout le monde de la même façon, mais qui frappe tout le monde, — ébranle les santés fragiles, précipite le cours des maladies en suspens, avance les accidents, jette hors de leurs voies des gens âgés ou délicats qui ne supportaient les chocs de la vie que grâce à un prudent entretien de leurs habitudes. Il est déjà prouvé que beaucoup de travailleurs réglés par des occupations fixes tombent prématurément après avoir pris leur retraite. N'oublions pas cette sage parole de Buffon, qui n'était ni un rêveur, ni un sentimental : « Les trois quarts des hommes ne meurent que de chagrin... »

Au moment même où j'allais commencer d'écrire ces lignes, j'ai appris la mort de J.-H. Rosny aîné. Il avait quatre-vingt-quatre ans; un tel trépas n'a donc rien de hâtif. C'était cependant un vieillard d'une extraordinaire robustesse, d'une intelligence sans défaillance, une sorte de puissant lutteur que rien ne semblait encore devoir abattre. Dans l'ignorance où nous sommes de ces secrets, il est permis d'admettre qu'un événement comme celui dans lequel nous avançons à tâtons soit de ceux qui viennent à bout de bien grandes énergies et que sans de tels heurts un octogénaire de la trempe de l'auteur de *Vamireh* eût été capable d'affronter encore de nombreux mois. C'est un témoin et un collaborateur d'un magnifique âge littéraire qui disparaît; et on n'oubliera ni son étonnant aspect de sorcier farouche et illuminé, ni les meilleurs livres de ce grand romancier; de *Nell Horn* à *la Mort de la terre,* du *Bilatéral* aux *Navigateurs de l'infini,* de *la Légende sceptique* à *la Vague rouge.*

Mais nous voudrions parler aussi de la comtesse Joachim Murat, qui a joué un grand rôle dans la vie parisienne et dont la récente fin a attristé et assombri beaucoup des nôtres. Il nous semble, en effet, qu'une disparition comme la sienne a quelque chose de cruellement symbolique, en ce sens que la comtesse Murat représentait une des plus illustres traditions et légendes de la capitale.

Dans ces dix dernières années, au nom d'un idéal nouveau, venu de bien loin et dont nous voyons éclater aux yeux de tous l'effroyable mensonge et la sanglante fourberie (mensonge et fourberie dénoncés depuis longtemps par les plus clairvoyants), et pour mieux activer la destruction d'une société que l'on dit mal faite, qui n'est certes pas l'âge d'or, mais qui conserve encore des vertus et des prestiges qui manquent à beaucoup d'autres, et, en particulier, à celle que l'on nous opposait, nous avons vu attaquer un grand nombre des manifestations les plus traditionnelles de notre civilisation française, comme si elles étaient des signes pitoyables de momification et de vétusté, comme des témoignages d'une ère de barbarie et d'exploitation honteuse. Ce que l'on appelait autrefois la vie de société a été condamné sans appel. Aux yeux de certains puritains comme de politiciens tortueux, elle avait pris l'apparence d'une vanité ridicule ou d'une réunion méprisable d'oisifs et d'incapables. Et ces idées, on les entendait souvent exprimées dans des salons mêmes, et, justement, par beaucoup d'oisifs et d'incapables authentiques, bien trop heureux, comme Gribouille, de scier avec ivresse la branche sur laquelle ils se tenaient à califourchon.

Mais la vraie vie de société ne s'est jamais tenue en France dans ces milieux où l'ambition et la vanité s'efforcent de s'emparer des avantages sociaux et de les saper à la fois. Et quand nous parlons de « salons », nous n'entendons nullement faire allusion à ces fréquentes et charmantes réunions où se plaisent tant d'amateurs de la causerie, mais à ces rares maisons privilégiées qui ont conservé chez nous le maintien d'une haute culture. Sociétés dont l'usage, à travers le dix-huitième, le dix-septième et le seizième siècle, remonte à ces châteaux du moyen âge où s'est formée une tradition merveilleuse de poésie et de gai savoir.

Si nous parlons de ces derniers legs du passé, de ces femmes qui accueillaient gens de lettres, ambassadeurs, hommes politiques, mondains comme le faisaient Mme du Deffand et Mme d'Epinay, c'est bien, en effet, parce que l'existence de ces libres groupes est menacée; menacée dans quelques-unes de leurs possibilités d'action, — sinon dans leur esprit même; car un salon véritable peut ne pas devoir grand'chose à la richesse. Après la Révolution, dès 1800, il suffisait à Mme Pauline de Beaumont d'ouvrir son petit appartement de la rue Neuve-du-Luxembourg à quelques amis pour que, sous une nouvelle forme, l'ancienne société ressuscitât; il est vrai que ces amis étaient Mme de Vintimille, Mme de Pastoret, Mme de Lévis, Joubert, M. de Bonald, M. de Fontanes, M. Molé; Chateaubriand, enfin ! Mais sauver cet éternel apprentissage et en faire sentir la grandeur et la grâce, c'est rappeler que Paris, — et, dans une certaine proportion, la France — seuls ont eu des salons; ou, si le mot vous choque, de ces filtres où les idées sont décantées; où les formes anciennes de l'existence trouvent à s'adapter à un courant nouveau; où l'on sait causer, comprendre, vivre de la vie de l'esprit en contribuant au maintien et à l'évolution des mœurs, c'est-à-dire des modes de sentir et de penser conformes à l'esprit d'une nation. Nous avons vu ces dernières années, et dans l'Europe entière, un acharnement se faire contre ces institutions précieuses. Ces expériences nouvelles n'ont abouti qu'à l'actuelle rafale de destruction. Peut-être est-il temps encore de dénombrer ce qu'il nous importe de conserver.

Que de fois me suis-je dit tout cela, et bien d'autres choses analogues, en sortant justement de chez la comtesse Murat ! Dire qu'elle savait recevoir, ce n'est rien dire; elle recevait avec fièvre, avec enthousiasme, avec cette ardeur pour les idées qui la caractérisait. Cette maison, dont nous ne franchirons plus le seuil, avait son élégance amortie, si discrète qu'on en apercevait à peine le faste, qui n'était que dans la qualité des meubles, des tableaux, des peintures chinoises, et, si j'ose m'exprimer ainsi, dans le choix de sa simplicité.

La vraie rareté de l'ensemble résidait dans la réunion des personnes, dans la qualité des choses dites, dans cet examen de la vie courante, avec ses ombres et ses lumières, qui est un des traits les plus particuliers de notre conversation; la seule, au monde, qui demeure libre, qui ne sacrifie à aucun mythe, à aucune terreur, à aucune raison d'Etat, à aucune police; qui ne connaisse qu'un frein et qu'une contrainte : le sentiment du tact et des nuances. (Il ne faut pas oublier que ces singularités sont bien les nôtres, qu'elles ne sont nullement l'apanage d'une classe privilégiée; dans la plupart de nos provinces, une réunion entre paysans obéit aux mêmes règles de retenue et de subtilité.)

Ce fut chez la comtesse Murat que la gloire de Bergson commença de naître; que le nom de M. André Suarès se dégagea de l'ombre des cénacles. Maurice Barrès avait été de ses familiers, dont elle ne parlait jamais qu'avec une perspicacité éblouie. Dans ces dernières années, elle avait donné à Jacques Bainville et à M. Charles Maurras l'appui de son enthousiasme. Mais sa plus grande admiration, je crois, avait été la comtesse de Noailles. Leurs colloques entrecroisaient, dans une escrime effrénée, deux intelligences clairvoyantes et batailleuses : l'une plus imagée; l'autre plus philosophique; celle-là ample, lyrique, traversée d'éclats de rire; celle-ci précise, sarcastique, chargée de faits, de connaissances.

La comtesse Murat laisse un volume de vers où l'on retrouve quelque chose de l'influence de Mme de Noailles, mais aussi de M. Paul Valéry : ce qui ne signifie pas qu'elle n'ait pas eu son originalité, originalité tourmentée et contradictoire, faite de son double don pour l'enthousiasme et pour la raison. Son sens de la métaphysique heurtait son panthéisme naturel; son goût de ratiociner entravait ses intuitions. De là un mouvement cahoté et puissant, qui n'excluait ni les belles pièces, ni les beaux vers. Voici trois strophes de son livre *les Plaisirs dans le Miroir* qui la représentent bien; il s'agit d'un hymne à l'Allier :

Vous passez en riant, murmure des eaux claires,
Je vous entends alors que je ne suis plus là,
Sillage gazouillant d'un mouvement prospère,
Vous qu'à mes pieds lassés un matin déroula.

Sans moi tout se poursuit, tout chante, tout délire,
Pas une voix de moins dans l'immortel concert;
Mais, par un souvenir où toute absence expire,
Je vous ramène à moi, fragments de l'univers.

C'est moi qui vous ai pris en croyant tout vous rendre,
Un instant a suffi pour vous donner à moi;
Continuez là-bas à vivre, à vous répandre;
Vous n'existez vraiment que dans ma chaude voix.

Il y a quelques mois, la mort fermait un autre des grands salons de Paris : celui de la comtesse de Béhague, prodigieux musée privé, où régnait une femme de grand cœur et de haute intelligence; âme stoïque, qui a montré, jusque dans sa fin, une fierté digne des sages antiques, et qui avait réuni autour d'elle, pendant plus de trente ans, l'élite de la France, de l'Angleterre et de l'Italie. Ces disparitions successives nous sont le signe redoutable du changement des temps. Combien connaissons-nous encore de ces demeures ne vivant que de la présence d'un être central, unissant le culte de l'intelligence au plaisir des échanges sociaux ? Les dernières maintiennent avec courage une noble tradition. Mais d'autres leur succéderont-elles ? Sur ce point, comme sur bien d'autres, il ne faut pas oublier qu'un grand nombre de gens ont fait chez nous depuis vingt ans le jeu de tous nos ennemis.

EDMOND JALOUX.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie française

L'Académie reprend la revision du dictionnaire au mot *aigle*, déjà étudié lors d'une précédente séance, et elle pousse le travail jusqu'au verbe *aigrir*.

Au comité d'études des problèmes du Pacifique

Le comité, réuni sous la présidence de M. Paul Boyer, administrateur honoraire de l'école des langues orientales vivantes, a entendu une communication de M. René Cassin, professeur à la faculté de droit de l'Université de Paris, sur « l'Extrême-Orient et l'Indochine au seuil de la guerre européenne ». Des nombreuses observations que M. Cassin a rapportées de son séjour en Indochine et de son passage à Tchoung-King, il ressort notamment que le souci des dangers extérieurs fortifiait dès l'été dernier, l'union indochinoise. Quant à la Chine, elle montrait sa volonté de poursuivre la lutte dans laquelle elle est engagée, en admettant que la partie, pour elle aussi, se joue sur le théâtre européen.

La Journée parlementaire

AU SÉNAT

La déchéance de M. Marcel Cachin

L'organisation économique du pays

Le Sénat, qui a siégé hier, avait un ordre du jour assez chargé. Il a prononcé la déchéance de M. Marcel Cachin, comme sénateur de la Seine, voté le cahier de crédits supplémentaires, et poursuivi la discussion des interpellations de MM. René Hachette et Caillier sur l'organisation économique du pays en temps de guerre et les moyens d'augmenter nos exportations.

La séance a été ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Jules Jeanneney.

Au banc du gouvernement avaient pris place MM. Chautemps, Paul Reynaud, Pernot, Rio, ministres.

M. Jules Jeanneney a prononcé l'éloge funèbre de M. Claude Chauveau, sénateur de la Côte-d'Or, ancien ministre, décédé mercredi à Dijon, dont il a rappelé le dévouement au pays et à la République.

Au Sénat, le nom de Chauveau reste attaché tout particulièrement à la matière des assurances sociales et à celle des accidents du travail. Durant de longs mois il leur a donné son intelligence et son soin passionné. Les rapports qu'il composa à leur sujet, monuments véritables de conscience minutieuse et de prudence experte, sont dans nos souvenirs. Pendant dix ans, Chauveau présida d'ailleurs notre commission d'hygiène et de prévoyance sociales.

Fort nombreux sont d'autres sujets sur lesquels, soit comme rapporteur, soit en son nom propre, il apporta à cette tribune des interventions bien préparées, substantielles, concises et écoutées.

Mais aucun domaine n'a sollicité et reçu autant son effort que celui de l'agriculture. Il n'est, dans ce domaine, guère de problèmes contemporains qui n'aient été traités par lui, soit ici, soit dans maints écrits.

M. MARCEL CACHIN N'EST PLUS SÉNATEUR

M. ACHILLE NAUDIN

M. Achille Naudin, rapporteur. — Votre commission de neuf membres, chargée de l'examen de la lettre de M. Daladier, président du conseil, demandant au Sénat de constater la déchéance de M. Marcel Cachin, sénateur de la Seine, s'est réunie le 21 février. Permettez-moi de rappeler d'un mot ce que sont, en matière de déchéance, les prérogatives du Sénat :

Elles sont d'ordre constitutionnel.

La fonction du Sénat, en matière de déchéance, n'est pas seulement de la constater. Elle est, même après la loi du 21 janvier 1940, ce qu'elle était auparavant : le Sénat demeure juge du cas. Cela s'impose d'autant plus que, pratiquement, le cas ne peut pas se passer d'un juge.

Après avoir rappelé la loi du 21 janvier 1940, M. Naudin estime qu'il faut donc juger, à l'égard du parlementaire contre qui la déchéance est requise :

1° S'il a fait partie de l'Internationale communiste; 2° S'il l'a ou non répudiée par démission ou déclaration publiques; 3° (le cas échéant), si cette démission ou cette déclaration sont intervenues avant le 27 octobre dernier.

C'est au Sénat qu'il appartient de trancher ces points à l'égard de M. Cachin.

Le président du conseil, par une lettre officielle du 31 janvier 1940, contresignée par le ministre de l'intérieur, demande au président du Sénat de faire constater par la haute Assemblée, la déchéance encourue par M. Marcel Cachin. La commission spéciale, dans un large souci d'une application de la loi décida d'entendre M. Marcel Cachin. Cette épreuve n'apporta à l'instruction aucun élément nouveau qui pût infirmer la demande, M. Marcel Cachin ayant déclaré :

« Elu par la volonté populaire, j'ai été délégué ici pour y représenter une politique déterminée. Je reste fidèle à mon passé. Je n'ai pas envoyé de lettre avant le 26 octobre, je déclare maintenir ma position. »

Dans ces conditions, la commission propose au Sénat de voter la proposition de résolution dont on connaît le texte.

M. MONSSERVIN

M. Monsservin, président de la commission, après avoir confirmé les paroles du rapporteur, estime que celle-ci ne pouvait pas ne pas constater qu'un parlementaire dont l'activité est inspirée d'une doctrine dangereuse pour la défense nationale n'a plus sa place dans une assemblée dont le premier devoir est d'assurer la victoire du pays par tous les moyens dont elle dispose.

Ceux donc qui se sont trompés doivent abjurer leur erreur. S'ils demeurent malgré tout communistes, ils doivent être considérés comme des agents de l'ennemi. Nous ne pouvons pas les laisser impunément gagner leurs trente deniers.

Quant à notre assemblée, gardienne de la République, gardienne de la liberté, elle ne saurait tolérer la présence dans son sein de représentants de doctrines mortelles.

M. ALEXANDRE BACHELET

M. Alexandre Bachelet. — Je ne viens pas défendre les théories des sectateurs du despote qui règne à Moscou. Mais j'ai le devoir de déclarer qu'à mon sens notre collègue M. Marcel Cachin aurait pu prendre une autre attitude que celle qu'il a prise et qu'il ne se serait pas déshonoré en reniant l'attitude nouvelle de la Russie et l'alliance germano-russe.

M. Bachelet pense encore que l'intérêt de la France était de rechercher l'alliance avec la Russie de manière à bénéficier de la force incontestable de cette dernière. Si celle-ci s'était faite, on n'aurait pas eu la guerre.

M. Jules Jeanneney. — Je demande à M. Bachelet de rester dans la question. Il s'agit de savoir si tous les éléments visés dans la loi du 20 janvier 1940 sont réunis.

M. A. Bachelet. — Je déplore que M. Marcel Cachin, élu comme moi sur le programme du Front populaire, qui n'est pas le programme communiste, n'ait pas répudié la politique de Staline. Je conserve toute mon estime pour M. Cachin.

Ces derniers mots amènent de vives protestations au centre et à droite.

M. Marx Dormoy, qui s'est levé à son banc, déclare d'une voix forte :

M. Bachelet n'a parlé qu'en son nom personnel et en aucune façon au nom du parti socialiste et du groupe du Sénat.

Ces mots sont soulignés par des applaudissements répétés.

Puis, M. Jules Jeanneney donne lecture de la proposition de résolution présentée par la commission :

Le Sénat,

Vu la loi du 20 janvier 1940 prononçant la déchéance de certains élus;

Vu la lettre du président du conseil en date du 31 janvier 1940;

Ayant constaté que M. Marcel Cachin, sénateur de la Seine, fait effectivement partie de la section française de l'Internationale communiste visée par le décret du 26 septembre 1939;

Qu'il n'a, ni par démission, ni par déclarations rendues publiques, répudié toute adhésion au parti communiste et toute participation aux activités interdites par le décret susvisé,

Le déclare déchu de plein droit de son mandat.

La proposition de résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE CAHIER DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

M. ABEL GARDEY

M. Abel Gardey, rapporteur général. — Le projet soumis au Sénat est le collectif de février. Nous déplorons que dans la circonstance le décret-loi du 24 mai 1938 précisant les conditions d'ouverture de crédits supplémentaires et de crédits extraordinaires n'ait pas été observé. Nous déplorons aussi que de nombreux crédits qui auraient dû être gagés (aux termes de l'article 70 de la loi du 28 février 1934) ne le soient pas.

En temps de guerre, affirme le rapporteur général, l'Etat doit donner l'exemple de la discipline et du respect de la loi. Il rappelle que, compte tenu du projet en discussion, la situation provisoire du budget de 1939 s'établit ainsi :

Dépenses........	106 milliards 377 millions
Recettes........	63 — 657 —
Déficit.....	42 milliards 720 millions

Déficit

Finalement, dit M. Albel Gardey, la situation de l'exercice 1939 fait apparaître un déficit total de 123 milliards. Nous verrons, au cours d'un prochain débat, comment le financement de ces dépenses a pu être effectué.

L'ensemble du projet de loi, mis aux voix, est adopté au scrutin public à l'unanimité de 294 votants.

L'ORGANISATION ÉCONOMIQUE DU PAYS

On reprend la suite de la discussion des interpellations de MM. René Hachette et Caillier sur l'organisation économique du pays en temps de guerre, et la nécessité de développer nos exportations à l'étranger.

M. MIREAUX

M. Mireaux. — Les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune, au cours du débat économique, ont traité avec éloquence les problèmes d'outillage, de main-d'œuvre, d'exportation. Mais il me semble que la question d'argent elle-même a été laissée dans l'ombre : comment financer l'accroissement désirable de la production ? Comment fournir au commerce et à l'industrie les fonds de roulement qui leur sont nécessaires ?

La hausse des prix

M. Mireaux. — Cette question est posée par la hausse des prix, liée elle-même à la hausse des changes, qui ne dépend pas de nous, et au fait que le Trésor accapare les disponibilités monétaires. D'autre part, le développement des industries de guerre vient encore compliquer le problème.

Manquant de charbon, nous demandons à l'industrie charbonnière un accroissement de sa production. Mais pour réaliser cet accroissement il faut développer l'outillage; avec quels capitaux ?

D'autre part, l'industrie en général doit renouveler actuellement, à des prix accrus, les matières premières dont elle a besoin, et qui ont été réquisitionnées.

Quant aux exportateurs, ils sont forcés de faire des avances à leurs clients. Tandis que nous importons au comptant, nous exportons en consentant des crédits plus longs qu'auparavant.

En temps normal, l'industriel s'adressait à ses banquiers; à l'heure actuelle, vous savez quelles difficultés il rencontre de ce côté.

Notre appareil de crédit est insuffisant

Déjà avant la guerre, notre appareil de crédit était insuffisant. On évaluait à environ 60 milliards de francs actuels le volume des dépôts et comptes courants, en France, pour une circulation monétaire presque double; ce chiffre en valeur-or était inférieur de 44 0/0 à celui de 1914. Actuellement, il est à peu près la moitié du chiffre de 1914, alors qu'en Angleterre l'augmentation a été au contraire de 75 à 80 0/0; présentement, en effet, pour une circulation de 100 milliards de francs, le total des dépôts et comptes courants y atteint presque 600 milliards.

Aux Etats-Unis, pour une circulation monétaire double de la nôtre, le volume des dépôts, c'est-à-dire du crédit, équivaut à 2 trillions 300 milliards de francs.

L'Angleterre est plus riche que nous; oui, mais pas dix fois. L'Amérique aussi? Oui, mais pas quarante fois. C'est dire que le volume de notre crédit est nettement insuffisant.

Financer la guerre, les industries de guerre, une économie accrue, cela exige un outil financier adéquat. (Très bien!) Que faire? Sera-ce nécessairement de l'inflation? Depuis six mois déjà, notre circulation a augmenté de 25 0/0; si les choses continuaient ainsi, elle doublerait tous les dix-huit mois. Il s'ensuivrait des répercussions monétaires et économiques certaines.

Pour éviter la paralysie économique, sommes-nous donc condamnés à l'inflation? Je crois qu'on peut trouver une autre solution. Je la défends depuis une dizaine d'années, et je crois être d'accord avec M. le rapporteur général de la commission des finances. Je pense qu'il faut inaugurer une politique nouvelle du crédit, la plus classique d'ailleurs, celle qu'ont pratiquée les Anglais.

Il s'agit d'obtenir un accroissement progressif des dépôts en banque, non certes par des bonds excessifs, mais suivant un rythme modéré, et en tenant compte des habitudes du pays. Du moins pourrait-on déjà revenir aux chiffres de 1914. Si le volume de crédits oscillait chez nous entre 150 et 180 milliards, le mécanisme du circuit ne fonctionnerait-il pas avec beaucoup plus d'aisance?

Dira-t-on que ce serait une autre forme d'inflation? Nullement. Les chiffres de 1914 ne représentaient aucune inflation. Si la prolifération du crédit avait pour base la spéculation et devenait excessive comme il est arrivé aux Etats-Unis de 1927 à 1929, l'objection sans doute serait valable. Mais la situation est toute différente si l'accroissement du volume du crédit s'appuie sur un développement parallèle de l'effort de production.

D'autre part l'expansion monétaire s'applique aussitôt à la consommation; celle du crédit, elle, s'applique d'abord en règle générale à la production. Elle peut, en outre, amener une baisse du taux d'intérêt et être ainsi un facteur de baisse des prix, donc un moyen de lutte contre l'inflation.

Le paiement par compensation

Je n'insiste pas, poursuit M. Mireaux, sur les mesures techniques bancaires, administratives, fiscales et juridiques, qui pourraient amener la situation nouvelle que j'envisage du fait que le paiement par compensation, qui est celui des pays civilisés, triomphe des routines. N'ai-je pas entendu ici un ministre des finances qui a honoré cette Assemblée se vanter de n'avoir jamais eu de compte en banque ? (Mouvements divers.) Eh bien, il faut que celui qui a son compte en banque ne devienne plus, paradoxalement, au regard du fisc, un suspect, alors qu'il soumet au contrôle toute sa vie financière ! (Très bien !) D'une manière générale, nous n'avons pas toujours eu, en face d'une certaine forme du capitalisme, l'attitude qui s'impose.

Les mêmes situations ne se répètent jamais d'une manière identique. La guerre de 1914-1918 a été financée par les bons de la Défense et le système du circuit; cette politique rendra encore des services, mais non plus dans la même mesure. La dernière guerre, nous l'avions commencée après un siècle de stabilité monétaire; celle-ci vient après vingt ans de désordre monétaire. (Très bien !)

Dans le domaine économique non plus, il ne faut pas manquer d'imagination. Il faudra du nouveau dans tous les domaines. (Très bien !) Si l'on croit à la formule que je préconise, il faudra l'adopter avec décision et l'appliquer avec autorité.

M. JOSSE

M. Josse insiste sur la nécessité d'accroître nos exportations et de restreindre nos importations. Pendant les cinq dernières années, le déficit en produits agricoles variait de 7 à 15 milliards. A son avis, la cause du mal est la désertion des campagnes et l'augmentation des terres en friche.

Pour sauver notre agriculture, assure le sénateur de l'Eur[illegible]méliorer notre économie, réduire les achats à l'étranger, il faut revenir à la justice : rétablir l'équilibre entre les deux grandes sources de la production nationale : l'agriculture et l'industrie.

M. Josse. — La guerre sera longue. Sachons prévoir. « Faire du nouveau », disait M. Mireaux. Ce « nouveau », c'est de faire produire le plus possible à tout le pays, et notamment à notre agriculture, source essentielle de nos richesses, surtout en un temps où le fret est si cher. Un état-major économique de haute valeur doit s'attaquer à ces problèmes de longue haleine.

Il faut que l'Allemagne et la Russie sachent que nous voulons, pour atteindre la victoire, nous imposer tous les sacrifices. Travailler, produire, réprimer la trahison sont nos devoirs. Il faut gagner la bataille économique pour gagner la bataille militaire.

M. Georges Pernot, ministre du blocus. — Mon collègue, M. Gentin, étant encore malade, demande au Sénat de renvoyer la discussion au 7 mars. Le ministre du commerce tient à répondre aux interpellateurs et aux orateurs.

M. Jules Jeanneney, après avoir souhaité un prompt rétablissement à M. Gentin, accepte la date du 7 mars. La suite de la discussion est renvoyée à cette date.

Le Sénat décide de siéger le mardi 5 mars, à 15 heures, pour la suite du débat sur l'utilisation rationnelle et équitable de tous les mobilisés, proposition de M. Louis Mourier, sénateur du Gard.

La séance est levée à 17 h. 50.

DANS LES COULOIRS

Gauche démocratique

Le groupe de la gauche démocratique radicale, radicale socialiste, réuni hier sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, a adopté à l'unanimité le vœu suivant :

Le groupe de la gauche démocratique demande que le gouvernement prenne de toute urgence les dispositions nécessaires pour assurer les semailles du printemps, et notamment que les cultivateurs et artisans ruraux de la 2e réserve et ceux du service auxiliaire, ainsi que les ouvriers forestiers des vieilles classes, se trouvant dans les formations de l'intérieur, soient mis immédiatement en détachement agricole renouvelable, étant données les facilités de transmission et de locomotion qui permettent de les rappeler dans un maximum de 24 heures.

Pour un statut de la radiodiffusion

M. André J.-L. Breton, sénateur du Cher, vient de déposer sur le bureau du Sénat une proposition de résolution concernant la radiodiffusion et ainsi conçue :

Le Sénat invite le gouvernement à assurer l'organisation et la coordination de tous les services de la radiodiffusion française par un statut général maintenant la participation des auditeurs à la gestion des postes d'Etat.

A LA CHAMBRE

SÉANCE DU JEUDI 29 FÉVRIER 1940 (APRÈS-MIDI)

LES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE AGRICOLE

A 15 h. 30, *M. Albert Paulin,* vice-président, ouvre la séance qui est consacrée, comme celle de la matinée, aux interpellations sur la politique agricole du gouvernement. Mais, dès maintenant, toutes les questions préoccupant les treize interpellateurs ont été traitées à la tribune, en sorte qu'on en est déjà aux redites, le même discours est refait plusieurs fois; on s'aperçoit tout de suite que si le débat a été organisé matériellement, il ne l'a pas été intellectuellement. Il est vrai que ces répétitions simplifient la tâche du courriériste, en lui permettant d'écourter son compte rendu.

M. Jean Mistler

Le député radical socialiste de Castelnaudary, président de la commission des affaires étrangères, étudie, devant un très petit nombre de députés, le problème de la main-d'œuvre et celui des prix agricoles, montrant ainsi qu'il n'est pas uniquement un spécialiste des questions de politique extérieure. Jetant tout d'abord un regard sur son auditoire restreint, il constate avec humour que l'agriculture a l'infortune de manquer d'oreilles autant que de bras.

La crise de main-d'œuvre est plus grave aujourd'hui qu'en 1914 parce que l'industrie prend maintenant à la terre les hommes que la guerre ne lui a pas enlevés. En sorte que l'agriculture est, aujourd'hui, partout excepté chez elle. Voici une commune de 800 habitants. La guerre de 1914-1918 lui avait laissé 60 hommes; celle d'aujourd'hui ne lui en abandonne que 30 dont 15 mutilés. Le gouvernement vient de rendre 100,000 hommes à la terre en démobilisant les classes 12, 13, 14 et 15, mais l'appel des porteurs de fascicules bleus, la mobilisation de 50,000 Polonais, de 10,000 Tchèques et les ponctions opérées par l'industrie qui a besoin de travailleurs pour activer les fabrications de guerre ont enlevé à l'agriculture beaucoup plus d'hommes qu'on ne lui en redonne. D'où la nécessité, l'urgence d'instituer, pour la période des travaux agricoles qui commence, un tour exceptionnel de permissions agricoles.

M. Queuille, ministre de l'agriculture. — Le président du conseil est allé au-devant de ce désir, en envoyant, il y a trois jours, des instructions aux chefs de corps pour qu'un nombre d'hommes suffisant, appartenant aux formations du territoire, soit envoyé en permission exceptionnelle de trente jours pendant la période des semailles. Le nombre des permissionnaires pourra atteindre 50 0/0 de l'effectif de chaque formation; tous les agriculteurs, y compris ceux de la première réserve, auront droit à ces permissions, à l'exception de ceux qui font leurs classes. La seconde fraction de l'effectif partira dès le retour de la première. (Applaudissements.)

M. Jean Mistler prend acte de cette déclaration, mais il demande que le gouvernement agisse de même envers les artisans ruraux, tandis que la période aiguë des hostilités n'est pas en vue. Puis il aborde la question délicate des prix agricoles. Il faut, dit-il, entrer dans la voie d'une hausse dirigée, seule façon d'accroître la production agricole; on luttera parallèlement contre la vie chère en agissant sur le secteur des intermédiaires. L'orateur montre, par des exemples tirés de la dernière guerre, que la liberté des prix à la production favorise celle-ci. Il n'y a rien à redouter d'une hausse normale. Et à tout prendre, il vaut mieux encourager nos nationaux à produire que d'être mis dans l'obligation de payer en or des importations.

Le député de l'Aude conclut en disant : « Pas de gaspillages, des restrictions, soit ! Mais d'autre part, organisons la fabrication agricole pour que la terre produise au maximum. Que le gouvernement tout entier aide donc l'agriculture dans son effort. » (Vifs applaudissements.)

M. Lucien Lamoureux

Le député radical socialiste de Lapalisse interpelle aussi sur la question de la main-d'œuvre agricole. Comme M. Mistler, il dit que la situation actuelle de l'agriculture est plus grave qu'en 1914, et il évalue à 300,000 le nombre des ouvriers agricoles poussés vers l'industrie avant la guerre, par les lois sociales. Depuis, l'exode a continué; d'autre part, les réquisitions excessives ont enlevé à l'agriculture ses principaux moyens de travail, ses tracteurs, ses chevaux, etc.

Le gouvernement a pris des mesures utiles, mais l'obtention de permissions agricoles a été soumise à un formalisme bureaucratique lent et compliqué, encore aggravé par l'incompréhension de certains chefs de corps.

Or, la récolte de 1940 est sérieusement compromise. Il résulte de l'enquête faite par l'Association des producteurs de blé dans 24 départements que 30 0/0 des terres seulement ont été ensemencées. Par suite, des importations massives sont à redouter; il en résulterait, en même temps que des sorties d'or, une hausse sensible des prix, hausse que le gouvernement ne pourrait freiner.

La démobilisation des classes 1912 à 1915 inclus rendra bien 100,000 hommes à la terre, mais la mobilisation d'autres catégories de Français ou d'étrangers lui en fera perdre 260,000. La culture est découragée, de nombreuses exploitations ont cessé; leur matériel est dispersé; les bâtiments sont laissés à l'abandon.

Le gouvernement, qui agit toujours tardivement, sous la pression des circonstances ou à la veille d'un débat comme celui-ci, a décidé la réquisition de tous les agriculteurs non mobilisés, et d'accorder des permissions de 30 jours aux agriculteurs mobilisés à l'intérieur. Excellentes décisions, mais tardives et insuffisantes, car les besoins de la culture et de l'élevage sont permanents, alors que le régime des permissions est exceptionnel et temporaire.

Un problème d'effectifs se pose pour l'ensemble du pays; il y a les besoins du front, mais il y a aussi ceux de l'intérieur, besoins aussi impérieux, car la guerre est totale, et il ne servirait de rien d'avoir sur la ligne Maginot une armée nombreuse si l'agriculture venait à s'effondrer, entraînant la chute de la monnaie. Il appartient au gouvernement d'exercer un arbitrage entre ces deux nécessités et de mettre à la disposition de l'agricul-

---

FEUILLETON DU *Temps*
DU 2 MARS 1940 (17)

LA PALU

DEUXIÈME PARTIE

VI (*Suite*)

Les vieux, qui regardaient le fils du maire danser avec Milène et le fils de l'adjoint danser avec Lina, froncèrent le sourcil. Il y en eut plus d'un qui lâcha entre ses dents :

— Faudra parler de ça aux prochaines élections.

Mais personne ne vit l'éclair de haine qui brilla dans les yeux d'un jeune homme du pays, Joseph Bruche, le fils du charron, lorsque passa devant lui, rouge de contentement, Julie Laprade, la fille du boulanger, tangotant avec Carlo. Ce jaloux serra les poings, grommela :

— Vont-ils nous voler les filles, comme ils nous ont volé les terres ?

Un malaise, né de l'ambiance nouvelle créée par l'intrusion d'une jeunesse étrangère, régnait parmi les spectateurs, et aussi parmi les danseurs de la région, qui faisaient exprès de s'interpeller en patois afin que les Italiens ne comprissent pas. Le malheur fut que Carlo, en bon Latin qu'il était, n'avait pas mis longtemps à s'assimiler l'idiome local : il saisit le sens des propos qui le visaient, et cela faillit tourner mal.

Ce ne fut heureusement qu'un incident, vite noyé dans la frénésie générale. Une danse chassa l'autre, les couples se désunirent, se reformèrent; le tintamarre de l'orchestre couvrit les saillies perfides, et aussi les fadaises que les galants débitaient à leurs cavalières.

Le maire, qui n'avait fait qu'ouvrir le bal, était vite reparti, pressé de fuir l'atmosphère d'étuve qui régnait dans la salle. Sa dignité lui défendait de se comporter comme les gens du village qui se débarrassaient, les uns après les autres, de leurs vestes et montraient, sur des chemises étonnamment roses, bleues ou vertes, des bretelles douteuses.

M. Pierre Audigier, s'épongeant le front sous les marronniers, serrait des mains d'administrés, recevait des compliments de personnes dont il ne savait pas le nom, s'empressait auprès des gros propriétaires de la commune, fumant par exception, ce jour-là, des cigares de la régie. Il donnait un ordre au garde champêtre, écoutait, l'air attentif mais l'esprit absent, les doléances de la femme de l'aubergiste, la plantait là pour aller au-devant du percepteur, s'entretenir ensuite avec le maréchal des logis de gendarmerie ou accueillir, avec les marques d'une déférence excessive, un confrère endimanché : le maire de Lagon.

L'arrivée d'une bande de gens plus distingués le fit se précipiter :

— Mon cher Lassalle ! Quel honneur pour notre fête si modeste ! Vous qui ne descendez jamais au bourg, ou si rarement !...

C'était, en effet, le châtelain de Bellevue, ce vieil ami, à qui le Parisien était redevable d'être maire de Cambian. M. Lassale présentait les personnes qui l'accompagnaient :

— Ma fille et mon gendre Jacques Laffitte, avec leurs trois enfants... M. et Mme de Laujuzan, propriétaires du château Ventout, à Buix.

M. Audigier s'inclina devant ces derniers :

— Très heureux... Je m'arrête souvent devant votre château : c'est un des plus jolis de la région.

M. Lassalle continua les présentations :

— Leurs amis, M. et Mme Sullivan, de Bordeaux, leur fils Maurice, et deux jeunes gens de Paris : Georges et Gaston Raity; enfin, un Parisien encore, Jacques Chapelle, qui travaille avec son père dans le commerce automobile. Toute cette jeunesse est en vacances au château Ventout.

Le maire désigna l'une des trois autos dont ces visiteurs distingués étaient descendus :

— Je n'ai pas besoin de demander si le cabriolet grand sport appartient à M. Chapelle ?

Le jeune homme répondit, l'air avantageux:

— J'aime assez la vitesse, en effet.

M. Pierre Audigier promena ce beau monde à travers la foule, maintenant très dense, arrêtée devant les baraques ou se pressant autour du manège de chevaux de bois. Les trois jeunes Parisiens et Maurice Sullivan, le Bordelais, qui était de leur âge, s'étaient précipités à la salle des fêtes.

— Tu parles d'un dancing ! s'écria Georges Raity.

— Vise la môme en bleu ciel ! fit son frère, en lui pinçant le bras.

Ils s'amusaient, railleurs, se gaussaient entre eux des couples de danseurs, avec cette cruelle inconscience des gens de la ville quand ils s'égarent chez les paysans.

Soudain, Jacques Chapelle aperçut Milène :

— Oh ! oh ! en voilà une qui n'est pas comme les autres !

— La chouette fille ! appuya Maurice Sullivan. Jolie, distinguée, bien habillée... Il faudrait savoir qui c'est.

— Sûrement pas une campagnarde...

— Sûrement pas.

Ils manœuvrèrent de façon à se placer au premier rang des curieux, et lorsque Milène repassa devant eux ils daignèrent remarquer qu'elle dansait avec un jeune homme en tenue d'élève officier.

— C'est bien ce que je disais, fit Jacques, ce n'est pas une paysanne.

Ils aperçurent Lina :

— Tiens, une autre ! Et qui lui ressemble ! On dirait sa sœur...

— Oui; mais celle-là n'est pas si bien accompagnée.

— De belles filles, en tout cas... Ce bal est intéressant.

Des gamins, à ce moment, firent irruption dans la salle avec des mines de conspirateurs. Les mains aux poches du veston, ils se faufilèrent, courbés, entre les jambes des spectateurs. Tout à coup, se dressant, ils lancèrent à la figure des danseuses des poignées de petites choses multicolores.

— Les confetti.

Il en jaillit de tous les côtés. En un clin d'œil il y en eut des nuages s'émiettant sur les têtes, poudrant les cheveux de leur poussière verte rouge ou bleue, de la poussière du parquet également, car les peu scrupuleux gamins ramassaient à terre les confetti tombés pour les lancer de nouveau à la face des filles.

Jacques Chapelle saisit un des mioches par la manche :

— Où vend-on les confetti ?

— Dehors, m'sieur ! Quarante sous le sac !

— Tiens, voilà quatre francs! Va m'en chercher deux sacs.

— J'en aurai-t-y deux poignées pour moi ?

— Trois, si tu veux.

— Chic, alors !

L'instant d'après, le Parisien, pourvu de munitions, visait Milène à la nuque. Elle se retourna sous l'attaque, aperçut son agresseur, et franchement se mit à rire. Puis elle disparut, entraînée par Marc dans une valse rapide. Mais Jacques la guettait. Au passage il lui jeta des confetti qui atteignirent son visage. Elle rit encore, s'ébroua, cependant que Marc, ayant remarqué d'où venait l'insistante provocation, pâlissait de contrariété. Il dit :

— Je n'aime pas ces manières.

— Pourquoi ? répliqua Milène. C'est l'usage, ici, le jour de la fête... Et nous n'avons encore rien vu... Que direz-vous ce soir ?

— Quand même, je trouve que c'est idiot.

— Ne soyez pas grognon.

— Ça vous amuse, vous ?

— Bien sûr, Marc ! ça m'amuse, comme tout ce qui est mouvement, joie et vie !

— Avec quelle flamme vous dites cela, Milène...

— Je suis Italienne...

— Alors, je ne discute plus. Mais je n'admets pas que ce beau monsieur ne s'en prenne qu'à vous pour faire montre de ses talents... Ne pourrait-il choisir une autre cible ?

— Jaloux ?

— Jaloux, si vous voulez! Je vous aime tant, Milène...

Elle le regarda sévèrement, tout en ayant envie de rire :

— Je vous défends de faire cette tête. Moi aussi je vous aime, Marc; mais, puisque nous sommes dans l'obligation de cacher nos sentiments, amusez-vous comme moi de ce que nous ne pouvons éviter.

— N'empêche que ce crâneur...

— Pourquoi crâneur ?... Parce qu'il est distingué, plutôt chic ?... C'est certainement quelqu'un de bien. Je le trouve sympathique, ce garçon...

— Voulez-vous vous taire !

Comme il paraissait fâché, peiné surtout, elle regretta de l'avoir taquiné. L'orchestre s'étant tu, elle lui dit à voix basse, tandis qu'ils regagnaient leurs places :

— Je vous demande pardon, Marc, je plaisantais.

Il la regarda bien en face, et vit dans ses yeux sa franchise et tout l'amour qu'elle ressentait pour lui. A son tour il s'excusa :

— C'est moi qui vous demande pardon : je ne suis qu'un sauvage.

Il l'entraîna dehors. Sur la petite place où Lina les rejoignit, avec Clara et Giovanna, ils tombèrent dans le groupe formé par le maire et la bande venue des châteaux de la côte.

M. Audigier appela son fils :

— Marc ! viens, que je te présente.

Les trois jeunes Parisiens, flanqués de Maurice Sullivan, ayant quitté le bal eux aussi, se trouvèrent nez à nez avec Marc. Les présentations faites, Jacques Chapelle fit, avec bonne humeur :

— Je m'excuse, monsieur, de vous avoir un peu mitraillé sans vous connaître... Croyez bien que c'est pur hasard...

Marc serra la main qu'on lui tendait; mais, d'instinct, il restait sur la défensive.

Jacques, maladroitement, insista :

— Toutes mes félicitations, d'ailleurs, pour la charmante personne que vous faisiez danser. Puis-je présenter à elle aussi mes regrets?...

L'amoureux de Milène eût certainement répondu quelque chose de sec si son père ne se fût hâté d'expliquer :

— C'est Milène, la fille d'Antonio Pastore... un homme que j'admire parce qu'il est courageux, intelligent, et qu'il a eu le mérite, étant étranger, de ne pas craindre de bousculer les routines. J'aime les novateurs, moi ! Je suis moderne...

Il appela la jeune fille :

— Milène ! venez ici, avec vos sœurs...

Les quatre enfants d'Antonio s'avancèrent, jolies, élégantes, même Giovanna, en leurs atours de fête.

— Les voilà, les quatre Grâces ! Comment les trouvez-vous ?

— Charmantes ! s'écrièrent les châtelains.

— Eh bien ! vous avez devant vous quatre paysannes !

— Vous plaisantez ?

— Quatre filles des champs parfaitement authentiques. Toutes travaillent la terre, curent les étables, trayent les vaches, sarclent le maïs, gavent les oies, font la lessive, préparent la pâtée des porcs... Que dites-vous de cela, messieurs les Parisiens ?...

Marc était furieux. Jacques Chapelle souriait. Il insinua :

— Vous exagérez peut-être un peu, monsieur le maire ?

Marc bondit :

— Non, monsieur, mon père n'exagère pas ! Ces jeunes filles ne sont que des paysannes, de simples paysannes !

Jacques avait compris. Son expérience lui donnait, dans cette joute, trop d'avantages pour qu'il ne dominât pas le pauvre amoureux de province, affolé de sentir l'objet de sa flamme convoité par un rival. Celui-ci était, par tempérament, friand d'aventures et assez sceptique en matière de sincérité féminine. Trop gâté par la vie qui lui avait donné des parents riches et un physique séduisant, il ne comptait plus ses succès, mais était toujours intéressé par la possibilité d'une conquête nouvelle. Il répondit à Marc, conciliant :

— Des paysannes, soit ! Permettez toutefois que je les trouve ravissantes...

— Merci, m'sieur ! fit Lina légèrement railleuse.

Jacques Chapelle pensa : « Celle-là est une fine mouche; mais c'est l'autre qui m'intéresse. » Il interpella donc l'autre :

— Mademoiselle, je suis désolé d'avoir été maladroit, tout à l'heure...

Elle répliqua, souriante :

— Vous m'avez pourtant fort bien visée.

— C'est en quoi, justement, j'ai été maladroit... Cette façon d'agir, trop familière, n'indique pas chez un homme beaucoup d'éducation...

JEAN BOSC.

(*A suivre.*)

Traduction et reproduction interdites.

ture la main-d'œuvre qui lui donnera le moyen de collaborer, avec nos soldats, par une production accrue, à la victoire du pays. (Applaudissements.)

MM. Reille-Soult, Thibon et Riffaterre

M. Reille-Soult (démocrate populaire) étudie aussi le problème de la main-d'œuvre; il demande instamment au gouvernement de rendre à l'agriculture les ruraux démobilisés des classes 1910-1911, actuellement retenus dans les usines comme requis civils par le ministre de l'armement. Si l'orateur n'a pas satisfaction, il ne votera pas l'ordre du jour de confiance. Il importe en outre que les agriculteurs incorporés dans des régiments de pionniers bénéficient de larges permissions périodiques pour aller travailler chez eux. L'orateur aborde ensuite les problèmes des tracteurs, du manque de conducteurs, de l'utilisation des gazogènes, de la réquisition des chevaux, des transports, du lait, du ravitaillement en viande et des conserves pour la fabrication desquelles il n'est pas nécessaire, selon lui, d'employer de viandes fraîches.

Au sujet des réquisitions, le ministre de l'agriculture répond à M. Reille-Soult qu'il a bien fallu que l'intendance assurât avant tout l'approvisionnement des armées et constituât des stocks de viande congelée et de conserves; mais c'est aujourd'hui chose faite; ces stocks sont constitués; il n'y a plus qu'à les entretenir; les prélèvements à opérer désormais par voie de réquisition seront donc réduits.

La séance est suspendue de 16 h. 55 à 17 h. 10.

A la reprise, *M. Thibon* (Fédération républicaine), qui aborde pour la première fois, et avec talent, la tribune, reprend en entier les questions déjà traitées de la main-d'œuvre agricole, du régime de permissions institué par le président du conseil, des affectations spéciales scandaleuses, des allocations militaires, dont beaucoup de cultivateurs sont injustement frustrés, et il demande au ministre de l'agriculture d'user de toute son influence pour que le code de la famille soit appliqué à partir du 1er avril prochain. M. Thibon provoque, à ce sujet, une réponse nettement positive de M. Queuille; il termine en plaidant la cause des viticulteurs de l'Ardèche qui ne peuvent écouler les vins de leur dernière récolte dont la teneur en alcool est trop faible. L'orateur reçoit, en regagnant son banc, les félicitations de ses amis.

M. Riffaterre (S. F. I. O.), qui lui succède à la tribune, et s'y maintient pendant une heure, explique, dans tous ses détails, son plan d'organisation de la production agricole dans le cadre communal, l'Etat prenant à sa charge une partie des frais de production. Il y aurait des comités départementaux et des comités communaux; ces derniers établiraient le plan communal de culture qui comprendrait la réunion de certains domaines et la répartition du travail. Le plan serait exécuté par des organismes appropriés qui pratiqueraient la discipline de l'entr'aide. Les réglementations, les contraintes n'effraient pas M. Riffaterre qui élude, d'autre part, l'objection financière en déclarant que l'Etat n'a de choix qu'entre la charge d'une importation excessive et celle d'une aide mesurée à l'agriculture.

C'est sur l'exposé de ces vues, évidemment théoriques, que la séance est levée, à 18 h. 50.

Le mariage par procuration des militaires et marins

Au cours de cette séance, la Chambre a adopté, sur un rapport de M. Drouot, au nom de la commission de la législation civile et criminelle, un projet de loi, voté par le Sénat, complétant et modifiant les dispositions du décret du 9 septembre 1939 dont l'objet est de permettre en temps de guerre le mariage sans comparution personnelle des militaires et marins présents sous les drapeaux, et même le mariage après décès si l'autorité militaire est en mesure de produire des documents constatant formellement leur consentement.

Séances aujourd'hui à 9 h. 30 et à 15 heures, pour la suite des interpellations agricoles.

Au groupe des députés anciens combattants

Le groupe des députés anciens combattants a été informé, par M. Xavier Vallat, de l'état actuel de la procédure de discussion sur la proposition de MM. Miellet, le chanoine Polimann et de nombreux députés, tendant à rendre aux religieux anciens combattants les droits communs à tous les citoyens français.

Après une délibération sur les moyens propres à faire aboutir cette initiative d'anciens combattants, le groupe a décidé, à l'unanimité des membres présents, moins trois voix, de déléguer son président, M. Scapini, auprès du président du conseil pour inviter le gouvernement à appliquer par décret les mesures préconisées dans la proposition de loi de MM. Miellet et le chanoine Polimann.

Le groupe a approuvé ensuite, à l'unanimité moins quatre voix, la proposition de résolution de M. Radulph, tendant à faire bénéficier les mobilisés, pères d'un enfant, compris entre les classes 1910 et 1919, d'une bonification de deux classes.

Le groupe s'est déclaré satisfait des mesures prises par le gouvernement concernant les orphelins de la guerre 1914-1918.

A la commission des finances

La commission des finances a échangé des vues au sujet de l'audition du ministre des finances au cours d'une prochaine séance. La commission a ensuite entendu les comptes rendus de missions faits par MM. Maurice Petsche, Garchery, J.-M. Thomas, et Landry sur l'organisation et le fonctionnement des services de santé militaire.

Ajoutons que M. Paul Reynaud sera entendu par la commission, mercredi prochain, sur différentes questions techniques, telles que la situation de la trésorerie et la nouvelle convention passée avec la Banque de France.

A la commission des pensions

La commission des pensions a entendu un rapport d'information de M. Burgeot sur la question des prisonniers de guerre.

Elle a adopté définitivement le rapport de M. Bloncourt sur la proposition de M. Joseph Bastide concernant le décret-loi du 20 janvier 1940 relatif aux pensions militaires.

LE PAYEMENT DES TRANSACTIONS COMMERCIALES FRANCO-BRITANNIQUES

La Banque de France communique :

Pour faciliter dans toute la mesure possible les payements résultant de transactions commerciales franco-britanniques, une nouvelle réglementation est mise en vigueur en ce qui concerne les importations originaires et en provenance de la plupart des territoires du « sterling-area ». Elle place le système français de contrôle des changes sur une base analogue à celle du système en vigueur dans le Royaume-Uni.

La formalité de la licence est supprimée pour la plupart des produits originaires, et en provenance de ces pays. Pour ces produits, l'importateur recevra au vu d'une déclaration, les moyens de changes nécessaires, à charge pour lui de justifier de l'importation de la marchandise et des payements qu'il aura effectués.

En ce qui concerne les marchandises qui restent soumises au régime des licences, c'est également sur production d'une déclaration que le bénéficiaire de la licence recevra les moyens de change nécessaires.

En outre, des crédits commerciaux en francs pourront être accordés, pour achats dans l'empire français, à des résidents dans les pays susvisés du « sterling-area », sans autorisation préalable de l'Office des changes, à qui ces crédits devront toutefois être notifiés.

Des arrangements ont également été pris afin de faciliter entre l'empire français et les pays susvisés du « sterling-area » les payements afférents aux dépenses de voyage et de séjour, et à diverses dépenses personnelles.

Ces dispositions s'appliqueront à la France, à l'Algérie, aux colonies françaises et aux territoires africains, sous mandat français; leur extension à la Tunisie, au Maroc, à la Syrie et au Liban est à l'étude.

TRIBUNAUX

Espions condamnés

Dans sa séance du 20 février 1940, le tribunal militaire permanent de la 6e région a condamné le nommé Auguste-Charles-Joseph Schroell, aux travaux forcés à perpétuité pour espionnage.

— Le tribunal militaire de la division d'Oran a condamné à mort le nommé Ribbi Elias, sujet italien, inculpé d'espionnage.

LES DÉCRETS-LOIS SUR LES MESURES de défense économique

Le *Journal officiel* du 1er mars publie les décrets signés hier jeudi en conseil des ministres prescrivant, en raison de la guerre, une série de mesures économiques qui visent :

1° La restriction de la consommation (carte de rationnement, réglementation des boulangeries, pâtisseries et restaurants, restriction de l'alcool et des produits pétroliers, incorporation de la farine de fève à la farine panifiable);

2° La production agricole;

3° Le contrôle des prix;

4° Les exportations;

5° Le régime du travail (main-d'œuvre féminine et apprentissage);

6° Les contrôles et économies dans les administrations publiques et aux armées;

7° Les payements des dépenses à l'étranger;

8° Le crédit public et la Trésorerie (convention avec la Banque de France pour la réévaluation de l'encaisse et l'augmentation des avances à l'Etat).

Nos lecteurs trouveront ci-dessous, le texte intégral des plus importants de ces décrets-lois publiés sous la date du 29 février 1940.

RESTRICTION DE LA CONSOMMATION

Distribution des cartes de rationnement

Article premier. Les restrictions de consommation de certaines catégories de denrées, objets ou produits, seront établies par décret contresigné par le président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre et des affaires étrangères, le ministre responsable des mesures à prendre en vue de la production et de la réunion de ces catégories de ressources et le ministre des finances.

Art. 2. Toute personne résidant en France est tenue de faire avant le 1er avril 1940 une déclaration portant les indications qui seront fixées par un arrêté interministériel du ministre de l'intérieur, du ministre de l'agriculture, du ministre des finances et du ministre des travaux publics.

Cette déclaration est déposée à la mairie de la commune où le déclarant avait sa résidence le 1er mars 1940.

Une carte nominative et intransmissible sera délivrée à chaque déclarant.

Art. 3. La production de la carte ou des titres auxquels elle donne droit sera exigée des consommateurs ou acheteurs qui voudront obtenir les denrées, objets ou produits pour lesquels cette obligation sera édictée.

Art. 4. L'emploi de la carte sera pour chaque denrée, objet ou produit, fixé par arrêté interministériel du ministre des finances et du ministre responsable des mesures à prendre pour la production et la réunion des ressources relevant de son département.

Art. 5. Les consommateurs ou acheteurs pourront être répartis en catégories donnant droit à des rations ou quantités différentes, qui seront fixées notamment en fonction de l'âge et du genre de travail effectué.

Art. 6 Les militaires en permission ou en congé recevront une carte individuelle de catégorie spéciale, donnant droit à la ration alimentaire la plus élevée de chaque denrée, objet ou produit pendant la durée de la permission ou du congé.

Cette carte sera délivrée par la mairie de la résidence indiquée sur les titres de permission ou de congé et sur présentation de ces titres.

Art. 7. Des arrêtés interministériels du ministre des finances et du ministre responsable institueront des régimes spéciaux pour la livraison, la consommation ou l'usage des denrées, objets ou produits frappés des restrictions prévues à l'article 1er dans les cas ou ceux-ci sont l'objet d'une consommation ou d'un usage collectif.

Art. 8. Des décrets contresignés par le ministre responsable et le ministre des finances pourront fixer la quantité maximum des denrées, objets ou produits que les personnes ne se livrant pas habituellement à des transactions sur ceux-ci auront la faculté de détenir.

Art. 9. En cas d'infraction aux dispositions du présent décret et des décrets pris en exécution du présent décret, le ministre responsable pourra prononcer la fermeture temporaire ou définitive des établissements appartenant aux contrevenants.

Art. 10. Toute infraction aux dispositions du présent décret et des décrets et arrêtés pris en exécution du présent décret sera punie des peines prévues à l'article 46 de la loi du 11 juillet 1938.

En outre, l'établissement ou l'usage de fausses cartes sera poursuivi comme faux et les auteurs et complices seront déférés à la juridiction compétente.

Art. 11. Toutes dispositions contraires au présent décret sont abrogées.

Réglementation des boulangeries et des pâtisseries

TITRE Ier

Fabrication et vente du pain

Article premier. — Il est interdit :

1° De fabriquer, mettre en vente ou vendre des pains autres que ceux de qualité courante tels qu'ils seront définis d'après les usages locaux par les arrêtés prévus à l'article 7;

2° D'utiliser pour la fabrication de ces pains d'autres farines que la farine entière de froment et la farine de succédanés mélangée ou non;

3° D'additionner ces farines d'autres substances que la levure ou le levain, l'eau, le seul ou la pomme de terre.

La fabrication, la mise en vente et la vente des croissants et des biscottes fraîches et sèches demeurent permises.

Art. 2. Dans les hôtels, restaurants et autres établissements d'alimentation ouverts au public il est interdit de servir par repas et par consommateur plus de :

1° 150 grammes de pain si le prix du repas est supérieur à 15 francs;

2° 300 grammes si le prix du repas ne dépasse pas cette somme.

Art. 3. Les dispositions réglementaires des arrêtés préfectoraux ou municipaux cesseront d'être en vigueur en tant qu'elle comportent des conditions de poids ou de longueur moins restrictives pour la fabrication du pain que celles prévues en exécution du présent décret, mais continueront à être appliquées dans la mesure où lesdites conditions de poids et de longueur seront plus restrictives.

TITRE .

Pâtisserie

Art. 4. Les pâtisseries, les pâtisseries-confiseries, les pâtisseries-glaceries, les chocolateries, les magasins vendant de la biscuiterie, de la confiserie, des glaces et des pâtés en croûte ainsi que les rayons existant pour ces mêmes articles dans les boulangeries, épiceries et autres maisons d'alimentation devront être fermés les mardis, mercredis et vendredis, à l'exception des jours fériés.

Les jours de fermeture indiqués à l'alinéa précédent peuvent être modifiés dans les communes où le marché ou la foire a lieu un de ces jours. Cette modification est autorisée par arrêté préfectoral, à la condition que le jour de remplacement désigné soit groupé avec un autre jour, de telle sorte que deux jours de fermeture soient consécutifs.

Art. 5. La consommation de la pâtisserie dans les restaurants, hôtels, cafés, maisons de thé, crèmeries et tous autres établissements ouverts au public est interdite pendant ces même jours.

TITRE III

Chocolaterie

Art. 6. Il est interdit de fabriquer, mettre en vente ou vendre d'autre chocolat que celui de qualité courante, en tablettes, en bâtons, en croquettes ou en poudre.

En conséquence, la fabrication, la mise en vente ou la vente de chocolats de luxe, de chocolats fondants ou au lait et de la confiserie au chocolat sont interdites.

TITRE IV

Art. 7. Des arrêtés du ministre de l'agriculture fixeront les conditions d'application du présent décret et notamment la date à laquelle ces dispositions entreront en vigueur.

Réglementation des restaurants

Article premier. La consommations des denrées alimentaires dans les hôtels, pensions, restaurants, buffets, wagons-restaurants, auberges, cafés, cafés-restaurants, cafés-brasseries, crémeries, cercles, clubs et tous établissements ouverts au public ainsi que tous les restaurants coopératifs, est soumise aux règles fixées par le présent décret.

Art. 2. Il est interdit de servir au même repas, à la même personne, un nombre de plats supérieur à deux, dont un seul de viande.

En dehors de ces deux plats, le consommateur peut demander :

1° Un potage ou un hors-d'œuvre (les hors-d'œuvre étant limités à quatre sortes);

2° Un fromage et un entremets ou un fromage et un dessert (fruit, confiture, compotes, marmelades, biscuiterie).

Les légumes cuits ou crus sont comptés pour un plat quand ils sont consommés séparément, c'est-à-dire quand ils ne servent pas de garniture.

La portion de viande susceptible d'être servie à chaque consommateur reste soumise aux dispositions de l'article 6 du décret du 23 décembre 1939.

Toutefois, dans les restaurants à prix fixe, ou bouillons ne servant pas de repas d'un prix supérieur à celui qui sera fixé dans chaque département par arrêté préfectoral, l'un des hors-d'œuvre pourra comprendre de la viande dans une proportion définie par le même arrêté.

Art. 3. Le menu du jour ne devra pas comprendre pour chaque repas plus de deux potages ou hors-d'œuvre (ceux-ci étant limités à quatre sortes) et plus de neuf plats, savoir :

Un plat d'œufs au choix.
Trois plats de poissons, huîtres ou escargots.
Deux plats de légumes ou pâtes.
Trois plats de viande.

Toutefois, le jour où la consommation, dans les établissements fixés ci-dessus, de la viande de bœuf, de veau, de mouton, de chèvre, de porc, de cheval ainsi que de la charcuterie et de la triperie est interdite, le nombre de plats autres que les potages ou hors-d'œuvre est réduit à sept, savoir :

Un plat d'œufs au choix.
Trois plats de poissons, huîtres ou escargots.
Trois plats de légumes ou pâtes.

Les chefs, directeurs ou gérants des établissements visés par l'article 2 sont tenus d'afficher chaque jour, à partir de dix heures pour le déjeuner et à partir de dix-sept heures pour le dîner, les menus du jour et de les tenir à partir des mêmes heures à la disposition des commissaires de police et des autres officiers de la force publique

Art. 4. Il est interdit dans les mêmes établissements de servir à part du beurre frais, sauf avec les plats pour lesquels il constitue un assaisonnement nécessaire.

Art. 5. Une copie du présent décret sera affichée de façon apparente dans chacune des salles des établissements soumis à la présente réglementation.

Art. 6. Des arrêtés du ministre de l'agriculture fixeront les conditions d'application du présent décret, et notamment la date à partir de laquelle il entrera en vigueur.

Incorporation de farine de fève dans la farine panifiable

Article premier. L'article 24 du texte annexé au décret de codification du 24 avril 1936, concernant l'organisation et la défense du marché du blé, est modifié comme suit à compter de la promulgation du présent décret :

« La quantité de farine de fève qui peut être incorporée dans la farine panifiable ne peut dépasser 2 0/0. Les farines panifiables qui contiendront de la farine de fève porteront sur l'étiquette de garantie l'indication de cette incorporation.

» Les infractions à cette disposition seront punies des peines prévues par l'article 1er de la loi du 1er août 1905. »

Réduction de la consommation des produits pétroliers

Article premier. En vue de réduire la consommation nationale des produits pétroliers, les mesures suivantes sont édictées pour être appliquées d'une part à la population civile, d'autre part, aux formations militaires du territoire.

TITRE Ier

Population civile

Art. 2. Les préfets et les maires assistés éventuellement des comités prévus aux articles 16 et 17 du décret du 20 septembre 1939, ainsi que les commissaires de police dans le département de la Seine, seront responsables de l'exacte application du contingent mensuel édicté par le ministre des travaux publics en application de l'article 12 du même décret. Ils procéderont chaque mois à une revision des besoins dans le sens de la plus stricte économie et ils devront s'assurer, avec le concours des agents de contrôle de la distribution visés aux articles 34 et 35 du décret du 20 septembre 1939, que les contingents alloués aux membres des diverses collectivités ne sont pas détournés par les titulaires de bons à d'autres fins que celles pour lesquelles ces bons ont été délivrés.

Un compte rendu des mesures prises en application du décret du 5 janvier 1940 sera adressé, le 5 de chaque mois, par les préfets au ministre des travaux publics (direction des carburants). Ce compte rendu mentionnera les infractions à la réglementation de la vente et de l'emploi des produits pétroliers contingentés constatées au cours du mois précédent, ainsi que les suites qui y auront été données.

Art. 3. Tout particulier ni industriel ni commerçant qui possède plusieurs voitures de tourisme immatriculées à son nom n'aura droit chaque mois qu'à la ration d'essence d'une seule voiture.

Toutefois, des dérogations, limitées à deux voitures au maximum, pourront être accordées par les autorités prévues à l'article 7, paragraphe 7, du décret du 20 septembre 1939, dans le cas où, par suite des nécessités de guerre, les deux voitures sont garées dans deux communes différentes.

Les militaires en permission auront droit à une répartition d'essence qui ne pourra excéder 10 litres par jour de permission. Cette répartition sera limitée à 5 litres par jour dans le cas où, la voiture étant en circulation, une allocation d'essence a déjà été reçue pour le mois en cours.

Art. 4. Le préfet, dans chaque département, et le préfet de police, dans le département de la Seine, opéreront avant le 1er avril 1940 un recensement des voitures automobiles de tourisme utilisées par des usagers qui, à l'exclusion des formations militaires du territoire, bénéficient directement ou indirectement d'allocations gratuites de carburants.

Ce recensement s'appliquera notamment aux départements et communes, administrations, services d'intérêt public et collectivités publiques diverses.

Art. 5. En vue d'assurer ou de renforcer le contrôle des quantités de produits pétroliers consommées par les administrations, services et collectivités visés à l'article précédent, il sera institué par arrêté une commission centrale de contrôle composée de représentants des ministères des travaux publics, des finances et de l'intérieur. Lorsque cette commission aura à examiner une question concernant une administration, service ou collectivité relevant d'un département ministériel autre que l'un des trois départements ci-dessus, elle demandera au ministère intéressé la désignation d'un représentant qui siégera à la commission pour l'examen de ladite question.

Cette commission pourra demander l'envoi sur place des membres des corps de contrôle pour procéder à des enquêtes.

Sur le vu des rapports de ces enquêteurs, la commission pourra proposer au ministre intéressé de réduire le nombre des voitures utilisées par les administrations, services et collectivités désignés ci-dessus, ainsi que les quantités de produits pétroliers qui leur sont allouées.

TITRE II

Formations militaires du territoire

Art. 6. Les commandants de régions militaires, maritimes ou aériennes opéreront, avant le 1er avril, un recensement des automobiles militaires du type « tourisme » utilisées par les formations militaires du territoire et, notamment, par les corps, services et établissements de la guerre, de la marine et de l'air. Ce recensement, en ce qui concerne les établissements et services relevant du ministère de l'armement, sera effectué par ce dernier département.

Art. 7. En vue d'assurer le contrôle des quantités de produits pétroliers consommés par ces formations, il sera institué par arrêté une commission centrale de contrôle composée de représentants des ministères de la défense nationale et de la guerre, des travaux publics, des finances, de la marine, de l'air et de l'armement.

Cette commission pourra demander qu'il soit procédé sur place aux enquêtes qui lui paraîtront nécessaires, par l'intermédiaire des corps de contrôle des ministères de la défense nationale intéressés.

Sur le vu des rapports de ces enquêteurs, la commission pourra saisir le ministre intéressé de propositions tendant à réduire le nombre des voitures utilisées par les formations, ainsi que les quantités de produits pétroliers qui leur sont allouées.

Restriction de la consommation de l'alcool

Article premier. Est interdite les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, la vente ou l'offre gratuite de boissons spiritueuses ou apéritifs de toute nature à consommer sur place, dans tous les endroits accessibles au public, notamment dans les débits de boissons, restaurants, lieux de divertissement, magasins, ateliers et chantiers, ainsi que sur la voie publique.

Art. 2. La vente au détail des boissons à emporter, visées à l'article précédent ne pourra, à partir du 1er juillet prochain, être effectuée par quantités inférieures à deux litres.

Art. 3. Toute infraction aux dispositions prévues par les articles 1er et 2, sera punie d'une amende de 100 à 2,000 francs, à la charge du négociant ou de la personne qui aura offert la boisson interdite.

Le tribunal pourra, en outre, en ce qui concerne les infractions aux dispositions de l'article 1er, prononcer la fermeture des établissements, et, en cas de récidive, l'interdiction d'exercer la profession de débitant de boissons.

Art. 4. L'article 146, premier alinéa, du code des contributions indirectes, modifié par l'article 135 du décret-loi du 29 juillet 1939, est modifié comme suit :

« *Art.* 146. Les infractions à la loi du 16 mars 1915, modifiée par celle du 17 juillet 1922, relative à l'interdiction de la fabrication, de la vente en gros et en détail ainsi que de la circulation de l'absinthe et des liqueurs similaires, et aux décrets rendus pour son application, sont punies à la requête... »

(La suite sans changement.)

Art. 5. Le présent décret pourra, en tout ou en partie, être rendu applicable à l'Algérie dans les conditions que fixera un décret pris sur le rapport du ministre de l'intérieur et du ministre des finances.

CONTROLE DES PRIX

Article premier. L'article premier du décret du 9 septembre 1939 est abrogé et remplacé par l'article suivant :

« Toute majoration des prix à la production et des prix de gros, demi-gros, détail, des marchandises et denrées de toute nature, ainsi que de tous tarifs appliqués dans les entreprises artisanales, industrielles et commerciales, tels qu'ils étaient pratiqués à la date du 1er septembre 1939, est interdite.

» Est également interdite toute majoration de prix résultant d'une modification quelconque des conditions de vente en vigueur au 1er septembre 1939, notamment :

» *a*) L'application à la vente d'une marchandise « nue » d'un prix qui s'entendait antérieurement de la vente de cette marchandise « logée »;

» *b*) L'application à la vente d'une marchandise prise au départ de l'usine, à la gare ou au quai de départ, d'un prix qui s'entendait antérieurement de la vente de cette marchandise « rendue franco » chez l'acquéreur;

» *c*) L'application à la vente d'une marchandise de suppléments de prix pour des prestations ou fournitures accessoires, si ces prestations ou fournitures étaient antérieurement comprises dans le prix de la vente principale;

» *d*) La suppression ou l'aménagement d'escomptes, ristournes, bonifications ou remises sur les tarifs de vente qui n'aurait pas été agréé par le comité national ou les comités départementaux de surveillance des prix, lorsque ces escomptes, ristournes, bonifications et remises sont faits de façon régulière à la clientèle d'après les usages commerciaux de la profession;

» *e*) La majoration des suppléments de prix en vigueur au 1er septembre 1939 pour livraisons en petites quantités et suppléments de prix en vigueur au 1er septembre 1939 pour différence de qualité.

» Le prix des articles ou produits créés après le 1er septembre 1939 ne pourra être supérieur au prix des articles ou produits de composition ou de fabrication similaires existant antérieurement au 1er septembre 1939. S'il s'agit de produits français substitués à des produits étrangers, la majoration dont ils pourraient faire l'objet devra, au préalable, être fixée par le comité national de surveillance des prix. En aucun cas, le changement de référence commerciale, qui n'est pas fondé sur une différence importante dans la nature ou la qualité du produit ne peut justifier une majoration de prix.

» Les entreprises de production, vente ou commission établies postérieurement au 1er septembre 1939 ne pourront pratiquer des prix ou tarifs supérieurs à ceux des entreprises similaires soumises aux dispositions précédentes.

» Toutefois, pourront exceptionnellement faire l'objet d'autorisations préalables du comité national ou des comités départementaux de surveillance des prix, les majorations qui seraient justifiées par les conditions de fait d'exploitation des entreprises ou des fluctuations de cours des matières premières.

» En aucun cas, ne seront autorisées les hausses qui seraient provoquées par l'intervention d'intermédiaires nouveaux. »

Art. 2. Le décret du 9 septembre 1939 est complété ainsi qu'il suit:

« Art. 1er *bis*. Les offres, propositions ou conventions de ventes faites ou contractées à un prix supérieur au prix autorisé sont considérées comme une majoration au sens de l'article premier, alinéas 1, 2, 3 et 4 du présent décret ».

Art. 3. Il est ajouté au décret du 9 septembre 1939 un article 2 *bis* ainsi conçu :

« Art. 2 *bis*. Les prix de vente à la métropole des produits ou services en provenance des colonies, pays de protectorat et territoires sous mandat dépendant du ministre des colonies, sont fixés par le ministre des colonies et le ministre responsable, après avis du comité interministériel de surveillance des prix. »

LA CONVENTION AVEC LA BANQUE DE FRANCE

Le décret-loi spécial qui a pour objet d'approuver, dans son article 1er, la convention signée le 29 février entre le ministre des finances et le gouverneur de la Banque de France, décide en outre par l'article 2 que « Pendant la durée des hostilités, le fonds de stabilisation des changes, institué par l'article 3 de la loi du 1er octobre 1936, est autorisé à investir temporairement en bons du Trésor à trois mois ses avoirs disponibles en francs. »

Au décret est annexée la convention dont voici le texte :

I. — *Réévaluation de l'encaisse. — Remboursement des avances à l'Etat antérieures à la guerre*

Article premier. La Banque procédera à la réévaluation de son encaisse-or et de ses avoirs disponibles en devises étrangères, dans les conditions prévues à l'article premier de la convention du 25 septembre 1936 sur la base d'un poids d'or de 23.34 milligrammes, au titre de 900 millièmes de fin par franc.

Art. 2. La plus-value résultant de la réévaluation prévue à l'article précédent sera, conformément aux dispositions de l'article 8 de la convention du 12 novembre 1938, affectée, à due concurrence, au remboursement définitif des avances provisoires consenties au Trésor public, par la Banque de France, en application de l'article 3 de la convention précitée.

Le solde non remboursé sera apuré au moyen des disponibilités du fonds de stabilisation des changes.

II. — *Cession d'or par la Banque de France à l'Etat et remise, en payement, de bons du Trésor négociables*

Art. 3. La Banque de France cédera à l'Etat, pour être remis au fonds de stabilisation des changes, de l'or prélevé sur son encaisse à concurrence de 30 milliards de francs, sur la base de 23,34 milligrammes d'or à 900 millièmes de fin par franc.

Art. 4. — En règlement de la cession prévue à l'article 3 de la présente convention, la Banque de France recevra, pour un capital nominal de 30 milliards de francs, des bons du Trésor, à trois mois d'échéance, portant intérêt au taux en vigueur pour les bons ordinaires du Trésor de 75 à 105 jours d'échéance et négociables sur le marché.

Art. 5. La Banque de France inscrira à une ligne spéciale de l'actif de son bilan le montant nominal des bons négociables qu'elle aura reçus en exécution de l'article 4 de la présente convention.

Elle ouvrira, au passif de son bilan, sous la rubrique « compte annexe d'intérêts », un compte destiné à recevoir la provision nécessaire au service des intérêts qui seront dus aux souscripteurs de ces bons dans le cas où ils seront placés sur le marché.

Les conditions de fonctionnement des deux comptes précités seront réglées par un échange de lettres entre le ministre des finances et le gouverneur de la Banque de France.

Art. 6. En cas de rétrocession d'or par l'Etat à la Banque de France, le montant des bons négociables visés aux articles précédents sera réduit à due concurrence.

Si le montant des bons négociables conservés en portefeuille par la Banque est inférieur au montant de la rétrocession, une convention nouvelle fixera les conditions de l'opération.

Art. 7. Le montant des bons négociables reçus par la Banque en exécution de la présente convention ne sera pas compris dans le chiffre de la circulation productive servant de base au calcul des redevances et de l'impôt du timbre prévus par les lois et conventions en vigueur.

Art. 8. L'Etat versera à la Banque, à titre de remboursement des frais exposés par elle du fait des opérations prévues aux articles précédents, une commission égale à 3 p. 1,000 par an du montant nominal des bons négociables qui lui seront remis.

Cette commission sera réglée, par trimestre et d'avance, au moment de la remise des bons négociables et de leurs renouvellements successifs.

III. — *Avance nouvelle à l'Etat.*

Art. 9. La Banque de France s'engage à consentir à l'Etat, sur la demande du ministre des finances, et en sus des avances prévues par l'article 1er de la convention du 29 septembre 1938, des avances provisoires à concurrence de 20 milliards de francs.

Art. 10. En contre-partie des avances consenties en application de l'article 9 de la présente convention, il sera délivré des bons du Trésor à trois mois d'échéance, sans intérêt, renouvelables jusqu'au remboursement desdites avances.

Art. 11. La Banque de France recevra, à titre de remboursement des frais exposés par elle, pour le service des avances prévues à l'article 9 de la présente convention, une commission de 5 p. 100 par an du montant effectif desdites avances.

Art. 12. Les dispositions fixées par l'article 8 de la convention du 12 novembre 1938, pour le remboursement des avances consenties conformément à l'article 3 de ladite convention, seront également appliquées pour le remboursement définitif des avances prévues à l'article 1er de la convention du 29 septembre 1938 et à l'article 9 de la présente convention.

Art. 13. Le montant des avances consenties, en exécution de l'article 9 de la présente convention, ne sera pas compris dans le chiffre de la circulation productive servant de base au calcul des redevances et de l'impôt du timbre prévus par les lois et conventions en vigueur.

Art. 14. La présente convention est dispensée des droits de timbre et d'enregistrement.

D'autre part, un arrêté du ministre des finances décide que « Les disponibilités du fonds de soutien des rentes sont, soit versées à un compte ouvert à cet effet à la Caisse autonome d'amortissement pour la Banque de France, soit provisoirement utilisées à des achats d'or placé sous dossier à la Banque de France ou à la souscription de bons du Trésor. »

Nous donnerons demain les décrets-lois relatifs à la production agricole, aux mesures pour faciliter l'exportation, à l'organisation du travail, aux contrôles et économies, aux payements à l'étranger.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Le centenaire d'une élection académique. — C'est celle de Pierre Flourens, le physiologiste, qui, membre de l'Académie des sciences depuis 1828, secrétaire perpétuel de cette Compagnie depuis 1833, fut élu le 20 février 1840 à l'Académie française au fauteuil vacant par le décès de Michaud. C'est un centenaire qu'on ne penserait pas à évoquer si Flourens n'avait eu comme concurrent Victor Hugo, qui pour la troisième fois se présentait aux suffrages de l'Académie française. Il y eut quatre tours de scrutin, Hugo obtint successivement 14, 15, 14, puis 12 voix. Flourens, lui, en recueillit 14, 14, 15 et 17 — la majorité était de 16.

Détail curieux : ceux qui votèrent pour Flourens ignoraient généralement l'orthographe exacte de son nom, qui fut écrit *Flourin*, *Florence* et même *Floran*.

On sut, plus tard, que Victor Hugo avait eu les voix de Chateaubriand, Lacretelle, Villemain, Lebrun, Ségur, Pongerville, Feletz, Lamartine, Thiers, Nodier, Viennet, Dupin, Salvandy, Guizot, Mignet — élu contre lui le mois de décembre précédent — et Cousin.

Alexandre Dumas raconte dans ses *Mémoires* que le soir de cette élection il rencontra Népomucène Lemercier, un des adversaires les plus irréductibles d'Hugo à l'Académie. Il lui aurait dit: « Monsieur Lemercier, vous avez refusé votre voix à Victor Hugo, mais il y a une chose que vous serez obligé de lui donner un jour, c'est votre place. Prenez garde qu'en échange du mal que vous dites de lui il ne soit obligé de dire du bien de vous à l'Académie. »

Ce qui arriva effectivement quand Hugo fut élu à la place de Lemercier le 7 janvier 1841.

Naissances

— Le capitaine Massenet, aux armées, et Mme, née Solange Leboucher, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Denis.

— Le lieutenant d'état-major Paul Krug et Mme, née Charvet, sont heureux de faire part de la naissance de leur second fils Michel. Dinard, « Le Costelet », 4 février 1940.

Nécrologie

— On annonce la mort de *M. Emmanuel Salem*, grand officier de Saints-Maurice et Lazare, grand officier de la couronne d'Italie, commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre, commandeur de la Légion d'honneur, décédé dans sa 81e année, à Paris, 16, rue Léonard-de-Vinci.

Les obsèques auront lieu le dimanche 3 mars. Réunion à 11 h. 30, porte principale du cimetière Montparnasse.

De la part de Mme Emmanuel Salem, M. et Mme Raphaël Salem, et leurs enfants, M. et Mme Saül Amar, M. et Mme André Amar, M. et Mme Emmanuel Amar.

— On annonce le décès à Paris, 51, avenue de la Motte-Picquet, le 23 février, de *M. Edmond Dupont*, négociant en laines à Sedan (Ardennes). Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Sedan. Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On annonce la mort de *M. Lucien Cerf*, ancien élève de l'Ecole polytechnique, directeur général de la Cie gle de télégraphie et téléphonie, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, survenue à Paris, le 26 février 1940. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Nous apprenons la mort de *Mme Paul Taffanel*, née de Saint-Aubin-Deslignières, veuve du chef d'orchestre de l'Opéra et de la Société des concerts du Conservatoire. Elle était la mère de M. Jacques Taffanel, administrateur-directeur général de la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons, et de Mme Charles Samaran, femme du professeur de l'Ecole nationale des chartes. Ses obsèques ont eu lieu, le 26 février, en l'église Saint-François-de-Sales, dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été adressées à l'occasion du décès de M. Roger Gil Baer, Mme Roger Gil Baer, M. Jean-Roger Gil Baer et leur famille, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, d'agréer leurs remerciements sincères.

Cours et conférences

— Au cercle Jacques-Bainville, 104, avenue des Champs-Elysées, aura lieu le 2 mars l'habituelle conférence du samedi, à 15 heures. M Lucien Corpechot, président du cercle, parlera sur « Paris il y a cent ans ».

Nouvelles diverses

— La Société d'encouragement pour l'industrie nationale organise, sous la présidence d'honneur de M. Dautry, ministre de l'armement, le samedi 16 mars 1940, à 15 heures, 44, rue de Rennes, Paris (6e), une séance qui sera consacrée à la commémoration de la mémoire de Prony.

— Le « Restaurant des Intellectuels », 49, avenue de l'Observatoire, sera inauguré par M. Albert Sarraut le lundi 4 mars à 12 h. 30.

— L'Ambassade du Champagne livre et expédie partout, en caisses de 12 ou 25 bouteilles, son brut spécial à 22 francs, son brut 1928 à 28 francs, son brut 1926 à 30 francs de quantités égales à grandes marques. 8, rue de la Paix, Paris. Bar dégustation. — Petits lunchs. (Opéra 78-80).

— Il est rappelé aux lecteurs : officiers ministériels, notables commerçants et particuliers que l'expert joaillier Dusausoy (maison fondée en 1840) estime et achète les beaux bijoux. 41, boulevard des Capucines (entresol).

— L'Association pour l'assistance aux mutilés annonce qu'elle a transféré ses bureaux : 6, avenue de Villars (place Vauban), Paris (7e).

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

La direction de la Statistique générale de la France communique le mouvement suivant de la population en France (90 départements), au cours des 2es trimestres et des six premiers mois de 1939 et de 1938.

Les chiffres de la première colonne concernent le 2e trimestre 1938, ceux de la 2e colonne le 2e trimestre 1939, ceux de la 3e colonne les six premiers mois de 1938 et ceux de la 4e colonne les six premiers mois de 1939 (nombres provisoires).

Mariages	75.900	72.606	130.539	123.940
Divorces	6.626	6.552	11.907	11.955
Naissances d'enfants vivants	156.753	157.155	313.986	312.652
Mort-nés	5.893	5.746	11.697	11.459
Décès de moins d'un an	10.827	10.329	21.284	21.060
Décès d'un an et plus	153.632	154.684	336.112	329.309
Décès au total	164.459	165.013	357.396	350.369
Excédent des naissances ou des décès	—7.726	—7.858	—43.410	—37.717

Au cours du 2e trimestre 1939 on a enregistré environ 3,300 mariages de moins que pendant les trois mois correspondants de 1938.

Mais le nombre des naissances vivantes déclarées en avril-juin 1939 a été supérieur de 427 à celui de la période correspondante de 1938. Quelque faible que soit cet accroissement, il est intéressant à noter, car il interrompt la baisse continue de la natalité : le nombre des naissances vivantes enregistrées dans le 2e trimestre 1938 avait été en effet le plus faible de tous ceux qui avaient été fournis par chacun des seconds trimestres depuis 1920.

Le nombre total des décès en avril-juin 1939 a dépassé de 560 environ celui de la période correspondante dans l'année 1938.

Comme conséquence du mouvement en sens inverse de la natalité et de la mortalité, l'excédent des décès sur les naissances a été à peu près le même au cours du 2e trimestre des deux dernières années : 7,858 en 1939 contre 7,726 en 1938.

Les résultats d'ensemble du premier semestre 1939 font ressortir une diminution d'environ 6,600 mariages, de 1,330 naissances vivantes et de 7,000 décès par rapport à ceux du premier semestre 1938. Par suite, l'excédent des décès sur les naissances, qui était de 43,410 en 1938, a été ramené à 37,717 en 1939.

Malgré le léger relèvement de la natalité au cours du 2e trimestre 1939 la situation démographique du pays demeure encore défavorable.

FAITS-DIVERS

Incendie de studios. — Le feu a pris, hier après-midi, dans les studios de Pathé-Cinéma, avenue Galliéni, à Joinville-le-Pont. C'est vers 15 heures environ qu'un employé vit de la flamme sortir d'une des portes d'un studio. Il donna l'alarme, mais en quelques instants le feu prit des proportions considérables et lorsque les pompiers de diverses casernes de Paris arrivèrent au secours de leurs camarades de Joinville, ils ne purent que constater que l'incendie couvrait une superficie de près de 4.000 mètres carrés. Enfin, après deux heures d'efforts, les pompiers parvinrent à maîtriser le sinistre. Mais des bâtiments il ne restait plus que des décombres.

M. Roger Langeron, préfet de police, qui s'était rendu sur les lieux, accompagné de M. Marchand, directeur général de la police municipale, fit procéder immédiatement au commencement de l'enquête habituelle. On ne put établir, évidemment, en quelques instants les causes du sinistre. Mais on constata que tous les studios étaient fermés sauf un, précisément celui où l'on tournait le film : « *Hitler m'a dit* ».

ART ET CURIOSITÉ

Commissaires-priseurs

— Me Alph. Bellier, avec M. Schœller, expose le 5 et vend le 6, salle 1, des tableaux modernes.

— Me Roger Walther vend après séquestre le 6, à 9 h. 30, 32, avenue Simon-Bolivar, Paris, 11 véhicules automobiles : Citroën, Peugeot, Chenard.

CIRO'S
6, rue Daunou — Opéra 68.32.
THÉS DANSANTS
:: DINERS-SPECTACLE ::

JOURNÉE NATIONALE DU VIN CHAUD DU SOLDAT

— Dimanche prochain 3 mars, Journée nationale de l'Œuvre du vin chaud du soldat.

Tous les Français auront à cœur d'acheter l'insigne de cette œuvre nationale placée sous la présidence d'honneur de M. Edouard Daladier.

Pensez à ceux qui défendent vos vies, vos biens, vos libertés; offrez leur gratuitement ce vin chaud qui les réconforte et les préserve de la maladie.

Après-demain dimanche 3 mars, n'oubliez pas d'acheter l'insigne du Vin chaud gratuit du soldat.

LIBRAIRIE

VIENT DE PARAITRE
H.-G. WELLS
LE PÈRE DE Christine-Alberte
LE PLUS magnifique roman de "l'entre-deux Guerres"
Traduction de L. LABAT et M. TRIOLLET
30 fr. ALBIN MICHEL, Edit.

Lire dans la
REVUE DE PARIS
DU 1er MARS 1940
Alexandre ARNOUX
Aviateurs
André SIEGFRIED
Le Canal de Panama
Lucien MAULVAULT
Les oubliés de Dahra
Alfred JOLIVET
La Finlande
Le numéro : 10 francs.
Abonnement (24 livraisons), 1 an :
Paris, départements et colonies, 160 fr.
3, Rue Auber, Paris

LA PHILATELIE

—o— On a retiré dans tous les bureaux postaux français avant de les détruire les timbres-poste avec surtaxes : Orphelins des P.T.T. (0 fr. 90 + 0 fr. 35); Monument à la gloire du génie (0 fr. 70 + 0 fr. 50); Victimes civiles de la guerre 1914-1918 (0 fr. 90 + 0 fr. 35). On pense que le timbre qui devait paraître en septembre à l'occasion du lancement du *Pasteur* serait émis prochainement.

—o— Les colonies françaises préparent une émission de timbres à surtaxes au profit des œuvres de guerre dont s'occupe M. Georges Mandel, ministre des colonies.

—o— On annonce au Vatican une série nouvelle portant l'effigie du pape Pie XII.

—o— En Hongrie, les clubs de philatélie organisent pour le début du printemps une exposition philatélique qui sera consacrée aux nouveautés parues depuis septembre 1939, ainsi qu'aux oblitérations nouvelles nécessitées par les circonstances. Une place spéciale sera réservée aux correspondances qui furent sauvées après que les paquebots les transportant furent coulés. — *M. L.*

Théodore CHAMPION 13, R. Drouot, PARIS (9e)
Envoi GRATIS et FRANCO sur demande du PRIX COURANT ILLUSTRÉ de PAQUETS et COLLECTIONS de TIMBRES-POSTE à PRIX RÉDUITS.

LE TEMPS HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Le *Temps* publie
une édition hebdomadaire illustrée
qui donne chaque semaine un résumé des événements militaires, politiques et sociaux du monde entier.

Cette édition présente certains aspects (la Mode à Paris, photographies, dessins humoristiques) que ne comporte pas le *Temps* quotidien. D'éminents écrivains y consacrent chaque semaine des articles inédits aux questions d'actualité.

Bien que le *Temps hebdomadaire illustré* soit plus spécialement destiné aux pays éloignés de la France où le *Temps* quotidien n'arrive qu'après de longs délais, les nombreuses demandes qui nous ont été adressées nous engagent à accepter dès maintenant les abonnements provenant de la France et des pays étrangers limitrophes.

Nous précisons que pour la France les abonnements seuls sont acceptés. L'hebdomadaire ne sera pas vendu au numéro.

Le tarif des abonnements est le suivant :

	3 mois	6 mois	Un an
France-colonies	15 »	28 »	50 »
Etranger :			
Pays à plein tarif	22 »	40 »	75 »
Pays à demi-tarif	19 »	35 »	63 »

Le montant des abonnements peut être envoyé par chèque ou mandat à l'administration du *Temps hebdomadaire illustré*, 5, rue des Italiens, à Paris, ou au compte chèques postaux Paris n° 2486-49.

LES SPECTACLES

CINÉMAS

Sérénade

Le souvenir de Lilian Harvey demeure indissolublement lié à deux réussites exceptionnelles de l'écran : *le Chemin du Paradis* et *le Congrès s'amuse*. La grâce fragile de femme-enfant, la mutinerie charmante, la légèreté et la malice de cette star-bibelot ont créé un style que respectent encore aujourd'hui les auteurs qui travaillent pour elle. Impossible de faire entrer ou sortir cette mignonne poupée vivante sans la faire tournoyer dans la corolle épanouie d'une robe de tulle, sans construire de vastes décors favorables à une prise de vues « panoramique », sans obliger l'opérateur à suivre sa démarche dansante et ailée dans un *travelling* savamment combiné, en mémoire de l'inoubliable promenade en calèche qui la conduisit, jadis, de sa boutique de modiste au château d'un galant souverain. Jean Boyer, qui connaît ses classiques, a, très habilement, rendu hommage à ces traditions de lettré qui ont enchanté les connaisseurs. Il a remporté là, certainement, sa plus belle victoire cinématographique, par ses qualités d'adresse et de goût.

C'est dans une aventure, effrontément « romancée » de la vie imaginaire de Franz Schubert que Lilian Harvey vient d'effectuer sa brillante rentrée. Elle incarne une fantasque danseuse anglaise, qui s'est sincèrement éprise du jeune compositeur viennois, mais s'arrache courageusement à sa tendresse, dès qu'elle comprend que cette liaison peut nuire au musicien dont elle a deviné le génie.

Il ne faut pas chercher dans ce scénario une très grande orthodoxie musicale. Les historiens de Schubert ne reconnaîtront pas facilement l'auteur du *Voyage d'hiver* dans ce héros stylisé et rendu résolument photogénique. Cet élégant et svelte jouvenceau à la noblesse et la fringance romantique d'un Chopin, et sa psychologie n'est pas moins arbitraire. Où est la bonhomie un peu lourde de notre « Boule-de-Suif », de ce gros garçon pataud et courtaud, au nez camard chevauché de bésicles ? Que reste-t-il du contraste poignant entre cette disgrâce physique légendaire, et la féerie intérieure qui imprégnait son âme de beauté et de bonté ? Schubert était timide et taciturne à cause de sa laideur. La tendre poésie de ses *lieder* ne s'explique, précisément, que par ce « refoulement » préfreudien. Pourquoi nous avoir privés de cet élément d'émotion pour le seul plaisir d'enrichir l'album des jeunes spectatrices d'une jolie carte postale de plus ?

Mais ce qu'on retient de ce voyage imaginaire, c'est le charme de Vienne, c'est la grisante atmosphère de la vieille Autriche, et l'allégresse nocturne des jardins de Grinzing. C'est aussi le luxe d'une civilisation disparue, les robes vaporeuses et somptueuses de Lilian Harvey et l'âme de la danse qui galvanise les êtres et les choses. Et, à ce propos, que les amateurs de cinéma se félicitent de posséder dans la camera une machine à idéaliser le réel ! Au cours du gala de présentation, le ballet qui figure dans le film nous fut offert sur le plateau avec les mêmes interprètes. L'expérience fut décisive : les danseuses vivantes furent humiliées par leur reflet. Aucune réalité ne saurait atteindre la mystérieuse et immatérielle beauté de cet univers noir et blanc où tout se transfigure et s'allège, lorsque le rythme discipline et divinise les images.

Auprès de la gracieuse Lilian Harvey, Louis Jouvet, Bernard Lancret, Roger Bourdin, Marcel Vallée, Oudard, Pierre Magnier et toute une troupe dévouée ont conduit au succès cette agréable fantaisie.

ÉMILE VUILLERMOZ.

« La France est un empire »

Un film passe en ce moment à l'Olympia. Il mérite de retenir l'attention d'un vaste public.

C'est le tableau le plus complet que le cinéma ait offert jusqu'ici de l'empire français et de l'œuvre qui y a été accomplie par la métropole.

Une série d'images révèlent une mise en scène sans défaut; on y montre les progrès accomplis par la colonisation française. A l'esclavage qui régnait partout, nous avons substitué l'égalité des droits de plus en plus étendus à mesure que le développement de l'instruction le permet. Les fléaux endémiques qui dévastaient les populations ont été combattus et jugulés. Aussi avons-nous suscité chez tous les indigènes un mouvement d'enthousiasme et de loyalisme qui a pris une force particulière à l'occasion de la guerre.

C'est pourquoi aucun spectacle ne peut être plus réconfortant que ce film qui, sans truquage, par les procédés les plus simples, par des scènes vécues se déroulant dans les plus magnifiques des paysages, nous découvre la grandeur de notre empire et nous fait comprendre ainsi que notre victoire est certaine.

Rien de plus vivant, rien de plus actuel.

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : Menaces.
Colisée : les Musiciens du ciel.
Gaumont-Palace : l'Ombre du 2e bureau.
Impérial : Pièges.
Les Portiques : le Bois sacré.
Les Portiques : l'Homme du Niger.
Lutetia : Ils étaient 9 célibataires, Lyon, capitale des Gaules.
Marignan : Sérénade.

Marivaux : la Charrette fantôme.
Max-Linder : le Plancher des vaches.
Moulin-Rouge : Tourbillon de Paris.
Madeleine : Battement de cœur.
Normandie : les 4 plumes blanches.
Olympia : la France est un empire.
Paramount : Ceux qui veillent, Chantons quand même.
Royal-Pathé : Terreur à l'ouest, le Cavalier errant.
Saint-Didier : De Lénine à Hitler, le Voyage de M. Perrichon.
Victor-Hugo : Ils étaient 9 célibataires.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : le Flambeau de la liberté.
Balzac : An Englishmans home.
Biarritz : M. Smith goes to Washington.
Caméra : Trois jeunes filles ont grandi.
Champs-Elysées : Tonnerre sur l'Atlantique.
Ciné-Opéra : Mademoiselle et son bébé.
Cinévog-Saint-Lazare : Vous ne l'emporterez pas avec vous.
Le César : l'Esclave aux mains d'or.
Le Paris : le Père prodigue.
Lord-Byron : le Mystère de la maison Norman.
Marbeuf : l'Etrange sursis.
Studio de l'Etoile Edith Cavell.
Triomphe : Good bye Mr. Chips.
Ursulines : Texas rangers, le Sang d'un poète.

Paris, le 1er mars.— Jamais vous n'avez vu Michèle Morgan, Michel Simon et René Lefèvre réunis dans une seule distribution.

Ils vous arracheront des rires et des larmes.

Allez les voir vivre, « Les Musiciens du Ciel », au Colisée.

THÉATRES

Un concert pour la Croix-Rouge

Demain samedi 2 mars, aura lieu, à la salle Pleyel, à 20 h. 30, un concert de gala au bénéfice de la Croix-Rouge française, donné en audition unique par l'orchestre de chambre de la chapelle musicale de la reine Elisabeth de Belgique, sous la direction de M. Charles Houdret. Au programme : œuvres de Mozart, Beethoven et Ravel.

Ce soir :

— Au théâtre de l'Œuvre, ce soir, à 19 heures, répétition générale de *Roi de France*, de M. Maurice Rostand.

— Michodière. — *La Familiale*, de J. de Létraz (B. Daussmond, M. Berry, Palau, J. Veniat et R. Monteaux, Clermont, Sinclair, Perrier et Gobet).

Nouvelles :

— Comédie-Française. — Demain samedi, à 16 h. 30, matinée poétique consacrée au Canada français, sous le haut patronage du colonel Vanier, ministre du Canada.

Les textes ont été choisis et seront présentés par M. Jacques de Lacretelle, de l'Académie française.

Les Concerts :

— Concerts Colonne et Lamoureux (théâtre du Châtelet). — Dimanche 3 mars, à 17 h. 45, festival Beethoven (Mmes B. Delprat, J. Tourel; MM. Rambaud et M. Singher, et la chorale Amicitia; Mme Samuel); *1re Symphonie en ut; IXe Symphonie*, avec chœur (250 exécutants).
Direction : M. Paul Paray.

— Concerts Pasdeloup (salle Gaveau). — Dimanche 3 mars, à 17 h. 45. Chorale des professeurs d'enseignement musical de la ville de Paris. *Shylock* (Fauré); *Sarabande, Jeu du Furet* (Roger Ducasse), orchestre et chœurs; *l'Arbre entre tous*, première audition, pour orchestre et chœurs (Florent Schmitt); *Symphonie* (P. Dukas).
Chef d'orchestre : M. Albert Wolff.

— Concerts du Conservatoire, 2 *bis*, rue du Conservatoire. — Dimanche 3 mars, à 17 h. 45 (samedi 2 mars, à 10 heures, répétition générale) avec Mme H. Pignari, MM. Henri Casadesus et F. Oubradous. *2e Symphonie* (Beethoven); *Concerto en fa*, pour piano (Chopin); *Symphonie concertante*, pour viole d'amour et basson (Lorenziti); *la Valse* (Ravel).
Direction : M. Charles Munch.

Les Conférences :

— *Conferencia*, Cercle militaire, place Saint-Augustin :

Lundi 4 mars, à 14 h. 45 : « la Bande des anges. Une héroïne anglaise », conférence par M. Reynaldo Hahn.

Mardi 5 mars, à 14 h. 45 : « l'Ame de la Finlande », conférence par Mlle Marthe Oulié. Chants populaires, par Mlle M. Pifteau; poèmes par M. Roger Gaillard. Au piano, Mlle Irène Aïtoff.

Abonnements et tickets, 2, rue de Penthièvre.

SPECTACLES DU VENDREDI 1er MARS ET DU SAMEDI 2, EN MATINÉE

Comédie-Française, 20 h. 15: Madame Sans-Gêne; demain samedi, à 16 h. 30, matinée poétique : Au Canada français.
Odéon, 20 h. 15: Ces Dames aux chapeaux verts; demain samedi, en matinée, à 14 h. 30 : Ces Dames aux chapeaux verts.
Ambassadeurs, 19 h. 15 : Elvire.
Atelier, 19 h. : Richard III.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 15 : Fascicule noir.
George-VI, 20 h. 15 : J'ai dix-sept ans.
Grand-Guignol, 20 h. 30, 15 h. : le Laboratoire des hallucinations.
Madeleine, 18 h. 45 : C'était... histoire de rire.
Marigny, 20 h. 30 : Banco.
Mathurins, 19 h. 30 : l'Ecole de la médisance.
Michel, 19 h. 30 : les Monstres sacrés.
Michodière, 20 h. 15 : la Familiale.
Montparnasse, 19 h. 30, 15 h. : Maya.
Nouveautés, 15 h., 20 h. 30 : En pleins nerfs.
Optimistes, 15 h., 20 h. 30 : Quelque part... à Paris.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Permission de détente.
Théâtre de Paris, 19 h. : Nous ne sommes pas mariés
Variétés, 15 h., 20 h. 30 : la Revue des Variétés.

MUSIC HALLS

A. B. C., 14 h. 45, 20 h. 30 : Drôle de revue.
Etoile-Palace, 15 h., 20 h. 30 : Une de Marseille.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, attractions.
Chez elle. — Dîner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's (Opéra 68-32). — Thés, dîners dansants.

OCCASIONS

Cherche piano droit ou queue gde marque et harmonium. Aidler, 5, r. Sedaine.

LAMPES DE POCHE complètes avec piles. Vente au détail.
Au Caméléon, 11, bd des Italiens.

T. S. F.

Emissions du « Centre d'information »

Informations : sur tous les postes émetteurs français, sauf Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30 (revue de presse); 19 h. 30, 21 h. 30, 23 h. 30.
Sur Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 13 h. 30 (revue de presse); 20 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30.

Paris-P.T.T. et chaîne régionale : actualités et reportages, 13 h. 30 et 20 h.; Ce que vous devez savoir, 7 h. 30; Emission agricole (mardi et vendredi), 13 h. 45.

Emissions recommandées du vendredi 1er mars

Radio-Paris : 18 h. 26, Conférence de carême, par le pasteur Bœgner; 19 h., Jazz; 19 h. 30, théâtre du Cartel : « la Ligne de cœur » (Puget); 21 h., Les petits chanteurs à la croix de bois; 21 h. 45, Concert de chambre : Schubert, Ravel; 22 h. 45, Symphonie inachevée, de Schubert; 23 h. 45, Suite du concert de nuit.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : 17 h. 45, Chansons, par Lys Gauty; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 20 h. 30 et 22 heures, Orchestre national et chorale Raugel : « l'Arlésienne »; 23 h. 15, Sonate, violon et piano, de Mozart.

Tour Eiffel : 18 h. 45, Musique de chambre; 21 h. 45, Piano : Œuvres de M. de Falla; 22 h. 45, Musique de chambre; 23 h., Mélodies; 23 h. 45, Concert symphonique.

Programmes du samedi 2 mars

Radio-Paris : 7 h. 30, Cours d'anglais pratique; 9 h., théâtre : « Léopold le bien-aimé », de Jean Sarment; 10 h., Musique légère; 11 h. 50, Piano; 12 h., Jazz; 12 h. 45, Mélodies, par Germaine Martinelli; 13 h., La vie féminine; 13 h. 15, Alto; 13 h. 45 et 14 h. 15, Piano; 14 h., Hommes et choses de l'empire français; 15 h., Causerie musicale avec la chorale Raugel; 15 h. 30, La T.S.F. à l'hôpital; 16 h. 30, Piano; 17 h., Emission polonaise; 17 h. 25, Sonata (Lœillet); Pièce en trio (Honegger); 18 et 20 h. 45, relais de l'Opéra : « Rigoletto » (Verdi); 21 h. 15, Ce qu'un Allemand ne peut plus entendre (Mendelssohn, Schubert, Schumann, Wolff, Beethoven); 22 h., théâtre : « Un train à prendre » (Stève Passeur); 23 h., La brigade de la bonne humeur.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : 9 h., Musique variée; 10 h., Violon et piano; 10 h. 30, théâtre : « le Prince travesti » (Marivaux); 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Jazz; 12 h. 45, 13 h. 45, Musique variée; 17 h. 30, Chansons; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 18 h. 45, René Dorin; 19 h. 45, théâtre : « Attendez-moi sous l'orme » (Regnard); 20 h. 30, Fernandel; 21 h., Le colis du soldat, avec Danielle Darrieux; 21 h. 5, La danse des morts (Honegger); 22 h., Jazz; 23 h. 15, Sonate (G. Chevillard).

Tour Eiffel : 17 h. 45, Musique légère; 21 h. 45, Mélodies, par Mlle Cernay; 22 h. 45, Musique légère.

Radio-Cité : 12 h., Radio-Variétés; 12 h. 55, Accordéon; 13 h. 15, Opérettes modernes; 13 h. 20, Variétés; 16 h. 30, Les chansonniers oubliés; 16 h. 45, Music-hall; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h., Mélodies napolitaines; 19 h. 45, Edith Piaf; 20 h., Léo Marjane; 20 h. 5, Sketch avec Jane Sourza; 20 h. 20, La lettre de Max Régnier; 21 h., Charles Trenet; 22 h., Alibert; 23 h. 15, la Nuit ensorcelée (Chopin).

Radio-37 : 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Le repos après la soupe; 12 h. 45, Cantine Radio-37; 13 h. 5, Renée Lebas; 13 h. 20, Musique gaie; 14 h. 45, « l'Ecole de la médisance » (Sheridan); 17 h., Chansons de genre; 17 h. 40, Jazz; 18 h. 15, Edith Piaf; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 5, Germaine Martinelli; 19 h. 50, Mariage imaginaire; 20 h. 10, Jean Tranchant; 21 h. et 21 h. 45, Théâtre forain; 22 h. 45, Musique douce.

Poste Parisien : 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Cocktail; 14 h., Musique légère; 15 h., L'A.B.C. 18 h. 20, Actualité catholique; 18 h. 26, Quart d'heure du permissionnaire, avec Lys Gauty; 19 h. 52, Sketch; 20 h. 20, Orchestre Andolfi; 21 h. 50, Un cas de conscience.

SITUATIONS

On demande pour journal corporatif, collaborateur, docteur ou licencié en droit, au courant législation sociale. Répondre avec référ. à M. Laboulaye, 8, quai de Gesvres.

Société importante alimentation recherche collaborateur bon comptable au courant questions fiscales, ayant déjà collaboré direction. Capable suppléer éventuellement chef personnel. Ecr. référ. très détaillées et copie certificats N° 30, Temps Publicité.

AVIS IMMOBILIERS

LOCATIONS

STUDIOS

A LOUER
LUXUEUX STUDIO avec chambre et dépendances formant hôtel particulier, chauffage, tout confort. Parc des Princes. Mol. 34.49.

DIVERS

Un de nos lecteurs possédant la collection complète du Temps pendant la guerre de 1914-1918 désire s'en défaire.
Ecrire N° 48, « le Temps Publicité », 5, rue des Italiens, Paris (9e).

Français repartant aux U. S. A., bureaux organisés San Francisco, Los Angeles, Hollywood, prendrait représentations.
Ecrire : N° 53, « Temps Publicité ».

PETITES ANNONCES

d'Offres et Demandes d'Emplois
Cours et Leçons

Rubrique paraissant les MARDI et VENDREDI au prix de 7 fr. la ligne de 40 lettres, signes ou espaces

Cours et leçons, 10 francs la ligne.

DEMANDES

DIRECTION :

Monsieur, dégagé obligation militaire, technicien, connaissant comptabilité et fiscalité, pouvant seconder direction. Sérieuses références.
Ecrire N° 46, « le Temps Publicité ».

SECRÉTARIAT :

Secrétaire sérieuses références, instruite, sachant rédiger, bonnes notions anglais, désire emploi matin et fait chez elle travaux machine et comptabilité.
Ecrire Havas n° 401,978, rue Richelieu, 62.

Secrétaire sténo-dactylo française, longues et bonnes références, demande emploi pour après-midi seulement. Mlle Germain, 17, rue Joubert (9e).

STENO-DACTYLOS :

Bonne sténo-dactylo française, connaissant anglais, sérieuses référ., cherche emploi. Benoit, 14, r. Voltaire, la Garenne, Seine.

SITUATIONS DIVERSES :

Ancien commerçant non mobilisable, très au courant des affaires, connaissant à fond comptabilité divers systèmes, correspondance, calcul prix de revient, etc., bon organisateur et bon vendeur, parlant et écrivant l'anglais même technique, connaissant exportation Etats-Unis et Grande-Bretagne, cherche à collaborer avec commerçant ou industriel; frait prov., réf. 1er ord. Ec. n° 50, Temps Publicité.

OFFRES

EMPLOIS DE BUREAU :

On demande un jeune homme pour écritures bureau. S'adr. Schuhl et Weil, 12, r. du Sentier, Paris.

SITUATIONS DIVERSES :

Importante industrie recherche pour belle situation commerciale, exigeant déplacement ou séjour étranger, collaborateur français, non mobilisable, moins de 40 ans, excellentes références, de préférence diplômé grandes écoles ou facultés. — Ecr. à l'Agence Havas N° 4549 A, r. de Richelieu, 62, Paris, qui transmettra.

On demande un excellent employé drapier libéré service militaire.
S'adr. Schuhl et Weil, 12, r. du Sentier, Paris.

COURS et LEÇONS

Leçons de français aux étrangers par dame diplômée.
Ecrire n° 52, « Le Temps Publicité ».

AU BON MARCHÉ
MAISON A. BOUCICAUT-PARIS
C'est aujourd'hui
l'exposition des nouveautés de la saison
DEMANDEZ NOTRE FEUILLE SPÉCIALE A L'ENTRÉE DE NOS MAGASINS

LA JOURNÉE FINANCIÈRE

Bourse du 1er mars 1940

Le marché financier s'est trouvé aujourd'hui en présence, d'une part, du remarquable discours prononcé hier soir par le ministre des finances, et, de l'autre, des nouvelles mesures financières et économiques décidées par le conseil des ministres.

Pour ce qui est de la convention intervenue entre la Banque de France et l'Etat, la Bourse se rend compte que les principes normalement appliqués en temps de paix ne sont, par la force des circonstances, plus entièrement valables en période de guerre. Quant aux sacrifices et aux efforts demandés à la population, le marché en comprend trop bien la nécessité pour ne pas approuver l'énergie dont le gouvernement fait preuve.

Aussi bien la tendance générale au début de cette séance demeurait-elle ferme; de nouveaux progrès étaient même enregistrés comparativement à la veille, où déjà d'importants gains avaient été réalisés.

Dans le courant de la Bourse, cependant, le mouvement des échanges s'est ralenti, et la cote a un peu glissé sous la pression de quelques prises de bénéfices. On a eu l'impression que la hausse d'hier avait été principalement l'œuvre de la spéculation et que jusqu'à présent celle-ci n'avait pas réussi à entraîner la clientèle du marché.

En définitive, la Bourse a ainsi terminé la semaine sur une note d'irrégularité relative. Une fermeté réelle a toutefois continué de dominer dans les groupes des produits chimiques et de l'électricité. Les autres valeurs françaises, y compris les rentes, se sont établies aux environs immédiats de leurs cours d'hier et parfois légèrement au-dessous. Irrégularité, également, des internationales, parmi lesquelles certaines valeurs, telles que notamment la Royal Dutch, ont perdu un terrain non négligeable.

MARCHE OFFICIEL

Nos rentes ont aisément consolidé les progrès de la veille. A noter que le 4 0/0 1917 a détaché aujourd'hui son coupon trimestriel.

Les fonds d'Etat étrangers ont été l'objet de quelques dégagements.

Les valeurs françaises de banques ont affirmé leurs bonnes dispositions. Les derniers cours ne sont cependant pas toujours les meilleurs de la journée.

La Banque de France s'est avancée à 8,310 (+210), la Banque de l'Indochine à 7,605 (+110), la Banque de Paris à 990 (+5), après 1,005, et l'Union parisienne à 499 (+8).

D'intéressants progrès ont été réalisés sur les valeurs d'électricité.

La Lyonnaise des eaux s'est établie à 1,176 (+21), les Eaux et électricité de l'Indochine à 910 (+26), le Nord-Lumière à 711 (+7), la Havraise d'énergie à 804 (+15).

Les demandes n'ont pu être intégralement servies sur l'Energie industrielle, qui se traite aujourd'hui ex-droit à la répartition d'actions gratuites. Elle a valu 890 contre 1,043. Le droit a valu 210. Il y a donc hausse de 57 francs.

Au groupe des valeurs industrielles françaises, les produits chimiques ont fait un nouveau pas en avant.

De l'irrégularité au groupe international.

La Royal Dutch s'est abaissée à 6,275 (—85) et le Rio-Tinto a été hésitant à 2,930 (—15).

En revanche, le Crédit foncier égyptien a été fermement tenu à 3.825 (+55), ainsi que le Canal de Suez à 17,330 (+80).

MARCHE EN BANQUE

Le marché a maintenu ses bonnes dispositions, bien que les transactions n'aient pas pris d'ampleur. Les derniers cours ne sont pas les meilleurs de la journée, mais de nouveaux progrès ont été réalisés dans la plupart des groupes.

Les mines d'or ont été irrégulières. Des prises de bénéfices sur certaines, alors que d'autres gagnent de nouvelles fractions.

La De Beers a aisément consolidé son avance antérieure.

Valeurs minières métalliques bien tenues. Quelques dégagements, cependant, sur l'Union minière du Haut-Katanga.

Les valeurs de pétrole ont gardé l'entier bénéfice de leur avance de la veille. La Shell a, toutefois, laissé une fraction.

Un peu d'irrégularité sur les valeurs françaises.

DÉPÊCHES ET INFORMATIONS

PARIS, 1er mars

CHEMIN DE FER DU NORD. — Le conseil proposera à une assemblée extraordinaire convoquée le 1er avril l'augmentation du capital de la compagnie par incorporation d'une partie de la réserve extraordinaire.

CHEMINS DE FER DE ROSARIO A PUERTO-BELGRANO. — Les comptes de l'exercice au 30 juin 1939 se soldent par un bénéfice net de 3,906,783 francs, contre 3,061.754 francs pour l'exercice précédent. Le conseil fera connaître à l'assemblée ses propositions de répartition de ce bénéfice.

FILATURES DE LAINES PEIGNEES DE LA REGION DE FOURMIES. — Le bilan au 31 août 1939 (exercice de huit mois) se solde par un bénéfice de 1,871,322 francs, alors que celui au 31 décembre 1938 se balançait sans profits ni pertes pour l'exercice 1938. Le conseil proposera aux actionnaires la répartition d'un dividende brut de 12 francs.

Une assemblée extraordinaire est convoquée en vue d'autoriser le conseil à réduire le fonds social par remboursement de 25 francs par action.

PLANTATIONS D'ELIMA. — Les résultats de l'exercice 1938-1939 se traduisent par un bénéfice de 1,210,000 francs contre 694,154 francs pour l'exercice précédent. Le conseil proposera à la prochaine assemblée la répartition d'un dividende de 22 fr. 50 contre 17 fr. 50.

SOCIETE VERSAILLAISE DE TRAMWAYS. — Les comptes de l'exercice 1939 se soldent par un bénéfice net de 3,385,881 francs contre 3,572,101 francs pour l'exercice précédent. Le dividende sera maintenu à son chiffre antérieur.

SOCIETE DES AUTOMOBILES PEUGEOT. — L'assemblée générale des actionnaires a fixé le dividende de l'exercice au 31 août à 25 francs.

SUCRERIES D'EGYPTE. — Le dividende a été fixé à 6 3/4 0/0, contre 6 1/2 0/0 l'année précédente, par l'assemblée générale.

COMPAGNIE LORRAINE D'ELECTRICITE. — L'assemblée générale des actionnaires a fixé le dividende de l'exercice au 31 août 1939 à 11 francs par action libérée, à 8 francs par action libérée du quart et à 71 fr. 75 pour les parts.

COMPAGNIE RADIO-FRANCE. — Le dividende a été fixé à 50 francs par action A et B de capital; à 30 francs par action A et B de jouissance et à 14 fr. 666 pour les parts de fondateur.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE MATERIEL DE TRANSPORT. — L'assemblée générale a fixé le dividende de l'exercice au 31 août à 11 francs, net de l'impôt de 18 0/0.

LONDRES, 1er mars

BOURSE DE LONDRES. — Marché bien tenu.
War Loan 3 1/2 0/0, 99 5/16; Emprunt Young, 5 3/4; U. S. Steel, 71 1/2; Canadian Pacific, 8; Courtauds, 38/; British Am. Tobacco, 104/4 1/2; Mexican Eagle, 6/6; Canadian Eagle, 9/1 1/2; Royal Dutch, 33 1/2; Shell, 4 1/16; Central Mining, 13 1/4; Rand Mines, 14 2/6; Goldfields, 47/6; Crown Mines, 13 3/4; Chartered, 21/6; De Beers, 7 7/8; Rio Tinto, 15 1/4; Tharsis, 37/6; Tanganyika, 3/7 1/2.

NEW-YORK, 1er mars

BOURSE DE NEW-YORK. — A la séance de jeudi, le marché est resté calme — 620,000 titres traités sur le marché officiel — et la tendance a été réservée. Un peu de tassement sur les valeurs de services publics.

	Clôt. pr.	29 fév.		Clôt. pr.	29 fév
U. S. Steel....	57 1/2	58 1/4	Standard Oil of N.-J..	43 1/2	43 3/4
Gener' Electr.	37 7/8	37 1/2	Socony.......	11 1/8	11 1/4
Gener' Motors	52 7/8	52 5/8	Anaconda......	29 3/8	29 1/2
Americ. Can..	115 1/4	115 1/4	Kennecott....	37 ./.	37 ./.
Amer. Telep..	172 ./.	172 ./.	Bethlehem....	75 1/4	75 3/4
Radio........	5 1/2	5 1/2	Montgomery.	54 ./.	53 5/8
Westinghouse	112 1/4	112 3/4	Allied Chem..	177 ./.	175 1/2
Canad. Pacific	5 1/2	5 3/8	Du Pont......	184 1/2	184 1/2
N. Y. Central.	16 1/8	16 1/4	J. I. Case....	.. ./.	.. ./.
Pennsylvania	22 1/4	22 3/8	American Tobacco...	89 7/8	89 1/2
Union Pacific.	95 ./.	93 1/4			

MARCHE DES CHANGES. — 29 février. — Paris 2,22 3/4 contre 2,23 7/8; Londres 3,92 7/8 contre 3,94 3/4; Bruxelles 16,86 1/2 contre 16,86; Amsterdam 53,12 contre 53,19; Genève 22,42 1/2.

La parité s'établit en francs à 44,893 pour le dollar et à 176,373 pour la livre.

BRUXELLES, 1er mars

BOURSE DE BRUXELLES. — Tendance indécise.
Brazilian Traction, 225; Tubize, 49 50; Union minière, 3,350; Banque de Paris, 630; Electrobel, 918 75; Financière des Caoutchoucs, 133 50; Sidro, 124.

AMSTERDAM, 1er mars

BOURSE D'AMSTERDAM. — Le marché a montré, jeudi, des dispositions soutenues bien que l'activité des échanges soit demeurée restreinte.
Royal Dutch, 249 3/8 contre 249; A. K. U., 38 3/16 contre 39; Unilever, 91 7/8 contre 92; Philips, 117 1/4 contre 115; Amsterdam Rubber, 189 1/2 contre 188 1/2; Deli Mij, 178 3/4 contre 178.

COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mercredi 20 mars 1940, à 14 h. 30, dans la salle du Comité des Forges de France, 7, rue de Madrid, à Paris, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice au 31 août 1939.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant au moins 20 actions de 500 fr. Les propriétaires de moins de 20 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Les titulaires d'actions nominatives recevront une carte d'admission.

Dans le cas où, indépendamment des actions nominatives pour lesquelles ils sont inscrits sur les livres de la Compagnie, les actionnaires possèdent des titres au porteur leur permettant de parfaire le chiffre de 20 actions exigé par les statuts, ils peuvent participer à ladite assemblée à condition de déposer leurs titres au porteur comme il est dit ci-après.

Les propriétaires d'actions au porteur qui désirent assister ou se faire représenter à l'assemblée générale devront déposer leurs titres avant le 4 mars 1940, dernier délai, soit au siège social de la Compagnie, à Anzin (Nord), soit dans l'un des établissements habituels.

Chaque actionnaire assistant à l'assemblée recevra une médaille qu'il pourra échanger ensuite contre une somme de 20 francs.

LES CHANGES A PARIS. — Aucune modification aux cours pratiqués par la Banque de France.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	73 50	3 0/0	74 05	74 20	74 ..	74 ..
3 ..	86 25	3 0/0 amort. ..	86 40	.. ..	.. ..	86 40
4 ..	78 ..	4 0/0 1917 ..	78 20	77 30	77 30	77 30
4 ..	76 80	4 0/0 1918 ..	77 15	77 40	77 20	77 20
5 ..	113 85	5 0/0 1920 am.	114 20	113 75	113 80	113 65
.. ..	181 50	4 0/0 1925 ..	185 80	185 80	185 40	185 30
4 50	83 65	4 1/2 % 32, tr.A	84 ..	83 70	83 90	83 90
4 50	85 20	4 1/2 % 32, tr.B	85 35	85 05	85 35	85 35
.. ..	215 50	4 1/2 0/0 1937.	216 65	215 95	215 95	215 85
5 ..	98 50	5 0/0 1939 ..	98 60	98 35	98 50	98 50
5 ..	104 25	Déf.nat.5 0/0 38	104 05	104 20	104 25	104 10
45 ..	988 ..	Ob. Tr. 4 1/2 33	990 ..	970 ..	971 ..	969 50
40 ..	900 ..	Obl. Tr. 4 0/0 34	902 ..	897 ..	897 ..	897 ..
50 ..	995 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	994 ..	994 ..	994 ..	992 ..
45 ..	885 ..	Obl. Tr. 4 /2 32	888 ..	888	888 ..	890 ..
4 ..	129 ..	Ob.Tr.4 0/0 36 B	129 10	129 95	128 95	129 10
45 ..	1055 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1056 ..	1064 ..	1064 ..	1065 ..
50 ..	1035 ..	Bons Tr.5 0/0 34	1037 ..	1050 ..	1050 ..	1048 ..
45 ..	1047 ..	Bons Tr.4 1/2 34	1048 ..	1046 ..	1046 50	1045 ..
40 ..	1022 ..	Bons Tr.4 0/0 35	1023 ..	1022 ..	1022 ..	1020 ..
50 ..	1025 ..	B. T. 5 % sep.37	1025 ..	1023 ..	1023 ..	1022 ..
50 ..	1048 ..	B. T. 5 % déc.37	1041 ..	1050 ..	1050 ..	1047 ..
55 ..	1050 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1051 ..	1051 ..	1051 ..	1051 ..
45 ..	908 ..	Caisse autonome.	911 ..	913 ..	913 ..	912 ..
320 ..	7800 ..	Bque de France.	8100 ..	8250 ..	8110 ..	8350 ..
400 52	6850 ..	— de l'Algérie	6960 ..	7080 ..	7190 ..	1000 ..
240 ..	7250 ..	— de l'Indoch.	7495 ..	7500 ..	7605 ..	7600 ..
35 ..	950 ..	— de Paris ..	985 ..	1005 ..	990 ..	976 ..
30 ..	595 ..	— transatl. ..	605 ..	605 ..	605 ..	605 ..
30 ..	478 ..	Union parisienne	491 ..	494 ..	499 ..	499 ..
80 ..	1220 ..	Cie algérienne ..	1238 ..	1225 ..	1225 ..	1221 ..
50 ..	780 ..	Compt. nat. esc.	789 ..	788 ..	788 ..	778 ..
40 ..	520 ..	Créd. commercial	527 ..	530 ..	528 ..	527 ..
185 ..	2840 ..	— fonc. France	2925 ..	2945 ..	2930 ..	2900 ..
15 ..	226 ..	— fonc. ind...	233 50	238 ..	236 50	238 ..
100 ..	1665 ..	— lyonnais	1690 ..	1705 ..	1695 ..	1690 ..
40 ..	742 ..	Société générale.	750 ..	750 ..	750 ..	744 ..
33 ..	575 ..	Fonc. lyonnaise..	575 ..	592 ..	592 ..	508 ..
20 565	272 ..	Rente foncière..	290 ..	289 ..	289 ..	285 ..
.. ..	66 ..	Génér. foncière.	65 ..	65 ..	65 ..	63 ..
899 72	16825	Suez	17250 ..	17675 ..	17330 ..	17250 ..
811 94	13575 ..	— jouiss.	13700 ..	14225 ..	14225 ..	14000 ..
914 86	13000 ..	— (fond')	13080 ..	13180 ..	13180 ..	13100 ..
394 75	4020 ..	— (civile, 5es)	4030 ..	4165 ..	4040 ..	4040 ..
40 ..	595 ..	Est	600 ..	617 ..	617 ..	616 ..
70 ..	915 ..	Lyon	923 ..	936 ..	936 ..	936 ..
50 ..	692 ..	Midi	713 ..	716 ..	716 ..	720 ..
70 ..	900 ..	Nord	928 ..	.. ..	.. ..	.. ..
64 ..	905 ..	Orléans	916 ..	.. ..	.. ..	920 ..
55 ..	1156 ..	Indoch.-Yunnan	1190 ..	1205 ..	1205 ..	1200 ..
.. ..	630 ..	Santa-Fé	675 ..	674 ..	680 ..	673 ..
60 ..	720 ..	Métropolitain	724 ..	728 ..	728 ..	733 ..
25 50	488 ..	— jouiss.	490 ..	493 ..	493 ..	497 ..
26 50	304 ..	Paris. ind. elect.	303 ..	313 ..	317 ..	315 ..
100 ..	976 ..	Tram. Shanghai.	979 ..	1010 ..	1010 ..	1000 ..
75 ..	1150 ..	Lyonnaise eaux	1155 ..	1194 ..	1176 ..	1185 ..
62 50	875 ..	— jouiss.	880 ..	.. ..	900 ..	893 ..
55 ..	860 ..	Eaux Indochine	884 ..	925 ..	910 ..	913 ..
45 ..	624 ..	Distr. parisienne.	625 ..	625 ..	622 ..	617 ..
57 50	636 ..	Electr. de Paris.	630 ..	646 ..	647 ..	645 ..
25 ..	316 ..	Electricité Seine.	325 ..	326 ..	322 ..	321 ..
20 ..	324 ..	Electr. gaz Nord	322 ..	324 ..	322 ..	324 ..
100 ..	2080 ..	Elect. (Cie gén.)	2140 ..	2160 ..	2145 ..	2150 ..
40 ..	620 ..	Energ. littoral	630 ..	643 ..	635 ..	635 ..
24 ..	280 ..	Energ. Nord Fr.	275 ..	.. ..	.. ..	275 ..
45 ..	980 ..	Fces Mot. Truyère	992 ..	1000 ..	1000 ..	990 ..
65 ..	680 ..	Nord-Lumière	704 ..	711 ..	711 ..	705 ..
40 ..	808 ..	Cie Télégr. s. fil	817 ..	825 ..	823 ..	819 ..
.. ..	220 ..	Thomson-Houst.	227 ..	230 ..	227 50	228 ..
34 ..	408 ..	Union d'électr.	412 ..	427 ..	420 ..	.. ..
37 50	732 ..	Ecl.,ch.,f.motr.	739 ..	738 ..	738 ..	744 ..
30 ..	484 ..	Gaz et eaux	485 ..	522 ..	510 ..	510 ..
30 ..	616 ..	Forges Nord Est	636 ..	640 ..	636 ..	637 ..
40 ..	1288 ..	Denain-Anzin	1345 ..	1310 ..	1310 ..	1290 ..
50 ..	700 ..	Saulnes	730 ..	735 ..	730 ..	725 ..
32 50	452 ..	Louvr.-Montbard	460 ..	490 ..	475 ..	.. ..
80 ..	1684 ..	Schneider et Cie	1709 ..	1690 ..	1680 ..	1700 ..
40 ..	828 ..	Tréfil. Havre	850 ..	869 ..	869 ..	866 ..
25 ..	640 ..	Béthune (10e)	651 ..	650 ..	648 ..	645 ..
129 ..	2540 ..	Charb. Tonkin .	2635 ..	2575 ..	2665 ..	2640 ..
30 ..	716 ..	Anzin	735 ..	730 ..	720 ..	734 ..
44 ..	1200 ..	Blanzy	1239 ..	1207 ..	1207 ..	1220 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
12 ..	248 ..	Courrières	251 ..	250 ..	250 ..	248 ..
15 ..	312 ..	Lens	324 ..	328 ..	326 ..	324 ..
25 ..	500 ..	Marles	509 ..	514 ..	512 ..	510 ..
25 ..	504 ..	Vicoigne Nœux.	565 ..	567 ..	569 ..	555 ..
4 ..	76 ..	Boléo	74 ..	75 50	74 ..	76 ..
135 ..	1280 ..	Min. de Bor (n.)	1370 ..	1410 ..	1405 ..	1395 ..
35 ..	1204 ..	Le Nickel	1275 ..	1295 ..	1275 ..	1265 ..
.. ..	440 ..	Peñarroya	449 ..	451 ..	450 ..	445 ..
.. ..	17 ..	Fse ind. pétr.	20 ..	.. ..	.. ..	.. ..
45 ..	1108 ..	Franç. pétroles	1125 ..	1149 ..	1132 ..	1145 ..
.. ..	888 ..	Stand.Fr.Pétroles	900 ..	905 ..	905 ..	899 ..
65 ..	2050 ..	Elect. ch. Ugine	2100 ..	2090 ..	2090 ..	2100 ..
57 50	822 ..	Kali-Ste-Thérèse.	849 ..	860 ..	867 ..	865 ..
30 ..	828 ..	Kuhlmann	828 ..	843 ..	843 ..	836 ..
60 ..	1410 ..	Mat.col.St-Denis.	1445 ..	1460 ..	1450 ..	1445 ..
50 ..	960 ..	Phosph. Gafsa	997 ..	1019 ..	1007 ..	1005 ..
65 ..	1876 ..	Péchiney	1910 ..	1950 ..	1934 ..	1935 ..
28 ..	1036 ..	Rhône-Poulenc	1088 ..	1107 ..	1092 ..	1090 ..
70 ..	2448 ..	Saint-Gobain	2470 ..	2505 ..	2490 ..	2480 ..
28 ..	624 ..	Sal.Djibouti,Sfax	661 ..	671 ..	650 ..	675 ..
200 ..	9250 ..	Port du Rosario.	9600 ..	9690 ..	9690 ..	9700 ..
25 ..	784 ..	Charg. réunis	820 ..	819 ..	815 ..	812 ..
70 ..	1420 ..	Fse Afrique occ.	1440 ..	1465 ..	1465 ..	1442 ..
32 50	1600 ..	Air liquide	1640 ..	1619 ..	1639 ..	1638 ..
130 ..	9220 ..	Brass. Quilmès	9340 ..	9360 ..	9360 ..	9325 ..
65 ..	1148 ..	Caoutch. Indoch.	1140 ..	1199 ..	1199 ..	.. ..
20 ..	520 ..	Citroën	525 ..	540 ..	540 ..	.. ..
5 ..	580 ..	— act. N	601 ..	610 ..	600 ..	600 ..
35 ..	830 ..	Compteurs (Gaz)	874 ..	883 ..	875 ..	875 ..
14 50	248 ..	Cult. tropicales	253 ..	257 ..	257 ..	252 ..
25 ..	460 ..	Distil. Indochine.	463 ..	472 ..	468 ..	466 ..
.. ..	68 ..	Ford (franç.)	68 50	69 ..	68 50	69 ..
26 ..	620 ..	Ind.Plant.hévéas	645 ..	650 ..	647 50	646 ..
15 96	432 ..	Hévéas (parts)	450 ..	450 ..	455 ..	445 ..
29 22	454 ..	Peugeot	472 ..	483 ..	480 ..	480 ..
20 ..	448 ..	Poliet, Chausson	460 ..	454 ..	451 ..	450 ..
40 ..	750 ..	Raffineries Say	787 ..	790 ..	780 ..	780 ..
46 91	760 ..	Terres Rouges	777 ..	770 ..	777 ..	785 ..
80 ..	716 ..	Union europ.	749 ..	743 ..	738 ..	735 ..
15 ..	376 ..	Est obl.3 0/0 ane	376 ..	.. ..	.. ..	383 ..
15 ..	348 ..	Lyon obl.30/0 ane	347 ..	.. ..	.. ..	347 ..
15 ..	346 ..	— nlle	350 ..	.. ..	.. ..	350 ..
15 ..	346 ..	Midi obl.30/0 ane	345 ..	.. ..	.. ..	351 ..
15 ..	396 ..	Nord obl.30/0 ane	411 ..	.. ..	.. ..	418 ..
15 ..	412 ..	— nlle	413 ..	.. ..	.. ..	417 ..
15 ..	398 ..	Orl.obl.30/0 ane	400 ..	.. ..	.. ..	395 ..
15 ..	372 ..	Ouest ob.30/0 ane	376 ..	.. ..	.. ..	372 ..
.. ..	125 ..	Oblig. Young	126 ..	128 ..	128 ..	126 ..
4 p.50	1152 ..	Cr.Arg.41/20/0	1160 ..	1173 ..	1165 ..	1185 ..
55 ..	966 ..	Aut. 51/20 033	971 ..	.. ..	.. ..	970 ..
1ef.b.5	2920 ..	Belgiq. 5 1/2 32	2055 ..	2930 ..	2930 ..	2950 ..
1ef.b.5	2920 ..	— 5 1/2 34	2965 ..	2945 ..	2923 ..	2935 ..
£ 0.16	2756 ..	Unif. Egypte	2730 ..	2723 ..	2720 ..	2720 ..
1 £	1525 ..	Japon 50/0 1907	1559 ..	1540 ..	1540 ..	1527 ..
.. ..	8 50	Russe consol.	8 75	.. ..	.. ..	.. ..
57 ..	182 ..	Serbe 4 0/0	185 ..	185 ..	185 ..	184 ..
16 65	300 ..	Turc 7 1/2 33	304 ..	300 ..	300 ..	297 ..
16 65	176 ..	— 7 1/2 0/0 34	184 ..	185 ..	185 ..	.. ..
3 s m.	240 ..	Bque nat. Mex.	254 ..	250 ..	255 ..	248 ..
£ 0.3.0	600 ..	— ottomane	619 ..	630 ..	635 ..	626 ..
125 p.	3825 ..	Créd. fonc. égyp	3770 ..	3825 ..	3825 ..	3800 ..
.. ..	273 ..	Canad.-Pacific	288 ..	294 ..	290 ..	290 ..
21. b.	40 ..	Wagons-Lits	42 75	42 ..	42 ..	41 ..
8 f.25	2040 ..	Philipps	1970 ..	2030 ..	2050 ..	1995 ..
18 esc.	396 ..	Gaz. él. (Lisbon.)	412 ..	417 ..	418 ..	418 ..
160 f.l.	4225 ..	Arbed	4350 ..	4425 ..	4425 ..	4425 ..
10 kr.	1500 ..	S. K. F.	1530 ..	.. ..	1505 ..	1515 ..
£ s.16	2600 ..	Central Mining	2655 ..	2693 ..	2680 ..	2715 ..
£ 0.11.6	2180 ..	East Geduld	2258 ..	2250 ..	2222 ..	2358 ..
£ 0.15	1560 ..	Geduld	1614 ..	1622 ..	1605 ..	1635 ..
10 l.	250 ..	Montecatini	250 ..	249 50	250 ..	248 ..
.. ..	2865 ..	Rio-Tinto	2945 ..	2945 ..	2930 ..	2918 ..
£ 0.8.0	1330 ..	Un. Corporation	1395 ..	1397 ..	1410 ..	1410 ..
10 l.80	1442 ..	Azote	1500 ..	1525 ..	1510 ..	1485 ..
35 f.b.	456 ..	Pétrofina	445 ..	445 ..	443 ..	449 ..
17 fl.	6300 ..	Royal Dutch	6350 ..	6340 ..	6275 ..	6230 ..
10 fl.	4400 ..	Amsterd. Rubber	4465 ..	4460 ..	4460 ..	4400 ..
85 fl.	46000 ..	H. V. A.	46500 ..	46300 ..	46300 ..	46100 ..
11 sh.	3200 ..	Liebig	3250 ..	.. ..	.. ..	3350 ..
14 fs.14	11700 ..	Nestlé	11650 ..	.. ..	.. ..	11500 ..
84 esc.16	698 ..	Portug. tabacs	702 ..	705 ..	705 ..	700 ..
£ 51.3/4	1045 ..	Sucr. d'Egypte.	1025 ..	1050 ..	1050 ..	1062 ..

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
35 ..	970 ..	Albi	983 ..	1013 ..	1002 ..	995 ..
3 sh.	370 ..	Anglo-Amer. Cor.	380 ..	382 ..	381 ..	381 ..
3 sh.6	266 ..	Aréas	285 ..	292 ..	291 ..	291 ..
30 lei	98 ..	Astra Romana ..	107 50	108 ..	107 ..	108 ..
£ 1 10	4560 ..	Bque nat. Egypte	4680 ..	4690 ..	4690 ..	.. ..
.. ..	222 ..	Barcelona Tract.	228 ..	232 ..	230 ..	230 ..
3s.1p.5	468 ..	Brakpan	491 ..	498 ..	493 ..	492 ..
5 p. 40	1572 ..	Brasser. Palermo	1568 ..	1585 ..	1585 ..	1565 ..
1 p. 60	512 ..	Brasser. Schiau.	518 ..	525 ..	523 ..	510 ..
4 sh.	910 ..	Brit. Am. Tobac.	926 ..	933 ..	933 ..	.. ..
8 ..	274 ..	Bruay	285 ..	289 ..	286 ..	297 ..
48p.218	1866 ..	Caïro-Héliopolis..	1865 ..	1875 ..	1875 ..	1830 ..
4 48	720 ..	Cambodge	734 ..	745 ..	740 ..	740 ..
18 484	223 ..	Cambodge 100e..	233 ..	239 ..	239 ..	236 ..
6 p.	84 ..	Canadian Eagle..	86 50	88 ..	86 75	86 ..
1 f.b.	206 ..	Caoutch. (Fin.)..	212 ..	217 ..	214 50	214 ..
40 f.b.625	790 ..	— act. V.	796 ..	801 ..	800 ..	795 ..
1 sh.3	200 ..	Chartered	201 ..	209 ..	207 ..	206 ..
30 ..	856 ..	Cinzano	852 ..	849 ..	828 ..	810 ..
2 sh.3	476 ..	City Deep	497 ..	500 ..	500 ..	.. ..
20 lei	60 ..	Colombia	61 ..	62 50	62 ..	60 50
25 lei	46 ..	Concordia	41 ..	46 ..	46 50	45 50
19 sh.	2720 ..	Crown Mines ..	2770 ..	2788 ..	2770 ..	2785 ..
2s.6p.75	400 ..	Daggafontein ..	407 ..	410 ..	408 ..	410 ..
15 sh.	1320 ..	De Beers ord. ..	1380 ..	1408 ..	1380 ..	1370 ..
10 sh.	1800 ..	— préf. ..	1820 ..	1830 ..	1807 ..	1815 ..
.. ..	180 ..	Dong-Trieu	189 50	192 ..	189 50	185 ..
2 sh.6	556 ..	Durban Roodep..	572 ..	560 ..	566 ..	.. ..
3.450/0	136 ..	Eastern	136 ..	143 ..	141 ..	138 ..
3 sh.6	438 ..	East Rand	455 ..	459 ..	458 ..	.. ..
0 fl. 48	290 ..	Fr.-Néer. de cult.	307 ..	306 ..	305 ..	305 ..
0 $ 30	342 ..	Franco-Wyoming	346 50	357 ..	350 ..	349 ..
5 sh.	768 ..	General Mining..	807 ..	798 ..	798 ..	805 ..
3 sh. 3	448 ..	Goldfields ..	480 ..	480 ..	478 ..	476 ..
1 sh.	206 ..	Gula Kalumpong	208 ..	216 ..	213 ..	211 ..
.. ..	640 ..	Hotchkiss	672 ..	679 ..	684 ..	668 ..
37 50	370 ..	La Houve	405 ..	375 ..	377 ..	380 ..
.. ..	1240 ..	Huaron (Cie Min	1268 ..	1270 ..	1268 ..	1265 ..
20 ..	310 ..	Huiles de pétrole	322 ..	327 ..	325 ..	325 ..
.. ..	150 ..	Hydr.-El. Care ..	150 50	152 ..	152 ..	150 ..
.. ..	134 ..	Jagersfontein ..	137 50	139 50	139 ..	.. ..
3 sh.	370 ..	Johannesburg ..	387 ..	385 ..	389 ..	.. ..
4 fl. 41	406 ..	Katanga * 1/60e	414 ..	423 ..	420 ..	419 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
4 sh.3	590 ..	Kleinfontein (N.)	542 ..	542 ..	542 ..	.. ..
9 p.	214 ..	Kuala Lumpur..	219 ..	224 ..	225 ..	220 ..
2 sh.	192 ..	Lake View	194 ..	196 ..	197 ..	.. ..
2 sh.	84 ..	Langl. Estate ..	97 ..	100 50	100 ..	98 50
8 ..	176 ..	Liévin	180 50	182 50	180 ..	179 ..
5 sh.6	636 ..	Main Reef	662 ..	646 ..	648 ..	.. ..
1 sh.6	182 ..	Malacca ord. ..	183 ..	188 ..	189 ..	186 ..
11 p.	66 ..	Mex. Eagle ord..	66 75	67 75	66 75	66 ..
61 77	1230 ..	Michelin (6es p.)	1335 ..	1318 ..	1303 ..	1310 ..
17 ..	342 ..	Mimot (ord.) ..	351 ..	356 ..	358 ..	357 ..
50 ..	736 ..	Min. et pr. chim.	790 ..	800 ..	804 ..	792 ..
13 43	494 ..	Min. Gds-Lacs .	495 ..	500 ..	500 ..	.. ..
50 ..	980 ..	Gnome et Rhône	1075 ..	1066 ..	1045 ..	1040 ..
6 sh.	454 ..	New-State Aréas	464 ..	465 ..	465 ..	462 ..
30 ..	260 ..	Omnium fr. pétr.	263 ..	256 ..	251 ..	245 ..
58 60	1021 ..	Padang	1060 ..	1065 ..	1057 ..	1056 ..
50 ..	600 ..	Etablis. Pernod.	680 ..	639 ..	636 ..	625 ..
25 ..	374 ..	Phos. Constant.	375 50	383 ..	385 50	382 ..
14 ..	216 ..	Phos. M'Dilla ..	223 ..	226 ..	230 50	225 ..
12 50	262 ..	Phos. Tunisiens.	269 ..	274 ..	272 ..	275 ..
15 ..	434 ..	Pointe-à-Pitre .	445 ..	438 ..	437 ..	435 ..
4 sh.6	354 ..	Randfontein ...	395 ..	399 ..	395 ..	398 ..
8 sh.	1400 ..	Rand Mines ...	1440 ..	1460 ..	1445 ..	1445 ..
15 0/0	220 ..	Rhod. ang.-amer.	219 ..	216 ..	212 ..	216 ..
9 p.	148 ..	Roan Antelope .	151 50	155 ..	153 50	151 50
5 sh.	534 ..	Robinson Deep .	568 ..	558 ..	556 ..	560 ..
1 sh.	222 ..	Sennah Rubber .	229 ..	221 ..	224 ..	.. ..
4 sh.	778 ..	Shell	796 ..	791 ..	785 ..	779 ..
11 p.	186 ..	Simmer and Jack	206 ..	203 ..	206 50	206 50
2s.7p.50	964 ..	Spring Mines ..	280 ..	281 ..	284 50	284 ..
15 sh.	1920 ..	Sub Nigel	1990 ..	1967 ..	1947 ..	1945 ..
14 s. 50	238 ..	T.Roug. 100e p.	244 ..	245 ..	241 ..	243 50
.. ..	370 ..	Tharsis	379 ..	384 ..	380 ..	385 ..
6 p.	74 ..	S. A. Township	79 ..	82 ..	81 50	82 ..
1 sh.6	188 ..	Transvaal	196 ..	197 ..	197 ..	196 ..
.. ..	76 ..	Tubize	79 ..	82 50	83 ..	79 ..
160 f.b.	5380 ..	U.M. Ht-Katanga	5495 ..	5490 ..	5470 ..	5425 ..
2 p.	84 ..	Urikany	86 ..	83 50	84 50	.. ..
.. ..	1300 ..	Vieille-Montagne	1305 ..	1300 ..	1315 ..	1280 ..
.. ..	560 ..	Viscose (Nat.).	580 ..	595 ..	595 ..	575 ..
2 sh.6	336 ..	West Rand	357 ..	358 50	359 50	356 ..
2 sh.6	404 ..	West Springs..	426 ..	431 ..	429 ..	425 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1912-14	374 ..	374 ..
25 ..	— 5 0/0 1919...	391 ..	391 ..
25 ..	P.T.T. 5 0/0 1928....	506 ..	506 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929.	483 ..	483 ..
50 ..	— 5 0/0 1934....	955 ..	953 ..
50 ..	— 5 0/0 1936....	980 ..	989 ..
25 ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934-49	101 ..	100 55
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $).	4650 ..	4640 ..
70 $	7 0/0 or 1924 (—).	5850 ..	5905 ..
25 ..	Créd. national 1919	535 ..	.. ..
25 ..	Crt nt obl. 5 0/0 1920	510 ..	510 ..
30 ..	— 6 0/0 juil. 1922	534 50	534 50
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	526 ..	.. ..
30 ..	— 6 0/0 juin 1923	536 ..	.. ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1924	557 ..	554 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	1035 ..	.. ..
55 ..	— 5 1/2 0/0 1937..	1026 ..	1029 ..
60 ..	— 6 0/0 1938	1055 ..	1055 ..
249 99	Banq. Guadeloupe.	3140 ..	3250 ..
20 ..	— Eures cent. ord.	400 ..	410 ..
25 ..	Be Fce It. Amer. sud	602 ..	.. ..
30 ..	Nat. comm. ind.	576 ..	578 ..
.. ..	Be Pays du Nord...	465 ..	469 ..
26 25	Crédt ind.com.nom	320 ..	.. ..
45 ..	— — — t. p..	736 ..	735 ..
25 ..	Cie f. Algérie-Tunis.	467 ..	465 ..
16 ..	Génér. Alse Banq.	400 ..	.. ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
30 ..	Marseillse de Crédit.	643 ..	642 ..
27 ..	Sous-Compt. Entr.	255 ..	249 ..
12 50	Union des Mines..	246 ..	251 ..
80 ..	Vichy (A)..........	1495 ..	1425 ..
26 666	— (B)..........	408 ..	.. ..
.. ..	Alsthom.	345 ..	350 ..
20 ..	El.Bses-Mes (10e p.)..	279 ..	279 ..
256 85	Elec. Gaz Nord parts.	4350 ..	4125 ..
864 20	Elect. Paris (parts)	9350 ..	9280 ..
20 ..	Elect. Loire Centre	310 ..	314 ..
30 ..	Energ. Ecl. (10e p.).	280 ..	.. ..
18 12	En. El. Basse-Loire	338 ..	338 ..
17 50	— du Rhin....	198 ..	205 ..
47 50	Ener. elec. S.-O. ord.	781 ..	785 ..
47 50	— — prior.	783 ..	778 ..
50 ..	Energie industrlle.	1043 ..	890 ..
10 ..	Forces motr. Est..	119 ..	125 ..
52 50	Forces m. Ht-Rhin	[illegible]	262 ..
25 ..	Forces mot. Rhone	645 ..	650 ..
20 ..	— Vienne	360 ..	365 ..
52 50	Havraise én. élect.	789 ..	804 ..
65 ..	Hyd. él. Auvergne.	1004 ..	1000 ..
102 50	Lorraine (parts).	991 ..	995 ..
26 ..	Nantaise Eclairage	424 ..	426 ..
65 ..	Ouest-Lumière	715 ..	720 ..
345 ..	Dollfus-Mieg.	4100 ..	4310 ..
110 ..	Gaz Lebon A (c.)...	2305 ..	.. ..
70 ..	Continentle du Gaz	1120 ..	1138 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
80 ..	Franç. Eclair. Gaz.	741 ..	770 ..
14 ..	Réunies gaz él. (Br.)	188 ..	188 ..
80 ..	Gaz France-Etran.	1020 ..	1025 ..
.. ..	— de Lyon	336 ..	335 ..
25 66	— de Paris	196 ..	195 ..
.. ..	Aciéries de Longwy	305 ..	300 ..
60 ..	Alsace const. méc.	720 ..	740 ..
100 ..	Ch. At. St-Nazaire	1500 ..	1530 ..
65 ..	Châtillon-Comment.	1615 ..	1605 ..
21 ..	Electr.-Mécanique	635 ..	.. ..
12 50	Forg. et Ac. Marine	498 ..	505 ..
61 09	Pont-à-Mousson...	2395 ..	2397 ..
40 ..	Fes matériel ch. fer	536 ..	565 ..
30 ..	Pechelbronn.......	316 ..	332 ..
25 ..	Phosph. Océanie..	700 ..	740 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.).	325 ..	326 ..
.. ..	Potin	[illegible] 50	.. ..
45 ..	Sucr. Pithiviers..	782 ..	780 ..
275 ..	Suze (Distillerie)..	1103 ..	1090 ..
10 392	Bon Marché	275 ..	270 ..
25 ..	Nouv. Galeries....	308 ..	310 ..
65 ..	Paris-France	737 ..	744 ..
30 ..	Papeter. de France	340 ..	340 ..
20 ..	Autom. ind. Latil.	215 ..	.. ..
40 ..	Dunlop	570 ..	.. ..
30 ..	Ouest africain....	485 ..	490 ..
60 fb	Ougrée Marihaye .	945 ..	.. ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	3890 ..	3910 ..
75 ..	Hutchinson	1570 ..	1570 ..

Le Temps
, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Les opérations militaires

LE STRATÈGE ET LES EXÉCUTANTS

S'il est vrai que le haut commandement russe a donné à ses troupes l'ordre d'attaquer à fond, avant le 23 février, dans l'isthme de Carélie, pour remporter, coûte que coûte, un succès susceptible d'être célébré avec éclat le jour de l'anniversaire de l'armée rouge, les stratèges soviétiques auraient renouvelé là une faute qu'ils n'eussent jamais commise s'ils avaient étudié, si peu que ce fût, les leçons du passé.

Tout d'abord, lancer une offensive pour remporter un succès d'ordre politique, ou même simplement moral, est une erreur qui a valu bien des défaites aux gouvernements et aux généraux de tous les temps. En effet, toute action de guerre se ramène à battre l'ennemi ou, tout au moins, à briser sa volonté par la force : elle doit donc être uniquement établie sur des données militaires positives, concrètes. Or, l'opération à but moral, et plus encore à but politique, se base justement sur des considérations extra-militaires. Elle place ainsi, régulièrement, les exécutants dans des conditions matériellement défavorables : il n'est donc pas étonnant qu'elle échoue généralement. Qu'on se rappelle la marche de l'armée de Mac-Mahon, vers Sedan, en 1870, ordonnée pour sauver la dynastie impériale, ou, à une échelle heureusement beaucoup plus réduite, l'offensive isolée du 7e corps d'armée en Alsace, au début d'août 1914, entreprise avec la pensée d'exalter l'enthousiasme de l'armée et du pays.

D'un autre point de vue, strictement militaire, le stratège qui impose à ses grandes unités une attaque hâtive, précipitée, alors que le temps a manqué pour disposer l'artillerie, ajuster les tirs, reconnaître le terrain, monter des plans d'action précis et judicieux, expose ses troupes aux plus durs sacrifices, sans leur donner la possibilité de prendre en mains les instruments nécessaires pour faire brèche dans le dispositif ennemi.

L'évolution des méthodes offensives dans l'armée française, au cours de la guerre 1914-1918, est extrêmement instructive à cet égard.

En 1914 une attaque est décidée et ordonnée séance tenante, puis lancée sans aucun délai. On se soucie peu alors d'assurer à l'infanterie l'appui précis de l'artillerie. On ne songe pas que l'ennemi peut être dissimulé dans un chemin creux, dans le lit d'un ruisseau, et que l'étude du terrain, la reconnaissance de la position adverse, sont indispensables à la troupe d'assaut qui va se porter en avant. Cette hâte excessive a trop souvent entraîné des insuccès, accompagnés de pertes sévères.

Dès le mois d'octobre 1914 de si dures leçons ont été généralement bien comprises. Cependant, jusqu'à la fin de la guerre de mouvement, il s'est produit parfois un phénomène d'ordre psychologique, qui mérite d'être analysé, d'autant plus qu'il a reparu, de temps en temps, pendant les périodes d'exploitation de l'été 1918.

Le commandement supérieur, dont l'action s'exerce sur le plan stratégique, jette sur le champ de bataille une vue d'ensemble. Les renseignements qu'il obtient de son aviation et de sa cavalerie lui permettent de suivre au jour le jour la situation de l'ennemi sur un front étendu. Il connaît les points faibles de celui-ci. Il sait que sur tel secteur il a peu de moyens, mais que des renforts, encore plus ou moins éloignés, lui arrivent. Il est donc animé du désir de profiter de ces conditions momentanément favorables et, par suite, il est porté à stimuler ses troupes pour les amener à attaquer au plus tôt les objectifs qu'il leur désigne.

Les exécutants envisagent la situation sous un angle beaucoup plus étroit. Ils savent que quelques mitrailleuses ennemies en action suffisent pour arrêter impitoyablement leur attaque. Ils réclament beaucoup de moyens pour maîtriser les feux de la défense et demandent à disposer du temps indispensable pour étudier l'objectif, reconnaître les emplacements des armes automatiques adverses, installer les observatoires et faire tous les réglages d'artillerie.

Ces deux points de vue différents se sont bien souvent opposés, la veille d'une attaque. C'est quelquefois le tacticien qui a eu tort, en perdant du temps inutilement et en laissant passer la période fugitive où l'ennemi n'était pas encore installé sur le terrain. Mais quand le chef supérieur n'avait pas exactement pesé les nécessités matérielles qu'imposait la réussite de l'opération, un plan stratégique parfaitement fondé en soi aboutissait pratiquement à un échec démoralisant et coûteux.

Vers la fin de 1914 et le début de 1915 le haut commandement, instruit par l'expérience, est entièrement acquis à la nécessité de donner aux troupes le temps nécessaire pour procéder à une préparation complète avant de se lancer à l'assaut. Pour les attaques du 17 décembre 1914, en Artois, le délai accordé pour ce travail a été de quarante-huit heures. Il n'a pas été suffisant toutefois pour permettre à l'artillerie lourde, alors très peu mobile, d'agir utilement. Pour l'offensive du 9 mai 1915, sur le même secteur, la préparation a duré quinze jours.

Avant la bataille de la Somme, en juin 1916, elle s'est prolongée pendant un mois, sans compter le temps supplémentaire consacré à l'installation de voies ferrées et de dépôts. Enfin, pour l'offensive du Chemin des Dames, en avril 1917, la période des préparatifs s'est étendue sur trois mois. L'exagération était manifeste. Tous ces travaux lentement effectués ont prévenu l'ennemi, qui a eu toute latitude pour améliorer ses organisations, renforcer son artillerie et amener des réserves derrière le front menacé. La note juste a été réalisée dans les derniers mois de la guerre : au cours de l'offensive interalliée de l'été 1918, une attaque d'armée, pourvue de très puissants moyens, était montée et lancée en quelques jours seulement. Les succès obtenus ont montré qu'ainsi l'équilibre se trouvait bien établi entre les intentions du haut commandement, désireux d'obtenir la surprise stratégique, et les conditions tactiques dans lesquelles se trouvent placés les exécutants, tenus de procéder, avant de se jeter à l'assaut, à une préparation minutieuse.

Le général Gamelin à Belley

Le général Gamelin s'est rendu à Belley (Ain), où, après avoir été reçu par les autorités civiles et militaires, il a passé, dans la plaine Chazey-Bons, la revue des troupes alpines, actuellement cantonnées dans la région. Le général a exprimé sa satisfaction de l'excellente tenue des troupes, puis il est reparti.

LA MISSION EN EUROPE de M. Sumner Welles

L'arrivée à Berlin

Berne, 1er mars.

Le secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, M. Sumner Welles, et sa suite, ont été salués à leur arrivée à Berlin selon les usages protocolaires.

Toutefois, le correspondant des *Basler Nachrichten* fait remarquer que l'envoyé de M. Roosevelt étant venu en Allemagne chargé d'une mission par le président, il n'est pas considéré par les milieux officiels allemands comme l'hôte du gouvernement du Reich.

L'homme d'Etat américain est reçu à la Wilhelmstrasse, par M. von Ribbentrop

Berne, 1er mars.

M. Sumner Welles a été reçu à midi à la Wilhelmstrasse par M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich.

L'homme d'Etat américain était accompagné de M. Kirk, chargé d'affaires des Etats-Unis.

Berne, 1er mars.

M. Sumner Welles quittera Berlin, dimanche soir ou lundi matin, pour Paris, via la Suisse.

L'état d'esprit à Berlin

Amsterdam, 1er mars.

M. Sumner Welles sera reçu à Berlin avec sympathie, mais on n'attend guère de surprises de sa visite, écrit de Berlin le correspondant du journal hollandais *Telegraaf*. Le dernier discours de Hitler et les discours prononcés il y a deux jours par le docteur Gœbbels, ministre de la propagande, et le docteur Dietrich, chef du service de la presse, ont profondément déçu ceux qui, en Allemagne, espéraient en une détente européenne. Dans ces condit ons le voyage de M. Welles, dit-on à Berlin, ne sera qu'un voyage d'information.

D'autre part, ajoute le journal, le peuple allemand se demande avec impatience ce qui se produira au cours de ce mois de mars. Mars a toujours été le mois des grands événements pour le IIIe Reich. C'est en mars 1935 que l'Allemagne se libéra des clauses militaires du traité de Versailles. C'est en mars 1936 que les troupes allemandes réoccupèrent la Rhénanie. C'est en mars 1938 que l'Autriche entra dans le sein du Reich et c'est en mars 1939 que les troupes allemandes entrèrent à Prague.

L'Allemagne et les neutres

Stockholm, 1er mars.

Sous le titre « Violation du droit des gens par l'Allemagne », le *Social Demokraten*, organe du plus grand parti dirigeant suédois, publie un article de fond interprétant la protestation de la conférence de Copenhague contre la conduite de la guerre navale, comme essentiellement dirigée contre les procédés des sous-marins germaniques.

Passant au discours de M. Koht, prononcé hier au Storting, le journal souligne le vœu du ministre norvégien des affaires étrangères que les gouvernement scandinaves élèvent une protestation à Berlin contre les méthodes employées par les sous-marins du Reich.

Il convient d'espérer, écrit le *Social Demokraten*, que les pays scandinaves s'uniront pour faire à l'Allemagne de très sérieuses représentations.

Le *Social Demokreten* ajoute :

Le Reich ne fortifiera pas sa position en commettant des méfaits inouïs contre la civilisation et contre le droit des gens.

Le *Social Demokraten* fait remarquer en outre que M. Koht a repoussé les allégations de la presse allemande accusant la Norvège de voguer dans le sillage de l'Angleterre.

De pareilles accusations, écrit le journal, ne sont faites pour essayer de justifier les violations allemandes du droit international.

Un ballon d'essai de la propagande allemande

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Londres, 1er mars.

On attache, à Londres, peu d'importance au dernier effort de la propagande allemande consistant à faire publier ici un nouveau « plan de paix », alléguant qu'il a été envoyé cette fois par Berlin à lord Stavistok, fils unique du duc de Bedford, homme fort riche qui possède tous les quartiers avoisinant le British Museum, c'est-à-dire Bedford square, Russel square et Stavistok square. L'héritier de la grande famille des Russell est président d'une organisation à tendance socialisante-communiste et chrétienne, le « Conseil britannique pour la paix en Europe », et il serait allé le mois dernier à Dublin pour recevoir des mains du ministre plénipotentiaire du Reich en Eire un prétendu plan de paix, lequel, comme les précédents, aurait été remis également à lord Halifax, ministre des affaires étrangères.

Suivant ce plan, les nazis accepteraient une Pologne indépendante et « reconstruite », c'est-à-dire tronquée et réduite; une Tchécoslovaquie libre; un désarmement général; un plébiscite en Autriche; et ils demanderaient tout ou partie de leurs anciennes colonies ou bien des facilités pour se procurer des matières premières, ainsi que l'admission de l'Allemagne dans une Société des nations reconstituée.

On observe à Londres que dans ce plan, dressé pour allécher l'opinion pacifiste, il n'est rien dit du seul « but de guerre » que M. Hitler a proclamé récemment, à savoir la destruction de l'empire britannique. On en conclut que ce prétendu plan de paix n'est qu'un ballon d'essai visant à affaiblir la volonté de guerre des alliés, mais c'est aussi un indice que le Reich hitlérien lui-même faiblit et souhaiterait un répit afin de pouvoir reprendre et préparer dans de meilleures conditions la troisième grande guerre européenne, dont il compte sortir victorieux.

La saisie des charbons allemands à destination de l'Italie

Londres, 1er mars.

On confirme officiellement qu'à dater du 2 mars, 0 heure, tous les charbons allemands embarqués sur des bateaux à destination de l'Italie seront sujets à l'exercice des droits de saisie par le contrôle britannique de la contrebande, conformément à l'ordre en conseil du 9 décembre prévoyant la saisie des exportations allemandes de toute nature.

On sait qu'au moment où cet ordre en conseil avait été publié, le gouvernement britannique avait décidé d'en suspendre pour quelque temps l'application aux charbons allemands à destination de l'Italie, afin de permettre à ce pays de trouver d'autres fournisseurs. Le délai accordé à l'Italie expire ce soir à minuit.

Les rapports germano-italiens

Rome, 1er mars.

Le *Giornale d'Italia* assure, dans une correspondance de Paris, qu'à la suite de la suspension de la censure la presse française s'exprime assez librement au sujet de l'attitude italienne en face du conflit européen. La plupart des journaux parisiens soulignent, écrit le *Giornale d'Italia*, que la solidarité italo-allemande s'est accentuée ces derniers temps et ils examinent attentivement les signes de ce renforcement des liens existant entre l'Italie et le Reich. Ils seraient d'accord pour considérer que le Duce souhaite que la guerre finisse sans qu' « aucun des deux groupes de belligérants ait remporté une pleine victoire ».

DANS LES AIRS

Nouveau survol de Berlin

Londres, 1er mars.

Le ministère de l'air publie le communiqué suivant relatant les opérations effectuées par la Royal Air Force au-dessus du territoire ennemi, la nuit dernière :

Au cours de la nuit, des avions de la Royal Air Force ont effectué avec succès une série de patrouilles et de vols de reconnaissance au-dessus du territoire ennemi.

Ces avions comprenaient la patrouille permanente des îles de la Frise, dont le but est de contrecarrer l'activité des avions ennemis poseurs de mines, ainsi que des patrouilles de reconnaissance au-dessus des ports de la Baltique : Kiel et Lubeck.

En outre, nos avions ont effectué des vols de reconnaissance au-dessus d'un certain nombre de villes importantes du Nord-Ouest de l'Allemagne, y compris Hambourg, Brême et Hanovre, ainsi que les ports de Cuxhaven et de Breumsbuttel, dans la baie d'Heligoland.

Au surplus, nos avions ont de nouveau survolé le centre de l'Allemagne et ont atteint Berlin.

Londres, 1er mars.

Les vols d'observation effectués par les avions de la Royal Air Force annoncés ce matin dans un communiqué du ministère de l'air sont les seconds qui aient été entrepris cette semaine au-dessus des ports de la Baltique.

Le nombre des vols effectués par la Royal Air Force au-dessus de l'Allemagne s'élève maintenant à plus de trente. Un grand nombre d'entre eux ont été des vols de grande reconnaissance au cours desquels les avions, répartis en divers groupes, ont pénétré fort avant dans le Reich.

En outre, de nombreux vols, qui n'ont pas été annoncés officiellement par le ministre de l'air, ont été effectués notamment par des patrouilles de sécurité ayant pour but de contrecarrer les activités des poseurs de mines.

La plupart des vols de longue distance entrepris par la Royal Air Force ont eu lieu la nuit.

Londres, 1er mars.

Un avion que l'on croit être un appareil allemand a été aperçu près de l'estuaire de la Tamise. La D. C. A. a ouvert le feu. L'alerte aérienne n'a pas été donnée.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

SUR MER

Paquebot français coulé

Paris, 1er mars.

Dans la deuxième quinzaine de février, le paquebot français *P.-L.-M.*-15, de 3.451 tonnes, a été torpillé. L'équipage disparut.

Le paquebot *P.-L.-M.*25, de 5.391 tonnes, en s'échouant, a touché une mine. Quatre personnes, dont trois chauffeurs indigènes, ont disparu.

Le *P.-L.-M.*-25 figure parmi les 14 bateaux français coulés du fait de l'ennemi, dans le communiqué donné par l'amirauté française, le 20 février.

Le torpillage du vapeur espagnol « Banderas »

Gibraltar, 1er mars.

On confirme dans les milieux autorisés que c'est sous la pression allemande que la censure a interdit la publication des informations sur le torpillage, par un sous-marin allemand, du vapeur espagnol *Banderas*, le 18 février, au large de la Corogne, et la disparition de vingt-deux membres de l'équipage sur vingt-neuf, tous de nationalité espagnole.

La presse espagnole a annoncé que le *Banderas* avait coulé à la suite d'une explosion survenue à l'intérieur du bâtiment.

Tous les numéros du quotidien *Ya*, en date du 20 février, ont été saisis pour avoir publié un compte rendu exact de l'accident. — (*Havas.*)

Perte d'un vapeur inconnu

Londres, 1er mars.

Le canot de sauvetage d'un vapeur s'est échoué ce matin à Adderburgh. Neuf hommes étaient à bord : l'un d'eux avait succombé; les autres se trouvaient dans un état de complet épuisement.

On croit que les rescapés sont des Italiens. Ils semblent avoir considérablement souffert du froid, n'étant que légèrement vêtus.

Le bateau de sauvetage local est parti à la recherche des autres survivants.

Un autre canot de sauvetage, contenant sept autres survivants, s'est échoué un peu plus tard sur la côte, à quelques kilomètres d'Adelburgh.

SAMEDI 2 MARS
et jours suivants
AU BON MARCHE
EXPOSITION
DES NOUVEAUTES
DE LA SAISON
La direction du BON MARCHE a l'honneur d'informer sa clientèle que les Magasins seront ouverts, dorénavant, tous les lundis de 13 h. 15 à 18 h. 35, à partir du lundi 4 mars; les autres jours de la semaine, dimanche excepté, de 9 h. 15 à 18 h. 35.
Le Restaurant-Salon de Thé et le Bar ouvriront le lundi, à 11 h. 30.

Le discours de M. Koht au Storting

Oslo, 30 février.

Dans son discours au Storting, M. Koht, ministre des affaires étrangères, après l'exposé du président du conseil, M. Hambro, a parlé du maintien de la neutralité norvégienne.

M. Koht a indiqué qu'environ 50 bateaux norvégiens ont été coulés depuis le début de la guerre, ce qui représente un pourcentage de 2,3 0/0 de la marine marchande norvégienne, et que 350 marins et passagers norvégiens ont péri.

« On a pu constater avec certitude, dit-il, qu'au moins 9 de ces bateaux ont été coulés par des navires de guerre allemands. Dans huit cas, on n'a aucune indication quant à la nationalité des bateaux agresseurs. Les autres navires norvégiens ont coulé après avoir heurté des mines. »

Le ministre a ensuite fait appel à la presse norvégienne pour qu'elle se montre prudente au sujet de la perte des bâtiments norvégiens et qu'elle attende une confirmation avant d'accuser telle ou telle nation de la perte en question.

Sur le nombre des navires norvégiens coulés par des mines, a-t-il poursuivi, deux seulement se trouvaient dans des champs de mines annoncés officiellement. Tous les autres avaient emprunté des passages où la présence de mines n'avait pas été annoncée.

Pourtant, les conventions internationales, dit M. Koht, obligent les belligérants à signaler l'emplacement des mines, dès que cela est militairement possible, et à les mouiller de façon qu'elles deviennent inoffensives aussitôt détachées du champ de mines.

Il est évidemment à peu près impossible, a-t-il ajouté, de savoir quand il s'agit de mines allemandes ou de mines des alliés, et si nous devons protester contre cet état de choses, nous devons le faire auprès de tous les gouvernements des puissances belligérantes.

M. Koht conclut :

Il est de la plus grande importance de mettre fin à cette méthode de guerre et nous avons l'intention de faire sous peu, à ce sujet, des représentations auprès du gouvernement allemand. Les pays du Nord ont décidé de se soutenir mutuellement et nous espérons que les autres pays neutres feront de même.

A LA CHAMBRE

Suite des interpellations sur la politique agricole du gouvernement

La séance est ouverte à 9 h. 30 par M. *Xavier Vallat*, vice-président, en présence d'un auditoire très réduit, mais qui suit avec une vive attention les développements du débat sur la politique agricole.

M. Camille Blaisot

M. Camille Blaisot (Fédération républicaine) fait grief au gouvernement de n'avoir pas suffisamment créé l'esprit de guerre dans les services publics et parmi la population civile. Puis, après s'être élevé contre les gaspillages, le député du Calvados déplore que le problème des allocations militaires se pose toujours avec la même acuité; on se moque des volontés du Parlement. Il y a des inégalités choquantes; on refuse l'allocation à une pauvre cultivatrice sous prétexte qu'elle possède deux ou trois vaches, et on l'accorde à la femme d'un affecté spécial qui gagne 80 francs par jour dans une usine. M. Blaisot critique à ce propos un article du service de l'information où l'on s'efforçait de prouver que la situation pécuniaire des combattants et celle des ouvriers de l'armement étaient à peu près équivalentes: une telle argumentation ne peut produire que le plus mauvais effet sur le moral de nos soldats. L'orateur voudrait aussi plus d'exactitude dans les communiqués d'allure officielle sur les permissions, les renvois de classes, etc., afin qu'on cessât de faire naître des espoirs irréalisables. Quant au décret sur la réquisition de la main-d'œuvre agricole, M. Blaisot regrette qu'il intervienne trop tard, et n'ait pas d'effet rétroactif. D'autre part, il demande qu'on organise la surveillance des bénéficiaires des permissions agricoles, car ce sont là des permissions de travail et non des permissions de détente. M. Blaisot dit encore un mot des difficultés croissantes que l'agriculture rencontre pour le transport des bestiaux et il prie, en terminant, le gouvernement de montrer s'il sait ce qu'il veut, et de donner l'exemple de la résolution et du courage.

M. Louis Buyat

M. Louis Buyat (Alliance), qui s'exprime avec beaucoup d'esprit, n'en traduit pas moins, sous la forme la plus courtoise, le mécontentement et l'angoisse des populations agricoles qui attendent avec impatience des remèdes à leur situation périlleuse. L'agriculture française n'était pas en état de supporter le prélèvement massif de la mobilisation : or il y a dans les tranchées 80 0/0 de paysans. Mais il y a, d'autre part, plus de deux millions d'hectares de terre en friche. Les réquisitions brutales, inégales, ont laissé dans nos campagnes un souvenir douloureux. L'intendance n'a même pas su soigner les bestiaux qu'elle enlevait à l'agriculture : elle les a laissés périr. Et l'on a appliqué pour le payement des réquisitions des barèmes successifs, à huit jours d'intervalle, en sorte que les paysans les moins diligents ont été les mieux traités. Injustice dont on se souviendra longtemps. D'un autre côté, la politique des « requis civils » pratiquée par le ministre de l'armement, alors que la terre attendait avec fièvre le retour des vieilles classes libérées, n'est pas admissible. Quand à la réquisition agricole, ordonnée par un récent décret, elle ne rendra malheureusement pas un seul homme à la terre.

Ici *M. Queuille*, ministre de l'agriculture, intervient. Il explique que le gouvernement a voulu, par son décret, maintenir à la terre l'ouvrier agricole qui n'a pas été requis pour l'usine. En ce qui concerne celui-ci il est entendu qu'il sera, lui aussi, renvoyé aux champs, mais cela ne peut se faire du jour au lendemain; il faut tenir compte des nécessités de l'armement.

M. Buyat se demande alors combien seront payés les hommes réquisitionnés à la terre, alors qu'ils savent que dans les usines on gagne 80 francs par jour. L'agriculteur ne peut pas embaucher d'ouvriers à ce taux. Ces inégalités si préjudiciables au retour à la terre s'atténueront lorsqu'on aura revalorisé les prix agricoles qui ne suivent que de très loin la hausse des prix industriels. Le député de l'Isère signale aussi la situation paradoxale des transports; on supprime des trains, on diminue le nombre des camions et l'on nous demande de produire davantage et d'exporter ! Comment s'y prendre si la marchandise ne peut pas se déplacer ? Et où exporter ? Il nous reste, il est vrai, le marché anglais; mais les Anglais n'acceptent qu'avec parcimonie nos produits. Et M. Buyat de conclure : « L'heure est grave; nous comprenons les préoccupations de l'état-major. Comme lui, nous voulons vaincre, mais pour vaincre, nous voulons manger. » (Vifs applaudissements.)

La Chambre entend encore *M. de Montalembert* (Fédération républicaine), qui examine à son tour les questions précédemment traitées de main-d'œuvre et de ravitaillement tout en mettant l'accent sur la politique familiale et le devoir de généraliser l'attribution des allocations militaires. *M. Prosper Blanc* (Alliance) parle, lui aussi, des permissions agricoles, du renvoi des classes les plus anciennes, des erreurs commises dans la réquisition des bovins, des allocations militaires, etc. Avec lui se termine la série des interpellations.

MM. Jardin (Union populaire française) et *Joseph Massé* (indépendant d'Union républicaine) sont entendus dans la discussion générale. Puis la Chambre renvoie à 15 h. 30 la suite du débat.

La séance est levée à midi.

La question des étrangers

La délégation des présidents de groupes, traitant le problème des étrangers en France, a insisté ce matin pour que, au moment même où une nouvelle récupération des exemptés et réformés est opérée, les nombreux étrangers qui ont fait souvent des demandes d'engagement volontaire soient admis dans l'armée française. Elle a exprimé le regret que trop souvent des étrangers indésirables et ayant fait l'objet d'arrêtés d'expulsion, continuent à vivre dans notre pays. Elle s'est également inquiétée des avantages de travail que trouvent parfois des étrangers au regard des Français.

La Quinzaine impériale

M. Georges Mandel, ministre des colonies, a reçu ce matin M. Vuitton, président de la fédération des comités du haut commerce de Paris, qui avait organisé l'année dernière, au mois de mars, la Quinzaine impériale. A cette occasion, on s'en souvient, les commerçants parisiens avaient consacré pendant quinze jours leurs vitrines à l'exposition des produits de l'empire et leur initiative avait eu le plus grand succès.

Aussi, sur la demande du ministre des colonies, la fédération a-t-elle décidé d'organiser cette année une nouvelle quinzaine impériale qui aura lieu au début du mois de mai, de telle sorte qu'elle coïncidera avec d'autres manifestations coloniales, notamment avec le Salon de la France d'outre-mer.

NOUVELLES DE LA BOURSE

1er mars. — Marché plus irrégulier, quoique soutenu dans l'ensemble.

VALEURS	DERNIER COURS	DIFFÉRENCE avec la veille
3 0/0	74 ..	— 0 05
4 0/0 1918	77 20	+ 0 05
4 0/0 1925	185 40	— 0 40
4 1/2 0/0 1932 (A)	83 90	— 0 10
4 1/2 0/0 1937	215 95	— 0 70
Banque de France	8.310 ..	+ 210 ..
Crédit foncier	2.930 ..	+ 5 ..
Crédit lyonnais	1.685 ..	+ 5 ..
Banque de Paris	990 ..	+ 5 ..
Canal de Suez	17.330 ..	+ 80 ..
Cie générale d'électricité	2.145 ..	+ 5 ..
Lyonnaise des eaux	1.176 ..	+ 21 ..
Forges du Nord et de l'Est	636 ..	.. ..
Denain et Anzin	1.310 ..	— 35 ..
Kuhlmann	843 ..	+ 15 ..
Eéchiney	1.934 ..	+ 24 ..
Saint-Gobain	2.490 ..	+ 20 ..
Lens	326 ..	+ 2 ..
Central Mining	2.650 ..	+ 25 ..
Geduld	1.615 ..	— 9 ..
Rio-Tinto	2.930 ..	— 15 ..
Royal Dutch	6.275 ..	— 85 ..
De Beers	1.380 ..	.. ..
Crown Mines	2.770 ..	.. ..
Financ. Caoutchoucs	800 ..	+ 4 ..
Union Minière Katanga	5.470 ..	— 25 ..

ORGEM
BIJOUX, BRILLANTS
Achète maximum comptant.
30, rue Drouot.

Au ministère des finances

Par arrêté de M. Paul Reynaud, ministre des finances, M. Rémy-Louis Giron a été chargé de la direction des services de presse au cabinet du ministre et désigné, en cette qualité, pour assister au comité technique de la propagande des émissions du Trésor.

Londres, 1er mars.

La nouvelle, annoncée par la radio moscovite, de la nomination de Potemkine, vice-commissaire du peuple aux affaires étrangères, aux fonctions de ministre de l'éducation est publiée en bonne place par plusieurs journaux du matin dans leurs dernières éditions.

Les Reines de France
MARIE-ANTOINETTE
par
RENÉ BENJAMIN
de l'Académie Goncourt
Un volume écu ..... 25 francs
Les Editions de France
20, AVENUE RAPP — PARIS-7e

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 29 février. — En cents par bushel : maïs, mai 57; juillet 57 3/8. — Blés, mai 103 5/8 à 103 1/2; juillet 101 5/8 à 101 1/2.

Winnipeg, 29 février. — En cents par bushel : blés, mai 89 1/2; juillet 90 5/8; oct. 91 5/8.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 29 février. — En pence par lb : feuille fumée, disp. 12 9/16; mars 12 11/16; avril 12 3/8; mai 11 7/8.

New-York, 29 février. — En cents par lb : feuille fumée gaufrée : mars 18 15; mai 18 05; juillet 17 93; sept. 17 78; oct. 17 72; déc. 17 65; janv. 17 65.

SAINDOUX. — Chicago, 29 février. — En cents par lb : mars 6 02; mai 6 27.

CAFES. — New-York, 29 février. — En cents disp. 5 1/2; café Rio n° 7, ancien contrat : mars 4 15; mai 4 22. Santos n° 4 disp. 7 3/4; mars 5 99; mai 6 13; juillet 6 21; sept. 6 26; déc. 6 33

SUCRES. — New-York, 29 février. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison 287. A terme, mars 153; mai 155; juillet 155; déc. 156.

COTONS. — Liverpool, 29 février. — Nouveau contrat : fév. 7 78; mars-avril 7 84; mai-juin 7 89.

New-York, 29 février. — En cents par lb : disp. 11 23; mars 11 10; mai 10 86. Nouveau contrat : mars 11 26; mai 11 13.

METAUX. — Londres, 29 février. — Argent : cpt. 20 1/2; à terme 20 7/16. — Or : 168 sh. — Etain : cpt. 254 6/-; terme 253 10/-. — Cuivre standard liv. 62. — Plomb liv. 25. — Zinc liv. 15/-.

MARCHÉ DES GRAINS

On a coté approximativement : seigles Beauce, Gâtinais 152 à 153, Champagne 155 à 156; sarrasins Bretagne 150 à 152, Limousin 156 à 158; avoines : grise de printemps Beauce, Eure, Brie 97 à 98, noire du Centre 98 à 99, jaune-blanche 95 à 96, blanche 97 à 98; orges de brasserie : Beauce, Gâtinais 128 à 130, Champagne 129 à 131, Sarthe-Mayenne 128 à 130.

LA VILLETTE, 29 février (cours officiels)

Espèces	Amenés	Invendus	PRIX EXTRÊMES 1re qual.	2e qual.	3e qual.	Viande nette	Poids vif
Bœufs	857	90	16 20	14 70	13 ..	17 40	10 80
Vaches	572	80	16 ..	13 20	12 20	18 10	11 58
Taureaux	189	20	14 10	13 20	12 50	15 10	9 35
Veaux	915	30	16 80	15 10	13 60	18 20	11 28
Moutons	4.606	400	20 70	18 70	14 60	21 80	10 90
Porcs	733	..	16 72	15 58	12 86	17 14	12 ..

Prix au kilo vif : bœufs 1re qual. 9 72; 2e qual. 8 08; 3e qual. 6 50. Porcs 1re qual. 11 70; 2e qual. 10 90; 3e qual. 9. Baisse de 20 à 40 centimes par kilo de viande nette sur les gros bestiaux, de 30 à 40 centimes sur les veaux et de 20 à 40 centimes sur les moutons. Hausse de 30 centimes sur les porcs.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

Vous qui restez...
VOICI VOTRE FAÇON DE FAIRE LA GUERRE
Unissez vos efforts à ceux des êtres chers qui sont partis pour vous défendre. Ils savent que vous pouvez tout pour eux puisque le produit intégral des Bons d'Armement est affecté aux dépenses militaires.
Souscrivez aux
BONS D'ARMEMENT
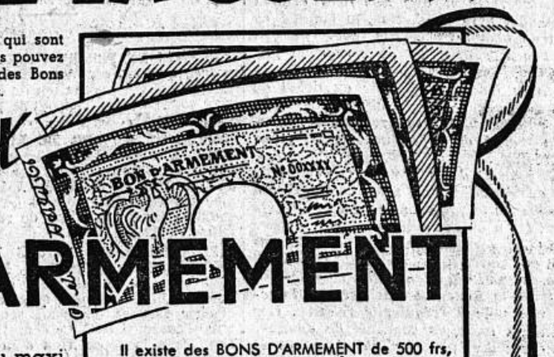

Pour que la guerre épargne au maximum les vies françaises, il faut que l'Etat puisse produire au maximum les armements qui les protègent. C'est vous, en définitive, qui permettrez à la France de s'armer davantage.
Travaillez plus.
Dépensez moins.
Dites vous, que chaque fois que vous remettez à plus tard un achat et que la somme réservée à cet achat, vous la consacrez à souscrire un bon d'Armement, c'est une arme nouvelle, c'est un équipement neuf que touchent nos soldats.
Ainsi vous ferez la guerre vous aussi et, dans la mesure de vos moyens, contribuerez à la Victoire.
Plus l'ennemi tendra ses muscles dans son effort pour la domination, plus nous devrons tendre les notres dans notre effort pour notre liberté. Nous devons puiser au fond de nous mêmes, dans nos ressources d'énergie morale, la volonté de produire plus, la volonté de consommer moins, la volonté d'épargner davantage. Et parce que nous sommes les plus forts, nous vaincrons si nous savons d'abord nous vaincre nous-mêmes.
Il existe des BONS D'ARMEMENT de 500 frs, 1.000 frs, 10.000 frs, etc...
LES BONS D'ARMEMENT sont exempts de tout impôt y compris l'impôt général sur le revenu.
L'intérêt des BONS D'ARMEMENT est payé d'avance.
BONS à 6 mois, vous versez 987 fr. 50 vous touchez 1.000 fr.
— 1 an, — 970 fr. — 1.000 fr.
— 2 ans, — 930 fr. — 1.000 fr.
Si vous avez besoin d'argent, vous pouvez, à tout moment, obtenir des avances ou faire escompter votre bon. Le solde est toujours remboursé à l'échéance.
LES BONS D'ARMEMENT sont vendus dans les bureaux de postes, les succursales de la Banque de France, les banques, les perceptions, les études de notaires, les bureaux d'enregistrement, des contributions indirectes et dans certaines recettes municipales.
Pour tous renseignements sur les Bons d'Armement, remplissez le coupon ci-dessous et envoyez-le au Ministère des Finances, 184 rue de Rivoli vous recevrez gratuitement et sans engagement de votre part une brochure explicative.
Ministère des Finances, 184, rue de Rivoli, service CG.
Veuillez m'envoyer, gratuitement, sans engagement pour moi, votre brochure sur les Bons d'Armement.
NOM _____
PROFESSION _____ AGE ____
ADRESSE _____
DÉPT. _____
CRÉATION TAHON
A 3

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28663

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

JEUDI 7 MARS 1940

Le Temps

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER... Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité

Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGE 2
L'Agression soviétique contre la Finlande. — Nouvelles de l'Etranger.
Lettre de Roumanie : la Collusion russo-allemande dans le Sud-Est européen, LÉON THÉVENIN.

PAGE 3
Défense de la langue française, LANCELOT. — *Sénat : l'Utilisation rationnelle des mobilisés. — Chambre : les Interpellations sur la politique agricole.*
Les Livres, ANDRÉ THÉRIVE.

PAGE 4
Armées et guerres du passé, MARCEL DUNAN. — *Nouvelles du jour. — La Vie économique. — Académies. — Echos et informations.*
Au jour le jour : Un anniversaire, PIERRE FERVACQUE.

PAGE 5
Les Spectacles. — La T. S. F. — La Bourse.

PAGE 6
LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — La Mission de M. Sumner Welles. — En Finlande. — Sur mer. — La Saisie du charbon allemand à destination de l'Italie. — Lettres du front : Un après-midi dans un groupe de chasse (II)*, JACQUES BOULENGER.

Paris, le 5 mars 1940

BULLETIN DU JOUR

LES RELATIONS ANGLO-ITALIENNES

Toute l'attention continue à se concentrer sur le problème italo-britannique posé par le transport par mer du charbon allemand à destination des ports italiens. Nous avons exposé hier les deux thèses en présence, telles qu'elles ressortent des déclarations faites à maintes reprises du côté britannique et de la note de protestation que le gouvernement italien a fait remettre à Londres par la voie diplomatique. Rome voit dans la mesure de contrôle arrêtée le 27 novembre dernier et appliquée depuis le 1er mars seulement aux bâtiments transportant du charbon allemand destiné à l'Italie une atteinte au légitime commerce des neutres. Londres maintient que cette mesure, prise en riposte aux méthodes allemandes de la guerre sous-marine et de la guerre de mines, est conforme à la loi internationale et aux droits que la Grande-Bretagne tient de sa qualité de puissance belligérante. Il y a la controverse diplomatique, avec toutes les subtilités d'interprétation qu'elle comporte dans les circonstances difficiles, et il y a la situation de fait qui, seule, doit préoccuper deux gouvernements ne recherchant point quelque aventure politique et désirant, l'un et l'autre, aboutir à un règlement raisonnable et amical.

La plus grave erreur que l'on puisse commettre est de discuter de ce problème sur le plan politique, alors qu'il se résume tout entier dans des intérêts purement économiques, qu'il s'agit de concilier avec les nécessités impérieuses de la guerre que les puissances démocratiques ont été obligées de faire à l'Allemagne hitlérienne. Le Reich ne se soucie d'aucune règle du droit international. Pas plus sur mer que sur terre, et dans les airs, il ne respecte les droits et les intérêts des non-belligérants. Il ne se fait aucun scrupule d'avoir recours aux méthodes les plus cruelles et les plus barbares lorsque cela peut servir ses tragiques desseins. Le 17 septembre dernier, M. Hitler déclarait vouloir respecter la convention de Genève et les droits des neutres. Cinq mois plus tard, à la date du 20 février de cette année, 180 bâtiments marchands neutres, jaugeant au total 900,000 tonnes, avaient été coulés par les sous-marins, les bombes et les mines allemands, dont quatre navires italiens. On doit reconnaître en toute bonne foi que les neutres sont les premiers intéressés à ce qu'il soit mis un terme à une si abominable tactique, et que la sécurité sur mer soit assurée dans toute la mesure du possible. En tout cas, il serait inconcevable que les alliés ne réagissent point avec tous leurs moyens contre de tels procédés et puissent tolérer que l'Allemagne, grâce à ses exportations par mer, continue à se procurer les devises nécessaires à ses achats de matières premières à l'étranger. On ne saurait assez répéter qu'une des conditions essentielles de la victoire est de paralyser autant que faire se peut, l'activité économique du Reich.

Il n'y a pas d'autre raison que celle-là à la décision prise d'appliquer aux charbons allemands à destination de l'Italie une règle qui a un caractère tout à fait général et qui, pour produire tous ses effets, ne saurait souffrir aucune exception. La mesure est uniquement dirigée contre le Reich en guerre avec les deux grandes démocraties occidentales, et elle est entièrement justifiée en tant qu'elle constitue une riposte légitime aux cyniques violations par les Allemands du droit international dans le domaine maritime. L'Italie, comme toutes les puissances neutres pouvant être gênées par le blocus franco-britannique tel qu'il fonctionne, comprendra certainement que l'Angleterre et la France ont le droit et le devoir d'agir comme elles le font lorsqu'il importe pour elles de gagner une guerre qui leur a été imposée, et lorsque de leur victoire dépend le destin de tous les peuples libres du continent. Ce qui prouve à l'évidence que le gouvernement britannique a le juste souci de ménager les intérêts de l'Italie, de veiller à ne pas aggraver les conditions d'existence du peuple italien, c'est que, d'abord, il a accordé spontanément au gouvernement de Rome un délai de trois mois avant l'application de la mesure décrétée au transport par mer du charbon allemand destiné aux ports italiens, et c'est, ensuite, qu'il a offert à l'Italie de suppléer par des fournitures de charbons anglais aux charbons allemands venant à faire défaut à celle-ci. La seule condition posée à cette offre était que l'Italie fournirait, en contre-partie, à l'Angleterre des produits de ses industries lourdes. Il est vrai que les pourparlers dans ce sens n'ont pu aboutir avant le 1er mars, mais on répète à Londres que le gouvernement du Royaume-Uni reste toujours dans les mêmes dispositions.

La porte reste donc largement ouverte à des pourparlers utiles, et les ressources d'une diplomatie qui s'en tient aux seules réalités de l'heure autorisent à penser qu'une telle négociation anglo-italienne, si délicate qu'elle puisse être, a des chances d'aboutir à un règlement équitable. Les navires italiens chargés de charbon allemand qui ont quitté hier le port de Rotterdam ont été arraisonnés par des bâtiments britanniques et conduits vers les Downs, où leurs cargaisons seront examinées, saisies s'il y a lieu, et vendues, le produit de ces ventes devant être versé aux fonds de prises. Hier, à la Chambre des communes, M. Cross, ministre de la guerre économique, a déclaré que tout charbon allemand à destination de tout port étranger est désormais passible d'être saisi comme butin de guerre. Il n'y aura donc pas d'exception à ce qui est une règle de caractère général, mais il va de soi que le gouvernement britannique s'emploiera de toute sa bonne volonté à ce que l'économie italienne en soit gênée le moins possible. Si la même bonne volonté existe à Rome, et tout autorise à le penser, un règlement satisfaisant ne saurait tarder à intervenir en dehors de tout esprit de polémique politique.

AGRICULTURE ET MAIN-D'ŒUVRE

La question qui domine les débats parlementaires sur l'agriculture est celle de la main-d'œuvre. Tous les interpellateurs ont signalé le péril que fait courir à nos prochaines récoltes la pénurie de travailleurs. Un décret vient d'ordonner la réquisition des agriculteurs, réquisition signifiant qu'il leur est interdit de changer de profession. Mais il ne suffit pas de fixer au sol ceux qui y étaient restés, il faut leur envoyer des renforts. Le temps presse, en cette saison d'ensemencements et d'indispensables travaux préparatoires.

Le gouvernement a décidé de mettre en congé renouvelable les agriculteurs des quatre plus vieilles classes mobilisées et d'accorder de nombreuses permissions agricoles. Est-ce suffisant ? De plus, le problème de la main-d'œuvre ne se pose pas seulement en agriculture. D'autres branches de la production ont besoin d'être maintenues ou développées, à commencer par l'armement. « Nous sommes en période d'ensemencements », s'écriait un député. « Je suis dans la période des munitions », répliquait M. Dautry. On n'a pas encore trouvé le moyen de produire sans producteurs. C'est donc un problème général de répartition de la main-d'œuvre qui se pose, et il est étroitement lié à celui de la conduite de la guerre.

Plusieurs interpellateurs ont reproché au ministre de l'armement d'avoir gardé trop d'agriculteurs dans ses usines. M. Dautry a répondu par des chiffres. « L'effectif actuel des agriculteurs dans les usines, qui est de 11,390, n'a pour ainsi dire jamais dépassé 15,000. A ces hommes j'ai accordé 11,980 permissions de quatorze à vingt et un jours, et 12,085 de quatre jours et plus. » Si nous comprenons bien, il ne s'agit que des affectés spéciaux, des hommes des compagnies de renforcement et des requis civils. Un tel prélèvement sur la main-d'œuvre agricole est assurément peu considérable. Et M. Dautry a ajouté qu'il avait donné l'ordre de libérer tous les agriculteurs et artisans ruraux des classes 1909 à 1913. Si les paysans ne sont pas dans les usines d'armement, où sont-ils ?

Les usines d'armement ont elles-mêmes besoin de main-d'œuvre. M. Dautry a appris à la Chambre que « les usines qui travaillaient avant la mobilisation dans le secteur privé et qui travaillent maintenant pour l'armement comptaient un personnel de 1,230,000 hommes, tombé à la mobilisation à 620,000 hommes et remonté actuellement à 1,200,000 hommes (ou femmes) ». Il faut ajouter que, parmi ces travailleurs, il n'y a que 300,000 affectés spéciaux, plus 25,000 autres dans les poudreries et arsenaux, et 24,000 hommes des compagnies de renforcement.

Si l'agriculture manque de bras, si l'armement, pour en avoir, s'efforce de recruter des femmes et des coloniaux, en revanche une énorme masse d'hommes est mobilisée à l'armée ou employée dans les administrations. Une telle répartition des forces de travail répond-elle aux nécessités présentes ? Guerre totale, cela ne veut pas dire que tous les hommes doivent être sous les armes, mais simplement que toutes les ressources et toutes les énergies doivent être mises au service de la nation en guerre. Il faut des combattants, mais il faut d'autres travailleurs pour les nourrir et les armer. La répartition doit varier suivant le caractère des opérations militaires, l'état de la technique, la situation démographique et économique du pays, etc.

Le Parlement n'est pas en mesure de dicter des décisions sur ce point au gouvernement. Ce dernier seul possède tous les éléments du problème, et c'est lui qui est chargé de la conduite de la guerre. Mais les doléances que lui ont fait entendre les Assemblées l'avertissent qu'il y a des défauts dans la répartition des jours de travail entre l'armée, l'administration et les entreprises productrices, et qu'il est nécessaire de les corriger.

LE BILAN DE SIX MOIS DE GUERRE
par un expert militaire suisse

Notre correspondant particulier à Genève mande :

Après avoir rendu hommage aux Finlandais qui, pied à pied, défendent les décombres de Viborg en infligeant des pertes toujours plus lourdes à l'élite des troupes soviétiques, le lieutenant-colonel R. F., dans la *Gazette de Lausanne*, examine la situation générale après six mois de guerre.

Sur terre, les alliés, qui disposent de plus grands réservoirs d'hommes et de matières premières et qui, avec des ressources financières supérieures, possèdent la maîtrise des mers, sont mieux à même que l'Allemagne de mettre le temps à profit. Sur mer, les pertes que l'Allemagne a infligées aux navires de commerce alliés et neutres n'atteignent pas le tiers de celles de 1917. L'Allemagne a perdu plus de la moitié de ses sous-marins, détruits à une cadence double de celle de 1917 :

Le bilan se solde nettement en faveur des alliés, qui peuvent supporter plus facilement la réduction relativement minime de leur marine marchande que l'Allemagne la réduction rapide de sa flotte sous-marine.

Dans les airs, les appareils alliés, en ce qui concerne les avions de chasse, se sont montrés supérieurs et les bombardiers anglais ont été de beaucoup les plus résistants.

Le lieutenant-colonel R. F. termine en examinant le front de l'arrière. Il remarque qu'en Allemagne les dirigeants doivent compter avec l'hostilité des autochtones dans les territoires occupés non conquis. En France, le gouvernement a derrière lui le pays entier qui s'est ressaisi, et l'alliance germano-bolcheviste, jointe à l'odieuse agression contre la Finlande, lui facilitent la tâche. En Grande-Bretagne, la lutte contre le chômage est en progrès et le loyalisme de l'empire s'affirme constamment.

Somme toute, écrit en conclusion le critique militaire de la *Gazette de Lausanne*, la situation reste stationnaire. Depuis deux mois toutefois, l'Union soviétique s'est affaiblie, et l'Islam, opprimé en Asie centrale, commence à regarder vers l'Ouest. Entre l'Allemagne et les alliés, l'équilibre n'est pas rompu, mais l'échec définitif de la guerre sous-marine paraît de plus en plus certain et l'aviation franco-britannique se renforce rapidement.

DANS LES AIRS

Survol de la Belgique

On mande de Bruxelles que, mardi après-midi, le D.T.C.A. a dû entrer de nouveau en action dans la région de Namur. Les tirs ont été nettement perçus par les habitants de la ville, en même temps que le vrombissement de moteurs d'avions. Les nuages étant bas, il n'a pas été possible de repérer le passage des appareils.

PROPOS D'UNE PETITE BOURGEOISE

Depuis que notre pays, pour sa vie et son honneur, est forcé de se battre, les mariages de Français mobilisés ont été nombreux, les fiançailles aussi, et tous ces faire-part donnent l'impression qu'on se marie autant et peut-être plus depuis cinq mois qu'avant septembre 1939. Impression réconfortante qui nous prouve que dans tous les cœurs l'espoir demeure intact et permet à ceux qui s'aiment d'inaugurer sans attendre leur propre avenir.

— Et vous trouvez prudent que des jeunes filles s'unissent avec des soldats exposés à la mort? Accepteriez-vous tranquillement, si vous aviez une fille, qu'elle s'engageât définitivement avec un de ces jeunes hommes qui la quittera tout de suite pour courir vers un destin tragiquement incertain?

— Oui, si elle l'aime, car son bonheur est dans cet abandon magnifique qui lui fait unir sa destinée à celle de sa patrie.

— Mais l'aime-t-elle vraiment? C'est la vérité difficile à découvrir au milieu du pathétique où plonge notre vie individuelle que le drame du monde entraîne et submerge. Peut-être que dans les jours calmes elle aurait attendu plus longtemps, hésité, envisagé sous tous ses aspects cet avenir qu'on lui offre, et que le mariage ou les fiançailles n'auraient pas été décidés si vite. Mais le jeune soldat n'est pas un parti quelconque, c'est un héros romantique promis à la gloire, qui part entouré de prestige; un immense désir de protéger une vie si précieuse, soumise à tant de périls, envahit l'âme de la jeune fille; elle aussi veut se dévouer, se sacrifier : que peut une femme, sinon donner sa foi, engager sa vie?

Ces sentiments-là peuvent être solides s'ils viennent d'une âme bien trempée, — mais n'y a-t-il pas parfois dans ces unions si rapides une sorte d'emballement dangereux, une tendance à voir surtout dans le mariage cette exaltation de la foi jurée que redouble une atmosphère héroïque? Peut-être est-il plus facile de vivre dangereusement quelques mois en évoquant dans une absence ennoblie celui qui se bat que de partager côte à côte une existence tranquille dans la monotonie quotidienne.

Et si le héros revient mutilé? Et s'il ne revient pas, laissant à sa veuve la tâche de guider seule un petit être? Il faut donc que la jeune fille s'efforce de lire dans son cœur, de ne pas céder à un entraînement passager, qu'elle soit sûre de la solidité de son amour et de la persévérance de son courage. Le dévouement n'est pas l'amour, l'abnégation non plus ni la pitié.

Seigneur! dit non loin de moi une jeune femme, mais l'amour c'est précisément l'illusion, l'emballement, l'exaltation. Si on voulait d'avance évaluer son énergie, être certain qu'il résistera à l'épreuve du feu, de tous les feux, on ne se marierait jamais, même en temps de paix...

JEANNE MUGNIER.

LES OPERATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS DU 5 MARS (SOIR)

Journée calme dans l'ensemble.

DU 6 MARS (MATIN)

Actions locales d'artillerie à la fin de la journée d'hier.

Activité de patrouilles au cours de la nuit.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL BRITANNIQUE DU 5 MARS

Un raid ennemi a eu lieu ce matin contre un poste du front britannique. L'ennemi a réussi à s'emparer de quelques prisonniers. Le poste a été repris et l'ennemi s'est retiré en abandonnant un mort. Deux soldats anglais ont été tués et un blessé.

SUR MER

Les bombardements de navires hollandais par des avions allemands

On mande d'Amsterdam, 5 mars:

Neuf chalutiers ou cargos hollandais ont été bombardés et mitraillés hier dans la mer du Nord par des avions allemands. On signale, jusqu'ici, un navire coulé, deux morts et plusieurs blessés.

Cet acte délibéré de l'aviation allemande a fait la plus mauvaise impression en Hollande, où on le rapproche du torpillage des bateaux neutres par des sous-marins allemands.

L'effet produit en Hollande par ces agressions est d'autant plus remarquable que la presse hollandaise avait accueilli avec sympathie la note italienne à Londres, en la présentant comme un exposé valable pour tous les neutres.

Les pertes navales pendant la dernière semaine

On déclare officiellement à Londres, le 5 mars :

Outre les deux navires britanniques coulés par l'ennemi pendant la semaine se terminant dimanche dernier à minuit, un navire allié d'un tonnage de 5,391 tonnes a été coulé, pendant que cinq navires neutres représentant un tonnage de 13,954 tonnes l'étaient également.

La perte totale des navires britanniques alliés et neutres, au cours de la dernière semaine, représente donc un tonnage de 21,231 tonnes, soit moins que la moitié de la moyenne hebdomadaire du tonnage perdu depuis le début de la guerre.

Les deux navires anglais coulés furent : l'*Albano* (1,176 tonnes) et le *Cato* (710 tonnes). Le navire allié le *P.-L.-M.-25* (5,391 tonnes).

Les cinq navires neutres furent le *Maria-Rose* (Italien), 4,211 tonnes; le *Vestfoss* (Norvégien), 1,388 tonnes; le *Mirella* (Italien), 5,340 tonnes; le *Lagholm* (Suédois), 2,818 tonnes, et le *Elziena*, 197 tonnes (Hollandais).

Le bombardement du « Domala »

On mande de Lahore à l'agence Reuter :

L'*Unquulab*, journal musulman local, écrit que le bombardement du *Domala* a suscité à travers l'Inde, particulièrement dans le Pundjab et dans la province de la frontière du nord-ouest, un sentiment d'indignation et de haine contre l'Allemagne.

Suivant l'*Indian nation*, les récits faits par les survivants du navire révélant la façon inhumaine et bestiale dont les Allemands ont bombardé le *Domala* laisse supposer que l'attaque avait été préméditée.

Le bombardement du *Domala*, ajoute le journal, fait partie des séries d'actes de guerre barbares auxquels les Allemands se livrent en mer et dans les airs, actes qui excluent à jamais le régime nazi en Allemagne de la sphère des gouvernements civilisés.

LE CONTROLE DE LA CONTREBANDE

L'embargo sur le charbon allemand destiné à l'Italie

Les vapeurs charbonniers italiens sont conduits aux bases de contrôle

On mande de Londres :

Les vapeurs italiens qui ont quitté le port de Rotterdam depuis le 1er mars à minuit, avec une cargaison de charbon allemand, tombent sous le coup de l'ordre en conseil prévoyant la saisie des exportations allemandes. Aucune exception ne sera faite en leur faveur. Les cargaisons qui pourront être saisies seront vraisemblablement vendues et le produit de leur vente sera déposé au fonds de prises, pour attribution à la fin de la guerre, conformément à l'usage.

En conséquence deux cargos italiens, l'*Orato* et le *Loasso*, partis de Rotterdam avec une cargaison de charbon allemand, ont été détournés mardi après-midi de leur route par des patrouilleurs anglais et conduits vers les Downs, pour permettre de déterminer s'ils transportent des exportations allemandes, en l'espèce du charbon. Celui-ci sera retenu avant que les navires soient relâchés.

Trois autres cargos italiens ont été un peu plus tard conduits également à la base de contrôle de la contrebande aux Downs.

Mardi soir, à la dernière heure, les navires italiens arraisonnés n'avaient pas encore commencé à décharger leurs cargaisons. On croit savoir que le déchargement ne pourra commencer avant que des instructions soient données par le contrôle de la contrebande à Londres.

Sur quatorze navires charbonniers italiens se trouvant vendredi dans le port de Rotterdam, dix ont quitté le port, où il en restait encore quatre mardi soir.

Déclaration du ministre britannique de la guerre économique

Le ministre de la guerre économique a déclaré mardi après-midi à la Chambre des communes que tout charbon allemand exporté de Rotterdam à destination de tout port étranger est désormais passible d'être détenu comme butin de guerre.

Le député travailliste Shinwell a demandé au ministre si une quantité considérable de charbon allemand n'a pas quitté Rotterdam à destination de ports neutres, et désirerait savoir quand le ministre serait en mesure d'arrêter cet état de choses.

« Ainsi que je l'ai déjà dit, a répondu le ministre, tout navire qui appareille désormais comme navire neutre transportant du charbon allemand de Rotterdam est détenu, ce qui, aujourd'hui, a été le cas pour deux navires. »

Le député Shinwell a demandé alors au ministre si ce n'est pas un fait acquis que du charbon allemand est exporté à bord de navires italiens de Rotterdam à destination de l'Italie.

« Ceci a maintenant cessé », a répondu M. Cross.

Ce qu'on dit en Italie

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone mercredi matin 6 mars :

La détention par le contrôle britannique de vapeurs italiens chargés de charbon allemand rend plus aigu le différend italo-britannique. Dans leurs dépêches de Londres, les journaux romains du matin déclarent que, jusqu'à cette heure, aucune preuve tangible d'un esprit de « compréhension » n'a été donnée par les autorités anglaises. Le correspondant du *Messagero* écrit notamment : « Le ton extrêmement sec avec lequel le ministre de la guerre économique, M. Cross a annoncé l'arrêt des bâtiments italiens aux Downs, stigmatise l'intransigeance de l'Angleterre. » Cependant, bien que l'affaire soit jugée déplorable, on évite avec soin de tirer des conclusions prématurées.

Le correspondant du *Popolo di Roma* fait remarquer que M. Cross n'a parlé que de « détention » des bâtiments et non de « confiscation » des vapeurs en cause.

Toutes les dépêches de Londres relèvent, enfin, que la presse britannique publie des articles pleins de bonne volonté. Elles font allusion à la possibilité de propositions anglaises qui auraient pour résultat de « reporter la discussion sur un plan plus acceptable pour la dignité et les intérêts de l'Italie ».

Tout en approuvant le gouvernement, l'opinion italienne observe le calme le plus absolu. L'espoir général est que tout s'arrangera.

Le journal catholique romain, l'*Avvenire* écrit que si l'Angleterre répond à l'Italie non belligérante comme elle voudrait que l'Italie belligérante répondît à l'Angleterre neutre, alors il n'y aura pas de doute que l'amitié britannique, selon l'esprit et la lettre du *gentlemen's agreement*, se poursuivra comme auparavant et même mieux qu'auparavant.

L'opinion du Vatican

On mande de la Cité du Vatican, 5 mars :

La protestation italienne contre le contrôle britannique donne l'occasion à l'*Osservatoire Romano* de faire observer que le commerce maritime des pays non belligérants est frappé autant, sinon davantage, par le contre-blocus allemand que par les mesures de contrôle des alliés.

Le journal du Vatican rappelle que l'embargo sur les exportations allemandes fut décidé « comme représailles contre l'offensive allemande des mines flottantes et la guerre sous-marine », lesquelles « ont accumulé les victimes, non seulement parmi les navires alliés, mais encore et surtout parmi les bâtiments marchands des pays neutres ». Il relève, d'autre part, que la Grande-Bretagne a sursis à l'application de l'embargo sur les exportations allemandes à destination de l'Italie jusqu'à la fin de février.

L'*Osservatore Romano* relève enfin que les ultimes menaces allemandes contre les pays neutres ont rendu le trafic maritime de ceux-ci extrêmement dangereux.

En effet, ajoute-t-il, l'Allemagne a averti les neutres que la mer du Nord doit être désormais considérée entièrement comme zone de guerre, et, tout navire neutre qui accepte de se soumettre au contrôle des alliés, tout navire neutre qui se dirige vers un port allié ou qui fait parti d'un convoi franco-britannique, peut être, annonce Berlin, torpillé et coulé sans aucun préavis.

Et le journal officieux du Vatican constate que semblable procédé constitue une nouvelle et grave atteinte à la navigation des pays neutres de la part de l'Allemagne.

En Hollande on croit à un arrangement

On mande d'Amsterdam, 5 mars :

Le conflit charbonnier entre l'Italie et l'Angleterre, au sujet des exportations par Rotterdam de charbon allemand destiné à l'Italie, n'aura pas de conséquences graves pour les relations italo-anglaises, selon l'opinion du journal hollandais *Maasbode*.

Les négociations, dit le journal, se déroulent dans une atmosphère calme, sans animosité violente d'aucune part. Cela signifie que l'Angleterre et l'Italie cherchent toujours une solution ne menaçant pas leurs relations qui reposent sur des réalités politiques et économiques solides, en dépit de toutes les oppositions idéologiques.

Le contrôle des importations des pays neutres

Miss Wilkinson, député travailliste, a demandé, mardi, au ministre britannique de la guerre économique, comment les pays neutres important des matières premières au delà de leurs propres besoins garantissaient qu'ils ne réexporteraient pas ce surplus en Allemagne. M. Cross a répondu :

Miss Wilkinson comprendra qu'il n'est pas possible au gouvernement de Sa Majesté de publier, sans le consentement des pays neutres en question, une liste complète des garanties que nous avons obtenues. Quant à la valeur de ces garanties, je n'ai aucune raison de croire que les gouvernements neutres manquent à leur parole par crainte des menaces allemandes.

Les marchandises britanniques à bord de navires allemands réfugiés

Répondant à une question, le président du Board of Trade, Sir Andrew Duncan, a annoncé aux Communes qu'en vertu d'une licence délivrée par son département, la Chambre de commerce de Londres a entrepris des négociations au nom de tous les propriétaires de marchandises britanniques transportées par des navires de commerce allemands, en vue de la conclusion d'un accord général avec les représentants des armateurs allemands pour le recouvrement des marchandises britanniques se trouvant à bord de navires ennemis dans des ports neutres.

Mais, a-t-il ajouté, le 7 février les négociations ont été rompues, des demandes sans rapport avec la question, et inacceptables, ayant été formulées par les armateurs allemands, alors qu'un accord avait été déjà élaboré et qu'on en croyait la signature prochaine. A moins que les armateurs allemands ne reviennent sur leur attitude, une série d'actions seront intentées à titre d'expérience au nom des propriétaires de marchandises britanniques devant les tribunaux des pays neutres intéressés.

L'exportation des huiles lubrifiantes américaines

Le rédacteur diplomatique du *Times*, confirmant que la Grande-Bretagne vient de supprimer les « navicerts » (laissez-passer) pour les expéditions d'huiles lubrifiantes américaines vers la Hollande, la Belgique et le Danemark, écrit :

Entre temps des négociations se poursuivent avec les représentants de ces trois petits pays afin de fixer les quantités d'huiles qui pourront être importées pour les besoins ordinaires et purement intérieurs. La Grande-Bretagne ne désire nullement intercepter les importations normales d'un pays quelconque; mais elle doit veiller à ce que des quantités anormales ne soient pas acheminées vers l'Allemagne une fois qu'elles arrivent dans les pays voisins du Reich.

LA MISSION DE M. SUMNER WELLES EN EUROPE

Le séjour du diplomate américain à Ouchy

On télégraphie de Berne, 5 mars :

M. Sumner Welles n'a pas quitté son appartement et aucune visite de marque n'a été constatée dans la journée, sauf celle de M. Harrison, ministre des Etats-Unis à Berne, venu dans la soirée. Le départ de Lausanne reste fixé à demain soir.

La presse de Lausanne consacre de longs articles de bienvenue à M. Welles, dont ils retracent la carrière politique.

Tout en suivant avec attention les différentes phases du voyage, les journaux suisses, en général, n'y attachent pas beaucoup d'espérances concrètes.

Un des collaborateurs de M. Sumner Welles visite la Société des nations

On télégraphie de Genève, 5 mars :

Un des collaborateurs de M. Sumner Welles, M. Hartwell Johnston, est venu de Lausanne à Genève en voiture, à la fin de la matinée, en compagnie du vice-consul des Etats-Unis à Genève et de M. Schweetzer, haut fonctionnaire américain de la Société des nations.

M. Johnston s'est rendu, à 11 heures, au siège de la Société des nations, qu'il a longuement visité.

Il a, d'ailleurs, déclaré que sa visite n'avait aucun caractère politique.

De son côté, le secrétariat de la Société des nations assure que, jusqu'à cette heure, une rencontre de M. Sumner Welles avec le secrétaire de la Société des nations, ou M. Collijn n'a pas été envisagée.

A propos des relations germano-américaines

On télégraphie de Washington, 6 mars :

Le président Roosevelt a indiqué, au cours de la conférence de presse, qu'il ne songeait pas à nommer un nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, et qu'il n'a reçu aucune indication de Berlin faisant connaître que le Reich ait l'intention de renvoyer son ambassadeur à Washington.

Cette déclaration est destinée, selon les milieux informés, à mettre un terme aux rumeurs lancées par les porte-parole de la propagande allemande, qui ont voulu présenter la mission de M. Sumner Welles comme une tentative de rapprochement dans les relations diplomatiques germano-américaines.

Cette déclaration indique, selon les mêmes milieux : 1° que la mission de M. Sumner Welles a purement un caractère d'information, ainsi que l'a annoncé le président Roosevelt dès le début; 2° que l'attitude générale du gouvernement des Etats-Unis vis-à-vis du Reich reste inchangée.

Ce qu'on dit en Italie

Notre correspondant particulier à Rome nous mande:

Selon l'opinion des milieux diplomatiques étrangers, la récente entrevue entre le Duce et M. Sumner Welles, n'a été qu'un premier contact, qui sera renouvelé avant le départ de l'homme d'Etat américain pour les Etats-Unis. On s'attend, alors, à ce que les nouvelles conversations de Rome aient, cette fois, leur portée véritable.

Lors de l'entretien, qui a eu lieu au palais de Venise, les problèmes les plus graves ne semblent avoir été traités que d'un point de vue synthétique et général. On raconte, à ce sujet, qu'interrogé par M. Sumner Welles sur la possibilité d'une initiative de paix, le Duce aurait répondu, en attirant l'attention de son interlocuteur sur les derniers discours du Premier britannique et du Führer, et en exprimant l'avis que l'intransigeance des deux parties était telle qu'actuellement toute médiation semblait vouée, d'avance à un échec. Relevons ici que le Vatican partage le même point de vue, en faisant observer que les bases manquent pour une action de conciliation quelconque.

On télégraphie, d'autre part, de Rome:

La revue *Critica fascista*, dirigée par M. Joseph Bottaï, ministre de l'instruction publique, écrit :

La visite de M. Sumner Welles à Rome nous a fait plaisir parce qu'elle montre que les Américains ont compris la valeur morale de notre attitude en face du conflit.

...Ce sont, à la fois, l'antique sagesse de nos pères et l'équilibre moral de notre peuple, qui ont conseillé cette attitude. Nous avions — et avons encore — des revendications à formuler aux bénéficiaires de la dernière guerre; nous avons été les premiers à condamner le traité de Versailles. Toutefois, nous n'avons rien fait pour déclencher les horreurs et les destructions de la guerre; nous avons fait, au contraire, bien des choses pour les éviter.

La *Critica fascista* rend ensuite hommage au désir de clarification et de collaboration dont témoigne l'initiative du président Roosevelt et écrit qu'elle constitue un sincère et louable effort en faveur d'une plus grande coopération entre les continents européen et américain, « effort que l'Italie ne peut qu'approuver et encourager ».

TRIBUNE LIBRE

Sur divers sujets

Quand on écrit une lettre à sa famille, à un ami, on a le droit — on en use — de passer d'une chose à une autre. Tout au plus, alors, met-on « à la ligne ». Encore les femmes, généralement, s'en passent-elles, sur huit pages d'affilée. Bienheureux peut-on encore s'estimer si, de temps en temps, elles séparent leurs effusions par un point. Je ne parle pas des virgules.

Je vais mettre à la ligne. Il y aura des points, des virgules, des points et virgules. Mais, violant délibérément la coutume sainte qui veut qu'un article, pour être un article, soit consacré à un seul sujet, je me permettrai insolemment d'en effleurer plusieurs.

Les neutres, ceux de Scandinavie, leurs ministres des affaires étrangères se sont réunis à Copenhague. Ils ont publié un communiqué, qui a été publié et commenté dans ce journal. Mais, bien entendu, on ignore le secret de leurs délibérations. Nous ne saurons donc jamais s'ils ont relu, entre eux, ce paragraphe 3 de l'article 16 du pacte de la Société des nations :

« Les membres de la Société des nations prennent les dispositions nécessaires *pour faciliter le passage à travers leur territoire* des forces de tout membre de la Société des nations qui participe *à une action commune pour faire respecter les engagements de la Société.* »

Est-ce que la Suède, la Norvège, le Danemark ne font point partie de la Société des nations ? Mais aussi la Finlande, qui appelle au secours ? Jusqu'à présent, je le croyais. Mais on ne nous dit pas, on ne nous dira sans doute jamais s'il a été question, à Copenhague, de ce paragraphe 3 de l'article 16. En fait, la seule question est de savoir si la neutralité continuera à s'exercer à sens unique en faveur de l'Allemagne. « Dieu est trop haut, et la France est trop loin », disaient jadis les Polonais. Aujourd'hui l'Allemagne est trop près des Scandinaves, et nous... on ne fait pas attention à nous ! Ainsi les primitifs reconnaissent l'existence d'un Dieu « bon », auquel il est inutile de faire des cadeaux puisqu'il est bon, et d'un Dieu « méchant » pour lequel, afin de l'apaiser, on réserve les poulets et les cabris... Mais cela peut changer. Il se peut aussi qu'un jour il n'y ait plus de neutres : ce qui serait infiniment regrettable.

La censure. On l'a critiquée longuement au Parlement. On a dit que c'est la couleur de son caviar qui rend si ternes certains organes de notre presse. C'est bien probable. Mais c'est aussi que les journaux ont dû réduire le nombre de leurs colonnes « parce qu'il y a pénurie de papier », alors que justement il aurait été si utile de l'augmenter, car c'est justement en temps de guerre qu'il est le plus nécessaire d'entretenir l'activité des cellules grises du public. Non pas seulement par des informations sur « la guerre » : mais *avec tout* : théâtre, littérature, science, explorations, etc. Car c'est tout cela qui alimente la vitalité intellectuelle d'un peuple — qui le fait *grand*, au-dessus de la guerre, maître de la guerre, pendant qu'il la fait : « Je suis *moi*, et je reste *moi* pendant que je me bats. »

D'ailleurs il faut penser au combattant. Le combattant *aussi* lit les journaux : et, sauf ce qui se passe dans son secteur, c'est tout ce qui n'est pas la guerre qui le distrait, suscite son intérêt, fait liaison entre lui et l'arrière. Tout cela, qu'il lui faudrait, a disparu presque entièrement des feuilles publiques « parce qu'il n'y a pas assez de papier ». Mais — est-ce manque de place, ou censure ? — ce qui même touche au conflit est pareillement écornifié : par exemple ce n'est guère que dans le *Temps* — honneur à lui ! — que j'ai pu savourer cette phrase de Hitler dans son discours du 24 février à Munich : « L'Angleterre et la France n'auraient pas vaincu en 1918 si, au lieu d'être un simple fantassin, un certain Adolf Hitler avait été chancelier ! » On s'en serait fait une pinte de bon sang : car il aurait été battu tout aussi bien que les camarades — il y aurait eu pour ça mille raisons contre une ! — et maintenant il ne serait pas chancelier, ni Führer, le pauvre homme ! et l'on s'en trouverait, nous et ses compatriotes, débarrassés. Il arrive ainsi à ce Führer médium de manquer d'imagination.

Cependant, pour en revenir à la censure, on voit bien que les journaux anglais sont beaucoup plus libres et plus « abondants » que les nôtres. C'est donc, de surcroît, qu'ils manquent moins de « papier », je ne sais comment. Pour s'en tenir à la seule affaire de guerre, qui reste la principale, ils publient chaque jour le communiqué allemand. Mais à ce sujet une question se pose. Le sens critique des Français passe, à tort ou à raison, pour être plus ordinairement développé que celui des Anglais. On pourrait en conclure que les Français démêleraient plus vite les bobards de ce communiqué. De plus, ce serait pain bénit pour notre propagande par radio. Mais voilà : il n'y a en Angleterre qu'une agitation communiste beaucoup plus faible. Tandis que nos bons communistes, qui ne sont pas tous à l'ombre des cachots, tant s'en faut, s'empresseraient de monter ces communiqués boches en épingle, et que nous sommes beaucoup plus nerveux. Ici donc on a eu raison, malgré l'apparence.

...Mais vous voyez les difficultés de l'affaire. Il est clair, d'autre part, qu'on est allé trop loin dans le système de l'étouffement : il ne faut pas que les Français s'ennuient, ni au front, ni à l'arrière; et c'est ce qui pourrait arriver.

...Je reviens au discours de Hitler. Vraiment, il est plein de rugissantes et délicieuses naïvetés, qu'on a eu tort — sauf toujours le *Temps* — de mettre sous le boisseau comme vieille chandelle! « Pendant quatre ans, dit-il, le peuple allemand a montré ce qu'il pouvait faire quand il était en guerre. Il s'est prouvé invincible. » En vérité? L'histoire l'ignorait... Mais alors la nouvelle guerre, que Hitler préparait depuis quatre ans, pourquoi ne l'a-t-il pas encore faite? Il ne s'est attaqué qu'aux faibles. Il a laissé, ce fantassin, les forts se renforcer. Il a perdu contre eux le facteur de la surprise, et c'est lui, à l'heure qu'il est, malgré ces quatre ans de préparation, qui doit recommencer à se renforcer. Il n'a pas perdu les deux successives batailles de la Marne, mais il n'a pas gagné Charleroi. En somme, il est bien plus loin de la victoire que de Moltke ne pouvait s'attendre à l'être en août 1914. Il est vrai qu'heureusement pour lui les Allemands — «son peuple», comme dit orgueilleusement cette espèce de Mahdi — n'ont pas l'air d'y penser : mais si pourtant, en le cachant à la Gestapo, aux S.S., aux S.A., au « corps noir », avec des tibias et des têtes de mort un peu partout, noble symbole, tout de même quelques-uns y songeaient? Un des sublimes objets de la métaphysique est d'unir par transcendance les contraires : la matière et l'esprit, la vie et la mort. Et les Allemands sont métaphysiciens, ce qui, phénomène curieux, est excellent pour mener une existence toute terre à terre : on mange des saucisses au rez-de-chaussée; on concilie le moi et le non-moi au premier étage — et il n'y a pas d'escalier. Mais je m'assure que tous les Allemands ne sont pas métaphysiciens : alors ils se contentent de penser comme le commun des mortels; et ceux-là doivent s'étonner un peu d'un pacte d'acier anticommuniste qui n'empêche

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

pas un autre pacte avec une Russie communiste : car il faut pour ça, je me risque à le dire, être furieusement métaphysicien!

Hitler l'est-il? En tout cas il ne s'embarrasse pas pour si peu : « Quand je fais quelque chose, a-t-il dit encore le 24 février, j'ai l'habitude d'aller jusqu'au bout. »... D'une combinaison quelconque, sans s'ocuper du passé ni du futur, pour les besoins du moment, certes; mais non pas jusqu'au bout de ses serments. C'est même une autre de ses habitudes d'y manquer : c'est ce qu'a dit Chamberlain. Et il doit arriver un instant où la combinaison s'effondre parce que l'engagement sur lequel elle repose n'a pas été respecté... On a loué notre François Ier de s'être allié avec le Turc contre l'empereur autrichien. Mais on oublie de se souvenir que cette alliance n'a servi, durant longtemps, au padischah, qu'à recevoir des ambassadeurs français qu'il ne considérait que comme des otages et mettait en tôle, dans un de ses châteaux du Bosphore, quand le roi de France prétendait le contrarier.

De telle sorte qu'il est fort possible que cette guerre nous réserve des surprises qui ne seront pas toutes militaires. Il y a eu des sultans fous. Hitler...

PIERRE MILLE.

Lettre de Roumanie

LA COLLUSION RUSSO-ALLEMANDE
DANS LE SUD-EST EUROPÉEN

(*De notre correspondant particulier*)

Bucarest, mars.

Dès le lendemain de l'accord signé à Moscou entre MM. Molotov et Ribbentrop, il était évident, pour les Etats du Sud-Est européen, que la collusion entre le Reich et l'U. R. S. S. les concernait, eux aussi, directement.

Il serait malaisé, et, sans doute, inopportun, de chercher en ce moment à préciser, à l'aide d'une simple analyse, ce que Russes et Allemands entendent se réserver, au point de vue territorial, stratégique, maritime, économique et politique, dans la région danubienne.

Le transit des produits soviétiques

Mais on peut tenter de définir le genre de collaboration que le Reich entend établir avec la Russie en vue d'écouler les produits des pays soviétiques à travers le Sud-Est européen.

Les informations de source sérieuse parvenues de Russie sont d'accord sur ce point que non seulement le chemin de fer de l'ancienne Galicie polonaise, se trouvant sous le contrôle de l'armée soviétique, doit servir, en grande partie, à transporter en Allemagne les produits du sol et du sous-sol roumains, mais que, aussitôt le Danube rouvert à la navigation, les produits du sol et du sous-sol russes seront transportés dans un port danubien, pour être ensuite acheminés vers l'Allemagne, par le moyen de cette principale artère de communication européenne.

On sait qu'une pipe-line joint les puits de pétrole du Caucase à Batoum. On prête aux Allemands l'intention de faire transporter par des bateaux soviétiques les produits pétroliers de Batoum jusqu'à Varna, d'établir par voie ferrée une navette entre Varna et Routschouk (180 kilomètres à peine), et de faire ensuite, dans ce port danubien, charger des tanks, qui pourraient remonter jusqu'à Ulm.

Ce n'est certainement pas la seule entreprise ouverte à la navigation fluviale dont les Allemands, sous l'étreinte du blocus allié, seront obligés d'user pour attirer chez eux des matières premières et l'essence indispensable à la conduite de la guerre. Mais le dessein germano-russe d'asservir économiquement le Sud-Est européen et de le mettre au service des ambitions politiques et militaires du Reich et de l'U. R. S. S. découvre ici l'un de ses principaux aspects. L'opinion alliée doit en prendre à temps connaissance.

Pour ce qui regarde les pays de l'Entente balkanique, leur seule défense consiste d'une part en leur étroite union, de l'autre dans la consolidation intérieure de leur administration.

L'effort national

Il convient, sur ce point, de signaler l'effort militaire réalisé par la Roumanie depuis le mois de septembre 1939, effort marqué par la construction d'une ligne fortifiée massive, courant le long de toute la frontière.

Il est également important de relever l'effort financier obtenu au moyen d'une souscription, dont le total approche de onze milliards de lei. Enfin il n'est pas sans intérêt de noter qu'au point de vue politique le front de la Renaissance nationale, organisation qui est à la base du régime actuel, vient de recevoir, dans tous les départements, un nouveau statut et de nouveaux cadres, ce qui lui permettra de maintenir le contact avec les masses populaires et de les diriger dans la voie de l'union nationale.

Le roi Charles II, avec son sens profond des nécessités nationales, a eu l'idée de refaire l'éducation du pays au moyen de la nouvelle Constitution, et d'arriver ainsi, au plus vite, à assurer à toute la Roumanie son unité administrative.

Pour le moment, le roi choisit et éprouve, au point de vue de leur compétence et de leur activité, les différents membres du front de la Renaissance nationale, avec l'idée de former, à l'aide du temps, l'élite conductrice de la nation, celle qui aura pour charge de fixer les responsabilités et les sanctions.

LÉON THÉVENIN.

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

La question de la réouverture du Yangtsé

On télégraphie de Tokio :

Répondant aux interpellations qui lui étaient adressées par les membres du comité de la Chambre des représentants, le général Hata, ministre de la guerre, a confirmé une fois de plus que le Yangtsé serait rouvert à la navigation lorsque les autorités locales estimeraient que le développement de la situation en Chine le permettrait.

Le général Hata a ajouté que les autorités n'ouvriraient pas le Yangtsé à la navigation étrangère si une obstruction venant d'une tierce puissance ou de tierces puissances gênant en quoi que ce soit les opérations militaires japonaises et les efforts du Japon pour maintenir l'ordre et la paix.

Les Japonais dans l'île de Haïnan

On annonce de Hoikéou, un des ports de l'île de Haïnan, que les forces navales japonaises débarquées ont coopéré, lundi, avec les troupes japonaises pour mettre fin aux dernières guerillas chinoises dans l'île. Les Japonais occupent toutes les positions stratégiques le long de la côte. Seules, quelques poignées de Chinois et de communistes résistent encore à l'intérieur de l'île.

Transport japonais coulé sur le Yangtsé

Selon une dépêche du front chinois, le transport japonais *Hamada-Maru*, de 900 tonnes, a été coulé près de Hukow, sur le Yang-Tsé, avec 200 officiers et soldats. D'autres navires japonais auraient été bombardés.

En représailles, ajoute la dépêche chinoise, les Japonais ont mis le feu à des villages et ont massacré les habitants.

Les opérations militaires en Chine du Sud

On télégraphie de Macao :

Profitant d'un épais brouillard, des forces japonaises ont réussi à débarquer à Tongka et à Hiungchau, dans la province du Kouantoung, en Chine du Sud.

Les Japonais, avançant en deux colonnes, ont réussi à pénétrer de plus de six kilomètres à l'intérieur de la province.

Les troupes chinoises opposent une résistance farouche. Des milliers de réfugiés arrivent ce soir à Macao.

Ajournement du Conseil politique central

Bien que la date où se réunira, à Nankin, le conseil politique central devant préparer l'établissement du gouvernement Ouang Tching Ouei n'ait pas été annoncée officiellement, il se confirmait depuis plusieurs jours à Shanghaï que le conseil se tiendrait le 6 mars.

On apprend de bonne source aujourd'hui qu'il serait encore ajourné, des divergences s'étant produites entre les trois éléments qui ont à y participer, soit les gouvernements provisoires de Pékin et de Nankin et le groupe Ouang Tching Ouei proprement dit, à propos notamment de la distribution des portefeuilles dans le nouveau gouvernement unifié.

La réunion aurait donc été remise au 15 mars.

L'AGRESSION SOVIÉTIQUE CONTRE LA FINLANDE

Viborg est toujours aux mains des Finlandais

Le commandement suprême de l'armée finlandaise publie le communiqué suivant, en date du 5 mars :

Sur terre. — Dans l'isthme de Carélie, l'ennemi a, toute la journée de lundi, lancé des attaques contre les îles de la baie de Viborg et contre la côte nord-ouest de la baie de Viborg. Les combats continuent dans les presqu'îles situées à l'entrée de la baie; l'ennemi a été repoussé sur les autres points.

Entre la baie de Viborg et le Vuoksi, les Finlandais ont repoussé les attaques locales dont les plus violentes ont été dirigées contre Aeyræpæe (région centrale de l'isthme, au sud du Vuoksi) et Pœllækkælæ (station de chemin de fer de Viborg à Valkjærvi, sur la rive occidentale du Vuoksi). Les combats se sont poursuivis pendant toute la journée.

Dans la partie orientale de l'isthme, feu de harcèlement de l'artillerie.

A Kuhmo (64e parallèle), les combats continuent toujours; les Finlandais ont repoussé les attaques de l'ennemi et enlevé plusieurs nids de résistance. Les pertes de l'ennemi ont dépassé 500 hommes.

Autre part, rien de nouveau.

Sur mer. — Dans le golfe de Finlande, l'ennemi a tenté d'attaquer sur la glace les îles d'Aspœ et l'archipel de Vederlak. Ces attaques ont été repoussées.

Dans les airs. — Les forces aériennes finlandaises ont bombardé et mitraillé, au cours de la journée du 4 mars, des colonnes et des troupes soviétiques sur la glace du golfe de Finlande. L'activité aérienne de l'ennemi s'est limitée à quelques vols dans l'isthme de Carélie et les régions nord-est du lac Ladoga. Suivant des renseignements vérifiés, l'ennemi a perdu trois avions.

Les attaques partent de l'île de Hogland

On mande d'Helsinki à l'agence Havas, le 5 mars :

Viipuri n'est pas encore occupé par les Russes. On sait que, devant la résistance opiniâtre des soldats finlandais chargés de la défense de la ville et à la suite des échecs successifs des Russes pour prendre de front cette cité en ruines, les troupes soviétiques se sont efforcées, au cours de la journée d'hier (lundi), de l'encercler par l'ouest, et que leurs unités d'infanterie, lancées à deux reprises sur la glace du golfe de Viborg, ont eu leur élan brisé et ont subi de lourdes pertes, des soldats, en grand nombre, étant tués par le feu direct de l'artillerie finlandaise ou noyés dans les ouvertures creusées dans la glace par les obus ou les bombes d'avion.

A la fin de la journée d'hier, le combat continuait, sans que les Russes eussent enregistré de succès.

Dans la journée d'hier, les troupes soviétiques ont commencé de nouvelles opérations plus à l'ouest, partant de l'isthme de Carélie et de l'île de Suursaari (Hogland), au sud de Kotka (à une centaine de kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Viborg), qui a été occupée par les Russes dès les premiers jours de cette guerre, étant donné qu'en vertu de conventions militaires russo-finlandaises, cette île n'avait jamais été fortifiée; les troupes soviétiques ont tenté d'atteindre l'île d'Aspœ (Haapassari), à 25 kilomètres au sud-est de Kotka, et l'archipel de Vederlak (Virolahti), placé à égale distance de Viborg et de Kotka, à proximité de la terre ferme. Là encore, les Russes ont employé la tactique qui consiste à faire progresser leurs troupes sur le golfe de Finlande entièrement fermé par les glaces. Là encore, les puissantes batteries côtières et l'aviation ont empêché l'adversaire de prendre pied sur la terre ferme.

Jusqu'à présent, les attaques russes opérées sur la glace dans cette région ont été des échecs, accompagnés de lourdes pertes en matériel et en hommes.

Dans quelques semaines, on peut s'attendre que de violentes tempêtes de neige se produiront, précédant le dégel. A ce moment, la glace commencera à se déplacer et toute action, sans doute, deviendra impossible. Dès maintenant, les Finlandais profitent de chaque moment de répit pour briser la glace autour des îles, aux endroits les plus exposés, afin d'augmenter les obstacles.

Un bataillon soviétique sur skis décimé

Une dépêche ultérieure, de même source, dit :

Les opérations de lundi ont été surtout caractérisées par les efforts des troupes russes pour s'établir sur la côte occidentale du golfe de Viipuri; elles ont lancé, de la partie méridionale du golfe, de nombreuses vagues d'assaut contre les îles occupées par les Finlandais et contre les caps fortifiés de la côte. Ces attaques, soutenues par un feu nourri d'artillerie et partiellement par l'aviation, ont été repoussées, mais la situation demeure cependant sérieuse.

Le fait sensationnel de la journée a été l'arrivée d'un bataillon de troupes russes sur skis, sur la glace du golfe de Finlande. Les Russes ont concentré un grand nombre de troupes dans l'île de Hogland. C'est de là que les skieurs se sont élancés. Le raid était dirigé contre Virolahti. Le service des patrouilles et la vigie finlandaise ayant été alertés, les Russes furent accueillis à coups de bombes par les avions finlandais.

Communiqué soviétique

On mande de Moscou, le 6 mars :

Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Leningrad, en date du 5 mars :

Dans l'isthme de Carélie, les troupes soviétiques ont occupé l'île de Ravansaari avec la ville de Ravansaari et l'île de Suonionsaari, dans le golfe de Viipuri.

Au nord-est de Viipuri, elles ont occupé la bourgade de Neetelia, à un kilomètre de la station de Karisalmi, sur la ligne de chemin de fer de Viipuri à Sordobol.

Dans les autres secteurs, aucun événement important.

L'aviation soviétique a bombardé activement les troupes et objectifs ennemis. Vingt et un avions ennemis ont été abattus dans des combats aériens.

Les besoins de la Finlande en armements et en hommes

On mande de Londres à l'agence Havas, le 6 mars :

Au moment où la question de l'aide à la Finlande retient plus que jamais l'attention de l'opinion britannique, on recueille dans les milieux finlandais de Londres les précisions suivantes : la Finlande, dont l'esprit de résistance demeure inaltéré, a besoin en premier lieu d'avions de chasse et d'avions de bombardement à grand rayon d'action, les premiers pour servir à la défense de la population civile et de l'intérieur du pays contre les attaques incessantes de l'aviation soviétique et pour collaborer aux opérations proprement militaires; les seconds pour permettre au commandement finlandais de faire attaquer à son tour les concentrations de troupes, les dépôts, les convois et les voies de communication de l'ennemi.

Il est évident qu'une telle extension des forces aériennes finlandaises nécessiterait des renforts de pilotes étrangers. D'autre part, l'armée finlandaise manque de matériel d'artillerie, artillerie de campagne et artillerie lourde ; en ce moment, la cadence de tir des canons soviétiques est infiniment supérieure à celle de l'artillerie finlandaise. Les troupes du maréchal Mannerheim ont un besoin particulièrement urgent de canons antitanks, car, à la longue, les Russes ont amélioré leurs méthodes de combat et adopté un dispositif de traîneaux précédant et suivant les chars d'assaut, qui mettent ces derniers à l'abri de la destruction par les mines et de la destruction au moyen des armes individuelles secrètes grâce auxquelles francs-tireurs finlandais pouvaient détruire ces tanks en s'approchant d'eux.

En outre la Finlande, malgré l'aide de l'industrie suédoise, commence à voir diminuer son stock de munitions. Les usines nationales ne peuvent fournir assez de munitions pour les besoins, croissant avec l'offensive russe, des trois fronts.

Enfin, les milieux finlandais de Londres estiment que les troupes du maréchal Mannerheim, soumises à l'épreuve terrible que l'on sait, auraient besoin d'être relevées progressivement : cette relève n'est possible que si des renforts, arrivés de l'extérieur par dizaines de milliers d'hommes, viennent grossir les effectifs finlandais. Par contre, l'industrie nationale, sauf peut-être dans le domaine des spécialistes, ne souffre pas de crise aiguë. La main-d'œuvre supplémentaire peut être fournie par les voisins scandinaves de la Finlande.

La question de la pénurie de charbon, en dehors de certaines activités industrielles, ne se pose pratiquement pas dans un pays où le bois abonde. Quant à la question de l'approvisionnement en vivres, la Finlande a toujours suffi à peu près complètement à ses besoins intérieurs de produits agricoles et de viande de boucherie.

On mande de Londres, le 5 mars :

Le président de l'Association des fabricants de papier de Grande-Bretagne et d'Irlande a remis au ministre de Finlande une somme de 10,092 livres, réunie par les membres de cette association dans le Royaume-Uni.

Ils ont voulu témoigner ainsi aux Finlandais l'admiration qu'ils ont pour leur courage et leur grandeur d'âme.

Le bombardement de Pajala en Suède

Moscou reconnaît qu'il est le fait d'avions soviétiques

On mande de Stockholm, le 5 mars :

La légation de Suède à Moscou télégraphie que le gouvernement soviétique, après un nouvel examen de l'affaire du bombardement du village de Pajala, a constaté qu'un ou deux avions soviétiques avaient lancé des bombes sur le district de Pajala, le 21 février, à la suite d'une erreur d'orientation.

Le gouvernement soviétique exprime ses regrets de l'incident.

ENTRETIEN
AVEC UN AVIATEUR SOVIÉTIQUE

(*D'un correspondant*)

Helsinki, mars.

J'ai visité un hôpital rempli de blessés. Ses 130 lits sont tous occupés. Soldats et officiers sont soignés dans les mêmes salles et soumis au même régime. L'installation est parfaite et tout a été prévu pour le cas d'un bombardement aérien. Les lits peuvent être rapidement descendus dans le sous-sol. Il y a une salle d'opérations à l'étage; mais il y en a une également au sous-sol. Chaque matin, les grands blessés sont descendus sur des civières dans les salles souterraines, car les aviateurs ne bombardent que dans le jour. C'est en fonction des raids aériens que toute la vie de cet hôpital a été minutieusement réglée.

La statistique prouve que de telles précautions sont loin d'être superflues. Dans la ville où se trouve l'hôpital il est tombé 30 bombes le 21 décembre, 20 le 25 décembre, 43 le 27 décembre, 63 le 31 décembre, 103 le 13 janvier, 162 le 16 janvier et 466 le 20 janvier ! Il y a eu neuf tués et vingt-quatre blessés : des femmes surtout et pas un seul soldat. Sept bombes de gros calibre sont tombées à cinquante mètres de l'hôpital, bien que sur le toit les insignes de la Croix-Rouge fussent très visibles.

Le médecin-chef m'accompagne et m'explique toutes les mesures prises pour mettre les blessés à l'abri. Nous arrivons au bout du corridor, devant une porte fermée. C'est là qu'on a installé, dans une chambre à part, un aviateur russe. C'est un jeune garçon au visage rose et aux yeux rêveurs.

Le malade nous regarde en silence. Je lui dis en russe :

— Bonjour. Je suis Russe, moi aussi. J'arrive de Paris.

— Russe?...

Soudain son visage s'anime et ses yeux brillent.

Je sus d'abord qu'il avait 24 ans, qu'il était de Russie Blanche, qu'il avait fait deux ans de service, et qu'il avait été dans une école d'aviation. Sur son appareil il était radio. Le premier jour de son arrivée sur le front de Finlande (le 29 janvier), l'avion avait été abattu et ses deux camarades avaient été tués. Lui-même avait reçu deux balles dans le pied droit.

— Pourquoi avez-vous jeté des bombes sur une ville pacifique ? lui dis-je.

Il n'y avait pas d'objectifs militaires à détruire. Un sourire apparut sur son visage ;

— Et les voies ferrées ? me répondit-il en se moquant de ma naïveté.

Je lui demandai alors comment, à son avis, avait commencé la guerre contre la Finlande.

— C'est la France et surtout l'Angleterre qui ont lancé la Finlande contre l'Union soviétique. Les Finlandais ont fait traîner exprès les pourparlers et ils ont refusé de reculer la frontière d'où l'on pourrait facilement bombarder Leningrad.

— Mais Hangœ ? La base militaire de Hangœ ?

Il n'en avait pas entendu parler et il ne croyait pas que l'U. R. S. S. eût exigé une base militaire à cet endroit.

Je lui racontai que j'avais visité un camp de prisonniers russes.

— Nous aussi, nous avons des prisonniers, me dit-il.

— Mais savez-vous qu'il y a en Finlande au moins 10,000 prisonniers ?

— Croyez-vous qu'il y en ait moins chez nous ?

Je lui demandai comment il expliquait que tous les partis politiques fussent interdits en U. R. S. S., alors qu'il y en a de toutes les nuances en Europe, y compris des communistes.

— Quels partis communistes ? s'écria-t-il. Tous les partis communistes en Europe sont hors la loi et obligés d'avoir une activité clandestine.

— C'est inexact. Avant la guerre actuelle il y avait des partis communistes légaux dans tous les pays non fascistes et il y avait dans les Parlements des députés communistes qui exprimaient librement leur opinion.

Je vis apparaître sur son visage un sourire de méfiance. Je lui racontai alors qu'avant la guerre il y avait un quotidien communiste à Paris, une grande librairie avec un choix abondant de brochures communistes et que dans les kiosques l'on pouvait acheter la *Pravda* et les *Izvestia* de Moscou. Depuis plusieurs années, ajoutai-je, ces journaux m'arrivent de Moscou par la poste.

— Autrefois, lui dis-je encore, on avait refusé de m'envoyer la *Pravda* et en réponse à ma demande d'abonnement j'avais reçu une carte sur laquelle on avait écrit ces mots : « Nous n'expédions par le journal à des canailles »...

Cette histoire l'égaye :

— Qui a pu vous répondre de la sorte ?

— Le service des abonnements de la *Pravda*.

Notre entretien commençait visiblement à l'intéresser, mais il ne pouvait pas s'expliquer pourquoi la liberté de la presse communiste existait en Europe. Il me regardait avec attention et parfois souriait en montrant de belles dents blanches.

— Vous pensez probablement, lui dis-je, que je suis un garde-blanc, un fasciste ? Eh bien non, je suis socialiste.

— De la Deuxième Internationale ?

— Oui, Et je ne suis pas un émigré, car c'est l'amiral Koltchak qui m'a chassé de Sibérie.

Notre entretien prit alors une tournure historique. Il avait entendu parler de l'Assemblée constituante de 1918, des anciens partis politiques de Russie.

— Ainsi, vous êtes contre les communistes et contre les monarchistes ?

Son visage devint songeur et il se mit à m'écouter encore plus attentivement. J'abordai les problèmes économiques.

— Regardez les belles chaussures que je porte, et j'approchai mon pied de son visage. Savez-vous combien je les ai payées à Helsinki ? 250 marks, c'est-à-dire 16 roubles. Et ce pantalon ? 150 marks, soit 10 roubles. Si je l'avais voulu, j'aurais pu en acheter une centaine, sans carte.

Ces arguments le troublaient, mais il ne voulait pas l'avouer. Comme je lui parlais des beaux logements ouvriers que je venais de visiter dans la ville finlandaise où nous étions, il me répliqua qu'on en construisait aussi en U.R.S.S.

— Oui, mais à Moscou il y a souvent plusieurs familles dans un seul logement ?

— Ce n'est pas vrai. Jamais je ne l'ai entendu dire, quoique je ne sois pas allé moi-même à Moscou.

— Avez-vous entendu parler de l'académicien Bach ?

— Oui.

— Il a été autrefois mon ami. Aujourd'hui il occupe une situation très en vue, c'est une célébrité soviétique, mais je sais qu'avec une famille de cinq personnes il vit dans un logement de deux pièces...

Il était surpris, et il commençait à me croire. Je sentais qu'il était à bout d'arguments. Parfois il me semblait que son âme s'ouvrait.

— Comment vous traite-t-on ?

— Je suis bien traité, bien nourri. Seulement je m'ennuie. Personne à qui parler. Avant vous, je n'ai vu qu'un journaliste et une délégation travailliste anglaise.

Au moment de le quitter, je lui souhaitai de guérir bientôt et je lui conseillai de visiter Tampere pour constater de ses yeux que le bombardement soviétique n'avait détruit que des maisons d'habitation, sans atteindre le moindre « objectif militaire ». — V. Z.

Lettre de Suède

UN DILEMME

(*De notre correspondant particulier*)

Stockholm, mars.

Le dilemme devant lequel se trouve la Suède touche actuellement à sa phase la plus critique.

La Suède veut rester maîtresse de son destin. Devenue méfiante, en ces dernières années, à l'égard des grandes puissances, elle a voulu résister à tout système d'alliance et à toute « pression sur les neutres ». Cette tendance a marqué l'opinion publique. Elle subsiste encore. C'est ce qui explique les réactions actuelles et les réponses des milieux officiels au blâme moral dont la Suède a été l'objet au sujet de sa décision de non intervention militaire en Finlande.

Un phénomène nouveau

Mais le danger russe est devenu imminent. L'alliance russo-allemande a placé la Suède dans une situation particulièrement difficile vis-à-vis de l'Allemagne. C'est là un phénomène entièrement nouveau dans l'histoire de la Suède, qui a toujours cherché des points d'appui contre la Russie, l'ennemi héréditaire, et notamment auprès de son grand voisin du sud.

La situation se complique encore du fait que l'Allemagne ne laissera pas menacer, par des opérations militaires dans le Nord de la Scandinavie, les expéditions de minerai de fer suédois dont elle a un besoin essentiel.

L'intervention officielle de la Suède en Finlande poserait enfin le problème de la défense militaire du pays. La Suède a parfaitement conscience que l'intérêt des alliés et celui de l'Allemagne sont opposés sur le fait de cette intervention. Mais elle se demande si, en envoyant des troupes en Finlande, elle ne serait pas amenée à devenir rapidement le théâtre de la guerre. Il est vrai qu'elle se demande aussi avec non moins d'anxiété si la non-intervention armée en Finlande lui permettra d'éviter de se trouver prise dans le conflit entre les puissances belligérantes.

Quoi qu'il en soit, la déclaration récente du roi au peuple suédois, en défendant la position adoptée par le gouvernement, a eu une profonde répercussion dans le pays et a éclairé l'opinion sur les risques d'une intervention armée en Finlande.

Cette opinion n'en est pas moins unanime en faveur de l'aide qu'il convient d'apporter à la Finlande. Il est apparu que cette aide pouvait conserver sa pleine efficacité si la nation n'entrait pas directement dans la guerre. On peut se demander si l'opinion mesure exactement les dangers d'une intervention qui serait décidée sous la pression des événements, mais trop tard.

ANDRÉ BABELON.

DANS LES PAYS BALTES

La Lituanie et le traité soviéto-allemand

Notre correspondant particulier à Kaunas mande :

La conclusion du traité de commerce russo-allemand avait provoqué un vif intérêt dans les milieux politiques lituaniens, où l'on avait espéré qu'une importante partie du trafic accru entre le Reich et l'U. R. S. S. passerait par la Lituanie et pourrait contribuer ainsi utilement au développement de la vie économique du pays, réduite très fortement par la guerre. Les renseignements que l'on a recueillis depuis, ainsi que les entretiens qui viennent d'avoir lieu à Kaunas entre les représentants du gouvernement lituanien et MM. Ritter et Schnurre, qui dirigeaient à Moscou les travaux de la délégation allemande et qui ont fait un court arrêt à Kaunas avant de rentrer à Berlin, semblent avoir porté à ces espérances un coup considérable. Il apparaît, en effet, et la presse locale s'en fait l'écho, que, ni l'état actuel des transports soviétiques, ni l'organisation technique de l'exploitation des richesses naturelles de l'U. R. S. S., ne permettent d'espérer, pour une longue période tout au moins, une réalisation pratique de l'important volume des échanges entre Moscou et Berlin prévu dans le nouvel accord commercial.

D'ailleurs, l'état extrêmement défectueux du matériel roulant des chemins de fer du Reich sera également un obstacle sérieux au développement du trafic. La Lituanie et la Lettonie ont envoyé récemment des wagons en Allemagne en quantité importante pour le transport du charbon silésien que ces pays avaient commandé. Depuis, ni les wagons ni le charbon n'ont été livrés par la Reichsbahn, en dépit de nombreuses démarches.

Quant aux exportations soviétiques, on ne connaît que trop ici les difficultés auxquelles se heurtent les pays baltes, malgré leur marché relativement restreint et le développement du commerce avec la Russie prévu dans les récents traités d'assistance mutuelle entre eux et l'U. R. S. S., quand ils désirent obtenir des produits soviétiques. C'est pourquoi on ne fait pas grand cas ici des déclarations berlinoises sur le bouleversement de l'ordre économique européen que le traité du 11 février entraînerait. L'impossibilité de continuer d'exporter en Angleterre, la pénurie de devises qui en résulte et que le troc avec le Reich ne pourra guère remplacer, posent devant l'économie nationale lituanienne de graves problèmes, que le cabinet de M. Merkis cherche à résoudre avec l'énergie qui le caractérise, mais que les circonstances actuelles rendent particulièrement épineux.

L'appel du président Ulmanis

Notre correspondant particulier à Riga nous écrit :

Le grand discours que M. Munters, ministre des affaires étrangères de Lettonie, a prononcé le 21 février a non seulement produit une forte impression dans tous les pays baltes par un clair exposé de l'attitude balte à l'égard du conflit européen, mais a aussi puissamment contribué à l'apaisement des esprits auxquels la guerre russo-finlandaise si proche a imposé une rude épreuve.

De même l'appel récemment adressé par le président Ulmanis à son peuple, malgré l'interprétation tendancieuse qui lui a été donnée dans certains pays, a été accueilli ici comme un avertissement à ceux qui, devant les répercussions relativement faibles qu'a eues jusqu'à maintenant la guerre européenne sur la vie économique et politique des pays baltes, se laisseraient trop facilement aller à un optimisme dangereux touchant la marche ultérieure des événements. M. Ulmanis a cherché à provoquer dans l'opinion publique lettone — et quelques jours après le président de Lituanie, M. Smetona, a imité son exemple — une réaction salutaire qui devrait contribuer à redresser le moral de la nation en lui indiquant que si la politique sage du gouvernement letton a permis, même au prix de quelques sacrifices, à la Lettonie d'éviter les horreurs de la guerre qui signifierait sa ruine, nul ne peut dès maintenant prévoir le rôle que la mer Baltique pourrait être appelée à jouer dans le conflit actuel et que, devant les dangers qui pourraient venir brusquement troubler la vie des nations baltes, le devoir de ces nations est de faire, dès maintenant le nécessaire pour assurer dans le calme la sécurité de leurs pays et leur indépendance si celle-ci venait à être menacée. C'est dans ce sens que l'opinion publique lettonne a interprété le ferme langage du président Ulmanis, auquel toute la presse de Riga rend un hommage unanime.

LA FOIRE INTERNATIONALE DE BRUXELLES

Notre correspondant particulier de Bruxelles téléphone mercredi matin :

La vingtième Foire internationale de Bruxelles a ouvert ses portes au palais du Centenaire. La cérémonie d'inauguration a eu lieu mardi, en présence du bourgmestre de Bruxelles, du ministre de l'intérieur, de nombreux membres du corps diplomatique, des commissaires généraux des gouvernements participant officiellement à la Foire, et du directeur général, M. Fonck. Dans son discours inaugural, M. Van de Meulebroek, bourgmestre de Bruxelles, a rappelé les épreuves qui ont marqué le cours de l'année.

Le ministre des affaires économiques, à son tour, a évoqué les difficultés qu'a rencontrées la vie économique de la Belgique par suite des événements internationaux et de la mobilisation de 600,000 hommes. Il a signalé les efforts du gouvernement pour assurer l'approvisionnement de la population et freiner la hausse des prix. Il a salué enfin les commissaires généraux des sections étrangères et les personnalités présentes et souligné combien était appréciée la collaboration des participants étrangers. En 1939, 45 0/0 des produits exposés représentaient la production de 26 pays. En 1940, d'autres nations sont venues s'y ajouter, prouvant ainsi l'intérêt que portent aux marchés belges les gouvernements des autres pays. Le ministre a insisté encore sur l'intérêt que présente dans le cadre de la Foire l'importante section coloniale du Congo belge.

La visite officielle de la Foire a commencé ensuite. Celle-ci occupe 67,000 mètres carrés répartis entre 2,750 stands sur une longueur de 10 kilomètres. La section française sera inaugurée aujourd'hui mercredi.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Les conversations commerciales anglo-françaises

Les conversations commerciales anglo-françaises engagées sous les auspices de la fédération des industries britanniques se sont ouvertes mardi à Londres.

Lord Dudley Gordon, président élu de la fédération, a souhaité la bienvenue aux délégués, parmi lesquels se trouvent les chefs d'un large groupe d'industries françaises, comprenant les charbonnages, les produits chimiques, la laine, le coton, les métaux et les constructions mécaniques.

Le rapatriement des devises étrangères

Sir John Simon, chancelier de l'Echiquier, à qui on demandait mardi, aux Communes, s'il n'avait pas l'intention d'établir un contrôle empêchant les exportateurs de laisser à l'étranger le produit de leurs exportations, afin de s'assurer que ce produit fournisse des devises étrangères pour le commerce d'importation, a répondu :

Un exportateur anglais qui possède certaines devises étrangères est obligé, d'après les règlements, de les vendre à la Trésorerie, sauf dans le cas où il a obtenu la permission spéciale de les garder. Les devises étrangères en question sont les dollars américains et canadiens, les francs français, belges et suisses, les kroners norvégiens et suédois, les pesos argentins et les guilders hollandais.

Le chancelier de l'Echiquier profite de cette occasion pour rappeler aux exportateurs leurs obligations et insister sur le fait qu'un manquement à cette obligation est un délit punissable.

M. Loftus, député national conservateur, a demandé à Sir John Simon, s'il avait l'intention de continuer les enquêtes à cet égard.

Sir John Simon a répondu que la question était constamment étudiée. Il a ajouté que s'il y avait des lacunes, et si certains cas n'étaient pas prévus par les règlements, il s'efforcerait de les combler. En tout état de cause, il était prêt à prendre connaissance de toutes informations qui pourraient lui être fournies à ce sujet.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Londres rejoint son poste

On télégraphie de Rome, 5 mars :

L'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, M. J. Kennedy, qui revient des Etats-Unis, s'est arrêté à Rome. Il a conféré notamment avec M. William Phillips, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, et repartira demain pour Paris.

M. Kennedy se trouvera à Londres pour y recevoir M. Sumner Welles, lors de la visite que le secrétaire d'Etat adjoint fera incessamment aux dirigeants britanniques.

BELGIQUE

Les projets du gouvernement

Notre correspondant particulier à Bruxelles nous téléphone :

Au cours du conseil de cabinet qui a eu lieu lundi, le ministre de la justice a exposé un projet de réorganisation de la Sûreté publique. Ce projet a pour but de centraliser sous une seule autorité tous les services de la sûreté militaire et civile. Ces services seront rattachés au département de la défense nationale.

Au même conseil, le ministre des communications a exposé un projet de formation d'une Société nationale des transports maritimes. Il nous revient que cette société serait formée probablement au capital de 50 millions, dont les trois quarts fournis par l'Etat, et par des apports par des armateurs, industriels et commerçants. Son but serait surtout d'affréter des navires dans la mesure où l'exigeraient les besoins du ravitaillement de la Belgique. Ainsi serait complétée la politique d'ensemble en matière maritime : constructions navales, achats de navires à l'étranger, transfert de navires sous pavillon belge et affrètement de bateaux en cas d'insuffisance de tonnage.

Accidents d'aviation

Un avion militaire a capoté, mardi matin, à l'aérodrome de Gosselies, près de Charleroi.

Les deux occupants, un moniteur et un élève, légèrement blessés, ont été transportés à l'hôpital militaire de Namur.

Un second accident s'est produit au même aérodrome où, à la suite d'un capotage à l'atterrissage, les deux occupants d'un avion militaire ont été blessés.

Saisie d'un journal de propagande allemande

Notre correspondant particulier à Bruxelles nous téléphone : :

Le parquet a saisi une publication intitulée *Paris-Noir*, qui n'est qu'une contrefaçon d'un journal parisien imitant même sa présentation typographique. C'est, en réalité, un organe de propagande allemande qui était distribué dans les milieux communistes. Une information a été ouverte.

PAYS-BAS

Les « paquets de charité »

On télégraphie d'Amsterdam :

L'augmentation anormale des envois en Allemagne de paquets dits de « charité », a amené le gouvernement hollandais à surveiller plus strictement cette exportation, et le poids total a été ramené récemment de cinq kilos à trois kilos par paquet. Alors que, d'octobre 1938 à janvier 1939, le total de ces envois atteignait 50,000 kilos, il est passé, pour les quatre mois correspondants de 1939-1940, à 630,000 kilos.

ALLEMAGNE

Interdiction des associations créées par la minorité polonaise dans le Reich

On télégraphie de Berne, 6 mars :

Les nombreuses associations créées autrefois par la minorité polonaise dans le Reich viennent d'être interdites par un décret du ministre de la défense nationale.

Cette mesure, annonce le correspondant berlinois de la *Neue Zürcher Zeitung*, englobe toutes les sociétés, fondations, communautés, etc., ainsi que toutes les entreprises fondées par la minorité polonaise qui se voit interdire toute activité.

La liquidation de ces associations sera effectuée par un commissaire nommé par le ministre de l'intérieur du Reich.

La constitution par la minorité polonaise de nouvelles associations est passible de prison et d'amende.

SUISSE

Les attaques de la presse allemande contre la presse helvétique

On mande de Berne, le 5 mars :

Une information de Berlin à la *Neue Zürcher Zeitung* confirme que M. Frœhllicher, ministre de Suisse à Berlin, s'est entretenu avec les milieux compétents allemands au sujet des récentes et violentes attaques dirigées par la presse du Reich contre les journaux suisses, attaques qui, relève le correspondant du journal zurichois, avaient le caractère de reproches dirigés contre les autorités officielles.

POLOGNE

Un discours-programme du général Sikorski au Conseil national

Deux importants discours ont été prononcés hier soir, à la quatrième séance publique du Conseil national polonais qui siège, on le sait, à Angers.

La séance a réuni tous les membres du cabinet et de nombreuses hautes personnalités politiques représentant les courants de l'opinion publique et tous les grands partis politiques polonais, notamment le parti paysan, le parti national, le parti socialiste et le parti chrétien-démocrate. Elle a été présidée, en l'absence de M. Paderewski, par M. Mikolaiczyk, premier vice-président, qui appartient au parti paysan.

M. Mikolaiczyk a souligné le caractère législatif du Conseil national. Il a ajouté que le temps du « liberum veto » est passé pour la Pologne, qui aspire à l'unanimité dans toutes les questions vitales pour la nation.

Le général Sikorski, fréquemment applaudi, a fait un long exposé sur la politique générale de son gouvernement.

Après un émouvant hommage à la France et à la ville d'Angers, le général Sikorski a montré que les puissances d'agression voient de lourds nuages assombrir leur horizon ; que les Etats neutres voient de plus en plus s'accentuer la menace des deux tyrans de Moscou et de Berlin ; enfin, que la force morale des alliés dans le monde grandit parallèlement avec leur puissance matérielle.

La partie centrale du discours du général Sikorski a été consacrée à un exposé détaillé de la situation atroce dans laquelle se trouve la Pologne, où les exécutions massives se poursuivent sans relâche. Cette terreur sans précédent dans l'histoire est la preuve manifeste de la faiblesse grandissante des occupants.

Le chef du gouvernement polonais a conclu par une ardente affirmation de sa foi en la victoire alliée et par un appel vigoureux à l'armée polonaise, qui tiendra haut le drapeau national lorsque sonnera l'heure d'aller combattre aux côtés des magnifiques armées alliées. La victoire commune est pour le général Sikorski une certitude mathématique.

Le général Sikorski a été longuement acclamé.

Meurtre d'un haut fonctionnaire nazi

Ou télégraphie de la frontière allemande :

Un haut fonctionnaire du parti national-socialiste, Reinhold Marielke, et sa femme, ont été assassinés, à Zeran, en Pologne occupée. Reinhold Marielke était délégué du parti pour l'œuvre nationale-socialiste « N. S. V. », et remplissait en même temps les fonctions de bourgmestre à Lipinovo.

A Zeran et dans les environs, de nombreux Polonais et de nombreux juifs ont été arrêtés.

Les biens des émigrés sont bloqués

Ou télégraphie de la frontière allemande :

Les personnes du protectorat du gouvernement général, ou des territoires recouvrés de l'Est qui transfèrent leur domicile à l'étranger sont, au point de vue des devises, à considérer comme étrangères, déclare une ordonnance du ministre de l'économie du Reich.

A l'intérieur des frontières du Reich, leurs biens deviennent, par conséquent, créances d'émigrés et sont bloqués.

Cete réglementation s'applique aussi aux personnes ayant émigré de Bohême après le 15 mars 1939 et de la Pologne occupée après le 31 août 1939.

ITALIE

Les agriculteurs italiens en Allemagne

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone mercredi matin 6 mars :

La *Gazzetta del Popolo* annonce que 30,000 travailleurs agricoles italiens, y compris de nombreux spécialistes, se rendront en Allemagne en 1940. L'accord entre les gouvernements fasciste et hitlérien sur cette nouvelle migration serait intervenu à Berlin, il y a quelques jours. On peut relever que, dans les circonstances présentes, les paysans italiens, qui se rendront dans le Reich, ne jouiront plus des mêmes conditions que les années précédentes. L'Allemagne est en guerre et les restrictions s'appliquent à tous. Autre considération : l'Italie poursuit, à cette heure, ce que de nombreux journaux appellent la « bataille de l'alimentation ». Or, à ce sujet, le *Telegrafo* (1er mars) a exposé que l'Italie souffrait aussi d'une crise de la main-d'œuvre agricole. En tout cas, si la péninsule ne fait pas un grand sacrifice, en envoyant une pareille phalange d'ouvriers agricoles dans le Reich, elle n'en rend pas moins à l'Allemagne un service sérieux : 30,000 *contadini*, c'est une petite armée et l'on sait les qualités du paysan italien...

YOUGOSLAVIE

Contre les attentats terroristes

On télégraphie de Belgrade :

A la suite des attentats commis à Zagreb, le président du conseil, M. Matchek, vient de déclarer que ces actes « émanaient de quelques individus, probablement à la solde de l'étranger, qui est l'ennemi des Serbes et des Croates ». Il a adressé un appel à tous les patriotes croates, afin qu'ils aident les autorités à découvrir les coupables.

ÉTATS-UNIS

La mission économique franco-britannique

On mande de Washington, 5 mars, à l'agence Havas:

Les experts franco-britanniques, MM. Charles Rist et Aston Gwatkin, ont eu aujourd'hui un premier contact avec les dirigeants américains avec qui ils doivent discuter les problèmes soulevés par la guerre, qui affectent les relations économiques et financières entre les Etats-Unis et les alliés.

L'activité de la mission est suivie avec une grande attention par les milieux politiques américains, qui rendent hommage à la personnalité de M. Charles Rist, dont la réputation aux Etats-Unis, comme économiste, est établie de longue date.

Sans mettre en doute l'intention des alliés de resserrer les mesures du blocus contre l'Allemagne, on espère à Washington que la politique de tact et les connaissances techniques des deux experts permettront d'éviter des frictions avec les autorités américaines dans l'application du contrôle.

Les cercles diplomatiques soulignent la sympathie dont jouit la cause des alliés aux Etats-Unis et l'esprit de coopération que la mission franco-britannique ne manquera pas de trouver dans l'exécution de sa tâche.

D'une manière générale on souhaite, à Washington, qu'il soit possible de trouver une formule ménageant les susceptibilités américaines et n'alimentant pas la campagne anglophobe de certains éléments isolationnistes ou germano-américains à la veille des élections présidentielles.

JAPON

Un concours d'artistes réservé aux étrangers

On télégraphie de Tokio :

Pour fêter le deux mille six centième anniversaire de la fondation de l'empire du Japon, la Société des relations culturelles internationales de Tokio ouvre un concours d'articles doté de bourses de voyage, réservé aux étrangers. Chaque concurrent a le droit de présenter un seul article, limité à 8,000 mots, dont le sujet peut être choisi parmi les suivants : caractéristiques de la culture japonaise; les relations culturelles entre le Japon et les pays étrangers; position de la culture japonaise dans le monde.

Les premiers prix comportent le voyage aller et retour (1re classe) au Japon, avec 3,000 yen (environ 30,000 francs) de frais pour un séjour de trois mois. Les seconds prix comportent le voyage aller et retour (1re classe) et 4,000 yen (environ 10,000 francs) pour un séjour d'un mois. Les troisièmes prix seront offerts en livres édités au Japon.

On peut se procurer le règlement du concours dans les consulats du Japon.

Déclaration du ministre japonais du commerce

Le ministre japonais du commerce a déclaré à une commission de la Chambre des députés que le gouvernement japonais a renoncé à l'idée de faire passer sous le pavillon japonais les navires allemands immobilisés dans les ports nippons.

Le gouvernement britannique ne reconnaît d'ailleurs pas les transferts de cette nature.

NOUVELLES DIVERSES DE L'ÉTRANGER

Espagne. — Angel Pedrero, qui a été le chef du « service d'informations militaires » républicain durant la guerre civile, a été fusillé, le 5 mars, à l'aube.

— Deux trains sont entrés en collision, près de Jaen. On a relevé deux morts et cinq blessés.

Italie. — M. Antonio Putzolu a été nommé sous-secrétaire d'Etat à la justice.

— Le prince Otto von Bismarck, neveu du chancelier de fer, est arrivé à Rome, où il occupera un poste important à l'ambassade de Rome. Le prince était, depuis 1937, directeur adjoint des affaires politiques à la Wilhelmstrasse.

Pérou. — Le Sénat a approuvé, par 29 voix contre 15, la réforme constitutionnelle prolongeant la durée du mandat des députés de cinq à six années.

Mexique. — Le président de la République a nommé le colonel Tejeda, ancien ministre du Mexique à Paris, et ancien ambassadeur à Barcelone, ambassadeur du Mexique au Chili.

— Un avion de passagers, qui avait quitté Mexico le 6 mars, à 7 heures du matin, pour Merida, s'est perdu avec ses sept passagers et les cinq membres de l'équipage.

DEFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le front de mer. — « Par » et « battre ». — Complaisance des prépositions. — Ce qu'il ne suffit pas de savoir pour savoir le français. — Les deux Marne.

Il ne faut pas faire de jaloux. L'armée de mer n'est pas moins que l'armée de terre religieusement soucieuse de la pureté du langage français. Je reçois à ce propos, d'un ancien officier de marine, je n'oserais dire un coup de semonce, car sa lettre est la plus courtoise du monde et j'ai bien vu dès les premiers mots qu'il n'avait pas dessein de m'arraisonner, encore moins de m'envoyer par le fond. Il m'assure que les candidats à l'Ecole navale subissent une épreuve de composition française à laquelle les examinateurs attachent la plus grande importance et qui peut être décisive. On veut que nos futurs amiraux répondent à la définition classique de l'honnête homme, qu'ils sachent exprimer leur pensée et qu'ils mettent l'orthographe. Serait-on plus sévère pour eux que pour les aspirants à l'agrégation des lettres?

J'ai eu naguère communication d'un rapport sur l'un de leurs concours, où le rapporteur se plaignait sans doute, mais avec trop de philosophie, du parti qu'ils semblaient avoir pris de ne faire accorder sous aucun prétexte le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir*. Il appelait cette règle à l'envers « l'invariabilité absolue du participe passé ». Les démagogues vont plus loin, mais dans le même sens : ils voudraient profiter de l'entente cordiale pour faire décréter, à l'exemple de l'Angleterre, l'invariabilité de tous les adjectifs. Ce serait une grande commodité pour les illettrés complets. Mais laissons là ces niaiseries et revenons à nos marins.

C'est au sujet de « par le fond » que l'un d'eux m'a fait l'honneur de m'écrire. On s'en souvient peut-être, cette locution avait inquiété un lecteur qui craignait qu'elle ne fût pas, si j'ose dire, très catholique. Mon correspondant me confirme qu'elle est « d'un usage courant et très ancien dans les deux marines, surtout dans la marine marchande où persistent plus longtemps les façons de parler de jadis. La dernière fois, ajoute-t-il, que j'ai, quant à moi, donné l'ordre d'envoyer par le fond, il s'agissait d'un matelot tué à bord, à qui nous donnions la mer pour linceul : nous avons largué son cercueil par-dessus bord. »

Mon correspondant insiste sur l'emploi très fréquent et très particulier que la langue maritime fait de cette préposition *par* : « L'homme de vigie vient-il à signaler qu'un feu est en vue, ou encore une embarcation de naufragés, ou bien une épave, un iceberg, etc., il précise que l'objet en vue se trouve, mettons : *par* trois quarts à tribord devant; ou encore *par* le travers du mât devant ou *par* le travers de la machine. C'est également *par* tant de brasses qu'on mouille l'ancre, et *par* fond sablonneux ou rocheux. On dit enfin *par* beau temps, *par* temps bouché, *par* temps brumeux, *par* mer belle, *par* petite brise, *par* tant de degrés de latitude nord ou sud et de longitude ouest ou est; on dit que le bâtiment se trouve *par* le travers de tel cap ou de tel phare, ce qui signifie que le cap ou le phare s'aperçoivent par le travers du bâtiment. »

Par est, on le voit, la préposition à tout faire du langage des marins; mais la vérité est que, dans le langage commun aussi bien que dans les langages spéciaux, les prépositions mettent à se suppléer les unes les autres une complaisance infinie, elles se prêtent à exprimer les rapports les plus différents, et elles finissent par signifier tout ce que sur le moment on a besoin qu'elles signifient. Aussi occupent-elles dans les dictionnaires une place demesurée, les articles qui les concernent sont des casse-tête, et je sais beaucoup de gré à mon correspondant de m'avoir, par sa lettre, épargné la lecture de celui-ci.

Une question posée par un lecteur italien m'a obligé, en revanche, à parcourir dans le Littré l'article *de*, qui est formidable (au sens propre); mais j'aurais tort de me plaindre, car j'ai trouvé tout de suite ce que je cherchais. La locution dont mon lecteur de Milan « ne sait pas, m'écrit-il, se donner une explication » est le *de* suivi d'un infinitif : Et lui de rire, Et le raseur de s'installer, etc. Que cet idiotisme étonne un étranger, soit ! Mais il me dit avoir à ce sujet interrogé maintes fois des Français de Milan, et ceux-ci... de répondre qu'il s'agissait vraisemblablement d'une coquille ! C'étaient donc des Français peu familiers avec leurs classiques; car ce tour, plus rare aujourd'hui sans toutefois être tombé en désuétude, est très fréquent au grand siècle, notamment chez La Fontaine. Quant à l'explication, elle est bien simple : on sous-entend, dit Littré, un verbe, *commencer de... se hâter de*... Le tour est à la fois vif et un peu lourd. Certains l'évitent, je ne l'aime guère, mais c'est affaire de goût, il n'y a aucune incorrection et à peine un soupçon d'archaïsme.

Une fois encore revenons à nos marins. Un mot, en leur langue, aussi fréquemment employé que la préposition *par* est le verbe *battre*. On pouvait lire voilà deux ou trois jours dans les journaux que les Allemands, qui pour l'à-propos ne craignent personne, avaient coulé un navire battant pavillon italien: la torpille de l'ours.

Cette nouvelle a paru tout juste comme un professeur de Pont-Audemer reprochait à un de nos confrères d'avoir écrit : « Les affaires battent leur plein », et lui alléguait que dans cette expression (dont, entre nous, on abuse un peu), son est un son — un son plein — et non pas le possessif *son*. Nous connaissons cette rengaine, et il y a déjà été répondu ici; mais l'*Officiel* n'est pas le seul journal qui mette des semaines et des mois pour parvenir dans cette province pourtant peu reculée. Répétons sans perdre patience qu'il ne s'agit pas ici du son d'une cloche ou d'un tambour, mais du plein de la marée, et que les affaires battent leur plein comme la mer quand elle est haute.

Surtout ne nous privons pas de rabattre leur caquet à quelques particuliers qui se flattent de savoir le français comme personne, parce qu'ils savent : 1° que *mièvre* veut dire espiègle; 2° que *davantage de* et *davantage que* sont incorrects (rougissez, Bossuet, Fénelon, Racine... J'en passe et des meilleurs); 3° qu'*environ* est un adverbe et non une préposition (voir La Fontaine); 4° qu'il ne faut pas employer *intermédiaire* pour *entremise* et réciproquement... comme tous les classiques; 5° que les gens qui ont l'usage du monde disent « le homard à l'armoricaine », bien qu'il n'y ait en Armorique aucune recette de ce genre, et que celle-ci ait été improvisée par le propriétaire du restaurant Noël Peters, un soir que des Américains étaient tombés chez lui à une heure indue et quand il n'avait plus dans son garde-manger que des homards. Il y a aussi les pommes de terre en robe des champs, mais je n'en finirais pas.

Je ne nie pas que *mièvre* ne signifie *espiègle* et, j'allais l'oublier, *fruste*, non pas « mal dégrossi », mais « usé par le frottement ». Je souffre lorsque j'entends les profanes employer à l'envers *fruste* et *mièvre*; mais vous ne me ferez pas dire qu'il suffise de les employer comme il convient pour être un habile et un puriste. Il faut encore savoir quelques petites choses, d'ailleurs très simples, par exemple les conjugaisons. Vous aurez beau dire comme Diafoirus parlant de son fils Thomas: « Cet enfant n'a jamais été ce qu'on appelle mièvre et éveillé », si vous ajoutez : « *J'eus* aimé qu'il fût plus studieux », votre effet sera manqué, pour moi du moins; je vous soupçonnerai de n'être pas resté assez longtemps sur les bancs de l'école, et je vous conseillerai d'aller passer vos après-dinées au cours du soir plutôt qu'au cinéma.

On apprend à tout âge. Ainsi j'ai fort étonné un lecteur qui, sans doute, n'est plus un écolier, en écrivant : « Et cependant il nous instruit que... » Il me demande « si c'est volontairement que je me suis exprimé ainsi » (question, il me permettra de le lui dire, un peu naïve) « ou si je considère cette manière d'écrire comme courante et autorisée ». Je n'ai pas d'opinion, ni le droit d'en avoir une. C'est un fait que cette expression se rencontre chez tous les écrivains classiques, je m'autorise de leur exemple, et j'en profite pour éviter *informer que...*, lequel est d'un français au moins douteux.

Tandis qu'une lectrice s'étonne que je semble préférer l'expression *par parenthèse* à *entre parenthèses*, une étudiante en droit est « stupéfaite » de rencontrer cette dernière expression, que je critique aujourd'hui, dans un roman que j'ai écrit il y a quelque chose comme vingt-cinq ans. Cela prouve simplement qu'en un quart de siècle j'ai, comme on dit, « évolué », façon modeste (malheureusement peu française) de dire que j'ai peut-être appris certaines choses qu'auparavant je ne savais pas et fait quelques progrès.

Que ma jeune correspondante n'aille pas croire au moins que je lui recommande cet « évoluer ». Non plus que deux épithètes qu'elle veut bien me soumettre : « Doit-on dire, me demande-t-elle en post-scriptum, station *climatique* ou *climatérique ?* » Je la supplie de ne dire ni l'un ni l'autre, vu que ces deux adjectifs n'ont aucun sens et sont complètement ridicules. Il y a aussi *climatisé*, une salle *climatisée*. Je n'entends pas ce jargon.

Je ne veux pas laisser sans réponse une question de simple orthographe que me pose un éminent confrère, bien que je décline sur cet article (et sur bien d'autres) toute compétence. Doit-on, me demande-t-il, quand on parle « des deux Marne » (des deux victoires de la Marne), laisser Marne invariable ? Et quand on parle « des deux Allemagne » ? Je crois que, si on raisonne, on alléguera qu'il n'y a qu'une seule rivière appelée Marne, sur les bords de laquelle deux victoires françaises ont été remportées, et que, les « deux victoires » étant sous-entendues, Marne doit rester au singulier. Ce serait logiquement le contraire pour les deux Allemagne; mais quand je l'écris sans y penser, j'écris Allemagne sans *s*, comme Marne. C'est probablement quand je raisonne que j'ai tort et quand je ne raisonne pas que j'ai raison.

LANCELOT.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Dans le compte rendu de la Chambre publié dans votre numéro du samedi 24 février 1940, a paru une allusion qui me désigne trop clairement pour que je puisse me dispenser d'y répondre. Je suis en effet le metteur en scène étranger qui a tourné le premier film français de la guerre.

Je suis de nationalité hongroise. Je vis et je travaille en France depuis plusieurs années. Le 3 septembre dernier, j'aurais pu accepter d'aller exercer ma profession en quelque pays neutre, cela m'aurait paru une lâcheté. Attaché à la France qui m'a accueilli, voyant mes plus chers amis mobilisés, j'ai pensé que mon devoir ne comportait pas d'hésitation. M'étant engagé, j'ai, en ma qualité d'ancien officier de l'armée hongroise, passé les examens qui m'ont donné la satisfaction de voir paraître au *Journal officiel* le décret me nommant sous-lieutenant dans la légion. Je rejoins mon corps dans huit jours.

Veuillez agréer, etc...

A. ESWAY.

AU SENAT

L'utilisation rationnelle et équitable des mobilisés

Le Sénat, réuni hier, a poursuivi l'examen des articles de la proposition de loi de M. Louis Mourier tendant à assurer une utilisation rationnelle et équitable de tous les mobilisés, et fixant l'affectation aux unités combattantes de tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'active et de la première réserve.

On pensait en terminer le jour même avec les articles et l'ensemble de la proposition, mais la discussion de l'article 4 a donné lieu à de nombreuses interventions. Finalement, le Sénat a décidé de renvoyer la proposition de loi devant les commissions de l'armée et de législation pour que celles-ci trouvent un texte transactionnel sur cet article.

La séance a été ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Jules Jeanneney.

Au banc du gouvernement avaient pris place MM. Albert Sarraut, Campinchi, Ducos, ministres.

Comme nous l'avions dit, hier en Dernières nouvelles, le débat devait se poursuivre par l'examen de l'article 3, concernant le corps auxiliaire de l'intendance, mais M. Calmel, au nom de la commission de législation, et d'accord avec la commission de l'armée, demande au Sénat de prendre l'article 4 concernant le personnel de la justice militaire.

M. MONSSERVIN

M. Monsservin, par voie d'amendement, demande la suppression de l'article. Il fait remarquer que les tribunaux militaires devraient compter 665 membres; or, il leur en manque 132. C'est dire que la justice militaire n'est pas comme on l'a dit, le refuge de ceux qui veulent se mettre à l'abri du danger. Les 533 juges militaires actuels, qui accomplissent une besogne immense, ne méritent pas les soupçons qu'on a fait peser sur eux.

Reste la question des galons, poursuit le sénateur de l'Aveyron. Mais si des magistrats en portent, nul ne saurait s'étonner que M. Penancier, ancien sénateur, ancien garde des sceaux, en porte cinq aujourd'hui. Ce qu'il faut, c'est que le respect du juge soit assuré; de ce respect dépend celui de la juridiction.

M. LOUIS MOURIER

M. Louis Mourier, rapporteur de la commission de l'armée. — Nous n'avons nullement voulu porter atteinte au prestige de la justice militaire. Nous demandons seulement, d'accord avec la commission de législation, que certaines réformes soient apportées au régime actuel de ce service.

A la demande de M. Louis Mourier, M. Monsservin retire son amendement.

M. GIACOBBI

M. Giacobbi, dont c'est le début à la tribune du Sénat, présente un amendement destiné à remplacer l'article 4 par les dispositions suivantes :

A partir de la promulgation de la présente loi, ne pourront être nommés dans les fonctions d'officiers assimilés spéciaux de la justice militaire ou maritime (commissaires du gouvernement, juges d'instruction, ou officiers défenseurs) que les candidats remplissant les conditions professionnelles respectivement exigées par les lois du 2 mars 1028 ou du 13 janvier 1938.

M. Giacobbi. — L'amendement présenté traduit fidèlement les sentiments qu'au nom de la commission de législation M. Calmel a exprimés la semaine dernière avec tant d'autorité.

Il a un triple objet, dit le sénateur de la Corse: 1° assurer un droit de priorité absolu aux anciens combattants dans le recrutement de la justice militaire; 2° assurer le respect de cette prescription en inscrivant dans la loi l'obligation de soumettre les titres de tous les candidats à des commissions de classement dont il prévoit la composition et en instituant le contrôle permanent des commissions de la défense nationale de la Chambre et du Sénat; 3° il vise aussi à éviter la désorganisation certaine qui ne manquerait pas de se produire dans les services de la justice militaire, ainsi que les injustices véritables que cette disposition exorbitante entraînerait.

M. Giacobbi démontre enfin ce qu'il y aurait d'injuste et d'inopérant dans le texte proposé par la commission de l'armée, et il insiste avec force sur la violation des principes de droit que constituerait la rétroactivité incluse dans l'article 4.

Je ne pense pas que ce soit à ce paradoxe que le Sénat, dans sa sagesse, veuille aboutir, et c'est pourquoi je le supplie de voter l'amendement déposé.

Si le texte de la commission était accepté, il faudrait, assure le sénateur de la Corse, renvoyer à la Cour de cassation — où d'ailleurs il pourra être appelé à examiner les jugements des tribunaux militaires — tel ancien sénateur et ancien garde des sceaux, ou tel haut magistrat à qui vous aurez retiré leurs galons. Le Sénat ne veut pas en arriver là.

A sa descente de tribune, M. Giacobbi est chaleureusement applaudi.

M. CHAUMIÉ

M. Chaumié. — J'ai déposé un amendement maintenant dans la justice militaire les hommes qui appartiennent au service auxiliaire ou qui sont dégagés d'obligations militaires; je crois que la commission de l'armée ne s'opposera pas à son adoption.

Reste la question de la rétroactivité de la loi nouvelle; à mon sens, elle ne se pose pas, car les assimilés spéciaux ne sont pas des officiers qui aient la propriété de leurs galons.

M. Chaumié montre enfin que parmi les anciens combattants gradés il se trouve assez d'hommes appartenant à la magistrature ou au barreau, pour qu'on ne soit pas embarrassé. Une mise au point est donc à faire. Il y a là une situation choquante et que la commission de l'armée ne pouvait pas ne pas trouver telle.

M. LEBLANC

M. Leblanc déclare que ni la thèse de la commission de l'armée, ni celle de la commission de législation ne le satisfont pleinement. Ce qu'il veut, c'est au contraire que puissent être revisées les nominations irrégulières.

M. PAUL-BONCOUR

M. Paul-Boncour. — Je voudrais que nos deux commissions de l'armée et de législation puissent se mettre d'accord sur un texte.

La commission de l'armée a tort, à mon sens, de demander la rétroactivité de la loi nouvelle, tandis que la commission de législation ne peut pas continuer à s'opposer à la revision de décisions illégales.

L'amendement de M. Giacobbi me paraît constituer un texte transactionnel sur lequel l'accord pourrait se faire à condition toutefois que l'on y ajoute les avocats aux magistrats et aux professeurs de droit.

M. CAMPINCHI

ministre de la marine

M. Campinchi, ministre de la marine. — Les magistrats des tribunaux maritimes doivent être dégagés de toute obligation militaire. Cette obligation a été rigoureusement respectée. Les magistrats nommés ont d'ailleurs tous rang de conseillers à la cour d'appel. Quant aux officiers défenseurs de justice maritime, ils doivent appartenir à la 2e réserve ou être du service auxiliaire. J'ai toujours observé cette obligation dans les nominations que j'ai faites.

Je dois d'ailleurs faire observer que les magistrats dont il s'agit sont en escadre et exposés aux mêmes dangers que les combattants.

M. Le Blanc. — Il y a des tribunaux à terre.

M. Campinchi. — Dans ceux-là ce sont les avocats des barreaux qui servent de défenseurs.

Pour les officiers greffiers, et les greffiers adjoints, ils sont tous choisis dans la 2e réserve ou parmi les inaptes au service armé.

Je tenais à apporter ces renseignements au Sénat pour marquer que toutes les nominations intervenues dans la justice maritime ont été faites conformément à la législation en vigueur.

En ce qui concerne les secrétaires d'état-majors de la marine — et il s'agit notamment des officiers du chiffre — la commission de l'armée a soulevé quelques critiques.

Nous avions à pourvoir de titulaires 120 emplois pour lesquels il nous fallait des hommes instruits sans qu'il nous paraisse possible d'établir, comme le fait la commission une hiérarchie des titres, en proposant de nommer d'abord les titulaires des titres universitaires les plus élevés.

Les titres, il faut en tenir compte certes! Mais les qualités pratiques sont encore plus précieuses.

En réalité sur 350 candidats présentés par les chefs d'escadres, 120 étaient de simples bacheliers. Fallait-il leur préférer systématiquement des licenciés, des agrégés ou des docteurs?

J'ajoute que de nombreux candidats malheureux au concours de l'Ecole navale font d'excellents gradés et qu'il serait lamentable de leur refuser l'admission dans le nouveau corps parce qu'ils ne possèdent que le diplôme de bachelier. (Applaudissements.)

M. LOUIS MOURIER

M. Louis Mourier. — Je n'ai critiqué qu'une chose, c'est qu'ayant créé 120 officiers secrétaires d'état-major, on en ait pris qui n'ont pas plus de 25 ans, alors qu'on pouvait les trouver parmi les hommes de la 2e réserve et les auxiliaires.

M. Campinchi. — L'âge de 25 ans n'est qu'un minimum; la plupart des intéressés devront embarquer; on leur demande donc des aptitudes physiques qui se rencontrent plutôt dans la jeunesse.

M. Louis Mourier. — Le décret ne parle pas d'officiers du chiffre, mais d'officiers d'état-major, d'où notre surprise!

M. DUCOS

sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale

M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale. — L'article en discussion vise les parquets et les défenseurs de justice militaire. Les juges militaires eux sont pris parmi les officiers blessés des unités combattantes. Quant aux parquets et aux défenseurs, ils ne pouvaient être recrutés que parmi des hommes de métier ayant au moins 40 ans.

Nous avons voulu, en outre, que la préférence fût donnée aux titulaires de la carte du combattant; et il n'y a que 30 0/0 des candidats nommés qui ne possèdent pas cette carte. Mais actuellement 134 vacances n'ont pu être comblées. L'article 4 tel qu'il a été rédigé par la commission de l'armée ne permettrait pas d'y pourvoir. Au surplus, le gouvernement accepte l'amendement Leblanc, afin que la loi n'ait pas d'effet rétroactif, tout en permettant d'annuler les nominations irrégulières, si l'on en découvre.

M. Chaumié déclare que la commission de l'armée repousse l'amendement, parce qu'il n'attribue pas la même importance qu'elle à la possession de la carte du combattant, et parce qu'il aurait pour effet de maintenir des nominations faites à tort.

A ces observations, M. Giacobbi répond qu'il accepte la rédaction proposée par M. Leblanc.

M. Linyer demande au Sénat de renvoyer le texte et les amendements aux commissions de l'armée et de législation pour que celles-ci puissent se mettre d'accord et présenter un article pouvant obtenir l'adhésion de la haute Assemblée. Il en est ainsi décidé et la suite de la discussion est renvoyée au mardi suivant.

Le Sénat se réunira jeudi 7 mars à 15 heures pour la suite de la discussion des interpellations de MM. René Hachette et Caillier sur la politique économique de la France en temps de guerre.

Avant de lever la séance, le président annonce que M. Cabart-Danneville est nommé membre de la commission de la marine et M. Join-Lambert par 181 voix membre de la commission de la caisse nationale des monuments historiques.

La séance est levée à 17 h. 10.

A LA CHAMBRE

Suite de la discussion des interpellations sur la politique agricole

SÉANCE DU MARDI 6 MARS 1940
(APRÈS-MIDI)

C'est encore *M. Gratien Candace*, vice-président, qui prend place au fauteuil présidentiel. A 15 h. 30 la séance est ouverte en prévision d'un petit nombre de députés qui n'atteindra pas la trentaine durant tout le cours de l'après-midi. Devant cet auditoire restreint, la discussion des interpellations sur la politique agricole du gouvernement se poursuit.

Après *M. André Albert* (radical socialiste) qui réclame, pour l'élevage mulassier la mise en affectation spéciale des étalonniers appartenant à la seconde réserve, la Chambre revient, avec *MM. de Diesbach* (Alliance), *Rivière* (S. F. I. O.), *Aveline* (Gauche démocratique), *Malon* (Alliance), *David* (S. F. I. O.) et *Seltz* (indépendant d'action populaire), sur toutes les questions déjà maintes fois passées en revue par les précédents orateurs : régime des permissions agricoles, démobilisation des vieilles classes, renvoi à la terre des cultivateurs de la deuxième réserve, mise en affectation spéciale des petits exploitants, utilisation dans les usines de guerre de trop d'artisans ruraux, crise de l'élevage chevalin, réquisitions excessives de l'intendance, nécessité de mettre en affectation spéciale des vétérinaires et des palefreniers, abatage massif d'animaux de boucherie par l'intendance imprévoyante qui n'a pas pris à temps les mesures propres à assurer un ravitaillement normal en viandes frigorifiées, écart choquant entre les prix de réquisition et ceux que l'on pratique sur le marché libre, généralisation des allocations militaires, manque de coordination des services s'occupant des évacuations, politique générale des prix que l'on veut, théoriquement, ramener au niveau de septembre 1939, ce qui n'est plus guère possible, les prix de revient ayant été sensiblement surchargés depuis six mois, etc.

M. Guernier (Gauche démocratique), signale les inconvénients graves de la réquisition à domicile et les méthodes inadmissibles de certains officiers de l'intendance à l'égard de malheureuses femmes de mobilisés, véritablement exploitées. « Ne leur faisons pas croire, dit-il, que l'Etat n'agit pas en honnête homme. Nos paysans ont subi de grandes déceptions; ils ne se sont pas plaints : prêts à tous les sacrifices, ils n'accepteraient cependant pas d'être dupés. »

De son côté, *M. Emile Perrein* (radical socialiste) demande que soit résolue au plus tôt la question de la réduction des trois quart du loyer pour les mobilisés titulaires de baux à ferme. Cette réduction s'applique-t-elle au métayage et aux baux de chasse ou de pêche ?

M. Queuille, ministre de l'agriculture, lui répond :

— Cette question est infiniment délicate et nécessitera l'élaboration de textes nouveaux. Aussi avons-nous institué, à ce sujet, une commission spéciale dont les travaux doivent être terminés prochainement.

L'économie algérienne

M. Enjalbert (Gauche démocratique, Oran), se livre à d'intéressantes considérations sur l'économie de l'Algérie, premier client de la métropole. Cependant, la politique du blé de la métropole et le statut viticole ont restreint les deux productions essentielles de nos départements de l'Afrique du Nord. Il faut orienter l'agriculture algérienne vers les cultures complémentaires de la production métropolitaine : celle du blé dur, notamment. Des mesures favorables à la production de blés de grande qualité s'imposent. On doit aussi penser au vignoble. Il est urgent d'éviter l'accumulation des stocks avant l'arrivée de la nouvelle récolte. Il importe de transporter au plus tôt en France les quantités existantes.

Le ministre de l'agriculture : Il n'y a pas, cette année, contradiction entre la viticulture algérienne et la viticulture de la métropole. Nous avons intérêt à recevoir la plus grande quantité possible de vins d'Algérie pour faire des coupages.

M. Enjalbert insiste, en terminant, sur la nécessité de rétablir des transports maritimes réguliers.

M. Devaud (P. S. F., Constantine) appuie les observations de son collègue d'Oran et s'élève, d'autre part, contre le bas prix de l'orge payé par le ravitaillement à un taux manifestement au-dessous des cours pratiqués sur le marché.

Réponse de M. Queuille :

Au début de la campagne, l'orge valait 50 francs en Algérie. Le ravitaillement a payé 75 francs, sauvant ainsi les producteurs.

Depuis lors, le prix du commerce a dépassé ce cours.

Mais M. Devaud signale aussi le manque d'huile d'arachide. Ne peut-on pas lui substituer l'huile d'olive d'Algérie que nous laissons partir vers l'Italie et de là, peut-être, vers l'Allemagne ?

Le ministre fournit alors cette explication :

Il est exact qu'une licence a autorisé l'exportation d'une certaine quantité d'huile d'olive en Italie, mais ce fut à l'occasion d'un accord de troc avec l'Italie qui assurait à la France la livraison de produits importants.

Il est exact qu'il reste dans le Nord africain une quantité importante d'huile d'olive dont le sort n'a pas été fixé. C'est que nous envisageons une tractation avec des pays à monnaie forte qui nous permettrait d'exporter un corps gras cher et d'acquérir un corps gras moins cher.

Nous ne manquons pas d'huile. S'il y a eu des difficultés, elles proviennent du fait que de plus longs délais de transport des arachides du Sénégal vers la France ont reporté de janvier à fin mars la soudure. Mais nous serons largement approvisionnés en avril.

La séance est suspendue de 17 h. 45 à 18 h. 20.

Intervention de M. Raoul Dautry

ministre de l'armement

A la reprise, *M. Dautry*, ministre de l'armement, dans son désir de répondre le plus largement possible aux vœux de la Chambre, touchant l'emploi de la main-d'œuvre agricole dans les usines, lui apporte ces utiles précisions :

Le ministre de l'armement. — Ce n'est pas le ministre de l'armement qui a été interpellé, encore que son nom ait été souvent prononcé. En fait, c'est la famille française qui n'a pas été assez prolifique, ce qui a posé le problème de la main-d'œuvre.

Je me contenterai de rectifier quelques chiffres.

M. Lamoureux m'a reproché amicalement de garder la plupart des agriculteurs des classes 1910 et 1911 comme requis civils.

Les usines d'armement qui faisaient partie avant la guerre du secteur privé comptaient alors 1,230,000 ouvriers. Tombé à 620,000 à la mobilisation, leur effectif est remonté à 1,200,000 environ.

Les compagnies de renforcement n'ont jamais compris plus de 1,500 hommes par classe en moyenne. Leur effectif est demeuré, compte tenu des hommes libérés et reçus, à peu près constant, ayant passé de 22,745 à 22,556.

Il y a encore au total, dans toutes les usines d'armement, 11,390 agriculteurs et artisans ruraux. Je ne garde donc pas la plupart des agriculteurs.

Pour cet effectif moyen j'ai donné 11,980 permissions de quatorze à vingt et un jours et 12,085 permissions de quatre jours et plus.

Ayant entendu l'appel pressant de la Chambre, mais soucieux aussi des besoins de l'armement, je viens au retour d'une tournée d'usines, et après avoir demandé à ceux qui resteraient à l'atelier un effort supplémentaire, de prescrire par télégramme, en vue de permettre les ensemencements, la libération de tous les agriculteurs des compagnies de renforcement, sauf ceux qui demanderaient leur maintien, appartenant aux classes 1909 à 1913, cette libération progressive devant être terminée avant le 1er avril.

En ce qui concerne les classes 1914, 1915, 1916, 1917 et 1918, j'ai envoyé ce matin un télégramme pour que des permissions de semailles de huit à dix jours soient accordées après examen attentif des situations individuelles.

Je veux encore dire un mot de cette usine de la Sarthe dont on a beaucoup parlé: après enquête, il ressort qu'il y avait dans ces ateliers 17 cultivateurs et 9 artisans ruraux des classes 1909 à 1911 et 66 cultivateurs et 19 artisans ruraux des classes 1912 à 1915, soit 100 cultivateurs sur un effectif considérable. Au surplus, j'ai donné des ordres pour qu'on libère les cultivateurs des classes 1909 à 1915 et les artisans ruraux des classes 1909 à 1913.

La Chambre applaudit et renvoie à jeudi matin la suite de la discussion.

LE COLLECTIF DE FÉVRIER

M. Paul Reynaud, ministre des finances, s'est assis au banc du gouvernement. M. Jammy Schmidt, rapporteur général du budget, a pris place au banc des commissions. Le président fait connaître que le gouvernement demande la discussion du projet de loi, modifié par le Sénat, concernant l'ouverture et l'annulation de crédits sur l'exercice 1939, au titre du budget général et des budgets annexes.

M. Jammy Schmidt, rapporteur général, présente les conclusions de la commission des finances, conformes aux votes de la haute Assemblée, qui diffèrent sur trois points seulement des décisions de la Chambre.

La discussion générale est ordonnée. Le collectif qui reporte exceptionnellement au 10 mars les crédits d'ordonnancement, et au 25 mars les délais de payement, est ensuite adopté sans observation.

Séance : jeudi à 9 h. 30 et 15 h. 30 (suite et fin du débat agricole).

La séance est levée à 18 h. 40.

A la commission des finances

La commission des finances a entendu le rapport d'ensemble de M. Maurice Petsche sur l'organisation et le fonctionnement du service de santé militaire. Ce rapport termine l'examen par la commission des différents comptes rendus de missions.

Le président en a remercié les auteurs : MM. Landry, Garchery, J.-M. Thomas, Maurice Petsche. Des conclusions de ce dernier ont été adoptées à l'unanimité, et seront transmises au président du conseil.

A la suite d'une communication de M. Bedouce sur la question des carburants, une délégation entretiendra le président du conseil de cette question.

La commission entendra cet après-midi le ministre des finances sur la situation de la trésorerie et la nouvelle convention avec la Banque de France.

Au groupe du tourisme

Le groupe du tourisme et de l'hôtellerie s'est réuni sous la présidence de M. Léon Baréty.

M. Antoine Borrel, président du groupe du tourisme au Sénat, a fait un exposé sur son rapport concernant le projet de réorganisation du tourisme.

MM. Gommy, président national de l'hôtellerie; Léger, président de l'association des maires des stations climatiques; Audigier, président des fédérations des syndicats d'initiative, présents à la réunion, ont formulé leur avis.

M. Gommy a montré quelle était la situation actuelle de l'hôtellerie, notamment par rapport à la réquisition, aux bons de logement, aux transports et à la situation des stations thermales.

Le groupe s'est montré résolu à appuyer les revendications des représentants de l'hôtellerie.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 7 MARS 1940

LES LIVRES

ARTHUR KOESTLER : *Un testament espagnol*. Traduit de l'anglais par Denise van Moppès, 1 vol. (Ed. Albin Michel.)

Un testament espagnol est peut-être le plus beau livre que j'aie lu depuis longtemps. Il appartient à la littérature par droit naturel, mais non par vocation, si je puis dire. Tout lecteur de bonne foi conviendra que peu importe si l'auteur a tenu une position politique, et si le récit de ses aventures a pu émouvoir quelques passions contradictoires. Le document qu'il laisse sur des faits un peu éventés aujourd'hui déborde beaucoup les événements de la guerre d'Espagne; c'est l'âme humaine qui y est peinte, et dans ses réactions devant les circonstances éternelles, la captivité, le danger de mort, la solitude. Même si l'on faisait abstraction de cette qualité, le talent de M. Arthur Koestler est, littérairement, de premier ordre; l'humour, le pittoresque et l'intelligence y conspirent à égalité. M. Koestler, par une rencontre admirable, n'est pas seulement un homme qui a couru de bien dramatiques aventures, un journaliste qui a opéré, par une splendide malchance, le plus passionnant des reportages; c'est aussi un moraliste-né et, je n'exagère pas, un philosophe. Ses dons d'analyste et aussi le goût qu'il a pour dégager la vérité générale de ses observations particulières lui composent un génie propre très pareil à celui qu'on répute français. Mérimée et Stendhal doivent l'attendre au paradis des psychologues.

Et quel écrivain, pas trop mal desservi par une traduction élégante et précise ! Vous verrez dans son livre la puissance de l'art quand il respecte l'authenticité : tantôt des chapitres reconstruits d'après des notes qu'il a miraculeusement sauvées, tantôt des fragments de journal intime, hâtif, jadis griffonné en écriture secrète, et d'autant plus émouvante : le découpage des parties, le train que suit la narration, la composition même des paragraphes supposent une maîtrise naturelle, à peine concertée. Nul hommage meilleur ne saurait être rendu à la beauté nécessaire d'un livre que ce respect des lois d'écrire dans un ouvrage fait de chair et de sang. Si l'on traduit d'autres ouvrages de M. Arthur Koestler, nouvelles ou romans — car il en écrit aussi, — je m'inscris d'avance parmi leurs lecteurs. On n'ose lui souhaiter d'autres expériences si désagréables à relater. La souffrance n'est pas un métier comme le talent...

« *Bien avant de connaître l'Espagne, je me représentais la Mort sous des traits espagnols, sous l'aspect d'un de ces nobles señors peints par Velasquez avec la culotte courte de soie noire, la fraise godronnée, le regard courtoisement indifférent... Je le vis quelquefois... Il me tendait froidement le bout des doigts. « Comment allez-vous ? murmurait-il, nous » nous verrons plus tard... » Et il passait, suivi du prêtre. Il a oublié sa promesse : il n'est pas revenu.* » Sachons comment l'auteur de ce *Testament* a obtenu ces audiences terribles. Il avait représenté un journal libéral de Londres, en 1936, dans la zone nationaliste, et publié ensuite un ouvrage qui fut désagréable à certains chefs, les futurs vainqueurs. Il revint, cette fois dans la zone rouge, et se laissa prendre à Malaga lors de la chute de cette ville. Aussitôt arrêté, condamné à mort sans jugement, transféré de Malaga à Séville, d'abord dans un cul-de-basse-fosse, puis dans une prison modèle, construite d'ailleurs par les républicains, il n'a dû son salut qu'à des interventions pressantes de tous les partis anglais, à l'hésitation de ses maîtres et à un certain désordre qui règne dans les guerres civiles. Il resta près de quatre mois en cellule, dans les angoisses que l'on devine. Il n'en est pas moins fort impartial. On chercherait en vain dans son livre les traits de la haine et de la rancune, sauf contre quelques personnes qui restent d'ailleurs à la cantonade. M. Arthur Koestler est grand polyglotte, étant d'origine hongroise, ayant étudié à Vienne, connaissant le français et l'espagnol; c'est-à-dire qu'il n'a pas assisté en sourd ni en aveugle à ses propres épreuves.

Il professe pour le peuple ibérique une grande sympathie, et c'est le premier témoignage qu'il nous rapporte : il a vu l' « *excessive gentillesse et la puérilité* » de cette nation qui subissait une guerre sans y engager son âme, l'effarante nullité de l'armée républicaine sur le front du Sud, l'indifférence d'une population prompte à lever le bras ou le poing, l'humanité toute primitive de ces gens qui mêlaient la cruauté à la douceur, sans même y songer. Les gardes civils, menant sur une charrette des gens à la fusillade, se tiennent bras dessus bras dessous avec ceux qu'ils vont exécuter, roulant les cigarettes des ennemis à qui ils viennent de passer les menottes. Dans un train, pendant un transfert, le prisonnier coudoie des paysans qui lui disent seulement : « *Ta pauvre mère !* » et partagent leur pitance avec lui... et avec les gendarmes bien entendu. Une fois à Séville, on ne sait si on va le passer à la *flagelacion* ou le traiter comme un milord, un conspirateur de marque. « *Amabilité infinie et infinie négligence* », ce mélange ne cesse de le frapper « comme un phénomène de la nature ». « *Ahora, mañana : quelques jours peut-être, espérons pour le mieux. Allah est grand* », traduit-il avec exactitude et fantaisie. On ne peut lire sans émotion l'histoire du pauvre milicien Nicolas à qui M. Koestler offrit *Guerre et paix* : « *Il caressa la couverture avec sa patte de paysan, et son regard devint triste et limpide. Il dit qu'il avait espéré apprendre à lire quand la guerre serait gagnée.* » Mais il mourut à l'aube... Les geôliers n'étaient ni plus bêtes ni plus brutaux qu'ailleurs; le médecin ordonnait une cure de lait à des patients qu'on devait exécuter le lendemain; les employés de prison étaient pris en général parmi les détenus de droit commun, et d'affreux criminels. « *Je crus comprendre pourquoi l'anarchie est si populaire en Espagne. Par les anarchistes le problème humain est aussi simple que celui des noix : brisez la coquille dure des institutions sociales et goûtez le cœur savoureux. Théorie contagieuse : mais j'aurais bien aimé savoir si jamais les noix pousseront sans coque.* »

Quant aux Anglais, il faut lire comment M. Koestler et son hôte, Sir Peter Mitchell, illustre biologiste, se comportèrent dans leur villa malaguègne devant les troupes italiennes qui l'envahirent : ces dîners solennels où l'on mangeait d'une sardine sur vaisselle plate, où l'on se récitait du Swinburne au bruit des mitrailleuses (comme les officiers de *Journey's end*). La capture de M. Koestler fut due elle-même à un snobisme héroïque. Il sauta en marche de l'auto qui l'évacuait, ayant honte de rouler ainsi parmi la cohue lamentable des fuyards affamés et terrorisés. Une journaliste américaine de la presse Hearst fut déléguée pour lui faire implorer la grâce du « *Caudillo* » victorieux; il signa d'abord une déclaration qui eût été sa « condamnation à mort morale » et, finalement, il rédigea, par pure bravade, une profession de foi socialiste qui le perdit... En prison, pour fléchir l'indifférence de son consul, il machina par deux fois une grève de la faim, dont il nous peint les affres avec un sang-froid presque caustique. Ayant décidé de se remettre à manger, la nouvelle de la mort de Nicolas, qui lui avait offert une feuille de salade, le peina tant qu'il s'infligea encore un jour de famine. Il note aussi avec sévérité l'égoïsme foncier de l'homme qui intrigue pour son salut, et qui, sauvé, se sent aussitôt séparé de ses frères. Il se juge sans cesse avec un courage et une netteté étonnants. Cela lui donne bien quelque droit à juger autrui. Il a connu en prison un Allemand, repris de justice, qui s'était faufilé dans les troupes régulières envoyées par Hitler en Espagne, et qui préférait mourir à se voir extrader; un officier italien, intellectuel et aimable, mais, à ses yeux, peu loyal, dont la captivité était au demeurant due à des circonstances extravagantes... La bizarrerie du destin, qui s'exerce si volontiers dans les époques tragiques, lui réservait bien d'autres rencontres pittoresques : le récit en est trop passionnant pour que nous les résumions ici.

D'autant plus qu'un *Un testament espagnol* vaut encore plus comme une étude de l'âme. A cet égard les « prisons » les plus célèbres me paraissent quasi offusquées par celles de M. Koestler. Pellico et Casanova appartiennent à un monde si ancien, et même Dostoïewski dans sa *Maison des morts* ! Quant aux plus belles fables de Villiers de l'Isle-Adam, de M. Malraux, de M. Sartre, leur caractère poignant vient, quoi qu'on fasse, d'une reconstitution littéraire; je ne pose point la vérité brute comme élément indispensable de l'œuvre d'art, mais si d'aventure elle se surajoute... ? Supposez que Corneille eût tué en duel le père de sa fiancée, il est probable qu'il eût écrit un *Cid* qui déclasserait l'autre. De même M. Arthur Koestler a sur les auteurs du *Mur*, ou du *Temps du mépris*, cet avantage d'avoir étudié directement la psychologie du prisonnier, du condamné.

Et il offre sur les prisonniers et condamnés en général la supériorité d'être un intellectuel, dont le supplice menace et avive la conscience. Il a conjuré son mal à force d'application d'esprit et de culture, mais pas toujours. Il avait à sa disposition des souvenirs de la littérature universelle, l'*Iliade*, Gérard de Nerval, Thomas Mann, des bribes de musique, une aptitude aux mathématiques les plus abstruses, une bonne discipline de la mémoire visuelle. Mais tout échouait parfois : « *La machine à penser n'obéissait plus. Je tournais en vain le volant, les roues ne suivaient plus. Je tuais le temps en chassant les mouches et tuais les mouches en chassant le temps. Là-dessus j'eus un accès de* « Tu ne tueras pas », *comme un léger souffle de folie mystique. Toute tentative de raisonnement me faisait physiquement mal : tous les chemins d'association de mon cerveau étaient atteints d'inflammation nerveuse...* » Les alternances de tension et de dépression, l'utilisation ingénieuse de toutes les rêveries philosophiques ou scientifiques, les efforts pour perdre son cas « *dans le problème général de l'être et du mourir, la détresse individuelle dans la détresse biologique universelle* », cela forme la matière de chapitres vraiment inoubliables.

Un des thèmes les plus approfondis par le captif est la lutte avec la durée, qui, comme on l'a remarqué souvent, semble avoir d'autant plus vite passé qu'elle passe plus vainement : on ne se souvient « *que du temps pendant lequel on a oublié le temps : seul est fécond le temps qui n'a pas été possédé par la conscience* ». Et, dans un domaine voisin, il constate que pour exorciser les terreurs — qui renaissaient chaque nuit à l'appel des condamnés, et chaque jour quand les espoirs fragiles s'évanouissaient autour de lui — il faut se persuader que les épreuves suprêmes ne sont pas objet de connaissance réelle. La mort, par exemple, à laquelle il s'est longuement entraîné, sans y réussir : « *On ne voit pas les ténèbres, on y entre les yeux fermés... Les situations vécues ne sont jamais aussi terribles que leur représentation. La nature prend soin de ne pas laisser pousser les arbres jusqu'au ciel : les arbres de la douleur pas plus que les autres...* »

Il n'en a pas moins, très souvent, frisé la folie, ou exploré les avenues en pente qui y mènent. Folie de plusieurs ordres, folie fabulatrice ou folie morne et passive, désespoir atroce ou secrètement voluptueux, hallucinations et torpeurs, sans parler des souffrances proprement physiques, et des tortures morales qu'éprouve le reclus. « *Je me surprends à avoir des remords chaque fois que je me sens à mon aise. Un homme en prison doit souffrir... Ce doit être un grand fardeau pour les morts lorsque les vivants pensent à eux...* » Dolorisme, humiliation, et acceptation de l'esclavage, sournoiserie et vilenie, puérilité du cœur et de l'âme, tels sont les périls contre lesquels il faut se défendre sans cesse.

Et quant à la hantise de la mort, vous verrez ce qu'en dit M. Koestler : son approche inspirant des superstitions imprévues, des jeux pour décevoir et égarer le destin, des hypocrisies étranges, tantôt celle du stoïcisme théâtral, tantôt celle de l'acceptation militaire. Mené au poteau (du moins il le croit), il ne ressent plus que « *le désir que tout se passe le plus vite possible et sans tortures* ». D'autres fois il a la perception presque matérielle du meurtre dont il sera l'objet; il se console avec cette idée maniaque que « *l'imagination d'un fait s'oppose à sa réalité* », et cette autre que de partager en pensée le sort des autres adoucit leur agonie, et que cet acte de solidarité lui serait compté et le protégerait. Ainsi naît une véritable disposition religieuse, tant y a que les fins dernières sont le ressort le plus puissant de l'homme pour se dépasser et atteindre à une vue métaphysique des choses et de soi-même. « *La mort*, dit-il encore en pensant au problème du temps, *c'est le présent gelé* », car le temps pur serait un néant, et la conscience en serait celle d'un temps qui justement ne coulerait plus. Est-ce que l'esprit aspire à une éternité de ce genre ? Non, il tient à *vivre* plutôt qu'à *être*. Il n'est pas disposé à renier le phénomène pour le noumène, et il ne se conçoit pas percevant sans les formes *a priori* de la sensibilité. Cette leçon n'est certes pas une découverte, mais illustrée par les récits de M. Koestler, sans aucun pédantisme, bien entendu, elle est passionnante. Peut-être dans le monde futur, où il n'y aura ni loisirs pour la réflexion, ni poêles pour les philosophes, la pensée sera-t-elle pratiquée par les seuls aliénés et les seuls prisonniers. *Un testament espagnol* nous montre déjà l'exemple d'une étonnante aventure aussi bien raisonnée que vécue. N'est-ce pas la matière idéale de l'art littéraire ?

ANDRÉ THÉRIVE.

ARMÉES ET GUERRES du passé

Une nouvelle revue d'histoire militaire

Une revue est née aux derniers jours de 1939 : elle a du courage. Il est vrai que c'est une revue militaire. Ocre, sur sa couverture chamois et sous le titre (en cinq langues) qui deviendra familier aux érudits et aux curieux de choses des armées, *Revue internationale d'histoire militaire*, un milicien zurichois de 1757 (gravé d'après Holzhalb) monte la garde son fusil sur l'épaule, et la première des planches coloriées qui feront l'un des attraits de ce périodique pour les collectionneurs campe à son tour son héritier de 1771, habit gris bleuté à parements et col bleus, veste et culotte de drap bleu, guêtres noires, buffleteries blanches, le tricorne galonné gaillardement penché sur l'oreille droite avec sa cocarde de crin noir et dégageant à gauche une boucle de cheveux Louis XV.

Ces miliciens — et l'étude les concernant — sont l'hommage rendu par la nouvelle revue à la ville qui décida de sa naissance, quand, au dernier congrès international des sciences historiques des 26 août-6 septembre 1938, fut créée sous la présidence (et sur l'agissante initiative) d'un Français, le conservateur des archives et de la bibliothèque de la fondation Thiers, directeur de la Sabretache, Albert Dépréaux, la commission d'histoire militaire comparée (1). C'est au président d'ailleurs qu'est échue la tâche de rédacteur en chef de la revue (2), dont pour la première année, sur l'entremise du président du comité français des sciences historiques, M. Alfred Coville, la publication a pu être assurée par la France.

Exposant lui-même en avant-propos les raisons auxquelles ont obéi *quinze* des nations représentées au congrès pour demander que l'histoire militaire reprît désormais, dans ces manifestations, la place qui lui revient, M. Dépréaux rappelle à ses lecteurs :

Jusqu'ici, en effet, et alors que les autres disciplines historiques tendaient sans cesse, par une fructueuse collaboration, à une plus large compréhension de leur sujet, les historiens militaires, à peu près ignorés les uns des autres et, dès lors, dans l'impossibilité matérielle d'apporter à leurs confrères la contribution de leurs découvertes, paraissaient plutôt enclins à restreindre l'objet de leurs études pour se confiner chacun dans des recherches strictement nationales, au détriment de l'intérêt de l'histoire générale.

Cette situation paradoxale comporte une explication très simple. Elle a son origine dans le discrédit où était tombé, depuis quelque temps déjà, dans certains milieux, ce que d'aucuns nommaient, avec une nuance de dédain, « l'histoire-bataille », confondue à tort avec l'histoire du « fait militaire », dont elle ne représente cependant qu'une faible part.

C'est que les études économiques et sociales, si longtemps négligées, ainsi que l'histoire de l'art, connaissaient soudain un véritable renouveau, et, entraînant à leur suite une légion de jeunes érudits, rejetaient au second plan tout ce qui ne paraissait pas rentrer dans leur cadre. Et pourtant, les tenants des théories nouvelles, et d'ailleurs justes, des grands courants économiques et sociaux, auraient pu, assez vite, se rendre compte qu'ils se heurteraient à tout moment à cette histoire militaire dont ils ne voulaient plus entendre parler, et qui protestait de son mieux en imposant sa réalité.

Certes, les lois économiques ont eu, sur l'évolution des sociétés et la formation des nations, une influence considérable, mais peut-on sérieusement affirmer aujourd'hui qu'elles n'ont pas « évolué » à leur tour par suite de l'intervention du « fait militaire »? Il paraît difficile d'admettre que l'on puisse présenter l'action militaire comme un accident fortuit, n'ayant qu'une influence passagère sur la destinée des peuples. Cette sorte d'« accidents » intervient bien fréquemment et a trop souvent modifié la carte politique du globe pour qu'il suffise de les laisser dans l'ombre pour en supprimer les effets.

L'histoire est une, et l'on ne saurait, sans en fausser l'esprit, en exagérer ou en négliger la moindre partie. Loin de prononcer des exclusives inopérantes, ne vaut-il pas mieux tenir l'histoire militaire pour ce qu'elle est en vérité: un fait très important à étudier de près, afin d'en dégager les influences multiples? C'est, en effet, un véritable monde, touchant à toutes les branches de l'activité humaine, à toutes ses découvertes et à la plupart de ses progrès: il est donc inutile d'en nier la valeur.

... J'ajouterai, pour conclure, que si l'on veut étudier avec fruit et dans leur complexité ce que l'on peut nommer les « arts militaires », il est nécessaire, avant tout, de se dégager d'une idée désuète, contre laquelle se sont toujours élevés les véritables historiens, à savoir que tous les progrès militaires, depuis la fortification, en passant par la stratégie et la tactique, jusqu'à la plus petite question de discipline ou d'équipement, auraient été l'apanage de certaines nations seulement. C'est là une notion simpliste et d'ailleurs radicalement erronée. L'histoire militaire, sous tous ses aspects, a toujours été et restera toujours une création nettement internationale, à laquelle ont concouru, pour des raisons diverses, toutes les nations et tous les continents. Ce qu'il faut donc, c'est arriver à l'étudier en toute objectivité, pour le plus grand profit de l'histoire.

Cette objectivité avait été assurée, dès la première réunion préparatoire du comité, par sa composition même, puisque, à côté d'éminents spécialistes, anglais, italien, roumain, hongrois, suisse, portugais, les délégués fondateurs étaient la plupart directeurs des musées de l'armée d'Allemagne, de Belgique, des pays scandinaves et baltes, et qu'il avait été décidé d'écarter obligatoirement de la revue « toute publication pouvant créer une mésentente entre les pays représentés ». Il va sans dire qu'entre cette réunion et la publication du premier numéro les événements européens, dont la menace avait déjà pesé d'un poids si lourd sur le congrès peu de semaines avant l'alerte de septembre 1938, ont douloureusement marqué la préhistoire de la revue. Où sont aujourd'hui les membres de la sous-commission polonaise, dont l'organisation à Cracovie par le général Kukiel était précisément la seule annoncée jusqu'ici à la rubrique des « sous-commissions nationales », et qui groupait onze noms brillamment représentatifs ?

Il avait été dès l'origine décidé que les articles devraient ne jamais dépasser quelques pages, être écrits dans l'une des quatre langues : allemand, anglais, français et italien, et accompagnés d'un court sommaire explicatif en chacune des trois langues non employées, enfin que chaque numéro comporterait une bibliographie indiquant les ouvrages les plus importants parus dans chaque pays sur l'histoire militaire, à l'exclusion de ceux purement techniques. Il avait été également prévu l'établissement de listes des musées militaires, institutions, sociétés ou revues s'occupant d'histoire militaire, mais aussi la publication de tous renseignements courants utiles pour orienter les recherches des historiens, sans négliger la partie pittoresque, l'iconographie par exemple, aussi bien que de notes concernant les plus importantes découvertes ou acquisitions des musées.

C'est à ce vaste programme que répond le premier numéro où se lisent avec le plus vif intérêt des études comme celles du lieutenant-colonel de Ajtay sur *l'Origine du hussard hongrois;* du colonel-médecin Giao sur *le Service de santé et les chirurgiens étrangers dans l'armée portugaise au dix-septième siècle;* du docteur Lundberg sur *le Comte Erik de Sparre*, et de l'érudit français F.-E.-P. Desfeuilles sur *les Comtes de Sparre et le comte Axel de Fersen;* d'A. Dépréaux sur *la Milice de la République de Zurich* 1771 et du docteur Gessler (en allemand) sur *les Tirailleurs suisses de la seconde moitié du dix-huitième siècle;* du colonel Marko enfin : *l'Influence de la tradition et de la Révolution* (française) *sur le militaire hongrois de l'époque napoléonienne.*

Aux notices de la dernière partie, nous relèverons celles du général roumain Rosetti sur l'histoire des croisades et sur l'historiographie militaire de son pays, de son collègue le général Costandache sur *les Musées militaires roumains*, et l'importante liste, dressée par Marc Jarye, des principaux périodiques d'histoire militaire (titres, avec traduction française, année de fondation, périodicité, lieu de publication, directeur, rédacteur, éditeur).

Après ce faire-part de naissance, nous voudrions rendre hommage à un autre genre de mérite — et de courage : celui d'un vétéran. C'est en 1912 qu'Edouard Driault fondait la *Revue des études napoléoniennes*, dont les coups durs, non de l'autre guerre, mais de l'après-guerre, arrêtèrent le premier essor — particulièrement brillant au temps où florissaient les ouvrages de Masson, Vandal, Houssaye et le *Fouché* de Madelin. La revue disparut, reparut, changeant d'éditeurs et parfois même en partie de titres. Au total, reprise encore en 1938, elle forme une imposante collection de quarante-cinq volumes, instrument de travail indispensable à tous les chercheurs, et lecture — illustrée — captivante pour tous les curieux de l'époque demeurée pour beaucoup la plus attirante et, aujourd'hui, la plus « actuelle ».

En 1939, Gustave Babin — en ses dernières pages — a retrouvé pour elle la victoire de la colonne Vendôme ; le général Audibert refait l'immortelle leçon de la campagne d'Italie, de Montenotte à Rivoli ; le docteur V. Audibert redresse le diagnostic du mal dont est mort le prisonnier de Sainte-Hélène : un cancer de l'estomac et non l'hépatite due au climat comme luimême le voulait pour sa légende, « une charge de moins au dossier de l'Angleterre ». Ses chroniques ont fait quelque bruit: *Napoléon et la Révolution, Napoléon et les dictatures, Napoléon et l'Allemagne* (celle de Gœthe), *Napoléon et les Slaves, Napoléon et l'Espagne*. Elle a retrouvé la *Maison Napoléon* à la Nouvelle-Orléans et la miniature de Marie Walewska dans la berline de Waterloo.

En 1940 (le fascicule de janvier-février vient de paraître avec un article à retenir : *Un chantre russe de l'empereur, Michel Lermontoff*, 1814-1841, par G. Morgulis), au centenaire du retour des cendres, elle se consacrera notamment à le reconstituer « dans l'atmosphère d'enthousiasme, d'exaltation mystique qui ne fut pas celle des pouvoirs publics, mais fut celle du sentiment populaire ». Edouard Driault rêvait de voir compléter ce centenaire par le retour des cendres du roi de Rome auprès de celles de son père. La guerre vient en tout cas rappeler « les commandements de Napoléon » et raviver la « confiance immuable dans les soldats de la France, fils de ceux de la Marne et de Verdun, petits-fils de ceux d'Austerlitz et d'Iéna ».

MARCEL DUNAN.

(1) Voir MARCEL DUNAN : *le Congrès international d'histoire à Zurich*, dans le *Temps* du 8 septembre 1938.

(2) Vente et abonnements: Librairie Le Soudier, boulevard Saint-Germain, 174, Paris (6e).

NOUVELLES DU JOUR

Au quai d'Orsay

M. Champetier de Ribes, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a reçu, hier après-midi, M. Wellington Koo, ambassadeur de Chine à Paris.

Au comité de solidarité franco-britannique

Le conseil d'administration du comité de solidarité franco-britannique s'est réuni sous la présidence du marquis de Vogüé. Il a pris connaissance du résultat des manifestations organisées ou patronnées par le comité : concert de la Royal Air Force; visite des journalistes britanniques dans la campagne française; réception de l'armée britannique par les mineurs du Pas-de-Calais.

D'autre part, une liste lui a été donnée des nombreux dons en nature, couvertures, laines à tricoter, layettes, etc., envoyés par le comité de solidarité anglo-français de Londres, et qui ont été répartis dans les départements français par les soins des diverses œuvres.

Le conseil a également étudié la question de la création des foyers du soldat franco-britanniques sous le contrôle et avec l'appui du comité.

Mensonges et falsifications de la propagande allemande

La propagande allemande répand dans divers pays neutres des tracts ou des brochures dont l'envoi est faussement attribué à des personnalités françaises.

C'est ainsi que M. Charles des Isnards a trouvé dans son courrier un épais volume, copieusement illustré, sur de prétendues atrocités polonaises commises contre les minorités allemandes en Pologne.

Au-dessus de l'adresse manuscrite d'un destinataire de Bruxelles qui n'avait sans doute pas pu être atteint, l'enveloppe portait la mention imprimée « Charles des Isnards, député de Paris, 2, avenue de Tokio ».

Il s'agissait, comme l'indication en était d'ailleurs donnée également sur l'enveloppe, d'un « retour à l'envoyeur ».

Or il va sans dire que M. Charles des Isnards n'a jamais autorisé qui que ce soit à expédier sous son nom de semblables brochures qui, d'après des indications évidemment mensongères, figurant au verso de la couverture, seraient éditées par la Ligue des droits de l'homme, section française, Genève, et imprimées à Paris, imprimerie Gustave Flaubert. Signalons encore que l'enveloppe porte des timbres français avec de faux cachets de la poste et d'un soi-disant « contrôle des informations ».

Le député du 8e arrondissement qui a transmis à la Sûreté nationale ces documents édifiants a communiqué à la presse la note suivante :

M. Charles des Isnards, député de Paris, nous prie de faire connaître qu'il n'est pour rien dans l'envoi fait en son nom de tracts ou brochures de propagande étrangère. L'imprimé, portant son nom et son adresse sur l'enveloppe d'expédition, est l'œuvre d'un faussaire.

Un vœu des maires de la Seine

L'union amicale des maires de la Seine, qui groupe toutes les opinions, a, au cours de sa séance du 1er mars 1940, manifesté unanimement le désir de voir le gouvernement prendre toutes dispositions utiles pour le remplacement des parlementaires et conseillers généraux déchus.

A l'« Officiel »

Le *Journal officiel* d'aujourd'hui, mercredi 6 mars, publie notamment:

Présidence du conseil. — Décret relatif à l'intégration des sapeurs-pompiers communaux du département de la Seine dans l'organisation du corps des pompiers de Paris ;

Durant les hostilités et jusqu'à une date qui sera fixée ultérieurement par décret, le service de défense et de secours contre l'incendie, dans l'ensemble du département de la Seine, sera assuré par l'autorité militaire à l'aide notamment du personnel qualifié provenant des unités de sapeurs-pompiers des communes de la Seine encore astreints aux obligations de service militaire.

Marine marchande. — M. Roudier, chef de bureau à l'administration centrale des finances, est nommé chef de cabinet en remplacement de M. Delecries, inspecteur des finances, maintenu au cabinet comme chargé de mission.

Opérations des Caisses d'épargne

Voici le résumé des opérations de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris, du 26 février au 2 mars :

Versements reçus de 4,464 déposants, dont 364 nouveaux : 10,670,128 fr. 19.

Remboursements à 2,347 déposants, dont 281 pour solde : 5,723,900 fr. 21.

ARMÉE

Lord Gort visite l'école des officiers de liaison

Lord Gort, commandant en chef des forces expéditionnaires britanniques en France, a visité mardi l'école d'officiers de liaison située dans un petit village derrière les positions britanniques.

M. André Maurois, parlant au nom des officiers de liaison, a dit notamment que l'école d'officiers de liaison est une des réponses des alliés aux tentatives allemandes de séparer la France et la Grande-Bretagne.

Affectation des fils et frères de tués

Le ministère de la défense nationale communique :

Les sous-officiers et hommes de troupe des réserves dont le père ou au moins deux frères ont été tués, soit au cours de la guerre 1914-1918, soit sur un théâtre extérieur d'opérations, soit pendant la guerre actuelle, recevront dans les délais compatibles avec les nécessités du service les affectations ci-après :

1° Ceux qui appartiennent à la deuxième réserve seront affectés à une formation stationnée sur le territoire de leur région d'origine. Toutefois, ceux dont la famille aurait été évacuée par ordre de l'autorité publique pourront, sur leur demande, être affectés dans la région de repli de leur famille;

2° Ceux qui appartiennent à la première réserve seront affectés aux emplois les moins exposés des corps dont ils font partie. Cette dernière disposition sera appliquée par priorité aux sous-officiers et hommes de troupe des réserves qui ont perdu leur père et, en outre, un ou des frères.

Les militaires des réserves non officiers appartenant à la classe 1919 et maintenus aux armées bénéficieront des affectations prévues au paragraphe 2 ci-dessus.

LA VIE ÉCONOMIQUE

A LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Un exposé de M. Germain-Martin sur le problème du profit en temps de guerre

Au cours de sa réunion du mardi 5 mars 1940, la Société d'économie politique, sous la présidence de M. Mireaux, a entendu une communication de M. Germain-Martin, ancien ministre des finances, président de l'académie des sciences morales et politiques, sur le problème du profit à l'heure actuelle.

M. Germain-Martin a d'abord indiqué les raisons très légitimes qui avaient incité les pouvoirs publics à limiter les bénéfices pendant le temps de guerre. Puis il a précisé que le problème du profit aurait dû comporter l'étude de toutes les conséquences des mesures que l'on adoptait, non point par rapport à tel ou tel individu mais pour l'ensemble de la nation.

Il a notamment dégagé les inconvénients d'une législation qui crée des obligations de comptabilité, de paperasseries très lourdes surtout pour les moyennes et les grandes industries.

Il a dégagé l'erreur de mesures qui ne permettent pas de tenir compte des prix de remplacement des matières premières. Certes on ne saurait blâmer le gouvernement d'essayer d'enrayer la hausse des prix, mais à condition que l'avenir de l'industrie ne fasse pas les frais de cette politique qui, au bout d'un certain temps, conduirait à un ralentissement de l'activité économique et la rareté des offres de marchandises aboutirait à une situation dont il est facile de prévoir la gravité pour les consommateurs.

En conclusion il a déclaré : de tout le développement que nous venons de donner sur l'obligation d'incorporer les variations de valeur nominale du stock-outil dans les bénéfices, se dégage la certitude, si la législation adoptée est maintenue, de l'effondrement inévitable des fonds de roulement. Mesure qui atteindra plus certainement les moyennes entreprises, bien plus peut-être que les grandes qui ont des réserves qui, le plus souvent, fabriquent en même temps pour le marché national et pour l'exportation. Dans ce dernier cas, l'entrepreneur pouvant vendre à un prix tenant compte de la valeur de remplacement, qui lui assure des possibilités d'achat de la matière première et le maintien de son stock en quantité, au moins égale, à celle que l'on constatait avant la déclaration de guerre. Situation d'autant plus avantageuse qu'il n'y a pas de prélèvements fiscaux exceptionnels sur les affaires de cette catégorie.

Le sort des moyennes affaires est également compromis par les obligations relatives à la comptabilité, au rôle du percepteur d'impôts sur les salaires, à la nécessité de suivre constamment la publication de multiples décrets dont l'étude et les modalités d'application détournent du travail productif.

Ces affaires, qui forment des cadres sociaux stables, sont obligées de recourir sans cesse à des spécialistes et ainsi leurs frais sont accrus par une législation touffue et lourde de conséquences financières.

On objectera qu'un régime semblable et même plus rigoureux a été créé en Allemagne. Que celle-ci l'a supporté pendant plus de trois ans. C'est exact, mais la conséquence a été le développement du socialisme d'Etat se rapprochant d'un régime communiste russe, et l'on doit reconnaître, après les études précises qui ont été récemment publiées, notamment par MM. les professeurs Lescure et Laufenburger, sur la situation comparée des travailleurs dans les pays capitalistes et dans les pays totalitaires, que le bien-être donné par le salaire réel est moins grand dans les Etats ayant supprimé tout régime de liberté économique que dans les autres.

Bien entendu nous ne soulignons pas toute la dureté de vie dans les nations où la liberté religieuse, la liberté de pensée et d'agir est complètement supprimée et remplacée par un régime policier intégral.

Nous voulons surtout insister sur l'erreur de ceux qui pensent que le régime étatiste créé pendant la guerre sera remplacé en France par un régime de liberté après la cessation des hostilités. Cela serait possible si on permettait aux entreprises de maintenir leurs éléments d'actif à un niveau égal au moins à celui qui existait au début de septembre 1939. Ce résultat est impossible à obtenir avec le régime d'application des décrets dans leur teneur actuelle.

Si les hostilités doivent avoir une certaine durée, automatiquement l'amenuisement des fonds de roulement se produira, le stock-outil sera dévalué de trimestre en trimestre, et il n'y aura de solution de reprise qu'avec le concours de l'Etat.

Si cet appel est général de la part de l'industrie, la tentation sera fatale de la part de certains partis qui observent toutes les circonstances favorables à leur désir de nationalisation des entreprises, de constater que les réformes de structure sont imposées par la désagrégation des entreprises.

Alors quelle que soit l'importance, l'ampleur de la décision des armes en notre faveur, Hitler et Staline auront réalisé tout de même un de leurs buts de guerre et auquel ils paraissent tenir peut-être plus qu'à tout autre : la disparition du capitalisme, de l'initiative individuelle, de la liberté économique.

Les vœux de l'assemblée des présidents des chambres de commerce

L'assemblée des présidents des chambres de commerce vient d'adopter les vœux suivants :

Situation générale. — Qu'une coordination rationnelle du secteur armement et du secteur civil soit agencée dans le cadre de la mobilisation nationale; que, dans toute la mesure compatible avec les possibilités, des facilités d'approvisionnement régulier soient accordées aux entreprises notamment à celles qui travaillent pour l'exportation.

Développement des chèques. — Qu'en attendant qu'il soit possible de conférer au chèque valeur libératoire, tous les Français s'emploient à en généraliser l'usage.

Simplification fiscale. — Que les obligations imposées aux employeurs pour l'assiette et la perception de la contribution nationale et de l'impôt cédulaire sur le revenu du travail soient simplifiées; que les répétitions et les doubles emplois soient évités dans les déclarations exigées des employeurs, et que notamment l'administration des contributions directes fasse elle-même, en utilisant les documents mis à sa disposition, les recensements annuels de retenues sur les traitements et salaires.

Au Comité français des expositions

Le comité français des expositions a tenu hier à son siège social, 23, avenue Victor-Emmanuel III, son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Léon Baréty, député, ancien ministre.

Après avoir entendu la lecture du rapport du secrétaire général, la parole a été donnée au gouverneur général Olivier, commissaire général de l'Exposition de New-York, au sujet de la reconduction de cette exposition en 1940. Ensuite, M. René Besnard, sénateur, ambassadeur de France, commissaire général à l'Exposition internationale de Rome 1941, a développé devant l'assemblée les grandes lignes de cette Exposition et fait connaître ses projets pour la participation française à cette grande manifestation internationale.

A L'HOTEL DE VILLE

Dans la banlieue rouge de Paris

Le conseil de préfecture de la Seine a, sur requêtes du préfet de la Seine, constaté, en exécution de la loi du 20 janvier 1940, la déchéance de 136 membres de conseils municipaux de communes de la banlieue.

Ces décisions intéressent les communes d'Alfortville (1 élu), Bagneux (13 élus), Bondy (13 élus), Epinay-sur-Seine (23 élus), Malakoff (18 élus), Nanterre (18 élus), Orly (8 élus), Saint-Denis (2 élus), Vitry-sur-Seine (23 élus). Elles faisaient partie de ce qu'on a appelé la banlieue rouge de Paris.

ART ET CURIOSITÉ

Exposition

— Exposition de précieux livres et autographes chez M. Andrieux, 154, boulevard Malesherbes. Vente 14 mars, salle 10, par Me Giard.

FAITS-DIVERS

Le cadavre de femme dans un sac. — Les commissaires Mallet et Norest, de la première brigade mobile, sont allés rendre compte, hier, à M. Roussel, juge d'instruction à Versailles, des résultats de leur enquête concernant l'affaire de la manucure dont le cadavre a été retiré de la Seine au pont de Sèvres. Ils ont fait connaître aux magistrats les réponses du mari de la victime, l'aviateur polonais Paul Duglolocki. M. Roussel va examiner les pièces du dossier et procédera probablement aujourd'hui à l'interrogatoire de Duglolocki.

AU JOUR LE JOUR

Un anniversaire

La Russie soviétique, alliée de l'Allemagne hitlérienne, célèbre le 21e anniversaire de la IIIe Internationale, fondée le 5 mars 1919. « C'est le 28 février, vers minuit, a écrit M. Jacques Sadoul, qu'un coup de téléphone de Tchitcherine me rappela qu'une conférence communiste internationale se réunirait le surlemendemain, que le groupe communiste français de Moscou devrait y envoyer un délégué, et que je devrais présenter le lendemain matin, avant 10 heures, un rapport sur la faillite de la démocratie bourgeoise en France. »

La réunion s'ouvrit le surlendemain au Kremlin, dans l'ancien palais de justice. Une salle étroite et longue, dit encore M. Sadoul, où les délégués s'installèrent « sur des chaises fragiles devant des tables branlantes évidemment empruntées à quelque café ». Les photographies de Marx et d'Engels, fondateurs de la Ire Internationale, de Jaurès, de Karl Liebknecht, de Rosa Luxembourg, ornaient les murs. Il y avait aussi un portrait de Jules Guesde. « Je proposais, dit M. Sadoul, qu'on inscrivit sous son nom : « Mort » en 1914. » Mais Lénine fit retirer le portrait de ce vieillard qui ne survit à sa gloire que pour la ternir. » Evidemment l'homme du wagon plombé ne pouvait pardonner à Guesde son farouche patriotisme.

La langue allemande fut seule employée — la grande majorité des délégués étant allemande. Au bureau, sous la présidence de Lénine, se trouvaient Zinoviev, Boukharine, Platten, Eberlein et Grüber.

Zinoviev et Boukharine ont été fusillés depuis. Platten était ce Suisse allemand qui avait conduit les pourparlers avec l'état-major de Berlin pour le passage de Lénine et de sa caravane à travers l'Allemagne. Le nom d'Eberlein a eu quelque retentissement. En France, en Alsace surtout, ce premier pionnier de la IIIe Internationale fut convaincu, il y a quelques années, de diriger un service d'espionnage au profit de l'Allemagne hitlérienne. Ne serait-il pas, dès lors, permis de conclure que l'Allemagne a toujours eu, par ses agents masqués, la haute main sur l'Internationale de Moscou ?

Divers délégués proposèrent d'appuyer sur Berlin, sur la social-démocratie qui gouvernait alors, l'Internationale naissante. Ce débat rend aujourd'hui un son bien étrange.

« Les social-traîtres Scheidemann et Noske », écrit encore Jacques Sadoul dans ses *Notes sur la révolution bolchevique*, « affolés par le blocus de haine qui étouffe l'Allemagne, désespérés par les exigences insensées de l'Entente, seraient aisément entraînés vers un rapprochement auquel les deux Etats trouveraient leur compte. Ces critiques ne comprennent pas qu'en agissant selon leurs vœux Lénine diminuerait la situation morale de la révolution russe et affaiblirait par là le mouvement révolutionnaire allemand, qu'abandonnant la proie pour l'ombre il sacrifierait l'avenir au présent ».

Lénine s'opposa donc à cette proposition. Sans doute comprenait-il que la social-démocratie, qui paraissait puissante, était faible, que les éléments militaires et pangermanistes du Reich en tiraient les ficelles. Prévoyait-il qu'un jour la Russie bolchevisée tomberait dans les bras du pangermanisme?

Après Zinoviev, la IIIe Internationale a eu pour président l'inquiétant Dimitrov. Acquitté par la cour de Leipzig dans l'affaire de l'incendie du Reichstag, cet homme fut étrangement autorisé à rentrer en Russie, où il devint l'organisateur dans les démocraties occidentales de la propagande et de l'espionnage hitléro-staliniens. La IIIe Internationale qu'il préside n'est plus aujourd'hui qu'une auxiliaire de la Gestapo nazie, après avoir rempli le rôle de provocatrice.

PIERRE FERVACQUE.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences

Pour le développement du café colonial. — M. A. Chevalier propose un nouveau classement des 60 espèces du genre *coffea* qu'il groupe en quatre sections. La seule qui soit intéressante au point de vue économique est celle des *eucoffea*, dont les graines renferment de la caféine. Elles peuvent servir, après torréfaction, à la préparation du café. On en connaît de 15 à 20 espèces et un très grand nombre de races et de variétés. Outre le *coffea arabica* qui a fourni, jusqu'à présent, la plus grande partie du café consommé, il existe de nouvelles espèces, le *coffea robusta*, notamment, dont la culture plus facile et plus rémunératrice commence à se développer dans nos colonies, et qui fournit déjà un tiers du café que nous consommons, soit environ 60,000 tonnes. Ces nouvelles espèces pourraient se substituer rapidement et presque complètement à l'*arabica*, qui vient à peu près exclusivement de l'étranger, pour peu que certaines « routines » commerciales consentent à s'incliner devant l'intérêt que présente pour la France l'exploitation de son empire colonial.

Contre le typhus tropical en Cochinchine. — M Roubaud présente une note de MM. J. Mesnard et C. Toumanoff, de l'institut Pasteur de Saïgon, sur le typhus tropical qui sévit en Cochinchine, comme aux Indes néerlandaises, aux Philippines et au Japon. Ces auteurs ont inoculé à des cobayes le produit du broyage de tiques recueillies sur des cerfs de la forêt cochinchinoise. Et ils ont pu reproduire une maladie fébrile qui semble identique au typhus tropical. L'agent infectieux serait une rickettsie, bactérie qui avait été reconnue, on le sait, comme responsable de la fièvre des tranchées.

Académie de médecine

M. Tiffeneau lit une notice nécrologique sur M. Desgrez.

M. Champy expose les études qu'il a faites avec MM. Giroud et Coujard, sur le rôle de la carence en vitamine B dans la gelure des pieds.

M. Pagniez présente une note de MM. Ehrenreich et Liberson, sur les substances neuro-myotropes urinaires.

TRIBUNAUX

Une cérémonie au Palais en l'honneur du premier avocat tué à l'ennemi

Une émouvante cérémonie a eu lieu, hier après-midi, au Palais de justice, salle des Pas-Perdus, devant le monument aux morts de la famille judiciaire de la guerre 1914-1918.

Le conseil de l'ordre, ayant à sa tête le bâtonnier Me Jacques Charpentier, et l'Association des anciens combattants du Palais ont déposé une couronne au pied de ce monument en commémoration de la mort au champ d'honneur du premier avocat tué à l'ennemi dans cette guerre, le sous-lieutenant Marcel Vigo, tué glorieusement en décembre 1939.

Né à Brive en 1913, inscrit au barreau parisien le 2 novembre 1934, Me Marcel Vigo s'était déjà fait remarquer au Palais par son talent et il n'y comptait que des amis.

Le cas des deux contumax : Obrecht et Ferdonnet

Le dernier délai de dix jours qui avait été, suivant les prescriptions du Code d'instruction criminelle, accordé aux deux contumax André Obrecht, dit Aubry ou Saint-Germain, et Paul Ferdonnet, pour se présenter à la justice, ayant expiré hier soir, le 3e tribunal militaire de Paris est appelé à juger ceux-ci aujourd'hui.

L'ordonnance de renvoi du capitaine Moissac, juge d'instruction, a relevé contre eux leur action au poste de Radio-Stuttgart, qui tombe sous le coup du décret-loi du 29 juillet 1939, qui a modifié, notamment, les articles 75 et suivants du Code pénal.

L'article 75 prévoit, en effet, que « sera coupable de trahison et puni de mort : ... tout Français qui, en temps de guerre, entretiendra des intelligences avec une puissance étrangère ou avec ses agents, en vue de favoriser les entreprises de cette puissance contre la France ».

L'audience de cet après-midi, présidée par le colonel Gaffajoli, est de pure forme ; le maréchal des logis greffier May donne lecture de diverses pièces du dossier, et ce sont les conclusions du commissaire du gouvernement, le capitaine de Gravier.

C'est enfin le jugement, sur lequel il est statué sans qu'aucun conseil intervienne.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Les « Bulletins de liaison ». — La guerre actuelle, comme la précédente, a provoqué une magnifique floraison de « journaux du front », qui, s'ils contribuent à soutenir le moral de nos poilus, témoignent aussi que l'esprit français, même dans les circonstances les plus tragiques, ne perd jamais ses droits. Ce qui est plus nouveau et moins connu, ce sont les « bulletins de liaison », qu'un nombre toujours plus grand d'entreprises industrielles ou commerciales ont créés, afin d'établir un contact permanent avec leur personnel mobilisé aux armées. On est, paraît-il, redevable de l'expression à M. Roland Dorgelès, mais l'idée était, peut-on dire, dans l'air, et c'est ce qui explique son rapide succès. La plupart de ces bulletins, émanant des firmes les plus diverses, sont tirés au duplicateur; d'autres, destinés à toucher un plus grand nombre de lecteurs, sont typographiés; il y en a même d'illustrés... Mais, sous quelque forme qu'ils se présentent, ils visent tous un but commun: unir dans un esprit fraternel et une égale ferveur patriotique ceux de l'avant et ceux de l'arrière, et, en même temps, entretenir chez tous — patrons, techniciens, employés et ouvriers — la conscience des liens professionnels et le « goût du métier ». A ce titre, il est à souhaiter que les « bulletins de liaison » survivent à la guerre, car, du seul point de vue social, leur utilité n'a pas besoin d'être démontrée.

Mariages

— Nous apprenons le mariage de Mlle Régine Gutzleur avec M. Raphaël-Edg. Genin, compositeur et professeur de musique, actuellement aux armées.

Nécrologie

— On annonce, de Lille, la mort, à l'âge de soixante ans, de *M. René Giard*, vice-président du syndicat des libraires de France, ancien président de ce groupement. Le défunt, archiviste-paléographe, était membre de nombreuses sociétés savantes de la région. Il était père de dix-sept enfants, dont sept sont au front.

— On annonce la mort de *M. Paul Lambert*, décédé à l'âge de soixante-dix-sept ans. Le défunt était le président des caméríers français et de la filiale du Nord des chevaliers pontificaux.

— M. Henri Guillou, vice-président de la chambre syndicale des bois de sciage et d'industrie, et Mme Henri Guillou font part du décès de leur mère, *Mme veuve Lucien Guillou*, survenu à Médan (Seine-et-Oise), le 4 mars 1940.

Les obsèques seront célébrées à Paris vendredi 8 du courant, à 12 heures précises, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou. Inhumation au cimetière du Montparnasse. Ni fleures, ni couronnes. Le présent avis tient lieu d'invitation.

Nouvelles diverses

— M. Georges Mandel, ministre des colonies, a reçu d'un généreux Américain, qui désire garder l'anonymat, une voiture ambulance des plus perfectionnée, qu'il a immédiatement donnée à l'hôpital d'Hennemont, à Saint-Germain-en-Laye, qui, comme on le sait, a été affecté à l'armée coloniale.

— Hier, à l'hôtel de ville de Versailles, en présence du conseil municipal, M. Fourcault de Pavant, député, adjoint au maire, a remis à M. Henry-Haye, sénateur, maire, les insignes d'officier de la Légion d'honneur qui lui ont été conférés au titre militaire.

— Il est rappelé aux lecteurs : officiers ministériels, notables commerçants et particuliers que l'expert joaillier DUSAUSOY (maison fondée en 1840), estime et achète les beaux bijoux. 41, boulevard des Capucines (entresol).

— Paris pendant la guerre... se doit de maintenir ses traditions. LE RITZ, à l'heure du lunch et du thé, demeure le rendez-vous de l'élite de la société et des officiers anglais et français, qui y font régner la plus cordiale animation.

— Passez les fêtes de Pâques au WINTER-PALACE HÔTEL, à Nice-Cimiez, dans son grand parc privé ensoleillé. Conditions particulièrement avantageuses.

Œuvres sociales

— Le samedi 9 et le dimanche 10 mars 1940, de 14 heures à 19 heures, le foyer Jean-Ferrandi organise une grande vente commerciale au profit de l'Office de soutien à nos soldats, 26, avenue de l'Opéra, Paris (1er), dans ses locaux du 72, rue Mazarine, Paris (6e). Métro Odéon.

LES VESTIAIRES DE LA LIGNE MAGINOT

Parmi les nombreuses œuvres qui se groupent autour de la Croix-Rouge, il en est une dont la portée morale, autant que l'action pratique, est d'un intérêt tout particulier : c'est celle des Foyers du soldat.

De généreuses initiatives ont permis à la S. S. B. M. d'ouvrir de nombreux Foyers : ils fonctionnent. Il faut maintenant y adjoindre un dépôt de lainages et de linge permettant aux hommes revenant du front, de renouveler un trousseau endommagé par le séjour à l'avant.

Pour cela une nouvelle œuvre s'est fondée : « les Vestiaires de la ligne Maginot ». Et déjà, grâce à de très larges dons, des femmes pleines de mérite ont été distribuer dans les Foyers et sur le front, en dépit du verglas et de la neige, des centaines de tricots, de chaussettes et de gants, dont leurs voitures étaient chargées.

Mais cet effort doit être soutenu pour que l'œuvre soit durable et que nos défenseurs continuent à trouver leurs refuges confortables et bien fournis.

Un dépôt est organisé, 19, rue François-Ier, où les dons en nature, les subsides, sont reçus. Et chacun peut s'inscrire là, pour 35 francs par an, comme membre actif d'une œuvre grâce à laquelle une liaison étroite s'établira entre « ceux de l'arrière » et leurs défenseurs.

L'AUBERGE DU COUCOU
71, R. DES PETITS-CHAMPS (av. de l'Opéra)
A composé à votre intention des menus choisis adaptés aux nouvelles prescriptions
Déjeuners et Diners Tél. Opé. 56.62.

POUR ÊTRE EN RÈGLE AVEC LA DÉFENSE PASSIVE
Camouflez bien vos fenêtres. Ceci vous évitera la contravention et vous permettra de jouir en toute tranquillité de la bonne lumième de Mazda.

LIBRAIRIE
LES EDITIONS TALLANDIER publient :
GRANDES FIGURES
KIPLING par LÉON LEMONNIER
20.- Première biographie française ou anglaise du chantre de l'Impérialisme britannique.
AMANTES et ÉGÉRIES
CLÉOPATRE par AUGUSTE BAILLY
20.- Magnifique évocation de l'amante orientale du César romain.
LES "COMMENT"
COMMENT combat L'ANGLETERRE par JOHN CHARPENTIER
5.- ...l'Angleterre qui n'a jamais perdu une guerre.
EN VENTE PARTOUT

LYON N'EST PLUS
PAR ÉDOUARD HERRIOT
Vient de paraître :
le quatrième et dernier volume de cette œuvre capitale pour l'histoire de la Révolution française
LA RÉACTION
MORT DE DANTON - THERMIDOR
Un volume in-16, broché : 30 francs
HACHETTE

POUR NOS SOLDATS

Le Temps demande pour des soldats aux armées:

N° 248. — Un ballon basketball, un de volleyball, chaussures de football.
N° 261. — Un phono avec disques.
N° 269. — Phono et disques.
N° 271. — Un duplicateur rotatif.
N° 272. — T. S. F.
N° 288. — Un phonographe.
N° 292. — Un duplicateur.
N° 297. — T. S. F.
N° 298. — Jeux.
N° 305. — Une Ronéo.
N° 309. — Tabac, douceurs, dominos, cartes.
N° 310. — Appareil T. S. F. portatif.
N° 312. — Douceurs, tabac.
N° 314. — Un ballon de football, cartes, dominos, loto.
N° 315. — T. S. F. portative.
N° 316. — Jeux.
N° 318. — Un ballon de football.
N° 322. — Livres, une montre-bracelet.
N° 323. — Un petit poste de T. S. F.
N° 327. — Un ballon de football.
N° 336. — Douceurs, tabac, écharpe.
N° 340. — Un basketball, un volleyball (ballon et filet).
N° 346. — Jeux de tarots, livres.
N° 350. — Jeu de boules, jeu de palets.
N° 351. — Ping-pong, livres, brochures.
N° 352. — Phono et disques.
N° 354. — Un ballon de rubgy.
N° 355. — Tabac, douceurs.
N° 357. — Douceurs, tabac.
N° 358. — Un ballon de football.
N° 362. — Une montre.
N° 363. — Tabac, douceurs.
N° 365. — Livres, revues, lainages.
N° 366. — Jeux, revues, livres.
N° 367. — Echecs, livres.
N° 370. — Dames, jacquet, cartes.
N° 371. — Un ballon de football.
N° 372. — Jeux, livres, un saxo baryton.
N° 373. — Livres, jeux.
N° 374. — Un jeu d'échecs.
N° 375. — Gants de boxe.
N° 376. — Tabac, douceurs, lainages.
N° 377. — Romans, revues.
N° 378. — Jeux de cartes.
N° 379. — Un banjo mandoline.
N° 380. — Tabacs, douceurs.
N° 381. — Livres.
N° 382. — Echecs, tarot.
N° 383. — Livres.
N° 384. — Un sac de couchage.
N° 385. — Stylo, tabac.
N° 386. — Jeux et livres.
N° 387. — Livres.
N° 388. — Jeux.
N° 389. — Echecs, tarots, bridge.
N° 390. — Un poste de T. S. F.
N° 391. — Un jeu de 52 cartes.
N° 392. — Cartes.
N° 393. — Jeux.
N° 394. — Tabac, douceurs.
N° 395. — Phono et disques.
N° 396. — Douceurs.
N° 397. — Tabac, douceurs.
N° 398. — Un ballon de football.
N° 399. — Un ballon de football.
N° 400. — Un ballon de football.
N° 401. — Livres, jeux.
N° 402. — T. S. F.
N° 403. — Jeux et livres.
N° 404. — Un sac de couchage.
N° 405. — Chandails, gants, jeux de cartes, T. S. F.
N° 406. — Lainages, tabac, douceurs.
N° 407. — Livres, cigarettes, douceurs.

COMITÉ FRANÇAIS DE SECOURS AUX POLONAIS ÉPROUVÉS PAR LA GUERRE

Deuxième liste de souscription

M. M. Lewandowski	1.000
M. Roger Brylinski	500
M. de Peyerimhoff de Fontenelle-comité central des houillères	30.000
M. Paul Bouju	100
M. Jacques Mellon	500
M. Gustave Cohen	100
M. Marcel de Verneuil	50
Mlle L. Moulin	500
Mme Lahalle	1.000
Mme Antoine Meillet	400
M. G. Cognacq	5.000
Mme et M. Jules Scheurer	400
La générale d'Arbonneau	100
M. et Mme Gaston Lanos	200
Général Charles Guyot	500
M. Paul Bouillon	100
M. P. Thiollière, produits chimiques du Limbourg	2.000
Docteur J. Donnadieu	100
Mlle J. Charruaud	100
La vicomtesse de Vanesaye	100
M. H. Schlœsing	500
Anonyme	10.000
Chantiers et ateliers Augustin Normand	5.000
Le professeur Kastner	210
MM. Marcel Midy et fils	1.000
Mme Toitot-Brenet	100
Mme Jeanne Lafaye	100
Mlle Colle	50
Mme Choinska	200
Le docteur Graffand	100
Général Gouraud	500
M. G. Barillet	100
M. Ph. Orth	100
Mme Masson	200
M. Jean Bourdon	100
M. E. Fouret-Librairie Hachette	10.000
M. Bulhaowski	100
Mme Albert Guillot	100
Mme de Cassan	40
M. René Simon	100
Mme Jacquemart	20
Anonyme	500
Mme Olivier Bascou	100
Mme Rodolphe Schwartz	200
Mme Paul Funck Brentano	100
Mme Louis Bernard	100
Mlle Delhaye	50
Mlle Allégret	500
Anonyme-billet de loterie	110
	73.030
Report première liste de soucription	139.595
	212.625

Dons en nature

M. Marcel Midy	produits pharmaceutiques
M. Ferdinand Roques, Société du traitement des Quinquinas	— —
Guides de Seine-et-Oise Mes Lorillon et François Michel	vêtements tricotés.

LES SPECTACLES

THÉATRES

LA SOIRÉE THÉATRALE

« Roi de France » au théâtre de l'Œuvre

Nous avons eu une fausse joie !... Oh ! il ne nous échappait pas que M. Maurice Rostand allait encore nous offrir de l'Histoire de France racontée aux petits enfants. Et nous ne sommes pas, hélas! « Mademoiselle Lili ». L'aventure du comte de Chambord a duré trois ans; depuis le premier manifeste de 1871, jusqu'à la lettre de Salzbourg, au séjour à Versailles, à la dernière tentative auprès de Mac-Mahon. Les émissaires envoyés au prince ont été nombreux, longues et épineuses les tractations; des princes de l'Eglise s'y sont employés... Cependant, M. Rostand a soumis toutes les complications à la règle des trois unités; « en un lieu, en un jour, un seul fait », qui est le refus du comte de Chambord d'accepter le drapeau tricolore, s'accomplit devant nous. Une journée de Frohsdorf, coupée par un mauvais rêve, lui suffit. M. Maurice Rostand a le génie de la simplicité...

Cependant le premier acte a paru fin et doux. Avec des gentillesses excessives, comme la lecture des *Mémoires d'outre-tombe* faite à haute voix par le prince à sa femme; comme les effusions de la petite Dorothée, Viennoise et romantique, amoureuse du « roi de France » sexagénaire, et qui lui chante une romance, en s'accompagnant au piano. Oui, malgré cela, nous allions céder. Un jeune officier d'artillerie qui était à lui seul M. de Rochetaillée, Merveilleux du Vignaux, Combier, Chesnelong et je ne sais combien d'autres, venu, tout de go, offrir le trône au comte, qui ne se doutait de rien, nous avait presque émus... Il faut dire que M. Louis Salou, jeune acteur inégal, mais toujours curieux, s'y donnait de toute son âme. Il y avait eu, hélas! un baiser de « l'enfant », vieilli, « du miracle » au portrait de la duchesse de Berry... Tout de même, la question était posée net; et il y avait d'authentiques jolies choses, parmi les fadeurs.

Le deuxième acte a tout perdu. C'est un cauchemar du prince. Il se voit à Paris, en habit royal. La comtesse Marie-Thérèse, grisée par la royauté, devient folichonne, jette l'argent par les fenêtres, et se change en Bélise... La douce Dorothée est une gourgandine, qui relève ses jupons pour imiter les danses de Rigolboche; elle est la maîtresse du roi, qui en rêve, ne refoule plus ses désirs de sexagénaire; et celle du jeune officier, avec qui elle se moque de lui. Le comte se trouve en face de M. Thiers, et lui veut rembourser l'argent payé à Deutz, ce Judas. Il entend avec horreur la *Marseillaise*. Il défend son drapeau blanc, et le sang coule de ses doigts...

Outre sa laideur, ce rêve a le défaut d'être *impossible*... Il mêle à quelques-unes des pensées secrètes du prince des visions qu'il ne pouvait pas avoir.

Au troisième acte, le comte de Chambord, difficilement réveillé, dit *oui* au jeune officier; et puis *non*, dès que se pose la condition du drapeau tricolore. C'est simple et rapide comme bonsoir.

Dommage!... C'est fort bien joué; pas du tout joué en enfantillage. M. Harry Baur est sérieux comme un vrai fils de saint Louis; et noblement fin de race. Mme Lion exquise, dans les tons feuille-morte. Mlle Renant ravissante, dans un rôle qui n'a plus d'âge; et, en vieux serviteur, M. Vissières émouvant et parfait. Il serait étonnant dans Noël de la *Joie fait peur*... — *R. K.*

Ce soir :

— Michodière. — *La Familiale*, de J. de Létraz (B. Daussmond, M. Berry, Palau, J. Veniat et R. Monteaux, Clermont, Sinclair, Perrier et Gobet).

Nouvelles :

— La tournée de la Comédie-Française qui, ainsi que nous l'avons dit hier, va donner des représentations dans les Balkans et le Proche-Orient, quittera Paris demain jeudi, à 20 heures.

— « Ceux de 39 » (anciens Comédiens associés) reprendront prochainement *Altitude 3,200* au théâtre Charles-de Rochefort.

Les Concerts :

— Mme Yvette Guilbert reprendra ses concerts, à la Schola Cantorum, demain jeudi, avec le concours de M. Charles Oulmont.

Les Conférences :

— *Conferencia*. Cercle militaire, place Saint-Augustin.

Demain jeudi, à 14 h. 45 : « Rudyard Kipling », conférence par M. André Maurois, de l'Académie française.

Abonnements et tickets : 2, rue de Penthièvre.

SPECTACLES DU MERCREDI 6 MARS ET DU JEUDI 7, EN MATINEE

Opéra, 20 h. 15 : l'Illustre Fregona, Suite de danses.
Comédie-Française, 20 h. 15 : la Rabouilleuse; demain jeudi, en matinée, à 14 h. 30 : Cyrano de Bergerac.
Odéon, demain jeudi, en matinée, à 14 h. 30 : Polyeucte, le Mariage forcé.
Ambassadeurs, 19 h. 15, 14 h. 45 : Elvire.
Atelier, 19 h. : Richard III.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 15 : Fascicule noir.
George-VI, 20 h. 15; 15 h.: J'ai dix-sept ans.
Grand-Guignol, 20 h. 30 : le Laboratoire des hallucinations.
Madeleine, 19 h. 15 : C'était... histoire de rire.
Marigny, 20 h. 15 : Banco.
Mathurins, 19 h. 30 : l'Ecole de la médisance.
Michel, 19 h. 30 : les Monstres sacrés.
Michodière, 20 h. 30 : la Familiale.
Montparnasse, 19 h. 30 : Maya; jeudi, 15 h. : Phèdre.
Nouveautés, 15 h., 20 h. 30 : En pleins nerfs.
Œuvre, 19 h. : Roi de France
Optimistes, 15 h., 20 h. 30 : Quelque part... à Paris.
Palais-Royal, 20 h. 30, 15 h. : Permission de détente.
Théâtre de Paris, 20 h. : Nous ne sommes pas mariés.

THÉATRE DE PARIS
100me
NOUS ne SOMMES pas MARIÉS
de Michel DURAN
Soirée 20 heures

MUSIC-HALLS

A. B. C., 14 h. 45, 20 h. 30 : Drôle de revue.
Etoile-Palace, 15 h. 20 h. 30 : Spectacle de music-hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Diners, soupers, attractions.
Chez elle. — Diner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's (Opéra 68-32). — Thés, diners dansants.

THEATRE DES AMBASSADEURS (19 H. 15)
ELVIRE par HENRY BERNSTEIN
POPESCO

THÉATRE DE LA MADELEINE
« C'était... **HISTOIRE DE RIRE** » d'Armand SALACROU
Soirée à 19 h. 15 très précises

CINÉMAS

UNE SOIRÉE DE BIENFAISANCE

Le 15 mars à 20 h. 30, aura lieu au cinéma « Le Paris » la première de *La Mousson*.

La 20th Century Fox et le cinéma « Le Paris » ont tenu à ce que cette projection fasse l'objet d'une manifestation de bienfaisance.

Il a donc été décidé que la recette intégrale de la soirée serait consacrée à « L'Œuvre française des sections sanitaires du front » pour l'achat d'ambulances légères permettant l'évacuation rapide des blessés de première ligne.

Le 15 mars, les Parisiens témoigneront à cette œuvre combien ils estiment le but efficace et charitable qu'elle poursuit depuis six mois et ce sera pour eux l'occasion d'une soirée magnifique.

— Samedi 9 mars, on verra sur l'écran de l'Olympia un film français réalisé par Jean-Jacques Valjan, d'après un scénario de José Lacaze, *Après « Mein Kampf »... mes crimes*, par Adolf Hitler.

L'interprétation de ce grand film réunit les noms de Roger Karl, Line Moro et de quinze grandes vedettes françaises.

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : Menaces.
Colisée : les Musiciens du ciel.
Corso : Ils étaient 9 célibataires.
Gaumont-Palace : le Bois sacré.
Impérial : Pièges.
La Royale : le Bois sacré.
Les Portiques : l'Homme du Niger.
Lutetia : Tourbillon de Paris, les Pirates du ciel.
Marignan : Sérénade.
Marivaux : la Charrette fantôme.
Max-Linder : le Plancher des vaches.
Moulin-Rouge : Tourbillon de Paris.
Madeleine : Battement de cœur.
Normandie : les 4 plumes blanches.
Olympia : la France est un empire.
Paramount : Ceux qui veillent, Chantons quand même.
Royal-Pathé : Zaza, le Cavalier de l'Ouest.
Saint-Didier : le Chasseur de chez Maxim, Moins... une.
Victor-Hugo : Tourbillon de Paris, les Pirates du ciel.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : le Flambeau de la liberté.
Balzac : Filles courageuses.
Biarritz : M. Smith goes to Washington.
Caméra : Derrière la façade.
Champs-Elysées : Tonnerre sur l'Atlantique.
Ciné-Opéra : Mademoiselle et son bébé.
Cinévog-Saint-Lazare : de Lénine à Hitler.
Le César : l'Esclave aux mains d'or.
Le Paris : le Père prodigue.
Lord-Byron : le Mystère de la maison Norman.
Marbeuf : l'Etrange sursis.
Studio de l'Etoile : Trompe la mort.
Triomphe : Good bye Mr. Chips.
Ursulines : les Invités de 8 heures, Kermesse funèbre.

HOTEL CONTINENTAL
Centre. Grand Parc. PRIX DE PENSION adapté aux circonstances.
NICE

SUPPRIMONS LES FORMALITÉS INUTILES

On ne peut qu'applaudir à la formule adoptée par le gouvernement pour faciliter les souscriptions aux bons d'Armement. On les trouve sans aucune formalité, dans toutes les caisses publiques, banques, études de notaires, etc.

POUROUOI RESTER CHAUVE?
Alors que l'Institut Capillaire DE-KA peut vous faire repousser les cheveux.
Consultations gratuites de 10 à 18 heures, les lundis de 14 à 18 heures.
Aucune vente de produits, ni d'appareils. Traitement appliqué dans notre institut après examen des origines du mal.
APRES 10 séances de traitement arrêt définitif de la chute des cheveux. Après 25 séances ils commenceront à repousser.
Traitement **Messieurs** : la séance 20 francs; forfait mensuel de 20 séances : 250 fr.
Traitement **Dames** : la séance 30 francs, mise en plis comprise.
Traitement complet de 20 séances: 450 fr. tout compris. Après 20 séances, plus de cheveux brûlés, plus de cheveux cassés, ils revivront et deviendront vigoureux, souples et brillants, vos teintures et indéfrisables toujours réussies et belles.
INSTITUT CAPILLAIRE DE-KA
Traitement des maladies du cuir chevelu. 5,r.Halévy (pl.de l'Opéra), Paris - Opé.85.30

PUB.

SITUATIONS

COMMERÇANT act., 20 a. même affaire, ch. agence commerciale, représentation, poste de conf. Ecr. N° 60, « **Temps Publicité** ».

OCCASIONS

LAMPES DE POCHE complètes avec piles. Vente au détail. **Au Caméléon, 11, bd des Italiens.**

DIVERS

CHATEAU TOURAINE reçoit hôtes payants. Tout confort, sécurité. — **Suzor de Greville, Rilly-sur-Loire (Loir-et-Cher).**

LE COMPTOIR DE RECUPERATION, 134, boulevard Victor-Hugo, Clichy, Per. 14.02, achète tous vieux papiers : Imprimés, Archives, etc. Garantie de destruction.

Partant pour résider en Australie, cherche représentations premier ordre. Ecrire N° 59, « **le Temps Publicité** ».

HOTELS ET RESTAURANTS RECOMMANDÉS

PARIS

ASTOR HOTEL, 11, r. d'Astorg, Anj.04.31, entre la Madeleine et Saint-Lazare. Restaurant. — Bar 1er ordre.

ASTRID 27, av. Carnot. b/l. Ascenseur. Conf. Chauf. Tél. de 30 à 50 fr.

HOTEL CASTILLE 37, rue Cambon (Madeleine). **Gdes chambres chauffées. ABRI,** pension, prix modérés.

CHAZELLES, 31, r. de Chazelles (parc Monceau). Studios grand luxe et petits apparts. 3 pièces avec cuisine. Grand confort.

FAVART 5, RUE MARIVAUX (Gds bds). Abris classés. Prix spéciaux.

FRANCIA 100, r. Lafayette. Pr. gares Nord, Est, Opéra. Tt cf. Bar. Prix mod.

La Bourdonnais. 113, av. La Bourdonnais, 7e. Hôtel et restaurt. Pension. Prix modérés.

HOTEL LUTETIA, Bd Raspail. Prix modérés. Salons pour repas, mariages, banquets.

MAGELLAN 59, avenue Marceau. Pension ou chambre seule.

HOTEL PONT-ROYAL, 7, r. Montalembert. (Angle boulevard Saint-Germain.)

HOTEL RESIDENCE ETOILE Prix modérés, arrangement pour séjour. Grand confort, 45, r. des Acacias. Eto. 50.62.

Hôtel Royal Malesherbes appart. et chambres. **Restaurant, 24, bd Malesherbes (Anj. 53.30).**

HOTEL SAINT-JAMES ET D'ALBANY 211, rue Saint-Honoré, 211.

SEVRES-VANEAU 86, rue Vaneau (8e). Tt conf. Px modérés.

SPLENDID PLACE DE L'ETOILE, 1, avenue Carnot, 1. Resté ouvert. Prix ajustés. Sous-sol abri.

SYLVA HOTEL, 3, rue Pergolèse, 16e. Tout confort. Prix modérés. ABRIS.

GRAND HOTEL TERMINUS SAINT-LAZARE et sa Rôtisserie normande, 108, r. St-Lazare.

TERRASS-ETOILE 74, av. Gde-Armée Très belles chambres

TRIANON-PALACE, 1 bis, r. de Vaugirard. (Quartier latin). Chambres chauffées. Studios, pension, prix modérés.

PENSION HAWKES, 7, av. Présid.-Wilson. 1er ordre. Depuis 55 francs. Passy 99-14.

RESTAURANT DROUANT Place Gaillon.

JOUANNE Aîné
Son restaurant. — Ses tripes à emporter. **Ses colis militaires depuis 25 francs. 10, AVENUE DE CLICHY**

PRUNIER 9, rue Duphot 16, av. Victor-Hugo
LONDRES, 72, St-James's Street S.W.I.
« TOUT CE QUI VIENT DE LA MER »

DÉPARTEMENTS

HOTEL SANATORIUM DE LA FRESNAIE A HAUTEVILLE (AIN)
Cure climatérique d'altitude. Etablissement de premier ordre. Direction médicale.

COTE D'AZUR

BEAULIEU -sur-Mer. HOTEL BEDFORD Bord de mer. Grand jardin au midi. Garage.

CANNES California Palace
Dans son cadre de jardins. 150 à 175 francs pour pension avec bains.

NICE — HOTEL ADRIATIC
Ouvert toute l'année. Dernier confort. Bien chauffé. Prix modérés. Garage attenant.

NICE ALHAMBRA-HOTEL dans son merveilleux parc; plein midi, à Cimiez, le plus gd cf.Pens. d. 80; 150 ch. av.tél.75,s.d.b.w.-c.

T. S. F.

Emissions du « Centre d'information »

Informations : sur tous les postes émetteurs français, sauf Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30 (revue de presse); 19 h. 30, 21 h. 30, 23 h. 30. Sur Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 13 h. 30 (revue de presse); 20 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30.

Paris-P.T.T. et chaîne régionale : actualités et reportages, 13 h. 30 et 20 h.; Ce que vous devez savoir, 7 h. 30; Emission agricole (mardi et vendredi), 13 h. 45.

Emissions recommandées du mercredi 6 mars

Radio-Paris : **18 h. 45**, Provinces anglaises, par L. Jouvet; **19 h.**, Théâtre des anciens combattants : « le Médecin malade » (Bernanose); « la Part du rêve » (de Berys); **19 h. 30**, « Juliette et Chimène » (Shakespeare et Corneille); **21 h. 45**, Musique contemporaine; **22 h. 45**, Quart d'heure colonial; **23 h.**, Chansons; **23 h. 45**, Musique de chambre.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : **20 h. 30**, Musique contemporaine; **22 h. 15**, Un monsieur qui prend la mouche (Labiche); **23 h.15**, Piano; **23 h. 45**, Germaine Martinelli; **24 h.**, Musique de chambre.

Tour Eiffel : **18 h. 45**, Musique légère; **21 h. 45**, Flûte et piano.

Programmes du jeudi 7 mars

Radio-Paris : **7 h. 30**, Cours d'anglais pratique; **7 h. 45**, **8 h.**, Musique enregistrée; **11 h. 50** et **12 h. 15**, Société des instruments anciens; **12 h.**, Causerie protestante; **12 h. 30**, Tristan Bernard parle aux jeunes; **12 h. 45**, Mélodies; **13 h. 15**, Piano; **13 h. 45** et **14 h. 10**, Pièces pour deux violons; **14 h.**, Hommes et choses de l'empire français; **15 h.**, Concert, direction de Villers; **17 h.**, Matinée classique (Odéon); **18 h.** et **20 h. 45**, Relais de l'Opéra-Comique : « Une éducation manquée », d'Emmanuel Chabrier, et « le Barbier de Séville », de Rossini; **22 h.**, de Bordeaux : « Les Anges du jeune foyer », de P.-P. Fournier; **22 h. 45** et **23 h. 45**, de Rennes : Concert.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : **6 h. 45**, **7 h. 45**, **8 h. 15**, Musique et chants enregistrés; **11 h. 45**, Quart d'heure du soldat; **12 h.**, Jazz; **12 h. 45**, **13 h. 45**, Musique de la garde républicaine; **17 h. 30**, « François les Bas-bleus » (Messager); **18 h. 15**, Chansons, par Lucienne Boyer; **18 h. 30**, Quart d'heure du soldat; **20 h.30**, Maurice Chevalier, « Gavroche d'hier et d'aujourd'hui »; **22 h.**, Musique de chambre; **23 h.15** et **24 h.**, Musique variée.

Tour Eiffel : **8 h. 45** et **22 h. 45**, Musique légère.

Radio-37 : **11 h. 40**, Quart d'heure du soldat; **12 h.**, Le repos après la soupe; **12 h. 45**, Cantine Radio-37; **13 h. 5**, Jean Tranchant; **13 h. 20**, La féerie des opérettes (H. Varna et Suz. Baugé); **13 h. 30**, Emission enfantine; **18 h. 15**, Ch. Trenet; **18 h.30**, Quart d'heure du soldat; **19 h. 5**, Villabella; **20 h.**, Charpini et Brancato; **20 h. 20**, Music-hall; **23 h. 15**, Musique douce.

Radio-Cité : **12 h. 45**, Variétés; **13 h. 10**, Orgue de cinéma; **13 h.50**, Rapsodie hongroise n° 2 (Liszt); **14 h.**, Nos enfants chantent; **17 h. 30**, Moment musical; **17 h. 45**, Jazz; **18 h.**, Emission pour nos soldats; **19 h. 15**, La vedette jeune; **20 h.**, Le jeu des questions; **20 h. 30**, Sketch avec Jane Sourza; **20 h. 40**, Jean Lumière; **21 h.**, La lettre de Max Régnier; **21 h. 10**, Bordas; **21 h. 45**, Pal Mall Théâtre, par Trébor.

Poste Parisien : **12 h.**, Cocktail du jour; **12 h. 45**, Conte par Maya Noël et Cl. Chambray; **13 h. 30**, Deux pianos; **14 h. 10**, Les petits amateurs; **18 h. 26**, Quart d'heure du permissionnaire; **19 h. 56**, « Chacun sa vérité », avec Marg. Moreno et R. Burnier; **20 h.**, Pierre Dac; **20 h. 20**, Vedettes de demain; **21 h.**, Kiosque à chansons.

Ile-de-France : **13 h.**, Orchestre; **13 h. 30**, Fantaisie, « Vive le soleil »; **14 h.30**, Dancing; **19 h.**, Emission enfantine; **20 h.**, « Bonsoir dormez bien », fantaisie; **21 h.**, Succès 1900; **21 h. 30**, Opéras-comiques; **22 h. 15**, Music-hall.

AVIS IMMOBILIERS

LOCATIONS

APPARTEMENTS

5 OU 3 PIECES A LOUER tout confort, vue imprenable ou plein midi, **45, boulevard de Beauséjour. Dupuis, 6, place Constantin-Pecqueur.**

STUDIOS

LUXUEUX STUDIO A LOUER avec chambre et dépendances formant hôtel particulier, chauffage, tout confort. Parc des Princes. Mol. 34.49.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

LA JOURNEE FINANCIERE

Bourse du 6 mars 1940

La Bourse a continué aujourd'hui à commenter la controverse anglo-italienne relative aux exportations de charbon allemand. Le contrôle imposé par les autorités britanniques à plusieurs bateaux italiens transportant ce charbon a été le fait nouveau. Il n'a pas modifié l'opinion du marché quant à la probabilité d'un règlement acceptable pour les deux parties.

Cet élément extérieur — le seul qui ait fait l'objet de conversations à la Bourse — n'a donc pratiquement pas influé sur la tendance générale, qui a été dans l'ensemble résistante. Le volume des échanges a été très peu important.

Nos fonds publics ont fait preuve de dispositions assez satisfaisantes, plusieurs d'entre eux ayant gagné des fractions non négligeables.

Une certaine irrégularité règne dans les autres compartiments. Plusieurs banques et valeurs d'électricité et, dans le groupe international, les mines d'or et le Suez montrent un peu de lourdeur; ailleurs, les cours ne s'écartent que faiblement des niveaux de la veille.

En somme, séance calme et peu intéressante.

MARCHE OFFICIEL

Le volume des échanges est toujours restreint, mais la cote se défend assez bien.

es mines d'or sont simplement résistantes aux environs de leurs cours précédents.

Raffermie à l'ouverture, la De Beers est revenue vers son point de départ.

Les valeurs minières métalliques, très calmes, se sont bornées à défendre leurs cours précédents.

De leur côté, les valeurs de pétrole n'ont pour ainsi dire pas modifié leurs positions.

Bonne résistance des valeurs de caoutchoucs, particulièrement de Cambodge et Financière des Caoutchoucs; Padang a été l'objet de nouveaux dégagements.

Bonne tenue des charbonnages français. Ex-coupon de 26 fr. 83 net. Albi s'est traité à 968 contre 980.

MARCHE EN BANQUE

Le marché de nos rentes a été très calme, mais résistant.

Aux fonds d'Etat étrangers, le Credito interno argentino 1/2 0/0 1934 a gagné une vingtaine de francs à 1180.

Soutenues à l'ouverture, les valeurs françaises de banques ont dû ensuite céder de légères fractions. Au demeurant, peu d'affaires.

La Banque de France s'est finalement traitée à 7.925 (—80), après 8.060, le Crédit foncier à 2.805 (—10), le Crédit lyonnais à 1.635 (—25) et la Banque de Paris à 962 (—3), après 974. En dépit de l'annonce de l'augmentation de son dividende, l'Union parisienne est revenue à 485 contre 492.

Les valeurs d'électricité ont bien défendu leurs positions. On note même des progrès sur l'Electricité et Gaz du Nord (+15), l'Electricité de la Seine (+8 50) et Gaz et eaux à 610 (+40).

Les valeurs industrielles françaises de métallurgie, de charbonnages et de produits chimiques se sont facilement maintenues aux environs de leurs cours précédents.

Echanges peu actifs au groupe international et modifications peu sensibles.

Raffermissement des scandinaves: S. K. F. (+45), Norvégienne de l'azote (+40).

DÉPÊCHES ET INFORMATIONS

PARIS, 6 mars

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE. — Le conseil d'administration a l'intention de proposer à la prochaine assemblée la distribution d'un dividende de 32 fr. 50 contre 30 l'an dernier.

MINES D'ANZIN. — Les comptes de l'exercice au 31 août 1939 — 8 mois — font apparaître, après 35 millions d'amortissements, un bénéfice net de 16,549,187 francs contre 14,356,996 francs pour l'exercice précédent (12 mois). Le conseil proposera aux actionnaires la répartition d'un dividende de 35 francs contre 30 pour 1938.

MINES DE COURRIERES. — L'exercice au 31 août 1939 (8 mois) a laissé un bénéfice de 27,800,842 francs contre 27,842,656 francs en 1938 (12 mois). Le dividende sera maintenu à 12 francs.

LA SOIE. — Un dividende de 50 francs, contre 15 l'an dernier, sera proposé à la prochaine assemblée.

SOCIETE DES IMMEUBLES DE FRANCE. — Les comptes de l'exercice 1939 font ressortir un solde créditeur de 981,845 francs contre 3,531,987 francs pour 1938.

LONDRES, 6 mars

BOURSE DE LONDRES. — Marché résistant. Bonne tenue des fonds anglais.

War Loan 3 1/2 0/0 99 7/8; Emprunt Young 6 5/4; U.S. Steel 71 1/2; Canadian Pacific 8 7/8; Courtaulds 37; British Am. Tobacco 10 3/9; Mexican Eagle 8/9; Royal Dutch 33 1/4; Shell 4 1/32. Central Mining 13 3/4; Rand Mines 14 5/; Goldfields 48/9; Crown Mines 13 7/8; Chartered 21/3; De Beers 7 1/2; Rio Tinto 15; Tharsis 36/3; Tanganyika 3/6.

UN EMPRUNT DE GUERRE DE 300 MILLIONS DE LIVRES STERLING. — Le chancelier de l'Echiquier, sir John Simon, a annoncé hier aux Communes, que le premier emprunt de guerre sera émis mardi prochain. Il portera sur 300 millions de livres. Les titres de cet emprunt seront émis au pair, et le taux d'intérêt est fixé à 3 0/0.

Cet emprunt sera remboursable au pair le 15 octobre 1959, avec possibilité de remboursement anticipé à partir du 15 octobre 1955.

Sir John Simon a déclaré que bien que les besoins, au cours des douze prochains mois, soient appelés à dépasser largement le montant de l'émission, cette émission convenait au Trésor et répondrait aussi à l'intérêt général des détenteurs de capitaux. Jusqu'à présent, les dépenses extraordinaires de l'Etat ont été couvertes par l'augmentation des impôts, l'émission accrue de bons du Trésor, et de certificats d'épargne. Il a ajouté qu'il annonçait l'émission une semaine à l'avance pour permettre aux épargnants de prendre toutes leurs dispositions en vue de souscrire des montants aussi larges que possible.

Dans la soirée, le chancelier de l'Echiquier a précisé à la radio que ce premier emprunt de guerre serait suivi d'autres. En attendant, le gouvernement britannique se félicite d'être à même d'émettre en pleine guerre un emprunt à 3 0/0. A la Banque d'Angleterre, le minimum de chaque souscription est fixé à 100 livres pour les banques, compagnies d'assurances, trusts, etc. Mais le Trésor n'a pas oublié la petite épargne pour laquelle le minimum de la souscription dans les bureaux de poste est fixé à 10 livres.

Les souscripteurs non-résidants bénéficieront d'exemptions d'impôts similaires à celles qui étaient attachées aux emprunts anglais émis pendant la dernière guerre.

Sir John Simon a ajouté que le nouvel effort financier de l'Angleterre susciterait un très vif intérêt en Grande-Bretagne et à l'étranger : « Son succès, a-t-il déclaré, aura des conséquences considérables : il montrera aux alliés et aux ennemis de l'Angleterre combien ferme est la confiance dans la situation de ce pays. »

Ajoutons que les listes de souscription, ouvertes le 12 mars, seront closes le lendemain.

NEW-YORK, 6 mars

BOURSE DE NEW-YORK. — Bien que les échanges soient demeurés peu actifs à la séance de mardi — 570,000 titres traités sur le marché officiel contre 457,000 lundi — la tendance s'est améliorée. Les valeurs dirigeantes, notamment, terminent à leurs meilleurs cours de la journée.

	Clôt. pr.	5 mars		Clôt. pr.	5 mars
U. S. Steel....	58 3/8	58 5/8	Standard Oil of N.-J..	43 5 8	43 3/8
Generl Electr.	38 1/4	38 3/4	Socony.......	11 1/8	11 1/4
Generl Motors	52 3/4	53 1/8	Anaconda....	29 3/8	29 5/8
Americ. Can..	114 3/4	115 ./.	Kennecott....	37 1/8	37 3/8
Amer. Telep..	172 5/8	172 7/8	Bethlehem ...	76 1/8	77 1/8
Radio	5 5/8	5 3/4	Montgomery.	53 3/4	53 7/8
Westinghouse	113 ./.	113 1/2	Allied Chem..	175 ./.	176 ./.
Canad. Pacific	5 5/8	6 1/8	Du Pont......	184 3/4	184 7/8
N. Y. Central.	16 1/4	16 3/8	J. I. Case.....	68 ./.	.. ./.
Pennsylvania	22 3/8	22 7/8	American Tobacco...	88 1/2	88 ./.
UnionPacific.	93 1/8	93 1/4			

MARCHE DES CHANGES. — 5 mars. — Paris 2,21 contre 2,21 3/4; Londres 3,90 1/4 contre 3,91 3/8; Bruxelles 16,90 contre 16,91; Amsterdam 53,14 contre 53,13; Genève 22,42 1/2.

La parité s'établit en francs à 45,248 pour le dollar et à 176,580 pour la livre.

AMERICAN TELEPHON AND TELEGRAPH. — Le bénéfice net de l'exercice 1939 est de 190,280,000 dollars contre 155,543,001 pour 1938.

BRUXELLES, 6 mars

BOURSE DE BRUXELLES. — Marché calme, mais soutenu.

Brazilian Traction, 220 50; Tubize, 48 50; Union minière 3,265; Electrobel, 908 75; Financière des caoutchoucs, 129; Pétrofina, 292 50; Sidro, 118.

AMSTERDAM, 6 mars

BOURSE D'AMSTERDAM. — A la séance de mardi les échanges sont restés clairsemés et la tendance réservée.

Royal Dutch, 241 7/8 contre 242 7/8; A. K. U., 37 1/8 contre 37 1/16; Philips, 112 5/8 contre 114 1/2; H. V. A., 389 contre 390; Amsterdam rubber, 186 34 contre 187 1/2; Deli Mij, 175 contre 176 1/2.

FRENCH AMERICAN BANKING CORPORATION NEW-YORK

Le bilan au 31 décembre 1939 indique des avoirs en caisse et banques de $ 28,882,000 et des disponibilités normalement réalisables de $ 25,447,000, représentant 111 0/0 des engagements envers les tiers, qui sont de $ 46,953,000 par comptes courants et $ 1,733,000 par acceptations et lettres de crédit.

Les avoirs propres (capital, réserves et bénéfices non répartis) atteignent $ 7,334,000.

La French American Banking Corporation a été créée en 1919, en conformité des lois de l'Etat de New-York, pour favoriser le développement des relations commerciales entre les Etats-Unis et la France.

Son capital est détenu, pour 50 0/0, par le Comptoir national d'escompte de Paris, et pour 25 0/0 par chacune des deux importantes institutions américaines, la Guaranty Trust Cy of New York et la First National Bank of Boston.

Cette formule de collaboration bancaire franco-américaine présente une valeur toute spéciale dans les circonstances actuelles.

LES CHANGES A PARIS. — Aucune modification aux cours pratiqués par la Banque de France.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	73 50	3 0/0	73 75	73 50	73 60	73 60
3 ..	86 25	3 0/0 amort. ..	86 50	.. ..	.. ..	85 90
4 ..	78 ..	4 0/0 1917 ..	76 65	76 60	76 80	76 80
4 ..	76 80	4 0/0 1918	76 70	76 90	76 90	76 90
5 ..	113 85	5 0/0 1920 am.	113 45	113 25	113 30	113 30
.. ..	184 50	4 0/0 1925 ..	185 15	185 95	185 65	185 80
4 50	83 65	4 1/2 % 32, tr.A	83 55	83 85	83 70	83 70
4 50	85 20	4 1/2 % 32, tr.B	84 75	84 90	84 70	84 75
.. ..	215 50	4 1/2 0/0 1937.	215 85	215 35	215 30	215 90
5 ..	98 50	5 0/0 1939 ..	97 55	97 65	97 75	97 75
5 ..	104 25	Déf.nat.5 0/0 38	104 45	104 45	104 45	104 35
45 ..	988 ..	Ob'. Tr. 4 1/2 33	967 ..	961 ..	963 ..	963 ..
40 ..	900 ..	Obl. Tr. 4 0/0 34	894 50	895 ..	895 ..	895 ..
50 ..	995 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	987 ..	985 50	985 50	986 50
45 ..	885 ..	Obl. Tr. 4 /2 32	883 ..	884 50	884 50	884 ..
4 ..	129 ..	Ob.Tr.4 0/0 36 B	128 90	128 50	128 65	129 ..
45 ..	1055 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1060 ..	....	....	1060 ..
50 ..	1035 ..	Bons Tr.5 0/0 34	1042 ..	1041 ..	1041 ..	1045 ..
45 ..	1047 ..	Bons Tr.4 1/2 34	1046 ..	1048 ..	1048 ..	1047 ..
40 ..	1022 ..	Bons Tr.4 0/0 35	1018 ..	1019 50	1019 50	1018 ..
50 ..	1025 ..	B. T. 5 % sep.37	1023 ..	....	....	1022 ..
50 ..	1048 ..	B. T. 5 % déc.37	1045 ..	1049 ..	1049 ..	1050 ..
55 ..	1050 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1054 ..	1055 ..	1055 ..	1054 ..
45 ..	908 ..	Caisse autonome.	906 ..	909 50	909 ..	909 ..
320 ..	7800 ..	Bque de France.	8005 ..	8060 ..	7925 ..	7950 ..
400 52	6850 ..	— de l'Algérie	6900 ..	6900 ..	6900 ..	6900 ..
240 ..	7250 ..	— de l'Indoch.	7550 ..	7550 ..	7550 ..	7520 ..
35 ..	950 ..	— de Paris	965 ..	974 ..	962 ..	975 ..
30 ..	595 ..	— transatl.	595 ..	590 ..	590 ..	590 ..
30 ..	478 ..	Union parisienne	492 ..	480 ..	485 ..	490 ..
80 ..	1220 ..	Cie algérienne ..	1215 ..	1200 ..	1200 ..	1190 ..
50 ..	780 ..	Compt. nat. esc.	780 ..	777 ..	778 ..	774 ..
40 ..	520 ..	Créd. commercial	523 ..	528 ..	530 ..	526 ..
135 ..	2840 ..	— fonc. France	2815 ..	2780 ..	2805 ..	2770 ..
15 ..	226 ..	— fonc. Ind...	233 ..	231 50	231 50	234 ..
100 ..	1685 ..	— lyonnais	1660 ..	1642 ..	1635 ..	1650 ..
40 ..	742 ..	Société générale.	745 ..	742 ..	742 ..	736 ..
33 ..	575 ..	Fonc. lyonnaise..	591 ..	574 ..	565 ..	570 ..
20 545	272 ..	Rente foncière..	279 ..	284 ..	284 ..	279 ..
.. ..	66 ..	Génér. foncière.	65 ..	64 ..	64 ..	63 ..
899 72	16825 ..	Suez	16850 ..	16800 ..	16705 ..	16775 ..
811 94	13575 ..	— jouiss.	13760 ..	13725 ..	13675 ..	13600 ..
914 86	13000 ..	— (fondr)	12700 ..	12825 ..	12825 ..	12825 ..
394 75	4020 ..	— (civile, 5es)	4025 ..	4060 ..	4060 ..	4050 ..
40 ..	595 ..	Est	650 ..	656 ..	656 ..	650 ..
70 ..	915 ..	Lyon	955 ..	955 ..	955 ..	955 ..
50 ..	692 ..	Midi	741 ..	752 ..	752 ..	746 ..
70 ..	900 ..	Nord	991 ..	1006 ..	1006 ..	1015 ..
64 ..	905 ..	Orléans	950 ..	....	....	970 ..
55 ..	1156 ..	Indoch.-Yunnan .	1265 ..	1300 ..	1300 ..	1310 ..
.. ..	630 ..	Santa-Fé	675 ..	660 ..	665 ..	653 ..
60 ..	720 ..	Métropolitain ..	725 ..	725 ..	725 ..	720 ..
25 50	488 ..	— jouiss.	493 ..	....	....	486 ..
26 50	304 ..	Paris. ind. élect.	314 ..	316 ..	316 ..	321 ..
100 ..	976 ..	Tram. Shanghaï.	1009 ..	....	1000 ..	999 ..
75 ..	1150 ..	Lyonnaise eaux .	1175 ..	1158 ..	1158 ..	1170 ..
62 50	875 ..	— jouiss.	900 ..	890 ..	890 ..	895 ..
55 ..	860 ..	Eaux Indochine.	892 ..	887 ..	887 ..	899 ..
45 ..	624 ..	Distr. parisienne.	610 ..	609 ..	610 ..	611 ..
57 50	636 ..	Electr. de Paris.	650 ..	648 ..	648 ..	650 ..
25 ..	316 ..	Electricité Seine.	319 ..	327 ..	327 50	325 ..
20 ..	324 ..	Electr. gaz Nord	309 ..	319 ..	324 ..	324 ..
100 ..	2080 ..	Elect. (Cie gén.)	2085 ..	2085 ..	2065 ..	2065 ..
40 ..	620 ..	Energ. littoral .	609 ..	613 ..	610 ..	610 ..
24 ..	280 ..	Energ. Nord Fr.	270 ..	274 ..	274 ..	274 ..
45 ..	980 ..	Fres Mot.Truyère	980 ..	995 ..	977 ..	990 ..
65 ..	680 ..	Nord-Lumière ..	682 ..	692 ..	685 ..	700 ..
40 ..	808 ..	Cie Télégr. s. fil	817 ..	817 ..	817 ..	814 ..
.. ..	220 ..	Thomson-H.ust.	238 ..	243 ..	240 ..	238 ..
34 ..	408 ..	Union d'électr. .	410 ..	410 ..	409 ..	410 ..
57 50	732 ..	Ecl.,ch.,f.motr. .	738 ..	744 ..	753 ..	758 ..
30 ..	484 ..	Gaz et eaux ..	510 ..	....	610 ..	615 ..
30 ..	616 ..	Forges Nord Est	625 ..	618 ..	619 ..	615 ..
40 ..	1288 ..	Denain-Anzin	1312 ..	1315 ..	1315 ..	1312 ..
50 ..	700 ..	Saulnes	719 ..	675 ..	675 ..	679 ..
32 50	452 ..	Louvr.-Montbard	475 ..	475 ..	475 ..	479 ..
80 ..	1684 ..	Schneider et Cie	1665 ..	1680 ..	1680 ..	1689 ..
40 ..	828 ..	Tréfil. Havre ..	853 ..	850 ..	850 ..	855 ..
25 ..	640 ..	Béthune (10e) ..	635 ..	637 ..	638 ..	635 ..
129 ..	2540 ..	Charb. Tonkin .	2670 ..	2680 ..	2665 ..	2670 ..
30 ..	716 ..	Anzin	703 ..	698 ..	690 ..	688 ..
44 ..	1200 ..	Blanzy	1182 ..	1188 ..	1185 ..	1185 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
12 ..	248 ..	Courrières	248 ..	252 ..	252 ..	250 ..
15 ..	312 ..	Lens	318 ..	324 ..	323 ..	322 ..
25 ..	500 ..	Marles	500 ..	493 ..	494 ..	490 ..
25 ..	504 ..	Vicoigne Nœux.	565 ..	569 ..	569 ..	560 ..
4 ..	76 ..	Boléo	73 25	71 ..	71 ..	71 ..
135 ..	1250 ..	Min. de Bor (n.)	1365 ..	1360 ..	1365 ..	1378 ..
35 ..	1204 ..	Le Nickel	1235 ..	1237 ..	1229 ..	1235 ..
.. ..	440 ..	Peñarroya	437 ..	430 ..	422 ..	426 ..
45 ..	1108 ..	Franç. pétroles .	1130 ..	1134 ..	1130 ..	1129 ..
.. ..	888 ..	Stand.Fr.Pétroles	882 ..	880 ..	885 ..	890 ..
.. ..	....	Carbone	775 ..	777 ..	777 ..	788 ..
65 ..	2050 ..	Elect. ch. Ugine	2090 ..	2060 ..	2060 ..	2085 ..
57 50	822 ..	Kali-Ste-Thérèse.	827 ..	836 ..	828 ..	830 ..
30 ..	828 ..	Kuhlmann	831 ..	830 ..	829 ..	830 ..
60 ..	1440 ..	Mat.col.St-Denis.	1450 ..	1445 ..	1445 ..	1445 ..
50 ..	960 ..	Phosph. Gafsa ..	1002 ..	1007 ..	1012 ..	1010 ..
65 ..	1876 ..	Péchiney	1895 ..	1890 ..	1890 ..	1881 ..
28 ..	1056 ..	Rhône-Poulenc ..	1082 ..	1090 ..	1089 ..	1085 ..
70 ..	2448 ..	Saint-Gobain ..	2500 ..	2520 ..	2510 ..	2520 ..
28 ..	624 ..	Sal.Djibouti,Sfax	644 ..	654 ..	669 ..	660 ..
200 ..	9250 ..	Port du Rosario.	9350 ..	9310 ..	9345 ..	9400 ..
25 ..	784 ..	Charg. réunis ..	801 ..	799 ..	798 ..	793 ..
70 ..	1420 ..	Fse Afrique occ.	1440 ..	1460 ..	1455 ..	1455 ..
32 50	1600 ..	Air liquide	1621 ..	1624 ..	1617 ..	1617 ..
130 ..	9220 ..	Brass. Quilmès .	9320 ..	9300 ..	9200 ..	9265 ..
65 ..	1148 ..	Caoutch. Indoch.	1150 ..	1150 ..	1150 ..	1140 ..
20 ..	520 ..	Citroën	510 ..	520 ..	520 ..	520 ..
5 ..	580 ..	— act. N ..	585 ..	592 ..	597 ..	585 ..
35 ..	830 ..	Compteurs (Gaz)	865 ..	859 ..	872 ..	863 ..
14 50	248 ..	Cult. tropicales.	245 ..	250 ..	252 ..	249 ..
25 ..	460 ..	Distil. Indochine.	456 ..	460 ..	452 ..	457 ..
.. ..	68 ..	Ford (franç.) ..	67 ..	67 ..	66 ..	68 ..
26 ..	620 ..	Ind.Plant.hévéas.	640 ..	635 ..	645 ..	644 ..
15 96	432 ..	Hévéas (parts) ..	440 ..	435 ..	445 ..	426 ..
29 22	454 ..	Peugeot	477 ..	475 ..	477 ..	480 ..
20 ..	448 ..	Poliet, Chausson	445 ..	455 ..	449 ..	448 ..
40 ..	750 ..	Raffineries Say.	761 ..	780 ..	782 ..	780 ..
46 91	760 ..	Terres Rouges .	768 ..	768 ..	768 ..	784 ..
80 ..	716 ..	Union europ. ..	750 ..	752 ..	750 ..	750 ..
15 ..	376 ..	Est obl.3 0/0 anc	376 ..	....	....	385 ..
15 ..	348 ..	Lyon obl.3 0/0 anc	347 ..	....	....	347 ..
15 ..	346 ..	— nlle	350 ..	....	....	345 ..
15 ..	346 ..	Midi obl.3 0/0 anc	345 ..	....	....	353 ..
15 ..	396 ..	Nord obl.3 0/0 anc	411 ..	....	....	412 ..
15 ..	412 ..	— nlle	413 ..	....	....	411 ..
15 ..	398 ..	Orl. obl.3 0/0 anc	400 ..	....	....	404 ..
15 ..	372 ..	Ouest ob.3 0/0 anc	376 ..	....	....	377 ..
.. ..	125 ..	Oblig. Young ..	126 ..	125 ..	125 ..	125 ..
4 p.50	1152 ..	Cr. Arg.4 1/2 0/0	1160 ..	1180 ..	1180 ..	1186 ..
55 ..	966 ..	Aut. 6 1/2 0/0 33	971 ..	....	....	970 ..
107 fl.5	2920 ..	Belgiq. 5 1/2 32	2880 ..	2885 ..	2885 ..	2876 ..
107 fl.5	2920 ..	— 5 1/2 34	2890 ..	2875 ..	2876 ..	2900 ..
£ 0.16	2756 ..	Unif. Egypte ..	2745 ..	2758 ..	2758 ..	2744 ..
1 £	1325 ..	Japon 5 0/0 1907	1550 ..	1570 ..	1570 ..	1555 ..
57 ..	182 ..	Serbe 4 0/0 ..	182 ..	180 50	180 50	177 ..
16 65	300 ..	Turc 7 1/2 33	302 ..	301 ..	301 ..	296 50
16 65	176 ..	— 7 1/2 0/0 34	184 ..	....	....	....
3 p....	240 ..	Bque nat. Mex.	249 ..	248 50	248 50	248 50
£ 0:3:0	600 ..	— ottomane	614 ..	625 ..	632 ..	630 ..
125 p.	3825 ..	Créd. fonc. égyp.	3740 ..	3750 ..	3750 ..	3760 ..
.. ..	275 ..	Canad.-Pacific	298 ..	303 ..	305 ..	304 ..
2 f. b.	40 ..	Wagons-Lits ..	41 ..	41 ..	41 ..	41 ..
8 f.25	2040 ..	Philipps	1940 ..	1940 ..	1940 ..	1950 ..
18 esc.	396 ..	Gaz, él.(Lisbon.)	412 ..	....	411 ..	415 ..
16 f.	4225 ..	Arbed	4225 ..	4230 ..	4230 ..	4200 ..
10 kr.	1500 ..	S. K. F.	1470 ..	1535 ..	1515 ..	1509 ..
£ 0:16	2600 ..	Central Mining .	2675 ..	2675 ..	2675 ..	2675 ..
£0:11:6	2180 ..	East Geduld ..	2220 ..	2208 ..	2176 ..	2190 ..
£ 0.15	1560 ..	Geduld	1605 ..	1603 ..	1580 ..	1610 ..
10 l.	250 ..	Montecatini ..	245 ..	244 ..	243 ..	243 ..
.. ..	2865 ..	Rio-Tinto	2820 ..	2850 ..	2825 ..	2835 ..
£ 0 8 0	1330 ..	Un. Corporation.	1409 ..	1408 ..	1395 ..	1400 ..
10 f.80	1442 ..	Azote	1540 ..	1560 ..	1580 ..	1580 ..
35 f.b.	456 ..	Pétrofina	428 ..	415 ..	425 ..	422 ..
17 fl.	6300 ..	Royal Dutch ..	6190 ..	6190 ..	6215 ..	6180 ..
10 fl.	4400 ..	Amsterd. Rubber	4350 ..	4320 ..	4320 ..	4355 ..
85 fl.	46000 ..	H. V. A.	45625 ..	45500 ..	45500 ..	45710
11 sh.	3200 ..	Liebig	3225 ..	3150 ..	3150 ..	3110 ..
14 fs 10	11700 ..	Nestlé	11675 ..	11825 ..	11825 ..	11795 ..
24 esc 76	698 ..	Portug. tabacs .	738 ..	....	....	740 ..
£ 51 3/4	1045 ..	Suer. d'Egypte.	1050 ..	1057 ..	1057 ..	1069 ..

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
35 ..	970 ..	Albi	980 ..	965 ..	966 ..	970 ..
3 sh.	370 ..	Anglo-Amer. Cor.	375 ..	369 ..	372 ..	368 ..
3 sh.6	266 ..	Aréas	288 ..	287 50	285 50	284 ..
30 lei	98 ..	Astra Romana ..	108 ..	106 ..	106 ..	106 ..
£ 1 10	4560 ..	Bque nat. Egypte	4530 ..	4510 ..	4480 ..	4500 ..
.. ..	222 ..	Barcelona Tract.	227 ..	229 ..	226 50	232 ..
3s.1p.5	468 ..	Brakpan	495 ..	485 ..	483 50	485 ..
5 p. 40	1572 ..	Brasser. Palermo	1565 ..	1565 ..	1562 ..	1545 ..
1 p. 60	512 ..	Brasser. Schlau.	523 ..	521 ..	522 ..	520 ..
4 sh.	910 ..	Brit. Am. Tobac.	888 ..	902 ..	916 ..	915 ..
8 ..	274 ..	Bruay	280 ..	284 ..	284 ..	296 ..
4l.p.2 18	1866 ..	Cairo-Héliopolis..	1830 ..	1820 ..	1820 ..	1760 ..
4 48	720 ..	Cambodge	741 ..	744 ..	746 ..	749 ..
18 484	228 ..	Cambodge 100e..	234 50	234 ..	235 50	236 ..
6 p.	84 ..	Canadian Eagle.	85 ..	85 25	84 ..	83 50
19 fl.	206 ..	Caoutch. (Fin.)..	206 50	209 ..	209 50	209 ..
40 fl.625	790 ..	— act. V.	770 ..	795 ..	795 ..	790 ..
1 sh. 3	200 ..	Chartered	202 50	201 ..	199 50	198 ..
30 ..	856 ..	Cinzano	728 ..	732 ..	742 ..	745 ..
2 sh.3	476 ..	City Deep	504 ..	494 ..	492 ..	494 ..
90 lei	60 ..	Colombia	61 ..	62 50	61 50	62 ..
25 lei	46 ..	Concordia	48 50	48 ..	47 50	48 ..
19 sh.	2720 ..	Crown Mines ..	2785 ..	2780 ..	2752 ..	2765 ..
2s.6p.75	400 ..	Daggafontein ..	387 ..	386 50	390 ..	389 ..
15 sh.	1320 ..	De Beers ord. ..	1335 ..	1350 ..	1320 ..	1320 ..
10 sh.	1800 ..	— préf. ..	1793 ..	1798 ..	1795 ..	1795 ..
.. ..	180 ..	Dong-Trieu	181 ..	182 50	184 ..	181 ..
3 sh.6	556 ..	Durban Roodep..	571 ..	571 ..	567 ..	570 ..
1.450/0	136 ..	Eastern	136 ..	135 50	136 ..	134 ..
3 sh.6	438 ..	East Rand	453 ..	451 ..	450 ..	452 ..
0 fl. 48	290 ..	Fr.-Néer. de cult.	307 ..	307 ..	306 ..	307 ..
0 $ 30	342 ..	Franco-Wyoming	350 ..	348 50	349 50	345 ..
5 sh.	768 ..	General Mining..	757 ..	758 ..	757 ..	770 ..
3 sh.3	448 ..	Goldfields	489 ..	486 ..	482 ..	482 ..
1 sh.	206 ..	Guia Kalumpong	203 ..	201 ..	203 ..	200 ..
.. ..	640 ..	Hotchkiss	675 ..	665 ..	670 ..	672 ..
37 50	370 ..	La Houve	372 ..	368 ..	368 ..	375 ..
.. ..	1240 ..	Huaron (Cie Min	1247 ..	1247 ..	1246 ..	1253 ..
20 ..	310 ..	Huiles de pétrole	319 ..	315 ..	319 ..	318 ..
.. ..	150 ..	Hydr.-El. Cère..	151 50	151 50	151 50	151 ..
.. ..	134 ..	Jagersfontein ..	130 50	129 50	127 50	129 ..
3 sh.	370 ..	Johannesburg ..	382 ..	377 ..	376 ..	373 ..
8 fl. 51	406 ..	Katanga * 1/60e	412 ..	408 ..	403 ..	408 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
4 sh.3	590 ..	Kleinfontein(N.)	530 ..	530 ..	530 ..	.... ..
9 p.	214 ..	Kuala Lumpur..	211 50	211 50	211 ..	210 ..
2 sh.	192 ..	Lake View	193 ..	194 50	194 50	193 ..
2 sh.	84 ..	Langl. Estate ...	93 ..	96 ..	94 ..	93 ..
8 ..	176 ..	Liévin	183 ..	184 ..	183 50	184 ..
5 sh.6	636 ..	Main Reef	660 ..	667 ..	669 ..	663 ..
1 sh. 6	182 ..	Malacca ord. ...	182 50	181 ..	181 ..	179 ..
11 p.	66 ..	Mex. Eagle ord..	66 ..	67 ..	66 75	65 75
61 77	1230 ..	Michelin (6es p.)	1270 ..	1257 ..	1245 ..	1250 ..
17 ..	342 ..	Mimot (ord.) ..	351 ..	349 50	348 ..	350 ..
50 ..	736 ..	Min. et pr. chim.	778 ..	772 ..	771 ..	770 ..
13 l.53	494 ..	Min. Gds-Lacs .	492 ..	492 ..	491 ..	480 ..
50 ..	980 ..	Gnome et Rhône	1036 ..	1050 ..	1043 ..	1038 ..
6 sh.	454 ..	New-State Aréas	464 ..	460 ..	459 ..	460 ..
30 ..	200 ..	Omnium fr. pétr.	249 ..	250 ..	251 ..	251 ..
58 60	1024 ..	Padang	1030 ..	1022 ..	1007 ..	1005 ..
50 ..	690 ..	Etablis. Pernod.	610 ..	610 ..	610 ..	602 ..
25 ..	374 ..	Phos. Constant..	398 ..	400 50	397 50	396 ..
14 ..	216 ..	Phos. M'Dilla ..	230 ..	231 ..	230 ..	227 ..
12 50	262 ..	Phos. Tunisiens.	274 50	270 ..	265 ..	27
15 ..	434 ..	Pointe-à-Pitre .	434 ..	440 ..	437 ..	434 ..
4 sh.6	354 ..	Randfontein ...	391 ..	375 ..	376 ..	374 ..
8 sh.	1400 ..	Rand Mines ...	1437 ..	1435 ..	1434 ..	1435 ..
15 0/0	220 ..	Rhod. ang.-amer.	219 50	217 ..	216 ..	217 ..
9 p.	148 ..	Roan Antelope .	153 50	153 ..	151 50	151 ..
5 sh.	534 ..	Robinson Deep .	551 ..	554 ..	554 ..	550 ..
1 sh.	222 ..	Sennah Rubber .	224 ..	224 ..	225 ..	230 ..
4 sh.	776 ..	Shell	772 ..	779 ..	780 ..	776 ..
11 p.	186 ..	Simmer and Jack	201 ..	201 ..	200 ..	199 50
2s.7p.50	264 ..	Spring Mines ..	283 50	279 50	279 ..	279 ..
15 sh.	1920 ..	Sub Nigel	1935 ..	1911 ..	1915 ..	1915 ..
14 f. 40	238 ..	T.Roug. 100e p.	242 ..	243 ..	240 ..	242 ..
.. ..	370 ..	Tharsis	373 50	371 ..	370 ..	371 ..
6 p.	74 ..	S. A. Township	80 75	79 75	80 ..	.. ..
1 sh.6	188 ..	Transvaal	196 50	191 ..	192 ..	.... ..
.. ..	76 ..	Tubize	77 ..	77 50	78 25	76 50
160 f.b.	5380 ..	U.M. Ht-Katanga	5385 ..	5360 ..	5350 ..	5325 ..
2 p.	84 ..	Urikany	86 ..	84 ..	84 50	.. ..
.. ..	1300 ..	Vieille-Montagne	1262 ..	1278 ..	1278 ..	1275 ..
.. ..	560 ..	Viscose (Nat.).	573 ..	578 ..	573 ..	560 ..
2 sh.6	336 ..	West Rand	345 ..	345 ..	344 50	341 ..
2 sh.6	404 ..	West Springs..	425 ..	431 ..	431 ..	.... ..

RENTES & ACTIONS AU COMPTANT

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1912-14	375 ..	375 ..
25 ..	— 5 0/0 1919...	390 ..	390 ..
25 ..	P.T.T. 5 0/0 1928....	506 ..	506 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929.	483 ..	.... ..
50 ..	— 5 0/0 1934....	939 ..	945 ..
50 ..	— 5 0/0 1936....	985 ..	980 ..
25 ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934-49	100 ..	100 70
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $).	4655 ..	4655 ..
70 $	7 0/0 or 1924 (—).	5905 ..	5720 ..
25 ..	Créd. national 1919	540 ..	535 50
25 ..	Crt nl obl. 5 0/0 1920	510 ..	510 ..
30 ..	— 6 0/0 juil. 1922	534 ..	534 50
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	525 ..	526 ..
30 ..	— 6 0/0 juin 1923	537 ..	540 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1924	553 ..	555 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	1038 ..	.... ..
55 ..	— 5 1/2 0/0 1937..	1097 ..	1035 ..
60 ..	— 6 0/0 1938	1050 ..	1044 ..
249 99	Banq. Guadeloupe.	3270 ..	3185 ..
20 ..	— Eurne cent. ord.	403 ..	400 ..
25 ..	Bq Fse It. Amér. sud	625 ..	610 ..
30 ..	— Nat. comm. ind.	579 ..	578 ..
.. ..	Bq Pays du Nord...	469 ..	455 ..
23 25	Crédt ind.com.nom	320 ..	.... ..
45 ..	— — — l. p..	725 ..	726 ..
25 ..	Cie f. Algérie-Tunis.	465 ..	464 ..
16 ..	Génér. Alsne Banq.	400 ..	.... ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
30 ..	Marseilse de Crédit.	648 ..	647 ..
27 ..	Sous-Compt. Entr.	250 ..	245 ..
12 50	Union des Mines..	260 ..	253 ..
80 ..	Vichy (A).........	1425 ..	1425 ..
26 666	— (B).........	468 ..	.... ..
.. ..	Alsthom.	355 ..	375 ..
20 ..	El.Bsse-Mlle (10e p.)..	258 ..	246 ..
250 85	Elec. Gaz Nord parts.	4200 ..	4175 ..
864 20	Elect. Paris (parts)	9230 ..	.... ..
20 ..	Elect. Loire Centre	311 ..	310 ..
30 ..	Energ. Ecl. (10e p.).	273 ..	275 ..
18 12	En. El. Basse-Loire	338 ..	336 ..
17 50	— du Rhin....	196 ..	198 ..
47 50	Ener. élec. S.-O. ord.	785 ..	786 ..
47 50	— — — prior.	800 ..	785 ..
50 ..	Energie industrlle.	850 ..	815 ..
10 ..	Forces motr. Est..	118 ..	118 ..
52 50	Forces m. Ht-Rhin	262 ..	.... ..
25 ..	Forces mot. Rhône	620 ..	650 ..
20 ..	— — Vienne	365 ..	385 ..
52 50	Havraise én. élect.	790 ..	776 ..
65 ..	Hyd. él. Auvergne.	1010 ..	1015 ..
102 50	Lorraine (parts)...	990 ..	990 ..
26 ..	Nantaise Eclairage	420 ..	420 ..
65 ..	Ouest-Lumière....	720 ..	713 ..
345 ..	Dollfus-Mieg.	4515 ..	4715 ..
110 ..	Gaz Lebon A (c.)...	2400 ..	2395 ..
70 ..	Continentle du Gaz	1130 ..	1135 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
80 ..	Franç. Eclair. Gaz.	741 ..	741 ..
14 ..	Réunies gaz él. (5fr.)	188 ..	188 ..
80 ..	Gaz France-Etran.	992 ..	993 ..
.. ..	— de Lyon......	334 ..	332 ..
25 66	— de Paris......	195 ..	195 ..
.. ..	Aciérles de Longwy	300 ..	300 ..
60 ..	Alsacne const. méc.	740 ..	755 ..
100 ..	Ch.etAt. St-Nazaire	1510 ..	1528 ..
65 ..	Châtillon-Comment.	1620 ..	1615 ..
21 ..	Electr.- Mécanique	655 ..	535 ..
12 50	Forg. et Ac.Marine	500 ..	500 ..
61 09	Pont-à-Mousson...	2425 ..	2397 ..
40 ..	Fes matériel ch. fer	535 ..	.... ..
30 ..	Pechelbronn.......	334 ..	318 ..
25 ..	Phosph. Océanie..	740 ..	750 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.).	326 ..	327 ..
.. ..	Potin..............	37 50	.. ..
45 ..	Sucr. Pithiviers..	781 ..	780 ..
275 ..	Suze (Distillerie)..	1090 ..	.... ..
10 392	Bon Marché.......	270 ..	260 ..
25 ..	Nouv. Galeries....	309 ..	309 ..
65 ..	Paris-France	744 ..	755 ..
30 ..	Papeter. de France	341 ..	334 ..
20 ..	Autom. ind. Latil.	215 ..	215 ..
40 ..	Dunlop............	570 ..	.... ..
30 ..	Ouest africain.....	500 ..	527 ..
60 fb	Ougrée-Marihaye .	900 ..	882 ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	4000 ..	4120 ..
75 ..	Hutchinson	1540 ..	1530 ..

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Les opérations militaires

LES ATTAQUES DES RUSSES CONTRE LA LIGNE MANNERHEIM

Les opérations des forces soviétiques dans l'isthme de Carélie présentent plus qu'un intérêt local, parce qu'elles nous montrent pour la première fois dans l'histoire une armée puissante, pourvue d'un matériel important et cherchant à s'emparer d'une position fortifiée moderne. Les précisions nous manquent pour apprécier la puissance de la ligne Mannerheim et pour nous représenter avec certitude les conditions dans lesquelles les troupes rouges ont livré leurs attaques répétées. Cependant, les notions sommaires que nous possédons sur les procédés tactiques utilisés par les assaillants nous permettent de tirer, des résultats obtenus par eux au cours de ces trois derniers mois, des indications d'une certaine valeur, qui confirment d'ailleurs toutes les idées en honneur dans l'armée française au sujet de l'attaque d'une position fortifiée.

Il semble qu'on puisse, *grosso modo*, reconnaître, dans les opérations de la 7e armée soviétique, quatre phases successives, qui marquent chacune un progrès sensible.

1° Pendant la première, qui s'est étendue du 6 au 17 décembre, les Russes, partant de l'idée singulière que le canon était un engin ancien, suranné, pour tout dire bourgeois, ont lancé, contre les ouvrages fortifiés, sans aucune préparation d'artillerie, d'importantes formations de chars, machines modernes à moteur, dont ils attendaient des merveilles. Ceux-ci ont rencontré des obstacles passifs intacts, qui les ont arrêtés. Ils se sont trouvés exposés au feu des armes antichars et de l'artillerie finlandaises, qui les ont mis hors de service.

De tels incidents étaient faciles à prévoir. Les chars ne sont pas armés de canons de très fort calibre. Ils ne sont pas capables de démolir des casemates bétonnées ou des coupoles cuirassées. D'autre part, leur approvisionnement en munitions est assez réduit : ils ne peuvent, en principe, prendre à leur compte la destruction des obstacles antichars, opération qui demande de nombreux obus. Et surtout, ils ne tirent que de près et, forcés de s'approcher pour se servir de leur armement, ils sont très vulnérables aux coups des antichars de la défense, placés dans des abris à l'épreuve.

Pour toutes ces raisons, l'attaque d'une position fortifiée par les chars doit normalement être précédée d'une intense préparation par l'artillerie à grande puissance, destinée à désorganiser les ouvrages cuirassés et à ouvrir des pistes praticables aux véhicules à chenille.

2° Le communiqué finlandais du 29 décembre a signalé, pour la première fois, des attaques de grandes forces exécutées contre la ligne Mannerheim après une violente préparation d'artillerie.

On constate donc alors un premier pas dans l'évolution des procédés d'attaque soviétiques. Mais l'artillerie était jusque-là le point le plus faible du matériel russe. Ses cadres étaient d'une complète ignorance sur les moyens d'utiliser efficacement cette arme méprisée. Jusqu'au 20 janvier, leurs bombardements demeurent désordonnés et sans précision. Les effets obtenus sont très faibles, et toutes les tentatives faites contre la position finlandaise échouent.

3° La phase du 21 janvier au 10 février paraît avoir été, pour les Russes, une période d'études et d'essais. A deux reprises, nous avons signalé dans ces colonnes, d'après les renseignements officiels transmis par l'état-major finlandais, les progrès de la tactique soviétique. Le 21 janvier, au cours d'une attaque locale exécutée près de Taipale, l'assaut de l'infanterie a été précédé d'une préparation d'artillerie soignée, et appuyé par des tirs d'accompagnement et par des chars, tandis que plus de soixante avions de bombardement agissaient contre la position fortifiée, protégés eux-mêmes par des patrouilles de chasse.

Le 1er février, une division rouge s'est portée à l'attaque près de Summa. La préparation d'artillerie, conduite avec beaucoup de soin, a duré cinq ou six heures. La première ligne était précédée d'un rideau de fumée. La liaison entre les chars et l'infanterie était réalisée avec précision.

Ainsi, les procédés russes dénotent, dès ce moment, une combinaison des armes beaucoup plus rationnelle, qui se manifeste par un emploi bien coordonné de l'artillerie, des chars, de l'aviation et de la troupe d'assaut. Mais toutes ces attaques locales, manquant d'ampleur, ne pouvaient donner de grands résultats.

4° C'est le 11 février que nous assistons pour la première fois à une offensive d'ensemble puissante, bien préparée et logiquement conduite. Les attaques, lancées sur tout le développement de la ligne Mannerheim, et même contre ses deux flancs, sur la glace du golfe de Finlande d'un côté et du lac Ladoga de l'autre, ont été précédées de bombardements d'artillerie violents et précis, et poussées à fond. Les comptes rendus nous ont fait connaître que c'étaient les actions offensives le mieux organisées et le plus abondamment dotées en moyens de toute nature qui aient eu lieu depuis le début de la guerre finlandaise.

Les résultats ont été très probants : dès le 11, les Russes ont réussi à s'infiltrer dans la ligne finnoise, près de Summa. Vers Muolanjærvi, ils sont parvenus, avec l'appui de nombreux chars, à prendre pied, en plusieurs points, dans les positions de la défense.

On sait que les Finlandais ont réagi très vigoureusement, que des contre-attaques ardentes leur ont permis de reprendre une partie des points d'appui perdus, mais que les troupes soviétiques ont renouvelé leurs assauts avec la même violence pendant les jours suivants, et qu'enfin, dans la journée du 15, les défenseurs ont dû se replier sur leur seconde position, entre le lac Vuoksi et le golfe de Finlande.

De cette longue suite d'efforts, si longtemps infructueux puis finalement couronnés de succès, il résulte un enseignement bien net : les chars à eux seuls ne peuvent suffire à faire tomber une position fortifiée. Il faut cependant faire des réserves pour les véhicules très fortement armés et cuirassés qui auraient été spécialement créés pour l'attaque des ouvrages modernes. Il y a là un cas particulier qui mérite d'être traité à fond.

L'arrivée à Helsinki du nouveau ministre de France

On mande d'Helsinki, le 5 mars :

Le nouveau ministre de France à Helsinki, M. de Vaux Saint-Cyr, a pris aujourd'hui possession de son nouveau poste.

Il a reçu dans l'après-midi les représentants de la presse, à qui il a déclaré qu'il était venu à un moment difficile pour renforcer, sur tous les terrains, les liens entre la France et la Finlande.

La saisie du charbon allemand destiné à l'Italie

Londres, 6 mars.

Un septième navire charbonnier italien s'est ancré aujourd'hui dans la base de contrôle de contrebande en rade de Deal.

Les navires italiens qui ont été conduits hier en rade de la base de contrôle de contrebande n'avaient pas encore commencé, la nuit dernière, à décharger leurs cargaisons. Il s'agit des navires suivants :

Orata (6.631 tonnes), *Absirtea* (4.170 tonnes), *Numidea* (5.339 tonnes), *Caterina* (4.000 tonnes), *Felce* (5.539 tonnes) et le bateau-citerne *Loasso* (5.968 tonnes).

L'opinion en Grande-Bretagne

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Londres, 6 mars.

Sans préjuger la réponse britannique à la note de protestation de l'Italie contre la saisie des cargaisons de charbon allemand, on peut affirmer que la Grande-Bretagne n'a pas l'intention d'aggraver la tension entre les deux pays et que, tout en défendant ses droits absolus comme puissance belligérante, elle adoptera une attitude conciliante.

Mais il n'était pas possible de maintenir plus longtemps un régime d'exception dans l'application du blocus de l'Allemagne en faveur des exportations du Reich à destination de l'Italie. Si, comme c'est probable, les cargaisons de charbon allemand sont déclarées saisies par la cour des prises, il sera toujours possible à l'Italie de les racheter en les payant à cette cour, et de les acheminer à leur destination; car le maréchal de l'amirauté, fonctionnaire de la cour des prises, a qualité pour décider si une cargaison saisie doit être gardée ou bien vendue à un pays neutre quel qu'il soit.

Ce qui surprend l'opinion britannique, c'est que l'Italie ne veuille pas acheter son charbon à l'Angleterre qui en a de grandes quantités à vendre à des prix favorables, alors que la seule difficulté est la question de payement, sur laquelle il serait possible de s'entendre. On dit même que l'entente était pratiquement réalisée le mois dernier entre négociateurs italiens et britanniques quand les pourparlers ont été suspendus sur l'ordre du gouvernement romain.

Londres, 6 mars.

Selon le rédacteur diplomatique du *Times*, le gouvernement britannique espère qu'il sera possible de reprendre les négociations avec l'Italie au sujet des fournitures de charbon qui remplaceraient le charbon allemand dont l'expédition en Italie vient de tomber sous le coup du contrôle britannique de la contrebande. « En fait, dit-il, il y a longtemps que des crédits existent en Angleterre pour l'exportation du charbon vers l'Italie. Par conséquent, en théorie au moins, la question de savoir ce que l'Italie doit échanger pour le charbon n'est pas urgente. »

Le correspondant du *Times* à Rome écrit :

Dans les milieux officiels on est peu disposé à exprimer une opinion sur l'arraisonnement des navires italiens et la saisie des cargaisons; mais il n'est pas douteux que l'action britannique a produit une impression très défavorable sur le public italien, lequel n'a eu jusqu'ici qu'une connaissance partiale des faits.

Le *News Chronicle* consacre le court commentaire suivant à la saisie des cargaisons de charbon :

Les exportations de charbon allemand vers l'Italie ont maintenant cessé. Plusieurs charbonniers ont été arrêtés aux Downs. Tant mieux... Le blocus — arme parfaitement légitime — est une méthode de guerre beaucoup trop importante pour être appliquée avec une délicatesse exagérée.

Tentative de manifestation antibritannique à Florence

Rome, 6 mars.

On mande de Florence aux journaux qu'un groupe d'étudiants a tenté de manifester devant le consulat anglais de cette ville contre le contrôle naval britannique.

Mais la manifestation, écrit le *Piccolo*, n'a pu avoir lieu, grâce à l'intervention rapide des agents et des carabiniers. Les étudiants, avec beaucoup de discipline, se sont séparés enchantant les hymnes de la Révolution fasciste.

Les attaques de cargos par les avions allemands

Amsterdam, 6 mars.

On relève en Hollande que les avions allemands s'attaquent ces jours-ci de préférence aux cargos transportant du charbon de Newcastle le long des côtes orientales de l'Angleterre.

D'une source allemande généralement bien informée, on apprend que l'ordre d'attaquer avec une violence redoublée les transports de charbon venant du Northumberland par Newcastle par voie d'eau a été donné aux avions allemands en liaison avec la récente décision du gouvernement britannique d'arrêter, à partir du 1er mars, les exportations de charbon allemand vers l'Italie par Rotterdam.

Du côté allemand, on veut rendre difficile, sinon impossible, le transport du charbon de la Tyne vers le sud, le long des côtes anglaises. On estime que le réseau ferroviaire anglais ne peut compenser la perte de la voie maritime, et que l'Angleterre, dans ces conditions, ne pourra livrer à l'Italie le charbon qu'elle lui promet en remplacement du charbon allemand.

L'attitude de l'Italie à l'égard de l'U. R. S. S.

(*Par téléphone de notre correspondant particulier*)

Rome, le 6 mars.

Le *Popolo d'Italia* ayant résumé l'exposé fait par le *Temps* (25 février) de la situation internationale vue des bords du Tibre, et noté que Rome a toujours manifesté son antibolchevisme, se demande quelle serait l'attitude de l'Italie dans l'éventualité d'un choc dans le Proche-Orient entre le groupe germano-russe et le groupe franco-anglo-turc.

A cette question, le *Popolo d'Italia* répond aujourd'hui : 1° que l'Italie est autant antibolcheviste qu'antidémocratique; 2° qu'il reste à voir si les intérêts méditerranéens et impériaux de l'Italie seront menacés davantage par l'U.R.S.S. que par la France et l'Angleterre. Le journal conclut que quiconque touche aux intérêts de l'Italie sera considéré comme un ennemi.

L'Italie a de très bons rapports avec la plus vieille démocratie du monde, la Suisse; elle a manifesté moralement en faveur de la démocratique Finlande; elle s'efforce aujourd'hui d'améliorer ses rapports avec la grande démocratie américaine : les Etats-Unis. Avec l'antibolchevisme, on ne peut pas faire de pareils dosages. Le bolchevisme est une doctrine totalitaire. On ne peut être que son ami ou son ennemi.

Le second point posé par le *Popolo d'Italia* n'est plus idéologique, mais politique. Le journal de Milan laisse entendre que si, à Rome, on juge que les positions italiennes dans l'orient de la Méditerranée sont menacées davantage par les alliés que par les Soviets, l'Italie n'hésitera pas à se rapprocher de la Russie. C'est le problème même posé par le *Temps*, quand il envisageait l'éventualité pour l'Italie de se trouver un jour à la croisée des chemins.

Ainsi le *Popolo d'Italia* n'exclut pas la possibilité d'une attitude de l'Italie plus favorable pour la Russie que pour les alliés. Comme, en même temps, il se réfère uniquement aux intérêts italiens, on peut se demander s'il n'y a pas là un aspect nouveau de la politique de Rome. La presse italienne a fait ressortir à maintes reprises, ces jours-ci, que les intérêts de la péninsule sont gravement compromis par le blocus naval des alliés. Existerait-il dans ce fait une raison qui pourrait pousser l'Italie vers la Russie? Tout en maintenant son antibolchevisme sur le plan des idées, mais en faisant ainsi une distinction entre sa position idéologique et ses intérêts économiques, l'Italie pourrait tenter de récupérer, du côté russe, ce qu'elle déclare perdre à cause du blocus naval franco-britannique.

Relevons, de ce côté, que l'accord commercial italo-russe signé l'an dernier et qui, bien que conclu en vue de faciliter des échanges pour des sommes importantes, a fort mal fonctionné, vient d'expirer à la fin de février. L'Italie se prépare-t-elle à le renouveler en l'adaptant à la situation présente ?

Toutes ces déductions découlent de la phrase du *Popolo d'Italia*, mais elles correspondent, en même temps, à une série d'indices dont les premiers ont été la publication, dans les journaux italiens les plus officieux, d'articles montrant une évolution de la politique de Rome à l'égard de la Russie, et les seconds l'évolution sensible, à l'égard de l'Italie, de la presse soviétique.

LA MISSION DE M. SUMNER WELLES

M. Sumner Welles conférerait à Londres avec les ministres américains en Scandinavie (?)

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Londres, 6 mars.

Il n'est pas exact que M. Sumner Welles doive se rendre dans les pays scandinaves après sa visite à Paris et à Londres, comme le bruit en a couru dans les capitales du Nord. Mais, comme le président Roosevelt est désireux d'être informé sur l'opinion de ces pays touchant la guerre de Finlande et la neutralité, il est possible que les trois ministres des Etats-Unis à Oslo, Copenhague et Stockholm soient convoqués à Londres pour renseigner l'envoyé spécial du président américain.

[Suivant le correspondant du *Daily Express* à Copenhague, il est probable que, si cette conférence a lieu, le ministre des Etats-Unis en Finlande y assistera également.]

Le nouveau gouvernement de la Chine centrale

Tokio, 6 mars.

Le porte-parole du Gaimusho déclara que le nouveau gouvernement de la Chine centrale sous la direction de M. Ouang Tching Wei pourrait être inauguré vers la fin du mois de mars. Le gouvernement japonais a décidé d'envoyer un représentant spécial auprès du nouveau gouvernement de Chine, mais le titre et les fonctions de ce représentant n'ont pas encore été arrêtés et aucun candidat n'a été choisi.

La question de l'ouverture du Yangtsé

Répondant à une question au sujet de l'ouverture du Yangtsé, le porte-parole du Gaimusho rappela que le gouvernement japonais n'avait pas l'intention de faire de ce problème matière à discussion.

EN FINLANDE

Le raid des skieurs soviétiques sur la glace du golfe de Viborg

Stockholm, 6 mars.

Les journaux suédois ont reçu, très tard dans la nuit, quelques renseignements plus détaillés sur le raid effectué par les skieurs russes, renforcés par des tanks légers qui traînaient de l'artillerie, dans l'archipel de Virolahti.

Pratiquement, il n'y eut pas de combat véritable. Les Finlandais se sont bornés à bombarder les colonnes ennemies, extrêmement longues. Ils ont effectué cette opération avec une précision remarquable. Les bombes creusaient des trous énormes dans les colonnes rouges.

D'autre part, les batteries côtières pratiquaient un tir de barrage qui empêchait les forces motorisées russes de progresser vers la côte.

Quant à la grande offensive russe sur la glace dans le golfe de Viborg, elle a été effectuée, d'après les derniers renseignements, sur un front d'une largeur de 20 kilomètres. Les Russes ont réussi tout au plus à se fixer sur deux petites péninsules, mais on n'attache guère d'importance à ce succès, étant donné que les positions des troupes soviétiques se trouvent très exposées dans ces péninsules et on estime qu'elles ne pourraient avancer plus profondément dans le pays.

Cent mille pesos uruguayens pour la Finlande

Montevideo, 6 mars.

La Chambre des députés a voté le projet d'ouverture d'un crédit de cent mille pesos à la Finlande, que le Sénat avait approuvé hier.

L'opposition du député communiste Eugenio Gomez provoqua une vive réaction des nombreux députés, qui portèrent en termes très nets des jugements sévères contre le communisme.

L'aide américaine

New-York, 6 mars.

M. Kuusamo, consul de Finlande, a accepté un don de cinq ambulances de campagne fait par le comité d'aide à la Finlande.

D'autre part, M. Herbert Hoover, président du fonds de secours à la Finlande, annonce que cent mille cartes géographiques de ce pays seront mises en vente au prix de cinquante cents et que le produit de la vente sera envoyé au gouvernement d'Helsinki.

Le mouvement anticommuniste en Suède

Stockholm, 6 mars.

Les soldats du régiment d'artillerie de Svea ont donné leur adhésion au projet présenté par un régiment d'infanterie de province, pour demander au roi l'exclusion des communistes de l'armée.

Le syndicat des ouvriers manœuvres de Gœteborg s'est prononcé lui aussi en faveur de l'exclusion des communistes, en raison de l'appui prêté par le parti bolchevique à l'agression russe contre la Finlande.

SUR MER

Le bombardement d'un navire norvégien par un avion allemand

Oslo, 6 mars.

Quelques membres de l'équipage du *Vestfoss* (1,388 tonnes), qui a sombré dans la mer du Nord vendredi dernier, arrivés à Oslo, ont fait le récit suivant de l'attaque du bateau par un avion allemand :

Alors que le navire était au large de Scape-Bay, l'avion, volant à une grande hauteur, fit son apparition et descendit juste au-dessus du mât principal, tandis que le pilote agitait les mains et faisait des signaux à l'équipage norvégien.

Après un long circuit à une vitesse réduite, l'appareil revint et laissa tomber une bombe près de l'avant du navire, causant quelques dégâts. L'équipage prit alors au sérieux l'avertissement, et les dix-neuf hommes qui le composaient quittèrent le navire.

L'avion lança une deuxième bombe, qui atteignit le bateau entre le premier et le deuxième panneau d'écoutille, sans causer de dommage important. Sans hâte, l'avion décrivit un autre cercle au-dessus du navire, et lança une troisième bombe. Celle-ci atteignit le milieu du bateau avec une telle efficacité que les treuils volèrent en éclats comme des allumettes, tandis que l'incendie commençait à embraser le bâtiment.

L'avion disparut alors. L'équipage fut bientôt recueilli par un chalutier britannique.

Le *Vestfoss* transportait un chargement de charbon d'un port anglais vers la Norvège.

Le torpillage du « Tara »

Amsterdam, 6 mars.

Il y a tout lieu de croire que le bateau hollandais *Tara*, qui a coulé dans la nuit du 21 au 22 février à 40 milles au large du cap Finisterre, a été atteint par deux torpilles. C'est ce qui ressort des déclarations du capitaine et de l'équipage du *Tara* qui viennent d'arriver à Rotterdam.

La profondeur, en cet endroit, ont-ils déclaré en effet, était trop grande pour qu'il pût être question d'une mine ancrée. D'autre part, aucune mine flottante n'a jamais été vue dans ces parages. Enfin, étant donné que le *Tara* a coulé à la suite de deux explosions, l'une à babord et l'autre à tribord, il faudrait admettre qu'il aurait heurté simultanément deux mines flottantes, ce qui est contre toute vraisemblance.

Lettres du front

Un après-midi dans un groupe de chasse

(*Suite*)

(*De notre correspondant de guerre*)

Aux armées, mars 1940.

Nous arrivâmes à l'armurerie, aussi bien camouflée que le reste. Des hommes étaient occupés à placer des cartouches dans des bandes pour les mitrailleuses : une balle perforante, une ordinaire, une lumineuse, et ainsi de suite, indéfiniment... ou presque, car les bandes sont longues. Je demandai combien de cartouches peut emporter un avion... Je vous dirai seulement qu'il en enlève plusieurs milliers.

— Avec cela on est bien armé.

— Vous trouvez ? dit le commandant. Songez pourtant qu'avec ses six mitrailleuses le pilote fait bien partir soixante cartouches à chaque coup de doigt. S'il appuyait sur la détente sans interruption, au bout d'une demi-minute environ ses munitions seraient épuisées.

Tactique du combat

Cette constatation me laissa rêveur. Je comprenais maintenant pourquoi, malgré l'augmentation de la puissance du feu et de la portée des armes, les combats d'avion sont restés si émouvants : *les deux adversaires ne peuvent se battre que de près.*

Atteindre à grande distance un but qui avance à 500 l'heure, ou environ, quand on se meut soi-même à la même vitesse, ou peu s'en faut, et quand on se trouve en outre dans des conditions telles que viser avec précision est très difficile, c'est ce qu'on ne peut essayer, sinon quand on dispose d'une quantité de munitions presque illimitée. Ce n'est pas le cas des aviateurs, qui sont forcés de ménager leurs cartouches : aussi ne tirent-ils qu'à coup sûr autant que possible, c'est-à-dire presque à bout portant. De là toutes ces manœuvres où l'art du pilote tient la même place que celui du navigateur tenait dans l'ancienne marine à voile, — toutes ces *acrobaties* qui ont pour objet qu'on se place dans la position la plus favorable pour tirer, la moins favorable pour être atteint, c'est-à-dire dans l'*angle mort* de l'adversaire, derrière lui, hors du rayon d'action de ses mitrailleuses ou canons, lesquels, dans les monoplaces, sont nécessairement tous orientés vers l'avant.

Je vous l'ai déjà écrit dans une autre lettre : l'aviateur de combat procède comme le faucon, qui ne fond pas directement sur sa proie, mais qui la survole tout d'abord, puis pique sur elle et la lie au passage. En principe, l'avion de chasse plane aussi haut que possible. Il se place, par rapport à son adversaire, de manière que celui-ci ait le soleil dans l'œil, autrement dit il *se cache dans le soleil*, ou bien au coin d'un nuage (car, hélas ! le ciel manque de buissons et de plis de terrain); et de là-haut il pique de toute sa vitesse sur l'avion ennemi, de manière à le surprendre, visant la queue; le foudroie au passage de sa terrible rafale de balles; échappe à la riposte éventuelle par un virage ou un retournement; après quoi il s'efforce de reprendre de l'altitude pour recommencer son coup, à moins qu'il ne puisse revenir en chandelle et *seringuer* l'autre par dessous.

Bien entendu, joignez à cela toutes les manœuvres possibles. Mais je vous donne le schéma général.

— D'ailleurs, dit le commandant, les Allemands n'acceptent pas volontiers la lutte en tournoyant. Ils piquent et rompent le combat tout de suite. Leurs Messers, trop peu maniables, les désavantagent.

Premiers combats aériens

— Je me rappelle parfaitement qu'au début de la précédente guerre les aviateurs emportaient un mousqueton dans leurs cerfs-volants à moteur, mais ils ne pouvaient ainsi se faire grand mal. Je me suis enquis des premiers combats aériens, et l'on m'a communiqué un extrait du journal *Ric à Rac*, malheureusement non daté, et où il est dit que le premier avion descendu fut un biplan Farman, une *cage à poules*. Monté par le sergent Maire et le mécanicien Donnat, il fut atteint le 3 août 1914 par les balles de l'infanterie allemande et dut atterrir; mais les aviateurs purent se sauver. En revanche, le 14 août, un avion allemand fut abattu à son tour par les feux de salve de deux compagnies des 25e et 26e bataillons de chasseurs à Pagny-sur-Moselle; son réservoir d'essence crevé, il se posa près de Vandières et les deux hommes qu'il portait furent pris.

Mais ce ne sont pas là des combats à proprement parler. Le premier duel aérien qui se soit terminé par la chute d'un des adversaires eut lieu le 5 octobre 1914, vers sept heures du matin. Un officier du 306e d'infanterie, qui y assista de terre, rapporte qu'un Voisin monté par le sergent Joseph Frantz et son mécanicien Quénault descendit en flammes, près de Jonchery, un Aviatik qui se préparait à bombarder la 138e brigade devant les camions qui allaient la transporter à Soissons. Les vainqueurs appartenaient à l'escadrille V 24 commandée par le capitaine Faure.

Il n'est pas dit si les deux adversaires avaient des mitrailleuses. Ce sont les Allemands qui s'en munirent les premiers dans leurs Aviatik, leurs Taube, leurs Albatros, dès la fin d'août ou le début de septembre.

Mais on sait assez que ce fut Roland Garros, un vrai héros celui-là, qui durant l'hiver de 1914 mit au point une idée du constructeur Saunier, le collaborateur de Morane, et inventa un dispositif permettant de tirer à travers le champ de rotation de l'hélice. Après une foule d'essais, ce dispositif fut employé pour la première fois contre des appareils allemands à Dunkerque, au début de 1915. Mais le mauvais temps ne permettait guère aux appareils de ce temps-là de voler si près de la mer, et ce ne fut que le 1er avril de cette même année que Garros abattit en flammes le premier avion allemand, ce qui lui valut sa première citation à l'ordre de l'armée. Quinze jours plus tard, il descendait un second Taube, puis un troisième. Le 18, malheureusement, trahi par son moteur, il se voyait contraint d'atterrir à Ingelmunster, au nord de Courtrai. Le *seul* appareil qui fût encore muni du dispositif de Garros était ainsi aux mains des Allemands. On peut lire tout cela dans le livre de M. Jean Ajalbert.

Nouveaux appareils

— Mon commandant, repris-je, connaissez-vous déjà ce Heinkel 112 dont on a tant parlé ?

— Moi? Non. On en a pourtant vu quelques-uns par ici, à ce qu'il paraît. On dit qu'il est assez délicat à piloter, et cela c'est une erreur, car la qualité des pilotes baissera nécessairement à mesure que la guerre durera. Le prototype avait atteint 746 à l'heure, mais il devait être truqué comme celui du Messerschmitt 109 qui avait fait 755 en 1937, piloté par Dieterle. Vous connaissez l'histoire ?

— Oui. Je l'ai même jadis racontée dans le *Temps*. Un beau bluff.

— J'ai eu des tuyaux sur le nouveau Messerschmitt, le Me 110. Oh ! il n'est pas bien mystérieux, celui-là, puisque les Boches l'avaient présenté le 20 août 1938 au général Vuillemin, lors de sa visite à Berlin ! C'est comme le Focke-Wulf. Mais celui-là, on n'en a plus entendu parler.

— Et le Me 110 ?

— C'est un bon triplace destiné à servir de bombardier léger, d'avion de commandement pour la chasse, d'avion de reconnaissance et de photo aussi. Deux moteurs Daimler Benz 601, faisant 2.720 CV, qui lui feraient atteindre 530 à l'heure. Très maniable avec cela. Il n'a guère servi encore que contre les Anglais; pourtant on en a vu en France, à ce qu'il paraît.

— Et comme armement ?

— Deux canons de 20 millimètres placés un peu au-dessous du capot; deux mitrailleuses fixes de 7 mm. 9 dans les ailes et dans le fuselage; deux autres mitrailleuses jumelées, ou un canon, orientables et servis par le mitrailleur.

— On prétend que son rayon d'action est insuffisant pour les missions à longue distance.

— Ça, je n'en sais rien. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il ne nous fait pas peur. Ce que les Anglais ont fait contre lui avec leurs Wellington, nous le ferons avec nos appareils, et cela ira très bien, vous pouvez m'en croire.

— Oh ! quant à cela, je vous crois, mon commandant !

JACQUES BOULENGER.

SUR LE FRONT

Communiqué officiel britannique

Londres, 6 mars.

Le War Office publie le communiqué suivant :

Le raid exécuté le 5 mars sur un poste britannique dans le secteur de la ligne Maginot (et signalé dans le communiqué britannique du 5 mars), a eu lieu à l'aube avec l'aide d'un barrage de feu de mortiers et de mitrailleuses. L'ennemi a réussi à pénétrer dans le poste qui était défendu par une fraction d'un peloton d'infanterie.

Le sergent-major du peloton a été tué. Les Allemands ont laissé un mort dans le poste, et ont subi des pertes par suite du tir de l'artillerie et des mitrailleuses pendant qu'ils se retiraient.

Plusieurs de nos hommes sont manquants.

EN BELGIQUE

Vif incident à la Chambre belge

(*Par téléphone de notre correspondant particulier*)

Bruxelles, 6 mars.

Au cours du débat sur le projet de défense des institutions nationales, M. Degrelle, rexiste, ayant vivement attaqué les socialistes à propos de la politique menée par eux depuis la guerre, M. Hubin, député socialiste de Huy-Waremme, s'est élancé à la tribune et a craché au visage du chef du parti rexiste.

La séance fut suspendue. A la reprise le président annonce que le bureau de la Chambre, par strict respect du règlement, proposait l'exclusion de M. Hubin.

Le député socialiste a reconnu que cette sanction était méritée. M. Hubin rappela qu'en 1914, il n'avait pas hésité à quitter sa famille pour s'engager, qu'un de ses fils était mort prisonnier en Allemagne, qu'un autre de ses fils était invalide de guerre à cent pour cent et que son troisième fils était prêt à faire son devoir. « Ce qui me venge, a-t-il dit, c'est d'avoir vu les communistes et les nationalistes flamands défendre les rexistes. » M. Hubin quitta ensuite l'hémicycle longuement applaudi par les députés socialistes, libéraux et catholiques.

L'incident germano-belge et la défense des institutions nationales en Belgique

(*Par téléphone de notre correspondant particulier*)

Bruxelles, 6 mars.

Le début de la séance de la Chambre belge a été pris hier par un hommage rendu à la mémoire du lieutenant Henrard, qui a trouvé la mort dans l'incident aérien germano-belge de Saint-Hubert. Le président de la Chambre, M. Van Cauwelaert, a dit l'émotion et l'indignation du pays en apprenant qu'un officier aviateur avait été tué en accomplissant courageusement son devoir. Il a protesté au nom de la Chambre contre la façon coupable dont la neutralité belge est constamment violée.

Le premier ministre, à son tour, a rendu hommage à l'aviateur belge tué, et y a associé tous les militaires morts au service du pays. Le général Denis, ministre de la défense nationale, a donné sur l'incident les explications suivantes :

Trois avions belges de très grande supériorité de vitesse ont encadré un avion alemand à 8,000 mètres d'altitude. Arrivés à deux cents mètres de l'avion allemand, celui-ci ouvrit le feu. Les premières balles coupèrent les conduites d'huile de l'avion belge de droite, ce qui le mit hors de combat, ces conduites commandant le fonctionnement des mitrailleuses. L'avion de gauche fut à son tour criblé de balles. Une balle coupa la courroie de parachute du pilote et contusionna l'aviateur, qui dut descendre. Le sous-lieutenant Henrard, restant seul, continua la poursuite et fut abattu. Son avion fut criblé de balles. On a retrouvé son portefeuille trempé de sang.

Le ministre a rendu hommage à l'officier tué, et a rappelé que l'aviation belge compte de nombreux éléments de haute valeur, ce qui est une assurance pour l'avenir.

La Chambre a commencé ensuite la discussion du projet de loi pour la sauvegarde des institutions nationales. Le rapporteur a dit que la commission estime qu'il a des raisons sérieuses de croire que dans certains milieux, des groupements et des personnes se livrent à une activité multiple qui, dans les circonstances actuelles, doit être considérée comme réellement dangereuse. Le gouvernement et la justice n'étant pas à même avec les lois existantes, de réprimer efficacement ces menées, le Parlement doit les aider dans leur tâche délicate.

Au cours de la séance, on a entendu M. Carton de Wiart, qui veut que la Belgique soit protégée contre les doctrines empoisonnées qui soufflent d'Asie, et qui a demandé au gouvernement d'appliquer la loi avec circonspection.

M. Delavallée, libéral, a dit qu'il voterait la loi parce que, en dépit des répugnances idéologiques, celle-ci protégera la tranquillité sociale, l'entente entre Wallons et Flamands, le maintien d'une forte cohésion nationale qui sont les éléments essentiels de la sécurité du pays. Il a dit que si l'ordre venait à être troublé en Belgique, on risquerait de voir se déclencher l'attaque dont elle est menacée depuis six mois; mais il a demandé qu'on ne réserve pas les rigueurs gouvernementales aux seuls communistes, et a fait allusion aux autres propogandes qui ont ici des agents.

Enfin, M. Camille Huysmans a déclaré que le parti socialiste voterait le projet, bien qu'il ne lui donne pas complète satisfaction.

Comment les Allemands écrivent l'histoire

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Londres, 6 mars.

Le ministère britannique de l'information vient de publier en colonnes parallèles les comptes rendus de la bataille navale du Rio de la Plata livrée le 13 décembre, par les agences neutres de tous pays et par l'agence allemande Deutsches Nachrichten Büro. Il ressort de la lecture des dépêches de cette dernière agence, qui n'a traité ce sujet qu'avec un fort retard sur les autres sources d'information, que *l'Admiral-Graf-Spec* a « victorieusement » combattu les trois petits croiseurs britanniques, qu'il a « victorieusement » battu en retraite pour s'ancrer à Montevideo, et qu'il s'est, enfin, sans explication, « victorieusement » coulé.

L'aérodrome de Tempelhof rendu à l'aviation civile

Amsterdam, 6 mars.

L'aéroport berlinois de Tempelhof sera rendu, à partir d'aujourd'hui, au trafic de l'aviation civile.

Depuis le début de la guerre, cet aéroport avait été réservé à l'aviation militaire, l'aviation civile se trouvant obligée d'utiliser le terrain de Rangsdorf, qui est situé en dehors de Berlin.

Amsterdam, 6 mars.

On annonce comme certain le rétablissement prochain, par la compagnie de navigation aérienne allemande Lufthansa, de son service Amsterdam-Berlin. Un service de transport de marchandises serait même inauguré lundi prochain.

Le fils du prince Aage de Danemark est arrivé à Paris

Le fils du prince Aage de Danemark, le comte Valdemar de Rosenborg, est arrivé à Paris pour conduire le deuil à la cérémonie commémorative qui aura lieu, le 7 mars à 11 heures, en l'église luthérienne Saint-Jean, 147, rue de Grenelle.

Le comte vient directement de Copenhague. Sa mère, la princesse Mathilde, qui, atteinte d'une congestion pulmonaire, n'a pu venir à Paris, est soignée dans une clinique.

NOUVELLES DE LA BOURSE

6 mars. — Marché irrégulier mais résistant dans l'ensemble.

VALEURS	DERNIER COURS	DIFFÉRENCE avec la veille
3 0/0	73 60	— 0 15
4 0/0 1918	76 90	+ 0 20
4 0/0 1925	185 65	+ 0 50
4 1/2 0/0 1932 (A)	83 70	+ 0 15
4 1/2 0/0 1937	215 30	— 0 55
Banque de France	7.925 ..	— 80 ..
Crédit foncier	2.805 ..	— 10 ..
Crédit lyonnais	1.635 ..	— 25 ..
Banque de Paris	962 ..	— 3 ..
Canal de Suez	16.705 ..	—145 ..
Cie générale d'électricité	2.055 ..	— 30 ..
Lyonnaise des eaux	1.158 ..	— 17 ..
Forges du Nord et de l'Est	619 ..	— 6 ..
Denain et Anzin	1.315 ..	+ 3 ..
Kuhlmann	829 ..	— 2 ..
Péchiney	1.890 ..	— 5 ..
Saint-Gobain	2.510 ..	+ 10 ..
Lens	323 ..	+ 5 ..
Central Mining	2.675 ..	.. ..
Geduld	1.580 ..	— 25 ..
Rio-Tinto	2.825 ..	+ 5 ..
Royal Dutch	6.215 ..	+ 25 ..
De Beers	1.320 ..	— 5 ..
Crown Mines	2.752 ..	— 33 ..
Financ. Caoutchoucs	795 ..	+ 25 ..
Union Minière Katanga	5.350 ..	— 35 ..

BOURSE GAINS INTERESSANTS REALISABLES. — NOTICE FRANCO.
E. PICARD, remisier, 29, bd Voltaire, Paris.

Au quai d'Orsay

M. Champetier de Ribes, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a reçu ce matin M. Colijn, président du comité qui s'occupe de la réorganisation et de la coordination des diverses activités techniques de la Société des nations.

ORGEM BIJOUX, BRILLANTS
Achète maximum comptant.
30, rue Drouot.

La fabrication des textiles artificiels

M. Fernand Motte est chargé, sous l'autorité du haut commissaire à l'économie nationale, de surveiller la fabrication des textiles artificiels destinés à remplacer le coton et la laine, et de mettre en œuvre, d'accord avec l'industrie intéressée, tous moyens en vue d'augmenter leur production.

UNIFORME en 48 heures
A. JARRY, Maître-Tailleur
46, POUR CIVILS ET MILITAIRES
rue Sainte-Anne. Richelieu 90.10.

La fourniture du vin aux armées

M. Mario Roustan, président du groupe viticole du Sénat, ayant attiré l'attention de M. H. Ducos, sous-secrétaire d'Etat à la défense nationale et à la guerre, sur la question de la fourniture du vin aux armées, a reçu du ministre une lettre dans laquelle celui-ci répond point par point aux demandes du groupe viticole.

Voici quelles étaient les questions posées : 1° *Veiller à ce que les soldats reçoivent le litre de vin qui leur est nécessaire;* 2° *Veiller à ce que le vin acheté par l'intendance ne soit pas soumis à des manipulations ou à des falsifications qui le rendent imbuvable;* 3° *Pourchasser les mercantis et organiser des coopératives de régiment afin que les soldats échappent aux exploitations éhontées dont ils sont les victimes.*

Dans sa réponse, M. Hippolyte Ducos précise que la ration de vin réglementaire et gratuite est d'un demi-litre par homme et par jour; si les ressources de l'ordinaire le permettent, les unités peuvent se procurer un troisième quart de vin qui est délivré à titre remboursable; d'ailleurs, les crédits récemment votés par le Parlement ont pour effet d'augmenter de 0 fr. 66 par homme et par jour, à compter du 1er janvier 1940, les allocations en deniers pour l'alimentation des armées en campagne. Ces ressources nouvelles donneront plus d'aisance aux commandants d'unités pour acheter ce troisième quart de vin.

D'autre part, il est prévu, pour les troupes en opérations et pour certaines formations du territoire de la zone de l'avant désignée par le général commandant en chef, des distributions de vin chaud sur la base de 1/4 de litre par homme et par jour.

Ces distributions se poursuivront jusqu'à épuisement du contingent de 350,000 hectolitres de vin, offert par divers viticulteurs algériens.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 5 mars. — En cents par bushel : maïs, mai 56 1/8; juillet 56 3/4. — Blés : mai 100 1/2; juillet 98 5/8.

Winnipeg, 5 mars. — En cents par bushel : blés, mai 88 5/8; juillet 89 5/8; oct. 90 3/4.

CAOUTCHOUCS. — New-York, 5 mars. — En cents par lb : feuille fumée gaufrée : mars 18 38; mai 18 26; juillet 18 10; sept. 17 95; oct. 17 90; déc. 17 86; janv. 17 80.

Londres, 5 mars. — En pence par lb : feuille fumée, disp. 12 5/16; avril 12 1/4; mai 11 7/8; juin 11 7/16.

SAINDOUX. — Chicago, 5 mars. — En cents par lb : mars 5 97; mai 6 10.

CAFES. — New-York, 5 mars. — En cents par lb : disp. 5 1/2; café Rio n° 7, ancien contrat : mars 4 12; mai 4 15. Santos n° 4, disp. 7 3/8; mars 6 03; mai 6 16; juillet 6 25; sept. 6 29; déc. 6 37.

SUCRES. — New-York, 5 mars. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison, 285. A terme, mai 158; juillet 157; sept. 156 1/2; déc. 157 1/2.

COTONS. — New-York, 5 mars. — En cents par lb : disp. 11 08; mars 10 98; mai 10 75. Nouveau contrat : mars 11 13; mai 11.

Liverpool, 5 mars. — Nouveau contrat : mars-avril 7 73; mai-juin 7 78; juillet-août 7 76.

METAUX. — Londres, 5 mars. — Argent : cpt. 20 15/116; à terme 20 13/16. — Or : 168 sh. — Etain : cpt. 254 7/6; terme 253 12/6. — Cuivre standard 62. — Plomb 25. — Zinc 25 15/—.

LE TEMPS HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Le *Temps* publie
une édition hebdomadaire illustrée
qui donne chaque semaine un résumé des événements militaires, politiques et sociaux du monde entier.

Cette édition présente certains aspects (la Mode à Paris, photographies, dessins humoristiques) que ne comporte pas le *Temps* quotidien. D'éminents écrivains y consacrent chaque semaine des articles inédits aux questions d'actualité.

Bien que le *Temps hebdomadaire illustré* soit plus spécialement destiné aux pays éloignés de la France où le *Temps* quotidien n'arrive qu'après de longs délais, les nombreuses demandes qui nous ont été adressées nous engagent à accepter dès maintenant les abonnements provenant de la France et des pays étrangers limitrophes.

Nous précisons que pour la France les abonnements seuls sont acceptés. L'hebdomadaire ne sera pas vendu au numéro.

Le tarif des abonnements est le suivant :

	3 mois	6 mois	Un an
France-colonies	15 »	28 »	50 »
Etranger :			
Pays à plein tarif	22 »	40 »	75 »
Pays à demi-tarif	19 »	35 »	63 »

Le montant des abonnements peut être envoyé par chèque ou mandat à l'administration du *Temps hebdomadaire illustré*, 5, rue des Italiens, à Paris, ou au compte chèques postaux Paris n° 2486-49.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28666 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste — DIMANCHE 10 MARS 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER... Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité

Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGE 1

Les Opérations militaires. — La Guerre sur mer. — La Tentative suédoise de médiation dans la guerre russo-finlandaise.

PAGE 2

Texte de l'accord industriel franco-britannique. — Nouvelles de l'étranger.

Les Visites de M. Sumner Welles. — Chambre. — Sénat. — Nouvelles du jour. — La Vie économique.

PAGE 3

Au jour le jour : Propagande, MAURICE DUVAL. — *Académies. — Echos et informations. — Tribunaux. — Informations financières. — Les Spectacles. — La T. S. F.*

PAGE 4

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — La Médiation suédoise dans le conflit russo-finlandais. — M. Sumner Welles à Paris. — Sur mer. — Visite à la votte anglaise (IV),* R.-L. CRU.

Paris, le 9 mars 1940

BULLETIN DU JOUR

LE SORT DE LA FINLANDE

Tout l'intérêt se concentre naturellement sur les pourparlers amorcés entre la Russie soviétique et la Finlande à Stockholm, et que la Suède, sous la pression de l'Allemagne, à en juger par les informations recueillies dans les milieux neutres, s'efforce de favoriser de toute l'influence qu'elle peut avoir sur la petite nation voisine victime de la plus odieuse des agressions et dont le salut commande la sécurité même des Etats scandinaves. Il y a dans cette négociation improvisée des dessous singulièrement troublants, et qui font qu'on ne peut réellement envisager avec quelque confiance des pourparlers que la situation sur le terrain ne suffit pas à expliquer. Tout cela appelle la plus grande réserve, d'autant plus que les précisions font défaut et qu'on se trouve en présence de nouvelles contradictoires, d'un ensemble de rumeurs très difficiles à contrôler et dont ne se dégage jusqu'ici aucune claire réalité.

Ce qu'on sait par des informations de presse, c'est que des personnalités finlandaises responsables se trouvent à Stockholm et que des contacts ont été pris dans cette capitale en vue d'une médiation sur la base de suggestions faites par Moscou. L'idée même d'une médiation était dans l'air depuis quelque temps déjà. Elle est d'origine allemande, et, en dépit de tous les démentis de Berlin, on l'a vue renaître chaque fois que l'on a cru pouvoir exploiter la situation militaire dans le sens de la conclusion d'un compromis dont la Finlande ferait les frais. L'Allemagne, qui, bien qu'étant l'associée de la Russie soviétique, n'a pas reconnu le soi-disant gouvernement populaire finlandais établi par Moscou à Terijoki et a continué à entretenir des relations officielles avec le seul pouvoir légal d'Helsinki, a cru pouvoir tirer le meilleur parti pour elle-même de l'équivoque ainsi créée. Elle s'est efforcée d'amener le gouvernement russe et le gouvernement finlandais à envisager une reprise des négociations qui furent brutalement interrompues à la fin du mois d'octobre dernier par l'agression de l'armée rouge. La diplomatie hitlérienne ne paraît pas avoir eu de succès dans cette tentative, Moscou, par souci du prestige stalinien, ne pouvant se résoudre à traiter avant d'avoir obtenu un résultat important sur le terrain, et la Finlande, qui n'a désespéré à aucun moment de sa propre cause, ne concevant la paix qu'avec la garantie de son indépendance et l'intégrité de son territoire national.

Mais l'Allemagne est impatiente de voir liquider le conflit russo-finlandais. Il est possible qu'elle ne considère pas sans en éprouver quelque satisfaction intime la démonstration de la faiblesse militaire russe qui a été faite au cours de trois mois et demi d'hostilités, ce qui la venge des durs sacrifices qu'elle a dû consentir pour s'assurer l'appui de M. Staline. Pourtant, à la longue, les revers de l'armée rouge finissent par avoir des répercussions dangereuses sur sa propre politique. Aussi longtemps qu'elle est paralysée par le conflit finlandais, l'Union soviétique ne peut assurer à l'Allemagne l'aide économique promise au Reich, tous les plans concertés entre Moscou et Berlin sur la base de la collusion germano-russe sont ajournés, sinon bouleversés. En réalité, une médiation mettant fin à l'heure actuelle aux hostilités russo-finlandaises se ferait, si elle pouvait aboutir, non pas tant au bénéfice des deux nations en lutte armée, mais principalement au profit de l'Allemagne, laquelle se rend bien compte que la crise finlandaise est devenue, par la force des choses, un facteur important de la guerre européenne.

N'ayant pu réussir à imposer sa propre médiation aux gouvernements de Moscou et d'Helsinki, la diplomatie allemande s'efforce maintenant d'arriver à ses fins en usant sans scrupules des moyens de pression dont elle dispose à l'égard des Etats scandinaves pour déterminer ceux-ci, principalement la Suède, à exercer toute leur influence sur la Finlande afin de l'amener à capituler devant les exigences russes. La manœuvre s'indiquait déjà, ainsi que nous l'avons souligné, dans le communiqué publié à l'issue de la conférence à Copenhague des trois ministres des affaires étrangères de Suède, de Norvège et du Danemark, et c'est la Suède qui, sous la menace directe de Berlin, se voit contrainte d'assumer la responsabilité de cette grave opération diplomatique. Une chose est certaine, c'est que des contacts ont été effectivement établis à Stockholm. On en a la confirmation par le communiqué publié hier à Helsinki, et où il est dit « que le gouvernement finlandais a appris que l'U.R.S.S. se serait proposé de présenter à la Finlande des exigences plus étendues que celles de l'automne dernier ». Ce communiqué ajoute que, toutefois, on ne connaît pas encore le détail de ces exigences.

C'est le seul texte auquel on puisse se référer pour apprécier la situation. Cette note, rédigée en termes si vagues, confirme du moins qu'il y a des suggestions russes, dont on ignore le détail il est vrai, mais dont on sait pourtant qu'elles comportent des exigences plus étendues que celles formulées par Moscou au mois d'octobre dernier et que le gouvernement d'Helsinki repoussa comme étant incompatibles avec l'indépendance et la souveraineté de la République finlandaise. C'est aux Finlandais seuls qu'il appartient de décider s'ils doivent se résoudre à négocier dans les circonstances actuelles et à des conditions qui, semble-t-il, ne leur assureraient pas toutes les garanties nécessaires pour l'avenir de leur pays. Leur décision dépendra, peut-on penser, de leurs propres moyens de résistance après trois mois et demi de lutte acharnée, de la manière dont jouera à leur égard cette solidarité des Etats scandinaves si solennellement proclamée à plusieurs reprises, et enfin de l'efficacité de l'aide qui leur sera donnée par les puissances qui, elles aussi, combattent pour le droit et la liberté du monde. Nous sommes à l'heure grave où chacun doit savoir prendre courageusement ses responsabilités et faire loyalement tout son devoir.

L'OCCASION

La sagesse des nations dit : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » La Finlande s'est prêté à elle-même une aide héroïque, et les effets en ont été tels que le monde entier, au spectacle de la résistance finlandaise, a été saisi de surprise et d'admiration. Mais le ciel reste obscur; — ou, plutôt, les secours qui sont venus du « ciel » à la Finlande ne semblent pas encore suffisamment s'accorder à l'expression de cette surprise et de cette admiration.

Le moins que nous en puissions dire ici — où nous n'entendons point examiner en détail l'évolution des rapports de la Finlande, attaquée par la Russie, avec la Grande-Bretagne et la France, elles-mêmes en état de guerre avec l'Allemagne alliée de cette même Russie, — le moins que nous en puissions dire, c'est que ces hommages à une nation qui place l'honneur au-dessus de tout ne suffisent point à faire échouer les manœuvres perfides de la diplomatie hitléro-soviétique.

Sans doute, la Finlande est-elle maîtresse de son destin. Mais la France est aussi maîtresse de ses actes, et le sort de la Finlande ne se décide pas, au jugement de la France, en quelque Sirius métaphorique. Il n'est pas indifférent à la France que la Finlande subisse le joug soviétique. Il n'est indifférent ni à sa dignité ni à ses intérêts politiques, économiques et militaires, que certains points de la Finlande servent de « bases » à la Russie et par conséquent à l'Allemagne.

Mais, dira-t-on, la France, connaissant cette vérité, a pris les décisions et les responsabilités que cette vérité commande. Elle a pris des décisions, et il faut du temps pour que ces décisions s'exécutent. L'Allemagne et la Russie n'ont pas, elles, laissé au temps son cours normal, qui est lent... L'Allemagne et la Russie ont, comme on dit, mis à profit le temps que nous perdions à interroger tous les points de l'horizon; elles se sont fixé un but, elles se sont pressées de l'atteindre. Elles ne le touchent point encore. Il semble, à certaines informations qui remplissent tous les journaux de l'univers, qu'elles s'en sont rapprochées...

Les militaires ont coutume de professer, paraît-il, que la guerre est l'art de profiter des occasions. Mais aucune occasion ne se présente sans s'accompagner de quelques risques. Une occasion est un ensemble de circonstances qui paraissent augmenter le nombre des chances de succès d'une entreprise au détriment du nombre des chances d'insuccès. Si les militaires parlent ainsi, l'expérience les inspirant, on se demande comment peuvent bien parler les politiques devant les mêmes faits. La guerre étant, le devoir étant pour ceux qui la conduisent de remporter la victoire le plus tôt possible, quel principe pourrait dominer l'action des politiques qui ne soit pas exactement celui que les militaires ont coutume de formuler?...

On entend parfois d'étranges avis qui affectent de contredire l'opinion courante : la Finlande est trop loin de nous; il serait imprudent de disperser nos forces; la Russie n'est pas ce qu'un « vain peuple » pense... Nous tenons ces avis pour insensés afin de n'avoir pas à les tenir pour pernicieux. La prudence et la prévoyance restent évidemment les grandes règles de la guerre; mais l'inertie serait la condition première de la défaite s'il était possible qu'elle devînt notre seule tactique.

Il n'en est rien, dieu merci; et la France ne cessera pas de rappeler aux autres nations du monde — et d'abord aux nations avec qui elle est en état de guerre — qu'elle est à la fois la patrie du courage, de la raison et de l'esprit.

UNE DESTINÉE

Vingt-deux ans ! Plus longtemps que Rip n'a cru dormir dans la forêt. Comme Rip l'a rêvé, voici qu'il revient, vieilli, parmi les hommes. Il verra qu'on ne l'avait pas oublié. Des hommes d'Etat qu'il saluait avec un peu de crainte, des pédants qui le félicitaient avec condescendance, sont pour les jeunes gens comme s'ils n'avaient jamais existé. Mais ils connaissent le nom et la légende de Nijinski. Elle s'est enrichie pendant cette longue retraite; et sa raison, réveillée, dit-on, va peut-être trouver sa gloire plus grande qu'il ne l'avait espérée. L'orgueil d'un danseur est remarquable; mais ce danseur-ci a beaucoup souffert de sa déchéance prématurée. Il aura la surprise de voir que ses successeurs, qui n'avaient rien à redouter de lui, l'ont exalté et presque déifié. On lui montrera des traités sur la danse peuplés des quelques images qu'on gardait de lui, le corps couvert d'une peau de bête tachetée, ou enlacé de vigne, ou paré de roses. Les savants chorégraphes, et au-dessus de tous le sensible André Lewinson, qui écrivait si bien en français, ont ajusté pour lui leurs plus belles phrases. On le croyait comme mort. Il y a quelques mois, nous avions été trop impressionnés par l'expérience qu'on avait tentée quand son disciple le plus fameux était allé danser devant lui, et l'avait fait pleurer. Cependant, le voici guéri. Le supplice a été profitable...

Ce ne fut qu'un danseur. Mais se souvient-on de la joie qu'il nous a donnée avec la divine Pavlova ? Nous connaissions la danse spirituelle et exacte de nos virtuoses. Il se pourrait même que, pour la technique, Nijinski eût, dans ses plus beaux instants, des défauts que nos professeurs auraient su corriger. Mais il était dionysiaque. Nous lisions Nietzsche, — je parle de ce petit groupe de passionnés de musique et de théâtre qui, après avoir, deux francs par deux francs, aux galeries de l'Opéra-Comique, défendu *Pelléas*, venait s'enfiévrer aux ballets russes, — et nous reconnaissions dans les bonds et les tournoiements de cet homme-bête, de cet innocent voluptueux, de ce ressort de chair, le don d'*enivrement*, et les mystères du lyrisme oriental. Les chants de Zarathoustra s'accordaient merveilleusement à l'art spontané et farouche de Nijinski. « Mon pied est un sabot de cheval; avec lui je trotte et je galope par monts et par vaux, de-ci, de-là, et le plaisir me met le diable au corps pendant ma course rapide... » Nous n'étions pas très sportifs, il faut s'en confesser. L'allégresse corporelle des Russes nous donnait des secondes d'illusion, où il nous semblait ne plus tenir à la terre. L'étude nous épaississait. Et Nijinski semblait dire : « Je suis l'ennemi de l'esprit de lourdeur, je suis comme un oiseau. » C'était une protestation contre la douceur un peu molle et l'agréable engourdissement de ce temps-là.

Mais que va-t-il penser, le dormeur éveillé? Son pays, qui nous apportait alors une leçon de joie, de divines folies rythmiques et d'étincelants bouquets de couleurs, est plongé dans le gris sale, porte l'uniforme de la misère, et la leçon de joie s'est tellement corrompue que le monde se détourne avec horreur de ce mauvais maître. L'esprit de lourdeur a envahi des nations entières. Que disait Nietzsche, encore, à l'époque où il croyait libérer l'humanité? « Tout mâcher et tout digérer, c'est faire comme les porcs! Toujours dire I-A, c'est ce qu'apprennent seuls l'âne et ceux qui sont de son espèce. » Des millions et des millions d'hommes disent *ja*, à chaque parole du chef, et marchent en troupeau vers l'assassinat et la mort, pour de mauvaises causes. Les êtres que Nijinski incarnait, et dont nous aimions la liberté, le faune capricieux regardant la lumière à travers des peaux de raisins, le spectre de la rose fuyant par la fenêtre, le naïf et bon Petrouchka, qui ose rêver d'eux, maintenant? Les ballets de Diaghilev ont été l'un des derniers bonheurs de ce siècle. On les croyait une aurore. Etait-ce donc le dernier effort vers la beauté de cette grande race inventive, mais si facile à tromper?

En regardant le profil camus de Nijinski, il faut bien soupirer. On conte qu'il veut finir sa vie en Amérique. L'Europe qu'il retrouve lui paraît trop différente de celle qu'il a connue, sans doute. Et la guerre est en horreur à la danse. Il fuit. Espérons pour lui que la laideur ne le rattrapera pas.

ROBERT KEMP.

LA GUERRE SUR MER

En décembre, 307 marins de la marine de commerce britannique ont été tués

On mande de Londres, le 9 mars, à l'agence Havas :

On a publié, hier soir, la liste des matelots de la marine marchande qui ont péri en mer par suite de l'action ennemie dans le courant du mois de décembre. Cette liste donne une idée de la sauvagerie des méthodes employées par les Allemands contre de paisibles bateaux marchands. Elle contient les noms de 151 matelots qui ont péri directement « par suite de l'action ennemie », et de 156 autres qui ont été noyés, ou que l'on considère comme ayant été noyés.

Les pertes de la marine marchande allemande

On précise que trente-trois navires marchands allemands ont maintenant été coulés, la plupart sabordés par leurs propres équipages, pour éviter d'être pris. Leur tonnage global s'élève à 177,227 tonnes. Les Allemands ont eu, en outre, 26 navires capturés, formant ensemble 98,330 tonnes.

Sabordage d'un navire allemand

On mande de Londres, le 8 mars :

D'après des renseignements arrivés aujourd'hui à l'amirauté, le navire allemand *Uruguay*, de 5,846 tonnes, en provenance de Hambourg, s'est sabordé après avoir été arrêté par un navire de guerre britannique dans l'Atlantique-Nord. L'équipage, composé de quatorze officiers et de quarante hommes, a été fait prisonnier à bord du navire anglais.

Un vapeur anglais coulé

On mande de Londres, le 8 mars :

Le vapeur de Liverpool *Counsellor* (5,068 tonnes) a été coulé « par suite de l'action ennemie » au large de la côte nord-ouest, aujourd'hui. L'équipage a été débarqué dans un port de la même côte.

Le navire italien bombardé et incendié par un avion allemand

On mande de Londres, 8 mars :

Suivant les survivants de l'*Amelia-Lauro* (5,335 tonnes), bombardé et incendié dans la mer du Nord, l'avion allemand avait lancé sur leur navire bombes sur bombes. Le capitaine Massimiliano Lepaci a déclaré :

J'ai entendu un bruit qui m'a paru bizarre. Je m'informais pour savoir si les moteurs fonctionnaient normalement lorsque je m'aperçus qu'un avion survolait notre navire. Après nous avoir bien examiné, il prit le large. Mais, dix minutes plus tard, il revint, fonça sur nous et jeta quatre bombes sur le navire.

Nous ignorions tout d'abord quelle sorte d'engins étaient ces bombes, mais nous nous rendîmes compte qu'elles contenaient un certain nombre de plus petites bombes incendiaires. Ces dernières n'explosaient pas immédiatement; mais le pont avait déjà été en grande partie détruit, et notre appareil de T.S.F. avarié. Le sans-filiste était blessé, et l'un de ses camarades installa une antenne de fortune. Cependant qu'il envoyait des signaux de détresse, je lançais des fusées.

Un autre navire italien, le *Titania*, s'approcha alors de nous et nous pûmes ramer jusqu'à lui. Environ une heure plus tard, des explosions se produisirent à bord de l'*Amelia-Lauro*. Les petites bombes incendiaires ayant explosé, la totalité du pont était en flammes. Nous ne pouvions rien faire, et le *Titania* nous prit à bord du bateau de sauvetage qui nous ramena à terre.

L'un des membres de l'équipage, Tormasso Joroviello, âgé de seize ans, a déclaré de son côté que le navire naviguait avec toutes ses lumières et que l'avion a certainement dû discerner le pavillon italien à bord du navire avant de l'attaquer. Il a ajouté que l'*Amelia-Lauro* n'était pas armé et que l'avion est descendu à quelques mètres du navire.

Rappelons que, la semaine dernières, un autre navire italien, le *Mira* (2,277 tonnes) avait été bombardé et mitraillé par un avion allemand dans la mer du Nord alors qu'il faisait route vers un port écossais.

Chalutiers attaqués par des avions allemands

On mande de Londres, le 8 mars :

Les équipages de chalutiers arrivés au début de la matinée dans un port de la côte est ont déclaré avoir été attaqués par des avions ennemis dans l'obscurité hier soir, quelques heures après avoir pris la mer.

L'*Aucuba* et le *Persian-Empire*, déjà victimes de plusieurs raids précédents, furent attaqués vers 20 heures à quelques milles au large, les aviateurs ennemis tirant plusieurs rafales de mitrailleuses et lançant un certain nombre de bombes. Toutefois les deux bateaux ne furent pas atteints et réussirent à s'éloigner à la faveur de l'obscurité, ayant éteint tous leurs feux de position.

Le chalutier *Emulator*, déjà sérieusement touché par des balles de mitrailleuses il y a quelques jours, aurait également été attaqué et de nouveau atteint par des balles de mitrailleuses. Il n'y aurait toutefois aucune victime.

On mande d'Ostende, le 8 mars :

Le chalutier belge *H-65* a été mitraillé au nord de Zeebrugge par un avion non identifié. Le pont a été traversé par plusieurs balles, mais l'équipage est indemne.

Un cargo allemand quitte Montevideo

On mande de Montevideo, le 8 mars :

Le cargo allemand *Lahn* a quitté le port à 17 heures. Il a demandé un pilote pour traverser le rio de la Plata.

Le *Lahn* était arrivé en novembre en compagnie du *Tacoma* actuellement interné pour sa participation dans l'affaire de l'*Admiral-Graf-Spee*.

Le *Lahn* a chargé récemment de la laine, des cuirs et du charbon.

La surveillance des côtes américaines

On mande de Washington, le 8 mars :

On apprend, dans les milieux compétents, que les pays de l'Amérique centrale ont autorisé les avions de la patrouille des côtes américaines à surveiller leurs territoires sans être obligés d'obtenir une autorisation spéciale pour chaque vol au-dessus de ces pays. Cet accord est semblable à celui qui existe depuis longtemps avec la République de Panama pour la défense du canal.

LES OPERATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS

DU 8 MARS (SOIR)

Sur le versant ouest des Vosges une rencontre a eu lieu ce matin entre un détachement français et un détachement allemand et s'est terminée à notre avantage.

DU 9 MARS (MATIN)

Rien à signaler.

DANS LES AIRS

Raid britannique sur la baie d'Héligoland

On mande de Londres, le 8 mars :

Les avions de la Royal Air Force ont bombardé hier, près de Borkum, trois navires de patrouille ennemis.

Dans la nuit du même jour, une attaque a été faite sur un navire auxiliaire allemand près de Sylt.

Deux avions Heinkel, rencontrés aujourd'hui au-dessus de la mer du Nord, ont été assaillis, et, croit-on, touchés.

Le survol de la Pologne

On mande de Londres, le 8 mars :

On apprend que des milliers de tracts ont été lancés par les avions de la R.A.F. au cours de leur survol de la Pologne, la nuit précédente.

On croit savoir que les appareils britanniques qui étaient partis d'Angleterre de jour, ont atteint la Pologne la nuit, après avoir survolé l'Allemagne sur 640 kilomètres. Ils ont atterri en France après leur vol.

Un avion de bombardement abattu

Un avion de bombardement allemand a été abattu, vendredi après-midi, au large de la côte du nord-est de l'Ecosse.

Le bombardier Heinkel descendu vendredi après-midi, est le 45e avion allemand abattu au-dessus ou au large des îles britanniques, depuis le début de la guerre. Neuf appareils allemands furent, en outre, également depuis le début des hostilités, si sérieusement endommagés, qu'ils n'ont probablement jamais regagné l'Allemagne.

LE VOYAGE DE M. VON RIBBENTROP A ROME

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone, samedi matin 9 mars :

Les journaux annoncent le départ pour Rome, par train spécial, de M. von Ribbentrop. Aucun commentaire n'accompagne la nouvelle. Seules, quelques lignes du *Popolo di Roma* rappellent que les accords de l' « axe » (ce mot n'était plus prononcé et écrit depuis longtemps) prévoient des échanges de vues entre les dirigeants des deux nations chaque fois que se présentent d'importants problèmes intéressant les deux parties.

Les correspondants de journaux italiens à Berlin relèvent que la presse allemande souligne l'importance de la visite. Le voyage du ministre des affaires étrangères du Reich démontrerait, une fois de plus, la cordialité et la solidarité des deux nations amies. L'opinion publique et la presse allemandes suivraient attentivement les phases et le développement du « duel italo-britannique ».

Selon le correspondant du *Messaggero*, « la réserve, dont s'inspirent les sphères officielles italiennes à ce propos, est interprétée à Berlin comme une preuve de la gravité du problème en jeu et ne signifierait nullement que la diplomatie italienne soit restée inactive. »

Le même journal cite un article de la *Frankfurter Zeitung*, faisant observer que la participation allemande au commerce italien, de 1935 à ce jour, a plus que doublé et rappelant qu'à l'occasion des derniers accords conclus à Rome entre les deux nations, le Duce a manifesté son intérêt particulier en intervenant personnellement.

La *Frankfurter Zeitung* ajoute que la collaboration italo-allemande s'étend sur un domaine de l'économie continentale où l'Angleterre ne peut exercer aucun influence et conclut que la suspension des fournitures de charbon allemand à l'Italie par voie de mer n'est qu'un « trou dans l'eau » et ne créera pas de nouvelle situation dans les rapports économiques italo-allemands.

M. von Ribbentrop arrive à Rome, en compagnie de nombreux fonctionnaires. Il est bien évident que les conversations porteront sur tous les problèmes européens à l'ordre du jour ; à savoir la mission de M. Sumner Welles, le blocus naval, les rapports avec la Russie, la situation dans le Proche-Orient.

Informations de source allemande

On télégraphie de Rome, 9 mars :

La radio allemande annonce que M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, est parti ce matin, à 6 heures, pour Rome.

La radio ajoute que l'objet du voyage de M. von Ribbentrop est de « faire une visite répondant à celle que le comte Ciano a faite à Berlin récemment. »

D'autre part, la radio allemande a diffusé, à 22 heures, un certain nombre de commentaires sur cette visite, en déclarant notamment que le ministre aura des entretiens avec le Duce et le comte Ciano « sur les problèmes actuels de la politique mondiale ».

L'EMBARGO SUR LE CHARBON ALLEMAND livré à l'Italie

On mande de Londres :

Suivant le rédacteur diplomatique de la Press Association, la réponse du gouvernement britannique à la protestation italienne contre l'application du contrôle de la contrebande des alliés, et plus particulièrement l'arrêt des expéditions de charbon allemand vers l'Italie, sera conçue en termes fermes, mais amicaux.

La Grande-Bretagne précisera certainement que, conformément aux termes de l'ordre en conseil sur les représailles de novembre dernier, elle ne peut permettre le passage de charbon — ou de toutes autres exportations — allemand à travers les mailles du blocus allié.

La réponse traitera également et complètement des autres points soulevés par l'Italie.

A Londres, on estime qu'il y a des deux côtés des indices d'un désir d'aboutir à un règlement, et entre temps les pourparlers économiques et commerciaux anglo-italiens ont seulement été suspendus et non rompus.

On mande de Rome, 8 mars :

La presse italienne s'abstient dans l'ensemble de tout commentaire sur la question du charbon. Quelques journaux se bornent à manifester leurs sentiments par des titres suggestifs. Ainsi la *Stampa* écrit : « L'Angleterre s'obstine dans son action illégale ». Le *Popolo d'Italia* écrit : « Incompréhension croissante pour les intérêts vitaux de l'Italie ».

Les commentaires des presses anglaise et française sont largement reproduits; de même certaines appréciations d'organes neutres que les journaux de la péninsule se plaisent à présenter comme des témoignages de la solidarité des non-belligérants pour l'action italienne « contre l'illégalité des systèmes britanniques ». Les correspondants italiens à Paris et à Londres signalent les bonnes dispositions dont font preuve à l'égard de l'Italie les journaux des deux côtés de la Manche.

L'agression soviétique contre la Finlande

LA TENTATIVE SUÉDOISE DE MÉDIATION

Il ne serait pas publié de communiqué à ce sujet, à Helsinki, avant lundi prochain

On mande d'Helsinki à l'agence Havas, le 8 mars au soir :

On avait laissé espérer, cet après-midi, qu'un communiqué serait donné avant minuit. Il n'en sera rien. Ce ne serait que lundi prochain, a déclaré une personnalité politique, que l'attente presque anxieuse de l'opinion publique pourrait avoir un commencement de satisfaction.

La réponse à la médiation suédoise a été longuement étudiée. On ne peut trouver ici d'indices que les délibérations qui la précédèrent aient été pénibles du fait de divergences importantes. Il semble que le problème posé était surtout d'ordre tactique : convenait-il de repousser « de plano » des ouvertures russes qui, vraisemblablement, se traduiraient par des propositions allant au-delà de celles de l'automne dernier, alors que l'échec russe est évident ?

On ne parle pas ici de victoire finlandaise, mais on a le sentiment profond d'avoir déjoué les plans soviétiques par une résistance d'une efficacité inattendue. Cette volonté de résistance n'a en rien diminué. Les Russes l'ont encore constaté ces jours derniers, dans la baie de Viipuri, sur tout le front de Carélie, et sur les glaces du golfe de Finlande.

Les délégués finlandais, affirme-t-on, ne sont pas partis pour recevoir des ordres, mais pour s'informer avant d'engager de véritables négociations. Ils savent déjà que l'aide suédoise peut évoluer et que, si elle disparaissait tout à fait, les données du problème russo-finlandais seraient profondément modifiées. On se rend compte que le revirement de l'attitude suédoise ne peut venir que d'une pression allemande.

Il est jusqu'ici impossible d'avoir confirmation du départ d'une délégation finlandaise pour Riga où, dit-on, elle rencontrerait les envoyés soviétiques.

Voici le texte authentique du communiqué publié à Helsinki, jeudi, et qui a saisi l'opinion finlandaise de la nouvelle des négociations :

Le gouvernement finlandais a été informé que l'U. R. S. S. se serait proposée de soumettre à la Finlande des demandes dépassant celles d'octobre dernier. Toutefois, on n'en connaît pas le détail.

Une interview de M. Tanner

On mande de Stockholm, le 8 mars :

L'*Aftonbladet* publie une interview de M. Tanner, ministre finlandais des affaires étrangères, qui confirme le contact établi entre la Finlande et la Russie par une tierce puissance. Ce contact, selon lui, n'est pas rompu.

Calme de la population finlandaise

On mande de Stockholm, le 8 mars au soir :

L'envoyé spécial en Finlande du *Stockholm Tidningen* mande à son journal que l'absence de bombardement qui a été enregistrée aujourd'hui (vendredi) en Finlande serait due aux lourdes pertes causées, ces jours derniers, par l'aviation finlandaise à l'aviation russe. Elle proviendrait également de l'ouverture des négociations.

La nouvelle de ces négociations, écrit l'envoyé du journal, a éclaté comme une bombe à Helsinki. Les bruits les plus saugrenus ont circulé dans les milieux diplomatiques. On a dit, par exemple, que les Russes auraient la prétention de contrôler les chemins de fer finlandais.

En général, la population a accueilli la nouvelle de l'ouverture de négociations avec un calme remarquable. De tout temps, les Finlandais ont déclaré qu'ils étaient prêts à négocier une paix honorable. L'opinion générale, c'est que la Russie aurait tort de vouloir imposer une paix, comme si elle avait remporté une grande victoire militaire. En effet, les Finlandais ne sont pas du tout dans l'obligation de capituler et ne feront aucun sacrifice qui puisse porter atteinte à leur indépendance et à leur liberté.

L'impression causée en Finlande par l'attitude de la Suède

On mande d'Amsterdam, le 8 mars :

« On ne dissimule pas à Helsinki, écrit le correspondant du journal hollandais *Telegraaf*, que l'attitude de la Suède a fait une très pénible impression sur le peuple finlandais. On se montre très affecté que la Suède n'ait pas accordé l'aide attendue et dont dépend en grande partie le sort de la Finlande. »

Le correspondant hollandais estime que la Suède a été inspirée surtout par le souci de prévenir l'aide franco-britannique massive qui aurait pu entraîner la Scandinavie dans le conflit général.

Ce que seraient les conditions de paix de Moscou

On mande de Stockholm à l'agence Havas, le 8 mars au soir :

Les informations publiées jusqu'ici sur les condition de paix de Moscou ne paraissent pas correspondre entièrement à la vérité.

Ainsi, en ce qui concerne le lac Ladoga, la frontière demandée par les Russes s'arrêterait à Sortavala (localité à la pointe nord du lac Ladoga), où de sanglants combats se sont déroulés et dont le gouvernement soviétique semble avoir compris, après de rudes expériences, l'importance stratégique. La frontière, sur l'isthme de Carélie, suivrait en gros la ligne occupée actuellement par les belligérants.

Les Russes sont restés intraitables en ce qui touche Hangœ, dont ils réclament la base navale, mais, par contre, ils n'exigeraient pas Petsamo. Ils se borneraient à demander, à l'extrême-nord, la presqu'île des Pêcheurs, région cédée déjà par les Finlandais lors des pourparlers de l'automne dernier. Il s'ensuit que les conditions russes sont plus onéreuses que par le passé.

Il est impossible de prévoir si les négociateurs finlandais, qui se trouvent déjà à Moscou (?), pourront modifier les conditions qui, toutefois, n'ont pas un caractère d'ultimatum, dans ce sens qu'aucun délai n'a été fixé, jusqu'à nouvel ordre, par les Russes.

Tout ce qu'il est possible de dire, c'est que les Russes ont déjà rejeté les réserves finlandaises transmises par la Suède, ce qui laisse peu d'espoir d'obtenir des modifications considérables.

On mande de Stockholm, le 8 mars :

Suivant le *Social Demokraten*, qui se réfère à un journal libéral, organe du chef du parti populiste suédois, les Russes proposeraient un échange de territoires, notamment la cession de territoires soviétiques au nord du lac Ladoga, contre des cessions, d'ailleurs fort importantes, dans l'isthme de Carélie, dans la région de la province de Viborg et de Hangœ.

La Suède se défend d'avoir exercé une pression sur la Finlande

On mande de Stockholm à l'agence Havas, le 8 mars au soir :

On dément de la façon la plus catégorique, dans les milieux officiels suédois, que la Suède ait exercé la moindre pression politique ou diplomatique sur la Finlande pour une acceptation des conditions russes.

On fait remarquer, en outre, que la Suède n'a nullement assumé le rôle d'une puissance médiatrice, mais qu'elle s'est bornée exclusivement à servir, pour ainsi dire, de facteur pour porter les conditions russes à la connaissance des Finlandais. Elle n'a jamais dépassé les limites de ce rôle d'intermédiaire

D'autre part, on affirme que la Suède n'a pas pris l'initiative des négociations. Cette initiative vient uniquement du gouvernement des Soviets, qui avait prié le gouvernement suédois de renseigner la Finlande sur les bases d'un accord estimé possible.

Le *Nyc Daglicht Allehanda* assure de son côté que le rôle de la Suède se serait borné à celui d'un intermédiaire pur et simple. Le commissariat des affaires étrangères avait remis à la légation de Suède à Moscou ses conditions de paix, avec prière de les transmettre, par l'entremise du ministère des affaires étrangères de Suède, à la légation de Finlande à Stockholm.

Il y a lieu de remarquer qu'il y a là une preuve d'un radical changement dans l'attitude de la Russie envers le gouvernement de la Finlande, puisque lorsque la Suède voulut se charger de la représentation des intérêts de la Finlande, la Russie avait refusé, sous prétexte qu'elle ignorait le gouvernement Ryti.

Considérations de l'organe du président du conseil de Suède

On mande de Stockholm, le 8 mars :

Le *Social Demokraten*, organe du président du conseil, fait remarquer que la guerre russo-finlandaise est une mauvaise affaire aussi bien pour Moscou que pour Berlin.

Il croit que tous les pays scandinaves ont un intérêt essentiel à ce qu'une paix honorable puisse être conclue, une paix qui assure à la Finlande sa liberté et son indépendance complètes. « Plus la guerre russo-finlandaise se prolonge, plus la situation rend difficile pour la Suède ainsi que pour la Scandinavie tout entière de demeurer en dehors de cette lutte. »

Le *Social Demokraten* conclut :

Une intervention des puissances occidentales pour le sauvetage de la Finlande peut mettre la Suède dans une situation qui ne nous permette plus aucun choix. Si nous sommes obligés de choisir, nous savons de quel côté se placerait au moins 99 0/0 de notre peuple, mais en même temps il existe au moins 99 0/0 de la nation suédoise qui souhaite que nous échappions à ce dilemme tragique.

Il est possible qu'une paix russo-finlandaise signifie pour la Scandinavie qu'elle réussira à maintenir sa neutralité dans l'avenir, mais cet espoir, pour le moment, n'a qu'une base fragile et la bonne volonté russe de négocier n'est pas encore de nature à permettre des résultats positifs. C'est pourquoi il est plus sûr que nous ne nous fassions pas trop d'illusions mais que nous continuions par tous nos efforts à appuyer la Finlande, aussi bien en hommes qu'en matériel; et, d'autre part, il est également plus sûr de porter notre capacité de résistance à ses limites les plus considérables.

L'attitude de l'Allemagne

On mande d'Amsterdam à l'agence Havas, le 8 mars:

Les négociations qui seraient engagées entre la Russie et la Finlande, ne sont l'objet d'aucun commentaire de la presse allemande.

La plupart des journaux se bornent à reproduire un court communiqué militaire de l'état-major finlandais d'après lequel « de durs combats se livrent dans le secteur de l'isthme de Carélie ».

Visiblement, on ne veut pas, en Allemagne, par des informations ou des commentaires prématurés, susciter dans le public allemand l'impression qu'une médiation allemande est en cours dans le conflit russo-finlandais.

Etant donnée l'incertitude qui règne quant aux résultats de ces pourparlers, la presse allemande ne veut pas publier d'informations avant d'être assurée que la médiation réussira

L'agence Belga publie, dans une dépêche de Berlin, une note officieuse allemande qui déclare :

Au sujet des bruits non confirmés mais très discutés dans la presse étrangère concernant les efforts tentés pour faire cesser le conflit russo-finlandais, il n'y a, du côté allemand, aucun communiqué à faire ou prise de position à déclarer.

Dans les milieux politiques de Berlin, on souligne uniquement que l'attitude de l'Allemagne dans la question finlandaise, caractérisée par la non-participation et la neutralité du Reich dans ce conflit, est connue de manière suffisante et a été expliquée plusieurs fois.

On mande de Berne à l'agence Havas, le 8 mars :

On souligne de plus en plus à Berlin que le gouvernement du Reich, à la suite de l'évolution de la situation en Scandinavie, concentre de nouveau toute son attention sur « l'espace scandinave ». La Wilhelmstrasse déclare que le développement des problèmes qui se dessinent autour de cet espace nordique est suivi par l'Allemagne avec la plus grande vigilance et que l'on est prêt, s'il le faut, à prendre les décisions nécessaires.

Moscou ne voulait pas du Reich comme médiateur (?)

On mande de Stockholm, le 9 mars :

Le journal *Dagens Nyheter* publie un article dans lequel il fait observer que la Russie ne voulait absolument pas du Reich comme médiateur entre elle et la Finlande. Il ajoute que la Suède a cru devoir transmettre les conditions russes, « les Finlandais ayant toujours été disposés à traiter ».

Il termine en déclarant que la Russie devra abandonner tout projet de bolcheviser la Finlande ou de traiter ce pays comme l'Allemagne a traité la Tchécoslovaquie après Munich.

Défense de la Finlande par l'organe du Vatican

On mande de la Cité du Vatican, le 8 mars :

L'éventualité d'un armistice finlando-soviétique inspire à l'*Osservatore Romano* d'amères considérations sur la manière dont la presse de certains pays juge les véritables intérêts de la Finlande, et sur la tendance de certains commentateurs étrangers à présenter les éléments nationalistes finlandais comme des victimes des « menées franco-britanniques ».

On a peine à se défendre, écrit le journal du Vatican, d'un sentiment de mépris en face de la tentative de faire passer les Finlandais pour les instruments d'on ne sait quels « fomenteurs de guerre », eux qui ont tout fait précisément pour éviter la guerre, et qui ont été contraints de prendre les armes lorsque l'armée soviétique, sans aucun motif, sans l'ombre d'une raison plausible, a attaqué la Finlande et bombardé ses habitants.

Les Finlandais ne sont victimes d'aucune influence, ils sont les victimes d'un agresseur contre lequel ils défendent l'un des droits les plus fondamentaux, c'est-à-dire le droit à l'indépendance. Cette attitude n'est pas seulement un droit, mais un devoir, qui prend un caractère sacré lorsque l'agresseur est l'ennemi de la civilisation, et le fourrier de la barbarie.

Et l'*Osservatore Romano* de prendre la défense de la France et de la Grande-Bretagne contre leurs accusateurs, complices de Berlin et de Moscou.

On accuse les Etats amis de la Finlande, écrit-il, de travailler à la ruine de celle-ci, en lui envoyant des

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

secours qui devraient servir, dit-on, à prolonger le conflit; mais on oublie que ces secours ont été demandés par le gouvernement d'Helsinki lui-même, et personne ne pourra contester à ce pays victime d'une agression le droit de demander des secours contre l'envahisseur.

Aussi, ni la Finlande en faisant appel à l'aide des Etats amis, ni ces derniers en offrant leur appui, n'ont travaillé ou voulu travailler à l'élargissement du conflit.

L'organe du Saint-Siège faisant ensuite allusion aux pourparlers de Stockholm souhaite que, quel que soit le résultat de ces négociations, le sang déjà versé par les Finlandais ne l'ait pas été en vain.

Quel que puisse être le résultat de ces conversations, déclare-t-il, les esprits droits ne manqueront pas de reconnaître que la Finlande remplit et continue à remplir son devoir en résistant à l'agresseur.

La capitulation sans résistance, si tragique que soit cette dernière, coûterait à la Finlande non seulement la perte de son indépendance, mais encore la perte de son honneur.

Quelle que soit la tournure que puisse prendre maintenant le conflit finlando-soviétique, il est manifeste que la Finlande a doublement droit, après les premiers mois d'une guerre vaillamment combattue, à la vie et à l'indépendance.

D'ailleurs, rappelle le journal officieux, le principe fondamental de la politique d'Helsinki est que la Finlande n'entend point renoncer à la défense de son indépendance.

L'*Osservatore Romano* souligne à ce sujet que les Etats scandinaves eux-mêmes, lors de la récente conférence de Copenhague, ont formellement déclaré qu'un armistice éventuel ne pourrait s'obtenir qu'à la condition que l'indépendance finlandaise soit respectée.

Mais, se demande l'organe officieux du Vatican, peut-on penser que cette intégrité serait vraiment assurée le jour où la Finlande déposerait les armes, et accepterait une paix de compromis, ayant pour résultat de la priver de ses espaces vitaux et de ses zones stratégiques.

De toutes façons, conclut-il, lorsque la Russie aura occupé les ports militaires de la Finlande en plus des bases navales qu'elle possède déjà en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, Moscou sera le maître incontesté de la Baltique et dictera sa loi à tous les pays de la Baltique, parmi lesquels la Suède se trouve en premier lieu.

Aussi bien ne voit-on pas quels avantages substantiels et durables les Etats scandinaves pourraient obtenir d'un armistice qui impliquerait une capitulation peu honorable pour la Finlande en face des exigences soviétiques.

L'ambassadeur américain à Moscou confère avec M. Molotov

On mande de Londres, le 8 mars au soir :

M. Lawrence Steinhardt, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, s'est rendu cet après-midi au Kremlin, où il a passé deux heures, de 17 heures à 19 heures, en conversation avec M. Molotov.

Ce matin, M. Steinhardt s'était entretenu avec le ministre de Suède, M. Asarson.

On ne sait si ces conversations étaient en corrélation avec les bruits qui courent à l'étranger sur les récents développements de la question finlandaise.

Les attaques soviétiques sur le front sud et sud-est sont partout contenues

Le commandement suprême de l'armée finlandaise publie le communiqué suivant, en date du 8 mars :

Sur terre. — Dans l'isthme de Carélie, la pression ennemie a continué contre la partie nord-ouest de la baie de Viborg. Les batailles sur les presqu'îles à l'entrée de la baie se sont terminées dans la soirée [de jeudi], l'ennemi n'ayant pas réussi à avancer.

Les attaques contre les positions finlandaises sur les îles ont été repoussées. L'artillerie finlandaise a détruit plusieurs tanks et, au moins huit canons ennemis, qui avaient avancé sur la glace.

Entre la baie de Viborg et le Vuoksi, l'ennemi a lancé des attaques locales qui ont été repoussées. Sept tanks et deux voitures blindées ont été détruits. Dans la direction de Paakkola, l'ennemi, après ses attaques de ces derniers jours, contre les positions finlandaises, a laissé plus de quatre cents morts.

Au sud de Vuosalmi, l'ennemi a tenté de passer sur la glace du Vuoksi et a été repoussé. Une trentaine d'attaques contre le Taipale ont échoué.

Au nord-est du lac Ladoga, une attaque contre Kollaanjoli a été repoussée; l'ennemi a laissé sur le champ de bataille environ deux mille morts.

Ailleurs, sur le front de terre, activité de l'artillerie et attaques locales, elles aussi repoussées.

Sur mer. — Au cours de la journée du 7, deux détachements ennemis se sont avancés sur la glace, en direction de Happaasaari et de Virolahti, mais ont été chassés.

Dans les airs. — Au cours de la journée du 7 mars, l'aviation finlandaise a continué ses reconnaissances et ses bombardements. Elle a ainsi bombardé et mitraillé les troupes, les voitures, les tanks et les colonnes massés par l'ennemi, sur la glace de la baie de Viborg.

Ailleurs, sur le front de terre de la baie de Viborg, l'action aérienne soviétique s'est limitée principalement aux régions de Kotka (sur le golfe de Finlande, à mi-chemin entre Viborg et Helsinki), Sakkijærvi et de la baie de Viborg.

Dans le reste du pays, faibles reconnaissances.

Selon des renseignements vérifiés, six avions soviétiques ont été abattus; deux cas sont incertains.

On a retrouvé, hier, un avion russe dont la destruction n'avait pas encore été publiée.

Communiqué soviétique

On mande de Moscou, le 9 mars :

Communiqué de l'état-major de la circonscription militaire de Léningrad, en date du 8 mars :

Aucun événement important. Dans le golfe de Viborg, les troupes soviétiques ont occupé Katilansaari, avec la bourgade de Rahkasaari, Tervasaari, l'île de Mustasaari, l'île et la bourgade de Hietasari.

Les troupes soviétiques se sont emparées de 12 canons, de 57 mitrailleuses, et de 2 millions de cartouches.

L'aviation soviétique a bombardé activement les troupes ennemies et a abattu 2 avions ennemis.

L'EFFORT INDUSTRIEL franco-britannique

Le texte de l'accord

On mande de Londres :

Voici le texte de l'accord auquel ont abouti les pourparlers entre la délégation de la Confédération du patronat français et la Fédération des industries britanniques — avec l'approbation des gouvernements des deux pays, — en vue de l'intensification de l'effort industriel commun :

1° Dans ces négociations, il est reconnu que la collaboration entre les industries française et britannique pour tout ce qui concerne l'effort militaire des alliés, est effectivement dirigé et contrôlé par le ministère de l'armement et le ministère du « Supply » respectivement, entre lesquels la collaboration la plus étroite existe déjà. Les industries françaises et britanniques placent toutes leurs ressources à l'appui de cet effort commun;

2° Il est en outre noté que la question du commerce réciproque entre la France et la Grande-Bretagne, a été récemment l'objet d'un accord satisfaisant entre les deux gouvernements;

3° La Confédération générale du patronat français, représentant l'industrie française, et la Fédération of british industries, représentant l'industrie britannique, étant déterminées à appuyer les efforts vers l'objectif commun des deux gouvernements se préoccupent, en premier lieu, du développement de la coopération en faveur des intérêts communs des deux pays dans les marchés d'exportation du monde;

4° La nécessité d'accroître le commerce d'exportation des alliés pendant la période de guerre et après cette période est d'un caractère vital, à la fois pour le succès de l'effort militaire et pour le bien-être économique des peuples des deux pays. Afin de se conformer à la politique des alliés, il est reconnu qu'il sera nécessaire de restreindre la consommation intérieure civile dans certains domaines afin de rendre possible une expansion du commerce d'exportation. Il est convenu que cette politique peut avoir à être ajustée de temps à autre afin de répondre aux nécessités du moment.

Il est par conséquent convenu entre les deux organisations :

a) Le but ultime à atteindre est une conduite du commerce d'exportation, de nature à assurer une rémunération équitable des producteurs, en tenant tout le compte nécessaire des intérêts des consommateurs;

b) Les deux organisations s'engagent à favoriser des accords entre les industries particulières de leurs pays respectifs, accords destinés à encourager la coopération, à éliminer la concurrence antiéconomique là où elle se produirait, et maintenir sur les marchés d'exportation respectifs un niveau de prix de nature à assurer le développement de la consommation;

c) Les deux organisations conviennent que des négociations doivent être entreprises aussitôt que possible entre les industries particulières, non seulement pour favoriser la coopération pendant la guerre, mais aussi pour créer un élément permanent des relations économiques entre les deux pays. Plus la zone d'industries couverte par de tels accords sera étendue, plus rapide sera l'expansion du commerce d'exportation pendant la guerre et la restauration d'un commerce sain à la fin des hostilités;

d) Les deux organisations conviennent de s'assister réciproquement en vue du maintien de leurs marchés existants et, de façon générale, de développer leur commerce d'exportation pendant la guerre. Elles sont par conséquent disposées à recommander à leurs gouvernements respectifs, dans les cas appropriés, la libération d'une partie de la capacité de production d'un pays consacrée aux armements en faveur du commerce d'exportation du pays intéressé; la diminution de production d'armements ainsi entraînée, étant compensée par une importation proportionnée d'armements de l'autre pays;

5° Les deux organisations conviennent que, pendant la guerre, dans toute la mesure du possible, les importations devront être obtenues dans les deux pays plutôt que de tiers pays.

6° Les deux organisations conviennent que, dans l'intérêt du renforcement de leur effort de guerre et du maintien de leur politique d'exportation, il est essentiel d'éliminer la concurrence franco-britannique dans l'achat de matières premières et d'obtenir un approvisionnement équitable de tels produits selon les besoins des deux pays;

a) Les deux délégations ont décidé de constituer elles-mêmes un conseil permanent industriel anglo-français qui maintiendra et développera les relations établies par cet accord et agira de façon appropriée chaque fois que la nécessité en apparaîtra;

b) La première tâche de ce conseil sera d'étudier la mesure dans laquelle les industries particulières de France et de Grande-Bretagne sont en position d'engager des négociations sur les questions d'intérêt commun et d'organiser de telles négociations;

c) Les deux organisations reconnaissent que les accords intéressant des industries complémentaires peuvent être aussi importants que ceux conclus entre les industries de même nature, et, chaque fois que cela sera nécessaire, ils feront tous leurs efforts pour favoriser de tels accords;

7° Les deux organisations sont disposées, lorsque l'occasion s'en présentera, à étudier avec les autorités intéressées l'extension de la collaboration économique et financière entre les deux empires;

8° *a)* Les deux organisations estiment que leur objectif commun en matière de politique économique d'après-guerre doit être le rétablissement et l'expansion rapide du commerce international, qui, seuls, peuvent former la base d'une paix durable, en même temps qu'un développement de la consommation résultant d'un accroissement de l'échange de produits essentiels (commodities), ce qui permettra au consommateur d'obtenir des produits meilleurs et meilleur marché et aux producteurs de conserver leur personnel;

b) Les deux organisations estiment que ce résultat doit plutôt être obtenu par la coopération entre groupes industriels plutôt que par une concurrence sans restrictions;

c) Les deux organisations expriment leur désir et leur intention d'obtenir aussitôt que possible la participation à cette politique d'autres pays prêts à accepter les principes et les obligations qu'elle comporte.

LA COMMISSION DE NEUTRALITÉ PANAMÉRICAINE

De notre correspondant particulier à Rio-de-Janeiro :

Les vacances de la commission interaméricaine de neutralité touchent à leur fin et ses membres vont se trouver devant une tâche fort délicate.

L'ajournement des travaux avait été décidé, en effet, à la suite de divergences sur l'interprétation du rôle qui appartiendrait à la commission d'examiner les questions relatives à la « zone de sécurité ».

Laissant aux jurisconsultes le soin de se prononcer à ce sujet, les gouvernements ont été d'accord pour considérer cette question de la compétence de la commission.

L'une des difficultés — et non la moindre — est que l'existence de la « zone de sécurité » ne dépend pas uniquement de la volonté des nations américaines. En effet (et M. Fenwick, délégué des Etats-Unis, le mettait récemment en lumière dans un article de presse), — la « Déclaration de Panama » dit que les gouvernements américains « s'efforceront » d'obtenir des belligérants « leur acquiescement aux *stipulations de cette déclaration* ». Les réponses des belligérants sont connues.

Il appartiendra donc à la commission de neutralité de préparer la réplique des pays américains aux réponses faites par les belligérants à la communication que leur adressa, au nom des vingt et une républiques, le président en exercice de Panama.

Ce n'est un mystère pour personne que les réponses de la Grande-Bretagne et de la France ont été jugées raisonnables dans les milieux de la commission. Certes, les pays américains n'entendent pas renoncer à une attitude dans laquelle leur prestige peut sembler engagé; l'on n'en reconnait pas moins que les gouvernements de Paris et de Londres ne peuvent pas laisser l'Allemagne se servir comme d'un abri d'une zone maritime, dont seuls Anglais et Français respecteraient la neutralité.

N'a-t-on pas lu, il y a peu de jours, dans la presse brésilienne, que le vapeur allemand *Antonio-Delfino* avait quitté le port de Bahia et comptait gagner le Mexique sans quitter les eaux comprises dans la « zone de sécurité »? L'affaire de l'*Altmark* est trop récente encore pour que l'on néglige son avertissement sur les désagréments que peut causer à un pays non belligérant la façon dont l'Allemagne abuse de la protection des eaux neutres. Les gouvernements américains voudraient certes ne pas permettre qu'un tel abus fût commis dans leur « zone de sécurité »; mais possèdent-ils les moyens matériels d'en empêcher l'Allemagne ? La presse brésilienne, comme celle de beaucoup d'autres pays américains, a déjà répondu que non.

Dans l'affaire du *Wakama*, qui s'est sabordé au large des eaux brésiliennes, afin d'échapper à un bâtiment britannique, aucun journal de Rio, en dehors de ceux qui sont notoirement à la solde de l'Allemagne, ne blâme la marine anglaise. D'aucuns, même, se réjouissent ouvertement de la surveillance exercée par la flotte alliée, qui met la marine marchande des pays américains à l'abri de toute tentative des corsaires allemands.

Pour la forme, cependant, les républiques américaines protesteront auprès du gouvernement de Londres. Signataire de la « Déclaration de Panama », — qu'il renforça même par une déclaration particulière — le Brésil ne pouvait pas agir dans un autre esprit que celui qu'il avait défini. Il proposa donc une protestation, et il appartiendra, sans doute, à la commission de Rio de la rédiger.

Or — et ici se présente une nouvelle difficulté —, ces mêmes pays américains, qui proclament la neutralité de leurs eaux continentales, ont reconnu, en outre, que, dans certains cas, les navires neutres devaient être soumis à la même surveillance que ceux des pays belligérants. Dans une recommandation sur les « navires de guerre auxiliaires », adoptée le 2 février par la commission panaméricaine de neutralité — mais qui vient seulement d'être publiée — il est reconnu aux pays neutres « le droit comme le devoir d'exercer une surveillance sur les activités des navires marchands, sous pavillon belligérant ou neutre, qui pénètrent dans leurs ports ».

La tâche que vont poursuivre les jurisconsultes réunis à Rio-de-Janeiro est, on le voit, pleine de difficultés. Le temps et l'action de la marine franco-britannique travailleront cependant pour eux, en faisant disparaître, sinon les problèmes en eux-mêmes, du moins la possibilité que ces problèmes soient posés. Des navires allemands, qui s'étaient réfugiés dans les ports du continent américain, les uns ont déjà eu la fin réservée à ceux qui tentent de forcer le blocus, et les autres hésiteront sans doute à tenter une aventure qui se terminerait soit par la capture, soit par le sabordage. Quant aux bâtiments de guerre, le Reich en est trop pauvre pour envoyer l'un d'eux près des lieux où l'*Admiral-Graf-Spee* dut mettre fin à sa carrière.

LE CONFLIT SINO-JAPONAIS

Occupation par les Japonais de la ville natale de Sun Yat Sen

On télégraphie de Tokio :

Les forces japonaises ont occupé de nouveau Tchoung-Chan, dans le Kouantoung, ville d'où ils s'étaient retirés il y a cinq mois par respect pour le lieu de naissance de Sun Yat Sen, fondateur du Kouomintang. Cette nouvelle occupation a été rendue nécessaire, dit-on, par les guerillas chinoises qui utilisaient Tchoung-Chan comme base d'opérations.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

La conscription

On télégraphie de Londres :

On évalue à 300,000 le nombre des hommes qui doivent se faire inscrire aujourd'hui en vue de leur appel sous les drapeaux.

Lord Cecil préconise une confédération européenne

On télégraphie de Londres :

Prenant la parole à la « London School of economics » sur les « avances de paix », lord Cecil a préconisé le développement de l'association franco-anglaise, de façon qu'elle devienne après la guerre une confédération européenne. « Son but principal, a-t-il dit, devrait être de maintenir la paix en Europe. Cette confédération devrait être ouverte à tous les membres européens de la Société des nations qui auront entièrement accepté le principe que l'agression est un crime international et qu seront prêts à user de toutes leurs forces pour protéger les victimes de l'agression en Europe. »

EIRE

La grève dans les services municipaux de Dublin

On télégraphie de Londres, le 8 mars :

La grève, qui sévit dans les services municipaux de Dublin, prend une sérieuse tournure. S. Sean MacEntee, ministre de l'industrie et du commerce, a déclaré au Dail qu'il userait de tous les moyens en son pouvoir pour empêcher cette grève de porter atteinte aux intérêts vitaux du pays.

BELGIQUE

La défense des institutions nationales

Notre correspondant particulier à Bruxelles nous téléphone vendredi matin :

La Chambre belge a voté, en première lecture, les articles modifiés par la commission spéciale du projet de loi sur la défense des institutions nationales. L'article 5, notamment, désignant la juridiction militaire et non la cour d'assises, a été adopté par 108 voix contre 25.

Les débats ont été assez laborieux, et l'opposition faite par les communistes, les rexistes et les nationalistes flamands semble bien avoir montré le but poursuivi par ces partis politiques. A ce propos, le grand journal flamand *Het Laatst Nieuws* écrit :

« Il est clair que les porte-parole rexistes aussi bien que les nationalistes flamands et les communistes s'efforcent d'embrouiller le débat. A l'égard de ces tentatives, la volonté des partis constitutionnels s'est très nettemen exprimée de ne pas permettre que le pays soit affaibli. Si certains veulent poursuivre leurs menées audacieuses, cela n'empêche pas que l'immense majorité de l'opinion publique n'en veut rien entendre. »

CITÉ DU VATICAN

L'anniversaire du couronnement de Pie XII

On télégraphie de la Cité du Vatican, le 8 mars :

Le premier anniversaire du couronnement de Pie XII sera célébré au Vatican et dans Rome, le 12 mars, par de grandes cérémonies.

C'est ainsi qu'en plus de l'office papal qui aura lieu dans la basilique de Saint-Pierre, une grande réception sera offerte aux membres du corps diplomatique accrédités près le Saint-Siège, par le cardinal secrétaire d'Etat Maglione, dans les appartements Borgia.

Des cérémonies commémoratives se dérouleront également dans les grandes basiliques romaines et notamment à Saint-Jean-de-Latran. L'ambassadeur d'Italie au Vatican et le nonce apostolique près le Quirinal, donneront aussi, à cette occasion, des réceptions, auxquelles sera conviée l'élite de la société romaine.

Les entretiens de M. Myron Taylor

M. Myron Taylor, représentant personnel du président Roosevelt au Vatican, a rendu visite, hier vendredi, au cardinal Maglione, avec qui il s'est entretenu longuement; puis à Mgr Tardini, secrétaire de la congrégation pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires, et à Mgr Fontini, substitut de la secrétairerie d'Etat.

On fait toutefois remarquer, dans les milieux du Vatican, que cette nouvelle visite de l'envoyé du président des Etats-Unis à la secrétairerie d'Etat rentre dans le cadre normal des audiences que les dirigeants de la diplomatie pontificale accordent chaque semaine aux diplomates accrédités près le Saint-Siège.

ALLEMAGNE

Arrivée d'une commission soviétique à Berlin

On télégraphie de la frontière allemande, 8 mars :

Le D.N.B. annonce de Berlin :

Ce matin est arrivée à Berlin, venant de Moscou, une commission du commissariat du commerce extérieur de l'U.R.S.S.

La commission a à sa tête le commissaire du peuple J.-E. Tewossjan, et a pour mission d'étudier avec les firmes allemandes les modes de livraison, conformément au nouvel accord russo-allemand.

Reprise des lignes aériennes entre Berlin et Rotterdam

On télégraphie de Bruxelles, 8 mars :

Suivant une information de Berlin à l'agence Belga, les Allemands envisagent, à partir du 11 mars, le rétablissement des lignes aériennes directes entre Berlin et Rotterdam, avec correspondance pour Bruxelles, pour l'expédition du courrier et des marchandises.

Le transport des personnes n'est pas prévu pour le moment.

La propagande intérieure par le cinéma

On mande de Berne :

Pour corriger le goût du peuple allemand, qui, depuis la guerre, fréquente assidûment les salles de cinéma afin de se distraire par des films gais, les grandes firmes cinématographiques allemandes, obéissant évidemment aux directives du ministère de la propagande, ont établi pour 1940 un programme de production se composant presque exclusivement de films de propagande de guerre, dirigée surtout contre l'Angleterre.

On prépare, par exemple, un film rappelant l'insurrection irlandaise de 1916, intitulé *Sir Roger Casement*. D'autres films montreront la lutte d'un croiseur auxiliaire allemand contre la flotte britannique. Un autre s'occupera de la guerre des Boers, dans laquelle l'acteur Jannings a été choisi pour jouer le rôle du président Krüger.

Les films de propagande coloniale et de la guerre sous-marine tiendront aussi une large place dans la production cinématographique allemande pour l'année 1940.

Les autos populaires

On télégraphie d'Amsterdam :

Cent trente-cinq millions de marks (soit deux milliards de francs) ont été versés en 1939 par les ouvriers allemands pour l'achat des fameuses « autos populaires » du docteur Robert Ley, qui devaient être fabriquées en grande série à partir de 1942 et ne sortiront sans doute jamais.

En Allemagne, on ne parle plus de l'auto populaire et si la construction de la fabrique de Fallersleben est poursuivie, on a tout lieu de croire qu'elle fabriquera tout autre chose que des voitures pour les ouvriers allemands.

Dans les milieux ouvriers de la Ruhr, on parle sérieusement d'« escroquerie ». Le même terme est appliqué, d'ailleurs, à la dernière invention du docteur Ley : la rente pour la vieillesse, que les masses allemandes considèrent comme un moyen nouveau de faire payer des cotisations.

Le bilan de la « Banque du travail allemand » (*Bank der Deutschen Arbeit*), création du front allemand du travail, accuse, pour 1939, 135 millions de marks de « comptes d'épargne pour la voiture populaire allemande ».

Nouvelles restrictions

On télégraphie de la frontière allemande, 8 mars :

La durée de validité du coupon de la carte d'alimentation donnant droit à deux œufs pour la période du 24 février au 2 mars, a dû être prolongée à Berlin jusqu'au 10 mars. Cela fait donc deux œufs pour 15 jours, au lieu de 8 jours.

D'autre part, l'office du Reich pour le papier et les produits d'emballage a pris de nouvelles mesures restrictives en ce qui concerne la fabrication et l'utilisation de ces matières. Dorénavant, le papier devra contenir un plus grand pourcentage de bois et les administrations ne devront utiliser pour toute leur correspondance que du papier fabriqué avec du bois.

POLOGNE

Une double protestation du gouvernement polonais

On communique :

Le chargé d'affaires de Pologne a remis au quai d'Orsay deux protestations du gouvernement polonais, l'une contre la confiscation des biens immobiliers, appartenant aux personnes d'origine polonaise, « incorporés » au Reich, l'autre contre la confiscation générale par les autorités allemandes en Pologne des objets appartenant à l'Etat polonais ou aux ressortissants polonais, et ayant une valeur artistique ou historique.

SLOVAQUIE

Congédiement des fonctionnaires tchèques

L'agence de presse tchécoslovaque communique de la frontière slovaque :

Le mécontentement allant croissant en Slovaquie, les agents de la Gestapo, attachés au gouvernement slovaque, l'attribuent à l'activité des fonctionnaires tchèques hérités de l'ancien régime par les administrations slovaques.

Sous la pression des « herater » (conseillers) allemands, le gouvernement de Mgr Tiso a décidé de congédier tous les fonctionnaires tchèques des chemins de fer et de les faire rentrer avant le 30 juin en Bohême-Moravie.

C'est un grand sacrifice pour la Slovaquie, qui manque de personnel spécialisé et instruit. Les Slovaques ont obtenu, du moins, l'autorisation de garder quelques techniciens et juristes tchèques.

TURQUIE

L'activité de la diplomatie turque

On télégraphie d'Ankara, 8 mars :

On attend à Ankara l'ambassadeur de Turquie à Bucarest, M. Hamdoullah Souphi Tanriover, qui vient s'entretenir avec le ministre des affaires étrangères, M. Saradjoglou, après avoir eu une longue conférence avec le président du conseil roumain et le ministre des affaires étrangères, M. Gafenco.

L'opinion rapproche ce voyage de l'arrivée, ces jours derniers, du ministre de Turquie à Sofia, pendant que le nouveau ministre de Bulgarie, M. Sava Kiroef, gagnait la capitale de la Turquie le 1er mars.

On voit aussi la preuve de la continuation du caractère amical des relations turco-bulgares dans le fait, qui a été, hier, l'objet d'un communiqué du gouvernement, relatant qu'un avion militaire bulgare, survolant le territoire turc et contraint à l'atterrissage par les forces de défense, a été laissé libre, ainsi que les deux officiers constituant son équipage.

Il semble donc que la diplomatie turque, vu la constitution du nouveau cabinet bulgare, intervenue après le 5 février — fin de la réunion à Belgrade du conseil de l'Entente balkanique, — veut réexaminer la situation, toujours désireuse de trouver un compromis pouvant rapprocher la Roumanie de la Bulgarie et amener cette dernière à adhérer à l'Entente balkanique, qui est sortie renforcée de la dernière réunion de Belgrade.

PALESTINE

Manifestations juives

On télégraphie de Jérusalem, 8 mars :

Le vote par la Chambre des communes de l'interdiction des transactions foncières entre Juifs et Arabes a été l'occasion d'une légère démonstration des Juifs en Palestine.

Dans l'après-midi d'hier, les magasins, bureaux et institutions juives ont fermé en signe de protestation.

Des cortèges de protestataires ont défilé avec calme dans les quartiers juifs de Jérusalem et de Tel Aviv, ayant à leur tête les représentants civils et religieux de la communauté.

En revanche, les milieux arabes continuent d'interpréter la loi agraire comme un élément du rétablissement de la concorde dans le pays.

Dans une interview, le maire de Naplouse a déclaré que c'était un « événement historique, qui pourra servir à cimenter l'entente judéo-arabe sur des bases solides et permettre d'inaugurer en Palestine une ère de prospérité dont toutes les communautés bénéficieront. »

EGYPTE

Le maréchal Balbo fait escale au Caire

On télégraphie du Caire, 8 mars :

Le maréchal Balbo, venant d'Ethiopie par la voie des airs, a fait escale au Caire au début de l'après-midi.

Il a été salué, à son arrivée, par le ministre d'Italie, les représentants du gouvernement égyptien, de l'ambassade d'Angleterre et le général commandant en chef les troupes britanniques dans le Moyen-Orient. Il est allé s'inscrire aussitôt au palais Abdine. Il quittera l'Egypte demain, à la première heure, pour regagner directement Tripoli.

Le ministre des colonies italien, qui devait l'accompagner dans son voyage, quittera prochainement l'Ethiopie, rentrant à Rome.

ÉTATS-UNIS

Les pouvoirs gouvernementaux pour les traités de commerce

On télégraphie de Washington :

La commission des finances du Sénat a approuvé, par 12 voix contre 8, le projet de loi, récemment voté par la Chambre, prorogeant, à partir du 12 juin, les pouvoirs qui permettent présentement au gouvernement de conclure des traités commerciaux sur la base de la réciprocité.

Le Sénat commencera de discuter le projet de loi la semaine prochaine.

A la suite du vote par la commission des finances, M. Cordell Hull a déclaré : « C'est une nouvelle preuve qu'on se rend compte de l'importance vitale pour notre pays de la politique commerciale que nous poursuivons. Je suis extrêmement heureux du vote de la commission. »

On sait que la politique commerciale de M. Cordell Hull est tout entière basée sur les accords à base de réciprocité et si le Sénat vote le projet de loi approuvé par la commission des finances, il marquera ainsi sa confiance dans le secrétaire d'Etat dont la personnalité demeure au premier plan des possibilités présidentielles si M. Roosevelt décide de ne pas se présenter pour la réélection.

Hommage du Sénat à l'archiduc Otto

On télégraphie de Washington :

Au cours de la séance du Sénat, M. Barkley, leader de la majorité, apercevant dans la galerie des visiteurs l'archiduc Otto, prétendant au trône d'Autriche et frère de l'archiduc Félix, a attiré l'attention de ses collègues sur la présence des deux jeunes princes qu'il qualifia d' « agréables et démocratiques ». Sur sa demande, le Sénat tout entier se leva pour les saluer.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Nomination de deux ministres

On télégraphie de Buenos-Aires, 8 mars :

M. Luis Barberie, actuel secrétaire de la présidence, a été nommé ministre des travaux publics; M. Cosme Massini Ezcura, ancien président de la Société rurale, a été nommé ministre de l'agriculture.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La mort du président Peynado

On télégraphie de Ciudad-Trujillo, 8 mars :

Le corps du président Peynado, placé dans la salle d'honneur du palais national, sera inhumé en la cathédrale.

Le vice-président, docteur Manuel Troncoso de la Concha, prêtera serment devant l'Assemblée nationale, assumant la présidence de la République.

LES VISITES DE M. SUMNER WELLES

Après s'être entretenu hier, à 15 h. 30, à l'ambassade des Etats-Unis, avec M. de Laboulaye, ancien ambassadeur de France à Washington, M. Sumner Welles, accompagné de M. Murphy, chargé d'affaires des Etats-Unis, s'est rendu à l'hôtel Matignon, où pendant plus d'une heure il a conféré avec M. Camille Chautemps, vice-président du conseil.

A 17 h. 30, M. Sumner Welles a gagné la place Vendôme. Il a été reçu, au ministère de la justice, par M. Georges Bonnet, avec lequel il est resté jusqu'à 19 h. 15. Il a regagné ensuite l'hôtel Ritz.

La matinée de C. Sumner Welles a été consacrée à des conversations avec diverses personnalités sud-américaines.

La prochaine visite à Londres

On télégraphie de Londres, 8 mars :

M. J. Kennedy, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, qui, rentrant d'Amérique, a eu l'occasion de rencontrer à Paris M. Sumner Welles, a été reçu par M. Neville Chamberlain et lord Halifax avec lesquels il a mis au point le programme de la visite que doit faire, la semaine prochaine dans la capitale britannique, l'envoyé du président Roosevelt.

Dès son arrivée à Londres, M. Sumner Welles commencera ses conversations avec les dirigeants britanniques. Le programme de sa visite prévoit des conversations avec le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, ainsi qu'avec les chefs de l'opposition. Il est possible qu'il s'entretienne également avec M Winston Churchill.

Enfin on croit savoir, dans les milieux autorisés, qu'il sera reçu en audience par le roi George VI.

Journée parlementaire

A LA CHAMBRE

L'aide à la Finlande

Trois demandes d'interpellation ont été déposées, hier après-midi, à la suite des nouvelles parvenues de Stockholm et de Helsinki, concernant les propositions de paix soviétiques à la Finlande : l'une de M. Fernand-Laurent, de la Fédération républicaine : « sur la tragédie de Finlande; la part que la France a prise à ces événements, et les conséquences que le gouvernement entend déduire des derniers faits militaires et diplomatiques, pour la conduite de la guerre »; la seconde de M. L.-O. Frossard, président de l'Union socialiste et républicaine, « sur les événements de Finlande et leurs conséquences »; la troisième, de M. Léon Blum, également « sur les événements de Finlande ».

M. Frossard a annoncé son intention de proposer à la Chambre, mardi, au début de la séance, de se prononcer, par assis et levés, comme le prévoit le règlement, sur la fixation immédiate de la date de discussion de son interpellation. Il se peut que le gouvernement accepte le débat sur-le-champ; la jonction des deux autres interpellations sera, en outre, effectuée.

M. Frossard estimait, hier, que si le débat s'engageait mardi, il ne demanderait pas à recourir à la procédure du comité secret. Toutefois, d'autres députés pensaient que, tout au moins pour l'intervention du président du conseil, le comité secret aurait l'avantage de permettre à M. Daladier de s'expliquer plus librement qu'en séance publique.

Au groupe de l'automobile

Le groupe de l'automobile et des transports, réuni sous la présidence de M. Charles Baron, a décidé d'attirer l'attention du ministre des travaux publics sur les inconvénients que présente, pour l'économie nationale et le tourisme, la circulaire du 22 février, qui tend à réduire à l'extrême limite le contingentement mensuel d'essence accordé aux consommateurs civils.

Il s'est ensuite préoccupé des mesures gouvernementales à prendre d'urgence, en vue de la création d'un carburant national tiré de la forêt française.

AU SÉNAT

Les dépenses pour la défense nationale

Réunie hier après-midi, sous la présidence de M. Joseph Caillaux, la sous-commission sénatoriale des dépenses engagées pour la défense nationale a procédé : 1° à l'audition de M. Queuille, ministre de l'agriculture, sur la main-d'œuvre agricole; 2° à l'audition de M. Dautry, ministre de l'armement.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

Le président de la République a reçu hier après-midi M. Eirik Labonne, résident général de France à Tunis.

A la présidence du conseil

M. Edouard Daladier, président du conseil, a reçu successivement, hier après-midi : l'amiral de la flotte Darlan; M. Paul Reynaud, ministre des finances; M. Dautry, ministre de l'armement, et M. Queuille, ministre de l'agriculture.

Au quai d'Orsay

M. Champetier de Ribes, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a reçu hier après-midi M. Zalewski, ministre des affaires étrangères de Pologne.

Une adresse à M. Edouard Daladier

A l'issue de son assemblée annuelle, tenue ce matin, la fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing a adressé le télégramme suivant à M. Edouard Daladier :

« Les membres de la fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing, réunis en assemblée générale, ayant rappelé qu'il y a seulement 21 ans, ils étaient occupés à réparer les destructions de la précédente guerre, sont persuadés qu'ils ne connaîtront pas cette fois les horreurs de l'invasion ennemie, grâce à la valeur de notre état-major général, de la force de nos armées, et à la vaillance de nos armées alliées.

Ils adressent un salut ému et reconnaissant à nos héroïques soldats et vous prient d'agréer, pour le gouvernement tout entier, l'assurance de leur respectueux dévouement, de leur confiance en l'avenir de la France immortelle. »

Les bons d'armement

La caisse des congés payés du bâtiment, n° 11, des départements de l'Ain, du Doubs, du Jura et de la Saône-et-Loire, dont le siège est à Mâcon, a affecté à la souscription des bons d'armement la presque totalité de ses fonds disponibles, soit une somme de plus de deux millions. En outre, elle a remis cinquante mille francs à M. Tomasini, préfet de Saône-et-Loire, pour contribuer à l'achat d'une ambulance militaire.

Cérémonie d'anniversaire à Sainte-Anne-d'Auray

La basilique de Sainte-Anne d'Auray, était archicomble quand l'évêque de Vannes, Mgr Tréhiou, a ouvert solennellement l'année des pèlerinages et le trois cent quinzième anniversaire de la découverte dans un champ de la statue de sainte Anne.

Point n'est besoin, dit l'évêque, de vous demander, Bretons, pourquoi vous êtes venus si nombreux. C'est n'est-il pas vrai, pour que, par une croisade de prières qui ne va plus cesser dans ce sanctuaire et au monument des 240,000 Bretons tombés au champ d'honneur dans l'autre guerre, soit hâtée l'heure où, suivant les paroles du souverain pontife Pie XII, la justice et la bonté triompheront. Faisant écho à notre émouvante supplication, Seigneur, dissipez les nations qui veulent la guerre.

Nous n'avons pas voulu la guerre, nous avons été des hommes de paix, et nous le sommes toujours; mais un jour est venu où il a fallu mettre un terme à l'entreprise de destruction systématique du christianisme, aux rapts des petits Etats et aux entreprises de violences. Prions pour que Dieu et nos saints protègent nos soldats, et pour que, par la victoire, la paix règne sur le monde.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les relations commerciales franco-soviétiques

Les importateurs de marchandises originaires de l'U.R.S.S. sont informés que les accords commerciaux franco-soviétiques sont arrivés à expiration et n'ont pas été renouvelés. En conséquence, à compter du 15 mars 1940 inclus, les marchandises originaires de l'U.R.S.S. à l'exception de celles qui sont visées par le décret du 18 avril 1921 (produits pétroliers), seront soumises aux droits du tarif général.

Au comité parlementaire français du commerce

Réuni jeudi au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Georges Leredu, ancien ministre, assisté de M. Emile Labarthe, secrétaire général, le comité parlementaire français du commerce a entendu un exposé de M. René Caillier, sénateur, sur : « la production des matières grasses et des graines oléagineuses dans l'économie de guerre ».

A l'Union de la propriété bâtie

Le comité central de l'Union de la propriété bâtie de France s'est réuni à Paris. Il a voté un ordre du jour affirmant la volonté des propriétaires de s'associer à l'effort unanime du pays en vue d'assurer la victoire. Il a attiré l'attention des pouvoirs publics sur la situation particulière qui leur est faite, comparable à une véritable réquisition de fait au profit des mobilisés et de ceux qui ont vu leurs ressources diminuer par suite des hostilités. Le comité a demandé que des compensations soient accordées aux propriétaires, soit, en plus de la réduction des impôts, celles des intérêts hypothécaires et la réparation intégrale du préjudice causé par le non-paiement des loyers.

Le comité central a procédé également à l'élection de son conseil d'administration. Les membres sortants ont été maintenus en fonctions. M. Ramarony a été réélu président.

Les permissions agricoles pour les semailles

(*De notre correspondant particulier*)

Lille, 9 mars.

La Société des agriculteurs du Nord, dans sa dernière réunion, à Lille, sous la présidence de M. Victor Desprez, a eu la satisfaction de constater que dans l'arrondissement de Valenciennes, grâce aux efforts conjugués des agriculteurs et de l'autorité militaire, les mesures les plus efficaces avaient été prises pour mener à bien le labour et les semailles. Elle souhaite que, prenant exemple sur cette région, les autres arrondissements arrivent au même heureux résultat. D'ailleurs, dans tout le département, chacune de ces deux tâches est commencée. Le directeur des services agricoles estime que malgré la tâche très lourde qui s'impose, l'octroi obligatoire de permissions de semailles de 30 jours réparties en deux séries jusqu'au 30 avril, permettra d'atteindre le résultat cherché.

A l'Association des grands ports français

L'Association des grands ports français vient de tenir sa réunion mensuelle, sous la présidence de M. Michel Geistdoerfer, député, président de la commission de la marine marchande, vice-président de l'association.

L'assemblée a entendu, tout d'abord, un exposé de M. J.-H. Beliard sur l'activité du port d'Anvers depuis le début des hostilités, comparée à son activité aux mêmes périodes des années antérieures. Il a indiqué les possibilités d'Anvers au point de vue de son trafic avec la France.

L'assemblée a écouté ensuite une communication de M. René Hachette, sénateur de l'Aisne, sur le commerce extérieur de la France depuis le début de la guerre.

Après avoir étudié les restrictions apportées au commerce par suite de l'état de guerre, M. René Hachette a exposé les raisons pour lesquelles les importations n'avaient pas, à l'heure actuelle, repris leur rythme normal. Il a apporté des suggestions des plus intéressantes en ce qui concerne les mesures à prendre afin d'accélérer la rotation des moyens de transport, de faciliter l'accomplissement des formalités indispensables pour pouvoir importer.

L'Association des grands ports français a été unanime pour reconnaître avec le rapporteur la nécessité d'accélérer la reprise des opérations commerciales par la remise en marche des industries, par une meilleure utilisation des moyens de transport, par une simplification des formalités de tous ordres.

Un rapide Paris-Lille et retour

La S.N.C.F. informe le public que, à partir du vendredi 15 mars 1940, il sera établi, à titre d'essai, une relation rapide, Paris-Lille et retour. Elle sera assurée par autorail, 1re et 2e classes, à places limitées, suivant l'horaire ci-après :

Départ de Paris à 19 h. 55; arrivée à Lille à 22 h. 45.

Départ de Lille à 11 heures; arrivée à Paris à 13 h. 55.

Avec dessertes des gares intermédiaires de Longueau (correspondance Amiens), Arras et Douai.

Cet autorail ne sera accessible qu'aux voyageurs payant un supplément de 25 francs entre Paris et Arras, Douai, Lille, (15 francs entre Paris et Amiens, ou entre Amiens et Arras, Douai, Lille).

QUESTIONS SOCIALES

Les travailleurs français et la propagande hitléro-stalinienne

Dans ses *Informations hebdomadaires*, la C. G. T. écrit, à propos d'un récent manifeste du docteur Ley:

A coup sûr, ces élucubrations nazies n'ont pas d'importance par elles-mêmes. Mais on ne peut pas les considérer à part. Les divagations de Ley et les hurlements du Führer rejoignent la campagne souterraine menée par les valets de Staline en Angleterre et en France, et il est significatif que la propagande de ces derniers ne tente même plus aujourd'hui de donner le change en faisant mine de condamner l'hitlérisme. La solidarité des deux empires de l'agression s'affirme toujours plus fortement dans tous les domaines.

Certes, les travailleurs français et anglais, dont la solidarité se fait toujours plus étroite, ne se laisseront pas prendre à ces pièges grossiers. Quand ils auront constaté l'appui que se donnent l'une à l'autre la propagande hitlérienne et la propagande stalinienne, ils n'éprouveront qu'un peu plus de dégoût, et ne seront pas tentés de ressentir plus de sympathie pour le socialisme allemand que pour le régime bolchevik.

Les auxiliaires sociales d'usines

L'école des surintendantes d'usines et de services sociaux — reconnue par les ministères de la santé publique et de l'éducation nationale (direction de l'enseignement technique) — 1, rue Princesse, à Paris, soucieuse de répondre aux nombreuses demandes des chefs d'entreprises désirant utiliser un personnel compétent pour la gestion de leurs services sociaux, organise du 1er avril au 30 juillet, une session en vue de la formation intensive d'auxiliaires sociales d'usines.

Les candidates doivent être âgées de 25 à 50 ans, avoir une bonne culture générale, un diplôme simple de Croix-Rouge et avoir exercé d'une manière bénévole ou rémunérée une activité d'ordre social.

AIR

Le trafic des lignes aériennes françaises

D'après les statistiques publiées pour les huit premiers mois d'exploitation de 1939 concernant Air France, la régie Air Afrique et l'Aéromaritime, le trafic des lignes aériennes françaises s'inscrivait en très nette augmentation sur le trafic de 1938, lorsque la guerre fut déclarée.

Pour les quatre derniers mois de 1939, en dépit d'une diminution, par rapport à 1938 du nombre de kilomètres parcourus, le nombre des passagers transportés en 1939 n'a été inférieur que de 8,388 unités (soit 8,6 pour cent), et le courrier n'a subi qu'une diminution de 40,867 kilos (soit 4,3 pour cent).

Les engagements dans l'armée de l'air

Les Français dégagés de toute obligation militaire sont admis à contracter un engagement pour la durée de la guerre dans l'armée de l'air. Ces engagements peuvent être contractés en vue de servir soit comme moniteurs dans une école de pilotage, soit comme instructeurs dans une des écoles techniques de l'armée de l'air, soit dans les établissements et services techniques de l'armée de l'air.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au service de renseignements de l'armée de l'air, 28, boulevard Victor, tous les jours, de 14 à 16 heures, ou écrire au ministère de l'air, direction du personnel militaire.

AU JOUR LE JOUR

Propagande

Ayant ouï l'émission du Centre d'information de la radio nationale, il ferma brusquement son poste afin de n'être pas tenté d'écouter le petit pamphlet que chaque soir, avec courroux, un orateur du Centre envoie aux maîtres du Troisième Reich.

Il put alors reprendre place au milieu de ses invités qui buvaient fort et s'exprimaient sur les sujets les plus pointus avec un complet abandon, usant de cette « liberté de table » dont Voltaire a dit qu'en France on la considérait comme le bien le plus aimable et le plus précieux de tous. Il s'excusa de les priver d'une audition qui mettait ses nerfs un peu trop à l'épreuve et dont il parla de la sorte :

— Il n'est pas vrai que ce morceau d'éloquence soit ridicule ou simplement déraisonnable : il porte à faux, voilà son tort, et si je m'en montre irrité, c'est que j'en sais l'inanité. Ces accents hautains, insolents, conviennent à la polémique et non pas à la propagande. Or, cette longue polémique avec le poste de Stuttgart a quelque chose de gênant. Est-ce ainsi qu'on l'empêchera de mentir ? Je ne le crois pas. Est-ce ainsi qu'on détrompera ceux qu'il abuse chaque jour avec une rare industrie ? Hélas! le pouvoir du mensonge est de beaucoup supérieur à celui de la vérité, qui n'a pas de déguisements, pas de masques à son service.

Il but un grand verre de vin, car il est connu qu'une dose honnête de ce fier breuvage aide efficacement l'esprit à bâtir des raisonnements peut-être excessifs, mais puissants. Voici celui qu'il construisit :

— Ah ! messieurs, ne nous vantons pas de la civilisation. Selon le mot de Dumas fils, elle est ignoble et repoussante. Il écrivait cela, l'auteur de *la Dame aux Camélias*, vers 1870. Que dirait-il s'il pouvait voir où nous en sommes arrivés ? L'homme utilise pour le mal, avec un rare acharnement, tout ce que la science invente ou découvre pour son bonheur. Il ne dompte les éléments que pour devenir plus féroce. Il n'a guère conquis les airs que pour répandre sur le sol la destruction et la mort. Et s'il a trouvé le moyen de capter les sons dans l'espace et de faire instantanément, par le monde, entendre sa voix, c'est pour diffuser le mensonge et propager l'erreur infâme... Oh ! peut-être pas tout à fait ! Je sens ce qu'ont d'exagéré mes propos, mais je sais aussi la grande part de vérité qu'il sied de leur attribuer.

» Dans ce monde atroce et charmant où la lutte entre l'idéal et l'horrible est de tous les jours, l'existence des nations devient un problème effarant. La paix véritable n'est plus. Quand les hommes ne songent pas à s'entre-tuer, ils se font une guerre de propagande incessante pour arriver les premiers aux sources du gain. Car ils convoitent les faux biens avec une rapacité qui les pousse à tous les excès. Jadis un pays s'imposait par son seul génie; à présent, il règne par sa propagande et plus il se montre exigeant, plus on se courbe devant lui.

» Comment donc ne pas en passer par ces basses nécessités ? Chacun fait de la propagande, alors il faut en faire aussi. Mais c'est une chose haïssable et qui heurte nos sentiments. Nous y tâchons de notre mieux, nous y mettons quelque talent, et pourtant, ce que nous faisons est mauvais. Nous le voyons bien. Le meilleur acteur ne vaut rien quand le rôle qu'il doit jouer n'est pas dans son tempérament. Le pays du tact, du bon goût, de la franchise et de l'honneur n'est pas enclin à parader comme les bateleurs en foire. Il a peut-être trop d'orgueil. Il croit trop au rayonnement de sa culture et de son art pour en faire étalage ainsi sur les tréteaux de Tabarin, qui, tout de même, était Français...

» Encore faut-il convenir que cette propagande-là n'est pas la plus insupportable. Hélas ! elle n'est pas non plus de beaucoup la plus efficace. Il en est une autre, messieurs, d'une épouvantable laideur : la propagande clandestine, insinuante, vipérine, et qui n'opère qu'en biais, celle du bruit rasant la terre et du chuchotement puant. Il faut avoir, pour l'employer, l'âme inquiétante du Slave et la fausseté du Germain. Il faut baver comme un crapaud, il faut être tout dégouttant d'hypocrisie et d'exsudat. Le Français, léger, expansif, n'a pas les vices concentrés qui conviennent pour réussir dans cet ouvrage satanique. En un siècle où, pour parvenir, tous les moyens sont mis en œuvre, on peut bien demander au Coq de se dresser sur ses ergots pour lancer ses cocoricos; on n'obtiendra jamais de lui qu'il se glisse comme un mollusque et laisse un sillage gluant de limace derrière lui. »

MAURICE DUVAL.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des inscriptions et belles-lettres

Correspondance. — Lecture est donnée d'une lettre de M. Augustin Fliche, doyen de la faculté des lettres de Montpellier qui déclare poser sa candidature au siège de membre libre vacant par le décès du commandant Espérandieu.

Séance du vendredi saint. — L'Académie décide de supprimer sa séance du vendredi 22 mars.

Les différents types de forteresses des Croisés. — M. Paul Deschamps étudie les différents types de forteresses construites par les croisés dans les Etats latins de Terre sainte : grands châteaux de montagne, tours de guet, d'où l'on signalait par des feux l'approche de l'ennemi, châteaux de plaine gardant les routes de pèlerinage, enceintes de villes, défenses des ports, châteaux construits sur un cap ou sur un îlot à proximité du rivage.

Il attire particulièrement l'attention sur les tells de la vallée de l'Oronte, éminences artificielles en tronc de cône créées dès une haute antiquité et que les croisés ont fortifiées.

Il signale aussi les grottes-forteresses d'El Habis, au sud-est du lac de Tibériade et de la Cave de Tyron dans le Liban. Ces forts étaient creusés à une haute altitude dans le mur vertical d'une falaise et l'on n'y accédait que par un étroit sentier au bord du précipice. Ils étaient donc très faciles à défendre.

Des grottes-forteresses analogues se retrouvent en France, notamment dans le Vendômois, en Alsace et en Dordogne.

Les études byzantines. — Utilisant les mémoires qui devaient être lus au cours du sixième congrès des études byzantines — lequel n'a pu avoir lieu en raison des événements — M. Gabriel Millet fait une communication sur l'état présent de ces études.

Les congés scolaires de Pâques

Le ministère de l'éducation nationale communique :

Conformément à l'arrêté du 11 février 1939, les cours et les classes vaqueront pour les fêtes de Pâques, dans les établissements d'enseignement public, du samedi 16 mars au soir, au lundi matin 1er avril.

La rentrée des internes aura lieu le 31 mars au soir.

Grand-prix de poésie Fabien-Artigue

La commission du grand prix Fabien-Artigue, de l'académie des Jeux floraux, s'est réunie à l'hôtel d'Assézat et Clémence Isaure, à Toulouse, sous la présidence de M. Armand Praviel, modérateur et en présence de l'amiral d'Adhémar, secrétaire perpétuel. Le grand prix (10,000 fr.) a été décerné à M. Maurice Magre, pour son recueil manuscrit : *le Parc des rossignols*. Deux prix d'académie ont été attribués : l'un, de 3,000 fr., à M. André Romane, pour son recueil manuscrit : *Par ses yeux* ; l'autre, de 1,000 fr., à M. Pierre Jalabert, pour son livre : *la Couronne de lumière*.

ENTR'AIDE

La jumelle au front

Pour envoyer 50 jumelles (une par section) à 300 régiments d'infanterie, pour en adresser de nombreuses aux autres unités et autres armes, le Touring-Club de France demande à tout possesseur d'une jumelle marine ou de tourisme — celles de théâtre sont inutiles au front — de lui en faire don et de la lui envoyer par la poste, 65, avenue de la Grande-Armée, Paris (16e), recommandée ou en port dû, ou de la remettre à un de ses délégués.

« Là où l'œil nu ne voit rien, dit l'appel du Touring-Club, la jumelle montre la mitrailleuse ennemie... Sans doute tenez-vous à votre jumelle, mais pour vous elle n'est qu'un luxe, un instrument de plaisir; pour le soldat qui la recevra et qui est aujourd'hui dans la boue, dans le froid, sous les balles, elle peut être le salut. »

ÉCHOS ET INFORMATIONS

M. Svinhufvud. — Les journaux signalent la présence, à Berlin, de M. Svinhufvud, en route pour Rome. L'homme d'Etat finlandais aurait eu un entretien avec M. von Ribbentrop. M. Pehr Evind Svinhufvud, né en 1861, est le doyen des hommes politiques finlandais et son nom est associé à toute l'histoire de son pays depuis le début du siècle. Il a commencé sa carrière politique en 1905 comme président de la première Diète finlandaise réunie au lendemain des troubles révolutionnaires. Déporté en Sibérie en 1914, il rentra en Finlande après la révolution de 1917 et devint président du conseil. Réfugié à Vasa pendant la guerre civile de janvier-avril 1918, il fut avec le général Mannerheim un des organisateurs de la résistance aux Rouges. Membre du parti national-unioniste (conservateur modéré), il fut doyen de la Diète. C'est quand il était président du conseil en 1931 qu'il fut élu président de la République, le 15 février, à deux voix seulement de majorité contre M. Stahlberg. Il demeura à la tête de l'Etat finlandais jusqu'au 15 février 1937 et il fut remplacé par le président actuel, M. Kallio.

Un concours original à la Foire de Paris. — Un concours sera ouvert à la Foire de Paris, du 11 au 27 mai prochain, entre tous les mobilisés de la zone des armées, pour la présentation des menus objets qu'ils ont coutume de fabriquer à leurs moments de loisir.

Tous objets en bois, cuivre, zinc, tissus, etc., de quelque forme et de quelque nature qu'ils soient, seront admis à ce concours.

Une somme de 10,000 francs sera mise à la disposition du jury pour être distribuée en primes de 300, 200, 100, 50, 40 et 20 francs, aux mobilisés auteurs des objets les plus originaux et les mieux présentés.

Le règlement de ce curieux concours, qui ne manquera pas de réunir un grand nombre de participants au parc de la Porte de Versailles, au mois de mai prochain, sera incessamment publié.

Pénurie d'instrumentistes en Allemagne. — Une conséquence imprévue de la politique antisémite du troisième Reich est une grave pénurie d'instrumentistes. Qui eût cru que les purs aryens tenaient si peu de place dans les orchestres allemands. Depuis l'expulsion des juifs, on ne peut trouver en Allemagne que 17 0/0 des harpistes nécessaires, 30 0/0 des violoncellistes, 34 0/0 des violonistes, 77 0/0 des joueurs de hautbois et 82 0/0 des joueurs de trombone. Les juifs depuis Babylone — *super flumina* — ont une préférence pour la harpe. Les flutistes par contre sont en nombre suffisant, ce qui ne surprend pas, si l'on s'en rapporte au proverbe : « Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour. » Dans un pays qui aime tant le tambour, il doit y avoir beaucoup de flûtistes parmi les racés cent pour cent. Bref, les mille exécutants aryens que fournissent annuellement deux cents orchestres d'élèves musiciens couvrent à peine le tiers des besoins du Reich en instrumentistes.

La restauration du palais Strozzi. — On vient de terminer la restauration du palais Strozzi, la plus belle demeure seigneuriale de Florence. M. Ugo Ojetti, dans le *Corriere della Sera*, rend hommage à l'œuvre accomplie depuis 1938 par les architectes et les experts qui ont rendu aux vastes salles leur aspect primitif et remis en état la décoration intérieure. Le troisième et dernier étage avait été laissé dans le délabrement le plus complet, et des oiseaux de toute espèce y avaient fait leurs nids depuis le seizième siècle. Le palais, qui est la propriété de l'Institut national des assurances, a été loué à la ville de Florence qui a l'intention d'organiser au premier étage des expositions artistiques. Le deuxième sera le siège du Centre de la Renaissance, fondé par Giovanni Papini, et le troisième, avec ses studios et ses terrasses d'où l'on découvre une vue splendide sur la ville, deviendra une école d'art pour étrangers.

Naissances

— Le lieutenant E. Amaury, aux armées, et Mme, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Philippe. — Verneuil (Oise), le 6 mars.

Nécrologie

— Nous apprenons la mort de *M. Frédéric Wenz*, décédé à la Ferté-sous-Jouarre, le vendredi 8 mars 1940, dans sa 75e année.

Prière de considérer le présent avis comme faire-part.

— On annonce la mort de *Mme Eugène Kahn*, née Berthe Nordmann, veuve du commandant Kahn, survenue le 6 mars en son domicile, 5, rue Gœthe, à Paris, dans sa 84e année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le 8 mars au cimetière Montparnasse, dans l'intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Nouvelles diverses

— A l'occasion du 11e anniversaire de la mort du général Sarrail, une gerbe sera déposée, le 23 du courant, sur sa tombe, aux Invalides. La cérémonie sera présidée par M. Edouard Herriot, président de la Chambre des députés, assisté de hautes notabilités civiles et militaires.

— Le groupement amical des industriels de la mode et de la parure et des accessoires du vêtement, dont le siège est 8, rue Montesquieu, en l'hôtel de l'Association des tissus, vient d'adresser à M. Edouard Daladier, président du conseil des ministres, un chèque de 50,000 francs pour la défense nationale.

— Le préfet de la Seine a reçu de Mme Suba Girard, par l'entremise de la légation de France à Sofia, plusieurs colis de vêtements, dons de généreuses dames bulgares en faveur des enfants pauvres, évacués de Paris.

Œuvres sociales

— L'assemblée générale de l'œuvre « la Bouchée de pain », chèque postal 915-21, qui a distribué cette année cinq cent mille rations de pain, soupe et bouillon, aura lieu le mardi 12 mars, à 16 heures, au siège social, 13, rue des Filles-du-Calvaire, Paris-3e.

Cours et conférences

— Mercredi 13 mars, à 17 heures, M. Victor Basch, professeur honoraire à la Sorbonne, fera une conférence sur « l'Esthétique de la douleur », à l'institut d'art, 3, rue Michelet, sous les auspices de l'Association pour l'étude des arts.

ART ET CURIOSITÉ

Une exposition à la gloire de nos îles des tropiques

Du 1er au 15 avril aura lieu, 13, rue de Téhéran, une exposition à la gloire de nos îles des tropiques.

Le vernissage sera présidé par M. Georges Mandel, ministre des colonies, et par M. Georges Huisman, directeur général des beaux-arts.

Le comité d'organisation, que patronne M. Gratien Candace, a décidé que cette manifestation artistique aurait lieu au profit des mobilisés coloniaux de la Guadeloupe, de la Guyane, de Madagascar, de la Nouvelle-Calédonie et de Tahiti.

Les paysages des Antilles et des îles de l'océan Indien et du Pacifique, qui seront exposés à cette occasion, montreront au public parisien les plus beaux aspects des « isles » où les premiers pionniers français apparurent au dix-septième et au dix-huitième siècles.

(Agence Radio.)

STATISTIQUE MUNICIPALE

Le service de la Statistique municipale a enregistré, pendant la 3e quinzaine 2,155 décès, dont 1,795 de personnes domiciliées ou résidantes à Paris, et 360 de personnes domiciliées dans les communes du département de la Seine autres que Paris.

Parmi les 1,795 décès de population domiciliée ou résidante à Paris (au lieu de 2,007 pendant la quinzaine précédente et de 1,674 moyenne de la quinzaine correspondante des 5 dernières années), la fièvre typhoïde a causé 1 décès; la tuberculose, 145; les maladies des voies respiratoires 473; le cancer, 153; la rougeole, aucun; la scarlatine, 1; la coqueluche, 4; la diphtérie, aucun; la diarrhée infantile, 5.

Il y a eu 44 morts violentes et 15 suicides.

On a célébré à Paris 1,179 mariages.

On a enregistré 1,295 naissances vivantes au total, dont 969 d'enfants nés de mères domiciliées ou résidantes à Paris (se répartissent en 1e 483 garçons et 486 filles; 2e 819 enfants légitimes et 150 enfants illégitimes; sur ces derniers, 113 ont été reconnus séance tenante) et 326 d'enfants nés de mères domiciliées dans les communes du département de la Seine autres que Paris.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

NEW-YORK, 9 mars

BOURSE DE NEW-YORK. — La séance de vendredi a été un peu plus active — 750,000 actions traitées sur le marché officiel — et la tendance d'ensemble a été soutenue. Les valeurs d'aviation ont montré de la fermeté.

MARCHE DES CHANGES. — 8 mars. — Paris 2,21 1/2 contre 2,23 3/8; Londres 3,90 7/8 contre 3,94; Amsterdam 53,15 contre 53,13; Genève 22,42 1/2; Bruxelles 16,91 contre 16,94.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

Avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire

MM. les actionnaires de la Société des bains de mer et du Cercle des étrangers sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social, au Casino de Monte-Carlo, le jeudi 18 avril 1940, à 11 h. 30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Rapport du conseil d'administration;
2° Rapport de MM. les commissaires aux comptes;
3° Approbation des comptes, s'il y a lieu; quitus à donner aux administrateurs;
4° Ratification de conventions diverses et de cessions de droits de propriété;
5° Autorisation à donner par l'assemblée générale aux membres du conseil d'administration de traiter personnellement ou ès qualités avec la Société dans les conditions de l'art. 24 des statuts;
6° Nomination des commissaires aux comptes et fixation de leurs émoluments.

Les dépôts de titres devront être effectués auprès des banques, agents de change ou notaires, suivant les modes et dans les conditions prévus aux statuts.

MM. les actionnaires qui ne peuvent assister à l'assemblée, soit parce qu'ils sont empêchés, soit parce qu'ils ne possèdent pas un nombre de titres suffisant (cent actions ou l'équivalent en cinquièmes), soit parce qu'ils ne sont pas en mesure de se grouper, doivent, pour être représentés, remplir les formalités suivantes :

1° Déposer leurs titres dans les caisses d'une banque, d'un agent de change ou d'un notaire qui les immobilisera jusqu'au lendemain de l'assemblée;
2° Remettre leur pouvoir à la banque, à l'agent de change ou au notaire dépositaire qui l'acheminera au siège social après avoir régularisé le dépôt ou adresser directement au siège social ce pouvoir avec le récépissé de dépôt des titres.

La feuille de dépôt des titres étant close au siège de la Société, à Monaco, dix jours pleins avant le jour de l'assemblée, le conseil prie instamment MM. les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs titres, de remettre leurs pouvoirs et leurs instructions à leur banque, avant le 2 avril, pour en permettre l'arrivée au siège social dans les délais statutaires.

Jetons de présence. — Il a été décidé d'attribuer aux actionnaires 1 franc par action et 0 fr. 50 par cinquième présents ou représentés à l'assemblée réunissant le quorum.

Le conseil d'administration.

SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

Avis de convocation d'une assemblée générale extraordinaire

MM. les actionnaires de la Société anonyme des bains de mer et du Cercle des étrangers à Monaco sont informés que l'assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le jeudi 22 février 1940, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 43 des statuts, les actionnaires de ladite Société sont convoqués à nouveau en assemblée générale extraordinaire pour le jeudi 18 avril 1940, à 11 heures du matin, au siège social à Monaco, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour suivant :

1° Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital social réalisée en application des résolutions votées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 juillet 1935;
2° Modification à l'art. 5 (nouveau) de l'Acte additionnel du 28 avril 1936 au Cahier des charges de la Société;
3° Mise au point corrélative des statuts, notamment des articles 2, 5, 6, 9, 22, 53.

Les dépôts de titres devront être effectués auprès de banques, agents de change ou notaires, suivant les modes et dans les conditions prévus aux statuts.

MM. les actionnaires qui ne peuvent assister à l'assemblée, soit parce qu'ils sont empêchés, soit parce qu'ils ne possèdent pas un nombre de titres suffisant (cent actions ou l'équivalent en cinquièmes), soit parce qu'ils ne sont pas en mesure de se grouper, doivent, pour être représentés, remplir les formalités suivantes :

1° Déposer leurs titres dans les caisses d'une banque, d'un agent de change ou d'un notaire qui les immobilisera jusqu'au lendemain de l'assemblée;
2° Remettre leur pouvoir à la banque, à l'agent de change ou au notaire dépositaire qui l'acheminera au siège social après avoir régularisé le dépôt ou adresser directement au siège social ce pouvoir avec le récépissé de dépôt des titres.

La feuille de dépôt des titres étant close au siège de la Société, à Monaco, dix jours pleins avant le jour de l'assemblée, le conseil prie instamment MM. les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs titres, de remettre leurs pouvoirs et leurs instructions à leur banque, avant le 2 avril, pour en permettre l'arrivée au siège social dans les délais statutaires.

Jetons de présence. — Il a été décidé d'attribuer aux actionnaires 1 franc par action et 0 fr. 50 par cinquième présents ou représentés à l'assemblée réunissant le quorum.

Le conseil d'administration.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Voici, comparée à celle du 22 février, la situation de notre institut d'émission au 29 février :

ACTIF		
Encaisse-or	97.275.013.697	+ 1.494.019
Disponibilités à vue à l'étranger	39.428.635	— 2.661.030
Effets escomptés	4.661.320.457	+ 91.005.964
Effets et warr. agric.	1.810.000.000	— 285.000.000
Effets négociables à l'étranger	39.143.483	=
Effets négociables achetés en France (décret du 17 juin 1938)	7.108.383.900	+ 36.099.900
Avances sur titres	3.403.403.449	+ 41.865.542
Avances à 30 jours	465.128.000	+ 220.716.000
Prêts s. intérêts à l'Etat	10.000.000.000	=
Avances provisoires sans intérêts à l'Etat (rembours. suivant conv. nov 1938)	20.472.990.139	=
Avances provisoires à l'Etat (conv. septemb. 1938, décr. sept. 1939)	20.050.000.000	+ 1.350.000.000
Divers	4.700.303.579	+ 1.314.473.786
PASSIF		
Billets en circulation	156.150.385.560	+ 2.790.029.475
Compte cour. du Trésor	24.600.441	— 2.462.581
Compte de la Caisse autonome	1.178.588.099	— 228.835.961
Comptes courants et de dépôts de fonds	16.939.149.548	+ 305.603.143
Divers	2.644.436.699	+ 6.844.387
Couverture des engagements à vue		
Montant des engagements à vue	174.481.511.514	
Proportion de l'encaisse-or au engagements à vue		55,75 0/0

Droits de souscription

Négociations jusqu'au	VALEURS	DERNIERS COURS de la semaine	Clôture de la souscription
	Marché Officiel		
8 mars	Pn. Dunlop (c. 9)	6	13 mars
12 —	Forges de Châtillon-Commentry (c. 73)	436	
29 —	Tréf. du Havre (act. 500 francs, c. 40)	315	
29 —	Tréf du Havre (act. 100)	61	
29 —	Electro-Chimie, Elect. mét. d'Ugine (c. 59)	510	
29 —	Mat. col. et prod. chim de St-Denis (c. 59)	455	
29 —	Prod chim de Saint-Denis (c. 41)	151	
29 —	Biterr du force et lum (c. 37)	58	
29 —	Energie industrielle act. de 500 fr. (c. 52)	194	
29 —	Energie industrielle act. de 100 fr. (c. 52)	38	
29 —	Forces mot. de l'Agout (c. 41)	370	
29 —	Forces mot. du Rhône (c. 81)	62	
29 —	Pyrénéenne énerg électrique (act., c. 33)	... .	
29 —	Pyrénéenne énerg. électrique (part. c. 94)	... .	
29 —	(C. 95)	.. ..	
29 —	Cie Electro-mécanique (c. 80)	135	
29 —	Energie électr. du Maroc (c. 34)	234	
29 —	Electricité de Beyrouth (c. 18 ou 12)	110	
2 avril	La Préservatrice	2 50	
5 —	Distille de l'Indochine	77	
15 —	Signaux et Entreprises électriques (c. 41)	350	
10 mai	Energie électr. du Maroc (c. 35)	274	
	Marché de la Coulisse		
15 mars	Lainière du Bascaud (c. 6)	88	
15 —	Marcel Sebin et Cie, c. 19	.. ..	
29 —	Biscuiterie alsacienne « O » (c. 31)	.. ..	
29 —	Lièges de Hamendas, c. 3	48	

LES SPECTACLES

THÉÂTRES

Le ballet polonais à Paris

Le ballet polonais donnera au théâtre de l'Etoile, à Paris, à partir du 15 mars, puis dans les camps des armées alliées, ainsi qu'en Belgique, en Suisse, etc., des représentations au profit des artistes polonais dans le dénuement. Les ballets polonais seront encadrés par des attractions françaises et anglaises.

Les Concerts :

— Demain dimanche aura lieu, à 16 h. 45, salle du Cercle militaire, place Saint-Augustin, un concert de bienfaisance « Une heure de musique et d'art français », au profit de l'œuvre du Livre du soldat, du marin et de l'aviateur. Prix des places : 20, 30 et 50 francs.

Les Conférences :

— *Conferencia*, Cercle militaire, place Saint-Augustin.

Lundi 11 mars, à 14 h. 45 : « Une visite à nos soldats du front », conférence par M. Jacques Boulenger.

Mercredi 13 mars, à 14 h. 45 : « La vie d'un village au temps de la Révolution », conférence par M. Emile Henriot.

Mercredi à 20 heures, troisième des trois conférences sur la Turquie : « La Turquie moderne », par le président Edouard Herriot.

Jeudi 14 mars, à 14 h. 45 : « La France de Stendhal », conférence par M. Gérard Bauer.

Abonnements et tickets, 2, rue de Penthièvre.

SPECTACLES DU SAMEDI 9 MARS ET DU DIMANCHE 10, EN MATINEE

Opéra, 18 h. : Roméo et Juliette; demain dimanche, en matinée, à 14 h. : Faust; mercredi, 20 h. : Mârouf; samedi, 18 h. : la Flûte enchantée; dimanche, 14 h. : l'Illustre Fregona, Siang-Sin.
Comédie-Française, 20 h. 15 : la Belle aventure; demain dimanche, en matinée, à 14 h. 30 : Cyrano de Bergerac; 20 h. 15 : Madame Sans-Gêne; mardi, 20 h. 15 : le Voyage de M. Perrichon, l'Anglais tel qu'on le parle; mercredi, 20 h. 15 : £ 12, Chacun sa vérité; jeudi, 14 h. 30 : Un caprice, la Double inconstance; 20 h. 15 : On ne badine pas avec l'amour, 29e à l'ombre; vendredi, 20 h. 15 : l'Otage; samedi, 16 h. 30 : matinée poétique : Balzac amoureux; 19 h. 30 : Cyrano de Bergerac; dimanche, 14 h. 30 : l'Avare, 29e à l'ombre; 20 h. 15 : la Belle aventure.
Odéon, 20 h. 15, demain dimanche en matinée, à 14 h. 30 et en soirée à 20 h. 15 : Ces dames aux chapeaux verts; jeudi, 14 h. 30 : Polyeucte, le Mariage forcé; vendredi, 20 h. 15, samedi, 14 h. 30, 20 h. 15 : Ces dames aux chapeaux verts; dimanche, 14 h. 30 : Peer Gynt, 20 h. 15 : Ces dames aux chapeaux verts.
Ambassadeurs, 19 h. 15, 14 h. 45 : Elvire.
Atelier, 19 h., 14 h. 15 : Richard III.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 15, 14 h. 45 : Fascicule noir.
Châtelet, 19 h. 45, 14 h. : le Tour du monde en 80 jours.
George-VI, 20 h. 30, 14 h. 30 : J'ai 17 ans.
Grand-Guignol, 20 h. 30, 15 h. : le Laboratoire des hallucinations.
Madeleine, 19 h. 15, 15 h. : C'était... histoire de rire.
Marigny, 20 h. 15, 14 h. 30, 17 h. 30 : Banco.
Michel, 19 h. 30, 14 h. 45 : Ces monstres sacrés.
Michodière, 20 h. 15, 14 h. 15, 17 h. 30 : la Familiale.
Mogador, 20 h. 15, 14 h. 30 : les Cloches de Corneville.
Montparnasse, 19 h. 30, 14 h. 30 : Maya.
Nouveautés, 20 h. 30, 14 h. 30, 17 h. 30 : En pleins nerfs.
Œuvre, 19 h. 30, 14 h. : Roi de France.
Optimistes, 20 h. 30, 14 h., 17 h. 15 : Quelque part... à Paris.
Palais-Royal, 20 h. 30, 14 h. 30, 17 h. 15 : Permission de détente.
Théâtre de Paris, 20 h., 15 h. : Nous ne sommes pas mariés.

THÉATRE DE PARIS
La ravissante comédie de
Michel DURAN
NOUS
ne SOMMES pas
MARIÉS
Avec tous ses créateurs.
Soirée 20 heures

...iétés, 20 h. 30, 14 h. 30 : Ma belle Marseillaise.

MUSIC HALLS

A. B. C., 14 h. 45, 17 h. 15, 20 h. 30 : Drôle de revue.
Etoile-Palace, 15 h. 20 h. 30 : Spectacle de music-hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Diners, soupers, attractions.
Chez elle. — Diner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's (Opéra 68-32). — Thés, dîners dansants.

CINÉMAS

— A partir d'aujourd'hui, au même programme que *Après Mein Kampf, Mes crimes*, par Adolf Hitler, l'Olympia présente un film intéressant et d'actualité : *Finlande, frontière de la liberté*, qui a obtenu la coupe de la C. I. D. A. L. C.

Le monde suit avec émotion l'admirable résistance des Finlandais qui luttent avec tant de courage contre les Russes... et nous verrons dans ce film la paisible Finlande d'il y a quelques mois et la Finlande actuelle, envahie, déchirée, mais toujours prête à lutter pour son idéal de liberté.

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : Menaces.
Colisée : les Musiciens du ciel.
Corso : Ils étaient 9 célibataires.
Gaumont-Palace : le Bois sacré.
Impérial : Pièges.
La Royale : le Bois sacré.
Les Portiques : l'Homme du Niger.
Lutetia : Tourbillon de Paris, les Pirates du ciel.
Marignan : Sérénade.
Marivaux : la Charrette fantôme.
Max-Linder : le Plancher des vaches.
Moulin-Rouge : La tradition de minuit.
Madeleine : Battement de cœur.
Normandie : les 4 plumes blanches.
Olympia : Garde-côtes, Finlande.

A L'OLYMPIA
Pour des raisons indépendantes
de notre volonté, la sortie
du film
" APRÈS
MEIN KAMPF
MES CRIMES "
par Adolf Hitler
aura lieu à une date
ultérieure

Paramount : Ceux qui veillent, Chantons quand même.
Royal-Pathé : Zaza, le Cavalier de l'Ouest.
Saint-Didier : le Chasseur de chez Maxim, Moins... une.
Victor-Hugo : Tourbillon de Paris, les Pirates du ciel.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : Lune de miel à Bali.
Balzac : Filles courageuses.
Biarritz : M. Smith goes to Washington.
Caméra : Derrière la façade.
Champs-Elysées : Tonnerre sur l'Atlantique.
Ciné-Opéra : Mademoiselle et son bébé.
Cinévog-Saint-Lazare : de Lénine à Hitler.
Le César : l'Esclave aux mains d'or.
Le Paris : le Père prodigue.
Lord-Byron : le Mystère de la maison Norman.
Marbeuf : l'Etrange sursis.
Studio de l'Etoile : Trompe la mort.
Triomphe : Good bye Mr Chips.
Ursulines : l'Opéra de quat'sous, le Voyage sans retour.

UN BILLET DE BANQUE QUI RAPPORTE

On a surnommé le Bon d'Armement, un billet de banque qui rapporte. En effet, n'est-il pas aussi maniable qu'un billet de banque et ne rapporte-t-il pas un bel intérêt exempt de tout impôt ?

T. S. F.

Mots croisés radiodiffusés

M. Tristan Bernard fera demain dimanche, à 18 heures, au poste des P.T.T., une causerie sur les mots croisés et soumettra à ses auditeurs un problème dont la solution leur sera donnée le dimanche suivant. Les personnes qui seront à l'écoute sont priées de se munir d'une feuille de papier et d'un crayon.

Emissions du « Centre d'information »

Informations : sur tous les postes émetteurs français, sauf Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30 (revue de presse); 19 h. 30, 21 h. 30, 23 h. 30.
Sur Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 13 h. 30 (revue de presse); 20 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30.

Paris-P.T.T. et chaîne régionale : actualités et reportages, 13 h. 30 et 20 h.; Ce que vous devez savoir, 7 h. 30; Emission agricole (mardi et vendredi), 13 h. 45.

Emissions recommandées du samedi 9 mars

Radio-Paris : 18 h. et 20 h. 45, relais de l'Opéra : « Roméo et Juliette » (Gounod); 22 h., théâtre : « Météore », de R. Trintzius; 22 h., Sketches; 23 h. 15, Mélodies, par Micheletti; 24 h., Musique légère.

Paris-P.T.T et les autres postes du réseau d'Etat : 18 h. 45, Concert (Toulouse); 19 h. 45, Pièces pour trois violoncelles; 20 h. 30, Fernandel; 20 h. 45, Revue de quinzaine; 21 h. 15, La vedette inconnue; 21 h. 45, Fantaisie de Saint-Saëns, par Lily Laskine et Roland Charmy; 22 h., Jazz; 22 h. 45, Sonate de G. Fauré (violon et piano); 23 h. 45, Musique variée.

Programmes du dimanche 10 mars

Radio-Paris : 9 h. 30, théâtre : « Une paire d'amis » (P. Post); 10 h. 30, Mélodies; 10 h. 45, Musique variée; 12 h., Causerie catholique; 12 h. 15, 12 h. 45, 13 h. 15, 13 h. 45, 14 h. 10, Musique instrumentale et mélodies; 13 h., Billet de Londres, par Harold Nicolson (relais de la B.B.C.); 14 h. 30, Les cafés dans l'histoire de Paris (R. Praxy); 15 h., Sermon de carême à Notre-Dame; 16 h., Mélodies; Chansons; 16 h. 30, « la Petite flûte », pièce d'André Beaunier; 17 h. 45, Concert Colonne-Lamoureux, direction P. Paray : Berlioz, Wagner; 19 h. 30 et 20 h. 45, « Barbe-Bleue », de J. Offenbach; 21 h. 45, « le Rhône »; 22 h. 15, Mélodies, par Ch. Panzera; 22 h. 45, Jazz; 23 h. 45, Mélodies.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : 9 h. et 10 h., Concert de la Garde républicaine; 9 h. 45, Piano : Nurseries, de D.-E. Inghelbrecht; 10 h. 45, « Au temps des grisettes », un acte; Airs de Messager; 11 h. 15, « l'Alouette », de Gondinet; 12 h. et 12 h. 45, Concert par l'Orchestre national et les chœurs Raugel; 14 h. et 16 h. 45, Opéra-Comique : « Louise », de G. Charpentier; 15 h., Concert du Conservatoire de Lyon; 17 h. 5, Musique de chambre; 17 h. 30, Musique légère; 18 h., Les mots croisés, de Tristan Bernard; 18 h. 15, Le cabaret de la Madelon; 18 h. 30, Le quart d'heure du soldat; 20 h. 30, « Battling Malone », d'après Louis Hémon; 22 h., Chansons de la vieille France; 22 h. 30, Sketch de Rip; 23 h. 15, Piano, par Serge Postelnikoff; 24 h., Orchestre jazz.

Tour Eiffel : 18 h. 45, Musique légère; 22 h. 45, Musique de chambre.

Radio-Cité : 10 h. 15 et 11 h., Chansons d'hier et d'aujourd'hui; 11 h. 30, Deux de nulle part (Jane Sourza et Jean Rieux); 12 h. 50, Les Duraton permissionnaires; 13 h. 15, Déjeuner-concert; 14 h., Piano, par Lucienne Delforge : Sonate de Mozart et Impromptu de Schubert; 14 h. 30, Présentation de film; 16 h., Au music-hall; 18 h., Le cabaret de Paris avec Lucienne Boyer; 19 h. 45, Vedette du jour; 20 h. et 20 h. 40, Adaptation théâtrale; 20 h. 30, Sketch avec Jane Sourza; 21 h. 45, « Ouvert la nuit »; 23 h. 15, Orchestre.

Radio-37 : 9 h. 30, Musique religieuse; 10 h., Messe; 11 h. 32, Chansons de route avec Bordas; 12 h., Culte protestant; 12 h. 45, Cantine Radio-37; 13 h. 5, Renée Lebas; 13 h. 20, Musique russe; 14 h. 30, « les Anges noirs », d'après « les Hauts de Hurle-Vent », d'Emile Brontë; 16 h. 30, Concert à la radio; 17 h. 35, Dancing; 18 h. 15, Jeanne Aubert; 19 h. 18, Odette Moulin; 19 h. 45, Germaine Sablon; 20 h. 5, Revue de Bobino; 21 h. 45, Cabaret des illusions.

Poste Parisien : 9 h. 15, Messe; 10 h. 30, « Jeunesse »; 11 h., Demi-heure de l'amateur; 13 h. 5, Quintette des chansonniers; 14 h. 30, théâtre (Radio-37); 16 h. 30, Concert commenté par Ad. Borchard; 18 h. 25, Quart d'heure du permissionnaire; 19 h. 50, Orchestre Zeppilli; 20 h. 25, Reportage de la Loterie nationale; 21 h., Lys Gauty; 21 h. 50, Les sports imaginaires; 22 h. 30, Jazz.

100me
THÉATRE DE LA MADELEINE
HISTOIRE DE RIRE
d'Armand SALACROU
avec par ordre alphabétique
Alice COCEA, Fernand GRAVEY, André LUGUET
Suzet MAIS, Pierre RENOIR
Soirée au profit
de la caisse d'Entr'aide de guerre
de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.
Une collection unique
des Journaux du front sera vendue aux enchères par les interprètes.
MERCREDI 13 Mars, 19 h. 15
100me

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

VILLAS

OCCASION UNIQUE
A vendre à SUPER-CANNES
BELLE VILLA construction pierre, hall, salon, salle à manger, trois chambres à coucher, salle de bains, cuisine, chambre de bonne. Garage. Confort. Jardin : mille mètres. Libre Vue imprenable très étendue mer et montagnes. Egalement bel appartement centre Nice.
M. Lamot, boulevard Gambetta, 41, Nice.

MANOIRS

Gironde, près rivière, **MANOIR** 12 pièces meublées, confort, parc 3 Ha, **285,000 fr.** Jean Gadrat, 81, cours Tourny, Libourne.

LOCATIONS

A louer **Neuilly**, 9, r. Borghèse, hôtel particulier. Grand jardin, garage, 5 pièces, 2 bains Tout confort. Suffren 13.50.

AVIS D'ADJUDICATION

Le ministère de l'industrie et des mines à Téhéran (Iran) informe les sociétés intéressées que l'adjudication pour l'achat d'une sucrerie travaillant la canne à sucre, suivant annonce parue dans le **Temps** du 3 janvier 1940, est prorogée de deux mois, c'est-à-dire que les soumissions devront parvenir au secrétariat du ministère à Téhéran avant le 1er mai 1940.

LIBRAIRIE

La Revue Danubienne
numéro du 6 mars 1940
G. L. M. MANDER, député anglais :
« La paix future. »
« L'Europe nouvelle sera fédérale »,
nous dit GASTON RIOU, député.
GENEVIEVE TABOUIS :
« Jules Cambon
et les questions danubiennes. »
Les articles de A. NEMETH, de A. HAVAS,
de O. P. BONDY, etc.
Rubriques :
AUTRICHIENNE, HONGROISE, ITALIENNE,
POLONAISE, ROUMAINE, SUISSE,
TCHECOSLOVAQUE, YOUGOSLAVE
et
LA QUINZAINE, de EUGENE GONDA
Prix : 3 francs.
4, r. Paul-Cézanne, Paris-8e. Tél. Elys. 50-65

TRIBUNAUX

Condamnation à mort

Le 2e tribunal militaire de Paris, présidé par le colonel Jammes a condamné à mort le manœuvre en chômage Albert Lafosse, soldat de la D. A. T., à Beauvais, poursuivi sous la triple accusation de viol, meurtre et vol.

Agé de 38 ans, repris de justice déjà sept fois condamné, père de trois enfants dont une jeune fille de 15 ans, Albert Lafosse avait, le 15 janvier dernier, au cours d'une permission de vingt-quatre heures, rencontré boulevard Ney une camarade de sa fille aînée, la jeune Madeleine Launoy, 15 ans et demi. Il l'entraîna dans sa cabane, rue Adrien-Lesesne, à Saint-Ouen, en abusa, l'étrangla et alla abandonner son cadavre, ficelé dans une couverture, dans une rue voisine. Puis il revint chez lui, s'empara des 18 francs que contenait le sac de sa victime, alla boire et rentra se coucher. Il fut arrêté le 17 et reconnut sa culpabilité.

Devant ses juges, Lafosse a fait montre du plus grand sang-froid et d'un cynisme qui a révolté l'assistance. Le colonel Penancier, commissaire du gouvernement, ayant requis le châtiment suprême, le tribunal, après avoir entendu le défenseur, Me Odette Moreau, a rapporté un jugement, se prononçant sur la culpabilité, sans circonstances atténuantes. La peine de mort a donc été prononcée.

Autre condamnation à mort

La cour d'assises de l'Oise a condamné à la peine capitale la femme Hennon, qui, aidée de sa fille et de deux complices, avait tué son mari. Ses deux complices s'en tirent avec cinq ans de travaux forcés. Sa fille est acquittée.

Un condamné à mort gracié

Maurice Ebra, qui avait été condamné à mort, le 16 décembre dernier, par le 2e tribunal militaire de la Seine, pour avoir assassiné sa femme, à Sartrouville, vient d'être gracié par le président de la République, qui a commué sa peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

FAITS-DIVERS

Accident d'aviation : deux morts. — Deux officiers aviateurs, le capitaine Delage et le sous-lieutenant radio Micheletti, viennent de trouver la mort dans un accident d'aviation. Remarquable pilote, le capitaine Delage était un des navigants les plus en vue du réseau d'Air France.

Quant au sous-lieutenant Micheletti, il avait servi longuement sur le réseau d'Extrême-Orient. A cause de ses brillantes qualités, Marcel Doret l'avait choisi comme compagnon au cours de ses tentatives en direction de Tokio. Au début de la guerre, les deux officiers avaient repris du service dans l'armée de l'air.

Les obsèques du capitaine Delage auront lieu lundi, à 11 heures, à l'église Saint-François-de-Sales. Le sous-lieutenant Micheletti a été inhumé cet après-midi, au cimetière de Valmy, à Charenton.

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Les opérations militaires

LA TACTIQUE DES TROUPES FINLANDAISES

Dans les premières années de ce siècle, alors que la tendance était de dégager la philosophie des théories militaires d'ordre supérieur, on s'accordait généralement à dire que les principes de la guerre sont éternels, immuables, tandis que les procédés tactiques doivent évoluer constamment suivant les progrès de l'armement.

Au cours de la dernière guerre les « principes » ont été soumis à de nombreuses et rudes épreuves. Certains d'entre eux ont parfaitement résisté; d'autres en sont sortis avec seulement quelques lézardes; d'autres enfin ont été complètement renversés.

A titre d'exemple on peut citer le principe dit de la reconnaissance, qui s'énonçait ainsi : « On reconnaît une armée avec une armée. » Il fallait entendre par là que les moyens d'investigation dont on disposait alors — cavalerie, avant-gardes — ne pouvaient faire plus que d'indiquer le « contour apparent » de l'adversaire, et que le commandement n'était en mesure de connaître l'importance des forces qui se trouvaient derrière cette façade qu'en engageant des effectifs importants. Or, en 1914, un avion, en survolant le terrain sur lequel se déployait l'ennemi, a maintes fois rapporté des renseignements complets sur le nombre et l'importance des colonnes du parti opposé.

Ainsi la technique a pris une si grande place dans les méthodes de guerre actuelles que parfois elle arrive à exercer son influence dans des questions qui semblaient ne jamais devoir en dépendre.

En revanche la seconde partie de l'affirmation énoncée plus haut, qui concerne les variations presque incessantes des procédés tactiques, a reçu une confirmation complète de tous les événements survenus depuis le mois d'août 1914. On peut même dire que la rapidité et l'importance des changements qui se sont succédé dans les formes du combat ont dépassé toutes les prévisions.

Ainsi, il est normal de trouver dans une guerre aussi particulière que celle qui se déroule actuellement en Finlande une tactique également très spéciale.

Ce qui paraît caractériser les conditions de la lutte sur ce théâtre lointain, ce sont la faiblesse des effectifs des Finlandais et la pauvreté de leurs ressources en matériel, en face d'agresseurs disposant de réserves humaines pratiquement inépuisables et d'un armement moderne extrêmement abondant.

Dès lors le commandement finnois s'est vu amené à tenir avec des éléments réduits au minimum toutes les voies d'invasion que pouvait emprunter l'ennemi, et à se constituer des disponibilités aussi fortes que possible pour les porter, au moment du besoin, sur les points menacés.

Mais ce que le défenseur a parfaitement saisi, c'est l'intérêt d'attirer l'envahisseur sur un terrain où il ne pourrait utiliser ni sa supériorité numérique ni son puissant armement, et où, bien au contraire, l'infanterie finlandaise, se déplaçant rapidement sur skis, pourrait le déborder et l'investir.

Tous les combats livrés dans l'immense forêt de la frontière orientale, et qui ont abouti à une série de victoires décisives — Aglajarvi, Suomussalmi, Raate, Syskyjarvi, Uoma, — nous montrent des procédés parfaitement adaptés au terrain, au climat et aux moyens si inégaux des deux adversaires. En laissant les colonnes soviétiques, alourdies par un immense matériel, pénétrer à l'intérieur d'une région boisée et inextricable sur de rares routes traversant de nombreux défilés, puis en les coupant de leurs communications, en les harcelant sur leurs flancs et finalement en les réduisant à une mort lente, les Finlandais ont fait preuve d'un sens tactique extrêmement judicieux et d'une énergie admirable.

Remarque curieuse, nous trouvons là l'application, sur une échelle plus modeste, des conceptions allemandes sur la stratégie d'anéantissement. Les combats de Suomussalmi et de Raate répètent d'une façon frappante le schéma de Cannes, déformé, assoupli, mais amenant au résultat définitif recherché : la destruction de l'ennemi.

Dans l'isthme de Carélie la situation s'est présentée sous un jour différent, parce que les défenseurs occupaient une position fortifiée, placée en terrain découvert, son tracé ayant été choisi pour lui permettre de couvrir les abords du défilé de Viborg.

Là les agresseurs ont pu librement mettre en œuvre leurs immenses moyens, tandis que les Finlandais assuraient la garde de leurs ouvrages avec des garnisons réduites. Les choses allèrent bien tant que les troupes rouges employèrent des procédés d'attaque grossiers et inefficaces. Mais du jour où l'artillerie russe parvint à frapper avec précision et à détruire les abris et les casemates, les troupes finnoises subirent des pertes que leur faible effectif ne leur permettait pas de soutenir.

Il semble que le second repli, du 27 février, ait eu justement pour but de replacer la défense dans une contrée telle que les Russes ne pussent plus utiliser leur matériel aussi avantageusement. En effet, le terrain au nord du parallèle de Viborg est chaotique, hérissé de blocs de granit et couvert de forêts. L'artillerie russe ne trouvera plus d'observatoires; les objectifs à battre demeureront invisibles; les chars ne pourront se déplacer que difficilement. Tout sera de nouveau en faveur des Finlandais, qui auront la faculté, comme dans les bois au nord du lac Ladoga, de faire échec aux masses soviétiques et à leur copieux armement moderne avec des effectifs faibles et un matériel également peu abondant.

En résumé, la tactique des Finlandais nous apparaît parfaitement adaptée aux conditions de la lutte inégale qu'ils ont à soutenir.

Une commission allemande en Italie

Rome, 9 mars.

Une commission allemande, composée de représentants des ministères du travail et de l'agriculture du Reich, est arrivée à Bologne, où elle discutera avec les représentants de la confédération fasciste des agriculteurs certaines questions touchant les conditions faites aux travailleurs agricoles italiens qui doivent se rendre prochainement en Allemagne.

Un avion de chasse italien s'écrase au sol

Rome, 9 mars.

Un avion de chasse s'est écrasé au sol. Le pilote a été tué sur le coup.

LA MÉDIATION SUÉDOISE dans le conflit russo-finlandais

Des négociateurs finlandais à Moscou

Suivant des renseignements parvenus à Paris, M. Ryti, président du conseil de Finlande, et M. Paasikivi, ont quitté Stockholm hier en avion pour se rendre à Moscou — où ils se trouvent actuellement — en vue de poursuivre les négociations engagées.

L'ex-président finlandais Svinhufvud est à Berlin d'où il gagnera Rome

(Par dépêche, de notre correspondant particulier)

Copenhague, 9 mars.

L'ancien président de la République de Finlande, M. Svinhufvud, est arrivé incognito à Copenhague, hier à 10 h. 30, venant, par avion, de Stockholm. Il a pris à midi l'avion pour Berlin, d'où il partira aujourd'hui pour l'Italie.

Les raisons de ce voyage, qui n'avait pas été annoncé, demeurent inconnues. Etant donné que M. Svinhufvud participa étroitement aux conversations de Stockholm qui précédèrent les propositions de paix soviétiques, il est permis de supposer que l'ex-président effectue, à Berlin et à Rome, un voyage d'information.

Berne, 9 mars.

Le correspondant à Berlin de la *Neue Zürcher Zeitung* annonce que M. Svinhufvud restera deux jours à Berlin.

Helsinki, 9 mars.

On n'attache ici aucune importance à l'entrevue de von Ribbentrop et de M. Pehr Evind Svinhufvud, ancien président de la République finlandaise. Ce dernier, qui est âgé de 79 ans, était depuis plusieurs années retiré de la vie politique de son pays et il a conservé davantage de considération que de prestige. On rappelle que, durant les négociations de l'automne dernier, il s'est offert vainement à solliciter l'appui de Berlin en faveur de la Finlande. Sa présence à Berlin est, déclare-t-on ici, sans aucune dépendance avec l'attitude du gouvernement d'Helsinki à l'égard de Moscou.

Réception par le Führer

Helsinki, 9 mars.

La radio d'Helsinki annonce que M. Svinhufvud, ancien président de la République de Finlande, en route pour Rome, a été reçu aujourd'hui à Berlin par la chancelier Hitler.

Comment, d'après Londres la situation se présente pour les Finlandais

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Londres, 9 mars.

Les faits qui ressortent des multiples informations que l'on reçoit à Londres des capitales du Nord sont : 1° que les exigences formulées par l'U. R. S. S. sont effectivement plus grandes que celles qui étaient en discussion lorsque les négociations russo-finlandaises ont été rompues en novembre dernier; 2° que les Finlandais ne sauraient accepter de pareilles conditions après plus de trois mois d'une lutte héroïque parce que leur pays se trouverait alors désarmé et à la merci d'un adversaire en qui ils ne sauraient avoir confiance; 3° que, à défaut d'un appui armé de la part de la Suède et de la Norvège qui paraît peu probable, la Finlande n'aura d'autre ressource que de demander aux puissances de l'Europe occidentale une assistance immédiate.

On mande d'Oslo que cette dernière démarche ne serait plus qu'une question de jours et peut-être d'heures.

Les observateurs neutres à Londres faisaient hier l'observation que le procédé des Soviets est assez semblable à celui dont ils se sont servis l'année dernière, de mars à août, dans leurs négociations avec la Grande-Bretagne et avec la France, et qui consiste à changer leur prix et à exiger de nouvelles conditions chaque fois qu'on leur accorde, en principe, tel ou tel point. Mais, dans le cas tragique de la Finlande, il s'ajoute à cette conception orientale de la négociation diplomatique tout l'odieux de la brutalité germanique quand au mépris de la parole donnée. La Tchécoslovaquie a été d'abord privée de ses défenses essentielles, puis réduite à l'asservissement complet. C'est ce redoutable précédent qui, sans aucun doute, est présent à l'esprit des Finlandais.

Quant au voyage à Rome du ministre Ribbentrop, dont Sir Nevile Henderson, l'ancien ambassadeur de Grande-Bretagne, a dit qu' « il porte la responsabilité de toute la guerre », les Finlandais savent que c'est à lui uniquement qu'ils doivent tous leurs malheurs présents, et ils ne peuvent rien augurer de bon pour eux d'une nouvelle ingérence de ce personnage dans le sort de leur malheureux pays. La présence à Rome, dans le même temps, de l'ancien président finlandais Svinhufvud ne veut pas nécessairement dire qu'il y va pour collaborer avec le ministre allemand.

Le *Times*, résumant l'opinion des milieux parlementaires de Westminster, conclut que seule une intervention énergique des alliés peut empêcher que l'URS.S. n'impose à la Finlande des conditions qui équivaudraient à une victoire sans combat et qui annuleraient tout l'effet de la résistance des Finlandais jusqu'à ce jour.

Le *Daily Telegraph* déclare : « Ce serait le comble de la folie de s'attendre à des propositions de paix auxquelles une petite nation pourrait faire confiance. »

Le seul élément de doute dans les calculs des chefs finlandais

Londres, 9 mars.

Dans les milieux diplomatiques de Londres on déclare que la Finlande reste seule maîtresse de sa décision, et que si elle décide de décliner les offres actuelles, les alliés demeurent prêts non seulement à l'aider comme ils l'ont fait jusqu'ici, mais encore à donner à leur aide la forme et l'ampleur requises par les circonstances.

D'autre part, le rédacteur parlementaire du *Times* estime que la résistance finlandaise est loin d'être épuisée; il écrit : « Des informations de bonne source indiquent clairement que dans les calculs des chefs finlandais, il n'y a qu'un élément de doute — l'étendue de l'aide extérieure et la rapidité avec laquelle elle pourrait parvenir en Finlande. »

Selon le correspondant du *Times* à Stockholm, on laisse entendre que c'est l'impression croissante que les puissances occidentales allaient augmenter leur secours à la Finlande, qui a amené les Russes à se montrer plus disposés à négocier une paix avec ce pays. (*Havas.*)

(Par dépêche de notre correspondant particulier)

Conpenhague, 9 mars.

Les dernières nouvelles parvenues dans la soirée d'hier, à Copenhague, soulignaient la volonté de la Finlande de résister au déshonorant ultimatum soviétique.

Opinions divergentes dans la presse italienne

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Rome, 9 mars.

L'initiative de la Suède pour la conclusion de la paix entre Helsinki et Moscou est discutée dans de nombreux journaux italiens. Fait à relever, les points de vue les plus divers et opposés sont exprimés. Autrefois la presse fasciste obéissait à une directive unique, tandis qu'aujourd'hui, une certaine liberté d'expression prédomine. A tel point qu'on se trouve, parfois, en présence de divergences d'opinions non seulement formelles, mais substantielles. Le journal du maréchal Balbo, le *Corriere Padano*, publie un article intitulé : « Staline en marche », exposant d'abord que, à en juger par les tentatives de médiation de ces derniers jours, le tsar rouge serait disposé à parler de paix. Il développe, ensuite, la thèse qu'une pareille paix ne serait qu'une trêve très courte : tant que les grands Etats seront en lutte et que les Scandinaves se retrancheront derrière la neutralité, Staline, non seulement n'aura rien à craindre, mais pourra juger le moment opportun pour réaliser le programme d'expansion bolcheviste minutieusement préparé par le Komintern.

En terminant, le journal accuse les Etats scandinaves d'avoir manqué de courage. Il rappelle le mot d'un ministre finlandais : « Espérons que la sagesse suédoise n'aura pas à se repentir d'avoir comprimé l'impulsion du cœur. »

Le *Resto del Carlino* n'aborde nullement le problème du danger de l'expansion bolcheviste. A son avis, de multiples raisons conseillent à la Finlande d'accepter les offres de Moscou. Malgré la valeur finlandaise, l'écrasante supériorité des Russes finira par s'imposer. La prolongation de la guerre coûtera un nombre infini de vies humaines et de richesses. Bref, arguments tout autres que ceux de la presse fasciste durant la guerre d'Espagne. Le journal ajoute, enfin, que tout espoir d'appui militaire des alliés est vain et il conseille à la Finlande de repousser toutes les propositions anglo-françaises.

Quelle sera l'attitude du gouvernement italien? Jusqu'à cette heure, aucune prise de position n'est connue. On pourrait attribuer au gouvernement fasciste l'opinion que, dans le cas d'une conclusion de la paix dans le Nord, la guerre pourrait éclater dans d'autres régions plus proches, et bien plus sensibles pour la péninsule, ce qui ne peut être dans l'intérêt de l'Italie, pas plus que de tout Etat qui peut craindre la propagation du fléau. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles le gouvernement s'abstient de prendre position, mais — fait important à relever — le ton général de toutes les dépêches d'Helsinki et de Stockholm aux journaux italiens n'en est pas moins favorable au point de vue germano-russe.

Rome, 9 mars.

Le poste radiophonique de Rome, dans son émission d'informations, a donné les commentaires suivants de la situation actuelle en Finlande :

La Finlande peut, si elle le juge nécessaire, continuer la lutte pour son indépendance, mais avant tout elle doit se garder de faire le jeu de puissances étrangères.

...Une paix entre l'U.R.S.S. et la Finlande ne parviendra pas à atténuer l'odieux de l'agression à laquelle s'est livrée l'Union soviétique, ni les misères du peuple finlandais du fait de l'armée rouge qui n'est qu'un ramassis d'hommes pitoyablement encadrés.

Le voyage de M. von Ribbentrop à Rome

Frontière allemande, 9 mars.

« Les conversations italo-allemandes contribueront à développer la collaboration des deux pays », déclare ce matin le *Vœlkischer Beobachter*.

M. von Ribbentrop, le Duce et le comte Ciano discuteront, dans une atmosphère confiante, certaines questions intéressant les deux pays.

L'organe officieux ne précise pas quelles sont ces questions, mais des informations provenant d'Allemagne semblent indiquer que le ministre des affaires étrangères allemand se rend à Rome pour rallier le point de vue italien à celui de l'Allemagne dans le conflit soviéto-finlandais.

Dans la capitale allemande, on se plaît à comparer le voyage de M. von Ribbentrop à celui que le comte Ciano a entrepris à Berlin au lendemain de la campagne polonaise.

« La presse italienne a soutenu la cause polonaise jusqu'au bout », déclare-t-on dans l'entourage de M. von Ribbentrop, mais, après la défaite, l'Italie, avec son réalisme habituel, s'est ralliée au point de vue allemand. Dans le conflit soviéto-finlandais, l'Italie a soutenu les Finlandais. Le moment est venu cependant où l'Allemagne ne veut plus que Rome insiste dans cette voie. »

Londres, 9 mars.

Dans les milieux diplomatiques de Londres, on interprète la visite à Rome de M. von Ribbentrop comme un nouvel effort allemand pour associer l'Italie à cette « coalition diplomatique », qui tente aujourd'hui de faire accepter à la Finlande des conditions de paix plus draconiennes peut-être que sa situation militaire, encore forte, ne le justifie.

A cet égard, on s'abstient encore, dans les mêmes milieux, de commenter cet événement.

On se borne à rappeler que les alliés restent prêts à fournir à la Finlande l'aide dont elle a besoin, si elle décide de poursuivre la lutte, et cette assurance a d'autant plus de poids que, si les négociations de paix se poursuivent, elle doit permettre au gouvernement d'Helsinki de n'y pas faire figure de puissance isolée et forcée, par là même, à mettre sa signature au bas d'un contrat léonin.

Au demeurant, et si des conditions de paix acceptables pour la Finlande étaient faites, il n'appartiendrait naturellement pas aux alliés, estime-t-on, d'y faire obstacle. Mais il est certain qu'on voit avec méfiance des « médiations » qui ressemblent singulièrement à une pression conjuguée de plusieurs pays.

Mesures prises par l'Angleterre pour se procurer des monnaies étrangères

Londres 9 mars.

On annonce officiellement que des mesures ont été prises pour qu'à l'avenir le montant des ventes de certaines marchandises exportées d'Angleterre et des pays producteurs de l'empire, soit encaissé en certaines monnaies étrangères qui sont nécessaires à la Grande-Bretagne pour payer ses importations de denrées alimentaires et de matériel de guerre.

Les marchandises en question sont le caoutchouc, l'étain, le jute et les produits de jute manufacturés, le whisky et les fourrures provenant du Royaume-Uni, le caoutchouc, le jute et les produits de jute manufacturés provenant des Indes, le caoutchouc provenant de Birmanie, le caoutchouc et l'étain provenant des colonies productrices.

Les nouvelles mesures prévues sont appliquées à ces marchandises lorsqu'elles sont exportées dans divers pays en dehors de l'empire. Ces pays sont, d'une façon générale, l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord (à l'exclusion du Canada et d'autres territoires britanniques et français ainsi que de l'Argentine), la Belgique et ses colonies, la Hollande et ses colonies, et la Suisse.

Les devises qui peuvent servir aux payements sont le belga, le guilder, le guilder des Indes néerlandaises, le franc suisse et le dollar américain. L'Australie est en train de prendre des mesures semblables en ce qui concerne toutes les exportations dans les pays mentionnés.

Mort de lord Crawford

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Londres, 9 mars.

Lord Crawford, ancien ministre libéral et premier comte d'Ecosse, est décédé hier à Wighan, dans le Lancashire, à l'âge de 69 ans. Il était le vingt-septième porteur de ce titre créé en 1398. Il avait occupé divers postes pendant la dernière guerre et après dans le gouvernement de M. Lloyd George, de 1916 à 1922. Type du grand seigneur éclairé, il avait écrit sur l'histoire de la sculpture italienne et était membre du conseil d'administration du British Museum et de la National Portrait Gallery.

Dans les Indes britanniques

Gandhi donne des conseils de prudence

Londres, 9 mars.

On mande de Bombay à l'agence Reuter :

M. Gandhi écrit dans son journal hebdomadaire *Harijan* qu'il ne veut pas qu'on le presse de commencer la lutte.

« Les personnes, qui pensent que je pourrais jamais proclamer la désobéissance civile, après y avoir été poussé par ceux qu'on appelle les « gauches », commettent une profonde erreur », ajoute le mahatma, et, se référant à la résolution récemment votée par le comité consultatif du Congrès, selon laquelle le but de l'Inde devrait être l'indépendance complète, il donne des conseils de patience à ceux des membres du parti du Congrès, qui croient que cette résolution veut dire que la lutte est sur le point d'être entreprise

La résolution, écrit M. Gandhi, ne contient rien qui justifie la croyance que l'atmosphère est favorable à une proclamation de la désobéissance civile. Ce serait un suicide de la proclamer, lorsque tant d'indiscipline et de violence règnent dans le Congrès même.

SUR MER

Les attaques de navires par des avions allemands

Amsterdam, 9 mars.

Le cotre hollandais *Delfijl*, de 250 tonnes, qui a été attaqué en mer du Nord par un avion allemand qui l'a bombardé et mitraillé, est arrivé à Capelle-an-den-Yssel. Le bateau est sérieusement endommagé. L'attaque a duré une heure. Les cinq hommes de l'équipage s'étaient réfugiés pendant ce temps dans le poste de pilotage. Le bombardier allemand a jeté au moins sept bombes et plusieurs grenades contre le navire.

Le bombardier ennemi a été pris sous le feu des batteries côtières qui le mirent en fuite.

Amsterdam, 9 mars.

Au cours de la nuit, le caboteur hollandais *Confid* (249 tonnes) a été mitraillé par un avion. Des dégâts ont été causés au pont et à la chambre des machines. Cependant le navire a pu gagner par ses propres moyens un port anglais.

Le caboteur *Saba* (1,939 tonnes), arrivé hier soir dans le port de Rotterdam, a rapporté qu'il avait été attaqué, dimanche dernier, près de la côte est de l'Angleterre par un avion qui le mitrailla à plusieurs reprises.

Londres, 9 mars.

Trois chalutiers de Grimsby ont débarqué les membres de leur équipage qui avaient été blessés au cours de l'attaque dont ils ont été l'objet de la part d'avions allemands, hier après-midi. Le chalutier *Donald* avait deux blessés à bord, dont le capitaine, atteint sérieusement. Le chalutier *Resmilo* a son capitaine blessé par les mitrailleuses ennemies.

Bruxelles, 9 mars.

Le patron du chalutier *H-65*, mitraillé dans la mer du Nord, a déclaré que l'avion qui avait attaqué son bateau, en même temps que quinze autres bateaux de pêche, était de nationalité allemande. L'examen des balles trouvées sur le pont a confirmé cette déclaration.

Navires neutres coulés

Amsterdam, 9 mars.

La compagnie de navigation propriétaire du *Grutto*, jaugeant 900 tonnes, et dont on était sans nouvelles, considère maintenant ce bateau comme perdu. On a en effet recueilli des épaves qui ont été reconnues comme appartenant au *Grutto*.

Oslo, 9 mars.

Les propriétaires du navire norvégien *Brott* confirment que sept membres de l'équipage ont péri, vendredi de la semaine dernière, lors du bombardement du bateau par un avion allemand en mer du Nord, le bateau de sauvetage dans lequel ils avaient pris place s'étant retourné. Le reste de l'équipage a été sauvé.

Le bombardement d'un vapeur italien

Londres, 9 mars.

Un second matelot du vapeur italien *Amelia-Lauro*, qui fut attaqué par un bombardier allemand au large des côtes d'Ecosse, vient de mourir à l'hôpital. Deux autres sont encore à l'hôpital.

Le voyage du « Queen-Elizabeth »

Londres, 9 mars.

La « Cunard White Star Company » dément le rapport venu de New-York disant que 30 membres de l'équipage du *Queen-Elizabeth* auraient quitté le bord à Greenock, parce qu'ils craignaient de traverser l'Atlantique.

La Compagnie ajoute que quelques hommes, pour des raisons personnelles, ont préféré ne pas partir. Elle a déclaré : « Le changement de destination connu, quelques membres de l'équipage, incapables d'entreprendre un voyage si long, ont demandé qu'il leur fût permis de rentrer chez eux. Le bonus qui avait été promis à l'équipage l'avait été en raison du changement de destination et en compensation des inconvénients qu'il pouvait comporter, mais non pour compenser le risque de la traversée. »

Le rapport de New-York — d'après une déclaration d'un membre de l'équipage — avait signalé que le personnel du *Queen-Elizabeth* avait signé son contrat dans la croyance qu'il allait à Southampton.

Le capitaine du paquebot et un représentant du Board of Trade à Greenock avaient garanti aux hommes un bonus de 30 livres, quand se produisit un différend au sujet des garanties de sécurité de l'équipage.

Précautions imposées aux navires

Le ministre de la marine marchande annonce que tous les bateaux naviguant dans les eaux voisines de la Grande-Bretagne devaient être munis d'un radeau assez grand pour recueillir toutes les personnes qui sont à bord, et que ce radeau devait comporter des lumières et divers autres arrangements.

Ces mesures s'appliquent « à tous les bateaux allant des côtes de Grande-Bretagne vers l'Isle-of-Man, l'Irlande ou le continent, ou faisant le trafic entre ces divers points ».

Les navires marchands britanniques sont pourvus de ceintures non magnétiques

Londres, 9 mars.

Des centaines de navires de la flotte marchande britannique ont été pourvus de « ceintures non magnétiques » semblables à celle dont fut entouré le *Queen-Elisabeth* en vue de sa traversée de l'Atlantique. Aucun des bateaux ainsi équipés n'a été perdu.

Ces ceintures, appelées « appareils de Gaussing », peuvent être placées en assez peu de temps, quatre à sept jours. Elles consistent en une série de fils métalliques qui s'étendent autour du bateau et où passe un courant électrique qui soustrait le navire au magnétisme.

Le principe de l'appareil antimagnétique a été découvert dans des établissements navals anglais, et l'étude s'en est poursuivie avec des savants et des experts britanniques.

Rajustement des relations franco-japonaises

Tokio, 9 mars.

Selon l'agence Domei, des négociations pour rajuster les relations franco-japonaises commenceront simultanément à Tokio et à Paris dans quelques jours. Ces négociations visent à établir un nouveau traité de commerce pour remplacer celui qui expire le 15 mars. Elles s'étendront également au problème du chemin de fer du Yunnan tel qu'il se pose après la protestation française qui a suivi les bombardements de ce chemin de fer par l'aviation japonaise.

Lorsque ces deux questions auront reçu une solution, de plus amples problèmes seront abordés dans un esprit amical, ajoute l'agence Domei, qui remarque qu'une certaine période s'écoulera nécessairement avant qu'un traité de commerce lie la France et le Japon. Mais le commerce entre les deux pays est réduit par suite des restrictions imposées par l'état de guerre et les deux gouvernements ont exprimé leur désir de revoir le traité de commerce en tenant compte de la situation actuelle. Les milieux officiels admettent que les négociations peuvent être compliquées par suite de la situation embrouillée en Extrême-Orient, mais ils soulignent le désir du gouvernement japonais d'améliorer ses relations avec la France.

Audiences pontificales

Cité du Vatican, 9 mars.

Le pape a reçu le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, qui a rendu ensuite visite au cardinal Maglione, secrétaire d'Etat.

Il a reçu, ce matin, en audience privée, Mme Gaston Doumergue, veuve de l'ancien président de la République française.

A l'académie d'Athènes

Athènes, 9 mars.

L'académie d'Athènes a élu hier comme membres correspondants MM. Charles Picard et Pierre Roussel, membres de l'Institut, anciens directeurs de l'école d'Athènes.

Visites à la flotte anglaise

IV

AVEC LES VAINQUEURS DE L' « ADMIRAL-GRAF-SPEE »

Sur l' « Ajax »

Londres, février 1940.

Avant de remonter en cortège la grande rade, presque dans le sillage de l'*Exeter*, j'avais eu l'honneur d'être reçu à bord de l'*Ajax* par le commandant Everett, commandant en second, remplaçant le capitaine de vaisseau Woodhouse, en permission. Ce qui frappe d'abord le visiteur en abordant le petit navire de 6,000 tonnes, c'est son exiguïté et son aspect de souplesse extraordinaire. On sait que le commandant du « cuirassé de poche » ennemi a rendu hommage à l' « audace étonnante » avec laquelle ce petit croiseur et l'*Achilles* se sont approchés tout près de lui, à sept ou huit kilomètres seulement, pour lui lâcher leurs bordées.

Les rafales de l'artillerie du *Graf-Spee* avaient porté plusieurs fois sur l'*Ajax*, coupant en deux le grand mât, dont un morceau gisait encore le long du bordage, et crevant une tourelle. Le commandant me dit qu'il n'a eu que six tués et treize blessés. La durée du combat? A peine plus d'une heure, dit-il modestement; mais, en réalité, c'est pendant plus de seize heures que l'*Ajax* et l'*Achilles* sont restés accrochés à la poursuite de l'*Admiral-Graf-Spee*, comme deux roquets après un gros chien. Le bâtiment allemand, est-il dit dans le récit de la bataille, s'est retourné plusieurs fois, pendant sa fuite vers Montevideo, pour tirer une salve sur l'un ou l'autre des deux petits croiseurs, et les tenir à distance.

This went on all day, cela dura toute la journée, déclare l'amiral Harwood dans son récit de la bataille du 13 décembre. Entre 21 h. 30 et 21 h. 40, suivant le même récit officiel, plusieurs bordées furent tirées sur l'*Achilles*, qui cherchait à s'assurer où le cuirassé allemand allait jeter l'ancre.

Mais revenons à l'*Ajax*, qui est à quai, et déjà aux mains des ouvriers de l'arsenal. Des photographes de presse veulent prendre une vue des officiers du croiseur causant avec nous, mais le capitaine Everett s'y oppose : « Ils nous photographieraient sans doute, dit-il, mais d'autres choses avec. » Ce n'est pas sans peine que, pendant que nous prenons une coupe de champagne dans le carré des officiers, mon guide — le charmant jeune lieutenant qui parle si bien le français — le persuade de nous donner un exemplaire du récit de l'amiral Harwood; ses scrupules tombent quand on lui rappelle que les journaux de Montevideo l'ont déjà publié il y a exactement, ce jour-là, deux mois.

Nous ne savons pas encore où se trouve l'*Exeter*, qui, en fait, n'est plus qu'à quelques milles de nous. Mais quelqu'un ayant suggéré innocemment : « Il est sans doute aux îles Falkland? » le capitaine répond avec un petit sourire : « Oui, probablement. » Le silence du « Silent service » a ses petites malices.

Sur l' « Exeter »

Sur l'*Exeter* donc, dans cette même semaine, après son entrée triomphale au port, j'ai conversé avec le commandant, le second et l'officier torpilleur. Le navire a été durement atteint; il a eu une soixantaine de tués et une centaine de blessés, sur un équipage de six cents hommes. Les officiers n'aiment pas à revenir sur les détails de la bataille, alléguant leur manque d'éloquence; mais ils s'étendent volontiers sur l'héroïsme des blessés, qui ont montré du cran, mêlé d'humour, pour donner l'exemple aux autres, « ce qui n'était pourtant pas nécessaire », déclare l'officier spécialiste des torpilles.

Lui-même, pendant qu'il me montre quelques-unes des avaries encore visibles — tôles criblées de mitraille, pièces d'acier tordues, ponts labourés, — m'avoue qu'il a été étonné du stoïcisme d'un soldat d'infanterie de marine, qui sortit d'une tourelle avec un bras emporté et l'autre fracassé : « Il marcha jusque là-bas, dit-il en me montrant le pont, et, quand j'appliquai un pansement à son bras coupé, il me dit simplement de laisser celui-là et de soigner l'autre, qui pouvait encore être sauvé. Mais il est mort cinq jours après. » Un marin qui avait les deux jambes emportées répondit à un officier qui lui demandait comment il se sentait : « Je vais bien, dans des circonstances plutôt contraires. » Le petit clairon Hill, dix-sept ans, et le mousse clairon Squires, seize ans, se trouvaient côte à côte pour transmettre les ordres de la passerelle par le haut-parleur, avec leurs clairons, aux canonniers des tourelles, quand ils furent tués net par la même volée de shrapnels.

Si l'*Ajax* et l'*Achilles* ont pu harceler l'*Admiral-Graf-Spee* de 6 heures du matin à 10 heures du soir, tandis que l'*Exeter*, avarié, restait assez en arrière, c'est bien pourtant ce dernier croiseur qui, non seulement a reçu le plus de coups, mais qui a infligé au cuirassé allemand des blessures décisives. Gravement atteint lui-même dans les quinze premières minutes du combat, son tir fut très précis : « Notre première volée, dit un des combattants, passa par-dessus le *Graf-Spee*, mais la seconde atteignit en plein son blockhaus de direction de tir. La portée était d'environ dix-neuf kilomètres; nous étions trop occupés pour crier hourra ! Les canons du *Graf-Spee* tiraient juste d'abord, mais après notre coup leur feu devint irrégulier. »

Pourquoi l'ennemi a-t-il viré de bord et commencé à filer vers l'ouest ? Il semble, me dit-on, qu'il ait eu peur des torpilles que l'*Exeter* lui a décochées dans le flanc sans l'atteindre.

Les phases de cette bataille, indiquées sobrement dans le récit de l'amiral Harwood, seront mieux connues plus tard. Mais on en sait déjà assez maintenant pour comprendre l'enthousiasme avec lequel les gens du Westcountry (comtés de l'Ouest) ont acclamé leurs marins, le 15 et le 16 février, à Plymouth, et la foule londonienne, à Londres, huit jours plus tard.

ROBERT L. CRU.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

97
COUREZ
ACHETER VOTRE BILLET DE LA
LOTERIE NATIONALE
demain TIRAGE
P.M.

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis en conseil, ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun. La délibération s'est poursuivie jusqu'à 12 h. 25.

Voici le bref communiqué fait aux représentants de la presse par M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur :

M. Edouard Daladier, président du conseil, a fait sur la situation diplomatique et militaire un exposé d'ensemble où il a notamment insisté sur les événements de Finlande.

M. Rio, ministre de la marine marchande, a rendu compte de la situation du marché des frets, et M. Georges Pernot, ministre du blocus, des résultats de la politique du blocus.

A LA CHAMBRE

Les interpellations sur la Finlande

A la liste des demandes d'interpellation sur les événements de Finlande, que nous publions d'autre part, il faut ajouter celle, inscrite en second rang, de M. Tixier-Vignancour, député des Basses-Pyrénées, qui interpellera le gouvernement « sur les événements de Finlande et leurs conséquences sur l'attitude générale des pays neutres ».

BRILLANTS
MM. Yves Roué, joailliers experts près les Cies d'assurances, sont acquéreurs de brillants et de tous bijoux. 61, bd Malesherbes

La matinée de M. Sumner Welles

M. Sumner Welles a reçu ce matin l'ambassadeur du Brésil en France, M. de Souza Dantas, qui était accompagné de M. Silveira Martins Ramos, conseiller à l'ambassade du Brésil en France.

L'entrevue entre les deux diplomates, au cours de laquelle M. Sumner Welles fit notamment un très vif éloge de la personnalité de M. Aranha, ministre des affaires étrangères du Brésil, fut empreinte de la plus grande cordialité. Un même caractère amical marqua l'entretien que M. Sumner Welles eut ensuite avec M. Miguel Carcano, ambassadeur d'Argentine en France

Puis il s'est rendu au ministère des finances où il est arrivé à midi 10, aussitôt rejoint par M. Paul Reynaud, ministre des finances, qui revenait de l'Elysée où le conseil des ministres avait pris fin. M. Sumner Welles était accompagné de M. Murphy, premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis.

M. Paul Reynaud a eu un long entretien avec l'homme d'Etat américain, qu'il a retenu à déjeuner, au ministère, dans l'intimité.

Cet après-midi M. Sumner Welles rendra visite — à l'ambassade de Pologne — au général Sikorski, président de la République polonaise et à M. Zalewski, ministre des affaires étrangères.

La coopération industrielle franco-britannique

Londres, 9 mars

Dans un éditorial sur la collaboration franco-britannique, le *Times* déclare, ce matin, que l'accord qui vient d'être conclu entre la Fédération des industries britanniques et la Confédération générale du patronat français, est un frappant exemple de la collaboration entre les deux pays.

Depuis le commencement de la guerre, écrit-il, la coopération entre les deux gouvernements alliés a été une des plus sûres garanties de la victoire. Par des accords successifs, cette coopération prend des proportions encore plus vastes. Les deux pays se considèrent maintenant plus que des alliés et reconnaissent qu'une telle collaboration doit être une des bases permanentes de leur politique et former le noyau d'une coopération plus étendue qui grouperait toutes les nations acceptant les principes qui en constituent la base.

La collaboration existant entre les deux gouvernements doit s'étendre aux deux peuples et porter le plus possible sur toutes les sphères de l'activité nationale.

L'accord conclu entre les deux grandes organisations industrielles constitue un progrès réel dans cette direction.

Une mission militaire franco-anglaise à Ankara

Ankara, 9 mars.

L'Air Marshal Sir William Mitchell, commandant en chef de la « Royal Air Force » dans le Moyen-Orient, et le général Jauneaud, commandant des forces aéronautiques en Syrie et au Liban, accompagnés de leurs officiers d'état-major, sont arrivés ce matin, à 8 h. 30, par le Taurus-Express, en wagon spécial, venant de Beyrouth.

Ils ont été accueillis par les autorités militaires turques, un représentant des services du protocole et les attachés militaires naval et de l'air anglais, l'attaché militaire français, général d'Arbonneau, ainsi que par des représentants des ambassades de France et d'Angleterre.

Sir William Mitchell et le général Jauneaud ont été reçus à 11 h. 30 par le ministre des affaires étrangères, M. Saradjoglou, puis par le ministre de la défense nationale, M. Naci Tinaz, et le maréchal Fevzi Tchakmak, chef d'état-major général de l'armée turque. Ce dernier a donné, à 13 heures, en l'honneur des officiers britanniques et français, un déjeuner, auquel assistaient les ambassadeurs de France et d'Angleterre, le ministre de la défense nationale et de hautes personnalités du haut commissariat de Syrie, ainsi que trois officiers du service de santé et de l'état-major de Beyrouth.

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 8 mars. — En cents par bushel : maïs, mai 57 1/8; juillet 57 5/8. — Blés, mai 104 5/8 à 104 1/2; juillet 102 3/8 à 102 3/4.

Winnipeg, 8 mars. — En cents par bushel : blés, mai 89 7/8; juillet 91 1/4; oct. 92 3/8.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 8 mars. — En pence par lb : feuille fumée, disp. 12 3/16; avril 12 3/16; mai 12; juin 11 13/16.

New-York, 8 mars. — En cents par lb : feuille fumée gaufrée : mars 18 58; mai 18 45; juillet 18 32; sept. 18 21; oct. 18 16; déc. 18 05; janv. 18 05.

SAINDOUX. — Chicago, 8 mars. — En cents par lb : mars 6 15; mai 6 35.

CAFES. — New-York, 8 mars. — En cents disp 5 1/2; café Rio n° 7, ancien contrat : mars 4 12; mai 4 15. Santos n° 4 disp. 7 3/8; mars 6 01; mai 6 07; juillet 6 15; sept. 6 21; déc. 6 31.

SUCRES. — New-York, 8 mars. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison 283. A terme, mai 158; juillet 157 1/2; sept. 156; déc. 156.

COTONS. — Liverpool, 8 mars. — Nouveau contrat : mars-avril 7 78; mai-juin 7 84; juillet-août 7 84.

New-York, 8 mars. — En cents par lb : disp. 11 06; mars 10 99; mai 10 82. Nouveau contrat : mars 11 14; mai 11 04.

METAUX. — Londres, 8 mars. — Argent : cpt. 21 5/16; à terme 21 1/4. — Or : 168 sh. — Etain : cpt. 256 10/»; terme 255 12/6. — Cuivre standard liv. 62. — Plomb liv. 25. — Zinc liv. 15/».

Paris, 8 mars. — Cote officielle des métaux bruts à l'acquitté, les 100 kilos : aluminium français en lingots de 3 kilos et plus, 2.060 50 francs. — Cuivre : électrolytique en barres, 1,558; en cathodes, 1,553. — Etain : Banka, 6,430; Détroits, 5.729; anglais Cornouailles, 5,612. — Plomb : marques ordinaires, 560 50. — Zinc : bonnes marques, 591; extra pur, 731. — Antimoine régule 99 0/0 en pains, 1,725. — Cadmium en lingots, 10,947. Le tout à l'acquitté ports français d'arrivée.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28674

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

LUNDI 18 MARS 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)
ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD 1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)
DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX
Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS
TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER... Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

PAGE 1

Les Opérations militaires.— Questions extérieures: Les Balkans et l'U. R. S. S., ALBERT MOUSSET.

PAGE 2

La Mission de M. Sumner Welles.— La Reine des Pays-Bas et le président des Etats-Unis parlent à l'occasion du congrès du Christian foreign service.— Nouvelles de l'étranger.— Nouvelles du jour.— A la Chambre.— Les Spectacles.— La T. S. F.

PAGE 3

Le Temps *financier.*

PAGE 4

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires.— Le Traité de Moscou.— Sur mer.— La Guerre aéro-navale.— Lettre de Zurich : Morale de guerre allemande*, RENÉ LAURET.— *Chronique théâtrale*, ROBERT KEMP.

Paris, le 17 mars 1940

BULLETIN DU JOUR

LA MISSION DE M. SUMNER WELLES

M. Sumner Welles est arrivé au terme de la mission qui lui fut confiée par M. Roosevelt. Après ses visites à Berlin, à Paris et à Londres, il est repassé par Rome avant de s'embarquer, mercredi, à Gênes pour rentrer aux Etats-Unis. Bien que le secrétaire d'Etat adjoint américain ait défini lui-même sa mission comme étant de pure information, comme n'ayant aucun rapport avec une éventuelle offre de médiation ou la suggestion d'une formule de compromis, ses démarches à Rome, à Berlin, à Paris et à Londres continuent à être l'objet de commentaires singulièrement téméraires. Il ne faut retenir ces commentaires qu'à titre d'indication quant à l'état des esprits dans les milieux où l'on envisage avec une particulière complaisance la manœuvre diplomatique du Reich visant à obtenir un règlement vaille que vaille, qui laisserait subsister dans toute leur complexité les problèmes européens, qui serait une trêve d'une durée limitée par les possibilités économiques et financières du Reich, mais qui ne serait en aucun cas la paix juste et durable à laquelle aspirent tous les peuples libres. L'homme de confiance du président Roosevelt ayant longuement conféré hier avec M. Mussolini et le comte Ciano, ayant été reçu par le roi Victor-Emmanuel III, devant être reçu demain par le pape, on voudrait faire croire que ces entretiens, en conclusion de l'enquête faite par le secrétaire d'Etat adjoint américain à Berlin, à Paris et à Londres, ont eu un caractère décisif.

Décisif à quel point de vue, dans quel sens, sur quel plan politique? Il s'agit pour l'envoyé de M. Roosevelt de réunir les éléments d'une enquête destinée à l'information personnelle du président des Etats-Unis, et non point de prendre des décisions quelles qu'elles soient. C'est M. Roosevelt qui tirera lui-même les conclusions qu'il estimera justes et utiles de l'ensemble des renseignements que lui rapportera M. Sumner Welles, dont l'enquête a dû porter uniquement sur des faits, ce qui écarte pour le secrétaire d'Etat adjoint américain tout risque de se laisser égarer par des thèses particulières destinées à servir les intérêts d'un régime déterminé, mais n'ayant aucun rapport avec les graves réalités politiques et économiques de l'heure présente. Le plus sûr moyen de permettre à l'influence du président Roosevelt de s'exercer utilement en faveur de l'établissement d'un ordre économique et financier sain après que la paix aura été réalisée par ceux qui auront su la mériter et la gagner, c'est de dissiper tout malentendu et d'écarter toute équivoque au point de départ d'une activité internationale qui ne vaudra que dans la mesure où elle se développera en pleine clarté.

Il importe donc grandement que l'on ne réussisse pas à fausser la nature et la portée de la mission de M. Sumner Welles avant même que le président Roosevelt ait pu prendre connaissance du rapport du secrétaire d'Etat adjoint qu'il a envoyé en Europe à titre personnel et officieux. Lorsque M. von Ribbentrop s'est précipité à Rome après le premier passage de M. Sumner Welles dans la capitale italienne, et au moment même où l'intrigue allemande en vue de « liquider » le conflit russo-finlandais aboutissait à des négociations ne laissant aucun espoir à l'héroïque Finlande d'échapper, quoique invaincue, à une paix de capitulation, on a très bien compris le jeu hitlérien. Pour le gouvernement du Reich, il s'agissait d'obtenir, à la faveur des circonstances créées par le règlement russo-finlandais, par la mission de M. Sumner Welles et par l'étrange conception de la neutralité qu'ont certains Etats non belligérants, qu'une initiative fût prise par M. Mussolini, que l'on sait désireux de jouer ce rôle avantageux pour son pays, en faveur d'une médiation et d'une paix de compromis, initiative qui n'aurait quelque signification que si elle était assurée de l'appui politique de M. Roosevelt et de l'appui moral du Saint-Père. Il n'est pas démontré que le ministre des affaires étrangères du Reich ait réussi à convaincre le Duce, très soucieux, peut-on croire, d'éviter tout échec par souci du prestige de son régime, que l'heure soit propice pour un tel geste. Surtout, il n'est nullement établi que M. Roosevelt soit disposé à engager son influence dans une entreprise diplomatique si hasardeuse, et que le pape, de son côté, veuille soutenir de toute son autorité morale une manœuvre ne pouvant aboutir en aucun cas à la paix juste et durable, fondée sur les principes essentiels de la doctrine chrétienne, qu'il a définie en termes si émouvants dans l'allocution pontificale prononcée la veille de la Noël devant le collège des cardinaux.

On a toutes raisons de croire que M. von Ribbentrop a prié M. Mussolini d'essayer de persuader M. Sumner Welles, à son deuxième passage à Rome, qu'il existe réellement, à cette heure, des possibilités pour une solution « réaliste » du conflit européen. Si c'est par là que l'on prétend justifier l'affirmation que les ultimes conversations qui eurent lieu hier à Rome furent décisives, on risque fort de se tromper. M. Sumner Welles tient de la bouche même de M. Hitler les conditions que le Reich prétend poser éventuellement au rétablissement de la paix. Il connaît, d'autre part, à la suite de son enquête à Paris et à Londres, les buts de guerre et les buts de paix de la France et de l'Angleterre, et il sait par conséquent qu'aucun rapprochement n'est possible entre les deux thèses, ni sur le plan moral, ni sur le plan politique et économique. Dans le message qu'il a adressé hier à toutes les communautés chrétiennes, M. Roosevelt proclame qu'il ne peut y avoir de véritable paix si les petites nations doivent vivre dans la crainte constante de leurs puissants voisins, que la paix serait immorale si la garantie contre l'invasion devait être payée d'un tribut, que la paix serait impossible si elle ne tenait pas compte de la fraternité humaine et si elle oubliait Dieu. Ce message de M. Roosevelt implique la condamnation sévère de toute paix allemande.

Ordonner et coordonner

Envisageant hier les conséquences principales du vote par le Sénat de l'ordre du jour dont nous reproduisions le texte, nous disions que la haute Assemblée avait évidemment voulu recommander de nouvelles méthodes gouvernementales dans la conduite de la guerre, et que l'autorité légitime et les responsabilités qu'elle comporte fussent mieux réparties. Ce vœu peut sous-entendre un changement des « attributions »; mais ce qui nous paraît essentiel, c'est moins la question des personnes que de la conception de l'œuvre à accomplir que doit avoir un ministère « remanié » ou non, complété ou au contraire réduit.

Les nouvelles méthodes qui doivent être adoptées pour la conduite de la guerre auront naturellement leur influence sur l'activité diplomatique et militaire de la nation. Elles n'en auront pas moins dans l'ordre économique. Et cette dernière conséquence nous paraît capitale. On peut, on doit souhaiter une prompte victoire; on peut, on doit tout organiser et tout entreprendre pour obtenir ce résultat. Mais on doit aussi ne rien négliger pour mener jusqu'au bout une guerre longue ou qui, en tout cas, se prolongerait pendant encore plusieurs saisons. Pour atteindre ce but, il importe d'accroître sans cesse nos forces, nos forces matérielles et nos forces morales, — et c'est aussi cela que signifie l'*énergie croissante* dont le Sénat se montra pressé, avant-hier, de connaître les heureux effets.

Pour « tenir », pour opposer à l'ennemi une force constamment plus redoutable, il faut d'abord que chacun travaille à sa place, que cette place soit à l'atelier ou aux champs. Il faut que la France s'emploie à cette immense besogne qu'impose la guerre, qui réclame toute sa vaillance du combattant et aussi toute son ardeur laborieuse du compagnon qu'il a à l'arrière et dont le devoir est de le soutenir, de l'aider, de lui apporter tous les réconforts spirituels et temporels. Encore faut-il pour cela qu'il soit mis à même d'exercer son métier, ce compagnon de l'arrière; encore faut-il que tous les emplois nécessaires soient occupés; encore faut-il que l'activité économique du pays puisse s'accroître en même temps que l'énergie de ses gouvernants.

Là aussi, la question est de mieux répartir et la besogne et la responsabilité. Au spectacle qu'offre le pays depuis le commencement de la présente guerre, on a pu craindre parfois qu'il n'y manquât la décision suprême qui sert de solution aux problèmes suffisamment et même parfois longuement examinés. Toutes les conditions d'une difficulté connues, et lorsqu'il ne restait plus qu'à cueillir, pour ainsi dire, le fruit mûri par l'étude et l'expérience, la solution paraissait quelquefois demeurer « pendante ». Pourquoi? Sans doute parce que les responsabilités que comporte l'autorité légitime étaient mal réparties, et que cette autorité ne sentait point suffisamment l'urgente nécessité de les mieux répartir.

Mais le Sénat a été entendu; mais le Parlement et l'opinion publique se sont fait ou vont se faire clairement comprendre, et ces imperfections, que nous signalons sans aucune acrimonie, vont disparaître dans le grand élan du patriotisme français.

SUR MER

Navires britanniques coulés

Trois navires britanniques ont coulé, dans la nuit de vendredi à samedi, dans la mer du Nord, ayant sauté probablement sur des mines.

C'est d'abord le *Melrose* qui a sombré, comme nous l'avons annoncé hier, à la hauteur de Fairy Bank. Six membres de l'équipage ont été recueillis et débarqués. Dix-huit sont manquants.

Dans la soirée de samedi, le secrétaire de l'amirauté britannique a eu le regret d'annoncer que « le navire de Sa Majesté *Maida* (capitaine Utting, Royal Naval Reserve) a été coulé par une mine ennemie, hier samedi. L'officier commandant et cinq matelots sont manquants, et on craint qu'ils n'aient péri. Les proches ont été informés. »

Enfin l'amirauté britannique a annoncé que le chalutier Peridot (capitaine W.-H. Burgess), a coulé le 15 mars, après avoir heurté une mine ennemie. Il n'y a pas de victimes.

D'autre part, on éprouve des craintes sérieuses au sujet du chalutier *Leukos*, du port de Dublin, dont on est sans nouvelles depuis samedi de la semaine passée. Le *Leukos*, à bord duquel se trouve un équipage de onze hommes, Irlandais pour la plupart, devait arriver à Dublin mardi dernier.

Un vapeur yougoslave saute sur une mine

On mande de Londres, le 16 mars :

Le vapeur yougoslave *Slava* (4,512 tonnes), a coulé, samedi, dans le canal de Bristol, en présence d'un navire de guerre.

L'équipage avait reçu l'ordre, le navire se brisant en deux, de prendre place dans les canots. La proue coula rapidement, mais une partie de la poupe demeura visible pendant quatre heures.

Tous les membres de l'équipage, sauf un chauffeur, ont été débarqués dans un port de la côte galloise.

A la poursuite d'un sous-marin

On mande de Londres, le 16 mars :

Des explosions se sont fait entendre aujourd'hui sur la côte d'Ecosse. Un convoi de navires marchands passait dans ces parages et on croit qu'un sous-marin allemand rôdait sur sa route. Des grenades sous-marines ont été jetées, mais le sous-marin ennemi n'est pas monté à la surface et l'on ne sait ce qu'il est advenu de lui.

La navigation hollandaise dans la mer du Nord

On mande d'Amsterdam, le 16 mars :

L'état-major de la marine hollandaise a avisé, télégraphiquement, toutes les compagnies de navigation d'avoir à interrompre, jusqu'à nouvel ordre, toute navigation a annoncé le *Telegraaf*. Cette mesure aurait été dictée par les dangers qui menacent la navigation sur la route normale vers l'Angleterre.

L'*Algemeen Handelsblad*, dément l'information précédente, disant que l'avis de l'amirauté ne porte que sur la route maritime qui suit la passe de Wielingen. Il a été conseillé aux navires de prendre une autre route.

Naufrages

On mande d'Oslo, le 16 mars :

Le navire suédois *Osman*, de 1,316 tonnes, faisant route de Goteborg vers l'Angleterre, s'est échoué, cette nuit, au nord de Risoer, par suite de la tempête.

On estime que onze ou douze membres de l'équipage doivent être considérés comme perdus. Un torpilleur norvégien a en effet recueilli neuf membres de l'équipage, dont le capitaine. Sept cadavres ont été découverts. L'équipage comprenait dix-neuf membres.

Sortir de France, et y rentrer

Sortir de France, en temps ordinaire, a toujours été un plaisir — à la condition d'y rentrer : le retour est partie des plaisirs du voyage. On a vu du nouveau, pris des vacances et secoué ses habitudes, plus douces à retrouver quand on les a un peu quittées (sans parler de ce que l'on aime). Mais sortir de France en temps de guerre, ne serait-ce qu'un jour, pour revoir un pays ami, c'est une expérience émouvante. Comment nos amis, de l'autre côté de la frontière, réagissent-ils devant notre épreuve ? Que pensent-ils de nous, de la guerre ?... Je n'étais pas inquiet, en allant, cette semaine, à Bruxelles. La Belgique ne peut inquiéter, en France, ceux qui l'aiment et qui la connaissent. Neutre, mais pas indifférente; et naturellement, malgré sa neutralité, à cause d'elle, attentive à ce qui peut la menacer, qui déjà menace d'autres neutres... J'ai trouvé un pays prêt à se défendre, calme, tranquille, résolu, devant le spectre de la guerre. Et je n'ai vu que des gens qui nous aiment, de cœur avec nous, sans qu'il y ait besoin de beaucoup de paroles pour s'en persuader, et qui savent pourquoi nous nous battons, comme nous nous battions, auprès d'eux, il y a vingt-cinq ans. Mais là n'est point l'étonnement, ni la nouveauté.

L'étonnement est de voir un peuple que la gravité de l'heure et les charges qui pèsent sur lui n'empêchent pas de vivre tranquillement et courageusement, sans qu'il y paraisse; et, au sortir de nos nuits noires, de nos restrictions, de notre existence en somme plutôt sévère, de découvrir tout à coup, dans Bruxelles éclairé toute la nuit, aux rues animées, aux théâtres pleins, aux curiosités d'esprit toujours vives, aux boutiques regorgeant de choses belles à voir et bonnes à manger, aux mœurs accueillantes et libres, — de découvrir tout à coup un petit coin de monde que la guerre n'a pas touché, et où l'on vit, ma foi, aux illusions près, comme on vivait agréablement dans le monde en 1912, ou plutôt en 1930. Avec cette différence toutefois qu'on y sait aujourd'hui très bien ce qui s'est passé depuis, sur cette triste terre, en Autriche, en Tchécoslovaquie, en Pologne, hier en Finlande, et ce qui s'y passerait demain... ailleurs, si l'Angleterre et si la France n'étaient pas là.

Il y aurait à ce sujet beaucoup à dire (et j'en ai entendu beaucoup, en peu de temps), mais ce n'est pas le lieu de traiter ces choses à la place et dans le caractère où cet article doit être imprimé. Je n'ai à faire part ici que d'impressions. Malgré l'amitié de mes hôtes et leur accueil affectueux, ou seul, à me promener par cette belle ville, intacte, heureuse, si vivante, j'étais là comme un étranger : ce climat de paix n'était pas le mien. Mes soucis français m'avaient suivi dans mon voyage, et dans la neige si vite déblayée du boulevard Anspach, c'était la boue de la patrie que j'avais emportée à la semelle de mes souliers. Je trouvais jolies ces lumières, cette ville nocturne éclairée comme pour une fête; alléchantes, ces pâtisseries, ces boutiques de poissons, de viandes et de fruits entassés en pyramides. Mais cela n'était pas pour moi, me disais-je en pensant à *nous*. Notez que je ne suis nullement « doloriste » et ne me complais pas, de nature, dans le noir, dans la restriction et la gravité. Mais hors de France — fût-ce un jour — un Français, par ces temps de guerre, ne peut qu'aspirer à retrouver les lumières bleues, et ces restrictions et cette gravité, comme les signes de ce dont il est plein. Je ne fais pas le stoïque et le fanfaron de vertu. Il me semble qu'un Français en voyage à l'étranger en ce moment, même chez des étrangers fraternels, ne peut y être que comme un homme en voyage d'affaires, qui, malgré les tentations les plus aimables, n'a que l'envie de rentrer chez lui, parce qu'il a quelqu'un de malade à la maison.

Mais, dans le train qui me ramenait, loin de Bruxelles illuminé, et revenant vers nos contraintes nécessaires, je regardais mes compagnons de route, dans les couloirs et les compartiments encombrés. C'étaient presque tous des étrangers, attirés quand même par Paris, ou transitaires. Et, pensant aux formalités des passeports et de la douane, plutôt longues, aux menus... disons seulement plutôt restreints du wagon-restaurant, à l'absence de taxis autour des gares, et autres petits inconvénients du voyage, — je me disais aussi que, si bien reçus que nous sommes hors de France, il faut que quiconque y entre, ayant une fois montré patte blanche, y soit bien reçu, bien traité à son tour; n'y soit pas, malgré la guerre, l'objet de brimades, de vexations et de difficultés ridicules. D'abord, parce que ce serait plus convenable. Et aussi, ce serait plus malin. Un étranger ami qui entre en France, si humble soit-il, c'est un ambassadeur bénévole, qui, au retour, doit pouvoir rapporter chez lui que notre pays est toujours très bien, même en guerre. C'est là la meilleure propagande, et la seule qui fasse de l'effet, car elle est gratuite. Que notre armée est admirable, et que nous nous battons pour la civilisation, on le sait. Mais on le saurait plus tendrement encore si le préposé à la délivrance des passeports était souriant et courtois, et si le déjeuner au wagon-restaurant était très bon. Là aussi nous avons besoin de chefs.

EMILE HENRIOT.

LES OPERATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS

DU 16 MARS (SOIR)

Activité des deux artilleries dans la région de la Sarre.

Nos postes ont repoussé des patrouilles ennemies à l'ouest des Vosges.

Quelques tirs le long du Rhin.

DU 17 MARS (MATIN)

Rien à signaler.

DANS LES AIRS

Combat aérien au-dessus de la baie d'Héligoland

Le ministère britannique de l'air publie le communiqué suivant :

Des avions de bombardement de la R. A. F. ont fait des vols de reconnaissance au-dessus de la baie d'Héligoland, semedi matin.

Nos appareils ont eu à affronter des avions de combat ennemis et les défenses antiaériennes terrestres, mais ils ont rempli leur mission jusqu'au bout et sont rentrés sans accident.

Des avions britanniques survolent la Pologne

Le ministère britannique communique le 16 mars :

Au cours des dernières vingt-quatre heures, parmi les vols de reconnaissance, a figuré un vol de nuit sur une grande étendue au-dessus du territoire polonais, effectué par des avions de bombardement, et un engagement a eu lieu entre un de nos avions de bombardement et un bombardier ennemi.

LA FINLANDE A RATIFIÉ le traité de Moscou

On mande d'Helsinki, le 16 mars au soir :

A la suite d'une délibération du Conseil d'Etat, qui a eu lieu cet après-midi, *le président de la République a ratifié le traité de paix russo-finlandais.*

M. Kallio a chargé le professeur Voïonmaa et M. Paasikivi, ministre sans portefeuille, *de procéder à Moscou à l'échange des instruments de ratification* qui, aux termes de l'article 9 du pacte, devait avoir lieu dans les dix jours suivant la conclusion de l'accord.

On ne sait cependant pas encore la date exacte à laquelle cet échange aura lieu. On suppose, toutefois, que ce sera mardi, le jour même de l'arrivée probable de MM. Voïonmaa et Paasikivi à Moscou.

Une délégation va partir pour Moscou en vue de l'échange des ratifications

D'autre part, on mande d'Helsinki :

M. Paasikivi partira lundi prochain 18 mars pour Moscou, porteur du traité soviéto-finlandais, ratifié par le Parlement d'Helsinki et par le président de la République. Il sera à la tête d'une délégation qui doit régler avec le gouvernement soviétique diverses questions restées en suspens au cours des premières négociations de paix.

Il s'agit particulièrement : 1° de la délimitation exacte des frontières entre l'U. R. S. S. et la Finlande. La Finlande à ces pourparlers, sera représentée par MM. Paasikivi et Voino Voïonma); 2° d'engager les pourparlers économiques prévus par le traité; 3° de la reprise des relations économiques.

M. Paasikivi donne des précisions sur les pourparlers du Kremlin

On mande d'Helsinki, le 16 mars :

« Le nom de Pierre-le-Grand a été prononcé à plusieurs reprises par M. Molotov, au cours des négociations de paix à Moscou », a déclaré au représentant de l'agence Havas M. Juho Paasikivi, ministre sans portefeuille du gouvernement finlandais et membre de la délégation qui signa le traité de paix mettant fin aux hostilités finlando-russes. Et le ministre a poursuivi :

La frontière actuelle est sensiblement celle du traité de paix de Nystad, signé en 1721, à l'occasion duquel Pierre-le-Grand avait payé deux millions de thalers à la Suède pour les territoires cédés.

L'atmosphère des négociations fut plus froide que celle de l'automne dernier, mais demeura correcte. Contrairement à ce qui s'était passé lors des négociations de l'automne, M. Staline ne fit aucune apparition. Les huit séances que nécessitèrent les négociations eurent lieu dans le cabinet de travail de M. Molotov. Notre délégation était logée dans un palais construit par quelque « riche bourgeois ».

Questionné sur les contacts que la délégation finlandaise avait eus à Moscou avec les diplomates étrangers, M. Paasikivi a répondu qu'il n'avait rencontré que deux représentants de pays étrangers, dont il s'est refusé à révéler la nationalité; mais, a-t-il ajouté avec un sourire ironique, « il fallait être très prudent. Nous voulions éviter que les Russes crûssent que quelque conspiration était en train de s'ourdir ».

Parlant des négociations proprement dites, M. Paasikivi a déclaré qu'elles s'étaient déroulées suivant une procédure normale.

Après qu'eut été exposé à fond le point de vue finlandais sur la base des propositions qui avaient été transmises par Stockholm, plusieurs modifications furent consenties de part et d'autre au cours des séances suivantes, mais elles ne portaient que sur des questions d'importance secondaire; par exemple, les délais dans lesquels les troupes finlandaises devaient se retirer et les délais dans lesquels les personnes privées devaient évacuer leur biens des territoires cédés.

M. Paasikivi, cependant, a confirmé que la question de la construction du chemin de fer de Kemijærvi à Kandalakcha (en Russie soviétique, sur la mer Blanche) n'avait pas figuré dans la première proposition.

M. Paasikivi a démenti de façon catégorique tous les bruits qui ont couru concernant des clauses secrètes qui seraient annexées au traité de paix :

Il n'y a eu, a-t-il affirmé, aucune demande de nature politique, aucune stipulation militaire autre que celles qui sont connues. Les Russes n'ont, à aucun moment, demandé la démobilisation de l'armée finlandaise, pas plus qu'il n'a été question, au cours des négociations, d'un accord entre la Russie, la Finlande et l'Estonie en vue d'assurer la défense commune du golfe de Finlande.

Interrogé sur le point de vue adopté pendant les négociations par le gouvernement soviétique, au sujet du « gouvernement populaire » de Terijoki de M. Kuusinen, créé au début de la guerre par l'U. R. S. S., M. Paasikivi a déclaré que le gouvernement soviétique n'a jamais contesté la légalité de la délégation finlandaise. Ce n'est qu'en passant » que M. Molotov mentionna le nom de M. Kuusinen.

Au sujet de l'attitude soviétique à l'égard de l'offre d'intervention des alliés, M. Paasikivi a confirmé que cette question avait été soulevée effectivement à plusieurs reprises, mais que le gouvernement soviétique affirmait toujours ne pas y attacher d'importance particulière.

Il n'a jamais été question d'interrompre les pourparlers, a déclaré d'autre part le ministre finlandais, car nous avions, les uns et les autres, intérêt à les terminer aussi rapidement que possible. Nous surtout, car les Russes ne voulaient pas accepter d'armistice avant la signature du traité. Nous avions la possibilité de tenir constamment notre gouvernement au courant de la façon dont se déroulaient les pourparlers, et nous avons reçu à plusieurs reprises, télégraphiquement, des instructions, de sorte qu'il était inutile d'envisager le départ de notre délégation.

En ce qui concerne, enfin, le projet d'alliance défensive entre la Norvège, la Suède et la Finlande, M. Paasikivi a précisé que cette question n'avait pas été soulevée au moment des pourparlers de Moscou et qu'on ne pouvait pas considérer cet accord comme incompatible avec l'article 3 du traité de paix.

Cet article, en effet, interdit à l'une et à l'autre des parties contractantes d'entrer dans une coalition dirigée contr l'autre partie. « Or, a déclaré M. Paasikivi, cette alliance défensive n'est pas dirigée contre la Russie, mais contre tous ceux qui auraient l'intention de nous attaquer.

Les raisons pour lesquelles les Soviets auraient formulé certaines exigences

On mande de Stockholm, le 16 mars :

On apprend d'Helsinki que les Soviets ont soutenu devant les négociateurs finlandais que, s'ils réclamaient la liaison ferroviaire à travers la Finlande, de Kandalakcha à Kemjœrvi et Tornea, c'était parce qu'en cas de conflit russo-allemand, l'U. R. S. S. devrait mettre la main sur les mines de fer de Laponie.

De même, si les Soviets s'installent à Hangœ, c'est parce que, disent-ils, ils sont obligés de défendre la Baltique et le golfe de Bothnie contre la mainmise allemande.

Un ordre du jour du général Linder aux volontaires suédois

On mande de Stockholm, le 16 mars :

Le Tidningarnas Telegrambyraa annonce que le général Linder, chef du corps des volontaires suédois en Finlande, a lancé un ordre du jour dans lequel il remercie les volontaires de leur esprit de sacrifice, de leur fidélité au devoir et de l'habileté dont ils ont donné la preuve.

« Vous avez montré, dit-il en concluant, que la Suède et la Norvège, en dépit d'une paix séculaire, peuvent toujours produire des soldats vaillants.»

Dissolution du contingent britannique du corps international en Finlande

On mande de Londres, le 16 mars :

Les volontaires formant le contingent britannique du corps international assistant l'armée finlandaise, ont maintenant commencé à dissoudre leur formation.

Les troupes cantonnées dans le nord de la Suède ont été retirées

On mande de Stockholm, le 16 mars :

La radio suédoise annonce qu'en raison de la modification de la situation internationale, ces jours derniers, on envisage le retrait des troupes cantonnées dans les régions du nord de la Suède.

Ce retrait ne pourra cependant être effectué avant quelque temps.

La situation des Scandinaves après la guerre

On mande d'Helsinki, à l'agence Havas, le 16 mars :

Le projet de pacte d'assistance mutuelle entre la Suède, la Norvège et la Finlande est le principal sujet des discussions dans l'opinion et les milieux politiques finlandais.

Il est peu probable, dit-on, que les voisins de l'est de la Finlande, s'ils n'avaient pas été sûrs que les autres pays du Nord abandonneraient la Finlande à son sort, eussent déclenché une attaque qui a eu, pour la Finlande, un résultat tragique et qui a affaibli la position stratégique de la Suède et de la Norvège. Ces deux derniers pays se rendent compte de cet état de choses et désirent former une alliance défensive pour le nord de l'Europe. La forme d'un tel pacte est incertaine et d'une réalisation difficile.

Il dépend des pays du Nord, ajoute-t-on, de prendre les mesures nécessaires ou de se soumettre aux dictatures.

L'alternative est sérieuse et clairement mise en évidence par les milieux les mieux informés. Ces milieux insistent, après l'expérience de la guerre de Finlande, sur la possibilité pour les petites nations de résister aux attaques de forces grandement supérieures. Un pacte de non-agression, cela est bien prouvé, ne saurait sauver un petit pays d'un dictateur.

L'intention de la Russie soviétique de « pousser vers l'Ouest » ressort clairement de certaines des conditions imposées à la Finlande par l'Union soviétique. Il doit être évident que l'accord actuel ne constitue qu'une étape et que l'U. R. S. S. saisira la première occasion pour continuer son avance vers l'Ouest. Les milieux militaires suédois et norvégiens doivent maintenant s'inspirer d'une nouvelle stratégie et arrêter une nouvelle politique.

La presse laisse transparaître le regret profond qu'on éprouve en présence du coup si rude que la destinée a porté à la Finlande avant que les pays du Nord aient pris conscience des nécessités de la « défense nordique ».

Le Vatican et l'expansion russe

On mande de la Cité du Vatican, le 16 mars :

L'*Osservatore Romano*, se référant à certains commentaires de la propagande allemande (et notamment du D. N. B.) au sujet du « caractère inévitable » de l'expansion soviétique dans les pays que la Russie occupait avant la dernière guerre, remarque que « pareille expansion irait à l'encontre des intérêts allemands tels qu'ils furent toujours compris et marquerait la fin de l'indépendance de plusieurs petits peuples encore libres ».

« La paix de Moscou n'est, en effet, dit-il, qu'une étape. »

Rétablir la situation telle qu'elle était en 1914, poursuit l'organe du Vatican, cela signifie non seulement éliminer tous les effets de l'action militaire allemande dans ce secteur, mais aussi renier un droit naturel fondamental, c'est-à-dire le droit des petits peuples à la vie et à l'indépendance, droit qui n'est pas moins sacré que le droit à la vie et à l'indépendance des grandes nations.

L'ALLEMAGNE INSISTERAIT pour la conclusion d'un accord de non-agression entre l'U. R. R. S. et la Roumanie

Les informations, venues de sources diverses, se multiplient et se précisent en ce qui concerne la conclusion éventuelle d'un pacte de non-agression entre la Russie soviétique et la Roumanie. Elles sont généralement conçues en termes prudents et, même dans ce cas, doivent être accueillies avec circonspection. Le sens qui s'en dégage peut être ainsi résumé : L'U. R. S. S. abandonnerait, pour une durée qu'on ignore, ses visées d'annexions territoriales à l'égard de la Roumanie; elle aurait adopté cette attitude nouvelle à la demande expresse de l'Allemagne qui voudrait, pour les fins que l'on sait, développer ses relations économiques avec la Roumanie, surtout en ce qui concerne le pétrole; mais on insiste d'autre part sur le fait que la Roumanie résisterait à toute pression de Berlin qui tendrait à obtenir une sorte de monopole.

Voici quelles sont, à ce propos, les dépêches reçues à Paris depuis hier après-midi :

Copenhague, 16 mars.

Le correspondant berlinois du *Berlingske Tidende* prétend que la Russie soviétique se serait engagée, à l'égard de l'Allemagne, à ne pas soulever d'exigences contre la Roumanie, de façon que celle-ci puisse continuer à fournir du pétrole au Reich.

Berne, 16 mars.

Selon des bruits de bonne source, recueillis par le correspondant de l'Agence télégraphique suisse à Rome, le gouvernement allemand aurait assuré les délégués roumains, actuellement à Berlin, que la Russie serait prête à signer un pacte de non-agression de 26 ans avec la Roumanie et que, de son côté, la Hongrie devrait renoncer, pendant une période de dix ans, à la revision des frontières roumaines.

Berne, 16 mars.

Au sujet des informations de presse venant d'Italie, annonçant que l'Allemagne demanderait à la Roumanie un monopole quasi total de sa production pétrolière et agricole, on affirme de la façon la plus catégorique, dans les milieux roumains, avertis de Berne, qu'il est exclu que la Roumanie accorde à une puissance étrangère, quelle qu'elle soit, un monopole sur une partie quelconque de sa production. Une telle concession serait en contradiction flagrante avec la politique de neutralité que pratique le gouvernement roumain et qu'il entend strictement maintenir.

D'une manière générale, ces milieux conseillent de n'accepter qu'avec circonspection les informations de ce genre qui ne peuvent que dérouter l'opinion.

On mande de la frontière allemande :

D'après des nouvelles reçues de Berlin, où l'on suit de très près l'évolution des relations soviéto-roumaines, le ministre de Roumanie à Moscou aurait un entretien avec M. Molotov.

Il s'agirait d'une première prise de contact en vue de rechercher les modalités d'un accord durable souhaité par Berlin entre la Roumanie et l'U. R. S. S.

Questions extérieures

LES BALKANS ET L'U. R. S. S.

La guerre de Finlande achevée, il est permis de se demander si l'U. R. S. S. ne va pas maintenant tourner ses efforts vers le sud-est de l'Europe. Déjà un flot de nouvelles inonde la presse à propos de la Roumanie : c'est l'habituelle tactique de nos adversaires de masquer leurs véritables desseins derrière une nuée fumigène d'informations incontrôlables. On reparle d'un pacte roumano-russe de non-agression, d'une entente germano-russe sur les Balkans, etc. Bref, la situation et les connivences qui ont abouti à la mutilation de la Finlande seraient à la veille de se répéter dans le Sud-Est européen, avec cette différence toutefois qu'il y a, dans cette région du continent, une troisième grande puissance intéressée, l'Italie, dont les vues contrecarrent celles de l'Allemagne sur le terrain économique et celles de la Russie dans l'ordre politique.

On ne saurait donc accueillir avec trop de prudence les bruits qui circulent en ce moment. Mais à leur supposer une part de fondement, sur quel terrain psychologique les Russes s'engageraient-ils s'ils risquaient cette nouvelle aventure ? On ne peut répondre à cette question qu'en évoquant vingt ans de relations soviéto-balkaniques. Evocation, d'ailleurs, profitable et pleine d'enseignements. Londres et Paris ont différé la publication des documents diplomatiques relatifs aux tractations franco-anglo-soviétiques. Si instructifs que soient ces documents il est cependant à présumer que le vrai visage de l'U. R. S. S. ne nous apparaîtra que le jour où les chancelleries balkaniques auront, à leur tour, versé au dossier des origines de la guerre les dépêches de leurs agents. Les dirigeants soviétiques se sont toujours montrés plus expansifs avec les représentants des petits peuples — surtout balkaniques — qu'avec ceux des grandes puissances. J'ai souvenir des étranges confidences que fit, à Gênes, Tchitchérine à une haute personnalité yougoslave. Et. en décembre 1938 Sofia détenait des indications qui laissaient augurer un cinquième partage de la Pologne : la seule dépêche de source balkanique qui figure dans notre Livre jaune est précisément celle qui fait état, dès cette époque, d'un rapprochement germano-soviétique.

C'est en effet dans les capitales balkaniques que l'évolution de la Russie entre les deux guerres a été suivie avec le plus d'objectivité. Hormis la Turquie, à laquelle ses intérêts asiatiques assignaient une politique russe qui lui fût propre, les Etats du Sud-Est européen ont réglé leur comportement envers l'U. R. S. S. sur celui des grandes puissances, mais en le colorant d'un très visible scepticisme. Après la déclaration de Londres de juillet 1933 et les pactes franco-soviétique et tchéco-soviétique de 1935, le gouvernement de Moscou, ayant paru renoncer à sa politique eurasienne pour rallier le camp européen des défenseurs du *statu quo*, se fit reconnaître par tous les Etats de la péninsule balkanique, la Yougoslavie exceptée. Certes, la Roumanie vit dans la reprise des relations diplomatiques l'élimination d'une menace sur sa frontière orientale. Mais les autres Etats n'ont guère cherché dans cette reprise qu'une occasion de vérifier la sincérité des promesses de non-ingérence que les Soviets leur prodiguaient alors. L'épreuve donna des résultats négatifs. La Bulgarie fut sollicitée par Moscou de recevoir plusieurs dizaines de missions commerciales, proposition trop disproportionnée au volume de ses échanges pour ne point paraître suspecte. La Grèce officielle identifia l'action des agents bolchevistes dans les grèves de Macédoine, dans l'exaspération des querelles de partis et dans la crise qui aboutit au coup d'Etat d'août 1936. Enfin l'affaire d'Espagne fut interprétée comme un retour des Soviets au communisme de guerre. On en revenait par étapes au temps où la fameuse « centrale communiste » de Vienne orchestrait le terrorisme dans les Balkans.

Telle était l'atmosphère des relations soviéto-balkaniques lorsque la guerre a éclaté.

Sans doute des courants ont toujours existé en faveur d'une « collaboration » avec le « monstre de l'Est ». L'un de ces courants n'était que la survivance de ce romantisme slavophile qui, dans le passé, tourna tant de têtes en Serbie et en Bulgarie. Davidovitch, le leader démocrate yougoslave qui vient de mourir, inscrivit au programme de son éphémère gouvernement de juillet 1924 l'établissement de rapports officiels « avec la Russie slave ». Et son collègue Yovanovitch, leader (également défunt) du parti agrarien, fit en 1935 à la Skoupchtina une déclaration enflammée sur la « victoire russe » que représentait à ses yeux l'entrée des troupes de Canton à Nankin. C'est précisément cette perméabilité, cette réceptivité sentimentale des peuples slaves qui a poussé les dirigeants (et surtout les dynasties) à faire obstacle au rapprochement.

Ceci dit, dans ces mêmes pays peuples et gouvernements n'ont jamais eu de la puissance militaire de l'U.R.S.S. une idée particulièrement avantageuse. Leur rude expérience de la guerre, leur réalisme paysan les ont toujours mis en défiance contre une armée trop « photogénique » pour être ce qu'elle prétendait être. Nulle part, au surplus, on ne connaît mieux que dans les Balkans les tares d'une armée livrée à la politique.

Pour en revenir à la guerre actuelle, c'est certainement en Europe sud-orientale que le rapprochement germano-soviétique a causé le moins de surprise. C'est en effet dans cette région qu'on a suivi de plus près les palinodies de la diplomatie soviétique. On y a toujours pensé que la Russie bolcheviste jouait la carte de la guerre européenne et qu'elle prendrait, pour forcer la main au Destin, le parti de l'agresseur s'il ne lui restait pas d'autre moyen de rendre le conflit inévitable. Sans doute ne manque-t-il pas de gens — dans les Balkans comme ailleurs — pour prétendre qu'en démembrant la Pologne et en envahissant la Finlande l'U.R.S.S. chausse les bottes des tsars et tourne le dos à l'orthodoxie marxiste. Radek n'avait-il pas écrit que le retour de la Pologne à l'indépendance était « un des rares faits positifs qu'eût engendrés la grande guerre en Europe centrale »? Il a, depuis lors, passé de l'eau sous les ponts de la Moskova. Mais que l'U.R.S.S. substitue une politique dite « nationale » à une politique de subversion, les Balkaniques n'en croient rien. Ce ne serait d'ailleurs, comme on dit chez eux, que « chasser Baal par Belzébuth ». Ils sont dans la zone de tir, dans un cas comme dans l'autre; d'autant que les Russes sont aujourd'hui installés sur les Carpathes, que la diplomatie européenne les avait jusqu'ici empêchés de franchir.

On ne saurait prévoir par quelles phases passera encore la guerre avant qu'un ordre de justice s'instaure en Europe. Mais ce qu'on peut dire c'est que les gouvernements balkaniques sont plus résolus que jamais à faire tête au communisme, qu'il se pare des attributs de la solidarité slave en Yougoslavie et en Bulgarie, ou qu'il exploite les difficultés sociales que rencontrent, dans leurs régions industrielles, la Grèce ou la Roumanie. Ces gouvernements sont plus réfractaires que ne le furent ceux d'Occident au mirage russe, sans doute parce que leur diplomatie garde plus fidèlement qu'ailleurs la mémoire des expériences et des déconvenues.

ALBERT MOUSSET.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LA MISSION DE M. SUMNER WELLES EN EUROPE

La nouvelle visite du diplomate américain à M. Mussolini

On télégraphie de Rome, 16 mars :

M. Mussolini a reçu M. Sumner Welles, au palais de Venise, à 18 heures. L'homme d'Etat américain était accompagné de l'ambassadeur des Etats-Unis.

Auparavant, M. Sumner Welles avait visité les travaux de l'Exposition internationale de 1942.

Le communiqué suivant a été publié :

Le Duce a reçu M. Sumner Welles, en présence du comte Ciano et de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. William Phillips, et a eu avec lui un cordial entretien, qui a duré une heure et quart.

Dans la soirée, selon un autre communiqué de l'agence Stefani, un dîner en petit comité a été offert à la résidence du ministre des affaires étrangères, en l'honneur de M. Sumner Welles. A ce dîner, ont assisté également de hautes personnalités italiennes et l'ambassadeur des Etats-Unis auprès du Quirinal.

Commentaires italiens

On télégraphie de Rome, le 17 mars, à l'agence Havas :

Une discrétion absolue entoure les entretiens que M. Sumner Welles a eus successivement avec le roi Victor-Emmanuel, le comte Ciano et M. Mussolini.

Cependant, les milieux diplomatiques et politiques romains manifestent à l'égard de ces conversations un très vif intérêt, qui contraste avec l'attitude réservée de ces mêmes milieux, lors du premier séjour à Rome de l'envoyé du président Roosevelt.

En effet, l'impression générale à Rome est que la situation européenne a beaucoup évolué depuis trois semaines et qu'on se trouve à un tournant décisif. Les milieux italiens ont, en particulier, le sentiment qu'un fait nouveau important sur le plan international s'est produit entre l'arrivée de M. Sumner Welles à Rome et son retour à Paris.

On croit en voir le symptôme dans le fait que le représentant de M. Roosevelt ait remis un message du président des Etats-Unis au chef du gouvernement français, après son retour de Londres.

L'importance de cette seconde visite est mise en relief par le *Corriere Padano* dans les termes suivants :

Rome continue à être au centre de l'attention internationale et de l'activité diplomatique qui sont polarisées par l'Italie fasciste et le Saint-Siège, c'est-à-dire les seuls centres en Europe qui peuvent influer, par leur autorité morale indiscutable, sur un déplacement éventuel de la politique du théâtre de la guerre à celui de la paix.

Cela ne veut pas dire que l'on prévoit que le moment où ce déplacement pourrait se produire est proche, mais il est certain que, lorsque cela se produira, les pouvoirs restés en dehors du conflit seront au centre du mouvement.

La mission que les Etats-Unis pourront accomplir dans ce sens — et celle de M. Sumner Welles n'est qu'un début — sera importante, en raison de l'autorité dont le gouvernement américain jouit en Europe, et du poids que la République étoilée devra avoir sur l'organisation future de l'Europe dans le domaine économique et politique.

Le facteur économique, qui est, en effet, à la base de la guerre, a déjà été pris en considération par le président Roosevelt, ainsi qu'en témoigne le mémorandum remis par M. Sumner Welles dans les autres capitales.

On ignore encore tout de ce mémorandum, grâce surtout à la parfaite et louable discrétion de l'envoyé du président Roosevelt, qui n'a pas voulu dire « un seul mot » aux journalistes au sujet des entretiens qu'il a eus avec les gouvernants.

Il est évident, en effet, que, dans le moment actuel, la discrétion est à la base de la réussite d'une mission aussi délicate que celle de M. Sumner Welles.

Les entretiens qu'il aura eus avec les dirigeants italiens et du Vatican permettront à M. Sumner Welles de mettre au point, d'une façon définitive, dans son esprit, les positions respectives des quatre capitales européennes et d'avoir ainsi un ample aperçu des possibilités qui s'offrent pour l'avenir.

Rome reste plus que jamais au centre de l'Europe, et son importance fondamentale pour les développements de la situation pourra être mise pleinement en lumière par d'éventuels événements diplomatiques internationaux...

M. Sumner Welles adresse des télégrammes de remerciements au président Daladier, à M. Chamberlain et à lord Halifax

On communique :

Le télégramme ci-après a été adressé par M. Sumner Welles à M. Daladier :

Modane, 15 mars, 8 h. 35.

A mon départ de France, j'ai le plaisir d'envoyer à Votre Excellence mes chaleureux remerciements pour les amabilités qui m'ont été prodiguées pendant mon séjour à Paris.

Les entretiens, que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous et avec divers hommes d'Etat, ont été particulièrement francs et utiles et je les rapporterai en détail au président Roosevelt, dès mon retour à Washington.

En vous disant au revoir, je me permets de vous adresser l'expression de ma haute considération et de mes sentiments personnellement sympathiques.

SUMNER WELLES.

M. Daladier a répondu par le télégramme suivant :

Paris, 16 mars.

M. Sumner Welles, ambassadeur des Etats-Unis, Rome.

Très sensible au message que vous avez eu l'amabilité de m'adresser en quittant le territoire français, je vous en remercie vivement et suis heureux de vous redire tout le plaisir que j'ai éprouvé à vous recevoir dans mon pays.

Nous conservons, mes collègues et moi, un souvenir particulièrement agréable des utiles entretiens que nous avons eu l'honneur d'avoir avec vous.

En vous priant d'être auprès de M. le président Roosevelt l'interprète de mes sentiments, je vous demande de bien vouloir agréer l'expression de ma haute considération et de ma chaleureuse sympathie.

EDOUARD DALADIER.

On télégraphie de Londres :

M. Sumner Welles a adressé à M. Neville Chamberlain et à lord Halifax des télégrammes de remerciements pour l'accueil qui lui avait été fait en Angleterre.

Dans son message à M. Chamberlain, M. Welles écrit :

Je vous prie d'accepter l'assurance de ma sincère gratitude pour m'avoir accordé à Londres le privilège d'un entretien avec vous et avec plusieurs autres membres du gouvernement. Je n'oublierai jamais les bontés que vous m'avez témoignées et je vous adresse l'expression de ma haute considération.

A lord Halifax, M. Welles a demandé de transmettre au roi et à la reine l'expression de sa reconnaissance pour le « gracieux accueil » des souverains, et il le remercie des « innombrables marques de courtoisie », qui lui ont été données, ainsi que de l'occasion qui lui a été offerte d'avoir avec le premier ministre et les autres membres du gouvernement des entretiens « particulièrement utiles ».

Dans sa réponse, adressée à l'ambassade des Etats-Unis à Rome, le premier ministre déclare :

Ce fut pour moi et pour mes collègues du gouvernement un sujet de grande satisfaction que d'avoir eu l'occasion de m'entretenir avec vous. Ce fut également un grand plaisir pour moi que de faire personnellement votre connaissance. J'espère avoir un jour l'occasion de la renouveler sous de plus heureux auspices.

Lord Halifax a répondu, de son côté :

Le premier ministre et moi-même tiennent, au nom du gouvernement de Sa Majesté, à vous assurer que nous-mêmes pour notre part, nous avons été profondément sensibles au privilège qui nous a été accordé de vous recevoir ici, et j'ai à peine besoin de vous dire à quel point j'ai été heureux, personnellement, de faire votre connaissance et à quel point j'ai plaisir à répondre à vos bons vœux.

M. Sumner Welles s'embarquera mercredi à Gênes

M. Sumner Welles s'embarquera à Gênes seulement mercredi, à 13 heures, le départ du *Conte-di-Savoia*, à bord duquel voyagera l'homme d'Etat américain, ayant été retardé de 24 heures.

Le représentant du président Roosevelt ira lundi rejoindre Mme Welles à San Remo, où ils passeront ensemble la journée de mardi.

LA REINE DES PAYS-BAS ET LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS parlent à l'occasion du congrès du « Christian Foreign Service »

Allocution de la reine

On télégraphie d'Amsterdam :

A l'occasion du « Christian Foreign Service », qui a lieu à New-York, la reine Wilhelmine a prononcé une allocution dans laquelle, après avoir défini avec admiration l'œuvre des Missions chrétiennes dans le monde, elle a déclaré :

Puisqu'on m'a aussi demandé de donner mon sentiment sur la nécessité actuelle de développer les efforts spirituels dans la grande détresse où se trouve le monde, et de parler de leur valeur, j'aimerais exprimer ma conviction profonde qu'à l'heure actuelle c'est un besoin primordial que la réforme absolue de la vie de chaque individu. C'est dans cette réforme seule que nous pourrons puiser les forces nécessaires à des réalisations pratiques, constructives, sans lesquelles le monde actuel tombera en ruines. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour dire qu'à mon avis cette réforme radicale ne peut s'accomplir qu'autant que nous retournerons directement aux sources mêmes du christianisme, au nouveau Testament, qui s'offre à tous les hommes sans exception. C'est là seulement que nous trouverons la vérité dont nous avons si grand besoin.

Puisse l'humanité apprendre à voir par les yeux du Christ, et à éliminer ainsi toutes les idées, les sentiments, les situations qui, lorsqu'on les examine à la lumière de l'esprit chrétien, ne sauraient être tolérées en tant que motifs de division ! J'espère, en exprimant ce vœu, avoir satisfait à la requête qui m'avait été adressée, et je forme des vœux pour le succès du congrès.

Message du président

On télégraphie de Washington :

Voici l'essentiel du message radiodiffusé de M. Roosevelt, en réponse à celui de la reine Wilhelmine. Dans ce message, envoyé de la Maison-Blanche, le président déclare que « le monde cherche une base morale à la paix » et que la paix ne peut durer « si ses fruits en sont, soit l'oppression, soit l'imposition du dénuement complet ou la cruauté et l'esclavage de l'homme par la domination des forces armées ».

M. Roosevelt insiste sur le fait que toute paix est impossible si elle ne tient pas compte de la fraternité humaine.

La paix ne peut être véritable, a poursuivi le président, si les petites nations doivent vivre dans la crainte de voisins puissants. La paix est immorale si la garantie contre l'invasion doit être payée d'un tribut. La paix ne peut être sage si elle refuse l'échange libre de la connaissance de ces idéaux qui permettent aux hommes de trouver un terrain commun d'entente. La paix ne peut être juste si elle oublie Dieu... C'est parce qu'il a oublié ces conditions fondamentales que le monde n'eut pas de paix véritable dans ces années situées entre la fin de la guerre mondiale et le commencement des guerres actuelles. La recherche active de la paix pratiquée par les premiers chrétiens signifiait lutter et réduire ces forces qui, dans le monde, s'érigent contre la fraternité humaine, et qui dénient l'égalité des âmes devant le trône de Dieu. Dans ces temps anciens, ils semblaient s'attaquer à des forces insurmontables et cependant ils furent victorieux.

M. Roosevelt déclare qu'il est nécessaire de rassembler les représentants des grands corps religieux qui s'efforcent, non pas de diviser, mais d'unir les hommes et les nations sous le signe du vieux message de fraternité et de bonne volonté.

J'ai confiance, dit-il, dans l'ultime triomphe des idéals de justice, de fraternité, de bonté et de foi qui ne peuvent pas mourir. Ceux-ci sont les plus hauts des idéals humains.

Ils seront défendus et maintenus. Le monde entier a à gagner dans leur triomphe et le fruit de cette victoire est la paix.

Opinion américaine sur le message du président

On télégraphie de Washington :

Le message du président Roosevelt est considéré comme la première expression significative de la véritable pensée du président, depuis le départ de M. Sumner Welles. Il démontre que la conception du chef du gouvernement des Etats-Unis, concernant les conditions de paix dans le monde n'a pas varié. Le président condamne une fois de plus, en termes explicites, les agresseurs et prend la défense du droit des petites nations à une existence libre et tranquille.

En prenant position aussi catégoriquement dans le conflit idéologique mondial, le président Roosevelt a voulu, selon les cercles bien informés, couper court à l'interprétation de certains milieux américains selon laquelle le voyage de M. Sumner Welles en Europe aurait eu pour but de préparer un nouveau Munich destiné à sanctionner les conquêtes de la force brutale.

LES CONDITIONS DE LA PAIX

On mande de Londres :

Dans un discours qu'il a prononcé samedi soir à la radio, Sir Archibald Sinclair, leader du parti libéral indépendant, s'est élevé contre l'idée d'une paix sans combat à l'heure actuelle, « parce que, affirme-t-il, le gouvernement nazi ne repose que sur la force et ne respecte que la force. La paix avec la justice, maintenant, est, à son avis, une devise manquant d'honnêteté, parce que personne ne peut honnêtement croire que M. Hitler est intéressé à la justice.

Il ne se soucie que de dominer l'Europe par la force. Il enseigne aux enfants allemands : « Aujourd'hui l'Allemagne est nôtre; demain le monde entier sera nôtre », et si nous mendions la paix maintenant, il donnerait à la France et à la Grande-Bretagne la même justice que celle donné aux Tchèques et aux Polonais.

Le leader libéral reconnaît qu' « après l'expérience de la fin de la dernière guerre, personne n'aura la légèreté de croire que la victoire seule garantira la paix et la prospérité ».

Il est cependant clair qu'une défaite signifierait notre ruine et la perte de notre liberté. La victoire nous donnera une chance : celle de panser nos blessures et de relever les ruines causées par la guerre. La chance de briser ces barrières au commerce qui appauvrirent les nations avant la guerre; la chance de créer un nouvel ordre mondial basé sur la justice et sur la liberté. Une chance d'établir une paix durable, ce qui ne pourra être obtenu que grâce à une politique sage et constructive.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

ETATS-UNIS

La protection du canal de Panama

On télégraphie de Washington :

Le brigadier général George Strong, de l'état-major de l'armée, a fait une nouvelle déposition devant la commission des crédits du Sénat en faveur du rétablissement des crédits de 15,000,000 de dollars supprimés par la Chambre et destinés à commencer les travaux du troisième jeu d'écluses du canal de Panama. Le général Strong estime qu'un raid entrepris par 24 bombardiers ennemis pourrait bloquer le canal de Panama pendant plusieurs mois.

Le général Strong a insisté sur la nécessité de commencer immédiatemnt la construction d'une nouvelle écluse, en raison de l'état d'instabilité de la situation. Il a déclaré : « Nous nous estimerons heureux si nous ne devons pas faire face au besoin vital d'un passage assuré à travers le canal, avant que la construction de l'écluse soit achevée. « Le département de la guerre, a-t-il conclu, estime que le troisième jeu d'écluses projeté, qui sera réservé à l'usage exclusif de la marine de guerre des Etats-Unis, diminuerait de moitié les risques de sabotage et de bombardement.

Le prince Bertil de Suède a quitté New-York

On télégraphie de New-York :

Le prince Bertil de Suède s'est embarqué, à bord du paquebot *Rex*, après un séjour de deux mois aux Etats-Unis, pendant lequel il a dirigé l'activité de la mission commerciale suédoise.

Questionné par des journalistes, le prince Bertil reconnu que la mission avait acheté des canons, des munitions, des masques à gaz et aussi des produit autres que ceux servant à la guerre, mais il a qualifié d'exagérées les informations selon lesquelles le montant des achats se serait élevé à cent millions de dollars.

Il a déclaré tout ignorer des propositions d'alliance défensive entre les pays scandinaves.

Au sujet du règlement du conflit russo-finlandais, le prince s'est borné à dire que « toute paix est bonne ».

Quatre des membres de la mission sont restés à New-York.

ITALIE

La colonisation de l'Ethiopie

On télégraphie de Rome, le 16 mars :

Le général Attilio Teruzzi, ministre de l'Afrique italienne, qui vient de terminer un voyage d'inspection en Ethiopie, a fait part de ses impressions au correspondant à Harrar du *Popolo d'Italia*.

En ce qui concerne le problème racial, a dit en particulier le ministre, des progrès ont été réalisés, mais on est encore loin du but recherché. D'autre part, les Italiens de l'empire ont mieux compris quels sont les devoirs que leur impose la supériorité de leur race.

Dans le domaine économique, le général Teruzzi a relevé que la progression est nécessairement plus lente et plus difficile, en raison surtout du coût élevé des transports.

Quant à la colonisation de l'empire, le ministre a remarqué que la région des Galla et des Sidamo, par exemple, peut facilement accueillir un million d'Italiens, mais qu'il faut agir sans précipitation, car l'organisation économique doit précéder la colonisation.

Le général Teruzzi estime que point n'est besoin de recourir à une colonisation en masse de l'Ethiopie, dont les terrs, a-t-il dit, sont fertiles et où l'agriculture peut se développer uniquement sous la poussée de l'initiative privée.

Après avoir affirmé que son inspection lui a laissé une impression favorable, le ministre a, toutefois, relevé qu'il y a encore, en Ethiopie, « des personnes oisives et des incapables, qui maintiennent le mécontentement », mais qu'ils « seront fatalement renversés par la marche ascendante des Italiens de Mussolini ».

Le transport du charbon allemand

On mande de Rome, le 17 mars :

On apprend qu'une grande partie des charbons allemands destinés à l'Italie sera dirigée par le col de Tarvis sur Venise, d'où elle sera transportée par bateaux dans les différents ports de l'Adriatique.

On mande de Berlin à l'agence Belga :

A la suite de l'accord sur le charbon intervenu entre l'Italie et l'Allemagne, et devant la nécessité d'assurer le maintien des relations commerciales avec les pays neutres, il est probable que des restrictions dans le trafic des chemins de fer interviendront prochainement. Il est probable qu'il sera interdit à toute personne privée de voyager en chemin de fer sauf si elle a obtenu une autorisation spéciale.

Les négociations commerciales anglo-italiennes

On confirme, à Londres, qu'un représentant du Trésor, M. Playfair, est en route pour Rome, où il reprendra les négociations commerciales avec les autorités italiennes, particulièrement en ce qui concerne la question des accords de « clearing ».

LETTONIE

La conférence des Etats baltes est terminée

Un communiqué officiel

On mande de Riga :

La conférence des ministres des affaires étrangères de Lettonie, d'Estonie et de Lituanie a terminé ses travaux.

Le communiqué officiel expose que, après avoir examiné les résultats de la collaboration des trois pays depuis la dernière conférence tenue à Tallinn, en décembre dernier, les trois ministres ont constaté avec satisfaction que cette collaboration s'est poursuivie en parfaite harmonie dans l'esprit du traité d'entente du 12 septembre 1934 et ils ont enregistré des progrès réels dans tous les domaines de leurs relations réciproques.

De même, les trois ministres sont unanimes à reconnaître que cette collaboration s'est aussi entièrement justifiée sur le plan international. Les expériences faites jusqu'à présent ont amené les ministre des trois pays à cette conclusion que la politique de neutralité pratiquée par les Etats baltes, de même que les engagements internationaux contractés par ces Etats, et en général l'attitude qu'ils ont adoptée en présence des problèmes que la situation internationale a fait surgir, répondent entièrement à leur ferme résolution de rester à l'écart des conflits armés et d'assurer leur indépendance et leur sécurité.

Ils salueront également toute initiative tendant à établir une paix juste et durable entre les nations et contribueront, dans la mesure de leurs moyens, à la poursuite de ce dessein.

Les trois ministres ont accueilli avec satisfaction le rétablissement des relations pacifiques entre la Finlande et l'U. R. S. S.

En vue de surmonter de manière plus efficace les difficultés économiques provoquées par l'état de guerre, les trois ministres sont unanimes à exprimer le vœu que la collaboration actuelle des trois Etats dans le domaine économique soit continuée et intensifiée.

Ils décident d'inviter les dirigeants de la vie économique des trois Etats à n'épargner aucun effort à cet effet.

Les trois ministres, appréciant le rôle éminent des liens culturels dans la tâche du rapprochement des peuples, ont pris note avec satisfaction des suggestions faites par les services compétents et les organisations de rapprochement des peuples baltes à ce sujet et décidé d'appuyer tout effort ayant pour objet de faciliter davantage la coopération intellectuelle déjà existante entre les trois pays.

La douzième conférence sera convoquée par le ministre des affaires étrangères de Lituanie en septembre 1940.

Avant de quitter Riga, le ministre des affaires étrangères d'Estonie, et M. Rbys, ministre des affaires étrangères de Lituanie, ont été reçus par M. Ulmanis, président de la République.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

Le président de la République a reçu hier après-midi M. Guy La Chambre, ministre de l'air.

La collaboration coloniale franco-britannique

Le correspondant du *Times* à Paris souligne la satisfaction qu'a provoquée l'arrivée de M. Malcolm MacDonald, secrétaire d'Etat aux colonies, qui vient conférer avec son collègue M. Mandel.

Cette visite, écrit-il, a été accueillie avec satisfaction comme la preuve de l'intention de continuer à développer l'étroite collaboration entre les gouvernements français et anglais. Les conversations des deux ministres portent sur des questions dont on peut attendre des résultats fructueux, car il existe de nombreux moyens de réaliser la coopération des empires français et britannique de la meilleure manière possible en temps de guerre; la difficulté consistera à faire coïncider des systèmes de production et de commerce institués, sinon pour se concurrencer, du moins pour agir indépendamment l'un de l'autre.

La journée de M. Le Beau à Paris

M. Georges Le Beau, gouverneur général de l'Algérie, a visité hier matin le dispensaire et le centre d'accueil des Nord-Africains, à Paris.

L'après-midi, le gouverneur général a été reçu par MM. de Monzie, ministre des travaux publics, et Rio, ministre de la marine marchande.

Le général Sikorski à l'American-Club

Le prochain déjeuner de l'American Club aura lieu jeudi prochain 21 mars, à l'Union interalliée. Il sera donné en l'honneur du général Sikorski, président du conseil de Pologne, ministre de la guerre et commandant en chef de l'armée polonaise.

A l' « Officiel »

Le *Journal officiel* du 17 mars publie :

Lois. — La loi relative aux actes de décès des personnes présumées victimes d'opérations de guerre.

Présidence du conseil. — Un décret réglementant le démarchage relatif aux marchés de défense nationale et aux sous-traités et commandes secondaires corespondant, suivi d'une instruction pour l'application de ce décret.

Ministère des finances. — Une instruction relative au règlement des importations et des exportations de la métropole en temps de guerre.

— Décret constituant, sous la présidence de M. Amet, président de la Cour des comptes, la commission interministérielle relative à la famille et à la natalité française.

Ministère de l'agriculture. — Un arrêté autorisant la vente de la pâtisserie et de la confiserie du 18 au 24 mars 1940.

A LA CHAMBRE

VERS UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL (?)

Les conversations ont eu, comme la veille, au Palais-Bourbon, surtout pour thème, hier, l'éventualité d'un remaniement ministériel. Diverses hypothèses ont été tour à tour envisagées. Certains pensaient que le remaniement, s'il devait être assez étendu, pourrait n'intervenir qu'après le débat qui aura lieu mardi à la Chambre sur les événements de Finlande et la conduite de la guerre afin qu'il soit tenu aussi bien compte des vœux formulés au Palais-Bourbon qu'au Sénat. Le moment semblait ainsi propice à la formation d'un véritable cabinet de guerre à la tête duquel demeurerait M. Edouard Daladier, mais qui grouperait des personnalités représentatives des partis et serait pourvu de moyens tels que les décisions importantes pussent être prises rapidement.

D'autres estimaient que M. Daladier pourrait déjà désigner les titulaires des ministères des affaires étrangères et de l'information avant le débat de mardi. D'autres modifications à la composition du ministère pourraient également intervenir pensaient-ils et, dans ces conditions, les interpellations de mardi porteraient alors aussi bien sur la composition du cabinet que sur sa politique générale et la conduite de la guerre.

Sur la réalisation de ces diverses hypothèses, également plausibles, on croyait, à la Chambre, ne pas pouvoir être fixé avant lundi soir.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences morales et politiques

M. Truchy présente un ouvrage de M. Lescure, professeur à la faculté de droit de Paris : *Etude sociale comparée des régimes de liberté et des régimes autoritaires.*

L'auteur, dit-il, met en regard des solutions données au problème économique par le capitalisme libéral celles qu'ont essayées la Russie, l'Allemagne et l'Italie. Il conclut que les mêmes nécessités naturelles s'imposent aux régimes autoritaires comme aux régimes libéraux et que les résultats obtenus par les premiers sont loin d'être préférables à ceux que l'on constate dans les seconds.

M. J. Aulneau, conseiller à la Cour des comptes, fait une communication intitulée *Rhin, Danube, Méditerranée.*

L'histoire, comme la géographie, ont uni depuis des siècles, et davantage encore à l'époque présente, ces trois parties de l'Europe. Là se rencontrent les mêmes difficultés, les mêmes problèmes, les mêmes intérêts. C'est toute la question des ambitions allemandes qui se pose et par conséquent toute celle de la guerre.

M. J. Aulneau montre et prouve que l'Allemagne, toujours pangermaniste, héritière, dit-elle, de l'empire romain, de l'empire de Charlemagne, de l'empire des Othon et de celui des Hohenstaufen, a voulu occuper le Rhin, le Danube, l'Italie. Hitler n'a pas d'autres buts que Bismarck ou Guillaume II. Les mêmes traditions se continuent. Mais à l'empire, de conception chrétienne, veut se substituer un empire économique. Or, sous l'économique se dissimule le politique et le nouvel empire, dont on rêve, deviendrait un empire politique de domination universelle qui veut son « espace vital », comme les ancêtres des steppes ou des forêts germaniques.

Si l'empire d'Hitler veut bouleverser l'Europe, c'est au seul profit d'une domination allemande qui asservirait les peuples libres de notre continent.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Ambassades

Au cours d'une cérémonie intime qui s'est déroulée à l'ambassade de France à Madrid, pour l'anniversaire de la venue du maréchal Pétain en Espagne, ce dernier a remis la croix de la Légion d'honneur au comte d'Aurelles de Paladines, deuxième secrétaire d'ambassade, et à Maxime Real del Sarte, qui avait sollicité d'être décoré des mains mêmes du maréchal.

Nécrologie

— On annonce la mort à l'hôpital de Guise, du *général Limasset*, victime d'un accident de la circulation. Le corps a été transporté à Laon, d'où le général est originaire, et où auront lieu ses obsèques.

Nouvelles diverses

— A partir du samedi 23 mars, une nouvelle salle sera ouverte au Musée de l'homme (palais de Chaillot). Une exposition consacrée à l'Indochine française succédera, en effet, à l'actuelle exposition d'Afrique Noire.

— L'Association des médecins amis des vins de France a tenu, hier, son assemblée générale. Cette réunion était présidée par le professeur Georges Portmann, sénateur de la Gironde. Le grand quartier général anglais s'était fait représenter par le médecin-colonel Walker, de l'armée britannique.

— Passez les fêtes de Pâques au WINTER-PALACE HOTEL, à Nice-Cimiez, dans son grand parc privé ensoleillé. Conditions particulièrement avantageuses.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La réglementation du démarchage relatif aux marchés de la guerre

Le ministère de l'armement communique :

L'accroissement de volume des marchés passés par l'Etat pour les besoins de la défense nationale a fait surgir un grand nombre d'intermédiaires, particuliers et sociétés, qui cherchent à s'immiscer entre l'administration et les titulaires de marchés ou entre ceux-ci et les concessionnaires éventuels de ces marchés.

Sans contester l'utilité de la prospection pour l'accélération de la production dans les industries de guerre, il est apparu aux pouvoirs publics comme dangereux de laisser sans réglementation ni contrôle l'action de ces démarcheurs qui ne manque pas de se traduire en définitive par la perception de commissions et avantages dont l'exagération serait de nature à alourdir le prix de revient.

En conséquence, pour compléter les mesures en cours, le *Journal officiel* d'aujourd'hui 17 mars publie un décret tendant à réglementer le démarchage relatif aux marchés de défense nationale et aux sous-traités et sous-commandes correspondants.

La surveillance des prix

Le haut commissariat à l'économie nationale communique :

Le comité national de surveillance des prix s'est réuni le vendredi 15 mars 1940 au haut commissariat de l'économie nationale.

Il a pris connaissance des indications transmises par les préfets concernant le nombre des contrôleurs auxiliaires qui doivent apporter leur collaboration à titre bénévole aux comités départementaux chargés de la surveillance et du contrôle des prix. Le comité national a considéré que l'effort déjà important qui a été accompli dans des départements doit être généralisé et il a envisagé l'application de mesures qui permettront d'obtenir des résultats satisfaisants.

Le comité national a pris des décisions concernant notamment les prix des savons en paillettes, des meubles en hêtre, du soufre, etc. Il a mis au point une simplification de la facturation commerciale apportant les garanties indispensables de contrôle.

Il a enfin pris connaissance de l'état des décisions judiciaires rendues au cours de la semaine du 8 au 14 mars 1940 : 32 condamnations ont été prononcées variant de 16 à 500 francs d'amende et de 8 jours à un mois de prison avec ou sans sursis, 4 acquittements, 12 fermetures d'établissements variant de 8 jours à un mois.

L'approvisionnement en combustible en Seine-et-Oise

Le préfet de Seine-et-Oise communique :

Les industriels, commerçants et agriculteurs utilisant des combustibles pour le fonctionnement de leur exploitation, mais consommant moins de vingt tonnes par mois, ne travaillant pas pour la défense nationale ou n'étant pas réquisitionnés, doivent faire connaître, de toute urgence, à la mairie de leur résidence leurs besoins en combustible pour l'hiver 1940-1941.

Le défaut de déclaration risque de compromettre leur approvisionnement. Le dépôt des déclarations devra être effectué avant le 28 mars, délai de rigueur, toute réponse non parvenue à cette date étant considérée comme négative.

LES SPECTACLES

THÉATRES

Les 80 ans de M. Maurice Donnay

Les « Escholiers » ont eu la délicate pensée de fêter le 80e anniversaire d'un de leurs membres les plus illustres : M. Maurice Donnay. Au cours d'un déjeuner, dont les convives étaient quelques-uns des 683 interprètes de l'auteur d'*Amants*, de *l'Autre danger*, d'*Education de prince*, de *Lysistrata*, M. Robert Trébor, président des « Escholiers », célébra la gloire et la magnifique santé du célèbre académicien.

M. Maurice Donnay prouva que sa belle stature est toujours habitée par l'esprit le plus jeune et le plus fin, comme au temps heureux du Chat noir, à sa sortie de l'Ecole centrale, en chantant le refrain de Nadaud : « Et bonhomme vit encore... »

Répétitions générales et reprises de la semaine :

Lundi, au théâtre Charles-de-Rochefort, en soirée, répétition générale l'*Altitude 3,200*, de M. Julien Luchaire. (Mardi première.)

Mardi, à la Comédie-Française, reprise de *l'Ane de Buridan*, de Robert de Flers et G.-A de Caillavet.

Mercredi, à l'Opéra, reprise de *Cydalise et le Chèvre-Pied*. Le spectacle sera complété par *Giselle*.

Samedi, à l'Athénée, reprise d'*Ondine*, de M. Jean Giraudoux.

SPECTACLES DU DIMANCHE 17 MARS

Comédie-Française, 20 h. 15 : la Belle aventure.
Opéra-Comique, 19 h. 45 : le Jongleur de Notre-Dame, le Sicilien.
Odéon, 20 h. 15 : Ces dames aux chapeaux verts.
Ambassadeurs, 20 h. : Elvire.

AUX AMBASSADEURS

A partir de ce soir, et en raison du changement d'heure, la représentation d'*ELVIRE* commencera à *20 heures* précises.

La pièce de M. Henry Bernstein, qui obtient un triomphal succès, garde au complet son admirable interprétation : Elvire Popesco, Henri Rollan, Jeanine Crispin, Carette, etc.

Atelier, 19 h. 30 : le Faiseur.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 15 : Fascicule noir.
Châtelet, 19 h. 45 : le Tour du monde en 80 jours.
Daunou, 20 h. 30 : Mon gosse de père.
George-VI, 20 h. 30 : J'ai 17 ans.
Grand-Guignol, 20 h. 30 : le Laboratoire des hallucinations.
Madeleine, 19 h. 15 : C'était... histoire de rire.
Marigny, 20 h. 15 : Banco.
Mathurins, 19 h. 30 : Ecole de la médisance.
Michel, 19 h. 30 : les Monstres sacrés.
Michodière, 17 h. 30, 20 h. 15 : la Familiale.
Mogador, 20 h. 15 : les Cloches de Corneville.
Montparnasse, 19 h. 30 : Maya.
Nouveautés, 17 h. 30, 20 h. 30 : En pleins nerfs.
Œuvre, 19 h. 30 : Roi de France.
Optimistes, 17 h. 15, 20 h. 30 : Quelque part... à Paris.
Palais-Royal, 17 h. 15, 20 h. 30 : Permission de détente.
Théâtre de Paris, 20 h. : Nous ne sommes pas mariés.

THÉATRE DE PARIS
La ravissante comédie de
Michel DURAN
NOUS
ne SOMMES pas
MARIÉS
Avec tous ses créateurs.
Soirée 20 heures

Variétés, 20 h. 30, 14 h. 30 : Ma belle Marseillaise.

MUSIC-HALLS

A. B. C., 14 h. 45, 20 h. 30 : Drôle de revue.
Etoile-Palace, 15 h. 20 h. 30 : Spectacle de music-hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, attractions.
Chez elle. — Dîner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's (Opéra 68-32). — Thés, dîners dansants.

LA GUERRE DES DEUX FRONTS

C'est la nôtre en effet. Doublant le front des armées, il y a un immense front financier qu'il faut défendre aussi. Souscrire aux

BONS D'ARMEMENT

c'est assurer la Victoire de la France sur ces deux fronts.

TH. de la MADELEINE
à partir de LUNDI 18 MARS
« HISTOIRE DE RIRE »
d'Armand SALACROU

SOIREE 20 H.
SOIREE 20 H.
avec
par ordre alphabétique
Alice COCEA
Fernand GRAVEY
André LUGUET
Suzet MAIS
Pierre RENOIR

CINÉMAS

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : la Famille Duraton.
Cinévog-Saint-Lazare : Ils étaient 9 célibataires.
Colisée : les Musiciens du ciel.
Corso : Ils étaient 9 célibataires.
Gaumont-Palace : Seuls les anges ont des ailes.
Impérial : Pièges.
La Royale : le Bois sacré.
Les Portiques : l'Homme du Niger.
Lutetia : les Aveux d'un espion nazi, Un soir en scène.
Marignan : Sérénade.
Marivaux : la Charrette fantôme.
Moulin-Rouge : La tradition de minuit.
Madeleine : Battement de cœur.
Normandie : les Cadets de Virginie, Caprice d'un soir.
Olympia : Après Mein Kampf, Mes crimes.
Paramount : l'Emigrante.
Royal-Pathé : l'Ombre du 2e bureau, le Mystère des diamants.
Saint-Didier : les Aveux d'un espion nazi, Joyeux concert.
Victor-Hugo : M. Brotonneau, Joffroy.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : Lune de miel à Bali.
Balzac : Filles courageuses.
Biarritz : M. Smith goes to Washington.
Caméra : la Fin du jour.
Champs-Elysées : Tonnerre sur l'Atlantique.
Ciné-Opéra : l'Autre.
Le César : l'Espion noir.
Le Paris : La Mousson.
Lord-Byron : le Mystère de la maison Norman.
Marbeuf : l'Etrange sursis.
Max-Linder : l'Espion noir.
Studio de l'Etoile : Trompe la mort.
Triomphe : Good bye Mr. Chips.
Ursulines : l'Ange bleu.

T. S. F.

Emissions du « Centre d'information »

Informations : sur tous les postes émetteurs français, sauf Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30 (revue de presse); 19 h. 30, 21 h. 30, 23 h. 30.
Sur Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 13 h. 30 (revue de presse); 20 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30.

Paris-P.T.T. et chaîne régionale : actualités et reportages, 13 h. 30 et 20 h.; Ce que vous devez savoir, 7 h. 30; Emission agricole (mardi et vendredi), 13 h. 45.

Emissions recommandées du dimanche 17 mars

Radio-Paris : 17 h. 45, Concert Colonne-Lamoureux; 19 h. 30 et 20 h. 45, Récital Chopin, par Alfred Cortot; 21 h. 45, La naissance de la rue de la Paix, montage; 22 h. 15, Piano, par Hélène Pignari; 22 h. 45 et 23 h. 45, Orchestre jazz.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : 20 h. 30, « le Dieu vivant », de Mmes Cita et Suzanne Malard; 22 h., Chansons de la vieille France; 22 h. 30, Une femme d'interview, sketch de Rip; 23 h. 15, Sonate pour violon et piano, de J.-S. Bach; 23 h. 45, Piano, par Jeanne Leleu.

Tour Eiffel : 18 h. 45, Musique variée; 21 h. 45, Piano, par Monique de la Bruchollerie; 22 h. 45, Piano, par M. Motte-Lacroix et Mélodies, par Marguerite Myrtal.

Programmes du lundi 18 mars

Radio-Paris : 6 h. 40, 7 h., 7 h. 45, Musique enregistrée; 7 h. 30, Cours d'anglais; 11 h. 50, Mélodies; 12 h., Orchestre féminin Jane Evard; 12 h. 45, Piano; 13 h., Connaissance de l'ennemi; 13 h. 15, Chant et harpe; 13 h. 45 et 14 h. 10, Violon; 14 h. 20, La maison d'Olympio à Jouy-en-Josas (Arnyvelde); 15 h., Concert d'orgue; 15 h. 30, Les maisons glorieuses : Nicolas Flamel; 16 h., théâtre anglais : « Les deux mégères d'Abington », 1 acte (J. Dapoigny); 16 h. 30, Piano : Haydn, Fauré; 16 h. 45, Cours de français pour les soldats britanniques; 17 h., Sur les chemins de France; 17 h. 15, Quintette instrumental de Paris et Mélodies; 17 h. 55, Ecrivains suisses d'aujourd'hui (G. Bauer); 18 h. 10, Hommes et choses de l'empire; 18 h. 15, Violoncelle et piano, par M. Maréchal et J. Doyen; 18 h. 45, Provinces anglaises, par L. Jouvet; 19 h. 30, Comédie-Française : « A souffert sous Ponce-Pilate », de Paul Raynal; 20 h. 45, Musique de chambre; 21 h. 45, La vie qui chante; 22 h. 15, « les Mille et une nuits », d'après Rudyard Kipling; 22 h. 45 et 23 h. 45, Concert de nuit.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : 8 h. 5, La voix de l'empire français; 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Orchestre féminin; 12 h. 45 et 13 h. 45, Musique variée; 17 h. 30, Concert Grieg; 18 h. 15, Chansons; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 45, Piano, par A. Tansman; 21 h. 30, « Jean de Nivelle », opéra-comique de Léo Delibes; 21 h. 45, Ce qu'un Allemand ne peut plus entendre; 22 h. 30, Pages de Stendhal; 23 h. 15, Violon, par Jeanne Isnard.

Tour Eiffel : 18 h. 45, Violon, par Miguel Caudela; Mélodies, par Mme Arvez-Vernet; Piano, par Vlado Perlemuter; 22 h. 45, Sonate, de G. Fauré (violon et piano).

Radio-Cité : 11 h. 30, Fantaisies d'opéras; 12 h. 45, Variétés; 13 h. 45, Ouvertures, de Beethoven; 17 h. 30, Moment musical; 18 h., Emission pour les soldats; 19 h. 45, Vedette du jour; 20 h., Crochet radiophonique; 20 h. 30, Sketch avec Jane Sourza; 20 h. 40, Trois jeunes filles à la page; 21 h., Lettre de Max Régnier; 21 h. 45, Petits papiers musicaux, de Jean Marsac; 21 h. 50, Festival Igor Strawinsky.

Radio-37 : 8 h. 5, Concert; 12 h., Après la soupe; 12 h. 45, Cantine Radio-37; 13 h. 5, Chant; 13 h. 35, Musique de ballet; 17 h. 55, Pages de Schubert; 18 h. 15, Bruno Clair; 19 h. 15, Voix célèbres; 19 h. 45, théâtre : « Banco »; 21 h. 45, Pension de famille; 22 h., Héroïnes d'opérettes, par Jeanne Secondi; 23 h. 15, Musique douce.

Poste Parisien : 8 h., Concert; 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Cocktail du jour; 12 h. 55, Piano et orgue; 13 h. 16, Le bon moment; 17 h. 45, Etudes de Chopin; 18 h. 2, Les maîtres de l'opérette; 18 h. 24, Quart d'heure du permissionnaire; 19 h. 50, Le chanteur solitaire; 20 h. 20, Fantaisistes belges; 21 h. 50, Une légende...; 23 h. 15, Jazz.

Ile-de-France : 13 h., Fragments d'opérettes; 15 h., Opéras-comiques; 17 h., Music-hall; 17 h. 30, Fantaisie : « les Fleurs »; 20 h. 25, Minute de bonne humeur; 20 h. 30, Orchestre et chant; 20 h. 40, « Passionnément » (Messager).

AÉRONAUTIQUE

Les cours de navigateurs aériens

Les jeunes gens qui désirent servir dans le personnel navigant de l'armée de l'air sont informés qu'à la suite des démarches de l'Aéro-club de France, l'état-major a décidé que les titulaires du brevet élémentaire de navigateurs aériens ou du certificat d'aptitude, pour les candidats n'ayant pas à leur actif les heures de vol prévues, seront admis sans examen à l'école d'Istres.

En conséquence, l'Aéro-club de France, organise à son siège social, 6, rue Galilée, à Paris, où l'on s'inscrit, une série de cours préparatoires au brevet élémentaire de navigateurs aériens. Premier cours mardi 26 mars, à 20 heures.

COMMISSAIRES-PRISEURS
Vente aux enchères publiques
après faillite Banque O... et Cie, A PARIS
HOTEL DROUOT, SALLE 1
Jeudi 28 Mars 1940, à 13 heures 30
NOMBREUSES MACHINES
COMPTABLES, A CALCULER ET A ECRIRE
Elliot-Fisher; Smith Premier; Burroughs; Marchant; Allis; Royal; Underwood; Adressograph; Ronéo.
MEUBLES DE BUREAUX
Tables, chaises, armoires à rideaux, casiers 18 tiroirs « KARDEX », etc., etc.
Exposition : 27 mars, 13 h. 30 à 17 h. 30.
COMMISSAIRES-PRISEURS :
Me LEMAIRE, 3, rue Geoffroy-Marie;
Me GIARD, 50, rue Sainte-Anne.
Au comptant. 15 0/0 en sus des enchères.

LES SPORTS

Le match de lutte Deglane-Brendel

La soirée de lutte libre organisée hier soir, à la salle Wagram, au bénéfice des œuvres d'entr'aide aux armées, a obtenu un succès considérable. Le principal combat mettait aux prises Henri Deglane, ex-champion du monde, et l'Américain Brendel. Deglane réussit à tomber une fois son adversaire, après un combat extrêmement violent.

FAITS-DIVERS

Drame de famille. — Samedi après-midi, à Bergerac, M. Rémy Desplanches, le félibre bien connu dans la région du Sud-Ouest, auteur de nombreux ouvrages en langue d'oc, sous le pseudonyme de Méry de Bergerac, a été tué d'un coup de revolver tiré dans le dos par son gendre, M. Ouvradou. Ce drame aurait pour motif des affaires de famille. Le meurtrier a été longuement interrogé et écroué.

LE «TEMPS» FINANCIER

CHRONIQUE

L'évolution des changes

Depuis quelque temps, et surtout cette semaine, un glissement assez sensible du franc et de la livre sterling a été observé sur les marchés libres extérieurs, singulièrement sur celui de New-York. Le prix de la devise française, qui s'y tenait à la fin de février à 2 dollars 24 (les 100 francs) se trouvait ramené vendredi à 2,09 3/4, pendant que la livre fléchissait dans le même temps de 3,95 à 3,70 1/2 (1).

Le cours de 43 fr. 80 fixé par la Banque de France pour le change sur New-York correspondant à une parité voisine de 2 dollars 28 pour un franc, et le prix officiel de la livre exprimé en dollars étant de 4,03, l'écart que font apparaître par rapport à ces prix officiels les cotations libres à New-York, écart qui était le mois dernier inférieur à 2 0/0, s'est donc vu porté à 8 0/0 environ. Cette perte est peu supérieure à celle qui fut déjà enregistrée temporairement à l'automne passé. Au reste, ce qui importe plus que l'amplitude de la baisse des taux libres, c'est l'origine du phénomène constaté.

Certains, se rappelant les fluctuations monétaires d'avant guerre, ont pu supposer que cette origine était d'ordre essentiellement psychologique; que les récents mouvements se rattachaient, par exemple, aux événements de Finlande. Il est probable que ces événements auront effectivement provoqué sur les marchés libres quelques remous; cependant la cause principale du fléchissement semble devoir être cherchée ailleurs. Elle réside apparemment dans la manière dont fonctionne le contrôle des changes en Grande-Bretagne, et dans certaines modifications qui y ont été récemment apportées.

Il faut bien spécifier que les marchés extérieurs de la livre sterling sont non point des marchés « noirs », où les transactions s'effectuent en contravention à la réglementation anglaise du commerce des devises, mais des marchés libres dont la légitimité est parfaitement reconnue. (Pour ce qui concerne le franc, d'ailleurs, les marchés dont il s'agit ne présentent pas non plus de caractère illicite, bien que la situation soit différente de celle qui existe pour la livre; ce qui est, en revanche, contraire à la loi tant française qu'anglaise, ce sont toutes transactions *intérieures* effectuées sur les devises ou sur l'or autrement qu'avec les organismes chargés d'appliquer le contrôle des changes ou avec les intermédiaires officiellement agréés.)

⁂

Dès lors qu'existe un marché libre, la question essentielle qui se pose est celle de savoir quels sont les éléments générateurs des offres et des demandes affluant sur ce marché.

Pour ce qui concerne, d'abord, les *ventes* de livres à l'extérieur, la cause en réside principalement dans le retrait d'avoirs étrangers existant à Londres.

En règle générale, les autorités monétaires britanniques ne fournissent pas, aux personnes ou entreprises désirant rapatrier de tels avoirs, des devises étrangères (sauf, toutefois, lorsqu'il s'agit de francs français). Mais elles n'obligent point les propriétaires de ces capitaux à les conserver dans le Royaume-Uni ou dans l'empire britannique; elles leur permettent d'« exporter », si l'on peut dire, leurs livres (2) et de les réaliser au dehors. Ces devises anglaises ne peuvent évidemment être vendues ailleurs que sur les marchés libres.

Deux cas sont à considérer.

Il peut s'agir en premier lieu de capitaux qui étaient placés en Grande-Bretagne lorsque la guerre éclata. Dans le fait, les offres à New-York de livres sterling représentant des avoirs neutres retirés de Londres furent, pendant les premiers mois de la guerre, relativement importantes; dans ces derniers temps, bien qu'elles ne soient pas devenues négligeables, elles paraissent toutefois avoir sensiblement diminué.

D'autre part, les comptes étrangers sont « nourris » depuis la guerre par des versements de livres qu'y effectuent des nationaux. Tout d'abord ces versements étaient à peine surveillés. Mais depuis le commencement de cette année le contrôle en a été renforcé de telle façon que, pratiquement, ils ne peuvent désormais avoir lieu qu'à l'occasion d'opérations pour lesquelles les autorités consentiraient, en conformité des réglementations en vigueur, à délivrer des devises étrangères.

Ces restrictions ont naturellement réduit le volume des versements dont il s'agit. Néanmoins des achats de produits étrangers continuent d'être payés de la sorte; en outre — ainsi que l'indique l'*Economist* — les produits des capitaux étrangers placés en Grande-Bretagne, ainsi que les sommes dues à des étrangers par des compagnies d'assurances ou d'autres entreprises anglaises, sont souvent mis à la disposition des intéressés en livres sterling. Toutes ces livres, dont la plus grande partie semble provenir des importations de marchandises, sont évidemment susceptibles d'être offertes, tôt ou tard, sur les marchés extérieurs puisque, nous le répétons, les autorités n'en assurent plus la conversion directe en devises *lorsqu'elles se trouvent entre les mains d'étrangers*.

Quant aux *demandes* de livres sur les marchés libres, elles émanent essentiellement de personnes ou d'entreprises étrangères ayant des payements à effectuer en Grande-Bretagne (ou dans l'empire), c'est-à-dire d'acheteurs de marchandises anglaises et d'étrangers obligés de transférer à Londres soit des intérêts ou d'autres produits de capitaux britanniques placés au dehors, soit des sommes représentant la rémunération de services rendus par des compagnies britanniques (frets, primes d'assurance, commissions de banque, etc.). Jusqu'à ces derniers temps aucune restriction n'existait à cet égard : rien n'empêchait les Anglais de libeller leurs créances sur l'extérieur en livres, ni leurs débiteurs étrangers de s'acquitter avec des devises britanniques achetées sur les marchés extérieurs.

Les demandes de sterling sur ces marchés présentaient dès lors une élasticité réelle, tout fléchissement du taux libre attirant aussitôt des acheteurs nouveaux qui, ayant à régler des dettes exigibles envers la Grande-Bretagne, bénéficiaient de ce fait d'un rabais plus appréciable. De la sorte un équilibre relativement stable s'était établi entre les offres et les demandes, à des taux très voisins du cours officiel pratiqué à Londres.

⁂

C'est une mesure prise tout récemment par les autorités de Londres qui vient de troubler cet équilibre. Depuis quelque temps déjà, celles-ci se préoccupaient de diminuer l'importance des règlements effectués par des étrangers avec du sterling acheté au dehors. Elles estimaient que de tels règlements étaient de nature à réduire l'approvisionnement de la Grande-Bretagne en devises étrangères. Dès le début de ce mois la rumeur se répandit sur le marché international qu'il allait être mis obstacle, jusqu'à un certain point, à ces pratiques; ce bruit suffit à lui seul à affecter la tenue de la livre à New-York. Effectivement, on apprit le 10 mars que dorénavant le payement de six produits importants — caoutchouc, étain, jute, articles de jute manufacturés, fourrures et whisky — exportés de Grande-Bretagne ou des parties productrices de l'empire vers les pays à devises dites « fortes », dont les Etats-Unis, devait être effectué obligatoirement avec des devises de ces pays, ou — ce qui revient au même — avec des livres sterling obtenues par les débiteurs à Londres en échange de telles devises.

De ce chef, la demande de sterling sur les marchés libres a notablement diminué, tandis que rien n'était fait pour réduire les offres. C'est pourquoi le cours de la devise anglaise y a fléchi dans les proportions que nous avons indiquées.

Si les *offres* avaient été restreintes, il n'en serait résulté nulle rupture de l'équilibre, parce que précisément la demande est très élastique. Dans le fait, personne n'est obligé d'*acheter* du sterling à l'extérieur, tandis que les étrangers désirant convertir en monnaies autres que le franc français les avoirs qu'ils possèdent à Londres sont contraints de passer par les marchés libres. A supposer qu'on eût partiellement tari les sources qui alimentent ces marchés en livres sterling et que, la demande devenant de ce fait momentanément supérieure à l'offre, les cours y eussent dépassé le niveau de la parité fixée par la Banque d'Angleterre, les achats se seraient automatiquement arrêtés parce qu'aucun des débiteurs étrangers de la Grande-Bretagne n'aurait eu intérêt à se procurer sur le marché libre des devises anglaises à un cours supérieur au taux officiel. En revanche, une mesure agissant dans un sens restrictif uniquement sur la demande et ne touchant point aux éléments générateurs de l'offre — qui, elle, présente beaucoup moins d'élasticité — devait *ipso facto* entraîner un déséquilibre temporaire.

Nous disons temporaire, parce que, malgré tout, le fléchissement des cours doit déclencher tôt ou tard un mécanisme régulateur. Sans doute le retrait d'avoirs en livres appartenant actuellement à des étrangers pourra toujours se traduire par des ventes de devises britanniques à New-York ou ailleurs, mais il n'est guère vraisemblable que les règlements en livres effectués par des débiteurs anglais de l'étranger continuent de grossir ces avoirs dans les mêmes proportions qu'auparavant : cela pour la simple raison que, par suite de la baisse même du taux libre, les créanciers étrangers — vendeurs de marchandises ou autres — demanderont à être payés en monnaies étrangères ou bien exigeront des prix plus élevés en livres sterling. Dès lors, il n'est pas certain que la récente décision des autorités britanniques entraîne réellement au profit de Londres une augmentation des disponibilités en devises étrangères, puisque le fléchissement du sterling sur les marchés extérieurs paraît de nature à déterminer des importateurs anglais qui réglaient jusqu'ici leurs achats avec des livres à demander désormais des devises à la Banque d'Angleterre.

Quoi qu'il en soit, on n'est en présence ni d'un problème difficile, ni d'un phénomène inquiétant, d'abord parce que l'ensemble des opérations de change sur les marchés libres ne représente qu'une fraction relativement faible de celles qui s'effectuent à Londres au taux officiel, ensuite parce que rien n'est plus simple que de remédier au déséquilibre qu'attestent les cours actuellement pratiqués à New-York.

En effet, de deux choses l'une.

Ou Londres juge utile de maintenir à la livre sterling des marchés libres relativement actifs, ce qui peut, par exemple, répondre à la préoccupation de déroger le moins possible à la tradition consistant pour le commerce britannique à libeller ses échanges internationaux en livres. Mais alors il faut évidemment prendre garde de ne pas rompre sur ces marchés l'équilibre par des mesures unilatérales.

Ou bien les autorités anglaises estiment préférable de diminuer le plus possible les transactions sur lesdits marchés, auquel cas elles doivent logiquement être amenées à agir à la fois sur la demande et sur l'offre, à savoir, d'une part, à généraliser le refus d'accepter en règlement des créances extérieures des livres achetées par les débiteurs au dehors, et, d'autre part, à permettre le retrait par le canal du marché officiel des avoirs étrangers, en d'autres termes à délivrer le cas échéant des devises étrangères au taux officiel aux détenteurs de livres transférables au lieu de les obliger à les vendre sur les marchés libres extérieurs.

⁂

Quant au franc, son cours libre à New-York — qui correspondait hier à un prix d'environ 47 fr. 40 pour le dollar — s'est simplement ajusté à celui de la livre sterling, ce qui est une conséquence nécessaire de la parité officielle fixe qui existe entre les deux monnaies depuis la guerre. Nous aurons à indiquer dans une chronique ultérieure comment a joué, en l'espèce, la solidarité entre le franc et la livre, et à expliquer en même temps les différences existant entre les réglementations monétaires en vigueur en France et en Angleterre.

FRÉDÉRIC JENNY.

(1) Hier samedi une légère amélioration a été constatée; le franc s'est relevé à 2,11 et la livre à 3,72 5/8.

(2) Comme les livres en question sont représentées en principe non par des billets mais par des crédits de banque, elles ne peuvent être exportées matériellement; elles restent en réalité à Londres, et leur vente à l'extérieur consiste simplement à les transférer d'un compte étranger à un autre compte étranger.

LA SEMAINE FINANCIERE

17 mars 1940. — *La Bourse eut à tenir compte, pendant toute cette semaine, de facteurs importants d'ordre politique.*

Ce furent dès la première séance, les négociations engagées entre la Russie et la Finlande, le voyage inopiné à Rome du ministre des affaires étrangères du Reich, le règlement de l'incident anglo-italien relatif aux expéditions de charbon allemand et le mémorandum économique remis par M. Sumner Welles à notre ministre des finances, document où le gouvernement américain souligne la nécessité du retour au commerce international libre après la guerre.

Ce fut ultérieurement l'annonce de la paix russo-finlandaise, paix dont les conditions n'ont pas produit à la Bourse une impression moins pénible que dans l'ensemble de l'opinion publique. Et ce fut enfin la décision prise par le Sénat de se réunir en comité secret.

Tous ces faits ont été largement commentés; mais — abstraction faite d'une vive hausse des valeurs scandinaves, déterminée évidemment par l'arrêt des hostilités en Finlande — il serait difficile de trouver dans la tendance générale du marché soit une trace bien nette de l'influence exercée par les éléments qui viennent d'être énumérés, soit le reflet de l'opinion manifestée par la Bourse à leur égard.

Sauf à la séance de mercredi, où la nouvelle de l'accord de Moscou avait provoqué un certain fléchissement de la cote, le marché a en effet été loin de témoigner des dispositions défavorables. Généralement calme et soutenu dans les premières séances, il s'est même franchement animé dans la seconde partie de la semaine qu'une Bourse à la fois active et très ferme est venue terminer.

Sans doute la situation technique du marché à terme n'aura pas été étrangère à cette amélioration. Non seulement la liquidation de quinzaine s'effectua, vendredi, avec une grande facilité, et l'argent pour les reports fut très abondant au taux modique de 3/4 0/0, déjà pratiqué à la liquidation précédente, mais l'on avait constaté dès la veille que beaucoup d'entre les acheteurs dont les engagements venaient à échéance allaient prendre livraison de leurs titres. Ce qui semblait indiquer une recrudescence de l'afflux de capitaux vers la Bourse, afflux qui s'était beaucoup ralenti depuis le commencement de la présente année. Certainement cette impression a grandement contribué à la hausse et au regain d'activité dont le marché a bénéficié au cours de sa dernière séance.

Grâce, principalement, à ce raffermissement final le bilan de la semaine est assez brillant.

Parmi nos fonds publics, c'est le plus spéculatif d'entre eux, c'est-à-dire le 4 1/2 0/0 1937 à change garanti, qui a été le plus favorisé. Il progresse de plus de trois points, tandis que la plupart des autres rentes ne gagnent que des fractions modérées.

La Bourse a porté un vif intérêt aux valeurs françaises à revenu variable, en particulier aux banques, aux valeurs de produits chimiques et de métallurgie. Pour ces titres la hausse va de 3 jusqu'à 6 0/0 et parfois au delà.

Dans le groupe international, la fermeté domine également. En général, les plus-values y sont toutefois proportionnellement moins importantes que pour les valeurs françaises; la tendance des mines d'or, notamment, est apparue simplement soutenue. Quant aux valeurs scandinaves les progrès très importants qu'elles ont réalisés ont été déterminés, comme nous l'avons dit, par la fin de la guerre en Finlande; signalons à titre d'exemple que S. K. F. s'est avancé de 474 francs et que la Norvégienne de l'Azote en a gagné de son côté plus de 350.

REVUE DU MARCHÉ DE PARIS

Fonds d'Etat

	15 mars	8 mars	Différ. au 15 mars
3 0/0	74 10	73 75	+ 0 35
5 0/0 1920	115 10	113 25	+ 1 85
4 0/0 1917	76 95	76 80	+ 0 15
4 0/0 1918	77 ..	76 65	+ 0 35
4 0/0 1925	185 60	185 ..	+ 0 60
4 1/2 0/0 1932 t. A	83 50	83 60	— 0 10
— t. B	84 75	84 60	+ 0 15
4 1/2 0/0 1937	218 45	215 30	+ 3 15
Caisse autonome	910 ..	911 ..	— 1 ..
Argentino 4 1/2 0/0 1934	1.255 ..	1.167 ..	+ 88 ..
Belgique 5 1/2 0/0 1932	3.065 ..	2 877 ..	+188 .
Unifié d'Egypte	2.745 ..	2.760 ..	— 15 ..
Serbe 4 0/0 1895	180 ..	180 ..	..

Les échanges n'ont pas été très actifs sur nos rentes, mais la tendance a été soutenue et même ferme à certaines séances. Des progrès assez sensibles sont enregistrés d'une semaine à l'autre.

Le 3 0/0 a été fermement tenu à 74 10 (+0 35), ainsi que le *4 0/0 1917* à 76 95 (+0 15), le *4 0/0 1918* à 77 (+0 35) et le *4 1/2 0/0 1932* a été résistant à 83 50 (—0 10), pour la tranche « A » et à 84 75 (+0 15), pour la tranche « B ».

Le *5 0/0 1920*, sur lequel un déport de 50 centimes a été coté en liquidation, a progressé à 115 10 (+1 85).

Aux rentes à garantie de change, le *4 1/2 0/0 1937* a été sensiblement porté en avant à 218 45 (+3 15), et le *4 0/0 1925*, qui a été reporté au pair en liquidation, a gagné 60 centimes à 185 60.

Aux fonds d'Etat étrangers, le *Consolidé 2 1/2 0/0 anglais*, en dépit de l'annonce du succès du premier emprunt de guerre britannique, a dû laisser une fraction à 12,755 contre 13,000. L'*Unifié d'Egypte* a été laissé de côté; il a valu 2,745 (—15). En revanche, le *Credito interno argentino 4 1/2 0/0 1934* a été recherché à 1,255 contre 1,167, et les *Fonds extérieurs belges* ont vigoureusement repris, le *5 1/2 0/0 1932* s'établissant à 3,065 contre 2,877, et le *5 1/2 0/0 1934* à 3,059 contre 2,880.

Quelques demandes sur les *fonds brésiliens* à l'annonce que les représentants des porteurs avaient conclu avec le gouvernement brésilien un accord pour la reprise du service de la dette extérieure brésilienne. Les modalités de cet accord ne sont connues qu'en ce qui concerne les porteurs anglais. L'association nationale des porteurs français de valeurs mobilières examine actuellement, dans un esprit de pure objectivité, la situation créée par l'accord de Rio-de-Janeiro en tenant compte des intérêts spéciaux des porteurs français basés sur les arrêtés de la Cour internationale de justice de la Haye.

A la suite de la conclusion de l'accord russo-finlandais, les fonds des Etats scandinaves ont été activement recherchés.

Parmi les *emprunts norvégiens*, le *3 0/0 1886* est passé de 2,150 à 2,625, le *3 0/0 1888* de 2,025 à 2,300, et l'*emprunt 3 1/2 0/0 1902* de 2,125 à 2,550. Aux *fonds danois* le *3 0/0 1894* a atteint 1,280 contre 1,080, le *3 0/0 1897* 3,500 contre 3,302.

Banques. — Valeurs immobilières

	15 mars	8 mars	Différ. au 15 mars
Banque de France	8 250 ..	7.840 ..	+410 ..
Banque de l'Algérie	7.075 ..	6.970 ..	+105 ..
Banque de l'Indochine	7.700 ..	7 295 ..	+405 ..
Banq. de l'Afrique-Occid.	1.280 ..	1.250 ..	+ 30 ..
Crédit lyonnais	1 705 ..	1.640 ..	+ 65 ..
Société générale	749 ..	742 ..	+ 7 ..
Comptoir d'escompte	784 ..	774 ..	+ 10 ..
Banq. Nation. com. et ind.	588 ..	579 ..	+ 9 ..
Crédit foncier de France	3.070 ..	2.850 ..	+220 ..
— ind. et comm. (nom.)	336 ..	320 ..	+ 16 ..
Crédit com. de France	558 ..	539 ..	+ 19 ..
Société marseillaise	647 ..	647 ..	..
Banque de Paris	1.020 ..	953 ..	+ 67 ..
Banq. de l'Un. parisienne	500 ..	485 ..	+ 15 ..
Banque transatlantique	600 ..	590 ..	+ 10 ..
Compagnie algérienne	1.245 ..	1.200 ..	+ 45 ..
Créd. fonc. Algérie-Tunisie	465 ..	464 ..	+ 1 ..
Crédit fonc. égyptien	3.835 ..	3.810 ..	+ 25 ..
— 1/10 parts	7.250 ..	7.450 ..	—200 ..
Banque nat. d'Egypte	4.625 ..	4.515 ..	+110 ..

Le mouvement des échanges a été plus suivi sur les valeurs françaises de banques, notamment en fin de semaine, qui ont accusé une reprise appréciable.

La *Banque de France* s'est redressée à 8,250 (+410) et la *Banque de l'Indochine* à 7,700 (+405).

Le *Crédit foncier*, à l'annonce que le conseil proposerait aux actionnaires à l'assemblée du 30 avril une élévation du fonds social de 375 à 500 millions par incorporation de réserves, a repris un mouvement en avant. Il s'est adjugé 220 francs à 3,070.

Parmi nos grandes banques d'affaires, la *Banque de Paris*, activement traitée, est passée de 953 à 1,020 et l'*Union parisienne* a été bien tenue à 500 contre 485.

Les titres de nos grandes sociétés de crédit se sont largement associés au mouvement général de hausse. L'annonce du maintien du dividende du Crédit lyonnais à 100 francs a produit une impression favorable : le *Crédit lyonnais* a réalisé une avance de 65 francs à 1,705, le *Comptoir d'escompte* a été fermement tenu à 784 (+10), ainsi que la *Société générale* à 749 (+7), la *Banque nationale pour le commerce et l'industrie* à 588 (+9). le *Crédit commercial* à 558 (+19), le *Crédit industriel* à 740 (+20) pour l'action de 500 francs entièrement libérée, et la *Compagnie algérienne* à 1,245 (+45).

Résistance de la *Société marseillaise de crédit* à 647 et du *Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie* à 465 contre 464.

Les banques étrangères ont montré également des dispositions raffermies.

L'action *Crédit foncier égyptien* s'est établie à 3,835 (+25), la *Banque nationale d'Egypte* à 4,625 (+110) et l'action *Crédit foncier franco-canadien* à 5,389 (+70).

Transports

	15 mars	8 mars	Différ. au 15 mars
Est	660 ..	650 ..	+ 10 ..
Lyon	983 ..	970 ..	+ 13 ..
Midi	782 ..	765 ..	+ 17 ..
Nord	1.013 ..	1.012 ..	+ 1 ..
Orléans	965 ..	955 ..	+ 10 ..
Santa-Fé	715 ..	670 ..	+ 45 ..
Chem. de fer de Buenos-Aires	709 ..	636 ..	+ 73 ..
Tram. de Shanghaï	1.040 ..	1 006 ..	+ 34 ..
Métropolitain	726 ..	724 ..	+ 2 ..
Wagons-Lits	46 25	41 ..	+ 5 25
Chargeurs réunis	860 ..	788 ..	+ 72 ..
Canadian Pacific	312 ..	304 ..	+ 8 ..
Canal de Suez	16.750 ..	16.605 ..	+145 ..
Port du Rosario	9.310 ..	9.275 ..	+ 35 ..

Les titres de nos anciennes compagnies de chemins de fer ont gardé leur bonne allure.

La fermeté du peso argentin a favorisé les titres des entreprises de chemins de fer exploitant en Argentine : *Santa-Fé* est passé de 670 à 715 et les *Chemins de fer de Buenos-Aires* de 636 à 709.

Les *Tramways de Shanghaï*, favorablement impressionnés par l'attitude plus conciliante du Japon, ont repris leur mouvement en avant à 1,040 (+36).

Canadian Pacific, toujours activement échangé, s'est traité à 312 contre 304.

Après une pointe à 17,025, le *Canal de Suez* a terminé à 16,750, en légère reprise de 145 francs.

Eaux, gaz et électricité

	15 mars	8 mars	Différ. au 15 mars
Comp. génér. d'électr.	2.110 ..	2.071 ..	+ 39 ..
Comp. paris. de distrib.	620 ..	607 ..	+ 13 ..
Energie du lit. méditerr.	622 ..	622 ..	.. ..
Energie industrielle	849 ..	810 ..	+ 39 ..
Nord-Lumière	723 ..	687 ..	+ 36 ..
Havraise d'énergie	804 ..	792 ..	+ 12 ..
Union d'électricité	421 ..	411 ..	+ 10 ..
Electric. de Paris (act.)	648 ..	646 ..	+ 2 ..
— (parts)	9.700 ..	9.225 ..	+475 ..
Télégraphie sans fil	849 ..	825 ..	+ 24 ..
Eaux et Elect. Indochine	880 ..	894 ..	— 14 ..
Lyonnaise des eaux	1.164 ..	1.150 ..	+ 14 ..
Gaz France et étranger	987 ..	977 ..	+ 10 ..
Gaz Lebon (cap.)	2.550 ..	2.395 ..	+155 ..
Philips	2.060 ..	1.960 ..	+100 ..

Bien que les transactions n'aient pas pris grande ampleur, la tendance s'est raffermie, et la plus grande partie du terrain cédé la semaine dernière a été regagné.

La *Générale d'électricité* a repris à 2,110 (39), la *Parisienne de distribution* à 620 (+13), le *Nord-Lumière* à 723 (+36), la *Lyonnaise des eaux* à 1,164 (+14), et l'action *Télégraphie sans fil* à 849 (+24).

Au comptant, *l'Energie électrique du Sud-Ouest* a été activement recherchée à 860 contre 820, ainsi que la *Marocaine de distribution* à 748 (+38), et les *Forces motrices de l'Agout* à 960 (+90) et l'*Alsthom* à 410 (+40).

Notons d'autre part, la bonne tenue de la *Havraise d'énergie* à 804 (+12), de l'*Energie-Eclairage* à 273 (+38) pour l'action, et 307 (+24) pour le dixième de part, des *Forces motrices du Haut-Rhin* à 255 (+5), et de la *Nantaise d'éclairage* à 436 (+17).

L'*Energie industrielle*, activement échangée, est passée de 820 à 860. Parmi ses filiales, les *Forces motrices du Rhône* ont été bien tenues à 644 (+4), ainsi que les *Forces motrices de l'Est* à 123 (+3) et la *Générale de force et lumière* à 160 (+14) pour l'action, et à 679 (+29) pour la part.

De la fermeté sur les valeurs de gaz. Le *Gaz Lebon* s'est élevé à 2,550 (+155), la *Continentale du gaz* à 1,190 (+40), et le *Gaz pour la France et l'étranger* à 987 (+10).

Métallurgie. — Charbonnages

	15 mars	8 mars	Différ. au 15 mars
Tréfileries du Havre	885 ..	849 ..	+ 36 ..
Schneider	1.805 ..	1.685 ..	+120 ..
Aciéries de Longwy	300 ..	296 ..	+ 4 ..
Forg. et ac. de marine	507 ..	509 ..	— 2 ..
Denain-Anzin	1.400 ..	1.280 ..	+120 ..
Lens	327 ..	327 ..	.. ..
Courrières	270 ..	258 50	+ 11 50
Bruay	289 50	284 ..	+ 5 50
Charbonn. du Tonkin	3.070 ..	2.770 ..	+300 ..

La reprise a été assez vive en fin de semaine, notamment sur les valeurs sidérurgiques qui se négocient au marché à terme.

Les *Forges Nord et Est* terminent à 650 contre 616; *Denain Anzin* à 1,400 contre 1,280; *Louvroil* à 478 contre 472; *Schneider* à 1,805 contre 1,685 ; les *Tréfileries du Havre* à 885 contre 849.

La paix russi-finlandaise a entraîné une vive reprise des affaires scandinaves.

On retrouve S.K.F. à 2,094 contre 1,620. L'exercice 1939 accuse un profit net de 20,141,191 couronnes suédoises contre 24,017,005 pour l'exercice précédent. Le dividende sera porté de 10 à 12 couronnes.

Au comptant, *Fives-Lille* s'établit à 640 contre 601 ; les *Aciéries de la Marine* à 507 contre 509, et l'*Alsacienne de constructions mécaniques* à 780 contre 740.

Le mouvement en avant a été particulièrement remarqué pour les principaux charbonnages du terme.

C'est ainsi que *Béthune* vaut 680 contre 650 ; *Blanzy* 1,229 contre 1,185; *Courrières* 270 contre 258 50; *Lens* 327, inchangé, ex-dividende, et *Anzin* 720 contre 690.

Les *Charbonnages du Tonkin* bondissent de 2,770 à 3,070. Au sujet du bruit de répartition de réserves qui a circulé en Bourse, on déclare au siège de la société que le conseil n'a pas eu jusqu'ici à examiner un projet de cette nature.

Au comptant, *Carmaux* termine à 1,449 contre 1,410; *Dourges* à 1,310 contre 1,300 ; *Grand-Combe* à 760 contre 720, et *Ostricourt* à 1,160 contre 1,200.

Mines diverses. — Sud-africaines

	15 mars	8 mars	Différ. au 15 mars
Rio-Tinto	2.855 ..	2.810 ..	+ 45 ..
Mines de Bor	1.375 ..	1 374 ..	+ 1 ..
Haut-Katanga part sociale	5.360 ..	5.300 ..	+ 60 ..
Vieille-Montagne	1.330 ..	1.254 ..	+ 76 ..
Central Mining	2.770 ..	2.705 ..	+ 65 ..
Rand Mines	1.430 ..	1 475 ..	+ 15 ..
Crown Mines	2.685 ..	2.695 ..	— 10 ..
De Beers ord.	1.362 ..	1.304 ..	+ 58 ..

A Londres, l'*étain* est plus calme à 252 livres 5/8 au comptant contre 255 3/8.

A New-York, on s'est également légèrement tassé, sauf à mentionner la résistance du *plomb* et du *zinc;* l'*étain* revient de 47,75 à 47,50, le *cuivre* (inchangé au comptant) cote à terme 10,39 contre 10,63.

Le *Rio-Tinto* termine à 2,855 contre 2,810, l'*Union Minière du Haut-Katanga* à 5,360 contre 5,300 et *Bor* à 1,375 contre 1,374.

Le *Nickel* est en reprise à 1,260 contre 1,230.

Nous avons analysé ici même, la semaine dernière, les déclarations du ministre des finances de l'Union de l'Afrique du Sud au sujet du futur régime fiscal des mines d'or du Rand. On ne pourra calculer avec une approximation suffisante les répercussions de ce nouveau régime sur les bénéfices des compagnies minières que lorsqu'on sera en possession du texte de la loi de finances telle que l'aura votée le Parlement sud-africain. L'expérience nous apprend, en effet, que maints projets de ce genre ont été sérieusement amendés en cours de discussion.

D'autre part, le ministre a exposé qu'un des buts recherchés dans l'élaboration du nouveau régime était de favoriser un nouvel abaissement de la teneur moyenne des minerais traités. On peut donc se demander si les concessions faites par le gouvernement de l'Union entraîneront une augmentation importante des dividendes. En tout cas, elles paraissent de nature à favoriser l'exploitation des concessions renfermant des minerais à basse teneur et à prolonger appréciablement la durée de toutes les exploitations.

Pour l'instant, on reste dans l'expectative : l'*Union Corporation* se négocie finalement à 1,397 contre 1,403; *Geduld* à 1,600 contre 1,594; *Crown Mines* à 2,685 contre 2,695; *Sub Nigel* à 1,900 contre 1,891.

Aux diamants, la *De Beers* ordinaire s'est ressaisie de 1,304 à 1,362 et la préférence de 1,743 à 1,790.

Pétroles

	15 mars	8 mars	Différ. au 15 mars
Royal Dutch	6.268 ..	6.190 ..	+178 ..
Shell Transport	778 ..	771 ..	+ 7 ..
Mexican Eagle	66 75	64 50	+ 2 25
Française des pétroles	1.125 ..	1.120 ..	+ 5 ..
Pétrofina	510 ..	430 ..	+ 80 ..
Concordia	53 ..	47 50	+ 5 50
Colombia	64 ..	60 ..	+ 4 ..
Omnium français	259 ..	254 ..	+ 5 .

La production de *Péchelbronn* pendant l'exercice clos le 31 août 1939 s'est maintenue à peu près au niveau de la période correspondante de l'année précédente. Sous réserve de cas de force majeure, le conseil proposera sans doute à la prochaine assemblée un dividende brut de 30 francs.

On annonce qu'un accord a été signé, le 8 mars, entre le gouvernement roumain et différentes sociétés pétrolières roumaines, et M. Léon Wenger, président de Petrofina Française, agissant au nom des importateurs français, pour la livraison à ces derniers de 200,000 tonnes d'essence sur trois mois, une partie de ce tonnage soldant les quantités restant à livrer sur le protocole pétrolier du 21 avril 1939.

Colombia termine à 64 contre 60; *Concordia* à 53 contre 47 50, et l'*Omnium français* à 259 contre 254.

D'autre part, la *Royal Dutch* a coté 6,268 contre 6,190; *Shell* 778 contre 771.

La *Mexican Eagle* s'est établie à 66 75 contre 64 50 et *Canadian Eagle* à 84 25 contre 82.

Caoutchoucs

	15 mars	8 mars	Différ. au 15 mars
Caoutch. de l'Indochine	1.175 ..	1.160 ..	+ 15 ..
Indoch. Hévéas	648 ..	642 ..	+ 6 ..
— 1/5 part.	435 ..	438 ..	— 3 ..
Financière caoutch. V.	805 ..	790 ..	+ 15 ..
Malacca	177 ..	174 ..	+ 3 ..
Padang	1.009 ..	1.000 ..	+ 9 ..
Terres Rouges	780 ..	775 ..	+ 5 ..
Amsterdam Rubber	4.410 ..	4.350 ..	+ 60 ..

Le *caoutchouc* à Londres est légèrement plus lourd à 11 pence 7/16 la livre au comptant contre 12 5/16 la semaine dernière.

Les *Caoutchoucs de l'Indochine* terminent à 1,175 contre 1,160, l'*Indochinoise d'hévéas* à 643 contre 642.

De son côté *Padang* cote 1,009 contre 1,000 et *Cambodge* 766 contre 752, et *Mimot* s'établit à 350 contre 344.

Phosphates et Produits chimiques

	15 mars	8 mars	Différ. au 15 mars
Péchiney	1.935 ..	1.899 ..	+ 36 ..
Kuhlmann	853 ..	825 ..	+ 28 ..
Air liquide (act. n.)	1.650 ..	1.629 ..	+ 21 ..
— (parts	6.650 ..	6.520 ..	+130 ..
Saint-Gobain	2.795 ..	2.544 ..	+251 ..
Rhône-Poulenc	1.147 ..	1.085 ..	+ 62 ..
Mat. colorant. Saint-Denis.	1.625 ..	1.445 ..	+180 ..
Ugine	2.115 ..	2.060 ..	+ 55 ..
Norvégienne azote	1.990 ..	1.625 ..	+365 ..
Phosph. Constantine	428 ..	405 ..	+ 23 ..
Kali-Sainte-Thérèse	878 ..	840 ..	+ 38 ..

La fermeté a été la note dominante et qui s'est encore accusée vendredi en clôture.

L'action *Alais, Froges et Camargue* (*Pechiney*) s'est avancée de 1899 à 1930. Les résultats obtenus par cette importante entreprise pendant l'exercice au 31 août 1939, d'une durée exceptionnelle de huit mois, ont été très favorables. Ils se sont traduits, en effet, par un bénéfice de 46,298,023 francs, soit en progression de 2,949,779 francs sur celui de l'exercice 1938 qui avait eu une durée normale de douze mois. Le conseil proposera aux actionnaires la répartition d'un dividende de 45 francs contre 65 l'an dernier, mais il y a lieu de souligner que cette répartition s'applique aux actions nouvelles qui ont été récemment remises gratuitement aux actionnaires à raison d'une pour trois anciennes.

Ajoutons que cette société procède actuellement au placement d'un montant nominal maximum de 200 millions de francs d'obligations 5 1/2 0/0 de 2,000 francs nominal dont le prix d'émission, payable à la souscription, est de 1,920 francs.

L'intérêt annuel de 110 francs sera payable par moitié les 15 mars et 15 septembre de chaque année. Le payement des coupons et le remboursement des titres seront effectués nets de tous impôts, présents et futurs, à l'exception de la taxe de transmission, qui reste à la charge des porteurs.

D'autre part on retrouve *Kuhlmann* à 853 contre 825, l'*Air liquide* à 1,650 contre 1,629, *Saint-Gobain* à 2,795 contre 2,544, *Rhône-Poulenc* à 1,147 contre 1,085.

La *Norvégienne de l'azote*, à 1,990 contre 1,625, participe au mouvement de reprise des affaires scandinaves.

Valeurs diverses

	15 mars	8 mars	Différ. au 15 mars
Raffinerie Say	834 ..	797 ..	+ 37 ..
H. V. A.	46.300 ..	45.600 ..	+700 ..
Sucreries d'Egypte	1.065 ..	1.090 ..	— 25 ..
Union européenne	768 ..	748 ..	+ 20 ..
Dollfus-Mieg (cap.)	4.620 ..	4.500 ..	+120 ..
Afrique Occ. française	1.470 ..	1.440 ..	+ 30 ..

Quilmès s'adjuge 100 francs à 9,380 contre 9,280 Le bénéfice net de l'exercice au 30 février ressort à 96,895,056 francs contre 90,060,681. Il est ajouté aux sommes disponibles pour la répartition aux actions une somme de 62,400,000 francs (contre 32,400,000) prélevée sur la provision pour différence de change. Le conseil proposera à l'assemblée du 27 mars une répartition totale de 330 francs brut contre 250 francs l'an dernier.

Les entreprises de spiritueux en ont généralement appelé de leur recul de la semaine dernière à l'annonce des restrictions à la vente des boissons alcooliques : *Cusenier* 1,640 contre 1,490, *Saint Raphaël* 4,849 contre 4,655, *Bénédictine* 10,300 contre 10,100, *Suze* reste à 945 contre 950.

La *Say* termine à 834 contre 792, les *Sucreries d'Egypte* à 1,065 contre 1,090, et *H.V.A.* se ressaisit à 46,300 contre 45,600.

NOTES ET STATISTIQUES

Les recettes en 1939 de la Caisse autonome d'amortissement

Le ministère des finances vient de publier les recettes, pour le mois de décembre 1939, de la Caisse autonome d'amortissement. Voici ces résultats ainsi que ceux de l'ensemble de l'année écoulée.

	Décembre	Année 1939
I. Taxe complémentaire sur la 1re mutation	11.052.242	190.194.827
II. Droits de mutation par décès et taxe successorale	198.667.259	2.236.905.369
III. Monopole des allumettes	41.734.380	262.687.704
IV. Exploitation industrielle des tabacs, recettes brutes	606.464.690	5.598.176.093
Total	857.918.571	8.287.963.993

Les recettes de décembre 1939, comme celles des mois de septembre, d'octobre et de novembre ont subi l'influence déficitaire de la guerre ainsi qu'il apparaît par la comparaison avec celles du mois correspondant de 1938, en dépit de certains relèvements de droits ou de prix (tabac et allumettes) au cours de l'an passé. Toutefois, cette influence s'est fait moins sentir en décembre que pendant les trois premiers mois de guerre. Les recouvrements de décembre 1939 ont été inférieurs au total de seulement 902,007 francs à ceux de décembre 1938, savoir : taxe à la première mutation, —8,807,532 francs; droits de mutation par décès, —27,117,201 francs; monopole des allumettes, —341,390 francs; monopole des tabacs, +35,364,115 francs.

Les recettes de la Caisse autonome d'amortissement pendant l'ensemble de l'année écoulée ont néanmoins dépassé de 416,638,037 francs, grâce à l'élévation du prix des tabacs, celles de la période correspondante de 1938. Il y a diminution, d'une année à l'autre, de 34,747,867 francs sur la taxe à la première mutation, et de 1,718,893 francs sur le monopole des allumettes, mais augmentation de 34,876,377 francs sur les droits de succession et de 418,228,420 francs sur le produit du monopole des tabacs.

Les importations allemandes

Aux Communes, le député conservateur Sir George Mitcheson a demandé au ministre de la guerre économique quelle quantités de minerai de fer avaient été acheminées de Suède en Allemagne par les eaux territoriales norvégiennes au cours des trois derniers mois

M. R.-H. Cross a répondu :

Je regrette que, dans l'absence de toute statistique publiée, il me soit impossible de vous donner l'information demandée. Toutefois, on peut indiquer les chiffres suivants concernant le volume des exportations de minerai de fer suédois vers l'Allemagne, tels qu'ils sont fournis par l'Anglo-Swedish Joint commission.

1938-1939 : décembre, 348,758 tonnes; janvier, 480,240 tonnes; février, 457,183 tonnes.

1939-1940 : décembre, 118,880 tonnes; janvier, 268,178 tonnes; février, 91,000 tonnes.

Totaux : 1,286,181 tonnes en 1938-1939 et 478,057 tonnes en 1939-1940.

L'importation en Allemagne du minerai de fer suédois serait donc, d'après cette statistique, très inférieure, pour le trimestre décembre-février, en 1939-1940, à ce qu'elle était en 1938-1939.

M. Ronald Cross a fourni, en outre, en réponse à une autre question parlementaire, les chiffres suivants sur l'augmentation des achats de coton américain par des Etats neutres européens depuis le début de la guerre.

Tandis que les achats allemands aux Etats-Unis de septembre à novembre 1939 tombaient à 2 millions 917,772 livres-poids contre 64,208,707 pour la même période de 1938, en diminution de 61 millions de livres, au cours de ces mêmes trois mois les achats neutres s'étaient élevés à 344,419,307 livres contre 144,466,530, en augmentation de 200 millions de livres.

Voici le détail de quelques-unes des principales augmentations : Belgique, 39,073,177 livres contre 21,030,041; Italie, 72,888,271 contre 54 millions 164,393; Hollande, 48,144,812 contre 15 millions 804,897; Suisse, 11,047,349 contre 78,933; Suède, 73,765,956 contre 20,579,284; Espagne, 52,535,439 contre 279,333.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

COMPAGNIE GENERALE DE T. S. F.

L'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes de l'exercice au 31 août 1939 d'une durée exceptionnelle de 8 mois.

Rappelons que les résultats de cet exercice se sont traduits par un bénéfice de 18,065,404 francs contre 10,144,375 francs pour l'exercice 1938 d'une durée normale de douze mois. Il s'y est ajouté le report antérieur, soit 4,763,720 francs.

Le dividende a été maintenu à 40 francs par action et porté à 48 fr. 611, contre 31 fr. 25, pour les parts.

Cette répartition a permis de consacrer 5 millions 87,592 francs à la provision pour éventualités diverses, qui se trouve ainsi portée à 10 millions, et de reporter à nouveau 5,899,826 francs.

Les sociétés dans lesquelles nous sommes intéressés ont, dans l'ensemble, continué de progresser au cours des huit premiers mois de 1939, aussi bien celles dont l'objet est l'exploitation de communications radiotélégraphiques internationales que celles dont l'activité normale est la fabrication et la vente d'appareils radio-électriques, indique le conseil dans son rapport.

La compagnie Radio-France, qui a également décidé de prononcer la clôture au 31 août de son exercice 1939, a réalisé pour les huit mois un bénéfice net de 4,855,240 fr. et décidé la distribution d'un dividende de 50 francs par action de capital, de 30 francs par action de jouissance et de 14 fr. 666 par part.

Bien que la compagnie Radio-Maritime n'ait pas encore tenu son assemblée générale ordinaire, nous pouvons affirmer que le résultat de son exercice 1939 — qu'elle a le projet de clôturer au 31 août 1939 — est satisfaisant.

En ce qui concerne la Société Radio-Orient, la progression continue de son trafic, au cours de 1939, se traduira certainement au bilan par des résultats substantiels.

Un acompte de dividende de 100 francs pour les actions de 20 fr. 708 pour les parts a été mis en payement le 4 décembre 1939.

La société française Radio-Electrique a réalisé, pour l'exercice 1938-1939, qui a pris fin le 30 juin 1939, un bénéfice net de 7, 157,007 francs. Il a été distribué un dividende de 18 francs.

La société la Radiotechnique a réalisé un bénéfice net de 2,597,027 fr. 17 pour l'exercice clos le 30 avril 1939. Le dividende a été fixé à 17 fr. 50.

Il est difficile de prévoir comment les diverses sociétés dans lesquelles nous sommes intéressés se trouveront affectées par la guerre, tout au moins après la période de début qui a pu produire les effets momentanés. C'est ainsi que les recettes des liaisons radiotélégraphiques internationales ont généralement augmenté pendant les premiers mois de la guerre; elles ont diminué ensuite, sans tomber, dans la plupart des cas, au-dessous de la moyenne des recettes du temps de paix. Quant aux sociétés industrielles, elles ont à exécuter des travaux importants; on sait, toutefois, que leur bénéfice est limité à un faible pourcentage de leur chiffre d'affaires.

A l'étranger, les conséquences de la guerre ont affecté très diversement nos sociétés associées. Celles de nationalité belge souffrent des événements et la Compagnie luxembourgeoise de radiodiffusion a suspendu son activité. Par contre, les sociétés d'exploitation sud-américaines ont clôturé leur exercice 1939 avec des résultats notablement supérieurs à ceux des précédents exercices.

LIBRAIRIE HACHETTE

L'assemblée générale des actionnaires tenue le 6 février a approuvé les comptes de l'exercice au 31 août 1939, d'une durée exceptionnelle de 6 mois, qui ont fait ressortir un bénéfice de 12,861,349 fr. contre 16,903,713 francs pour l'exercice 1938 d'une durée normale de douze mois.

Le dividende a été fixé à 37 fr. 50 par action, répartition s'appliquant au capital doublé contre 100 francs pour l'exercice précédent.

Le rapport lu à cette assemblée s'exprime ainsi :

« Pendant la période relativement calme où le sort du monde était encore en suspens, jamais nos relations avec l'étranger n'ont été aussi actives; jamais la vente des livres n'a pris un développement aussi rapide et aussi grand.

» Le déclenchement du cataclysme effroyable qu'est la guerre ne permet malheureusement pas de tirer des événements de ces derniers mois de paix des déductions sur la marche des affaires dans la période des hostilités. Ce que nous pouvons vous dire c'est que, devant la menace sans cesse renouvelée d'un conflit mondial, notre principale préoccupation a été de préparer votre société à supporter avec le moins de risques possibles l'épreuve redoutable à laquelle tout le monde pensait.

» Malgré la hausse des matières premières nécessaires à notre commerce et qui a exigé un fonds de roulement plus élevé, nous avons cherché à avoir le maximum de disponibilités possible, tant en caisse et banque que comme débiteurs à court terme, à ne pas prendre d'engagements à longue échéance de nature à affecter nos liquidités et à ne pas avoir des stocks de marchandises supérieurs à ce qu'ils étaient généralement.

» Nous nous sommes d'autre part efforcés de prévoir des installations de repli destinées, dans la mesure du possible, et sans frais excessifs, à rendre immédiatement réalisable l'exploitation de nos services, surtout ceux des messageries de journaux, sur un point du territoire où la vie commerciale pouvait être le moins troublée.

» Aussi avons-nous conscience d'avoir pris les dispositions les plus efficaces pour parer à toutes éventualités, persuadés comme vous l'êtes vous-mêmes que, dans le jeu final des destinées humaines, ce sont les forces morales qui l'importeront inévitablement. »

AVIS FINANCIERS ET COMMUNIQUÉS

ASSOCIATION DES PORTEURS D'OBLIGATIONS de 1,000 francs à 5 1/2 0/0 (1931) de la Société des charbonnages du Dong-Trieu

Deuxième convocation

Deuxième insertion

MM. les porteurs d'obligations de 1,000 francs 5 1/2 0/0 (1931) de la Société des charbonnages du Dong-Trieu, société anonyme au capital de 28 millions de francs, dont le siège social est à Haïphong (Tonkin), sont informés que la 1re assemblée, convoquée pour le mardi 5 mars 1940, n'a pu délibérer faute de quorum.

En conséquence, une 2e assemblée générale est convoquée aux diligences du conseil d'administration de la Société des charbonnages du Dong-Trieu, pour le mercredi 27 mars, à 11 heures, salle des Ingénieurs civils de France, 19, rue Blanche, à Paris, pour délibérer sur le même ordre du jour reproduit ci-dessous :

1° Communication relative à un projet d'augmentation de capital de la Société des charbonnages du Dong-Trieu;

2° Approbation des dispositions prises à cet effet par le conseil d'administration de ladite société;

3° Approbation de la suppression du § 3 de l'article 56 des statuts de la Société des charbonnages du Dong-Trieu.

Pour être admis à l'assemblée, les propriétaires d'obligations au porteur doivent déposer leurs titres au siège de l'association des obligataires, 5, rue Blanche, Paris (9e) ou justifier du dépôt de ces titres dans un établissement financier, cinq jours au plus tard avant la date de la réunion de l'assemblée.

Le Conseil d'administration de la Société des charbonnages du Dong-Trieu.

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Les opérations militaires

LA PÊCHE ET LA GUERRE

Parmi les richesses dont les alliés disposent pour le ravitaillement de leurs armées et de leurs populations, et, par conséquent, pour la conduite d'une guerre victorieuse, la mer, dont ils sont les maîtres malgré les efforts désespérés de l'Allemagne, est une des principales, du point de vue, non plus strictement militaire, mais alimentaire.

Le Reich avait déployé des efforts considérables et méritoires pour en tirer une contribution de plus en plus large au problème, en temps de paix déjà si scabreux, de son alimentation. Il faisait des incursions lointaines sur les fonds de pêche de la mer du Nord, la seule véritablement intéressante à cet égard, car la Baltique, trop peu salée, ne lui fournissait qu'un total de prises de 180,000 tonnes, alors que l'ensemble de ses apports était passé de 480,000 tonnes en 1937 à 560,000 en 1938. L'Allemagne s'était classée en 1939 à la troisième place des pays producteurs de poisson, derrière la Norvège et l'Angleterre; ses chalutiers exploraient jusqu'à la mer de Barentz; la consommation de poisson était montée à 13 kilos 5 par tête d'habitant en 1937; une habile propagande avait favorisé la création de fumeries, de saurisseries, d'importants stocks de conserves et de farine de poisson pour l'alimentation du cheptel.

Le blocus allié a brusquement tari ces sources d'alimentation. Les 547,600 kilomètres carrés de la mer du Nord, les parages arctiques, sont interdits aux pêcheurs germaniques. Quand leurs chalutiers se risquent, par hasard, dans les étroites zones côtières où ils sont confinés, les pêcheurs allemands courent le danger d'être abordés — fort humainement du reste, tandis que les pêcheurs britanniques sont mitraillés impitoyablement par des hydravions adverses — par des patrouilleurs britanniques et poliment requis de leur remettre le produit de leur pêche. La mer du Nord leur est, en outre, barrée par des champs de mines massifs mouillés par l'amirauté de Londres.

Les pêcheurs alliés conservent, au contraire, la libre disposition des bancs de pêche de l'Atlantique, des immenses zones côtières d'Irlande, d'Ecosse, de France, de Mauritanie.

Encore faut-il que la France sache exploiter ces vastes réserves, grâce à une politique de la pêche intelligente et hardie. Le personnel est magnifique de courage et d'endurance. L'esprit de revendication perpétuelle qui stérilisait ses plus belles vertus s'est dissipé au grand souffle de la lutte et du large. Les pêcheurs du Nord — du moins ceux qui n'avaient pas été mobilisés par la marine de guerre — sont sortis du port dès les premiers jours de la guerre, côtoyant les champs de mines, le sourire aux lèvres : une journaliste intrépide, Mme Anita Conti, a pris de leur rude vie de lutte de saisissantes photographies, parues dans l'*Illustration*.

L'action des pêcheurs et des armateurs a été secondée par l'administration. L'Office scientifique et technique des pêches maritimes, qui a rendu tant de services aux pêches françaises en temps de paix, a, malgré sa pénurie de personnel, poursuivi sa belle activité. Si les travaux océanographiques proprement dits ont été nécessairement ralentis, puisque le navire-laboratoire *Président-Théodore-Tissier* a été utilisé comme bâtiment de guerre, ils ont été cependant d'un précieux secours pour la marine nationale. Les recherches sur les courants sont utilisées pour l'étude de la dérive des mines, et pour leur dragage. Le magnifique trésor de documentation, d'informations et d'observations, accumulé pendant des années par le docteur Le Danois et ses collaborateurs, est pratiquement exploité pour les besoins de la lutte.

Eux-mêmes sont utilisés pour l'organisation de la pêche du temps de guerre sur le littoral, pour la coordination de l'action des divers départements ministériels, en vue de la mise au point du matériel, de son armement, de la conserverie, du transport du poisson, de la constitution des stocks. Problèmes nombreux et complexes.

Comme le faisait justement remarquer le *Fishing news*, britannique, il ne s'agit pas, quand on parle de pêche, ni de culture, ni d'élevage, mais simplement de l'appropriation d'une richesse existant déjà. Tout le travail consiste à capter et à répartir des ressources fournies par la nature.

Notre confrère, toujours si parfaitement documenté, la *Pêche maritime*, a récemment posé à cet égard quelques règles, selon nous fort raisonnables.

S'il convient, dans la mesure des possibilités matérielles, d'intensifier la capture du poisson, il n'est pas moins nécessaire de ne pas dépeupler les fonds, et de ne pas compromettre la prospérité d'après-guerre.

Il s'agit, ensuite, de nourrir non les gourmets, mais la nation, de lui fournir ainsi qu'à l'armée du poisson commun — tel que hareng, sardine, maquereau, congre, raie, limande, merlan et thon — à des conditions de prix modérées, et de fraîcheur impeccable, grâce à l'organisation rationnelle des transports.

La sécurité des pêcheurs doit être mise au premier plan, par entente entre le ministère de la marine marchande et l'amirauté, aussi soucieuse de la protection de la pêche que de celle du trafic.

Les réarmements saisonniers ont posé, de façon urgente, les problèmes de l'adaptation du crédit maritime mutuel, de l'assurance-risques de guerre, de l'institution des comités de pêche et du comité central de la pêche.

L'achèvement récent de la saison harenguière a soulevé les questions relatives au régime des importations. La campagne maquereautière, la défense des pêcheurs sur les fonds chalutables du large, le plan d'évacuation éventuelle des populations maritimes de la région du Nord donnent lieu à d'intéressantes études.

Les réquisitions de chalutiers par la marine de guerre ont provoqué maintes difficultés au sujet du renouvellement de la flotte de pêche par l'achat de matériel à l'étranger ou par construction nationale. Cette flotte, considérablement réduite, doit-elle être, en effet, reconstituée dès le temps de guerre ? Il semble qu'il soit urgent de construire une centaine de navires en bois, de moyen tonnage, mais, en même temps, d'établir un plafond rigoureux pour le nombre total des chalutiers mi-hauturiers, pour ne pas épuiser les fonds par des destructions inconsidérées. Enfin, tous les réarmements posent les problèmes des affectations spéciales de personnel mécanicien, charpentier, mareyeur, conserveur, ceux des frigorifiques, des transports, et de l'organisation des marchés. Il n'est pas un domaine de la production nationale qui exige plus d'attention des pouvoirs publics en temps de guerre que le monde de la pêche.

LE TRAITÉ DE MOSCOU

Critiques et approbations anglaises de l'attitude des alliés

Londres, 17 mars.

Presque tous les journaux du dimanche, consacrant de longs commentaires au dénouement du conflit russo-finlandais, demandent au gouvernement des explications sur les causes de la « défaite diplomatique » des alliés, selon le terme employé par le *Sunday Times*.

Certaines feuilles comme l'*Observer*, le *News of the World* (qui reproduit l'article hebdomadaire de M. Hore Belisha), et le *Sunday Pictorial*, reprochent au gouvernement de s'être embrouillé sérieusement dans l'affaire finlandaise. Elles l'accusent d'avoir manqué de décision, par des mesures insuffisantes et trop tardives.

Toutefois, sur les enseignements à tirer des événements de Scandinavie, toute la presse semble être d'accord pour estimer qu'une diplomatie et une conduite de la guerre beaucoup plus énergiques s'imposent.

C'est l'avis, notamment, de M Garvin, qui écrit dans l'*Observer* :

Contre le système nazi, rien de moins que l'effort total de la démocratie britannique ne suffira. Il nous faut des décisions plus rapides et une direction plus énergique.

En ce qui concerne l'Angleterre et l'empire, la question est de savoir si nous déployons notre effort maximum. La réponse est dans la négative. Pourquoi ? Parce qu'il est impossible de le faire tant que le système actuel n'aura pas été modifié en créant un cabinet de guerre réel comme celui qui nous conduisit déjà à la victoire.

Cependant, le rédacteur en chef du journal conservateur reconnaît que « les armées alliées ne pourront pas passer à l'offensive avant que la Grande-Bretagne et la France n'aient atteint une suprématie totale dans les airs aussi bien sur le front occidental qu'ailleurs. »

Quant aux événements de Finlande, il estime que les alliés, au lieu d'adresser des reproches aux pays scandinaves, devraient s'en prendre à eux-mêmes :

Leurs intentions, écrit-il, étaient bonnes, mais l'énergie manquait. S'ils avaient réellement l'intention d'intervenir dans la guerre russo-finlandaise, ils auraient dû prendre des mesures beaucoup plus amples et plus rapides.

Nous ne devrions contracter aucun engagement que nous ne puissions tenir rapidement avec une énergie et une force égales à celles du Reich.

Le *Sunday Pictorial* exprime les mêmes opinions, mais avec plus de force encore :

Si l'on a estimé en février (lorsqu'il était trop tard) qu'une intervention était désirable, pourquoi n'eût-il pas été sage de faire des préparatifs au début de décembre ?

Les guerres modernes se gagnent ou se perdent avant que le premier coup de feu ait été tiré. Il est temps que ceux qui sont responsables de la conduite de cette lutte à outrance s'en aperçoivent.

Le *Sunday Times* se trouve en tête des journaux qui défendent les arguments du gouvernement :

Les alliés, dit-il, ont essuyé une défaite diplomatique en Finlande, mais sans déshonneur. Il eût été déshonorant de ne pas offrir à la Finlande de lutter à ses côtés. Il eût été déshonorant d'envoyer un corps expéditionnaire en Finlande sans le consentement de cette dernière, et il eût été déshonorant d'envoyer nos troupes à travers la Norvège et la Suède sans le consentement de ces dernières.

Mais le journal conservateur estime que l'action diplomatique des Finlandais mérite d'être éclaircie :

Pourquoi la Finlande n'a-t-elle pas accepté l'offre d'un corps expéditionnaire lorsque celle-ci fut faite au début de février?

Si elle l'avait accepté, nos troupes auraient pu peut-être arriver en Finlande à temps pour tourner en victoire la défaite de Summa (la première défaite finlandaise).

Il est pour le moins curieux qu'à aucun moment la Finlande n'ait demandé l'envoi de l'armée de campagne franco-anglaise. Et il est encore plus curieux que le premier geste du gouvernement finlandais après la conclusion de la paix ait été d'entamer des négociations en vue d'une alliance défensive avec les puissances scandinaves qu'il tenait, apparemment, pour les principaux responsables de la défaite.

Serait-ce peut-être parce que l'Allemagne a donné à la Finlande une garantie quelconque en vertu de laquelle l'U. R. S. S. n'entreprendrait aucune action qui dépassât les clauses du traité, et que la Finlande préféra cette garantie aux perspectives de victoire dans une guerre qui se serait déroulée sur son territoire et à laquelle auraient participé quatre grandes puissances?

Le *Sunday Times* passe ensuite aux perspectives d'une offensive alliée dans le Moyen-Orient :

Le nord de l'Europe nous est interdit pour le moment mais, dans le sud, les perspectives sont aussi bonnes sinon meilleures, écrit-il. Le coup de maître, dans la guerre, a été jusqu'à maintenant l'alliance avec la Turquie, il se peut que cette alliance soit le point tournant de la stratégie turque; s'il est à présumer que la lutte ne s'engagera pas sur le front occidental et que la Baltique sera fermée, les opérations dans la mer Noire se présentent manifestement comme l'autre solution.

Le coup mortel qu'on peut infliger à l'Allemagne est d'intercepter ses fournitures de pétrole et si l'U.R.S.S. entrait dans la guerre cela pourrait être fait en attaquant cette dernière.

Deux méthodes pourraient être employées.

Nous pourrions interrompre tout le trafic maritime à travers la mer Noire et, si comme il est à espérer, le passage à travers les Dardanelles nous était autorisé, des bases aériennes pourraient être autorisées pour des raids sur les gisements pétrolifères.

Une autre route pour les raids aériens serait, au besoin, en partant de Syrie, de Palestine et de Mossoul dans le nord de l'Irak.

La cession de Hangœ humiliation pour le Reich

Bruxelles, 17 mars.

« L'influence allemande dans la Baltique au delà de Memel est dès maintenant totalement brisée et contrariée », telle est, d'après le correspondant de l'*Indépendance Belge* à Copenhague, le résultat politico-militaire de la paix russo-finlandaise « qui, par sa dureté et sa clarté, n'admet aucune discussion ».

Le correspondant de l'*Indépendance Belge* déclare notamment :

Si la cession de Hangœ constitue une humiliation pour le courageux peuple finlandais, la mainmise russe sur cette clef importante du golfe de Finlande constitue également une humiliation pour les milieux militaristes et expansionnistes allemands.

Hangœ, où débarqua, en 1918, le corps expéditionnaire du général von der Goltz, était inscrit sur le tableau d'honneur de l'armée allemande.

Un nouvel équilibre s'est établi dans la Baltique. La paix de Moscou est la dernière répercussion de la capitulation allemande d'août 1939 devant les maîtres du Kremlin.

Le projet d'alliance défensive des pays nordiques

Commentaires suédois

Stockholm, 16 mars.

La presse suédoise consacre toujours le principal de son attention au projet d'alliance défensive nordique.

Le *Svenska Dakbladet*, rappelant que la Suède et la Norvège se sont bornées exclusivement à s'engager à étudier les possibilités d'entrer dans une voie contractuelle, observe que l'alliance présuppose comme condition *sine qua non* un renforcement du système défensif, non seulement pour la Norvège mais aussi pour la Suède.

Ce vœu du *Svenska Dagbladet* répond d'ailleurs à celui de l'opinion publique tout entière, à la suite de l'expérience finlandaise.

Le *Social Demokraten*, organe d'un parti qui, pendant longtemps, n'a manifesté que peu d'enthousiasme pour l'augmentation des crédits militaires, a publié ce matin un numéro spécial consacré à la défense nationale.

D'autre part, l'*Arbetet*, organe socialiste de Malmœ, publie, sur l'alliance défensive, un article d'autant plus intéressant que le directeur de cet organe est membre de la commission des affaires étrangères.

L'on conçoit, écrit l'*Arbetet*, que la Finlande ne se soit pas adressée au Danemark, en ce qui a trait à une alliance défensive, au Danemarck dont les frontières se trouvent dans un état aussi critique que celles de la Finlande elle-même. Mais cela ne veut pas dire que le Danemark doive être laissé en dehors de la négociation. Le sort du Danemark dépend, en effet, de celui de la Norvège et de la Suède.

D'après l'*Arbetet* encore, l'Allemagne, dans l'hypothèse d'une intervention alliée ou suédoise, serait intervenue directement contre la Finlande. Les troupes étaient déjà concentrées, à cet effet, à Gdynia et à Dantzig.

D'autre part, une action contre la Suède aurait entraîné le Danemark aussi dans la conflagration, étant donné que le territoire danois est une sorte de pont pour une intervention en Suède.

Dans ces conditions, écrit l'*Arbetet*, le sauvetage de la Finlande et de la Suède dépendrait essentiellement de l'aide étrangère, et l'on peut se demander à quoi servirait alors une alliance militaire suédo-finlandaise.

La vérité, poursuit le journal, c'est que toute nouvelle expansion de la Russie en Finlande constituerait une telle menace pour la Suède que son attitude serait dictée par les circonstances, qu'elle eût signé ou non une alliance défensive. Il s'agit en somme d'assurer la possibilité, pour les troupes suédoises et finlandaises, de défendre la frontière orientale.

Ce qu'il y a lieu de retenir de cet article, c'est que, sans l'aide étrangère, c'est-à-dire sans l'aide des puissances occidentales, la Scandinavie ne pourrait se défendre contre une agression allemande.

L'alliance défensive vise ainsi, en conséquence, essentiellement la Russie. Quant à la collusion germano-russe, l'opinion se fait jour ici que le Reich lui-même ne verrait plus d'un bon œil une nouvelle poussée de la Russie dans le Nord. Il n'y a là, d'ailleurs, qu'une pure et simple hypothèse agitée par la presse.

Un avion militaire allemand s'abat au Danemark

Copenhague, 17 mars.

Un avion militaire allemand s'est abattu, à 0 h. 30 ce matin, dans la partie nord-ouest de l'île de Lolland.

On croit que l'équipage de deux aviateurs s'est sauvé à l'aide de parachutes, car deux parachutes ont été trouvés à côté de l'avion, qui est en partie détruit par le feu.

Il est possible que les deux aviateurs aient mis le feu à leur appareil eux-mêmes.

Les autorités militaires et civiles ont ouvert une enquête.

Amsterdam, 17 mars.

Le chef d'état-major des S. A. (sections d'assaut du parti nazi). M. Victor Lutze, a rendu visite sur le front occidental, à un bataillon composé d'hommes du régiment de S. A. « Feldhernhalle ». Après avoir transmis aux soldats les souhaits du Führer, Lutze a déclaré que l'Allemagne ne tolérerait pas que certaines nations s'érigent en « policiers du monde ».

Les relations italo-allemandes vues de Londres

Londres, 17 mars.

La presse anglaise du dimanche estime que le voyage de M. von Ribbentrop à Rome a eu des résultats entièrement négatifs.

Les relations italo-allemandes, écrit le rédacteur diplomatique du *Sunday Times*, sont dominées par deux facteurs principaux : le désir allemand d'éliminer les dangers d'une guerre sur deux fronts et le désir de l'Italie d'empêcher une extension du conflit. Les deux buts sont identiques. Si l'Allemagne s'efforce maintenant de stabiliser la situation dans les Balkans, pour la durée de la guerre, l'Italie pourrait bien s'associer aux initiatives allemandes. Si, par contre, Ribbentrop avait espéré amener l'Italie à adopter une attitude plus positive dans la guerre et par exemple obtenu une promesse de collaboration active à une politique combinée germano-russe-italienne, il a échoué dans sa tentative, si l'on en croit toutes les informations parvenues à Londres.

Selon le rédacteur diplomatique de l'*Observer*, l'Allemagne prépare une nouvelle offensive diplomatique qui aurait pour but le partage de l'Europe à l'est du Rhin entre l'U. R. S. S., l'Italie et l'Allemagne.

Le partage en question, ajoute le journal, comporterait le transfert des petits Etats baltes à la Russie, de la Roumanie à l'Allemagne et de la Yougoslavie à l'Italie... Mais rien ne porte à croire que l'Italie soit disposée à s'associer à une politique d'annexion aussi grandiose.

Quant à la Turquie, l'*Observer* déclare « qu'elle aurait été même jusqu'à prendre un engagement spécifique envers la France et la Grande-Bretagne de résister par la force à toute nouvelle tentative d'altérer la carte des Balkans ».

SUR MER

A la recherche des navires de guerre allemands

Londres, 17 mars.

L'amirauté annonce que, dorénavant, des récompenses, pouvant aller jusqu'à mille livres sterling, seront accordées aux personnes non militaires pour toutes informations précises sur l'activité navale ennemie permettant directement la capture ou la destruction de navires de guerre ennemis.

Protestation norvégienne contre le torpillage du « Nidarholm »

Le ministère des affaires étrangères de Norvège publie le communiqué suivant au sujet du torpillage du navire norvégien *Nidarholm*, coulé par un sous-marin allemand le 12 février :

Il ressort du procès-verbal, qu'un sous-marin allemand donna trois coups d'avertissement au *Nidarholm*, le 12 février au matin, au large des côtes d'Irlande. L'équipage monta dans les canots de sauvetage et s'éloigna.

Le navire fut coulé peu après, et le sous-marin, passant près des canots de sauvetage, tira deux obus qui éclatèrent tout près des chaloupes. Les embarcations allèrent à la dérive pendant neuf heures avant d'être recueillies par un autre navire norvégien

Les membres de l'équipage racontèrent que, la nuit suivante, un grand vent s'éleva, de sorte qu'ils n'auraient pu passer la nuit dans leurs chaloupes s'ils n'avaient été recueillis à temps.

Le 15 mars, la légation de Norvège à Berlin, dans une note adressée au ministère des affaires étrangères du Reich, a attiré l'attention du gouvernement allemand sur le fait que le torpillage fut contraire aux règles du droit international, car le cargo fut coulé sans examen et sans que le sous-marin ait mis en sûreté l'équipage et les documents du bord, conformément au protocole de Londres du 6 novembre 1936, protocole auquel le gouvernement allemand s'est associé.

Le gouvernement norvégien a donc déposé une protestation énergique et se réserve le droit de demander compensation pour le dommage ainsi causé. Il s'attend également que le gouvernement allemand se charge de prendre les sanctions convenables à l'égard du commandant du sous-marin.

Les pertes anglaises en chalutiers

Londres, 17 mars.

Le *Maida* est le seizième chalutier de l'amirauté dont on annonce la perte depuis le début de la guerre.

La guerre aéro-navale

Raid aérien sur Scapa Flow

Londres, 17 mars.

On annonce officiellement à l'amirauté qu'au cours d'un raid que des avions ennemis ont opéré hier soir à Scapa Flow, un navire de guerre a été atteint par une bombe. Il n'a été que légèrement endommagé.

Une autre bombe, tombée à l'intérieur des terres, a tué un civil et blessé cinq personnes, notamment deux femmes, dans le village de Bridge of Waith. Cinq cottages ont été endommagés.

On compte sept victimes parmi le personnel de la flotte.

Un avion ennemi a été abattu. On croit que d'autres ont été endommagés. Quatorze appareils environ ont participé à ce raid.

Rome, 17 mars.

Un avion italien de la ligne Tripoli-Milan, s'est abattu sur l'île de Stromboli.

Les quatorze occupants, dix passagers et quatre membres de l'équipage, ont été tués.

Lettre de Zurich

« Morale de guerre » allemande

(De notre envoyé spécial)

Zurich, mars

Une série d'articles vient de paraître dans un grand journal allemand, la *Deutsche Allgemeine Zeitung*, sous une simple initiale. Leur intention n'apparaît pas très clairement. Elle est sans doute justificative : mais de quoi? Du présent ou de l'avenir? Dans un exposé parfois abstrus et prétentieux, l'auteur s'efforce d'abord d'opposer la conception allemande, nationale-socialiste, de la guerre à celle des nations « libérales ».

Cet étrange moraliste — car c'est bien sur le plan moral qu'il essaye de se placer — commence par laisser de côté tout jugement moral sur la guerre. Elle est, à ses yeux, un phénomène naturel, qui ne se discute même pas. Certains diraient que, d'un point de vue humain, il peut être regrettable, mais qu'on ne saurait l'empêcher. Notre philosophe fait abstraction de ce point de vue. Pour lui, les peuples recourent à la guerre quand ils n'ont plus d'autre moyen de faire prévaloir leurs exigences : c'est un fait qu'on ne peut pas plus condamner que contester.

Nous reconnaissons là cette « Realpolitik » dont les Allemands n'ont jamais réussi à se défaire. Son point de départ est une simplification excessive des faits et des causes : les guerres sont-elles toujours dues aux besoins réels des peuples, ou ces besoins, dans bien des cas, ne sont-ils que des prétextes dont jouent des personnages ambitieux? Cette question trouverait déjà une réponse dans les événements actuels.

La guerre doit être menée par des moyens purement militaires

Si la guerre est aussi légitime qu'inévitable, pourquoi lui imposer des limites? Ludendorff n'a-t-il pas, le premier ou l'un des premiers, défini la guerre totale? La guerre totale résulte des conditions actuelles, telles que les détermine la technique moderne. Notre auteur l'admet, mais il prétend que cette guerre totale doit trouver ses bornes dans « le sens politique, la raison stratégique et la moralité des combattants ».

A première vue, cette restriction n'aurait rien que de satisfaisant. Mais pourquoi l'opposer à un « libéralisme dégénéré » qui recourrait, soi-disant, à des idées pacifistes et humanitaires pour limiter les effets de la guerre? C'est que l'auteur allemand voudrait que la guerre se fît conformément aux convenances de l'Allemagne. Il reproche aux puissances « libérales » de s'être jetées dans « l'arbitraire des représailles », au lieu de recourir à des actions purement militaires, et déclare que, si cette méthode devait être employée indéfiniment, la guerre pourrait aboutir à une extermination qui durerait des années.

Si l'Allemagne s'en tient à la conception purement militaire de la guerre, d'une guerre uniquement par les armes, que ne la met-elle en pratique? Depuis six mois elle se vante d'avoir la plus puissante armée, la plus grande aviation du monde, et ses forces demeurent à peu près inactives. L'allusion à la nécessité d'un recours aux armes pour amener une décision aurait-elle pour but de nous inciter à prendre l'initiative, ou ferait-elle prévoir une offensive allemande ?

La « stratégie de la terreur » contraire aux lois de la véritable stratégie

Un autre point de cet exposé appelle notre attention. L'auteur se prononce contre toute action préjudiciable à la population civile, non pas certes d'un point de vue humanitaire, mais parce que la « stratégie de la terreur » serait contraire, selon lui, aux lois de la véritable stratégie : celle-ci ne peut consister que dans l'élimination des forces militaires adverses. Si l'on pouvait vaincre un ennemi en s'attaquant à sa population civile, il y a longtemps qu'on l'aurait fait.

Voilà encore une déclaration qui, rassurante au premier coup d'œil, appelle bien des réserves. On nous affirme que la destruction des populations civiles ne répondrait pas à des buts stratégiques. C'est possible; mais si, demain, les stratèges changeaient d'avis? D'autre part, on ajoute qu'il est légitime de détruire « tous les biens nécessaires pour la conduite de la guerre ». Ces biens ne comprennent-ils pas les dépôts de munitions et de marchandises diverses, les chemins de fer, les mines et une grande partie de l'industrie ? Comment les détruire sans sacrifier en même temps de nombreux civils? Enfin notre auteur ajoute, cela va sans dire, que, si l'adversaire commence, nul n'est plus tenu de respecter les non-combattants. Qui aura commencé? Avec les Allemands ce sera toujours l'adversaire. On voit que, sous le voile des meilleures intentions, ils laissent bien des portes ouvertes pour justifier, si le besoin s'en fait sentir, toutes les méthodes de guerre.

Peuple de commerçants et peuple de soldats

Dans un dernier article intitulé « Décision européenne », nous apprenons que le sort futur de l'Europe dépendra de la façon dont la guerre aura été conduite. Le respect des intérêts et des idéaux communs qui constituent la civilisation européenne sera la condition du rétablissement d'une paix véritable. Fort bien! Mais lorsque l'auteur ajoute que les puissances occidentales auraient une conception « nihiliste » de la guerre, et qu'il en donne pour preuve que M. et Mme Chamberlain ne se promènent jamais sans un masque à gaz, nous cessons de comprendre. Cette attitude, qui serait aussi celle de tout le peuple anglais, correspondrait à une faiblesse, un manque d'initiative et une impuissance militaire!

Ce serait l'attitude d'un peuple de commerçants, et non d'un peuple de soldats. Un peuple de soldats est sans doute celui qui attaque, dans l'espace de dix-huit mois, trois peuples sans défense et les traite, une fois conquis, comme des esclaves. C'est, conclut le journaliste allemand, celui qui a pris comme devise les paroles prononcées par le Führer le 1er septembre, alors qu'il promettait de limiter ses attaques aux objectifs militaires. Malheureusement on sait comment cette promesse a été tenue au cours de la campagne de Pologne.

Des principes trop bruyamment affirmés...

En somme on voudrait nous faire croire que l'Allemagne dispose d'une « morale de guerre » supérieure à celle de ses adversaires. La théorie et la pratique contredisent cette assertion : la théorie, parce que cette prétendue morale se base sur des considérations purement utilitaires; la pratique, parce que nous savons à quoi nous en tenir sur l'application même des principes qu'elle proclame. Et lorsqu'on les proclame si bruyamment, il faut nous demander si ce n'est pas pour en justifier d'avance une nouvelle violation.

R. LAURET.

L'audience du pape à M. Sumner Welles

Cité du Vatican, 17 mars.

L'audience de M. Sumner Welles par le pape a été fixée à demain lundi, 10 h. 30.

Les entretiens MacDonald-Mandel

Ce matin, au ministère des colonies, les entretiens ont repris entre M. Malcolm MacDonald, ministre britannique des colonies et son collègue français, M. Georges Mandel. Ces entretiens se poursuivront toute la journée et se termineront demain dans la matinée. Les deux hommes d'Etat recherchent une solution commune au problème du prix des produits coloniaux. Demain, à midi, au ministère des colonies, M. Mandel retiendra à déjeuner M. Malcolm MacDonald qui repartira pour Londres au cours de l'après-midi.

M. Ducos inaugure à Toulouse un hôpital militaire de 4,000 lits

M. Ducos, sous-secrétaire d'Etat de la défense nationale et de la guerre, a inauguré, dans la banlieue de Toulouse, un hôpital modèle.

La décision prise par le ministre, il y a quelques mois, de doter le service de santé militaire d'un établissement pourvu des aménagements les plus modernes, se trouve ainsi réalisée.

Quatorze pavillons, que réunissent des souterrains où circule un petit chemin de fer électrique, ont été construits sur un terrain de vingt-cinq hectares, planté de pins parasol. Ces bâtiments abritent quatre mille lits où malades et blessés pourront être soignés dans les meilleures conditions.

Accompagné par de nombreuses personnalités, le ministre, après avoir parcouru les salles et visité les installations, a vivement félicité les techniciens qui ont établi les plans, les ouvriers qui les ont utilisés, les autorités civiles et militaires qui ont fait toute diligence pour que cette œuvre grandiose, depuis longtemps commencée, soit achevée dans le plus bref délai.

Catastrophe ferroviaire en Yougoslavie

Belgrade, 17 mars.

Une catastrophe de chemin de fer s'est produite à l'aube, près de la station de Zalouka.

Dans un endroit où la ligne suit une étroite bordure creusée dans un mur de roc qui descend à pic dans la rivière Koupa, la locomotive a heurté un éboulement et a été précipitée dans le fleuve, en entraînant avec elle les trois premiers wagons, qui ont été engloutis par les eaux.

Jusqu'à présent, on n'a pu retirer de la rivière que trente blessés et six morts, mais on croit que dans les trois wagons immergés se trouvent au moins 80 voyageurs qui n'ont pu se dégager.

OFFICIERS
En 3 jours, vous aurez l'uniforme qu'il vous faut, coupé par le tailleur le plus réputé de Paris. Prix spéciaux pour militaires.
Spécialiste anglais pour la « culotte ».
CREED 7, rue Royale, PARIS. Anjou 25.56.

Une déclaration du cardinal Gerlier

De retour de Rome, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, a fait les déclarations suivantes :

Je rentre vraiment très heureux de mon voyage. J'attache à cette formule un sens moins banal qu'on ne lui donne généralement. C'était tout d'abord de pouvoir me retrouver aux côtés de S. S. Pie XII, à cet anniversaire du couronnement où j'étais moi-même diacre. J'ai, d'autre part, rencontré partout, soit auprès du Saint-Père au cours de l'entrevue qu'il a bien voulu m'accorder, soit dans mes entrevues avec des personnalités romaines, l'accueil le plus cordial. J'ai trouvé dans tous les milieux des témoignages de sympathie qui m'ont été vraiment précieux. Il est inutile de dire que S. S. Pie XII m'a chargé de nombreuses bénédictions pour les Lyonnais auxquels j'apporte trois bonnes nouvelles : la nomination, à titre de prélat, de M. l'abbé Merlier et M. le chanoine Gailland, prorecteur de Fourvière, et la nomination au titre de protonotaire apostolique de Mgr Lavarenne. Le souvenir de ce voyage est pour moi d'un grand réconfort.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

FEUILLETON DU Temps
DU 18 MARS 1940

CHRONIQUE THÉATRALE

Un RACINE de Mme Saint-René Taillandier

Cette nouvelle biographie de Racine s'applique à démentir les hypothèses récentes par lesquelles on s'efforçait d'éclaircir le mystère de 1677; cet incroyable et déplorable abandon de la poésie par l'un des plus grands poètes du monde. De l'avis de Mme Saint-René Taillandier, il ne faut pas « bousculer les vieux portraits »; ni de Racine faire un moderne. « Une touche de pinceau trop vive, dit-elle, un éclat de vernis insolite donne une grimace. » Ainsi, le Racine tremblant, fiévreux, tapi au fond de sa chambre, couvert de sueurs froides, souffle coupé, pouls inégal, que nous imaginions, lorsque le bruit lui arriva que la Voisin, dans les tortures, l'accusait d'avoir empoisonné Marquise du Parc, soit par jalousie, soit pour la délivrer de l'ennui de mettre un enfant au monde après deux ans de veuvage, et quand tout le monde la savait au plus tendre avec Racine, ce Racine tragique et misérable n'a jamais existé. L'auteur de *Phèdre* n'a pas vu, avec épouvante, ressusciter, après onze ans, une horrible aventure. La peur du châtiment n'a été pour rien dans la conversion de Racine. Soit...

Mais, alors, cette conversion redevient inexplicable pour les hommes de notre temps; ce qui n'est pas une raison, puisqu'on a vu un Le Maître, comme le rappelle Mme Saint-René Taillandier, une Longueville, un abbé de Rancé et bien d'autres se retirer ainsi, brusquement, dans la dévotion... Faut-il donc dire : c'est un malheur ! et n'y plus penser ? Les objections ne manquent pas. Par exemple, la jeunesse du poète, qui se fit ermite à trente-huit ans.

Que Racine ne fût pas coupable, on est très heureux de le croire. Le témoignage de la Voisin n'est pas probant. L'immonde créature se souvenait, dit-on, que le jour de la mort de Marquise elle avait voulu, comme la vieille Mme de Gorle, la belle-mère de la comédienne, entrer dans la chambre d'agonie. Racine s'y était opposé. Il voulait rester seul pour recueillir le dernier soupir de sa maîtresse. Onze ans plus tard la Voisin, toujours vexée qu'on l'eût chassée, a dit aux juges, qui lui appliquaient la question de l'eau, que l'attitude de Racine lui avait paru suspecte... Quelle rancune, pour une si petite humiliation !... Sur ce, le greffier enregistre; et l'instructeur demande, comme il était de son devoir, la permission au roi « d'arrêter le sieur Racine ». Pour Mme Saint-René Taillandier, cela ne fit pas un drame. « Le poète ne fut jamais inquiété ni interrogé... — qu'en sait-on ? — Le roi, *sans doute*, haussa les épaules; dans le monde où cette affaire de poisons causa un si formidable scandale, nul soupçon n'effleura Racine. » Pardon ! Lorsqu'un formidable scandale éclate, le soupçon, d'ordinaire, effleure tous ceux dont les noms sont prononcés. Le plus innocent est dans l'angoisse. Je ne suis pas du tout persuadé que Louis XIV ait haussé les épaules. Il ne les haussait pas facilement; et l'on sait que, dans cette affaire, il eût aimé voir clair. De l'argumentation de Mme Saint-René Taillandier, qui me paraît laisser les choses en l'état, je retiens un trait fort intéressant : elle remarque que Marquise du Parc fut enterrée à l'église. Elle se serait donc « reconnue », à l'article de la mort, et réconciliée avec le clergé. « Ne penserons-nous pas qu'au lieu d'empoisonner la femme qui avait incarné son rêve, Racine, resté seul avec elle et se garant des mégères, était occupé du salut de la mourante, de lui faire accorder la bénédiction de l'Eglise ? » Il est agréable de le croire. Mais ne nous acharnons pas trop à expulser le tragique de la vie de Racine !

Aucune des explications « classiques », à quoi Mme Saint-René Taillandier nous invite à revenir sans tant de tourments, ne satisfait. Le « jansénisme » de *Phèdre*, rajeuni par M. Baty, me paraît, plus j'y songe, une explication après coup. Pour la troisième fois, Racine emprunte un sujet à son cher Euripide. Celui de *Phèdre* est le plus beau que puisse lui offrir son modèle. Il songera aussi à cette *Iphigénie en Tauride*, dont il tracera un bout de canevas. La méthode n'a pas changé; c'est la même que pour *Andromaque* et *Iphigénie à Aulis*. Il repense Euripide. Si Phèdre n'est « ni tout à fait coupable, ni tout à fait innocente »; si « elle est engagée par sa destinée et par la colère des dieux dans une passion illégitime », ce n'est pas lui qui l'invente. Euripide, sans rien connaître de la prédestination ni du jansénisme, voyait déjà Phèdre comme cela. Sur un seul point, Racine modifie la Phèdre traditionnelle : il la rend « moins odieuse que dans les tragédies des anciens, où elle se résout d'elle-même à accuser Hippolyte ». Veut-il ainsi marquer davantage l'irresponsabilité de Phèdre ? Il l'aurait dit fort expressément. Mais ce qui le préoccupe, c'est que « la calomnie avait quelque chose de trop bas et de trop noir pour la mettre dans la bouche d'une princesse qui a d'ailleurs des sentiments si nobles et si vertueux... ». Sentiments d'homme de cour; et d'« ami des femmes », même pécheresses et criminelles. A ce propos, Racine avait l'occasion de glisser une gentillesse, de faire un signe imperceptible d'amitié à ses amis de Port-Royal; il lui suffisait de dire qu'Œnone avait été placée par les dieux près de Phèdre pour la mener à l'extrémité de la faute, et au terme de la destinée qu'ils lui avaient choisie. Il ne s'en avise point. « Cette bassesse m'a paru plus convenable à une nourrice... » Respect au sang noble !... Que, *Phèdre* écrite, Racine se soit aperçu qu'elle s'accordait assez avec la doctrine de ses vieux maîtres, et lui fournissait un prétexte pour renouer avec eux et se faire pardonner les méchantes lettres, il n'y a point de doute. Mais la plongée de Racine dans le remords, dans le dégoût de ses erreurs, ne s'annonçait nullement dans *Phèdre*. Il s'est passé *quelque chose*; quelque chose de plus brutal, de plus bouleversant que tout ce que nous expose Mme Saint-René Taillandier. Elle veut à tout prix que la vie amoureuse de Racine ait été languissante ! « Même dans le brûlant Languedoc (Uzès), ce n'est point un tempérament de feu que celui de Racine, et, nous l'observerons toujours, sa passion jusqu'au jour du renoncement, c'est sa poésie, c'est son œuvre. » Pourquoi ? Parce qu'il écrit à Le Vasseur : « Si je quittais ce pays, je reporterais mon cœur aussi sain et aussi entier que je l'ai apporté. » Probablement, ce n'est encore qu'un jeune voluptueux. Et nous savons qu'il sera assez égoïste, jusqu'à ne pas donner une larme — il est vrai qu'on le voit si sec dans une lettre à son fils, et que le mensonge est peut-être calculé, et cette insensibilité ostentatoire... — à la pauvre Champmeslé. Mais, pour passionné, si cet homme-ci ne le fut point, et bouillant de désir, et furieux de jalousie charnelle, je n'en reviendrais point.

Puisque nous ne pouvons pas attribuer le silence soudain de Racine à la fuite soudaine du talent, de l'inspiration, comme dans le cas Rimbaud, il faut chercher autre chose. Mme Saint-René Taillandier croit à une sorte de conjuration qui se serait formée, dans une cour qui venait de dépasser, avec le roi, la période des amours fougueuses, pour convertir Racine. Bossuet même y aurait travaillé. Bossuet, je ne sais... Mais les autres s'occupaient de leur salut, chacun pour soi; il devait y en avoir beaucoup qui n'eussent pas de bon cœur envoyé dans la retraite l'homme qui avait si bien su les faire pleurer...

Décidément, le « vieux portrait » de Racine ne livrait pas son secret. Il portait un masque. Je ne jure point que le Racine suant d'angoisse qu'on vient d'inventer soit le vrai. Mais il est plus intéressant que l'ancien.

A plusieurs reprises, Mme Saint-René Taillandier nous jure que Racine ne savait point qu'il fût Racine; qu'il n'avait aucune idée de son originalité, de son génie; qu'il ne pressentait pas sa gloire, n'ayant eu, en somme, que des succès modestes — son nom ne dépassait pas Paris. « Nul poète ne s'est moins analysé, moins décrit, peut-être moins connu lui-même... » Comme cela est étrange ! Le plus extraordinaire des « analystes », que l'on a peine à rejoindre encore dans la connaissance des âmes d'Andromaque, de Néron et de Phèdre; qui analysait jusqu'aux positions politiques les plus complexes, comme dans *Britannicus*, se serait exclu lui-même de son analyse ! Il aurait sans s'en apercevoir créé la musique de ses vers, et n'aurait pas reconnu qu'elle était un miracle... Je le crois plus conscient; et plus fier de soi-même ! Du reste, voici une contradiction : Mme Saint-René Taillandier nous peint Racine, à Uzès, écrivant dans une petite lettre le premier de ses « talismans »; le fameux vers : « *Et nous avons des nuits plus belles que vos jours...* » Elle parle fort bien de cette merveille : « Il glisse, dit-elle, dans la clarté lunaire, il emplit de son harmonie fluide le vaste espace nocturne, il reste en son immatérialité verbale suspendu comme un fil d'argent qui ne touche point la terre et fait le tour des étoiles... » En effet, Racine en dut sentir le choc. « J'ai fait une assez longue pause en cet endroit, parce que, lorsque j'écrivais ces vers il y a huit jours, la chaleur de la poésie m'emporta si loin que je ne m'aperçus pas que le temps se passait et qu'il était trop tard pour porter mes lettres à l'ordinaire. » Le voilà bien, ravi en extase ! Il se devine enchanteur... Ne pas se connaître ? Ne pas avoir conscience de son souverain pouvoir ?

Alors que, le miracle, la sorcellerie des mots, il l'a renouvelée aussi souvent qu'il l'a voulu; alors qu'il vient d'écrire « *La fille de Minos et de Pasiphaé* », et « *Les moments me sont chers, écoutez-moi, Thésée...* », Racine ne saurait pas encore qu'il est Racine, ou Orphée ? Je refuse.

L' « éludation » du problème central de la vie de Racine, ou du moins sa solution timide, sa solution « Louis Racine », creuse un vide dans le livre, souvent délicieux, de Mme Saint-René Taillandier. Je dis « délicieux » pour l'évocation, par exemple, d'une journée de Racine écolier à Port-Royal. Le bon M. Fontaine passe dans le corridor, en secouant sa clochette. Il est quatre heures. Il faut aller chanter matines... Le petit homme se recouche. A dix heures, nouveau coup de sonnette. Racine « roule sa paillasse et met les quatre ais dans un coin... » Je ne veux pas douter que pour chacun de ces gestes il y ait un texte précis. Ces évocations auraient charmé l'auteur de *la Journée d'une précieuse*, qui en savait les ruses... Il y a aussi cent pages excellentes sur Racine vieillissant, rue des Maçons, entre sa femme et ses sept enfants. Racine pour Chardin; ou Racine pour Greuze...; déjà. Le déserteur... Quelle tristesse !

ROBERT KEMP.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28682

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9°), et dans tous les Bureaux de Poste

MARDI 26 MARS 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)
ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)
DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX
Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS
TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER... Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

Page 2

Nouvelles de l'Etranger. — La Vie à Bruxelles, S. DETRY-MARÈS. — *Lettre d'Athènes : la Position de la Grèce. — Edouard Branly. — Nouvelles du jour. — Echos et informations.*

« *La Palu* », *roman, par* JEAN BOSC. (*N° 24.*)

Page 3

Le Payement par virement de compte des dépenses de l'Etat et des collectivités. — Vie économique. — Les Sports. — Les Spectacles : Théâtres; Cinémas. — T. S. F.

Napoléon a-t-il voulu envahir l'Angleterre? VICTOR GOEDORP.

Page 4

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — Autour du triangle Berlin-Rome-Moscou.*

Lettres du front : Ceux de la reconnaissance, JACQUES BOULENGER.

Paris, le 25 mars 1940

BULLETIN DU JOUR

LES FLUCTUATIONS DE LA MANŒUVRE ALLEMANDE

Continuons à noter objectivement les fluctuations de la manœuvre allemande telle que celle-ci se développe depuis la « liquidation » du conflit russo-finlandais et la rencontre Mussolini-Hitler. Les faits ont leur éloquence propre et se passent de commentaires lorsqu'ils éclairent, comme c'est le cas actuellement, les contradictions les plus formelles et les oppositions des doctrines et des méthodes les plus évidentes, qui font que les éléments moraux et politiques nécessaires à la formation d'un véritable bloc germano-italo-russe, fondé sur une réelle communauté d'intérêts et d'action, n'existent pas, du moins jusqu'à présent. Il serait téméraire de prétendre en conclure que l'éventualité de la constitution d'un tel bloc est désormais exclue. Dans le désarroi des esprits et l'énorme confusion des principes où se débat le monde, nul ne peut prévoir avec quelque certitude ce que demain nous réserve, et nous avons assisté, en ce qui concerne l'Allemagne hitlérienne et la Russie stalinienne, à de tels revirements soudains et à des reniements tellement cyniques que toutes les surprises restent possibles. Mais il y a des indications qu'il importe de retenir parce que, par leur nature même, elles marquent les limites des réalités politiques de l'heure présente.

A cet égard l'homélie du pape à la grandiose cérémonie pascale de Saint-Pierre de Rome met définitivement un terme à toute propagande allemande destinée à persuader les neutres que le président des Etats-Unis pourrait favoriser par son influence politique et que le Saint-Père pourrait appuyer de toute son autorité morale une paix de compromis à l'avantage du Reich et qui, par là même, ne serait pas la paix juste et durable à laquelle aspirent les peuples. Le président Roosevelt avait déjà mis les choses au point en ce qui le concerne, et le Vatican avait démenti, de son côté, que M. Sumner Welles fût porteur de propositions qui auraient eu l'assentiment du chef de l'Eglise catholique. Les paroles prononcées hier par Pie XII confirment que le Saint-Père s'en tient à la conception de la paix chrétienne, basée sur la liberté et la justice pour tous, telle qu'il l'a définie la veille de Noël dans l'allocution qu'il prononça devant le collège des cardinaux. Hier le pape a constaté que les traités sont parfois modifiés sans accord préalable ou violés unilatéralement. Il a dénoncé le fait qu'il n'est pas rare d'assister à la violation du droit qui régit les relations entre les peuples civilisés, que des villes ouvertes sont incendiées et dévastées par des bombardements, que des populations sans défense sont privées de leurs foyers, si elles ne sont massacrées. Le chef de l'Eglise catholique, apostolique et romaine supplie le Rédempteur d'accorder aux rois, aux princes et aux peuples chrétiens la paix, la concorde et l'unité, « une fois les rapports entre les peuples réglés non pas par la force, mais suivant les règles de la vérité, de la justice et de la charité ». La condamnation des violations du droit et de la rupture unilatérale des traités est nette et sans équivoque possible.

En ce qui concerne l'activité diplomatique relative au projet de « pacte triangulaire » Berlin-Rome-Moscou, les choses ne paraissent pas davantage aller au gré des Allemands. Moscou se dérobe et Rome reste dans l'expectative. La visite à Berlin de M. Molotov — parallèlement à une visite du comte Ciano, — dont les informations de source allemande faisaient grand état en vue d'impressionner les neutres et de faire croire à la conclusion immédiate d'un pacte germano-russo-italien comme principal résultat positif de l'entrevue du Brenner, n'aura pas lieu, du moins actuellement. Alors que dans les milieux officieux du Reich, sans confirmer ni démentir catégoriquement les informations publiées à ce sujet, on laissait pourtant entendre que cette démarche du commissaire du peuple pour les affaires extérieures de l'Union soviétique était imminente, le Kremlin fait déclarer par l'agence Tass que les bruits concernant « la prétendue arrivée de Molotov à Berlin ou dans toute autre ville d'Allemagne ou en Ukraine occidentale sont dépourvus de tout fondement ». En regard de ce démenti russe, assez tranchant de ton, il faut retenir, à titre d'information, le télégramme de Rome suivant lequel dans les milieux autorisés italiens on démentirait les nouvelles publiées à l'étranger au sujet de l'intention de l'Italie et de l'Allemagne de faire bloc avec la Russie en vue de partager le bassin danubien et les Balkans en trois sphères d'influence. Les événements se chargeront sans doute à bref délai de mettre toutes choses au point et de dégager la vérité de cet amas de contradictions.

Quant à la pression que les Allemands continuent à exercer sur les gouvernements des Etats balkaniques sans attendre qu'une formule d'accord ait été trouvée avec Rome et Moscou, les déclarations que M. Saradjoglou, ministre des affaires étrangères de Turquie, vient de faire au représentant d'un journal anglais sont caractéristiques de l'état des esprits dans les milieux politiques turcs. M. Saradjoglou ne prévoit pas que la guerre doive s'étendre au Moyen-Orient ou aux Balkans; il assure qu'en tout cas la Turquie ne fera rien pour provoquer cette extension. Il considère comme peu probable que l'un des Etats des Balkans cède aux Allemands, aux Italiens, aux Russes, au cas où ces trois puissances décideraient le partage des Balkans entre elles. Le ministre des affaires étrangères de Turquie a souligné que cela signifierait la guerre, et une guerre qui ne pourrait être localisée. « Quant à nous, a ajouté M. Saradjoglou, nous sommes résolus à défendre notre propre sécurité et notre propre indépendance, et nous remplirons scrupuleusement nos engagements envers la Grande-Bretagne et la France et envers nos alliés balkaniques. » Ces déclarations, si elles sont exactement rapportées par le journal anglais auquel elles furent faites, confirment ce que nous avons dit à cette place au sujet de l'échec des intrigues de M. von Papen pour essayer d'amener le gouvernement d'Ankara à modifier la position prise par lui.

NE PENSER QU'AU PAYS

La crise ministérielle et la solution qui y a été donnée ont provoqué dans l'opinion des remous dont il faut prendre son parti. Une démocratie en guerre reste une démocratie; et les inconvénients du régime parlementaire, même lorsqu'ils se manifestent d'une façon particulièrement inopportune, ne doivent nous conduire ni à contester ses avantages, ni à douter de la vertu des libertés pour lesquelles nous combattons. Il est donc tout naturel que, dès sa formation, le nouveau gouvernement se heurte à des critiques, auxquelles il lui appartient de répondre par des actes en harmonie avec les exigences du salut public. Encore faut-il que les auteurs de ces critiques, s'inspirant uniquement de considérations d'intérêt national, ne se réfèrent en rien à la politique pure et se gardent de réveiller les querelles de parti.

Ce que le pays est, à l'heure actuelle, en droit d'attendre de ses gouvernants, c'est qu'ils conduisent la guerre avec énergie et résolution, en mettant en œuvre les méthodes les plus efficaces, en assurant à la cause de l'Entente le maximum de chances de victoire. Si la composition du cabinet peut sembler déconcertante à certains égards, si d'autre part le grand nombre des ministres et sous-secrétaires d'Etat a surpris l'opinion qui désirait et attendait un resserrement de l'action gouvernementale, ces réserves n'autorisent ni les citoyens ni les partis à ressusciter des polémiques qui, déjà regrettables en temps de paix, apparaîtraient comme catastrophiques en temps de guerre.

En France, où nous sommes entre nous, nous *savons* que les jeux du Forum n'expriment pas nécessairement les tendances profondes de la nation, et ne font le plus souvent qu'en agiter la surface. Nous *savons* que la récente crise a mis en lumière la volonté unanime du pays de faire la guerre, de conquérir la victoire, et qu'il n'y a de désaccord entre nous que sur la meilleure manière d'en finir avec un ennemi qui est celui du genre humain. Mais, ce que nous savons si bien, l'étranger peut l'ignorer, et l'ignore le plus souvent. Il peut croire, et croirait si nous lui en fournissions l'occasion ou le prétexte, que notre pays est divisé devant l'ennemi, alors que l'union de tous les Français est plus que jamais à l'ordre du jour. Il n'est pas besoin d'insister sur les graves inconvénients qui pourraient résulter de cette méprise au point de vue de la conduite diplomatique de la guerre.

Le danger ne serait pas moindre en ce qui concerne le maintien du moral du pays, et notamment de l'admirable armée dont l'esprit magnifique, l'abnégation, la discipline et le courage sont actuellement l'orgueil et l'espoir de la patrie. Ces millions de Français qui, sans distinction d'opinion, de confession ni de catégorie sociale, assurent l'inviolabilité de notre territoire, sont soutenus dans leurs épreuves et dans leur sacrifice par la certitude qu'ils ont de combattre pour une France unanime et solidaire. Leur donner le spectacle de dissensions même seulement apparentes, de compétitions de personnes ou de partis même sans signification réelle au point de vue de notre volonté de guerre, ne serait pas seulement une faute : ce serait un véritable crime, dont nous devons exclure jusqu'à l'idée. Nos combattants ne doivent *à aucun prix* avoir l'impression que, derrière le rempart de leurs poitrines, des politiciens se disputent le pouvoir. Tout, absolument tout, doit céder devant cette considération-là.

Il appartient au gouvernement de faire la guerre, et de ne faire que la guerre. Il appartient au Parlement d'exercer à cet égard, et seulement à cet égard, le contrôle qui lui est dévolu par nos lois. Il appartient à tous les citoyens de juger, du point de vue de l'intérêt national et de ce seul point de vue, gouvernement et Parlement. Mais il n'appartient à personne de « faire de la politique » à un moment où le retour à nos erreurs du temps de paix comblerait les vœux de l'ennemi.

DANS LES AIRS

Raids anglais de reconnaissance sur l'Allemagne

Le ministère britannique de l'air communique le 24 mars:

Dans la nuit du samedi 23 mars, des appareils de la Royal Air Force ont accompli des vols de reconnaissance au-dessus de vastes territoires du nord-ouest de l'Allemagne.

Un de nos appareils n'est pas rentré.

Un mystérieux avion fait feu sur des Danois

On mande de Copenhague :

L'agence Ritzau annonce qu'un avion, ayant pour insignes nationaux trois cercles concentriques, a survolé la côte samedi à très basse altitude, à Nyminde Gab. Il a ouvert le feu de ses mitrailleuses, et cinq chasseurs qui battaient les champs ont eu le sentiment que c'était sur leur groupe que tirait l'avion. Aucun d'eux toutefois ne fut atteint.

Le gouvernement britannique a autorisé la légation britannique à Copenhague à déclarer que l'avion signalé ci-dessus n'était pas britannique.

Sur cet incident, un message du correspondant du *Times* donne les renseignements suivants :

Un bombardier ennemi qui, apparemment, avait perdu son chemin dans une violente tempête de neige, a été aperçu samedi à 4 heures de l'après-midi, tournant au-dessus de Nyminde Gab, sur la côte ouest du Jutland. On croit que la machine essaya d'atterrir sur la glace, mais reprit l'air immédiatement.

Du sol on a pu voir les figures des aviateurs. Quand il arriva au-dessus d'un groupe de quatre chasseurs, l'avion ouvrit le feu avec une mitrailleuse. Les chasseurs durent se cacher, mais l'avion tourna plusieurs fois et continua à tirer. Heureusement, personne ne fut atteint. A 5 heures, l'appareil partit en direction de l'ouest.

Survol de la Hollande

On mande d'Amsterdam, le 24 mars :

Plusieurs avions de nationalité inconnue, ont survolé la Hollande cette nuit entre 23 heures et minuit.

Ces avions ont été signalés notamment dans le Nord du pays, ainsi qu'au-dessus d'Arnhem, d'Urk et de toute la province de la Hollande septentrionale.

Ces appareils volaient aussi bien de l'est vers l'ouest que de l'ouest vers l'est.

En marge

Il n'y aurait, pour honorer justement Bainville, qu'à composer un *Bainvilliana.* Ici même, après avoir lu le second tome de son *Allemagne,* je sens que je devrais me borner à choisir quelques-unes de ses propres phrases lucides et à les offrir à sa mémoire. « Mais qui lit ? écrivait-il le 23 mai 1935. Qui comprend ce qu'il lit ? Et qui croit ce qu'il a compris ? » Ces articles, recueillis par ceux qui l'aimèrent, vont des négociations de Versailles aux premiers « Résultats du régime hitlérien ». Bainville lisait les faits quotidiens et, pour les comprendre, il regardait pour ainsi dire à travers. Et lui croyait ce qu'il avait compris.

Cet homme a passé parmi nous avec politesse. Il n'a pas fait le prophète sonore. On admire que tant de ses prévisions se soient, hélas ! réalisées. J'admire au moins autant qu'il ait vu si nettement le présent confus. Il a percé les ombres de son regard clair, et il n'est point ensuite monté sur les rostres pour nous révéler ses découvertes. A la vérité, il était poète, mais sans beaucoup d'illusions. Je tiens de l'un de ses amis que, dans le temps même qu'il attestait la vérité politique, il assistait sans surprise aux égarements de ceux que cette vérité allait frapper : « On ne change rien », confessait-il, tout en continuant à courageusement montrer les erreurs de ses contemporains.

Sa clairvoyance était sa poésie. Des fleurs poussent entre les pierres du rempart. Bainville en respire le parfum, et même il en cultive quelques-unes, ses préférées, en faisant, chaque matin, une promenade rêveuse. Appuyé au créneau, il découvre la ville. Tout en débarrassant une plante des corolles flétries ou des insectes parasites, il remarque certains mouvements du peuple dans les rues basses, et l'indolence des gens du quartier voisin l'avertit que ceux du quartier troublé répandront bientôt partout leur tumulte. Voilà Bainville penché sur l'Europe. Le chemin de ronde lui était une terrasse d'où il aimait à voir le soleil animer l'air et colorer les choses. Mais cette illumination embellissante ne déplaçait point à ses yeux les surfaces, ni ne déformait les contours. C'est, si l'on veut, un historien littéraire et qui, pourtant, a du réel une perception plus pénétrante que tant d'autres chercheurs de pièces et prospecteurs de vestiges. On le jugera plus simplement et plus franchement en disant qu'il était un historien intelligent.

Il nous a souvent aidés à connaître les autres; il nous a courtoisement exhortés à mieux nous connaître nous-mêmes, — inutilement. Néanmoins, écoutons-le aujourd'hui encore, bien que tout aujourd'hui soit consommé... En janvier 1936, il notait : « L'Allemagne ne sait plus ce que c'est que la liberté politique, même sous la forme la plus élémentaire. Elle ne l'a d'ailleurs jamais beaucoup su. Quand elle l'a eue pleinement, avec votes et plébiscites continuels, sous le régime de la République de Weimar, elle s'en est servie pour créer un gâchis d'où est sorti tout droit le régime hitlérien [...] Comment s'étonner que les Allemands ne tiennent pas à la liberté quand on voit que les Français y tiennent si peu? En France, au fond, c'est l'égalité que l'on préfère. On veut, pour ainsi dire, être libre d'être égal. Le mot nous manque pour rendre exactement l'expression germanique traduite par « égalité de droits ». Le sens y est à peu près. »

Bainville mourut quelques jours après nous avoir donné cet avis. Depuis, les événements de Rhénanie, d'Autriche, du pays des Sudètes, de Tchéco-Slovaquie et de Pologne sont venus rendre à son esprit le même hommage, qu'il souhaitait ne point mériter.

JEAN LEFRANC.

LES OPERATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS DU 24 MARS (SOIR)

Rien à signaler.

DU 25 MARS (MATIN)

Nuit calme sur l'ensemble du front.

Dans la journée d'hier, au cours d'un engagement local, nous avons fait quelques prisonniers.

SUR MER

Encore un vapeur allemand torpillé par un sous-marin britannique

On mande de Copenhague, 24 mars :

Le vapeur allemand *Edmund-Hugo-Stinnes,* de Hambourg (2,189 tonnes), a été coulé cette nuit, vers minuit, dans la mer du Nord, au large de Thorsminde (côte occidentale du Jutland).

L'équipage a pu gagner la terre dans des canots de sauvetage. Deux blessés ont été conduits à l'hôpital.

Le capitaine du navire a été fait prisonnier par le capitaine du sous-marin, qui donna un quart d'heure à l'équipage pour évacuer son navire qu'il coula ensuite.

On mande de Londres, 24 mars :

L'amirauté n'avait reçu dimanche soir aucune information directe sur le torpillage du vapeur allemand *Hugo-Stinnes.* On fait observer que le sous-marin britannique ne fera pas usage de son poste de radio avant de se trouver dans des eaux sûres et qu'il se peut que ce soit ce même sous-marin qui ait coulé le *Heddernheim* dans le Cattégat.

On souligne à Londres l'audace de ces exploits accomplis tous deux dans des eaux constamment patrouillées par des navires allemands.

Chalutier coulé par une mine

L'amirauté britannique annonce que le chalutier armé *Loch-Assater* (210 tonnes) a été coulé par une mine. Tous les membres de l'équipage ont été recueillis et ont été débarqués.

Un avion allemand mitraille un chalutier danois

On mande de Londres à l'agence Radio:

Un télégramme de Copenhague signale qu'un avion allemand a attaqué à coups de mitrailleuse un bateau danois de pêche naviguant au large du Jutland. Trois pêcheurs auraient été blessés grièvement.

Mines à la dérive

On signale de Copenhague que, de nombreuses mines allemandes ayant rompu leurs amarres et flottant actuellement à la dérive, il a été nécessaire de suspendre les services réguliers de bateaux transbordeurs entre les îles de Fionie et Seeland.

Un vapeur allemand s'échoue

On mande de Londres, 24 mars :

Un message de Copenhague annonce que, vraisemblablement dans la crainte de voir son bâtiment coulé par un sous-marin britannique, le capitaine du vapeur allemand *Ostpreussen* a ordonné cet après-midi une manœuvre telle que le bâtiment est venu s'échouer sur la côte danoise. Le bâtiment se rendait à Gœteborg avec une cargaison de coke.

Un message radiodiffusé de lord Halifax à la Finlande

Lorsque notre victoire sera acquise affirme-t-il, vous partagerez les bénéfices de la paix qui sera instaurée

On mande de Londres, le 24 mars :

Dans un message radiodiffusé dans le « Bulletin de nouvelles en finnois du B.B.C. », lord Halifax, secrétaire d'Etat au Foreign office, a donné sa parole au peuple finlandais que, lorsque la victoire serait acquise, la Finlande partagerait les bénéfices de la paix.

« Il n'est aucun peuple, a dit lord Halifax, auquel je saurais m'adresser avec plus de joie qu'à la vaillante nation finlandaise, qui a combattu si courageusement pour les idéaux et les buts pour lesquels nous aussi, dans l'empire britannique, avons pris les armes : le droit pour chaque nation, si petite soit-elle, de vivre à l'abri d'une agression de la part de voisins puissants.

» *Si d'autres avaient partagé la détermination de la Finlande de résister au mal et à la barbarie de la seule manière possible maintenant laissée à la civilisation, c'est-à-dire par la force des armes, les citoyens de nos deux pays combattraient maintenant côte à côte pour une cause commune.*

» Le message que je désire vous adresser n'est pas seulement un message de sympathie, en cette période où vos difficultés sont grandes, mais aussi un hommage à votre courage dans les mois passés, qui, comme je l'espère et comme je le crois, sera pleinement récompensé dans l'avenir.

» Bien que votre gouvernement ait décidé d'accepter les conditions imposées par le gouvernement soviétique, votre armée est restée invaincue jusqu'au bout, et le courage et l'adresse de vos soldats vous ont valu une admiration sans bornes dans notre pays qui, pendant des siècles, a fourni des combattants solides et a également connu ce que c'était qu'être acculé dans ses derniers retranchements.

» Nous croyons que vous êtes de cœur avec nous dans le conflit que nous menons pour mettre fin à la violence et à l'agression dont vous êtes les plus récentes victimes.

» *Lorsque notre victoire aura été remportée, la Finlande partagera inévitablement les bénéfices qui résulteront de l'établissement de cette paix durable et juste que le premier ministre britannique et le président des Etats-Unis ont déclaré être la seule paix possible.*

» Il se peut que des heures sombres se préparent pour nos nations; mais elles sont toutes deux fortes par le fait qu'elles sont conscientes de la justice de notre cause et par leur foi en un Dieu juste.

» La lutte sera peut-être longue et dure pour nous, et la période d'attente longue et dure pour vous, mais finalement les idéaux auxquels nous croyons tous deux l'emporteront, et les forces sinistres qui assombrissent le monde civilisé seront chassées. »

Le projet d'alliance défensive des pays du Nord

Il doit être étudié avec circonspection déclare le ministre de la défense de Suède

On mande de Stockholm, le 24 mars :

Le ministre de la défense nationale, M. Per Edvinskold, a souligné dans un discours les efforts faits pour aider la Finlande, et annoncé les mesures énergiques prises actuellement pour renforcer la défense nationale en Suède.

Il a déclaré notamment :

Après que la paix eut été conclue entre la Finlande et l'U. R. S. S., la Finlande a présenté un projet d'alliance défensive entre les pays scandinaves.

Ce projet doit être étudié avec circonspection et sans hâte, car la Finlande n'est pas encore remise de la guerre, et, d'autre part, elle est le pays le plus exposé des parties contractantes éventuelles. Aussi sa qualité de membre dans une pareille alliance pourrait-elle entraîner certaines conséquences qui demandent qu'on fasse preuve de beaucoup d'attention.

Quoi qu'il en soit, la Suède a besoin d'une défense nationale puissante; autant il était naturel vers 1920 de limiter les dépenses pour la défense nationale, autant il est nécessaire actuellement de faire le contraire.

Le ministre a énuméré les efforts qui sont faits dans l'aviation militaire, efforts qui permettront de tripler d'ici deux ans les forces de cette arme. Dans la marine, dans l'artillerie côtière, dans l'armée, les efforts sont également intenses, et sous peu les besoins les plus urgents seront couverts. La durée du service militaire sera prolongée pour les classes 1939 et 1940.

Le ministre a parlé ensuite des communistes qui, a-t-il déclaré, ont montré d'une manière nette et claire qu'ils agissent pour le compte d'une puissance étrangère. La démocratie suédoise saura les empêcher de devenir un danger pour la liberté du peuple.

Revenant ensuite à la question de la Finlande et répondant à l'accusation adressée au gouvernement d'avoir laissé partir un trop petit nombre de volontaires, le ministre a déclaré « qu'on n'a refusé à aucun soldat de s'enrôler comme volontaire ». Lors de la signature de la paix, 8,500 volontaires suédois se trouvaient en Finlande.

Quant à l'assistance matérielle, les premières livraisons ont été effectuées dès octobre. On peut citer parmi les envois 84,000 fusils, 575 mitrailleuses, des fusils mitrailleurs et des pistolets mitrailleurs, 85 canons antitanks, 112 canons de campagne et obusiers, 104 canons de D. C. A., 50 millions de cartouches, 300,000 obus, etc...

Ces livraisons considérables ne signifient pas, a ajouté le ministre, que l'organisation de guerre de la Suède ait été négligée.

En sus du matériel de guerre, la Suède a fourni à la Finlande du pétrole. Elle a envoyé du charbon et du coke, et, finalement, des crédits comprenant en majeure partie des devises étrangères, s'élevant à des centaines de millions, ont été mis à la disposition de l'Etat finlandais.

La Suède, a conclu le ministre, a fait cela mue par un amour sincère pour le peuple frère, mais aussi dans son propre intérêt, car l'existence de la Finlande est de la plus grande importance pour la Suède.

Opinions divergentes en Norvège

On mande d'Oslo, le 24 mars :

La presse norvégienne exprime des opinions divergentes relativement à l'opportunité d'une alliance défensive de la Suède, de la Norvège et de la Finlande, à laquelle l'U. R. S. S. fait opposition.

Plusieurs journaux estiment que si l'opinion est divisée à ce sujet, c'est parce que les communistes et la propagande russe ont faussé la signification de ce projet d'alliance pour le faire échouer.

LA PERSÉCUTION DES CATHOLIQUES DE POLOGNE

La revue hebdomadaire anglaise *Tablet* reproduit une interview du cardinal Hlond, primat de Pologne, qui se trouve actuellement à Rome. C'est une nouvelle preuve de la tentative allemande pour écraser le catholicisme en Pologne. Le cardinal rapporte que de nombreuses paroisses sont entièrement privées de clergé. Sur 261 paroisses à Gnierzno, la moitié sont sans titulaire; dans d'autres diocèses, sur 700 prêtres, 30 seulement ont été laissés à leurs postes. De nombreux prêtres ont été déportés en Allemagne, d'autres ont été fusillés ou jetés dans des camps de concentration.

Presque toutes les églises catholiques de Pologne sont fermées, y compris la cathédrale de Poznan. Les prêtres qui ont été laissés à leurs postes sont forcés de dire des prières pour Hitler et de prêcher en allemand. Ils n'ont pas le droit de célébrer de mariages, l'enregistrement des mariages polonais étant interdit. L'administration du dernier sacrement a été rendue impossible. Les ordres religieux ont été dépouillés de leurs domaines et les organisations catholiques de leurs fonds. Les cloches de toutes les églises viennent d'être réquisitionnées par l'autorité militaire.

LA ROUMANIE et les intrigues allemandes

Tandis que les conversations entreprises à Bucarest par la délégation allemande sont interrompues jusqu'à demain, l'opinion internationale commente les circonstances dans lesquelles s'exerce cette nouvelle pression de Berlin et l'énergie avec laquelle la Roumanie proclame sa volonté d'indépendance.

Mais l'annonce d'une prochaine négociation commerciale entre la Roumanie et l'Angleterre ne retient pas moins l'attention.

Un commentaire anglais

On mande de Londres, le 24 mars :

Au sujet de l'arrivée prochaine à Londres d'une délégation économique roumaine chargée de discuter les questions commerciales communes aux deux pays, le correspondant diplomatique de la Press Association fait les commentaires suivants:

Cette délégation est attendue à Londres dans une dizaine de jours. On croit savoir que l'un des points qui seront examinés au cours des conversations sera celui de la réadaptation des accords de commerce et de payement anglo-roumains à la nouvelle politique de commerce extérieur du gouvernement de Bucarest, entrée en vigueur au début du mois. On prévoit à ce sujet que les nouveaux accords monétaires roumains seront également discutés.

L'annonce de l'arrivée à Londres d'une telle délégation prend une portée particulière dans un moment où les agents de l'Allemagne dans les Balkans sont plus actifs que jamais et où le docteur Clodius, spécialiste des conversations commerciales du Reich, se trouve à Bucarest.

Des conversations économiques anglo-roumaines ont déjà eu lieu au début de la guerre, et c'est alors que les délégués britanniques reçurent les assurances roumaines concernant la réorganisation de l'industrie du pétrole.

Il n'y a pas de doute que la tâche principale actuelle du docteur Clodius ne soit d'essayer d'obtenir de plus importantes fournitures de pétrole. Le conflit finno-russe a eu pour résultat de priver l'Allemagne d'une grande quantité du pétrole qu'elle espérait pouvoir obtenir de Russie.

D'autre part, le rédacteur diplomatique du *Times,* après avoir constaté que toute négociation commerciale germano-roumaine donne naissance à une série de bruits fantaisistes, écrit cependant :

Le gouvernement allemand a présenté au gouvernement roumain une liste de problèmes économiques qui devront être abordés. La liste est longue — trop longue, de l'avis des Roumains — et il semble que les négociations doivent être difficiles.

Faisant allusion à la visite du docteur Iordan à Londres, il espère que le nouvel accord de « clearing » — que la délégation roumaine vient négocier — aura un caractère plus durable que le précédent.

Des changements survenus récemment en Roumanie, dit-il, rendent un tel accord à la fois désirable et possible. Les Roumains ne désirent nullement succomber entièrement à l'influence germanique, et ils croient que si la Grande-Bretagne pouvait les aider à obtenir des devises étrangères [en paiement des exportations] leur pouvoir de résistance serait d'autant plus grand.

Vives réactions en Turquie

On mande d'Ankara, le 24 mars :

Les nouvelles exigences allemandes à l'égard de la Roumanie ont amené un violent mouvement d'indignation à Ankara.

Dans son éditorial, le quotidien *Ulus,* sous la signature du député Rifki Atay, écrit que, même si les demandes allemandes n'ont pas le caractère d'un ultimatum, comme le prétend la Roumanie, il faut se rappeler les paroles de Gœring au début de la guerre :

« Ceux qui ne voudront pas nous livrer ce dont nos armées auront besoin, nos armées iront le leur prendre. »

L'Allemagne, écartée des mers par le blocus des alliés, poursuit l'auteur, se tourne vers les petits Etats pour exiger des livraisons, et ceux-ci se voient enlever la liberté de refuser, même si les conditions ne leur plaisent pas.

Cependant, le Reich se croit le droit d'interdire la livraison aux alliés même contre de l'or. Comment le Reich peut-il concilier ces pratiques avec la prétention de considérer comme un abandon de la neutralité par les mêmes petits pays le fait de se soumettre au blocus allié ?

On ne peut vivre actuellement en Europe, conclut l'auteur, que si on se trouve loin de l'Allemagne ou si on est en mesure de voir la menace allemande contrecarrée par l'intervention directe et active des alliés.

LE IIIe ANNIVERSAIRE DES ACCORDS ITALO-YOUGOSLAVES

On mande de Rome, le 25 mars :

Le troisième anniversaire des accords italo-yougoslaves donne lieu à une série de manifestations d'amitié entre les deux pays.

A cette occasion, un dîner sera offert par le comte Ciano au ministre de Yougoslavie.

Des télégrammes ont été échangés entre le comte Ciano et M. T. Markovitch, ministre yougoslave des affaires étrangères.

Le télégramme du comte Ciano était ainsi conçu :

Les accords de Belgrade auxquels l'Italie et la Yougoslavie ont souscrit ont ouvert une nouvelle période d'amitié et de collaboration dans leurs rapports, ont montré qu'ils sont vitaux et qu'ils correspondent aux intérêts des deux pays. Ces accords constituent, aujourd'hui comme alors, une base ferme de la politique de l'Italie et de la Yougoslavie. Il m'est agréable, Excellence, de vous adresser mon salut cordial et de vous renouveler l'expression de mes sentiments les plus amicaux à l'occasion de l'anniversaire de leur signature.

M. Markovitch, dans son télégramme, s'exprimait ainsi :

A l'occasion du troisième anniversaire du pacte de Belgrade — gage solide de paix dans l'Adriatique et de rapports cordiaux entre nos deux pays, — pacte auquel est associé votre nom, je suis heureux de pouvoir vous adresser l'expression de mes sentiments de sincère sympathie. L'amitié entre nos deux pays, qui puise sa force dans la confiance et dans l'estime réciproques, ainsi que dans l'identité de leurs intérêts, acquiert une importance particulière dans les événements actuels et renforce en nous le désir de persévérer dans la même politique de collaboration féconde.

D'autre part, les deux ministres ont fait, à cette même occasion, des déclarations, d'un côté à un journal yougoslave, et de l'autre à l'agence Stefani.

Le comte Ciano a exprimé sa satisfaction pour les heureux résultats du pacte d'amitié, et affirmé que l'Italie et la Yougoslavie continueront de suivre la voie dans laquelle elles se sont engagées il y a trois ans pour assurer la défense des intérêts que les deux pays ont en commun.

M. Markovitch, de son côté, a exprimé des sentiments analogues et a dit que l'accord de Belgrade est avant tout un efficace instrument de paix dans l'Adriatique et dans l'Europe sud-orientale. Il a confiance que les efforts des deux gouvernements visant à maintenir la paix et la situation actuelle dans ce secteur seront couronnés de succès.

LES INCIDENTS DE LA PRISON DE DARTMOOR

On télégraphie de Londres :

Seuls, des Irlandais ont pris part à la tentative d'émeute dans la prison de Dartmoor; les autres prisonniers se sont montrés indignés des méthodes employées par les membres de l'armée républicaine irlandaise.

C'est surtout grâce à l'intervention d'un prêtre catholique de Plymouth venu dans la prison de Dartmoor pour célébrer un service de Pâques que l'émeute a été rapidement réprimée. Il s'est avancé au milieu de la fumée que dégageait l'incendie et, parlant aux prisonniers irlandais à travers une porte derrière laquelle ils s'étaient barricadés, les a exhortés à regagner leurs cellules.

Questions extérieures

L'ACTIVITÉ GERMANO-SOVIÉTIQUE en Extrême-Orient

Nous écrivions ici au début de février qu'il n'était pas impossible que l'Allemagne poussât les Soviets contre l'Angleterre en Asie en même temps qu'elle les engageait à régler leurs différends avec les Japonais, son but étant que les Soviets se sentissent suffisamment en sécurité en Extrême-Orient pour consacrer tous leurs efforts à l'aider ailleurs.

Des informations ont paru depuis lors justifier cette impression.

Suivant de récents télégrammes de Tokio, les négociations qui se poursuivent à Moscou entre l'ambassadeur du Japon et le gouvernement soviétique pour l'élaboration d'un traité de commerce progressent favorablement. Elles ne portent pas d'ailleurs exclusivement sur les rapports économiques, mais elles touchent aussi à la politique. Ainsi, tandis que le Japon insiste pour que l'U. R. S. S. cesse d'aider Tchiang Kaï Chek et de soutenir l'armée communiste chinoise, le gouvernement de Moscou demande entre autres choses la démilitarisation du Mandchoukouo septentrional, la possession du chemin de fer de Mandchouli (frontière soviéto-mandchoue) à Kharbine, etc.

Si aucun résultat concret n'a marqué jusqu'ici une amélioration réelle des rapports nippo-soviétiques, s'il faut se garder de conclure à la consécration prochaine d'une entente générale entre les deux gouvernements, on ne peut s'empêcher d'être frappé de certaines nouvelles de Moscou qui seraient de source chinoise et d'après lesquelles le gouvernement soviétique recommanderait à Tchiang Kaï Chek de ne pas repousser purement et simplement la proposition d'armistice qui lui sera transmise par le nouveau gouvernement de Nankin dès que celui-ci sera instauré. En même temps, dit-on, les Soviets informeraient l'ambassadeur de Chine à Moscou qu'il ne leur est plus possible de continuer les fournitures d'armes et de munitions à son pays.

C'est ici que l'on retrouve la tendance germano-soviétique dont nous parlions en commençant, à faire ce qu'il faut pour ramener le calme en Extrême-Orient, non seulement dans les relations nippo-soviétiques, mais encore entre Chinois et Japonais.

Si l'on considère la façon dont l'Allemagne mène la guerre jusqu'à présent, l'on admet aisément qu'elle inspire l'attitude de l'U.R.S.S. à l'égard des deux nations extrême-orientales. Assurer à cette dernière sa pleine sécurité du côté japonais en l'engageant à signer un traité avec Tokio, la libérer de l'embarras chinois en la poussant à recommander à Tchiang Kaï Chek d'écouter les propositions japonaises, tel est sans doute son but.

Des propositions japonaises vont-elles donc être faites au gouvernement chinois de Tchoung-King ?

Wang Ching Weï, qui sera à la tête du nouveau gouvernement central chinois attendu depuis si longtemps, apparaît aux Japonais, à tort ou à raison, comme un pacificateur. Il est donc possible qu'ils lui fassent jouer ce rôle d'une manière ou d'une autre lorsque son gouvernement sera installé à Nankin. L'avenir nous renseignera sur ce point, mais ce qui d'ores et déjà est certain pour ceux qui croient en cette affaire à l'influence allemande sur les décisions de l'U. R. S. S., c'est que celle-ci ne s'y opposera pas, ce qu'ils n'auraient pas affirmé précédemment puisque, au contraire, de notoriété publique, l'U. R. S. S. ne demandait qu'à voir le Japon s'affaiblir dans des hostilités prolongées avec la Chine.

Quelle que soit la cause de ce changement, il n'est pas niable; les négociations qui ont lieu à Moscou entre Russes et Japonais en sont la preuve.

Il y a des choses bien déconcertantes dans les rapports des Russes et des Chinois au cours de ces dernières années, à en juger du moins par ce que nous en savons. Que les Russes aient aidé les Chinois dans leur conflit avec les Japonais, ce n'est pas douteux; qu'ils les aient aidés autant que les Chinois l'avaient espéré, ce n'est pas certain; mais qu'ils se soient payés ou fait payer plus qu'on ne le croit généralement, c'est fort possible.

On entend dire que, dans les conditions réciproques que se posent à présent, à Moscou, les négociateurs russes et japonais, les premiers demandent que le Turkestan chinois soit reconnu par Tokio comme étant placé dans la zone d'influence russe et que la Mongolie extérieure soit reconnue, toujours par Tokio, comme indépendante — entendons : par rapport à la Chine, car le Russe est maître en Mongolie extérieure, et ce dont il veut être sûr c'est que le voisin japonais en Mongolie intérieure ne s'imagine pas qu'il peut encore enlever la Mongolie extérieure au Chinois.

Quant au Turkestan chinois ou Sin-Kiang, il a permis de faire passer du matériel de guerre russe destiné aux Chinois, mais il s'est en même temps plus ou moins offert à la mainmise russe au nord et à l'est, loin de Kachgar, de Yarkand, de Khotan, où s'exerce l'influence anglaise, mais sur des étendues bien plus considérables.

Cet état de choses, soit dit en passant, n'est certainement pas pour plaire à l'Angleterre, toujours soucieuse de maintenir son influence au centre de l'Asie, tout en évitant d'y heurter de front la Russie. (Il nous paraît toutefois exagéré d'expliquer par là certaine politique anglaise d'à présent.) Un accord russo-japonais ne sourit pas davantage à Londres, qui voit dans le Japon la seule puissance capable d'occuper les Russes ailleurs qu'en Asie centrale.

Mais, pour revenir à ce que nous disions des avantages qu'ont dû avoir les Russes pour leur aide à la Chine, il semble que le Turkestan chinois en soit un jusqu'à un certain point, bien que le gouvernement de Tchoung-King n'ait rien dit ni même laissé percer qui ressemblât à un acquiescement de sa part; nous nous empressons de le reconnaître, et c'est justement pourquoi nous trouvons assez déconcertant ce qu'il est possible de saisir à ce sujet à travers des informations d'ailleurs difficilement contrôlables...

Mais, au-dessus de ces intérêts lointains, il y en a d'autres beaucoup plus rapprochés de nous et qui nous touchent plus directement. Ceux-ci priment évidemment ceux-là et, si vrais et si réels que soient ceux dont nous avons parlé, ils ne nous font pas oublier où la partie dans laquelle est engagée l'Europe se réglera. Pourtant, sans accorder une importance excessive à ce qui se passe en Extrême-Orient en face des événements qui se déroulent à nos portes, il est bon d'y démêler l'action de l'Allemagne si vraiment, comme nous le croyons, elle s'exerce; ne serait-ce que pour constater une fois de plus l'activité de la diplomatie allemande, que l'armée est toujours prête à appuyer, en temps de guerre naturellement plus encore qu'en temps de paix.

Finlande, Balkans, Orient, Extrême-Orient même sont des théâtres où figurent, où figureraient s'il le fallait, les mêmes comparses dans un but toujours utile au Reich. Mais, outre qu'elle permet cette constatation, la révélation de l'action allemande doit nous guider dans nos ripostes et nous stimuler dans nos initiatives.

ANDRÉ DUBOSCQ.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

CITÉ DU VATICAN

La bénédiction apostolique de Pâques à Saint-Pierre

On télégraphie de la Cité du Vatican, le 24 mars :

Une foule considérable, à laquelle étaient venus s'ajouter les dizaines de milliers de fidèles qui avaient assisté à la messe papale à l'intérieur de la basilique, s'était rassemblée, dès le matin de Pâques, place Saint-Pierre, pour recevoir la bénédiction apostolique.

De riches tapisseries rouges encadraient la grande loggia centrale qui s'ouvre sur la façade de la basilique, où se dressait un grand baldaquin pour le pape.

L'apparition du Saint-Père, vers 12 h. 30, a été saluée par des acclamations sans fin, pendant que les troupes pontificales et italiennes, rangées au pied de la basilique, présentaient les armes. Ensuite un silence religieux succédait aux clameurs, puis la voix du pape prononçant la formule de la bénédiction se répandit dans le vaste hémicycle, amplifiée par les haut-parleurs installés tout autour de la colonnade du Bernin.

La foule s'agenouille et incline la tête, tandis que, de la loggia, le pape trace lentement de sa main droite trois larges signes de croix.

Aussitôt après, deux cardinaux annoncent successivement, l'un en latin, l'autre en italien, l'octroi de l'indulgence plénière, qui, cette année, par concession du pape, s'étend à tous ceux qui ont écouté pieusement la radiodiffusion de la bénédiction *urbi et orbi*.

De nouveau, la foule acclame joyeusement le souverain pontife qui trace une dernière fois le signe de la croix, pendant que les cloches de Saint-Pierre unissent leur voix à celle des fidèles.

L'homélie prononcée par le pape

Le *Temps* a reproduit hier, aux Dernières nouvelles, le début de l'homélie prononcée par Pie XII à Saint-Pierre.

Après avoir dépeint, en quelques phrases émouvantes, les temps tragiques où nous vivons, le pape a stigmatisé une fois de plus les atteintes portées au droit des gens par des nations qui se prétendent civilisées :

Il n'est pas rare non plus, a-t-il dit, d'assister à la violation du droit lui-même qui régit les relations entre les peuples civilisés : des villes ouvertes, des villages d'agriculteurs sont terrorisés, incendiés et dévastés par des bombardements; des citoyens sans défense, des malades même, des vieillards impotents, des enfants innocents sont privés de leurs maisons, s'ils ne sont pas tués...

Et le souverain pontife a conclu en montrant d'où l'on doit attendre le salut :

Quel remède peut-on espérer pour des maux aussi graves, sinon le remède qui nous vient du Christ, de son esprit et de sa doctrine, dont doit s'imprégner l'essence même de la société ?

C'est le Christ seulement qui, par sa loi et par sa croix, peut rénover les mœurs, aussi bien privées que publiques, rétablir le juste équilibre entre les droits et les devoirs, mettre un frein au désir immodéré de conquête, réprimer les passions, tempérer et perfectionner la justice froide et rigide par le souffle de la charité.

Celui qui commanda aux vents et aux tempêtes et qui apaisa les flots, celui-là seul peut également plier la volonté des hommes à la concorde et à l'amour fraternel, et faire en sorte qu'une fois les rapports entre les peuples réglés, non pas par la force, mais suivant les règles de la vérité, de la justice et de la charité, les armes soient déposées et les mains se serrent finalement, en signe d'entente et d'amitié.

Nous qui, en raison de notre paternité universelle, partageons les douleurs et les misères de nos enfants, nous supplions le Divin Rédempteur, en ce jour solennel, d'accorder « aux rois, aux princes et aux peuples chrétiens la paix, la concorde et l'unité ». Ainsi soit-il.

ALLEMAGNE

La « diplomatie géniale » du Führer saura éviter au peuple allemand un deuxième hiver de guerre

On mande d'Amsterdam, le 24 mars :

Le peuple allemand fête Pâques avec un sentiment de soulagement, mêlé d'oppression au souvenir des souffrances et des privations de l'hiver qui vient de finir. La *National Zeitung* d'Essen traduit cet état d'esprit :

Nous avons tous désiré, cette année, avec une nostalgie accrue, le retour du printemps, parce que nous avons subi un hiver d'une sévérité exceptionnelle qui a mis lourdement à l'épreuve chacun de nous en particulier, et notre peuple dans son ensemble, physiquement et psychologiquement.

L'organe du maréchal Gœring parle ensuite d'une « épreuve nerveuse exceptionnelle » et d' « incommodités qui se sont changées en véritables fléaux ». Il mentionne les difficultés d'approvisionnement de la population allemande en vivres et en combustibles, qui ont « éprouvé sévèrement la patience de la population ». Il convie le peuple allemand, en le louant de sa patience, à reporter ses pensées sur ces tribulations et sur les épreuves qui l'attendent encore. Il espère que le peuple allemand, à cette pensée, sera gagné par un sentiment de soulagement. Il évoque alors la grève des ouvriers des fabriques de munitions durant l'hiver 1917-1918, pour affirmer qu'un tel phénomène serait inconcevable dans l'Allemagne d'aujourd'hui.

Ces commentaires de l'organe nazi doivent être rapprochés des thèmes de la propagande occulte déployée en Allemagne par tous les organes de la Gestapo et du Front allemand du travail, et qui tendent à persuader le peuple allemand que la « diplomatie géniale » du Führer saura éviter au Reich un deuxième hiver de guerre.

Tous les renseignements des informateurs neutres en Allemagne coïncident sur ce point, et soulignent le fait que la majorité de la population allemande commence à être persuadée que la paix sera conclue à l'automne prochain.

SUÈDE

La chasse aux tracts communistes

On mande de Stockholm :

L'administration des postes a été autorisée à ouvrir tous les colis pour confisquer des écrits de propagande communiste.

Rationnement du thé et du café

Le rationnement du thé et du café commencera, en Suède, mercredi prochain.

AUTRICHE

Des sœurs expulsées de leur couvent à Innsbruck

On mande de la Cité du Vatican, le 24 mars :

Le Vatican a fait démentir que des négociations soient engagées à Berlin au sujet de l'exécution du concordat.

D'après les renseignements parvenus d'Allemagne, les traitements dont sont l'objet les catholiques dans le « Grand Reich » ne se sont pas améliorés depuis la visite du ministre des affaires étrangères du Reich au Vatican. On vient d'apprendre, en effet, que, deux jours après le retour de M. von Ribbentrop à Berlin, le couvent des religieuses adoratrices à Innsbruck venait d'être désaffecté et que les sœurs ont été expulsées.

HONGRIE

Un article de M. Bela de Imredy sur les rapports avec l'Allemagne

On mande de Budapest :

Sous le titre : « Un mot sincère sur les rapports hungaro-allemands », l'ancien président du conseil, M. Bela de Imredy, dans le journal gouvernemental germanophile *Uj Magyarzag*, examine les relations des deux pays.

Après avoir rappelé les luttes de la Hongrie contre les Allemands qui « ont consommé des énergies immenses pendant quatre siècles », l'ancien président du conseil proteste contre toute tentative de rétablir la monarchie austro-hongroise, et poursuit :

Donc, avec le germanisme, ni la voie d'une vie commune organique, ni celle des luttes n'est praticable. Seules la reconnaissance et la délimitation systématique des intérêts réciproques, ainsi que la définition libre et prudente d'une collaboration dérivant nécessairement du fait de deux nations indépendantes voisines, peuvent apporter une solution satisfaisante et durable au point de vue des deux organisations économiques.

Le Führer du Reich a reconnu nettement nos frontières; ayons confiance que le germanisme respectera toujours sa parole. Pour nous, de toutes façons, le droit à l'indépendance et au territoire hongrois est sacré. Sans lui il ne vaut pas la peine de vivre.

ESPAGNE

Restitution de coffres à des banques espagnoles

On télégraphie d'Irun, le 24 mars :

Six cents coffres de banques espagnoles envoyés en Hollande par les républicains durant la guerre civile à bord du vapeur anglais *Thorpehall* ont été restitués.

Ces coffres sont arrivés au pont international d'Irun sur des camions escortés par des inspecteurs français, qui en ont fait remise aux inspecteurs espagnols.

TURQUIE

Le président du conseil irait en Thrace

On mande de Stamboul :

Le président du conseil, M. Refik Saydam, est arrivé hier matin, à titre privé, à Stamboul, où il a été accueilli par le seul préfet de la ville, sans aucune cérémonie.

Il repartirait probablement sous peu pour la Thrace, toujours à titre privé. Il n'a fait aucune déclaration sur les motifs de son déplacement.

L'opinion et les alliés

On mande de New-York, le 24 mars :

Un envoyé spécial du *New York Herald* en Turquie télégraphie d'Ankara qu'il n'est pas douteux, pour tout esprit neutre, que le peuple turc est proallié et nettement antiallemand, que toute personne impartiale arrivant en Turquie doit admettre que von Papen, ambassadeur d'Allemagne à Ankara, est complètement discrédité auprès des cercles officiels turcs, et qu'il ne réussira pas à regagner la perte de prestige moral et matériel subie par le Reich.

UN COMMENTAIRE DU « PESTER LLOYD » sur la visite du comte Teleki à Rome

On mande de Budapest, le 24 mars :

Tous les journaux hongrois soulignent l'importance de la visite du comte Teleki à Rome.

Le *Pester Lloyd*, dont on connaît les attaches avec le ministre des affaires étrangères, écrit, entre autres :

« Pour la nation hongroise, cette visite est une manifestation heureuse des relations d'amitié chaleureuse, confiante et immuable entre l'Italie et la Hongrie. Ces relations, nées de la communauté des intérêts politiques, économiques et spirituels, ont donné jusqu'ici des résultats positifs dans tous les domaines et sont devenues un des facteurs de première importance dans les rapports des peuples de cette partie de l'Europe. Dans l'actuelle tourmente de l'Europe, menaçant la civilisation, il faut attribuer une importance particulière aux entretiens de Rome. En effet, l'Italie désire opposer une barrière aux forces destructives et préparer un ordre meilleur, plus juste, et la Hongrie s'inspire de la même intention.

» Cette politique est pacifique; cependant, cela ne signifie pas qu'elle doive renoncer à la lutte quand il s'agit des valeurs éternelles de l'histoire nationale.

» La Hongrie éprouve des sentiments amicaux pour les peuples comprenant la nécessité d'une telle politique. Il suffit de relever la bonne intelligence de Budapest et de Belgrade. »

Enfin, le journal officieux exprime la conviction que « la politique de paix de l'Italie et de la Hongrie portera des fruits en faveur de toute l'humanité, qui désire ardemment la paix. »

Nouvelle-Zélande. — Le bulletin de santé publié hier soir déclare que le premier ministre, M. Savage, continue de s'affaiblir et que son état est plus grave.

Palestine. — L'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, a été ouverte, le jour de Pâques, au public pour la première fois depuis 1937.

Angleterre. — On apprend le décès, à l'âge de 68 ans, de M. Adams, l'architecte urbaniste qui a dressé les plans de reconstruction régionale de New-York.

LA VIE A BRUXELLES

(*De notre correspondant particulier*)

Bruxelles, mars.

L'hiver s'achève et au seuil de ce printemps, redouté et désiré à la fois, un sentiment unanime de profonde tristesse étreint le cœur de tous les Belges devant le sort du peuple de Finlande. On estime généralement ici qu'une aide militaire massive des alliés n'était guère possible sans l'accord et la collaboration des Scandinaves. On s'incline avec émotion devant l'héroïsme finlandais, et si l'on envisage avec anxiété le sort qui menace les petites nations, on constate néanmoins avec soulagement que la situation géographique de la Belgique est privilégiée et la préserve de l'isolement. On demeure plus convaincu que jamais qu'une armée forte, une défense sans cesse accrue, une unité morale protégée contre toute infiltration étrangère dangereuse constituent, avec le voisinage immédiat d'amis sûrs, la meilleure sauvegarde de la sécurité, de l'indépendance de la Belgique et de cette liberté dont des voix éloquentes ne cessent de proclamer ici le prix et de saluer les défenseurs, cette liberté dont le sénateur Rolin a dit, au banquet amical qui a réuni les amis de la revue libérale le *Flambeau*, au lendemain de sa réapparition, qu'elle était préférable encore à la neutralité et à la paix. Ce dîner de « rentrée » du *Flambeau*, présidé par le général Moulaert, et qui réunissait d'éminentes personnalités du monde politique et littéraire belge, a été une éclatante manifestation en faveur de la liberté de la presse. Le professeur Barzin, dans un discours très applaudi, y a dit, d'après le *Soir* :

« Nous avons le droit de dire que nous estimons que les institutions nationales-socialistes et communistes — si nous les transportons en Belgique, car nous ne nous arrogeons pas le droit de les critiquer dans leur pays d'origine — avilissent la condition humaine. Le droit de dire aussi que le jour où l'Allemagne devient trop puissante, l'équilibre de l'Europe est rompu. Nous revendiquons le droit de dire que nous nous rangeons du côté des pays qui, tels que la France et l'Angleterre, s'opposent à un développement excessif de la puissance allemande. Nous avons le droit de dire que le sort de notre pays se joue dans cette lutte. On ne peut pas nous reprocher de prendre parti moralement. D'un côté, il y a les peuples qui essaient de libérer. De l'autre côté, il y a les peuples qui asservissent. »

Les aspects de la Belgique au travail

Dans la Belgique en armes, la vie se poursuit courageusement. A l'occasion de la Foire commerciale, dont le succès s'est confirmé, une conférence a réuni autour du roi et des représentants les plus qualifiés du monde économique, commercial, industriel, des orateurs qui ont examiné les différents aspects de la Belgique au travail. M. John-Ernest Solvay a parlé de la Belgique industrielle, qui occupe le septième rang parmi les puissances industrielles et dont la foi est intangible dans la liberté internationale des échanges. M. Mullie, évoquant la Belgique agricole, a indiqué que plus de 80 0/0 des agriculteurs occupant la moitié du domaine agricole national travaillent chacun moins de dix hectares, et que la production belge couvre 80 0/0 des besoins de la population. M. Max-Léo Gérard, parlant de la Belgique financière, a énuméré les charges auxquelles elle doit faire face : 20 milliards de budget, un revenu national de 60 milliards, et, comme instrument de payement, 48 milliards.

Après qu'on eut entendu M. Houben retracer l'activité des artisans et des classes moyennes qui assurent dans la proportion des quatre cinquièmes les ressources nécessaires au budget et dont la mission est, selon le mot du roi Albert, d'équilibre et de stabilité, M. Ch.-E. Janssen, parlant de la Belgique colonisatrice et exportatrice, indiqua les dangers qui la menacent et la nécessité de maintenir les relations anciennes, d'en créer de nouvelles et de développer les relations économiques avec les Pays-Bas, qui groupent avec elle 70 millions de consommateurs.

La vie artistique et intellectuelle

Deux peintres belges de grande valeur ont disparu : Léon Frédéricq, maître du dessin, qui incarnait un peu la lutte de l'idéalisme contre le réalisme, inclinant au réalisme par le choix des modèles, mais les relevant par l'idée, semblable en cela à Eugène Laermans, disparu en même temps que lui. Laermans, que l'on a plus d'une fois comparé à Breughel, a mis en relief dans toutes ses toiles des paysans, de pauvres hères qui s'en vont au long des routes, le dos voûté, la bouche amère, créant ainsi un type symbolique de l'humanité souffrante.

Le danger de guerre ayant nécessité la fermeture des musées, le conservateur du musée de Bruxelles a pris cet hiver l'heureuse initiative d'exposer un seul chef-d'œuvre à la fois, autour duquel pendant une semaine se concentre l'attention du public et dont un commentaire approprié lui rend plus accessibles les valeurs. Née des mêmes circonstances, une autre initiative s'est révélée heureuse : les prêts de tableaux entre musées des villes de province. Les œuvres que contient le musée de Liége, mises à l'abri aux environs de Bruxelles, viennent d'être exposées au Musée moderne pour quelques semaines. On y voit notamment une collection des maîtres wallons des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, le splendide portrait en rouge et or de Bonaparte par Ingres, une série de toiles d'Eugène Boudin, et, enfin, une collection unique en Belgique de maîtres français impressionnistes et post-impressionnistes, dans laquelle figurent les toiles acquises par la ville de Liége lors de la vente à Lucerne l'an dernier des tableaux jugés « dégénérés » par les Allemands, expulsés du IIIe Reich et qui font l'orgueil du musée de Liége. L'exposition de sculpture portant sur cent années d'art français va fermer ses portes à Bruxelles, après avoir vu défiler durant deux mois d'innombrables visiteurs. Rarement on vit ici ensemble plus complet et plus sévère, réunissant les plus belles œuvres de l'école de France.

La saison des concerts et des conférences se termine. Nous avons dit en leur temps quels succès ont été remportés ici par les artistes venus de France, en particulier par le grand violoniste Jacques Thibaud, dans un concert dirigé par D. Defauw revenant d'un triomphal séjour à New-York, et combien fut applaudie l'œuvre de Paul Claudel et A. Honegger, cette *Jeanne au bûcher* qui magnifie une des plus pures figures de l'histoire de France.

Les « Amitiés françaises » ont achevé leur cycle de conférences par une évocation suggestive de la Syrie et du Liban, par Mlle Oulié; aux « Amis de la langue française », M. Gérard Bauer a mené son auditoire charmé à trois rendez-vous avec la musique française, délicieusement illustrés par des mélodies de Debussy, Fauré et Duparc, Satie et Poulenc, chantées par la princesse de Polignac. Aux « Annales » enfin, M. Emile Henriot a évoqué de façon fort descriptive le château de Grignan, juché sur les rochers au milieu de la plaine provençale, et la vie fastueuse qu'on y menait, et il a dégagé en traits qui les fixent à jamais dans notre esprit les caractères des membres de la famille de Grignan, tels qu'ils apparaissent à la lecture des Lettres de la marquise de Sévigné.

Est-il besoin de dire quel accueil chaleureux les Belges réservent à chacun de ces artistes et conférenciers, ambassadeurs de la pensée et de la culture françaises, quel enthousiasme ils suscitent par tout ce qu'ils expriment et représentent, quelle émotion aussi se dégage de cette communion entre eux et ceux qui les écoutent en ces heures si graves où le péril qui menace la civilisation occidentale donne tout leur prix aux valeurs morales et spirituelles ?

S. Detry-Marès.

Lettre d'Athènes

LA POSITION DE LA GRÈCE

(*D'un correspondant*)

Athènes, mars 1940.

Bien que plus d'un mois se soit écoulé depuis la conférence de l'Entente balkanique, les événements de Finlande ont ravivé l'intérêt de l'opinion grecque à cette délibération. On s'accorde, généralement ici, à estimer que les résultats de la conférence de Belgrade se sont révélés très encourageants pour quiconque veut que les entreprises d'agression soient contrecarrées dans la péninsule.

Le discours prononcé, à Thessalonique, par le président Metaxas à son retour en Grèce, a fait comprendre que, dans leur dernière réunion, les représentants du pacte balkanique ont fait franchir un pas de plus et un pas de grande signification dans la voie de leur collaboration toujours plus confiante et plus solidaire. Aussi, n'est-il pas sans intérêt, pour mieux faire saisir l'étendue et la valeur de ces impressions, de rappeler ici un passage essentiel de ce discours : « Je ne prétends pas que nous échapperons jusqu'au bout à la tempête, je me contente de l'espérer et de le souhaiter, mais ce que je peux vous affirmer c'est que, si nous devions y être entraînés, nous en sortirions en nation respectée de tous et surtout en nation qui aurait prouvé qu'elle a au plus haut point le souci de l'honneur. Car si, pour rester en paix, nous devions obtempérer à des menaces et ramper devant l'indignité, pareille paix serait sans valeur, mieux vaudrait s'en passer. »

Dans la bouche d'un homme d'Etat, particulièrement sobre en paroles et qui aime parler sur le ton que la vérité commande, ces propos sont significatifs. Ils sont le développement clair d'une idéologie à maintes reprises déjà affirmée par le président Métaxas devant l'opinion grecque. Cette idéologie est conforme d'ailleurs à la plus pure tradition hellénique, dont les aspirations sont fondées sur la foi dans un ordre international basé sur le droit.

La Grèce, fidèle à son alliance et à sa collaboration toujours plus étroite avec la Turquie, fidèle à ses obligations découlant du pacte balkanique et forte de la garantie franco-anglaise n'a aucune entreprise de domination à camoufler sous des vocables menteurs; elle souffre de l'insécurité cruelle qui pèse sur l'Europe. La Grèce ne fait pas de la neutralité une notion abstraite ou inerte qu'elle substitue à la notion vivante de l'indépendance. Si jamais elle doit se battre elle se battra pour rester libre. Il n'y a chez elle ni mutisme ni licence d'expression, mais l'examen critique et objectif de tout ce qui intéresse les valeurs morales qui commandent la civilisation. On ne se dissimule pas d'ailleurs à Athènes que ceux qui croient que le silence attire le respect se trompent; une politique d'effacement craintif ne peut que renforcer la thèse de ceux qui prétendent que les petits Etats n'ont plus de raison d'être.

Aussi, peut-on constater que les événements de l'Europe septentrionale n'ont exercé aucune influence sur l'opinion hellénique. On estime ici que, même si des initiatives promptes et hardies ont fait défaut en Finlande, la capitulation de celle-ci ne saurait influer sur l'avenir ni surtout priver les puissances occidentales d'aucune de leurs immenses ressources. L'opinion grecque est sous l'impression que les voisins de la Finlande, insuffisamment armés étaient incapables d'une action militaire immédiate; il eût fallu beaucoup plus de temps qu'ils n'en ont eu pour en devenir capables. Bien plus par sentiment d'infériorité que par détachement, les Scandinaves sont restés en dehors du conflit. De là on tire la conclusion — confirmée par l'expérience de la précédente guerre — qu'il n'y a pas de sacrifice plus vain et plus coûteux que l'entrée inopinée en guerre des petits Etats insuffisamment armés, et insuffisamment appuyés; avant qu'on ait le temps matériel de leur porter assistance ils sont écrasés. Aussi, importe-t-il de prévoir et pourvoir d'un potentiel défensif maximum les petits Etats qui, en fonction de leur position géographique, se trouvent être sur le barrage dressé contre l'agression. Il y a là une action préventive indispensable en vue de la conduite et du contrôle des événements.

LA FRANCE D'OUTRE-MER

ALGERIE

Déclarations de M. Le Beau

(*De notre correspondant particulier*)

Alger, 24 mars.

Le gouverneur général Le Beau, qui vient de rentrer de la métropole après plusieurs jours passés à Paris où il a traité différentes questions intéressant particulièrement l'économie algérienne, nous a fait la déclaration suivante :

Tous les membres du gouvernement qui m'ont reçu, parfois même à plusieurs reprises, ont manifesté une particulière attention aux problèmes économiques et notamment à celui des transports que j'avais le devoir de leur soumettre. Au cours des visites que j'ai rendues aux différents ministres compétents ainsi qu'à M. le président de la République, je n'ai pas manqué de faire ressortir le potentiel matériel et moral que, dans les circonstances actuelles de la guerre, représente pour la nation l'Algérie unie dans une même foi patriotique. J'ai le légitime espoir que mes entrevues accéléreront la réalisation et la mise au point des questions parfois assez difficiles à résoudre que j'ai soumises aux différents départements ministériels.

J'ai eu, en outre, la bonne fortune, pendant mon séjour à Paris, d'avoir de longs entretiens avec mon collègue M. Eirik Labonne, résident de France en Tunisie, avec plusieurs des représentants de l'Algérie au Parlement, ainsi qu'avec M. le président des délégations financières, le docteur Bordères, ce qui nous a permis de confronter à nouveau nos vues et d'associer nos efforts dans l'intérêt bien compris de l'Algérie et de la nation française.

BRANLY

Branly est mort. Son nom universellement connu occupe une place de premier plan dans la genèse d'une des inventions les plus merveilleuses de notre époque : la télégraphie sans fil.

Edouard Branly était né à Amiens le 23 octobre 1844. Après avoir fait ses études secondaires au lycée de Saint-Quentin où son père était professeur, il était venu à Paris, au lycée Henri-IV, préparer le concours de l'Ecole normale. Il était entré rue d'Ulm en 1865. Agrégé des sciences physiques et naturelles en 1868, il avait été nommé professeur au lycée de Bourges. Mais l'année d'après il était revenu à Paris comme chef de travaux à la Sorbonne, où il avait préparé sa thèse de doctorat ès sciences.

En 1875, Branly avait inauguré la chaire de physique générale du nouvel institut catholique de Paris. Mais les études médicales l'avaient attiré et, sept ans plus tard, il avait acquis le titre de docteur en médecine avec une thèse sur le dosage de l'hémoglobine dans le sang par les procédés optiques.

Environ l'année 1888, les physiciens du monde entier suivaient avec passion les célèbres expériences de Hertz sur les ondes électro-magnétiques, dites hertziennes. Le dispositif employé par le grand savant allemand pour déceler le passage des ondes était, on le sait, le résonateur, constitué par un cerceau métallique présentant une petite coupure.

A cette époque, l'influence des perturbations électriques sur la conductibilité des limailles métalliques avait été déjà découverte et étudiée par plusieurs physiciens français et étrangers. Calzecchi-Onesti, notamment, avait montré, en 1884, que des limailles de divers métaux enfermées dans un tube entre deux électrodes devenaient soudain conductrices sous l'effet d'une force électromotrice induite par la rupture d'un courant.

Branly avait repris cette étude à son laboratoire de l'institut catholique. On connaît le dispositif réalisé par lui : une plaquette d'ébonite cuivrée, ou un tube de verre contenant une petite quantité de fine limaille métallique, maintenue par deux bouchons métalliques, sont reliés par des fils aux deux pôles d'une pile électrique. Un galvanomètre est monté sur le circuit. La pile étant faible, il ne passe pas de courant dans le circuit; l'aiguille de l'appareil de mesure reste immobile. Mais Branly fait éclater une étincelle dans le voisinage du tube à limaille; l'aiguille du galvanomètre est alors déviée, le courant passe. L'auteur fait ensuite subir un petit choc au tube; l'aiguille revient à zéro, le courant s'arrête. Et il faut que jaillisse une autre étincelle dans le voisinage du tube pour que le passage du courant de la pile se manifeste de nouveau dans le circuit.

Le 24 novembre 1890, sous le titre : « Variations de conductibilité sous diverses influences électriques », Branly communique les résultats de ses expériences. « Si l'on ferme, dit-il dans son mémoire, un circuit comprenant un élément Daniell, un galvanomètre à long fil et le conducteur métallique, plaque d'ébonite cuivrée ou tube à limaille, il ne passe le plus souvent qu'un courant insignifiant; mais il y a une diminution brusque de résistance, accusée par une forte déviation, quand on vient à produire dans le voisinage du circuit une ou plusieurs décharges électriques. Je fais usage, à cet effet, soit d'une petite machine de Wimshurst, avec ou sans condensateur, soit d'une bobine de Ruhmkorff, soit de l'excitateur qui m'a servi dans l'étude des déperditions positive et négative par la lumière. L'action diminue quand la résistance augmente, mais elle s'observe très aisément et sans précautions spéciales, à quelques mètres de distance. En faisant usage du pont de Wheatstone, j'ai pu constater cette action à plus de 20 mètres, alors que l'appareil à étincelles fonctionnait dans une salle séparée du galvanomètre et du pont par trois grandes pièces et que le bruit des étincelles ne pouvait être perçu. »

« ...Voici un autre mode d'expérimentation qui confirme les résultats du précédent. Les électrodes d'un électromètre capillaire sont reliées aux deux pôles d'un élément Daniell à sulfate de cadmium. Le déplacement du mercure, qui a lieu quand on ouvre la clef à court circuit, ne se produit plus que très lentement quand on intercale entre l'un des pôles de l'élément et l'électrode correspondante de l'électromètre une plaque d'ébonite cuivrée très résistante. Mais, quand on fait jaillir les étincelles de l'excitateur, le mercure est vivement lancé dans le tube capillaire, par suite de la diminution brusque de résistance de la plaque. »

« ...Notons en terminant que dans tous ces essais l'emploi des plaques d'ébonite recouvertes de cuivre était moins commode que l'emploi des limailles; en effet, avec les plaques cuivrées, je n'ai pas réussi à rétablir à volonté la résistance primitive après l'action de l'étincelle, tandis que, avec les tubes à limaille, on supprime à peu près complètement la variation de résistance par divers procédés, notamment en frappant quelques petits coups secs sur la tablette qui supporte le tube. »

Dans les expériences de Branly, il y a donc bien deux dispositifs distincts : l'appareil d'où jaillissent les étincelles et le circuit du tube à limaille, en d'autres termes : un émetteur et un récepteur. L'illustre physicien a, en outre, l'idée que l'étincelle est la source d'une sorte de rayonnement capable d'influencer à distance la conductibilité de la limaille à l'égard du courant de la pile et, pour concrétiser cette idée, il donne le nom de radioconducteur au tube à limaille.

En 1894, le physicien anglais Lodge eut l'idée d'appliquer à l'étude des propriétés des ondes découvertes par Hertz le tube de Branly, légèrement modifié et baptisé par lui du nom de cohéreur.

Puis Marconi reprit les expériences de Branly et de Lodge en utilisant un cohéreur à limaille de nickel entre des électrodes d'argent. Le grand inventeur italien avait eu, en outre, l'idée d'appliquer les travaux de Popoff sur les antennes et d'adjoindre à son installation réceptrice un relais inscripteur Morse. Le 9 juin 1896, il avait déposé son premier brevet en Angleterre. Et, en 1899, il avait réussi à établir une radiocommunication entre Douvres et Boulogne. A la suite de cette expérience célèbre, Marconi avait adressé à Branly un télégramme par lequel il avait rendu publiquement hommage au précurseur français.

Tandis que Marconi avait poursuivi le développement de la télégraphie sans fil, Branly avait continué d'étudier la fonction de relais des radioconducteurs. Et, au cours de l'été 1905, il avait fait, au Trocadéro, de brillantes démonstrations de télémécanique sans fil. Du poste émetteur étaient actionnés à distance un électro-aimant qui soulevait ou laissait retomber un boulet de canon, et un ventilateur à ailettes. On pouvait encore éteindre ou allumer, à la demande, un groupe de lampes électriques, ou enflammer, toujours à distance, la charge de poudre d'un pistolet.

Branly était l'auteur de plusieurs autres travaux d'électricité et de physiologie, notamment sur la propagation de l'influx nerveux. Le 23 janvier 1911, il avait été élu membre de la section de physique à l'Académie des sciences. Il était grand-croix de la Légion d'honneur.

M. Branly s'est éteint, hier dimanche, à 19 heures, chez M. et Mme Tournon, ses gendre et fille. Sa seconde fille, Mme Terrat, et son fils, M. Etienne Branly, inspecteur général des finances, étaient également à son chevet.

L'illustre savant avait quitté la capitale au début de la guerre et avait passé plusieurs mois dans la Haute-Vienne. Il était revenu récemment à Paris, dans l'appartement de M. Tournon, architecte en chef des palais nationaux, où il habitait depuis quelques années.

NOUVELLES DU JOUR

A la présidence du conseil

M. Paul Reynaud a désigné, pour diriger le cabinet de la présidence du conseil, M. Dominique Leca, directeur au ministère des finances.

Remerciements de M. Paul Reynaud au ministre des affaires étrangères de Roumanie

M. Paul Reynaud, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a adressé à l'ambassadeur de France à Bucarest un télégramme ainsi conçu :

« Veuillez exprimer à M. Gafenco, ministre des affaires étrangères, mes vifs remerciements pour le message dont il a bien voulu vous charger à mon intention, et lui dire combien j'ai été sensible à ce nouveau témoignage de la confiante amitié qui unit nos deux gouvernements et nos deux nations. »

Le sous-secrétaire d'Etat aux fabrications de l'air

Le *Journal officiel* du 24 mars a publié un arrêté définissant les attributions du sous-secrétaire d'Etat aux fabrications de l'air. Le sous-secrétaire d'Etat aux fabrications de l'air est, sous l'autorité et la responsabilité du ministre de l'air, chargé des études et des fabrications du matériel aéronautique.

L'arrêté fixe aussi les conditions de la collaboration entre les deux ministères de l'air et de l'armement pour le meilleur emploi des ressources en outillage et matières premières, la liaison étant assurée par le sous-secrétaire d'Etat.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Officiers et soldats rouges décorés. — Le haut commandement de l'armée rouge n'est pas avare de décorations. Déjà l'an dernier, après l'incident russo-japonais du lac Khassan, on avait fait une très large distribution d'ordres et de médailles. Pour la campagne de Finlande, on a été encore plus généreux. Des pages entières des journaux de Moscou sont remplies par les listes des officiers et soldats qui ont accompli des actions d'éclat « dans la lutte contre les Finlandais blancs ». Au total, cela fait 13,499 décorés! Cinq généraux (appelés « Komandarm » dans le jargon soviétique) ont reçu l'ordre de Lénine. Le correspondant à Moscou du *News Chronicle* cite parmi eux Meretskov, chef de la circonscription militaire de Léningrad, qui fut chargé de l'ensemble des opérations; le commissaire-adjoint de la défense nationale Koulik et le chef de la circonscription militaire de Kiev, Timochenko. Le nom du général Stern n'est pas mentionné, ce qui semble confirmer, contrairement aux bruits qui avaient couru, que cet officier supérieur ne fut pas envoyé sur le front finlandais et demeura à la tête de l'armée d'Extrême-Orient.

Un petit livre anglais de vulgarisation sur la France. — On vient de publier à Londres, au prix très modique de trois pence, un opuscule de poche, intitulé « Vive la France! », qui vise à donner à tous les Anglais une idée suffisamment complète et exacte de notre pays, tant au point de vue des forces militaires que de l'économie, du tourisme, des beaux-arts, etc... L'originalité de ce petit livre est d'être rédigé sous forme d'aphorismes, *facts* — cinquante exactement — destinés par leur brièveté même à mieux frapper l'esprit du lecteur. En voici quelques exemples : « La France est la nation d'Europe qui se suffit le mieux à sa consommation en viande, en blé et en produits laitiers », ou encore : « La France a un large excédent d'exportation de fer et elle vient au cinquième rang parmi les principaux producteurs d'acier ». Et aussi : « Après les Etats-Unis, la France est le pays qui possède la plus grosse réserve d'or, d'une valeur inappréciable pour l'achat de matériel de guerre dans les pays neutres... » Voilà des choses que nos compatriotes eux-mêmes auraient, sans doute, intérêt à mieux savoir. Le petit livre anglais rend, d'autre part, hommage à l'esprit vraiment démocratique de nos institutions : « Beaucoup de *leaders* français — écrit-il — sont d'origine modeste : le père du président Lebrun était un paysan; celui de Daladier, un boulanger; celui de Herriot, un employé des postes; celui du général George, un forgeron... » Il célèbre également notre prédilection pour la vie de famille et la diffusion chez nous de l'enseignement. Il rappelle qu'Oxford et Cambridge ont été fondés jadis par des clercs sortis de l'Université de Paris...

Tout cela est fort bien dit. Mais pourquoi ne répondrions-nous pas à la politesse de nos amis d'outre-Manche, en répandant à notre tour un « pocket-book », conçu sur le même modèle, et qui permettrait à notre grand public de mieux connaître l'Angleterre ?

Nécrologie

Le compositeur de musique tchèque Oscar Klemperer est mort à Paris, à l'âge de 64 ans; il était l'auteur de nombreuses symphonies exécutées dans les grands concerts.

— On annonce la mort, à Nice, du colonel *Godchot*, officier de la Légion d'honneur.

Nouvelles diverses

— A la suite d'un vœu de la section d'Orsay des anciens combattants, la municipalité de cette localité vient de donner le nom d'André Maginot à une rue de cette commune.

— Digéronal Chatelain stimule la sécrétion des sucs gastriques et rétablit le fonctionnement normal de l'estomac. Digéronal fait digérer.

— Il est rappelé aux lecteurs : officiers ministériels, notables commerçants et particuliers que l'expert joaillier Dusausoy (maison fondée en 1840), estime et achète les beaux bijoux.
41, boulevard des Capucines (entresol).

FEUILLETON DU *Temps*
DU 26 MARS 1940 (24)

LA PALU

DEUXIÈME PARTIE

VII

Les lampions éteints, les confetti balayés, poussés au ruisseau, il fallut bien s'occuper des incidents survenus au cours de la fête.

A Cambian, on eût désiré oublier ces histoires. Les Pastore n'avaient pas porté plainte; les gens de la commune, d'autre part, s'étaient mis d'accord pour ne pas grossir, par des conversations passionnées, l'importance de faits dont ils ne tiraient aucune fierté. Mais la gendarmerie avait pris l'initiative d'une enquête et elle entendait la mener jusqu'au bout. Le maire, au surplus, partageait cette façon de voir.

Et puis, il y avait l'accident dont Eduardo avait été victime, cette chute grave qui avait entraîné une luxation de l'épaule et une commotion si forte que le médecin en avait, pendant plusieurs jours, redouté les conséquences. Cela suffisait pour motiver l'action de la gendarmerie, puis celle du parquet, sur le rapport transmis.

On avait donc interrogé Joseph Bruche, les Pastore, ainsi que les concurrents qui avaient disputé la course cycliste et les personnes juchées sur le mur de la terrasse communale. Celles-ci paraissaient qualifiées pour dire exactement ce qui s'était passé.

Naturellement, il n'y eut pas un seul habitant de Cambian qui reconnût avoir vu la manœuvre criminelle de Joseph Bruche. Mais il s'en trouva pour affirmer qu'ils croyaient à une maladresse ou à une imprudence de Carlo; à leur avis, le fils Bruche n'avait pas « serré » l'Italien.

Ces témoignages furent contredits par le gendarme placé sur la ligne d'arrivée, par Jacques Chapelle et par ses camarades parisiens.

Il fut plus difficile de tirer au clair l'incident de Lestignac. On reprocha à Eduardo de n'avoir pas fait fonctionner le timbre de son vélo, en dévalant à toute allure dans les ruelles du bourg, ce qui excusait en partie le concurrent tamponneur. Mais tout en reprochant à ce dernier la même négligence, on ne parvint pas à lui faire expliquer pourquoi il avait coupé par ce chemin interdit, au lieu d'aller virer, comme les autres, en face du pont.

Les conclusions de l'enquête furent donc défavorables, sur ces points, à Joseph Bruche et à ses amis, complices présumés.

L'accident survenu dans la côte goudronnée fut, au contraire, mis à la charge de Carlo. On n'admit pas le dérapage comme une excuse. En outre, certains des concurrents renversés ayant été fortement contusionnés, — c'est, du moins, ce qu'ils prétendirent, — le rapport du maréchal des logis de gendarmerie conclut à une responsabilité légère du fils d'Antonio.

Le parquet, hésitant devant les résultats de l'enquête officielle, et toujours méfiant lorsqu'il s'agissait de querelles entre gens de la campagne, ordonna un supplément d'enquête. Il laissa deviner, toutefois, ses intentions qui étaient d'envoyer tout le monde en correctionnelle.

C'est alors qu'intervint la politique. Les Bruche étaient de la société Saint-Georges; ils allèrent trouver leur président, M. Rebourg, le priant d'intervenir auprès du député de l'arrondissement, afin que la commune ne connût pas cette honte de voir un de ses enfants traîné en justice par la faute d'un Italien. Tous les membres de la société de secours mutuel signèrent la protestation que Justin Laprade fut chargé de remettre au parlementaire. Cette mission revenait de droit au boulanger, car il présidait la section politique dont l'action avait été décisive aux dernières élections : cet agent électoral pouvait tout demander à son député.

Bien entendu, il eut satisfaction. Le parquet ne donna pas suite à une information qui n'était motivée, en somme, que par des incidents de fête locale. Et du moment qu'il n'y avait pas plainte...

Mais si ces incidents n'eurent pas de suites judiciaires, ils devaient avoir une importance considérable sur la vie de la bourgade et sur les rapports qu'allaient avoir entre eux, désormais, ceux qui en avaient été les auteurs ou les victimes.

Cela commença par une scène que le boulanger fit à sa fille et dont la conclusion fut cette phrase pleine d'intentions redoutables :

— Dorénavant, c'est moi qui ferai les livraisons au Touja.

Julie allait protester, jurer de sa conduite irréprochable, lorsque son père compléta sa décision d'une menace plus grave :

— Et j'ai décidé que Joseph Bruche viendrait trinquer avec nous, de temps à autre, après le souper. C'est d'accord avec son père.

Julie devint livide. C'est cela qu'ils avaient tramé les deux compères ?... Dans quel but, elle ne le savait que trop : il s'agissait, évidemment, de l'éloigner de Carlo Pastore; mais elle devinait d'autres raisons, inspirées par l'état d'esprit nouveau qui régnait dans la commune. C'était l'ancienne querelle entre la société Saint-Georges et la société Saint-André qui ressuscitait; c'était M. Rebourg contre M. Audigier, successeur de M. Lassalle; c'était la guerre entre les rouges et les tièdes, et peut-être le prétexte d'une autre guerre contre les étrangers, qu'ils fussent de Paris, d'Italie ou d'ailleurs ! Elle comprenait tout : ni sa personne ni sa dot ne devaient aller à un homme venu du dehors. Il fallait qu'elle épousât quelqu'un du pays, fût-il le plus éloigné de son cœur, de sa pensée, de son idéal intime !

Joseph Bruche, au lieu de Carlo Pastore. Oh ! elle avait deviné; mais elle n'était pas disposée à se soumettre.

Le dimanche qui avait suivi la fête, Carlo, bien remis de son accident, et son frère Guido avaient attendu en vain leurs camarades de football.

Il faisait beau, pourtant, et l'herbe de la prairie était propice aux ébats sportifs. Mais aucun joueur n'était venu, ni du bourg, ni de la côte, ni des palus; même Paulot Bussac, le fils de l'adjoint, avait oublié le chemin du Touja. Seuls, les enfants de Capella s'étaient présentés à l'heure habituelle.

Il avait été convenu, d'autre part, que Marc Audigier ne descendrait pas ce dimanche, étant tenu d'accompagner son père chez des amis, dans le Médoc. D'ailleurs, on ne pouvait plus compter sur lui pour le football, car, lorsqu'il venait au Touja, il préférait se promener dans la palu avec Milène. On eût souhaité qu'il fût là, pourtant, à cause de l'absence des autres, et aussi pour en donner l'explication.

Milène l'avait devinée, cette explication, tandis que ses frères, d'esprit moins subtil, se demandaient pourquoi leurs amis d'hier les fuyaient aujourd'hui. Rien, croyaient les Italiens, ne justifiait cette incompréhensible bouderie.

Oh ! Carlo se doutait obscurément que les bagarres du lundi de la fête devaient y être pour quelque chose; mais il n'avait eu d'histoires qu'avec Bruche, et celui-là ne jouait pas au football.

Dans sa naïveté, le jeune Italien ne soupçonnait pas que la réprobation générale venait de ce que lui et ses frères s'étaient permis de gagner les deux courses à pied, les épreuves de saut et Lina le rallye-ballon. C'était trop, beaucoup trop !

Que Carlo eût vaincu Joseph Bruche dans une course régulièrement disputée, ils l'eussent admis difficilement, parce que Bruche, champion incontesté, portait les couleurs de la commune. Toutefois, cela n'eût causé aucun scandale, en raison de l'antipathie qu'inspirait le fils du charron. Mais Carlo avait démontré publiquement la déloyauté de l'enfant du pays, attiré sur ce Cambiannais l'attention des gendarmes ! Il avait, de plus, raflé, avec ses frères et sœurs, tous les prix en espèces, et ridiculisé la jeunesse locale : chaque habitant du village avait pris sa part de l'affront infligé à ses représentants.

Il y avait aussi le souvenir du bal du dimanche soir, où Milène et Lina, reines par le charme et la distinction, attiraient tous les regards : ceux des jeunes gens, des Parisiens et des brillants messieurs descendus des châteaux...

Il y avait, encore, l'exhibition de Lina, le lendemain, en culotte courte, montrant ses jambes nues à tout le monde et se servant, pour courir, d'une bicyclette d'homme !

C'étaient là des excentricités que les gens d'ici prenaient pour des provocations.

Il y avait également — cela revenait à l'esprit du propriétaire de la moindre parcelle de terre — l'insolente réussite d'Antonio Pastore bousculant les traditions, foulant aux pieds les routines, innovant des méthodes qui l'eussent ridiculisé si elles avaient échoué, mais dont le succès était un soufflet au visage de chaque exploitant.

Cela crevait les yeux, maintenant que l'Italien avait raison. La crise était venue; le spectre de la misère hantait ceux qui, hier encore, faisaient de la culture de la vigne leur unique évangile. On était à deux mois des vendanges et, malgré la sortie de contre-boutons productifs, la récolte s'annonçait désastreuse. C'était une année de perdue. Peut-être se fût-on consolé si les cours s'étaient relevés, comme le fait se produit lorsque la récolte s'annonce déficiente. Le malheur était que le désastre de la gelée n'avait été que local : la ruine du vignoble dans la seule région de Cambian ne pouvait avoir d'influence sur les cours du département. Les prix restaient bas et la quantité infime.

Pendant ce temps, Antonio rentrait dans sa grange une abondante moisson de blé; son étable contenait, maintenant, une quinzaine de vaches aux mamelles lourdes qui, tous les jours, lui donnaient un lait de choix retenu par un hôpital de Bordeaux. Les pommes de terre grossissaient et se multipliaient dans la terre noire de la palu; le maïs achevait de mûrir au soleil d'août et, sur l'aire des prairies artificielles, séchait la troisième fauche de trèfle violet. Partout, cela sentait l'abondance et la prospérité. Jusqu'à la petite vigne blanche qui étalait son feuillage bleu de sulfate, abritant les raisins d'une première année de production !

Toute la veine était donc pour cette famille d'étrangers ?... Et dans tous les domaines où se manifestait sa diabolique activité ?...

La jalousie, au début, n'avait été qu'ironique, nuancée de scepticisme. Elle devenait haineuse depuis que l'élément indigène se sentait bafoué dans son orgueil de race et dans ce qu'il avait de plus cher au monde : sa terre nourricière.

Sans doute, les Pastore n'avaient pas eu l'intention d'exciter cette jalousie ni de faire éclore cette haine. Ils s'étaient contentés de travailler à leur manière et de vivre selon leur tempérament. Leur tort, pourtant, avait été de manquer d'esprit d'adaptation et de sens psychologique. C'étaient des simples, et personne ne leur avait conseillé d'être prudents, effacés, discrets dans leur réussite. Personne ne leur avait dit qu'ils n'étaient que des immigrés violant la règle du jeu. Le jeu, c'était de venir suppléer au manque de main-d'œuvre et de repartir après avoir fait sa pelote, pour laisser la place à d'autres immigrés. Mais s'installer sur le sol ancestral et y faire son nid était, aux yeux de tous, ici, une usurpation inacceptable !

Voilà qui justifiait amplement la suspicion des anciens et l'attitude des jeunes, revenus, enfin, au respect des usages.

Jean Bosc.

(*A suivre.*)

Traduction et reproduction interdites.

LE PAYEMENT PAR VIREMENT DE COMPTE

des dépenses de l'Etat et des collectivités

Le décret suivant, publié au *Journal officiel* du 19 mars, rend obligatoire sous certaines conditions le payement par virement de compte ou par titre de payement barré des dépenses de transports, fournitures et travaux, dépassant 3,000 francs, faites pour le compte de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics :

Décrète :

Art. premier. Les dépenses de transports, fournitures et travaux pour le compte de l'Etat et des départements dépassant la somme de 3,000 francs sont, sous réserve des exceptions visées à l'article 7 ci-après et sous les conditions indiquées au présent décret, obligatoirement payées par virement, soit à un compte courant postal, soit à un compte ouvert chez un comptable du Trésor ou dans une banque. Lorsque le compte est ouvert dans une banque, le virement peut être réalisé au moyen d'un titre de payement barré.

En ce qui concerne les dépenses de services, l'obligation du virement ne s'applique qu'aux traitements et soldes dont le montant mensuel net est supérieur à 6,000 francs. Ce montant net s'obtient en déduisant les retenues pour le service des pensions des émoluments bruts, parmi lesquels ne sont pas comprises les indemnités pour charges de famille ni, d'une façon générale, les indemnités allouées en compensation de charges effectives.

Art. 2. En vue du règlement par virement des dépenses de transports, fournitures et travaux, la désignation du compte à créditer est insérée dans les marchés, traités, procès-verbaux d'adjudication, ou figure sur les mémoires-factures ou toute autre pièce en tenant lieu; elle peut aussi être notifiée par lettre adressée par le créancier à l'ordonnateur. Les créanciers qui désirent réaliser le virement au moyen de titres de payement barrés doivent faire insérer cette clause dans les marchés, traités ou procès-verbaux d'adjudications ou l'indiquer sur les mémoires, factures ou toute autre pièce en tenant lieu ou encore en aviser par lettre l'ordonnateur.

Pour le règlement par virement des dépenses de services, la désignation du compte à créditer est mentionnée sur le mémoire ou le décompte lorsque celui-ci est certifié par le titulaire de la créance; à défaut, elle est notifiée par ce dernier au moyen d'une lettre ou d'une déclaration adressée à l'ordonnateur.

Quelle que soit la nature de la créance, le titulaire doit notifier par écrit, à l'ordonnateur, tout changement dans le numéro, la domiciliation du compte ou le mode de règlement choisi.

Art. 3. Lorsqu'il doit être procédé à un virement, le titre de payement portant indication du compte à créditer et accompagné des pièces justificatives, y compris, s'il y a lieu, la lettre visée à l'article ci-dessus, est adressée par l'ordonnateur au payeur, avec un avis de crédit.

Après avoir reconnu la régularité des pièces produites, fait application, le cas échéant, des oppositions ou autres empêchements, et contrôlé la concordance entre la désignation du titulaire du titre de payement et celle du titulaire du compte à créditer, le comptable appose sur le titre de payement la mention datée : « Vu, bons à payer ». Dans tous les cas où la somme à virer diffère de la somme mandatée par l'ordonnateur, il indique sur le titre de payement, en toutes lettres ou bien en chiffres au moyen d'un appareil à empreinte indestructible ou à l'encre indélébile, la somme à porter au crédit du compte. S'il s'agit d'un traitement ou d'une solde militaire, il indique en outre la date à partir de laquelle le compte du créancier pourra être crédité. Il prend ensuite les dispositions nécessaires pour effectuer ou faire effectuer le virement et il en informe le créancier au moyen de l'avis qui, sauf dans le cas de règlement à un compte courant postal, est transmis par l'intermédiaire de l'ordonnateur.

Dans le cas où la somme due doit être inscrite au compte d'un tiers ayant justifié de ses droits à la créance, le payeur établit, en vue du virement, un titre de payement spécial qui est ultérieurement rattaché au mandat.

Les titres de payement payables par virement de compte sont établis sur des formules dont le modèle est fixé par un arrêté du ministre des finances, du ministre de l'intérieur et du ministre des transmissions.

Les titres de payement barrés sont assujettis à la formalité du barrement général dans les conditions fixées pour les chèques bancaires par le chapitre V du décret-loi du 30 octobre 1935, unifiant le droit en matière de chèques.

Art. . Le virement est réalisé sans que le créancier ait à se déplacer ni à donner personnellement quittance; il donne lieu aux mesures ci-après :

1° Lorsque le compte du créancier est ouvert à la recette centrale des finances de la Seine, dans une trésorerie générale, une recette des finances ou une perception autorisée à recevoir les dépôts de fonds de particuliers, le comptable qui a reçu le titre de payement porte lui-même ou fait porter la somme due au crédit du compte du créancier et le reçu constatant cette opération est rattaché, pour valoir quittance, au titre de payement;

2° Lorsque le compte est ouvert à la caisse centrale du Trésor public, les mêmes règles sont suivies, mais l'exécution de l'opération n'est constatée que par une mention inscrite sur le titre de payement et signée par le caissier-payeur central;

3° Si le compte est ouvert à la Banque de France ou dans une autre banque, le règlement est opéré de la façon suivante : selon que le créancier a ou non provoqué l'émission d'un titre de payement barré :

a) Titre de payement barré : le comptable remet ou fait remettre le titre de payement à la succursale de la Banque de France ou de l'établissement désigné par le créancier. L'établissement qui a le compte ouvert sur ses livres porte sur le titre de payement une mention dûment signée constatant que la somme due a été inscrite au crédit du compte indiqué; en outre, sauf s'il s'agit de la Banque de France, le titre de payement est revêtu d'une formule d'endos au profit de la Banque de France.

Le règlement avec la Banque de France des titres de payement annotés de la mention d'exécution du virement est opéré par le trésorier-payeur général du département d'assignation et conformément à la procédure en vigueur pour les chèques;

b) Virement de compte : le comptable remet ou fait remettre le titre de payement à une succursale de la Banque de France. La Banque de France en accuse réception, retient le titre s'il la concerne, et, dans le cas contraire, le fait parvenir à la banque intéressée. L'établissement qui a le compte dans ses écritures porte sur le titre de payement une mention dûment signée constatant que la somme due a été inscrite au crédit du compte indiqué.

Le règlement avec la Banque de France des titres annotés de la mention d'exécution du virement est opéré par le comptable du Trésor accrédité auprès de la succursale de la Banque de France aux comptoirs de laquelle a été effectué le dépôt des titres de payement à payer par virement de compte.

La succursale de la Banque de France est couverte par le trésorier-payeur général du département ou par le comptable du Trésor accrédité au moyen d'un chèque;

4° Si le compte du créancier est tenu par un bureau de chèques postaux, le comptable adresse les titres de payement relevés sur un bordereau d'envoi et accompagnés d'un chèque de virement ainsi que des avis de crédit, au bureau de chèques postaux détenteur de son compte courant. Après inscription au débit du tireur, ce bureau crédite ou fait créditer les comptes des bénéficiaires. Le bureau de chèques détenteur du compte crédité certifie sur chaque titre l'exécution du virement.

Les titres de payement ainsi annotés sont renvoyés sous plis fermés au comptable titulaire du compte débité. Celui-ci demeure pécuniairement responsable dans le cas où le virement n'a pu être opéré faute de disponibilités suffisantes à son compte courant postal.

Le service des chèques postaux fait parvenir les avis de crédit aux bénéficiaires.

Art. 5. En ce qui concerne les opérations effectuées par virement à un compte de chèques postaux, la taxe prévue par la loi du 7 janvier 1918 et par le décret du 16 novembre 1939 est à la charge du créancier; elle est déduite du montant du titre de payement lors de l'arrêté de la somme nette à virer prescrit par l'article 3 ci-dessus.

Art. 6. Les titres de payement, soit appuyés des reçus visés au premier paragraphe de l'article 4 du présent décret, soit revêtus des certifications d'exécution du virement par le caissier-payeur central du Trésor, les banques ou les bureaux de chèques postaux visés aux paragraphes 2 à 4 de l'article 4 ci-dessus et accompagnés, lorsqu'il y a lieu, des pièces justificatives de l'ordonnancement constituent la décharge du comptable.

Art. 7. L'obligation du virement inscrite à l'article 1er du présent décret n'est pas applicable :

1° Aux sommes dues par une collectivité publique à l'Etat, aux départements, aux communes et aux établissements publics;

2° Aux créances dont les titulaires sont décédés;

3° Aux créances qui sont l'objet de saisies-arrêts, oppositions, cessions transports ou dont les titulaires ont été déclarés en faillite ou en liquidation judiciaire;

4° Aux créances indivises;

5° Aux sommes dues à titre de traitement, indemnités, soldes ou accessoires de solde aux fonctionnaires, officiers, militaires et marins de toutes catégories sur le point de quitter pour raisons de service le territoire métropolitain;

6° A toutes créances pour lesquelles l'acquit donné par le titulaire seul ou son représentant légal ne constituerait pas décharge libératoire pour l'Etat ou le département;

7° Aux dépenses assignées sur la caisse des payeurs aux armées.

Art. 8. Dans tous les cas où il n'est pas obligatoire, le payement par virement des créances, de quelque nature qu'elles soient, sur l'Etat ou les départements, autres que celles désignées au paragraphe 1er de l'article 7 du présent décret, peut, sous les réserves indiquées aux trois alinéas qui suivent, être obtenu à titre facultatif, sur demande comportant désignation du compte à créditer adressée soit à l'ordonnateur, soit au comptable-payeur par le créancier ou ses ayants-droit.

Si pour un motif quelconque, dans les cas visés aux paragraphes 2 à 6 de l'article précédent, le virement demandé par le créancier n'est pas réalisable, la demande de virement est nulle et non avenue. Avis motivé en est donné par le payeur soit à l'ordonnateur si la demande de virement a été adressée à celui-ci, soit directement au créancier dans le cas contraire.

Exception faite pour les arrérages de pensions payables sur livrets à coupons, le règlement par virement n'est pas applicable aux payements qui sont subordonnés à la communication par l'intéressé de son titre de créance.

Les conditions auxquelles sera subordonné le règlement par virement des dépenses payables par les payeurs aux armées seront fixées par le règlement spécial du service de la trésorerie aux armées.

Lorsqu'il a reçu une demande de règlement par virement ou par titre de payement barré, le payeur établit un titre de payement contenant toutes les indications permettant l'exécution de l'opération ou mentionne, sur le titre de payement délivré par l'ordonnateur, l'indication du compte à créditer. Il appose sur le titre de payement la mention datée : « Vu, bon à payer » et dans tous les cas où la somme à virer diffère de la somme inscrite par l'ordonnateur sur le titre de payement, il indique, en toutes lettres ou bien en chiffres, au moyen d'un appareil à empreinte indestructible ou à l'encre indélébile la somme à porter au crédit du compte du créancier; dans le cas de règlement par titre de payement barré, il revêt celui-ci du barrement général prévu au dernier alinéa de l'article 3 du présent décret. Le payeur procède aux autres formalités prévues au deuxième alinéa de l'article 3 du présent décret, mais il demeure chargé de faire parvenir directement au créancier, aux frais de ce dernier, l'avis d'exécution du virement si cette opération est réalisée au crédit d'un compte autre qu'un compte de chèques postaux.

Tout titre de payement, lorsqu'il a été visé par le comptable assignataire pour être acquitté en numéraire, peut être transformé par le bénéficiaire en un titre de payement barré; le bénéficiaire remet à la banque détentrice de son compte le titre de payement, après l'avoir revêtu du barrement général, ainsi que d'une mention datée et signée désignant ladite banque et le numéro du compte à créditer.

Art. 9. Les sommes dues par les communes et établissements publics sont, sur la demande du créancier, payables par titres de payement barrés ou par virement soit à un compte courant postal, soit à un compte ouvert chez un comptable du Trésor ou dans une banque.

Le virement est effectué dans les conditions prévues aux articles 2, 3, 4, 5, 6 et 8 du présent décret.

Art. 10. Les dépenses de transports, fournitures et travaux n'excédant pas 1,500 francs et les dépenses de traitements, salaires ou accessoires à ces traitements ou salaires dont le montant mensuel net n'excède pas 6,000 francs à la charge de l'Etat, des départements et des communes et des établissements publics sont payables par mandats-cartes postaux aux frais des intéressés et sur leur demande.

Lorsque la demande en a été faite sur la facture ou sur le mémoire ou par lettre adressée à l'ordonnateur, celui-ci transmet au comptable les titres de payement accompagnés des mandats-cartes préparés par ses soins avec, s'il y a lieu, le bordereau en usage à la poste.

Si la demande est présentée par lettre au payeur, après délivrance de titres de payement par l'ordonnateur ou établissement du titre de payement par le payeur, il appartient à celui-ci de préparer les mandats-cartes et, s'il y a lieu, le bordereau postal.

Après avoir effectué les vérifications réglementaires et s'être assuré de la concordance des mandats-cartes avec les autres pièces, le comptable remet avec le bordereau les mandats-cartes au receveur des postes et tient compte à ce dernier de leur montant contre autant de reçus qu'il y a de mandats-cartes. Ces reçus, qui restent exempts de timbre, sont rattachés, pour valoir quittance, aux titres de payement qui sont accompagnés, le cas échéant, des lettres des créanciers demandant le payement sous cette forme.

Art. 11. Peuvent être payées par virement de compte dans les conditions prévues aux articles 2 à 8 du présent décret ou par mandats-cartes conformément aux dispositions de l'article 10 :

Les dépenses de l'administration des postes et des télégraphes;

Les dépenses budgétaires de la Caisse nationale d'épargne;

Les dépenses de l'Imprimerie nationale et de l'administration des monnaies et médailles;

Les dépenses de la Caisse des dépôts et consignations lorsqu'elles font l'objet d'un mandat ou d'un ordre de payement établi soit par l'ordonnateur, soit, en ce qui concerne les services dans les départements, par un préposé de cette caisse.

Les comptables de ces administrations ou services procèdent, dans les conditions prévues par les trésoriers-payeurs généraux, aux opérations prescrites par les articles susvisés.

Les cautionnements définitifs d'adjudicataires pour le compte de l'Etat et des départements supérieurs à 3,000 francs sont obligatoirement remboursés par la Caisse des dépôts et consignations au moyen de virements de compte en conformité de l'article 1er du présent décret.

Art. 12. Aucune saisie-arrêt ou opposition, aucun transport ou cession; aucune signification ayant pour objet d'arrêter le payement de la créance ne peuvent avoir d'effet en ce qui concerne la somme portée au titre de payement s'ils interviennent après que le comptable a revêtu ce titre de la mention : « Vu, bon à payer », en vue du règlement par virement, ou déposé le mandat-carte à la poste.

Art. 13. Des dérogations aux conditions d'exécution des virements pourront être exceptionnellement apportées par arrêté du ministre des finances, sous réserve que les payements soient toujours réalisés par un jeu d'écritures et sans déplacement de numéraire.

Toutefois, lorsqu'il s'agira de dérogations aux conditions d'exécution des virements postaux, l'arrêté susvisé devra être pris d'accord avec le ministre dont dépend l'administration des postes et des télégraphes.

Art. 14. Lorsque, par application des dispositions prises dans le cadre du décret du 1er septembre 1936, portant réforme de la comptabilité publique, la mise en payement d'une créance nécessite l'établissement d'un mandat et d'un bon de caisse, ces deux documents relatent le mode de payement choisi par le créancier, mais seul le bon de caisse comporte le « Vu, bon à payer », ainsi que le barrement général lorsqu'il y a lieu, et est revêtu des certifications ou accompagné des justifications constatant que la somme à payer a été portée au crédit du compte du créancier.

Art. 15. Sont abrogés les décrets du 11 décembre 1927 et du 13 octobre 1939.

Ces mesures ont été prises à la suite de l'intervention au Sénat de M. Mireaux, qui avait souligné les avantages que présenterait le payement par chèques, pour la réduction de la circulation fiduciaire.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Trois jours sans viande

Ils commencent aujourd'hui, ces trois jours, et ce seront, chaque semaine, le lundi, le mardi et le mercredi. On ne trouvera dans les restaurants ni bœuf, ni veau, ni mouton, ni cheval, ni porc, ni abats ou conserves d'aucune sorte. On mangera seulement de l'agneau, de la volaille et du lapin. Dans certains départements, les jours de restriction varient, les arrêtés préfectoraux s'appuyant sur des raisons locales, mais n'en prescrivant pas moins les restrictions trihebdomadaires.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Pour trouver des médicaments la nuit

La préfecture de police communique :

Il arrive fréquemment que des personnes ayant un besoin urgent de médicaments pendant la nuit recherchent vainement une pharmacie susceptible de délivrer les produits nécessaires. Le public est informé qu'il peut s'adresser soit aux commissariats, soit, après 22 heures, dans les postes de police, où lui seront indiquées les officines les plus proches où il pourra obtenir satisfaction à toute heure de la nuit.

HIPPISME

Courses à Auteuil

Le prix du Président de la République, qui se courait généralement le jour de Pâques, est remis cette année à dimanche prochain. Mais le programme d'hier n'en a pas moins été très intéressant, car il comportait le classique grand prix du Printemps, haies, handicap, 75,000 francs, 4,100 mètres.

La course fut chaudement disputée d'un bout à l'autre pas ses 14 concurrents, et ce n'est qu'à la fin que le poids léger grand favori Kid's Legend (17 fr.), à M. R. Bedel, vint par l'extérieur enlever brillamment la victoire, de deux longueurs, à Quinola et Oli Pacha, séparés par trois quarts de longueur.

Autres gagnants : Jaseur (19 fr. 50); Le Chevreuil (30 fr.); Smart (8 fr. 50); Le Philippéion (24 fr.); Khasnadar (11 fr.); Chamerops (13 fr.).

LES SPORTS

CROSS-COUNTRY

Le cross-country international des juniors

Le cross-country annuel des Six nations a été remplacé, pour la période de guerre, par un cross international des juniors auquel ont participé hier, au bois de Boulogne, sur un parcours de 7 kil. 700, les jeunes athlètes de Grande-Bretagne, de Belgique et de France. On assista à une lutte homérique entre l'Anglais F. S. Aaron, qui remporta l'épreuve de justesse, et le Français Cottin, du Club athlétique des Sports généraux. L'équipe française s'est classée première dans le classement par équipes. Voici les résultats techniques :

Classement individuel. — 1. F.-S. Aaron (Angl.), les 7 km. 700 en 27 m. 51 s. 2; 2. Cottin (Fr.), 28 m.; 3. Timmins (Angl.), 28 m. 9 s.; 4. Poirot (Fr.), 28 m. 19 s.; 5. Derrough (Fr.), 28 m. 24 s.; 6. Silvestri (Fr.); 7. Boutin (Fr.); 8. Charlesworth (Angl.); 9. Cole (Angl.); 10. Contat (Fr.); 11. Minjollou (Fr.); 12. Lévêque (Fr.); 14. Reiff (Belg.); 15. Verlinden (Belg.); 16. Dubreucq (Belg.); 17. Harrisson (Angl.); 18. De Roose (Belg.); 19. Vandebossche (Belg.); 20. Van Dyck (Belg.); 21. Van Sterdegem (Belg.); 22. Nichols (Angl.); 23. Brian Riley (Angl.); 24. Brochart (Belg.).

Classement par équipes. — 1. France, 34 points; 2. Grande-Bretagne, 60 points; 3. Belgique, 102 points.

FOOTBALL

Le championnat de France de football

Le championnat de France de football s'est poursuivi, hier, dans la division Nord. Le Racing-Club de Paris a été encore battu. Les résultats enregistrés ont été les suivants :

Rouen bat Racing	3 à 1
Reims bat le Havre	4 à 1
Lens bat C. A. P.	4 à 4
Red Star bat Boulogne	6 à 1
Arras bat Excelsior	4 à 0

Classement. — Rouen, 14 pts; Reims, 13 pts; le Havre, 12 pts; Lens, 10 pts; C. A. P., 8 pts; Excelsior et Arras, 7 pts; Racing, 5 pts; Red Star et Boulogne, 3 points.

RUGBY

La division marocaine bat le Racing-Club de France

L'équipe de la division marocaine, composée d'originaires de Biarritz, Pau, Bayonne et Bordeaux, a pris hier, à Jean-Bouin, sa revanche sur le Racing-Club de France, qui l'avait battue il y a un mois (6 à 3). En effet, c'est par 25 points (7 essais, 2 buts) que les militaires ont battu les civils, dont l'équipe était, il est vrai, très « mixte. »

FAITS-DIVERS

Discussion tragique. — Dans la soirée d'hier, rue d'Argenteuil, à Nanterre, au cours d'une discussion, Pierre Grandin, demeurant 30, rue Gutenberg, à Nanterre, a tiré une balle de revolver sur Marcel Guercener, demeurant dans la même localité. Ce dernier, gravement atteint, a été transporté à l'hôpital de Nanterre. Le meurtrier a été arrêté.

Meurtrier par compassion. — Le cheminot Dominique Bec, âgé de 56 ans, des ateliers de fabrication (anciennement S. N. C. F. d'Arles), a tué de deux coups de fusil, alors qu'elle dormait profondément, sa fille Henriette, âgée de vingt ans. S'il faut en croire le meurtrier, qui s'est immédiatement constitué prisonnier, c'est pour mettre fin aux souffrances de sa fille qu'il aurait décidé de la tuer. Elle souffrait, en effet, de troubles mentaux et aurait été internée à deux reprises pour aliénation mentale.

Accidents de la circulation. — A la limite des communes du Crès et de Castelnau-le-Lez, une voiture automobile, venant de Montpellier et conduite par un militaire en permission, a heurté et renversé un piéton, M. Pierre Toulouse, 55 ans, chanteur ambulant, né à Marchiennes (Nord), qui conduisait une voiture à main. Dans le choc, la victime a été projetée à terre et a expiré quelques instants après.

— Mme Salvetat, âgée de 29 ans, qui se rendait à bicyclette de Pennautier (Aude) à Pezens, a été renversée par une automobile sur la route de Carcassonne à Toulouse. Conduite dans une clinique de Carcassonne par l'automobiliste, qui n'a pas fait connaître son identité, elle a dû subir l'opération du trépan. Son état est désespéré.

NOTES INFORMATIONS FINANCIÈRES

NEW-YORK, 24 mars

BOURSE DE NEW-YORK. — Incluse entre deux jours de vacances, la séance de samedi a été calme et les mouvements de cours ont été très modestes. On a noté cependant la fermeté de valeurs d'aviation et de quelques spécialités. Il a été traité 390,000 actions sur le marché officiel contre 530,000 à la séance précédente.

Voici les indices : valeurs industrielles, 140 90 contre 140 93; chemins de fer, 22 34 contre 22 40; valeurs diverses, 105 33 contre 105 37.

	Clôt. pr.	23 mars		Clôt. pr.	23 mars
U. S. Steel....	55 1/2	55 1/4	Standard Oil of N.-J..	43 3/8	43 3/8
Generl Electr.	38 1/2	38 1/2	Socony.......	.. ./.	11 1/2
Generl Motors	54 ./.	54 ./.	Anaconda....	28 1/4	28 1/8
Americ. Can..	114 1/4	114 1/2	Kennecott....	35 7/8	35 3/8
Amer. Telep..	171 3/4	171 3/4	Bethlehem ...	75 ./.	74 3/4
Radio	6 1/4	6 1/4	Montgomery.	53 1/4	53 3/4
Westinghouse	111 1/8	111 1/2	Allied Chem..	178 ./.	179 ./.
Canad. Pacific	5 7/8	5 7/8	Du Pont......	185 5/8	186 1/4
N. Y. Central.	15 5/8	15 1/4	J. I. Case.....	67 1/8	.. ./.
Pennsylvania	21 5/8	21 3/4	American Tobacco ...	88 7/8	89 1/2
UnionPacific.	.. ./.	95 1/2			

MARCHE DES CHANGES. — 23 mars. — Londres 3,71 3/8 contre 3,72 1/4. Paris 2,10 5/8 contre 2,11.

La parité en francs est de 178,631 pour la livre sterling et de 47,47 pour le dollar.

THÉATRES

Ce soir :

— Athénée. — *Ondine*, de Jean Giraudoux, avec Louis Jouvet, Madeleine Ozeray, Félix Oudart, R. Bouquet, A. Bovério, Raymone, Bogar, Rignault.

Nouvelles :

— La Comédie-Française a reçu *la Clef des champs*, de M. Stève Passeur.

Jeudi 28 mars, à 14 h. 30, au tarif des matinées classiques : *le Malade imaginaire*, et *la Double inconstance*.

— Odéon. — Par autorisation spéciale de M. Henry Bernstein, M. Henri Rollan jouera Alceste du *Misanthrope*, jeudi 28 mars, en matinée, avec Mlles Alice Field (Célimène), Lily Mounet (Arsinoe), Michèle Verly (Eliante); MM. Francœur (Philinte), Roger-Weber (Oronte), Guy Parzy (Acaste), Robert Murzeau (Clitandre), Jean Schneider (Dubois), Baconnet (Basque), Léo Peltier (Garde). Le spectacle se terminera par *les Plaideurs*, avec MM. Raoul Marco (pour la première fois Petit Jean), Georges Adet (l'Intimé), Baconnet (Dandin), Fournier (pour la première fois Léandre), Darras (Chicaneau), Jean Schneider (Souffleur), Charpentier (Valet); Mmes Blanche Dars (la Comtesse), Monique Mélinand (Isabelle).

SPECTACLES DU LUNDI 26 MARS

Opéra, 16 h. : Aïda.
Opéra-Comique, 20 h. 15 : la Tosca.
Odéon, 20 h. 15 : Ces dames aux chapeaux verts.
Ambassadeurs, 20 h. : Elvire.

ELVIRE POPESCO — TH. DES AMBASSADEURS — HENRI ROLLAN
ELVIRE
PAR HENRY BERNSTEIN
JEANINE CRISPIN — JULIEN CARETTE

Antoine, 20 h. 15, la Familiale.
Atelier, 19 h. : Richard III.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 15 : Fascicule noir.
Châtelet, 20 h. : le Tour du monde en 80 jours.
Daunou, 20 h. 30 : Mon gosse de père.
George-VI, 20 h. 30 : J'ai 17 ans.
Grand-Guignol, 20 h. 30 : le Laboratoire des hallucinations.
Madeleine, 20 h. : C'était... histoire de rire.
Marigny, 20 h. 15 : Banco.
Michel, 20 h. : Ces monstres sacrés.
Mogador, 20 h. 15 : les Cloches de Corneville.
Montparnasse, 19 h. 30 : Maya.
Nouveautés, 17 h. 30, 20 h. 30 : En pleins nerfs.
Œuvre, 19 h. 30 : Roi de France.
Optimistes, 15 h., 20 h. 30 : Quelque part... à Paris.
Palais-Royal, 17 h. 15, 20 h. 30 : Permission de détente.
Théâtre de Paris, 20 h. : Nous ne sommes pas mariés.
Variétés, 20 h. 30, 14 h. 30 : Ma belle Marseillaise.

MUSIC-HALLS

A. B. C., 20 h. 30, 14 h. 45, 17 h. 15 : Drôle de revue.
Etoile-Palace, 15 h. 20 h. 30 : Spectacle de music-hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, attractions.
Chez elle. — Dîner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's (Opéra 68-32). — Thés, dîners dansants.

LE CINÉMA

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : La Famille Duraton.
Cinévog-Saint-Lazare : Fric-Frac.
Colisée : les Musiciens du ciel.
Corso : Ils étaient 9 célibataires.
Gaumont-Palace : Pièges.
Impérial : Pièges.
La Royale : l'Homme du Niger.
Le Français : Sans lendemain.
Les Portiques : l'Homme du Niger.
Lutetia : le Bandit improvisé.
Madeleine : Battement de cœur.
Marignan : Sérénade.
Marivaux : l'Homme qui cherche la vérité.
Moulin-Rouge : Menaces.
Normandie : les Cadets de Virginie, Caprice d'un soir.
Olympia : Après Mein Kampf, Mes crimes.
Paramount : l'Emigrante.
Royal-Pathé : M. Brotonneau, Merlusse.
Saint-Didier : Vous ne l'emporterez pas avec vous.
Studio de l'Etoile : le Danube bleu.
Victor-Hugo : Fric-Frac, les Conquêtes de César.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : Lune de miel à Bali.
Balzac : Filles courageuses.
Biarritz : M. Smith goes to Washington.
Caméra : l'Ile au trésor, Katia.
Champs-Elysées : En Français... Messieurs.
Ciné-Opéra : l'Autre.
Le César : l'Espion noir.
Le Paris : La Mousson.
Lord-Byron : le Mystère de la maison Norman.
Marbeuf : l'Amour frappe André Hardy.
Max-Linder : l'Espion noir.
Rex : Pacific Express.
Studio de l'Etoile : le Danube bleu.
Triomphe : Good bye Mr. Chips.
Ursulines : l'Ange bleu.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

PROPRIETES

Belle propriété de 160 ha. dont 1/2 prairies, Maison de maîtres parfait état 9 pièces, écuries modernes. Prix : 575,000 francs. Tous genres propriétés rapport, agrément. **Agence PELE**, Angoulême (Charente.).

LOCATIONS

A LOUER NEUILLY, 9, rue Borghèse, hôtel particulier, grand jardin, garage, 5 pièces, 2 bains, dernier confort. Suf. 13.50.

DIVERS

ACHETONS COMPTANT tous bijoux, argenterie, bibelots, dentiers, etc. Se rend à domicile. Saquel, 11, Fbg-Montmartre, Paris. Pro.80.04.

SOUVENIRS DE 1914

Vous souvenez-vous de l'autre guerre? Vous souvenez-vous de nos millions de tués, de nos départements dévastés? Si nos pertes sont minimes, si l'intégrité de notre territoire est respectée, nous le devons aux bons d'Armement.

T. S. F.

Emissions du « Centre d'information »

Informations : sur tous les postes émetteurs français, sauf Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30 (revue de presse); 19 h. 30, 21 h. 30, 23 h. 30.
Sur Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 13 h. 30 (revue de presse); 20 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30.

Paris-P.T.T. et chaîne régionale : actualités et reportages, 13 h. 30 et 20 h.; Ce que vous devez savoir, 7 h. 30; Emission agricole (mardi et vendredi), 13 h. 45.

Emissions recommandées du lundi 25 mars

Radio-Paris : **18 h. 15**, Sonate de Grieg, pour violon et piano; **18 h. 45**, Provinces anglaises, par L. Jouvet; **19 h. 3**, Tirage de la Loterie nationale; **19 h. 30**, « la Belle marinière », de Marcel Achard, avec la Comédie-Française; **20 h. 45**, Trio d'anches de Paris; **21 h. 45**, La vie qui chante au pays des étoiles; **22 h. 15**, Débarquement à la Nouvelle-Orléans (A. Demaison); **22 h. 45** et **23 h. 45**, Concert de nuit par l'Orchestre national.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : **18 h. 15**, Le chansonnier Mauricet; **18 h. 30**, Quart d'heure du soldat; **19 h. 45**, Violon, par Denise Soriano; **20 h. 30**, Emission lyrique; **21 h. 45**, Ce qu'un Allemand ne peut plus entendre; **22 h. 30**, Pages du « Voyage sentimental », de Sterne; **23 h. 15**, Mélodies, par Martha Angelici; **23 h. 45**, Pages de Théophile Gautier.

Tour Eiffel : **18 h. 45**, Rennes : Musique de chambre; **22 h. 45**, Concert par l'ensemble Gentil.

Programmes du mardi 26 mars

Radio-Paris : **7 h. 30**, Cours d'anglais; **11 h. 50**, Soliste; **12 h.**, Causerie israélite; **12 h. 15**, Mélodies; **12 h. 45**, Violoncelle; **13 h.**, Connaissance de l'ennemi, par M. Susini; **13 h. 15** et **13 h. 45**, Quatuor de clarinettes; **14 h. 10**, Piano; **14 h. 20**, Causerie de Léandre Vaillat : « Les étoiles de la danse »; **15 h.**, Sketch, de Gil Marchex; **15 h. 30**, Emission théâtrale, avec Ch. Dullin; **16 h. 30**, Mélodies, par Renée Destanges; **16 h. 45**, Chansons populaires et la vie en Angleterre; **17 h.**, Chansons; **17 h. 15**, Instruments anciens et mélodies; **17 h. 55**, Causerie de M. Emile Henriot : « Héros de légendes »; **18 h. 15**, Sonate de Grieg, par Mme Durand-Texte et G. Bouillon; **19 h.**, Musique légère; **19 h. 30**, Musique de chambre; **20 h. 45**, théâtre : « le Bonheur de Suzanne », de Roger Ferdinand; **21 h. 45**, « les Mille et une nuits », d'après J.-C. Mardrus; **22 h.**, Chansons du coin de la rue; **22 h. 45** et **23 h. 45**, Musique variée.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : **6 h. 45**, **7 h. 45**, **8 h. 15**, Musique enregistrée; **11 h. 15**, Causeries et poèmes; **11 h. 45** et **18 h. 30**, Quart d'heure du soldat; **12 h.**, Duettistes sud-américains; **12 h. 15**, Chansons; **12 h. 45** et **14 h.**, Concert par l'orchestre de Lyon; **17 h. 30**, Mélodies; **17 h. 45**, Chansons, par Nadia Dauty; **18 h.**, Les petites difficultés de la vie, par Gérard Bauer; **18 h. 15**, Georgius; **19 h. 48**, Piano par Lucien Würmser; **20 h. 30** et **22 h.**, Concert par l'Orchestre national et la chorale Raugel; **23 h. 15**, Concerto de violon, de Vivaldi.

Tour Eiffel : **18 h. 45**, Musique de chambre; **21 h. 45**, Rêves (R. Wagner); **22 h. 45**, Trio, de Saint-Saëns.

Poste Parisien : **8 h. 5**, Concert; **11 h. 45**, Quart d'heure du soldat; **12 h.**, Cocktail du jour; **12 h. 47**, Orchestre Godefroy Andolfi; **18 h. 15**, Emission protestante; **19 h. 15**, Quart d'heure du permissionnaire; **19 h. 50**, Les incollables; **20 h. 20**, Lys Gauty; **20 h. 35**, Soir de Paris; **21 h.**, Une nouvelle adaptée; **21 h. 50**, La danse vous parle; **23 h. 15**, Jazz.

Radio-Cité : **11 h. 30**, Orchestre; **12 h. 45**, Chanson à l'inconnue; **13 h.**, Trois de chez nous; **13 h. 45**, « la Jolie fille de Perth » (Bizet); **17 h. 30**, Moment musical; **18 h.**, Pour nos soldats; **19 h. 15**, D'un jour à l'autre; **19 h. 45**, Vedette du jour; **20 h.**, La bonne Antenne, avec Jane Sourza; **20 h. 30**, Sketch, de Souplex; **20 h. 40**, Variétés; **21 h. 45**, Disques rares; **23 h. 15**, Tangos.

Radio-37 : **8 h. 5**, Variétés du matin; **12 h.**, Repos après la soupe; **12 h. 45**, Cantine Radio-37; **13 h. 5**, Jean Patart; **13 h. 20**, Musique gaie; **17 h. 50**, La chanson de l'eau; **19 h. 15**, Promenades musicales; **19 h. 45**, L'album des vieilles chansons; **20 h. 5**, Orchestre (sélection Pasdeloup); **21 h. 45**, Cabaret des illusions; **23 h. 15**, Musique douce.

Ile-de-France : **12 h. 5**, Chant; **13 h.**, Orchestre Vacher; **13 h. 30**, Opérettes; **14 h. 45**, Orchestre symphonique; **16 h. 30**, Honolulu; **17 h. 30**, Fantaisie : « Le bistrot »; **19 h. 45**, Petit orchestre; **20 h.**, Pots-pourris de chansons; **20 h. 30**, Toni Bert; **22 h.**, Evocation : Soirs d'ici et d'ailleurs; **22 h. 35**, Danses.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 26 MARS 1940

Variété historique

NAPOLÉON A-T-IL VOULU ENVAHIR L'ANGLETERRE ?

Au nombre des rodomontades proférées par Hitler dans ses divers discours, on a remarqué cette affirmation que l'Angleterre n'était plus une île et que l'un des projets du Führer était de l'envahir quelque jour ou quelque nuit à l'aide de sa flotte et de ses bombardiers aériens. Telle fut la substance de sa plus récente menace contre l'« ennemi n° 1 », menace accompagnée de ses sarcasmes habituels et des violences oratoires qui sont dans sa manière, menace qu'il se flatte de réaliser à plus ou moins longue échéance.

Ainsi donc, pour Hitler, l'Angleterre n'est pas plus invulnérable qu'elle ne semblait l'être au Premier Consul quand Bonaparte méditait de débarquer dans l'île et d'imposer aux Anglais une Constitution s'inspirant des idées de la Révolution française. La volonté de celui qui devait devenir l'empereur des Français était, à cette époque-là, d'instaurer chez nos voisins, devenus nos alliés, le régime de liberté et d'égalité dont il avait formé le projet de les doter. Elle ne saurait donc entrer un instant en parallèle avec le présomptueux dessein de Hitler qui prétend, au contraire, les soumettre à sa domination après les avoir anéantis, et l'on entend bien que, pas plus à ce propos qu'à tout autre, il ne saurait y avoir de commune mesure entre un homme de guerre et de génie tel que Napoléon et l'actuel chancelier du Reich.

Bien qu'aucune comparaison ne puisse être établie entre deux conceptions beaucoup trop différentes dans leur essence et leur audace, ainsi qu'entre deux hommes dont les noms ne sauraient être rapprochés, il n'est cependant pas sans intérêt, nous semble-t-il, de rechercher dans les paroles mêmes de Napoléon par quelles voies et quels moyens l'empereur avait jugé pouvoir effectuer en Angleterre un débarquement efficace.

La lecture du *Mémorial de Sainte-Hélène* satisfait largement cette curiosité, légitime eu égard aux circonstances actuelles, celle de l'ouvrage de Barry O'Meara, *Napoléon dans l'exil*, bien qu'écrit par un Irlandais, chirurgien de la marine royale, confirmant en tout point les propos tenus par l'empereur au comte Las Cases. Une telle prospection est, d'ailleurs, fertile en enseignements de tout genre, certains se rattachant par plus d'un côté à la plus saisissante actualité.

Le projet de débarquement du Premier Consul

On sait que Las Cases était un ancien émigré, attaché aux Bourbons, qui avait assez longtemps séjourné en Angleterre. Il raconte dans le *Mémorial* (1) qu'au cours de ses nombreuses conversations avec l'empereur — et son témoignage est digne de foi — Napoléon lui demanda un jour :

« Ont-ils eu bien peur [les Anglais] de mon invasion en Angleterre ? Quelle fut alors l'opinion générale à ce sujet ? »

Le comte Las Cases lui répondit :

« Sire, je ne saurais vous le dire, j'étais déjà repassé en France. Mais, dans les salons de Paris, nous en faisions des gorges chaudes, et les Anglais qui s'y trouvaient faisaient comme nous ; nous racontions que chacun, jusqu'à Brunet même, s'en moquait, et que vous aviez fait mettre ce dernier en prison pour avoir eu l'insolence de plaisanter dans ses rôles avec des coquilles de noix dans une cuvette, ce qu'il appelait travailler aussi à sa petite flottille... »

C'est alors que l'empereur observa : « Eh bien! vous avez pu en rire à Paris, mais Pitt n'en riait pas dans Londres; il eut bientôt mesuré toute l'étendue du danger ; *aussi me jeta-t-il une coalition sur le dos au moment où je levais le bras pour frapper.* Jamais l'oligarchie anglaise ne connut de plus grand péril. Je m'étais ménagé la possibilité du débarquement; je possédais la meilleure armée qui fut jamais, celle d'Austerlitz, c'est tout dire. Quatre jours m'eussent suffi pour me trouver dans Londres; je n'y serais pas entré en conquérant, mais en libérateur : j'aurais renouvelé Guillaume III, mais avec plus de générosité et de désintéressement. La discipline de mon armée eût été parfaite, elle se fût conduite à Londres comme si elle eût été encore dans Paris: point de sacrifices, pas même de contributions exigées des Anglais; nous ne leur eussions pas présenté des vainqueurs, mais des frères qui venaient les rendre à la liberté, à leurs droits. »

Napoléon fit remarquer à Las Cases qu'il était alors premier consul et que son dessein était d'opérer « du midi au nord, sous les couleurs républicaines, la régénération européenne » qu'il fut plus tard sur le point d'opérer, « du nord au midi, sous les formes monarchiques », ajoutant : « Jamais projet plus large dans les intérêts de la civilisation ne fut conçu avec des intentions plus généreuses et *n'approcha davantage de son exécution* », précisant que les obstacles qui l'avaient fait échouer, au cours de son règne, n'étaient pas venus des hommes, mais des éléments : la mer dans le Midi, l'incendie de Moscou, les glaces de l'hiver, l'eau, l'air, le feu, toute la nature!

Revenant sur son projet d'invasion en Angleterre, il développa celui-ci en ces termes : « On croyait que mon invasion n'était qu'une vaine menace, parce qu'on ne voyait aucun moyen raisonnable de la tenter; mais je m'y étais pris de loin, j'opérais sans être aperçu; j'avais dispersé tous nos vaisseaux, les Anglais étaient obligés de courir après sur les divers points du globe; les nôtres, pourtant, n'avaient d'autre but que de revenir à l'improviste et, tous à la fois, se réunir en masse sur nos côtes. Je devais avoir soixante-dix ou quatre-vingts vaisseaux français ou espagnols dans la Manche : j'avais calculé que j'en demeurerais maître pendant deux mois; j'avais trois mille ou quatre mille petits bâtiments qui n'attendaient que le signal; mes cent mille hommes faisaient chaque jour la manœuvre de l'embarquement et du débarquement; ils étaient pleins d'ardeur et de bonne volonté, l'entreprise était très populaire parmi les Français, et nous étions appelés par les vœux d'une grande partie des Anglais. Mon débarquement opéré, je ne devais calculer que sur une seule bataille rangée; l'issue n'en pouvait être douteuse et la victoire nous plaçait dans Londres, car le local du pays n'admettait point de guerre de chicane; ma conduite morale eût fait le reste. Le peuple anglais gémissait sous le joug de l'oligarchie; dès qu'il eût vu son orgueil ménagé, il eût été tout aussitôt à nous; nous n'eussions plus été pour lui que des *alliés* venus pour le délivrer. Nous nous présentions avec les mots magiques de liberté, d'égalité, etc... »

Las Cases termine ce récit, que lui fit l'empereur le 3 mars 1816, de la façon que voici :

« *Et après être revenu encore à une foule de petits détails d'exécution tous admirables, et avoir fait remarquer à combien peu il avait tenu que le tout ne s'exécutât*, il s'est interrompu assez brusquement, disant : « Mais sortons, allons faire un tour », et nous avons été nous promener dans le jardin. »

Il est regrettable, certes, que le mémorialiste de Sainte-Hélène n'ait pas cru devoir donner ces détails d'exécution « tous admirables » qu'eût mis en œuvre Napoléon pour assurer le succès de sa descente et de son expédition en Angleterre, mais l'on voit, par la déclaration même de l'empereur, ce qui l'empêcha de les entreprendre : la coalition formée par Pitt au moment où il allait « lever le bras pour frapper ».

Le projet qu'il avait conçu était donc bien réel et sérieux, mais son objet n'était nullement d'abattre l'Angleterre, seulement l' « oligarchie » régnante, et c'était le cœur du peuple, le cœur de la « canaille », comme il disait par une extension sans signification méprisante, qu'il voulait conquérir.

L'amitié des Français et des Anglais

Cette idée de sceller des liens d'amitié entre les Français et les Anglais, Napoléon devait l'exprimer de nouveau deux ans plus tard, au cours de l'un de ses entretiens avec le chirurgien O'Meara, qui rapporte en ces termes (2) les paroles qu'il prononça à ce propos :

« *Il aurait été très facile de rendre les Français et les Anglais amis et de leur donner de l'attachement les uns pour les autres. Les Français ont toujours estimé les Anglais pour leurs qualités nationales; et, où l'estime existe, l'amitié naît bientôt, si l'on sait s'y prendre :* ces deux sentiments ont une très grande analogie. J'ai, moi-même, fait beaucoup de mal à l'Angleterre, et mon intention était de lui en faire bien davantage si vous eussiez continué la guerre; mais je n'ai jamais cessé de vous estimer. »

Précédemment, O'Meara avait fait remarquer à Napoléon (3) qu'il lui avait une fois entendu dire que son intention était de joindre l'Angleterre à la France s'il se fût trouvé assez fort. L'empereur lui avait répondu : « J'ai dit que je n'aurais pu réunir deux nations aussi dissemblables. Si j'eusse réussi dans la descente que j'avais projetée, mon intention était d'abolir la monarchie et d'établir une république à la place de l'oligarchie qui vous gouverne. *J'aurais séparé l'Irlande de l'Angleterre* et fait de la première une république indépendante. Non, non, je les aurais abandonnées à elles-mêmes, après avoir jeté les semences du républicanisme dans leur *morale* [moral]. »

Il revint une autre fois sur ce même sujet et donna des précisions sur ce qui devait, selon lui, se produire dans le pays qu'il aurait vaincu.

Ce qui se serait passé...

« Si j'eusse réussi à opérer mon débarquement, je ne doute guère que je ne fusse venu à bout de mes desseins. Trois mille bateaux qui devaient porter chacun vingt hommes et un cheval, avec de l'artillerie en proportion, étaient prêts. Lorsque votre flotte aurait été attirée sur un autre point, comme je vous l'ai expliqué, je serais resté maître du détroit. En quatre jours, j'aurais été à Londres. Dans un pays comme l'Angleterre, qui abonde en plaines, la défense est très difficile. Je ne doute pas que vos troupes n'eussent fait leur devoir; mais si vous aviez perdu une seule bataille, la capitale était en mon pouvoir. Vous n'auriez pu réunir des forces suffisantes pour me battre en bataille rangée. Vos idées de brûler, de détruire les villes et la capitale même sont très spécieuses (*sic*) comme arguments, mais elles sont impraticables dans le fait. Vous auriez livré et perdu la bataille. Il est vrai, eussiez-vous dit, nous avons été battus, mais nous n'avons pas perdu l'honneur. Nous devons tâcher maintenant de tirer le meilleur parti possible de notre désastre. Il faut faire des conditions. Je vous aurais offert une Constitution à votre choix, en vous disant : « Assemblez à Londres les députés du peuple pour former une Constitution. » J'aurais appelé Burdett et d'autres chefs populaires pour en organiser une selon les vœux du peuple; j'aurais déclaré la *** « déchue du *** »; j'aurais aboli la noblesse, proclamé la liberté, l'affranchissement des privilèges et l'égalité. Pensez-vous que pour conserver la maison de *** « sur le *** », vos riches citoyens, marchands et autres habitants de Londres eussent consenti à sacrifier leurs richesses, leurs maisons, leurs familles et leurs plus chers intérêts, surtout quand je leur aurais fait comprendre que je ne venais que pour les débarrasser de « *** », et leur donner la liberté? Non, cela est contraire à l'histoire et à la nature humaine. Vous êtes trop riches; vos principaux habitants ont trop à perdre par la résistance, et votre canaille trop à gagner à un changement. S'ils supposaient que je voulais faire de l'Angleterre une province de France, alors, sans doute, l'esprit national aurait fait des merveilles. Mais j'aurais créé une république selon vos propres vœux; j'aurais exigé une contribution modérée, seulement suffisante pour payer les troupes, et peut-être pas même cela. Votre canaille eût été pour moi, sachant que je suis l'homme du peuple, *que je sors de la canaille moi-même*, et que toutes les fois qu'un homme avait du mérite et du talent je l'élevais sans demander combien il avait de quartiers de noblesse, etc... » (4).

Un peu plus loin (5) — et c'est un point fort important — Napoléon fait observer à O'Meara *que l'un des moyens que prit Pitt pour former une coalition contre lui « fut d'assurer qu'une descente en Angleterre était possible;* que si elle avait lieu le royaume serait conquis avant un an; qu'alors tout le continent serait à [sa] merci et à [sa] disposition; que, l'Angleterre une fois tombée, tout était perdu ». Et l'empereur ajoutait : « C'est ce que m'a dit depuis le roi de Prusse. » La référence était de poids.

Au reste, la conquête qu'il méditait de faire eût été tout humaine, — il l'assurait de nouveau, — et n'eût comporté aucun excès : « Vous nous eussiez vus nous avancer et molester la population aussi peu que vos propres soldats. Nous aurions tout fait pour concilier les esprits et établir l'harmonie. »

Au cours des rares répits que lui laissait la maladie et quelques jours avant sa mort, Napoléon revint, parlant de Kléber à Antommarchi, sur ce fameux projet de débarquement : « Kléber, dit Napoléon, était le dieu Mars en uniforme : courage, conception, il avait tout; il ne lui manqua que de disposer plus longtemps de son champ de bataille. J'étais jaloux de me l'attacher; je lui proposai de faire partie de l'expédition dont nous menacions l'Angleterre.

— Je le voudrais, me dit-il, mais si je le demande, les avocats me refuseront. — Je m'en charge, lui répliquai-je. — Eh bien! si vous jetez un brûlot sur la Tamise, mettez Kléber dedans, vous verrez ce qu'il sait faire. » (6)

On voit que les paroles de l'empereur, recueillies à des époques différentes par Las Cases, O'Meara et Antommarchi, concordent absolument dans le fond, et même dans la forme. Une telle rencontre constitue un témoignage probant de leur exactitude, de leur véracité.

VICTOR GOEDORP.

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, page 220.

(2) *Napoléon dans l'exil*, page 468.

(3) *Napoléon dans l'exil*, page 412.

(4) *Napoléon dans l'exil*, p. 556. On n'a pas cru devoir remplir les blancs figurés dans le texte par des astérisques. (N. de l'A.).

(5) Page 557.

(6) *Séjour du docteur Antommarchi à Sainte-Hélène.* Appendice au *Mémorial*, page 692.

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Les opérations militaires

LA MARINE TURQUE

La marine turque n'occupe, sans doute, qu'une place modeste dans l'ensemble des marines de guerre mondiales, et même du système général défensif de son pays : le ministère de la marine a été supprimé en janvier 1928, et remplacé par un sous-secrétariat du ministère de la défense nationale.

La Turquie est cependant, à maints égards, une nation maritime importante, ne serait-ce que par l'étendue de ses côtes, la valeur acquise par sa navigation au cabotage, qui supplée, en une certaine mesure, le long des rivages de la mer Noire et de la mer Egée, à l'insuffisance des voies de communication terrestres et, surtout, par suite de la position stratégique exceptionnelle que lui assure la possession des détroits, barrage infranchissable aux alliés en 1914-1918, aujourd'hui heureusement ouvert à leur action à la suite du revirement de la politique turque en leur faveur.

Cette évolution avait été amorcée par des accords signés, au début de l'année 1938, entre les gouvernements de Londres et d'Ankara. L'Angleterre accorda à ce dernier, dès cette époque, un crédit de 16 millions de livres turques : six, affectés spécialement à la défense nationale, devaient servir à régler le montant des commandes de constructions navales, réservées à des chantiers britanniques. Ces efforts furent poursuivis par la France, qui rétrocéda généreusement à la Turquie le sandjak et la magnifique rade d'Alexandrette, le meilleur mouillage de toutes les côtes du Proche-Orient.

Cette politique nouvelle aboutit à libérer la marine turque de toute influence germanique et russe. Les techniciens de ces deux pays furent peu à peu évincés des principales entreprises de travaux maritimes, tels que la remise en état des forts des Dardanelles, ou la modernisation des ports de Stamboul, de Zongouldak et d'Ismir (Smyrne). L'action britannique s'est également de plus en plus fait sentir sur la formation des cadres de la marine et du personnel, qui comptent actuellement 400 officiers et 3,500 marins.

Le matériel est assez disparate et provient d'origines fort diverses. La flotte turque ne compte qu'un grand bâtiment de combat : le *Yavouz*. Il n'est autre que l'ancien croiseur de bataille *Gœben*, mis sur cale à Hambourg, chez Blohm et Voss, lancé en 1911, et qui joua le rôle décisif que l'on sait dans l'asservissement de la Turquie aux desseins de l'état-major général allemand, dès le début de la guerre de 1914.

Le navire, qui avait été plusieurs fois sérieusement avarié, de 1914 à 1918, notamment cinq fois par les mines, fut complètement refondu, de la fin de 1928 au mois de mars 1930, à Ismidt, par les soins des chantiers de Saint-Nazaire-Penhoët. De nouveaux travaux avaient été envisagés l'an dernier pour augmenter la vitesse et la protection antiaérienne. Sous sa forme actuelle, c'est encore un beau navire, qui pourrait jouer un rôle capital en mer Noire, en face des médiocres forces navales soviétiques. Il déplace 23,000 tonnes, a une puissance de 52,000 chevaux, qui lui assure une vitesse d'une vingtaine de nœuds; son rayon d'action est de 3,000 milles à 15 nœuds. Il est armé de 10 pièces de 280 mm., — calibre essentiellement allemand, — de 10 de 150 mm., de 8 de 88 mm., dont 4 antiaériennes, de 4 mitrailleuses, de 2 tubes lance-torpilles sous-marines de 500 mm.

Le *Yavouz* n'aurait pour l'éclairer que deux croiseurs légers : le ***Hamidieh***, très ancien, puisqu'il a été mis en service il y a trente-cinq ans (il est actuellement utilisé comme école d'application et mouilleur de mines), et le *Medjidieh*, à peu près du même tonnage (3,350 tonnes) et tout aussi vieux.

C'est surtout sur les bâtiments légers et les sous-marins que la marine turque a fait porter l'essentiel de son effort au cours de sa reconstitution.

Elle possède, en effet, quatre beaux torpilleurs modernes, tous de construction italienne. Le *Kocatepe* et l'*Adatepe* ont été mis en service en octobre 1932. Ils déplacent 1,250 tonnes; leur puissance est de 45,000 chevaux ; leur vitesse n'est pas inférieure à 38 nœuds; leur rayon d'action est de 3,500 milles à 15 nœuds; l'effectif est de 140 hommes ; l'armement comporte quatre canons de 120 mm., trois pièces antiaériennes, deux mitrailleuses de 20 mm., six tubes lance-torpilles de 533 mm.; ils rappellent les unités italiennes de la classe *Borea*.

Le *Tinaztepe* et le *Zafer* sont plus récents de deux années. Ils déplacent 1,206 tonnes, ont une puissance de 50,000 chevaux, une vitesse de 38 nœuds; mais ils en ont réalisé 41 aux essais à toute puissance. L'armement est analogue à celui des deux premiers; ils s'apparentent à la classe italienne des *Turbine*.

Quatre autres torpilleurs, qui seront sans doute encore plus rapides et puissants, ont été mis en chantier au début de 1939, dans des chantiers britanniques.

La marine turque possède une forte flottille de sous-marins modernes. Le n° 1 (*Birindji-in-Uni*) et le n° 2 (*Ikindji-in-Uni*) ont été mis en service par un chantier néerlandais. Le déplacement est de 505 tonnes en surface, 620 en plongée; la puissance de 1,100 chevaux; la vitesse de 13 nœuds et demi en surface, huit et demi en plongée; le rayon d'action est de 7,500 milles à dix nœuds en surface, et de 80 à cinq nœuds en plongée. L'armement comporte un canon de 75 mm., six tubes lance-torpilles de 450 mm.

Le *Sakarya* est entré dans la flotte à la fin de 1931. Il est de construction italienne, déplace 610 et 940 tonnes, file 16 et 9 nœuds et demi, a un rayon d'action de 4,000 milles à 10 nœuds, porte une pièce de 102 mm., six tubes lance-torpilles de 533 mm.

Le *Dumlupinar* est contemporain, sensiblement plus grand (980 et 1,216 tonnes), avec une vitesse de 17 nœuds 5 et 9 nœuds 5. Il a le même armement que le précédent, mais emporte 48 mines.

Le *Gür* provient d'un chantier de Cadix, mais a été construit sur des plans germano-hollandais; il déplace 780 et 960 tonnes et a un armement analogue.

Le *Saldiray*, l'*Atelay*, le *Yildiray* ont été achevés en 1939 et 1940, le premier par un chantier allemand, les deux seconds cette année à l'arsenal d'Ismidt. Ils déplacent 934 et 1,210 tonnes, ont une vitesse de vingt et neuf nœuds, un armement d'une pièce de 100 mm., six tubes lance-torpilles : c'est le type *Gür* amélioré.

Le *Batiray* a été lancé en Allemagne en mars 1939. Il est un peu plus grand et puissant.

La flotte turque compte, en outre, deux avisos, trois dragueurs de mines, quatre mouilleurs; deux, du dernier modèle, ont été commandés en Angleterre. La défense des côtes serait, en outre, assurée par trois vedettes du type M.A.S. italien, qui datent de 1931, filent 34 nœuds et portent une pièce de 76 mm., une mitrailleuse, deux torpilles de 450 mm. et huit grenades.

Le programme naval dernier comportait deux croiseurs de 7,000 tonnes et dix sous-marins côtiers de 300 tonnes. Un projet de modernisation de Zudjuk a été élaboré l'an dernier; il prévoit notamment la construction d'une grande forme de radoub.

AUTOUR DU TRIANGLE BERLIN - ROME - MOSCOU

(*Par téléphone, de notre correspondant particulier*)

Rome, 25 mars.

La journée de Pâques n'a été marquée à Rome, sur le terrain de la politique étrangère, par aucun événement important. Seule, une dépêche de Moscou a annoncé sur un ton sec et de façon péremptoire que les bruits concernant un voyage du commissaire soviétique aux affaires étrangères, M. Molotov, à Berlin ou dans d'autres cités allemandes était privé de tout fondement. Ce démenti n'a pas été sans soulever quelque étonnement sur les bords du Tibre.

La venue de M. Molotov en Allemagne était annoncée à Berlin comme imminente

Le correspondant du *Corriere della Sera*, par exemple (22 mars), donne cette visite pour imminente. Il expose que dans les milieux allemands autorisés le voyage du commissaire soviétique des affaires étrangères était arrangé (*in programma*) depuis le jour de la dernière visite de von Ribbentrop à Moscou. Il ajoute que, selon un bruit circulant avec insistance à Berlin, il s'agirait d'un projet de garantie russo-germanique pour la sécurité de la paix dans les Balkans.

A la même date, le *Tevere* publie une dépêche de Berlin parlant du même voyage de M. Molotov, mais ajoutant qu'il avait été également question, au lendemain de l'entretien du Brenner, d'un autre voyage de von Ribbentrop à Moscou. Et d'ajouter que cette nouvelle soulevait à Berlin une certaine curiosité parce que, de la sorte, ce serait la troisième fois que le ministre des affaires étrangères du Reich se rendrait à Moscou sans que M. Molotov ait accepté l'invitation qui lui avait été faite de venir à Berlin. Le 22 mars également, le correspondant à Berlin de la *Stampa*, dans une dépêche sensationnelle qui prend toute une colonne des dernières nouvelles du journal de Turin, met en relief le fait que l'ambassadeur des Soviets à Berlin, M. Schwarzev, est parti le 20 mars pour Moscou. Il déclare que cet événement est probablement le prélude à la visite de M. Molotov à Berlin, ainsi qu'à des accords possibles sur la sécurité de l'Europe sud-orientale.

D'autres confrères ajoutent que dès la veille de la rencontre du Brenner le bruit d'une nouvelle et importante étape diplomatique dans les rapports russo-allemands n'a plus cessé de circuler à Berlin.

De tous côtés, poursuit la *Stampa*, on annonce que cette étape ne peut être que le voyage de M. Molotov sur les bords de la Sprée, et jusqu'à ce jour la nouvelle n'a point été démentie officiellement.

Elle conclut que, probablement, le brusque départ de l'ambassadeur soviétique à Berlin a eu pour but de mettre au courant MM. Staline et Molotov des résultats des entretiens du Brenner.

Le correspondant de la *Gazzetta del Popolo* fait chorus. Il annonce le voyage de M. Molotov en ajoutant également que des rumeurs circulent à Berlin au sujet d'accords de garantie possibles entre le Reich et la Russie soviétique concernant les Balkans.

Le correspondant du *Resto del Carlino* affirmait, enfin, que la prochaine visite de M. Molotov à Berlin pour l'examen de la situation signifiait qu'après la partie que les alliés venaient de perdre dans le secteur nordique leurs perspectives de succès n'étaient pas meilleures dans les Balkans.

Quelle signification attacher au démenti de l'agence Tass ?

Tels sont les faits. Qu'en conclure ? Le démenti de l'agence Tass signifie-t-il que nous sommes en présence de l'échec d'une tentative allemande tendant à garantir, d'accord avec Moscou, le *statu quo* territorial dans le Sud-Est européen ? La rencontre du Brenner avait-elle comme but principal de mettre le Duce au courant des intentions de la diplomatie allemande et d'entraîner Rome à agir dans le même sens que Berlin ? Si c'est le cas, il semble que le chef du gouvernement italien, tout en demeurant fidèle à l'axe et à la politique de non-belligérance, se soit refusé à apposer sa signature à côté de celle de Staline. Tout indique en effet (des journaux catholiques comme l'*Avvenire* notamment le disent en toutes lettres) que la rencontre du Brenner n'a pas fait avancer d'un pas le problème du ralliement de l'Italie fasciste à un plan de collaboration avec la Russie rouge. D'un autre côté, le démenti de tout voyage de M. Molotov à Berlin peut signifier que, depuis la visite de M. von Ribbentrop au pape et la rencontre du Brenner, les Soviets envisagent sous un autre aspect leurs rapports avec le Reich.

En agissant comme il l'a fait, le Führer a manifestement montré qu'il n'entendait point limiter les liens du Reich à la seule amitié russe, et qu'il visait à revaloriser l'amitié italienne.

Rome se récuse

De toute façon, une conclusion s'impose : la construction triangulaire à laquelle travaillait le Führer semble bien mal en point.

Tel est l'événement sensationnel de l'heure. Il n'est nullement dans le sens du coup de théâtre que Berlin faisait annoncer, la semaine dernière, par les agences américaines. Devant la conception du Führer, visant à rapprocher hitlérisme, fascisme et bolchevisme en vue de la stabilisation du Sud-Est européen, Rome se récuse et Moscou boude, car dans toute l'affaire, le Reich ne songe qu'à son seul intérêt. Il y va de son ravitaillement. Après leur succès dans le nord, les Soviets ont probablement d'autres idées en tête.

Quoi qu'il en soit, le renouveau d'amitié italo-allemande tel qu'il s'est manifesté au Brenner pourrait bien entraîner un éloignement de la Russie, de même qu'au début de la guerre le rapprochement germano-russe a eu comme conséquence un éloignement de l'Italie.

L'opinion britannique

Londres, 25 mars.

En ce qui concerne les plans du Reich en Europe sud-orientale, le rédacteur diplomatique du *Times* écrit :

Pour mener à bien ses plans dans cette région, le Reich doit pouvoir compter sur un calme continu dans les opérations militaires et sur l'assentiment ou la coopération des Russes et des Italiens.

Il y a des raisons de croire que la Russie soviétique, ayant tiré quelques enseignements de la coûteuse campagne finlandaise, ne désire pas réaliser tous les plans élaborés autrefois par Staline, en vue d'obtenir des « avant-postes défensifs » partout où cela serait possible. Mais il est difficile de croire que Staline renonce facilement à ses revendications sur la Bessarabie.

En ce qui concerne la réaction de l'Italie aux projets de Berlin, le collaborateur du journal conservateur, estime qu'il est improbable que Rome assiste avec calme à un accroissement de l'influence allemande, à l'exclusion de toute autre.

Il conclut en ces termes :

Il semble que l'Allemagne, qui doit faire face aussi à l'influence de la Turquie et à la puissance économique des alliés (qui pourrait être accrue) désire parvenir à un accord avec l'U. R. S. S. et l'Italie, sous forme d'un pacte tripartite qui aurait pour objet de régler la vie du plus grand nombre possible d'Etats balkaniques. Pour le moment, toutefois, on ne fait qu'en parler.

LA TURQUIE ET LES ALLIES

Une interview de M. Saradjoglou ministre des affaires étrangères

Londres, 25 mars.

Dans une interview qu'il a accordée à M. Sefton Delmer, envoyé spécial du *Daily Express* à Ankara, le docteur Saradjoglou, ministre des affaires étrangères de Turquie, a déclaré que son pays était très satisfait de l'aide franco-britannique.

En ce qui concerne les livraisons d'armes, a-t-il précisé, je puis vous assurer qu'elles arrivent avec une régularité tout à fait remarquable si l'on considère que la France et la Grande-Bretagne sont en guerre.

M. Delmer rapporte que M. Saradjoglou, comme beaucoup d'autres personnalités turques, ne croit pas que la guerre s'étende à l'Orient moyen ou aux Balkans.

Certes, a ajouté le ministre, la Turquie, pour sa part, ne fera rien pour provoquer la guerre.

Il estime peu probable qu'un Etat balkanique cède aux Allemands, aux Russes ou aux Italiens, ou aux trois ensemble, au cas où ces pays décideraient le partage des Balkans entre eux.

Cela signifierait la guerre, a-t-il déclaré, et une fois que la guerre éclate ici, elle ne peut pas être localisée. Quant à nous, nous sommes résolus à défendre notre propre sécurité et notre propre indépendance. Et nous remplirons scrupuleusement nos engagements envers la Grande-Bretagne et la France et envers nos alliés balkaniques.

Le comte Teleki reçu par le comte Ciano

Rome, 25 mars.

Le comte Ciano a reçu M. Teleki, président du conseil hongrois, avec qui il a procédé à un échange de vues sur la situation internationale.

L'entretien Ciano-Telei a duré deux heures, pendant lesquelles le ministre italien des affaires étrangères et le président du conseil hongrois, ont passé en revue les grands problèmes européens à l'ordre du jour.

Le comte Teleki sera reçu par M. Mussolini, probablement dans le courant de l'après-midi.

M. Farinacci attaque la France et l'Angleterre

Rome, 25 mars.

Dans le cadre des cérémonies organisées à l'occasion du 21e anniversaire de la fondation des faisceaux de combat, M. Farinacci, ministre d'Etat, ancien secrétaire du parti, a prononcé à Gênes un discours dans lequel, après avoir exalté l'œuvre du régime, il a pris à partie les deux grandes démocraties occidentales.

L'orateur a rappelé les griefs bien connus de l'Italie à l'égard de la France et de l'Angleterre :

Ne vous faites pas d'illusions, messieurs de la ploutocratie franco-britannique, a-t-il dit. Cette haine et ce mépris que le peuple italien vous manifesta lors des sanctions n'ont pu se transformer depuis en amour et sympathie, d'autant plus qu'aujourd'hui encore les méthodes et la conduite de la guerre actuelle montrent l'égoïsme féroce des démocraties humanitaires à l'égard des neutres et de l'Italie.

D'autre part, M. Farinacci s'est appliqué à justifier en quelque sorte la politique de l'axe et a dit :

N'oublions pas que, lors des sanctions, une nation a été solidaire avec nous, nous a aidés par tous les moyens et a occupé la Rhénanie pour détourner l'attention et, éventuellement, les forces de l'ennemi commun : c'est l'Allemagne.

L'avenir de la Finlande

Londres, 25 mars.

Dans un court éditorial sur l'avenir de la Finlande, le *Times* estime que, si l'U. R. S. S. soulève maintenant des objections contre la conclusion par la Finlande d'un pacte de défense mutuelle avec la Suède et la Norvège, cela ne prouve qu'une chose : que les Russes se rendent compte qu'ils sont eux-mêmes les agresseurs les plus probables.

Après avoir souligné que la culture finlandaise appartient à l'Occident, le journal conservateur écrit :

Il est inconcevable que les Finlandais soient arrachés à la civilisation occidentale. Ils ont droit à la sympathie et à l'aide de tous les pays possédant la même culture. Ayant résisté d'une façon magnifique aux forces armées de leur puissant adversaire, ils devront maintenant résister au danger plus subtil de la pénétration bolcheviste. Ils donneront de nouvelles preuves de leur grandeur si, en dépit de leurs pertes et de leurs espoirs déçus, ils parviennent, en conservant leur foi en l'avenir de leur pays, à reconstruire celui-ci sur les bases qu'ils préfèrent. Ils savent que la Grande-Bretagne est heureuse de contribuer, avec les autres, au redressement du peuple finlandais.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

SUR MER

Une nouvelle torpille allemande

Londres, 25 mars.

Les fonctionnaires de l'amirauté examinent actuellement un nouveau type de torpille allemande, qui a été rejeté sur la plage à quatre milles au sud de Bridlington.

Cette torpille aurait été lancée, croit-on, par un bombardier Heinkel, il y a une huitaine de jours, sur la baie de Bridlington. Longue de quatre mètres environ, elle a deux hélices à l'arrière et à l'avant figure un portrait de M. Chamberlain avec son parapluie.

La torpille vise, croit-on, deux buts. Si, une fois lancée, elle manque so nobjectif, elle devient une sorte de mine. L'engin est le premier de ce genre qui ait été découvert etn Angleterre. — (*Havas.*)

« Comité de guerre » et « cabinet de guerre »

Les milieux autorisés précisent aujourd'hui que les conférences ministérielles, dont la première a eu lieu samedi dernier et qui vont se tenir trois fois par semaine au quai d'Orsay, sous la présidence de M. Paul Reynaud, constitueront des réunions de « cabinet de guerre » et non de « comité de guerre ». Ce dernier comité existait déjà, en effet, depuis sa création par le décret du 11 juillet 1938. Le président de la République le préside. Il est spécialement chargé de la conduite militaire de la guerre et prend les décisions importantes que comportent les opérations. C'est lui qui donne les directives d'ensemble aux généraux commandant en chef, qui assistent aux délibérations. La dernière séance tenue par le comité de guerre remonte à huit jours.

Mort de M. André Lichtenberger

M. André Lichtenberger vient de décéder à Paris, en son domicile, 23, boulevard Murat, des suites d'une courte maladie. Né à Strasbourg en 1870, cet écrivain aux dons variés, qui était à la fois un historien, un sociologue, un psychologue, un romancier, un humoriste, a fait preuve de la même finesse dans son œuvre d'érudit que dans ses ouvrages d'imagination.

Agrégé d'histoire, fait docteur ès lettres en 1895 grâce à sa thèse sur *le Socialisme au dix-huitième siècle*, il a publié depuis, entre autres livres d'histoire et de sociologie, *le Socialisme utopique*, *le Socialisme et la Révolution française*, des biographies de Montcalm et de Bugeaud. Son premier livre d'imagination fut encore une œuvre d'historien : *Contes héroïques* (1897) où il évoque, en effet, des épisodes de la période révolutionnaire. M. André Lichtenberger a, depuis, publié un roman archéologique, *la Mort de Corinthe*.

Mais, après le succès que lui valurent, presque à ses débuts littéraires, *Mon petit Trott* et *la Petite sœur de Trott* (1898), puis *Portraits de jeunes filles*, *Portraits d'aïeules*, *Notre Minnie*, André Lichtenberger s'est attaché, dans la plupart de ses romans — *Père*, *Rédemption*, *Tous héros*, *le Sang nouveau*, *Voix dans la nuit*, *Sang basque*, — à étudier la vie de la bourgeoisie liée aux traditions de la famille française.

Cet écrivain délicat fut aussi un homme d'action. Paul Doumer l'avait nommé son chef de cabinet à la présidence de la Chambre. Galliéni le prit auprès de lui durant la dernière guerre. Depuis vingt ans il dirigeait le Musée social. Il a accompli de nombreuses missions d'ordre social à l'étranger. Il participait aux travaux d'une association récemment fondée pour aider à la propagande française. Le 3 mars, il avait prononcé, à Dinard, une conférence sur Lyautey, au profit des Œuvres d'entr'aide dans l'armée. Ses services et ses mérites lui avaient valu la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Il était le frère de M. Henri Lichtenberger dont on connaît les ouvrages consacrés à l'Allemagne.

Les obsèques de M. André Lichtenberger auront lieu à Bayonne, dans l'intimité.

La mort du professeur Branly

Connue hier soir par la radio et ce matin par les journaux, qui tous consacrent au professeur Edouard Branly de longs articles de première page, sa mort a provoqué partout une profonde émotion. Dès le début de la matinée, le président de la République s'est fait inscrire au domicile mortuaire, 87, boulevard Saint-Michel. Sur le registre on relève, en outre, les noms de M. Villey, préfet de la Seine, de M. André Magre, secrétaire général, et du général Braconnier, secrétaire général militaire de la présidence de la République, et de nombreuses personnalités, savants et universitaires.

Mort du professeur Ernest Muret

Lausanne, 25 mars.

On annonce la mort, à l'âge de 79 ans, du professeur Ernest Muret, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold.

Après avoir fait des études aux universités de Lausanne, Berlin et Paris, le professeur Muret fut lecteur français à l'université de Berlin, puis chargé de conférences à l'Ecole des hautes études à Paris en 1891. Il fut professeur de langue et littérature romane, à l'université de Genève et, plus tard, chargé de cours à l'université de Lausanne.

REVUE DE LA PRESSE

Parlant du comité de guerre qui vient de siéger, M. Léon Blum écrit dans le *Populaire* :

Un communiqué officieux a instruit le public que ce comité se réunirait trois fois la semaine. Je suis convaincu qu'avant bien longtemps il se réunira chaque jour et fonctionnera presque en permanence, comme c'est le cas pour le comité de guerre britannique, comme ce fut le cas, pendant les deux premières années de l'autre guerre, pour les ministres de Briand et de Viviani. Je suis convaincu que, dès ses premières séances, il sentira la nécessité de « s'organiser », je veux dire de fixer ses méthodes, de créer les instruments qui assurent la continuité de son action et l'authenticité de ses décisions. En un mot, je suis convaincu que ce « comité de guerre » est destiné à devenir promptement un véritable « cabinet de guerre ». Il y est destiné, parce que la nécessité des choses l'y oblige. Il y est destiné, parce qu'il y est condamné. Il sera le centre moteur, l'organe de direction effective de la guerre, ou il ne sera rien.

De M. Wladimir d'Ormesson dans le *Figaro* :

Voilà des années que nous n'avons envisagé les problèmes qui se posaient à nous que superficiellement; des années que nous confondons le verbalisme et l'action; que nous restons toujours « assis entre deux chaises ». Dans les circonstances actuelles, de telles fautes ne seraient plus tolérables.

Cependant, sur le terrain de la diplomatie, la partie se présentait — et se présente encore — de la façon la plus favorable pour les alliés. On peut la résumer ainsi : tous les neutres, sans aucune exception, souhaitent la défaite du troisième Reich. Non seulement ils la souhaitent, mais ils y aspirent, ils la veulent. Seulement ils comptent exclusivement sur les alliés pour la leur assurer. Quant aux non-belligérants, ils ne désirent pas exactement la victoire de l'Allemagne pour elle-même. Ils ne la désirent que dans la mesure où ils y sont eux-mêmes intéressés.

Que de perspectives, de ressources, de possibilités présente alors une telle situation ! A une condition, toutefois : c'est que ces « tiers » sentent, sachent, voient, soient persuadés, convaincus, que les alliés n'hésiteront devant rien, ne reculeront devant rien, sont résolus. Car les impondérables se déplacent suivant la direction du vent.

Il est dit dans l'éditorial de l'*Œuvre* :

Le cabinet Paul Reynaud se place sur le plan national; il demande que, pour hâter l'heure de la victoire, on fasse trêve aux considérations partisanes; il fait appel à tous les Français, quelles que soient leurs opinions politiques. Daladier, donnant l'exemple, a immédiatement répondu : « Présent ! » Le parti radical suivra cet exemple.

S'il avait le moindre doute, l'attitude de la presse allemande suffirait à lui indiquer son devoir. L'appel adressé à Paul Reynaud par le président de la République a été accueilli à Berlin par une explosion de cris de fureur. C'est sur un ton de triomphe que M. Gœbbels, prenant ses désirs pour la réalité, a annoncé au monde la chute du nouveau cabinet. Si cette nouvelle avait été confirmée, on aurait illuminé au camp des nazis. Face à ces faits, comment garder la moindre hésitation ?

Libre à une droite, qui n'a rien appris et rien oublié, de se livrer, en pleine guerre, au jeu des « exclusives », de faire revivre des intérêts de parti, les intrigues de couloir.

On lit dans le *Jour-Echo de Paris* sous la signature de M. Fernand-Laurent :

La France, sous la double secousse de la désillusion finlandaise et de l'offensive de paix blanche, a senti l'impérieuse nécessité d'un redressement; mais, pour qu'elle puisse s'y dévouer d'un cœur unanime, pour que ses dirigeants puissent, dans une phase nouvelle des hostilités, conduire le pays avec l'énergie réclamée par tous vers la victoire finale, il est indispensable que nous sachions d'abord nous imprégner de l'esprit de guerre, en adopter les méthodes et les mœurs.

Or, il est évident que ce n'est pas encore le cas pour une fraction importante du public, ni surtout pour certaines administrations et certains grands commis de l'Etat.

En raison même de la forme inattendue qu'ont prise les hostilités dans les six premiers mois, beaucoup de Français retombés aux habitudes du temps de paix n'ont pas encore compris que notre pays défend son existence dans la lutte la plus dure, la plus âpre qui lui ait jamais été imposée.

Le général Duval, à propos du blocus, écrit dans le *Journal* :

Tout est relatif à la guerre. C'est une erreur de supposer que le blocus suffise à tout; c'en est une autre de le juger sans effet. La condition de son succès, c'est qu'il soit réel; le blocus maritime n'est pas à lui seul le blocus, quand un pays comme l'Allemagne a d'immenses frontières terrestres. La réalisation du blocus peut imposer des opérations militaires. Elle met évidemment en cause la politique avec les neutres. Il va de soi que la politique du blocus et celle qui consiste à ménager les pays qui ravitaillent l'Allemagne sont contradictoires. Il faut choisir, car, dans l'établissement d'un blocus, il n'y a pas de demi-mesures; s'il comporte des trous, des trous aussi larges que le territoire de l'U. R. S. S.

De M. Jean Fabry, dans le *Matin* :

Il est d'usage, et cela est naturel, que les ambassadeurs accrédités auprès du gouvernement français rendent visite à tout nouveau ministre des affaires étrangères.

Si M. Souritz va voir M. Paul Reynaud, protestera-t-il contre les termes de la déclaration ministérielle qui affirme et flétrit « la trahison de la Russie » ?

Gageons qu'il n'en fera rien. On pourrait aussi parier que si, par hasard, il protestait et qu'on lui répondît de s'en aller si bon lui plaît, il ne s'en irait pas.

Pourquoi l'U. R. S. S. modifierait-elle une situation qui lui assure tant de privilèges parfaitement immérités d'ailleurs, mais qui n'en restent pas moins des privilèges? Elle est l'alliée de l'Allemagne; elle n'est pas notre ennemie, ni celle de l'Angleterre; elle n'est l'amie de personne. Quelle magnifique situation pour réussir tous les mauvais coups possibles. Elle reçoit l'aide sans la contre-partie de la gêne, qui ne lui vient de nulle part.

Une allocution radiodiffusée de M. Paul Reynaud

M. Paul Reynaud, président du conseil, prononcera une allocution radiodiffusée demain mardi, à 20 heures.

A la présidence du conseil

Le cabinet diplomatique

Voici la composition du cabinet diplomatique du président du conseil, ministre des affaires étrangères :

M. Roland de Margerie, conseiller d'ambassade, chef du cabinet;

M. Dejean et M. Monmayou, consul de France, chefs-adjoints.

AVIS AUX HOMMES NÉS AVANT 1900

La puissance suractivée de l'ail concentrée dans les petites dragées **EX'AIL**, sans odeur ni goût, est souverainement efficace contre **l'artériosclérose, hypertension, rhumatismes.** Renseignements chez votre pharmacien ou **Laboratoire EX'AIL, Suresnes (Seine).**

Au quai d'Orsay

M. Paul Reynaud, ministre des affaires étrangères, a reçu ce matin, au Quai d'Orsay, M. Guariglia, ambassadeur d'Italie.

M. Paul Reynaud a également reçu ce matin M. Corbin, ambassadeur de France à Londres.

HOTEL RÉSIDENCE DE L'ÉTOILE

Chambres luxueuses avec ou sans bains. Arrangement pour séjour. Prix modérés. 45, rue des Acacias. Etoile 50.62.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DES VINS

On a coté la semaine passée :

Narbonne : rouges 8° à 9°5 de 17 75 à 20 75, de 9°5 à 10°5 de 20 75 à 22; Lézignan : rouges Minervois et Corbières 8°5 à 10°5 de 18 25 à 20 75. Sète : vins de pays rouges, rosés, blancs : 16 à 20 50; vins d'Algérie : rouges 22 à 24. Saint-Chinian : rouges 18 à 21. Olonzac : rouges 8°5 à 10°5 de 18 50 à 21. Nîmes : aramon plaine 8°5 de 130 à 160 l'hecto; montagne 9° à 9°5 de 175 à 190, supérieur 190 à 200; blancs de blancs 9° à 11° 165 à 210, costières 10° à 11° 205 à 245, clairettes 210 à 236; vins de cafés, supérieurs 210 à 235. Montpellier : rouges 8°5 à 10° de 16 à 20 50. Perpignan : rouges 8°5 à 11° de 18 à 21 25. Carcassonne : rouges 8°5 à 11° de 15 50 à 21. Béziers : rouges 8° à 8°5 de 17 à 19, de 8°5 à 9° de 19 à 20 75, de 9°5 à 10° de 20 75 à 21, rosés 9°5 à 10° et blancs 10° à 11° insuffisance d'affaires, pas de cotation.

MARCHÉ DES SOIES

Les prix ont montré de l'irrégularité la semaine dernière affectant davantage les soies courantes que celles de haute qualité qui vont à la défense nationale et dont la production est limitée. Quant à la fabrique elle souffre de l'atonie générale. En résumé, période d'attente et d'observation. On a coté à Lyon :

Grèges. — Syrie extra 9/11 385. Japon filat. blanches disp. 95 0/0 13/15 417; 91 0/0 13/15 405; 85 0/0 18/20 385 à 395; triple extra 13/15 380 à 390; double extra crack 13/15 370 à 375 et 20/22 360; à livrer 90 0/0 380; 85 0/0 360 à 370 et 18/20 365; triple extra 13/15 360; double extra crack 20/22 355 à 347. Japon filat. jaunes à livrer triple extra spécial 20/22 370. Chine filat. blanches (Shanghaï) disp. double extra 13/15 435; extra B favori 13/15 372 50 et 20/22 330. Canton filat. disp. petit extra A 13/15 220 à 225. Canton new style best 1 favori disp. 14/16 165 et 18/22 140 à 145.

Organsins. — Japon filat. blanches triple extra 11/13 435.

Trames. — Sans affaires.

A Milan, les producteurs observent le marché de New-York en attendant d'en satisfaire les besoins pour le jeu de quelques concessions. New-York reste impassible. A Shanghaï, les soies de qualité supérieure auraient des acheteurs si elles n'étaient rares et sans suite. Canton ne se réveille pas et les acheteurs demeurent indifférents et Yokohama est peu animé.

Lettres du front

CEUX DE LA RECONNAISSANCE

(*De notre correspondant de guerre*)

Aux armées, le 18 mars 1940.

J'admirais l'ingéniosité qu'ont montrée les constructeurs qui font tenir trois hommes dans un si petit espace.

— Mais, dans les chars de combat, les équipes sont peut-être plus serrées encore, dit le commandant. Il y a même dans certains d'entre eux une minuscule chambre des machines, où l'on ne saurait d'ailleurs entrer qu'à plat ventre : ce sont de véritables croiseurs terrestres. Le problème était de faire tenir, outre l'équipage, le moteur, les armes et les instruments de bord dans un espace minuscule. C'était exactement le même qui se posait pour nos avions.

— Ah ! pardon ; chez vous le constructeur avait une difficulté de plus à résoudre : c'est qu'il fallait que le pilote, l'observateur et le mitrailleur vissent également bien tout autour d'eux, dessus, dessous, en avant, en arrière et sur les côtés. J'admire l'élégance de la solution : mi-juxtaposés, mi-superposés comme ils sont, ils tiennent le minimum de place. Mais comment font-ils pour communiquer ?

— Il y a le téléphone. Et puis on se débrouille...

Sur ces vastes terrains d'aviation, c'est un peu comme en mer : il y fait toujours du vent. L'air était froid ce matin-là. Les équipes de mécanos de la section spécialisée qui travaillaient aux moteurs s'arrêtaient de temps en temps pour souffler dans leurs doigts. Inertes, les grands oiseaux artificiels allongeaient gauchement leurs ailes roides et leurs corps de cocotes en papier. Mais le moteur de l'une des machines se mit soudain à ronfler et le miracle ordinaire se fit : l'hélice devint une auréole, le bâti d'acier frémit sur ses courtes pattes d'oiseau, et l'avion, de chose qu'il était, se transforma en être vivant. Bientôt il se mit à courir sur la plaine, fonçant contre le vent, la queue droite, de plus en plus vite, de plus en plus léger; soudain il y eut du jour sous les roues et il s'élança dans l'espace immense.

— Il va loin ? demandai-je.

— Non, pas très loin. Une petite mission de photo.

— Sans protection ?

— Ils ont rendez-vous avec une patrouille de chasse au-dessus de X...

« Et si la patrouille les perdait ? pensai-je. Cela arrivait déjà de mon temps ! » Et le récit que l'un d'eux m'avait fait plusieurs semaines auparavant me revenait en mémoire :

« C'était par un vrai temps de printemps : pas un point suspect dans le ciel mauve : nous n'apercevions même pas les avions de chasse qui devaient nous convoyer. Soudain trois lignes infimes, trois petites épingles noires rayèrent le ciel au loin. « Bon ! ce sont eux, c'est notre patrouille », me dis-je. Mais à ce moment je reçois une solide tape sur la tête : c'était le signal dont nous étions convenus, l'observateur et moi, pour nous signaler les Boches. Déjà, les trois Messers nous piquaient dessus.

» Comme il n'était pas question de leur échapper par la vitesse, je réduisis mon moteur au maximum et tâchai de les éviter précisément comme font les bateaux pour échapper aux sous-marins en faisant des crochets, mais dans tous les sens, puisque nous avons en quelque sorte une dimension de plus à notre disposition, nous autres, c'est-à-dire en faisant non seulement le serpent, mais le chariot de montagne russe, et surtout en piquant en spirales.

» Bientôt le premier Boche, peint en bleu horizon avec une croix toute fraîche (je le vois encore), me tombe dessus, lâche sa rafale, vire en se retournant et dégage sur la gauche. Raté : nous n'avions pas écopé d'une balle. Là-dessus le second arrive : je vire juste au bon moment et il nous manque pareillement. Mais mon mitrailleur ne réplique pas : son arme était enrayée ! Ce que voyant, l'un des Boches s'approche tranquillement : il s'était dit qu'il allait nous avoir à bout portant et manœuvre pour se placer exactement derrière moi. Alors, je réduis les gaz, je marche le plus doucement que je peux. A cette allure le Messerschmitt était tout à fait tangent: il avait ses commandes molles et il ne pouvait suivre les S que je décrivais qu'avec un retard dû à l'inertie de l'avion. Vous comprenez ? Impossible de m'avoir exactement dans le collimateur de ses mitrailleuses; bref, il n'a pu toucher que le bout extrême de mon plan gauche. Un autre s'amène : même histoire; il était au-dessus de moi, flottant, la queue basse; il voulait se placer dans mon sillage. Je pique si brusquement que j'en décolle de mon siège, et l'autre, qui descendait, se trouve devant moi, à six mètres; surpris, il remet tous les gaz et file.

» Cependant nous n'étions plus à deux cents mètres d'altitude : au-dessous de moi je voyais tous les types qui regardaient la corrida. Enfin la D.C.A. se décide à tirer, non pas sur nos adversaires : elle ne l'aurait pu sans nous toucher; mais elle envoie quelques obus aux environs pour prévenir les patrouilles françaises. Et la nôtre, de patrouille, qui nous avait perdus, s'amène enfin et tombe de là-haut sur les Messerschmitt. Ah ! on a vu alors du beau travail, je vous assure : les avions piquant, tournoyant, grimpant en chandelle, volant les roues en l'air et lâchant leurs rafales. Résultat : deux Messerschmitt descendus, le troisième fuyant, ligne noire à l'horizon, et nos trois chasseurs se livrant à une danse folle dans les airs en signe de joie. Ma foi, j'en aurais bien fait autant, mais on attendait les photos, en bas. »

Je racontai l'histoire au commandant qui me recevait à son groupe, ce jour-là, et qui était à côté de moi sur le terrain. Il me dit :

— Les patrouilles de protection, c'est très bien quand on reste près des lignes; mais, quand on s'en va loin chez le Boche, il faut bien qu'on s'en passe, n'est-ce pas ? Les avions de chasse n'ont pas un rayon d'action suffisant pour escorter les reconnaissances stratégiques. Et puis leurs bagarres retarderaient la marche. Imaginez d'ailleurs comme ils seraient désavantagés dans des combats livrés si loin chez l'ennemi.

— Alors vous allez à des centaines de kilomètres en Allemagne sans escorte ?

— Il le faut bien. En ce cas notre succès dépend de la surprise. Nous tâchons de passer inaperçus ou de filer avant d'être repérés, car la puissance de feu et la maniabilité des avions de chasse augmentent sans cesse et il nous est difficile de lutter. Nos plus fortes armes, à nous, c'est la vitesse et l'altitude. Ah ! si nous arrivions à voler plus vite que les chasseurs, ce serait la solution idéale ! Malheureusement cela ne se peut guère. Reste la hauteur. Il y a des pays où l'on croit encore qu'il est dangereux pour la santé de se balader plus d'une fois par quinzaine à dix mille mètres. Or, les chasseurs et nous, nous évoluons cinq ou six fois par semaine à 8,000, 9,000, voire à 10,000. Et le danger n'est pas tant pour le pilote que pour ses instruments. Car on a relevé à ces hauteurs des températures de 60 degrés au-dessous de zéro. Si bien qu'on y est exposé à des pannes de toute sorte : appareils de photo, mitrailleuses, téléphone, etc. Et cela, c'est pour les Boches comme pour nous, vous savez ! Ajoutez qu'à dix kilomètres de distance on ne voit plus bien le sol à l'œil nu. Il faut donc prendre des lunettes, des jumelles. Mais alors on n'aperçoit plus qu'un point déterminé : on observe mal. Tout cela n'est pas facile, croyez-moi.

— Quelle variété et quelle complication dans votre matériel technique !

— Il faudrait des spécialistes pour chaque genre d'instruments. Mais quoi ! on s'en tire malgré tout.

— Et les vols de nuit ?

— Imaginez les difficultés que cela représente, un simple vol de nuit, et je ne parle que des difficultés d'organisation. Tout d'abord il faut que la D. C. A. ait l'horaire et l'itinéraire... D'ailleurs, pour les autres vols aussi, car, pour échapper à l'ennemi, nous volons à très haute altitude au-dessus des nuages quand il y en a, dedans quand c'est possible, et il ne faut pas que la D. C. A. nous bombarde au son.

» Lorsqu'il y a de la brume, c'est pareil. Supposez maintenant qu'un pilote se soit perdu, qu'il se soit égaré pour une raison quelconque : nuit, brouillard ou autre chose. Il demande à être tiré sur un terrain par les indications de la radio. Eh bien, il faut qu'on soit sûr qu'il est français : on convient donc d'un signal, d'un mot de reconnaissance. Cela aussi doit être prévu à l'avance... Voulez-vous voir maintenant le bureau de reconnaissance du groupe ? »

C'est une pièce toute tapissée de cartes soigneusement tenues à jour. Les renseignements fournis par les avions y sont marqués.

— Ils portent sur quoi, ces renseignements ?

— Sur tout, sur l'armée de terre comme sur les forces aériennes de l'ennemi : emplacement, aménagement, défense des terrains d'aviation, force des escadrilles de reconnaissance et de photo, de chasse, de bombardement et de bombardement en piqué.

— Et les photos sont étudiées ici ?

— Non. Elles le sont à l'échelon supérieur. Il y a pour cela des instruments ingénieux... Mais j'ai bien peur qu'on ne vous laisse pas en parler.

— Moi aussi.

Nous retournâmes sur le terrain et je songeais, en regardant ces appareils disséminés aux quatre coins du champ immense, à ce qu'il y a de stoïque dans cette aviation-là. Le côté brillant, sportif aussi, n'est pas pour elle. Dans le combat, il lui est défendu d'attaquer; si elle est attaquée, il lui faut endurer, durer, arriver, voilà tout. On part. Elle a une mission précise à remplir et elle doit la remplir coûte que coûte. Arrangez-vous. En bas, on attend les photos.

Il y a un service pour la photo, admirablement monté, qui entretient dans son laboratoire ou dans des voitures spécialement aménagées une température de 16 degrés au-dessus de zéro hiver comme été, par chauffage ou refroidissement électrique. Là-dedans on développe, lave, sèche, tire sur épreuves, assemble des milliers de photos par jour au besoin. Aux avions d'aller à la chasse aux images.

— A quelle heure rentrera l'avion que j'ai vu partir tout à l'heure, mon commandant ?

— Oh !... Dans deux heures environ, je suppose.

Dans deux heures... Si, dans trois ou quatre heures, il n'est pas là, on commencera de s'inquiéter sérieusement. Oh ! personne ne dira rien; à peine si quelqu'un constatera le retard sans insister; bien malvenu qui s'appesantirait, qui gémirait... Cependant l'angoisse serrera les poitrines comme une main de fer. On n'aura pas faim. On attendra le coup de téléphone. Plusieurs seront dehors, l'oreille tendue, le nez en l'air malgré le vent, malgré le froid... Enfin on entendra là-haut un moteur ronfler. Alors ceux qui étaient sortis rentreront au mess d'un pas nonchalant. « Les voilà ! » dira l'un d'eux d'un air détaché, et ce sera comme si l'on ouvrait un ballon d'oxygène dans une atmosphère étouffante. Là-bas, sur le terrain, le pilote, l'observateur, le mitrailleur, mettront pied à terre. Le téléphone sonnera.

— Mission remplie. Rien à signaler.

JACQUES BOULENGER.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28691

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

JEUDI 4 AVRIL 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
ÉTRANGER... Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

Les actionnaires et le représentant des porteurs de parts de la Société du journal le *Temps* sont, aux termes de l'article 30 des statuts, convoqués pour le mercredi 24 avril 1940, à 16 heures, au siège social, 5, rue des Italiens, en assemblée générale ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Vérification et approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 1940;
2° Nomination d'un administrateur;
3° Application de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Le dépôt par chaque actionnaire de ses actions de capital ou d'un certificat de dépôt des actions de capital dans les caisses d'un établissement de crédit ou banque à Paris doit être fait cinq jours au moins avant l'assemblée entre les mains du caissier principal du *Temps*, dont le récépissé nominatif tiendra lieu de carte d'admission.

SOMMAIRE

Page 1

Les Opérations militaires. — Sur mer. — Un discours de M. Chamberlain à la Chambre des communes.

Page 2

Sur mer. — Nouvelles de l'étranger. — Nouvelles mesures de défense nationale en Italie. — Autour du Livre blanc allemand.

Page 3

Défense de la langue française, LANCELOT. *— Académies. — Nouvelles du jour. — Armée. — Air. — « La Palu », roman, par* JEAN BOSC *(N° 27).*

Page 4

Le Second Salon, RENÉ-JEAN. *— Vie économique. — Arrivée en France de l'American Field Service.*

Page 5

Echos et informations. — Les spectacles : Théâtres, Cinémas. — La T. S. F. — La Bourse.

Page 6

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. *— Les Opérations militaires. — Une conférence importante à la chancellerie du Reich. — Une allocution du maréchal Gœring. — Un article de M. Paul Reynaud. — Un discours radiodiffusé de M. Albert Sarraut.*

Paris, le 3 avril 1940

BULLETIN DU JOUR

LES DÉCLARATIONS DE M. CHAMBERLAIN

Les déclarations faites hier à la Chambre des communes par M. Neville Chamberlain confirment les indications que nous avons données au lendemain de la réunion du Conseil suprême franco-britannique. L'exposé du premier ministre du Royaume-Uni n'a apporté aucune surprise, mais il a mis l'accent sur quelques principes fondamentaux de l'action indispensable à la bonne conduite de la guerre avec cette énergie accrue dont a parlé M. Paul Reynaud. Il n'y a pour l'instant rien de plus important, d'un point de vue général, que la résolution des alliés d'intensifier la guerre en rendant le blocus de l'Allemagne plus effectif et plus efficace. Il suffit d'observer attentivement les réactions de Berlin pour se rendre compte que les Allemands redoutent par-dessus tout les conséquences pour leur économie de guerre des méthodes nouvelles qu'adopteront l'Angleterre et la France en vue d'interdire le trafic qui se fait par certains pays neutres au bénéfice de la puissance hitlérienne. C'est le point le plus sensible où l'on puisse frapper l'ennemi, et c'est à développer cette action que doivent tendre tous les efforts.

S'expliquant sur la réunion du Conseil suprême, et commentant la déclaration franco-britannique du 28 mars, M. Neville Chamberlain a rappelé que celle-ci dépasse de beaucoup la détermination de l'Angleterre et de la France de combattre ensemble pour la victoire et jusqu'à ce que celle-ci soit définitivement remportée, car la déclaration commune stipule que la coopération franco-britannique continuera, après le rétablissement de la paix, en vue de la reconstruction d'un ordre international assurant la liberté des peuples, le respect du droit et le maintien de l'ordre en Europe. Aucune proposition de paix, quelle que soit son origine, ne sera discutée avant que la France et l'Angleterre soient pleinement d'accord sur les conditions indispensables pour sauvegarder leur propre sécurité et celle des autres pays libres du continent; et, lorsque ces conditions auront été réunies, la communauté franco-britannique sera maintenue dans tous les domaines comme devant constituer le facteur essentiel de la reconstruction politique et économique de l'Europe. Telle est bien la situation de fait créée par la déclaration du 28 mars, et devant laquelle se trouve placée l'Allemagne hitlérienne quels que puissent être les accords particuliers envisagés par elle et dont la diplomatie allemande n'a réussi jusqu'ici à réaliser aucun.

Dans certains milieux on marque quelque surprise du fait que M. Neville Chamberlain n'ait pas précisé les décisions qui ont été prises en conclusion de la réunion du Conseil suprême. On comprendra certainement qu'un tel sujet ne soit traité qu'avec beaucoup de discrétion, car lorsqu'on fait la guerre il peut y avoir quelque imprudence à fixer l'ennemi sur les intentions de ceux qui le combattent sur terre, sur mer et dans les airs. Mais sur l'essentiel — c'est-à-dire la volonté d'assurer la conduite de la guerre avec une énergie accrue et avec les méthodes nécessaires à cet effet — le premier ministre britannique a été très net. Sa thèse est que si nous voulons mettre fin à la guerre avec un minimum de destruction et de désorganisation dans la civilisation spirituelle et matérielle commune, nous devons priver l'Allemagne des matières les plus essentielles à la continuation de sa politique d'agression. Il a ajouté que les alliés sont déterminés à poursuivre la guerre économique dans toute la mesure de leurs forces, et les paroles qu'il a prononcées à ce propos à l'adresse des neutres ne peuvent manquer d'être méditées dans les capitales des pays non belligérants. M. Chamberlain a montré l'Allemagne imposant, appuyée par de constantes menaces, sa propre interprétation des obligations des neutres. Il a souligné, comme l'avait fait précédemment M. Winston Churchill, que notre respect pour le droit des neutres et notre sympathie pour les difficultés éprouvées par ceux-ci ne nous empêchent pas de voir que toute aide que les neutres donneront à l'Allemagne peut vouer ces petits pays libres au sort que le Reich a réservé à la Pologne et à la Tchécoslovaquie. C'est un langage clair et logique qui devrait être compris par toutes les nations libres; mais, en tout cas, cette constatation implique un devoir envers nous-mêmes et envers l'Europe entière auquel nous ne saurions manquer.

Alors que l'Allemagne détruit systématiquement les biens des neutres et sacrifie cruellement les nationaux neutres, alors qu'elle va jusqu'à menacer, comme ce fut le cas dans la tragédie finlandaise, d'envahir les petits pays pour les empêcher de prêter assistance à leurs voisins en détresse et de protéger par là leur propre sécurité, les alliés ont toujours fait preuve du plus scrupuleux respect des droits des non-belligérants. Mais on doit comprendre qu'il y aurait une grossière duperie à admettre que le respect de certaines règles internationales puisse servir l'agresseur et paralyser ceux qui ont pris les armes pour combattre l'agression. Tout le problème de l'heure présente est là, et il faut qu'il soit résolu conformément à ce qu'exigent la raison et les intérêts supérieurs de l'Europe et de la civilisation. Les moyens ne nous font pas défaut à cette fin. M. Chamberlain a fait ressortir que la plus importante de toutes les armes dont les alliés disposent dans la guerre économique est le recours à leurs forces navales, et il a ajouté qu'ils sont déterminés à étendre dans toute la mesure du possible l'emploi de cette arme. Il a indiqué également l'intention d'adopter des mesures appropriées pour faire obstacle aux possibilités que peut avoir l'Allemagne d'accroître ses approvisionnements de source neutre par des routes de terre jusqu'ici peu utilisées. Enfin il a insisté sur le fait que le commerce avec un certain nombre de pays voisins du Reich peut être développé, mais que ces pays doivent se rendre compte que l'Angleterre et la France ne sauraient consentir à rendre disponibles pour eux des produits venant de l'empire britannique et de l'empire français à moins qu'ils ne donnent des garanties concernant la stricte limitation de leurs échanges commerciaux avec l'Allemagne. Il y a là toute une politique qui, si elle est pratiquée avec l'énergie nécessaire, peut donner des résultats, mais il faut que les actes donnant à ces principes toute leur valeur pour la conduite de la guerre ne se fassent pas trop attendre.

COLLABORATION

La rentrée des Chambres, qui est venue hier réveiller l'activité politique assoupie au cours de la période pascale, a montré la persistance des remous parlementaires provoqués par la récente crise ministérielle et par la solution qui lui a été donnée. L'attitude du groupe radical socialiste a, notamment, mis en lumière le malaise qu'ont fait naître certains aspects de la composition politique du nouveau cabinet, et qui déborde d'ailleurs les limites du parti valoisien ainsi que celles du Palais-Bourbon.

Il est certain qu'un tel malaise ne saurait se prolonger sans nuire gravement à l'intérêt national. L'on doit, en premier lieu, éviter à tout prix qu'il ne se traduise par une guérilla politique mettant en jeu les passions, les intérêts ou les rancunes des partis. Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le noter ces jours derniers, la politique pure n'a rien à faire, au Parlement ni ailleurs, tant que la France en guerre a besoin de l'union de tous les Français dans l'œuvre sacrée de défense nationale. Il ne s'agit plus, il ne peut plus s'agir de dosage d'influence entre les partis ou de prestige entre leurs chefs. Il ne s'agit plus, il ne peut plus s'agir de s'inspirer des considérations, électorales ou autres, qui pouvaient en temps de paix inciter tel ou tel parti à prétendre à l'usage exclusif des principaux « leviers de commande ». Cette petite guerre, qui nous a déjà fait tant de mal avant que le conflit actuel eût ensanglanté l'Europe, serait à l'heure présente particulièrement contre-indiquée, car elle nous empêcherait de faire la guerre tout court. Là-dessus tout le monde doit être et, espérons-le, sera d'accord : le patriotisme le plus élémentaire impose en ce moment une trêve sincère, effective et jusqu'à nouvel ordre définitive, des partis.

Est-ce à dire que la véritable politique, celle qui, comme l'indique l'étymologie de ce mot, ne se réfère qu'aux intérêts généraux de la cité, doive également être écartée des préoccupations des patriotes ? Non, certes, et, tout au contraire, cette politique-là, qui s'impose comme inspiration exclusive et comme fin suprême à tous les citoyens et à tous les partis, a plus que jamais son mot à dire en une période où les exigences du salut public rendent indispensable la collaboration de tous *dans l'intérêt national*. En régime parlementaire, la collaboration la plus essentielle est celle du gouvernement et du Parlement, qui conditionne l'ensemble de la gestion des affaires du pays et sans laquelle, dans les circonstances que nous traversons, une conduite efficace de la guerre serait proprement inconcevable.

Chaque semaine, chaque jour, on pourrait presque dire: chaque heure qui passe, oblige les pouvoirs publics à prendre des décisions redoutables, à assumer des responsabilités historiques exigeant du gouvernement une liberté d'esprit qui ne saurait exister sans une plénitude d'accord entre le cabinet et la représentation nationale. Si un tel accord n'était pas réalisé ou ne l'était pas complètement, si, la confiance du Parlement n'étant pas absolue, la liberté d'action du gouvernement n'était pas entière, la conduite de la guerre s'en trouverait gênée au point de nous exposer à de graves mécomptes.

Sans doute ne parlons-nous ici que d'une conformité générale de vues entre le gouvernement et les Chambres: dans le détail et en ce qui concerne les mesures d'exécution, le contrôle parlementaire doit s'exercer normalement, et nous ne souhaitons pas plus, on le sait de reste, un Parlement désarmé qu'un gouvernement impuissant. Mais le contrôle des Assemblées et l'action gouvernementale ne sauraient s'exercer que dans une atmosphère de confiance totale et réciproque excluant toute arrière-pensée, toute réserve, tout malentendu. Plus précisément, le cabinet ne saurait gouverner sans s'inspirer de la volonté manifeste du pays exprimée par la majorité des deux Chambres en ce qui concerne tant la conduite proprement dite de la guerre que le « climat » de politique générale — ce terme étant entendu dans le sens *national* que nous avons indiqué plus haut — que les élus du peuple français jugent le plus propre à nous conduire à la victoire.

Au cours des jours qui vont venir, le gouvernement d'une part et d'autre part chacune des deux Chambres ne doivent ni, cela va sans dire, se combattre, ni même s'opposer : il est de leur devoir commun de s'entendre, moyennant, s'il y a lieu, les concessions nécessaires, en vue d'une collaboration indispensable au salut public.

En marge

Le « Bulletin d'Information et de Documentation », que publie deux fois par mois le gouvernement général de l'Algérie, contenait hier un chapitre consacré au « Commerce transsaharien ». Oh ! la nostalgique nomenclature, qui m'a fourni de quoi rêver pendant quelques heures ! J'ai eu aux lèvres le goût de votre eau magnésienne, puits du Tanezrouft qu'on n'atteignait naguère qu'après de si longs jours de marche monotone... Je vous ai contemplées de nouveau, étoiles, Croix du Sud et toi, lune éclatante, qui rendez lumineux le sable des nuits. Je vous ai retrouvés, nomades faméliques qui viviez d'on ne sait quoi, qui surgissiez d'on ne sait où et que j'ai pris parfois pour les fantômes des anciens habitants de cette contrée qui fut jadis animée par des fleuves et des arbres... Je t'ai saluée, Dacine, reine épaissie de ces lieux déserts, pour qui tous les poètes furent des courtisans, et qui jouais de l'*imzad* avec une sorte de paresse orgueilleuse. Je t'ai revu enfin, Moussa ag Amastane, que notre Laperrine avait fait roi, et dont la majesté lourde se drapait dans le burnous écarlate...

Mais c'est assez de trahir la réalité en évoquant des souvenirs qui, vieux de vingt-cinq années, se sont sans doute « stylisés » peu à peu... Le « Bulletin » algérien est, lui, exact et prosaïque. Il rappelle que le trafic commercial fut actif au Sahara, en de lointaines époques. C'était le temps de la poudre d'or et des esclaves, de l'ivoire et des plumes d'autruche. Le banditisme targui, vers la fin du seizième siècle, ralentit la hardiesse des caravaniers. On pourrait croire que le « progrès » les a définitivement engloutis dans ses commodités. On va maintenant de Biskra au Tchad en quelques jours, assis sur les coussins d'une automobile, et les touristes trouvent même plaisir à être ainsi rapidement secoués. Le chameau n'est donc plus qu'un vestige, bon tout au plus à « créer l'atmosphère », comme disent les badauds élégants de Paris...

Eh bien, la nature saharienne a plus de constance et les Sahariens moins d'empressement à imiter les Européens pressés. Ecoutez donc le « Bulletin » d'Algérie : « L'automobile ne peut rivaliser avec le chameau en raison du prix du fret et de la précarité des pistes. Si l'on observe en outre que les matières qui font l'objet des transactions commerciales ne nécessitent généralement pas un transport rapide : blé, mil, sel gemme, cotonnades, graisse d'autruche, etc., on conçoit que le chameau reste le mode habituel de transport dans le commerce transsaharien. La caravane est, de surcroît, une source de revenus pour un grand nombre d'indigènes, et le mouvement annuel caravanier est toujours important. » Mystères de l'économie qui obéit à des lois qu'établirent les siècles !...

Nous nous étonnons donc d'apprendre que des moutons arrivent, à travers dunes, rochers, oueds arides et vastes plaines sableuses, du sud au nord, avec de la viande boucanée, du beurre du Soudan (obturez vos narines !), des œufs et des plumes d'autruche, des sacs de cuir ouvragé, des peaux de serpent. Entre El-Goléa et Fort-Lamy, par In-Salah, Tamanrasset, Agadès, Zinder, les caravanes apportent de l'Afrique-Occidentale des peaux de lion, de panthère, de lézard, le filali et d'autres merveilles encore. Le sucre et le thé sont aussi objets d'échange avec les dattes et les dokkalis (tentures du Touat et de Timimoun). Les convoyeurs touareg s'arrêtent ordinairement à mi-chemin, vers Reggan ou Aoulef, passant leurs cargaisons aux sédentaires qui les expédient au nord par le moyen d'autres caravanes. Enfin l'Azalaï déroule toujours entre Tombouctou et Taoudéni son cortège de plusieurs milliers de chameaux porteurs des barres de sel extraites des gouffres souterrains...

N'est-ce pas que le « Bulletin d'Information et de Documentation » d'Algérie est un beau recueil d'images antiques et exotiques, à la vue desquelles on ressent, ces jours-ci, une délectation morose ?...

JEAN LEFRANC.

SUR MER

Les pertes navales de la dernière semaine

L'amirauté britannique annonce qu'au cours de la semaine se terminant dimanche dernier, à minuit, un pétrolier britannique et trois navires neutres ont été perdus du fait de l'action ennemie. Au total, 13,901 tonnes.

La nouvelle donnée la semaine précédente qu'aucun navire britannique n'avait été coulé a malheureusement été corrigée par l'annonce faite aujourd'hui que la perte du *Barn-Hill*, de 5,439 tonnes, bombardé et incendié, doit être considérée comme totale.

Les pertes de la semaine dernière représentent seulement un tiers des pertes hebdomadaires moyennes pour les trente semaines depuis le début de la guerre, et seulement un dixième des pertes hebdomadaires moyennes pour les sept premiers mois de 1918, c'est-à-dire au plus fort de la campagne sous-marine allemande.

Le navire britannique coulé la semaine dernière est le pétrolier *Daghestan*, de 5,742 tonnes. La perte en est due à une explosion au large de la côte nord-est de l'Ecosse. Le capitaine a été tué. Le second et deux marins sont manquants, mais le reste de l'équipage a été sauvé.

Un des quatre navires neutres, le *Protinus*, navire hollandais de 202 tonnes, compris dans la liste de la semaine écoulée, a, en fait, été coulé la semaine précédente, mais il était alors trop tard pour l'inclure dans la statistique de ladite semaine.

Un nouveau navire allemand, le *Mimi-Horn*, de 4,007 tonnes, a été intercepté par les navires de guerre britanniques dans les eaux du Nord la semaine dernière. Il fut sabordé et incendié par son équipage, qui fut sauvé. C'est le vingt-huitième navire allemand sabordé. L'incident porte le total des pertes allemandes par capture, sabordage ou destruction, à 303,946 tonnes.

Jusqu'au vendredi 29 mars, à midi, 29 navires avaient été perdus dans des convois britanniques, sur un total de 14,934 navires britanniques, alliés et neutres escortés, soit 1 sur 515. Trois navires neutres seulement ont été perdus en convoi sur 2,215 escortés, soit 1 sur 738.

Il est démontré, d'une façon de plus en plus évidente, que les sous-marins sont coulés à un tel rythme que l'Allemagne éprouve des difficultés à en construire de nouveaux en nombre suffisant pour les remplacer.

Le faible chiffre des pertes des navires convoyés prouve clairement que les quelques sous-marins allemands continuant de croiser dans les parages des routes maritimes ne sont guère tentés d'attaquer les navires convoyés.

Une personnalité autorisée des milieux navals déclare que les prisonniers faits à bord des sous-marins sont extrêmement jeunes, l'âge moyen étant de 20 à 21 ans, et l'âge moyen des officiers mariniers (maistrance), d'environ 24 ans.

Deux « cuirassés de poche » allemands auraient été avariés

Aucun commentaire officiel n'est publié au sujet d'une déclaration faite, au cours d'une interview à Ottawa, par l'amiral Howard Kelly, à savoir que la marine britannique avait probablement détruit ou sérieusement paralysé les deux cuirassés « de poche » *Admiral-Scheer* et *Deutschland*. Mais il y a de bonnes raisons, dit l'agence Havas, de croire qu'à la suite des attaques aériennes contre Wilhelmshaven l'*Admiral-Scheer* a été sérieusement endommagé et que le *Deutschland* pourrait avoir été un des navires endommagés au cours d'une attaque menée par un sous-marin britannique près de la baie d'Héligoland.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Chamberlain expose la politique de resserrement du blocus et de renforcement de la guerre navale

Mardi, à l'ouverture de la séance de la Chambre des communes, aussitôt après que députés et ministres eurent échangé questions et réponses sur les différentes affaires courantes, le premier ministre britannique, applaudi par l'assemblée, a pris la parole.

Il a rendu tout d'abord hommage à la mémoire de Sir John Gilmour et à celle de M. Savage, premier ministre de Nouvelle-Zélande. Puis il a évoqué la dernière réunion du Conseil suprême de guerre qui, dit-il, « nous a donné l'occasion opportune de souhaiter la bienvenue à M. Paul Reynaud en tant que président du conseil ».

M. Reynaud, a ajouté le premier ministre, était déjà bien connu de nous et du grand public d'Angleterre pour sa grande œuvre au ministère des finances, pour la part qu'il prit à la conclusion de l'accord financier anglo-français de décembre dernier et pour son dévouement infatigable à la cause commune qui unit nos deux pays.

La réunion du Conseil suprême du 28 mars

Le Conseil suprême de guerre a passé en revue les développements de la situation stratégique depuis sa dernière réunion et il a pris diverses décisions importantes relatives à la ligne d'action future des alliés.

Ce n'est pas le moment de révéler les termes de ces décisions, mais je puis dire que la Chambre n'aura pas de mal à deviner ce qu'ont pu être la nature générale et la teneur des discussions qui ont eu lieu dans des conditions si harmonieuses.

Entre temps, ce qui est apparu de la rencontre et ce qui a été montré aux yeux du public a été la déclaration solennelle élaborée par les deux gouvernements.

Au cours des mois récents, la collaboration et l'unité de vues entre la Grande-Bretagne et la France n'ont fait que devenir toujours plus étroites.

Nous avons étendu nos arrangements pour qu'ils couvrent les questions commerciales, l'approvisionnement en munitions et la coopération la plus étroite dans la sphère coloniale.

Par cette déclaration solennelle, nos deux grands pays ont maintenant étendu l'envergure de ces arrangements à toutes les sphères affectant les intérêts et la sécurité des deux nations.

La déclaration franco-britannique

Donnant alors lecture de la déclaration solennelle franco-britannique du 28 mars, le premier ministre en fait ce commentaire :

Cette déclaration dépasse de beaucoup l'expression de la détermination britannique et française de combattre ensemble pour la victoire.

Cette déclaration stipule la coopération continue franco-britannique dans l'établissement de la paix et dans la reconstruction d'un ordre international destiné à assurer la liberté des peuples, le respect du droit et le maintien de la paix en Europe.

Le premier trait saillant de la déclaration est que toute proposition de paix, quelle qu'en soit l'origine, ne serait pas même discutée avant que notre pays et la France soient arrivés à un plein accord sur les conditions d'une véritable paix sauvegardant leur propre sécurité et celle des autres pays libres de l'Europe.

Le second de ces traits est celui en vertu duquel, après la conclusion de la paix, la communauté d'action franco-britannique sera maintenue dans toutes les sphères tant qu'il pourra être nécessaire pour perfectionner et consolider la reconstruction de l'Europe.

Le problème de la neutralité

Continuant à commenter la réunion du Conseil suprême de guerre, M. Chamberlain dit que le tableau présenté aux alliés de la situation actuelle était celui d'une Allemagne faisant valoir sa propre interprétation des obligations des neutres et l'accompagnant de menaces montrant les conséquences terribles qui pourraient survenir pour les neutres s'ils manquaient à donner satisfaction aux demandes allemandes.

Ce problème d'un double étalon de neutralité que pose l'Allemagne doit être maintenant envisagé par nous-mêmes et par les neutres.

L'Allemagne n'a eu aucun scrupule à menacer d'envahir les pays neutres afin d'empêcher ceux-ci de prendre des mesures pour venir en aide à leurs voisins contre l'agression ou pour protéger leurs propres intérêts.

La politique des alliés a été déterminée par une considération scrupuleuse pour le droit des neutres, tandis que l'Allemagne n'a pas hésité à détruire les biens des neutres et à causer la mort de nationaux neutres, chaque fois qu'il convenait à sa politique d'agir ainsi.

Notre respect pour le droit des neutres et notre sympathie pour les difficultés pratiques éprouvées par les neutres ne doivent pas nous empêcher de voir le fait que toute aide que les neutres peuvent donner à l'Allemagne pourrait, si elle était poussée assez loin, rendre ces neutres en définitive passibles du destin hideux qui a été celui des victimes précédentes de la politique allemande. (Vifs applaudissements.)

La guerre économique sera poursuivie par les alliés dans toute la mesure de leurs forces

Si nous voulons mettre fin à la guerre avec un minimum de destruction et de désorganisation dans la civilisation spirituelle et matérielle commune, nous devons priver l'Allemagne des matières les plus essentielles à la continuation de sa politique agressive.

Aussi les alliés sont-ils déterminés à poursuivre la guerre économique dans toute la mesure de leurs forces. Beaucoup a déjà été fait.

Après avoir fait allusion au succès des négociations pour la conclusion d'accords commerciaux spéciaux avec plusieurs pays, le premier ministre ajoute :

Un accord avec le Danemark a été signé, cet après-midi, au Foreign Office. Des discussions ont également eu lieu à Paris en vue de la conclusion d'un accord analogue entre les alliés et la Suisse. D'importants accords commerciaux ont été conclus avec l'Espagne, la Grèce et la Turquie.

M. Chamberlain se félicite de la visite que fait actuellement en Angleterre le vice-gouverneur de la Banque nationale de Yougoslavie, de celle que doit faire prochainement une mission roumaine afin de discuter la revision de l'accord de payement anglo-roumain, et enfin de la visite que doit faire à la fin de la semaine M. Monnet, ministre français du blocus.

Tous les accords commerciaux spéciaux que nous avons conclus comportent des stipulations réglementant les exportations des produits originaires des pays neutres vers l'Allemagne. Ces stipulations prévoient une stricte limitation des exportations vers l'Allemagne de produits gras essentiels pour la guerre.

Une autre arme à notre disposition est celle des achats.

Des achats massifs à des voisins de l'Allemagne, de certains produits choisis, tels que les minerais, les graisses et les huiles, réduisent de plus en plus la marge d'approvisionnement du Reich en ces matières. Nous avons complété ces dispositions par des mesures en vue de l'achat de tout le surplus exportable de la Norvège en huile de baleine de la pêche en cours.

Les achats des alliés en minerai dans l'Europe sud-orientale ont été effectués sur une grande échelle.

Le commerce britannique avec un certain nombre de voisins neutres du Reich est sans aucun doute à même d'être développé d'une façon substantielle.

Je m'attends à une intensification d'échanges commerciaux à notre bénéfice mutuel.

Cependant, les pays visés doivent se rendre compte que nous ne pouvons consentir à rendre disponibles pour eux des produits venant de l'empire, à moins qu'en échange ils ne se préparent à nous donner des garanties relatives à la limitation de leurs échanges commerciaux futurs avec l'Allemagne.

L'utilisation de la force navale

La plus importante de toutes nos armes dans la guerre économique est le recours à notre force navale. Les alliés sont déterminés à continuer et à intensifier dans toute la mesure possible l'emploi de cette arme.

Les navires britanniques ont déjà pris certaines mesures pratiques pour empêcher le passage sans obstacle des navires marchands allemands venant de la péninsule scandinave. (Applaudissements.)

Ces opérations, exécutées à proximité des bases navales allemandes, viennent encore de démontrer combien sont sans réalité les vantardises allemandes d'après lesquelles le contrôle de la mer du Nord est maintenant entre les mains de l'Allemagne.

D'autres mesures sont actuellement envisagées. (Applaudissements.)

Nous n'avons pas atteint la limite d'efficacité de nos opérations dans cette région, témoin de la disparition de tant de navires neutres et de l'assassinat de tant de marins neutres.

Le blocus terrestre

Quant aux possibilités que peut avoir l'Allemagne de trouver des moyens d'accroître ses approvisionnements de source neutre, par des routes de terre jusqu'ici peu utilisées, nous avons soigneusement passé en revue la situation et nous avons l'intention d'adopter les mesures appropriées.

Après avoir fait allusion à l'arraisonnement des navires soviétiques soupçonnés de transporter de la contrebande, destinée à l'Allemagne *via* Vladivostok, le premier ministre a passé à l'examen de la situation en Europe sud-orientale.

Il a rappelé que les ministres de Grande-Bretagne dans les pays de cette région avaient été mandés à Londres, ajoutant :

Nous aurons également l'avantage de la présence de Sir Percy Loraine, ambassadeur à Rome, qui se trouvera ici pour un congé de quelques jours.

La Chambre appréciera une telle initiative qui, nous l'espérons, aura des résultats fructueux aussi bien pour la cause des alliés que pour le maintien de la paix et de la sécurité dans cette région.

Et M. Chamberlain conclut :

Chacune des rencontres successives du Conseil suprême de guerre a mis plus clairement en relief la force des liens unissant la Grande-Bretagne et la France. Le Conseil suprême de guerre est l'exemple le plus frappant de la collaboration franco-britannique dans toutes les sphères.

Nous espérons que ces réunions pourront avoir lieu plus fréquemment et à des intervalles plus réguliers, non seulement pour faire progresser la poursuite de la guerre, mais encore pour perfectionner le mécanisme qui sera requis pour consolider la paix européenne, à la fin de la guerre.

LE DÉBAT

Prenant la parole après M. Chamberlain, M. Attlee s'est réjoui de constater que « la collaboration avec la France ne s'arrêtera pas à la fin de la guerre ». (*Acclamations.*)

Il estime, en effet, que « nombre des maux dont nous souffrons aujourd'hui sont la conséquence de malentendus entre la Grande-Bretagne et la France après que la victoire eut été remportée, dans la dernière guerre ». « Notre tâche, ajoute-t-il, n'est pas seulement de gagner la guerre, c'est de gagner la paix. »

L'orateur est persuadé que les Etats neutres « comprennent parfaitement que nous menons *leur combat* ».

Il est extrêmement clair que nous devons rendre la guerre économique efficace et que nous devons combler les « fissures du blocus ».

Nous ne voulons aucune extension de la guerre, mais nous voulons y mettre fin aussitôt que possible: nous pouvons aboutir à cela en faisant comprendre à toutes les nations neutres que cette guerre les intéresse parce que nous combattons pour leur vie aussi bien que pour la nôtre.

Sir Percy Harris, parlant au nom de l'opposition libérale, en remplacement de Sir Archibald Sinclair, assure le premier ministre que tout le pays est derrière lui pour rendre le blocus aussi étroit que possible.

D'accord avec M. Attlee, il insiste pour que le gouvernement fasse un usage plus étendu de l'arme formidable que constitue l'immense pouvoir d'achat de la Grande-Bretagne.

Une déclaration semblable à celle du premier ministre aux Communes a été faite à la Chambre des lords par le comte Stanhope, lord président du conseil.

L'impression en Italie

On mande de Rome à l'agence Havas, le 3 avril :

Du discours de M. Chamberlain, on retient surtout, à Rome, l'affirmation de la volonté des alliés de resserrer davantage le blocus, leur décision d'intensifier par tous les moyens possibles l'action contre l'Allemagne sur le terrain économique. On estime ici que les déclarations du premier ministre britannique à cet égard marquent une étape nouvelle et peut-être décisive dans l'évolution de la situation internationale.

L'opinion généralement exprimée dans les milieux politiques romains est que l'aggravation éventuelle des mesures qui limitent déjà la liberté du commerce des neutres conduira à une situation délicate. En particulier, le projet prêté aux alliés de contingenter rigoureusement les importations des pays voisins de l'Allemagne sur la base des besoins normaux de ces pays, tels qu'ils résultent des statistiques de ces dernières années, soulève de vives critiques.

LES OPERATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS

DU 2 AVRIL (SOIR)

Des tirs d'artillerie assez nombreux ont été exécutés à l'ouest des Vosges.

De nombreux engagements ont mis aux prises notre aviation de chasse et l'aviation allemande.

Au cours de ces combats, deux avions bimoteurs ennemis ont été certainement abattus, dont un sur notre territoire, et un troisième probablement.

Un de nos avions de chasse n'est pas rentré.

DU 3 AVRIL (MATIN)

Rien à signaler.

TRIBUNE LIBRE

Lettre de la campagne

Le « siège » de l'Allemagne suffira-t-il à la vaincre ? En vérité, n'étant pas stratège, je n'en sais rien. Je suis porté à croire, avec M. Dautry, que la guerre n'est pas un état mais une action. Ce qui est certain, c'est que le blocus, à l'abri duquel les alliés mettent au point leurs forces et leur aviation, est la préparation nécessaire de la bataille. Donc, il doit être implacable et surtout imperméable. Dans les premiers temps de la conflagration, ce fut une consigne gouvernementale formelle d'épargner en tous points la susceptibilité des neutres et de ne leur faire aucune peine, même légère. Il était sans doute bon que l'expérience fût faite ; à l'heure présente, il faut en entendre la leçon.

Devant certaines criailleries vraiment un peu bruyantes, il n'est pas sans intérêt de préciser quelques points.

Les alliés, qui luttent pour la liberté des peuples, admettent parfaitement que lesdits peuples ne se joignent pas à leur action militaire.

Les alliés ne nourrissent aucun dessein d'asservissement contre aucune nation.

Les alliés sont radicalement incapables d'employer à l'égard d'aucun peuple et même du peuple allemand les atroces procédés par lesquels le Reich a achevé de se déshonorer.

La sensibilité française est douloureusement affectée lorsqu'elle voit certains neutres (pas tous, Dieu merci !) revendiquer le droit d'être indifférents devant le bien et le mal, de confondre le juste avec l'injuste.

Sous le très imparfait camouflage d'une neutralité de forme et de mot, certains Etats se sont transformés en *belligérants indirects* et doivent s'attendre que cette position entraîne pour eux certains risques.

La prétention des étrangers au conflit de ramasser des fortunes dans la boue sanglante des batailles a été admise par un droit international désuet ; le droit des alliés d'épargner le sang de ses enfants est sacré.

L'assassinat de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, d'autres victimes encore, est un crime : ceux qui aident à la perpétration de ce crime ou travaillent à en assurer le bénéfice à son auteur sont des complices. Lisez, je vous prie, l'article 60 du Code pénal, rédigé sous la direction de Napoléon en un temps où n'était pas perdu l'art de bâtir un texte.

Le peuple qui, sous l'écran, par trop transparent, de l'humanité, envoie quotidiennement par milliers, des colis dits de charité, prolonge injustement la résistance allemande et se rend responsable de la mort de tous les hommes qui tomberont à partir du jour où, normalement, cette résistance aurait dû céder.

Mais que penser alors de ceux qui, avec des airs de bons apôtres et d'honnêtes marchands, passent au criminel le fer qui tuera nos enfants ? Il n'est pas un seul combattant français qui ne demande à notre gouvernement d'arrêter, par tous les moyens possibles, cet immonde et meurtrier trafic.

C'est sur ces claires notions de crime, de responsabilité et de complicité qu'on doit construire un droit international vraiment moderne, et non plus sur les fondements ébranlés, burlesques, abstrus et abstraits de la souveraineté sur un territoire et sur une bande de mer. Eh là ! que de volumes et que de thèses, et que de dissertations au sujet du droit de l'Etat sur la mer territoriale : est-ce un droit de domaine, de souveraineté, de simple contrôle ? La controverse se déroule à l'infini, pour la plus grande joie des professionnels. Ce qui reste certain, c'est que c'est une partie maritime sur laquelle l'Etat territorial est plus spécialement chargé de veiller au maintien du droit international, et tout d'abord d'empêcher tous les actes de crime ou de complicité. Que s'il ne veut ou ne peut le faire, les victimes du crime sont en droit de substituer leur action à son abstention ou à sa carence.

Faire la guerre, avec une main embarrassée par une fleur et l'autre liée derrière le dos, contre un peuple qui s'enorgueillit d'être affranchi du droit international, de l'humanité, de la pitié, de la conscience « petite-bourgeoise », c'est une attitude de dupe qui n'a vraiment que trop duré. Et quand j'écris « dupe », c'est par respect pour le papier où tout ceci est imprimé; je serais tenté d'emprunter une image à l'économie fructuaire... Quant aux indignations bruyantes de l'Allemagne, elles auraient provoqué, dans les temps où une citation latine ne couvrait pas son auteur de ridicule, la riposte de Juvénal : *Quis tulerit Grachhos de seditione querentes* ? Il est intolérable de voir l'incendiaire, brandissant encore la torche, se donner des airs de pompier; ou l'assassin, son couteau encore dégouttant, se présenter comme justicier.

Il n'y a pas de droit qui oblige à consentir la mort du droit.

Contre la campagne d'Abyssinie, nulle part l'indignation ne fut aussi violente que dans les pays nordiques. L'aquilon fit vibrer si fort les vitres de Genève qu'on put craindre un éclat. Et, comme la gendarmerie internationale au service du droit ne comprend en définitive qu'un marin, l'Anglais, et qu'un soldat, le Français, c'est contre eux que se manifesta la sévérité septentrionale à raison de l'insuffisance prétendue de leur énergie. Vraiment, quelle belle époque pour ces pays, alors qu'ils apparaissaient comme le refuge, la capitale, le sanctuaire, le tabernacle, la Ville sainte, de l'esprit Société des nations, et la Mecque de la solidarité internationale !

J'hésite à peindre, sur l'autre volet du diptyque, la séance, tenue à Genève le 14 décembre 1939. C'est un spectacle vraiment trop douloureux. Il s'est trouvé une douzaine d'Etats pour n'avoir pas d'opinion au sujet de l'agression contre la Finlande. Parmi eux se trouvaient les justiciers les plus ardents contre l'Italie.

L'Allemagne multiplie ses atroces méfaits. A Prague elle fusille les étudiants, et à Varsovie les lycéens. Elle met au mur, d'un coup, trois cents ouvriers polonais, alors qu'elle prétend que la guerre, de ce côté, est depuis longtemps finie. Elle vole les terres du petit paysan de Pologne, pour les confier à des Allemands prétendus plus capables. Par cette universalité dans la qualité des victimes, elle montre qu'elle est vraiment l'ennemie de l'humanité. Silence complet du côté de la Baltique et de la mer du Nord. De même que la grâce divine abandonne les pécheurs, l'esprit sociétaire a abandonné ses sectateurs naguère les plus fervents. *Mens flat ubi vult.*

Le fait ne se discute pas. On tente de l'excuser. Ce serait précisément parce que, au moment des affaires d'Abyssinie, la France et l'Angleterre se seraient montrées trop faibles qu'on ne veut plus se brûler les doigts dans des tentatives de sécurité collective. Que voilà donc une bien audacieuse déformation de l'histoire! Poussés peut-être par la ferveur nordique, les *gouvernements* ont appliqué à l'Italie les sanctions économiques. Et aujourd'hui, loin de vouloir appliquer à l'Allemagne des sanctions d'une nature quelconque, ces mêmes pays invoquent, comme un droit, la faculté de renforcer économiquement et militairement l'agresseur. Sur la terre des aurores boréales, on ne s'intéresse qu'au soleil africain.

Je n'ai aucune gêne à parler de cette politique des sanctions, puisque, avec de bien nom-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

breux Français, je l'ai combattue, ici même, dans toute la mesure de mes faibles forces, ayant depuis longtemps médité sur cette réponse que fit M. Thiers à une délégation de catholiques intransigeants sur les pouvoirs temporels du pape : « Je ne ferai jamais rien qui jette l'Italie dans les bras de l'Allemagne. »

Cette attitude me donne peut-être qualité pour faire entendre quelques paroles de raison. La France faisait partie de la Société des nations. Bien plus, elle y avait patronné l'admission de l'Abyssinie. Prise dans l'engrenage du pacte, elle était entraînée par son mouvement. On essaie de renforcer l'Axe en prétendant qu'on n'a trouvé de compréhension que du côté de Berlin. Il y a lieu tout de même de tenir compte de ce fait que jamais, même au temps où elle envoyait des délégués à Genève et y payait sa cotisation, l'Allemagne ne s'est considérée comme une véritable sociétaire, tenue des obligations du pacte.

Au fond d'une vieille bibliothèque de campagne, j'ai trouvé un vieux fascicule de la *Revue des Deux Mondes*, dépareillé, et dont le « saumon » a tourné vers un jaune délavé. Il porte la date du 1er septembre 1872 et contient un article, d'une très vivante actualité, sur la *Manière d'écrire l'histoire*. Fustel de Coulanges y exprimait cette pensée, qui mérite toutes nos méditations : « L'histoire est devenue chez nous une sorte de guerre civile en permanence. » Détestable pour le passé, cette méthode deviendrait (conditionnel prudent) mortelle si on l'appliquait au présent et à l'avenir, notamment à la diplomatie.

Ceci n'est pas dit pour le gouvernement actuel. Un des premiers actes de M. Paul Reynaud a été de recevoir le très distingué ambassadeur d'Italie, M. Guariglia... Marquons un point pour le gouvernement. Un second point pour le renvoi de M. Souritz. Un troisième pour la perfection de l'entente avec Churchill. Et souhaitons que ça continue.

Dans ce coin de Gascogne, nous sommes tout près de l'Italie, puisque nous comptons un Italien sur douze habitants. Nos hôtes ne se plaignent pas. Ils profitent gratuitement de l'outillage national payé par les sacrifices des générations françaises. Ils profitent de la générosité de notre législation sociale, et il leur arrive, çà et là, d'avoir la majorité sur la liste de l'assistance aux familles nombreuses. La mobilisation a vidé le pays des Français valides; les Italiens sont restés. Ils jouissent du monopole de la main-d'œuvre; il leur arrive même, profitant sans le savoir de la loi de l'offre et de la demande, de faire sonner assez haut leurs prétentions. Cependant, notre population les traite fraternellement; et si on les voyait à la mairie, attendant à leur rang que leur tour vienne, sans que rien les distingue des autres cultivateurs, on serait obligé de constater que l'administration les traite paternellement. Un million d'hommes, de femmes, d'enfants sont soumis à ce régime. C'est une constatation qu'il ne serait pas sans intérêt de jeter sur quelque tapis vert...

Ce qui est dit ici n'est pas pour satisfaire des sentiments ou des ressentiments, mais pour aboutir à des conclusions pratiques. Il n'est pas d'action plus légitime que celle qui intercepterа le fer suédois transporté vers l'Allemagne le long des côtes. Et puis, je voudrais poser deux questions : 1° Le coulage des navires marchands avec noyade systématique des équipages est un crime. Les auteurs du crime méritent-ils d'être traités comme de loyaux soldats? 2° Lorsqu'un navire de surface a saisi un bateau ennemi, les marins qui sabordent cette prise appartenant déjà aux alliés méritent-ils, eux aussi, d'être traités en loyaux soldats ?

Fonder la sécurité future du monde sur des signatures, c'est bâtir sur le sable. Il faut retrouver pour le monde une base morale. Il faut surtout des garanti... réelles et des ententes fondées sur la communauté des aspirations et des intérêts. Nul ne sait écrire un traité s'il ne sait d'abord lire l'histoire.

JOSEPH-BARTHÉLEMY.

ÉMOTION INJUSTIFIÉE

Certains journaux italiens ou hongrois se sont émus de la publication, dans un illustré français, d'une photographie contenant une carte de l'Europe où ces journaux ont voulu voir le tracé des futures frontières des Etats européens, après la victoire des alliés. Ces interprétations fantaisistes ont fait mardi soir l'objet du démenti que voici de la part du ministère des affaires étrangères :

« C'est à tort que l'on a voulu s'émouvoir, dans certains journaux étrangers, des frontières qui paraissent dessinées sur la carte d'Europe placée dans le bureau du ministre des finances, où avait été prise une photographie de la rencontre de M. Paul Reynaud avec M. Sumner Welles.

» Cette carte donne les frontières européennes telles qu'elles existaient avant les agressions répétées commises par l'Allemagne depuis quelques années. L'aspect qu'elle revêt sur la photographie en question provient uniquement de la fantaisie du photographe, soucieux de donner du relief à son arrière-plan. »

D'autre part, on mande de Rome à l'agence Havas :

La presse italienne mène grand bruit autour d'une photographie publiée par un hebdomadaire français et représentant MM. Paul Reynaud et Sumner Welles devant une carte de l'Europe, illustrant géographiquement, d'après les organes fascistes, les buts de guerre des alliés.

On sait qu'un communiqué du quai d'Orsay, publié aujourd'hui à Paris, précise que cette carte donne les frontières européennes telles qu'elles existaient avant les agressions répétées commises par l'Allemagne depuis quelques années.

La plupart des journaux — dont certains reproduisent en première page une photographie, manifestement retouchée — n'en consacrent pas moins à cette prétendue découverte des éditoriaux, des notes rédactionnelles ou des correspondances datées de Budapest, dans lesquelles ils expriment, en termes amers, l'indignation que ce document aurait soulevée en Italie et dans certains pays neutres.

Le *Regime Fascista*, journal de M. Farinacci, écrit :

Tous ceux qui ne sont pas des imbéciles ou des vendus savent fort bien que la France, officielle ou non, et que les Français, pris en bloc ou séparément, ont toujours été, sont et seront toujours mus par un seul sentiment : la haine contre l'Italie, et par un seul désir : celui d'en supprimer la puissance.

Nous connaissons l'histoire et nous savons comment, du Risorgimento à aujourd'hui, nos pires ennemis furent et sont toujours les Français.

Nous devons plutôt remercier M. Reynaud du service qu'il nous a involontairement rendu et de l'avertissement qu'il nous a donné et que nous n'oublierons pas parce qu'il nous permet ainsi de cracher à la figure de tous ceux qui oseraient encore, en Italie, afficher une certaine sympathie pour la cause française.

UNE INTERVIEW DU GÉNÉRAL WEYGAND

On mande de Genève, le 2 avril :

Le *Journal de Genève* a publié ce soir une interview, prise au général Weygand, à Beyrouth par son envoyé spécial.

Ce dernier lui ayant demandé à quoi était destinée l'armée d'Orient, le général a répondu :

Nous devons être prêts à toute éventualité. Au cours des derniers mois, les Allemands et les Soviets ont pratiqué une politique d'agression qui exige de notre part les plus grandes précautions. C'est parce que nous connaissons la tactique des Allemands que nous sommes ici.

— *Vos troupes, mon général, ne sont-elles pas trop éloignées des champs de bataille possibles?*

— *Nous possédons des avions et toutes sortes de moyens de transports et si cela devient nécessaire nous serons vite rendus au lieu où l'on aura besoin de nous.* Français, nous respectons les droits des autres Etats. C'est pourquoi nous restons ici sur notre propre sol. Nous n'attaquons pas nos voisins comme le font et les Allemands et les rouges. La Finlande est la plus récente victime de leur politique. Jamais auparavant un peuple pacifique n'a été ainsi trompé et trahi.

L'envoyé spécial du *Journal de Genève* ayant demandé au général Weygand si toutes les armées alliées dans cette partie du monde sont placées sous ses ordres, le général répondit en souriant :

Le général Weygand ne commande que les troupes françaises en Syrie. Voilà, et le reste n'est qu'invention et mensonge de la propagande allemande ou soviétique.

DANS LES AIRS

Les pertes aériennes

On communique :

Un communiqué officiel, diffusé par la radio allemande, le 31 mars, déclare que, depuis le début de la guerre, les forces aériennes alliées ont perdu 357 appareils, tandis que le total des pertes allemandes ne dépasserait pas 85.

Ces chiffres, absolument fantaisistes, sont officiellement démentis par le grand quartier général des forces aériennes, qui publie les précisions suivantes :

Pour évaluer les pertes aériennes, l'ennemi semble avoir adopté deux barèmes : il n'avoue comme perdus que les seuls avions tombés en territoire allié. En revanche, il considère comme abattu tout avion français ou anglais ayant rompu le combat, soit à la suite d'une blessure reçue par le pilote, soit pour une cause mécanique. Or, la plupart des appareils rentrés dans ces conditions ont été réparés en quelques heures ou quelques jours et ont repris leur place au front.

Les pertes réelles des forces aériennes alliées sont loin d'atteindre la moitié du chiffre donné par le communiqué ennemi du 31 mars.

Du côté allié, un avion allemand n'est considéré comme abattu que si plusieurs témoins l'ont observé s'écrasant au sol ou s'il est tombé et retrouvé dans nos lignes, son équipage tué ou prisonnier. Calculé sur les mêmes bases, le nombre des avions allemands abattus par les Franco-Britanniques, depuis le début de la guerre, atteint presque le triple du chiffre admis par la radio allemande.

L'attaque aérienne allemande sur Scapa-Flow

L'amirauté britannique a communiqué, le 2 avril, à minuit :

Des appareils allemands ont exécuté une attaque sur Scapa-Flow, au crépuscule. Ils ont été repoussés par le feu des navires et des batteries. Des bombes ont été jetées et l'une d'elles est tombée sur la côte. Aucun bateau n'a été atteint ou endommagé.

On croit que l'un des appareils allemands a été abattu par l'artillerie.

Des détails complémentaires ont été reçus mercredi matin :

Une vingtaine d'avions allemands ont participé au raid sur Scapa-Flow, hier soir.

Deux personnes ont été blessées par des éclats d'obus, au cours de ce raid. Un soldat en permission aux environs a été également blessé.

Les civils déclarent qu'ils ont aperçu au moins quatre avions qui, après avoir jeté leurs bombes, se sont enfuis aussi rapidement que possible. La seconde bombe est tombée sur le rivage.

L'alerte avait été donnée au crépuscule et a pris fin trois quarts d'heure après. Pendant cinquante minutes environ, on a entendu un feu nourri de tir antiaérien, suivi de la détonation de bombes lancées par les appareils allemands. Des avions de chasse britanniques ont alors pris leur vol et les appareils allemands ont fait rapidement demi-tour.

Un spectateur a déclaré avoir vu un appareil ennemi tomber à la mer, après une descente en vrille.

Combat aérien sur le front

Le commandant en chef des forces de l'air britanniques en France annonce le 2 avril :

Au cours de la journée d'hier, trois avions de la R. A. F. ont attaqué et dispersé une formation de neuf Messerschmitt 110 sur le front, au nord de Metz. Tous nos avions sont rentrés à leur base.

Les vols de reconnaissance de la R. A. F.

Le ministère britannique de l'air communique le 2 avril :

Des avions de bombardement de la Royal Air Force se sont livrés, hier lundi, à des vols de reconnaissance au-dessus de la mer du Nord.

Au cours de la journée, des patrouilleurs ennemis ont été attaqués à l'aide de bombes, et un appareil ennemi du type « Junkers » a été endommagé pendant le combat. Les débris de cet appareil ont été aperçus plus tard par un navire de guerre.

Un de nos avions est porté manquant.

Combat aérien au-dessus de la mer du Nord

On mande de Londres, le 2 avril :

Trois appareils Hurricane en patrouille au-dessus de la mer du Nord, ce matin, de bonne heure, ont rencontré deux bombardiers allemands qui étaient à la recherche de bateaux de pêche pour les attaquer.

Le premier pilote, attaquant à sept mètres au-dessus du niveau de la mer, ouvrit le feu de ses huit mitrailleuses sur un des appareils Heinkel, qui riposta par une salve, puis cessa de tirer, et ne rouvrit pas le feu une seule fois pendant la suite du combat.

Les avions allemands s'éloignèrent ensuite vers la mer, mais non sans que les pilotes britanniques aient eu le temps de tirer plusieurs salves qui ont atteint leurs objectifs.

Vaine attaque de convois dans la mer du Nord

L'amirauté britannique publie le 2 avril le communiqué suivant :

Des avions ennemis ont attaqué nos convois dans la mer du Nord, cet après-midi, mais ils ont été repoussés par la canonnade.

Au moins dix bombes ont été jetées, mais elles n'ont pas atteint leur but, et aucun dégât n'a été causé.

Les convois ont continué leur route.

Protestation hollandaise à Berlin

Le service de presse du gouvernement hollandais communique :

A la suite des attaques par avion effectuées contre les chalutiers *Protinus*, *Vikingbank* et *I. S. Græn*, le ministre de Sa Majesté des Pays-Bas à Berlin a été chargé de faire auprès du gouvernement allemand une sérieuse représentation, dans laquelle le gouvernement néerlandais s'élève avec force contre ces mitraillages, et notamment contre l'acte de violence, en tous points intolérable, perpétré contre le *Protinus*.

L'enquête officielle au sujet de l'attaque contre ce bateau, attaque qui eut lieu en plein jour en haute mer, a confirmé que le chalutier, bien qu'étant muni de nombreux signes distinctifs de sa nationalité néerlandaise et que les couleurs du pavillon néerlandais aient été peintes sur la superstructure, avait été bombardé et mitraillé par un avion allemand, causant la mort immédiate du patron et d'un matelot, coulant le bâtiment et entraînant la mort par inanition de deux des occupants qui avaient cherché à se mettre en sécurité dans le canot de sauvetage. Le gouvernement néerlandais demande des sanctions contre les coupables et se réserve le droit d'exiger des réparations.

LA POSITION DE L'ITALIE EN FACE DU CONFLIT EUROPÉEN

On mande de Rome, le 2 avril :

La position de l'Italie en face du conflit européen reste sans changement, déclare la revue *Critica Fascista*, que dirige M. Giuseppe Bottai, ministre de l'instruction publique.

Nous dirons donc, écrit-elle, que l'Italie, même après la rencontre du Brenner, reste fermement sur sa position de non-belligérance. Aucun fait ne s'est produit depuis qui puisse lui conseiller d'abandonner cette position : ni pour la guerre ni pour la paix.

Nous nous occupons des faits concrets, quels qu'ils soient. Aussi, serait-il erroné de parler de médiation systématique de notre part, car nous ne sommes pas des médiateurs de profession et nous ne cherchons pas la paix à tout prix. Nous cherchons seulement à résoudre les problèmes dont dépendent la vie et l'avenir de l'Italie et du continent. Nous faisons notre possible pour que la guerre reste localisée dans ses limites nécessaires, comme ce fut le cas pour l'Ethiopie, pour l'Espagne et à Munich, en tenant compte naturellement de nos intérêts. Et c'est tout.

La non-belligérance actuelle de l'Italie est parfaitement compatible avec les pactes et les clauses de l'alliance italo-allemande : l'axe reste donc une base de l'équilibre européen actuel et fonctionne en corrélation avec les événements qui se sont produits, avec les formes présentes de la guerre, avec la répartition actuelle des forces. Il fonctionne conformément à ses fins révisionnistes européennes, lesquelles constituent sa véritable tâche.

Le maintien de l'ordre dans les Balkans, confirmé récemment encore au cours de la visite du comte Teleki et par les messages échangés entre le comte Ciano et M. Markovitch, fait partie de ces buts. Il ne se passe donc rien de sensationnel dans ce secteur qui continue et doit continuer, bien que lentement, son processus de stabilisation. Tout ce qui peut contribuer à faciliter ce processus et à garantir la sécurité dans cette partie de notre « espace vital », nous pouvons l'accepter; mais rien de plus, rien de moins.

LE RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX ENTRE LA FINLANDE ET L'U.R.S.S.

Les laborieuses négociations de MM. Paasikivi et Voïonmaa à Moscou

On mande d'Helsinki à l'agence Havas, le 2 avril :

M. Paasikivi et le professeur Voionmaa sont toujours à Moscou, et l'opinion finlandaise en conclut que les négociations progressent moins facilement qu'on ne s'y attendait.

Aucune précision n'est fournie, à Helsinki, sur les points qui sont la cause des retards dans les pourparlers. On se contente, ce soir, dans les milieux autorisés, de démentir les rumeurs répandues à l'étranger portant sur de nouvelles exigences russes (notamment la démobilisation, au moins partielle, de l'armée finlandaise).

Il semble, d'autre part, que les incidents qui ont eu lieu à la fin de la semaine dernière sur divers points de la frontière, incidents que ni l'une ni l'autre partie n'a intérêt à exploiter, ne se sont point reproduits. Les milieux politiques finlandais envisagent d'ailleurs les choses avec calme et s'occupent surtout du travail de reconstruction et de réorganisation du pays. La Finlande, répète-t-on, a besoin de toutes ses forces et de toutes les ressources qui lui restent; c'est à cela que le pays pense le plus.

A en croire certains renseignements de bonne source, les problèmes économiques découlant du traité de paix sont les moins faciles à résoudre : c'est dans ce domaine que les Soviets essayent d'obtenir le plus possible d'avantages ou de concessions : faculté de transit, représentation commerciale dépassant, au début du moins, les nécessités de la situation, voilà, semble-t-il deux des points sur lesquels la pression soviétique peut se porter au cours des négociations. Sur tout cela, cependant, il n'y a aucune nouvelle précise. Il est bon de rappeler, toutefois, qu'avant l'agression soviétique, les Russes étaient très mal informés sur ce qui se passait en Finlande. Voudraient-ils, maintenant, parer à cet inconvénient ?

Quoi qu'il en soit, on sent que les Soviets négocient avec l'espoir de tirer le plus d'avantages possibles de la situation actuelle en Finlande.

La délimitation des nouvelles frontières

On mande de Stockholm, le 2 avril :

Le comité pour la délimitation des nouvelles frontières russo-finlandaises, s'est réuni aujourd'hui à Viborg.

La représentation finlandaise au comité était présidée par le conseiller Ilmani Bonsdorf.

Le comité va délibérer sur l'emplacement exact des nouvelles frontières pendant deux semaines.

Cet été, des géomètres procéderont sur place à la mise en pratique des décisions prises par le comité.

La superficie du territoire finlandais cédé aux Soviets dépasse celle de l'Ecosse

On mande de Londres, le 2 avril :

Le député travailliste Thorne a demandé au premier ministre, cet après-midi, aux Communes, s'il pouvait préciser le nombre de milles carrés de terrain et de lacs annexés par la Russie en vertu du traité de paix russo-finlandais.

Il est impossible, a répondu M. Butler, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, de citer des chiffres exacts, tant que les frontières n'auront pas été délimitées, mais je crois qu'approximativement 41,000 kilomètres carrés de terrain et de lacs ont été cédés par la Finlande à la Russie, soit une superficie plus considérable que la totalité de l'Ecosse.

Libération de classes en Finlande

On mande d'Helsinki :

Les autorités militaires finlandaises annoncent, cet après-midi, qu'on a commencé à libérer quatre classes mobilisées pendant la guerre.

Pour la défense antiaérienne du pays

On mande d'Helsinki, le 2 avril :

Aujourd'hui a commencé, dans toute la Finlande, la collecte des anneaux d'or pour la défense antiaérienne du pays. Tous les établissements bancaires et les associations d'intérêt national sont autorisés à recevoir les anneaux et autres bagues d'or. Chaque donateur reçoit, en échange, un anneau de fer.

La déclaration gouvernementale suédoise et l'opinion finlandaise

On mande de Stockholm, à l'agence Radio :

La déclaration gouvernementale sur l'attitude de la Suède à l'égard du conflit russo-finlandais, dont il a été donné lecture lundi aux deux Chambres, a confirmé que M. Daladier avait adressé un appel personnel au roi Gustave, pour qu'il accordât des facilités de passage aux troupes alliées qui se porteraient au secours de la Finlande. Le roi Gustave a répondu en exprimant le désir que les alliés ne donnent pas suite à une telle décision, afin de ne pas susciter de complications graves pour la Scandinavie.

La discussion parlementaire a révélé, d'autre part, qu'à deux reprises le gouvernement suédois avait informé le gouvernement Daladier qu'il n'envisageait pas de recourir à une action militaire quelconque, même si les Soviets attaquaient les îles Aland.

On mande d'Helsinki à l'agence Havas, le 2 avril :

Les milieux politiques de la capitale se montrent assez sobres de commentaires sur les déclarations faites au Parlement suédois par le ministre des affaires étrangères, M. Günther, et par le président du conseil suédois, M. Per Albin Hansson.

« L'on ne peut pas dire actuellement, déclare-t-on dans ces milieux, quels sont les faits qui ont été omis dans ces déclarations; mais il est clair que dans ces exposés, qui ne sont après tout que des déclarations parlementaires, il existe des lacunes touchant l'action des divers gouvernements mentionnés. Il est plus que probable que, du côté finlandais, on pourrait compléter cet exposé; mais cela s'apparenterait à une critique. Ce n'est pas le moment de faire preuve d'une franchise absolue en ce qui concerne certains actes diplomatiques. Il ne serait peut-être pas sage de tout dire. »

Nous pouvons seulement, déclare cet après-midi l'éditorial du journal *Ilta Sanomat*, noter ce que disent les autres. L'exposé des ministres suédois n'a pas, au point de vue finlandais, l'importance qu'il aurait pu avoir il y a deux semaines. L'attitude du gouvernement suédois est instructive pour nous, mais il nous faut tourner nos pensées surtout vers l'œuvre de reconstruction du pays.

Le rôle du Reich dans le déroulement de la guerre russo-finlandaise et son issue

On mande de Stockholm, le 2 avril :

Commentant, à l'occasion du débat parlementaire sur la politique étrangère, le rôle joué par l'Allemagne dans la guerre russo-finlandaise, le *Dagens Nyheter*, organe conservateur, écrit :

Le Parlement n'a pu obtenir tous les éclaircissements sur les informations que la diplomatie suédoise avait recueillies sur les intentions du Reich, mais il est parfaitement certain que l'Allemagne a joué un rôle décisif qui a enchaîné la Suède et qui a mis la Finlande dans une situation sans issue. L'ombre du nazisme pèse sur la paix de Moscou. Lorsque l'Allemagne s'arroge maintenant le rôle d'ami et de protecteur des petits Etats, il y a lieu d'alléguer l'exemple de la Finlande et de répondre que les prétentions allemandes sont entièrement fausses. Sans tenir compte de cette vérité historique, on ne saurait comprendre exactement la guerre russo-finlandaise.

Comme on le sait, au cours du débat parlementaire, M. Vougt, social-démocrate, qui a été souvent le délégué de la Suède à Genève, a vigoureusement soutenu que l'opinion française, loin de chercher, à l'occasion de la guerre russo-finlandaise, des moyens d'entraîner le Nord dans la guerre, a surtout été émue par la lutte héroïque d'un petit peuple contre la supériorité numérique de la force.

D'autre part, M. Unden, ancien ministre des affaires étrangères, recteur de l'université d'Upsal, a déclaré, hier soir, en plein Parlement, que la Suède avait « une haute estime pour les nations française et anglaise, en raison de leur amour de la liberté, de leur respect de l'individu et de leur régime démocratique ».

Citant ces paroles dans son éditorial, le *Social Demokraten* constate que les puissances occidentales ont toujours autrement respecté la politique des neutres que le Reich.

Hongrie. — Le régent de Hongrie a survolé aujourd'hui le pays pour se rendre compte des ravages causés par les eaux. Il a adressé à son retour un appel à la nation en faveur des sinistrés.

En Italie

NOUVELLES MESURES DE DEFENSE NATIONALE

Notre correspondant particulier à Rome téléphone mercredi matin, 3 avril :

Le conseil des ministres vient de prendre une série de mesures dont la plus importante concerne la défense nationale. Il a été décidé, notamment, de changer certaines dispositions concernant l'organisation générale de la nation en temps de guerre. Désormais, toutes les organisations publiques, privées, tous les citoyens sans obligation militaire, y compris les femmes et les adolescents au-dessus de 13 ans, seront soumis à la mobilisation civile.

Autrement dit, en temps de guerre, tous les citoyens dès l'âge de 13 ans, et toutes les femmes dès leur majorité, devront affronter certaines obligations. La guerre moderne, déclarent les journaux, est guerre absolue en ce sens qu'elle englobe toute la population. L'ardeur patriotique des avant-gardes et des balillas sera mise à contribution. La jeunesse scolaire elle-même entrera au service du pays. Chacun sera à son poste, de façon à donner le maximum de rendement. Le pays tout entier sera transformé en camp retranché.

Cette organisation sévère, du moins en théorie, traduit la volonté du régime d'assurer, en cas de conflit, une très forte discipline intérieure.

Un autre décret-loi prévoit un plus large développement de l'activité des miliciens chargés de la défense des côtes, ainsi que des installations qui leur sont confiées. Ce sont, en effet, depuis quelques années, des détachements de chemises noires qui sont chargés de la protection maritime et aérienne côtière. On a donc jugé nécessaire un renforcement de ce service.

Selon le *Giornale d'Italia*, « les menaces publiées dans certains journaux français et britanniques », au sujet de tentatives éventuelles de débarquement, rendraient cette mesure opportune.

Le conseil des ministres a décidé, enfin, la démolition de toutes les clôtures métalliques dans les villes et les campagnes, de façon à augmenter les stocks de fer pour la défense nationale. En fait, la mesure n'est pas nouvelle, elle n'est que généralisée. A Rome déjà, les grilles qui entouraient le parc de la villa Borghèse ont disparu depuis plus d'un an. Exception sera faite pour toutes les barrières d'enceinte des ambassades, légations, immeubles appartenant au Saint-Siège, églises.

On veut utiliser toutes les ressources nationales afin d'éviter des importations onéreuses et constituer des réserves. Rappelons qu'à l'époque des sanctions, le Duce fit ressortir que les ressources accumulées par un pays moderne sont énormes.

Le ravitaillement des forces armées et de la population civile

D'autre part, on mande de Rome, le 2 avril:

La *Gazette officielle* publie un décret concernant la création d'organismes qui devront assurer, en temps de guerre, le ravitaillement des forces armées et de la population civile.

Ceux-ci sont :

1° Le service des approvisionnements pour l'alimentation nationale, qui dépend du ministère de l'agriculture;

2° Le service de la distribution des denrées alimentaires et du contrôle des établissements de l'industrie de l'alimentation, qui dépend du ministère des corporations.

Ces deux services sont maintenus en contact par un bureau spécial de liaison.

Le même décret établit des sanctions sévères pour toute personne qui n'obtempère pas aux mesures prises par les deux organismes.

Départ pour l'Allemagne d'ouvriers agricoles

On mande de Rome, le 2 avril :

Les 30,000 ouvriers agricoles italiens qui se rendent en Allemagne, où ils seront employés pour les travaux de culture, ont commencé à partir de Bologne pour les différents lieux de destination.

Les départs s'effectueront à la cadence de deux trains par jour.

AUTOUR DU « LIVRE BLANC » ALLEMAND

Les mobiles du gouvernement hitlérien

On télégraphie de la frontière allemande, 2 avril :

Les commentaires sur le Livre blanc démontrent, sans erreur possible, que la publication de ces documents répond à deux buts précis :

1° Manœuvrer l'opinion publique américaine contre M. Roosevelt;

2° Raffermir l'amitié germano-soviétique, qui s'est refroidie sensiblement au cours des dernières semaines.

L'agence officieuse D.N.B. insiste, en effet, sur la soi-disant opposition entre M. Cordell Hull et le président Roosevelt, et prétend que celui-ci a dirigé la politique extérieure des Etats-Unis à l'insu de celui-là.

La propagande allemande s'efforce, d'autre part, de brouiller définitivement la Russie avec les alliés. Le gouvernement du Reich voudrait ainsi empêcher que Moscou ne regagne sa liberté d'action : « Les documents sensationnels publiés dans le Livre blanc — écrit la *Berliner Bœrsen Zeitung* — permettront aux dirigeants du Kremlin de se rendre compte combien ils ont eu raison, quand, le 23 août 1939, rompant avec le passé, ils inaugurèrent leur nouvelle politique extérieure. »

Réserve soviétique

La presse soviétique continue à publier, sans commentaires jusqu'à présent, de longs extraits du Livre blanc allemand.

Elle publie aussi — mais sans rien y ajouter — les commentaires américains, notamment ceux de la *New York Herald Tribune*, exprimant son mécontentement à l'égard des méthodes de politique extérieure américaine, et disant que, déjà en janvier dernier, au cours de la réunion de la commission des affaires étrangères du Sénat, il était devenu clair que « M. Roosevelt était allé trop loin dans ses engagements à l'égard de l'Angleterre et de la France ».

A la Chambre américaine

On télégraphie de Washington, le 3 avril :

On sait que M. Fish, républicain, avait demandé à la Chambre des représentants, la création d'un comité chargé d'examiner l'authenticité des documents publiés par le Livre blanc allemand, et que, d'autre part, le sénateur Reynolds aurait voulu que certains représentants des Etats-Unis en Europe fussent entendus par le comité sur les déclarations qui leur sont attribuées par la propagande allemande.

M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat, a déclaré qu'il ne pouvait satisfaire à ce désir en retardant le départ pour la France de M. William Bullitt, ambassadeur à Paris.

M. Cordell Hull a souligné que M. William Bullitt avait, d'ailleurs, démenti formellement les déclarations qui lui sont attribuées et que le département d'Etat avait complètement approuvé ce démenti.

La presse allemande continue ses attaques contre les Etats-Unis

On télégraphie de Berne, le 2 avril :

La presse allemande poursuit, avec une intensité redoublée, sa campagne contre les Etats-Unis et, en particulier, contre le président Roosevelt, sur la base des prétendus documents diplomatiques trouvés à Varsovie.

Il est caractéristique de souligner, écrit le correspondant à Berlin des *Basler Nachrichten*, que, dans cette nouvelle campagne de presse, l'Angleterre et la France ne sont pas mentionnées, et que, seuls, les grands Etats de l'Amérique se trouvent dans la ligne de tir de la propagande allemande et sont définitivement classés parmi les ploutocraties qu'il s'agit d'abattre.

L'éditorial de la *National Zeitung*, de Bâle, s'occupe de la réaction provoquée aux Etats-Unis par « l'attaque massive contre M. Roosevelt ».

Cette offensive, déclare ce journal, a tout de suite été considérée aux Etats-Unis comme une ingérence de la propagande allemande dans les affaires américaines. Il n'est pas certain que cette manœuvre ait été considérée comme bien venue par les adversaires mêmes du président Roosevelt.

Les attaques allemandes signifient peut-être (et c'est là le seul sens qu'on puisse leur donner), que Berlin a eu connaissance des impressions parfaitement négatives remportées par M. Sumner Welles de son séjour en Allemagne et que la Wilhelmstrasse a perdu tout espoir en une médiation américaine.

Le même journal constate que les arguments invoqués aujourd'hui par l'Allemagne ne concordent plus du tout avec les thèses défendues jusqu'à maintenant sur les causes de la guerre. En effet, on ne trouve dans les documents du Livre blanc aucunement la preuve d'une volonté belliqueuse de la Pologne, mais bien au contraire, celle que les dirigeants polonais redoutaient, l'attaque allemande.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

La visite de M. Frossard à Londres

A l'issue de l'entretien que M. L.-O. Frossard a eu, mardi, avec Sir John Reith, au ministère de l'information britannique, le communiqué suivant a été publié :

Les ministres anglais et français de l'information, Sir John Reith et M. L.-O. Frossard se sont rencontrés à Senate House. Les représentants du haut personnel des deux ministères étaient également présents.

Il a été décidé d'organiser pratiquement la collaboration la plus étroite dans tous les domaines relevant des deux ministères, et notamment en ce qui concerne la propagande à l'étranger.

Sir John Reith a annoncé la nomination d'un représentant du ministère de l'information britannique auprès du ministère de l'information français, en vue d'assurer à Paris, pour le compte du ministère britannique, la liaison étroite et constante qui est assurée à Londres pour le compte du ministère français par son propre représentant.

La réunion a fait apparaître la valeur toute particulière du contact personnel qui a été établi entre les deux ministres. Aussi a-t-il décidé que des rencontres analogues auraient lieu désormais, à intervalles réguliers à Londres et à Paris. En conséquence, la prochaine réunion aura lieu à Paris.

Ces rencontres se situent dans le cadre général de la coordination de l'action franco-britannique déjà réalisée en matière de défense nationale, de finance, d'économie et de problèmes coloniaux.

Ainsi se trouve complétée l'unité d'action des deux pays.

Les deux ministres ainsi que le Premier britannique et Mme Chamberlain ont assisté à la présentation de quatre films de propagande dont deux français.

Signature de l'accord commercial anglo-danois

L'accord commercial avec le Danemark, que M. Chamberlain a annoncé au Parlement, a été signé mardi après une série de négociations qui se poursuivent depuis le mois de novembre.

Une mission danoise arriva à Londres au mois de novembre, dirigée par le prince Axel de Danemark. Les conversations, interrompues pendant les fêtes de Noël, furent reprises en janvier.

On croit savoir que l'accord porte principalement sur l'importation des produits laitiers de Danemark, et l'envoi des charbons de Grande-Bretagne au Danemark.

Plusieurs accords commerciaux ont été signés entre les deux pays au cours des dernières années, notamment en avril 1938 et en mars 1939, par lesquels le Danemark a augmenté ses achats en Grande-Bretagne de 1,000,000 de livres par an, dans chacun des deux cas.

Un débat aux Communes sur le coût de la vie

Le député travailliste John Morgan a provoqué, mardi, à la Chambre des communes un débat sur le coût de la vie, en déposant une motion tendant à ce que des mesures énergiques soient prises immédiatement pour rétablir l'équilibre entre le pouvoir d'achat de la population et le coût de la vie en général.

M. H. Morrison, ministre des vivres, a justifié les mesures prises par son département. Il a déclaré qu'il pensait que le contrôle des denrées avait été organisé au mieux des intérêts du public et que, grâce aux mesures prises, la hausse des prix est inférieure à ce qu'elle fut au bout de six mois pendant la dernière guerre.

Le ministre a reconnu que son département avait encore beaucoup à faire; mais, a-t-il dit, si l'on considère impartialement ce qu'il a déjà accompli, en prenant en considération les difficultés qu'il a rencontrées, on doit reconnaître qu'il n'a pas mal commencé son œuvre.

M. Lennox Boyd, secrétaire parlementaire du ministère des vivres, a annoncé qu'à la fin de la semaine, une campagne sera lancée pour apprendre à la population à consommer les aliments les plus propres à assurer une nutrition satisfaisante.

« Bien que personne, a-t-il ajouté, ne puisse échapper aux conséquences de la guerre, ceux qui ont le plus besoin d'être protégés dans le domaine des approvisionnements alimentaires le seront. »

Cette déclaration a été saluée par des acclamations. La motion travailliste, déposée par M. Morgan, a été ensuite repoussée par 160 voix contre 117.

ALLEMAGNE

La presse dénonce une prétendue violation de la neutralité belge

On mande de Berne, le 2 avril:

La presse allemande fait grand bruit autour de la remise par une organisation wallonne d'une voiture sanitaire qui a été donnée, dimanche dernier, à une formation de l'armée française à la frontière franco-belge.

Les journaux du Reich protestent énergiquement contre ce qu'ils appellent une violation de la neutralité belge. Ils feignent la plus vive indignation contre ce qu'ils nomment encore un « scandale wallon », et ils s'étonnent que, jusqu'ici, il ne se soit trouvé aucune autorité belge pour intervenir contre ce prétendu manquement à la neutralité.

M. Friedrich Sieburg radié de la liste des journalistes allemands

On mande de Berne à l'agence Havas, le 2 avril:

Le docteur Friedrich Sieburg, ancien correspondant parisien de la *Frankfurter Zeitung*, a été rayé, sur l'ordre du docteur Gœbbels, de la liste officielle des journalistes allemands.

Cette mesure est annoncée par la *Deutsche Presse*, organe officiel de la Fédération de la presse allemande. L'article 35 des statuts des journalistes allemands prévoit que le ministre de la propagande du Reich peut ordonner la radiation d'un journaliste « s'il le juge nécessaire pour des raisons urgentes concernant l'ordre public ».

Le *Volksrecht*, de Zurich, qui reproduit cette information, ajoute que la décision du docteur Gœbbels ne précise pas les faits reprochés au docteur Sieburg.

En Allemagne, la radiation de la liste officielle des journalistes empêche tout rédacteur frappé par cette mesure de poursuivre l'exercice de sa profession.

Après 1933, le docteur Sieburg, ancien démocrate, auteur d'un livre sur la France intitulé *Gott in Frankreich*, s'était très facilement adapté au régime national-socialiste.

PAYS-BAS

L'espionnage allemand

On mande d'Amsterdam, le 2 avril :

Un patron de remorqueur de Vreeswijk a été condamné aujourd'hui à trois ans de prison pour espionnage au profit de l'Allemagne. L'accusé communiquait des renseignements précieux sur l'emplacement des câbles télégraphiques hollandais, sur les régions inondées et les lignes de défense des Pays-Bas.

Le contrôle des importations de diamants

On mande d'Amsterdam :

Des représentants du Board of Trade sont arrivés à Amsterdam pour étudier l'importante question de l'utilisation des diamants. On a eu l'impression en Angleterre que les importations hollandaises et belges des diamants dépassaient les besoins réels de ces deux pays. Des projets sont à l'étude en vue d'obtenir que les diamants importés dans ces deux pays ne soient pas réexportés en Allemagne.

SUÈDE

Un discours du ministre de la défense

M. Skœld, ministre de la défense, dans un discours prononcé à Upsala, a dit notamment :

Tant que les grandes puissances sont engagées dans une lutte à mort, notre sort reste incertain; subitement un nouveau danger grave peut se présenter, et il faut que nous soyons toujours prêts. La Suède est un petit pays, et nos moyens de force ne nous permettent pas de faire prévaloir notre volonté en recourant aux menaces.

Même si tous les pays du Nord se réunissent dans une alliance défensive, la situation reste inchangée.

Par conséquent, nous devons chercher notre indépendance dans une politique de neutralité qui repose sur le respect des intérêts légaux de la Suède et qui traite les parties belligérantes de manière impartiale.

Si notre territoire était violé, il faudrait que nous repoussions l'agresseur de toutes nos forces, et si quelqu'un menaçait notre indépendance, que nous recourions aux armes et que nous nous défendions autant que possible.

HONGRIE

Négociations économiques avec l'Allemagne l'Italie et la Yougoslavie

On mande de Budapest, le 2 avril :

M. Walter Darré, ministre allemand de l'agriculture et de l'approvisionnement, accompagné de plusieurs fonctionnaires du ministère de l'approvisionnement, est arrivé cet après-midi à Budapest. Il doit visiter l'exposition agricole et poursuivre les négociations tendant à augmenter l'exportation du bétail en Allemagne.

On attend pour demain l'arrivée du ministre de l'agriculture yougoslave, M. Tchoubrilovitch, et après-demain celle du ministre italien de l'agriculture, M. Tassinari.

On mande de Belgrade, le 2 avril :

C'est avec quelque surprise qu'on a appris, ce soir, que M. Mikhailo Constantinovitch, ministre sans portefeuille, et juriste éminent, accompagne dans son voyage le ministre de l'agriculture, M. Branko Tchoubrilovitch qui se rend dans la capitale hongroise à l'occasion de la foire agricole.

Le fait qu'au même moment se trouveront également à Budapest le ministre de l'agriculture du Reich, M. Walter Darré, et le ministre italien, a donné lieu au premier moment à des hypothèses qui paraissent aventurées, étant donné que les questions économiques ne sont pas de la compétence de M. Constantinovitch.

Il semble qu'en fait le voyage de M. Constantinovitch rentre simplement dans le cadre des manifestations de rapprochement hungaro-yougoslave.

D'autre part les négociations économiques magyaro-yougoslaves se poursuivent activement. La Yougoslavie désirerait importer de Hongrie du fer, de l'acier, du charbon et du bétail, tandis que la Hongrie demande des tourteaux et des betteraves fourragères.

TURQUIE

Entretiens de l'ambassadeur de Grande-Bretagne

On mande d'Ankara :

Le président de la République, M. Ismet Inonu, a reçu l'ambassadeur britannique. Le ministre des affaires étrangères, M. Saradjoglou, assistait à l'entretien qui dura une heure et demie.

GRÈCE

Démenti

Dans les milieux helléniques de Londres, on dénie tout fondement aux rumeurs selon lesquelles l'Allemagne aurait acheté avant la guerre trois îles à la Grèce et demanderait aujourd'hui au gouvernement d'Athènes le droit d'établir des bases.

Il y a quelques mois on avait révélé qu'un médecin allemand avait approché le gouvernement d'Athènes dans le dessein d'acheter ou de louer une île pour y établir un sanatorium : les autorités grecques, précise-t-on dans les milieux helléniques de Londres, s'étaient abstenues de prendre ces approches en considération.

ETATS-UNIS

M. Cordell Hull s'entretient avec l'ambassadeur de l'U. R. S. S.

On télégraphie de Washington, 2 avril:

M. Oumansky, ambassadeur de l'U. R. S. S., a eu une conversation d'une heure avec M. Cordell Hull. Sans révéler la raison de cet entretien, il a indiqué qu'il en avait pris lui-même l'initiative, mais qu'il n'avait remis aucune communication écrite au secrétaire d'Etat.

De son côté, M. Cordell Hull a dit à la conférence de presse que cette conversation avait porté sur l'ensemble des relations des Etats-Unis avec la Russie soviétique.

Répondant à des questions de journalistes, le secrétaire d'Etat a précisé que l'embargo moral contre les exportations d'avions et de matières premières servant à la construction d'avions demeurait en vigueur contre l'U. R. S. S., celle-ci ayant bombardé les populations civiles de Finlande.

M. Cordell Hull a ajouté que cet aspect particulier des relations soviéto-américaines avait été discuté au cours de la conversation précitée, mais qu'aucune décision n'a été prise.

L'intérêt de cette entrevue est souligné par les milieux diplomatiques à Washington, selon lesquels la demande d'une amélioration des relations diplomatiques et commerciales présentée par l'U. R. S. S. aurait été le principal sujet de l'entretien.

Le correspondant du *New York Herald Tribune* écrit à ce sujet :

M. Cordell Hull a repoussé les ouvertures de l'ambassadeur soviétique. Bien que les interlocuteurs se soient refusés à tout commentaire, on croit, dans les milieux informés, que le secrétaire d'Etat ne cacha pas que les relations entre Washington et Moscou pouvaient être difficilement améliorées, tant que Moscou reste une menace virtuelle pour ses faibles voisins, et tant que l'U. R. S. S. essaye d'acheter des produits qui intéressent la défense nationale, pour les transférer ensuite à l'Allemagne.

Un traité avec l'Afrique du Sud

On télégraphie de Washington, 2 avril:

M. Cordell Hull et M. Close, ministre de l'Afrique du Sud, ont signé un traité prévoyant une procédure de conciliation dans le cas de controverse entre l'Afrique du Sud et les Etats-Unis.

Le traité est semblable à celui signé avec la Grande-Bretagne en 1914, qui incluт l'Afrique du Sud. Il a été néanmoins jugé nécessaire de conclure un nouveau traité séparé avec l'Afrique du Sud, indépendante depuis le statut de Westminster.

Les Etats-Unis signeront des traités analogues avec le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

JAPON

Deux navires soviétiques croiseraient aux environs de Vladivostok (?)

On mande de Tokio, le 2 avril :

Le journal japonais *Hochi* dit apprendre de Suruga que deux navires de guerre soviétiques auraient été observés croisant dans les eaux de la mer du Japon, le long du parcours habituellement suivi par les cargos se dirigeant vers Vladivostok.

Le journal rapproche cette information de la déclaration du commandant de la flotte soviétique, le 29 février, qui annonçait que l'U.R.S.S. résisterait par la force aux tentatives d'étendre le blocus vers Vladivostok.

Il convient de noter que le rédacteur en chef du *Hochi*, est notoirement défavorable aux alliés.

CHINE

Un manifeste du conseil politique du peuple

On mande de Tchoung-King :

Le conseil politique du peuple, en clôturant ses travaux, a publié un manifeste à la nation chinoise. Ce manifeste flétrit Wang Ching Wei et le nouveau régime de Nankin.

La protection des sujets britanniques

On mande de Pékin, le 2 avril :

L'ambassade de Grande-Bretagne a reçu un message de sympathie de l'ambassade japonaise à propos de l'incident au cours duquel un vice-consul anglais et deux missionnaires canadiens ont été, le mois dernier, malmenés par la foule dans la partie de la province du Honan occupée par les Japonais.

En conséquence, les autorités britanniques de Pékin, qui avaient protesté contre le manque de protection accordée aux nationaux britanniques, ont été avisées de ne pas prendre de nouvelles mesures.

Le porte-parole militaire japonais a exprimé aujourd'hui ses sincères regrets au sujet de cet incident.

IRAK

Le programme du nouveau gouvernement

On mande de Bagdad, 2 avril :

Le nouveau gouvernement fera connaître incessamment aux Chambres la déclaration ministérielle. Le président du conseil, M. Rachid Guilani, a affirmé nettement que son gouvernement suivrait la même politique que le gouvernement Nouri pacha Saïd.

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Une éducation manquée. — Les abus de pouvoir des grammairiens. — Misonéisme. — Erreurs singulières de Renan et de Michel Bréal. — Lemme et dilemme. — Les hommes « trouvés porteurs d'une infirmité ».

Un bouillant anonyme a pris la liberté de m'écrire familièrement pour critiquer une de mes phrases, en termes qui dénotent tout ensemble une instruction rudimentaire et une éducation manquée. Je n'ai pas pour habitude de me commettre avec ces espèces de gens qu'il y a deux ou trois siècles on appelait espèces tout court, et j'aurais laissé tomber cette lettre comme bien d'autres si je n'y avais trouvé, dans un deuxième post-scriptum, un exemple amusant de ce qu'on peut faire gober aux amateurs qui se piquent de purisme, voire de simple correction.

« Vous employez couramment *apprendre* pour *enseigner*, m'écrit celui-ci. Quand j'étais jeune, on m'enseignait que c'était une grosse faute. » J'ignore et ne me soucie nullement de savoir quel est le sot maître ou le maître sot qui lui a raconté cette baliverne; mais je vois bien qu'on lui a enseigné ou appris à parler comme on lui a enseigné ou appris à lire.

Littré, d'ailleurs, signale en effet cette erreur de grammairiens suffisants. Il ne leur dit pas leur fait, ce n'est pas son genre : il se contente de leur donner rendez-vous à l'historique du verbe *apprendre*, et là il leur sert un joli choix d'exemples tirés des meilleurs auteurs, qui témoignent que depuis le douzième siècle jusqu'à nos jours ledit verbe *apprendre* a été employé constamment au sens d'*enseigner*.

Il ne faut pas compter que ce démenti corrige les grammairiens qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Ils prétendent avoir un droit d'initiative analogue à celui des parlementaires, qui peuvent proposer des lois et ensuite les voter; ils se jugent qualifiés pour établir par décret ces sortes de lois que sont les règles du langage : en quoi ils se trompent du tout au tout. Répétons une fois de plus que ce n'est pas aux grammairiens à faire la grammaire : ils la trouvent toute faite chez les auteurs; leur rôle, très secondaire, consiste uniquement à la codifier; mais ils ne veulent pas s'en tenir à cette humble besogne, et à rebours de l'Académie, qui beaucoup trop modestement s'intitule « le greffier de l'usage », ils aspirent à être les législateurs du Parnasse ou du bois sacré.

Ils ont besoin de quelques bonnes leçons. Celle-ci n'est ni la première qu'ils reçoivent ni la dernière qu'ils recevront. On ne se fait pas d'illusions : elle sera sans effet comme les autres.

On ne se flatte pas non plus de rabattre les prétentions des amateurs qui, sans ombre de compétence, forgent des mots nouveaux. Ils tiennent d'autant plus à leur ours qu'il est plus mal léché, et ne souffrent pour lui ni pour eux-mêmes aucune critique. Je me doutais bien qu'en parlant de *climatique* et de *climatisé* comme je l'ai fait, et comme je devais le faire, j'allais déchaîner des orages. Cela n'était pas pour m'arrêter, je ne les crains pas, au contraire. Levez-vous, orages désirés.

D'abord, j'ai reçu quelque vingt lettres où l'on me reproche d'avoir dit qu'il n'y a pas en anglais l'équivalent de *climatisé*, et l'on me répond : *Air-conditioned*. On ne m'a point entendu. Je n'ai pas dit que les Anglais n'ont pas de mot pour exprimer ce que *climatisé* a la prétention d'exprimer et qu'il n'exprime pas. *Air-conditioned* m'a tout l'air d'être bien conformé, de savoir ce qu'il veut dire et de le dire : ce n'est donc pas l'équivalent de *climatisé*, qui est mal bâti, dénué de sens et parfaitement inintelligible.

Un autre correspondant se plaint de mon *misonéisme*. « Comment espérez-vous, m'écrit-il, défendre utilement la langue française en l'entourant de bandelettes (belle image) et en *rejettant* (*sic*), apprenez l'orthographe, monsieur), en *rejettant* systématiquement tous les mots nouveaux, qui sont pourtant bien utiles pour désigner les choses nouvelles?» J'assure à ce correspondant brouillé avec les verbes en *eler*, *eter*, que je crois, comme lui, des néologismes indispensables ; je regrette seulement que la plupart de ceux que l'on nous fabrique ne soient ni faits ni à faire.

Il m'est d'ailleurs tout à fait indifférent que les spécialistes usent entre eux d'un vocabulaire baroque et informe. Malheureusement, l'une des marottes de nos bons snobs est de passer pour des spécialistes, singulièrement quand ils n'ont aucune spécialité, et ils adoptent les termes qui ont l'air techniques, avec le même empressement que jadis les honnêtes gens prenaient soin de les éviter. Tant que je ne verrai *climatisé* que dans des prospectus, je n'y prêterai pas autrement attention; mais les temps sont proches où l'aimable femme à qui vous direz : « Ah ! qu'il fait bon chez vous ! » croira élégant de vous répondre : « Oui, mon appartement est climatisé. » Et, alors, nous aurons décidément perdu le sentiment du ridicule.

Ceux qui, par un heureux privilège, ne l'auront point encore perdu ne prendront cependant pas la chose au tragique. Ils se contenteront de rire sous cape, parce que, s'ils riaient ouvertement, la galerie ne les comprendrait pas, mais ils riront pour eux-mêmes. Ils seront plus péniblement affectés s'ils découvrent un beau jour que tel écrivain de qualité qui leur est cher a commis des erreurs presque du même calibre. C'est ce qui vient, hélas ! de m'arriver. Un correspondant de Genève m'écrit :

« Monsieur, permettez-moi de vous signaler, à titre de curiosité, une phrase où Renan a employé *climatérique* avec son sens apparent. Dans *De l'Origine du langage*, alors qu'il constate l'harmonie des langues et des climats, il écrit : « Les trois principaux idiomes sémitiques, par exemple, l'araméen, l'hébreu et l'arabe, bien que distribués sur un espace peu considérable, sont dans un rapport exact, pour la richesse et la beauté, avec la situation *climatérique* des peuples qui les ont parlés. »

Un malheur ne vient jamais seul. Je reçois par le même courrier une lettre de Montpellier que voici : « Dans votre article du 28 courant, vous parlez « du mot *dilemme* où il faudrait » alternative ». Mais que pensez-vous de l'emploi qu'en a fait Michel Bréal dans son *Essai de sémantique*, p. 7 ? « ...Nos linguistes au- » raient mal profité des leçons de la philoso- » phie contemporaine s'ils continuaient à nous » imposer le choix entre *les deux alternatives* » *de ce dilemme.* » Michel Bréal! Et dans son *Essai de sémantique !*

Ma seule consolation est que son erreur incroyable me donne une transition que j'aurais eu sans doute bien du mal à trouver tout seul pour revenir sur ce mot *dilemme;* car il le faut, je sens bien que cela est nécessaire et urgent, ayant lu hier encore, dans une dépêche d'agence, cette phrase pleine de prétention, vide de sens : « Le dilemme de la guerre ou de la paix ne se pose pas pour l'Italie. »

C'est vraiment une étrange manie qu'ont les snobs et les primaires d'employer à tort et à travers des mots qui ont pour eux l'attrait de l'inconnu, et de risquer pour ce vain plaisir les plus désobligeantes avanies. Essayons de leur faire comprendre ce que c'est qu'un dilemme. Cela n'y fera probablement ni chaud ni froid, mais au moins nous aurons dégagé notre responsabilité.

Avant le dilemme il y a le lemme. Ils n'en savaient rien? Parbleu! Le lemme reste cantonné dans le vocabulaire mathématique ou logique et n'a pas encore forcé les portes des bureaux de rédaction ni des salons. Le lemme est une proposition qui prépare la démonstration d'une autre, dit Littré. Quant au dilemme, également terme de logique, c'est un argument « présentant au choix de l'adversaire deux propositions, dont l'une est nécessairement vraie si l'autre est fausse et qui ont une même conclusion, d'où il suit que de toute manière cette conclusion s'impose ». On cite d'ordinaire et fort à propos, comme exemple de dilemme, ces quatre vers par lesquels Mathan, dans *Athalie,* prouve sans réplique qu'il faut à tout prix se débarrasser de Joas :

A d'illustres parents s'il doit son origine,
La splendeur de son sort doit hâter sa ruine.
Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé,
Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé?

Comprend-on enfin pourquoi cette phrase : « Le dilemme de la guerre ou de la paix ne se pose pas pour l'Italie » n'a aucun sens? Il suffisait de dire « la question de la guerre ou de la paix »; mais on n'aurait pas l'air d'un homme sérieux; au lieu que « le dilemme »... Un ignorant trouve toujours un plus ignorant qui l'admire, et cela est triste à dire, mais on n'admire vraiment que ce qu'on ne comprend pas. Le besoin d'être admiré est si grand que je suis bien tranquille : en dépit de tous mes efforts, désabusés autant que désintéressés, il n'y aura pas un « dilemme » de moins, ni un « climatisé » ni un « par ailleurs » dans la littérature de la semaine prochaine.

Ce qui me réconforte, c'est qu'aux armées où on me lit — rien ne me flatte davantage — plusieurs, qui n'y songeaient pas et que la contagion aurait pu gagner, désormais peut-être éviteront ce mot dangereux. Je sais que je ne peux guère compter sur les civils, eh bien! j'en fais mon deuil.

Il me reste trop peu de place pour répondre aux innombrables questions que me posent mes interrogants lecteurs. Je ne veux pas du moins mettre le point final à cette chronique sans remercier ceux qui ont attiré mon attention sur le style d'une note récente relative à la nouvelle visite des exemptés et réformés. Il y est dit que « les hommes qui seront trouvés porteurs d'une infirmité » seront maintenus dans l'état de réforme. « Les hommes qui seront trouvés porteurs d'une infirmité », voilà une façon de parler plaisante et pittoresque.

On me signale aussi deux verbes que j'ignorais, *charruer* et *se bagarrer*. J'avais tort d'ignorer le premier, qui est dans les dictionnaires. Quant à *se bagarrer*, je ne demande qu'à l'oublier, dussé-je fâcher l'homme aux bandelettes qui écrit *rejetant* avec deux *t*.

LANCELOT.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie de médecine

M. H. Martel fait une communication au sujet du contrôle sanitaire des œufs.

M. A. Magitot présente une note sur la maladie de Harada.

Baccalauréat de l'enseignement secondaire

Une série d'examens sera instituée du 22 au 27 avril prochain. Elle constituera une série anticipée de la session normale de juin-juillet 1940. Le registre d'inscription sera ouvert du 2 au 13 avril inclus. Les épreuves écrites et orales porteront, comme à la série de mars, sur les programmes fixés par les instructions du 16 novembre 1939.

Pourront seuls se présenter à cette série spéciale :

1° Les engagés volontaires dont l'engagement a été signé après le 1er septembre 1939 et qui sont actuellement sous les drapeaux. Ils devront présenter, en s'inscrivant, un certificat de l'autorité militaire attestant leur situation;

2° Les jeunes gens qui ont fait une demande d'engagement volontaire et qui présenteront, en s'inscrivant, un certificat de l'autorité militaire établissant qu'ils seront incorporés avant le 30 juin, date de la session normale;

3° Les jeunes gens actuellement sous les drapeaux qui ont été refusés aux épreuves écrites en 1939;

4° Les candidats admissibles en novembre 1939 et présents sous les drapeaux; ils conserveront, dans les mêmes conditions que les candidats de la classe 1939 admis à se présenter aux examens en mars 1940, le bénéfice de l'admissibilité acquise en 1939.

Le prix de Saintonge

En raison des circonstances, le prix de Saintonge (fondation Brémont d'Ars-Migré), qui est attribué le 1er juillet de chaque année, ne sera pas décerné durant les hostilités.

Journée parlementaire

A LA CHAMBRE

SÉANCE DU MARDI 2 AVRIL 1940

FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte, à 15 h. 30, sous la présidence de *M. Edouard Herriot*, qui fait connaître à l'assemblée les propositions de la conférence des présidents qui tendent à réserver la séance de demain jeudi à la discussion du projet de loi relatif à l'organisation du ministère du commerce, et à s'ajourner ensuite au jeudi 11 avril.

M. Louis Marin s'étonne qu'au moment où la Chambre se dispose à reprendre ses travaux on lui propose de s'ajourner encore, mais le président lui répond qu'il faut tenir compte de la réunion du Sénat en comité secret, réunion prévue pour le mardi 9 avril, et durant laquelle il serait difficile à la Chambre de siéger utilement, les membres du gouvernement étant nécessairement retenus dans l'autre assemblée.

Les propositions de la conférence des présidents sont alors adoptées et la séance est aussitôt suspendue, car le gouvernement a demandé la discussion immédiate de trois projets et l'article 96 du règlement exige qu'un intervalle d'une heure s'écoule avant que commencent ces débats.

Camions-bazars et prix uniques

A la reprise, à 16 h. 35, la Chambre ordonne la discussion immédiate de ces projets. Les deux premiers sont adoptés sans observation.

L'un est une proposition de loi de *MM. Fauchon* et *Lecacheux* tendant à proroger une cinquième fois, *jusqu'à la date du traité de paix qui suivra les présentes hostilités*, les effets du décret-loi du 20 octobre 1935, qui a interdit pendant un an *la mise en circulation de nouveaux camions-bazars.*

L'autre est une proposition de loi des mêmes auteurs ainsi conçue :

Les dispositions de la loi du 22 mars 1936 concernant *les magasins à « prix unique »*, prorogées par les lois des 11 mars 1937, 30 mars 1938, 18 mars 1939, sont prorogées à nouveau *jusqu'à la date du traité de paix qui suivra les présentes hostilités.*

Report au 1er janvier 1941 des échéances de prorogation et de majoration des loyers

Le troisième projet donne lieu à une courte discussion. Il a été déposé par le gouvernement précédent pour obtenir le report « *au 1er octobre 1940 de l'expiration des prorogations de jouissance et des augmentations de loyer des locaux à usage d'habitation et professionnels* ».

M. Guerret, rapporteur de la commission de la législation civile, puis *M. Albert Sérol,* garde des sceaux, exposent brièvement le but du projet et demandent à la Chambre de le voter rapidement, car voici venir le terme d'avril. Il s'agit, d'une part, de maintenir le *statu quo* pour toutes les locations encore protégées par les lois de 1926, 1929 et 1937, car il n'est pas opportun, en ce moment, de franchir une nouvelle étape vers le retour au droit commun; d'autre part, on veut, par ce projet, remettre à plus tard le jeu des majorations de 10 0/0 prévues à partir du 1er juillet 1939 et du 1er juillet 1940, toute majoration à l'heure actuelle ne pouvant avoir que de fâcheuses répercussion sur le coût de la vie en général.

M. Garchery (S. F. I. O.), regrette que le projet laisse de côté 32,000 communes de moins de 4,000 habitants, ainsi que tous les immeubles construits depuis 1914. Mais ses amis et lui voteront le texte proposé par le gouvernement; ils réservent leurs observations pour le jour, où sera discutée l'interpellation que l'orateur a déposée tout récemment et qui porte sur le régime institué par le décret du 26 septembre 1939 pour les loyers en temps de guerre.

Le ministre de la justice déclare accepter dès maintenant le débat proposé par M. Garchery.

M. Drouot (Alliance) lui demande de prendre les devants et de présenter un projet accordant aux propriétaires privés du revenu de leurs immeubles et réduits à la misère les compensations qui, en toute équité, leur sont dues.

M. Emile Perrein (radical socialiste) voudrait que l'on instituât une prorogation générale pour la durée de la guerre.

Le ministre de la justice donne à M. Drouot l'assurance qu'un projet de loi établissant des indemnités compensatrices pour les propriétaires est en préparation; le gouvernement, ajoute-t-il, n'est pas sourd aux observations qui viennent d'être formulées ; elles rejoignent ses propres préoccupations.

M.Peissel(républicain indépendant)suggère alors de substituer à la date du 1er octobre 1940 proposée par le gouvernement pour l'expiration des prorogations et la mise en application des majorations, la date du 1er janvier 1941, afin qu'il ne soit pas nécessaire de revenir devant la Chambre, avec un projet identique, dans six mois.

M. Guerret, rapporteur, au nom de la commission, accepte cette suggestion et déclare la faire sienne. — à quoi *M. Camille Blaisot* (Fédération républicaine) réplique que cette substitution de date jouera contre les propriétaires; il est donc indispensable qu'en compensation le gouvernement dépose en toute hâte, le texte législatif qui permettra de les indemniser.

M. Albert Sérol, garde des sceaux, assure M. Blaisot qu'il fera toute diligence et n'attendra pas la discussion de l'interpellation de M. Garchery pour saisir la Chambre d'un projet de loi.

La discussion s'achève sur cette promesse. Et les trois articles du projet sont successivement adoptés, ainsi que l'ensemble, avec la substitution, proposée par M. Peissel, de la date du 1er janvier 1941 à celle du 1er octobre 1940.

L'expiration des prorogations de jouissance prévues pour le 1er avril et le 1er juillet 1940 est donc *reportée au 1er janvier 1941*. Il en est de même de la date d'entrée en application des majorations de 10 0/0 prévues à partir du 1er juillet 1939 et du 1er juillet 1940.

La séance est levée à 17 h. 10.

Prochaine séance, demain jeudi à 16 heures : organisation du ministère du commerce en vue de l'accroissement de la production et de l'intensification des exportations.

A la Fédération républicaine

Le groupe de la Fédération républicaine a décidé d'inviter le gouvernement à reviser les conceptions dont il s'est inspiré pour la constitution des compagnies de renforcement ouvrier. Il a suggéré notamment de n'employer aucun mobilisable en usine sans tenir compte de ses aptitudes physiques et professionnelles, sans le rapprocher le plus possible de son domicile et sans l'assimiler, pour la discipline et pour la rémunération, aux affectés spéciaux.

Le relèvement des soldes et hautes payes

On a distribué hier, aux députés, le rapport de M. Courson sur les diverses propositions tendant à relever la haute paye des hommes de troupe et à accorder la solde mensuelle aux sous-officiers servant au-delà de la durée légale. Il propose que cette dernière mesure soit applicable après trois ans de service et établit un barème relevant les soldes et hautes payes des sous-officiers, caporaux et soldats, aussi bien à l'intérieur que dans la zone des armées, après deux ans de service.

Le statut des travailleurs à domicile

M. Charles Pomaret, ministre du travail, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés un important projet de loi portant statut des travailleurs à domicile.

Ce projet, qui précise pour ces travailleurs le mode d'établissement des salaires et fixe les conditions suivant lesquelles ils pourront bénéficier de certaines lois sociales, s'inspire à la fois des délibérations anciennes du conseil supérieur du travail et des discussions plus récentes du comité d'études des questions sociales.

ARMEE

Promotions

Le rang et les prérogatives de général de corps d'armée, à titre définitif, ont été conférés aux généraux de division Vary, Lanoix et Thierry.

Le rang et l'appellation de général de corps d'armée ont été conférés, à titre temporaire, au général de division Libaud.

A été promu au grade de général de division, à titre temporaire, le général de brigade Lemière.

Ont été promus au grade de général de brigade, à titre temporaire : le colonel d'infanterie Ract-Brancaz, le colonel de cavalerie Foiret, le colonel de cavalerie du Bessey de Contençon, le colonel d'infanterie Chastanet, le colonel de réserve d'artillerie Hubert-Brierre et le colonel de réserve d'infanterie de Bizemont.

Le *Journal officiel* du 3 avril publie, en outre, un certain nombre de nominations et de promotions au titre de l'armée active.

Pour les soldats en convalescence

Il résulte d'une lettre de M. Edouard Daladier à M. Grisoni, président des maires de la Seine, qu'une instruction récente prescrit le paiement de plein droit par quinzaine et d'avance de la solde de présence et d'une indemnité représentative de vivres à tous les militaires titulaires de congés de convalescence accordés à la suite de maladies ou de blessures contractées ou aggravées pendant la période durant laquelle ils ont été mobilisés.

AIR

Les services aériens de l'Afrique du Sud

On mande de Londres :

Les « Imperial Airways » annoncent que l'extension du service impérial par hydravions, à destination de l'Afrique du Sud, commencera cette semaine.

Au début de la guerre, les services aériens à destination de l'Afrique avaient été réduits à un vol hebdomadaire, aller et retour, jusqu'à Durban, et un autre vol hebdomadaire, aller et retour, jusqu'à Kisumu. Il a maintenant été décidé d'étendre le service de Kisumu jusqu'à Durban, rétablissant ainsi les services d'avant guerre par hydravions en Afrique du Sud.

On sait que les « Imperial Airways » et les « British Airways » ont fusionné en une seule organisation, la « British Overseas Airways Corporation », qui assure tous les services de poste aérienne de l'empire britannique.

TRIBUNAUX

Le procès des députés communistes déchus

Après Me Thoyot, du barreau d'Amiens, qui avait plaidé le matin, pour l'ancien député communiste de cette ville, Louis-Victor Prot, Me Noireaut et Me Marcel Willard, qui avaient assumé l'ensemble de la défense, furent entendus au cours de l'audience de l'après-midi. La première audience d'aujourd'hui a été consacrée aux déclarations personnelles de chacun des inculpés, le huis clos étant maintenu. L'audience qui suivra sera publique, et le colonel Gaffajoli donnera lecture des quatre-vingt-huit questions posées aux membres du 3e tribunal militaire de Paris. La délibération et le jugement suivront.

Après la dissolution de la Fédération des métaux

La Fédération des métaux, dissoute par jugement de la Seine, en date du 19 décembre, a été l'objet d'une perquisition dans le local qu'elle occupait, 211, rue La Fayette, au siège de la C.G.T. Cette perquisition permit de découvrir deux lettres-circulaires signées du secrétaire de cette fédération, André Vrigneaud, et adressées aux six cents syndicats constituant le groupement. Dans ces lettres-circulaires, André Vrigneaud protestait contre la mesure prise contre la fédération et incitait les milieux syndicaux à entreprendre dans le pays une action énergique. André Vrigneaud fut arrêté et il comparaissait, hier, assisté de Me Weisenzang, devant le 2e tribunal militaire de Paris. Il a été condamné à cinq ans de prison et 10,000 francs d'amende, sur réquisition du capitaine Giudicelli, commissaire du gouvernement.

Condamnations de défaitistes

Le tribunal correctionnel d'Arras, a condamné à huit mois de prison, Charles Creme, 32 ans, et Paul Parenty, 26 ans, ouvriers mineurs à Méricourt-sous-Lens, pour avoir tenu des propos défaitistes.

Condamnation de deux Allemands internés

Deux Allemands, anciens miliciens des brigades internationales d'Espagne : Willy Prandt, âgé de 31 ans, et Robert Brunot, 30 ans, qui s'étaient évadés du camp de Chambarand, où ils étaient internés, ont comparu devant le tribunal militaire de Lyon. Ils avaient pris des bicyclettes dans le camp, mais ils avaient été surpris peu après par les gendarmes. Ils voulaient, disaient-ils gagner Marseille pour s'engager dans la légion étrangère. Le tribunal des a condamnés à cinq ans de prison.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

M. Albert Lebrun, président de la République, a reçu hier après-midi, M. Charles-Roux, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège : M. Pélegry, président de chambre à la Cour des comptes.

A la présidence du conseil

M. Paul Reynaud, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a conféré, hier après-midi, au quai d'Orsay, avec M. Thellier, ministre de l'agriculture et M. Eirik Labonne, résident général de France à Tunis.

Au ministère du commerce

M. Louis Rollin, ministre du commerce, vient de décider, pour assurer un meilleur fonctionnement des services, le retour à Paris de la direction de la propriété industrielle, qui était le seul élément du ministère du commerce encore replié en province.

Le public pourra donc trouver, dans un délai très court, les services de cette direction à Paris, 26 *bis*, rue de Petrograd.

La coordination économique franco-britannique

M. de Monzie, ministre des travaux publics, a offert, hier soir, un dîner en l'honneur de lord Hyndley et des membres du Comité de coordination économique franco-britannique.

Nos amis britanniques sont venus étudier sur place la situation charbonnière de la France. Ils ont été mis au courant par M. de Monzie et ses collaborateurs techniques de l'effort accompli pour accroître la production nationale. Ils repartent à Londres pleinement conscients des besoins que la France leur demande de satisfaire.

La semaine prochaine sera établi, à Londres, un bilan des ressources globales des deux pays qui, mises en commun, viendront renforcer la puissance économique des Alliés. La coopération britannique, jointe au dévouement des ouvriers de nos mines, permet d'envisager de meilleures et prochaines perspectives pour le ravitaillement en combustibles de nos usines et la satisfaction des besoins de la population civile.

Trois journées universitaires franco-britanniques

A l'occasion de la présence à Paris de lord De La Warr, président du Board of Education, qui est arrivé hier pour conférer avec M. Albert Sarraut, ministre de l'éducation nationale, trois journées universitaires ont été organisées.

Ces journées commencent aujourd'hui par des allocutions des deux ministres anglais et français, qui seront radiodiffusées à 16 heures et qui exposeront l'œuvre de coopération intellectuelle et morale par laquelle chacune des deux nations entreprendra de faire mieux connaître à sa jeunesse la nation alliée.

A 17 heures, lord De La Warr et ses collaborateurs, dans une réception à la Sorbonne, prendront un premier contact avec les universitaires français appelés à organiser, de façon plus étroite chaque jour, l'alliance culturelle entre la France et l'Angleterre.

Au comité national de défense contre la tuberculose

M. Marcel Héraud, ministre de la santé publique, a présidé, hier après-midi, le comité national de défense contre la tuberculose.

Voici la péroraison de son discours :

De nouveau, la guerre nous étreint. Deux générations confondues dans le même sacrifice ont déjà, pendant un dur hiver, affronté le froid, la boue, le manque de sommeil. Beaucoup tomberont sur le chemin, à qui demain vous devrez votre aide. Nous la devons dès maintenant aux êtres chers qu'ils nous ont confiés, et dont nous sommes fiers d'avoir pris la charge.

Quand les vainqueurs reviendront parmi nous, avec leur gloire, soyons dignes de les accueillir. Travaillons les dents serrées, pour qu'ils trouvent à leur retour leurs villages plus sains, leurs foyers plus clairs, leurs enfants plus beaux. Ainsi, nous participerons suivant nos moyens à féconder leur victoire. Le salut de la France est entre leurs mains. La santé de la race est entre les vôtres.

L'entrée en vigueur du code de la famille

M. Paul Thellier, ministre de l'agriculture, communique :

A la date fixée, 1er avril 1940, le code de la famille est entré en vigueur. Il rétablit l'égalité au profit des familles paysannes et permet à tous les exploitants ruraux de recevoir les allocations familiales à partir du 2e enfant.

Au surplus et depuis le 1er janvier 1940, une prime de naissance de 2.000 francs est allouée pour le premier enfant, né dans les deux années de la célébration du mariage.

Le gouvernement, soucieux des activités familiales, laisse à la profession agricole la gestion des allocations familiales.

Il entend raffermir la solidarité de la famille rurale par l'application du contrat de salaire différé, en permettant aux enfants qui ont contribué à la vie d'une exploitation de recevoir leur participation lors du décès du chef d'exploitation.

C'est une étape dans la politique sociale agricole, qui contribuera à aider les mères et à défendre leurs enfants.

Dans le même esprit, la production agricole sera soutenue et, pour aider les ruraux et les familles des paysans mobilisés, un nouvel effort sera fait qui assurera la main d'œuvre saisonnière et permettra de poursuivre vigoureusement les semailles nécessaires à la nation en guerre.

Sacre de l'évêque du Puy

En la cathédrale Saint-André, à Bordeaux, a eu lieu hier le sacre de Mgr Martin, nommé évêque du Puy, en présence des autorités civiles et militaires et d'une foule nombreuse. A la cérémonie, que présidait Mgr Feltin, archevêque de Bordeaux, assistaient plusieurs archevêques et évêques, notamment ceux de Bourges, Limoges, Troyes, Poitiers, Angoulême, Périgueux, Dax, la Rochelle, Cahors, Agen, Chambéry.

La bulle de S. S. Pie XII consacrant évêque le chanoine Martin a été lue par M. l'abbé Laroza.

A l'American Legion

L'American Legion organise deux réunions commémoratives. L'une après-demain vendredi, à 20 h. 15, Pershing-Hall, 49, rue Pierre-Charron; M. Albert Sarraut, ministre de l'éducation nationale, prendra la parole. Le lendemain samedi, 6 avril 1940 (pour le 23e anniversaire de l'entrée des Etats-Unis en guerre), 1917-1940 : à 10 heures, au cimetière américain, à Suresnes, une couronne sera déposée par M. Humbert J. Clemente, Commander, Paris, Post American Legion; à 11 heures, à l'Arc de triomphe, salut au Soldat inconnu; à 14 h. 30, à la préfecture de police, cérémonie en l'honneur des morts — civils et militaires — de la préfecture, en présence de M. Roger Langeron, préfet de police.

Le cabinet de M. Albert Sarraut

M. Albert Sarraut, ministre de l'éducation nationale, a composé son cabinet comme suit :

Directeur du cabinet : M. Paul Crouzet ; chef du cabinet : M. Charles Peloni ; chargé de mission pour les services parlementaires et de presse : M. Jean Fraysse ; chefs-adjoints : M. Henri Legrand et M. René Paty ; chef du secrétariat particulier : Mlle Bréant ; attachés : Madame Templier et M. Lanoix.

Les cabinets ministériels

Ministère du blocus

Sont nommés :

Directeur du cabinet : Le commandant Marcel Flouret, conseiller maître à la Cour des comptes.

Chefs de cabinet : Le lieutenant Gaston Cusin, directeur au ministère des finances. M. Armand Berard, secrétaire d'ambassade.

Sous-chef de cabinet: M. Jean Baudier, consul de France.

Chargés de mission : Le lieutenant de vaisseau Marchand ; le capitaine Henry Laufenburger, professeur agrégé d'économie politique ; M. Arthur Davoine, sous-chef de bureau des douanes ; le lieutenant interprète Robert Kiefe ; Mme Laurence Ballande, docteur en droit.

Attachés chargés du service parlementaire : M. Paul-Emile Dizard, Chambre des députés ; M. Auguste-Pierre Lauze, Sénat.

Ministère du commerce et de l'industrie

Sont nommés :

Chef du cabinet : M. Léger (Pierre-Eugène), conseiller référendaire à la Cour des comptes.

Chefs adjoints du cabinet: M. Teffri (Constant); M. Robaglia (Jacques), conseiller technique au ministère du commerce.

Chef du secrétariat particulier : M. Mondor (Edouard), docteur en droit.

Chargés de mission: MM. Ronzeau (René) et Duffy (Albert-L.).

Cabinet du sous-secrétaire d'Etat

Sont nommés :

Chef de cabinet: M. L. Dulau-Peres.

Chef adjoint du cabinet: M. V. Pochelu.

Sous-secrétariat d'Etat à l'économie nationale

Sont nommés :

Directeur des services du cabinet: M. Roujou, maître des requêtes au conseil d'Etat.

Chef du cabinet: M. Jacques Rivière, attaché de première classe à l'intendance.

Chef du secrétariat particulier: M. Pierre Maestracci.

Chargés de mission: MM. Lefeuvre, Henri-Clerc et René Loubet.

Le recensement

C'est au cours de la nuit dernière qu'ont dû être établies les cartes de rationnement instituées par le décret du 29 février dernier. A Paris seulement, 1.200.000 chefs de famille ont accompli cette formalité.

Ce matin, des équipes de chefs d'îlot ont procédé, dans chaque quartier, au ramassage des déclarations. Le dépouillement commencera lundi matin au petit lycée Charlemagne, où sont centralisés les bureaux de triage.

A l' « Officiel »

Le *Journal officiel* du mercredi 3 avril publie notamment :

Présidence du conseil. — Le décret portant création du ministère du ravitaillement.

— Un décret relatif aux attributions de défense nationale dudit ministère.

— Un décret fixant jusqu'au 15 novembre à 8 degrés 5 le degré alcoolique minimum des vins de coupage et établissant pour ces mêmes vins une teneur alcoolique maximum de 9 degrés 5.

Finances. — Un décret aux termes duquel les quantités de vins de la récolte de 1939, que les viticulteurs sont autorisés à faire sortir de leurs chais, sont fixées provisoirement, avec minimum de 500 hectolitres par exploitation, à 70 p. 100 de leur production.

Travaux publics. — Un arrêté relatif aux cartes de charbon et à la restriction de consommation des combustibles liquides.

Agriculture. — Un décret relatif au degré minimum (6°5) des vins de pays.

— Un décret élevant à 1 degré la tolérance que peut accorder le ministre de l'agriculture sur le degré minimum des vins de pays.

Travail. — M. Alexandre Parodi, directeur général du travail et de la main-d'œuvre au ministère du travail, est nommé membre de la commission supérieure du travail, en remplacement de M. Marcel Bernard, admis à la retraite.

— Un arrêté ramenant, à compter du 1er juin 1940, la limite de la durée hebdomadaire du travail fixée par le décret du 1er septembre 1939, à 50 heures pour les femmes et les enfants, dans les établissements situés dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne. Cette limite s'étend sur la durée hebdomadaire moyenne pour une période de quatre semaines.

Des dérogations pourront être accordées, pour des établissements, par décision de l'inspecteur du travail, lorsque les besoins de la production les rendront nécessaires. Ces dérogations pourront être subordonnées à la condition que les établissements demandeurs possèdent un service médical ou soient rattachés à un service médical commun à un groupe d'entreprises.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 4 AVRIL 1940 (27)

LA PALU

DEUXIÈME PARTIE

IX (*Suite*)

Cette réunion fut fixée au samedi après Pâques. Les conseillers avaient été convoqués pour neuf heures du soir, selon l'usage. C'était toujours le samedi, après le dîner, que les membres du conseil municipal se retrouvaient à la mairie. Cela leur permettait de faire une station chez Benquet, aussitôt la réunion expédiée, station qui se prolongeait jusqu'à la fermeture du cabaret : on n'avait pas à se lever tôt le lendemain, puisque c'était dimanche.

Tout de suite, le maire devina qu'il y avait du mystère dans l'air. Au lieu d'arriver les uns après les autres, sans se soucier de l'heure, ainsi qu'ils avaient coutume de le faire, les conseillers entrèrent tous ensemble dans la salle : visiblement, ils avaient tenu ailleurs une réunion préparatoire. Un peu vexé, M. Audigier abrégea les préambules, entra dans le vif :

— Mes amis, je vous appelle ainsi parce que je crois qu'il n'y a rien de tel qu'une longue collaboration pour faire éclore l'amitié entre des hommes qui, jusque-là, n'avaient fait que s'estimer; mes amis, donc, voici le moment venu de retourner devant nos électeurs. Ce serait me faire injure que de me croire capable d'avoir songé à modifier notre équipe, cette poignée de braves et honnêtes gens que nous sommes tous ici. Je vous propose d'aller aux élections la main dans la main, unis fraternellement comme nous l'avons toujours été... Si vous êtes de mon avis, il ne me restera qu'à faire imprimer notre liste et à préparer notre programme d'action communale. Si vous avez des objections à présenter, je vous écoute.

Un grand silence suivit, que personne ne troubla. Onze têtes restaient obstinément baissées; onze paires d'yeux semblaient ne s'intéresser qu'au buvard à 3,95 placé devant chaque membre de l'assemblée.

M. Audigier, réellement surpris, regarda ces onze têtes baissées, s'impatienta :

— Le silence n'est pas une approbation. Je sais bien que vous m'avez habitué à ne jamais discuter les décisions que je vous proposais et à vous fier à moi en toutes choses. Le résultat vous a prouvé que cette attitude n'était point mauvaise, puisque nous avons assez bien réussi. Mais il s'agit, cette fois, de me faire connaître votre pensée : si vous ne parlez pas, comment voulez-vous que je sache si nous sommes d'accord ?...

Alors, un des conseillers, Louis Borderie, petit propriétaire de la lande, se leva :

— Monsieur le maire, vous pouvez compter sur moi.

Du coup, Achille Bussac, l'adjoint, se leva aussi.

— Sur moi pareillement, bien entendu.

— Sur moi de même, fit Jean Busquet, le pépiniériste.

Plus mollement, deux autres conseillers ajoutèrent :

— Il n'y a pas de raisons pour qu'on se sépare.

Mais, brusquement, Jules Trichery se dressa :

— Si ! il y a des raisons !... Et puisque certains manquent de courage, je dirai ce qui doit être dit.

Du coup, l'atmosphère se trouva modifiée. Tous les yeux se détournèrent des buvards sur lesquels ils étaient fixés; on sentit que la conversation allait prendre du ton.

M. Pierre Audigier, retrouvant son calme, promena ses regards sur cette assemblée qu'il croyait pourtant connaître et qui le surprenait par une attitude nouvelle, bouleversante, inexplicable. Il laissa tomber froidement :

— Je vous rappelle que je n'ai pas demandé à être le maire de cette commune. Vous êtes venus me chercher, vous m'avez supplié, sous le prétexte que j'étais seul qualifié, paraissait-il, pour jouer le rôle de réconciliateur. Cela me donne le droit de vous demander des explications. Ai-je trahi votre confiance ?...

Tous ensemble répondirent :

— Non, monsieur le maire !

— Alors, je ne comprends plus. Que se passe-t-il ?

S'adressant à Jules Trichery :

— Vous avez laissé entendre, tout à l'heure, que vous ne me donneriez pas votre approbation...

L'interpellé courba le front; il dit entre ses dents :

— Vous n'êtes pas un méchant homme, monsieur le maire, et on vous aime bien... Vous avez fait tout ce que vous avez pu; on vous en est reconnaissant...

— Mais ?...

— Mais peut-être bien que vous ne connaissez pas les paysans...

— Sont-ils si compliqués ?

— Que non pas ! Seulement, vous qui êtes de la ville, de Paris... il y a des choses que vous ne pouvez pas saisir...

— Ainsi ?...

Jules Trichery restant embarrassé, ce fut un autre conseiller, Emile Martin, qui répondit :

— Croyez-vous, monsieur le maire, que ce soit pas malheureux de voir ceux du pays trimer comme ils le font, suer sang et eau pour exploiter leurs terres de la manière que leurs parents leur ont apprise... Tout ça pour perdre la récolte ou la vendre à vil prix... Tandis que d'autres, qui n'ont eu que la peine d'acheter cette terre qui nous revenait de droit, s'y engraissent dessus et se moquent de notre misère ?... Des étrangers venus on ne sait d'où ! Des gens qui ont gagné leurs sous on ne sait pas comment !...

— Vous voulez parler des Italiens du Touja?

— Pas la peine de les nommer, bien sûr... Tout le monde sait que depuis qu'ils sont là la discorde est venue.

Pierre Audigier, que cette mauvaise foi indignait, répliqua sèchement :

— De quelle discorde parlez-vous ? Et que viennent faire là-dedans les Pastore qui vivent tranquillement chez eux ?

Alors, un conseiller qui n'avait encore rien dit lança :

— S'ils restaient chez eux, leurs filles ne tourneraient pas la tête de nos garçons et leurs fils celles de nos filles !

Le maire haussa les épaules.

— Des histoires ! des cancans de village !... En tout cas, cela nous éloigne de la question. Je vous ai réunis pour parler des prochaines élections et non pour faire le procès d'un Italien qui d'ailleurs ne vote pas. Revenons à l'affaire qui nous intéresse. Si quelques-uns d'entre vous désirent reprendre leur liberté, je les prie de se lever.

Ils furent six à quitter leurs chaises et à se mettre à l'écart. Ils avaient quand même l'air gênés. M. Audigier les regarda, étonné qu'ils fussent si nombreux, puis, d'une voix attristée :

— Il se peut, en effet, que nous ne pensions pas de la même façon. Je n'ai donc pas à juger votre conduite, si elle est véritablement inspirée par des sentiments respectables. Puis-je vous demander, cependant, si vous comptez passer dans le camp de mes adversaires ?

L'un des six balbutia :

— Justin Laprade est notre ami... S'il nous offre d'être avec lui, pouvons-nous refuser ?... Monsieur le maire comprendra...

Il avait parfaitement compris. La cause étant entendue, il pria les défaillants de se retirer, serra quand même les mains qu'ils lui tendirent avec humilité. Il n'en voulait pas à ces lâcheurs : il était plutôt tenté de les plaindre.

Resté seul avec ses fidèles, il se mit à rire.

— Je n'ai rien connu d'aussi bête !

Mais il s'aperçut que les visages restaient graves, fermés, imperceptiblement désapprobateurs. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Etait-ce vrai qu'il ne pensât point comme ces gens de la terre, qu'il en fût si loin alors qu'il s'en croyait si près? Il y avait donc deux façons d'être juste, équitable, sincèrement humain?...

Il interrogea l'adjoint :

— Cette histoire des Pastore, un prétexte, n'est-ce pas ?...

Bussac répondit, gêné :

— Pas tout à fait, monsieur le maire... Il y a du vrai dans ce qu'ils ont dit...

— Mais vous-mêmes, Bussac, vous êtes un familier du Touja?...

L'adjoint détourna la tête.

— Je n'y vais plus, depuis l'été dernier.

— Ah ! oui, les incidents de la fête... Cependant, la gendarmerie a été formelle : Joseph Bruche, seul, était coupable. Les garçons de Pastore s'étaient comportés loyalement...

— Possible, monsieur le maire... Seulement, ici, on n'aime pas qu'on mette la gendarmerie dans nos affaires.

Pierre Audigier réfléchit. Il commençait à pénétrer l'âme paysanne, réfractaire d'instinct, jalouse de son indépendance. Peut-être avait-il eu tort de n'avoir pas essayé, plus tôt, d'en étudier le fond, mystérieux et compliqué. Enfin, puisque, maintenant, il fallait tout éclaircir, il s'écria, nerveux :

— Elle est ridicule cette accusation concernant les fils et les filles de l'Italien ! Et en quoi, si c'était vrai, cela me concernerait-il ? Pour quelle raison en serais-je responsable ?...

Comme l'adjoint, fortement embarrassé, ne répondait pas, un des conseillers insinua doucement :

— Si M. Marc n'allait pas si souvent au Touja...

— Quel crime mon fils commet-il en jouant au football ?

Ce fut un autre conseiller qui eut le courage de préciser :

— L'Italien a une bien jolie fille...

Cette fois, Pierre Audigier mesura la gravité des faits, non tels qu'ils étaient, mais comme les voyaient ses administrés. De cette interprétation différente des actions, événements, attitudes, paroles, en quoi se résumait la vie de la commune, venait tout le mal, cause de ce tragique malentendu.

Evidemment, ces hommes ne pensaient pas comme lui, ne voyaient pas les événements à sa façon, ne jugeaient pas leurs pareils avec son esprit indulgent et sa conscience juste. Tout un monde les séparait et, aussi, l'éternel abîme creusé par l'incompréhension humaine entre la ville et les champs.

Le Parisien, cruellement déçu, irrité, au surplus, de constater l'inanité d'une abnégation sans réserve mise au service de l'intérêt général, pensa qu'il serait bien sot de persévérer. Puisque l'ingratitude, aujourd'hui, était la récompense de son dévouement à la chose publique, le mieux qu'il eût à faire était de s'en aller et de laisser ces ingrats se débrouiller entre eux.

(*A suivre.*)

JEAN BOSC.

Traduction et reproduction interdites.

LE SECOND SALON

(Salon d'Automne, Tuileries, Artistes décorateurs)

Un second Salon cette année ouvre ses portes. Comme celui des Indépendants, il occupe, dans l'aile de Passy, au palais de Chaillot, l'emplacement destiné au musée de la Marine, car la logique présente veut que le palais, construit naguère aux Champs-Elysées, « à la gloire de l'Art français », soit réservé à des manifestations où l'art plastique n'a aucune part, et que les Salons de peinture et de sculpture prennent la place destinée aux bateaux en réduction.

Trois sociétés composent le présent Salon : la Société du Salon d'automne, celle du Salon des Tuileries, celle des Artistes décorateurs. Que le Salon d'automne se tienne au mois d'avril, que le Salon des Tuileries soit logé sur la colline de Chaillot, autres entorses à la logique, dont la guerre seule est responsable. Mais que Tuileries et Automne aient groupé et confondu les œuvres de leurs sociétaires s'explique aisément, de nombreux artistes pouvant se réclamer des deux groupes à la fois. Qu'à ces artistes soient venus se joindre ceux de la Société des Artistes décorateurs se comprend sans peine, étant donnée l'importante place tenue aux Salons d'automne précédents par l'Art du mobilier. Le groupement ainsi réalisé, groupement de guerre, ne surprendra personne. Il est harmonieux et bien équilibré.

D'ailleurs, l'apport des Artistes décorateurs se réduit à bien peu, c'est un apport symbolique. Quant aux autres sociétés: cent cinquante artistes représentent le Salon des Tuileries; des deux mille sociétaires du Salon d'automne, quatre cents seulement ont répondu à l'appel qui leur fut adressé. Ce triple Salon est un Salon réduit, bien moins important qu'aucun de ceux qui ont groupé leurs sociétaires dans le passé.

Les organisateurs, ne pouvant prévoir un nombre aussi considérable d'abstentions, avaient fait appel aux seuls sociétaires. Nul jury n'a fonctionné, d'où l'absence, qui se remarque, de nouveaux venus parmi les exposants. Les dimensions des œuvres furent limitées, car on redoutait un encombrement qui ne s'est pas produit. Il s'ensuit que, mises à part deux compositions claires et vibrantes que M. Quelvée destine à l'Ecole des textiles de Roubaix, le Salon ne compte que des tableaux qui pourraient prendre place dans un appartement moyen. Les grandes toiles étant proscrites, les compositions à nombreux personnages sont à peu près inexistantes. Tous les tableaux sont placés sur un seul rang, tous à hauteur de cimaise. Agréablement présentés, ils composent un ensemble choisi et homogène, dans une suite de salles telles qu'on les rêve pour le futur musée de notre art contemporain.

Beaucoup d'exposants ont participé, depuis l'aube du siècle, aux luttes qui donnèrent à l'art de Paris le meilleur de son rayonnement. Sans doute, des absences sont à déplorer. On eût aimé que, pour ce Salon de guerre, des peintres, tels Pierre Bonnard, Henri-Matisse, Raoul Dufy et quelques autres, qui se manifestèrent autrefois au Salon d'automne, vinssent prendre place dans les rangs, à l'exemple d'Aristide Maillol et d'Albert Marquet; on eût aimé que M. G.-H. Sabbagh, retenu au Caire, que M. A. Chabaud fussent présents et qu'on les rencontrât parmi leurs camarades vieux ou jeunes. De ces derniers, certains portent aujourd'hui l'uniforme, qui, exposant ici, sont de plus groupés rue de Seine dans un petit ensemble consacré à quelques artistes mobilisés. Ainsi MM. Cheval, Feuillatte, Launois, Pacouil, Savreux, Yves Brayer, Roger Worms, Yancesse, mais les œuvres exécutées aux armées sont rares. Les peintres mobilisés, comme les autres, ont puisé surtout dans leur atelier tableaux et statues exécutés avant leur appel sous les armes. C'est au cours de la visite des diverses salles que nous pourrons signaler les premiers.

Il serait malaisé de dégager de cet ensemble les tendances d'une ou d'autre génération. N'oublions pas qu'entre le doyen de l'assemblée, M. Karbowsky, je crois, qui fut l'un des volontaires les plus âgés de l'autre guerre, auteur d'un autoportrait souriant et aimable, de ressemblance parfaite, entre lui et le benjamin des exposants, on compte une différence de près de soixante ans. On glisse insensiblement des uns aux autres sans que s'accuse une ligne nettement tracée, sans que s'affirment des oppositions tranchées. La lente évolution de l'art, pour être discernable, demande un recul suffisant qu'un Salon de contemporains ne peut fournir. Tout au plus, y peut-on souligner la continuité d'un effort, la volonté d'un idéal persistant qui est le propre de notre art national depuis sa dernière éclosion dans le haut moyen âge. Sa dernière éclosion, car enfin les grottes de notre Midi portent témoignage d'un essor antérieur. Cet idéal se maintient et s'affirme chez nous avec plus ou moins de puissance, selon les personnalités qui le servent, en dépit des modes qui mettent à l'honneur tel ou tel genre de sensibilité. Il n'est pas absent de cette effervescence d'avant 1914, le cubisme, qui garde quelques fidèles de cet avril.

Sommes-nous à présent dans une période où se dessine une courbe ascendante ? Audacieux qui l'affirmerait. Notre époque fragmente au lieu d'assembler, pousse l'analyse à l'extrême, sans grand souci des constructions majestueuses. D'un primitif comme *le Couronnement de la Vierge*, d'Enguerrand Quarton, un contemporain tirerait dix tableaux, sinon plus, paysages, natures mortes, portraits, etc. On n'imagine pas un peintre d'à présent assemblant les couples pour un *Embarquement pour Cythère* qui pourrait faire pendant à celui de Watteau, et l'on ne voit pas l'artiste capable de donner, des misères de la guerre, un équivalent aux blessés de la *Bataille d'Eylau*. Sans doute un court sonnet peut valoir un poème, mais si maint artiste auprès de nous est capable d'assembler les couleurs dans un sonnet de subtil raffinement, aucun nom ne surgit à l'esprit quant à la possibilité d'un ample poème pictural, pareil à l'un de ceux que nous a légués le passé. Notre sensibilité visuelle s'est peut-être affinée, mais en se matérialisant. Elle a porté son attention sur les phénomènes lumineux et oublié les élans du cœur. Elle a regardé les plantes et les arbres, les plaines et les montagnes à toutes les heures du jour, mais elle semble avoir oublié que l'âme a ses remous qui se marquent sur le visage des hommes. Elle a cru rejoindre les sources grecques en se préoccupant surtout de l'étude des formes extérieures, mal comprises souvent, mais elle a oublié le christianisme qui nous façonna et nous indiqua la douleur comme « divin remède à nos impuretés ». Toutes les tentatives d'art religieux faites au Salon d'automne ces dernières années ont avorté lamentablement. Nos artistes ne savent plus prier dans la pierre, ni s'humilier en assemblant les couleurs sur la toile. Ils sont surtout préoccupés des spectacles extérieurs, de ce qui se passe autour d'eux et hors d'eux. Ils ne savent plus faire oraison. M. Dejean, par exemple, sculpte dans la pierre, avec un beau talent, une jeune femme agenouillée, mais il se soucie peu de ce qu'elle pourrait penser. Il ne cherche pas si une prière peut monter à ses lèvres. « Sois belle et tais-toi » dirait-il volontiers. Il ne songe pas à pénétrer le sens mystérieux de cette forme qu'il glorifie et qu'il associe à la pérennité du marbre. Cette insensibilité est une force, diront les uns, mais d'autres penseront qu'elle est une faiblesse et que l'expression des figures, si dédaignée qu'elle soit autour de nous, est un domaine que l'artiste n'a pas le droit d'aliéner.

Mais ce domaine, l'aliène-t-il ? Les apparences ne nous trompent-elles pas sur ce point comme sur beaucoup d'autres ? Le paganisme frémissant et sensuel de Rodin qu'est venu, opportunément, rappeler, à l'heure du centenaire de la naissance du maître, le bel album de reproductions de MM. Charles Massin et Albert Lévy, ce paganisme se continue sous nos yeux. On le rencontre, expressif et voluptueux, dans les figures de M. André Deluol, certaine évoquant l'ondulante souplesse des déesses de l'art hindou. Mais si la sculpture le célèbre, la peinture, cependant plus libre, y semble insensible. C'est elle, surtout qui écarte et semble proscrire les expressions passionnées, de quelque ordre qu'elles soient.

Voici un Salon qui réunit quelques-uns des meilleurs artistes de ce temps, et on pourrait dire, du monde entier, puisque Paris conserve sa primauté et son attrait dans ce domaine. Parmi les sculpteurs inscrits au catalogue, on trouve MM. Aristide Maillol, Despiau, Hernandez Gimond, Dejean, Vlérick; parmi les peintres, MM. Asselin, Van Dongen, Demeurisse, d'Espagnat, Jean Marchand, André Lhôte, Friesz, Utrillo, ceux-ci pris un peu au hasard. Les expressions picturales y sont des plus variées ; on y va, en effet, des notes d'observations délicates et un peu timides de Mme Sabine René-Jean ou de descriptions subtiles, comme celles de M. André Barbier, aux sonorités orchestrales de M. René Seyssaud et aux robustesses architecturales de M. de Waroquier, en passant par MM. Albert Marquet, Clairin, Corneau, Lotiron, Jacques Denier, Brianchon, Oudot, Ladureau. Le cubisme y reste vivant avec MM. André Lhote, Jacques Villon, Albert Gleizes. On glisse des uns vers les autres, insensiblement, sans surprise. On circule parmi les paysages les plus divers, dans une gigantesque prospection de la nature, qui livre ses richesses dévoilées une à une sans cesser d'être variée, toujours plus diverse, plus magnifique et plus mystérieuse à mesure qu'on l'étudie.

De bons portraits surgissent çà et là, de petites dimensions pour la plupart, le portrait d'apparat étant absent de cette réunion qu'on pourrait qualifier de bourgeoise, en enlevant au mot tout sens péjoratif. Beaucoup sont des portraits de peintres par eux-mêmes. Ainsi ceux de MM. Xavier Bueno, Kars, René Thomsen, quelques têtes apparaissent exprimées avec un esprit de modestie qu'on a plaisir à rencontrer, celle d'une jeune femme par M. Maurice Asselin, ou telle autre, par M. Roland Oudot ; le *Buste de Mme G. L.*, modelé avec une rare subtilité expressive par M. Despiau et le buste de jeune fille par M. Gimond. Nous sommes ici dans la bonne tradition française, toute de mesure et de pondération. Quoi qu'on en puisse dire, l'art du portrait reste vivace en notre pays ; c'est une de nos prérogatives, un privilège des dieux qu'on ne saurait nous contester.

Si l'on passe un peu vite dans les diverses salles, on éprouve une impression harmonieuse et agréable. Tout y apparaît de bonne qualité, dans un ensemble clair, reposant et calme où rien d'exceptionnel ne requiert spécialement l'attention. Une étude attentive corrige sur quelques points de détail cette sensation première. Elle révèle quelques faiblesses, note les éternels imitateurs travaillant à la manière des autres et se complaît devant quelques œuvres dont les qualités sont plus particulièrement séduisantes.

La peinture au Palais de Chaillot

SALLE I

Des couleurs vives, joyeuses et gaies. Tandis que M. André Lhôte ordonne, plie à sa fantaisie les arbres et les collines, le ciel lui-même avec ses nuages mouvants, pour, comme il l'a dit, « déjouer les malins de certains éléments perturbateurs : lumière, atmosphère, profondeur » et prouver qu' « un paysage ne se fait pas à coups de pinceau, mais à coups de mesures et de formes stylisées ». M. Jacques Villon, allant plus loin encore dans l'abstraction, apporte en deux tableaux, sur un fond rose d'une délicatesse séduisante, l'image de *l'Effort* et de *la Lutte* qui apparaissent au profane comme un jeu chromatique, subtil et hardi, aux intentions, sinon mal définies, au moins difficiles à saisir. Qu'on se contente d'en goûter la saveur, c'est le moins qu'on puisse faire, comme on peut goûter sans contrainte le charme coloré des compositions de M. Malclès, lequel développe, en largeur, sur deux scènes de théâtre, des décors fantaisistes dont les acteurs sont moins les personnages que les rouges, les verts, les bleus ou les jaunes qui s'accostent se prolongent, se répondent ou se poursuivent créant une sensation un peu superficielle que l'on goûte sans que l'esprit participe un instant à cette allégresse.

Fantaisie aussi, mais où la qualité du métier joue un rôle prépondérant, le tableau exposé par M. Charlemagne : un violoncelle appuyé à un mur, où sont épinglées quelques images, violoncelle qu'une main va saisir pour en tirer des sons, images qui rappellent l'œuvre de l'artiste en ses diverses activités, tout crée ici une atmosphère de rêverie intérieure, un appel prolongé vers des forces latentes. Fantaisie encore les tableaux d'un beau ragoût de couleurs, œuvres de Mme Valentine Prax et, si l'on se rapproche d'une réalité plus prosaïque avec les œuvres de MM. Delacroix, Laboulaye, Francolin, Vérité, voire même la ville rouge, présentée par M. Desnoyers, *les Trois grâces* aux formes pleines, d'un solide et robuste modelé, surgies sous les pinceaux de M. Goerg, n'ont rien de la gravité des figures antiques. Elles sont filles de Montparnasse et du cosmopolitisme mouvant; elles apportent avec elles avec plus de force et de fermeté un peu de ce charme ambigu que Hélène Perdriat naguère dispensait aux Salons où elle exposait. Telles, leur protecteur en chapeau melon caché derrière les fleurs, elles attireront bien des regards, dans cette première salle qui ouvre le Salon.

SALLE II

L'influence de M. Henri-Matisse a été grande sur beaucoup de peintres. Il leur a, en quelque sorte, révélé un chromatisme nouveau. Il leur a appris la vertu de l'audace. Il a découvert, pour beaucoup, un monde peu exploré où les grandes surfaces de couleur uniforme s'expriment avec force, par leur seule juxtaposition avec d'autres couleurs amplement étendues. De ces disciples, certains restent fidèles à son enseignement direct. D'autres, au contraire, ont préféré des expressions plus atténuées, plus douces, plus enveloppantes et les ont adoptées de préférence. Des uns et des autres sont groupés dans la deuxième salle. Il y a là M. Cavaillès, qui use de la palette du maître d'une manière presque indiscrète et apporte un coin d'intérieur, tout joyeux de clarté vibrante; Mme Laillard, qui plaça des feuillages sur une nappe à carreaux bleus et blancs; Mme Marguerite Louppe, qui nuance de mélancolie l'atmosphère où elle dressa un bouquet de fleurs champêtres; M. Limouse, qui évoque la souplesse féminine, plus peut-être qu'il ne l'exprime, dans une odalisque étendue; M. Brianchon qui, dans une description d'un coin du *Bois de Boulogne*, réalise une apaisante et douce harmonie où s'unissent les tons gris du ciel et de la rivière avec les verts des pelouses et des arbres. Non loin, M. Roland Oudot prouve que tous les éléments peuvent concourir à l'harmonie d'un tableau s'ils sont utilisés avec discernement; dans un grand et calme paysage il n'a pas craint de placer le *Réservoir du village*, réservoir de ciment, sorte de tour massive, point belle en elle-même, qui n'en est pas moins partie importante de la composition indispensable au tableau, tel que l'artiste l'a voulu.

Faut-il parler d'imagerie à propos de la toile de M. Charles Walch? Grande image sans doute, d'un sentiment naïf et poétique ses *Appréhensions*, où, au premier plan, deux femmes rêveuses accostent un bouquet, tandis qu'à l'arrière surgit un village silencieux, le village évacué peut-être. M. Walch aime à conter, il le fait avec talent, amoureux des nuances multiples qui animent son tableau, une sorte de candeur sur toutes choses ajoute à leur mystère; on est avec lui dans un monde qu'aurait dévoilé un enfant qui en détaillerait les splendeurs avec une complaisance amusée.

M. André Planson assied à une table une jeune femme mélancolique qui semble délaissée en ce jour de *Beau dimanche*. Elle est au bord de la Marne ou d'une rivière parisienne. La toile est jolie, bien composée. A droite, sur une rive, se dresse le petit châlet de banlieue, celui que Raoul Dufy maintes fois fit surgir dans ses toiles, mais il ne faut pas trop penser à la distinction désinvolte de ces derniers si l'on veut goûter l'œuvre de M. Planson, un peu lourde en sa gravité.

Gravité est le mot qui convient au paysage et à la figure de jeune Mauresque apportés par M. G.-A. Klein, une gravité calme, volontaire, sans éclat, mais non sans intensité. Cette peinture où dominent les tons froids reste volontairement sourde et c'est plus à Cézanne qu'à Matisse qu'elle demande des leçons.

Certains motifs jouissent de la vogue, se multiplient presque à l'insu de ceux qui les peignent. Ainsi en est-il depuis quelques années de la barque échouée sur une plage. Chère aux surréalistes, elle est passée peu à peu dans le vocabulaire courant. On la rencontre ici, spirituelle et légère dans son tracé, dans un paysage marin, clair et aéré apporté par M. Malvaux.

M. Darel pique de drapeaux tricolores les barques *le 14 juillet à Etretat* sous un ciel gris et orageux; M. Yves Alix, dans un paysage que terminent des collines d'un bleu sonore, fait jaillir ou exploser des verdures luxuriantes; M. André Foy fait surgir des brumes un des masques dont la compagnie est chère à son esprit; une *Jeune femme à la mantille* est présentée dans une tonalité fauve par Mme Gröll et MM. Le Molt, Lavalley, Mansourotte ajoutent leur apport à l'ensemble que constitue cette salle pimpante, attrayante et jolie.

SALLES III et IV

La croisée des chemins est le titre donné par par M. Othon Friesz à son tableau. Imaginez ce que pourrait être ce dernier, à l'époque romantique et quelle serait l'attitude des personnages qui y apparaîtraient. Ici, il s'agit non d'une scène à personnages, mais d'un simple carrefour où aboutissent des allées, sous des arbres luxuriants; une femme s'éloigne au fond de l'allée centrale, ce n'est donc pas elle qui est à la croisée des chemins, réels ou sentimentaux. La fougue du pinceau, son élan, propres à M. Friesz l'associent au romantisme qui ne saurait mourir parmi les hommes; M. Othon Friesz est peintre-né qui sait la valeur d'une note; l'ombrelle de la promeneuse dans le lointain est rouge, d'un rouge qu'eut affectionné Corot; elle donne une note subtile et discrète, qui fait vivre tout le tableau. Bonne leçon de tact nuancé dont certains jeunes peintres qui usent du rouge avec violence et sans discernement feraient bien de s'inspirer. On peut être coloriste sans brutalité; cela, beaucoup paraissent l'ignorer.

Un grand bouquet de fleurs ordonné par M. Gernez évoque le souvenir d'Odilon Redon; Mme Hermine David présente avec une suavité opaline et évanescente l'image de la tour Eiffel; M. Pierre Bompard décrit dans le soleil une plage bretonne; avec d'allégéees couleurs. M. Jean Lombard dresse une nature morte devant un paysage; Mme Christiane Warnod retrace le calme doux d'un *Jardin à Honfleur;* M. English, en une page émue, montre un groupe des Tricoteuses que la guerre a suscitées; MM. Van Robais, M. Ternand, Pailès, Kars exposent en cette salle où M. Mondzain jette, dans un élan, saint François sur le corps de Jésus dressé sur la croix, Jésus qui imprimera les stigmates sacrés sur le corps de son disciple, ces stigmates que tant parmi nous veulent bien adorer, mais se refusent à partager.

Notre-Dame de Paris, par M. Maurice Utrillo, occupe le centre d'un panneau dans la salle 3. La vénérable cathédrale dresse ses tours grises en arrière du parvis; les ogives de son porche sont tracées avec une application pleine de gaucherie, l'esprit du dessin les anime sans la moindre virtuosité, et cela n'est pas un des moindres charmes de l'art de M. Utrillo, cela et un raffinement de gris, subtils, légers, qui se pénètrent, s'appellent, se répondent. C'est le triomphe de l'instinct du peintre, soumis aux seuls élans de son cœur, obéissant à une raison, sans doute, mais à une raison inexprimée et inexprimable.

Est-ce à dire que cette raison ne puisse se faire entendre et donner ses conseils au peintre? La réponse à cette question se trouve dans la salle suivante. Là, M. de Waroquier expose une petite *Eglise de France*, une église comme on en rencontre sur mainte place de village, pareille à beaucoup d'autres et gardant cependant sa personnalité, une église associée à la vie familiale de ceux qui vivent à son ombre, massive et légère à la fois, avec ses arcs-boutants, ses fenêtres, son clocher. Tout proche s'élève la maison presbytérale et de l'une à l'autre, ici encore, les couleurs s'interpellent en un colloque que saisit tout esprit sensible. Les gris, multiples en leur apparence uniforme, gris de la pierre, gris du ciel, se pénètrent, s'accostent avec douceur. L'air circule autour des édifices, s'incorpore à lui dans un poème tout de méditation profonde et calculée ; la raison fut ici au service de l'instinct; on lui doit cette matière profonde et lisse, solide comme un émail, qui promet à cette peinture lutte victorieuse contre l'usure des siècles. Cela, n'est-ce pas aussi une conquête dont il convient de se féliciter ?

Auprès, dans des expressions plus légères, M. Durey célèbre avec émotion la beauté d'un paysage parisien avec, au fond, la silhouette élancée de la tour Eiffel qui, à présent, garde droit de cité dans l'art; M. Vergé-Sarrat glorifie les moissons, dans un site que ferment, à l'horizon, des collines de lapis, M. Ceria, après avoir décrit une plage bretonne avec des barques échouées, montre à Saint-Guénolé une salle de bal ponctuée d'amusante façon par les hautes coiffes blanches des danseuses. Puis, on rencontre un élégant portrait par M. Tereshkovitch; une subtile étude de reflets où M. Simon-Lévy surgit, en train de peindre, dans la glace de son atelier; une sobre nature morte par M. Labat, et un paysage dénudé, aux grandes lignes tracées par M. Feuillate.

SALLES V à VII

Dans la salle V sont des projets de timbres-poste dus à l'initiative de notre confrère et ami M. Gaston Poulain, qui doivent servir à l'Entr'aide aux artistes que préside M. de Monzie. Je reviendrai auprès d'eux un peu plus tard. Pour l'heure, restons parmi les tableaux.

A la salle VI, M. Urbain a apporté un *Nu étendu* de face, dans un fauteuil. La lumière de l'atelier, tamisée et discrète, éclaire sa souplesse. Il apparaît modeste et alangui, ne se laissant deviner que peu à peu, attrayant par cette modestie même.

Ce, tandis que M. d'Espagnat dresse, sur un fond rose clair — une de ses couleurs préférées qui est presque une signature — l'élégante figure d'une *Liseuse* blonde et fraîche qui rêve, ayant abandonné son livre; que M. Henri Cheval présente une jeune femme en costume de bal masqué aux losanges alternés noirs et blancs, figure tracée avec justesse, émotion et peut-être un peu de négligence; que M. Louis Bernard pare de grâces printanières un paysage de l'Ile-de-France; que M. Osterlind apporte à la description d'une église campagnarde, en deux pages différentes, une vigueur volontaire; que M. Yves Brayer relate, comme en un parfait reportage, un aspect d'une *Gare régulatrice;* que M. Pacouil — aux armées comme M. Brayer — montre l'image vivante et expressive de deux de ses camarades, et que M. Conrad modèle avec science une *Négresse au masque rouge*, étendue, sœur lointaine de l'*Olympia*.

Les expressions picturales sont diverses en cette salle. Elles vont des paysages clairs où Mme Sabine René-Jean oppose, en notes d'observation subtiles et exactes, l'atmosphère neigeuse de Paris cet hiver dernier à l'atmosphère de douceur sereine de Marseille un jour ensoleillé; elles vont de ces paysages à la nature morte d'une maîtrise vigoureuse et sûre de soi qui représente l'art de richesse fastueuse de M. René Seyssaud. Il y a chez M. Seyssaud une puissance créatrice qui grandit, exalte les objets, donne aux moindres fruits surgis sous ses pinceaux l'attrait mystérieux d'une terre promise, qui les aurait vus mûrir. C'est dans la Venise du Tintoret que M. Seyssaud aurait dû peindre; du moins, la Provence a-t-elle en lui un interprète digne de sa mélodieuse opulence et qui sait dire, mieux que quiconque, l'ardeur de son soleil, la beauté de ses sites et la splendeur de ses produits.

Un portrait de jeune homme drapé de rouge, sévère jusqu'à l'austérité, par là tout à fait dans la tradition espagnole, est l'apport de M. Xavier Bueno. Aucun attrait extérieur, aucun appel au charme de la matière, mais un dessin aisé, précis, d'une rare noblesse d'expression, font de cette œuvre un des meilleurs portraits qu'on rencontre au palais de Chaillot.

Un aimable paysage par M. Malançon, un site d'austérité bretonne par M. Dubreuil, des jeunes filles à une table de café décrites avec un esprit caricatural par M. Destho, des fleurs par Mme Suzanne Bernouard acheminent vers la salle VII.

Dans cette salle, Paris est célébré par quelques excellents tableaux; celui de M. Albert Marquet : un coin de Seine un jour de neige, où les eaux coulent glauques et puissantes, où les arbres dénudés tracent des lignes sombres sur le ciel, où les bancs proches des quais apportent seuls une note de couleur un peu chantante pour animer l'uniformité mélancolique des heures grises; puis le tableau de M. Robert Lotiron : un jour de neige encore avec, aussi, la Seine et ses quais, cette fois vus d'Auteuil, un tableau, que clôt à l'horizon, la tour Eiffel et les immeubles qui l'entourent, paysage teinté de bistre et ouaté de silence, qui invite au rêve, au repos, à l'alanguissement quiet des coins de feu, puis, encore un pont sur la Seine, des quais avec leurs arbres dénudés, tout un poème de bistre et de gris délicats apporté par M. Corneau. On peut ajouter à ceux-ci la page de tristesse d'une rue de faubourg lépreux, vue par M. Quizet, et le coin de parc, étendu comme un tapis sous la neige, devant un élégant pavillon du dix-huitième siècle, peint à Neuilly par M. Maurice Asselin, qui, sur ce calme étend un ciel léger en ses tons roses délicieux et subtils. Voilà un tableau de la meilleure tradition, simple, ému, sans jactance d'aucune sorte. M. Asselin se montre ici, se montrait hier en d'autres toiles, dans une galerie privée, l'un des meilleurs paysagistes d'une époque, qui ne reconnaît pas encore, comme il conviendrait, le mérite qui est le sien. Excellent portraitiste par surcroît, comme le prouve une petite tête de femme qui accompagne ce paysage, comme le prouvait, à l'exposition sus-indiquée, son autoportrait, une toile que l'on voudrait voir entrer dans notre futur musée du Luxembourg, où, plus que mainte autre, elle serait à sa place.

Une tunique de marin posée sur une table proche d'un mur où s'esquisse une carte de la Guadeloupe, voilà, tracée par M. Valoo Barbey, l'évocation d'une vie de marin et une invitation au voyage. Mais, pourquoi voyager autrement qu'en rêve? Le petit village tout proche que M. Thomson a vu, gîté parmi les arbres, dans un coin de l'Ile de France, n'est-il pas un asile calme et sûr; M. Jean Marchand, ne nous enseigne-t-il pas qu'une maison de banlieue, aux murs crayonnés par les gamins du voisinage peut dresser devant sa fenêtre une *nature morte* où les fruits sont aussi beaux et plus savoureux que tous ceux des tropiques ?

Pourquoi vouloir voyager? Pour nous retenir sous le ciel de Paris, voici des fruits assemblés par M. Mauguin, par M. Maurice Savreux, par M. Savin; les canaris de Mlle Tirman ont des chansons qui éclosent auprès de nous M. Perrichont nous vante les horizons bleutés des villages de l'Oise, et les fleurs de nos jardins, assemblées par MM. Valtat, Van Dongen, Albert André, ne sont-elles pas pour nos demeures la plus belle et la plus douce des parures ?

M. Mainssieux dessine le profil délicat d'une femme à la mantille rouge, M. Linaron s'intéresse aux ébats d'un infirme, et Mme Hélène Marre, fuyant Paris, va peindre aux armées des soldats jouant aux échecs.

SALLES VIII et IX

Tandis que M. André Barbier montre, tout en douceurs subtiles, la joliesse nacrée des eaux de Seine charriant des glaçons, et reflétant Notre-Dame qui ces jours de blancheur neigeuse se confond avec le ciel et le fleuve, que M. Pierre-Eugène Clairin décrit avec tendresse, le moutonnement des maisons parisiennes qui, partant des quais, s'élèvent jusqu'au Panthéon, M. Jacques Denier place une cage devant une fenêtre et nous laisse deviner, autant qu'il nous le montre, un paysage de rêverie subtile, enveloppé de silence et de douceur, tandis que M. André Fraye décrit les tours et *le Port de la Rochelle* dans une savante orchestration de couleurs, qui a tendance peut-être à sacrifier la fluidité des eaux aux vibrantes et intenses sonorités qui lui sont chères, M. Zingg décrit l'âpre atmosphère d'un val jurassien sous les neiges de décembre, ce, pendant que M. Henri-Déziré plaçant une flûte sur une commode, proche d'un bouquet d'épines printanier, rappelle les joies intimes et profondes que procurent la musique et la quiétude du chez soi.

Les paysages de France, certes, sont variés, mais variées aussi sont les manières de les voir et de les goûter. M. René Demeurisse aime la solitude des grands arbres. Il décrit avec vigueur leur puissant élan vers le ciel; en une autre page il montre un hameau neigeux perdu dans un val boisé. Il apporte à ses descriptions une sorte d'amour de la terre, un amour profond rivé à la glèbe nourricière, le même amour que celui du paysan qui retourne le sol, et, lorsqu'il le faut, prend les armes pour le défendre. Les descriptions de M. Demeurisse, en leur exactitude, sont d'une prose grave, au rythme cadencé. Prosateur aussi est M. Ladureau lorsqu'il dépeint un tout petit village groupant ses maisons autour de son clocher, dans les verdures du Valois.

M. René Levrel apporte une élégante légèreté pour montrer dans un paysage aux grandes lignes une fontaine solitaire et M. Sigrist, dans un site méridional, fait apparaître un travailleur des champs sur son cheval, un troupeau avec son berger, compose une églogue où passe un souffle antique; Virgile est tout proche et n'a plus qu'à paraître.

Mlle Jouclard, décrivant le *Concours hippique* éparpille son effet au lieu de le concentrer. Les envois de M. Marcel Roche, de M. Douschmacker, de M. Stival, de M. Olivier, de M. Le Breton, de M. P.-E. Pissarro, de M. Capon, ne décevront pas leurs admirateurs; une tête d'étude par M. Bersier semble inspirée du *Marat* de David; de bons et sobres petits portraits : celui de M. Marius Boisson par M. Noury, ceux de MM. Dupont et Corbellini, apportent de la variété dans un ensemble où les paysages sont en majorité. Pour expliquer la place que ces derniers tiennent dans la vie artistique il n'est pas nécessaire d'aller bien loin. La cherté du modèle, la difficulté de tracer une figure, d'établir une composition à personnages, l'apparente facilité du paysage expliquent la vogue actuelle qui dure depuis longtemps et n'est pas près de s'éteindre.

SALLES X à XVI

Entre les salles de peinture, on a rassemblé quelques gravures et dessins, qui composent une section, un peu embryonnaire, où l'austérité du noir et blanc apporte son repos dans la fanfare des couleurs. L'école de gravure française contemporaine n'a d'équivalent nulle part. Si les pièces groupées en ce Salon ne peuvent prétendre la représenter dans toute son ampleur, elles apportent au moins, avec quelques épreuves dues à MM. Jacques Beltrand, Jacquemin, Achille Ouvré, Boullaire, Friedberger et quelques autres, témoignages de sa qualité. Le livre français en profite. Quelques spécimens en sont exposés, parmi lesquels je citerai quelques pages de Verlaine illustrées de bois gravés dus au talent de M. Aristide Maillol.

Parmi les dessins, peu nombreux, il faut signaler ceux de M. Montagnac, qui délaisse un instant le mobilier pour tracer à la sanguine la fille de l'onde amère, élancée comme une fleur, debout et tordant ses cheveux. M. Montagnac, d'autre part, prélude à une décoration esquissant une *Chasse en forêt*, perdue dans les grands arbres, chasse qu'on peut espérer voir réaliser quelque jour, à son échelle définitive, sur le parvis d'un édifice, des lavis par M. Coster, quelques aquarelles qu'on dirait de l'école de Rodin, par M. Bertrand, des sanguines par M. Bigeard sont les principales pièces d'un ensemble où Mlle Lydis interprète Molière et où M. Pierre Noël décrit, avec une verve amusée, quelques scènes de la vie aux armées. Puis M. Georges Desvallières, en diverses aquarelles, exprime la profondeur du sentiment religieux qui le place au premier rang de nos peintres d'art chrétien.

C'est dans les salles suivantes que l'on rencontre les fleurs ou natures mortes de MM. Mezernva, Cheriane, Clément Serveau, l'amusant coin de cuisine dessiné par Mme Colette Gueden, les petits paysages, presque des enluminures, par Mme S. Gruet, les arbres de M. Peské, les tableaux de MM. Kvapil, Tanaka, Roger Worms, Wilder, Jacquemot, Welsch, Rouart, Piramovitch, Pauline Peugniez, Suzanne Duchamp, Hambourg. Là, M. Albert Gleizes apporte, dans le jeu simplifié des lignes qui lui est cher, une *Crucifixion* qui s'accommode moins de la souplesse et des ressources du pinceau que de la rigidité d'un vitrail pour quoi cette scène semble conçue.

Une *Esquisse pour une décoration*, par M. Richard Maguet, situe, dans la campagne, d'assez nombreux personnages qui, peut-être, représentent la Poésie et les Arts plastiques. Peut-être, car le symbolisme de cette composition est assez obscur, discutable en tout cas, mais n'en est-il pas ainsi dès qu'on s'éloigne du répertoire que nous légua l'antiquité? L'allégorie picturale est une fort belle chose, mais elle a trop souvent besoin d'être étayée par un texte. Ce qui importe au peintre, c'est de grouper comme il l'entend ses personnages; il se soucie assez peu, le plus souvent, d'être compris au premier regard. Ne nous hâtons pas de juger ce projet sur une simple esquisse. Attendons qu'il soit réalisé pour en parler avec quelque certitude. Il recevra peut-être une destination et des corrections qui aideront à le mieux comprendre.

Devrons-nous à l'inclémence de l'hiver dernier le grand nombre des paysages de neige exposés en ce Salon? A cela, sans doute, mais aussi à une mode qui se marquait déjà aux Salons des précédentes années. Quoi qu'il en soit, les neiges nous valent les pages claires et joyeuses de M. René Juste, celles d'intimité douce de M. Lepreux, d'autres encore par M. Fernand-Trochain et par Mme Carnax-Zœgger. Les unes et les autres sont disséminées dans les salles où M. Jean Lefort expose une jolie vue de *la Place Saint-Sulpice*, où M. Morisset montre une mer agitée se brisant sur des rochers, où MM. Rageade, Delatousche, P.-E. Colin, Isorni, Cipra, Le Petit, Karbowski, Myr, Oguiss, Henri Marret, Martig, exposent natures mortes, fleurs ou paysages, où Mlle Bunoust développe en clarté rose un *Paysage du Lot* et où M. René Prinet décrit en tous assoupis une petite place de ville d'eau tyrolienne, mélancolique sous un ciel gris.

SALLES XVII à XXVIII

Les salles 17 à 28 se développent en bordure des jardins du Trocadéro. Les tableaux accrochés y sont assez clairsemés et beaucoup ne sont pas d'un intérêt exceptionnel, bien que peu soient tout à fait négligeables et dénués de qualités. Là se rencontre un joli paysage de neige, par M. Tony-Ricou; là, des toiles par MM. Dreyfus-Stern, L. Mandel, Verdilhan, Mela Muter, Neillot, Roger-Duval, Bezombes, Gilson, Ganesco, André Roz; là, M. Bagarry étend une vue panoramique qui célèbre l'ampleur majestueuse de *la Campagne marseillaise;* une fenêtre ouverte sur un *Jardin de Provence*, par M. Alexis Gritchenko, apporte les chauds effluves d'un soleil qui joue sur les feuillages, et nous fait goûter la splendeur provençale; Mme Pelisson-Mallet ordonne, dans un vase, lis et glaïeuls, aux longues tiges, et présente un gentil et amusant gosse de campagne; là encore, sont des tableaux, par Mme Hertz-Eyrolles, MM. Eisenman, Creixhams, Léo-Laf, Tanaka, Suzanne Krerling, L. Bruni, Germaine Casse, Laglenne, Bergevin, Chapin; là, M. Decaris, — lui aussi aux armées, — décrit un embarquement de troupes, dans une gare Par ce tableau et quelques autres semblables, se constitue petit à petit, l'illustration de la vie de nos troupes. Prise aux débuts de la campagne, contrairement à ce qui se passa dans la dernière guerre, cette illustration se continuera sans doute, et nous aurons des descriptions véridiques de scènes dues à ceux-là mêmes qui les auront vécues. L'attention des peintres mobilisés est éveillée sur ce point. On peut compter sur eux.

La dernière salle reçoit les deux grands panneaux de M. Quelvée, destinés à la ville de Roubaix, que j'ai signalés déjà. Mercure préside à l'un d'eux, survolant un groupe où des femmes déploient des tissus; Apollon est maître du second, consacré aux arts; là, la sculpture est personnifiée par Bourdelle, l'architecture par M. Auguste Perret; une Victoire en or s'envole, privée d'un bras par une sorte de symbolisme, conscient ou involontaire. Ces deux panneaux sont d'une conception intelligente et d'un rythme clair. Si leur lumière paraît un peu arbitraire, cela tient, sans doute, à ce qu'ils sont peints avec le souci de la place qu'ils doivent occuper définitivement et non, dans le désir de briller au Salon. La peinture de décoration monumentale ne se peut juger, et vraiment apprécier, qu'aux lieux pour lesquels elle est faite. Ces panneaux appellent la sympathie. Il est vraisemblable que ce sentiment persisztera et même s'accroîtra lorsqu'il sera permis de les contempler dans l'amphithéâtre de l'école normale supérieure des arts et industries textiles.

Le dernier nommé de nos Excellences, M. Paul Baudouin, terminait récemment un article sur *les Problèmes de la Paix* publié dans la petite revue d'idéal et d'action qu'est *La Tradition vivante* par cette phrase : « Donnons à ces jeunes gens qui s'apprêtent à sacrifier leur vie pour un idéal que leurs maîtres ne leur ont pas appris à aimer, mais qui bat dans leur cœur, donnons-leur l'apaisement de cette certitude : l'harmonie des villages, des champs, des églises avec les âmes, celle d'un glorieux passé avec une saine jeunesse, l'échange de tendresse entre les regards et le ciel, toutes ces richesses de la France... L'harmonie des villages, des champs, des églises avec les âmes, n'est-ce pas cela que poursuivent et tentent d'atteindre la plupart des artistes réunis au palais de Chaillot ? Oui, ces diverses œuvres : réalisations, essais, tentatives plus ou moins avortées marquent un désir de tendresse entre les hommes et le ciel. Tous ces peintres, sans doute, ne vont pas au but; d'aucuns l'approchent de loin, mais on ne saurait sans injustice dire que leurs efforts sont vains. Qu'on ne vienne pas non plus les taxer d'égoïsme indifférent parce qu'ils continuent, en ces heures tragiques, la tâche à laquelle ils se sont voués. Il est peu d'artistes parmi les exposants que l'âge éloigne de l'armée, qui n'y comptent un fils, un gendre, un ami, un parent. Ils gardent l'obsession de la lutte qui se prépare. Mais ils poursuivent leur labeur, comme il se doit, sans défaillance. En temps de guerre comme en temps de paix, la plus belle des devises, pour les artistes comme pour tous autres, n'est-elle point celle que formula Septième Sévère à sa dernière heure : *Laboremus?*

RENÉ-JEAN.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les droits du ministre du ravitaillement

Le *Journal officiel* publiera aujourd'hui un décret relatif aux attributions de défense nationale du ministre du ravitaillement.

Aux termes de ce décret, le ministre du ravitaillement, indépendamment de ses attributions relatives à l'approvisionnement de la population civile, est chargé de l'approvisionnement des forces armées en vivres, en fourrages et autres produits dont il est responsable jusqu'à leur livraison aux différents ministres utilisateurs.

Il réunit les vivres, fourrages et autres produits nécessaires au ravitaillement des forces armées et en assure la remise dans les stations-magasins ou leurs annexes, les centres de fabrication, les centres d'approvisionnement, les gestions administratives du territoire ou les magasins de la marine ainsi que, exceptionnellement, dans les régulatrices de communications.

Le ministre du ravitaillement a un droit de regard et de constat sur l'état et sur l'emploi des approvisionnements qu'il met à la disposition des ministres utilisateurs, sans qu'il puisse y avoir de sa part ingérence dans le fonctionnement de leurs services.

Ce droit de regard et de constat s'exerce sous forme de missions confiées à des membres du corps du contrôle militaire, délégués à cet effet par le ministre de la défense nationale sur la demande du ministre du ravitaillement.

Les tarifs arrêtés par le ministre du ravitaillement sont applicables aux acquisitions et aux réalisations de toute nature des produits agricoles et des denrées alimentaires nécessaires aux forces armées.

En particulier, le prix de base des denrées ou produits qui ne sont pas servis par le service du ravitaillement général ne pourront dépasser les tarifs visés au paragraphe premier du présent article.

Le ministre du ravitaillement est obligatoirement consulté avant toute décision des ministres utilisateurs relative au régime alimentaire des troupes, au taux des rations et aux règles de leur allocation.

Des instructions interministérielles fixeront les conditions d'application du présent décret.

La carte de charbon

Le *Journal officiel* d'aujourd'hui publie un arrêté du ministre des travaux publics relatif aux cartes de charbon, dont voici les dispositions essentielles :

L'article premier prévoit que la restriction de consommation des combustibles minéraux solides (houille, lignite, coke, semi-coke et aggloméré) s'exercera séparément sur chacune des catégories suivantes qui constituent la septième collectivité de consommateurs : 1° les services publics de caractère industriel ; 2° autres établissements publics, notamment les bâtiments civils et palais nationaux ; 3° petit commerce (magasins, banques, hôtels, salles de spectacles) ; 4° foyers domestiques proprement dits, englobant la consommation ménagère pour le chauffage des locaux d'habitation.

L'article 2 édicte que le rationnement des quantités destinées aux consommateurs des trois premières catégories sera réglé conformément aux instructions données par le ministre des travaux publics aux préfets.

L'article 3 prévoit que le rationnement des quantités allouées aux foyers domestiques sera réglé par l'usage de la carte de charbon dans toutes les communes dont la population s'élève à plus de cinq mille habitants. D'autre part, les préfets auront le pouvoir d'étendre exceptionnellement l'usage de la carte aux communes ne groupant pas cinq mille habitants.

L'article 4 indique que la carte de charbon n'est pas individuelle mais qu'elle est délivrée au chef de famille ou de ménage qui a souscrit la déclaration spéciale visée par l'arrêté interministériel du 9 mars 1940.

A la carte est annexée une feuille de coupons correspondant à une année de consommation. Les coupons sont numérotés et portent l'indication du département dans lequel la carte est valable.

Le nombre de coupons accordés au titulaire d'une carte sera déterminé pour chaque département par le préfet en tenant compte du nombre de personnes groupées au foyer correspondant et, le cas échéant, de l'utilisation d'autres appareils de chauffage ou de cuisine que ceux alimentés aux combustibles minéraux solides.

Enfin, l'article 12 indique que les immeubles à chauffage central collectif feront l'objet d'un accord à intervenir avant le 15 mai 1940 entre le propriétaire et le gérant, d'une part, et une majorité des occupants, d'autre part, sur le blocage, entre les mains du propriétaire ou du gérant, des coupons correspondant au combustible de chauffage domestique des différents occupants; à charge pour le propriétaire d'exploiter dans les meilleures conditions d'économie et de confort le fonctionnement du chauffage collectif.

Au Comité de surveillance des prix

Le comité national de surveillance des prix s'est réuni sous la présidence de M. René Hachette, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances (économie nationale).

Dans une brève allocution, M. Hachette a clairement défini la tâche qui incombe au comité national et qui consiste essentiellement, tout en évitant d'apporter des entraves à l'activité de notre économie, à retarder et à enrayer, dans toute la mesure du possible, la hausse des prix en général et, plus particulièrement, la hausse du prix de la vie.

Dans le cadre de ces directives de principe, M. Hachette a informé le comité national qu'une baisse de 0 fr. 10 des prix de vente du lait dans la région parisienne serait appliquée à partir du 8 avril.

Le comité national s'est ensuite occupé de la question du prix du vin; à cet égard, il a décidé de limiter l'augmentation du prix du vin, dans le commerce, à 0 fr. 10 par litre, ce maximum paraissant ne plus devoir être dépassé grâce aux mesures que le gouvernement va prendre incessamment en vue d'enrayer la hausse constatée à la production. Le contrôle sera d'autre part renforcé en cette matière.

Le comité a pris des décisions concernant les prix de différents produits.

Il a été enfin donné connaissance de l'état des poursuites pour la semaine du 22 au 28 mars 1940 : 12 condamnations ont été prononcées variant de 25 à 1,000 francs d'amende, 3 acquittements, 10 fermetures d'établissements de 8 jours à un mois, 104 dossiers ont été transmis aux parquets.

L'arrivée en France des volontaires de l'American Field Service

Les premiers volontaires de l'American Field Service, groupés comme unité régulière, sont arrivés ce matin, à 9 heures, à Paris. Ils s'étaient embarqués à New-York, à bord du *S.-S. Manhattan*, à destination de Gênes. De là ils ont pris le train pour la France. Ils ont été accueillis, sur le quai de la gare de Lyon, par M. Robert D. Murphy, chargé d'affaires américain en l'absence de M. William Bullitt, et le médecin général Fontan, directeur du service de santé au ministère de la défense nationale et de la guerre.

Ces dix-sept hommes, soigneusement choisis, diplômés d'université pour la plupart, sont venus des Etats-Unis pour rejoindre les volontaires qui les ont précédés en France et conduire les ambulances de la première section de l'American Field Service, qui sera mise à la disposition du commandant en chef.

Il convient de préciser que l'American Field Service est cette même organisation qui se distingua de 1914 à 1918, avant l'entrée en guerre des Etats-Unis, et même dès le début des hostilités à la première bataille de la Marne où l'on vit un groupe de jeunes Américains, au volant de voitures d'ambulances improvisées en grande hâte, coopérer à l'évacuation des blessés. C'est alors que M. A. Piatt Andrew organisa l'American Ambulance Field Service, qui devint par la suite l'American Field Service. En avril 1915, trois sections régulièrement constituées fonctionnaient déjà avec l'armée française.

Durant la période comprise entre la formation de ce service et l'entrée en guerre des Etats-Unis, deux mille cinq cents jeunes gens, provenant de presque tous les Etats de l'Union, et représentant plus de cent universités, s'engagèrent dans les ambulances américaines. Deux cent cinquante de ces volontaires furent décorés de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire ou de la Croix de guerre, et dix-neuf citations furent décernées parmi les trente et une sections qui servirent au front. Plus de cinq cent mille blessés français furent, par les soins de ces sections, évacués des postes de secours aux hôpitaux de l'arrière.

Aussi, le maréchal Joffre écrivait-il, en mars 1919, à l'occasion de la publication de l'*Histoire de l'American Field Service en France :*

« Je crois entendre la voix de ces milliers de blessés français ramassés sur les bords de la Marne par les ambulances de l'American Field Service, descendus des pentes de l'Hartmannsweiler, tirés des boues de la Flandre, arrachés à l'enfer de Verdun. Qu'il soit permis à un ami de l'Amérique de se faire ici leur interprète et de dire aux « Amis de la France », à ces hardis volontaires d'avant-garde, la gratitude infinie de son pays. »

L'admirable effort accompli de 1914 à 1918, l'American Field Service est en train de le renouveler.

Des comités chargés de recueillir les fonds et de recruter les volontaires ont été constitués dans toutes les régions des Etats-Unis. D'éminentes personnalités en font partie.

Au cours des derniers mois, ces amis de l'American Field Service et de la France ont travaillé assidûment à recueillir des fonds, de sorte que les vingt-deux ambulances de provenance américaine, les deux camions de réparation, la cuisine-remorque et la voiture du commandant adjoint de la première section sont maintenant réunis à Paris. Le matériel de la deuxième section a été commandé, et les châssis sont actuellement en transit vers la France.

Quant aux jeunes hommes qui viennent d'arriver à Paris, ce sont des volontaires dans toute l'acception du terme, car ils doivent payer eux-mêmes leurs frais de transport aller et retour, et fournir à leurs propres frais leurs uniformes et leur équipement personnel.

LIBRAIRIE

VIENT DE PARAITRE :
Comité technique de la Société de Contrôle Fiduciaire
LA COMPTABILITÉ DES ENTREPRISES
soumises à la limitation des bénéfices
Principes généraux - Directives pratiques
Un volume : 50 francs (franco 54 fr.)
Editions du BULLETIN FIDUCIAIRE
51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e

Comité français de secours aux Polonais éprouvés par la guerre

Troisième liste de souscription arrêtée au 27 mars 1940

L'abbé B. Heurtier	400 »
Duc de Gramont	100 »
M. Paul Hazard	100 »
Le professeur Lereboullet	300 »
M Jacques Chevalier	150 »
Lieutenant-colonel Gaudeau	50 »
Etablissements Mathon et Dubrulle	2.000 »
Mme Ladenie	50 »
Docteur F. Astier	2.500 »
La générale Musse	500 »
Mlle Neveur Musse	500 »
M. André Thimel	200 »
Société Rhône Poulenc	5.000 »
Le ministre d'Egypte auprès du gouvernement polonais	500 »
Mme Jérôme Carcopino	250 »
M. et Mme Jean Verrier	100 »
Mme Ernest Lavallée	25 »
M. Philippe Noël	50 »
M. Raoul Dautry	1.000 »
Mlle Suzanne Tourte	150 »
M. Henri Dewawrin	500 »
M. Arthur Sachs	2.000 »
M. Damart	10 »
La baronne Robert de Fréville	5.000 »
M. Georges Ripert	100 »
M. A. Viallet	300 »
M. Ernest Masurel	500 »
Le général Musse	500 »
Maison Worms et Cie	1.000 »
Société Colombes-Goodrich	3.000 »
Le général Denain	100 »
Banque française et italienne pour l'Amérique du Sud	500 »
Comptoir des textiles artificiels	10.000 »
Comité de patronage des étudiants étrangers de l'université de Grenoble	500 »
Société anonyme des matières colorantes et produits chimiques de Saint-Denis	1.000 »
Laboratoires Aubry	1.000 »
Les usines Renault	10.000 »
MM. Lehideux et Cie	500 »
Mme Combastet	500 »
Mme Eugène Mathon	500 »
Mme Albert Prouvost	500 »
Anonyme	50 »
Anonyme	500 »
Banque de Paris et des Pays-Bas	10.000 »
Mme Jules Masurel	500 »
Etablissements Desmarais frères	5.000 »
Société Alais, Froges et Camargue	500 »
Crédit industriel et commercial	5.000 »
Le baron Robert de Rothschild	10.000 »
Concerts populaires d'Angers	1.500 »
Ecole primaire supérieure de garçons de Châlons-sur-Marne	250 »
Subvention du Secours national	25.000 »
Report de la deuxième liste de souscription	212.625 »
	322.860 »

Dons en nature

M. Georges Roché : produits pharmaceutiques;

Laboratoires Astier-Dalby : produits pharmaceutiques;

M. Barral (Société parisienne d'expansion chimique Specia) : produits pharmaceutiques;

Comptoir textile de Roubaix : 50 kilogrammes de laine;

M. Jacques Masurel : 10 kilogrammes de laine;

Mme Charles Fournier, la comtesse de Keratry et les élèves de la S. B. M. : lainages.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Le sort des Radziwill. — On a annoncé que le prince Léon Radziwill avait, avec la princesse, échappé au poteau d'exécution grâce à une intervention du roi d'Italie. Le prince est en ce moment à Saint-Jean-Cap-Ferrat, mais il se refuse à toute interview. Nous avons pu cependant avoir quelques renseignements concernant sa mésaventure.

Le prince et la princesse Radziwill se trouvaient dans leur château, en Pologne orientale, lorsque leur pays fut envahi par les troupes soviétiques. Sans ménagement celles-ci arrêtèrent le prince et la princesse pour les emmener en Russie. Le voyage s'effectua dans un wagon à bestiaux jusqu'à Moscou. La princesse se souvint qu'elle avait entretenu des relations amicales,alors qu'elle se trouvait en pension au couvent de Smolny, avec la princesse Hélène de Monténégro, devenu depuis reine d'Italie, et elle réussit à lui faire parvenir un message lui demandant une intervention auprès des autorités soviétiques pour sa mise en liberté. Dès qu'elle fut touchée par cet appel, la reine d'Italie fit mander M. Mussolini et le chef du gouvernement italien adressa sur-le-champ par avion spécial un message à Staline. L'effet ne se fit pas longtemps attendre; à quelques jours de là, le prince et la princesse Radziwill étaient tirés de leur geôle et, sans explication, conduits à la gare. Alors qu'ils pensaient qu'on allait les fusiller on leur donnait la liberté...

Les étapes de la Fédération soviétique. — On sait que par la création récente de la République fédérée carélo-finnoise, l'U. R. S. S. groupe maintenant douze républiques soviétiques. Rappelons à ce propos que l'U. R. S. S. a commencé son existence en 1922 avec quatre républiques, qui étaient la R. S. F. S. R., l'Ukraine, la Russie-Blanche et la Transcaucasie. Puis on passa à six en 1925 après la division nationale des peuples du Turkestan : on créa l'Uzbekistan et le Turkmenistan. En 1929, dans cette même région, on crée le Tadjikistan et l'U. R. S. S. compte alors sept républiques. Mais le phénomène de scissiparité va se poursuivre et après l'adoption de la Constitution dite stalinienne de 1936 on passe d'un seul coup de sept à onze républiques par la création des républiques fédérées du Kazakstan et de Kirghizie, et par la division de la Transcaucasie en trois éléments : Azerbaidjan, Géorgie et Arménie. L'U. R. S. S. s'arrêtera-t-elle à ce chiffre de douze? Il est probable que non, car la Constitution prévoit que des républiques dites autonomes (et il y en a dix-sept dans la R. S. F. S. R.) peuvent toujours être élevées au stade supérieur de « république fédérée ». Qui sait? Sur ce point, l'U. R. S. S. voudra peut-être rattraper et dépasser les Etats-Unis...

Demètre Stanciof. — M. Demètre Stanciof, qui fut, de 1908 à 1915, ministre plénipotentiaire de Bulgarie en France, après avoir été ministre des affaires étrangères de son pays, vient de mourir à Sofia. Ses attaches françaises, son alliance avec une vieille famille de Savoie, étaient dues à des circonstances romanesques. En 1887, Demètre Stanciof était étudiant en droit à Vienne, quand le prince Ferdinand, nouvellement élu au trône de Bulgarie, le prit pour secrétaire particulier. Fils, on le sait, de la princesse Clémentine d'Orléans, le prince avait emmené avec lui, en Bulgarie, plusieurs Français, parmi lesquels se trouvait le comte de Grenaud, qui devint son maréchal du palais et dont la fille fut nommée demoiselle d'honneur de la princesse. Deux ans plus tard, Mlle Anna de Grenaud épousa Demètre Stanciof, promu chef de la chancellerie politique. Son mari, durant les sept années de sa mission à Paris, s'efforça de rapprocher la Bulgarie de l'Entente. Le ministère Radoslavof, mécontent de cette tendance, envoya M. Stanciof à Rome. Après la guerre, l'ancien ministre de Bulgarie à Paris, fut quelque temps ministre plénipotentiaire à Londres, puis se retira de la vie politique.

Ambassades

Le nouveau ministre du Mexique en France, M. Luis Rodriguez, est arrivé à Paris, en compagnie de Mme Luis Rodriguez.

Ils ont été salués, à leur arrivée à la gare du P.-L.-M., par M. Bernardo Reyes, chargé d'affaires du Mexique en France, entouré par le personnel de la légation et du consulat.

Mariages

— Le mariage de Mlle France René-Doumic avec le lieutenant Jacques Soubrier, Croix de guerre, sera célébré le samedi 6 avril, à midi, à Saint-Germain-des-Prés. Mme Jacques René-Doumic et Mme François Soubrier recevront 48, rue Jacob, après la cérémonie religieuse. Cet avis tient lieu d'invitation.

Nécrologie

Les obsèques de l'amiral Ronarc'h

— Le corps de l'amiral Ronarc'h a été transporté hier soir, à 17 heures, du Val-de-Grâce aux Invalides, dans la chapelle Napoléon, où le public sera admis à défiler à une date qui sera fixée ultérieurement.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures, en la chapelle Saint-Louis des Invalides, avant l'inhumation définitive dans la chapelle Napoléon.

— Mme David Missirian-Verbist, les familles Missirian, la famille Verbist, Mme Mardikian et son fils, la famille Boghos Fringhian, la famille Jean Elmassian, la famille Vova Krassilnikof ont la grande douleur de faire part du décès de *M. David Missirian*, administrateur délégué de Tobacofina, survenu à Lausanne, en Suisse, le 31 mars 1940, dans sa cinquante-cinquième année.

L'inhumation aura lieu à Bruxelles. Office funèbre en l'église anglicane, rue Creslep, le samedi 6 avril, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire, 35, rue de l'Abbaye, Bruxelles.

— On annonce la mort du capitaine *Jacques Van Brock*, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, de l'état-major du génie, mort pour la France à l'hôpital du Val-de-Grâce, le 17 mars 1940. De la part de Mme Jacques Van Brock et ses enfants, et du colonel et de Mme Francis Mury, ses beau-frère et sœur.

— On nous prie d'annoncer la mort du médecin colonel *Gustave Donier*, officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, pieusement décédé à l'hôpital militaire de Bordeaux, le 23 mars 1940. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

De la part de Mme E. Donier, de Mlle L. Donier et des familles Donier, Chassigneux et Raboutet.

— On nous annonce la mort subite de *Mlle Maria Guy*, dans sa 90e année, à Quiberon.

L'inhumation aura lieu à Paris au cimetière de Bercy, 329, rue de Charenton, où l'on se réunira le vendredi 5 avril à 15 h. 45.

Nouvelles diverses

— M. Georges Duhamel, de l'Académie française, a lancé hier soir, à 19 h. 45, devant le micro de la radiodiffusion nationale, un nouvel appel en faveur de l'œuvre « Lectures, arts, loisirs et sports aux armées ».

— Il est rappelé aux lecteurs : officiers ministériels, notables commerçants et particuliers que l'expert joaillier DUSAUSOY (maison fondée en 1840), estime et achète les beaux bijoux.

41, boulevard des Capucines (entresol).

— Le concours pour les bourses commerciales et les bourses d'apprentissage (couture et mode), à l'Institut professionnel féminin, filiale de l'Association Léopold-Bellan, aura lieu le samedi 18 mai 1940.

Les inscriptions seront reçues 64 *bis*, rue du Rocher, les mardis et jeudis, de 9 h. 30 à 11 h. 30, du 11 avril au 9 mai (sauf le 2 mai). Pour tous renseignements s'adresser à l'école : 64 *bis*, rue du Rocher, Paris-8e.

— Une courte cérémonie s'est déroulée hier à Aix-en-Provence, à l'occasion du centenaire de la naissance d'Emile Zola, en présence des membres de la municipalité aixoise. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la statue du grand écrivain.

— Un communiqué du Secours national, 149, rue de Grenelle, Paris, annonce que les œuvres ayant pour but principal ou accessoire l'aide aux populations civiles doivent adhérer sans délai au Secours national si elles se proposent de faire appel à la générosité publique; les œuvres venant en aide aux militaires et marins recevront des instructions du ministre intéressé.

— M. Achille Villey, préfet de la Seine, présidera dimanche matin, dans la grande salle du cinéma Saint-Paul, la manifestation organisée en faveur des bons d'Armement.

LA MACHINE AGRICOLE A LA XXIVe FOIRE DE BORDEAUX

En temps de guerre, la prospérité de l'agriculture est une condition primordiale de la victoire.

C'est donc le moment pour toutes les maisons qui fabriquent ou vendent des machines agricoles de faire un gros effort pour convaincre les agriculteurs des avantages qu'ils peuvent retirer de l'emploi judicieux d'appareils appropriés à leurs besoins.

La grande semaine de la machine agricole de la Foire de Bordeaux sera le cadre rêvé pour les démonstrations adéquates car, depuis des années, tous les appareils, tracteurs, moteurs, batteuses, sulfateuses, etc., peuvent y être présentés en fonctionnement.

Cette grande manifestation se tiendra, cette année, du dimanche 23 juin au lundi 1er juillet inclus. Tous les exposants sont assurés d'y trouver des acheteurs car, depuis sa fondation, elle attire la foule des propriétaires, agriculteurs et viticulteurs de tout le Sud-Ouest.

l'AUBERGE DU COUCOU
71, R. DES PETITS-CHAMPS (av. de l'Opéra)
A composé à votre intention des menus choisis adaptés aux nouvelles prescriptions
Déjeuners et Dîners Tél. Opé. 56.63.

La liaison aérienne avec Madagascar

La liaison aérienne entre la France et Madagascar, qui avait été suspendue au mois de septembre dernier, a été rétablie, par la régie Air-Afrique, au début de mars, à la cadence d'un courrier tous les quinze jours, dans les deux sens.

Au départ de France, les courriers ont lieu aux dates ci-après : les 5 et 19 avril, les 3, 17 et 31 mai.

Au départ de Madagascar : les 1er, 15 et 29 avril, les 13 et 27 mai.

SITUATIONS

Français non mobilisable, ancien commissionnaire exportateur Etats-Unis (relations New-York) Angleterre, grande expérience changes, douanes, etc., collaborerait entreprise sérieuse.
Ecrire No 101 « Le Temps Publicité ».

FAITS-DIVERS

Trafic de stupéfiants. — Alertée, la direction générale de la Sûreté nationale prescrivait, récemment, à la neuvième brigade mobile, d'ouvrir une enquête au sujet de l'intensification du trafic des stupéfiants dans la région de Marseille. Les recherches effectuées sous la direction du commissaire divisionnaire Guibal, ont permis de découvrir des fumeries d'opium à Bandol, à Tamaris, à Hyères, à Cassis, et rue Montbrion, à Marseille. Des quantités importantes d'opium et de cocaïne ont été saisies, et la police a opéré de nombreuses arrestations.

Drame de la jalousie. — Un ouvrier du Theil (Allier), Jean Pradelle, père de sept enfants, reprochait à son camarade Jean Malos, d'entretenir des relations coupables avec sa femme. Hier, après une discussion entre les deux hommes pour ce motif, Pradelle, armé d'une hachette, se dirigea vers le logement de son rival. Celui-ci prit un fusil de chasse et par la fenêtre tira deux fois sur Pradelle qui tomba mort. Le meurtrier s'est constitué prisonnier.

APÉRITIF A LA GENTIANE
SUZE
L'AMIE DE L'ESTOMAC

LES SPECTACLES

THÉATRES

UN GALA A MARIGNY

On applaudira une pléiade d'étoiles, samedi, en matinée, à 15 heures, au théâtre Marigny, au cours du gala de bienfaisance de la « Versaillaise » sous la présidence du général Nollet, grand chancelier de la Légion d'honneur. Lucienne Boyer, Edith Piaff, Madeleine Renaud et Pierre Bertin, Jean Weber, sociétaires de la Comédie-Française; Françoise Rosay, Robert Arnoux, Pierre Dac, Félix Paquet, Jacques Pills, Souplex, Georges Tabet, Fanely Revoil et Denise Goddart, etc., prêteront leur concours. Un autographe de Napoléon sera vendu aux enchères.

Ce soir :

— Athénée. — *Ondine*, de Jean Giraudoux, avec Louis Jouvet, Madeleine Ozeray, Félix Oudart, R. Bouquet, A. Bovério, Raymone, Bogar, Rignault.

Nouvelles :

— Opéra. — M. Serge Lifar établit la mise en scène du ballet *Entre deux rondes*, de M. Samuel Rousseau, et M. Aveline monte *la Grande jatte*, ballet inédit de MM. Bertin, de la Comédie-Française et Fred Barlow.

— Odéon. — *L'abbé Constantin* reparaîtra sur l'affiche vendredi 5 avril, en soirée, et samedi 6, en matinée.

SPECTACLES DU MERCREDI 3 AVRIL ET DU JEUDI 4, EN MATINEE

Opéra, 20 h. : Samson et Dalila, le Spectre de la rose.
Comédie-Française, 20 h. 15 : Madame Sans-Gêne; demain jeudi, en matinée, à 14 h. 30, Bérénice, 29e à l'ombre.
Odéon, demain jeudi, en matinée, à 14 h. 30 : l'Avare, l'Epreuve.
Ambassadeurs, 20 h. : Elvire.
Antoine, 20 h. 15, la Familiale.
Atelier, 20 h. : le Faiseur.
Athénée, 19 h. 15 : Ondine.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 15 : Fascicule noir.
Charles-de-Rochefort, 20 h. : Altitude 3,200.
Daunou, 20 h. 30 : Mon gosse de père.
George-VI, 20 h. 30 : J'ai 17 ans.
Grand-Guignol, 20 h. 30 : le Laboratoire des hallucinations.
Madeleine, 20 h. : C'était... histoire de rire.
Marigny, 20 h. 30 : Banco.
Mathurins, 19 h. 30 : l'Ecole de la médisance; jeudi 15 h. : Tartuffe.
Michel, 20 h. : Les monstres sacrés.
Mogador, 20 h. 15, 14 h. 15 : les Cloches de Corneville.
Montparnasse, 19 h. 30 : Maya; jeudi, 15 h. : Phèdre.
Nouveautés, 15 h., 20 h. 30 : En pleins nerfs.
Œuvre, 19 h. 30 : Roi de France.
Optimistes, 15 h., 20 h. 30 : Quelque part... à Paris.
Palais-Royal, 20 h. 30, 14 h. 30 : Permission de détente
Théâtre de Paris, 20 h. : Nous ne sommes pas mariés.
Variétés, 20 h. 30 14 h. 30 : Ma belle Marseillaise.

MUSIC-HALLS

A. B. C., 15 h., 20 h. 30 : Drôle de revue.

A.B.C.
Drôle de revue
DE A. WILLEMETZ ET P. VARENNE
LA PLUS DRÔLE DE TOUTES LES REVUES
MAT. TOUS LES JOURS

Etoile-Palace, 15 h. 20 h. 30 : Spectacle de music-hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, attractions.
Chez elle. — Dîner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's (Opéra 68-32). — Thés, dîners dansants.

CINÉMAS

— Au Circuit cinématographique des arts et des sciences, vendredi 5 avril, à 20 h. 30, au musée de l'Homme (place du Trocadéro), conférence par le docteur Allendy : « les Impulsions criminelles ». A l'écran, fragments du film de Fritz Lang, *le Maudit*, et intégralement, *la Force des ténèbres*, de Richard Torpe.

— Mercredi 10 avril, au Colisée, sera donnée une soirée de gala avec le nouveau film de Greta Garbo, *Ninotchka*, au profit de l'œuvre « le Colis aux armées ».

Dans ce film, réalisé par Ernst Lubitsch, Greta Garbo révèlera une nouvelle face de son talent, car, pour la première fois, elle apparaît dans une comédie satirique d'une irrésistible gaieté.

La location pour ce gala sera ouverte incessamment.

— On avait trop tendance, ces dernières années, à louer le comique américain, au détriment de l'esprit français.

Le comique français n'a jamais perdu ses droits, et le public s'en aperçoit chaque jour en applaudissant, au ciné Max-Linder, le film le plus drôle qui ait jamais été réalisé.

C'est de *Narcisse* qu'il s'agit !

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : La Famille Duraton.
Cinévog-Saint-Lazare : M. Brotonneau.
Colisée : les Musiciens du ciel.
Corso : Ils étaient 9 célibataires.
Gaumont-Palace : Cavalcade d'amour.
Impérial : Sérénade.
La Royale : Menaces.
Le Français : Sans lendemain.
Les Portiques : le Plancher des vaches.
Lutetia : le Capitaine Fury, le Secret de l'émeraude.
Madeleine : Battement de cœur.
Marignan : Tempête.
Marivaux : l'Homme qui cherche la vérité.
Max-Linder : Narcisse.
Moulin-Rouge : l'Or du Cristobal.
Normandie : les Cadets de Virginie, Caprice d'un soir.
Paramount : l'Emigrante.
Rex : Pacific express.
Royal-Pathé : la Baronne de minuit, la Ruée sauvage.
Saint-Didier : Fantômes en croisière.
Studio de l'Etoile : le Danube bleu.
Victor-Hugo : le Capitaine Fury, le Secret de l'émeraude.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : Lune de miel à Bali.
Balzac : Filles courageuses.
Biarritz : Mr. Smith goes to Washington.
Caméra : les Révoltés du Bounty.
Champs-Elysées : En Français... Messieurs.
Ciné-Opéra : l'Esclave aux mains d'or.
Le César : l'Espion noir.
Le Paris : La Mousson.
Lord-Byron : le Mystère de la maison Norman.
Marbeuf : l'Amour frappe André Hardy.
Olympia : Les Conquérants.
Triomphe : Good bye, Mr. Chips.
Ursulines : l'Ange bleu.

T. S. F.

Emissions du « Centre d'information »

Informations : sur tous les postes émetteurs français, sauf Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 12 h. 30 (revue de presse); 19 h. 30, 21 h. 30, 23 h. 30.
Sur Radio-Paris : 6 h. 30, 8 h. 30, 13 h. 30 (revue de presse); 20 h. 30, 22 h. 30, 23 h. 30.

Paris-P.T.T. et chaîne régionale: actualités et reportages, 13 h. 30 et 20 h.; Ce que vous devez savoir, 7 h. 30; Emission agricole (mardi et vendredi), 13 h. 45.

Emissions recommandées du mercredi 3 avril

Radio-Paris : 18 heures, « la Vie sur mer », par M. Edmond Delage; 18 h. 45, Provinces anglaises, par M. L. Jouvet; 19 h. 30, Les grands sommets des littératures française et anglaise, interprétation dirigée par Mme Simone; 20 h. 45, Récital par Ninon Vallin; 21 h. 45, Concert de musique contemporaine; 22 h. 45, Emission coloniale; 23 h. 15, « la Femme endormie », montage; 23 h. 45, Musique de chambre.

Paris-P.T.T. et les autres stations du réseau d'Etat : 18 h. 15, Chansons par Mme Reine Paulet; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 45, Violoncelle, par P. Bazelaire; 20 h. 30, Musique contemporaine; 22 h., Vie féminine; 21 h. 15, théâtre : « Les six grimaces de Don Juan » (J. Sarment); 23 h. 15, Mélodies, par Germaine Martinelli (Bizet, Franck, Fauré); 23 h. 45, Piano, par Mme Darré.

Tour Eiffel : 18 h. 45, Musique variée; 21 h. 45, Piano, par Mme Durand-Texte; 22 h. 45, Informations d'Amérique; 23 h., Souvenirs de Wagram, ... lues par R. Karl.

Programmes du jeudi 4 avril

Radio-Paris : 7 h. 30, Cours d'anglais pratique; 11 h. 50, Mélodies; 12 h., Causerie protestante; 12 h. 15, Sonate en *la* majeur, pour violon et piano (Mozart); 12 h. 30, Pour la jeunesse; 12 h. 45, Violon et piano (Fauré, Halvorsen, Dvorak, Kreisler); 13 h. 15, Mélodies : quatre airs de « la Belle Hélène » (Offenbach); 13 h. 45 et 14 h. 10, Flûte et piano; 15 h., Concert; 16 h., Emission enfantine; 17 h., théâtre : « le Menteur » (Corneille); 18 h. 10 et 20 h. 45, relais de l'Opéra-Comique : « Carmen » (Bizet); 21 h. 45, Les chants populaires de France; 22 h., « le Pèlerin » (Ch. Vildrac); 22 h. 45 et 23 h. 45, Concert.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : 6 h. 45, 7 h. 45, 8 h. 15, Musique enregistrée; 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Musique variée; 12 h. 45, 13 h. 45, Musique de la Garde républicaine; 17 h. 30, Sélection d'opérettes; 18 h.15, Chansons par Jean Lumière; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 45, Mélodies par Mlle Ben Sedira; 20 h. 45, Le colis du soldat; 21 h., La Garonne, par J. de Pesquidoux; 22 h., Musique de chambre; 23 h. 15, Musique variée; 23 h. 45, Poèmes.

Tour Eiffel : 18 h. 45, Musique légère; 21 h. 45, Voyage en Corse, de Mérimée, pages lues par P. Josserand; 22 h. 45, Musique variée.

Radio-Cité : 12 h., Concert; 12 h. 45, M. Ferrero; 14 h., Nos enfants chantent; 17 h. 45, Jazz; 18 h., Emission pour les soldats; 19 h. 45, Vedette du jour; 20 h., Jeu des questions; 20 h. 45, Jean Lumière; 21 h. 50, Soirée à Harlem; 23 h. 15, Jazz.

Radio-37 : 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Repos après la soupe; 12 h. 45, Cantine Radio-37; 13 h. 20, La féerie des opérettes, avec A. et S. Baugé; 18 h. 15, Robert Marino; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 45, Valses d'hier et d'aujourd'hui; 20 h., Charpini et Brancato; 20 h. 20, Music-hall; 23 h. 15, Musique douce.

Poste Parisien : 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Cocktail du jour; 12 h. 45, Conte; 13 h. 30, Deux pianos; 14 h. 10, Les petits chanteurs amateurs; 20 h. 20, Vedettes de demain; 21 h. 50, Une soirée du théâtre inconnu; 23 h. 15, Jazz.

Ile-de-France : 12 h., Musique militaire et chants; 13 h., Orchestre; 13 h. 30, Chansons de Lys Gauty; 14 h. 30, Dancing; 15 h. 15, Tangos; 16 h. 30, Jazz; 17 h. 15, Musique champêtre; 17 h. 30, Fantaisie : « Nos amies les bêtes »; 20 h., Marches militaires; 20 h. 20, Ballet de Coppelia (Delibes); 20 h. 25, La Houppa; 20 h. 30, Orchestre musette; 22 h., Fantaisie : Chant... C'est mon secret !

POURQUOI RESTER CHAUVE ?

Alors que l'Institut Capillaire DE-KA peut vous faire repousser les cheveux.

Consultations gratuites de 10 à 18 heures, les lundis de 14 à 18 heures.

Aucune vente de produits, ni d'appareils. Traitement appliqué dans notre institut après examen des origines du mal.

APRES 10 séances de traitement arrêt définitif de la chute des cheveux. Après 25 séances ils commenceront à repousser.

Traitement Messieurs : la séance 20 francs; forfait mensuel de 20 séances : 250 fr.

Traitement Dames : la séance 30 francs, mise en plis comprise.

Traitement complet de 20 séances: 450 fr. tout compris. Après 20 séances, plus de cheveux brûlés, plus de cheveux cassés. Ils revivront et deviendront vigoureux, souples et brillants, vos teintures et indéfrisables toujours réussies et belles.

INSTITUT CAPILLAIRE DE-KA
Traitement des maladies du cuir chevelu.
8, r. Halévy (pl. de l'Opéra), Paris - Opé.85.30

THEATRE DES AMBASSADEURS (20 H.)
ELVIRE par HENRY BERNSTEIN
UN TRIOMPHE

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

PROPRIETES

On recherche, pour Colonie Scolaire, Propriété possibilité logement 200 enfants, préférence 200 km. maximum Paris et région Sud à Ouest. Faire offres : Me Muel, notaire, Saint-Cloud.

LOCATIONS

APPARTEMENTS

NEUILLY, 35, Bd DE LA SAUSSAYE
Immeuble neuf, grand confort, appartements 2, 3, 4 pièces. 8,800, 15,300, 18,300 net. M. Lévêque, 14, rue Jean-Mermoz, Paris, 8e.

LA JOURNEE FINANCIERE

Bourse du 3 avril 1940

Les prises de bénéfices qui avaient fait leur apparition dès hier se sont poursuivies aujourd'hui. L'évolution des cours, du moins pour les valeurs de premier plan, en a été davantage affectée que la veille. Aussi bien, la plupart de ces valeurs terminent en baisse plus ou moins sensible.

La Bourse a commenté diversement les nouvelles d'ordre politique. On s'est entretenu principalement du discours de M. Chamberlain, du renforcement du blocus, de la position de l'Italie et de la situation intérieure. Mais à supposer que les informations ou rumeurs relatives à certains de ces sujets aient pu exercer une influence sur la tendance du marché, elles n'auraient guère eu d'autre effet que de hâter des dégagements qui, eu égard à la hausse récente et à l'intervention plus active de la spéculation professionnelle, se seraient produits en tout état de cause et à brève échéance.

Nos rentes ont figuré parmi les valeurs les plus résistantes. Non seulement les reculs ne représentent, dans leur groupe, que des fractions insignifiantes, mais plusieurs fonds ont réussi à s'établir quelque peu au-dessus de leurs niveaux antérieurs.

Parmi les autres titres français, les banques, les valeurs de produits chimiques et de métallurgie ont le plus sensiblement fléchi; pour ce qui les concerne, on note souvent des baisses de l'ordre de 1 0/0.

Le groupe international n'a pas échappé à l'ambiance; certains titres tels que le Suez, le Rio Tinto, la Royal Dutch et diverses valeurs sud-africaines ont même perdu un terrain relativement important.

Indiquons que, d'une manière générale, les dégagements qui ont caractérisé cette séance émanaient surtout de la spéculation. Au comptant, d'importants achats pour le compte de la clientèle ont encore été constatés, malgré la tendance moins favorable du marché à terme.

MARCHE OFFICIEL

Si nos rentes n'ont pu se soustraire à l'ambiance, elles ont du moins consolidé la majeure partie de leurs progrès de la veille. Le 3 0/0 1920 est même en progrès de 40 centimes à 116 10.

Les valeurs françaises de banques ont dû laisser des fractions.

La Banque de France est revenue à 8,575 (—220), la Banque de l'Indochine à 9,420 (—120), le Crédit foncier à 3,195 (—55), la Banque de Paris à 1,110 (—22), et le Crédit lyonnais à 1,730 (—49).

Des dégagements ont également pesé sur les valeurs d'électricité mais leur cote s'est plutôt bien défendue.

Les différences sont appréciables sur les valeurs industrielles françaises de métallurgie et de produits chimiques : Forges du Nord et de l'Est (—25), Denain et Anzin (—65), Péchiney (—74) et Saint-Gobain (—80).

Les valeurs internationales se sont également ressenties de la lourdeur générale.

La Royal Dutch a cédé 67 francs, le Rio-Tinto 62, le Canal de Suez 335 et la Central Mining 55.

MARCHE EN BANQUE

Ici comme au marché officiel la spéculation a procédé à des dégagements, mais ces réalisations ont été aisément absorbées et sans trop de dommages pour les cours.

Au groupe des mines d'or on note de l'irrégularité. Les valeurs leaders de ce groupe abandonnent des fractions, mais certains titres comme Langlaagte Lake View ont bien défendu leurs positions.

Les valeurs de pétrole et de caoutchouc ont compté parmi celles qui se sont le mieux défendues.

Les valeurs industrielles françaises, très en vue ces derniers temps, ont, en revanche, cédé des fraction parfois appréciables.

DÉPÊCHES ET INFORMATIONS

PARIS, 3 avril

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE. — Le compte de profits et pertes de l'exercice 1939 fait ressortir, par rapport aux précédents exercices, une nouvelle progression des résultats. Les profits bruts s'élèvent à 49,551,506 francs contre 46,698,650 francs en 1938, et après déduction des frais généraux et impôts, le bénéfice net ressort à 14,195,325 francs contre 13,189,766 francs en 1938.

Le conseil d'administration proposera aux actionnaires la distribution d'un dividende de 6 1/2 0/0, soit 32 fr. 50 brut.

L'assemblée générale de la Banque de l'Union parisienne est convoquée pour le 19 avril.

ETABLISSEMENTS KUHLMANN. — Dans son allocution à l'assemblée générale, le président a notamment signalé que la société avait pu surmonter les difficultés créées par l'état de guerre. « La machine s'est, peu à peu, remise en route et, aujourd'hui, quelles que puissent être les difficultés, chaque jour renaissantes ou chaque jour nouvelles, je suis heureux de dire que la machine tourne rond. »

Notant que les établissements de la société sont parvenus à maintenir un équilibre satisfaisant entre les différents éléments de leur production, le président a précisé que sur les cinq premiers mois de la guerre, la répartition des chiffres d'affaires de la société s'établissait comme suit : à l'Etat et à ses sous-traitants 13,89 0/0, à l'industrie privée 50,28 0/0, à l'exportation 35,83 0/0. Ces chiffres permettent d'espérer que si des événements imprévus ne viennent pas entraver les efforts de la société, les ventes sur le marché libre et sur le marché d'exportation aideront à assurer le rendement régulier de la société.

L'assemblée a maintenu le dividende à 30 francs par action.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE. — Le conseil proposera à la prochaine assemblée la distribution d'un dividende brut de 65 francs par action ancienne et de 32 fr. 50 par action nouvelle. Ces dernières ont été réparties aux actionnaires à titre gratuit à raison de deux nouvelles pour trois anciennes. Créées avec jouissance du 1er juillet 1939, elles n'ont droit par conséquent qu'à la moitié du dividende attribué aux actions anciennes. Celles-ci avaient reçu pour 1938 un dividende de 70 francs.

COTY S. A. — Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 30 0/0, soit 30 francs brut par action contre 25 francs en 1939.

Cette assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 1939, se tiendra le 23 avril prochain, à 15 heures, salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, à Paris.

LONDRES, 3 avril

BOURSE DE LONDRES. — Marché bien tenu. Nouveaux progrès des fonds anglais.

War Loan 3 1/2 0/0, 99 5/16; Emprunt Young, 6 1/4; U. S. Steel, 72 3/4; Canadian Pacific, 9 3/8; Courtaulds, 39/1 1/2; British Am. Tobacco, 105/7 1/2; Mexican Eagle, 6/6; Canadian Eagle, 8/1 6/2; Royal Dutch, 32 1/2; Shell, 3 29/32; Central Mining, 14 1/2; Rand Mines, 150/»; Goldfields, 49/4 1/2; Crown Mines, 13 7/8; Chartered, 21/»; De Beers, 8 3/16; Rio Tinto, 15 1/2; Tharsis, 40; Tanganyika, 3/7 1/2.

NEW-YORK, 3 avril

BOURSE DE NEW-YORK. — A la séance de mardi, les affaires n'ont pas pris d'ampleur — il a été échangé 830,000 actions sur le marché officiel — mais la tendance s'est améliorée. Les valeurs d'aviation ont retenu particulièrement l'attention et les valeurs de métallurgie ont été fermes.

	Clôt. pr.	2 avril		Clôt. pr.	2 avril
U. S. Steel....	58 5/8	59 1/4	Standard Oil of N.-J.	43 1/2	43 1/2
Gener' Electr.	38 3/4	38 3/4	Socony.......	12 ./	11 7/8
Gener' Motors	54 ./.	54 1/2	Anaconda....	29 3/8	29 1/8
Americ. Can..	115 1/8	115 1/4	Kennecott....	36 ./.	35 7/8
Amer. Telep..	172 3/4	172 5/8	Bethlehem....	76 ./.	77 1/8
Radio	6 5/8	7 ./.	Montgomery.	53 3/8	53 1/8
Westinghouse	112 1/4	112 1/4	Allied Chem..	.. ./.	179 ./.
Canad. Pacific	5 7/8	5 3/4	Du Pont......	185 ./.	185 7/8
N. Y. Central.	16 ./.	16 1/8	J. I. Case....	68 3/4	68 ./.
Pennsylvania	22 1/8	22 3/8	American Tobacco...	89 ./.	88 1/2
Union Pacific.	95 1/2	96 1/4			

MARCHE DES CHANGES. — 2 avril. — Nouveaux progrès du franc français et de la livre sterling : Paris 2,03 1/4 contre 2,01 3/4; Londres 3,58 1/4 contre 3,55 3/4; Bruxelles 17,09 contre 17,10; Genève 22,42 1/2; Amsterdam 53,07 contre 53,10.

La parité s'établit en francs à 49,204 pour le dollar et à 176,273 pour la livre.

BRUXELLES, 3 avril

BOURSE DE BRUXELLES. — Tendance hésitante. Brazilian Traction, 227,50; Tubize, 56,50; Union Minière, 3.475; Banque de Paris, 685; Electrobel, 1,035; Financière des Caoutchoucs, 134,50; Petrofina, 380; Sidro, 123,50.

AMSTERDAM, 3 avril

BOURSE D'AMSTERDAM. — Le marché a développé ses bonnes dispositions à la séance de mardi. Le public s'intéresse à nouveau à la Bourse. Cependant des prises de bénéfices en fin de séance ont amenuisé les progrès réalisés.

Royal Dutch 233 3/4 contre 232 7/8, A. K. U. 42 11/16 contre 42 5/8, H. V. A. 391 contre 386, Amsterdam Rubber 188 1/4 contre 186 1/2, Deli Mij 187, contre 184 1/2.

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

MM. les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le jeudi 25 avril 1940, à 15 heures, dans l'une des salles du Comité des Forges, 7, rue de Madrid, à Paris (8e).

Ordre du jour :

1° Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1938-1939;
2° Rapport des commissaires;
3° Approbation des comptes et du bilan au 31 août 1939, et quitus aux administrateurs;
4° Répartition des bénéfices et fixation du dividende;
5° Autorisation à donner aux membres du conseil d'administration à passer tous traités et marchés avec notre société tant en leur nom personnel que pour le compte des sociétés qu'ils peuvent représenter, suivant l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Pour assister ou se faire représenter à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur voudront bien déposer leurs titres jusqu'au 19 avril 1940, au plus tard, soit à notre société à Mulhouse, Belfort, Graffenstaden et Paris, soit dans l'une des banques désignées ci-après :

Banque nationale pour le commerce et l'industrie;
Banque de Paris et des Pays-Bas;
Banque de l'Union parisienne;
Comptoir national d'escompte de Paris;
Crédit commercial de France;
Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine;
Crédit lyonnais;
Société générale alsacienne de banque;
Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France;
Société Nancéienne de crédit industriel et de dépôts, et dans toutes les succursales et agences de ces établissements.

Le Conseil d'administration.

LES CHANGES A PARIS. — Aucune modification aux cours pratiqués par la Banque de France.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	74 ..	3 0/0	75 70	76 ..	75 50	75 60
3 ..	86 ..	3 0/0 amort.	86 25	.. ..	.. ..	86 10
4 ..	78 40	4 0/0 1917	80 40	80 20	80 25	80 ..
4 ..	77 40	4 0/0 1918	79 60	79 40	79 40	79 40
5 ..	115 ..	5 0/0 1920 am.	115 70	116 50	116 10	116 ..
.. ..	185 ..	4 0/0 1925	184 40	184 80	184 80	185 ..
4 50	84 80	4 1/2 % 32, tr.A	87 95	88 10	87 70	87 75
4 50	86 ..	4 1/2 % 32, tr.B	88 80	89 20	88 60	89 20
.. ..	220 ..	4 1/2 0/0 1937.	221 80	221 75	221 60	221 65
5 ..	98 65	5 0/0 1939	99 20	99 65	99 50	99 60
5 ..	106 ..	Déf.nat.5 0/0 38	106 50	106 20	106 30	106 20
45 ..	976 ..	Obl. Tr. 4 1/2 33	984 ..	977 ..	977 ..	975 ..
40 ..	898 ..	Obl. Tr. 4 0/0 34	899 ..	900 ..	900 ..	900 ..
50 ..	990 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	1000 ..	995 ..	900 ..	995 ..
45 ..	885 ..	Obl. Tr. 4 /2 32	803 ..	899 ..	899 ..	899 ..
4 ..	130 30	Ob.Tr.4 0/0 36 B	130 ..	130 50	130 50	130 50
45 ..	1060 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1059 ..	1059 ..	1059 ..	1056 ..
50 ..	1035 ..	Bons Tr.5 0/0 34	1036 50	1040 ..	1041 ..	1042 ..
45 ..	1026 ..	Bons Tr.4 1/2 34	1026 ..	1027 ..	1027 ..	1027 ..
40 ..	1026 ..	Bons Tr.4 0/0 35	1022 ..	1025 ..	1025 ..	1022 ..
50 ..	1020 ..	B. T. 5 % sep.37	1024 ..	1025 ..	1025 ..	1025 ..
50 ..	1052 ..	B. T. 6 % déc.37	1051 ..	1051 50	1051 ..	1060 ..
55 ..	1060 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1061 ..	1062 ..	1062 ..	1070 ..
45 ..	895 ..	Caisse autonome.	907 ..	895 ..	900 ..	900 ..
320 ..	8500 ..	Bque de France.	8705 ..	8740 ..	8575 ..	8580
400 52	7350 ..	— de l'Algérie	7350 ..	....	....	....
240 ..	8600 ..	— de l'Indoch.	9540 ..	9200 ..	9420 ..	9300
35 ..	1060 ..	— de Paris	1132 ..	1118 ..	1110 ..	1120
30 ..	600 ..	— transatl	630	630 ..	630 ..	625
30 ..	510 ..	Union parisienne	535 ..	539 ..	525 ..	532
80 ..	1390 ..	Cie algérienne	1405 ..	1430 ..	1430 ..	1400
50 ..	760 ..	Compt. nat. esc.	775 ..	755 ..	765 ..	760
40 ..	630 ..	Créd. commercial	638 ..	625 ..	625 ..	628
185 ..	3200 ..	— fonc. France	3250 ..	3245 ..	3195 ..	3250
15 ..	280 ..	— fonc. ind...	286 ..	283 ..	284 ..	289
100 ..	1740 ..	— lyonnais	1779 ..	1732 ..	1730 ..	1760
40 ..	770 ..	Société générale.	780 ..	775 ..	775 ..	778 ..
33 ..	600 ..	Fonc. lyonnaise.	610 ..	... ..	... ..	... ..
20 545	296 ..	Rente foncière.	295 ..	... ..	... ..	... ..
.. ..	66 ..	Génér. foncière	78 ..	75 ..	75 ..	.. ..
899 79	16900 ..	Suez	17145 ..	16755 ..	16810 ..	16775
811 94	13000 ..	— jouiss.	13300 ..	13075 ..	13075 ..	13215
914 86	12600 ..	— (fondr)	12925 ..	12900 ..	12900 ..	12900
324 75	4120 ..	— (civile, 5es)	4185 ..	4150 ..	4150 ..	4190
40 ..	660 ..	Est	683 ..	675 ..	675 ..	670
70 ..	980 ..	Lyon	999 ..	...	...	...
50 ..	766 ..	Midi	783 ..	790 ..	790 ..	784
70 ..	1000 ..	Nord	1010 ..	1009 ..	1009 ..	1010
64 ..	900 ..	Orléans	979 ..	974 ..	974 ..	974
55 ..	1400 ..	Indoch.-Yunnan	1321 ..	...	...	1305
.. ..	772 ..	Santa-Fé	780 ..	769 ..	765 ..	761
60 ..	760 ..	Métropolitain	765 ..	...	...	...
25 50	530 ..	— jouiss.	531 ..	...	...	...
26 50	340 ..	Paris. ind. élect.	352 ..	358 ..	359 ..	363
100 ..	1080 ..	Tram. Shanghai	1096 ..	1075 ..	1078 ..	1084
75 ..	1250 ..	Lyonnaise eaux	1315 ..	1289 ..	1290 ..	1285
62 50	900 ..	— jouiss.	901 ..	...	1020 ..	...
55 ..	910 ..	Eaux Indochine.	950 ..	952 ..	955 ..	960
45 ..	680 ..	Distr. parisienne.	690 ..	681 ..	675 ..	680
57 50	700 ..	Electr. de Paris.	715 ..	697 ..	707 ..	705
25 ..	344 ..	Electricité Seine.	364 ..	358 ..	355 ..	355
20 ..	332 ..	Electr. gaz Nord	340 50	348 ..	345 ..	349
100 ..	1540 ..	Elect. (Cie gén.)	1665 ..	1630 ..	1620 ..	1605
40 ..	660 ..	Energ. littoral	680 ..	650 ..	661 ..	660
24 ..	300 ..	Energ. Nord Fr.	335 ..	329 ..	315 ..	...
45 ..	1176 ..	Fses Mot.Truyère	1198 ..	1190 ..	1190 ..	1195
65 ..	820 ..	Nord-Lumière	869 ..	870 ..	858 ..	850
40 ..	880 ..	Cie Télégr. s. fil	940 ..	828 ..	945 ..	935
.. ..	264 ..	Thomson-Houst.	273 ..	270 50	272 ..	270
34 ..	440 ..	Union d'électr	470 ..	463 ..	462 ..	465
57 50	828 ..	Ecl..ch..f.motr	834 ..	838 ..	843 ..	839
30	620	Gaz et eaux	649	635	632	640
30	692	Forges Nord Est	733	710	708	..
50	1460	Denain-Anzin	1515	1490	1450	1460
50	772	Saulnes	785	765	765	750
32 50	528	Louvr.-Montbard	550	545	540	530
80	1800	Schneider et Cie	1870	1845	1845	1810
40	900	Tréfil. Havre	993	959	965	960
25	780	Béthune (10e)	775	740	740	702
129	3230	Charb. Tonkin	3210	3100	3080	3100
30	800	Anzin	781	755	765	751
44	1454	Blanzy	1405	1397	1380	1400

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
12 ..	280 ..	Courrières	282 ..	281 ..	283 ..	280 ..
15 ..	340 ..	Lens	349 ..	343 ..	340 50	345 ..
25 ..	575 ..	Marles	612 ..	598 ..	595 ..	591 ..
25 ..	775 ..	Vicoigne Nœux.	745 ..	715 ..	720 ..	730 ..
.. ..	74 ..	Boléo	75 ..	77 ..	77 50	76 ..
106 34	1380 ..	Min. de Bor (n.)	1400 ..	1440 ..	1475 ..	1440 ..
42 50	1336 ..	Le Nickel	1380 ..	1350 ..	1358 ..	1360 ..
.. ..	400 ..	Peñarroya	479 ..	469 ..	469 ..	470 ..
45 ..	1192 ..	Franç. pétroles	1275 ..	1258 ..	1248 ..	1232 ..
25 ..	900 ..	Stand.Fr.Pétroles	1160 ..	1090 ..	1110 ..	1120 ..
.. ..	800 ..	Carbone	835 ..	... ..	820 ..	831 ..
65 ..	2200 ..	Elect. ch. Ugine	2275 ..	2300 ..	2240 ..	2230 ..
57 50	920 ..	Kali-Ste-Thérèse.	945 ..	930 ..	924 ..	932 ..
30 ..	950 ..	Kuhlmann	985 ..	965 ..	960 ..	964 ..
60 ..	1880 ..	Mat.col.St-Denis.	1873 ..	1810 ..	1810 ..	1785 ..
50 ..	1090 ..	Phosph. Gafsa	1124 ..	1100 ..	1107 ..	1120 ..
65 ..	2150 ..	Péchiney	2148 ..	2080 ..	2074 ..	2100 ..
28 ..	1300 ..	Rhône-Poulenc	1296 ..	1261 ..	1251 ..	1250 ..
70 ..	3000 ..	Saint-Gobain	3080 ..	2998 ..	3000 ..	3005 ..
28 ..	830 ..	Sal.Djibouti.Sfax	822 ..	811 ..	805 ..	805 ..
200 ..	9700 ..	Port du Rosario.	9725 ..	.... ..	9690 ..	9700 ..
25 ..	1040 ..	Charg. réunis	1025 ..	1050 ..	1040 ..	... ..
70 ..	1820 ..	Fse Afrique occ.	1815 ..	1750 ..	1746 ..	1730 ..
32 50	1750 ..	Air liquide	1815 ..	1780 ..	1782 ..	1780 ..
130 ..	9800 ..	Brass. Quilmes	9950 ..	9840 ..	9930 ..	9710 ..
65 ..	1200 ..	Caoutch. Indoch.	1195 ..	1185 ..	1182 ..	1190 ..
20 ..	625 ..	Citroën	620 ..	619 ..	619 ..	620 ..
25 ..	710 ..	— act. N	706 ..	700 ..	710 ..	688 ..
35 ..	990 ..	Compteurs (Gaz)	1015 ..	1010 ..	992 ..	1000 ..
14 50	264 ..	Cult. tropicales	273 ..	265 ..	265 ..	268 ..
25 ..	435 ..	Distil. Indochine.	448 ..	426 ..	430 ..	435 ..
.. ..	75 ..	Ford (franç.)	80 ..	75 50	76 ..	74 50
26 ..	680 ..	Ind.Plant.hévéas.	686 ..	686 ..	675 ..	685 ..
15 96	430 ..	Hévéas (parts)	440 ..	420 ..	440 ..	... ..
29 22	512 ..	Peugeot	544 ..	537 ..	544 ..	535 ..
20 ..	512 ..	Pollet, Chausson	500 ..	505 ..	505 ..	511 ..
40 ..	950 ..	Raffineries Say	992 ..	961 ..	973 ..	980 ..
46 91	788 ..	Terres Rouges	814 ..	809 ..	812 ..	829 ..
80 ..	852 ..	Union europ.	842 ..	831 ..	830 ..	840 ..
15 ..	380 ..	Est obl.3 0/0 anc	376 ..	... ..	... ..	403 ..
15 ..	344 ..	Lyon obl.3 0/0 anc	347 ..	... ..	... ..	351 ..
15 ..	344 ..	— nlle	350 ..	... ..	... ..	352 ..
15 ..	346 ..	Midi obl.3 0/0 anc	352 ..	... ..	... ..	350 ..
15 ..	396 ..	Nordobl.3 0/0 anc	411 ..	... ..	... ..	419 ..
15 ..	415 ..	— nlle	413 ..	... ..	... ..	415 ..
15 ..	424 ..	Orl.obl.3 0/0 anc	400 ..	... ..	... ..	417 ..
15 ..	375 ..	Ouestob.3 0/0 anc	376 ..	... ..	... ..	381 ..
.. ..	128 ..	Oblig. Young	130 ..	129 50	128 ..	130 ..
4 p.50	1260 ..	Cr.Arg.4 1/2 0/0	1288 ..	1273 ..	1280 ..	1300 ..
55 ..	975 ..	Aut. 5 1/2 0/0 33	974 ..	... ..	... ..	... ..
4 1/2 fl.5	3300 ..	Belgiq. 6 1/2 32	3275 ..	3275 ..	3275 ..	3250 ..
1 1/2 fl.5	3200 ..	— 6 1/2 34	3195 ..	3200 ..	3200 ..	3180 ..
£ 0.16	2730 ..	Unif. Egypte	2780 ..	2725 ..	2725 ..	2725 ..
1 £	1540 ..	Japon 5 0/0 1907	1530 ..	... ..	... ..	1515 ..
57 ..	190 ..	Serbe 4 0/0	202 ..	202 ..	200 ..	195 ..
27 92	300 ..	Turc 7 1/2 33	300 ..	300 ..	300 ..	294 ..
19 29	175 ..	— 7 1/2 0/0 34	178 50	179 ..	179 ..	... ..
3 $ sez.	250 ..	Bque nat. Mex.	274 ..	270 ..	270 ..	270 ..
£ 0.3.0	668 ..	— ottomane	690 ..	705 ..	720 ..	710 ..
120 p.	3800 ..	Créd. fonc. égyp.	3975 ..	3930 ..	3920 ..	3911 ..
.. ..	315 ..	Canad.-Pacific	327 ..	325 ..	323 50	325 ..
2 1.b.	45 ..	Wagons-Lits	45 25	45 ..	45 50	45 ..
8 f.25	2180 ..	Philipps	2240 ..	2240 ..	2240 ..	2200 ..
18 sc.	430 ..	Gaz. él.(Lisbon.)	439 ..	430 ..	430 ..	430 ..
100 1. L	5800 ..	Arbed	5410 ..	... ..	... ..	... ..
10 kr.	1875 ..	S. K. F.	1912 ..	1900 ..	1860 ..	1890 ..
£ 0.16	2925 ..	Central Mining	3040 ..	3000 ..	2985 ..	2965 ..
£ 0.13.6	2270 ..	East Geduld	2310 ..	2250 ..	2230 ..	2275 ..
£ 0.16	1670 ..	Geduld	1680 ..	1667 ..	1662 ..	1670 ..
10 l.	250 ..	Montecatini	247 ..	245 ..	250 ..	245 ..
.. ..	3000 ..	Rio-Tinto	3160 ..	3085 ..	3098 ..	3060 ..
£ 0.8.0	1480 ..	Un. Corporation	1515 ..	1522 ..	1505 ..	1530 ..
12 l.	1380 ..	Azote	1826 ..	1835 ..	1835 ..	1825 ..
17 l.b.	565 ..	Petrofina	615 ..	599 ..	598 ..	... ..
17 fl.	6340 ..	Royal Dutch	6467 ..	6430 ..	6400 ..	6420 ..
10 fl.	4500 ..	Amsterd. Rubber	4620 ..	4600 ..	4550 ..	... ..
85 fl.	49000 ..	H. V. A.	49800 ..	49700 ..	49700 ..	49350 ..
11 sh.	3480 ..	Liebig	3505 ..	3630 ..	3630 ..	3560 ..
14 fl.	12200 ..	Nestlé	12700 ..	12600 ..	12600 ..	12610 ..
24 esc.	740 ..	Portug. tabacs	748 ..	790 ..	790 ..	785 ..
£ 1 1/4	1050 ..	Sucr. d'Egypte.	1090 ..	1070 ..	1070 ..	1060 ..

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
35 ..	1028 ..	Albi	1093 ..	1035 ..	1020 ..	1005 ..
3 sh.	390 ..	Anglo-Amer. Cor.	401 ..	395 ..	395 ..	... ..
3 sh.6	290 ..	Aréas	298 ..	300 ..	300 ..	... ..
30 lei	104 ..	Astra Romana	102 ..	100 ..	102 ..	104 ..
£ 1 10	4620 ..	Bque nat. Egypte	4717 ..	4700 ..	4700 ..	... ..
.. ..	240 ..	Barcelona Tract.	242 ..	240 ..	239 ..	235 ..
3s.1p.5	500 ..	Brakpan	508 ..	500 ..	500 ..	... ..
5 p.40	1600 ..	Brasser. Palermo	1645 ..	1624 ..	1598 ..	1625 ..
1 p.60	532 ..	Brasser. Schlau.	553 ..	542 ..	540 ..	570 ..
4 sh.	950 ..	Brit. Am. Tobac.	970 ..	971 ..	979 ..	... ..
8 ..	310 ..	Bruay	319 50	313 ..	310 ..	... ..
48p.2/8	1814 ..	Cairo-Héliopolis..	1867 ..	1850 ..	1850 ..	... ..
4 48	790 ..	Cambodge	812 ..	817 ..	807 ..	807 ..
18 484	240 ..	Cambodge 100e..	263 ..	260 ..	258 ..	258 ..
6 p.	84 ..	Canadian Eagle..	89 25	88 75	87 50	87 ..
18 fl.	220 ..	Caoutch. (Fin.)..	234 50	232 ..	228 ..	229 ..
48 fl.625	824 ..	— act. V.	873 ..	855 ..	845 ..	845 ..
1 sh.3	208 ..	Chartered	212 50	213 50	213 50	... ..
30 ..	836 ..	Cinzano	840 ..	830 ..	830 ..	830 ..
2 sh.3	530 ..	City Deep	560 ..	535 ..	555 ..	... ..
90 lei	60 ..	Colombia	62 50	62 ..	61 ..	60 50
25 lei	50 ..	Concordia	51 50	50 ..	50 ..	50 ..
19 sh.	2820 ..	Crown Mines	2915 ..	2855 ..	2850 ..	2850 ..
3s.6p.75	428 ..	Daggafontein	438 ..	... ..	426 ..	... ..
15 sh.	1380 ..	De Beers ord.	1474 ..	1465 ..	1450 ..	1441 ..
10 sh.	1810 ..	— préf.	1872 ..	1865 ..	1860 ..	1865 ..
.. ..	230 ..	Dong-Trieu	267 ..	256 ..	257 ..	254 ..
2 sh.6	630 ..	Durban Roodep.	663 ..	... ..	655 ..	... ..
3.45s/0	138 ..	Eastern	144 ..	... ..	141 ..	... ..
3 sh.6	480 ..	East Rand	487 ..	... ..	485 ..	... ..
0 fl.48	310 ..	Fr.-Néer. de cult.	319 ..	319 ..	320 ..	318 ..
0 $ 30	360 ..	Franco-Wyoming	375 ..	373 ..	365 ..	370 ..
5 sh.	800 ..	General Mining..	815 ..	814 ..	814 ..	... ..
3 sh.3	480 ..	Goldfields	519 ..	510 ..	507 ..	503 ..
1 sh.	206 ..	Gula Kalumpong	207 ..	... ..	207 50	... ..
.. ..	720 ..	Hotchkiss	745 ..	741 ..	735 ..	725 ..
37 50	400 ..	La Houve	423 ..	413 ..	410 ..	415 ..
.. ..	1290 ..	Huaron (Cie Min	1330 ..	1375 ..	1360 ..	1360 ..
20 ..	360 ..	Huiles de pétrole	420 ..	418 ..	416 ..	415 ..
.. ..	168 ..	Hydr.-El. Cère.	200 ..	199 ..	205 ..	205 ..
.. ..	136 ..	Jagersfontein	141 ..	138 50	139 50	... ..
3 sh.	382 ..	Johannesburg	390 ..	385 ..	380 ..	... ..
2 fl. 51	440 ..	Katanga * 1/60e	482 ..	470 ..	466 ..	470 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
4 sh.3	550 ..	Kleinfontein(N.)	595 ..	577 ..	578 ..	... ..
9 p.	230 ..	Kuala Lumpur..	225 ..	... ..	219 50	... ..
2 sh.	196 ..	Lake View	209 ..	205 ..	205 ..	... ..
2 sh.	108 ..	Langl. Estate	120 ..	119 50	119 50	... ..
8 ..	220 ..	Liévin	241 ..	234 ..	230 ..	233 ..
5 sh.6	716 ..	Main Reef	760 ..	740 ..	733 ..	735 ..
1 sh.6	180 ..	Malacca ord.	186 50	... ..	186 ..	183 ..
11 p.	61 ..	Mex. Eagle ord..	71 25	70 .8	69 25	69 50
61 77	1360 ..	Michelin (6e p.)	1455 ..	1370 ..	1380 ..	1370 ..
17 ..	354 ..	Mimot (ord.)	365 ..	361 ..	362 ..	360 ..
50 ..	840 ..	Min. et pr. chim.	910 ..	885 ..	884 ..	885 ..
13 .. 3	540 ..	Min. Gds-Lacs	586 ..	580 ..	580 ..	... ..
50 ..	1200 ..	Gnome et Rhône	1353 ..	1300 ..	1270 ..	1270 ..
6 sh.	470 ..	New-State Aréas	495 ..	490 ..	494 ..	494 ..
30 ..	264 ..	Omnium fr. pétr.	296 ..	285 ..	288 ..	... ..
58 60	1036 ..	Padang	1050 ..	1050 ..	1040 ..	1044 ..
50 ..	670 ..	Etablis. Pernod.	675 ..	670 ..	660 ..	... ..
25 ..	420 ..	Phos. Constant..	474 50	459 ..	464 ..	... ..
14 ..	240 ..	Phos. M'Dilla	268 ..	263 ..	261 50	... ..
12 50	280 ..	Phos. Tunisiens.	320 ..	300 ..	300 ..	... ..
15 ..	450 ..	Pointe-à-Pitre	491 ..	485 ..	485 ..	... ..
4 sh.6	400 ..	Randfontein	425 ..	420 ..	420 ..	417 ..
8 sh.	1460 ..	Rand Mines	1533 ..	1535 ..	1526 ..	1527 ..
15 0/0	216 ..	Rhod. ang.-amer.	225 ..	223 ..	221 50	222 ..
9 p.	156 ..	Roan Antelope	166 50	163 50	162 50	162 50
5 sh.	580 ..	Robinson Deep	630 ..	610 ..	609 ..	605 ..
1 sh.	230 ..	Sennah Rubber	239 ..	234 ..	234 ..	... ..
4 sh.	788 ..	Shell	803 ..	805 ..	800 ..	798 ..
11 p.	208 ..	Simmer and Jack	224 ..	216 50	215 50	217 ..
2s.7p.56	290 ..	Spring Mines	305 50	300 ..	301 ..	302 ..
15 sh.	1980 ..	Sub Nigel	2070 ..	2040 ..	2050 ..	2040 ..
14 f.60	248 ..	T.Roug. 100e p.	266 ..	266 ..	262 ..	260 ..
.. ..	384 ..	Tharsis	405 ..	400 ..	401 ..	402 ..
6 p.	80 ..	S. A. Township	86 50	86 ..	85 50	84 75
1 sh.6	200 ..	Transvaal	212 ..	202 ..	202 50	204 ..
.. ..	84 ..	Tubize	94 ..	96 ..	95 75	... ..
160 f.b.	5600 ..	U.M. Ht-Katanga	5880 ..	5840 ..	5760 ..	5800 ..
2 p.	88 ..	Urikany	102 ..	99 ..	99 ..	... ..
.. ..	1420 ..	Vieille-Montagne	1548 ..	1485 ..	1485 ..	1465 ..
.. ..	680 ..	Viscose (Nat.)	700 ..	690 ..	687 ..	689 ..
2 sh.6	350 ..	West Rand	372 ..	365 ..	361 50	358 ..
2 sh.6	460 ..	West Springs	463 ..	436 ..	436 ..	435 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1912 14	379 ..	378 ..
25 ..	— 5 0/0 1919....	391 ..	392 ..
25 ..	P.T.T. 5 0/0 1928....	496 ..	496 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929.	463 ..	470 ..
50 ..	— 5 0/0 1934....	960 ..	966 ..
50 ..	— 5 0/0 1936....	1001 ..	992 ..
25 ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934-49	100 ..	100 55
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $)	4900 ..	4880 ..
70 $	7 0/0 or 1924 (—)	5760 ..	5870 ..
25 ..	Créd. national 1919	535 ..	543 ..
25 ..	Cr. nl obl. 5 0/0 1920	514 ..	... ..
30 ..	— 6 0/0 juil. 1922	537 ..	537 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	527 ..	... ..
30 ..	— 6 0/0 juin 1923	548 ..	548 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1924	545 ..	555 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	1037 ..	1037 ..
55 ..	— 5 1/2 0/0 1937..	1040 ..	1042 ..
60 ..	— 6 0/0 1938	1075 ..	1090 ..
215 90	Banq. Guadeloupe	3300 ..	3400 ..
20 ..	Eurs cent. ord.	392 ..	... ..
25 ..	Bq. Fse It. Amer. sud	660 ..	695 ..
30 ..	Nat. comm. ind.	600 ..	598 ..
.. ..	Bq. Pays du Nord...	445 ..	440 ..
26 25	Créd. ind.com.nom	350 ..	... ..
45 ..	— 1. p..	750 ..	745 ..
25 ..	Cf. Algérie Tunis.	470 ..	488 ..
16 ..	Génér. Alsne Banq.	400 ..	... ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
30 ..	Marseilse de Crédit.	654 ..	... ..
22 ..	Sous-Compt. Entr.	280 ..	275 ..
10 ..	Union des Mines..	281 ..	281 ..
80 ..	Vichy (A)........	1499 ..	1490 ..
26 666	— (B)........	477 ..	... ..
.. ..	Alsthom........	418 ..	420 ..
30 10	Et. Bnes-Mles (10e p.)..	272 ..	284 ..
255 85	Elec. Gaz Nord parts	4442 ..	... ..
861 20	Elect. Paris (parts)	9805 ..	9900 ..
20 ..	Elect. Loire Centre	360 ..	357 ..
30 ..	Energ. Ecl. (10e p.).	305 ..	306 ..
18 12	En. El. Basse-Loire	339 ..	350 ..
17 50	— du Rhin....	201 ..	214 ..
47 50	Ener. élec. S.-O. ord.	1006 ..	1050 ..
47 50	— — prior.	995 ..	1050 ..
50 ..	Energie industrlle.	1000 ..	999 ..
10 ..	Forces motr. Est..	122 ..	135 ..
52 50	Forces m. Ht Rhin	265 ..	270 ..
25 ..	Forces mot. Rhône	712 ..	678 ..
20 ..	Vienne	432 ..	... ..
52 50	Havraise én. élect.	900 ..	895 ..
65 ..	Hyd. et Auvergne	1250 ..	1315 ..
102 50	Lorraine (parts).	1050 ..	... ..
26 ..	Nantaise Eclairage	488 ..	510 ..
.. ..	Ouest Lumière.....	810 ..	830 ..
345 ..	Dollfus-Mieg...	4650 ..	4675 ..
110 ..	Gaz Lebon A (c.)..	3000 ..	2980 ..
70 ..	Continentle du Gaz	1205 ..	... ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
80 ..	Franç. Eclair. Gaz	780 ..	... ..
14 ..	Réunies gaz él. (1r.)	223 ..	... ..
80 ..	Gaz France-Etran.	1126 ..	1105 ..
13 ..	— de Lyon.....	400 ..	390 ..
25 66	— de Paris.....	202 ..	... ..
.. ..	Aciéries de Longwy	345 ..	336 ..
60 ..	Alsacne const. méc.	989 ..	... ..
100 ..	Ch.et At. St-Nazaire	1900 ..	1838 ..
65 ..	Châtilln-Comment.	2048 ..	1945 ..
21 ..	Electr.-Mécanique	551 ..	545 ..
12 50	Forg. et Ac. Marine	560 ..	545 ..
60 22	Pont-à-Mousson....	2850 ..	2845 ..
40 ..	Fes matériel ch. fer	645 ..	... ..
30 ..	Péchelbronn.....	330 ..	... ..
25 ..	Phosph. Océanie..	944 ..	... ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.).	344 ..	362 ..
.. ..	Potin...........	40 50	44 ..
45 ..	Sucr. Pithiviers ..	763 ..	800 ..
275 ..	Suze (Distillerie)..	1000 ..	1000 ..
10 392	Bon Marché.......	... ..	273 ..
25 ..	Nouv. Galeries....	355 ..	355 ..
77 76	Paris-France......	850 ..	861 ..
30 ..	Papeter. de France	340 ..	... ..
20 ..	Autom. ind. Latil.	202 ..	... ..
40 ..	Dunlop...........	580 ..	... ..
30 ..	Ouest africain.....	635 ..	629 ..
45 fb	Ougrée-Marihaye..	1150 ..	1150 ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	4950 ..	4910 ..
75 ..	Hutchinson.......	1790 ..	1795 ..

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Les opérations militaires

LA RIPOSTE AÉRIENNE DE SYLT

Exposant la situation de l'aviation britannique au début de l'année 1940, Sir Kingsley Wood, ministre de l'air, déclarait qu'elle était désormais en mesure « de rendre coup pour coup et de faire durement sentir sa puissance de combat ». L'occasion de justifier cet avertissement n'a pas tardé à se produire : au cours d'une attaque des Orcades, les aviateurs allemands ayant étendu leurs bombardements sur les populations civiles, nos alliés ont aussitôt riposté avec une promptitude et une vigueur qui méritent d'être admirées et méditées.

Le 17 mars, vers 20 heures, à la nuit tombante, un groupe de quatorze bombardiers allemands se présente dans la région des Orcades en direction de la base navale de Scapa-Flow qui paraît être son objectif. Mais, soit que les feux de la D. C. A. et l'arrivée des avions de chasse en aient interdit l'approche, ou l'obscurité rendu la découverte difficile, très peu d'avions allemands ont attaqué l'objectif militaire, sans résultats appréciables d'ailleurs; la plupart se sont dispersés au-dessus de l'île de Pomona, déversant une centaine de grosses bombes et plus de cinq cents projectiles incendiaires sur diverses agglomérations. Bilan : quelques maisons endommagées, un habitant tué et plusieurs blessés. Si faibles qu'aient été les pertes ainsi infligées à la population civile, le gouvernement anglais a décidé de frapper d'une sanction immédiate cette attaque contre des non-combattants, et il a prescrit le bombardement, par quarante appareils, de l'île de Sylt, qui constitue, en face de la côte danoise, une des bases aériennes les plus importantes et les plus fortement défendues de l'Allemagne.

Dès le 19 au soir, les escadrilles anglaises s'envolent vers leur objectif situé à plus de 600 kilomètres; les premiers échelons l'atteignent à 20 heures, et depuis ce moment, malgré les tirs violents d'une nombreuse D. C. A. et l'intervention des chasseurs, l'île de Sylt est soumise jusqu'à 3 heures du matin à une série d'attaques parfaitement réglées, effectuées à diverses altitudes et dans plusieurs directions pour déjouer la défense, exécutées enfin avec une habileté et une audace magnifiques. Chaque équipage avait un point d'attaque précis, dont il ne s'est laissé détourner par aucun barrage. Plus de quarante tonnes de projectiles ont été ainsi lancées, provoquant des destructions dont les incendies aperçus de la côte danoise ont permis de deviner l'importance et dont les photographies, prises le lendemain, ont dû révéler l'étendue exacte. La riposte a donc été rapide et vigoureuse; les Allemands savent désormais ce qui les attend le jour où ils renouvelleraient contre le territoire des alliés une attaque aérienne atteignant la population civile.

Si l'aviation allemande disposait réellement de la supériorité proclamée par ses chefs, nul doute que ceux-ci ne l'eussent de nouveau lancée dans une expédition pour effacer l'impression causée par cet échec et rétablir l'ascendant moral indispensable à l'action politique actuelle du Reich. Ils ne l'ont pas fait : on ne doit pas en déduire qu'ils y renoncent définitivement, mais plutôt qu'ils ne se sentent pas actuellement assez forts pour affronter le risque d'une lutte aérienne sans merci.

L'opération de Sylt suscite d'autres réflexions : il faut d'abord remarquer que le commandement britannique a renoncé aux expéditions de bombardement de jour, et leur a préféré l'offensive de nuit malgré les difficultés techniques qu'elle comporte. Notre adversaire a d'ailleurs appliqué le même procédé dans l'attaque de Scapa-Flow. Nul doute que l'un comme l'autre n'ait voulu soustraire ses escadres aux pertes sévères qui, dans l'état actuel du matériel, accompagnent les opérations de jour contre des objectifs éloignés dont la défense peut être alertée à temps. Les précédentes attaques des Allemands contre Newcastle, Edimbourg et les Orcades, comme les offensives britanniques sur Borkum et Héligoland, où chacun a parfois perdu du tiers au quart de l'effectif engagé, en ont fourni la preuve sévère. De nuit l'assaillant a beaucoup de chances d'échapper à la chasse et au tir de la D.C.A.; c'est ainsi que pendant l'attaque du 20 mars un seul avion britannique a été perdu.

Nos alliés ont d'ailleurs adopté la tactique capable de gêner au maximum la conduite des tirs de la D.C.A. Et c'est là un autre enseignement à tirer de l'opération : il est important de constater que, malgré leur nombre et la densité de leurs feux, les batteries de la défense sont restées impuissantes à interdire le survol de l'île pendant des heures entières. On doit en déduire que, de nuit, la couverture par la D.C.A. et la chasse ne constitue pas une protection suffisante contre les bombardements aériens, et qu'il faut compléter l'action de ces armes en mettant également en jeu les moyens de la défense passive.

La riposte de Sylt met en lumière des faits qui sont réconfortants : la promptitude et la vigueur de la réaction britannique, la valeur et le perçant des escadres de nos alliés; d'autres qui méritent de retenir notre attention et d'accentuer certains de nos efforts : le glissement vers les attaques de nuit, la possibilité de mettre en défaut les systèmes de chasse et de D.C.A. les mieux organisés.

Mais l'impression qui domine, c'est l'effet moral d'une contre-attaque vigoureusement exécutée.

SUR MER

Les bombardements de chalutiers hollandais

Amsterdam, 3 avril.

De source autorisée, on annonce que le ministre des eaux va constituer une commission pour étudier les mesures de sécurité à adopter pour les bateaux de pêche, sur le modèle de ce qui a été fait pour les bateaux marchands.

Deux chalutiers de Ymuiden ont pris la mer. Trois autres n'ont pu partir en raison des hésitations de l'équipage.

La Fédération des travailleurs des transports de Ymuiden affirme que le chalutier *Wikinbank* a été bombardé par un avion allemand sans avertissement.

Expérimentation d'une arme antiaérienne à bord des navires de commerce anglais

Londres, 3 avril.

Vendredi dernier, dans la mer du Nord, un avion allemand qui piquait vers le navire à moteur convoyé *Jedmoor* (4,392 tonnes), a été accueilli par un tir de barrage provenant d'une arme qui n'est pas nouvelle, mais qu'on expérimente actuellement à bord des navires marchands.

Un observateur spécialement délégué se trouvait à bord du *Jedmoor*, et on croit savoir que le succès des mesures prises pour repousser l'avion allemand fait l'objet d'un rapport.

CONFERENCE IMPORTANTE A LA CHANCELLERIE DU REICH

Amsterdam, 3 avril.

Une conférence importante a eu lieu, hier après-midi, à la chancellerie du Reich à Berlin, écrit le journal hollandais *Telegraaf*.

Cette réunion est en relation avec les mesures prises récemment par la France et l'Angleterre pour resserrer le blocus. L'Allemagne multiplie d'ailleurs ses appels aux pays neutres pour les inviter à ne pas se laisser dominer par les alliés. Un commentaire officieux, publié hier soir à Berlin, demande aux neutres de se grouper pour résister à la pression des alliés.

Les neutres, ajoute le commentaire, doivent veiller à la conservation de leurs droits souverains, notamment du droit de faire le commerce sur terre et sur mer et du droit de recevoir en transit les marchandises.

La presse hollandaise s'inquiète du sort des Etats scandinaves, qui semblent pris ainsi entre deux feux. On croit que l'Allemagne prendra des mesures énergiques pour protéger ses navires en mer du Nord.

Selon le *Nieuwe Rotterdamsche Courant*, l'idée de voir les navires de guerre allemands sortir des ports pour livrer bataille à la flotte anglaise est purement fantaisiste. Le Reich cherchera, sans doute, à protéger ses navires de commerce par de petits groupes d'avions qui attaqueront les navires de guerre anglais.

Un appel du maréchal Gœring à la jeunesse et au peuple allemand

Berne, 3 avril.

Dans une allocution radiodiffusée et qui dura plus d'une heure, le maréchal Gœring s'est adressé, ce matin, à la jeunesse et au peuple allemands.

Il leur a lancé un pressant appel, les invitant à faire tout leur devoir et à participer, chacun à sa place, à la victoire, à ce que M. Adolf Hitler a nommé récemment « la plus glorieuse victoire du peuple allemand ».

Le maréchal Gœring a félicité la jeunesse allemande d'avoir pu être témoin d'une époque unique dans l'histoire du monde, d'une époque qui ne reviendra pas; bref, de la résurrection de l'Allemagne sous le national-socialisme et de la formation de la grande Allemagne par Adolf Hitler.

Le maréchal a brossé longuement un sombre tableau de ce qu'il appelle « la période de déchéance de l'Allemagne, entourée d'ennemis ».

Mais, a-t-il dit, l'Allemagne devait ressusciter, et Adolf Hitler arriva au pouvoir.

Gouverné par un gouvernement lâche, le peuple ne pouvait pas faire preuve de courage; mais, lorsque ses dirigeants furent courageux, le peuple le fut aussi.

Le ministre de l'air du Reich s'étendit longuement sur l'aviation militaire allemande, dont il fut le créateur. Il rappela les énormes difficultés qu'il dut surmonter, célébra l'esprit qui anime les aviateurs du Reich et relata longuement les exploits accomplis depuis la guerre par l'aviation militaire.

Son allocution, prononcée sur un ton grave et vibrant, avait en particulier pour but d'inviter la jeunesse, « garante de l'avenir, de l'honneur, de la grandeur et de la liberté du peuple allemand », à s'enrôler dans l'aviation militaire et à contribuer avec le maximum d'efforts à la victoire que les dirigeants nationaux-socialistes sont décidés à remporter.

Le renforcement du blocus

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Londres, 3 avril.

Les députés anglais ont écouté hier avec un vif intérêt la partie de l'exposé de M. Neville Chamberlain qui se rapportait au resserrement du blocus de l'Allemagne. Le premier ministre anglais a indiqué notamment que, dans les accords commerciaux qu'elle vient de signer avec six pays neutres, les trois royaumes scandinaves, l'Islande, les Pays-Bas et la Belgique et dans celui qu'elle va signer avec la Suisse est insérée une clause subordonnant la fourniture de certaines denrées venant de l'empire britannique (coton, caoutchouc, etc.) à une garantie que le pays signataire limitera ses exportations en Allemagne.

On a remarqué aussi que M. Neville Chamberlain a dit que des mesures seront prises pour empêcher certaines importations d'arriver en Allemagne par des voies détournées comme celle de Vladivostok. La guerre économique ou, suivant une expression employée dans la dernière guerre, la lutte des forces invisibles, est en plein développement et le premier ministre anglais en énumérant les mesures adoptées n'a pas hésité à les désigner comme des « armes » dans les mains des alliés.

C'est avec une vive satisfaction que la Chambre des communes a entendu le chef du gouvernement affirmer que la Grande-Bretagne conserve la maîtrise des mers, condition qui, d'après l'historien américain Mahan, est dans toute guerre indispensable à la victoire finale. Le plein accord dans la collaboration avec la France, dont le premier ministre avait parlé dans la première partie de son discours, a aussi retenu particulièrement l'attention de la Chambre des communes.

L'impression en Amérique

Washington, 3 avril.

L'opinion américaine, ayant conclu, d'après les déclarations officielles faites après le retour de M. Sumner Welles, que la paix était impossible dans les circonstances présentes, paraît désormais résignée à voir la guerre prendre une tournure plus active sous l'impulsion des alliés.

Dans les milieux politiques, l'atmosphère demeure sympathique à la cause alliée, cette sympathie croissant en raison directe de la fermeté et de la décision dont les gouvernements de Paris et de Londres font preuve dans la conduite de la guerre et dans la mesure où les nouvelles décisions ne touchent pas aux intérêts vitaux de l'exportation américaine. Il convient de noter à cet égard que la mission franco-anglaise traitant des problèmes du blocus avec les autorités américaines, s'apprête à conclure des travaux dont les résultats faciliteront la continuation des bonnes relations commerciales entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, malgré certaines limitations imposées par le blocus à la liberté du commerce américain avec l'Europe.

Dans les milieux politiques, on manifeste une grande satisfaction de voir que la Grande-Bretagne est parvenue, par la voie d'accords avec les neutres, à réglementer le commerce que ceux-ci font avec le Reich. Dans ces mêmes milieux, on souligne le contraste entre la méthode alliée et celle employée par Berlin, consistant à torpiller et à mitrailler les navires neutres. — *(Havas.)*

L'opinion des Pays-Bas

Amsterdam, 3 avril.

Le discours de M. Chamberlain est considéré en Hollande comme étant la conséquence directe de la dernière réunion du Conseil suprême et des décisions qui y ont été prises.

On remarque que les alliés veulent renforcer de plus en plus le blocus pour empêcher l'approvisionnement de l'Allemagne en matières premières.

La position des neutres va devenir plus difficile encore, soulignent les journaux, qui expriment le souhait de voir les belligérants respecter cependant les droits des neutres. La Hollande se sent d'ailleurs relativement peu visée par les mesures qui seront prises par les alliés, car ces mesures concernent surtout le blocus des produits venant de Scandinavie et des Balkans. Plusieurs journaux remarquent cependant que les exportations des Indes néerlandaises en Extrême-Orient seront touchées par les dispositions nouvelles des alliés.

Le Mexique et la guerre européenne

Mexico, 3 avril.

Le général Avila Camacho, candidat officiel à la présidence de la République, au cours d'une interview accordée au représentant de l'agence Havas, a déclaré que le Mexique, dans le conflit européen, devait s'abstenir de rompre sa neutralité.

« Mais, comme citoyen d'un pays démocratique — a-t-il ajouté — je crois inutile d'indiquer vers quel camp vont mes préférences idéologiques. »

DANS LES AIRS

Combat sur le front de la Sarre entre des avions de la R. A. F. et allemands

Londres, 3 avril.

Le grand quartier général de l'aviation britannique en France annonce qu'hier matin, sur le front de la Sarre, un avion de combat de la Royal Air Force a intercepté, au cours d'une patrouille, un avion de reconnaissance ennemi.

Nos avions de combat, dit le communiqué du grand quartier général de l'aviation britannique, ont pris en chasse l'appareil allemand; mais avant de pouvoir engager le combat avec cet avion, qui s'était dirigé vers l'Est, ils furent eux-mêmes attaqués par deux avions ennemis.

Un violent combat suivit. Les deux appareils allemands furent abattus, mais on n'a pas confirmation qu'ils aient été détruits. L'un de nos avions de combat a été mis hors de combat. Le pilote, ayant fait usage de son parachute, est sain et sauf.

Le raid allemand sur Scapa-Flow

Londres, 3 avril.

M. Moar, résidant dans l'île de Hoy, a fait à la presse le récit suivant sur le raid opéré hier par l'aviation allemande à Scapa-Flow :

« Nous avons entendu le vrombissement des moteurs d'avions allemands. Plusieurs appareils ont participé au raid, mais je ne crois pas qu'ils soient venus plus nombreux que ceux qui avaient déjà attaqué Scapa-Flow. Nous avons entendu au loin le bruit d'explosions de bombes.

» En tant que raid, l'opération n'a pas semblé très hardie. Les avions ont été entendus pendant une dizaine de minutes, et les canons de la D.C.A. n'ont pas cessé de tirer. Les Allemands ont dû avoir une « très chaude réception ». Puis, au bout de ces dix minutes, le silence s'est fait de nouveau. »

Les habitants de la ville qui ont vu les avions allemands pris en chasse disparaître dans les nuages ont loué la prouesse des pilotes britanniques.

Les canons antiaériens ont également ouvert le feu, et les obus ont été aperçus explosant autour des avions allemands.

On mande, à la dernière heure, qu'une vingtaine d'appareils ennemis ont participé au raid.

Avion allemand abattu près de la côte anglaise

Londres, 3 avril.

Un avion allemand a été abattu peu avant 13 heures, aujourd'hui, au large de la côte Nord-Est.

EN GRANDE-BRETAGNE

Pour apprendre le français aux Anglais et l'anglais aux Français

Londres, 3 avril.

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Une des conditions de la consolidation de l'Entente cordiale est que l'on sache mieux le français en Angleterre et l'anglais en France. Depuis longtemps nos deux pays auraient dû adopter la méthode des pays scandinaves où l'on enseigne les langues vivantes par la méthode directe dès l'école primaire. Le voyage que fait en France lord De la Warr, ministre du Board of Education, lui permettra d'étudier avec son collègue, M. Albert Sarraut, les moyens pratiques de faire mieux connaître en France la langue anglaise comme aussi en Angleterre la langue française.

On parle à Londres d'un projet pour envoyer d'un pays à l'autre des écoliers et des maîtres, même pendant la guerre, et de diverses manifestations réciproques par la radio, conférences, récits, etc.

Ce qui a manqué surtout à la compréhension mutuelle des Français et des Anglais c'est que ces efforts pour resserrer l'Entente cordiale conclue il y a 36 ans se sont limités à certaines classes et à des gens adultes et relativement cultivés. Ce qu'il faudrait c'est qu'on apprît l'anglais en France et le français en Angleterre dans toutes les classes de la nation et dès l'enfance, comme on apprend le calcul et l'orthographe.

Dans l'exposé qui doit être fait cet après-midi à la radio, les deux ministres de l'éducation nationale feront connaître leurs plans pour un rapprochement entre les deux pays, et pour cela il reste certainement beaucoup à faire.

Le « règne » de M. Montagu Norman

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Londres, 3 avril.

M. Montagu Norman a, comme nous l'annonçons d'autre part, été réélu hier pour la vingtième fois directeur de la Banque d'Angleterre. Il n'y a pas d'exemple, dans l'histoire, d'un « règne » aussi prolongé d'un directeur de la Banque. Le même jour, un individu a été jugé à Mansion House (car la Cité de Londres a sa propre justice), pour avoir, le 6 mars dernier, jeté sur les marches de la Banque une effigie empaillée représentant M. Montagu Norman et portant l'inscription suivante : « A bas l'hitlérisme; le crédit social est en marche. » Ce fanatique de la doctrine fantaisiste du crédit social a été condamné à trois mois de prison pour conduite insultante et pour avoir lancé un projectile dangereux pour les piétons à savoir un homme empaillé, suivant le rapport du policeman. Il a demandé à exposer au tribunal ses théories sur la situation internationale, mais le lord-maire, qui présidait, lui a répondu : « Votre conduite a été celle d'un idiot. »

L'accord commercial anglo-danois

Londres, 3 avril.

On déclare au ministère de la guerre économique que l'accord commercial signé hier entre la Grande-Bretagne et le Danemark est maintenant en vigueur.

Une délégation financière et économique roumaine à Londres

Londres, 3 avril.

Une délégation financière et économique roumaine se trouve actuellement à Londres, où elle va entamer des pourparlers avec les autorités britanniques.

Les dépenses de guerre

Londres, 3 avril.

En réponse à une question d'un député national conservateur, le chancelier de l'Echiquier a annoncé aux Communes que le montant des dépenses consacrées à la défense, y compris la défense civile, entre le 1er avril 1939 et le 30 septembre 1939, s'élevait à environ 237 millions de livres sterling.

« En ce qui concerne le reste de l'année financière — a ajouté Sir John Simon — il n'est pas d'usage de donner le détail des dépenses des services d'approvisionnement ayant trait à la période de la guerre. »

La coopération entre l'Allemagne et la Russie

Londres, 3 avril.

En réponse au député travailliste Arthur Henderson qui lui demandait s'il pouvait préciser le degré de coopération entre l'Allemagne et la Russie, en vertu des accords récemment conclus entre les deux pays, M. Chamberlain s'est borné à déclarer :

« La coopération entre les gouvernements allemand et russe semble être plus marquée dans le domaine économique. »

Le recrutement pour le Royal Army Service

Londres, 3 avril.

Le War Office annonce que le recrutement des hommes âgés de 45 à 55 ans, destinés au Royal Army Service Corps (train des équipages) a commencé.

RÉCEPTION DE LORD DE LA WARR

président du Board of Education

Discours de M. Albert Sarraut ministre de l'éducation nationale

Voici les principaux passages du discours radiodiffusé prononcé à 16 heures par M. Albert Sarraut, ministre de l'éducation nationale, à l'occasion de la réception de lord De La Warr, président du Board of Education, qui est arrivé au Bourget à midi 30 par l'avion de Londres.

Lord De La Warr, chef du ministère britannique de l'éducation nationale, a bien voulu venir à Paris s'entretenir avec nous des problèmes qui, présentement, intéressent la jeunesse anglaise et la jeunesse française. Lord De La Warr va s'adresser à vous dans quelques instants, à ce poste de radio. Il est un grand ami de la France; il aime notre littérature; il sympathise avec notre culture, avec notre esprit national, et, dans son pays, il est l'ardent champion de cette alliance intellectuelle et morale entre nos peuples qui est le complément de l'alliance politique et de l'effort commun dans la guerre.

La visite que nous fait aujourd'hui lord De La Warr n'est pas seulement une nouvelle manifestation d'amitié franco-anglaise; il s'agit de quelque chose de plus profond : il s'agit d'enraciner notre alliance dans ce qui fait la force essentielle de nos deux pays, dans notre jeunesse, dans l'esprit, les habitudes, les goûts de nos enfants.

Depuis bien des années déjà, la Grande-Bretagne et la France mènent une action commune dans le monde, commune par les intérêts, mais surtout par les idées, c'est-à-dire par certaines hautes raisons de vivre qui animent les hommes et les nations que composent les hommes.

L'union de nos pays est réalisée : elle est dans ces deux pesantes guerres que nous avons soutenues et que nous soutenons pour un même idéal, à vingt ans d'intervalle; elle est dans le sang versé sur la Somme en 1916; elle est, à l'heure présente, sur le front d'Alsace et de Lorraine, dans les batailles de l'air, sur toute l'étendue des mers...

Si cet accord n'était fait que d'un assemblage d'intérêts matériels, il ne serait pas besoin d'y associer nos enfants; il suffirait de conférences entre hommes politiques et entre économistes, ce serait travail de chancelleries et de bureaux techniques. La collaboration actuelle de la France et de la Grande-Bretagne a une signification plus vaste, qui dépasse même le gain de la bataille engagée contre l'ennemi; elle est une action solidaire de civilisation qui commandera l'avenir de l'humanité. Deux peuples défendent en ce moment, les armes à la main, la liberté du monde. C'est une entreprise qui vaut la peine que chacun de ces deux peuples se fasse le familier, l'intime ami de l'autre, et que, pour y parvenir, ils se connaissent bien.

Or, toutes les fois que l'on veut répandre dans un peuple la notion de quelque chose ou de quelqu'un, d'une façon efficace et féconde, c'est aux enfants qu'il faut s'adresser. Il faut que nos adolescents sachent bien comment se sont formées, l'une par rapport à l'autre, la conscience civique et politique d'un Anglais et celle d'un Français...

Il faut que ce soit dans notre double histoire que chacun de nous l'apprenne. La sympathie morale qui s'accroîtra ainsi entre nos deux pays enrichira leur puissance d'action, en pénétrant profondément dans la conscience des deux peuples, au sein de leur masse.

Anglais et Français, nous avons de grandes différences en outre, dans certaines de nos idées, mais surtout dans notre tempérament, dans nos mœurs, dans ce que j'appellerai le « décor » de notre vie.

C'est encore à la jeunesse que nous donnerons la mission de faire qu'à cet égard nos peuples, non pas s'identifient, mais se comprennent bien. Essayer de comprendre nos différences, c'est faire plus et mieux qu'œuvre de courtoisie et de confiance, c'est préparer une grande intimité...

Nous nous proposons d'abord de répandre le plus possible la connaissance pratique de la langue anglaise en France, et la connaissance pratique du français en Angleterre. Toutefois, parler la langue n'est qu'un ne suffit pas pour le connaître; la langue n'est qu'un chemin de communication (c'est même quelquefois un lien de rencontre entre ennemis), il faut surtout, comme le disait mon prédécesseur, M. Yvon Delbos, en inaugurant le comité France-Angleterre, « enseigner la France aux Anglais, et l'Angleterre aux Français ».

Nous utiliserons, à cette fin, les moyens les plus variés, les plus directs : correspondance scolaire, radio, échange de colonies scolaires, échanges de professeurs et d'étudiants. Il faut que tout cela soit groupé et ordonné par des organismes franco-anglais munis des moyens et de l'autorité nécessaires pour agir parallèlement dans les deux pays.

Les compétitions sportives qui ont déjà permis d'établir tant de liens solides (car à cet égard, nous nous connaissons bien, Français et Anglais)) seront multipliées...

Notre but est d'arriver à créer ainsi des habitudes communes, une façon de penser commune, d'aboutir à ce degré de compréhension mutuelle où les paroles n'ont plus besoin d'être interprétées, mais portent sans effort leur sens plein.

Il s'agit qu'entre les Anglais et les Français s'établisse une facilité de rapports, un bien-être naturel à se trouver ensemble, le goût d'agiter de mêmes idées, de se plaire à de mêmes objets parce que ces idées et ces objets forment un milieu familier où l'on se sent à l'aise.

Quand elles seront sorties victorieuses de cette guerre, l'Angleterre et la France pourront, si nous avons mis nos enfants en mesure de nous y aider, apporter au monde ébranlé et meurtri l'effort humain, non pas de deux peuples, mais d'une commune patrie spirituelle, d'une civilisation une.

C'est pour préparer cette œuvre que lord De La Warr est en ce moment à nos côtés. En votre nom et par avance, je le remercie de l'aide qu'il apporte à notre entreprise, de ses initiatives et de son action.

Les consultations diplomatiques en Belgique

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Bruxelles, 3 avril.

Le roi a reçu, mardi, M. Pierlot, premier ministre; M. Spaak, ministre des affaires étrangères; le lieutenant Denis, ministre de la défense nationale, et le comte de Kerchove de Denthergem, ambassadeur de Belgique auprès du Quirinal.

Le comte de Kerchove a également été reçu mardi par M. Spaak, ministre des affaires étrangères. Profitant du passage de plusieurs représentants de la Belgique à l'étranger, le ministre des affaires étrangères réunira une conférence diplomatique qui se tiendra probablement vendredi, sous la présidence de M. Spaak. A cette conférence assisteront les ambassadeurs de Belgique auprès du Quirinal et du Vatican, à Paris, Londres, et Berlin, et le ministre à la Haye, ainsi que les fonctionnaires supérieurs des affaires étrangères.

M. Spaak procédera avec eux à un tour d'horizon en matière de politique internationale.

Une nouvelle affaire d'espionnage en Belgique

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Bruxelles, 3 avril.

Plusieurs personnes, accusées de se livrer à l'espionnage pour le compte d'un pays voisin, ont été arrêtées à Liége, sur mandat délivré par l'auditeur militaire. Le plus grand secret est gardé sur ces arrestations.

La baisse de la natalité dans certaines régions d'Italie

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Rome, 3 avril.

La baisse de la natalité continue de sévir dans certaines régions d'Italie, spécialement dans le Nord. Commentant le bulletin démographique de la ville de Turin, où, dans la semaine du 25 au 31 mars, le nombre des décès (40) a de nouveau dépassé celui des naissances (29), la *Gazzetta del Popolo* déclare que c'est là un indice angoissant.

Le journal ajoute que si cette courbe descendante continue, Turin sera atteinte dans ses positions de vie, de travail et de prospérité, qui constituent la fortune et l'avenir de la cité.

UN ARTICLE DE M. PAUL REYNAUD

Londres, 3 avril.

Le *News Chronicle* publie ce matin un article de M. Paul Reynaud, président du conseil.

Cette comparaison, dit-il, qui oppose la position actuelle des démocraties à ce qu'elle était en 1915, après sept mois de guerre, ne doit pas avoir pour but de nous endormir dans un optimisme béat et de nous amener à conclure que tout est pour le mieux, mais plutôt de nous permettre de comprendre comment la coopération franco-britannique a pu utiliser l'expérience du passé lors de la mise en commun, à l'ouverture des hostilités, des ressources militaires, économiques et financières des deux empires.

Il y a vingt-cinq ans, cette opération s'était faite beaucoup plus tard, d'une manière très imparfaite et après de nombreux essais et de nombreuses erreurs. Aujourd'hui, la mise en commun des ressources franco-britanniques n'est pas seulement l'un des principaux atouts des démocraties dans la poursuite de la guerre, elle doit être considérée comme la pierre angulaire nécessaire à la réorganisation économique que l'Europe devra s'imposer après la guerre si l'on veut que la paix soit quelque chose de plus qu'un bref armistice entre deux conflits.

Au lieu de procéder du général particulier, comme la Société des nations a essayé de le faire, cette union entre deux nations ayant les mêmes idéaux politiques et des civilisations semblables ainsi que des niveaux de vie comparables, constituera le noyau autour duquel les autres peuples pourront s'assembler.

Les auteurs du traité de Versailles auraient pu s'inspirer utilement de l'exemple de l'Amérique où quarante-huit Etats souverains, libres de s'organiser aux points de vue politique, administratif et judiciaire, constituent néanmoins le plus vaste territoire de libres échanges commerciaux ouvert à l'activité humaine qui existe dans le monde.

C'est dans cette direction que l'Europe doit trouver son orientation si elle ne veut pas périr. C'est là une condition essentielle du progrès économique et de l'élévation du niveau de vie des peuples. C'est là que l'on doit trouver en fin de compte la véritable sécurité pour la France.

En signant les accords de décembre, les deux grandes démocraties occidentales se sont engagées, pour des raisons évidentes d'intérêt commun, à limiter leur droit de libre décision dans certains domaines essentiels. Elles ont reconnu qu'elles n'avaient pas le droit de fixer sans accord mutuel la valeur de leur devise ou le volume de leurs importations.

Si de tels résultats ont été acquis dans des pays au système économique aussi compliqué qu'en Grande-Bretagne et en France, pourquoi le même résultat ne peut-il pas être atteint dans des pays moins puissants, à la structure économique plus simple ?

Combien plus facile serait alors la tâche de délimitation des frontières lorsque le moment sera venu de négocier la paix future. C'est à l'accomplissement de ce programme que les démocraties britannique et française devraient convier tous les peuples libres lorsque le conflit présent sera terminé. Et ceci ne s'applique pas seulement aux peuples d'Europe mais à ceux d'outre-mer, parce que ce problème dépasse le cadre du vieux monde et aussi parce que l'expérience des vingt dernières années a dû amplement prouver aux républiques du nouveau monde que l'Amérique ne peut pas être prospère quand l'Europe est ruinée.

Il serait vain cependant de croire à la réalisation d'un tel programme tant que l'Allemagne conservera ses doctrines et son régime actuels.

La conception d'Etats libres, égaux en droits, limitant volontairement leur souveraineté, est l'antithèse absolue de la « reapolitik » de Frédéric II, du « pangermanisme » de Bismarck et du national-socialisme de Hitler. Elle présuppose l'égalité de droits aussi bien que de responsabilités entre les peuples. Elle exclut la croyance en une « race choisie » de seigneurs de la guerre et en leur mythe de « herrenvolk ». Elle est incompatible avec la thèse du « lebensraum » au nom duquel trois pays ont été anéantis par l'Allemagne en moins de vingt mois.

Pour mener à bien la politique dont l'Angleterre et la France ont déjà défini les grandes lignes et dont elles ont posé les fondations, il n'est pas nécessaire que les hommes d'Etat deviennent des surhommes. Tout ce qu'il faut c'est qu'ils aient du bon sens et qu'ils aient appris dans leur pays la tolérance et le respect de la dignité humaine. Il suffit qu'ils sachent concilier les intérêts privés avec ceux de la communauté des peuples.

En fait, il suffit qu'ils soient démocrates dans leur esprit et dans leurs méthodes. C'est pourquoi la nouvelle Europe ne peut reposer que sur la victoire des démocraties.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

Au quai d'Orsay

M. Paul Reynaud, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a reçu ce matin M. Holma, ministre de Finlande à Paris.

L'allocution radiodiffusée de M. Paul Reynaud aux Américains

La présidence du conseil communique :

Le président du conseil prononcera ce soir, à 22 heures, son discours radiodiffusé pour les Etats-Unis.

La station Paris-Mondial, qui diffusera son discours, sera relayée par les réseaux américains de la National Broadcasting Cy, du Columbia Broadcasting system et du Mutual Broadcasting system.

UNIFORME en 48 heures
A. JARRY, Maître-Tailleur
POUR CIVILS ET MILITAIRES
46, rue Sainte-Anne. Richelieu 90.10.

Au Salon du palais de Chaillot

M. Sarraut, ministre de l'éducation nationale, a visité ce matin, en compagnie de M. Herriot, président de la Chambre des députés et du Salon des Tuileries, et de M. de Monzie, ministre des travaux publics et président de la Société des artistes décorateurs, le Salon installé au palais de Chaillot. Accompagnés de M. Georges Huisman, le ministre a été reçu par MM. Georges Desvallières, Montagnac, Valtat et les membres des comités des trois groupements artistiques.

L'état de santé du cardinal Verdier

L'archevêque de Paris a dû subir une intervention chirurgicale des moins inquiétantes, mais qui l'oblige à suspendre momentanément sa grande activité. Voici d'ailleurs le bulletin rédigé par les médecins qui soignent le cardinal Verdier : « Opération pratiquée dans d'excellentes conditions; état très satisfaisant. » Signé : professeur Marion, docteur Ertzbuschoff, docteur Foucart.

LA TRAGÉDIE FINLANDAISE

Sous ce titre, le « TEMPS » publiera, dans quelques jours, une brochure contenant les textes et documents officiels se rattachant à l'origine, au développement et à la conclusion, au moins provisoire, du drame que vient de vivre l'héroïque Finlande.

Cette documentation, qui porte sur les événements allant d'octobre 1939 à fin de mars 1940, est complétée par des cartes détaillées de la Finlande avant et après le traité de paix.

La brochure sera vendue au prix de 8 francs, aux bureaux du journal, 5, rue des Italiens, à Paris.

Les demandes peuvent être adressées dès maintenant à l'administration du « TEMPS », accompagnées d'une somme de dix francs, représentant le prix de la brochure augmenté du port.

NOUVELLES DE LA BOURSE

3 *avril*. — Marché alourdi.

VALEURS	DERNIER COURS	DIFFÉRENCE avec la veille
3 0/0	75 50	— 0 20
4 0/0 1918	79 40	— 0 20
4 0/0 1925	184 80	+ 0 40
4 1/2 0/0 1932 (A)	87 70	— 0 25
4 1/2 0/0 1937	221 60	— 0 20
Banque de France	8.575 ..	—220 ..
Crédit foncier	3 195 ..	— 55 ..
Crédit lyonnais	1.730 ..	— 49 ..
Banque de Paris	1.110 ..	— 22 ..
Canal de Suez	16.810 ..	—335 ..
Cie générale d'électricité	1 620 ..	— 45 ..
Lyonnaise des eaux	1.290 ..	— 25 ..
Forges du Nord et de l'Est	708 ..	— 25 ..
Denain et Anzin	1.450 ..	— 65 ..
Kuhlmann	960 ..	— 25 ..
Péchiney	2.074 ..	— 74 ..
Saint-Gobain	3.000 ..	— 80 ..
Lens	340 50	— 8 50
Central Mining	2.985 ..	— 55 ..
Geduld	1.662 ..	— 18 ..
Rio-Tinto	3 098 ..	—162 ..
Royal Dutch	6.400 ..	— 67 ..
De Beers	1.454 ..	— 20 ..
Crown Mines	2.840 ..	— 75 ..
Financ. Caoutchoucs	845 ..	— 28 ..
Union Minière Katanga	5.800 ..	— 80 ..

ORGEM BIJOUX, BRILLANTS Achète maximum comptant. 30, rue Drouot.

Au groupe radical socialiste

Le bureau du groupe radical-socialiste s'est réuni ce matin, à la Chambre, sous la présidence de M. Chichery. Nous croyons savoir qu'à la suite de cette délibération le groupe sera convoqué demain matin en séance plénière.

BOURSE GAINS INTÉRESSANTS RÉALISABLES. — NOTICE FRANCO. E. PICARD, remisier, 29, bd Voltaire, Paris.

Une interview de M. René-P. Duchemin

Conclusions d'une interview de M. René-P. Duchemin, président d'honneur de la Confédération générale du patronat français, publiée dans l'*Exportateur français*, sous la signature de M. Pierre Clausel, et relative à l'accord industriel franco-britannique :

Les industries productrices et exportatrices, auxquelles est liée toute l'activité française, seront reconnaissantes à M. Duchemin de représenter leurs intérêts avec toute sa compétence et avec des idées aussi modernes que celle de l'organisation de groupements des intérêts sur des marchés massifs, opposées à l'inorganisation des batailles individuelles en ordre dispersé au milieu des pièges mortels de la concurrence.

Le président de la délégation française rappelle encore combien il a été heureux de trouver chez ses collègues britanniques, souvent si individualistes, un esprit ouvert à l'idée de la coordination.

Peut-être y aura-t-il quelques résistances, quelques grincements de dents de part et d'autre de la Manche, mais les alliés comprennent de plus en plus qu'au dynamisme allemand ils devront opposer un dynamisme toujours plus fort, s'ils veulent vaincre, sans perdre de temps.

La Foire de Lyon

La Foire internationale de Lyon ouvrira ses portes le samedi 13 avril.

Malgré les difficultés résultant des circonstances actuelles de nombreux adhérents ont tenu à participer à cette manifestation dont l'activité constituera un élément important de l'économie française en emps de guerre.

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 2 avril. — En cents par bushel : maïs, mai 56 5/8; juillet 57 3/4. — Blés : mai 104 7/8 à 105; juillet 103 7/8 à 103 3/4.

Winnipeg, 2 avril. — En cents par bushel : blés, mai 89 1/4; juillet 90 3/8; oct. 92.

CAOUTCHOUCS. — New-York, 2 avril. — En cents par lb : feuille gaufrée : mai 18.24; juillet 17 80; sept. 17 70; oct. 17 63; déc. 17 50; janv. 17 46; mars 17 46.

Londres, 2 avril. — En pence par lb : feuille fumée, disp. 11 1/16; mai 11 1/8; juin 11 1/16.

SAINDOUX. — Chicago, 2 avril. — En cents par lb : mai 5 57; juillet 5 80.

CAFES. — New-York, 2 avril. — En cents par lb : disp. 5 1/2; café Rio n° 7, ancien contrat : mai 4 25; juillet 4 25. Santos n° 4, disp. 7 3/8; mai 5 91; juillet 6; sept. 6 08; déc. 6 19; mars 6 26.

SUCRES. — New-York, 2 avril. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison 280. A terme, mai 143; juillet 142 1/2; sept. 141; déc. 140 1/2; mars 140.

COTONS. — New-York, 2 avril. — En cents par lb : disp. 10 74; mai 10 53; juillet 10 31. Nouveau contrat : mai 10 68; juillet 10 45.

Liverpool, 2 avril. — Nouveau contrat : avril 7 57; mai-juin 7 63; juillet-août 7 54.

METAUX. — Londres, 2 avril. — Argent : cpt. 20 7/16; à terme 20 7/16. — Or : 168 sh. — Etain : cpt. 246; terme 243 5/8. — Cuivre standard 62. — Plomb 25. — Zinc 25 15/».

Le Gérant : J.-L. CROZE.

Impr. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28699

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

VENDREDI 12 AVRIL 1940

FONDATEUR Auguste NEFFTZER (1861)

ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD 1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)

DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX

Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES..... Trois mois 52 fr. Six mois 98 fr. Un an 185 fr.

ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux..... — 92 fr. — 175 fr. — 340 fr.
Autres pays..... — 130 fr. — 260 fr. — 500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : **75 centimes**

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité.

Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : *Paris, Numéro 60*

SOMMAIRE

Pages 1 & 2
La Guerre en Scandinavie.

Page 3
Echos et informations. — Les Spectacles. — T.S.F. — La Bourse.

Page 4
LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — La Guerre en Scandinavie. — La Déclaration de M. Churchill aux Communes. — A Paris.*

Paris, le 11 avril 1940

BULLETIN DU JOUR

LA PHASE NOUVELLE DE LA GUERRE

La situation dans le Nord de l'Europe, à la suite de la riposte des alliés au coup de force allemand contre la Norvège, commence à se préciser. On possède maintenant un ensemble d'indications permettant de se rendre compte de l'importance capitale de l'action navale engagée non seulement au large du littoral occidental de la Norvège, mais également dans le détroit du Skager-Rak, que les forces alliées ont réussi à franchir en dépit du fait que les Allemands y avaient établi des champs de mines, et l'action ainsi engagée s'étendrait jusqu'au large de la côte suédoise, à hauteur de Gœteborg. Les informations de presse et de source suédoise privée parvenues ce matin à Londres et à Paris s'accordent toutes à signaler que les Allemands auraient subi de lourdes pertes, qu'ils auraient perdu quatre croiseurs, et que plusieurs transports chargés de troupes de renfort dirigées vers Oslo auraient été coulés. Il faut attendre que l'amirauté fournisse des précisions officielles sur les opérations en cours avant d'en dégager des conclusions fermes, mais ce que l'on peut dire, en dépit des informations incomplètes et non encore officiellement confirmées que l'on possède à cette heure, c'est que la riposte franco-britannique à l'agression allemande donne d'ores et déjà des résultats importants. La seule présence de forces alliées dans le Skager-Rak a une portée tactique et politique considérable. D'autre part, tout en n'accueillant jusqu'à présent qu'avec les réserves d'usage les nouvelles, non encore officiellement confirmées, relatives à la reprise de Bergen, de Trondhjem et même de Narvik par les alliés — bien qu'en ce qui concerne Bergen cette nouvelle ait été apportée à Stockholm par M. Hambro, président du Storting norvégien — on peut considérer comme certain que les forces navales et militaires allemandes jetées dans certains ports de la Norvège s'y trouvent bloquées. Enfin, l'armée norvégienne accomplit héroïquement son devoir et continue à opposer une résistance farouche à l'envahisseur, notamment dans la région entre Oslo et Hamar et à Elversem, lui infligeant de lourdes pertes.

La situation navale et militaire dans le Nord de l'Europe se présente donc dans des conditions découvrant des perspectives intéressantes. Quant à la situation politique, elle est caractérisée par le fait que la Norvège et son roi maintiennent énergiquement leur résistance irréductible à l'envahisseur. Les Allemands ont tenté la manœuvre des Russes à l'égard de la Finlande, en exigeant du roi Haakon la formation d'un nouveau gouvernement norvégien, présidé par un homme à la dévotion de Berlin, le major Quisling. Le roi de Norvège, en plein accord avec son gouvernement, a repoussé cette exigence, ajoutant qu'il maintenait toute sa confiance au cabinet Nygaardsvold, qui avait décidé la résistance à l'envahisseur. Le président du conseil a lancé aussitôt une proclamation au peuple norvégien, confirmant la démarche allemande tendant à transformer la Norvège en un Etat vassal, et le refus du souverain de former un gouvernement jouissant de la confiance du Reich et dont le chef serait désigné par le Führer. M. Nygaardsvold demande au peuple de Norvège de consacrer tous ses efforts à la restauration de la liberté et de l'indépendance du pays, supprimées par une puissance étrangère. Cette proclamation est contresignée par le roi. La position de la Norvège est donc franche et nette, absolument conforme à ce qu'exigent l'honneur, la dignité et la volonté d'indépendance du pays.

L'extension de la guerre au Nord de l'Europe du seul fait de l'Allemagne est ainsi située à son véritable plan moral, politique et militaire. C'est à la lumière de la situation ainsi créée qu'il faut interpréter les déclarations faites hier par le président du conseil, M. Paul Reynaud, au Sénat, et par lord Halifax à Londres. M. Paul Reynaud a exposé que l'action des alliés consistant à bloquer, par des champs de mines le couloir des eaux territoriales norvégiennes avait pour objet de mettre fin au ravitaillement de l'ennemi en minerai de fer suédois, les alliés ne pouvant s'arrêter à l'objection de la neutralité de ces eaux territoriales, cette neutralité n'existant plus, du fait de l'Allemagne.

« Quoi qu'il arrive désormais, a-t-il dit, on peut affirmer que, pour toute la durée de la guerre, pas une tonne de minerai ne partira de Narvik pour l'Allemagne : le seul couloir permanent de communication est coupé. Il s'agit pour les alliés d'un bénéfice capital et d'un bénéfice durable. » Le président du conseil a montré comment il y a, d'un côté, une opération de blocus, et, de l'autre côté, une opération d'invasion armée et d'asservissement du Danemark — au mépris de la parole donnée il y a moins d'un an par l'Allemagne à ce petit Etat — et une opération d'agression contre la Norvège. Il a souligné que l'Allemagne ne pourra plus se ravitailler par ces deux pays, qu'il y a là deux fenêtres ouvertes sur le large qui lui sont désormais fermées, et que le blocus s'appliquera demain dans toute sa rigueur aux régions soumises au contrôle allemand.

De son côté, lord Halifax a mis l'accent sur le fait que c'est tout le sort de la civilisation qui est en jeu, que la Grande-Bretagne et la France le savent, et c'est pourquoi elles ont mobilisé, pour la victoire, des forces matérielles et morales qui, en fin de compte, se révéleront irrésistibles. Il a ajouté que la défaite de l'Allemagne reste le but essentiel des alliés, et que l'état des relations de ceux-ci avec la Russie demeure conditionné par le degré d'aide effective que l'Union soviétique jugera devoir donner au Reich. Le secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures de Grande-Bretagne a constaté que les derniers événements comportent une nouvelle leçon pour les neutres, l'Allemagne, une fois de plus, venant de prouver que ses assurances et ses garanties n'ont pas la moindre valeur, et que parmi ses victimes elle choisit toujours les plus faibles. Il faut souhaiter que les neutres, qui ont la volonté de défendre leur indépendance et leur liberté, sachent tirer en temps utile, pour la sauvegarde de leur propre sécurité, leur profit du grave enseignement qui se dégage pour eux du drame scandinave.

AJOURNEMENT

Le Sénat a ajourné à mardi, à la demande de M. Bienvenu-Martin, la discussion en comité secret des rapports et des interpellations qui figuraient à son ordre du jour. La Chambre prendra sans doute la même décision. Il était impossible, dans d'aussi graves circonstances, de ne pas laisser au gouvernement, suivant les termes employés par le président de la Gauche démocratique, « toute liberté pour prendre les mesures que la situation comporte ».

Une grande bataille est engagée à l'aile gauche du vaste front franco-britannique. Une fois de plus, pour se dégager de l'étreinte du blocus, l'Allemagne a violé le droit des gens. Elle l'a fait avant même que les alliés eussent pris des précautions élémentaires, par le mouillage des mines, pour empêcher un ennemi sans scrupules d'utiliser à son profit la terreur qu'il inspire aux neutres. A un acte de guerre dirigé contre elle, et contre elle seule, comme l'a dit le président du conseil, l'Allemagne a répondu par de lâches agressions contre deux pays indépendants, dont l'un s'est soumis aussitôt, et dont l'autre, soucieux de son honneur et de sa liberté, s'est dressé les armes à la main contre l'envahisseur. La riposte des alliés est aussi « foudroyante » que l'attaque hitlérienne. Mais si, dès aujourd'hui, on peut prévoir l'échec de l'agression commise au mépris de toutes les lois internationales, hier, au moment où M. Paul Reynaud faisait à la tribune du Sénat sa ferme et sobre déclaration, on ne pouvait encore mesurer la portée des événements. Une bataille acharnée commençait pour reprendre la maîtrise des opérations. Ce n'était certes pas le moment de contraindre les hommes responsables de la conduite de la guerre de passer leur temps sur les bancs des Assemblées délibérantes. Le contrôle parlementaire ne peut s'exercer pendant l'action sur cette action même, et la meilleure collaboration que les Chambres puissent accorder au gouvernement dans la conduite de la guerre est de lui laisser les mains libres quand la bataille est engagée.

Une telle conception de l'activité parlementaire n'a pas besoin de justification. Quand les adversaires du régime démocratique lui reprochent sa lourdeur, sa lenteur, ses indécisions, la dispersion de ses efforts et le byzantinisme de ses débats, on voit bien qu'ils n'en comprennent pas le fonctionnement normal. Les défauts et les erreurs qu'il peut comporter ou commettre ne viennent pas du régime lui-même, mais de méthodes vicieuses qui parfois en effet le paralysent quand ses principes sont oubliés. Mais, dès qu'il redevient lui-même — et il en est ainsi heureusement toujours quand les grands intérêts nationaux sont en jeu, — les erreurs disparaissent, et la démocratie n'est plus l'antithèse de l'autorité. L'autorité elle-même s'accroît par le consentement des représentants du pays. Quelques paroles de M. Bienvenu-Martin ont suffi hier pour exprimer ce sentiment unanime de la haute Assemblée et pour faire ajourner un débat sans doute indispensable, mais qui ne pouvait avoir lieu immédiatement sans gêner, à un moment critique de la guerre, l'action du gouvernement qui a la lourde responsabilité de la conduire.

Il devrait toujours en être ainsi, et il en est en fait toujours ainsi. Le pays ne comprendrait d'ailleurs pas qu'à l'heure où une bataille qui peut être décisive est engagée, au moment où la tentative allemande d'échapper à l'asphyxie peut se terminer par un important succès des démocraties alliées, l'oubli même des vrais principes démocratiques vint gêner, si peu que ce fût, la liberté d'action du gouvernement. Le Parlement ne renonce nullement à son droit et à son devoir de contrôle. Mais il donne, au moment où il faut agir, l'exemple de cette discipline librement consentie qui fait notre force et qui assurera notre victoire.

LES OPERATIONS MILITAIRES

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS DU 10 AVRIL (SOIR)

Activité d'infanterie en divers points du front.

DU 11 AVRIL (MATIN)

Nuit calme sur le front de Lorraine et d'Alsace.

Deux avions de reconnaissance ennemis ont été abattus au début de la matinée du 11 avril par notre aviation de chasse.

LE RESSERREMENT DU BLOCUS

Les dispositions du blocus de l'Allemagne sont appliquées au Danemark

On mande de Londres, le 10 avril:

Dans les milieux britanniques autorisés, on déclare que les mesures de blocus appliquées à l'Allemagne sont dès maintenant également valables pour le Danemark.

Aucune décision définitive n'a encore été arrêtée en ce qui concerne les autres pays scandinaves, avec lesquels cependant tout trafic maritime se trouve pratiquement interrompu pour le moment.

Saisie aux Etats-Unis d'une cargaison destinée à l'Allemagne

On télégraphie de Boston:

Les autorités douanières ont confisqué une cargaison de 7.500 tonnes d'huile lubrifiante, à bord du pétrolier allemand *Pauline-Friedrich*.

Ce navire, qui s'était réfugié à Boston au début de la guerre, après avoir chargé à Port-Arthur (Texas) des lubrifiants à destination de Hambourg, a été conduit au dock de la marine militaire, où il sera déchargé.

Le Gulf Oil Cy, propriétaire de l'huile, a demandé aux autorités américaines à rentrer en possession de la cargaison.

La guerre sur mer

LA MENACE CONTRE LA SUÈDE

Il était couramment admis, dès le temps de paix, que des forces navales extérieures à la Baltique ne pouvaient prétendre franchir les détroits danois. En admettant même que des bâtiments de guerre légers réussissent à s'y glisser, ils ne pourraient y être accompagnés de bâtiments de ligne.

Ceux-ci devraient utiliser le Grand-Belt. En temps de paix, sa profondeur, très variable, exige une extrême prudence de navigation. Sur plusieurs points, en effet, le chenal range les eaux danoises, notamment dans la partie centrale entre Sprogœ et Korsœr, de même qu'entre le Vengeance-Ground et Agersœ-Omœ, dans la partie septentrionale de Revsnes et Romsœ, et, dans la partie méridionale, le long de Langeland. Le danger serait naturellement encore bien plus grand si les Allemands continuaient à occuper la rive danoise.

Depuis l'extension de la puissance navale russe en Baltique orientale et la suppression de la marine polonaise, les forces alliées seraient, en outre, totalement privées de bases et de points de ravitaillement.

C'est donc à l'ouest du Jutland, au Skager-Rak, où eut lieu, le 31 mai 1916, la bataille qui porte ce nom en Allemagne, et dans le Cattégat même, où se déroulent actuellement de furieuses rencontres navales qui semblent, du reste, tourner nettement à la confusion des Allemands, que les alliés peuvent interdire à ces derniers la possession de la Scandinavie méridionale, les en chasser par des débarquements instantanés, soutenus par une puissante artillerie de bord et une forte aéronautique navale.

Leurs escadres sont certainement escortées de puissantes forces d'aviation maritime, car elles risqueraient, dans le cas contraire, d'être exposées aux offensives d'escadrilles allemandes basées sur les aéroports de la presqu'île du Jutland, qui constitue, face à la Norvège et dans le prolongement de l'île de Sylt, comme la proue d'un immense porte-avions.

A cet égard, l'importance stratégique et aéronavale des détroits et de l'archipel danois ne saurait être exagérée. Toute la zone danoise maritime et terrestre située à l'intérieur du triangle formé par Läsö, Flensbourg et Bornholm, et dont le centre se trouve dans la partie orientale de Seeland et dans le fjord de Roskilde, forme comme un gigantesque aéroport, utilisable pour l'aviation terrestre comme pour l'hydraviation.

Si l'on prend Copenhague comme centre d'une circonférence d'un rayon de cinq cents kilomètres, qui est le rayon d'action minimum d'un avion de bombardement moyen chargé de cinq cents kilogrammes de bombes explosives, on constate qu'à l'intérieur de ce cercle on rencontre les points importants suivants : toute la zone méridionale de la Norvège (sauf Oslo), toute la Suède méridionale, des portions de la Suède centrale sauf Stockholm, Gotland, les secteurs côtiers de Pologne, sans parler de toute l'Allemagne du nord.

Si l'on part de Läsö, pris comme centre d'offensives aériennes, le rayon d'action de l'aviation de bombardement couvre la Norvège méridionale jusqu'à Bergen, la zone industrielle de la Suède avec Gärle. Si l'on déplace la pointe du compas sur Bornholm, on laisse la Norvège à l'extérieur de la circonférence, mais on couvre, cette fois, toute la région de Stockholm.

Le centre de la circonférence peut être porté à un point quelconque du triangle supposé, sur Jutland, Fünen, Langeland, Lolland, Folster ou Schonen. On obtient alors une série de variantes. De toute façon, un fait crucial subsiste : le territoire danois, aussi bien continental que maritime, représente un point de départ parfaitement central, et remarquablement adapté à toute opération aérienne menée contre la plupart des côtes et des pays de l'Europe septentrionale, en particulier contre la Suède, déjà si menacée par l'avance stratégique réalisée par les Russes en Baltique.

Les îles danoises, situées au milieu même de la ligne de liaison maritime qui joint la côte est et la côte ouest de la Suède, permettraient de prononcer contre la Suède continentale une série d'offensives aériennes, terrestres, maritimes. Elles flanquent, en effet, toutes les communications navales essentielles de la Suède; de là, pourraient être paralysés et la vie économique, et le ravitaillement même du royaume.

On voit donc que l'apparente modération manifestée par le Reich à l'égard de la Suède n'offre pas à cette dernière une garantie quelconque. Quand elle sera menacée par la flotte et l'aviation allemandes de l'archipel danois d'une part, et par celles de la Russie basées à l'entrée du golfe de Finlande d'autre part, elle sera soumise à une mortelle menace. A la nation suédoise de voir enfin le péril et d'exiger de son gouvernement les décisions viriles qui, seules, la sauveront.

EDMOND DELAGE.

DANS LES AIRS

Échec de raids allemands sur les Orcades et sur Scapa-Flow

Huit avions allemands abattus

On mande de Londres, 11 avril, que l'amirauté, le ministère de l'air et le ministère de la sécurité intérieure publient ce matin le communiqué suivant :

Hier soir, mercredi, l'ennemi a exécuté un certain nombre de raids de bombardement sur le nord de l'Ecosse.

Dans un premier engagement, deux bombardiers Heinkel qui se livraient à une attaque contre un convoi ont été abattus dans le Firth-of-Moray. On croit qu'un troisième bombardier ennemi a été détruit au cours du même engagement.

Plus tard, l'ennemi a attaqué Scapa-Flow, en force. A titre de précaution, l'alerte a été donnée à 20 h. 51, à l'extrême Nord de l'Ecosse, et le signal « danger passé » a été entendu à 23 h. 30 environ.

Ce raid a été accompli par un grand nombre d'appareils ennemis qui ont attaqué par vagues successives, en petites et en grandes formations. Des bombes ont été jetées et des attaques à la mitrailleuse dirigées contre Stromness et Kirkwall.

Le raid, cependant, a échoué. Aucun dommage n'a été causé à des navires de guerre ni à d'autres bateaux. Il n'y a pas eu de dégâts matériels. La seule victime est un homme qui a été légèrement blessé. Les canons antiaériens ont ouvert le feu et des appareils d'accompagnement de la flotte, ainsi que des chasseurs, se sont lancés à l'attaque de l'ennemi.

Il est sûr que trois bombardiers ennemis ont été abattus par les canons antiaériens et un quatrième par un chasseur. Il est probable qu'au moins deux autres bombardiers ennemis ont également été abattus par les chasseurs. Il a été constaté qu'ils avaient été sérieusement endommagés par le feu des mitrailleuses et il est extrêmement peu probable qu'ils aient pu regagner leurs bases.

Un membre d'un équipage ennemi, qui a sauté en parachute juste avant que son appareil ne s'abattit dans la mer, a été recueilli par un destroyer britannique.

La guerre en Scandinavie

DEUX BATAILLES NAVALES SONT ENGAGÉES

dans le Kattegat et dans le fiord d'Oslo

La flotte allemande a subi des pertes écrasantes

UN COMBAT SANGLANT AU NORD DE LA CAPITALE TOURNE A L'AVANTAGE DE L'ARMÉE NORVÉGIENNE

Dans le fiord d'Oslo

40.000 tonnes de bateaux allemands coulés

On mande de Stockholm, le 10 avril :

A l'estuaire du fiord d'Oslo, un contre-torpilleur allemand qui était échoué de bonne heure ce matin, a été bombardé et coulé par des avions britanniques. L'équipage a été sauvé par d'autres bateaux.

Lors du bombardement de Horten [sur le fiord d'Oslo], un contre-torpilleur allemand de la classe « Deutschland » a été coulé par le navire de guerre norvégien *Olav-Tryggvason*.

Pendant le combat devant la forteresse d'Oscarsborg [qui commande l'accès d'Oslo], des navires allemands d'un tonnage total de quarante mille tonnes ont été coulés.

Contrairement à des informations précédentes, la base navale de Horten n'a pas été incendiée. Le bombardement a causé huit victimes. Au cours d'un combat acharné sur le champ d'aviation de Fornebu, les pertes norvégiennes se sont élevées à trente-deux hommes.

Le croiseur léger « Emden » coulé par un navire norvégien

On mande de Stockholm, le 10 avril :

Le navire allemand coulé par le navire de guerre *Olav-Tryggvason*, lors du bombardement de Horten, est le croiseur allemand *Emden*.

L'*Emden*, croiseur de 2e classe, de 5,400 tonnes, avait été construit à Wilhemshaven et mis en service en 1925. Il avait subi depuis lors d'importantes modifications et avait même été refondu en 1934. Il était d'une puissance de 46,500 C. V. et avait une vitesse de 29 nœuds. Son armement comportait 8 canons de 150, 3 de 88 antiaériens, 4 mitrailleuses de 20, et 4 tubes lance-torpilles de 500. L'effectif était de 630 hommes.

L'*Emden* servait de navire-école.

La radio allemande d'Oslo avait ordonné aux batteries côtières de cesser le feu

L'agence Reuter annonce, le 10 avril :

Les batteries côtières norvégiennes étaient apparemment toujours en action contre les navires de guerre allemands dans le fiord d'Oslo, à 17 h. 40.

La radio d'Oslo, contrôlée par les Allemands, avait diffusé un « ordre » commandant aux batteries de cesser le feu.

L'ordre prétendait émaner du commandant norvégien à Oslo.

Le journal *Gœteborgs Handels Och Sjœfartstidning* annonce qu'on a capté mercredi matin des signaux de détresse du vapeur allemand *Ouritzba* dans le fiord d'Oslo. Le vapeur aurait été bombardé par les batteries côtières de Nyviken.

Le fortin de Bolærne tire sur des transports allemands

On mande de Stockholm, le 11 avril :

Le fortin de Bolærne, sur la partie extérieure du fiord d'Oslo, est encore aux mains des Norvégiens. Le fortin a tiré sur des transports allemands, leur causant de gros dommages.

La perte des croiseurs « Karlsruhe » et « Blücher »

La perte des deux croiseurs allemands, le *Blücher*, d'un déplacement de 10,000 tonnes, et le *Karlsruhe*, de 6.000 tonnes — ainsi que l'admet le communiqué du haut commandement allemand — porte un dur coup à la force limitée en croiseurs, que possède le Reich.

Le *Blücher*, l'un des cinq navires de sa classe, avait été lancé à Kiel en 1937 et mis en service l'an dernier. Il était armé de 8 canons de 203 millimètres, de 12 canons antiaériens de 105, de 12 canons antiaériens de 37, et de 12 tubes lance-torpilles de 533. Il transportait également trois avions pouvant être catapultés.

Le *Karlsruhe*, dont l'équipage normal se composait de 592 hommes, appartient à la classe Köln, qui comprenait trois navires, dont l'un a été coulé par le sous-marin *Ursula*, en décembre dernier, à l'embouchure de l'Elbe.

Le *Karlsruhe* avait été terminé à l'automne de 1929, à Kiel. Il était armé de 9 canons de 150 millimètres, de 6 canons antiaériens de 88, de canons de plus petit calibre et de 22 tubes lance-torpilles.

La bataille de Kattegat

Quatre croiseurs allemands coulés ainsi que plusieurs transports de troupes

On mande de Stockholm, le 11 avril:

La radio de Stockholm confirme qu'un combat naval a eu lieu hier, depuis 18 heures, près des îlots de Pater Noster, au large de Gœteborg, et en dehors de la limite des trois milles, entre les forces navales anglaises et une dizaine de navires allemands transportant des troupes et protégés par des bâtiments de guerre.

Un grand nombre d'avions ont pris part au combat.

Deux des bateaux de transport allemands ont déjà été coulés. On peut entendre la canonnade et suivre le combat des îles Pater Noster.

Pour atteindre la zone où se déroule le combat, les unités britanniques ont dû passer le Skager-Rak. Or, on signalait hier, que les Allemands avaient miné l'entrée du Skager-Rak.

On mande de Stockholm, le 11 avril :

Quatre croiseurs allemands auraient été coulés au cours de la bataille dans le Skager-Rak, ainsi que deux ou trois grands transports de troupes allemandes.

Deux transports allemands chargés de soldats seraient arrivés dans le port suédois de Marstrand.

L'un de ces navires serait très endommagé, l'autre a dû s'égarer dans les eaux territoriales suédoises.

Ces deux bateaux allemands auraient été escortés par un croiseur suédois.

Les bateaux allemands et les soldats qu'ils transportent devront être internés.

On mande de Stockholm à l'agence Reuter, le 11 avril:

Le transport allemand *Antares* (2,593 tonnes), a coulé hier soir au large de la côte occidentale de Suède.

34 survivants ont été débarqués à Lysekil.

Ils ont déclaré que le bateau avait heurté une mine.

On mande de Stockholm, le 10 avril:

Le vapeur allemand *Amosis*, qui a été torpillé hier sur la côte ouest de la Suède, a coulé aujourd'hui.

Il n'y a aucun doute que le torpillage a eu lieu en dehors de la limite des trois milles.

On mande de Stockholm, le 11 avril:

On mande de Lysekil qu'un navire qui a émis des signaux de détresse au large de la côte occidentale de Suède, serait un vapeur allemand transportant des troupes. Toutes les personnes à bord auraient péri.

On mande de Stockholm, le 10 avril :

Les pêcheurs des environs de Gœteborg déclarent que la mer charrie une grande quantité de cadavres.

Combat, dans le port de Stavanger entre un navire allemand et un norvégien

On mande de Stockholm, le 11 avril :

Dans l'intérieur du port de Stavanger (côte sud-occidentale de la Norvège), un navire de guerre allemand aurait été coulé par le torpilleur norvégien *Asgir*, lequel a été coulé à son tour peu de temps après.

On annonce aussi qu'Arendal est occupé par des troupes allemandes qui ont été amenées par un navire allemand; ce navire, en quittant Arendal, a fait explosion, sans doute attaqué par des navires de guerre anglais.

La bataille de Narvik

On mande de Londres, le 10 avril:

Prenant la parole à la Chambre des communes, M. Chamberlain, premier ministre, a annoncé que M. Churchill ferait une déclaration demain [jeudi] sur les opérations navales. En attendant, il a tenu à donner un compte rendu de la « vigoureuse action navale des destroyers britanniques contre les forces allemandes à Narvik ».

« Cinq destroyers britanniques remontèrent le fiord et attaquèrent six destroyers allemands, du type le plus récent et le plus important, qui étaient également appuyés par les batteries côtières et des canons nouvellement aménagés sur la côte.

» Le destroyer *Hunter* fut coulé et le *Hardy* si sérieusement endommagé qu'il dut être amené à la côte et devint une épave. Le *Hotspur* fut sérieusement endommagé et le *Hostile* légèrement. Le dernier navire, le *Havock*, ne fut pas touché.

» Après une action des plus courageuses contre une force supérieure composée de navires plus importants et plus modernes et en présence du feu d'artillerie venant de la côte, le *Hotspur*, endommagé, se retira, protégé par les deux autres destroyers.

» L'ennemi ne paraissait pas en mesure de tenter une poursuite. Un destroyer allemand de 1,600 tonnes fut torpillé et on croit qu'il a coulé — et trois furent laissés sérieusement touchés et en flammes. (Acclamations.)

» Il n'est peut-être pas moins important d'annoncer que six navires marchands soupçonnés de transporter des approvisionnements de l'expédition allemande furent coulés au cours de l'action par les destroyers britanniques. (Acclamations.)

» Sur le chemin du retour, ces destroyers rencontrèrent le navire allemand *Ravensfeld*, transportant des munitions de réserve pour les forces allemandes débarquées. Ce navire fut détruit et sauta. » (Acclamations prolongées.)

En terminant, M. Chamberlain annonça qu'il n'y aura pas de séance secrète demain, mais au contraire un débat public sur les récents événements et la conduite de la guerre.

[Les destroyers britanniques *Hostile*, *Hotspur* et *Havock* ont été construits conformément au programme naval de 1934, qui prévoyait la mise en chantier d'une nouvelle seconde flottille.

Chacun d'eux jauge 1.340 tonnes et porte un équipage de 145 hommes. Tous ont été lancés en 1936. Leur armement se compose de quatre canons de 120 millimètres, de six canons plus petits et de huit tubes lance-torpilles.

Le *Hotspur*, construit pour une vitesse de 35 milles et demi, est considéré comme l'une des plus modernes unités de la flotte anglaise. Au mois de septembre 1936, ce bâtiment, qui venait d'effectuer ses essais en haute mer, heurta une épave, mais les dégâts n'affectèrent que son hélice.

On rappelle, d'autre part, que, sans parler du *Hunter*, qui a été coulé devant Narvik, et du *Hotspur*, qui s'est échoué, six autres destroyers ont été perdus depuis le début de la guerre: le *Blanche*, coulé par une mine au large de la côte sud-est: deux tués, seize blessés; le *Gipsy*, coulé par une mine au large de la côte sud-est: 31 tués, 9 blessés; le *Duchess*, perdu par suite d'une collision: 130 tués; le *Grenville*, du même type que le *Duchess*, coulé par une mine ou torpille dans la mer du Nord: 8 tués, 68 manquants; l'*Exmouth*, coulé par une mine ou par une torpille dans la mer du nord: 188 tués. Le destroyer *Jersey* avait également été endommagé par une torpille: 10 tués, 12 blessés.]

L'armée norvégienne arrête les Allemands au sud d'Elverum

On mande de Malmœ à l'agence Reuter, le 10 avril au soir :

Les troupes norvégiennes se sont retranchées près d'Elverum, à 115 kilomètres au nord d'Oslo, et résistent avec ténacité à tous les assauts des Allemands.

Les combats seraient extrêmement violents, mais les détails manquent.

On mande d'Elverum, le 11 avril :

Le Norsk Telegrambyraa annonce que, dans la nuit de mercredi, les troupes allemandes ont été arrêtées par les forces norvégiennes, à 5 kilomètres d'Elverum.

On mande de Stockholm, le 10 avril :

Un rédacteur de l'*Aftonbladet* donne quelques renseignements au sujet de la bataille qui se développe à Elverum :

La bataille aurait été extrêmement sanglante. Les Allemands y auraient fait participer des avions de combat, et la lutte aurait continué cet après-midi. Les unités allemandes, en nombre considérable, auraient été complètement anéanties par les Norvégiens et le nombre des morts allemands se dénombrerait par centaines.

Des renforts auraient été envoyés d'urgence aux troupes allemandes, acheminés par automobiles et autobus réquisitionnés et escortés par des avions.

Les Allemands tentent en vain de négocier avec le roi Haakon

On mande de Stockholm, le 10 avril :

Le commandant allemand à Oslo est parti aujourd'hui pour Elverum, en vue d'essayer de négocier avec le roi Haakon.

On ignore pour le moment où se trouve la famille royale, mais ce qu'il y a de certain c'est que le gouvernement, ainsi que la famille royale, ont quitté Hamar. Les légations étrangères qui s'étaient réfugiées à Hamar, ont suivi le gouvernement pour sa destination inconnue.

Le Norsk Telegrambyraa annonce d'Elverum, le 11 avril :

Le roi Haakon a reçu hier le docteur Brœuer, ministre d'Allemagne, qui lui a exposé l'attitude du gouvernement allemand au sujet de la situation future de la Norvège, disant notamment que le gouvernement allemand est d'avis que le gouvernement norvégien devrait désormais être présidé par M. Quisling.

Un conseil des ministres a eu lieu ensuite, et le gouvernement a exhorté le roi à déclarer que le cabinet Quisling n'a pas la confiance du peuple et qu'il est un cabinet inconstitutionnel.

En conséquence, le roi a informé le docteur Brœuer de son refus d'appeler un cabinet Quisling et de son désir de garder le cabinet Nygaardsvold.

Le message royal a été notifié téléphoniquement par le ministre des affaires étrangères, M. Koht.

Le comité ministériel chargé de négociations éventuelles s'est déclaré d'accord avec le roi. Tous les membres du Storting qui n'avaient pas quitté la ville se sont associés également à cette déclaration et ont constaté que la demande faite par le ministre Brœuer était inconstitutionnelle et que par conséquent, elle ne fournissait aucune base de négociations.

Le « Kuusinen norvégien »

On mande de Berne, le 10 avril:

La *Neue Zürcher Zeitung* précise l'identité du « Kuusinen norvégien », Quisling.

C'est lui qui est le chef des nazis de Norvège, — en nombre d'ailleurs infime, — et dont quelques-uns ont fait partie des S. A. allemands, sous les ordres de Rœhm.

Ministre de la guerre en 1932, Quissling dut s'effacer à la suite d'une histoire de mœurs retentissante.

On mande d'Helsinki, le 10 avril:

M. Jonas Lie, qu'on avait annoncé comme faisant partie du cabinet Quisling, a déclaré, dans un télégramme au Tidningarnas Telegrambyraa, qu'il ignore tout de ce projet.

M. Hambro est parti pour Stockholm

On mande d'Helsinki, le 10 avril:

La radio d'Helsinki annonce ce soir que le président du Storting, M. Hambro, a quitté Oslo pour Stockholm.

La mobilisation se poursuit dans toute la Norvège

On mande de Stockholm, le 11 avril:

Le correspondant particulier du journal *Kuriren* mande de Udvevalla que la mobilisation se poursuit dans toute la Norvège.

La guerre aérienne

La R. A. F. attaque avec succès des navires de guerre au large de Bergen

On mande de Londres, le 10 avril :

Un navire de guerre allemand ancré au large de Bergen a été attaqué et bombardé hier soir par des bombardiers de la Royal Air Force. Un gros croiseur a été atteint par une bombe de gros calibre et d'autres navires de guerre ont été, croit-on, endommagés.

L'attaque, qui a été entreprise par relais d'avions en succession rapide, a été déclenchée par un grand nombre d'appareils, des bombardiers à longue portée, qui se sont heurtés à un feu intense des canons antiaériens des navires de guerre allemands.

Une série d'attaques ont été faites par les avions volant en seconde ligne, leur principale cible étant deux gros croiseurs et deux destroyers ancrés en rade de Bergen.

La nuit tombant, il fut difficile de se rendre exactement compte du résultat des opérations, mais une bombe de gros calibre a été vue tomber à l'arrière d'un gros croiseur de la classe *Kœln*. D'autres navires ont été, croit-on, endommagés.

En dépit du feu intense auquel ils se sont heurtés, tous les avions qui ont participé au raid sont rentrés indemnes, atterrissant de nuit à leurs bases, après avoir effectué un vol d'approximativement 8 heures.

Attaque, par des chasseurs anglais d'un aérodrome aux mains des Allemands

Le ministère britannique de l'air communique, le 11 avril :

Hier (mercredi) après-midi, deux chasseurs de la Royal Air Force, à grande autonomie de vol, survolaient la Norvège, à la recherche d'appareils ennemis qui pourraient tenter d'attaquer notre flotte, lorsqu'ils aperçurent deux bombardiers allemands qui se préparaient à atterrir sur un aérodrome récemment occupé par l'ennemi.

Au milieu d'un feu nourri de canons antiaériens et de mitrailleuses, nos deux avions attaquèrent immédiatement « en piqué ». Les deux appareils ennemis furent criblés de balles de mitrailleuses. L'un d'eux explosa et fut entièrement détruit; l'autre fut très sérieusement endommagé.

En outre, un réservoir d'essence situé sur l'aérodrome fut incendié et un troisième bombardier ennemi qui faisait le plein d'essence fut endommagé et probablement détruit par les flammes.

Sur le chemin du retour, les mêmes chasseurs aperçurent et attaquèrent un gros bombardier ennemi qui regagnait sa base.

Un moteur de l'appareil ennemi fut détruit et la mitrailleuse arrière réduite au silence.

Il est extrêmement peu probable que cet appareil ennemi ait pu regagner sa base.

Nos deux appareils sont rentrés sains et saufs.

Deux avions allemands survolent un camp militaire norvégien

On mande de Stockholm, le 10 avril :

D'après le journal *Œstersundsposten*, deux avions allemands ont survolé le camp militaire de Værnes et essuyé le feu des troupes norvégiennes.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LA GUERRE EN SCANDINAVIE

DISCOURS DE LORD HALIFAX

« Même si la Norvège acceptait de négocier avec l'Allemagne nous nous opposerions à sa place aux conséquences de l'agression allemande »

Le secrétaire d'Etat au Foreign Office, prenant la parole mercredi, à l'issue d'un déjeuner organisé par le « National defence of public interests committee », a évoqué les événements qui se déroulent en Scandinavie.

Il a fait remarquer tout d'abord que la situation politique et militaire était encore peu nette et qu'il était impossible de prétendre avoir une connaissance parfaite des événements.

Il a dit ensuite qu'il ne savait pas si la nouvelle que la Norvège se préparait maintenant à négocier avec le gouvernement allemand était fondée ou non; mais il a ajouté :

Si cette information était exacte, je ne doute pas que les gouvernements alliés considéreraient que cette mesure a été prise par la Norvège à son corps défendant, et par conséquent, cela ne changerait en rien notre décision de nous opposer, à la place de la Norvège impuissante, aux conséquences de cette agression pour son territoire même, et à l'extension de la puissance stratégique de l'Allemagne dans la mer du Nord et dans l'Atlantique, extension que notre pays ne saurait tolérer.

Vous pouvez vous fier à moi : la flotte n'est pas inactive et des informations aussi complètes que possible — compatibles avec l'intérêt public — seront données. Je crois savoir que le premier lord de l'amirauté a l'intention de faire une déclaration complète à ce sujet, au Parlement, demain jeudi.

La leçon pour les neutres de l'agression allemande

Nous ne pouvons juger exactement quel est le motif qui a amené les Allemands à porter ainsi la guerre en Scandinavie. Il peut bien être la conséquence de quelque faiblesse d'ordre intérieur en Allemagne, dont nous n'avons peut-être pas tout à fait connaissance, mais *il y a une chose qu'on peut dire avec certitude : c'est qu'il est peu probable que l'Allemagne ne tire de cette aventure que des avantages.*

Je pense que les Etats neutres pouront tirer un enseignement de ces événements. La Grande-Bretagne ou la France auraient pu, à n'importe quel moment, au cours des derniers six mois, occuper tel port ou telle base qu'ils auraient voulu, en Norvège. Il est aisé de faire une guerre d'agression lorsque, comme l'Allemagne, on n'a pas de scrupules, et j'imagine que c'est le genre de chose qui peut arriver, si les Etats neutres ne sont pas prêts à demander à temps l'aide que, souvent, ils ne demandent que quand il est trop tard.

Le fait que ce sont les pays voisins de l'Allemagne les moins capables de se défendre qui ont été choisis pour être l'objet de cette agression est tout à fait conforme à la conduite classique d'un tyran qui préfère choisir pour objet de son attaque ceux qui ne sont pas assez puissants pour se défendre.

Je crois que je ne me trompe pas en disant que le Danemark était le seul des Etats scandinaves qui avait accepté l'offre que lui avait faite l'Allemagne d'un pacte de non-agression et le premier article de ce pacte déclarait : « Le royaume et le Reich allemand n'auront, en aucune façon, recours à la force l'un contre l'autre ». Ce pacte devait être valable pour une période de dix ans, et a été conclu, il y a à peine dix mois.

La Norvège a pris soin de ne fournir à l'Allemagne aucun sujet de grief; dans quelques cas, même en tenant compte des circonstances, il s'est trouvé des gens pour dire qu'elle avait été trop accommodante avec l'Allemagne. Il est donc clair que ni les pactes de non-agression, ni l'absence de provocation ne peuvent être pris en considération par l'Allemagne, quand la politique allemande en a décidé autrement.

La pose de mines dans les eaux norvégiennes

Lord Halifax, rappelant les violations par l'Allemagne de tous les principes de la loi internationale, dit :

Je ne crois pas qu'on pouvait s'attendre que les alliés accepteraient indéfiniment des injustices si manifestes et si flagrantes et c'est pourquoi ils se décidèrent à établir des champs de mines.

J'ai du mal à croire que même le docteur Gœbbels, malgré sa vaste expérience de la façon dont il faut manœuvrer dans le domaine de la crédulité, puisse supposer que le monde trouvera raisonnables les représailles faites en réponse aux mesures prises par notre pays, le but immédiat de ces représailles étant la destruction de l'indépendance de deux autres pays.

Le secrétaire d'Etat au Foreign Office affirme que le ministre des affaires étrangères de Norvège avait raison de dire que les alliés n'avaient aucune intention de prendre des mesures telles que celles que l'Allemagne avait prises en Norvège.

La conduite de l'Allemagne est celle d'un chien enragé

La vérité est que, en présence d'un acte de cette nature, aucun pays qui n'est pas à même de se défendre n'est en sécurité.

La conduite de l'Allemagne est réellement celle d'un individu atteint de la folie du meurtre ou d'un chien enragé qui court de tous côtés, mordant tous ceux qu'il peut atteindre.

Si la France et la Grande-Bretagne avaient eu besoin de quelque chose pour renforcer leur résolution, ces événements leur auraient fourni ce qui leur manquait.

L'orateur commente en ces termes la déclaration du Conseil suprême de la guerre, du 28 mars:

La France et la Grande-Bretagne se sont, je crois, attachées, en fait, à combiner certains attributs de leur souveraineté individuelle pour le bien commun des deux pays et, à mon avis, il y a, derrière ce mouvement, une conception que même l'idéalisme bien connu des hommes d'Etat français n'a pas encore pu surpasser. C'est là que peut être trouvée, j'en suis certain, la fondation solide, aménagée dans le roc et non dans le sable mouvant, où pourra s'élever une véritable sécurité collective.

J'espère que ceux qui sont animés de sentiments semblables à ceux de la France et de l'Angleterre, en ce qui concerne les éléments de la vie européenne, seront amenés à se joindre à ce qui devient une union de plus en plus étroite pour des avantages et une protection mutuels.

« La paix juste et durable est la seule que nous voulons faire »

Il est évident que cette guerre n'est pas seulement une lutte entre les belligérants et que son résultat n'affectera pas eux seulement.

Il devient de plus en plus clair que de l'issue du conflit dépend non seulement le sort de ceux qui sont maintenant en guerre, mais de tous les peuples qui aiment la liberté et désirent conserver leur indépendance.

Nous devons conclure que, même avant ce dernier outrage, ceux qui pensaient que le gouvernement allemand pourrait jamais être disposé à signer une paix justifiable devant la conscience mondiale, se faisaient des illusions.

Je n'ai jamais pour ma part cru en l'espoir — professé par certains — d'une possibilité présente d'établir la paix juste et durable, qui est la seule que nous voulons faire.

Notre but a été clairement défini à plusieurs reprises. C'est de rendre la liberté aux peuples qui ont été cruellement dépossédés par l'Allemagne et de libérer l'Europe de la menace de domination nazie sous laquelle elle vit aujourd'hui.

Les relations avec l'U. R. S. S.

Lord Halifax ayant souligné qu'il y avait d'une part ceux qui désiraient qu'on déclarât la guerre à l'Union soviétique, et d'autre part, ceux qui voudraient que l'on cherchât à se rapprocher d'elle, poursuit :

Nous n'examinons pas cette question en ayant à l'esprit les attaques non provoquées de l'Union soviétique contre la Pologne et la Finlande, mais plutôt à la lumière de ce qui, à mon avis, doit rester notre but principal, à savoir, la défaite de l'Allemagne.

Il s'ensuit de là que l'avenir de nos relations avec la Russie doit dépendre — et il faut qu'il dépende — avant tout de l'importance de l'aide efficace qu'elle peut, pour quelque raison que ce soit, désirer donner à l'Allemagne.

Le nazisme « doctrine hideuse »

Il est certainement tout à fait évident que nous combattons une doctrine nouvelle que, quant à moi, je considère hideuse; une doctrine qui rejette toutes les vérités qui sont à la base de ce que nous appelons la civilisation, et qui a été imposée à un grand peuple sous l'apparence d'une renaissance nationale par un groupe d'hommes complètement dénués de scrupules et brûlant de la soif de puissance.

A cet effet, ils transforment, depuis des années, les citoyens allemands en machines et éliminent toutes les qualités humaines maintenues par la famille et par l'Eglise chrétienne. Il semble que leur état d'esprit soit celui des grands destructeurs de l'histoire qui vinrent des régions de l'Europe où l'influence civilisatrice de Rome ne s'était pas fait sentir.

Si les nazis représentent, comme ils le font, les forces négatives de la destruction, notre réconfort est de représenter les forces positives et créatrices qui, en fin de compte, prévaudront.

Le nazisme, tel qu'il s'est maintenant révélé, est si hostile aux forces spirituelles représentées par la chrétienté et les grandes religions que tout le monde pareillement est intéressé à empêcher qu'il s'étende.

C'est à nous, dans cette génération, que revient la tâche de défendre les valeurs dont nous sommes les gardiens et sans lesquelles, à mon avis, tout espoir de progrès serait pour toujours banni du monde.

Notons que lord Halifax a indiqué que la France et la Grande-Bretagne, en collaboration avec la Pologne, avaient assuré la Norvège qu'elle pouvait compter sur leur appui.

LA SUÈDE S'ATTEND A TOUT

On mande de Stockholm, le 10 avril :

Les journaux de Stockholm soulignent que la Suède éprouve une profonde douleur devant l'oppression du frère danois, comme devant celle du peuple norvégien. Ils soulignent aussi la force de la Suède; les *Dagens Nyheter* écrivent, à ce propos :

Seul, un pays ayant de propres ressources peut garder l'espoir de conserver son indépendance. Heureusement, la Suède est dans une meilleure situation que les autres pays nordiques. Les pouvoirs publics sont fermement décidés à tenir la Suède prête. La conscience de la Suède est pure, sa volonté de neutralité irréprochable. Mais personne ne peut prévoir si la Suède pourra échapper au destin de devenir le théâtre de la guerre.

L'essentiel consiste dans la conservation des valeurs morales: liberté et indépendance.

On mande de Stockholm, le 10 avril :

Le comité du budget vient d'approuver le budget de la défense nationale pour l'exercice allant du 1er juillet 1940 au 30 juin 1941, et qui s'élève à 1,300 millions de couronnes. Le comité du budget propose que le gouvernement ait les pleins pouvoirs pour dépasser ces crédits.

On mande de Londres, le 10 avril :

Un porte-parole de la légation de Suède à Londres a déclaré, cet après-midi, qu'un télégramme avait été reçu de Stockholm, dans lequel le gouvernement suédois confirmait qu'il observerait une attitude de neutralité.

Rien, dans le télégramme, a-t-il ajouté, n'est venu, cependant, confirmer la version allemande de la déclaration de neutralité suédoise, selon laquelle la Suède ne prenait pas actuellement de mesures destinées à défendre sa neutralité.

Le porte-parole a également déclaré qu'il ne croyait pas que le gouvernement suédois envisageât, pour le moment, des mesures autres que celles déjà prises ou annoncées.

LES PAYS-BAS REPRENNENT CONFIANCE ET SONT PRÊTS A TOUTE ÉVENTUALITÉ

On mande d'Amsterdam, le 11 avril :

Après une phase d'extrême dépression et de nervosité, au cours de laquelle l'opinion hollandaise se demandait si les alliés viendraient efficacement au secours de la Norvège, on reprend confiance en Hollande. Le public et les grands journaux enregistrent avec une satisfaction non dissimulé les progrès de la contre-offensive franco-anglaise dans le nord. Dès maintenant on estime que le succès de l'opération allemande est compromis et que de graves chocs en retour peuvent résulter pour le régime nazi d'un échec qui n'apparaît plus impossible.

Les mesures du gouvernement hollandais pour porter au maximum la capacité de résistance du pays sont approuvées unanimement. Pratiquement, l'armée hollandaise est sur le pied de guerre et les positions de défense ont été occupées tout le long de la frontière orientale où, depuis trente-six heures, on a enregistré des mouvements incessants de troupes. La mise en place du dispositif de défense paraît achevée, car les autorités ont décidé de rétablir à partir d'aujourd'hui le trafic ferroviaire pour les marchandises, tout en maintenant les restrictions imposées au trafic des voyageurs.

Des mesures d'évacuation sont signalées d'Arnehm, de Nimègue et d'autres villes proches de la frontière allemande.

On ne trouve plus, non plus, aucune trace d'un « défaitisme » qui laissait entendre qu'un petit pays comme la Hollande ne pouvait résister par ses propres moyens à un envahisseur supérieurement outillé.

La Roumanie se prépare et attend

On mande de Bucarest, le 10 avril :

Le *Romania*, journal officieux, consacre son éditorial à « la tragédie des petits Etats neutres », et affirme que rien ne surprend plus les petites nations formées de paysans qui ont connu au cours de leur histoire, les souffrances des invasions.

Le journal ajoute que plus rien ne saurait les effrayer.

« Nous nous préparons, et nous attendons, écrit *Romania;* nous aiguisons nos armes pour la défense. »

Tout au contraire, le journal *Curentul* déclare avec satisfaction que le front s'est stabilisé dans le Nord.

Nous allons assister, écrit-il, à une lutte entre l'aigle allemand et le lion britannique, à une lutte comme l'Europe n'en a plus connue depuis Napoléon. Pour l'empire britannique c'est une lutte pour l'existence; il en est de même pour l'Allemagne, car une défaite signifierait pour elle l'anéantissement, et le partage en plusieurs petits Etats faibles.

Le *Curentul* conclut que « le front s'est stabilisé dans le Nord et que les Etats du Sud-Est européen respirent ».

La Turquie définit la vraie question

On mande d'Ankara, le 10 avril :

La presse souligne, en manchettes, avec des cartes à l'appui, les événements du Danemark et de Norvège et les déclarations Reynaud-Chamberlain, concernant l'aide alliée à la Norvège par tous moyens.

Le député Chukru Esmer souligne, dans l'officieux *Uslus*, qu'il est démontré, une fois de plus, que la neutralité ne saurait sauver les petits Etats de l'invasion allemande. Les Scandinaves se sont laissé abuser par le Reich, au point, non seulement de s'abstenir de demander la garantie des puissances démocratiques, mais encore de dédaigner de s'unir entre eux.

L'auteur estime que l'agression contre la Scandinavie ne facilitera pas la victoire du Reich, mais précipitera encore sa défaite, en nécessitant une dépense d'essence et de matériel de guerre sur un front secondaire.

On tient à souligner, dans certains milieux, que le Reich s'est abusé grandement, s'il a pensé, un moment, qu'un succès local et passager obtenu par une violation flagrante du droit des gens était de nature à ébranler l'adhésion loyale et entière de la Turquie à la cause des démocraties.

L'attitude de l'Italie

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone jeudi matin 11 avril :

La grande bataille aéronavale, qui se poursuit au large des côtes nordiques, du Skager-Rak au cap Nord, retient toute l'attention italienne. Mais dans le flot des informations, souvent contradictoires, que publient les journaux, il est encore difficile de voir clair.

Hier, les nouvelles données par la presse de la péninsule n'annonçaient que des succès allemands. Les troupes du Reich avançaient quasi sans combattre en Norvège; un nouveau gouvernement constitué à Oslo traitait avec Berlin, et l'insuccès des contre-torpilleurs britanniques devant Narvik prenait l'aspect d'une grande victoire allemande.

Cependant, dans le courant de la journée, la perte des croiseurs *Blücher* et *Karlsruhe*, annoncée dans un communiqué allemand, commença à faire voir la situation sous un aspect plus exact. Les titres sensationnels sur les triomphes allemands disparurent. Ce matin, le *Messaggero* et le *Popolo di Roma* se contentent d'exposer les faits et le déroulement de la grande bataille au long des côtes norvégiennes, sans appréciations trop tendancieuses.

Les commentateurs politiques de la situation n'en continuent pas moins de critiquer officiellement le point de vue allié et de chercher à justifier la thèse allemande. L'éditorial du *Giornale d'Italia* n'est fait presque entièrement que de citations de journaux français et britanniques, dans lesquelles — affirme le journal — se trouverait la preuve « que la France et la Grande-Bretagne étaient prêtes à violer la neutralité des Etats scandinaves » (!).

Une autre tendance de la presse italienne est de présenter l'action allemande en Norvège comme visant à protéger la neutralité des pays scandinaves.

Le *Piccolo*, par exemple, publie en caractères gras le titre suivant : « La neutralité de la Scandinavie est garantie dès aujourd'hui par la protection du Reich. » Le *Telegrafo* développe longuement la thèse selon laquelle l'immense majorité des Norvégiens préférerait à toute guerre la protection allemande. Evidemment, ces opinions ont été exprimées dans l'idée que la Norvège allait s'incliner devant le coup de force du Reich.

LE SORT DU DANEMARK

Un nouveau gouvernement (?)

On télégraphie de Copenhague :

Le D. N. B. diffuse, de Copenhague, une information suivant laquelle un nouveau gouvernement « de rassemblement national » aurait été constitué.

Ce cabinet, qui a été jusqu'ici exclusivement composé de social-démocrates et de radicaux, a été élargi par la présence de trois représentants des deux grands partis d'opposition: les conservateurs et les « wenstre ».

Le roi a nommé, après des propositions qui lui ont été faites aujourd'hui, à midi, au cours du conseil des ministres, comme ministres sans portefeuille: l'ancien ministre Brorisen (?), le docteur Krag, le président du conseil de l'agriculture Hauch, l'avocat du tribunal Hasle, le propriétaire Fibiger et le député du Folketing, Christmas Moeller.

Les trois premiers sont députés et appartiennent au parti des « wenstre », les autres sont représentants du parti conservateur dans le Parlement danois.

Les ministres d'Angleterre, de Franc et de Pologne quittent le Danemark

On télégraphie de Copenhague :

Le D. N. B. diffuse la nouvelle suivante :

Le roi a reçu les ministres d'Angleterre, de France et de Pologne, dans une audience d'adieu.

Les intérêts français et anglais

On télégraphie de Washington :

M. Atherton, ministre des Etats-Unis au Danemark, dans un câble au département d'Etat, l'a avisé qu'il avait pris en mains les intérêts français et britanniques au Danemark.

Les Danois se réfugient en Suède

On télégraphie de Stockholm :

De nombreux Danois ont réussi à quitter Copenhague pour se réfugier en Suède. Il s'agit surtout d'israélites.

On apprend, d'autre part, que le nombre des Danois tués par les soldats allemands à Copenhague est de 12 et non de 3, comme il avait été dit tout d'abord.

Les navires danois doivent gagner des ports neutres

On télégraphie de Copenhague :

Les autorités maritimes danoises ont donné l'ordre à tous les navires danois en mer de rejoindre un port neutre: Italie, Espagne, etc... ou de rentrer au Danemark et d'aviser leurs armateurs.

De grands contingents d'ouvriers terrassiers allemands sont envoyés au Danemark

On télégraphie de Stockholm :

On annonce de Berlin, au *Stockholm Tidningen*, que les Allemands envoient de grands contingents d'ouvriers, terrassiers et maçons, au Danemark. D'après le journal, il s'agirait d'élever des fortifications pour éviter une descente britannique. L'Allemagne, d'après le journal suédois, ne cache pas ses appréhensions de voir l'Angleterre chercher à organiser une sorte de nouveau Gibraltar dans la Baltique.

L'attitude de l'Islande

Le gouvernement islandais proclame sa séparation du Danemark pour les affaires étrangères

La communication suivante a été faite mercredi au gouvernement britannique, au nom du gouvernement islandais :

L'Althing a adopté ce soir les deux résolutions suivantes :

1° Etant donné le fait que la situation créée rend impossible à Sa Majesté le roi d'Islande d'exercer le pouvoir royal qu'il tient de la Constitution, l'Althing déclare que le gouvernement de l'Islande se voit pour le moment confier la direction dudit pouvoir.

2° Etant donné que, dans la situation maintenant créée, le Danemark n'est pas en mesure de réaliser l'autorité nécessaire à la prise en charge des affaires étrangères d'Islande, qui lui revient en vertu de l'article 7 de l'acte d'union dano-islandaise, et qu'il ne peut pas non plus procéder aux inspections de pêcheries à l'intérieur des eaux territoriales islandaises, conformément à l'article 8 du même acte, l'Althing déclare que l'Islande prendra pour le moment la charge des dites affaires.

On mande, d'autre part, de Londres, le 10 avril, à l'agence Havas :

On ne croit nullement ici à l'éventualité d'une attaque allemande contre l'Islande, et il est permis d'indiquer que d'ores et déjà toutes les mesures ont été prises en vue d'une telle éventualité.

Quant aux possessions danoises des îles Feroë, il paraît bien évident qu'elles sont également hors de l'atteinte de l'Allemagne, et il est beaucoup plus probable que, sans attendre une mise au point de l'aspect juridique de la question, elles passeront sous le contrôle de l'amirauté britannique.

La représentation de l'Islande à Washington

M. Kauffmann, ministre du Danemark à Washington, a annoncé qu'il remettait la représentation de l'Islande entre les mains de M. Tor, conseiller commercial danois à New-York, en raison de la déclaration faite par le Parlement islandais qui sépare l'Islande du Danemark dans le domaine des relations extérieures.

La défense du Groenland

On mande d'Ottawa, le 11 avril :

Le problème de la défense du Groenland, possession danoise, est au premier plan des préoccupations canadiennes depuis l'invasion du Danemark, car il pourrait constituer une base de départ pour les sous-marins et les avions allemands contre le Canada.

Le ministre de la défense nationale a refusé de dire si le Canada entendait assumer le contrôle de ce territoire, mais l'impression prévalant à Ottawa est que la menace du danger est trop grande pour que toutes les précautions ne soient pas prises.

La question est de savoir si le Groenland peut être plus facilement protégé par la Grande-Bretagne ou le Canada qui, cependant, paraît mieux situé à cause de la proximité des détroits d'Hudson, où sont situées de puissantes stations de radio qui guident les aviateurs canadiens, lorsqu'ils étudient les conditions atmosphériques des détroits.

On annonce, d'autre part, que l'embargo sera mis sur les navires danois dans les eaux canadiennes.

AU SÉNAT

Après avoir entendu une déclaration de M. Paul Reynaud l'Assemblée a renvoyé le débat en comité secret au 16 avril

Le Sénat devait entendre hier les communications des commissions de l'armée, de l'air, de la marine. Il était saisi d'une demande de constitution en comité secret. Mais, ainsi qu'il avait été prévu, il n'a tenu qu'une séance publique — et très brève — qui a été consacrée presque tout entière à l'audition d'une déclaration de M. Paul Reynaud sur les événements de Danemark, de Norvège, et sur la bataille navale qui se déroule au large des côtes scandinaves.

Le discours du président du conseil, fréquemment applaudi, a obtenu l'approbation unanime de l'Assemblée.

Le Sénat, se rangeant à la proposition de M. Bienvenu-Martin, président de la Gauche démocratique, vice-doyen de la haute Assemblée, a renvoyé à mardi le débat en comité secret.

LA SÉANCE

La séance a été ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Jules Jeanneney.

Au banc du gouvernement M. Paul Reynaud, président du conseil, ministre des affaires étrangères, entouré de MM. Camille Chautemps, Daladier, Sérol, Henri Roy, de Monzie, Campinchi, Pomaret, Laurent Eynac, Dautry, Mandel, Rivière, Thellier, Marcel Héraud, Louis Rollin, ministres.

Les sénateurs sont tous présents et les tribunes du public sont combles.

M. Jules Jeanneney prononce l'éloge funèbre de M. Azémar, sénateur de la Haute-Garonne, décédé mardi dans la nuit, rappelant qu'il fut un de nos meilleurs professeurs et un serviteur passionné du pays.

Le président donne ensuite la parole à M. Paul Reynaud, pour une communication du gouvernement, que nous reproduisons in extenso d'après le compte rendu officiel.

DÉCLARATION DE M. PAUL REYNAUD

président du conseil, ministre des affaires étrangères

Le chef du gouvernement fait la déclaration suivante :

Messieurs, je désire mettre le Sénat et le pays au courant des événements qui se déroulent dans le Nord de l'Europe.

Notre action a commencé lundi dernier, à cinq heures du matin. Elle avait pour but de mettre fin à une situation qui se prolongeait depuis sept mois : le ravitaillement de l'ennemi en minerai de fer suédois.

Elle a consisté à bloquer par des champs de mines le couloir des eaux territoriales norvégiennes. Nous ne pouvions nous arrêter à l'objection de la neutralité de ces eaux, car, du fait de l'Allemagne, et depuis longtemps, cette neutralité n'existait plus.

Nous avons d'abord signifié nos intentions, puis nous avons agi. Cet acte de guerre, dirigé par les alliés contre l'Allemagne, le gouvernement en prend la responsabilité entière. (Vifs applaudissements.)

Quelle est la portée de cet acte? Un fait domine tout : sans le minerai suédois, l'Allemagne ne peut plus satisfaire que la moitié de ses besoins en fer du temps de paix. Dans une guerre qui, à ce jour, est, sur le plan terrestre, une course aux armements, cette mesure a un intérêt vital. Quoi qu'il arrive désormais, on peut affirmer que, pendant toute la durée de la guerre, pas une tonne de minerai ne partira de Narvik pour l'Allemagne. Le seul couloir permanent de communication est coupé. Il s'agit, pour les alliés, d'un bénéfice capital et d'un bénéfice durable. (Nouveaux applaudissements.)

L'agression allemande

De son côté, messieurs, l'Allemagne a agi. Elle a même agi avant nous. Avant que les alliés aient agi en posant les barrages de mines, elle a fait partir de ses ports, à destination de la Norvège, une flotte dès longtemps rassemblée, car une expédition de cette nature, vous le savez, ne s'improvise pas.

Des informations de presse étrangère nous apprenaient ce matin que des équipages allemands, camouflés en marins de commerce, et ayant ainsi pénétré dans des ports norvégiens, ont subitement revêtu leurs uniformes de la marine de guerre, repris leurs armes cachées dans les cales et occupé les ports où se trouvaient leurs bâtiments en brisant la résistance locale. Ce qu'il adviendra de ces marins allemands qui ont utilisé le stratagème du cheval de Troie, un avenir prochain le dira. (Très bien ! et applaudissements.)

D'autre part, l'Allemagne envahissait le Danemark, seul de tous les Etats scandinaves à avoir signé avec l'Allemagne de M. Hitler, le 31 mai 1939 — il n'y a guère plus de dix mois — un pacte aux termes duquel le Reich s'engageait, non seulement à ne pas lui faire la guerre, mais encore à n'avoir recours à aucun acte de force. (Mouvements divers.)

Blocus et invasion

Entre l'action des alliés, qui ont fait dans les eaux norvégiennes ce que les Etats scandinaves avaient eux-mêmes jugé nécessaire de faire pendant la dernière guerre (Très bien ! Très bien !), et les deux invasions auxquelles l'Allemagne vient de se livrer, il n'y a aucune commune mesure. (Vifs applaudissements.) D'un côté, une opération de blocus. De l'autre, comme en 1914 en Belgique, l'invasion armée et l'asservissement du Danemark, entièrement étranger à cette opération de blocus. Et cela, au mépris de la parole récemment donnée. Ce nouvel acte de brutalité hitlérienne rappellera à ceux qui l'auraient oublié dans le monde l'enjeu du conflit, pour nous et pour eux.

Une nouvelle violation du droit de la part du régime nazi n'est pas pour nous une surprise. La seule question est de savoir si les violations du droit des gens auxquelles l'Allemagne vient de se livrer une fois de plus modifient l'équilibre des forces en sa faveur.

Economiquement, une fois dévoré le butin éphémère de l'invasion — songez, messieurs, que le Danemark a 3 millions d'habitants — un fait nouveau, qui va demeurer, est celui-ci : l'Allemagne ne pourra plus se ravitailler par le Danemark et par la Norvège. Ce sont deux fenêtres ouvertes sur le large qui sont fermées. Le blocus des alliés s'appliquera demain, avec toute sa rigueur, aux régions désormais soumises au contrôle allemand.

La situation militaire

Dans l'ordre militaire, alors que M. Hitler s'est vanté tant de fois de ne pas éparpiller ses forces, de n'avoir qu'un seul front, il est maintenant dans la nécessité de distraire des hommes et du matériel pour tenter de parer à l'étranglement de la route du fer.

Enfin, une grande partie, plus de la moitié d'après nos informations, de la flotte allemande jusqu'ici jalousement tenue en réserve, s'est exposée aux coups de la « Home Fleet » et d'éléments de la flotte française. Un communiqué allemand daté d'aujourd'hui, 13 h. 45, avoue déjà la perte de deux croiseurs, le *Blücher*, de 10,000 tonnes, et le *Karlsruhe*, de 6,000 tonnes. Il ne trouve à mentionner, en contre-partie, que de simples avaries qui auraient été causées, par des bombardements aériens, à des navires britanniques. La radio allemande ne donne comme certaine la perte d'aucun navire allié. (Applaudissements.)

De son côté, l'amirauté britannique a annoncé qu'un contre-torpilleur aurait été coulé et qu'un autre se serait échoué. A l'instant, elle fait aussi savoir que les navires allemands qui ont pénétré dans les fjords norvégiens y sont bloqués par les escadres anglaise et française. (Applaudissements.)

L'action allemande

Ce ne sont là, messieurs, que les premières nouvelles d'opérations qui ont commencé avant-hier, lorsque les forces alliées ont rencontré les navires allemands. Si j'avais de nouvelles informations, je les ferais parvenir au Sénat.

Cette longue bataille se poursuit sur l'immense front de mer qui va du nord au sud de la côte norvégienne.

Nous sommes certains que les flottes alliées se montreront à la hauteur de leurs grandes traditions. (Applaudissements unanimes, vifs et prolongés.) Que les marins britanniques et français sachent que nous suivons tous cette bataille d'un cœur ardent et unanime ! (Nouveaux applaudissements unanimes et prolongés.)

Renvoi du débat à mardi

Le président rappelle que l'ordre du jour appelle les communications des commissions de l'armée, de l'air, de la marine. Il ajoute qu'il a reçu une demande de constitution en comité secret. Mais avant de statuer sur cette question, M. Jules Jeanneney donne la parole à M. Bienvenu-Martin.

M. Bienvenu-Martin. — Au nom d'un grand nombre de nos collègues, qui appartiennent à la Gauche démocratique, ainsi qu'à d'autres groupes, j'ai l'honneur de demander au Sénat de renvoyer à mardi prochain l'audition des rapports présentés par les commissions de défense nationale, et la discussion des interpellations qui figuraient à l'ordre du jour de la séance.

Le président de la Gauche démocratique pense que le Sénat sera unanime à considérer que, dans les graves circonstances où l'on est, il a l'impérieux devoir de laisser au gouvernement toute liberté pour prendre les mesures que la situation comporte.

Le président consulte le Sénat qui accepte la proposition du vice-doyen de la haute Assemblée.

Le Sénat se renvoie au mardi 16 avril. La séance est levée à 15 h. 40.

La réaction des alliés provoque l'enthousiasme aux États-Unis

On télégraphie de Washington :

Les nouvelles des succès britanniques dans la contre-attaque contre l'agression allemande en Scandinavie provoquent un très grand enthousiasme dans tous les milieux et dans l'opinion publique. Les journaux publient d'énormes manchettes telles que : « Seconde bataille du Jutland », « Les Anglais débarquent en Norvège ». L'anxiété qui se manifestait hier est dissipée. La plupart des experts constatent que l'entreprise allemande peut se transformer maintenant en désastre pour les forces du Reich.

En attendant confirmation des succès britanniques annoncés ici, les milieux informés soulignent les points suivants : 1° L'agression allemande, préparée de longue main, représente cependant une action tellement risquée qu'elle peut être attribuée au désespoir; 2° Cette entreprise a été certainement déterminée par l'efficacité du blocus dont la pression s'accroît de jour en jour; 3° Les avantages que les Allemands pourraient retirer d'une occupation de la Scandinavie sont compensés par le fait que les marines marchandes norvégienne et danoise peuvent désormais être utilisées par les alliés si ceux-ci le désirent; 4° Les opérations du blocus seront maintenant grandement facilitées et plus efficaces du fait que tout ravitaillement de l'Allemagne par les pays scandinaves est suspendu.

L'application de la loi de neutralité

On télégraphie de Washington :

M. Roosevelt a signé, le 10 avril, une proclamation étendant la zone de combat prévue par la loi de neutralié aux côtes de la Norvège.

En vertu de cette proclamation, il est interdit aux bateaux américains d'emprunter les eaux de la péninsule scandinave à partir de Bergen, sur la côte occidentale de Norvège, jusqu'au territoire russe, à proximité, au sud, du quarante-quatrième degré de longitude est, et du soixante-dixième degré de latitude nord. La nouvelle région tombant ainsi sous le coup de la loi de neutralité américaine s'étend aussi sur toute la côte occidentale et septentrionale de la Norvège.

Certains ports russes, comme Arkhangel et Mourmansk, sont également fermés aux bateaux américains, la zone interdite comprenant la péninsule de Kola.

On télégraphie également de Washington :

M. Cordell Hull, conformément à la proclamation présidentielle relative à la nouvelle zone de combat, interdit à tous les navires américains actuellement en mer de pénétrer dans cette zone. Toutefois, il autorise la sortie des navires américains qui s'y trouvent à présent.

On apprend que seulement deux cargos américains faisaient route vers la Norvège et que trois se trouvent dans le port de Bergen.

Suspension des opérations bancaires avec les Danois et les Norvégiens

On télégraphie de Washington :

Sur l'ordre du président Roosevelt, on a immobilisé les soldes créditeurs dans les banques et arrêté les transactions opérées sur le marché des changes, pour le compte des gouvernements de Norvège et du Danemark ou des nationaux de ces deux pays.

Aucune de ces opérations ne pourra être effectuée sans une autorisation du secrétaire du département du Trésor. Un décret en ce sens sera publié incessamment.

Le décret de M. Roosevelt donne au Trésor américain le pouvoir d'arrêter les transactions qui ne correspondent pas aux désirs véritables des clients danois et norvégiens qui, plaçant leur confiance dans le gouvernement des Etats-Unis ont déposé leurs fonds ici ou ont effectué des opérations commerciales avec les Etats-Unis.

On fait remarquer, dans les milieux financiers, que la politique générale américaine est opposée au contrôle du change et à toutes les mesures restreignant la liberté financière, mais comme l'Angleterre et la France l'ont fait hier, le gouvernement des Etats-Unis, afin de défendre les intérêts des clients des banques américaines, a décidé de faire une entorse à cette politique pour sauver les avoirs danois et norvégiens de toute tentative allemande.

L'indignation dans l'Amérique latine

On télégraphie de Buenos-Aires, le 10 avril :

L'indignation provoquée par l'invasion des pays scandinaves est reflétée par la presse du matin. La *Nacion* écrit :

Ce n'est pas la même chose de placer des mines dans les eaux territoriales de pays neutres et d'envahir leur territoire, surtout quand nous savons à quel plan d'expansion répond ce que les nazis appellent sinistrement leur protection. Les exemples de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie, de la Pologne sont présents à toutes les mémoires. Les pays américains doivent aussi reviser leur politique devant la menace à laquelle sont exposées les petites nations.

El Sol déclare que le nazisme s'affirme comme l'ennemi « numéro un » de la liberté et de l'ordre occidental.

Selon *El Mundo*, « l'attaque nazie rappelle la nuit historique des temps où le monde occidental connut le galop des hordes d'Attila, semant partout la mort ».

On télégraphie de Santiago-du-Chili :

Les commentaires de la presse chilienne reflètent une répulsion unanime pour le nouvel acte d'agression de l'Allemagne, et proclament que tous les pays d'Amérique doivent resserrer leurs liens d'amitié et constituer un bloc pour la défense de leur neutralité.

Le *Mercurio* estime qu'on est en présence d'une « application de la loi de la jungle aux relations extérieures ».

Le *Diario Ilustrado* préconise pareillement l'unité profonde des nations américaines.

Proclamant les démocraties « en danger », du fait des desseins impérialistes des nazis, la *Nacion* écrit :

La France et la Grande-Bretagne tiennent en leurs mains les destins de la civilisation occidentale. Dans leur sérénité et dans l'équilibre de leurs forces repose le monde civilisé pacifique.

A LA CHAMBRE

AJOURNEMENT PROBABLE DU DÉBAT POLITIQUE

A la suite de la décision prise par le Sénat de s'ajourner à mardi prochain, de nombreux députés estimaient, hier après-midi, qu'à l'exemple de la haute Assemblée, la Chambre pourrait également renoncer au débat relatif aux interpellations sur la politique générale qui devait avoir lieu aujourd'hui et demain, l'Assemblée étant d'ailleurs convoquée seulement pour « fixer son ordre du jour ».

Cette opinion s'est répandue encore davantage lorsqu'on a appris, au Palais-Bourbon, que M. Paul Reynaud ferait, sans doute, au début de la séance, comme hier au Luxembourg, une déclaration pour tenir l'Assemblée au courant des développements, survenus depuis la veille, de l'action entreprise en Scandinavie par les flottes alliées. On considérait de plus en plus qu'un débat de politique générale serait inopportun dans les circonstances présentes et qu'on ne pourrait juger l'ensemble des événements en cours qu'avec un certain recul dans le temps.

A la commission des affaires étrangères

A la commission des affaires étrangères, le président, M. Jean Mistler, a fait un exposé sur les événements de Scandinavie. Il a indiqué dans quelles conditions l'Allemagne a violé la neutralité de deux petits pays et a montré que l'opération réalisée par la marine du Reich dans la nuit du 8 au 9 avril, non seulement était préparée de longue main, mais semble même avoir été depuis quelques jours en cours d'exécution.

Diverses observations ont été présentées sur les conditions dans lesquelles l'Allemagne a envahi le Danemark et occupé tous les grands ports norvégiens, sur les répercussions de ces événements dans les pays d'Europe, notamment en Italie et en Espagne, et sur la conduite générale de la guerre.

La commission a exprimé le vœu d'entendre le plus rapidement possible le président du conseil sur ces diverses questions.

D'autre part, elle a désigné M. Grumbach comme rapporteur du projet de loi ratifiant le traité franco-anglo-turc.

A la commission des finances

La commission des finances a entendu M. Lamoureux, ministre des finances, sur les différents projets et propositions de lois relatifs à la réforme de la patente.

Le ministre a exposé que le gouvernement tenait à travailler, en collaboration avec la commission des finances, à l'aboutissement de cette réforme. En attendant sa mise au point, il étudiera des dispositions transitoires inspirées directement des suggestions qui lui ont été faites. Le gouvernement accepterait, notamment, pour venir en aide aux commerçants touchés par la guerre, une atténuation de la patente, lorsque la diminution du montant de leurs affaires dépasserait un certain pourcentage. Le projet de M. Catalan pourrait être aussi retenu, à la condition que la patente exceptionnelle des fabricants fournisseurs, qu'il tend à créer, fût versée à un fonds commun qui permettrait de faire face au déficit et aux charges extraordinaires créées par la guerre.

M. Lamoureux a déclaré, d'autre part, qu'un décret était à l'étude afin d'exonérer, sous certaines conditions, de la contribution exceptionnelle de 15 0/0, les grands mutilés du travail et certains infirmes civils inaptes à tout service militaire.

La commission a approuvé les conclusions des rapports de MM. Régis et Hymans sur leurs missions relatives au service automobile militaire et aux transports maritimes.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

Le président de la République a reçu hier après-midi M. L.-O. Frossard, ministre de l'information, et M. Georges Monnet, ministre du blocus.

Au quai d'Orsay

M. Paul Reynaud, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a reçu hier après-midi, au quai d'Orsay, MM. Edouard Daladier, ministre de la défense nationale et de la guerre; Campinchi, ministre de la marine; le général Gamelin et l'amiral Darlan.

M. Paul Reynaud a reçu, en fin d'après-midi, M. Van Zeeland, ancien premier ministre de Belgique.

Les cabinets ministériels

Agriculture

M. Thellier, ministre de l'agriculture, a composé son cabinet comme suit :

Chargé de la direction des services administratifs du cabinet: M. Jacques Doublet.

Chef de cabinet: M. Lionel Audivier.

Chefs adjoints de cabinet: Mlle Jacqueline Rochard, M. Raymond Mallet.

Chef du secrétariat particulier: M. Gérard Ladant.

Attachés chargés du service parlementaire: M. Marius Olivier (Sénat); M. Maurice Becuwe (Chambre des députés).

Chargés de mission: MM. Léopold Malpeaux, Georges Savanier, Paul Garrau.

Après la mort du cardinal Verdier

Pendant toute la journée d'hier, de 11 heures à 18 heures, sans interruption, en rangs serrés, le public a défilé à l'archevêché, devant le corps du cardinal Verdier. M. Paul Reynaud, président du conseil, qu'accompagnait M. Léon Bérard, vint à la fin de l'après-midi et se recueillit dans la chapelle ardente. Un officier était également venu apporter les condoléances du général Gamelin et de son état-major.

Parmi les nombreux télégrammes reçus hier, il convient de mentionner ceux du cardinal Hlond, primat de Pologne; du cercle Saint-Louis de Buenos-Aires, dont le cardinal était président d'honneur; de l'ancien ministre du Canada en France, et de Mme Philippe Roy. D'autre part, se sont inscrits ou ont déposé leur carte : M. Julien Weil, grand rabbin de Paris; le commissaire général et le secrétaire général de l'armée du Salut, le professeur Martin, membre de l'Institut, directeur de l'institut Pasteur; le professeur Roussy, membre de l'Institut, recteur de l'académie de Paris.

Retour à Paris de M. William C. Bullitt ambassadeur des Etats-Unis

M. William C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis en France, est rentré hier soir à Paris, après avoir séjourné plusieurs semaines en Amérique. Arrivé à 23 heures en gare d'Austerlitz, il a été accueilli par M. Drexel-Biddle, ambassadeur des Etats-Unis auprès du gouvernement polonais ; M. Murphy, chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, entouré des principaux membres de l'ambassade et par de nombreux amis personnels.

L'ambassadeur n'a fait aucune déclaration.

Le départ du général Noguès

Le général Noguès, résident général de France au Maroc, a quitté Paris hier soir, à 19 h. 45, par la gare de Lyon, se rendant à Marseille d'où il gagnera, par avion, l'Afrique du Nord.

DES COLIS POUR NOS SOLDATS

Vous envoyez des colis à vos parents et amis sous les armes. C'est parfait. Mais vous pouvez plus encore pour eux. Souscrivez aux bons d'Armement, vous leur assurerez ainsi armement et équipement supérieurs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les demandes de majoration de prix ne sont plus admises

Le sous-secrétariat d'Etat au ministère des finances (économie nationale) communique :

En conformité du décret du 9 avril 1940, et à dater du 10 avril, aucune demande nouvelle d'autorisation de majoration de prix, présentée au titre des décrets des 9 septembre 1939 et 29 février 1940, aux différents comités compétents, ne sera examinée.

Les demandes déposées antérieurement à cette date suivront leurs cours normal.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Bouchavesnes-Bergen. — La ville de Bergen que les Allemands viennent d'occuper laisse un souvenir dans une commune picarde. Au lendemain de l'armistice, un habitant de cette ville, M. Haakon, offrit au maréchal Foch une somme de 100.000 francs pour qu'il l'affectât à la reconstitution d'une localité qui lui rappellerait son plus glorieux souvenir de la guerre et porterait le nom de sa ville.

Le maréchal décida d'attribuer cette somme à la commune de Bouchavesnes (Somme), dont de nombreux anciens combattants français et anglais conservent le souvenir des batailles de 1916.

Mais une question se posait. Pouvait-on reconstruire Bouchavesnes? Le gouvernement avait projeté, en raison de l'état de bouleversement du pays, de créer une zone rouge, c'est-à-dire inhabitable. Le préfet de la Somme, M. Morain, depuis préfet de police à Paris, décida de convoquer sur place, en mars 1919, les habitants dont il avait pu trouver l'adresse et leur demanda s'ils désiraient revenir dans leur pays dont ils avaient du mal à retrouver les traces.

Ces anciens habitants de Bouchavesnes n'étaient pas nombreux mais tous répondirent : « Oui ».

Et voilà comment depuis un certain nombre d'années une commune de la Somme s'appelle « Bouchavesnes-Bergen ».

Naissances

— L'intendant militaire et Mme Deschamps, de Paris, font part de la naissance de leur fils Claude, à Nice, le 7 avril.

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Micheline Marty, fille de Me Georges Marty, avocat à la cour, intendant militaire à l'armée de l'air, et de Mme, née Amphoux, avec M. Olivier Lutaud, fils de M. Léon Lutaud, professeur à la Sorbonne, et de Mme, née de La Batut.

Nécrologie

— Nous apprenons le décès de *M. Auguste Stoffel*, maire honoraire de la ville de Sélestat, ancien magistrat, survenu à Beaulieu-sur-Mer. Né en 1861, à Wissembourg, appartenant à une vieille famille alsacienne de magistrats, il était entré lui-même dans la magistrature en 1890, où il est resté jusqu'en 1917, occupant à cette date les fonctions de juge au tribunal civil de Nancy. En 1918, aussitôt après l'armistice, le gouvernement le nommait président de la commission administrative municipale de la ville de Sélestat, et il fut désigné par ses concitoyens pour occuper le poste de premier maire français, où il demeura jusqu'en 1925. Officier de la Légion d'honneur en 1920, Auguste Stoffel, pendant toute la durée de son mandat, sans jamais faire aucune politique partisane, s'attacha surtout à répandre l'amour de la France et de ses institutions démocratiques et républicaines dans la langue et le cadre de l'unité française. Pour rendre un public hommage aux services rendus à sa ville, en 1933, le conseil municipal de Sélestat lui décerna le titre de maire honoraire, qui fut consacré quelques jours après à l'*Officiel*.

— Nous apprenons de Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) le décès du *colonel Frédéric Delebecque*, membre du comité directeur de l'*Action Française*.

Ce décès met en deuil les familles Delebecque, Girault, Sauvage et Deherain.

Les obsèques auront lieu vendredi à 10 heures, à Saint-Servan.

Nouvelles diverses

— Les sessions du Conseil municipal et du Conseil général, qui devaient s'ouvrir lundi prochain, sont renvoyées à une date ultérieure.

— « L'American Volunteers ambulance with french Army » a offert hier un déjeuner en l'honneur des jeunes volontaires américains de la section « Myron T. Herrick » qui doivent partir pour le front la semaine prochaine. Le médecin général Fontan, directeur du service de santé, et le gouverneur général Olivier y assistaient.

— URODONAL Chatelain combat rhumatismes, goutte, sciatique, maux de reins et de vessie. Il évite l'artériosclérose et éloigne la vieillesse.

ECLAIRAGE DES AUTOMOBILES

Pour être en règle avec la défense passive, tant à Paris que dans la zone des armées, le meilleur dispositif — et le plus simple — c'est l'Occulto Marchal, agréé officiellement, qui a remporté tous les suffrages des usagers. Marchal ayant doublé ses outillages et sa fabrication, on peut compter maintenant trouver des Occulto dans tous les garages au prix imposé de 10 francs.

CINÉMAS

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : les Musiciens du ciel.
Caméra : Blanche-Neige, la Mort du cygne.
Colisée : Ninotchka.

GARBO RIT!

La plus grande des tragédiennes de l'écran pour la première fois dans une comédie satirique d'une irrésistible gaîté !
GRETA GARBO
dans un film d'ERNST LUBITSCH
le maître de l'humour
Ninotchka
Aujourd'hui au COLISÉE

Corso : Ils étaient 9 célibataires.
Gaumont-Palace : Rapsodie d'amour.
Impérial : Sérénade.
La Royale : Après Mein Kampf, mes crimes.
Le Français : Sans lendemain.
Les Portiques : 2 d'Oxford.
Lutetia : l'Or du Cristobal, Poupée vivante.
Madeleine : Battement de cœur.
Marignan : Tempête.
Marivaux : l'Homme qui cherche la vérité.
Max-Linder : Narcisse.
Moulin-Rouge : l'Homme du Niger.
Normandie : Jeunesse triomphante.
Paramount : l'Émigrante.
Rex : Paris-New-York.
Royal-Pathé : Menaces, Jessie vedette.
Saint-Didier : Fantômes en croisière.
Studio de l'Etoile : le Danube bleu.
Victor-Hugo : l'Or du Cristobal, Poupée vivante.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : Divorcé malgré lui.
Balzac : les Aiglons.
Biarritz : Mr. Smith goes to Washington.
Ciné-Opéra : l'Esclave aux mains d'or.
Cinévog Saint-Lazare : Demoiselles en détresse.
Champs-Elysées : En Français... Messieurs.
Le César : Une étrange famille.
Le Paris : La Mousson.
Lord-Byron : Mon mari court encore.
Marbeuf : l'Amour frappe André Hardy.
Olympia : Les Conquérants.
Triomphe : Good bye, Mr. Chips.
Ursulines : l'Ange bleu.

THÉATRES

Ce soir :

— Athénée. — *Ondine*, de Jean Giraudoux, avec Louis Jouvet, Madeleine Ozeray, Félix Oudart, R. Bouquet, A. Bovério, Raymone, Bogar, Rignault.

Nouvelles :

— A l'Opéra-Comique. — La soirée exceptionnelle qui devait être donnée vendredi 12 avril à l'Opéra-Comique, au bénéfice du conservatoire d'Helsinki, est renvoyée à une date ultérieure.

— Jacques Duchemin, Denise Berley, Alice Reichen, Marcel Peres, Roger Blin, Thérèse Valentin, Denise Bosc, Serge Reggiani, G. Vitzoris, J. Emmanuel, Louise Fouqueret, Satiat, Gaultier, seront les interprètes de *Marie-Jeanne*, au Théâtre des Arts.

SPECTACLES DU JEUDI 11 AVRIL

Comédie-Française, 20 h. 15 : On ne badine pas avec l'amour, 29° à l'ombre.
Opéra-Comique, 18 h. 15 : Lakmé.
Ambassadeurs, 20 h. : Elvire.
Antoine, 20 h. 15, la Familiale.
Atelier, 20 h. : le Faiseur.
Athénée, 19 h. 15 : Ondine.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 15 : Fascicule noir.
Charles-de-Rochefort, 20 h. : Altitude 3,200.
Daunou, 20 h. 30 : Mon gosse de père.
George-VI, 20 h. 30 : J'ai 17 ans.
Grand-Guignol, 20 h. 30 : le Viol.
Madeleine, 20 h. : C'était... histoire de rire.
Marigny, 20 h. 15 : Banco.
Mathurins, 19 h. 30 : l'Ecole de la médisance.
Michel, 20 h. : Les monstres sacrés.
Mogador, 20 h. 15 : les Cloches de Corneville.
Montparnasse, 19 h. 30 : Maya.
Nouveautés, 15 h., 20 h. 30 : En pleins nerfs.
Œuvre, 19 h. 30 : Roi de France.
Optimistes, 15 h., 20 h. 30 : Quelque part... à Paris.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Permission de détente.
Théâtre de Paris, 20 h. : Nous ne sommes pas mariés
Variétés, 20 h. 30 : Ma belle Marseillaise.

MUSIC-HALLS

A. B. C., 15 h., 20 h. 30 : Drôle de revue.
Etoile-Palace, 15 h., 20 h. 30 : Spectacle de music-hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, attractions.
Chez elle. — Dîner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's (Opéra 68-32). — Thés, dîners dansants.

T. S. F.

Programmes du vendredi 12 avril

Radio-Paris : 6 h. 40, 7 h., Musique enregistrée; 7 h. 30, Cours d'anglais pratique; 8 h., Musique enregistrée; 11 h. 50, Clavecin; 12 h., Musique variée; 12 h. 45, Piano; 13 h., La vie féminine; 13 h. 15, Mélodies; 13 h. 45, Alto; 15 h., Récital d'orgue; 16 h., La radio aux aveugles; 16 h. 30, Piano; 17 h., Théâtre de folklore : « le Roi boit », par J. Variot; 17 h. 15, Quintette instrumental de Paris et M. Lovano; 17 h. 55, Poèmes dits par Mary Marquet; 18 h. 10, Hommes et choses de l'empire français; 18 h. 15, Musique de chambre; 19 h., Orchestre; 19 h. 30, théâtre du Boulevard : « l'Eternel printemps » (Duvernois et Max Maurey); 20 h. 45, Sketch, d'Yves Mirande; 21 h., Jeux radiophoniques; 21 h. 45, Ce qu'un Allemand ne peut plus entendre; 22 h. 45 et 23 h. 45, Concert de nuit, direction Rhené-Baton.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : 6 h. 45, 7 h., 7 h. 45, 8 h. 15, Musique enregistrée; 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h. 45, 14 h., Musique variée; 17 h. 30, Orchestre; 18 h., La Normandie, par M. de la Varende; 18 h. 15, Chansons par Léo Marjane; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 50, Clavecin par Mme Aubert; 20 h. 30 et 22 h., « Boris Godounow », de Moussorgsky avec l'Orchestre national, chœurs Raugel, MM. Singher, Micheletti, Gilbert-Moryn, Plazart, Mmes Guillaurat, Corney, Cerney, etc.; 23 h. 15, Mélodies par Mme Blanc-Andra; 23 h. 45, Concert de nuit, direction Rhené-Baton.

Tour Eiffel : 18 h. 45, Musique de chambre; 21 h. 45, Mélodies par Mme Grey; 22 h. 45, Trio (Saint-Saëns), par le trio Tzipine.

Radio-Cité : 11 h. 30, Orchestre; 12 h., Yvonne Printemps; 12 h. 15, Yvonne Curti; 13 h. 30, Piano; 13 h. 30, Piano; 13 h. 45, Musique de ballet; Moment musical consacré à J.-S. Bach; 17 h. 45, Orchestre; 18 h., Pour les soldats; 18 h. 20, Orchestre; 19 h. 25, Qui ? Pourquoi ? Comment ?; 20 h., Gala des vedettes, avec E. Célis; 20 h. 30, Sketch de Souplex; 20 h. 45, Paris qui chante; 23 h. 15, Orchestre.

Poste Parisien : 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Cocktail du jour; 12 h. 50, Opérettes de chez nous; 12 h. 55, Orgue; 13 h. 35, Œuvres de Messager; 17 h. 45, Rapsodie espagnole (Ravel); 19 h. 15, Quart d'heure du permissionnaire; 19 h. 50, Ensemble Gus. Viseur; 20 h. 20, Jeux radiophoniques; 21 h. 50, Une présentation de Ch. Dullin; 23 h. 15, Jazz.

SITUATIONS

Jeune Suisse, commerçant non mobilisable, accepterait situation intéressante. Elément capable et énergique. Français et allemand, notions anglais et espagnol. Bonne instruction. Irait à l'étranger. Ecrire N° 118, « le Temps Publicité ».

Monsieur 39 ans, non mobilisable, gde exp. toutes opér. comm., connaiss. langues étrangères, ayant sér. réf., ch. situation. Ecrire N° 117, « le Temps Publicité ».

DIVERS

LONDRES
PRES DE WHITEHALL
ET DE TOUS LES MINISTERES
ST JAMES' COURT

(appartements avec service, bien connus depuis longtemps), offre la plus excellente installation pour fonctionnaires et officiers, de passage à Londres, ou y résidant. Appartements meublés à des prix modérés; cuisine excellente, dans l'appartement, ou dans un restaurant des plus agréables; service de premier ordre y compris valets et porteurs. A 5 minutes de la gare Victoria. Pour tous renseignements s'adresser à : **The Estate Superintendent, St. James' Court, Buckingham Gate, Westminster, LONDRES S. W. 1.**

AU BON MARCHÉ
MAISON A. BOUCICAUT-PARIS
MARDI 16 AVRIL
la plus importante exposition d'ART RUSTIQUE d'articles de MÉNAGE et d'ENTRETIEN
à des prix inouïs de Bon Marché
A nos Salons de Coiffure et de Manucure : spécialistes réputés, soins impeccables. (3e Étage, Grands Magasins.)
On déjeune bien au Restaurant du "BON MARCHÉ"

APÉRITIF A LA GENTIANE
SUZE
L'AMIE DE L'ESTOMAC

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

DOMAINE

A vendre, Loiret : **Confins Seine-et-Marne MAISON** bourgeoise et dépendances **Moulin hydraulique** force 28 CV. Terres, prés, bois, contenance totale 55 hectares. S'adresser **Brunschwig frères**, 15, rue Théodule-Ribot, Paris.

SUD 150 km. Joli site. **Cottage**, ferme et bois par moitié, 125 ha. bordant vaste étang de l'Etat. **Chasse et pêche. MILLOT**, 95, rue Saint-Lazare, Paris (9°).

LOCATIONS

APPARTEMENTS

52, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORE
Luxueux studios modernes, 2 pièces, cuisine, salle de bains.
24, QUAI DE BETHUNE
Dans immeuble neuf, pierre de taille, luxueux appartements de 3 pièces. Garage.
216, BOULEVARD RASPAIL
Studios de 1 à 4 pièces, tout confort.
17, RUE GRAMME (15° arrondissement)
Appartements modernes de 1 à 3 pièces, cuisine, salle de bains.
Pour visiter : sur place.
Pour traiter : M. FONDIMARE,
52, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Anjou 20.73.

CAPITAUX

ENTREPRISE travaillant pour l'Etat recherche capitaux court terme. Faire offres: **Agence Havas, Grenoble, n° 6,807.**

AVIS FINANCIERS ET COMMUNIQUÉS

FRANCO WYOMING OIL COMPANY

To the Stockholders
of Franco Wyoming Oil Company

Please take notice that the next annual meeting of stockholders of Franco Wyoming Oil Co, will be held at the Office of the Company, Room 512 Majestic Bldg, Cheyenne, Laramie County, Wyoming on Friday 31 st day of May 1940, at 2.30 o'clock P. M. for the purpose of electing Directors of the Corporation for the ensuing year, for the purpose of transacting any and all corporate business which may properly come before the meeting, and particularly, also, for the following purposes :

To consider, take action upon and ratify the acts of the Board of Directors and all acts or agreements entered with Members of the Board of Directors or others.

Only stockholders of record at the close of business on Avril 25 th 1940, shall be entitled to vote at the said meeting of stockholders and said vote may be cast in person or by proxy.

Paris, April 12. 1940
By order of the Board of Directors
AD. DE CHAZOULIÈRE.
Secretary.

Aux actionnaires
de la Franco Wyoming Oil Company

Veuillez prendre note que la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Franco Wyoming Oil Company, se tiendra dans les bureaux de la Compagnie, Room 512, Majestic Bldg, Cheyenne, Laramie County, Wyoming (Etats-Unis d'Amérique), le vendredi 31 mai 1940, à 14 h. 30 de l'après-midi, dans le but d'élire les administrateurs de la Société pour l'année suivante, et de traiter toutes les questions concernant les affaires de la Société qui seront soumises au cours de cette assemblée générale, et en particulier aussi, aux effets suivants :

Examiner, prendre des décisions sur les actes du conseil d'administration et les ratifier, ainsi que tous actes ou contrats passés avec les membres du conseil d'administration ou d'autres.

Seuls les actionnaires inscrits sur les livres de la Compagnie à la clôture des affaires du 25 avril 1940 auront le droit de voter à ladite assemblée générale et lesdits votes pourront être émis en personne ou par procuration.

Paris, le 12 avril 1940.
Par ordre du conseil d'administration :
AD. DE CHAZOULIÈRE.
Secrétaire.

Les titres devront être déposés jusqu'au 25 avril 1940 à la Franco Wyoming Securities Corporation, 112, boulevard Haussmann, Paris, de 16 heures à 18 heures.

Les porteurs d'actions qui ne pourraient pas déposer leurs titres à la Franco Wyoming Securities Corporation, pourront les déposer dans toute autre banque ou société financière et envoyer à la Franco Wyoming SecuritieKs Corporation, 112, boulevard Haussmann, le certificat de dépôt de ces titres avec engagement par la société dépositaire de les conserver jusqu'à la clôture des affaires du 25 avril 1940.

LA JOURNEE FINANCIERE

Bourse du 11 avril 1940

Les bonnes dispositions que témoignait hier le marché financier se sont notablement accentuées aujourd'hui.

C'est évidemment dans les nouvelles concernant les événements de Scandinavie qu'il faut chercher la raison des achats et rachats qui ont provoqué le redressement de la cote. Dès hier la Bourse avait pressenti la tournure favorable que ces événements allaient prendre. Bien que les précisions manquent encore, les informations dont elle a disposé lui ont permis de se convaincre que les faits sont en train de confirmer — et au delà — ses prévisions optimistes.

Les échanges ont été actifs, surtout dans la première partie de la séance. Au comptant, notamment, où hier toutes les offres ne pouvaient être absorbées, ce sont les demandes qui ont dû être réduites aujourd'hui dans de nombreux cas.

Vers la fin de la séance, quelques prises de bénéfices ont réduit sur diverses valeurs les gains du début. Néanmoins, les avances nettes d'une Bourse à l'autre demeurent généralement appréciables.

Pour la plupart de nos rentes, les progrès représentent des fractions modérées. Les autres valeurs ont, dans la majorité des cas, bénéficié de gains de l'ordre de 1 ou de 2 0/0. Seuls quelques titres isolés ont subi de légers reculs.

Signalons, en terminant, la vive reprise des valeurs scandinaves : la Norvégienne de l'azote regagne 300 francs, et S. K. F. 295 francs.

MARCHE OFFICIEL

Bien que les derniers cours ne soient pas les meilleurs de la journée, les progrès sur nos rentes sont appréciables.

Le 3 0/0 s'est établi à 74 45 (+0 10) après 74 70, le 4 0/0 1917 à 79 (+0 20) après 79 35, le 4 0/0 1918 à 77 80 (+0 20) après 78 30, le 5 0/0 1920 à 115 90 (+0 65) après 116 25, et le 4 1/2 0/0 1932 à 85 65 (+ 0 40), après 86 10 pour la tranche A et à 86 95 (+0 30), après 87 35, pour la tranche B.

Aux rentes à garantie de change, le 4 1/2 0/0 1937 s'est retrouvé à 221 30 (+0 35) après 221 80.

Aux fonds d'Etat étrangers, du tassement sur les emprunts extérieurs belges, notamment sur le 5 1/2 0/0 1932 à 3,180 (—65).

Après un début très ferme, les valeurs françaises de banques terminent sur une note irrégulière.

La Banque de France s'est inscrite à 8,320 (+90), après 8,450 ; le Crédit Foncier à 3,165 (—30), après 3,240; le Crédit Lyonnais à 1,725 (+24), et la Banque de Paris à 1,065 (—14), après 1,100.

La fermeté a été générale au groupe des valeurs industrielles françaises d'électricité, de métallurgie, de charbonnages et de produits chimiques. Les meilleurs cours de la journée n'ont cependant pu être maintenus.

Les valeurs internationales ont participé au mouvement général de hausse, mais on a noté des dégagements en fin de séance, notamment sur la Royal Dutch.

Ainsi que nous le disons d'autre part, les valeurs scandinaves ont fortement repris. S. K. F. a coté 1,700 (+295) et la Norvégienne de l'Azote à 1,600 (+300).

MARCHE EN BANQUE

Comme au marché officiel, le mouvement de reprise esquissé hier s'est affirmé avec vigueur. Les échanges ont été plus actifs. Cependant on a noté des dégagements en fin de séance, notamment sur les valeurs belges.

C'est ainsi que l'Union minière du Haut-Katanga a terminé en baisse de 55 francs à 5.515 après 5.630.

Aux mines d'or, la fermeté est générale. Les progrès sont sensibles sur Crown Mines, Rand Mines, Sub Nigel, East Rand et Randfontein.

La De Beers a également repris sensiblement.

Des demandes (achats et rachats) sur les valeurs de caoutchouc qui ont réalisé de nouveaux et appréciables progrès.

Bonne tenue des valeurs de pétrole.

Avance appréciable des valeurs industrielles françaises.

DÉPÊCHES ET INFORMATIONS

PARIS, 11 avril

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE. — A l'actif du bilan hebdomadaire arrêté le 4 avril, le portefeuille d'effets escomptés se présente en augmentation d'une cinquantaine de millions par rapport à la semaine précédente. De leur côté, les prêts à court terme sur effets publics ont progressé de 169 millions et les avances ordinaires sur titres de 74 millions.

L'Etat a prélevé sur son compte d'avances nouvelles 350 millions de francs, ce qui porte à 20.900 millions le total de ces avances.

Au passif, la circulation de billets, marquant un nouveau record, s'est établi à 157.895 millions, chiffre en augmentation de 1.863 millions d'une semaine à l'autre.

Cet accroissement est compensé à concurrence de 1,118 millions 1/2 au passif même, par une diminution de l'ensemble des comptes créditeurs, portant principalement sur les dépôts et comptes courants particuliers (+ 1,010 millions). Pour le reste, ce sont les crédits supplémentaires consentis par la Banque tant à l'Etat qu'à l'économie privée qui forme la contre-partie de l'augmentation de la circulation fiduciaire.

Le total des engagements à vue de la Banque s'étant accru d'un montant net de 744 millions et demi, le pourcentage de couverture de la monnaie est revenue de 49,35 0/0 à 49,14 0/0.

CHEMINS DE FER DE L'EST. — Au versement de 13,255,000 francs fait en 1939 par la S.N.C.F. au titre de dividende garanti aux actionnaires et conformément aux conventions, vient s'ajouter un prélèvement de 3,796,000 francs sur le revenu du domaine privé. Le montant global à répartir est ainsi de 17,051,900 francs. Comme nous l'avions annoncé, le dividende sera porté de 40 à 42 francs par action de capital, et de 20 à 22 francs par action de jouissance.

CHEMINS DE FER DU MIDI. — Les comptes de l'exercice 1939 font apparaître un bénéfice de 1,387,267 francs. Le dividende sera maintenu à 55 francs par action de capital et à 30 francs par action de jouissance.

ACIERIES DE PARIS ET D'OUTREAU. — Les résultats de l'exercice au 31 août 1939 permettront de maintenir, pour cet exercice d'une durée de 8 mois, le dividende de 100 francs réparti l'an dernier.

MINIERE DE M'ZAITA. — Les bénéfices nets de l'exercice 1939 sont de 14,126,284 francs contre 14,706,312 francs pour 1939. Un dividende de 18 fr. 50 par action, contre 18 fr. 425, et de 282 fr. 525, contre 294 fr. 12, pour les parts, sera proposé à l'assemblée générale.

SOCIETE DES BRASSERIES DU MAROC. — Les bénéfices nets de l'exercice 1939 ressortent à 4,337,289 francs contre 3,689,596 francs pour 1938. Le conseil proposera aux actionnaires de porter le dividende de 20 à 22 francs par action et de 150 à 170 francs pour les parts.

LONDRES, 11 avril

BOURSE DE LONDRES. — Marché bien tenu.

War Loan 3 1/2 0/0, 99; Emprunt Young, 6; U.S. Steel, 78 3/8; Canadian Pacific, 8 11/16; Courtaulds, 38/3; British American Tobacco, 106/3; Mexican Eagle, 6/7 1/2; Canadian Eagle, 8/1 1/2; Royal Dutch, 30; Shell, 3 25/32; Central Mining, 14 1/4; Rand Mines, 150; Goldfields, 48/1 1/2; Crown Mines, 13 3/4; Chartered, 20/9; De Beers, 7 7/8; Rio Tinto, 14 1/2; Tharsis, 37/6; Tanganyika, 3/6.

NEW-YORK, 11 avril

BOURSE DE NEW-YORK. — Les échanges ont été moins actifs à la séance de mercredi — 1 million 290,000 actions traitées sur le marché officiel contre 2,140,000 la veille — et la tendance a été irrégulière. Les différences dans l'un ou l'autre sens sont peu importantes.

	Clôt. pr.	10 avril		Clôt. pr.	10 avril
U. S. Steel	63 1/2	63 3/4	Standard Oil of N.-J.	43 1/2	42 7/8
Gener' Electr.	39 3/4	39 1/8	Socony	12 ./.	11 3/4
Gener' Motors	55 ./.	54 1/2	Anaconda	31 3/8	31 1/4
Americ. Can.	115 1/2	115 ./.	Kennecott	37 7/8	37 5/8
Amer. Teleph.	171 1/2	174 ./.	Bethlehem	81 3/4	81 1/4
Radio	6 3/4	6 1/2	Montgomery	54 1/4	54 1/4
Westinghouse	113 3/4	113 ./.	Allied Chem.	180 ./.	179 3/4
Canad. Pacific	5 1/2	5 1/2	Du Pont	188 1/4	188 1/4
N. Y. Central	17 1/4	17 1/8	J. I. Case	69 1/2	69 ./.
Pennsylvania	22 1/2	22 5/8	American Tobacco	91 ./.	90 5/8
Union Pacific	97 5/8	97 ./.			

MARCHE DES CHANGES. — 10 avril. — Paris 1,98 1/4 contre 1,96 1/4; Londres 3,49 1/4 contre 3,46 1/4; Bruxelles 16,91 1/2 contre 16,98; Genève 22,42 1/2 contre 22,42; Amsterdam 53,08.

La parité en francs est de 50,44 pour le dollar et de 176,16 pour la livre sterling.

BRUXELLES, 11 avril

BOURSE DE BRUXELLES. — Marché raffermi.

Brazilian Traction, 223 75; Tubize, 52 50; Union minière, 3,370; Banque de Paris, 672 50; Electrobel, 1,025 ; Financière des caoutchoucs, 139 50; Petrofina, 380; Sidro, 119.

SOFINA. — Les comptes de l'exercice 1939 font ressortir, après 71,930,296 francs belges d'amortissements contre 30,148,780 en 1938, un solde créditeur de 64,559,204 francs contre 104 millions 474,094 francs en 1938. Le dividende net sera ramené de 440 francs belges à 250 francs.

AMSTERDAM, 11 avril

BOURSE D'AMSTERDAM. — Le marché est resté lourd à la séance de mercredi. Eu égard aux événements, les pertes, cependant, sont modérées.

Royal Dutch, 216 3/4 contre 223 1/2; Philips, 115 5/8 contre 118 3/4; H. V. A., 372 5/8 contre 382 3/4; Amsterdam Rubber, 181 3/8 contre 185 1/4; Deli Mij, 190 1/4 contre 196 1/2.

STEAUA ROMANA.— Bucarest. — L'exercice 1939 a laissé un bénéfice net de 162,769,667 lei contre une perte de 83,889,418 en 1938.

Obligations de consolidation 5 % 1931 à 20 ans et à 40 ans libellées en livres sterling de la République des Etats-Unis du Brésil.

Les porteurs de ces obligations sont informés que les coupons échus le 1er avril 1938 sur leurs titres peuvent être présentés aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, en vue de leur encaissement à raison de 50 0/0 de leur montant nominal. Conformément au décret-loi brésilien n° 2085 du 8 mars 1940, le payement sera effectué contre remise des coupons et de tous les droits y attachés.

LES CHANGES A PARIS. — Voici les cours extrêmes pratiqués jeudi :

Londres (1 livre sterling), 176 50 — 176 75; New-York (100 dollars), 4,370 — 4,390; Belgique (100 belgas) 738 — 744; Hollande (100 florins), 2,322 — 2,336; Suisse (100 francs), 981 — 989.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	74 ..	3 0/0	74 35	74 40	74 45	74 40
3 ..	86 ..	3 0/0 amort.	86 25	.. ..	.. ..	85 75
4 ..	78 40	4 0/0 1917	78 80	79 25	79 ..	79 35
4 ..	77 40	4 0/0 1918	77 60	78 05	77 80	78 75
5 ..	115 ..	5 0/0 1920 am.	115 35	116 ..	115 90	116 20
.. ..	185 ..	4 0/0 1925	184 10	183 70	182 90	182 90
4 50	84 80	4 1/2 % 32, tr.A	85 25	86 10	85 65	85 63
4 50	86 ..	4 1/2 % 32, tr.B	86 65	87 35	86 95	86 85
.. ..	220 ..	4 1/2 0/0 1937.	220 95	221 80	221 30	221 50
5 ..	98 65	5 0/0 1939	100 ..	100 ..	100 10	100 15
5 ..	106 ..	Déf.nat.5 0/0 38	106 20	106 20	106 20	106 20
45 ..	978 ..	Obl Tr. 4 1/2 33	976 ..	985 ..	980 ..	985 ..
40 ..	898 ..	Obl. Tr. 4 0/0 34	912 ..	915 ..	915 ..	917 ..
50 ..	990 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	991 ..	991 ..	991 ..	991 ..
45 ..	885 ..	Obl. Tr. 4 1/2 32	884 ..	889 ..	885 ..	885 ..
4 ..	130 30	Ob. Tr.4 0/0 36 B	130 50	130 05	130 05	130 ..
45 ..	1060 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1059 ..	1060 ..	1060 ..	1064 ..
50 ..	1035 ..	Bons Tr.5 0/0 34	1040 ..	1039 ..	1039 ..	1041 ..
45 ..	1026 ..	Bons Tr.4 1/2 34	1027 ..	1029 50	1029 50	1027 50
40 ..	1066 ..	Bons Tr.4 0/0 35	1022 ..	1021 ..	1021 ..	1021 ..
50 ..	1030 ..	B. T. 5 % sep.37	1028 ..	1028 ..	1028 ..	1028 ..
50 ..	1052 ..	B. T. 5 % déc.37	1051 ..	1051 ..	1051 ..	1051 ..
55 ..	1060 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1061 ..	1065 ..	1065 ..	1065 ..
45 ..	895 ..	Caisse autonome.	898 ..	908 ..	906 ..	907 ..
320 ..	8500 ..	Bque de France.	8230	8250	8320	8400 ..
400 52	7350 ..	— de l'Algérie	7500	7835	7835	7825
240 ..	8600 ..	— de l'Indoch.	8730	9250	9010	9100 ..
35 ..	1060 ..	— de Paris	1079 ..	1095 ..	1065 ..	1090 ..
30 ..	600 ..	— transatl	635 ..	640 ..	640 ..	....
30 ..	510 ..	Union parisienne	535 ..	543 ..	533 ..	536
80 ..	1390 ..	Cie algérienne	1361 ..	1395 ..	1395 ..	1394
50 ..	760 ..	Compt. nat. esc.	765 ..	764 ..	765 ..	764
40 ..	630 ..	Créd. commercial	585 ..	586 ..	580 ..	590
185 ..	3200 ..	— fonc. France	3195 ..	3220 ..	3165 ..	3200 ..
15 ..	280 ..	— fonc. ind.	289 ..	304 ..	298 ..	310 ..
100 ..	1740 ..	— lyonnais	1701 ..	1725 ..	1725 ..	1725
40 ..	770 ..	Société générale.	786 ..	798 ..	798 ..	800 ..
33 ..	600 ..	Fonc. lyonnaise.	616 ..	....	....	....
20 545	296 ..	Rente foncière.	305 ..	....	....	314 ..
.. ..	66 ..	Génér. foncière	70 ..	73 ..	74 ..	71 ..
899 79	16900 ..	Suez	16425 ..	16565 ..	16740 ..	16840
811 94	13000 ..	— jouiss.	13000 ..	12700 ..	12750 ..	12925 ..
914 86	12600 ..	— (fond")	12400	12700 ..	12700 ..	12750 ..
324 75	4120 ..	— (civile, 5°")	4155 ..	4080 ..	4080 ..	4100 ..
40 ..	660 ..	Est	670 ..	....	....	....
70 ..	980 ..	Lyon	975 ..	....	....	979 ..
50 ..	766 ..	Midi	760 ..	786 ..	786 ..	782 ..
70 ..	1000 ..	Nord	1003 ..	1025 ..	1025 ..	1028 ..
64 ..	900 ..	Orléans	965 ..	969 ..	969 ..	972
55 ..	1400 ..	Indoch.-Yunnan	1305 ..	1350 ..	1350 ..	1350 ..
.. ..	772 ..	Santa-Fé	744 ..	752 ..	752 ..	749 ..
60 ..	780 ..	Métropolitain	780 ..	783 ..	783 ..	772
25 50	530 ..	— jouiss	532 ..	....	545 ..	545
26 50	340 ..	Paris ind. élect.	340 ..	340 ..	351 ..	344 ..
100 ..	1080 ..	Tram. Shanghaï	1055 ..	1090 ..	1082 ..	1090 ..
75 ..	1250 ..	Lyonnaise eaux	1244 ..	1270 ..	1270 ..	1275 ..
62 50	900 ..	— jouiss.	955 ..	990 ..	990 ..	985 ..
55 ..	910 ..	Eaux Indochine	990 ..	1010 ..	980 ..	1016 ..
45 ..	680 ..	Distr. parisienne.	645 ..	675 ..	662 ..	675 ..
57 50	700 ..	Electr. de Paris.	680 ..	687 ..	680 ..	680 ..
25 ..	344 ..	Electricité Seine.	325 ..	332 ..	332 ..	335 ..
20 ..	332 ..	Electr. gaz Nord	334 ..	349 ..	345 ..	345 ..
100 ..	1540 ..	Elect. (Cie gén.)	1545 ..	1595 ..	1585 ..	1590 ..
40 ..	660 ..	Energ. littoral	640 ..	661 ..	655 ..	665 ..
24 ..	300 ..	Energ. Nord Fr	315 ..	....	315 ..	320 ..
45 ..	1176 ..	F°°° Mot.Truyère	1150 ..	1190 ..	1175 ..	1170 ..
65 ..	820 ..	Nord-Lumière	810 ..	817 ..	815 ..	825 ..
40 ..	800 ..	Cie Télégr. s. fil	865 ..	920 ..	900 ..	914 ..
.. ..	264 ..	Thomson-Houst.	268 50	278 ..	278 ..	280 ..
24 ..	440 ..	Union d'électr.	442 ..	464 ..	464 ..	460 ..
57 50	828 ..	Eol.,ch.,f.motr.	818 ..	837 ..	837 ..	832 ..
30 ..	630 ..	Gaz et eaux	607 ..	625 ..	630 ..	625 ..
30 ..	692 ..	Forges Nord Est	671 ..	695 ..	689 ..	700 ..
50 ..	1460 ..	Denain-Anzin	1487 ..	1490 ..	1440 ..	....
50 ..	772 ..	Saulnes	740 ..	765 ..	765 ..	....
32 50	595 ..	Louvr.-Montbard	570 ..	578 ..	575 ..	570 ..
80 ..	1800 ..	Schneider et Cie	1770 ..	1760 ..	1770 ..	1780 ..
40 ..	990 ..	Tréfil. Havre	924 ..	979 ..	969 ..	960 ..
25 ..	760 ..	Béthune (10°)	730 ..	745 ..	735 ..	760 ..
120 ..	3230 ..	Charb. Tonkin	3000 ..	3120 ..	3100 ..	3100 ..
30 ..	800 ..	Anzin	721 ..	749 ..	749 ..	753 ..
44 ..	1464 ..	Blanzy	1225 ..	1370 ..	1295 ..	1367 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
12 ..	280 ..	Courrières	260 ..	271 ..	264 ..	270 ..
15 ..	340 ..	Lens	330 ..	340 ..	336 ..	345 ..
25 ..	575 ..	Marles	569 ..	593 ..	590 ..	600 ..
25 ..	775 ..	Vicoigne Nœux.	684 ..	700 ..	698 ..	710 ..
.. ..	74 ..	Boléo	85 50	93 50	90 ..	93 ..
106 34	1380 ..	Min. de Bor (n.)	1450 ..	1485 ..	1415 ..	1425 ..
42 50	1335 ..	Le Nickel	1310 ..	1357 ..	1341 ..	1345 ..
.. ..	400 ..	Peñarroya	457 ..	469 ..	455 ..	460 ..
45 ..	1192 ..	Franç. pétroles	1210 ..	....	1250 ..	1245 ..
25 ..	990 ..	Stand.Fr.Pétroles	1050 ..	....	1120 ..	1135 ..
.. ..	800 ..	Carbone	795 ..	811 ..	811 ..	798 ..
65 ..	2200 ..	Elect. ch. Ugine	2075 ..	2225 ..	2190 ..	2210 ..
57 50	920 ..	Kali-Ste-Thérèse.	862 ..	915 ..	914 ..	923 ..
30 ..	950 ..	Kuhlmann	910 ..	960 ..	950 ..	950 ..
60 ..	1880 ..	Mat.col.St-Denis	1710 ..	1770 ..	1770 ..	1775 ..
50 ..	1090 ..	Phosph. Gafsa	1094 ..	1160 ..	1120 ..	1120 ..
65 ..	2150 ..	Péchiney	2030 ..	2120 ..	2030 ..	2118 ..
28 ..	1300 ..	Rhône-Poulenc	1225 ..	1265 ..	1265 ..	1260 ..
70 ..	3000 ..	Saint-Gobain	2780 ..	2990 ..	2900 ..	2930 ..
28 ..	830 ..	Sal.Djibouti,Sfax	727 ..	810 ..	797 ..	805 ..
300 ..	9700 ..	Port du Rosario.	9925 ..	9950 ..	9875 ..	9975 ..
25 ..	1040 ..	Charg. réunis	1070 ..	1112 ..	1024 ..	1115 ..
70 ..	1820 ..	Fse Afrique occ.	1655 ..	1719 ..	1706 ..	1720 ..
32 50	1750 ..	Air liquide	1743 ..	1784 ..	1781 ..	1800 ..
130 ..	9800 ..	Brass. Quilmès	9800 ..	9925 ..	9950 ..	9999 ..
65 ..	1200 ..	Caoutch. Indoch.	1150 ..	1210 ..	1188 ..	1199 ..
20 ..	635 ..	Citroën	710 ..	730 ..	732 ..	....
25 ..	710 ..	— act. N	775 ..	810 ..	810 ..	....
35 ..	900 ..	Compteurs (Gaz)	972 ..	999 ..	995 ..	1010 ..
14 50	264 ..	Cult. tropicales	274 ..	285 ..	281 ..	273 ..
25 ..	435 ..	Distil. Indochine.	428 ..	442 ..	441 ..	436 ..
.. ..	75 ..	Ford (franç.)	78 50	85 50	85 50	84 ..
96 ..	680 ..	Ind.Plant.hévéas.	695 ..	715 ..	708 ..	720 ..
15 96	430 ..	Hévéas (parts)	464 ..	489 ..	460 ..	495 ..
29 22	512 ..	Peugeot	553 ..	562 ..	534 ..	568 ..
20 ..	512 ..	Pollet, Chausson	590 ..	640 ..	640 ..	630 ..
40 ..	950 ..	Raffineries Say	945 ..	1000 ..	978 ..	982 ..
46 91	788 ..	Terres Rouges	775 ..	790 ..	785 ..	815 ..
80 ..	832 ..	Union europ.	791 ..	832 ..	805 ..	830 ..
15 ..	380 ..	Est obl.3 0/0 a°°	376 ..	....	....	403 ..
15 ..	344 ..	Lyon obl.3 0/0 a°°	347 ..	....	....	345 ..
15 ..	344 ..	— n°°	350 ..	....	....	345 ..
15 ..	346 ..	Midi obl.3 0/0 a°°	332 ..	....	....	350 ..
15 ..	396 ..	Nord obl.3 0/0 a°°	411 ..	....	....	418 ..
15 ..	415 ..	— n°°	413 ..	....	....	415 ..
15 ..	424 ..	Orl. obl. 3 0/0 a°°	415 ..	....	....	414 ..
15 ..	375 ..	Ouest obl.3 0/0 a°°	376 ..	....	....	377 ..
.. ..	128 ..	Oblig. Young	128 ..	130 ..	130 ..	130 ..
4 p.50	1260 ..	Cr.Arg.4 1/2 0/0	1300 ..	1294 ..	1300 ..	1300 ..
55 ..	973 ..	Aut. 6 1/2 0/0 33	960 ..	984 ..	984 ..	....
107 fl.5	3300 ..	Belgiq. 5 1/2 32	3245 ..	3180 ..	3180 ..	3140 ..
107 fl.5	3200 ..	— 5 1/2 34	3215 ..	3180 ..	3160 ..	3160 ..
£ 0.16	2730 ..	Unif. Egypte	2740 ..	....	....	....
1 £	1540 ..	Japon 5 0/0 1907	1515 ..	1500 ..	1500 ..	1500
57 ..	190 ..	Serbe 4 0/0	186 ..	186 ..	186 ..	189 ..
27 92	300 ..	Turc 7 1/2 33	314 ..	315 ..	315 ..	310 ..
19 29	175 ..	— 7 1/2 0/0 34	180 ..	181 ..	184 ..	179 ..
3 ¼ arg.	250 ..	Bque nat. Mex.	274 ..	280 ..	275 ..	279 ..
£ 0.3.0	668 ..	— ottomane	738 ..	715 ..	764 ..	770 ..
120 p.	3800 ..	Créd. fonc. égyp	3830 ..	3890 ..	3890 ..	3900 ..
.. ..	315 ..	Canad.-Pacific	321 ..	328 ..	320 ..	325 ..
2 l. b.	45 ..	Wagons-Lits	45 ..	44 ..	43 50	....
8 f.25	2180 ..	Philipps	2100 ..	2050 ..	2050 ..	2110 ..
18 esc.	430 ..	Gaz. él.(Lisbon.)	423 ..	421 ..	421 ..	421 ..
160 f. L	5800 ..	Arbed	5500 ..	....	....	5225 ..
10 kr.	1875 ..	S. K. F.	1405 ..	1700 ..	1700 ..	1720 ..
£ 1:16	2995 ..	Central Mining	2900 ..	3005 ..	3005 ..	2970 ..
£0 13:6	2240 ..	East Geduld	2305 ..	2330 ..	2290 ..	2330 ..
£ 0:16	1670 ..	Geduld	1643 ..	1663 ..	1655 ..	1641 ..
10 l.	250 ..	Montecatini	225 ..	235 ..	232 ..	230 ..
.. ..	3000 ..	Rio-Tinto	2975 ..	3055 ..	3015 ..	3050 ..
£ 0 8 0	1480 ..	Un. Corporation	1530 ..	1563 ..	1560 ..	1550 ..
121.	1830 ..	Azote	1300 ..	1600 ..	1600 ..	1595 ..
371 l.	565 ..	Petrofina	562 ..	620 ..	608 ..	....
17 fl.	6340 ..	Royal Dutch	6045 ..	6180 ..	6030 ..	6050 ..
10 fl.	4500 ..	Amsterd Rubber	4280 ..	4500 ..	4450 ..	....
85 fl.	49000 ..	H. V. A.	49000 ..	47500 ..	47500 ..	....
11 sh.	3180 ..	Liebig	3550 ..	3590 ..	3590 ..	3590 ..
141 fl.	12200 ..	Nestlé	12600 ..	....	....	12105 ..
34 esc78	740 ..	Portug. tabacs	750 ..	790 ..	790 ..	790 ..
£5 13/4	1050 ..	Sucr. d'Egypte.	1050 ..	1064 ..	1064 ..	1076 ..

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
35 ..	1028 ..	Albi	1045 ..	1068 ..	1058 ..	1055 ..
3 sh.	390 ..	Anglo-Amér. Cor.	383 ..	389 ..	387 ..	....
3 sh.6	290 ..	Aréas	299 ..	301 ..	300 50	....
30 lei	104 ..	Astra Romana	97 ..	96 ..	96 50	98 ..
£ 1 10	4620 ..	Bque nat. Egypte	4530 ..	4585 ..	4585 ..	....
.. ..	240 ..	Barcelona Tract.	247 ..	243 ..	240 ..	245 ..
18.1 p.5	500 ..	Brakpan	495 ..	505 ..	497 ..	....
5 p.40	1600 ..	Brasser. Palermo	1605 ..	1725 ..	1631 ..	1660 ..
1 p.60	532 ..	Brasser. Schlau.	538 ..	545 ..	545 ..	555 ..
4 sh.	950 ..	Brit. Am. Tobac.	960 ..	978 ..	979 ..	....
8 ..	310 ..	Bruay	299 ..	305 50	304 ..	105 ..
48 p.218	1844 ..	Caïro-Héliopolis.	1840 ..	1850 ..	1850 ..	....
4 48	790 ..	Cambodge	792 ..	815 ..	812 ..	820 ..
18 484	240 ..	Cambodge 100°	258 ..	269 ..	259 ..	267 ..
6 p.	84 ..	Canadian Eagle.	88 ..	89 75	89 50	90 ..
14 fl.	220 ..	Caoutch. (Fin.)	219 ..	227 ..	223 ..	225 ..
40 fl.415	824 ..	— act. V.	825 ..	842 ..	832 ..	834 ..
4 sh.3	208 ..	Chartered	197 50	201 ..	202 50	....
30 ..	835 ..	Cinzano	825 ..	848 ..	842 ..	840 ..
2 sh.3	530 ..	City Deep	538 ..	558 ..	555 ..	....
90 lei	60 ..	Colombia	60 ..	61 ..	61 ..	60 50
25 lei	50 ..	Concordia	48 ..	49 ..	48 50	48 50
19 sh.	2820 ..	Crown Mines	2770 ..	2775 ..	2785 ..	2800 ..
25.6 p75	428 ..	Daggafontein	440 ..	446 ..	443 ..	....
15 sh.	1380 ..	De Beers ord.	1413 ..	1450 ..	1428 ..	1455 ..
10 sh.	1810 ..	— préf.	1805 ..	1854 ..	1820 ..	1840 ..
.. ..	230 ..	Dong-Trieu	258 ..	275 ..	272 ..	278 ..
2 sh.6	630 ..	Durban Roodep.	643 ..	651 ..	651 ..	....
3.456/0	138 ..	Eastern	133 ..	139 ..	136 50	....
3 sh.6	480 ..	East Rand	467 ..	482 50	476 ..	....
0 fl.48	310 ..	Fr.-Néer. de cult.	321 ..	339 ..	327 50	330 ..
0 $ 30	360 ..	Franco-Wyoming	357 50	361 ..	361 ..	362 ..
5 sh.	800 ..	General Mining.	819 ..	805 ..	805 ..	....
3 sh.3	480 ..	Goldfields	507 ..	504 ..	500 ..	499 ..
1 sh.	206 ..	Gula Kalumpong	209 50	204 ..	201 ..	199 ..
.. ..	720 ..	Hotchkiss	715 ..	726 ..	720 ..	725 ..
37 50	400 ..	La Houve	387 ..	392 ..	392 ..	390 ..
.. ..	1290 ..	Huaron (Cie Min	1325 ..	1375 ..	1370 ..	1365 ..
20 ..	360 ..	Huiles de pétrole	408 ..	425 ..	425 ..	428 ..
.. ..	168 ..	Hydr.-El. Cère	212 ..	225 ..	223 50	219 ..
.. ..	136 ..	Jagersfontein	134 50	137 ..	137 ..	....
3 sh.	382 ..	Johannesburg	378 ..	383 ..	381 ..	....
8 fr. 51	440 ..	Katanga * 1/60°	435 ..	440 ..	449 ..	450 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
4 sh.3	550 ..	Kleinfontein(N.)	563 ..	565 ..	566 ..	....
9 p.	220 ..	Kuala Lumpur.	204 50	214 ..	209 ..	210 ..
2 sh.	196 ..	Lake View	203 50	206 ..	205 ..	204 ..
2 sh.	108 ..	Langl. Estate	108 ..	114 ..	114 ..	111 ..
10 ..	220 ..	Liévin	227 50	235 ..	236 ..	236 ..
5 sh.6	716 ..	Main Reef	739 ..	758 ..	757 ..	750 ..
1 sh.6	180 ..	Malacca ord.	177 ..	178 50	175 ..	176 ..
11 p.	64 ..	Mex. Eagle ord.	69 ..	71 ..	70 ..	71 ..
61 77	1360 ..	Michelin (Cie p.)	1345 ..	1418 ..	1412 ..	1410 ..
17 ..	354 ..	Mimot (ord.)	358 ..	373 ..	372 ..	370 ..
50 ..	840 ..	Min. et pr. chim.	851 ..	915 ..	915 ..	895 ..
13 f.53	540 ..	Min. Gds-Lacs	520 ..	585 ..	585 ..	....
50 ..	1200 ..	Gnome et Rhône	1312 ..	1335 ..	1335 ..	1340 ..
6 sh.	470 ..	New-State Aréas	463 ..	472 ..	472 ..	470 ..
30 ..	264 ..	Omnium fr. pétr.	290 ..	291 ..	295 ..	290 ..
58 60	1036 ..	Padang	1010 ..	1015 ..	1015 ..	1025 ..
50 ..	670 ..	Etablis. Pernod.	657 ..	660 ..	663 ..	660 ..
25 ..	420 ..	Phos. Constant.	440 ..	459 ..	462 ..	455 ..
14 ..	240 ..	Phos. M'Dilla	269 ..	278 ..	278 ..	269 ..
12 50	280 ..	Phos. Tunisiens.	296 ..	311 ..	311 ..	306 ..
15 ..	450 ..	Pointe-à-Pitre	476 ..	487 ..	490 ..	480 ..
4 sh.6	400 ..	Randfontein	405 50	416 ..	412 ..	412 ..
8 sh.	1460 ..	Rand Mines	1492 ..	1520 ..	1505 ..	1510 ..
15 0/0	216 ..	Rhod. ang.-amer.	208 50	208 ..	206 ..	....
9 p.	156 ..	Roan Antelope	161 50	162 ..	161 ..	159 50
5 sh.	580 ..	Robinson Deep	589 ..	595 ..	592 ..	592 ..
1 sh.	230 ..	Sennah Rubber	229 ..	236 ..	236 ..	....
4 sh.	783 ..	Shell	778 ..	789 ..	780 ..	781 ..
11 p.	208 ..	Simmer and Jack	220 ..	223 ..	224 50	224 50
2 t. p.50	290 ..	Spring Mines	300 ..	305 ..	305 ..	303 ..
15 sh.	1980 ..	Sub Nigel	2038 ..	2050 ..	2050 ..	2065 ..
14 f. 60	248 ..	T.Roug. 100° p.	256 50	266 50	265 ..	264 ..
.. ..	384 ..	Tharsis	387 ..	399 ..	395 ..	393 ..
6 p.	80 ..	S. A. Township	81 75	82 75	82 75	82 ..
1 sh.6	200 ..	Transvaal	201 ..	207 ..	205 ..	206 ..
.. ..	84 ..	Tubize	78 50	83 ..	84 ..	82 ..
160 f.b.	5600 ..	U.M. Ht-Katanga	5570 ..	5630 ..	5515 ..	5625 ..
2 p.	88 ..	Urikany	93 50	92 ..	92 ..	....
.. ..	1420 ..	Vieille-Montagne	1395 ..	1405 ..	1405 ..	....
.. ..	680 ..	Viscose (Nat.)	685 ..	737 ..	722 ..	685 ..
2 sh.6	350 ..	West Rand	352 ..	359 ..	359 ..	356 ..
2 sh.6	460 ..	West Springs.	441 ..	447 ..	448 ..	445 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
20 ..	Ob. Etat 4 0/0 1919-14	379 ..	378 ..
25 ..	— 5 0/0 1919	394 ..	394 ..
25 ..	P.T.T. 5 0/0 1928	496 ..	496 ..
22 50	— 4 1/2 0/0 1929	457 ..	460 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	968 ..	965 ..
50 ..	— 5 0/0 1936	995 ..	995 ..
25 ..	Obl. Tr. 4 1/2 1934-49	101 05	101 10
75 $	7 1/2 or 1921 (1000 $)	4730 ..	4865 ..
70 $	7 0/0 or 1924 (—)	5800 ..	5898 ..
25 ..	Créd. national 1919	535 ..	535 ..
25 ..	Cr' n' obl. 5 0/0 1920	515 ..	520 ..
30 ..	— 6 0/0 juil. 1922	537 ..	537 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1923	....	....
30 ..	— 6 0/0 juin 1923	545 ..	550 ..
30 ..	— 6 0/0 janv. 1924	551 ..	555 ..
50 ..	— 5 0/0 1934	1037 ..	....
55 ..	— 5 1/2 0/0 1937	1036 ..	1034 ..
60 ..	— 6 0/0 1938	1055 ..	1065 ..
215 90	Banq. Guadeloupe.	3425 ..	3505 ..
20 ..	— Eur°° cent. ord.	392 ..	....
25 ..	B° F°° It. Amér. sud	680 ..	670 ..
30 ..	— Nat. comm. ind.	602 ..	608 ..
.. ..	B° Pays du Nord	413 ..	418 ..
26 25	Cred' ind.com.nom	365 ..	....
45 ..	— — t. p.	755 ..	759 ..
25 ..	C' f. Algérie-Tunis.	504 ..	510 ..
16 ..	Génér. Als°° Banq.	400 ..	....

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
30 ..	Marseill°° de Crédit.	670 ..	671 ..
22 ..	Sous-Compt. Entr.	265 ..	....
10 ..	Union des Mines	278 ..	277 ..
80 ..	Vichy (A)	1490 ..	....
26 666	— (B)	477 ..	....
.. ..	Alsthom	403 ..	424 ..
30 10	El. B°°-M°° (10° p.)	394 ..	394 ..
256 85	Elec. Gaz Nord parts	4442 ..	....
861 20	Elect. Paris (parts)	9905 ..	10355 ..
20 ..	Elect. Loire Centre	359 ..	....
30 ..	Energ. Ecl. (10° p.)	307 ..	....
18 12	En. El. Basse-Loire	355 ..	355 ..
17 50	— du Rhin	205 ..	196 ..
47 50	Ener. élec. S.-O. ord.	1025 ..	1085 ..
47 50	— — — prior.	1040 ..	1100 ..
50 ..	Energie industr°°	1000 ..	1040 ..
10 ..	Forces motr. Est	145 ..	145 ..
52 50	Forces m. H'-Rhin	274 ..	....
25 ..	Forces mot. Rhône	710 ..	695 ..
20 ..	— Vienne	429 ..	....
52 50	Havraise en. élect.	840 ..	....
65 ..	Hyd. él. Auvergne.	1200 ..	1248 ..
102 50	Lorraine (parts)	1095 ..	1075 ..
26 ..	Nantaise Eclairage	485 ..	482 ..
.. ..	Ouest-Lumière	770 ..	790 ..
345 ..	Dollfus-Mieg	4625 ..	4560 ..
110 ..	Gaz Lebon A (c.)	2780 ..	2805 ..
70 ..	Continent°° du Gaz	1110 ..	1125 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
80 ..	Franç. Eclair. Gaz.	810 ..	828 ..
14 ..	Réunies gaz él. (25 f.)	208 ..	210 ..
80 ..	Gaz France-Etran.	1120 ..	1100 ..
13 ..	— de Lyon	385 ..	380 ..
25 66	— de Paris	212 ..	....
.. ..	Aciér°° de Longwy	329 ..	320 ..
60 ..	Alsac°° const. méc.	958 ..	....
100 ..	Ch.-At. St-Nazaire	1702 ..	1788 ..
65 ..	Châtil°°-Comment.	1850 ..	1929 ..
21 ..	Electr.-Mécanique	530 ..	540 ..
12 50	Forg. et Ac. Marine	535 ..	545 ..
60 22	Pont-à-Mousson	2750 ..	2800 ..
40 ..	F°° matériel ch. fer	645 ..	....
30 ..	Pechelbronn	330 ..	....
25 ..	Phosph. Océanie	930 ..	....
30 ..	Nicolas (Etabliss.)	392 ..	400 ..
.. ..	Potin	44 ..	....
45 ..	Sucr. Pithiviers	1030 ..	....
275 ..	Suze (Distillerie)	1050 ..	1005 ..
10 392	Bon Marché	270 ..	270 ..
25 ..	Nouv. Galeries	360 ..	360 ..
77 76	Paris-France	898 ..	885 ..
30 ..	Papeter. de Franc°	340 ..	....
20 ..	Autom. ind. Latil.	202 ..	....
40 ..	Dunlop	640 ..	648 ..
30 ..	Ouest africain	600 ..	630 ..
45 fb	Ougrée-Marihaye	1040 ..	1017 ..
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	1590 ..	....
75 ..	Hutchinson	1725 ..	1750 ..

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Les opérations militaires

LA LUTTE POUR LA DÉFENSE DE LA NORVÈGE

Il n'est pas possible encore de préciser la situation sur le vaste développement des côtes de la Norvège, non plus qu'à l'intérieur de ce pays, l'amirauté britannique n'ayant pas encore donné de nouvelles officielles sur les résultats des nombreux combats navals engagés de Tromsœ à Gœteborg, et les nouvelles parvenues de différents côtés ne méritant pas d'être acceptées sans de sérieuses réserves. Les faits qui paraissent bien confirmés sont les suivants :

Une force navale britannique a pénétré dans le Skager-Rak et a attaqué un convoi allemand transportant des troupes et escorté par des bâtiments de guerre. Plusieurs transports ont été coulés. Il est vraisemblable que ces troupes étaient destinées à renforcer les forces allemandes déjà débarquées à Oslo.

Oslo est aux mains des Allemands. Deux croiseurs, le *Blücher* et le *Karlsruhe*, ont été coulés par l'artillerie de côte norvégienne dans le fjord d'Oslo. Le fort de Horten, qui défendait l'entrée de ce port, a capitulé, mais d'autres ouvrages norvégiens faisant partie de la défense côtière de cette région continueraient à résister.

La situation à Bergen et à Trondhjem est incertaine.

Les Allemands sont maîtres de Narvick. Un violent combat s'est déroulé dans le fjord au fond duquel se trouve ce port, entre cinq destroyers britanniques et six destroyers allemands. Les Anglais ont perdu deux bâtiments, mais ont fait subir des pertes sérieuses à leurs adversaires et, de plus, ont coulé sept transports, contenant des troupes et des munitions.

On n'a aucun renseignement sur la répartition et l'action de la grande flotte anglo-française. Il est probable qu'elle a dû se diviser en un certain nombre de groupes qui attaquent les forces navales allemandes disséminées dans les différents ports de la côte norvégienne.

A l'intérieur, les détachements allemands débarqués à Oslo ou amenés par avions de transport cherchent à progresser vers le nord. Ils ont trouvé la route de Trondhjem barrée à Elversum, à l'est de Hamar, par les Norvégiens, qui résistent vigoureusement.

Le gouvernement norvégien, malgré les sollicitations du commandement allemand, s'est déclaré décidé à poursuivre la résistance.

La Suède maintient sa neutralité et n'a pas fait connaître encore quelle décision elle se proposait de prendre.

Il semble possible maintenant de considérer la manœuvre hitlérienne dans toute son ampleur. Elle vise manifestement la conquête de toute la Scandinavie et comprend une série d'opérations simultanées ou successives, mais étroitement conjuguées.

1° L'occupation, par surprise, de tous les ports norvégiens, pour empêcher les alliés d'y effectuer des débarquements. Les procédés employés pour réussir ces multiples coups de main ont été différents suivant les latitudes. A Oslo, les débarquements ont eu lieu d'après la méthode classique : les troupes, transportées dans des cargos, ont été précédées et gardées par des bâtiments de guerre qui ont bombardé les ouvrages de la défense côtière norvégienne. Dans les ports du Nord, l'occupation a été réalisée d'abord par les équipages, sans doute renforcés, de navires de commerce allemands qui, à une heure fixée, se sont répandus dans la ville, revêtus de leurs uniformes, et ont mis la main sur certains points évidemment désignés à l'avance par l'autorité nazie militaire ou navale. Plus tard, des convois portant des renforts sont arrivés, escortés par des bâtiments de guerre.

2° La conquête du Danemark, pour permettre aux agresseurs d'interdire aux forces navales alliées l'entrée des détroits danois, et pour assurer la liberté du passage à travers le Skager-Rak, vers Oslo;

3° Le rétablissement de communications avec les ports de la côte occidentale, en particulier Trondhjem et Bergen, par une progression vers l'ouest des détachements débarqués à Oslo, renforcés par des troupes amenées sur les terrains d'aviation norvégiens par des groupements d'avions de transport. Les Allemands ont, en effet, mis la main par surprise, dès le premier jour, sur les principaux de ces terrains.

On peut supposer dès maintenant que toutes ces opérations se trouvent sensiblement contrariées par la riposte navale franco-britannique et par la résistance norvégienne. Le fait que les navires alliés ont coulé un nombre assez sérieux de transports n'était certainement pas prévu dans le programme de l'agression allemande. D'autre part, la résistance des Norvégiens à Elversum empêche les envahisseurs de reprendre la liaison avec les éléments assez faibles qui occupent Trondhjem.

Mais, si l'on envisage de haut la situation, en supposant que le plan hitlérien réussisse complètement et que la Norvège tombe aux mains des Allemands, on ne peut s'empêcher de penser qu'une quatrième phase suivra nécessairement les trois premières : c'est la conquête de la Suède. On ne conçoit pas en effet que les troupes nazies s'installent à Narvick, port absolument isolé du reste de la Norvège, sans avoir aucune communication avec ce port. Or, la seule possible passe par la Suède.

Ce pays, appelé, en cas de réussite du plan hitlérien, à être complètement encerclé par les forces allemandes, devrait alors s'attendre à se voir contraint de choisir entre deux attitudes : ou capituler ou résister fermement à son tour. Il n'est pas douteux qu'il aurait tout avantage à adopter immédiatement cette courageuse solution et à venir en aide aux Norvégiens, sans aucun délai. Sa décision peut avoir une influence profonde sur les résultats de la nouvelle agression commise par le Reich.

Manifestation à Bruxelles pour la France et l'Angleterre

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Bruxelles, 11 avril.

Trois ou quatre cents étudiants de l'Université libre de Bruxelles sont allés manifester devant l'ambassade de France et l'ambassade d'Angleterre. Ils étaient porteurs de pancartes portant des inscriptions rédigées en français et en flamand : « Vive la France! », « Vive l'Angleterre! », « Vivent les soldats français et les marins britanniques! »

Ils ont voulu se rendre ensuite devant l'ambassade d'Allemagne, mais les mesures de police les en ont empêchés.

LA GUERRE EN SCANDINAVIE

La bataille du Kattégat

La double bataille navale du Kattégat et du fiord d'Oslo

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Londres, 11 avril.

D'après les dernières nouvelles reçues à Londres ce matin, la bataille navale du fiord d'Oslo fait rage. Elle a commencé hier mercredi, vers 15 heures et, d'après des témoins dons l'île de Lœsœ et sur la côte même, elle a duré jusqu'à 20 heures. Puis elle a repris à 22 heures et continué jusqu'après minuit. Dix ou douze unités britanniques ou allemandes prenaient part à ce combat dans le Kattégat, et des navires ennemis qui paraissaient être des transports ont été coulés. On a vu des centaines d'hommes dans la mer, mais, en raison de l'intensité du feu, les pêcheurs n'ont pas osé se porter à leur secours.

On rapporte que le croiseur *Emden* a été coulé au large d'Oslo, probablement par une batterie de la côte, ce qui montre que les Norvégiens, dans les forts avoisinant la capitale, continuent de résister héroïquement à l'envahisseur.

La bataille, ou plutôt la série d'actions navales qui se déroulent en ce moment dans le Kattégat, non loin de l'île Lœsœ et qui sont suivies de loin par les habitants de la ville suédoise de Gœteborg, sont évidemment destinées à couper les communications du corps expéditionnaire allemand qui a débarqué à Oslo et à l'empêcher de recevoir tout ravitaillement et tous renforts.

L'opinion publique anglaise considère que les Allemands ont assumé un grand risque et entrepris une opération extrêmement périlleuse en effectuant un débarquement à une certaine distance de leurs côtes sans avoir la maîtrise de la mer. Le fait qu'ils n'ont pas cette maîtrise est suffisamment prouvé par la bataille même qui se livre en plein Kattégat entre les côtes danoise et suédoise en un point où le passage maritime n'a guère que cent kilomètres de largeur. La même opération d'isolement des corps nazis s'est poursuivie hier aux abords de Narvik par l'audacieuse attaque des destroyers du groupe H (*Hunter, Hardy*, etc.), sur le port même et par le coulage d'au moins six bateaux allemands de ravitaillement.

Après deux journées de tension pénible, où il a fallu faire preuve de patience en attendant que les forces alliées puissent entrer en action en secourant la Norvège, le sentiment public, en Angleterre, est résolu et optimiste. On apprend ce matin que la flotte anglaise est arrivée devant Oslo. Dans l'incertitude où l'on est touchant le nombre des effectifs nazis en possession de la ville, on ne sait pas s'ils offriront une résistance. Il faut noter qu'une partie du corps expéditionnaire allemand d'Oslo, probablement la plus importante, s'est dirigée vers Hamar et Elversem, à la poursuite des autorités norvégiennes et du roi, qui s'étaient repliés vers le nord, défendus par des soldats norvégiens. En tout cas, la population civile est en train d'évacuer la ville en toute hâte.

La leçon que l'on tire, en Angleterre, des premières phases de la bataille

Londres, 11 avril.

L'invasion temporaire de divers points de la côte de Norvège aura coûté cher à la marine du Reich. Telle est la principale leçon que les commentateurs anglais tirent aujourd'hui des premières phases de la bataille actuellement engagée pour isoler et pour anéantir le corps expéditionnaire allemand. Sur les neuf croiseurs que l'Allemagne avait au début de la guerre, deux ont été coulés, il y a quelque temps, dans la baie de Heligoland. La perte de deux autres, au cours des opérations de débarquement dans le fjord d'Oslo, est maintenant avouée par l'amirauté nazie.

Le rédacteur naval du *Manchester Guardian* constate que même si le Reich a mis en service deux autres croiseurs de 10,000 tonnes qui étaient en construction au début des hostilités, il ne lui resterait plus maintenant que 7 croiseurs contre plus de 60 croiseurs dont dispose la flotte britannique. La raison de l'emploi des croiseurs allemands dans cetet opération aussi hasardeuse, est que les Allemands ont voulu éviter que leurs transports de troupes ne fussent coulés pendant qu'ils se glissaient le long des côtes norvégiennes, et qu'ils les ont fait accompagner par des unités pouvant tenir tête à des destroyers.

Les transports allemands coulés au cours de la bataille du Kattégat

Stockholm, 11 avril.

Selon les témoignages de pêcheurs et d'habitants de la côte occidentale suédoise, quatre transports de troupes au moins ont été coulés au large de cette côte. Selon certains témoignages, ce nombre doit être porté à cinq, sans compter un grand paquebot de 10,000 tonnes transportant des troupes, et qui s'est réfugié dans le port suédois de Marmstrandt.

Un des navires allemands coula sur-le-champ. Les trois autres coulèrent plus lentement, de sorte qu'une partie de l'équipage a pu être sauvée.

Selon les pêcheurs, les pertes subies par les Allemands sont dues à l'action des sous-marins et des avions alliés.

Stockholm, 11 avril.

D'après les derniers renseignements, les Anglais auraient coulé douze vapeurs, sur les vingt transports attaqués, au cours du combat naval d'hier dans le Skager-Rak.

Le sort de Bergen et de Trondhjem

Stockholm, 11 avril.

D'après un message téléphoné reçu par le journal *Nya Daglicht Allehanda* et émanant de Bergen, ville avec laquelle les communications téléphoniques fonctionneraient toujours, ladite ville aurait été délivrée ce matin par les Norvégiens, à la suite d'un assaut.

On mande de Stockholm à l'agence Reuter, le 10 avril :

On apprend ce soir, dans les milieux britanniques de Stockholm, que les forces britanniques se sont emparées des ports norvégiens de Bergen et Trondhjem, qui avaient été occupés, hier, par les Allemands.

Londres, 10 avril.

L'agence Reuter déclare que l'on ne confirme pas, dans les milieux officiels de Londres, les nouvelles selon lesquelles les villes de Bergen et de Tronddjhem auraient été prises par les forces britanniques.

Londres, 11 avril.

On est ce matin, à Londres, sans confirmation officielle d'informations selon lesquelles les forces britanniques auraient repris Bergen. Mais on attache une grande importance à la déclaration qu'a faite, à Stockholm ce matin, à 1 h. 30, (G. M. T.), M. Hambro, président du Parlement norvégien, qui a déclaré que quarante minutes plus tôt il avait reçu une communication du commandant de la place de Bergen, disant que les forces britanniques occupaient maintenant la ville.

On est sans autre nouvelle de Trondhjem. (*Havas*.)

La légation de France est auprès du gouvernement norvégien

Des nouvelles de source allemande ont voulu faire croire que le personnel de la légation de France à Oslo s'était réfugié en Suède. Dans les milieux bien informés on assure que le ministre de France, M. de Dampierre, est toujours à son poste, avec son personnel, après du gouvernement norvégien à l'endroit où celui-ci se trouve, « quelque part en Norvège », après son départ d'Oslo, puis de Hamar.

Les troupes alliées auraient débarqué à Tromsœ

Londres, 11 avril.

Selon des informations parvenues à Londres de Stockholm, un débarquement allié aurait eu lieu à Tromsœ, dans l'extrême Nord de la Norvège.

Le bruit court, d'autre part, que les marins britanniques auraient débarqué à Narvik et repris le port.

Le gouvernement norvégien invite le peuple à poursuivre la lutte pour la liberté

Elverum (*via* Stockholm), 11 avril.

Le président du conseil, M. Nygaardsvold, a publié la proclamation suivante au peuple norvégien :

« *Le gouvernement allemand a demandé au roi la nomination d'un gouvernement norvégien jouissant de la confiance de l'Allemagne et nommé par le Führer.*

» *Le roi n'a pas cédé à cette demande, dont l'acceptation aurait transformé la Norvège en un Etat vassal de l'Allemagne. Aucun autre gouvernement ne doit être au pouvoir, en Norvège, en dehors du gouvernement qui a la confiance du peuple norvégien.*

» *Le gouvernement Nygaardsvold, qui conduit depuis cinq années le pays en collaboration avec le Storting, est toujours le seul gouvernement légal.*

Il a offert sa démission lors de l'invasion allemande en Norvège, mais le Storting a été unanime à considérer que le cabinet devait rester au pouvoir.

Le gouvernement s'adresse maintenant au peuple norvégien tout entier, en lui demandant son assistance dans ses efforts pour maintenir l'administration légale et préserver les lois constitutionnelles, la liberté et l'indépendance de la Norvège.

L'Allemagne a commis contre la Norvège un acte d'une brutalité dont l'Histoire connaît déjà trop d'exemples. Les Allemands ont envahi le pays avec des bombardiers et d'autres moyens de destruction qui ont porté une grave atteinte aux droits d'un petit peuple désirant vivre en paix.

Le gouvernement norvégien est convaincu que le monde civilisé tout entier condamne cet acte de violence, et, surtout, que le peuple norvégien est prêt à diriger tous ses efforts pour la restauration de la liberté et de l'indépendance supprimées par une puissance étrangère.

L'avenir de la Norvège se dessine peut-être, pour le moment, sous des couleurs sombres, et les envahisseurs peuvent certainement faire de grands ravages, mais le gouvernement est sûr qu'un nouvel avenir libre s'offrira au pays. Il exhorte, par conséquent, le peuple norvégien tout entier à garder l'héritage de la liberté du pays, et à poursuivre la lutte pour la liberté, fidèle aux grandes idées qui inspirèrent les progrès dans notre pays depuis des siècles.

Vive la patrie ! Vive la Norvège libre !

La proclamation est suivie par la déclaration suivante du roi :

J'adhère pleinement à l'appel publié par le gouvernement, et je suis convaincu que le peuple entier se trouve à mon côté dans les décisions prises.

Dans les milieux politiques et diplomatiques français on accueille avec la plus chaleureuse satisfaction la proclamation du gouvernement norvégien et l'adhésion du roi de Norvège à ce manifeste.

On souligne particulièrement l'importance de la révélation, faite par le gouvernement d'Oslo, que, 24 heures à peine après le début de l'invasion du pays dont l'Allemagne prétendait venir protéger l'indépendance politique et territoriale, le ministre du Reich avait proposé la constitution en Norvège d'un gouvernement dont les membres auraient été désignés par Hitler.

La résistance norvégienne aux envahisseurs

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Londres, 11 avril.

La résistance norvégienne aux envahisseurs nazis est décrite par les dépêches que l'on reçoit des correspondants de journaux anglais à Stockholm. Ainsi, on mande au *Daily Telegraph* que des batailles se livrent entre Allemands et Norvégiens, l'une devant Elverum, à quelques kilomètres au nord de Hamar, et une autre près de Bergen. Une vive résistance se manifeste aussi à Kongsvinger, à une soixantaine de kilomètres au nord-est de la capitale d'Oslo. Dans la bataille d'Elverum, où les Allemands essayaient de refouler le roi et le gouvernement jusqu'en Suède, les soldats norvégiens se sont retranchés et ont tué plusieurs centaines de leurs ennemis.

Enfin, dans le voisinage de Narvik, deux corps de troupes norvégiens sont en train de se constituer.

Un récit des événements par le président du Storting

Stockholm, 11 avril.

Le *Tidningarnas Telegrambyraa* annonce que le président du Storting norvégien, M. Hambro, est arrivé à Stockholm.

Il a déclaré aux représentants de la presse que le Storting l'avait chargé d'un travail en dehors des frontières norvégiennes tout le temps que cela pourrait être jugé nécessaire.

Sur 150 membres du Storting, 145 assistèrent à la réunion de Hamar.

Lorsqu'on sut que les Allemands avaient l'intention de s'emparer du siège du gouvernement, la décision fut prise de transférer ce siège à Elverum. L'ordre fut donné de concentrer les troupes pour bloquer la route entre Hamar et Elverum. Sur cette route, il n'y avait pas de troupes à proprement parler, mais seulement un petit poste de 15 hommes, qui entama le combat avec les avant-gardes allemandes, fortes de 100 hommes. Les avant-gardes allemandes furent repoussées, mais la plupart des vaillants Norvégiens furent tués.

M. Hambro a déclaré que la réserve en or et en billets de la Banque nationale de Norvège a été transportée d'Oslo en un lieu jugé sûr.

En ce qui concerne les opérations militaires, M. Hambro a déclaré que les navires de guerre allemands n'ont pas réussi jusqu'ici à pénétrer jusqu'à Oslo. Les allemands débarquèrent des troupes à Moss et à Horten, ainsi que seize autos blindées.

Les troupes allemandes avancèrent depuis Moss et occupèrent la station de chemin de fer de Skien, d'où elles pénétrèrent à Oslo. Deux mille Allemands furent également débarqués à l'aérodrome de Fornebu, à l'aide d'avions commerciaux. Leur nombre a augmenté par la suite, sans qu'il soit possible de donner des précisions.

A Bergen, les Allemands ont débarqué environ 5,000 hommes. L'avance des troupes allemandes de Bergen a été arrêtée sur une ligne un peu à l'est de la ville.

Deux navires de guerre allemands ont pénétré dans le fjord de Laranger, dans le dessein de débarquer de l'aide et de chercher à couper la presqu'île de Bergen. L'entreprise ne semble pas avoir réussi.

Autour d'Elverum, de durs combats se sont déroulés et les Allemands auraient battu en retraite vers l'ouest.

M. Hambro a déclaré que deux sous-marins norvégiens avaient été coulés.

L'émotion en Allemagne

Amsterdam, 11 avril.

L'Allemagne tout entière suit avec une extrême attention lse événements de Scandinavie. A Berlin, l'émotion est très grande. Des groupes stationnent autour des hauts parleurs qui diffusent les nouvelles.

Dans la Wilhemstrasse, des groupes plus nombreux encore stationnent devant la chancellerie.

« Les gens ont des mines soucieuses », écrit, de Berlin, l'organe holandais *Telegraaf*.

Les communiqués allemands sont en effet très discrets sur le développement des opérations. On a seulement mentionné la perte du *Blücher* et du *Karlsruhe*; chacun comprend en tout cas que le combat sera mené maintenant avec acharnement. On sait que la guerre active a commencé, et on s'attend à de nouveaux événements pour les jours qui vont suivre. A la chancellerie, on travaille activement, et les conférences se succèdent sans interruption.

La déclaration de M. Churchill cet après-midi aux Communes

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Londres, 11 avril.

M. Winston Churchill, qui va prendre la parole cet après-midi à la Chambre des communes pour parler des opérations navales en cours, connaîtra probablement le plus grand triomphe de sa carrière, quand il annoncera le blocus par la flotte, d'Oslo et de Narvik. La séance à huis clos et le débat secret sur la guerre économique sont ajournés peut-être à la semaine prochaine, et le débat qui aura lieu aujourd'hui après l'exposé de M. Churchill sur « les développements récents de la conduite de la guerre » sera public. On s'attend seulement à quelques critiques sur la lenteur avec laquelle l'action alliée s'est mise en route après les résolutions du Conseil suprême de guerre du 28 mars. Mais comme les Allemands, en prenant l'initiative, se sont mis dans leur tort à tous les points de vue et de plus se sont engagés dans une situation inextricable, ont compromis leur flotte et ouvert en quelque sorte les ports de la Baltique, le gouvernement britannique n'aura pas de peine à montrer que la situation générale est meilleure dans cette nouvelle phase de la guerre qu'on aurait pu l'espérer.

Hier, dans les couloirs de Westminster, les députés avaient formulé quelques réserves sur le communiqué de l'amirauté touchant l'attaque des destroyers anglais sur Narvik, car ce communiqué semblait reconnaître un échec. La déclaration faite ensuite par M. Chamberlain a montré que les cinq destroyers de la série H ont au contraire livré de brillantes batailles, ont infligé de lourdes pertes à l'ennemi et ont coulé ses transports.

Dans son exposé de cet après-midi, le premier lord de l'amirauté parlera aussi probablement des batailles aériennes qui se sont livrées la nuit dernière dans le voisinage de Scapa-Flow et près des côtes norvégiennes. D'après ce que l'on sait ce matin, l'ennemi a perdu au moins six appareils de bombardement dans ces opérations. M. Alexander, ancien ministre travailliste de la marine, prendra la parole après M. Churchill et M. Chamberlain interviendra à la fin de la discussion, s'il y a lieu. Toutefois, les membres de la Chambre des communes sont à peu près tous d'avis que, en ce moment, il n'y a pas lieu d'insister pour tout savoir sur les opérations navales, aériennes et terrestres en Scandinavie, car tout le monde se rend compte qu'il ne sera pas possible de donner une vue d'ensemble de ces opérations avant qu'elles ne soient terminées. On espère que, à ce moment-là, l'expédition allemande en Norvège sera liquidée et apparaîtra comme la plus grande bévue stratégique qui ait jamais été commise dans l'histoire.

L'activité de l'aviation britannique et les pertes allemandes

Londres, 11 avril.

Le ministère de l'air publie le communiqué suivant :

Dix-neuf avions allemands ont été détruits par l'aviation britannique depuis dimanche. Six appareils britanniques ont été perdus au cours de la même période.

Sept bombardiers allemands ont été abattus au-dessus de Scapa-Flow, la nuit dernière (ce chiffre est inclus dans celui des pertes allemandes sus-mentionnées).

Depuis le début de la matinée de dimanche les avions de la Royal Air Force ont pris part à des opérations intensives contre l'ennemi.

Dimanche, une attaque de bombardement a été déclenchée contre d'importantes forces navales ennemies au large de Horns Reef.

Lundi, des opérations de reconnaissance étendues ont été effectuées, et, dans la soirée, une attaque de l'ennemi sur Scapa-Flow a été repoussée. Cinq avions allemands ont été abattus dans ce raid.

Au cours de la journée de mardi, nos avions travaillaient à signaler la position des navires de guerre ennemis dans les eaux norvégiennes et, dans la soirée, un croiseur allemand fut bombardé et coulé au large de Bergen.

Mercredi, des chasseurs de la R. A. F., à grand rayon d'action, allèrent reconnaître les aérodromes norvégiens occupés par l'ennemi. Au moins trois des avions (probablement ennemis, mais le communiqué ne le dit pas), furent détruits.

Mercredi soir, des attaques ennemies sud Scapa-Flow furent repoussées avec succès.

Outre les sept bombardiers abattus à Scapa-Flow, deux autres ont été endommagés, et il est peu probable qu'ils aient pu rejoindre leurs bases.

Les pertes de la R. A. F. se montent à six appareils au cours de ces opérations, consistant en deux hydravions, un appareil de reconnaissance et trois bombardiers. Aucun avion de combat n'a été perdu.

Le cas de l'Islande et du Groenland

New-York, 11 avril.

La situation du Groenland et de l'Islande a été, selon le correspondant à Washington du *New-York Times*, le sujet de l'entretien d'hier entre le président Roosevelt et M. Kauffman, ministre du Danemark.

Dans les milieux autorisés, dit le correspondant, on exprime l'opinion que la doctrine de Monroe serait invoquée au sujet du Groenland, si le développement de la situation le rendait nécessaire, mais que, pour le moment, aucune déclaration ne sera faite.

Le colonel Breckinredge, qui fut secrétaire adjoint à la guerre de 1913 à 1916, demande que les Etats-Unis déclarent immédiatement la guerre à l'Allemagne si un seul soldat ou marin nazi mettait les pieds en Islande ou au Groenland.

Si, dit-il, Hitler fait un pas pour occuper l'Islande ou le Groenland, les Etats-Unis devront immédiatement occuper ces pays et lancer leurs forces navales et aériennes contre le « bandit nazi » dont la victoire entraînerait la fin de toute liberté et la ruine de la civilisation dans le monde.

L'attitude de l'Italie

Londres, 11 avril.

Commentant la possibilité d'une extension de la guerre, le rédacteur diplomatique du *Daily Herald* écrit :

Les Allemands ont fait constamment pression sur Mussolini, et non sans succès. On lui parle sans relâche de la puissance irrésistible de l'Allemagne et du traitement désagréable qu'un Reich victorieux infligerait à un allié réticent qui n'a pas accordé son appui dans les heures de besoin. Le Duce hésite encore, mais il commence à apparaître qu'un grand succès allemand, même temporaire, pourrait le décider à faire le plongeon et à donner l'ordre au peuple italien, peu enthousiaste mais obéissant, de se battre pour Hitler.

L'état des esprits en Belgique

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Bruxelles, 11 avril.

Le communiqué publié à l'issue du conseil de cabinet, mercredi, présente un caractère dont la portée dépasse celle d'une communication ordinaire. Il avait, en vérité, le caractère d'une déclaration dont chaque terme était pesé. Il a indiqué que les ministres avaient été unanimes dans leur volonté « de poursuivre la politique d'indépendance et de neutralité ».

Cette déclaration prévient, en somme, les suppositions erronées auxquelles, soit dans le pays, soit hors du pays, on aurait pu se livrer. Aucun mémorandum n'a été adressé au gouvernement belge par l'une ou l'autre des puissances belligérantes. Aucune mesure militaire supplémentaire n'a été prise en Belgique. L'autorité militaire a suspendu, momentanément, l'octroi de nouvelles permissions aux soldats mobilisés. Toutefois, celles en cours sont maintenues.

Les événements de Scandinavie continuent à faire l'objet de tous les commentaires. Le journal le *XXe Siècle* fait remarquer que, en Norvège comme dans tous les petits Etats envahis depuis quelques mois, l'agresseur a constitué un gouvernement « fantoche » qu'il laissera ensuite à son sort et à son déshonneur s'il peut traiter avec les dirigeants nationaux. Il y a sans doute un Kuusinen pour tous les petits pays menacés, et la propagande qui se mène par les ondes et les fausses nouvelles prépare entre autres cette trahison-là.

Au quai d'Orsay

M. Paul Reynaud, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a reçu successivement ce matin, MM. William C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis; Behic Erkin, ambassadeur de Turquie; Naggiar, ambassadeur de France à Moscou, et Blondel, ministre de France à Sofia.

Au ministère de la guerre

M. Edouard Daladier, ministre de la défense nationale et de la guerre, a reçu ce matin le général Weygand.

Le président Daladier a conféré ensuite avec M. Laurent Eynac, ministre de l'air; le général Gamelin, chef d'état-major général de la défense nationale; le général Georges, commandant en chef des forces terrestres du Nord-Est, et le général Vuillemin, commandant en chef des forces aériennes.

INDUSTRIELS

pour l'éclairage de vos usines, essayez, adoptez la lampe « SIALE », fabriquée par la Société industrielle d'appareillage et lampes électriques, 1, rue Poret de Blosseville, Rouen, fondée en 1932, fabrique 100 0/0 française de lampes électriques.

A LA CHAMBRE

Avant la déclaration de M. Paul Reynaud

Au cours de leurs délibérations de la matinée, les divers groupes politiques qui avaient été convoqués en prévision du débat de politique générale primitivement prévu pour aujourd'hui se sont montrés favorables à un ajournement de toute discussion après la déclaration que M. Paul Reynaud aura faite à la tribune sur les événements de Scandinavie? Il en a été ainsi notamment aux groupes socialiste, radical socialiste, de l'Union socialiste et républicaine, de l'Alliance des républicains de gauche et des radicaux indépendants, de la Gauche démocratique et radicale indépendante. Partout s'est confirmée l'opinion déjà manifestée hier, au Sénat et au Palais-Bourbon qu'il convenait d'écarter toute discussion de politique générale dans les circonstances présentes.

Toutefois, le groupe de la Fédération républicaine a décidé de réunir les cinquante signatures nécessaires pour demander et obtenir la discussion immédiate de trois propositions concernant la solde mensuelle des sous-officiers, les allocations militaires et le cumul des traitements des fonctionnaires mobilisés. Le groupe était cependant disposé à accepter le renvoi de cette discussion à une date prochaine si toutes les autres formations politiques étaient d'accord pour un ajournement.

Dans les divers communiqués publiés par les groupes

Le groupe radical socialiste s'est réuni sous la présidence de M. Chichery qui a rendu un émouvant hommage à la mémoire de M. Paul Eibel, député des Vosges, ancien président du groupe. Le groupe a accepté de remettre à huitaine le débat prévu pour aujourd'hui sur la politique générale du gouvernement et sur la conduite de la guerre. M. Férin a été désigné comme candidat à la vice-présidence de la Chambre en remplacement de M. Lucien Lamoureux, ministre des finances. M. Laurens a été désigné comme suppléant à la commission des finances en remplacement de M. Lassalle, mobilisé.

Le groupe de l'Union socialiste et républicaine, réuni sous la présidence de M. Cayrel, a décidé de demander à la conférence des présidents l'ajournement du débat qui va avoir lieu cet après-midi à la Chambre. Un échange de vues a eu lieu sur la situation auquel ont pris part MM. Lafaye, Déat, Marquet, Cayrel et Brunet.

Le groupe des républicains de gauche et des radicaux indépendants, réuni sous la présidence de M. Léon Baréty, a procédé à un large échange de vues sur la situation actuelle. Des communications ont été faites sur les événements de Norvège, l'organisation militaire en Afrique du Nord, les questions méditerranéennes et la flotte marchande.

Le groupe socialiste a décidé sans débat d'accepter le renvoi à une date ultérieure des interpellations de politique générale dont la date doit être fixée cet après-midi. Les problèmes des affectés spéciaux et notamment de la situation des vieilles classes versées automatiquement dans les compagnies de renforcement, et du travail des femmes dans les usines de guerre ont donné lieu à un échange de vues. MM. Peschadour et Blanchet ont insisté sur le retard apporté dans l'application des décisions prescrivant le retour dans les formations du territoire des hommes de la deuxième réserve, tandis que M. Biondi signalait les difficultés rencontrées par les contrôleurs délégués des commissions parlementaires dans l'exercice de leur mandat.

Les obsèques de M. Paul Elbel

Les obsèques de M. Paul Elbel, député des Vosges, ancien ministre, commandeur de la Légion d'honneur, ont été célébrées, ce matin, à 9 heures, à la maison mortuaire, 16, rue Oudinot, en présence d'une grande affluence de personnalités appartenant au monde de la politique et de l'Université. Etaient présents : MM. Paul Reynaud, président du conseil, ministre des affaires étrangères; Camille Chautemps, vice-président du conseil; Campinchi, ministre de la marine; Edouard Herriot, président de la Chambre; Chichery, président du groupe radical socialiste de la Chambre, ainsi que de nombreux parlementaires, sénateurs et députés. M. Mandel, ministre des colonies, était représenté par M. Musso, directeur de son cabinet. Deux discours ont été prononcés; par M. Campinchi, au nom du gouvernement, et par M. Chichery, au nom du groupe radical auquel était inscrit le regretté défunt.

CANNES
VILLE DE REPOS AU SOLEIL
Cette année comme les autres, le Printemps signera les plus belles journées de Cannes.
Le Soleil l'a promis et a déjà préparé le cadre qui vous accueillera dans une ambiance de sérénité quiète et réconfortante.
100 HOTELS
SONT OUVERTS
dont 7 Palaces
et 40 de premier ordre.
Conditions spéciales
aux permissionnaires et convalescents.
AU CASINO MUNICIPAL
tous les jours
Théâtre — Music-Hall
Concerts classiques avec virtuoses
Les Ambassadeurs — « Chez Brummell »
Tous les Jeux
Renseignements :
SYNDICAT D'INITIATIVE
(CANNES)

Les Russes ont quitté le territoire de Petsamo

Helsinki, 11 avril.

On annonce officiellement, ce matin, que le district de Petsamo est, de nouveau, entre les mains des Finlandais. Le trafic sur la route qui va vers l'océan Arctique s'arrêtera, jusqu'à nouvel ordre, à une soixantaine de kilomètres du terminus de la route, mais on estime que le service pourra être rétabli bientôt dans son intégralité.

LA TRAGÉDIE FINLANDAISE

La brochure portant ce titre et contenant les textes officiels relatifs au drame que vient de vivre l'héroïque Finlande est en vente à nos bureaux, 5, rue des Italiens, à Paris, au prix de 8 francs ou 10 francs port compris.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

NOUVELLES DE LA BOURSE

11 avril. — Marché ferme.

VALEURS	DERNIER COURS	DIFFÉRENCE avec la veille
3 0/0	74 45	+ 0 10
4 0/0 1918	77 80	+ 0 20
4 0/0 1925	182 90	— 1 20
4 1/2 0/0 1932 (A)	85 65	+ 0 40
4 1/2 0/0 1937	221 30	+ 0 35
Banque de France	8.320 ..	+ 90 ..
Crédit foncier	3 165 ..	— 30 ..
Crédit lyonnais	1.725 ..	+ 24 ..
Banque de Paris	1.065 ..	— 14 ..
Canal de Suez	16.740 ..	+315 ..
Cie générale d'électricité	1.585 ..	+ 40 ..
Lyonnaise des eaux	1.270 ..	+ 26 ..
Forges du Nord et de l'Est	689 ..	+ 18 ..
Denain et Anzin	1.445 ..	— 42 ..
Kuhlmann	950 ..	+ 40 ..
Péchiney	2.030 ..	.. ..
Saint-Gobain	2.900 ..	+120 ..
Lens	336 ..	+ 6 ..
Central Mining	3.005 ..	+105 ..
Geduld	1.655 ..	+ 12 ..
Rio-Tinto	3.015 ..	+ 40 ..
Royal Dutch	6.030 ..	— 15 ..
De Beers	1.428 ..	+ 15 ..
Crown Mines	2.785 ..	+ 15 ..
Financ. Caoutchoucs	832 ..	+ 7 ..
Union Minière Katanga	5.515 ..	— 55 ..

GRASSET
GÉNÉRAL SERRIGNY
L'ALLEMAGNE
FACE A LA GUERRE
TOTALE
21 FRANCS
Les faiblesses de l'ennemi.

Après la mort du cardinal Verdier

Election du vicaire capitulaire

Le chapitre métropolitain, à qui appartient l'administration du diocèse depuis la mort du cardinal Verdier, s'est réuni aujourd'hui à Notre-Dame, à l'issue de l'office. L'assemblée s'est tenue sous la présidence du doyen, Mgr Crépin, dans la salle du chapitre, voisine de la sacristie. Il a été procédé à l'élection d'un vicaire capitulaire à qui sont dévolus les pouvoirs du chapitre et qui doit les conserver jusqu'à la nomination du nouvel archevêque de Paris.

C'est Mgr Beaussart qui a été élu.

Mgr Roger Beaussart est né à Epinal (Vosges), le 25 juillet 1879. Ordonné prêtre le 19 décembre 1903, il a été nommé évêque titulaire d'Elatée, et auxiliaire du cardinal Verdier, le 19 juin 1935.

JEAN CASSONE
TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE
Travail rapide et soigné.
Spécialité de Tailleurs pr Dames dep. 850 f.
Complets dep. 850 f. Uniformes dep. 1,000 f.
8, Fbg MONTMARTRE, PARIS-9e. Pro: 38.15

Les obsèques du gardien Germain Guélon

M. Roger Langeron a assisté ce matin à la levée du corps du gardien motocycliste Germain Guélon, tué en service le 3 avril. Guélon est le sixième agent de la préfecture de police tué en service depuis septembre 1939.

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 10 avril. — En cents par bushel : maïs, mai 58; juillet 59 3/8. — Blés : mai 107 3/4 à 107 7/8; juillet 107 1/4 à 107 1/8.

Winnipeg, 10 avril. — En cents par bushel : blés, mai 90 5/8; juillet 91 7/8; oct. 93 1/2.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 10 avril. — En pence par lb : feuille fumée, disp. 11 1/8; mai 11 1/4; juin 11 1/4.

New-York, 10 avril. — En cents par lb : feuille fumée gaufrée : mai 18 82; juillet 18 32; sept. 18 12; oct. 17 95; déc. 17 90; janv. 17 88; mars 17 84.

SAINDOUX. — Chicago, 10 avril. — En cents par lb : mai 6 02; juillet 6 20.

CAFES. — New-York, 10 avril. — En cents disp. 5 1/2; café Rio n° 7, ancien contrat : mai 4 20; juillet 4 20. Santos n° 4, disp. 7 3/8; mai 5 79; juillet 5 90; sept. 6; déc. 6 11; mars 6 18.

SUCRES. — New-York, 10 avril. — En cents par 100 lbs : Cuba prompte livraison, 277. A terme, mai 147; juillet 147; sept. 143; déc. 144; mars 143 1/2.

COTONS. — Liverpool, 10 avril. — Nouveau contrat : avril 7 90; mai-juin 7 99; juillet-août 7 84.

New-York, 10 avril. — En cents par lb : disp. 10 93; mai 10 72; juillet 10 48. Nouveau contrat : mai 10 89; juillet 10 63.

METAUX. — Londres, 10 avril. — Argent : cpt. 20 1/2; à terme 20 1/2. — Or : 168 sh. — Etain : cpt. 250 7/8; terme 248 3/4.

MARCHÉ DES GRAINS

On cote approximativement : seigles Beauce-Gâtinais 143 à 144, Champagne 145 à 146; sarrasins Bretagne 152 à 153, Limousin 158 à 159; avoines : grise de printemps Beauce, Eure, Brie 102 à 103, noire du Centre 101 à 102, jaunes-blanches 100 à 101, blanches 101 à 103; orges de brasserie Beauce-Gâtinais 122 à 123, Champagne 126 à 127. Les sons valent de 80 à 83 en disponible dans le rayon de Paris.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

Impr. du Temps, H. Mémin, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28733 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste — JEUDI 16 MAI 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861).
ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD 1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)
DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX
Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS
TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES..... Trois mois 52 fr. Six mois 98 fr. Un an 185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux..... — 92 fr. — 175 fr. — 340 fr.
Autres pays..... — 130 fr. — 260 fr. — 500 fr.
LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS
Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes
ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur
CHÈQUE POSTAL : *Paris, Numéro 60*

SOMMAIRE

Page 2
Les Opérations en Belgique. — L'Attitude de l'Italie. — Nouvelles de l'étranger.
Page 3
Défense de la langue française, LANCELOT.
Nouvelles du jour. — Les Conseils généraux. — La Protection sanitaire du recrutement national, MÉDECIN GÉNÉRAL BLANCHARD.
Les Centenaires portugais, R. WARNIER.
La Musique, HENRY BIDOU.
Page 4
La Sculpture au Salon, RENÉ JEAN. — *Echos et Informations.*
Feuilleton : L'Archéologie en France, M. TOUSSAINT.
Page 5
Les Spectacles. — La T. S. F. — La Bourse.
Page 6
LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — L'Agression allemande contre la Hollande et la Belgique. — Le Blocus allié et l'Italie. — A Paris.*

Paris, le 15 mai 1940

BULLETIN DU JOUR

LA VOIX DES AMÉRIQUES

Pendant que la grande bataille de l'Occident est engagée et prend tout son développement par la lutte farouche qui se déroule dans la région de la Meuse, de Liége à Sedan, et alors que le douloureux événement de l'armée hollandaise obligée de déposer les armes au centre du pays tout en continuant la lutte en Zélande crée une situation nouvelle à laquelle les alliés devront faire face de toute urgence, l'évolution des esprits se précise dans le monde entier dans le sens de la solidarité avec ceux qui défendent la cause de la liberté et de la civilisation. Le nouveau crime allemand a pour conséquence de changer beaucoup de choses dans l'ordre politique, de modifier de fait des positions prises depuis longtemps, mais qui ne répondent plus aux réalités immédiates et qui doivent être revisées si on comprend véritablement que la sécurité particulière de chaque pays est désormais commandée par la sécurité générale du monde civilisé. Nous avons déjà souligné à cette place toute la portée de l'initiative du gouvernement de l'Argentine en faveur d'un nouvel examen de la position de neutralité de l'ensemble des républiques des deux Amériques.

Trois faits caractérisent tout particulièrement cette évolution, dont l'intérêt capital n'échappera à aucun esprit attentif aux événements : l'initiative de l'Argentine proposant aux vingt et une républiques américaines de reviser la politique de neutralité telle qu'elle a été définie par la déclaration de la conférence panaméricaine de Panama; la proposition du gouvernement de l'Uruguay de protester solidairement contre l'agression dont la Hollande, la Belgique et le grand-duché de Luxembourg sont victimes ; enfin, la décision du gouvernement des Etats-Unis de se joindre à cette protestation contre le nouveau coup de force allemand, l'énorme retentissement que les déclarations de M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat américain, ont dans tout le nouveau monde, et le fait que la presse américaine proclame par ses organes les plus importants que la cause des alliés est celle de l'Amérique.

On connaît les termes de la suggestion de l'Argentine. M. Cantilo, ministre des affaires étrangères de ce pays, a exposé qu'il ne s'agit nullement d'une improvisation, mais que les événements démontrent qu'au regard des Etats américains la conception de la neutralité ne peut plus être considérée que comme une fiction. A Washington on attache une grande signification au fait que la proposition tendant à transformer la neutralité des Amériques en simple état de non-belligérance ait été formulée par le gouvernement argentin. On y voit l'indication que les craintes de l'Amérique latine de voir les Etats-Unis contrôler, au nom de la doctrine de Monroe, toute la politique du continent américain se dissipent. En ce qui concerne l'initiative du gouvernement de l'Uruguay, le message de celui-ci transmis à Washington insiste sur l'émotion provoquée par la violation allemande de la neutralité de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg. Ce gouvernement estime que le respect des principes du droit international doit être fermement maintenu, et il invoque l'article 4 de la résolution de Panama, lequel stipule que les gouvernements panaméricains considèrent la violation de la neutralité ou l'invasion des pays les plus faibles comme une mesure injustifiable dans la conduite et pour le succès de la guerre. La thèse uruguayenne rejoint par là celle exposée par M. Cordell Hull à la Société américaine du droit international. Le secrétaire d'Etat américain a souligné, en effet, que, bien que résolu à demeurer en paix afin de préserver leurs institutions, les pays des deux Amériques ne sont pas en sécurité en présence du retour actuel à l'anarchie internationale. « Nous ne pouvons être certains de notre sécurité, a dit M. Cordell Hull, tant qu'une grande partie du monde, en dehors de nos frontières, est dominée par la force de l'anarchie internationale ; nous ne pouvons fermer les yeux devant ce qui se passe ailleurs et nous bercer de l'espoir que cela ne nous atteindra pas. Jamais, au cours de notre histoire nationale, les citoyens n'ont eu plus besoin d'avoir une compréhension claire des événements universels et de leur répercussion sur nous-mêmes. »

C'est en commentant ces déclarations du secrétaire d'Etat qu'un important journal de Washington, l'*Evening Star*, écrit en substance que M. Cordell Hull avertit le monde en général et l'Allemagne en particulier que les Etats-Unis sont désormais alliés, du moins moralement, avec les démocraties européennes. Le secrétaire d'Etat, constate-t-il, est allé très loin dans la fixation d'une politique américaine nouvelle à l'égard de la guerre européenne. Le même organe précise que les Etats-Unis veulent demeurer hors de la guerre, mais qu'il pourrait arriver qu'ils soient poussés à l'abîme s'ils ne prenaient sans délai des mesures radicales pour porter aide à la France, à la Grande-Bretagne et à leurs alliés dans leur lutte contre les hordes germaniques. Constatant que le besoin le plus immédiat des démocraties ce sont des avions, l'*Evening Star* demande que soient écartés tous obstacles à la livraison de ces engins puissants qui doivent permettre de contrebattre l'aviation allemande. Il note que les Etats-Unis ne peuvent compromettre leur sécurité en empêchant de nouvelles livraisons d'avions et de canons sous prétexte que les peuples qui se battent pour la liberté ne peuvent pas payer comptant leurs achats. La thèse est celle-ci: plus l'Amérique portera de coups à la machine militaire allemande, qui constitue une menace pour elle, sans entrer elle-même dans la bataille, moindres seront les risques pour les Etats-Unis d'être entraînés dans le conflit. Ce serait une erreur, sans doute, de tirer dès à présent des conclusions formelles de ces manifestations dans le sens d'un renversement immédiat de la politique des Etats-Unis; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a là un ensemble d'indices ayant la portée d'un sérieux avertissement.

LE JEU DE L'ENNEMI

Fidèle à ses traditions les plus certaines, docile aux impulsions de son affreux génie, l'Allemagne met en ce moment la terreur au service de ses armes. Son offensive militaire s'accompagne de toute la sinistre et odieuse séquelle des attentats auxquels elle nous a depuis toujours accoutumés: bombardement des populations civiles, notamment des villes ouvertes, des réfugiés, des trains de blessés, destructions et incendies, entourant d'un décor dantesque l'avance de ses colonnes, en attendant, après l'occupation, les fusillades dont elle a en Pologne donné le spectacle à l'Europe atterrée. Toutes ces atrocités lui sont dictées par son instinct destructeur, par sa barbarie foncière; mais il faut bien voir qu'elles correspondent aussi à une politique parfaitement délibérée qui consiste à tenter de détruire le moral de l'adversaire, de paralyser sa volonté par tous les moyens, de le détourner de combattre en poussant de propos délibéré à l'extrême maximum, dans un dessein spectaculaire, les classiques « horreurs de la guerre ».

Contre une telle politique, il nous appartient à tous de nous défendre en montrant à l'Allemagne terroriste qu'aucun de nous n'est le moins du monde disposé à se laisser terroriser, ni même impressionner. Puisque l'ennemi du genre humain cherche à atteindre le moral des alliés, les alliés doivent lui démontrer que le spectacle du crime, loin de les démoraliser, accroît encore, s'il est possible, leur détermination de mettre les criminels hors d'état de nuire, et que les horrifiantes mises en scène savamment élaborées au mépris du droit des gens et des plus élémentaires sentiments d'humanité, si elles coûtent, hélas! la vie à beaucoup d'innocentes victimes, ne sauraient que fortifier dans le cœur des hommes dignes de ce nom la volonté de se raidir, de faire face au péril, de forcer le destin.

Gardons-nous, en tout cas, de faire le jeu de l'Allemagne en secondant involontairement son dessein de terroriser l'Europe et le monde. Et, surtout, que personne ne se laisse aller à exagérer à plaisir les périls d'une conjoncture déjà assez sérieuse en elle-même pour exiger le plein sang-froid de tous. Les propagateurs de bruits plus ou moins controuvés, d' « informations » démesurément gonflées ou déformées et, comme par hasard, *toujours* plus propres à favoriser un pessimisme outré qu'un optimisme raisonné, doivent se rendre compte du mal que, par inconscience ou légèreté, ils font à la cause sacrée que nous défendons. Il y a chez certains « une « psychose » de la mauvaise nouvelle qu'il faut dénoncer et flétrir. (Nous ne parlons pas ici, bien entendu, de la propagande alarmiste directement inspirée par l'ennemi.) Il faut dire et redire au peuple de France, qui fait d'ailleurs preuve, en ce moment, d'un calme, d'un courage et d'une discipline bien dignes de ses nobles traditions, que les nouvelles trop mauvaises, ainsi d'ailleurs que les nouvelles trop bonnes, ne sont vraies que tout à fait exceptionnellement; que la guerre est, par définition, une alternance de succès et de revers; que la victoire résulte d'un bilan, et que, tant que la balance n'est pas faite, le destin n'a pas prononcé. N'en a-t-on pas eu, en 1918, la preuve glorieuse et décisive ?

Silence donc, silence aux propagateurs de nouvelles incontrôlées ! D'un pessimisme sans raison comme d'un optimisme systématique, nous n'avons rien de bon à attendre. Que chacun reste objectif dans ses constatations, se garde de tout excès dans ses appréciations, de toute hâte dans ses conclusions: tel est, en ce moment, le devoir, tel est l'intérêt de tous.

En marge

L'ouvrage que M. Philippe Roques et Mme Marguerite Donnadieu viennent de publier sous ce titre, *l'Empire français,* est une sorte d'inventaire des biens de la France. C'est aussi notre Livre de raison. On y trouve un peu d'histoire coloniale ou, pour mieux dire, l'histoire résumée des rapports de la France avec ses colonies, et l'on y reconnaît que la France a été lente à mesurer, à apprécier la place qu'elle occupe dans le monde. Au cours de leur « Avant-propos », les auteurs vont même jusqu'à remarquer que la France « continue souvent à parler, à penser et à agir comme si elle restait simplement une nation européenne, une des plus riches et des plus belles sans doute, mais non pas, désormais, la plus peuplée ni la plus vaste ».

Toutefois, « la menace allemande et les doctrines racistes » ont donné à l'Empire français « conscience de sa réalité définitive ». C'est donc parce que d'autres le convoitent que nous nous mettons à aimer ce que nous possédons. Traduite ainsi, la pensée des deux écrivains serait paradoxale. Il est vrai, toutefois, que nous nous sommes résolus à veiller sur notre trésor à partir du moment où nous l'avons vu exposé aux entreprises des envieux et des « rôdeurs ».

Plusieurs de nos grandes possessions exotiques sont, en quelque sorte, venues à nous d'elles-mêmes, parfois dans une libre adhésion qui consacrait une habitude, qui signifiait une préférence, un choix. Cependant, elles nous avaient auparavant coûté mille peines et sacrifices; mais les Français y peinant et s'y sacrifiant obéissaient plutôt aux injonctions du génie de la France qu'aux ordres de ceux qui, en France, avaient qualité pour en donner. Le regretté professeur E.-F. Gautier a trouvé sur ce point à exercer sa verve caustique; il ne lui a pourtant pas été nécessaire, pour se montrer plaisant, de forcer la vérité...

« L'Empire est fait », attestent les auteurs de l'ouvrage publié ces jours-ci. Il n'est plus que de le maintenir, cet Empire, et, par conséquent, de le rendre chaque jour plus prospère; car le déclin accompagne souvent l'immobilité dans cette partie de l'œuvre des hommes... Il faut développer l'Empire français en faisant valoir toutes ses ressources et en intéressant à cette mise en valeur les populations qui, avant nous, les détenaient sans le savoir.

Mais nous ne ferions rien d'utile à l'Empire si nous n'avions pas d'abord, en France, une politique coloniale. Et la politique coloniale, c'est d'abord une intelligente politique française où toutes nos vieilles vertus de hardiesse et de clairvoyance sont adaptées aux nécessités du monde moderne.

JEAN LEFRANC.

Questions maritimes

LES CUIRASSÉS ALLIÉS

La puissance navale de l'Entente franco-britannique repose, en définitive, sur l'existence et le développement d'un puissant corps de bataille. L'amirauté anglaise pousse avec la plus grande énergie la construction ou l'achèvement de cinq bâtiments de ligne de 35.000 tonnes : *King-George-V, Prince-of-Wales, Duke-of-York, Jellicoe, Beatty.*

Les prévisions du temps de paix laissaient espérer l'incorporation dans la flotte des deux premiers pour le courant de cette année. Elles seront certainement devancées de plusieurs mois.

Ces délais de construction étaient singulièrement brefs. Le *King-George-V,* prototype de cette nouvelle classe, en construction chez Vickers-Armstrong, avait été mis sur cale le 1er janvier 1937; le *Prince-of-Wales,* en chantier chez Cammel Laird, était strictement son contemporain : c'étaient, tous deux, des unités du programme de 1936-1937.

Les trois autres unités, du programme 1937-1938, avaient été entreprises: le *Duke-of-York,* par J. Brown (Clydebank), en mai 1937 le *Jellicoe,* par Swan Hunter, en juillet 1937, le *Beatty,* à la Fairfield Company, en juin. Les lancements avaient été échelonnés dans le cours de l'an dernier : 21 février, 3 mai, 9 septembre, et 11 novembre pour les deux derniers.

La mise au point du premier navire d'une pareille série est toujours délicate et longue : l'amirauté britannique n'avait pas fait construire de bâtiments de ligne depuis 1927, année de l'entrée en service du *Nelson* et du *Rodney,* magnifiques navires de 33.500 et 33.900 tonnes, puissamment armés de neuf pièces de 406 millimètres, de douze canons de 152 millimètres, de six pièces antiaériennes de 120 millimètres, admirablement protégés et contre les impacts d'artillerie et contre les bombes d'avion : le pont du *Rodney* a parfaitement résisté au cours de la bataille des côtes de Norvège.

Mais le gros défaut de ces deux unités est leur insuffisance de vitesse. Celle-ci ne dépasse pas, en effet, 23 nœuds 5 et 23 nœuds 8. Les deux cuirassés ne peuvent donc pas prétendre rattraper à la course et forcer au combat des bâtiments de ligne rapides et modernes, comme le *Scharnhorst* et le *Gneisenau;* le croiseur de bataille *Renown,* fort ancien, il est vrai, mais entièrement refondu, a dû, lui-même, renoncer à la poursuite du *Scharnhorst.*

La lacune fondamentale du corps de bataille britannique est heureusement comblée par la présence du *Dunkerque* et du *Strasbourg* français, de tous points équivalents, techniquement, aux deux « Schachtschiffe » germaniques, et supérieurs par le calibre de leur artillerie principale : 330 millimètres, nettement plus fort que celui des Allemands, vraiment bien faible pour des navires de cette valeur : 280 millimètres.

Le quintette britannique assurera la flotte anglo-française d'une supériorité encore plus écrasante en artillerie, et aussi en vitesse.

Les navires anglais de 35.000 tonnes sont un judicieux compromis entre les exigences contradictoires de cette dernière, de la puissance balistique, et de la protection. Les 130.000 chevaux de leur appareil de propulsion ne donnent, sur le papier, que 28 nœuds. Il est probable que cette allure maximum est trop modestement évaluée et que les navires réaliseront aisément 30 nœuds. L'amirauté britannique, très pratique, s'est toujours constamment gardée de rechercher des records de vitesse spectaculaires : elle préfère des allures régulières, et tenues par grosse mer.

L'armement des cinq nouveaux cuirassés est, également, raisonnable. Le calibre ne dépasse pas 356 mm., mais l'artillerie principale comporte dix pièces de ce type; le poids du projectile est redoutable: 707 kilos 500. Les ingénieurs britanniques se sont, pour la première fois, ralliés au principe, appliqué sur nos bâtiments de ligne modernes, de la tourelle quadruple.

La défense antiaérienne est considérable. Elle ne comprend pas moins de seize pièces de 132 mm., de trente-deux canons de 40 mm., sans parler d'un nombre énorme de mitrailleuses. Le poids total de la protection atteint, paraît-il, le chiffre imposant de 14.000 tonnes : c'est dire qu'elle mettra ces puissants porte-canons à l'abri de toute atteinte par torpilles et par bombes d'avions. L'éclairage aérien est assuré par quatre avions catapultés.

Le programme de 1938-1939 comportait un duo encore plus imposant: le *Lion* et le *Temeraire,* suivis, cette année, par deux autres de la même classe, non encore baptisés. Ils déplaceront 40.000 tonnes; la vitesse sera un peu supérieure à celle des cinq premiers cuirassés.

L'armement principal sera constitué par neuf pièces du même calibre que celles du *Nelson,* 406 mm. Il n'est pas présomptueux d'escompter leur entrée en service pour la fin de l'an prochain.

La marine française apportera dès cet été un appoint important au corps de bataille allié, avec le *Richelieu,* de la tranche navale 1938, construit par l'arsenal de Brest, lancé le 17 janvier 1939, et achevé avec une célérité dont il convient de féliciter le service des constructions navales de notre grand port océan. La vitesse nominale est élevée pour un navire de 35.000 tonnes : 30 nœuds; elle sera du reste sans doute dépassée. L'armement est redoutable : huit pièces de 380 mm., quinze de 152 mm. antiaériennes, huit de 37 antiaériennes, de nombreuses mitrailleuses de 13,2 antiaériennes; le navire est doté de deux catapultes et portera quatre avions.

S'il est prudent de ne pas compter peut-être le *Gneisenau* allemand au nombre des victimes de la campagne de Norvège, de ne lui prêter, ainsi qu'au *Scharnhorst,* que des avaries assez rapidement réparables, de s'attendre à l'entrée en service des deux 35.000 tonnes allemands *Bismarck* et *Tirpitz,* pour les mois à venir, il n'en reste pas moins acquis que, grâce à un vigoureux effort industriel, les constructions navales anglo-françaises vont donner, dans un délai assez rapproché, à l'alliance, une sécurité encore accrue dans le domaine maritime, et mettre entre ses mains de nouveaux atouts politiques et stratégiques de première valeur.

L'agression allemande contre les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg

VIOLENTS COMBATS SUR LE FRONT DE LA MEUSE
de Namur au confluent de la Chiers

Le commandement hollandais donne aux troupes, à l'exception de celles de Zélande, l'ordre de déposer les armes

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS DU 14 MAI (SOIR)

En Belgique, au nord de la Meuse, nous avons poursuivi normalement nos mouvements et notre organisation. L'ennemi a attaqué en deux points notre front actuel. Il a été repoussé avec de lourdes pertes en chars de combat.

Sur la Meuse, au sud de Namur, les Allemands ont tenté en plusieurs endroits de franchir le fleuve. Nous avons lancé des contre-attaques et le combat continue, en particulier dans la région de Sedan où l'ennemi fait avec acharnement et en dépit de pertes élevées un effort très important.

Les troupes allemandes ont prononcé quelques attaques locales à l'ouest de la Moselle; elles ont été repoussées avec pertes.

Notre aviation est intervenue puissamment et d'une manière efficace dans la bataille. En outre, de nombreuses reconnaissances aériennes ont été faites au cours de la nuit du 13 au 14 et dans la matinée du 14.

Des missions de bombardement ont été exécutées avec succès sur des points stratégiques et sur des convois militaires. Au cours des engagements aériens, 15 avions ennemis ont été abattus sur notre territoire.

En Norvège, dans la région de Narvik, des opérations ont été conduites avec succès, dont il est rendu compte dans le communiqué britannique.

DU 15 MAI (MATIN)

Dans la Belgique centrale, en fin de journée, une attaque de chars ennemis a eu lieu dans la région de Gembloux. Nous avons contre-attaqué et rejeté l'adversaire.

Sur la Meuse, de Namur jusqu'au confluent de la Chiers, les efforts ennemis se sont encore accrus. La bataille est en cours.

Notre aviation et l'aviation britannique, agissant en coopération complète, continuent d'intervenir avec une grande vigueur.

Rien d'important à signaler sur le reste du front.

LA GUERRE AÉRIENNE

Les pertes infligées à l'aviation ennemie par les avions de chasse britannique

Le ministère britannique de l'air a publié, mardi soir, le communiqué suivant :

L'objet de nos opérations aériennes dans la bataille actuellement livrée dans les Pays-Bas et la Belgique a été double; harceler le déploiement et les communications de l'ennemi, et protéger l'avance des troupes alliées. Dans ce dessein, au cours de la journée d'hier et la nuit dernière, nos avions de bombardement ont continué d'attaquer les troupes ennemies avançant sur les routes et par voie ferrée vers les champs de bataille hollandais et belge.

En dépit de la mauvaise visibilité et des mauvaises conditions de vol, des dégâts considérables ont été causés aux lignes de communication ennemies dans cette région. De vigoureuses attaques ont été opérées contre les colonnes ennemies le long des routes dans le Brabant, ces routes étant ainsi bloquées avec succès.

Les bombardiers Whitley et Hampden, qui ont exécuté ces opérations, ont utilisé des fusées parachutes afin de pouvoir mieux identifier leurs objectifs. Ils se sont heurtés à un feu nourri de la D. C. A.

Plus au Nord, sur le champ de bataille hollandais, des ponts de chemins de fer importants ont été attaqués et un incendie a été provoqué par un coup direct porté de 1,300 mètres d'altitude.

Tous nos appareils sont revenus indemnes.

Les avions de chasse ont été constamment en patrouille au-dessus du champ de bataille et de ses voies d'accès. Dans presque tous les engagements ils ont, sans hésitation, attaqué des formations beaucoup plus importantes que les leurs.

Au cours d'un de ces engagements, trois Hurricane ont attaqué trente bombardiers ennemis et leur escorte de chasseurs près de Vouziers.

Un M. E. 110 et un H. E. 111 ont été abattus. Au cours de ce combat, un Hurricane a fait faire un atterrissage forcé à un autre H. E. 111. Il a atterri à côté de l'appareil ennemi, dont l'équipage a été fait prisonnier.

Dans la sévère bataille actuellement en cours, la plus grande audace et la plus grande bravoure animent les équipages de nos avions. Au cours des opérations de la journée, nos pilotes de chasse ont infligé à l'ennemi des pertes au moins quatre fois supérieures à celles qu'ils ont subies eux-mêmes.

L'aviation allemande ne vise pas seulement des objectifs militaires

De l'agence Radio :

L'aviation allemande s'acharne systématiquement sur les populations civiles de France, de Belgique et de Hollande. Il ne peut s'agir que de l'exécution d'une consigne et aucune justification d'ordre militaire ne saurait être invoquée par le haut commandement.

En quatre jours, cinq hôpitaux ont été bombardés dans la Meuse et la Meurthe-et-Moselle. Des trains sanitaires ont été attaqués par l'aviation allemande. Des convois de réfugiés ont été mitraillés. Des trains d'évacués ont essuyé, à moins de cinquante mètres, le feu des avions à croix gammée.

Quand le D. N. B. prétend que l'aviation allemande ne vise que des objectifs militaires il avance donc une contre-vérité qui ne résiste pas à l'examen des faits.

AUX PAYS-BAS

LA PROCLAMATION du général Winkelman
Commandant en chef de l'armée

La légation des Pays-Bas à Paris communique mercredi 15 mai, vers 1 heure du matin :

Le commandant en chef de l'armée néerlandaise a adressé une proclamation aux troupes que cela concerne pour que celles-ci déposent les armes.

La proclamation ajoute: « En Zélande, le combat continue. »

La décision fut prise le 14 mai, à la fin de l'après-midi. Des troupes ennemies, en très grand nombre, avaient réussi à traverser les ponts de Moerdyk et à reprendre Rotterdam après un bombardement violent de cette ville.

Par conséquent, le cœur du pays était ouvert à l'ennemi et le gros des forces armées, derrière la ligne d'eau, était menacé par des attaques immédiates dans le dos.

Dans ces circonstances, et pour éviter une destruction du pays, le commandant en chef était d'avis que toute résistance était devenue inutile et devait, par conséquent, être abandonnée.

Conformément à une décision prise par le gouvernement néerlandais à Londres, l'état de guerre entre les Pays-Bas et l'Allemagne continue d'exister.

[La province de Zélande est située au sud-ouest du pays et comprend notamment les bouches de l'Escaut.]

La flotte ne cesse pas la lutte

On mande de Londres, le 15 mai :

Un fonctionnaire de la légation des Pays-Bas a déclaré, ce matin, que la proclamation du général Winkelman s'adressait uniquement « aux troupes prenant part aux combats et ne s'adressait pas aux unités navales ».

« Nous sommes toujours en guerre contre l'Allemagne », a-t-il ajouté.

Le poste de Hilversum est contrôlé par les Allemands

On mande de la frontière hollandaise, le 15 mai :

Par une information radiodiffusée à 2 h. 30 ce matin, les autorités militaires hollandaises demandent à la population de faire connaître aux maires des villes et localités où la lutte continue encore la nouvelle de la cessation des hostilités.

On mande de Londres, le 15 mai :

La B.B.C. annonce à 5 heures ce matin que, malgré l'ordre donné par le général Winkelman aux troupes néerlandaises de cesser le feu, les combats se sont poursuivis pendant la nuit sur plusieurs points.

Le poste de T.S.F. de Hilversum, qui est contrôlé par les Allemands, a diffusé à plusieurs reprises, au cours de la nuit, un appel aux troupes qui continuent encore à se défendre pour qu'elles déposent les armes.

Une proclamation de la reine au peuple néerlandais

« Mon gouvernement déclare la souveraine n'est pas disposé à capituler »

On mande de Londres, le 14 mai :

La reine Wilhelmine a publié aujourd'hui la proclamation suivante, à l'adresse du peuple hollandais :

Dès qu'il a été certain que nous et nos ministres ne pouvions plus continuer à exercer librement l'autorité suprême dans les Pays-Bas, la décision, dure mais nécessaire, a dû être prise de transférer à l'étranger le siège du gouvernement pour le temps qu'il sera inévitable de l'y maintenir, et avec l'intention de nous réinstaller dans les Pays-Bas aussitôt que la chose paraîtra possible.

Le gouvernement est maintenant en Angleterre. Il n'est pas disposé, en tant que gouvernement, à capituler. En conséquence, le territoire des Pays-Bas demeurant entre nos mains en Europe, de même que les Indes néerlandaises et nos possessions d'Amérique continuent de constituer un Etat souverain en mesure de tenir sa place complète comme membre de la communauté des Etats et en particulier dans les délibérations communes des alliés.

Les autorités militaires, et, en dernier ressort, le commandant en chef des forces de terre et de mer ont maintenant la tâche de décider quelles mesures doivent être prises du point de vue militaire.

Dans les parties du pays où l'usurpateur a établi maintenant sa domination, les autorités civiles locales continueront à faire tout leur possible dans l'intérêt de la population, et en premier lieu à aider à maintenir l'ordre.

Notre sympathie va à nos compatriotes qui, dans notre pays bien-aimé, auront à passer par de durs moments. Mais, en temps voulu, avec l'aide de Dieu, les Hollandais recouvreront leur territoire européen. Souvenez-vous des calamités qui se sont produites au cours des siècles, et du fait que notre patrie a ressuscité tant de fois. Il en sera encore de même.

Ne désespérez pas. Faites tout votre possible pour eux au mieux de la patrie. Nous faisons tout notre possible. Vivent les Pays-Bas !

Le gouvernement de l'Union sud-africaine offre l'hospitalité à la reine Wilhelmine

On mande du Cap, le 14 mai:

Le général Smuts, premier ministre de l'Union sud-africaine, a déclaré au Parlement, au milieu des acclamations enthousiastes des représentants de tous les partis, que si la reine Wilhelmine et la maison royale de Hollande désiraient s'établir provisoirement en Afrique du Sud la nation considérerait comme le plus grand honneur de rendre ainsi l'hospitalité donnée naguère au président Krüger.

On mande de Londres, le 14 mai:

Les milieux néerlandais de Londres ont accueilli avec une grande satisfaction la déclaration par laquelle le général Smuts offrait l'hospitalité de l'Union sud-africaine à la reine Wilhelmine et à la maison royale de Hollande.

Le rédacteur diplomatique de l'agence Reuter croit savoir que la reine n'a pas reçu d'invitation à proprement parler, du général Smuts, mais que, s'il en était ainsi, elle répondrait immédiatement en exprimant sa reconnaissance.

Toutefois, le désir le plus vif de la reine et de la famille royale est de regagner le territoire de leur pays dès que l'occasion s'en présentera et, en attendant, d'établir le gouvernement le plus près possible du théâtre des hostilités.

Il est donc probable que la reine et le gouvernement demeureront en Grande-Bretagne pendant la durée de la guerre.

Cependant, les liens unissant les peuples hollandais et sud-africains vont se trouver encore resserrés.

« Que notre exemple serve de leçon à tous les neutres voisins de l'Allemagne » déclare une haute personnalité hollandaise

On mande de Londres, le 15 mai :

« Que notre exemple serve de leçon à tous les neutres voisins de l'Allemagne », a déclaré au correspondant de l'agence Havas à Amsterdam, à son départ de la Haye, une haute personnalité hollandaise qui est peut-être, à cette heure, aux mains des Allemands. *« Nous avons laissé l'Allemagne nous imposer sa conception de la neutralité, et, au moment où elle a décidé de nous attaquer, toutes nos précautions neutralitaires se sont tournées contre nous. »*

Pour ne pas « provoquer » l'Allemagne, nous nous sommes abstenus rigoureusement de tout contact d'états-majors avec les alliés,qui pouvaient nous secourir.Cela n'a pas empêché l'Allemagne de nous suspecter, et, tandis que les alliés étaient privés des informations les plus élémentaires, les Allemands entretenaient chez nous, sous les prétextes les plus divers, des nuées d'espions et d'agents qui leur livraient tous nos secrets. Qui plus est, non content de prendre cet avantage sur nos alliés possibles, le Reich nazi continuait à nous menacer.

Il ne s'est guère passé de jour depuis huit mois sans que notre ministre à Berlin, le jonkheer Harisma de Witt, n'ait alerté le ministre des affaires étrangères, lui communiquant des « avertissements » officieux ou officiels, annonçant pour les prochaines vingt-quatre heures une attaque contre la Hollande si elle ne respectait pas plus rigoureusement la neutralité. Des émissaires variés, fonctionnaires nazis, hommes de confiance de Hitler, de Gœring, de Ribbentrop, prétextant leur grand amour pour la Hollande, faisaient presque chaque semaine tenir à notre ministre des avertissements « bien intentionnés » de ce genre.

A la Haye, on a parfois trop cédé à la tentation d'acheter le repos au prix de nouvelles concessions. Après avoir sacrifié la liaison vitale avec nos amis naturels à l'extérieur, en refusant tous accords d'états-majors, même avec les Belges, nous avons dû sacrifier notre liberté d'action envers nos ennemis intérieurs, les nazis hollandais protégés par Berlin.

Toute mesure de répression contre les nazis, même individuelle et ne touchant pas à l'organisation du parti, suscitait de la part de Berlin des récriminations et même des menaces officielles et officieuses. Parlons que si les Allemands parvenaient à s'emparer de la Haye, ils ne publieraient pas ce dossier de leurs immixtions constantes dans notre politique intérieure.

Ainsi, afin d'éviter toute « provocation », de ne fournir aucun prétexte, bref, d'observer la neutralité voulue par Berlin, nous avons laissé chez nous les nazis hollandais s'unir aux nazis allemands pour former cette cinquième colonne, dont vous pouvez aujourd'hui constater l'activité.

A ce moment, plusieurs coups de feu claquèrent à nos oreilles et les soldats de garde, le doigt sur la gâchette, entourèrent un bâtiment suspect.

C'était que l'Allemagne voulait nous « avoir », poursuivit la personnalité hollandaise. *Lorsqu'elle eut décidé de nous attaquer à l'improviste, elle nous accusa même d'avoir fait ce que, pour ne fournir aucun prétexte, nous avions toujours refusé d'envisager. L'attaque nous prit ainsi doublement à découvert. Nos amis extérieurs, trop tard alertés, ne purent pas prendre leurs dispositions à l'avance pour nous secourir. Nos ennemis intérieurs furent en mesure de se livrer à leur sale besogne. Le résultat, on le connaît aujourd'hui. Que les neutres s'en souviennent!*

Sur ce, nous avons pris congé au milieu des coups de feu de la guérilla civile qui troublait, par ce dimanche de mai, l'atmosphère paisible d'une petite place au centre de la Haye.

L'arrivée en Angleterre des réfugiés de Hollande

On mande de Londres, le 14 mai :

M. de Vitrolles, ministre de France à la Haye, venant de Hollande, est arrivé aujourd'hui dans un port de la côte orientale de l'Angleterre.

Avec lui sont arrivés : M. J. de Blesson, premier secrétaire de la légation de France; l'attaché naval français, Mme Babinska, l'attaché commercial de Norvège, M. Saint-John Torner, le vice-consul de Grande-Bretagne et Mrs W.-L. Gibson, femme d'un attaché britannique à la Haye.

Tous les réfugiés, parmi lesquels se trouvait une mère avec un bébé de six mois, étaient absolument dépourvus de bagages.

On mande de Londres, le 14 mai :

Sir Neville Bland, ministre de Grande-Bretagne à la Haye, sa femme et les membres de la légation se trouvaient parmi les réfugiés arrivés ce matin à la gare de Saint-Pancras, à Londres.

Ils étaient accompagnés du lieutenant aviateur W. P. Copinger, qui a déclaré que son avion avait été abattu en Hollande, le 28 mars dernier, et qu'il avait été interné dans un fort, à Edam. Il a été relâché lorsque la Hollande a déclaré la guerre.

On mande de Londres, le 14 mai :

Parmi les diplomates arrivés aujourd'hui à Londres, venant de la Haye, se trouvent les chargés d'affaires de l'Union sud-africaine et du Canada, ainsi que l'attaché de presse britannique en Pologne.

Dans l'une des wagons du train amenant des réfugiés, se trouvaient 21 membres de l'équipage et 20 passagers d'un vapeur britannique qui avait été échoué par son équipage. Ce dernier et les passagers avaient regagné Rotterdam dans des canots. Ils sont ensuite montés à bord d'un navire de guerre britannique, qui les a amenés en Angleterre.

Une protestation du consul général du Japon à Batavia

L'agence Domei communique de Tokio, le 14 mai :

Suivant une information provenant des Indes néerlandaises, le consul général du Japon à Batavia aurait adressé, le 12 mai, au gouverneur général des Indes néerlandaises, une protestation énergique contre « l'agitation antijaponaise » qui se manifesterait d'une façon croissante parmi la population hollandaise de ces îles.

Cette information précise que les sentiments antinippons de la colonie néerlandaise se doublent d'une suspicion et d'une crainte injustifiée à l'égard des Japonais, du fait de la situation tendue qui résulte de l'extension à la Hollande de la guerre européenne.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LES OPÉRATIONS MILITAIRES EN BELGIQUE

Les communiqués belges

Voici le communiqué officiel belge du 14 mai à midi :

De nombreux engagements locaux ont eu lieu sur différentes parties de nos positions.

Nos troupes ont résisté énergiquement à la pression des attaques ennemies.

Au cours de la nuit, certains de nos éléments avancés ont été repliés.

Le service de presse du ministère de la défense nationale transmet le texte ci-après du communiqué officiel belge du 14 mai au soir :

Au cours de la nuit du 13 au 14, les forces belges se sont portées en bon ordre et sans éprouver de pertes sur de nouvelles positions dont elles organisent la défense, conformément au plan des opérations.

Elles y sont encadrées par des armées alliées.

La position de Namur résiste avec vigueur à des attaques violentes de troupes mécanisées, appuyées par des formations aériennes de bombardement.

Notre aviation a exécuté avec succès, au cours de la journée du 14, plusieurs reconnaissances en avant de nos positions.

Pendant la journée du 13, des unités motorisées belges du corps de cavalerie ont combattu brillamment dans la région de la Gette, à l'égal de celles qui s'y illustrèrent en 1914.

Appel des hommes de 16 à 35 ans

Le service de presse du ministère de la défense nationale communique :

Tous les jeunes gens et hommes de 16 à 35 ans, appartenant aux réserves de recrutement, doivent entrer sous les armes. Ils seront appelés par les autorités communales.

Les exemptés sursitaires doivent également entrer sous les armes.

Les exemptés définitifs ne doivent pas entrer sous les armes.

Une déclaration du ministre de la défense nationale

Le lieutenant général Denis, ministre de la défense nationale, a reçu un collaborateur du *Soir*, le lieutenant-colonel Tasnier, lequel a communiqué à son journal ce qui suit :

La situation n'est pas telle que les « paniquards » le laissent entendre.

Je donne ma parole d'honneur que je viens de passer une heure avec le lieutenant général Denis, qui m'a dit que Bruxelles n'est nullement menacé.

Tous les mouvements prescrits s'effectuent avec ordre et méthode, et " faut envisager l'avenir avec confiance.

Une allocution du premier ministre

Dans l'allocution qu'il a prononcée à la radio, M. Pierlot, premier ministre, a déclaré :

Mes chers compatriotes, je voudrais vous mettre, en quelques mots, au courant des événements qui se sont passés depuis ma dernière communication.

Dans la journée d'hier, d'assez nombreuses attaques se sont produites en divers points du front. Nos troupes ont admirablement résisté et, en fin de journée, elles avaient gardé toutes leurs positions. Depuis lors, certaines modifications ont été apportées dans notre dispositif de défense, conformément aux vues du commandement. Elles ont été exécutées suivant les ordres reçus et sans incident.

Ce matin, d'autres attaques se sont produites en divers secteurs. Aucune de ces attaques n'a réussi à entamer nos lignes. La situation se présente donc dans des conditions normales.

Dans la région fortifiée de Liège, le feu des forts continue à infliger à l'ennemi de lourdes pertes.

Contrairement aux bruits qui ont couru, aucun parachutiste, vous entendez bien, aucun parachutiste n'est descendu sur Bruxelles ni hier, ni cette nuit.

L'ennemi, pendant ces derniers jours, a bombardé Anvers, Namur, Louvain, Alost, Tirlemont et d'autres localités. En divers endroits, des trains occupés par des civils et le lamentable cortège des réfugiés ont été mitraillés sans pitié. Il y a un grand nombre de victimes parmi la population. La physionomie de cette guerre rappelle ainsi, mais en pire, l'invasion de 1914. Il faut que le monde civilisé connaisse ces horreurs et que la conscience humaine les juge.

Une heure viendra qui paiera tout.

En attendant, conservons haut les courages, que personne ne s'affole en écoutant les bruits tendancieux.

Gardons notre moral intact et nos volontés tendues pour le dur effort qu'exige la lutte et que réclame le salut de la patrie. Cela importe avant tout.

Le gouvernement est toujours à son poste à Bruxelles.

En l'absence des moyens d'information normaux, il aura à cœur de faire connaître au pays la marche des événements.

La situation à Bruxelles

La capitale, en cette cinquième journée de guerre, continue à faire preuve du plus grand calme; elle n'a plus connu de bombardements et la population civile semble conserver un moral élevé. Les magasins demeurent ouverts et les cafés aussi, à certaines heures, tandis que l'animation coutumière règne dans le centre de la ville.

La confiance de la population en la victoire demeure absolue. Les paroles réconfortantes du lieutenant-général Denis y ont beaucoup contribué.

Des réfugiés arrivent en grand nombre à Bruxelles, qu'ils traversent dans les véhicules les plus divers, pour se diriger vers le sud et l'ouest du pays, tandis qu'une grande animation règne dans les gares.

Le gouvernement reste à Bruxelles

Le gouvernement belge a décidé de ne pas quitter la capitale. Tous les ministres restent donc à Bruxelles.

D'autre part, les mesures d'ordre et de sécurité seront renforcées dans le quartier des ministères. On sait, en effet, que des parachutistes allemands sont descendus dans l'agglomération bruxelloise.

Les enfants royaux belges

Le ministère de l'information communique :

« Contrairement à ce qui a été dit dans les journaux, les enfants royaux belges ne sont pas en Italie, mais à Londres. »

Un discours du président de la Chambre

Le président de la Chambre belge, M. Van Cauwelaert, a prononcé devant le microphone un discours radiodiffusé, dont voici les principaux passages :

Nous vivons, actuellement, des heures dures; pour beaucoup d'entre nous, elles sont inhumaines, mais nous ne devons pas nous laisser décourager.

Faisant allusion à l'héroïsme des soldats belges qui combattent côte à côte avec les forces françaises et britanniques, M. Van Cauwelaert a adressé un salut fraternel aux peuples de Hollande et de Norvège « et à tous les autres pays qui ont été attaqués avec une même barbarie ».

Tendons-nous la main comme des frères, dit le président de la Chambre, aidons-nous mutuellement; que personne ne se sente abandonné !

Toute famille qui apprendra la nouvelle douloureuse de la mort d'un de ses fils ou d'un de ses frères sera l'objet d'une sollicitude particulière. Soyons solidaires dans l'effort, et dès que l'ennemi sera refoulé nous reconstruirons ce qui aura été détruit. Que le souvenir de la fermeté morale avec laquelle la Belgique a supporté les événements de 1914 à 1918 soutienne aujourd'hui votre courage ! Une deuxième fois, montrons une inébranlable force de volonté, courage, et même solidarité.

EN GRANDE-BRETAGNE

La lutte contre les parachutistes

Allocution radiodiffusée de M. Eden

M. Eden, secrétaire d'Etat à la guerre, a prononcé mardi soir devant le micro, une allocution sur l'organisation, en Angleterre, de la lutte contre les parachutistes. En voici le texte pris à l'écoute radiophonique :

Tous les préparatifs, ont été faits par le gouvernement en vue de combattre des attaques éventuelles de la part des parachutistes. Le but poursuivi par les parachutistes est de s'emparer de centres importants : aérodromes, nœuds ferroviaires, standards téléphoniques, etc., soit pour les détruire, soit pour les garder en mains jusqu'à l'arrivée de renforts. En un mot, leur but est de désorganiser l'arrière et de semer le trouble dans les entreprises.

Pour être efficace, la lutte contre ces parachutistes doit être rapide.

Nous avons reçu, depuis le début de la guerre, de nombreuses offres de citoyens qui, pour une raison quelconque, n'ont pas été mobilisés. Actuellement, nous avons décidé de former un corps de volontaires pour la défense locale, qui groupera des hommes entre 17 et 65 ans, non mobilisables ; ils seront armés et devront, par conséquent, connaître le maniement des armes à feu. Cet appel s'adresse surtout aux habitants des campagnes, des petites villes, des villages et des agglomérations peu peuplées.

Le quartier général de la « British Legion », en Ecosse, a offert au département de la guerre de mettre les services de la légion à la disposition des autorités militaires pour l'organisation et le recrutement d'un service national destiné à faire face à l'envoi possible de parachutistes ennemis en Ecosse.

Les moyens d'auto-transports maritimes doivent être déclarés

L'amirauté britannique publie l'ordre à tous les propriétaires d'engins maritimes de transports automobiles, y compris les canots automobiles ayant une longueur de 30 à 100 pieds, d'en faire la déclaration dans les quinze jours.

EN ESPAGNE

Bruits tendancieux concernant une action des alliés contre les possessions espagnoles

On télégraphie de Londres, 14 mai :

Au sujet des bruits tendancieux prétendant que les alliés se préparent à une action hostile contre des possessions espagnoles, le Foreign Office publie le communiqué suivant :

« Le gouvernement de Sa Majesté a appris que des informations perfides sont diffusées, tendant à faire croire que les alliés sont prêts à effectuer une action hostile contre des possessions espagnoles. Il est à peine nécessaire de souligner le fait que ces informations sont mensongères et totalement dénuées de fondement.

» Comme il a été déclaré à la Chambre des communes, le gouvernement de Sa Majesté a l'intention de respecter la stricte neutralité de l'Espagne aussi longtemps qu'elle sera respectée par d'autres. »

On télégraphie de Madrid, 15 mai :

Le démenti donné par Londres à la nouvelle que les alliés s'apprêteraient à s'approprier des possessions espagnoles a causé une grande surprise en Espagne. Ces bruits, qui circulaient verbalement dans certains milieux, étaient considérés comme fantaisistes. On se doute d'ailleurs de leur origine.

La situation est inchangée en Espagne, où la dernière et retentissante action officielle est la récente proclamation renouvelée de la neutralité par le général Franco.

Il y a lieu de noter, cependant, le très grand intérêt que l'opinion publique porte à l'attitude de l'Italie.

Le contre-coup du grand drame, qui se joue en Belgique, se traduit par des manifestations de nervosité dans la péninsule, mais il est aisé d'y reconnaître l'action d'une propagande.

Il reste que l'Espagne, sous la ferme direction de son « Caudillo », exprime officiellement, avec de plus en plus de force, sa neutralité.

RÉUNION DU COMITÉ ET DU CABINET DE GUERRE

Le comité de guerre, qui comprend les ministres de la défense nationale et les chefs suprêmes de nos forces terrestres, maritimes et aériennes, s'est réuni hier après-midi, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Ce comité de guerre a été suivi d'une séance du cabinet de guerre, qui s'est réuni au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Paul Reynaud.

A ce cabinet de guerre, qui comprend, avec le président du conseil, ministre des affaires étrangères, les ministres de la défense nationale et de la guerre, de la marine, de l'air, des colonies, de l'armement, des finances et du blocus, se sont joints pour la première fois les deux ministres d'Etat, MM. Louis Marin et Ybarnégaray.

LES ALERTES D'HIER

Des alertes ont été données, hier matin, dans plusieurs villes françaises. Lille en a subi quatre: de 5 h. 30 à 6 h. 30, de 7 h. 35 à 8 h. 20, de 9 h. à 9 h. 45 et de 11 h. 5 à 12 h. 5. Chaque fois, la D. C. A. est intervenue avec plus ou moins d'intensité.

A Lyon l'alerte a été donnée à 13 heures. Elle a pris fin à 14 h. 55. Dans la région havraise l'alerte a duré de 2 h. 40 à 3 h. 50; à Saint-Etienne de 14 h. 25 à 14 h. 53.

Contrairement à certains bruits mis en circulation hier après-midi, aucun parachutiste n'a atterri dans la région parisienne. Ce bruit a pris naissance, sans doute, à la suite d'un accident survenu, au cours d'un exercice, à un ballon-sonde du service météorologique.

M. Louis Marin à Nancy

M. Louis Marin, ministre d'Etat, est venu hier à Nancy. Accompagné de M. Léon Bosney, préfet de Meurthe-et-Moselle, le ministre d'Etat est allé s'incliner devant les dépouilles mortelles des victimes du bombardement aérien du 10 mai. Il s'est rendu ensuite au chevet des blessés soignés à l'hôpital central.

Après avoir examiné les principaux points de chute des bombes dans la ville et aux environs, M. Louis Marin s'est préoccupé des mesures d'aide et d'assistance que nécessite la situation.

EN SUISSE

Un communiqué officiel

On mande de Berne, le 14 mai ;

Un communiqué officiel déclare que, sur la foi de certaines rumeurs d'origine équivoque, des nouvelles viennent d'être répandues qui visent à mettre en doute la neutralité de la Suisse.

Ces nouvelles, qui tendent à provoquer l'inquiétude et l'insécurité, sont absolument mensongères. Elles nuisent à l'intérêt du pays, dont la neutralité traditionnelle, égale à l'endroit de tous nos voisins et reconnue par eux, sera maintenue en toutes circonstances.

Les mouvements de l'armée allemande dans la région du Vorarlberg

On mande de Berne, le 14 mai :

Une certaine nervosité a été constatée, aujourd'hui dans différents milieux à la suite des renseignements répandus dans le public sur l'importance des mouvements qui se sont produits, ces jours derniers, dans l'armée allemande, dans la région qui s'étend de Fribourg-en-Brisgau au Vorarlberg.

Or, l'impression recueillie ce soir, auprès des cercles compétents de la capitale fédérale, est que ceux-ci, sans perdre un moment de vue la gravité de la situation, ont cependant des raisons de ne pas se laisser déborder par les appréhensions constatées, çà et là, en Suisse et envisagent les développements futurs avec sérénité et confiance.

Le pays ressemble à un camp militaire

On mande de Berne, le 14 mai :

La population suisse, tout en gardant son calme, se rend toutefois compte de la gravité de l'heure. Les autorités exercent une vigilance accrue.

A Berne, les agents de la circulation sont munis du casque d'acier et portent le fusil. L'activité des éléments de D.A.P. (défense aérienne passive) est intense. Sur les ponts importants, qui sont gardés militairement, l'aire du trafic est rétrécie.

A Bâle, le nombre des personnes qui quittent la ville pour se rendre dans le centre du pays, est en augmentation.

Le gouvernement cantonal s'est réuni en une séance qui s'est prolongée longtemps.

« La Suisse ressemble aujourd'hui à un camp militaire », telle est l'impression que dégage, pour la *Neue Zürcher Zeitung*, la Suisse en armes, « qui est prête à toute éventualité ».

« L'armée suisse sur pied de guerre est prête à répondre à toute attaque », déclare le journal zurichois.

Il souligne que « la sécurité de l'arrière est aussi assurée ».

Des formations de troupes territoriales de toutes armes, renforcées par des compagnies de services complémentaires armées, sont réparties sur tout le territoire.

A travers villes et villages, sur les routes et les chemins, s'avancent en silence les colonnes de nos soldats en casques, avec les chevaux, véhicules, canons. Les visages sont empreints d'une grande gravité. Chaque soldat sait ce que la nouvelle mobilisation générale signifie : « La Suisse se trouve dans la zone du danger extrême. » Etre prêt signifie tout.

A chaque pas fait à travers le pays, on rencontre une décision farouche. Personne ne peut douter qu'au moment où une main criminelle se lèvera sur la Suisse, l'armée et le peuple se mettront à la hauteur de leur plus grande heure historique.

Protestation diplomatique à Berlin contre le jet de bombes à Courrendlin

L'agence télégraphique suisse communique, le 14 mai :

Le chef du département politique a informé le Conseil fédéral (gouvernement) que l'examen des éclats des dix-sept bombes d'avion tombées le 10 mai, à Courrendlin, ayant démontré leur origine allemande, le ministre de Suisse à Berlin, M. Frœlicher, a été chargé de formuler une protestation et de réserver les droits de la Suisse à la réparation des dommages.

M. Frœlicher a reçu pour instructions de demander en même temps que des ordres soient donnés pour éviter le renouvellement d'autres violations du domaine aérien suisse par des avions allemands, telles que celles constatées au cours des journées des 10 et 11 mai.

La Société des nations demeurera à Genève

Le secrétaire général de la Société des nations a décidé que, contrairement à certaines rumeurs, le siège de la Société demeurerait à Genève. Il ne peut être question d'une évacuation. Les fonctionnaires internationaux ont reçu avis de la détermination du secrétariat de la société de demeurer à Genève. Ceux d'entre eux qui désireront partir voyageront dans des conditions avantageuses et verront leurs intérêts sauvegardés.

D'autre part, les événements qui se déroulent en Hollande posent la question du siège de la Cour permanente de justice internationale qui se trouve comme on sait à la Haye. Il se pourrait que le siège de la Cour fût transféré à Genève et confondu, au moins provisoirement avec celui de la Société des nations.

Commentaires de l' « Osservatore romano »

On télégraphie de Rome, 14 mai :

Les opérations en Belgique font l'objet de commentaires dans l'*Osservatore romano* qui, reprenant le langage de certains journaux français, écrit que l'heure du général Gamelin a sonné.

Lorsque les troupes allemandes franchirent les frontières belges et hollandaises — écrit-il — le taciturne Gamelin donna à ses soldats le mot d'ordre : courage, énergie, confiance.

Il a, en outre, ajouté que l'attaque allemande était prévue depuis le mois d'octobre dernier. Aucune surprise donc. Un plan préétabli de défense ne peut donc pas ne pas exister en face de l'attaque prévue, plan que les opérations en cours ne permettent pas encore de déchiffrer entièrement.

...Gamelin — poursuit le journal — appartient à l'école de Joffre, qui sauva la France par une retraite stratégique et par la résistance de la Marne. Le plan Gamelin n'est pas connu. Tant que l'on ne pourra connaître les lignes de défense prévues par le haut commandement allié, il sera impossible de comprendre le sens des reculs opérés ces deux derniers jours en territoire belge...

L'ATTITUDE DE L'ITALIE

Considérations sur la guerre et la paix

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone mercredi matin 15 mai :

Nous avons signalé, à maintes reprises, le fait que l'Italie fasciste ne considère plus avec le même esprit qu'autrefois le droit à l'indépendance politique des nations. Elle tend manifestement vers d'autres doctrines, se rapprochant de celle de « l'espace vital ». Le dernier éditorial des *Relazioni internazionali* le confirme. Après avoir déclaré que le peuple italien ne fait pas une politique de sentiment, mais une politique visant à défendre des intérêts que la France et l'Angleterre s'efforcent de nier et de contrarier, l'article déclare que la menace contre l'Italie existe implicitement dans la conception statique de la vie européenne, conception qui animerait les alliés. Il ajoute qu'à l'issue de cette guerre l'Europe devra s'organiser sur la base de nouvelles idées, qui surpasseront celle de la nationalité, sur laquelle se sont basées les guerres et les révolutions du dix-neuvième siècle.

« Nous sommes — écrit l'auteur de l'article — en période de plein renouvellement, dans laquelle l'idée de la communauté impériale et supernationale peut s'affirmer. »

La revue de Milan approuve, de la sorte, une nouvelle conception, qui non seulement n'a pas fait ses preuves, mais qui comporte des dangers certains pour la péninsule. En effet, de l'application et du respect de l'idée nationale découlaient certaines sûretés, même géographiques, qui protégeaient l'Italie. Avec le triomphe de la nouvelle formule, ces sûretés pourraient bien manquer. Une conception « impériale et supernationale » en Europe ne peut se baser que sur la force : le grand Etat aura raison du petit Etat, le fort du faible. Une telle formule politique est-elle conforme aux intérêts bien compris de l'Italie? Elle n'y correspondrait, à coup sûr, que si la péninsule était la plus forte parmi les puissances européennes.

Nouvelles manifestations contre les alliés

Notre correspondant particulier à Rome nous téléphone mercredi matin 15 mai:

Les manifestations contre les alliés se généralisent, en augmentant d'intensité. Hier, c'était la jeunesse des écoles. Un millier de garçons, de douze à quinze ans, ont défilé sous la conduite d'adultes en uniformes fascistes à travers les avenues principales de la ville. Leur but était de protester contre la « guerre économique » qui serait faite à l'Italie par la France et l'Angleterre. Le cortège s'est rendu devant le palais de Venise, où les manifestants ont applaudi le Duce, qui est apparu au balcon historique. Des démonstrations se sont déroulées également devant les ambassades de France et d'Angleterre. Des détachements de soldats et de carabiniers ont interdit la circulation et empêché les manifestants d'approcher. Rassemblés derrière ce barrage, les écoliers ont entonné des chants patriotiques, en brandissant des caricatures, ont poussé des cris hostiles, agité des matraques, etc. Devant le palais Farnèse, quatre d'entre eux portaient sur leurs épaules un cercueil aux couleurs françaises, symbolisant notre mort comme grande puissance... Les passants n'ont pris aucune part à ces démonstrations, dont le motif ne sort pas encore du cadre du blocus. Mais rien n'empêchera, au moment voulu, d'avoir, sur la place publique que l'on voudra, une foule qui réclamera avec insistance l'ultime décision.

La conviction que la guerre va éclater sous peu se répand de plus en plus dans nombre de milieux. La semaine dernière, un sénateur a parlé de « pré-belligérance ». Le terme est jugé comme des plus exacts. Après la pré-belligérance, dit-on, il n'y a plus d'autre degré intermédiaire : il n'y a plus que l'intervention.

Quoi qu'il en soit, tout indique que, pour l'instant, l'effervescence va se prolonger. Hier soir, plusieurs bagarres se sont déroulées autour des kiosques à journaux, où les fascistes voulaient empêcher l'achat de l'*Osservatore romano*. Une manifestation se serait déroulée devant la Cité du Vatican, où s'imprime le journal. L'organe du Saint-Siège s'efforce de maintenir encore sa liberté d'expression, mais évite de prendre parti sur une foule d'arguments et même d'aborder tout problème qui pourrait susciter le ressentiment des « chemises noires ». De grand organe politique qu'il était devenu ces mois derniers, l'*Osservatore romano* paraît, sous le poids des circonstances, se trouver dans la nécessité de rentrer dans l'ombre. Sa vente, qui s'était élevée les mois derniers jusqu'à près de 200.000 exemplaires, ne doit plus dépasser ces jours-ci quelques centaines. On malmène non seulement ceux qui le vendent, mais ceux qui l'achètent. C'est là un signe des plus caractéristiques de la situation. Empêcher la diffusion du journal de l'Eglise veut dire que l'on ne veut plus permettre à l'opinion publique de disposer d'autres sources d'information que celles du régime et que l'on exige de chacun un conformisme absolu. On commence donc de préparer l'opinion publique dans le sens voulu par le gouvernement.

On télégraphie, d'autre part, de Rome à l'agence Havas, le 14 mai :

Dans la plupart des kiosques à journaux, à Rome, l'*Osservatore romano* n'est plus en vente ce soir.

Officiellement, le journal n'a pas été interdit, en Italie, mais un grand nombre de dépositaires ont renoncé à le vendre, en raison des multiples incidents qui se sont produits entre des chemises noires et des personnes qui achetaient l'organe du Vatican.

Le nouvel ambassadeur d'Italie à Berlin rejoint son poste

On télégraphie de Rome, 15 mai ;

M. Dino Alfieri, nouvel ambassadeur d'Italie à Berlin, a quitté Rome hier soir pour rejoindre son poste.

La politique commerciale

La politique commerciale de l'Italie a fait l'objet au Sénat d'un exposé de M. Raffaello Riccardi, ministre des échanges et devises, qui s'est tout particulièrement attaché à souligner la nécessité pour la péninsule de développer par tous les moyens ses exportations, en comprimant en même temps, autant que possible, la consommation intérieure.

En ce qui concerne les importations, le ministre considère, au contraire, que l'on ne saurait songer à les réduire, comme on l'a fait dans le passé, étant donné que les troubles apportés par la guerre à l'approvisionnement normal de matières premières imposent la nécessité de veiller plus que jamais à la constitution de stocks.

Ceux qui tenteraient de nous nier ce droit sous prétexte d'empêcher une hypothétique contrebande — a-t-il ajouté — montrent qu'ils ne connaissent pas les besoins de notre économie et commettent de véritables actes de sabotage contre le travail et les travailleurs italiens.

Examinant, d'autre part, la situation des différents marchés étrangers et les efforts faits par les belligérants de s'y ménager des positions privilégiées, le ministre a affirmé qu'il est nécessaire pour l'Italie de s'assurer de vastes possibilités de ravitaillement dans les pays les plus rapprochés géographiquement, sans se contenter d'intensifier sa pénétration économique dans des marchés éloignés, dont les courants de trafic pourraient aisément lui être interdits.

Au sujet des rapports économiques italo-allemands, le ministre a indiqué qu'un tiers des importations italiennes proviennent d'Allemagne, et qu'un quart des exportations italiennes sont absorbées par ce pays.

Le ministre a souligné, en terminant, que la balance commerciale italienne a marqué, en 1939, une sensible amélioration par rapport à l'année précédente. L'autarcie reste à la base de la vie économique de la nation et il a été prouvé qu'elle n'entrave en rien les échanges commerciaux internationaux. Un effort sera fait en vue de faire cesser « l'hémophilie d'or et de devises » des dernières années.

« L'économie italienne — a conclu M. Riccardi — a résisté victorieusement à toutes les épreuves qui se sont succédé depuis 1934 et elle est en état de faire face aux épreuves présentes et futures... »

Les relations commerciales italo-américaines

M. Raffaelo Riccardi, ministre des échanges et devises, a exprimé au Sénat sa satisfaction pour la décision récemment prise par les Etats-Unis d'abolir la surtaxe douanière frappant certaines marchandises italiennes.

La suppression de ces droits appliqués depuis le 14 août 1939 — a dit le ministre — dénote une sensibilité économique d'autant plus appréciable qu'elle se manifeste dans un moment comme celui que nous traversons.

Cette décision élimine non seulement un obstacle grave pour nos exportations de tissus, mais pourra constituer un pas en avant vers la reprise du trafic italo-américain sur une plus vaste échelle: trafic qui, de tous temps, a été profitable aux économies des deux pays.

LE STATUT DE NEUTRALITÉ DES ÉTATS AMÉRICAINS VA-T-IL ÊTRE REVISÉ ?

Les suggestions de la République Argentine

On télégraphie de Londres, le 14 mai :

L'ambassade d'Argentine en Grande-Bretagne publie ce soir un communiqué où il est dit notamment :

Le ministre des affaires étrangères de la République Argentine a, au cours du dernier mois et à la lumière de l'évolution de la guerre actuelle, soumis à certains diplomates, notamment à M. Armour, ambassadeur des Etats-Unis, des suggestions envisageant une modification du statut de neutralité des Etats américains, afin de s'adapter aux réalités de la situation présente.

La neutralité est gouvernée par la loi, selon laquelle les Etats belligérants sont tenus de respecter la volonté des neutres, et un Etat neutre est tenu d'assurer le respect de sa neutralité. Cette loi implique donc des obligations bilatérales et ne crée pas seulement des devoirs, mais aussi des garanties.

Toutefois, la situation est telle, au point où en sont les choses aujourd'hui, que les belligérants ne respectent plus les droits des neutres, et ceux-ci ne sont plus à même d'obtenir la reconnaissance de leur neutralité, en tant que symbole juridique de leur isolement.

Obligés de choisir entre la belligérance et le système actuel de neutralité, les pays non-belligérants poursuivent une politique qui est devenue purement fictive. C'est précisément afin de mettre fin à cette anomalie et de remettre les pays non-belligérants sur un pied ferme et légal, que le ministre des affaires étrangères d'Argentine a suggéré une revision de la situation, en tenant compte des faits actuels.

Il ne faut pas prendre cette suggestion comme devant rapprocher la guerre du continent. Si nous considérons que nous sommes en face de méthodes d'agression appliquées dans une guerre livrée avec le dédain le plus complet des principes du droit, il est nécessaire que les nations américaines exposent clairement leur opinion à l'égard d'une politique qu'elles ont adoptée en tant que système de garanties réciproques.

Dans l'intérêt vital de l'Amérique, une politique de vigilance et de coordination devrait remplacer un simple principe juridique de neutralité.

L'activité diplomatique à Washington

On télégraphie de Washington, le 14 mai :

M. Espil, ambassadeur d'Argentine, a rendu visite à M. Sumner Welles, au département d'Etat, pour discuter la proposition de M. Cantilo, ministre des affaires étrangères d'Argentine.

On annonce, d'autre part, que le gouvernement de Washington prépare le renforcement de la coopération militaire avec l'Amérique latine.

Des négociations sont en cours avec le Venezuela, en vue notamment d'améliorer la défense du canal de Panama.

D'autres se poursuivent avec le Brésil.

On dit que le département d'Etat ferait pression sur le Sénat, pour qu'il adopte le projet de loi autorisant la construction et la vente aux pays d'Amérique latine de navires de guerre, canons de D. C. A. et autre matériel militaire : projet de loi que combattent depuis un an les isolationistes.

Un article du « Wall Street Journal »

On télégraphie de New-York, le 14 mai :

Le *Wall Street Journal* accorde une très importante signification au fait que la proposition tendant à transformer la neutralité de l'hémisphère occidental en état de non-belligérance ait été présentée par la République argentine.

L'organe en question voit dans la proposition de l'Argentine une modification nouvelle à la doctrine de Monroe. Il souligne ensuite le fait que son initiative devrait servir à dissiper toutes les craintes de la part de certaines nations américaines portées à considérer les Etats-Unis comme les dirigeants et les « gendarmes » de la politique de l'hémisphère occidental.

La République Argentine — écrit le journal — est, du fait de sa richesse et de ses ressources, de la stabilité de son gouvernement et de l'indépendance de sa politique nationale, une force dirigeante parmi ses voisins et une nation, de surcroît, au-dessus du soupçon qu'elle puisse être au service d'une autre puissance, fût-ce des Etats-Unis.

La proposition uruguayenne de protestation contre les nouveaux crimes allemands

L'adhésion des Etats-Unis et de Cuba

On télégraphie de Washington, le 14 mai :

M. Garay, ministre des affaires étrangères de Panama, a transmis à M. Cordell Hull, le message adressé au président de Panama par le ministre des affaires étrangères d'Uruguay. Ce message déclare notamment :

Le gouvernement de l'Uruguay a appris avec une vive émotion l'attaque contre la souveraineté et la violation de neutralité de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg. Le gouvernement croit que le respect des droits de neutralité et des principes internationaux devrait être fermement maintenu, quelles que soient les circonstances où peuvent se trouver les belligérants. Je prend la liberté d'invoquer les articles 4 et 5 de la 9e résolution approuvée à Panama, prévoyant que d'autres gouvernements américains soient consultés au sujet des possibilités d'une déclaration conjointe à cet égard.

L'article 4 de la résolution de Panama, à laquelle il est fait allusion, est ainsi conçu :

Les gouvernements américains déclarent « qu'ils considèrent la violation de neutralité ou l'invasion de plus faibles nations comme une mesure injustifiable, dans la conduite et pour le succès de la guerre ».

Le département d'Etat a avisé le gouvernement de l'Uruguay, ainsi que celui de Panama qui a transmis la suggestion de ce dernier, que les Etats-Unis seraient heureux de se joindre à l'Uruguay et aux autres républiques américaines dans une protestation effective contre les nouvelles agressions allemandes.

La note du département d'Etat ajoute que le gouvernement de Washington approuve entièrement le texte de la déclaration à ce sujet, telle que l'a rédigé le gouvernement de l'Uruguay.

Le département d'Etat, en conséquence, rend public le texte de la proposition uruguayenne de protestation contre l'invasion allemande de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg.

On télégraphie, d'autre part, de la Havane, 14 mai :

M. Miguel Campa, secrétaire d'Etat, a déclaré que la République de Cuba appuyait la proposition du gouvernement de l'Uruguay aux gouvernements américains de protester conjointement contre l'invasion allemande de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg.

LA GUERRE EN NORVÈGE

Débarquement allié au nord de Narvik

Le War Office publie le communiqué suivant, en date du 14 mai :

Les forces alliées ont débarqué à Bjervik, à douze kilomètres au nord de Narvik.

Le débarquement a été effectué avec succès et on ne compte que quelques blessés légers.

Bjervik se trouve en arrière des positions allemandes, dans la région de Gratangen, où nos forces ont en même temps attaqué avec succès.

Un détachement ennemi, qui avait débarqué à Hemnes, a été bombardé par un navire de guerre britannique.

L'ennemi a subi des pertes.

La résistance norvégienne dans la région au nord de Namsos

Notre correspondant particulier à Genève nous mande :

Les *Basler Nachrichten* publient un télégramme de leur correspondant à Stockholm, indiquant que les Allemands ont fait sauter de nombreux tunnels de la ligne qui, de Narvik, conduit en Suède.

Les espoirs que les Allemands fondaient sur le transport par voie aérienne de matériel et de troupes se sont révélés vains, car les aérodromes du Nord sont toujours entre les mains des Norvégiens. Ceux-ci se sont fortifiés à Mœsjen (dans la région au nord de Namsos), et ils auraient réussi à couler un transport de troupes allemand et à encercler les détachements déjà débarqués.

On mande de Londres, le 14 mai :

On annonce que le neveu de Sir Stafford Cripps, qui a pris part à la campagne de Norvège, est porté manquant.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Nouvelles désignations de membres du cabinet Churchill

M. Winston Churchill a fait connaître mardi soir les nouvelles désignations suivantes de ses collaborateurs :

Lord Beaverbrook est nommé ministre de la production aéronautique, ministère nouvellement créé;

M. Hugh Dalton est nommé ministre de la guerre économique;

M. Robert Hudson, ministre de l'agriculture;

Sir John Reith, ministre des transports;

Le vicomte Caldecote, secrétaire d'Etat aux Dominions;

M. Ernest Brown, secrétaire d'Etat pour l'Ecosse;

M. W. Ramsbotham, ministre de l'éducation;

M. Ronald Cross, ministre de la marine marchande;

Lord Hankey, chancelier du duché de Lancastre.

PORTUGAL

Le traité de travail et d'assistance franco-portugais

On télégraphie de Lisbonne, le 14 mai :

Le *Journal officiel* publie le texte du traité de travail et d'assistance signé entre la France et le Portugal, le 30 avril dernier, et qui a pour but de réaliser la complète égalité de traitement entre les ressortissants de chacun des deux pays désireux d'aller travailler dans l'autre.

Cette égalité s'étendra non seulement aux lois actuelles, mais à toutes les dispositions pouvant être promulguées dans l'avenir en matière sociale dans les deux pays.

Le traité est applicable immédiatement à titre provisoire. Il aura une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

SUÈDE

Apaisement

On mande de Stockholm :

L'obscurcissement total de tout le territoire suédois a donné naissance à des rumeurs alarmantes. En fait le bateau allemand qui avait pénétré dans les eaux suédoises n'était qu'un bateau-hôpital; après la visite des autorités suédoises, il a quitté les eaux territoriales de la Suède.

Des permissions sont accordées, dans l'armée, pour les travaux agricoles.

Les pourparlers commerciaux avec les Soviets

On mande de Moscou, le 14 mai :

La délégation commerciale suédoise, qui se compose de quatorze personnes, sous la présidence de M. Herman Erikson, ministre suédois des fournitures, est arrivée à l'aéroport, à 17 h.30.

M. Erikson a déclaré que les négociations aboutiraient dans les dix jours.

U. R. S. S.

Accélération de la fortification des bases aéronavales dans la Baltique

Le journal suédois *Aftonbladet* publie le télégramme suivant, de Tallinn, en date du 14 mai :

L'U. R. S. S. fortifie rapidement ses bases dans la Baltique. De nouveaux aérodromes supermodernes sont aménagés et des casernes sont bâties. L'artillerie côtière est renforcée. Tout indique que les Soviets ont l'intention de prendre toutes les mesures de sécurité dans la Baltique et d'y créer un nouveau Gibraltar. afin de parer à toutes surprises et à toutes éventualités.

HONGRIE

Les mesures militaires

On mande de Budapest :

Malgré le renforcement important des forces hongroises sur la frontière nord-est du pays, aucune nervosité ne se manifeste.

Les journaux ne publient aucune information relative à ces mesures militaires. Dans les milieux officieux, on précise qu'il est normal pour la Hongrie d'avoir pris certaines précautions comme tous les peuples d'Europe.

On suit avec un intérêt extraordinaire tous les événements du front occidental.

On ne perd pas de vue l'attitude de l'Italie à l'égard des alliés, ni celle de l'U. R. S. S. à propos des intentions germano-italiennes sur le Sud-Est de l'Europe, qui pourrait réserver encore des surprises.

BULGARIE

Le rapprochement avec la Grèce

On mande de Sofia, le 14 mai :

La présence de la délégation industrielle grecque à Sofia a donné lieu à de nombreuses manifestations d'amitié gréco-bulgares. L'ancien ministre des affaires étrangères grec, M. Rufos, a déclaré aux journalistes bulgares que le grand désir du peuple grec était de voir les gouvernements grec et bulgare convoquer une conférence qui aurait pour mission de résoudre toutes les questions litigieuses séparant les deux pays.

Un projet de traité commercial gréco-bulgare serait mis prochainement à l'étude.

ETATS-UNIS

Le nouveau programme de défense nationale

Le président Roosevelt a poursuivi, mardi, avec MM. Morgenthau, ministre du trésor ; Edison, ministre de la marine ; Woodring, ministre de la guerre, et les sous-secrétaires à la guerre et à la marine; avec l'amiral Stark, chef des opérations navales; le général Marshall, chef de l'état-major; Smith, directeur du budget, la discussion en vue de dresser le nouveau programme de renforcement des divers services de la défense nationale.

M. Early, secrétaire du président, indique, à cette occasion, que M. Roosevelt laissera au Congrès le soin de choisir les méthodes de financement de ce nouveau programme, soit au moyen d'un impôt spécial pour la défense nationale, soit par l'élévation de la limite, actuellement autorisée, pour la dette nationale.

Le département de la marine a recommandé au Congrès le vote d'un crédit supplémentaire de 300 millions de dollars destiné à accélérer la construction de 68 unités navales de combat et auxiliaires.

L'amiral Robinson a déclaré à la commission des affaires navales de la Chambre que la marine désirait que le travail dans les chantiers maritimes de l'Etat et privés s'effectue sur la base de trois équipes, soit sans aucune interruption.

SUR MER

Les pertes navales allemandes de la semaine dernière

L'amirauté annonce qu'aucun navire allié ni neutre n'a été perdu par suite d'action ennemie pendant la semaine qui s'est terminée à minuit dimanche, et qu'un seul navire britannique d'environ 6.000 tonneaux a été coulé.

L'Allemagne a perdu 171.049 tonneaux de navires marchands au cours de la semaine écoulée. Ce tonnage représente 31 navires, et parmi ces derniers 26 ont été saisis par les Hollandais dans les Antilles néerlandaises lorsque l'Allemagne a envahi les Pays-Bas. Les équipages de trois des navires saisis ont essayé de saborder leur bateau. mais n'y sont pas parvenus.

En ce qui concerne les cinq autres navires allemands, un a été miné, deux ont été coulés par les Norvégiens, un a été sabordé, un autre a été incendié et il est peu probable qu'on le sauve.

Outre ces 31 navires, le bateau norvégien *Nordnorge*, de 1.991 tonneaux, dont les Allemands se servaient comme transport, a heurté une mine au large de la Norvège et a coulé.

Le tonnage total de bateaux marchands allemands que l'on sait avoir été capturés ou coulés depuis le début de la guerre se monte maintenant à environ 625.000 tonneaux brut. On peut ajouter 165.000 tonneaux représentant des navires coulés par la suite de l'action alliée, mais dont on n'a pu jusqu'à maintenant connaître les noms et le tonnage exact.

Le total des pertes de la marine marchande allemande serait ainsi porté à 790.000 tonneaux brut, représentant environ 19 pour cent de son tonnage d'avant-guerre.

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Intensifier, intensification : vaines tentatives de réhabilitation. — Aimer ne suppose pas nécessairement l'amour, ni vouloir la volonté. — Carotte, carota, | καρωτόν. — Le tarte-à-la-crème des primaires.

Je reçois, d'un pays voisin qui nous fut toujours cher et qui nous doit l'être à l'heure présente plus que jamais, un reproche auquel je suis sensible. Une lectrice ne me cache point qu'elle est déçue. Il lui semble que je m'adresse tout le temps à un petit cercle d'initiés, d'érudits qui — elle l'espère — parlent naturellement le mieux, et non pas aux humbles mortels qui comme elle (c'est trop de modestie) forment la grande masse des « francophones », font des fautes « et introduisent dans la langue ces locutions qui me font hurler ». Elle s'empresse d'ajouter « qu'elle ne considère cependant pas comme une faute le fait d'introduire de nouveaux mots dans une langue, loin de là ». Mais, moi non plus...

Seulement, là-dessus elle me demande pourquoi je n'aime pas *intensifier* et *intensification*, et elle me reproche de ne pas expliquer mes goûts et mes répugnances : ce sont choses que l'on n'explique pas. Je n'aime pas *intensifier* ni *intensification* parce qu'ils me déplaisent, cette raison doit suffire. J'en ai une autre, c'est qu'ils sont lourds, pédants, primaires et prétentieux.

« Quand je dis, poursuit ma correspondante : Le vacarme du haut-parleur intensifiait le bruit dans la salle, n'est-ce pas correct? » C'est peut-être correct, madame, mais c'est affreux, inélégant, bien pis que vulgaire. « Et quand je dis, poursuit-elle encore : L'intensification de sa propagande a satisfait tous les vrais amis de la France, où est le mal? » Le mal est d'employer des mots qui font, comme vous disiez si bien tout à l'heure, hurler les personnes dont l'oreille est délicate.

Mon aimable correspondante se plaint de trouver dans son dictionnaire Larousse *intensifier*, mais non *intensification*. « Il faudra bien, dit-elle, l'y mettre un jour, car j'y trouve des horreurs comme *riflard, pipelet, rigoler* et *rigolo*. » Je suis désolé, une fois de plus, de ne pouvoir partager son sentiment; mais *riflard* est un mot d'argot qui est donc ici hors de cause, et qui a sur *intensification* l'inappréciable avantage de ne pas prétendre au style noble; *pipelet* est un nom propre devenu commun, que l'on emploie par plaisanterie pour concierge, ce n'est pas une horreur et il a cet agrément qu'on n'en a pas plein la bouche. Quant à *rigoler*, c'est un bon vieux mot français, plein de saveur et sans façon.

Mais je cherche pourquoi je semble toujours m'adresser à un cercle d'initiés, d'érudits, et non aux simples mortels... Ah! m'y voici : c'est parce que je critique ou je raille certaines façons de parler, et je ne me donne pas la peine d'indiquer ce qu'il faut mettre à la place. Exemple, je me suis permis de signaler ce titre en caractères d'affiche : « Le roi de Norvège préfère être dépossédé que déshonoré », et je n'ai pas « suggéré de corrections ». C'est que je ne croyais pas que seuls les érudits, les initiés, les *happy few* eussent ouï dire que *préférer... que* est une grosse faute de français. De mon temps on apprenait cela en huitième.

« Enfin, que proposez-vous? demande ma correspondante. Que ne faites-vous ce vrai travail constructif? » Et comme je ne le fais pas, elle me supplée : « Le roi de Norvège préfère être dépossédé à être déshonoré? C'est affreux! » Ce n'est peut-être pas très agréable, cela vaut mieux qu'un solécisme. « Le roi de Norvège aime mieux être dépossédé que déshonoré? C'est illogique, car sûrement ce pauvre roi n'aime ni l'un ni l'autre. » Voilà qui est fort spirituel, mais qui n'est point du tout juste; car, de deux choses que l'on n'aime pas, il en est toujours une à laquelle on répugne moins, que par conséquent on aime mieux; et il n'est point de langues où le verbe *aimer* ne soit employé communément en des sens dérivés si affaiblis que l'on n'y trouve plus trace d'un sentiment d'affection, d'attachement ou de désir. En grec, il arrive à ne plus signifier que l'habitude. De même, le verbe *vouloir* ne marque pas nécessairement une volonté libre. Ne lit-on pas dans les livres de cuisine que le lièvre veut être écorché vif, mais que le lapin préfère — ou aime mieux — attendre? (A moins que ce ne soit le contraire : je cite de mémoire.) Nous sommes venus trop tard dans un monde trop vieux où la plupart des mots sont très fatigués : ils n'évoquent plus que le fantôme de leur sens étymologique et originel.

Mon aimable correspondante, que scandalisent *riflard, pipelet* et *rigoler*, ne saurait, j'imagine, à plus forte raison, souffrir *carotte*; non pas, bien entendu, au sens propre, mais au figuré, « tirer une carotte, carotter ». Je suis, je m'en excuse auprès d'elle, obligé d'écrire ces vilains mots pour donner satisfaction à un correspondant de l'autre sexe, moins timoré, qui souhaite avoir à leur sujet quelques éclaircissements.

Carotte, en italien *carota*, vient du grec καρωτόν. Je pense qu'en grec il s'agit uniquement du légume et que le sens figuré est moderne; mais ce sens moderne est aussi bien italien que français. La formule n'est cependant point la même dans les deux langues. Je cite Littré, c'est plus sûr : « Au lieu de tirer une carotte, l'Italien dit planter ou ficher des carottes (*piantar, fissar carote*), qui signifie attraper, et qui a aussi un autre sens fort grossier. L'origine de cette façon de parler, c'est que, dans un sol meuble et doux, image de la crédulité, la carotte acquiert un développement admirable; l'expression italienne s'arrête à l'intention du semeur de carottes, le français considère le procédé qui les récolte. »

Quand je lis un commentaire de cette force, je suis tenté de m'écrier comme monsieur Jourdain : « Ah! la belle chose que de savoir quelque chose! » Je souhaiterais de tout mon cœur que cette explication pittoresque de « tirer une carotte » fût vraie. Je ne la reproduis ici qu'avec les plus expresses réserves. Elle n'est pas due à Littré lui-même : il l'a empruntée à un grammairien plein de savoir, mais surtout de fantaisie et d'humour, auteur de *Récréations*, ce titre me dispense. Il s'appelait Génin, et, né en 1803, il est mort en 1854.

Je dois ajouter, pour épuiser le sujet de la carotte, que le sens aujourd'hui le plus fréquent de ce mot est bien : « tour par lequel on subtilise de l'argent à quelqu'un », mais que l'on a dit aussi « jouer la carotte », ou « carotter » pour jouer chichement. On n'aperçoit pas le rapport des deux locutions, la carotte que l'on tire, à la différence de celle qu'on joue, pouvant être de belle venue et de forte taille...

Je crois que je ne ferais pas mal de laisser tout cet argot de côté; j'ai peut-être un peu trop longtemps négligé les façons de parler nobles, ou simplement distinguées. Voici justement que je reçois lettre sur lettre au sujet de *prosternation, prosternement* et *prostration*. Ces mots-là ont de l'allure, même quand on les emploie à contresens. Un lecteur, dont l'avis me paraît judicieux, veut bien m'expliquer pourquoi sans doute le speaker qui décrivait une ordination a dit, au moment que les ordinands se prosternent : « Maintenant, c'est la prostration. » Il ne l'a dit, selon mon correspondant, ni par ignorance, ni, au rebours, par excès de science et par coquetterie d'archaïsme, mais simplement parce qu'on avait dû lui remettre une note et que « prostration » est, en effet, le terme rituel. Ceux qui l'ont jadis adopté n'ont eu égard qu'à l'étymologie et ne pouvaient évidemment prévoir que quelques siècles plus tard la pathologie s'en emparerait au détriment de la liturgie; ce n'est pas leur faute si maintenant il ne signifie plus que dépression extrême, et si, en toute autre acception, il fait sourire.

Voilà donc le speaker innocenté; mais un autre speaker a été piqué au vif par les réflexions plus ou moins agréables que ce petit incident suggérait à diverses personnes, et il m'a écrit une lettre en style de speaker, une lettre tapée, comme il dirait. Il paraît, entre autres choses, que mon grand âge me rend « incompréhensif à l'égard des grandes découvertes du vingtième siècle ». J'attendais l'incompréhension : c'est le tarte-à-la-crème de tous les primaires vaniteux, qu'ils soient employés à la radio ou dictateurs. D'autre part (il dirait « par ailleurs »), j'ai reçu à cette même occasion de nombreuses lettres de sans-filistes, comme on dit, qui, à leur ordinaire, ne mâchent pas ce qu'ils pensent du français que l'on parle à la radio et de la façon que l'on a de l'y prononcer. Je les joins au dossier de ces messieurs, qui commence à devenir assez lourd; je le feuilletterai de temps en temps, mais, pour le moment, nous nous sommes assez occupés d'eux.

Je m'en excuse auprès de mes correspondants militaires, qu'ils m'ont fait négliger, et je veux au moins répondre — bien tardivement — à une question que l'on me pose, de la zone des armées. J'ai récemment écrit : « ...des termes qui ont l'air techniques »; on me demande si ce pluriel est correct. Je sais que certains puristes ne l'admettront jamais : je ne partage pas leur sentiment. Ils prétendent qu'on dise : « Cette femme a l'air content », parce que c'est à « air » que se rapporte content. Soit ! mais diront-ils : « Cette femme a l'air enceint » ?

A quoi ils répondent qu'il est bien facile d'ajouter un verbe *être* : « Cette femme a l'air d'être enceinte. » Pourquoi alourdir la phrase ? « Avoir l'air » est une locution verbale qui signifie, tout le monde l'entend : sembler, paraître. Pourquoi n'aurait-on pas licence de l'employer exactement comme les verbes sembler et paraître? Dans « Cette femme a l'air contente », l'adjectif ne se rapporte pas à « air », il est l'attribut du sujet. Oh ! j'ai contre moi tous les grammairiens de profession; j'ai pour moi le consentement universel.

LANCELOT.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie française

L'Académie poursuit la préparation de son Dictionnaire d'*ailoli* à *aimer*.

Revenant sur la définition du premier, adoptée lors de la précédente séance, elle lui substitue celle-ci : « Terme de cuisine. Mets provençal composé d'ail pilé et d'huile avec des œufs ».

Au verbe *aimer*, elle remplace la définition de la dernière édition : « Avoir un sentiment d'affection, un vif attachement pour quelqu'un ou pour quelque chose », par celle-ci : « Eprouver pour une personne réelle ou morale un sentiment d'affection qui peut aller d'un simple attachement jusqu'à la passion ».

Vacances scolaires et sessions des examens

Le ministre de l'éducation nationale vient d'adresser aux recteurs d'académie la circulaire suivante :

Les grandes vacances annuelles des élèves fréquentant les établissements du second degré et de l'enseignement technique commenceront le samedi 13 juillet après la distribution des prix. Jusqu'à cette date, le travail scolaire devra être effectif dans toutes les classes.

Cette année, en raison de la rentrée tardive de l'année dernière, les classes rouvriront dans la deuxième quinzaine de septembre; la date précise sera fixée au moment du départ en vacances. S'il en résulte pour l'année scolaire prochaine un premier trimestre sensiblement plus long que d'habitude, le congé de la Toussaint sera augmenté.

Les premières sessions des examens (baccalauréat, brevets, etc.), s'ouvriront à partir du jeudi 27 juin. Les épreuves orales commenceront le 10 juillet.

Les secondes sessions des baccalauréats et des brevets auront lieu dans la seconde quinzaine de septembre pour permettre, dès la rentrée, une reprise intégrale des classes.

Le prix des Vikings

Le prix des Vikings, 10.000 francs, littéraire cette année, sera décerné, le 17 mai, à midi 30, au restaurant des Vikings, 29, rue Vavin. La légation de Norvège et plusieurs personnalités françaises ont promis de prendre part à cette manifestation littéraire, voulant marquer toute leur sympathie à la Norvège si éprouvée et à la donatrice du prix, norvégienne elle-même.

LA PROTECTION SANITAIRE du recrutement colonial

(Communication faite à l'académie des sciences coloniales, le 1er mai 1940, par le médecin général inspecteur Blanchard, directeur du service de santé des colonies.)

La guerre est, par essence, la cause déterminante la plus redoutable du développement de toutes les maladies épidémiques et l'on a pu dire longtemps que l'image de la gloire, à l'avers des médailles des conquérants, était ternie par celle des typhus, méritant de figurer sur leur revers.

Ceci est encore plus vrai pour les colonies où les grands rassemblements d'indigènes, leur dépaysement, les modifications de leur alimentation ont toujours constitué des conditions éminemment favorables à l'éclosion et à la propagation de toutes les endémo-épidémies tropicales. Qu'il s'agisse de travailleurs pour les œuvres de paix ou de tirailleurs destinés à la guerre, leur recrutement est strictement impossible sans l'intervention du service de santé.

C'est ce que comprit M. Georges Mandel, dès son arrivée au ministère des colonies en 1938, en prévoyant l'immense participation humaine que les colonies devraient apporter à la métropole à l'heure d'un conflit et en la préparant par des mesures sanitaires essentielles, dont la première fut le renforcement considérable des crédits sanitaires, renforcement qu'il porta à 50 0/0 pour l'Afrique-Occidentale et l'Indochine, à 30 0/0 pour Madagascar, à 25 0/0 en Afrique-Equatoriale.

Une large part de ces sommes fut employée à doter toutes les colonies en grands médicaments de base, à action à la fois curative et préventive, qui sont, par suite, indispensables à la prophylaxie.

Les commandes de médicaments pour les colonies passèrent en trois ans de 20 à 80, puis à 121 millions de francs, si bien qu'au 3 septembre 1939, toutes nos possessions d'outre-mer étaient dotées de réserves leur permettant d'attendre pendant six mois, et même un an, s'il l'avait fallu, de nouveaux envois de la métropole.

Dès 1938-1939, le corps d'occupation de Djibouti avait déjà permis une mise au point extrêmement précieuse des conditions d'hygiène et de médecine préventive à réaliser pour permettre à de nombreux Européens et indigènes de vivre sans risques sous un des climats les plus pénibles et dans un pays des plus déshérités; hygiènes respectives de l'habitation, de l'alimentation, du vêtement furent particulièrement étudiées et l'état sanitaire se maintint très satisfaisant; la prophylaxie des carences, par exemple, fut si parfaite que pas un seul cas de béribéri ne survint grâce à la nouveauté de l'importation du « riz étuvé » indochinois.

A la déclaration de guerre, nos préoccupations étaient doubles : d'une part, assurer le recrutement sans risque sanitaire local; d'autre part, empêcher l'importation des maladies d'origine exotique dans la métropole.

Pour les maladies pestilentielles : peste, choléra, fièvre jaune, nous en avons été très aisément maîtres. Les vaccins antipesteux de l'institut Pasteur de Tananarive, anticholérique des instituts Pasteur d'Indochine, antiamarile de l'institut Pasteur de Dakar, joints à notre armement de prophylaxie générale, nous permettent d'affirmer que ces maladies ne constitueront jamais un danger, soit local, soit d'importation en France.

En ce qui concerne les endémo-épidémies, nous sommes beaucoup mieux armés qu'en 1914-1918 pour lutter contre elles.

La pneumococcie, qui pendant la dernière guerre nous donna les plus graves ennuis, a pu être parfaitement évitée pendant ce recrutement par de judicieuses mesures d'hygiène du vêtement, de l'habitation, de transport, par la vaccination antipneumococcique et aussi par l'arme remarquable que les sulfamido-pyridines ont apportée au traitement de la pneumonie, dont l'indigène ne meurt pratiquement plus, malgré son extrême sensibilité au pneumocoque.

C'est la méningite cérébro-spinale qui fut, cette fois, l'endémo-épidémie la plus inquiétante dans toutes nos colonies. Depuis quelques mois, en effet, le méningocoque a pris une extension considérable dans toute la zone tropicale africaine et d'Extrême-Orient et, partout, s'est posé un des plus graves problèmes qui soit : recruter quand même en milieu infecté.

L'idée de la catastrophe que pouvait entraîner une telle nécessité ne fit qu'effleurer l'esprit des médecins coloniaux, qui mirent toute leur science et leur dévouement à empêcher qu'elle ne se déchaîne, et ils y sont parfaitement parvenus.

Aux méthodes anciennes de la recherche des porteurs de germe, de la stérilisation locale rhino-pharyngée, ils ajoutèrent la vaccination antiméningococcique et, surtout, la sulfamido-prophylaxie que dix millions de comprimés de sulfamides, expédiés par avion dans les diverses colonies, permirent de réaliser avec une ampleur et un succès sans précédent : arrêt immédiat des épidémies dans les collectivités; livraison à la métropole de détachements indemnes.

La prophylaxie des dysenteries est également prête à entrer en action dès qu'elle apparaîtra nécessaire : à toutes les mesures usuelles d'hygiène, le bactériophage a été ajouté; les ports d'embarquement et les navires en sont déjà approvisionnés.

Le dépistage du trachome, de la lèpre, de la maladie du sommeil, des maladies vénériennes est minutieusement pratiqué pour chaque sujet et l'on peut dire que l'introduction de ces maladies en France ne peut plus être qu'accidentelle.

Le déparasitage intestinal de chaque homme par le thymol ou le chenopodium réduit dans de grandes proportions les possibilités d'importation de l'ankylostomose.

C'est, enfin, la prophylaxie antituberculeuse qui termine cette œuvre sanitaire essentielle, par le triage des malades dès l'extrême début de leur affection et par leur rapatriement immédiat. Des soins tout particuliers sont pris pour mettre l'organisme de ces indigènes dans les conditions les meilleures de résistance à la maladie. On recourt aussi, dans ce but, à la prémunition par le B. C. G. dont l'inoculation par scarification, suivant la méthode de Weill-Hallé, en simplifie beaucoup l'application dans les grandes collectivités.

Il convient d'ajouter que cette importante œuvre sanitaire n'est pas conduite comme jadis dans l'isolement ; la collaboration médicale franco-britannique prescrite par le ministre des colonies est déjà en cours pour la lutte contre la maladie du sommeil africaine, et elle s'organise dans tous les domaines de la médecine curative et de l'hygiène par des liaisons entre les colonies françaises et anglaises d'Afrique et d'Extrême-Orient.

Cette brève revue de ce qui a été jusqu'à présent entrepris et réussi permet aussi de juger l'effort des médecins coloniaux, effort d'autant plus méritoire qu'il est ignoré, anonyme, accompli dans des terres lointaines avec, pour chacun de ceux qui l'accomplissent, le cuisant remords de ne pas être au front.

MÉDECIN GÉNÉRAL BLANCHARD.

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Suspendue depuis le 25 avril, la session parlementaire reprendra demain, 16 mai, au Palais-Bourbon, et le 21 mai au Sénat.

On s'attend, à la Chambre, pour la séance de rentrée, à une allocution du président, M. Edouard Herriot, rendant hommage à l'héroïsme de nos troupes comme au patriotisme de la population civile, et saluant les trois pays victimes de la brutale agression de l'Allemagne: Hollande, Belgique, Luxembourg. Il paraît probable que M. Paul Reynaud fera ensuite une communication sur le déroulement des événements et sur les opérations militaires et qu'aucune discussion ne suivra cette déclaration. Tous les partis se trouvent d'ailleurs représentés désormais au gouvernement, et feront certainement confiance, dans les circonstances présentes, à leurs délégués au sein du cabinet.

L'ordre du jour de l'Assemblée ne comporte que la discussion du rapport de M. Courson sur les diverses propositions relatives à l'augmentation du prêt des soldats et à l'unification de la solde des sous-officiers servant au delà de la durée légale de leur classe. Le ministre des finances a déjà promis que cette question serait réglée par voie de décret, en sorte que tout débat sur ce sujet paraît superflu.

Quant aux interpellations sur les événements de Norvège, elles ont perdu désormais toute actualité et il n'est pas vraisemblable que la discussion en soit demandée.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Elysée

Le président de la République a reçu hier, dans le courant de l'après-midi, M. André Philip, député, et M. Labeyrie, premier président de la Cour des comptes, qui lui a présenté le rapport de la Cour pour l'année judiciaire 1938-1939.

Au quai d'Orsay

M. Paul Reynaud, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a reçu en fin de journée M. Van Kleffens, ministre des affaires étrangères de Hollande.

M. O. Moreau-Néret, directeur des services de l'économie nationale

Par décret publié au *Journal officiel* du 15 mai, le lieutenant Olivier Moreau-Néret, directeur honoraire au ministère des finances, est chargé d'assurer la direction de l'ensemble des services de l'économie nationale.

[Après avoir fait la guerre de 1914 où, avec quatre citations, il reçut la Légion d'honneur, M. O. Moreau-Néret fut admis au concours de l'inspection générale des finances.

Chargé de mission en Alsace-Lorraine, puis au cabinet du ministre, il se rendit, comme directeur adjoint du mouvement général des fonds, en Angleterre et aux Etats-Unis pour la négociation des dettes interalliées. Il quitta l'administration comme directeur honoraire au ministère des finances. Il est professeur à l'Ecole libre des sciences politiques.]

Le départ des enfants de la région parisienne

Le gouvernement avait décidé l'évacuation d'un certain nombre d'enfants de Paris et de sa banlieue, âgés de 6 à 14 ans. Sur des ordres parvenus samedi soir, les directeurs et directrices d'école préparèrent, dès dimanche, les départs de leurs élèves. Le premier train d'enfants a quitté la gare Montparnasse lundi à 9 h. 20. M. Sarraut, ministre de l'éducation nationale, et M. Villey, préfet de la Seine, assistaient à ce premier départ. D'autres trains sont partis de la gare des Batignolles, de la gare d'Austerlitz et de la gare de Lyon.

Il y a peu de temps, au Conseil municipal, le préfet de la Seine avait indiqué que 25.774 enfants de 6 à 14 ans, pour Paris et la banlieue, avaient été confiés par leurs familles à l'administration. Il faut leur ajouter plus de 88.000 enfants, évacués en septembre dernier, et qui sont restés dans les départements. C'est donc près de 120.000 petits Parisiens que leurs maîtres ont déjà conduits à l'abri.

A l' « Officiel »

Le *Journal officiel* du 15 mai publie:

Présidence du conseil. — Un décret complétant le décret du 29 juillet 1939, relatif à la famille.

Ministère du travail. — Un décret relatif à l'organisation et au fonctionnement du fonds national pour la couverture des risques de guerre.

ARMÉE

Rappel des permissionnaires agricoles

Le ministère de la défense nationale et de la guerre communique :

Les militaires des formations du territoire, des armées de terre et de l'air, bénéficiaires de permissions agricoles ou de détachements temporaires aux travaux agricoles, à l'exclusion des agriculteurs des classes 1914 et 1915, détachés à l'agriculture, rejoindront leur unité, dans les conditions ci-après, quelle que soit la date à laquelle devait se terminer leur permission ou détachement :

Ceux dont les noms commencent par les lettres A à E se présenteront, le 16 mai, aux gares desservant la localité dans laquelle ils se trouvent.

Ceux dont les noms commencent par les lettres F à Z s'y présenteront le 17 mai.

Ils seront acheminés, par la voie la plus directe (trains de permissionnaires ou trains du service commercial), dans les conditions qui leur seront précisées par les agents des chemins de fer.

MARINE

Académie de marine

L'académie de marine s'est réunie, le 10 mai 1940, sous la présidence de l'ingénieur général Fortant, président.

Elle a entendu une communication du docteur Le Marc'hadour sur : « Une formation particulière de la brigade de fusiliers marins. Le dépôt de Saint-Pol, novembre 1914 - avril 1915. »

Elle décida de procéder, dans la séance du mois de juin 1940, aux élections pour les places vacantes dans les sections de navigation et de législation.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

BASSES-PYRÉNÉES. — A l'ouverture de la session du conseil général, M. Léon Bérard, président, a traduit les sentiments de l'assemblée dans les circonstances actuelles :

Toutes les paroles seraient désormais vaines, a-t-il déclaré, si elles ne servaient pas à proclamer la seule opinion, la seule doctrine et la seule règle où doivent se ranger tous les Français : la nécessité de vaincre.

Après avoir exalté le courage des armées alliées, M. Léon Bérard a conclu :

Ayons à cœur de nous montrer dignes de tant de vertus et de tant de sacrifices, en servant chacun à notre rang, avec la même confiance que nous mettons dans les destinées de la patrie.

Après les paroles de M. Léon Bérard, le conseil général a voté à l'unanimité une adresse d'hommage et d'admiration aux soldats et aux chefs des armées alliées, et assurant le gouvernement de sa confiance unanime.

CANTAL. — Le conseil général a voté une adresse « affirmant la résolution patriotique des populations dont il est l'interprète, et faisant confiance au gouvernement de la République pour conduire la guerre avec une énergie sans défaillance jusqu'à l'écrasement du Reich hitlérien, dont la politique et les méthodes, impudent défi à l'humanité, suspendent une perpétuelle et intolérable menace sur l'existence de tous les êtres libres » !

HAUTE-SAVOIE. — Le conseil général, reprenant aujourd'hui ses séances, a voté à l'unanimité la motion suivante, présentée par MM. Jacquier, président; Blanc et Braise, tous trois sénateurs, et M. Martel, député :

Le conseil général de la Haute-Savoie adresse le témoignage de son admiration et de sa profonde sympathie à la Hollande, à la Belgique et au Luxembourg, victimes à leur tour d'une odieuse et brutale agression. Il salue les armées alliées et leur chef, le général Gamelin, sur lesquels reposent notre sort et le libre destin de l'Europe, et exprime sa confiance au gouvernement d'union nationale que préside M. Paul Reynaud pour poursuivre la guerre avec une résolution et une énergie qui assureront l'issue finale victorieuse.

JURA. — Le conseil général a voté l'adresse suivante :

Le conseil général assure le gouvernement que le département du Jura le secondera demain dans son œuvre de guerre, comme il l'a fait hier par tous moyens dont il dispose, fier qu'il est de trouver parmi ses membres, un de ses éminents compatriotes, M. Roy, ministre de l'intérieur, dont la tâche est particulièrement délicate.

Toutes nos voix s'ajoutent à celles parties des assemblées départementales pour montrer la France étroitement unie devant l'immense péril, afin d'atteindre plus vite le but commun : la victoire.

LOZÈRE. — M. Charles Pomaret, ministre du travail, a ouvert la session du conseil général. Il a dit notamment :

Hitler, qui a tout dit et tout écrit sur toutes choses, dans les sens les plus contradictoires, au gré tumultueux des circonstances, s'est condamné lui-même dans son discours de Sarrebruck, le 1er mars 1935. Ce jour-là, il déclarait textuellement à la face du monde : « Malheur à celui qui s'imagine pouvoir, par la terreur ou la violence, dépouiller des peuples de leur essence profonde et leur voler leur âme. Il attirera sur les hommes l'inquiétude et la détresse, mais à la fin, il sera ignominieusement vaincu. »

Pour une fois, a conclu M. Pomaret, le gangster-chancelier a raison : par sa faute et par l'effort magnifique des alliés, il sera ignominieusement terrassé.

Le ministre du travail a rendu un vibrant hommage à la classe ouvrière, dressée unanime dans un splendide élan de travail.

HAUTE-SAÔNE. — La session du conseil général s'est ouverte, sous la présidence de M. Liautey, député, ancien ministre. M. L.-O. Frossard, ministre de l'information, député de Lure, assistait à la séance.

Après avoir proclamé le sang-froid de la Haute-Saône « où tocsin et sirènes ne font que renforcer l'implacable résolution de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire finale », M. Liautey a rendu hommage aux victimes tombées soit sur notre sol, soit sur celui de nos alliés.

Puis il a félicité M. L.-O. Frossard, ministre de l'information :

Nul mieux que lui n'était qualifié, a-t-il dit, pour cette délicate mission : son grand talent de journaliste, joint à sa profonde connaissance de l'âme populaire, sauront convaincre et émouvoir, pour les ramener au bercail de la communauté française, les malheureux qui se sont laissés égarer par de mauvais bergers.

M. L.-O. Frossard a pris ensuite la parole :

Si lourde que soit ma tâche, et même si accablante, il m'a semblé qu'à cette heure ma place était au milieu de ce département de la Haute-Saône qui porte si haut le périlleux honneur d'être aux avancées de la patrie.

Toutes nos préoccupations, a-t-il ajouté, se portent vers ces plaines de Belgique où vient de s'engager une bataille qui sera sans doute une des plus grandes batailles de l'histoire. Nous avons déjà le témoignage que nos soldats sont égaux à leurs aînés et nous pouvons faire confiance à l'intelligence, à l'énergie, à la science de nos chefs militaires.

J'exprime le souhait de pouvoir, d'ici quelques jours, annoncer qu'en Belgique, où nos troupes s'efforcent de dresser un solide barrage contre la formidable ruée allemande, ce résultat essentiel a été obtenu. Nous avons, au fond de nous-mêmes, la certitude de la victoire. L'épreuve sera rude, elle sera longue. Unissons-nous dans l'unique souci de préparer cette nécessaire victoire le plus rapidement possible.

VAUCLUSE. — Au cours de la journée qui a clôturé les travaux de la session ordinaire du conseil général de Vaucluse, M. Ulysse Fabre, sénateur, président de l'assemblée, a prononcé une courte allocution :

L'Allemagne, a-t-il dit, vient de consommer de nouveaux attentats. S'il y avait encore un Français pour douter que des pays neutres pouvaient être attaqués, il serait aujourd'hui fixé sur le cynisme de nos adversaires. Quoi qu'il en soit, l'appel de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg prouve l'excellence de notre cause. Serrons-nous autour du président de la République pour lui permettre de développer intégralement son action, d'où sortira l'indépendance totale des peuples qui vivront désormais sous le signe de la liberté.

Le docteur Garnier a donné ensuite lecture de l'adresse suivante qui a été votée à l'unanimité :

Le conseil général de Vaucluse adresse le salut fraternel des populations vauclusiennes aux armées alliées engagées dans une lutte décisive contre la barbarie. Il exprime sa sympathie agissante aux vaillants peuples polonais, norvégien, luxembourgeois, belge et hollandais qui se sont dressés contre les hordes hitlériennes. Il demande à tous les Français de faire bloc autour du gouvernement de la République, responsable du destin du pays, et de mettre tout en œuvre pour assurer le triomphe de la cause du droit et de la liberté.

Lettre du Portugal

LES CENTENAIRES PORTUGAIS

(*De notre correspondant particulier*)

Lisbonne, mai 1940.

Le 2 juin s'inaugurera à Lisbonne, par un *Te Deum* solennel à la Sé — la vieille cathédrale, qui depuis le XIIe siècle domine de ses deux puissantes tours l'estuaire du Tage, — et dans toutes les églises de l'empire portugais, le vaste programme des commémorations du « Double centenaire de 1940 ».

Pourquoi et comment le Portugal est-il en fête? C'est l'anniversaire de la fondation et de la restauration de son indépendance nationale; or, dans ce glorieux passé, la part de la France est immense, et nous devons, malgré les circonstances, nous associer à ces fêtes.

L'anniversaire de 1139-1640

Les historiens du Portugal ont montré, et des travaux récents ont précisé comment, en 1139, s'est affirmé sur l'Atlantique, à l'Occident de la péninsule ibérique, un Etat portugais indépendant dont les premiers souverains furent d'authentiques descendants de l'illustre maison de Bourgogne, et comment en 1640, après un interrègne d'un bon demi-siècle, au cours duquel l'Espagne toute-puissante du XVIe siècle avait fait repasser sous sa souveraineté cet Etat portugais, le mouvement de restauration nationale aboutit au rétablissement de l'indépendance portugaise.

La création du comté de Portugal en faveur d'Henri de Bourgogne est à l'origine de la première dynastie nationale portugaise; le fils d'Henri, Affonso-Henriques, poursuit en l'Algarve les entreprises victorieuses de son père, remporte dans la plaine d'Ourique (1139) un succès décisif sur l'envahisseur maure et, proclamé roi de Portugal, organise un Etat désormais vigoureux : notre noblesse est donc à l'origine de l'indépendance politique et nationale portugaise. Nous redirons quel fut, associé à celui des hommes d'armes, le rôle décisif des hommes d'Eglise qui, grâce à la sage compréhension et aux vigoureuses directives du célèbre abbé Hugues de Cluny, cousin d'Henri de Bourgogne, fit contribuer l'ordre de Cîteaux, de pair avec les combattants, à restaurer en même temps que l'autorité politique de la nation, les assises de son développement spirituel. M. Vieira de Castro a opportunément souligné ce rôle de l'abbaye de Cluny; nous redirons comment, tout au long des routes reconquises par les armes, castels, abbayes, hôpitaux ont au début du moyen âge donné au pays de Lusitanie sa première contexture médiévale. C'est cette date double que célèbre, à son VIIIe centenaire, le Portugal d'aujourd'hui, justement fier de « huit siècles d'histoire », et ce slogan, adopté par la commission des centenaires, résume le légitime orgueil d'un peuple qui, depuis, à travers toutes les vicissitudes de l'Europe a vaillamment affirmé sa volonté de vivre, et sa conscience nationale.

Ce sont alors les siècles d'humanisme où le Portugal, puissance terrienne séduite par les horizons marins, réalise la prodigieuse œuvre de la découverte du monde, et où les hardies navigations de Bartolomeu Dias — après la prise de Ceuta (1415), — la découverte du Congo (1482), les raids de Vasco de Gama (Indes, 1448), Mendes Pinto (Japon, 1549), Magellan, Alvares Cabral (Brésil, 1500), ajoutent successivement à la carte du monde ignoré le Cap, et toute l'Afrique, Ceylan, le Japon et les Indes néerlandaises, le Brésil, et jusqu'au nord du Canada. Nul n'en ignore aujourd'hui.

L'Etat portugais, que son puissant voisin espagnol n'avait cessé de regretter d'avoir vu échapper à sa domination, eut à s'en préserver maintes fois, notamment en 1359. En 1580, l'obstination espagnole réussit à le faire passer sous l'autorité de Philippe II; mais dès 1640, les efforts des patriotes portugais, groupés au palais d'Almada — qu'on restaure en hâte pour l'anniversaire du 1er décembre 1640, — aboutissent à la « Restauration », à l'expulsion des intrus espagnols; n'oublions pas ce que fut, dans cette intrigue heureuse, le rôle de la France, et notamment de l'astucieuse diplomatie du cardinal de Richelieu. *Cf.* Lacape : *La France et la Restauration du Portugal*, Paris 1939.)

C'est pourquoi le Portugal fête aussi en 1940 le tricentenaire de la restauration de son indépendance nationale.

Un acte de foi

Un programme d'ensemble de ces fêtes a été élaboré, voici quelque deux ans. Le président du conseil lui-même, Salazar, qui sut sauver son pays du désordre financier où s'est débattue depuis quelques décades la République Portugaise, — héritière d'un siècle de monarchie hésitante et débordée, — a tenu à préciser lui-même l'esprit dans lequel serait fêté ce double centenaire. Très peu de nos journaux et revues ont alors fait écho aux pages, d'une riche sobriété, où se définissait sous sa haute autorité un programme de fêtes majestueuses et de célébrations illustres, associant l'évocation d'un passé prestigieux à l'esquisse orgueilleuse des réussites et des réalisations du Portugal régénéré de 1940.

Louons la décision courageuse du gouvernement portugais décidant, au lendemain du 3 septembre 1939, de maintenir l'essentiel de ce programme. Ainsi que me l'écrivit alors l'académicien Julio Dantas, président de la commission nationale des centenaires, cette décision constituait un bel « acte de foi dans les destins de la civilisation et de la culture » de l'Europe.

Trois périodes essentielles évoquent les trois étapes du devenir national : du 2 au 12 juin, l'époque médiévale; du 16 au 14 juillet, la constitution de l'Empire colonial, et, du 10 novembre au 2 décembre (après un semi-relâche estival), la seconde dynastie nationale, les Bragance.

Après la cérémonie inaugurale et ses fêtes, synchronisées dans toutes les municipalités du territoire portugais, et toutes ses représentations diplomatiques à travers le monde, le général Carmona, président de la République, hissera, le 4 juin, au donjon de Guimaraes, au faîte du château-fort qui fut le premier palais royal de la maison de Bourgogne, la bannière d'Affonso-Henriques. La même cérémonie se déroulera au même instant sur les murailles crénelées et les tours restaurées de tous les châteaux-forts portugais du moyen âge, qui ont joué un rôle décisif dans l'histoire de la fondation de l'Etat et de la reconquête de son territoire. Quel émouvant spectacle offre dès à présent au touriste, au hasard de ses pérégrinations, la silhouette trapue de ces résidences médiévales, restaurées selon un plan logique, soucieux d'éviter les erreurs d'excès à la Viollet-le-Duc, et dont le plus bel exemple est Lisbonne même, couronnant la vieille colline de Graça, le château de Saint-Georges. Leurs longues lignes grises, rafraîchies par les travaux récents, se découpent désormais sur un ciel que le printemps libère de nuages. D'Obidos à Amourol, de Leiria en Alemtejo, ces murailles affirment la pérennité d'un peuple affermi par la vaillance et la foi.

Le cortège présidentiel, qui se déroulera de ville en ville, regagnant Lisbonne, puis traversant l'Algarve (dernière province libérée des

FEUILLETON DU *Temps* DU 16 MAI 1940

LA MUSIQUE

OPERA. — « Médée », opéra en trois tableaux de M. Darius Milhaud

OPERA-COMIQUE. — « Un jour d'été » ballet en un acte de M. Simon Gantillon Musique de Mme Jeanne Leleu

Imaginez la plus atroce histoire humaine: Médée assassine sa rivale, tue le roi son hôte, égorge ses propres enfants. On peut de ce sujet faire une musique de faits divers, bariolée comme eux du pathétique le plus grossier. Mais si on pénètre un peu dans l'âme donnée à l'homme on s'aperçoit que ces manifestations voyantes: assassinat et parricide, ont des racines communes avec les sentiments les plus répandus et les plus essentiels: l'amour déchiré, la vengeance jalouse, la fureur de punir en se punissant. Il en est ainsi de presque tous les drames: leurs apparences sont exceptionnelles, mais leurs origines plongent dans le fonds commun à tous les êtres, là où l'homme se confond avec la nature universelle.

Il en va exactement de même si l'on suit une marche inverse, c'est-à-dire si, parti de la nature, on essaie de transcrire en histoires humaines les phénomènes du ciel. Ces histoires, que nous voyons se dérouler tous les jours dans l'azur innocent, deviennent quand elles prennent des figures d'hommes autant de crimes monstrueux. Le soleil poursuit dans le bleu du jour sa fille l'aurore, et c'est l'inceste de Peau-d'Ane; le soleil frappe du haut de sa course la terre qu'il assainit, et c'est le massacre des monstres; le soleil s'éloigne d'heure en heure sur la route du ciel, et c'est l'infidélité de Thésée, d'Hercule et de Tristan; le soleil meurt en brûlant dans sa robe violette de nuages, et c'est le bûcher de l'Œta et le crime de Déjanire. La pluie qui ruisselle de la montagne est le suicide des nymphes. Le temps dévore ses enfants.

Ainsi les mêmes drames se jouent dans le monde humain avec des contorsions tragiques, dans le monde céleste avec une sérénité resplendissante. Qu'on me pardonne ce préambule; nous voici au cœur du sujet. Représentez-vous le monde comme une série de sphères emboîtées: la sphère de la pierre, la sphère de l'eau qui repose sur elle, la sphère de l'air qui enveloppe les précédentes, et à leur limite commune la sphère de la vie. Imaginez maintenant une autre sphère intercalée, celle de la musique; cette enveloppe d'ondes sonores liée âme et ses lois. Nous avons vu ce qu'il arrivait d'un phénomène céleste quand on le transposait dans la sphère de la vie humaine. Qu'arrivera-t-il de lui quand de la sphère humaine on le fera passer dans celle de la musique ? C'est exactement ce que M. Darius Milhaud a fait.

Rien n'est plus éloigné de son œuvre que la formule ordinaire de l'opéra, je veux dire l'illustration musicale, l'enluminage d'un drame. Il s'agit de bien autre chose. Les phénomènes de la vie changent pour ainsi dire de patrie, et se manifestent comme des phénomènes du monde de la musique. C'est un monde étrange et vivant, respirant et mouvant, complexe et contradictoire, qu'il faut prendre avec sa variété et sa multiplicité de météore. Comme tout ce qui vit, il ignore l'immobilité. Il est sans cesse en mouvement, et ce mouvement, ou plutôt ce faisceau de mouvements, est sa seule loi. Cette ondulation multiple se déroule. Au commencement était le rythme, libre et variable comme un souffle; et ce souffle était la mélodie; et cette mélodie ou ces mélodies superposées étaient la vie de cette étrange planète musicale.

Naturellement les choses ne se sont pas organisées dans l'esprit du musicien avec cette régularité. Il me semble qu'au début de sa carrière, comme un jeune peintre est frappé par la splendeur de la vie et la maigreur de l'école, il a ressenti vivement la multiplicité des sensations musicales possibles et le petit nombre de celles qui étaient admises dans la musique classique. Il a de toutes parts cherché à élargir les frontières: il a admis des musiques superposées dans des tons différents; il a admis l'accroissement de la batterie dans l'orchestre; il a brisé et assoupli les rythmes; il a rompu toutes les cloisons qui enfermaient les ondes sonores; et à ces ondes délivrées il a donné une puissance et une vie extraordinaires.

Si différente que soit son œuvre de la musique de conservatoire, c'est pourtant de cette musique qu'il faut partir pour la comprendre. Un homme, un artiste, si personnels qu'ils soient, sont le produit d'une longue tradition. La substance musicale, dans l'œuvre de Darius Milhaud, est bien la musique élaborée par une suite de siècles et parvenue jusqu'à nous. Ouvrez la première page de *Médée*, telle qu'elle est éditée chez Heugel. C'est un mouvement modéré, au rythme de la respiration humaine, et que fleurit une mélodie d'une grâce raffinée. Bien mieux: à travers toutes sortes de notes, nous reconnaissons aisément que cette mélodie est en *sol* mineur; mais sur ce fond classique la vie, qui souffre mal la géométrie, a fleuri hardiment. Des harmonies s'épanouissent hors du ton. Des accords interdits sont largement affirmés. La marche des différentes parties est parfaitement souple et naturelle. Que leur superposition crée des duretés, l'auteur ne s'en soucie pas. Cette instabilité de la dissonance est la vie elle-même. A un moment, cependant, M. Darius Milhaud revient aux intervalles les plus simples. C'est lorsque Médée, parlant avec le père de Créuse, ment. Le mensonge est fait de notes naturelles; la vérité est faite d'intervalles altérés.

Le rideau se lève devant l'antre de Médée. Ce n'est qu'une étroite salle obscure et basse, qui fait penser à ce qu'on appelle à Cnossos le palais de Minos. Un voile tendu par deux soldats l'ouvre et la ferme. Une figure se tient debout au sommet, à la place où paraissaient les dieux dans le théâtre grec. La mer fait le fond, avec un bateau gréé pour le départ. Des chœurs dansent des chants nuptiaux. Et Créuse paraît. Le lecteur connaît assez l'histoire. Jason, qui s'est avec Médée réfugié à Corinthe, s'est fait aimer de Créuse, qui est la fille du roi. Il n'est pas homme à refuser ce nouvel hymen.

Le chant de Créuse est une espèce de mélopée du bonheur, une ligne flexible et balancée, un bercement de la voix. Après elle Médée paraît. Elle se sait répudiée, et son chant est haletant comme l'angoisse. M. Darius Milhaud a suivi exactement, je crois, la tragédie de Sénèque, et son œuvre participe un peu de l'immobilité des déclamations antiques. La scène de reproches qu'elle fait à Jason est fort belle. Cependant le dessein de sa vengeance est formé. L'antre s'ouvre, et trois esprits de l'enfer, trois génies du poison en maillots d'un vert de venin, préparent en dansant les drogues mortelles. Dans le monde où nous sommes, ces danses, ces chants sont étrangement naturels. On ne saurait imaginer que le poison ne soit pas élaboré par ces figures couleur de bronze, qui tournoient comme des chauves-souris. Nous ne sommes plus dans le règne humain. Et, dans ce pays surnaturel de la musique, l'horreur s'accompagne de sérénité. C'est là le trait dominant de toute cette fin de l'œuvre. C'en est fait des imprécations et des halètements. Il y a quelque chose de religieux dans l'épouvantable exécution que Médée va faire. Non seulement elle fait porter à Créuse un voile empoisonné, et la malheureuse meurt brûlée de flammes imaginaires, mais Médée poignarde ses enfants. Dans tout cela, rien du pittoresque en toc, du romantisme d'imitation, du tumulte des violons épileptiques. La douleur de Créuse est un simple et profond gémissement. La douleur de Médée n'est pas plus emphatique.

Le public s'attendait peu, j'imagine, à ce manque d'emphase. Je crois que toute l'œuvre l'a un peu surpris. Cependant la scène du meurtre est si belle qu'un silence profond s'est fait, un de ces silences où les respirations sont suspendues. Je crois que l'interprétation correspondait assez mal à l'œuvre. Mais il n'en faut pas moins louer sans réserve les artistes qui avec beaucoup de dévouement, de courage et de talent, ont servi une œuvre très difficile, assez différente de leurs habitudes et quelquefois de leurs talents.

L'Opéra-Comique nous a donné un ballet, intitulé *Jour d'été*, qui, nous dit-on, a été écrit par M. Gantillon d'après la musique de Mme Jeanne Leleu. Et ce ballet est en effet quelque chose comme une suite en quatre mouvements, comme trois motifs musicaux dans un *allegro*, dont le premier nous montre trois groupes de jeunes filles qui jouent, heureuses de vivre, par un matin d'été. Ce sont les enfantines, les tendres et les téméraires. Le second mouvement est l'arrivée du jeune homme; et ce mouvement est fait à son tour de trois développements : une farandole, une poursuite et de nouveau une farandole. Le troisième mouvement est l'entrée de la Songeuse; et cet *adagio* s'anime et s'achève en fièvre. Le quatrième est la reprise du jeune homme par les jeunes filles. « Dansons, dit M. Gantillon, puisque la nature est en fête. » Ce petit livret donne d'une façon saisissante l'idée d'une transcription plastique de pensées musicales, et c'est un essai fort curieux. On trouve là un écho, peut-être inconscient, de ce que Mallarmé souhaitait pour le ballet, et qui n'a jamais été fait. On voudrait seulement que cette transcription, si évidente dans le livret, apparût en figures plus originales. La musique de Mme Leleu est vivante et sensible.

Le spectacle était accompagné d'*Une éducation manquée*, de Chabrier, et de *Mesdames de la Halle*, dont la texture musicale, vieux airs français, musique d'opéra-comique, style propre d'Offenbach, fait un bariolage assez amusant, achevé par un grand septuor de la plus solennelle manière, déclamation et roulades. Il n'y a rien de mieux dans *les Huguenots*. Le public riait de tout son cœur. Heureux public! Il adore cette musique boursouflée quand il la prend au sérieux, et il l'adore encore quand il s'en moque.

HENRY BIDOU.

Maures), jusqu'au cap Sagres, d'où l'infant Henriques concevait et dirigeait les grandes expéditions maritimes, permettra aux invités du Portugal d'évoquer à Porto, lors de la fête médiévale, l'octroi de la première charte municipale par l'évêque Hugo (1123) et l'institution par le roi Don Diniz de la première Bourse de commerce (1293), ou bien, à Coimbra, la cité universitaire et religieuse du moyen âge, devant le tombeau d'Affonso - Henriques, le grand essor médiéval de la dynastie, la première session des Etats généraux (1211) ou le transfert, en 1308, de l'université fondée d'abord à Lisbonne en 1290, et qui fêta en 1937 le quatrième centenaire de son installation définitive à Coimbra.

Que de leçons dans ces spectacles ! La fête médiévale de Lisbonne, le 9 juin, sera l'apothéose de cette revue des hauts faits médiévaux; l'inauguration des primitifs portugais, au « Musée des Fenêtres Vertes », évoquera l'art, trop peu connu encore, de l'admirable école de peinture portugaise, enrichie de thèmes et de couleurs par la découverte du monde; on n'oubliera ni la naissance, à Lisbonne, de saint Antoine, qui n'est de Padoue que par sa tombe, ou l'enrichissement que constitua, après la bataille d'Ourique (1139), la reconquête des terres d'Alemtejo et d'Algarve sur l'envahisseur maure, dont le souvenir ne se perpétue de nos jours que par de curieux détails d'architecture, d'ethnographie, de mélodies populaires et d'une ambiance qui eût aidé Chateaubriand à reconstruire, aussi bien en Algarve qu'en Andalousie, l'atmosphère de son *Dernier Abencérage*.

Le clou de la fête sera certainement, le 16 juin, l'inauguration de l'exposition du Monde portugais.

Science et grands travaux

Le 1er juillet s'ouvriront, à Lisbonne, les neuf Congrès du monde portugais ; de nombreux savants étrangers, parmi lesquels nos lusitanisants doivent occuper une place de choix, préciseront l'apport séculaire du Portugal à la civilisation mondiale. Séances entremêlées de cérémonies : l'inauguration du port de mer à Leixoes, cortège du travail à Porto, exposition d'orfèvrerie à Coimbra, commémoration de sainte Isabelle, pèlerinage aux célèbres monastères d'Alcobaça, Batalha et Tomar, qui illustrent la splendeur successive des styles roman, gothique et manuélien, commémoration des Etats Généraux de Leiria (1254) où, pour la première fois, se fit entendre la volonté populaire, et de la bataille d'Aljubarrota où, en 1385, l'envahisseur espagnol défait dut renoncer pour la deuxième fois à dominer le Portugal, inauguration sur les collines où s'étage Lisbonne, le long du Tage, d'un parc forestier de 500.000 arbres. Quelles symboliques promesses d'avenir dans ce cadre orné d'un fastueux passé !

La fête des « Lusiades » à l'exposition du Monde portugais, le 14 juillet, couronnera cet immense effort.

Après les fêtes estivales, inauguration de quelques-uns des grands travaux voulus et réalisés à l'occasion des centenaires, stade national d'Algès et pont d'Alcantara, dont l'arche centrale, réalisée par une maison d'entreprises française, sera la plus moderne du monde; exposition ethnographique de la région du Douro, d'où partent depuis deux siècles à travers le monde les crus renommés de Porto; fête provinciale de la Beira, dont l'ethnographie fit jusqu'à nos jours l'originalité; fêtes à Vila-Viçosa, résidence classique de la dynastie des Bragance, inauguration du théâtre San-Carlos, fermé depuis la chute de la monarchie, en 1910, remise à l'Etat du palais des comtes d'Almada, berceau de la Restauration de 1640, offert à la nation sœur portugaise par la colonie portugaise du Brésil; enfin, le 3 décembre, clôture des fêtes à l'hôtel de ville de Lisbonne, et en même temps dans toutes les municipalités portugaises et les maisons du Portugal à l'étranger. La richesse et la diversité de ce programme, véritable leçon d'histoire revivifiée par l'exemple et le symbole, attireront les foules portugaises et, on peut l'espérer, malgré le grand drame où se débat l'Europe, de nombreux visiteurs étrangers. Pour les recevoir, l'Etat nouveau a tout mis en œuvre : les façades des maisons de Lisbonne ont été repeintes aux couleurs vives qu'adoucit la lumière atlantique d'un charme inégalable, les routes ont été réparées, celle qui se faufilait à travers les bourgades de Lisbonne à Cascais, vers l'estuaire du Tage, transformée en autodrome; toutes ses vues sur le fleuve seront plus ouvertes et plus belles. Au prix de quelques vieilles demeures rasées et d'un peu trop d'arbres sacrifiés, une autostrade en construction reliera la capitale et ses faubourgs occidentaux avec l'austère paysage qu'achève le cap de Roca, avancée de l'Occident européen vers l'immensité atlantique.

Il faudrait encore une colonne du *Temps* pour énumérer les autres travaux entamés ou achevés pour ces fêtes : le nouvel édifice de la Monnaie, la gare maritime de Lisbonne, les travaux d'aménagement hôtelier, les délicieuses stations d'accueil frontières, dues, comme tant d'autres, à l'heureuse initiative du secrétariat de la propagande nationale. Toute cette parure utile et conforme à la tradition symbolisera aux yeux des visiteurs et signifiera au monde avec quelle conscience assurée de son passé, quel sentiment de ses ressources latentes, et quelle foi dans son avenir aux droits imprescriptibles le Portugal de 1940, — fier d'être, après la France, le Danemark et la Hongrie, la plus vieille nation d'Europe, — se flatte, en évoquant huit siècles d'histoire, d'entrer dans une nouvelle période consciente de son bel avenir.

R. WARNIER.

STATISTIQUE MUNICIPALE

Le service de la statistique municipale a enregistré, pendant la 8e quinzaine, du 16 au 30 avril 1940, 1.413 décès, dont 1.151 de personnes domiciliées ou résidantes à Paris, et 262 de personnes domiciliées dans les communes du département de la Seine autres que Paris.

Parmi les 1.151 décès de population domiciliée ou résidante à Paris(au lieu de 1.165 pendant la quinzaine précédente et de 1.493, moyenne décadaire correspondante des cinq dernières années), la fièvre typhoïde a causé un décès; la tuberculose, 137; les maladies respiratoires, 124; le cancer, 158; la rougeole, néant; la scarlatine, néant; la coqueluche, néant, la diphtérie, néant; la diarrhée infantile, néant.

Il a eu 35 morts violentes et 17 suicides.

On a célébré à Paris 1,100 mariages.

On a enregistré 1,597 naissances vivantes au total, dont 1,179 d'enfants nés de mères domiciliées ou résidantes à Paris (se répartissant en 1° 606 garçons et 573 filles; 2° 1.008 enfants légitimes et 171 enfants illégitimes; sur ces derniers 112 ont été reconnus séance tenante), et 418 d'enfants nés de mères domiciliées dans les communes du département de la Seine autres que Paris.

LE 3e SALON DU PALAIS DE CHAILLOT

SCULPTURES ET MÉDAILLES

Le Salon du palais de Chaillot n'est pas un Salon de sculpture monumentale. On n'y rencontre pas, comme aux Champs-Elysées les années précédentes, de nombreuses statues destinées aux places publiques. Seules y ont pris place les sculptures d'appartement: statuettes ou bustes, les derniers surtout. Le nombre de ceux-ci n'a pas diminué. Ils participent d'une sorte de production industrielle qui, pour n'être pas en série, se poursuit cependant sur un rythme régulier.

Le buste, de nos jours, est devenu l'accessoire obligé de beaucoup d'intérieurs. Il garnit les cheminées au même titre que les vases ou chandeliers. Au fur et à mesure que les dimensions des appartements riches diminuaient, il a abandonné la majesté et l'ampleur qu'il devait à la perruque de l'ancien régime. Il est le plus souvent réduit à une tête. Plus de draperies savantes sur les épaules et même plus d'épaules. Houdon fut le dernier de nos portraitistes d'apparat. Carpeaux aussi, qui s'exerça parfois avec bonheur dans ce genre malaisé. On peut, si l'on veut, leur adjoindre Bourdelle qui aima l'éloquence et même la grandiloquence. Mais l'art du portrait sculpté d'à présent, en nos divers Salons, découle de Rodin, grand initiateur, que suivent, de très loin parfois, les auteurs des divers portraits échelonnés parmi les salles du palais de Chaillot.

Beaucoup de ces portraits ne sont pas sans mérite. La lumière joue avec délicatesse sur une tête de femme en marbre, modelée par M. Constant Brulé ; un autre buste de jeune femme par M. Contesse est d'aimable douceur et de bonté apaisée. Le *Portrait de M. André Dauchez*, par M. Vallette, est de concision nerveuse et de ressemblance accusée. Ce bronze nous amène vers les portraits de personnalités célèbres associées aux événements contemporains. Par eux, l'œuvre du sculpteur servira plus tard à illustrer les manuels d'histoire. Qu'il y ait de sérieuses réserves à faire, au point de vue artistique, sur le *Portrait de l'amiral Darlan*, par M. Cogni, et plus encore sur celui du *Général Vuillemin* par M. Lipszyc, placés tous deux aux côtés de la pyramide qui, dans la dernière salle vers Passy, garde les souvenirs de La Pérouse, on ne peut négliger complètement l'un et l'autre. Un *buste de M. Denys Puech*, de précision étudiée et d'un dessin appuyé, est dû à M. Benneteau qui, le mois dernier, exposait dans ces mêmes salles le meilleur portrait qui ait été fait du *Professeur Branly*. Ainsi s'écrit, peu à peu, l'histoire contemporaine, autrement que par des textes. Chaque Salon y contribue : l'histoire de l'architecture revendiquera de même sorte le *Portrait de l'architecte Dervaux* que Mme Y. Serruys montrait au précédent Salon.

En restant parmi les personnages moins connus dont l'image vaut par la recherche d'une ressemblance poursuivie et rarement atteinte en profondeur, il faut signaler les bustes exécutés par MM. Discatoire, Pascal, Boureille, M. du Bus, Degoulet, Decuing, Pedretti, J. Dampt. Il y a un charme indéniable dans la tête de plâtre que Mme de Bayser-Graty intitule *Marguerite*, et M. Philippe Besnard dans son buste de jeune femme — celui-ci avec les épaules — de gravité mélancolique reste fidèle aux recherches d'expression décorative des divers portraits qu'il expose depuis trente ans.

En tout, on peut souligner que le portrait français garde à son service une école digne d'être soutenue et encouragée, même si ses travaux apparaissent parfois un peu scolaires. Il ne faut pas oublier qu'en matière de sculpture, la maîtrise est rare. Quatre noms jalonnent le dix-neuvième siècle : Rude, Barye, Carpeaux et Rodin. Vouloir en 1940 une floraison de génie en un quelconque Salon prête à sourire, cela d'autant que ce n'est pas toujours en un Salon que le talent s'épanouit.

La réflexion vaut pour le portrait comme pour la petite sculpture. Une *Baigneuse* assise, élégante en ses lignes de distinction décorative, due à M. Chauvel; un marbre aux fines transparences d'où M. Nicot fit surgir une jeune fille aux formes sveltes qu'accoste un lévrier, d'autres *baigneuses* de joliesse attrayante, par M. Traverse et par M. Sylvestre, et aussi les envois de MM. Popineau, Chauvel, Bachelet, Mocquot, Curillon, *le Faune* de Mme Jeanne Piffard, le groupe de femme et son enfant, en biscuit de Sèvres, par M. Contesse, et le petit bronze à cire perdue où M. Raymond Sudre traduit ce que tous nous pensons de l'Allemagne, en y joignant quelques animaliers : M. Sandoz qui expose un petit ours de granit, M. Guyot un groupe de panthères dans un grès de Sèvres rugueux, M. Prost une tête de gorille en granit, résument l'essentiel d'une section qui se présente, cette année, bien restreinte et modeste à tous égards.

Si la sculpture est peu nombreuse, la médaille l'est moins encore. Quelques portraits modelés en médaillons dans le plâtre par M. Gasq, des médailles ou plaquettes par MM. James, Delannoy, Dropsy et de Jaëger, voilà l'essentiel inscrit au catalogue. C'est peu quand on pense combien notre époque fournit de thèmes à la médaille, combien elle lui sera tributaire et quels faits seront à inscrire dans l'airain. La renaissance qui se dessine dans cet art austère et modeste en ses dimensions, viendra à son heure, servie par des artistes qui auront vu, senti et exprimeront ce qu'ils auront vécu. En cette assemblée, les médailles de M. Dropsy affirment un goût de la composition qui s'ingénie à meubler toute la surface du bronze : les ailes d'un ange incliné épousent les contours; Scapin et Franceschina, dans la danse qui les oppose, ordonnent leurs gestes en un demi-cercle qui suit la courbe de la médaille. Tout cela est ingénieux, subtil et agréable. Quant à M. de Jaëger — aux armées — il grave le métal avec des accents qui ressortent plus de la xylographie que du bronze et ses compositions montrent une tendance un peu inquiétante vers l'archaïsme. Mais ses portraits sont évocateurs et d'un beau dessin. Le principal de son envoi se rapporte à S. S. le pape Pie XII, représenté cinq fois, vu sous divers angles. Ainsi le chef de la catholicité, la plus grande figure morale de notre temps, apparaît en un lieu qui n'est pas seulement une oasis où règne l'esprit de recherche pacifique, mais où s'exprime l'aspiration éternelle des hommes vers l'Idéal.

RENÉ-JEAN.

AU JOUR LE JOUR

Tiens ta langue

« Tiens ta langue » : la phrase manque sans doute d'élégance. Telle, elle exprime bien ce qu'elle veut dire, elle est comprise par tout le monde. C'est le thème d'un concours organisé par l'état-major entre les soldats, concours dont les innombrables projets sont exposés dans les salles de l'ancienne maison de France, avenue des Champs-Elysées, à l'angle de l'avenue George-V.

Les événements de Hollande et de Belgique viennent, hélas! de nous rappeler les dangers de l'espionnage. Dans leur majorité, les combattants, même les plus humbles, en sont convaincus. Il n'est que d'entendre les permissionnaires, de parler avec eux, pour en avoir la preuve. Les quelques centaines de dessins ou aquarelles qui composent l'exposition en apportent une nouvelle affirmation. Les divers auteurs viennent crier, eux aussi, après leurs anciens de 1914-1918: « Taisez-vous, méfiez-vous! » Les formules varient, le fond reste le même. « Pour gagner la guerre, il faut savoir se taire. » — « Forgeons nos armes en secret. » — « Tué par la faute d'un bavard », disent les légendes qui accompagnent chaque tableau. De ceux-ci, les uns amènent dans les trains, dans les cafés, aux portes des usines; d'autres mettent en garde, en phrases incisives, contre les espionnes. L'attention est appelée sur tous les points. L'enseignement qu'apportent les combattants sera entendu et compris.

Quatre projets ont été retenus, dont les auteurs sont MM. Dejoit, Scob, Rouillé et Guillermet. Le public est appelé, lui aussi, à donner son avis. Chaque visiteur recevra un bulletin de vote l'invitant à dire quel projet lui paraît le meilleur, et pour quelles raisons.

Un panneau a reçu les affiches répandues sur ce même sujet dans toute la Grande-Bretagne. Deux affiches polonaises s'unissent à cet ensemble, qu'on inaugure aujourd'hui. Puisse-t-il attirer la foule et celle-ci profiter de la leçon qui nous est donnée à tous !

R. J.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Les Luxembourgeois pourront échanger leur monnaie nationale

La Banque de France communique :

Les réfugiés de nationalité luxembourgeoise peuvent obtenir, dans tous les comptoirs de la Banque de France, à Paris et en province, l'échange des billets de banque luxembourgeois dont ils sont porteurs, sur production d'une pièce d'identité ou, à défaut, d'une attestation délivrée par les autorités françaises, constatant leur nationalité et leur qualité de réfugiés.

Ces échanges sont effectués sur la base de cent-soixante-dix francs français pour cent francs luxembourgeois et sont limités à deux mille francs luxembourgeois, par personne et par semaine, sous réserve d'un maximum de cinq mille francs luxembourgeois, pour l'ensemble des personnes appartenant à une même famille, voyageant ou séjournant en commun.

Le scoutisme français

La ville de Lille a assisté hier au long et douloureux défilé des réfugiés belges fuyant l'invasion allemande et les bombardements aériens. Les autorités françaises les ont dirigés vers les centres qui leur ont été préparés et où, à chaque heure du jour et de la nuit, des équipes de scouts les accueillent, leur préparent des repas, installent des lieux de repos, et donnent un peu de réconfort à toute cette foule épuisée par les fatigues et les périls de son exode.

En la seule journée d'hier, les Scouts de France ont assuré le service de plus de 25,000 personnes qui ont été orientées par leurs soins.

L'INTERNEMENT DES ÉTRANGERS D'ORIGINE ALLEMANDE

En septembre dernier, on avait commencé l'internement des étrangers de nationalité allemande. Ils devaient alors se rendre au stade de Colombes. Les mois passèrent et cette première sévérité s'étant relâchée, beaucoup d'entre eux avaient retrouvé leur liberté. L'invasion de la Hollande, faites de complicité avec les nationaux allemands, placés aux points stratégiques du pays, a décidé le gouvernement à désarmer chez nous une trahison possible. Selon les termes mêmes de l'affiche apposée lundi, aux portes des mairies de Paris et de la banlieue, « tous les ressortissants allemands, — dantzicois, sarrois et étrangers — de nationalité indéterminée, mais d'origine allemande, de 17 à 55 ans, « devaient se présenter, les hommes, dès hier, au stade Buffalo, les femmes, au vélodrome d'Hiver, aujourd'hui.

Les arrivées ont été peu nombreuses, hier matin, mais dès le début de l'après-midi, ont vit se renouveler les scènes du mois de septembre dernier: les familles accompagnant les nouveaux prisonniers, chargés des trente kilos de bagages, permis par l'autorité militaire, et qui sont reçus par les gardes mobiles. Entre temps, des camions passent, dont l'entrebaillement des bâches vertes laisse voir la cargaison de tables, de bancs, de matériel. D'autres apportent de la paille pour la nuit. Le camp est gardé par une petite garnison, commandée par un colonel et des sentinelles veillent, de vingt mètres en vingt mètres. Les internés vont passer la visite à laquelle procèdent deux médecins militaires.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le ravitaillement en matières premières des industries exportatrices

Le *Journal officiel* d'aujourd'hui 15 mai publie un décret dont les dispositions visent à faciliter le ravitaillement en matières premières des industries exportatrices. A la date du 29 février 1940, un premier décret avait été pris pour le même objet, mais ses dispositions ne pouvaient s'appliquer que dans le cas où il y avait identité entre l'importateur de la matière première et l'exportateur des produits fabriqués.

Un grand nombre d'industries qui comportent plusieurs stades de transformation, se trouvaient dès lors privées du bénéfice de ce texte, et il était indispensable de prévoir un système plus large permettant d'étendre le régime à la généralité des producteurs qui travaillent pour l'exportation.

Tel est l'objet du nouveau décret, dont l'article 2 prévoit que des autorisations d'importation de matières premières seront toujours accordées lorsque les justifications nécessaires permettront de rattacher ces importations à des exportations équivalentes de produits fabriqués.

Ainsi, toute sortie de matière première contenue dans nos exportations pourra être immédiatement compensée par une importation correspondante, susceptible de permettre de nouvelles fabrications pour la vente à l'étranger.

Ce système, qui paraît de nature à concilier le souci d'économiser au maximum les ressources en devises du pays et celui de développer le plus largement possible notre exportation, exigera évidemment des modalités d'application différentes, suivant les industries. Ces modalités seront incessamment fixées par des arrêtés interministériels.

La vente sur les marchés de Paris

A dater du 15 mai 1940, et en raison de la modification des heures d'ouverture des ventes aux Halles centrales, les heures de vente sur les marchés découverts de la ville de Paris sont fixées de 8 h. 30 à 14 heures.

CONSEIL D'ÉTAT

L'occupation du théâtre de l'Opéra-Comique en 1936. — La réclamation de M. Gheusi.

On n'a pas oublié les incidents tumultueux qui ont précédé, en 1936, la démission du directeur de l'Opéra-Comique, M. Gheusi. Il suffira de rappeler qu'à la suite d'un dissentiment sur une question de salaire, le personnel du théâtre s'était livré à de bruyantes manifestations dont plusieurs, peu respectueuses des égards dus au public, ont eu lieu sur la scène, où un choriste donna lecture, le 25 juin 1936, d'une déclaration contre le directeur. Peu après, le théâtre fut occupé par le personnel. M. Gheusi, mandé au ministère, reçut le conseil de ne plus paraître à son théâtre. Quelques jours plus tard, il avait une entrevue avec le ministre lui-même, qui lui demanda de faciliter, par sa démission, le dénouement de la situation. Cette démission fut donnée le 4 juillet 1936.

M. Gheusi a fait valoir que sa démission lui avait été imposée et il s'est adressé au Conseil d'Etat, en réclamant une indemnité. Il allègue que son consentement n'aurait pas été libre: il y aurait même eu, suivant lui, connivence entre le personnel du théâtre et l'administration, qui souhaitait la résiliation du contrat. La cessation de son exploitation, quatre ans avant le terme prévu, lui aurait causé un grave préjudice.

Le commissaire du gouvernement Imbert, après avoir fait remarquer que l'exploitation de l'Opéra-Comique, de 1932 à 1936, avait été déficitaire, a toutefois ajouté que rien dans le dossier ne permet d'incriminer une gestion défectueuse. Le déficit pourrait bien être principalement dû à la nature et aux conditions très spéciales de cette exploitation. Une intervention de l'administration aurait-elle aggravé la situation, de telle sorte que la responsabilité de l'Etat serait engagée? On pourrait avoir des doutes s'il n'était pas constant qu'indépendamment de toute intervention administrative, le conflit entre la direction et le personnel existait déjà dans toute son acuité et paralysait tous les efforts. Quant au manque à gagner, le requérant ne pourrait le faire valoir qu'en démontrant que cette entreprise, déficitaire jusqu'en juin 1936, devait devenir bénéficiaire à partir du mois suivant. Le commissaire du gouvernement a donc conclu au rejet de la réclamation.

Conformément à ces conclusions et sur le rapport du conseiller d'Etat Rouchon-Mazerat, le Conseil d'Etat a prononcé le rejet de la requête. L'arrêt constate notamment que la résiliation du contrat de M. Gheusi est intervenue librement et d'un commun accord entre lui et l'administration. Il ajoute qu'il ne résulte pas de l'instruction que les faits qui ont motivé cette résiliation comportent des fautes de nature à engager la responsabilité de l'Etat. — E. M.

FAITS-DIVERS

Départ d'enfants évacués de Seine-et-Oise. — Le premier départ des enfants confiés par leurs parents à l'administration préfectorale pour les communes jointes au plan d'évacuation de la région de Seine-et-Oise, a eu lieu à la gare de Versailles-Chantiers.

M. Billecard, préfet, entouré de nombreuses personnalités, assistait à l'embarquement des enfants auxquels, grâce à l'autorité militaire, un café chaud fut servi.

Violent incendie à Bayonne. — Au cours de la nuit du 13 au 14 mai, un violent incendie a complètement détruit des magasins et dépôts de la Société des coopérateurs de l'Adour et du pays bas, installée à Bayonne. Les dégâts s'élèvent à environ quatre millions de francs. Plusieurs immeubles voisins des magasins ont été la proie des flammes. Le sinistre est attribué à un court-circuit.

TRIBUNAUX

Quatorze communistes poursuivis pour reconstitution d'une organisation dissoute

En novembre dernier, une perquisition opérée chez un habitant du 15e arrondissement, Camille Henri, amenait la découverte d'un stock de l'édition clandestine de l'*Humanité*, et l'arrestation de ce communiste amenait celle d'un ancien employé du parti, René Mourier, dit Mourre, sur lequel fut trouvé une liste de 21 noms de militants aux ordres de la IIIe Internationale. Douze de ceux-là purent être arrêtés, qui comparaissaient, hier, avec Camille Henri et René Mourre, devant le 3e tribunal militaire de Paris. Ils étaient, les uns et les autres, prévenus d'infraction au décret du 26 septembre portant dissolution des organisations communistes.

Parmi les inculpés figuraient notamment Jules Frot, un ouvrier ébéniste, conseiller municipal du 11e arrondissement de Paris et secrétaire général de la section communiste de cet arrondissement; René Le Gall, un ancien ouvrier terrassier, conseiller municipal du 13e arrondissement et « responsable » du parti communiste; Auguste Vassart, ancien ouvrier monteur, maire de Maisons-Alfort, conseiller général de la Seine, et Hilaire Soupe, ancien ouvrier fondeur, maire de Montreuil-sous-Bois, et « responsable » de la région Est-Parisien. Parmi les autres, sept militants du 15e arrondissement dont quatre « responsables » du parti chez lesquels se tenaient des réunions clandestines; Henri Leduc, maître d'hôtel dans une boîte de nuit du 18e arrondissement; Marcel Estive, actuellement mobilisé, et une sténo-dactylo, Marguerite Rizaud.

Deux des prévenus, Vassart et Soupe, se sont, au cours de leur interrogatoire, désolidarisés du parti communiste sans pouvoir, cependant, expliquer comment ils se trouvaient détenteurs des documents saisis chez eux; Frot et Le Gall ont soutenu le plus sérieusement du monde que les tracts saisis à leur domicile y avaient été apportés par la police; Henri Leduc accuse sa femme dont il vit séparé, et qui aurait été l'amie d'André Marty; les autres, enfin, ont reconnu le bien-fondé de l'inculpation dont ils sont l'objet.

Après l'audition de quelques témoins, le commandant Gency, commissaire du gouvernement, prononça son réquisitoire et les plaidoiries commencèrent. Elles se termineront aujourd'hui et le jugement interviendra ensuite.

CORRESPONDANCE

L'invasion de la Belgique en 1914

Nous avons reçu la lettre suivante :

La technique allemande du crime ne renouvelle pas ses méthodes, car le prétexte mensonger par lequel le gouvernement de Hitler prétend justifier l'invasion de la Belgique rappelle invinciblement le prétexte mensonger du gouvernement de Guillaume II en 1914. Une dépêche de Bruxelles, publiée dans votre numéro du 11 mai, l'a fait remarquer; peut-être quelques brèves précisions intéresseront-elles vos lecteurs.

Le 26 juillet 1914, Moltke, le chef d'état-major général de l'armée allemande, revenu la veille de villégiature, rédigeait le texte d'un ultimatum à la Belgique. Il avait l'audace d'y affirmer que son gouvernement savait par des informations certaines que des forces françaises étaient prêtes à se porter « sur la section de la Meuse Givet-Namur », afin de « traverser le territoire belge pour attaquer l'Allemagne ». L'armée allemande était donc forcée, disait-il, de venir au secours de la Belgique impuissante à « se défendre sans assistance contre une invasion française ».

Il faut prendre garde à cette date du 26 juillet. C'est le lendemain même du jour où fut remise la réponse du gouvernement serbe à l'ultimatum autrichien, réponse si conciliante que Guillaume II, quand il la connut, déclara qu'elle faisait « disparaître toute raison de guerre ». De plus, le 26 juillet, on était encore à la phase diplomatique où l'Allemagne soutenait la thèse que le conflit austro-serbe était strictement local et qu'aucune autre puissance ne devait s'y mêler. S'il en devait être ainsi, les dirigeants allemands étaient-ils le moindrement fondés à craindre une intervention quelconque de la petite Belgique dans un conflit local éclatant à une distance considérable de son territoire ?

Il existe un autre texte qui n'est pas moins édifiant. C'est la proclamation que le général von Emmich, commandant en chef de l'armée de la Meuse, adressa « au peuple belge », lorsqu'il entra en Belgique. En voici le début : « C'est à mon plus grand regret que les troupes allemandes se voient forcées de franchir la frontière de la Belgique. Elles agissent sous la contrainte de la nécessité, la neutralité de la Belgique ayant été violée par des officiers français qui, sous un déguisement, ont traversé le territoire belge pour pénétrer en Allemagne ».

Ces douloureux souvenirs historiques ne sont-ils pas encore douloureusement actuels ?

Veuillez agréer, monsieur le directeur, etc.

CAMILLE BLOCH.

Villon à Budapest

Nous avons reçu la lettre suivante:

Ayant été pris à partie dans un écho récent du *Temps*, comme l'écrivain hongrois qui aurait eu la rare audace de mystifier son public en lui présentant sa propre pensée en guise de traductions de poésies de Villon, je fais appel à votre obligeance pour insérer la rectification suivante. Oui, j'ai traduit presque toute l'œuvre de Villon, que j'aime comme un frère aîné, il y a huit ans, et je l'ai fait en usant de cette liberté (réclamée par moi en termes précis dans l'épilogue du livre) que vous, Français, avez toujours prise dans vos traductions versifiées des grands poètes de l'étranger. M. Eckhardt, romanisant remarquable, un de mes critiques, le sait bien. Mon Villon hongrois a trouvé grâce aux yeux des lecteurs et, au cours de ces derniers mois de guerre, il a rempli d'auditeurs une dizaine de salles de conférences. Phénomène dont moi-même — l'avouerai-je? — ai été un peu surpris. Ce petit livre que j'avais presque oublié a fait monter dans ma patrie une véritable fièvre d'enthousiasme pour Villon. Ayant quitté, il y a un an, Budapest pour Paris, je puis m'en expliquer la cause. Ces hommes et ces femmes sont émus par les sentiments qui, dans Villon, m'avaient si violemment ému moi aussi: l'amour de la vie, l'amour de la liberté, l'amour de la France. Mais ils vivent dans une ambiance où, à l'heure qu'il est, il n'est pas tout à fait sans danger d'exprimer ouvertement ces sentiments. Ils les ont exprimés pourtant — en courant vers Villon. Sachez que ces « soirées Villon » sont autant de manifestations vibrantes pour tout ce qu'en ce moment la France représente dans mon pays. Ces hommes et ces femmes ont peut-être lu les vers que je viens de publier en l'honneur de ceux

> ...qui, sur ces montagnes sanglantes
> sont tombés au lieu de nous, pour nous,
> afin que la terre devienne habitable,

et ont remplacé le mot « sanglantes », introduit par la censure, par le mot original « norvégiennes ». Pourquoi la presse nazie hongroise m'attaque-t-elle? Parce qu'elle oppose à ma traduction de Villon une autre traduction dont la couverture imite la mienne, mais dont le texte fade a pour auteur un des poètes qui s'avouent nazis. Le but de la campagne déclenchée contre moi est clair: sous le prétexte de défendre Villon, c'est d'attaquer, sournoisement, la France.

Veuillez agréer, etc.

GEORGES FALUDY.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Une exposition du monde portugais. — Le 15 juin prochain sera inaugurée à Lisbonne une exposition, la première de son genre, qui portera le nom très expressif d' « Exposition du monde portugais ». D'ores et déjà les bâtiments de cette importante manifestation se dressent le long du Tage, à proximité de la tour historique de Belem et du célèbre monastère des Jeronimos, sur une large place — la « Praça do Imperio » — que l'on a ouverte à cette occasion et qui sera une des plus grandes d'Europe. Le palais principal offrira, dans une série de salles méthodiquement ordonnées, comme une vivante synthèse de l'œuvre de pénétration et de civilisation réalisée par les Portugais dans tous les continents, à travers les siècles. Un pavillon voisin — « Pavilhao dos Descobrimentos » — présentera aux regards du visiteur une énorme sphère mobile, où seront reproduites les routes suivies par les hardis navigateurs des temps héroïques. Le Brésil, que tant de liens étroits rattachent toujours à son ancienne mère patrie, aura aussi son exposition particulière. Enfin, sans parler des nombreuses sections consacrées à l'ethnographie, aux progrès scientifiques, à la presse, aux communications, etc., on ne saurait passer sous silence le « Jardin des poètes », qui servira de verdoyant péristyle à un théâtre en plein air et dont l'appellation semble très justifiée, tant par l'art délicat avec lequel il a été tracé, que par le décor merveilleux et profondément évocateur qui lui servira de cadre.

La population russe. — On publie à Moscou de nouveaux renseignements sur le recensement de 1939. Près de la moitié de la population (49,7 0/0) figure dans le groupe des « ouvriers et employés ». 46,9 0/0 sont classés comme « kolkhoziens et artisans coopérateurs ». Dans la catégorie des professions libres (paysans dits individuels, artisans isolés, prêtres des divers cultes, etc.), le pourcentage n'est plus que de 3,4. La population citadine représente 32,8 0/0; d'après ce chiffre, elle aurait doublé depuis 1928. Il y a aujourd'hui 174 villes de plus de 50.000 habitants. Du point de vue de l'instruction, 13 millions d'habitants seulement sur 183 millions ont reçu une instruction secondaire. En dépit des innombrables décrets sur la liquidation de l'analphabétisme, le nombre des illettrés est encore de 10 0/0, et il est naturellement beaucoup plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Nécrologie

— Mme Cahen-Berr, M. Alex Salomons, M. Jean-Pierre Aumont, M. François Salomons, ont la douleur de vous faire part du décès de *Mme Alex Salomons*, leur fille, épouse et mère.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 15 mai courant.

— On nous prie d'annoncer la mort survenue, le 3 mai, de *Mme veuve Claudine-Sébastien Voirol*, née Perret.

De la part de ses frères Auguste, Gustave et Claude Perret, et de toute la famille.

— On annonce le décès de *Mme Louis Bloch-Didisheim*. De la part de M. et Mme Marcel Bloch, M. et Mme Julien Klotz, M. et Mme Louis Schwob, des médecins : lieutenant Pierre-Louis Klotz, aspirant Francis Klotz et sous-lieutenant Claude Falck, aux armées; de Mlle Nicole Schowb, Mlle Pierrette Bloch, de M. et Mme Bernard Didisheim (la Chaux-de-Fonds) et de toute la famille.

Remerciements

— Mme Binet-Valmer, profondément touchée par les innombrables témoignages de sympathie qui lui sont parvenus, s'excuse de ne pouvoir y répondre et prie de trouver ici ses remerciements émus.

Nouvelles diverses

— Pour commémorer le centenaire de la naissance d'Alphonse Daudet, M. Hubert Rouger, député, maire de Nîmes, entouré des représentants des sociétés savantes de la ville, et des membres du conseil municipal, a déposé des gerbes de fleurs au pied du monument élevé à la mémoire de l'illustre écrivain place de la Couronne.

— Aujourd'hui mercredi et demain jeudi, la célèbre musique des équipages de la flotte viendra se faire entendre au Salon de la France d'outre-mer.

— Le bureau de la C. G. T. convoque la commission administrative, jeudi prochain, à quinze heures, à son siège, 113, rue La Fayette.

— Bernard Grasset mettra en vente, le 1er juin, un texte quasi sacré : *Souvenirs de patrouilles*, par André Maginot.

L'AUBERGE DU COUCOU
31, R. DES PETITS-CHAMPS (av. de l'Opéra)
A composé à votre intention des menus choisis adaptés aux nouvelles prescriptions
Déjeuners et Dîners Tél. Opé. 56.63.

FEUILLETON DU Temps
DU 16 MAI 1940

L'Archéologie antique en France en 1939

I

Saluons d'abord avec respect, au début de cette chronique, la mémoire du regretté commandant Espérandieu, qui, durant un demi-siècle, a tenu dans les études gallo-romaines une place de premier plan et qui s'est éteint en Avignon le 14 mars 1939. Sa disparition est la plus grande perte pour l'archéologie antique en France depuis la mort de Camille Jullian. La *Bibliographie d'Emile Espérandieu*, que M. Henri Rolland a publiée en 1937 (Paris, les Belles-Lettres), montre l'activité féconde de cet éminent savant; son nom, parmi tant d'œuvres excellentes d'épigraphie et d'archéologie, restera surtout attaché au *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, vaste monument de labeur et d'érudition, dont le tome XI a paru en 1938 (Paris, Imprimerie nationale). Poursuivre la publication de cet ouvrage, qui honore grandement la science historique française, est une tâche qui s'impose dès maintenant, et celui qui mènera à bien cette besogne aura droit, à son tour, à la gratitude de ceux qui portent intérêt à nos origines nationales.

Avant de passer en revue les travaux consacrés à l'archéologie antique en France en 1939 et de dresser un tableau des résultats des fouilles pratiquées au cours de cette période, il convient de faire mention de plusieurs ouvrages qui, sur des plans variés, éclairent d'un jour nouveau certains problèmes d'histoire aux premiers siècles de notre ère. En premier lieu au maître, trop tôt disparu, des études gallo-romaines, à Camille Jullian, son successeur à la chaire des antiquités nationales au Collège de France, M. Albert Grenier, vient de consacrer un important volume (Paris, Albin Michel, 1940), qui, écrit d'une plume alerte et vivante, retrace les étapes successives de la vie universitaire de son maître et étudie ses méthodes d'enseignement et ses vues étonnantes et profondes sur les origines de la France.

Avec le tome V de la *Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques, époques préhistorique, protohistorique et gallo-romaine* (Genève et Lyon, Georg; Paris, Leroux, 1938), M. R. Montandon vient d'achever son précieux et indispensable instrument de travail pour quiconque s'intéresse à l'antiquité. « Cette œuvre, disait d'elle C. Jullian, annulera tous les répertoires antérieurs et, à chaque instant, révélera du nouveau sans égarer jamais. » A ce tome V, consacré aux provinces pyrénéennes (Béarn, comté de Foix, Guyenne et Gascogne, Languedoc, Roussillon), l'auteur a joint une carte « topo-bibliographique » qui indique la répartition géographique des quelque 35.000 travaux constituant les répertoires, où la Côte-d'Or, le Gard et naturellement la Seine tiennent le premier rang. « En mettant le point final à cette œuvre qui fait le plus grand honneur à la science française, écrit M. Montandon dans son Introduction, nous ne pouvons qu'admirer l'énorme labeur accompli par les hommes — savants ou amateurs — qui se sont adonnés en France à la recherche et à l'étude des vestiges palethnologiques et archéologiques répartis sur le sol du pays en plus de 23.000 lieux géographiques... Quelque huit mille auteurs — que l'on songe à huit bataillons de mille hommes massés en colonne ! — ont droit à notre vive reconnaissance. Par l'esprit de recherche et d'observation dont ils furent animés, ils ont apporté une contribution de grande valeur à l'histoire des origines de l'homme et au travail de la Gaule en particulier. » En indiquant province par province tous les ouvrages d'archéologie parus, ainsi que les articles épars insérés dans les périodiques et leur date de publication, M. Montandon a rendu un inestimable service aux chercheurs et aux érudits.

Par son ampleur comme par les différents problèmes qui y sont abordés et traités, l'ouvrage de M. Edouard Salin, *le Haut Moyen âge en Lorraine d'après le mobilier funéraire* (Paris, Geuthner, 1940), dépasse le cadre habituel des travaux d'érudition limités à une région, et même à une province plus particulièrement chère, en ce moment surtout, à tous les Français. Les trois campagnes de fouilles menées par l'auteur, ces dernières années, dans les nécropoles de l'époque « barbare » à Sion-Vaudémont et à Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle), et à Trémont-sur-Saulx (Meuse) ont fourni à M. Salin l'occasion non seulement d'étudier avec une rare compétence le mobilier funéraire recueilli au cours du dégagement de ces cimetières, mais aussi d'apporter des vues nouvelles et originales sur les rapports entre l'art décoratif des envahisseurs germaniques de la Gaule et celui des peuples barbares d'Europe centrale et orientale (Goths, Sarmates, etc.) et de la plus lointaine Asie. Cet essai de comparaison entre ces différentes civilisations pourrait d'abord appeler des réserves, mais, à la lumière des faits, les théories soutenues par M. Salin ne semblent guère soulever de graves objections. D'autre part, chez lui l'archéologue se double d'un chimiste, et toute campagne de fouilles pratiquée sous sa direction se complète par une campagne de laboratoire, dont son livre apporte l'intéressant écho. La moindre fibule, le grain de collier, le plus petit vase en terre cuite ou en verre, de même que la boucle de ceinturon le mieux décorée, le plus bel objet d'orfèvrerie, tout ce que M. Salin recueille dans une sépulture passe à une analyse chimique poussée à fond. C'est par cette méthode qu'il arrive parfois à de surprenants résultats. Pour n'en citer qu'un exemple, M. Salin a réussi, au moyen de la spectrographie, à déterminer exactement la composition du verre à l'époque franque et à en marquer les différences de fabrication avec le verre romain ou tel autre plus ancien. Enfin, sur beaucoup de chercheurs, sinon sur le plus grand nombre, M. Salin a la supériorité de savoir fouiller, de tout observer, de ne négliger aucun détail. A ce sujet, le chapitre consacré dans son ouvrage à la technique des recherches sur le terrain montre la complexité de la tâche de ceux qui veulent manier la pioche archéologique. Peu à peu il a perfectionné sa méthode, et les spécialistes, même les plus avertis, pourront, à la lecture de son livre, profiter de sa longue expérience. Dans la longue préface qu'il lui a donnée, M. Albert Grenier écrit : « ...La formation proprement scientifique de M. Salin a préparé l'originalité de sa science archéologique », et il conclut que l'auteur « a fait rendre à la recherche archéologique tout ce qu'elle peut donner, et que rarement la minutie, poussée à l'extrême, a ouvert d'aussi larges horizons ». C'est le plus bel éloge que pouvait rendre au disciple du baron de Baye le successeur de Jullian au Collège de France.

L'ouvrage de M. Jean Pourrière, *Recherches sur la première cathédrale d'Aix-en-Provence* (Paris, Firmin-Didot, 1939), appartient aux travaux de haut intérêt archéologique, dont la science historique française offre tant d'exemples dans nos vieilles provinces. Cet important travail est digne des plus vifs éloges, car l'auteur, non seulement s'est livré à de laborieuses et patientes recherches, mais a également pris le soin de rectifier toutes les erreurs commises et répétées pendant longtemps à propos de l'histoire d'Aix. Aussi ne pourra-t-on pas faire grief à M. Pourrière d'avoir manqué de sens critique ni d'avoir négligé toutes les sources mises à sa disposition. On ne lui reprochera pas non plus un défaut de probité scientifique, mais on lui saura gré d'avoir su admettre ou rejeter, selon les cas, les documents consultés. Après avoir passé en revue les principales opinions énoncées depuis le dix-septième siècle sur la cathédrale primitive d'Aix, M. Pourrière a examiné les arguments les plus sérieux qui puissent être invoqués en faveur de l'une ou de l'autre de ces conceptions. La conclusion de la première partie de ce travail, c'est que Notre-Dame-de-la-Seds n'a pas été cathédrale et que Notre-Dame-du-Siège, mentionnée dans deux listes officielles des églises de la ville à la fin du douzième siècle parmi les édifices sacrés situés au quartier Saint-Sauveur, se trouvait non loin du baptistère. Mais cette conclusion elle-même appelle une vérification qui consistera à reconnaître si l'existence dans ce quartier d'une cathédrale dédiée à la Vierge cadre ou non avec ce que l'on sait d'Aix. Aussi, dans la seconde partie de son livre, l'auteur a examiné avec beaucoup de circonspection si son hypothèse s'accorde avec la topographie d'Aix-en-Provence de l'époque gallo-romaine au début du treizième siècle, avec la « ville des tours », la résidence archiépiscopale et le chapitre métropolitain au onzième et au douzième siècle, et enfin avec le groupement d'églises du quartier Saint-Sauveur pendant ces deux siècles. Et l'auteur arrive à cette conclusion finale que la cathédrale du onzième siècle fut élevée au même endroit de la ville que celle de la fin du quatrième siècle, la première édifiée dans l'antique cité de Sextius.

Le tome XXXV du *Bulletin de la commission historique du Nord* (Lille, imp. Danel, 1938) a inséré, sous la signature de M. Pietresson de Saint-Aubin, une excellente étude : « Mèta Sanctæ Rictrudis », qui fait état de nouvelles recherches sur la voie romaine de Cassel à Arras. Les recherches de l'auteur dans deux bulles papales de 1123 en faveur de l'abbaye de Marchiennes, et dans une charte du comte Charles de Flandre de 1125 à propos de la « Borne Sainte-Rictrude », lui ont permis d'en reconnaître l'emplacement et de suivre la voie antique. De Cassel, cette route descendait vers Saint-Sylvestre-Cappel, Caestre et, se dirigeant vers le sud-est par Strazeele, Vieux-Berquin, Neuf-Berquin et Estaires, franchissait la Lys, puis obliquait vers le sud pour passer à La Bassée et à Lens, et de là gagner Arras. Le soin apporté à la rédaction de ce travail donne à cette étude une réelle valeur scientifique.

Si toutes les anciennes « cités » gauloises avaient actuellement leur historien comme M. Georges Matherat pour les Bellovaques, les études gallo-romaines feraient en France un pas de géant. Les *Mémoires de la Société archéologique et historique de Clermont-de-l'Oise* (1938) ont inséré le texte d'une conférence faite le 28 avril 1938 par cet érudit sur « Clermont-en-Beauvaisis, l'Alésia des Belges ». En se référant au texte d'Hirtius, le continuateur du *De bello gallico*, M. Matherat a réussi à déterminer exactement le théâtre des opérations militaires de César dans sa campagne contre les Bellovaques. Il a prouvé, en s'appuyant sur la concordance du texte et des lieux, que c'est à Clermont-de-l'Oise que succomba ce peuple belge qui possédait la majeure partie du Beauvaisis actuel et tout le Vexin français. Grâce à M. Matherat, un épisode important de la conquête de la Gaule se trouve maintenant éclairci. Dans le même périodique, le même archéologue a publié « les principaux résultats de la quatrième campagne de fouilles devant Clermont-de-l'Oise (1938) ». Ce rapport complète la documentation des précédents comptes rendus au sujet des ouvrages de défense des Bellovaques lors de la campagne de 51 avant J.-C. Si les résultats de la campagne archéologique de 1938 vont « accroître démesurément le champ des recherches », M. Matherat a tort de voir là un « grave inconvénient », car des fouilles dirigées par lui ne manquent jamais d'apporter du nouveau sur l'histoire antique du Beauvaisis.

Dès les temps préhistoriques, la population de la Gaule paraît avoir été très dense. Cette remarque faite à la suite d'observations et de découvertes sur le territoire de nombreuses provinces peut l'être également pour la Normandie. Dans son opuscule *Les camps préhistoriques de Bierre (Orne)* (Bellême, Imp. J. Levayer, 1938), M. E. Demazure, à propos de l'occupation ancienne du plateau, estime à cent mille mètres cubes le volume de pierres extraites, transportées et mises en place pour la construction des remparts. Ce chiffre peut donner une idée de la main-d'œuvre que représente ce travail de fortification. Le *Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques* de 1936-1937 (Rouen, Imp. Lecerf, 1939) contient une substantielle étude du Dr R. Doranlo sur « les voies de la *civitas* des Lexovii ». Ce travail fait suite à une étude de géographie rétrospective commencée depuis longtemps sur le territoire de cette ancienne « cité », dont l'auteur avait fixé les limites. La recherche des traces de l'activité économique des premiers habitants de la région de Lisieux et l'examen de leurs relations avec les peuples voisins ont amené M. Doranlo à une étude très documentée et très serrée des voies de communication de la *civitas*, avec leurs prolongements vers l'intérieur. Pour identifier plus de vingt routes antiques qui partaient de Lisieux, l'auteur a mis à profit aussi bien les travaux antérieurs sur ce sujet que les renseignements fournis par le cadastre. Cette étude apporte une contribution nouvelle et très importante à l'histoire antique de la Basse-Normandie.

Archiviste honoraire du Loiret, M. Jacques Soyer poursuit la publication de ses *Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux* de ce département. Le fascicule VI, consacré aux « toponymes d'origines latine, germanique et française désignant le domaine rural » (Orléans, Imp. Houzé, 1938), étudie les noms formés avec *villaris* ou *villare, cortis, alodium*. La perfection des études de M. Soyer devrait inspirer des travaux de toponymie analogues dans tous nos départements. La belle étude consacrée aux « Origines chrétiennes d'Orléans » par M. Jules de La Martinière dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome XXV, janvier-mars 1939 — t. à p. de 32 p. (Orléans, Lib. Houzé), 1939 — met définitivement à jour tout ce qu'on sait sur les premières cathédrales de l'antique *Genabum*, devenue sous le Bas Empire la *civitas Aurelianorum*. L'auteur rappelle fort opportunément l'importance du rôle d'Orléans, où Clovis réunit en 511 le premier concile national, suivi de quatre autres, dont le dernier eut lieu en 549.

MAURICE TOUSSAINT.

(*A suivre*)

LA QUINZAINE DES LIVRES

Sciences économiques

— ROBERT MOSSÉ (professeur à la faculté de droit de Grenoble). *Economie et législation industrielles.* Aperçu complet de cette législation essentielle qui fait du monde du travail une classe privilégiée. Les patrons et les juristes spécialisés le consulteront avec fruit. Pour les étudiants, l'ouvrage répond clairement et précisément à leurs programmes. (Aubier, 35 francs.)

L'Amour des livres et la parure

— *L'Amour des livres et la parure.* — En même temps qu'elle organise chez elle une exposition de dessins et de gravures du XVIIIe sur les modes et le théâtre, la Librairie Pierre Bérès, 14, avenue de Friedland (VIIIe), publie un catalogue à prix marqués qui est un événement bibliophilique.

C'est le plus important catalogue de livres rares paru depuis la guerre.

Il décrit les plus belles éditions originales romantiques et modernes (la plupart avec dédicaces ou en grand papier et revêtues de belles reliures) et une sélection de livres illustrés. En outre, une section y est consacrée aux gravures et aux livres anciens concernant la mode et le costume. Ces gracieux témoins du passé font revivre par leurs jolies images les grâces et les frivolités d'antan dont le luxe et le goût ont fait la gloire de Paris.

Bibliophilie

— Nous avons en magasin des livres illustrés par Bonnard, Carlègle, Daragnès, Decaris, Dignimont, Falké, Jou, Jouas, Jouve, Laprade, Mariette Lydis, Maillol, Maurice Denis, Picasso, Segonzac, Sylvain Sauvage, Vertès, etc., etc. Catalogue gratuit et franco sur demande. — « *Au Service du Livre* », 3, rue Jacques-Callot, Paris-6e. Odéon 35-12.

LIBRAIRIE

Lisez le
JOURNAL DE GENÈVE
vous apprécierez
son impartialité
l'objectivité de ses commentaires
la sûreté de ses informations internationales

On s'abonne, en France, dans les bureaux de poste au moyen du formulaire P. T. T. (No 412, septembre 1922)
Prix pour 12 mois : environ Fr. fr. 291.—
Le numéro : Fr. fr. 1.—

Lire dans la
REVUE DE PARIS
DU 15 MAI 1940
Georges OUDARD
Les menées russes dans le Sud-Est européen
Marie de CHAMBRUN
Le café au lait de l'Empereur François-Joseph
Raymonde VINCENT
Le retour
Alfred JOLIVET
La Norvège
S. G. de BOUHÉLIER
Souvenirs sur Emile Zola
Le numéro : 10 francs.
Abonnement (24 livraisons), 1 an : Paris, départements et colonies, 150 fr.
3, Rue Auber, Paris

LES SPECTACLES

THÉATRES

Ce soir :

— Athénée. — *Ondine*, de Jean Giraudoux, avec Louis Jouvet, Madeleine Ozeray, F. Oudart, Bouquet, Bovério, Raymone, Bogar, Rignault.

Nouvelles :

— Comédie-Française. — La représentation en faveur de la Journée nationale d'aide à la Norvège organisée par le ministre de l'information, qui devait avoir lieu le lundi 20 mai, est reportée à une date ultérieure.

— Madeleine. — La direction a demandé à M. Sacha Guitry de donner trois matinées par semaine, les jeudi, samedi et dimanche, à 15 h. 15, les représentations du soir étant momentanément suspendues.

— Les théâtres de la Michodière, de Paris et des Arts commencent à 20 heures, ce soir, afin de terminer leurs spectacles avant 23 heures. Demi-tarif aux militaires et aux étudiants.

— L'Athénée fera provisoirement relâche après la représentation d'*Ondine*, qui aura lieu ce soir.

SPECTACLES DU MERCREDI 15 MAI ET DU JEUDI 16, EN MATINEE

Opéra, 20 h. 15 : Médée, l'Heure espagnole.
Comédie-Française, 20 h. 15 : Un caprice, le Chandelier; demain jeudi, en matinée, à 14 h. 30, On ne badine pas avec l'amour, les Rayons et les ombres.
Odéon : demain jeudi, en matinée, à 14 h. 30, le Malade imaginaire, les Plaideurs.
Ambassadeurs, 19 h. 15 : Elvire.
Arts, 20 h. : Marie-Jeanne.
Athénée, 19 h. 15 : Ondine.
George-VI, 20 h. 30 : J'ai 17 ans.
Grand-Guignol, 20 h. 30 : le Viol.
Madeleine : jeudi 15 h. 15, Florence.
Marigny, 20 h. : Mes amours; jeudi 15 h., Phèdre.
Mathurins, 19 h. 15 : l'Ecole de la médisance.
Michel, 19 h. 15 : le Petit ange de rien du tout.
Michodière, 20 h. : Histoire de rire.
Mogador, 20 h. 15, 14 h. 30 : les Cloches de Corneville.
Œuvre, 19 h. 15 : Pas d'amis... pas d'ennuis.
Optimistes, 15 h., 20 h. 30 : Chantons toujours.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Permission de détente.
Théâtre de Paris, 20 h. : Nous ne sommes pas mariés.
Variétés, 20 h. 30, 14 h. 30 : Ma belle Marseillaise.

MUSIC-HALLS

A. B. C., 15 h., 20 h. 30 : Drôle de revue.

Le succès
qui dépasse
Tous les succès
DROLE DE REVUE
à l'A. B. C.
Tous les jours matinée et soirée
DIMANCHE 3 REPRESENTATIONS

Pigalle, 20 h. 30, 14 h. 30 : Spectacle de music-hall.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, attractions.
Chez elle. — Dîner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's. — Thés, dîners dansants.
Sheherazade. — Léo Marjane, dîners (8 h.).

SHEHERAZADE
DINERS DANSANTS A 8 HEURES
Prochainement pour la première fois au cabaret
NITA RAYA

CINÉMAS

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : Face au destin.
Caméra : Vous ne l'emporterez pas avec vous.
Ciné Opéra : Entente cordiale.
Cinévog Saint-Lazare : la Famille Duraton.
Champs-Elysées : En Français... Messieurs.
Colisée : Ninotchka.
Corso : le Bois sacré.
Gaumont-Palace : Sérénade.
Impérial : Brazza.
La Royale : Sans lendemain.
Le César : les Surprises de la radio.
Le Français : Elles étaient 12 femmes.
Lutetia : la Rosière des halles.
Madeleine : Battement de cœur.
Marignan : De Mayerling à Sarajevo.
Marivaux : l'Héritier des Mondésir.
Max-Linder : Narcisse.
Moulin-Rouge : Marseille, mes amours, le Mystère des diamants.
Olympia : la Glorieuse aventure.
Paramount : le Café du port.
Rex : Miquette.
Royal-Pathé : Bosloo, idole de la jungle; la Faute d'un père.
Studio de l'Etoile : Eux et nous.
Victor-Hugo : Marseille mes amours, la Petite sauvage.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : la Mousson.
Balzac : Mademoiselle Crésus.
Biarritz : Mélodie de la jeunesse.
Le Paris : Hollywood Cavalcade.

Les Portiques : 2 d'Oxford.
Lord-Byron : Il épouse sa femme.
Marbeuf : Chantage.
Normandie : Quasimodo.
Saint-Didier : Honolulu.
Triomphe : Good bye, Mr. Chips.
Ursulines : l'Ange bleu.

T. S. F.

Emissions du « Radio Journal de France ».

Heures des émissions : 6 h. 30, 7 h. 30, 8 h. 30, 11 h. 30, 12 h. 30, 13 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 19 h. 30, 21 h. 30 et 23 h. 30.

Emissions du « Centre d'information »

Paris-P.T.T. et chaîne régionale : actualités et reportages, 13 h. 30 et 20 h.; Ce que vous devez savoir, 7 h. 30.

Emissions recommandées du mercredi 15 mai

Radio-Paris : **18 h.**, la Vie sur mer, par Ed. Delage; **18 h. 15**, Piano et violon, par M. Doyen et Mme Astruc; **18 h. 45**, Quart d'heure franco-britannique, par André Maurois; **19 h. 30**, « l'Enfant de l'amour » (H. Bataille); **21 h. 45** et **22 h. 45**, Musique contemporaine, par Maud Laury; **23 h. 45**, Mélodies par Mme Blanc-Andra; **24 h.**, Musique de chambre.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : **18 h. 15**, Chansons, par Annette Lajon; **18 h. 45**, Musique légère; **20 h. 30**, Briséis (Chabrier); **22 h.**, Vie féminine; **22 h. 15**, Théâtre : Horace (Corneille); **23 h. 15**, Mélodies, par Germaine Martinelli; **23 h. 45**, Piano, par M. Ciampi.

Tour Eiffel : **18 h. 45**, Musique légère; **21 h. 45**, Violoncelle, par M. Bazelaire; **22 h. 45**, Informations d'Amérique.

Programmes du jeudi 16 mai

Radio-Paris : **11 h. 50**, Mélodies, par Mlle Gérar; **12 h. 15**, Sonate pour violon et piano (Debussy); **12 h. 45**, Mélodies; **13 h. 15**, Piano; **13 h. 45**, Flûte et piano; **14 h. 20**, Fables de La Fontaine; **15 h.**, Concert; **16 h.**, Emission enfantine; **17 h.**, Matinée classique : l'Avare (Molière); **18 h.** et **20 h. 45**, Retransmission de l'Opéra-Comique : le Jongleur de Notre-Dame (Massenet); **21 h. 45**, les Chants de France; **22 h.**, Théâtre : Souvenir, que me veux-tu ? de Mme Worms-Baretta; **22 h. 45** et **23 h. 45**, Musique variée.

Paris-P.T.T. et les autres postes du réseau d'Etat : **6 h. 45, 7 h., 7 h. 45, 8 h. 15**, Musique enregistrée; **11 h. 45**, Quart d'heure du soldat; **12 h.**, Concert; **12 h. 45, 13 h. 45**, Musique de la Garde républicaine; **16 h. 45**, Violon; **17 h.**, Chansons normandes; **17 h. 19**, Sélections de Fanfan la Tulipe (Varney); **18 h. 15**, Chansons, par Line Viala; **18 h. 30**, Quart d'heure du soldat; **20 h. 30**, le colis pour le soldat; **21 h.**, Kim, d'après Rudyard Kipling, adaptation; **22 h.**, Musique de chambre; **23 h. 15**, Suite funambulesque (H. Büsser).

Tour Eiffel : **18 h. 45**, Musique légère; **21 h. 45**, la Mère française, pages lues par R. Karl; **22 h. 45**, Musique variée.

Radio-Cité : **12 h.**, Orchestre; **12 h. 45**, Accordéon; **14 h.**, Nos enfants chantent; **17 h. 30**, Moment musical : Dukas; **17 h. 45**, Orchestre; **18 h.**, Pour les soldats; **19 h. 15**, Les trois lascars; **19 h. 45**, Marie Bizet; **20 h. 30**, Jane Sourza; **20 h. 45**, Paris qui chante; **23 h. 15**, Orchestre tzigane.

Radio-37 : **11 h. 45**, Chant : Margaret Jade; **12 h.**, Le repos après la soupe; **12 h. 45**, Cantine Radio-37; **17 h. 50**, Concert pour les enfants; **18 h. 15**, Edith Piaf; **18 h. 30**, Quart d'heure du soldat; **20 h.**, G. Tabet; **20 h. 20**, Music-hall; **23 h. 15**, Musique douce.

Poste Parisien : **11 h. 45**, Quart d'heure du soldat; **12 h. 45**, Intermède avec Anne de Roubaix; **14 h. 10**, Les petits chanteurs amateurs; **19 h. 15**, Quart d'heure du permissionnaire; **19 h. 50**, l'Agence Lavolaille, avec Pierre Dac; **21 h.**, Anciens succès; **23 h. 15**, Jazz.

Ile-de-France : **12 h. 50**, Comédies musicales; **13 h. 30**, Grandes marches; **14 h. 30**, Chansonnettes; **17 h.**, Chorale régionale; **20 h.**, Le chanteur X.; **20 h. 25**, La Houppa; **20 h. 30**, Quintette musette; **22 h.**, Fleuves, fantaisie; **22 h. 35**, Musique légère.

SALIES-DE-BEARN
Station thermale idéale pour les maladies de la femme et des enfants. Cure de rajeunissement. Surmenés scolaires. Blessures de guerre. MARS-NOVEMBRE. Hôtels et pensions à tous les prix. Brochure illust. envoyée gratuitement sur demande.

ENTR'AIDE

Pour les réfugiés

L'Association des dames françaises, Croix-Rouge française, prend à sa charge l'édition d'une carte postale qui sera distribuée à leur arrivée aux réfugiés pour permettre leur recensement et l'indication de leur lieu de refuge.

Pour toute demande de renseignement, s'adresser à l'Association des dames françaises, 16, boulevard Raspail.

Sections sanitaires automobiles féminines

Les sections sanitaires automobiles (19, rue François-Ier, Paris) communiquent l'appel suivant :

La grande bataille est engagée. Les conductrices se sont trouvées prêtes. Toutes à leur poste et doivent, nous en sommes certaines, se conformer à leur devise : « Servir et vaincre ».

Sur les routes de Belgique. Sur les routes des Ardennes. Vers l'Est. Les conductrices sont au volant. Elles portent le sang pour les transfusions. Elles portent les sérums d'urgence. Elles évacuent les blessés. Elles évacuent les réfugiés. On demande des conductrices expérimentées et de sang-froid. On demande des voitures, des camions, des camionnettes. Donnez des roues à la victoire. Engagez-vous dans les S. S. A.

American field service

Nous apprenons aujourd'hui que la cérémonie de présentation de la première section sanitaire automobile de l'American Field Service prévue pour le 21 mai, aux Invalides, n'aura pas lieu.

ENSEIGNEMENT

POUR VOS ENFANTS

La Baule (L.-I.). Cours La Fontaine de Paris. Enseignement secondaire complet. Jeunes gens. Jeunes filles. Programme officiel. Internat familial. Externat. **« Le Val d'Or ». Tél. La Baule 29.71.**

DIVERS

SOCIETE JANESICH

EN LIQUIDATION AMIABLE

5, VILLA VICTOR-HUGO, PARIS (XVIe)

Madame **Edward JOSEPHS**, liquidateur de la Société anonyme **Janesich**, au capital de 5.000.000 de francs, en liquidation amiable, avise les créanciers de la succession Rudolf **Caesar** que Monsieur **Chabrol**, curateur de la succession **R. Caesar**, avait déposé une plainte contre Mme Edward **Josephs** pour abus de confiance et détournement de fonds relatifs à la vente d'un brillant de 23 carats 10, appartenant en compte à demi à la société **Janesich** et la succession **Caesar** et vendu par les soins de la société **Janesich.**

Monsieur François Lesire, juge d'instruction à Paris, a rendu un non-lieu en faveur de Mme Edward **Josephs**, en date du 20 mars 1940.

Pouvons représenter maisons françaises sérieuses ayant déjà clientèle **en U. S. A. et Canada.** Eventuellement pouvons conclure accord concernant fabrication en U. S. A. et Canada. **Emso Inc.** 122, E 42nd Str. New-York. Ecrire à Paris : **Emso**, 92, Champs-Elysées, Tél. Ely 94-20.

CHASSES

CHASSE 3 participants étant mobilisés, 3 remplaçants sympathiques seraient acceptés dans une chasse agréable bien organisée et très giboyeuse des environs de Rambouillet. Montant de la participation environ 10.000 fr. Ecrire à M. Leclabart, 2, boul. Montmartre, à Paris, qui transmettra.

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

CHATEAUX

CHER. Petit château moyenâgeux, restauré, chauffage, richement meublé ancien, tapisseries, peintures. Parc 15 ha. Rivière. Px 600.000 fr. tout meublé. Belle occasion. **Vernier**, 68, r. Chemin-de-Fer, Mantes-s/S.

PROPRIETES

A vendre à 15 kilomètres **DREUX** en bloc ou séparément **PROPRIETE** comprenant **TRES BELLE MAISON** maître. Confort. Parc, Jardin, Verger 2 hectares 1/2 et **FERME** 55 hectares bon rapport. **Bernard Lévy Fils**, 24, rue de Courcelles à Paris.

IMMEUBLES

IMMEUBLE NEUF
31 appartements 2-3 pièces, salle de bains, tout confort, presque **entièrement vacant.** Px 1,800,000 dont **650,000 comptant frais compris. M. Jean**, 22, bd Malesherbes. Anj. 77.31.

MAISONS DE RAPPORT

Rue de Varenne. A vendre après décès, **bonne maison rapport,** pierre de taille, 600m². 2 appartements libres. Exposition midi. Vue imprenable sur grands jardins. C. F. intéressant à conserver. Prix demandé : à peu près la valeur du terrain seul. **Herbert**, 19, rue Téhéran, Paris.

OCCASIONS

WROUBEL ACHAT de BRILLANTS et BEAUX BIJOUX. **24**, r. de la Pépinière (gare St-Lazare). Grand choix d'occasions.

NEWASTELLA, conduite intérieure 1937, état neuf, à céder après essai, 7.000 fr. S'adresser 17 bis, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine, de 9 à 10 heures.

Achat bijoux, argenterie, bibel., etc., se rend dom. Roland, 8, bd Montmartre.Pro.15.90.

APÉRITIF A LA GENTIANE
SUZE
L'AMIE DE L'ESTOMAC

HOTELS ET RESTAURANTS

RECOMMANDÉS

PARIS

LES ACACIAS 47, r. des Acacias. Garage. Ch.dép. 30 f. Arr.pr séjour

ASTOR HOTEL, 11, r. d'Astorg, Anj.04.31, entre la Madeleine et Saint-Lazare. Restaurant. — Bar 1er ordre.

ASTRID 27, AVENUE CARNOT (ETOILE). Ch. de 30 à 50 fr. Rest. Téléph.

HOTEL APOLLO, 11, rue de Dunkerque (face Nord). Tout confort, Prix modérés.

BREBANT-BEAUSEJOUR. Bon hôtel moyen en plein centre. 30, bd Poissonnière. Px 25 à 70.

REOUVERTURE DE L'HOTEL CAMBON 3, rue Cambon (Concorde-Tuileries). Hôtel de famille. Prix modérés. Gd confort.

HOTEL CASTILLE 37, rue Cambon (Madeleine). Gdes chambres chauffées. ABRI, pension, prix modérés

CECILIA 11, avenue Mac-Mahon (Etoile). Tt cf. Prix spéciaux pr militaires.

EGYPTE et Choiseul, 1, r. Daunou (Opéra) Recomm. familles. Prix modérés.

FAMILY HOUSE, 19-21, r. Pasquier (Madeleine). Réouv. Px except. Conf.

FAVART 5, RUE MARIVAUX (Gds bds). Abris classés Prix spéciaux.

FRANCIA 100, rue Lafayette. Moderne Bar, Restaurant. Prix modér.

GRAND HOTEL PLACE DE L'OPERA. Son restaurant. — Son bar.

Jules César, 52, av. Ledru-Rollin, pr. gare Lyon, Ascens., chambre 25 à 40. Restaurt.

La Bourdonnais, 113, av. La Bourdonnais, 7e. Hôtel et restaurt. Pension. Prix modérés.

HOTEL, 14, rue Saint-Simon. Métro du Bac. Idéal pour séjour. Chambre pension ou 1/2.

HOTEL LUTETIA. Bd Raspail. Prix modérés Salons pour repas, mariages, banquets.

MADISON ELYSEES 54, r. Galilée, Ch. av. b., tél. 35 fr.

MAGELLAN 59, avenue Marceau. Pension ou chambre seule.

MALTE 63, rue Richelieu (Opéra-Louvre). Confort. Prix modérés. Rich.69.67.

HOTEL OPAL, 19, rue Tronchet. Plein centre. Conf. absolu. Px sp. pour militaires.

OXFORD ET CAMBRIDGE r. d'Alger Opé.-Vend. ch. av. pet. déj. 35 f., av. bain, 55, auc. taxe.

HOTEL PONT-ROYAL, 7, r. Montalembert. (Angle boulevard Saint-Germain.)

RESIDENCE ALMA, 167, rue de l'Université. Pension 1er ordre dép. 45 fr., gd calme.

HOTEL RESIDENCE ETOILE Prix modérés, arrangement pour séjour. Grand confort. 45, r. des Acacias. Eto. 50.62.

ROYAL AVENUE FRIEDLAND. Pension ou chambre seule. Prix modérés.

Royal Madeleine. Tt conf. Prix mod. 26, rue Pasquier (Madeleine-gare St-Lazare). Abri.

REGINA DE PASSY 6, r. de la Tour, 16e c. 1931. Tro 42-94.

St-JAMES ET ALBANY 211, RUE SAINT-HONORE

SPLENDID PLACE DE L'ETOILE, 1, avenue Carnot, 1. Reste ouvert. Prix ajustés. Sous-sol abri.

SPLENDID HOTEL 29, av. Tourville, Ch. de Mars. Tt cf. Abri. Pension. Px mod.

SYLVA HOTEL, 3, rue Pergolèse, 16e. Tout confort. Prix modérés. ABRIS.

GRAND HOTEL TERMINUS SAINT-LAZARE et sa Rôtisserie normande, 108, r. St-Lazare.

TERRASS-ETOILE 74, av. Gde-Armée Très belles chambres

TRIANON-PALACE, 1 bis, r. de Vaugirard. (Quartier latin). Chambres chauffées. Studios, pension, prix modérés

PENSION HAWKES, 7, av. Présid.-Wilson 1er ordre Depuis 55 francs. Passy 99-14.

RESTAURANT DROUANT Place Gaillon

JOUANNE Aîné Son restaurant. — Ses tripes à emporter. Ses colis militaires depuis 25 francs. 10, AV. DE CLICHY (Fermé le lundi)

PRUNIER 9, rue Duphot, 16, av. Victor-Hugo. LONDRES, 72, St-James's Street S.W.1. « TOUT CE QUI VIENT DE LA MER »

DÉPARTEMENTS

Hôtel Splendide à Evian (Hte-Savoie). Dr Gl F. Armbruster; Dr M. Brunot. Ouv.1er juin.

VICHY QUEEN'S HOTEL, excellente cuisine. Gd conf. dans un parc merveilleux en plein centre thermal. Pension depuis 100 francs par jour.

VICHY, HOTEL MONDIAL plein centre 100 ch. mod gd conf., rep. 20; ch. dep. 25; pens. compl. dep. 50; cure 21 jours forfait 1.150 fr. net.

COTE D'AZUR

BEAULIEU-SUR-MER. VICTORIA, 100 ch., gd conf., jardin, près plage. Pens. compl. dep. 50. Prix sp. permiss. Sylvestre, prop.

NICE ALHAMBRA-HOTEL dans son merveilleux parc; plein midi, à Cimiez, le plus gd cf.Pens. d. 80; 150 ch. av.tél.75.s.d.b.w.-c.

NICE IMPERATOR 200 ch. B. W.-C. Tél. — Près mer. Bonne table. — Arrangement pour séjour.

Le Temps est en lecture dans tous les Etablissements figurant dans le tableau ci-dessus.

LA JOURNEE FINANCIERE

Bourse du 15 mai 1940

La liquidation de quinzaine au parquet s'est effectuée dans une atmosphère un peu fiévreuse. De nombreux dégagements sont intervenus, infligeant à la cote des moins-values importantes. On n'a cependant pas terminé sur les plus bas cours et, tout compte fait, le marché a montré de la résistance.

D'ailleurs, les informations parvenues peu après l'ouverture étaient considérées comme marquant une phase nettement plus favorable de la lutte pour les armées alliées qui paraissent contenir, maintenant, la ruée allemande.

En raison de l'argent très abondant, du faible volume des positions à reporter et d'un certain découvert, le taux des reports n'a été que de 1 0/0 contre 1 1/2 0/0, en liquidation de fin avril. Encore s'agit-il d'un taux nominal, car de nombreuses valeurs « réservées » ont été reportées au-dessous de ce taux.

Les rentes ont fléchi de 1 à 2 points. La plupart des valeurs françaises ont accentué leur repli, abandonnant encore un peu de terrain (environ, en moyenne, 5 0/0); certaines d'entre elles, dont les exploitations se trouvent dansle Nord et l'Est, n'ont pu être cotées.

Aux internationales on a remarqué la nouvelle réaction du Suez (710 francs), la faiblesse des valeurs égyptiennes, de la Banque ottomane et, aussi, des titres hollandais, Royal Dutch en tête.

MARCHE OFFICIEL

Nos rentes n'ont pu échapper à la dépression générale. Elles ont cédé des fractions qui varient de 1 franc à 2 fr. 80.

Les fonds d'Etat étrangers ont été réalisés. L'Unifié d'Egypte a perdu 350 francs à 2.100., et aux fonds extérieurs belges le 5 1/2 0/0 1934, seul coté, s'est replié à 1.750 contre 1.935.

Les valeurs françaises de banques ont été l'objet de nouveaux dégagements qui ont plus ou moins pesé sur les cours. La Banque de France a été ramenée à 7.410 (—315), la Banque de l'Indochine à 7.775 (—225), le Crédit foncier à 2.912 (—38), le Crédit lyonnais à 1.590 (—15).

Les pertes sont souvent importantes au groupe industriel français de l'électricit, dela métallurgie, des produits chimiques et des charbonnages.

Notons la Lyonnaise des eaux (—67), la Générale d'électricité (—49), le Nord-Lumière (—112), les Forces motrices de la Truyère (—80), les Tréfileries du Havre (—40), Denain et Anzin (—200), les Charbonnages du Tonkin (—155), Lens (—36), Ugine (—80), Rhône-Poulenc (—58) et Saint-Gobain (—145).

Ex-droit à l'augmentation de capital, l'Air liquide a valu 1,215 contre 1,797.

De la résistance sur les valeurs argentines, notamment sur la Brasserie Quilmès (+275) et le Port de Rosario (+150).

La baisse a été vive au groupe international. Le Canal de Suez a laissé 710 francs à 12.400, la Royal Dutch 260 francs à 3.840, le Rio-Tinto 225 à 2.200, le Crédit foncier égyptien 625 à 3.180, et Canadian Pacific 26 à 246.

MARCHE EN BANQUE

Ici comme au marché officiel les offres l'ont emporté et la tendance générale est lourde. Tous les compartiments ont payé leur tribut à la baisse.

Les mines d'or n'ont pas échappé à la règle générale. Les reculs sont sensibles sur Brakpan, Crown Mines, Kleinfontein, General Mining, Rand Mines et Sub Nigel.

De son côté, la De Beers a été vivement ramenée en arrière.

Les valeurs belges, bien entendu, ont été l'objet de nouvelles offres. L'Union minière du Haut-Katanga a cédé quelque 390 francs.

Les valeurs industrielles françaises ont été également malmenées, notamment **Hotchkiss, la part Michelin, les Moteurs Gnome.**

DÉPÊCHES ET INFORMATIONS

PARIS, 15 mai

ACCORD FINANCIER ANGLO-FRANCO-BELGE. — Le ministère des finances communique que le ministre des finances de Belgique, le chancelier de l'Echiquier et le ministre des finances de France, ont conclu un accord tripartite financier par lequel la Belgique et la France, d'une part, la Belgique et le Royaume-Uni, d'autre part, se sont consenti réciproquement des facilités financières pour le règlement de leurs dépenses.

C'est le premier acte par lequel se manifeste la solidarité financière et monétaire des trois pays en vue de la victoire commune.

SUSPENSION DES RETRAITS DE COMPTES HOLLANDAIS. — La Banque de France informe, à la requête du ministère des finances, qu'à titre de mesure temporaire tout retrait de compte hollandais doit être suspendu jusqu'à nouvel ordre.

POUR EMPECHER LA REALISATION DES TITRES « INDESIRABLES ». — Le syndic des agents de change a adressé une circulaire à ses collègues pour le prier de procéder à un contrôle très serré de tous les ordres de vente qui pourraient leur être adressés par des clients insuffisamment connus par eux. Ceci afin d'éviter que des opérations ne puissent être effectuées par des réfugiés sur du papier douteux.

Le président du syndicat des banquiers en valeurs prendrait la même initiative en ce qui concerne le marché en banque.

CONTRE LES VENTES A DECOUVERT. — En confirmation des instructions que la chambre syndicale du marché en banque avait données à ses membres au début de la guerre, les banquiers en valeurs ont été invités à ne plus accepter de ventes à terme qu'avec livraison immédiate des titres.

De son côté, le syndic des agents de change a prié ses collègues d'éviter, autant que possible, l'exécution des ventes spéculatives à découvert.

CHATILLON, COMMENTRY ET NEUVES-MAISONS. — L'exercice au 31 août 1939 (8 mois) a laissé un bénéfice de 9.236.834 francs contre 5 millions 540.476 francs pour l'exercice 1938 (12 mois). Le dividende sera porté de 65 à 100 francs.

ENERGIE ELECTRIQUE DU LITTORAL MEDITERRANEEN. — Les comptes de l'exercice 1939 font apparaître, après amortissement un bénéfice net de 40 millions contre 36.188.480 francs en 1938.

Le maintien du dividende à 40 francs sera proposé à la prochaine assemblée.

HYDRO-ENERGIE. — Les comptes de l'exercice 1939 font ressortir, après affectation de 5,500,000 francs aux provisions pour fluctuations de portefeuille et éventualités diverses et de 6,983,076 francs à divers amortissements, un bénéfice net de 8,214,619 francs contre 5,507,439 francs en 1938. Ces résultats permettent au conseil de proposer aux actionnaires de porter le dividende de 30 à 40 francs.

SOCIETE D'ECLAIRAGE, CHAUFFAGE ET FORCE MOTRICE. — Le maintien du dividende à 57 fr. 50 par action sera proposé à la prochaine assemblée.

CHANTIERS ET ATELIERS DE SAINT-NAZAIRE (PENHOET). — Il sera proposé à une assemblée extraordinaire convoquée pour le 29 mai une augmentation du fonds social par incorporation de réserves et repartition gratuite d'actions nouvelles à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

MOKTA-EL-HADID. — Les comptes de l'exercice 1939 font ressortir un bénéfice distribuable de 28,526,306 francs contre 27,263,158 francs pour 1938. Comme il a été déjà indiqué le dividende proposé est de 235 francs, contre 225, par action de capital et de 210, contre 200, par action de jouissance.

MATIERES COLORANTES ET PRODUITS CHIMIQUES DE SAINT-DENIS. — Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale, convoquée pour le 29 mai, la mise en distribution d'un dividende de 70 francs par action ancienne nos 1 à 200,000 et de 35 francs par action d'apport nos 201 à 210.000.

L'an dernier, l'action ancienne avait reçu 60 francs. Les actions d'apport ont été créées avec jouissance du 1er juillet 1939 à la suite de l'absorption de la Société des Produits chimiques de Saint-Denis.

Les 70,000 actions gratuites dont la création a été votée par l'assemblée extraordinaire du 7 août ayant été créées jouissance du 1er janvier 1940 ne participent pas à cette répartition.

LES CHANGES A PARIS. — Aucune modification aux cours pratiqués par la Banque de France.

LONDRES, 15 mai

BOURSE DE LONDRES. — Le marché accentue sa lourdeur.

War Loan, 3 1/2 0/0 97 3/4; Emprunt Young, 5 1/2; Canadian Pacific, 7 3/8); Courtaulds, 35/; British Am. Tobacco, 95; Mexican Eagle, 5/3; Canadian Eagle, 7/3; Royal Dutch, 22 1/2; Shell, 3 1/16; Central Mining, 12 1/2; Rand Mines, 152/6; Goldfields, 41/3; Crown Mines, 14 1/4; Chartered, 20/; De Beers, 6 7/8; Rio Tinto 10 1/2; Tharsis 10 1/2; Tanganyika, 3.

NEW-YORK, 15 mai

BOURSE DE NEW-YORK. — Le mouvement de baisse s'est vivement accentué à la séance de mardi. Après un début relativement résistant, des réalisations massives ont pesé sur la cote et la clôture s'est effectuée aux environs des plus bas cours de la journée. Sur 1.049 valeurs cotées, 950 ont terminé en recul, 26 seulement en avance et 63 sont restées inchangées.

Il a été échangé 3.680.000 actions sur le marché officiel contre 2.560.000 la veille.

	Clôt. pr.	14 mai		Clôt. pr.	14 mai
U. S. Steel	57 5/8	51 3/8	Standard Oil of N.-J.	40 5/8	37 ./.
Gener. Electr.	33 1/8	31 7/8	Socony	10 ./.	9 1/4
Gener. Motors	48 1/2	42 3/8	Anaconda	27 7/8	25 ./.
Americ. Can.	108 ./.	103 ./.	Kennecott	33 7/8	32 7/8
Amer. Telep.	165 ./.	154 ./.	Bethlehem	84 3/8	76 3/8
Radio	5 5/8	5 1/8	Montgomery	44 ./.	40 ./.
Westinghouse	102 ./.	96 ./.	Allied Chem.	168 1/2	160 ./.
Canad. Pacific	4 1/4	3 1/2	Du Pont	180 1/8	161 ./.
N. Y. Central	12 7/8	11 1/4	J. I. Case	68 ./.	57 1/2
Pennsylvania	18 1/2	17 7/8	American Tobacco	80 ./.	78 1/4
Union Pacific	90 3/4	85 ./.			

MARCHE DES CHANGES. — 14 mai.— Paris 1,81 1/2 comme la veille; Londres 3,20 contre 3,19; Genève 22,05 contre 22,20; Suède 23,70 contre 23,85.

La parité en francs est ainsi de 55,096 pour le dollar et de 176,30 pour la livre sterling.

FERMETURE DES BOURSES SUISSES. — Genève. — Conformément à une décision prise par la direction des Bourses suisses, celles-ci resteront fermées jusqu'à nouvel ordre.

Compagnie française Thomson-Houston

MM. les actionnaires sont informés que le nombre des actions déposées en vue de l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le lundi 20 mai, à 15 heures, salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, n'ayant pas atteint le quorum légal, cette assemblée ne pourra être tenue valablement.

En conséquence, cette assemblée sera convoquée de nouveau, le vendredi 28 juin 1940, à la même heure et au même endroit.

Il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire pour l'exercice 1939 se tiendra également le 28 juin à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire.

Les avis de convocation habituels vont être publiés incessamment dans la presse pour ces deux réunions.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	72 25	3 0/0	72 50	70 10	70 25	70 60
3 ..	83 50	3 0/0 amort.	86 25	.. ..	.. ..	84 15
4 ..	78 50	4 0/0 1917	78 75	77 80	77 75	77 70
4 ..	77 ..	4 0/0 1918	77 30	75 90	75 80	76 ..
5 ..	111 40	5 0/0 1920 am.	111 80	110 75	110 75	110 75
.. ..	181 25	4 0/0 1925	181 50	180 40	180 25	180 30
4 50	85 ..	4 1/2 % 32, tr.A	85 ..	83 10	83 25	83 25
4 50	84 ..	4 1/2 % 32, tr.B	84 25	82 80	82 95	82 80
.. ..	216 ..	4 1/2 0/0 1937	214 80	212 25	212 ..	212 ..
5 ..	97 50	5 0/0 1939	97 55	97 55	97 80	97 80
5 ..	105 ..	Déf.nat.5 0/0 38	105 50	105 05	105 05	105 05
45 ..	975 ..	Obl Tr. 4 1/2 33	975 ..	960 ..	960 ..	960 ..
40 ..	920 ..	Obl. Tr. 4 0/0 34	915 ..	895 ..	895 ..	895 ..
50 ..	1000 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	1010 ..	990 ..	990 ..	990 ..
45 ..	895 ..	Obl. Tr. 4 1/2 32	884 ..	880	880	880
4 ..	129 ..	Ob.Tr.4 0/0 38 B	128 60	128 60	128 60	128 40
45 ..	1060 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1070	....	....	1066 ..
50 ..	1040 ..	Bons Tr.5 0/0 34	1041 ..	....	....	1035 ..
45 ..	1030 ..	Bons Tr.4 1/2 34	1028 ..	....	....	1025 ..
40 ..	1025 ..	Bons Tr.4 0/0 35	1025 ..	....	....	1024 ..
50 ..	1035 ..	B. T. 5 % sep.37	1037 ..	1033 ..	1033 ..	1033 ..
50 ..	1065 ..	B. T. 5 % déc.37	1064 ..	1066 ..	1066 ..	1065 ..
55 ..	1075 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1075 ..	....	....	1070 ..
45 ..	900 ..	Caisse autonome	898 ..	898 ..	898 ..	898 ..
320 ..	7800 ..	Bque de France	7725	7490	7410	7500
400 52	7700 ..	— de l'Algérie	7695 ..	....	....	....
240 ..	8000 ..	— de l'Indoch.	8000 ..	7775 ..	7775 ..	7500 ..
35 ..	925 ..	— de Paris	945 ..	875 ..	890	877 ..
30 ..	600 ..	— transatl.	605 ..	595 ..	595	595
30 ..	500 ..	Union parisienne	497 ..	485 ..	481 ..	480
80 ..	1340 ..	Cie algérienne	1232 ..	1206 ..	1206 ..	1210
50 ..	710 ..	Compt. nat. esc.	710 ..	695 ..	695 ..	695 ..
40 ..	550 ..	Créd. commercial	555 ..	520 ..	523	525 ..
185 ..	3000 ..	— fonc. France	2950 ..	2907 ..	2912 ..	2940 ..
15 ..	290 ..	— fonc. Ind...	285 ..	235 ..	235 ..	.. ..
100 ..	1620 ..	— lyonnais	1605 ..	1590 ..	1590 ..	1580 ..
40 ..	790 ..	Société générale	788 ..	782 ..	785 ..	792 ..
33 ..	700 ..	Fonc. lyonnaise	710 ..	692 ..	692 ..	690 ..
20 545	300 ..	Rente foncière	296 ..	....	....	290
.. ..	70 ..	Génér. foncière	67 ..	65	65 ..	67
899 79	13300 ..	Suez	13110 ..	12400 ..	12400	12300
811 94	10000 ..	— jouiss.	10025 ..	8800 ..	8800	8800 ..
914 86	10000 ..	— (fondr)	10300 ..	9700 ..	9700 ..	9500 ..
324 75	3350 ..	— (civile, 6es)	3280 ..	3400 ..	....	....
40 ..	680 ..	Est	690 ..	681 ..	681 ..	679 ..
70 ..	970 ..	Lyon	976 ..	....	....	....
50 ..	770 ..	Midi	760 ..	....	....	....
70 ..	1080 ..	Nord	1050 ..	....	....	....
64 ..	960 ..	Orléans	970 ..	....	....	934 ..
55 ..	1200 ..	Indoch.-Yunnan	1270 ..	....	....	....
.. ..	725 ..	Santa-Fé	725 ..	725 ..	717	730 ..
60 ..	770 ..	Métropolitain	770 ..	720 ..	720 ..	730 ..
25 50	560 ..	— jouiss.	545 ..	543 ..	535	540 ..
26 50	320 ..	Paris. ind. élect.	300 ..	278 ..	278 ..	....
100 ..	970 ..	Tram. Shanghai	962 ..	939 ..	926	940
75 ..	1250 ..	Lyonnaise eaux	1226 ..	1165 ..	1156 ..	1180 ..
62 50	975 ..	— jouiss.	975 ..	....	965 ..	970 ..
55 ..	960 ..	Eaux Indochine	951 ..	895 ..	875 ..	901 ..
45 ..	650 ..	Distr. parisienne	642 ..	630 ..	635 ..	640 ..
57 50	656 ..	Electr. de Paris	654 ..	640 ..	640 ..	635 ..
25 ..	335 ..	Electricité Seine	321 ..	....	....	305 ..
20 ..	326 ..	Electr. gaz Nord	301 ..	....	....	....
100 ..	1526 ..	Elect. (Cie gén.)	1509 ..	1451 ..	1460 ..	1480 ..
40 ..	630 ..	Energ. littoral	630 ..	....	581 ..	592 ..
24 ..	310 ..	Energ. Nord Fr.	310 ..	300 ..	295 ..	....
45 ..	1280 ..	Fces Mot.Truyère	1280 ..	1210 ..	1200 ..	1225 ..
65 ..	780 ..	Nord-Lumière	772 ..	705 ..	670 ..	690 ..
40 ..	890 ..	Cie Télégr. s. fil	840 ..	795 ..	795 ..	810 ..
.. ..	325 ..	Thomson-Houst.	325 ..	297 ..	297 ..	300 ..
34 ..	430 ..	Union d'électr	435 ..	424 ..	424 ..	....
57 50	940 ..	Ecl.,ch.,f.motr	960 ..	....	....	890 ..
30 ..	560 ..	Gaz et eaux	560 ..	485 ..	485 ..	495 ..
30 ..	600 ..	Forges Nord Est	600 ..	....	....	540 ..
50 ..	1600 ..	Denain-Anzin	1410 ..	....	1210 ..	1300 ..
50 ..	680 ..	Saulnes	840 ..	....	....	....
32 50	700 ..	Louvr.-Montbard	640 ..	....	....	....
80 ..	1700 ..	Schneider et Cie	1700 ..	1650 ..	1650 ..	1700 ..
40 ..	950 ..	Tréfil. Havre	945 ..	905 ..	903 ..	920 ..
25 ..	720 ..	Béthune (10e)	815 ..	....	....	850 ..
129 ..	2850 ..	Charb. Tonkin	2855 ..	2700 ..	2700 ..	2727 ..
30 ..	700 ..	Anzin	658 ..	....	....	....
44 ..	1365 ..	Blanzy	1320 ..	1300 ..	1300 ..	1200 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
12 ..	280 ..	Courrières	262 ..	....	....	249 ..
15 ..	350 ..	Lens	350 ..	310 ..	314 ..	318 ..
25 ..	545 ..	Marles	515 ..	....	....	450 ..
25 ..	680 ..	Vicoigne Nœux	640 ..	600 ..	600 ..	580 ..
.. ..	85 ..	Boléo	85 ..	82 50	82 50	80 ..
106 34	900 ..	Min. de Bor (n.)	890 ..	785 ..	785 ..	870 ..
42 50	1350 ..	Le Nickel	1325 ..	1265 ..	1270 ..	1275 ..
.. ..	400 ..	Peñarroya	391 ..	....	....	....
45 ..	1100 ..	Franç. pétroles	1092 ..	1025 ..	1025 ..	1030 ..
25 ..	1025 ..	Stand.Fr.Pétroles	1010 ..	....	....	980 ..
.. ..	760 ..	Carbone	760 ..	....	....	730 ..
65 ..	2000 ..	Elect. ch. Ugine	2000 ..	1900 ..	1880 ..	1900 ..
57 50	830 ..	Kali-Ste-Thérèse	825 ..	792 ..	825 ..	781 ..
30 ..	890 ..	Kuhlmann	892 ..	870 ..	865 ..	853 ..
60 ..	1700 ..	Mat.col.St-Denis	1730 ..	1695 ..	1695 ..	1700 ..
50 ..	1040 ..	Phosph. Gafsa	1008 ..	955 ..	940 ..	940 ..
65 ..	1950 ..	Péchiney	1912 ..	1890 ..	1880 ..	1891 ..
28 ..	1160 ..	Rhône-Poulenc	1133 ..	1050 ..	1075 ..	1050 ..
70 ..	2700 ..	Saint-Gobain	2655 ..	2510 ..	2510 ..	2550 ..
28 ..	630 ..	Sal.Djibouti.Sfax	605 ..	....	....	550 ..
200 ..	11500 ..	Port du Rosario	11450 ..	11450 ..	11600 ..	11550 ..
25 ..	1270 ..	Charg. réunis	1272 ..	....	....	....
70 ..	1750 ..	Fse Afrique occ.	1785 ..	2510 ..	1695 ..	1660 ..
32 50	1970 ..	Air liquide	1797 ..	....	1215 ..	1225 ..
130 ..	10700 ..	Brass. Quilmès	10600 ..	10610 ..	10875 ..	11000 ..
65 ..	1112 ..	Caoutch. Indoch.	1090 ..	1050 ..	1050 ..	1065 ..
20 ..	685 ..	Citroën	650 ..	570 ..	581 ..	....
25 ..	706 ..	— act. N	680 ..	631 ..	663 ..	....
35 ..	950 ..	Compteurs (Gaz)	940 ..	875 ..	876 ..	896 ..
14 50	260 ..	Cult. tropicales	268 ..	256 ..	256 ..	260 ..
25 ..	430 ..	Distil. Indochine	430 ..	415 ..	415 ..	425 ..
.. ..	90 ..	Ford (franç.)	76 ..	....	....	67 ..
20 ..	645 ..	Ind.Plant.hévéas	649 ..	635 ..	645 ..	635 ..
15 90	420 ..	Hévéas (parts)	425 ..	401 ..	418 ..	401 ..
29 22	590 ..	Peugeot	519 ..	485 ..	485 ..	490 ..
20 ..	635 ..	Poliet, Chausson	610 ..	580 ..	585 ..	560 ..
40 ..	940 ..	Raffineries Say	931 ..	900 ..	905 ..	902 ..
46 91	730 ..	Terres Rouges	734 ..	700 ..	710 ..	750 ..
80 ..	830 ..	Union europ.	830 ..	805 ..	805 ..	810 ..
15 ..	376 ..	Est obl.3 0/0 anc	393 ..	....	....	387 ..
15 ..	340 ..	Lyon obl.3 0/0 anc	347 ..	....	....	332 ..
15 ..	330 ..	— nlle	350 ..	....	....	331 ..
15 ..	340 ..	Midi obl.3 0/0 anc	352 ..	....	....	338 ..
15 ..	390 ..	Nord obl.3 0/0 anc	401 ..	....	....	420 ..
15 ..	420 ..	— nlle	413 ..	....	....	418 ..
15 ..	388 ..	Orl.obl.3 0/0 anc	400 ..	....	....	379 ..
15 ..	372 ..	Ouest ob.3 0/0 anc	376 ..	....	....	373 ..
.. ..	112 ..	Oblig. Young	108 ..	95 ..	95 ..	95 ..
1 p.50	1110 ..	Cr.Arg.4 1/2 0/0	1102 ..	1060 ..	1060 ..	1080 ..
55 ..	980 ..	Aut. 5 1/2 0/0 33	1002 ..	....	....	994 ..
107 fb.5	2000 ..	Belgiq. 6 1/2 32	3098 ..	....	....	....
107 fb.5	2000 ..	— 5 1/2 34	1935 ..	1750 ..	1750 ..	....
£ 0.16	2400 ..	Unif. Egypte	2450 ..	2100 ..	2100 ..	....
1 £	1250 ..	Japon 5 0/0 1907	1310 ..	....	....	1190 ..
7 ..	130 ..	Serbe 4 0/0	130 ..	....	....	130 ..
27 92	320 ..	Turc 7 1/2 33	320 ..	320 ..	320 ..	312 ..
19 29	175 ..	— 7 1/2 0/0 34	175 ..	175 ..	175 ..	....
3 £ sect.	270 ..	Bque nat. Mex.	289 ..	....	....	265 ..
£ 0.3.0	600 ..	— ottomane	586 ..	550 ..	550 ..	550 ..
120 p.	3300 ..	Créd. fonc. égyp	3485 ..	3200 ..	3180 ..	....
.. ..	275 ..	Canad.-Pacific	272 ..	230 ..	246 ..	263 ..
21 b.	37 ..	Wagons-Lits	36 ..	35 ..	37 ..	35 ..
8 f.25	1750 ..	Philipps	1775 ..	....	....	....
18 esc.	380 ..	Gaz. él.(Lisbon.)	378 ..	402 ..	402 ..	406 ..
160 f.t.	4200 ..	Arbed	4755 ..	....	....	....
16 kr.	1380 ..	S. K. F.	1380 ..	1355 ..	1350 ..	1350 ..
£ 0.16	2370 ..	Central Mining	2310 ..	....	....	2500 ..
2013.6	2200 ..	East Geduld	2210 ..	2160 ..	2155 ..	2180 ..
£ 0.16	1600 ..	Geduld	1602 ..	1565 ..	1555 ..	1560 ..
10 l.	160 ..	Montecatini	161 ..	145 ..	145 ..	140 ..
.. ..	2440 ..	Rio-Tinto	2425 ..	2215 ..	2200 ..	2200 ..
£ 0 8 0	1425 ..	Un. Corporation	1410 ..	1390 ..	1381 ..	1455 ..
12 l.	845 ..	Azote	849 ..	806 ..	900 ..	810 ..
37 l.b.	450 ..	Pétrofina	460 ..	452 ..	432 ..	....
17 fl.	4080 ..	Royal Dutch	4100 ..	3800 ..	3840 ..	3900 ..
10 fl.	3500 ..	Amsterd. Rubber	3400 ..	2900 ..	2900 ..	....
85 fl.	38000 ..	H. V. A.	40100 ..	....	....	39500 ..
11 sh.	3260 ..	Liebig	3430 ..	....	....	....
14 fr 16	9000 ..	Nestlé	9050 ..	....	....	7995 ..
24 esc16	750 ..	Portug. tabacs	720 ..	755 ..	755 ..	750 ..
231 3/4	965 ..	Sucr. d'Egypte	965 ..	....	....	....

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
35 ..	1040 ..	Albi	1185 ..	1115 ..	1130 ..	1110
3 sh.	390 ..	Anglo-Amer. Cor.	354 ..	346 ..	341 ..	338 ..
3 sh.6	308 ..	Aréas	299 ..	290 ..	291 ..	290 ..
30 lei	92 ..	Astra Romana	80 ..	72 50	73 50	73 ..
£ 1 10	4620 ..	Bque nat. Egypte	3830 ..	3680 ..	3600 ..	3635 ..
.. ..	238 ..	Barcelona Tract.	200 ..	195 ..	200 ..	201 ..
3s.1p.5	500 ..	Brakpan	476 ..	450 ..	450 ..	451 ..
5 p.40	1630 ..	Brasser. Palermo	1560 ..	1525 ..	1545 ..	1560 ..
1 p.60	544 ..	Brasser. Schiau.	540 ..	515 ..	525 ..	530 ..
4 sh.	980 ..	Brit. Am. Tobac.	925 ..	910 ..	903 ..	900 ..
8 ..	310 ..	Bruay	270 ..	....	242 ..	80 ..
48p.218	1810 ..	Caïro-Héliopolis	1650 ..	1600 ..	1590 ..	....
4 48	792 ..	Cambodge	759 ..	745 ..	745 ..	745
18 484	252 ..	Cambodge 100e	235 ..	234 ..	230 ..	227 ..
6 p.	86 ..	Canadian Eagle	74 50	69 50	68 50	68 75
1 fb.	216 ..	Caoutch. (Fin.)	173 ..	158 50	155 ..	155 ..
40 fb135	790 ..	— act. V.	663 ..	641 ..	645 ..	655 ..
1 sh.3	202 ..	Chartered	194 50	190 ..	188 ..	188 50
30 ..	860 ..	Cinzano	838 ..	813 ..	805 ..	800 ..
2 sh.3	568 ..	City Deep	560 ..	511 ..	518 ..	515 ..
90 lei	60 ..	Colombia	52 ..	50 ..	50 50	52 ..
25 lei	42 ..	Concordia	39 25	....	34 25	....
19 sh.	2844 ..	Crown Mines	2730 ..	2680 ..	2675 ..	2630 ..
3s.6p.7b	456 ..	Daggafontein	453 ..	430 ..	434 ..	430 ..
15 sh.	1480 ..	De Beers ord.	1302 ..	1195 ..	1180 ..	1180 ..
10 sh.	1880 ..	— préf.	1780 ..	1740 ..	1690 ..	1705 ..
.. ..	280 ..	Dong-Trieu	254 ..	241 ..	240 ..	228 ..
2 sh.6	660 ..	Durban Roodep.	641 ..	622 ..	636 ..	626 ..
2.450/0	132 ..	Eastern	104 ..	97 ..	98 ..	....
3 sh.6	486 ..	East Rand	453 ..	442 ..	440 ..	434 ..
0 fl. 48	320 ..	Fr.-Néer. de cult.	251 ..	....	220 ..	....
0 $ 30	360 ..	Franco-Wyoming	314 ..	291 ..	292 ..	281 ..
5 sh.	834 ..	General Mining	799 ..	740 ..	744 ..	743 ..
3 sh.3	506 ..	Goldfields	462 ..	450 ..	449 ..	447 ..
1 sh.	196 ..	Gula Kalumpong	167 ..	150 ..	151 ..	152 ..
.. ..	760 ..	Hotchkiss	825 ..	775 ..	798 ..	800 ..
37 50	370 ..	La Houve	320 ..	304 ..	325 ..	....
.. ..	1350 ..	Huaron (Cie Min	1405 ..	....	36 ..	1280 ..
20 ..	430 ..	Huiles de pétrole	368 ..	....	....	....
.. ..	212 ..	Hydr.-El. Cère	210 ..	200 ..	195 ..	192 ..
.. ..	136 ..	Jagersfontein	115 50	106 ..	106 ..	116 ..
3 sh.	388 ..	Johannesburg	353 ..	320 ..	326 ..	333 ..
1 fb. 51	440 ..	Katanga-1/60e	350 ..	313 ..	313 ..	....

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
4 sh.3	566 ..	Kleinfontein(N.)	546 ..	507 ..	514 ..	....
9 p.	204 ..	Kuala Lumpur	172 50	170 ..	164 ..	....
2 sh.	204 ..	Lake View	194 ..	192 ..	191 50	191 ..
2 sh.	114 ..	Langl. Estate	97 50	93 ..	95 ..	94 ..
10 ..	268 ..	Liévin	205 ..	180 ..	180 ..	180 ..
5 sh.6	760 ..	Main Reef	737 ..	671 ..	675 ..	688 ..
1 sh.6	174 ..	Malacca ord.	154 ..	141 ..	140 ..	....
11 p.	68 ..	Mex. Eagle ord.	64 ..	60 ..	59 ..	57 50
61 77	1420 ..	Michelin (6es p.)	1313 ..	1250 ..	1230 ..	1230 ..
17 ..	368 ..	Mimot (ord.)	345 ..	340 ..	345 ..	343 ..
50 ..	940 ..	Min. et pr. chim.	900 ..	850 ..	872 ..	890 ..
13 43	540 ..	Min. Gds-Lacs	470 ..	455 ..	455 ..	....
50 ..	1460 ..	Gnome et Rhône	1426 ..	....	....	....
6 sh.	480 ..	New-State Aréas	469 ..	458 ..	456 ..	....
30 ..	320 ..	Omnium fr. pétr.	264 ..	238 ..	248 ..	247 ..
58 60	980 ..	Padang	885 ..	850 ..	830 ..	845 ..
50 ..	750 ..	Etablis. Pernod	733 ..	703 ..	705 ..	701 ..
25 ..	440 ..	Phos. Constant	381 ..	365 ..	374 ..	382 ..
14 ..	264 ..	Phos. M'Dilla	231 ..	221 ..	219 ..	220 ..
12 50	300 ..	Phos. Tunisiens	265 ..	240 ..	240 ..	240 ..
15 ..	520 ..	Pointe-à-Pitre	503 ..	490 ..	495 ..	....
4 sh.6	418 ..	Randfontein	405 ..	399 ..	397 ..	....
8 sh.	1512 ..	Rand Mines	1430 ..	1399 ..	1400 ..	1395 ..
15 0/0	220 ..	Rhod. ang.-amer.	192 50	185 ..	187 ..	185 ..
9 p.	154 ..	Roan Antelope	145 50	140 ..	140 ..	141 50
5 sh.	620 ..	Robinson Deep	585 ..	585 ..	586 ..	....
1 sh.	220 ..	Sennah Rubber	212 ..	....	191 ..	....
4 sh.	768 ..	Shell	682 ..	662 ..	650 ..	646 ..
11 p.	240 ..	Simmer and Jack	237 ..	225 ..	225 ..	224 ..
2s.7p.50	310 ..	Spring Mines	294 ..	281 ..	282 ..	279 ..
15 sh.	2112 ..	Sub Nigel	2080 ..	2026 ..	2020 ..	2020 ..
14 s. 66	250 ..	T.Roug. 100e p.	234 ..	220 ..	220 ..	215 ..
.. ..	384 ..	Tharsis	350 ..	335 ..	331 50	334 ..
6 p.	82 ..	S. A. Townships	72 50	70 ..	71 ..	....
1 sh.6	202 ..	Transvaal	184 ..	176 ..	178 ..	....
.. ..	80 ..	Tubize	72 ..	....	....	....
160 f.b.	5500 ..	U.M. Ht-Katanga	4395 ..	4025 ..	4005 ..	4010 ..
2 p.	92 ..	Urikany	84 ..	81 ..	81 ..	74 ..
.. ..	1460 ..	Vieille-Montagne	1305 ..	....	....	....
.. ..	704 ..	Viscose (Nat.)	659 ..	640 ..	640 ..	....
2 sh.6	360 ..	West Rand	343 ..	338 50	342 ..	....
sh.6	462 ..	West Springs	435 ..	422 ..	424 ..	....

RENTES & ACTIONS AU COMPTANT

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
215 90	Banq. Guadeloupe	3500 ..	....
20 ..	— Europe cent. ord.	392 ..	....
25 ..	Bq Fse It. Amér. sud	580 ..	550 ..
30 ..	— Nat. comm. ind.	621 ..	617 ..
.. ..	Bq Pays du Nord	421 ..	421 ..
25 25	Crédit ind.com.nom	365 ..	..
45 ..	— — — t. p.	750 ..	745 ..
25 ..	Cie Algérie Tunis.	496 ..	493 ..
16 ..	Génér. Alsne Banq.	400 ..	..
30 ..	Marseille de Crédit	710 ..	710 ..
22 ..	Sous-Compt. Entr.	252 ..	250 ..
10 ..	Union des Mines	280 ..	269 ..
78 ..	Eaux (Cie Générale)	1410 ..	1380 ..
80 ..	Vichy (A)	1490 ..	....
26 666	— (B)	460 ..	....
.. ..	Alsthom	395 ..	....
30 10	Et. Bres-Mlle (10e p.)	260 ..	255 ..
256 85	Elec. Gaz Nord parts	4605 ..	4600 ..
361 20	Elect. Paris (parts)	9650 ..	9275 ..
20 ..	Elect. Loire Centre	355 ..	349 ..
30 ..	Energ. Ect. (10e p.)	308 ..	....
18 19	En. El. Basse-Loire	380 ..	....
17 50	du Rhin	190 ..	188 ..
47 50	Ener. elec. S.-O. ord.	1375 ..	1350 ..
47 50	— — — prior.	1330 ..	1400 ..
50 ..	Energie industrlle.	1000 ..	1295 ..
10 ..	Forces motr. Est	162 ..	162 ..
52 50	Forces m. Ht-Rhin	280 ..	260 ..
25 ..	Forces mot. Rhône	698 ..	658 ..
20 ..	— — Vienne	576 ..	576 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
52 50	Havraise en. élect.	895 ..	850 ..
65 ..	Hyd. él. Auvergne	1200 ..	1180 ..
102 50	Lorraine (parts)	1097 ..	....
26 ..	Nantaise Eclairage	540 ..	540 ..
.. ..	Ouest Lumière	790 ..	780 ..
345 ..	Dollfus-Mieg	4100 ..	3895 ..
110 ..	Gaz Lebon A (c.)	2575 ..	2450 ..
70 ..	Continentle du Gaz	1230 ..	1160 ..
80 ..	Franç. Eclair. Gaz	950 ..	....
14 ..	Réunies gaz él. (1Er.)	235 ..	223 ..
80 ..	Gaz France-Etran.	900 ..	910 ..
13 ..	— de Lyon	389 ..	370 ..
25 66	— de Paris	219 ..	210 ..
.. ..	Aciéries de Longwy	290 ..	....
60 ..	Alsacne const. méc.	1035 ..	....
100 ..	Ch. et At. St-Nazaire	2240 ..	....
65 ..	Châtillon-Comment.	1900 ..	1799 ..
21 ..	Electr. Mécanique	520 ..	492 ..
12 50	Forg. et Ac.Marine	560 ..	....
25 ..	Jeumont	371 ..	....
60 22	Pont-à-Mousson	2580 ..	2460
40 ..	Fes matériel ch. fer	894 ..	....
40 ..	Commentry-Fourt.	1350 ..	1270 ..
60 ..	Mines d'Aniche	1975 ..	....
45 50	— de Carmaux	1745 ..	1730 ..
60 ..	— de Dourges	1175 ..	....
225 ..	Mokta-el-Hadid	7230 ..	6850 ..
170 ..	Ouenza	3195 ..	3005 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
30 ..	Péchelbronn	365 ..	348 ..
25 ..	Phosph. Océanie	843 ..	835 ..
12 50	Messag. Mar. ord.	305 ..	305 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.)	401 ..	401 ..
.. ..	Potin	98 ..	.. ..
45 ..	Sucr. Pithiviers	805 ..	800 ..
275 ..	Suze (Distillerie)	975 ..	974 ..
35 ..	Vinic. Champagne	490 ..	460 ..
10 392	Bon Marché	270 ..	275 ..
25 ..	Nouv. Galeries	435 ..	406 ..
77 76	Paris-France	900 ..	....
30 ..	Papeter. de France	422 ..	....
20 ..	Autom. ind. Latil	902 ..	....
40 ..	Dunlop	691 ..	682 ..
30 ..	Ouest africain	625 ..	590 ..
135 ..	Créd. Fr-Canadien	5450 ..	5250 ..
£ 2	Télégraphes Nord.	2202 ..	2305 ..
45 fb	Ougrée Marihaye	855 ..	....
40 kr	Est-Asiatiq. danois	2701 ..	2525 ..
244.44	Créd. Fr égypt. (10e)	6800 ..	6100 ..
375 ..	— Fr-Canad. parts	23050 ..	....
107 50	Roubaix. d'éclair.	1140 ..	1055 ..
300 ..	Djebel Djerissa (j.)	1920 ..	1875 ..
75 ..	Hutchinson	1745 ..	1709 ..
85 ..	Cercle Monaco	875 ..	850 ..
17 ..	— (5e)	154 ..	145 ..

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Les opérations militaires

LA BATAILLE DE LA MEUSE

La Hollande a renoncé à lutter plus longtemps. Son armée, surprise sans doute par la vitesse de l'avance des colonnes motorisées ennemies, n'a pas eu le temps de faire sauter tous les ponts. Celui de Moerdijk, sur le Hollandsdiep, qu'utilise le chemin de fer de Breda à Dordrecht et à Rotterdam, est tombé aux mains de l'agresseur, qui a poursuivi rapidement sa marche jusqu'à Rotterdam. Ainsi les Allemands avaient pris pied dans le réduit néerlandais et étaient en mesure d'assaillir par derrière les défenseurs déployés, face à l'est, derrière les lignes d'eau.

La Hollande supporte actuellement les terribles conséquences de trois erreurs extrêmement graves.

Tout d'abord, en conservant jusqu'au dernier moment son attitude de neutralité intégrale, elle a pratiqué une politique d'isolement qui devait fatalement encourager Hitler dans son désir de l'envahir. Personne ne pouvait supposer que les petits Pays-Bas étaient capables de résister longtemps aux coups des masses allemandes. La disproportion ne venait pas seulement de la faiblesse numérique de l'armée néerlandaise par rapport à celle du Reich, mais aussi de l'infériorité de l'industrie hollandaise en face de l'industrie allemande.

La seconde faute fut de se refuser à toute entente militaire avec la Belgique. C'était l'unique moyen d'assurer la défense des frontières de l'un et l'autre pays, depuis le Rhin inférieur jusqu'à Liége. La Hollande eût pu alors fermer par une solide barrière fortifiée le couloir du Brabant septentrional, tandis que la Belgique eût appuyé sa résistance au large fossé de la Meuse.

La troisième erreur fut de croire qu'un dispositif de défense qui avait réussi au dix-septième siècle, alors que les combattants ne disposaient que d'armes à courte portée, conserverait sa valeur au vingtième, contre des agresseurs pourvus d'une très forte aviation et de formations mécaniques puissantes et nombreuses.

En Belgique la bataille frontale se poursuit dans des conditions satisfaisantes, sur des positions qui ne nous ont pas été indiquées. Les Belges paraissent avoir évacué complètement le canal Albert et avoir effectué, pendant la nuit, un mouvement de repli qui n'a pas été inquiété par l'ennemi. Le sort de Liége n'a pas été précisé. Le gros des forces franco-britanniques a achevé son approche en très bon ordre et a pu se déployer méthodiquement. Le communiqué français signale que l'ennemi a attaqué notre front sur plusieurs points, particulièrement à Gembloux. Il a été repoussé avec de lourdes pertes en chars de combat. Ainsi s'affirme la supériorité de nos formations cuirassées sur les unités blindées allemandes.

Mais, actuellement, l'intérêt n'est plus dans la partie orientale de la plaine belge. Il s'est transporté sur le flanc droit des armées alliées, sur la longue coupure de la Meuse. L'ennemi a cherché en plusieurs endroits à franchir le fleuve.

L'agresseur porte son effort principal sur deux secteurs : ceux de Dinant et de Sedan.

En cherchant à forcer le passage à Dinant, quel objectif vise l'ennemi ? Evidemment de menacer les derrières du groupe d'armées interallié de Belgique. C'est, sur une plus large échelle, le recommencement de la manœuvre d'août 1914. Dans ce secteur, les Allemands ont réussi à former trois faibles têtes de pont au delà de la rivière. Celles-ci ont été aussitôt colmatées et contre-attaquées. La situation ne paraît pas dangereuse de ce côté.

En s'efforçant de franchir la Meuse à Sedan, les Allemands paraissent avoir l'intention de couper en deux notre dispositif général, pour séparer les armées de Belgique du reste du corps de bataille. Grâce à leur avance rapide, des unités blindées ennemies sont parvenues à passer la rivière et à s'avancer sur la rive gauche. Toutes nos forces disponibles dans cette région ont été rameutées vers cette brèche, qui a été vite colmatée, et où l'ennemi a été contre-attaqué avec un certain succès. Les Allemands conservent cependant, au sud de la Meuse, une poche de 7 à 8 kilomètres de profondeur. Les aviations de bombardement française et britannique sont intervenues rapidement avec la plus grande vigueur, déversant des tonnes d'explosifs sur les ponts de bateaux hâtivement construits par l'assaillant, sur les routes traversant la forêt des Ardennes, et sur les colonnes adverses. Dans ces conditions, la continuation du mouvement ennemi présente d'extrêmes difficultés. Il est certain que notre commandement n'a pas été pris au dépourvu. L'arrivée de formations de chasse pour lutter contre l'aviation de combat ennemie et de divisions cuirassées pour briser l'attaque de ses unités blindées nous permettra d'opposer à l'effort ennemi un effort non moins puissant. C'est une dure bataille qui se livre, et dont nous devons attendre le résultat avec calme.

Plus au sud, vers Montmédy et la Moselle, les combats n'ont pas pris un caractère de violence marqué.

Si nos chars sont nettement supérieurs à ceux de l'ennemi, notre aviation de chasse domine plus encore peut-être l'aviation adverse. Les victoires des appareils britanniques et des nôtres sont très nombreuses, et obtenues avec des pertes très minimes.

EN HONGRIE

Fermeture de la frontière hungaro-slovaque

Budapest, 15 mai.

On mande de Balassagyarmat que la frontière hungaro-slovaque est fermée, du côté slovaque, aux environs de cette ville.

D'autre part les Slovaques auraient convoqué les réservistes pour aujourd'hui. Enfin, selon les journaux de Budapest, une réunion de propagande antihongroise aurait dû avoir lieu le lundi de Pentecôte, mais aurait été remise au 19 mai.

Budapest, 15 mai.

L'agence télégraphique hongroise a publié, à midi, le communiqué suivant, de la légation slovaque à Budapest :

La légation de Slovaquie à Budapest communique que les informations parues dans certains journaux hongrois sur la fermeture de la frontière hungaro-slovaque ne sont pas conformes à la réalité. Le trafic de frontière hungaro-slovaque s'effectue normalement. Du côté slovaque, on continue à accorder toutes facilités pour favoriser les échanges touristiques réciproques.

Visite du ministre de l'instruction publique à Venise

Budapest, 15 mai.

Le ministre hongrois de l'instruction publique, M. Valentin Homan, donnant suite à une invitation de son collègue italien, M. Bottai, se rendra demain à Venise.

L'AGRESSION ALLEMANDE contre les Pays-Bas et la Belgique

Bataille aérienne dans la région de Sedan

Londres, 15 mai.

Le ministère de l'air annonce que l'aviation britannique a participé à une grande bataille, en coopération avec les forces françaises, dans la région de Sedan, hier.

Les attaques aériennes contre les troupes et tanks ennemis ont été couronnées de succès. Deux ponts permanents et un pont de bateaux ont été détruits. Au moins quinze avions ont été abattus par les chasseurs anglais.

35 avions anglais ont été perdus, mais une partie des équipages a pu regagner les aérodromes.

L'action de la cinquième colonne en Hollande

Le correspondant de l'agence Havas à Amsterdam mande, en date du 14 mai :

En quittant le sol hollandais, les spectacles qui restent empreints dans la mémoire, ce sont le courage calme et la résolution des troupes, c'est aussi celui de l'activité terrible de la cinquième colonne, qui a poignardé dans le dos les défenseurs du pays. C'est encore le souvenir de cette guinguette hollandaise qui, dans un faubourg de la Haye, s'appelle caractéristiquement « Café restaurant Neutral ».

Le souci de respecter à tout prix la neutralité, on peut l'affirmer aujourd'hui, a été fatal à la Hollande.

J'ai vu le champ d'aviation d'Ypenburg, près de la Haye, couvert de carcasses d'avions de chasse et de bombardement allemands calcinés. J'en ai compté quinze, non compris ceux qui ont été trouvés dans les hangars, lorsque les Hollandais reprirent le terrain.

Le premier jour, les Allemands essayèrent d'atterrir en force en jetant pêle-mêle parachutistes et avions pour s'emparer à tout prix du terrain. Les avions de chasse hollandais et la D.C.A., ainsi que les mitrailleuses au sol, firent une effroyable hécatombe tant d'avions que de parachutistes.

Mais il en venait toujours, et la défense hollandaise, à bout de munitions, dut se replier ou se rendre. Six heures durant, le terrain fut aux mains des Allemands. Des renforts hollandais arrivèrent et reprirent le terrain après un très vif combat au cours duquel le tir de l'artillerie incendia un hangar où les Allemands avaient enfermé leurs prisonniers hollandais pour protéger leurs meilleurs avions. J'ai vu leurs cadavres carbonisés alignés sur le terrain. Il y en avait plus de quarante. Les autres cadavres, ceux des Allemands surtout, avaient déjà été enlevés. Les Hollandais se sont emparés ainsi de plusieurs appareils allemands absolument indemnes. J'ai vu sur le terrain d'autres appareils allemands dont l'équipage avait été tué net à l'atterrissage par le tir des mitrailleuses, avant d'avoir pu descendre.

Dans les carlingues, rien ne manque: armes automatiques portatives, grenades, motocyclettes, munitions et vivres de réserve. Les officiers avaient apporté leur uniforme de gala, soigneusement suspendu et enveloppé, espérant l'endosser le soir même pour défiler triomphalement dans la Haye.

J'ai vu quatre bombes tomber sur Amsterdam, d'un coup, entre la gare et la poste, ensevelissant plus de quarante personnes sous les décombres d'une maison. Un bombardier allemand, probablement serré de près par des chasseurs hollandais, s'était débarrassé ainsi de sa charge.

J'ai vu emmener à la Haye deux parachutistes allemands faits prisonniers. C'étaient des jeunes gens de dix-huit à vingt ans. Ils racontent que, assis sur des sièges à bascule dans l'avion, ils sont projetés automatiquement dans le vide sur un signal du chef, sans pouvoir s'en défendre.

J'ai entendu le récit de la plus inconcevable trahison. Des Allemands cachés, en armes, dans divers refuges qui leur étaient aménagés par des complices nazis, sortent au signal convenu, le 11 mai, attaquent au dehors la base d'hydravions du Waalhaven, défendue par l'infanterie de marine qui combat sans faiblir, cependant que les hydravions allemands amérissent l'un après l'autre, en profitant de la confusion.

J'ai vu la suspicion que la cinquième colonne a réussi à semer entre les Hollandais. Le laissez-passer délivré par le commandant en chef des forces de terre et de mer des Pays-Bas, le général Winkelman, ne me met pas à l'abri des contrôles, et cela est bien. Mais un chambellan de la reine, qui tarde à obtempérer aux ordres d'une sentinelle, est abattu. On m'a raconté que le prince Bernhard, avant de conduire en Angleterre sa femme, la princesse Juliana, et ses deux petites filles, avait fait le coup de feu avec une mitraillette, dans les bois qui entourent la Haye, contre les parachutistes nazis.

Mise au point au sujet de l'installation du gouvernement néerlandais à Londres

Londres, 15 mai.

Au sujet de l'installation en Angleterre du gouvernement néerlandais, le *Times* écrit :

Il n'est pas question d'abdication ou de démission, comme l'ont prétendu les déclarations mensongères des Allemands.

Le déplacement de la famille royale et du gouvernement a été dicté par la confusion causée par la guerre et par les tentatives répétées des Allemands d'enlever aussi bien la reine que les membres du gouvernement, ce qui rendait impossible la conduite des affaires sauf dans un lieu plus sûr.

Constitution d'unités néerlandaises en Belgique

La légation des Pays-Bas à Paris communique :

Nous apprenons de source néerlandaise que certains contingents de troupes ont été refoulés de la Hollande méridionale en Belgique.

Ces unités seront rassemblées sans délai afin de constituer le noyau de nouvelles forces militaires néerlandaises, dont la formation a été immédiatement prise en considération par le gouvernement des Pays-Bas, actuellement à Londres.

La représentation des intérêts belges et luxembourgeois en Allemagne

Washington, 15 mai.

Les Etats-Unis se chargeront des intérêts de la Belgique et du Luxembourg en Allemagne.

L'ambassade des Etats-Unis resterait à Bruxelles au cas où la ville tomberait aux mains des Allemands et se chargerait des intérêts des alliés.

La légation américaine à la Haye agirait de la même façon.

L'atterrissage en France d'un avion britannique

Londres, 15 mai.

Obligé d'atterrir sur un lieu désert de la côte française, l'équipage d'un avion de bombardement britannique fut « arrêté » par des garde-côtes et entouré d'une vingtaine d'hommes, baïonnette au canon, jusqu'à ce que les aviateurs britanniques eussent été en mesure de révéler leur identité.

L'appareil regagnait l'Angleterre après avoir effectué une attaque de nuit sur des concentrations de troupes allemandes, lorsqu'il fut touché par un obus, qui mit hors d'action l'un de ses moteurs. Le capitaine, un jeune officier de vingt ans, poursuivit toutefois sa route pendant quelque temps, mais, ne pouvant prendre de l'altitude, il fut obligé d'atterrir.

Il faisait une nuit noire, a-t-il raconté, lorsque je me rendis compte que je serais forcé d'atterrir. Je crus être à quelques milles au large de la côte. Je me disposais à risquer d'amérir lorsque, juste à temps, j'aperçus une petite étendue de terrain vers laquelle je me dirigeai immédiatement. Lorsque nous nous rendîmes compte que nous nous trouvions sur une plage, nous brûlâmes toutes les cartes et documents dont nous étions porteurs, pour le cas où nous nous trouverions en territoire ennemi. Nous attendions l'aube quand soudain un groupe d'une vingtaine d'hommes armés de fusils, baïonnette au canon, bondit sur nous. Nous eûmes beaucoup de mal à nous faire comprendre. Nous étions en territoire français. Nous n'inspirâmes d'abord que peu de confiance. Lorsque, toutefois, j'eus montré les insignes de la Royal Air Force que je portais sur ma tunique, nos assaillants vérifièrent les marques d'identité de notre avion. Nous devînmes immédiatement amis. Nous nous serrâmes les mains et nous fûmes les hôtes des Français dans un phare, à proximité. Ils nous offrirent un excellent déjeuner et nous conduisirent au plus proche aérodrome. Nous leurs sommes infiniment reconnaissants de ce qu'ils ont fait pour nous. Mais malheur au véritable allemand qui aurait la malchance d'atterrir à proximité de cette station de garde-côtes.

Impression de la presse britannique

Londres, 15 mai.

Les journaux britanniques — qui ne cachent pas la déception qu'ils éprouvent à la suite des événements de Hollande — reconnaissent ce matin, que l'abandon de la résistance par l'armée néerlandaise a créé une situation nouvelle et pose des problèmes dont on ne saurait ignorer la gravité.

Ils estiment que l'Allemagne, dont le plan de campagne a, évidemment, fait l'objet d'une longue et minutieuse préparation, a été puissamment aidée par la politique de neutralité rigoureuse adoptée par la Hollande et la Belgique, politique qui, comme on l'a vu, ne les a pas protégées de l'invasion.

En effet, disent-ils et notamment le *Daily Telegraph*, si les armées alliées bien qu'ayant été promptes à répondre aux appels des Belges et des Hollandais, n'ont pu empêcher l'occupation par l'armée allemande d'une grande partie des Pays-Bas, c'est parce que les deux pays, se fiant à cette politique de neutralité, ont toujours refusé une collaboration entre états-majors, qui aurait grandement facilité la défense de leur territoire.

Toutefois, ils soulignent que ces événements ont été prévus par le haut commandement allié, et qu'il en a été tenu compte dans l'élaboration des plans pour la défense de la Belgique. Aussi on note dans la presse un sentiment général que, sous la direction énergique du nouveau gouvernement Churchill, et prêt à affronter avec courage et d'une âme égale les plus rudes épreuves, le pays s'unit pour intensifier le plus possible son effort de guerre dans tous les domaines : mobilisation industrielle, production aéronautique, production d'armements, etc.

La partie qui reste à jouer, écrit le *Daily Telegraph*, est importante pour la défense générale de la Belgique et pour le contrôle de l'Escaut. Pourtant, l'abandon d'un si vaste territoire hollandais causera, naturellement, une déception en Angleterre, où l'on ne cache pas les sympathies qu'on éprouve pour les Hollandais.

Mais, sur le plan militaire dans son ensemble, ce n'est pas en Hollande que se déroule la principale bataille, mais sur la ligne formée par la Meuse. Là, les deux armées sont aux prises dans une lutte épique, dont on ne saurait encore prévoir l'issue. Ce qui est, cependant certain, c'est que les forces alliées sauront résister aux coups les plus durs et se montreront, éventuellement, dignes de la confiance que les peuples alliés ont en elles.

Le *Daily Mail* écrit, de son côté :

C'est un coup dur pour les alliés, mais un événement qui n'était pas imprévu. La présence à Londres du gouvernement néerlandais indiquait que la Hollande serait sans doute bientôt ravagée. Une fois de plus Hitler a joué et gagné; ce qui est tragique, c'est qu'il n'aurait jamais réussi si les Pays-Bas avaient collaboré avec les alliés avant que l'armée allemande ne se mît en marche.

L'ennemi a progressé rapidement, et sa première offensive ne s'est pas encore épuisée. Les jours qui vont venir mettront à l'épreuve nos hommes, notre matériel, nos plans, et, aussi, la résistance de la population civile.

La population est derrière le gouvernement et elle travaillera de toutes ses forces pour abattre Hitler.

Pour le *News Chronicle*, il faut se méfier des rumeurs qui courent au sujet de la bataille actuellement engagée :

Une bataille moderne entre géants ne se termine pas en un jour. Elle évolue lentement. Une fois que les armées sont aux prises, elles peuvent lutter des semaines durant. Des succès ou des échecs peu importants n'influent nullement sur le résultat final. L'armée qui cède du terrain peut gagner et celle qui avance peut perdre. L'impasse peut constituer, pour l'un des protagonistes, une grande victoire. C'est pourquoi nous devons attendre patiemment, et d'une âme égale, l'issue de la bataille qui se déroule actuellement.

Il faut mobiliser de nouvelles réserves de main-d'œuvre industrielle, tous les hommes et toutes les femmes valides qui ne sont pas occupés à des travaux plus urgents. Les événements de la semaine, qui soulignent une fois la violence de la poussée allemande vers l'Ouest, ont fait comprendre à ceux qui étaient le moins bien renseignés l'urgence du problème.

Les mesures de précaution en Suisse

Création de « gardes civiques » en vue de la défense à l'intérieur

(*Par téléphone de notre correspondant particulier*)

Genève, 15 mai.

Tandis que se déroule la plus grande bataille de l'histoire, la population suisse conserve tout son sang-froid; elle accueille avec faveur toutes les mesures que les autorités prennent pour renforcer la défense éventuelle du pays. Le moral est excellent. C'est à juste titre que, ce matin, la *Tribune de Lausanne* écrit :

A tort ou à raison, certains observateurs de la politique européenne estiment que d'autres pays risquent fort d'être entraînés dans la tourmente. Lesquels? Nul n'oserait se risquer à le dire. Mais tous se sentent menacés. C'est dire que, plus que jamais, le devoir de tous les chefs, de tous les soldats, de tous les citoyens, est de se tenir prêts, de prévoir le pire. Qui sait de quoi demain sera fait? En ces heures lourdes, le peuple suisse tout entier se tient derrière le gouvernement fédéral et derrière les chefs de notre armée, auxquels incombent la lourde responsabilité de défendre, avec nos libertés, l'existence indépendante de notre confédération d'Etat.

En vue de l'adaptation du pays aux nécessités nouvelles de la défense à l'intérieur, le gouvernement fédéral a décidé de créer des « gardes locales » chargées d'assurer les tâches de défense locale.

Dès la soirée d'hier, des affiches ont été apposées concernant la constitution, dans chaque localité suisse, d'une garde civique autonome. Jusqu'au 18 mai, à 18 heures, doivent s'annoncer à leur commune d'origine tous les hommes en état de porter un fusil et notamment, les hommes libérés du service, possédant encore leur fusil; les jeunes tireurs de seize à vingt ans; les hommes libérés du service prématurément, ayant reçu une instruction militaire et qui n'ont pas encore été réincorporés dans une formation quelconque; les membres des sociétés de tir, non astreints au service militaire. Comme auxiliaires : les coureurs, les cyclistes, les motocyclistes, les automobilistes et le personnel de bureau. La mission des gardes civiques locales consistera dans une surveillance généralisée à l'intérieur du pays, dans chaque localité, en vue de combattre les saboteurs, les parachutistes, etc.

Les gardes civiques locales seront considérés comme faisant partie de l'armée; les hommes de ces détachements toucheront la solde militaire et seront au bénéfice de l'assurance.

Dans de nombreuses localités du pays les gardes civiques commencent à se constituer : en attendant de recevoir un uniforme, les hommes sont munis d'un brassard rouge portant la croix fédérale blanche.

Les opérations en Norvège dans la région de Narvik

L'envoyé spécial de l'agence Havas sur le front de Narvik mande :

Stockholm, 15 mai.

Des opérations importantes se déroulent actuellement dans la région de Narvik, de sérieux renforts français, anglais et polonais ayant été débarqués récemment à Bjervik, à onze kilomètres au nord de Narvik.

Les bombardements intenses opérés ces derniers jours par les alliés sur la ville de Narvik, où les principales forces allemandes sont concentrées, détruit pratiquement toute la ville. « Plus une maison n'est entière », a déclaré un des premiers réfugiés norvégiens arrivés à la frontière. Les troupes françaises, déclara-t-il, ont un matériel et un équipement de premier ordre, supérieur à celui des Norvégiens. Les milieux compétents pensent qu'en raison de la destruction complète de la ville les Allemands devront se retirer dans les montagnes autour de la voie ferrée, vers la frontière suédoise, dont ils sont toujours maîtres.

Pour la première fois, on a vu des tanks français participer aux opérations au nord de Narvik, ce qui fait supposer qu'une attaque violente est imminente contre la ville, même au cas où les tanks seraient utilisables seulement sur les routes et chemins menant à la ville.

La nouvelle offensive alliée sur Narvik a provoqué l'exode de six cents civils norvégiens vers la frontière suédoise. Ceux-ci ont l'impression que les Allemands résisteront avec acharnement, grâce aux nombreuses armes automatiques qu'ils possèdent. Cependant, ils manquent totalement d'artillerie.

En outre, les Allemands ont reçu aujourd'hui encore des renforts de parachutistes. De Collinne, on aperçut des avions pratiquant l'un après l'autre des vols acrobatiques entre les parois des montagnes. Ils ont fait pleuvoir de nombreux parachutistes, mais pas plus d'une centaine. Parmi eux, on distinguait des soldats portant des brancards.

En même temps, les alliés redoublent leurs efforts contre Narvik.

Les Norvégiens, également renforcés, procèdent au nettoyage du secteur situé dans la région de Gratanger (au nord de Narvik), où des détachements allemands se trouvent encore.

Les soldats norvégiens qualifiés de « francs-tireurs » seront fusillés s'ils sont faits prisonniers

Stockholm, 15 mai.

Selon des nouvelles parvenues d'Oslo, des détachements de « francs-tireurs » norvégiens continuent à harceler les troupes allemandes dans la région de Kongsvinger et de Rœros. Le commandement allemand annonce que, dorénavant, tous les prisonniers pris les armes à la main seront fusillés.

Les Allemands continuent à amener en Norvège d'importants renforts de troupes et de matériel. Sur la côte sud-ouest suédoise, on constate un passage continu de bateaux de transport.

Une explication officielle des mesures prises en Suède

Stockholm, 15 mai.

Certaines mesures prises en Suède ces derniers temps, notamment l'obscurcissement total, et diverses mesures de contrôle ayant suscité l'attention de l'étranger et donné naissance à des spéculations, le représentant de l'état-major et de la défense nationale, dans une allocution radiodiffusée où il traitait des leçons à tirer de la guerre en Hollande et en Belgique, a déclaré que de telles mesures seront répétées de temps à autre afin de mettre à l'épreuve l'efficacité des mesures préparatoires en Suède.

L'application du blocus allié et l'Italie

Londres, 15 mai.

Dans un éditorial sur les manifestations en Italie et les allégations des journaux italiens affirmant que les alliés, dans l'exercice du contrôle de la contrebande, appliquent à l'Italie un régime beaucoup plus sévère que celui qu'ils appliquent aux autres pays, le *Times* écrit ce matin :

Dire que les puissances du blocus abusent de leurs droits parfaitement légitimes est contraire à la vérité. En fait, l'Angleterre s'est donné beaucoup de peine pour ménager les sentiments de l'Italie. On a prêté foi aux promesses italiennes. Les alliés ont permis une augmentation des importations de certains produits, notamment du coton et autres produits utilisés par l'industrie de l'armement, parce que l'Italie a affirmé qu'ils étaient destinés à la consommation intérieure.

Les délais subis par les navires italiens sont moins importants que ceux des navires de tous autres pays, y compris les Etats-Unis. En fait, certains pays se plaignent, à juste titre parfois, que l'Italie est indûment favorisée.

Le gouvernement italien sait parfaitement qu'il adopterait les mêmes méthodes si, menacé par un puissant adversaire, il se servait du blocus comme une des principales armes dans une lutte pour son existence.

Puis, notant que seul l'*Osservatore romano* garde sa liberté d'expression à cet égard, le journal conservateur conclut :

Dans cette période difficile, les alliés savent que le pape Pie XII se fait le champion indomptable de la vérité, comme en font foi les messages qu'il a récemment adressés à la Belgique, à la Hollande et au Luxembourg, et qu'en sa qualité de représentant du Christ sur terre, il estime que les droits de l'humanité, de la justice, de l'équité et de la vérité priment tous les autres.

Des ouvriers agricoles italiens partent pour l'Allemagne

Rome, 15 mai.

Six cents ouvriers agricoles de la province de Trévise sont partis hier soir pour l'Allemagne où ils seront employés aux travaux des champs.

Le baptême de la princesse Marie-Gabrielle de Savoie ajourné

Rome, 15 mai.

Les journaux annoncent que le baptême de la petite princesse Marie-Gabrielle de Savoie, troisième enfant du prince et de la princesse de Piémont, qui devait avoir lieu le 22 mai en la chapelle du palais royal de Naples, a été renvoyé à une date indéterminée.

Le Japon et les Indes néerlandaises

Tokio, 15 mai.

Selon le porte-parole du ministre des affaires étrangères, le gouvernement japonais considère que le gouvernement hollandais conserve le contrôle sur les colonies hollandaises, bien qu'il soit réfugié à Londres.

Le porte-parole a exprimé l'espoir que, en conséquence, les assurances données par la Hollande au Japon, au sujet du maintien du *statu quo* dans les Indes néerlandaises, seront respectées.

Il a confirmé que le consul général du Japon à Batavia a protesté contre les manifestations anti-japonaises de Java, et a reçu l'assurance que les autorités hollandaises séviront contre les agitateurs.

Stockholm, 15 mai.

Mme Sigrid Unset, célèbre écrivain de Norvège, prix Nobel de littérature, est arrivée aujourd'hui à Stockholm, après un voyage aventureux accompli partiellement à skis depuis Lillehammer, où elle habitait.

Conseil des ministres

Les membres du gouvernement se réuniront en conseil des ministres, cet après-midi, à 18 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

A la présidence du conseil

M. Paul Reynaud, président du conseil, ministre des affaires étrangères, a reçu ce matin M. William C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, ainsi que Sir Ronald Campbell, ambassadeur de Grande-Bretagne.

Il a conféré, cet après-midi, avec M. Van Kleffens, ministre des affares étrangères, M. Dyxhoorn, ministre de la défense nationale, et M. Welter, ministre des colonies des Pays-Bas, accompagnés de M. Loudon, ministre des Pays-Bas à Paris.

M. Paul Reynaud a également reçu S. Em. le cardinal Suhard, archevêque de Paris.

Au ministère des colonies

M. Georges Mandel, ministre des colonies, a reçu ce matin MM. Van Kleffens, ministre des affaires étrangères, et Welter, ministre des colonies des Pays-Bas, qu'accompagnait M. Loudon, ministre des Pays-Bas à Paris.

Les alertes de ce matin

Deux alertes ont été données, ce matin, dans la région havraise. L'une a duré de 4 h. 48 à 5 h. 50, l'autre de 8 h. 13 à 9 heures.

Dans la région rouennaise, deux alertes ont eu lieu également, l'une à 4 h. 45, l'autre à 7 h. 45. Elles ont fini, l'une à 5 h. 55, l'autre à 9 h. 10. On n'a signalé aucun incident.

Dans la région bordelaise les sirènes ont retenti à 10 h. 7. L'alerte a cessé à 10 h. 49.

Projet de formation d'une garde civique française

Une circulaire a été envoyée par le ministre de l'intérieur aux préfets et aux maires afin qu'il soit procédé dans chaque commune au rassemblement d'hommes valides qui seront chargés de procéder aux investigations compatibles avec la défense du territoire. La formation de cette garde civique comporte une mise au point indispensable et une réglementation générale (armement, tenue, objectifs divers) qui feront l'objet d'un texte actuellement à l'étude.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

Allocution de M. Léon Blum à la conférence du parti travailliste anglais

Londres, 15 mai.

Lorsque M. Léon Blum s'est levé pour prendre la parole aujourd'hui à la conférence du parti travailliste à Bournemouth, les délégués se sont levés et ont entonné la *Marseillaise*.

Présentant à l'assemblée l'ancien président du conseil français, Mrs Ayrton Gould, présidant la conférence a déclaré :

Nous luttons ensemble contre la tyrannie, et la France se comporte magnifiquement en combattant à nos côtés le nazisme.

M. Blum a commencé par déclarer que les pays neutres et leurs amis américains ne doivent pas oublier que le seul obstacle au succès de la tentative de Hitler de dominer le monde, réside en la résistance des alliés.

Rejetant toute suggestion que cette guerre est une guerre impérialiste, il ajoute :

Je ne sais ce qu'il adviendra du capitalisme si nous perdons la guerre, mais je sais ce qui arrivera au socialisme si les Allemands la gagnent. A quelque endroit qu'ait passé cet Attila motorisé, tous les mouvements ouvriers et toutes les institutions ont été anéantis.

M. Léon Blum a ridiculisé ceux qui prétendent que la France est devenue une tyrannie militaire, et a dit :

La démocratie signifie-t-elle que toute sorte d'individu jouisse de droits illimités, sans aucun contrôle, sans aucune borne? Cela n'est pas la démocratie, c'est l'anarchie, précisément l'opposé de la démocratie.

Les critiques du gouvernement français ont dit qu'il avait imposé la peine de mort à ceux qui se livreraient à de la propagande. Ce n'est pas la peine de mort pour ceux qui se livreraient à de la propagande, mais bien la peine de mort pour ceux qui trahiraient la nation française.

En France, nous n'établissons aucune distinction entre la propagande des Allemands et celle des communistes, et c'est un fait que les avions allemands ont jeté sur notre pays des tracts communistes.

Toujours saine
en sa gaine et très riche
en précieuses vitamines
telle est
LA BANANE
FRANÇAISE
BIEN MÛRE

M. Jacques Copeau, administrateur intérimaire de la Comédie-Française

Le ministre de l'éducation nationale communique :

Un congé de convalescence de six mois est accordé, sur sa demande, à M. Edouard Bourdet, administrateur général de la Comédie-Française. M. Jacques Copeau est délégué dans les fonctions d'administrateur général de la Comédie-française par intérim.

NOUVELLES DE LA BOURSE

15 mai. — Marché faible.

VALEURS	DERNIER COURS	DIFFÉRENCE avec la veille
3 0/0	70 25	— 2 25
4 0/0 1918	75 80	— 1 50
4 0/0 1925	180 25	— 1 25
4 1/2 0/0 1932 (A)	83 25	— 1 75
4 1/2 0/0 1937	212 ..	— 2 80
Banque de France	7.410 ..	—315 ..
Crédit foncier	2.912 ..	— 38 ..
Crédit lyonnais	1.590 ..	— 15 ..
Banque de Paris	890 ..	— 55 ..
Canal de Suez	12.400 ..	—710 ..
Cie générale d'électricité	1.460 ..	— 49 ..
Lyonnaise des eaux	1.155 ..	— 71 ..
Forges du Nord et de l'Est	.... ..	— .. ..
Denain et Anzin	1.210 ..	—200 ..
Kuhlmann	865 ..	— 27 ..
Péchiney	1.880 ..	— 32 ..
Saint-Gobain	2.510 ..	—145 ..
Lens	314 ..	— 36 ..
Central Mining	.... ..	.. ..
Geduld	1.555 ..	— 47 ..
Rio-Tinto	2.200 ..	—225 ..
Royal Dutch	3.840 ..	—260 ..
De Beers	1.180 ..	—122 ..
Crown Mines	2.675 ..	— 55 ..
Financ. Caoutchoucs	645 ..	— 18 ..
Union Minière Katanga	4.005 ..	—390 ..

ORGEM BIJOUX, BRILLANTS
Achète maximum comptant.
30, rue Drouot.

Le trafic des voyageurs interrompu entre l'Allemagne et la Suisse

Berne, 15 mai.

Le trafic des voyageurs entre la Suisse et l'Allemagne, par Bâle, vient d'être interrompu dans les deux sens.

Les *Basler Nachrichten* indiquent, à ce propos, qu'il n'est fait exception que pour les porteurs de passeports diplomatiques.

En outre, la gare allemande de Bâle a presque interrompu son trafic.

Un ordre du jour des Garibaldiens

La légion Sante-Garibaldi réunie au siège de l'Association des volontaires garibaldiens pour la France, a voté l'ordre du jour suivant :

Constatant qu'une fois de plus l'Allemagne hitlérienne a violé ses engagements dévoilant sa brutalité barbare, les Garibaldiens dont la raison d'être est la défense du droit des gens et des libertés nationales, profondément émus par ce nouveau crime, adressent aux pays agressés l'expression de leur sympathie et de leur solidarité; saluent les milliers d'Italiens qui se battent déjà sous le drapeau français et confirment à la France leur volonté de lutter pour la défense de la civilisation humaine menacée par l'ennemi séculaire de nos deux pays.

En 3 jours, 2 au besoin
UNIFORMES IMPECCABLES
STROM Tailleur scandinave
20, rue Cambon
-- PRIX SYMPATHIQUES --

14 militants communistes devant la justice militaire

Treize condamnations

Le tribunal, après les débats que l'on sait, a rendu le jugement suivant, conformément aux réquisitions du commandant Geney, commissaire du gouvernement : Henri Leduc, employé comme maître d'hôtel dans un établissement de nuit a été acquitté. Il avait affirmé que les tracts trouvés à son domicile avaient été apportés pendant son absence et à son insu par sa femme qui l'a quitté pour aller vivre avec André Marty. Les treize autres prévenus ont été condamnés : Jules Frot et René Le Gall, tous deux conseillers municipaux de Paris, Auguste Vassart, ex-conseiller général, Hilaire Soupe, maire de Montreuil-sous-Bois, René Maurier dit Mourre, Camille Henri, Maurice Bonnin et Marguerite Rigaud, chacun à cinq ans de prison et 5,000 francs d'amende; Eloi Lanoue, 4 ans de prison et 5,000 francs d'amende; Gustave Bupoy et Jean-Baptiste Aumeunier, 2 ans de prison et 1,000 francs d'amende chacun; Amédée Guénin et Marcel Estève, un an de prison et 1,000 francs d'amende chacun. De plus, le tribunal a ordonné que les condamnés seraient privés pendant cinq années de l'exercice de leurs droits civils, civiques et de famille.

AVIS à MM. les Docteurs et Pharmaciens

Répondant à de nombreuses demandes, nous informons MM. les Docteurs et Pharmaciens que toutes les dispositions ont été prises pour ne pas manquer des Petites Dragées EX'AIL, suractivées, extraordinairement efficaces contre les rhumatismes, artériosclérose, hypertension. Laboratoire Ex'Ail, Surésnes (Seine).

NOUVELLES COMMERCIALES

CEREALES. — Chicago, 14 mai. — En cents par bushel : mai, mai 66 1/2; juillet 67 1/4. — Blés, mai 105 7/8 à 105 3/4; juillet 105 3/4 à 105 5/8.

Winnipeg, 14 mai. — En cents par bushel : blés, mai 90 1/8; juillet 91 7/8; oct. 94 1/4.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 14 mai. — En pence, par lb : feuille fumée, disp., 12; juin 11 7/8; juillet-sept. 12.

New-York, 14 mai. — En cents par lb : feuille fumée gaufrée; mai 23 50; juillet 21 55; sept. 20 61; oct. 20 09; déc. 19 45; janv. 19 85; mars 19 66.

SAINDOUX. — Chicago, 14 mai. — En cents par lb : mai 6 27; juillet 6 42.

CAFES. — New-York, 14 mai. — En cents disp. 5 3/8; café Rio n° 7, ancien contrat: mai 3 86; juillet 3 90; Santos n° 4 disp. 7 1/8; mai 5 71; juillet 5 70; sept. 5 79; déc. 5 89; mars 5 98.

SUCRES. — New-York, 14 mai. — En cents par lb : Cuba prompte livraison, 295. A terme juillet 158 1/2; sept. 156 1/2; déc. 158; mars 161.

COTONS. — Liverpool, 14 mai. — Nouveau contrat : mai-juin 7 75; juillet-août 7 74; sept.-oct. 7 64.

New-York, 14 mai. — En cents par lb : disp. 10 68; mai 10 40; juillet 10 06. Nouveau contrat : mai 10 50; juillet 10 22.

METAUX. — Londres, 14 mai. — Argent : cpt. 21 3/16; à terme 21 1/16. — Or : 168 sh. — Etain : cpt. 269 15/»; terme 267 15/».

Le Gérant : J.-L. Croze.

Impr. du Temps, H. Mémin, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

95
L'avez vous pris
CE BILLET DE LA
LOTERIE
NATIONALE
dans 3 jours LE TIRAGE
dans 3 jours
VOUS POUVEZ GAGNER

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28738 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste — MARDI 21 MAI 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)
ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD 1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)
DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX
Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS
TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES..... Trois mois 52 fr. Six mois 98 fr. Un an 185 fr.
ÉTRANGER... Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux..... — 92 fr. — 175 fr. — 340 fr.
Autres pays..... — 130 fr. — 260 fr. — 500 fr.
LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS
Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes
ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur
CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

Par décision du Syndicat de la presse parisienne, les journaux de Paris paraîtront sur deux pages à dater de mardi 21 mai 1940. Cette mesure a pour but d'économiser les transports de papier journal et de dégager, par conséquent, les services qui s'occupent actuellement exclusivement de la défense nationale.

La période de restriction sera, bien entendu, close dès que les circonstances le permettront, et, partant, le plus rapidement possible.

SOMMAIRE

Page 1

Les Opérations militaires : Nos troupes contiennent la poussée de l'ennemi. — La Guerre aérienne.

Page 2

Tribune libre, WLADIMIR D'ORMESSON. — *Nouvelles de l'étranger. — Nouvelles du jour.*
Les Actualités médicales : Aux Jardins d'Esculape, DOCTEUR HENRY BOUQUET.

Page 3

Courrier fiscal : les Marchés de l'Etat et le régime de guerre, CAMILLE ROSIER. — *Air. — Marine. — Echos et informations. — Les Spectacles. — T. S. F. — La Bourse.*

Page 4

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES. — *Les Opérations militaires. — La Bataille du Nord. — Après le discours de M. Churchill. — Le Comte Ciano parle à Milan.*

Paris, le 20 mai 1940

BULLETIN DU JOUR

LA VOLONTÉ DE VAINCRE

Les commentaires que la presse des pays non directement impliqués dans le conflit consacre à la situation militaire et politique montrent clairement de quel côté se portent les sympathies et les espoirs du monde civilisé. L'hommage à l'héroïque résistance des alliés à la ruée allemande est unanime et sans réserve. Les décisions prises par le gouvernement de la République en ce qui concerne les remaniements aux postes de commande sont interprétées comme impliquant un vigoureux redressement en face du péril qui menace tout l'Occident. Le maréchal Pétain appelé à la vice-présidence du conseil, et le général Weygand nommé chef d'état-major général de la défense nationale et commandant en chef de l'ensemble des théâtres d'opérations, ce sont deux faits auxquels l'opinion universelle attache la plus grande importance. Ces deux noms, qui ont un prestige incomparable, l'un résumant toute « l'âme de Verdun », l'autre tout l'esprit de décision animant une nation qui a la volonté de vaincre, prennent aux yeux de tous une valeur symbolique. Ils justifient la confiance absolue de tous les hommes libres dans l'effort de la France en ces heures tragiques où se décide le destin de l'Europe.

La poussée allemande en direction de l'ouest, c'est-à-dire vers la mer, éclaire la pensée politique de M. Hitler et qui commande toute cette brutale ruée s'effectuant dans des conditions que ne connut aucune autre guerre. Cette idée traduit en actes sur le terrain militaire le dessein qui a constitué dès le début de la crise européenne le facteur essentiel de la manœuvre du Reich : essayer de séparer la France de l'Angleterre, afin d'atteindre directement celle-ci par le littoral hollandais, belge et français, quitte à se retourner ensuite, si la manœuvre pouvait réussir, contre la France et à écraser celle-ci sous le poids de toute la force allemande. N'ayant pu, en dépit de toutes ses intrigues diplomatiques, empêcher la plus étroite union de la France et de l'Angleterre, la constitution d'une véritable communauté franco-britannique pour la paix comme pour la guerre, l'Allemagne s'efforce maintenant de conquérir des positions telles que la coopération des deux grandes puissances occidentales s'en trouverait rendue plus difficile.

Cela montre l'importance de l'enjeu de la formidable bataille en cours, et l'intérêt vital qu'il y a pour l'Europe entière que cette bataille soit gagnée par les alliés. Dans le discours radiodiffusé prononcé hier par M. Winston Churchill, le premier ministre a déclaré qu'il ne faut pas se laisser impressionner par la présence des chars cuirassés allemands à des endroits inattendus derrière nos lignes, car les Allemands, a-t-il souligné, sont dans une position aussi dangereuse que nous, et si les Français ont conservé leur génie reconnu dans le redressement et contre l'agression, et si l'armée britannique fait preuve de l'endurance obstinée dont elle a donné tant d'exemples, la situation peut se transformer soudainement. Il a ajouté que s'il serait ridicule de vouloir dissimuler la gravité de l'heure, il serait encore plus ridicule de perdre confiance et de supposer que des armées bien entraînées comptant trois à quatre millions d'hommes puissent être vaincues dans un espace de quelques semaines, ou de quelques mois, par un raid de chars cuirassés si formidables soient-ils.

M. Winston Churchill n'a pas manqué de montrer au peuple anglais ce que signifie pour lui la bataille actuelle. Il a dit que lorsque la mêlée en France aura perdu de sa violence viendra la bataille pour les îles Britanniques, et que le peuple anglais doit faire appel jusqu'à son dernier atome d'énergie pour prendre les mesures les plus rigoureuses en vue d'y faire face. Le premier ministre a déclaré qu'il a reçu des dirigeants de la République française les assurances les plus formelles que la France lutterа jusqu'au bout, que le dénouement, suivant son expression, soit amer ou soit glorieux. « Mais si nous luttons jusqu'au bout, a-t-il déclaré, il ne peut être que glorieux. Combattant côte à côte, jamais nous ne nous rendrons, et, si lourds que puissent être les sacrifices, je puis vous en donner l'assurance, nous serons vainqueurs. » La question, en ce qui concerne la résolution des alliés, est ainsi nettement posée. L'ennemi ne saurait raisonnablement escompter aucune défaillance morale, politique ou militaire de leur part. Il joue son va-tout dans la formidable ruée vers la mer qu'il a entreprise parce qu'il ne pouvait plus attendre et que ses moyens et ses ressources ne lui permettent point d'imposer au peuple allemand les dures épreuves d'un deuxième hiver de guerre. Quoi que proclame la propagande de M. Gœbbels, de toute manière le temps travaille contre l'Allemagne et chaque jour, chaque heure gagnée par notre résistance rend sa tâche plus difficile, réduit ses chances.

Dans toutes les capitales on en a le sentiment très net, et à cet égard l'évolution de la situation diplomatique suscite à juste titre le plus vif intérêt dans tous les milieux avertis. On connaît l'état d'esprit nouveau qui existe de l'autre côté de l'Atlantique, et on sait que M. Roosevelt a adressé ces jours derniers un nouveau message à M. Mussolini, ce qui n'avait rien que de très naturel étant donné que le président des Etats-Unis n'a jamais caché que ses efforts tendaient à empêcher, dans toute la mesure du possible, toute nouvelle extension des hostilités. Il est dans l'ordre qu'après les entretiens que M. Sumner Welles eut à Rome lors de son enquête sur les possibilités politiques existant en Europe, le contact demeure établi entre le Duce et le président Roosevelt. Personne ne connaît exactement l'objet du plus récent message de celui-ci, et toute réserve doit être faite quant aux inductions et aux déductions de la presse à ce sujet. Mais une dépêche de Rome a annoncé hier que le comte Ciano a fait connaître que M. Mussolini a répondu à M. Roosevelt que l'attitude de non-belligérance de l'Italie restait inchangée. Ce serait une erreur d'en tirer des conclusions trop formelles dans un sens ou dans l'autre, l'avenir restant entièrement réservé, mais cela n'en constitue pas moins un fait qui, à la lumière des événements actuels, prend une réelle importance.

DISCIPLINE

Le général Weygand à la tête de nos armées, c'est l'âme de Foch qui inspire la résistance et exalte la volonté de vaincre. Il ne s'agit pas d'évoquer un nom symbolique. Foch et Weygand ne faisaient qu'un, et l'un et l'autre avaient pour doctrine d'abord de voir la réalité en face. Le général Weygand, c'est le grand maréchal vivant, agissant, professant cette même doctrine de l'action, de l'initiative, de l'offensive raisonnée et prudente.

« De quoi s'agit-il ? » avait coutume de dire l'illustre chef militaire. Il s'agit aujourd'hui de barrer la route à la nouvelle invasion des barbares, et nul mieux que celui qui arrêta net la ruée des armées rouges sur Varsovie en 1920 n'était qualifié pour cette tâche. Mais de quoi s'agit-il encore ? Il s'agit, en dirigeant la vaillance disciplinée de nos soldats lancés dans une bataille infernale, de donner à la nation tout entière la conscience du péril qui pèse encore lourdement sur elle, et qu'elle ne pourra écarter qu'en pratiquant la vertu militaire la plus haute, celle de l'obéissance.

Le commandement de nos armées est réorganisé. Nous savons qu'il sera énergique et efficace. Le commandement de la nation est renforcé, nous savons qu'il sera tenu dans des mains fermes. En procédant sans ménagement à la réorganisation de nos services diplomatiques, en confiant à M. Georges Mandel le portefeuille de l'intérieur, le président du conseil a donné tout son sens à la politique, à la seule politique qui ait aujourd'hui de l'importance, celle de la ténacité, de la dureté même. L'ancien collaborateur de Georges Clemenceau est resté, en effet, fidèle à la tradition du grand vieillard qui sauva la patrie en 1918 et lui permit d'être victorieuse.

De quoi s'agit-il, en effet? Il s'agit de traquer à mort le défaitisme, la trahison communiste, de chasser le scepticisme. Il s'agit en outre de restaurer, rudement s'il le faut, là où cela serait nécessaire, la discipline la plus stricte dans les administrations de l'arrière, dans toutes les branches de l'activité nationale. Il faut bien le dire. Pendant huit mois de « guerre apathique », pour reprendre l'expression qu'avait employée un jour M. Paul Reynaud, on s'était parfois laissé aller à reprendre les habitudes du temps de paix, à s'installer dans une bureaucratie désuète, et dans ces petites défaillances de la vie pacifique et quotidienne qui deviennent mortelles quand brusquement arrive le péril auquel on ne songeait plus. Or nous savons très bien que c'est à la faveur de ces petites défaillances, de ce désarroi, que l'ennemi réussit à faire pénétrer sa propagande, à répandre ses mots d'ordre, à « pourrir la guerre », suivant le mot de Gœbbels. A l'heure actuelle aucune défaillance n'est permise. Il est essentiel de retrouver l'esprit de guerre. Chacun devra être à sa place, chacun devra être à son poste. Personne n'aura plus, dans l'emploi qui lui est confié, la tentation de s'installer pour une guerre tranquille. A quelque degré de la hiérarchie administrative, civile ou militaire qu'il se trouve placé, tout Français reprendra conscience de ce qu'il doit être : un soldat qui exécute fidèlement l'ordre donné, qui sait ce qu'il a à faire et ce qu'il doit faire.

La réorganisation du commandement militaire et civil de la nation a produit déjà dans le pays une impression profonde. Elle a renforcé la confiance dans la victoire finale de nos armes, et la volonté de consentir tous les sacrifices et toutes les souffrances pour sauver la patrie. La nation se sent dirigée et commandée. A l'étranger on a compris aussitôt que la France éternelle, qui se retrouve toujours même quand on croit tout perdu, s'est redressée vigoureusement cette fois encore, que rien n'est perdu pour elle, qu'elle ne sera pas, qu'elle ne sera jamais abattue, et, pour reprendre la vieille et belle formule populaire, qu'elle « aura » ses ennemis, comme elle les a eus dans des circonstances encore plus tragiques.

LE REMANIEMENT MINISTÉRIEL FRANÇAIS

L'impression en Italie

On mande de Rome à l'agence Havas, le 19 mai :

Le remaniement ministériel français est considéré dans les milieux romains comme un signe de la gravité de la situation où se trouve la France, mais aussi comme un témoignage de sa ferme résolution de sonner le rassemblement des énergies et de mettre tout en œuvre pour briser l'invasion étrangère.

Ce sentiment s'exprime de façon indirecte dans la presse fasciste, qui laisse entendre aujourd'hui, à propos de la bataille en cours, que le dernier mot n'a pas encore été dit.

En Suède

On mande de Stockholm, le 19 mai :

Le remaniement du cabinet français a fait la plus profonde impression sur l'opinion suédoise, en raison d'abord de l'entrée dans le ministère du maréchal Pétain, puis de l'attribution de l'intérieur à M. Georges Mandel.

L'opinion suédoise estime que M. Paul Reynaud tient dans ses mains un véritable cabinet de guerre.

Suivant le *Svenska Dagbladet,* M. Reynaud est le Clemenceau de cette guerre, mais il est aussi le champion des Etats-Unis pacifiques de l'Europe dont l'alliance franco-anglaise est le noyau.

La revue *Temps présent* fait valoir l'admirable redressement financier réalisé par M. Paul Reynaud et met surtout en relief le mérite du président du conseil qui combattit les illusions pacifistes de Briand et exigea l'armement à outrance,

WEYGAND

Le chef que la France salue à la tête de ses armées a soixante-treize ans. Les atteintes du temps n'ont pas effleuré son corps d'acier. Il dressait son pur sang à la veille de la guerre. Il est, plusieurs fois, venu par air, d'une traite, de Syrie à Paris. S'il dut, cette fois, coucher à Tunis, ce fut à cause d'une tempête qui, le premier jour, le rejeta sur l'Egypte.

Saint-cyrien, instructeur à Saumur, auditeur au centre des hautes études militaires, il partit en guerre à la tête d'un régiment de hussards. Dès le 21 septembre 1914, la destinée l'unit à Foch. Il fut, pendant toute la lutte, son chef d'état-major mais aussi son conseiller, son confident, son ami, le traducteur loyal, lucide, énergique de ses inspirations. Jamais, de toute la guerre, il ne se coucha sans que l'ordre donné le matin par Foch fût exécuté.

Il resta jusqu'en 1923 son collaborateur immédiat, poste auquel il fut remplacé par notre collaborateur et regretté ami, le général Baratier. Il avait, au comité de Versailles, senti la précarité des clauses militaires du traité.

Quand la Pologne se sentit menacée, elle fit appel à lui pour réorganiser son armée. Il la sauva par sa manœuvre éclatante devant Varsovie. Quand il fallut rétablir l'ordre français en Syrie, Weygand, chef militaire et proconsul, y fut envoyé.

Chef d'état-major général, il remplaça Pétain comme vice-président du conseil supérieur de la guerre. Il lutta âprement pour garder toute sa force à notre armée.

L'Académie française l'appela, en 1931, au fauteuil de Joffre. Il écrivit sur Turenne un petit livre classique.

En retraite au début de la guerre, il offrit de servir, fût-ce au second rang. Sa connaissance profonde de l'Orient le désignait comme chef des armées alliées appelées à défendre le glacis de l'Irak, de la Syrie, de l'Egypte, d'intervenir aux Balkans, aux côtés de nos alliés turcs.

A l'appel de la patrie en danger, Weygand, l'indomptable, est, d'un coup d'aile, venu défendre le cœur de la France.

EDMOND DELAGE.

L'ORGANISATION DU COMMANDEMENT

LE GÉNÉRAL WEYGAND est nommé commandant en chef de l'ensemble des théâtres d'opérations

Le président de la République a signé hier soir un décret aux termes duquel le général Weygand est nommé chef d'état-major général de la défense nationale en remplacement du général Gamelin, et commandant en chef de l'ensemble des théâtres d'opérations.

Cette nomination est intervenue à la suite d'une conférence qui a réuni à la présidence du conseil M. Paul Reynaud, le maréchal Pétain et le général Weygand, et qui a duré une heure.

Aux termes d'un autre décret, « le poste de commandant en chef des forces terrestres est supprimé ».

ÉVOCATION

C'était à la séance annuelle de l'Institut de France, le 24 octobre 1914. Parlant au nom de l'Académie des beaux-arts, le savant Th. Homolle, poète aussi, — les vrais savants sont toujours un peu poètes, — rapporta l'histoire des vierges de l'Acropole.

Elles se dressaient, radieuses et fières, sous le libre ciel de l'Hellade. Alignées le long de la voie suivie par les processions, elles souriaient aux pèlerins. Elles se groupaient autour du temple de la déesse comme une parure de jeunesse et de grâce. Et chaque année le nombre s'en accroissait, et elles devenaient plus brillantes et plus belles à mesure que s'élevait le génie des artistes et que leur main experte s'assouplissait.

En ce temps-là, Athènes vivait heureuse dans le culte des dieux et des héros nationaux. Elle était toute aux œuvres de l'art et de l'esprit. Elle était toute aux luttes de la liberté.

Elle se souciait à peine des menaces de la Perse, de la Perse, ennemie vivant par la guerre et pour la guerre. Et ce fut à grand peine que le patriotisme de Thémistocle arracha à la politique décevante des dégrèvements et des largesses, pour les consacrer à la marine, les revenus des mines d'argent du Laurium. Mais Xerxès avait décidé d'acquérir un pays, « non petit ni pauvre, mais bien fertile en toutes sortes de productions ». Léonidas brisa son élan aux Thermopyles. Toutefois, le chemin d'Athènes était ouvert, de la riche, de la courageuse et libérale Athènes, l'odieuse Athènes, comme l'appelait le « Grand Roi ». « Je ne m'arrêterai point avant d'avoir pris et brûlé Athènes. Quand nous aurons vaincu les Athéniens et leurs voisins de l'île de Pélops le Phrygien, il n'y aura plus ni ville ni nation qui puisse entrer en guerre avec nous... »

Alors, dit Hérodote, ceux des Perses qui étaient montés à l'Acropole allèrent d'abord aux portes et, les ayant ouvertes, tuèrent les suppliants de la déesse. Quand ils les eurent tous massacrés, ils pillèrent le temple et brûlèrent l'Acropole entière. Il ne resta que des débris fumants, des autels renversés, des statues arrachées de leurs bases, et brisées. Des générations d'artistes s'étaient appliquées à animer le type exquis de la jeune fille ; l'Ionie mère des arts, les Cyclades riches en marbre, l'Attique au subtil génie d'élégance, de mesure et d'harmonie, y avaient un siècle durant travaillé de concert. En une heure, d'un seul coup, toutes leurs œuvres avaient péri... Elles semblaient mortes à jamais, les vierges de l'Acropole...

Puis ce fut Salamine... Les Athéniens portèrent à Athèna, sur l'Acropole, les trophées de leur victoire et purifièrent le sanctuaire profané par un sacrilège. Quelle ruine et quelle douleur ! Mais l'olivier de la déesse, déjà dru et reverdi, annonçait l'espérance et enseignait l'énergie des renaissances nécessaires...

On redressa les autels, on recueillit pieusement les corps mutilés des statues et leurs membres épars, et on eut la piété de leur donner, à l'ombre des temples, la paix d'un inviolable repos...

On les recouvrit d'un épais manteau de terre. Elles s'y endormirent et tombèrent dans l'oubli des hommes...

Mais, en 1886, les remblais accumulés au pied de l'Erechthéion rendirent aux archéologues patients le précieux, l'inestimable dépôt qui leur avait été confié... Et depuis lors elles sont réunies dans le Musée, qui est l'abri de tout ce que le temps et les humains ont épargné des monuments, des offrandes sans nombre consacrés au cours des siècles sur l'Acropole par l'art et la religion, — dans le Musée qui est le trésor des reliques du génie et du patriotisme d'Athènes...

Elles ne sont point intactes. Mais leurs blessures mêmes leur assurent une grandeur de surcroît, en rappelant le sublime sacrifice d'un peuple.

De tels sacrifices ne sont jamais vains. Et les vierges de l'Acropole nous attestent la pérennité de l'idéal, finalement vainqueur de toutes les forces mauvaises...

J. ERNEST-CHARLES.

NOS TROUPES CONTIENNENT LA POUSSÉE DE L'ENNEMI

au nord de Saint-Quentin, aux environs de Rethel et dans la région de Montmédy

COMMUNIQUÉ OFFICIEL FRANÇAIS DU 19 MAI (SOIR)

Les principaux combats ont eu lieu dans la région au nord-est de Saint-Quentin, où nos troupes opposent à l'ennemi une résistance acharnée.

De violentes attaques ont été repoussées par nous dans la région de Montmédy, avec de fortes pertes pour l'ennemi.

Grosse activité aérienne. Notre aviation de chasse et notre D. C. A. se sont opposées aux incursions de bombardement ennemies, leur infligeant de très lourdes pertes. En particulier, une expédition ennemie comptant quinze appareils a perdu les deux tiers de son effectif.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL FRANÇAIS DU 20 MAI (MATIN)

Nos troupes combattent vigoureusement dans la région au nord de Saint-Quentin pour contenir la poussée de l'ennemi.

Aux environs de Rethel, des éléments ennemis qui avaient réussi à franchir l'Aisne ont été rejetés dans le courant de la nuit.

Dans la région de Montmédy, les attaques allemandes se sont renouvelées avec la même intensité. Elles ont été repoussées.

Au cours de la nuit, notre aviation de bombardement a poursuivi avec acharnement son plan de désorganisation du ravitaillement ennemi.

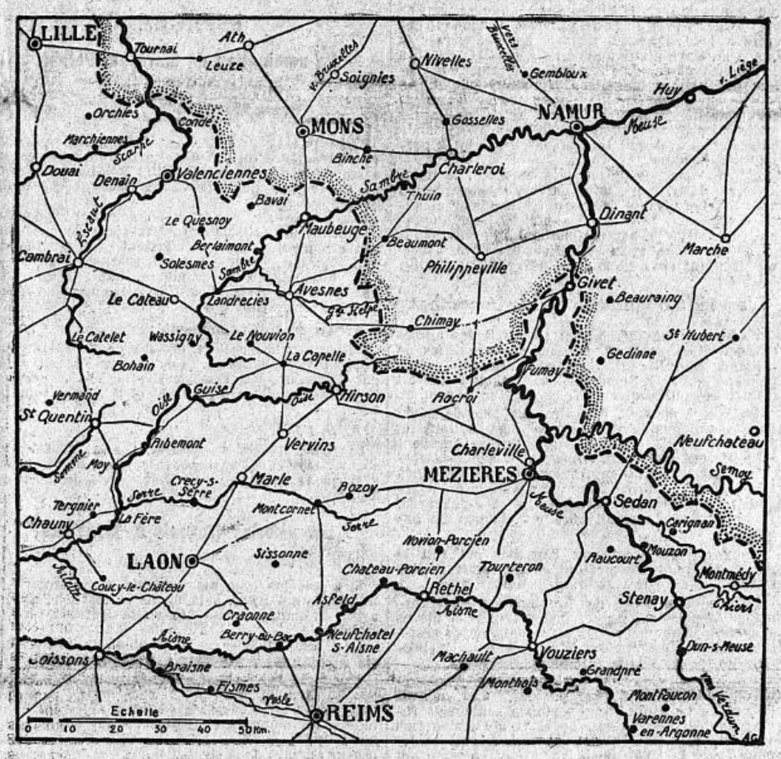

LA RÉSISTANCE BELGE

La B. B. C. a annoncé, dimanche à 19 heures, que les forts de Liége et de Namur résistent toujours. Les deux places sont étroitement encerclées par l'ennemi et soumises à un bombardement continu. Jusqu'à présent, toutes les attaques allemandes contre les fortifications mêmes ont été repoussées. Aux abords des forts, le sol est jonché de cadavres de soldats allemands.

« La grande bataille de Belgique, déclare le bulletin d'information de la B. B. C., n'a pas encore été livrée. L'armée belge, composée de dignes successeurs de ceux qui ont combattu en 1914 sous la conduite du roi Albert, n'a été repoussée en aucun point. Elle s'est retirée lorsque la nécessité s'en est présentée, conformément à des ordres minutieusement établis.

L'Allemagne annexe les cantons belges d'Eupen et de Malmédy

On mande de la frontière allemande :

Le D. N. B. publie aujourd'hui un décret signé par Hitler. Dans le premier paragraphe ce décret dit que les provinces d'Eupen et Malmédy, détachées du Reich en vertu du traité de Versailles, sont réintégrées dans le territoire de la grande Allemagne.

Dans le deuxième paragraphe on précise que ces provinces seront rattachées à la Rhénanie.

LA GUERRE AÉRIENNE

Le bombardement des voies de communication et des dépôts de pétrole en Allemagne

Le ministère britannique de l'air a publié, dans la soirée de dimanche et au cours de la nuit, sur les bombardements effectués en Allemagne par la R. A. F. pour empêcher le ravitaillement des armées ennemies, une série de communiqués que nous reproduisons dans l'ordre de leur émission :

Londres, 19 mai (18 heures).

On relève aujourd'hui de nouveaux détails sur les opérations effectuées vendredi soir par la R. A. F. Ces détails montrent que les raids britanniques se sont étendus de Hambourg, au nord, à Sedan, au sud.

Des dégâts considérables ont été infligés aux dépôts de carburants allemands, à Brême et Hambourg. Des aérodromes, des colonnes de troupes et des embranchements routiers et ferroviaires ennemis ont été bombardés.

Plus de trois cents bombes ont été lancées sur les dépôts de carburants de Brême, et une explosion terrifiante a été provoquée du fait qu'une bombe a touché directement un grand entrepôt d'essence.

Les dépôts de carburant de Hambourg ont été bombardés de 22 heures au lever du jour, samedi matin.

Des dégâts considérables ont été infligés aux ponts et viaducs sur la Meuse.

Il n'y a eu aucune victime dans les équipages de bombardiers britanniques et tous les appareils ayant participé aux raids effectués au cours de la nuit (de vendredi à samedi) sont rentrés sains et saufs.

Londres, 19 mai (23 h. 30).

Hier, samedi, des formations de notre aviation de bombardement ont exécuté de vastes opérations en Belgique et en France. Le but de ces opérations était de harceler les lignes de communication de l'avance allemande et d'alléger la pression sur les armées alliées. Nos appareils de chasse, patrouillant en soutien des bombardiers, ont mis hors de combat un grand nombre d'avions ennemis de tous types.

Selon les rapports préliminaires qui ont été reçus, touchant seulement une partie de l'activité de nos chasseurs, il est établi qu'au moins 20 appareils ennemis ont été abattus.

Des formations de bombardiers lourds ont poursuivi pendant la nuit les opérations de harcèlement.

Dans la Belgique du sud, des ponts ont été atteints, des concentrations de troupes dispersées et des routes bloquées.

Pendant ce temps, d'autres formations de bombardiers, opérant de nuit, ont pénétré en territoire allemand. Des coups directs ont été portés sur des réservoirs de carburant à Hanovre.

En d'autres points, des nœuds de chemins de fer et des voies de garage ont souffert des dommages considérables.

Toute la nuit, une surveillance continuelle a été exercée sur la circulation militaire au-dessus d'un vaste secteur de l'Allemagne occidentale, et des actions offensives furent entreprises contre les mouvements ennemis. Les communications routières et ferroviaires furent attaquées. En un point, il se produisit une vaste explosion. En un autre, les bâtiments d'un aérodrome furent incendiés.

Des appareils Hudson ont également accompli avec succès une opération de nuit, causant de nouveaux dommages aux réservoirs de carburant à Hambourg et à Brême.

Deux appareils Blenheim, patrouillant au large de la côte hollandaise, ont rencontré une formation de trois Heinkel-II et de trois Messerschmitt-110. Ils l'attaquèrent immédiatement et abattirent deux Messerschmitt-110.

Des patrouilles britanniques abattent 20 avions ennemis

Londres, 20 mai (3 heures).

En service samedi au-dessus de la France et de la Belgique, une patrouille de cinq chasseurs Hurricane a abattu trois au moins et peut-être six Heinkel III, près de Bruxelles. Une deuxième, plus nombreuse, ayant rencontré deux appareils ennemis, en a abattu un, un Heinkel III aussi, croit-on. Une troisième patrouille, qui s'est heurtée à des forces très supérieures, a abattu cinq avions ennemis : un Heinkel III, un Heinkel 126, un Junker 88 (bombardier spécialement fait pour le piqué), un chasseur Messerschmitt 109 et un chasseur Messerschmitt 110. D'autres appareils ennemis ont été atteints.

Une autre patrouille de chasse a mis à terre quatre Messerschmitt 110, dernier type, on le sait, du chasseur allemand. A elles seules, les quatre patrouilles ont donc détruit 14 appareils ennemis environ.

L'un des pilotes de la patrouille de Bruxelles a déclaré que l'engagement fut une mêlée générale se déroulant sur 40 à 50 milles d'étendue.

Une cinquième patrouille, de 11 Hurricane celle-là, a relevé le défi d'une formation de 17 Messerschmitt, en a abattu au moins six et, tout entière, a regagné sa base.

Ainsi le tableau de ces cinq patrouilles s'élève à vingt, peut-être à trente appareils. Des nôtres, trois seulement ont été abattus dans ces diverses opérations.

DISCOURS DE M. WINSTON CHURCHILL

Voici le texte du discours prononcé à la radio par M. Winston Churchill, premier ministre britannique, dimanche à 21 heures :

Je vous parle pour la première fois à une heure solennelle de la vie de notre pays, de notre empire, de nos alliés, et surtout de la cause de la liberté.

Une formidable bataille fait rage en France et dans les Flandres. Les Allemands, grâce à une remarquable association des bombardements aériens et de l'action de tanks lourdement cuirassés, ont enfoncé les défenses françaises au nord de la ligne Maginot, et de fortes colonnes de leurs chars cuirassés ravagent les espaces ouverts qui, pendant les premiers jours, se trouvaient sans défenseurs. Ces colonnes ont pénétré profondément, répandant l'alarme et la confusion dans le sillon ouvert.

Maintenant, les Allemands déversent leur infanterie par camions, derrière lesquels d'autres masses compactes s'avancent.

Un regroupement des armées françaises pour résister et aussi pour riposter à la ruée des envahisseurs se déroule depuis plusieurs jours, grandement assisté par les magnifiques escadrilles de la R.A.F.

Nous ne devons pas nous laisser impressionner par la présence de ces chars cuirassés à des endroits inattendus derrière nos lignes. S'ils sont derrière notre front, les Français y sont également en plusieurs points, combattant ardemment derrière le leur. Les Allemands sont dans une position aussi dangereuse que nous; et si les armées française et britannique sont bien commandées comme je pense qu'elles le seront, si les Français ont conservé leur génie dans le redressement et contre l'agression, pour lesquels dès longtemps ils furent légendaires, et si l'armée britannique fait preuve de cette endurance obstinée et de l'opiniâtre faculté de combat dont elle donna tant d'exemples dans le passé, alors une soudaine transformation de la situation ne manquera pas de se produire.

Il serait toutefois ridicule de vouloir dissimuler la gravité de l'heure. Il serait plus ridicule encore de perdre confiance et courage, ou de supposer que des armées bien entraînées et bien équipées, comptant trois à quatre millions d'hommes, puissent être vaincues dans un espace de quelques semaines, ou même de quelques mois, par un coup de filet ou un raid de chars motorisés, si formidables soient-ils.

Nous pouvons envisager avec confiance la stabilisation du front de France, et l'engagement général du gros des troupes, qui permettra d'opposer nettement les qualités des soldats anglais et français à celles de leurs adversaires. Quant à moi, j'ai une confiance invincible dans l'armée française et dans ses chefs. Une très petite partie seulement de cette armée a été sérieusement engagée jusqu'à ce jour, et une très petite partie seulement de la France a été envahie.

Nous avons d'excellentes preuves que la presque totalité des forces spécialisées et motorisées de l'ennemi ont déjà été jetées dans la bataille, et nous savons que de très lourdes pertes leur ont été infligées.

Tout officier ou soldat, toute brigade ou division luttant corps à corps avec l'ennemi, où qu'il se trouve, ne peut manquer d'apporter une contribution précieuse au résultat général. Les armées doivent se débarrasser de l'idée de résister à l'attaque derrière des lignes bétonnées ou des défenses naturelles, et doivent comprendre qu'elles ne peuvent reconquérir la supériorité que grâce à un assaut furieux et sans relâche.

Cet esprit doit non seulement animer le haut commandement, mais inspirer également chaque combattant.

Dans les airs, même dans le cas où les forces sont inégales, et même lorsque l'inégalité eût semblé jusqu'ici accablante, nous avons abattu trois ou quatre avions ennemis quand nous n'en perdions qu'un seul des nôtres; et un équilibre relatif entre aviation britannique et aviation allemande nous est maintenant nettement plus favorable qu'au début de la guerre.

En détruisant les bombardiers allemands, nous menons notre propre combat aussi bien que celui de la France.

Ma confiance dans notre capacité de lutter jusqu'au bout contre l'aviation allemande a été renforcée par les combats furieux qui se sont déroulés et qui continuent à se dérouler.

En même temps, nos bombardiers lourds sont en train de frapper aux sources mêmes de la puissance motorisée de l'Allemagne; et déjà ils ont infligé des dégâts sérieux aux raffineries de pétrole dont dépend directement l'effort nazi pour dominer le monde. Nous devons nous attendre que, aussitôt la stabilité atteinte sur le front occidental, le gros des forces qui ont accumulé en Hollande ruines et incendies en quelques jours, sera tournée contre nous. Je suis sûr d'exprimer la pensée de tous en disant que nous sommes prêts à faire face à un pareil assaut, à le soutenir et à y riposter dans toute la mesure que permettent les lois non écrites de la guerre.

Il y aura dans cette île beaucoup d'hommes et de femmes qui, lorsque l'épreuve viendra, comme elle doit venir, éprouveront du réconfort et même de l'orgueil à penser qu'ils partagent les périls de nos gars au front, soldats, marins, aviateurs. Que Dieu les bénisse et qu'il détourne d'eux au moins une partie des coups qu'ils doivent supporter.

Le moment est venu pour tous de fournir l'effort maximum

Le moment n'est-il point venu pour tous de fournir l'effort maximum? Si nous voulons gagner la bataille nous devons fournir à nos soldats des quantités sans cesse croissantes d'armes et de munitions dont ils ont besoin. Il nous faut, et il nous faut rapidement, davantage d'avions de tanks, d'obus, de canons, dont le besoin est impérieux.

L'accroissement de notre force contre un ennemi puissamment armé, le remplacement de la consommation qu'exige une lutte opiniâtre, la certitude que cette consommation sera rapidement compensée, nous permettent de prendre plus franchement sur nos réserves et de les jeter dans la mêlée, à présent où tout compte à un si haut degré.

Il faut gagner non seulement la bataille mais la guerre

Notre tâche n'est pas seulement de gagner la bataille, mais de gagner la guerre.

Lorsque cette bataille en France aura perdu de sa violence, viendra une bataille pour notre île, pour tout ce qui est en fait la Grande-Bretagne, et tout ce que cela signifie pour nous. Ce sera là, certes, une bataille. Devant ce suprême péril, nous n'hésiterons pas à prendre toutes les mesures, même les plus rigoureuses, et à faire appel jusqu'au dernier atome d'énergie dont notre peuple est capable.

Les intérêts des possédants, le nombre des heures fournies par les travailleurs ne sont rien en comparaison de la lutte pour la vie et l'honneur, pour la vie et la liberté, à laquelle nous nous sommes consacrés.

J'ai reçu des dirigeants de la République française, et en particulier de leur indomptable président du conseil, M. Paul Reynaud, les engagements les plus sacrés que, quoi qu'il arrive, ils lutteront jusqu'au bout. *Que le dénouement soit amer ou soit glorieux... Mais non! Si nous luttons jusqu'au bout, il ne peut être que glorieux!*

En ayant reçu la mission de Sa Majesté, j'ai formé un gouvernement d'hommes et de femmes de tous les partis et presque de toutes les opinions. Dans le passé, nous ne fûmes pas d'accord et nous nous querellâmes; et maintenant un seul lien nous unit tous.

Faire la guerre jusqu'à la victoire, et ne nous soumettre jamais à la servitude et au déshonneur: Cela mérite n'importe quelle souffrance. Si cette époque est une des plus effroyables de la longue histoire de la France, de la Grande-Bretagne, elle en est aussi, certes, la plus sublime. Coude à coude, sans autre aide que celle de la grande famille des Dominions et celle des vastes empires qui s'abritent derrière leur bouclier, coude à coude, les peuples de France et de Grande-Bretagne se sont portés en avant, pour sauver non seulement l'Europe, mais l'humanité entière de la tyrannie la plus vile, la plus destructrice de l'âme qui jamais ait assombri et souillé les pages de l'histoire.

Derrière eux, derrière nous, les armées et les flottes de la Grande-Bretagne et de la France rassemblent un groupe d'Etats disloqués et de peuples meurtris, Tchécoslovaques, Polonais, Norvégiens, Danois, Hollandais, Belges, sur l'ensemble desquels descendra une longue nuit de barbarie que n'éclairera même pas un rayon d'espoir, à moins que nous ne vainquions, comme nous devons vaincre, et comme nous vaincrons.

C'est aujourd'hui le dimanche de la Trinité. Il y a des siècles, ces mots furent écrits, qui devaient servir d'appel et d'aiguillon aux serviteurs et fidèles de la vérité et de la justice : « Armez-vous et soyez des hommes de courage. Préparez-vous au combat; car mieux vaut pour nous périr dans la bataille que d'assister à l'outrage fait à notre nation et à nos autels. La volonté de Dieu, dans les cieux, que sa volonté soit faite! »

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

TRIBUNE LIBRE

La morale chrétienne lien mystique de l'Europe de demain

Il est faux de prétendre que les peuples d'Europe se battent pour des idéologies, les uns défendant le principe d'autorité, les autres la démocratie. Une telle classification est absurde. Les pays dont le régime est démocratique, comme la France et l'Angleterre, vivent en excellente intelligence et en cordiale amitié avec le Portugal, la Grèce, la Roumanie, la Yougoslavie, etc., qui ne sont en aucune façon (ou que très relativement) soumis à des régimes démocratiques. Ils entretiennent de bonnes relations avec l'Espagne et ne demandent qu'à les étendre et à les fortifier. Si, en Italie, le fascisme n'avait d'autre danger à redouter que l'existence des principes démocratiques en France et en Angleterre, on peut vraiment dire qu'il serait à l'abri de tout souci! Même si l'Allemagne nationale-socialiste l'avait voulu, les démocraties française et britannique n'auraient eu avec elle que des rapports paisibles. Il suffit de lire le récit que M. Nevile Henderson a fait de sa mission diplomatique à Berlin pour mesurer la somme de bonne volonté, pour ainsi dire illimitée, que la politique britannique dépensa en pure perte pour essayer de s'entendre avec le troisième Reich. Et lorsque M. Léon Blum était le chef du gouvernement de « Front populaire », il fit lui-même, dans un discours retentissant qu'il prononça à Lyon, des offres positives au chancelier Hitler pour que s'établissent entre la France et l'Allemagne des relations normales. A cette invitation du gouvernement le plus « démocratique » qu'il y eût jamais en France, jamais il ne fut répondu.

Qu'on ne vienne donc pas nous dire que les régimes d'autorité ont à défendre leur existence et que c'est une lutte entre deux principes sociaux, deux idéologies, qui est engagée. Albert Sorel a dit des guerres de l'Europe et de la Révolution qu'elles n'étaient qu'une « auguste comédie ».

La « comédie » est devenue un drame.

Non, ce qui constitue l'enjeu de cette bataille, c'est quelque chose de bien plus simple et de bien plus grave.

L'Europe est en guerre parce que l'Allemagne a attaqué des peuples plus faibles qu'elle au mépris de ses engagements et sans autre motif que sa volonté de puissance et sa soif d'hégémonie. Pour elle, pas d'autre droit que sa convenance, pas d'autre méthode que la brutalité. Et cette brutalité, elle la déchaîne sur les populations innocentes elles-mêmes avec un raffinement d'horreur et de cruauté qui passe l'imagination...

On peut être antidémocrate et parfaitement honnête. On peut être démocrate et parfaitement malhonnête. Nous nous battons *pour* l'honnêteté, *contre* la malhonnêteté. Voilà la *seule* substance du conflit, le signe de ralliement de ces nations, petites et grandes, désormais alliées... Or cette substance, ce signe de ralliement sont essentiellement chrétiens. *Qu'on le veuille ou non, de part et d'autre, l'on se bat autour de la morale chrétienne, autour du christianisme.* Les uns, parce qu'ils piétinent ses lois essentielles; les autres, parce qu'ils veulent les sauvegarder. Impossible de sortir de là.

Mais cette vérité, il faut alors la proclamer de toutes nos forces. Non seulement parce qu'elle confère à la lutte son caractère sacré, mais parce qu'elle est aussi *la Vérité de demain*, celle dont il faudra ranimer la toute-puissance pour apporter à notre malheureuse Europe sa guérison.

Nos ennemis, nos adversaires nous reprochent de manquer d'idéal ou de ne nourrir qu'un idéal mesquin, livresque, matérialiste, bourgeois, à côté du leur. Et ils nous opposent cette « mystique » païenne qui conduit aux carnages que nous voyons...

Notre idéal à nous serait mesquin ? Quelle infamie ! Notre idéal, c'est le christianisme, message divin qui, depuis vingt siècles, a apporté à l'humanité la seule explication de ses inquiétudes, la seule solution de ses problèmes, le seul remède à ses souffrances... Même les doctrines qui le combattent lui doivent leur existence...

Dans le grand naufrage humain qui se déroule depuis des mois — et qui vient d'entrer dans sa phase aiguë — jamais il n'est apparu avec plus de force que la lumière du christianisme était la seule capable d'éclairer la malheureuse Europe en détresse. Jamais la comparaison entre la conception païenne de la société et du monde et leur conception chrétienne ne s'est manifestée avec plus de crudité.

Avec nos alliés britanniques, polonais, belges, hollandais, luxembourgeois, norvégiens, avec ceux qui gémissent dans les prisons d'Autriche et de Bohême, avec nos amis américains, ceux du Nord et ceux du Sud, avec tous ceux qui ont les mêmes aspirations que nous, jurons que la morale chrétienne sera, demain, le levier de la résurrection de l'Europe !

WLADIMIR D'ORMESSON.

ALERTES AÉRIENNES

Six alertes ont été données, pendant la journée de dimanche, dans la région du nord-ouest. La plupart ont été accompagnées de tirs de la D. C. A.

LE SORT DES PAYS-BAS

Un récit de l'invasion de la Hollande

La légation à Paris des Pays-Bas communique :

Comme le ministre des affaires étrangères, M. Van Kleffens, l'a dit dans ses déclarations, lors de son séjour à Paris, les pertes qu'a subies l'armée néerlandaise ont été extrêmement lourdes. Elles se montent à environ 25 0/0 du chiffre total, soit cent mille hommes. Le régiment de grenadiers, qui assure la protection personnelle de la reine, a perdu 85 0/0 de ses effectifs. L'aviation néerlandaise est pratiquement anéantie.

Une ruse ignoble des troupes allemandes au pont de Moerdijk leur a permis de s'emparer de ce pont, principal moyen de communication entre le nord et le sud du pays.

Le 13 mai, un détachement de soldats en uniformes néerlandais, conduit par un officier qui s'exprimait dans un hollandais très pur, s'approcha et fit connaître qu'il était chargé de relever la garde néerlandaise du pont. Reçus joyeusement par les soldats hollandais qui les prenaient pour des camarades, ils déchargèrent subitement leurs armes et exterminèrent presque entièrement la garde néerlandaise, jetant les cadavres dans le fleuve.

Le bombardement de Rotterdam

La route de Rotterdam était maintenant ouverte aux Allemands, qui en profitèrent aussitôt pour faire passer deux divisions blindées. Arrivées à Rotterdam, ces divisions se joignirent aux troupes allemandes qui avaient su pénétrer dans la ville en parachute ou transportées par des hydravions qui se posaient sur la Meuse en file ininterrompue. Ainsi la zone des inondations, restée intacte, et qui avait retenu l'armée allemande venant de l'Est, était tournée. Les troupes néerlandaises se trouvaient prises comme dans une nasse et attaquées par devant et par derrière.

Pour les amener à capituler, l'aviation allemande commença une destruction systématique de la ville de Rotterdam.

Plus du tiers de la ville fut démoli par deux escadrilles d'avions de bombardement, qui survolaient le centre de la cité en formation dense, serrés les uns contre les autres et en ligne droite. D'une hauteur de 1.500 mètres ils jetèrent avec une grande régularité des bombes à retardement d'un poids de plus de 1.000 kilos chaque, traçant de véritables sillons de destruction et retournant ensuite à leur ligne de départ pour attaquer la bande de terrain suivante. Une superficie de 15 à 20 kilomètres carrés fut ainsi entièrement dévastée; pas une seule maison n'y resta debout. De toutes parts les flammes surgirent et les monceaux de débris de toute sorte, retombant après avoir été projetés en l'air jusqu'à une très grande hauteur, ensevelirent tout et ne permirent à personne d'échapper.

D'après une estimation très modérée, le nombre des tués dans cette œuvre de destruction monstre, horrifiante comme un cauchemar et absolument sans précédent, a dû dépasser largement 100,000, la population de Rotterdam étant de 500,000 âmes et la superficie des dévastations représentant environ le tiers de celle de la ville.

L'armée hollandaise arrête le combat

Sachant qu'un même sort attendait les autres grandes villes se trouvant dans les provinces de Hollande et d'Utrecht, où la population est extrêmement dense, le commandant en chef n'avait d'autre ressource que de faire arrêter le combat.

Mais ceci ne veut pas dire que l'armée néerlaise abandonne la lutte. En ce moment, tous les éléments réunis en Zélande, et qui se trouvent actuellement en Flandre zélandaise, sont rassemblés et transportés en Angleterre, où un dépôt néerlandais est formé. Joints aux volontaires néerlandais qui affluent d'Angleterre et de France, ils repartiront aussitôt vers les champs de bataille.

Ceux qui restèrent aux Pays-Bas ont fait le nécessaire pour sauver tout ce qui pouvait être sauvé et rendre le reste inutilisable.

L'école de pilotage de Flessingue a pu transporter tous ses avions, ses instructeurs, ses élèves dans deux champs d'aviation français, où ils assistent déjà les instructeurs français dans la préparation de nouveaux pilotes.

Presque toutes les unités de la marine de guerre néerlandaise ont pu être sauvées. Deux navires de guerre de moindre importance seulement furent coulés. Les autres, après une destruction complète des ports qui ont été rendus inutilisables pour toute la durée de la guerre, et transportant de nombreux détachements d'infanterie de marine sont arrivés sains et saufs dans les ports anglais, en dépit d'un bombardement ininterrompu par les avions allemands. Ces navires, comprenant un nombre considérable de sous-marins, vont être utilisés immédiatement.

De même, les Hollandais, navigateurs hors pair, ont réussi à transporter en Angleterre tous les bateaux déjà à flot mais non encore terminés se trouvant dans les docks néerlandais. Ce fut une entreprise très difficile que de les sortir, notamment à Rotterdam, ville bombardée constamment en dehors de la destruction sus-mentionnée.

Le commandant maritime du port d'Ijmuiden fit sauter la machinerie actionnant la grande écluse, la plus grande d'Europe, et couler un bateau de commerce entre les deux môles, bouchant ainsi tout le passage. Ensuite, lorsque les Allemands arrivaient déjà sur la digue, il sauta dans un petit chalutier et, muni seulement d'une carte et d'un crayon, sut arriver en Angleterre.

Un enseigne de vaisseau chargé de faire sauter les môles avant l'arrivée des Allemands, et n'ayant plus le temps d'installer une mine commandée à distance, allume stoïquement la charge dans la chambre d'explosion où il se trouvait et se fit sauter ainsi avec l'ouvrage.

Au Helder, port militaire d'une très grande importance,tout est démoli. Les hommes de la marine néerlandaise y restèrent jusqu'au dernier moment, occupés à rendre inutilisables toutes les installations y compris les canons de la défense côtière. Ensuite, prenant avec eux toutes les armes et munitions transportables, ils s'embarquèrent dans un bateau à moteur et gagnèrent l'Angleterre.

Ajoutons que tous les stocks d'essence se trouvant aux Pays-Bas ont été détruits, et que, par conséquent, pas une goutte de ce liquide précieux n'est tombée dans les mains de l'ennemi.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Réunion des ministres britanniques de la défense

Les ministres et les chefs de la défense se sont réunis dimanche après-midi à Downing Street. La conférence a duré une heure et demie.

Etaient présents : M. Winston Churchill, premier ministre, lord Halifax, secrétaire au Foreign Office, Sir Archibald Sinclair, secrétaire à l'air, M. A. V. Alexander, premier lord de l'amirauté, M. Anthony Eden, secrétaire à la guerre, M. Greenwood, ministre sans portefeuille, lord Caldecote, secrétaire aux Dominions, M. Duff Cooper, ministre de l'information, M. Neville Chamberlain, lord président du conseil, et les trois chefs de la défense : l'amiral de la flotte, Sir Dudley Pound, premier lord de la mer, le général Sir Edmund Ironside, chef de l'état-major impérial, et le maréchal de l'air, Sir Cyril Newall, chef de l'état-major de l'air.

Lord Halifax et M. Greenwood restèrent quelque temps avec M. Churchill après le départ des autres membres de la réunion.

Le contrôle gouvernemental des industries britanniques

On mande de Londres, le 20 mai :

Selon le *News Chronicle*, le gouvernement a décidé d'assumer des pouvoirs radicaux de contrôle de l'industrie britannique, afin d'intensifier l'effort de guerre. Il est probable qu'un certain nombre d'entreprises privées passeront immédiatement sous le contrôle du gouvernement, tandis que d'autres seront soumises à un contrôle gouvernemental plus rigide que jusqu'à présent. Le nouveau plan serait annoncé immédiatement. Il a pour but d'accélérer la production industrielle sur une échelle inconnue jusqu'à ce jour.

Dans cette tâche, les trade-unions, sous la direction de M. Ernest Bevin, ministre du travail, et de Sir Walter Citrine, secrétaire général du congrès de la trades-union, joueront un rôle capital. On leur demandera de sacrifier des principes depuis longtemps établis : en particulier, les propriétaires d'entreprises privées devront faire des sacrifices individuels.

ESPAGNE

La nomination du maréchal Pétain et l'opinion espagnole

On télégraphie de Madrid, 19 mai :

C'est par la nouvelle de sa nomination à la vice-présidence du conseil que le public espagnol a appris le départ du maréchal Pétain. Le secret de son retour précipité à Paris avait été bien gardé.

La presse s'interdit de commenter la nomination du maréchal Pétain aux côtés du chef du gouvernement. Mais, traduisant le sentiment unanime du peuple espagnol, elle rend un fervent hommage à la grande et haute figure de l'ambassadeur de France, qui laisse ici un sentiment d'admiration générale.

Arriba déclare notamment :

Le glorieux maréchal va, une fois de plus, organiser la résistance de la France. Ils ont sûrement raison, ceux qui affirment que ces symboliques et admirables personnalités militaires représentent la France authentique.

A. B. C. écrit :

La figure illustre des armées, l'ardent patriote, le chef militaire et diplomatique, le maréchal Pétain quitte l'Espagne, salué avec un profond respect par tous les Espagnols.

Les pèlerins français à Saragosse

On télégraphie de Saragosse, 19 mai :

Les pèlerins français ont fait leurs adieux à la Vierge del Pilar, à la fin de la matinée, après avoir entendu la messe et visité le trésor de la cathédrale.

Dans une allocution, le cardinal Suhard a déclaré notamment :

Le peuple espagnol est un bon peuple et un grand peuple. Chez lui brille une flamme qui ne peut pas s'éteindre et qui, depuis vingt siècles, inspire les institutions, les coutumes et la vie et a rayonné dans le monde qu'elle continue d'éclairer. Cette flamme est le facteur essentiel de la civilisation.

Le cardinal a ensuite rappelé le passé de Reims, évoquant son fondateur, saint Nicaise, et le massacre de son église par les hordes de Vandales qui, envahissant la France et la traversant en trombe, vinrent déferler jusqu'en Espagne. Il a rappelé que Louis XIII a placé le royaume de France sous la protection de la Vierge Marie et souligné qu'aujourd'hui encore de grandes cérémonies marquent, en France, la fête de la Vierge.

L'évêque d'Albi a ensuite remis au chapitre de la cathédrale un ex-voto offert par les pèlerins français.

Le cardinal Suhard, accompagné des évêques de Tarbes, Lourdes, Bayonne, Albi et Perpignan, est parti à 16 heures pour Madrid, où il rendra visite au cardinal Goma, primat d'Espagne. Les pèlerins français ont quitté Saragosse à 23 heures, pour Canfranc.

Voici le texte des télégrammes que le cardinal Suhard a adressés au général Franco et au cardinal Goma :

« A mon arrivée dans la noble terre d'Espagne, je tiens à saluer Votre Excellence au nom de la France catholique, représentée par l'archevêque de Paris et par plusieurs prélats français.

« En arrivant dans la noble Espagne, je tiens à saluer Votre Eminence au nom de la France catholique.

Le général Franco a répondu : « Je salue avec gratitude les prélats de la France catholique et leur souhaite un heureux séjour en terre espagnole. »

Le cardinal Goma a répondu : « Je salue respectueusement les pèlerins français, leur renouvelant l'expression des sentiments exprimés dans ma lettre. De cette clinique où je suis gravement malade, je prie la Vierge del Pilar à votre intention. »

CITÉ DU VATICAN

La béatification de la bienheureuse Vedruna de Mas

On télégraphie de la Cité du Vatican, le 19 mai :

La béatification de la vénérable Espagnole Gioaochina Vedruna de Mas, fondatrice des carmélites de la Charité, a été célébrée solennellement à Saint-Pierre.

SUÈDE

L'opinion sur l'attitude des Etats-Unis

On mande de Stockholm, le 19 mai :

La presse suédoise fait une place très importante aux nouvelles d'Amérique. Le *Dagens Nyheter* voit en M. Roosevelt l'héritier de Wilson et souligne les efforts accomplis par le président contre les agressions allemandes. Il ajoute que le dernier message présidentiel concernant le réarmement a rallié même les adversaires de M. Roosevelt. Le *Social Demokraten* déclare que M. Roosevelt dispose d'une liberté croissante pour assurer aux alliés une aide matérielle efficace, et croit que le peuple américain enverra dans quelques semaines des renforts à ses « parents européens ».

TURQUIE

La situation des alliés et l'opinion

On mande d'Ankara, le 19 mai :

La presse et l'opinion turques commentent avec la plus grande confiance d'une part le remaniement du ministère français, l'entrée du maréchal Pétain dans le cabinet et les déclarations de M. Paul Reynaud, d'autre part la situation militaire. On estime à Ankara qu'un arrêt de l'offensive allemande signifierait l'échec total de la guerre-éclair, le régime hitlérien ne pouvant pas se permettre la moindre défaillance.

A propos de la fête nationale turque du 19 mai, le journal *la République* écrit que la Turquie doit « apprécier hautement, aujourd'hui mieux qu'hier, les sacrifices sublimes des démocraties défendant leur sol et la liberté de toute l'humanité, et doit également exprimer ses vœux sincères pour le succès des défenseurs des droits sacrés de tous les peuples ».

Un attaché naval américain pour le Proche-Orient et les Balkans

On mande du Caire, le 19 mai :

On apprend de bonne source que le gouvernement des Etats-Unis nommerait prochainement un attaché naval américain pour le Proche-Orient et les Balkans.

Le nouvel attaché prendra résidence en Turquie, d'où il pourra se déplacer vers les différents pays de la Méditerranée orientale relevant de sa compétence.

ETATS-UNIS

Discours de M. Cordell Hull sur la politique économique future

On télégraphie de Washington :

Le discours que M. Cordell Hull devait prononcer à la radio à l'occasion de la semaine du commerce extérieur, après lecture d'un message du président Roosevelt, a été lu au nom du secrétaire d'Etat, retenu ailleurs, par M. Breckenridge Long, sous-secrétaire d'Etat adjoint.

Cette semaine du commerce extérieur, dit M. Cordell Hull, est une occasion de nous rappeler que des relations commerciales fortes et avantageuses pour tous sont essentielles au maintien d'une paix mondiale durable. Nous nous rendons tous compte, aujourd'hui que des nuages de guerre s'étendent sur une si importante surface du monde, que les guerres qui se déroulent ont des effets économiques et spirituels profonds. Quelques-uns de ces effets frappent durement notre propre pays.

Préconiser une politique économique libérale fut et continuera à être la partie vitale et l'objectif dominant de la politique étrangère de notre pays. Il pourra de cette façon, et de cette façon seulement, contribuer à la reconstruction économique du monde quand l'actuelle destruction aura cessé.

M. Cordell Hull avertit ses compatriotes que les Etats-Unis étaient appelés à souffrir encore davantage des restrictions dues à la guerre, surtout dans le domaine des importations américaines, et il s'est élevé contre le protectionnisme outrancier de la loi Hawley-Smoot. Il a répété à ce propos que « les principes du programme d'accords commerciaux bilatéraux offrent la seule base pour rebâtir la vie économique du monde, la guerre une fois terminée ».

L'ÉCHANGE DE DIPLOMATES français, belges et allemands

On mande de Berne, le 19 mai au soir :

Le convoi ramenant les agents diplomatiques belges d'Allemagne et français du Luxembourg n'est pas encore entré en territoire suisse, l'échange avec le personnel diplomatique allemand n'ayant pas encore été entièrement réglé.

Entre temps est arrivé à Zurich M. Wassner, des services de l'ambassade de France à Copenhague, qui, fait prisonnier lors de l'entrée des troupes allemandes, resta interné à Hambourg jusqu'au jour où cette ville fut bombardée par la Royal Air Force.

M. Wassner, qui ne figurait pas parmi les personnes devant être échangées, a poursuivi sa route pour la France.

Le consul américain en Suisse, M. Fisher, qui s'était occupé jusqu'ici de cet échange, n'ayant pas l'*exequatur* pour l'Allemagne, a transmis ses pouvoirs au consul des Etats-Unis à Munich, qui continuera à s'occuper de la mise au point de l'échange des deux trains diplomatiques.

L'ATTITUDE DE L'ITALIE

La réponse de M. Mussolini au président Roosevelt

On mande de Rome à l'agence Radio :

Le comte Ciano a annoncé aujourd'hui que M. Mussolini a répondu au président Roosevelt que l'attitude de non-belligérance de l'Italie restait inchangée.

On a l'impression que la tension entre l'Italie et la Grande-Bretagne s'est un peu atténuée depuis hier.

La « Journée des Italiens dans le monde »

On mande de Rome, le 19 mai :

La « Journée des Italiens dans le monde » a été solennellement célébrée dans toute la péninsule par des manifestations au cours desquelles des orateurs officiels ont illustré l'apport des Italiens à la civilisation occidentale.

A Rome, cette célébration a eu lieu dans la salle « Jules-César » au Capitole, en présence du roi et de nombreuses autorités fascistes.

M. Bottai, ministre de l'éducation nationale, a prononcé un discours dans lequel, après avoir évoqué les voyageurs, les missionnaires, les marchands italiens qui parcoururent le monde et, plus spécialement, le « voyage pacifique des trois caravelles » qui aboutit à la découverte du nouveau monde, il a illustré les aspirations de l'émigration italienne depuis le dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours.

L'orateur a rappelé qu'en 1901 le gouvernement commença à s'intéresser à ce phénomène, mais que ce fut le fascisme qui, le considérant comme « un mal non nécessaire », s'arrangea pour y porter remède.

C'est ainsi que l'expression d' « émigrants » fut remplacée par celle d' « Italiens à l'étranger » et que l'on s'employa à maintenir l'italianité des émigrants en améliorant leur situation sociale et en leur permettant d'avoir des contacts fréquents avec la mère patrie :

Aujourd'hui nous pouvons dire avec fierté, a ajouté le ministre, que c'est nous qui ne voulons pas encombrer les terres des autres, désapprouvant que des énergies italiennes soient mises au service des étrangers, et nous ne cédons ces énergies que dans certains cas et à des amis sûrs.

L'émigration a cédé la place au rapatriement et à l'expansion organisés à l'intérieur de l'empire.

Le paquebot « Washington » a quitté Gênes pour New-York

On mande de Gênes, le 19 mai :

Quinze cents passagers, pour la plupart citoyens des Etats-Unis, et un chargement d'or provenant de Hollande, de Belgique et de Suisse se trouvent à bord du paquebot *Washington*, qui a levé l'ancre pour New-York avec un retard de vingt heures sur l'horaire, retard dû au fait que le paquebot a attendu l'arrivée à Gênes des caisses contenant le métal précieux.

Parmi les passagers se trouvent MM. Laurence Steinhardt, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou; Manuel Caylo Brosch, délégué de Cuba à la Société des nations; Louis Renard, conseiller de l'ambassade du Chili à Londres; Vargas Carlos Torrès, consul de Colombie à Alger.

La Finlande célèbre sa nouvelle fête nationale la “ Journée des héros ”

On mande d'Helsinki, le 19 mai :

Ayant supprimé la fête de l'armée, qui avait lieu le 16 mai, les Finlandais célèbrent aujourd'hui une fête de caractère religieux, grave et recueilli — la Journée des héros — en souvenir des 15.000 morts de la guerre.

Un service religieux solennel a été célébré en présence du président Kallio, du maréchal Mannerheim et du corps diplomatique.

Sur la place du Sénat, une foule de 100.000 personnes s'était rassemblée. Il n'y a pas eu de revue militaire. Les drapeaux sont en berne.

Parlant au peuple, le président Ryti insiste sur la primauté de l'esprit

On mande d'Helsinki, le 19 mai :

M. Ryti, président du conseil, a adressé au peuple finlandais une allocution dont voici les passages essentiels :

Nous commençons à comprendre que l'Europe est à la veille de bouleversements décisifs. Ils n'intéressent pas seulement les forces terrestres européennes et notre position en Europe, mais aussi la morale internationale et individuelle.

Le président du conseil souhaite que, revenus à leurs foyers, les combattants restent fidèles à la fraternité et montrent, à ceux des leurs qui combattent encore pour des biens matériels, combien la matière est peu de chose, comparée à l'esprit. Les peuples doivent revenir à de nobles conceptions, autres que matérielles.

Si je considère les destructions faites par la guerre, poursuit M. Ryti, je pense que celle-ci changera les idées des peuples sur le matérialisme et sur l'ordre hiérarchique spirituel.

Un message de Sir W. Citrine aux Finlandais

On mande de Londres, le 19 mai :

Sir Walter Citrine, président de la Trades Union, a adressé ce soir à la radio un message au peuple finlandais, à l'occasion de la nouvelle fête nationale de la Finlande.

Votre nouvelle fête nationale, a-t-il dit, témoigne de votre espoir de libération. Depuis que vous avez opposé une résistance courageuse à un ennemi puissant, d'autres petites nations ont été écrasées. Mais votre lutte et la leur sont également la nôtre, et votre exemple est notre plus forte inspiration. La force unie des nations démocratiques alliées a maintenant été mobilisée pour continuer la guerre avec le maximum d'énergie jusqu'à ce que les nations victimes de l'agression soient de nouveau rendues libres.

NOUVELLES DU JOUR

Les audiences de M. Paul Reynaud

Le président du conseil a reçu, hier après-midi, M. Louis Marin et M. Ybarnégaray, ministres d'Etat; M. Mandel, ministre de l'intérieur, et M. Villey, préfet de la Seine.

M. Paul Reynaud, qui avait, au début de l'après-midi, conféré avec le maréchal Pétain et le général Weygand, les a reçus à nouveau à 19 heures.

Le président du conseil a reçu, en outre, au début de la soirée, Sir Ronald Campbell, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, M. de Monzie, ministre des travaux publics, et M. Campinchi, ministre de la marine.

Important mouvement administratif

M. Georges Mandel, ministre de l'intérieur, a soumis à la signature du président de la République un décret aux termes duquel M. Latour, préfet de l'Aisne, est mis en disponibilité; M. Bussière, préfet hors classe, directeur général de la Sûreté nationale, est nommé préfet de l'Aisne pour la durée des hostilités.

M. Winter, inspecteur général des services administratifs, devient directeur de la Sûreté nationale. Il a déjà exercé ces fonctions sous le ministère Clemenceau, à la fin de la dernière guerre.

Le gouvernement rend hommage à la belle conduite des cheminots

La présidence du Conseil communique :

Le gouvernement se doit de porter dès maintenant à la connaissance de la nation la magnifique attitude du personnel de la Société nationale des chemins de fer français depuis le début des opérations actives.

Tout spécialement visés dès les premières heures par l'aviation de bombardement ennemie, attaqués avec une violence extrême non seulement dans leurs installations de gares, mais aussi au cours de la conduite des trains, les cheminots ont accompli une tâche aussi écrasante que dangereuse avec un esprit de sacrifice, un dévouement à leur métier dignes de leurs traditions.

Grâce au courage et à l'habileté technique que tous ont déployés à leurs postes de direction ou d'exécution dans les gares et les dépôts, sur la machine et sur la voie, grâce à l'effort incessant de redressement entrepris à tous les échelons pour assurer un trafic d'une intensité prodigieuse, les cheminots français ont bien mérité de la patrie.

Le gouvernement est fier des services qu'ils rendent en ces heures graves à la cause commune et tient à leur en exprimer toute sa gratitude.

La visite de Mme Albert Lebrun au centre des réfugiés des Tourelles

Ainsi que nous l'avons dit hier, Mme Lebrun, accompagnée de Mme Lozé, a visité, hier, le centre principal des réfugiés, installé à la caserne des Tourelles. Elle a été reçue par M. Puech, président du Conseil municipal, M. G. Villey, préfet de la Seine, et par Mme Langeron.

Mme Lebrun s'est entretenue avec les familles de réfugiés qu'elle a trouvées réunies au moment du repas. M. Maës, consul de Belgique, a guidé Mme Lebrun dans la partie du bâtiment mise à la disposition de l'ambassade, et M. Pomaret, ministre du travail, lui a fait visiter les services de la main-d'œuvre.

Mme Lebrun, qui avait vu aussi les salles réservées aux nourrissons, a remis une offrande avant de quitter le centre.

Prières pour la France à Notre-Dame

Une cérémonie d'une émotion poignante s'est déroulée hier à Notre-Dame de Paris, et jusque sur le parvis, où la foule qui n'avait pu trouver place dans la cathédrale communiait dans la prière qui s'élevait sous les voûtes.

M. Paul Reynaud, le maréchal Pétain, plusieurs ministres, dont MM. Daladier, Marin, Ybarnégaray ; de nombreuses personnalités du monde diplomatique ; les généraux de Castelnau, Gouraud, etc., avaient tenu à se joindre au peuple de Paris.

Mgr Beaussart, vicaire capitulaire, dit la raison de ces prières : « Alors que le meilleur et le plus beau sang de France est exposé, nous demandons la victoire, et nous la demandons parce que nous en avons le droit. Nous ne luttons pas, en effet, dans un esprit de lucre, mais pour combattre une cruauté perverse. Au cœur, nous avons une foi indélébile dans la victoire. »

Puis la procession des saintes reliques, portées par des scouts, passa dans les rangs des fidèles, tandis que le chanoine Brot, archiprêtre de Notre-Dame, récitait les litanies, que répétait la foule agenouillée : « Notre-Dame de Paris, protégez la France ; saint Louis, défendez la France ; sainte Jeanne d'Arc, sauvez-nous. » Et, tout à coup, éclata la *Marseillaise*.

Après le Salut, chanté par Mgr Beaussart, M. Paul Reynaud fut reconduit à sa voiture ; la cathédrale se vida lentement, pendant que Mgr Beaussart se rendait à l'église Saint-Michel, où il a présidé la première journée d'un triduum.

Fermeture des dancings

Sur ordre du ministre de l'intérieur, le préfet de police a décidé la fermeture de tous les dancings.

LA RÉPRESSION DES MENÉES ANTINATIONALES

Arrestation de neuf militants communistes

La police de Versailles a arrêté hier neuf militants communistes, requis civils dans une usine de carrosserie automobile travaillant pour la défense nationale, qui avaient abandonné leur travail dès le début de la matinée. Quelques-uns d'entre eux ont prétexté une indisposition. Leur cas sera examiné.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 21 MAI 1940

Les actualités médicales

AUX JARDINS D'ESCULAPE

Il est curieux de voir, en ce siècle de la chimie et de la physique triomphantes, et des médications biologiques victorieuses, des savants se pencher à nouveau sur de vieux remèdes végétaux qui furent si longtemps l'objet d'un profond dédain. C'est que ces chercheurs ont confiance dans la sagesse des auteurs anciens, sinon du bon sens populaire, et tiennent avec raison que l'expérience est une des disciplines les plus fécondes de l'art de guérir. Or, parmi ces médicaments de jadis, il en est dont la renommée a traversé les siècles sans se ternir et qui font encore aujourd'hui figure de remèdes efficaces. Lorsqu'on s'adresse à eux, on s'aperçoit que leurs vertus ne sont pas surfaites. Seulement, à la différence de nos ancêtres, nous ne nous contentons plus d'affirmer, nous voulons savoir, et, utilisant des méthodes qui, elles, sont bien actuelles, nous tentons d'analyser ces vertus incontestables.

Il y a déjà nombre d'années, M. Pic [de Lyon] réhabilitait ainsi les tisanes et montrait les services que peuvent rendre ces infusions et ces décoctions qui chantaient autrefois aux flancs pansus des ancestrales veilleuses et sans lesquelles on n'aurait pas cru avoir bien soigné un malade. Il faisait bonne justice de ce préjugé dédaigneux qui prétendait qu'en elles l'eau seule agissait et qu'il suffirait, pour les remplacer, d'administrer des boissons abondantes. Il faisait état des différences que l'on constate dans les effets produits, pour prouver que la composition chimi[illegible] et sans doute d'autres éléments moins [illegible]ts conditionnent l'activité spéciale de [illegible] plante. C'est ce travail qu'ont repris [illegible]ases rajeunies plusieurs auteurs qui [illegible]niqué les résultats de leurs inves[illegible] récent congrès de la diurèse qui [illegible] a quelques mois à Vittel.

A dire le vrai, ils ne se sont souciés que de quelques-unes de ces filles des champs, des bois et même des potagers, celles qui activent la diurèse, ce que nos anciens exprimaient plus crûment en disant qu' « elles poussent aux urines ». Il y a parmi elles des princesses qui figurent depuis longtemps et en très bon rang dans nos formulaires les plus sérieux, comme le café (et ses voisins le thé, le cacao, la kola) et la digitale. Mais nos auteurs les ont délibérément laissées de côté pour ne s'attacher qu'à des espèces végétales plus modestes et moins connues. Ce faisant ils travaillaient en pays neuf.

Encore, dans ce groupe des plantes diurétiques, faut-il faire deux classes. Celles qui figurent dans la première ont fait, en ces derniers temps, l'objet de recherches plus ou moins poussées et ont, par cela même, effectué dans notre pharmacopée leur entrée par la grande porte. Celles du second groupe sont humbles entre les humbles; ce ne sont peut-être pas les moins efficaces.

Chez celles qui ont été déjà étudiées, on notait jadis comme élément actif presque exclusif le nitrate de potasse qui leur est commun. C'est une opinion que combattait déjà M. Pic dans le rapport auquel j'ai fait allusion, et qui doit être abandonnée. Depuis que l'on a été y voir de plus près, on a observé que si ce corps devait figurer sans conteste parmi les substances diurétiques par excellence, il en était certainement d'autres plus ou moins identifiées, ou même identifiables, qui jouent en l'affaire un rôle important. On a abandonné en effet — et c'est fort heureux — cette conception simpliste qui attribue les vertus d'un végétal donné à une substance unique qu'il suffirait de prescrire pour remplacer la nature. Celle-ci est beaucoup plus compliquée que cette façon de voir ne le suppose, et il y a dans toute plante active un complexe que nous sommes bien souvent en peine de démêler. D'autre part on a constaté (expérimentalement ou cliniquement) que la diurèse n'est pas toujours identique à elle-même, qu'elle se caractérise, suivant les cas, par l'élimination simple de l'eau ou par celle des substances que l'urine est chargée d'expulser de l'organisme: chlorures, urée, phosphates, acide urique, etc. Enfin elle a pour effet, en raison même de ces différences, d'agir tantôt sur les irrégularités de fonctionnement du rein lui-même, ou du foie, ou de tout autre organe. On voit que le problème est creusé plus profondément qu'il ne l'était jusqu'à présent.

Voici, par exemple, l'artichaut, qui est un remède de vieille date, auquel des travaux récents ont apporté un regain de renommée. Dioscoride, en effet, préconisait déjà sa racine « cuite en vin ». Les pharmacologues, les cliniciens de nos jours font usage de la plante entière, ou plutôt d'extraits savamment fabriqués. C'est un végétal qui agit simultanément sur le foie et sur le rein, excitant la diurèse d'une façon énergique, activant par la même occasion le cours de la bile et accroissant la quantité d'urée excrétée.

Voici maintenant la salsepareille, dont Matthiole prônait déjà les vertus en les exagérant quelque peu, car il en faisait une sorte de panacée. Des recherches qui datent de quelques années à peine en font une rivale de l'artichaut en ce sens qu'elle accroît notablement l'excrétion de l'urée et, en conséquence, donne d'heureux résultats dans mainte néphrite où la rétention de celle-ci est en cause. Ces recherches ont en outre confirmé ce que nous disions plus haut, en montrant que l'action de la salsepareille n'est pas due à un seul principe déterminé, mais à plusieurs facteurs, encore un peu mystérieux, dont les actions s'additionnent et se complètent.

L'oignon, de vertu éprouvée depuis des siècles, est un grand éliminateur de chlorures et réduit considérablement les œdèmes, quand il ne les fait pas disparaître. La cure d'oignons a été préconisée il y a déjà quelques années, et les cliniciens l'ont reconnue efficace dans l'ascite. Il semble que l'oignon renferme une essence qui suractive le fonctionnement des reins, en même temps que des diastases et des oxydases non négligeables.

Pour le petit-houx, on peut lui trouver aussi ses qualités prônées par les vieux auteurs. Il est voisin de la salsepareille par ses propriétés et par la complexité de ses effets. Rivale des mêmes, l'asperge, dont j'ai parlé ici même il y a longtemps, et qui tend de plus en plus à passer dans la catégorie des légumes qui guérissent. C'est surtout comme diurétique qu'elle est connue, et il est telles régions de France où cette réputation s'est maintenue malgré le dédain des médecins. Son efficacité semble s'exercer simultanément sur le rein et sur le foie et activer, chose essentielle, l'élimination de l'urée.

Passons à l'orthosiphon, qui n'est pas de nos pays, mais qui a donné lieu en Europe à des travaux nombreux en ces derniers temps. Celui-ci est un stimulant général de la dépuration organique par la voie urinaire. Sous son influence, il y a augmentation de l'excrétion de l'urée, mais aussi des chlorures et de l'acide urique avec, comme corollaire, un abaissement fréquent de la pression sanguine, sans compter un essor particulier donné à l'élimination de la bile. Il ne faudrait pas pour cela l'ériger en plante bonne à tous les maux et retomber ainsi dans l'erreur souvent reprochée à nos devanciers, mais on doit estimer qu'il peut rendre de grands services dans diverses affections qui exigent une dépuration énergique de l'organisme. Ici encore il faut reconnaître que ce n'est pas une substance unique qui confère au végétal ses précieuses propriétés, mais tout un ensemble où nous ne nous reconnaissons que difficilement.

De ces végétaux qui ont donné lieu à tant de recherches et d'essais, arrivons maintenant à des plantes qui ont été étudiées moins assidûment, mais dont on n'a pas moins été curieux de scruter le mode d'action diurétique. La bugrane, par exemple, était déjà recommandée par Galien, qui en faisait un remède remarquable. Certes les prédécesseurs de nos pharmacologues ont exagéré en prétendant qu'elle était capable de rompre les calculs urinaires, chimère que les siècles passés ont poursuivie inlassablement et sans aucun succès. Des auteurs modernes ont montré qu'elle était en revanche très utile dans le traitement des cystites et des néphrites calculeuses. La prêle, au dire de bien des pharmacologues, a, du point de vue de la diurèse, des propriétés qu'on ne saurait dédaigner, et elle active, elle aussi, notablement l'excrétion de l'urée. Mais c'est, comme on dit volontiers dans le jargon médical actuel, une plante polyvalente, en ce sens qu'elle constituerait, suivant quelques-uns, un hémostatique de haute valeur, tandis qu'Albert Robin la préconisait pour la reminéralisation des tuberculeux. Moins universel dans ses effets, le bouleau est également un diurétique assez énergique qui ne fait cependant, sans autre spécialité, qu'accroître le débit urinaire, ce qui le rend utile dans les œdèmes, et notamment dans ceux des malades du cœur. Le genévrier, cher à Caton l'Ancien, antiseptique urinaire connu, n'a toutefois que peu d'action sur l'excrétion de l'eau elle-même, mais favorise celle de quelques substances nocives; ajoutons que c'est un remède avec lequel il ne faut pas prendre trop de familiarités, car il serait facile de dépasser la dose favorable et de commettre des erreurs, ce qui le fait sortir de la classe des médications populaires et rentrer dans celle des substances que les médecins doivent être seuls autorisés à employer.

Dénuée au contraire de toute toxicité, la piloselle a le grand avantage de débarrasser l'organisme des déchets qui l'encombrent, sans irriter le rein en aucune manière : l'urée et les chlorures sont, parmi ces substances, celles dont le rejet est le plus souvent facilité. La piloselle fut jadis connue, puis oubliée totalement, et c'est un hasard clinique qui a permis à l'un des auteurs dont je résume le travail de constater son efficacité et de la contrôler expérimentalement. Faut-il encore parler de la livèche, du fenouil, dont les vertus sont d'égale renommée, non moins méritée? Oubliera-t-on le persil, qui entre, en même temps que l'asperge et le petit-houx, dans la composition du sirop des cinq racines, lequel a, à cet égard, une réputation légitimée par des siècles d'usage? Ne faut-il pas faire entrer en ligne de compte la busserolle, que prônait de l'Ecluse au seizième siècle déjà et dont l'école de Montpellier faisait, cent ans plus tard, le spécifique des suppurations de la vessie et même des reins? C'est encore les qualités qu'on lui reconnaît de nos jours, où l'on en fait un modificateur énergique des inflammations urinaires, agissant non seulement sur l'infection, mais encore sur les spasmes et la dysurie qu'ils commandent souvent. On finira en citant seulement la pyrole, dont jadis certains, souffrant de gravelle, fabriquaient un thé qui les soulageait grandement, puis la bruyère qui est propre à traiter, comme certaines des précédentes, les inflammations aiguës ou chroniques des différentes parties de l'appareil urinaire.

Ici s'arrête l'intéressante énumération des plantes diurétiques étudiées par MM. Mercier, Balansard, H. Leclerc, F. Decaux. On voit que l'on a non seulement depuis l'antiquité, mais aussi depuis des temps beaucoup plus proches, notablement amélioré nos connaissances sur ces précieux végétaux. Nous avons pris conscience des raisons pour lesquelles ils rendent des services que l'on avait tendance à diminuer parce qu'on ne les avait pas suffisamment analysés. Il faut d'ailleurs avouer que nous n'avons pas encore pu préciser toujours auquel des constituants chimiques de la plante ces services sont dus, mais un peu de mystère ne messied peut-être pas en pareille matière.

La vieille médecine par les « simples » est aujourd'hui rajeunie sous le nom plus savant de phytothérapie. A ce changement d'étiquette correspond, comme on vient de le voir, un changement dans notre savoir. Il n'était pas inutile, peut-on croire, de parler de ces choses naturelles à l'époque où nos prés, nos bois, nos jardins vont nous donner à foison ces plantes que, depuis quelques années, on nous apprend à juste titre à récolter, tandis que la culture même nous donnera à volonté quelques-unes d'entre elles. Lors de la dernière guerre, la France manqua un moment des plantes médicinales qu'un peu paresseusement elle importait volontiers d'autres pays alors qu'elle en possède en quantité suffisante pour son usage personnel. On préconisa alors la cueillette de ces précieuses auxiliaires de la médecine. Depuis lors, peut-être le zèle primitif s'est-il quelque peu relâché. Que les travaux comme ceux que nous venons de parcourir lui donnent un nouveau regain, ce sera chose utile, car il n'y a guère de raisons pour que ce qui s'est produit il y a vingt-cinq ans ne se reproduise pas actuellement si nous ne nous rappelons pas les leçons de ce passé proche.

DOCTEUR HENRI BOUQUET.

Viennent de paraître : *Hormones, hormonothérapie*, par L. MOINSON. — Un petit volume qui met au point de façon parfaite cette grosse question des produits de sécrétion interne et de leur usage médical (Maloine). — *Notions sommaires de pratique alimentaire actuelle*, par le pharmacien capitaine DEHAUSSY; un excellent exposé de l'état actuel des idées sur l'hygiène alimentaire et sur la nécessité des régimes non seulement suffisants, mais équilibrés (Douriez-Bataille, à Lille).

COURRIER FISCAL

Les marchés de l'État et le régime de guerre

La taxation des marchés publics, — sous forme de droits d'enregistrement et de timbre exigibles sur les conventions qui les constatent, — a été maintes fois critiquée : il a été observé notamment que les sommes réclamées par le fisc, à ces divers titres, aux fournisseurs des services publics, étaient le plus souvent récupérées sur l'Etat, les départements, les communes, etc., par les intéressés, au moyen d'une majoration des prix des services fournis ou des produits livrés. En dépit de sa valeur, cette objection n'a jamais été retenue pour les marchés des collectivités publiques locales; en ce qui concerne les marchés passés par l'Etat, elle a été entendue, mais rarement, et par périodes, par les pouvoirs publics : la loi du 22 frimaire an VII soumet en effet ces actes à un droit proportionnel d'enregistrement; la loi du 15 mai 1818 les en affranchit, au contraire, parce que, dit-on à l'époque, « on a pensé que le droit d'enregistrement étant toujours payé par celui pour le compte duquel l'ouvrage ou la fourniture est fait, puisque l'entrepreneur ou fournisseur en tient compte dans son marché, la perception de ce droit, n'aurait aucun intérêt. Mais, en 1872, cette attitude est abandonnée par le législateur : « le motif, observe le rapporteur de la loi du 28 février, qui a dicté la loi de 1818, est exact en théorie : mais, en fait, il arrive, le plus souvent, que les adjudicataires ne tiennent aucun compte du droit d'enregistrement à payer, surtout quand ce droit ne représente pas une grosse somme ». L'administration de l'enregistrement observe elle-même, à cette date, que « l'expérience prouve que le droit n'a pas pour effet d'augmenter le prix des fournitures faites à l'Etat, surtout lorsqu'il s'agit de taxes modérées ». Telle est la raison pour laquelle, presque jusqu'à la veille de cette guerre, les articles 398 du code de l'enregistrement et 55 § 1-9 du code du timbre, ont permis ,au fisc d'exiger le droit d'enregistrement, au tarif de 1 65 0/0 et le droit de timbre de dimension (6 fr., 12 fr., etc.), « sur les adjudications ou marchés de toute nature, aux enchères, au rabais ou sur soumission », dès lors qu'ils émanaient d'une autorité administrative (ministres, préfets, sous-préfets, maires, ingénieurs des ponts et chaussées, intendants militaires, etc.) ou d'un établissement public; qu'ils étaient acceptés par ladite autorité dans la limite de ses attributions, qu'ils fussent passés dans la forme administrative et en position d'être rédigés en minute.

Les circonstances actuelles ont amené les pouvoirs publics à tempérer, dans une certaine mesure, ce régime fiscal; les mesures prises à cet égard ont d'ailleurs été successives; un décret du 11 juillet 1939 a dispensé d'abord des formalités du timbre et de l'enregistrement les marchés passés pour l'acquisition par l'Etat, moyennant payement différé, de matières premières ou de produits nécessaires aux besoins de la défense nationale; un second décret, daté du 6 septembre 1939, a exonéré des droits de timbre et des droits d'enregistrement les marchés visés par l'article 1er du décret du 13 octobre 1939, c'est-à-dire les marchés concernant le ravitaillement général de la nation en temps de guerre, dont le prix est payé par l'Etat. Enfin, un décret du 13 octobre dernier s'est montré plus large encore, en dispensant du timbre et des droits d'enregistrement, pendant la durée des hostilités, « les adjudications au rabais et marchés pour constructions, réparations, entretien, approvisionnements et fournitures dont le prix doit être payé directement par le Trésor public ».

L'immunité ainsi accordée est limitée aux marchés dont le prix *est payé par l'Etat;* autrement dit, elle est uniquement réservée aux marchés dont le prix est supporté, sinon légalement, du moins effectivement, par le Trésor, et soldé, en fait, au moyen de deniers provenant des caisses de l'Etat, soit que celui-ci s'engage directement vis-à-vis du fournisseur ou de l'entrepreneur, soit qu'il alloue une subvention à la collectivité contractante pour financer les travaux ou régler les fournitures; il en est ainsi, bien entendu, lorsqu'il s'agit de marchés passés avec certains services de l'Etat dotés de la personnalité (lycées, facultés, établissements nationaux de bienfaisance, P.T.T., etc.), celle-ci ne modifiant pas leur caractère d'organisme de l'Etat et ne les privant pas des avantages qui leur appartiennent en cette qualité. Exceptionnellement, l'administration assimile aux marchés dont le prix doit être payé par le Trésor public, et par suite elle accorde l'immunité aux marchés passés avec des commerçants ou de simples particuliers par les commissions des ordinaires des corps de troupe, et par la masse générale d'entretien, lorsque ces organismes spéciaux continuent à fonctionner en temps de guerre.

Il semble que l'immunité ne peut être concédée que partiellement pour les marchés mixtes, c'est-à-dire pour les marchés passés par l'Etat, et dont le prix est payé en partie par les administrations locales sous forme de fonds de concours, ou pour les marchés consentis par les administrations locales et dont le prix est supporté, à concurrence d'une certaine somme, par le Trésor; l'exonération est limitée dans la mesure où la dépense engagée est supportée par le budget de l'Etat. *A contrario,* continuent à supporter les droits de timbre et les droits d'enregistrement : les marchés dont le prix est payé en entier par les départements, les communes, les établissements publics (associations syndicales autorisées, syndicats de communes, établissements départementaux de bienfaisance, asiles d'aliénés, par exemple) et *a fortiori,* par les établissements d'utilité publique, les marchés dont le prix est versé au Trésor pour la vente de vieilles matières, d'objets réformés, etc...

Dès lors, d'ailleurs, que le prix est payé par le Trésor public, l'*objet et la forme du marché importent peu* : sont visées tant les conventions qui ont le caractère de louage d'industrie ou d'ouvrage, tel qu'il est défini par le Code civil, qu'elles apparaissent sous forme d'un écrit unique constatant l'intervention simultanée de l'administration et des tiers, ou qu'elles résultent d'un écrit signé par un fournisseur et renfermant une offre et d'un autre écrit émanant de l'administration, et constatant l'acceptation de cette offre : tels sont les marchés de gré à gré passés par un simple échange de lettres entre le chef de service et le fournisseur, les marchés même non constatés par écrit, et découlant, en fait, d'une facture ou d'un mémoire revêtu de la signature du représentant de l'administration intéressée, les marchés dont le prix n'est pas immédiatement fixé comme les lettres de commande du ministère de l'armement, etc. Au surplus, l'énumération faite par le décret, concernant les marchés pour « constructions, réparations, entretien, approvisionnements et fournitures », n'est pas limitative et embrasse les marchés de toute nature passés avec les différents ministères civils et militaires ou leurs représentants locaux (défense nationale, armement, intérieur, finances, etc.).

Les marchés ainsi définis bénéficient d'une double immunité : en premier lieu, ils sont *exonérés du droit de timbre de dimension,* c'est-à-dire peuvent être établis sur papier non timbré, sous la réserve suivante qu'il s'agit des contrats eux-mêmes, de leur expédition, ou des extraits du procès-verbal d'adjudication ou du marché de gré à gré : autrement dit, restent assujettis au timbre les autres pièces, qui sont produites à l'appui du mandat de payement, comme les factues ou mémoires; les factures ou mémoires revêtus de la signature du représentant de l'administration intéressée, lorsque la constatation d'un marché par écrit n'est pas exigée; les pouvoirs ou mandats, etc.; l'exonération, il n'est pas inutile de le remarquer, ne s'étend pas au droit de timbre de quittance, qui peut être réclamé lors du règlement du prix des marchés.

En second lieu, les marchés dont le prix est supporté par le Trésor public sont *dispensés des droits d'enregistrement,* non seulement de ceux auxquels donnerait normalement ouverture la convention principale, mais aussi de ceux applicables aux convention accessoires contenues dans le même acte ou dans un acte distinct du marché, et spécialement aux cautionnements, aux quittances, aux baux, etc. Mais les marchés et les conventions accessoires restent soumis, dans les vingt jours, à la formalité de l'enregistrement qui est donnée gratis; il en est ainsi même des marchés passés par l'Etat pour l'acquisition des produits nécessaires aux besoins de la défense nationale, et des marchés concernant le ravitaillement général de la nation en temps de guerre, dont le prix est payé par l'Etat.

La double immunité, il est bon de l'indiquer en terminant, est refusée aux marchés déjà enregistrés avant l'entrée en vigueur du décret du 13 octobre 1939, et aux marchés non enregistrés, mais ayant donné lieu à des versements d'acomptes sur les droits d'enregistrement, s'ils ne sont pas susceptibles de revision. Elle ne profite donc, en principe, qu'aux marchés conclus après cette date; en fait, elle est également applicable aux marchés non encore enregistrés à cette date, et dont le prix était fixé, si, préalablement à l'enregistrement, les intéressés justifient de la revision des conditions financières desdits marchés par la présentation à la formalité d'un avenant fixant un nouveau prix; aux marchés antérieurs au 13 octobre, dont le prix n'était pas immédiatement arrêté, s'ils sont soumis au receveur, complétés d'une mention signée des deux parties et stipulant que la fixation du prix définitif a été établie, compte tenu de l'exemption du droit d'enregistrement; aux avenants qui ne constituent pas l'exécution pure et simple de stipulations insérées dans des marchés antérieurement enregistrés au droit proportionnel et qui comportent notamment des fournitures supplémentaires ou des majorations de prix non prévues aux contrats primitifs.

CAMILLE ROSIER.

AIR

M. Laurent Eynac célèbre les exploits des « Soldats du ciel »

Au retour d'une visite au front, M. Laurent Eynac, ministre de l'air, a prononcé, à la radio, une allocution à la gloire de nos pilotes et de nos équipages; il a dit notamment :

Partout ils sont au combat, ne marchandant pas leur peine, faisant le sacrifice de leur vie. Ils savent, ils connaissent l'enjeu de la bataille; ils connaissent, ils apprécient que présentement se joue le sort du pays et, du même coup, on peut le dire, celui du monde. Ils combattent à mort, de toute leur âme, de tout leur cœur.

Mission après mission, combat après combat, expédition après expédition, la fatigue n'a pas de prise sur de tels équipages. J'en veux apporter le témoignage pour être allé le prendre aux sources mêmes.

Sans répit, sans trêve, pilotes et équipages tiennent le ciel; c'est par centaines que, depuis huit jours, les appareils ennemis sont tombés sous les tirs précis de notre aviation qui se sont révélés si efficaces. Nos patrouilles se sont souvent heurtées à des formations ennemies supérieures en nombre.

Elles ont foncé, mettant en déroute des expéditions nombreuses, éprouvant durement, toujours, la chasse et le bombardement ennemis. Le cran de nos chasseurs, laissez-moi le dire, a fait merveille. Je veux, ici, leur témoigner ma reconnaissance.

On a cité le magnifique exploit de ce magnifique groupe de 18 avions qui, sans subir une seule perte, a, en trois journées, abattu 39 appareils ennemis, et écrit une page légendaire à la gloire des ailes françaises.

On peut affirmer, a dit encore M. Laurent Eynac, qu'en ces premiers jours de guerre aérienne, l'ennemi a perdu trois fois plus d'avions que nous.

La bataille d'aujourd'hui fait se mesurer aux plus hautes altitudes des combattants qui se confrontent à 500 kilomètres à l'heure, armés de 1 ou 2 canons, de 4 ou 6 mitrailleuses, tirant en bordée; le combat ne dure que quelques secondes, un éclair de feu et de mitraille; il leur faut une extrême rapidité de précision du tir afin de s'assurer la victoire; c'est ainsi que nos chasseurs ont gagné leur ascendant sur l'ennemi.

Depuis huit jours, toute notre aviation de bombardement a multiplié les expéditions sur les arrières immédiats ou lointains de l'ennemi, en pleine campagne, combats en piqué ou en vol rasant, bombardements de voies de communication, de nœuds importants, rassemblements de troupes, dépôts de munitions allemands, ont été réalisés avec succès par des bombardiers français, qui ne s'en sont jamais pris qu'à des objectifs militaires, tandis que les Allemands mitraillent les convois d'évacués civils.

A certaines heures, dans l'intensité de la bataille qui faisait rage, c'est un véritable tourbillon infernal qui a jeté les uns sur les autres bombardiers français contre bombardiers allemands, sous les feux intenses de l'artillerie antiaérienne, dans une atmosphère qui a porté ces combats, on peut le dire, à la limite des possibilités humaines.

Le ministre de l'air n'a pas oublié, dans son hommage à nos aviateurs, de faire l'éloge des escadrilles de grande reconnaissance et d'observation qui sont l'œil de notre armée. Il a conclu en ces termes :

Pilotes de chasse, équipages de bombardement et de reconnaissance, du pilote à l'observateur, du mitrailleur au mécanicien, solidaires dans le combat, ils servent tous d'une volonté tendue et d'une âme étrangère à la défaillance. La bataille pour la maîtrise du ciel se poursuit plus ardente que jamais.

Les escadrons de la Royal Air Force, en nombre et en vaillance étroitement associés, aile contre aile, aux forces aériennes françaises, défendront, par la commune action britannique et française, notre ciel et nos armées. Servie par de tels hommes, l'aviation alliée sera déterminante et emportera la victoire. C'est une certitude qu'on respire sur les terrains d'où partent nos équipages. Optimisme et confiance, décision de vaincre y sont, à chaque minute, enseignés par l'exemple. La France vaincra.

MARINE

La croix de guerre à l'aviso « Gazelle »

A Lorient, le vice-amiral préfet maritime a remis, au cours d'une cérémonie à bord, la Croix de guerre à l'aviso *Gazelle* qui, depuis le début des hostilités, a fait brillamment son devoir.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Précautions à prendre avant d'attaquer un parachutiste

L'autorité militaire recommande en ces termes au public de ne tirer sur un parachutiste qu'après avoir vérifié sa nationalité :

Un parachutiste isolé ne doit pas être attaqué sans discernement : ce peut être un aviateur français ou allié qui saute de son appareil, à la suite d'un combat ou d'un accident.

Chacun doit donc, en cas de descente de parachutiste, agir avec sang-froid.

Lorsqu'un, deux, trois ou même quatre hommes descendent en parachute d'un même avion, il faut d'abord regarder si l'avion est en perdition ou s'il continue sa marche.

Si l'avion est en perdition, il faut s'assurer aussitôt si les parachutistes à terre sont Français, alliés, ou s'ils sont ennemis, et ne les attaquer que dans ce dernier cas.

De toutes manières, il faut s'assurer de leur personne jusqu'à vérification de leur identité.

Dans tous les cas, si l'on voit descendre en parachute une dizaine d'hommes ou davantage, il faut prendre immédiatement toutes dispositions pour les attaquer par tous les moyens locaux.

L'hébergement des médecins réfugiés

La faculté de médecine communique :

A partir du 21 mai 1940, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, une permanence sera ouverte à la faculté de médecine de Paris, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, salle Béclard, en vue d'organiser l'hébergement momentané des médecins réfugiés français et alliés chez les médecins parisiens. Prière aux médecins parisiens, disposant d'une ou plusieurs chambres, de s'inscrire de toute urgence à la permanence. Tél. Danton 09.59. Prière aux réfugiés de s'adresser à la permanence.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Nécrologie

— Nous sommes priés de rappeler que le *général d'armée Guillaumat,* ancien ministre de la guerre, est pieusement décédé le 18 mai, à Nantes, 5, rue Maurice-Duval. Les obsèques seront célébrées à la cathédrale de Nantes, le mercredi 22 mai à 10 heures. En raison des circonstances l'inhumation se fera à Nantes au cimetière Miséricorde.

De la part de Mme la générale Guillaumat, du médecin-lieutenant Louis Guillaumat, du lieutenant d'artillerie Pierre Guillaumat, ses fils, aux armées.

— On nous prie d'annoncer le décès de *M. Emile Gutmann,* 83, rue Denfert-Rochereau. Les obsèques auront lieu mardi 21 du courant. Réunion cimetière Montmartre (avenue Rachel), à 11 h. 30.

— *M. Rodolphe Heranschmidt* est décédé, dans sa 84e année, le 18 mai, en son domicile de Saint-Pierre à Meung-sur-Loire (Loiret).

— Nous avons annoncé la mort de *Mme Achille-Fould,* née de Lastours, rappelée à Dieu le 17 mai à la suite d'un accident.

Elle était la femme de M. Achille-Fould, député des Hautes-Pyrénées, ancien ministre, la mère de Mlle Marie-Geneviève et de MM. Aymar et Etienne Achille-Fould.

Ses obsèques auront lieu en l'église du Moulleau, près Arcachon (Gironde), mardi 21 mai, à 10 h. 30. Levée du corps à la villa Briséis à 10 heures, où l'on se réunira.

Des services seront célébrés à Tarbes, en l'église Saint-Jean, sa paroisse, jeudi 23 mai à 10 heures, en l'église de Saint-Julien-Beychevelle, samedi 25 mai à 10 heures, et à Paris, dès que les circonstances permettront le transport du corps pour l'inhumation définitive, au Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.

Mariages

— Le 18 mai a été célébré le mariage de Mlle Denise Sussfeld, fille de M. et Mme Edmond Sussfeld, avec M. Jacques Selz, fils de M. et Mme Adolphe Selz.

Cours et conférences

— A l'Institut international d'histoire de la Révolution française, M. B. Mirkine-Guetzevitch, vice-président de l'institut et de la Société de l'histoire de la Révolution française, fera une conférence sur « la Diplomatie du comité de salut public ». Cette conférence aura lieu mercredi 22 mai, à 17 heures, à l'institut de coopération intellectuelle (2, rue Montpensier).

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le travail du dimanche dans les mines

Le ministère de l'armement communique :

Parmi les industries travaillant indirectement pour l'armement, l'industrie houillère se trouve en premier plan. Les décisions prises de travailler le dimanche et les jours fériés s'appliquent donc aux ouvriers mineurs de charbon.

ART ET CURIOSITÉ

Les grands prix de peinture

Au déjeuner, présidé par le directeur général des beaux-arts, le comité de la Société nationale des beaux-arts décernera ses grands prix de peinture : le prix Gillot Dard, 22.000 francs; le prix Charles Cottet, 8.200 francs.

THÉATRES

Nouvelles :

— Opéra. C'est *Roméo et Juliette* qui sera donné dimanche 26 mai, en matinée, à 14 heures.

— Odéon. Le spectacle classique de jeudi, 23 mai, en matinée, comprendra *Tartuffe* et *Les Précieuses ridicules.*

SPECTACLES DU LUNDI 20 MAI 1940

Ambassadeurs : Relâche.
George-VI, 20 h. 30 : J'ai 17 ans.
Grand-Guignol, 20 h. 30 : le Viol.
Mogador, 14 h. 30 : les Cloches de Corneville.
Œuvre, 19 h. 15 : Pas d'amis... pas d'ennuis.

MUSIC-HALLS

A. B. C., 14 h. 45, 20 h. 30 : Drôle de revue.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Diners, soupers, attractions.
Chez elle. — Diner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's. — Thés, diners dansants.
Sheherazade. — Diners-spectacles (8 h.).

SHEHERAZADE
DINERS-SPECTACLES

CINÉMAS

— Mercredi, 22 mai, à 20 h. 30, au Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, le Cercle du Cinéma consacrera sa séance à l'exotisme au cinéma. On projettera les deux grands films : *Moana* et *Tabou.*

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : Face au destin.
Caméra : Vous ne l'emporterez pas avec vous.
Ciné Opéra : Entente cordiale.
Cinévog Saint-Lazare : la Famille Duraton.
Champs-Elysées : En Français... Messieurs.
Colisée : Ninotchka.
Corso : le Bois sacré.
Gaumont-Palace : Sérénade.
Impérial : Brazza.
La Royale : Sans lendemain.
Le César : les Surprises de la radio.
Le Français : Elles étaient 12 femmes.
Lutetia : la Rosière des halles.
Madeleine : Battement de cœur.
Marignan : De Mayerling à Sarajevo.
Marivaux : l'Héritier des Mondésir.
Max-Linder : Narcisse.
Moulin-Rouge: Marseille, mes amours, le Mystère des diamants.
Olympia : la Glorieuse aventure.
Paramount : le Café du port.
Rex : Miquette.
Royal-Pathé : Bosloo, idole de la jungle; la Faute d'un père.
Studio de l'Etoile: Eux et nous.
Victor-Hugo : Marseille mes amours, la Petite sauvage.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : la Mousson.
Balzac : Mademoiselle Crésus.
Biarritz : Mélodie de la jeunesse.
Le Paris : Hollywood Cavalcade.
Les Portiques : 2 d'Oxford.
Lord-Byron : Il épouse sa femme.
Marbeuf : Chantage.
Normandie : Quasimodo.
Saint-Didier : Honolulu.
Triomphe : Good bye, Mr. Chips.
Ursulines : L'Angle bleu.

T. S. F.

Emissions du « Radio Journal de France »

Heures des émissions : 6 h. 30, 7 h. 30, 8 h. 30, 11 h. 30, 12 h. 30, 13 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 19 h. 30, 21 h. 30 et 23 h. 30.

Emissions du « Centre d'information »

Radio-Actualités : 12 h. 45, Paris-P. T. T. et stations régionales; 19 h. 45, Chaîne régionale et postes privés de province; 21 h. 55, Radio-Cité, Poste Parisien, Radio-37 et Ile-de-France.

Emissions recommandées du lundi 20 mai

Radio-Paris : 17 h. 55, Causerie de M. Emile Henriot : « Héros et légendes »; 18 h. 15, Trio à cordes de Jean Cras et mélodies; 18 h. 45, Quart d'heure franco-britannique; 19 h. 05, Concert; 19 h. 30, Comédie-Française : Molière, Musset; 20 h. 45, Debussy et ses poètes, par MM. Bernac et F. Poulenc; 21 h. 45, La vie qui chante; 22 h. 15, Sketch de Tristan Bernard; 22 h. 45 et 24 h., Concert par l'Orchestre national.

Paris-P. T. T. et les autres postes du réseau d'Etat : 18 h. 25, Quart d'heure du soldat; 19 h. 15, Piano : Chabrier, Marg. Roesgen-Champion; 20 h. 15 et 22 h. 15, Concert symphonique; 23 h. 15, Mélodies, par Marise Vildy.

Tour Eiffel : 18 h. 45, Musique de chambre, Mélodies; 21 h. 45, Souvenirs sur Balzac, par Marcel Bouteron; 22 h. 45, Violon et piano : Sonates de Mozart.

Programmes du mardi 21 mai

Paris-P. T. T. et les autres postes du réseau d'Etat : 7 h., 7 h. 45, 8 h. 15, Musique enregistrée; 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., La Houppa; 12 h. 10, Accordéon; 12 h. 45, 14 h., Musique variée; 16 h. 45, Violon par M. Perring (Couperin, Mozart); 17 h. 15, Chansons, par O. Moulin; 17 h. 30, Musique légère; 18 h., La famille française, par M. de Pesquidoux; 18 h. 15, Chansons, par Robert Marius; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 40, Musique enregistrée; 20 h. 30, 22 h., Orchestre national; 13 h. 15, Mélodies, par M. Cathalat; 23 h. 45, Souvenirs de marins.

Radio-Paris : 11 h. 50, Mélodies, par Mlle Sandra; 12 h., Causerie israélite; 12 h. 15, Clavecin; 12 h. 45, Violoncelle; 13 h., La connaissance de l'ennemi; 13 h. 15, Mélodies; 13 h. 45, Piano; 14 h. 10, Basson; 14 h. 20, Un exemple de la propagande allemande en 1914-1918 : La Gazette des Ardennes, par J. Dyssord; 15 h., Sketch; 15 h. 30, Théâtre scandinave : Le Songe, de Strinberg; 16 h. 30, Mélodies; 16 h. 45, La Grande-Bretagne au delà des mers; 17 h. 45, Premier quintette (Fauré), et 18 h. 15, Quintette (Pierné) avec piano, par le quatuor Calvet et M. Perlemuter; 19 h., Musique légère; 19 h. 40, Violon et piano, par J. Thibaut et A. Cortot : Sonate (Bach); 20 h. 45, Deux couverts, (Sacha Guitry); 21 h. 45, Blue Boy, par E. Jaloux; 22 h., La chanson du dessert; 22 h. 45, 23 h. 45, Musique variée.

Tour Eiffel : 18 h. 45, Musique de chambre; 21 h. 45, Mélodies, par Mme Bellan; 22 h. 45, Trio Tzipine.

Radio-Cité : 12 h., Marian Anderson et Paul Robeson; 13 h. 45, Les fontaines de Rome; 18 h. 45, Moment musical; 19 h. 15, Les trois lascars; 19 h. 45, Nadia Dauty; 20 h., Quintette des chansonniers; 20 h. 30, Sketch avec Jane Sourza.

Radio 37 : 11 h. 45, Chant : Sylvette Fillacier; 12 h., Le repos après la soupe; 12 h. 45, Cantine; 13 h. 30, Musique légère (Adam, Luigini, J. Strauss); 18 h. 15, Elyane Célis; 18 h. 30, Quart d'heure du soldat; 19 h. 15, L'album des vieilles chansons; 20 h. 05, Pension de famille; 20 h. 20, Un sujet... trois auteurs; 21 h. 45, Léo Marjane; 23 h. 15, Musique douce.

Poste Parisien : 11 h. 45, Quart d'heure du soldat; 12 h., Cocktail; 12 h. 45, Orchestre G. Andolfi; 18 h. 15, Causerie protestante; 19 h. 15, Quart d'heure du permissionnaire; 20 h., Les Incollables; 20 h. 40, Soir de Paris; 23 h. 15, Jazz.

AVIS IMMOBILIERS

ACHATS ET VENTES

A VENDRE SPACIEUX CHATEAU
20 kilom. Blois; sécurité pour repli dépôt société. Ecrire N° 179, Temps Publicité. «

OCCASIONS

WROUBEL ACHAT de BRILLANTS et BEAUX BIJOUX.
24, r. de la Pépinière (gare St-Lazare). Grand choix d'occasions.

LES COLONIES à la XXIVe FOIRE DE BORDEAUX (16 juin-1er juillet 1940)

Tout particulièrement cette année, le comité a tenu à donner une grande importance à la section coloniale. Aussi, les palais de toutes nos colonies, sous nos protectorats et territoires sous mandat, dresseront, de part et d'autre de l'allée centrale de la Foire, leurs architectures originales, évocatrices des possibilités immenses de notre empire français.

Le service des expositions et foires du ministère des colonies sera présent, ainsi que l'institut colonial et de nombreux syndicats et groupements coloniaux.

Précisons que la date du lundi 17 juin a été choisie pour la Journée coloniale et qu'il est question de renouveler pendant la tenue de la Foire la Quinzaine coloniale en cours.

BIBLIOGRAPHIE

Paris-France par GERTRUDE STEIN (Londres, B. T., Batsford, ed. 7/6.)

C'est un livre charmant, plein de bonne grâce et de véritable intelligence de la France, que miss G. Stein vient d'écrire sous ce titre. Il s'ajoute à tous ceux dont la publication récente témoigne de l'affection et de la compréhension britanniques à notre égard. *Paris-France* est illustré par de très belles reproductions en couleurs de tableaux français.

LA JOURNEE FINANCIERE

Bourse du 20 mai 1940

La Bourse s'est trouvée aujourd'hui en présence des importantes décisions prises par le président du conseil. L'entrée du maréchal Pétain dans le gouvernement et la nomination du général Weygand comme généralissime des armées alliées ont produit sur le marché, comme dans l'opinion générale, l'impression la plus réconfortante.

Quant à l'évolution de la grande bataille qui est en cours dans le nord de la France, un sentiment meilleur a également prévalu aujourd'hui.

Enfin l'annonce du maintien de la « non-belligérance » italienne a exercé sur certaines valeurs internationales — en particulier sur le groupe égyptien — une action plus que sensible.

Du point de vue technique, la statistique des positions spéculatives publiée par la chambre syndicale des agents de change indique, pour la première quinzaine de mai, un fléchissement important des engagements à la hausse, qui ne peut que renforcer la situation du marché à terme, bien qu'il soit attribuable pour une large part à la baisse des cours.

Nos rentes sont irrégulières. Mais ce sont surtout les fonds à change garanti qui ont encore perdu du terrain, tandis que les rentes solidaires du franc gagnaient pour la plupart des fractions non négligeables.

Irrégularité, également, des valeurs françaises à revenu variable, dont l'allure est assez décousue, des reprises importantes alternant avec des reculs parfois sensibles.

Parmi les internationales on constate quelques hausses massives, notamment sur le Suez (+1,325), le Crédit foncier égyptien (+300) et sur la majorité des mines d'or. Certaines valeurs belges et hollandaises ont également repris.

Une certaine animation a régné sur le marché, principalement au début. On a eu l'impression qu'il se produisait encore des liquidations d'engagements spéculatifs, tant à la hausse qu'à la baisse, ce qui peut expliquer la divergence des mouvements que reflète la cote.

MARCHE OFFICIEL

Nos rentes ont montré une bonne fermeté, mais seulement les emprunts solidaires du franc.

Le 3 0/0 s'est établi à 70 25 (+0 95), le 4 0/0 1918 à 74 65 (+0 45), et le 4 1/2 0/0 1932 à 82 50 (+0 50) pour la tranche A et à 81 60 (+0 50) pour la tranche B. En revanche, le 4 0/0 1925 a perdu 3 fr. 70 à 176 et le 4 1/2 0/0 1937 4 fr. 25 à 203.

Aux fonds d'Etat étrangers, les fonds extérieurs belges sont toujours offerts, mais l'Unifié d'Egypte a fait meilleure contenance à 1.975 (+25).

C'est sur une note de bonne fermeté que terminent les valeurs françaises de banques.

La Banque de France s'est inscrite à 7.795 (+215), la Banque de l'Indochine à 7.600 (+255), le Crédit foncier à 2.905 (+60) et la Banque de Paris à 898 (+18).

De l'irrégularité sur les valeurs d'électricité, mais ce sont les baisses qui l'emportent : Lyonnaise des eaux (+18), Energie électrique du littoral méditerranéen (+13), Forces motrices Truyère (+20), mais la Générale d'électricité a cédé 33 francs, la Parisienne de distribution 31, le Nord-lumière 42 et l'Union d'électricité 40.

La situation géographique des exploitations a été prise en considération aujourd'hui encore sur les valeurs industrielles françaises : Forges du Nord et de l'Est (—45), Béthune (—65), Lens (—25), Vicoigne (—38).

En revanche, la plupart des autres titres ont bien résisté, parfois même elles ont regagné du terrain.

Aux valeurs internationales, les dispositions d'ensemble sont fermes.

Le Canal de Suez a regagné 1.325 francs, le Crédit foncier égyptien 300, la Royal Dutch 185, Amsterdam Rubber 200 et le Rio-Tinto 25.

MARCHE EN BANQUE

La tendance a été généralement ferme sur cette partie du marché. Les mines d'or, notamment, ont été recherchées. A noter la bonne tenue de Brakpan, Daggafontein, Durban Roodeport, Main Reef, Sub Nigel, Spring Mines et New State Aréas.

La De Beers ordinaire a été réalisée, mais la privilégiée s'est bien défendue.

Les valeurs minières métalliques ont fait bonne contenance, mais les valeurs de pétrole ont été hésitantes.

De la lourdeur sur les valeurs de caoutchouc, sauf sur les titres anglais.

DÉPÊCHES ET INFORMATIONS

PARIS, 20 mai

LES ENGAGEMENTS A TERME SUR LE MARCHE OFFICIEL. — La chambre syndicale des agents de change communique les chiffres suivants relatifs aux engagements à terme (en millions de francs).

Acheteurs : Rentes françaises 333 contre 397 au 30 avril. Autres valeurs, 585 contre 698. Total 918 contre 1,095.

Vendeurs : Rentes françaises 87 contre 93. Autres valeurs 195 contre 226. Total 282 contre 319.

SERVICE DES BONS DU TRESOR FRANÇAIS EMIS EN HOLLANDE LE 31 MAI 1939. — Le ministère des finances communique :

Les porteurs de bons du Trésor de l'Etat français, libellés en florins des Pays-Bas, en francs suisses et en dollars des Etats-Unis émis en Hollande le 31 mai 1939, sont informés que conformément aux dispositions prévues à l'article 8 du contrat d'émission, l'Etat français a désigné la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Banque Lazard Frères et Cie, à Paris, pour assurer à leurs guichets les opérations d'échanges de bons et le paiement des intérêts d'escompte lors de l'échéance du 31 mai courant.

En vue de la réalisation de ces opérations, les porteurs devront déposer leurs bons le 24 mai au plus tard auprès de l'une des banques ci-dessus. Ils devront en même temps faire connaître par écrit le mode de paiement spécial pour lequel ils ont opté. Le paiement leur sera effectué en France en francs français, le montant à verser étant calculé sur la base du cours du change à Paris, le 30 mai 1940, de la monnaie la plus favorable pour le porteur.

BANQUE NATIONALE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR. — L'assemblée du 18 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1939 qui se sont soldés par un bénéfice de 1.430.750 francs. Elle a fixé le dividende à 6 fr. 25 brut par action, dividende dont le montant net ressort à 5 fr. 125 (personnes physiques) et à 4 fr. 5625 (personnes morales).

Au cours de son allocution, le président, M. Lehideux, a souligné que la situation de la banque était parfaitement saine. Les engagements avec les pays envahis sont pratiquement nuls. Il a précisé qu'il n'était pas question d'appeler les deux tiers restant à verser sur les actions.

CREDIT LYONNAIS. — La situation mensuelle arrêtée au 31 mars fait ressortir une nouvelle et importante progression des sommes mises à la disposition de l'établissement par la clientèle. Cette progression est, en effet, de 1,351 millions.

Les dépôts et bons à vue passant à 6.716 millions et demi, ont été augmentés de 111 millions et les comptes courants créditeurs, qui sont en plus-value de 1.240 millions, s'établissent à 10.632 millions et demi.

A l'actif, ces mouvements se traduisent surtout par une augmentation de 1.410 millions et demi du portefeuille d'effets de commerce et de bons de la défense nationale. Celui-ci atteint ainsi 13.556 millions et demi.

Les sommes en caisses à la Banque de France et dans les banques s'établissent à 2.895 millions (+13 millions et demi). Quant aux comptes courants débiteurs, ils sont en légère régression de 37 millions et demi, revenant à 2.683 millions et demi.

FORCE ET LUMIERE (FORCLUM). — Un dividende de 45 francs, contre 30 l'an dernier, sera proposé à la prochaine assemblée.

SOCIETE METALLURGIQUE DE NORMANDIE. — Le conseil proposera à une première assemblée extraordinaire, convoquée pour le 4 juin, une augmentation du capital de 118 millions à 147 millions 500,000 francs par incorporation de réserves, et à une seconde assemblée, l'approbation d'un acte concernant un apport mobilier à la société et une augmentation du capital consécutive.

ATELIERS D'AVIATION LOUIS BREGUET. — Une augmentation du fonds social de 26 à 39 millions par incorporation de réserves et répartition d'actions gratuites à raison d'une pour deux anciennes sera proposée à une assemblée extraordinaire convoquée pour le 4 juin.

LONDRES, 20 mai

BOURSE DE LONDRES. — Marché lourd, notamment sur les fonds anglais.

War Loan 3 1/2 0/0, 96 1/2; Emprunt Young, 5 3/4; Canadian Pacific 6 3/4; Courtaulds 33/4 1/2; British Am. Tobacco 93/9; Mexican Eagle 4/; Canadian Eagle 6/3; Royal Dutch 22 1/2; Shell 2 15/16; Central Mining 12 1/4; Rand Mines 147/6; Goldfields 37/6; Crown Mines 14; Chartered 19/9; De Beers 5 1/2; Rio-Tinto 10; Tharsis 25/1; Tanganyika 2/9.

NEW-YORK, 20 mai

BOURSE DE NEW-YORK. — Samedi, le marché a montré de l'irrégularité. Lourde d'abord, la tendance s'est améliorée ensuite, mais les moins-values restent finalement nombreuses. Sur 935 valeurs cotées 661 sont en recul, 131 en progrès et 143 inchangées. L'activité est restée grande pendant cette demi-séance; il a, en effet, été traité 1,666,000 actions sur le marché officiel.

	Clôt. pr.	18 mai		Clôt. pr.	18 mai
U. S. Steel	50 1/4	50 ./.	Standard Oil of N.-J.	35 1/2	35 ./.
Gener Electr.	30 1/2	29 3/4	Socony	8 5/8	8 3/8
Gener Motors	42 1/2	42 1/2	Anaconda	22 3/4	22 1/4
Americ. Can.	97 ./.	93 ./.	Kennecott	28 3/8	28 ./.
Amer. Teleph.	156 1/2	152 1/2	Bethlehem	77 ./.	76 5/8
Radio	5 ./.	4 3/4	Montgomery	39 3/8	37 5/8
Westinghouse	89 1/2	90 ./.	Allied Chem.	155 ./.	151 1/2
Canad. Pacific	3 1/4	3 1/4	Du Pont	161 ./.	159 1/2
N. Y. Central	12 1/4	10 3/4	J.I. Case	49 3/4	49 1/2
Pennsylvania	17 1/8	16 7/8	American Tobacco	78 1/4	77 ./.
Union Pacific	84 ./.	84 ./.			

MARCHE DES CHANGES. — 18 mai. — Paris, 1,81 1/2 contre 1,82; Londres, 3,19 7/8 contre 3,21; Genève, 22,40 contre 22; Suède, 23,85.

La parité en francs est de 55,096 pour le dollar et de 176,238 pour la livre sterling.

REEVALUATION DE L'ENCAISSE-OR EN ROUMANIE. — Un décret royal a approuvé la réévaluation du stock d'or de la Banque nationale. Le prix de l'or est passé de 153.333 lei 33 à 229.999 lei 99 le kilo. Par cette opération, la monnaie roumaine est « consolidée » à sa parité réelle.

Les réserves d'or atteignent 136.897 kilos d'or. La réévaluation étant d'environ 30 0/0, le gouvernement dégage ainsi une plus-value apparente de 10.500 millions de lei. Sur ce montant, cinq ou six milliards de lei seront consacrés aux besoins de la défense nationale. Le solde sera utilisé pour l'apurement des comptes du gouvernement à la Banque nationale.

LES CHANGES A PARIS. — Aucune modification aux cours pratiqués par la Banque de France.

MARCHÉ OFFICIEL A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
3 ..	72 25	3 0/0	69 30	70 50	70 25	70 60
3 ..	83 50	3 0/0 amort.	86 25	....	....	83 ..
4 ..	78 50	4 0/0 1917	76 40	76 50	76 40	76 40
4 ..	77 ..	4 0/0 1918	74 20	74 25	74 65	74 25
5 ..	111 40	5 0/0 1920 am.	108 80	108 25	108 50	108 30
..	181 25	4 0/0 1925	176 70	173 ..	173 ..	173 ..
4 50	85 ..	4 1/2 % 32, tr.A	82 ..	82 90	82 50	82 50
4 50	84 ..	4 1/2 % 32, tr.B	81 10	80 80	81 60	81 60
..	216 ..	4 1/2 0/0 1937.	207 25	203 ..	203 ..	203 ..
5 ..	97 50	5 0/0 1939	97 60	97 10	97 30	97 30
5 ..	105 ..	Déf.nat.5 0/0 38	104 60	104 ..	104 ..	104 ..
45 ..	975 ..	Ob'. Tr. 4 1/2 33	937 ..	927 ..	939 ..	935 ..
40 ..	930 ..	Obl. Tr. 4 0/0 34	882 ..	885 ..	885 ..	890 ..
50 ..	1000 ..	Obl. Tr. 5 0/0 35	990 ..	990 ..	992 ..	993 ..
45 ..	895 ..	Obl. Tr. 4 /2 32	872 ..	871 ..	871 ..	870 ..
4 ..	129 ..	Ob.Tr.4 0/0 36 B	128 ..	128 ..	128 ..	127 75
45 ..	1080 ..	Bons Tr.4 1/2 33	1070 ..	1067 ..	1067 ..	1062 ..
50 ..	1040 ..	Bons Tr.5 0/0 34	1030 ..	1010 ..	1010 ..	1010 ..
45 ..	1030 ..	Bons Tr.4 1/2 34	1010 ..	1000 ..	1000 ..	1000 ..
40 ..	1035 ..	Bons Tr.4 0/0 35	1025 ..	1027 ..	1027 ..	1024 50
50 ..	1035 ..	B. T. 5 % sep.37	1033 ..	1028 ..	1028 ..	1010 ..
50 ..	1065 ..	B. T. 5 % déc.37	1030 ..	1025 ..	....	1030 ..
55 ..	1075 ..	Bons Tr.5 1/2 38	1034 ..	1065 ..	1065 ..	1061 ..
45 ..	900 ..	Caisse autonome.	890 ..	888 ..	887 ..	887 ..
320 ..	7800 ..	Bque de France.	7580 ..	7575 ..	7795 ..	7700 ..
400 59	7700 ..	— de l'Algérie	7695 ..	7260 ..	7260 ..	7250 ..
240 ..	8000 ..	— de l'Indoch.	7345 ..	7700 ..	7600 ..	7600 ..
35 ..	925 ..	— de Paris	880 ..	895 ..	898 ..	880 ..
30 ..	600 ..	— transatl.	595 ..	590 ..	590 ..	590 ..
30 ..	500 ..	Union parisienne	452 ..	457 ..	458 ..	450 ..
80 ..	1340 ..	Cie algérienne	1260 ..	1225 ..	1225 ..	1210 ..
50 ..	710 ..	Compt. nat. esc.	672 ..	650 ..	659 ..	660 ..
40 ..	550 ..	Créd. commercial	518 ..	500 ..	525 ..	518 ..
185 ..	3000 ..	— fonc. France	2845 ..	2850 ..	2905 ..	....
15 ..	290 ..	— fonc. Ind...	263 ..	255 ..	252 ..	250 ..
100 ..	1620 ..	— lyonnais	1535 ..	1512 ..	1512 ..	1538 ..
40 ..	790 ..	Société générale.	770 ..	760 ..	765 ..	774 ..
33 ..	700 ..	Fonc. lyonnaise..	692 ..	....	....	....
20 545	300 ..	Rente foncière..	285 ..	280 ..	280 ..	280 ..
..	70 ..	Génér. foncière.	60 ..	59 ..	59 ..	....
890 79	13300 ..	Suez	12475 ..	13300 ..	13800 ..	13600 ..
811 94	10000 ..	— jouiss.	8550 ..	....	....	....
914 86	10000 ..	— (fondr)	8650 ..	10100 ..	10100 ..	10000 ..
324 75	3350 ..	— (civile, 5es)	3000 ..	3050 ..	3150 ..	3050 ..
40 ..	680 ..	Est	657 ..	....	....	665 ..
70 ..	970 ..	Lyon	976 ..	....	....	....
50 ..	770 ..	Midi	747 ..	715 ..	715 ..	....
70 ..	1080 ..	Nord	970 ..	....	....	915 ..
64 ..	960 ..	Orléans	925 ..	870 ..	870 ..	860 ..
55 ..	1200 ..	Indoch.-Yunnan	1270 ..	....	....	....
..	725 ..	Santa-Fé	693 ..	661 ..	670 ..	....
60 ..	770 ..	Métropolitain	720 ..	740 ..	745 ..	752 ..
25 50	560 ..	— jouiss.	515 ..	....	....	....
26 50	320 ..	Paris. ind. élect.	334 ..	298 ..	298 ..	....
100 ..	970 ..	Tram. Shanghai	952 ..	922 ..	916 ..	910 ..
75 ..	1250 ..	Lyonnaise eaux	1140 ..	1158 ..	1158 ..	1175 ..
62 50	975 ..	— jouiss.	880 ..	888 ..	888 ..	....
55 ..	960 ..	Eaux Indochine	960 ..	990 ..	945 ..	910 ..
45 ..	650 ..	Distr. parisienne.	650 ..	622 ..	619 ..	605 ..
57 50	656 ..	Electr. de Paris.	615 ..	606 ..	600 ..	587 ..
25 ..	335 ..	Electricité Seine.	308 ..	292 ..	....	295 ..
20 ..	326 ..	Electr. gaz Nord	286 ..	245 ..	245 ..	243 ..
100 ..	1526 ..	Elect. (Cie gén.)	1485 ..	1435 ..	1422 ..	1400 ..
40 ..	630 ..	Energ. littoral	583 ..	580 ..	506 ..	580 ..
24 ..	310 ..	Energ. Nord Fr.	270 ..	....	....	....
45 ..	1280 ..	Fces Mot.Truyère	1180 ..	1161 ..	1198 ..	1202 ..
65 ..	780 ..	Nord-Lumière	720 ..	670 ..	678 ..	662 ..
40 ..	890 ..	Cie Télégr. & fil	770 ..	700 ..	740 ..	710 ..
..	325 ..	Thomson-Houst.	263 ..	275 ..	274 ..	275 ..
34 ..	430 ..	Union d'électr.	430 ..	390 ..	390 ..	....
57 50	940 ..	Eol.,ch.,f.motr.	780 ..	....	....	....
30 ..	560 ..	Gaz et eaux	530 ..	530 ..	530 ..	545 ..
30 ..	600 ..	Forges Nord Est	510 ..	485 ..	465 ..	480 ..
50 ..	1600 ..	Denain-Anzin	1090 ..	1090 ..	1090 ..	....
50 ..	680 ..	Saulnes	700 ..	640 ..	640 ..	....
32 50	700 ..	Louvr.-Montbard	595 ..	560 ..	560 ..	....
80 ..	1700 ..	Schneider et Cie	1560 ..	1560 ..	1560 ..	1570 ..
40 ..	950 ..	Tréfil. Havre	850 ..	900 ..	890 ..	875 ..
25 ..	720 ..	Béthune (10e)	590 ..	545 ..	525 ..	530 ..
120 ..	2850 ..	Charb. Tonkin	2590 ..	2570 ..	2550 ..	2500 ..
30 ..	700 ..	Anzin	584 ..	....	....	....
44 ..	1365 ..	Blanzy	1205 ..	1160 ..	1185 ..	1155 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
12 ..	280 ..	Courrières	205 ..	200 ..	196 ..	200 ..
15 ..	350 ..	Lens	298 ..	279 ..	273 ..	270 ..
25 ..	545 ..	Marles	440 ..	399 ..	352 ..	400 ..
25 ..	680 ..	Vicoigne Nœux.	595 ..	550 ..	557 ..	550 ..
..	85 ..	Boléo	82 50	78 ..	78 ..	79 ..
106 34	900 ..	Min. de Bor (n.)	941 ..	....	1050 ..	1060 ..
42 50	1350 ..	Le Nickel	1263 ..	1270 ..	1300 ..	1275 ..
..	400 ..	Peñarroya	356 ..	340 ..	332 ..	335 ..
45 ..	1100 ..	Franç. pétroles	1020 ..	906 ..	1000 ..	1001 ..
25 ..	1025 ..	Stand.Fr.Pétroles	900 ..	950 ..	950 ..	930 ..
..	760 ..	Carbone	675 ..	625 ..	625 ..	635 ..
65 ..	2000 ..	Elect. ch. Ugine	1870 ..	1995 ..	1995 ..	1980 ..
57 50	830 ..	Kali-Ste-Thérèse.	750 ..	750 ..	740 ..	750 ..
30 ..	890 ..	Kuhlmann	831 ..	800 ..	798 ..	....
60 ..	1700 ..	Mat.col.St-Denis.	1600 ..	1620 ..	1620 ..	1620 ..
50 ..	1040 ..	Phosph. Gafsa	946 ..	920 ..	930 ..	935 ..
65 ..	1950 ..	Péchiney	1920 ..	1965 ..	1935 ..	1920 ..
28 ..	1160 ..	Rhône-Poulenc	1045 ..	1020 ..	1050 ..	1025 ..
70 ..	2700 ..	Saint-Gobain	2560 ..	2450 ..	2450 ..	2400 ..
28 ..	630 ..	Sal.Djibouti,Sfax	530 ..	549 ..	550 ..	550 ..
200 ..	11500 .	Port du Rosario.	12245 .	11500 .	11500 .	11600 .
25 ..	1270 ..	Charg. réunis	1196 ..	1100 ..	1119 ..	1090 ..
70 ..	1750 ..	Fse Afrique occ.	1640 ..	1610 ..	1605 ..	1630 ..
32 50	1270 ..	Air liquide	1155 ..	1152 ..	1132 ..	1135 ..
130 ..	10700 .	Brass. Quilmès	11400 .	10600 .	10750 .	10750 .
65 ..	1112 ..	Caoutch. Indoch.	975 ..	920 ..	905 ..	937 ..
20 ..	685 ..	Citroën	630 ..	590 ..	610 ..	600 ..
25 ..	706 ..	— act. N	632 ..	....	625 ..	615 ..
35 ..	950 ..	Compteurs (Gaz)	855 ..	851 ..	849 ..	850 ..
14 50	280 ..	Cult. tropicales.	229 ..	215 ..	228 ..	230 ..
25 ..	430 ..	Distil. Indochine.	404 ..	....	395 ..	405 ..
..	90 ..	Ford (franç.)	71 75	....	71 ..	73 ..
26 ..	645 ..	Ind.Plant.hévéas.	575 ..	590 ..	578 ..	580 ..
15 95	420 ..	Hévéas (parts).	362 ..	405 ..	400 ..	400 ..
29 22	520 ..	Peugeot	450 ..	440 ..	430 ..	441 ..
20 ..	635 ..	Pollet, Chausson	585 ..	541 ..	550 ..	550 ..
40 ..	940 ..	Raffineries Say	900 ..	845 ..	873 ..	875 ..
46 91	730 ..	Terres Rouges	650 ..	640 ..	635 ..	650 ..
80 ..	830 ..	Union europ.	772 ..	750 ..	745 ..	750 ..
15 ..	376 ..	Est obl.3 0/0 anes	398 ..	....	....	385 ..
15 ..	340 ..	Lyon obl.30/0anes	347 ..	....	....	332 ..
15 ..	330 ..	— nlles	350 ..	....	....	331 ..
15 ..	340 ..	Midi obl.30/0anes	352 ..	....	....	338 ..
15 ..	390 ..	Nord obl.30/0anes	401 ..	....	....	419 ..
15 ..	420 ..	— nlles	413 ..	....	....	410 ..
15 ..	388 ..	Orl.obl.30/0anes	400 ..	....	....	375 ..
15 ..	372 ..	Ouest ob.30/0anes	376 ..	....	....	366 ..
..	112 ..	Oblig. Young	81 ..	....	....	....
4 p.50	1110 ..	Cr.Arg.4 1/2 0/0	1090 ..	1035 ..	....	1050 ..
35 ..	980 ..	Aut. 5 1/2 0/0 33	1002 ..	....	1120 ..	....
107 fl.5	2000 ..	Belgiq. 5 1/2 32	1650 ..	1555 ..	....	1505 ..
107 fl.5	2000 ..	— 5 1/2 34	1685 ..	....	1555 ..	1520 ..
£ 0.16	2400 ..	Unif. Egypte	1950 ..	1950 ..	1975 ..	1975 ..
1 £	1250 ..	Japon 5 0/0 1907	1310 ..	....	....	1075 ..
7 ..	130 ..	Serbe 4 0/0	120 ..	120 ..	120 ..	125 ..
27 92	320 ..	Turc 7 1/2 33	320 ..	321 ..	324 ..	313 ..
19 29	175 ..	- 7 1/2 0/0 34	170 ..	....	....	163 ..
3 $ arg.	270 ..	Bque nat. Mex..	260 ..	252 ..	251 ..	250 ..
£ 0:3:0	600 ..	— ottomane	534 ..	510 ..	553 ..	....
120 p.	3300 ..	Créd. fonc. égyp.	2900 ..	3200 ..	3200 ..	3180 ..
..	275 ..	Canad.-Pacific	250 ..	230 ..	240 ..	249 ..
21. b.	37 ..	Wagons-Lits	33 ..	37 ..	35 ..	36 25
8 f.25	1750 ..	Philipps	1775 ..	....	....	....
18 esc.	380 ..	Gaz. él.(Lisbon.)	392 ..	....	....	....
160 f. l.	4200 ..	Arbed	2995 ..	....	2095 ..	....
10 kr.	1380 ..	S. K. F.	1380 ..	1350 ..	1350 ..	1330 ..
£ 0:14	2370 ..	Central Mining	2250 ..	....	2450 ..	2400 ..
£ 0:13:6	2200 ..	East Geduld	2110 ..	....	2200 ..	2200 ..
£ 0:16	1600 ..	Geduld	1543 ..	1610 ..	1575 ..	1575 ..
10 l.	160 ..	Montecatini	159 ..	180 ..	180 ..	....
..	2440 ..	Rio-Tinto	2205 ..	2340 ..	2330 ..	2335 ..
£ 0 8 0	1425 ..	Un. Corporation	1340 ..	1340 ..	1350 ..	1322 ..
12 k.	845 ..	Azote	830 ..	880 ..	865 ..	915 ..
37 f.b.	450 ..	Pétrofina	450 ..	....	....	....
17 fl.	4080 ..	Royal Dutch	3940 ..	4170 ..	4125 ..	4150 ..
10 fl.	3500 ..	Amsterd. Rubber	2800 ..	3000 ..	3000 ..	....
85 fl.	38000 .	H. V. A.	40100 .	....	....	....
11 sh.	3200 ..	Liebig	3300 ..	3250 ..	3250 ..	....
14 fr.s.	9000 ..	Nestlé	7620 ..	....	....	8505 .
24 esc.76	750 ..	Portug. tabacs	750 ..	....	725 ..	....
£ 0:1 3/4	965 ..	Sucr. d'Egypte	850 ..	900 ..	900 ..	918 ..

MARCHÉ EN BANQUE A TERME

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
35 ..	1040 ..	Albi	1200 ..	1250 ..	1295 ..	1210 ..
3 sh.	390 ..	Anglo-Amer. Cor.	341 ..	315 50	321 ..	....
3 sh.6	308 ..	Aréas	261 50	279 ..	277 50	....
30 lei	92 ..	Astra Romana	77 ..	73 ..	72 ..	73 ..
£ 1 10	4020 ..	Bque nat. Egypte	3900 ..	3295 ..	3315 ..	....
..	238 ..	Barcelona Tract.	212 ..	195 ..	195 ..	200 ..
3s.1p.5	500 ..	Brakpan	434 ..	442 ..	430 ..	....
5 p.40	1630 ..	Brasser. Palermo	1530 ..	1425 ..	1455 ..	1525 ..
1 p.60	544 ..	Brasser. Schiau.	518 ..	518 ..	515 ..	522 ..
4 sh.	980 ..	Brit. Am. Tobac.	890 ..	895 ..	900 ..	....
8 ..	310 ..	Bruay	259 ..	230 ..	230 ..	....
46p.218	1810 ..	Cairo-Héliopolis..	1520 ..	1490 ..	1480 ..	....
4 48	792 ..	Cambodge	735 ..	780 ..	762 ..	720 ..
18 484	252 ..	Cambodge 100e	223 ..	208 ..	208 ..	212 ..
6 p.	86 ..	Canadian Eagle..	70 25	66 25	69 ..	67 50
10 fl.	216 ..	Caoutch. (Fin.)..	152 ..	147 ..	149 ..	149 ..
40 fl.625	790 ..	— act. V.	655 ..	625 ..	631 ..	600 ..
1 sh. 3	202 ..	Chartered	180 ..	180 ..	180 ..	....
30 ..	860 ..	Cinzano	818 ..	800 ..	795 ..	780 ..
2 sh.3	568 ..	City Deep	518 ..	530 ..	520 ..	....
90 lei	60 ..	Colombia	51 ..	52 50	51 ..	48 ..
25 lei	42 ..	Concordia	37 75	34 50	36 ..	37 ..
19 sh.	2844 ..	Crown Mines	2370 ..	2700 ..	2760 ..	2680 ..
2s.6p75	456 ..	Daggafontein	432 ..	451 ..	453 ..	....
15 sh.	1480 ..	De Beers ord.	1138 ..	1058 ..	1009 ..	1090 ..
10 sh.	1880 ..	— préf.	1690 ..	1685 ..	1715 ..	1755 ..
..	280 ..	Dong-Trieu	241 ..	224 ..	224 ..	213 ..
2 sh.6	680 ..	Durban Roodep..	622 ..	640 ..	635 ..	....
3.459/8	132 ..	Eastern	98 ..	97 ..	96 50	....
3 sh.6	486 ..	East Rand	417 ..	418 ..	417 ..	....
0 fl. 48	320 ..	Fr.-Néer. de cult.	211 ..	211 ..	210 ..	210 ..
0 $ 30	360 ..	Franco-Wyoming	292 ..	270 ..	270 ..	277 ..
5 sh.	834 ..	General Mining..	668 ..	692 ..	690 ..	....
3 sh.3	506 ..	Goldfields	435 ..	445 ..	446 ..	442 ..
1 sh.	196 ..	Gula Kalumpong	145 ..	147 ..	146 ..	....
..	760 ..	Hotchkiss	834 ..	880 ..	838 ..	805 ..
37 50	370 ..	La Houve	294 ..	285 ..	277 ..	....
..	1350 ..	Huaron (Cie Min	1259 ..	1245 ..	1250 ..	1260 ..
20 ..	430 ..	Huiles de pétrole	355 ..	310 ..	310 ..	....
..	212 ..	Hydr.-El. Cère..	204 ..	200 ..	209 ..	197 ..
..	136 ..	Jagersfontein	103 ..	111 ..	111 ..	109 ..
3 sh.	388 ..	Johannesburg	338 ..	336 ..	332 ..	....
1 fl. 51	440 ..	Katanga * 1/60e	311 ..	298 ..	290 ..	302 ..

Dernier revenu brut	Cours de compensation	VALEURS	Précédente clôture	Premier cours	Dernier cours	COMPTANT Dernier cours
4 sh.3	566 ..	Kleinfontein(N.)	515 ..	515 ..	515 ..	....
9 p.	204 ..	Kuala Lumpur..	163 50	161 50	162 ..	150 ..
2 sh.	204 ..	Lake View	174 ..	177 ..	177 ..	....
2 sh.	114 ..	Langl. Estate	90 ..	87 ..	86 75	....
10 ..	268 ..	Liévin	193 ..	....	....	....
5 sh.6	760 ..	Main Reef	663 ..	670 ..	670 ..	640 ..
1 sh.6	174 ..	Malacca ord.	125 ..	128 ..	128 ..	123 ..
11 p.	68 ..	Mex. Eagle ord..	55 75	51 75	54 25	54 50
61 77	1420 ..	Michelin (6es p.)	1255 ..	1270 ..	1240 ..	1280 ..
17 ..	368 ..	Mimot (ord.)	349 ..	320 50	315 ..	315 ..
50 ..	940 ..	Min. et pr. chim.	857 ..	850 ..	850 ..	....
13 f.13	540 ..	Min. Gde-Lace	450 ..	440 ..	427 ..	....
50 ..	1460 ..	Gnome et Rhône	1300 ..	1305 ..	1305 ..	1280 ..
6 sh.	480 ..	New-State Aréas	444 ..	455 ..	458 ..	433 ..
30 ..	320 ..	Omnium fr. pétr.	257 ..	232 ..	230 ..	....
58 60	980 ..	Padang	837 ..	785 ..	798 ..	785 ..
50 ..	750 ..	Etablis. Pernod.	715 ..	699 ..	695 ..	705 ..
25 ..	440 ..	Phos. Constant..	410 ..	375 ..	371 ..	....
14 ..	264 ..	Phos. M'Dila	220 ..	226 ..	232 ..	....
12 50	300 ..	Phos. Tunisiens.	279 ..	....	....	....
15 ..	590 ..	Pointe-à-Pitre	498 ..	425 ..	430 ..	440 ..
4 sh.6	418 ..	Randfontein	382 ..	382 ..	380 ..	368 ..
8 sh.	1512 ..	Rand Mines	1340 ..	1340 ..	1280 ..	1295 ..
15 0/0	220 ..	Rhod. ang.-amér.	187 ..	181 ..	184 ..	177 ..
9 p.	154 ..	Roan Antelope	136 ..	141 ..	139 50	....
5 sh.	620 ..	Robinson Deep	577 ..	570 ..	565 ..	540 ..
1 sh.	230 ..	Sennah Rubber	188 ..	....	180 ..	....
4 sh.	768 ..	Shell	626 ..	608 ..	618 ..	605 ..
11 p.	240 ..	Simmer and Jack	218 ..	214 ..	212 ..	206 ..
2s.1p.50	310 ..	Spring Mines	278 ..	214 ..	276 ..	266 ..
15 sh.	2112 ..	Sub Nigel	2030 ..	....	2130 ..	2075 ..
14 f.88	250 ..	T.Roug. 100e p.	218 ..	205 50	207 ..	205 ..
..	384 ..	Tharsis	315 ..	320 ..	317 ..	316 ..
6 p.	82 ..	S. A. Township	71 ..	66 75	68 ..	63 50
1 sh.6	202 ..	Transvaal	175 ..	175 ..	170 ..	163 ..
..	80 ..	Tubize	72 ..	....	....	....
160 f.b.	5300 ..	U.M. Ht-Katanga	3890 ..	3800 ..	3995 ..	3905 ..
2 p.	92 ..	Urikany	79 ..	....	....	....
..	1460 ..	Vieille-Montagne	1305 ..	....	....	....
..	704 ..	Viscose (Nat.)	717 ..	....	640 ..	....
2 sh.6	360 ..	West Rand	335 ..	328 ..	330 ..	308 ..
sh.6	462 ..	West Springs.	417 ..	412 ..	412 ..	....

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
215 90	Banq. Guadeloupe.	3500 ..	....
20 ..	— Europ. cent. ord.	302 ..	....
25 ..	Be Fse It. Amér. sud	550 ..	545 ..
30 ..	— Nat. comm. ind.	615 ..	615 ..
..	Be Pays du Nord...	420 ..	414 ..
26 25	Crédt ind.com.nom	365 ..	....
45 ..	— — — t. p..	745 ..	747 ..
25 ..	Cie f. Algérie-Tunis.	488 ..	488 ..
16 ..	Génér. Alsne Banq.	400 ..	....
30 ..	Marseillse de Crédit.	697 ..	690 ..
22 ..	Sous-Compt. Entr.	249 ..	249 ..
10 ..	Union des Mines..	253 ..	253 ..
78 ..	Eaux (Cie Générale)	1374 ..	1290 ..
80 ..	Vichy (A)	1450 ..	....
26 666	— (B)	460 ..	459 ..
..	Alsthom.	395 ..	....
30 10	El.Bne-Mne (10e p.)..	255 ..	....
256 85	Elec. Gaz Nord parts.	4475 ..	4400 ..
361 20	Elect. Paris (parts)	6700 ..	9100 ..
20 ..	Elect. Loire Centre	341 ..	340 ..
30 ..	Energ. Ecl. (10e p.).	305 ..	303 ..
18 12	En. El. Basse-Loire	380 ..	....
17 50	— du Rhin....	167 ..	155 50
47 50	Ener. elec. S.-O. ord.	1230 ..	1170 ..
47 50	— — — prior.	1206 ..	1167 ..
50 ..	Energie industrlle.	900 ..	930 ..
10 ..	Forces motr. Est..	142 ..	134 ..
52 50	Forces m. Ht-Rhin	240 ..	230 ..
25 ..	Forces mot. Rhône	630 ..	660 ..
20 ..	— — Vienne	551 ..	578 ..

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
52 50	Havraise én. élect.	810 ..	800 ..
65 ..	Hyd. él. Auvergne.	1150 ..	1135 ..
102 50	Lorraine (parts)...	1060 ..	1060 ..
26 ..	Nantaise Eclairage	525 ..	525 ..
..	Ouest-Lumière	749 ..	710 ..
345 ..	Dollfus-Mieg.	3500 ..	3500 ..
110 ..	Gaz Lebon A (c.)...	2575 ..	2470 ..
70 ..	Continentle du Gaz	1170 ..	1180 ..
80 ..	Franç. Eclair. Gaz.	813 ..	900 ..
14 ..	Réunies gaz él. (1er.)	210 ..	191 ..
80 ..	Gaz France-Etran.	813 ..	770 ..
13 ..	— de Lyon	345 ..	355 ..
25 66	— de Paris	209 ..	205 ..
..	Aciéries de Longwy	290 ..	290 ..
60 ..	Alsaces const. méc.	1035 ..	....
100 ..	Ch.ers At. St-Nazaire	1965 ..	1990 ..
65 ..	Châtillon-Comment.	1751 ..	1730 ..
21 ..	Electr.- Mécanique	505 ..	502 ..
12 50	Forg. et Ac.Marine	560 ..	515 ..
25 ..	Jeumont	371 ..	....
60 22	Pont-à-Mousson...	2210 ..	....
40 ..	Fes matériel ch. fer	894 ..	....
40 ..	Commentry-Fourt.	1220 ..	1200 ..
60 ..	Mines d'Aniche ...	1600 ..	....
45 50	— de Carmaux....	1740 ..	1745 ..
60 ..	— de Dourges....	1175 ..	950 ..
225 ..	Mokta-el-Hadid...	6300 ..	6000 ..
170 ..	Ouenza	3000 ..	....

Dernier revenu brut	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
30 ..	Péchelbronn	325 ..	342 ..
25 ..	Phosph. Océanie..	780 ..	780 ..
12 50	Messag. Mar. ord.	290 ..	275 ..
30 ..	Nicolas (Etabliss.).	404 ..	....
..	Potin	98 ..	....
45 ..	Sucr. Pithiviers ..	776 ..	776 ..
275 ..	Suze (Distillerie)..	930 ..	900 ..
35 ..	Vinic. Champagne	460 ..	....
10 392	Bon Marché	270 ..	264 ..
25 ..	Nouv. Galeries....	375 ..	356 ..
77 76	Paris-France	835 ..	....
30 ..	Papeter. de France	422 ..	....
20 ..	Autom. ind. Latil.	230 ..	221 ..
40 ..	Dunlop	650 ..	650 ..
30 ..	Ouest africain	560 ..	586 ..
135 ..	Créd. Fe-Canadien	5075 ..	4900 ..
£ 2	Télégraphes Nord.	2210 ..	....
45 fb	Ougrée-Marihaye.	780 ..	....
40 kr.	Est-Asiatiq. danois	2500 ..	2625 ..
1461.46	Créd. fr égypt. (10e)	6100 ..	....
375 ..	— Fe-Canad. (parts).	23050 .	....
107 50	Roubaix. d'éclair..	1055 ..	....
300 ..	Djébel Djerissa (J.)	1770 ..	1700 ..
75 ..	Hutchinson	1730 ..	1580 ..
85 ..	Cercle Monaco	850 ..	865 ..
17 ..	— — (5e)	148 ..	150 ..

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ANNONCES :
A NOS BUREAUX, 5, RUE DES ITALIENS
ET DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITÉ

LA JOURNÉE : DERNIÈRES NOUVELLES

Services télégraphiques et téléphoniques du Temps — Informations particulières et enquêtes

Le Temps
5, rue des Italiens, Paris
ABONNEMENTS D'UN AN :
FRANCE ET COLONIES : 185 FR.
ÉTRANGER :
PAYS A TARIFS POSTAUX RÉDUITS : 340 FR.
AUTRES PAYS : 500 FR.

Les opérations militaires

LA BATAILLE DU NORD

Dans la journée d'hier les Allemands ont cherché à tirer profit des avantages qu'ils avaient acquis la veille grâce à leur progression au delà de Guise. Leurs efforts principaux ont eu lieu dans deux zones.

Des environs de Cambrai à Landrecies, leur poussée a été complètement contenue. Après des combats acharnés, l'ennemi n'avait réalisé aucune avance appréciable.

La plus forte attaque s'est produite de la région de Landrecies, la Fère, en direction de l'ouest-nord-ouest, c'est-à-dire vers Péronne et la haute Somme. L'intention de l'ennemi paraît donc être d'atteindre le flanc et les derrières de nos armées de gauche, et de faire tomber la forte ligne de la Somme.

Dans cette région les combats ont revêtu un caractère de violence extrême : cinq à six panzerdivisionen continuent à progresser, malgré les pertes subies et la fatigue qu'elles doivent certainement éprouver après plusieurs jours de lutte.

Au sud l'ennemi a tenté d'élargir à gauche la zone qu'il occupe, en franchissant l'Aisne. Il a dirigé des attaques sur plusieurs points de la rivière. Il a réussi à conquérir quelques petites têtes de pont sur la rive gauche, mais il a été contre-attaqué et rejeté. Tous les éléments qui avaient traversé le cours d'eau ont été faits prisonniers.

Enfin l'ennemi a exécuté des attaques puissantes et répétées, après de violentes préparations d'artillerie lourde, contre nos ouvrages de la tête de pont de Montmédy, vers l'extrémité de notre ligne Maginot. Toutes ces attaques ont été rejetées, avec de très lourdes pertes pour l'assaillant. Seule, une de nos casemates est restée entre leurs mains.

Ainsi la bataille se poursuit avec un extrême acharnement. Les attaques et les contre-attaques de chars se succèdent. Cependant l'ennemi qui, chaque jour escompte une percée lui permettant de pousser ses forces blindées au loin, pour opérer sur les arrières de nos lignes, ne l'a aucunement obtenue.

Le repli du groupe allié de Belgique se poursuit avec beaucoup de méthode et d'ordre. Nous ne savons pas où se trouvent actuellement ses arrière-gardes, mais on doit penser que toutes mesures ont été prises pour parer au danger d'un débordement par le sud, qui a été clairement envisagé par notre commandement depuis longtemps.

Ainsi la situation demeure tendue, mais elle ne s'est pas aggravée depuis vingt-quatre heures. C'est dans les périodes de crise comme celle que nous traversons qu'il faut se rappeler cette vérité, qu'ont mise en lumière tous les grands conflits du passé : « On voit ses maux, et on ne voit pas ceux de l'ennemi. » Or, la situation des Allemands présente assurément des points très faibles.

Tant que Liége et Namur continuent leur résistance que nous devons admirer sans réserve, l'ennemi ne dispose que d'un très petit nombre de voies ferrées pour franchir la Meuse et alimenter la bataille. D'autre part, les routes qui traversent les Ardennes sont peu nombreuses. Il est certain qu'après le passage de milliers de chars elles sont devenues de très mauvaises pistes où les camions ordinaires doivent circuler difficilement.

Les bombardements violents et incessants des aviations britannique et française entravent la destruction des ponts et coupent les routes.

Le ravitaillement des masses allemandes entre l'Aisne et l'Escaut doit donc être rendu très précaire. La question présente une importance capitale en ce qui concerne le ravitaillement en essence, dont la consommation, pour les multiples formations mécaniques et motorisées de l'ennemi, est certainement considérable.

Les difficultés pour celui-ci de satisfaire aux besoins en carburant de ses armées, qui n'utilisent presque plus que des véhicules automobiles, doivent encore s'être accrues à la suite de la destruction, annoncée par le ministère de l'air anglais, des importants réservoirs de pétrole de Brême et de Hambourg. Ainsi il est permis de croire que l'ennemi est, en ce moment même, très gêné pour amener à ses unités poussées en avant le tonnage d'essence sans lequel elles seront paralysées.

Du point de vue stratégique chacun a présent à l'esprit le souvenir de la bataille de la Marne, et sait qu'à mesure que l'ennemi progresse ses communications s'allongent et ses flancs s'étendent. Il y a là des conditions nettement défavorables pour un assaillant qui veut pénétrer trop rapidement sur le territoire opposé.

Les violentes attaques de l'ennemi dans la région de Montmédy, ainsi que la tentative manquée de franchissement de l'Aisne, prouvent qu'il cherche vainement à élargir sa base sur la Meuse pour pouvoir assurer la sécurité de son flanc gauche.

Nous avons dit que les Allemands avaient accompli les phases initiales du plan Schlieffen. Cependant il est un point où la manœuvre de l'ancien chef de l'état-major n'a pas été réalisée. En effet dans celle-ci le dispositif en muraille de l'aile marchante s'étendait jusqu'à Verdun, puis progressait vers le sud, après avoir investi cette place. Ainsi la sûreté des masses progressant en Belgique était complètement assurée. Dans les circonstances présentes la gauche allemande, qui s'étend du sud de Sedan à Rethel, forme un flanc étendu et vulnérable.

Le bombardement des communications ennemies

Londres, 20 mai.

On annonce au ministère de l'air :

Les opérations de bombardement de la Royal Air Force se sont poursuivies la nuit dernière contre les lignes de communications ennemies de la Belgique et contre des objectifs militaires en Allemagne occidentale.

Opérations aériennes au large des côtes anglaises

Londres, 20 mai.

Des appareils ennemis sont de nouveau apparus, la nuit dernière, au large de la côte du Sud-Est de l'Angleterre. On a entendu une canonnade intermittente et de fortes explosions.

Une violente canonnade, venant de l'autre côté de la Manche, a également été entendue et l'on a vu des obus explosant dans le ciel.

La nomination du général Weygand

Commentaires très favorables en Angleterre

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Londres, 20 mai.

La nomination du général Weygand au commandement en chef des armées, ainsi que le choix du maréchal Pétain comme vice-président du conseil, sont appréciés, en Angleterre, comme des décisions significatives. Les journaux rappellent la carrière de ces deux grands chefs français et expriment la conviction qu'ils maintiendront la fière devise des défenseurs de Verdun: « Ils ne passeront pas. »

L'opinion anglaise se félicite, d'autre part, qu'en France comme en Angleterre la concentration des pouvoirs dans une heure critique se soit effectuée entre les mains du chef du gouvernement. M. Reynaud, tout comme M. Churchill, a pris en mains le poste le plus chargé de responsabilités, celui de ministre de la défense nationale. On en augure à la fois une entente profonde et sympathique entre les deux premiers ministres et une exécution énergique et rapide de toutes les mesures exigées par la guerre.

Approbation entière de l'opinion helvétique

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Genève, 20 mai.

La presse helvétique suit avec une attention passionnée le développement de la bataille qui se déroule dans le Nord, et ce matin, dans la *Gazette de Lausanne*, M. Rigassi écrit :

La crise actuelle est une des plus graves que l'Europe ait jamais traversées. Le monde entier s'émeut. Le continent américain lui-même s'alarme et montre qu'il a compris le sens profond de cette guerre. Par leur protestation commune contre l'invasion de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg, les 21 républiques américaines apportent leur appui moral aux alliés, dont les soldats se battent pour une cause juste. S'il est vrai, comme nous en avons la conviction, que c'est la force morale qui remportera la victoire, les alliés, en dépit des revers qu'ils ont subis et qu'ils peuvent encore subir, ont le droit de conserver bon espoir.

D'autre part, examinant la situation militaire, les journaux relèvent la nomination de Weygand, rappelant le rôle joué par le nouveau généralissime des armées alliées dans l'élaboration du plan de l'offensive de 1918.

La *Tribune de Lausanne* souligne la « souplesse, la résistance physique proverbiale, le mordant, le goût de l'initiative et la rapidité de décision qu'on lui connaît, qualités qui sont plus nécessaires que jamais au siècle du moteur »; et elle ajoute :

Le général Weygand a le prestige de l'homme qui a toujours eu de la chance, qui a réussi partout où il a passé. A l'armée, on le nomme volontiers : « Weygand le victorieux ». Ce surnom revigorera les cœurs de tous ceux qui comptent sur lui pour opérer un redressement comparable à certains égards à celui de la Marne, bien que, hâtons-nous de l'ajouter, la situation soit sensiblement moins compromise qu'au début de septembre 1914.

Parallèle avec l'offensive de Ludendorff au début de 1918

De son côté, le critique militaire de *la Suisse*, commentant les opérations, relève que le plan actuel allemand semble inspiré de celui de Ludendorff; au début de la campagne de 1918, les Allemands n'avaient pas de chars et leur aviation était dominée par celle des alliés. En revanche, l'infanterie assaillante disposait d'une grande supériorité numérique : 59 divisions contre une trentaine. L'attaque était appuyée par plus de 6.200 canons, dont 2.500 lourds, et un millier de lance-mines. L'offensive allemande débouchait donc, dans la région de Saint-Quentin, dans des conditions de puissance bien supérieures à celles dans lesquelles les armées allemandes arrivent aujourd'hui dans cette région. Malgré cela, la ruée allemande se ralentit et s'arrêta finalement, à bout de souffle, le 5 avril, devant les alliés; et, quatre mois plus tard, les Français refoulaient les Allemands presque sur leurs positions de départ.

La situation générale, écrit le colonel Lecomte, est donc, somme toute, moins grave aujourd'hui qu'à fin mars 1918. Nous ne savons naturellement pas de quels moyens le haut commandement allié dispose, tant pour attaquer sur les flancs que pour en colmater le fond, ou pour exercer avec son aviation une action efficace sur les arrières allemands. Le fait que le gouvernement français vient de confier la direction des opérations au général Weygand, ancien chef d'état-major de Foch, est une garantie que ces opérations seront menées avec autant d'énergie et de sagacité qu'en 1918.

L'essence consommée par les tanks allemands

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Londres, 20 mai.

La consommation d'essence par les chars d'assaut allemands est très considérable, et par conséquent leur ravitaillement en combustible est un facteur de toute première importance dans la grande bataille en cours.

Selon le *Daily Telegraph*, l'Allemagne a dû jeter six divisions de chars, sur les douze qu'elle possède, dans la présente offensive, et ces six divisions doivent consommer environ 1.000 tonnes d'essence par jour. Elles comprendraient environ 3.000 chars, sans compter les voitures de ravitaillement et de transport. Pour chaque char lourd, il y a quatre chars moyens et six légers. Le char léger allemand consommerait à peu près 4 litres par mille anglais (1.600 mètres), un char moyen 8 litres et un char lourd 24 litres par mille. Le rayon d'action des petits appareils serait d'environ 260 kilomètres; celui des moyens 160, et celui des tanks lourds, 80 kilomètres.

Le ravitaillement des 3.000 tanks employés dans cette offensive a exigé, au départ, plus de 2.000 mètres cubes de combustible.

Le comte Ciano parle à Milan

Il évoque « les tâches nouvelles qui pourront s'imposer au peuple italien »

Milan, 20 mai.

Le comte Ciano a prononcé le discours suivant devant de nombreux fascistes massés sur la place de la cathédrale :

Camarades,

Ce rassemblement solennel qui a lieu en ce moment sous le nom du Duce, revêt une signification et une valeur qui ne peut échapper à personne. Il a lieu au moment où des événements d'une singulière grandeur créent, heure par heure, un nouveau destin de l'Europe et du monde.

Le fascisme milanais, vigilant et ardent, aussi bien dans ses rangs glorieux que dans ses jeunes phalanges, sait que l'Italie de la guerre et de la révolution, l'Italie des exploits éthiopiens et des victoires d'Espagne, n'est pas restée et ne peut pas rester étrangère aux événements de la vie européenne, dans laquelle Rome doit dire et dira son mot.

C'est dans cet esprit, esprit de dévouement, esprit de foi, que le peuple italien s'apprête à affronter les tâches nouvelles qui pourront s'imposer à lui. Vous savez aussi bien que moi quelles sont ces tâches. Elles sont dictées par la défense de nos droits d'Etat souverain, sur terre, dans les airs et sur mer; par la nécessité de réaliser finalement nos aspirations, qui sont naturelles parce qu'elles sont équitables et indispensables à la vie même du pays; par la volonté de maintenir haut et pur le prestige de l'Italie, en tant que grande puissance ouvrière, guerrière et fasciste, qui entend rester fidèle à ses engagements ainsi qu'à son plus grand destin.

Je suis certain que personne d'entre vous ne pense que je puisse en dire plus long en ce moment. Quand le Duce aura décidé, le mot d'ordre nous viendra de celui qui est notre chef unique pendant la paix et la guerre. Il viendra de l'homme dont vingt ans de lutte et de conquêtes ont rendu le nom synonyme de certitude de victoire et de gloire. Quand il donnera cet ordre, Milan la généreuse, Milan l'audacieuse, Milan la très fasciste se lèvera encore et réclamera de nouveau sa place à l'avant-garde. Elle prouvera comme toujours par les faits qu'elle est prête, prête dans les âmes, prête surtout dans les cœurs.

Des acclamations enthousiastes et les cris de : « Duce ! » ont accueilli la fin du discours.

Confiance de la Turquie dans le succès des alliés

Stamboul, 20 mai.

L'opinion publique turque, quoique profondément émue par les alternatives de la bataille gigantesque engagée au nord de la France, ne manifeste aucune appréhension sur l'issue de la guerre, dont le succès, pense-t-elle, est assuré aux alliés. L'opinion partage, sans restrictions, l'assurance de M. Churchill et approuve M. Paul Reynaud, qui est comparé à Clemenceau.

La presse voit, dans le maréchal Pétain et le général Weygand, des symboles d'une France se ressaisissant, selon sa tradition, dans un suprême élan d'énergie inspiré par le salut de la civilisation, dont elle et l'Angleterre sont les porte-drapeaux.

Le peuple suisse tout entier en armes

(Par téléphone de notre correspondant particulier)

Genève, 20 mai.

L'alerte qui, depuis mardi dernier, a pesé sur la Suisse, a été la plus grave de toutes celles que le pays a connues au cours de son histoire. Aujourd'hui cependant on a tendance à souligner, dans les milieux officiels, qu'une détente sensible est intervenue. En tout cas, même en cette longue période d'angoisse, les autorités fédérales ont pris et immédiatement fait appliquer des mesures de salut public. Plus que jamais on peut affirmer que le peuple suisse, avec les gardes locales immédiatement mises sur pied, est maintenant tout entier en armes : sa fermeté morale s'est trouvée renforcée par la détermination tranquille de ses autorités et de ses chefs militaires qui, dans le silence, ont su prendre toutes les précautions indispensables.

L'Egypte se prépare à se défendre

Le Caire, 20 mai.

L'Egypte, comme tous les autres pays, s'apprête à se défendre contre la forme de guerre inaugurée par l'Allemagne notamment en établissant des signaux d'avertissement et en instituant des sections de police armée.

Le gouverneur militaire donne, dans une ordonnance, des instructions à la population, lui disant comment se protéger et lui enjoignant, en cas d'atterrissage d'avions ou de parachutistes en uniforme de l'armée égyptienne ou britannique, ou revêtus d'habits civils, d'en aviser l'autorité sans délai.

L'exportation des devises égyptiennes et étrangères est en outre interdite, et celle aussi de tous « titres ».

Les voyageurs ne pourront, non plus, sans autorisation spéciale, emporter devises ni titres dont la valeur dépasserait vingt livres. A l'entrée, les voyageurs devront déclarer toutes « valeurs » en leur possession.

Un destroyer anglais bombardé

Londres, 20 mai.

L'Amirauté annonce : « Un de nos destroyers, le *Whiteley* (commandé par le lieutenant G. G. N. Rolfe) a été endommagé par des bombes et ultérieurement échoué. — Il y a quatre victimes. »

Après le discours de M. Churchill

(Par téléphone, de notre correspondant particulier)

Londres, 20 mai.

La déclaration que M. Churchill a fait dimanche soir à la radio a été sa première prise de contact directe avec la nation anglaise depuis qu'il a assumé les fonctions de premier ministre. Ce discours, qui a été prononcé d'une voix ferme, n'a pas caché la gravité de la situation présente, mais il a indiqué aussi que la bataille ne fait que commencer et qu'on doit en attendre l'issue avec confiance.

Personne plus que M. Churchill ne connaît la haute valeur de l'armée française, et il n'a pas hésité, on le sait, à mettre, dès le début de la crise présente, tous les renforts britanniques nécessaires à la disposition du haut commandement, en particulier pour la guerre aérienne. Mais la confiance du premier ministre anglais dans la capacité des alliés d'arrêter la ruée allemande n'est pas fondée seulement sur ce sentiment; elle doit aussi se baser sur la connaissance précise qu'il a eue des dispositions actuelles des forces.

On a remarqué d'autre part dans cette allocution du premier ministre ce qu'il a dit d'encourageant sur la supériorité de l'aviation française et britannique par rapport à celle de l'ennemi. L'Angleterre est fière des exploits quotidiens de la Royal Air Force et elle est heureuse d'apporter son concours dans la guerre aérienne pour briser l'avance allemande, car elle n'oublie pas que c'est l'armée française qui porte le poids principal de la lutte terrestre.

Enfin, le premier ministre anglais a fait prévoir que, après la bataille actuelle, quand l'avance de l'ennemi sera stabilisée, c'est contre l'Angleterre que se tournera l'offensive du Reich nazi. Les raisons de cette conviction qui est généralement partagée en Grande-Bretagne sont que l'Allemagne s'est procuré par ses offensives contre les neutres des bases d'attaque contre l'Angleterre de plus en plus nombreuses à l'est et au sud de la mer du Nord et que, d'autre part, comme M. Chamberlain l'a fait souvent observer, l'immunité relative dont l'Angleterre a paru bénéficier jusqu'à présent dans la guerre ne provient pas d'une tendresse particulière que Hitler aurait pour elle. On comprend donc que ce pays se préoccupe de la protection éventuelle de son territoire contre des attaques directes de la puissance ennemie. C'est sans doute ce que le premier ministre a voulu faire sentir hier à ses auditeurs.

Commentaires de la presse anglaise

Le *News Chronicle* écrit :

La réconfortante allocution de M. Churchill à la nation est juste ce que nous attendions d'un grand Premier de temps de guerre et d'un conducteur d'hommes. Sans essayer de cacher la gravité de la situation, ses paroles étaient bien propres à arrêter un pessimisme excessif et à réconforter des gens qui ne sont pas encore adaptés au flux et au reflux de la bataille.

Le *Daily Herald* met en relief le fait que si Hitler ne réussit pas à vaincre avant l'hiver, il n'a qu'un faible espoir de reconstituer les stocks de ses arsenaux.

Au contraire, les alliés disposent toujours de grandes ressources qu'ils n'ont pas encore complètement mobilisées, en Angleterre, dans l'Empire et aux Etats-Unis qui vont sans doute accélérer leurs fournitures. Ainsi si nous pouvons tenir assez longtemps, la balance titanique des forces engagées pourra sans doute pencher de nouveau en notre faveur.

La situation stratégique d'après la presse anglaise

Londres, 20 mai.

L'examen de la situation stratégique sur le front ouest incite la plupart des experts militaires des journaux de ce matin à supposer que, maintenant, la poussée allemande tend à prendre la forme d'un mouvement en direction d'Arras et de Calais, avec, pour objectif, les ports de la Manche.

Ils estiment que si les divisions mobiles de l'ennemi s'efforcent de continuer la poussée sans s'assurer des bases solides, elles courront de sérieuses difficultés au point de vue du ravitaillement, ce qui est particulièrement hasardeux pour les tanks. Ils soulignent enfin la nécessité urgente de prendre toutes les mesures réalisables pour parer, dans un délai minimum, à la situation.

Ce problème du ravitaillement en carburants pour des tanks lancés en avant loin de bases solides, écrit le *Times*, aurait déjà commencé d'ailleurs à exercer une influence sur le cours des opérations ennemies et serait de nature à les influencer de plus en plus.

Le journal travailliste souligne que « l'emploi accru des incomparables escadrilles de chasseurs britanniques implique des risques, mais que la situation est assez sérieuse pour qu'on les ait déjà acceptés ». Il conclut :

Il est possible que nous ayons à assumer bientôt une part plus considérable du fardeau. En tout cas, en ce qui concerne les armes terrestres, n'oublions pas que toute la furie de l'assaut allemand tombe sur les soldats de notre alliée.

Création d'un comité de « défense américaine et d'aide aux alliés »

New-York, 20 mai.

M. William Allen White, propriétaire de l'*Emporia Gazette*, annonce la formation, sous sa présidence, du « Comité de défense américaien et d'aide aux alliés ». Il a déclaré que plusieurs centaines de personnalités américaines adhéraient au comité, et notamment M. Henry Stimson, ancien secrétaire du département d'Etat; M. Herbert Lehman, gouverneur de l'Etat de New-York; M. Frank Knox, propriétaire du *Chicago Daily News;* M. Nicholas Murray Butler, président de l'université de Columbia.

Le comité, dans sa déclaration publique, demande à l'Amérique « de jeter son poids économique et moral du côté des alliés ».

Conseil des ministres

Les ministres se réuniront en conseil aujourd'hui à 19 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

A la présidence du conseil

M. Paul Reynaud a conféré ce matin avec l'amiral Darlan.

M. Paul Reynaud avait reçu, hier soir, le prince Bernhard de Lippe, qui portait l'uniforme de major de l'armée hollandaise.

Le prince de Lippe était accompagné de M. Loudon, ministre de Hollande à Paris.

AU SENAT

C'est demain que la haute Assemblée doit reprendre ses travaux à 15 heures, sous la présidence de M. Jules Jeanneney. M. Paul Reynaud, président du conseil, ministre de la défense nationale, viendra certainement au palais du Luxembourg. Il est possible que le chef du gouvernement tienne à faire une déclaration devant les sénateurs, comme il le fit jeudi dernier à la Chambre des députés.

Au cours de son bref discours, le chef du gouvernement, qui aura à ses côtés la plupart de ses ministres, ferait le point des événements en cours, du remaniement ministériel de son cabinet, se déclarant heureux d'avoir à ses côtés le maréchal Pétain comme vice-président du conseil. Puis M. Paul Reynaud saluerait avec émotion l'héroïsme des soldats de la France et des armées alliées qui luttent avec un si grand courage contre l'envahisseur.

M. Jules Jeanneney, au nom du Sénat tout entier, s'associerait alors aux paroles du chef du gouvernement, s'inclinant à son tour devant la vaillance des soldats français et alliés combattant pour sauver le monde de la domination allemande.

D'autre part, le groupe de l'Union républicaine, présidé par M. Léon Bérard, se réunira cet après-midi pour examiner la situation.

Des peines sévères frapperont les propagateurs de fausses nouvelles

La présidence du conseil communique :

Le gouvernement met de nouveau en garde la population contre les efforts de l'ennemi pour désorganiser notre production et saper le moral du pays. En propageant de fausses nouvelles sur l'avance de leurs armées, les Allemands espèrent provoquer l'évacuation des centres industriels qu'aucun danger ne menace. Les autorités civiles et militaires sont seules qualifiées pour prescrire l'évacuation des localités que l'activité militaire pourrait rendre dangereuses pour les populations. Toutes précautions sont prises pour que les départs civils s'effectuent en temps utile.

S'ils provoquaient par la propagation de fausses nouvelles des abandons d'usines, certains Français risqueraient involontairement de servir les buts ennemis. Ils encourraient en outre la grave responsabilité de mettre en situation d'abandon de poste les travailleurs, pour la plupart affectés spéciaux, qui suivraient leurs conseils ou leur exemple. Il est rappelé que les peines rigoureuses qui frappent les militaires coupables d'abandon de poste seraient également applicables aux travailleurs qui quitteraient leur usine ou leur bureau sans que l'ordre leur en ait été donné.

Le gouvernement serait résolu, le cas échéant, à sévir impitoyablement contre les initiatives individuelles pouvant amener des départs prématurés. Il n'hésiterait pas à frapper avec la même énergie ceux qui suivraient les conseils de départ donnés sans l'intervention des autorités compétentes. Le châtiment serait d'autant plus fort que le poste occupé par le coupable serait plus élevé.

Pour les commerçants et industriels évacués

L'Union des intérêts économiques, 16, place de la Madeleine, à Paris, téléphone Opéra 65.25, met bien volontiers son secrétariat et sa documentation à la disposition des présidents des groupements commerciaux et industriels des régions évacuées, pour leur permettre de communiquer avec leurs ressortissants, et leur donner les renseignements dont ils auraient besoin.

Le contrôle de guerre sur les paquebots italiens

Londres, 20 mai.

Le rédacteur diplomatique du *Times*, examinant le cas des paquebots italiens *Rex* et *Conte-di-Savoia* qui ont passé, la semaine dernière, le contrôle de Gibraltar sans être interceptés aux fins d'examen, précise que ce libre passage n'a nullement résulté d'un nouvel accord anglo-italien sur la contrebande en Méditerranée.

Toutefois, ajoute-t-il, on discute certainement des moyens d'alléger ce contrôle, dans l'espoir de diminuer ses inconvénients pour les Italiens, tout en visant à empêcher que des stocks de guerre considérables ne passent en Allemagne. « Mais un tel accord est encore lointain, comme on peut le voir par la presse italienne et les affiches sur les murs de Rome. »

Si les deux paquebots italiens ont passé librement, c'est parce que les autorités britanniques savaient que la presque totalité de leurs cargaisons n'était pas de la contrebande et qu'elles n'avaient pas de raison de supposer que le reste était douteux. Le *Rex*, par exemple, avait envoyé à l'avance un manifeste de New-York, montrant qu'il n'avait qu'une très petite cargaison, dont la plus grande partie était couverte par des *navicerts*. Presque tout le reste avait été envoyé en Suisse, pays qui a maintenant avec les alliés un accord commercial de temps de guerre. Quant au *Conte-di-Savoia*, sa cargaison était minime.

D'ailleurs, ajoute le rédacteur diplomatique, la tendance de l'opinion américaine, de plus en plus hostile à l'exportation de marchandises en Allemagne, et le contrôle allié des exportations précieuses des Indes néerlandaises, pourront sans doute empêcher bientôt automatiquement l'Allemagne de recevoir des stocks considérables par la route italienne.

Le loyalisme des Indes néerlandaises

Londres, 20 mai.

On mande de Batavia à l'agence Reuter :

« Que Dieu soit avec nous pour assurer la victoire de notre juste cause ». C'est dans ces termes que se termine un message adressé par la reine Wilhelmine au Parlement des Indes néerlandaises.

La reine se déclare convaincue que le Parlement des Indes néerlandaises coopérera au maintien de l'unité du royaume de Hollande. Des messages de loyalisme continuent d'arriver au gouvernement des Indes néerlandaises, auquel parviennent également de nombreux dons en espèces.

On mande d'autre part que le conseil du peuple a voté à l'unanimité un décret tendant à sauvegarder le florin des Indes néerlandaises, qui a été rattaché au dollar au taux de parité normale existant avant l'invasion de la Hollande.

NOUVELLES DE LA BOURSE

Mardi, 20 mai. — Marché irrégulier, mais généralement bien orienté.

VALEURS	DERNIER COURS	DIFFÉRENCE avec la veille
3 0/0	70 25	+ 0 95
4 0/0 1918	74 65	+ 0 45
4 0/0 1925	173 ..	— 3 70
4 1/2 0/0 1932 (A)	82 50	+ 0 50
4 1/2 0/0 1937	203 ..	— 4 25
Banque de France	7.795 ..	+ 215 ..
Crédit foncier	2.905 ..	+ 60 ..
Crédit lyonnais	1.512 ..	+ 23 ..
Banque de Paris	898 ..	+ 18 ..
Canal de Suez	13.800 ..	— 1.325 ..
Cie générale d'électricité	1.422 ..	— 63 ..
Lyonnaise des eaux	1.158 ..	+ 18 ..
Forges du Nord et de l'Est	465 ..	— 45 ..
Denain et Anzin	1.090 ..	. ..
Kuhlmann	798 ..	— 33 ..
Péchiney	1.955 ..	+ 35 ..
Saint-Gobain	2.450 ..	— 110 ..
Lens	273 ..	— 25 ..
Central Mining	2.450 ..	+ 200 ..
Geduld	1.575 ..	+ 32 ..
Rio-Tinto	2.330 ..	+ 125 ..
Royal Dutch	4.125 ..	+ 185 ..
De Beers	1.099 ..	— 39 ..
Crown Mines	2.700 ..	— 30 ..
Financ. Caoutchoucs	631 ..	— 24 ..
Union Minière Katanga	3.995 ..	+ 105 ..

Au quai d'Orsay

M. Edouard Daladier, ministre des affaires étrangères, a reçu ce matin M. William C. Bullitt, ambassadeur des Etats-Unis, et Sir Ronald Campbell, ambassadeur de Grande-Bretagne.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

M. Charles-Roux en route pour Paris

Rome, 20 mai.

M. Charles-Roux a quitté Rome ce matin pour rejoindre son nouveau poste à Paris.

Le nouveau secrétaire général du ministère des affaires étrangères avait été reçu par le pape hier soir, en audience de congé.

HOTEL RÉSIDENCE DE L'ÉTOILE
Chambres luxueuses avec ou sans bains.
Arrangement pour séjour. Prix modérés.
45, rue des Acacias, Etoile 50.62.

Prières pour la victoire

Un service solennel d'intercession pour la victoire des alliés a été célébré en la cathédrale américaine de la Sainte-Trinité, avenue George-V, devant une nombreuse assistance composée, entre autres, de la colonie américaine. Mme Weygand était parmi l'assistance. Le très révérend Fw. Beekman, doyen de la cathédrale, était secondé dans le office par le chapelain de l'église anglaise de Bruxelles, arrivé avec les réfugiés.

De leur côté, le Consistoire central des israélites de France et le Consistoire de Paris avaient fait célébrer, dès vendredi, à la grande synagogue, un office solennel pour les soldats et la victoire des armées alliées.

Les Alertes soumettent le Cœur à une dure Epreuve
Les fortes émotions sont un grave danger pour les personnes qui souffrent d'artério-sclérose, d'hypertension, de rhumatismes, de troubles circulatoires et ayant forcément un cœur délicat. Rappelons à nos lecteurs que l'All est un formidable stimulant du cœur, il est donc recommandé de commencer sans tarder une cure EX'AIL, la puissance suractivée de l'All, en petites dragées, sans odeur, ni goût. Toutes pharmacies ou lab. Ex'All, Suresnes (S.).

Pour les réfugiés belges

Le Centre d'accueil des réfugiés belges, 59, rue Vergniaud, à Paris, fait savoir que les invalides évacués doivent s'adresser de préférence à ses services.

Le Centre d'accueil fait appel à toutes les générosités pour recevoir dons en nature ou aide financière qui pourront être envoyés à l'adresse ci-dessus, et compte chèque postal 1199-72.

Enfants belges malades, réfugiés en Angleterre

Londres, 20 mai.

Parmi un nouveau contingent de réfugiés belges arrivés aujourd'hui dans un port britannique se trouvaient une cinquantaine d'enfants qui étaient soignés dans un sanatorium, près d'Ostende.

La plupart d'entre eux, transportés sur des civières, étaient accompagnés de médecins et d'infirmières.

Un certain nombre, et avec eux un Belge de 20 ans récemment blessé dans un raid à proximité de Bruxelles, ont été admis dans un hôpital de la ville.

INDUSTRIELS
pour l'éclairage de vos usines, essayez, adoptez la lampe « SIALE », fabriquée par la Société industrielle d'appareillage et lampes électriques, 1, rue Porêt de Blosseville, Rouen, fondée en 1932, fabrique 100 0/0 française de lampes électriques.

Berne, 20 mai.

Un avion militaire, par suite de la mauvaise visibilité et du brouillard, a piqué dans le lac de Zoug.

Le pilote et l'observateur se sont noyés.

DAX La grande station du RHUMATISME
OUVERTE TOUTE L'ANNÉE
Renseignements : SOCIETE FERMIERE, DAX

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ DES VINS

On a coté la semaine passée :

Narbonne : rouge 7°5 à 9°5; de 9°5 à 11° insuffisance d'affaires; Lézignan : rouges Minervois et Corbières 8°5 à 10°5 de 19,50 à 21,50; Sète : vins de pays, rouges, rosés, blancs de 18,25 à 21; vins d'Algérie : rouges, pas de cotation, insuffisance d'affaires; Saint-Chinian : rouges 19,50 à 21,50; Olonzac : rouges 8°5 à 10°5 de 19,50 à 21,50; Nimes : aramon plaine 7°5 à 8°, de 8° à 8°5; montagne 9° à 9°5; supérieur 9°5 à 10°; blancs de blancs 9° à 11°; costières 10° à 11°; clairettes 10° à 11°; vins de cafés, supérieurs, pas de cotation, insuffisance d'affaires; Montpellier : rouges 8° à 10° pas de cotation; insuffisance d'affaires; Perpignan : rouges 8° à 11° de 19,50 à 21,75; Carcassonne : rouges 7°5 à 11° de 16,50 à 21,50; Béziers : rouges 7°5 à 8°5, 20, de 8°5 à 9°5 de 20 à 20,50, de 9°5 à 10° de 20,50 à 21, rosés 9°5 à 10° et blancs 10° à 11° insuffisance d'affaires, pas de cotation. Alès : rouge aramon 7°5 à 8° de 122 à 150, coteaux 8°5 de 165 à 175, de 9° à 9°5 de 175 à 195.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du Temps, H. MIMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.

QUE LEUR FAUT-IL... ?
DES CHARS !
DES CHARS !
DES CHARS !
Souscrivez aux
BONS D'ARMEMENT

QUATRE-VINGTIEME ANNEE. — N° 28744 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste — LUNDI 27 MAI 1940

FONDATEUR : Auguste NEFFTZER (1861)
ANCIENS DIRECTEURS :
Adrien HÉBRARD (1867-1914)
Emile HÉBRARD (1915-1925)
Adrien HÉBRARD (1925-1929)
LOUIS-MILL (1929-1931)
DIRECTEURS :
Jacques CHASTENET et Emile MIREAUX
Le Journal ne répond pas des manuscrits communiqués
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS
TÉLÉPHONE : Cinq lignes groupées : TAITBOUT 76.60

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

		Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES		52 fr.	98 fr.	185 fr.
ÉTRANGER...	Pays accordant une réduction de 50 0/0 sur les tarifs postaux	92 fr.	175 fr.	340 fr.
	Autres pays	130 fr.	260 fr.	500 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (PARIS et DÉPARTEMENTS) : 75 centimes

ANNONCES : AUX BUREAUX DU Temps, 5, rue des Italiens, et dans toutes les Agences de Publicité
Le Journal décline toute responsabilité quant à leur teneur

CHÈQUE POSTAL : Paris, Numéro 60

SOMMAIRE

Bulletin. — Les batailles du Nord. — Les communiqués. — Les opérations militaires.

Page 2

Au jour le jour, EDMOND DELAGE. — *Echos et informations. — Les spectacles. — Dernières nouvelles.*

Paris, le 26 mai 1940

BULLETIN DU JOUR

LA PROPAGANDE ALLEMANDE

Alors que la bataille fait rage sur le vaste front qui va des Flandres à Sedan, où des millions d'hommes sont aux prises dans une mêlée d'un caractère et d'un aspect si nouveaux, l'Allemagne hitlérienne continue à manœuvrer sur le terrain politique et diplomatique avec le soutien d'une propagande dont les méthodes ne sont que trop connues. Ses agents, ses « touristes », tous les éléments de cette « cinquième colonne » sur les efforts desquels le régime nazi compte autant que sur la puissance de l'appareil militaire du Reich pour remporter un succès décisif, déploient la plus grande activité dans les pays non encore affectés par les hostilités, et qu'il s'agit de « travailler » dans le sens le plus favorable aux intérêts de l'hitlérisme. La manière allemande est toujours la même et ne varie jamais, si tragiques que puissent être les circonstances pour l'ensemble de l'humanité. Nier effrontément l'évidence éclatant à tous les yeux; procéder par l'affirmation insolente de faits mensongers; exploiter systématiquement des nouvelles fausses, des rumeurs invraisemblables; spéculer cyniquement sur la détresse morale des populations qui ont dû fuir devant l'invasion : tout cela est entrepris parallèlement à une action militaire dont les résultats ne sont pas aussi rapides que l'espéraient les dirigeants du Reich après une si longue et si minutieuse préparation de la guerre-éclair.

Qui espère-t-on encore tromper par cette tactique? On ne peut même supposer qu'il s'agisse là uniquement d'une campagne destinée à maintenir la foi des foules allemandes dans les succès spectaculaires dont le nazisme a toujours eu besoin pour vivre et se consolider. S'il en est qui ont pu se faire de singulières illusions sur les réactions possibles du peuple allemand en présence de certains développements de la crise européenne, ils doivent aujourd'hui confesser leur erreur. Dans la ruée barbare sur les petits pays d'Occident, dans le déchaînement d'une guerre pratiquée par les moyens les plus inhumains, on voit un peuple allemand s'identifiant entièrement avec un régime qui s'est rendu coupable du plus grand crime de l'histoire. Ce peuple n'a pas un sursaut devant l'agression sauvage, sans l'ombre d'une excuse ou d'un prétexte, contre de petites nations dont le Reich hitlérien s'était engagé à respecter l'indépendance et la neutralité, pas un sursaut devant la destruction de villes ouvertes, sans intérêt militaire, devant la « chasse » faite par les bombardiers et les mitrailleurs de l'aviation allemande aux millions de pauvres gens fuyant par les routes de Belgique et de France. L'argument du D. N. B. tendant à rejeter sur les populations civiles de Belgique et du Nord de la France la responsabilité des attaques de l'aviation allemande contre la foule immense des réfugiés est simplement odieux. La propagande nazie ne réussira pas, en tout cas, à donner le change à l'opinion internationale sur la responsabilité de ce crime inexpiable. Le monde entier a maintenant la révélation brutale de l'Allemagne telle qu'elle est.

Personne ne saurait non plus être dupe de la manœuvre aux multiples aspects, souvent contradictoires mais visant un même but, par laquelle le gouvernement de Berlin cherche à ébranler le moral des populations dans les pays alliés, à y provoquer, à la faveur du trouble des esprits qu'il croit avoir déterminé par ses procédés de terreur, le désordre en vue d'y paralyser l'action militaire. Il n'est pas un témoin de bonne foi qui ne puisse constater chaque jour que du point de vue moral comme du point de vue militaire les populations de France et d'Angleterre tiennent magnifiquement, qui ne soit convaincu qu'elles tiendront jusqu'au bout parce qu'elles ont la claire conscience qu'il s'agit pour elles, suivant l'expression dont s'est servi le roi George VI, d'une question de vie ou de mort. Les mesures les plus énergiques prises en Angleterre et en France en vue de mettre au service de leur défense commune toutes les ressources morales et matérielles des deux empires ont dû fixer les maîtres du IIIe Reich sur le fait qu'ils ne sauraient trouver aucune chance nouvelle de ce côté pour les fins de leur politique de conquête et de domination. Partout ailleurs qu'à Berlin il n'existe pas le moindre doute à ce sujet, et c'est précisément ce qui explique que dans certains pays neutres du Sud-Est de l'Europe la propagande allemande se heurte aujourd'hui à des difficultés et à des résistances qu'elle n'y rencontrait pas toujours hier.

Il serait assez vain, pensons-nous, de discuter encore les efforts de la politique du Reich pour essayer de séparer la cause de l'Angleterre de celle de la France. Quand la propagande allemande insinue que l'intérêt français s'oppose à l'intérêt britannique, ou encore que l'Angleterre, prise de panique, à l'en croire, envisagerait l'abandon de son alliance avec la France, elle sait bien qu'elle ment impudemment, que rien ne peut désolidariser les deux grandes puissances occidentales, qui ensemble font la guerre et ensemble feront la paix. Il n'y a pas d'autre vérité que celle-là, et c'est elle seule qui commande tous les développements possibles de la situation internationale. L'Allemagne, on ne saurait assez le répéter, joue son va-tout. Elle a jeté toutes ses forces, toutes ses ressources dans la bataille en cours; elle sait que si elle ne la gagne pas, cette bataille, le Reich hitlérien sera perdu et ne retrouvera vraisemblablement plus aucune chance de redressement. L'Allemagne sacrifie tout, à cette heure, à la crainte qu'elle a de devoir endurer un deuxième hiver de guerre, épreuve à laquelle le régime hitlérien, l'économie du Reich et la force allemande elle-même ne résisteraient pas. C'est cela surtout que la campagne d'excitations, de calomnies et de fausses nouvelles de la propagande nazie a pour objet de masquer; c'est à cette éventualité que la manœuvre politique de Berlin sur tous les terrains s'efforce de parer.

IMPORTANTS CHANGEMENTS DANS LE HAUT COMMANDEMENT

La présidence du conseil communique :

A la suite des opérations militaires en cours, qui ont eu déjà pour conséquence la nomination du général Weygand comme commandant en chef sur l'ensemble des théâtres d'opérations, d'importants changements ont été apportés dans le haut commandement.

A la date de ce jour, quinze officiers généraux ont été relevés de leur commandement, parmi lesquels des commandants d'armée et de corps d'armée, plusieurs commandants de division et quelques directeurs des services de grandes unités.

SÉCURITÉ

Du fait de l'avance allemande dans le Nord, et en raison des méthodes de guerre « totale » mises en œuvre par l'ennemi, le problème de la sécurité intérieure du territoire a pris un aspect nouveau auquel le peuple français doit s'habituer et qui doit être sans cesse présent à l'esprit des dirigeants responsables. Il faut bien voir que l'effort militaire de l'Allemagne, contenu par nos armées avec tant d'héroïsme, s'accompagne de tentatives destinées à briser la résistance française soit par des destructions de voies ferrées, d'ouvrages d'art ou d'établissements intéressant la défense nationale, soit par la propagation de faux bruits tendant à créer la panique et à affaiblir le moral des populations. Telle est la tâche dévolue par l'ennemi à sa « cinquième colonne » dès longtemps organisée pour l'action ténébreuse sur laquelle les événements de Hollande nous ont complètement éclairés, et que viennent renforcer ces fameux « parachutistes » dont il serait aussi fâcheux de sous-évaluer la nocivité que de l'exagérer.

A ce danger très réel et très préoccupant, il faut répondre par une vigilance accrue des pouvoirs publics, par une défense méthodique à laquelle la collaboration de tous les Français est indispensable. Il ne s'agit pas, bien entendu, de voir des espions partout. Mais chacun de nous doit observer avec soin ce qui se passe autour de lui, et, au moindre signe suspect, prendre l'initiative nécessaire, agir sous sa propre responsabilité ou avertir immédiatement les autorités qualifiées pour intervenir.

Il appartient au gouvernement de rendre la vigilance de tous pleinement efficace en créant, partout où cela est possible, les organismes les plus propres à faire obstacle aux manœuvres ennemies et à en saisir à temps les auteurs. Dans les régions urbaines comme dans les régions rurales, dans les grandes villes aussi bien que dans les petites localités, il faut multiplier les permanences, de jour et de nuit, les petits postes armés, les patrouilles, les liaisons téléphoniques entre autorités civiles et autorités militaires, etc. Les éléments, pour cela, ne manquent pas, et les bonnes volontés sont innombrables, surtout dans les milieux d'anciens combattants.

Le problème est évidemment rendu plus ardu par l'afflux des réfugiés appartenant à des pays amis et fuyant l'invasion. Nous avons, hier, indiqué les principaux problèmes qui se posent à ce propos; nous n'y revenons que pour insister sur les mesures à prendre en vue de concilier le devoir d'humanité qui s'impose à la France avec le légitime souci de sa propre sécurité, au maintien de laquelle nos alliés n'ont pas moins intérêt que nous-mêmes. Il est hors de toute vraisemblance que, parmi ces millions de malheureux dignes de toute fraternelle assistance, des éléments indésirables ne se soient pas glissés. Ces agents possibles ou probables de l'ennemi, comment les démasquer ?

On peut tout d'abord compter pour cela sur les réfugiés eux-mêmes, évidemment qualifiés pour faire leur propre police et procéder aux épurations nécessaires. Mais l'autorité publique, avec les puissants moyens d'information et d'action dont elle dispose, peut seule résoudre à fond le problème. Une immense tâche d'identifications s'impose, pour l'accomplissement de laquelle la police et ses auxiliaires ne doivent rien négliger. Les maires des petites communes rurales, quelle que soit leur bonne volonté, ne sont pas outillés pour appliquer exactement et dans tous les cas les instructions du ministère de l'intérieur, pour obtenir notamment que les réfugiés affectés à une commune se maintiennent, comme il est prescrit, sur le territoire de celle-ci. Les municipalités doivent, à cet égard, être éclairées, soutenues, aidées, et cela sans aucun retard. On le voit, il y a beaucoup à faire; mais ce qui est à faire est faisable, et l'essentiel est de se mettre tout de suite à l'œuvre avec la volonté d'aboutir.

Turenne

Evidemment, la guerre comme on la faisait en ce temps-là n'a aucune commune mesure avec celle qui sévit aujourd'hui. Mais un grand chef de guerre dans tous les temps est beau à voir, à imaginer, et, par les vertus que ce rôle exige, son exemple peut valoir encore deux siècles et demi après qu'il est mort. C'est le cas de Turenne, sur lequel, il y a dix ans, le général Weygand a écrit un petit livre magistral, que je viens de relire hier pour y trouver (on n'a pas l'esprit à d'autres sortes de lecture en ce moment) des raisons de confiance et d'espoir dans les défenseurs éternels de notre race.

« Son véritable talent, qui est à mon avis le plus estimable à la guerre, était de rétablir une affaire en méchant état. » Ainsi parle de Turenne Bussy-Rabutin, qui l'a vu de près, ayant servi sous ses ordres, et l'a bien peint dans ses *Mémoires:* naturellement grand, simple, sincère, sans souci de l'argent, modeste, de bonne compagnie, honnête et bienfaisant; l'esprit étendu et propre à toutes les affaires; prudent de tempérament et hardi par expérience; irrésolu dans le conseil en apparence et, dès qu'il fallait prendre un parti, nul ne le prenant mieux ni plus vite. Weygand souligne en lui « un sens de la manœuvre toujours en éveil » et « ces ressources incroyables » dans l'action et l'exécution, qui l'ont fait mettre au premier rang des grands capitaines par Frédéric II et Napoléon, bons connaisseurs.

Je n'ai pas qualité pour discourir de ses campagnes, que les spécialistes admirent, et particulièrement la dernière, où, à son heure et au lieu choisi, Turenne, avec 30.000 hommes, battit à Ensheim et à Turckheim 60.000 Allemands et délivra l'Alsace envahie. Ce qu'on cherche à comprendre, devant de telles réputations, qui forcent l'assentiment universel, ce sont les qualités morales qui accompagnent et soutiennent la technicité parfaite et, au delà des preuves fournies par le succès, expliquent la confiance des hommes soumis à de tels chefs et justifient l'admiration de leurs témoins. Les soldats de Turenne lui savaient la tête bien organisée. Il les faisait aller rapidement où il fallait, quand il fallait, pour frapper vite et avec force, après avoir temporisé, quand il le fallait, pour attendre la circonstance propice et la décision mûrie. Ferme sur la discipline, et humain, ses soldats l'appelaient le Père, comme, près d'un siècle plus tard, ceux de sa compagnie nommaient le capitaine Vauvenargues. Il n'est pas indifférent qu'il y ait eu au moins cette ressemblance entre ce petit officier grand philosophe et ce grand général bon humaniste, que Bussy nous dit n'avoir pas été ignorant des belles-lettres. Un héros qui est aussi un homme complet, c'est véritablement le grand homme. Tout ce que l'on sait de Turenne est digne de l'image qu'on s'en forme, et que la légende a acceptée. Encore était-il mieux que sa légende, qui forcément affadit en stylisant trop. Turenne avait des faiblesses humaines qu'il racheta en vieillissant, et s'il prit un moment le parti des princes (dont il était) contre le roi, il sut assez bien le servir par la suite, et la France, pour s'en faire pardonner. Au sommet de sa gloire, il est mort pauvre, ou à peu près, donnant ce qu'il avait, au fur et à mesure, à ses soldats. Il n'avait tenu qu'à lui de devenir connétable, s'il avait seulement abjuré le protestantisme en temps voulu. Et quand il se convertit plus tard, ce fut pour rien; avec la seule pensée, dit-on, de se retirer à l'Oratoire. Mais le pays eut encore besoin de lui, et il fit sa campagne d'Alsace. Un des derniers propos qu'on rapporte de Turenne, souvent cité, reprend tout son sens aujourd'hui : « Fiez-vous à moi, il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre au repos en France, tant qu'il y aura un Allemand en deçà du Rhin... »

Nous aussi, nous savons à qui nous fier... Celui qui a si fortement et si sobrement peint Turenne a l'espoir et le sort de la France entre ses mains.

EMILE HENRIOT.

LES BATAILLES DU NORD

COMMUNIQUÉS OFFICIELS FRANÇAIS DU 25 MAI (SOIR)

Au nord, la situation est sans changement important. Nos troupes se battent avec une vigueur et une résolution que souligne l'intensité de l'effort ennemi, et infligent aux Allemands dans toutes les rencontres de lourdes pertes.

Entre l'Aisne et la Meuse, l'activité est toujours très vive et nous avons, au cours des dernières journées, dominé l'ennemi.

DU 26 MAI (MATIN)

L'ennemi a prononcé plusieurs attaques sur notre front du Nord. Ces attaques ont échoué.

Les actions locales que nous avons engagées sur le front de la Somme ont tourné à notre avantage et nous nous sommes emparés de nouveaux points de passage sur la rivière.

Entre l'Aisne et la Meuse, vive activité des deux artilleries.

Une forte attaque ennemie a été repoussée dans la région de Montmédy.

COMMUNIQUES DU MINISTERE BRITANNIQUE DE L'AIR

25 mai, après-midi.

Dans la journée d'hier [vendredi] un certain nombre d'appareils appartenant aux bases navales et relevant de la marine ont collaboré avec des bombardiers de puissance moyenne de la R. A. F. à des attaques de harassement contre des concentrations ennemies sur la côte de la Manche. Au cours d'une attaque par des appareils de la marine contre des éléments blindés ennemis, trois tanks au moins furent mis en flammes et d'autres furent mis hors d'état.

Les dépôts d'essence de Rotterdam furent attaqués de nouveau ce matin (samedi) par des avions de la défense côtière.

Un torpilleur ennemi fut bombardé et coulé au large de la côte hollandaise.

Des bombardiers lourds de la R. A. F. ont été actifs pendant toute la nuit.

25 mai, soir.

Les pilotes de chasse de la R. A. F. mettent actuellement hors d'état plus de 40 appareils allemands par jour. Dans la journée d'hier des Spitfire, des Hurricane et des Defiant ont détruit ou sérieusement endommagé 40 nouveaux bombardiers ou avions de chasse allemands au-dessus des fronts français et belge, avec quatre fois moins de pertes pour nous.

Le total des victoires au cours des trois dernières journées s'élève ainsi à plus de 120.

Sur les 40 appareils d'hier (vendredi), 31 furent vus en flammes en l'air ou s'écrasant au sol. 9 autres furent mis hors d'usage. Une seule escadrille de Spitfire compte 18 appareils ennemis abattus dans la journée. C'est la même escadrille qui avait déjà eu 17 victoires dans un seul engagement. Une autre escadrille de Spitfire a abattu 13 appareils ennemis. Les avions allemands détruits sont de sept types différents.

26 mai, 4 heures matin.

Des colonnes de transports, des concentrations de troupes, des routes et des voies de chemin de fer, des ponts, des colonnes de ravitaillement se trouvaient parmi les objectifs que nos bombardiers lourds visaient la nuit dernière, dans une opération de très large envergure qui s'est déroulée sur le Nord-Est de la France, le Sud de la Belgique et de l'Allemagne. Les lignes de communications ennemies ont été désorganisées sur un grand espace. De nombreux incendies se sont déclarés et il y a eu des dégâts importants. A la suite de ces opérations, trois de nos appareils n'ont pas rejoint leur base.

Toute la journée les bombardiers de la Royal Air Force ont continué à donner une aide efficace aux armées belges, françaises et britanniques combattant sur le front.

La Royal Air Force a patrouillé constamment au-dessus de la ligne de bataille et sur la côte nord de la France.

Les rapports de ce matin indiquent que douze appareils ennemis auraient été abattus ou sérieusement endommagés, alors qu'on ne déplorait que la perte d'un Hurricane.

Londres, 26 mai.

Des unités motorisées ennemies, repérées par des forces de bombardiers Blenheim sur les routes, dans la région nord de la France, ont été bombardées.

Nos appareils ont continué hier, samedi, la série de leurs patrouilles offensives sur la région, depuis le matin de bonne heure jusqu'à la tombée de la nuit.

Dès le début de la journée, un convoi d'environ quarante véhicules ennemis, se tenant dans un champ à un croisement de routes et sur une route importante, a été attaqué par une escadrille de neuf bombardiers. De grosses bombes à puissants explosifs ont été jetées et on a pu voir des incendies se déclarant parmi les véhicules massés au croisement des routes et sur la route principale. Nos appareils ont subi un tir violent de la part des batteries antiaériennes mobiles qui accompagnaient le convoi, mais sans dommage pour nos équipages. Un grand nombre de photographies de bombardement ont été prises.

Une autre formation de Blenheim repéra, peu de temps après, et attaqua une seconde colonne d'engins motorisés et de camions de ravitaillement. Comme la première fois, les patrouilleurs se sont approchés pour bombarder le convoi lorsque quinze avions ennemis sont survenus et ont engagé le combat avec nos bombardiers; mais ils ont abandonné la lutte lorsqu'ils ont vu une autre formation de patrouilleurs britanniques qui s'apprêtait à apporter son aide aux Blenheim.

Une heure plus tard, une troisième colonne ennemie a été attaquée par de très grandes forces aériennes, qui ont lâché environ cent cinquante bombes, dont de nombreuses ont porté directement.

Plus tard, dans la journée, des batteries antiaériennes ennemies ont été très sérieusement attaquées, tandis que d'autres formations de Blenheim bombardaient des colonnes motorisées allemandes et des camions de ravitaillement qu'elles avaient repérés sur les routes principales. On a pu apercevoir une bombe de fort calibre tombant parmi un groupe de véhicules dispersés dans un champ.

Dans la soirée, un pont important a été détruit par de très grandes forces de bombardiers sous le feu violent de batteries. Près de trois cents bombes ont été jetées. Des incendies se sont déclarés sur la route, près du pont, et les batteries ont été réduites au silence par un tir précis. Tous les appareils qui ont participé à ces opérations ont rejoint leurs bases.

Malgré l'action particulièrement intense des batteries antiaériennes, et malgré les coups qui ont atteint quelques-uns de nos appareils, un seul de nos aviateurs a été atteint et très légèrement blessé.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Notre correspondant particulier nous mande de Londres :

Londres, 25 mai.

Les séances de la Chambre des communes qui ont repris le 21 mai, après les congés de la Pentecôte, ont un aspect tout nouveau. Pour la première fois dans l'histoire, par suite de la formation par M. Churchill d'un gouvernement d'union vraiment nationale, il n'y a plus d'opposition; la place qu'occupent les députés dans la salle des séances n'a donc plus la même signification qu'autrefois. Le gouvernement continue de siéger à la droite du speaker, mais les leaders et les députés qui siègent en face de lui ne sont plus, comme naguère, « l'opposition de Sa Majesté », mais comptent parmi ses partisans.

Au cours des premiers débats, il y a eu une brève discussion sur cette situation nouvelle, et il a été décidé que le traitement spécial de deux mille livres sterling affecté depuis quelques années au poste de chef de l'opposition sera temporairement suspendu. C'est M. Attlee qui recevait jusqu'à présent cette indemnité, mais il siège aujourd'hui au banc des ministres, entre MM. Churchill et Chamberlain. M. Maxton, comme chef du seul groupe non représenté dans le gouvernement, l'Independent Labour Party, aurait pu revendiquer cette indemnité, mais, comme son groupe ne comprend que trois membres, il n'a pas insisté. Même la discussion de ces détails de procédure a paru à quelques-uns indigne de la gravité de l'heure présente, et on l'a écourtée.

Dans la deuxième journée des débats, l'usage s'est établi que, après une déclaration ministérielle, comme celle de M. Attlee sur la nouvelle loi mobilisant toutes les ressources du pays, un « porte-parole » intervienne au nom du Labour Party, puis un autre au nom du parti libéral, pour développer quelques observations; mais ils ne font pas d'opposition proprement dite, c'est-à-dire de critique par principe, comme le veut la tradition parlementaire anglaise, de tout acte du gouvernement.

La mobilisation des ressources de l'Angleterre

La Chambre des communes, dans sa séance du 22 mai, a voté en trois lectures, en moins de trois heures, la loi la plus révolutionnaire qui ait jamais été présentée à un Parlement anglais. C'est la loi qui mobilise les services et les richesses de tous les citoyens de la nation, sans distinction d'âge ni de sexe.

Le contrôle du gouvernement s'étend désormais aux firmes produisant pour la guerre, aux banques, au salaire des ouvriers et aux bénéfices des patrons, enfin aux heures et aux conditions de travail. Tout excédent de profit occasionné par la guerre sera non pas taxé comme dans la dernière guerre (*excess profits tax*), mais confisqué; comme l'a dit M. Attlee en déposant le projet de loi, c'est un impôt 100 0/0.

L'aspect le plus significatif de cette mesure, c'est qu'elle atteint les libertés syndicales, dont les ouvriers anglais sont très jaloux; mais les chefs des trade-unions avaient été consultés préalablement, et M. Bevin avait obtenu l'adhésion du conseil national consultatif, qui comprend quinze délégués du patronat et quinze des trade-unions. Tous les partis, à la Chambre des communes et dans la nation, ont partagé le sentiment du lord du sceau privé (M. Attlee), que l'Angleterre doit sacrifier temporairement ses libertés pour pouvoir les sauver de la tyrannie totalitaire.

Jamais aucun gouvernement anglais n'a été armé de pleins pouvoirs comparables pour « requérir toutes personnes de se placer elles-mêmes, leurs services et leurs biens, à la disposition de l'Etat ». Si l'Angleterre a accepté cette conscription du travail et de la richesse, c'est qu'elle a la conviction que le gouvernement présent n'abusera pas de ses vastes pouvoirs.

ETATS-UNIS

Le futur comité de défense nationale

On télégraphie de Washington :

La constitution prochaine d'un comité de défense nationale représentant tous les intérêts et compétences, annoncé par la Maison-Blanche, et qui s'appuie sur un précédent de 1916, est plus conforme aux traditions américaines que l'idée d'un cabinet de coalition, qui était inacceptable pour de nombreux leaders républicains, toujours soucieux de préserver le libre jeu du système démocratique dans une année d'élections.

A l'heure actuelle, on pourrait s'attendre aussi, dans un avenir plus ou moins rapproché, à des changements ou à la réorganisation des deux postes de la défense nationale : marine et guerre. La candidature de l'actuel secrétaire à la marine, M. Edison, au poste de gouverneur de l'Etat de New-Jersey, laisse un poste vacant et la mise en marche du programme extraordinaire de défense nationale pourrait rendre nécessaires des changements dans le secrétariat de guerre.

Le contrôle des étrangers

On télégraphie de Washington :

La sous-commission judiciaire du Sénat a approuvé le projet de loi ordonnant l'enregistrement et la prise des empreintes digitales de tous les étrangers résidant aux Etats-Unis.

La propagande proalliée

On télégraphie de New-York :

« Donnez plus d'avions aux alliés, donnez tous les avions possible aux alliés. » Tel est le thème de la campagne qui, des milieux politiques de Washington, gagne la presse.

La première voix fut celle du jeune sénateur Pepper, de Floride, un des champions les plus actifs de l'administration active, et du New Deal. Au cours de la semaine dernier, il fit au Sénat la déclaration suivante, dont le texte vient d'être publié :

Je ne laisserai pas passer un jour sans élever la voix pour dénoncer la folie de se tenir à l'écart, en espérant pour le mieux, la victoire des alliés et en croyant que l'ennemi ne nous attaquera pas ou ne pourra pas nous attaquer, tandis que nous ne faisons rien alors qu'il n'est pas trop tard... Maintenant, nous pouvons changer le cours de la bataille en donnant des marchandises, de l'argent, des avions, et peut-être davantage, en disant sans ambages à Hitler que nous sommes ses ennemis mortels et éternels.

Dans un éditorial rendant hommage au discours du roi George, l'*Evening Star* conclut :

Le devoir des Etats-Unis est clair. Nous devons fournir plus qu'un appui moral à la Grande-Bretagne et à ses alliés dans cette heure décisive pour la civilisation. Nous devons leur envoyer avec la plus grande rapidité l'aide matérielle dont ils ont besoin immédiatement pour repousser la possibilité d'une défaite et changer le cours de la bataille. Nous devons envoyer à toute vitesse des avions et des canons et les autres armes dont ils ont besoin pour leurs attaques frontales contre les légions de l'anarchie mondiale.

Un navire américain au Groenland

On télégraphie de New-York :

Le garde-côtes américain *George-Campbell*, fortement armé, est parti de New-York pour le Groenland. Ce navire, qui est un des garde-côtes américains les plus puissants, transporte mille livres de matériel sanitaire envoyé par la Croix-Rouge américaine, sur la demande du consul des Etats-Unis au Groenland, M. James Penfield.

Le garde-côtes, qui a à son bord un avion de reconnaissance, est en mission pour une patrouille de six mois dans l'océan Arctique, mais certains pensent, selon le *New York Times*, qu'il restera dans les eaux du Groenland indéfiniment.

ITALIE

Déclaration des stocks de laine et de coton

On télégraphie de Rome, le 25 mai:

La *Gazette officielle* publie deux décrets, en date du 18 mai, aux termes desquels toute personne possédant une quantité de laine ou de coton (y compris les chiffons) supérieure, respectivement, à 200 et à 300 kilos, devra en faire état au conseil des corporations de la province où elle réside.

La déclaration devra être renouvelée tous les quinze jours.

Le comte Ciano est rentré à Rome

Le comte Galeazzo Ciano, ainsi que les ministres de l'éducation nationale et des corporations, sont arrivés, hier samedi, à bord du croiseur *Garibaldi*, de retour d'Albanie, à Brindisi.

Les trois ministres sont repartis dans la soirée pour Rome.

Les négociations commerciales de l'Italie avec le Japon et le Mandchoukouo

On télégraphie de Rome, le 25 mai :

Les délégations de l'Italie, du Japon et du Mandchoukouo, chargées d'élaborer le nouvel accord commercial entre ces trois pays ont commencé leurs travaux. La délégation italienne est présidée par le sénateur Amedeo Giannini et la délégation japonaise par M. Naotake Sato, chef de la mission nippone qui se trouve actuellement à Rome.

Les conversations en cours ont pour objet de reviser l'accord tripartite commercial entre l'Italie, le Japon et le Mandchoukouo, conclu le 5 juillet 1938, afin de l'adapter aux circonstances présentes et de modifier les contingentements prévus par cet accord.

On télégraphie de Berne, le 25 mai :

On mande de Rome au *Corriere del Ticino* que les négociations économiques entre le Japon et l'Italie sont arrivées au terme de leur conclusion et se termineront vraisemblablement par la signature d'un accord important concernant notamment l'échange de marchandises entre le Japon et l'Ethiopie.

Il serait convenu entre Rome et Tokio que, dans le cas où des difficultés de communications viendraient à surgir entre l'Italie et l'Ethiopie, cette dernière serait ravitaillée par le Japon en marchandises et matières premières.

CITÉ DU VATICAN

Une lettre-circulaire du cardinal Maglione

On télégraphie de la Cité du Vatican, le 25 mai:

Le cardinal secrétaire d'Etat, Mgr Maglione, a envoyé aux chefs des représentations diplomatiques accréditées près le Saint-Siège une lettre-circulaire les priant de faire savoir à la secrétairerie d'Etat, dans le plus bref délai possible, s'ils entendent — au cas où leur pays viendrait à se trouver en état de guerre avec l'Italie — demeurer à Rome ou rentrer dans leur pays.

Dans le cas où ils entendraient ne pas quitter leur poste — précise la lettre — le Vatican procurera un logement à l'intérieur de l'Etat pontifical à chaque chef de mission et à un secrétaire.

On sait que les ambassades et légations près le Vatican ont leur résidence dans la ville de Rome, tout comme les représentations diplomatiques près le Quirinal.

BULGARIE

Réorganisation de l'armée

On mande de Sofia :

Le ministre de la guerre a présenté à la Chambre un projet de loi sur la réorganisation de l'armée bulgare. Tous les citoyens bulgares âgés de 17 à 65 ans seront mobilisables.

AUTRICHE

Afflux de blessés allemands

On mande de la frontière autrichienne, le 25 mai :

60.000 à 70.000 blessés allemands venant du front de l'Ouest sont déjà arrivés dans les provinces autrichiennes de Carinthie et de Styrie.

Cette nouvelle est parvenue à Maribor, venant de source digne de foi. Pour loger cette foule de blessés, dont le nombre augmente chaque jour, presque toutes les écoles et les hôtels des deux provinces ont été évacués et seront équipés pour recevoir les blessés aussi rapidement que possible.

Les hommes de 40 à 60 ans seraient mobilisés

On mande de la frontière autrichienne, le 25 mai :

Selon des renseignements parvenus d'Autriche, une mobilisation des hommes entre 40 et 60 ans serait actuellement en cours. Dans les administrations, les femmes seraient entraînées en vue de remplacer prochainement les hommes.

D'autre part, on signale que la pénurie de vivres devient particulièrement menaçante en Autriche, surtout en ce qui concerne la graisse.

YOUGOSLAVIE

On mande de la frontière autrichienne :

Un capitaine et un lieutenant d'un régiment autrichien ont passé la frontière, il y a quelques jours, pour se rendre en Yougoslavie. Cet incident, faisant suite aux désertions qui ont eu lieu récemment et dont le nombre paraît augmenter, a donné lieu, dans la presse internationale, à une information selon laquelle deux officiers et 15 soldats allemands auraient déserté en un seul groupe.

Les Allemands ont protesté officieusement contre cette information et ont même eu le front de demander l'expulsion de Yougoslavie du journaliste anglais qui avait publié la nouvelle en toute bonne foi.

Les autorités yougoslaves ayant reconnu que le journaliste avait agi de bonne foi et la demande d'expulsion n'ayant été qu'officieuse, il n'a pas été donné suite à la demande allemande.

ROUMANIE

Pour un accroissement des livraisons de pétrole à l'Allemagne

On mande de Bucarest, le 25 mai :

Les livraisons de pétrole roumain à l'Allemagne devront être intensifiées jusqu'au 30 juin. Telle est la volonté exprimée ces jours derniers par les délégués à l'économie roumaine devant les représentants des firmes productrices. Le motif allégué est l'urgence des besoins de la Roumanie en armements. Des armements ne lui sont fournis par le Reich qu'en échange d'autres matières.

Les accords Clodius prévoient un « plafond » de 130.000 tonnes par mois de produits pétroliers divers destinés à l'Allemagne. La production roumaine mensuelle est d'environ 500.000 tonnes de pétrole brut.

Au mois d'avril, bien que les moyens de transports fussent redevenus normaux, il n'a été expédié que 75.000 tonnes en Allemagne. En mai, le chiffre total des exportations de combustibles liquides vers le Reich s'élèvera sans doute à 90.000 tonnes. Ce n'est donc que maintenant que les Allemands approchent du rythme qu'ils s'étaient fixé. Ils y sont parvenus par la négociation d'abord, par la pression indirecte ensuite. Mais, déjà, les quantités prévues par les accords ne leur suffisent plus. Les alliés, plusieurs pays neutres, achètent du pétrole à la Roumanie. La Roumanie en consomme de plus en plus, du fait de l'exceptionnel effort militaire auquel les événements la contraignent.

Chaque jour de guerre sur le front français coûte actuellement à l'Allemagne plus de vingt mille tonnes d'essence.

Les opérations militaires

LA BATAILLE DU NORD

L'intérêt est toujours concentré sur la région du Nord, où le groupe d'armées anglo-franco-belges combat avec une magnifique énergie. Depuis vingt-quatre heures, aucun changement important n'est survenu de ce côté.

Les Allemands ont lancé deux fortes attaques, sur des fronts de 15 à 20 kilomètres chacune, et qui ont complètement échoué. La première a été dirigée contre les Belges, dans la région de Cambrai. Nos alliés ont très bien résisté, et, après de durs combats, le front s'est stabilisé. La seconde s'est produite contre le front français, au sud de Courtrai. Ici encore, l'effort ennemi a été très violent, mais a été brisé. Nous pouvons donc enregistrer deux succès défensifs, qui ont coûté à l'ennemi des pertes très lourdes.

Entre Valenciennes et Arras aucune action importante n'est à signaler.

Au nord d'Arras, sur la face ouest du dispositif allié, la situation n'a pas subi de modifications bien marquées. Des unités blindées et motorisées ennemies continuent à exercer une pression au sud de la côte. Mais non seulement Calais est encore entre nos mains, mais les Allemands en sont encore loin. Dans Boulogne le combat de rues continue. Des éléments français tiennent toujours certains quartiers de la ville.

Sur la Somme, à l'est d'Amiens, nous continuons à nettoyer la rive gauche des fractions ennemies qui s'y trouvaient. Nous avons progressé sur la rivière et pris quelques passages.

Il ne s'est rien passé de notable entre la Somme et l'Aisne. En haute Argonne, à la suite des attaques des jours derniers, des tirs d'artillerie très violents, dont l'initiative revient aux Français, se poursuivent.

Enfin, à l'ouest de Montmédy, les Allemands ont tenté de franchir la Chiers. Ils ont été complètement repoussés.

Les derniers communiqués sont extrêmement sobres.

Faute de pouvoir donner un commentaire quelconque sur la situation générale, nous présenterons un bref résumé de la manœuvre allemande commencée depuis dix-sept jours.

Elle est l'application classique de l'opération stratégique connue sous le nom de rupture frontale. Elle consiste à percer le dispositif adverse et à le séparer en deux, puis à se rabattre d'abord sur une des parties ainsi isolées, et ensuite sur l'autre. Conformément à cette idée générale, on peut distinguer dans l'avance ennemie trois phases essentielles :

1° *Rupture du front de la Meuse.* — Elle a eu lieu en deux temps. Les 11 et 12, de nombreuses colonnes blindées et motorisées, après avoir traversé rapidement le massif des Ardennes, forcèrent le passage de la Meuse à Sedan et s'emparèrent de petites têtes de pont dans la région de Dinant. Puis, le 15 et le 16, deux fortes attaques, exécutées en partie par des formations de chars lourds, progressèrent dans les deux directions de Sedan-Rethel et Dinant-Charleroi, et se rejoignirent au sud de la Sambre, faisant ainsi tomber les défenses du saillant de la Meuse, à Mézières, région où la forêt des Ardennes est très peu perméable.

2° *Elargissement et approfondissement de la brèche.* — Le 17, l'ennemi a attaqué vers le nord, en direction de Landrecies, et vers le sud, en direction de Vervins, pour élargir la zone qu'il avait conquise, au sud de la Sambre. Le 18, plusieurs divisions blindées, partant de la région sud de Maubeuge, ont progressé vers l'Oise supérieure, jusqu'au delà de Guise, pour tourner par le sud la ligne de défense de l'Escaut.

3° *Rabattement vers le nord.* — Nous ignorons pourquoi le groupe d'armées allié de Belgique s'est arrêté à l'ouest de l'Escaut.

Quoi qu'il en soit, les Allemands, parvenus le 19 dans la région de Saint-Quentin, c'est-à-dire près de la source de l'Escaut et de la Somme, ont aussitôt dirigé des forces vers le nord, entre ces deux rivières, pour atteindre le flanc de nos armées de Belgique et leur intercepter les routes vers l'ouest.

Dans ce mouvement, ces éléments se sont trouvés couverts, sur leur gauche, par la forte ligne défensive de la Somme, dont la large vallée marécageuse est, comme on le sait, très difficile à franchir. Les Allemands ont même envoyé des détachements légers, motocyclistes et groupes d'automitrailleuses, au delà de la rivière, pour effectuer des destructions de voies ferrées, en vue d'empêcher l'arrivée rapide des renforts alliés, et aussi pour saisir et organiser des têtes de pont sur la rive gauche.

Cette phase de la manœuvre est actuellement en cours. On sait que l'ennemi ne dispose pour glisser ses formations blindées vers la côte que d'un couloir de 30 à 40 kilomètres de largeur, entre Bapaume et Arras d'un côté, et la Somme de l'autre. Des unités mécaniques ennemies cherchent à progresser vers l'ouest, par Saint-Omer et Boulogne, pour intercepter les communications de nos forces du Nord avec la mer. Enfin, les opérations au sud de la Somme ont pour objet de capturer tous les éléments que l'ennemi a poussés au delà de la rivière, de faire tomber ses têtes de pont, et, au contraire, d'en conquérir nous-mêmes sur la rive droite.

LES INVENTIONS DES AVIATEURS DU REICH

L'avion-sirène, la bombe-sifflet

L'agence Havas a publié le 25 mai l'information suivante :

On sait que lors de leurs massives attaques d'aviation pour franchir le canal Albert et la Meuse, les Belges comme les Français furent attaqués par des vagues successives d'avions. A leur stupeur, les premiers appareils foncèrent sur eux dans un bruit épouvantable fait du mugissement de centaines de sirènes. Personne n'entendait plus rien, on ne savait plus où on était, si ce n'est dans un monde sonore où tout prenait une allure étrangement différente. Puis, ce premier assaut passé, ce fut le mitraillage au sol. Enfin la troisième vague arrosa le terrain de bombes — et de nouveau cela recommença...

La bombe ou torpille-sifflet comporte un tube de carton solide muni d'ouvertures qui en font un sifflet adapté à la bombe. En tombant, celle-ci émet un sifflement perçant et lancinant qui doit créer la panique.

Il s'agit de doubler l'effet brutal de la bombe, de faire en sorte que nos troupes soient ébranlées par des bombardements répétés et que les civils effrayés s'enfuient de la ville choisie comme objectif.

Les calculs allemands sont démentis, l'effet de surprise ne joue plus. Tout le monde s'est maintenant repris et garde son sang-froid. Les coups de sirène ou de sifflet n'impressionnent plus.

UNE LETTRE DE M. ROOSEVELT AU REGENT HORTHY

On mande de Budapest :

Le régent Horthy a reçu en audience le ministre des Etats-Unis, qui lui a remis une lettre du président, accompagnée d'une photo portant cette signature : « Roosevelt au régent. »

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

NOUVELLES DU JOUR

Le comité de guerre

Le comité de guerre s'est réuni hier soir à 19 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

A l'Elysée

Le président de la République a reçu hier après-midi M. Charles-Roux, ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, et M. Winter, directeur général de la Sûreté nationale.

A la présidence du conseil

M. Paul Reynaud, président du conseil, a reçu hier après-midi MM. Campinchi, ministre de la marine; Frossard, ministre de l'information, et Laurent Eynac, ministre de l'air. Il a également reçu M. Piétri, député, ancien ministre.

Retour à Paris des diplomates français à Luxembourg

M. Tripier, qui représentait la République auprès du gouvernement grand-ducal du Luxembourg, est arrivé hier matin à Paris, gare de Lyon, par le train diplomatique qui a rapatrié les missions hollandaises et belges.

M. Tripier, qui est accompagné de M. de Bourdeille, secrétaire de la légation de France à Luxembourg, a été salué sur le quai de la gare par diverses personnalités, parmi lesquelles le chef du gouvernement grand-ducal, M. Bech.

Une allocution radiodiffusée de M. Louis Rollin

M. Louis Rollin, ministre des colonies, a prononcé hier à la radio, à 19 h. 45, une allocution à l'adresse de « nos frères d'outre-mer qui, en cette minute même, avec une générosité toute filiale, mêlent leur sang au nôtre pour le salut de notre commune patrie ». M. Louis Rollin a voulu, en entreprenant sa nouvelle tâche, leur envoyer le salut et leur exprimer la gratitude et la tendresse de la mère-patrie.

A l' « Officiel »

Le *Journal officiel* du 26 mai publie:

Présidence du conseil. — Un décret ayant pour but de renforcer le contrôle des sérums et vaccins, en faisant connaître de façon précise les personnes se livrant à la préparation ou à l'expérimentation de ces produits et en permettant de la manière la plus générale les prélèvements et saisies nécessaires.

Ministère du blocus. — Un décret relatif à la sauvegarde des biens appartenant aux personnes se trouvant en territoire belge.

Avis aux détenteurs de cartes d'alimentation

La préfecture de la Seine communique :

Les détenteurs de cartes d'alimentation sont invités à ne faire aucune démarche ni dans les mairies, ni dans les commissariats de police à Paris et en banlieue pour faire transformer en carte d'identité leur carte d'alimentation.

Les réfugiés ou évacués de nationalité française ou étrangère sont informés qu'ils peuvent demander, dès maintenant, la délivrance d'une carte d'alimentation à Paris au service de la carte d'alimentation, 3 *bis*, rue Mabillon et en banlieue dans les mairies des communes. Ils devront se munir d'un certificat d'hébergement ou d'un certificat de travail.

Les détenteurs de la carte d'alimentation sont informés qu'ils pourront, à partir du 1er juin, échanger contre la ration de sucre de juin le coupon n° 7 de juillet de la feuille de coupons annexée à leur carte. Ceux qui, à partir du 1er juin n'auraient pas encore reçu leur carte pourront obtenir à titre provisoire des tickets de sucre pour une consommation de dix jours, en s'adressant à Paris au service de la carte d'alimentation, 3 *bis*, rue Mabillon, et en banlieue à la mairie de leur domicile.

La mise en vigueur de la carte de pain étant ajournée et le classement des consommateurs par catégorie devant faire l'objet d'un nouvel examen, les intéressés sont instamment invités :

1° A ne se présenter ni au service de la carte d'alimentation, 3 *bis*, rue Mabillon, ni dans les mairies de Paris, ni dans les mairies de banlieue, pour déposer des réclamations relatives à leur classement dans les catégories A. T. ou V. Seules, seront dorénavant reçues les réclamations relatives aux erreurs commises dans la confection des cartes ou la distribution des tickets de pain.

2° A conserver soigneusement les tickets de pain qui leur ont été distribués et qu'ils pourraient avoir à utiliser, ultérieurement, sur des instructions nouvelles.

LA RÉPRESSION DES MENÉES ANTINATIONALES

L'épuration de Paris

Depuis l'arrivée de M. Georges Mandel au ministère de l'intérieur, le préfet de police, M. Langeron, a, conformément aux instructions qu'il avait reçues, multiplié les opérations de contrôle et de surveillance des établissements publics.

En une semaine, plus de deux mille cafés et hôtels ont été visités; près de soixante-deux mille personnes ont été interrogées sur la voie publique et dans les lieux publics.

A la suite de ces interrogatoires, plus de cinq cents individus ont été arrêtés. On compte, parmi ceux-ci, 334 étrangers suspects qui ont été envoyés dans des camps de concentration.

D'autre part, M. Georges Mandel, ministre de l'intérieur, est allé visiter hier, dans l'après-midi, avec le général Héring, gouverneur militaire de Paris, et M. Langeron, préfet de police, le centre de concentration des internés allemands à Paris, à Buffalo et au Vélodrome d'Hiver, et s'est assuré personnellement des conditions de fonctionnement des commissions de criblage.

Il est communiqué par le ministère de l'information :

En vertu d'un arrêté pris par le général commandant la région de Paris, le 21 mai 1940, peuvent être éloignés du département de la Seine les étrangers en général, et Français y domiciliés, dont l'activité paraît suspecte.

Le retour de toute personne objet d'un arrêté d'éloignement la rend passible d'une peine pouvant atteindre jusqu'à 20 ans de travaux forcés, en vertu de l'article 83 du Code pénal.

L'épuration en province

Le préfet du territoire de Belfort a mis en garde les hôteliers, débitants, restaurateurs et tous autres tenanciers d'établissements publics, salons de coiffure, magasins de vente, sur le fait qu'ils sont responsables de tous propos défaitistes, alarmistes et tendancieux, tenus d'une façon perceptible dans leurs établissements.

La surveillance de la frontière haut-pyrénéenne est toujours très étroite. La brigade de gendarmerie de Saint-Lary a arrêté en haute montagne, au Port du Plan, un ancien député socialiste espagnol nommé Lacambra.

Condamnations et arrestations pour propos défaitistes

Pour avoir tenu des props antinationaux, la 4e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné, hier, une Allemande, à quatre ans de prison; un Grec et un Arabe, à trois ans; un Portugais, à dix-huit mois, et une ouvrière d'usine, à un an de la même peine.

Pour le même délit, le tribunal correctionnel de Versailles a prononcé les condamnations suivantes : André Gendron, journalier à Verrière, quatre ans de prison et 1.000 francs d'amende; Henri Mativat, de Palaiseau, et Adèle Fievet, d'Igny, à trois ans de prison et 1.000 francs d'amende; Antoine Garnier, d'Argenteuil, et Albert Deschamps, de Colombes, à un an de prison.

La police spéciale d'Angoulême a arrêté pour propos défaitistes Guillaume Rottenbacher, Pierre Miézer, Roger Gangloff et Bastien Reïg qui seront poursuivis devant le tribunal correctionnel.

Parmi plusieurs habitants de Nancy et de la région tout récemment arrêtés par la police mobile de Nancy pour propagande défaitiste, on signale plus particulièrement Mme Uni, née Andrée Carricart, âgée de 26 ans, femme de René Uni, ex-secrétaire régional du parti cammuniste, condamné dernièrement à trois ans de prison et 1.000 francs d'amende, pour propagande subversive.

Le refus de travail

La 4e chambre du tribunal correctionnel de Paris, statuant en audience de flagrant délit, a jugé, hier, une demi-douzaine d'ouvriers, qui, en dépit de la réquisition civile et des ordres formels, avaient abandonné le travail dimanche dernier. Le tribunal leur a infligé des peines de 8 à 10 mois de prison.

Enfin, le requis civil Rannel, demeurant à Bezons, qui avait refusé de travailler dans l'usine qui l'employait, a été condamné par le tribunal correctionnel de Versailles à un an de prison.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les commandes pour la défense nationale

Le ministre de la guerre rappelle aux industriels que toutes les entreprises en mesure de travailler pour la défense nationale et dont le service de l'habillement peut avoir besoin doivent se mettre à la disposition du service de l'intendance.

L'effort de production doit être poussé à son maximum et intégralement réservé par priorité à l'exécution des commandes de la défense nationale.

Les chefs d'entreprise de l'industrie textile sont invités à se tenir en liaison étroite avec le centre des tissus, le centre des cuirs ou le service régional de l'habillement, en vue de l'augmentation de leur production.

ENTR'AIDE

L'aide aux réfugiés belges

Le ministre belge de la santé publique fait savoir que les bureaux de renseignements et de regroupement des réfugiés belges en France sont installés à Cahors, 1, rue du Château-du-Roi. S'adresser au père abbé d'Orval, 1, rue du Château-du-Roi, à Cahors (Lot).

L'ambassade de Belgique communique :

Les commissaires et inspecteurs appartenant à la police belge et qui se trouvent au nord des départements suivants : Charente-Inférieure, Charente, Haute-Vienne, Creuse, Puy-de-Dôme, Loire, Rhône, Ain, sont invités à rallier immédiatement Paris avant le 27 mai prochain, caserne des Tourelles, porte des Lilas.

Les commissaires et inspecteurs qui se trouvent au sud de ces départements rallieront pour la même date Toulouse, où ils se présenteront à la préfecture.

Ceux de ces fonctionnaires qui résident en province se présenteront au chef de la gare la plus proche de leur résidence actuelle. Il leur sera délivré gratuitement un billet pour accomplir leur voyage, et cela sur production de leur carte d'identité belge et de leur livret de mobilisation civile.

Cet ordre ne vise pas les commissaires et inspecteurs de la police belge se trouvant soit à Poitiers, à la disposition de la Sûreté belge, soit remplissant une mission qui leur a été confiée par les autorités belges.

La Société des gens de lettres, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, à Paris, ouvre une permanence pour les écrivains belges.

Le Centre français des recherches scientifiques, 13, quai d'Orsay, à Paris, a donné la plus large hospitalité aux savants belges.

— Le ministre de la santé publique de Belgique a organisé à Poitiers un bureau central de renseignements pour réfugiés belges. Toutes les personnes désireuses d'obtenir ou de donner des indications sur le sort des réfugiés sont priées de s'adresser à l'école communale de la rue d'Oléron.

Le public français ne doit pas s'étonner du grand nombre de Belges en âge de porter les armes qui circulent actuellement en France. Cette situation, apparemment anormale, s'explique du fait que les autorités militaires ont ordonné à tous les Belges, de 16 à 35 ans, de quitter leur pays par tous les moyens dont ils disposent, pour se soustraire à l'occupant. Ces réfugiés, qui constituent une réserve de recrutement, seront groupés, triés et mobilisés par les soins des autorités.

Le payement des pensions aux réfugiés

Les titulaires d'une pension civile ou militaire, d'une allocation aux grands invalides, d'une allocation provisoire d'attente, de la retraite du combattant, d'un traitement de la Légion d'honneur ou de la Médaille militaire, etc., qui se trouvent éloignés du guichet du comptable sur la caisse duquel le payement est assigné, peuvent demander le règlement des arrérages qui leur sont dus à la caisse du comptable du Trésor (trésorier-payeur général, receveur des finances, ou percepteur) ou du comptable des postes de leur nouvelle résidence.

Afin d'éviter un double payement, le pensionné souscrira une déclaration constatant qu'il n'a reçu aucune avance sur les arrérages dont il demande le payement ou indiquera le montant des avances reçues. Il attestera en outre que le payement du coupon de sa pension n'est soumis à aucune opposition, ni à aucun empêchement.

Avis aux réfugiés néerlandais

Le bureau central du comité d'accueil, où tous les réfugiés arrivant à Paris, ont intérêt à se présenter, est installé 109, boulevard Malesherbes, Paris (8e). Centres d'hébergement à Paris : A. Collège néerlandais de la Cité universitaire, 6, boulevard Jourdan, Paris (14e); B. 50, avenue Montaigne, Paris (8e). Seuls reçoivent des secours de logement ou de nourriture ceux qui sont dépourvus de tous moyens. La ligne de conduite générale du comité consiste à éloigner le plus rapidement possible tous les réfugiés de Paris.

Le comité central rappelle que tout étranger, âgé de 15 ans au moins, qui serait entré en France depuis le 10 mai, quelle que soit sa nationalité, doit se présenter entre le 27 et le 31 mai à minuit devant l'un des services suivants : préfectures, sous-préfectures, commissariats de police ou gendarmeries. Après le 31 mai, tout réfubié venu de Hollande, de Belgique et du Luxembourg qui serait entré en France depuis le 10 mai et qui ne pourrait établir qu'il s'est soumis à ces prescriptions, serait l'objet d'une mesure d'internement, quelle que fût sa nationalité.

— Les industriels métallurgistes évacués de la région de l'Aisne, des Ardennes, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure et de la Somme sont invités à faire connaître d'urgence leur adresse à l'Union des industries métallurgiques et minières, 7, rue de Madrid, Paris. Téléphone : Laborde 83-00.

OFFICIERS En 3 jours - votre uniforme coupé par le tailleur le plus réputé de Paris. Spécialiste anglais pour la culotte. *Prix spéciaux pour militaires.*
CREED
7, RUE ROYALE - PARIS (Téléphone : Anjou 25-56)

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Académie des sciences morales et politiques

M. PIERRE CHAMPION

M. Pierre Champion, dont nous avons annoncé hier, aux Dernières nouvelles, l'élection à l'Académie, est fils d'Honoré Champion, qui créa la librairie bien connue dans le monde de l'érudition. Il est né à Paris, le 27 février 1880. Elève, à l'Ecole des chartes, de Longnon, il est archiviste paléographe.

Erudit, écrivain de talent, il a donné, notamment, une *Vie de Charles d'Orléans;* un *François Villon, sa vie et son temps,* qui fait autorité; une *Histoire poétique du quinzième siècle;* un *Ronsard et son temps,* qui a été consacré par le grand prix Broquette-Gonin de l'Académie française; un *Louis XI* et une étude sur le procès et la condamnation de Jeanne d'Arc.

L'ensemble de ces travaux, où la science de l'auteur est égale à son art, lui a valu le grand prix Gobert.

M. Pierre Champion a publié en outre un roman, *Françoise au Calvaire,* qui est l'histoire de paysans bretons.

Maire de Nogent-sur-Seine, il est chevalier de la Légion d'honneur.

M. Joseph-Barthélemy présente un important ouvrage de M. Paul Bastid, ancien ministre du commerce, sur *Sieyès et sa pensée;* M. Marlio, au nom de l'auteur, le comte Renaud de Briey, fait hommage d'un volume : *la Conception catholique de l'Etat.*

Le docteur P. Armand-Delille donne lecture d'un mémoire qu'il a consacré, avec le docteur L. Vidy, au service social départemental réalisé au moyen de secteurs ruraux. Prenant pour modèle ce qui a été fait dans le département de la Drôme depuis 1935, où des résultats remarquables ont été obtenus, ces auteurs montrent que la protection maternelle et infantile instituée par le décret-loi d'octobre 1939, et que le type d'organisation départementale de ces services que le Conseil d'Etat a proposé en février dernier sont d'une réalisation facile et qui doit être généralisée.

Académie des beaux-arts

L'Académie envoie ses plus affectueux hommages et souvenirs à l'Académie royale de Belgique. Elle exprime ses vœux ardents aux chefs des armées et aux soldats « qui défendent le sol et la pensée française ».

Les prix de composition musicale suivants sont votés :

Prix Jacques-Durand (8.600 fr., M.Pierre Kunc; *prix Georges-Bizet* (8.500 fr.), M. Henri Challan; *prix Trémont* (3.000 fr.), M. Marcel Stern; *prix Nicolo* (1.700 fr.), M. Piriou; *prix Chartier* (450 fr.), M. Pierre Lantier.

Pour des œuvres exposées au Salon, l'Académie décerne les prix suivants : *prix Dagnan-Bouveret* (10.000 fr.), partagé entre MM. Biloul et Bergès; *prix Maurice-R... D...* (4.300 fr.), partagé entre M. Claudius Félix et Mlle Massonau; *prix Gabriel-Ferrier* (3.400 fr.), M. Dilly; *prix Paul-Chabas* (2.500 fr.), M. Charigny; *prix Gustave-Courtois* (2.100 fr.), M. Cerny; *prix Eugène-Piot* (1.750 fr.), M. Silvestre; *prix Leclerc-Maria-Bouland* (1.500 francs), M. Baptiste; *prix Alphonse-de-Neuville* (1.300 fr.), M. Varnet; *prix Brézard* (1.250 fr.), M. Magnard; *prix Meurand* (870 fr.), M. Jacques Pierre; *prix Maxime-David* (850 fr.), M. Renders; *prix Desprez* (850 fr.), M. Merelle; *prix Sanford-Saltus* (450 fr.), M. Fillacier; *prix Edouard-Lemaître* (250 fr.), M. Graux.

A L'HOTEL DE VILLE

Le rétablissement des lignes d'autobus

On se préoccupe, en haut lieu, de la situation qui a été créée par la brusque suspension du service des transports à la surface de la région parisienne.

Avec les moyens cependant encore réduits dont on dispose, on envisage d'améliorer cet état de choses en desservant tout d'abord les régions où se trouvent les usines, puis les agglomérations distantes des terminus des lignes métropolitaines.

Selon les disponibilités dont on disposera et corrélativement avec les événements, on espère étendre ces améliorations dans le délai le plus court possible.

Dès demain lundi, 62 lignes seront rétablies : 48 en banlieue et 14 de pénétration.

Voici ces lignes : Nos 1, 4, 9, 11 b, 18, 21 a, 23, 39, 40, 42, 44 a, 45, 50, 51, 52, 54, 58, 63, 64, 66, 70, 73, 75, 76, 77, 81, 82, 83, 85, 87, 89, 93, 94, 95 a, 101, 103, 104, 105, 107, 108, 109, 110 a, 111, 113, 114, 115, 118, 119, 120, 121, 122, 125, 126, 128, et lignes marquées EO, EP, EQ, EU, FB, FC, FI, FI *bis.*

ARMEE

Etat-major général

Sont promus à titre temporaire pour la durée de la guerre, au grade de général de brigade : les colonels d'infanterie brevetés d'état-major Henry Martin, Jean Besse, André Durand, Charles Mast, Charles de Gaulle, Gustave Mesny, Louis Buisson.

AU JOUR LE JOUR

Sur la route

La grande route qui mène vers l'ouest a vu, ces jours-ci, d'étranges et tragiques spectacles. Son bitume n'avait été foulé que par d'élégantes autos de tourisme ou de puissants camions, rivaux redoutés du train de marchandises.

Les jours mêmes de la prise du pont de Maestricht et du premier fort de Liége, les Belges se sont repliés. Des villes et des villages entiers se sont entassés dans leurs innombrables voitures à moteur : autobus de villes, cars d'excursion, camions de livraison, confortables limousines.

Pour échapper à la rage méthodique des aviateurs allemands, qui les mitraillaient à quelques mètres du sol, les Belges ont garni leurs toits de vastes matelas. Ils les ont camouflés de feuillages, qui, bientôt desséchés, donnent à leur cortège un aspect minable de fausse cavalcade.

Bientôt notre Nord suivit. Après les autocars flamands et bruxellois,défilèrent ceux de Dunkerque, Boulogne, Saint-Pol. Enfin s'ébranlèrent, pesamment, les grands chars à moissonner de la Thiérache, du Laonnois et du Soissonnais.

Traînés par quatre puissants percherons, ils emportent la plus grande richesse de la ferme : de beaux et nombreux enfants roux, juchés sur les bottes de paille et les paquets de linge, la vieille grand'mère, majestueuse, et infatigable tricoteuse.

Le père mène le train, assis sur le gros cheval de pointe.

On remarque aussi de vieilles petites carrioles antédiluviennes, tirées d'antiques demeures familiales. Beaucoup d'autos sont conduites par une jeune maman, partie seule avec les enfants : le père est au feu.

Aucune panique, quelques signes de tristesse sur de farouches visages. Cette migration de tout un peuple — il est, paraît-il, passé soixante-dix mille autos belges sur un seul pont de la Loire — est à peine triste sous le beau soleil d'été.

On sent, chez tous ces êtres sauvagement pourchassés, comme un sentiment d'apaisement, de libération; ils roulent sur la belle route de France.

EDMOND DELAGE.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

Mariages

— Le mariage de Mlle Liliane Zuber avec M. Jean-P. Barbey, aux armées, a été célébré dans l'intimité le 17 mai, en l'église de l'Annonciation, rue Cortambert.

Nécrologie

— On nous prie d'annoncer le décès de *M. Pierre Kaeppelin,* ingénieur E. C. P., survenu à Brunoy, le 24 mai. Le service aura lieu en l'église de Brunoy, lundi 27 du courant, à 10 h. 30.

Inhumation au cimetière Montparnasse, vers midi 15.

Prières pour la France

— Le consistoire israélite vient de faire célébrer à la grande synagogue un service solennel de prières en faveur de nos vaillantes armées et du salut de la France et de ses alliés.

Nouvelles diverses

— Contrairement à des informations parues dans la presse, le duc de Guise ne s'est pas rendu en Angleterre, et la duchesse de Guise n'est pas à Bruxelles. Ils se trouvaient, avant la guerre, au Maroc, où ils résident toujours.

— Il n'est pas exact que le service aérien transatlantique entre les Etats-Unis et l'Europe ait été suspendu. Le ministre des transmissions informe que le service des clippers continue à fonctionner normalement, et que les expéditeurs ont toujours la faculté de demander que leurs lettres-avion pour l'Amérique du Nord soient acheminées par la ligne France-Amérique du Sud, exploitée par la Compagnie Air-France en correspondance à Natal avec les lignes américaines desservant l'Amérique centrale et l'Amérique du Nord.

— Malgré l'arrêt provisoire du Simplon-Orient-Express, les communications ferroviaires avec l'Italie et le Proche-Orient continuent, soit par Modane, soit par Vintimille, soit même en transit par la Suisse, avec les trains ordinaires.

L'achat des uniformes militaires est réglementé

M. Langeron vient de prendre une ordonnance qui réglemente, pour Paris et le département de la Seine, la vente au public des uniformes des armées alliées. Désormais, toute personne qui voudra acheter un uniforme neuf ou usagé devra justifier de son identité et de sa qualité de militaire en activité. Les tailleurs, confectionneurs, marchands d'habits d'occasion et fripiers, etc., devront tenir un registre spécial où ces justifications seront consignées. Toute personne prise en défaut devra être immédiatement signalée au commissariat de police par le commerçant sollicité.

THÉATRES

— Comédie-Française : Samedi 1er juin, à 19 h. 15, dimanche 2, en matinée à 14 heures et mardi 4 à 19 h. 15: Charles Péguy: La France — Paris — Le peuple — Les soldats — La guerre — Les valeurs chrétiennes — Fragments des œuvres, avec une introduction de M. Daniel Halévy et une allocution de M. Robert Garric.

SPECTACLES DU DIMANCHE 26 MAI 1940

Comédie-Française, 19 h. 15 : Asmodée.
Opéra-Comique, 19 h. 30 : Carmen.
Odéon, 19 h. 30 : Ces dames aux chapeaux verts.
George-VI, 20 h. 30 : J'ai 17 ans.
Œuvre, 19 h. 15 : Pas d'amis... pas d'ennuis.

CABARETS

Le Bœuf-sur-le-toit. — Dîners, soupers, attractions.
Chez elle. — Dîner, 20 h. Cabaret, 22 h.
Ciro's. — Thés, dîners dansants.
Sheherazade. — Dîners-spectacles (8 h.).

CINÉMAS

— Le Circuit cinématographique des arts et des sciences se voit contraint de suspendre ses séances, étant donnés les événements, les ordres de mission et obligations qui frappent ses conférenciers. Il s'en excuse auprès de ses adhérents, qui seront tenus au courant de la date de réouverture, ou de toute manifestation exceptionnelle réalisée sous ses auspices.

PROGRAMMES

PARLANT FRANÇAIS :

Aubert-Palace : Face au destin.
Caméra : Vous ne l'emporterez pas avec vous.
Cinévog Saint-Lazare : Rhapsodie d'amour, Chasseur d'espions.
Colisée : Ninotchka.
Gaumont-Palace : Sérénade.
Impérial : Brazza.
Le César : les Surprises de la radio.
Le Français : Elles étaient 12 femmes.
Lutetia : Mademoiselle et son bébé, l'Irlandais volant.
Madeleine : Battement de cœur.
Marignan : De Mayerling à Sarajevo.
Marivaux : l'Héritier des Mondésir.
Max-Linder : Narcisse.
Moulin-Rouge : la Charrette fantôme.
Paramount : le Café du port.
Rex : Miquette, Police de route.
Royal-Pathé : Soubrette, Colonie pénitentiaire.
Studio de l'Etoile : Eux et Nous, Désir.

PARLANT ANGLAIS :

Avenue : la Mousson.
Balzac : Mademoiselle Crésus.
Biarritz : Mélodie de la jeunesse.
Champs-Elysées : En français... Messieurs.
Le Paris : Hollywood Cavalcade.
Les Portiques : 2 d'Oxford.
Lord-Byron : Il épouse sa femme.
Marbeuf : Chantage.
Normandie : Quasimodo.
Olympia : la Glorieuse aventure.
Saint-Didier : Honolulu.
Triomphe : Good bye, Mr. Chips.
Ursulines : Spectacle Charlie Chaplin.

T. S. F.

Emissions du « Radio Journal de France »

Heures des émissions : 6 h. 30, 7 h. 30, 8 h. 30, 11 h. 30, 12 h. 30, 13 h. 30, 16 h. 30, sauf le dimanche, 18 h. 30, 19 h. 30, 21 h. 30 et 23 h. 30.

Emissions du « Centre d'information »

Radio-Actualités : 12 h. 45, Paris-P. T. T. et stations régionales ; 19 h. 45, Chaîne régionale et postes privés de province ; 21 h. 55, Radio-Cité, Poste Parisien, Radio-37 et Ile-de-France.

Principales émissions de la soirée du 26 mai : 16 h. 15, les Américaines en France; 16 h. 30, Musique variée (Bailly); 17 h. 15, Ce que nous défendons: la liberté (Emile Henriot); 17 h. 30, Piano (Lazare Lévy); 17 h. 45, Concert Colonne; 21 h., Colette vous parle; 21 h. 10, « Bérénice »; 22 h.45, Musique de chambre (Yvonne Astruc-Marcel Ciampi).

Principales émissions du lundi 27 mai, sur Radio-Paris : 7 h. 30, Cours d'anglais pratique; 7 h. 45, Musique enregistrée; 12 h., Concert; 13 h., Connaissance de l'ennemi; 15 h., Concert d'orgue; 16 h., Théâtre de la vie anglaise; 18 h. 45, Causerie de Mgr Beaussart : Ce que nous défendons : la civilisation chrétienne; 19 h. 15, Comédie-Française; de 20 h. 15 à 0 h. 15, Emissions de la soirée (non fixées d'avance).

Radio-belge : *Radio-Paris II* (L. 1,293 m.), 8 h., 13 h. 15, 17 h., 19 h., 22 h. 30.

AVIS IMMOBILIERS

Achats et ventes

USINES

Repli éventuel usine, vaste terrain à vendre, eau, électricité, voie ferrée. S'adresser : Me Malphettes, notaire à Albi.

DERNIÈRES NOUVELLES

Un ordre du jour du général Vuillemin aux forces aériennes

Ordre du jour du général Vuillemin, commandant en chef des forces aériennes :

Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats des forces aériennes.

Depuis le début de la guerre, depuis quinze jours de bataille surtout, vous vous êtes dépensés sans compter, jour et nuit, faisant front victorieusement à un ennemi supérieur en nombre.

Je savais que je pouvais compter sur vous.

Aujourd'hui, l'heure est décisive, notre ciel doit rester français.

Aile à aile avec nos alliés, dans ce ciel qui connut tant de gloire, dans le ciel de Guynemer, à l'exemple de vos aînés, vous inscrirez à nouveau la victoire.

Un message de l'amirauté britannique à la marine hollandaise

Londres, 26 mai.

Un message a été adressé au commandant en chef de la marine royale hollandaise par le premier lord de la mer de l'amirauté britannique, relevant que les deux sous-marins hollandais 023 et 024, dont la construction venait à peine d'être achevée à Rotterdam, sont arrivés sains et saufs en Angleterre, après avoir traversé les champs de mines magnétiques.

Le message souhaite la bienvenue dans les ports britanniques aux navires de la marine hollandaise, en déclarant :

« L'assistance de vos armes sera d'une grande valeur pour les alliés. »

D'autre part il rend hommage aux exploits accomplis par diverses unités navales hollandaises. Le message conclut :

« Merci pour de tels actes de détermination et de bravoure dans la lutte que vous menez avec les autres forces navales alliées jusqu'à la défaite de l'ennemi. »

Bombardement des dépôts d'essence de Rotterdam

Le ministère de l'air publie le communiqué suivant :

Les bombardiers britanniques ont accompli samedi un nouveau raid sur les dépôts d'essence qui ont maintenant été établis par les Allemands, à Rotterdam. De nombreuses bombes sont tombées sur les réservoirs d'essence, qui ont pris feu. Un des pilotes, qui avait participé au dernier bombardement et qui prenait part à ce raid, a rapporté qu'une file de réservoirs à essence brûlaient quand ils sont arrivés.

« Nous avons lâché nos bombes, a-t-il dit, et, au moment où nous nous en allions, nous avons vu que deux incendies, plus importants encore, s'étaient déclarés. Un projecteur allemand qui tentait de nous découvrir a été mis hors d'action par notre mitrailleur qui a vu ses balles traçantes atteindre directement leur but. »

Deux aviateurs, l'un de Johannesburg, l'autre de la Nouvelle-Zélande, participaient à ce raid.

Tous nos appareils ont rejoint leur base.

Un bombardier de la défense des côtes apercevant un bateau à moteur allemand, au large des côtes de Hollande, l'a attaqué et l'a coulé en dix minutes. Le pilote, s'étant mis en position de combat, a lâché une bombe d'une hauteur de 400 pieds qui l'a atteint directement. Bien qu'il soit revenu à la surface après l'attaque, on n'a vu aucune trace de l'équipage du bateau. Chaque fois qu'ils en auront l'occasion, les appareils de la défense côtière bombarderont et mitrailleront les bateaux à moteur ennemis.

Déclaration de M. Paul Hymans ministre d'Etat belge

M. Paul Hymans, ministre d'Etat et ancien ministre des affaires étrangères de Belgique, a fait à l'agence Belga la déclaration suivante :

L'armée belge, qui n'a cessé, depuis l'agression, de défendre le territoire national, poursuit en Flandre un énorme effort, associé à celui des armées de France et d'Angleterre.

Les circonstances empêchent de préciser ses mouvements et les péripéties de l'immense bataille où elle est engagée, mais nous savons que nos troupes ont repris Audenaerde et luttent pied à pied le long de l'Escaut et de la Dendre. Le communiqué anglais, il y a quelques jours, a signalé l'efficacité de leur action.

Le roi Léopold est au milieu de ses soldats et le gouvernement n'a pas quitté le souverain, tandis que plusieurs ministres établissaient certains services gouvernementaux indispensables dans la France hospitalière, vers laquelle se sont dirigées de longues colonnes de réfugiés qui partout sont accueillies avec une généreuse fraternité.

Quand l'attaque allemande se produisit soudainement, le 10 mai, notre armée, qui veillait depuis six mois à la frontière, comptait près de 700.000 hommes. Aussitôt, de nouvelles mesures furent prises pour son renforcement. On appela sous les drapeaux tous les bénéficiaires de sursis, tous les hommes soumis aux obligations militaires jusqu'à l'âge de trente-cinq ans.

En ce moment, de vastes contingents de jeunes hommes valides, animés d'un haut sentiment patriotique, s'acheminent à travers la France, vers les régions du Midi, pour s'y concentrer et recevoir la préparation militaire. Ils constitueront une nouvelle armée, et l'effectif militaire total fourni par la Belgique s'élèvera ainsi à plus d'un million d'hommes.

Notre armée de campagne est opposée depuis plus de quinze jours dans de durs combats contre des forces supérieures, mais elle demeure une puissante force combative. Elle a fait noblement son devoir et le continuera jusqu'au bout.

Alertes en Angleterre

Londres, 26 mai.

Une alerte a été donnée ce matin durant une heure 40 en une ville du comté de Kent.

La présence d'avions avait été révélée par les projecteurs au large de la côte. Attaqués par la D. C. A., ils s'éloignèrent.

La lutte contre les parachutistes

On télégraphie de Londres :

Le nombre des recrues pour le corps de défense antiparachutiste approche de 400.000.

Moscou, 26 mai.

Une délégation commerciale finlandaise comprenant cinq personnes est arrivée à Moscou. Elle a été reçue par M. Paasikivi, représentant finlandais en U. R. S. S., et les hauts fonctionnaires soviétiques du commerce.

L'attitude de l'Italie

(*Par dépêche de notre correspondant particulier*)

Rome, 26 mai.

L'attitude que va prendre l'Italie reste encore enveloppée du plus profond mystère. Il ne sert à rien d'interroger les personnages les plus haut placés, les hiérarques les plus en vue : ils ignorent encore tout de la décision qui sera prise. Seul, le Duce mûrit sa résolution finale. Pendant ce temps, les manifestations théoriques en faveur de l'intervention se multiplient. Les journaux publient le texte définitif de la nouvelle loi sur les devoirs des citoyens en temps de guerre. Ils mettent en relief les télégrammes qu'ont échangés les maréchaux d'Italie à l'occasion du 24 mai et de la fête de l'infanterie : tous parlent de la marche triomphale du peuple italien vers de nouveaux buts et de nouvelles victoires.

Les nombreux correspondants de guerre italiens, qui accompagnent les troupes germaniques jusque sur le front des Flandres, abondent chaque jour en récits, exposés, affirmations, visant à exalter le génie militaire allemand. Aucun insuccès; toute action, toute manœuvre réussit. L'armée du Führer avancerait, à chaque occasion, avec une certitude mathématique.

Les pouvoirs exceptionnels du gouvernement hongrois sont prorogés

Budapest, 26 mai.

L'amiral Horthy, régent de Hongrie, a reçu le président du conseil, M. Paul Téléki, qui lui a fait un long rapport sur les affaires en cours.

D'autre part, le régent, suivant une information du journal *Kis Usjag,* a reçu également le ministre de la guerre. M. Bartha, et le ministre de l'air, M. Keresztes Fischer. Aucun communiqué n'a été donné à la suite de ces audiences.

La *Gazette officielle* publie une ordonnance prolongeant les pouvoirs exceptionnels du gouvernement jusqu'au 2 septembre.

La répartition du travail en Grande-Bretagne

Londres, 26 mai.

Le ministre du travail a annoncé la création d'une commission de répartition du travail, composée de quatre directeurs et présidée par M. Bevin, ministre du travail. Cette commission, créée en vertu des nouveaux pouvoirs extraodinaires, a pour but d'assurer l'utilisation complète, rationnelle et plus efficace de la main-d'œuvre dans l'ensemble du pays. Le ministre du travail a annoncé que la commission de répartition du travail sera composée comme suit : M. Bevin, président, et quatre directeurs : major général K. Appleyard, MM. R. Coppock, J. Little et A. Young.

Le nouvel organisme travaillera en complète coopération avec les organisations syndicales et patronales.

Un autre télégramme dit :

Des milliers de télégrammes provenant des usines ont été reçus par le ministre des fournitures de guerre pendant les dernières 48 heures, disant que le travail continuera sans interruption pendant le week end. L'intensification de la production des usines d'armement se poursuit à un rythme accéléré.

Pérou. — Le bilan des victimes du séisme de Callao et autres localités est de 200 morts et 5.000 blessés. 2.000 maisons ont été détruites ou endommagées.

La situation militaire vue de la Suisse

Berne, 26 mai.

La presse suisse ait généralement ressortir que la situation, qui demeure très sérieuse, subit d'incessantes fluctuations, que la bataille, qui n'en est d'ailleurs qu'à ses débuts, continue à se dérouler avec la même violence et que si les Allemands ont pu s'emparer de Tournai et de la forteresse de Maubeuge, ils ont tout au moins, d'après certaines feuilles romandes, subi des revers à Audenarde et Amiens.

Commentant la situation militaire, le chroniqueur militaire de *la Suisse* constate qu'elle s'est peu modifiée dans la journée d'hier. La pression allemande sur le groupement allié nord est toujours très forte. Le front de ce groupement s'est quelque peu rétréci, tandis que la brèche s'est élargie sur la Manche jusqu'aux abords de Boulogne. Le front principal français, de l'embouchure de la Somme au Rhin, en Alsace, reste absolument intact.

Le colonel Lecomte, s'efforçant de tirer quelques enseignements des deux premières semaines de la bataille dans le Nord, écrit qu'il ne peut se défendre de l'impression qu'au rebours de ce qui s'est passé en 1914 le gouvernement et l'état-major français, comme en 1870, se sont laissé devancer intellectuellement par les Allemands. On n'a pas tenu suffisamment compte, tant à Paris qu'à Londres, du fait que la guerre ne se fait plus aujourd'hui comme en 1914 et en 1918 sur deux dimensions mais sur trois, non plus en surface mais dans l'espace.

Après avoir montré le rôle que jouent actuellement l'aviation et les chars blindés, le colonel Lecomte conclut que cela ne signifie pas que ces deux éléments soient tout et le reste rien, ou encore que la défense contre ces engins modernes soit condamnée à la défaite. Mais ce qu'on peut dire, c'est qu'il est bien difficile d'arracher l'initiative des opérations à un adversaire abondamment pourvu en aviation et en engins blindés modernes et sachant les utiliser à plein rendement.

La *Gazette de Lausanne* observe dans son éditorial :

Il y a deux semaines que la grande bataille du front occidental a commencé; cette lutte farouche est loin de toucher à sa fin. Le général Weygand, qui a besoin de temps pour grouper ses forces et assurer son ravitaillement, prépare en silence une opération nouvelle qui réserve sans doute aux envahisseurs, comme à l'opinion, des surprises.

La situation demeure très sérieuse. On peut néanmoins admettre que le dispositif d'attaque allemand qui a procédé par « rupture centrale » du front s'est encore allongé. Cela l'expose à de violentes contre-offensives sur ce front, interventions qu'élabore très certainement, avec tous les soins qu'elles exigent, le haut commandement allié.

La *Tribune de Lausanne* écrit dans son bulletin du jour :

Les colonnes blindées allemandes sont à Boulogne. Cette nouvelle aura un retentissement énorme en Angleterre, puisque ce nouveau progrès de l'ennemi coupe l'une des deux principales voies qui unissent l'archipel britannique au continent. La seconde voie, celle de Calais, est d'ores et déjà bien menacée. On peut se demander si elle pourra être efficacement défendue, la seule ligne d'eau de quelque importance se trouvant à proximité immédiate de la ville.

Quoi qu'il en soit, on garde à Paris un sang-froid remarquable.

Le *Vaterland* de Lucerne se montre plus optimiste. Il écrit en substance que la résistance des armées alliées est résolue et concertée. On sent la direction d'un chef de premier ordre. Dans le Nord luttent des armées très fortes et très bien armées, de sorte que l'encerclement recherché par les Allemands devient problématique. L'agence allemande D. N. B. se voit obligée de prévenir l'opinion allemande contre un optimisme prématuré. Il faut se garder de comparer la situation dans les Flandres avec celle de la campagne de Pologne. De toutes parts, on combat avec acharnement et on a l'impression que la plus grande bataille de l'histoire durera encore des semaines avant qu'une décision soit obtenue.

Pour la *Tribune de Genève*, le haut commandement allemand, dans sa hâte d'en finir, n'a qu'une idée : occuper coûte que coûte le littoral de la Manche pour déclencher une attaque de grand style contre l'Angleterre, qui est considérée, à Berlin, comme « l'ennemi public numéro 1 ».

Sur l'Escaut, dans la région comprise entre Gand et la frontière française, les forces anglo-franco-belges tiennent bon.

Plus au sud, entre Valenciennes, Cambrai et Arras, ce sont les alliés qui attaquent, et le fait qu'on se bat à Bapaume indique même un fléchissement de la « poche ».

Enfin, sur son flanc méridional, tout le long de la Somme, celle-ci paraît être solidement colmatée.

Après deux semaines de furieux combats, l'issue de la lutte reste donc très indécise et, en dépit de gains territoriaux très importants, l'Allemagne n'est pas arrivée à entamer sérieusement la résistance de l'adversaire, dont les réactions, au contraire, se font chaque jour plus puissantes.

Le *Journal de Genève* résume de la manière suivante les fluctuations des dernières vingt-quatre heures : « La poche allemande s'allonge rapidement et se rétrécit peu à peu. »

Le *Landschaester,* journal de Liestal (canton de Bâle), reproche au commandement français d'être demeuré durant huit mois sur la défensive.

La *National Zeitung* fait observer que la force de résistance élastique avec laquelle les grandes démocraties occidentales ont réagi ces derniers temps contre les événements qui se précipitaient démontre que la force de résistance morale des deux pays comporte encore de considérables réserves. Les mesures militaires prises en France, les mesures économiques prises en Grande-Bretagne constituent des décisions qui ne sont possibles que tant qu'existe une volonté ferme de résistance.

L'opinion américaine en faveur des alliés

New-York, 26 mai.

Le mouvement qui se dessine dans l'opinion américaine en faveur des alliés prend plus d'ampleur de jour en jour. A Chicago, cinquante-cinq membres de faculté de l'université de Northwestern ont signé les télégrammes aux sénateurs et aux représentants de l'Illinois au Congrès de Washington, réclamant instamment que les Etats-Unis accordent un prêt d'un milliard de dollars aux alliés afin qu'ils puissent acquérir immédiatement des avions, ainsi que le vote d'une loi permettant l'enrôlement des volontaires américains pour servir aux côtés des armées alliées, et l'abrogation de la loi Johnson.

D'autre part, M. William Allen White, propriétaire d'*Empora Gazette*, annonce que les adhésions au comité de défense de l'Amérique par l'aide aux alliés, dont il est le fondateur, continuent d'affluer.

De son côté, la chambre de commerce de l'Etat de New-York préconise la revision de la loi de neutralité, pour faciliter l'assistance à la France et à la Grande-Bretagne.

Message des Eglises protestantes d'Amérique aux Eglises d'Europe

Le pasteur Marc Boegner, président de la fédération protestante de France, a reçu du conseil fédéral des Eglises du Christ en Amérique, qui représente la très grande majorité des Eglises protestantes des Etats-Unis, un message où il est dit, entre autres :

La violation sans provocation de la neutralité de la Hollande, de la Belgique et du Luxembourg, qui avaient scrupuleusement maintenu leur neutralité et pour l'invasion desquels il n'existe pas l'ombre d'une excuse, nous remplit d'horreur et d'indignation. Nous demandons à nos coreligionnaires des Eglises américaines d'accorder toute l'aide et le soutien en leur pouvoir à nos frères dans toutes les Eglises d'Europe qui souffrent de la guerre.

Arrestations et révocations

Sur ordre du ministre de l'intérieur, la Sûreté nationale a procédé, cette nuit, à Moosch (Haut-Rhin), à l'arrestation de M. Charles Prévost, ancien rédacteur en chef de la *Gazette des Ardennes;* ce journal fut, on s'en souvient, publié par les Allemands dans les régions envahies, de 1914 à 1918.

D'autre part, sur la proposition du préfet du Nord, M. Georges Mandel, ministre de l'intérieur, a soumis au président de la République un décret révoquant M. Pontal, commissaire divisionnaire de police spéciale à Jeumont, M. Bouton, commissaire spécial de police à Feugnies; Viger, commissaire de police à Comines; Rouquié, commissaire de police à Hellemmes; Laquement, commissaire de police à Wattrelos; Basilaire, commissaire central de police à Lille; Martin, commissaire central de police à Valenciennes et Lécuyer, inspecteur de police spéciale à Douai.

Riksgraensen, 26 mai.

Un grand hydravion allemand est descendu sur un lac proche de Riksgraensen. Le pilote a déclaré qu'il avait cru survoler le territoire norvégien et qu'il avait pris la D. C. A. suédoise pour une unité allemande.

Parmi les occupants de l'hydravion, qui tous ont été internés par les autorités suédoises, se trouvaient un commandant et plusieurs officiers.

Un MARTINI...
C'est l'appétit garanti !

NEW-YORK, 26 mai

BOURSE DE NEW-YORK. — Au cours de la demi-séance d'hier samedi, le marché de Wall Street a été relativement actif, puisque 550.000 actions ont été échangées au lieu de 870.000 pendant la pleine séance de vendredi. La tendance a été ferme, la plupart des valeurs ayant réalisé des progrès variant entre des fractions et trois dollars.

	Clôt. pr.	25 mai		Clôt. pr.	25 mai
U. S. Steel....	43 5/8	45 1/8	Standard Oil of N.-J..	32 ./.	31 5/8
Gener' Electr.	28 3/4	28 3/4	Socony.......	8 1/8	8 1/4
Gener' Motors	38 7/8	39 5/8	Anaconda.....	19 3/8	21 1/4
Americ. Can..	.. ./.	.. ./.	Kennecott.....	27 1/4	28 1/4
Amer. Telep..	147 1/2	148 ./.	Bethlehem....	67 ./.	69 1/2
Radio.........	4 1/2	4 5/8	Montgomery.	34 3/4	34 7/8
Westinghous°	83 ./.	83 ./.	Allied Chem..	139 ./.	139 1/2
Canad. Pacific	2 3/4	3 ./.	Du Pont......	150 3/4	153 ./.
N. Y. Central.	9 7/8	10 3/8	J. I. Case.....	38 1/2	42 ./.
Pennsylvania	.. ./.	.. ./.	American Tobacco...	.. ./.	.. ./.
UnionPacific.	71 1/2	73 3/4			

MARCHE DES CHANGES. — 25 mai. — Le franc et la livre sterling ont repris hier, le premier de 1 cent 80 1/2 à 1 cent 81 1/2, et la seconde de 3 dollars 19 1/2 à 3 dollars 20 1/4.

La parité en francs français ressort à 55.095 pour le dollars, et à 176.44 pour la livre.

Le Gérant : J.-L. CROZE.

IMPR. du Temps, H. MÉMIN, impr., 5, rue des Italiens, Paris.